



Cours complet d'économie politique pratique [microform]

Jean Baptiste Say

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

IMAGE PLACEMENT: IA

DATE FILMED:

INITIALS:

TRACKING #:

y or

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES MAIN ENTRY : Sayji

Çp.yrs complet d|éçonpm

Bibliographie Irregularities in the Original Document:

List all volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

Page(s) missing/not available:

Volume(s) missing/not available:

Illegible and/or damaged page(s)

X Page(s) or volume(s) misnumbered: v. 2 - pg. 173 reads 373, pg. 415 reads 215

Bound out of sequence:

Page(s) or volume(s) filmed from copy borrowed from:

X Other: v.1-2 stains throughout title

Inserted material:

TRACKING #: MSH33329, 33334

Ak-i

PM-MGP

METRIC GENERAL PURPOSE TARGET

PHOTOGRAPHIC

100 mm

PRECISION®^ RESOLUTION TARGETS

A & P International

612/854-0088 FAX 612/854-0482 8030 Old Cedar Ave. So., Ste. #215 Bloomington, MN 55425

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

1234567890

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

.« • » » * • » » » » • t » * » - » « ff . » - » « T » •

AUTRES OUVRAGES DU MEME AUTEUR

Ooi se trouvent à la irêine Liirairie.

TRAITÉ d'ëcoromir POLITIQUE, OU Simple Exposition de la manière dont se Tor* ment, se distribuent et se consomment les richesses; 6* édition, i volume grand in-8°; prix, 10 fr.

OEUVRES DIVERSES, Contenant : Catéchisme d'Ëconomie politique ; Fragments et Opuscules inédits; Correspondance générale ; Olbie; Petit Volume; Mélanges de morale et de littérature^ précédées d'une Notice sur la vie et les travaux de l'ameor, avec des notes par CK. Comte, Bug. Dairè et Horace Say. i volsme grand in-s**, orné du portrait de l'auteur, gravé sur acier ; prix, 10 fr.

CATÉGORIE D'ÉCONOMIE POLITIQUE , 4^e édition, publiée par Charles Comte, son gendre; i vol. in-12 ; prix, 2 fr.

PETIT VOLUME» CORTERART QUELQUES APERÇUS DES HOMMES ET DE LA SOCIÉTÉ , 3^e édition entièrement refondue par l'auteur, et publiée sur les manuscrits qu'il a laissés, par Horace Say, son fils ; i volume grand in* 32; prix, 2 fr..

On trouve également chez les mêmes Libraires :

HISTOIRE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE BRÉSIL, et Considérations générales sur les mœurs, les changes, les banques et le commerce extérieur^ par Horace Say, membre de la Chambre de commerce de Paris et du Conseil général du département de la Seine; i beau volume in-8*, avec plans, cartes et tableaux ; prix, 7 fr. 50 c.

Typographie UERNUYER, rue Lemercier, 24. Balignolles.

OUVRAGE OKSTINÉ A RETTRE SOUS LES VEUX DES BOHES D'ÉTAT, DES PROPRIÉTAIRES FOSCIERS

GUILLAUMIN ET C[®], LIBRAIRES

Éditeurs du Oic/iaHnaire de r Économie politique, du Journal des economi-Ues, et de la Collection des principaux Économistes,

Rue Richelieu, 14.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Poi'R la seconde: édition '.

L'auteur, en publiant un Cours complet d' économie politique , ne s'était pas borné à donner une simple reproduction des leçons prononcées par lui pendant sa longue carrière de professeur ; il livrait, au contraire, au public un ouvrage préparé avec soin pour l'impression. Il avait pensé toutefois que les formes de style que comportent des leçons destinées à un enseignement oral permettraient de rendre plus nettes des explications qui, sans cela, auraient pu paraître ou trop abstraites ou trop arides.

Conduisant à la fois divers travaux qui se prêtaient de mutuels secours, il puisait dans le Cours écrit les sujets, auxquels il donnait les développements qui convenaient à l'auditoire devant lequel il avait à parler. Pour les leçons au Conservatoire

des arts et métiers , il recherchait les applications qui convenaient plus spécialement aux diverses branches de l'industrie, et justifiait ainsi le titre d'économie industrielle donné à la science pour laquelle une chaire avait été élevée dans cet établissement. Au Collège de France, au contraire, l'enseignement prenait une portée philosophique plus élevée et plus générale. L'effet que produisaient ces divers enseignements devenait ensuite chez le professeur l'occasion de nouvelles

* La troisième édition devait fort peu différer de la précédente; cependant quelques notes ont été ajoutées pour rattacher le texte aux faits nouveaux qui se sont produits.

VJ AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

réflexions qui le portaient à perfectionner encore le Cours complet d'économie politique pratique; et cette œuvre enfin, la dernière que l'auteur dût donner au public, était aussi celle où ses idées sur l'ensemble des sciences sociales et économiques devaient être le plus complètement développées.

La première édition de cet ouvrage a paru en six volumes, qui ont été publiés à des intervalles assez longs ; mais après chaque publication, l'auteur n'en continuait pas moins ses travaux ; son zèle pour la vérité et pour une science à laquelle il avait voué sa vie , le portait à perfectionner sans cesse son ouvrage. A peine un nouveau volume avait-il paru, que déjà des corrections et des additions étaient indiquées pour la réimpression future du volume précédent, et c'est ainsi qu'une nouvelle édition se trouvait préparée à l'avance. Le travail de l'éditeur a été par suite rendu simple et facile ; cependant, quelques notes ont paru nécessaires pour compléter particulièrement l'exposé des faits, et pour rattacher par là l'ouvrage à l'époque même où il allait recevoir une nouvelle publicité.

Les principes de la science ne changent point d'année en année ; s'ils sont une fois bien exposés, l'expérience des temps ne peut que démontrer sans cesse leur justesse. Ainsi, et pendant l'intervalle qui aura séparé la publication des deux éditions , de nombreuses révolutions politiques , industrielles et commerciales ont offert l'occasion de nouvelles études et ont fourni des preuves plus décisives encore pour des vérités déjà déduites ; mais on peut dire en même temps qu'aucun progrès remarquable n'a été signalé dans la science elle-même. Ce qui rend ce Cours propre à tous les temps et à tous les lieux, c'est qu'il n'est ni un ouvrage de statistique, ni un ouvrage de technologie ; les procédés des arts, les données fournies par la statistique ne sont invoqués que comme exemples, et viennent seulement fournir des preuves à l'appui des démonstrations. Cependant il ne saurait être indifférent pour le lecteur de trou-

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

vij

ver dans une nouvelle édition la suite, les corollaires des données recueillies et présentées par l'auteur ; c'est cette tâche que l'on a dû s'efforcer de remplir. Il n'est pas, en effet, sans utilité et sans intérêt de voir comment les événements ont pu venir confirmer ses prévisions , et donner ainsi une sanction plus forte aux principes qu'il avait su développer. Il en est des sciences économiques et sociales comme de l'histoire ; basées sur l'observation et l'étude du passé, elles peuvent faire entrevoir l'avenir.

Cette nouvelle édition sera donc plus complète que celle qui l'a précédée; ce qui la distinguera en outre particulièrement, c'est qu'une table analytique très-détaillée se trouve placée à la fin de chaque volume, et qu'une table alphabétique générale termine l'ouvrage.

i:o?sSiDEHAïIoNS GÉNÉRALES.

L'économie politique n'est pas autre chose que l'économie de la société Les sociétés politiques, que nous nommons des nations, sont des corps vivants, de meme que le corps humain. Elles ne subsistent, elles ne vivent que par le jeu des parties dont elles se composent, comme le corps de Fin dividiu ne subsiste que par Faction de ses organes. L'étude que Fon a faite de la nature et des fonctions du corps humain, a créé un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom physiologie^. L'étude que Fon a faite de la nature et des fonctions des différentes parties ducoi ps social, a créé de même un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom ^Économie politique, et qu'on aurait peut-être mieux fait de nommer Économie sociale^.

* lióxtç, civUas, la cité., la société, sont des synonymes*.

“ <c La physiologie de l'homme est l'exposition du jeu de nos organes, et conte séqueniment du mécanisme de notre vie. 11 importe à tout être qui pense, de « savoir par quel artifice il vil et marche du berceau à la mort, et comment s'ac- « complissent ses actions. » (âdelon, Physiologie de T Homme,)

* Ici comme dans beaucoup d'autres cas, le nom a été donné avant que la chose fût bien connue ; mais je n'ai pas cru devoir changer légèrement une dé-

Toiites l('s nott*s qnt ne fvoitpnl point d'indication contraire sont de l'auteur.

CONSIDÉRATIONS C.ÉNÉRAI-ES.

Diigald Stewanl a fort bien remarqué, dans ses Éléments de la plnlosophie de l'esprit humain, que l'on s'est imaginé beaucoup trop longtemps (jue l'ordre social est tout entier l'elTet de l'art; et que partout où cet ordre laisse apercevoir des imperfections, c'est par un défaut de prévoyance do la part du législateur, ou par quelque négligence de la part du magistral chargé de surveiller cette machine compliquée. De là sont nés ces plans de sociétés imaginaires comme \ix République de Platon, WtopieAe Morus, YOcéana d'Harrington, etc. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faire aiention qu'il y a dans les sociétés une nature des choses qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement.

Ce n'est point à dire que la volonté de l'homme n'influe en rien sur l'arrangement de la société ; mais seulement que les parties dont elle se compose, l'action qui la perpétue, ne sont point un effet de son organisation artificielle, mais de sa structure naturelle. L'art du cultivateur peut tailler un arbre, le disposer en espalier; mais l'arbre vit et produit en vertu des lois de la physique végétale, qui sont supérieures à l'art et au pouvoir de quelque jardinier que ce soit. De même les sociétés sont des corps vivants, pourvus d'organes qui les font exister; l'action arbitraire des législateurs, des administrateurs, des militaires, d'un conquérant, ou même l'effet de circonstances fortuites, peuvent influencer sur leur manière d'exister, les rendre souffrantes, ou les guérir; mais non les faire vivre. C'est si peu l'organisation artificielle qui produit cet effet , que c'est dans les lieux où elle se fait le moins sentir, où elle se borne à préserver le corps social des atteintes qui nuisent à son action propre et à son développement, que les sociétés croissent le plus rapidement en nombre et en prospérité.

L'organisation artificielle des nations change avec les temps et avec les lieux. Les lois naturelles qui président à leur entretien dopèrent leur conservation, sont les mêmes dans tous les j»ays et à toutes les époques. Elles étaient chez les anciens, ce qu'elles sont de nos jours; seulement elles sont mieux connues maintenant. Le sang qui circule dans les veines d'un Turc obéit aux mêmes lois que celui qui circule dans les veines d'un Canadien ; il circulait dans celles des Babyloniens comme dans les nôtres; mais ce

nomination adoptée par les écrivains italiens, par les économistes français du dix-huitième siècle, par J. Smeur, par Adam Smith, et par la plupart des écrivains plus modernes, qui ont répandu de nouvelles lumières sur cette science.

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

n'est que depuis Harvey que l'on sait que le sang circule et que l'on connaît l'action du cœur. Les capitaux alimentaient l'industrie des Phéniciens de même manière qu'ils alimentent celle des Anglais; mais ce n'est que depuis quelques années que l'on connaît la nature des capitaux, et que l'on sait de quelle manière ils agissent et produisent les effets que nous observons; effets que les anciens voyaient comme nous, mais qu'ils ne pouvaient expliquer. La nature est ancienne, la science est nouvelle.

Or, c'est la connaissance de ces lois naturelles et constantes sans lesquelles les sociétés humaines ne sauraient subsister, qui constitue cette nouvelle science que l'on a désignée sous le nom d'Économie politique. C'est une science parce qu'elle ne se compose pas de systèmes inventés, de plans d'organisation arbitrairement conçus, d'hypothèses dénuées de preuves; mais de la connaissance de ce qui est de la connaissance de faits dont la réalité peut être établie,

Dugald Stewart ne l'a pas, ce me semble, d'une observation très exacte, la conséquence qui en découle naturellement. On n'accueille plus, dit-il, les projets de réforme, parce qu'ils décèlent dans leurs auteurs la prétention d'élever leur sagesse au-dessus de la sagesse des siècles. N'est-ce pas bien plutôt parce qu'ils ont mis des plans de leur création à la place des découvertes qu'il s'agissait de faire, à la place des descriptions qu'il fallait donner? La sagesse des siècles n'est guère que l'ignorance des siècles, l'expérience de nos prédécesseurs est mêlée de beaucoup d'observations incomplètes, mal faites, de routines, c'est-à-dire de méthodes adoptées avant qu'on ait pu rattacher les effets à leurs véritables causes. Leurs institutions sont trop souvent gâtées par des préjugés absurdes. Si l'on distingue quelques-unes de ces institutions que la raison peut approuver, il ne faut pas en faire honneur à la sagesse que je ne saurais séparer de l'instruction; mais à quelques intérêts influents qui disposaient des forces matérielles de la société et qui, accidentellement, ne se trouvaient pas en opposition avec les intérêts du grand nombre. Telles étaient par exemple les institutions propres à maintenir la paix et les propriétés, et qui se trouvaient favorables à la fois aux gens en pouvoir et au public.

On doit convenir aussi que, même à des époques d'ignorance, quelques bonnes mesures ont pu être dictées par un certain bon sens qui, dans un petit nombre de

cas, suffit pour faire apercevoir vaguement des inconvénients à craindre ou des avantages à espérer pour la société. Mais il n'en est pas moins incontestable que les hommes du temps présent ont autant de bon sens naturel que ceux qui les ont précédés, et ils ont de plus une

4 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

expérience que les premiers n'avaient pas, et un trésor de connaissances positives qui s'accroît journellement.

L'objet de l'économie politique semble avoir été restreint jusqu'ici à la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi (pie moi-même je l'ai considérée dans mon. Traité d' Économie politique, publié pour la première fois en 1803. Cependant on put voir, dans cet ouvrage même, que cette science tient à tout dans la société. Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles, telles que les talents et les facultés personnelles acquises, forment une partie intégrante des richesses sociales, et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les travaux les plus humbles ; depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus , et leurs intérêts réciproques, ont été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objets que les biens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier.

En effet, si nous mettons de côté les rapports intérieurs qu'ont entre eux les membres d'une même famille que Ton peut considérer comme formant un seul individu, parce que leurs intérêts sont communs, et les rapports purement personnels de l'homme avec son créateur que Ton ne saurait considérer comme faisant partie du coiqis social, toutes les questions sociales se rattachent à des intérêts réciproques susceptibles d'appréciation. 11 n'en faut pas davantage pour justifier la haute importance qu'on attribue chaque jour davantage à l'étude de cette science.

Cependant si nous ne voulons pas nous lancer dans une carrière infinie, il nous convient de circonscrire l'objet de nos recherches. Nous voulons connaître le corps social vivant, nous voulons savoir quelles sont la nature et les fonctions des différents organes dont il se compose; mais ce serait un travail immense que d'étudier la structure intime de chacun d'eux. Il n'en est aucun qui ne puisse devenir l'objet d'une très longue étude. Ainsi, par exemple, la société doit à l'industrie de ses membres une portion considérable des objets au moyen desquels elle pourvoit à ses besoins ; mais cette industrie se compose d'une foule d'arts dont chacun a des procédés particuliers, très compliqués, et qui ne peuvent être complètement connus que des personnes qui veulent en faire une étude spéciale et l'objet de

* Vovez le Triitè d'économie po'itique. 11, chap. 13.

CONSI DKRATIO.NS CÉNÊRAKCS. S

leur profession. Ainsi pour savoir les ressources que la société irove dans le commerce extérieur, nous pouvons bien éludier l'objet qu'il se propose, ses procédés généraux et les effets qui en résultent j mais nous devons laisser aux personnes qui font leur état de ce commerce, l'étude des différentes marchandises qui sont l'objet de ses spéculations, et des moyens qu'on peut employer pour les acheter, les transporter et les vendre. Pour savoir espèce de secours que la société trouve dans les arts industriels, nous n'avons pas besoin d'étudier l'art de fabriquer le fer, ni les étoffes. C'est la technologie qui doit entrer dans ces détails.

L'économie politique, en satisfaisant à faire connaître la nature de chacun des organes du corps social, nous apprend à remonter des effets aux causes, ou à descendre des causes aux effets ; mais elle laisse à l'historien et à la statistique le soin de consigner dans leurs annales, des résultats dont elles sont trop souvent incapables de montrer la liaison, quoiqu'ils s'expliquent aisément lorsqu'on s'est rendu familière réconomie des nations.

La politique spéculative nous montre enchaînement des faits politiques et leur influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Elle repose sur des fondements beaucoup moins solides que l'économie politique, parce qu'ici les événements dépendent beaucoup moins de la force des choses, et beaucoup plus de circonstances fortuites et de l'arbitraire des volontés humaines qui tiennent à leur tour à des données fugitives; cependant les phénomènes de la politique eux-mêmes n'arrivent point sans causes, et dans ce vaste champ d'observations , un concours de circonstances particulières amène aussi des résultats analogues. L'économie politique montre l'influence de plusieurs de ces causes; mais comme il en existe beaucoup d'autres qui sortent de la sphère de ses attributions, elle ne considère en général les circonstances politiques d'un pays ou d'une époque que comme des données dont les conséquences ne lui échappent pas, mais qui, semblables au climat et au sol, échappent à l'action des causes qui sont l'objet de son étude. C'est ainsi, par exemple, qu'elle considère la constitution politique d'un état comme un accident qui influe soit en bien, soit en mal, sur l'existence et le bien-être du corps social ; mais qui elle-même est le résultat d'un événement ou d'un préjugé national étranger à l'objet de ses recherches. Elle démontre que nulle grande société ne peut faire de progrès sans propriétés exclusives; mais elle laisse au législateur le soin de découvrir les moyens de garantir les propriétés en imposant aux citoyens, pour acquiescer cet avantage, le moins de sacrifices qui est possible

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Tels sont les points de vue divers sous lesquels l'économie politique et la politique spéculative envisagent le corps social. Le même objet peut devenir le sujet d'études différentes. L'homme lui-même, ce premier élément des sociétés, n'est-il pas différemment observé par le physiologiste et par l'économiste politique? De même il doit être permis à ce dernier de n'étudier les phénomènes que sous le point de vue qui peut jeter du jour sur sa science. Dans un gain frauduleux, il verra un déplacement de richesse, lorsque le moraliste y condamnera une injustice. L'un et l'autre regarderont une spoliation comme funeste ; l'économiste parce qu'un tel déplacement est nuisible à la production véritable; le moraliste parce qu'il porte une dangereuse atteinte aux vertus sans lesquelles il n'est point de solide bonheur, ni même de société. L'étude de l'économie politique et celle de la morale se prêtent, comme on voit, sans se confondre, un appui mutuel. La suite de ce cours en offrira bien d'autres exemples. Toutes les sciences n'en feraient qu'une, si l'on ne pouvait cultiver une branche de nos connaissances sans cultiver toutes celles qui s'y rattachent ; mais alors quel esprit pourrait embrasser une telle immensité!

On doit donc, je crois, circonscrire les connaissances qui sont en particulier le domaine de l'économie politique.

Ses rapports avec l'économie privée sont quelquefois si intimes, qu'on a souvent confondu l'une avec l'autre, et qu'on n'a attribué de l'importance à l'économie politique qu'en raison des services qu'elle pouvait rendre aux intérêts privés. Il importe de les distinguer.

L'économie politique, en nous faisant connaître par quels moyens sont produits les biens au moyen desquels subsiste la société tout entière, indique à chaque individu, à chaque famille, comment ils peuvent multiplier les biens qui serviront à leur propre existence ; en montrant suivant quelles proportions ces richesses créées dans la société et par ses travaux, se distribuent parmi les membres dont elle se compose, elle les éclaire sur le genre de travaux auxquels il leur convient de s'adonner, suivant l'éducation qu'ils ont reçue, le pays qu'ils habitent, les moyens dont ils disposent ; en développant l'effet des consommations, elle rend les individus capables de faire le meilleur usage de leurs biens acquis : mais elle n'entre pas autrement dans les intérêts particuliers, car les richesses particulières ne se gouvernent pas suivant des lois générales. Un vol, une perte au jeu et d'autres accidents, font passer une portion de richesse d'une main dans une autre, sans qu'au total la société soit devenue plus pauvre ou plus riche. Un accaparement, un monopole enrichit une classe de citoyens aux

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. 7

Il y a une ou de plusieurs autres classes; les fortunes particulières en sont vivement affectées; les uns sont ruinés, les autres s'enrichissent : les héritages, les dispositions testamentaires, les dons entre-vifs, amènent de très grandes vicissitudes dans l'existence d'un certain nombre de particuliers; mais ce n'est point en vertu d'une loi générale dont on puisse assigner la cause nécessaire.

Il y a même des cas où les intérêts privés sont directement opposés à l'intérêt de la société. L'homme qui a découvert un procédé expéditif dans les arts, est intéressé à le tenir caché pour jouir seul des profits qui en résultent; la société, au contraire, est intéressée à ce qu'il soit connu, pour que la concurrence fasse baisser le prix du produit qui en est le résultat. On en peut dire autant de tous les gains beaucoup moins justifiables, qui sont acquis aux dépens du public. Ces événements ont des causes sans doute ; mais ces causes sont du ressort de la morale, de la législation , peut-être de la politique spéculative , aussi bien que du ressort de l'économie politique. Ce qui blesse ou favorise un membre du corps social ne saurait être indifférent à la société ; mais c'est par des considérations compliquées avec celles qui sortent de notre sujet.

Si l'on demande pourquoi ces connaissances n'ont pas été acquises plus tôt, je répondrais que c'est parce que l'art d'observer, comme tous les autres arts, se perfectionne à mesure que le monde vieillit. Être instruit, c'est connaître la vérité, se conformer aux choses dont on veut s'instruire ; c'est se former des choses une idée conforme à la réalité. Le fondement de toute vérité est donc la réalité des choses, et le commencement de toute instruction est de s'assurer de cette réalité par tous les moyens que la nature nous a donnés. Autrefois on regardait ce qu'avait dit Aristote comme beaucoup plus incontestable que ce qu'on voyait de ses yeux , ce qu'on touchait de ses mains, ce qu'on jugeait être réel en consultant le simple bon sens'. 11

Les anciens, c'est-à-dire les jeunes de la civilisation , ont quelque supériorité sur les modernes que dans les beaux-arts, où le goût et une observation superficielle suffisent pour atteindre à la perfection. Ils ne sont d'aucune autorité dans les sciences qui exigent des expériences rigoureuses et des analyses complètes. La science semblait être pour eux , non la connaissance de ce qui est , mais la connaissance de ce qui était cru ou supposé. Pline dit : On rapporte, et jamais, J'ai vérifié. Il fait gravement la description d'un poisson qui s'élève dans la mer en forme d'arbre dont les branches sont tellement étendues, qu'il n'a

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

fallut le génie de Bacon pour avertir les hommes des moyens qu'ils avaient de s'assurer de la vérité ; ces moyens sont les expériences^ lorsqu'on peut répéter à son gré les faits qu'on étudie, et l'observation lorsqu'on ne peut les étudier qu'à mesure qu'ils nous sont présentés par la marche naturelle des événements. C'est ainsi que des expériences chimiques nous apprennent ce qui résulte du mélange de deux substances, et que des observations astronomiques nous instruisent de la marche des corps célestes.

On resta près d'un siècle avant de convenir que Bacon avait donné un conseil judicieux, tant il faut que les hommes disputent longtemps contre la raison avant de s'y soumettre! Mais enfin le génie de Bacon, que celui de Galilée, de Descartes, de Newton et de plusieurs autres sut apprécier, l'emporta sur les doctrines de l'école et sur les systèmes arbitraires qui avaient régné jusqu'à eux. Les sciences lui durent d'éclatants progrès ; car la méthode expérimentale a cela de bon qu'elle corrige elle-même les erreurs où elle a pu conduire : une expérience faite avec plus de soin , répétée en différents temps , par des hommes de différents pays , corrige une expérience imparfaite, à plus forte raison elle ruine une hypothèse qui ne peut se concilier avec un fait positif. La science n'est plus dès lors la connaissance de ce que tels ou tels ont imaginé : le maître obtient nos respects quand il nous aide dans la recherche de la vérité ; mais il n'a de mérite que celui qu'il tire de la vérité même ; son assertion ne suffit plus ; il est tenu de fournir des preuves, et toutes ses preuves doivent être fondées sur l'expérience ou l'observation , c'est-à-dire sur la réalité.

Les sciences naturelles, physiques et mathématiques ont dû les premières participer aux progrès que promettait cette méthode : les faits sur lesquels elles reposent frappent plus immédiatement les sens* ; ils sont plus difficilement contestés; leur investigation ne blesse aucun intérêt; on peut étudier la physique dans les états autrichiens sans alarmer le prince, les grands, ni le clergé. Il n'en est pas de même des sciences morales et politiques. Leur étude est proscrite dans tous les pays gouvernés

jamais pu passer le détroit de Gibraltar. 11 croit que les néréides existent, de même que les tritons (Pline , liv. I\ , chap. A et 5).

* Les mathématiques même ne sont une science abstraite que lorsqu'on raisonne sur les formes et les grandeurs des corps en faisant abstraction des corps ; mais les formes et les grandeurs des corps se manifestent aux sens. Le calcul des

forces non tangibles, elles-mêmes, raisonne sur des actions qui se manifestent aux sens par leurs effets sur les corps.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

dans l'intérêt du petit nombre, et Napoléon, aussitôt qu'il fut tout-puissant, la fit disparaître de toutes les institutions de la France*.

Vains efforts. Si les sciences morales et politiques sont, aussi bien que les autres, fondées sur des réalités, elles participent aux progrès que l'esprit humain devra aux méthodes expérimentales; mais sont-elles fondées sur des réalités ?

Si l'on consulte l'expérience et des observations l'épélées, beaucoup de faits moraux peuvent acquérir une certitude égale à celle de beaucoup de faits physiques. On les voit; ils se renouvellent mille fois ; on les soumet à l'analyse; on connaît leur nature, leur formation, leurs résultats; il n'est pas permis de mettre en doute leur réalité. Après avoir bien des fois pesé comparativement l'or et le fer, on s'est convaincu que l'or est plus pesant que le fer ; c'est un fait constant ; mais un fait non moins réel, c'est que le fer à moins de valeur que l'or. Cependant la valeur est une qualité purement morale et qui paraît dépendre de la volonté fugitive et changeante des hommes.

Ce n'est pas tout : le spectacle du monde physique nous présente une suite de phénomènes enchaînés les uns aux autres ; il n'est aucun fait qui n'ait une ou plusieurs causes. Toutes (choses d'ailleurs égales, la même cause ne produit pas deux effets différents; un grain de blé que je mets en terre, ne produit pas tantôt un épi, tantôt un chardon ; il produit toujours du blé. Quand la terre est ameublie par la culture, quand elle est fertilisée par des engrais, dans une saison également favorable, le même champ produit plus que si le terrain n'avait pas reçu ces diverses façons. Voilà des causes toujours suivies des mêmes effets. Or, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il en est de même dans l'économie politique. Un fait est toujours le résultat d'un ou de plusieurs faits antérieurs qui en sont la cause. Les événements d'aujourd'hui ont été amenés par ceux d'hier, et influenceront sur ceux de demain ; tous ont été des effets et deviendront des causes ; de même que le grain de blé qui étant un produit de l'année dernière, enfantera l'épi de l'année présente. Prétendre qu'un événement quel qu'il soit, dans le monde moral comme dans le monde physique, arrive sans cause, c'est prétendre qu'une lige pousse sans avoir eu de semence ; c'est supposer un miracle. De là celle expression commune : la chaîne

* La classe des sciences morales et politiques fut supprimée dans l'Institut de France, et renseignement de ces sciences, même celui de l'histoire moderne, fut

supprimé dans toutes les écoles.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

des événements , qui nous montre que nous considérons les événements comme des chaînons qui se rattachent les uns aux autres.

Mais quelle certitude avons-nous qu'un fait précédent soit la cause d'un fait subséquent, et qu'une suite de chaînons bien liés rattachent entre eux ces deux anneaux ? Nous attribuons un événement dont nous sommes témoins à telle circonstance qui a eu lieu précédemment; mais nous nous trompons peut-être; la circonstance qui a précédé l'événement n'en était peut-être pas la cause. C'est faute de connaître les véritables causes des événements, que l'esprit inquiet de l'homme en cherche de surnaturelles, et qu'il a recours à ces pratiques superstitieuses, à ces amulettes dont l'usage est si fréquent dans les temps d'ignorance ; pratiques inutiles, nuisibles quelquefois, et qui ont toujours ce fâcheux effet de détourner les hommes des seules voies par lesquelles on puisse parvenir à ses fins Une science est d'autant plus complète relativement à un certain ordre de faits, que nous réussissons mieux à constater le lien qui les unit, à rattacher les effets à leurs véritables causes.

On y parvient en étudiant avec scrupule la nature de chacune des choses qui jouent un rôle quelconque dans le phénomène qu'il s'agit d'expliquer; la nature des choses nous dévoile la manière dont les choses agissent, et la manière dont elles supportent les actions dont elles sont l'objet; elle nous montre les rapports, la liaison des faits entre eux. Or la meilleure manière de connaître la nature de chaque chose consiste à en faire l'analyse, à voir tout ce qui se trouve en elle et rien que ce qui s'y trouve.

Longtemps on a vu le flux et le reflux des eaux de la mer, sans pouvoir l'expliquer, ou sans pouvoir en donner des explications satisfaisantes. Pour être en état d'assigner la véritable cause de ce phénomène , il a fallu que la forme sphérique de la terre et la communication établie entre les grandes masses d'eau fussent des faits constatés; il a fallu que la gravitation universelle devînt une vérité prouvée; dès lors l'action de la lune et du soleil sur la mer a été connue, et l'on a pu assigner avec certitude la cause de son mouvement journalier.

De même , en continuant une comparaison dont je me suis servi tout à l'heure, quand l'analyse a dévoilé la nature de cette qualité qui réside

* Un bon musulman dit « Pourquoi prendrais-je cette précaution ? Si Dieu veut que la chose arrive, la chose arrivera ; s'il ne le veut pas, pourquoi me consumerais-

je en vains efforts? » Il ignore cette autre maxime qui vaut toutes celles de l'Alroian : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

CONSIDERATIONS GENERALES ii

dans certaines choses et que nous avons nommée leur valeur, quand le même procédé nous a fait connaître de quoi se composent les frais de production et leur influence sur la valeur des choses, on a su positivement pourquoi l'or était plus précieux que le fer. La liaison entre ce phénomène et ses causes est devenue aussi certaine que le phénomène est constant*.

« Sous le règne de Louis XI , dit un historien , la peste et la famine « ayant tour à tour désolé la France , le seul remède qu'on sut opposer à M ces fléaux, fut d'ordonner des prières et des processions* ». » Il est évident que depuis que l'on connaît mieux la nature de ces fléaux, on parvient à s'en préserver, puisque la peste ne paraît plus parmi les nations éclairées, et que l'on n'y éprouve jamais de véritables famines, quoique la population ait doublé presque partout en Europe. Il y a eu des progrès faits au profit de la société, parce qu'on a mieux su rattacher les effets à leurs véritables causes.

La nature des choses ne nous dévoile pas seulement le lien qui rattache un effet à ses causes : elle nous montre l'impossibilité d'un rapport quelconque entre deux faits qui se suivent, mais ne s'enchaînent pas. On lit dans le ployage en Norvège de Fabricius, que le poisson ayant, en 1778, considérablement diminué sur des côtes qui n'ont de ressources que dans la pêche, les habitants attribuèrent cette calamité à l'inoculation de la petite vérole, qui s'introduisait alors dans ces contrées. Ils prétendaient que le ciel avait voulu, en privant la Norvège de ce qui lui est le plus nécessaire, la punir d'un attentat contre ses décrets. Mais ce qui range cette opinion dans la catégorie des préjugés, c'est le défaut de liaison qui existe entre les deux faits de l'inoculation des hommes et de la multiplication des habitants de la mer, quoique ces deux faits soient arrivés à la suite l'un de l'autre.

Ce vice de raisonnement , bien sensible dans l'exemple qu'on vient de voir, se montre fréquemment dans les questions d'économie politique. Combien de fois n'a-t-on pas dit que les progrès de la richesse en Europe sont dus au système prohibitif adopté par la plupart des gouvernements ! On a cité ces deux faits comme un argument sans réplique parce qu'ils se suivent, sans avoir approfondi la nature des choses, qui montre que le premier fait incontestable tient à d'autres faits incontestables, et nullement à celui auquel l'ignorance l'attribue.

* Voyez le [présent] ouvrage, partie II, chap. 3.

CONSIDERATIOMS GÉNÉRALES.

Il laul convenir que la chaîne qui lie les effets à leurs causes se diirobe quelque-fois, dans Tétai de nos lumières, à notre investigation. La chaîne des événements traverse quelquefois des nuages que nous n'avons pu parvenir à dissiper. Nous savons seulement dans certains cas qu'elle iTesl pas interrompue, et que les anneaux dont elle est composée se tiennent, que d'ordinaire run entraîne l'autre, sans que nous puissions nous rendre compte du lien qui les unit. La chaîne existe, mais plusieurs chaînons demeurent cachés, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes lé-ssaient mis en lumière.

C'est ainsi , pour puiser un exemple dans la physiologie du corps humain, que l'on sait , par l'expérience setdeincent, que la vaccine préserve, du moins dans le plus grand nombre des cas, de la petite vérole, sans que l'on puisse dire pour quelle raison, de quelle manière cet effet est opéré*. On ne peut du moins énoncer à cet égard que des hypothèses, et Ton est hors d'état de rien pi ouver, si ce n'est le fait lui-même. C'est toujours un avantage que de savoir empiriquement, ou du moins d'avoiir de fortes raisons de croire que tel fait en entraîne un autre. C'est meme un avantag(^ que de pouvoir constater qu'ils ne se suivent pas nécessairement. L'i-gnorance où nous sommes sur un point n'empêche pas que nous soyons parvenus à quelque certitude sur beaucoup d'autres j et c'est une partie de la science que d'eti connaître les limites. Mais après qu'un fait a été bien observé, après que l'ana-lyse nous a fait connaître tout ce qu'on peut y trouver et rien de plus, si alors nous voyons la liaison qui le rattache à tous les autres, nous pouvons en déduire une loi générale qui n'est que l'expression de ce (jui se passe dans tous les cas semblables.

Une loi générale bien constatée, devient un principe lorsqu'on l'invoque comme une preuve, ou comme la base d'un plan de conduite. Il convient seulement de ne pas en pousser les conséquences trop loin, sans s'appuyer de nouveau sur l'expé-rience. Outre que dans une longue chaîne de raisonnements il peut s'introduire des chaînons vicieux, ou mal rattachés, qui en altèrent la force , le résultat des faits peut différer beaucoup de celui du calcul, par rimpossibilité où nous sommes de ten-ir compte de toutes les circonstances, quelquefois peu remarquables, qui inlluent sur le résultat déiliHlif.

On doit donc, chaque fois qu'on le peut, vérifier si le résultat où l'on a été conduit par le raisonnement est conirmé par la réalité. C'est ainsi (l'u'agissent les marins. Ils cherchent, par iestime^ à connaître le point de la carte où iis se trouvent, et rectifient leur roule chaque fois qu'ils

louchent une terre dont la position leur est connue par des observations antérieures*.

Celle méthode qui constate à la fois ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, cette méthode qui exclut nécessairement tout charlatanisme (car le charlatanisme consiste à faire croire que l'on sait ce qu'on ignore), cette méthode, dis-je, qui a fait foire de si grands pas aux sciences physiques, une fois qu'elle a été appliquée à l'économie politique, l'a tirée de la région des hypothèses, des doctrines systématiques et purement conjecturales; elle en a fait une science positive. Ses lois n'étant plus des systèmes imaginaires, mais des vérités fondées sur des faits que tout le monde peut constater, il a été possible de les coordonner, de les développer dans un ordre qui les éclaircît les unes par les autres; on a pu en faire un corps complet de doctrine qui en facilite l'étude et la rendra bientôt générale*.

C'est donc à tort qu'on a dit que l'économie politique était une science fondée sur des hypothèses et non sur l'expérience; elle est au contraire tout entière fondée sur l'expérience; mais elle veut que dans les jugements que l'on porte, on tienne compte de la nature des choses observées, aussi bien que des expériences, afin d'avoir la certitude que le phénomène observé est bien véritablement le résultat de celui qu'on regarde comme sa cause.

'On met quelquefois en opposition la méthode expérimentale ou analytique, qui est fondée sur des observations, et qui fait connaître ce qui est, c'est-à-dire des vérités, avec la méthode qu'on peut appeler doctrinaire, qui est fondée sur des argumentations, et qui a pour objet d'établir des systèmes. La méthode expérimentale est plus scientifique, car les sciences se composent de vérités et non d'opinions.

* M. Senior, qui professe économie politique à l'université d'Oxford*, a fort judicieusement remarqué, dans son discours d'ouverture en 1826, que l'expérience en économie politique ne peut pas être plus particulièrement attribuée aux gens que Tou appelle hommes de pratique. Il n'y a personne, quel que soit son état, qui ne fasse vingt échanges par semaine et qui ne puisse ajouter à l'expérience que lui offre journellement le spectacle de la société, celle qu'il retire de ses lectures. M. Senior remarque même que l'homme de pratique, celui qui est voué à l'exercice d'une profession spéciale, a nécessairement les idées moins étendues et moins complètes, que celui qui observe des faits de toutes sortes, et dont le jugement n'est pas faussé par les intérêts étroits et les habitudes de sa profession.

* Ce cours a été donné à Oxford par la recommandation d'un simple particulier, M. Il-rury Drummond.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Ce n'est pas qu'on ne puisse avantageusement employer une hypothèse pour éclaircir un principe. Quand on suppose le cas où une économie est obtenue sur des frais de production, pour avoir une occasion d'expliquer comment une semblable économie entraîne une baisse dans le prix courant du produit, on ne prétend affirmer autre chose, sinon que si ce cas arrivait, telles en seraient les conséquences. Ce n'est qu'une autre manière d'énoncer une loi générale qui existe indépendamment de l'exemple proposé; l'exemple n'est pas donné comme une preuve, mais comme une élucidation destinée uniquement à rendre plus évident ce qu'il a été expliqué d'ailleurs par la nature des choses. Seulement il faut que la supposition admette un fait possible, et mieux encore un fait commun, dont les auditeurs ou les lecteurs aient pu fréquemment observer les analogues dans le cours ordinaire de leur vie. Alors ils ne peuvent pas regarder la supposition comme gratuite, comme admettant un cas qui ne saurait se présenter ni par conséquent être suivi d'aucun effet.

Une hypothèse ne peut donc pas être donnée comme une preuve, mais seulement comme un moyen de faire comprendre une vérité qui repose sur d'autres fondements. Les bons auteurs n'en font jamais la base d'un système.

Avant d'aller plus loin, il convient de s'entendre sur ce mot de système qui se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part.

Dans le sens primitif et favorable de cette expression, un système est un ensemble de vérités liées entre elles et qui se prêtent un appui mutuel ; mais il faut que ces vérités soient prouvées autrement que par le système lui-même, qui, sans cela, ne peut passer que pour un ensemble de suppositions plus ou moins ingénieusement inventées, plus ou moins habilement arrangées, et qui peuvent fort bien n'être pas conformes à la nature des choses, à la réalité des faits. Les tourbillons de Descartes n'étaient autre chose qu'une hypothèse, non-seulement incertaine, mais impossible, pour expliquer les mouvements des planètes. En supposant même que les tourbillons eussent été possibles d'après les lois avérées de la physique, il eût fallu, pour qu'ils prouvassent quelque chose, que leur existence elle-même eût été prouvée ; car une chose n'est pas, par cela seul qu'elle est possible. La gravitation universelle de Newton, au contraire, est une loi de la nature constatée par toutes les expériences; et en même temps toutes les observations montrent que les planètes, même celles qu'on n'a connues que depuis Newton, sont soumises à cette loi. La gravitation est donc un fait, et non un système.

Les systèmes sont d'autant plus dangereux qu'ils ne sont pas toujours les fruits de la sottise, ni d'une imagination en délire. Les plus grands génies, les plus illustres écrivains, ont enfanté des systèmes et les ont accompagnés quelquefois de raisons très spécieuses ; ils ont même prétendu les avoir fondés sur des observations* ; mais les observations étaient incomplètes, les faits n'étaient pas attribués à leurs véritables causes, ou bien ils étaient démentis par d'autres faits. Qu'arrive-t-il alors ? L'erreur se découvre à mesure que l'art d'interroger la nature se perfectionne ; et c'est pour cela que la méthode expérimentale appliquée aux phénomènes que présente la société, ne sera pas moins féconde que l'a été l'étude des autres phénomènes de la nature.

Dans tous les genres et dans tous les temps, les faux systèmes ont abondé. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : on a plus tôt imaginé une explication qu'on ne Ta déduite de la nature des choses et de plusieurs centaines d'observations. C'est probablement ce qui a décrié le mot de système au point que, lorsqu'il s'agit de désigner un ensemble de notions liées entre elles, on aime mieux lui donner le nom de doctrine qui ne préjuge rien.

De l'abus des systèmes sont nés d'autres travers. Les hommes peu accoutumés à la réflexion, ont dédaigné le raisonnement ; ils ont dit : Je ne veux que des faits et des chiffres. Ils n'ont pas pris garde que les faits et les chiffres n'ont une valeur qu'autant qu'ils prouvent quelque chose, et qu'ils ne peuvent prouver qu'à l'aide du raisonnement. Le raisonnement seul peut montrer comment ils sont le résultat d'une certaine donnée, ou l'annonce d'un certain effet. L'intérêt des capitaux est fort bas à une certaine époque ; on a escompté cent millions d'engagements à terme, au taux de trois pour cent : voilà un chiffre ; mais ce chiffre que prouve-t-il ? L'un répondra qu'il prouve incontestablement l'abondance des capitaux et la prospérité générale ; un autre, qu'il est un indice du déclin des affaires et de l'impossibilité où l'on est de trouver des emplois de fonds à la fois profitables et sûrs ; et en effet le fait dont il est question peut tenir à l'une et à l'autre circonstance. Il ne prouve donc rien en lui-même ; il faut y joindre

' « Les opinions les plus absurdes doivent leur origine à l'abus de quelques « observations incontestables ; et les erreurs les plus grossières sont le résultat « de certaines vérités reconnues, auxquelles on donne une extension forcée, ou « dont on fait une mauvaise application. » (Cabanis, Révolutions de la Médecine. page

ir» CONSIDÉRATIONS générales.

la connaissance exacte de la nature et de la manière d'agir de chaque chose. C'est là ce qui caractérise le véritable savoir.

On dresse d'immenses tableaux des exportations et des importations d'un pays. Je les suppose rigoureusement exacts. Que prouvent-ils? Que le pays s'est enrichi? Nullement : ils ne prouvent autre chose, sinon que les exportations ont surpassé les importations, ou celles-ci les autres; mais ils ne montrent pas laquelle de ces deux circonstances est favorable au pays. Vous dites que c'est la première, et j'ai lieu de croire que c'est la seconde'. Il ne suffit pas d'ajouter qu'avec telle exportation et telle importation le pays a prospéré, car il peut avoir prospéré par d'autres causes. Nous sommes donc encore réduits à prouver chacun notre thèse : les chiffres ne l'ont pas décidée. L'étude de la nature des choses, c'est-à-dire, dans ce cas, de la nature des richesses et de leur production, peut seule nous éclairer sur ce point. Aussi la question de la balance du commerce n'a-t-elle été jugée qu'après que la nature des richesses et le phénomène de leur production ont été bien analysés et parfaitement connus.

Un Anglais, le docteur Clarke, a écrit en 1801, que la nation britannique payait plus facilement, tous les ans, 56 millions sterling d'impôts, (qu'elle n'en payait cinq à l'avènement de la maison d'Hanovre. Il est impossible, ajoute-t-il, de trouver une preuve plus convaincante que des impôts bien réglés augmentent la force des nations. Mais les 56 millions d'impôt, ni même l'aisance avec laquelle on les paie, en supposant le tout conforme à la vérité, ne suffisent pas pour prouver que cette aisance est le résultat des impôts. Il est clair, au contraire, que la nation anglaise doit cette aisance au prodigieux développement de son industrie; et c'est sur tout autre chose que sur des chiffres qu'est fondée une semblable démonstration. Les chiffres ne nous apprennent qu'un fait sans en montrer la cause ni les conséquences. Or c'est là la chose importante, puisque les conséquences sont, pour nous, une situation plus ou moins heureuse ou malheureuse.

Je le répète : c'est de la nature des choses que naît l'influence que les choses reçoivent ou qu'elles exercent les unes à l'égard des autres, et de cette influence naissent tous les événements que nous voyons arriver dans le monde. Si nous savions bien quelles sont toutes les circonstances qui jouent un rôle dans ces événements, et si nous étions parfaitement instruits de la nature de chacune d'elles, nous pourrions prédire tout ce qui doit

* Voyez la U|e partie de ce Cours, chap. 6.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. 17

arriver, comme nous prédisons les éclipses, événement qui semblait si fort au-dessus de la portée de l'homme.

Quiconque agit en dépit des lois de la nature, n'éprouve que désastres. Les hommes sages en tirent au contraire de puissants secours quand ils apprennent à les connaître et à s'en servir. Un architecte qui construirait ses voûtes sans consulter les lois de l'équilibre, verrait son édifice s'écrouler. L'homme qui mettrait de la cire au feu afin de la durcir, n'en retirerait que confusion¹. Combattre les forces de la nature, c'est les employer contre soi.

Ici nous avons eu lieu de nous convaincre que l'existence du corps social est soumise à des lois non moins positives, non moins impérieuses, que celles qui président à l'existence du corps humain ; à des lois qui résultent de la nature des sociétés, que l'homme n'a point établies, et qu'il n'a pas le pouvoir d'abroger. Nous pouvons employer en notre faveur la puissance de ces lois ; quand nous les méconnaissions, au lieu des services que nous en pouvions attendre, nous n'avons que des malheurs à recueillir. Telles sont les lois que l'économie politique a pour objet de découvrir et d'exposer ; Mais, pour en tirer quelque fruit, il convient que nous nous arrêtions un instant sur une distinction importante.

Les biens qui pourvoient à l'existence et aux jouissances des hommes, peuvent être considérés soit dans l'intérêt de la société en général, soit dans l'intérêt d'un individu en particulier. Dans l'intérêt de l'individu, où se confond celui de sa famille, l'essentiel, soit à ses propres yeux, soit aux yeux du monde, est qu'il ait beaucoup de biens à consommer, de quelque part qu'ils lui viennent. Que les biens qu'il acquiert soient créés par lui, ou qu'ils diminuent d'autant les biens des autres hommes, peu importe, pourvu qu'il les acquière sans blesser la morale convenue et les lois imposées par l'autorité. Tel est l'intérêt prochain, celui qui touche le commun des hommes ; ils ont considéré le reste comme peu important, ou comme trop au-dessus de leur portée pour s'en occuper. Ils n'ont vu de solides que les

C'est ce que fait sentir la fable du Cierge² de La Fontaine : Un d'eux, voyant la brique au feu durcie vaincre l'effort des ans, il eut la même envie ; Et, nouvel Empédocle aux flammes condamné Par sa propre et pure folie.

Il se lança dedans. Ce fut mal raisonné.

Ce cierge ne savait grain de philosophie.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

richesses personnelles j tout le reste a été mis par le vulgaire au rang des vaines spéculations.

Si, d'une autre part, nous considérons les richesses dans l'intérêt de la société, nous accorderons une juste attention aux richesses individuelles, car elles font le bien-être des particuliers qui sont des portions de la société; mais nous ne pourrions regarder les biens acquis par un particulier, comme un gain, qu'autant qu'il n'en résulte pas une perle équivalente pour d'autres particuliers. La société n'a rien acquis du moment que Tun perd ce que l'autre gagne. Les particuliers peuvent croire que l'essentiel est d'acquérir des richesses, sans qu'il soit besoin de s'informer de leur origine ; cet étroit calcul ne saurait satisfaire les véritables publicistes, ni aucun homme doué de quelque élévation dans l'aine. Ceux-ci veulent connaître la source des richesses qui doivent être perpétuellement produites, puisqu'elles sont destinées à pourvoir à des besoins qui se renouvellent sans cesse.

L'économie politique, en nous faisant connaître les lois suivant lesquelles les biens peuvent être créés, distribués et consommés, tend donc efficacement à la conservation et au bien-être non-seulement des individus, mais aussi de la société qui, sans cela, ne saurait présenter que confusion et pillage.

Les sociétés, dit-on quelquefois, ont marché sans que l'on sût l'économie politique : dès qu'on s'en est passé si longtemps, on peut s'en passer toujours. — Le genre humain, il est vrai, a grandi dans l'ignorance. Le corps social renferme, comme le corps humain, une force vitale qui surmonte les fâcheux effets de la barbarie et des passions. L'intérêt personnel d'un particulier a opposé de tous temps une barrière à l'intérêt personnel d'un autre particulier; et l'on a été contraint de produire des richesses, quand il n'a plus été possible de les dérober.

Mais qui ne voit que ce système de force opposée à la force n'est qu'un étal prolongé de barbarie, qui met les particuliers, et par suite les nations, dans une rivalité permanente, féconde en haines et bientôt en guerres privées et publiques, auxquelles des lois compliquées, des traités qui ne sont que des trêves, et des systèmes factices de balance politique, n'ont apporté que d'insuffisants remèdes? Chaque peuple, semblable à l'équipage d'un corsaire, n'a dû rêver que déprédations, sauf à se battre entre soi pour s'approprier les meilleures parts du butin, et recommencer de nouvelles violences pour satisfaire de nouveaux besoins.

Quel triste spectacle nous offre l'histoire ! Des nations sans industrie, manquant de tout, poussées à la guerre par le besoin, et s'égorgeant mu-

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

luellement pour vivre ; d'autres nations, un peu plus avancées, devenant la proie de celles qui ne savent que se battre; le monde constamment livré à la force, et la

force devenant victime d'elle-même; Tintelligence et le bon sens mal protégés, et ne sachant pas se prévaloir de l'ascendant I qui devrait leur appartenir; les principaux personnages d'un État, les

philosophes les plus respectés , n'ayant pas des idées de bien public ou d'humanité plus arrêtées que le vulgaire; Lycurgue tolérant le vol et ordonnant Toisivelé , Caton ne rougissant pas d'être usurier et marchand d'esclaves, et Trajaïi donnant des fêtes où il faisait égorger dix mille Gladiateurs et onze mille animaux'.

V oilà ce qu'était la société chez les anciens ; et lorsque les peuples, après s'être dévorés, jouissaient par hasard de quelque repos, il fallait, chaque fois, que la civilisation recommençât et s'étendît avec de lents progrès sans solidité comme sans garantie. Si quelques instants de prospérité se font apercevoir de loin en loin, comme pour nous consoler de l'histoire, nous . I ignorons à quel prix ils ont été achetés ; nous ne tardons pas à acquérir la

■j certitude qu on n'a pas su les consolider, et nous passons à notre aise, en

ï tournant quelques feuillets, sur de longs siècles de déclin, de souffrances,

(1 angoisses , cnicllement savourés par les hommes du temps , par leurs femmes, par leurs proches. On assure que les nations peuvent souffrir, mais qu'elles ne meurent i>as : quant à moi, je crois qu'elles meurent. Les peuples de Tyr, d'Athènes et de Rome ont péri dans une lente agonie : ce sont d'autres peuples qui, sous les mêmes noms, ou sous des dénominations nouvelles, ont peuplé les lieux que ces nations habitaient de leur vivant*.

Je ne parle point de la barbarie du moyen-âge, de l'anarchie féodale, des proscriptions religieuses, de cette universelle férocité où le vaincu était toujours misérable, sans que le dominateur fût heureux ; mais que trouvons-nous dans des temps où Ton se prétendait plus civilisé? Des gouver- I nements et des peuples tout-à-fait ignorants de leurs vrais intérêts , se

persécutant pour des dogmes insignifiants ou absurdes ; guerroyant par jalousie et dans la persuasion que la prospérité d'un autre était un obs- I tacle à leur propre félicité. On s'est fait la guerre pour une ville, pour une

' Diod., lib. XLVIII, 5 15.

» « L'amour de la patrie, la générosité, ont été des vertus communes chez les « anciens; mais la véritable philanthropie, l'amour dn bien et de l'ordre général,

« est un sentiment tout à fait étranger aux siècles passés « rCHASTEu,t x

de fa FélieHè publique, < hap. IX.)

al

JO CONSH)ÉIUTIO.\S (^KNFHALKS.

provinre, pour s'arracher une branche de commerce; on Ta faite ensuite pour se disputer des colonies ; puis, pour retenir ces colonies sous le joug ' ; toujours la guerre enfin.... tandis que les nations n'ont qu'à gagner à des communications amicales; qu'une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent; que les discordes sont fécondes en malheurs de toutes les sortes, sans aucun dédommagement, si ce n'est une vaine gloire et quelques dépouilles bien chétives quand on les compare aux fruits légitimes qu'un peuple peut tirer de sa production. Voilà ce qu'on a été, et voilà ce qu'on a fait.

Mais du momenlqu'on acquiert la conviction qu'un Étal peut grandir et prospérer sans que ce soit aux dépens d'un autre, et que ses moyens d'existence et de prospérité peuvent être créés de toutes pièces ; du moment qu'on est en état de montrer les moyens par lesquels s'opère cette création, et de prouver que les progrès d'un peuple, loin d'être nuisibles aux progrès d'un autre peuple , lui sont au contraire favorables , dès ce moment les nations peuvent avoir recours aux moyens d'exister les plus surs, les plus féconds, les moins dangereux ; et chaque individu, au lieu de gémir sous le faix des malheurs publics, jouit pour sa part des progrès du corps politique.

Voilà ce qu'on peut attendre d'une connaissance plus généralement répandue des ressources de la civilisation *, Au lieu de fonder la prospérité publique sur l'exercice de la force brutale, l'économie politique lui donne pour fondement l'intérêt bien entendu des hommes. Les hommes ne cherchent plus dès-lors le bonheur là où il n'est pas, mais là où l'on est assuré de le

trouver.

* On verra dans le cours de cet ouvrage, qu'il n'est nullement dans rinlérêl des nations que leurs gouvernements régissent des colonies ni même des provinces trop éloignées. Un monarque africain qui fait la guerre à une tribu voisine, et un potentat qui lève des troupes en Europe pour conquérir une île en Amérique, sont aussi insensés l'un que l'autre. Ils fout massacrer une partie de leurs sujets pour ne faire aucun bien au reste. Mais l'Africain fait moins de mal parce qu'il est moins puissant.

* Il n'est certainement pas permis de croire que les ressources de la civilisation soient entendues des administrations et de la plupart des particuliers, lorsqu'en parcourant quelques-uns des pays les plus civilisés de l'Europe, on est frappé de tant de disparates dans les villes, et qu'on rencontre dans les campagnes tant de chaumières de boue qui ressemblent plutôt à des huttes de sauvages, qu'aux habitations d'un peuple policé.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Déjà, depuis plusieurs années, l'Europe a commencé à rougir de sa barbarie. A mesure qu'on s'est occupé d'idées justes et de travaux utiles, les exemples de férocité sont devenus plus rares. Peu à peu la guerre a été dépouillée de ses rigueurs inutiles et de ses suites désastreuses ; la torture a été abolie chez les peuples civilisés, et la justice criminelle est devenue moins arbitraire et moins cruelle. Il est vrai que ces heureux effets sont dus plutôt aux progrès généraux des lumières, qu'à une connaissance plus parfaite de l'économie de la société. Cette dernière connaissance s'est souvent montrée étrangère à nos plus beaux génies. Aussi beaucoup de réformes désirables sont-elles toutes récentes, et beaucoup d'autres sont loin d'être accomplies.

Si les nations n'avaient pas été, et n'étaient pas encore coiffées de la balance du commerce et de l'opinion qu'une nation ne peut prospérer si ce n'est au détriment d'une autre, on aurait évité, durant le cours des deux derniers siècles, cinquante années de guerre ; et nous autres peuples nous ne serions pas maintenant panpiés, chacun dans notre enclos, par des armées de douaniers et d'agents de police, comme si la partie intelligente, active et pacifique des nations, n'avait pour but que de faire du mal. Nous sommes tous les jours victimes des préjugés du temps passé ; il semble que nous ayons besoin d'être avertis que nous touchons encore à cette triste époque, et que, si la barbarie qui nous poursuit, doit enfin lâcher prise, il ne faut pas que nous nous imaginions que ce puisse être sans efforts de notre part. Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain.

C'est donc l'instruction qui nous manque, et qui nous manque dans l'art de vivre en société. Si l'étude de l'économie politique était rendue assez sûre, assez facile pour faire partie de toutes les éducations, si elle se trouvaient achevée avant l'âge où l'on embrasse une profession, nous verrions les élèves, soit qu'ils fussent appelés à des fonctions publiques, soit qu'ils demeurassent dans une condition privée, exercer une influence bien favorable et bien grande sur les destinées de leur pays. Une nation n'est guère avancée, qui regarde les maux qu'elle endure comme des né-

cessités de fait, auxquelles il faut se soumettre quand le destin les envoie, de même qu'à la gèle et aux tempêtes. Sans doute une partie de nos maux tient à notre condition et à la nature des choses; mais la plupart d'entre eux sont de création humaine; au total, l'homme fait sa destinée.

Si nos institutions étaient toutes neuves, si nos sociétés s'élevaient fortifiées

22 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

d'après des plans combinés avec sagesse, il y aurait peu de choses à faire pour les maintenir en bon état : la prudence, à défaut de lumières, pourrait suffire; mais nos institutions se sont formées comme nos langues, par hasard, suivant les intérêts, et trop souvent suivant les passions du moment; de là, dans le corps politique, des maladies, des désordres contre lesquels il faut se prémunir et qu'il s'agit de guérir. Un homme sain peut se conduire d'après les simples conseils du bon sens; un vieillard infirme, sujet à mille maladies, ne peut se conserver sans le secours de l'art; et qu'est-ce que l'art sans la science? Du charlatanisme.

Faut-il être point dupe des charlatans, pour n'être point victime des intérêts privés, le public a besoin de savoir en quoi consistent ses propres intérêts. L'opinion publique une fois éclairée, le gouvernement est obligé de la respecter. L'opinion publique a une influence telle, que le gouvernement le plus puissant ne peut empêcher une loi de tomber en désuétude, si elle est contraire à l'opinion d'une population éclairée.

On voit que, si les nations ont subsisté jusqu'à présent sans étudier la structure des sociétés, ce n'est pas un motif pour des hommes raisonnables de rester perpétuellement étrangers à elle. Mais nous ne devons pas seulement guérir les maux guérissables; nous devons apprendre quels sont les biens nouveaux qu'on peut acquérir et dont l'état passé des sociétés ne fournissait pas même l'idée. Jusqu'au commencement du dix-septième siècle les rues de Paris n'avaient pas été pavées: fallait-il se passer éternellement de ce moyen de communication et de salubrité, parce qu'on s'en était passé jusque-là?

Supposerait-on qu'il suffit au bonheur des nations que ceux qui les gouvernent soient instruits? Peuvent-ils l'être quand la nation ne l'est pas? La remarque en a déjà été faite. Ceux qui sont nés pour exercer le pouvoir en sont rarement dignes. Trop de gens sont intéressés à fausser leur jugement dès l'enfance. Ceux qui usurpent le pouvoir ne valent guère mieux. Ce ne sont pas les lumières qui portent au limon des affaires, et

• Paris avait subsisté jusqu'à Louis XIII sans le Pôit-N'cuf; Melon deniamlc si c'était une raison pour ne pas le bâtir. On voit que celle objection a déjà un siècle d'antiquité. Et que d'amélioraliousop<Tées depuis uu siècle! Bien d'autres encore s'opéreront jusqu'à ce qu'un nouveau siècle soit écoulé; et il se trouvera alors, comme aujourd'hui, des partisans des ancieus errements qui répéteront de nouveau que c'est folie que de vouloir être mieux.

® Traité d'économie politique^ discours préliminaire.

CONSIDÉRAITUNS GENERALES. 33

quand une fois on y est parvenu, on fait peu de cas des lumières ; on a trop peu de temps pour étudier ; on est trop avancé en âge pour s'instruire ; la puissance déprave presque inévitablement ceux qui l'exercent : les principes ont quelque chose de trop inflexible pour convenir à la puissance; elle préfère ce qui la flatte ; elle exploite les vices et les préjugés du vulgaire, loin de les corriger. En admettant que César et Bonaparte fussent plus avancés que leur siècle (ce que je suis loin d'accorder), quel régime ont-ils légué à leur pays? Sr les lumières eussent été généralement répandues à Rome et dans la France, au lieu de s'appuyer sur la cupidité d'un petit nombre de fonctionnaires publics', sur l'humeur guerrière du peuple, ils auraient fonde leurs institutions sur rinierêl bien entendu du plus grand nombre, et longtemps elles eussent fait la prospérité du pays.

L'influence que l'économie politique exerce sur les qualités morales des individus, n'est pas moins remarquable que son influence sur les institutions publiques. La civilisation, il est vrai, multiplie nos besoins; mais en même temps elle nous fournit les moyens de les satisfaire; et une preuve que les biens qu'elle nous offre sont proportionnellement supérieurs à ceux qui naissent de tout autre mode d'existence, c'est que chez les peuples civilisés, éclairés et industriels, non-seulement un bien plus grand nombre de personnes sont entretenues, mais chacune d'elles est entretenue avec plus d'abondance que dans toute autre situation*.

Sans examiner Jusqu'à quel point la civilisation et les lumières qu'elle mène à sa suite sont favorables aux mœurs, je ferai remarquer que les moyens indiqués par l'économie polilique pour satisfaire régulièrement et progressivement nos besoins, contribuent tous à donner à la force, à l'activité, à rinelligence des hommes une direction salulaire. Elle prouve

* Petit comparé à la nation, mais beaucoup trop grand comparé aux besoins d'un peuple.

* On opposera à cette assertion des exemples particuliers d'une affreuse misère qui se rencontre chez des peuples policés. Mais qu'on les compare à ce qu'on peut rencontrer chez des peuples moins avancés. Quelle nation civilisée voit, dans des moments de disette, périr de faim et de misère la moitié de sa population, comme il y en a eu des exemples chez les peuples barbares? Il finit donc, généralement parlant, qu'il s'y trouve plus de ressources : d'immenses contrées en Amérique sont désertes par le défaut de civilisation, et deviennent très peuplées quand la civilisation y pénètre.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

que, parmi ces moyens d'existence, les seuls qui soient utiles, féconds, durables, sont ceux desquels il résulte une création et non une spoliation ; que la mauvaise foi, la violence ne procurent que des avantages non moins précaires qu'ils ne sont honteux ; que ces avantages sont surpassés par les maux qu'ils entraînent ; que nulle société ne pourrait subsister si le crime devenait le droit commun, et si le vice corrompait les mœurs du plus grand nombre. En démontrant le pouvoir de ce travail intelligent qu'on désigne sous le nom d'industrie elle le met en honneur, elle décrie toutes les actions oiseuses ou nuisibles. L'industrie, à son tour, rend indispensables les relations d'homme à homme; elle leur enseigne à s'aider mutuellement, au lieu de s'entre-détruire, comme dans l'état sauvage qu'on a si peu raisonnablement nommé l'état de nature; elle adoucit les mœurs en procurant l'aisance; en montrant aux hommes ce qu'ils ont à gagner à s'attacher les uns aux autres, elle est le ciment de la société.

On ne peut espérer qu'en éclairant les hommes sur leurs vrais intérêts, on puisse les préserver de tous les maux qui tiennent à leur nature et à la nature de la société ; je ne me flatte pas qu'on réussisse jamais à les affranchir de cette universelle infirmité, la vanité personnelle ou nationale, qui depuis le siège de Troie jusqu'à la campagne de Russie, a disputé à la cupidité le triste honneur de faire répandre le plus de sang et couler le plus de larmes. Cependant on peut croire qu'un jour le progrès des sciences morales et politiques en général, et l'amélioration des institutions sociales qui en sera la suite, parviendront à donner à un penchant dangereux une direction moins funeste, et changeront une jalousie coupable en une salutaire émulation.

Toujours est-il vrai que toutes les dispositions bienveillantes qui peuvent exister chez les hommes , sont favorisées par les lumières du genre de

celles que répand l'économie politique.

Cependant, au milieu des bons effets qu'il est permis d'attendre de la propagation de ses principes, il convient, je crois, de se préserver d'une prétention élevée par un grand nombre d'économistes, qui ne voient dans cette science que l'art de gouverner, ou de diriger le gouvernement dans la route du bien public. Je pense qu'on s'est mépris sur son objet. Elle est sans doute bien propre à diriger les actions des hommes; mais elle n'est pas proprement un art, elle est une science; elle enseigne ce que sont les choses qui constituent le corps social, et ce (lui résulte de l'action qu'elles exercent les unes sur les autres. Sans doute cette connaissance est très

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

profitable aux personnes qui sont appelées à en faire des applications en grand; mais c'est de la même manière qu'elles font usage des autres lois qui ont été trouvées, en physique, en chimie, en mathématiques. Parce qu'on profite des lumières acquises dans ces diverses branches de connaissances, est-on fondé à dire qu'elles donnent des conseils? La nature des choses, fière et dédaigneuse aussi bien dans les sciences morales et politiques, que dans les sciences physiques, en même temps qu'elle laisse pénétrer ses secrets au profit de quiconque l'étudie avec constance et avec bonne foi, poursuit de toute manière sa marche, indépendamment de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. Les hommes qui ont appris à la connaître, peuvent, à la vérité, mettre la partie agissante de la société sur la voie de quelques applications des vérités qui leur ont été révélées; mais supposant même que leurs yeux et leurs inductions ne les aient pas trompés, ils ne peuvent connaître les rapports innombrables et divers qui font de la position de chaque individu, et même de chaque nation, une spécialité à laquelle nulle autre ne ressemble sous tous les rapports. Tout le monde, selon la situation où chacun se trouve, est appelé à prendre conseil de la science; personne n'est autorisé à donner des directions. Une science n'est que l'expérience systématisée, ou, si l'on veut, c'est un amas d'expériences mises en ordre et accompagnées d'analyses qui dévoilent leurs causes et leurs résultats. Les inductions qu'en tirent ceux qui la professent peuvent passer pour des exemples, qui ne seraient bons à suivre rigoureusement que dans des circonstances absolument pareilles, mais qui ont besoin d'être modifiés selon la position de chacun. L'homme le plus instruit de la nature des choses, ne saurait prévoir les combinaisons infinies qui amènent incessamment le mouvement de l'univers.

Cette considération a échappé aux économistes du dix-huitième siècle, qui se croyaient appelés à diriger le gouvernement des nations*, et mal-

* L'impératrice de Russie, Catherine II, curieuse de connaître en détail le système des partisans de Quesnay, engagea Mercier de la Rivière, un des inlérirèies de celle doctrine, à venir, en 1775, la rencontrer à Moscou, où elle allait l>our son couronnement. Il s'y rendit en louie haie; et s'imaginant qu'il allait refondre la législation de la Russie, il commença par louer trois maisons conti-

guës dont il changea toutes les dislribulions, écrivant au-dessus des portes de ses nombreux appartements, ici : département de l'intérieur; là département de /a ailleurs : département des finances, etc. Il adressa aux gens qu'on lui

désigna comme instruits, l'invitation de lui apporter leurs litres pour obtenir les

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

heureusemeiii aussi à quelques économistes plus modernes qui, sous ce

rapport du moins, ne me semblent pas avoir compris le but et la dignité de la sci
'iice.

Ou pourrait croire que des vérités fondées sur une observation exacte et une analyse rigoureuse , même accompagnée de développements et d'exemples, ne sont pas aussi utiles que des conseils plus directs qui ne laissent aucun doute sur la marche qu'un gouvernement doit tenir; mais l'autorité des choses est supérieure à l'autorité des hommes, quelque éminents qu'on les suppose. Elle révolte moins l'amour-propre des riches et des puissants , et cependant elle est plus sévère. Les savants peuvent être flatteurs, dit un de nos auteurs modernes'; mais les sciences ne flattent personne. On se soumet à leurs décrets, parce qu'on ne peut pas s'élever contre une force majeure. On peut quelquefois secouer avec succès le joug d'un despote; on ne se révolte point impunément contre la nature des choses.

Je conviens qu'en même temps que les hommes voient quel est le bon parti, leurs préjugés, leurs vices, leurs passions, font qu'ils embrassent le mauvais. Mais ce malheur ne dépend pas de la forme que revêtent les conseils; les mêmes inconvénients empêchent qu'on suive les indications les plus directes, et une indication directe n'a pas même la force d'une indication détournée, lorsque celle-ci porte avec elle la conviction. En dernier résultat, le triomphe le moins douteux est celui de la vérité. Elle finit par être écoutée, et il n'est aucun gouvernement qui ne rentre, de gré ou de

force, dans une bonne route, quand il est bien démontré qu'il en suit une mauvaise*.

emplois dont il les croirait capables. Il agissait conséquemment aux principes de la secte, qui se croyait appelée à mettre les principes en application. Mais en supposant que les maximes des économistes de Quesnay eussent été fondées sur la nature des choses, un ancien intendant de la Martinique ne pouvait pas régenter la Russie, en faisant abstraction de son climat, de son sol, de ses habitudes, de ses lois, qu'il ne connaissait pas à fond. L'impératrice convint avec -I. de Segur, depuis ambassadeur de France en Russie (Voyez ses Mémoires, tome III, page 38), qu'elle profita des conversations de M. de la Rivière et qu'elle reconnut généreusement sa complaisance : mais en même temps elle écrivait à > olta.re : « Il nous supposait marcher à quatre pattes ; et, très poliment, il s'était

donne la peine de venir pour nous dresser sur nos pieds de derrière. »

* Charles (bonite.

* Je m'appuie volontiers sur l'opinion d'un homme aussi judicieux et aussi < onsciencieux que celui que je viens de citer. « La méthode analytique, dit-il ,

CONSIDÉRATIONS CÉNÉRALCS.

Les gouvernements les plus despotiques sont eux-nièncs iuuéressês à connaître la nature des choses dans ce qui à rapport à l'économie des sociétés. Il est vrai qu'ils peuvent s'emparer d'un moyen de succès au profit personnel de ceux qui gouvernent, plutôt qu'au profit du public. Cependant les nations ont ce bonheur que les despotes ne peuvent recueillir les fruits des saines doctrines eu économie politique, sans que leurs peuples ne commencent par les goûter. Un potentat ne saurait le>er de fortes contributions, sans que ses sujets, cultivateurs, manufacturiers et commerçants , n'aient de gros revenus ; et les gens qui cultivent l'industrie ne sauraient avoir de gros revenus, à moins qu'ils ne soient bien traités par l'autorité , et ne jouissent dans leurs actions privées d'une sécurité parfaite et d'une assez grande dose de liberté'. Henri I\ ne lut pas un des

« agit dans les sciences morales de la même manière qu'elle agit dans les autres. « Fille ne donne ni préceptes, ni conseils, elle n'impose ni devoirs, ni obligations, « elle se borne à exposer la nature, les causes et les conséquences de chaque « procédé. Elle n'a pas d'autre force que celle qui appartient à la vérité. Mais « il faut bien se garder de croire que pour cela elle soit impuissante : I effet « qu'elle produit est, au contraire, d'autant plus irrésistible, qu'elle commande « la conviction. Lorsque les savants ont eu découvert la puissance de certaines « machines, refficacité de certains remèdes, il n a pas été nécessaire, poui les faire adopter, de parler de devoirs et de faire usage de la force ; il a suffi d en « démontrer les effets. De même,

en morale et en législation, le meilleur moyen « de faire adopter un bon procédé et d'en faire abandonner un mauvais, est de « montrer clairement les causes et les effets de l'un et de l'autre. Si nous sommes

« exempts de certaines habitudes vicieuses, si nous avons vu disparaître quelques « mauvaises lois, c'est à l'emploi de ce moyen que nous devons l'attribuer. » (Ch. Comte, Traité de Législation 1, chap. 2.)

* Un despote, par exemple, qui veut que l'industrie prospère dans ses États, doit permettre à chacun d'aller, de venir, de sortir, de rentrer, avec aussi peu de frais et de formalités qu'il est possible. L'Autriche n'atteindra jamais un très haut degré de prospérité, à cause de sa police et de ses prisons d'État. La Toscane au contraire prospère, parce que, bien que gouvernée despotiquement, clic l'est dans l'intérêt de la nation, qui est le même que celui du prince. Voici ce qu'en dit un voyageur récent ;

« Arrivés à Radicofani, le point le plus élevé de la Toscane, nous nous arrê- « tâmes à une auberge excellente... Dans les fertiles États romains et dans le royaume de Naples, une auberge située en pareil lieu eût été sale et pauvre, « et, de plus, un coupe-gorge... Au milieu de celte tristesse de la nature, on ne

UKNSIDKKAMO.NS GKNtRAĬ.ES.

moins d'espérer des rois de France, et cependant la France prospéra sous son règne, parce qu'on n'y iracassait pas les particuliers. Nous voyons au contraire Je-hoinet-Ali , pacha d'Egypte, ruiner le sol le plus fertile de l'univers, en y appelant l'industrie de toutes parts. Mais il sacrifie les intérêts des particuliers à ce qu'il croit être ses propres intérêts. Admirateur de Bonaparte, il se mêle de tout : tout périt dans ses mains, malgré ses talents qui ne sont pas communs ; et lui-même se trouvera enveloppé dans la détresse où il aura plongé son pays.

Où dit que les nations ne peuvent prospérer qu'avec la liberté; et sans doute la liberté politique est, de tous les régimes, le plus favorable aux développements d'une nation ; mais pourquoi jeter dans le découragement les peuples qui n'en jouissent pas, en leur persuadant qu'au malheur d'être sujets, ils doivent nécessairement ajouter celui d'être misérables? Qu'ils sachent au contraire que, si les connaissances économiques se répandent généralement assez pour qu'elles débordent dans les palais des rois, les rois rendront plus doux le sort des peuples, parce qu'ils comprendront

mieux alors en quoi consistent leurs propres intérêts, qu'ils entendent on général assez mal.

Il ne faut cependant pas qu'on s'imagine qu'un despotisme, même éclairé, puisse faire fleurir les nations à l'égal d'un régime où les intérêts nationaux sont consultés avant tout. Une nation, comme une cour, peut elle ignorante, peut avoir été mal élevée, peut se laisser dominer par ses passions; mais elle veut toujours de bonne foi le bien public. Elle est directement intéressée à ne placer que des gens éclairés et des hommes d'honneur dans les fonctions importantes ; tandis qu'un despote peut vouloir mettre en place des intrigants adroits et sans pudeur; ils ont à soutenir une autorité que la raison ne justifie pas toujours, et des préjugés ou des passions qu'elle condamne. Lorsqu'il y a des castes ou des corps privilégiés,

« (rencontre pas du moins de malfaiteurs pendus ou à pendre, de ces épouvantables trophées de la justice criminelle, si communs entre Naples et Borne... » Les gens que nous rencontrons paraissent mieux nourris, plus contents, et « pourtant celle oasis morale de la Toscane, située au milieu de l'Italie, ne jouit « pas d'un gouvernement plus libre que le reste; le souverain y est tout aussi « absolu que les princes ses voisins, dont les sujets ne sont pas cependant de « moitié aussi soumis. Pourquoi donc ceux-ci n'essaient-ils pas de sa méthode, « puisque ce ne serait pas aux dépens de ce pouvoir absolu auquel ils tiennent « tant? » (L. SIMOND, Voyages en Italie, tome II, page 333.)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

o) 1) CUI SC dispenser d'avoir du mérite pour parvenir ; la catégorie dans laquelle on se trouve suffit pour vous valoir. Sous le régime de l'égalité, on est jugé suivant d'autres règles. Les hommes y sont classés selon leur mérite, et quand le mérite leur manque, ils sont classés sévèrement.

C'est alors que les législateurs, les administrateurs de la chose publique qui demeurent étrangers aux principes de l'économie sociale, courent le risque d'être assimilés à ces charlatans de médecine, qui, sans connaître la structure du corps humain, entreprennent des guérisons, des opérations qui coûtent la vie à leurs malades, ou les exposent à des infirmités (quelquefois pires que la mort. L'homme d'État ignorant doit être détesté plus que le charlatan lui-même, si l'on compare l'étendue des lavages causés par leur impéritie.

Ce l'est pas tout : dans le traitement du corps humain, l'effet suit immédiatement la cause, et l'expérience se répète tous les jours. Sans connaître la nature du quinquina ni celle de la fièvre, nous savons que ce médicament guérit cette maladie, parce que l'expérience en a été mille fois répétée, parce qu'on a pu dégager l'action d'un spécifique, de l'action de tous les autres remèdes, et savoir ainsi quel est celui auquel on devait attribuer la guérison. Mais dans l'économie des nations, on

ne peut, sans danger, suivre les conseils de l'empirisme ; car on n'y est pas maître et de répéter les expériences, et jamais on ne peut les dégager des accessoires qui exercent quelquefois une telle influence, qu'ils changent absolument les résultats. C'est ainsi que la prospérité croissante de l'Europe, depuis trois siècles, a été attribuée par l'ignorance, aux entraves mises au commerce; tandis que les publicistes éclairés savent qu'on en est redevable aux développements de l'esprit humain et de l'industrie des peuples. Cette vérité ne peut être empiriquement prouvée ; elle ne peut sortir que de la nature des choses et d'une analyse exacte : il faut donc connaître cette nature des choses, et l'on peut dire qu'il n'est aucun genre de connaissances où l'expérience puisse moins se passer de la science.

C'est pour cette raison qu'il est aisé de prévoir que les publicistes qui négligeront de se tenir au courant des progrès récents de l'économie politique, partageront le discrédit des hommes d'État qui la négligeront. Tout écrivain qui travaille pour l'instruction générale, exerce une sorte de magistrature dont l'autorité est proportionnée à ses connaissances et à ses talents. Quelle confiance peut mériter un publiciste qui ne connaît pas la matière dont il raisonne, c'est-à-dire le corps social vivant? Il est permis de croire qu'avant peu il sera honteux de ne pas connaître les principes

io

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

de l'économie des nations, et de parler des phénomènes qu'elle présente, sans être en état de les rattacher à leurs véritables causes.

« Les lois qui règlent le mouvement des astres, dit M. Macculloch *, sont l'objet d'une étude justement honorée, bien que nous ne puissions pas exercer la plus petite influence sur la marche des planètes, et qu'elle n'ait qu'un rapport très faible et très indirect avec notre bien-être. Mais les lois qui président à la marche de la société, qui font qu'un peuple avance vers la prospérité ou recule vers la barbarie, ont des rapports directs avec notre condition, et nous éclairant sur les moyens de la rendre meilleure, doivent nous intéresser bien plus vivement.

« La prospérité d'une nation ne dépend pas autant de l'avantage de la situation, de la salubrité du climat, de la fertilité du sol, que du génie inventif, de la persévérance et de l'industrie des habitants, et par conséquent des mesures propres à protéger le développement de ces qualités. Un bon système économique balance une foule d'inconvénients; par lui des régions inhospitalières se couvrent d'une population nombreuse, abondamment pourvue de toutes les douceurs de la vie, élégante

dans ses mœurs et cultivée dans ses goûts : mais, sans un bon régime, les dons les plus précieux de la nature ne servent à rien ; le sol le plus fertile , le climat le plus heureux n'empêchent pas un peuple de croupir dans l'ignorance, la misère et la barbarie. »

Au reste, nous avons lieu de nous applaudir des rapides progrès que la science sociale a faits dans le cours d'une seule génération. Elle en fera beaucoup d'autres : les hommes les plus exercés de chaque nation, semblables à ces pionniers de l'Amérique septentrionale , marchent devant ; et le travail les suit en défrichant et en repoussant les sauvages dont le pouvoir s'affaiblit tous les jours. Quelques arbres antiques et majestueux succombent dans cette marche des nations ; mais, à la place qu'ils occupaient , la prospérité vient s'asseoir sous de plus riants ombrages.

L'organisation sociale se perfectionnera d'autant plus sûrement, que dans les sociétés modernes, des populations plus nombreuses, des besoins plus étendus, des intérêts plus compliqués, la division du travail qui en est la suite, veulent que le soin de veiller aux intérêts généraux devienne une occupation à part. Le gouvernement représentatif peut seul répondre aux besoins des sociétés, et lui-même en offrant des garanties nécessaires, en ouvrant la porte aux améliorations désirables, est un puissant

* À Discourir on (he science of political Economy,

CONSIDÉRATIONS (; ÉNÉHA1.ES,

moyen de prospérité ; il finira par être adopté partout ; ou, si quelque nation est assez retardée pour ne point le réclamer, elle restera en arrière de toutes les autres , semblable à ce marcheur paresseux ou maladroit , qui cloche au milieu d'une troupe en mouvement, et se trouve devancé et froissé par tout le monde.

Les principes de l'économie politique ne sont pas moins favorables à l'administration de la justice, qu'aux autres branches du gouvernement. La société , les biens qui la font subsister, ne sont-ils pas la matière sur laquelle s'exercent les lois civiles et criminelles ? Sans la connaissance des intérêts de la société, les magistrats ne seraient, comme les sbires de la police, que les instruments aveugles du pouvoir arbitraire ; il faudrait les comparer à ces projectiles qui parlent d'une bouche à feu , pour tuer au hasard le bon droit comme le mauvais.

L'économie politique peut seule faire connaître les vrais rapports qui lient les hommes en société ; si elle décrédite les mauvaises institutions , elle prête une nouvelle force aux bonnes lois, à une bonne jurisprudence. Elle asseoit les droits de la

propriété sur ses vrais fondements ; elle y rattache celle des talents, celle des clientelles, celles des inventions nouvelles. Elle fait connaître les principes du droit dans les questions que font naître l'intérêt des capitaux, le revenu des terres, les manufactures et le commerce. Elle montre dans tous ces cas les marchés sont légitimes, c'est-à-dire, dans quels cas les conditions des marchés sont le prix d'une concession réelle, ou ne sont le prix de rien. Elle détermine l'importance des arts, et les lois que leur exercice réclame. La lithographie n'est-elle pas entrée dans notre législation? et, si l'on parvenait à se diriger au travers des airs, ne faudrait-il pas faire sur les clôtures, sur les passe-ports, sur les douanes, des lois différentes de celles que nous avons?

Les considérations qui précèdent ne permettent pas de douter de l'heureuse influence d'une étude un peu générale de l'économie politique, sur les institutions d'un peuple ; et l'on ne peut pas douter davantage de l'influence que de sages institutions exercent sur le sort des particuliers et des familles. Quand un pays prospère, on remarque plus d'aisance dans les ménages, les enfants s'élèvent plus facilement, s'établissent plus tôt, et rencontrent moins d'obstacles dans le cours de leur carrière. Mais, il faut l'avouer, le commun des hommes est peu frappé des rapports qui existent entre le bien général et les intérêts particuliers. Lorsqu'on parcourt les provinces de certains pays, on a souvent lieu d'être confus en voyant les habitants d'une ville prendre feu pour les intérêts de leur lo-

ri

■14 (:Ü^S1ÜÉR.\Ï10^■S (;tNÉRALES.

(■alité, ou des classes dont ils font partie, et, pourvu (que leur vanité nationale ne soit pas blessée, demeurer indifférents à ce qui touche aux intérêts de leur nation ou de l'humanité. L'intérêt général pour eux est une abstraction, un intérêt étranger, comme celui qu'on prend à une comédie, à un roman.

Certes, un homme qui ne s'intéresserait pas à sa famille, à sa commune, serait très coupable ; je crois même que le maintien de la société dépend du soin qu'on en prend ; mais il faut que ce soin s'accorde avec les intérêts généraux ; et une certaine dose de lumières est indispensable pour que l'on comprenne jusqu'à quel point ces intérêts se confondent. Lorsqu'une fois ce point est bien compris, tout en réclamant une justice partielle, on peut faire valoir ce qu'elle a d'intéressant pour le bien général ; on est en état de justifier à sa réclamation le plus puissant de tous les appuis, celui du grand nombre; on associe à sa cause le pays tout entier; bien mieux, on y associe les hommes de tous les pays. On est capable alors d'être juge

dans sa propre cause ; car une réclamation que l'intérêt général repousse, est injuste.

Les connaissances en économie politique ont d'autres bons effets pour les hommes qui les possèdent, indépendamment de leurs rapports avec le public. Elles suppléent à l'expérience dans beaucoup de cas ; à cette expérience qui coûte si cher et que l'on n'acquiert bien souvent qu'à l'époque de la vie où l'on cesse d'en avoir besoin ! Pour quiconque est au fait de la nature des choses, de la manière dont les phénomènes s'enchaînent dans le cours de la vie, les événements qui semblent les plus extraordinaires aux yeux de l'ignorance, ne sont plus que le résultat naturel des événements qui les ont précédés. Les conséquences des circonstances au sein desquelles nous vivons, conséquences que le vulgaire ne soupçonne pas, sont aisément prévues par celui qui sait rattacher les effets à leurs causes. Or, quelle que soit la profession qu'on exerce, quel immense parti ne peut-on pas tirer de cette prévision plus ou moins parfaite, plus ou moins sûre, de l'avenir ! Suis-je négociant ? Les gains et les pertes que je ferai dépendront de l'opinion plus ou moins juste que je me serai formée du prix futur des choses. Suis-je manufacturier ? De quelle importance n'est-il pas pour moi de connaître les effets de la concurrence des producteurs, de la distance des lieux d'où je tire mes matières premières, de ceux où je place mes produits, de l'influence des moyens de communication, du choix des procédés de la production ?

Il résulte bien en général de l'étude de l'économie politique qu'il con-

CONSIDÉRATIONS (ÉCONOMIQUES ; Ç)

vient aux hommes, dans la plupart des cas, d'être laissés à eux-mêmes, parce que c'est ainsi qu'ils arrivent au développement de leurs facultés ; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent recueillir un grand avantage de la connaissance des lois qui président à ce développement. S'il faut connaître l'économie d'une ruche pour en tirer parti, que sera-ce de l'économie de la société qui tient à tous nos besoins, à toutes nos affections, à notre bonheur, à notre existence ? (L'homme n'est pas intéressé à découvrir le fort et le faible de la situation sociale où le sort l'a placé ? ou bien à faire choix d'une profession pour lui-même ou pour ses enfants ? ou bien à porter un jugement sur celles qu'exercent les personnes avec lesquelles il a des relations d'affaires ou d'amitié ? Si l'on considère le grand nombre de personnes qui se ruinent, même en travaillant courageusement, même en faisant preuve de beaucoup d'adresse et même d'esprit, on sentira qu'elles doivent nécessairement ignorer la nature des choses à beaucoup d'égards, ainsi que l'application que chacun fait en faire à sa position personnelle. Le capitaliste, le propriétaire foncier

peuvent-ils n'être pas curieux de connaître ce qui fonde leurs revenus? Peuvent-ils être indifférents aux suites d'une opération sur les monnaies, ou de toute autre mesure prise par le gouvernement? Ne doivent-ils pas souhaiter d'avoir un avis éclairé dans les assemblées dont ils font partie, soit comme administrateurs, soit comme actionnaires, soit même comme conseils?

On peut se représenter un peuple ignorant des vérités prouvées par l'économie politique, sous l'image d'une population obligée de vivre dans un vaste souterrain où se trouvent également enfermées toutes les choses nécessaires au maintien de la vie. L'obscurité seule empêche de les trouver. Chacun, excité par le besoin, cherche ce qui lui est nécessaire, passe à côté de l'objet qu'il souhaite le plus, ou bien le foule aux pieds sans l'apercevoir. On s'écartere sans s'appeler sans pouvoir se rencontrer. On ne réussit pas à s'entendre sur les choses que chacun veut avoir; on se heurte, arrache; on les déchire; on se déchire même entre soi. Tout est confusion, violence, dégâts..., lorsque tout à coup un rayon lumineux pénètre dans l'enceinte; on rougit alors du mal qu'on s'est fait; on s'aperçoit que chacun peut obtenir ce qu'il désire; on reconnaît que ces biens se multiplient d'autant plus que l'on se prête des secours mutuels. Mille motifs pour s'aimer, mille moyens de jouir honorablement, s'offrent de toutes parts: un seul rayon de lumière a tout fait. Telle est l'image d'un peuple plongé dans la barbarie; tel il est quand il devient éclairé.

Ce ne sont point les sciences, dit-on quelquefois, ce sont les arts

C'est l'ignorance.

utiles qui amènent la prospérité; les généralités ne servent à rien, nous ne voyons que des spécialités. — Sans doute il est indispensable à tout homme de posséder les connaissances spéciales qu'exige sa profession. Mais ces connaissances spéciales ne suffisent pas: elle ne sont qu'une routine aveugle, lorsqu'on ne sait pas les rattacher au but qu'on se propose, aux moyens dont on peut disposer. Nous ne sommes pas appelés à exercer nos arts au milieu d'un désert. Nous les exerçons au sein de la société et pour l'usage des hommes; il faut donc étudier l'économie de la société dans laquelle nous sommes, pour ainsi dire, plongés, et d'où dépend perpétuellement notre sort. L'état de société développe des intérêts qui se confondent, d'autres intérêts qui se croisent, de même qu'il y a dans la chimie des substances qui se combinent et d'autres qui se neutralisent. Pour en bien connaître le jeu, pour que notre instruction soit complète, il faut que nous connaissions tous les éléments dont la société se compose, et ce qui résulte de leur combinaison.

On vante l'industrie de certaines nations, et l'on s' imagine que leur supériorité à cet égard ne consiste que dans des procédés d'exécution plus parfaits. Sans doute

les procédés matériels ont leur importance ; mais les plus grands succès de l'industrie, et la prospérité qui en est la suite, sont dus à l'entente de l'économie industrielle, qui n'est que l'application de l'économie politique aux choses qui tiennent à l'industrie. Sous ce point de vue, une nation plus industrielle qu'une autre, se distingue par un esprit plus calculateur ou mieux calculateur, par un jugement plus sûr dans le choix de ses entreprises et dans les moyens qu'elle met en usage pour réussir; elle se distingue encore par un esprit de conduite, élément essentiel de succès en tout genre ; d'où il résulte, chez elle, plus d'assurance pour entreprendre et plus de persévérance pour continuer ; car il est impossible de continuer une entreprise mal conçue et mal dirigée *.

On est facilement ébloui par les miracles de l'industrie. Nous avons vu l'homme s'élever dans les airs et plonger sous les eaux ; il a traversé l'Océan sans voiles et sans rames; des voiturins[^] cheminent sans chevaux ; des machines à vapeur semblent donner des signes d'intelligence; mais, pour que tout cela tourne au profit des nations et des individus il faut

' L'économie politique n'enseigne pas le calcul ; mais elle fournit les données sur lesquelles doit porter le calcul ; et surtout elle donne le jugement, autre espèce de calcul qui porte sur des quantités qu'il est impossible de déterminer exactement, mais dont l'existence ne peut être contestée.

•II

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. §5

que tant de moyens surprenants soient dirigés par les lumières de l'économie politique; sans ses conseils éclairés, les plus brillantes expériences, les procédés les plus ingénieux peuvent n'être que de dangereuses amorces.

Les savants cherchent à la vérité à faire connaître le procédé le plus économique; ils ne négligent pas d'indiquer celui qui épargne le plus la force et la matière, celui qui arrive le plus tôt et avec le moins d'effort au résultat le plus grand ; mais le résultat pour eux, c'est la chose produite . et la chose produite n'est pas toujours la richesse produite. La question n'est pas seulement de produire au meilleur marché, mais de savoir si une chose, même lorsqu'elle est produite au meilleur marché, vaut ses frais'. Il faut savoir si le meilleur moyen de l'obtenir est de la créer directement, ou si il ne convient pas mieux de se la procurer par la voie de l'échange et en fabricant d'autres produits tout à fait différents. Dès-lors la question économique se dégage de ce qui tient aux procédés de l'art.

L'administration des entreprises particulières a plus d'influence sur leurs succès, même que les procédés de l'art. On voit des entrepreneurs se ruiner, avec les mêmes procédés, dans le même lieu et pouvant disposer des mêmes moyens qui suffisent à d'autres pour faire de brillantes fortunes, l'industrie consiste moins peut-être dans les procédés techniques d'un art que dans l'esprit de conduite, qualité qui s'applique à tous les genres de productions, à la production agricole, à celle que nous devons au commerce, aussi bien qu'à celle qui résulte des arts manufacturiers. On verra même qu'elle s'applique aux arts libéraux, aux fonctions publiques, et même à des services purement intellectuels et moraux.

Or, l'esprit de conduite résulte d'une certaine fermeté de caractère

combinée avec une juste appréciation des choses, fruit des études économiques.

Ces études n'apprennent pas à tirer un bon parti d'une mauvaise situation ; mais elles en font connaître les difficultés, elles découvrent même des impossibilités, et sous ce point de vue elles sont encore utiles : elles

économie politique, on en aura la preuve dans plusieurs endroits de cet ouvrage, explique fort bien les crises commerciales qui ont affligé la France et l'Angleterre à différentes époques, et ces engorgements de marchandises dont les manufacturiers ont tant souffert. On peut donc prévoir le retour et, jusqu'à un certain point, atténuer l'effet de ces circonstances difficiles

3^{ti} CONSIDERATIONS (MINÉRAI. RS.

épargnent les vains efforts qu'on tenterait pour les vaincre. Il est bon de connaître les circonstances dont on ne peut attendre que de frivoles résultats, afin de ne pas attacher à ces circonstances plus d'importance qu'elles ne méritent.

Tels sont, sous le rapport des intérêts généraux, comme sous celui des intérêts particuliers, les fruits qu'on peut tirer de l'étude de l'économie politique. Sans doute ce genre de savoir s'acquiert à la longue par l'expérience, comme tout autre ; mais il a fallu quatre mille ans pour acquérir par cette voie ce que nous savons aujourd'hui. L'expérience est une manière d'apprendre excessivement longue et dispendieuse, car on ne fait pas une seule faute qu'on ne la paie chèrement. Je suis persuadé que cette étude sera bientôt le complément nécessaire de toute éducation libérale ; on voudra se soustraire à un désavantage pareil à celui dont gémissent les personnes qui ne savent pas lire, lorsqu'elles sont entourées de gens qui jouissent de ce moyen d'information. Mais un si rapide aperçu ne suffit pas pour faire sentir tous les avantages qu'on en peut tirer ; ils s'offriront en foule à la lecture de cet ouvrage.

Les jeunes gens surtout peuvent en recueillir un grand fruit. Que les jeunes gens y prennent garde : ils sont destinés à vivre, à travailler dans un siècle plus avancé que celui dans lequel ont vécu leurs pères. On raffine sur tout ; et ceux d'entre eux qui n'auront pas des idées très justes et un peu étendues sur leur situation personnelle , sur la nature de leurs occupations, sur le degré d'importance qu'elles peuvent avoir, ou n'avoir pas, dans le monde, seront facilement devancés par d'autres plus instruits. Toutes les lumières se tiennent. Les progrès de l'économie politique sont dus à l'application qu'on a faite de la méthode analytique et expérimentale aux sciences morales et politiques ; et réciproquement des idées plus exactes sur d'autres points dépendront des progrès de l'économie politique. Elle est maintenant entrée dans le domaine de l'esprit humain , et marchera comme lui.

Après nous être convaincus de l'extrême importance des connaissances économiques et des grands avantages que leur propagation promet aux nations, il ne sera pas inutile de remarquer les obstacles qui retardent leur progrès.

En chaque occasion les notions erronées avec lesquelles on a été bercé, qu'on a entendu répéter mille fois, que l'on trouve consignées dans une multitude de livres, les fausses significations que l'usage commun attache

CONSIDERATIONS (GÉNÉRALES. 37

à certains mots, assiégent l'esprit quoi qu'on fasse*. Elles le replongent dans les brouillards et dans le doute, même après qu'une démonstration lumineuse l'en avait tiré. J'ai souvent éprouvé, en étudiant l'économie politique, que de vieilles idées enracinées dès l'enfance, dans mon esprit, m'embarrassaient dans ma route; et, pour m'en démontrer à moi-même la fausseté, j'étais obligé de repasser par toutes les mêmes observations, par tous les mêmes raisonnements qui les avaient déjà plusieurs fois; ce qui doublait, triplait le travail de cette étude. Il est plus difficile d'oublier ce qu'on a appris de faux , que de loger dans sa tête ce qu'on a découvert de vrai *.

Malgré la solidité des bases sur lesquelles reposent nos connaissances économiques, on a quelquefois révoqué en doute leur réalité et leur utilité. Je ne saurais donc passer sous silence quelques-unes des objections qu'on a élevées contre elles ; laissant de côté les objections frivoles et qui tombent d'elles-mêmes, pour ne m'attacher qu'à celles qui peuvent faire impression sur des esprits, d'ailleurs éclairés, mais trop paresseux pour étudier une science avant de la juger.

Un a dit que les faits dont s'occupe l'économie politique ne peuvent point offrir de résultats constants, ni de corps de science, en ce qu'ils sont dépendants des vo-

lontés et des passions des hommes, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus inconséquent et de plus fugitif au monde. Mais ces volontés, ces passions n'empêchent pas que les choses dont s'occupe l'économie politique aient une nature qui leur soit propre et qui agit de la même manière dans les cas semblables. Les volontés humaines ne sont dès-lors que des accidents qui modifient l'action réciproque des choses les unes sur les autres, sans la détruire. C'est ainsi que les organes du corps humain, le cœur, les nerfs, l'estomac, exercent des fonctions consensuelles » [qui deviennent l'objet d'une science positive, quoique l'impérialisme et les passions apportent du trouble dans ces fonctions. 11 ne s'agit que d'apprécier convenablement l'influence des circonstances accidentelles. C'est, pour l'homme en passant, la raison qui doit porter quelquefois à faire céder les

' Le mot Oaéré de l'argent, par exemple, donne une idée fautive de ce qu'on

désigné par cette expression. Elle porte à croire que l'argent et les capitaux sont une même chose.

Le bon âge, pour apprendre l'économie politique, est cette époque de la jeunesse où l'intelligence est pleinement développée, sans être obscurcie encore par les préjugés répandus dans les vieux livres et dans le monde.

Comme les idées générales.

principes devant les circonstances l'action de celles-ci peut exercer parfois une influence supérieure à l'action même des causes principales. Les règles de l'art de guérir indiqueraient la saignée dans un certain cas ; mais, si dans la situation où se trouve le malade, le danger de la saignée remporte sur celui de la maladie, il serait peu sage d'y avoir recours. Les partisans les plus zélés de la liberté du commerce n'ont jamais conseillé de renverser imprudemment des entraves qu'ils regardent cependant comme très fâcheuses.

Ce n'est donc pas raisonner sagement que de s'élever contre les principes d'une science sur ce motif qu'il peut être dangereux de les appliquer à certains cas. La science elle-même fournit d'importantes directions pour déterminer les cas où les principes sont applicables, et ceux où il ne convient pas de les appliquer.

On a dit que l'économie sociale présente des questions insolubles ; que celle de la mesure du luxe, par exemple, n'est pas encore résolue *. Elle ne l'est pas en effet, mais c'est pour ceux qui n'ont pas assez étudié les premiers principes de la science. Quiconque s'est formé une idée complète du phénomène de la production, qui a analysé les effets des diverses sortes de consommations, sait fort bien ce qu'il doit penser du luxe. « Le désir d'arriver d'un saut aux derniers résultats et

aux conclusions pratiques de réconomie politique, a dit M. Mac Culloch% est
erreur com-

mune de ceux qui ne sont pas assez avancés dans cette étude. » Si la science présente des incertitudes, ce n'est donc pas à ceux qui l'étudient qu'il faut s'en prendre; mais à ceux qui ne l'étudient pas. Et ce qu'il y a de pis, c'est que ceux qui ne l'étudient pas sont les plus prompts à trancher les questions, et à donner des explications fort ridicules des phénomènes qu'ils reprochent aux autres de ne pas bien expliquer. Ceux qui reprochent aux médecins d'être hors d'état de découvrir la cause d'une maladie, sont les premiers à l'attribuer aux humeurs, aux nerfs, sans savoir en quoi consistent les humeurs, sans pouvoir dire quelles sont les fonctions du système nerveux, ni le reste. ^

Mais quand il serait vrai que plusieurs phénomènes économiques ne fussent pas encore suffisamment expliqués, est-ce un motif de repousser les

voies universelles^ 42® livraison , et plusieurs autres ouvrages critiques. Leurs auteurs prétendent tous avoir lu les bons auteurs; mais la manière dont ils en parlent prouve qu'ils les connaissent imparfaitement.

' I Discourse on political Economy, pareil

^:o^s)l:RATlo^s générales.

notions certaines qu'on a déjà acquises? Quelle est la science qui rend compte de tout? Beaucoup de phénomènes du monde physique déjouent les efforts et les recherches des savants, tout comme ceux du monde politique. Un phénomène bien surprenant frappa les yeux vers la fin du siècle dernier: des pierres d'une espèce particulière tombèrent du ciel; mais tous les efforts des savants n'ont abouti jusqu'à présent qu'à constater le fait; nul d'entre eux n'a pu l'expliquer. Si quelqu'un avait l'audace d'en conclure que la physicoexpérimentale est une science inutile, on lui opposerait la découverte de la nature de la foudre et les moyens que nous avons trouvés

de la diriger à notre gré. Faut-il, par la raison qu'on ne sait pas une chose, consentir à en ignorer une autre que l'on peut savoir? Quand une science ne nous donne pas d'indications pour certains cas, devons-nous renoncer aux conseils utiles qu'on en peut recevoir dans d'autres cas? Parce que la physique n'explique pas les pierres tombées du ciel, renoncerons-nous à l'usage des paratonnerres dont la théorie est complètement démontrée?

On s'est autorisé de cette multitude d'écrits et d'opinions, fondées ou non,

élevées parmi les économistes politiques, pour les repousser toutes indistinctement. On a dit qu'aucun parti n'élail en étal de prouver ses propositions, puisqu'elles étaient disputées par un autre parti. Mais quelle science expérimentale ou d'observation n'a pas offert des luttes semblables ? Jamais une vérité n'a été mise en avant, qu'elle n'ait été contestée. Lorsque Harvey eut démontré la circulation du sang, on passa cinquante années à combattre celle doctrine avant de l'admeilre. Le système de Copernic a encore des antagonistes. Les vérités mathémaihiques elles-mêmes ont été des sujets de dispute ; et nous avons vu un homme qui n'était dépourvu ni

d'instruction ni de talent', écrire des volumes pour nous prouver que le globe terrestre était alongé aux pôles, se fondant sur les expériences et les mesures mêmes qui avaient constaté son aplatissement. Après qu'il fut prouvé que les marées étaient le résultat nécessaire des lois de l'altraction universelle, le même auteur prétendit quelles étaient ducs à la fusion des glaces polaires. De même après les belles démonstrations d'Adam Smith, on a fait des livres pour prouver que les états s'enrichissent par la balance du commerce. S'il suffisait des paradoxes d'un insensé pour nous empêcher de nous livrer à une étude quelconque, quelle est l'élude que nous pourrions entreprendre'*

' Bernardin de Saint-Pierre.

Lu auteur rceent répète, dans tous ses ouvrages, que cVsl à son système

CONSIDKRATIO.NS (iKA.ÊRALES.

I>a plus grande partie des faits sur iestpiels se fundeiu les duciriiiies de lecoiiu-niie politique, se renouvellent chaque jour, et ont tout le monde pour témoin. Tout le monde dès-lors se croit autorisé à les juger, à en tirer dos conclusions. Les hommes les moins instruits disent ; Puisque nous rayons les mêmes faits que les maîtres de la science, et que nous avons autant de jugement qu'ils peuvent en avoir, pourquoi n'en tirerions-nous pas comme eux des principes généraux? Il s'ensuit de là (juc chacun se croit en droit de refaire la science à sa manière.

D'autres, apres avoir lu un livre d'économie politique, s'imaginent que la science était inconnue pour tout le monde, comme elle l'était naguère pour eux-mêmes; un nouvel ordre d'idées s'est découvert à leurs yeux; ils croient avoir pensé des notions qu'ils ont reçues, et s'empressent de révéler des vérités qu'ils viennent d'apprendre. Mais ils n'ont pas digéré cette nourriture nouvelle. Faute d'avoir envisagé les questions sous toutes leurs faces , ils n'en ont pas saisi tous les rapports : ils oublient des considérations importantes ; ne connaissent pas des objections décisives

; tombent dans des contradictions, dans des méprises qu'ils cherchent ensuite à justifier par des sophismes; reproduisent des faits reconnus faux et des arguments cent fois réfutés ; attaquent et se défendent par des chicanes, et embrouillent par d'ennuyeux commentaires les questions qu'ils se vanleui d'éclaircir.

prohibitif que l'Angleterre a dû sa prépondérance commerciale et maritime, et que les raisonnements de Smith à cet égard doivent fléchir devant les faits; mais m auteur n'est pas en étal de prouver que celle prépondérance est ie résuHal vccessaire du système prohibitif, et quelle ne peut tenir à nulle autre cause. 11 ne parle de Smith que sur des oui-dire, et ne sait pas que cet auteur, après avoir prouvé que la prospérité de l'Angleterre nv peut pas tenir à son régime prohibitif, en assigne les véritables causes, et les trouve dans la siircié dont rinduslrie jouit en Angleterre, dans rimparliale administration de la justice, dans l'esprit a Vpargne de ses habitants qui inuUipiie leurs capitaux, dans resprit d'entreprise qui se joint très commuinémeiit chez eux au jugement, à la prudence et au calcul, et enfin dans une liberté personnelle qui, au total, est plus grande qu'en aucun autre pays. Siiiuu ajouterait, de nos jours, sauf aux Élals-l'iiis, où la liberté est plus grande, les dépensés du gouvernement plus modérées, la justice moins dispendieuse, et où les progrès sont en conséquence plus rapides.

Le meme auteur récent confond i»erpëlncllement la monnaie d'un pays avec ses capitaux, tandis que la distinction de ces deux objets est une des démon's trations ! <>s plus importâmes qu'on doive à réconoinie politique moderne.

CONSI DERATIO.NS (iÈNLRLALKS.

•il

On a vu inéiae des auteurs, non-seuleinenl vouloir propager leurs vues j)ar la persuasion, mais prétendre qu'elles fussent adoptées de conüance et en vertu de la seule opinion qu'ils se figuraient qu'on devait concevoir de leurs lumières; comme si, en supposant qu'ils fussent au niveau des connaissances actuelles, les lumières n'étaient pas essentiellement progressives ; comme si l'expérience de demain ne devait rien ajouter à l'expérience d'aujourd'hui, et comme si la plus grande sagacité pouvait prévoir toutes les conjonctures à venir, et toutes les applications possibles

L

Maison aurait grand tort de rendre la science responsable des erreurs lie tous ceux qui jugent à propos d'en discourir. Elle consiste dans une exacte représentation des faits; et tous les faits imparfaitement observés, ou mal expliqués, ne sont pas de la science. Nul n'est autorisé à tirer d'un fait particulier une conséquence

générale, à moins d'être en état de prouver, par des analyses rigoureuses, que la conséquence dépend du fait, et a moins d'avoir des connaissances assez étendues pour dire certain qu'elle ne peut tenir à aucune autre cause. Comment, si l'on ne connaît pas quelles sont toutes les circonstances capables d'influer, peut-on répondre qu'un résultat annoncé ne tient pas à une cause tout autre que celle qu'on lui assigne? Il n'est aucun genre d'étude dans lequel il faille tenir compte de plus d'accidents, qui tous influent à leur manière, et à différents degrés, sur l'événement définitif.

(Combien n'a-t-on pas imprimé d'articles de journaux, de brochures, de livres, où l'on pose en principe que c'est le monopole du royaume d'Angleterre avec ses colonies qui a fait sa prospérité, tandis qu'au contraire le commerce de l'Angleterre, avec ces mêmes États devenus indépendants, n'a jamais été plus lucratif que lorsqu'il n'a plus été un monopole.

À son premier jour on trouvera des législateurs prêts à prouver que la ruine de l'Espagne tient à la perte de ses possessions en Amérique, tandis que pour quiconque sait à quoi tiennent la misère et la dépopulation des États, les institutions intérieures de l'Espagne sont plus que suffisantes pour expliquer le déclin où elle se trouve. Ce pays, situé comme il

* C'est une préférence qu'avaient eue les partisans de Quesnay et de la physiocratie; mais, quoiqu'ils fussent en économie politique fort en avant de leur époque, et qu'ils eussent rendu de grands services à cette science, où en serions-nous si l'on avait réglé toutes les affaires du pays d'après les doctrines de Dupont de Nemours, et si l'on avait regardé le commerce et les manufactures comme des occupations stériles?

COINTEGRATION DES GRANDS ÉTATS.

est, entre deux mers favorables à tous les genres de trafic, et possédant un sol et un climat propres à tous les genres de productions, pourrait, sans provinces d'outre-mer, devenir un des États les plus peuplés et les plus riches de l'Europe.

Pendant tout le temps que la France a été gouvernée en république, sir Francis Darnley s'est flatté de prouver à l'Angleterre, par ses pamphlets, que les finances et la prospérité de la France déclinaient à tel point que ce pays allait être hors d'état de soutenir la guerre que lui faisait alors l'Angleterre. Le fait est que, durant tout ce temps, la population de la France n'a cessé de croître; ce qui indique que son aisance était progres-

pale source de l'aisance d'un peuple, et que les entraves qui paralysaient auparavant l'industrie intérieure des Français étaient tombées pendant la révolution. Si la France a succombé plus tard, c'est que la plupart des anciennes entraves avaient été niées, et que l'ambition d'un seul homme avait usé les plus belles ressources dont un gouvernement ait jamais disposé.

Personne, je le répète, n'est en droit de se prévaloir de l'autorité des faits à moins d'être en état de les rattacher à leurs véritables causes, et de montrer la liaison qu'ils ont avec les conséquences qu'on leur attribue. Si vous ne remplissez pas ces conditions indispensables, si vous ne connaissez pas les autres faits que l'on peut opposer aux premiers, si vous ne pesez pas leurs influences, qu'importent au public vos opinions? Elles manquent d'un fondement nécessaire. Déjà de son temps Montesquieu se plaignait de ces doctrines qui n'avaient d'autres bases que la facilité de parler et l'impuissance d'examiner'. Les preuves dont on les appuie ont la même force que celles dont Casti se moque avec tant de finesse, 'dans son poème célèbre des Animaux parlants' ,

Je ne prétends pas au reste que l'on ne puisse écrire sur l'économie po-

* Eiprit des Lois^ liv. 23, chap. H.

* Lorsqu'il dit que, par un bonheur spécial tenant au gouvernement monarchique, le prince, aussitôt qu'il est à la tête des affaires, quelque ignorant et hébété qu'il ait été jusque-là, devient aussitôt un miracle de sagesse et de savoir. Tous les talents et toutes les vertus lui sont aussitôt conférées par le ciel ; et il donne pour preuve le témoignage des courtisans : « Ne sont-ils pas en effet, dit le satirique, ceux qui doivent, mieux que qui que ce soit, connaître le monarque, « puisque ce sont eux qui rapprochent de plus près? »

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Utique , sans rappeler à son lecteur la loialité des principes sur lesquels cette science se fonde. Une question peut être débattue, une mesure attaquée ou défendue, sans qu'il soit nécessaire d'appeler à son aide toutes les vérités prouvées ; mais il faut les connaître , il faut pouvoir apprécier le degré de leur importance. S'il en est une seule que vous n'ayez pas approfondie, ce peut être celle-là qui décide la question. Vous posez un principe ; mais si avant tout il n'est pas solidement établi , s'il ne se lie pas avec tous les autres, il ne saurait vous prêter aucun appui : ce n'est plus qu'un principe arbitraire, un principe de circonstance qui n'est d'aucune autorité.

11 ne faut pas de longs raisonnements pour faire sentir le tort que font à l'économie politique les écrivains qui sont animés de tout autres motifs que l'amour de la vérité. Si même de bonne foi on nuit au progrès des lumières, qu'est-ce donc lorsqu'on s'y oppose à dessein, lorsqu'on emploie son esprit, et, à défaut d'esprit, son encre, son papier et ses poumons, à tourner des arguments propres à favoriser des vues personnelles ou à décréditer les doctrines qui leur sont contraires? Le temps est lieureusement passé où les avocats du mauvais sens pouvaient prétendre à des succès durables; mais leurs preuves étonnent quelquefois le bon sens du vulgaire. Us n'étouffent pas la vérité, mais ils l'obscurcissent. Ils n'empêchent pas ce qui est vrai d'être vrai, mais ils font croire aux gens du monde, à tous ceux qui redoutent la peine d'examiner, qu'il n'y a rien de prouvé sur rien; ce qui plaît singulièrement aux hommes qui ont de bonnes raisons pour craindre la vérité.

Tel est le tort que font à l'économie politique les mauvais écrits qu'elle enfante; et ce mal est aggravé par la juste importance que le public attache à ces matières. De là les compilations, les répétitions qui reproduisent un amas d'assertions et de sophismes propres à obstruer les avenues de la science. C'est la servir bien mal que de reproduire ces nombreuses opinions que la réflexion n'a pas mûries, qui sont quelquefois décidément fausses, dont quelques-unes même sont insensées, et qu'il faudrait au contraire mettre en oubli. Elles réclament, sans profit pour le public, un temps, une attention et une dépense qu'il pourrait consacrer à acquérir des notions justes et utiles'. Le public, dit-on, fait justice des mauvais écrits;

' « Rien n'est si dangereux pour le vrai, et ne l'expose tant à être méconnu, « que l'alliage ou le voisinage de l'erreur. » {D'Alembert, Discours préliminaire de l'Encyclopédie.;

CONSIDÉRATIONS (T. NIKOLAI).

Il est convenu; mais c'est après qu'il s'est nindu connaisseur, c'est-à-dire, après beaucoup de temps écoulé; et, en attendant, la foule des mauvais articles, des mauvaises brochures, des mauvais livres, éloigne les lecteurs d'une étude qui les rebute et qui, telle qu'on la leur offre, ne leur promet aucun résultat. Mais la science n'est pas coupable du mal que lui font ses détracteurs et ses faux amis. Présentée dans toute sa simplicité, il est impossible qu'on ne soit pas frappé de son utilité et de ses attrait.

Un nuit encore aux progrès de l'économie politique, lorsqu'on établit ses principes par des raisonnements trop abstraits. Cet abus éloigne le public de l'étude de cette science, et malheureusement on peut le reprocher, non-seulement à des écrivains sans capacité, et dont les ouvrages ne renferment rien de vrai, rien d'utile,

tomberont inévitablement dans l'oubli ; mais aux défenseurs des meilleures doctrines, à des écrivains auxquels on doit des observations exactes, des développements ingénieux.

U n'est pas possible, sans doute, de bannir entièrement les abstractions des sciences expérimentales. La physique elle-même n'étudie-t-elle pas les lois de la pesanteur, abstraction faite d'aucun corps grave? les lois du mouvement , sans y joindre l'idée d'aucun projectile en particulier? Nous sommes de même obligés d'étudier les propriétés de la valeur, la formation de l'utilité, sans pouvoir appliquer constamment ces qualités à des choses évaluables ou utiles. Le droit de propriété, le travail, sont des abstractions toutes les fois que l'on ne spécifie pas les choses auxquelles on applique le droit de propriété et l'action nommée travail ; mais je pense que ces abstractions ne doivent pas tenir lieu de l'expérience ou de l'observa-

tion, et qu'elles ne sont bonnes à rien si elles se trouvent leur être contraires. La mécanique rationnelle ou abstraite, qui explique les lois du mouvement, est presque toujours en défaut, lorsqu'il s'agit d'expliquer comment les mouvements s'opèrent dans nos arts, parce qu'elle ne peut tenir compte des frottements, des forces perdues, ni de ces innombrables circonstances auxquelles la machine la plus parfaite est toujours soumise. On en peut dire autant de ces formules rigoureuses qu'on donne pour l'expression d'une loi générale, même lorsqu'on se fonde originairement sur un fait incontestable, et qu'on procède par des raisonnements irréprochables; même lorsqu'on s'échafaude sur des équations mathématiques qui ne sont autre chose que des raisonnements rigoureux où l'on emploie, au lieu de phrases, des signes plus abrégés.

En effet, l'algèbre ou la logique, lors même qu'on n'y découvre aucune erreur, peuvent bien donner un résultat incontestable ; mais c'est toujours

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

dans la supposition qu'elles ne se trompent pas relativement aux données sur lesquelles reposent leurs calculs; c'est dans la supposition que les mêmes mots, les mêmes signes représentent toujours les mêmes choses : ^ or, ce sont là des sources d'erreurs sur lesquelles elles n'offrent aucune

J garantie.

De même que les calculs de l'algèbre ne portent que sur des signes, les syllogismes sont des raisonnements qui portent sur une autre espèce de signes, c'est-à-dire, sur des mots. En abandonnant les choses, en abusant des mots, les discussions deviennent des jeux d'esprit et ne prouvent plus rien, comme on le voit dans

ce raisonnement que faisait un sophiste I de l'ancienne Grèce ; Épiménide a dit que tous les Grélois sont menteurs ;

or il était Grélois lui-même ; donc il a menti ; donc les Crétois ne sont pas menteurs ; donc ÉpinuMiide le Grélois n'a pas menti en disant que les Grélois sont menteurs. On peut embrouiller ainsi les question les plus simples, et arriver par cette voie aux conclusions les plus absu des*.

I Ces considérations générales reçoivent leur application dans les discussions qui, à diverses époques, ont eu pour objet réconomie politique. ^ Les économistes seclaleui s de Quesnay croyaient qu'il n'y avait rien à

' leur reprocher lorsqu'ils posaient en principe que la terre seule ayant le pouvoir de produire, il n'y a de revenu réel que dans le produit net des terres, c'esl-à-dire dans le surplus qu'on trouve après qu'on a retranché les frais de culture. Ils on tiraient la conséquence rigoureuse que tout impôt qui ne porte pas sur ce revenu, y retombe nécessairement avec des surcharges ; et ils en concluaient qu'il fallait asseoir directement sur les terres la totalité de l'impôt. Les économistes de Quesnay raisonnaient à perle de vue sur le mol produire, mais ne se formaient point une idée nette cl précise de la production

De notre temps on a semblé faire la conire-î)arlie du principe des éco- I nomistes de Quesnay, en soutenant qu'il n'exislc pas dans nos richesses,

^ * G'était par suite d'un abus de mots qu'un général , après le irailé qui avait stipulé qu'il rendrait la moitié des vaisseaux dont il s'était emparé, les fit tons scier par le milieu, et rendit la moitié de chacun.

* Les erreurs des économistes de Quesnay ont été d'ailleurs utiles en nécessitant des examens qui ont amené des conceptions plus justes de la nature des choses. Une mauvaise observation en provoque une meilleure ; le plus grand m.*1

Iest de n'y point penser, comme on fait chez les peuples abrutis par la supersiilion cl le despotisme.

CÜ.NSIDÉUATIÜNS (JÉNÊHALES.

un seul atome qui vienne de la terre ; qu'elles sont toutes le produit du tra\ail ; et de ce principe on a tiré des conséquences repoussées par le simple bon sens. On voit qu'il fallait avant tout s'entendre sur l'idée renfermée dans le mot richesses.

Une dialectique irréprochable et qui part de principes avoués , peut égarer même son auteur, lorsqu'il pous.se trop loin ses inductions et qu'il ne les compare pas avec les résultats que nous offre le spectacle du monde réel. C'est un principe avoué que quiconque a la libre disposition d'un capital, le place en général dans l'emploi qui donne les plus gros profits; mais David Ricardo et son école en tirent des conclusions que l'expérience dément perpétuellement. Ils méconnaissent tous autres frais de production que ceux qui naissent du travail de l'homme; ils méconnaissent l'influence de l'offre et de la demande, renvoyant dans les exceptions les autres causes qui font varier les prix ; or, les cas d'exception sont plus nombreux que les cas qui arrivent conformément à la règle. Quelles conséquences dès lors peut-on utilement tirer de leurs principes? Je ne peux ajouter foi aux conséquences auxquelles est conduit, à priori, un estimable et savant écrivain • qui, consulté par le parlement d'Angleterre sur la question de savoir si le bas prix de la main-d'œuvre en France ne permet pas aux manufacturiers français d'établir les mêmes marchandises à plus bas prix que les manufacturiers anglais, a soutenu devant un comité d'enquete, et en dépit de l'expérience de tous les manufacturiers, que le taux des salaires n'a aucun effet sur le prix des marchandises. Les économistes ne devraient-ils pas se garder de ressembler à ce médecin de Molière, qui , lorsqu'on lui annonce la mort du cocher, prétend qu'il ne peut pas être mort, parce que dans les fièvres comme celle qu'il a eue , le malade ne meurt qu'au quatorzième ou au ving unième jour'.

David Ricardo, d'ailleurs si recommandable par son caractère et le

• M. Mac Culloch. Voyez l'enquête faite par la chambre des communes, au sujet de l'émigration des ouvriers anglais. On ne saurait trop approuver l'usage des enquêtes parlementaires, suivi en Angleterre. C'est le seul moyen qu'ait le législateur de décider en connaissance de cause. Mais les enquêtes sont plus Utiles pour constater des faits que des principes.

* Un de nos écrivains (Ch. Comte, dans son Traité de LégUlation) ^ compare ingénieusement les principes généraux, quand ils sont démentis par rexpérience, a des centcaux trompeurs qu'on placerait aux embranchements des roules, et qui, loin de guider le voyageur, ne tendraient qu'à l'égarer.

i CONSIDÉRAI lü\S CÉNKUALES. 47

grand nombre de vérités répandues dans ses écrits, assure, d'après des

(principes trop absolus, que raugmeniation des impôts ne porte aucune atteinte à la production et à la consommation d'un pays *. Or le fait prouve constamment

contre lui, à moins qu'il ne se rencontre des circonstances plus favorables encore à la production, que l'impôt ne lui est contraire.

Quelles interminables discussions ne se sont pas élevées en Angleterre sur le revenu des terres (rent of land)! Il semble quelquefois que les économistes politiques écrivent uniquement pour se convertir les uns les autres, ou pour se prouver réciproquement qu'ils ont tort. D'autres auteurs encore ne combattent personne ; ils se contentent de révéler au monde leur doctrine; mais c'est avec un dénuement si complet d'applications , c'est avec un style tellement amphigourique , que , lorsqu'on veut comprendre leur pensée, il faut la traduire en termes simples; et quand celle traduction est faite , on s'aperçoit que la pensée ne valait pas la peine d'être exprimée.

Tout cela fait croire que les livres qui s'occupent des intérêts les plus chers du corps social, distillent nécessairement reniuii. Ces écrivains usent leur temps, et quelquefois d'éminentes facultés, sur des points qui, au fond, ont beaucoup moins d'importance qu'ils ne leur en attribuent ; et ils négligent les plus utiles développements de réconomie des nations. Ils donnent lieu, aux ennemis-nés de tout progrès, de dire que l'on ne peut avoir aucune confiance à des doctrines vagues ou sur lesquelles on ne peut se mettre d'accord. On serait bien malheureux si les vérités usuelles et importantes de celle science ne pouvaient être établies qu'au moyen de tout cet échafaudage d'arguments.

Au reste, malgré la diversité des avis sur beaucoup de points, les détracteurs de l'économie politique seront toujours forcés de convenir que les écrits des auteurs qui ont fait preuve de quelque instruction , tendent tous à prouver que le respect des propriétés, la liberté d'industrie, la facilité des communications, sont favorables à la prospérité des États; que les capitaux sont un instruraent nécessaire à la production des richesses; qu'ils ne consistent pas essentiellement dans les monnaies; que ce n'est pas au fond avec de l'or et de l'argent qu'on achète les objets dont on a besoin, mais bien avec d'autres produits ; que les consommations mal entendues, c'est-à-dire celles qui ne servent ni à la reproduction, ni à la satisfaction d'un besoin véritable, sont un mal; que les richesses publiques

' rinciples of poliltcal Economy and Tascation , S** édit., page 273.

CO.VSiDKK.VnO.NS (;fiNt7iULKS.

sont de niêine nature que celles des particuliers ; que la prospérité d'un Kiai, loin d'être nuisible aux autres États, leur est favorable, et une foule d'autres vérités qui, placées maïiUeiiant hors de l'atteinte du doute, exercent déjà une remarquable

influence sur le sort des nations, sur celui des particuliers, et reçoivent tous les jours une nouvelle sanction de l'expérience.

Il convient maintenant de réduire à leur juste valeur quelques autres objections où l'on ne se contentait pas d'attaquer l'une ou l'autre des doctrines de l'économie politique, mais cette science elle-même tout entière. Trop de personnes, avant d'appeler en témoignage les notions qu'on y puise, se hâtent de la condamner sur de simples allégations.

Je ne m'arrêterai pas à (telles qui sont dirigées par le fanatisme et les passions politiques. Toute espèce de lumière doit leur porter ombrage, et tous moyens pour dominer leur sont bons. Laissons naître et mourir leurs diatribes, dans les feuilles, dans les pamphlets voués à l'ignorance et au mauvais sens, mais dissipons les craintes de quelques âmes honnêtes (qui ont cru que cette science détournait trop les esprits de je ne sais quelle perfection idéale et mystique, pour les ramener vers les intérêts terrestres et mondains.

Que l'économie politique ne s'occupe que des intérêts de cette vie, c'est une chose évidente, avouée. Chaque science a son objet qui lui est propre. L'objet de celle-ci est d'étudier l'économie sociale, dans ce monde, et telle qu'elle résulte de la nature de l'homme et des choses. Si elle sortait de ce monde, ce ne serait plus de l'économie politique, ce serait de la théologie. On ne doit pas plus lui demander compte de ce qui se passe dans un monde meilleur, qu'on ne doit demander à la physiologie comment s'opère la digestion dans le stomac des Anges. Mais on a tort de dire que fa tête courbée vers la terre^ elle n'estime que les biens qu'elle donne et les valeurs qu'elle ajoute à l'industrie*. Elle estime tous les biens dont la jouissance est accordée à l'homme; elle regarde la santé, la paix de l'âme, l'attachement de nos proches, l'estime de nos amis, comme des biens précieux, et applaudit aux efforts que l'on fait pour les obtenir; toutefois

elle ne soumet à une appréciation scientifique que les biens susceptibles d'avoir une valeur d'échange, parce que ce sont les seuls auxquels les hommes attachent, dans le sens propre, le nom de richesses; les seuls

* L'anglais, Constitution de tous les peuples^ tome I^ page 127.

considérations générales.

dom la quantité soit rigoureusement assignable, et dont l'accroissement ou le déclin soient soumis à des lois déterminées. Mais parmi ces biens mêmes rigoureusement appréciables, se trouvent les plus belles institutions de la société, les plus nobles vertus, les plus rares talents. L'économie politique en fait sentir tout le prix.

C'est être injuste que de prétendre que l'économie politique, parce qu'elle découvre les moyens dont se produisent les biens appréciables pour tous les hommes, méprise ceux qui n'ont qu'une valeur personnelle, comme la considération, la santé dont on jouit, etc. Fait-on le même reproche à la législation civile parce qu'elle ne s'occupe que des biens et des intérêts temporels? Un des grands moyens de perfectionnement des connaissances humaines, est de se tenir dans les bornes prescrites par la nature des choses à chaque branche de connaissances. C'est alors que l'on peut espérer de savoir tout ce qu'il est permis d'en savoir.

Un reproche du même genre, adressé à l'économie politique, a été d'éveiller dans les hommes des sentiments de cupidité. Nous verrons tout à l'heure si ce reproche a quelque fondement; mais ne peut-on pas commencer par mettre en doute si le désir d'amasser du bien, lorsqu'il est contenu dans les bornes que lui prescrivent la raison et les lois, est aussi fâcheux qu'on le suppose, pour la morale et pour la société? Une des plus fortes garanties qu'on ait de la bonne conduite des hommes, est le besoin qu'ils éprouvent de l'estime de leurs semblables. C'est cette estime qui leur fournit des moyens d'existence, et d'une existence mêlée de satisfaction et de bonheur. Une personne mésestimée, repoussée par tout le monde, ne trouve aucun emploi de son temps ni de ses facultés, et ne jouit d'aucun des avantages de l'ordre social. Parmi les moyens de considération, la fortune est un des plus puissants. Le mépris public accompagne sans doute les richesses mal acquises; mais des richesses bien acquises sont une source de considération aussi bien que de jouissances. Les hommes aiment ceux qui peuvent leur être utiles; ils les flattent, les recherchent; or, si les individus peuvent se rendre utiles par leur capacité, ils peuvent l'être aussi par leurs richesses; le désir d'être riche peut donc être associé à des sentiments honorables'.

' Cette considération n'a pas échappé à un auteur anglais, non moins recommandable comme moraliste que comme économiste: « La misère dit-il a ce « triste effet qu'elle s'attire «ne aversion du même genre, que celle qui est citée par h. mauvaise conduite, et rend, trop souvent, le peuple insensible à une

:mI CO.NSIDKRATIO-NS GÉNÉRALES.

Ajoutons que la fortune publique, celle de l'État, ne s'accroît que des accroissements que reçoivent les fortunes particulières; et que si les particuliers étaient dépourvus de toute ambition à cet égard, l'État resterait pauvre aussi bien que les citoyens. Sans sortir de l'Europe, nous trouvons des pays misérables par la seule apathie de leurs habitants.

Au surplus, il ne me semble pas qu'on doive donner le nom de cupidité à l'aniour des richesses contenu dans de justes bornes, et lorsqu'il n'est accompagné d'aucune action répréhensible. La cupidité suppose le désir de jouir, n'importe par quel moyen, du bien des autres; or, l'économie politique n'inspire nullement le désir de se procurer des richesses autrement que par les seules voies légitimes*, qui, loin d'être préjudiciables aux jouissances des autres hommes, leur sont, au contraire, très favorables et contribuent à l'opulence des nations. En inspirant le goût des jouissances avouées par la raison, par la justice et l'intérêt des familles, elle stimule le amour du travail et le développement des talents de tous genres. L'industrie qu'elle protège, l'industrie bien entendue, loin d'inspirer des sentiments hostiles envers autrui, fait sentir à ceux qui l'exercent la nécessité d'être justes; en nous apprenant que nos gains ne sont pas nécessairement, ne sont pas même fréquemment des pertes pour les autres, elle calme les sentiments haineux et jaloux; en nous enseignant ce que les hommes ont à gagner à entretenir parmi eux des sentiments bienveillants et pacifiques, elle est éminemment sociable. Elle montre l'indispensable nécessité de respecter les propriétés d'autrui; et, ce qui est bien important, elle inculque ce respect aux classes de la société qui, dans le partage des biens de ce monde, sont les plus maltraitées. Il n'est pas un ouvrier, même le plus indigent, s'il a quelques notions de l'objet et des moyens de l'industrie, qui ne comprenne que, sans des richesses accumulées dans les mêmes mains, personne ne serait en état de faire les avances qu'exige une pro-

I « considération qu'on lui refuse. Dès lors le respect pour les lois, le besoin de

« raffection et de l'estime des hommes, la crainte de leur mépris, la sympathie jointe à ce que toute créature humaine est capable de ressentir pour les maux et le bonheur

« d'autrui, perdent leur influence sur l'esprit et la conduite de celui qui gémit dans la misère; tandis que les appétits vicieux acquièrent chez lui une force nouvelle. » (James Mill, *Ussertory of British India*^ Hv. VI, chap. 6.)

'' On acquiert légitimement lorsqu'on donne un équivalent de ce qu'on reçoit;

! il or, l'économie politique enseigne de quoi se composent les équivalents qui peuvent

i I, être reçus, et quels sont les moyens de pouvoir les offrir.

irl

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

duction quelconque ; et que les pauvres qui cherchent à dépouiller les riches, sacrifient à l'avantage momentané d'obtenir une part mal assurée dans un coupable butin , 1 avantage plus solide de pouvoir vendre leur travail constamment, et de pouvoir en tirer un revenu perpétuel. Qu'eslce que le salaire de l'ouvrier ? c'est la part qu'il obtient dans une production à laquelle il concourt; et comment ne sentirait-il pas qu'il est impossible à son maître de lui faire l'avance de cette portion , si le désordre remplace le travail , si les capitaux à l'aide desquels on exploite une entreprise sont pillés et dispersés, et si le produit ne s'achève pas?

\oùlà ce que les classes inférieures de la société apprendraient avec beaucoup d'autres choses utiles, si elles jouissaient d'assez de loisir pour puiser l'instruction à sa source; mais ce qu'elles n'acquerraient jamais par une instruction directe, elles peuvent l'obtenir dans leurs relations avec les classes moyennes de la société , celles qui sont le plus à portée de recevoir tous les genres d'instruction

Il est fâcheux que J. -J. Rousseau ait employé son éloquence à décrier les arts de la civilisation. Je respecte le talent et les intentions de l'écrivain ; mais la vérité a aussi ses droits : « c'est notre industrie , dit-il , qui « nous ôte la force et l'agilité que la nécessité fait acquérir à l'homme « sauvage. S'il avait eu une hache, son poignet romprait-il de si fortes « branches? S'il avait eu une fronde, lancerait-il de la main une pierre « avec tant de raideur? S'il avait eu une échelle , grimperait-il si légère- « ment sur un arbre? S'il avait eu un cheval, serait-il si vite à la course ?

« Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ses machines,

« on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage ; mais « SI vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nus el dé- « sarmes vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reconnaîtrez bientôt quel est « l'avantage d'avoir sans cesse toutes scs forces à sa disposition , d'être

« toupurs prêt à tout événement , et de se porter, pour ainsi dire , tout « eniier avec soi *. »

Voilà un morceau admirablement bien écrit, et l'un de ceux sans doute qui faisaient dire à Voltaire, qu'après les avoir lus, on était tenté de se remettre à quatre pattes et de s'enfuir dans les bois. Malheureusement,

' Voyez dans le Discours préliminaire de 'mon T. où d'économie politique pour-quoi c'est dans les classes mitoyenne de la société, plutôt que dans aucune autre, que les lumières naissent et se perfeiionnent,

Discours sur l'origine de Pinègalité.

hi

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

ou plutôt heureusement les faits dont s'appuie J. -J. Rousseau ne sont pas entièrement exacts, et (lors même ils le seraient, il me semble Quon ne pourrait pas admettre les conséquences qu'il en tire.

Dans les occasions où l'homme civilisé s'est mesuré corps à corps avec le sauvage, celui-ci ne l'a pas toujours emporté. Les voyageurs français qui ont visité avec Péron les côtes de la Nouvelle Hollande, ont, au moyen d'un dynamomètre, comparé leurs forces physiques avec celles des naturels de ces pays, et elles se sont trouvées constamment supérieures à celles des sauvages. Vingt ans plus tard, un autre voyageur, le capitaine Freycinet, a répété les mêmes expériences avec le même résultat.

Je sais que le besoin qu'ont les sauvages d'exercer leurs sens, sous peine de compromettre leur vie, perfectionne souvent à un très haut degré les perceptions de la vue et de l'ouïe; mais, quand ils auraient quelque supériorité dans des facultés qu'ils exercent perpétuellement, cela prouverait-il, tout compensé, que leurs facultés valent mieux que les nôtres? Rousseau fait un parallèle inégal, lorsqu'il compare l'homme sauvage pourvu de tous ses avantages, avec l'homme civilisé dépouillé des siens. La comparaison, pour être concluante entre l'un ou l'autre genre de vie, doit se faire entre des hommes pourvus de tous les avantages qui résultent du développement de leurs facultés; or, les avantages qui mettent l'homme civilisé hors de pair avec le sauvage et avec tous les animaux, résultent aussi des développements qu'il a su donner à des facultés d'un autre genre.

C'est une erreur trop commune que de représenter comme l'homme de la nature, celui qui n'a pas su tirer parti de son intelligence. Notre intelligence fait partie de notre nature, aussi bien qu'un bras robuste. L'homme qui grimpe sur un arbre, faute d'avoir su construire une échelle, a développé ses membres aux dépens de son esprit, c'est-à-dire, une faculté grossière, qu'il a en commun avec les brutes, aux dépens d'une faculté relevée, immense dans ses résultats, qui n'appartient qu'à lui et qui le place à la tête de la création.

Le véritable état de nature pour tous les êtres, est le plus haut point de développement où ils peuvent atteindre. Un arbre rabougri, qui, par la faute du terrain ou du climat, ne parvient pas à toute la grandeur dont il est susceptible, n'est pas plus près de la nature que l'arbre qui, placé dans des circonstances plus heureuses, s'est complètement développé et se montre à nos yeux chargé de fleurs et de fruits. La

nature a donné aux animaux une fourrure pour les garantir des outrages de l'air ; et, dans le même but, elle a donné à la ruminante l'industrie pour se faire des vêtements

CONSIDERATIONS GENERALES

et se bâtir des maisons. L'homme abrité et vêtu est donc dans l'état de nature, puisqu'il est dans l'état où la nature a voulu qu'il fût, quand ses facultés sont pleinement développées. Par la même raison que les abeilles et les castors sont dans l'état de nature alors qu'ils forment des associations, la nature de l'homme est de vivre en société; il est à plaindre, il ne devient pas tout ce qu'il est capable de devenir, lorsqu'il vit autrement.

Les arts nous corrompent, poursuit le philosophe chagrin. Cependant les voyageurs conviennent unanimement que les mêmes vices, les mêmes crimes, dont nos sociétés ne fournissent que trop d'exemples, se retrouvent chez les hordes barbares; et si l'on compare leur faible population avec celle qui couvre les pays civilisés, les crimes sont à proportion, chez nous, moins fréquents que chez elles ; et nous pouvons ajouter qu'ils y perdent, en général, ce caractère de férocité que contient et adoucit toujours un jeu la civilisation.

Les arts ont cet avantage particulier qu'ils donnent une direction utile à l'activité, à l'inquiétude naturelle de l'homme. L'homme désœuvré fait du mal plutôt que de rien faire ; de même que l'enfant se plaît à bouleverser et à détruire, jusqu'au moment où il en sait assez pour construire. Concluons que l'industrie et les arts, en augmentant immensément le pouvoir et les facultés de l'homme, tendent à leur donner une heureuse direction, et tenons pour assuré qu'en travaillant à ce genre de perfection-

nement, nous servons puissamment la morale.

En multipliant nos besoins, la civilisation, dit-on, multiplie nos privations lorsque nos besoins ne peuvent être satisfaits. Mais ne vaut-il pas mieux apprendre à satisfaire ses besoins que de n'en point avoir? Si c'était un bien de retrancher nos sensations, dans la crainte de nous créer des besoins, nous serions d'autant plus sages que nous en retrancherions davantage ; car il n'en est plus une seule qui ne puisse nous exposer à quelque privation. Notre ambition dès lors devrait aller jusqu'à les retrancher successivement toutes, afin d'éviter toutes les privations, et de renouer de degrés en degrés jusqu'au néant, de prouver un besoin.

L'expérience nous apprend au contraire que le bonheur de l'homme est attaché au sentiment de son existence et au développement de ses facultés ; or, son exis-

tence est d'autant plus complète, ses hicultés s'exercent d'autant plus, qu'il produit et consomme davantage, ün ne fait pas attention quen cherchant à borner nos désirs, on rapproche involoniuireinent 1 homme de la brute. En effet, les animaux jouissent des biens que le ciel leui envoie, et, sans inurinurei', se passent de ceux que le ciel leur refuse.

U Co?^SIİ)ÊRAT1oNS GÉNÉRALES.

Le Créateur a fait davantage en faveur de rhomnie : il Ta rendu capable de multiplier les choses qui lui sont nécessaires, ou seulement agréables; c'est donc concourir au but de notre création, que de multiplier nos productions plutôt que de borner nos désirs*.

Le développement des arts mérite d'autant plus d'être encouragé, qu'il entraîne celui des facultés de l'esprit. Si nous pouvons parcourir la terre et mesurer les cieux ; si nous communiquons nos pensées par delà les distances et par delà les temps; si les arts d'imagination nous font admirer des chefs-d'œuvre; si la poésie et le théâtre nous offrent d'aimables distractions, c'est à une industrie florissante que nous devons ces douceurs et le perfectionnement incontestable de notre être.

Sous le gouvernement de Napoléon, on reprochait à réconomie politique de rendre les hommes trop raisonnateurs et trop peu soumis aux décrets de l'autorité. Tout gouvernement qui prétend diriger les affaires, non dans l'intérêt des nations, mais dans l'intérêt d'un homme ou d'un petit nombr<' d'hommes, doit lui faire un semblable reproche. La vérité leur est importune. Les hommes qui ne visent qu'à exploiter l'espèce humaine à leur profit, ne pouvant tuer la vérité, la persécutent. Mais quand les gouvernants se proposent le bien public (et , à tout prendre, c'est pour eux le parti le plus honorable et le moins dangereux), ils ont tout à gagner à la connaître. Elle les garantit de leurs propres erreurs, des haines publiques qui en sont la suite, et des catastrophes qu'entraînent les haines publiques.

Si les critiques qu'ils essuient ont quelque fondement, elles deviennent d'utiles conseils qu'il est bon de suivre. Si elles sont injustes, une représentation exacte de la nature des choses, ne sert qu'à faire mieux briller leur sagesse, et leur donne pour appui le bon sens du public éclairé, qui est le plus sûr de tous les auxiliaires. Leur but doit être de l'obtenir; ils peuvent alors mépriser en paix les clabauderies intéressées.

A l'égard des doctrines et des controvtTses qu'elles soulèvent quelques-

* J'ai entendu déplorer rinlrodncion, dans nos usages, du café, du chocolat, et de mille autres superfluités dont nos pères se passaient fort bien. Us se passaient

aussi de chemises : l'usage de la toile ne s'est répandu qu'au quatorzième siècle. Ce n'est que sous le règne de Henri III, roi de France, que l'on a commencé à se servir de fourchettes. L'Amérique était découverte que nous n'avions pas encore de vitres à nos fenêtres. Ne vaut-il pas mieux que nous ayons contracté le besoin de toutes ces choses, que d'avoir le mérite de savoir nous en passer?

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

fois, établissent-elles des vérités utiles? l'administration en profite, aussi bien que le public. Sont-elles inutiles? on les oublie. Dans aucun cas elles ne sont redoutables. Les nations ne se soulèvent qu'à leur corps défendant, et après avoir épuisé les autres moyens d'exister d'une manière supportable. Elles supportent le despotisme lui-même, quand il n'est pas trop pesant, et qu'il s'occupe du bien public. Voyez Frédéric II, roi de Prusse, et Léopold, en Toscane, qui firent de leurs peuples ce qu'ils voulurent, et recueillirent de la gloire par-dessus le marché *.

On ne dit pas que l'économie politique professait la prétention de gouverner l'État, on conçoit qu'elle pouvait porter ombrage à l'autorité; mais ce danger n'est plus à craindre, maintenant qu'elle ne consiste plus qu'à décrire la manière dont les choses se passent dans l'économie de la société.

Appelé à diverses époques, et devant diverses assemblées, à professer l'économie politique et à faire connaître en quoi consistent les nouveaux et immenses progrès de cette science, j'ai dû me placer dans les divers points (le vue d'où je pouvais la contempler tout entière. Je irai pas lardé à m'apercevoir qu'elle se lie à tout dans la société. En quoi consistent toutes les relations sociales? dans un échange de bons offices; car un ramas d'hommes qui se trahiraient, se combattraient les uns les autres, ne formeraient pas une société. L'histoire de ces rapports (c'est donc l'histoire de la société elle-même. L'économie politique va jusqu'à apprécier l'importance des rapports qui existent entre les premiers d'un État et le corps social, entre la nation et les nations étrangères. C'est ce que j'ai cherché à laisser apercevoir dans le titre dont j'ai fait choix. On ne trouvera donc point ici de principes différents de ceux que j'ai professés dans mes précédents ouvrages ^; on y trouvera ces principes plus développés, (claircis par une multitude d'applications, portés, j'espère, jusqu'à l'évidence la plus irrésistible, et conduits jusqu'à leurs dernières conséquences. Quarante années se sont écoulées depuis que j'étudie l'économie politique; et quelles années! Elles valent quatre siècles pour les réflexions qu'elles

* Sans les bons empereurs romains, les révoltes étaient bien plus rares (comme sous les mauvais. Titus et Marc-Aurèle moururent paisiblement, tandis que Caligula,

Néron, Doiuitien, (Commode, et une foule d'autres périrent misérablement .

* Ce Cours complet est le dernier ouvrage qui ail été composé cl publié par

l'auteur; déjà le 7V(ii/rf/'Fconomicpoh7iqu/'avail eu cinq éditions; le Catechism en avait eu (rois. {Noie de Ccdilcnr,

CONSIDERATIOiNS GEiNEUALES.

CONSIDERATIONS GENERALES

ST

oui fait naître. Cent ouvrages plus ou moins importants ont contribué à mûrir les idées du public; mais le public a réagi bien plus fortement encore sur les écrivains. Les écrits de ceux d'entre eux qui auront le mieux profité d'un spectacle si imposant, subsisteront pour l'inslruccion de nos neveux. Les autres tomberont dans l'oubli. La postérité en fera le départ.

Toutes les sciences et tous les arts ont des rapports intimes avec l'économie des sociétés; mais l'histoire de leurs procédés demande des ouvrages spéciaux et des détails dans lesquels je n'ai pas dû entrer. L'agriculture, par exemple, ses progrès, l'état où elle a été portée, et ce qu'elle peut devenir, donnent lieu à des considérations du plus haut intérêt, relativement à la condition des peuples. (Cependant, si raulcur d'une économie générale développait les progrès de cet art depuis les temps anciens jusqu'au nôtre; s'il décrivait les procédés agricoles usités dans les-diffi*rentes parties de la terre, leurs défauts et les perfectionnements dont ils sont susceptibles; s'il racontait les conquêtes végétales dont cliaque contrée s'est enrichie, sans appauvrir les autres; s'il se livrait en un mot à toutes les considérations intéressantes dont ragriculture peut être l'objet, cet auteur produirait un ouvrage immense, qui, en le supposant bon, détruirait une foule d'idées fausses et répandrait un fort grand nombre de procédés utiles, mais dont les lecteurs perdraient absolument de vue la liaison qui rattache les succès de l'agriculture à la prospérité des sociétés humaines.

Une grande partie de la richesse publihiue est fondée sur les arts iné»caniques; le charron, en façonnant ses l Oues, concourt à l'aisance de son pays : l'économiste doit en dire la raison ; mais il n'est pas tenu d'enseigner les procédés qu'il convient de suivre pour obtenir une roue bien faite ; il doit donner les directions générales qui sont propres à assurer les succès de toute espèce d'industrie, quelle qu'elle soit ; mais c'est à la technologie de chaque art en particulier, à montrer quels sont les

meilleurs procédés d'exécution. J'en ai déjà fait l'observation, et j'ai dû m'y conformer.

Nul ouvrage n'est moins utile qu'un livre qu'on ne lit pas; et un livre d'économie politique serait lu de peu de personnes, s'il excédait la mesure du temps et de la dépense dont la généralité des lecteurs consent à faire le sacrifice pour connaître les ressorts de la société. Un cours complet n'est donc pas celui qui contient tout ce qu'on peut dire sur une science : l'entreprise serait téméraire, et l'exécution impossible. J'entends par un cours complet, celui qui ne laisse sans explication aucun des phénomènes

que nous sommes capables d'expliquer dans l'état actuel de nos connaissances. Cette explication doit s'y trouver directement ou indirectement; elle doit être exprimée ou se déduire facilement des principes qui s'y trouvent développés. Il faut qu'en y donnant une dose d'attention suffisante, un auteur, un professeur qui le prennent pour guide, puissent y trouver la base de tous les développements qu'ils jugent à propos, selon les circonstances, de donner à certaines parties entre autres de leur travail. L'économiste n'est point tenu de donner l'histoire des diverses institutions qui se sont succédé sur la surface de la terre. Elles ne sont à ses yeux que des accidents qui l'aident à faire connaître la nature des choses et les conséquences qu'on en peut tirer; mais la totalité des faits, et surtout la description hypothétique des faits tels qu'ils ont dû se passer, ne seraient qu'un encombrement dans un exposé de lois naturelles et incontestables. Il suffit à l'économiste de s'appuyer sur les faits qui prouvent quelque chose. De même que le naturaliste qui expose les lois du monde physique en s'interdisant les conjectures sur l'origine et la formation des êtres naturels, il expose les lois dont ne peuvent s'affranchir les sociétés, sans approfondir ce qui échappe à nos moyens de savoir.

Je n'ai donc pas dû examiner si les peuples ont dû être pasteurs avant d'être cultivateurs, et chasseurs avant d'être pasteurs. Il en est de ces spéculations comme de la question de savoir si les sciences sont originellement descendues du plateau de la Tartarie, ou bien quels cataclysmes ont changé plusieurs fois la superficie de notre globe. Ces questions sont attrayantes et ont même plusieurs fois tourmenté ma curiosité ; mais ce qui

doit nous occuper avant tout, nous autres pauvres humains, si malheureux

par notre faute, c'est de savoir jusqu'à quel point nous pouvons influencer sur nos destinées; et, quelle que soit notre condition, comment nous pouvons la rendre plus parfaite ou moins misérable. Aussi ce cours est-il essentiellement pratique et applicable. Je n'y discute les points de doctrine qu'autant qu'il est nécessaire pour

en comprendre les applications et lier ensemble les vérités de fait. Pour cela, il fallait considérer la société dans cet état plus ou moins avancé de civilisation, où l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts se combinent de mille manières pour nous faire jouir de leurs bienfaits, et quelquefois aussi nous exposer à des dangers qu'il est bon de prévenir; il fallait observer la société dans cet état intermédiaire entre la barbarie et la civilisation complète, où nous en voyons assez pour recueillir les fruits de l'expérience, mais où nous ne sommes pas assez avancés pour que nous n'ayons aucun progrès à espérer*. f/est

•is

CONSIDÉRATIONS (GÉNÉRALES).

a peu près l'état où se trouve la portion de notre globe qu'on appelle civilisée.

Je sais bien que mon livre, écrit dans ce but, ne sera pas d'un grand secours aux Calmouks ni aux Iroquois; je m'en consolerais en songeant que, même lorsqu'il aurait été fait pour eux, il ne leur aurait pas servi beaucoup plus, car ils ne l'auraient pas lu davantage; et que, tel qu'il est, il peut être utile aux nations les plus peuplées, les plus susceptibles de perfectionnements, à celles qui finiront par policer le monde entier. C'en est assez pour satisfaire mon ambition.

Jaloux de répandre dans toutes les classes de la société des notions que Je crois importantes pour tout le monde, j'ai cherché à être aussi clair qu'il est possible. Qu'on ne prenne donc pas de l'humeur contre quelques vérités qui paraîtront tellement évidentes, qu'on ne les jugera pas dignes d'être exprimées. Bien souvent de semblables idées ne paraissent évidentes que parce qu'elles sont dépouillées de tout appareil scientifique et réduites à leur plus simple expression. Mais je montrerais, si la chose en valait la peine, que les propositions que l'on serait tenté de regarder comme les plus évidentes, ont toutes été contredites. J'ai eu d'ailleurs bien des occasions de remarquer que les mêmes personnes qui affectent de dédaigner les vérités communes et de dire : Tout le monde sait ces choses-là, sont précisément les personnes qui agissent et parlent comme si elles les ignoraient complètement. Elles se méprennent sur le point essentiel d'une question, et trouvent triviale la phrase qui le met en évidence. Mais en leur accordant même toute la pénétration qu'elles croient avoir, ne doivent-elles rien tolérer en faveur de esprits moins prompts que le leur? Tout le monde n'est pas doué de la sagacité qui fait apercevoir toutes les conséquences d'un principe, ou qui remonte à un principe dont on ne voit que les conséquences. « Il faut beaucoup de philosophie, dit avec raison J.-J. Bousseau, pour savoir observer une fois ce qu'on voit tous les jours. » Un principe brillant de sa propre évidence, ou appuyé sur de solides raisons, bien

qu'il paraisse superflu à des lecteurs déjà convaincus, a le mérite de prévenir cent objections. Il répond d'avance à ces publicistes sans mission, ou qui n'ont que des missions qu'ils n'osent avouer, et qui persistent à tâche de mal poser les questions pour empêcher le bon sens du public de les résoudre.

Au reste, le public n'eût-il que des idées justes, une observation commune ne fait-elle pas partie de la science aussi bien qu'une observation plus rare? N'est-ce rien faire* pour l'instruction publique de mettre l'usage vé-

il

(:o^S1DÉRAT1o^S UEMÎBALLS.

rité à la place qu'elle doit occuper? Dans un traité de physique, ne doit-on pas trouver sur la chaleur, par exemple, des vérités et des faits qui sont connus de nos cuisinières? On sait beaucoup de vérités dès l'enfance, sans avoir cherché ni d'où elles viennent, ni les conséquences qu'on en peut déduire. N'y a-t-il pas quelque avantage pour le lecteur à pouvoir les classer, et même, quand il a d'avance une opinion exacte, ne lui convient-il pas de pouvoir dire pourquoi il a cette opinion? D'Alembert l'avait aussi remarqué de son côté : « Le vrai qui semble se montrer de toutes parts » aux hommes, dit-il, ne les frappe guère, à moins qu'ils n'en soient avertis- « tis *. ») D'ailleurs la vérité qui court les rues dans un endroit, est ignorée un peu plus loin.

Je suis en état de prouver que les plus grandes erreurs qui aient été professées en économie politique, depuis les premières années du dix-septième siècle, époque où l'on a commencé à s'en occuper, jusqu'à nos jours, viennent toutes de l'ignorance où leurs auteurs ont été de l'un ou de l'autre des principes les plus élémentaires de la science. J'espère donc qu'on ne me reprochera pas d'y avoir donné quelque attention ; j'ose promettre à ceux pour qui ces notions élémentaires seront devenues familières, qu'ils ne rencontreront plus aucune difficulté grave dans celle qu'ils éluderont, et qu'ils arriveront, sans s'en apercevoir, aux plus hautes démonstrations. Les questions ne deviennent épineuses que pour les esprits qui n'ont pas bien conçu les principes fondamentaux, ou qui, les ayant compris, et ayant ensuite oublié les démonstrations par lesquelles ils avaient été convaincus, ont repris le cours de leurs anciennes opinions.

Souvent les principes ne sont pas bien saisis, parce que le lecteur ne veut pas attacher aux expressions le sens que l'auteur y attache. L'embarras des auteurs à cet égard est extrême. Si, pour être compris, ils emploient des termes connus, ou ces mots sont insuffisants pour exprimer des idées nouvelles, ou ils apportent au lec-

teur des notions fausses*; s'ils veulent créer des termes analogues aux nouveaux progrès de leurs idées, on les accuse de néologisme. Ils avancent entre la crainte d'être mal compris

* Discours préliminaire de l'Encyclopédie.

* Par exemple, après qu'il a été prouvé qu'un capital se compose de beaucoup d'autres choses que d'une somme d'argent, ceux qui se bornent à y voir une somme d'argent ne peuvent entendre en quoi consiste l'augmentation des capitaux, qui peut avoir lieu dans un pays en même temps que l'argent y devient plus rare. Foyez la première partie de cet ouvrage, chap. 10, 11, 12 et 13.

m CONSIDÉRATIONS (JÉNKRALKS.

ou de ne le lire pas du tout. C'est en partie pour que Ton ait un moyen de se retracer, au moment qu'on le désire, la véritable signification des termes de l'économie politique, que j'ai joint à mon Traité un Lépitome où ils sont sommairement expliqués par ordre alphabétique, épilome que l'on peut consulter avec fruit en étudiant le nouveau développement que je donne aujourd'hui à cette science.

Il répond en même temps au reproche que m'ont fait quelques économistes très distingués d'Angleterre, d'avoir donné des définitions incomplètes; car il ne me semble pas qu'aucun trait caractéristique soit omis dans cet épitome. Au surplus, je dois pour l'avenir, non moins que pour le passé, déclarer* ici ce que je pense des définitions en général. Les définitions sont d'une fort grande importance dans la vieille philosophie, dans celle qui fonde ses arguments plutôt sur les mots que sur les choses. Dans la manière d'argumenter qu'elle affecte, il faut que la suite des raisonnements se trouve tout entière dans les prémisses; faute de quoi, elle vous accuse de faire une définition fautive, selon ce que vous voulez prouver. Mais ce n'est point donner une définition différente, que de faire remarquer un nouveau caractère, à mesure qu'il se présente, et que le lecteur est parvenu au point de pouvoir le distinguer et le comprendre. Ne suffit-il pas que le caractère assigné d'abord, ne se trouve pas démenti par les traits qu'on y ajoute plus tard? Un naturaliste qui définit une abeille, insecte qui recueille sur les fleurs la matière de la cire et du miel, en donne sans doute une idée incomplète, mais qui n'exclut pas les développements qui achèveront l'histoire naturelle de cet insecte et compléteront l'idée que l'on doit s'en former. On comprendra mieux la nature et le jeu de ses organes à mesure qu'on les verra manœuvrer; tandis qu'une définition sèche et scientifique de ces mêmes organes, quoique rigoureusement exacte, n'aurait donné qu'une idée confuse d'une abeille.

Par une raison du même genre, si j'ai à parler de la valeur des choses, et si je fais entrer dans la définition rigoureusement exacte de cette qualité, tous les caractères qui lui sont propres, le lecteur, malgré la longueur de celle délinéation, et faute de documents et d'applications qui ne lui ont pas encore été offerts, n'aura qu'une idée obscure des propriétés de la valeur; tandis qu'au contraire, si je ne dis en commençant, sur la valeur, que ce qui est indispensable pour comprendre les faits fondamentaux, et si je fais remarquer ses traits caractéristiques à mesure que le lecteur est plus en état de les apprécier, il finira par concevoir complètement ce (jiii) constitue une qualité romposée* de beaucoup d'autres. Je ne suis pas répréhensible

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. 61

que dans le cas où un nouveau caractère ne s'accorderait pas avec un de ceux que j'ai précédemment remarqués ; car, dans ce cas , un des deux caractères aurait été mal observé.

Je pouvais à mon tour user de récrimination envers plusieurs économistes anglais, et leur reprocher des définitions prolongées qui, si l'on se met à la place d'un lecteur qui ne sait pas la chose d'avance, obscurcissent la matière au lieu de l'éclaircir. Si l'on a accordé à mes écrits sur l'économie

politique le mérite de la clarté, s'ils paraissent avoir été préférés pour servir de base à l'enseignement de cette science, en Europe et dans les deux Amériques, peut-être dois-je cet honneur à la méthode même qui est devenue l'objet de ce reproche*.

Même en s'attachant à fuir les abstractions et à se tenir dans le monde réel, on est souvent forcé de prendre en considération des idées générales, avant d'en faire l'application aux circonstances de la vie. Les mots travail, valeur, propriété, consommation, sont des termes abstraits. Je ne me suis pas dissimulé combien il était difficile de mettre ces abstractions à la portée de tout le monde. J'ai essayé de le faire à la faveur d'exemples nombreux qui sont des applications, dont les personnes accoutumées à méditer n'ont pas besoin , mais que je les prie de me pardonner en faveur des autres.

Des exemples préviennent la fatigue d'esprit que le lecteur éprouve à chercher lui-même les applications que l'auteur a eues en vue. En suggérant ces applications, l'auteur fait le sacrifice de son amour-propre; car le commun des lecteurs conçoit une haute opinion de la profondeur d'un génie qu'on a de la peine à comprendre.

La plupart des chapitres qui composent cet ouvrage ayant fait la matière de discours prononcés en public, on ne sera pas surpris d'y trouver l'emploi de la seconde personne. Je l'ai conservé de même que quelques formes un peu plus familières que celles d'un livre didactique, comme étant favorables à des explications qu'on veut rendre aussi nettes qu'il est possible. Les nombres dont je fais mention sont eu général exprimés en sommes

* Je ne parle pas des critiques peu sensées, et encore moins des diatribes que m'ont quelquefois attirées mes ouvrages. Une sottise, une inculpation gratuite, une assertion provenant de l'ignorance, se réfutent d'elles-mêmes à mesure que les connaissances positives se répandent. Il ne faut pas perdre à batailler un temps si nécessaire pour avancer et pour faire avancer les nations. Je ne m'arrête à la polémique que lorsqu'il en peut sortir quelque instruction ; lorsqu'elle peut, mieux qu'un simple énoncé, faire connaître la nature des choses.

(> i (: (KNS! I) ÉRATIONS GÉNÉRALES.

rondes, les seules qui présentent une idée à une assemblée réunie pour entendre une explication orale. Des nombres ronds ont toute exactitude nécessaire pour servir à des exemples ; et les nombres fournis par les recherches de la statistique ont rarement une exactitude assez grande pour ne pas permettre qu'on prenne une semblable liberté à leur égard. Je doute qu'après des dénombrements, même plus parfaits que ceux que nous avons, personne sache, à un million d'âmes près, quelle est, à une époque donnée, la population de la France. Heureusement qu'il n'est pas nécessaire de le savoir mieux pour établir des principes très certains et très utiles au sujet de la population.

C'est à la fin de l'ouvrage que je traite de plusieurs sujets qui ont une connexité intime avec l'économie des nations, parce qu'il faut savoir l'économie politique, pour apprécier convenablement ces connaissances accessoires. On ne peut bien comprendre l'usage qu'on peut faire des données de la statistique, que lorsqu'on connaît bien l'économie du corps social. C'est alors seulement qu'on distingue les données qu'il est possible d'acquérir, de celles qui ne méritent aucune créance ; celles qui ne sont que curieuses, de celles dont on peut se servir utilement ; celles dont on peut tirer des inductions importantes, de celles qui ne prouvent rien.

Telle est encore l'histoire des progrès de l'économie politique. L'histoire d'une science fait connaître l'époque où l'on a constaté les principales vérités dont elle se compose, et la manière dont on y est parvenu. Or, ces notions ne peuvent avoir d'intérêt qu'après l'exposé des vérités elles-mêmes ; c'est alors seulement qu'on peut juger de l'importance des hommes et des travaux auxquels on en est rede-

vable. C'est d'ailleurs une occasion de retracer sommairement les principes dont les preuves ont été fournies dans le courant de l'ouvrage. L'auditeur ou le lecteur est alors en état de porter un jugement sur les progrès véritables, comme sur les mauvaises directions qu'on a prises quelquefois, et sur les fautes qui en ont été la suite.

Les efforts qui ont été faits chez les peuples actuellement les plus civilisés du monde, pour s'initier dans les principes de l'économie politique, et même les faux pas qu'on a faits dans cette carrière, sont une preuve du vif intérêt qu'inspire ce genre d'étude, et de l'importance qu'on y attache. Plus on parviendra à la simplifier, à la rendre facile, et plus elle se répandra. On pourra bientôt lui appliquer ce que disait Voltaire au commencement du dernier siècle, en parlant des principes de Newton : « Il « faudra bien qu'on les enseigne un jour, lorsqu'il n'y aura plus d'hon- « neur à les connaître, mais seulement de la honte à les ignorer. »

CHAPITRE PREMIER

De nos besoins et de nos biens.

Les besoins de l'homme dépendent de sa nature, de son organisation physique et morale, et diffèrent suivant les positions où il se trouve. Quand il est borné à une vie purement matérielle et végétative, il a peu de besoins à satisfaire au-delà de sa nourriture. Quand il fait partie d'une nation civilisée, ses besoins sont nombreux et variés. Dans tous les cas, et quel que soit son genre de vie, il ne peut le continuer, à moins que les besoins que ce genre de vie entraîne ne soient satisfaits. ,

Remarquons que ce n'est pas sans un sentiment quelconque de peine que nous éprouvons des besoins, et sans un sentiment correspondant de plaisir que nous parvenons à les satisfaire ; d'où il résulte que les expressions : pourvoir à nos besoins, multiplier nos jouissances[^] et même contenter nos goûts, présentent des idées du même genre et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances.

De cette vue générale de nos besoins, passons à l'examen des moyens que nous avons de les satisfaire.

Ces moyens consistent dans l'emploi, dans l'usage que nous faisons, de différentes choses que nous nommons des biens ou des richesses.

Ces richesses sont de deux sortes, qu'il convient de distinguer avec soin.

Les unes nous sont données gratuitement et avec profusion par la nature, comme l'air que nous respirons, la lumière du jour, l'eau qui nous

lII PREMIERE PARTIE. — CHAPITRE I".

désallèrc, et une foule d'aulrcs choses dont Tusage nous est devenu tellement familier, que nous en jouissons souv(*nt sans y penser. On peut les nommer des richesses naturelles. Elles appartiennent à tout le inonde : aux pauvres comme aux riches, et ne sont appelées des richesses que dans un sens général et philosophique.

C'est dans la même catégorie qu'il convii nt de placer les biens personnels que nous ne devons qu'à la munificence de la nature ou à des accidents heureux, tels qu'une bonne santé, un heureux caractère, l'amour de nos proches, et plusieurs avantages moraux qui, sans être absolument gratuits, n'ont aucune valeur rigoureusement assignable, tels que la considération publique, la confiance qu'on inspire.

Les autres biens sont le fruit d'un concours de moyens qui ne sont pas gratuits. Nous sommes forcés d'acheter, pour ainsi dire, ces derniers biens par des travaux, des économies, des privations; en un mot, par de véritables sacrifices. De ce nombre sont les aliments qu'on ne peut se procurer sans culture, les vêtements qu'on ne peut avoir sans que quelqu'un les ait préparés, les maisons qui n'existent qu'après qu'on les a construites. Pour jouir de ces biens, il faut les avoir créés, ou bien les avoir acquis par un échange où nous donnons aux hommes qui les ont créés d'autres biens du même genre.

On ne peut pas séparer de ces biens l'idée de la propriété. Ils n'existeraient pas si la possession exclusive n'en était assurée à celui qui les a acquis de l'une ou de l'autre de ces manières ; c'est-à-dire, par la création ou par l'échange. Quel motif aurait-il pour faire le sacrifice sans lequel on ne saurait les obtenir, s'il ne pouvait ensuite en disposer selon sa volonté?

D'un autre côté, la propriété suppose une société quelconque *, des conventions, des lois. On peut en conséquence* nommer les richesses ainsi acquises, des richesses sociales.

Elles ne se rencontrent en effet qu'avec l'état social. Elles sont fondées sur le droit de posséder^ qui est un droit reconnu et garanti par la société, par la communauté. Elles ne peuvent être évaluées que par Véchange au moyen duquel leur valeur est constatée; or, l'échange suppose encore

* Les hommes, unis par des intérêts communs et par des conventions expresses ou présumées, forment des sociétés. On appelle ces sociétés des nations.^ lorsqu'on a en vue certaines réunions en particulier, occupant un territoire déterminé, parlant communément le même langage et reconnaissant un gouvernement • entrai qui leur est commun.

DE NOS BESOINS ET DE NOS BIENS. f»5

l'état de société : l'homme isolé ne saurait conclure aucune espèce de marché.

J'ajouterai qu'elles peuvent seules devenir l'objet d'une étude scientifique, car elles seules sont appréciables rigoureusement; seules elles sui-

vent, dans leur formation, leur distribution dans la société, et leur consommation, des règles Invariables, où les mêmes causes sont toujours suivies des mêmes effets.

La possession exclusive qui, au milieu d'une nombreuse réunion d'hommes, distingue nettement la propriété d'une personne de la propriété d'une autre personne, fait que, dans l'usage commun, cette sorte de biens est la seule à laquelle on donne le nom de richesse. On ne fait point entrer dans l'inventaire d'un homme les biens naturels dont il a la Jouissance en commun avec l'humanité tout entière ; mais on y fait entrer cette portion des richesses sociales qui lui appartient personnellement, qu'il a acquise par ses propres soins, ou qu'il tient à titre de don ou d'héritage. C'est là que viennent se ranger, non-seulement les choses capables de satisfaire directement les besoins de l'homme tel que l'ont fait la nature et la société, mais tes choses qui ne peuvent les satisfaire qu'indirectement, en fournissant des moyens de se procurer ce qui sert immédiatement, comme l'argent, tes titres de créances, les contrats de rente, etc.

Les terres cultivables sembleraient devoir être comprises parmi les richesses naturelles, puisqu'elles ne sont pas de création humaine, et que la nature les donne gratuitement à l'homme; mais comme cette richesse naturelle n'est pas fugitive, ainsi que l'air de l'atmosphère, ou l'eau de la mer; comme un champ est un espace fixe et circonscrit, que certains hommes ont pu s'approprier à l'exclusion de tous les autres qui ont donné leur consentement à cette appropriation, la terre, qui était un bien naturel et gratuit, est devenue une richesse sociale dont l'usage a dû se payer.

Il semble, au premier abord, que ce soit une injustice qui ôte arbitrairement aux hommes qu'elle exclut, des avantages qu'elle accorde à ceux qu'elle favorise. Vous verrez plus tard qu'il n'en est pas tout-à-fait ainsi, et que , si l'appropriation des

terres donne quelques avantages à celui qu'on reconnaît pour maître du terrain, elle n'ôte rien au non-propriétaire, qui ne tirerait aucun parti du sol, si le sol n'était pas devenu la propriété d'un autre. Vous verrez qu'une terre qui est devenue une propriété fournit, à ceux même à qui elle n'est pas donnée, plus de moyens de subsister, et des moyens plus assurés, que si le même terrain était demeuré vague et sans propriétaire.

(iti l>RKMif;HK PAKTIK. - CIIAlMinK

l>e même, (|Uüiqno Tea» soit une ridn^sse naluirlle, du mumeul qu'un cours d'eau, une chute qui fait tourner un moulin, est devenue la chose d'un propriétaire, qui s'attribue exdusiveinenl le service qu'on en peut tirer, -ce cours d'eau a cessé d'être une ric hesse naturelle : il n'est plus permis au premier venu d'en disposer gratuitement; il est devenu une richesse sociale; mais, sous celte forme, il est susceptible de rendre plus de services, même aux non-propriétaires, que s'il était resté une richesse naturelle. Le saut du Niagara aux États-Unis, qui est peut-être la plus belle chute d'eau du monde entier, et qui n'est la propriété de pei*sonne, ne sert à personne ; tandis que la chiîte d'un ruisseau à Louviers, en même temps qu'elle est la propriété d'un manufacturier, contribue à biire vivre plusieurs centaines d'ouvriers qui n'en sont pas propriétaires.

En supposant que les hommes pussent créer des richesses naturelles, ils n'auraient aucun motif pour s'en donner la peine; on peut faire artificiellement de l'air respirable; mais ce n'est que comme une expérience de chimie ; car si nous en faisons pour notre usage, il nous faudrait payer ce que la nature nous offre graluile-meil. D'un autre côté, les richesses' naturelles sont Inépuisables, car, sans cela, nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. Lorsque je parlerai, dans ce cours, de richesses sans autre désignation, ce sera donc toujours de richesses sociales qu'il sera question.

Hans l'usage commun, le mol nc^csscs réveille l'idée d'une grande abondance de ces biens. Ceux qui n'en possèdent que peu, ne sont pas appelés riches. Celte manière de s'exprimer n'a pas assez de précision pour nous. L'idée d'une abondance plus ou moins grande n'est pas nécessairement l'enfermée dans l'idée de richesses ; c'est une circonstance qui ne tient pas à la nature des richesses que d'être abondantes ou rares. Une très petite quantité de ce que nous avons appelé de ce nom sera donc pour nous de la richesse, aussi bien qu'une grande quantité, de même qu'un grain de blé est du blé, aussi bien qu'un boisseau rempli de celte denrée.

Je vous parle de grandes et de petites portions de richesses; mais i|uelles bases avons-nous pour les mesurer? Sur quoi jugerons-nous qu'une portion de richesse est plus grande qu'une autre? Devant chercher les causes qui les augmentent ou les diminuent, nous avons besoin cependant de constater leur grandeur.

La richesse ne se proportionne pas à la dimension ou au j)oids dos ob-

DE .NOS BESOINS ET DE NOS BIENS

Jets que Tou possède j aulrenieiU un meuble grossier, une armoire, qui se trouverait en volume ou en poids excéder de mille fois une tabatière d'or, serait une richesse mille fois plus considérable que la tabatière ! Cela ne se peut pas. Quelle est donc la qualité qui détermine le rapport qu'ont entre elles ces deux portions de richesses , dont Tune est sous la forme d'une boîte d'or, et l'autre sous la forme d'uue armoire ou d'un buffet? 11 n'est aucun de vous, messieurs, qui ne fasse la réponse : C'est leur valeur. En dressant un inventaire , en faisant le partage d'uue succession , on ne mettra pas sur les plateaux d'une balance ces deux meubles ; on les évaluera ; ou estimera leur valeur ; et c'est eu raison de leur valeur qu'on les fera entrer dans le partage des biens, des richesses, dont se compose cet inventaire ou celte succession.

Vous voyez que la richesse ne dépend pas de l'espèce des choses, ni de leur nature physique, mais d'uue qualité morale que chacun nomme leur valeur. La valeur seule transforme une chose en richesse dans le sens où ce mot est synonyme de biens , de propriétés. La richesse qui réside en une chose quelconque, que ce soil une terre ou un meuble, un cheval ou une lettre de change est proportionnée à sa valeur. Quand nous parlons des choses comme étant des richesses, nous ne parlons point des autres qualités qu'elles peuvent avoir ; nous ne parlons que de leur valeur. Nous sommes donc autorisés à dire que les richesses sociales, les richesses qui sont des propriétés, se composent de la valeur des choses que fon possède.

' A proprement parler, aucune richesse ne réside dans une lettre de change, dont Tusage a pour but de rendre apparent , et de permettre au besoin de transférer un droit de propriété sur une portion de capital momentanément confiée à un tiers, et dont celui-ci doit opérer le remboursement à une échéance déterminée. La création d'une lettre de change ne constitue donc pas en elle-même une création de valeur ; mais, pour ce qui concerne un individu en particulier, elle sert à constater

un droit de propriété , et c'est dans ce sens que l'auteur lui fait prendre rang parmi les choses dont la valeur entre en ligne de compte dans un inventaire. de Védileur.)

t) la valeur qu'on a les choses.

Nous n'aurions qu'une idée imparfaite de la nature et de la grandeur des richesses, si nous n'avions que des idées confuses de ce que signifie le mot valeur. Nous suffit-il, pour posséder de grandes richesses, d'évaluer très haut les biens que nous possédons? Si j'ai fait construire une maison que je trouve charmante, et s'il me plaît de l'évaluer 100,000 francs, suis-je en effet riche de 100,000 francs à cause de cette maison? Nous recevons un présent d'une personne qui nous est chère. Ce présent est inestimable à nos yeux; cependant il ne nous rend pas immensément riches. Pour qu'une valeur soit une richesse, il faut que ce soit une valeur reconnue non par le possesseur uniquement, mais par toute autre personne.

Or, une marque certaine que la valeur d'une chose que je possède est reconnue et appréciée par les autres hommes, c'est lorsque, pour en devenir possesseurs, ils consentent à me donner une autre valeur en échange. Alors la quantité de ce que l'on donne en échange , comparée avec la quantité qu'on en donne pour acquérir tout autre objet, établit entre ces deux objets le rapport qui existe entre leur valeur. Si pour acquérir ma maison, personne n'offre au-delà de 30,000 pièces d'un franc, c'est une preuve qu'elle ne vaut que 30,000 francs , quelque évaluation qu'il m'ait plu d'en faire ; c'est une preuve qu'elle constitue une richesse moitié moins grande qu'une autre maison, ou tout autre objet dont on offre 60,000 francs.

Je suis confus d'insister sur des observations si communes; mais vous sentirez plus tard, messieurs , combien ces notions préliminaires étaient indispensables et rendent facile l'intelligence des hautes vérités de l'économie politique. Plusieurs d'entre vous ont peut-être déjà lu de nombreux volumes sur la nature des richesses et leur production, dont les auteurs, gens de mérite d'ailleurs, ne s'entendent pas entre eux, ne s'entendent pas toujours eux-mêmes, faute d'avoir bien conçu les plus simples éléments de la science.

C'est la nécessité de constater la valeur des choses par un échange, ou du moins par la possibilité que l'on a de les échanger, si l'on en a le désir, contre une certaine quantité d'autres choses, qui a fait donner à la valeur

IDE LA VAI.EUK ÛL'ONT LES CHOSES

sociale qu'elles ont, à la seule valeur dont il puisse être question en économie politique, le nom de valeur échangeable. C'est ainsi que la désigne le célèbre auteur des Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations[^] Adam Smith ; et comme le mot échangeable est toujours inj , dispensable et compris dans les valeurs qui sont l'objet de cette étude , il

Il est inutile de le répéter en toute occasion ; il est toujours sous-entendu.

I Tout le monde reconnaît que les choses ont quelquefois une valeur d'uli-

I lité fort différente de la valeur d'échange qui est en elles ; que l'eau com-

1 mune, par exemple, n'a presque aucune valeur, quoique fort nécessaire ;

tandis qu'un diamant a une valeur d'échange considérable, quoiqu'il serve peu. Mais il est évident que la valeur de l'eau fait partie de nos richesses naturelles, qui ne sont pas du domaine de l'économie politique ; et que la valeur du diamant fait partie de nos richesses sociales, les seules qui soient du ressort de cette science L

I II y a même des objets qui renferment en eux ces deux genres de valeur,

j et même dansdesproportionsfortdifférentes. Il suffit, pour s'en convaincre,

de comparer la valeur du fer avec celle de l'or. L'or est certainement moins

(mille que le fer, et cependant il vaut beaucoup plus. C'est qu'il y a dans l'or une très forte portion de valeur sociale et d'échange ; tandis qu'il y a dans le fer, par des raisons qui vous seront expliquées, une faible dose I de valeur sociale, et beaucoup de valeur naturelle, qui ne fait point partie

I de nos richesses sociales.

* Les biens qui ont une valeur d'échange constituent seuls ce que les nations iio-mineni des richesses, parce que ce sont les seuls!qui puissent procurer, à celui qui les possède, la jouissance de toutes les choses indifféremment qui sont capables de satisfaire ses besoins ou de gratifier ses goûts. Ce sont aussi les seuls qui soient rigoureusement appréciables. M. Louis Say, de Nantes, a cherché à donner une autre appréciation des biens; il veut qu'on mesure une portion de richesse, d'après V inconvénient qui viendrait à résulter de sa privation; mais qui est le juge de la grandeur de cet inconvénient? Il peut y avoir sur ce point autant d'avis que de personnes. Certaines gens se privent d'un bon dîner pour avoir un babil propre;

d'autres se privent d'un habit pour avoir un bon dîner. Une évaluation arbitraire ne saurait devenir une mesure; et, si l'on ^garde comme une appréciation de l'inconvénient, la chose dont en général les hommes consentent à se priver pour en avoir une autre dont ils préfèrent n'être pas privés, on rentre dans l'appréciation par le moyen de la valeur échangeable; car, qu'est-ce que l'échange, si ce n'est l'abandon de la chose dont on consent à se passer, pour obtenir en place celle que l'on désire ?

Rolaiivcmenl à la valeur d'échange, je dois vous faire remarquer deux circonstances qui ne manqueraient pas de se présenter plus tard à votre esprit, et qui alors pourraient à vos yeux jeter du louche sur certaines démonstrations. Il vaut mieux être prévenu là-dessus ; il vaut mieux connaître d'avance, sous toutes ses faces, l'objet qu'on étudie, parce que lorsqu'il se présente de nouveau à nos spéculations, sous un aspect un peu différent de celui où nous l'avions vu d'abord, nous ne laissons pas de reconnaître, son identité. Ne faut-il pas d'ailleurs que nous connaissions toutes les différentes propriétés des choses , pour savoir comment elles agissent dans les phénomènes où elles jouent un rôle?

La valeur d'une chose est une quantité i>ositive , mais elle ne Test que pour un instant donné. Sa nature est d'être perpétuellement variable , de changer d'un lieu à l'autre, d'un temps à l'autre. Rien ne peut la fixer invariablement, parce qu'elle est fondée, ainsi que vous le verrez plus tard, sur des besoins et des moyens de production qui varient à chaque minurti. Cette variabilité complique les phénomènes de l'économie politique ; elle les rend souvent fort difficiles à observer et à résoudre. Je ne saurais y porter remède. Il n'est pas en notre pouvoir de changer la nature des choses. Il faut les étudier telles qu'elles sont. Renonçons-nous à l'étude de la physique lorsque nous nous apercevons que l'électricité se comporte de diverses façons, selon les corps et selon les situations? non ; nous cherchons à la suivre dans ses diverses altérations, étudions de même la valeur :

nous ne la trouverons peut-être pas beaucoup plus fugitive que l'électricité.

Ea secondecirconstance à remarquer relativement à la valeur des choses, est l'impossibilité d'apprécier sa grandeur absolue. Elle n'est jamais que comparative. Quand je dis qu'une maison que je désigne vaut 30,000 fr., je n'affirme autre chose sinon que la valeur de cette maison est ^ale à celle d'une somme de 30,000 francs; mais qu'est-ce que la valeur de cette sçmine? Ce n'est point une valeur exlstanU; par elle-même et abstraction faite de toute comparaison. La valeur d'un franc, de 3 francs, de 30 mille francs, se compose de toutes les choses que l'on peut avoir pour ces difflérent(^ sommes. Si l'on peut, en les donnant en échange, avoir une plus

grande quantité de blé, de sucre, etc., elles valent plus relativement à ces denrées; si l'on peut en avoir moins, elles valent moins, - caria valeur d'une somme d'argent, comme toutes les autres valeurs, se mesure par la quantité des choses que Ton peut obtenir en échange.

Il en est de l'idée de la valeur comme de l'idée de la distance. Nous ne

DE LA VALEUR Ql 'O.M LES CHOSES.

pouvons parler de la distance où est un objet, sans faire mention d'un autre objet, duquel le premier se trouve à un éloignement quelconque, ho même, l'idée de la valeur d'un objet suppose toujours un rapport quelconque avec la valeur d'un autre objet.

La nouvelle difficulté est-elle un motif suffisant pour renoncer à l'évaluation des valeurs? A cette question, que je me faisais tout à l'heure, la même réponse peut être faite. Quand on veut étudier sûrement, il faut connaître les choses avec toutes leurs propriétés. Il faut constater ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas ; et il ne faut pas que la difficulté, peut-être l'impossibilité de parvenir à certaines connaissances, nous détourne d'étudier celles où nous pouvons atteindre. Le thermomètre ordinaire nous indique si l'air, si l'eau où on le plonge, sont plus ou moins chauds qu'ils n'étaient dans un autre moment; il nous indique (et même la chose est déjà douteuse) les rapports qu'il y a entre la chaleur de deux corps différents; mais il ne nous apprend point la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans l'un ou dans l'autre de ces corps. A vrai dire, dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons aucun moyen de savoir la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans un corps : nous ne connaissons que des rapports. Cependant nous étudions les phénomènes de la chaleur; nous en expliquons un grand nombre; nous en prévoyons les résultats, et nous retirons de nombreux services dans les arts de ce que nous savons sur ce point. Pourquoi, de la même manière, ne retirerions-

nous pas de grands services de ce que nous apprendrons sur la valeur des choses, bien qu'elle ne soit que relative et non absolue?

Si toute valeur est variable et relative, vous remarquerez qu'il est superflu de vouloir comparer deux portions de richesses, à moins qu'elles ne soient dans le même temps et dans le même lieu. Dieu ne me garantit

qu'un sac de mille francs, dans ma caisse, soit une richesse égale à un sac de mille francs que j'y avais l'année dernière. Si cette année-ci il peut acheter plus de choses que l'année dernière, cette portion de ma richesse

<'st plus grande ; s'il en peut acheter moins, elle est plus petite.

De même, si je passe d'un lieu dans un autre, quand ce serait sans sortir du même pays, l'argent (lue j'ai dans ma bourse change de valeur à mesure que j'avance ; car toutes les denrées, tous les logements , tous les services qu'on peut me rendre , changent de valeur relativement à ma bourse. Si je passe d'un lieu où tout, ou presque tout est plus cher, pour

aller dans un lieu où je vais de Pai is dans

presque tout est à meilleur compte, comme» lorsque le d'epai iemeni des Vosges ou dans celui de la Loire-

Inférieure, je deviens plus riche, et même beaucoup plus riche, sans posséder un écu de plus.

A plus forte raison ma richesse change, lorsque je passe d'un pays dans l'autre, parce que les circonstances de deux pays sont ordinairement beaucoup plus différentes que celles de deux provinces du même pays. Le climat, les impôts, les mœurs, influent toujours beaucoup sur la valeur de chaque chose, sur la valeur même du numéraire ou de la monnaie employée comme intermédiaire dans les échanges ; de sorte que , lorsque je me rends dans l'étranger, non-seulement ma richesse varie par la conversion de mon argent en monnaie étrangère , mais par le prix de toutes les choses dont je serai dans le cas de me pourvoir.

Voilà pourquoi , dans la situation actuelle des nations, nous devenons plus pauvres lorsque nous allons voyager en Angleterre; et pourquoi les Anglais deviennent plus riches lorsqu'ils viennent voyager en France. Et néanmoins on ne peut pas dire que cet effet ait lieu généralement pour tout , car, s'il y a quelques objets entre autres qui soient plus chers en France qu'en Angleterre, comme certaines quincailleries, les Anglais qui voyagent en France deviennent plus pauvres relativement à ces objets-là.

Continuez l'application de ces principes , et vous verrez qu'il est de toute impossibilité de comparer les richesses de deux nations, parce que ces deux nations, quoiqu'elles existent dans le même temps, ne peuvent pas exister dans le même lieu. Lorsque, dans un même lieu, un objet vaut, en même temps, cinq francs et un autre dix francs, je peux dire, avec certitude, que ce dernier vaut le double de l'autre, et peut s'échanger contre deux fois le premier, ou contre deux fois autant de tout ce qu'on peut obtenir par le moyen du premier; mais, que je transporte l'un des deux en Angleterre, il n'y a plus le même rapport de valeur entre eux , parce qu'ils sont séparés et ne se trouvent plus dans les mêmes circonstances. Et si je les

y transporte j'un et l'autre, il s'établira un nouveau rapport entre eux ; et ce rapport sera probablement fort différent du premier, parce que les circonstances des deux pays n'auront probablement pas influé de la même manière sur les deux objets. En temps de paix, on transporte de France en Angleterre des fruits et des légumes. Transportez-y un panier de fruits de la valeur de six francs, et portez-y en même temps une once d'argent qui a exactement la même valeur en France : ces fruits et cet argent, arrivés en Angleterre , se trouveront avoir changé de valeur en sens contraire; cette quantité de fruits s'échangera contre plus d'argent; cette quantité d'argent achètera moins de fruits : leur rapport aura changé.

DE LA VALEUR QU'ON DONNE AUX CHOSES

A 11 en est de même de l'or, de tous les métaux. Lors donc que l'on évalue

I les capitaux ou les revenus de l'Angleterre en onces d'or ou d'argent, et
que l'on évalue de même les capitaux ou les revenus de la France, pour

Iles comparer, on compare deux choses qui ont en commun le même nom, les mêmes propriétés physiques, mais non au même degré la seule qualité qui en fasse des richesses : la qualité de pouvoir acquérir un objet,

' de pouvoir l'acheter. Il est impossible de comparer les richesses de deux

époques ou de deux pays différents, parce qu'elles n'ont point de mesure commune. C'est la quadrature du cercle de l'économie politique. Les auteurs qui croient la tenir, ne tiennent rien. Les documents qu'ils rassemblent seraient aussi exacts et aussi authentiques qu'ils le sont peu, qu'ils n'apprendraient encore rien. C'est en pure perte qu'on prend beaucoup de peine et qu'on noircit beaucoup de papier à ce sujet.

(En vous parlant d'échanges et de valeurs, je me suis servi de sommes d'argent pour désigner un des deux termes de l'échange ; je dois pourtant I vous prévenir que les ventes et les achats, c'est-à-dire les échanges où le

I numéraire entre comme l'un des termes, ne sont pas l'objet essentiel des

transactions sociales. Lorsque nous vendons une chose qui a une valeur, dans quel but acquérons-nous ces pièces d'or ou d'argent qu'on nous donne en paiement? Est-ce pour les enfiler en guise d'ornements et en faire des guirlandes comme on le fait, dit-on, en certains pays? Probablement que non. C'est pour en acheter quelque

autre chose, quelque autre bien. Si I nous transmettons cette somme a une autre personne, cette personne l'em-

ploiera au lieu de nous; mais à quoi l'emploiera-t-elle? Toujours à un achat quelconque. Quand même nous cacherions la somme dans la terre, ce serait toujours afin de nous en servir plus tard pour acheter quelque chose. Que si nous mourions avant de l'avoir déterrée, ce seraient alors nos héritiers, ou ceux entre les mains de qui elle tomberait, qui l'emploieraient de cette manière ; son emploi ne serait que différé. Tant qu'elle ! reste monnaie, elle ne peut servir à aucun autre usage; et si vous fondez

monnaie dans un creuset, vous pouvez être considéré comme ayant em- I ployé votre monnaie à acheter un lingot.

Il en est de même du marchand dans sa boutique, du fermier au mar-

Lrhé. Ils ne vendent que pour racheter, par la raison qu'ils ne peuvent consommer l'argent en nature, et que les monnaies ne servent à rien, (quand on les a, si ce n'est pour acheter.

PKEMIKHK I»AUTIK. - CILAIMILLE II.

Une coudrions-nous de là? C'est qu'il y a une moitié d'un t change, c'est qu'une opération qui n'est pas terminée. C'est vendre et acheter qui forme une opération complète ; or, vendre et acheter, qu'est-ce, sinon échanger ce qu'on vend contre ce qu'on achète?

Puisque les biens, les richesses, ne sont que passagèrement sous la forme d'une somme de numéraire; puisque, après chaque opération complétée, on se trouve toujours avoir échangé des objets susceptibles de servir contre des objets dont on peut se servir également, ce sont les valeurs réciproques de tous ces objets qui se balancent entre elles, et non celle de la monnaie d'or et d'argent, avec ces objets. Ainsi, en me supposant cultivateur, si je veux acheter une livre de café de deux francs, je suis obligé, pour avoir ces deux francs, de vendre vingt livres de froment de deux sous; avec mes vingt livres de froment j'obtiens une livre de café, et voilà l'échange terminé. Vous voyez bien que c'est la valeur relative du froment et du café qui importe à mes intérêts, et non le rapport que l'une ou l'autre de ces denrées peuvent avoir avec l'argent. Si l'argent est abondant et à bon marché, j'en aurai davantage pour mon blé; mais aussi je serai obligé d'en donner davantage pour avoir du café; tandis que si le blé est plus cher, il vaudra davantage relativement au café, ou si le café vaut moins relativement au froment, avec mon froment j'obtiendrai une plus grande quantité de café. Si l'Amérique n'avait pas renfermé dans son

sein des mines abondantes, l'or et l'argent seraient bien moins communs. Je n'obtiendrais peut-être, en vendant mon blé, qu'un demi-sou pour chaque livre de 16 onces ; mais aussi le café ne vaudrait qu'un demi-franc au lieu de deux francs ; et, avec mes 20 livres de froment, j'aurais toujours un^e livre de café. Les richesses, les valeurs seraient les mêmes, quoique exprimées par moins de chiffres, tout comme la fortune d'un homme qui a mille livres sterling de revenu, n'est pas plus petite que celle d'un homme qui a 25 mille francs de revenu , quoique 25 mille soit un nombre plus grand que mille.

Ces principes sont tellement simples, qu'ils semblent à peine dignes d'être énoncés. Cependant ils vous paraîtront bien importants par la suite, quand vous verrez combien de fausses opérations ont été faites, combien de mauvaises mesures ont été prises dans toutes les parties de l'Europe et du monde, et combien de sang a été versé, pour accaparer dans un pays, de préférence à un autre, les métaux précieux ; ce qui, en supposant qu'on eut réussi, ne pouvait (satisfait quelques effets de peu de conservation) donc

DK LA VALEUR QUI REND LES CHOSES.

je vous parlerai plus tard), ne pouvait, dis-je, avoir d'autres suites pour le public, que de multiplier les chiffres de nos inventaires *.

Ces mêmes principes nous apprennent encore que l'or, l'argent, les monnaies, ne sont point recherchés pour eux-mêmes, et ne valent jamais que ce qu'ils peuvent acheter. Car, puisqu'on ne les recherche pas pour les consommer, qu'on les recherche pour acheter, lorsqu'on fait un marché quelconque, lorsqu'on veut avoir par exemple 50 mille francs d'une maison , on n'a réellement en vue que les objets qu'on peut acquérir avec ces 50 mille francs. Si l'argent valait le double de ce qu'il vaut , et si par conséquent on pouvait avoir pour 25 mille francs ce qu'on a maintenant pour cinquante, on serait tout aussi disposé à donner la maison pour 25 mille francs.

De même, le marchand qui demande 40 francs pour une aune de drap, veut avoir en réalité tout ce qu'on peut avoir pour 40 francs. Tous les objets réunis, ou les portions d'objets valant 40 francs, sont donc la mesure de cette portion de richesse qui, dans ce moment-là, porte le nom d'une aune de drap.

Comment se fait-il donc que pour évaluer la richesse l'on désigne toujours une certaine quantité de pièces de monnaies? — Parce que le grand usage que nous faisons des monnaies, comme intermédiaires dans les échanges nombreux que réclament nos besoins, nous a donné, pour apprécier ce que peut valoir une somme

de monnaie , plus de facilité que pour apprécier ce que vaut une certaine quantité de toute autre marchandise. Ainsi quand je vous dirai : Je viens de voir un cheval de 600 francs^ vous vous formerez plus aisément une idée de la valeur de cet animal, que si je vous disais : Je viens de voir un cheval qui vaut 30 hectolitres de froment^ quoiqu'au cours actuel, ces deux choses signifient la même chose.

Loi*qu'on veut évaluer plusieurs objets de natures diverses, comme serait une maison dans laquelle se trouveraient réunis, je suppose, outre le mobilier, deux chevaux, douze milliers de sucre, et un rouleau de 25 pièces d'or, il ne me suffit pas de savoir qu'il y a une foule de choses que je pourrais obtenir en échange de cette maison ainsi garnie. J'aurais, du montant de toutes ces valeurs , une idée bien plus confuse , que si elles étaient sous la forme d'une même marchandise. Pour en avoir le total, j'estime donc la quantité d'une certaine marchandise que chacune de ces

* Je me suis donné beaucoup de peine pour rendre^i ces démonstrations simples, et ensuite je suis obligé de demander excuse de ce (in'elles sont si simples.

7t) PREMIÈRE PARTIE. - CHAPITRE II.

diisus eu particulier peut valoir; je les réduis, pour ainsi dire, à un dénominateur commun ; et, comme le dénominateur dont la valeur m'est le mieux connue est une marchandise appelée monnaie, je dis :

La maison vaut 25,000 liv.

Le mobilier 5,000

Les deux chevaux 800

Les 12 milliers de sucre - . . 12,000 Enfin les 25 pièces d'or . . . 500

Total additionné. . . 43,300 fr.

La maison et ce qu'elle contient, sont des portions de richesses, qui

valent ensemble autant que vaut une somme de 43,300 francs d'écus ; et (pu)ique j'eusse pu avec autant de raison et la même exactitude évaluer cela 2,1 65 hectolitres de froment, je me fais une idée plus nette de la valeur de la maison quand je sais combien elle vaut d'écus, uniquement par suite de l'habitude que nous avons tous d'apprécier vite ce que vaut un écu de 5 francs, puis un sac d'écus, puis 43 de ces sacs-là.

Ce que j'ai besoin que vous entendiez, messieurs, à la suite de toutes ces considérations, c'est que ce qui constitue la richesse est absolument indépendant de la

nature de la marchandise qui sert à en faire l'évaluation. Une maison est une richesse, non parce qu'elle peut procurer à son acquereur des écus, mais parce qu'elle peut procurer tout ce que des écus peuvent acheter. Les écus eux-mêmes ne sont une richesse qu'en raison des choses qu'on peut acquérir par leur moyen ; car, ainsi que je vous l'ai déjà fait remarquer, si avec des écus on ne pouvait rien acheter, eux-mêmes ne vaudraient rien. C'est la faculté d'acheter, qui fait que les choses sont des richesses ; or, cette faculté , cette qualité qu'on appelle leur valeur, est dans l'objet qu'on évalue, indépendamment de l'objet qui sert à faire cette évaluation.

Qu'il soit donc bien entendu, que toutes les fois que nous parlerons d'un bien , d'une fortune, d'un capital, d'un revenu, d'un impôt, de dix mille, de cent mille francs, nous entendrons par là, non pas une somme d'écus, mais une somme de valeurs qui , sous diverses formes, égalent la valeur qu'aurait une somme d'écus de dix ou de cent mille francs. Les écus ne sont là que pour évaluation ; et cette évaluation pourrait être faite tout aussi bien en froment; elle n'aurait d'autre inconvénient que de vous donner moins vite et moins nettement une idée de la valeur dont il est question.

DE LA VALEUR QU'OM LES CHOSES. 77

Ce n'est que loi-squ'on entend bien cette vérité , qu'on peut raisonner sur les capitaux, les revenus, les productions, les consommations, les exportations, les impôts, les emprunts, les dépenses du public et des particuliers, et en général sur tout ce qui a rapport à l'économie des nations.

Voyez un peu dans quelles absurdités on risquerait de tomber, si l'on réservait la qualification de richesses aux seuls sacs de mille francs : on regarderait comme ne possédant rien un homme qui aurait pour cent mille francs de bonnes marchandises dans ses magasins : on serait obligé, pour être conséquent, de dire, lorsqu'il vend ses marchandises, même à perte, contre des écus, qu'il gagne cent mille francs; car, jusque-là, il n'avait pas un seul de ces sacs auxquels vous accordiez exclusivement le nom de richesses, et maintenant il en a cent.

Je me suis attaché, messieurs, à développer les différentes idées que doit réveiller le mot valeur, et je vous engage à vous rappeler ces développements ; car c'est la faculté de pouvoir se rappeler toutes les idées , toutes les notions comprises sous chaque expression , qui constitue la science. On sait l'économie politique, lorsque les mots raZeur, production, capitaux, revenus, et les autres, réveillent dans l'esprit la totalité des idées et des rapports qu'ils comprennent. Chaque mot est, pour ainsi dire, une provision d'idées comprimées, qu'on a la faculté de pou-

voir développer au besoin ; semblable à ces essences réduites à un très petit volume, dans le but de les loger dans un flacon étroit et de les transporter aisément, mais qui sont susceptibles de s'étendre et de parfumer des espaces considérables et une foule d'objets variés.

Je vous ai parlé de la valeur des choses^ mais le mol chose doit vous paraître bien vague ; il doit l'être, messieurs, puisqu'il faut qu'il s'applique à une foule d'objets de natures fort diverses, ou plutôt à toutes les choses de ce monde, pourvu qu'elles soient susceptibles d'avoir une valeur, d'être évaluées.

Ainsi , par exemple, non-seulement une terre, une maison, un vêlement, une pièce de monnaie, un fusil, peuvent être compris sous cette dénomination, puisque ces choses sont susceptibles d'avoir de la valeur j plus ou moins de valeur] mais une journée d'ouvrier est aussi une chose qui a une valeur; le conseil d'un médecin, une représentation théâtrale, sont des choses qui ont de la valeur, comme la clientèle ou le cabinet d'un avocat, la marchandise d'une boutique, etc. Une preuve qu'elles ont une va-

PICÉMIÈKE l^AUTIK. — CHAPITRE 111.

leur, c'est (juon y inet un prix, lorsqu'on trouve à les acheter, et que, pour les avoir, on donne en échange des écus ou d'autres valeurs très substantielles.

Lors donc ([ue je parle de la valeur des choses sans rien spécifier de plus, j'entends parler de ces choses ainsi déterminées, et de toutes celles qui sont dans le même cas, c'est-à-dire, qui sont susceptibles d'être acquises, de devenir la matière, le sujet d'un échange.

CHAPITRE

Dii rondement de la valeur, ou de utilité.

Nous avons appris, par la simple observation des faits, que la richesse se compose de la valeur des choses que l'on possède , et qu'elle est proportionnée à cette valeur; et nous avons remarqué que la valeur d'une chose existe dans la chose même, indépendamment de ce que l'acheteur donne pour la posséder. La quantité d'écus , ou de blé, ou de toute autre marchandise, qu'un acquéreur donne pour avoir une maison , est une indication de la valeur de cette maison ; mais, ce n'est pas à cause de cette offre que la maison a une valeur, c'est en vertu d'une qualité

qui réside en elle, et dont la quantité de choses évaluables qu'on offre pour l'acheter n'est que l'indication et la mesure.

Or, cette qualité qui fait qu'une chose a de la valeur, il est évident que c'est son utilité. Les hommes n'attachent du prix qu'aux choses qui peuvent servir à leur usage ; c'est en vertu de cette qualité qu'ils consentent à faire un sacrifice pour les acheter; car on ne donne rien pour se procurer ce qui n'est bon à rien

Voilà, messieurs, une remarque qui nous avance singulièrement; car

* On verra plus tard, lorsque j'exposerai les lois qui président à la fixation des prix, comment les prix, à mesure qu'ils s'élèvent par les difficultés de la production, bornent le nombre des demandeurs à ceux à qui leurs facultés permettent d'atteindre à l'usage de certaines utilités; ce qui arrête la production de toutes les utilités qui excèdent un certain prix. Mais cette considération, qui n'infirme point ce que je pose ici, n'est point nécessaire pour faire entendre les procédés de la production ; c'est pour cela que j'en place la démonstration plus loin.

1) LE FONDEMENT DE LA VALEUR, ou DE L'UTILITÉ.

si nous pouvons constater que l'on peut donner à une chose une utilité qu'elle n'aurait pas eue par elle-même ; si cette utilité lui donne de la valeur, et si cette valeur est de la richesse, nous avons la certitude que nous pouvons créer de la richesse.

Cherchons donc à savoir en quoi consiste cette utilité ; nous apprendrons ensuite comment elle peut être communiquée aux choses.

Nos besoins rendent utile pour nous tout ce qui peut les satisfaire. Ces besoins, ainsi que l'observation vous en a été faite, dépendent de la nature physique et morale de l'homme, et des circonstances où il se trouve placé. Partout il a besoin d'aliments; dans les climats froids, il lui faut des vêtements, des abris ; dans les pays civilisés, il a besoin que ses habits, non-seulement le couvrent, mais le décorent, et lui concilient une espèce de considération qui est un besoin aussi ; dans une civilisation encore plus avancée, les besoins de l'esprit viennent se joindre à ceux du corps. L'homme alors recherche des livres, des gravures et d'autres moyens délicats de s'amuser et de s'instruire.

Les besoins changent avec les mœurs et les usages des nations. Ils changent encore avec l'âge, les goûts, les passions, et même avec les travers des individus. A la Chine, le ginseng est une racine estimée pour ses vertus médicinales. On l'y vend, dit-on, jusqu'à 48 onces d'argent la livre, qui feraient environ 300 fr. de notre

monnaie; tandis qu'à Paris un homme qui posséderait une livre de ginseng, ne trouverait probablement à la vendre pour aucun prix. Les marcassites' avaient de la valeur autrefois en France , parce qu'on en faisait des bijoux , et n'en ont plus maintenant que ce genre d'ornement est tout à fait passé de mode. Au quinzième siècle, on avait besoin de chapelets en Angleterre et en Hollande ; maintenant on ne sait pas même, dans ces pays-là, ce que c'est qu'un chapelet, ni l'usage qu'on peut en faire. Aux yeux du moraliste, une fleur artificielle, une bague au doigt, peuvent passer pour des objets complètement inutiles. Aux yeux de l'économiste, ils ne sont plus méprisables du moment que les hommes y trouvent assez de jouissances pour y mettre un prix quelconque. La vanité est quelquefois pour l'homme un besoin aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les chosesont pour lui et du besoin qu'il en a'.

' Pyrites ne s'altérant pas au contact de l'air; on les tirait du Jura et d'Allemagne et on les montait comme des pierres précieuses. (Sole de tédileur,)

(.es notions doivent suffire dans celle partie du Cours où il ne s'agit que de

PHEMIÈHE PARTIE. — CHAPITRE 111.

L'esl Tulililô dos choses ainsi conçue qui est le premier fondement de la valeur qu'elles ont; mais il ne s'ensuit pas que leur valeur s'élève au niveau de leur utilité : elle ne s'élève qu'au niveau de Tulililé qui leur a été communiquée par l'homme. Le surplus de cette utilité est une richesse naturelle qui ne se fait pas payer. On consentirait peut-être à sacrifier vingt sous pour une livre de sel , s'il fallait la payer en proportion du service qu'elle peut rendre ; mais on n'est heureusement obligé de la payer qu'en proportion de la peine qu'elle coûte. Tellement que, s'il vous plaît d'évaluer la jouissance que vous procure cette denrée à vingt sous la livre, et qu'elle ne vous coûte qu'un sou, il y a dans une livre de sel pour 19 sous de richesse naturelle <(ui vous est donnée gratuitement par l'auteur de la nature, et pour un sou seulement de richesse sociale, c'est-à-dire, de valeur non gratuite donnée par l'homme qui a recueilli le sel et qu'il vous fait payer.

Le possesseur d'une chose peut, dans certains cas et par des moyens forcés, en élever la valeur fort au-dessus de sa valeur naturelle. Celui qui a apporté dans ma ville ou dans mon village une provision de sel, peut me ravir tout autre moyen de m'en pourvoir, et il me vendra alors sa marchandise le prix qu'il voudra*. Cela n'indique pas que la valeur du sel ait réellement haussé; cela indique seulement que cet homme abuse de ma situation, et me fait payer le sel au delà de sa valeur. C'est une spoliation. Quand un voleur m'oblige sur la grande route à lui céder un bon

cheval contre un mauvais, il n'en résulte pas que ce dernier cheval vaille autant que l'autre, il en résulte seulement qu'on me prend de force une partie de mon bien.

On ne peut pas dire que les richesses que la nature nous donne gratuitement suffisent à la satisfaction de nos besoins indispensables, et que les biens artificiels et sociaux n'ont pour objet que la satisfaction de besoins factices nés de la civilisation. La nature seule pourvoit à certains besoins indispensables, comme lorsqu'elle prépare, en mélangeant d'autres fluides, l'air respirable dont nos poumons ne sauraient se passer, et avec une telle profusion, que le globe de la terre serait entièrement couvert

savoir de quelle manière ou produit. Plus tard on verra ce qu'il convient aux hommes de consommer.

* Cette supposition représente ce qui se passait sous l'ancien régime en France, où il était défendu à un pauvre paysan habitant le bord de la mer d'y puiser une cuillerée d'eau pour saler son pot.

DK \. \ PRODI CriON DKS RICLESSKS. SI

d'habitants, qu'ils ne viendraient pas à bout d'épuiser l'atmosphère. Mais cette même nature, livrée à elle-même, ne pourvoit que d'une manière insuffisante à des besoins non moins indispensables, comme à celui de la nourriture d'une société un peu nombreuse. Les aliments spontanés qu'elle offre à l'homme, sont peu variés, peu salubres, précaires, et surtout en beaucoup trop petite quantité. Si vingt hommes, il y a trois siècles, avaient été jetés par la tempête sur les côtes où sont maintenant les États-Unis, il est probable qu'ils y seraient morts de faim : sur ces mêmes côtes, où maintenant plusieurs millions d'individus trouvent non-seulement une subsistance abondante, mais, de plus, beaucoup des délices de la vie.

CHAPITRE IV

Dr ee qu'il raiii entendre par la prodioloi des richesses

Après nous être formé de justes idées des mots richesses, valeur, utilité, nous aurons quelques facilités pour apprendre comment se produisent les richesses.

Déjà vous entrevoyez qu'en donnant de l'utilité aux choses, ou bien en augmentant l'utilité qu'elles ont déjà, on augmente leur valeur, et qu'en augmentant leur

valeur, on crée de la richesse. Ce n'est pas la matière de la chose que l'on crée, que l'on produit. Nous ne pouvons pas tirer du néant un seul atome de matière ; nous ne pouvons pas même en faire

Il entrera un seul dans le néant; mais, nous pouvons tirer du néant des qualités qui font que des matières sans valeur auparavant, en acquièrent une, et deviennent des richesses. C'est en cela que consiste la production en économie politique; c'est là le miracle de l'industrie humaine; et les choses auxquelles elle a donné ainsi de la valeur se nomment des produits. Lorsque l'on considère principalement en elles la faculté qui leur a été

ti

fil':

Si PREMIÈRE PARTIE. - CHAPITRE IV.

communiquée de pouvoir acquérir d'autres objets par le moyen d'un échange, on les nomme des valeurs'.

Pour créer des produits, ne pouvant en créer la matière, l'action de l'industrie est nécessairement bornée à séparer, transporter, combiner, transformer les molécules dont ils se composent. Elle change l'état des corps, voilà tout, et, par ce changement d'état, elle les rend propres à nous servir.

Il suffit de regarder autour de soi pour apercevoir partout des produits de l'industrie et des exemples de ses opérations.

Le sable est une matière dépourvue de presque toute valeur. Un verrier en prend, y mêle du soude, expose ce mélange à un feu violent qui en combine les parties, et en fait une matière homogène, pâteuse, qu'à l'aide de tubes de fer, on souffle en larges bulles. On fend ces bulles, on les étend ; on les laisse refroidir graduellement ; on les coupe ensuite dans différentes dimensions, et il en résulte ce produit transparent, étendu, qui, sans empêcher la lumière du jour de pénétrer dans nos maisons, ferme l'accès au froid et à la pluie. Qu'a fait en réalité, pour la richesse, ce manufacturier de vitres? Il a changé du sable, et d'autres matières de peu de valeur, en un produit qui a beaucoup plus de valeur. Et pourquoi met-on un prix à ce produit? c'est à cause de l'utilité dont il est, de l'usage qu'on en peut faire pour fermer les croisées.

Voyez un chapeau de paille d'Italie : je ne pense pas que la valeur de la matière première d'un de ces chapeaux s'élève au-dessus de quelques sous. Une adroite industrie natte cette paille avec tant d'art, qu'elle en fait un des plus jolis articles de la parure d'été de nos femmes, et trouve le moyen d'en élever la valeur quelquefois au-dessus de plusieurs cen* laines de francs.

Un cultivateur prend des semences, des engrais, les met dans une espèce de creuset que nous nommons un champ^ un fonds de terre , et à la suite de certaines opérations que l'expérience lui a enseignées, il se trouve que les sucs contenus dans la terre et dans ses engrais, joints à ceux que lui fournit l'atmosphère , se changent en végétaux , en fourrage. Ensuite, à l'aide d'un instrument que j'appellerai une brebis ou un mouton , ce

* Par extension, les gens d'affaires nomment valeurs les écrits qui portent une promesse de livrer des valeurs réelles; ce qui donne à des papiers une valeur représentative et permet, dans certains cas, de les employer à acheter des choses ayant une valeur intrinsèque.

DE LA r>RODI CTlûi DES RICHESSES. «t.

im;me cultivateur modifiera les particules qui composent son herbe, et il en fera de la laine.

Le nouveau degré d'utilité, d'aptitude à pouvoir servir, que les matériaux acquièrent à chaque nouvelle opération , augmente leur valeur et indemnise le cultivateur de ses frais ou de ses peines.

Un fabricant de draps achète la laine de ce cultivateur, la dégraisse, la carde, la fde, en fait un tissu, qui, après avoir été foulé, coloré, tondus, forme les babils qui nous couvrent. '

D'autres personnes ont procuré au hthricant de draps une matière colorante, de l'indigo, par exemple, qu'elles ont été prendre aux grandes Indes, ou aux Antilles; ces personnes, que nous appellerons des commer- •:ants, ont fait subir à l'indigo une opération (que nous appellerons un transport), opération qui l'a mise sous la main du fabricant, et a procuré ainsi, à ce dernier, la possibilité de s'en servir. Le commerçant , comme vous voyez, a, par cette opération , changé la situation de la matière nommée •ndigo; et son industrie a reçu sa récompense par l'augmentation de valeur qui en est résultée pour cette marchandise.

C'est par l'industrie de toutes ces personnes que vous jouissez de l'avantage de porter un habit de drap bleu; et, quoique leurs opérations soient prodigieusement

variées , cependant vous apercevez qu'elles sont toutes analogues en ceci , que ces hommes industriels , ou ces industriels \ pour les désigner par un seul mot, ont tous pris leurs matières premières dans un certain état, pour les rendre dans un autre état où ces mêmes matières ont acquis un degré d'utilité et , par suite , un degré de valeur qu'elles n'avaient pas auparavant.

Il y a même, entre plusieurs d'entre eux , des analogies plus fortes. Lorsqu'un teinturier mélange dans une chaudière de l'eau , de l'alun , de

' Plusieurs auteurs ont, au lieu du mot industriel, adopté le mot industriel.

La dernière terminaison , dans notre langue, semble réservée aux adjectifs ; c'est ainsi qu'on dit : les arts industriels , pour exprimer les arts qui dépendent de l'industrie, comme on dit les qualités superficielles, pour les qualités qui ne se bornent qu'à la superficie; mais quant aux hommes qui ont de l'industrie, il me semble que l'on fait mieux de les appeler des industriels , de même que l'on nomme ambitieux , les hommes qui ont de l'ambition. Il convient d'avoir deux mots plutôt qu'un seul pour exprimer deux idées. Tel est le sens dans lequel je « ai employés l'un et l'autre dans mon Traité, longtemps avant que l'on songeât à l'un ou à l'autre.

Ni

PKKMIKKK PAHTIK. — CHAPIEU: IV.

Le teinturier et d'autres drogues, n'exerce-t-il pas une industrie analogue à celle du cultivateur qui, suivant les procédés de son art, mélange de l'eau, des engrais, des sucres que lui fournissent la terre et les airs ? Le teinturier favorise ses combinaisons à l'aide de la chaleur d'un fourneau ; le cultivateur se sert de la chaleur du soleil. Le teinturier confie son étoffe à sa chaudière , comme le cultivateur confie ses semences à son champ. Enfin l'un comme l'autre retirent de leurs opérations des matières qui valent plus que lorsqu'elles y sont entrées.

La technologie, ou description des arts et métiers, considère l'art en lui-même, étudie ses moyens, perfectionne ses procédés; l'économie politique considère l'industrie dans ses rapports avec les intérêts de ceux qui la cultivent, et avec les intérêts de la société. C'est elle qui nous découvre quelle est la véritable mine qui répand ses richesses dans l'univers. C'est par le moyen de l'industrie que deux livres

de laine de 4 fr. deviennent une aune de drap de 40 francs. Calculez , si vous pouvez , les valeurs ainsi créées par l'industrie sur la surface d'un vaste pays bien cultivé ; sur ses navires, sur ses canaux, sur ses routes ; dans ses ateliers, dans ses boutiques, dans l'intérieur de ses maisons, et jusque dans ses galetas !

Pour faire d'un semblable calcul un essai , entre mille, et avec le degré d'approximation dont ces matières sont susceptibles , essayons , par plaisir, de compter la valeur créée par une seule profession, par une des plus modestes, celle qui s'occupe exclusivement de nos chaussures.

On croit que la France actuelle contient 32 millions d'habitants. Supposons qu'un quart de ses habitants ne mettent jamais de souliers ; ce qui paraîtra bien fort à nos provinces du Nord , où l'on ne connaît pas les sabots , et où personne ne va les pieds nus. Il restera 24 millions de personnes, petites ou grandes, hommes ou femmes, qui portent des souliers' Admettons encore qu'elles en usent, le fort portant le faible, 4 paires dans l'année. Si cette évaluation est trop forte pour certaines chaussures armées d'une respectable cuirasse de fer, elle paraîtra faible pour ceux qui portent des souliers plus légers et qui en changent plus d'une fois par mois. Voilà donc 96 millions de paires de souliers que la France doit produire chaque année ; car je ne pense pas qu'elle en reçoive de l'étranger aucune quantité qui soit digne d'entrer en ligne de compte.

Ce n'est pas tout. La France fournit des souliers aux étrangers qui séjournent chez elle ; elle en envoie quelque peu en Angleterre. Elle en envoie dans presque toutes les colonies, surtout des souliers de femmes,

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

aux États-Unis de l'Amérique, et jusqu'aux grandes Indes. Si nous comprenons dans la fourniture de souliers, les bottes et tous les genres de chaussures, même les souliers de salin brodé que nous envoyons aux dames noires d'Haïti, nous pouvons porter la confection totale des chaussures qui résultent de ce genre d'industrie, à cent millions de paires.

Je ne crois pas exagérer en estimant que, dans chaque paire, le cordonnier augmente la valeur de son cuir et de son étoffe de 3 francs; et voici sur quoi je me fonde. Il faut être habile ouvrier pour faire une paire en deux jours; et un ouvrier de métier ne gagne pas moins de 30 sous par jour, même dans nos provinces reculées. Il gagne bien davantage dans beaucoup d'endroits, surtout dans les villes ; mais aussi il y a des chaussures dont la façon est fort simple. Il faut que les unes compensent les autres.

Cent millions de paires à 3 francs font 300 millions. Voilà donc une valeur égale à celle qui réside dans 300 millions de nos francs, ou ce qui revient au même, dans 1 million 230 mille kilogrammes d'argent, laquelle valeur se trouve annuellement produite et répandue dans la société par les seuls cordonniers de France ; car je ne vous ai point parlé des valeurs produites par le tanneur, par le chamoiseur, par le fabricant d'étoffes, de l'ubans, etc., qui ont fourni aussi des matières premières aux cordonniers.

Or, quelle valeur en or et en argent pensez-vous que produise l'Ainélique entière, c'est-à-dire, les mines réunies du Pérou, du Brésil et du Mexique? Suivant l'auteur auquel on accorde le plus de confiance sur ces matières, le Nouveau-Monde au commencement du siècle fournissait annuellement :

17,000 kilogrammes en or, et 800,000 en argent

valant en somme ronde 234 millions ; tandis que les seuls cordonniers de France produisent annuellement 300 millions de francs! Si vous crovez le calcul exagéré, diminuez-en ce qu'il vous plaira. Il nous restera toujours une assez belle idée de ce que produisent les mille professions qui «composent la société. C'est faire injure à l'industrie de la vieille Europe, que de la comparer aux mines du Pérou.

Et qu'on ne s'imagine pas que la valeur qui est dans l'argent que fouissent les mines, soit une valeur plus précieuse que la valeur qui réside dans des chaussures. L'un et l'autre équivaient à ce qu'elle peut acheter; si

* Ht MBOLUT, Essai politique sur la Nouvelle Espagne, livre IV, p. 218

8fi

huit fois en argent valaient plus (pie huit francs en souliers, l'ouvrier des acheteurs américains qui voulaient donner huit francs en métal pour obtenir huit francs en marchandise?

Bien des gens s'imaginent que la valeur de 8 francs en métal est supérieure à celle de 8 francs en marchandise, parce qu'elle est plus durable et une multitude d'échangés successivement ; mais une valeur ne se multiplie pas en changeant de mains, pas plus qu'une partie de café de dix mille francs ne vient à valoir cent mille francs après avoir été vendue dix fois. L'argent des mines n'est produit qu'une fois, de même que les chaussures ; il procure une fois des profits aux personnes qui l'ont tiré de la mine, affiné, frappé ; mais passé le moment de cette première production, il ne procure plus de nouveaux profits et ne met pas un sou de valeur dans le

monde. On ne peut l'acquérir qu'en donnant en échange de nouveaux produits; ce sont alors ces nouveaux produits qui donnent des bénéfices, et non plus le métal que l'on acquiert par leur moyen. Non, messieurs, et la suite vous le prouvera de reste, la plus riche mine du Jtexique, en mettant dans la circulation 30 millions eu argent cette année, ne les y met pas plus d'une fois; et si elle produit 30 nouveaux millions l'année prochaine, c'est parce qu'elle y verse de nouveau métal : l'ancien ne procure, aujourd'hui aucune nouvelle valeur

Quand je vous ai dit que c'est l'utilité des produits qui en fait la valeur, vous avez dû comprendre que je donnais à ce mot utilité la signification la plus étendue. Si Ion me disait que la garance, l'indigo, l'alun, ne sont propres à satisfaire directement aucun de nos besoins, (que nous ne pouvons nous en servir ni comme d'une nourriture, ni en guise d'ornement, et que néanmoins ces matières ont de la valeur; je répondrais qu'elles sont utiles au teinturier; qu'il en fait usage pour teindre ses étoffes; qu'elles servent à colorer les vêtements que nous portons, et que leur utilité,

quoique ayant besoin d'être jointe à l'utilité des étoffes, n'en est pas moins réelle.

Le foin, le fourrage, ne sont point immédiatement à notre usage; mais

ces denrées ont pour nous le mérite de nourrir les animaux qui nous servent.

Lest cette utilité indirecte et médiate, qui fait la valeur des effets de commerce, des contrats de rente, qui par eux-mêmes ne servent à rien, mais procurent ce qui peut servir. C'est elle qui fait la valeur d'une terre labourable. La terre labourable ne nous sert pas directement, mais elle sert à nous procurer du blé qui est d'un grand usage.

DES PREMIÈRES l'IS IMM. TÊTES. » 87

De là, la valeur de toutes les matières premières dans les arts; et par matière première, il faut entendre, non-seulement les matières brutes qui n'ont reçu aucune façon, mais des produits déjà fort élaborés que l'on n'achète que pour leur faire subir de nouvelles préparations. Le coton est une matière première pour le tisserand, bien qu'il soit déjà le produit de deux entreprises successives : celle du planteur d'Amérique, et celle du commerçant maritime qui le fait venir en Europe. Le fil de coton, à son tour, est une matière première pour le fabricant d'étoffes; et une pièce de toile de coton est une matière première pour l'imprimeur en toiles peintes. La toile peinte elle-même est la matière première du commerce du marchand d'indienne; et bien souvent l'indienne n'est qu'une matière première pour la couturière qui en fait des robes, et pour le tapissier qui en fait des meubles.

CHAPITRE V

Aiialogiedes produits iimnalériels avec tous les autres.

Vous voyez, messieurs, que futilité, sous quelque forme qu'elle se présente, est la source de la valeur qu'ont les choses ; et ce qui va vous surprendre, cette utilité peut être créée, peut avoir de la valeur, et devenir le sujet d'un échange , sans avoir été incorporée à aucun objet matériel. Un fabricant de vitres met de la valeur dans du sable; un fabricant de draps en met dans la laine ; mais un médecin nous vend futilité de son art sans qu'elle ail été incorporée dans aucune matière. Cette utilité est bien le fruit de ses études, de ses travaux', de ses avances ; nous l'achetons en achetant son conseil, nous la consommons en exécutant ses ordonnances ; et cependant celle utilité qui a eu sa valeur*, qui a été payée par les honoraires offerts au médecin, n'a jamais paru sous une forme sensible; elle a été un produit réel, mais immatériel ; car, si le médecin a ordonné un médicament, ce médicament est un autre jiroduit, fruit de l'industrie du pharmacien, et qui est l'objet d'un autre échange différent du premier.

Pour vous faire mieux entendre l'analogie qui se trouve entre les produits immatériels et les produits matériels, je vous ferai remarquer que ces derniers (les produits matériels) varient par des gradations insensibles quant à leur forme, à leur étendue, à leur durée.

Ne nous attachons en ce moment qu'à celte dernière propriété : la durée.

L-iie maison, de la vaisselle d'argent, des meubles solides, sont des

f'RlvMIKKK l'AMTir,. — CllAPITKf; V

produils li es durables ; des ëloHes le soil moiirs ; des légumes, des li uils, le sont moins encore. Cependant celte diflérnce de durée n'altère en rien leur qualité de produits: tous sont des portions de richesses proportionnées à leur valeur. Un cultivateur de la vallée de Montmorency retire annuellement , de la vente de ses cerises, une somme tout aussi réelle que celle que le propriétaire d'une portion de la forêt de Montmorency retire de la coupe de ses bois. La quotité seule de la somme en fait la différence, et si les cerises produites valent plus que les bois, les cerises présentent la plus grande richesse produite. Cependant, entre l'instant de la maturité de ce fruit, et l'instant où il faut qu'il soit consommé, il n'y a pas grand intervalle ; tandis que des bois qui servent à élever de solides charpentes , sont des richesses qui dureront longtemps. Mais cette circonstance de la durée n'est à considérer que par le consommateur; c'est à lui de voir s'il veut préférer une jouissance

dont la durée sera courte, à une autre jouissance qui, sans lui coûter davantage, durera plus longtemps. Sous le rapport de la production, la quotité de l'utilité produite ne peut être déterminée que par le prix que les hommes y mettent. C'est ce prix qui mesure l'avantage que le producteur en retire.

Puisque, sous le rapport de la production, la durée du produit n'est d'aucune considération pourvu que la valeur y soit, descendons de produits en produits, de ceux qui se consomment nécessairement peu d'instant après qu'ils sont complètement créés, à ceux qui se consomment nécessairement à l'instant même de leur création, et nous verrons qu'une représentation théâtrale, par exemple, est un produit qui peut différer de la production territoriale par sa durée, puisque sa valeur ne peut se conserver par-delà l'instant de la représentation, mais qui n'en diffère pas sous les rapports qui en font un produit : je veux dire la propriété de satisfaire un de nos besoins, de gratifier un de nos vœux, d'être susceptible d'appréciation par le pouvoir de se vendre. Des acteurs se réunissent pour vous offrir le résultat de leurs travaux et de leurs talents; vous vous réunissez de votre côté à d'autres spectateurs, pour leur donner, en échange de cet agréable produit, une somme qui provient elle-même des productions auxquelles

vous, ou vos parents, avez pris part. C'est un échange comme tous les autres.

Adam Smith et les faulx économistes ont refusé aux produits immatériels le nom de produits, et au travail dont ils sont le fruit, le nom de travail productif. Ils se fondent sur ce que ces produits devant être consommés à mesure et n'ayant aucune durée, ils ne sont pas susceptibles d'accumulation.

DES PRODUITS IMMATERIELS.

Ce dernier motif est fondé sur une erreur, ainsi que vous le verrez plus tard, lorsque je vous entretiendrai de la formation de nos capitaux*.

D'ailleurs, accumule-t-on mieux des produits qui ne sont pas de garde, comme les fruits, auxquels on ne refuse pas d'être des produits ?

Enfin une valeur, parce qu'elle a été consommée, en a-t-elle moins été produite ? La plupart des produits de l'année ne sont-ils pas détruits dans l'année ? Dit-on d'un homme qui a vécu sur son revenu, qu'il n'a point eu de revenu, par la raison qu'il ne lui en reste rien ?

Vous voyez donc bien, messieurs, qu'on n'est pas fondé à soutenir que des choses produites, vendues et consommées, ne sont pas des produits, parce qu'il n'en reste rien.

La doctrine de Smith sur ce point ne permet pas d'embrasser le phénomène de la production tout entier. Elle range dans la classe des travail-

« ^ leurs improductifs et regarde comme des fardeaux pour la société, une

foule d'hommes qui, dans la réalité, fournissent une utilité véritable en échange de leurs salaires. Le militaire qui se tient prêt à repousser une agression étrangère, et qui la repousse en effet au péril de ses jours ; l'administrateur qui consacre son temps et ses lumières à la conservation des lU'opriélés publiques; le juge intègre protecteur de l'innocence et du bon droit ; le professeur qui répand des connaissances péniblement recueillies ; cent autres professions qui comprennent les personnes les plus éminentes en dignités, les plus recommandables par leurs talents et leur caractère personnel, ne sont pas moins utiles à la société, et satisfont des besoins qui, pour la nation, ne sont pas moins impérieux ijuc le vêtement et h* couvert le sont pour chacun de nous.

Si quelques-uns des services ainsi rendus ne sont pas abaiidonacs à une concurrence assez étendue, s'ils sont payés au-dtdà de leur valeur, c'esi par dés abus dont nous ne devons pas nous occuper ici. Sans doute il y a des travaux improductifs, mais ceux auxquels on met un prix librement consenti et qui vaudraient le prix qu'on y met quand même on aurait la faculté de le refuser, sont des travaux productifs, de quelque peu de durée que soient leurs produits.

D'après la manière de voir des auteurs qui refusent de reconnaître des

La scienc<vel le talent d'un médecin , d'un chirurgien , d'un professeur, ne sont-ils pas des capitaux acquis et cpii donnent nu revenu? Les leçons orales qu'ils ont reçues, n'taicnl cependant attachées à aucun produit matériel.

l'IKMKRK PAHllK. — CHAJ^ITRK VI.

produits immatériels, les artificiers qui préparent les feux qu'on doit tirer le lendemain dans un jardin public, sont des travailleurs productifs, tandis que les acteurs qui préparent la représentation d'une belle tragédie, sont des travailleurs improductifs. Certes, si nous pouvions juger de la richesse produite et consommée dans ces deux occasions , autrement que par le prix que l'on consent à la payer, nous penserions que les acteurs qui ont préparé la représentation théâtrale, en raison du talent qu'elle suppose; en raison de la durée de la représentation , du long souvenir qu'on en consenecera; en raison de la délicatesse et de l'élévation des sentiments qu'elle aura fait naître, que ces acteurs, dis-je, ont été des travailleurs plus productds que les artificiers qui ont préparé les gerbes , les fusées et les tourbillons d'artifice qui se sont dissipés en fumée.

Si j'ai insisté sur ce point, messieurs, c'est que des hommes de beaucoup de mérite et d'esprit, parmi lesquels je citerai MM. Ricardo en Angleterre et Sisniondi en fiance, ont adopté la manière de voir de Smith; ce qui, je crois, a empêché ces estimables écrivains de bien voir et de bien décrire le phénomène de la production et de la distribution des richesses dans la société, ainsi que je vous le prouverai plus tard. Tous les principes se tiennent et se confirment l'un par l'autre. Ne regrettez pas le temps que vous passez et l'attention que vous donnez à des explications fort simples en apparence, et qui pourraient même quelquefois paraître superflues à ceux de mes auditeurs qui ne prévoient pas les grandes conséquences que je dois en tirer par la suite.

Nous avons mis ce qui constitue les produits; mais nous ne connaissons point encore les moyens qu'on emploie pour produire. Ils seront l'objet des recherches qui vont suivre.

CHAPITRE VI

De quoi se composent les travaux de l'industrie.

Afin de rendre les choses, quelles qu'elles soient, propres à satisfaire les besoins des hommes, il faut en concevoir le dessein, en former le projet, et s'occuper ensuite des moyens de l'exécuter. Si je juge qu'une étoffe faite d'une certaine façon sera propre à vêtir les hommes ou les femmes, et qu'une fois l'étoffe terminée, elle paraîtra assez utile pour qu'on y mette un prix, si je juge que ce prix sera suffisant pour m'indemniser de mes frais (c'est-à-dire compenser de mes peines, je rassemble et je mets en œuvre

DE QUOI SE COMPOSENT LES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE

les moyens d'exécuter cette production; telle est l'origine d'une entreprise industrielle.

Son exécution exige le concours de plusieurs personnes et de plusieurs talents. L'entrepreneur est obligé d'apprendre les procédés de l'art qu'il veut exercer, ces procédés sont fondés sur des connaissances scientifiques quelquefois très relevées.

Pour mettre en œuvre la soie, la laine ou le coton dont on veut faire une étoffe, il faut que des hommes quelconques aient acquis par des expériences et des études la connaissance de la manière dont se comportent ces matières lorsqu'on les file, lorsqu'on les lisse, lorsqu'on les plonge dans la teinture ; il faut que quelqu'un ait eu des connaissances en mécanique pour imaginer les machines au moyen desquelles on exécute ces divers travaux, et des connaissances en chimie pour diriger l'emploi des matières colorantes, des mordants, de tous les ingrédients nécessaires pour teindre et apprêter les étoffes. Que ces opérations soient simples ou qu'elles soient compliquées, on conçoit que l'art est fondé sur des connaissances, et ce sont ces connaissances que j'appelle de la science aussi longtemps qu'elles n'ont pour objet que les connaissances elles-mêmes, et de la science appliquée chaque fois que l'on montre ou que l'on apprend l'usage qu'on peut en faire pour le bien des hommes.

On sait tout cela par routine, dira-t-on ; un ouvrier, ou même un chef d'atelier n'ont aucun besoin d'être chimistes ou mathématiciens, pour fabriquer une étoffe. J'en conviens ; mais si ces connaissances n'avaient pas été trouvées par quelqu'un, si le dépôt n'en existait pas dans la mémoire des savants ou dans les livres qu'ils ont composés, les fabricants n'en auraient jamais fait usage. Ils peuvent fort bien ne savoir que la partie des sciences dont ils ont absolument besoin ; cette partie n'en est pas moins une connaissance scientifique, et cette partie n'a souvent pu être portée à ce point-là, que parce que des chimistes, des physiciens, des géomètres de profession, ont étudié le système complet de ces connaissances, et ont saisi les rapports de chaque loi naturelle avec les autres.

La science qui dirige les opérations de l'industrie est donc une partie essentielle des facultés industrielles. Aussi voyons-nous peu d'industrie chez les nations où les sciences sont négligées.

Il est même probable que l'industrie déclinerait là où les études scientifiques cesseraient d'être florissantes. Supposons un moment que les savants et les livres scientifiques que nous possédons fussent tout-à-coup anéantis, les arts iraient quelques temps par leur propre impulsion, mais ils tomberaient bientôt dans une routine aveugle. Les bonnes théories

PKKMIK: PAKiK.

(;iiAiMTHt: VI.

venait à manquer, ou à méconnaître peu à peu les lois de la nature ; on perdrait l'explication des faits les plus simples, sans qu'on eût aucun moyen pour la retrouver.

ver ; les méthodes dégénéreraient graduellement, en passant d'une main grossière dans une autre main grossière, parce qu'elles cesseraient d'être perpétuellement rectifiées par les principes scientifiques qui leur servent de base. •

Le n est point une supposition gratuite. Certains procédés se sont perdus t>on-
dant la barbarie du moyen-âge, et il a fallu les découvrir de nouveau. Il y a même
quelques restes de fai t antique qui existent sans que nous sachions comment on a
pu les exécuter ; des ciments inaltérables ; de certaines peintures à fresque, retrou-
vées à Thèbes en Égypte , sans aucune altération dans les couleurs, après une du-
rée de trois mille ans ; des obélisques immenses d'une seule pièce, taillés, transpor-
tés et dressés, sans que nous puissions deviner comment on s'y est pris pour y par-
venir. Nous «'cliouei ions si nous tentions actuellement d'incendier les vaisseaux
ennemis par un feu qui brûlait dans l'eau, comme on y parvenait au moyen du feu
grégeois; et je doute quun de nos ingénieurs entreprît, avec des tniioiis, de mettre
le feu ù une Hotte qui viendrait assiéger Marseille ou le Havre, comme Archimède
lit à Syracuse.

Je conviens que les découvertes de nos sciences ont été si importantes, les pi
ogres de nos arts si rapides dans d'autres routes, que nous avons bien vite, en dépit
de quelques pertes, excédé de beaucoup l'industrie des anciens. Si les plus éclairés
d'entre eux, si Archimède ou Pline se promenaient dans une de nos villes mo-
dernes , ils se croiraient environnés de miracles. L'abondance de nos cristaux , la
grandeur et la multiplicité de nos miroirs, nos horloges publiques , la variété de
nos étoffes, nos ponts de 1er, nos machines de guerre, nos batiments de mer, notre
gaz lumineux, toutes choses dont ils ne pouvaient avoiï* aucune idée, les surpren-
draient au dernier point. Ils ne parviendraient jamais à s'expliquer comment on .1
pu s y prendre pour produire ces résultats ; et lorsqu'ils entreraient dans nos ate-
liers, une foule de procédés de détail exciteraient en eux un étonnement continuél.

Jfais, si les sciences se perdaient, tout le reste se perdrait par degrés. Bientôt les
mêmes besoins ne pourraient plus être satisfaits pour le même prix. L avantage de
les consommer serait successivement ravi, tantôt à une liasse de citoyens, tantôt à
une autre; cette quantité d'utilités qui, en s échangeant les unes contre les autres,
font la vie du corps social, disparaîtraient par degrés, et l'on retomberait datis la
barbarie.

DK Ql o1 SE COMPOSENT LES TUAVALX DE L'INDI STFUE. y:î

Cette vérité n'avait point échappé à Bacon, qui a eu la gloire de les entrevoir
presque toutes. Ce passage du Novum Organum scientiarum est beau ; il vaut la
peine de vous être cité, et je ne suis pas fâché de m'appuyer sur ce grand témoi-

gnage dans une opinion où je n'ai été précédé par aucun de ceux qui se sont occupés d'économie politique. Ils ont tous regardé les savants comme des travailleurs improductifs.

« Il est, dit Bacon, trois genres comme trois degrés d'ambition. La « première est celle des hommes qui veulent jouir d'une supériorité exclusive : c'est la plus vulgaire et la plus lâche. La seconde est fambillion « des hommes qui veulent rendre leur patrie dominante au milieu de l'es- « pèce humaine : elle est sans doute plus élevée, mais elle n'est pas moins « injuste. Enfin celle qui s'efforce d'agrandir la domination de l'homme « sur la nature (si c'est là de l'ambition) est la plus saine et la plus au- « guste de toutes. Or, l'empire de l'homme sur les choses a pour base « unique les sciences et les arts ; car ce n'est qu'en étudiant les lois de la « nature que l'on peut parvenir* à s'en rendre maître. »

C'est ainsi, messieurs, que les sciences sont comme la base des arts industriels et des richesses. L'histoire ne nous présente point de peuple ignorant qui ait été riche et bien pourvu. Il faut pour cela autre chose encore que de la science, ainsi que vous le verrez tout à l'heure ; mais la science est nécessaire ; elle est une condition indispensable de la production des richesses. Un sentiment confus le dit à tout homme médiocrement instruit ; de là , les encouragements et la protection que les sciences rencontrent dans tous les pays civilisés. Mais ce qui n'était que vaguement entrevu, est démontré par l'analyse.

Les connaissances scientifiques ne suffisent pas, vous disais-je. En effet, l'utilité des choses ne naît pas uniquement des faits et des lois que les sciences nous découvrent. Dans tous les cours de chimie et de physique , on fait avec de l'oxygène, du magnétisme, de l'électricité, des multitudes d'expériences curieuses qui ne produisent pas pour un sou de richesses. L'utilité qu'on en peut tirer ne saurait naître qu'autant que l'on connaît en même temps quels sont les besoins des hommes, et qu'on sait appliquer telle expérience, qui jusque-là n'est que curieuse, à satisfaire un de ces besoins. Lorsqu'un physicien d'Italie, M. Volta, découvrit et expliqua le singulier phénomène que présente la pile de Volta, ce ne fut qu'une expérience curieuse. Appliquée par M. Davy au doublage des vaisseaux, elle est devenue extrêmement utile en offrant un moyen de conservation pour les feuilles de cuivre dont on les couvre.

■ PREMIERE PARTIE. - CHAPITRE VI.

Vous voyez que la production se compose non-seulement de la science ou des notions, mais en outre de l'application de ces notions aux besoins de l'homme. Je sais que le fer peut se forger, se modeler, par l'action du feu et du marteau ; voilà la

science. Quel parti puis-je tirer de ces connaissances pour créer un produit, dont l'utilité soit telle que le prix qu'on y mettra soit suffisant pour m'indemniser de mes déboursés et de mes peines? Voilà ce qu'enseigne l'art de l'application.

Cette application exige une certaine combinaison intellectuelle ; car il s'agit d'apprécier, non-seulement les besoins physiques de l'homme, mais sa constitution morale, c'est-à-dire, ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, le degré de civilisation dont il jouit, la religion qu'il professe ; car toutes ces choses influent sur ses besoins, et par conséquent sur les sacrifices auxquels il se résoudra pour les satisfaire.

Or, cet art de l'application, qui forme une partie si essentielle de la production , est l'occupation d'une classe d'hommes que nous appelons entrepreneurs d'industrie. Un horloger est un entrepreneur d'industrie, qui a jugé que les hommes, avec nos usages civils, où les occupations, les repas, les plaisirs, sont réglés par le moment où l'on est de la journée, que les hommes, dis-je, de notre climat et de notre nation, ont besoin d'horloges et de montres ; ou , s'ils en ont déjà, qu'ils n'en ont point assez pour remplacer la consommation qui s'en fait, ou pour subvenir aux besoins d'une population devenue plus nombreuse ou plus riche ; il juge pour l'ordinaire des besoins par le prix que les choses acquièrent en vertu de la demande ; d s'est instruit des connaissances nécessaires pour l'exercice de son art; il a réuni tous les moyens d'exécution que cet art exige, et il a fait ou fait faire les utiles produits que nous nommons des pendules ou des montres.

Un entrepreneur d'industrie ne peut pas exécuter seul toutes les opérations d'un art , quelquefois très compliqué , et qui exige souvent le secours de beaucoup de bras et un talent d'exécution qui ne peut être le fruit que d'une longue habitude. C'est en cela que consiste la tâche du simple ouvrier. L'entrepreneur met à profit les facultés les plus relevées

et les plus humbles de l'humanité. Il reçoit les directions du savant et il les transmet à l'ouvrier.

Les travaux de l'ouvrier se composent, soit du simple emploi de ses forces musculaires , ou de cet emploi de forces dirigé par son intelligence et par l'adresse qui naît de l'exercice , et qui constitue ce qu'on appelle le talent de l'ouvrier. Le maître n'emploie pour rien dans le travail du simple manouvrier, (le l'homme de peine qui exécute les travaux pour lesquels il

DE QUOI SE COMPOSENT LES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE

ne faut que de la force, comme lorsqu'il ne s'agit que de tourner une manivelle, de brouetter de la terre ; il se montre dans les travaux où il entre quelques combinaisons, comme ceux qu'exécutent le maçon, le menuisier; et il devient quelquefois très distingué dans certains arts qui exigent une adresse consommée et même des études préalables , comme dans l'art du mouleur ou du rimprimeur*. Cependant, l'occupation de l'ouvrier, même intelligent , diffère essentiellement de celle du savant et de celle de l'en-

trepreneur, dont les combinaisons sont d'un autre genre. L'ouvrier intel-

ligent s'élève fréquemment, et le savant descend quelquefois aux fonctions |

de l'entrepreneur; ils joignent alors à leurs occupations ordinaires, des |

vues d'application qui diffèrent de leurs combinaisons antérieures. Mais, soit que les opérations industrielles se trouvent remplies par la même personne, soit qu'elles se trouvent réparties entre plusieurs individus, l'on peut en distinguer de trois sortes :

Les recherches du savant;

Les applications de l'entrepreneur;

L'exécution de l'ouvrier.

Il n'y a pas de produit où l'on ne puisse découvrir les traces de ces trois genres de travaux. Un fruit paraît être uniquement le produit de la seule fécondité du sol. Cependant il n'acquiert une certaine beauté, une certaine saveur, que par les soins du cultivateur, et dans ces soins nous retrouvons les traces des trois opérations dont je vous parle. Un entrepreneur de culture a dû se livrer à quelques combinaisons pour réunir les moyens nécessaires pour obtenir un produit quelconque; il a dû mettre en balance ce que ces moyens lui coûteraient, avec l'avantage qu'il retirerait du produit. Il a dû s'instruire des procédés d'agriculture au moyen desquels on le fait arriver à bien ; et enfin il a fallu qu'il s'occupât de l'exécution de ces procédés. Voilà les trois opérations dont l'ensemble constitue l'industrie.

Une balle de café a été le résultat d'une entreprise industrielle pour le pays qui a cultivé cette plante, et d'une autre, et même de plusieurs autres entreprises industrielles, pour être apportée en Europe ; car, le négociant qui l'a fait acheter en Ara-

bie ou aux Antilles, a dû avoir des connaissances géographiques et commerciales ; l'armateur du navire et son constructeur également; enfin, les matelots, les commis, les hommes de peine qui ont

* Le compositeur d'imprimerie doit savoir au moins les éléments de la grammaire, et la disposition des pages exige de certaines combinaisons qui ne sont pas à la portée de toutes les intelligences.

PREMIER PAHTIK. - CHAPITRE VI.

ÎHi

fourni leurs travaux à ces diverses entreprises, peuvent être considérés comme des ouvriers dont les travaux y ont coopéré.

Dans les divers états d'avancement des sociétés, vous retrouvez ces mêmes opérations, mais plus grossières et appliquées à d'autres besoins. Le Tartare nomade qui promène sa tente et ses troupeaux, n'a-t-il pas des connaissances vétérinaires assez étendues qui lui montrent quels sont les soins que requièrent ses chameaux, ses chevaux, ses brebis? Il a des connaissances en histoire naturelle, puisqu'il peut vous dire quelles sont les qualités des différents pâturages et les expositions où on les trouve. Il a même des connaissances géographiques et astronomiques qui le guident.

Toutes ces connaissances lui servent à diriger sa tribu et à multiplier ses richesses. Il est même manufacturier ; puisqu'il fait ou fait faire l'étoffe de ses tentes et de ses habits, ses chariots, l'équipement de ses bêtes de somme et de trait, et même des fromages et des liqueurs fermentées.

Enfin, ses serviteurs et ses agents ne représentent-ils pas la classe ouvrière en exécutant le travail manuel indiqué par les connaissances répandues chez ce peuple, et appliquées par le chef de la tribu, qui n'est autre qu'un entrepreneur d'industrie à la mode du pays?

Même chez les sauvages même, il y a quelques arts qui réclament toutes les mêmes opérations. Ils ont des armes, des filets à prendre du poisson, des orients, qui supposent quelques connaissances des propriétés des corps et des lois de la physique. Il a fallu qu'ils fissent une application de ces connaissances à leurs besoins, et ils déploient une adresse d'exécution qui étonne souvent les voyageurs. Dans la poursuite de leur proie, il y a une intelligence quelquefois fort extraordinaire. Ils auraient appris à Buffon bien des faits curieux sur l'instinct des animaux. Ils moquent des Européens qui, dans l'épaisseur des forêts et par un

temps couvert, ne savent quelquefois ni l'heure du jour, ni la situation des quatre points cardinaux. L'inspection d'un tronc d'arbre et des lichens qui s'y trouvent, lui* indique tout de suite de quel côté est le midi ou le levant, et guide leur marche.

En fait de connaissances scientifiques, il n'y a de différence entre les hommes que du plus au moins. Le plus ignorant est moins savant qu'un autre; et, quand nous considérons tout ce qui nous reste à apprendre dans presque tous les genres, nous sommes forcés de convenir que le plus savant d'entre nous n'est que le moins ignorant. Il n'y a pas un membre de l'Académie des sciences qui ne put recueillir quelques notions précieuses chez un pâtre grossier.

DE QUOI SE COMPOSENT LES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE

Au moyen de celle analyse des fonctions de l'industrie, nous concevrons mieux ce qui a manqué à tel ou tel peuple, ce qui manque à tel ou tel individu pour être parfaitement industriels.

Adam Smith se contente d'employer le mot de travail pour désigner cet ensemble d'opérations qui compose l'industrie, opérations dont quelques-unes sont purement intellectuelles et d'un ordre très élevé. Ce terme ne paraît pas suffisant appliqué à tant d'actes si divers; et je n'en fais l'observation qu'en faveur de ceux (qui voudront étudier cet auteur. Ils seront prévenus que partout il applique indifféremment le nom de travail à toutes les opérations que je viens d'analyser. Quant à nous qui, pour répandre une plus grande clarté sur le sujet, nous attachons à préciser l'idée représentée par chaque mot, nous ne donnerons le nom de travail qu'à une même action continuée dans un but déterminé.

En décomposant, pour ainsi dire, les opérations de l'industrie, et en vous montrant quelles sont les différentes classes de la société qui les exécutent, je n'ai pas prétendu qu'elles dussent nécessairement être exécutées par différentes personnes. Un homme peut faire partie de plusieurs |

classes. Lorsqu'un agriculteur fait des essais de greffe ou de taille des arbres, pour obtenir de plus beaux fruits, il fait des recherches qui augmentent ses connaissances, sa science; il cherche à les appliquer à l'usage de l'homme; et il

exécute lui-même ses conceptions. Il est, à vrai dire, pour ce produit en particulier, savant, entrepreneur et ouvrier.

Nous en pouvons dire autant d'un teinturier qui fait des recherches chimiques, ou qui emploie les connaissances qu'il a déjà, pour obtenir, par des mélanges, des couleurs plus vives ou plus solides ; ou qui dirige lui-même son combustible dans le but d'épargner la chaleur.

C'est à vous, messieurs, de faire les applications des opérations productives désignées, à tous les cas particuliers qui s'offriront à vous. L'essentiel est de savoir ce qui constitue les travaux industriels, c'est-à-dire les actes ou les perfectionnements peuvent être introduits.

Je vous ferai remarquer que l'entrepreneur d'industrie est l'agent principal de la production. Les autres opérations sont bien indispensables pour la création des produits ; mais c'est l'entrepreneur qui les met en œuvre, qui leur donne une impulsion utile, qui en tire des valeurs. C'est lui qui juge des besoins et surtout des moyens de les satisfaire, et qui compare le but avec ces moyens ; aussi, sa principale qualité est-elle le jugement. Personnellement, il peut se passer de science, en faisant un judicieux emploi de celle des autres ; il peut éviter de mettre la main à

PKKMltKh: fc*AKili:. — CHAFHRI: VI

L'œuvre (^n se servait des mains iVautrui ; mais il ne saurait se passer de jugement ; car alors il pourrait faire à grands frais ce qui n'aurait aucune valeur. Telle est l'œuvre qui ruine le plus sûrement les particuliers et nuit à la prospérité du pays.

Aussi, tout ce qui tend chez un peuple à rectifier le jugement, à donner généralement de justes idées de chaque chose, est favorable à la production des richesses. Tout ce qui tend au contraire à fausser les idées, à dépraver le jugement, à faire croire que tels ou tels effets tiennent à de certaines causes qui ne sont pas les véritables, est nuisible à la production, et par conséquent à l'aisance et au bien-être des nations.

Cela nous indique ce que nous devons entendre par les bienfaits de l'instruction. L'instruction d'un peuple ne saurait être celle d'une académie. En tout pays, la plupart des hommes sont destinés à ignorer beaucoup de choses ; et cela n'est pas un mal ; car si l'on voulait loger dans sa mémoire seulement tout ce qui mérite d'être appris, il faudrait y consacrer son existence tout entière, et il ne nous resterait ni temps ni faculté pour la vie active, (qui est nécessaire si nous voulons arriver à la satisfaction de nos besoins. Ce que l'un ignore, l'autre le sait. On peut suppléer aux

connaissances (l'on n'a pas. Mais l'instruction que rien ne saurait remplacer, celle que nous devons rechercher, celle à laquelle tout le monde peut prétendre, c'est de n'avoir que des idées justes des choses dont on est appelé à s'occuper. Les fausses idées sont un mal positif, parce qu'elles conduisent à des mesures fausses. Souvent dans les campagnes on amène les bestiaux malades pour entendre la messe devant la porte des églises. On ne peut ainsi qu'augmenter le mal. On ferait mieux d'étudier les principes de l'art vétérinaire. On consulte un almanach de sorcier pour savoir si l'on doit se faire saigner; on ferait mieux de suivre un régime plus sobre et de se faire des règles d'hygiène d'après des observations judicieusement faites.

J'ai fait une fois construire, par entreprise, un four à cuire le pain. A peine le four fut-il déblayé, qu'il s'écroula. L'ouvrier qui s'en était chargé s'imagina que l'oubli de certaines pratiques superstitieuses était la cause de cet accident. Il recommença son ouvrage sans oublier les cérémonies. Aussitôt le four déblayé, il tomba de nouveau, et le maçon fut en perte. Il eut mieux valu pour lui qu'il s'attachât à corriger les vices de la construction de sa bâtisse.

J'ai déjà, dans mon Traité d'économie politique, remarqué que les connaissances scientifiques circulent d'un pays dans un autre plus aisément que les qualités qui font les bons entrepreneurs. Les qualités de ceux-ci

DE OÙ SE COMPOSENT LES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE

sont plus personnelles, pour ainsi dire, et se transmettent plus difficilement d'un individu à l'autre. Une personne remplie de jugement ne saurait en donner à une autre qui en manque; tandis qu'on peut donner de l'instruction à celle qui n'en a pas. Les entrepreneurs sont jaloux des procédés qu'ils connaissent; les savants, plus libéraux, communiquent plus volontiers ce qu'ils savent; les lumières qu'ils répandent par leurs leçons et par leurs livres, servent à leur fortune et à leur réputation. C'est ainsi que les notions scientifiques se propagent d'un pays dans l'autre; mais il n'en est pas tout à fait de même des talents de l'entrepreneur d'industrie.

Moins les classes sont instruites, et plus elles sont attachées à leurs routines, quelque insensées qu'elles soient. Un propriétaire instruit sur les assolements ou successions de culture, ne persuade pas facilement à ses fermiers de supprimer les jachères, et de multiplier les bestiaux. Il y a dans chaque pays, et même dans chaque province, des caractères nationaux qui sont quelquefois favorables, quelquefois

contraires aux développements de l'industrie. Les habitants d'un endroit sont indolents et paresseux, tandis qu'ailleurs ils sont vifs et intelligents. Un ouvrier allemand ou anglais est tout entier à son ouvrage; rien ne peut l'en distraire; il souffre difficilement que l'objet qu'il travaille sorte de ses mains dans un état d'imperfection. En France, il est trop souvent léger et peu curieux de la perfection; il aime à se laisser distraire; il rit, il chante; mais la gaieté ne fait pas le bonheur et encore moins l'aisance. Il y a d'autres pays où une paresse incurable est fort contraire aux progrès de l'industrie. Un ouvrier espagnol aime mieux aller mal vêtu et se nourrir à peine que s'assujétir au moindre travail.

Cependant l'expérience des siècles nous apprend que l'on peut acquérir et que l'on peut perdre, lentement à la vérité, les qualités nécessaires à une nation industrielle. Les anciens Gaulois et les anciens Germains étaient des peuples fort peu industriels; tandis que leurs successeurs, les Français et les Allemands, le sont beaucoup. Les Anglais, qui le sont plus encore, ne connaissaient presque aucun art; et il n'y a pas trois siècles qu'ils tiraient de l'étranger toutes leurs étoffes et leurs quincailleries. Cela peut donner des espérances aux nations qui jusqu'ici ont passé pour fort peu avancées dans les arts.

Dans ce qui précède, messieurs, nous avons observé les opérations communes à toute espèce d'industrie qui se propose d'obtenir des produits matériels. Nous retrouverons des opérations absolument analogues dans

PREMIÈRE PARTIE. — CHAPITRE VII

la création des produits immatériels. Un médecin juge qu'après avoir recueilli les connaissances qu'on peut se procurer dans l'anatomie, la physiologie, la pathologie, il pourra se rendre assez utile aux personnes malades pour être indemnisé de ses dépenses et de ses peines. Il se fait entrepreneur de guérisons. Ici il y a peu d'action analogue à celles des ouvriers en général; cependant, si le médecin ordonne un pansement, une application de sangsues, ou d'autres soins qui ne réclament que de l'adresse manuelle, ceux qui les exécutent remplissent une fonction qui répond au travail des ouvriers.

Si l'on juge que, par la connaissance des lois et de la procédure, on puisse se rendre utile aux particuliers qui ont des intérêts à défendre, et qui n'ont pas eux-mêmes les lumières, le loisir ou l'expérience nécessaires pour les défendre avec succès, on étudie le droit, on devient avocat, et l'on applique ensuite ce genre de

connaissances aux besoins des hommes qui exercent les autres professions d'ici la société. Les services qu'on rend sont un produit immatériel qui a son prix, et qui devient la matière d'un échange. C'est toujours une application des connaissances de l'homme à ses besoins.

Ce que je vous ai dit Jusqu'ici peut s'appliquer également à tous les genres d'industrie; il nous reste à savoir quelles sont ces diverses industries.

II. CHAPITRE VII.

I. Classification des industries.

1. Nous avons vu que la production des produits matériels se réduit à

1) prendre les matières que nous offre la nature, dans un état, et à les rendre dans un autre état où elles ont une valeur plus forte; ce qui s'opère par

2) l'action de l'industrie. Il n'y a donc qu'une seule industrie, si l'on considère son but et ses résultats généraux; et il y en a mille, si l'on considère

3) la variété de leurs procédés et des matières sur lesquelles elles agissent.

En d'autres termes, il n'y a qu'une seule industrie et une multitude d'arts différents.

Cependant on a trouvé commode, pour étudier l'action industrielle, de la classer ses opérations, de réunir, en un même groupe, toutes celles qui

1) ont quelque analogie entre elles. C'est ainsi qu'on a dit que l'industrie qui extrait les produits des mains de la nature, soit qu'elle ait provoqué leur

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES

production, soit que cette production ait été spontanée, se nommerait industrie agricole ou agriculture

2) Que l'industrie qui prend les produits entre les mains de leur premier producteur, et qui leur fait subir une transformation quelconque, par des procédés chimiques ou mécaniques, se nommerait industrie manufacturière»

Enfin , que l'industrie qui prend les produits dans un lieu pour les transporter dans un autre où ils se trouvent plus à portée du consommateur, se nommerait industrie commerciale ou simplement commerce.

Vous verrez, en effet, que cette classification offre quelque facilité pour remonter aux causes et prévoir les résultats; mais je vous prie de ne pas l'erdre de vue qu'elle est arbitraire et adoptée uniquement pour nom* commodité. Quand on étudie les choses, les faits, les lois que nous offre la nature, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, on s'aperçoit qu'elle semble avoir cherché à effa(*er les classifications plutôt qu'à les marfpuu*. Dans l'économie politique , nous classons les choses d'après leur nature, leurs fonctions, leurs propriétés; nous substituons (jiielquefois une meilleure classiûcation à une autre moins bonne, comme ont fait les naturalistes, qui, après avoir longtemps classé les animaux d'après le nombre de leur pieds, ont trouvé plus commode de les diviser en animaux avec ou sans vertèbres. Ils n'ont pas multiplié le nombre des animaux que nous offre la nature; ils les ont mieux rangés et mieux étudiés. C'est de même la nature qui veut que les sociétés politiques se compuseiit de divers organes, éprouvent une multitude de besoins et disposent de certains moyens pour les satisfaire ; quant à nous, notre affaire est d'étudier toutes ces choses, et, pour y parvenir, de les examiner parties par parties et de les ranger dans Fordre le plus favorable, sans oublier que la nature des choses, qui se Joue de nos études, semble affecter de tout brouiller. Les manières dont les choses peuvent être modiliées et appropriées à notre usage, se londent les unes dans les autres, par des nuances imperceptibles. Le cultivateur est manufacturier, quand il presse sa vendange pour en faire du vin ; le jardinier est négociant, quand il achète des salades à son voisin pour les poi'ter au marché. Chaque ménage a un fonds de terre dans son potager, et un atelier de manufacture dans sa cuisine, puisque dans l'un, on fait pousser les légumes, et que dans l'autre, on les apprête. Cent bureaux de statistique ne suffiraient pas pour recueillir la note de toutes les transformations qui s'opèrent dans un royaume tel que la France, et aucun tableau ne contiendra Jamais loutf^s les augmentations de valeur qui naissent de ces transformatiiois.

PUEMIKKK l-AUTti:. — CHAITIRE Vil.

UH

Ce point une fois bien entendu, Je vous dirai qu'on classe avec l'indwstrie agricole tous les travaux qui ont pour objet de tirer, sans intermédiaires, des mains de la nature, les matières, quelles qu'elles soient, qui peuvent servir à nos besoins, même celles qui ne supposent pas la culture du sol; tels sont les travaux du chas-

seur, du pêcheur, qui s'emparent des animaux qui n'ont pas été élevés par leurs soins; du mineur, qui fouille dans les entrailles de la terre pour y puiser des minéraux qui s'y trouvaient longtemps avant qu'il s'en occupât.

On peut de même classer avec l'industrie manufacturière tous les travaux qui s'exercent sur une matière aïihelée, même lorsqu'on ne la façonne que pour sa propre consommation ou celle de sa famille. Une ménagère qui file du lin et qui tricote des bas pour elle ou pour ses enfants, exerce une industrie manufacturière. Tous les travaux de femme qui se font dans l'intérieur des ménages, sont des travaux manufacturiers. A plus forte raison ceux qui s'exécutent dans des boutiques et pour la vente. Un tailleur est manufacturier, puisque la même quantité d'étoffe a un peu plus de valeur lorsqu'elle est taillée et cousue en habits, qu'elle n'en avait auparavant. Un serrurier, un relieur de livres, sont des manufacturiers-, un boulanger, un pâtissier, un traiteur, sont manufacturiers également, puisqu'ils acquièrent des matières alimentaires, et par une préparation quelconque les rendent propres à notre usage et augmentent par là leur valeur.

Dans une ville un peu industrielle, à chaque étage de chaque maison, on exécute des travaux manufacturiers. Ici, l'on fait des boulons, là, des chaînes; dans un endroit, on frappe et l'on assemble les chaînons de la chaîne intérieure des montres; dans un autre, on coud des gants, et bien l'on borde des souliers. Chez un parfumeur, on effeuille des roses; chez un apothicaire, on broie des médicaments; chez un opticien, on polit des verres de lunettes. Tous ces travaux sont du même genre, soit qu'on les exécute en grand, dans de vastes ateliers où deux ou trois cents ouvriers sont à l'ouvrage, soit qu'on les exécute en petit, au coin de son feu.

Nous rangerons enfin dans l'industrie commerciale tous les travaux qui ont pour objet de revendre ce qu'on a acheté, sans avoir fait subir à la marchandise aucune transformation essentielle, sauf le transport et la division par parties, afin que le consommateur puisse se procurer la quantité dont il a besoin, et dans le lieu où il lui est commode de la trouver.

Ce n'est doué pas seulement le négociant, comme celui dont les navires apportent du café; d'Amérique, qui fait le commerce; c'est encore l'épicier qui le vend à la livre. On fait le commerce dans de vastes comptoirs et

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES

dans de petites boutiques. Tous ceux qui achètent en gros les produits des manufactures, pour les revendre au détail, font le commerce. La fruitière qui achète aux gens de la campagne du beurre ou des légumes pour les revendre, fait le commerce. Les hommes qui portent de l'eau ou qui crient des fagots dans la rue, font le commerce. Ne méprisons aucune de ces manières d'exercer les diverses branches de l'industrie ; car, je vous le répète, il y a la plus parfaite analogie entre elles, et c'est bien souvent faute de convenir de ces analogies, ((u'on se forme de fausses idées sur l'industrie des peuples. On juge qu'une nation n'a point d'industrie manufacturière, lorsqu'on n'y voit point d'immenses ateliers; on croit qu'elle n'a point de commerce, lorsqu'elle ne couvre pas les mers de ses vaisseaux. Vous aurez lieu au contraire, messieurs, de vous convaincre que, mên<.* cliez les peuples les plus industriels, les grands ateliers forment la moindre partie de leurs manufacliui*es, et les navires nombreux la moindre partie de leur commerce.

J'ai déjà remanjué qu'une chose est un produit, même avant d'avoir acquis toutes les qualités qui la rendent propre à être consommée. Les iKtrres de fer qui sortent d'une grosse forge, quoiqu'elles ne puissent immédiatement saïsfairt» à aucun besoin, sont des produits ; car elles sont à l'usage de beaucoup d'artisans qui s'en servent dans les arts. Les outils de tous les métiers sont des produits (pii servent à en faire d'autres. Le bbi lui-même, qui dans nos cUînales est le j>lus important des produits, ii'a qu'une utilité qui n'est pas achevée, puisqu'il doit, pour devenir enlièrèinent propre à nous nourrir, stibir encore deux manipulations (celle dti meunier et celle du boulanger).

C'est ainsi qu'une chose, (jui n'a pas encore subi toutes les transformations qui la rendront propre à satisfaire lesbesoins où les goûts des hommes, est néanmoins un produit en vertu des iransforinationsqu'elle a déjàsubios.

On a beaucoup disputé sur la prééminence des diverses industries comme moyen de production. Aussi longtemps qu'on a cru que l'or et l'argent étaient les seules richesses, on n'a attribué la faculté de produire des richesses qu'aux mines de métaux précieux. C'est en ce sims qu'on a dit que l'Amérique avait décuplé les richesses du monde ; dès-lors les pays tjui ne renfermaient point de mines n'ont plus cherché <}u'à tirer la plus grosse part des mines étrangères, en vendant le plus qu'ils pouvaient de leurs produits aux autres nations, et en achetant d'elles le moins possible. Suivant ceux qtti soulienmmt ce système, »iu'on nomme le système exclusifs ou de la balance du commervcj il n'y a que le cmnmrirr, ot même le com-

merce avec l'étranger , qui puisse augmenter les richesses d'un pays qui n'a point de mines.

Nous avons acquis déjà des notions assez sûres, relativement à la nature des richesses et à la production des valeurs, pour sentir la fausseté de ce système. Nous savons que la valeur qui se trouve dans une multitude d'objets autres que les métaux précieux, est exactement de même nature que celle qui se trouve dans l'or et dans l'argent, puisqu'elle peut acquies par 1 échange tous les mêmes objets que l'on peut acquies au moyen de ces métaux ; nous savons de plus, que cette valeur qui constitue nos propriétés, nos richesses, peut être le résultat des opérations de l'industrie agricole et de l'industrie manufacturière, comme de l'industrie commerciale.

Quand nous entrerons plus avant dans la manière de procéder des diverses industries, vous verrez quels systèmes on a mis en avant, à diverses époques , pour prouver , tantôt que l'or et l'argent étaient les seules richesses réelles, tantôt que c'étaient les seuls produits de l'agriculture. Les uns, ont prétendu que le commerce ne consistait que dans l'échange des richesses produites, et qu'il ne produisait rien par lui-même ; les autres, que l'opulence, au contraire, n'arrivait aux nations que par le commerce. Tous ces systèmes tomberont successivement, à mesure que nous soumettrons à l'analyse les diverses parties de l'économie des nations.

CHAPITRE VIH

Des instruments généraux de l'industrie, et des fonds productifs.

Jusqu'ici, nous avons cherché à connaître ce que sont les produits de l'industrie, et comment ils résultent de l'action industrielle. Pour entrer plus avant dans l'examen de cette action, nous devons maintenant prendre connaissance des instruments que l'industrie est forcée d'employer.

L'industrie la plus grossière, celle du sauvage, ne saurait se passer d'instruments. Le sauvage a quelques armes pour atteindre les animaux dont il se nourrit ; il a des filets pour prendre du poisson, des outils pour façonner une hutte grossière, ou bien les étoffes dont il couvre quelques parties de son corps. Dans un état civilisé où la propriété est plus assurée, et la production immense , les instruments de l'industrie sont bien plus nombreux et bien plus variés.

De ces instruments, les uns sont des trésors gratuits que la nature à

DES LNSTRLMExMS DE LTNDUSTUIE.

mis à la disposition de l'homme, sans lui faire payer les secours qu'il en tire. C'est elle qui lui procure des routes liquides sur l'Océan et des vents dont le souille fait avancer ses navires. C'est elle qui lui fournit la chaleur du soleil à l'aide de laquelle ses végétaux mûrissent. C'est elle qui lui a préparé cette force de gravitation qui, faisant peser sur la terre la plupart

des corps, et même l'atmosphère, lui fournit un agent d'un pouvoir immense dans les arts : celui qui agit sur le piston de la machine à vapeur '. Sans doute l'homme est obligé de préparer des agents artificiels, des

machines à l'aide desquelles il tire parti de ces agents

naturels; mais les

agents artificiels n'accomplissent pas tout le travail, et il y a de la part des agents naturels, un service purement gratuit dont l'homme fait son profit. Le soufflet d'une forge, soit qu'il aille à bras ou par moteur, n'est pas un instrument gratuit; mais l'air qu'il puise dans l'atmosphère et qu'il verse sur le feu, est un agent de combustion gratuit. La puissance des agents

naturels se remarque encore dans la fermentation des liqueurs, dans le blanchiment des toiles, où l'industrie se repose jusqu'à un certain point sur une action de la nature où elle n'a aucune part.

Comme les matières gratuites, comme les forces physiques appartiennent à quiconque veut s'en servir; comme l'usage qu'un homme en fait n'empêche pas un autre homme d'en faire usage de son côté, et qu'elles ne sont point des propriétés exclusives, nous les nommerons des instruments naturels non appropriés^ c'est-à-dire, qui ne sont pas devenus des propriétés.

Ce ne sont pas là les seuls instruments que la nature fournit à l'homme industriel. Elle lui offre le pouvoir productif de la terre cultivable; elle lui offre des mines qui renferment des métaux, des marbres, des pierres communes ou précieuses, des provisions immenses de houille ou charbon de terre. Mais ces instruments, donnés par la nature, ainsi que les précédents, ont été susceptibles de devenir des propriétés. Certains hommes s'en sont emparés à l'exclusion de tous les autres, et ces propriétés ont ensuite été reconnues par tous. Sans examiner ici à quel titre ces instruments naturels sont devenus des propriétés, nous les nommons des instruments naturels appropriés.

Nous remarquerons seulement (pie si les instruments fournis par la

nature étaient tous devenus des propriétés, l'usage n'en serait pas gra-

* Les instruments gratuits sont à la disposition du sauvage, aussi bien que de l'homme civilisé, mais le premier ne sait pas s'en servir.

PILKMIÈUE PALITIE. - CHAÎNILLU: VIII.

mil. Celui qui serait maître des vents, nous kmerail à prix d'argeulour sei'vice; les transports maritimes deviendraient plus dispendieux, et par conséquent les produits plus chers.

El d'un autre côté je vous ai déjà fait remarquer que si les instruments naturels, susceptibles de devenir des propriétés, comme les fonds de terre, n'étaient pas devenus tels, personne ne se hasarderait à les faire valoir, de peur de ne pas jouir du fruit de ses labeurs. Nous n'aurions à aucun prix les produits auxquels les fonds de terre concourent; ce qui équivaldrait à une cherté excessive. Ainsi, quoique le produit d'un champ soit renchéri par le loyer du champ qu'il faut payer au propriétaire, ce produit est cependant moins cher qu'il si le champ n'était pas une propriété.

H'autres instruments ne sont pas de création naturelle; ils sont le fruit d'une industrie antérieure; ce sont des produits, tels que les semences produites par l'industrie agricole, des drogues de teinture, du coton, qui nous sont fournis par le commerce, des outils, des machines, des bâtiments qui ont été construits, des bestiaux qui ont été élevés par les soins de l'homme. Nommons ces instruments, ou du moins ceux qui servent à une seule entreprise industrielle, un capital. Nommons valeur capitale, la valeur totale qu'ils peuvent avoir.

Nous remarquerons que ces valeurs capitales sont des propriétés; car, on n'en peut être le maître qu'autant qu'on les a créées par le moyen de son industrie, ou autant qu'on a créé d'autres valeurs au moyen desquelles on a pu les acheter. Et il est fort avantageux qu'un capital soit une propriété exclusive; car autrement personne ne se donnerait la peine d'amasser des capitaux, cet instrument nécessaire de toute industrie manquerait. Ainsi, quoiqu'il faille qu'un industriel paie un intérêt à celui qui lui fournit le capital et que celle avance soit remboursée par le consommateur, le produit qui en résulte est cependant moins cher que si le capital n'était pas la propriété exclusive de quelqu'un; car alors l'instrument n'ayant pas eu d'existence, la production n'aurait pas eu lieu; et, encore une fois, il n'y a pas de produit plus cher que celui que l'on ne peut avoir à aucun prix.

Rien ne fait mieux sentir l'avantage de l'ordre et des lois, et l'absurdité de tous les systèmes politiques fondés sur la violence qui se joue des propriétés particu-

lières, et sur la communauté des biens qui ne les reconnaît pas.

Parmi les instruments naturels appropriés, le plus important est la terre cultivable. Divisée entre un nombre plus ou moins grand de propriétaires, elle forme ce (qu'on appelle des fonds de terre, des propriétés foncières.

Lorsque sur un fonds de terre il se trouve des bâtiments, des granges,

DES INSTRUMENTS DE L'INDUSTRIE. etc.

des étables, des clôtures, des améliorations en un mot; ces choses, qui sont des produits de l'industrie, sont jointes, sont unies au fonds naturel approprié, mais elles forment un capital. Ces deux fonds, quoique divers par leur origine, appartiennent ordinairement au même propriétaire qui, par là, se trouve à la fois propriétaire foncier et capitaliste.

Quant aux outils, aux instruments de labourage, aux bestiaux, et autres objets mobiliers qui servent à l'exploitation d'une entreprise rurale, quelquefois cette portion du capital fait partie des propriétés du propriétaire foncier; quelquefois elle fait partie du capital de l'entrepreneur, c'est-à-

dire du fermier.

Plusieurs personnes, sans doute prévenues de l'idée qu'un capital n'est qu'une somme d'argent, ne concevront pas pourquoi j'applique ce nom à des bâtiments, à des machines, à des matières premières, à des bestiaux propres à l'industrie. Je me réserve de leur faire comprendre en leur expliquant la nature et l'emploi des capitaux, qui méritent un article à part; mais dès à présent, elles peuvent concevoir qu'une somme de valeurs peut conserver sa même valeur, quelle que soit la transformation qu'on lui fasse subir par des échanges; et par conséquent, qu'une valeur capitale qui résidait hier dans vingt sacs d'argent, peut résider aujourd'hui dans une maison, dans des outils, dans des marchandises. C'est pourquoi, du moment que cette valeur réside dans des objets employés à une opération productive, je la nomme un capital, quels que soient les objets dans lesquels elle réside.

L'industrie ne peut rien sans ses instruments, et ses instruments demeureraient inutiles, s'ils n'étaient mis en action par l'industrie. Ces deux moyens de production deviennent-ils nuis, lorsque le hasard ne les réunit pas dans les mêmes mains?

Vous savez fort bien, messieurs, que non : un propriétaire de terre (qu'il est ou enfant, ou vieillard, ou femme, ou qui ne veut pas faire valoir son bien, l'affirme.

Le possesseur d'un capital qui manque de talent ou d'activité, d'industrie en un mot, le prête.

Enfin un homme qui n'a (que son industrie, loue une terre, ou emploie) un seul capital; et, par tous ces moyens, sont mis entre les mains de l'industrie les instruments qui lui sont nécessaires, ceux qui sont propres à son but propre à la production qu'elle se propose.

Un homme qui, comme le simple ouvrier, n'a qu'une capacité indus-

PREMIÈRE PARTIE. — CHAPITRE VII.

Il est insensé pour créer un produit, la met aux gages d'un autre homme qui a la capacité industrielle de réunir ces différents moyens de production, et qui sous le nom de cultivateur, de fermier, de manufacturier, de commerçant, les fait servir à un but commun, à la création de tel ou tel produit; et toujours les moyens de production peuvent se réunir, quoique leurs possesseurs se trouvent séparés.

Le propriétaire foncier qui ne fait pas valoir sa terre lui-même, jouit néanmoins de la faculté productive qui est en elle, par le fermage qu'il en tire.

Le possesseur de capital (que l'on peut en raison de cela nommer un capitaliste) prête son capital, et en tire un intérêt ;

L'ouvrier qui loue ses facultés personnelles, en tire un salaire.

Lorsque, sur un fonds de terre peu étendu, il se trouve beaucoup de valeurs capitales (comme dans le cas où une propriété immobilière se compose principalement de maisons, d'ateliers, de magasins, et non de terres cultivables) le loyer ne prend que le nom de fermage, il confond celui de loyer.

Cependant la création d'un produit quelconque est une pensée unique ou une multitude de moyens concourent à une seule fin. Aussi vient-elle en général dans une seule tête, celle de l'entrepreneur; et c'est lui qui rassemble les moyens nécessaires. Il fait concourir à son but jusqu'aux volontés des hommes, telles que celles des travailleurs qu'il emploie, des prêteurs qui lui confient des fonds; et, quoique ces personnes-là n'aient pas formé le plan de l'œuvre productive et ne la dirigent pas, leur concours n'en est pas moins indispensable; l'entrepreneur est obligé de le réclamer et de le payer; le travailleur, le capitaliste, font un sacrifice pour contribuer à la production, et c'est à ce titre qu'ils prennent part à la valeur produite. Le possesseur de facultés industrielles fait le sacrifice de son temps et de ses peines; le propriétaire foncier pourrait faire de sa terre un parc d'agrément, et il la consacre à la culture; de même, un capitaliste qui pourrait, s'il voulait, dissiper son bien pour

son plaisir, le livre à un emploi productif. Par ce consentement, tous les possesseurs de fonds productifs méritent le nom de producteurs. Le propriétaire d'un bien fonds produit indirectement par le moyen des facultés productives de son fonds ; le propriétaire d'un capital produit par le moyen de son capital ; de même que l'industriel par le moyen de ses facultés industrielles. Vous ne serez donc pas surpris, messieurs, si je range les propriétaires

fonciers et les capitalistes dans la classe des producteurs. En cette occa-

sion, comme toujours, j'ai soin de préciser mes expressions, pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur mon sens.

DES INSTRUMENTS DE L'INDUSTRIE. m

Mais si je nomme du titre de producteur le propriétaire d'un fonds de terre qui produit, je le refuse au maître d'un bien fonds qui reste en friche. Je l'accorde au possesseur d'un capital qui produit, quand même il ne ferait pas valoir ce capital par lui-même; mais non au possesseur d'un capital oisif.

Quoique pour débrouiller et asseoir nos idées nous ayons distingué les propriétaires fonciers des capitalistes, et des hommes qui exercent l'industrie dans tous ses grades, vous comprenez que les mêmes personnes peuvent réunir ces diverses qualifications. Rien n'empêche qu'un capitaliste n'exerce une industrie; qu'un industriel n'ait même le temps des capitaux et des terres qu'il donne à loyer; ni enfin qu'un seul homme ne réunisse en lui les différentes qualités dont l'une seule suffit pour qu'on lui donne le nom de producteur^ ainsi que j'ai déjà eu lieu d'en faire la remarque.

Il est rare qu'un entrepreneur soit assez pauvre pour n'avoir pas en propre au moins une partie de son capital. L'ouvrier même, qui en général prend une part bien humble à la production, fournit une portion du capital qui s'y trouve employé. Un compagnon maçon ne marche pas sans sa truelle ; un garçon tailleur se présente muni de son dé et de ses aiguilles. Tous sont vêtus plus ou moins bien. A la vérité, leur salaire doit suffire à l'entretien de leurs habits; mais le premier achat de ces habits n'en est pas moins un capital dont ils font l'avance.

Lorsque le fonds n'est la propriété de personne, comme les mers où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail, etc., on peut obtenir des produits avec de l'industrie et des capitaux seulement.

L'industrie et le capital suffisent également, lorsque l'industrie s'exerce sur des produits d'un fonds étranger, qu'on peut se procurer avec des capitaux seuls ;

comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de colon, et beaucoup d'autres choses. Ainsi, toute espèce de manufacture donne des produits, pourvu qu'il s'y trouve industrie et capital^ le fonds de terre n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers; ce qui serait juste à la rigueur. Mais si l'on appelle un fonds de terre le local où s'exerce l'industrie, on conviendra du

* Chacun est libre de ne pas donner le nom de producteur au propriétaire d'un fonds de terre qui produit, au propriétaire d'un capital qui produit : mais, comme il est important de les distinguer des propriétaires d'un terrain ou d'un capital oisif, je prie le lecteur de se contenter de cette expression tirée de l'analogie qui se trouve, quant aux effets, entre eux et les producteurs industriels. Ceux qui ne pénétreront pas l'idée attachée ici au mot de producteur, ne comprendront

IU)

PICEMIÈRE PARTIE. ~ CHAPITRE VII.

moins que, sur un bien petit fonds, on peut exercer une bien grande industrie, pourvu qu'on ait un gros capital.

On a tiré de là cette conséquence, c'est que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par l'étendue de ses capitaux.

Un fabricant de bas, avec un capital que je suppose égal à vingt mille francs, peut avoir sans cesse en activité dix métiers à faire des bas. S'il parvient à avoir un capital de quarante mille francs, il pourra mettre en activité vingt métiers; c'est-à-dire [qu'il pourra acheter dix métiers de plus, payer un loyer double, se procurer une double quantité de soie ou de coton propres à être ouvrés, faire les avances qu'exige l'entretien d'un nombre double d'ouvriers, etc., etc.

Toutefois, la partie de l'industrie agricole qui s'applique à la culture des terres, est nécessairement bornée par l'étendue du territoire. Les particuliers et les nations ne peuvent rendre leur territoire ni plus étendu, ni plus fécond que la nature n'a voulu ; mais ils peuvent sans cesse augmenter leur capitaux, par conséquent étendre presque indéfiniment leur industrie manufacturière et commerciale, et, par là, multiplier des produits qui sont aussi des richesses.

On voit des peuples, comme les Genevois, dont le territoire ne produit pas la dixième partie de ce qui est nécessaire à leur subsistance , vivre néanmoins dans l'abondance. L'aisance habite dans les gorges infertiles du Jura, près de Neuchâtel , parce qu'on y exerce plusieurs arts mécaniques. Au treizième siècle, on vit la répu-

blique de Venise, n'ayant pas encore un pouce de terre en Italie, devenir assez riche, par son commerce, pour conquérir la Dalmatie, la plupart des îles de la Grèce et Constantinople. L'étendue et la fertilité du territoire d'une nation tiennent au bonheur de sa position. Son industrie et ses capitaux tiennent à sa conduite, ainsi que Je m'engage à vous le démontrer. Toujours il dépend d'elle de perfectionner l'une et d'accroître les autres.

Je viens de vous décrire, messieurs, les fonds desquels sortent tous les produits qui font subsister la société. Ces fonds, par une distribution que nous examinerons plus tard, se trouvent inégalement répartis entre les mains des divers individus dont l'ensemble forme une nation. C'est ce qui compose leur fortune, et l'ensemble de toutes ces fortunes compose la fortune nationale, la richesse publique.

Les produits qui sortent de ces fonds composent les revenus des particuliers, dont l'ensemble fait le revenu national.

DES INSTRUMENTS DE L'INDUSTRIE. I

Le Fonds général d'où sortent toutes les richesses d'une nation, se divise en

Fonds de facultés industrielles, et

Fonds d'instruments de l'industrie.

Le fonds de facultés industrielles que, pour abrégé, nous nommerons fonds industriel, embrasse les capacités industrielles, ou l'aptitude de concourir à la production, qui se rencontrent :

Dans les savants, ou dépositaires quelconques des connaissances utiles ;

Dans les entrepreneurs d'industrie, qui se chargent d'appliquer les moyens de production à la satisfaction des besoins des hommes ;

Et dans les ouvriers et autres agents, qui font usage de leurs capacités industrielles sous les ordres des entrepreneurs.

Le fonds des instruments de l'industrie se divise en instruments non appropriés, et en instruments appropriés.

Ceux-ci se divisent en

Instruments naturels appropriés, et en Capitaux.

Tous ces fonds méritent d'être appelés producteurs, puisqu'ils concourent à la création des produits. Ils font tous partie des biens, de la fortune de leurs posses-

seurs; les seuls instruments naturels non appropriés n'ont point de possesseurs; mais les produits qui en sortent, ou du moins cette partie des produits qui peut être attribuée à leur concours, fait partie des richesses sociales, ainsi que vous le verrez plus tard*.

Tous les autres fonds productifs ont des possesseurs.

Les facultés industrielles appartiennent à l'individu qui en est pourvu, excepté dans l'esclavage, où l'esclave n'est pas maître de sa force et de ses talents.

Les instruments naturels appropriés, tels que les terres, les cours d'eau, ont pour possesseurs ceux qui sont reconnus pour tels par les lois et le consentement unanime.

* De ce que les instruments naturels non appropriés, tels que la chaleur du soleil, la force du vent, n'étaient point payés et ne procuraient en conséquence aucun revenu à aucun possesseur, la plupart des économistes ne les ont point regardés comme productifs. Ils n'ont pas sans doute fait attention que le consommateur est plus riche de tout ce qu'il paie de moins pour jouir d'un produit; et que, ce qui n'est pas une dépense de production, ce que le consommateur n'est pas tenu de rembourser, est un gain pour lui, c'est-à-dire pour la société qui se compose de consommateurs et ne vit que par ses consommations.

Enfin, les capitaux, qui sont des produits d'une industrie antérieure,

appartiennent à ceux qui les ont produits, ou à ceux qui les tiennent de leurs auteurs.

Nous sommes riches en fonds selon que nous possédons pour une plus ou moins grande valeur de fun ou l'autre de ces fonds productifs, selon que nous avons pour une plus ou moins grande valeur de capitaux, de terres, d'industries industrielles. Les capitaux, les terres, peuvent être estimés par le prix qu'on en tirerait si l'on voulait les vendre. Quant aux facultés industrielles qui ne sont pas aliénables, elles ne peuvent avoir un prix courant, mais on peut les estimer par le loyer qu'elles peuvent rendre, par le revenu qu'on en peut tirer*.

Cette nomenclature est importante. Elle vous donnera la clé de beaucoup de phénomènes économiques. C'est pour cela que j'en ai formé un tableau synoptique où chaque terme est caractérisé avec concision, afin qu'on puisse le consulter chaque fois que les développements qui se rencontreront dans la suite de ce Cours feraient perdre de vue la signification propre de chaque expression.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE CE QUI CONSTITUE LES FONDS PRODUCTIFS D'UNE NATION QUELCONQUE.

Les fonds productifs qui composent le fonds de la fortune de tous les individus se divisent en

Fonds industriel qui se compose des facultés industrielles, ou, si l'on veut, de la capacité des

[Fonds d'instruments d'industrie, lequel fonds se divise en . . . ^ .

Savants, ou dépositaires de connaissances utiles;

Entrepreneurs d'industrie, cultivateurs, manufacturiers, ou commerçants; Ouvriers^ et autres agents des entrepreneurs ;

Instruments non appropriés^ tels que la mer, l'atmosphère, la chaleur du soleil , toutes les lois de la nature physique qui se trouvent à la disposition de tous les hommes.

/ Instruments naturels deve-

, . 1 nus des propriétés, tels

h\struments\ ^

. . I que les terres cultiva-^

appropriés, 1 /

. , / nies , les cours d'eau, les

lesquels <

^ \ mines, etc.

comprend i sont composés

ne i les I , , . « .

I de produits, fruit d'une

\ industrie antérieure.

ECHANGE DES FRAIS CONTRE LES PRODUITS

J'ai remarqué que les discussions interminables auxquelles on se livre quelquefois sur des sujets d'économie politique, comme par exemple sur la nature des valeurs, viennent toujours de ce qu'on a des idées peu précises sur les notions les plus élémentaires. Tout s'aplanit aisément pour quiconque veut prendre la peine d'y recourir fréquemment'.

CHAPITRE IX

De l'échange des services de production contre des produits, et de ce qui constitue les progrès industriels.

Les fonds productifs concourent à la création des produits par une certaine action, par un travail qui leur est propre.

Le fonds industriel (qui se compose, comme vous savez, des facultés personnelles des travailleurs) agit, sert, rend un service quand l'homme industriel travaille. C'est alors que ses forces, ses talents, sont mis en œuvre, et par leur action concourent à la création d'un produit.

Quant à l'action, au travail des instruments de l'industrie, quoique moins évident, il n'est pas moins réel. On fait travailler un capital lorsqu'on l'emploie dans des opérations productives; et, s'il ne travaille pas, s'il demeure oisif, il n'aide en rien à la production, il ne produit pas.

Ne peut-on pas faire exactement la même observation sur un fonds de terre? Si on le fait travailler, il produit; s'il demeure oisif, il ne produit pas : c'est une terre en friche.

Il y a donc, dans la production, un service rendu par l'industrie qui est le travail de l'homme ;

Le service rendu par le capital, qui est le travail auquel on oblige cet instrument;

Et enfin, un service rendu par le fonds de terre, qui est le travail du sol.

Donnons maintenant ces différents services, puisque c'est à cause d'eux qu'un produit sort d'un fonds productif ; et nous les distinguerons en

1° J'ai senti la nécessité de dresser ce tableau, à la suite des discussions très longues qui se sont élevées entre David Ricardo et moi, soit de vive voix, soit par

lettres, après que, dans ses Principes de réconomie politique et de V Impôt , il fut blâmé la définition que je donnais du mot valeur. Ces mêmes discussions, m'ont obligé à travailler de nouveau ces premiers principes, m'ont fourni les moyens de les présenter avec plus d'éclat peut-être qu'on ne l'a jamais fait.

Services industriels ; Services capitaux ; Et services fonciers.

On ne peut pas plus se passer des uns que des autres ; et, s'ils sont appropriés, il faut obtenir du propriétaire du fonds la faculté de s'en servir, acheter ces services à prix défendu.

Je vous ai dit que les fonds productifs peuvent se louer. Vous remarquerez que donner à loyer un fonds productif, ou vendre le service d'un fonds productif, c'est la même chose. Quand je donne à bail une terre, je vends à un fermier le service productif que cette terre est capable de rendre pendant tout le temps du bail. Quand je prends un ouvrier à la journée, il ne me vend pas le fonds de ses facultés industrielles ; il me vend seulement les services que sa capacité peut rendre durant le cours d'une journée.

C'est ainsi qu'il faut entendre la vente et l'achat des services productifs. C'est communément un entrepreneur d'industrie qui est acheteur de services productifs. Il achète des services, comme il achète des matières premières^{*} ; il met tout cela en contact, en fusion, si je peux ainsi m'expliquer ; et c'est de cette opération que sortent les produits que l'on vend ensuite aux consommateurs. Cela n'empêche pas que, dans beaucoup de cas, les consommateurs n'achètent des services et ne les consomment immédiatement pour leur usage. L'homme qui se fait raser chez un barbier, achète le service du barbier et le consomme sur le lieu même et à l'instant où il l'achète. Vous verrez, à mesure que nous avancerons, qu'il n'est aucune profession, chez l'homme en société, qui ne trouve sa place dans le grand tableau de l'économie sociale.

Les services productifs étant susceptibles d'échange, comme vous venez de le voir, ils ont un prix courant, de même que toutes les choses qui sont vendues ou achetées ; et ce prix courant s'établit sur les mêmes bases

* L'homme même qui achète un esclave n'achète pas tout le fonds des facultés industrielles de l'esclave, puisqu'il est obligé de payer, en outre, son entretien, qu'on peut considérer comme une espèce de loyer, une espèce de salaire.

* L'entrepreneur, en achetant des matières premières, peut être considéré comme achetant les services dont ces matières sont le résultat. Un fabricant de drap, en achetant des laines, achète les services du fermier, du berger, du sol, du

capital, qui ont produit des laines. Le fermier a fait l'avance de tous ces services; mais on lui rembourse cette avance en achetant son produit.

Echange des frais contre les produits. us

que le prix courant de toutes choses. Or, le prix courant de tous les services productifs nécessaires pour la confection d'un produit, compose ce que nous appellerons les frais de production de ce produit.

Le concours de l'entrepreneur dans l'opération productive, est un concours nécessaire, et sans lequel le produit n'aurait pas lieu. Tous les éléments d'une fabrique de papier existeraient, que si un fabricant ne se présentait pas, tous ces éléments désunis ne feraient point de papier. Mais nul entrepreneur ne prendrait la peine de réunir ces éléments épars et de courir les risques de cette fabrication, s'il ne prévoyait pas que le produit qui en résultera doit être suffisant, non-seulement pour lui rembourser ses avances, mais pour lui donner en outre un profit qui sera le salaire de son temps, de ses talents, de ses peines. Quand l'évènement lui prouve qu'il se trompe, il ne continue pas l'entreprise. Si le travail de l'entrepreneur est indispensable, et s'il est nécessairement payé dans l'entreprise qui se soutient, il faut considérer son bénéfice comme un des frais de l'entreprise, comme une des dépenses indispensables pour qu'un produit soit créé.

Vendiez donc vous rappeler, messieurs, que, lorsque je vous parlerai des frais de production d'un produit quel qu'il soit, j'entends y comprendre le profit de l'entrepreneur, aussi bien que celui de ses ouvriers, aussi bien que l'intérêt de son capital, aussi bien que le loyer de son terrain, si son entreprise l'oblige à louer un terrain *.

Maintenant, je puis aller avant et vous dire que la production doit être considérée comme un grand échange dans lequel les producteurs (qui peuvent tous être représentés à nos yeux par l'entrepreneur d'industrie qui réunit en ses mains tous les moyens de production d'un produit quelconque), dans lequel les producteurs, dis-je, donnent leurs services productifs

- Je supplie le lecteur de me pardonner ces analyses rigoureuses. On verra plus tard combien elles facilitent la solution des problèmes les plus épineux. Il n'est permis de confondre les parties dont se compose le tout, que lorsqu'on est assuré de les retrouver aisément au besoin. Pour étudier un pas de danse, il est indispensable d'étudier une à une les parties dont il se compose, et ce n'est qu'après qu'on s'est assuré la possibilité de les exécuter séparément, qu'il est permis d'en effacer les séparations, et d'en composer l'ensemble d'une danse rapide et gracieuse. Les

personnes qui parlent ou écrivent sur l'économie politique, n'ont nullement besoin de rappeler ces analyses, mais il faut qu'on s'aperçoive enfin les connaissances.

IIG

(qui peuvent tous être représentés à nos yeux par les frais de production que paie l'entrepreneur), et reçoivent en retour les produits, c'est-à-dire

une quantité quelconque d'utilité produite.

Remarquez, messieurs, la valeur de ces choses-là : En toute production, l'entrepreneur donne une valeur. A quoi se sert-elle ? à la totalité des frais de production. Est-ce que nous appelons frais de production ? Le prix courant des services productifs.

Il n'est pas (question là-dedans, comme vous voyez, de la valeur des fonds productifs qui ont servi à la production. Ils ne sont point nécessairement altérés par l'œuvre productive. Quand une production véritable est achevée, le propriétaire du fonds de terre est encore en possession de son terrain ; celui du capital se trouve toujours possesseur de la même valeur capitale ; les travailleurs enfin jouissent encore de leurs forces et de leurs talents. Dans ce grand échange qui constitue la production, il y a eu de défini tout ce qui est consommé et détruit que les services rendus par les différents fonds productifs.

Les choses détruites parce que des services employés à créer un produit ne peuvent être employés une seconde fois. Le même fonds peut servir de nouveau, mais les services qui ont déjà été consacrés à une production ne peuvent concourir à en créer une autre. Le champ qui a donné au fermier la récolte de cette année, fournira l'année prochaine une autre récolte ; mais ce sera par un service nouveau. L'ouvrier qui m'a vendu son travail d'aujourd'hui, pourra me vendre son travail de demain, mais il ne peut me vendre une seconde fois son travail d'aujourd'hui.

L'entrepreneur de toute espèce d'industrie achète donc et consomme des services productifs ; pour que l'échange soit effectif, il faut que la valeur de tous les services détruits se trouve balancée par la valeur de la chose produite. Si cette condition n'a pas été remplie, l'échange a été inégal ; le producteur a plus donné qu'il n'a reçu.

Mais aussi, du moment que la valeur du produit a égalé la valeur de ces services productifs, les producteurs ont été complètement indemnisés ; ils ont reçu tout autant qu'ils ont donné. Et, si vous les représentez tous par

1 L'entrepreneur n'est pas tenu d'acheter des services dont le fonds est à lui ; un propriétaire qui fait valoir n'achète pas, par un loyer, le service de son champ; mais il le paie néanmoins, ce service, en sacrifiant le loyer qu'il aurait pu tirer du champ s'il ne l'avait pas fait valoir. Le même raisonnement peut être appliqué aux services du capital et à ceux des hommes.

ÉCHANGE DES FRAIS CONTRE LES PRODUITS

renirepreneur d'industrie, vous direz que son produit a payé tous ses frais de production, même l'indemnité due à ses propres soins, puisque nous avons vu qu'elle fait aussi partie des frais de production.

C'est là le cas que j'ai toujours supposé chaque fois que je vous ai parlé de production et de [roduit ; j'ai supposé que la valeur du produit égalait ses frais de production. C'est en effet le cas le plus simple, et c'est aussi le plus fréquent; car, quand une entreprise paie plus que ses frais et donne des profits plus grands que ceux qu'on peut faire dans d'autres entreprises du même genre, les producteurs y affluent; l'espèce de produit qui en sort est offerte avec plus de concurrence, et son prix baisse, jusqu'à ne valoir communément que ses frais de production. On peut donc dire qu'en général le prix d'une aune de drap paie les frais de production d'une aune de drap.

Quand la valeur de la chose produite ne paie pas les frais qu'elle a coûtés, une pal lie des services productifs ne reçoit pas sa récompense ; l'entrepreneur n'est pas complètement indemnisé de ses peines et de l'exercice de son talent®, ou bien quelque travailleur ne reçoit pas de salaire, ou le capital ne porte point de profit; bref, l'un ou l'autre des moyens de production n'a pas produit. C'est ordinairement la faute de l'entrepreneur, de celui qui a conçu la pensée de la production. Sa tâche consiste à recevoir autant qu'il a donné soit en travail, soit en avances.

I Ce point de vue, qui réduit la production à n'être qu'un grand échange,

I nous donne quelque facilité pour bien juger de ce qui constitue les pro-

grès de l'industrie chez un peuple. Nous pouvons nous représenter une nation, considérée en masse, comme opérant annuellement un troc de tous les frais de production qu'elle fait, contre tous les produits qu'elle obtient. Or, comme un troc est d'autant plus avantageux que l'on donne moins

Pour obtenir plus, nous pouvons conclure avec certitude que son industrie fait un progrès chaque fois qu'elle parvient à obtenir plus d'utilité pour les mêmes frais, ou la même utilité pour de moindres frais. Des deux

I manières, le marché qu'elle fait est plus profitable; son affaire devient meilleure.

Comment, demanderez-vous, se manifeste cet avantage? Quels sont

* Il est entendu (luc le profit de renlrcpreucur reprcscale son salaire, et que son salaire fait partie des frais de production.

“ Du plutôt il a manqué du talent propre à la chose.

ceux qui , dans une nation , en recueillent le fruit? C'est d'abord l'inventeur* du produit où le perfectionnement a été opéré : en créant une plus grande quantité d'un produit qui n'a pas baissé de prix, il ne débouise que la même valeur, et reçoit en échange une valeur plus grande. Et lors même que la connaissance du procédé se répand, et que la concurrence a fait baisser le prix du produit au niveau de ses frais de production , Tavanlage est obtenu; seulement c'est le consommateur, c'est le public qui en profite. Il obtient une plus grande quantité de produits , d'utilité produite, à proportion des sacrifices qu'il est obligé de faire pour les obtenir.

Cette expression : une plus grande quantité d'utilité produite , exige quelques éclaircissements. Elle signifie indifféremment, ou des produits en plus grande quantité, ou des produits de meilleure qualité. Lorsque des frais de production valant six francs , par exemple , me donnent, au lieu d'une paire de bas, deux paires aussi bonnes que la première. J'obtiens une double quantité d'utilité. Si , au lieu d'une paire grossière et peu durable, les mêmes frais m'en donnent une capable de durer le double, ou qui soit deux fois aussi belle, j'obtiens de même une double quantité d'utilité à consommer, car, dans l'un ou l'autre cas, Je dispose d'une double somme de jouissances.

L'utilité que les choses ont pour nous est de diverses sortes. Certains bas nous sont utiles parce qu'ils sont chauds, d'autres parce qu'ils sont souples, d'autres parce qu'ils satisfont plus ou moins notre amour-propre. La quantité d'utilité peut n'être pas augmentée sous un certain rapport, et l'être sous d'autres; mais, de manière ou d'autre , J'appelle quantité d'utilité^ celle faculté de pouvoir servir, sous quelque rapport que ce soit ; et Je dis qu'on a doublé l'utilité obtenue de tels ou tels services productifs, lorsqu'on a tiré de ces services une quantité de produits une fois plus grande, ou bien une qualité une fois meilleure.

Un progrès parfaitement semblable est celui qui, pour obtenir la même quantité d'utilité, vous permet de dispenser moins en services productifs. Si, avec des services productifs qui valent 3 fr.. J'obtiens une paire de bas dont les frais de produc-

tion montaient auparavant à 6 fr., c'est tout comme si, avec des services productifs de 6 fr. , J'obtenais deux paires de bas au lieu d'une.

Je me flatte que vous voyez clairement, messieurs, quels sont les avantages que les consommateurs, c'est-à-dire la société en général , recueillent des progrès de l'industrie. Beaucoup de personnes qui ne veulent pas com-

ÉCHANGE DES FRAIS CONTRE LES PRODUITS. 119

prendre qu'une utilité créée, du moment qu'elle est appréciée, est une richesse créée, et qu'une richesse nouvelle est un avantage qui peut être acquis par la société sans rien coûter à qui que ce soit, s'imaginent que les producteurs, dans ce cas, perdent ce que les consommateurs gagnent. C'est une erreur, vous ai-je dit. Vous en aurez la démonstration complète; et celle importante démonstration est destinée à recevoir beaucoup de développements.

Pour vous en laisser entrevoir dès à présent les fondements. Je me bornerai à vous dire que, lorsqu'un entrepreneur d'industrie (et ce mot doit représenter pour vous tous les producteurs réunis d'un produit quelconque, puisque c'est lui seul qui fait toutes les dépenses et toutes les recettes), lors donc qu'un entrepreneur d'industrie a obtenu plus de produits pour les mêmes frais de production, il peut, sans qu'il en résulte pour lui le moindre préjudice, donner le produit pour le même prix qu'il l'a obtenu (en comptant toujours, comme de Juste, le profit ordinaire de son industrie au nombre des frais nécessaires). Tellement qu'un producteur qui est parvenu à faire pour 3 fr. une paire de bas qui en coûtait 6, peut la donner pour 3 fr., c'est-à-dire pour tout autre produit qui aura coûté de son côté 3 fr. de services productifs. Il est évident que les consommateurs de bas, vous et moi, quel que soit le métier auquel nous nous appliquons, nous aurons à donner, pour nous procurer de bas, la moitié moins de nos services productifs.

En supposant que nous fabriquions une étoffe, des mousselines par exemple, qui nous reviennent à 3 fr. l'aune; nous étions obligés d'en fabriquer et d'en vendre deux aunes pour, avec notre produit, être en état d'acheter une paire de bas ; et nous ne sommes plus obligés d'en fabriquer et d'en vendre au delà d'une aune pour obtenir la même paire. Nous avons des bas pour la moitié moins de nos services productifs, quel que soit l'objet auquel ils s'appliquent. Et, si les mêmes progrès avaient lieu pour tous les produits, tout le monde obtiendrait tous les produits pour moitié moins de frais; ou bien , en supposant que l'on voulût consacrer à la production la même quantité de travail et la même somme en capitaux, on aurait le double d'utilité produite; on serait une fois mieux pourvu pour les mêmes frais.

Cela vous fait voir, messieurs, l'avantage que trouve une nation à multiplier ses produits sans multiplier ses frais ; ou, ce qui revient au même, à diminuer ses frais, sans diminuer ses produits, sans diminuer les quantités d'utilité produites. C'est ce qui montre qu'une diminution de frais de

pi'üducliou est un véritable progrès industriel, un gain pour une nation , saus être une perte pour les producteurs*.

Or, comment parvienl-oii à diminuer les frais de production sans diminuer la production? Ce ne peut être que par l'un ou l'autre de ces deux moyens : c'est en tirant un meilleur parti des services productifs qui sont appropriés, et (luç par conséquent U faut acheter ; ou bien en remplaçant des services coûteux par les services gratuits des instruments naturels non appropriés. Des exemples familiers nous rendront tout cela palpable.

Les senices productifs d'un fonds de terre coûtent à son fermier, je suppose, mille écus par an , qu'il est obligé de payer au propriétaire. Si l'usage du pays est de faire des jachères et de laisser reposer complètement le sol pendant une année sur quatre, le cultivateur ne lire aucun service du fonds de terre pendant l'année de repos. Son motif est de laisser aux sucs végétaux le loisir de renaître. Mais, si de nouveaux progrès dans rindustrie agricole ont prouvé que le soi se répare, pourvu (pie l'on sème, sur la terre qui a produit du blé , des végétaux d'un genre différent, des plantes fourragères, par exemple, alors vous sentez que, sans faire tort à la production du blé, on peut tirer un service productif du sol pendant un espace de temps où on le laisserait reposer à tort. Nonseulement on élève des bestiaux lorsqu'on supprime les jachères, mais les bestiaux qui naissent de ces années auparavant perdues fournissent des engrais pour les années dont on lirait parti , et celles-ci elles-mêmes deviennent plus productives*.

- Cette démonstration lève la difficulté fort grande qu'il y avait a répondre à celle question : si la valeur des produits que possède une nation constitue la richesse de celte nation, comment cette nation devient-elle plus riche quand scs produits baissent de prix? On verra plus tard que la richesse nationale se compose de la valeur des fonds que possède une nation, et que, comme toute valeur est relative, et que les fonds sont la valeur avec laquelle on achète les produits, ils valent d'autant plus que les produits sont à bon marché. Mais n'anticipons pas.

* Les personnes qui ont quelque pratique de l'agriculture savent qu'on ne laisse jamais reposer une ferme tout entière pendant les années de jachères. On fait quatre parties, plus ou moins, des terres labourables, et chaque année on laisse reposer successivement une de ces parties. Mais quand on supprime les jachères, on

plante sur le terrain qui a produit du blé, des turueps, des pommes de terre, etc., dont ou nourrit des bestiaux en plus grand nombre qu'auparavant, et dont les engrais fertilisent les parties cultivées pour des céréales.

ÉCHANGE DES FRAIS CONTRE LES PRODUITS. MI

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que, lors même que c'est le propriétaire qui fait valoir sa terre, le service productif du sol lui est coûteux, quoiqu'il n'en paie aucun fermage. Le propriétaire qui pourrait tirer mille écus de sa terre, et qui, pour la faire valoir lui-même, ne la loue pas, fait le sacrifice de mille écus par année qu'il en aurait pu recevoir. S'il obtient plus de produits dans le même espace de temps, il économise donc sur les frais de production, tout comme aurait fait un fermier.

De la même manière, sans payer un plus fort intérêt, on peut tirer plus de parti d'un capital, si l'on supprime des chômages, si l'on obtient plus de service des bâtiments et des machines où la valeur de ce capital est engagée. C'est par ce motif, que, dans des usines où l'on a placé de grandes avances, l'on a quelquefois double série d'ouvriers; l'une, qui travaille pendant le jour, et l'autre, qui travaille pendant la nuit; de manière que cette portion du capital, qui est en bâtiments et en machines, ne se repose jamais'.

Dans la main-d'œuvre, on fait un échange plus avantageux des services personnels, lorsqu'on obtient plus de produits pour les mêmes dépenses en main-d'œuvre; ou, ce qui revient exactement au même, lorsqu'on dépense moins en main-d'œuvre pour obtenir les mêmes produits. C'est ce que l'on a pu observer, lorsque l'on a fait usage de la navette volante pour passer la trame des étoffes. Il fallait auparavant, pour les grandes largeurs, deux ouvriers, l'un à droite, l'autre à gauche du métier, pour se renvoyer mutuellement la navette. Par le moyen de la navette volante, un seul tisserand, placé au milieu du métier, n'a nul besoin d'étendre les bras aux deux côtés des portées. Une simple ficelle attachée à un manclui qu'il tient à la main, lui suffit pour renvoyer la navette de gauche à droite et de droite à gauche. Sans prendre plus de peine, sans être payé davantage, un seul homme fait l'ouvrage de deux; de la même valeur en services industriels on tire plus de produits.

Ici se présente une question à laquelle j'ai répondu d'avance. Si l'entrepreneur obtient une même quantité de produits en faisant une moindre

* Dans les religions où le nombre des fêtes chômées excède ce que réclame le repos de l'homme, on perd non-seulement les profits que l'industrie aurait gagnés

pendant ces fêtes, mais les profils des capitaux qui restent oisifs. Ce sont des fonds productifs dont on ne tire pas tout le parti qu'on en pourrait obtenir. Cela concourt à expliquer pourquoi les pays catholiques sont en général plus pauvres que les pays protestants.

12^e PARTIE. - CHAPITRE IX.

dépense en services productifs, les marchands de services productifs, ceux qui fournissent le service de leurs fonds de terre, ou de leurs capitaux, ou de leur travail, ne perdent-ils pas tout ce que gagne l'entrepreneur, ou le consommateur? Non, messieurs; dans les progrès de l'industrie, les travaux humains, ou les capitaux, ou les terres, fournissent une plus grande (quantité d'utilité, sans y trouver moins de profit. Si je suis fermier, et que je plante des betteraves ou d'autres fourrages dans une terre en jachère, je gagne plus, et le propriétaire du fonds ne gagne pas moins. Je ne lui paie pas moins régulièrement son fermage; au contraire. Ce ne sont point là des conquêtes que les producteurs font les uns sur les autres, mais sur la nature, qui est bienfaisante, pourvu toutefois qu'on lui arrache ses bienfaits. C'est un surcroît de production qui ne coûte rien à personne, ni aux autres producteurs, ni aux consommateurs.

De même, lorsque je trouve dans le commerce le moyen d'employer mon capital plus à profit, lorsqu'il ne chôme jamais, lorsque mes valeurs parcourent sans retard tous les périodes de la production, et subissent leur destinée aussi promptement que possible; alors, mon capital est occupé moins longtemps par chacune des opérations; alors, il sert à un plus grand nombre d'opérations. J'en paie bien toujours le même intérêt, et son propriétaire y trouve le même revenu; cependant, chaque opération productive me coûte moins d'intérêts, parce qu'elle est plus vite expédiée.

•Même observation relativement à la main-d'œuvre. Quand un procédé se découvre pour donner une fa^{çon} dans la moitié moins de temps, on ne paie pas moins de services industriels; mais on obtient plus de produits des services industriels qu'on a payés. On avait deux ouvriers pour chasser une navette; on paie toujours deux ouvriers; mais ils font aller deux métiers et chassent deux navettes. Si l'ouvrier travaille pour son compte, la concurrence lui fait baisser le prix de son ouvrage; mais, sans se donner plus de peine, il en fait davantage. On lui paye moitié moins la façon

d'une aune d'étoffe; mais il en fait huit aunes au lieu de quatre dans sa journée.

Tel est, messieurs, l'avantage qui résulte d'un meilleur emploi des fonds productifs appropriés. Comme ils se font payer leurs services, on gagne la valeur de toutes les portions de leurs services qu'on épargne ; mais ce ne sont pas là les plus grandes conquêtes réservées à l'industrie. La nature nous ouvre un inépuisable trésor de matériaux et de forces qui, n'appartenant à personne, sont à la disposition de tous. Il suffit à l'industrie d'apprendre à s'en servir.

LIEN DES HUIES COATUE LES HVODLITS. 123

L'homme a éprouvé le souffle des vents longtemps avant, sans doute, de songer à en faire usage ; mais une fois qu'il s'est avisé de recueillir le vent dans ses voiles, il a tiré parti d'une force aveugle de la nature qui se dissipait en pure perle , et il s'en est servi pour transporter ses marchandises, et lui-même, au travers des mers.

Lorsqu'au moyen de la machine à vapeur (que quelques personnes appellent encore improprement pompe à feu), ou a tiré parti de la force expansive de l'eau vaporisée, pour soulever un énorme piston; lorsque ensuite on s'est avisé de condenser cette vapeur, et qu'après avoir fait le vide sous le même piston , on s'est servi du poids de 1 atmosphère pour rabaisser, on s'est procuré par là une force égale à celle de 20, 30, 40 chevaux et davantage , force qu'on a due à des lois physiques , coexistantes avec le monde, mais qui, jusque-là, ne contribuaient en rien à Li

satisfaction des besoins de l'homme.

Analysez tous les progrès de l'industrie : vous trouverez qu'ils se réduisent tous à avoir tiré un meilleur parti des fonds productifs appropriés, ou bien à avoir tiré un service nouveau des agents naturels non appropriés, des forces et des choses que la nature met à la disposition de l'homme*.

En même temps, vous vous apercevrez que l'évaluation des frais et des produits, est nécessaire pour juger leurs rapports réciproques et par conséquent les progrès de l'industrie*. Tous les auteurs qui ont voulu formel

* Je ne pense pas que l'on puisse méconnaître le doute raisonnable de puissance qu'une nation trouve dans les progrès de l'industrie; mais, dans le cas où certaines personnes seraient disposées à l'apprécier trop peu , je les engagerais à lire ces paroles prononcées par un ministre d'état de la Grande-Bretagne (M. Huskisson), dans une assemblée où l'on délibérait sur les honneurs à rendre à la mémoire de Wall, auquel on doit de notables perfectionnements dans les machines à vapeur : « Si nous avons, a-t-il dit, terminé glorieusement la lutte « où nous avons été engagés pendant un quart de siècle, nous le devons aux résolutions que nous a

créées le génie de M. Walt, lorsqu'il a perfectionné les « machines à vapeur. Sans les améliorations mécaniques et physiques qui ont été données à l'industrie et à la richesse de ce pays un développement graduel et

« assuré, nous aurions été contraints de subir une paix humiliante avant l'époque

« où la victoire a favorisé nos armes. »

• Voyez la seconde des notes placées à la fin de mon Catéchisme d'économie politique.

II. PREMIÈRE PARTIE. - CHAPITRE X.

des systèmes économiques sans les fonder sur la valeur échangeable des choses, SC sont jetés dans des divagations. De là, l'importance que vous m'avez vu mettre, dès en commençant, à fixer nos idées relativement à la valeur.

On verra bientôt que, pour tirer parti des secours gratuits de la nature, il faut des capitaux dont le concours n'est pas gratuit. La production est le résultat composé de ces deux actions jointes à celle de l'industrie qui n'est pas gratuite non plus, à moins, s'il faut payer le concours d'un capital et d'un travail industriel, pour jouir, par exemple, des produits d'une machine à vapeur, la machine fournit beaucoup plus d'utilité que le même capital et le même travail n'en pouvaient fournir sans elle; et c'est cet excédant dont on est redevable à l'action gratuite de la force naturelle.

Remarquez, je vous prie, que lors même que le prix du produit qui en résulte tombe au niveau de ses frais de production, et que le producteur ne gagne rien de plus, le gain n'en est pas moins acquis pour l'homme; seulement alors le gain est obtenu par l'homme consommateur au lieu de l'être par l'homme producteur.

Ces principes élémentaires sont d'une haute importance. Ils ne reposent point sur des discussions métaphysiques, mais sur des faits. On peut blâmer la manière dont je les présente; on ne saurait en contester la réalité. Quant aux applications dont ils sont susceptibles, elles sont innombrables. Vous verrez les lumineuses conséquences que nous en tirerons relativement au commerce extérieur; car les échanges qu'une nation fait avec l'étranger ne sont que des moyens de se procurer des objets de consommation aux moindres frais possibles, c'est-à-dire d'obtenir des produits étrangers en les payant avec d'autres produits qui nous coûtent moins à produire que ceux que nous acquérons indirectement par le commerce. C'est en

cela que consiste essentiellement l'avantage que le commerce étranger nous présente.

Mais ces mêmes principes n'acquerront tout leur développement qu'au moment où je traiterai du prix des choses, des règlements de l'autorité, (etc. Car toute économie de la société est destinée à passer sous vos yeux.

CHAPITRE X

De la nature et de l'emploi des capitaux.

Justipriei, en parlant des capitaux, je n'ai fait, pour ainsi dire, (pic les

NATURE ET EMPLOI DES CAPITAUX

nommer; j'ai dit que leur action concourt avec celle de l'industrie à la création des produits; mais vous avez droit de me demander en quoi cette

action consiste.

Tout le monde, ou presque tout le monde a peu ou beaucoup de capitaux; plusieurs s'en servent d'une manière assez profitable, sans savoir comment une telle action amène de tels résultats. C'est ainsi que l'action du cœur, chez tout le monde, chasse le sang vers les extrémités du corps, et que très peu de personnes savent comment ce mouvement s'exécute et ce qui en résulte. La nature est ancienne, mais la connaissance de ses phénomènes est toute récente; et c'est cette connaissance pourtant qui peut seule nous mettre sur la voie des véritables progrès.

Pour entendre quelle est la nature des capitaux et les fonctions qu'ils remplissent dans les opérations productives, il faut bien comprendre auparavant le sens de deux expressions dont je serai forcé de me servir dans cette explication: l'une est le mot avance, l'autre est le mot consommation.

Lorsque je sacrifie une chose ayant de la valeur, ou une somme quelconque, ce peut être pour satisfaire à mes besoins, ou à ceux de ma famille, ou bien à ceux des personnes à qui j'en fais don. Une fois ces besoins satisfaits, la chose ou la somme est perdue pour moi sans retour.

Mais je peux aussi me séparer momentanément d'une valeur qui m'appartient, en l'employant de telle sorte qu'elle se trouvera rétablie plus tard; ou bien, je peux la confier à quelqu'un (qui) l'emploiera de manière à la rétablir, et qui pourra par

conséquent me la rendre. Ce n'est plus alors une valeur perdue : c'est une valeur consommée et (jui cependant

retrouvera dans mes mains : c'est une avance.

Quant au mot consommation, bien que la marche et les effets de la consommation doivent être développés dans la suite de ce cours, néanmoins, comme pour produire il faut opérer une consommation, je ne puis m'en dispenser de vous dire dès à présent que, de même que le mot produire signifie, non pas créer de la matière, mais créer de la valeur, par la même raison, consommer signifie, non pas détruire de la matière, mais détruire de la valeur. Vous sentez suffisamment qu'il n'est pas plus au pouvoir de l'homme d'anéantir un atome de matière que de le tirer du néant. Mais nous pouvons détruire, totalement ou partiellement, la qualité qui donne à une matière de la valeur, qui en fait une richesse ; cette qualité, vous avez vu que c'est son utilité, la propriété qu'elle a de pouvoir nous servir. Dès lors, en détruisant son utilité, nous détruisons sa valeur, nous la consommons. Lorsque nous consommons des aliments, un habit, nous ruinons

le 6 PREMIÈRE PARTIE. - CHAPITRE X.

ôtons, nous détruisons en eux la propriété qu'ils avaient de pouvoir nourrir et vêtir un homme; mais nous ne détruisons aucune des particules

de dont ils se composent.

Maintenant, si nous observons de quoi se compose l'opération d'un entrepreneur d'industrie qui s'occupe à créer un produit, nous remarquerons quelle consiste à consommer les objets sur lesquels s'exerce son industrie, à consommer les outils qui lui servent, à consommer les journées des ouvriers qu'il emploie ; et nous remarquerons en outre que toutes ces consommations ne sont que des avances ; car il en sortira un produit dont la valeur le remboursera.

Comme l'on consomme le produit sur lequel s'exerce l'industrie, c'est un fait bien évident. Lorsque j'ensemence des terres pour produire une moisson, les grains qui me servent de semence sont un produit que je consomme, dont je détruis la valeur ; en effet, si au bout de peu de jours je retire de la terre le grain que j'y ai mis, et que je voulusse le vendre, je n'en tirerais pas une obole. De même, un valet de charrue m'a rendu ses services et je les ai consommés, car, pendant le temps que mes semailles ont duré, le travail de cet homme n'a servi à aucune autre fin. J'ai consommé également une partie de la valeur de ma charrue et de mes autres outils.

Dans l'industrie manufacturière, on consomme de la même manière et les matériaux que l'on emploie, et les outils et les travaux auxquels on a recours. Un raffineur de sucre consomme du sucre brut en le faisant

i) fondre dans ses chaudières ; il consomme ses chaudières elles-mêmes, et

ii) il résulte de ces valeurs consommées, une autre valeur qui est celle de son

iii) sucre en pains.

Jusque dans l'industrie commerciale, nous pouvons, par analogie, retenir, garder les marchandises que nous achetons comme la matière première

sur laquelle s'exerce notre industrie; nous consommons les travaux de ceux qui nous secondent ; et, quand nous envoyons des marchandises au loin pour qu'on nous en fasse les retours, nous pouvons regarder les marchandises que nous expédions comme des objets aussi bien consommés que le grain que nous avons confié à la terre; et les marchandises qui nous arrivent en retour comme des produits nouveaux qui sont résultés

iv) de cette consommation et qui nous remboursent nos avances.

II Or, messieurs, les fonctions d'un capital sont de fournir la valeur de ces avances; de se laisser consommer pour renaître sous d'autres formes; de

NATURE ET EMPLOI DES CAPITAUX

se laisser consommer de nouveau pour renaître encore; et ainsi de suite éternellement, pourvu que la même valeur capitale soit assez habilement employée pour renaître constamment, et pour être réemployée d'une manière productive. En moins de mots, un capital est une somme de valeurs consacrées à faire des avances à la production. Quand la valeur ainsi consommée n'est pas rétablie en son entier, une partie du capital est perdue; c'est un capital entamé. Quand la valeur produite est supérieure à la valeur avancée, c'est un capital qui s'est accru.

Ce n'est pas nécessairement le propriétaire d'un capital qui le consomme reproductivement, mais c'est nécessairement un entrepreneur; car la valeur ne peut être produite que dans une entreprise industrielle. L'entrepreneur le consomme elle reproduit, soit que le capital lui appartienne en propre, soit qu'on le lui ait prêté. L'opération (qui, dans ce dernier cas, est exécutée par le emprunteur) n'en est pas moins une avance faite à la production, et remboursée par le produit.

Pour qu'une somme de valeurs porte le nom de capital, il n'est nullement nécessaire qu'elle soit en espèces. On évalue un capital en monnaie, comme on évalue tout autre objet, lorsqu'on veut se rendre compte de son importance et savoir quelle portion de biens il constitue : mais pour être un capital, il suffit que ce soient des valeurs destinées à faire des avances à la production, et disponibles, c'est-à-dire pouvant être converties, sans perte, en objets propres au genre d'industrie (lui doit employer ce capital. Quand un négociant dit qu'il a un capital de cent mille francs à mettre dans une opération, ce n'est point à dire qu'il ait cent mille francs en écus; cette expression ne sert qu'à indiquer l'importance de la somme totale des valeurs capitales qu'il veut y consacrer; et ces valeurs capitales peuvent consister en inscriptions dans les fonds publics, en effets de commerce, en balles de café, ou en toute autre marchandise qu'il vendra à mesure que l'exigeront les avances nécessaires pour l'opération à laquelle ce capital est destiné.

Et lorsque ensuite on voudra se rendre compte de l'importance de ce même capital mis en action, on évaluera les différentes choses en lesquelles il aura été transformé pour servir l'opération qui se poursuit ; et l'on dira, par exemple, si c'est une manufacture, elle a telle portion de ses capitaux en bâtiments, telle autre en ustensiles, telle autre en matières premières, en main-d'œuvre dont elle a fait l'avance ; une autre partie en produits achevés et non vendus, une partie enfin en numéraire. La valeur de toutes ces choses compose son capital.

L'UNIQUE PARTIE. - CHAPITRE X.

Remarquez, je vous prie, que, quoique la valeur capitale soit conservée, les produits dont le capital se compose sont bien véritablement consommés selon toute la rigueur du mot; car l'utilité qui se trouvait en eux est détruite. Quand la couleur de l'indigo a passé dans du drap bleu, l'indigo, comme drogue de teinture, ayant une valeur, a été véritablement consommé, puisqu'il n'a plus conservé aucune valeur échangeable.

Après ces considérations générales sur la nature et le service du capital, suivons les traces de la valeur capitale dans les trois grandes branches de l'industrie, et observons de quelle manière cette valeur se conserve, en même temps que l'objet dans lequel elle résidait temporairement est consommé; commençons à puiser notre exemple dans une entreprise agricole.

Un fermier, pourvu d'un fonds capital suffisant pour exploiter une terre, en transforme une partie en chevaux, en vaches, en troupeaux, en instruments aratoires, en graines pour semences. Les choses qu'il achète ont leur entière valeur; il

les achète selon leur prix courant; s'il voulait les revendre immédiatement, il les vendrait ce qu'elles lui ont coûté; la valeur

capitale n'est donc point altérée par cet achat; il a fait l'avance de son capital, et cette avance est pour ainsi dire rentrée sous forme de bestiaux, de semences, etc.

Sous cette dernière forme il fait travailler son capital ; c'est-à-dire il fatigue ses chevaux ; il fait paître, couvrir, tondre ses brebis, etc. Une partie des vieilles matières du capital, les vieux chevaux, les vieilles brebis, ne

valent plus à la fin de l'année autant qu'ils valaient au commencement. Mais, si le capital s'est détérioré d'un côté, il s'est recruté d'un autre. Le troupeau a fourni de nouvelles brebis; les chevaux en labourant, et par

leur fumier, ont fait pousser du grain, dont une partie a fourni de quoi entretenir au complet cette portion du capital. Vous voyez que l'emploi qui en a été fait n'a été qu'une avance, c'est-à-dire que l'avance a consisté dans la valeur véritablement consommée, et la rentrée dans la valeur re-

produite.

On en peut dire autant des instruments aratoires, des charrues, des chariots, des herses, des rouleaux. La portion de ces valeurs qui s'est trouvée altérée par l'usage, a été entretenue par une portion de la valeur des produits; et, si la ferme a été bien tenue, cette partie du capital vaut encore autant à la fin de l'année qu'au commencement; l'usure des outils n'est donc encore (qu'une avance qui a été faite.

Une autre partie du capital du fermier a servi à payer des salaires à des

NATURE ET EMPLOI DES CAPITAUX. P29

journaliers, et l'entretien de sa propre famille; mais les travaux de tout ce monde ont contribué à la création de la valeur produite, et une portion de la valeur produite a procuré la rentrée de cette avance.

Dans l'exploitation qui nous sert d'exemple, il y a une portion de capital dont la consommation est plus lente encore que celle des instruments d'agriculture ; mais celle-là n'appartient pas en général au fermier : elle fait partie du capital du propriétaire. Ce sont les clôtures, les canaux d'irrigation, les bâtiments, etc. Je dis que c'est encore là une portion du capital et non du fonds de terre, qui sert à la même opération productive; car ces choses-là sont, non pas des instruments naturels, comme les champs, mais des produits qui ont été acquis par un échange que le propriétaire a fait précédemment d'une valeur capitale contre des matériaux, des travaux

de maçons, de charpentiers, etc. Et de cet échange sont résultés des * étables, des granges, des produits en un mot, et des produits consommables; je dis consommables, car, supposez qu'on ne fasse aucune dépense pour les entretenir; au bout de quelques années, d'un siècle si vous voulez, toutes ces choses n'auront plus aucune valeur, et la terre où elles sont ne vaudra pas plus qu'elle ne valait avant que ces constructions fussent érigées. Ce serait une terre en friche sur laquelle il faudrait, sur nouveaux frais, répandre des valeurs capitales pour la mettre en état de produire.

Chaque année, il ne se consomme qu'une faible portion de cette valeur capitale. Elle serait au bout de l'an aussi considérable qu'au commencement, si ce n'étaient les dégradations qui proviennent de l'usage qu'on en fait. Mais aussi cet usage multiplie les valeurs produites, et fournit de quoi y faire des réparations qui entretiennent cette portion immobilière du capital de la ferme toujours dans son entière valeur*. Encore ici vous voyez que la portion consommée n'est qu'une avance, dont les produits procurent la rentrée.

Tout ce que je prétendais vous prouver, messieurs, c'est que le capital employé dans une entreprise agricole est une valeur que l'on consacre à

* Comme la portion du capital d'une entreprise agricole qui consiste en bâtiments, etc., appartient en général au propriétaire du fonds de terre, c'est ce propriétaire qui fournit annuellement, par des réparations, à l'entretien de cette portion de la valeur capitale. Mais comme les bâtiments, etc., servent à multiplier les productions annuelles du fermier et augmentent le loyer qu'il paie, ce sont toujours les productions annuelles qui entretiennent ce capital.

130 l'REMIÉUK PARTIE. — CHAPITRE X.

une avance ; que cette avance est consommée dans le cours des opérations productives, et qu'elle est remboursée par le produit de ces opérations.

Suivons maintenant l'emploi d'un capital dans une opération manufacturière. Nous aurons lieu de faire des observations absolument analogues.

Pour exploiter une filature de coton, on élève des bâtiments, on exécute des travaux hydrauliques. La valeur capitale est échangée contre ces constructions, qui sont des produits de l'industrie humaine; la consommation annuelle de cette portion du capital, est égale à la détérioration, à la perte de valeur que ces construc-

tions subissent chaque année. Les produits annuels , en fournissant aux réparations annuelles , remboursent

continuellement cette portion consommée du capital.

Une autre portion du capital est employée en mécanique à préparer et à filer le coton. Cette portion du capital est également consommée partiellement dans l'année -, et la partie consommée (sous peine de voir s'altérer, c'est-à-dire diminuer le capital) est remplacée par une partie de la valeur produite. Voilà donc encore une valeur consommée et reproduite,

avancée et rentrée.

Le manufacturier achète du coton en laine ; il le consomme en le travaillant ; c'est-à-dire que, dans le cours des préparations qu'il lui fait subir, s'il ne le dénature pas tout à fait, du moins le met-il dans un état où il n'est plus marchand et vendable; mais semblable à la semence de froment, ce coton reparaît bientôt sous la forme de coton filé ; dès lors , c'est une marchandise, un produit , qui a une valeur courante , et qui restitue la

valeur capitale consommée pour le produire.

Les travaux des ouvriers, des contre-mâîtres, des commis du manufacturier, sont consommés, comme nous avons vu que l'étaient les services productifs des valets de la ferme, et ces avances sont remboursées par une partie de la valeur du produit qu'on a créé. Vous voyez que toujours l'emploi du capital est l'achat d'une valeur que l'on consomme et qui vous

est remboursée par le produit.

Si le produit ne suffit pas pour rembourser toutes les avances qui ont été faites, il se trouve qu'alors une partie du capital a été consommée inproductivement, au lieu de l'avoir été reproductivement.

C'est ainsi que les capitaux sont, entre les mains de l'industrie, transformés , tourmentés de mille manières , dans de petites comme dans de grandes entreprises. 11 suffit de jeter les yeux autour de soi pour en trouver

-\ATURE ET EMPLOI DES CAPITAUX. 131

des exemples. Je vois un traiteur qui ramène de la halle des charges de légumes, de beurre, de poisson. Il a transformé une partie de son capital en toutes ces denrées. Il va bientôt transformer en toutes sortes de mets; il transforme une autre

partie de son capital en gages pour ses cuisiniers, qui sont les ouvriers de sa manufacture ; et toutes ces portions du capital lui rentreront avec profit, par l'échange qu'il fera de ses mets contre l'argent de ses pratiques, lequel sera changé demain en d'autres provisions, et ainsi de suite, à perpétuité.

Si nous portons nos regards plus au loin , nous voyons des capitaux courir le monde sous mille formes ; aller en Amérique en objets de mode, en étoffes, en livres; en revenir sous forme de sucre brut; ce sucre mis en pains, nos capitaux sous cette forme passent en Suisse, d'où ils reviennent sous la forme de fromages, de mouvements de montres. Nous pouvons considérer les marchandises que nous avons envoyées au dehors comme consommées reproductivement, et celles qui sont revenues comme de nouveaux produits qui nous ont remboursé cette avance. Avec la même valeur capitale , on peut recommencer des opérations pareilles , ou d'autres, défricher des terres, élever des maisons, etc.

\ous voyez, messieurs , qu'un capital appartenant à un Français peut parcourir la terre sans cesser d'appartenir à la France. Il peut même se fixer dans l'étranger sans cesser d'être un capital français, si son propriétaire continue d'appartenir à la France. Qui nous empêche de supposer que le négociant qui a fait des envois en Amérique, a donné ordre d'en adresser les retours à Londres ; et qu'ensuite , il a donné l'ordre à son correspondant de Londres d'en employer le montant dans les fonds publics d'Angleterre? Cette portion de richesse ne devient point par là une portion des richesses de l'Angleterre ; elle reste un capital français , tellement français, que c'est la France qui en touche les intérêts et qui en fait revenir le principal , du moment que son propriétaire le désire.

Malgré tant de formes diverses affectées par les capitaux , malgré tant de voyages auxquels ils sont exposés, d'où vient cette habitude enracinée de ne considérer comme un capital qu'une somme d'écus, et, comme les capitaux d'un pays, que les écus qui s'y trouvent? Cela vient sans doute de l'usage où l'on est, chaque fois que l'on veut commencer une entreprise, de transformer par des échanges (qu'on appelle vulgairement des ventes) les valeurs capitales dont on peut disposer, en une somme de numéraire; parce qu'ensuite , au moment de commencer l'opération , si l'on a son

JJ

\-^2 PREMIERE PARTIE. — CHAPITRE X.

capital en numéraire , on effectuera plus aisément les nouvelles transformations (ou si l'on vent les achats) qui conviendront à l'entreprise.

Qu'est-ce que cela nous prouve? Qu'à chaque époque où l'on emploie une valeur capitale, on la met sous la forme qui convient le mieux au but qu'on se propose. Veut-on faire des achats? on réduit son capital en espèces. Veut-on faire des spéculations, des envois? on le réduit en marchandises, en objets d'exportation. Vent-on faire une manufacture ? on le transforme en bâtiments. Sous ces diverses formes, un capital n'est ni plus ni moins un capital ; c'est la valeur de toutes ces choses (pourvu qu'elle ne soit pas destinée à une consommation stérile on elle disparaîtrait) qui constitue le capital. La forme sous laquelle se présente la valeur capitale, n'y fait rien, pourvu que cette valeur se perpétue.

Vous voyez, messieurs, que les capitaux que renferme nn pays ne consistent donc pas uniquement dans les sommes d'argent qui s'y trouvent. Les seules sommes qui fassent partie des capitaux d'un pays, sont celles que l'on réserve pour acheter des choses destinées à être consommées reproductivement, parce qu'alors la valeur de ces écus ne se dissipeu pas : elle demeurera un fonds ; elle ne fera que changer de forme. Mais les sommes d'argent qui nous viennent de nos profits , de nos revenus, et qui sont destinées à subvenir aux besoins de nos familles, ne font partie d'aucun capital ; ce sont des valeurs (jui sont provenues originairement d'un revenu, et qui feront partie de la consommation stérile, sans jamais être aucune portion de capital. S'il y a deux milliards de numéraire en France, et s'il y en a la moitié habituellement employée à l'entretien des familles, il n'y a sur le numéraire de France, qu'un seul milliard qui fasse

partie de ses capitaux

Mais, d'un autre côté, les capitaux de la France se composent de bien d'autres valeurs encore que de celle de son numéraire. Si vous vouliez savoir à combien ils se montent, vous devriez interroger tous les entrepreneurs d'industrie que la France renferme, depuis le gros armateur qui couvre les mers de ses navires, jusqu'au plus petit fabricant d'allumettes, et savoir d'eux à combien se monte le capital qui fait aller leur entreprise. En additionnant toutes ces sommes, vous auriez la somme des capitaux français. Mais je vous avoue que je n'ai vu jusqu'à présent aucun livre de statistique qui m'ait offert une approximation tolérable sur la somme capilale de quelque pays que ce soit.

Jci une quesliuu se présenle : si la production, si la création des noin elles

NATURE ET EMPLOI DES CAPITAUX

valeurs, ne sert qu'à rembourser Tavance faite par l'emploi des capitaux, il semble qu'il n'y ait point de production nouvelle. La valeur capitale existait dans la société avant le commencement d'une opération industrielle. L'opération industrielle la détruit et la rétablit ; elle ne fait donc que remettre les choses au point où elles étaient auparavant. Elle remplace une valeur par une autre, et ne verse point dans la société un excédant de valeur.

Cette difficulté a jeté dans l'embarras la plupart des économistes qui

n'ont peut-être pas assez remarqué que, tandis qu'une entreprise industrielle a, dans le cours d'une année, rétabli son capital tel qu'il était au commencement de la même année, tous les producteurs qui ont concouru à cette production ont vécu durant le même espace de temps. Ils ont donc produit, outre la valeur capitale, la valeur de tout ce qu'eux-mêmes ont consommé pour leur entretien.

Une analyse rigoureuse nous apprend qu'aucun des fonds productifs n'est consommé dans la production; mais seulement les senices qu'ils rendent. H est bien évident que le fonds de terre n'est pas consoniüé; car, au bout de Vannée, un champ vaut ce qu'il valait au commencement. Le fonds industriel n'est pas consommé non plus; canin travailleur a la même capacité qu'il avait quand l'opération productive a commencé *. Le fonds capital est conservé de même; car nous avons vu la valeur capitale se perpétuer au travers des transformations qu'on lui a fait subir. Ce qui est véritablement consommé, c'est le service rendu par tous ces fonds. Il faut soigneusement distinguer le fonds lui-même du service du fonds. Le service du fonds de terre, représenté par le loyer que l'entrepreneur en paie; le service du capital durant l'opération, représenté par l'intérêt qu'en paie le même entrepreneur; enfin le travail des industriels, représenté par leur salaire, voilà ce que l'opération a détruit. Mais elle n'a pas détruit, sans les payer, ces différents services. Les possesseurs d'un fonds ont reçu le prix du service rendu par leurs terres, leur capital ou leurs bras. C'est là ce qui a été produit à neuf et consommé parles producteurs. C'est la valeur seule des services productifs qui est efflèctivemeni consommée, sauf la portion qui s'accumule pour être ajoutée aux capitaux de la société, ainsi que vous le verrez. La société vend chaque année le service

' Pour simplifier, je mets hors de la question la détérioration, eff'el de Il faut supposer que fou vend son travail a un taux viager qui indemnise des faeultés que l'âge nous fait perdre.

des fonds productifs qu'elle possède, et elle vit du revenu qu'elle en tire. Elle s'appauvrit, lorsque, indépendamment du produit de ses fonds, elle mange une partie des fonds eux-mêmes; elle augmente au contraire ses richesses, lorsqu'elle ajoute à ses fonds productifs.

Lorsque rentrepreneur, au lieu d'acheter immédiatement des travaux, achète des matières premières, c'est comme s'il achetait les services productifs, les travaux, dont la valeur des matières premières est le résultat. De quelque manière qu'on emploie reproductivment un capital, cet emploi se résout toujours à acheter des services productifs, anciens ou nouveaux, pour en faire un produit.

C'est ainsi, messieurs , que , tout à la fois, le capital est remboursé et tous les producteurs sont payés de leurs services

La nature des capitaux , la nature de leurs fonctions , nous découvrent des vérités assez importantes. L'une d'elles est que les capitaux productifs ne consistent point en valeurs fictives et de convention , mais seulement en valeurs réelles et intrinsèques que leurs possesseurs jugent à propos de consacrer à la production. En effet, on ne peut acheter des services productifs qu'avec des objets matériels ayant une valeur intrinsèque ; on ne peut amasser en capitaux et transmettre à une autre personne, que des valeurs incorporées dans des objets matériels®.

Si quelquefois on prête un capital, ou si l'on achète des services productifs en donnant en paiement des effets do commerce, ces effets sont le signe représentatif d'objets matériels qui sont la propriété du prêteur. En transmettant les effets, il transmet son droit à la possession de ces objets matériels.

On voit des gens qui font des affaires avec le produit de traites ou de billets qui ne représentent aucune propriété , et qu'ils n'acquittent qu'en les renouvelant à l'approche de l'échéance. Mais il faut que quelqu'un

' i..analyse, qui distingue nettement les différents fonds productifs entre eux, et ensuite la valeur de chaque fonds de la valeur du service qu'il peut rendre, me paraît fondamentale en économie politique; sans elle, on rencontre beaucoup de problèmes insolubles.

* Il y a des capitaux qui ne sont pas incorporés dans des choses matérielles, comme la clienielle d'un notaire, d'une entreprise commerciale; mais cette portion de capital est une valeur très réelle, et non pas seulement un signe comme ceux qui , selon certaines personnes, peuvent remplacer les capitaux.

N.U'UHE ET EMPLOI DES CAPITAUX

escompte ces effets ; l'escompteur alors est le capitaliste qui prêle les valeurs effectives dont il fait l'avance, valeurs qui résident soit dans des écus, soit dans des marchandises.

Le manufacturier qui achète à crédit des matières premières, emprunte à son vendeur la valeur de ces marchandises pour tout le temps où ce dernier lui fait crédit; et, cette valeur qu'on lui prêle, lui est fournie en marchandises qui sont des valeurs matérielles.

Or, si l'on ne peut prêter et emprunter une portion de capital qu'en objets effectifs et matériels, que devient celle maxime que le crédit multiplie les capitaux? 3Ion crédit peut bien faire que je dispose d'une valeur matérielle qu'un capitaliste a mise en réserve; mais, s'il me la prêle, il faut qu'il en demeure privé ; il ne peut pas en même temps la prêter à une autre personne ; la même valeur ne saurait servir deux fois en même temps; rentrepreneur qui emploie cette valeur, qui la consomme pour accomplir son opération productive , empêche qu'aucun autre entrepreneur puisse l'employer dans la sienne.

Les capacités industrielles, les talents acquis que Ton peut considérer comme des capitaux, dont on retire l'intérêt en tirant parti de son talent, sont eux-mêmes attachés à des êtres matériels, puisqu'ils font partie d'une personne visible ; mais ils ne sont pas transmissibles, car on ne peut vendre sa personne et la céder définitivement; on ne peut que la louer ; elle compose un fonds que nous avons nommé fonds de facultés industrielles ou fonds industriel^ qui rapporte un revenu, mais qui est inaliénable.

Les seuls capitaux que je sache être immatériels, sont la clientèle, la clientèle d'un magasin, d'un cabinet, d'un journal. On peut aliéner, ou peut vendre un capital de cette espèce; mais celui qui le vend ou qui le prêle, ne saurait le vendre ou le louer à plusieurs personnes à la fois. D'une manière, une valeur capitale ne peut servir en même temps à plusieurs personnes ; l'usage que l'une d'elles en fait, empêche que d'autres n'en fassent usage en même temps. On ne la prêle à un homme qu'à l'exclusion de tous les autres; d'où il suit que le crédit, la possibilité de prêter <a d'emprunter, ne multiplie pas les capitaux.

Quels avantages procure donc le crédit? Les voici ; Il procure à celui qui manque de capitaux la disposition des capitaux de celui qui ne veut

pas, ou qui ne peut pas les faire travailler par lui-même. Il empêche les valeurs capitales de demeurer oisives. Si un fabricant de drap ne vendait pas ses draps à

crédit au marchand de drap , l'étoffe attendrait dans la manufacUire. La confiance accordée au marchand met plus vile celle

étoffe entre les mains du consommateur. Si un droguiste ne vendait pas à crédit au teinturier, et si le teinturier, en vertu de cette facilité, ne lei- ■ j gnait pas à crédit pour le fabricant d'étoffes, celui-ci, faute d'avances, se-

i rait peut-être forcé de suspendre sa fabrication jusqu'à ce que ses premiers

produits fussent écoulés ; d'où il résulterait que la portion de son capital qui est en marchandises à moitié manufacturées, en métiers, en ateliers, chômerait en tout ou en partie. Ce crédit empêche les pertes de temps d'avoir lieu ; mais vous voyez qu'il consiste, dans ce cas-ci, en une avance de drogues, qui sont matérielles, jusqu'au moment où elles seront matériellement payées. 11 n'y a pas là-dedans multiplication de capitaux ; il n'y a qu'un emploi plus constant de ceux qui existent.

C'est seulement sous ce rapport qu'il est désirable, qu'il est heureux pour la société, que le crédit soit généralement répandu ; mais il y a une situation plus favorable encore : c'est celle où personne n'a besoin de crédit, où chacun dans sa profession a su amasser assez de capital pour subvenir sans emprunter aux avances que sa profession exige. Je dis que celte situation est la plus favorable en gcméral , parce que la nécessité de faire des emprunts et d'obtenir du terme est toujours fâcheuse pour ceux qui sont obligés d'y avoir recours ; elle force les industriels à des sacrifices qui sont une augmentation des frais de production ; elle expose les • capitalistes à des pertes non méritées, et élève le taux de l'intérêt. Il vaut

mieux, chaque fois que la chose est possible, travailler avec ses propres capitaux.

j C'est ainsi, messieurs, qu'une exacte représentation de la nature des

! choses vous met à portée de juger les oj[Mnions vulgaires qui n'ont au-

I cun fondement, et d'apprécier convenablement les avantages auxquels

1 on peut prétendre , aussi bien que ceux sur lesquels on ne doit pas

compter.

Aussitôt que les avances faites eu faveur d'une production sont remboursées par la réalisation du produit qui en est résulté, on peut les employer de nouveau ; de sorte que le même capital sert souvent à plusieurs productions dans la même année. Un boulanger peut acheter jour par jour la farine dont il fait son pain et le bois

dont il chauffe son four ; et il peut vendre son pain jour par jour aussi. Cette portion de son capital est alors avancée 363 fois par an, et elle rentre autant de fois. Dans l'art du raffineur, il faut, pour mettre en pains du sucre brut, environ deux mois. Le raffineur est donc obligé, pour compléter son opération productive, de faire une avance de deux mois pour le moins de la valeur de sa matière

NATURE ET EMPLOI DES CAPITAUX

première et de ses autres frais ; s'il ne peut vendre son sucre, ou du moins en être payé qu'un mois plus tard, chaque opération occupe son capital trois mois, et avec le même capital il peut faire quatre opérations de son métier par année.

Ce n'est pas à dire qu'il ne fasse que quatre opérations par an. Il n'est pas obligé, s'il a des capitaux, des ateliers, des ustensiles, des ouvriers en quantité suffisante, d'attendre qu'une opération soit terminée pour en entreprendre une autre. Il peut en commencer une nouvelle chaque jour pour durer quatre mois. Je veux dire seulement, qu'avec le même capital il n'en fera que quatre par an ; que s'il en veut faire huit, il faut avoir une valeur double en capitaux ; s'il en veut faire douze, une valeur triple, et ainsi de suite.

Il y a des opérations productives, comme le tannage des cuirs, qui occupent leur capital circulant plus d'une année. Beaucoup de spéculations commerciales sont dans le même cas, surtout celles qui se font dans les pays lointains.

Lorsqu'un capitaliste, après avoir employé ses fonds sous toutes les formes où ils peuvent produire, les transforme par des ventes en monnaie, il appelle cela réaliser[^] comme si une valeur était plus réelle en espèces qu'en toute autre marchandise d'une vente courante et facile ; et comme si le même capitaliste, sous peine de ne retirer aucun revenu de ces mêmes fonds, ne désirait pas lui-même les transformer de nouveau en des choses capables de porter du profit*.

* Les prémisses posées dans ce chapitre et dans les précédents servent de point de départ aux idées exposées par Fréd. Basliat, dans ses Harmonies économiques[^] sur rechange des services et les utilités gratuites, mais ce n'est point ici le lieu d'examiner si cet auteur n'a pas commis quelques erreurs dans les développements auxquels il a été entraîné. J. -B. Say attachait un grand intérêt à cette théorie ; il y revenait souvent dans son enseignement oral, en la développant plus qu'il n'a cru le devoir faire ici. Les passages suivants sont extraits des nombreux travaux qu'il a laissés, et la sensation produite par l'ouvrage de Basliat est un motif suffisant pour leur faire prendre place ici :

« Les services productifs sont quelquefois coûteux, comme c'est le cas pour le travail d'un homme; quelquefois gratuits, comme c'est le cas pour le souffle des vents. Si nous trouvons le moyen d'obtenir une utilité qui ne nous coûte rien », nous obtenons (la société obtient), une richesse qu'elle n'est pas obligée de payer. Un service qui rend une force gratuite de la nature ne suffit pas, à la vérité, pour

ti

pi

CHAPITRE XL Classification des Capitaux

Quoique les différentes formes substantielles sous lesquelles se trouve un capital soient toutes analogues entre elles, quant à la manière dont elles servent à la production, néanmoins nous en ferons trois classes. Mais je suis forcé de vous répéter encore que ce n'est point la nature qui fait les classes; c'est nous qui les faisons pour la commodité de nos études, et vous verrez plus tard combien la distinction des capitaux, par rapport à l'emploi qu'on en fait, aide à expliquer les profits plus ou moins considérables qu'ils rapportent.

On distingue donc les capitaux, quant à leur emploi,

en Capitaux fixes ou engagés;

Capitaux circulants;

et Capitaux productifs d'utilité ou d'agrément.

Un capital fixe ou engagé, est celui dont la valeur réside dans des instruments occupés à la production sous des formes permanentes. Je m'explique.

Un bâtiment servant d'atelier concourt à la production toujours sous la forme d'atelier; une machine y concourt toujours de la même manière et sous sa forme de machine. On répare un bâtiment, une machine; on

crée cette utilité tout entière; mais la portion d'utilité dont on a raison à la nature est une portion de richesse qui ne coûte rien à son producteur, et conséquemment il ne perd rien quand il ne la fait pas payer à son consommateur. Et, quant à l'utilité, ou portion d'utilité, dont on ne peut jouir sans un sacrifice de la part du producteur, lorsqu'on peut l'obtenir plus grande sans augmenter le sacrifice, le gain qui en résulte pour la société est absolument du même genre....

« Pour tirer parti des secours gratuits que nous offre la nature, il faut le concours d'un capital qui n'est pas un instrument gratuit; mais le secours de finstrument gratuit est Indépendant de celui que nous prête le capital ; tellement qu'avec un capital habilement mis en œuvre, on produit bien davantage qu'avec un capital égal moins bien employé. » (Noie de rédileitr.)

CLASSIFICATIOiN DES CAPITAUX. 139

les renouvelle , pour perpétuer leur valeur, mais on leur conserve toujours les mêmes fonctions. Voilà ce que l'on appelle un capital fixe ou engagé. Je dis engagé^ parce que l'on ne peut pas, sans le perdre, du moins en grande partie, le dégager de cet emploi pour l'employer différemment. H faut qu'il serve toujours au même genre de production, même lorsqu'il change de maître.

Quoiqu'on entretienne des bâtiments, des ustensiles, des machines dans le meilleur état de réparation, quand même on les aurait conservés intacts, ils ne valent jamais, au bout de quelques années, ce qu'ils ont coûté. Une machine ne vaut pour personne exactement autant que pour celui qui l'a fait établir. Les frais qu'on a faits pour la mettre en place sont toujours perdus lorsqu'on est appelé à s'en défaire. Les valeurs capitales engagées s'altèrent donc nécessairement, et l'on ne doit jamais, dans un inventaire, évaluer les machines et ustensiles, non plus que tout autre meuble, pour ce qu'ils ont coûté. Je connais des manufactures où l'on évalue chaque année, lors de finventaire , le capital fixe aux quatre cinquièmes seulement de ce qu'il valait l'année précédente ; tellement , qu'on se regarde comme étant en perte, lorsque les produits de chaque année, indépendamment de tous les autres frais de production, ne remboursent pas un cinquième des valeurs employées en machines ; cinquième que l'on regarde comme consommé, comme perdu, dans les opérations de l'année. C'est peut-être accorder beaucoup à la détérioration d'une valeur entretenue , surtout dans certaines entreprises, où le capital engagé perd peu et n'est pas exposé à être jamais détourné de son emploi ; mais un inventaire n'est qu'une liquidation fictive que fait un négociant pour se rendre compte de fétat de ses affaires, et au moment d'une liquidation réelle, lorsqu'on vend une entreprise, il vaut mieux se trouver plus riche qu'on ne comptait, que plus pauvre.

Le capital engagé se détériore bien davantage lorsqu'on veut en changer la destination. Si avec un moulin à huile vous voulez faire un moulin à farine , il y aura dans cette métamorphose des matériaux de perdus , ou dont le prix qu'on en retirera n'équivaudra ni à ce qu'ils ont coûté, ni au service qu'ils pouvaient rendre lorsqu'ils étaient en place ; il y aura de la main-d'œuvre perdue : celle qu'il faudra em-

ployer pour opérer le changement. Lorsque, sous Bonaparte, on voulut obliger les fileurs de coton à mettre leurs machines en état de filer la laine, on réduisit le capital qu'ils avaient en machines peut-être à la moitié de sa valeur. Pour faire des métiers à filer de la laine, l'usage qu'ils firent des matériaux qu'ils

1U) PUEMIÈU: PAUTIE. — CHAmUE XI.

avaient leur épargne peut-être que la moitié de ce que leur auraient coûté des métiers entièrement neufs. Il y eut bien d'autres pertes dans cette affaire, provenant du changement des habitudes, de l'incapacité des ouvriers pour un nouveau travail, de la difficulté d'établir de nouveaux débouchés*, etc. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper.

La valeur des améliorations, des constructions, des clôtures, faites sur un fonds de terre, est encore un capital engagé. Ce sont les capitaux les plus solidement acquis à une nation. Un négociant peut facilement transporter son capital dans l'étranger : il lui suffit d'acheter et d'emporter des marchandises dont l'extraction est permise. Mais un défrichement, un dessèchement, sont un avantage, une valeur qui reste. On ne voit plus de traces de la brillante existence de plusieurs villes autrefois riches de leur grand commerce, tandis que la Lombardie, tandis que la Flandre, malgré les guerres prolongées dont elles ont été si souvent le théâtre, sont encore au nombre des contrées les mieux cultivées et les plus peuplées de l'Europe.

On appelle capital circulant celui qui «change nécessairement de forme par la production même; celui dont la forme matérielle périt et renaît dans le cours des opérations productives; celui dont l'avance et les retours se succèdent pour recommencer de nouveau. Tel est presque tout le capital d'un commerçant. A peine une partie de ses fonds rentre-t-elle, qu'il l'emploie de suite en marchandises; il expédie ces marchandises, les vend, en rachète d'autres, vend celles-ci, et recommence. Son capital circule toujours, passe d'une matière dans une autre.

Dans les manufactures, le capital circulant est la portion du capital dont on achète des matières premières, qui se transforment en produits, du moment desquels on achète de nouveau des matières premières que l'on transforme encore en produits, et ainsi de suite.

Les avances que le manufacturier fait en payant un salaire à ses ouvriers, sont une partie de son capital circulant. Il en achète des services productifs : voilà une transformation. Il change ces services en une valeur qui s'incorpore dans le produit

qu'il fabrique : voilà une autre transformation. Il vend ses produits : c'est encore une transformation. Avec l'ar-

* La situation choisie pour une filature de coton est fort différente de celle qui convient à une filature de laine; mais une autorité arbitraire et passionnée tient peu de compte des considérations économiques.

CLASSIFICATION DES CAPITAUX

gent qu'il en tire, il achète de nouveaux services productifs, et ainsi de suite.

Enfin, pour achever la classification des capitaux productifs, nous avons les capitaux immatériels; immédiatement productifs d'utilité et d'agrément, productifs de produits immatériels, de produits qui ne s'attachent et ne s'incorporent dans aucune substance matérielle.

Lorsqu'un propriétaire fait bâtir une maison d'habitation, il ne sortira de cette maison aucun produit que Ton puisse porter au marché; mais il en sortira, à toute heure, une utilité qui est un produit fort appréciable, puisque le propriétaire peut vendre cette utilité de tous les instants (ce qu'il fait quand il tire un loyer de sa maison); ou bien il peut la consommer lui-même (ce qu'il fait lorsqu'il va louer sa maison, il en fait son habitation). Cette portion de son capital n'est donc pas improductive, bien qu'elle ne concoure à la formation d'aucun produit matériel.

Une capacité acquise, un talent, peut être assimilé à un capital productif d'utilité ou d'agrément. Ce capital est égal aux dépenses qu'on a faites pour se mettre en état de rendre un service. Un médecin, afin de pouvoir donner un conseil utile, a avancé des sommes quelquefois assez fortes, dont il ne sort qu'un produit immatériel, une utilité consommée aussitôt que produite. Il en est de même d'un musicien qui s'est mis en état d'exécuter un concerto. Son talent est un capital placé en voyage, et le produit qu'il en tire se vend et se consomme à mesure qu'il est produit, par les

spectateurs qui assistent au concert.

Remarquez qu'on aurait beau changer les termes, comme le fan existe, comme il se passe tous les jours sous nos yeux, on ne peut pas le disputer. On peut lui donner d'autres noms; mais la chose est

décrite.

Tous les biens mobiliers qui sont à l'usage d'une famille, font partie des capitaux productifs d'utilité ou d'agrément. L'utilité qu'ils sont capables de rendre est journellement consommée par la famille. Lorsque on laisse altérer ce capital, lorsqu'il n'est pas entretenu dans son entière valeur, alors la famille a consommé, en même temps que l'utilité journellement produite, une portion du capital lui-même. C'est ce qui arrive, lorsque un propriétaire laisse dépérir la maison qu'il habite. Si cette maison a coûté 40 mille francs, il consomme en habitant le service de ce capital représenté par le loyer qu'il en pourrait tirer et qu'il n'en tire pas, service que l'on peut évaluer autant que l'intérêt de 40 mille francs. Mais si, en outre, la maison ne peut plus, au bout d'un certain nombre d'années, se revendre

que 30 mille francs, ce propriétaire a consommé, non-seulement le service de 40 mille francs, mais encore 10 mille francs sur le fonds même de ce capital.

Il y a des capitaux productifs d'utilité et d'agrément qui appartiennent au public, comme les édifices publics, les ponts, les grandes routes. Le public consomme journellement le produit immatériel de ces valeurs capitales ; c'est-à-dire l'utilité et l'agrément qu'on en peut tirer.

Je dis qu'on en consomme le produit immatériel, bien qu'un édifice public, un pont, soient des produits très matériels ; mais ce sont des produits qui sont devenus des capitaux, et que l'on ne consomme pas eux-mêmes s'ils conservent toujours leur valeur. On consomme seulement le service qu'ils peuvent rendre, service dont la valeur est représentée par l'intérêt des fonds que leur établissement a coûtés.

Telle est, messieurs, la revue que l'on peut faire de tous les capitaux productifs. Leur ensemble compose le capital d'une nation. Quand on porte à 10 ou 20 milliards le capital de tel ou tel pays, on ne prétend pas qu'il y ait 10 ou 20 milliards en numéraire : il n'y a aucune nation qui soit dans ce cas. On veut dire seulement que si chaque portion du capital national était successivement évaluée en numéraire, le montant de toutes ces évaluations additionnées s'élèverait à une valeur égale à celle qu'auraient 10 ou 20 milliards. Encore n'aurait-on pas une juste idée de cette somme de valeurs, si l'on ne prenait soin de spécifier l'époque et le lieu de l'évaluation ; car le numéraire d'un lieu ou d'une époque vaut plus ou moins que celui d'un autre temps et d'un autre endroit.

Il est prodigieusement difficile d'évaluer, je ne dis pas approximativement, mais même vaguement, le capital d'une nation. Pour concevoir cette difficulté, parcourez en idée une rue, celle que vous connaissez le mieux, et essayez d'évaluer le capi-

tal productif de chacun de ses habitants, à mesure que vous passez devant son habitation. Celui-ci est un épicièr -droguiste : à combien se montent les marchandises de son magasin ? celles qu'il a vendues à crédit? celles qui lui appartiennent et qui sont encore dans les ports de mer ou sur les routes? Qu'est-ce que peut valoir son mobilier? son ménage? Que doit-il là-dessus? car ce qu'il doit fait partie du capital de ses créanciers.

Dans la même maison , se trouve un médecin auquel sa pratique vaut un bon revenu, mais qui n'a point de fonds placés. Tout son capital est dans son talent. Qui se chargera de l'évaluer?

Au-dessus du médecin habite un petit fabricant en bijouterie. Il possède

DES C.\PITALX IMPRODUCTIFS.

quelques fonds pour faire aller son commerce ; mais à combien se montent ses fonds?

Plus loin est un propriétaire foncier. Ne comptons pas sa terre qui fait partie, non des capitaux , mais des fonds de terre du pays. Nous devons toujours compter les constructions et les autres amendements qui sont sur sa terre. Quelle en est la valeur? Le propriétaire ne le sait pas lui-même. Il sait ce que valent ensemble la terre et ce qu'elle porte ; mais il serait fort embarrassé de dire ce que valent les amendements indépendamment de ce que vaut le sol.

Ce qui rend encore plus défectueuse l'évaluation du capital national, c'est qu'elle oblige d'additionner des unités d'inégales grandeurs ; car les francs, ou les onces d'argent de deux provinces ou de deux pays différents ne sont pas des unités de valeurs pareilles.

Je ne vous ai fait cette énumération , que pour vous faire sentir la vanité des évaluations de ce genre. Aussi, après avoir vu dans M. Ganilh* que la somme totale des capitaux français, en 1789, s'élevait à 47 milliards 236 millions 103 mille 729 francs, et avoir bien examiné les données sur lesquelles il se fonde , je ne voudrais pas répondre que les mêmes capitaux ne s'élevassent pas au double ou à la moitié de cette somme.

J'en dirai autant de l'évaluation qu'un auteur anglais, M. Beecke, donne des capitaux de l'Angleterre , qu'il fait monter à 2 milliards 300 millions sterling, en y comprenant les capitaux que les Anglais possèdent dans l'étranger, ce qui fait en tout 37 milliards 600 millions de notre monnaie.

Chacun peut faire de semblables évaluations d'après les données qu'il croit les meilleures. Il n'en est aucune qui ne soit sujette à de grandes erreurs, et il n'y a que peu d'utilité pratique à en tirer.

CHAPITRE XII

Des capitaux improductifs.

Nous avons vu ce que sont les capitaux productifs, comment ils sont employés et quel classement il convient d'en faire; il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer ceux qui ne concourent à aucune espèce de production.

* Théorie de l'Économie politique[^] liv. II^b*, p. 120^t».

Ces deux termes, capitaux improductifs, semblent contradictoires; ils devraient s'exclure l'un l'autre, car des valeurs improductives ne sont pas, des capitaux. Aussi désigne-t-on sous ce nom des valeurs qui, si elles ne

produisent pas actuellement, auraient pu ou pourraient encore être consacrées à la production; elles ne sont pas vouées à une consommation stérile, c'est-à-dire à la destruction; elles sont même souvent destinées à produire plus tard: voilà ce qui leur vaut la dénomination de capitaux.

Ainsi, quand un homme a liquidé ses affaires, ou une affaire, quand il a ses sommes toutes prêtes pour en recommencer une autre, ou pour les confier à des personnes en état de les faire valoir, ces sommes demeurent oisives jusqu'au moment d'être employées: elles sont pendant cet intervalle un capital improductif.

De même, les sommes qui attendent dans les caisses des négociants le moment de satisfaire à des paiements prévus ou imprévus, sont, au moins dans ces instants-là, des capitaux improductifs, à moins qu'elles ne soient pas seulement des valeurs en numéraire qui méritent ce nom: c'est toute espèce de valeur (à quelque substance qu'elle se trouve attachée) qui attend le moment de recevoir une nouvelle façon productive, si elle n'est pas un

produit complet; ou qui attend un consommateur, si elle est un produit achevé.

Ainsi, lorsque par la disette des matières colorantes, ou par le défaut d'ouvriers, ou par un manque de fonds, des étoffes destinées à recevoir une teinture restent sans teinture; ou bien, lorsque, étant achevées, elles attendent le chaland dans un magasin, elles sont un capital oisif, improductif, pour le moment.

Il faut en dire autant des métiers et des machines qui se trouvent arrêtés, soit par le défaut d'ouvrage, ou par des réparations, ou enfin par le défaut de demande. C'est un malheur qui arrive fréquemment aux capitaux engagés, parce que n'étant propres qu'à une seule production, si quelque accident arrête cette production, ou la rend désavantageuse, tout capital qui n'est propre qu'à cela demeure alors nécessairement oisif. Cette considération doit rendre les entrepreneurs très circonspects chaque fois qu'il s'agit d'engager leurs capitaux. Dans l'industrie commerciale, où il y a peu de capitaux engagés, une marchandise qui ne se vend pas bien, se vend toujours, dût-on y perdre une fois; et lorsqu'on a subi cette perte,

. on évite qu'elle se renouvelle; mais avec une machine, ou une usine qui n'est capable de produire qu'une seule espèce de marchandise, si la vente de celle marchandise ne va pas, on n'en peut pas fabriquer une autre. Il

DES CAPITAUX PRODUCTIFS

faut que le capital reste oisif; et, ce qui n'est pas moins fâcheux, le maître et ses gens demeurent dans l'oisiveté par la même raison. Les hommes et les capitaux fperdent alors leur temps.

Ce malheur arrive plus souvent là où la sécurité, la liberté et l'aisance n*habitent pas.

Le défaut de sécurité et de confiance engage souvent les possesseurs de capitaux disponibles à ne pas les faire valoir, de peur de les compromettre. Ils aiment mieux perdre les intérêts, que de hasarder le principal. Il arrive fréquemment que la Banque de France a en dépôt des sommes considérables, dont elle ne paie point d'intérêt, qu'elle garde en nature et qu'on lui laisse, simplement parce qu'on les croit plus sûrement gardées entre ses mains. On sait qu'elle n'y touchera pas, qu'il n'entre point dans son plan de se livrer à aucune opération industrielle; car, indépendamment de la malhabileté qu'on peut mettre à les conduire, il y a toujours quelque incertitude dans l'issue de toute sorte d'entreprise.

Il est vrai que les capitalistes sont quelquefois fondés à se défier, soit de leur propre c.apacilé, soit de celle des entrepreneurs qui sollicitent de faire valoir leur fonds. Quand les capitalistes sont gens capables et connaisseurs en industrie, ils risquent moins; ils savent mieux ce qu'ils font, Et jugent mieux ce que font les hommes auxquels ils sont obligés de se confier; on peut donc se hasarder à dire que, s'il importe de donner de industrie à la pauvreté, il importe encore plus d'en

donner à la richesse. Aux époques où la sécurité était moins grande que de nos jours, au temps de la chevalerie et de la féodalité, il y avait, non pas plus de capitaux oisifs, car, au total il y avait moins de capitaux, mais en proportion de ceux qui existaient, il y en avait plus d'inoccupés, parce qu'il y avait moins d'occupations, moins d'industrie; mais comme en même temps il y avait moins de sécurité, on réduisait en argent ou en or les valeurs qu'on amassait, et l'on cachait son trésor, on l'enfouissait. Adam Smith fait la remarque qu'au milieu des rapines et des exactions du moyen-âge, il fallait que ce fût une pratique bien générale, puisque les souverains regardaient comme une branche de leurs revenus la découverte des trésors. On la mettait sur le même pied que la découverte des mines d'or et d'argent, .es trésors trouvés n'appartenaient ni à celui qui en faisait la découverte ni au propriétaire du sol, mais au prince. Le propriétaire n'y avait droit! qu'autant que son titre en contient la clause expresse.

Boa„c„„p de „ de comédies des époques q„i siilvirem , rom

fondes s„r des trésors Iro.ivést moyen, q„i sont ignés

PREMIÈRE PARTIE. — CHAPITRE I: Mil

par nos auteurs comme trop invraisemblables. Une industrie plus généralement répandue et mieux protégée par l'administration, ne permet plus,

' si ce n'est dans des cas bien rares et pour peu de temps, de cacher des

trésors. Et , ce qui montre la supériorité de notre époque sur les temps antérieurs , nous avons eu des guerres civiles , des invasions étrangères, qui n'ont causé que des enfouissements passagers. Pourquoi? C'est que (. les chefs des nations , comme, les individus , sont persuadés que le défaut

\ ; (le sécurité n'est pas moins funeste aux gouvernants qu'aux gouvernés :

I où les gouvernés ne gagnent rien, les gouvernants gagnent peu de chose,

i ' De quelques nations qu'ils fussent, sous quelque bannière politique qu'ils

(f se ralliassent, ils ont tous travaillé, de notre temps, à faire renaître la

I > confiance et le bon ordre aussitôt que la tempête a été calmée. C'est un

i , grand progrès. 11 n'y a que des déprédations prolongées et organisées

! qui fassent fuir ou cacher les valeurs capitales d'une manière fatale à la

. production'.

CHAPITRE XIII

De la formation des Capitaux.

Nous avons observé les fonctions des capitaux dans les opérations productives; ou plutôt nous avons vu que, sans capitaux, il n'y a point de production. C'est un instrument nécessaire de l'industrie. Il est bon de savoir comment on se le procure, de quelle manière il se forme.

' Si l'auteur eut été témoin de la révolution de 1848 et des suites qu'elle a entraînées, il aurait pu y puiser des exemples frappants à l'appui de ce qu'il enseigne dans ce chapitre. Le défaut de sécurité n'a pas manqué de produire son effet habituel, en paralysant des capitaux que jusqu'alors le crédit faisait passer aux mains des producteurs capables de les mettre en valeur, et il en est résulté un appauvrissement général, qui cependant n'avait au premier moment rien de réel, puisqu'il n'était pas amené par une perte réelle de richesse. Mais il aurait pu ajouter que si, de nos jours, on cache moins de trésors, les facilités sont devenues plus grandes pour le mouvement des capitaux. On les exporte avec facilité et ils vont chercher les lieux où ils trouvent de bons placements. Malheur au pays qui ne donne pas de sécurité aux entreprises ! ils voient fuir de chez eux la richesse et les outils puissants qui servent à la produire. (Acte de l'édification.)

I>E LA FORMATION DES CAPITALS. ' 147

Les capitaux se transmettent des pères aux enfants, d'un entrepreneur à un autre ; mais originairement ils n'ont pu se former que d'une seule manière : par l'application qu'on a faite d'un produit nouveau à une consommation reproductive. Je vais m'expliquer.

Vous n'avez pas perdu de vue, messieurs, que la consommation est la destruction de valeur qui réside en un produit. Cette destruction est inévitable : tout produit est destiné à la consommation ; il n'a été créé que pour être consommé ; il n'est demandé, il n'a une valeur, conséquemment, que parce qu'il est susceptible de servir à un usage qui détruira cette valeur. On croirait pouvoir en conclure qu'il est impossible de conserver, d'accumuler la valeur d'un produit, et de l'ajouter à la valeur du capital que l'on possède. Et, en effet, quand nous consommons un produit dans l'unique but de recueillir la jouissance qui accompagne sa consommation, il n'y a point de valeur accumulée. Une valeur avait été créée, elle a été détruite pour notre satisfaction ; la masse générale des richesses n'est ni plus ni moins considérable qu'auparavant.

Mais nous pouvons avoir besoin d'un produit pour atteindre un autre but que notre jouissance actuelle. Nous pouvons le souhaiter, l'acheter et le consommer, dans le but de produire une nouvelle portion de richesse qui se trouvera suffisante, non-seulement pour nous rembourser notre avance, mais pour nous donner en outre un intérêt proportionné au temps que l'opération aura duré, et un profit proportionné à la peine que nous aurons prise, à l'intelligence que nous aurons déployée dans la conduite de cette opération. C'est ainsi qu'un teinturier consomme de l'indigo ou de la cochenille pour colorer ses étoffes. Ce n'est point pour son plaisir, ce n'est point pour jouir, qu'il consomme ces produits ; il les détruit néanmoins ; mais en les détruisant, il fait passer leur valeur dans un autre produit (qui est l'étoffe) ; il perpétue la valeur qu'il consomme, de manière que cette consommation n'est plus qu'une avance. Dès lors, la valeur ainsi consommée devient une portion de capital. Or, quand un produit nouveau (OU le prix qu'on en a tiré) est capitalisé de cette manière, vous comprenez qu'il y a une portion de capital de plus dans le monde.

Si je produis, par les moyens ordinaires que je vous ai développés, un hectolitre de blé, je produis une valeur égale à 20 francs plus ou moins. Je consomme ce blé pour ma nourriture ou celle de ma famille, je détruis « une valeur de 20 francs qui avait été créée ; rien n'est, changé à mon capital. Mais si je consomme reproductivement ce hectolitre de blé - si j'en nourris des valets qui labourent ou des maçons qui bâtissent, je fais

VTT

148 PREMIÈRE PARTIE. - CHAPITRE XIII.

passer cette valeur dans mon fonds de terre ou dans un bâtiment ; et mon capital se trouve augmenté de 20 francs. La valeur de ce blé, au moment qu'elle fut créée, fut une valeur nouvelle jetée dans la société ; et malgré la consommation du blé, cette valeur s'est perpétuée, puisqu'elle a passé dans d'autres objets susceptibles de consommation à leur tour. Aussi longtemps qu'on la consommera reproductivement, la même valeur se perpétuera ; elle fut nouvelle une fois et peut durer toujours ; c'est une nouvelle portion de capital qui s'ajoute à mes fonds capitaux et aux capitaux de la société dont je fais partie. En moins de mots, une épargne n'est pas une non-consommation, mais une consommation reproductive, succédant à une opération productive.

Vous comprenez par là, messieurs, qu'on épargne en dépensant de l'argent, tout comme en entassant des écus sur des écus, pourvu qu'on le dépense à titre d'avance et pour une consommation qui sera remboursée par des produits. La

forme sous laquelle se trouve la valeur épargnée n'est pas ce qui constitue l'épargne ; c'est la nature de l'emploi qu'on fait de cette valeur. Quand on la destine à faire de nouvelles avances à la production, c'est un nouveau capital que l'on forme, quelle que soit la chose où réside la valeur épargnée.

Les personnes qui reçoivent en argent leur part de produits créés , comme les propriétaires qui ont des terres affermées, les capitalistes auxquels on paie un intérêt, les commis auxquels on paie un appoinlement, les ouvriers qui reçoivent un salaire, lorsqu'elles jugent à propos de faire une épargne, conservent ordinairement pendant quelque temps la valeur épargnée sous la forme de monnaie, qui leur est plus commode que toute autre, jusqu'à ce que la somme, grossie par plusieurs accumulations successives, soit assez forte pour qu'on puisse en opérer le placement.

Il y a de cette manière, en chaque pays, bien des petites portions de capitaux, dont l'emploi est retardé et dont la somme totale, chez un peuple nombreux, actif et économe, forme un capital improductif très considérable.

Les caisses d'épargnes, qui réunissent les petites économies pour les placer ensemble, ont cet avantage, quand elles sont solides et bien administrées, qu'elles accélèrent le moment où les capitaux sont mis à l'œuvre. L'ouvrier qui met de côté 40 sous sur sa semaine, ne peut pas tirer un intérêt de cette faible épargne ; il est obligé d'attendre qu'il ait rassemblé les économies de plusieurs semaines, de plusieurs années. Mais s'il existe une caisse d'épargnes digne de sa confiance , il porte ses 40 sous à la caisse ; cent autres ouvriers en font autant ; dès lors la caisse a deux cents francs

DE LA FORMATION DES CAPITAUX

à placer le même jour, et chacun de ces ouvriers profite, dès le jour même, de l'intérêt de ses 40 sous

‘ Je ne puis m'empêcher à cette occasion de payer un tribut d'eloges aux banquiers et aux capitalistes de Paris, qui administrent gratuitement, dans le rôle de la banque de France, une caisse d'épargnes où chaque dimanche ou reçoit les plus petites épargnes des gens économes, et qui tous les lundis achètent à la Bourse, avec le montant des dépôts que la caisse a reçus la veille, des rentes sur l'État. Il n'y a pour les accumulateurs ni frais de commission, d'administration à payer. L'agent de change lui-même qui achète les rentes ne prend pas de courtage; et la caisse

paie des intérêts aux prêteurs, ou les ajoute à leur principal à leur volonté. C'est un des établissements les plus véritablement philanthropiques que je connaisse, et il a toute la solidité des inscriptions sur le grand livre de la dette publique. . de l'auteur.)

L'emploi en achat de rentes sur l'État des dépôts reçus à la caisse d'épargnes, présentait l'inconvénient d'exposer les déposants et la caisse elle-même à subir les perles pouvant résulter de variations sur le cours de ces effets publics; c'est ce qui a motivé la loi du 31 mars 1837, par laquelle la caisse des dépôts et consignations a été autorisée à recevoir le versement en compte-courant des fonds reçus par les caisses d'épargnes, avec bonification d'intérêts sur le pied de quatre pour cent l'an. Cette mesure a été un nouvel encouragement donné aux épargnes, dont l'importance n'a cessé d'aller en augmentant. Les sommes déposées à la caisse d'épargnes de Paris, pendant l'année 1837, se sont élevées à 32,258,078 fr.

les remboursements opérés ont été de 19,694,576 fr. 52 c

et la caisse s'est trouvée devoir aux déposants à la fin de

l'année la somme totale de 63,250,113 fr. 51 c.

Le bon exemple donné à Paris a été suivi dans les villes principales des départements; des caisses d'épargnes se sont formées de tous côtés; il en existait 267 à la fin de 1838. Cependant l'expérience a prouvé que l'intervention de la caisse des dépôts et consignations ne suffisait pas pour garantir les caisses d'épargnes contre les atteintes portées au crédit public par de graves événements. Au moment de la révolution de 1848, la somme due aux caisses d'épargnes par celle des dépôts et consignations s'élevait à plus de 350 millions, dont la presque totalité était représentée par des valeurs non immédiatement réalisables; or, l'ébranlement général du crédit ayant multiplié tout-à-coup d'une manière inquiétante les demandes de remboursement, le gouvernement, après avoir vainement essayé, par un premier décret du 7 mars 1848, d'arrêter ce mouvement en élevant l'intérêt des dépôts jusqu'à 5 p. "/, se crut obligé de limiter, par un second décret du 3 mars, les remboursements en espèces à 100 francs par livret, en outre il

ISO I>REM1KI\E PARTIK. — CHAPITRE XIII.

Les propriétaires fonciers et les capitalistes, qui reçoivent leurs fermages

et l'intérêt de leurs capitaux en un ou deux paiements chaque année, ont plus de facilités pour placer leurs épargnes et en faire des capitaux productifs; encore ne laissent-ils pas quelquefois d'être embarrassés pour

opérer ces placements.

Les placements sont, au contraire, on ne peut pas plus faciles pour les entrepreneurs d'industrie de toutes les espèces. Leur métier, à eux, est de faire travailler des capitaux. La moindre de leurs épargnes peut être employée incontinent à accroître la matière sur laquelle s'exerce leur industrie.

Un raffineur de sucre, par exemple, chaque fois qu'il épargne sur ses profits, ne fût-ce que 20 sous, peut, avec ces 20 sous, acheter deux livres de sucre brut de plus qu'il n'aurait fait. La partie de son capital qui consiste en matières premières se trouve, par là, augmentée de 20 sous, et ces 20 sous lui portent intérêts dès ce moment ; car ils augmentent ses profits de tous ceux que son établissement lui rapporte sur chaque fois deux livres de sucre qu'il raffine. S'il épargne cent écus, il peut les employer à l'achat d'une nouvelle chaudière de cuivre ; et il augmente ainsi de cent écus cette portion de son capital qui consiste en ustensiles de son état.

L'exemple d'un manufacturier qui augmente son capital en plaçant à mesure ses économies, a des analogues dans toutes les industries. Un cultivateur peut de même épargner sur ses profits et augmenter ses capitaux, même sans faire aucune vente, aucun achat, sans que son épargne se trouve, même passagèrement, sous forme d'écus. Il multiplie le nombre de ses bestiaux, ou bien il établit des clôtures, ou bien il creuse un canal d'irrigation pour abreuver une partie de ses terres qui manquent d'eau. U

renseignements intégraux moitié en bons du Trésor, moitié en rentes 5 p. /o, ce qui aurait entraîné, pour les déposants ainsi remboursés, une perte de 30 p. /o, car les bons du Trésor s'escomptaient alors à ce prix et la rente ne valait que 70 francs. Enfin, une loi du 7 juillet 1848 imposa aux créanciers la conversion de leurs livrets en rentes 5 p. /o au taux de 80 francs, et comme la rente tomba immédiatement à 64, il en résulta pour les créanciers une perte de 16 p. /o sur le montant de leurs dépôts. Une loi postérieure, du 21 novembre de la même année, est venue réparer en grande partie cette injustice, en créant, au profit de chaque déposant constitué en perte par la conversion obligatoire, un livret spécial sur lequel a été portée la différence entre le taux de 80 fr. et celui de 71 fr. 60 c. cours moyen des trois mois qui avaient précédé la loi du 7 juillet. {^oU

de redresser.^

DE LA FORMATION DES CAPITAUX. II

prend à son service des ouvriers qu'il nourrit et paie en blé ; il transforme ainsi son blé en un écu qui ajoute à la valeur du fonds, et qui, par le produit supérieur qu'il lui fait rendre, lui procure un intérêt pour son épargne et une récompense pour son industrie, si elle a été judicieuse et éclairée.

Dans l'industrie commerciale, l'effet est encore le même ; un négociant en épicerie transforme ses épargnes en marchandises de son commerce (qui sont les matières premières de son industrie), et, travaillant sur de plus fortes valeurs, il obtient un surcroît de bénéfices qui comprend l'intérêt de son épargne. S'il est seulement commissionnaire, et qu'il épargne sur ses profits, il peut augmenter les avances qu'il fait à ses correspondants à compte sur les ventes dont on le charge. Les correspondants emploient le montant de ces avances en marchandises de leur commerce ; et ce capital épargné par l'un, devient productif entre les mains de l'autre, qui en paie les intérêts au premier par le moyen de ce que l'on nomme un compte d'intérêt,

Un entrepreneur économe ne peut guère connaître que par un inventaire qui se fait d'ordinaire tous les ans, de combien son capital a été augmenté par ses épargnes ; il ne peut savoir autrement si les accroissements que ce capital a reçus par ce moyen, ont excédé la valeur des détériorations qu'il a pu subir d'ailleurs. Les épargnes ont excédé les détériorations, si l'évaluation de tous ses ustensiles, de toutes ses matières premières, de ses créances, se monte par exemple à 102, 105, 110 mille francs, tandis que l'année précédente, elle ne se montait qu'à 100 mille.

C'est ainsi, messieurs, que les hommes rangés se forment des capitaux productifs : c'est en épargnant sur leurs profits, non pour thésauriser, mais pour dépenser à titre d'avance et de manière à rentrer dans la valeur dépensée. Accumuler n'est point mettre en tas ce qu'on amasse ; c'est en user pour la production, au lieu d'en user pour ses besoins. Par conséquent, quiconque a peu de besoins forme plus aisément et plus vile des capitaux. Les vastes capitaux des Hollandais sont venus de ce que, grâce à leur active industrie, ils ont fait pendant un temps de gros profits ; et de ce que, grâce à leur sobriété, ils en ont consacré une moindre partie à leurs consommations improductives, et une plus forte partie à leurs consommations reproductives.

Quand on consacre des profits, de nouvelles valeurs créées, à des meubles durables, à de la vaisselle, à des livres, à l'embellissement de son habit, on ruine la valeur même de ces choses ne se consomme pas, en lui

fol PREMIÈRE PARTIE. — CHAPITRE XHI.

supposant constamment entretenue , on peut appeler cela une épargne » une accumulation, dont on ne consomme que la rente.

Une autre espèce d'épargne est celle qu'on fait en se procurant des talents, en élevant ses enfants, etc. Si ces talents sont lucratifs, ils représentent un capital dont la rente est dans les profits qu'ils pourront procurer. Si ce sont simplement des talents d'agrément, d'où on ne prétend tirer aucuns profits, ils représentent encore un capital dont la rente est la satisfaction, les plaisirs qu'ils procurent à la personne au profit de qui ce capital a été amassé. Une famille même de simples manouvriers, qui a les moyens d'élever un enfant jusqu'à l'âge d'homme, mais qui n'a pas les moyens de lui donner aucun talent, n'en a pas moins accumulé un capital au profit de ce fils; car, par une suite de privations et d'épargnes sur ses autres dépenses, elle en a fait un homme capable de gagner un salaire quelconque, qui est le revenu d'un capital appelé homme ; car un homme fait, quel qu'il soit, est un capital accumulé -y et lorsqu'il se trouve n'être , bien absolument à rien, c'est un capital improductif, comme Tune de ces machines mal conçues, quoique exécutées avec soin et à grands frais, et qu'on laisse dépérir dans la poussière des magasins, faute d'en pouvoir tirer parti.

En considérant les capitaux dans les opérations productives, nous n'avons pas pu faire abstraction de leurs formes substantielles, de la matière où leur valeur était logée, parce que c'est en raison des propriétés des matières où gît la valeur capitale, qu'elle sert à la production. Mais à l'égard des épargnes qui sont destinées à des emplois non encore déterminés , c'est la quantité seule de leur valeur qui est à considérer. Que ce soit du blé, du bois, des écus, que l'on juge à propos de soustraire à la consommation improductive (qui les détruirait sans retour) pour les appliquer à une consommation reproductive qui en perpétuera la valeur, l'effet est le même , quant à la formation des capitaux qui en résultent. La somme du capital ne dépend pas de sa forme matérielle, mais de sa valeur *.

* Cette considération offre une preuve de plus de la nécessité de prendre la valeur des choses pour la base des richesses. Si l'on ne voyait de richesse que dans l'utilité réelle des choses, et non dans leur valeur échangeable, on n'aurait aucune donnée sur l'importance d'un capital. Ce n'est pas avec l'utilité réelle qu'on peut acheter les ustensiles et les matières dont l'industrie doit se servir;

DE LA FORMATION DES CAPITAUX.

Lorsque ensuite un entrepreneur d'industrie veut faire servir dans son entreprise les capitaux formés par l'épargne, il s'occupe à échanger le produit épargné contre le produit susceptible de seconder son dessein. Alors s'établit une demande des produits capables d'être employés à une opération industrielle ; et cette demande est aussi favorable aux producteurs, est un encouragement aussi puissant pour l'industrie, qu'une demande que l'on ferait pour la consommation improductive. Les choses que l'on consomme reproductivement sont aussi bien des produits de l'industrie humaine que celles qui embellissent une fête. Des matières premières sont des produits, des ustensiles sont des produits, et le salaire dont on achète le travail des ouvriers, est employé par les ouvriers à acheter des aliments, des vêtements, qui sont des produits aussi.

La situation de chaque peuple, son génie, la nature du sol, le climat, la position géographique du pays, déterminent communément l'espèce de production à laquelle il s'adonne, et par conséquent la forme que prennent les valeurs qu'il accumule ; car on a soin de les transformer en objets propres à la production du pays. Sur les bords de l'Ohio où vont s'établir des familles qui forment de nouvelles fermes, de nouveaux villages, des villes, des États nouveaux, les valeurs journellement épargnées ne se montrent jamais en sacs de mille francs : elles se manifestent dans de nouveaux défrichements, des clôtures, des bâtiments d'exploitation, etc.; ou, si une partie de ces épargnes sont mises en commun, elles se manifestent dans de nouvelles routes, des temples, des écoles. Les épargnes qui se font dans les villes maritimes du même pays, y font apercevoir de nombreux navires, des magasins et des marchandises en plus grande abondance.

Dans la fabrique de Lyon, les nouvelles accumulations se transforment en ateliers, en métiers, en matières premières, etc.

Dans une société où toutes les industries prospèrent, les accumulations se placent successivement dans toutes les entreprises et les établissements du pays, comme aussi dans les choses productives d'une simple jouissance qui en forme le revenu, comme des habitations plus vastes et plus commodes, des maisons de campagne, des embellissements et des ameublements.

Vous voyez par là qu'il n'y a pas moins de dépenses faites dans une ville

I.Hi

PIÈCE MISE EN SCÈNE - CHAÎME XIV.

Indus l'heure où Ton épargne beaucoup, que dans une résidence royale où l'on dissipe énormément ; mais les dépenses sont autres. Un peuple économe et accumulateur dépense tous ses revenus ; mais il ne les consacre pas aux mêmes objets que celui qui mange tous ses revenus ; et comme les objets les plus demandés sont ceux qui se vendent le mieux et récompensent le plus libéralement les services productifs, on voit la production se diriger alors vers les produits qui sont propres à la consommation reproductive. Aussi, en parcourant en observateur une contrée quelconque, on peut juger, par les produits auxquels on voit travailler les hommes, si l'on y est économe ou prodigue, si le pays s'enrichit ou s'appauvrit. Certes, il y a beaucoup de produits qui peuvent servir indifféremment aux consommateurs producteurs et aux consommateurs stériles, comme le pain, le vin, la viande, la bière, les souliers, les verres à vitres, etc. Mais il y en a beaucoup aussi qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs stériles, comme la plupart des objets de luxe, et beaucoup d'autres qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs productifs, comme les produits du fondeur, du tanneur, du mécanicien, du taillandier, du fabricant de soude, du fabricant d'alun, etc. Si donc ces professions et d'autres analogues sont proportionnellement nombreuses, et fort occupées comme aux États-Unis, on peut en inférer qu'il y a beaucoup d'épargnes opérées, et que le pays croît en population et en richesses.

Sous l'ancien régime français, ce qui nuisait essentiellement à l'accroissement du capital national, était la sottise vanité des bourgeois enrichis, qui achetaient la noblesse, et dont par ce moyen les épargnes allaient se perdre dans les profusions de la cour*.

La où le gouvernement a quelque sentiment du bien public, une partie des revenus du fisc se transforme en établissements publics, routes, marchés, fontaines, embellissements, qui sont des valeurs capitales dont un pays se fait honneur aux yeux de ceux qui le parcourent, et dont la rente consiste dans les jouissances qu'y trouvent les citoyens.

Ce n'est pas à la vanité seule des parvenus qu'il faut imputer les sacrifices d'argent ou les bassesses au moyen desquels ils obtiennent des titres ou des distinctions. Ils ne méritent pas tant de prix, si les peuples ne leur accordaient pas tant de déférence. D'où nous pouvons conclure qu'une nation victime des

faveurs répandues par une cour fastueuse et prodigue, est traitée selon ses mérites.

DE LA FORMATION DES CAPITAUX. 15

Toute épargne est difficile pour la plupart des producteurs ; car les producteurs ne peuvent épargner que la portion de leurs profits qui excède ce qui leur est nécessaire pour vivre, eux et leur famille, selon leurs habitudes et les mœurs du pays; car, encore une fois, les valeurs qui servent à nous faire vivre, ne serseni pas à donner de nouveaux produits*. Lorsqu'un genre d'industrie est avantageux et donne d'assez gros profits pour que ceux qui s'en occupent puissent en épargner une partie, la concurrence s'y précipite et les réduit. Des procédés secrets , des monopoles , des positions singulièrement avantageuses, sont des cas exceptionnels. Ainsi, s'il se fait d'assez fortes accuinulations parmi la classe industrielle des nations, elles se composent plutôt d'une niullilude de petites épargnes, que d'un petit nombre de grandes.

Dans la classe des capitalistes et des propriétaires fonciers, c'est un peu différent. Les personnes qui ont de gros capitaux, ou des terres fort considérables, peuvent, chaque année, si elles ont des besoins modérés, mettre de côté des sommes importantes. Mais ces personnes sont toujouï*s en petit nombre, et pour le gros des nations les accumulations sont toujours lentes et difficiles. Elles sont l'ouvrage des années; mais quand la nation est active et économe, les années portent un fruit assuré.

Quand aux accumulations qui sont faites à la faveur des gains abusifs réalisés par des fournisseurs, par des traitants, ou par suite des sinécures et des faveurs particulières accordées aux dépens du public, elles ressemblent à toutes les fortunes qui sont le fruit de la spoliation. Ce ne sont point leurs profits annuels que les accumulateurs ajoutent à leurs capitaux : c'est une part des profils des véritables producteurs qui est donnée gratuitement à des gens qui n'y ont aucun droit légitime ; mais cette part est susceptible d'accumulation comme si elle était le fruit de l'industrie ou des fonds productifs de l'accumulaieur.

La faculté d'amasser des capitaux excède rinlelligence des animaux. C'est un des privilèges de l'homme. Tout capital est un instrument de production. Ce que les abeilles, ce que les fourmis amassent, sont des provisions, et non pas des instruments. Lorsqu'elles ont formé des magasins

* On verra plus loin, dans cet ouvrage, que ce ne sont pas les soins maladroits des chefs d'entreprises, ni de leurs ouvriers, qui sont productives. Le travail des industriels seul est consommé reproductivement. Les bases de leur enlèvement sont improductives.

Nicf

dans la saison favorable, elles les consomment dans la mauvaise saison. C'est seulement de l'instinct, et non d'un dessein prémédité; et ces produits accumulés ne leur servent jamais de moyens, comme à l'homme, pour en acquérir davantage. L'accumulation indéfinie des capitaux est, pour l'homme, un moyen de multiplier ses forces à l'infini. C'est, avec la faculté de savoir conclure des échanges, la principale cause du pouvoir de notre espèce sur les autres êtres de la création. Il suffit d'une vue superficielle pour qu'on dise : C'est l'intelligence de l'homme qui est la cause de sa supériorité. Cet adage n'instruit guère : il faut savoir quels sont les moyens suggérés par cette intelligence pour procurer cette supériorité. Si notre intelligence ne nous servait qu'à tendre habilement des embûches aux animaux pour en faire notre pâture, ou nous préserver de leurs attaques, notre intelligence serait probablement souvent vaincue par la leur. Mais rassembler des instruments de production, échanger des salaires contre des travaux, créer d'un produit beaucoup plus que nous n'en pouvons consommer et troquer le surplus contre ce qui nous manque, voilà ce que nous savons faire, et ce dont ils sont incapables.

J'ajouterai que les peuples qui ne font pas usage de cette faculté, c'est-à-dire plusieurs peuplades de l'Amérique septentrionale, des îles de la mer du Sud, de la Nouvelle Hollande, se rapprochent volontairement des espèces inférieures de la création, et disparaîtront par degrés de la surface de la terre. En d'autres mots, elles se civiliseront ou bien elles seront dé-

truites. Rien ne peut tenir contre la civilisation et contre les puissances de l'industrie. Les seules espèces animales qui survivront, seront celles que l'industrie multipliera.

Les digues et les édifices que construisent les castors ne sont point de la nature des capitaux, bien que ces constructions puissent passer pour la propriété de telle ou telle société de castors, qui s'en est occupée en commun. Ce sont pour eux des moyens de se conserver, de se garantir, par des inondations, des attaques de leurs ennemis; mais ce ne sont pas plus que leurs approvisionnements, des moyens, des instruments de production. Au reste, je ne vous en fais en passant l'observation, qu'afin de faire bien entendre la nature des capitaux productifs dont la consumma-

tion n'a point pour objet la satisfaction des besoins, mais la reproduction de nouvelles valeurs.

CHAPITRE XIV

De la dissipation des Capitaux.

La dissipation qui détruit les capitaux est l'acte opposé à l'épargne qui les grossit. Il dissipe un capital, l'homme qui consacre à la satisfaction de ses besoins, des valeurs auparavant employées à fournir des avances aux opérations productives. De même qu'un capital se grossit par la valeur des choses qu'on épargne, sans égard à la nature substantielle de la chose épargnée, un capital se dissipe en proportion de la valeur des choses consommées, quelle que soit la nature de ces choses.

Cela est si vrai et si bien senti même par les personnes les moins instruites, que l'on dit fréquemment, en parlant d'un prodigue, il a mangé sa terrey quoiqu'il soit bien évident qu'on ne peut manger une terre, ni même en consommer le fonds, de quelque manière que ce soit. Mais que fait le prodigue ? Il échange, par une vente, sa terre contre des chevaux de luxe, des ameublements somptueux, des fêtes ou des festins, et il la consomme sous ces différentes formes, qui sont toutes consommables. Il échange de même un capital qui lui a été laissé par sa famille, en objets qui puissent lui procurer quelque jouissance en se consommant; et, sous cette forme, il consomme le capital. Et quoique cette propriété capitale, qui était, je suppose, une usine, ne soit pas actuellement consommée sous la forme substantielle que je suppose avoir été conservée par le nouvel acquéreur, la valeur capitale n'a pas moins été détruite, et la somme des valeurs capitales existant auparavant dans la société diminuée de toute cette somme.

Ainsi, pour fixer nos idées, avant l'instant de cette dissipation, il y avait dans la société deux valeurs capitales que je suppose de cent mille francs chacune : l'une s'appelait usine et appartenait au dissipateur ; l'autre s'appelait sucre et caféy je suppose, et appartenait à un négociant. L'usine est mise en vente par le dissipateur et achetée par le négociant. Il faut que le négociant retire cent mille francs du capital employé dans son commerce pour faire cet achat. Il ne réemploiera plus cette somme ; il ne rachètera plus de denrées des îles ; cent mille francs seront retirés de l'industrie commerciale, et cette valeur, remise au dissipateur pour prix de son

usine, sera transformée par lui en objets consommables et détruite sans retour. De ces deux fonds capitaux qui existaient ensemble dans le

15H PUKMIKRK PAUiii. — CHAPITHK \III.

pays (c'est-à-dire cent mille francs en usine et cent mille francs en denrées |

des îles), il n'en restera plus qu'un , l'usine, désormais devenue la propriété du ci-devant négociant. La valeur de l'usine a , comme vous voyez, été consommée et détruite , quoique l'usine , ou , si vous voulez, le fonds de terre, fût une substance matérielle non susceptible de consommation.

Tous les capitaux dissipés ne le sont pas par l'amour du faste et des J

plaisirs sensuels. Beaucoup se perdent par l'impéritie des entrepreneurs d'industrie. Une valeur que l'on s'imagine consommer reproductivement, et que l'opération productive ne rétablit pas, ou ne rétablit qu'en partie, est une valeur capitale qui se perd , aussi bien que celle qui est dissipée par un homme du monde. Ceux qui se livrent à une entreprise avec imprudence , qui en évaluent mal les frais et les produits, sont des dissipateurs à leur manière. j

Adam Smith, dans ses Recherches sur la Richesse des nations*, examine les motifs qui portent en général les hommes à l'épargne. Les tentations qui nous sollicitent en faveur des jouissances présentes n'agissent qu'occasionnellement, se succèdent, mais ne durent pas toujours; tandis que l'envie de rendre notre condition meilleure est, pour la presque totalité des hommes, un sentiment de tous les instants. Or, quel moyen plus efficace d'améliorer sa condition que d'augmenter son bien? Suivant Smith , ce sentiment tenace et permanent est plus que suffisant pour balancer tout à la fois, et l'amour des jouissances présentes, quelque vif qu'il soit en certaines occasions, et les pertes qui résultent soit des folles entreprises des particuliers, soit des dispendieux abus de l'administration publique.

Smith a sans doute raison, à en juger du moins par les progrès incontestables que la plupart des nations du monde ont faits en richesses. A la chute de l'empire romain, le brigandage universel et prolongé que l'on vit succéder à la civilisation, détruisit à la vérité une immense partie des accumulations qui avaient été faites. Dans cette longue nuit qui suivit l'invasion de l'ignorance et de la superstition , presque toute industrie fut anéantie, hors celle qui sollicita (et encore fort imparfaitement) les produits de la terre. Du reste, il resta à peine quelques-uns des arts les plus grossiers. Des hommes abrutis par l'esclavage , sans connaissances, sans émulation , ne pouvant compter sur leur tranquillité ni sur la protection des lois, étaient peu excités à l'épargne ; ou du moins l'épargne n'était pas

* Il , clinp.

DK 1.\ DISSIPATIO.N DKS CAI'U'AUX. 1S9

(onsidérée par eux comme un moyen de reproduction. C'élaill seulcmeni ; une mesure de précaution , une provision contre les coups du sort. Comme

I il n'y avait pas d'industrie et par conséquent nul moyen de placer ses

épargnes , on ne considérait pas les valeurs épargnées comme la source (Pyji revenu perpétuel ^ qui put foui'inr à des consommations éternellement renouvelées. Chaque économie qu'on faisait était regardée simplement comme une privation qu'on s'imposait actuellement , pour se procurer plus tard, et une seule fois, une jouissance qui pouvait ne pas valoir la privation à laquelle on s'était condamné ; et quand on avait un revenu constant, soit en terre, soit au moyen d'une fonction salariée, on conçoit que ce calcul de se réserver des jouissances dans un avenir incertain , aux dépens des jouissances présentes et assurées, pouvait paraître une prévoyance outrée et l'effet d'une manie. De là cette aversion qu'on avait pour les avarés.

Mais quand de toutes parts les arts industriels se sont multipliés, quand les gouvernements, plus éclairés sur leurs intérêts, ont protégé la sûreté des industriels et les fortunes qui naissaient de leurs efforts, alors l'accumulation a eu un tout autre caractère ; elle a été, non-seulement justifiable aux yeux de la raison, mais elle est devenue un acte à la fois de sagesse et de vertu. De sagesse, parce que ce n'était plus seulement une jouissance future qu'elle se proposait aux dépens d'une jouissance présente, mais une source nouvelle de revenu et de bien-être qu'elle ouvrait. En effet, former un capital, c'est créer un champ, et un champ qui commence à rapporter dès l'instant même. C'est en même temps un acte de vertu, parce que c'est un moyen de travail qu'on offre à des hommes laborieux. Le créateur d'un capital qui vaut un champ, appelle à partager les produits de ce champ, tous ceux qu'il appellera pour le cultiver. C'est un fonds productif qui met en valeur un autre fonds : c'est-à-dire les facultés industrielles de ceux qui n'ont, pour tout avoir, que ces facultés.

Lorsque celui qui a fait l'accumulation n'a pas les moyens den diriger lui-même l'emploi, il prête son capital à un entrepreneur qui le fait valoir ■ et qui en partage avec lui les profits. L'effet est le même quant à 1 industrie.

Et comme tout travail productif restitue l'avance qu'on lui a faite, 1 année suivante le même capital est employé de nouveau ; il procure des proi fits semblables aux travailleurs industriels, et ainsi de suite à perpétuité.

Ainsi, une valeur épargnée est une valeur qui non-seulement se consomme, mais dont la consommation se renouvelle tous les ans; et une valeur que l'on dissipe est une valeur qui ne se consomme qu'une fois.

« Un homme économe , dit Adam Smith, est comme le fondateur d'un « atelier public; il établit en quelque sorte un fonds pour rentrelien per- « puelud'uncertainnombre desalariésindustriels. Ala vérité,ladeslina- « lion et emploi de ce fonds ne sont pas stipulés par un acte authentique, « mais ils sont garantis par rin-
térêt direct de tous ceux auxquels pourra « jamais appartenir ce fonds, car ils ne peuvent le dissiper sans altérer « leurs revenus.

« C'est ce que fait le prodigue qui ne sait pas borner sa dépense à son « revenu et qui entame son capital. 11 disli ibue à la fainéantise, qui ne les « rétablit pas, des fonds que la frugalité de ses pères avait consacrés à « rentrelien de l'industrie , entre les mains de laquelle ils renaissaient « sans cesse. 11 voue à un usage profane les deniers d'une fondation pieuse. « Il diminue les profits annuellement gagnés par le travail intelligent. Si (t la prodigalité des uns n'était pas compensée par la frugalité des autres, « le revenu général du pays serait diminué : le pays irait en s'appauvris- « sanl... Tout prodigue est un ennemi public, et tout homme économe « doit être regardé comme un bienfaiteur de la société. »

Telles sont les expressions énergiques du père de l'économie politique, expressions dictées par un véritable amour de l'humanité, et par une connaissance parfaite de ce qui lui est avantageux.

Remarquez avec moi, messieurs, combien celte méthode, introduite par lui, et perfectionnée par d'autres, d'observer et de décrire nettement les faits et la manière dont ils se développent dans la nature, nous donne de facilité pour résoudre des questions que l'on croyait difficiles. Quel nombre de volumes n'a-l-on pas écrits pour et contre le luxe î Que de déclamations morales de la part de ses ennemis ! Que de raisonnements spécieux entassés par ses partisans, pour nous prouver que si les riches économisent, les pauvres mourront de faim! On ne peut disputer sur cette matière, que faute de savoir de quoi il s'agit.

En effet, du moment qu'on sait que les valeurs accumulées sont dépensées et consommées tout aussi bien que les valeurs dissipées, quel avantage peut-on trouver, pour la classe laborieuse, dans les dissipations des riches? Le luxe fait travailler certaines classes d'ouvriers ; l'épargne fait travailler d'autres classes. L'argent que l'on refuse de donner à ses fantaisies et à ses plaisirs, si on le place, sert à faire des constructions qui font travailler des ouvriers ; il sert à acheter des ustensiles, des machines, des matières premières qui ont également fait travailler

des ouvriers. Il n'y a d'autre différence, sinon que l'on multiplie le nombre des travailleurs qui

DE LA DISSIPATION DES CAPITAUX

s'occupent de la reproduction, c'est-à-dire de créer des objets utiles, au lieu de ceux qui travaillent à des futilités. Je défie les défenseurs du luxe de dire en quoi l'industrie du monteur de diamant doit exciter plus vivement notre sollicitude que celle de ceux qui élèvent des moulons, qui laminent de la tôle, qui cuisent de la brique, qui fabriquent des outils, des aliments, des vêtements, pour d'autres producteurs. L'ouvrier et le commis qui travaillent dans une manufacture, ne sont-ils pas consommateurs? Leurs vêtements, leurs chapeaux, ne font-ils pas valoir l'industrie, aussi bien que la mascarade d'une livrée? Tout l'avantage n'est-il pas du côté de la consommation reproductive, puisqu'on habille trois ou quatre ouvriers avec le seul galon d'un laquais; puisqu'au bout de l'année, la dépense faite pour l'ouvrier sera restituée par les résultats de son travail, et qu'elle pourra servir à faire de nouveaux achats tout aussi favorables à l'industrie? Mais quels seront les résultats de l'antichambre? Quels produits aura-t-on tirés de cet antre de la fainéantise? Ce qu'elle a consommé est perdu pour toujours; faut-il s'étonner que les pays à ateliers croissent en population, tandis que les pays à antichambres déclinent?

La société, le public, doivent même préférer, dans leur intérêt, l'avare (lui, avec un soin sordide, amasse écu sur écu, au dissipateur qui les répand avec profusion. La valeur dépensée par celui-ci ne sera plus dépensée de nouveau; tandis que le trésor de l'avare tombera nécessairement tôt ou tard dans des mains qui pourront, si elles sont bien avisées, le placer ou le faire valoir. Alors, au lieu d'avoir une seule fois payé des ouvriers de luxe, l'argent subviendra à des consommations perpétuellement renaissantes.

Tels sont, messieurs, les effets de l'épargne; c'est elle, c'est la somme des valeurs épargnées et capitalisées, qui fait la différence entre une nation riche et une autre qui ne l'est pas. Sans doute son territoire, sa population, font aussi partie de ses richesses; mais son territoire ne vaut que par les capitaux qui s'y trouvent répandus; et quant à sa population, celle-là seule est une richesse, car chaque personne peut, tout au moins, gagner sa vie. Or, cette population-là, résultat des avances successivement faites pour la mettre à ce point, est elle-même un capital accumulé. Les richesses des nations se réduisent donc à des capitaux, et les capitaux ne s'acquièrent que par l'épargne. C'est elle seule qui a fait l'opulence de la Hollande, de l'

Angleterre, qui a fait la nôtre, et qui la portera, j'espère, fort au-delà de ce que nous la voyons.

C'est la fausse idée qu'on ne pouvait épargner que les produits matériels pour en faire des capitaux durables, qui a empêché Adam Smith, et *• 11

Ifi'2

.^près lui plusieurs écrivains anglais , de regarder comme productifs les travaux qui ne logent de valeur dans aucune matière ; comme ceux d'un

instituteur, d'un avocat, d'un médecin.

Ces auteurs ne se sont pas aperçus que, bien que de semblables travaux

soient nécessairement consommés à mesure qu'ils sont exécutés, ils peuvent

être consommés d'une manière reproductive ; d'une manière conséquemment qui perpétue la valeur qu'ils ont eue, et peut en faire un capital. Le capital d'un artiste est son talent ; or, son talent est né des leçons qu'il a reçues. Les leçons ont été consommées, mais il est né de cette consommation une contre- valeur, mise en réserve dans la tête de l'élève, et devenue un capital productif. Une nation où il y a beaucoup de talents acquis, soit dans les beaux-arts, soit dans les arts industriels, est incontestablement plus riche qu'une autre nation où les mêmes talents n'existent pas. Elle obtient tous les ans, en raison de cette supériorité de talents, de plus gros profits, des revenus plus considérables.

CHAPITRE XV

De la Division du travail.

Nous avons vu que la production peut être considérée comme un échange dans lequel les producteurs donnent leurs services productifs, ou la valeur de ces services, pour recevoir les choses produites'. Nous avons vu que cet ('change est d'autant plus avantageux que l'on reçoit plus de produits, une [lins grande masse d'utilité, pour la même quantité ou la même valeur de services productifs. Je vous ai fait remarquer en outre qu'un emploi judicieux et bien entendu des services productifs augmente de beaucoup leur faculté de produire.

11 se présente un exemple célèbre et une confirmation frappante de cette vérité, dans les effets qui résultent de la division du travail. On désigne ainsi cette réparti-

tion des occupations sociales, au moyen de laquelle chaque personne en particulier s'occupe toujours de la même opération , ou du moins d'un petit nombre d'opérations, et les recommence perpétuellement .

' L'entreprneur qui a acheté les services de ses collaborateurs, donne ses services achetés, et refait les produits qui sortent de son entreprise.

DE LA DIVISION DU TRAVAIL

Adam Smith a très ingénieusement remarqué combien ce qu'il a le premier appelé la division du travail augmente sa puissance productive. Il croit que c'est à cette seule cause qu'il faut attribuer la supériorité des peuples civilisés sur les peuples sauvages. Nous avons vu que cette supériorité doit être évidemment attribuée à la faculté que possède l'homme

défaire concourir, à la confection des produits, et les capitaux et les agents naturels. °

La séparation des occupations n'est qu'un moyen, une manière bien entendue et très favorable de se servir des agents de la production auxquels nous devons essentiellement tous les produits qui forment nos richesses ■ mais après l'avoir réduite à ce qu'elle est réellement , il nous sera utile d'apprécier la totalité de son influence ; or, je ne pourrai mieux faire pour cela que de suivre Adam Smith , qui l'a analysée avec une étonnante sagacité et l'a observée jusque dans ses dernières conséquences.

Sans revenir sur l'exemple qu'il a donné de la division du travail dans la fabrication des épingles, observons-la dans une fabrication moins importante peut-être, et où cependant elle semble poussée plus loin, dans la fabrication des cartes à jouer. Ce ne sont point les mêmes ouvriers qui préparent le papier dont on fait les cartes, ni les couleurs dont on les empreint; et en ne faisant attention qu'au seul emploi de ces matières, nous trouverons qu'un jeu de cartes est le résultat de plusieurs opérations, dont Chacune occupe une série distincte d'ouvriers ou d'ouvrières qui s'appliquent toujours à la même opération. Ce sont des personnes différentes et toujours les mêmes, qui épluchent les bouchons et grosseurs qui se trouvent dans le papier et nuisaient à l'égalité d'épaisseur; les mêmes qui collent ensemble les trois feuilles de papier dont se compose le carton et qui le mettent en presse ; les mêmes qui colorent le côté destiné à former le dos des cartes ; les mêmes qui impriment en noir le dessin des figures • d'autres ouvriers impriment

les couleurs des mêmes figures ; d'autre font secher au rechaud les cartons une fois qu'ils sont imprimés ; d'autres s'occupent à les lisser dessus et dessous. C'est une occupation particulière que de les couper d'égale dimension ; c'en est une autre de les assembler pour en former des jeux ; une autre encore d'imprimer les enveloppes des jeux • une autre encore de les envelopper ; sans compter les fonctions des personnes chargées des ventes et des achats, de payer les ouvriers et de leur faire les écritures. Enfin, à en croire les gens du métier, chaque carte ,

est faite d'un petit morceau de carton de la grandeur de la main, avant d'être en état de vente , ne subit pas moins de 70 opérations différentes ,

IGI

qui pourraient être l'objet du travail d'une espèce différente d'ouvriers. Et s'il n'y a pas 70 séries d'ouvriers dans chaque manufacture de cartes, c'est parce que la division du travail n'y est pas poussée aussi loin qu'elle pourrait l'être, et parce que le même ouvrier est chargé de deux,

trois ou quatre opérations distinctes.

L'influence de ce partage des occupations est immense. J'ai vu une fabrique de cartes à jouer où trente ouvriers produisaient journellement 10,000 cartes, c'est-à-dire au delà de 500 cartes par chaque ouvrier ; et l'on peut présumer que , si chacun de ces ouvriers se trouvait obligé de faire à lui seul toutes ces opérations, et en le supposant même exercé dans son art, il ne terminerait peut-être pas deux cartes dans un jour ; et par conséquent les 30 ouvriers, au lieu de 15,500 cartes, n'en feraient que 60.

Smith trouve trois causes à cette multiplication prodigieuse d'un même produit par le moyen de la séparation des travaux.

Il dit en premier lieu, et avec raison, que l'esprit et le corps acquièrent une habileté singulière dans les opérations simples et souvent répétées. On voit des flic-flaques où la rapidité avec laquelle sont exécutées de certaines opérations passe tout ce qu'on croirait pouvoir attendre de la dextérité de l'homme'.

Deuxième cause. Les ouvriers évitent le temps perdu à passer d'une occupation à une autre, à changer de place, de position et d'outils. L'attention , toujours paresseuse, n'est point tenue à cet effort qu'il faut toujours faire pour se porter vers un objet nouveau, pour s'en occuper.

Troisième cause. C'est la séparation des occupations qui a fait découvrir les procédés les plus expéditifs ; elle a naturellement réduit chaque opération à une tâche

fort simple et sans cesse répétée ; or, ce sont de pareilles tâches qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par des outils ou machines.

J'observe , relativement à cette dernière explication donnée par Smith , des effets de la division du travail, qu'il attribue à cette division une partie des avantages dont on est redevable seulement aux instruments gratuits fournis par la nature. « En conséquence de la division du travail, dit-il, « l'attention de chaque homme est fixée tout entière sur un objet très

' Chacun peut faire l'expérience du pouvoir de l'habitude, en essayant de faire un nœud de la main gauche, ou en armant la même main d'une paire de ciseaux pour découper du papier ou des étoffes.

DE LA DIVISION DU TRAVAIL.

l'homme

est simple. On peut donc naturellement s'attendre que l'un ou l'autre de ces hommes trouvera bientôt la manière, s'il y en a une, de rendre sa tâche, « en particulier, plus courte ou plus facile. La plupart des machines employées dans les métiers où le travail est le plus subdivisé, ont été originellement trouvées par de simples ouvriers dont toutes les pensées « étaient tournées vers les moyens d'alléger la tâche qui faisait leur unique « occupation. Il n'y a personne, de ceux qui visitent habituellement les « manufactures, à qui l'on n'ait fait remarquer quelque machine ingénieuse « dont l'idée est due à quelque pauvre ouvrier jaloux de faciliter sa besogne. Dans les premières machines à vapeur, on avait coutume de se servir d'un petit garçon dont l'unique emploi était d'ouvrir, au moment convenable, le robinet par où s'injectait l'eau froide dans la vapeur. « L'un d'eux, tourmenté du désir d'aller jouer avec ses camarades, remarqua qu'en tirant un cordon au manche du robinet, et en attachant « l'autre bout du même cordon au bras du levier, le robinet s'ouvrirait « et se fermerait sans qu'il s'en mêlât; ce qui lui laisserait la liberté de « jouer à son aise. C'est ainsi qu'un des plus ingénieux perfectionnements de cette machine est dû à l'envie qu'un enfant avait de se divertir. » Telles sont les paroles d'Adam Smith ; dans l'exemple qu'il rapporte, il « on fond, comme me semble, la découverte que l'on peut en effet attribuer à la division du travail, avec la création d'utilité qui est le fruit de l'action sans cesse répétée d'un instrument naturel; c'est dans cet instrument, dans l'eau vaporisée, qui est la force qui fait balancer le levier auquel répond le robinet. C'est cette force qui remplace celle qu'on cherchait auparavant dans un petit garçon ; mais ce n'est pas l'action du premier inventeur, quelque ingénieuse qu'elle soit, qui est génératrice de toutes les forces qu'elle a seul pu fournir l'idée d'employer depuis. Si le premier qui s'est

avisé d'employer une force fournie par la nature était l'auteur de tout l'ouvrage exécuté par cette force, l'inventeur de la machine à vapeur elle-même aurait la priorité pour* être auteur de toutes les productions que l'on doit et que l'on devra à jamais aux machines à vapeur. Le premier qui aurait enseigné à labourer un champ serait le créateur de toutes les productions que ce champ donnera par la suite ; le premier qui aurait montré à allumer du feu serait l'auteur de toutes les fusions et de toutes les préparations que nous opérons à l'aide de la chaleur, l'avis telle opinion n'est pas soutenable.

Continuons à apprécier les avantages que nous devons réellement à la division du travail.

m PREMIERE PARTIE. - CHAPITRE VII.

Ce n'est pas seulement dans une manufacture, dans des ateliers, que nous pouvons en admirer les effets. C'est dans le monde, c'est partout. Les sciences, qui sont si nécessaires aux développements de l'industrie, ne sont elles mêmes cultivées avec succès, et n'atteignent un haut degré de perfection, que lorsque ce sont des hommes différents qui se livrent aux innombrables recherches dont elles se composent. Le physicien, le chimiste, le botaniste, le minéralogiste, l'astronome et bien d'autres classes de savants encore se partagent l'étude de la nature.

S'agit-il de la partie de l'application dans l'industrie commerciale? On sent qu'elle sera plus perfectionnée lorsque ce seront des négociants différents qui feront le commerce en gros, le commerce en détail, le commerce d'une province à l'autre, celui de la Méditerranée, celui des Indes ou des États-Unis.

Pourquoi avons-nous des vêtements si bien appropriés aux diverses parties de notre corps? C'est que ce sont des producteurs différents qui font nos chapeaux, nos habits, nos bas, nos souliers. Combien de professions diverses s'occupent de notre seul habit ! Le cultivateur nourrisseur de bœufs, le laveur de laine, le fabricant de drap dans lequel se confondent dix ou douze professions, le tailleur, les lingères qui ont fait son linge, le boulangier, les producteurs de toutes les autres fournitures et les producteurs de tous les outils qui servent à tous ces gens-là! Combien ne passerait-on pas d'années, de siècles peut-être, pour terminer un habit, s'il fallait qu'un seul homme, quelque habile même qu'on veuille le supposer, et quelque invraisemblables que soient tant d'habiletés diverses réunies dans un seul individu, s'il fallait, dis-je, qu'un seul homme fût chargé de toutes les opérations dont un habit est le résultat!

Ceci nous montre quel pauvre calcul ou ferait en voulant exécuter soi-même les diverses fonctions de l'industrie, afin de s'en attribuer les profits; nul ne peut exécuter une partie de production à meilleur compte que celui qui s'en occupe exclusivement. Un tailleur qui voudrait faire non-seulement ses habits, mais encore ses souliers, se ruinerait infailliblement. Il lui convient bien mieux de se vouer sans réserve à la confection du produit qu'il fait avec plus d'avantage, et d'échanger une partie des fruits de sa production contre une partie de ceux que le cordonnier a créés de son côté avec avantage aussi. Le cordonnier, malgré les profits qu'il fait sur les souliers, les procure au tailleur à bien meilleur marché que le tailleur ne pourrait les établir, en supposant qu'il en eut le talent.

DE LA DIVISION DU TRAVAIL. I^{er} TITRE

Le même raisonnement peut s'appliquer beaucoup d'autres cas où l'erreur de calcul ne paraît pas tout-à-fait si ridicule sans être moins réelle, (-'est surtout la façon que donne l'industrie commerciale que l'on cherche à suppléer. L'industrie commerciale, ne faisant en général que transporter les produits, ou les diviser pour les mettre à la portée du consommateur, chacun, sans être négociant par état, se croit volontiers le talent et les moyens de suppléer à l'espèce de façon que donne un négociant à une marchandise. Tantôt on fait venir la marchandise du lieu où elle croît; tantôt on l'achète d'un marchand en gros, afin de faire le bénéfice du marchand en détail. En calculant rigoureusement, il est rare qu'on retire, de semblables opérations, l'avantage qu'on s'en était promis.

D'abord on est victime de son inexpérience, et l'on paie pour les fautes que l'on fait dans un métier qui n'est pas le sien. On est exposé non-seulement à être trompé sur les qualités, mais à perdre par des avaries. Si la marchandise ne vous convient pas exactement, il faut néanmoins la garder; tandis qu'un marchand a plusieurs moyens de placer chez certaines pratiques une marchandise qui ne convient pas à d'autres. Il faut un local pour loger une marchandise qu'on a fait venir en provision, et qui ne peut être consommée qu'au bout d'un certain temps. Ce local ajoute au frais du loyer, et l'avance du prix coûte en général un intérêt qui est une augmentation de prix. On consomme quelquefois d'une marchandise dont on a une provision un peu plus qu'on n'aurait fait si l'on eût toujours attendu que le besoin eût forcé de l'acheter. On ne compte pas les ports de lettres, les faux frais, les risques, toutes choses qui, pour n'avoir pas été rigoureusement appréciées dans le calcul économique qu'on a cru faire, ont néanmoins une valeur qui renchérit ce qu'on s'est imaginé acquérir à meilleur compte. Enfin, pour taire cette opération, on a souvent négligé des affaires bien autrement essentielles. Et qu'a-t-on épargné? Le plus souvent on a évité de payer à un commerçant un bénéfice, l'édui à n'être

tout juste que le salaire d'une façon productive qu'il a fallu que vous donnassiez tout de même, et qui vous est revenue beaucoup plus cher. L'attention et les soins que l'on donne à son affaire principale sont généralement les mieux récompensés, parce que ce sont les plus éclairés, les mieux dirigés, ceux où l'on est le mieux servi par son expérience. Lorsqu'on veut courir après plusieurs sortes de bénéfices, on finit par le voir s'échapper tous.

CHAPITRE XVI

Origine de la division du travail et ses limites (Smith, *Recherches sur la richesse des Nations*).

« Il ne faut pas s'imaginer, dit l'auteur de la *Richesse des Nations*, que cette division du travail, de laquelle découlent tant d'avantages, soit le « résultat d'une combinaison humaine qui se soit proposée pour but cette « opulence générale qui en est le résultat. »

En effet, messieurs, elle s'est introduite tout naturellement; mais nous pouvons remonter aux causes auxquelles nous la devons.

Si l'homme n'était pas porté par la nature de ses besoins et de ses facultés, et surtout par l'usage de la parole, à faire échange d'un objet dont il peut se passer contre un autre objet qu'il désire, alors il lui serait impossible de s'occuper exclusivement d'un seul genre de production. Après avoir produit ce qui suffit à l'appétit du moment, que ferait-il du surplus, s'il ne pouvait l'échanger? Un animal amasse ce qu'il croit pouvoir consommer, mais rien au-delà; car qu'en ferait-il? On n'a jamais vu d'animal entrer en marché avec un autre pour faire échange des produits de leurs travaux. Chaque animal, considéré comme producteur pour son propre compte, ne travaille à produire d'autres produits qu'à ceux qu'il peut consommer par lui-même, sa jeune famille comprise. L'homme seul fait d'une seule chose beaucoup au-delà de ce qu'il faut pour satisfaire le besoin (c'est-à-dire de cette chose, parce qu'il peut échanger le surplus contre d'autres objets dont l'usage lui est également nécessaire. L'intérêt de chaque individu lui fait une loi de choisir une seule occupation et de s'y tenir; car il peut produire une plus grande somme d'utilité de cette manière que de toute autre, et dès lors il en a plus à vendre que s'il allait d'une occupation à l'autre. Et si son inconstance, ou un mauvais calcul, le poussait à varier ses travaux, ils lui reviendraient plus cher qu'aux autres producteurs; il ne pourrait soutenir leur concurrence, c'est ainsi que, dans une société nombreuse et civilisée,

lisée, les occupations humaines se classent tout naturellement, et se subdivisent d'autant plus que la société est plus civilisée.

Le premier principe de la division du travail est, comme vous voyez, la faculté de conclure des échanges ; or, cette faculté elle-même ne peut se rencontrer qu'avec les institutions sociales et avec le droit reconnu de propriété.

ORIGINE ET LIMITES DE LA DIVISION DU TRAVAIL

C'est une preuve de plus que tout système moral et politique qui supposerait l'absence de la propriété, conduirait nécessairement au dénuement et à la barbarie. Sans propriétés exclusives et privées, point d'échanges possibles; et sans échanges point de division du travail; ce qui oblige de renoncer à l'abondance, à la perfection dans les produits'. L'étude de la nature des choses morales et politiques nous ramène toujours à la nécessité de l'ordre et des lois. Mais en même temps qu'elle vous montre combien les bonnes lois sont utiles, elle fait sentir mieux que toute autre ce que les mauvaises lois ont de fâcheux. C'est pour cela que nulle autre étude ne tend plus constamment à l'amélioration des institutions sociales.

De ce que la division du travail est fondée sur la possibilité de l'échange, nous pourrions conclure qu'elle est nécessairement bornée par l'étendue du marché. Je n'aurai pas de peine à vous le démontrer; mais il faut remarquer ce qu'en économie politique on entend par ce mot marché. Son sens primitif désigne un emplacement où l'on se rend de tous les lieux d'alentour, pour vendre les denrées qu'on produit, ou pour acheter celles (qu'on veut consommer. Communément on y conclut de suite ces deux opérations. Les habitants qui affluent dans une ville de marché, profitent de leur déplacement pour vendre et acheter tout à la fois. Ils complètent ainsi, le même jour, l'échange, dont une vente ou un achat, en particulier, ne constitue que la moitié. Ils échangent ce qu'ils produisent par delà leurs besoins contre les objets de leur consommation qu'ils ne produisent pas.

Par extension, on a donné le nom de marché à tous les endroits où l'on peut trouver réciproquement, la vente des marchandises dont on veut se défaire, sans qu'il soit besoin que les vendeurs ou les acheteurs se réunissent tous à la fois dans la même enceinte. Ainsi, l'on dit que l'Europe est de-

* Il y a des associations particulières comme celles des frères moraves^ comme celles des sociétés coopératives dont on a des exemples en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, où les occupations sont séparées et où les produits sont com-

muns. Mais, en premier lieu, ces associations ont lieu dans des pays policés qui leur garantissent leurs propriétés; en second lieu, elles admettent un certain échange mutuel des travaux de leurs sociétaires; enfin, il n'est pas prouvé que ce mode d'association puisse se perpétuer, faute de ce stimulant qui naît du droit de chaque individu à posséder exclusivement ce qu'il produit par ses moyens personnels, et à en jouir exclusivement.

PHILOSOPHIE POLITIQUE. — CHAPITRE VI.

On appelle un marché pour les épices de la Chine, pour les sucres de l'Inde, pour les cotons d'Égypte, et (jusqu'à ce qu'elle-même en est devenue un marché pour les quincailleries et même pour les colonnades de l'Angleterre). La terre entière était un marché pour les épices des Moluques; mais à présent la Guiane et quelques autres lieux de la zone torride entrent en concurrence avec les Moluques dans ce marché. C'est à l'imitation des Anglais que nous avons donné cette extension au mot de marché.

Par une suite de la même extension, vous comprendrez que ces phrases : Vétendue d'un marché, un marché considérable, ne doivent pas s'entendre de l'enceinte physique du lieu de la vente, mais de l'étendue et de l'importance des moyens de vente que présente un marché. Ainsi, l'on dit qu'un pays très peuplé offre, pour tous les produits qu'on peut y vendre, un marché plus étendu qu'un pays pauvre et dépeuplé. L'Europe est un marché qui consomme bien plus de denrées de l'Orient de nos jours qu'en le moyen-âge. Si les nouveaux États qui se sont émancipés en Amérique parviennent à s'organiser d'une manière stable, si les propriétés y sont bien garanties, si les productions susceptibles d'y réussir s'y multiplient favorisées par une sécurité complète, par la liberté du commerce et de tous les genres d'industrie, ils deviendront, pour les produits de l'Europe, un marché bien meilleur qu'ils ne sont à présent.

Il est nécessaire d'entendre la valeur de toutes ces expressions pour arriver à la démonstration de cette proposition, que la division du travail est bornée par l'étendue du marché.

En effet, 30 ouvriers, en se partageant l'ouvrage, peuvent fabriquer 15,300 cartes dans un jour; mais ce ne peut être que dans un lieu où l'on peut trouver à vendre chaque jour un grand nombre de cartes à jouer; car, pour que la division s'étende jusqu'à ce point, il faut qu'un seul ouvrier soit continuellement occupé du soin de placer du noir ou du rouge, un autre de lisser les feuilles de carton, un autre de les couper de la grandeur d'une carte, etc. Si le pays, soit pour l'usage de

ses habitants, soit en raison de son commerce , ne pouvait journallement absorber que 3,000

caries, il faudrait qu'un ouvrier, entre autres celui qui assemble les jeux, par exemple, n'étant pas employé durant sa journée entière, changeât d'occupation pour ne pas perdre une partie de son temps ; dès lors la division du travail ne serait plus aussi grande , puisqu'elle consiste essentiellement à faire exécuter constamment la même opération par la même personne.

Pour que nos travaux soient bien partagés, il faut donc que le produit

OKU;INK KT LIMITKS DK K. \ DIVISION DI. TRAVAIL.. 171

soit fabriqué dans un lieu de grande consommation, ou dans un lieu où l'on puisse l'envoyer au loin et le mettre à la portée d'un grand nombre de consommateurs; en d'autres termes, la division du travail ne peut être poussée à un certain point que dans une grande ville, où lorsqu'elle s'exerce sur des objets d'un petit volume relativement à leur valeur, et dont le transport ne saurait renchérir beaucoup le prix.

C'est par cette raison que plusieurs sortes de travaux, qui doivent être consommés à mesure qu'ils sont produits, sont exécutés par la même main dans les lieux où la population est bornée. Dans une petite ville, dans un village, il n'y aurait pas assez de barbes à faire pour occuper constamment un barbier; et les produits de son talent ne sont pas susceptibles de se conserver, ou de se transporter et de se vendre ailleurs. C'est pour cela que le même homme est souvent obligé d'y remplir, outre l'office de barbier, celui de chirurgien , de médecin et d'apothicaire ; tandis que dans une grande ville , non seulement ces occupations sont exercées par des individus différents, mais Tune d'entre elles, celle de chirurgien, par exemple, se subdivise en plusieurs autres, et c'est là seulement qu'on trouve des dentistes, des oculistes, des accoucheurs ; lesquels n'exerçant qu'une seule partie d'un art étendu, y deviennent beaucoup plus habiles qu'ils ne pourraient l'être sans cette circonstance. Aussi voyons-nous que c'est dans les villes que les arts se perfectionnent; c'est en général des villes que les procédés ingénieux, les découvertes, les perfectionnements, se répandent sur toute la surface d'un pays.

On peut faire une observation pareille dans ce qui rapporta l'industrie commerciale. Voyez un épiciers de village : la consommation bornée des denrées qu'il débite l'oblige à être , en même temps, marchand de merceries, marchand de papier, cabaretier, que sais-je?... écrivain public, peut-être. Son marché, ses consommateurs ne peuvent pas absorber une assez grande quantité des choses qu'il vend pour oc-

cuper son temps tout entier, ses facultés intelligentes, ses capitaux, et pour lui fournir des profits égaux à ses besoins. S'il ne vendait que du sucre, du café, de l'huile, du poivre, rien que des épiceries en un mot, la masse de ses affaires serait si bornée, que ses bénéfices seraient insuffisants; à moins qu'il ne* portât le prix de ses épiceries à un taux qui nuirait tout à fait à leur consommation, ou qui engagerait les consommateurs à se pourvoir sans passer par ses mains.

Tout au contraire, dans les très grandes villes, la vente, non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un com-

1*KEM1ÈUE PAUTIE. — CHAIMIHE XVI.

merce. A Amsterdam, à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé, ou des huiles, ou des vinaigres; et, comme un métier se perfectionne d'autant mieux que les occupations y sont subdivisées, chacun de ces marchands connaît bien mieux sa denrée, les diverses qualités qu'elle présente, tous les usages auxquels elle peut s'appliquer, les différentes contrées d'où l'on peut en faire venir, et sa boutique est bien mieux assortie dans tout ce qui tient à cette denrée, que les boutiques où l'on trouve à la fois cent objets qui n'ont que peu d'analogie entre eux.

La petite consommation des bourgs et villages les empêche encore de jouir de la totalité des avantages attachés à la division du travail, en ceci (que, outre qu'elle force les marchands d'y cumuler plusieurs occupations, elle empêche que la vente de certains produits n'y soit constamment en activité. De là les foires et les marchés. Dans les temps qui nous ont précédés, la population de l'Europe étant beaucoup moins nombreuse, et ce petit nombre d'hommes étant beaucoup moins riches, les foires étaient nécessaires. Il fallait qu'un marchand, après avoir vendu tout le drap, ou les bijouteries qu'une ville et ses environs pouvaient acheter pour le moment, s'en allât, dans quelque autre province, chercher de nouveaux consommateurs. Ceux-ci, parla même raison, s'arrangeaient pour faire leurs achats au temps de la foire. L'était le moyen d'avoir plus de choix, et de profiter de la concurrence des marchands. On sait que les élèves de l'université de Paris achetaient, à la foire de la Lande, leurs plumes et leur papier pour toute l'année. Mais depuis (que la consommation des plumes et du papier est devenue assez forte pour alimenter le commerce des marchands de papier, ceux-ci se sont établis à poste fixe et chaque consommateur pouvant acheter ces denrées à sa commodité et au moment du besoin, elles ont disparu des foires, ainsi que beaucoup d'autres. Nos grandes villes sont des foires perpétuelles, parce qu'on y trouve de tout; en tout temps. En Hollande, dit Turgot, il n'y a point de foires; mais toute l'étendue de l'État et toute l'an-

née ne forment, pour ainsi dire, qu'une foire continue, parce que le commerce y est toujours et partout également florissant. 1

On peut donc dire que les foires appai tiennent à un état peu avancé de l

prosperité publique ; et ceux qui s'affligent du déclin de celles de Beaucaire, de Guibray, de Francfort, comme annoté ; et le déclin du commerce, ne savent pas rattacher les effets à leurs véritables causes. Ajoutez que les

ORIGINE ET LIMITES DE LA DIVISION DU TRAVAIL

se transporter par troupes, et à profiter des occasions où on leur offrait plus de sûreté et une exemption de droits qui, le plus souvent, étaient arbitraires et vexatoires ; mais que ce motif disparaît à mesure que la police est mieux faite, que le simple particulier est mieux protégé dans sa personne et dans ses biens, et que le système représentatif, qui ne permet à personne d'exiger des contributions non consenties, se consolide et s'étend.

Les marchés publics diffèrent essentiellement des foires et ne peuvent pas être abandonnés de même. Le cultivateur ne peut pas habiter les villes à poste fixe. Il lui est commode de trouver un lieu de rendez-vous où il puisse apporter et offrir ses denrées. Il est commode pour l'acheteur de les trouver rassemblées en grande abondance et dans leur première fraîcheur. Les marchés au blé, au poisson, tous ceux où l'on vend des produits dont la valeur est essentiellement variable, ont de plus l'avantage, en offrant des points de réunion à tous ceux qui ont de cette marchandise à vendre et à ceux qui veulent s'en pourvoir, de servir à en fixer le cours. Ainsi, dans les achats qui se font hors du marché, on ne risque pas de payer la même marchandise beaucoup au-delà de sa véritable valeur, ni de vendre beaucoup au-dessous. Or, ces avantages appartiennent à tous les degrés d'avancement de la société.

De ce qu'il faut nécessairement une consommation un peu considérable pour que la séparation des travaux soit poussée à son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas s'introduire dans la fabrique des produits qui, par leur haut prix, ne sont qu'à la portée d'un petit nombre d'acheteurs. Elle se réduit à peu de chose dans la bijouterie fine. Et comme nous avons vu qu'elle est une des causes de la découverte et de l'application des procédés les plus ingénieux, il arrive que c'est précisément dans les productions d'un travail exquis que de tels procédés se rencontrent plus rarement. En voyant un collier fait en cheveux, on se représentera, tant bien

que mal , qu'un ouvrier aura natté et noué les cheveux avec une grande

dextérité ; mais en voyant un lacet d'un sou, on ne se doutera guère qu'il a été exécuté par un cheval aveugle, et que le métier d'où il sort a résolu un des problèmes de mécanique les plus difficiles'.

Vous voyez, messieurs, que si nous voulons savoir* quelles sont les pro-

* Dans le métier à lacets, le moteur agit sur des bobines qui font des révolutions de la plus grande régularité, sans tenir par aucun lien au système général de la machine, comme ferait une balle qui obéit à rimpulsion de deux joueurs.

174 PRKMItKK PAHTIK. — CHAPITHK XVI.

clucions où la division des travaux peut être introduite avec succès, nous devons connaître, avant tout, les causes qui restreignent ou étendent les marchés.

Un produit dont le transport est difficile et coûteux (difficile et coûteux en économie politique est un pléonasme : ces deux mots signifient la même chose ; si je les emploie ensemble, c'est uniquement pour montrer qu'il ne faut pas séparer les idées qu'ils présentent); un produit dont le transport est difficile et coûteux, ne saurait avoir pour consommateurs que les habitants des cantons peu éloignés du lieu de la production. Les poteries, surtout les poteries communes, sont lourdes en proportion de leur valeur; elles ne se transportent jamais par terre à une fort grande distance. Aussi voye/.-vous, en général, que chaque province a ses poteries communes qui lui sont propres ; mais aussi , quand le pays parvient à se procurer des modes de transport plus économiques en rendant les rivières navigables, en creusant des canaux' de navigation, etc., il est mis plus à portée de jouir des avantages attachés à la division des travaux.

Le moins dispendieux des moyens de transport est le transport par mer ; c'est aussi celui qui atteint le plus loin. Faut-il être surpris que les pays les plus favorablement posés auprès de la mer soient ceux qui ont les premiers, non-seulement fait le commerce, mais cultivé avec succès les autres arts industriels? Leur marché s'étendait assez facilement pour qu'ils pussent tirer avantage de la division du travail.

C'est ainsi que les premiers grands exemples d'industrie et de civilisation se rencontrent chez les nations qui entouraient autrefois la Méditerranée, mer très favorable aux premiers essais de grand art de la navigation , en ce qu'elle existe dans un beau climat, et qu'elle est assez resserrée pour qu'à une époque où l'aiguille ai-

mantée n'était pas connue, on ait pu y entreprendre de longues navigations, sans perdre les côtes de vue.

Uuaiu la boussole a été découverte, un bien plus grand nombre de pays ont pu perfectionner leur navigation et étendre leur marché. Des fleuves nombreux, des côtes découpées en Hollande et en Angleterre, ont permis de charger des marchandises qui provenaient des parties intérieures du pays. Enfin, les canaux de navigation ont achevé de lier les terres avec les ports de mer, et par conséquent avec toutes les côtes du monde. L'industrie et la population de la ville de Manchester ont triplé depuis que les canaux du duc de Bridgewater ont lié cette ville avec le port de Liverpool. Des observations analogues ont été faites dans d'autres villes intérieures de l'Angleterre, à Birmingham, à Leeds, et ailleurs. Mais, dans

DES LIMITES DE LA DIVISION DU TRAVAIL

Les villes, la division du travail, et par conséquent la production, n'auraient pu être portées aussi loin, si des canaux de navigation n'avaient point étendu leur marché jusqu'aux ports de mer, et par les ports de mer jusqu'aux extrémités du monde.

Nous voyons une très grande subdivision d'occupations s'introduire dans la fabrication des étoffes. Ce sont des professions absolument différentes que celles qui filent le coton, celles qui le lissent, celles qui l'apprêtent, celles qui le teignent. Voilà non-seulement des travaux divisés entre divers habitants d'une ville, qui les accomplissent chacun pour des comptes différents, quoique ce soit pour coopérer à un même produit, qui est une étoffe de coton ; mais si nous observons une seule de ces professions qui n'accomplit qu'une part d'un produit, nous y verrons les travaux répartis entre plusieurs classes d'ouvriers qui font toujours la même chose. Dans une filature de coton, ce sont toujours les mêmes personnes qui cardent le coton, les mêmes qui le filent en gros, les mêmes qui le filent en fin. Les femmes qui le mettent en écheveaux n'ont pas d'autre occupation que de dévider tout le long de la journée. Cette grande subdivision dans les travaux qui ont pour objet la fabrication des étoffes, tient principalement à la facilité de leur transport, et (ce qui en est la cause en partie) à la valeur assez importante qu'elles peuvent renfermer sous un fort petit volume. La consommation que nous faisons de nos vêtements étant toujours plus ou moins lente, l'étoffe dont ils sont faits peut être d'un prix assez élevé sans revenir fort cher au consommateur. Voilà pourquoi les classes inférieures des îles d'Amérique, et même les nègres « qui cherchent à vêtir au meilleur marché possible, peuvent être habillés de cotonnades faites à 2000 lieues de dis-

tance, à Manchester et à Rouen . Dès lors vous comprenez quel immense marché est ouvert aux manufactures de ces deux villes.

et conséquemment combien la séparation des occupations pimt y être poussée loin.

Les étoffes vont d'autant plus loin qu'elles risquent peu de s'avprier en route. Elles ne sont pas sujettes à se briser. Elles peuvent en général se ployer fort serré et se ranger commodément dans toute espèce d'emballage. Ce qu'il faut de petit taffetas pour une robe de femme peut se ployer sous un volume qui n'excède pas beaucoup celui de trois jeux de cartes.

1 ne. partie des étoffes de coton que les Anglais envoient aux -Antilles s'expédie dans des tonneaux qui se font en Angleterre pour être remplis de rhum à la Jamaïque. Voyez combien cet emballage rotii peu. Il ne conte rien. Que dis-je^ il rapporte : puisqu'il est lui-même un objet de com-

17ti

PREMIÈRE PARTIE. — CHAPITRE XVI.

inerte. Voilà de ces preuves d'industrie <jui nionlreni par quels moyens un peuple parvient à étendre le marché de ses produits.

L'industrie agricole est celle des trois qui admet le moins de subdivision dans les travaux. L'essence de la division du travail, est que chaque travailleur fasse constamment la même besogne. C'est là ce qui donne les moyens de faire mieux et plus vite. Ÿr, c'est ce que ne permettent ni les façons qu'il faut donner à la terre, ni les vicissitudes des saisons. Comment le meme homme pourrait-il semer toute l'année, et un autre homme rt^ coller perpétuellement? On ne peut pas même, aux mêmes époques, recommencer les mêmes travaux ; il faut varier ses cultures si l'on ne veut pas épuiser le sol. Enfin, une grosse ferme (qui est une grande entreprise agricole) occupe moins d'ouvriers qu'une petite manufacture d'épingles. Sauf les moments de récolte, où l'on prend des travailleurs extraordinaires, elle n'occupe pas dix ouvriers, et il s'y présente cinquante occupations différentes. Il faut donc que le même ouvrier se charge de plusieurs genres d'occupations. Quand le temps est beau , il faut que tout le monde soit en état de travailler aux champs; quand il ('si pluvieux, il faut que tous les valets de la ferme soient en état de battre en grange, ou d'exécuter quelque autre travail abrité.

La division du travail suppose l'emploi d'un grand nombre de personnes r et remploi d'un grand nombre de personnes exige dans l'entrepreneur un gros capi-

tal. U faut qu'il ait un local plus étendu, un approvisionnement plus considérable en matières premières, des machines plus nombreuses et plus compliquées; il faut faire l'avance de rentrelien d'un plus grand nombre d'ouvriers. Lorsque l'on filait encore du colon au petit rouet, il suffisait à une fileuse d'acheter à la fois une ou deux livres de coton et une paire de cardes à la main ; le rouet, (lui était fort simple, coûtait fort peu, de même que le dévidoir. Maintenant, qu'une filature occupe plusieurs centaines d'ouvriers, il faut, pour filer du coton , de vastes bati-ments; il faut acheter la matière première par parties de 20 ou 30 balles, et avoiia la fois en fabrication une forte quantité de marchandise ; il faut acheter des machines qui coûtent plusieurs milliers de francs ; et un petit capitaliste, un villageois, qui ne pourrait disposer quedo la somme que l'on consacrait autrefois à cette industrie, ne serait pas en état de lutter contre les manufactures où ce sont des personnes diflénencs qui ouvrent le coton, qui le cardent, qui l'étirent, qui le filent en mèches, qui allongent ces mèches en fil, qui dévident le fil. Le villageois ne pourrait soutenir leur concurrence, même quand les filatures ne feraient pas usage d'un moteur aveugie.

TROP GRANDE SUBDIVISION DU TR.WAIL

La division du tmail peut néanmoins s'introduire dans beaucoup de travaux sans exiger des capitaux bien considérables, soit parce qu'elle s'exerce sur des matériaux de peu de valeur et au moyen d'outils peu dispendieux, soit parce que les travaux ne sont pas réunis dans une entreprise commune. Il y a une assez grande division dans la confection d'une paire de gants : le nourrisseur de bestiaux , l'équar-risseur, le mégissier, le corroyeur, celui qui coupe les peaux, celle qui les coud, ne sont pas les mêmes personnes, et chacune exerce sa portion d'ouvrage avec un capital qui lui est propre et qui n'a pas besoin d'être fort considérable. Une grande entreprise, où l'on tenterait de réunir ces diverses opérations, même en les confiant à des ouvriers différents, ne pourrait probablement pas les exécuter avec la même économie.

CHAPITRE XVII

Des inconvénients attachés à une trop grande subdivision dans les travaux

Un auteur français, Lemontey, dans un essai intitulé : Influence morale de la Division du Travail, a examiné l'influence que ce progrès peut avoir relativement aux travailleurs en particulier, et relativement au corps de la nation où il s'introduit. Plusieurs de ses observations méritent d'être méditées, parce qu'il convient de connaître toutes les conséquences des faits qu'on observe, sauf à balancer les inconvénients par les avantages.

« Plus la division du travail sera parfaite et l'application des machines étendue, dit Lemontey, plus l'intelligence de l'ouvrier se resserrera. Une minute, une seconde, consommeront tout son savoir; et la minute, la seconde suivante, verront répéter la même chose. Tel homme est destiné à ne représenter toute sa vie qu'un levier; tel autre une cheville ou une manivelle. On voit bien que la nature humaine est de trop dans un pareil instrument, et que le mécanicien n'attend que le moment où son art perfectionné pourra y suppléer par un ressort...

« Le sauvage, continue-t-il, qui dispute sa vie aux éléments et subsiste des produits de sa pêche et de sa chasse, est un composé de force et de ruse, plein de sens et d'imagination. Le laboureur, que la variété des saisons, des sols, des cultures et des valeurs force à des combinaisons renaissantes, reste un être pensant, etc.

PHKMIK RK RAHIE. — CLARITHE XVII.

« Si l'homme développe ainsi son enlèvement par l'exercice d'un travail compliqué, on doit s'attendre à un effet tout contraire sur l'agent d'un travail divisé. Le premier (qui porte dans ses bras tout un métier) sent sa force et son indépendance; le second tient de la nature des machines au milieu desquelles il vit. Il ne saurait se dissimuler qu'il n'en est lui-même lui-même un accessoire, et que, séparé d'elles, il n'a plus ni capacité ni moyens d'existence. C'est un triste témoignage à se rendre que de n'avoir jamais

levé qu'une souape, ou de n'avoir Jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle.

<(Comme son travail est d'une extrême simplicité et qu'il peut y être remplacé par le premier venu; comme lui-même ne saurait, sans un hasard inespéré, retrouver ailleurs la place qu'il aurait perdue, il reste, vis-à-vis du maître de l'atelier, dans une dépendance aussi absolue que décourageante. Le prix de sa main d'œuvre, regardé autant comme une grâce que comme un salaire, sera calculé par cette froide et dure économie, qui est la base des établissements manufacturiers. »

Telles sont les considérations les plus importantes contenues dans cet écrit de Lemontey, relativement à l'influence de la division du travail sur le sort des tra-

vailleurs. Quoiqu'il ait indubitablement raison sur plusieurs points, je ne voudrais pourtant pas, messieurs, que ses arguments fissent sur vous une impression telle, que vous puissiez voir avec peine ce qu'une investigation plus complète du sujet doit cependant faire admettre comme un véritable progrès et un bien réel pour la société.

L'auteur confond d'abord l'influence de la séparation des occupations avec l'influence des machines. Ces deux circonstances cependant diffèrent essentiellement. Le travail des machines rend[^]superflu l'emploi de beaucoup d'ouvriers, mais ne simplifie pas le travail de ceux qu'elles occupent. Au moyen de la machine à tondre les draps, deux ouvriers peuvent expédier autant d'ouvrage que 10 ou 20 hommes en pouvaient faire ; mais les deux ouvriers qu'elle emploie doivent avoir pour le moins autant d'adresse et autant de raisonnement qu'il en faut à des tondeurs ordinaires. Cette question des machines, comme supplément au travail humain, est importante, et nous allons l'examiner avec soin; observons quant à présent l'effet de la division du travail, et non de son remplacement. Cette division s'introduit même dans les arts où les machines sont peu employées ; nous la remarquons tout-à-l'heure dans les métiers qui travaillent le cuir, où l'on fait moins usage des machines expéditives que dans beaucoup d'autres. La seule liaison à l' remarquer entre ces deux idées,

TROP CRAMIE SUBDIVISION DU TRAVAIL, est que la division du travail est favorable à la découverte des machines.

Elle simplifie chaque opération en particulier, et l'occupation simplifiée devient susceptible d'être exécutée par une force aveugle. Mais cela même rend quelque avantage à la dignité humaine ; car, du moment qu'un homme n'a plus à faire que la fonction d'une cheville ou d'une manivelle, on le décharge de cette fonction toute mécanique, et l'on en charge un moteur. Les

machines corrigent donc plutôt qu'elles n'aggravent cet inconvénient.

C'en est un plus grave de rendre chaque travailleur en particulier trop dépendant de ses confrères et des entrepreneurs d'industrie. Comme di-

pendant de ses confrères, son existence est précaire. Un homme qui sait faire des sabots peut faire des sabots partout ; mais un homme qui ne sait faire que des cadrans de montre , s'il est conduit par la fortune dans un pays où il n'y a pas une fabrique d'horlogerie montée en grand, ne pourra rien faire du tout ; car (peut-on a-t-on de cadrans là où les autres parties d'une montre ne sauraient être exécutées? Comme dépendant de l'entrepreneur d'industrie, l'ouvrier qui ne fait

qu'une partie d'un produit a ce désavantage, que le nombre des concurrents qui ont besoin de son travail est borné à celui des entrepreneurs ; tandis que s'il faisait un produit tout entier, il tirerait avantage de la concurrence des consommateurs.

Il y a bien sans doute un peu de dégénération dans les facultés de l'individu lorsque toute son occupation , toute son attention , tous ses soins, sont dirigés vers une opération de détail trop constamment répétée. Cependant on aurait tort de croire qu'une opération de ce genre entraîne un abrutissement nécessaire. En premier lieu, ceux qui, dans les arts, se vouent aux opérations les plus machinales, ne sont pas en général les sujets les plus distingués. Parmi les maçons, celui qui a de l'étoffe pour faire un bon appareilleur, ne reste pas longtemps scieur de pierre. Ce dernier métier n'abrutirait donc que ceux dont l'esprit ou l'adresse ne seraient guère propres à des occupations plus relevées : mais un homme a beau être scieur de pierre, sa vie entière n'y est pas employée. Il consacre nécessairement une partie de son temps à ses camarades, à sa femme, à ses enfants, à ses plaisirs. De là des relations où la partie intelligente et sensible de son être trouve quelque aliment'.

On sait que 1 un des plus agréables auteurs dramatiques du siècle dernier, Sedaine, avait commencé par être scieurde pierre. Il ne paraît pas que ce travail machinal eût abruti ses facultés intellectuelles.

Enün, Texpérience ne nous montre pas une supériorité morale ou intelleciuelle marquée dans Touvrier des campagnes lorsqu'on le compare à I ouvrier des villes, quoique dans les campagnes la division du travail ne puisse pas être poussée bien loin, et que, dans les villes, les travaux soient invariablement classés. J'en appelle à tous les hommes qui ont été à portée de pratiquer les tins et les autres. Ont-ils remarqué dans l'ouvrier des campagnes plus d'ouverture d'esprit ? Met-il plus de raisonnement dans ses procédés? Est-il moins attaché à des routines absurdes? Devient-il plus rarement dupe des déceptions et des charlatans de toutes les couleurs?

Lemontey, après avoir peut-être trop déploré la funeste influence de la division du travail sur les travailleurs, lui en attribue une bien fâcheuse aussi sur le corps social j mais, comme c'est principalement sous le rapport des occupations qu'elle enlève, cet inconvénient rentre dans celui qu'on a attribué aux machines, et je l'examinerai en même temps.

CHAPITRE XVIII

Du service des Machines dans les arts.

Les questions économiques, comme les autres, pour être bien résolues, veulent être bien posées ; mais, pour les bien poser, il faut connaître la nature de la chose dont il est question et ses rapports avec toutes les autres. Sachons donc quelle espèce de service rendent les machines dans les arts. Cette connaissance nous permettra de voir nettement les conséquences bonnes ou mauvaises qui résultent de leur emploi.

L'homme, pour approprier à ses besoins les objets qui s'offrent à lui, est plus dépourvu de moyens naturels que bien des animaux. Abandonné à lui-même, lors même qu'il se réunirait en troupes, il ne parviendrait jamais, comme le castor, à couper de grands arbres, à former des digues, à maçonner des maisons ; jamais il ne construirait, comme l'abeille, ces milliers d'alvéoles, toutes semblables, d'une forme géométrique parfaite ; édifice élégant, solide et léger, que nous sommes réduits à admirer sans pouvoir l'expliquer. Mais si la nature a refusé à l'homme des moyens d'agir immédiatement sur les corps, elle lui a donné l'intelligence qui les vaut tous. C'est l'intelligence qui lui fournit des secours artificiels bien autrement puissants, qui lui suggère des moyens de modeler à son gré les êtres naturels et de changer pour ainsi dire la physionomie du globe qu'il habite.

DU SERVICE DES MACHINES

Les instruments dont il arme sa faiblesse pour agir sur les objets matériels, sont les outils et les machines. Je ne les sépare pas dans mon expression, parce qu'au fond les machines et les outils sont des instruments pareils quand à leur essence. Les uns comme les autres ne sont que des moyens de faire servir les puissances de la nature à l'accomplissement de nos desseins. Quand nous enfonçons un clou à l'aide d'un marteau, nous faisons usage d'un instrument qui nous permet de tirer parti de la puissance qui résulte d'une loi de la physique : celle du choc des corps. Quand nous employons une roue de moulin pour soulever ces énormes marteaux de forge qui aplatissent et allongent une barre de fer, nous employons un instrument qui nous permet de tirer parti d'une puissance qui nous est également fournie par la nature. La seule différence qu'on puisse apercevoir entre ces deux instruments, est que nous appelons en général du nom d'outil une machine fort simple, et du nom de machine un outil plus compliqué. Du reste l'analogie est parfaite.

Nous devons remarquer que, dans l'un comme dans l'autre cas, l'instrument n'engendre aucune force ; il n'est qu'un intermédiaire entre une puissance qui n'est

pas en lui, et le corps sur lequel nous voulons que cette puissance agisse *. Quand le bras frappe un coup de marteau, la puissance est dans la force musculaire du bras; quand une chute d'eau soulève le martinet de la forge, la puissance est dans le poids de l'eau qui tombe sur la roue. Quelquefois nous appelons du nom de moteur la machine à l'aide de laquelle nous recueillons une force; ce n'est pas elle cependant qui donne l'impulsion ; elle se contente de la transmettre. Dans une machine à vapeur, les moteurs véritables sont la force expansive de la vapeur et le poids de l'atmosphère. La machine sert à recueillir leur action pour notre usage.

Les machines nous servent encore sous un autre rapport ; elles modifient, elles changent l'action, la manière d'agir de la force et du mouvement. Réduits au simple usage de nos mains, il nous est impossible d'imprimer une très grande vitesse à l'objet le plus léger, tout comme de déplacer d'un travers de cheveu une pierre de taille; tandis qu'à l'aide d'une machine nous imprimons à un fuseau une rapidité qui échappe à la vue, et et à l'aide d'un cric nous levons d'énormes fardeaux. Dans le premier

* Chercher une machine où la force est dans « l'élémentiel, c'est la folie d'un vaincu perpétuel.

PREMIÈRE PARTIE.

— CHAPITRE II.

cas nous transformons de la force en vitesse, dans le second nous transformons de la vitesse en force.

Dans une pendule ou une montre, le moteur est la main qui monte le ressort; cette force s'accumule dans la machine et se distribue ensuite lentement dans les aiguilles, jusqu'à mettre plusieurs jours, et même plusieurs semaines à se développer.

Au moyen d'une machine, nous modifions encore la direction des forces, comme lorsqu'elle nous sert à transformer un mouvement alternatif en un mouvement continu, ou bien un mouvement vague et incertain en un mouvement précis et régulier. Il serait possible à la rigueur d'exécuter au pinceau les dessins de nos toiles peintes; mais avec un cylindre gravé, nous exécutons cette façon avec une régularité, une rapidité, qui rendent les dessins beaucoup plus parfaits et les étoffes beaucoup moins coûteuses.

Sous tous ces rapports, nous trouvons dans les machines des moyens d'obtenir une plus grande quantité d'utilité pour une moindre somme de frais, et l'avantage

obtenu est d'autant plus grand, que le choix de la force motrice est mieux entendu et la machine plus parfaite.

La machine la plus parfaite est celle qui parvient à son but par la voie la plus simple et la plus courte ; avec le moins de frottements et de forces perdues ; celle dont les matériaux sont plus solides et moins coûteux ; celle qui est le moins exposée à se déranger, et qui se répare le plus aisément.

Quand je dis que les procédés les plus simples et les plus expéditifs sont préférables, je ne prétends point proscrire les machines compliquées : on ne peut souvent parvenir à un but proposé que par des voies difficiles. Je dis seulement que si, pour arriver au but, il existe un moyen plus prompt

et plus simple que celui qu'on propose, celui qu'on propose n'est pas le meilleur.

Le choix d'un moteur et des machines propres à en transmettre la force et le mouvement, donne lieu à des considérations importantes relativement à l'économie des sociétés. Il n'est point de mon sujet d'étudier leur puissance sous le rapport des sciences physiques qui en assignent les causes, l'intensité, la durée ; mais sous le rapport de l'économie qui en observe l'utilité et l'influence sur la société.

Je remarque d'abord que l'application des forces aveugles aux besoins de la société est récente, comme les sciences, plus même que la plupart des sciences ; car il a fallu que les sciences eussent fait des progrès, avant que l'art de les appliquer pût en faire. Chez les peuples de l'antiquité, on prodiguait les forces de l'homme, quelquefois celles des animaux ; on n'em-

ployait ni l'eau ni le vent pour moulinier le grain. Les navires étaient à la vérité mus par les vents ; mais les navires des anciens étaient des machines bien grossières et bien imparfaites en comparaison des nôtres. On avait des machines de guerre ingénieuses. Une baliste lançait des projectiles ; mais c'était la force de beaucoup d'hommes, accumulée pour tordre ensemble deux cordes ou pour élever un contre-poids, qui donnait une impulsion.

De même que l'homme retire de l'emploi des outils et des machines, il convient de déduire les sacrifices qu'il fait pour l'obtenir. Quoique l'usage surpasse de beaucoup ce qu'il coûte à l'homme, nous ne pouvons admettre pour un gain que l'excédant de la valeur épargnée sur la valeur déboursée*.

Les machines, soit qu'elles suppléent au travail des hommes en remplaçant celui de la nature, soit qu'elles procurent un meilleur emploi du travail des hommes lui-même, permettent qu'on obtienne une même quantité de produits,

par le moyen d'un moins grand nombre de travailleurs. C'est en cela même que consiste le principal de leurs avantages; mais celui-ci, aux yeux de bien des personnes, passe pour une circonstance fâcheuse. Elles regardent le malheur de ne pas fournir de l'ouvrage aux indigents comme supérieur au léger inconvénient de payer un produit plus cher. Ce que ces personnes regardent comme un léger inconvénient, est le principal obstacle qui s'oppose aux progrès des sociétés, ainsi (j'ai je vous l'ai prouvé (D[®] part., ch. 9). En se procurant les choses qui pourvoient à ses besoins, l'homme fait un échange de ses travaux contre des produits; conséquemment, moins il donne de ses travaux (quels que soient les hommes qui les fournissent), et plus l'échange qu'il fait est avantageux. Si, par une supposition extrême, les produits ne coûtaient aucuns sacrifices, ils pourraient être obtenus pour rien; les travailleurs ne trouveraient plus d'ouvrage, mais ils n'auraient plus besoin de travailler. Or, toute économie de travail, sans atteindre ce but, est un pas de fait pour en approcher. C'est ce qu'un exemple va rendre sensible. Nous évaluerons l'économie qui résulte, pour la société, de la mouture du blé par un de nos moulins à eau ordinaires, comparée avec ce qu'elle nous coûterait si nous

* Uelalivcmnl au choix des individus, à leur (l'uplacement et à leur emploi dans riilcrél des iilliepreiieurs, ou trouvera les développemeils dans la suil^ de cet ouvrage MD]»ar(ic, chap. 11).

réduisons le blé en farine suivant les procédés des anciens, c'est-à-dire dans les moulins à bras. Dans ce cas-ci, l'économie de la force peut être évaluée en argent, et je dis qu'elle est acquise au profit de la société; car la concurrence ne permet pas aux entrepreneurs de se faire rembourser une dépense qu'ils n'ont pas faite. Nous chercherons ensuite à apprécier l'inconvénient momentané qui peut résulter pour une classe de la société, pour les marchands de travail, de l'introduction d'une machine expéditive.

Un moulin à eau ordinaire peut moudre chaque jour 36 hectolitres de blé; et l'on estime qu'il faudrait 168 hommes pour réduire en farine, avec des moulins à bras, la même quantité de blé dans le même espace de temps. Supposons, pour ne pas en exagérer la dépense, qu'il n'en fallût que 130. Leurs journées, à 2 francs, dans les environs de Paris, ne coûteraient pas moins de 300 francs par jour.

Dans le même canton, l'usage d'un cours d'eau peut coûter 3,000 francs par année*. Je ne compte pas l'usage de la maison, parce qu'il en faut une pour abriter les tourneurs de meules à bras aussi bien que le moulin. Je ne compte pas non plus les frais d'établissement de la machine, parce qu'il en faudrait d'équivalents pour établir les moulins à bras. Ce ne sont pas des machines aussi compliquées qu'un

moulin à eau, mais il en faudrait plusieurs pour moudre cette quantité de grain. Nous devons donc comparer seulement les frais de la chute d'eau avec les Journées des manouvriers. Or, 3,000 francs de loyer, répartis sur 300 jours de travail, font seulement une dépense de 10 francs par jour au lieu de 300 francs qu'aillait coûter le travail des hommes. Je ne parle pas des interruptions fréquentes qui seraient résultées de la lassitude ou de la mauvaise volonté des manouvriers, ni des stimulants honteux qu'on sait être nécessaires pour obtenir un travail soutenu*.

Le loyer d'un moulin à eau, dans les environs de Paris, coûte plus de 3,000 fr.

par an ; mais il comprend l'intérêt du capital engagé dans la maison , les meules et les machines.

Plusieurs passages des auteurs anciens nous apprennent que le travail de la meule était regardé comme excessivement pénible. Homère, dans le vingtième chant de l'Odyssée, peint la désolation d'une malheureuse esclave occupée à moudre le grain. Elle maudit les festins qui ont multiplié ses peines; elle se plaint d'avoir épuisé ses forces et d'être devenue comme une ombre. Quand la guerre ne procurait pas assez de prisonniers, c'est-à-dire d'esclaves, pour exécuter ce travail, chez les anciens, on y employait des femmes. Les mineurs gros-

ni SERVICE DES M. CHINOIS.

L'invention du moulin, qui nous a permis d'employer la force de l'eau à la mouture du blé, nous a donc procuré une économie de 290 fr. pour chaque fois 36 hectolitres de blé que nous réduisons en farine. C'est la moitié du prix du blé lui-même. La dépense que chaque ménage fait en pain a donc pu être réduite au deux tiers de celle que l'on faisait chez les anciens.

On conviendra de cette économie, mais on prétendra qu'elle est obtenue aux dépens des tourneurs de meules dont les profits sont diminués d'autant. Ce n'est pas, dira-t-on, une augmentation de richesses pour la société ; c'est un déplacement de richesses.

Mais vous ne pouvez manquer de remarquer, messieurs, qu'en payant 290 francs de moins aux tourneurs de meules, on leur laisse la disposition de leur temps et de leur travail, qui, dès lors, peuvent être employés à la création de nouveaux produits.

Qui les achètera, ces nouveaux produits? persistera-t-on à dire. — Les mêmes consommateurs qui ont épargné 290 francs sur l'achat de la farine, car leur revenu n'a point été altéré par l'effet de cette révolution ; ils ont toujours eu la même

somme à dépenser annuellement, soit en jouissances, soit en consommations reproductives. Ils ont pu dès lors, ils ont du réclamer d'autres travaux qui ont fourni de l'occupation aux hommes demeurés vacants par l'effet de l'emploi des machines. Ces hommes ont pu se nourrir avec autant de facilité et même avec une facilité plus grande; car, outre que la même quantité de farine s'est trouvée répandue dans la société, on a pu se la procurer pour les deux tiers seulement du prix qu'il fallait la payer autrefois. C'est ainsi que les perfectionnements ont permis à une foule de gens de travailler à cette multitude de produits dont l'usage, plus généralement répandu, constitue une civilisation plus avancée. Nous voyons de nos jours moins de tourneurs de meules, mais nous voyons un plus grand nombre de négociants et de manufacturiers qui.

siècles des premiers temps de la civilisation se rapprochent, à certains égards, de celles des peuples sauvages. Aujourd'hui, chez les peuples véritablement civilisés, on épargne aux femmes de toute condition les travaux qui exigent de trop pénibles efforts.

* Il ne faut pas perdre de vue que les sommes épargnées et placées sont dépensées aussi bien que celles qui servent à nos jouissances, et réclament de même des producteurs; la seule différence, c'est qu'elles sont dépensées pour la consommation reproductive.

IT.KMIKUK l'Aimi:. — H11.V1'1TUK XVIII.

iii)és par de nombreux agents, font venir des produits de tous les pays de la terre et les paient en produits de notre façon.

La remarque en a déjà été faite'. « La charrue, la herse et d'autres semblables machines, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non-seulement des nécessités de la vie, mais même des superfluités dont il jouit maintenant, et dont probablement il n'aurait jamais seulement conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres instruments aussi peu expéditifs; si nous ne pouvions faire concourir à ce travail des animaux qui, considérés en économie politique, sont des espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis à un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit. »

.Malgré des faits si décisifs, plusieurs écrivains, trop frappés des inconvénients momentanés qui accompagnent souvent l'introduction des nouvelles machines, ont cru qu'il y avait des situations de la société où il convenait de les proscrire ; et ils ont cherché dans les principes de l'économie politique elle-même de quoi justifier leur opinion. Sous ce rapport, je les crois décidément dans l'erreur. Je n'entreprendrai point de combattre tous leurs arguments, controverse qui me mènerait trop loin. Je crois d'ailleurs que les principes que je vous ai développés sur ce qui constitue les progrès industriels, les feront tomber avec le temps.

Je ne m'attacherai qu'à quelques objections de M. de Sismondi, parce que cet auteur éclairé, ingénieux, éloquent, et qu'aucun intérêt personnel

ne fait parler, pourrait, par pure philanthropie, accréditer de fausses notions.

« En règle générale, toutes les fois que la demande pour la consommation surpasse les moyens qu'on a de produire, toute découverte nouvelle dans les mécaniques ou dans les arts est un bienfait pour la société, parce qu'elle donne le moyen de satisfaire des besoins existants. « Toutes les fois au contraire que la production surpasse pleinement la consommation, toute découverte semblable est une calamité, puisqu'elle

* Traité de l'homme par J. A. Robinet, liv. 7.

DU SKKVICU DES MACHINES. 187

« ii'ajoute aux jouissances des consommateurs que de les satisfaire à meilleur marché, tandis qu'elle supprime la vie elle-même des producteurs.

« H serait odieux de peser l'avantage du bon marché contre celui de l'existence *. «

L'auteur, comme vous voyez, commence par supposer que les besoins des nations sont une quantité fixe et assignable ; ce qui n'est pas. Si nous nous trouvions transportés à 400 ans en arrière, nous verrions nos pères dépourvus de beaucoup de choses que nous regardons comme fort nécessaires. Nos ancêtres ne portaient ni bas, ni chemises; et sans remonter plus haut qu'une centaine d'années, nous verrions beaucoup de nos habitants des campagnes se passant de fourchettes pour manger, et regardant des cuillères de bois très grossières comme un luxe. J'ai habité des villages où les personnes âgées m'ont affirmé qu'elles avaient ainsi passé* leur enfance, et où, lorsqu'on apportait en ma présence des coquetiers pour tenir, sans se brûler les doigts, les œufs qu'on mange à la coque, personne ne fut en état de découvrir à quoi cet ustensile pouvait servir. On crut que c'étaient des tasses à

boire de l'eau-de-vie. Il est indubitable que nos neveux feront usage de produits dont nous ne nous formons aucune idée. La population n'irait pas en augmentant (ce qui est pourtant fort probable), que la masse des produits augmenterait beaucoup, à moins que l'on ne retombât dans la barbarie. Les besoins existants[^] suivant l'expression de M. de Sismondi, ne sont donc point une quantité fixe ; ils reculent à mesure que la production avance.

El, ce qui est bien digne de remarque, ce que je vous prouverai d'une manière irrécusable quand je vous entretiendrai des échanges, les moyens d'acquérir les produits s'étendent à mesure que les produits se multiplient ; les produits créés par un producteur lui fournissent le moyen d'acheter les produits créés par un autre producteur, et, à la suite de cette double production, l'un et l'autre se trouvent mieux pourvus. S'il y a excès dans un genre, c'est qu'il y a défaut dans un autre.

Certains besoins à la vérité ont des bornes nécessaires. Il ne faut pas dans un pays plus de chapeaux qu'il n'y a de têtes; mais la multiplication des produits, autres que les chapeaux, multiplie les têtes. Une industrie fort supérieure nourrit maintenant en France un nombre d'habitants une fois plus considérable que du temps de Louis XIV. Si l'on y avait fabriqué

'ouvranx princirrs rFeommir pnh'tiffur, loiiiie M, 817.

ISS

autant de chapeaux qu'on en fait à présent, il y aurait eu excès de ce produit; ce même nombre n'est plus de trop : pourquoi ? parce que la France produit plus qu'au temps de Louis XIV.

Quand même la population n'augmenterait pas, elle pourrait consommer beaucoup davantage. Avec les produits plus abondants que procurent les machines, elle peut acheter des produits nouveaux qui augmentent son bien-être et qui occupent les bras que des machines laissent vacants. Lorsque M. de Sismondi se plaint qu'une découverte dans les mécaniques ne produit d'autre bien que d'approvisionner les consommateurs à meilleur marché, il ne fait pas attention que le meilleur marché est paiement synonyme de plus grande abondance. C'est comme s'il se plaignait de ce que la société, sans avoir moins de bras occupés, sans avoir moins de revenus, est approvisionnée avec plus d'abondance. Ce qu'une machine expéditive fait de plus qu'on ne faisait auparavant, est en supplément à ce que la société produisait ; ce supplément se résout en objets quelconques susceptibles d'augmenter notre bien-être. Et si l'on prétendait que l'on a déjà tout ce qui peut flatter la sensualité des hommes, et même tout ce qui peut satisfaire les goûts les plus déli-

cats, je trouverais en cela même des exemples des produits qui nous manquent. Que trouve-t-on dans une maison opulente que l'on souhaite et que l'on ne trouve pas dans un ménage médiocre? voilà ce qu'il faut procurer à ce dernier, de même qu'on lui a procuré du linge blanc et des vitres à ses croisées.

•M. de Sismondi prétend qu'il vaut mieux que la population se compose de citoyens que de machines à vapeur; le trait est piquant, mais il ne porte pas; car les machines à vapeur, ne diminuant pas la quantité des produits dont s'alimentent les citoyens, ne diminuent pas le nombre de ceux-ci ; elles les excitent seulement à se pourvoir, au moyen de leur industrie et de leurs capitaux, des choses que consomment les peuples plus généralement civilisés.

Il faut, à la vérité, quand un produit excède en quantité les besoins, que les producteurs sachent se vouer à un autre ; et je sais qu'un changement d'occupation ne s'opère pas sans inconvénients. Une industrie nouvelle ne saurait prendre un certain essor, à moins qu'il ne naisse chez les consommateurs de nouveaux goûts, qui ne se développent qu'avec le temps ; une nouvelle industrie réclame de nouveaux apprentissages, des entrepreneurs pour la conduire, des capitaux pour lui faire des avances. Or, c'est ce qu'on ne trouve jamais à l'instant même. Mais, d'un autre côté, faut-il que des inconvénients nécessairement passagers arrêtent les progrès au

DU SERVICE DES MACHINES. 189

moyen desquels les nations se tirent de l'état de barbarie et parviennent successivement au bien-être, à la civilisation, à l'abondance? Et quand même on croirait avantageux d'arrêter la marche de l'industrie, le pourrait-on sans rencontrer des inconvénients plus graves encore?

Supposez qu'on eût empêché les machines à filer le coton de s'introduire en France, que serait-il arrivé? on n'aurait pu fabriquer dans nos manufactures que des colonnades grossières, sans finesse, sans égalité et fort chères. Les étrangers en auraient fait à bon marché, de supérieures aux nôtres, qu'on aurait prohibées. De là, une disproportion énorme entre les prix du dehors et ceux du dedans ; et, comme une disproportion de 25 à 30 pour cent est un encouragement auquel ne résiste pas la contrebande, l'industrie étrangère aurait fini par nous fournir tout ce qui se serait consommé de colonnades en France; aucune fabrique française ne pouvant se soutenir, elles n'auraient plus acheté de colons filés à la main . La population ouvrière serait devenue de plus en plus malheureuse ; et finalement, il aurait fallu renoncer à ce genre de production, et à l'espoir qu'il pût fournir de l'ouvrage à un seul ouvrier ; on aurait échangé un mal passager contre un mal durable.

Ce iTest donc pas pour délibérer sur l'emploi ou la prohibition des machines, qu'il est utile d'éclaircir ces questions : quand on est raisonnable, on ne délibère pas pour savoir si Ton fera ou non remonter un fleuve vers sa source ; mais il est fort nécessaire de prévoir les ravages de ce fleuve, de diriger ses écarts, et surtout de profiter du bienfait de ses eaux.

Üuelques circonstances atténuent les maux qui peuvent résulter momentanément pour la classe ouvrière de l'introduction des machines expéditives.

Quand on remplace faction de Thomme par un moteur aveugle, la machine dont on est obligé de se servir est toujours plus ou moins compliquée. L'homme le plus stupide est lui-même une machine si artislemeni faite, qu'il est impossible de suppléer par des moyens simples aux mouvements composés qu'il est capable d'exécuter. Avec un fléau au bout d'un manche, il battra du blé, tandis que la machine à battre le blé présente un appareil assez considérable. Les tondeurs de drap à la main n'ont besoin que d'une paire de grands ciseaux appelés forces^ tandis que la tondeuse est une machine qui ne coûte pas moins de 10 à 12,000 francs. Une machine à vapeur ordinaire coûte bien davantage. Dès lors ces moyens expéditifs ne peuvent être employés que par les personnes qui disposent d'un certain capital. S'exerçant sur d<*squaniiiiés de matière plus considérables.

trA

il faut pour les employer que l'on soit en état de faire d'autres avances encore, outre celle de la machine mênée. Si celle difficulté n'empêche pas Uuir adoption définitive, elle en retarde du moins l'époque.

L'esprit de routine, la crainte des innovations, la peur de hasarder leur argent, font que beaucoup d'entrepreneurs attendent longtemps, et veulent voir des succès confirmés avant de se servir d'un nouveau procédé quel i|u'il soit ; ces circonstances , en retardant encore le moment où un procédé expéditif est généralement employé, et rendant la transition graduelle, sauvent presque tout l'inconvénient qui pourrait en résulter.

On peut ajouter qu'à mesure que les machines se multiplient et que la société se perfectionne, il devient plus difficile d'introduire de nouveaux moyens expéditifs ; il y a tel art où l'on a fait exécuter, ce semble, par une force aveugle, tout ce qu'il est possible de lui faire exécuter, et où l'homme ne fait plus que les fonctions où le discernement et l'intelligence humaine sont de rigueur. A mesure que les différents arts approchent de ce point, il devient plus difficile de remplacer faction des hommes par une autre action moins dispendieuse. Sous ce point de vue, une socié-

té parfaitement industrielle serait celle où les hommes, sans être moins nombreux, seraient tous employés à des actes qui réclament impérieusement une certaine dose d'intelligence, et où tout ce qui est action purement machinale serait exécuté par des animaux ou par des machines. Une pareille nation aurait tous les produits, jouirait de toutes les utilités qu'il est possible de se procurer.

On déplore quelquefois, dans les villes de grandes manufactures, cette multitude d'ouvriers qui, par moments, manquent d'ouvrage, ou sont trop peu payés pour bien vivre. Ce malheur ne vient point de l'usage des machines : proportion gardée, il n'y a pas plus d'ouvriers dans la peine là où les machines sont employées, que là où elles ne le sont pas. On ne voyait guère de machines en Angleterre au temps de la reine Élisabeth, et ce fut alors cependant que l'on se crut obligé de porter cette loi pour l'entretien des pauvres, qui n'a servi qu'à les multiplier.

De nos jours, les classes laborieuses ne sont mille part plus à plaindre que dans des pays où l'on n'a point encore introduit de procédés expéditifs, comme en Pologne. A la Chine, où presque tout se fait à force de

bias, les ouvriers meurent de faim. Ce ne sont point les suppléments au travail des bras qui occasionnent la misère des peuples; c'est le défaut d'industrie et d'activité, la pénurie des capitaux, une mauvaise adminis-

tration, et bien d'autres causes encore que l'on peut assigner lorsqu'on connaît l'économie des sociétés.

DU SERVICE DES MACHINES

IHI

Il y a, dans tous les pays où l'industrie manufacturière est très développée, des moments où l'ouvrage ne va pas, et où la classe ouvrière tout entière est en souffrance. Ce malheur ne tient point non plus à l'emploi des machines, mais à la nature des produits manufacturés, qui sont en général exposés à de grandes vicissitudes dans la demande qu'on en fait. Ces vicissitudes ont lieu quels que soient les procédés qu'on suive dans les fabrications, et même elles sont beaucoup moins funestes là où les machines sont répandues; car enfin, dans les lieux où tout se fait à bras d'hommes, si le travail vient à manquer, beaucoup d'hommes restent sans pain, tandis que, lorsqu'une machine manque d'ouvrage, son propriétaire perd seulement l'intérêt du capital qu'elle représente.

Quand je vous ai prouvé, messieurs, que l'introduction des machines expéditives, telles que le moulin à farine, ne diminue pas les moyens d'existence de la

classe laborieuse , et n'a que f inconvéniént , assez grave à la vérité, de changer la nature de ses occupations, je n'ai pas complètement rendu justice aux machines. Le fait est que, dans la plupart des cas, elles sont favorables aux ouvriers mêmes dont elles semblaient supprimer le travail. Tout procédé expéditif, en réduisant les frais de production , met le produit à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs. L'expérience prouve même que le nombre des consommateurs s'augmente dans une proportion bien plus rapide que la baisse du prix. La baisse d'un quart dans le prix double quelquefois la consommation. Cet effet est encore plus marqué lorsque le procédé expéditif améliore le produit en même temps qu'il le rend moins cher. C'est de quoi la presse d'imprimerie nous a offert un mémorable exemple. Les livres imprimés sont plus élégants, plus propres, que les manuscrits d'autrefois, et ils coûtent beaucoup moins. Aussi, quoique cette machine expéditive permette à chaque travailleur de faire autant d'ouvrage que deux cents hommes, la multiplication des livres et les arts qui en dépendent, la gravure des poinçons, la fonte des caractères, la fabrication du papier, les professions d'auteur, de correcteur, de relieur, de libraire, occupent cent fois peut-être autant de travailleurs que le même genre de production en occupait autrefois*.

Mais l'expérience la plus frappante peut-être que présentent les annales de l'industrie, nous est fournie par l'influence qu'ont eue les machines qui

* Voyez, pour ce calcul , nu»ii Traité d'Économic poNtiqnr, liv. I , chap. 7,

192 PHÉMIEICE PAHTIE. - CHAPITRE XIX.

servent à la fabrication des cotons. Rien ne parle plus haut que les faits quand leurs causes sont bien connues et toutes leurs circonstances facilement expliquées. Un narré abrégé de ce que fut autrefois le commerce du coton et de ce qu'il est devenu depuis qu'on a travaillé ce produit avec des machines expéditives, ne sera donc pas déplacé dans un Cours tel que celui-ci; d'autant plus qu'en nous servant d'exemple, il nous suggérera des réflexions de plus d'un genre sur les révolutions de l'industrie et l'économie des nations.

CHAPITRE XIX

Do la révolution survenue dans le commerce, à l'occasion des machines .i

ûler le coton.

Il paraît, d'après les recherches des savants, que tous les pays chauds, particulièrement dans le voisinage des mers, produisent quelque espèce de coton qui leur est indigène. On en cultive de temps immémorial dans l'Indoustan, en Chine, en Perse, en Égypte, dans l'île de Candie et en Sicile. Il y a très longtemps qu'on en récolte dans les parties méridionales de l'Italie et de l'Espagne-, et les naturels de l'Amérique méridionale cultivaient déjà plusieurs espèces de cotonniers au moment où l'on en fit la découverte; ce qui a multiplié les espèces et les variétés de cette plante au point qu'aucun naturaliste n'a pu encore les décrire toutes, et qu'il n'est aucun négociant, aucun planteur, aucun courtier, qui en ait une connaissance complète. Leur mélange et leur transplantation multiplient encore tous les jours les variétés qu'on en possède.

La facilité de recueillir et de travailler le beau duvet que produisent les cotonniers, a permis aux habitants de tous les lieux où l'on en récolte d'en faire des vêtements et des ameublements plus ou moins élégants et commodes, selon l'état de leur civilisation; mais il n'est devenu un véritable objet de commerce que pour les peuples assez industrieux pour en former des tissus qui, par leur beauté et leurs qualités durables, pussent être recherchés généralement, et pour les établir à un prix modéré qui en favorisât le débit hors de chez eux. C'est par cette raison que les Persans, les Indous et les Chinois, ont été, dès l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, les principaux, ou plutôt les seuls marchands de coton manufacturé, comme les Chinois ont été les seuls marchands d'étoffes de

ÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DU COTON. m

soie, jusqu'au moment où celle industrie pénétra chez les Grecs du Bas-Empire et de là en Italie, au XV^e siècle, à l'époque où les Turcs firent la conquête de la Grèce. On sait qu'elle fut portée en France au commencement du XVII^e siècle, et de France en Angleterre et en Allemagne, par suite de la révocation de l'édit de Nantes.

Pour en revenir au coton, afin de comprendre la grandeur de la révolution que ce commerce a subie, nous tâcherons de savoir ce qu'il était à son origine.

Dans les plus anciens temps historiques, l'Inde fournissait à l'Europe ses mousselines et d'autres tissus de coton, par la mer Noire. Des marchands assyriens les portaient, avec les soieries de Chine, les tapis de Perse, et les épiceries de l'Inde, à Colchos et à Trébizonde, ports sur le Pont-Euxin, qui depuis ont fait partie du royaume de Mithridate. D'autres marchands les répandaient de là dans les parties de l'Europe où quelque civilisation se laissait apercevoir. Il n'en fallut pas davantage pour procurer de grandes richesses aux villes qui servaient d'entrepôts à ce

commerce. Les Grecs, qui commençaient alors à cultiver les arts et la navigation, voulurent prendre part à ces richesses*, et firent une première expédition en Colchide pour en rapporter les produits de l'Orient. De là l'histoire, habillée en fable, des Argonautes et de la conquête de la toison d'or.

Ces produits de l'Inde et de la Chine furent longtemps rares en Europe, de même que leurs consommateurs. Nous en pouvons juger par le prix excessif des soieries à Uome, jusqu'au temps des empereurs, où on les vendait au poids de l'or : on mettait leur poids en or dans l'autre bassin de la balance, et for comparé au blé valait six fois autant qu'à présent*. Les tissus de colon, sans être aussi chers que les soieries, coulaient néanmoins beaucoup aux consommateurs. Ces étoffes ne pouvaient convenir qu'à la grande opulence ; et rien n'étonnerait probablement une dame grecque qui aurait fait un sommeil de deux mille ans, comme de voir une de nos plus simples ouvrières avec un tablier de taffetas noir, une robe de toile de coton peinte et un col de mousseline.

Un peu plus tard, une route moins longue s'ouvrit entre l'Asie et l'Eu-

* Voyez ce que Plin et Strabon disent de ce commerce et de cette richesse des Colchidiens.

Voyez plus loin, dans ce Cours, ce qui a rapport à l'allération survenue dans la valeur des monnaies.

101 PREMIER PARIK. - CHAPITRE XIX.

Les Phéniciens vinrent les produits de l'Inde jusqu'à l'Élana, port situé au fond de la mer Rouge, d'où ils se rendaient par un court trajet de terre jusqu'à Rhinocolura sur la Méditerranée, où on les embarquait de nouveau jusqu'à Tyr, leur principal entrepôt. De Tyr, ces marchandises se répandaient facilement sur toutes les côtes de la Méditerranée, c'est-à-dire dans toute la Grèce déjà très florissante et très civilisée; dans toutes les colonies grecques de la Sicile et de l'Italie méridionale ; chez les Romains encore grossiers et peu puissants ; dans l'Égypte, aujourd'hui la Toscane; à Carthage et dans tous les pays de sa domination ; à Marseille, ville grecque où les Gaulois, nos sauvages ancêtres, venaient probablement acheter le peu d'étoffes de soie et de coton, de même que les épiceries qu'ils consommaient, comme on voit aujourd'hui des naturels de l'Amérique septentrionale apporter des peaux de castor et d'autres fourrures dans les villes des États-Unis, et acheter en échange des couvertures, des armes et de la poudre, et de l'eau-de-vie.

On sait les richesses que les Phéniciens retirèrent de ce commerce. L'histoire du [»euple hébreu retentit de la grandeur et de roplulcncc des villes de Tyr et de Sidon et de leur territoire ; et, ce que n'avaient pu faire Darius et les forces de l'Empire des Perses , la ville de Tyr seule arrêta pondant quelques instants la marche triomphante d'Alexandre. Ce farouche conquérant s'en vengea sans générosité ; et afln que sa vengeance fut éternelle, il fonda la ville d'Alexandrie en Égypte, et détourna le commerce de l'Orient.

Le port d'Alexandrie, agrandi par les Ptolémées, favorisé par sa position et par les communications que les Grecs, devenus maîtres de l'Égy plc, lui ouvrirent avec la mer Rouge, a coninué, même sous la domination des Romains et des Arabes, à procurer à l'Europe les produits de l'Asie jusqu'au monienl où Vasco de Gama montra qu'on pouvait franchir le cap de Bonne-Espérance. Dès-lors les Portugais d'abord, les Hollandais et les Anglais ensuite, arrachèrent ce commerce à la Méditerranée, et approvisionnèrent l'Europe à meilleur marché et beaucoup plus abondamment qu'on ne l'avait encore fait. C'est ainsi que nous tirions par cette voie ces nankins de Chine que rien chez nous ne remplace encore qu'iinparfaitement; ces indiennes dont le nom atteste de même l'origine; ces étoffes grossières et colorées dont on achetait les malheureux nègres à la côte d'Afrique ; ces mousselines légères comme un brouillard, chefs-d'œuvre de l'adresse et de la patience des hommes; et surtout ces toiles de coton blanches qui portaient les noms indiens de calicots, de percales, et qui,

RÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DU COTON

employées, soit en blanc, soit après avoir reçu, par l'impression, des dessins variés à l'infini, se reproduisaient partout dans nos meubles et dans nos vêtements.

Tel était le commerce en grand du coton, lorsque vers l'année 1769, un barbier anglais nommé Arkwright se demanda un jour pourquoi , au lieu d'un rouet qui file un seul fil de coton à la fois, et par le moyen duquel une personne obtient dans vingt-quatre heures tout au plus une once ou deux de fil de coton, on no filerait pas la même matière sur de grands rouets d'où sortiraient plusieurs centaines de fils en même temps, et par le moyen

desquels une seule personne obtiendrait par jour plusieurs livres de coton filé ' ?

* L'art (le filer le coton à la mécanique n'est pas sorti tout eiiUer sans doute du cerveau d'Arkwright; mais c'est à son génie, à sa persévérance qn'est due sa mise en action, ainsi que ses premiers comme ses plus grands perfectionnements Pendant toute la première partie du 18e siècle, il y avait dans le Lancashire une grande

demande pour le fil de coton qu'on filait à la main, et qui s'employait principalement alors pour former la trame d'une étoffe dont la chaîne était en fil de lin ; les idées de tous les fabricants étaient dirigées vers l'avantage qu'il y aurait à pouvoir filer le coton par des moyens mécaniques expéditifs. Un nommé John Wyatt se crut sur la voie d'y parvenir, et dès 1758 il prit, sous le nom de son associé Lewis Paul, un brevet d'invention pour une machine à cylindres destinée à filer la laine et le coton ; ses essais demeurèrent infructueux et furent bientôt abandonnés. En 1767, de nouvelles expériences furent commencées par

un fabricant de peignes à tisserand, nommé Thomas Highs, qui fit fabriquer quelques

machines imparfaites par un horloger de Warrington du nom de Hargreaves, lequel fut plus tard employé aussi par Arkwright lui-même. Dans cette même année un tisserand nommé Hargreaves avait construit des métiers à filer qu'il appela *water-frame* (Jeannettes-fileuses) où plusieurs fils étaient filés à la fois ; un chariot en reculant allongeait des mèches préparées à la main. Quoiqu'il en soit,

L'invention fondamentale de la filature mécanique est due à Arkwright : cette invention consiste principalement dans l'application d'un système d'étirage au moyen de paires successives de cylindres, dont les premiers fournissent le coton plus lentement que les suivants ne l'entraînent, ainsi que cela est décrit dans le texte de cet ouvrage. Son premier brevet fut pris en 1769, il en prit un nouveau en 1775 pour de nombreux perfectionnements apportés à sa première invention, ainsi que pour une série de machines destinées à préparer le coton. Vers cette dernière époque, Samuel Crompton, dit *le Boliou*, faisant une heureuse coïn-

ment **CHAPITRE PARTIF. — CHAPITRE XIX.**

La difficulté consistait à remplacer, pour plusieurs centaines de fils à la fois, l'action des deux mains lorsqu'elles pincent, à peu de distance l'une de l'autre, une mèche de coton, et raffinent en l'allongeant. Il fallait en même temps imiter l'action du fuseau qui tord ensemble les filaments au moment qu'ils sont réduits au degré de finesse qu'on veut atteindre. Que fit cet homme ingénieux pour obtenir la première de ces façons, l'allongement de la mèche ? Il imita l'action des deux doigts qui pincent une mèche en faisant passer cette mèche entre deux petits cylindres, l'un de fer cannelé sur la longueur, l'autre de fer couvert de drap et de peau, qui pose sur le premier. Mais la mèche passée dans cette espèce de laminoir en serait sortie aussi grosse, aussi abondante en matière qu'elle y était entrée. Il la fit donc passer, au sortir de la première paire de cylindres, entre deux autres cylindres pareils, situés à la distance de quelques lignes seulement des premiers ; mais (et il faut remarquer ceci, car c'est l'idée fondamentale de la découverte) cette seconde paire de

cylindres, qui pinçait la mèche de colon au sortir de la première paire, au moyen de roues dentées disposées convenablement, tournait plus vile que celle-ci.

On peut prévoir ce qui devait résulter de cet arrangement : la seconde paire tournant plus rapidement, devait tirer la mèche plus vile que la première paire ne pouvait la céder; dès lors il fallait que cette mèche, retenue

hinaison des inventions de Hargreaves et d'Arkwright, imagina le mull-Jenny[^] ou machine à cylindres cannelés et à chariot; mais cette dernière machine ne fut perfectionnée et ne devint en usage qu'en 1786.

Arkwright, né dans une humble condition à Preston, en 1732, était le plus jeune de treize enfants; il réunissait à un esprit inventif et ingénieux toutes les qualités et surtout la persévérance d'un bon administrateur; non seulement il fit des découvertes importantes, mais il sut encore surmonter des obstacles sans nombre, pour arriver à une application utile dans la pratique. Il est mort à l'âge de soixante ans, ayant pu jouir de sa gloire, et laissant une immense fortune. Ses compatriotes ont eu le mérite de savoir honorer cet homme remarquable : il avait été élu à la première magistrature du comté de Derby, et il avait reçu du roi Georges III des lettres de noblesse, qui avaient alors, et surtout en Angleterre, un grand prix aux yeux de tous. On peut consulter, sur l'histoire de la filature du coton, les ouvrages d'Edward Baynes, de Richard Guest, de Charles Babbage, celui surtout du docteur Andrew Ure, qui a paru en 1836, et enfin l'article COTON du Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, publié à Paris par (Hillier), libraire. {Note de l'éditeur.}

Si

REVOLUTION dans L'INDUSTRIE DU COTON. II)7

d'un côté et tirée de l'autre, s'allongeait comme si, pincée entre l'index et le pouce de chaque main, les deux mains la tiraient en s'éloignant.

L'action des deux paires de cylindres était supérieure même à celle des deux mains de la fileuse, car ces cylindres agissaient continuellement par un mouvement de rotation; tandis que les deux mains étaient obligées de se reprendre; d'où il résultait une perte de mouvement, une perte de temps et un fil moins égal

On conçoit qu'une broche tournant avec rapidité pouvait ensuite tordre ce coton atténué autant qu'il était nécessaire, à mesure qu'il sortait des cylindres.

C'est sur ce petit procédé mécanique qu'est fondée la filature en grand du coton, dont tous les autres détails ne sont que des développements. Mais remarquez les graves conséquences que peut avoir une idée fort simple en apparence : une seule

personne filant à la fois par ce moyen 200 fils, plus ou moins, on a pu fabriquer des fils, et par conséquent des tissus de colon, à bien meilleur compte que dans l'Inde, où la main-d'œuvre coûte cependant si peu! On a obtenu une égalité, une régularité d'exécution que la main de l'Indou, tout exercée qu'elle est, ne saurait jamais atteindre; on a pu varier, et avec une exactitude calculée, les différentes grosseurs de fil; ce qui a permis d'exécuter d'innombrables qualités de tissus pour l'usage de toutes les classes de la société, depuis le palefrenier vêtu d'un robuste velours de colon, jusqu'à la petite-maîtresse qu'embellit un tulle délicat.

Mais c'est surtout le tissu le plus simple, celui qu'on nomme calicot et percale lorsqu'il est blanc, et toile peinte lorsqu'il est coloré; c'est ce lissa que la compagnie des Indes d'Angleterre versait d'abord par torrents dans les indiennes d'Europe, qui, depuis le commencement de ce dix-neuvième siècle, se trouve complètement remplacé par celui que fournissent des manufactures maintenant répandues en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Portugal et ailleurs, lesquelles s'approvisionnent de matières premières au Brésil, aux Antilles,

' La fileuse de colon, à mesure que son fuseau tournait, alongeait sa mèche en éloignant sa main de l'extrémité du fuseau. La fileuse de lin alonge sa lisse «U pinçant la mèche avec deux doigts de la main gauche d'un côté et deux doigts de la main droite d'un autre côté, et en éloignant les deux mains. Le fuseau tourne ensuite, les uns avec les autres, les brins atténués.

;ux États-unis, en Espagne, à Naples, en Grèce, et depuis peu d'années, pour des quantités considérables en Egypte. A la fin du dix-huitième siècle, il ne se consommait pas en Europe une seule pièce de toile de coton qui ne nous arrivât de l'Indoustan; vingt-cinq ans ne se sont pas écoulés, et il ne s'est pas consommé une seule pièce de toile de coton qui vînt d'un pays d'où elles venaient toutes. Bien plus; les négociants anglais commencent à en expédier avec succès aux Indes. C'est véritablement un fleuve qui remonte vers sa source*.

En 1788, le gouvernement français trouva le moyen de se procurer quelques modèles des machines à filer le coton. Ils furent déposés au châ-

* L'importation en Angleterre du coton d'Egypte s'est élevée, en 1825, à 111,023 balles qui, à la vérité, ne sont pas très fines, puisque leur poids commun ne va pas au-delà de 100 kilogrammes chaque. L'Egypte s'est arrogé le monopole de la culture et du commerce du coton, comme de presque toutes les industries; ce qui certainement est très funeste pour le pays, mais cependant beaucoup moins que le gouvernement également arbitraire, mais de plus dévastateur, des mam-

cloïicks. Si ce pays peut un jour obtenir des iaslilutions et des garanties pour les personnes et les propriétés, alors il retirera quelque Iruil des arts que le pacha actuel y introduit de force. {Noie de rauteur,)

L'importation du colon d'Égypteen Angleterre a été, pour 1 830, réduite à 31 ,183, et, en 1835, 23,721 balles.

L'importation du même colon en France a commencé en 1822 par 153,751 k. Elle s'est élevée en 1825 à 4,153,159 k. ; elle s'est réduite depuis en 1835 à 2,230,641 k., et en 1837 à 2,139,720 k.

Aujourd'hui celte importation, tant en France qu'en Angleterre, est réduite à rien, la culture du colon en Egypte n'ayant pu résister soit au régime du monopole établi par Mehemct-Ali, soit à la concurrence des <’otons d’Amérique. (Noie de l'éditeur,)

Cet effet a reçu son complément par rinvcnlien du métier à lisser mis en mouvement par un moteur. Et comme les perfectionnements industriels s'entraînent l'un l'autre, les progrès ont été tels relativement aux étoffes de laine, qu'elles entrent dans la voie tracée par les étoffes de colon. Voici ce que je lis relativement aux tissus de cachemire, dans un écrit intéressant tracé par un des principaux promoteurs de notre industrie, ^L Ternaux, membre de la chambre des députés : « Pour l'égalité de travail, la finesse, et la modicité du prix, notre « fabrication l'emporte aujourd'hui sur celle dt; l'Inde, puisque les tissus deca- « chemiresont un des meilleurs objets d'exportation delà France pour Calcutta, n Notice sur l' Amelioration des troupeaux de Moulons en France^ page 60.

RÉVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DU COTON

teau de laMuelie,àrexlrémitède Passy. Quelques négociants, réunis à des mécaniciens et aidés par des capitalistes, les imitèrent et formèrent des filatures en Normandie, à Orléans et dans les environs de Paris. Ces établissements furent favorisés parla guerre qui rendit plus difficiles les relations du continent avec l'Angleterre et avec l'indoustan ; et ils se multiplièrent au point que M. Chaplal, dans son ouvrage sur l'industrie, porte le nombre des filatures de coton en France à deux cent vingt , dont soixante très considérables, faisant ensemble tourner au-delà de 900 mille broches ou fuseaux . Le meme auteur porte le nombre des métiers à lisser le coton à près de 60 mille, et celui des métiers à le tricoter à 7 mille 500 *.

Le nombre des machines du meme genre qui travaillent en Angleterre est bien plus considérable. Quant à celles qui sont répandues dans les auties parties de 1 Europe et de l'Amérique, on n'a encore aucunes données sur leur nombre. Quoi

qu'il en soit, on peut présumer que d'ici à quelques années les tissus de l'Inde n'existeront plus en Europe que dans la mémoire des hommes et dans les cabinets des curieux. Et ce sont deux petits rouleaux, d'un pouce de diamètre, qu'on s'est avisé de poser l'un sur l'autre, dans une petite ville d'Angleterre, qui ont opéré dans le commerce du monde cette révolution à peu près aussi importante que celle qui résulta de l'ouverture des mers d'Asie par le cap de Bonne-Espérance.

On serait tenté de croire que des machines aussi expéditives et aussi parfaites que celles dont je viens de vous entretenir, devaient laisser sans ouvrage, en Angleterre, la plupart des ouvriers et des ouvrières qui filaient auparavant du coton. C'est précisément le contraire qui est arrivé. Le nombre des personnes occupées à travailler ce duvet a considérablement

' Depuis la publication de l'ouvrage de (Hapnhtl, le nombre des filatures de coton s'est beaucoup accru en France; on comptait, en 1837, 240 de ces établissements dans le seul département de la Seine-Inférieure, 150 dans l'arrondissement de Lille, 56 dans les départements formés de l'ancienne Alsace, 37 dans l'arrondissement de St-Quentin, et un grand nombre d'autres répandues dans le reste de la France et à Paris. En 1834 et 1835, M. Nicolas Kœchlin évaluait le nombre des broches tournant en France à 3,500,000, pouvant produire 34,000,000 kil. de coton filé, représentant une valeur d'environ 170 millions de francs. Le nombre des filières à tisser a plus que triplé également dans l'espace de dix ou douze ans. récemment.,

augmenté. Je tiens d'un négociant qui a été pendant cinquante ans dans le commerce et la fabrication des cotons, qu'avant l'invention des machines on ne comptait dans la Grande-Bretagne que 5200 fabriciens au petit rouet, et 2700 tisseurs d'étoffes de coton ;

en tout 7900 ouvriers; tandis qu'en 1787, dix ans seulement après l'introduction des machines, on comptait dans le même pays

105,000 personnes, grandes et petites, occupées de la fabrication<', et 247,000 idem employées au tissage ;

en tout 352,000 ouvriers, au lieu de 7,900.

De plus les machines, au lieu de réduire le salaire des ouvriers, l'avaient au contraire fait monter. A la première de ces époques, une femme ouvrière gagnait par jour 20 sous de France; à la seconde époque, elle gagnait 50 sous. Un homme qui gagnait auparavant 40 sous de France, puis, après l'introduction des machines, se faire payer 5 francs ; ce qui prouve (quoiqu'on demandait plus d'ouvriers qu'ils ne s'en

offrail, et ce qui s'explique* parla plus grande e;onsonnnation qu'on a faite des colonnades quand elle*s ont été à bon marché, et par le nombre considérable de tisseurs qui en a été la suite. Je sais que la main-d'œuvre; a baissé depuis, en raison de* l'encouragement même donné à la population par l'introduction des machines. Le prix de la main-d'œuvre est teembé encore plus bas dernièrement par des motifs étrangers à notre sujet, par l'invasion en Angleteri e* des ou\ riers d Irlande; mais il n'est pas moins curieux d'observer que, dans les dix premières années de Tinlroduction de machines aussi puissantes et qui abrégeaient à un si haut degré la main-d'œuvre, les salaires, au lieu de tomber, avaient plus ipic doublé.

.Au surplus, ce nombre d'ouvriers occupés par le coton a dû s'augmenter bien plus encore depuis l'aiinée 1787. Si nous prenons pour base de leur nombre la quantité de livres de coton soumises au travail, je trouve dans les relevés présentés au j)arlement que, de 1786 à 179Ū, la quantité moyenne de livres de coton importées dans la Grande-Bretagne a été, eu nombre rond, de 26 millions delivres; et que de 1821 à 1825, l'importation moyenne a été de 165 millions de livres, sur lesquelles 10 millions de livres ont été réexportées '. Conséquemment, les filatures anglaises, di*

En IS35 I iinpor.'ilion <hi cntonilais la Gianile-Rrelagui* a di'passé 3*)l iniU

REVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DU COTON

1821 à 1823, oui consomme annuelloineiU 153 millions de livres de colon.

Oi', si 26 millions de livres occupaient 332,000 ouvriers, 153 millions de livres doivent en occuper au-delà de deux millions, nombre véritablement prodigieux dans une île }ui ne contient, outre les moteurs aveugles, que 13 millions d'habitants. Mais, en supposant même un peu d'exagération dans les données fournies par les statisticiens d'Angleterre, on ne pourrait manquer de reconnaître qu'un accroissement considérable de travail J

iiumain a accompagné l'invenlion de machines destinées à le suppléer. |

Encore, dans le nombre de pei'sonnes employées au coton, ne compre- 1

lions-nous ici ni les matelots, ni les voituriers qui servent à ce commerce, j

ni les industriels de tous genres, négociants, commis, courtiers, indien- j

neurs, teinturiers, mécaniciens, déiaillanls, etc. , qui s'en occupent chacun à leur manière.

Si l'on avait des documents sur la quantité de livres de coton fabriquées en France avant l'introduction des machines, et si l'on pouvait la

comparer avec ce qui s'en est fabriqué depuis, on trouverait probablement des résultats analogues. Le relevé des douanes de 1823 porte à 24,667,312 kilogrammes, la quantité de coton importé en France pendant cette année-là, réexportation déduite, et non compris la contrebande ou plutôt l'excédant des déclarations incomplètes*.

D'après les mêmes bases qui nous ont fait évaluer la quantité d'ouvriers que le coton occupe en Angleterre, cette quantité de kilogrammes supposerait en France 728,000 personnes employées au coton. Je ne pense pas qu'il y en ait autant; mais, quand nous devrions réduire ce nombre à moitié, il est probable qu'il excéderait encore de vingt fois le nombre des ouvriers qui pouvaient être employés autrefois dans la même matière. On peut donc affirmer hardiment que les machines expéditives pour les livres de coton. En 1819, elle s'est élevée à plus de 650 millions de livres, la production totale du coton filé à près de 570 millions, et l'exportation de ce produit à 150 millions. (Note de l'éditeur,)

Les données suivantes, sur les quantités de coton mises en consommation en France dans ces dernières années, pourront donner une idée des progrès de la fabrication.

En 1830 — 29,260,433 kilogrammes.

En 1833 — 35,609,819 id.

En 1836 — 14,331,601 id. !

En 1819 — 3,691,031 id., (Note de l'éditeur.)

nier le coton, loin d'avoir, en définitive, arraché du travail à la classe on- >riere, Im en ont procuré considérablement.

Il «1 possible que ce soit eo punie eus dépens de quelque uuli e pu,,
e n osenns pus répond, -e que lu cessa, ion de lonle demande des , issus de
engale on a eues ourners. Cependun,, Je n'ai enlendu dire par aucun o,agenr
que le son des manufacturiers de l'Inde sol, pire qu'il n'élaï, Uiielqne considérable
que fû, e» Europe lu co«so,nma,io,, des colonnades' Jiisqu au commencement», du
dix-ueu,ié,ne siècle, on ne peut se dissimule,' <|u e e elm, encore peu de chose
comparée à celle de l'Inde même Là se

pundus sur le resie de ces vasles e, populeuses conirées, qui ions son,
uX:: des""TM"" x:
jusqn a celles des panas, lundis qu'en Eui'ope les hommes porlen, nés peu
de colonnades, e, les remmes n'en ponen, pas ,o,,jon,-s.
faul »ger encore que le commeice de l'Inde avec l'Europe en chan ?u“e„X’ r?
.rX “■-dérable. l'i a même

de percales pou, noire usage, ,1 a fallu y préparer de l'indigo, dn sucio on aupav-
ravan, ce pays n'envoyail pas une seule barrique en deçà du

col'oo'e I"""" fE'd'dPc du
n urne, cl l'Anglelene en lire inainienani de l'Inde sous celle
Cnre"::if!::; d-puravan.
Ce prodigieux acroissement, de consoininallon en eolounades mii
imiée à" 33 'IT*""!" "r * ® I""

-eus occupé, î"" des
^e X ”r a e ir i dans Ions les
de X d’Ê,™ ' lesinanufacurcs
e r d ’ de Cddiaaa, aux Elals-Enis, dans la UrL
Kme, dans Ions les lieux d’où il nous arrive du colon en laine e, qui,
■><1 350”l»nr,' f ’ d e""*» les cms a lire de

Un, „ ; r. ' d' d'' -es . huqnr, d, ,

117, » " de ' ""'e e" 'uidelcrrr en I» s'es, éle.é à

(\o(f de rédHeuT.)

nfIVOLUTION DANS L'INDUSTRIE DU COTON.

avant la découverte des machines , ne nous en fournissaient pas, ou nous en fournissaient peu.

Ce n'est pas tout : rinfluence des machines à filer le coton ne s'est pas bornée à multiplier le nombre des industriels qui s'occupent spécialement de cette matière. Par des considérations qui vous seront développées plus tard, il a fallu que les terres, les capitaux et l'industrie de l'Europe créassent d'autres produits, d'autres valeurs, pour acquérir les valeui's en colon qu'elle consomme maintenant de plus qu'elle ne faisait; car les industriels d'Europe qui s'occupent maintenant des produits de colon ne les donnent pas pour rien : ils les fournissent en échange de tous les objets qu'il a fallu créer d'un autre côté pour acheter leurs colonnades. C'est ainsi qu'une seule industrie peut étendre son influence sur toute l'économie des nations*.

Je vous ai cnlreleuiis jusqu'ici, messieurs, de ce qui constitue la production des richesses. Vous avez vu le rôle que joue dans ce grand œuvre l'industrie de l'homme aidée de ses instruments. Vous pourriez croire qu'il y a d'autres moyens encore d'en produire, parce que vous rencontrez dans le monde des personnes qui acquièrent des richesses et même parviennent à la grande opulence, sans ajouter le moindre degré d'utilité à quoi que ce soit. Un homme considéré en particulier peut eirecliveinent acquérir des richesses sans en produire, en abusant de la supériorité de scs forces, ou de l'ignorance de celui qu'il dépouille : mais les biens qu'il s'approprie ainsi ont néanmoins été créés par quelqu'un ; et plus vous considérerez ce sujet, plus vous apercevrez que ces biens ne pouveitt avoir été produits que de la manière que je vous ai indiquée. La société, prise en masse, ne peut s' enrichir que par la production -^ car ce qui n'enrichit un individu

Depuis que ce chapitre a été écrit, de iionibreux perfectiunniemcuts ont en-

core été apportés à la fdature de colon ; les

inachiues u'oul cessé de s'améliorer

depuis riüvenlion première d'Aikwrigghi; les derniers progrès ont porté surtout sur les opérations préparatoires; des bancs à broches et d'autres machines ont été

substituées aux anciens bancs à lanternes et aux métiers en gros; mais ces détails ne sauraient trouver place ici. On ne doit pas perdre de vue que ce Cours n'est ni un ouvrage de statistique ni un ouvrage de technologie, et si l'auteur s'est occupé de l'industrie colonnière, c'est incidemment, et pour y puiser des exemples qui viennent appuyer ses démonstrations. {Note de l'éditeur.}

DEUXIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIX.

qu'aux dépens d'un autre, n'augmente pas les richesses de la masse- Les profits qui forment le revenu des capitalistes et des propriétaires fonciers ne sont pas une spoliation, car ces membres de la société contribuent, par le moyen de leur instrument, à communiquer en partie aux choses l'utilité qui fait leur valeur; et l'on ne peut pas dire qu'ils profitent aux dépens des consommateurs, puisqu'en supposant qu'il n'y eût dans le monde ni capitalistes, ni propriétaires fonciers, on paierait les produits plus cher qu'on ne les paie maintenant'.

Après avoir observé ce que peut l'industrie, analysé ses procédés, reconnu la nature de ses instruments, nous allons la suivre dans ses principales applications. Mais il ne faut pas vous imaginer, messieurs, que le professeur puisse tout faire. Il n'est chargé que de la moitié de la tâche et a vous de l'achever. Pour profiter d'une étude quelconque, il faut que l'assimilation s'opère L'assimilation ! allez-vous me demander ' Qu'en-

tendez-vous par ce mot? — Le voici :

Les aliments qui soutiennent notre vie ne sont pas nous-mêmes, et cependant ils deviennent nous, lorsque passés dans le sang, puis dans les muscles,

^ P!" corps. De même, si vous lisez un

' écoutez un orateur, sans vous approprier ce qu'ils disent de

1, leurs idées restent leur propriété et ne font point partie de la vôtre, au moment que vous vous êtes formé, en y réfléchissant, une con-

U vaut le professeur, vous vous êtes, pour ainsi dire, promené avec lui autour d'un objet, que vous l'avez examiné sous toutes ses faces, que vous ayez remarqué tout ce qui le caractérise, alors l'idée que vous emportez «est plus celle du professeur seulement : elle est à vous comme à lui; l'as-

similation est faite.

Ces déplacements de richesses étant nuisibles à la véritable multiplication des richesses et au bien-être de la société autant qu'à la justice, devraient toujours être

prévenus ou réprimés par les lois. Ils le sont dans beaucoup de cas ■ >1 n y a que bien peu de pays où ils le soient dans tous.

• Veje« le présent „l„TMc, page 107. 1.n „éTMe ,é,i,é aeineirc.t, «ne 8„„,le

soluiitc dans la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE

Vue générale de la production agricole.

Nous avons reconnu les véritables sources de toutes nos richesses, mais nous n'avons encore jeté qu'un coup d'œil insuffisant sur la manière dont on les exploite. Cependant, les avantages qu'en retire la société dépendent presque entièrement de cette exploitation.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous prévenir qu'elle peut être considérée sous deux points de vue différents. On peut désirer de savoir ce qui résulte de l'exercice des diverses industries dans l'intérêt de la société en général J de la nation ; ou bien ce qui en résulte dans l'intérêt des producteurs. Ces deux intérêts se confondent souvent, et quelquefois aussi se trouvent en opposition. Il suffira de vous avoir prévenus ici sur ce point, car vous en avertir chaque fois entraînerait dans des répétitions inutiles. Dans une autre partie du Cours, celle qui traite des revenus des différentes classes de la société, nous verrons les lois naturelles qui président au partage qui se fait des valeurs produites entre tous les producteurs.

L'agriculture est une manufacture de produits agricoles; mais je vous rappellerai que, pour plus de commodité, les économistes ont classé, avec les produits qui proviennent de la culture proprement dite des terres, tous ceux que l'homme recueille immédiatement des mains de la nature , et non des mains d'un précédent producteur; ou, si vous l'aimez mieux , tous les produits qui n'ont pas encore subi d'échange. Ainsi , non-seulement le blé, les légumes, les bois, sont des produits de l'industrie agricole; mais nous considérons ici comme tels les troupeaux, les métaux lorsqu'ils ne sont pas encore sortis des mains de l'exploitateur des mines, les poissons, le gibier, les fourrures. Tous ces produits ne deviennent des produits des arts et du commerce qu'après que, sortis des mains de leur

if:'

deuxième PARTIE. - CHAPITRE I-,

pi emier producenr, il ont snbi de In part du uianufacturie, ou du oouv inerçant un nouvelle façon *.

Par la même raison , nous avons laissé, suivani l'usage commun, dans

classe des prodmts agricoles, ceux même qui ont reçu quelques préparauons poun U qu'elles aient été données par les entreprenel qui les

ntieene.il.s. Quoiqu'il y ait en beaucoup d'endroits des pressoirs communs pour faire de l'iuille ou du vin , on ne regarde pourtant pas cette manipulation comme dépendante des manufactures. Nous pouvons nous a lepresenter comme un appen-dice de celle de la récolte; de même que le Ira^all de rouir, tiller et peigner le chanvre, saler ou sécher le

poisson etc., passe pour un appendice de l'industrie de ceux qui récoltent le chanvre, ou qui pêchent le poisson.

Il y a une analogie parfaite entre l'industrie agricole et les autres industries. Ln cultivateur est un fabricant de blé qui, parmi les outils qui Im servent a modifier les matières dont il fait son blé, emploie ni, grand üiu. que nous avons nommé „n champ. Quand il n'est pas propriétaire dn champ, q,, „1 „ en est que le fermier, c'est un outil dont il paie le service productif au propriétaire; et ce service, comme tons ceux qu'il est obligé de mettre en jeu, „1 s'en fait rembourser l'avance par l'acheteur d,, produit, en même temps qu'il se fait rembourser l'avance qu'il a faite de ses propres travaux et de ceux de ses serviteurs. Le nouvel acheteur à son loin se fan rembourser l'avance de tous ces frais de production par l'acquereir auquel il vend le produit , jusqu'à ce que le produit soit parvenu au consommateur, qui rem-bourse la première avance accrue de toutes «elles au moyen desquelles le produit est parvenu jusqu'à lui. Un consommateur rembourse ainsi le service d'un fonds de terre situé qielqjieois bien loin de lui. Dans le prix du coton que nous achetons, nous payons le service rendu par un terrain situé aux grandes Indes ou en Améri-que «le meme que nous payons l'intérêt du capital et le salaire du travail qui' ont contribue, dans ces pays lointains, à la production du colon Le consommateur d'une étoffe de coton paie en outre l'usage qu'on a lait en Europe du terrain sur le-quel sont construits les ateliers oi! l'on a file et tisse le coton de son étoffe , car un terrain peut servir à la prodnelon antrement qu'en étant cultivé; on phi.ê, terrain sur lequel une •iciioii ililcsexeciile, est toujours cultivé.

• Ln simple Inusport es, „„e fa, -ou donnée par le eominerçanl.

{Noie de rèdileur.;

DE LA PRODUCTION AGRICOLE.

De même, le consommateur d'un ustensile de quincaillerie paie le concours du fonds de terre où le métal a été recueilli et de celui où l'ustensile a été façonné. S'il vous répugnait d'appeler du nom de fonds de terre une mine, appelez-la un instrument naturel approprié, suivant la nomenclature qui m'a paru plus exacte et qui ne propage point d'idées fausses. Si il était question d'un baril de morue, ce serait un instrument naturel non approprié (la mer) qui aurait, jusqu'à un certain point, concouru au produit satisfaisant son service; de manière que le consommateur n'a, dans ce cas, d'autres avances à rembourser que les frais occasionnés par la main-d'œuvre et par l'emploi du capital. L'expression importe peu lorsqu'elle est bien précisée et que l'on conçoit nettement comment les choses se passent.

Un premier aperçu, il semble que ce serait une économie pour le consommateur, que de ne point payer le service que rend le fonds de terre dans les opérations productives; mais nous avons déjà eu lieu d'observer (et nous aurons d'autres occasions de faire la même remarque) que les produits qui ne peuvent parvenir à l'existence sans l'appropriation des terres, nous reviendraient plus cher si celle appropriation n'existait pas; car alors ils n'auraient pas lieu, et nul produit n'est plus cher que celui qu'on ne peut obtenir à aucun prix.

Nous avons des exemples de ce qui arrive quand il n'y a point de propriétaires fonciers; on est dans l'état où sont les peuplades du centre de l'Amérique septentrionale : les Hurons, les Iroquois. Chez eux, le sol n'appartient à personne; aussi le seul produit qu'en tire l'industrie agricole des naturels, qui est la chasse, se réduit à des fourrures, qu'ils achètent quelquefois par des fatigues inouïes; et même, de temps en temps, ces malheureux perdent leurs peines : le produit de la chasse ne couronne pas leur constance, et ils se trouvent, ainsi que leurs familles, exposés aux plus affreuses privations.

Voyez au contraire combien on vit mieux dans celles des contrées de l'Amérique où l'appropriation des terres s'est introduite! Et la preuve qu'on y vit mieux, c'est le prompt accroissement du nombre des habitants. Suivant un auteur américain, Daniel Drake, les habitants de l'État d'Ohio qui, en 1791, ne s'élevaient pas à 3,000, étaient, en 1810, au nombre de 230,760; et au moment où nous sommes, ce nombre a probablement triplé. Qu'à-l-il fallu pour cela? Presque rien : que le gouvernement des Etats-Unis leur garantît la propriété des terres (qu'il leur a vendues à bon compte.

La même observation peut être faite; sur les pays parcourus par les tribus nomades ou errantes, comme on en rencontre en Tartarie, en Arabie, dans plusieurs parties de l'Afrique, et qui se transportent avec leurs troupeaux partout où l'herbe a eu le temps de pousser. Un canton de la Tartarie de dix lieues en carré, où quatre à cinq tribus font paître leurs troupeaux, peut compter quatre ou cinq cents serviteurs ou bergers, occupés par cette manière de recueillir les fruits du sol; tandis qu'en France, sur une étendue de terrain pareille, en Brie, par exemple, il y a cinquante mille cultivateurs, non propriétaires, qui tous tirent un revenu de leur travail agricole: sans compter qu'il y a vraisemblablement, dans la même province, un nombre pareil de gens, non propriétaires également, qui vivent également des produits du sol, mais en cultivant les manufactures et le commerce, et en échangeant leurs produits contre ceux de l'agriculture. Or, ils équivalent de ces producteurs, négociants et manufacturiers,

ne se trouve pas chez les peuples chasseurs ou nomades, où le sol n'a point de propriétaires exclusifs.

Quelle que soit la quotité des valeurs produites et gagnées dans l'industrie agricole, ces valeurs se partagent, comme je vous l'ai dit, entre les producteurs agricoles, au nombre desquels il ne faut pas compter seulement les hommes qui cultivent le sol, mais aussi les propriétaires du sol lui-même, et les propriétaires des capitaux répandus sur le sol, ou employés à faire les avances qu'exige cette industrie.

Les cultivateurs produisent par le moyen de leurs bras, les propriétaires fonciers et les capitalistes produisent par le moyen de leur instrument. Le sol et le capital produisent pour eux; et nous n'avons aucun moyen de juger de la capacité productive de ces divers possesseurs de facultés industrielles et d'instruments de production, si ce n'est par les profits qu'ils

en tirent, et qui seront plus particulièrement appréciés quand nous traiterons des revenus qu'on en obtient.

Mais je ne dois pas vous laisser ignorer que la capacité productive du sol et celle du capital ont été vivement combattues. Plusieurs sectes d'écrivains ont prétendu que le terrain seul était productif, et que le travail des hommes ne l'était pas. D'autres au contraire ont soutenu que c'était uniquement le travail qui procurait de nouvelles valeurs auxquelles il

coopération du sol n'ajoutait rien.

Il est bon de se faire une idée sommaire de leurs raisons.

CHAPITRE II

Des systèmes qui ont été mis en avant relativement à la production territoriale.

Les économistes du dix-huitième siècle prétendaient que, dans la production agricole, il n'y a de richesse produite que ce qu'ils nommaient le produit net, c'est-à-dire, la valeur qui reste quand les cultivateurs ont prélevé sur les produits la valeur de leur entretien, et quand les avances faites à l'aide du capital ont été remboursées. Ce sont ces prélèvements qu'ils appelaient des reprises.

Le produit net, seul profil nouveau, suivant eux, revenant tous les ans à la société et servant à son entretien, est représenté par le loyer des fermes, par le fermage que l'on paie aux propriétaires des terres ; c'est par les mains de ces derniers (toujours suivant les anciens économistes) • que le revenu annuel se répand dans toutes les classes de la société.

Ils n'accordaient le nom de productive qu'à cette industrie qui nous procure de nouvelles matières, à l'industrie de l'agriculteur, du pêcheur, du mineur. Ils ne faisaient pas attention que ces matières ne sont des richesses qu'en raison de leur valeur ; car de la matière sans valeur n'est pas richesse, témoin l'eau, les cailloux, la poussière. Or, si c'est uniquement la valeur de la matière qui fait la richesse, il n'est nullement nécessaire de tirer de nouvelles matières du sein de la nature pour créer de nouvelles richesses ; il suffit de donner une nouvelle valeur aux matières qu'on a déjà, comme lorsque l'on fait du drap avec de la laine. Ce n'est donc pas la seule industrie agricole qui produit des richesses.

A cet argument, les économistes répondaient que la valeur additionnelle répandue sur un produit, par un manufacturier ou par ses ouvriers est balancée par la valeur que ce manufacturier a consommée pendant sa fabrication. Ils disaient que la concurrence des manufacturiers entre eux ne leur permet pas d'élever leurs prix au delà de ce qui est nécessaire pour les indemniser de leurs propres consommations ; et qu'ainsi leurs besoins détruisant d'un côté ce que leur travail produit de l'autre, il ne résulte de ce travail aucun accroissement de richesse pour la société.

Il aurait fallu que les économistes prouvassent, en premier lieu, que la production des artisans et manufacturiers est nécessairement balancée

DEUXIÈME PARTIE. — CHAPITRE II.

par leurs consommations. Or, ce n'est point un fait. Il y a probablement, au contraire, plus d'épargnes faites et plus de capitaux accumulés sur les profits des

manufacturiers et des négociants, que sur ceux des cultivateurs.

En second lieu, les profils résultant de la production manufacturière, pour avoir été consommés et avoir servi à l'entretien des manufacturiers et de leurs ouvriers, n'en ont pas moins été réels et acquis. Ils ont même servi à leur entretien que parce que c'étaient des richesses tout aussi réelles que celles qui alimentent les propriétaires fonciers et les cultivateurs.

J'ai signalé, dans mon Traité d'Économie politique le sophisme d'un de leurs écrivains, de Mercier de la Rivière, pour prouver l'incapacité ou sont les artisans de produire aucunes richesses; et je le reproduirai devant vous, messieurs, parce que ce que je vous ai dit jusqu'à présent vous permettra de mieux en comprendre la réfutation, que celle réfutation met à nu l'erreur de ce système, que dans le monde on est obligé d'entendre encore des raisonnements analogues, et qu'il n'est pas inutile d'être en état d'y répondre. «5» Ton prend pour des réalités dit Mercier de la Rivière, les faux produits de l'industrie on doit pour être conséquent multiplier inutilement la main-d'œuvre pour multiplier les richesses,

La réponse vous sera facile à déduire de mes premières leçons. Un objet manufacturé n'a pas une valeur parce qu'il a coûté de la peine, il en a parce qu'il est utile. C'est cette utilité que l'on paie quand il a fallu qu'on la créât. Là où elle ne se trouve pas, il n'y a point eu de valeur produite, quelque peine qu'on ait jugé à propos de se donner. Et pour prouver combien le raisonnement des économistes de la vieille école est vide de sens, c'est qu'il peut être employé contre le travail qu'ils préconisent, tout aussi bien que contre celui des manufactures, faites convenez leur diraiton, que le travail du cultivateur est productif il n'a, en conséquence y qu'à labourer ses terres dix fois par an et les ensemençer aussi souvent, pour décupler le produit de son industrie. Ils se hâteraient de répondre, comme nous, qu'une façon qui ne sert à rien n'est pas productive, par la raison qu'on ne trouve personne disposé à la payer, et qu'il n'y a que celle qui est assez bien combinée pour créer une utilité que l'on puisse vendre qui soit productive en effet.

Adam Smith a employé une grande partie de son ouvrage à combattre ce système, duquel il résultait, de l'aveu même des économistes du dix-

huitième siècle, que chaque habitant de la France, le portait le

DES SYSTÈMES DE LA PRODUCTION TERRITORIALE. 211

faible, devait vivre avec 40 écus par an; et que si les uns avaient beaucoup plus que cela de revenu, c'est que les autres avaient beaucoup moins.

Je ne sais pas trop comment ils s'arrangeaient pour qu'on pût vivre avec beaucoup moins que 40 écus par an ; mais je sais que la société entière ne vit point sur le produit net de la société, mais sur le produit brut y c'est-à-dire, sur la valeur entière des produits de la société, sans défalcation. Un producteur en particulier, un fermier par exemple, ne regarde comme produit net que les profits qui lui restent après qu'il a satisfait son propriétaire et ses domestiques. Mais ce qu'il leur paie compose leurs profils; c'est une part de la valeur produite dont le fermier fait l'avance au moyen de son capital circulant, et dont il est remboursé par la vente qu'il fait du produit; c'est un revenu que l'ouvrier touche à aussi bon droit que le propriétaire touche le fermage. On en peut dire autant de tous les frais de production. Ils n'ont été qu'un moyen de distribuer entre tous les producteurs la valeur entière de la chose produite. La valeur entière de toutes ces choses a donc servi à payer des profits à quelqu'un. Donc les profits de tous les producteurs ensemble ont égalé la valeur brute de tous les produits. J'ai déjà eu occasion de vous faire cette démonstration essentielle. Les produits de l'industrie agricole, sans reprises, sans déduction, vont donc à ceux qui y ont coopéré; et je mets toujours dans ce nombre le propriétaire du sol et celui du capital qui se trouvent y avoir coopéré par le moyen de leur instrument.

Le système des économistes du dix-huitième siècle est maintenant complètement abandonné, et je ne connais plus une seule personne qui le soutienne *. Je n'en parle que pour vous mettre en état de comprendre plusieurs ouvrages qui ont été écrits dans ce système, et de discerner leurs

erreurs, au milieu desquelles on rencontre des vues excellentes et des faits intéressants *.

J'ai lu cependant, en 1826, l'ouvrage d'un Allemand, M. SchmaU, où la doctrine des économistes du dix-huitième siècle obtient la préférence sur celle de Smith ; de même qu'au commencement de ce siècle, un auteur reproduisit le

système de Ptolémée aux dépens de celui de Copernic. Le tout provient d'une instruction incomplète.

Les œuvres de Turgot, en 9 volumes in-8, sont un précieux dépôt de faits et de vues de bien public. Les écrits polémiques de Morellet méritent d'être lus. Les nombreux articles de Dupont de Nemours renferment beaucoup de détails curieux, j'ai moi-même des lettres de cet excellent homme, où il voulait me con-

Nous retrouverons encore sous nos pas les économistes de Quesnay et bien d'autres erreurs; et il ne faut pas regarder les réfutations que je suis obligé d'en

faire comme superflues. Outre qu'elles font bien entrer les principes dans la mémoire, en les montrant sous différents jours, elles mettent en garde contre des assertions souvent reproduites par des gens qui s'imaginent qu'elles sont restées sans réponse.

Adam Smith, de son côté, croit que tout produit représente un travail[^] récent ou ancien, et ne vaut que ce que ce travail a coûté. Il établit que chaque produit donne à son possesseur le droit et le moyen de réclamer et d'obtenir en échange (to command) une quantité de produits ayant exigé le même travail : et néanmoins il reconnaît à la terre un pouvoir productif indépendant du travail humain. « Le fermage, dit-il, peut être regardé « comme le produit des pouvoirs de la nature dont le propriétaire prête (l')usage au fermier. Le fermage est plus petit ou plus grand, selon l'étendue « due de ces pouvoirs, selon la fertilité naturelle ou acquise du sol. C'est « l'ouvrage de la nature qui est payé en sus de ce qui peut être considéré <(comme le travail productif de l'homme. » Chaque fois qu'il parle des produits d'une nation, il les désigne toujours par ces mots : les produits du sol et du travail du pays. Il reconnaît dans plusieurs endroits que ce qu'il appelle le profit, la rente du propriétaire foncier (rent) fait une partie intégrante du prix des choses; et dans d'autres endroits, il établit que le prix des choses ne représente que le travail qu'on a employé à leur créa-

ver à la doctrine de Quesnay, et qui sont extrêmement intéressantes. Enfin, le dernier économiste français du dix-huitième siècle, Germain Garnier (depuis seigneur et marquis), a donné un Abrégé élémentaire des Principes* de D'Économie politique, où, au milieu de quelques-unes des opinions de sa secte, il se trouve des principes incontestables. Il a de plus fait des recherches pleines d'érudition sur les monnaies des anciens. Il a traduit Smith, à l'ouvrage duquel il a joint des notes savantes; il a par conséquent traduit la réfutation du système du produit net, et n'a point été convaincu ! Fontenelle n'a-t-il pas soutenu jusqu'à la fin les tourbillons de Descartes? (Note de l'auteur.)

Les écrits de Turgot et des principaux Économistes* du siècle dernier ont été réimprimés par M. Guittard, dans sa Collection des principaux Économistes*. — Les lettres de Dupont de Nemours mentionnées ici se trouvent dans le tome XII de cette collection, qui renferme les Œuvres diverses de J. -B. Say.

(Note de rédacteur,)

* Livre II , chap. 5.

-rr.

tiüii. C'est une des parties les plus louches de la doctrine de cei acteur.

Quant au sei*vice que rend le capital dans les opérations productives, bien qu'il soit tout-à-fait analogue au service du sol , bien qu'il se fasse payer par les intérêts que le capitaliste retire de ses avances, Smith méconnaît entièrement ce service, ou le confond avec le service industriel de l'entrepreneur d'industrie.

D'autres ont prononcé plus nettement que le travail seul est productif, et que par conséquent aucun produit , aucune valeur ne naît de faction d'un fonds de terre. Voici ce que M. de Tracy dit sur ce sujet dans son Commentaire sur V Esprit des Lois, Je le cite afin de vous rendre juges de ses raisons.

« Dans nos facultés, dit-il, consistent tous nos trésors; l'emploi de ces « facultés, le travail, est la seule richesse qui ail par elle-même une va- « leur primitive, naturelle et nécessaire, qu'elle communique à toutes les « choses auxquelles elle est appliquée... » Je remarquerai d'abord que

ceci n'est encore qu'une assertion, que c'est précisément le point qu'il s'agit

de prouver, et qu'il ne peut par conséquent servir de fondement à une preuve. Dans tous les cas, je prendrai la liberté de représenter à l'estimable auteur, qui a substitué tant d'idées justes aux brillantes erreurs de Montesquieu, que le travail n'est pas la seule richesse qui ait par elle-même une valeur primitive et nécessaire. C'est ici le travail de l'homme dont il

est question ; or, le travail de la terre, celui des animaux et des machines,

ont une valeur aussi, puisqu'on y met un prix, qu'on l'achète.

Je défriche un bois ; je vends la coupe des arbres sur pied ; ces arbres ont une valeur avant qu'aucun travail humain y ait été consacré.

Un faiseur de bas au métier, qui n'est pas assez riche pour avoir un métier à lui, le loue, et en paie 50 francs de loyer tous les ans : n'achète-t-il |)as, au moyen de ces 50 francs, le travail que ce métier peut exécuter dans l'année? son gain total se monte par supposition à 1,000 fr. ; mais il faut CM déduire 50 fr. qu'il a payés pour le service rendu par le métier, pour ce que l'on peut appeler le travail du métier; il ne reste donc que 950 fr. pour le travail de l'ouvrier. Sa coopération dans la valeur produite a été évaluée 950 fr., et la coopération de l'outil 50 fr.

C'est, dira-t-on , le travail de l'homme qui a fait l'outil que ton paie en payant son loyer. — Je ne saurais l'accorder. Le travail du constructeur du métier ne vaut, au plus, que le prix d'achat de cet instrument; le piix du loyer est autre chose, de

même que le loyer d'une terre est autre chose que le prix d'achat de la terre. Que l'on suppose, ce qui est ordinairement

DEUXIÈME PARTIE. — CHAPITRE U.

le cas, que l'entretien du métier soit à la charge de l'ouvrier qui le prend à loyer; les dépenses qu'il fera pour le réparer pourront passer pour le remboursement d'une partie de sa valeur primitive; mais ces dépenses ne le dispenseront point du loyer, qui est le prix du service rendu par un capital servant à la production sous la forme d'un métier.

Je suis donc fondé à dire que, dans l'exemple cité, sur une valeur produite de 1,000 fr., 950 fr. ont été produits par l'ouvrier, et 50 fr. par l'instrument. Or, c'est cette coopération de l'instrument que j'appelle le travail du capital, et j'en conclus que le fruit de ce travail est une richesse produite qui n'est pas le fruit du travail de l'homme. Le travail humain n'est donc pas la seule richesse qui ait une valeur primitive et nécessaire.

Continuons à examiner les motifs de M. de Tracy :

« Plus frappés de la force végétative de la nature (qui semble faire des « créations en faveur de l'agriculteur) que des autres forces physiques à « l'aide desquelles s'exercent les autres travaux, les économistes du dix-huitième siècle se sont persuadé qu'il y avait là un véritable don gratuit » de la part de la terre, et que le travail qui le provoque mérite seul le « nom de productif, sans faire attention qu'il y a aussi loin d'une botte » de chanvre à une pièce de toile, que d'un paquet de chenevis à une « botte de chanvre, et que la différence est tout à fait du même genre :

« cest toujours le travail employé à la transmutation. »

M. de Tracy a raison contre les économistes, lorsqu'il dit, comme chose certaine, que le travail qui change de la graine de chanvre en filasse n'est pas plus productif que le travail qui change de la filasse en toile, en supposant la même augmentation de valeur dans les deux cas; mais je crois qu'il a tort, lorsqu'il prétend qu'il n'y a rien de gratuit dans la coopération du sol. La terre fournit gratuitement à son propriétaire cette coopération (que nous avons nommée service productif du sol); et le propriétaire ne la cède pas gratuitement au fermier qui, à son tour, la fait payer au con- ^

sommaire. Le consommateur d'une botte de chanvre paie donc l'action du fonds de terre aussi bien que les travaux des cultivateurs.

Je continue à citer M. de Tracy, parce que cette discussion éclaircit corn- /

plètement la matière, et que son opinion, soutenue depuis en Angleterre par des auteurs recommandables, tels que MM, Ricardo, Mill, Mac Culloch, et d'autres, a fait quelque impression sur beaucoup d'esprits qui n'ont peut-être pas envisagé la question sous toutes ses faces.

« Le préjugé d'une production gratuite de la part de la terre, dit M. de Tracy, a si bien tout embrouillé, et a jeté de si profondes racines dans

L>i:S SYSTLMKS SIK LA IMU>I)ICTIO> TLIUUTOFUALL. 2i:i

« les esprits, qu'il est devenu très difficile de s'en débarrasser entièrement. « ment. Le savant et judicieux écossais, Adam Smith, a bien vu que le « travail est notre seul trésor, et que tout ce qui compose la masse des « richesses d'un particulier ou d'une société n'est autre chose que du travail accumulé, parce qu'il n'a pas été consommé aussitôt que produit.

Il a reconnu que tout travail qui ajoute à cette masse de richesses plus

« que n'en consomme celui qui l'exécute, doit être appelé productif

« Cependant il croit voir, dans la rente de la terre ^ encore autre chose que « ce qu'il appelle les produits d'un capital. Il la regarde comme un produit « du travail de la nature.

« M. Say (je supprime ici les qualifications beaucoup trop fautes « dont M. de Tracy a la bonté d'accompagner mon nom) prononce sans « hésiter qu'un fonds de terre est qu'une machine néanmoins, entraîné « par l'entraînement de ses prédécesseurs, qu'il a si souvent conquis et sur- « passés, ou peut-être dominé seulement par l'empire de l'habitude et de « je ne sais quel prestige, M. Say lui-même revient ensuite à se laisser « éblouir par l'illusion qu'il a détruite le plus complètement possible. Il « s'obstine à le regarder un fonds de terre comme un bien d'une nature particulière, son service produit comme autre chose « d'un outil, et son fermage comme différent du loyer d'un capital prêté ; « enfin il prononce encore plus formellement que Smith, et même en le « discutant, que c'est de l'action de la terre que naît le profit qu'elle donne « à son propriétaire. »

M. de Tracy ajoute que dans cette manière de voir tout est embrouillé et sophistiqué dès le principe, et que l'on ne peut plus se faire, sur tous ces points, que des opinions arbitraires et incohérentes. Tel est le jugement qu'en porte M. de Tracy ; mais je suis plus coupable encore qu'il ne le dit, car j'attribue le pouvoir de produire, non seulement à cet instrument que nous nommons un fonds de terre, mais

à la charrue , aux chevaux, aux brebis, à tous ces instruments que nous nommons un capital. Il me rend lu justice de convenir que je regarde le sol comme autre chose qu'un outil, et son fermage comme autre chose que comme un intérêt décapitalisé : c'est une concession que je ne mérite point. Je distingue le capital du fonds de terre, pour l'amour de l'analyse ; du reste, j'établis que le capital produit aussi bien que le fonds de terre et que ce qu'on est obligé de payer pour obtenir le concours du capital, nous donne la mesure de sa utilité : il est dans la production; de même (que ce qu'on paie pour obtenir le concours du terrain, et ce qu'on paie pour obtenir le travail du sol).

Eh effet, si le concours d'un champ, si le concours d'un capital, sont aussi indispensables pour obtenir un produit que le concours d'un ouvrier ; si il n'y a aucun autre moyen plus économique d'obtenir un produit si le consommateur qui achète ce produit trouve en lui une utilité suffisante pour qu'il consente à rembourser tous les frais de production que ce produit a nécessités, pourquoi n'en concluerait-on pas que les services de

tout genre dont le paiement a constitué les frais de sa production sont productifs*?

Ce n'est donc pas le travail tout seul qui produit, et dans le prix courant des choses, il y a donc une portion de valeur qui excède celle du travail qui a concouru à les créer.

David Ricardo, qui a publié, en 1817, des Principes d' Économie politique, adopte la doctrine de Smith sur ce point que (sauf dans les choses qui ne dépend pas de l'homme de multiplier à volonté, et auxquelles leur

il ne faut pas oublier que si le terrain, si le capital n'avait pu servir à rien, si on ne les avait pas payés, ils ne seraient pas devenus des instruments de production à meilleur marché, puisqu'on ne les aurait pas achetés.)

* Toute valeur reconnue est une richesse; et le service du sol

peut avoir une valeur reconnue, puisqu'on consent à les payer. (chap. 2.)

* Page 10, de l'édition anglaise.

de ceux qui ne la paieraient pas. Cependant les habitants se multiplient; j

ils croissent en aisance; et le produit des meilleures terres ne suffit plus |

à leur consommation. Alors le prix des produits territoriaux, du blé si j

vous voulez, s'élève au point qu'il convient de cultiver les terres de seconde I
qualité. i

Celles-ci, avec le même capital, le même travail, ne rendent que 90 !

boisseaux sur le même espace où les terres de première qualité rendent l
100 boisseaux. Dès cet instant, les propriétaires des terres de première j
qualité peuvent obtenir un fermage; car, si un cultivateur trouve son '

compte à exploiter un terrain qui ne rapporte que 90 boisseaux, un autre trou-
vera son compte à payer un loyer de 10 boisseaux pour être autorisé à exploiter un
terrain qui en rapporte 100 : en effet, après avoir payé 10 boisseaux au propriétaire
, il lui en reste 90, dont le prix suffit pour lui ,

rembourser toutes ses autres avances, en y comprenant ses profits. '

Si la population et le prix du blé augmentent encore, on pourra trouver du profit
à cultiver les terres de troisième qualité, c'est-à-dire celles qui !

ne rapportent que 80 boisseaux. Alors, les propriétaires des terres de : seconde
qualité pourront trouver à les louer moyennant un fermage de

10 boisseaux, et les propriétaires des terres de première qualité pourront ■

louer les leurs moyennant un fermage de 20 boisseaux; puisque après avoir
payé 20 boisseaux il en restera 80 aux fermiers, c'est-à-dire le même produit que
l'on tire des terres de troisième qualité.

On peut ainsi continuer la supposition jusqu'aux terres de quatrième et cin-
quième qualité, jusqu'à ce qu'elle représente l'état réel du pays dont on s'occupe.

Cette manière de décrire les faits est exacte ; les choses se passent ainsi, et la re-
marque en a été faite dès longtemps. Adam Smith a consacré une partie considé-
rable de son livre à rechercher les cas où les terres rapportent plus ou moins de
profits en commençant par celles qui n'en donnent point L II trouve que le fermage
(rent) varie non-seulement en raison de la fécondité de la terre^ mais en raison de
sa situation et des cir- 9 constances de la société^ il n'y a donc rien de neuf dans
l'observation de

* Richesse des Nations^ liv. I, chap. 11, partie 1 et 2.

* Dès la première édition de mon Traité d' Économie politique[^] publié en 1803, quatorze ans avant la première édition de l'ouvrage de Ricardo, j'avais assigné, d'après Smith, comme les causes du profit foncier ($r = n()$, la position du terrain,

DKLXIKME PAHTIE. — CHAPITRE 11.

Ilicaitlo, Les conséquences qu'il en tire sont-elles plus neuves ? C'est ce qu'il nous allons voir.

Voici ses expressions : « Si le prix élevé du blé était l'effet et non la « cause du profit foncier (rent), le prix serait plus haut ou plus bas, selon « que le profit foncier serait élevé ou non , et le profit foncier formerait >< une portion du prix. Mais le blé résultant d'un plus grand travail est « le régulateur du prix du blé ; et le profit foncier ne fait pas partie, ne « peut pas le moins du monde faire partie du prix du blé. » Et il ajoute en note ; « Ce principe, bien entendu, est selon moi de la plus haute importance dans la science de l'économie politique' . »

Or, il est facile de voir que ces paroles de l'estimable auteur ne sont qu'une autre manière d'exprimer cette vérité, que les besoins de la société sont la cause de la demande qu'on fait des produits quels qu'ils soient' ; et que la demande est cause du prix (pi'on y met , puis-je voir que ce prix sert pour payer les frais de production ; car, si le prix courant ne s'élève pas assez pour payer les frais, le produit n'a pas lieu. Cette doctrine est exprimée partout dans mes ouvrages, et découle au surplus de l'histoire d'Adam Smith.

Il en résulte que le profit foncier, ou le fermage, qui représente en général le profit foncier, fait partie des frais de production, et par conséquent du prix des choses, de la même manière ; que tous les autres frais de production, ni plus ni moins. Les difficultés que nous éprouvons pour jouir des produits qui nous sont nécessaires, en élèvent le prix, sans quoi nulle chose ne nous coûterait plus cher que l'eau et l'air. Dès lors, les hommes

qui ont vaincu ces difficultés ne nous cèdent les produits qui en résultent

qu'autant que nous leur donnons en échange des produits où des difficultés équivalentes ont été vaincues\ C'est en ce sens que les frais de production

servent à élever la richesse du pays où il se trouve placé. Vovez édit., tome II 1> ; page 307.

' Principles of Political Economy and Taxation, 3^e édition anglaise, page 67 ' Ou peut remarquer à ce sujet que Ricardo, en reconnaissant implicitement que ce sont les besoins de la société qui font monter le blé assez haut pour que son prix suffise

à payer des travaux et des fermages plus élevés, dénie une doctrine à laquelle il lie beaucoup : c'est que la proportion entre l'offre et la

demande n'a point d'influence sur les prix, et que ce sont les seuls frais de production qui déterminent le prix courant.

* La nécessité d'acheter d'un propriétaire le droit de faire travailler sa terre,

font partie du prix où montent les produits, quoique la cause primitive de ce prix soit le besoin que nous en avons, la satisfaction qui résulte de leur consommation. C'est ce besoin, c'est cette satisfaction qui nous déterminent à faire les sacrifices sans lesquels on ne peut obtenir un produit, soit directement, soit par voie d'échange. En tous pays, il se trouve des terres qui ont différents degrés de fertilité, depuis celles dont on ne saurait tirer aucun fermage, jusqu'à celles dont on paie le plus haut loyer. Le froment qui pousse sur les plus mauvaises ne se paie pas plus cher que celui qui pousse sur les meilleures, parce que les frais de production sont les mêmes pour le froment, quoiqu'ils se composent d'éléments différents.

Le froment produit sur les mauvaises terres coûte beaucoup en main-d'œuvre[^] en engrais, etc. Le froment produit sur les bonnes coûte moins en main-d'œuvre et plus en fermage[']. Ces frais, du reste, quoique appartenant à des causes différentes, sont de même nature, quant au prix. La question de savoir s'ils font partie du prix, ou s'ils n'en font pas partie, quoiqu'on ne puisse pas se dispenser de les payer, est une question de pure abstraction, dont la solution n'influe en rien sur la pratique. Les conséquences qu'on en tire sont d'autres abstractions, comme, par exemple, que le prix n'est jamais déterminé par la nécessité de payer un fermage, mais par la nécessité de donner une certaine quantité de travail pour faire[^]

naître tout le blé dont les consommateurs ont besoin ; et, sur ces abstrac-

tions, on fonde des principes, comme celui qui veut que les frais de production consistent toujours dans le salaire d'un travail, et nullement dans le service d'un fonds de terre, ou d'un capital, quoique le concours de ces agents soit indispensable, et quoique le droit de propriété, reconnu pourtant nécessaire, donne aux propriétaires le droit de faire payer ce con-

cours aussi incontestablement qu'il donne au manouvrier le droit de se •

' 1 faire payer son travail.

Il me semble donc que les observations de la nature de celles faites

et la nécessité d'acheter d'un manouvrier le droit de le faire travailler lui-même, sont des difficultés du même genre, et méritent également d'être rangées parmi les dépenses que nécessite la production.

* On peut voir, en plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans tous ceux où il est question de la propriété foncière, que l'appropriation des terres est une nécessité, une difficulté qui ne peut être surmontée qu'en reconnaissant un propriétaire, en lui payant un fermage, et que, malgré le fermage, le blé coûte moins cher de cette manière que s'il n'y avait ni propriétaire, ni fermage.

pai Ricardo, exactes quant au fond, ne sont pas neuves, quoiqu'elles décèlent souvent une sagacité peu commune, et soient revêtues d'une heureuse expression. A l'égard des conséquences que l'auteur en tire, il me semble que ce sont des abstractions qui n'apprennent rien et ne sont pas susceptibles d'applications utiles. J'avoue que je n'ai pas vu là-dedans cette soi-disant découverte dont quelques écrivains ont fait tant de bruit. Tout en faisant le plus grand cas du mérite personnel de Ricardo, en regardant comme très précieux les développements qu'il a donnés à un grand nombre de vérités économiques, et quoique ayant moi-même beaucoup profité de ses vues lumineuses sur la théorie des monnaies, Je ne peux souscrire à toutes ses doctrines, et crois qu'il a quelquefois conclu les faits de ses raisonnements, au lieu de remonter, par l'analyse et le raisonnement, des faits à leurs causes.

Les autres publicistes, voulant prouver que le propriétaire foncier lui-même ne doit rien aux forces productives du sol, ont prétendu qu'un fonds de terre ne valait que par son défrichement, et que le fermage n'était jamais que l'intérêt d'un capital avancé. Lorsqu'un homme, disent-ils, a tout à la fois de l'argent à placer et des terres à mettre en culture, quel est son calcul? Il estime ce qu'un défrichement, une amélioration, un bâtiment d'exploitation pourront lui rapporter. Si le rapport lui donne simplement 1 intérêt de son avance, et même un taux modéré, il préfère ce placement à tout autre, parce qu'il le regarde comme le plus solide de tous; et comme moi semblable raisonnement a dû être fait à toutes les époques, on n'a jamais considéré le revenu foncier que comme l'intérêt d'un capital, et le fonds de terre lui-même autrement que comme un capital engagé.

Ce raisonnement spécieux n'a pourtant quelque fondement que lorsque la demande des produits agricoles ne s'élève pas au point de donner une valeur aux forces productives du sol, indépendamment du prix qu'elle met à l'action des capitaux et de l'industrie qui le sollicitent.

' M. Mac Ciùllùch a été jusqu'à dire que les recherches de David Ricardo ont été les plus importantes et les plus fondamentales qu'on ait faites dans la science de la distribution des richesses. This it of all others like most important, as it is the most radical inquiry, in the science of the distribution of wealth. (Ei'cyclop. Britan., art. Political Economy'. Le même auteur, en raison de cela, a représenté l'apparition, en 1817, de l'ouvrage de Ricardo cité plus haut comme formant une ère nouvelle et mémorable dans l'histoire de la science. (A discourse on the science of political economy^ page 65.^

I>ES SYSTÈMES SUR LA PRODUCTION TERRITORIALE. 221

Du moment que les besoins et les richesses de la société sont tels, qu'elle consent à payer les produits à un prix qui excède la valeur des avances et l'intérêt du capital engagé, alors le propriétaire fait valoir son droit; il demande et obtient le prix de la coopération de son instrument; de même que le propriétaire d'un terrain qui se trouve enveloppé dans les agrandissements d'une ville croissante, vend son terrain ou en tire un loyer, bien qu'il soit absolument nu. Un fonds de terre a la faculté de développer des végétaux ou de porter des maisons ; mais cette faculté n'a une valeur que là où l'on a besoin d'en faire usage. Le sol alors devient un instrument dont le service acquiert du prix , de même que la coopération des autres instruments de l'industrie , de même que les facultés industrielles elles-mêmes. Si, grâce aux progrès de la société, un fonds de terre absolument nu a une valeur vénales ou locative, le propriétaire auquel il appartient ne se contente pas d'en retirer seulement le remboursement ou l'intérêt du capital qu'on y répandra. S'il s'agit d'y construire un bâtiment, il n'en fera la dépense qu'autant que le loyer lui rapportera un revenu pour le fonds indépendamment de l'intérêt de son capital. Il y a donc un produit résultant des seules facultés productives du fonds de terre, quand les besoins de la société réclament leurs concours. De ce que ces facultés ne produisent pas dans certains cas, il ne faut pas conclure qu'elles ne sont productives dans aucun cas. Si un homme habile se trouve jeté dans un désert où son talent ne peut être apprécié de personne, il pourra n'avoir aucune valeur ; mais si la civilisation arrive jusqu'à lui et l'entoure, ses travaux pourront acquérir un très haut prix, et ses journées être chèrement payées. Serait-on fondé à dire que son travail n'est pas productif, parce qu'à une certaine époque ce genre de travail n'avait dans le même lieu aucune valeur?

M. Buchanan, qui a publié à Édimbourg un Commentaire sur l'ouvrage de Smith , reconnaît que le profit du propriétaire foncier, qu'il reçoit du fermier sous le nom de fermage (rent), naît du haut prix où les besoins de la société portent les produits ruraux , mais il ne voit dans ce profit que le résultat du monopole que les

lois sociales attribuent au propriétaire. Il pense que sans ce monopole le blé coûterait moins cher. « Le « haut prix qui donne lieu au profit foncier, dit-il*, tandis qu'il enrichit « le propriétaire qui vend des produits agricoles, appauvrit dans la même « proportion le consommateur qui les achète. C'est pourquoi il est tout a

* Tome IV, 1[^]. 134, de l'édition anglaise.

■i'2'2 DEUXIÈME L'AUTIE. - CHAPITRE II.

« fait peu exact de considérer le profit du propriétaire foncier comme « une addition au revenu national. « Ainsi, voilà la seule valeur que les anciens économistes regardassent comme un revenu, à laquelle on refuse même le nom de revenu. Le même auteur dit, dans un autre endroit : « Le « revenu dont un consommateur paie ce qui constitue le profit d'un ter- « ram existe dans les mains du consommateur avant l'achat du produit .< Si le produit coûtait moins (c'est-à-dire si le consommateur n'avait pas « le profit foncier à payer), la valeur de ce surplus demeurerait entre ses .< mains et y formerait une matière imposable tout aussi réelle que lorsque « par l'effet du monopole, la même valeur a passé dans les mains du pro- « priétaire foncier'. » On voit que, selon cette doctrine, le monopole de ce dernier n'aboutit qu'à lui donner le droit d'augmenter les frais de production aux dépens du consommateur. On en tire subsidiairement la conclusion que le travail seul est réellement productif et peut apporter une valeur entièrement nouvelle dans la société.

Voici ce qu'on peut lui opposer.

Le monopole qui fait simplement passer de l'argent, une valeur quelconque, d'une poche dans l'autre, est celui qui n'ajoute aucun degré d'utilité à une marchandise. Le spéculateur qui accapare tous les blés d'un canton, et qui se prévaut ensuite de la faculté qu'il a seul de vendre du blé pour faire payer 20 francs ce qui lui en a coûté 20, ne donne rien de plus à la société que ce qu'il en a tiré ; c'est-à-dire qu'il lui vend une marchandise absolument pareille à la marchandise qu'il lui a achetée. Seulement à la suite de cette opération, il se trouve avoir fait passer de la poche du consommateur dans la sienne 5 francs, plus ou moins, par chaque hectolitre de froment. Mais ce n'est point là l'opération qu'exécute un propriétaire foncier par le moyen de son instrument, qui est une terre. Cet instrument reçoit les matières dont se compose le blé dans un état et les rend dans un autre. L'action de la terre est une opération chimique d'où résulte pour la matière du blé une modification telle, qu'avant de l'avoir subie, elle n'était pas propre à la nourriture de l'homme. Le sol est donc

ou d'un fermage pour son propriétaire, ce n'est pas sans rien donner. « consommateur en échange de ce que le consommateur lui paie. Il lui

donne une utilité produite, et c'est en produisant cette utilité que la terre est productive, aussi bien que le travail.

* Tome III. page

Je sais fort bien qu'il y a beaucoup d'autres utilités que nous devons à l'action des forces naturelles, et que la nature ne nous fait pas payer, comme la force productive qui crée et amène des légions de poissons sur nos côtes et dans nos rivières; mais, de ce qu'il y a des agents naturels qui ne se font pas payer, s'ensuit-il que les agents naturels appropriés ne produisent pas? Nous devons tâcher de faire produire autant que possible, par des agents gratuits, les utilités dont nous avons besoin; mais nous ne saurions jouir de cet avantage relativement aux terres. Pour qu'elles puissent produire la quantité de blé que réclament les besoins de la société, il faut qu'elles soient cultivées; la culture exige des travaux, des avances dont on ne serait pas remboursé, si celui auquel on les doit n'avait pas la jouissance exclusive du produit*. Le blé qui serait le résultat du hasard ou de la force serait bien plus rare et bien plus cher. L'appropriation des terres est un moyen perfectionné d'obtenir leurs produits au meilleur marché; c'est une façon pour ainsi dire donnée par un propriétaire; en supposant qu'elle occasionne quelques frais de production par-dessus le salaire des travaux et l'intérêt du capital, il n'y a aucun autre moyen d'obtenir le même avantage à meilleur marché; mais, au fait, les terres n'auraient pas de propriétaires, et les cultivateurs ne paieraient point de fermage, que nous n'aurions pas les blés à plus bas prix. Les cultivateurs, pour fournir la même quantité de cette denrée, seraient obligés de cultiver même les terres qui maintenant ne remboursent que les frais de culture. Les produits de ces terres là règlent le prix de toutes les autres. David Ricardo Ta fort bien démontré; dès lors, si un propriétaire foncier ne prenait pas part au profit qu'il y aurait à faire sur les bons terrains, ce seraient les cultivateurs qui profiteraient de ce gain, et les produits ruraux seraient tout aussi chers. Ainsi, quoique le fermage ou le profit du propriétaire foncier fasse partie du prix du blé, ce n'est pas cela qui rend le blé plus cher. Toute autre manière d'obtenir la quantité de blé dont la société a besoin serait encore plus dispendieuse.

M. Malthus pense que la source du profit foncier, et du fermage qui en est la suite, n'est pas dans le monopole établi en faveur des propriétaires fonciers, mais dans la faculté qu'a la terre de fournir plus de subsistances

* Une loi qui , sans reconnaître la propriété du fonds, reconnaîtrait seulement comme propriétaire de la récolte celui qui aurait fait les avances, ne serait pas praticable. Qui déciderait du droit de mettre en culture? Comment s'arrangeraient pour la rotation des cultures, pour les bâtiments d'exploitation, etc.?

qu'il n'eût faut pour alimenter les hommes qui la cultivent. C'est avec cet excédant dévolu au propriétaire qu'on peut acheter les travaux qui s'appliquent à tout autre objet que les ternis. C'est, comme on voit, une doctrine qui rentre, jusqu'à un certain point, dans celle des anciens économistes. Elle ne détruit point celle qui regarde le profit foncier comme le fruit d'un monopole. Les terres, ou du moins les bonnes, et même les médiocres, produisent plus que les avances qu'exige la culture. On n'en doute pas. Mais n'est-ce pas en vertu d'un privilège exclusif que le propriétaire jouit de ce surplus, ou le transmet, moyennant un loyer, à son fermier?

Ces controverses, qui dégénèrent en des disputes de mots, ont le grave inconvénient d'ennuyer inutilement le lecteur ou l'auditeur, et de lui faire croire que les vérités dont se compose la science de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord. Mais ce n'est point cela : les vérités inattaquables de l'économie politique ne reposent nullement sur des points de droit, toujours plus ou moins sujets à discussion, suivant le jour sous lequel on les envisage. Elles reposent sur des faits qui sont, ou ne sont pas. Or, on peut

parvenir à dévoiler entièrement un fait et ses conséquences ; c'est là-dedans que consistent les véritables progrès de cette science.

Dans le sujet qui nous occupe, le fait est, selon moi, qu'il y a dans du blé une utilité que l'industrie, sans le concours d'un champ, ne parviendrait jamais à créer. En vendant du blé à un consommateur, on ne lève donc pas un tribut sur sa bourse ; on lui livre pour son argent une utilité, source d'un légitime revenu. Par le fait, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, cette utilité serait livrée gratuitement au consommateur; mais cette supposition ne saurait représenter un cas réel ; car un cultivateur se battraient avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait pas de propriétaire , et le champ resterait en friche. Le propriétaire rend donc un service , puisqu'il concourt à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens; mais nous ne pouvons pas nous en passer» et il n'y aurait point de propriétaires que nous n'achèterions point les produits ruraux moins cher.

Quand a la question de savoir si les terres, sans aucun travail humain, sont productives, elles ne peut pas être la matière d'un doute. L'affirmative ne peut être disputée que par un abus de mots. Il résulte pour l'homme des pouvoirs productifs de la terre, une utilité. Lorsqu'il n'est pas obligé de la payer, elle peut, de même que la lumière et la chaleur

du soleil, passer pour une richesse naturelle ; mais la terre ne saurait développer tout son pouvoir qu'au moyen de l'appropriation, qui fait de ses produits des biens qu'il faut payer, et qui dès lors sont des richesses sociales.

Il y a dans le royaume de Naples, entre la chaîne de l'Apennin et la mer Adriatique, d'immenses plaines traversées par l'Ofante, l'ancien Jutufide -, c'est là que se livra la fameuse bataille de Cannes, si fatale aux Romains. Lorsque plus tard les Barbares envahirent l'empire romain, ils ravagèrent

cette plaine jusqu'alors très bien cultivée. La population disparut, et le terrain demeura la propriété des princes qui se succédèrent depuis lors dans le gouvernement du royaume de Naples. Le climat en est plus doux en hiver que celui des provinces voisines; de sorte que l'usage s'est établi

d'y envoyer hiverner les troupeaux qui ont passé la belle saison dans les montagnes de la Pouille. Ce canton, que l'on appelle le Tavogliere di Puglia, et qui n'a pas moins de 23 lieues de long sur 10 de large, est abandonné aux seules productions spontanées de la nature, et la valeur de ces productions est représentée par un di oit que les troupeaux, en y entrant, paient au gouvernement, à tant par tête de bétail.

Ce droit, qui est une espèce de location, représente bien certainement le pouvoir productif du sol, puisqu'il ne se trouve là aucun travail humain, aucun capital engagé, dont on puisse payer un intérêt; et en même temps il faut bien que les propriétaires de troupeaux y recueillent un avantage, puisqu'ils envoient leurs bestiaux dans ce lieu sans y être forcés.

Cet exemple, en nous montrant que la puissance végétative de la terre peut, dans un certain état de la société, avoir une valeur indépendamment de tout capital répandu sur le sol, indépendamment d'aucun travail qui le sollicite, nous permet d'apprécier combien son capital, combien l'industrie augmentent les facultés productives du sol. Le droit que le gouvernement napolitain perçoit, dans cette circonstance, sur les bestiaux que l'on conduit dans le Tavogliere, rapporte, au dire de M. Castellan', 423,600 ducats (1 million 800 mille francs). Tel est le produit brut d'une province entière, qui, si elle était cultivée, pourrait rapporter 32 millions de

fermages aux propriétaires du sol; autant à peu près à ses locataires; en outre nourrir une population de travailleurs de deux à trois cent mille âmes; et, indépendamment de cette production toute nouvelle, le gouvernement.

' Lettres sur l'Italie, tome 1 , page 202.

I qui ne relire que 1800 mille francs de celle province sous sa forme ac-

luelle, si elle était cultivée, en lirerait quatre ou cinq fois davantage par des impôts même modérés. C'est ce que ne manquerait pas de faire un j gouvernement qui entendrait quelque chose à l'économie des nations. Il

■ trouverait facilement des compagnies qui feraient l'avance des capitaux ,
pourvu qu'elles eussent une hypothèque sur le fonds.

De semblables abus se font remarquer dans la province d'Esramadure en Espagne, où se nourrissent des mérinos voyageurs; aussi, celle pauvre province, qui pourrait enrelenir deux millions d'habitants, selon Bonrgoïn , contient à peine cent mille feux.

Nous voyons aussi pourquoi la Tariarie et tous les pays parcourus par des tribus nomades sont si peu peuplés. Ils vivent sur les seuls produits spontanés de la nature; aussi, suivant l'obserAation qu'en fait M. de Sismondi , lorsque Gengis-Kan eut ravagé le Korasan , lorsqu'il eut renversé ses trois capitales, et que, selon son exi>ression, son cheval put parcourir sans troncAcr l'espace qu'elles avaient occupé, quelques centaines senlmeit de Tartares purent vivre, eux et leurs troupeaux, sur le même terrain qui avait nourri tout un peuple. Il n'y restait pas l'ombre d'un capital ; pas un cultivateur, pas un travailleur; et cependant le sol produisait encore, puisqu'il nourrissait ses dévastateurs.

CHAPITRE III

Du servage de la Glèbe.

Après avoir reconnu dans l'industrie agricole les services productifs, non-seulement de l'industrie, mais ceux des capitaux et des fonds de terre, quoique tous les trois aient été disputés par différentes sectes, nous pouvons porter un jugement plus éclairé sur les diverses manières dont ces trois agents sont mis en œuvre dans les entreprises agricoles.

C'est à la suite d'un contrat librement consenti qu'un entrepreneur de culture emploie des ouvriers qui conviennent avec lui d'un salaire; c'est par l'effet d'une convention qu'un propriétaire qui ne veut pas faire valoir son bien lui-même le confie à un fermier qui s'engage à lui payer une rente f j ; annuelle, ou bien a un métayer qui en partage avec lui les produits. Mais

ces différentes manières d'exploiter les propriétés foncières, que nous voyons maintenant suivies dans les pays les plus riches de l'Europe,

DU SERVAGE DE LA GLÈBE

tienneni à un état de civilisation où le monde n'est parvenu que très tard. Sur trente à quarante siècles qu'embrassent les temps historiques, ce sont à peine les trois ou quatre derniers qui nous en fournissent des exemples. Auparavant, les droits étaient trop mal établis et trop peu respectés, pour permettre des exploitations qui ne fussent pas fondées sur la violence. Chez tous les peuples de l'antiquité , les terres étaient cultivées par des mains esclaves. La victoire mettait à la disposition du vainqueur, la terre et les personnes des vaincus. Ceux-ci, devenus esclaves, travaillaient par force. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la servitude chez les modernes. Les Romains vaincus furent traités comme ils avaient traité les peuples qu'ils avaient conquis. Un grand nombre de citoyens romains périrent dans les guerres; plusieurs sauvèrent leur liberté en se jetant dans le sacerdoce et en convertissant leurs vainqueurs; quelques-uns se confondirent avec les conquérants ; les familles des citoyens tombés dans l'indigence déclinèrent et disparurent, et, quant aux hommes qui étaient déjà esclaves sous les Romains , ils devinrent la propriété des Goths et des Vandales : ainsi furent nos ancêtres.

Mais ce n'est pas le tout d'avoir conquis à main armée des ouvriers esclaves ; il faut en maintenir le nombre. Les populations esclaves se renouvellent peu par elles-mêmes, parce qu'elles n'admettent pas la vie de famille si favorable à l'élévement des enfants, et que l'éducation d'un petit esclave, qui est une dépense pour le maître jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa subsistance, rend trop dispendieux ce mode de recrutement. Il faut donc toujours acquérir des esclaves par la guerre ; mais, à mesure que les états s'agrandissent, cette abominable manière de se procurer des ouvriers devient toujours plus insuffisante. Il faut que les nations soient très petites, et que chaque bourgade, pour ainsi dire, fasse la guerre à sa voisine, pour que leurs prisonniers suffisent à culiver leur territoire; surtout si l'on considère que, pour réduire un certain nombre d'hommes en esclavage, il faut en mas-

sacrifier un certain nombre d'autres. C'est une observation de Turgot : « Que l'Angleterre, la France et l'Espagne, dit-il, se « fassent la guerre la plus acharnée, les frontières seules de chaque État « seront entamées ; et cela par un petit nombre de points seulement. Tout « le reste du pays sera tranquille ; et le peu de prisonniers qu'on pourrait

« faire de part et d'autre, serait une bien faible ressource pour la culture « de chacune des trois nations *. »

OEuvres de Turgot, tome \ , p. 24. On a fait honneur au christianisme de

JIS DEUXIEME PARTIE. — CHAPITRE III.

Je ne pourrais, sans nie livrer à des considérations historiques fort étendues, vous montrer par quels degrés insensibles ce genre d'exploitation a été abandonné. Cependant, je vous en dirai quelques mots, pour que vous puissiez vous rendre raison des vestiges qu'on en trouve encore dans quelques parties de l'Europe.

Quand les seigneurs des terres, successeurs des conquérants, se trouvèrent dans l'impossibilité de faire de nouvelles conquêtes et des esclaves à main armée, ils adoptèrent graduellement un système plus favorable à la formation des familles des cultivateurs; car, n'ayant d'autre métier que celui des armes, et ne vivant que de leurs terres, quand le pillage n'allait pas bien, il fallait cependant que leurs terres fussent cultivées. Ils accordèrent à leurs esclaves, qu'on appelait alors des serfs, un demi-affranchissement : ils leur permirent de cultiver pour leur compte une certaine étendue de leurs plus mauvais terrains; et, pour prix de cette concession, ils leur imposèrent des corvées, c'est-à-dire, l'obligation de venir cultiver les terrains que le seigneur s'était réservés à lui-même. Les produits d'une partie de ses terres servirent ainsi de salaire aux ouvriers qui cultivaient l'autre. Cette concession devint une propriété ; mais il ne fallait pas que le serf pût s'affranchir de l'obligation qui lui avait été imposée ; qu'il pût vendre son lot et s'établir ailleurs; car alors le maître aurait donné sans équivalent une partie de ses terres. Le prix de cette portion de terre dont le maître avait laissé la jouissance au serf, était le travail obligé de ce dernier pendant certains jours de la semaine, et pendant certains temps de l'année. De là la servitude de la glèbe répandue dans presque toute l'Europe, qui attachait le serf à la terre, et dont nous avons eu des vestiges en France jusque sous le règne de Louis XVI. Les moines de Saint-Claude avaient encore des serfs attachés à la glèbe, c'est-à-dire au sol; et c'est,

l'abolition de l'esclavage, en ce qu'il a proclamé l'égalité native des hommes. Malheureusement, les doctrines ne pouvaient pas sur les intérêts. L'esclavage n'exi-

siaii pas chez les peuples du Nord qui envahirent l'empire romain . Ils radoj)tèrent en même temps qu'ils se firent chrétiens, et il prévalut en Europe 1200 ans encore après que le christianisme fut généralement répandu; il s'y maintient encore en Russie et ailleurs. Il a été établi de propos délibéré par les nations très chrétiennes qui ont fait la conquête de l'Amérique, et il n'y cessera que par l'effet purement temporel des intérêts, qui ne permettront bientôt plus de produire d'une manière dispendieuse des denrées que l'on peut se procurer à meilleur compte d'une autre façon.

DU serva<;e de la <;lebe. m

comme vous savez, à la persévérance de Voltaire et à la fermeté d'un ministre citoyen, Turgot, que ces pauvres paysans durent leur entier affranchissement.

Ce mode de culture n'était pas très productif; car, pour beaucoup produire, il faut qu'un fonds de terre soit accru de beaucoup de valeurs capitales répandues sur le fonds; or, les seigneurs étaient de trop mauvais administrateurs et de trop mauvais économes pour faire beaucoup d'accumulations sur les terres qu'ils s'étaient réservées. Les esclaves, retenus dans la misère par un aussi mauvais régime, en pouvaient faire encore moins sur leur portion. Le seigneur se réservait, en outre, les meilleurs jours de travail dans l'année; il obligeait le serf à venir faire sa récolte, tandis que celle du serf périssait sur pied, et que celui-ci n'avait plus, pour la recueillir, que des forces épuisées. D'ailleurs, les ravages , effets inévitables des hostilités perpétuelles des seigneurs entre eux, l'oppression nécessairement exercée par des hommes armés, amis ou ennemis, ne laissaient subsister presque aucune amélioration, quand il pouvait s'en faire.

Cependant la servitude delà glèbe fut un progrès sur l'esclavage simple, et il devait en entraîner d'autres. Beaucoup de seigneurs étaient appelés à s'absenter, soit pour guerroyei* entre eux, soit pour visiter d'autres domaines, soit pour faire le voyage de la terre sainte, soit pour habiter pendant une partie de l'année les villes, et jouir des arts qui commençaient à se foi'iner. Leurs terres dépérissaient entre les mains de leurs serfs et des intendants envoyés pour les surveiller. Ils en abandonnèrent des portions à perpétuité, en se réservant une rente perpétuelle, en denrées ou en argent, et en exigeant des possesseurs certains devoirs. Ceux qui recevaient ces terres sous la condition prescrite, devenaient propriétaires et libres sous le nom de tenanciers ou de vassaux. D'autres fois, quand les seigneurs étaient pressés par le besoin d'argent, les sei fs achelai(;nl tout d'un coiqj leur terre et leur liberté enièie.

Enfin la servitude a été, dans certains cas, échangée contre une capitation, une redevance par tôle; et c'est la condition à laquelle est soumise actuellement la majeure partie des paysans de Russie. Ils paient à leur seigneur une capitation, sous le nom d'oftroc ; et, au moyen de cette capitation, ils jouissent des produits de la terre. C'est pour cela que vous avez vu souvent la fortune des seigneurs russes évaluée d'après le nombre de leurs paysans; en achetant les paysans, on achète la terre sur laquelle ils vivent, et la capitation qu'ils sont tenus de payer. L'impératrice Catherine faisait don à ses favoris d'un nombre de paysans [dans ou moins grand.

DEUXIÈME PARTIE. — CHAPITRE III.

Mais de pareils dons ne se font plus, et les affranchissements se multiplient. Dans ce cas, les ci-devant esclaves qui restent sur la terre en deviennent les fermiers. Quant aux autres redevances, aux censives, aux droits féodaux de toute nature, il y en a des restes en Pologne, en Hongrie, dans plusieurs états germaniques, et nous en avons eu en France jusqu'à la révolution.

Toutes ces différentes manières de faire valoir les terres sont incompatibles, non-seulement avec l'égalité des droits et le système représentatif, qui finira par être adopté chez toutes les nations civilisées, mais elles sont de plus incompatibles avec une industrie agricole perfectionnée. Celle-ci veut une garantie efficace de la propriété, et de grosses valeurs capitales accumulées sur les biens-fonds; c'est-à-dire, des bâtiments d'exploitation, des chemins, des clôtures, des irrigations, et surtout de bons approvisionnements en tout genre et de nombreux bestiaux. Or, de nombreuses bonifications et un mobilier considérable sont impossibles avec l'esclavage, et avec les institutions qui en dérivent. Voilà pourquoi l'Europe était si peu peuplée et si peu puissante dans les temps féodaux. Il fallut une levée en masse de toute la chrétienté pour s'emparer de la terre sainte, dont la conquête aurait été achevée, de nos jours, par un simple démembrement de l'armée française en Égypte, si une autre puissance européenne n'était venue, avec sa flotte et ses munitions, au secours des Musulmans. Rien ne peut plus résister aujourd'hui aux forces d'un État européen, si ce n'est un autre État d'origine européenne. Charles-Quint, le plus puissant potentat du monde, dans un temps qui n'est pas encore très éloigné de nous, Charles-Quint, qui trouva le moyen de faire tant de mal avec si peu de

' Ou lit, dans l'ouvrage de M. Storch, que le comte de Bernstorff avait des terres qui, cultivées par des esclaves, lui rendaient 3 et 4 grains pour un ; que, lorsqu'il eut affranchi ses esclaves, les mêmes terres lui rendirent 8 et 9 grains, et qu'il les loua en proportion.

M. Coxe, dans son Voyage en Pologne, rapporte que les terres du comte Zainois-ky, dans lesquelles il avait affranchi ses paysans, s'étaient améliorées au point de lui rapporter, 47 ans après, un revenu triple de celui qu'elles rendaient lorsque les laboureurs étaient esclaves. Sans doute, il ne faut pas attribuer cet excès de production entièrement à la supériorité du travail de l'homme libre sur l'esclave, mais aussi aux accumulations faites sur le sol; la production d'un capital s'était ajoutée aux augmentations survenues dans la production de l'industrie et dans celle du sol. Mais, sous le régime de l'esclavage, ces accumulations sont difficiles.

DES FAIRE-VALOIR, FERMES ET MÉTAIRIES

ressouci ces, ne souliendrail pas la luUc avec une de nos puissances du troisième ordre. A quoi faut-il attribuer ces progrès? évidemment à une production supérieure, résultant d'institutions bien meilleures, ou, si l'on veut, moins vicieuses.

(Je sont CCS effets que nous allons examiner.

CHAPITRE IV

Des faire-valoir, des fermes et des métairies.

La manière la plus simple d'exercer maintenant l'agriculture, est celle du propriétaire foncier qui fait valoir lui-même son bien. H réunit en lui seul les qualités de propriétaire, de capitaliste, et d'entrepreneur d'industrie. Je dis qu'il est capitaliste, parce que, lors même qu'il aurait emprunté les fonds avec lesquels il fait valoir son entreprise, il court toutes les chances bonnes ou mauvaises qui accompagnent l'emploi du capital; tout comme dans le cas même où sa terre est grevée d'hypothèques, il subit toutes les chances qui accompagnent l'exploitation d'un fonds de terre, (quoiqu'à vrai dire il n'en soit pas le propriétaire.

Dans ce cas, un entrepreneur d'agriculture fait une assez mauvaise affaire. Pour conserver une terre, ou une portion de terre qui lui rapporte 2 1/2 ou 3 pour cent de sa valeur vénale, il emprunte sur l'hypothèque de sa terre, à 5 ou 6 pour cent de cette même valeur; il paie annuellement

6,000 francs d'intérêt pour conserver 3,000 francs de revenu.

Un propriétaire dans ce cas gagne moins que s'il vendait sa terre et se faisait fermier; car, s'il était fermier, il ne paierait en fermage que la valeur du service que la terre est capable de rendre. C'est, à différents degrés, la situation où se trouvent

tous les propriétaires obérés. H est vrai que de cette manière ils sont assurés d'avoir un bien à cultiver et de jouir des améliorations, s'ils réussissent à en opérer; et, lorsqu'ils sont intelligents et actifs, ils peuvent regagner par leur industrie ce qu'ils perdent eu intérêts.

S'ils ne savent pas améliorer, le meilleur parti qu'ils aient à prendre est de vendre leurs terres, ou des portions de leurs terres, et d'acquitter leurs dettes. Mais bien souvent la sotte vanité de paraître propriétaire foncier, lorsque dans la réalité on ne l'est pas; ou bien le désir de conserver un crédit qu'on ne mérite guère, cl de continuer à faire une dépense qui ne peut être soutenue qii'en coultraclant de nouvelles dettes; d'autres moti

encore empêchent beaucoup de proprietaires l'onciers de libérer leur liéritage. Il y a peu d'années qu'en France le fondateur d'une caisse hypothécaire, destinée à faire des avances aux propriétaires fonciers, fit desro cherches dans les justices de paix cl aux bureaux des hypothèques pour connaître le nombre de ceux qui se trouvaient grevés de dettes. Il assure qu'ils étaiciu dans la proportion de soixante pourcent*.

On ne peut réparer une si fâcheuse dissipation de valeurs foncières et capitales, que par des moyens contraires à ceux qui l'ont causée, c'est-à-dire par des accumulations ; et ron ne peut accumuler qu'en améliorant les profils, ou en diminuant les dépenses improductives; en un mol, on n'accumule que par l'économie que nous n^eyitendons pas assez, dit le maréchal de Vauban dans sa Dixme royale.

La classe des propriétaires fonciers qui font valoir par eux-mêmes comprend depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres, depuis ceux qtii font valoir 4 ou 500 arpents, à la manière des gros feianiers, jusqu'au petit propriétaire qui cultive à bras un arpent autour de sa cabane.

C'est dans celle classe que se conservent le mieux les mœurs et les ha-

bitudes nationales; ce qui n'est pas un avantage lorsque ces habitudes laissent beaucoup à désirer. Un pays, une province, où l'on est stupidement attaché aux routines démontrées défectueuses par le raisonnement

et l'expérience ; une province où l'on j)réfère les procès et la chicane au travail, gagneraient assurément beaucoup à changer leur habitudes. On a remarqué dès longtemps que l'agriculture prospère quand les champs sont cultivés par leurs propriétaires : mais ce n'est guère que lorsque les

propriétaires sont perfectionnés par l'éducation. Il est évident que le propriétaire-cultivateur qui connaît, au moins dans leurs éléments, la physique, la chimie, la mécanique, un peu d'histoire naturelle et d'art vétérinaire,

a des moyens de succès que n'a pas le rustre, soumis à tous les préjugés et dupe de tous les charlatans. Un pays aurait de grands éléments de prospérité, si beaucoup de propriétaires instruits étaient répandus dans les campagnes, et perfectionnaient l'agriculture de leur pays, soit directement par de meilleurs procédés, soit indirectement par de bons exemples*.

On peut juger par là combien le montant de la contribution foncière est une base défectueuse pour évaluer la fortune des citoyens et régler leurs droits d'électeurs et d'éligibles aux fonctions publiques.

Le godal de IVtudc a d'autres avantages pour le propriétaire faisant valoir.

Ti

DES FAIRE-VALOIR, FERMES ET MÉTAIRIES. 233

La vraie méthode d'interroger la nature, qui a été indiquée par Bacon, n'a été mise en pratique] et appliquée un peu généralement que depuis peu d'années. Ces progrès n'ont point encore agi, comme ils doivent le faire, sur les arts industriels, ni même sur l'agriculture. Il n'est pas douteux que des propriétaires éclairés n'eussent beaucoup d'influence sur les progrès de cet art, et en général n'exercassent une haute influence sur les prospérités du pays*. Aux États-Unis, qui sont, de tous les pays, celui qui prospère le plus rapidement, les cultivateurs sont presque tous propriétaires.

Toutefois, un propriétaire qui entreprend de faire valoir son bien ne doit pas se dissimuler les inconvénients du genre de vie qu'il embrasse. Comme dans toute entreprise industrielle, il faut, s'il veut réussir, qu'il exerce une surveillance de tous les instants; mais ici, la nature de ses travaux le met en contact avec des gens de peu d'éducation; et, avec plus de grossièreté, les gens de la campagne n'ont pas, quoi qu'on en dise, plus de qualités morales que les habitants des villes. Ils ne sont ni plus désintéressés, ni moins processifs. Ils ne savent pas se résoudre au moindre sacrifice pour en recueillir le fruit plus tard; ils ne voient jamais les affaires de haut, et sont lents à se décider. La vente des produits agricoles est très difficile. On est obligé d'avoir affaire aux consommateurs d'alentour et aux acheteurs du marché voisin; car les produits agricoles ne sauraient se transporter bien loin. On a pour concurrents des hommes d'une classe peu civilisée, et qui, n'ayant que des be-

soins bornes, peuvent se contenter de plus petits gains. Ou ne peut pas suppléer par la grau-

La vie des champs, même lorsqu'elle est employée aux travaux de la terre, laisse de forts grands loisirs. Les mauvais temps, les longues soirées de l'hiver ont leurs ennuis pour quiconque ne sait pas s'occuper à la maison. La lecture des livres futiles est bientôt épuisée et laisse beaucoup de vide ; tandis que les lectures instructives sont inépuisables : elles suggèrent des expériences, des travaux, et procurent à l'habitant de la campagne des moyens d'instruction toujours très rares loin des villes.

* Les gros impôts et la grande concurrence dans tous les genres d'industrie en Angleterre, joints à la morgue qui dans ce pays accompagne la fortune, ont engagé beaucoup d'Anglais éclairés et d'une fortune bornée à former des entreprises de culture en France depuis la paix de 1814. Ils y ont transporté des procédés perfectionnés qui seront imités d'abord de leurs voisins de campagne, et se répandront ensuite de proche en proche. Cette circonstance sera très favorable à la France, si elle sait en tirer parti.

deux des entreprises à la modicité des profits. Une terre trop vaste ne saurait être bien surveillée; et une terre d'une étendue modérée n'est, sous le point de vue lucratif, qu'une assez petite entreprise.

« Vous ne voyez jamais , dit 31. de Tracy *, ou du moins fort rarement , « un homme, ayant des fonds, de l'activité et l'envie d'augmenter sa fortune , employer son argent à acheter une étendue de terre pour se « mettre à la cultiver et en faire son état toute sa vie. S'il l'achète, c'est ■ « pour la revendre, ou pour y trouver des ressources nécessaires à

5 « quelque autre entreprise, ou pour quelque autre spéculation; en un

« mot, c'est une affaire de commerce et non pas d'agriculture. Au con- « traire, vous voyez un homme ayant un bon fonds de terre, le vendre « pour en employer le prix à faire quelque entreprise ou à se procurer « quelque état lucratif : c'est qu'effectivement l'agriculture n'est pas le « chemin de la fortune. »

Idans cette observation, l'estimable auteur ne tient peut-être pas assez

de compte des bénéfices qu'on peut attendre de l'amélioration du fonds et des progrès d'un art encore assez peu avancé dans la plupart des pays I du monde*. Je sais fort bien que tout progrès a un terme, et qu'une époque

; viendra où les profits des fonds de terre seront peu susceptibles d'accrois-

sement ; mais ce terme est encore bien éloigné dans la plupart des lieux du globe. Les progrès de tous les arts sont favorables à ceux de l'agriculture. L'extension du commerce et des manufactures multiplie ses consommateurs. L'agrandissement des villes, l'ouverture des canaux de navigation étendent son marché. Combien on verrait plus de produits agricoles

en France, et combien d'autres produits agricoles y acquerraient de la valeur, s'ils pouvaient sortir des lieux où ils ont pris naissance !

Arthur Young, qui visitait la France en 1789, estime que chaque arpent peut français ne produit que 18, tandis que le même espace de terrain

> Idéologie^ tome IV, page 197.

* On dit la Chine très avancée dans l'art agricole et ses cultivateurs très diligents; mais d'autres arts nécessaires à l'aménagement des terres y sont encore dans l'enfance. Ce sont des hommes qui montent l'eau pour les arrosements et qui transportent les fardeaux les plus considérables sur un grand nombre d'épaules. Quel que soit le bas prix du travail humain à la Chine,

des machines rempliraient les mêmes fonctions à meilleur marché, et les produits du pays n'en étant pas diminués, le pays nourrirait le même nombre d'hommes, et pourrait les nourrir mieux (il le pourrait).

en Angleterre, malgré l'infériorité du terroir, produit 28*. Et il est loin de croire que les terres de son pays soient aussi bien cultivées qu'elles pourraient l'être. Entre Châlons-sur-Marne et la Loge, le même voyageur remarqua des terres louées pour vingt sous l'arpent, qu'il jugeait susceptibles de produire pour 72 francs de sainfoin. Il pense que les friches du Bourbonnais, de la Sologne, du Maine, de l'Anjou, de la Bre-

tagne et les landes de Bordeaux pourraient facilement être converties en prairies artificielles et nourrir de nombreux troupeaux. Il affirme que nos terres labourables, dont le produit commun n'excède pas 5 à 6 grains pour un, pourraient en donner 10*. Cet auteur n'était point un agriculteur de cabinet; c'était un vrai cultivateur; aussi coïncidait-il en même temps que, pour accroître le revenu des terres, il faut des lumières, de l'expérience, de la prudence, de l'esprit de suite et de l'activité.

Tels sont les immenses progrès dont l'art agricole est susceptible en France, et ces progrès seraient beaucoup accélérés si l'on voyait plus souvent les propriétaires aisés faire valoir par eux-mêmes leurs terres. D'autres motifs encore de-

vraient les porter à prendre ce parti. Si l'on gagne moins [^] sur sa terre, on y vit plus économiquement; et cette raison devrait déter-

miner surtout les familles nombreuses. Si ce genre d'affaires exige des soins multipliés? il présente des occupations sans cesse variées, et laisse quelques doux loisirs. Ce qu'un propriétaire aisé et économe fait pour améliorer son bien, lui demeure ; toutes ses économies lui profitent. Il a des vues plus étendues que le fermier; il est plus facilement en relation avec la partie éclairée de sa nation. Il ajoute à ses bâtiments, à ses clôtures; il abreuve sa terre par des irrigations, ou bien il la dessèche par des fossés d'écoulement. Ces dépenses sont des économies , puisqu'elles élèvent la valeur du fonds. Enfin, le charme de la propriété, le plaisir d'améliorer, d'embellir le sol qui lui appartient, de travailler pour ses enfants, de s'emparer d'un temps qu'on ne doit point voir et d'agir encore lorsqu'on ne sera plus, suivant l'expression heureuse de 31. de Sismondi, tout cela n'at-il donc pas son prix?

* Il est probable que, depuis 1789, l'Agriculture française a fait de grands progrès; cependant la Sologne et la Champagne pouilleuse sont encore au même état; et, quant aux provinces améliorées, comme l'Agriculture anglaise a fait de grands progrès de son côté, on peut supposer que le rapport dans l'état de l'avancement est encore à peu près le même dans les deux pays.

I * Tome 11 de l'Anglais, page 96.

AL J

I'AKTIE. — CHAPITRE IV

Les agriculteurs se plaignent,!! souvent du défaut de consommation [^] JU n "h" " "
« " ■ " « « O ». Ccic

nr "7" -' oppen.on. plj

rd cest q,c les hommes sont multipliés,,, là „i, la p„d„clion augmentent

i-esié 777" * « » '■' communioialio,, avec le

multiplier il v 7 " * " ns « i i i n i h t e u , - 5 ne se

u,n,pl,ent-ils donc pas avec les produits?

Mais il ne s'agit pas, pour produire dans l'industrie manufacturière, de

faire au hasard des étoffes, des faïences, des boucles ou des aiguilles; il ne faut faire que les choses dont la valeur puisse payer les frais de production. Il faut par conséquent être en état de calculer ces frais, et connaître les éléments propres à fonder la valeur vénale du produit lorsqu'il sera terminé*.

Il faut à la vérité des capitaux pour alimenter les entreprises d'industrie. Or, les capitalistes des grandes villes n'osent pas hasarder leurs fonds dans des industries éloignées, avant que ces industries n'aient fait leurs preuves, et soient depuis longtemps établies. Il faut donc qu'elles marchent graduellement et commencent par s'alimenter des épargnes faites dans chaque canton. Quand, par ces moyens, une province reculée devient industrielle, quand elle sait établir des communications avec le reste du pays, sa prospérité va croissant; les capitaux y affluent de plus loin; ou y forme avec plus de confiance des entreprises industrielles; les besoins des habitants s'y multiplient avec leurs richesses; dès lors, les produits de la terre et les travaux agricoles y sont portés à leur plus grande valeur.

Vous voyez que, de toutes manières, nous sommes toujours ramenés à ce résultat, que, si un canton ne prospère pas autant que son terrain et sa situation le comportent, c'est toujours faute d'industrie et de capitaux. Ce sont là les éléments de toute prospérité. Or, on a de l'industrie lorsqu'on devient intelligent et actif; et l'on a des capitaux, lorsqu'on sait faire des épargnes.

Après l'exploitation par les propriétaires, celle qui paraît la plus favorable au bon aménagement des terres, est celle des fermiers (qui ont de longs baux. Il est évident en effet que le fermier se donnera plus de peines, fera plus de sacrifices pour la bonification du fonds, s'il doit en jouir longtemps, que s'il est exposé à être renvoyé au bout de peu de temps et à voir un successeur recueillir le fruit de ses idées, de ses travaux et de ses dépenses. On attribue avec raison l'intelligence et la diligence des fermiers anglais aux longs baux en usage dans leurs pays, où ils sont fréquemment assurés de leur exploitation pour 27 ans, et même pour un plus long terme, par suite des renouvellements que l'usage favorise. Ils jouissent d'autant plus tôt qu'ils se hâtent davantage d'exécuter les bonifications*.

* C'est un des grands avantages de réconomie politique que de répandre ce genre de connaissances et de les rendre usuelles.

* L'économiste allemand, M. Srinial/. (Ionia I, page 5n), met l'exploitation

Les bonnes terres, les fermes garnies de bons bâtiments attirent. Les bons fermiers; elles promeuvent des entreprises assez nombreuses à l'aide des hommes qui

jouissent de quelque fortune et de quelque capacité os «n motif de plus pour les propriétaires de faire des sacrifices pour améliorer leurs biens. Qui estK^e qui se présente pour exploiter une ferZ n mauvais e.a.7 Des hommes qui ont peu de ressources peu de ressources intellectuelles; des hommes Incapables de s'élever au ues «s de , 'etat de paysans. Et, en raison même de ce peu de relources pi opriétaires sont obligés de réduire l'importance de leurs lots Hp t '

et de louer séparément des terrains depoui^^us dn^menK 7 ». . -■a„u.s ron-
nie. ^ Z

.1 des pcuis propriélaïres qui, pour occuper mieux leur lemps 'aiouié^ ceueex-
plouatiou à la cullure qu'ils foui de leur mince héritauue Les .erres .MUS. louees
oir,em eu général à leur proprié, aire nu plus In lover n,m

gâ u,i s 's „ 'r;. P_ *'"»' TMoi"s de

ven, ,;;a;rde:~' P

urconstances, les petits propriétaires ruraux sont rares, les grands nnnpriétaires
n ont pas cette ressource de former de petites fermes • il n'v7

Zs trr' "TM deie ■ ■

Penies. On altaclie a ces exploilaïions amant et pins de lerres uu'il „v

::zr:z"e:cr::rr"“"

- .aniiié ne .es.iaux q.,: zz:

est obligé de hâter 7'rého7L7rn7re7^^ Parce qu'un fermier la durée de son bail
mii a i.n . apable, afin d en jouir pendant

nestutt de 1 rary : LVrWu/, Me sert., Ire p.,,,, chap. 4.

DES FAIRE-VALOIR, FERMES ET METAIRIES

J de partager raugmeniaïion avec son propriétaire, se nomme cheptel et

comme il n'a rien pour en répondre, le propriétaire ou son agent exerce une sur-
veillance active pour empêcher que le métayer n'entame, par des ventes trop nom-
breuses de bestiaux, le fonds qu'il avait en entrant.

Ce genre d'exploitation est misérable, parce qu'il est conduit avec trop peu de
capitaux , et qu'il éteint tout encouragement pour économiser et pour faire des
améliorations; car celui des deux (du propriétaire ou du métayer) qui fait une amé-

lioration, ne retire que la moitié du fruit de sa dépense, puisqu'il est obligé d'en partager le produit. M. de Tracy, qui a I des propriétés dans le Bourbonnais, pays où cette manière d'exploiter est

J usitée, assure que, lorsque le terrain est trop mauvais, la moitié des pro-

I duils est insuffisante pour faire vivre, même misérablement, les hommes

nécessaires pour le mettre en valeur. Ils s'endellent, et l'on est obligé de les renvoyer. Cependant on en trouve toujours, car il y a toujours des malheureux qui ne savent que devenir. Il ajoute qu'il connaît de ces mé- I lairies qui, de mémoire d'homme, n'ont jamais nourri leurs laboureurs

I Les baux emphytéotiques, dont la durée s'étend jusqu'à quatre-vingt-

^ dix-neuf ans, sembleraient devoir tenir lieu des avantages dont jouissent

ij les terres qui sont cultivées par leurs propriétaires. Leur but, ainsi que

' l'indique l'étymologie du mot, est de faire jouir le fermier des plantations

qu'il fait. On attribue à ces longues jouissances les améliorations qu'on ^ remarque dans plusieurs provinces de la Toscane, où le grand-duc Pierre-

Léopold distribua en emphytéoses presque tous les domaines de la couronne. Mais de si longs baux dépouillent le propriétaire immédiat de la plupart des agréments de la propriété, sans les transmettre au fermier. Qu'est-ce en effet, pour le propriétaire auquel doit revenir le fonds, qu'un terrain transformé, pour ainsi dire, en une rente, et dont la jouissance et la disposition lui sont interdites pour la vie? M. de Sismondi remarque en outre® que ces baux doivent entraîner des procès dont la décision devient d'autant plus difficile, et même injuste, que le droit, de part et d'autre, est plus ancien, et que les parties contractantes n'existent plus.

M. de Sismondi qui, dans 9.os, flouveaux principes d'Économie politique, >ante beaucoup l'exploitation par métayers*, avait cependant avoué, dans son Tableau de V agriculture toscane, que, de dix métayers, à peine en trouve-t-on, dans le pa^s qu'il décrit, un seul qui ne doive rien à son propriétaire**.

' Nouveaux principes, tome I, pages 238 et 240.

■ Tome 1, page 190. — *• page 212.

no

CHAPITRE V

De la grande et de la petite culture.

Beaucoup de volumes ont été écrits sur les avantages réciproques de la grande et de la petite culture, c'est-à-dire de la culture des terres par un petit nombre de grands entrepreneurs, ou par un grand nombre de petits. Dans beaucoup de cas, celle-ci (question ne peut pas devenir un sujet de délibération ; elle est décidée par la nature du terrain et par les circonstances locales. Dans un pays montueux et coupé, de petits cultivateurs seuls peuvent solliciter avantageusement le sol. On ne peut pas cultiver en grand le dos d'une montagne où il faut quelquefois remonter à la hotte des terres qui entraînent les pluies; un grand entrepreneur ne saurait aménager convenablement les jardins potagers ou fruitiers qui approvisionnent les marchés d'une grande ville. Il faut, pour donner à la culture les soins journaliers qu'exigent certains produits, que l'ouvrier ait un intérêt direct dans les bénéfices qui en résultent ; les grands propriétaires de vignobles n'en dirigent pas eux-mêmes la culture : ce sont des vignerons intéressés, des petits cultivateurs, qui s'en chargent. Ce n'est guère (que dans les pays de plaines et susceptibles d'être exploités par des machines telles que la charrue, le rouleau, la herse, la machine à battre le grain, etc., que l'on rencontre des entreprises conduites par le propriétaire ou le fermier, et où l'on exploite des terres de 300 à 400 arpents.

Mais dans les pays de plaines, dans ceux où l'on peut consacrer de vastes terrains à chaque espèce de culture, il peut être utile de savoir si la terre est plus avantageusement sollicitée par de grands ou bien par de petits entrepreneurs; car la législation et l'administration peuvent être plus ou moins favorables à l'agglomération ou à la division des propriétés, et par suite à la multiplication ou à la réduction des grandes entreprises de culture.

On a dit, en faveur des grandes entreprises, que le travail des capitaux s'y allie plus facilement avec le travail des hommes; qu'elles donnent de plus gros produits à la société, proportionnellement au nombre d'hommes qu'elles occupent, et qu'il en sort par conséquent une quantité de produits capable d'alimenter, en dehors de l'agriculture, un plus grand nombre de travailleurs occupés, de leur côté, à multiplier les richesses nationales.

DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE

Pour représenter par des chiffres cet excédant de population que peuvent nourrir les grandes fermes sur les petites, Arthur Young compare le nombre des cultivateurs occupés et nourris par des fermes de différentes grandeurs, en supposant d'ailleurs une égale fertilité. Il résulte de ses calculs que, dans les petites entreprises, celles qui n'ont qu'une seule charrue, et qui occupent un fermier et un valet de ferme, chaque homme ne peut cultiver que 10 acres; tandis que, dans une entreprise de trois charrues, qui occupe le fermier et trois valets, chaque homme cultive $18 \frac{1}{3}$ acres. Dans les premières, chaque cheval cultive 11 acres, et dans celles de trois charrues, chaque cheval en cultive $14 \frac{2}{3}$.

D'après ces données, un canton de dix mille acres d'étendue, s'il était cultivé par des entreprises d'une charrue, occuperait

600 cultivateurs et 1000 chevaux ;

tandis que s'il était cultivé par des entreprises de trois charrues, avec un produit égal, il n'occuperait que

200 cultivateurs, et 333 chevaux.

D'où il résulte encore que, dans le second cas, à égalité de produits, les frais de culture sont moins considérables, et le pays, indépendamment de ce que réclame l'agriculture, peut nourrir et obtenir le travail de

121 hommes et de 319 chevaux de plus que le canton cultivé par de petites entreprises. Dans tous les cas, le travail et la subsistance du travailleur comprennent le travail et la subsistance de sa famille. Le produit total étant le même, les travailleurs qui ne sont pas nourris sur la terre le sont des produits de la terre, qu'ils achètent par leur travail, et leur travail pouvant s'appliquer aux manufactures et aux arts de l'intelligence et de l'imagination, on peut supposer qu'un pays à grande culture est plus civilisé, plus avancé qu'un autre.

L'excédant de la valeur des produits sur les frais de culture formait ce que les disciples de Quesnay nommaient le produit net, et cet excédant se trouvant proportionnellement plus considérable dans les grandes entreprises que dans les petites, ce mode de culture était fort préconisé par eux. Il l'est également par les agronomes anglais, et l'on ne peut nier les conséquences qu'ils en tirent : dans les cantons cultivés par de grands entrepreneurs de culture, il y a moins de population rurale et plus de

valles industrieuses et peuplées; or, c'est dans les villes que se perfectionne la civilisation.

' Environ quatorze mille hectares ou 11,761 arpents.

' Di

DEUXIÈME PARTIE. - CHAPITRE V.

Où regarde aussi la grande culture comme plus favorable aux améliorations qu'à l'aide des capitaux. Il est vrai encore qu'un grand propriétaire ou un fermier capable d'être à la tête d'une vaste exploitation, a, pour accumuler, des facilités que n'a pas un petit propriétaire; mais, pour l'avantage du pays, il est peut-être moins essentiel de favoriser une forte production et de fortes économies dans un petit nombre de grandes entreprises qu'un esprit d'ordre et d'industrie parmi la classe des petits entrepreneurs. Je ne sais si ne se trouve pas sur les petites propriétés foncières des paysans de certaines parties de la Suisse ou de l'Allemagne, dans une pareille étendue de terre, une valeur capitale aussi considérable que sur les plus grosses fermes de l'Angleterre.

Si cela n'est pas toujours ainsi, si l'on voit des paysans propriétaires vivre dans l'ordure et dans la misère, ce n'est donc pas à l'exiguité de leur héritage qu'il faut l'attribuer, c'est à l'exiguité de leurs capitaux; et leurs capitaux sont petits, soit en raison de la rapacité du fisc, soit en raison de l'inculture, de l'ignorance, de la paresse des cultivateurs. Le temps que les gens de la campagne perdent au coin de leur feu, ou sur le pas de leurs portes, ou au cabaret, pourrait être employé à quelque occupation utile*. Quand le propriétaire d'une chaumière et d'un petit terrain ne trouve pas du travail comme journalier, il est rare qu'il ne puisse pas, avec un peu d'intelligence et d'activité, exécuter dans son intérieur quelques travaux manufacturiers, pour son usage ou pour la vente, et se créer ainsi quelques économies. N'est-ce pas une amélioration qui est toujours à sa portée que de nettoyer les alentours de sa demeure pour l'assainir, d'enclore son terrain et de planter quelques arbres? Un arbre devient un capital; et, pour le foin, il ne s'agit que de ficher une branche en terre. Une culture misérable n'est donc pas la compagne nécessaire de la petite culture; mais elle est inévitablement la compagne de l'ignorance et de la paresse.

La preuve en est dans la prospérité qu'on rencontre souvent dans des pays anciennement cultivés par de petits entrepreneurs, mais intelligents et actifs. Là, le moindre coin de terre est soigneusement mis à profit. Jamais la terre ne se repose.

On cultive côte à côte plusieurs produits différents; ils se succèdent plusieurs fois dans l'année; le petit cultivateur élève un porc, des poules, une vache ; les moindres engrais sont recueillis; et, si on n'a qu'un seul champ, l'usage de la charrue ne lui est pas interdit, car les gros fermiers sont empressés de donner des labours à façon.

Eu admettant même que les grandes entreprises soient plus favorables

DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE

À la production, on ne peut nier qu'il n'y ait aussi des avantages dans un certain mélange de grandes et de petites entreprises. Dans les premières on fait sans doute de meilleures récoltes de céréales, de plantes oléagineuses et fourragères; ou élève des troupeaux. Dans les autres, on cultive selon les climats, des oliviers, des abeilles, des vers à soie, du chanvre, des châtaignes, des fruits, des légumes. Les gros cultivateurs fournissent des charrois pour le transport des denrées; les petits fournissent des bras pour le moment des grandes récoltes. Ils se prêtent de mutuels secours

Telles sont les principales raisons qu'on a données en faveur des grandes et des petites cultures, sous le rapport de la quantité de richesses produites. La division des terres en grandes et en petites propriétés donne lieu à des considérations politiques et morales, très importantes en elles-mêmes, mais qui s'éloignent de mon sujet actuel.

La nature des choses a mis des bornes nécessaires à la grandeur des entreprises d'agriculture. Le cultivateur ne saurait, sans perdre beaucoup de temps, se transporter, lui, ses chevaux et ses outils, à de trop grandes distances. Le maître surveille mal des terrains éloignés les uns des autres. Les produits de l'agriculture sont encombrants et lourds; s'il faut les amener de trop loin pour les rentrer dans les granges ou dans les pressoirs, les frais de production en sont trop augmentés. L'entrepreneur ne peut pas, comme un manufacturier, établir un ordre constant, et qui soit toujours le même, pour toutes les parties de son entreprise, et pour chacun de ceux qu'elle emploie. La direction d'une entreprise agricole exige une suite de petites décisions à prendre, qu'on ne peut se dispenser de changer selon les occurrences, selon le temps qu'il fait et la saison de l'année. Une gelée survient; il faut occuper à des transports les chevaux qui étaient au labourage. Tel engrais vient à s'offrir, il faut décider à quelle pièce de terre il est propre. Jamais deux années de

suite le même terrain ne peut être cultivé de même, et quelle variété dans les produits' des

' Un village près de Paris, Montreuil, s'est enrichi par la culture des espaliers •

« n'autre, Fontenay-aux-Roses, par la culture des roses d'abord et ensuite par la culture des fraisiers. ^

.n'iM?"™ »" ■ dplorablM

™ "dl , r l'" --

d,, a „.e.rop gra.de ,ubdi,isl,, des pr,,p,w,,; n .. par,, , p,, g,, , cette subdms.on soit accompagnée d'inconvénients aussi graves.

DKlJXIKMi: PARTIE. — CHAPITRE Y,

grains, des bestiaux, des bois, des légumes, des fruits, du vin, des oiseaux de basse-cour, du beurre et tant d'autres choses! Il s'agit de recueillir, de préparer, de veu di e tous ces objets si divers. Rien ne peut .se faire d'une manière constante, suivant un ordre établi ; il faut que le chef se mêle de tout , surveille tout , décide de tout par lui-même.

C'est pourquoi l'on ne voit guère de ferme où l'on exploite plus de 400 à 500 arpents. Mais ce qui est une très grande entreprise agricole, serait une fort médiocre entreprise manufacturière ou commerciale. Il faut SO mille francs , plus ou moins , de capital circulant, pour être fermier de la plus grosse ferme qu'un homme puisse conduire. C'est sur cette somme que roule la masse d'affaires qu'il peut remuer, ce qu'il peut fabriquer et vendre; et encore ce capital ne saurait, comme dans beaucoup d'entreprises de commerce, être avancé et rentrer plusieurs fois par an. Il faut tout au moins une année pour achever la plupart des produits de l'agriculture*. L'action du capital ne saurait se multiplier par l'activité de la fabrication. C'est une borne mise par la nature des choses aux entreprises qui ont l'agriculture pour objet, ^lous verrons que cette borne n'existe pas pour certaines entreprises qui ont des analogies avec l'industrie agricole, mais non avec la culture des terres, comme l'exploitation des mines et des pêcheries.

En Irlande, il y a beaucoup de gros propriétaires qui se trouvent en possession de leurs terres par suite des chances de la politique, et en vertu des confiscations qui accompagnèrent l'accession du prince d'Orange. Cette classe de propriétaires habiterait désagréablement des provinces où ils sont regardés comme des spoliateurs. Sans s'intéresser au bonheur de ces provinces, il ne cherchent qu'à en tirer le plus de revenus qu'ils peuvent, et à le manger en Angleterre. Il en est résulté un

système de culture à la fois déplorable, et cependant favorable à la population; système qui résout le problème de faire vivre les hommes en consommant le moins qu'il est possible.

Un grand propriétaire loue son bien, non pas à un fermier, mais à un agent qui lui répond de son revenu. Cet agent partage le bien en plusieurs

grandes portions louées à des agents secondaires qui partagent leurs portions entre plusieurs autres agents que l'on pourrait appeler tertiaires; ceux-ci sous-louent à leur tour de petits lots de terrain à de pauvres familles qui élèvent une espèce de hutte en terre et cultivent des pommes de terre. C'est la culture qui, à la latitude de l'Irlande, procure le plus de matière alimentaire à égalité de terrain. Ces familles indigentes élèvent ainsi quelques enfants, qui, à mesure qu'ils grandissent, cherchent à leur

CULTURE DU SUCRE; ESCLAVAGE DES NÈGRES. m

tour à s'accoupler, et pour cela sollicitent un nouveau coin de terre avec sa cabane. Les agents tertiaires, qui ne sont que des espèces de paysans, sont plus à portée qu'un propriétaire de faire payer, soit en nature, soit en argent, tous ces petits loyers, et présentent aux agents secondaires un peu plus de garanties que le cultivateur immédiat, qui ne possède rien en propre; et les agents secondaires en présentent encore plus au principal locataire, qui est un homme d'affaires important.

On voit que ce genre d'exploitation met les pauvres agriculteurs entre eux dans un état de concurrence perpétuel pour obtenir des terres à loyer; car ils ne sauraient vivre sans un petit terrain, et ne peuvent l'obtenir qu'en enchérissant les uns sur les autres. Pour enchérir, pour payer en même temps l'impôt et leurs prêtres, il faut qu'ils se réduisent à ne consommer (Que ce qui est rigoureusement indispensable au soutien de la vie. Le cri de la nature les oblige à partager leur chétive portion avec leurs enfants; et, lorsque la saison est contraire aux pommes de terre, nul autre supplément ne vient à leur secours. Ils mendient ou ils volent, ou bien se soulèvent en masse. L'ignorance, la superstition, sont les compagnes de la misère. L'Irlande est une des plaies de l'Angleterre, dont elle pourrait devenir une des plus fertiles provinces*.

CHAPITRE VI

De la culture du sucre et de l'esclavage des nègres.

On a vu, dans les trois derniers siècles, des Européens se disant chrétiens et civilisés, renouveler, et même d'une manière plus criante, le système des païens et des barbares qui cultivaient leurs terres par des esclaves et à coups de fouet. Les couquièreans qui envahirent les îles du golfe mexicain, ne pouvant soumettre les indigènes, les exterminèrent, et allèrent aux côtes d'Afrique enlever de force des nègres qui ne leur avaient jamais fait de mal, pour cultiver des îles qu'ils n'occupaient que par le

* Je crois que l'Irlande est très susceptible de remèdes ; mais je me garderai bien de les proposer, parce qu'il faudrait que j'eusse une connaissance plus intime du pays, et parce qu'ils choqueraient trop de préjugés enracinés en Angleterre, et trop « d'intérêts puissants, pour pouvoir être bien accueillis.

-w deuxième PAHTIË. - CHAPITRE VI.

• Fruit du plus fort, et qu'ils avaient rendues désertes. Il en est résulté un système de culture qu'il convient d'apprécier dans un cours d'économie politique.

Avant que les principes de l'économie des sociétés fussent bien connus on croyait qu'il convenait à une nation de cultiver, sur son territoire les denrées de sa propre consommation, plutôt que de les produire sous une autre forme, et de les obtenir par des échanges ; c'est-à-dire, plutôt que de les acheter de la main des étrangers, même lorsque l'on pouvait, par ce dernier procédé, les obtenir à moins de frais. Conséquemment, on attachait une haute importance à posséder, dans les contrées équinoxiales des colonies sujettes, où l'on cultivait ces denrées que l'Europe ne pouvait pas produire. Depuis les derniers progrès des sciences économiques, au moyen desquels on a pu se convaincre que tout progrès industriel consiste à pouvoir acquérir, à un moindre prix, les mêmes produits, quelle que soit la voie par laquelle on se les procure, la question s'est réduite à savoir SI le sucre, par exemple, revient moins cher, étant cultivé dans des colonies dépendantes de notre nation, que lorsqu'on se le procure par la voie du commerce avec l'étranger.

Il y avait un moyen simple de décider la question. C'était d'assujétir à un droit égal tous les sucres, de quelque part qu'ils vinssent. Les consommateurs alors les auraient tirés des lieux qui les fournissent au meilleur marché. Ce n'est point ainsi qu'on a fait. Pour nous obliger à préférer les sucres de nos colonies qui coûtent plus cher, on a chargé de plus gros droits d'entrée ceux des contrées étrangères qui coûtent moins. La loi qui nous régit en France, au moment où ceci est écrit, soumet les sucres qui viennent des possessions étrangères à un droit qui excède de 50

francs par quintal métrique le droit que paient les sucres qui viennent des colonies françaises. Et ce qui peut faire supposer que ceux-ci reviennent à 50 fr. par quintal métrique plus cher que les sucres étrangers, c'est qu'il s'en trouve toujours quelque peu de ces derniers qui consentent à supporter ce droit, et qui peuvent néanmoins se vendre sur notre marché au même prix que les sucres des îles françaises. S'ils ne payaient qu'un droit

égal à ces derniers, on pourrait donc nous les fournir à 50 francs meilleur marché.

On a, par cette politique, encouragé une production désavantageuse, une

' \ oyez, au cliap. 9 de la 1^{re} partie, ce qui coûte les progrès de l'industrie.

CULTURE DU SUCRE; ESCLAVAGE DES NÈGRES

proluciiiii qui donne de la perte ; et, pour que les auteurs de celle-ci ne, c'est-à-dire, les colons, ne la supportassent pas, on Ta fait supporter aux consommateurs français. La consommation actuelle du sucre en France est évaluée à cinq cent mille quintaux métriques; or, si nous achetions cette quantité dans l'Inde ou ailleurs, à 50 francs meilleur marché, par (quintal métrique, il est évident que, même en payant les mêmes droits d'entrée, le quintal métrique nous reviendrait à 50 francs de moins : ce qui nous procurerait une épargne annuelle de 25 millions, que nous pourrions consacrer à d'autres achats, à d'autres jouissances, sans (pic le commerce français gagnât moins, sans que le trésor public vît diminuer ses recettes. Il est même probable que le commerce et le trésor recevraient davantage; car une diminution d'un quart, sur le prix de cette denrée, en augmenterait considérablement la consommation.

Devons-nous, deinandra-t-on, sacrifier les intérêts des habitants de la Martinique et de la Guadeloupe, qui sont nos concitoyens, ou du moins issus de nos concitoyens? Je demanderai à mon tour s'il faut sacrifier dans les intérêts des habitants de la France, qui nous tiennent encore de plus près. Ne faut-il pas plutôt, loin de favoriser une culture fâcheuse; avec laquelle il faut nécessairement qu'il y ait quelqu'un de sacrifié, la désœuvrer, amener par degrés un changement de système?

Il le faut d'autant plus, que ce système désastreux ne peut lutter avec succès contre la force des choses. Malgré le sacrifice qu'on exige de nous <*n nous fai-

sant payer le sucre plus cher que nous ne devrions le payer, malgré les frais de marine militaire et de garnisons, malgré les guerres qui nous force à livrer pour défendre nos îles à sucre*, malgré les outrages dont on se rend coupable envers l'humanité pour en maintenir la culture, on ne peut soutenir ce système ; nos colonies se ruinent, car ils s'endettent tous les jours davantage..

À quoi tiennent ces frais de production supérieurs à la valeur naturelle

* Les régiments qu'on enlève pour ce service sont décimés par le diu, ri n'y vont qu'avec une extrême répugnance. C'est même une question de droit public que de déterminer si la conscription militaire de tous les citoyens d'un certain âge, et qui pourrait être justifiable par la nécessité de défendre son pays contre une invasion étrangère, l'est également lorsqu'il s'agit d'aller en Amérique pour soutenir de force un régime contre nature.

DKLXIÈME; PARTI:.. - CHAÎMTRI: VI.

.U. Li odail Ew-oo ü, ,,,dc- de c,d.iver par do n.ains esclave»? csMe à

lihabdeiedcs|,lan,e,,,s,,,àdes,liliculléspl,,sggrandesàsurmo,,ler|,,e

oelles guei, reneomme aille, ,rs? Javoe ,,,c ees .liirécme qaesdops L,,e

C'est „pe combliaisoi q,i pa,a|, asser. i-idicle q,,e de faire ea Eeurope des arnieieals ,ic aavbes dispndieax, d'aller, à .aille lieaes de dislaacc at lelerdcs boaaacs, et de les Iraasparler deux mille licaesplas loia, dans an a,,,e ,c,,,spl,è, e , p,,, „y exé,,,er q,,e le „a,aïl d'an manoeuvre ^■»ss,e,- U, risqae de la irailed,» „cs,es, de naaa qae la boale a,,a- >b,eae, a.fame Iranc, vealea. é,,-e ea,ve,,s par le galaq, ,,,, , fa,,, ce qa, pmaeasca baa, le p, ix ,l' ,,, „èg,e ^ax Aadlles. Celai q,i l'a-

e “»f” donelcsrra,sdel’inuà-,Hdesü,ip,.ix,l’aeba,,celi,,ër«leslvla..er

p,,,s|ae locapaal es, perd,, à la a, or, de l'esclave, el il fantl'cvalaer ü . elev e, cai-les eoloas ne sa,,,aiea, e,npn,mer ,à „a laax ,a<«lcrc. Il ,

. e plas b,e,,l,, deebe, à essayer sar celle Irisle laai rbandise. Beaaeoop

nr^ Il ""Tî' "" O”

reir I I»”-

salaae qae loa paie a „a ouvrier libie, e, doive,,, ,ep,«e,,ler ,,, salaire

Il paiaira plas dispeadieax eaeore, si l'on coasidèie le pea d'ialérdl 'relia r “ “ “
«• lü-

Messieurs, en économie politique, les causes sont si nombreuses, et agissent d'une manière si compliquée, que les demi-savants, les observateurs superficiels s'y méprennent souvent. Deux faits qui marchent ensemble leur paraissent tenir l'un à l'autre ; et leur conviction est quelquefois si forte, qu'ils s'étonnent de votre incrédulité, et s'en irritent. Je ne pense point que ce qu'on se plaît à appeler la prospérité des colonies du golfe mexicain, soit le résultat de la manière dont elles étaient, et dont quelques-unes sont encore exploitées. Je croirais à leur prospérité, si, abandonnées à leurs propres moyens, sans le secours et les dépenses des gouvernements européens, sans les capitaux qu'y apportent journellement les spéculateurs de leurs métropoles, et sans le monopole que leur assurent les droits qu'on assoit sur les produits semblables aux leurs, j'avais vu leur population doubler tous les vingt ans, ainsi qu'on l'a vu dans des colonies devenues indépendantes. Mais telle quelle, cette prospérité a été beaucoup moins grande qu'elle n'aurait dû l'être dans les circonstances extraordinairement favorables où se sont trouvées les colonies

des Européens.

Je ne peux entrer ici dans des détails qui dévoileraient la détestable influence morale et politique de l'esclavage domestique. Ce sujet a été admirablement bien traité par Charles Comte, dans son *Tratado de Legislación*, liv. V.

Les progrès rapides que l'Europe a faits, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, dans l'agriculture, le commerce et les arts et par conséquent en richesse et en population, lui ont rendu toujours plus nécessaires les produits que nous appelons denrées coloniales, et lui ont permis de les payer chèrement. Il y a deux siècles que l'on ne trouvait du sucre que chez les apothicaires, où on le vendait à l'once; et, dès les premières années de l'ancien régime, la France seule en consommait six millions de livres. Au temps de Henri IV, le café était absolument inconnu en France, et maintenant il n'est pas un seul de nos portefaix qui ne prenne sa tasse de café. La demande croissant graduellement, et proportionnellement venant d'un petit nombre d'îles, dont le sol est encore à peine cultivé en totalité, ces denrées ont été constamment tenues à un prix de monopole, à un prix supérieur à leurs frais de production tout gros qu'ils étaient, et par conséquent très avantageux pour leurs producteurs ; c'est-à-dire pour les entrepreneurs de la culture et du commerce qui nous les procuraient ; car, pour ce qui est des pauvres nègres

producteurs aussi, ils tiraient la moindre part de la valeur des produits

(et avantage, dérivant des produits de l'Europe, était encore accru par le privilège exclusif qu'avaient les îles françaises d'approvisionner la France et les pays que la France fournissait ; ce qui contribuait à élever le prix de leurs produits à un taux véritablement usuraire.

C'était donc le consommateur français qui payait la prospérité de l'agriculture des Antilles; et les frais de culture auraient été encore plus considérables, qu'au moyen de la faveur des circonstances et d'un monopole accordé par la France aux dépens de la France, les colonies non-seulement pouvaient prospérer, mais auraient prospéré bien davantage.

En même temps leur système de culture et leur régime avaient été améliorés et leurs colons plus industrieux.

Maintenant, que l'on cultive du sucre dans toutes sortes de pays de la zone torride, et même en Europe, les colons sont soumis à une véritable concurrence, et ne peuvent la supporter: ils s'endettent tous les jours davantage ; Ils demandent encore des privilèges ; mais des privilèges ne les sauveront pas. La nature des choses est trop forte. On sera partout obligé même sans commotions politiques, d'abandonner le vieux système colonial et de céder à l'influence du prix des choses. La France serait assez peu éclairée pour continuer à payer le sucre 50 pour cent au-delà de sa valeur véritable ; on fermerait encore plus les yeux sur l'infraction aux lois (si elle n'a été, l'Angleterre et les États-Unis consentiraient à la tolérer en-

CULTURE DU SUCRE; ESCLAVAGE DES NÈGRES

core longtemps, malgré l'impatience qu'on sait qu'elle leur cause ; le continent américain, entièrement indépendant, prendrait son parti de voir une domination européenne à ses portes ; enfin, le régime colonial serait rétabli dans toute sa rigueur, et la culture à coups de fouets plus prospère que jamais, que les intérêts pécuniaires des colons eux-mêmes en prononceraient la fin prochaine.

Des personnes, tolérantes pour les maux qu'elles ne souffrent pas, en prennent aisément leur parti, et envisagent des expéditions cruelles et d'abominables spéculations comme ces malheurs historiques sur lesquels nous ne pouvons rien ; tandis que nous y pouvons beaucoup en laissant voir toute sa noirceur qu'elles nous inspirent. Je voudrais que ces personnes comprissent que la question qui nous occupe n'est pas tout entière dans des intérêts pécuniaires. Il ne s'agit pas uniquement de savoir à quel prix on peut faire travailler un homme ; mais à quel prix on peut le

faire travailler sans blesser la justice et l'humanité. Ce sont de faibles calculateurs que ceux qui comptent la force pour tout et l'équité pour rien. Cela conduit au système de production des Arabes bédouins, qui arrêtent une caravane, pillent les marchandises qu'elle transporte, et s'en applaudissent en disant; « Bien fous sont ceux qui font venir à grands frais des marchandises de l'Inde et de la Chine. Les mêmes marchandises ne nous ont coûté que quelques jours d'embuscade et quelques livres de poudre » à fusil. »

Certes, les Arabes bédouins ont beau s'admirer, je ne pense pas que vous conveniez jamais que leur pays soit dans une situation plus florissante que ceux où l'on produit par de meilleurs procédés. C'est, quoiqu'à un différent degré dans l'exécution, un calcul également vicieux dans son principe, que celui qui exclut toute considération de justice et d'humanité dans les relations d'homme à homme. Il n'y a de manière durable et sûre de produire, que celle qui est légitime, et il n'y a de manière légitime que celle où les avantages de l'un ne sont point acquis aux dépens de l'autre. Cette manière de prospérer est la seule qui n'ait point de fâcheux résultats à craindre; et les événements arrivés me donneraient trop d'avantage, si je voulais mettre en parallèle les pays où l'esclavage a entraîné des bouleversements, et ceux où les descendants de Pennelles imitateurs de ses principes, ont fondé des nations qui croissent rapidement en prospérité, et qui couvriront bientôt le Nouveau-Monde pour l'exploitation et la ruine de l'Ancien.

Des philanthropes, dont les intentions sont extrêmement louables, ont

DEI XIXMK PAUTIE. — CHAIMÏHE VI.

été possible que les colonies des Antilles libérassent par degrés leurs nègres, et leur donnassent ensuite de l'ouvrage à la journée et à la tâche. J'ai consulté et beaucoup décrits et beaucoup de voyageurs sur ce point, et j'avoue que telle ne me paraît pas être l'issue par laquelle on sortira du mauvais régime des îles à esclaves. L'abolition des esclaves, qui peut ailleurs augmenter la production, n'aurait pas sans doute ici le même effet, surtout relativement au sucre. Dans ce climat, le travail d'une journée entière au soleil est extrêmement pénible. Aucun Européen n'y résiste, et le nègre ne s'y soumettra jamais volontairement. Il a peu de besoins, et, sous la zone torride, où la terre est si féconde, une heure de travail par jour suffit à un nègre pour les satisfaire et pour nourrir sa famille. Devenu libre, il travaillerait au lever du soleil pendant une heure ou deux, et nulle satisfaction ne balancerait pour lui la peine qu'il éprouverait à travailler le reste du temps*. Le planteur*, qui voudrait l'occuper comme ouvrier libre, serait contraint de voir se reposer son fonds de terre et son capital pendant les neuf dixièmes de la journée. En Europe,

les combinaisons sont tout autres. L'état de la société fait naître beaucoup plus de besoins chez l'ouvrier. Toute espèce de carrière peut s'ouvrir à son ambition , et le travail est une peine tolérable dans un air tempéré. Malgré cela , combien ne trouve-t-on pas en Europe d'ouvriers sans émulation , qui travaillent mollement , et seulement une partie de la semaine, lorsqu'un peu plus d'énergie améliorerait fort aisément leur sort?

On cite des habitations, celle de M. Steele à la Barbade, de M. Nottingham à Toriola, où les nègres libérés ont été payés à la journée. Mais (I autres voyageurs sont loin de convenir que ces essais aient réussi*.

* Dans un rapport publié par l'Institut africain de Londres, en 1815, page , on lit que le plus grand obstacle qu'ait éprouvé l'établissement de Sierra-Léone (où l'on voulait établir la culture par des ouvriers noirs à gages) a été, à toutes les époques, l'indolence des naturels et leur aversion pour le travail de la terre, lorsqu'il y avait un autre moyen quelconque de gagner sa subsistance avec moins de dépense corporelle. Ils préféraient leurs établissements agricoles pour faire un petit commerce de bétail , ou même pour attraper des esclaves et les vendre aux négriers d'Europe,

M^{re}. T. Clarkson, dans ses *Thoughts on the necessity of improving the condition of Slaves*, dit que M. Steele est mort, en 1791, comblé de gloire et de bénédictions; et M^{re} Queen, dans ses *West Indian colonies*, page 426, dit que M. Steele est mort insolvable, et que son habitation a été vendue par autorité de justice.

fl

CULTURE DU SUCRE; ESCLAVAGE DES NEGRES

L'île d'Haïti, autrefois Saint-Domingue, émancipée depuis plus de vingt-cinq ans , prospère plutôt sous la bannière de l'indépendance que sous celle de la liberté. Les chefs qu'elle a successivement reconnus, Toussaint Louverture, Christophe, Pétion, et son président actuel, Boyer, dominés par la nécessité, ont rendu ou fait rendre des lois qui ne laissent point le nègre entièrement libre de son travail'. Sous prétexte qu'il fallait que les domaines dont l'État s'était emparé fussent cultivés , tout nègre, en même temps qu'on le reconnaissait libre et citoyen , devait être attaché à une habitation, et se soumettre aux règlements qui admettaient des punitions graduées, et même le fouet, pour un travail imparfait ou l'oisiveté volontaire. Selon les lois actuelles, qui sont moins militaires et plus douces, un cultivateur, néanmoins,

qui quitte une habitation pour se mettre dans la domesticité , perd ses droits de citoyen. S'il la quitte pour ne rien faire, il est réputé vagabond et puni de l'emprisonnement et même du cachot. 11 ne peut pas acquérir moins de cinq carreaux de terre à la fois ; ce qui l'oblige à une certaine activité pour les mettre en rapport, et exclut d'une indépendance complète ceux qui n'ont pas une petite fortune acquise ;

Le même auteur assure que l'habitation de NoUingham est dans la détresse ! Il paraît du moins que la méthode d'affranchir les esclaves ne s'est point propagée, comme elle aurait fait si elle eût réussi.

• Suivant la loi de Christophe, concernant la culture (art. 16) : « La loi punit « l'homme oisif et vagabond, tout individu devant se rendre utile à la société. » Conséquemment, tous les nègres qui n'avaient pas une profession , c'est-à-dire un capital et une industrie, ou qui n'étaient pas capables de la continuer, étaient répartis dans l'une ou l'autre des habitations exploitées pour le compte de leurs propriétaires, ou pour le compte du gouvernement. Là, ils avaient pour salaire le quart des produits de l'habitation, et travaillaient sous le commandement du propriétaire ou du fermier.

Les heures du travail étaient fixées par la loi ; le travail durait depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit tombante. Le fermier et les nègres, ses cultivateurs, étant co-partageants dans les produits, étaient excités à faire travailler les paresseux par les moyens admis dans la police des ateliers. Les nègres qui se soustrayaient par la fuite, étaient pris comme vagabonds et condamnés à un certain temps de galères. L'autorité supérieure se réservait de prononcer sur les incorrigibles (art. 113), et probablement elle leur infligeait un traitement sévère. C'est à peu près le même régime, mais avec plus d'égards pour les cultivateurs, qui est encore suivi.

Le carreau de terre à Saint-Domingue équivaut à 12,9<K> mètres carrés.

On voit que, sous ce régime, l'homme qui n'a rien, ou qui n'a que trop peu de chose, est contraint au travail. Malgré ces précautions, la culture de la canne à sucre, qui est la plus pénible de toutes, et qui exige des bâtiments, des moulins, capitaux peu profitables quand le travail n'est pas soutenu, y paraît plus coûteuse que sous le régime même de l'esclavage puisque le président Boyer, dans une proclamation -, se plaint des caboteurs haïtiens , qui vont dans les autres îles (Cuba , la Jamaïque) pour y transporter du sucre, du tafia , du rhum , et , par l'appât d'un gain illécite, les introduisent sur notre territoire, dit le président, contre le vœu de nos

OIS. On n'introduirait pas ces produits en fraude, s'ils ne revenaient pas à meilleur marché dans les autres îles. ^ ‘

La culture du café, qui est moins pénible, attendu qu'il croît dans les montagnes, celle du coton, et surtout celle de tous les produits propres à la consommation du pays, voilà ce qui fait sa véritable richesse. L'île d'Haïti laisse donc encore indécise la question de savoir si les Antilles même quand elles seront devenues indépendantes, peuvent, pour les années équinoxiales, soutenir sur les marchés d'Europe la concurrence de beaucoup d'autres pays qui parviennent, à ce qu'il semble, à les prouner avec moins de frais. Il est possible qu'elles conservent la culture du café et du coton, et perdent celle du sucre et de l'indigo. Il est possible que d'autres produits auxquels le sol se montrerait particulièrement favorable-

manières, elles prospéreront, si elles ne sont plus dominées par les gouverneurs qu'on leur envoie d'Europe, parce que le sol est d'une fécondité à redoubler, et que les intérêts nationaux y seront écoutés, et non plus ceux

de leurs métropoles. Il n'est pas nécessaire qu'un pays cultive du sucre pour devenir riche et peuplé*.

' Du 20 mars 1823.

• Depuis, le 20 mars 1823, « qu'il y eût pu être la possibilité, etc. »

. Il les a vu, Urou, les protéger. Il comme les sucres élevés, au lieu de les voir, etc. »

un revenu fiscal, ont été un encouragement puissant à la production du sucre indigène, extrait de la betterave. Le sucre de betterave a fini par faire une concurrence fatale au sucre extrait de la canne; les revenus

■ «-riime'dTî! T*' P«r suite la puissance'

-.r., me de l'Etat, on, etc menacés. Le sucre, dans les Antilles françaises, a

ii ♦

DES PÊCHERIES ET DES MINES

CHAPITRE VII

res pêcheries et des mines.

Nous avons vu quels sont les résultats qu'une nation obtient des différents modes de culture des terres. C'est la principale branche de l'indus-

baissé à un tel taux, qu'on a pu trouver de l'avantage à le porter à l'étranger, et que les colons eux-mêmes en sont venus à demander la réforme du régime colonial, et l'émancipation commerciale de la Martinique et de la Guadeloupe. Le gouvernement français n'a su prendre aucun parti à propos, et tous les intérêts se sont trouvés compromis à la fois. Les législateurs, après avoir ainsi fait naître, par un mauvais régime douanier, la rivalité entre les deux sources françaises de la production sucrière, se sont imaginés que, par des modifications successives de tarifs, basées sur l'appréciation des prix de revient, ils pourraient pondérer tous les intérêts de façon à donner à chacun sa place sur le marché. La consommation du sucre en France étant évaluée à 120 millions de kilogrammes par an, et la production coloniale étant, année commune, de 80 millions, il restait 40 millions à foire fournir par le sucre indigène, en continuant, bien entendu, d'entraver le commerce extérieur par des surtaxes prohibitives sur les sucres étrangers. Une loi du 18 juillet 1837 a, pour la première fois, soumis le sucre de betterave à un impôt modique, et les fabricants n'ont pas manqué de déclarer que toute production allait devenir impossible pour eux, foute d'un prix sufisamment rémunérateur. Neanmoins, le sucre indigène a continué d'envahir le marché, et une nouvelle loi est venue décider en principe, le 2 juin 1842, qu'un régime uniforme serait imposé aux deux sucres, indigène et exotique, en réglant les délais dans lesquels les accroissements successifs du droit sur le premier lui feraient atteindre le droit payé sur le sucre de canne. Nouvelle clameur de la part des producteurs indigènes, nouveaux progrès dans l'art d'extraire le sucre de la betterave; les droits ont été perçus sans que la position relative des deux sucres ait changé. Les événements politiques ont amené une complication de plus dans la question. .Vprès la révolution de Février, le gouvernement provisoire a prononcé l'abolition immédiate de l'esclavage dans les colonies françaises, et les conditions du travail y ont changé de manière à compromettre peut-être pour toujours la production du sucre. A file de la Réunion, la mesure de l'éman- (ipaion n a point amené de troubles graves; déjà des travailleurs de l'Inde y arlixent, comme ils vont a l île Maurice. .\iix .Antilles, la transition s'est faite

trie que les économistes sont convenus d'appeler industrie agricole; mais ce n'est pas la seule ; et vous savez qu'ils comprennent sous la même dénomination l'exploitation des pêcheries et des mines, dont les produits sont analogues à ceux de l'agriculture proprement dite, en ce qu'on les recueille immédiatement des mains de la nature, sans qu'aucun producteur antérieur ait commencé l'œuvre de leur créer de la valeur.

Quoique les hommes n'aient pris aucune peine pour la formation des minéraux et des poissons, ce ne sont point là des produits dont on puisse user gratuitement. Ils contiennent la valeur des soins qu'il faut prendre pour

moins facilement; tout fait espérer cependant que le travail se rétablira; mais il n'en est pas moins possible que le travail libre se porte plus volontiers sur d'autres produits que sur le sucre. D'un autre côté, les progrès industriels montrent que la question de combustible devient de plus en plus importante dans la production du sucre. L'industrie betteravière se développe seulement dans le bassin houiller du Nord de la France. Dans les colonies françaises on n'a de combustible que la paille même de la canne à sucre.

Au milieu de ce conflit, le commerce ne cesse de demander qu'en abolissant toute surtaxe ou lui permette d'apporter du sucre, comme chargement de ses navires et en retour des produits variés de notre industrie que demandent le Brésil, l'île de Cuba, la Chine et l'Inde.

C'est dans cette position qu'une nouvelle loi a été promulguée, à la date du 16 juin 1851, pour régler la perception des droits sur les sucres de toute provenance. « Les sucres et les sirops de toute origine seront imposés à raison de la quantité de sucre pur qu'ils renferment et de leur rendement au raffinage. » Les raffineries sont soumises à l'exercice des agents du fisc, et le calcul pour la perception a été établi de façon à maintenir le droit au taux où l'avait laissé la loi de 1842. Une proposition tendant à encourager la consommation par une réduction notable sur les droits a été repoussée, et la seule disposition un peu progressive qui ait prévalu, a été l'abaissement de la surtaxe sur les sucres étrangers à 11 francs, soit, à raison de la différence dans le mode de perception du droit, 10 francs sur 20 francs en principal (22 francs avec le décime) qui étaient antérieurement imposés. Par une mesure toute exceptionnelle, le sucre colonial acquittera, pendant quatre ans, six francs de moins par cent kilogrammes que

le sucre indigène. Ainsi, vis-à-vis du sucre colonial, la surtaxe sur les sucres étrangers sera encore de 17 francs.

Il faudra bientôt, sans doute, revenir sur cette législation, et sa complication même prouve dans quelle voie inextricable s'engage finlervention gouvernemeniale quand elle prétend régler la production. {ISOie de rédUcur.)

DES PÊCHERIES ET DES MINES

les tirer du lieu où la nature les a mis, et pour les placer sous la main du l'on-sommateur. La concurrence des producteurs empêche ceux-ci de porter le prix du produit au delà de ce que vaut , de ce que coûte la façon qu'ils donnent à ce produit.

Ainsi , le prix du merlan ou du turbot , au bord de la mer, est le remboursement des avances, des frais de production qu'il a fallu faire pour amener ce poisson sur le rivage ; comme le prix des choux et des pommes de terre est le remboursement des frais de production qu'il a fallu ffiire pour meure ces légumes sur le marché.

Il y a des pays, comme la Nonvége, où la pêche produit, en somme totale, plus de valeurs que l'agriculture proprement dite. Cette i)roduction devient plus importante encore quand les hommes trouvent le movent il eleiidi e le marché du poisson ; c'esl-à-dirc , d'aller chercher des consommateurs autres que ceux qui habitent les côtes. Les relais établis de nos côtes jusqu'à Paris , en permettant aux Parisiens de manger de la marée fraîche, ont beaucoup augmenté l'importance de cette industrie dans nos départements maritimes. On estime que Paris seul consomme , chaque année, pour plus de quatre millions de marée fraîche.

Mais la production et la consommation du poisson ont reçu leur pi incipale importance de l'art de le sécher et de le saler, qui a permis de le conserver à peu de frais et de le transporter à de grandes distances. C'est à cet art que la Hollande doit sa liberté et l'origine de ses richesses. Du moment qu'elle sut emcaquer le hareng et le vendre en Allemagne et en Lspagne, elle put résister à l'Autiâche. Faut-il s'étonner que la reconnaissance nationale ait élevé un monument à Buckel, qui découvrit, ou du moins qui perfectionna ce procédé, vers l'année 1430?

Une manipulation manufacturière se lie ici, comme on voit, à l'industrie de la pêche, pour opérer la conservation du produit; d'autres fois il s'y joint desopérations commerciales, lorsque le poisson se prend dansdes parages éloignés. Les armateurs qui font pêcher la baleine dans les mers du Nord , ou la morne sur le banc de Terre-Neuve, exercent nue industrie complexe.

Les Anglais ont même lié à leurs pêcheries des opérations commei*ciales qui n en font pas réellement partie, mais qui s'y joignent avec avantage, et atleastenl un esprit éminemment hardi et industriel. Ils vont p(*chei des phoques jusque sur

les îles qui entourent celle cinquième partie du monde, que les géographes ne nomment plus Nouvelle-Hollande, mais , Australi<- . La plupart de ces îles sont inhabitées et inhabitables. Les pho-

25S l>Fli\lfcME PARTIE. - CHAPITRE MI.

qucs s'y rendent dans une certaine saison de l'année pour satisfaire au vœu de la nature et y mettre bas leurs petits. Cet animal est amphibie; il vient souvent sur la plage; mais il s'y traîne difficilemeiU , et n'a presque aucun moyen de défense. On les surprend , on les dépouille de leur peau; on fait fondre leur graisse, qui se transforme eu huile; on en remplit des barils qu'on rapporte en Europe , où elle est employée dans plusieurs arts sous le nom à'huile de pomon.

Les navigateurs anglais, pour faire celle pêche avec avantage et tirer parti d'un voyage aussi long, se chargent, moyennant un marché conclu avec leur gouvernement, de transporter au Port-Jackson, près de Botany- Bay , les condamnés à la déportation , qui sont nombreux en Angleterre, comme vous le savez. Leurs navires se rendent d'abord au détroit de Bass, et débarquent, sur quelque île déserte, leurs pêcheurs, ou plutôt leurs chasseurs de phoques. On les munit de provisions , de barils, et l'on poursuit sa roule. Les mêmes navigateurs, après avoir débarqué au Port- Jackson leur cargaison de criminels , et avoir reçu du gouverneur leur paiement en traites sur Londres , font quelque trafic avec des insulaires de la mer du Sud ; puis ils vont reprendre leurs pêcheurs qui, pendant 6 à 8 mois de séjour dans une île déserte , ont fait un affreux carnage de phoques et rempli d'huile tous leui*s barils. Ils chargent aussi les peaux de ces animaux, qui se vendent fort bien en Chine.

En conséquence , ils font voile pour Canton , vendent leurs peaux, négocient leurs traites sur Londres, et chargent des denrées de Chine qu'ils rapportent en Europe, en faisant les relâches accoutumées.

Ces opérations de pêche et de commerce, liées ensemble , occupent de gros capitaux dont il faut que les armateurs se passent pendant deux ou trois ans avant d'en avoir les retours; mais elles sont probablement fort lucratives, car Je connais des maisons de Londres qui y ont acquis de grandes fortunes.

Les profits que les Hollandais, et ensuite les Anglais, ont faits par le moyen de la pêche de la baleine dans les mers du Nord , et de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve, ont été enviés par plusieurs nations qui se sont en conséquence réservé, par des traités, le droit de pêcher dans les mêmes endroits. On y a mis peut-être trop d'importance. Si les entrepreneurs français ont de l'industrie et des capi-

taux, ces moyens de production ont bien d'autres emplois ; et le commerce intérieur , quand il n'est pas fondé sur le privilège et le monopole , donne des profits qui ne sont pas plus que ceux du commerce lointain levés aux dépens de

DES PÊCHERIES ET DES MINES. 259

nos concitoyens, à qui l'on donne, dans les deux cas, des produits pour leur argent.

L'avantage des pêcheries, pour la grande société humaine, est de jeter dans le monde de nouveaux produits, de nouveaux objets d'échange qui satisfont un plus grand nombre de besoins. Du reste, que ce soient des Français ou des Anglais qui attrapent le poisson , ce point importe peu pour les intérêts nationaux. Si nous ne prenons pas le poisson au moyen de nos armements, nous l'aurons au moyen des produits que nous ferons pour l'avoir; car on ne nous le donnera pas pour rien. Nos capitaux, nos travaux et notre intelligence produiront ce que nous serons obligés de donner en échange du poisson ; et ces produits-là ne nous coûteront point de prime.

Il paraît, au surplus, que les mélanés, les phoques, les morues, les baleines, et les autres habitants de l'Océan, se lassent d'être tyrannisés et déçimés par l'homme. Le nombre des baleines a considérablement diminué, de même que celui des phoques, qu'une distance de 6,000 lieues n'a pu mettre à l'abri de notre rapacité ; et ces grandes transmigrations de harengs, dans lesquelles ce poisson voyageur passait par bancs de plusieurs lieues d'étendue près des côtes d'Europe , paraissent avoir pris , du moins en partie , une route moins dangereuse. En cela , comme dans

beaucoup d'autres occasions, nous aurons peut-être tout perdu en voulant trop gagner.

L'industrie qui tire les minéraux du sein de la terre est plus importante que celle qui tire les poissons du sein des eaux. Elle comprend non-seulement l'exploitation des métaux , mais encore les travaux qui nous procurent des pierres, des marbres, des sels gemmes, et surtout de la houille, ou charbon de terre. '

Il y a quelques mines d'argent qui sont des entreprises considérables, et elle de Valeïciana, au Mexique, est la plus grande entreprise de ce genre que l'on connaisse. Elle existait, lorsque M. de Humboldt la visita, en 1803, 3,100 ouvriers. Les frais annuels d'exploitation coûtaient 5 millions de notre monnaie. On y dépensait, en poudre à canon seulement, 400 mille francs par an. Le produit était de 360,000 marcs d'argent, procurant trois millions de francs de bénéfice net à ses actionnaires. Les troubles de l'Amérique espagnole ont un peu dérangé ces pro-

duits ; mais, d'après les derniers renseignements obtenus, cette langueur momentanée sera probablement suivie d'une activité plus grande, parce que des méthodes d'exploitation plus nouvelles et plus puissantes finiront par s'organiser partout.

Les mines sont, en Amérique, des propriétés particulières, sur lesquelles

le *güuveinem* (?IU, quel qu'il soit, perçoit un droit. I/Amérique entière,

suivant Humboldt, fournissait chaque année,

17,000 kilogrammes d'or,

800,000 dito d'argent,

valant environ 198 millions de *tiotre* monnaie.

Toutes les mines de métaux précieux du reste du monde fournissent à

peu près le 10^e de cette somme.

Les mines de fer fournissent une valeur en somme fort supérieure au produit des mines d'or et d'argent ; mais il est difficile d'en faire le calcul, parce que les mines de fer sont répandues dans presque tous les pays du monde , et exploitées dans des multitudes d'entreprises , dont quelquesunes assez petites.

Le premier et le plus important des minéraux que nous tirons actuellement du sein de la terre , n'est cependant ni l'argent, ni le fer; c'est la houille ; et son importance ne cessera d'aller en croissant. La chaleur est le plus puissant des agents dans les arts. Sans elle, nulle production, nulle civilisation n'est possible. Outre que, sans chauffer nos demeures et nos ateliers, je ne sais pas trop comment nous supporterions les hivers dans nos latitudes au-dessus du 40^e degré, le combustible est encore nécessaire pour préparer presque tous nos aliments ; et, si l'on pensait que l'espèce humaine pût à toute rigueur subsister de végétaux et de viandes crues, je ferais remarquer que, pour faire pousser ces végétaux avec une abondance qui suffise aux besoins d'une société un peu nombreuse, il faut des outils aratoires, et que ces outils ne peuvent être fabriqués sans modifier les métaux par le moyen du feu. Comment, sans amolir le fer et le transformer en acier, ferait-on les ciseaux pour tondre les brebis? comment fabriquerait-on les rouets pour filer leurs toisons, les métiers pour tisser, les aiguilles pour coudre même de grossiers vêtements? Il n'est aucun art industriel où l'on puisse se passer complètement de feu, et par conséquent de combustible.

Quand le monde était neuf, il était presque entièrement couvert de bois. Il suffisait (du moment qu'on a su faire du feu) de casser des branches d'arbres pour l'en-

tretenir. Mais le bois ne se reproduit pas aussi facilement qu'il se consume. Aussi, voyons-nous les pays se dépeupler de forêts, à mesure qtt'ils se peuplent d'habitants. Les plus anciennement civilisés sont les plus dépouillés. Sur les bords de l'Euphrate, il n'y a d'arbres que dans les jardins. En Egypte, on se sert de fiente de chameau desséchée pour faire du feu. La Grèce, l'Italie et l'Espagne, (pu.iqtie moins ancien-

DES l>f:(;HEIUES ET DES MINES.

Înenient civilisées que l'Orient, le sont plus anciennement que les autres Êlats de l'Europe, et ont par cette raison beaucoup plus épuisé leurs foris dans tous les lieux accessibles.

U Nous savons par les historiens que notre Gaule était couverte de bois

lorsque les Romains en firent l'invasion. Il en était de meme de J'Anglclerre, de l'Allemagne. Les États-Unis, qui ne formaient naguère qu'une seule foret, abattent chaque jour des multitudes d'arbres et les remplacent par du blé. C'est une loi de la civilisation de faire disparaître les bois.

Heureusement que 1a nature a mis en réserve, longtemps avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustibles dans les mines de houille, comme si elle avait prévu que Thomme, une fois en possession de son domaine , détruirait plus de matières à brider qu'elle n'en pourrait reproduire. Mais enfin ces dépôts, quoique riches, ont des limites. Nous creusons, nous minons, et tantôt une fois, tantôt une autre, nous atteignons

Ile terme des lions. Nous eu découvrirons d'autres que nous épuiserons à leur tour. Déjà nos voisins, dans les houillères de Newcastle, vont chercher jusque sous la mer les charbons de terre qui, voguant ensuite sur sa sui i face, vont féconder les usines de Londres et les distilleries de la Jamaïque,

f Les foyers, les forges, les manufactures en absorbent d'effrayantes quan-

tités; et, quoiqu'on ail calculé par la puissance des mines qu'elles contiennent encore du combustible pour plusieurs générations, meme eu supposant, comme il est probable, une consommation progressivement croissante, que deviendront les générations suivantes quand les mines seront épuisées? car elles le seront inévitablement un Jour. On en découvrira d'autres qui seront épuisées à leur tour : que deviendront alors nos descendants? Il y a des gens qui craignent que le monde ne finisse par le feu; on doit plutôt craindre qu'il ne finisse faute de feu.

Comme nous avons, par bonheur, le temps de nous reconnaître, faisons toujours usage, d'une manière bien entendue, des provisions que la nature a mises à notre portée ; ce sont elles <jui commencent et qui continueront à favoriser notre industrie encore pendant plusieurs siècles. L'industrie anglaise serait d(\jà tombée sans la houille , et elle ne prend un grand développement que dans le voisinage des houillères : à Rirmingham, à Mancheslei*, à Sheffield, à Glasgow. Ün pourrait tracer une caru* industrielle de l'Angleterre, au moyen d'une carte minéralogique (jui indiquerait l'abondance et la qualité des mines de houille.

En France, quoique nous ayons des houillères puissantes dans le département du Nord et dans le Forez, qui provoquent de très grands dé-

ij

veloppemeius d'industrie dans leur voisinage , puisque la ville de Saint- Étienne a doublé depuis quelques années, cependant nous paraissions loin de savoir encore tirer parti des vastes dépôts que la nature nous a ménagés. On assure qu'il existe dans le département de TAveyron, par exemple, une mine de houille fort près de la surface du sol, de trois cents pieds d'épaisseui' et de plusieurs lieues carrées d'éten- due, qui pourra suffire à la consommation de la France entière pendant plusieurs siècles, du moment qu'on aura appris à en tirer parti.

Mais, pour avoir la houille dans tous les lieux où le besoin s'en fera sentir, c'est-à-dire partout, à mesure <|ue les bois diminueront, il ne faut pas seulement que le monde possède des houillères considérables ; il faut que leur produit puisse être transporté partout à peu de frais. L'usage de la houille est absolument interdit aux lieux où les transports sont difficiles, et conséquemment dispendieux. Le chauffage ni l'industrie ne peuvent s'accommoder d'un combustible cher; il renchérit les produits des arts, et des produits d'un prix élevé ne trouvent point de consommateurs. Cherté et disette sont une même chose. Voyez ce qui arrive pour le blé : quand il s'élève à quatre fois son prix d'origine, on est témoin d'une famine épouvantable. Les moyens de transport faciles sont donc aussi indispensables que les houillères elles-mêmes, pour tous les pays qui eu sont éloignés de quelques lieues seulement. Le génie des peuples devra de plus en plus s'exercer sur les moyens de faciliter les transports, par des canaux navigables, par des chemins de fer, par tout autre moyen dont on pourra s'aviser; ils devront en même temps préserver tous les moyens de transport des frais imposés par le fisc et par une mauvaise administration. Les gênes imposées par la police, les longueurs dans les réparations sont des obstacles positifs qui peuvent toujours être représentés par des frais, et qui, s'éle-

vant à un certain degré, rendent nulles les créations du génie de l'homme, aussi bien que les dons de la nature.

DES ARTS MANUFACTURIERS

tières premières sont déjà des produits; c'est-à-dire que le manufacturier les prend des mains d'une industrie dont l'action a précédé la sienne. Quelquefois, à la vérité, il travaille des matériaux que la nature lui offre gratuitement, comme l'argile qu'elle livre au potier, le sable au fabricant de verre. Mais ces cas sont rares; et, pour l'ordinaire, une industrie préalable prépare au manufacturier, ou du moins lui apporte, les produits qui font ses matières premières. Tous les métaux que travaillent les arts sont les produits de l'industrie du mineur; le fer blanc, dont on fait tant de produits, est lui-même un produit, non-seulement de l'industrie du mineur, mais de celle du lamineur, qui est un manufacturier, et de l'étameur, qui est manufacturier aussi. Le peintre, le teinturier, pour leurs produits, emploient de la céruse, qui est le produit d'une manufacture; de la cochenille et d'autres substances colorantes, qui sont des produits de l'industrie agricole du pays qui les a vues naître, et de l'industrie commerciale du négociant qui les fait venir.

Je vous ai déjà fait remarquer que toutes les manières imaginables d'accroître la valeur d'un produit, par un changement quelconque de forme

' qu'on lui fait subir, rentrent dans l'industrie manufacturière. C'est une vé-

rité qu'on sent pour peu qu'on y réfléchisse, mais à laquelle on pense rarement. Il convient cependant de ne pas la perdre de vue quand on veut embrasser tous les moyens dont s'accroissent les richesses. On ne range

pas communément, parmi les travaux manufacturiers, ceux du vannier*, du maréchal-ferrant, quoiqu'ils soient tout-à-fait analogues à ceux qui s'exécutent dans les vastes ateliers d'une filature. Et, si vous pouviez évaluer les valeurs produites par tous ces artisans, vous verriez qu'elles excèdent de beaucoup les valeurs produites par les grands établissements, même dans les pays où ces établissements sont les plus nombreux et les plus riches. Les produits des beaux-arts, quelque distingués que soient les talents qui les ont enfantés, sont aussi du même genre. Certes, il y a loin de la toile et des couleurs qui ont servi à faire un tableau de David, au tableau après qu'il a été terminé; néanmoins, et quelque grande que soit la disproportion de ces deux valeurs, ne trouvons-nous pas dans ce cas-ci, comme dans les autres arts manufacturiers, des matières premières prises dans un certain

état et mises , par un art humain , dans un autre état où elles valent beaucoup plus? N'y voyons-nous pas les fruits de ce travail intelligent que nous avons nommé industrie, et l'emploi d'un capital qui se compose de toutes les avances (pour l'exécution d'un grand tableau rend nécessaires?

CIIAPITKi: Mil.

m DEUXIÈME PARTIE. -

Je ne crois pas ravalier les friiils du génie , quand je vous moiUre sous quel rapport ils font partie des richesses de la société. Le génie des grands poètes, supérieur à celui des grands peintres, n'esl-il pas, pour ainsi dire, la matière première de cet immense commerce de librairie que font les nations ingénieuses en meme temps qu'industrielles? Devons-nous mettre moins d'orgueil à avoir vu naître jiar mi nous les Montaigne, les Pascal, les La Rochefoucauld, les Racine, les Voltaire, parce que les copies de leurs écrits se reproduisent sous toutes les formes et nous servent de modèles tous les jours? Une fausse délitatesse pourrait seule s'en formaliser, et l'homme qui se sent véritablement du génie, s'agrandit à ses propres yeux quand on lui montre sous combien de rapports il s'esl rendu utile à son siècle et à la postérité.

Il serait fastidieux et superflu que je vous donnasse ici le nom de tous les arts manufacturiers; ce ne serait autre chose que la liste des professions qui s'en occupent, et cette liste serait toujours nécessairement incomplète; car, au moment même où je parle, le génie des arts, dans un endroit où dans un autre, crée peut-être un , deux , trois, dix arts nouveaux : la lithographie, l'éclairage par le gaz, la construction des appareils à chauffer par la vapeur, la construction des presses hydrauliques et do beaucoup de machines nouvelles, occupent des centaines d'ouvriers ; et il n'y a pas longtemps que personne n'avait la moindre idée de tous ces arts-là.

Quelques autres, niais en plus petit nombre, s'éteignent, non parce qu'on les oublie, ce qui ne pourrait être l'effet que d'une barbarie prolongée, mais plutôt parce que l'on cesse de mettre du prix à leurs produits. On ne fait plus ni de ces brocards de Lyon, ni de ces vernis de Martin , si vantés dans le siècle dernier. L'art des fabricants de scapulaires, de chapelets et de crucifix est tombé dans la moitié de l'Europe, quand ces contrées se sont déclarées protestantes, et la morale n'y a rien perdu.

Je ne vous ferai donc point de nomenclature, mais je vous mettrai en état de classer au besoin tous les arts manufacturiers nés et à naître, d'apprécier leur im-

portance comme moyens de production , et de juger des conditions nécessaires pour les pratiquer avec succès.

Les matières premières sont modifiées par les arts manufacturiers, soit dans leurs formes et dans leurs apparences extérieures , comme le coton lorsqu'on le file et qu'on le tisse ; soit dans leurs molécules intimes, comme lorsqu'on sépare, par la distillation, les parties spiritueuses des liqueurs fermentées. Pour opérer la première de ces transformations, on emploie

DES ARTS MANUFACTURIERS.

I des moyens mécaniques ; pour la seconde, des moyens physiques et chimiques. Delà, la séparation des arts manufacturiers en arts mécaniques et en arts physico-chimiques.

II Il y a beaucoup d'arts, et c'est peut-être le plus grand nombre, où l'on emploie à la fois des moyens de l'une et de l'autre sorte. Le fabricant de draps dégraisse ses laines par des moyens chimiques, il les lisse par des moyens mécaniques, et teint ensuite ses étoffes par des moyens chimiques.

Les différentes opérations nécessaires pour confectionner un même produit, sont bien souvent l'objet de plusieurs professions séparées. Transformer du coton en percale blanche est communément l'affaire de trois ou quatre professions. Un filleur fabrique le fil de coton ; un autre fabricant le met en toile ; c'est un art particulier que de passer cette toile sur un cylindre de fer rougi, pour en brûler le duvet ; et c'est un autre art que de la blanchir au moyen du chlorure de chaux et par d'autres procédés.

L'origine des procédés les plus simples et les plus généralement employés dans les arts se perd dans la nuit des temps. On ne saura jamais à quelle époque a commencé l'usage du marteau, du levier, l'art d'allumer

I et d'entretenir le feu, et de s'en servir pour modifier les aliments, le bois,

les métaux. On n'a jamais trouvé de peuplade, si sauvage et si grossière qu'elle fût, à qui ces arts-là fussent tout-à-fait inconnus ; et l'on n'a point encore vu d'animaux dont ils ne surpassassent l'intelligence. Si les nids de certains oiseaux, les ruches des abeilles, les digues formées par les castors, nous offrent des structures qui paraissent combinées, ce n'est qu'une combinaison apparente. On a fait des expériences qui prouvent que ces animaux obéissent à un besoin aveugle qui les commande, et que nous avons nommé instinct. L'homme seul prépare ses moyens dans

la vue d'un résultat, et saisit renchaînement des causes et des effets qui le conduisent à son but. Lui seul est véritablement industriel, dans le sens que l'on donne à ce mot en économie politique.

Les arts manufacturiers s'exercent :

Soit en ateliers ;

Soit en chambres;

Soit dans des boutiques ;

Soit dans les maisons et les ménages des consommateurs eux-mêmes, j Les opérations manufacturières qui s'exercent dans des ateliers sont

1 celles qui exigent un grand local, des machines dispendieuses, et où la

matière première doit passer successivement et sans intervalles entre les mains de plusieurs ouvriers. Telle est la fabrication des fils de coton

^6*) delxièmp: partie. — chapitre vue

à la mécanique ; celle des toiles peintes, des papiers de tous genres, etc.

D'autres arts, comme le tissage de certaines étoffes, peuvent indifféremment être exercés en grands ateliers et par de petits entrepreneurs. Quelquefois, les grandes entreprises produisent plus économiquement; d'autres fois ce sont les petites ; et, dans certains cas, on peut réunir les avantages des unes et des autres. Dans les campagnes qui environnent Sedan, Elbeuf, et d'autres grandes manufactures de draps, on donne de la laine à filer et à lisser à façon. Le manufacturier n'a plus que les apprêts à donner. C'est de la même manière que se fabriquent dans l'Indoustan les mousselines et les autres tissus qui se font en Asie. Le fabricant de ces contrées est trop pauvre pour faire l'avance de la matière. On la lui fournit, et il la rend fabriquée.

Là où la classe ouvrière a les moyens de faire l'avance de son travail et de la matière première, surtout lorsqu'il est question de fabriquer un produit de peu de valeur, l'ouvrier le travaille pour son compte, et le vend à un manufacturier, ou disant tel, qui en forme des assortiments. Les paysans des environs de Lille, de Douai, de Cambrai, font une pièce de toile ou de linon, la colportent chez les manufacturiers de la ville, et la vendent à celui qui leur en offre le plus.

Cette manière de travailler est économique, et il est à présumer qu'un entrepreneur qui voudrait établir une manufacture de toile en atelier, ne ferait pas bien ses

affaires. Ici l'ouvrier travaille à ses moments perdus ; il passe de son lit à son métier ; quand le temps est mauvais , il y revient; il s'en occupe pendant les longues veillées de l'hiver; sa femme , ses enfants , ses vieux parents , lissent , peignent et filent son lin ; et l'appât du gain le stimule constamment.

Une manière de travailler analogue à celle-là s'observe dans beaucoup de villes où des ouvriers , et même des maîtres ouvriers , sans passer pour manufacturiers, fabriquent ou font fabriquer, dans leurs domiciles, des modes, des gants, des plumes d'ornement, des ouvrages de tabletterie et de cartonnage , des jouets d'enfants et d'autres bimbeloteries qu'ils vendent à ceux qui passent pour en avoir des fabriques , et qui figurent pour des sommes assez fortes dans l'industrie des villes.

Ce genre de manufacture marque peu , jiarce que rexercicc en est fort disséminé ; mais ce qui s'exécute ainsi d'ouvrages manufacturés dans une ville populeuse et industrielle , est fort considérable. Il y a des quartiers de Paris où sont accumulées des maisons de six à seplélages, danschacun desquels un nombre plus ou moins grand d'ouvriei s des deux sexes Ira-

DES ARTS MANUFACTURIERS

vaillent avec activité. Dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, je croirais faire une évaluation modérée en portant à vingt ouvriers le nombre de ceux qui sont à l'ouvrage dans chaque maison , depuis le rez-de-chaussée jusqu'au comble. Il s'en trouve où l'on en compterait plus de cent. Or , ces deux rues seulement contiennent plus de 700 maisons ; et si l'on considère que derrière chaque maison il y en a deux ou trois autres où Ion parvient par des allées , des cours , des passages , on ne pourra pas estimer à moins de deux mille le nombre des maisons auxquelles ces deux rues donnent accès. Or, deux mille maisons , dont chacune renferme au moins vingt ouvriers, donnent un total de 40 mille ouvriers pour deux rues de Paris ; ce qui équivaut à plusieurs immenses manufactures ou ateliers.

On pourrait faire des calculs semblables sur plusieurs quartiers de Paris et sur beaucoup d'autres professions , et le résultat serait que Paris est une des villes les plus manufacturières du monde '.Je soupçonne qu'en

* Dans les recherches statistiques, publiées par le préfet de la Seine, en 1823, les châles et tissus de fantaisie fabriqués dans Paris sont évalués en nombre

roml 4 15 millions de fr.

L'orfèvrerie et la bijouterie à 27 dilo.

L'horlogerie à 19 1/2 dito.

Les bronzes dorés à 3 diio.

Et sur ces objets, la seule main-d'œuvre payée aux ouvriers s'élève à 22 millions, sans parler des grandes manufactures, comme les filatures, les tanneries, etc. (- Aote de Vauteur,)

L'enquête sur l'industrie manufacturière à Paris en 1817 et 1848, faite par la Chambre de Commerce, et qui est en voie d'impression en même temps que cette nouvelle édition du livre de J. -B. Say, permettra d'apprécier l'importance de Paris, comme ville de fabrique, et fera connaître comment l'industrie est

assise dans ses différents quartiers. Toutes les maisons, sans aucune exception, ont été plusieurs fois visitées, des bulletins individuels ont fait connaître l'importance annuelle des affaires de plus de soixante-dix mille entrepreneurs d'industrie, travaillant pour leur compte. Les déclarations portent à plus de deux milliards la valeur de la production.

Au lieu de 15 millions de francs indiqués, en 1823, pour les châles et les tissus de fantaisie, la valeur trouvée en 1847 est de 17 millions.

Au lieu de 5 millions pour les bronzes en 1847 22 diio.

Pour la passementerie la valeur de production dépasse. . 28 dilo.

et ainsi de suite*. [fiolo de Vèdileur,)

“ VEnquêtesur nndusiriemanufacinhèrebÇ trouve chczljuülaumin et Cie, libr, H) r. Itn-hWieu

maXLEME PARTIE. - CH.APITRE VIII.

tout pays les valeurs produites hors des ateliers proprement dits, par de petits entrepreneurs ne possédant que de petits capitaux, surpassent les produits qui sortent des grandes manufactures, même en Angleterre , où il y a un si grand nombre de vastes entreprises et de gros capitaux Il ne faut pas perdre de vue que les travaux manufacturiers qui s'exécutent dans les boutiques et les magasins mêmes où leurs produits sont mis en vente, font partie des petites entreprises. La plupart de ces travaux devant s'exécuter à portée du consommateur et à proportion des besoins du moment, il est impossible de les exécuter dans de vastes manufactures. Les mets qu'apprête un traiteur doivent être préparés le matin même,

quoique la valeur ajoutée à la matière première dans ce court espace de temps, soit assez considérable; puisque sur 1000 à 1200 francs de recettes, le traiteur n'a peut-être pas acheté pour plus de 5 à 600 francs de matériaux. Le surplus de la valeur ajoutée est distribué entre l'entrepreneur et ses ouvriers, qui sont les cuisiniers et les garçons de service, et aussi entre les propriétaires des capitaux de l'entreprise ; c'est-à-dire, les propriétaires du local et des avances qui ont servi à décorer les salles et à se procurer le mobilier. Au reste , les valeurs ainsi produites échappent à toute évaluation. Le restaurateur gagne peut-être cent pour cent sur les salades, et il ne gagne peut-être pas dix pour cent sur les viandes de boucherie. Cela vous montre combien doivent être imparfaites toutes les statistiques du monde. Aoi là incontestablement des valeurs produites, car les valeurs qu'on donne en échange pour les avoir sont des valeurs aussi réelles qu'il est possible : de l'or, de l'argent qui sont eux-mêmes les résultats de productions non moins positives; je ne connais pourtant pas de livre où l'on ait jamais tenté d'évaluer toutes ces choses-là.

Enfin, nous avons les produits manufacturés qui sont créés dans les maisons et dans les ménages des consommateurs. Dans ce nombre, il faut comprendre ceux auxquels concourent les maçons qui bâtissent nos maisons, les charpentiers (jui en font les planchers et la toiture, les couvreurs, les

' Les écrivains anglais ne mesurent les profils de rentrepreneur d'industrie que par l'étendue de ses capitaux. Cette règle me paraît tout à fait insuffisante pour juger de l'importance des petites entreprises où le manufacturier produit plus à proportion de son capital, et où par des achats à crédit, et des salaires qui ne sont pas immédiatement acpiittés, il supplée souvent .à la médiocrité de son capital.

DES ARTS MANCFACTRIERS. 269

menuisiers, les peintres en bâtiments, les sculpteurs qui les décorent. Tous ces industriels entrent dans la catégorie des manufacturiers, puisqu'ils modifient des produits antérieurement existants. Ils ne travaillent pourtant ni en ateliers, ni en chambre : Ils se transportent sur le lieu où doivent

être consommés les produits de leur industrie.

Dans la même catégorie se trouvent les travailleurs qui préparent les aliments dans chaque ménage, qui blanchissent le linge ou le raccommode. On demande quelle espèce de produit exécute une blanchisseuse, qui semble ne s'exercer sur aucune matière première pour la modifier. Le linge altéré par l'usage n'est-il pas une matière première? La blanchisseuse le prend dans un état où il vaut moins; elle le rend dans un étal où il vaut plus : quoique la différence ne soit que de quelques

sous, elle a fait subir, au produit sur lequel son art s'est exercé, une modification qui en élève le prix à vos yeux, qui le rend plus apte à votre service. La propreté du linge est une qualité qui a une valeur, et cette valeur se consomme par l'usage, de même que toutes les autres qualités qui font la valeur des produits. La matière première de cette industrie, à la vérité, n'appartient pas à la blanchisseuse ; mais les travaux industriels en sont-ils moins productifs lorsqu'ils s'exercent sur les capitaux d'autrui? Ici le capital vous appartient; et, en payant une blanchisseuse, une ravaudeuse, vous ne payez que les services productifs de son industrie et non les services productifs de son capital, car elle n'en a pas, ou presque pas.

Les travaux utiles, exécutés dans l'intérieur des familles, font partie des productions générales. Les personnes de la famille sont, dans ce cas, tout à la fois productrices et consommatrices.

Plusieurs sectes d'économistes ont nié que les travaux manufacturiers contribussent véritablement à la production des richesses. Vous avez vu, quand j'ai mis sous vos yeux les prétentions des économistes du dix-huitième siècle, qu'ils n'accordaient ce privilège qu'à la production agricole, et qu'ils prétendaient que les manufacturiers, comme les artisans, en même temps qu'ils travaillaient, détruisaient autant de valeurs qu'il en sortait de leurs mains. J'ai réfuté devant vous cette doctrine.

D'autres publicistes, partisans du système exclusif, tels que Colbert, Melon, Forbonnais, Steuarta, et beaucoup d'autres dont les principes ont été suivis par tous les gouvernements de l'Europe, et viennent d'être abandonnés par celui d'Angleterre, qui est de beaucoup le plus éclairé sur ce point, conviennent bien qu'il y a une différence entre l'agriculture et les manufactures, mais ils soutiennent que les manufactures sont très

" Utiles, et méritent toute espèce d'encouragement, mais seulement comme

* moyens de fournir des objets à la vente étrangère, qui seule, dans leur

opinion, enrichit les nations assez infortunées, suivant eux, pour n'avoir point de mines d'or et d'argent.

I Cette opinion ne peut se soutenir devant le simple exposé de ce qui

est la source des richesses et la manière de les produire.

CHAPITRE IX

Du choix des emplacements pour les manufactures.

Il vous a été prouvé , messieurs , que le plus haut point de perfection pour l'industrie consiste à obtenir la même quantité et la même qualité de produits au meilleur marché possible, c'est-à-dire avec le moins de frais de production L'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur, bien qu'opposés au moment de l'échange , au moment où le producteur vend son produit au consommateur, sont néanmoins d'accord en ceci, qu'il convient à l'un comme à l'autre que le produit coûte à produire aussi peu qu'il est possible. Le consommateur en jouit à moins de frais ; et le producteur, qui ne gagne pas moins sur chaque produit, voit se multiplier ses ventes; car le bon marché des produits en favorise la vente soit à l'intérieur, soit à l'étranger, plus qu'aucune autre cause. Le commerce , à son tour, procure aux nations de nouveaux produits et des jouissances plus étendues et plus variées.

Or, remplacement des manufactures influe beaucoup sur le prix auquel elles peuvent établir leurs produits. Elles ont un avantage que n'ont pas les entreprises agricoles : celui de pouvoir choisir le siège de leur industrie. Je sais que des raisons de famille ou d'intérêt obligent souvent un manufacturier à placer le chef-lieu de son entreprise dans un endroit qu'il n'aurait pas choisi; mais , quand il le peut , il doit se placer bien, et nul motif ne doit le déterminer à entreprendre ou à continuer une manufacture dont la situation seule serait un élément de ruine.

Une manufacture doit être à portée de ses matières premières et de ses débouchés. Elle participe, comme tous les établissements d'industrie sans

* Voyez, première partie, chap. ix.

DES EMBLEMENTS POUR LES MANUFACTURES

exception , à l'avantage que procurent des moyens de communication faciles; mais elle a, mieux que d'autres établissements, la faculté de pouvoir se mettre à portée des bonnes routes et des navigations peu dispendieuses.

Les produits manufacturés contiennent , à volume égal , plus de valeur que la plupart des autres , parce que le manufacturier agit sur des matières déjà pourvues de valeur, et qu'il l'augmente. C'est ainsi qu'on a vu des manufactures d'étoffes réussir dans des lieux assez éloignés de leurs matières premières et de leurs débouchés. Lyon tire une partie de ses soies de l'Italie et même de la Chine, et vend une

partie de ses produits en Amérique. Tarare, quoiqu'au milieu des terres, fabrique avec succès des mousselines avec des cotons récoltés et même souvent fdés dans l'étranger. El , bien que les manufactures soient appelées l'industrie des villes, par opposition à l'agriculture qui est bien , elle , l'induslrie des campagnes, on peut néanmoins établir avec avantage des manufactures dans les campagnes, lorsqu'elles y trouvent des facilités particulières à certaines localités. C'est ainsi qu'on voit des filatures de colon et beaucoup d'usines se rapprocher d'une chute d'eau qui met en mouvement leurs mécaniques.

Dans la révolution française, les superbes bâtiments de beaucoup de riches abbayes supprimées attirèrent de grandes manufactures; et l'on ne peut douter que cette circonstance n'ait puissamment secondé les développements que notre industrie a pris à cette époque. Il ne faut pas se dissimuler cependant que les vastes bâtiments sont devenus quelquefois des amorces trompeuses qui ont attiré des entreprises manufacturières dans des localités où, soit à cause de la difficulté des communications, soit en raison d'une population trop dispersée et trop peu industrielle, elles ne pouvaient pas avoir de succès.

Indépendamment des causes extérieures et générales qui doivent diriger dans le choix des localités , il y en a qui se tirent de la nature même de l'art qu'on exerce. Si des circonstances favorables peuvent faire réussir certaines manufactures dans les campagnes, il y a d'autres travaux qui ne peuvent être bien exercés que dans les villes. Ce sont principalement ceux qui réclament le concours de plusieurs professions séparées. Ce n'est que dans les villes qu'on peut faire de beaux ameublements, des bronzes dorés, des pendules, pour lesquels on a besoin de dessinateurs habiles, de fondeurs, de doreurs, de marbriers, d'émailleurs. Ce sont encore les travaux manufacturiers qui s'exercent sur des matières premières que les villes seules fournissent avec abondance, comme les débris d'animaux , les os, la corne, les peaux. Ce sont enfin les travaux manufacturiers qui

Ti'2 DEUXIEME PAUTIE. - CHAPITUE IX.

oni besoin de trouver à leur portée un grand nombre de consommateurs, et même de consommateurs aisés. Cest pour ces raisons qu'on ne voit que dans les villes des brasseries, des cafés publics, des faiseuses de modes, etc.

D'autres industries ne peuvent être exécutées qu'à côté des consommateurs; c'est pour cela qu'on voit indifféremment partout des maréchaux ferrants, des tailleurs, des couturières, etc. Il faut qu'ils se placent à côté de leurs pratiques.

Parmi les denrées que l'on consomme en grande abondance dans presque toutes les manufactures, est la main-d'œuvre, le travail des ouvriers. C'est donc une de celles qu'il est le plus important de bien apprécier par avance, toutes les fois que l'on se propose de former un établissement manufacturier. Les ouvriers journellement employés peuvent difficilement venir de plus loin que la distance d'un quart de lieu *. Il faut même que ce soient des ouvriers rompus aux travaux diligents et suivis des manufactures; car un travail exécuté à contre-cœur, avec indolence et peu d'assiduité, iitt travail auquel on n'a pas été accoutumé d'avance, quelque peu qu'on le paie, est toujours cher. Je sais qu'avec le temps on parvient à vaincre l'inerlie d'une population paresseuse; mais ce n'est qu'au bout d'une ou deux générations, et c'est une éducation qui coûte toujours assez cher à celui qui renprend. Il faut qu'il fasse venir de loin des ouvriers instruits d'avance, et on ne les obtient pas sans des sacrifices d'argent. Il est obligé de pourvoir leurs familles de logements; ce qui entraîne des frais

* J'ai oui dire à M. Oberkainpf, fondateur d'une grande manufacture de toiles peintes à Jouy, près de Versailles, que le défaut de population convenable lui avait fait éprouver dans l'origine de fort grandes difficultés pour la formation de son établissement. Il lui fallut soixante années de soins opiniâtres pour en faire une des grandes manufactures de l'Europe.

' J'ai connu un manufacturier qui ébroua dans l'entreprise qu'il voulut former dans une ville qui comptait cependant douze mille âmes, mais où il n'y avait auparavant, pour toute industrie, qu'une école militaire et une garnison. Il y trouva si peu d'empressement pour le travail sévère et soutenu qu'exigent les fabriques, que les différents menuisiers qu'il appela pour la construction de ses métiers, de prime abord refusèrent cet ouvrage, disant qu'ils ne travaillaient que pour les bourgeois, gens en effet peu connaisseurs en constructions et moins difficiles sur la qualité du travail. Ne faisant pas travailler* constamment les menuisiers de la ville, ils étaient moins économes sur les prix, ce qui nourrissait leur paresse.

* La manufacture (pie j'ai clé à portée de l'en connaître était établie dans

DES EMPLACEMENTS POUR LES MANUFACTURES

On se plaint souvent de la rareté des capitaux : l'habileté et l'amour du travail manquent plus souvent encore que les capitaux. Les capitaux s'amassent peu à peu là où se rencontre de la diligence; et c'est presque toujours l'indolence et les inslitiions propres à la nourrir qui retiennent les peuples dans la misère.

Dans un pays au contraire habité par une population industrielle , on a le choix des ouvriers, on donne la préférence aux plus honnêtes, aux plus actifs, aux plus intelligents; ils sont assidus et soigneux , parce qu'ils savent qu'au besoin on peut les remplacer.

David Hume, compatriote et ami d'Adam Smith, croit que les manufactures changent de lieu de proche en proche, parce qu'elles enrichissent les lieux de leur séjour et y font monter le prix des subsistances. Les nouveaux établissements sont dès lors obligés de chercher des endroits où l'on vive à meilleur compte , et où , par conséquent, la main-d'œuvre soit moins chère, jusqu'à ce qu'ayant donné l'opulence à ces derniers , Us en soient exilés par les mêmes causes *.

C'est une pure supposition que ne confirme ni la nature des choses ni l'expérience. L'on a vu , à la vérité , les arts industriels passer de l'Italie en France , de la Belgique en Angleterre , et maintenant on les voit s'introduire aux États-Unis; mais cette marche a été plutôt une propagation qu'une translation des arts. Us n'ont point perdu pour l'Italie et la Belgique ; et tandis qu'ils se sont perfectionnés en Amérique, ils se sont aussi perfectionnés en Angleterre et en France. Ils auraient même décliné en Italie, qu'on trouverait ce déclin assez expliqué par les institutions politiques des pays italiens, qui ont tous passé de l'état républicain sous un joug militaire ou sacerdotal , et quelques-uns sous la domination de l'étranger.

un village trop peu peuplé, et avait fait bâtir des maisons d'habitation pour les ouvriers qu'elle attirait. L'entreprise retenait sur le salaire de l'ouvrier le loyer de son habitation; et jamais elle n'a pu de cette manière retirer plus d'un ou deux pourcent de l'avance qu'elle avait faite pour cet objet; ce qui, outre une perte sur les intérêts, occupait des capitaux qui auraient été précieux pour donner de l'extension à l'entreprise. Cette entreprise, à une certaine époque, donnait 12 pour cent des fonds qu'on y employait : dès lors, la portion de ces fonds qu'on avait consacrée à loger des ouvriers, qui ne rapportait que 2 pour cent, était privée d'un bénéfice annuel de 10 pour cent.

* Discourse on Money, page 43.

ri». '.

En second lieu, il n'est pas de l'essence des arts industriels de faire renchérir les denrées. Ils augmentent la >opuIaion, il est vrai; mais les denrées affluent là où elles trouvent un débit assuré. Elles ne sont pas plus chères dans les villes de manufactures que dans les autres , quand les circonstances sont d'ailleurs les mêmes. Ce qui fait renchérir les denrées, ce sont les frais qu'elles nécessitent pour être pro-

duites; or, si l'on disait qu'en un certain endroit les frais de production sont élevés parce que les denrées sont chères, et qu'elles sont chères parce que les frais de production sont élevés, on tournerait dans un cercle vicieux.

Il est très vrai que, si, par suite des succès d'une ville manufacturière, elle était forcée de tirer ses aliments de fort loin, ils pourraient devenir assez chers pour que la main-d'œuvre montât à un taux qui rendrait la fabrication impossible; mais ce cas est fort éloigné pour la plupart des lieux de grandes manufactures. Ce sont les institutions, plus que la distance, qui renchérissent les vivres. S'il était permis à la ville de Manchester de tirer ses subsistances d'Odessa, de la côte de Barbarie, des États-Unis, de la Baltique, elle les paierait moins cher qu'elle ne les paie maintenant. Lorsqu'un fermier est obligé de supporter, outre les contributions générales de l'État, qui sont déjà exagérées, sa part de la taxe des pauvres, de la taxe des chemins, la dîme, l'entretien des églises et des prisons, etc., il faut qu'il vende son blé à un prix qui lui rembourse tout cela; autrement il se ruinerait, il serait forcé d'abandonner la culture, et celui qui lui succéderait ne s'en tirerait pas mieux.

Je me suis arrêté à combattre cette opinion de Hume, parce que, si on la croyait fondée, elle serait de nature à refroidir le zèle que doit inspirer le perfectionnement des arts. On regarderait les peuples comme condamnés à suivre la rotation de je ne sais quelle roue de fortune, dépendante, non d'eux-mêmes, non de leurs talents, de leur conduite et de leurs institutions, mais du destin; tandis qu'au contraire l'étude qui nous occupe nous démontre la possibilité de succès soutenus, toutes les fois et aussi longtemps que l'on fait ce qu'il faut pour obtenir de tels succès.

Le manufacturier, sans remonter aux causes de la cherté des denrées, peut se contenter d'observer le fait; et, après avoir pris des informations sur le prix moyen de toutes les principales denrées, ne pas poser son établissement sur le lieu où leur prix est trop élevé, surtout s'il a des concurrents dans un autre endroit où l'on vit à meilleur compte.

Les manufactures prospèrent encore moins (que l'agriculture dans les

DES EMPLACEMENTS POUR LES MANUFACTURES

pays où règne l'esclavage. Charles Comte a fort bien prouvé * que l'effet inévitable de l'esclavage est de dépraver les facultés morales et physiques des maîtres et des esclaves, c'est-à-dire, les facultés qui rendent industrieux. Le maître prend le moins de peine qu'il peut, parce que dans ces pays-là tout travail est flétrissant, et parce que l'habitude de se faire servir engendre l'indolence. L'esclave cherche, de son côté, à déguiser ses facultés. Il n'a pas peur d'être renvoyé; et il sait fort bien

que plus il montrera de capacité, et plus on exigera de lui. M. Storch rapporte que deux manufacturiers des environs de Sloskou , qu'il nomme , après avoir formé leur établissement , rendirent la liberté à tous leurs esclaves pour obtenir d'eux de travailler bien *. Et l'on sait qu'aux États-Unis les manufactures ne prospèrent que dans les États où il n'y a point d'esclaves.

Certaines localités se refusent quelquefois à l'établissement de certaines industries par des causes, ou plutôt par des réunions de causes qu'il est impossible d'assigner avec exactitude. L'impératrice de Russie, Catherine II , dans la vue de réussir infailliblement^ suivant elle, à naturaliser dans ses États une fabrication d'étoffes de soie, fit venir de Lyon tous les ouvriers nécessaires pour exécuter jusqu'aux moindres parties de cette fabrication. Ils furent choisis parmi les plus habiles; ils étaient fort intéressés à réussir ; ils n'ont pourtant jamais pu parvenir à terminer une seule pièce d'étoffe. Voici comment M. Chapial, dans son ouvrage sur l'industrie française, rend raison de ce fait:

« On voit d'abord à Lyon, dit-il un établissement public dans lequel « on expose la soie à une température constante pour éviter la fraude à « laquelle pourraient se livrer les vendeurs; on y trouve des hommes habiles à juger les qualités, exclusivement employés à faire les achats, et « l'on est étonné de voir cette matière précieuse passer par dix mains « différentes, depuis la filature du cocon jusqu'à sa conversion en tissus. « Ces hommes n'ont rien de commun entre eux que le but de leurs travaux ; leurs fonctions exigent des connaissances distinctes et une longue « pratique; chacun d'eux est un rouage nécessaire de la fabrique; aucun « d'eux ne peut suppléer l'autre; et tous doivent être parfaits pour que le

voyez son Traité de Législation. Il a consacré son tome IV presque entier à décrire la dépravation morale et physique qui résulte de l'esclavage domestique.

• Tome IV, page 310.

* Tome I , page 51,

« produit réunisse les qualités qui en font le prix. Ajoutez à cela les innombrables caniciens qui construisent et réparent les machines , les teinturiers qui « ont une longue expérience de leurs drogues et de leurs procédés, les « dessinateurs qui composent les dessins, la qualité des eaux dont on « connaît le reflet , la nature du climat dont on a éprouvé l'influence , Thabitude qu'on a acquise de chaque genre de travail , et l'on sera convaincu « qu'il est presque impossible de transplanter un genre de fabrication U aussi compliqué. Chaque industrie a sa localité comme chaque plante « son sol. »

Quoique M. Chaptal généralise beaucoup trop cette dernière assertion, il aurait pu ajouter d'autres circonstances encore qui influent sur le succès d'une fabrication : notamment la facilité des débouchés, la nature des communications, soit pour faire arriver les matières premières, soit pour expédier les produits; les facilités ou les tracasseries qu'on éprouve de la part de l'administration, les impôts, etc. Mais, en meme temps, on doit convenir que ces difficultés n'équivalent pas à des impossibilités, car comment la fabrique des soieries aurait-elle été transportée de Florence et de Gènes à Lyon?

CHAPITRE X

De rétalounageeu manufactures.

L'éetalonnage est ce mode de fabrication où l'on exécute une grande quantité du même produit , sur un modèle uniforme , sur un meme étalon.

C'est grâce à l'éetalonnage que nous obtenons à très bon compte la plupart des objets qui nous servent dans nos ménages : des pelles et pincettes, des poêles à frirre, des chandeliers, des mouchettes. A bien examiner un de ces objets, à considérer les outils dispendieux qu'il a fallu employer, la main-d'œuvre qu'ils ont du exiger, on ne conçoit pas que l'on puisse les vendre pour le prix auquel nous les achetons; d'autant plus, qu'ils viennent souvent de fort loin, comme les quincailleries que nous tirons d'Allemagne. Lorsqu'on examine un moulin à moudre le café, le nombre des pièces dont il se compose, dont quelques-unes sont très difficiles à exécuter, comme sa noix et l'alvéole où elle se meut, l'une et l'autre en acier, on serait tenté de croire qu'une semblable machine doit coûter 50 francs,

DE L'ÉÉTALONNAGE EN MANUFACTURE

et probablement les premiei*s que l'on fit coûtèrent plus que cela, tandis qu'on les a maintenant pour cent sous. On fait, dans les montagnes du Jura, des mouvements de montre qui ne coûtent que 50 sous.

Non-seulement on obtient par ce moyen les produits à meilleur marché; mais on les a plus jolis, plus légers, plus commodes; ce qui est une autre espèce de bon marché.

A quoi devons-nous attribuer cette elTet? La raison, ou plutôt les raisons en sont évidentes.

Les ouvriers qui font ces produits ont eu le temps d'acquérir tout l'usage, toute l'adresse qu'il est possible d'y déployer. Les procédés expédiits pour les exécuter ont été tous dès longtemps découverts ; ils ont été plusieurs fois rectifiés, amendés, jusqu'à ce qu'enfin on se soit arrêté à ceux qui ont paru préférables à tous les autres. En exécutant de tels produits, quoiqu'ils soient quelquefois assez compliqués dans leurs différentes parties, il n'y a jamais chez l'ouvrier aucune hésitation; depuis longtemps toutes les combinaisons auxquelles ils peuvent donner lieu ont été épuisées; et, comme il n'est plus nécessaire de réfléchir sur rien, plusieurs procédés d'exécution, qui dans l'origine réclamaient beaucoup d'intelligence, ont pu être confiés aux travailleurs les plus ineptes. Les outils meme dont on est obligé de se senâr, étant toujours les mêmes, ont pu être faits <Mifabri(iueel en très grand nombre; ils sont eux-mêmes, par cette raison, plus parfaits et moins chers. Enfin, des produits entièrement pareils et nombreux sont ceux à la production desquels on parvient à appliquer avec le plus de succès le pouvoir des machines, la division du travail, et

en général tous les moyens expéditifs.

C'est par toutes ces raisons que le charronnage de l'arlillerie est beaucoup plus parfait et coûte moins que celui de nos charretiers, qui est hideux comparé à l'autre, où chaque pièce est faite sur le même modèle; tellement que, lorsqu'un caisson d'artillerie vient à être brisé, on peut prendre celle de ses roues qui reste entière, et la mettre, sans autre préparation, à tout autre caisson.

Eh bien , messieurs , la plupart des produits dont nous faisons usage pourraient être étalonnés de la même manière. M. Christian , dans ses Vues sur les arts industriels , observe judicieusement qu'avec une douzaine de modèles, pour chacun des objets qtii entrent dans l'achèvement d'une maison, suivant la grandeur de l'édifice et l'opulence de son propriétaire, on pourrait satisfaire tous les besoins raisonnables; il serait alors possible d'établir en manufacture la fahncaliou de presque toutes

ij

ces pièces *. C'est ainsi qu'en Angleterre on peut faire usage pour les croisées de châssis de fonte qui ont de fort beaux avantages sur ceux de bois. Clant beaucoup plus minces, Us obstruent beaucoup moins le jour; ils ont une légèreté et une élégance fort agréables à l'œil. L'humidité ne les déjette pas et ne les pourrit Jamais.

Enfin , ils sont plus économiques et durent éternellement. Si nous voulions avoir de tels châssis en France, ils coûteraient fort cher, et ils seraient mal faits; car les fondeurs seraient obligés de faire payer l'amateur qui les commanderait les frais de modèles, les tâtonnements, les essais imparfaits, les soins spéciaux du maître et des principaux ouvriers, qui, tous, mettraient plus de temps, consommeraient plus de combustible, et prendraient plus de peines que si l'objet était exécuté en fabrique.

On en peut dire autant des balustrades en fer qui entourent les maisons et garantissent certaines portions des courset des jardins. Ces objets peuvent être exécutés en fonte à beaucoup moins de frais qu'en fer forgé ou laminé. Déjà l'on emploie en France la fonte aux balcons qui ornent le devant de nos croisées ».

Or, qu'est-ce qui s'oppose à ce que ces objets et beaucoup d'autres soient exécutés en fabrique? Le caprice. Point d'uniformité dans les goûts, point de goût national. Chaque architecte veut faire briller son invention; chaque propriétaire veut réaliser ses fantaisies. Sur cent maisons que l'on construit, il n'y en a pas deux pareilles pour la hauteur des plafonds, la dimension des portes et fenêtres ; ce qui fait qu'il est impossible d'exécuter en grand nombre , sur le même modèle , les pièces qui entrent dans leur composition. Vu l'abondance des matériaux et le bas prix de la main-d'œuvre, la construction des maisons pourrait être en France moins dispendieuse qu'en Angleterre: elle l'est beaucoup plus. Ce sont les propriétaires et par suite les locataires qui paient tout cela.

J'ajouterai que, pour qu'une nation puisse jouir des avantages de l'étalonnage dans beaucoup de produits, il faut qu'elle contracte en général le goût des formes et des ornements simples. Tout ce qui est recherché et contourné ne saurait convenir à beaucoup de goûts différents. C'est l'œuvre

' On le fait déjà pour plusieurs pièces, telles que les espagnolettes, les serrures, etc.; mais on pourrait le faire pour beaucoup d'autres.

» Un de nos plus ingénieux mécaniciens (M. Calla) est parvenu à les faire tout à la fois solides, élégants, et à bon compte, en mélangeant les parties droites en fer laminé, avec les parties ornées qui sont en fonte.

DE L'EMPLOI DES MOTEURS AVEUGLES. 27

(l'uiie fantaisie, laquelle est toujours repoussée par une fantaisie contraire. Au lieu que ce qui n'est préféré qu'en raison de son utilité peut coïveuir a tout le monde; car les besoins réels sont à peu près les mêmes chez tous les hommes.

La grande diversité des goûts ne permet guère d'étalonner les objets où la mode exerce son influence. A peine un fabricant aurait-il fait la dépense des outils nécessaires pour faire à bon compte un produit commode et joli, qu'on n'en voudrait plus. Peut-être n'en voudrait-on plus, parce qu'il serait à trop bon marché. Aussi, la mode n'est-elle un moyen d'économie

ni pour les particuliers, ni pour les nations.

Dans les arts chimiques, l'étalonnage réduit les diverses compositions à des recettes invariables, ci les recettes, les formules, sont d'un grand service dans les arts. Si l'on se servait toujours dans des circonstancespanullesdes mêmes couleurs, les teinturiers sauraient les atteindre sans l'alignement; ils les exécuteraient mieux et plus vile, et on les rassortirait plus aisément. Mais à peine a-t-on trouvé un procédé, que la mode change, et que les soins qu'on a pris, les outils dont on s'est pourvu deviennent inutiles. Il faut tout recommencer. Cette mobilité dans les goûts des consommateurs est un plaisir, dit-on: je le crois, puisqu'on l'assure; mais il ne faut pas qu'on s'imagine qu'il contribue à la prospérité publique. Si l'on a regardé jusqu'à présent les changements des modes comme favorables aux développements de l'industrie des nations, et par suite à leur abondance, c'est parce que l'on ignorait les véritables principes de l'économie politique et l'art d'en tirer de justes conséquences. Ce préjugé s'usera avec le temps, ainsi que beaucoup d'autres.

CHAPITRE XI

De remploi des moteurs aveugles relativement à l'intérêt des entrepreneurs.

Nous nous sommes déjà occupés des machines, mais d'une manière pour ainsi dire philosophique et générale*. Ici, je me propose d'en observer quelques applications aux manufactures.

Le prix de la main-d'œuvre fait que beaucoup de manufacturiers aient

* Première Partie, liap. \N III.

réveil qu'aux moyens de s'en affranchir, et de substituer des forces aveugles à celles des hommes et des chevaux, dont l'emploi leur paraît trop dispendieux. Il y a une très grande raison si leurs frais de production doivent en être effectivement diminués. Mais ce point, il faut s'en assurer.

Je vous ai déjà fait observer, messieurs, que c'est improprement que nous donnons le nom de moteur à la machine, à l'intermédiaire qui nous permet de faire usage d'une force naturelle qui est le véritable moteur; chacun d'eux a cependant un mérite qui lui est propre. Avant l'application des moteurs aux filatures de coton, au moyen d'une mule-jenny, un fileur avec un enfant pour rattacher les fils cassés exécutaient autant d'ouvrage que cent personnes en pouvaient faire auparavant, et le produit était plus parfait. Après y avoir appliqué un moteur aveugle, un homme et son raltacheur purent conduire deux mule-jennys. Le moteur remplaça seulement une personne sur deux.

La machine rend possible l'application d'une force aveugle. Autrefois, lorsqu'une largeur d'étoffe trop considérable ne permettait pas au tisserand d'étendre les bras d'un côté à l'autre de son métier, on plaçait, aux côtés du métier, deux personnes qui se renvoyaient mutuellement la navette. Du moment que la navette volante fut inventée, au moyen de laquelle un seul homme, armé seulement d'un manche où sont attachées deux ficelles, fait voler la navette de droite à gauche et de gauche à droite, dès ce moment, un moteur a pu être substitué au tisserand, et faire agir un très grand nombre de métiers à la fois; on a fait la part de la force aveugle, et l'on a réservé l'intelligence de l'homme pour la conduite du travail et la réparation des accidents.

Notre esprit ayant saisi cette analyse, nous pouvons sans inconvénient donner le nom de moteur à la force brute aidée de la machine qui transmet son action; et il ne nous restera plus qu'à balancer les avantages avec les inconvénients de chaque espèce de moteur: et nous trouverons peut-être qu'un moteur naturel n'est pas si gratuit qu'il le paraît quelquefois, et qu'il est digne d'un bon économiste de calculer s'il est convenable, dans tous les cas, de substituer l'eau ou le vent à une force dont il faut payer l'usage.

Un moteur aveugle coûte toujours à ceux qui l'emploient l'intérêt du capital nécessaire pour établir la machine. Cette dépense permanente peut être évaluée par l'intérêt qu'on est obligé de payer pour l'usage de ce capital; ou, ce qui revient au même, par l'intérêt qu'on en pourrait tirer si l'on voulait employer autrement le même capital.

Mais ce n'est pas tout. La force naturelle elle-même est rarement

gi'aluite, comme est le vent. Souvent elle est devenue une propriété, comme la plupart des chûtes d'eau ; el celle appropriation n'est pas moins nécessaire que celle des terres; car, si une chute d'eau n'était pas une propriété, et si, par ce moyen, son usage n'était pas exclusivement réservé à celui qui juge à propos d'y bâtir un moulin, personne ne voudrait se hasarder à faire cette construction; on laisserait couler l'eau infructueuseinenl; elle ne serait d'aucun service pour l'homme ; or, un service dont on ne peut pas jouir, équivaut à un service trop cher pour qu'on puisse y avoir recours. Ce service coûte au producteur, mais ne rend pas le produit plus cher pour le consommateur.

Les forces de ce genre sont bornées, quant à leur quantité, et même on ne les paie que parce qu'elles sont bornées, de même que les terres cultivables qui ont en elles une force aussi. S'il y avait autant de chûtes d'eau qu'on voudrait en employer, on n'aurait pas besoin d'en payer l'usage. On observe une grande diversité dans le loyer des moteurs appropriés; car ils sont soumis à l'action de toutes les circonstances qui influent sur les prix. Dans les pays où les chûtes d'eau sont très multipliées et les consommateurs peu nombreux, comme dans les montagnes, les cours d'eau, bien qu'ils soient des propriétés, prêtent leur action à très bas prix. Ils sont fort chers, au contraire, dans les lieux de manufactures, surtout lorsqu'ils sont eu plaine , parce que les chûtes d'eau y sont rares , el leur emploi très recherché.

D'autres forces naturelles doivent être payées par l'aliment qu'on est obligé de leur fournir. Elles ressemblent, sous ce rapport, à la force musculaire de l'homme, qui nous coûte par la nécessité où nous sommes de nourrir le travailleur, ou, ce qui revient au même, de lui payer de quoi se nourrir. On nourrit une machine à vapeur avec du combustible ; el il est à remarquer que les forces de ce genre sont absolument sans bornes, ou du moins sans autres bornes que ralimenl qu'on est obligé de leur fournir*. Mais les frais de leur aliment présentent une très grande diversité suivant les lieux. En Angleterre, où les vivres sont chers, l'entretien des hommes, comme moteurs, est fort dispendieux comparativement à la force purement mécanique que l'on retire d'eux, en faisant abstraction du service qu'ils peuvent rendre par leur intelligence, leur adresse et leurs talents, service d'un autre genre et que Ton paie séparément.

* On verra plus loin, lorsque je traiterai delà population, que les Iimmes aussi se iinilliplieut indéfiniment, lorsqu'on leur fournil des moyens de subsister.

^»Si>

Les niadiines à vapeur, dans le même pays, coûtentl moins (lu'ailleurs à établir et à entretenir, la houille y ('tant abondante et sou extraction fort perfectionnée,

c'est-à-dire peu dispendieuse. Faut-il être surpris que le travail des bras y soit remplacé par la machine à vapeur, partout où celle-ci est praticable ?

En Chine, au contraire, le combustible est rare, le riz abondant, les hommes extraordinairement sobres. Aussi, tout s'exécute à bras d'hommes, et les machines à vapeur s'y introduiraient difficilement, quand même le peuple chinois serait moins attaché qu'il ne l'est à ses anciennes habitudes.

L'usage qu'on fait de la force des animaux est moins dispendieux que l'usage qu'on fait de la force des hommes. Outre que leur nourriture est plus grossière, leur vêtement nu), et leur logement plus économique, nous profitons de leur dépouille. La formation du poil, de la peau, de la corne, de la chair, des os et des autres produits animaux est un don de la nature, une sorte de végétation qui s'opère au profit de l'homme. Ainsi, nous avons appliqué la charrue au labourage de la terre, outre l'avantage d'avoir fait usage d'un outil qui divise et retourne la terre d'une manière continue tout le long d'un sillon (ce qui est un mérite inhérent à la machine), nous avons joui d'un autre avantage, celui d'avoir pu employer un moteur moins coûteux que les bras de l'homme.

Le travail auquel nous obligeons les animaux est accompagné de produits si nombreux, si variés, fournis par les animaux eux-mêmes, et si convenables aux usages de l'homme, que je suis toujours tenté d'accuser l'industrie d'une province, d'un pays où les animaux utiles ne sont pas très multipliés. Il me semble que, dans ces localités, il y a une grande quantité de forces naturelles qu'on ne sait pas développer. Le nombre des animaux et des bestiaux s'est beaucoup accru en France depuis quelques années; cependant, il est encore bien loin de ce qu'il pourrait être, si l'on y cultivait généralement des plantes fourragères.

Je vous ferai remarquer, en passant, que l'homme peut, sans beaucoup de scrupule, multiplier des êtres vivants pour les faire travailler, et même les tuer à son profit, pourvu qu'on ne les excède pas de travail, et que leur mort soit instantanée; car rien, selon moi, ne peut absoudre l'homme du crime de faire souffrir des êtres vivants. Je ne prétends ni approuver les lois imposées à la nature animée, ni m'en plaindre. Nul de nous n'en a le droit; nous sommes obligés d'accepter les conditions de l'être; mais il est de fait que plusieurs espèces animales sont faites de telle sorte, qu'elles ne peuvent exister que par la destruction de plusieurs autres. Tels

DE L'EMPLOI DES MOTEURS AVEUGLES

sont les animaux carnassiers, an nombre desquels nous sommes forcés de nous compter. Nous ne faisons donc qu'obéir à une des lois de notre nature lorsque nous détruisons des animaux pour en faire noire pâture

Nous les faisons travailler; mais le travail est encore une des conditions de leur existence, comme de la nôtre. Si nous ne leur procurions pas des aliments, ils seraient obligés d'en chercher, quelquefois très péniblement , et ils n'en auraient pas toujours. La chasse est pour les animaux sauvages une véritable occupation ; et, quand nous obligeons nos chevaux et nos bœufs à travailler, nous ne faisons, pour ainsi dire , que leur faire payer une indemnité de la nourriture que nous avons soin de faire croître pour eux, que nous récoltons et que nous mettons en réserve pour la mauvaise saison.

Quant à la mort, lorsqu'elle n'est accompagnée ni d'appréhensions, ni de douleur, elle n'est pas un mal. Les personnes qui ont éprouvé les accidents les plus graves, et qui en sont revenues, s'accordent à dire qu'elles n'ont absolument rien senti au moment de l'accident. La barbarie n'est que dans les apprêts ; cl c'est ce que l'on évite pour les animaux , quand on est Juste et humain.

Vous voyez , messieurs, que nous pouvons, dans notre industrie, disposer, soit de forces entièrement gratuites, comme celle du vent, soit de forces dont nous sommes obligés de payer l'emploi à düTérents titres. Or, il s'agit, dans rinlérêt des entreprises, et l'on peut même ajouter dans l'inlérêt général, de se décider en faveur des plus économiques. Il semble, au premier aperçu, qu'il y a plus à gagner à choisir celle qui coûte le moins, mais les inconvénients qui s'y rencontrent surpassent bien souvent l'économie qu'on y trouve.

J'ai vu placer des manufactures à 30 lieues de l'endroit où l'on pouvait se procurer des matières premières et des débouchés, uniquement pour profiler de l'avantage d'une chute d'eau. Mais quand il s'est agi de payer des frais de transport immenses pour tous les ustensiles et les approvisionnements dont on avait besoin; quand il a fallu se procurer des ma-

* Franklin raconte, dans se's Mémoires, qu'il fut fidèle pendant un fort long temps au plan qu'il s'était fait de ne rien manger qui eût eu vie; mais qu'un jour, pendant une traversée de Boston à Philadelphie, il vil, tandis que l'équipage péchait et préparait des morues, qu'on lira de leur estomac une grande quantité de petits poissons que ces morues avaient avalés : Oh! oh •' dit-il , si vous vous ma* tjez tes U s aulres/^e ne vois pas pourquoi nous ne vous tnatuierions pas.

chines el des coislrucloiois pour lesquelles le pays u'offrait point do ressources; quand il a fallu de fortes dépenses pour y attirer des ouvriers; quand on s'est vu obligé d'ajouter aux frais de l'entreprise la réparation (H l'entretien des chemins de traverse sans lesquels on se trouvait séparé du inonde entier, alors ou s'est aperçu que l'on avait payé bien cher une chûte d'eau qui ne coûtait rien.

Les meuniers des moulins à vent ne dépensent rien pour la force qui fait tourner leurs meules ; toutefois, il ne parait pas qu'ils gagnent davantage ou qu'ils fassent payer leur mouture moins cher que les meuniers des moulins à eau, qui cependant ont à déboursier le loyer d'un cours d'eau. Ceux-ci, à leur tour, paraissent ne pouvoir longtemps soutenir la concuience des moulins que les machines à vapeur mettent en mouvement, quoique Talimenl de ces machines coûte plus qu'un loyer. Dans les machines à vapeur, on peut proportionner la puissance à la résistance que I on doit vaincre. Elles peuvent être placées entre les cantons où se produit le blé , et les villes où se consomme la farine; tandis qu'il faut que celte denrée lourde et encombrante se détourne de sa route, soit pour atteindre les hauteurs où l'on place les moulins à vent *, soit pour approcher les moulins à eau, situés communément dans les lieux bas. Il faut, pour les uns comme pour les autres, prendre des chemins de traverse, quelquefois praticables pour des bêtes de somme seulement, qui font perdre le bénéfice du transport sur des roues. Ajoutons que la machine à vapeur n'est pas exposée à chômer, tantôt par le dél'aut de vent, tantôt parla surabondance ou la disette des eaux

' Le nombre des moulins à vent qui garnissaient le sommet de la montagne Montmartre, dans les faubourgs de Paris, diminue tous les jours, et ils finiront par disparaître tout à fait. La montagne elle-même disparaîtra avec le temps, étant composée tout entière d'uu plâtre précieux qui s'envoie partout.

“ Dans les moulins à huile, qui sont nojnbreux en Flandre, le vent, comme moteur, sera indubitablement remplacé par des machines à vapeur, car, quand le vent ne donne pas, les moulins chôment, l'huile renchérit; mais les fabricants, dans ces momenis-là, ne peuvent pas fournir; quand le vent se soutient, les graines oléagineuses reuchérissentl et les huiles baissent. De sorte que les fabricants achètent toujours quand les matières premières soûl chères, et ils n'ont des produits à vendre que lorsqu'ils sont à hou marché. Les machines à vapeui-, au contraire du vent, peuvent travailler quand les matières sont à hou maiclié, el s'arrêter quand elles sont chères.

DE L'EMPLOI DES MOTEURS AVEUGLES

N'avois-nous pas vu, en beaucoup de circonstances, les paquebots à vapeur substitués avec avantage aux paquebots à voile, quoique le vent soit un moteur gratuit?

Les machines à vapeur ont aussi de grands avantages sur les animaux : elles ne sont pas sujettes à se ralentir par la fatigue. Elles marchent d'un mouvement plus égal. Il y a telles résistances que nul autre moteur ne peut vaincre. On voulut, il y a quelques années, mettre en mouvement une fort grande fdalure à l'aide de 24 chevaux* ; mais ces 24 chevaux n'en égalaient pas 12 pour la force; ils ne liraient jamais tous en meme temps.

De leur côté, les animaux ont leur mérite. Ils peuvent se déplacer et se rendre à l'endroit même où leur travail est nécessaire. Ils s'accommodent mieux à des cahots, à des obstacles imprévus. C'est sans doute une merveilleuse application des moteurs aveugles, que ces chariots à vapeur que l'on voit, en certains endroits de l'Angleterre , traîner à leur suite une longue file de voilures chargées. Il y a quelque chose de magique dans ces <aravanes factices qui traversent le pays comme si elles étaient mues par un principe de vie. C'est avoir vaincu une fort grande difficulté que d'être parvenu à faire marcher le moteur avec la résistance. Jamais peut-être rintelligence de l'homme ne s'est approchée de plus près de la puissance du créateur. On est même à la veille de transporter sur des chemins de fer, par des machines à vapeur, les voyageurs avec une rapidité surprenante. Je ne sais jusqu'à quel point on pourra vaincre les accidents que présentent les localités, et surtout les montées et les descentes ; et, en supposant qu'on surmonte ces difficultés, nulle machine ne fera jamais, comme les plus mauvais chevaux, le service de voiturer les personnes et les marchandises au milieu de la foule et des embarras d'une grande ville.

De plus, à égalité de forces et de frais d'entretien , des chevaux sont un moteur que Ton peut vendre ou louer, lorsque, passagèrement ou définitivement, on n'en a plus besoin. Des hommes eux-mêmes , qui sont en général un moteur dispendieux, ne coûtent plus rien du moment qu'on ne les occupe plus ; mais une machine , ou un appareil de machines, coûtent encore, même lorsqu'ils sont arrêtés; iis coûtent rintérêt des avances (pi'ils ont occasionnées.

J'ai entendu des calculateurs estimer que la chute d'eau de Saint-Maur, près Paris , pouvait valoir 160 mille francs de revenu. Ils se fondaient sui*

' fancien couvent des Bons-Hommes, à Passy.

ce qu'aux environs de la capitale la force capable de faire tourner une meule se loue 2,ÜÜ<) francs, et que la chute de Saint-Maur est capable de faire tourner 80 meules. Mais 80 moulins en tin groupe ne se loueraient pas aussi bien que le même nombre de moulins épars çà et là dans la campagne et à portée d'autant de localités et de voisinages différents '.

La situation forcée des travaux qu'il s'agit d'exécuter doit exercer une grande influence sur le choix des moteurs. Dans le sein des montagnes, au milieu des forêts et des cascades naturelles , les moulins à scier réussissent fort bien, quoiqu'ils soient en général fort imparfaits. C'est parce que le bois scié en planches se transporte plus facilement hors de la montagne que lorsqu'il reste en grosses pièces. Dans les chantiers des villes , au contraire , il convient d'employer d(!S scieurs de long, parce qu'ils se rendent sur le lieu même où l'on a besoin de diviser le bois , et qu'ils se prêtent mieux aux formes variées qu'on veut lui donner. On a échoué chaque fois que l'on a voulu scier dans les villes, à l'usage de la menuiserie ou de la charpente, au moyen d'une machine à vapeur. La dépense d'apporter et d'emporter le bois surpassait le profit que l'on pouvait trouver à se servir de la machine.

Le même motif a plus de force encore loi-squ'il s'agit de remplacer le travail du scieur de pierre. Peu d'occupations sont plus fastidieuses que la sienne, et réclament moins l'intelligence de l'homme. Mais quelle économie dans ce genre de travail ne serait bien vite excédée par les frais qu'il faudrait faire pour approcher les pierres de la machine et les porter ensuite à l'endroit où il s'agit de les mettre en oeuvre !

Le moteur et la machine ne peuvent pas toujours lutter avec avantage contre le simple travail des mains. Les Anglais ont inventé une mécanique

- On a lieu de s'étonner que la belle cbûte d'eau résultant de l'établissement du canal de Saint-Maur, soit restée si longtemps sans être utilisée. Sa force est d'environ *100 chevaux, dont 120 viennent d'être affectés à un établissement de moulins à blé, mis en mouvement par l'ingénieux moteur hydraulique de.M. Fourneiron : quatre turbines font marcher chacune 10 paires de meules; cette portion de force, evaluee a 120 chevaux, fait ainsi mouvoir TO paires de meules, pouvant débiter plus d'ouvrage que ne feraient 40 moulins ordinaires. A ce compte, la chute de Saint-Maur pourrait faire aller jusqu'à 133 paires de meules; mais il n'y a pas intérêt à avoir sur un seul point une fabrique de farine aussi considérable, et une partie de la force est appliquée à faire marcher des scieries mécaniques. des pappleries, des laminoirs, etc. (JVo/e de l'édileur.)

COMPARAISON DES FRAIS AVEC LES PROÛLITS

curieuse , au moyen de laquelle des pièces de mousseline sont, à la leliro, brodées par une machine à vapeur. Les dessins brodés sont exécutés par une espèce de châsse de tisserand qui fait agir des crochets sur une pièce de mousseline tendue verticalement. La machine exécute simultanément une ligne entière de bouquets , puis une autre ligne , et ainsi de suite. Au premier aperçu il semble que ce soit un avantage immense que de remplacer une demi-douzaine de brodeuses par une machine qui fait six bouquets en même temps et par un moteur qui fait mouvoir à la fois une vingtaine de ces machines; cependant, les entrepreneurs d'une manufacture de ce genre m'ont avoué qu'ils avaient toutes les peines du monde à soutenir la concurrence des brodeuses à la main; que leur machine ne l'emportait que dans les petits dessins où elle peut exécuter plus de six bouquets sur la même ligne; mais que, lorsqu'elle n'en a que six ou quatre,

les brodeuses ont décidément l'avantage.

CHAPITRE XII. i

De la comparaison , dans la pratique , de la somme des frais avec la valeur des produits.

Une question m'a souvent été faite : Pourquoi, m'a-t-on dit, voit-on les entreprises manufacturières échouer si fréquemment, que le placement d'un capital dans une manufacture est, dans bien des pays, non sans quelque '

raison, regardé comme un placement hasardé, et les fonds qu'on y engage, comme des fonds aventurés?

La réponse à cette question est un peu dure à entendre : c'est parce que les entreprises y sont trop souvent mal conçues et mal conduites. Mais comment pourraient-elles l'être mieux? Ici une réponse spéciale devrait être faite pour chaque entreprise, et ne pourrait l'être qu'autant qu'on aurait mis, sous les yeux de celui que l'on consulte, toutes les circonstances où l'entreprise se trouve placée ; car deux établissements ne sont jamais, sous tous les rapports, dans une situation absolument pareille. Alors, en effet, ce ne serait peut-être pas sans quelque utilité que l'on irait, avant de former un établissement, consulter des conseillers expérimentés, comme on consulte des avocats avant d'entreprendre un procès. On ne se briserait

pas si souvent contre des écueils faciles à éviter ; on renoncerait à courir après un succès impossible; on recevrait des suggestions nouvelles et prolifables. j

!28K deuxième PAITIE. - CHAPITRE XII.

VoussénteZ, messieurs, que Ton ne peut trouver ces conseils spéciaux dans un Cours général, où l'on ne peut considérer que comme des exemples, les cas particuliers. Mais ce qu'on doit y trouver, ce sont les bases, les principes sur lesquels il faut appuyer les conseils que réclame chaque position particulière.

La première de ces bases est qu'un produit ne donne du profit qu'autant que la valeur échangeable qu'il aura , lorsqu'il sera terminé , égalera ses frais de production. On serait même tenté de croire que cela ne suffit pas, et qu'il faut que la valeur du produit excède les frais de production. Mais on ne fait pas attention que je comprends dans les frais le profit de l'entrepreneur, qui n'est autre chose qu'un salaire de ses travaux. Son travail fait partie de ses avances : si le salaire qu'il en recueille n'équivaut pas à celui qu'avec les mêmes moyens il pourrait obtenir en faisant autre chose, il n'est pas complètement indemnisé de ses avances.

Les frais de production se composent de toutes les dépenses indispensables pour qu'un produit soit amené à l'état d'existence ; or, les conceptions, l'administration, les travaux en un mot de l'entrepreneur, ne sont pas moins indispensables que tous les autres travaux pour qu'un produit existe; la réflexion, les soins, de même que les fatigues corporelles, sont des avances aussi bien que les avances d'argent, et dont on n'est remboursé que par les profits industriels, et un produit ne rembourse la totalité de ses frais de production, que lorsque son prix est suffisant pour acquitter le salaire de ce genre de travail.

Après cette explication. Je reprends ma proposition, qui était que tout produit n'est avantageux à créer qu'autant que la valeur qu'il aura, étant terminé, se trouvera égale à la valeur des frais de production qu'il aura coûtés. Si une aune de drap d'une certaine qualité doit coûter (les frais de l'entrepreneur compris) 30 francs, il ne faut en entreprendre la fabrication qu'autant que son prix courant égalera ou surpassera 30 francs.

Ce précepte est si simple, qu'il ne vaudrait pas la peine d'être énoncé, s'il ne devait nous conduire à la nécessité d'une exacte appréciation des frais de production ; sujet compliqué qui réclame toutes les lumières de l'économie politique, c'est-à-dire, de l'expérience raisonnée.

Par exemple, si l'on veut avoir une idée complète des frais annuels qui naîtront de l'intérêt des capitaux employés dans une entreprise, il est essentiel, en premier

lieu, de se former une idée exacte de toutes les avances que réclamera l'entreprise , à commencer par les capitaux engagés. Un devis bien complet des frais d'établissement, tels que ceux des batiments,

COMPAK VISO.N DES FHAIS AVEC LES IMLüDL'TS.

des travaux hydrauliques, est absolument nécessaire, et demande qu'on y comprenne pour beaucoup les dépenses accidentelles que l'humaine prudence ne saurait prévoir. Il ne suffit pas de faire entrer, dans les frais de production, l'inlérél de ce capital engagé : il faut y comprendre aussi la détérioration de toutes les choses dont il se compose; car elles ne se revendent jamais ce qu'elles ont coûté.

Lorsque 1 entrepreneur , ou les entrepreneurs, indépendamment des avances que réclame impérieusement la production, emploient une partie de leurs capitaux à des objets d'ostentation, outre qu'ils grèvent l'entreprise d'intérêts qui ne donnent aucun produit , ils ravissent cette portion de capital à un autre emploi où son absence peut porter un grand préjudice. On accuse en général les manufacturiers français de commencer par consacrer une partie de leurs fonds à des bâtimens trop fastueux , soit par leurs ornemens, soit même par leur solidité. Que di- raient-ils si on les obligeait à payer leurs ouvriers au-dessus du taux ordinaire de la maind'œuvre? Ils s'imposent, par des constructions trop dispendieuses, des inté- rêts de fonds, une charge du même genre, et dont il leur est ensuite impossible de s'affranchir'.

L'excès de solidité est un luxe aussi nuisible que tout autre. Les établissemens manufacturiers ne sont pas destinés à durer très long-temps. Les circonstances qui ont décidé leur formation changent au bout d'une certaine période; les goûts des consommateurs varient; d'autres produits analogues remplacent ceux que l'on fa- briquait d'abord avecavantage ; une guerre, ou bien des lois mal conçues, rendent mauvaises des combinaisons qui étaient bonnes dans l'origine. Il y a sans doute des manufactures (pii durent depuis longtemps, comme la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine, qui date du temps de Colbert; mais, pour une de ce genre, singulièrement aidée par des circonstances de plus en plus favo-

' (.eue proposition peut paraître exagérée, et pourtant elle ne l'est pas. On peut, dira-t-on , s'alTranehir d'un intérêt en remboursaiit le capital ; et l'on peut

lenilioiirser une portion du capital , en économisant des bénéfices. Mais si

par des accumulations successives vous parvenez a former de nouveau un capi- tal de 20 mille francs que vous avez dépensé de trop, vous vous êtes privé d'avance de 1 intérêt de ces 20 mille francs que vous auriez pu faire travailler à profit, en

supposant que vous n'eussiez pas eu de remboursement à faire. Le fait est que 20 mille francs dépensés de trop, sont, de toutes manières, entièrement perdus, (I
\\r,iv oonséquenl rinlêrêt qui poiivaii on rêsnnllei*.

-JOO DEHMKMK PARTIE. — CHAPITRE XII.

lables, combien n'y en a-t-il pas eu, dans le même espace de temps, dont la forme a complètement change, et qui ont cessé de travailler, même après avoir répondu par leur succès à l'attente de leurs auteurs

Les Anglais, qui sont de très habiles manufacturiers, ne construisent pas leurs bâtiments pour durer un grand nombre d'années. C'est un des points sur lesquels ils économisent leurs capitaux; et ce qu'ils épargnent ainsi, ils l'appliquent à des constructions prochainement reproductives et qui portent intérêt.

Un calcul bien simple va nous montrer ce que coûte le luxe de solidité. Nous supposerons un manufacturier qui, pour élever les bâtiments et en général toutes les constructions (qui sont nécessaires à son entreprise, dépensera cent mille francs. A ce prix j'admets que ces constructions seront susceptibles de durer éternellement, quoique rien ne soit éternel dans ce monde.

Un autre manufacturier moins fastueux construira une habitation et des ateliers de même étendue, et capables d'abriter le même nombre de travailleurs et de machines; mais qui, plus simples et composés de matériaux moins chers (en bois et plâtre par exemple), ne seront pas de longue durée. Supposons que, par ce moyen, les bâtiments qui auront coûté cent mille francs au premier, ne lui auront occasionné, à lui, qu'une dépense de soixante mille francs. (On peut, si l'on veut, remplacer ces évaluations par d'autres.)

Quel sera le résultat de la supposition? Il restera au second manufacturier, une fois que son exploitation sera en activité, une somme de 40 mille francs à faire valoir que le premier ne possédera plus. Or, 40 mille francs sont un capital qui, en supposant qu'il ne rapporte que l'intérêt modéré de 5 pour cent, au lieu des intérêts, est doublé en moins de 13 ans.

Arrivée à cette époque, cette portion du capital de ce manufacturier sera donc de 80 mille francs; et, au bout de 30 ans, elle ne vaudra pas moins

' La manufacture royale des glaces a fini par abandonner elle-même les lieux et les bâtiments qu'elle avait été fondée; le polissage des glaces a été reporté à Saint-Gobain et à Chaux; les glaces sont envoyées maintenant à Paris prêtes à être vendues, et le dépôt en a été transféré rue Saint-Denis; les anciens bâtiments de la rue

de Reuilly, au faubourg Saint-Antoine, sont restés sans emploi ; leur solidité aurait eependail pu les faire durer longtemps encore : ils ne sont convenables |joir aucun établissement industriel actuel. [Note de l'éditeur.)

COMPARAISON DES FRAIS AVEC LES PRODUITS

Je 100 mille francs! Vous voyez, messieurs, que si, à cette époque sou

ment demande à être reconstruit, il lui causera à la vérité une nou-

>e le dépensé de 60 mille francs, mais qu'il aura un bénéfice net de 100

".Ils bancs que n'aura pas le manufacturier solidement logé dans son éternelle maison. ' ^ '"

Tel oe. le p,,r,, g,e !•,, ,acrif,e ,,,,rla sa, israc, ion d'avoir ,,, M,i,en,

t, et dont la d.stnbut.on mterieure conviendra mal à tout autre E.t ^uppitsant mente que l'établissement primitif aille bien et qu'ildoivedurmnutautque le plus solide bâtiment, l'art fait des progrès; chaque JoÛr de oLveaux besoins se font sentir dans l'exploitation d'une entreprise et presque toujours elle gagnerait à se loger dans un «ouv,mu local n.iêux ..dapte a sa situation présente. Vous voyez qu'en cherchant une solidité supernue, on sacrifie et de la richesse et de la commodité, qui autre sorte de richesse '. '

Dans les pays vrain,cm indns.rienv o. où l'on calcule bien.cce ll.éorir

"S dans .ou.es les .éles. el sauf les cdinces publics, où le luvc de solidil.i < St bien place, tous les bâtiments sont légers.

On pcu.applicq-, si l'on vem, celle observation à lon.e espèce de con, .racon civile aux maisons d'liabila.ioi. ordinaires. Il nous sied bien à ous don, la duree es, si eonrle, el qui ne pouvons jamais répondre dé approuver nos plans e, nos goù.s, même à nos successeurs in, ml . delcver des edicules sticulaires I Gardes-vous de bûiir, dlMi, • les lia, ,s«s sou. ruineuses... Je le crois bien, vraimen., elles le sou, ■ mais • est de la mamere dont on les fait chez nous.

Ouaii, aux embellissemoms dans les édif.ecs qu'on élève à l'indiislrrie Ils son, encore moins justifiabls. Lorsque je vols un beau porlail à mm

r."pe7l' . ' » .les colonnes, ils

Le capital circula,,, de sou cù,é (e'es.-à-dii'e, les avances journalières
 que rembou,.e,,, les reii.réesjournalières) veulè.re aussi rigoureuxlmem
 appiecc alin que l'on puisse comprendre, dans les frais de prodnrlion tous les
 mterêts qu'il ooùie. ^

* Hes l)Aiiinenis légers oui des |d;»ee d.ins lonr intérieur.

nnirs plus minees el |>nr ronséquent plus de

,,,2 in:i XIKME PARTIE. - CHAPITRE XII.

l>oui- évahier le capital circulant (pii sera nécessaire dans une manul'aclure il
 faut savoir quel espace de temps réidament la fabrication du produit son envoi au
 lieu de la vente, et le terme qu'on est forcé d'accorder pour le paiement. Si, depuis
 l'instant où l'on commence à faire des frais sur une matière première, jus(pi'au
 moment où sa vente vous procure des rentrées, il s'écoule huit mois, votre capital
 circulant doit être assez considérable pour acquitter pendant huit mois, sans l'aide
 d'aucune rentrée, tous les frais journaliers de la manufacture, c'est-à-dire, l'achat
 des matières premières employées chaque jour, pendant huit mois, les salaires
 d'ouvriers et de commis, les réparations, les impdts, le combustible, le luminaire,
 les intérêts des capitaux eux-mêmes répartis sur charpie jour; car toutes ces dé-
 penses sont à faire ; et celles du premier janvier ne devant être remboiu-sées que
 par les rentrées du premier septembre , celles du deux janvier par celles du deux
 septembre, et ainsi de suite, l'entrepreneur est toujours en avance de toutes les dé-
 penses de huit mois. Tellement qu'une grande manufacture dont les dépenses jour-
 nalières s'eleveraient à 750 frincs, et dont les produits ne seraient payés que huit
 mois après les premiers déboursés qu'ils occasionnent, aurait besoin d'un capital
 circulant qui ne pourrait pas être moins de 180 mille francs, indépendamment de
 son capital engagé.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que, lors même quiin enirepreneur
 est propriétaire du capital engagé ou circulant employé dans son entreprise, il n'en
 paie pas moins les intérêts. En effet, s'il n'occupait pas ses bâtiments, il en tirerait
 un loyer ; s'il ne faisait pas valoir ses fonds par lui-même, il en tirerait un intilh-ël.
 Il dépense le loyer, l'intérêt que

son entreprise lui ravit.

Le simple mouvement de ses affaires lui permet l'emploi d'une portion de capi-
 tal circulant qui n'est pas à lui. Il a beau ne pas l'emprunter directement à un capi-
 taliste, il n'en paie pas moins les intérêts. Si son entreprise réclame 180 mille

francs de capital circulant, et ([u'il n'en possédé ipse 100 mille, il négociera, pour accélérer ses rentrées, les billets de ses acheteurs; on lui en fera payer l'escompte. S'il demande du terme pour payer ses matières premières, on lui en fera payer l'intérêt également. Le fait est que l'établissement réclame 180 mille francs de capital circulant; que cette avance doit être faite avec les fonds d'un capitaliste quelconque ; et que celui qui avance des fonds, quel qu'il soit, a soin de se faire payer un intérêt qui toujours fait partie des frais de production.

Telle est rexactitude » |u'il faut mettre dans rappitcialion des capiiaux.

CO.MPAR.MSON UES FRAIS AVEC LES PRODLTTS.

pour avoir une idée juste des intérêts qu'ils vous coûtent. On est en général peu disposé à les économiser, parce qu'on voit en eux des avances seulement, et que des avances doivent rentrer; tandis que les dépenses journalières sont définitives, et l'on sent tout de suite que les profits sont réduits de tout ce (ju'on dépense de trop. Tout le monde sait que, sur des dépenses qui se renouvellent tous les jours, il n'y a point d'économie qui ne devienne importante. Mais, lorsqu'on prend de l'argent sur ses capitaux, on se lie sur ce que renireprise n'est grevée que des intérêts de la somme, sans laire attention que c'est d'un intérêt perpétuel et composé <]U on la grève. Au moment où l'on commence une entreprise, on est moins pacimonieux qu'a une autre épo(|ue; on a beaucoup d'argent devant soi ; on se flatte que, dans un avenir plus ou moins éhngné, il se présentera des chances heureuses qui rembourseront toutes les avances auxquelles on s'est laissé entraîner; le moment du départ est celui des espérances; car on ne commencerait pas une entreprise si on ne la jugeait pas bonne.

Lest alors au contraire qu'il convient de marcher avec prudence : le succès n'est encore fondé que sur des [résomptions ; attendez qu'il soit fondé sur 1 expérience pour disposer à votre aise de ce succès, qui peut encore vous échapper. Alors du moins si vous hasardez des avances, vous savez avec quelles valeurs nouvelles vous en serez dédommagé. Les misesdehors les plus sages, les agrandissements les plus sûrs, sont ceux où l'on emploie les bénéfic^s déjà réalisés. Outre qu'on les fait avec une expérience acquise, si le succès ne répoud pas à l'attente, on ne perd que des profits; on conserve le fonds de l'entreprise, et elle ne s'en trouve pas ébranlée.

Souvent, après qu'une production a cessé d'être avantageuse, on la continue pour ne pas perdre rinlérêl des capitaux qui s'y trouvent engagés, pour ne pas perdre les ouvriers qu'on a coutume d'y enqiloyer, pour conserver les acheteurs qu'on approvisionne. Ce sont des riscpies inliérants aux manufactures, et qu'il faut apprécier convenablement avant de s'engager dans une industrie de ce genre. Une

manufacture dont les profils ne couvrent pas ce risque par une prime d'assurance , n'est pas suffisamment lucrative , et si d'ordinaire on trouve dans les bénéfices un dédommagement des crises passagères auxquelles on est exposé, il faut les mettre en réserve, afin de s'assurer les moyens de pouvoir travailler sans profils et même avec perte. Celle extrémité, par sa nature, ne peut durer longtemps si le genre d'industrie est bien choisi et l'exécution bonne. C'est ainsi.

291 DK1 XIXMK PARTII: — CHAPITRE XII.

chacun redoute de travailler à perte, nulle entreprise du même genre ne s'établit; parmi celles qui sont existantes, plusieurs ne peuvent supporter la crise et cessent de travailler; celles qui continuent ralentissent au point qu'elles peuvent leur production; la consommation, quoique diminuée, ne s'arrête pas; les besoins renaissent, et les prix se rétablissent.

Si le déclin de la demande tient à des causes durables, et que l'économie politique est en état d'assigner, on ne saurait suspendre trop promptement une entreprise qui donne de la perte.

L'économie du temps a beaucoup d'analogie avec celle des capitaux. Souvent, en formant une entreprise manufacturière, on fait deux calculs séparés : un pour la perfection de la chose obtenue , l'autre pour le temps que réclame la fabrication , tandis que ces deux calculs doivent marcher de front. Une fabrication parfaite ne vaut rien si elle coûte plus que le prix que Ton peut y mettre. J'ai connu un homme habile expérimentateur qui savait très bien ce qu'on peut extraire de liège (sève de la pulpe des betteraves pour en faire du sucre ; mais il n'avait pas tenu compte du soin et du temps qu'il fallait lui consacrer à celle extrême pour qu'elle fut parfaite. Il apprit à ses dépens qu'il valait mieux sacrifier une partie de la liqueur et de la pulpe, qui d'ailleurs pouvait servir à l'engrais des bestiaux, qu'il en perdre , pour en tirer tout le parti possible , le temps , lui-même si précieux en manufacture! Ceci nous montre combien nous devons nous méfier des essais, lorsqu'il s'agit de faire usage en grand d'un procédé* qu'on n'a étudié que dans des expériences où Ton ne tient point compte assez scrupuleusement du temps employé.

Les avances qu'il faut faire pour se procurer les matières premières que l'on doit consommer sont plus aisées à calculer; mais il faut y faire entrer, et les matières qu'il s'agit de transformer , et de plus celles qui seront perdues à la suite de cette transformation. Dans une raffinerie de sucre, on ne consomme pas seulement la valeur de la cassonade, mais aussi celle des matières qui ne sont, pour ainsi dire, que des instruments, comme celle du combustible nécessaire pour évaporer l'eau , celle du charbon d'os qui sert à décolorer le sucre brut, etc.

Pour évaluer toutes ces matières premières , il convient de savoir nuusculement combien elles valent, mais d'où on les lire, et combien le transport ajoute à leur prix d'achat. Celles qui sont très encombrantes peuvent revenir très cher par l'éloignomeni des lieux d'où l'on est obligé de les faire venir. A ma connâissance , une grande papeterie dépense aiinuellemen

CO.MPAiAISOA DLS FRAIS AVKC LFS PRODUITS.

CO mille fr. pour le seul trausi)orl des chiffons qu'elle achète sur plusieurs points de la France. Un manufacturier qui négligerait d'ajouter au prix d'achat de la houille le prix de sou transport , aurait une idée fort imparfaite de ses frais. La houille voit les frais de transport décupler son prix, quand la navigation des fleuves et des canaux n'est pas perfectionnée. Or, comme le combustible est nécessaire dans liiesque tous les arts manufacturiers, il est diiriele qu'ils soient cultivés avec quelque suite , ainsi que l'observation vous en a déjà été faite, loin des lieux où la nature a place de glands dépôts de combustibles.

Si la silualiou d'une manufacture inllue sur les frais de producliou de W's produits , sa disposition intérieure n'y inllue pas moins. Il y a des maluifatures de toiles peintes en Alsace qui sont morcekkjs en trois ou quatre elablissemeeiis, situés à plusieurs lieues de distance les uns des autres.

Dans l'uii on lile le coton ; dans un autre on le tisse; dans uu autre encore on le blanchit. Les dessinateurs et les graveurs sont dans un endroit, les imprimeurs dans un autre , les bureaux et magasins de vente sont ailleurs. On conçoit que tous les déplacements de la marchandise , son entrée , sa sortie , enirainent des frais et une comptabilité. Pour éviter les infidélités que provoquent tous ces transports; pour éviter les pertes que rincurie et le défaut de travail des ouvriers et des commis occasionneraient , il faut placer des surveillants, deschels, des associés, dans chacun de ces établissements. Fl faut à ces associés des ménages, des maisons d'habitation. On peut nommer cela les états-majors des manufactures; et les étatsmajors ne sont pas la partie la moins coûteuse d'une armée. Ces frai.s cuti eut uécessaii ement dans les ti*ais de production des produits.

Je sais qu'on a des motifs pour morceler de grands établissements. 11 faut placer les travaux qui exigent le plus de main -d'œuvre dans les localités où il y a le plus de bras; les blanchisseries dans celles où il y a le l>lus d'eau; les machines à vapeur dans celles où le charbon de terre ai- I ivc le plu» aisément. J en conviens ; mais je dis que les entreprises manufacturières les mieux combinées sont celles où toutes les difficultés sont surmontées avec le moins de frais.

-Après qu'on a fait entrer, dans l'évaluation des frais de la production manufacturière, la totalité des éléments dont ils se composent, il convient d'apprécier judicieusement ce que les produits peuvent rapporter. La valeur produite a deux éléments ; la quantité de la chose , et le prix que le consommateur voudra lui en payer.

Pour ce qui est de la valeur de la chose , son appréciation se fonde sur des détails purement techniques. C'est Tartre lui-même qui vous indique ce que la matière première subit de déchet, quelle quantité de produit un métier ou un alambic peuvent élaborer en un jour, etc.

Le prix que le consommateur mettra au produit donne lieu à quelques considérations générales*.

Si le produit est connu d'avance , s'il a un cours établi sur le marché , l'observation de ce cours et de ses vicissitudes fournit des données précieuses relativement aux prix futurs.

S'il s'agit d'un produit nouveau, d'une poterie, par exemple, nouvelle pour la matière, les formes et les dessins, et supérieure, quant à la légèreté et à la durée, aux poteries déjà connues, il est beaucoup plus difficile de prévoir à quel prix ce nouveau produit pourra se vendre. Si c'est un produit entièrement neuf et qui ne ressemble en rien à ceux dont on se sert déjà, la difficulté est plus grande encore. Son prix dépend de la demande qui en sera faite, et celle demande dépend elle-même des besoins qu'il pourra satisfaire. Mais les besoins des hommes tiennent à des motifs si compliqués et sont liés à des circonstances si nombreuses, qu'on ne peut les apprécier que très difficilement. La seule difficulté de répandre l'usage d'un produit nouveau est fort grande, même en supposant le produit d'une utilité incontestable. L'objet le plus connu n'a pas lui-même, bien souvent, plus d'un consommateur sur mille individus qui le connaissent, faute de facultés suffisantes pour racheter, ou par incurie. L'utilité d'un mouchoir de poche n'est pas douteuse, et des nations entières savent fort bien s'en passer; mais en supposant que sur mille individus auxquels parvient la connaissance d'un produit nouveau, un seul se trouve avoir le goût et l'aisance nécessaires pour s'en servir, il faut que cent mille personnes soient averties de son existence pour qu'il trouve seulement cent acheteurs.

Ce n'est pas trop d'une longue expérience des hommes, et d'une observation assez fine de la manière dont ils se sont comportés dans d'autres circonstances analogues, pour prévoir rempressement ou l'indifférence dont ils accueilleront le produit que vous leur présentez,

î Ce qui contribue à répandre l'usage d'un produit nouveau, est son bas

* On verra, dans la partie suivante de cet ouvrage, quelles sont les bases sur lesquelles se fonde le prix courant des produits. Il s'agit ici de la nécessité de prévoir d'avance ce que seront ces bases; c'est la partie conjecturale de la question.

COMPARAISON DES FRAIS AVEC LES PRODUITS,

prix; même lorsque nui autre produit ne lui fait concurrence, il convient au producteur de se contenter d'un profit modéré. Il vaut mieux gagner moins sur une plus grande quantité d'objets vendus, que davantage sur une moindre quantité. La première méthode admet de plus grands développements et procure une nombreuse clientèle, avantage si précieux dans l'industrie.

Lorsqu'on veut se livrer à une production qui n'est pas nouvelle, on donne moins au hasard, mais on a moins à attendre de la fortune. On a, dans ce cas, la facilité de pouvoir comparer les profits qui se font dans les diverses branches de l'industrie manufacturière, et de se décider en faveur de celle qui promet le plus. On peut consulter l'état présent de la société et la direction probable que prendront ses goûts ou ses besoins. On peut adopter des procédés plus récents et meilleurs, indiqués par les derniers progrès des sciences. Mais, quand on prend ce parti, on est obligé de lutter contre une concurrence redoutable. Les anciens établissements ont une clientèle acquise; Us connaissent les meilleures sources pour se procurer ce qui leur est nécessaire, et les meilleurs débouchés pour écouler ce qu'ils ont fabriqué. Depuis longtemps les différentes méthodes ont été éprouvées dans ces sortes d'entreprises, et l'on y connaît le fort et le faible du métier*.

Le nouvel entrepreneur a son éducation à faire sur chacun de ces points, et nulle éducation n'est gratuite.

Une clientèle toute formée, une expérience acquise, sont des avantages si précieux en manufactures, qu'ils équivalent à un capital considérable. Un jeune homme qui passe par tous les grades dans une entreprise toute formée, acquiert successivement l'expérience et la clientèle, c'est-à-dire du capital. C'est une marche lente, mais assurée.

C'est sans doute en vue de ces avantages que les anciens Égyptiens avaient, dit-on, fait une loi qui prescrivait à un fils de suivre la profession de son père. Mais une loi pareille est absurde sous tous les autres rapports. Outre qu'elle blesse le droit qu'à tout homme de faire ce qui n'est pas nuisible, que deviendraient les malheureux qui seraient obligés de produire ce qui ne trouverait plus de consommateurs? En tout pays l'état de la société, ses besoins, sa population, ses lumières, ses

richesses, ses relations avec d'autres peuples, tout change de face avec le temps; les arts qui pourvoient à tout doivent donc changer aussi. Le seul régime qui leur convienne est celui qui leur procure la sûreté et le libre développement de leurs moyens.

de la 1^{re} partie. - Chapitre XII.

Lorsqu'on est libre de faire un produit, on demande à quel genre de production il convient de se livrer? quels sont les produits qui indemnisent plus sûrement les producteurs de leurs avances?

On peut dire que ce sont en général les produits qui ont un cours établi, un prix courant toujours ouvert sur le marché. Ce sont ceux-là du moins

qui offrent des bases pour comparer sûrement les frais de production avec la valeur produite.

Je sais fort bien qu'aucun prix n'est invariable; mais un prix courant, (quel qu'il soit, toujours ouvert, suppose une demande constante. L'avantage qu'on trouve à faire ces produits là, c'est que l'on ne peut pas y perdre la totalité de leurs frais de production, comme il peut arriver lorsqu'on a fabriqué des choses entièrement nouvelles, et qui peuvent ne se vendre à aucun prix. Un entrepreneur qui a préparé des cuirs, est assuré de les vendre, quoi qu'il arrive; celui qui a fabriqué des quantités considérables de rubans d'une certaine façon, peut n'avoir aucun moyen de rentrer dans ses fonds si l'usage de ces rubans est entièrement passé de mode.

Ce n'est pas seulement dans le commerce, c'est dans les manufactures, que les variations de prix donnent lieu à des considérations délicates et importantes. On achète des matières premières qui peuvent perdre, pendant les opérations manufacturières, plus de valeur que ces opérations elles-mêmes ne peuvent leur en donner, s'il faut surtout qu'elles durent un peu longtemps. On peut perdre sans avoir fait aucune faute contre les procédés de l'art; on peut gagner sans avoir fait usage des meilleurs procédés. La fortune entre sans doute pour beaucoup dans ces divers événements; mais l'imprudence et le jugement y influent beaucoup aussi.

Les observations suivantes peuvent aider à résoudre les questions qu'on

pourrait faire sur le prix qu'aura le produit dont on s'occupe, après qu'il sera terminé.

Coproduit est-il un objet de nécessité indispensable, du moins chez un peuple civilisé? Est-il à l'usage de tout le monde, du pauvre comme du riche? Est-il du moins à l'usage d'une forte partie de la population? Est-il indépendant de la mode,

de la forme du gouvernement , de la paix ou de la guerre? Si ces différentes circonstances peuvent en faire baisser considérablement le cours, ou même l'anéantir tout-à-fait, il convient d'apprécier la durée probable du besoin où il en aura , et de ne s'en occuper qu'autant que les profits présumés de cet espace de temps sont suffisants, non-seulement pour acquitter, les frais de production , mais pour rem-

COMPARAISON DES FRAIS AVEC LES PROFITS

boursor le capital engagé qui se trouvera perdu quand la consommation de ce produit devra cesser.

Les autres questions à éclaircir, avant de s'occuper de la fabrication d'un produit, sont celles-ci : Quelles sont les personnes qui produisent? Sont-elles en général dans l'aisance, exactes à payer? Comment s'opère la vente de ce produit? Est-elle entre les mains des monopoleurs, et faut-il nécessairement avoir à faire à eux ? Est-elle exposée aux entreprises du fisc? Les entrepreneurs de distilleries, par exemple, sont souvent victimes des précautions que prend l'autorité pour s'assurer de la rentrée des droits. On les soumet à des déclarations, à des visites, à ce qu'on appelle des exercices, qui, indépendamment des droits, causent des frais qu'il faut payer, ne fût-ce que par les pertes de temps qui en résultent '.

Il ne suffit point, dans une manufacture, de l'avoir établie sur le meilleur pied dans le moment où on l'a formée; il faut, pour que son succès se soutienne, qu'elle suive les progrès que font toutes les autres manufactures du même genre, et même qu'elle suive avec souplesse les mouvements du commerce et les caprices des consommateurs. Sans cela, le plus bel établissement serait bientôt en arrière de tous les autres. La vie de ceux qui se livrent à l'industrie n'est point une vie de chanoine, mais une vie toute d'action.

De ces considérations il résulte, ce me semble, que l'élément principal du succès dans les entreprises industrielles, et particulièrement dans les manufactures, est dans l'habileté et la conduite de l'entrepreneur.

Un auteur italien, M. Ugo, qui a publié, en 1815, un ouvrage intitulé ;

Nuovo prospetto delle scienze economiche, donne un aperçu des qualités que doit réunir un entrepreneur d'industrie pour obtenir des succès. Ces qualités sont nombreuses et ne sont pas communes. On peut réussir sans les posséder toutes ; mais plus on peut en réunir, et plus on a de chances de succès.

Je voudrais que celui qui se voue à la carrière industrielle, et surtout (lui veut former une entreprise manufacturière, eût, avant toute autre* (qualité, un jugement sain. C'est à former le jugement que doivent tendre toutes les éducations industrielles ; et le jugement naît principalement de

* En 18121, tous ceux qui di>lillaicul des pommes de icne dans Raris furent f(»i*ccs par radministration de tianspoiim leur éuddisseineil hors do IVinviulo iW la ville.

■W)o ÜELXirME PARTIE. — CHAPITRE XII.

lû cüiinaissunce qu'on a de la nature de Thuninie et des choses. Il marche devant Tart lui-même j car on peut acheter les lumières et le talent de l'artiste; mais rien ne peut suppléer, chez le conducteur d'une entreprise, la prudence et l'esprit de conduite, qui ne sont que du jugement réduit en pratique. S'il apprécie beaucoup ce qui servira peu à l'accomplissement de ses desseins, ou s'il apprécie peu ce qui doit être pour lui d'une grande importance, il ne fera que des fautes.

Il faut savoir perdre à propos pour s'assurer des avantages qui dédommageront de cette perte. Il faut se méfier des propositions trop avantageuses, parce qu'elles cachent pour l'ordinaire quelque dommage. Il faut souvent supposer la fraude et ne jamais le laisser apercevoir; faire coïncider l'intérêt de ses agents avec le sien jiropre ; rendre impossibles leurs infidélités ; les exposer à une inspection inattendue ; ne point confondre le travail de l'un avec le travail de l'autre, afin que l'approbation arrive ;i qui elle appartient ; les intéresser à une surveillance mutuelle sans encourager l'espionnage, qui fait mépriser ceux qui l'emploient.

C'est un des faits le mieux constatés par l'expérience, que tous les ljeuples dont les institutions dépravent le jugement ont une industrie languissante. En Irlande, la partie nord-<ist, qui est la partie de file la moins favorisée par la nature, mais dont les habitants sont en majeure partie protestants, est industrielle et riche. La partie sud-ouest, dont les habitants se laissent conduire par des prêtres et se livrent à des pratiques très superstitieuses , a peu d'industrie et végète dans la plus affreuse misère. On a fait depuis longtemps la même observation sur l'Espagne.

Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut avoir les connaissances spéciales de l'art qu'on veut exercer. Mais, pour bien connaître un art , il ne sidiil pas d'en avoir étudié la technologie dans les livres ; il faut en avoir appris la pratique en mettant soi-même la main à l'œuvre, et avoir rempli toutes les fonctions du simple ouvrier. Celui qui ne connaît pas toutes les dillieultés de l'exécution , commande mal et mal à

propos. Franklin, qui savait si bien traduire en langage populaire les vérités utiles, disait ; Un chat en mitaines n'attrappe point de souris.

Au reste, les connaissances spéciales n'empêchent pas (jii'on acquière une instruction générale. Quel que soit l'appartement qu'on occupe dans (le vaste édifice qu'on appelle la société, il est toujours bon de iiouvoir en

sortir par la pensée, et de savoir quels en sont les dispositions et les alentours.

Les autres qualités lavorables à un entrepreneur d'industrie sont des

DE LA l'RODFCTION COMMERCIALE. 301

qualités morales, utiles, non-seulement dans l'industrie, mais dans toutes les situations de la vie. Telle est l'activité par laquelle un homme se multiplie dans le temps et dans l'espace , et qu'il communique à tout ce qui l'entoure; la constance qui fait surmonter les contrariétés dont la vie est semée ; la fermeté au moyen de laquelle un homme consulte les besoins (le son entreprise, plutôt que ses affections et ses ressentiments, dédaigne la perversité des autres plutôt qu'il ne s'en irrite, et repousse les conseils de la crainte aussi bien que ceux de la témérité.

Après qu'on a réuni tous les documents qu'on pouvait se procurer et que l'on a fait tous les calculs indiqués par l'économie industrielle; après qu'on a jugé que les avantages d'une production en surpassent les inconvénients, il faut savoir braver cette espèce d'incertitude qui enveloppe l'issue de toutes les entreprises humaines. Je ne prétends pas exciter à l'imprudence ; ellecompromet les plus heureuses conceptions. Mais je veux qu'on ait une audace judicieuse qui sache envisager tous les risques, et un sangfroid imperturbable qui laisse choisir tous les moyens d'y échapper. Je veux qu'on ait une qualité plus rare encore peut-être que le courage : je veux dire la persévérance qui ne se dégoûte pas d'un ouvrage entrepris, par cela seul qu'un autre vient à s'offrir ; qui ne se rebute ni à cause de la lenteur du siuicès, ni à cause de mille petites contrariétés auxquelles il ne faut pas donner trop d'attention ; elles n'empêchent que les gens faibles ou légers de marcher constamment vers leur but.

C'est cette audace judicieuse , cette persévérance opiniâtre, qui procurent à des nations voisines des établissements qui manquent à la France. Nous les aurons; car, suivant la remarque de Voltaire, le Français arrive à tout ce qui est bien ; mais il y arrive tard. On commence chez nous par blâmer ce qui est hardi , et l'on finit par l'imiter.

CHAPITRE XIII

Vue (le la production commerciale.

Lorsqu'au commencement de ce Cours je vous ai exposé la manière dont le commerce est productif, je me suis borné à vous dire que l'industrie commerciale augmente la valeur des produits par le transport qu'elle leur fait subir, et en les mettant, pour ainsi dire, sous la main du consommateur. Pressé d'arriver au tableau général que présente le grand plu;-

monique de la production, j'ai dû négliger des développements qui sont pour moi nécessaires pour l'achever.

La situation d'une chose est une de ses modifications, une de ses manières d'être. Une bouteille de vin de Bordeaux était d'abord du jus de raisin qui a subi une modification lorsqu'il a été séparé de la pulpe et leuni en une masse de liquide ; il a subi une autre modification par la fermentation ; enfin, il en a subi une autre encore lorsqu'il a été apporté dans un lieu où j'ai pu l'acheter. S'il n'avait pas été mis à ma portée, moi, habitant de Paris, ou de Londres, ou de Hambourg, je n'aurais pu me le procurer qu'en allant le chercher à Bordeaux et en lui faisant subir moi-même cette modification, qui consiste à le mettre à l'endroit de la consommation. Mais, remarquez que j'aurais pu tout aussi bien acheter aux environs de Bordeaux la récolte d'une vigne, et faire subir à la vendange la modification du pressoir ; et même que j'aurais pu acheter la vigne, et la faire subir aux matières dont se compose le raisin la modification qu'elle doit au cultivateur. De ce que toutes ces modifications ont été opérées par d'autres que par moi, elles n'en sont pas moins des modifications ; et celle qu'on doit au marchand qui fait le commerce des vins, est de la même nature que les autres. Aucune d'elles ne produit la matière dont se compose le vin ; toutes concourent à la rendre propre à être consommée,

suivant des procédés particuliers qui, seuls, distinguent les différentes sortes d'industrie.

On a été fort longtemps à s'apercevoir de la manière dont l'industrie commerciale contribue à augmenter la richesse sociale. L'œil n'apercevait aucune différence entre une pièce de satin sortant des ateliers de Lyon, et la même pièce sur le comptoir d'un marchand à Vienne, en Autriche. Les sectateurs de la balance du commerce, s'imaginant que l'or et l'argent étaient les seules richesses effectives, ne voyaient dans le commerce que le complément des arts par lesquels on se procure de l'or et de l'argent. Ils ne croyaient la richesse véritablement produite, que

lorsque la marchandise avait été échangée contre des espèces ; de là l'idée qu'il y avait, dans l'échange, quelque chose de véritablement productif.

Les disciples de Quesnay, qui refusaient aux manufactures la propriété

de verser aucunes nouvelles valeurs dans la société, n'avaient garde de l'attribuer au commerce.

Tous ont cru que le commerce consistait essentiellement dans l'échange, tandis qu'il consiste essentiellement à placer un produit à la portée de ses consommateurs. L'échange en est la conséquence ; c'est une opération ac-

DE LA PRODUCTION COMMERCIALE. m

(L'industrie manufacturière consiste essentiellement à changer la forme des produits, et accessoirement à les vendre.

Tous les économistes, si ce n'est Verri, ont négligé l'accessoire. Ils n'ont point remarqué que la seule différence de situation de la pièce de salin, était un changement d'état, et que l'étoffe, dans son nouvel état, avait une valeur nouvelle qui lui avait été communiquée par des services analogues à ceux que rendent l'agriculture et les arts : c'est-à-dire, dans le cas actuel, par des avances d'argent qui exigent l'emploi d'un capital ; par les travaux de divers agents, tels que les commissionnaires, armateurs, rouliers, crocheteurs, marchands en gros et en détail ; par les services qu'ont rendus diverses machines et outils : navires, voitures, chevaux, caisses, cordages, mouffles, crics, etc. Ils ne s'apercevaient pas qu'une valeur ajoutée par ces divers services, et qui suffit pour les payer, est une valeur véritablement créée, et qui procure de véritables profits aux personnes dont les services ont été employés.

El quant à ceux qui s'imaginent que le négociant et ses agents n'ont rien produit, parce qu'ils ont consommé une valeur égale à celle qu'ils ont ajoutée à la marchandise, on peut leur faire une réponse pareille à celle que nous avons adressée aux anciens économistes ; une valeur n'en a pas moins été produite, parce qu'elle a été consommée. Toute valeur produite n'est-elle pas nécessairement consommée ? Lorsqu'un cultivateur vit sur son bien, et que sa famille et lui en consomment tout le produit, est-on fondé à dire que ce bien ne produit rien ? Cela ne serait pas raisonnable : une famille ne vit pas avec rien. Chacun vit de ce qu'il produit. Du moment que vous pouvez vivre et consommer sans rien devoir à personne, il est incontestable que vous vivez de la valeur que vous avez produite. Or, cela est vrai de la valeur produite par le commerce comme de toute autre.

Cependant Condillac, écrivain méthodique autant qu'ingénieur, sentant vaguement, comme tout le monde, que le commerce ajoute par lui-même (Quelque chose à la richesse des nations, chercha l'explication d'un phénomène qu'il ne pouvait révoquer en doute. Dans un ouvrage qu'il a laissé imparfait, intitulé le Commerce et le Gouvernement, il donne des raisons très spécieuses pour prouver que, dans tout échange, chacun des objets vaut pour/par celui qui le reçoit que pour celui qui le donne; d'où il a conclu la détermination de la valeur de l'objet, et la production de richesses par le fait de l'échange. Écoulons ses raisons.

U Utte devons-nous donc aux commerçants? Si, comme tout le monde « le suppose, on échange* toujours une production d'une valeur égale, ou

« aura beau multiplier les échanges, il est évident qu'après, comme auparavant, il y aura toujours la même masse de valeurs ou de richesses. « Mais il est faux que dans les échanges on donne valeur égale pour valeur « égale (ici lui-même est dans l'erreur). Au contraire, poursuit-il, chacun « des commerçants en donne toujours une moindre pour une plus grande.

« Une femme de ma connaissance (c'est Condillac qui parle), ayant « acheté une terre, comptait l'argent pour la payer, et disait : On est bien content (heureux d'avoir une terre pour cela. Il y a dans cette naïveté un raisonnement bien juste. On voit qu'elle attachait peu de valeur à l'argent « qu'elle conservait dans son coffre, et que par conséquent elle donnait « une valeur moindre pour une plus grande. D'un autre côté, celui qui vendait la terre était dans le même cas, et il disait : Je l'ai bien vendue. « Il comptait donc avoir aussi donné moins pour plus. Voilà où en sont * tous ceux qui font des échanges.

« En effet, si l'on échangeait toujours valeur égale pour valeur égale, « il n'y aurait de gain pour aucun des commerçants. Or, tous deux en font « ou doivent en faire. Pourquoi? Parce que les choses n'ayant qu'une valeur

relative à nos besoins, ce qui est plus pour l'un, est moins pour l'autre, « et réciproquement *. »

Cette doctrine, ainsi que vous pourrez vous en convaincre plus tard, n'explique point les phénomènes variés que présente la production commerciale. En combattant cet auteur, qui a du moins le mérite d'expliquer nettement sa pensée, je combats les mêmes erreurs souvent reproduites dans la société, et même dans des livres.

La valeur qui est une richesse, la valeur que Condillac lui-même a en vue toutes les fois qu'il parle de production et de commerce, n'est point la valeur arbitraire

que chacun attache à une chose qu'il possède et qui est purement relative à ses besoins particuliers; c'est ici valeur donnée par l'industrie et appréciée par le public. Comment est-elle appréciée? par la quantité de chaque chose que le public offre pour avoir celle qu'il s'agit d'apprécier. Si on l'apprécie en argent, la somme offerte* est ce que l'on appelle son prix courant.

Or, ce prix courant, qui est dû à des circonstances que nous examinerons avec soin, n'est pas double, il est différent pour celui qui vend une chose et pour celui qui l'achète. En un même lieu, en un même

* Le Coynmerv e i le Gouvernement, p. 111. |, rli:q». VI.

Pt ■ "

DE LA PRODUCTION COMMERCIALE

inslanl (l'instant où Ton conclut le marché), il n'y a pas deux prix courants, de même qu'il n'y a pas deux poids et deux mesures pour la même marchandise. Une livre de pain peut paraître légère à un estomac affamé, bien qu'elle pèse une livre. Un bien-fonds peut sembler bon marché à celui qui est charmé de l'acquiescer, bien qu'il soit vendu selon sa valeur courante, selon le prix des terres de même qualité dans le même canton.

Un homme possède un portrait médiocrement peint, mais frappant de ressemblance. Il ne le donnerait pas pour cent louis, quoiqu'il fût impossible de trouver un acheteur qui voulût en donner cent sous. S'il le portait dans l'inventaire de sa fortune pour cent louis, ne serait-il pas un insensé? Il ne peut raisonnablement y porter les objets qu'il possède que pour leur valeur reconnue et courante. Voilà, messieurs, ce qui a tiré notre étude actuelle du vague des idées systématiques; car le prix courant est une valeur positive et connue. Entrons à la halle au blé, informons-nous du prix auquel peut se vendre chacun des sacs de blé ou de farine qui s'y trouvent, comptons ce qu'elle renferme de sacs de chaque qualité, et nous aurons une idée claire et nette de la somme de richesse qui se trouve aujourd'hui dans la halle au blé. Mais si, au lieu de cela, nous tenons note seulement de l'estime que chacun fait de la chose qu'il possède et de ses prétentions, nous ne savons plus rien. L'opinion personnelle des vendeurs et des acheteurs pris séparément ne change pas plus la valeur des objets qu'elle n'en change le poids ou l'étendue.

Si Tun des deux abuse de l'ignorance ou du besoin de Tautce et donne une moindre valeur en échange d'une plus grande, il marche de loin sur les traces de ceux qui vendent à faux poids, ou se servent d'une balance infidèle. Comme une pareille lésion ne serait qu'un accident, que Ton ne peut pas fonder les bénéfices du commerce sur une fraude constante, et qu'il faut découvrir une production commerciale, même dans la supposition des échanges équitables, supposons donc l'échange équitable et la valeur des deux objets qui s'achètent mutuellement parfaitement égale, comme exprimant le prix courant de chacune des marchandises échangées. Dès lors que devient l'explication de Condillac? Que signifie ce prétendu principe que l'échange augmente des deux parts la valeur des choses échangées? Non, messieurs, l'échange n'est point une nouvelle façon donnée à un produit ; il n'y a point de valeurs produites en raison des échanges. Il n'y en a point, même dans le cas de la fraude. Si />auf vend pour douze francs à Thomas ce qui ne vaut que dix francs, il n'y a pas pour une obole de valeurs de plus qu'il n'y en avait auparavant dans le monde; car la va- '■ 20

leur courante de chacun des objets est restée la même en passant d'une main dans une autre . Thomas avait en sa possession une valeur de 12 francs : il n'en a plus qu'une de dix; il a perdu 2 francs. Paul n'avait qu'une valeur de 40 francs; il en possède maintenant une de 42. Il a gagné les 2 francs que Thomas a perdus. E>eux francs ont passé d'une poche dans une autre : voilà tout l'effet obtenu.

Mais dans le commerce il y a production véritable, parce qu'il y a une modification d'où résulte une commodité, laquelle a une valeur. Le négociant, après avoir acheté une ntarchandisiï à son prix courant, la revend à son prix courant; mais ce dernier prix courant est plus élevé que l'autre, parce que le négociant a mis la marchandise dans une situation qui en a réellement augmenté le prix ; et la société est devenue plus riche de toute cette augmentation.

Je vous disais à l'instant que l'on u'augnumte pas la somme des richesses sociales lorsqu'on vend une marchandise au-delà de sa valeur, parce que l'acheteur qui la paie plus qu'elle ne vaut perd tout ce que le vendeur gagne. Je dois ajouter que ce cas, toutes les fois qu'il arrive, s'il n'est pas nuisible aux richesses, est fâcheux pour la morale, qui reçoit un double outrage par une perte qui n'est pas méritée, et par un gain qui ne l'est pas davantage. Les bourses de commerce, les halles et les marchés publics, où les négociants se réunissent en grand nombre à certaines heures, ont ce bon effet de fixer et de rendre public le prix courant des marchandises; de telle sorte que dans le lieu de la réunion, comme dans le reste de la ville, il devient difficile de tromper sur les véritables valeurs des objets de commerce.

Beaucoup de publicistes conviennent que l'agriculture et les manufactures produisent; mais ils refusent cette jirérogaiive au commerce, dans lequel ils ne voient que des trocs de valeurs déjà produites, et tout au plus la voie par laquelle les richesses créées par les autres industries sont seulement distribuées. Raynal, en lui opposant l'agriculture et les arts, dit : Le commerce ne produit rien par lui-même.

C'est SC méprendre totalement sur l'objet de celle industrie, et même sur la distribution des richesses. Tous les producteurs réunis d'un mouchoir do poche, les négociants compris qui ont procuré les matières premières, et ceux qui le vendent au détail, ont fait un produit qui, rendu dans une boutique, vaut 3 francs, plus ou moins. Quand un acheteur en fait l'acquisition, il ne leur distribue pas , et les producteurs ne lui dislribueiii pas à lui-même, une valeur de 3 francs; ils font avec lui un échange

DE LA PRODUCTION COMMERCIALE

dans lequel il donne une chose qui vaut 3 francs pour une chose qui vaut 3 francs : .1 n'y a point là de richesse produite, ni par conséquent de richesse distribuée. Si tous les producteurs réunis ont communiqué au mouchoir de poche, par leur industrie, une modification égale en valeur au salaire de leur industrie et au profit de leurs capitaux, cette modification était terminée, et leurs profils étaient acquis, puisque, dans le cas supposé, e mouchoir valait 3 francs avant que le consommateur l'eût pavé- et meme ces profits étaient déjà distribués aux producteurs par les différents entrepreneurs des industries dont ce mouchoir était le résultat Cette démonstration, que les échanges, quels que soient les prix qu'on obtienne, ne produisent point de richesse, doit faire tomber le préjugé que I on conserve en faveur de l'activité des échanges généralement ri gardée comme très heureuse. Certes, je n'ignore pas que, lorsqu'une piè-ce d étoffé est terminée, il est avantageux qu'elle se vende promptement, afin que le fabricant puisse, sans perdre de temps , acheter de nouveau de la soie, du coton ou de la laine pour faire une autre pièce; que lorsqu'un négociant a fait venir une barrique de sucre ou une balle de café , il est bon qu il la vende sans délai pour donner de nouveaux ordres. Mais vous devez vous apercevoir que cet avantage n'est pas le fait de l'échange et qu .1 résulte seulement d'une production bien entendue. C'est parce que e fabricant a su discerner l'étoffe dont on avait le plus de besoin, et l'étabhr a un prix modéré, qu'il l'a vendue promptement. C'est parce que le commerçant a agi avec la même habileté, qu'il est rentré sans bealoup retard dans ses capitaux. Les échanges sont le résultat et non

la cause d'une production active et bien entendue, et une telle production est le résultat de l'économie et de l'habileté de l'artiste. Il est bon de savoir rattacher les effets à leurs véritables causes.

Le commerce ne peut s'exercer que sur des objets matériels, car ces objets sont les seuls qui puissent passer d'un lieu dans un autre, d'une main dans une autre. Les services rendus par des personnes à des personnes, comme ceux que rendent un médecin ou un avocat, peuvent bien être 1 objet d'un échange, mais ne sont pas proprement des objets de commerce; car on ne les achète pas pour les revendre. Le professeur un art quelconque, en tirant parti de l'instruction qu'il a achetée, ne revend pas 1 objet acheté. Ses connaissances sont un fonds qu'il a pavé d'une partie de son capital, et le profit qu'il en tire est en partie un revenu de son capital, et en partie un salaire de ses peines. On peut en dire autant.

À plus forte raison, de tous les services purement personnels; on les échange contre un salaire; mais ils ne sont pas un objet de commerce, puisque celui qui les vend ne les a pas achetés.

CHAPITRE XIV

Des différentes manières de faire le commerce, et de ce qui en résulte.

La théorie de la production commensale une fois bien entendue, nous pouvons nous livrer à l'étude de sa pratique.

Nous trouverons que Ton peut faire le commerce de plusieurs manières qui sont communément l'objet d'autant de professions différentes.

Celui qui achète des marchandises dans un pays pour les revendre dans le même pays fait le commerce intérieur.

Celui qui les achète par grosses portions à ceux qui les fabriquent, ou qui les font venir d'ailleurs, et dont l'occupation consiste à les revendre par petites portions aux consommateurs, celui-là fait le commerce de détail. Celui qui achète des marchandises dans l'étranger pour les revendre dans son pays, ou bien les achète dans son pays pour les revendre au dehors, fait le commerce extérieur.

Celui qui les achète dans l'étranger pour les revendre dans une autre contrée étrangère, fait le commerce de transport.

Celui qui achète dans un temps pour revendre au même lieu, dans un autre temps, fait le commerce de spéculation.

Ce n'est guère que dans l'enfance de l'industrie qu'un commerçant se transporte avec sa marchandise du lieu où il en a fait l'acquisition au lieu où il se flatte de la placer. Cette marche, qui est celle des porte-balles (des marchands qui colportent leurs marchandises ou sur leurs épaules, ou sur des bêtes de somme, ou sur des charrettes), était autrefois presque l'unique moyen de faire le commerce; mais elle ne peut suffire qu'à de fort petites affaires. Dans tous les pays de grande consommation, le négociant reste dans son comptoir et agit par des commissionnaires, qui sont quelquefois eux-mêmes des négociants considérables. Ainsi, un commerçant de Paris charge un commissionnaire de Lyon d'acheter des soieries et de les expédier à un armateur de Bordeaux. L'armateur est un propriétaire de navire qui, moyennant un fret, c'est-à-dire un prix payé pour le transport, se charge de conduire la marchandise au delà des

DIFFÉRENTES MANIÈRES DE FAIRE LE COMMERCE. m

mers. Le commerçant de Paris l'adresse par cette voie à un commissionnaire de la Havane, par exemple, avec ordre de la vendre et d'en faire les retours au Havre en cochenille ou en cacao, c'est-à-dire avec le prix qu'il aura retiré de la vente des soieries, d'acheter de la cochenille ou du cacao, et d'expédier ces nouvelles marchandises à un commissionnaire du Havre, lequel se charge de les vendre ou de les réexpédier autre part, suivant les ordres qu'on lui donnera.

On voit que le commerçant de Paris a pu conduire toute cette opération sans SOI tir de son cabinet. Son industrie a consisté à se procurer les prix courants des marchandises en divers lieux du monde, à les combiner, à choisir les maisons de commission capables de bien exécuter ses ventes et ses achats, en raison de l'habileté, de la probité, de la solvabilité, et des relations d'affaires qu'il leur connaît.

Les opérations de commerce supposent encore l'emploi de beaucoup d'autres agents de différents ordres. Les maisons qui achètent ou qui vendent emploient des courtiers qui, dans chaque ville, fréquentent les divers négociants, savent ceux qui ont des marchandises à vendre et ceux qui ont à en acheter; elles emploient des commissionnaires de roulage, chez qui les voituriers arrivent et d'où ils parlent pour les voyages de terre. Si Ton veut faire passer, non des marchandises, mais des fonds, des valeurs, dans la ville où Ton se propose de faire un achat, on s'adresse à un banquier ou bien à un agent de change, qui vous procurent des effets de commerce payables dans le pays où Ton veut faire des remises, c'est-à-dire où Ton veut envoyer des fonds.

Tous ces agents divers des opérations commerciales, par la raison qu'ils y concourent directement et indirectement, font le commerce; les uns a leuis périls et fortune ; les autres moyennant un salaire qui prend le nom de commission, de provision, de courtage, selon la nature du service rendu. Les uns comme les autres, concourant à une augmentation de valeur donnée à un produit, sont des producteurs qui tous ont travaillé, chacun a sa manière, à mettre sous la main du consommateur des produits auxquels on n'a fait subir aucun autre changement. Ce sont l'intelligence, les soins, les travaux qu'exigent ces diverses fonctions, qui sont payés par l'excédant de prix que les consommateurs mettent au produit que Ton place ainsi sous leur main. Cela ne suppose pas que les commerçants vivent aux dépens des consommateurs. C'est comme si Ton disait que c'est aux dépens des villes que vivent les cultivateurs. Le laboureur ne crée pas plus que le conimerçanl la matière sur laquelle s'exerce son industrie;

mais il la rend plus apte à être consommée. Le commerçant modifie d autres matières dont il n'est pas davantage le créateur ; mais il s'est rendu utile; il a créé une utilité qui a un prix ; telle est la richesse qu'on doit à sa coopération.

Bien des gens refusent au marchand en détail la qualité de producteur, pat ce qu il n opère aucun transport, toute son industrie se bornant quelquefois à acheter dans la rue des Lombards des épiceries qu'il revend dans la rue Saint-Honoré. J'observerai d'abord que le détaillieur fait souvent venir des ports de mer ou des fabriques les marchandises qu'il vend en detail; mais ne fit-il que réunir, dans une boutique, des assortiments varies pour les vendre en aussi petites portions que le réclament les besoins des consommateurs, je dis qu'il rend un service, et que ce service exige une intelligence, des soins, des peines et des capitaux, de même que tous les autre» services rendus par l'industrie. Que ferait-on s'il n'y a\ait point de marchands délaillieurs? on écrirait dans les fabriques, ou liien Ion s adresserait aux négociants en gros pour faire ses provisions. Mais elles reviendraient fort cher, soit à cause du local que chaque famille devrait avoir pour les conserver, soit à cause de l'avance qu'il faudrait faire de leur valeur. La plupart des consommateurs ne sont pas même en état d acheter leurs provisions d'une semaine. Riche ou pauvre, comment ferait-on pour manger de la viande de boucherie? achèterait-on un bœuf entre plusieurs familles pour le faire tuer à frais communs? Qui est-ce qui voudrait faire l'avance du prix d'achat, se charger de la répartition des

frais, se détourner de sa profession pour diriger le partage? Tout cela est absurde.

Le marchand en détail est un entremetteur non-seulement utile, mais indispensable; son profit, dans chacun des cas, et considérant le lieu, la marchandise, les frais et les risques, est réduit communément, par la concurrence, au minimum de sa valeur, comme tous les autres profits industriels. Il vous vend, dites-vous, un produit auquel il n'ajoute rien.... Et l'exploitateur d'une mine de houille qui, sauf la division par portions,

Vous vend du charbon de terre tel qu'il le prend dans la mine ; le pêcheur qui vous vend le poisson tel qu'il le prend dans la mer, qu'ajoutent-ils aux produits par leur industrie, hormis la commodité de vous en servir? Non-seulement l'industrie du détailleur fait partie du commerce intérieur, mais il en fait une partie importante, si l'on songe que presque tout ce qui se consomme passe par ses mains.

Souvent les préjuges populaires et des écrivains qui ne savent qu'en

les organes, ont regardé d'un œil d'envie les marchands qui s'interposent entre le premier producteur et le consommateur, et ont proposé d'en restreindre le nombre. Mais Siniih obser>c avec raison que leur concurrence est pour nous une garantie qu'ils ne nous feront rien payer audela de leurs frais de production, et que s'ils peuvent se multiplier trop pour leurs propres intérêts, ils ne sauraient être trop nombreux pour les nôtres *.

Je ne prétends pas cependant prendre la défense des marchands qui étaient dans les lieux publics ou qui crient leur marchandise dans les rues. D'abord, en obstruant les rues, les passages les plus fréquentés (et ce sont CCS endroits qu'ils choisissent de préférence), ils outrepassent les droits dun individu privé. La voie publique est faite pour les communications d'un endroit à l'autre d'une ville, et non pour y conclure des transactions commerciales. Elle appartient à tout le monde, et non à ceux qui ont des marchandises à vendre ou à acheter ; non-seulement chacun a le droit d'y |asser; mais il faut qu'il puisse y passer librement, sans obstacle, sans danger. Le marchand (pii gêne les passants entreprend sur la propriété et les droits du public dans la vue de son intérêt particulier, et s'attribue nue espèce de privilège au préjudice du marchand en boutique, qui paie un loyer pour y faire son négoce. Ici, le loyer de la rue devrait, dans 1 exacte justice, être payé au public, qui sacrifie une partie de sa commodité ; mais il ne convient pas au public de donner à loyer des endroits dont il a besoin pour son passage et même pour sa sûreté personnelle. Si des agents de police faisaient payer aux étalagistes une licence ou permission qui ne serait qu'un loyer déguisé, ce serait un abus, parce qu'alors le public souffrirait de l'encombrement et ne ferait pas son profit du dédommagement qu'on en lire.

La même observation peut être faite à l'égard des étalages que les boutiquiers eux-mêmes font en dehors de leurs magasins, pour attirer les regards du public. C'est un empiètement sur la propriété générale, dans la vue d'un intérêt particulier. En tout pays où le marchand et l'artisan se servent de la rue comme si elle leur appartenait, la police n'est pas bien faite et la propriété publique n'est pas protégée. Ce n'est donc que par un

^ Une preuve qu'ils ne nous font pas payer trop cher le service <|iri!s nous rendent, c'est qu'il est permis à tout consommateur, s'il croit qu'on lui fait payer une inarchamlise trop cher, d'aller la puiser à sa source.

abus que l'on ferre les chevaux dans la rue , qu'on y cloue des caisses

qu'on y brûle du café', etc., etc. '

Si la propriété publique bien entendue ne s'accommode pas des étalagistes et des marchandises qui se crient dans les rues, l'intérêt des consommateurs les repousse également. J'aurai occasion de vous développer plus

tard les raisons d'après lesquelles notre intérêt bien entendu nous conseille

d'user plutôt des produits meilleurs, quoique plus chers, que des produits de mauvaise qualité, mais à meilleur marché. Le bon marché est toujours relatif à la qualité. 11 consiste à avoir plus d'utilité pour un prix donné tout comme à donner un moindre prix pour une quantité déterminée d'ubhte. Ce qui n'est pas bon est toujours cher. Or, quelle garantie a-t-on de la qualité lorsqu'on achète d'un marchand qui se déplace à toute heure et dont la cupidité n'est pas balancée par le désir et le besoin de se faire une bonne réputation ou de conserver sa chalandise ?

Lorsqu'un acheteur entre dans une boutique, il y est conduit par le besoin d'acheter. Lorsqu'il fait emplette chez un marchand qu'il ne savait pas devoir rencontrer sur son chemin, il ne se détermine que par occasion et d'après ce qu'il suppose un bon marché. Il faut donc que l'étalagiste séduise l'acheteur par des qualités plutôt apparentes que solides ; et s'il est malhonnête, il a plus de facilité pour frauder que n'en a le marchand éta-

1. Aussi, en général, les consommateurs avisés n'achètent que rarement des marchands ambulants; et ceux-ci deviennent moins nombreux, proportion gardée, à mesure que les nations se perfectionnent.

On a souvent répété que le commerce avec l'étranger est l'échange qu'une nation fait de son superflu contre le superflu d'une autre nation. Cette expression caractérise mal le commerce avec l'étranger. Elle ferait supposer que, quelles que soient

les demandes des autres peuples, nous faisons nécessairement toujours la même quantité d'eaux-de-vie, d'étoffes de soie, etc., et que nous ne vendons que ce qui excède nos besoins. Ce n'est pas cela ; nous en faisons parce qu'on nous en demande ; et si l'on ne nous en

' Cet encombrement est poussé jusqu'au scandale dans Paris. Les étalages es marchands en avant de leurs boutiques, ceux des marchands ambulants, les chanteurs et les saltimbanques qui attroupent les oisifs autour de leurs jeux, les crocheurs, et mille autres obstacles qui obstruent les rues déjà beaucoup trop

étroites, feraient supposer que ce n'est que par grâce que l'usage de la voie publique est laissé aux passants.

ts

demandait pas, nous n'en ferions que pour nous. Il n'y a du superflu que parce que nous trouvons à le vendre ; et si nous ne trouvions pas à le vendre, nous consacrerions nos terres, nos capitaux et notre industrie à d'autres produits, plutôt qu'à ceux dont la surabondance, quelque petite qu'elle fût, entraînerait l'avilissement*.

Le commerce avec l'étranger (faisant abstraction des profits des négociants, et à ne considérer que le principal des opérations) se réduit à substituer, dans nos consommations, des produits étrangers à nos produits nationaux. Chaque nation au fond ne consomme que ce que produisent son industrie, ses capitaux et ses terres. Si elle échange ces produits contre des marchandises étrangères, ce sont toujours les produits de son industrie, de ses capitaux et de ses terres, qu'elle consomme sous une autre forme. L'avantage qu'elle y trouve consiste essentiellement à donner moins de frais de production, à payer moins cher pour se procurer les produits de l'étranger en les acquérant au moyen des frais de production qu'elle a faits pour les siens, que si elle avait voulu obtenir ces mêmes produits étrangers en les fabriquant elle-même. C'est un emploi plus habile de nos facultés ; un emploi qui procure des résultats plus avantageux. On a fait des châles de cachemire en France ; on y a employé la même matière, les mêmes procédés, et leur production a coûté des frais égaux en valeur à 1800 Journées de travail. Si au lieu d'avoir cherché à ravir, comme on dit, cette industrie à l'étranger, nous avions envoyé aux Indes des meubles pour une valeur égale à 600 journées de travail, nous aurions obtenu en retour un véritable cachemire, égal en valeur à ceux qu'on a faits en France. On aurait donc gagné à ce marché la valeur de 1200 journées de travail qui, ayant pu être appliquées à une autre production, auraient augmenté d'autant les valeurs produites dans notre pays®.

* C'est l'inexactitude de cette expression qui a probablement jeté Coidillac dans sa fausse explication du principe du commerce; car, de ce que chaque peuple ne donnait jamais que son superflu pour obtenir son nécessaire, il a tiré cette conclusion, que ce qu'il donnait ne valait jamais autant que ce qu'il recevait. J'ai montré ce que cette doctrine a d'erroné.

* C'est précisément le même avantage qu'on trouve à ne pas fabriquer soi-même sa chaussure et ses vêtements, lorsqu'on sait faire un meilleur usage de ses facultés; et une nation qui fait des frais pour ravir à l'étranger une source de profits, ne raisonne pas mieux que le particulier qui, jaloux des gains du cordonnier, chercherait à fabriquer ses souliers dans sa maison.

Ajoutez que l'étranger, et surtout les climats éloignés, peuvent, au moyen du commerce, nous pourvoir de produits que notre habileté agricole (Ole ou manufacturière, quelque grande qu'on veuille la supposer, ne saurait nous procurer à aucun prix, comme les produits équinoxiaux. Sans le commerce, nous serions forcés de nous en passer; ce qui équivaldrait, pour ces objets*là, à une cherté excessive.

Vous verrez, messieurs, combien cette théorie du commerce éclaircira

nos Idées, lorsque nous nous occuperons de la législation faite dans le but de favoriser l'industrie.

Et je vous prie de remarquer que les avantages que l'on doit à cette industrie sont acquis dans le cas même où les opérations commerciales ne sont pas conduites par les nationaux eux-mêmes. Il n'y aurait pas en France un seul Français qui fit le commerce étranger, et ce seraient des Anglais qui nous apporteraient tout ce que nous voudrions consommer de denrées étrangères, et qui nous achèteraient en retour tous ceux de nos produits qui pourraient convenir aux autres peuples, que la France recueillerait toujours le principal avantage du commerce étranger ; celui de tendre sa production et sa consommation, celui de consommer des produits de son crû sous une forme plus avantageuse pour sa bourse, et propre à satisfaire des besoins entièrement nouveaux. Il est vrai que les auteurs des opérations commerciales font un profit indépendamment de celui-là. C'est le juste salaire de leurs travaux ; ce sont des profits équitables pour les capitaux qu'ils mettent en œuvre. Et même, lorsque notre commerce extérieur est conduit par des étrangers, il y a toujours une partie des profits commerciaux qui sont gagnés par nos compatriotes; car il n'est pas possible aux étrangers de ne pas employer des agents nos compatriotes pour les achats et pour les ventes qu'ils ont à

laire chez nous, de ne pas se servir des courtiers, des voituriers, des hommes de peine de notre pays.

^ous distinguerez donc dans tout commerce deux sortes d'avantages : ceux qui naissent pour les producteurs et les consommateurs d'une production plus abondante et plus profitable, et ceux que procurent les b  i  licies de l'industrie commerciale.

On demande comment les n  gociants peuvent s'assurer de la diff  rence

' On verra plus loin, (piai   il sera question de la balance du coniiiierce, (pi'une nation, m  me lorsqu'elle paie en argenl, paie toujours avec ses produits.

du prix d'une marchandise situ  e en des lieux diff  rents; car il n'y a point de comparaison possible entre des valeurs s  par  es parles temps et par les lieux *. Cette difficult   me donnera l'occasion de vous faire remarquer que les op  rations de commerce les plus distantes se conduisent sans que l'on soit jamais dans le cas de comparer des valeurs autrement qu'eu pr  sence les unes des autres.

Un n  gociant se propose-t-il d'exp  dier des broderies au P  rou pour en tirer du quinquina? Il sait combien il aura en France de broderies pour une somme de dix mille francs. Cette comparaison de la valeur des broderies avec la valeur des   cus est facile ; car, en France, ces deux valeurs sont en pr  sence.

Les broderies partent ; elles arrivent en Am  rique : l  , elles sont   chang  es contre des piastres. L'exp  rience ou les prix courants apprennent au n  gociant combien elles valent de piastres, et combien il obtiendra de quinquina pour cette quantit   de piastres. Toutes ces valeurs peuvent   tre rigoureusement constat  es, car elles sont en pr  sence les unes des autres. Il suppose enfin cette quantit   de quinquina arriv  e en Europe, et par le prix courant de celle denr  e en Europe, il sait qu'elle lui rendra par supposition 15 mille francs; cinq de plus que ce qu'il a consacr      l'achat des broderies.

Rien n'est plus facile en m  me temps, pour ce n  gociant, que d'  valuer le montant des frais du transport des broderies, les commissions de vente et d'achat, le prix du transport et des autres frais que les marchandises d'Am  rique auront    supporter pour arriver en Europe ; il r  duit ais  ment tous ces frais en monnaie fran  aise, suivant le cours du change, et sait par l   si les 5 mille francs que son op  ration lui a rendus suffisent pour payer tous les frais de la production commerciale, en y comprenant son profil, qui est le salaire de son industrie.

Il peut y avoir des profils faits sur l'envoi et d'autres profits sur les retours, ou bien sur l'une seulement des deux opérations. Alors on considère l'autre simplement comme une manière de faire passer des fonds à l'endroit où l'on veut les rendre.

Quelquefois le commerce étranger se complique; ses envois ou ses retours ne se font pas directement. Un navire part de New-York, fait le tour du continent américain, et porte des liqueurs fortes, des clous, des armes

Voyez, page 70, les principes fondamentaux sur la valeur.

3⁶ DELIXIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIV.

ou des verroteries aux sauvages de la côte nord-ouest. Il charge en •'Change des fourrures qu'il va vendre en Chine, où il achète du thé II > lent se défaire de son thé ou de son nankin en Europe, et il en emploie le prix en objets manufacturés qu'il rapporte dans son pays, à New-York ou .1 arrive après avoir fait le tour du monde et transformé trois ou quatre fois les valeurs qui composaient sa cargaison. On accomplit journellement, dans des vues purement commerciales, des voyages qui naguère .uflisaient pour faire la réputation d'un grand navigateur, de l'amiral Aïson, de Cook, de Bougainville.

On a élevé de grandes objections contre le commerce de transport contre ce commerce qui va acheter des marchandises dans l'étranger' pour les revendre dans un autre endroit de l'étranger. On a dit qu'il employait nos capitaux à faire valoir l'industrie étrangère au lieu de la notre. Mais nos négociants qui font ce commerce, leur commis, les consti ucteurs de batiments, les matelots , ne sont-ils pas des industriels nationaux que ce capital met en activité?

Quant a la portion du capital qui est employée, tantôt sous la forme .1 une marchandise étrangère , tantôt sous la forme d'une autre, elle n'est occupée ainsi qu'à défaut d'autres emplois non hasardeux dans l'industrie Ulérieure. Lorsque de tels emplois réclament ces capitaux, ils reviennent len vite; car ce ne sont pas des capitaux engagés; on les réalise aisément ■

Il suffit de se défaire des marchandises qu'on a achetées et de ne pas remplacer ces achats par d'autres.

Au reste, la France se livre très peu au commerce de transport. Elle ne soutient pas en ce genre la concurrence des nations qui naviguent à meilleur marche qu'elle. Quand une nation se livre au commerce de transport, c'est une preuve

qu'elle a beaucoup de capitaux et qu'elle a su diminuer les frais de sa navigation marchande ; c'est donc un signe favorable.

Lorsqu'on ne trafique pas pour son propre compte, et qu'on ne charge des marchandises que pour compte d'autrui et moyennant un fret , on opéré des transports, mais on ne fait pas véritablement le commerce de transport, qui consiste, ainsi que je l'ai dit, à acheter dans l'étranger pour revendre ailleurs dans l'étranger. Celui qui fait le commerce est l'homme qui combine les entreprises et qui en subit les chances. L'armateur n'est que son agent. L'industrie des armateurs, en offrant la facilité d'opérer de petits chargements pour les commerces de long cours , permet aux plus petits négociants de faire des spéculations lointaines. Est-ce un bien • est-ce un mal? c'est une question que l'on peut décider d'une ou d'autre façon,

différentes manières de faire le commerce. 317

suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Sans doute il est bon que des spéculations commerciales, souvent très lucratives, ne soient pas exclusivement l'appanage des grandes fortunes. D'un autre côté, convient-il à ceux qui n'ont pas grand' chose à perdre , que l'appât de la facilité les entraîne dans des opérations longues et hasardeuses?

Je ne vous ai point dit encore, messieurs, à quoi peut être utile le commerce de spéculation. Rappelons-nous d'abord ce qu'il faut entendre par là. Sans avoir l'intention de déplacer sa marchandise, sans vouloir la mettre plus à la portée du consommateur, un spéculateur achète des cafés, par exemple, lorsqu'ils lui paraissent à très bas prix, à un prix tel qu'il ne présume pas que cette marchandise baisse davantage ; et il n'a d'autre dessein que de la revendre lorsqu'elle aura renchéri. Fait-il une spéculation utile à la société; et son gain, en supposant qu'il l'ait réalisée, est-il le prix d'un service véritable?

Je commencerai par vous avouer que je ne veux pas me porter défenseur de tous les gains de cette espèce ; mais je vous ferai observer que certaines circonstances imprévues ou ingouvernables font souvent tomber les marchandises au-dessous de leurs frais de production ; ce qui a deux inconvénients. Le premier pour le producteur, qui n'est pas indemnisé de ses frais. Le second, pour le consommateur, qui ne peut pas compter de jouir long-temps d'une production donnant de la perte à qui s'en mêle.

Si nous suivons l'exemple des cafés, l'avilissement de leur prix détournera les producteurs d'une culture et d'un commerce ingrats; le produit deviendra plus rare

; et le consommateur, au bout de quelque temps, paiera les cafés plus cher que s'ils avaient continué à donner des bénéfices réguliers.

Or, remarquez que le commerce de spéculation est propre à écarter, ou du moins à diminuer ces deux inconvénients. Ses achats, quand les cafés

‘ La séparation de l'industrie de l'armateur d'avec celle qui est exercée par le négociant, n'est autre chose qu'une heureuse application au commerce du principe de la division du travail ^ si fécond en résultats dans l'industrie manufacturière. Les armateurs sont souvent d'anciens capitaines marins, qui savent faire construire et équiper les navires aux moindres frais possibles; ils deviennent de véritables entrepreneurs de transports; et, par le fait, il ne convient pas plus aux négociants de faire construire eux-mêmes les navires qui doivent transporter leurs marchandises , qu'il ne leur conviendrait de faire fabriquer des voitures, lorsqu'ils ont des expéditions à faire par le roulage. {Note de rédileur.)

baissent, tendent à en prévenir l'avilissement. Ils diminuent la perte que font les producteurs ; ils empêchent leur découragement total, et la cessation d'un genre de production qui doit reprendre, puisque ces achats ont lieu dans le cas où l'on prévoit plus tard un renchérissement. Et quand vient le renchérissement, les spéculateurs qui ont à vendre tout ce qu'ils ont acheté, mettant concurremment sur le marché leurs cafés tenus en réserve, garantissent les consommateurs d'une hausse excessive.

Leur industrie consiste, comme vous voyez, à employer leurs capitaux et leurs soins pour mettre en réserve des provisions d'une marchandise lorsqu'elle est trop abondante et que les consommateurs la rebutent, pour

la l endreà la consommation lorsqu'elle est devenue rare et que le besoin f i s'en fait sentir.

Vous sentez en même temps que l'on ne peut justifier, sous aucun rapport, des manœuvres qui auraient pour objet d'opérer une dépréciation factice, ou une rareté qui ne serait qu'apparente. Ces manœuvres répréhensibles sont au reste d'autant moins à craindre, que le pays est plus commerçant et plus peuplé, parce qu'il faut alors, en chaque genre de marchandise, pour influer sur les prix, opérer sur des masses tellement

considérables, que leur valeur excède ordinairementlesfacultésd'uneseule maison de commerce, et mêmeplusieursquiparviendraientà s'entendre.

, J'ai fait passer sous vos yeux , messieurs , les différentes manières de

faire le commerce ; je vous ai montré la marche suivie par chacune d'elles, de même que leurs résultats. Je suppose maintenant que quelqu'un, d'après Montesquieu et tous nos anciens auteurs, vienne vous demander ce que c'est que le commerce de luxe, le commerce de consommation, le commerce d'économie, dont ces auteurs parlent avec assurance. Je me flatte que vous seriez embarrassés de la réponse. Nous n'avons trouvé, que je sache, aucune manière possible de faire le commerce qui admette ces modificatifs.

Si l'on entend par commerce de consommation celui qui procure ce qu'on doit consommer, tous les commerces sont de consommation. C'est le même commerce qui tire du Brésil des peaux de banif, des diamants, du sucre, ou du coton, selon les prix courants, les traités et les circonstances. On ne fait pas exclusivement le commerce des objets de luxe, et quand on le ferait, cela ne devrait pas s'appeler commerce de luxe, pas plus que le commerce des objets de nécessité ne pourrait s'appeler commerce de nécessité. Si l'on appelle commerce d'économie l'industrie qui achète des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre pays étranger, elle est mal nommée. Tous les commerces doivent se faire avec éco-

nomie, parce qu'il convient au producteur comme au consommateur que les frais de production soient aussi modérés qu'il est possible.

Telles sont pourtant les dénominations qu'on trouve dans nos anciens livres sur le commerce et l'économie politique. Nul d'entre eux ne représente les choses telles qu'elles se passent. Ils embrouillent les idées au lieu de les éclaircir. Ce n'est pas perdre son temps que de les lire : c'est bien pis : c'est travailler à fausser son esprit'.

Peut-être ceux de nos écrivains qui traitent du commerce ont-ils écrit sur des matières trop étrangères à leurs études. Les uns étaient des conseillers au parlement, comme Dutot, Montesquieu, Turgot; les autres étaient des employés de l'administration, comme Forbonnais, Dupont de Nemours*; ou des seigneurs de village, comme Mirabeau le père; ou de simples gens de lettres, comme Melon. L'un des auteurs du Dictionnaire du Commerce, Savary, était chanoine de Saint-Maur ; Condillac et Raynal avaient été élevés pour la prêtrise , et quoique assez éclairés pour être au-dessus des préjugés de leur état, peut-être n'avaient-ils pas vu d'assez près les opérations du commerce pour s'en former des idées précises.

Montesquieu dit qu'il convient à une nation qui peut se suffire à elle-même de faire le commerce ; mais que cela ne convient pas à des peuples qui n'ont rien chez eux *. Il suivrait de ce principe, qu'il ne convient pas aux peuples qui n'ont aucun autre moyen de gagner, de chercher des profits dans le commerce ! Certes, on ne

peut pas supposer qu'un homme d'un esprit aussi étendu que Montesquieu ait dit une chose dépourvue de sens. Sa phrase avait un sens dans l'idée qu'il se formait de l'objet et des moyens du commerce ; mais cette idée fondamentale n'était pas exacte. La nature et les fonctions des capitaux lui étaient, à plus forte raison, parfaitement inconnues.

' Je n'en parle ici que sous le rapport de l'économie politique, et je n'ai nulle intention de porter atteinte aux aperçus vastes et philosophiques de Montesquieu sur beaucoup d'autres sujets, ni aux analyses lumineuses de Condillac, relativement à la formation des idées.

' Dupont de Nemours pourrait être toutefois retranché de cette nomenclature, car il s'est livré à des opérations commerciales et a même été longtemps l'un des membres les plus actifs de la Chambre de commerce de Paris. {Note de l'éditeur.}

Esprit des Lois, liv. XX, chap. 23. C'est dire qu'il ne convenait pas à Venise, à «ènes, à Hambourg , de s'enrichir par le commerce, vu que leur territoire ne produisait rien de propre à l'exportation.

CHAPITRE XV

Comparaison entre le commerce intérieur d'un pays et son commerce extérieur.

Chez les modernes, où une navigation beaucoup plus habile que dans les siècles précédents, des connaissances géographiques beaucoup plus étendues et des routes tracées presque sur tout le globe, ont amené des communications de toutes les contrées entre elles, on a attaché au commerce extérieur une importance en général plus grande qu'au commerce de l'intérieur à l'intérieur. Cette opinion a été fortifiée de celle qui suppose que la richesse consiste uniquement en métaux précieux. Comme la plupart des pays de l'Europe n'ont point de mines d'or et d'argent, et que ceux qui en ont , comme l'Espagne et la Saxe , en produisent fort peu , il était naturel que, pour s'en procurer, l'on tournât ses regards vers 1 étranger, qui était la seule route par où l'on pouvait se flatter d'en recevoir. On pensait qu'il s'agissait principalement pour un peuple qui voulait prospérer, de pomper les métaux précieux , soit par un commerce direct avec les pays qui ont des mines, soit indirectement en vendant des marchandises aux pays qui avaient eu l'an de tirer des premiers l'or et l'argent dont ils étaient en possession.

Des exemples éblouissants semblaient confirmer cette théorie. Quels étaient les peuples qui , à la renaissance des arts , avaient les premiers frappé les yeux de l'Europe de l'éclat de leurs richesses? C'étaient des peuples qui tous avaient trafiqué avec l'étranger : c'étaient les Vénitiens, les Génois, les Toscans, les villes des côtes de la Belgique et de l'Allemagne que l'on nommait anséatiques. Quels étaient, dans ces villes, les négociants qui acquéraient les plus grandes fortunes? C'étaient les Médias a Florence, les Orlandi à Pise, les Spinola, les Grimaldi à Gênes; tous gens qui faisaient le commerce avec Féiranger.

Une expérience plus vaste , une élude plus réfléchie de la nature des choses, ont dû rectifier les idées des hommes à cet égard; non que le commerce de ces villes et de ces négociants fût médiocre ; mais leur opulence avait tenu à des circonstances particulières, à une espèce de monopole, plutôt qu'à la nature même de leurs opérations ; et quoique leurs bénéfices parussent énormes se trouvant accumulés dans un petit nombre de lieux et dans un petit nombre de mains, ils étaient néanmoins, en somme, bien

COMMERCE EXTERIEUR ET EXTERIEUR COMPARÉS

moins imporlailis que les profits des autres industries, disséminés sur la vaste étendue des États qu'ils approvisionnaient de denrées exotiques.

J'ai parlé de monopole ; ce n'est pas qu'il fût établi par des lois positives ; il naissait des circonstances.

Pendant les croisades, les nobles et les riches avaient contracté de nouveaux besoins, et l'industrie avait appris à les satisfaire. Ces folles entreprises avaient ouvert, chez les Orientaux, des communications dans lesquelles l'Europe avait beaucoup à gagner. Nos pères s'étaient imaginé qu'ils allaient combattre des peuples barbares , parce qu'ils étaient ennemis du nom chrétien. Loin de là, c'étaient les chrétiens d'alors qui étaient les barbares. Il ne faut pas se représenter les musulmans qui possédaient Jérusalem et l'Égypte comme les Turcs d'aujourd'hui. Les Turcs, espèce de Tatars plus féroces et plus fanatiques que les autres Orientaux , ne s'étaient point encore mesurés avec les Européens. Nous allions combattre les Sarrasins, sujets des califes et des sultans de Syrie et d'Égypte, qui se trouvaient alors plus civilisés qu'on ne l'était généralement en France, en Allemagne, en Angleterre. Nous nous rapprochions en même temps de ces anciennes nations indus-

trieuses de l'Asie : la Perse, l'Indoustan , la Chine, de qui nous recevions avant ce moment-là, sans savoir par qui ni comment, non-seulement des épiceries et des drogues de médecine, mais, de plus, des produits manufacturés, des étoffes, des bijouteries, des armes.

Dans cet état de choses, les villes où se trouvèrent les agents intermédiaires de ces nouvelles communications, si lucratives et encore si peu connues, exerçaient naturellement une sorte de monopole. Les villes de Venise et de Gênes, d'Anvers, de Hambourg, de Lubeck , étaient à peu près les seuls canaux par où des marchandises nouvelles et précieuses pouvaient se répandre sur le continent européen. C'est ce qui avait fait jadis la fortune d'Alexandrie et de Palmyre ; c'est ce qui fit depuis celle de la Hollande, lorsqu'elle eût secoué le joug monacal et honteux de la maison d'Aulriche.

> On sait qu'à la renaissance des lettres, les Arabes, ou Sarrasins, furent nos premiers maîtres en plusieurs sciences, que nous nommâmes d'après eux, témoin la chimie, l'algèbre; leurs ouvrages de médecine étaient célèbres; ce sont eux qui nous ont donné les chiffres dont nous nous servons ; et les mœurs anciennes de l'Espagne, les restes encore admirés des monuments dont ils embellirent ce pays pendant qu'ils en étaient les maîtres, attestent qu'ils jouissaient d'une très haute civilisation.

Si, à l'époque dont nous parlons, l'Italie a eu de grandes richesses, il ne faut pas non plus s'imaginer qu'elle les dûit uniquement à son commerce extérieur. Sous l'influence de la liberté, et malgré ses orages, l'agriculture, le commerce intérieur et les arts florissaient déjà. Les Médicis ne gagnaient pas seulement sur des marchandises étrangères; ils recueillaient aussi les fruits de leurs terres. On lit dans les historiens qu'ils faisaient vendre le vin de leurs vignes aux portes de leurs palais. Tout indique qu'en même temps le commerce intérieur et les manufactures étaient en grande activité dans toute l'Italie septentrionale. On peut l'inférer du moins de la magnificence de tous ces petits États, et de leurs communications habituelles que l'histoire du temps nous représente comme très actives. Lorsque Ton correspond journellement pour les sciences, pour les beaux-arts, pour des fêtes, on peut présumer que l'on correspond pour le commerce, car les relations lucratives ne sont pas celles que les hommes négligent le plus.

On ne peut donc pas conclure de ces exemples, ni même de quelques autres plus récents, et qu'on peut expliquer également, que le commerce extérieur soit, pour la richesse des États, plus important que le commerce intérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux, en tous pays, sur cette multitude de produits d'une

production indigène comparée avec la petite quantité de ceux qui viennent de l'étranger. Dans un pays tel que la France, les gens de la campagne font les trois quarts de la nation. Que si, dans leurs vêtements, on trouve quelques matières d'origine étrangère, telles que du colon,» de l'indigo, ces matières ont subi de telles modifications en France, que la majeure partie de leur valeur est de création française. Entrez chez un fermier, chez cent fermiers successivement : qu'est-ce* qui frappe vos yeux? Des tables, des lits, des buffets faits dans le pays ; des poteries, des casseroles, des chaudrons de fer et de cuivre, des cuillères, des outils faits dans le pays; ce qui vient du dehors, c'est au plus pour quelques sous d'épicerie dont ils assaisonnent leurs ragoûts, quelques médicaments dans des occasions rares ; du reste, les objets de leur consommation journalière, le pain, les légumes, les fruits, les viandes, le gibier, le poisson, le beurre, les œufs, le sel , etc., sont presque en totalité des produits du pays, consommés dans le pays, au bout de quelques moments d'existence.

La création de valeur qui s'opère par les transports dans l'intérieur, J'entends la création véritable, celle qui ne peut être opérée à meilleur compte, est, en général, plus grande qu'on ne croit. Que gagne-t-on en

COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR COMPARÉS

faisant venir du sucre d'Amérique en France, si nous déduisons des frais les droits qui ne sont pas un gain? Quatre ou cinq pour cent au plus. Mais à combien croit-on que s'élève la façon commerciale que reçoit la houille de Saint-Étienne pour venir se faire brûler dans nos forges et dans nos foyers de Paris? Une voie de houille' coûte à Saint-Étienne, sur le carreau des mines, 8 francs, et se vend à Paris 70 francs. Quand on déduirait, du prix de la houille à Paris , 16 francs de droits qui ne font pas partie du produit des industriels, il resterait encore un profit de six cents pour cent sur ce commerce, à partager entre tous ceux qui coopèrent à l'arrivée de ce produit. Il n'est aucun commerce avec l'étranger OÙ l'on se partage un profit pareil.

Ces profits sont des frais, dira-t-on. - Je le sais ; mais ce sont des frais productifs, dont il naît une valeur suOisante pour les payer. Toute industrie se réduit à prendre de la peine, ou, ce qui est la même chose, à faire des frais, pour pouvoir jouir du produit. Ici nous ne comparons pas les frais avec les produits : ils nous paraîtraient sans doute plus considérables qu'ils ne devraient être nous comparons seulement la quotité des transactions qui se passent dans l'intérieur, avec la quoti-

té de celles qui se passent avec l'étranger; et cette comparaison nous donne lieu de croire que la somme des produits que nous achetons à l'étranger au moyen de nos produits intérieurs, est peu importante comparée avec la somme des produits indigènes que nous achetons avec nos produits intérieurs; car, dans les deux cas, nous ne pouvons acheter les objets de notre consommation qu'avec les résultats de notre production. Les marchandises qui vont et viennent à l'étranger traversent beaucoup de pays, passent les frontières des États, et les repassent, s'embarquent et se débarquent; tout cela frappe les regards et peut se constater, quoique imparfaitement, beaucoup mieux que les productions qui n'exigent pas de si grands mouvements.

' Uomposée de 15 hecloliires, pesant environ 1,425 kilogrammes.

» Si, par une économie sur les frais de transport, les consommateurs de houille venaient à en Jouir à meilleur compte, ce seraient alors les consommateurs qui feraient le gain qui peut résulter de l'emploi de la houille. Voyez plus loin, dans ce Cours, le développement de la doctrine qui représente comme gagnée par les consommateurs, c'est-à-dire par les nations, tous les frais qu'ils parviennent à épargner sur la production, économie qui laisse libre et permet d'employer à d'autres achats les sommes qu'il fallait déboi-r.ser pour se procurer des produits

plus chers.

Toutes ces ciroonslances contribuent à nous faire illusion sur l'importance du commerce extérieur.

Le commerce avec l'étranger, dira-on, a l'heureux effet de provoquer une production intérieure qui n'aurait pas lieu sans lui. — Cela est encore vrai; mais n'esii-mons pas cet avantage au-delà de sa véritable valeur.

Les états officiels n'ont jamais porté la somme de nos exportations audelà de 400 millions, et les bureaux .le l'administration, comme on sait, sont intéressés, ou se croient intéress.;s, à les exagérer. Néanmoins, que cette somme est petite comparée avec la somme totale de nos productions: Celle-ci est fort difficile à évaluer; cependant, pour en avoir une idée approximative, voyons quelles peuvent être nos consommations annuelles; car il faut bien que les valeurs consommées aient été produites. Or, on ne saurait croire que la consommation de chaque individu, le fort portant le faible, puisse être, en France, moindre que 200 francs par an. Il s'en trouve sans doute, parmi les classes très Indigentes et dans l'enfance, qui ne consomment pas des produits pour 200 francs; mais aussi combien ne s'en tiou\et-ilpas, meme dansla classe qui vitdeson travail, qui consomment davantage ! Les

prisonniers et les indigents entretenus dans nos hospices coûtent 300 francs. Pour ce qui est des classes aisées et riches, il ne s'y trouve pas un seul individu qui ne consomme beaucoup au-delà.

En admettant que, tout compensé, chaque individu en France consomme une valeur de 200 francs, trente millions d'individus consommeront une valeur de . milliards 500 millions de francs; il y aura par conséquent une somme pareille produite, tout au moins. C'est presque vingt fois la somme de nos exportations ; et je ne serais pas surpris que des calculs mieux faits que les miens ne portassent la somme des produits créés pour l'intérieur à quarante fois la somme de ceux que nous créons pour la consommation étrangère.

En Angleterre, où les exportations sont bien plus considérables qu'en France, le ministre des finances Pitt n'évaluait cependant, dans le parlement, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne qu'à la 32^e partie de son industrie totale '.

Des écrivains qui n'ont peut-être pas étudié avec assez de soin les principes fondamentaux de l'économie politique, ont prétendu qu'une exportation de dix millions de draperies a pu donner lieu à un commerce intérieur de cinquante Millions, en y comprenant tous les échanges effectués depuis la vente de la laine

COMMERCES INTÉRIEUR ET EXTERIEUR COMPARÉS

On peut donc conclure qu'en tout pays c'est la consommation intérieure qui fait la prospérité de la production. Pendant plusieurs années, en France, toutes nos communications avec l'étranger ont été interceptées, notre marine a été détruite, nos colonies ont été perdues ; et, malgré tout cela, lorsque notre administration intérieure n'a pas été trop mauvaise, lors, qu'il n'y a pas eu des confiscations , des réquisitions, des levées d'hommes et d'argent exagérées, la France n'a pas cessé de prospérer ; et, ce qui en est une preuve, sa population n'a pas cessé de croître. Nous verrions bien autre chose encore si les communications intérieures étaient plus faciles, les chemins praticables en tous sens, jusqu'aux moindres hameaux, et les transports rendus très peu coûteux ; comme cela arrivera une fois quand un régime véritablement municipal sera introduit, quand la nation sera plus généralement éclairée sur ses vrais intérêts, et que ses capitaux seront exclusivement employés à ce qui est utile.

Je sais que le commerce extérieur est favorable à certaines productions, <■1 qu'il y en a même plusieurs qui n'ont de débouchés que par l'exportation; mais je de-

sire que Ion ne croie pas l'importance de ce commerce plus grande qu'elle ne l'est réellement. C'est l'industrie intérieure qui favorise le commerce extérieur plutôt qu'elle n'en est favorisée. C'est lorsque les manufactures savent créer les produits fort utiles à très bon marché, que le commerce trouve à les vendre aisément. Il sert tout au plus à les faire connaître là où ils ne sont pas répandus; mais pour qu'ils se répandent plus promptement, pour que leur usage devienne une habitude, c'est unique-

jusqu'à la dernière transaction du négociant qui s'est chargé de l'exportation du produit confectionné*. Des matières qui passent successivement de la main d'un producteur dans celle d'un autre producteur ne constituent pas une production égale à toutes ces ventes successives. Chaque producteur rembourse les avances de son prédécesseur et sera remboursé par celui qui lui succédera; mais il n'y a de valeur produite que la façon donnée par chacun d'eux, que je suppose ici représentée par leurs profits. Or, dans dix millions de draperies exportées, il n'y a que dix millions de profits gagnés, de création de valeur répartie dans la nation. Il n'y a pas non plus un capital employé supérieur aux dix millions qu'on suppose employés à toutes ces transactions; car aussitôt qu'une avance est remboursée par un nouveau producteur, son prédécesseur n'est plus en avance et peut consacrer son capital à une nouvelle opération.

M. Roüet» {iuvsiioHS commeixiales ,xt. 11 U

! ip

MI

ment sur le mérite du produit qu'il faut compter. Ce sont les filatures et les fabriques de Manchester qui ont favorisé le commerce de l'Angleterre,

bien plus que le commerce de l'Angleterre n'a favorisé les établissements de Manchesler.

CHAPITRE XVI

I Des moyens de transport.

I Des moyens de transport plus puissants et plus expéditifs ont dans l'î

j commerce les mêmes avantages que nous avons reconnus dans les moyens

j expéditifs employés par les autres industries. Lorsqu'au lieu de grandes
^ routes il y avait à peine en France des sentiers tracés, les transports se
faisaient à dos de mulets. Les routes ont offert une grande augmentation ;j dans
le pouvoir de transporter; car un animal attelé à une charrette traîne

un fardeau de quinze à dix-huit quintaux, tandis qu'il n'en peut transporter =1
que deux ou trois sur son dos; sans parler de l'agrément et des facilités

î que les routes procurent au voyageur

j La navigation des rivières et des canaux présente à son tour, pour les
marchandises, un moyen de transport qui a peut-être plus de supériorité 1 sur le
roulage que le roulage n'en a sur les bêtes de somme.

Il Pour opérer le transport des marchandises, il s'agit d'abord d'en sup-
porter le poids, puis ensuite de lui procurer un mouvement de translation en
avant. Au moyen des bateaux, le support du fardeau est obtenu en dé-

Il existe en Russie un mode de transport dont l'avantage est particulier au cli-
mat, cest le traînage. Lorsque la chute des neiges et leur consistance ont rendu
l'usage des traîneaux praticable, chaque cheval peut charrier un poids double de ce
qu'il peut traîner en été sur les meilleures routes ; le transport est plus rapide et les
chemins sont plus courts, puisque le conducteur les trace lui-même dans la direc-
tion qu'il lui convient, à travers les marais, les fleuves et les lacs. Le traînage réduit
les frais de transport au tiers de ce qu'ils sont dans la belle saison. Ajoutez-y l'avan-
tage de n'avoir jamais les marchandises endommagées par les cahots d'une voiture,
et celui de pouvoir transporter des denrées que le froid préserve de la putréfaction,
comme la viande de boucherie, le gibier, le caviar, qui est un mets composé avec
des a-ufs d'esturgeon; et l'on comprendra pourquoi c'est en hiver que se font en
Russie tous les transports importants.

3il

plaçant un poids d'eau égal au fardeau qu'on veut transporter. Pour porter un
fardeau de cent mille kilogrammes, il suffit que le bateau enfonce dans l'eau assez
pour occuper la place de cent mètres cubes d'eau. Il ne faut pas pour cela un fort
grand bateau; il y en a communément sur les rivières de France qui déplacent une
masse d'eau trois fois aussi considérable, et dont par conséquent le cliargement ne
pourrait être porté sur terre, à moins d'y employer GO chariots à quatre roues, qui
coûteraient fort au-delà du prix d'un bateau. Mais la principale économie du trans-

port] » ar eau vient de la facilité du mouvement de translation en avant, le frottement des parois du bateau contre l'eau n'étant pas comparable aux frottements des 240 roues des 60 chariots; aussi cinq chevaux suffisent pour faire avancer, sur une eau tranquille, un fardeau de 300 mille kilogrammes, tandis qu'il en faudrait trois cents si le même fardeau était porté sur des roues. Cependant, il ne faut pas que l'on soit obligé d'avancer trop rapidement, car des expériences récentes ont prouvé que la résistance opposée par l'eau à la proue du bateau croît dans une proportion beaucoup plus rapide que sa vitesse*.

La nature nous offre, dans les fleuves et les rivières, des canaux naturels dont tous les peuples iudusirieux se sont empressés de profiler; mais la navigation des rivières est souvent accompagnée d'inconvénients si grands, que, s'ils ne sont pas sullisants pour en interdire l'usage, ils y inetlcit assez d'obstacles pour qu'on ail vu (comme par exemple, entre Rouen et Paris), des transports de marchandises s'établir par terre à coté de rivières navigables. Ces inconvénients sont dus principalement aux cir cuits et détours que font les rivières, et qui prolongent beaucoup la roule à parcourir; à la rapidité trop grande de leurs cours, soit dans toute leur longueur, soit dans certains passages en particulier; enfiti,à rinégalilé de leurs eaux, qui sont tantôt trop hautes, tantôt trop basses pour naviguer. Ces obstacles, dans bien des cas, peuvent être vaincus par des travaux d'art; et c'est probablement à rinsufilsance de ces travaux qu'il faut aiiribuer la rareté des embarcations qui parcourent nos rivières, même à rapproche de nos villes. On ferait probablement un grand usage de ce

' Des expériences plus nouvelles encore ont inontré toutefois que, si la vitesse est portée jusqu'à un certain point, le bateau se soulève de lui-même à la surface de l'eau, et la résistance diminue alors de beaucoup. C'est là ce qui a fait établir des bateaux de poste à grande vitesse sur quelques canaux d'Angleterre.

Note de Ci'diUur.'

moyen de communication, si Ton savait en écarter les inconvénients *. Les voyageurs rapportent qu'à la Chine, sur les rivières qui traversent les villes et dans les environs, la multitude des embarcations ne peut se comparer qu'à la foule des voitures et des chars de toute espèce qui remplissent nos rues. Serait-ce que les rivières de ce pays-là présentent moins d'obstacles à vaincre? ou plutôt que le gouvernement chinois rend, à ses frais, les rivières navigables, ainsi que les canaux , et les entretient dans un état constant de réparation pour que les administrés tirent parti de ce moyen puissant de prospérité?

Loi'sque la navigation des rivières présente des dinicnllés insurmontables, on y supplée par des canaux latéraux qui empruntent leurs eaux de la rivière, et qui suivent ses bords. Les bateaux n'y sont pas exposés aux mêmes dangers que sur la rivière, et iis sont traînés en remontant et en descendant avec la même facilité. .

Enfin , les canaux à point de partage et à écluse permettent de conduire la navigation sur des terrains élevés, et de faire passer les bateaux du bassin d'une rivière dans le bassin d'une autre rivière. Tous ces moyens de transport, employés selon les localités et les besoins, sont des améliorations dans les procédés du commerce, jtar la raison que je vous ai dite, qu'ils opèrent la production à moins de frais, et procurent un échange plus avantageux de nos services productil's contre des produits.

Si l'emploi de ces moyens est une conquête pour la production, tout ce qui restreint ou contrecarre leur emploi est une perte pour la production, pour la richesse du pays. Je connais un jiays où chaque autorité locale peut inquiéter le navigateur de l'intérieur. Il est soumis aux maires des communes qu'il est obligé de traverser, aux préposés de la police des fleuves et des canaux, aux préposés des contributions indirectes, aux ingénieurs civils et militaires. Les mesures pour la réparation des canaux et des rivières ont à subir des formalités si nombreuses, elles sont si mal prises, et conduites avec une négligence telle, que la navigation est interrompue souvent plusieurs mois de suite; les négociants, rebutés par

* Il estasses singulier qu'on ait continué d'imposer, en France, aux marchandises voyageant sur les voies fluviales, des droits de navigation qui renchérissent les transports, en même temps qiTon jugeait nécessaire de livrer gratuitement au roulage l'usage des roules de terre, dont rentretien est cependant beaucoup ' plus dispendieux pour l'Kiat. (Soie de l'édile ut.)

tant d'incertitude et de lenteur, préfèrent quelquefois diriger leurs marchandises par la voie de terre, et l'on perd ainsi tout l'avantage qu'on pouvait tirer d'un moyen de communication fort supérieur*.

On m'a cité des cas où le genie militaire est parvenu à détourner le tiacé des canaux de la route la plus avantageuse au commerce, afin de les faire servir à la défense et à approvisionnement des places de guerre en cas de siège. Qii'est-il arrivé? On a mis peut-être une place forte en état de résister trois jours de plus à une attaque régulière qui ne se présente pas une fois dans deux cents ans, et l'on a privé le commerce de 1 usage d'une route liquide qui, si elle eût été libre, eût fait ou rétabli dix fois la prospérité de la contrée dans le même espace de temps, en supposant (ce qui n'arrive pas toujours) que reuue mi l'eût pillée. Un des bienfaits de 1

économie politique est de nous mettre à même d'apprécier chaque avantage à sa juste valeur*.

' Ou lit dans un rapport de la chambre du commerce de Paris, qu'un bateau de charbon de terre, pour venir seulement de Saint-Quentin à Paris, met autant de temps qu'un navire en met pour aller aux Antilles et en revenir. Les frais qu'occasionne un tel délai suffisent pour rendre nul l'avantage du canal relativement à ce produit, ainsi qu'à beaucoup d'autres égards.

* Au Havre, le génie militaire demande depuis quarante ans, pour établir des fortifications, une partie de l'espace où est le port. La guerre ainsi devenue une source de dévastation, même en temps de paix, veut détruire des sources de prospérité, de peur que l'ennemi ne les détruise.

La police n'est pas moins souvent dépourvue de moyens de prospérité. Voici ce que je trouve dans un écrit publié sur la libre navigation du Rhin :

« N'existe-t-il pas déjà assez de causes qui éloignent les étrangers de nos frontières? Toutes les branches de notre administration sont encombrées de formalités. 11 faudrait une étude assidue pour les toutes connaître. Sur l'extrême » frontière, et particulièrement sur la Rhenane, celles de la police sont de graves

« inconvénients, et n'ont pour la plupart aucun avantage.

« Les diligences d'eau sont, comme on sait, exposées par la nature du fleuve, « la saison, l'heure, le vent, etc., à s'arrêter dans leur voyage, tantôt plus haut, « tantôt plus bas. Lorsqu'elles furent rétablies à la paix, elles s'arrêtèrent « d'abord, comme anciennement, dans les villes et villages de la rive gauche, « ordinairement plus grands ou mieux situés. Mais les gendarmes exigeant de « tous les passagers, non-seulement des passe-ports ordinaires, mais encore des passe-ports suffisants pour entrer dans l'intérieur de la France, il en est « résulté que les passagers étrangers, sujets de puissances chez lesquelles on

L'administration est quelquefois assez peu éclairée sur ce qui fait la prospérité de l'État, pour augmenter les droits sur la navigation intérieure jusqu'au point où ils peuvent aller sans pourtant atteindre les frais du roulage ; et elle est soutenue dans ses vues étroites et fiscales par des administrations départementales et des législateurs qui n'en savent pas davantage. Ils s'imaginent que la navigation est tout ce qu'elle peut être, pourvu que le roulage soit encore plus dispendieux que la navigation.

Ce raisonnement suppose autant d'ignorance en économie politique , que celui dont on se serait étayé pour frapper d'un droit l'usage du métier à tricoter lorsqu'il fut inventé, v Le métier à tricoter, eût-on dit, permet « de faire, en un jour, une paire de bas qui demandait à l'aiguille huit « jours de façon. Mettons, sur les métiers, un droit qui soit équivalent à « six journées de travail ; comme le métier en épargne sept, on préférera « toujours se servir du métier, et nous gagnerons le droit. » Ce système ferait perdre précisément l'avantage dont la nation a joui lors de l'invention du métier à bas ; avantage qui consiste en ce que le bon marché des bas a décuplé la production et la consommation de cet utile vêtement. Les consommateurs y ont gagné une abondance de jouissances auxquelles ils ne pouvaient pas atteindre auparavant; les producteurs y ont gagné un genre nouveau de manufacture ; il y a eu tout à la fois augmentation de production et de consommation; et ces avantages auraient été réduits à rien, si l'on eût réussi à rendre les frais de production des bas au métier aussi

considérables, ou presque aussi considérables, que les frais de production des bas tricotés. '

De même , je connais une rivière où, sous prétexte d'entretenir praticable le lit de la rivière, on perçoit par an 96,000 francs de droits, tandis que les frais d'entretien ne se montent qu'à 6,000 francs. Si l'on avait borné l'ardeur du fisc à ces 6,000 francs , ou plutôt, si l'on eût mis le fisc complètement hors de la question, et si l'on eût donné en entreprise les travaux nécessaires pour tenir la rivière constamment navigable, il serait

« ne s'arrêter pas à tant de formalités , et où l'on croit encore que l'action de la « police doit s'exercer sans qu'on s'en aperçoive, ou bien enfin qui ne connaissent « pas nos lois , étaient journellement exposés à des recherches désagréables.

1 OUI les y soustraire, les conducteurs des voitures d'eau préfèrent maintenant, <f pour les repas, pour la nuit, ou dans les cas forcés, s'arrêter dans les villes ou « villages de la rive droite. On sent combien cela nuit aux aubergistes de la « rive française du Rhin. »

résultat de cette économie dans les transports, que l'on aurait fait un bien plus grand usage de la navigation que de la voie de terre , ce qui aurait entraîné moins de frais dans la production commerciale de beaucoup de marchandises ; par conséquent, un accroissement de richesse pour un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs , des routes meilleures parce qu'elles auraient été moins fatiguées par le roulage , et enfin des débouchés nouveaux pour des produits qui ne peuvent pas supporter de gros frais de transport, comme les produits des terres.

Lorsque les voies qui servent à communiquer sont peu sûres, soit en raison de leur délabrement, soit à cause d'une mauvaise police et d'une mauvaise législation, les marchandises sont plus chères; car il faut bien que le prix de celles qui parviennent couvre les pertes occasionnées par celles qui ne parviennent pas; il faut que leur prix indemnise les producteurs des droits et des avances qu'on a pu leur opposer au passage; ou même des frais du retard, si le dommage se borne là. Autrement, il leur serait impossible de continuer la production. Cela donne la mesure du tort qu'au temps de la féodalité les nations recevaient des abus d'autorité des barons et autres seigneurs, qui s'arrogeaient le droit de rançonner les marchands lorsqu'ils passaient sur leurs terres. Ces péages s'établissaient particulièrement aux défilés des montagnes, aux passages des rivières, afin que les marchands ne pussent pas s'y soustraire.

Plus tard, les douanes intérieures et les droits qu'on payait pour aller d'une province dans l'autre, avaient des inconvénients du même genre. Tout cela ajoutait aux frais de production, et les produits étant plus chers qu'ils ne devaient l'être, la demande et la consommation étaient beaucoup moindres.

Il vous a été démontré que la diminution des frais de production et l'amélioration des produits sont un seul et même avantage sous deux noms différents; or, les améliorations sont ce qui nous libre de la barbarie; les obstacles aux améliorations sont ce qui nous y relie. On ne devrait jamais perdre de vue que, dans l'économie des nations, la production est le sceau-

> Les droits d'octroi rétablis sous le régime impérial, et par suite les visites qu'on fait aux portes de nos villes, par les retards, les frais et les avaries qui en résultent pour le commerce, lui coûtent beaucoup plus qu'ils ne rapportent au fisc de la ville et au fisc de l'État. C'est une vue déplorable que celle de ces gros chariots qui arrivent dans l'intérieur de Paris, avec leur chargement en désordre, leurs caisses déclouées, leurs ballots percés de coups de lance, comme s'ils avaient fait la rencontre de Tannhäuser.

335 DEUXIÈME PARTIE. - CHAPITRE XVI,

finel, est que la police des rivières et les revenus du fisc ne sont que l'accessoire. Je dis que la production est l'essentiel, car c'est elle qui fournit les seuls moyens d'existence qu'ont les citoyens, la police et tout l'État. Or, la facilité de se transporter où l'on veut, quand on le veut, sans retard, est

sans formalités, sans gêne, et à bon marché, est un des éléments de la production commerciale. Il faut sans doute faire tout ce qu'exige la sûreté publique; mais

on ne doit jamais perdre de vue que les précautions qu'elle exige, les gênes qu'elle impose, sont des charges funestes à la prospérité du pays et qu'il convient par conséquent de rendre aussi légères que possible *.

En 1824, lorsque le parlement d'Angleterre fit une enquête pour connaître l'état de l'industrie en France, un ingénieur de manufacture, nommé Lairbairn, fut interrogé : on lui demanda, si même en supposant que les Français fussent pourvus d'aussi bonnes machines que les Anglais, il croyait qu'ils pussent rivaliser avec ces derniers pour leurs produits. Il répondit qu'il en doutait, parce que les Français avaient contre eux de grands désavantages, et notamment la cherté des moyens de transport'.

Le cabotage, ou le transport par mer d'un port à un autre du même pays, peut être considéré comme un des moyens de communication du commerce intérieur. En conséquence, toutes les gênes que la marine militaire et les douanes imposent aux caboteurs, toutes les formalités superflues, exigées des capitaines et des patrons qui commandent les bâtiments employés dans ce commerce, sont autant d'obstacles à la prospérité du commerce intérieur. Les examens qu'on fait subir aux capitaines ont pour but de moins exposer la propriété des négociants et la vie des équipages et des passagers ; mais l'intérêt de l'armateur et des négociants n'est-il pas une garantie plus forte que l'on ne se confiera qu'à des hommes capables ? Les caboteurs d'Angleterre et des États-Unis ne subissent point d'examen, et, toute proportion gardée, éprouvent moins d'accidents. Il faut bien se garder de vouloir obtenir de l'administration ce qui se fait naturellement et mieux par suite de l'intérêt personnel.

' Les anciens Perses, par un principe religieux, renonçaient à toute navigation, même sur les fleuves. Alexandre, lorsqu'il fut maître de la Perse, fit enlever tous les barrages qu'ils avaient établis, et le commerce en ressentit un grand bien.

* Voyez Enquête, etc., trad. franç., page 530.

C'est pour une raison analogue qu'il convient de réduire les précautions que l'on prend contre l'invasion d'une maladie pestilentielle, à ce que les hommes éclairés jugent rigoureusement indispensable. Le luxe des précautions n'appauvrit pas moins que le luxe d'ostentation. Les quarantaines nous font plus de tort que la peste. ^

De tous les moyens de communication, le plus puissant sans doute est la navigation maritime ; c'est peut-être aussi celui où le génie de l'homme et son audace se montrent de la manière la plus frappante. Sans la mer qui couvre les deux tiers

du globe, et qui lie les continents qu'elle séparait jadis, les frais de production des marchandises originairement produites par des lieux si distants excéderaient bientôt l'utilité dont ils peuvent être pour nous ; ils ne pourraient plus devenir des produits aptes à notre consommation ; tout commerce entre les différents pays de la terre deviendrait impossible ; les commerçants perdraient les profits que leur industrie et leurs capitaux y trouvent maintenant ; les peuples y perdraient des moyens d'échange et de consommation qui font une partie de leur prospérité.

La navigation maritime a fait bien des progrès depuis un demi-siècle, de même que les sciences. La construction des navires marchands a beaucoup gagné, et on les manœuvre plus habilement. Pendant des guerres longues et acharnées, les commerçants, victimes de tous les partis, et ne pouvant jamais être efficacement protégés par leurs gouvernements, n'ont souvent trouvé de salut que dans la célérité de leur marche ; et, sous ce rapport-là seulement, leurs malheurs leur ont servi à quelque chose. Autrefois on carguait les voiles pendant la nuit ; maintenant on fait chemin la nuit comme le jour ; et un voyage aux grandes Indes, qui exigeait deux années pour l'allée et le retour, se termine maintenant en moins d'un an. Un nouveau véhicule, la vapeur, est à la veille d'introduire de nouveaux perfectionnements dans la navigation de longs cours, comme elle en a déjà établi dans les communications de proche en proche.

* Le blé lui-même, tout indispensable qu'il est à nos populations, ne peut leur servir quand les frais de transport excèdent un certain degré. Les blés de nos provinces de l'ouest en France, nourrissent les Antilles, et ne peuvent apaiser une famine qui se fait sentir dans les départements de l'est. Le transport quadruple le prix du blé ; ce qui en interdit l'usage. Avec de bonnes routes et des navigations rapides, la France n'éprouverait que bien rarement des disettes.

Vous voyez que les moyens les plus expéditifs s'appliquent aux entreprises commerciales, de même que nous en avons vus s'appliquer aux entreprises manufacturières.

Dans cette industrie comme dans les autres, l'économie introduite dans les frais de production procure, à ceux qui savent y avoir recours, des préférences qui sont pour une nation des sources de richesses. C'est le secret de la prépondérance que les Hollandais, comme navigateurs, ont eue pendant deux siècles. Ils naviguaient à meilleur compte qu'aucune autre nation. Comment y réussissaient-ils ? Parce qu'ils avaient besoin d'un équipage moins nombreux. Et par quelles raisons pouvaient-ils manœuvrer leurs bâtiments avec un petit nombre d'hommes ? Parce que leurs manœuvres étaient légères, et particulièrement leurs câbles. Or, leurs câbles étaient

légers, parce que les Hollandais n'achetaient jamais que du chanvre de bonne qualité et le travaillaient avec soin. Ils pouvaient donc se contenter d'un moindre bénéfice lorsqu'ils transportaient des marchandises pour leur compte, et d'un moindre fret lorsqu'ils transportaient pour compte d'autrui. Ces moindres frais de production leur ont valu longtemps la préférence dans les divers marchés du globe, et c'est ainsi que des cordes bien faites sont en partie la cause de l'opulence où cette nation était montée.

D'autres perfectionnements leur suscitent à présent des concurrents redoutables. On substitue presque partout des chaînes aux câbles principaux, ceux des ancres. Ces chaînes se manœuvrent aisément, tiennent peu de place, et durent éternellement. On remplace les barriques d'eau par des caisses de tôle qui tiennent beaucoup moins déplacé et durent plus longtemps. Les transports maritimes deviendront moins dispendieux par ces perfectionnements; mais Je crains que la marine marchande de la France ne soit la dernière à en profiter. Le travail du fer n'est pas si économique chez nous que chez d'autres nations, et les droits énormes établis sur les fers étrangers empêchent nos armateurs d'acheter ceux qu'on serait fort empressé de leur vendre. Pour être favorable à une classe d'industriels, aux maîtres de forges, on rend des lois nuisibles au commerce tout entier du pays ; c'est l'effet ordinaire de tous les monopoles.

CHAPITRE PREMIER

De la nature et de l'effet des échanges.

Jusqu'à présent, nous avons regardé la valeur courante de chaque objet comme une quantité fixe, sans nous occuper des lois qui président à sa fixation. Nous n'avions pas besoin de les connaître pour comprendre le mécanisme de la production. Il nous suffisait de savoir que la valeur courante, ou (quand elle est exprimée en argent) le prix courant d'une chose, était ce qu'il s'agissait de produire.

Nous savions, à la vérité, que l'utilité donnée à une chose est le fondement de son prix ; mais nous ne savions pas pourquoi son prix s'arrête à un taux plutôt qu'à un autre. C'est maintenant ce qu'il s'agit de déterminer. Pour y parvenir, nous devons commencer par nous faire une juste idée de la nature des échanges, et, pour cet effet, nous retracer quelques principes esquissés au commencement de ce Cours.

Chaque personne ne peut pas créer la totalité des produits que ses besoins lui font désirer de consommer. Elle le pourrait à la rigueur, si elle possédait tous les éléments de la production : les talents, la force, les terres, les capitaux ; mais elle le ferait avec tant de désavantage, la quantité des choses produites serait si médiocre , proportionnellement aux moyens employés, que chaque personne ne recueillerait probablement pas de ses soins de quoi subvenir aux besoins les plus pressants de sa famille : du moins à ce qu'on regarde comme tel chez les peuples civilisés. En effet, si je donne mes soins à la production des aliments qui me sont nécessaires, je négligerai la production des étoffes qui doivent me vêtir. Et dans ces étoffes mêmes, combien ne serais-je pas mal pourvu, si, tandis que je tisse et foule le drap de mes habits, je néglige la fabrication du linge de corps

et de ménage, des bas et des bonnets, etc. ? si je néglige le commerce qui seul peut me procurer la teinture de mes étoffes, les épiceries qui doivent assaisonner mes aliments, etc.?

Non-seulement il faudrait avoir passé plus d'une vie pour apprendre les différentes professions de la société; mais il faudrait, pendant que j'exercerais un art, que je laissasse oisifs les talents que je posséderais pour un autre; il faudrait que je laissasse inoccupés les capitaux que j'aurais appliqués à d'autres productions; mon moulin à fouler les draps, mon métier à tricoter des bas et des bonnets, demeureraient vacants lorsque je serais suffisamment pourvu de ces vêtements. On conçoit aisément combien la quantité de choses produites serait disproportionnée avec les moyens de production ; ou plutôt on conçoit l'impossibilité où l'on serait de posséder des moyens de production assez vastes pour se procurer la multitude de choses qui satisfont les besoins des familles les plus modestes, dans la vie sociale et civilisée.

C'est de là qu'est venue la séparation des métiers dont nous avons déjà apprécié l'influence sur la production. Chaque personne ne s'occupe que d'un seul produit, ou même ne s'occupe que de la fabrication d'une seule partie d'un seul produit, comme le teinturier qui ne fait autre chose que modifier la couleur d'une étoffe, le fondeur de caractères qui ne fabrique autre chose que les caractères mobiles dont se sert l'imprimeur, et une foule d'autres producteurs, qui ne font pas un produit complet, et qui ne sauraient faire usage même de la plus petite partie du produit dont ils s'occupent, parce qu'il sert à une autre profession que la leur. ^

Il faut donc qu'ils se débarrassent par l'échange de la totalité des choses qu'ils font pour obtenir les choses dont ils ont besoin. Et même, celui qui produit une chose qu'il peut consommer, comme le fermier qui récolte du blé, ne peut la

consommer qu'en partie, et, pour se procurer des meubles ou des vêtements, il faut qu'il obtienne par des échanges ces divers objets de consommation.

Cela nous explique le grand rôle que jouent les échanges dans l'économie de la société. Par la facilité des échanges, chacun peut pousser aussi loin que le permettent ses moyens de production la fabrication d'une seule espèce de produit; et il acquiert, avec ce produit, tout ce qui est nécessaire au soutien de sa famille. La monnaie (dont nous examinerons bientôt plus particulièrement la nature et les fonctions) ne sert, dans les échanges, que comme un instrument. Elle n'est pas le but de l'échange; elle n'en est que le moyen. Lorsqu'on vend son blé ou son vin, ce n'est pas

DE LA NATURE ET DE L'EFFET DES ÉCHANGES

pour consommer l'argent qu'on en tire ; c'est pour l'employer à l'achat des objets dont on aura besoin. Dans la réalité, on échange ce qu'on vend contre ce que l'on achète ; la démonstration vous en a déjà été faite, mais je suis obligé de la remettre sous vos yeux, au moment où je vais vous exposer les conséquences de la théorie des échanges. Ils se résolvent en des trocs que l'on fait des produits entre eux ; d'où il résulte que c'est leur valeur réciproque, et non la valeur de la monnaie, qui détermine la quantité de produits que nous pouvons acheter.

Eu effet, si j'ai des chapeaux à vendre, ne pouvant directement faire usage de l'argent que j'en tirerai, je devrai employer cet argent à l'achat d'un autre produit, d'un habit, je suppose. C'est donc la valeur relative des chapeaux et des habits qui m'importe; c'est elle qui rendra mon échange favorable ou désavantageux, et non la valeur de l'argent relativement aux habits et aux chapeaux. Car, si l'argent a beaucoup de valeur, j'en obtiendrai peu pour mes chapeaux ; mais aussi j'en donnerai moins pour avoir un habit. Le produit n'est pas cher, ou à bon marché, selon l'argent qu'il coûte, mais selon la quantité du produit qu'il peut vous procurer en échange. Celui qui est le plus cher est celui dont on obtient la moindre quantité en échange ; celui qui est le moins cher, est celui qu'on obtient en plus grande quantité. Pour ce qui est de la quantité de monnaie que l'on reçoit et que l'on donne, elle n'importe à personne, puisqu'une fois l'échange complété, une fois que l'on a acheté les choses dont on a besoin, au moyen de celles que l'on a produites, la monnaie n'est restée aux mains de personne. Il a fallu en employer plus ou moins, selon que sa valeur propre était plus petite ou plus grande ; mais celle va-

leur n'a exercé aucune influence sur la quantité de produits que vous avez pu acquérir.

C'est cette quantité de produits qu'il est possible d'acquérir avec un produit, qui constate sa valeur. Tout produit vaut ce qu'il est capable d'acquérir. Et lorsque l'on veut comparer la valeur de deux produits, on compare les quantités d'un tiers produit que l'un et l'autre est capable d'acquérir. On dit que l'étoffe au moyen de laquelle on pourra obtenir deux boisseaux de blé vaut deux fois autant que celle au moyen de laquelle on ne pourra obtenir qu'un seul boisseau.

La monnaie étant un produit, et sa valeur (c'est-à-dire, la quantité de choses qu'une certaine quantité de monnaie peut acquérir) étant bien connue, elle est éminemment propre à ces sortes d'évaluations. Mais quand nous évaluons en monnaie une quantité un peu considérable de biens, une fortune de cinq cent mille francs, par exemple, ce n'est pas à dire <|ue celte !. 22

masse de biefs pût actuellement trouver cinq cent mille francs d'écus prêts à être comptés par un acquéreur; nous ne prétendons dire autre chose, sinon que chacun des biens en particulier dont cette fortune se compose serait susceptible de s'échanger contre une certaine quantité d'écus, et que ces différentes quantités d'écus réunies s'élèveraient à une somme de cinq cent mille francs.

De même, lorsqu'on dit qu'un pays, la France par exemple, a sept milliards de revenu, on ne prétend pas que la France recueille tous les ans sept milliards de francs : elle n'a jamais eu en sa possession une aussi forte somme en numéraire. On veut dire seulement que chacun des produits que la France a créés pendant l'année était susceptible de s'échanger contre un certain nombre de francs; et que tous ces francs, réunis par une addition, s'élèveraient à sept milliards.

CHAPITRE II

Des causes qui ouvrent de plus ou moins grands débouchés à nos produits.

Dans l'impossibilité où la division des travaux met les producteurs de consommer au-delà d'une petite partie de leurs produits, ils sont forcés de chercher des consommateurs à qui ces produits puissent convenir. 11 faut qu'ils trouvent ce qu'en termes de commerce on appelle des débouchés. Les moyens d'effectuer l'échange des produits qu'ils ont créés contre ceux dont ils ont besoin. Il leur est important de connaître commentées débouchés leur sont ouverts.

Tout produit renferme en lui-même une utilité, une faculté de servir à la satisfaction d'un besoin. Il n'est un produit qu'en raison de la valeur qu'on lui a donnée; et l'on n'a pu lui donner de la valeur qu'en lui donnant de l'utilité. Si un produit ne coûtait rien, la demande qu'on en ferait serait, par conséquent, infinie; car personne ne négligerait une occasion de se procurer ce qui peut ou pourra servir à satisfaire ses désirs, lorsqu'il suffirait de le souhaiter pour le posséder. Si tous les produits quelconques étaient dans le même cas, et que Ton pût les avoir tous pour rien, il naî-

* Voyez, au chap. 111 de la *Départie de ce ouvrage*, l'extension qu'on est obligé de donner, en économie politique, au mot *utilité*, faute de mots pour exprimer tous les genres d'utilité avec leurs nuances.

DES DÉBOUCHES.

Il y a une infinité de choses que les hommes peuvent obtenir pour les consommer; car les hommes naissent partout où ils peuvent obtenir les choses capables de les faire subsister. Les débouchés qui s'offriraient pour eux seraient immenses. Ils ne sont réduits à une infinité par la nécessité où se trouvent les consommateurs de payer ce qu'ils

veulent acquérir. Ce n'est jamais la volonté d'acquérir qui leur manque : c'est le moyen.

Or, ce moyen, en quoi consiste-t-il? C'est de l'argent, s'empressera-t-on de répondre. J'en conviens; mais je demande, à mon tour, par quels moyens l'argent arrive dans les mains de ceux qui veulent acheter; ne faut-il pas qu'il soit acquis lui-même par la vente d'un autre produit? L'homme qui veut acheter doit commencer par vendre, et il ne peut vendre que ce qu'il a produit, ou ce qu'on a produit pour lui. Si le propriétaire foncier ne vend pas par ses propres mains la portion de récolte qui lui revient à titre de propriétaire, son fermier la vend pour lui. Si le capitaliste, qui a fait des avances à une manufacture pour en toucher les intérêts, ne vend pas lui-même une partie des produits de la fabrique, le manufacturier les vend pour lui. De toutes manières, c'est avec des produits que nous achetons ce que d'autres ont produit. Un bénéficiaire, un pensionnaire de l'État eux-mêmes, qui ne produisent rien, n'achètent une chose que parce que des choses ont été produites, dont ils ont profité.

Que devons-nous conclure de là? Si c'est avec des produits que l'on achète des produits, chaque produit trouvera d'autant plus d'acheteurs,

Tant mieux? "T" Comment voit-on

achetait sous le régné misérable de Charles VI? Q„>„„ ne's'ima-ine pas que e est parce qu'il y a plus d'argent ; car si les mines du Nouveau-Monde pas multiplié le numéraire, il aurait consen^é son ancienne va-

l'or Jaut I n

ml servir '

meme service que nous rend maintenant une quantité pins considérable meme qi. une pièce d'or de 20 francs nous rend autant de services que qua re pièces de 5 francs. Qu'est-ce donc qui met les Français en état . c letei dix fois plus de choses, puisque ce n'est pas la plus grande qinn- . te d argent qu'ds possèdent? C'est qu'ils produisent dix fois plus. Ws CCS choses sachetent les unes par les autres. On vend en France plus de e parce quoi, y fabrique du drap et beaucoup d'autres choses en qi.anue beaucoup plus grande. Des produits même inconnus à nos ancêtres y sont achètes par d'autres produits, dont ils n'avaient aucune idée. Celi

;ho

(jui produit des montres (qu'on ne connaissait pas sous Charles VI), achèïo avec ses montres des pommes do terre (qu'on ne connaissait pas davanlago).

C'est si bien avec des produits que l'on achète des produits, qn'tme ntauvaie récolte nuit à toutes les ventes. Certes, un mauvais temps qui a

détruit les blés ou les vins de l'année n'a pas, à l'instant meme, détruit

le numéraire. Cependant la vente des étoffes eu souffre à l'instant même.

Les produits du maçon, du charpentier, du couvreur, du menuisier, etc., sont moins demandés. lien est de même des récoltes faites parles arts et le

commerce. Quand une branche d'industrie souffre, d'autres souffrent éga-

lement. Une industrie qui fructilie, au contraire, en fait prospérer d'autres.

La première conséquence que l'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout État, plus les producteurs sont nombreux et h*s productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la valeur. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange. Après que chacun a vendu ce <pnl a produit et acheté ce qu'il veut consommer, il se trouve qu'on a toujours

payé des produits avec des produits.

Vous voyez, messieurs, que chacun est intéressé à la prospérité de tous, et que la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres '. En effet, quels que soient l'industrie qu'on cultive.

le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profit d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme à talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays productif, où l'on pourrait employer et payer sa capacité. Un marchand, placé dans une ville industrielle, vend pour des sommes bien plus considérables que celui qui habite un canton où dominent l'insouciance et la paresse. Que ferait un actif manufacturier ou un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de l'Espagne ou de la Pologne? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait

* J'ai emprunté ici deux pages à mon Traité d'économie politique. Quoique la nature du sujet me ramène souvent sur les mêmes idées, on s'apercevra aisément qu'elles sont présentées dans ce Cours sous un jour et avec des développements tout nouveaux. Dans ce cas-ci, j'ai employé les expressions mêmes du Traité, faute de pouvoir mieux faire.

DES DÉBOUCHÉS. 311

peu, parce qu'on y produit peu ; tandis qu'à Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de ces marchands comme lui, il pourra faire d'immenses affaires. La raison en est simple : il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit ; c'est-à-dire avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit, ou avec ce que leurs terres ou leurs capitaux ont produit pour eux.

Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes, et que ceux-ci font sur les premiers. Les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter, qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de campagnes productives y trouve de nombreux et riches acheteurs; et dans le voisinage d'une ville manufacturière, les produits de la campagne se vendent bien mieux. C'est par une dislocation futile qu'on classe les nations en nations agricoles, industrielles et commerciales. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que son commerce et ses manufactures prospèrent. Si ses manufactures et son commerce deviennent florissants, son agriculture s'en ira mieux.

Une nation voisine est dans le même cas (l'une province par rapport à une autre province, < l'une ville par rapport aux campagnes : elle est in- U'i essée à les voir prospérer ; elle est assurée de proliférer de leur opulence ; car un ne gagne rien avec un peuple qui n'a pas de quoi payer. Aussi les pays bien avisés favorisent-ils de tous leur pouvoir les progrès de leurs voisins. Les républiques de l'Amérique septentrionale ont pour voisins des peuples sauvages qui vivent en général de leur chasse, et vendent des fourrures aux négociants des États-Unis; mais ce commerce est peu important, car il faut à ces sauvages une vaste étendue de pays pour y trouver un nombre assez borné d'animaux sauvages; (> l ces animaux diminuent tous les jours. Aussi, les États-Unis préfèrent-ils de beaucoup que ces Indiens se civilisent, deviennent cultivateurs, manufacturiers, plus habiles producteurs eux-mêmes ; ce qui arrive malheureusement très difficilement, parce que des hommes élevés dans les habitudes du vagabondage et de la paresse ont beaucoup de peine à se mettre au travail. Cependant on a des exemples d'indiens devenus laborieux. Je lis dans Description des États-Unis que M. Ward a publiée il y a quelques années, que des peuplades habitantes des bords du Mississipi, et qui n'offraient aucuns débouchés aux citoyens des États-Unis, sont parvenus à leur acheter, en 1810, pour plus de 80 mille francs de marchandises; et probablement elles en achètent maintenant pour des sommes bien plus fortes. D'où est venu ce changement?

De ce que ces Indiens se sont mis à cultiver des fèves et du maïs, et à exploiter des mines de plomb qui se sont trouvées dans leur territoire.

Les Anglais se flattent, avec raison, que les nouvelles républiques d'Amérique, après que leur émancipation aura favorisé leur développement, leur offriront des consommateurs plus nombreux et plus riches , et déjà ils recueillent le fruit d'une politique plus conforme aux lumières du siècle. -Mais ce n'est encore rien auprès des avantages qu'ils en recueilleront plus tard. Les esprits bornés supposent des motifs cachés à cette politique éclairée. Eh ! quel plus grand objet pourrait-on se proposer que de rendre son pays riche et puissant ?

Un peuple qui prospère doit donc être regardé plutôt comme un ami que comme un concurrent dangereux. Il faut sans doute pouvoir se garantir de la folle ambition ou de la colère d'un voisin qui peut entendre assez mal ses intérêts pour se brouiller avec vous ; mais après qu'on s'est mis en mesure de ne pas redouter une injuste agression, il ne convient d'affaiblir personne. On a vu des négociants de Londres ou de Marseille redouter l'affranchissement des Grecs et la concurrence de leur commerce. C'est avoir des idées bien étroites et bien fausses! Quel commerce peuvent faire les Grecs indépendants qui ne soit favorable à notre industrie ? Peuvent-ils apporter des produits sans en acheter et sans en importer pour une

valeur équivalente? et si c'est de l'argent qu'ils veulent, comment pouvons-nous l'acquérir autrement que par des produits de notre industrie? De toutes manières, un peuple qui prospère est favorable à notre prospérité. Les Grecs, en effet, pourraient-ils faire une affaire avec nos négociants contre le gré de ceux-ci? Et nos négociants consentiraient-ils à des affaires qui ne seraient pas lucratives pour eux-mêmes et, par conséquent, pour leur pays?

Si les Grecs satisfaisaient dans leur indépendance et s'enrichissent par leur agriculture, leurs arts et leur commerce, ils deviendront, pour les autres peuples de l'Europe, des consommateurs précieux; ils auront de nouveaux besoins et de quoi les payer. Il n'est pas nécessaire d'être philanthrope pour les aider; il ne faut qu'être en état de comprendre ses vrais intérêts.

Ces vérités si importantes, qui commencent à percer dans les classes éclairées de la société, y étaient absolument méconnues dans les temps qui

l'histoire politique aussi éclairée n'a pas toujours présidé aux actes publics du gouvernement anglais.

DES DÉBOUCHÉS

nous ont précédés. Voltaire fait consister le patriotisme à souhaiter du mal à ses voisins'. Son humanité, sa générosité naturelle en gémissent. Que nous sommes plus heureux, nous, qui par les simples progrès des lumières avons acquis la certitude qu'il n'y a d'ennemis que l'ignorance et la perversité; que toutes les nations sont, par nature et par leurs intérêts, amies les unes des autres; et que souhaiter de la prospérité aux autres peuples, c'est à la fois chérir et servir notre pays.

Il nous reste à nous expliquer à nous-mêmes des faits qui paraissent contrarier cette doctrine; je dis qui paraissent parce que s'ils lui étaient effectivement contraires, la doctrine serait mauvaise. Si les produits s'achètent les uns les autres, comment arrive-t-il qu'à certaines époques tous les produits surabondent à la fois, et qu'on ne trouve à vendre quoi que ce soit? ou du moins, que l'on ne peut vendre qu'à des prix qui donnent de la perte?

Il semble, d'après mon exposé, qu'un produit devrait se porter acheteur de l'autre, et que tous devraient se placer avec le même avantage que s'ils étaient plus rares.

Mais, en premier lieu, est-il bien certain que tous les produits surabondent en même temps? La surabondance de quelques produits peut frapper les yeux du monde commerçant, et causer de grosses pertes à leurs producteurs, tandis que beaucoup d'autres produits peuvent être recherchés sans être aperçus. En 1812 et 1813, les tissus de presque tous les genres tombèrent dans l'avilissement; beaucoup d'autres produits furent dans le même cas ; et les marchands disaient comme à bien d'autres époques : Rien ne se rend. Cependant, le blé, la viande, les denrées coloniales, étaient alors fort rares et fort chers. Ce qui indique suffisamment que les producteurs de ces marchandises les vendaient bien quand ils en avaient. Peut-on pas en conclure que, s'ils en avaient eu d'avantage, ils auraient pu se présenter comme demandeurs et acheteurs des tissus et autres marchandises qui ne se vendaient pas.

Pouquoi, dès lors, me dira-t-on, le haut prix des denrées coloniales n'a-t-il pas jeté dans cette branche de commerce un plus grand nombre de producteurs qui, par le moyen de leurs sucres, auraient acheté des calicots?

C'était, messieurs, parce que le commerce d'importation était accom-

* Dictionnaire philosophique^ article Patrie,

3ii

TROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE II

pagné de dangers et d'enlèves. Il fallait employer des navires qu'on appelait aventuriers, qui, à la faveur de la nuit, des gros temps, de la rapidité de leur marche, traversaient les croisières ennemies ; ou bien il fallait solliciter des licences pour un commerce interlope, licences qu'on obtenait par faveur et qu'en outre il fallait payer si on devait, par injonction de l'autorité, exporter des marchandises françaises prohibées ou invendables dans l'étranger, et qu'on jetait à la mer en sortant du port; dans tous les cas, on était obligé d'acquitter d'énormes droits sur les marchandises étrangères que l'on importait en retour. C'est ainsi, par exemple, que le prix du sucre se trouva porté à 5 francs la livre; ce qui le mettait au-dessus de la portée de la plupart de ses anciens consommateurs. On ne pouvait plus, suivant notre langage, produire sur le continent, c'est-à-dire, mettre à portée du consommateur, à un prix qu'il pût atteindre, (ju'une moins grande quantité de sucre; et, par conséquent, les producteurs de cette denrée ne pouvaient plus acheter qu'une moindre quantité de toutes les autres. L'excès du prix du sucre ne suppléait point

pour ses producteurs à ce qui manquait à sa quantité, parce que cet excédant de prix ne se composait pas de profits, mais de charges.

Tandis que l'on diminuait ainsi la production des produits dont la société avait besoin, on encourageait d'un autre côté les productions qui convenaient à la politique du gouvernement et que le consommateur ne

demandait pas. Il aurait fallu, dans l'intérêt du public, que, pour chaque produit, la production se mît en équilibre avec les besoins ; et fou pesait perpétuellement sur l'un ou l'autre des bassins de la balance *.

Sans doute on peut faire d'un certain produit une quantité telle, qu'elle excéderait tous les besoins actuels ; mais admettez un progrès dans la société, c'est-à-dire, plus de population ou plus d'aisance, et celle production, qui était en excès, deviendra insuffisante. Il y a dans l'État de Pensylvanie, à Piltshourg, des manufactures considérables, notamment une manufacture de papier qui a un grand débit. Supposez pour un moment (que cette manufacture se fût établie dans le même lieu avant que le vertueux Penn eût fondé cet État, et lorsque le pays était encore couvert de forêts et peuplé seulement de quelques chasseurs indiens. Certes, le fabri-

* Rien n'est plus ridicule qu'un gouvernement qui veut que l'on consomme de telle chose et non de telle autre ; car c'est se mêler de ce qu'on doit consommer, que de se mêler de ce qu'on doit produire. La règle raisonnable des productions se trouve dans les besoins des consommateurs.

DES BORNES DE LA PRODUCTION

Le papier n'en eût pas alors vendu une feuille. Pourquoi même ne peut-il suffire aux demandes ? Parce que le canton s'est peuplé d'habiles producteurs, et que non-seulement les agriculteurs des districts environnants, mais les maîtres de forges, les fileurs de laine et de coton, les entrepreneurs de verrerie qui sont à Piltshourg, et les nombreux voyageurs qui le traversent, ont tous besoins de se pourvoir de papier et produisent de leur côté de quoi payer ce produit.

C'est donc que relativement à l'époque où l'on se trouve, qu'un certain produit en particulier peut être trop abondant pour les besoins d'un pays. A mesure que l'industrie s'étend, que les capitaux s'accumulent, la population devient plus nombreuse et mieux pourvue, jusqu'à un degré que nous allons tâcher d'assigner.

CHAPITRE III

Des bornes de la production.

Une conséquence nécessaire du chapitre qui précède, paraît être qu'il n'existe aucune borne assignable aux productions qui peuvent naître de l'industrie et des capitaux d'un pays ; en effet, si tous les produits peuvent s'acheter les uns par les autres, s'ils ne peuvent même s'acheter que de cette manière, il semble qu'on en peut conclure la possibilité qu'ils trouvent tous des acheteurs, (quelle qu'en soit la quantité. Aussi, a-t-on vu s'élever sur ce point de graves coïncidences.

Peut-être, de part et d'autre, n'a-t-on pas assez réfléchi à la valeur du inoproduit. Un produit n'est pas seulement une chose pouvant servir aux besoins de l'homme, absolument parlant. C'est une chose dont l'utilité vaut ce qu'elle coûte*.

En effet, si pour produire un objet qui, relativement au service qu'il peut rendre, ne vaut pas au-delà de 5 francs, vous êtes obligé de consommer.

* Il n'était pas possible de faire concevoir, dans le communément, le caractère essentiel d'un produit; car il fallait que le lecteur eût auparavant l'idée de ce qui compose les frais de production, qui sont le prix original dont on acquiert les produits, (c'est un exemple qui confirme ce que j'ai dit dans les Considérations sur l'agriculture, où l'on ouvre ce cours, sur l'inutilité des dépenses si l'on donne de prime abord.

c'est-à-dire, de détruire des valeurs égales à une somme de 6 francs, loin de produire 5 francs, vous détruisez en réalité un franc.

Ce serait une singulière production, que celle dont le résultat serait l'anéantissement successif de toutes les richesses. Au fait, on ne produit véritablement que lorsque, tous les services productifs étant payés, le produit vaut ses frais de production. Il faut pour cela que le besoin que la société en a la détermine à en élever le prix à ce point et il faut de plus que la société n'ait aucun autre moyen plus économique de se le procurer; ce qui nous ramène aux premières vérités exposées dans cet ouvrage.

Mais en même temps cela nous conduit à la nécessité de comparer deux choses qui paraissent n'être pas de même nature : je veux dire les frais de

production avec la satisfaction qu'il résulte de l'usage qu'on peut faire d'un produit. Comparer les frais avec une satisfaction ! Une pareille comparaison semble n'être pas praticable ; cependant, s'il me fallait employer trois jours de travail,

trois jours de marche, par exemple, pour me procurer un produit alimentaire qui ne pourrait me faire subsister qu'un jour, il me serait impossible d'être dédommagé, d'être remboursé par le produit du montant de mon avance. Or, ces quantités peuvent être exprimées en argent aussi bien qu'en nature. Les frais de production peuvent consister également dans le travail d'une journée ou dans le prix qu'on est obligé de payer pour ce travail ; et la satisfaction qu'on retire d'un produit peut être, de son côté, appréciée en argent, qui n'est qu'un moyen de la comparer avec toutes les satisfactions que l'on peut se procurer pour la même somme. C'est cette appréciation, faite par la société elle-même, qui détermine le prix courant de chaque objet. On paie chaque objet le moins qu'on peut ; mais on ne le paie plus du tout, du moment que son prix originaire, les frais de production, excèdent la satisfaction qui peut résulter de sa consommation.

Nous voyons par là, messieurs, que les produits en général peuvent se multiplier et s'acheter les uns par les autres, jusqu'à un terme qu'on ne saurait assigner positivement, et qui dépend des circonstances locales de chaque pays; que, passé ce terme, certains produits deviennent trop chers pour que l'utilité qui est en eux suffise à indemniser leurs consommateurs

Je dégage ici la question de toute espèce de coin- ; la consommation ne cesse pas instantanément, mais sur ce que les produits sont les résultats de frais

DES BORNES DE LA PRODUCTION.

du sacrifice qu'il faudrait faire pour se les procurer. Ils cessent dès lors de pouvoir être produits, de pouvoir être vendus, et de pouvoir consécutivement offrir, par leur vente, des débouchés pour de nouveaux produits.

Maintenant, si nous voulons chercher quelles sont, dans chaque pays, les circonstances qui font que les produits, ou certains produits, y reviennent trop cher pour que la satisfaction qu'on en peut recueillir égale leurs frais de production, nous trouverons que cet effet tient à quatre causes, et que les débouchés sont d'autant plus faciles que l'on réussit mieux à se soustraire à leur influence.

1° Ou la civilisation est trop retardée pour que les hommes éprouvent les besoins que les produits sont capables de satisfaire ;

2° Ou l'art de produire est trop peu avancé pour que l'on produise à peu de frais;

3° Ou les vices de l'administration publique multiplient trop les frais de production;

4" Ou enfin, l'excès de la population ayant épuisé toutes les denrées qu'on peut se procurer à un prix modéré, la société ne peut s'en procurer davantage que par des frais qui en rendent les prix inaccessibles.

Peu d'explications suffiront pour faire sentir l'effet résultant de ces quatre circonstances.

Et d'abord, la chose dont on n'éprouve pas le besoin ne vaut jamais le prix qu'elle coûte. Aussi, quand les Européens abordent quelque plage nouvelle, avant qu'il puisse s'établir des relations utiles entre eux et les naturels, il faut que l'on fasse présent à ceux-ci des ustensiles dont on veut leur faire comprendre l'usage. Mais du moment qu'ils ont appris le service que l'on peut tirer de nos clous, de nos haches, de notre poudre à tirer, ils ont soin de préparer des provisions pour nos vaisseaux, du maïs, des cochons, de la volaille ; et ils leur remboursent ainsi les frais de production des objets qu'on leur porte. Dès ce moment, ces peuples offrent quelques débouchés pour nos produits, et nous leur en offrons pour les leurs.

On rencontre, au sein de certaines nations civilisées, des classes qui ressemblent, à quelques égards, aux peuplades de la mer du Sud. Il y a beaucoup de nos provinces dans lesquelles, sans remonter plus haut qu'un

siècle, on ne sentait pas le besoin de se servir de fourchettes pour manger. Du moment que ce besoin leur est venu, il a fallu qu'elles fissent quelques efforts pour produire des objets dont la valeur pût acheter des fourchettes, successivement d'autres objets ; et ces mêmes classes offrent maintenant

LE TROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE II.

mi débouché, non-seulement par des fourchettes, mais pour beaucoup d'autres objets de quincaillerie commune. Cela nous montre ce qu'il faudrait faire pour satisfaire beaucoup de nos producteurs qui se plaignent de la stagnation de leurs produits. Il faudrait que certaines parties de nos provinces, dont les habitants, non peu sauvages, se contentent de produits peu nombreux et imparfaits, devinssent tout simplement plus civilisés. On fait avec appareil de grands traités de paix ou de commerce pour assurer à nos producteurs de nouveaux débouchés : eh ! qu'on civilise une province, et les débouchés s'ouvriront d'eux-mêmes. On prohibe les produits étrangers pour favoriser les nôtres : les navigateurs d'Europe, quand ils abordent chez les sauvages, commencent-ils par y établir des douaniers, de peur qu'on ne leur fournisse les choses dont ils ont besoin ? Ils savent que la première mesure à laquelle on doit songer est de faire naître ces besoins. Leur bon sens en sait plus que tous les diplomates.

Quand les procédés de production sont trop peu perfectionnés, la production devient dispendieuse, et, pour un grand nombre de consommateurs, le prix du produit excède alors la satisfaction qu'ils en peuvent retirer. Ce sont les procédés économiques introduits dans la fabrication des montres et de beaucoup de tissus qui en ont propagé le goût et l'usage dans presque toutes les classes de la société. L'Angleterre vendrait-elle, soit au dedans, soit au dehors, une si grande masse de ses produits, sans l'habileté qu'elle met dans leur exécution, sans les procédés expéditifs qui lui permettent de les établir à si bon compte?

Aous avons dû remarquer la prodigieuse extension que prit la vente des cotonnades à la suite de l'invention des machines à filer ; et l'on prétend que, postérieurement encore, la fabrication s'en est accrue de 50 pour cent depuis que l'introduction des cotons du Bengale en a fait baisser le prix*. La demande qu'on fait d'une marchandise s'étend avec le bon marché; et, comme il faut la payer avec une autre marchandise, la production de celle-ci s'accroît par la même raison que celle de la première s'est accrue.

Quant la cessation d'un privilège exclusif et quelques perfectionnements dans la construction des voitures publiques ont permis de trans-

' Voyez *Lelters of William Wilberforce* by James Cropper,

' On a su, par exemple, des ressorts aux soupentes en cuir pour suspendre les coffres des valises, ce qui a permis de transporter un plus grand nombre de voyageurs dans une voiture.

DES BORNES DE LA PRODUCTION. 319

porter les voyageurs à moins de frais, le nombre de ces voitures a décuplé en France. Le petit marchand et le cultivateur maintenant se font transporter; et il n'est pas douteux que l'activité de ces industriels n'en ait été augmentée. Il a dû en résulter qu'ils gagnassent par des soins supérieurs.

commodité supérieure. Des routes plus roulantes et mieux entretenues seraient un autre perfectionnement qui épargnerait un certain nombre de chevaux, qui les ferait durer plus longtemps, et qui exposerait beaucoup moins la vie des voyageurs*.

On peut citer une foule d'exemples qui montrent ce que le bas prix ajoute à une consommation. On payait autrefois dix shillings (12 fr. 50 c.) par place pour aller en diligence de Glasgow à Greenock, et, en supposant que les places fussent toujours remplies, 40 voyageurs passaient chaque jour de l'une de ces villes dans l'autre.

Depuis l'établissement des bateaux à vapeur qui transportent les voyageurs pour un shilling et demi, le nombre des voyageurs est devenu vingt-cinq fois plus considérable.

Relativement à la cherté qui résulte des fautes du gouvernement, j<' n'anticipe-
rai pas sur les développements qui doivent vous montrer la fl'icheuse influence
qu'exercent sur les prix le système réglementaire et le système prohibitif. Ce que
j'ai dit tout à l'heure des tristes effets du blocus continental de Bonaparte a pu vous
en donner une idée. Je n'entamerai pas non plus, à l'occasion des débouchés, la
grande question des effets de l'impôt sur l'économie de la société, question qui
nous occupera plus tard. Je me bornerai à faire remarquer ici que l'impôt est une
augmentation dans les frais de production ; et que, surtout quand il est exagéré, il
peut porter, le prix de certains produits à un taux si élevé, que la satisfaction qui
résulte de leur consommation ne dédommage pas le consommateur du sacrifice
qu'il doit s'imposer s'il veut racheter.

Les Anglais réussissent à fabriquer de très belles glaces pour miroirs, et pour-
raient les établir à un prix très modéré, si les droits énormes que

* La centralisation de rautorité adininislratve en France est ce qu'il y a de plus
contraire au bon étal des roules. Plus le réparateur ést placé près de la réparation à
faire, et plus elle est prompte; or, en fait de roules, une petite réparation promptement
faite vaut infiuiement mieux qu'une grande réparation qui se fait attendre et
qu'on n'obtient pas toujours, parce qu'elle coûte beaucoup. La direction générale et
le corps royal du génie des ponts et chaussées sont, eu

France, ce qu'il y a de plus contraire aux ponts et aux chaussées.

THOISIÈME PARTIE. - CHAPITRE II I.

supporte la fabrialion du verre, dans la Crandc-Brelagne, nVdcvaïout ce pro-
duit à un prix aiupiel beaucoup de consommateurs nepcuveiu atteindre. Cest en
conséquence une production qui ne prend pas, à beaucoup près, le développement
dont elle serait susceptible; la valeur qui n'est pas mise dans les glaces qu'on ne fait
pas ne peut servira acheter d'autres produits qui pourraient se faire; et le débouché
qu'on pourrait trouver pour ces produits est conséquemment resserré par le vice
des lois *.

M. 3Iallhus, de meme que beaucoup d'autres publicistes, croit à rutiliïé d'une
classe d'hommes uniquement occupés du doux emploi de consommer en paix une
partie de ce que les autres ont la peine de produire*. Mais si c'est avec l'argent de la
société qu'ils achètent les produits de la société n'est-ce pas tout comme si la socié-

té leur faisait don gratuitement des produits quelle n'obtient qu'à titre onéreux? Je ne comprends point dans cette** classe les capitalistes ni les propriétaires fonciers-qui ne vivent nullement sur les revenus d'autrui, mais sur le produit d'instruments productifs qui, loin de nuire aux hommes laborieux, leur sont au contraire très favorables. Je n'y comprends point même les rentiers dans les fonds publics : si le revenu de ceux-ci est prélevé sur le revenu des contribuables, ils leur ont donné, pour acquérir cette rente, un principal qui a servi, ou qui est censé avoir servi à leur bien-être. J'ai j'y comprends ces gens, quelque respectables qu'ils puissent être personnellement, qui sont rétribués pour des fonctions inutiles, ces bénéficiaires ecclésiastiques, ces pensionnaires engraisés des faveurs du gouvernement, et en général tous ceux qui ne subsistent que d'une organisation politique vicieuse. Or, il est évident que ces classes de consommateurs n'augmentent point la somme des consommations, et n'offrent point de débouchés nouveaux; car, si on laissait aux contribuables la portion des impôts qu'en emploie à l'entretien

' En France, la fabrication des glaces a été restreinte par un autre vice : le monopole accordé à une compagnie privilégiée. Ce privilège néanmoins n'ayant pas élevé le prix des glaces aussi haut que les droits l'ont fait en Angleterre, l'usage des glaces-miroirs y est devenu bien plus général. La compagnie a dû baisser encore son tarif après la révolution française, dans la crainte de la concurrence, et ce beau produit s'est multiplié et répandu encore davantage.

* Voyez les Principes d'économie politique de M. Malthus, chap. VII , sect. 9. Voyez aussi, en réponse à cet ouvrage, mes Lettres à Mailhus sur différents sujets d'économie politique. (Ces lettres, qui ont d'abord paru séparément en 1820, sont maintenant parties du volume de Mélanges et correspondance,)

DES BORNES DE LA PRODUCTION

de ces classes, que je suppose oisives, pour ne pas les supposer malfaisantes, les mêmes valeurs seraient consommées par les contribuables eux-mêmes*.

Supposez qu'un canton supporte une contribution de quarante mille francs par an pour l'entretien d'un couvent de moines, et que, par suite de cette contribution, le paysan de ce canton soit assez mal vêtu pour ne pouvoir se couvrir que de toiles d'étoupes, ainsi que j'en ai vu des exemples. S'il survient une révolution dans les mœurs, et qu'à la suite de cette révolution les contributions fournies au couvent soient supprimées, et les moines obligés pour vivre de fabriquer du drap dans leur couvent, le paysan, sur lequel on ne lèvera plus 40 mille francs pour nourrir des moines, pourra employer cette somme à l'achat de ces étoffes que les moines, devenus laborieux, auront fabriquées; le couvent changera son revenu abusif contre un

revenu industriel, et un canton vêtu d'étoupes se montrera dorénavant vêtu de drap.

31. 3Ialilus et 31. de Sismondi craignent que les sinécuristes devenus laborieux n'élèvent une concurrence fâcheuse aux autres industriels. Mais c'est une crainte chimérique. Un homme qui produit, achète les produits des autres producteurs.. Il n'est pas de pays industriels qui n'en offre la preuve vivante; car ce n'est que dans les pays industriels que l'on vend beaucoup, et les peuples qui croupissent dans la paresse sont de pauvres consommateurs. Non-seulement il est impossible de se croire utile comme consommateur, quand on est oisif; mais on doit être bien convaincu que l'on fait tort à la société sous un double rapport : et par les produits dont on ne l'enrichit pas, et par les produits dont on aurait provoqué la production en se rendant capable de les acheter.

Il nous reste à examiner de quel genre sont les causes naturelles qui peuvent élever la valeur d'un produit à un taux qui exclut la possibilité de s'en servir, et par conséquent d'en faire la demande. Une telle investigation embrasseraitl'examen de tous les frais de production indispensables; car les frais de production sont une difficulté naturelle qu'on n'entreprend pas de surmonter quand les fruits de la victoire ne dédommagent pas de

* Les sommes que des contributions modérées laissent à la disposition du contribuable sont toujours dépensées têt ou lard, même quand elles sont accumulées et placées; car des capitaux sont des sommes consacrées à la consommation reproductive.

ce qu'elle coule. Mais, sans examiner ces difficultés en détail, arrivons d'un saut à la plus lirande de toutes. Admettons que la population d'un pays, ses capitaux, son industrie, n'opposent aucune borne à sa production; il ai rivera un point où les denrées alimentaires vaudront plus que le service qu'elles peuvent rendre; où la subsistance d'un jour coûtera plus que les produits d'un Jour en quelque genre que ce soit. Quand l'agriculture aura été perfectionnée au point que le sol aura été amené à produire tout ce qu'il est capable de produire, il faudra tirer des aliments d'un pays étranger. On pourra encore en obtenir en donnant en échange quelque autre produit; mais comme dans un progrès (jue l'on suppose constant, après avoir tiré des denrées alimentaires du voisinage, il faudra les tirer d'un peu plus loin, leur production, par la voie du commerce, deviendra de jMus en plus dispendieuse, jusqu'à ce que, même par cette voie, la quantité de denrées alimentaires que l'on pourra se procurer par le travail industriel d'uïï jour, ne sera plus sulfisanle pour subsister un jour. Il est évident qu'alors on ne produira plus la moindre augmenta-

tion de denrées alimentaires. Ces denrées étant celles que l'on peut le moins se dispenser de consommer, celles dont le besoin se renouvelle le plus promptement, ce sont elles qui mettent inévitablement un terme à la population, et par conséquent à toute espèce de consommation. On n'y arrive jamais tout à coup. Les difficultés de la production se multiplient graduellement, et la population se développe de plus en plus difficilement ; mais on conçoit un terme qu'elle atteint, tantôt plus tôt, tantôt [>]lus tard, selon la fécondité du pays, ses moyens de communication, soit au dedans, soit au dehors, selon la manière de vivre de la nation et son administration.

C'est en effet le terme que ne peut dépasser la production et la consommation de quelque pays que ce soit ; mais j'avoue que je n'en pourrais citer aucun qui ne fût encore bien loin de ce terme, s'il connaissait toutes ses ressources et s'il savait en faire usage.

DU PRIX COURANT. 353

avec de l'argent, mais qu'ils s'achètent les uns par les autres, vous serez, fondés à me dire : Pourquoi changez-vous de langage, et vous réduisez-vous à dire, comme tout le monde, qu'ils s'achètent avec de l'argent ? C'est, messieurs, parce que, dans mon esprit, un produit, la monnaie aussi bien que tout autre, les représente tous. Il serait sans doute plus exact de dire : la valeur courante d'un objet se compose de la quantité de chaque produit qu'on peut obtenir quand on l'offre à l'échange ; mais je préfère simplifier cette idée complexe, en choisissant un produit en particulier, celui qui, comme vous le verrez bientôt, sert d'instrument pour les échanges ; et vous dire ; un produit dont le prix courant est cinq francs, est celui dont la valeur égale celle de toutes les choses qu'on peut acheter avec cinq francs. Lorsqu'une fois le langage commun ne nous entraîne pas dans une fausse conception, je le préfère.

Dans la pratique, il y a toujours quelque petite latitude dans l'expression du prix courant. On dit qu'une qualité donnée de café vaut de 170 à 472 francs le quintal, parce qu'il y a toujours une légère différence de prix qui provient de la situation respective des contractants. Celui des deux qui a plus de raisons de désirer que le marché se conclue, est toujours obligé de payer un peu plus ou de recevoir un peu moins que l'autre. Lorsque j'entre chez un marchand de café pour en acheter, c'est parce que j'en ai besoin à l'instant même ; je veux m'en procurer quel que soit le cours. Le marchand n'est pas aussi pressé de vendre ; s'il ne réussit pas à vendre sa marchandise aujourd'hui, il réussira à la vendre demain à une autre

personne. De cette situation respective il résultera que je la paierai au plus haut du cours.

Si, au contraire, je vais lui offrir du café, il en est marchand ; il en a de quoi satisfaire aux demandes prochaines qui peuvent lui être adressées ; j'ai plus besoin de vendre qu'il n'a besoin d'acheter : il ne voudra payer ma marchandise qu'au plus bas du cours *.

CHAPITRE TV

Du prix courant et de la manière dont il s'établit.

Le prix courant est la quantité de monnaie pour laquelle on trouve couramment à acheter ou à vendre un produit.

Après vous avoir dit que dans la réalité les produits ne s'achètent pas

Le meme raisonnement peut-être appliqué à toutes les transactions dans lesquelles il entre un vendeur et un acheteur. Le célèbre économiste David Ricardo avait commencé son immense fortune pendant qu'il était agent de change ou plutôt marchand d'effets publics {stock-broker}. Je lui demandai un jour comment il avait fait pour gagner tant d'argent. Il me répondit : <c J'achetais, j'étais toujours disposé à acheter toutes les sommes d'effets publics qu'on m'offrait à vendre, et à vendre toutes celles qu'on me demandait à acheter, moyennant « 1/8 pourcent de différence dans le piix. Cette légère différence souvent ré-

mi

Dans nos considérations sur le prix courant, nous supposerons, pour simplifier les questions, que le prix courant est un prix moyen entre le taux le plus élevé du cours et le taux le plus bas ; nous supposerons que le prix courant est le prix où il est indifférent au vendeur de vendre ou de ne vendre pas ; à l'acheteur d'acheter ou de n'acheter pas : c'est le terme moyen de deux prix qui pour l'ordinaire sont fort rapprochés l'un de l'autre.

Le prix courant d'une marchandise suppose une quantité fixe de celle-ci marchandise. Quand on dit que le coton de Géorgie est à 6 francs, cette somme est une quantité déterminée de monnaie ou d'argent; et elle suppose une quantité, déterminée aussi, de la marchandise. Dans ce cas-ci, la

I quantité de la marchandise que l'on a en vue, est un kilogramme de coton.

I Loi*qu'on n'exprime pas cette quantité, c'est qu'elle est suffisamment en-

I tendue aussi bien que sa qualité.

Du moment que le prix courant de deux marchandises indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une certaine quantité d'ar-

I gent, il indique la quantité de chacune d'elles que l'on peut avoir pour une

* même somme. Si, par exemple, le blé est à 12 francs le quintal ou les

cent livres, et si le safran est à 60 francs la livre, j'en conclus que l'on peut avoir pour une même somme, pour 60 francs, indifféremment une livre de safran ou cinq cents livres de blé. Or, ce rapport entre les quantités de marchandises qu'on peut acheter pour une même somme, indique leur cherté relative. Dans notre exemple, le safran est 5 fois plus cher que le blé, ou le blé 500 fois moins cher que le safran. Dans cette hypothèse J (qui est une réalité chaque fois que ces deux marchandises sont à ce prix),

on offre 500 livres de blé pour avoir une livre de safran ; et c'est ainsi que les transactions courantes de la vie se rattachent à la théorie des échanges,

I qui les réduit toutes à n'être que des trocs de marchandises, où l'argent,

la monnaie courante, ne remplit qu'un office passager.

On en a tiré la conclusion qu'une chose est d'autant plus chère qu'on en offre moins, et d'autant moins chère qu'on en offre davantage. On n'a pas fait attention que la quantité offerte ou demandée est un effet du prix qu'ont les choses, et n'en est pas la cause. Dans un échange que l'on traite, on offre beaucoup d'une chose parce qu'elle est à bon marché ; et elle n'est pas à bon marché par la raison qu'on en offre beaucoup.

<< pétée, et qui arrangeait tout le monde, me suffisait. » U pouvait ajouter : eu y joignait beaucoup d'ordre, d'activité et d'intelligence.

DU PRIX COURANT

Ainsi, même après qu'on est convenu de cette proposition, que le prix des choses est en raison directe de la quantité demandée et en raison inverse de la quantité offerte, il reste à connaître les causes du prix courant dont cette offre et cette demande ne sont que l'effet.

La quantité de deux marchandises que l'on peut offrir pour le même prix, c'est-à-dire ce qui constitue la différence de leurs prix respectifs, cest, messieurs, la quantité de Tune et de l'autre que l'on peut produire pour les mêmes frais de pro-

duction. On donne une livre seulement de safran contre cinq cents livres de blé , parce que la livre de safran coï'te autant pour être cultivée, recueillie et portée sur le marché, que cinq cents livres de blé. Je dis qu'elle coûte autant, car si elle coûtait moins, on pourrait avoir du blé à meilleur marché en cultivant du safran qu'en cultivant le blé lui-même ; si les frais d'une livre de safran ne s'élevaient qu'à 54 francs, par exemple, si les frais de production de 500 livres de blé s'élevaient à 60 francs, et si néanmoins ces quantités de marchandises s'échangeaient mutuellement, on pourrait obtenir 500 livres de blé moyennant 54 francs seulement de frais ; pour faire une aussi bonne spéculation, on cultiverait plus de safran et moins de blé, jusqu'à ce que les quantités respectivement offertes exigeassent des frais égaux. Alors seulement on ne serait pas intéressé à créer un de ces produits préférablement à l'autre. Quand les choses valent accidentellement plus ou moins que leurs frais

de production, elles sont donc à un prix forcé qui tend sans cesse à reprendre son niveau.

Ces observations montrent en outre que, lorsque nous faisons échange de deux produits, ce sont, dans la réalité, leurs frais de production que nous échangeons ; et que si nous réclamons une quantité de produits qui égale en frais la quantité de produits que nous donnons, c'est parce que chacun de nous est intéressé à ne pas donner plus pour obtenir moins.

Une fois que les frais de production ont déterminé le taux le plus bas auquel la création d'un produit peut être entreprise et continuée, ce même taux , combiné avec l'utilité propre de chaque produit et avec la richesse des consommateurs détermine à son tour la quantité de chaque produit

La richesse des consommateurs, c'est la quantité de produits qu'ils sont capables de produire de leur côté par leur industrie, leurs capitaux et leurs terres,

d'où le principe établi dans le Chapitre 11 , que c'est la production qui favorise la production.

que demandera le public et par conséquent la quantité qu'on en pourra produire avec profit.

C'est ce qu'un peu de développement va vous rendre sensible.

Les besoins que nous éprouvons nous font désirer d'obtenir, de posséder les choses qui sont capables de les satisfaire. Quand ces choses sont des richesses naturelles (de ces biens que la nature nous distribue gratuitement et sans mesure ,

comme fair et l'eau), nous en prenons tout autant qu'il nous en faut; mais quand ce sont des choses qu'il faut produire, quand ce sont des produits^ nous sommes obligés, soit de les créer nous-mêmes par les moyens ordinaires de production, soit de les acquérir en créant, par les mêmes moyens, d'autres produits que nous donnons en échange. Dans les deux cas, nous les obtenons, soit directement, soit indirectement, par nos moyens de production. Ces moyens, vous le savez, sont notre industrie, nos capitaux et nos fonds de terre. Comme ils ont des bornes, nos moyens d'acquérir en ont aussi; et c'est là ce qui met des limites à la demande que nous formons des produits.

Les hommes, en conséquence, en leur qualité de consommateurs, font une sorte de classement de leurs besoins, selon le degré d'importance (qu'ils attachent à la satisfaction de chacun de ces besoins. J'ai déjà eu occasion de vous faire voir qu'ils en ont, non-seulement en raison de leur nature physique, tels que le besoin de nourriture, de vêtement; mais aussi en raison de leur éducation, de leurs habitudes, des usages du pays où ils vivent, de leur vanité, de leurs préjugés, de leurs vices même. Le combustible est de première nécessité dans les climats du nord. En Angleterre, un habit de drap est regardé comme un produit dont un homme ne saurait se passer dans aucune profession, tandis qu'ailleurs on s'en passe dans certaines classes de la société, qui ne s'en estiment pas moins pour cela.

C'est une considération morale de la plus haute importance qu'un classement Judicieux de nos besoins; mais ce n'est pas ce qui doit nous occuper ici. Nous ne considérons encore ce classement que comme une chose de fait et d'observation. Il est de fait que l'on satisfait généralement certains besoins plutôt qu'à d'autres; et l'on accorde en général cette préférence, non d'après un plan arrêté d'avance, mais pour obéir aux habitudes prises ou à l'impulsion du moment*. Toujours est-il constant que

* Les Oneutas regardent comme un mets fort délicat le nid d'une espèce d'hirondelle particulière aux îles de la Sonde, et que l'on nomme salangane. Ou

DE PRIX COLRAM. 357

chaque homme, sur le revenu dont il dispose, et quelle qu'en soit la source, fait telle dépense plutôt qu'à telle autre; et lorsqu'il est arrivé ainsi aux bornes de ses moyens, quels qu'ils soient, il s'arrête et ne dépense rien au delà, par une bonne raison: c'est qu'il ne peut pas dépenser davantage. S'il dépense plus qu'il n'a, c'est le bien d'un autre qu'il dépense, et cet autre dépense d'autant moins. La conséquence est forcée.

C'est celle préférence accordée à certains produits, à commencer en général par les plus indispensables au soutien de la vie, dont se forme la demande générale de tel ou tel produit. Mais cette demande est modifiée par les frais de production qu'exige la création du produit. Quand le produit est cher, c'est-à-dire, lorsqu'il ne peut avoir lieu sans beaucoup de frais de production, la demande qu'on en fait est moindre. Cela doit être nécessairement ainsi ; autrement, le produit dont il est question absorberait une portion du revenu du consommateur plus considérable que celle qu'il peut y consacrer.

Que ! on suppose, par exemple, un ménage d'ouvriers qui, en raison de ses gains, et après avoir satisfait aux besoins qu'il regarde comme plus indispensables, peut consacrer 30 sous par semaine à acheter de la viande ; si la viande est à 10 sous la livre, ce ménage sera demandeur de trois livres de viande par semaine ; si la viande coûte 13 sous, il n'en demandera plus que deux livres.

C'est pour cette raison que, lorsque les moyens de production viennent à se perfectionner, et que les produits baissent de prix, leur consommation devient tout de suite plus considérable.

Les fortunes des particuliers, en tout pays, s'élèvent par des degrés insensibles, depuis les plus petites jusqu'à la plus grande. Elles sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont moindres, et deviennent d'autant plus rares qu'elles sont plus grandes. De sorte que l'on pourrait les comparer à cette multitude de lignes verticales qui remplissent une pyramide. Si l'on représente, par une ligne horizontale tracée plus ou moins haut, la hauteur des frais de production d'un produit quelconque, le nombre des lignes

se rencontre ces nids que dans certaines cavernes situées au bord de la mer, et ils sont assez faciles à recueillir. Si quelqu'un faisait les frais d'en acheter aux îles de la Soude, et de les apporter en Europe, il n'en trouverait probablement pas un prix suffisant pour l'indemniser de ses frais, (c'est un produit dont la valeur paie les frais de production en Asie, et ne les paierait pas en Europe. Le Roi des consommateurs interdit chez nous ce genre de production.

TROISIÈME PARTIE. - CHAPITRE IV.

Les lignes verticales qui atteindront cette section, représenteront les fortunes capables d'atteindre à ce prix, et par conséquent le nombre des consommateurs du produit. Plus la section sera haute, et moins il y aura de fortunes capables de faire le sacrifice de cette somme de frais. Plus la section sera basse, plus les

frais de production seront réduits , et plus seront nombreuses les fortunes qui pourront faire l'acquisition du produit.

Le prix des richesses naturelles, des choses que l'on peut se procurer sans aucuns frais, comme lair et leau, serait représenté par une ligne hoi izontale inférieure, même à la base de la pyramide ; et une ligue qui surpasserait le sommet de la pyramide représenterait un produit dont les frais de production seraient tellement élevés, qu'ils excéderaient les facultés des gens les plus riches.

Ce tableau rend sensible à Toeil comment, i\ mesure qu'un produit baisse de prix, il rencontre plus de consommateurs ; et comment il en rencontre d'autant moins qu'il est plus cher *,

* L'échelle, dans celte figure, indique l'élévation du prix courant des différents produits, quelles que soient les causes de l'élévation,

A côte de cette échelle est une pyramide , qu'on doit considérer comme reiifeii-naît une multitude de lignes verticales, dont les longueurs diverses représentent les fortunes d'un pays quelconque. En supposant la pyramide coupée

DU PRIX COUHAXT,

Quaud une marchandise renchérit, soit à cause d'un impôt, soit par loin autre motif, non-seulement un certain nombre de consommateurs cessent d'en demander, mais un certain nombre d'autres réduisent leur consommation. 11 est tel consommateur de café qui, lorsque celte denrée hausse de prix, peut n'être pas forcé d'y renoncer entièrement. 11 réduira seulement sa provision accoutumée ; alors il faut le considérer comme formant deux individus; l'un disposé à payer le prix demandé, l'autre se désistant de sa demande.

Dans les spéculations commerciales, l'acheteur, ne s'approvisionnant l>as pour sa propre consommation, proportionne scs achats à ce qu'il espère pouvoir vendre; or, la quantité de marchandises qu'il pourra vendre étant proportionnée au prix ou il pourra les établir, il en achètera d'aiiïiani moins que le prix en sei'a plus élevé, et d'autant plus que le prix en sera moindre.

Dans un pays pauvre, les choses d'une utilité bien commune et d'un pi*ix peu élevé excèdent souvent les facultés d'une grande partie du peuple, il y a des pays où les souliers sont au-dessus de la portée de la plupart des

horizontalement à différentes hauteurs, suivant le prix du produit qu'on veut Illettré en expérience, la section horizontale correspondante à ce prix représentera

le nombre des fortunes qui pourront y atteindre. Le nombre sera d'autant moins grand que le prix sera plus élevé.

Dans les exemples offerts ici, un nombre de fortunes représenté par les verticales qui ne dépassent pas la ligne AA, pourraient atteindre au prix représenté par le 4^e degré de l'échelle; un nombre de fortunes représenté par les verticales qui atteignent la ligne BB, pourraient faire le sacrifice du prix représenté par le 19^e degré de l'échelle, et le 24^e degré représenterait un prix auquel ne pourrait atteindre aucune fortune.

La section de la pyramide représente plus exactement encore le nombre des proportions de fortune que chaque particulier peut et veut consacrer à l'acquisition d'un produit qui s'élève à un prix déterminé.

Un pays où les fortunes seraient en général très bornées, pourrait être représenté par une pyramide fort surbaissée. Celui où il y aurait beaucoup de petites fortunes et un petit nombre de grandes, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient rentrants ou concaves. Celui où les fortunes moyennes seraient les plus nombreuses et les extrêmes rares, serait représenté par une pyramide dont les côtés seraient bombés ou convexes. Ces derniers pays sont les plus heureux.

fc

habitants. Le prix de cette denrée ne baisse pas au niveau des facultés du peuple : ce niveau est au-dessous des frais de production des souliers. Mais des souliers n'étant pas à la rigueur indispensables pour vivre, les gens qui sont hors d'état de s'en procurer portent des sabots, ou bien vont les pieds nus.

En réunissant toutes les quantités d'un produit que les particuliers d'une nation peuvent et veulent consommer (lorsqu'il est à un certain prix), on a la quantité totale de ce produit que la nation demande (à ce prix-là) ; et la quantité qu'on produit pour cette nation se proportionne naturellement à la quantité qu'elle demande.

Au prix de soixante francs la livre, il est possible que l'on demande à consommer en France une quantité de dix milliers de livres de safran. Or, cette quantité sera précisément celle que l'on cultivera et que l'on produira; et la raison en sera comprise aisément. Si la France n'achète que dix milliers de safran à 60 francs, c'est parce qu'elle ne veut consacrer à cette consommation qu'une somme totale de 600 mille francs. Si l'on en faisait plus de dix milliers, si l'on en faisait douze, la France n'aurait pas plus d'argent, ou de toute autre valeur, à y consacrer; il faudrait donc donner les douze milliers pour la même somme de 600 mille francs; c'est-

a-dire, qu'il faudrait donner la livre pour 60 francs, lorsqu'elle reviendrait à 60 francs. On perdrait.

Si, par une supposition contraire, au lieu de 10,000 livres de safran, on n'en cultivait que 7,500 livres, la France pouvant consacrer à ce produit 600 mille francs, cette somme, répartie sur 7,500 livres, porterait le prix du safran à 80 francs la livre, c'est-à-dire à un prix qui excéderait de 20 francs les frais de sa production, et qui serait un stimulant pour augmenter cette production jusqu'à ce qu'elle fût portée à dix milliers, quantité où cette denrée ne vaudrait plus que ce qu'elle aurait coûté à produire'.

Four simplifier cette démonstration, j'ai omis de faire mention d'un effet qui en changerait les termes, mais qui ne l'empêcherait pas d'être concluante. Si la rareté du safran en élevait le prix, il ne se présenterait plus la même somme totale pour en acheter, parce que cette somme totale est offerte en partie par des gens qui ne pourraient pas payer ce produit au delà de 60 francs, et n'en demanderaient plus s'il était plus cher. Mais il y aurait toujours un certain nombre de demandeurs, quel que fût le prix; et si ce prix allait à 80 francs, lorsque les frais de production ne s'élèveraient qu'à 60 francs, on serait toujours intéressé à multiplier le safran jusqu'à ce qu'il fût tombé au niveau de ses frais de production.

DU PRIX COURANT

C'est ainsi que les frais de production bornent la quantité de chaque produit qui en est demandée, et qu'il suffit des suggestions de l'intérêt personnel de chaque producteur, pour que l'on ne fasse de chaque produit que la quantité qu'on en peut consommer aux prix où le portent ses frais de production.

Ces diverses hypothèses sont fondées sur la supposition que les moyens de production du produit dont il s'agit, du safran, par exemple, ne sont pas bornés; que beaucoup plus de terrains qu'il n'en est besoin sont propres à cette culture; et qu'au prix de 60 francs la livre, on peut multiplier le safran de manière à satisfaire toutes les demandes qui pourraient en être faites. Cela n'est pas le cas pour tous les produits. Il n'y a qu'une quantité bornée de terrains propres à produire les vins fins. Si les services productifs que rendent les vignobles de la Côte-d'Or ne se payaient pas plus cher que les services rendus par les vignobles de Surène, la demande de l'excellent produit qui en sort excéderait beaucoup la quantité qui peut en être fournie. Qu'arrive-t-il? Le prix du vin de Bourgogne monte jusqu'à ce point où la hausse du prix en fait cesser la demande; c'est le prix auquel les consommateurs consentent à acheter la quantité de vin que fournissent les premiers crus, permet aux propriétaires de ces premiers crus de louer chaque arpent de leurs vi-

gnobles plus cher qu'on ne paie le loyer de chaque arpent du coteau de Surène, c'est-à-dire, de vendre le service de leur instrument, de leur vigne, plus cher que le service d'un autre bien-fonds.

Au fond, l'échange des produits entre eux n'est, ainsi que j'ai dit à eu lieu d'en faire la remarque, que l'échange des services productifs dont ces produits sont les résultats ; mais il y a certains services productifs qui sont plus chers que d'autres, en raison du goût des consommateurs pour le produit auquel seuls ils peuvent concourir. Dans un pays riche et où règne le goût des beaux-arts, un peintre habile vendra deux mille écus un ouvrage qui lui aura coûté quatre mois seulement, ou 120 journées de son temps ; et, avec ces deux mille écus, il achètera des étoffes qui auront coûté deux ou trois mille journées de travail. Son tableau ne se vendra néanmoins que pour la valeur des frais de production ; et la preuve, c'est que les marchands de tableaux ne gagnent pas plus que les marchands d'étoffes ; mais dans ces frais de production se trouve le salaire d'un travail et d'un talent rare et fortement apprécié ; ce qui les a fait monter à un taux dont la valeur du produit s'est ressentie.

David Ricardo soutient que le prix courant des produits est toujours déterminé par les frais de production ; et il a raison, mais il en tire la

conséquence que l'étendue de la demande n'influe pas sur ce résultat ■ et je crois qu'il a tort ; car l'étendue de la demande fait monter le prix courant des services nécessaires pour l'espèce du produit, et le produit devient plus cher, quoiqu'il n'excède pas les frais de production. Pour que la conclusion de Ricardo fût soutenable, il faudrait que tous les services productifs fussent également propres à tous les produits. Mais comme ce n'est jamais le cas, comme il y a des services plus rares et plus chers que d'autres, comme on offre une plus grande quantité de ceux-ci pour obtenir une moins grande quantité de ceux-là, le prix de ces produits respectifs, quoique égal dans les deux cas aux frais de production se leve en proportion de la demande qu'on en fait et en raison inverse de la quantité qu'on en peut fournir ; et, par la même raison, le prix des produits baisse d'autant plus qu'ils sont plus offerts et moins demandés, c'est-à-dire, d'autant plus que les services dont ils sont le résultat sont plus offerts et moins demandés.

C'est à cela, ce qui semble, que se réduit la théorie de l'échange et de la

demande des produits. Elle sert à expliquer la marche naturelle des

■ et, la manière dont elles se comportent, lorsqu'elles sont abandon-

nées à elles-mêmes, mais, au milieu des lois « des errements qui dominent

a sociale. ilamve fort souvent que lenr prix reçoii d'antres inlTnencesque

■ elles naissent des frais de prodneion el des besoins des consumma-

■ nrs. Alors la cause aecidentell. agit aussi longtemps qifelle dure, et

la 1.JI generale reprend peu à peu son empire lorsqu'elle n'est plus noniranee.

Uuelquefois on fixe, on taxe le prix des denrées, et l'autorité empêche,

• I an qu elle peut , que les denrées ne soient vendues au-dessus ou au- • l<'ssous de ce prix. Ce règlement ne fait pas que le prix de la taxe soit la valeur réelle de la marchandise ainsi taxée. Il en arrive seulement qu'on paie cette marchandise un prix qui n'est pas le sien , et duquel il résulte une perte abusive ou un gain abusif pour les producteurs. C'est comme si I autorité rendait une ordonnance ainsi conçue : « Chaque fois que vous « ac eteiez telle chose, vous donnerez au marchand, ou le marchand « vous donnera telle somme en sus du prix naturel. » C'est un déplacement de richesse voulu par une autorité abusive, et non un échange de valeurs égalés.

(lassez fié(|ueiUs exemples ilaus la veille du pain, surloui dans grandes villes. Les boulangers de Paris, à des f^porp.es ou le blé était ont elecomrainls de donner pour Li sous un pain (|ui leur en coûtait

DU PRIX CüURÂM.

16 ; et pour 16 sous un pain qui leur en coûtait 18. Ils se soumettaient à cette onéreuse condition, soit parce qu'ils étaient indemnisés par le gouvernement, ou bien pour conserver leur charge qui, étant exercée par privilège, vaut plus que la perte qu'ils avàient.à supporter. D'autres fois, ils ont été autorisés, par manière de dédommagement, à vendre 12 sous un pain qui ne leur revenait qu'a 10 sous. C'était comme si le gouvernement avait autorisé les boulangers à percevoir, pour chaque pain vendu, un droit de 2 sous sur le consommateur; droit qui ne devrait être peiru qu'en vertu d'une loi ; et la loi serait mauvaise, parce qu'elle intervien-drait entre des intérêts qui doivent s'accommoder entre eux. Avec de pareils règlements, les prolits injustes que font les boulangers en multiplieraient bien vile le nombre, el la concurrence ferait justice du règlement si, par un autre abus, le nombre des boulangers n'était pas fixé, el s'il ne fallait pas une licence particulière de la police pour exercer une profession qui devrait être accessible à lout le monde.

Les taxes qu'on appelle maximum, el qui fixent le prix des choses audessous de leurs frais de production, outre qu'elles sont un attentat contre la propriété, ont pour effet de nuire à la production et à la consommation de I objet qui est taxé.

Elles nuisent à sa production, parce que personne n'est disposé à travailler à perte; elles nuisent à sa consommation, car les personnes qui auraient été en état de payer cet objet selon son entière valeur, ne peuvent pas s'en procurer du moment qu'il n'est plus permis de l'acheter selon cette valeur. Un maximum détruit donc une partie de la prospérité sociale, laquelle consiste à produire et à consommer.

Les produits même déjà existants ne se consomment pas d'une manière si convenable. D'abord le propriétaire les soustrait le plus qu'il peut à une vente onéreuse. Ensuite, la marchandise passe, non pas là où il y a plus de besoins, mais là où il y a plus d'avidité, d'adresse et d'improbilé; souvent même, c'est en blessant cruellement les droits les plus communs de l'équité naturelle et de l'humanité. Qu'il survienne une disette de grains, le prix du blé s'élève; mais on conçoit néanmoins que l'ouvrier, soit en redoublant de peines, soit en élevant son salaire, peut gagner de quoi l'acheter au cours. Sur ces entrefaites, le magistrat fixe le prix du blé au-dessous de son prix naturel; qu'arrive-t-il? un autre consommateur, dont la provision était déjà toute faite, et qui en conséquence n'aurait pas racheté du blé si! fût resté à son prix naturel, a gagné de vitesse notre ouvrier, et s'est procuré, seulement par précaution et pour profiler du bon marché, la portion de l'ouvrier qu'il emporte avec la sienne. 11 a double provision;

fi

rT-»

IROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE IV

rauire n'en a pas même une. La vente ne s'est plus réglée suivant les règles et les besoins, mais sur facilité

Ji donc p« é.co snrpns „c .es .a.es dcden™ n.g„e„e„,

Une loi qui fixe le prix des choses au taux où il se fixerait naturellement, n'est bonne à rien, si ce n'est à jeter de l'inquiétude dans l'esprit des producteurs et des consommateurs, et par conséquent à déranger les proportions naturelles entre la production et les besoins; prorrUo!s nuT

. .ssces a e les-memes, s'établissent toujours de la manière la plus favorable à l'une et aux autres. ^

l.onne "ZT'iT' "«P'^anced „„o

onne, la mode, influent souvent pour un temps sur les quantités qu'on

le .apport itciproque de ces deux quantités qui sont l'expression du prix
 crLtirdir'i In-
 constants de 1 autre, tendent toujours à ramener ce rapport à un taux une
 rr art pt uctei^ "rpt
 <lu. e et aux consommateurs de consommer les deux choses qu'ils ont juge a
 propos d'échanger l'une contre l'autre. ^
 ..ut'" 'T '« morales elles-
 rnes, q,, ,nn,,e,, sur la quamilo de chaque chose oirmo ou demaudée
 ZZ: s -
 P< iinanenles qui elablissem |•o«■re M la demaude eu général.
 hiZuee r
 U r de ' Qo'es«equ' ,,,e maiehaudlso,
 U I PO ,,, ce q,, , eu a elo produi. e, vendu , c'estee qui es. encore à veudi e,
 qui est nl^ """"nialeur, c'esl une marchandise
 I est placée qui es. retirée de la circulation, et qui ne fai. pins paire
 Iterr? «' " ■ '* P""»» P-«mite Js, on
 omis en lente, entre ou rentre dans ia circulation. Sous ce rapport une
 nuffiriIulZ <I"oi<I»'«llo "O ehaiige pas de place .
 liotnioi.es rt *os marchés, les magasins de vente cl les
 üques, sont dans la circulation.
 cct'ée Zre"""" >""""O.,S, qui son. dans la circnlation,
 ute iexpression n a rien qui doive surprendre. Les Iravaiix industriels qui
 Dr PRIX COURANT.
 cherchent de remploi, sont dans la circulation : ceux qui en ont trouvé n'y sont
 plus.

Les rentes publiques que leurs possesseurs ont achetées pour les revendre, sont dans la circulation. Celles qui ont été achetées par des rentiers

Pour s'en faire un revenu permanent, ont été retirées de la circulation.

Il n'y a que les choses actuellement dans la circulation qui fassent partie de la quantité offerte, et qui exercent accidentellement quelque influence sur les prix.

CHAPITRE V

Du prix originaire des produits et de ce qui résulte de ses variations.

En développant le mécanisme de la production des richesses, je vous ai dit qu'un entrepreneur de production achète les services productifs que l'industrie, les capitaux, les fonds de terre, et qu'il les consomme; ce qui m'a conduit à vous représenter la production en général comme une espèce d'échange, dans lequel on donne les services productifs (ou ce qu'ils ont coûté) pour recevoir en retour les produits (ou ce qu'on peut les vendre). Cela demande quelques développements.

Donner des services productifs est une expression qui ne saurait vous paraître obscure. Pour obtenir un produit, je donne mon temps, mes peines, ou bien le travail, acheté par moi, d'un ouvrier, de même que je donne une pièce de 5 francs pour acquérir une cravate, un dîner. Dans l'un et l'autre cas, c'est un échange que je fais. Or, dans cet échange que nous avons appelé production, ce que coûte un produit, c'est-à-dire, ses frais de production, forme son prix originaire », ce qu'il coûte la première fois qu'il paraît dans le monde. Et comme, en général, les productions de toute espèce ont lieu continuellement, que l'on crée aujourd'hui des produits pareils à ceux d'hier, et qu'on en créera demain qui seront semblables à

Voyez le chapitre IX de la 1^{re} partie, page H6.

Ce qu'Adam Smith appelle son prix naturel; ce que j'ai moi-même appelé son prix réel. Je n'ai pas conservé l'expression prix naturel, parce qu'il me semble que le prix courant, lorsqu'il s'établit de lui-même, n'est pas moins naturel; on peut dire également qu'il n'est pas moins réel.

» troisième PARTIE. - CHAPITRE V

r: "rr "

valTM, - rédp,,M,,c ,,« , ,1 U ' »

piaa .pie R.sam, Jt,r ' "" bcaPœup

lop Pl is ori»i,,ai,o'f,r,,i eut ' """"""I"" T"" '« vai iaiioiis do >ana,i,,a .tas louo
pois ^,3 '

dames dos vaiïaiioiis nui survioi ^ a* ' poodiil, ind..poi-

<ie CO, ou ponveu. baisse,- de pris sTM! ,,, "11

peuvent baisser aiiinnï , i ^ «fissent, et Icssucres

one,sso,,dusa,,sdrco',s,,oo

aus varia,i,,s ; J , el f,::'""?*"'"*! « ""

Plasfaus nuocc,adrorilà ! T

chéri,- à lu fois, e, ,om peu, H " P®"* cou-

les frais do produc, ion pou,-',»!" ri"r,r\"-,r^or 'T' tous les produils ° o» l^fsser
pour

■lal. rai. uu gta'éta^ta. « -"TM "" """"""""c ".PTMe pro-

diiniuuUou daus les R-ais de ' ,

"ail rai. uu gaiu pa,-eil, o, ce éaT,, "r',

au * -Ca- avec

que nous obtenons"de ee ' " naturedes choses-, et lors-

^écessaire^e^unT^erL*^TM^_-^^ entraîne

renvoyer celui m.i • P' °"li'c'e"rs , je serais obligé de

verrait que si nourén^r'^ Procédés de la production, où il

nous vend nous ne let q»'on

moins de terrain pour obtL"""" pas peut être loué ù une a"

«lerciales avec le même canitaî dan "" operations corn-

apitaJ dans une annee, au lieu d'en faire une

seule, Je n'en paie pas moins d'intérêts au prêteur qui me fournit des fonds. Si je parviens à faire exécuter dans une seule journée d'ouvrier ce qui auparavant en exigeait deux, mon ouvrier, eu vertu de cette économie, ne vend pas moins ses journées; ce n'est pas à dire non plus qu'il travaille un jour et se croise les bras le jour suivant. Qu'en arrive-t-il donc? que je lui paie tout autant de journées, que je les paie aussi cher, et que j'ai un produit une fois plus abondant.

Quand un producteur est parvenu à créer un produit avec moins de frais, aussi longtemps qu'il tient son procédé secret, c'est lui qui jouit de l'avantage qui en résulte et qui ne coûte rien à personne. Mais du moment que ses procédés sont divulgués, et que la concurrence contraint les producteurs à vendre le produit au prix que coûtent ses frais de production, le même avantage est acquis, mais c'est le consommateur, c'est le public, qui en profite. Dès lors, toutes les fortunes deviennent plus considérables par rapport à ce produit en particulier; elles peuvent en acquérir davantage, ou, si le possesseur d'une fortune quelconque ne juge pas à propos d'acquérir davantage d'un certain produit, par la raison qu'il a baissé, comme il est obligé à une moindre dépense pour l'acquérir, il lui reste

d'autant plus d'argent pour en acquérir d'autres; c'est ce qui me fait dire qu'il est plus riche.

Et, ce qui est digne de remarque, c'est que le prix originaire, ou les frais de production, et le prix courant qui suit ordinairement ses variations, peuvent baisser pour tous les produits à la fois.

Alors, les fortunes des consommateurs, qui étaient d'abord plus considérables par rapport seulement à certains produits qui avaient baissé, deviennent plus considérables par rapport à tous les produits, c'est-à-dire quelles deviennent plus considérables dans un sens absolu.

C'est une remarque que j'ai consignée ailleurs. Quand, par l'effet de l'invention du métier à tricoter, les bas tombèrent à la moitié, pour le moins, de leur ancien prix, chaque personne put, sans faire pour sa chaussure une plus forte dépense, être pourvue d'une double quantité de paires de bas, O bien elle put porter des bas une fois plus beaux; mais cette augmentation dans ses moyens de consommation ne l'obligea point à diminuer ses autres dépenses. Elle put se procurer toujours la même quantité

de toutes les choses qu'elle achetait auparavant, et dont le prix était resté le même.

Après avoir baissé pour les bas, les frais de production baissèrent poulie sucre. Nouvel avantage qui n'altéra en rien celui don, on jouissait déjà

TKOISitME l'Ain IE. - CHAPITRE V.

sur les bas, et qui ne rendit pas pire la condition des consommateurs par rapport à tous les autres produits.

On pourrait de même les passer tous en revue, et en supposant que les frais de production de chacun d'eux eussent baissé de moitié, on trouverait ainsi que la nation serait devenue le double plus riche par ce lait seul puisqu'elle serait en état d'acquérir une fois plus de choses qu'auparavant.'

Nos richesses réelles sont en proportion de la quantité de choses que nous pouvons acquérir, et cette quantité est en proportion de leur abondance, ou, ce qui est la même chose, de leur bas prix ; car abondance et bas prix ne sont pas deux faits qui se suivent ; c'est un seul et même fait exprimé par deux mots différents ; plus un produit est commun, moins il coûte ; et il ne coûte peu qu'autant qu'il est commun.

Toute baisse dans les prix est un pas qui rapproche les produits de ces biens naturels dont nous jouissons avec la plus abondante profusion, sans que nous soyons jamais obligés de les payer. S'il nous fallait acquérir, au prix de quelques services productifs, l'air que consomment nos poumons, nous serions un peu moins riches ; une partie de nos moyens devrait être employée à acquérir de l'air, et nous serions forcés de retrancher quelque chose sur nos autres dépenses. Au contraire, si, sans autres frais de production qu'un coup de baguette, nous pouvions, comme les fées, bâtir une maison, la remplir de tous les meubles (qui flattent notre goût, y trouver des provisions pour nous nourrir, des domestiques pour nous servir, des carrosses pour nous transporter, nous serions infiniment riches. Entre la nullité et l'énorme quantité de services productifs que coûtent les objets de consommation, il y a une multitude de degrés dans l'état présent des sociétés. Mais, dans cet état présent de la société, les individus qui la composent deviennent plus riches chaque fois qu'ils peuvent acquérir à moins de frais, tantôt une, tantôt l'autre, des choses qu'ils veulent consommer.

Cette doctrine est importante : nous y trouvons la solution d'une des questions les plus épineuses de l'économie politique ; et cette question, la voici : La richesse étant composée de la valeur des choses possédées, comment se veut-il qu'une nation soit d'autant plus riche, que les choses y sont à plus bas prix ?

Avant de la résoudre, il faut considérer qu'une nation ne s'entretient, ne se consomme, qu'à l'aide des produits qui sont incessamment créés et consommés. Ceux de ces produits qui se trouvent dans un moment donné entre les mains des particuliers, peuvent, par aventure, changer de valeur; il n'y a rien là qui augmente les moyens de consommation de la so-

1) i; PRIX ORIGINAIRE DES PRODUITS.

ciété. Si un particulier se trouve plus riche d'une hausse de prix, les consommateurs du produit qui a renchéri se trouvent plus pauvres de toute la valeur de ce renchérissement; il n'y a point là d'augmentation de richesse, de nouveaux moyens d'existence pour la nation. Elle ne subsiste que des produits dont elle fait l'acquisition à leur prix d'origine.

Or, avec quoi fait-elle cette acquisition ? avec ses services productifs qui émanent, vous le savez, de ses fonds productifs, c'est-à-dire de son industrie, de ses capitaux et de ses terres. Ce sont là proprement nos fortunes, puisque c'est l'unique source de tous nos revenus». Or, nos fortunes sont d'autant plus considérables qu'elles peuvent acquérir plus de choses, et nos fonds productifs, qui composent nos fortunes, peuvent acquérir d'autant plus de choses, que les produits sont à meilleur marché bon que nous acquerions les produits directement en les créant nous-mêmes, soit que nous les acquerions indirectement par un échange, l'effet est pareil. Si nous produisons nous-mêmes, nous obtenons, par la même quantité de services, plus de produits. Si c'est par l'échange, nous obtenons plus de produits également, par la même quantité de services - car en échangeant deux produits, on ne fait, en réalité, qu'échanger les services productifs dont ces produits sont le fruit; et l'on n'est jamais tenu

à donner en échange d'une chose plus de services productifs qu'elle n'en a coûté*.

Une preuve que cet effet est réel et ne consiste pas, comme les démonstrations scolastiques, dans un simple appareil de mots, c'est qu'il peut être également bien représenté en termes différents, mais moins rigoureux, parce qu'ils sont moins scientifiques. On peut dire que les frais représentent toujours un sacrifice, et l'utilité une jouissance ; or, c'est un

Il n'est personne qui puisse être étonné que je mette les talents, l'expérience à simple force corporelle, au rang de nos fonds productifs, et que je les regarde comme faisant partie de nos fortunes. Un homme qui possède des talents, toutes choses égales d'ailleurs, est plus riche qu'un homme qui en est dépourvu ; un homme qui jouit de toutes ses facultés physiques et morales est plus riche qu'un

« Travaillez, prenez de la peine;

« Cesi le fonds qui manque le moins. »

, V . . . Fontaine.

voyez le tableau synoptique, page H2.

“ I*our en avoir la démonstration, reporiez-vous au rhaps.re précédéui.

iUOiSIEMK İWKTIIE. — CHAPITRE V.

MO

;;vanlagc pour l’ioimne cpie de imilliplier ses jouissances tM de diminuer les sacriüices au prix desquels il les obiieiu.

Après avoir reconnu en quoi consiste proprement ce qui constitue la

I icheesse publique, il est consolant de penser que, chez la plupart des peuples, malgré les temps de station et de rétrogradation, elle a, au lolal, constamment fait des progrès. Relativement aux produits matériels, si les ravages de la guerre ont détruit beaucoup de capitaux, ont laissé beaucoup de terrains incultes, les connaissances industrielles ayant peu décliné, du moment que les temps sont devenus un peu plus favorables, des capitaux ont été amassés de nouveau, et Ton s’est peu à peu perfectionné dans l’art de les faire valoir, de meme que les terres.

Il ne paraît pas que les arts des anciens, sauf dans quelques exemples fort rares, aient été perdus dans les époques de barbarie qui leur ont succédé. Dans tous les temps on put se procurer en France à peu près toutes les marchandises que les Romains y avaient introduites au temps de leur domination. Nous avons dans nos cabinets des ouvrages d’orfèvrerie du huitième et du dixième siècle; nous trouvons dans les tombeaux des fragments d’étoffes de presque toutes les époques, et qui n’annoncent pas des produits fort inférieurs, si ce n’est pour le bon goût, aux produits de l’antiquité. Ils étaient chers, parce que l’industrie n’était pas perfectionnée; mais ils ne l’étaient pas moins à aucune époque antérieure. Aussi, à l’une et à l’autre époque, n’étaient-ils qu’à l’usage des gens riches.

Il y a donc eu peu d’arts perdus; en même temps, à toutes les époques on en a découvert de nouveaux, et des procédés anciens ont été perfectionnés; mais c’est surtout depuis la mémorable époque du quinzième siècle, et notamment depuis une cinquantaine d’années, que les progrès ont été remarquables, grâce à de meilleures méthodes introduites dans les sciences. Tout atteste que les richesses publiques, qui n’ont d’autres fondements que les richesses particulières, ont pris

un grand essor. L'accroissement de presque toutes les villes, et de la population des campagnes, malgré la grossièreté qui s'y manifeste encore dans certaines parties ; les grands établissements publics et particuliers, les routes, les ports, les armées comparées avec les troupes que l'on pouvait entretenir auparavant, sen iraient à le prouver; mais ce n'a pas été heureusement le seul emploi qu'on ait fait des richesses. Elles ont concouru à l'amélioration du sort des familles. On est mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu qu'on ne l'a été dans aucun temps; on a plus de meubles, et ils sont d'un service plus

IDIJ PRIX ORIGINARE DES PRODUITS. 371

ap-eable; on voyage plus souvent, plus vite et plus cōnimodément; on jouit d'une infinité de produits amenés des extrémités de la terre.

Keprésentez-vous un ancien habitant de Lutèce, ou de ses environs un de ceux qui, antérieurement à la conquête de César, foulaient le terrain où nous sommes, et qui se trouverait tout-à-coup transporté dans l'appartement d'un de nos artisans, chez un bottier, un serrurier, un tailleur de nos jours : en voyant des vitres à ses croisées, en apercevant sur sa

cheminée une pendule, et derrière la pendule une glace répétant la chambre

entière, en observant que les murs de son appartement sont couverts de peintures élégantes qui ne sont autres que des papiers, et parmi ces ornements des gravures en taille-douce encadrées dans des bordures d'or et beaucoup d'autres superfluités, ne pensez-vous pas qu'il dirait en son cœur ; On m'a introduit sans doute chez un des princes du pays? Et lorsqu'il verrait sur la femme et sur les enfants de cet artisan des vêtements d'une fine étoffe de coton et des rubans de soie; lorsqu'il apercevrait des meubles construits en bois d'acajou, apporté d'un monde dont il ne soupçonnait pas même l'existence ; lorsqu'il verrait consommer du sucre du café, du poivre et d'autres produits venus de plusieurs milliers de lieues • lorsqu'il serait ébloui par une lampe qui répand autant de clarté à elle seule que plusieurs flambeaux ; il jugerait pour le coup que notre artisan

notre marchand en boutique, est incomparablement plus riche que n'a jamais été le chef de ses druides.

Il ne se tromperait pas, puisque cet artisan, avec ses profits tels qu'il peut jouir de tout ce qui aurait excédé la portée des premiers magistrats des Gaules. Voilà ce

que j'appelle des richesses réelles. Elles se sont constamment accrues depuis les temps anciens jusqu'aux nôtres; chaque fois que le genre humain s'est remis en marche, la condition de notre espèce est devenue meilleure qu'aux meilleures époques précédentes; et au moyen des progrès nouveaux dont nous pouvons nous flatter, sa condition deviendra meilleure encore; la civilisation atteindra des classes encore inopprobreuses; mais il faudra pour cela que l'art de vivre en société se soit perfectionné, et que les sciences morales et politiques soient plus généralement connues et appréciées.

Mais, même sans ce rapport, quels n'ont pas été nos progrès, du moins chez quelques nations, d'où ils se répandront, de proche en proche, chez toutes les autres? Les produits matériels ne sont pas l'unique-objet de nos travaux. Les produits immatériels font aussi partie des revenus de la société. Plusieurs maladies ont disparu, et l'on traite beaucoup mieux celles

TROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE VI.

Il nous restent encore, de même que celles dont nous avons eu le malheur de faire l'acquisition. Quelle différence entre le traitement qu'on faisait subir aux lépreux et le soin qu'on prend dans nos hôpitaux des innombrables du même genre! La superstition exerce encore quelques ravages; mais on ne voit plus d'auto-da-fé. Les lois, tout imparfaites qu'elles sont encore, sont néanmoins meilleures qu'elles n'étaient. Beaucoup de nations n'entendent pas encore l'art de se faire gouverner à bon marché; mais combien la police et la sûreté individuelle n'ont-elles pas gagné! Ce grand moyen de perfectionnement de la vie sociale, le gouvernement représentatif, le seul où le bon ordre marche de concert avec la liberté, n'a commencé à être entendu que de nos jours. La condition des anciens peuples, même à leurs époques les plus brillantes, était bien pire que la notre; et la fiction de l'âge d'or n'est justifiée par aucun fait avéré. Les hommes se sont consolés de leurs malheurs réels par le tableau d'un bien-être imaginaire. Il est permis de croire que nos descendants jouiront de tout celui que l'homme peut atteindre.

DES MONNAIES

chapitre VI.

De la nature et de l'usage des monnaies.

Je vous ai dit, messieurs, qu'une vente est la moitié d'un échange, lequel Il est complété que lorsqu'on a employé, dans un achat, la monnaie que l'on a reçue dans une vente.

Cette transaction vous indique assez l'usage de cet intermédiaire et le service qu'il nous rend. On ne demande jamais à recevoir de la monnaie pour la consommer, pour en détruire la valeur en s'en servant, comme nous faisons de nos aliments, de nos vêtements; mais bien pour l'échanger de nouveau. Il est bien vrai qu'un droguiste non plus n'achète pas des drogues pour en faire usage par lui-même ; mais finalement ses drogues seront achetées par un consommateur qui s'en servira et ne les revendra

DE LA N.ATCHE ET DE L'JS.VGE DES MONNAIES. .17;5

à personne; tandis que nul homme n'achète de la monnaie (c'est-à-dire, Il acquiert de la monnaie par le moyen d'un échange) dans le but de la consommer; c'est toujours pour la revendre (c'est-à-dire" pour la donner en échange de quelque autre chose qu'il se propose de consommer).

Sous ce rapport, la qualité qu'on désire essentiellement dans la monnaie, c'est qu'elle conserve sa valeur depuis l'instant où on la reçoit jusqu'à celui où on la donne; autrement, on ne recevrait plus, en échangeant ce que l'on vend contre ce qu'on achète, une marchandise égale en valeur à celle qu'on aurait donnée; on subirait une perte quelconque. Nous verrons bientôt quel est le fondement de la valeur des monnaies et le degré de solidité dont cette valeur est susceptible. Mais dès ce moment je vous ferai remarquer qu'elle se mesure, comme celle de tout autre objet, sur la quantité de la chose qu'une autre personne consent à donner en échange. Si pour une once de monnaie d'or, toute autre personne consent à me donner quinze fois plus de blé, ou de toute autre marchandise, que l'on ne m'en donne pour une once de monnaie d'argent, j'en conclurai que la monnaie d'or, à poids égal, vaut quinze fois plus que la monnaie d'argent.

Je vous ferai remarquer en outre que la valeur de la monnaie ne s'établit point, et ne peut pas s'établir arbitrairement et d'avance, puisqu'elle est le résultat du libre accord qui a lieu entre le vendeur et l'acheteur, au moment qu'ils conviennent d'un prix, et que nul pouvoir ne peut les contraindre à conclure un marché qui ne leur conviendrait pas. Quelles que soient les dispositions des lois, vos pièces de monnaie valent davantage,

SI elles acquièrent une plus grande quantité de marchandises; elles valent moins, si elles en acquièrent une moins grande quantité. Même en Turquie, SI un

pacha vous force à donner pour deux sequins une marchandise qui en vaut trois, il vous vole un sequin, mais il ne peut pas faire que deux sequins valent autant que trois.

Lorsqu'on est exposé à recevoir forcément une monnaie pour plus qu'elle ne vaut, on se précautionne contre une semblable violation de propriété; on cache sa marchandise, on traite secrètement, on stipule des conditions qui déguisent une partie du prix. Jamais des échanges inégaux ne deviennent d'un usage réglé et constant, et toujours il en faut revenir à cette vente, que l'argent vaut ce qu'il achète et ne vaut ni plus ni moins; et cette valeur, qui est fixée dans un marché conclu, n'est pas une règle, et ne peut pas être une règle pour le marché suivant. La valeur réciproque de toute marchandise, c'est-à-dire, de la monnaie et de la denrée, se fixe de nouveau à chaque nouveau contrat.

Après la valeur, la qualité que l'on cherche dans la monnaie, c'est qu'elle puisse se diviser en fractions, jusqu'à pouvoir se proportionner exactement à la valeur de la chose, ou des choses que l'on se propose de vendre ou d'acheter, et sans que cette division ou la réunion que l'on voudrait faire de ses fragments nuise à la valeur d'une telle quantité de monnaie.

Cette divisibilité dans l'intermédiaire des échanges paraîtra indispensable,

Si l'on considère le produit que l'on veut donner en échange n'a presque jamais la même valeur que le produit que l'on veut recevoir. Si je suis marchand de chapeaux, et que je veuille acheter, au marché, un poulet qui ne vaut que la dixième partie d'un de mes chapeaux, je ne saurais, sans détruire toute la valeur d'un chapeau, en couper un morceau pour le donner en échange d'un poulet. Il me convient donc de chercher une marchandise égale en valeur à la valeur d'un chapeau, et d'en détacher, si

cela me convient, la valeur d'un poulet. S'il existe une telle marchandise, c'est elle que je chercherai à me procurer.

Voilà donc quelles sont les qualités propres à un intermédiaire des échanges : une valeur aussi peu variable qu'il est possible, et une facile divisibilité, sans qu'il en résulte une altération dans sa valeur. Lorsqu'à ces qualités essentielles des monnaies une marchandise enjoint d'autres, comme d'être facilement transportable; lorsqu'on peut aisément constater la quantité qu'on en donne ou qu'on en reçoit; alors, on est assuré que la marchandise-monnaie conviendra à toutes les personnes qui auront des choses à vendre, et que je pourrai, par conséquent, en offrant de la monnaie, acquérir toutes les choses dont je voudrai me pourvoir, pourvu que j'en

offre une quantité qui égale en valeur les choses que je désire acheter. La monnaie convient à tout le monde, parce qu'il n'est personne qui ne soit dans le cas d'acheter. Si je fabrique des étoffes de soie ou des meubles recherchés, mes produits ne conviendront pas à tout le monde • tout le monde n'a pas même besoin constamment de choses fort nécessaires, comme de blé ; mais personne ne peut rester longtemps sans avoir quelque achat à faire pour ses besoins ou ses plaisirs ; personne, en con-

urrence!; ^1““ P«^«éde contre

ne marchandise également propre à tous les achats, parce qu'elle convient

à tous les vendeurs, parce qu'il n'est aucun vendeur qui, de son côté, n'ait quelque emplette à faire.

De cette nécessité, qui est universelle chez toute nation industrielle, naît la convention tacite de se servir d'un intermédiaire propre à mesurer et quand la monnaie fabriquée par le gouvernement n'est pas trop multi-

m; L.\ .NATLKL LT DL L'LSAGL ULS .MONNAIES. .i7.S

pluaise, qu'elle a les qualités convenables, notamment l'inséparabilité d'une valeur réelle, la faculté de se diviser et de se proportionner exactement à la valeur de tous les produits, le public s'en sert tout naturellement, parce que nul autre produit ne lui convient mieux pour cet usage; mais il ne s'en sert pas en vertu de la volonté, de l'injonction du législateur, puisqu'il peut refuser de donner sa marchandise contre de la monnaie».

11 résulte de ce qui précède que la monnaie, chez tous les peuples, est véritablement marchandise que l'on vend et que l'on achète comme toutes les autres. Dans l'usage commun, on la désigne par diverses dénominations. C'est quelquefois de l'argent/, du numéraire, des espèces\$. Toutes ces expressions ne sont pas également propres. En se servant de ce mot : Argent, on risque de confondre le métal dont la monnaie est faite, avec la monnaie elle-même. D'ailleurs, cette expression convient mal à des monnaies d'or ou de cuivre, et encore plus mal à des monnaies de papier, comme vous verrez bientôt qu'il peut y en avoir. Le mot numéraire est assez bon, car la monnaie se compte, se nombre-, mais, sous ce rapport, il pourrait également bien convenir à du papier-monnaie. Pourquoi ne l'applique-t-on qu'aux espèces soignées ?

Il y a peu d'inconvénient dans ces diverses dénominations, lorsqu'il n'en résulte aucune méprise sur le sens qu'on y attache, et qu'on sait bien de

I■ac^elTMr ' TMle' P'c"«Vi'P'c à celui de

q marchandise vau. sou prix. Due preuve qu'elle le vau. c'es. o.'ie pour un sou de moins, le marchand la refuse. Si l'avamaee de Rendre 1

pourTair:il,i; ru";??:?:.;? "T"*

pose de' cou om a ' 1"» " PV»'

de là ? " TM" " "V P'civ » s» possession de l'argen. que

la marchandise, parce qu'une marchandise quelconque u'es. à l'nsa»e

a .dis que largen. es, a l'usage de la soclélé ,o,, eu, 1ère, e, qn'il ne peu in nqner do se placer. Celui qui reçoit. de l'argen. n'a pins qu'!!," s2

iortod"""" 1"®'conqucs don. il a be-

Tma? I?::;?! f' -vchandise que la

en monnaie TTM T " ""8® * «" produit

double écTa?c ?" H ' »"V»""TM>io" I « ce

parfailemcnl égales r ""!™"8®>""TM'>cn supposant mules les valeuü

voir ne,.eme,,? vérllh ;r,r

■ de n'-wi. h • U " ^ questions, et vous donne les moyens

i De 1 " *8" 'l'importance qu'il incrie.

I Oc ce q,, ou ,,, recherche pas la monnaie pour la eonsonuncr. mais

ir

DE LA NATURE ET DE L'USAGE DES MONNAIES

pour Techanger de nouveau , il suit que, au contraire de tous les autres produits qui ne servent qu'en se consommant, en perdant de leur valeur, la monnaie sert sans se consommer. Ce qui use la monnaie, c'est le mouvement matériel et le frottement qui s'opère entre elle et des corps étrangers ; mais ce n'est pas dans ce frottement que consiste le service qu'elle rend. Elle servirait tout autant, et même mieux, aux échanges, quand on se la transmettrait avec assez de précaution pour ne l'altérer en aucune manière. Et c'est ce qui fait qu'on a vu des corps très peu résistants remplir l'office de monnaie.

Beaucoup de personnes confondent la monnaie d'un pays avec ses capitaux. Vous vous rappelez assez ce que je vous ai dit de la nature et de l'usage des capitaux, pour sentir qu'ils diffèrent absolument de la nature et de l'usage des monnaies que je viens d'exposer à vos yeux. Entre les capitaux et les monnaies, il n'y a de commun qu'une qualité : c'est la valeur. Du reste, il y a beaucoup de valeurs qui ne sont pas capitales, et beaucoup de capitaux qui consistent en tout autres choses qu'en monnaies. Les capitaux sont des objets évaluable que l'on sacrifie sous une forme quelconque, pour qu'ils reparaissent sous une autre forme, pour qu'ils reparaissent en produits : c'est ce que nous avons appelé faire des avances, et rentrer dans ses avances. Les monnaies sont un produit composé d'une multitude de coupures qui servent à faciliter les échanges des autres produits entre eux. On a quelquefois son capital sous la forme de numéraire, je ne le nie pas, parce que le capital est une collection de diverses choses ayant de la valeur. A ce titre, des écus font souvent partie d'un capital; mais ils font plus souvent encore partie des revenus de la

société, qui sont des valeurs aussi et se présentent de même sous diverses formes.

Un fermier porte à son propriétaire une portion de fermage : la valeur des écus qu'il porte n'est point une valeur capitale. Le propriétaire les dépense dans son ménage ; ils vont au marché : ils ne font encore partie d'aucun capital. Le marchand qui les reçoit s'en sert pour acquitter ses contributions : ils ne font pas davantage partie d'un capital. Le gouvernement en paie un fonctionnaire public : ils font partie du revenu de celui-ci, mais non point de ses capitaux. Tant que les mêmes écus transmettront des valeurs-revenus, il ne feront point partie des capitaux de la société ; et pendant ce temps des valeurs bien plus fugitives peuvent faire partie de ces capitaux. Les couleurs, le combustible d'un teinturier sont une valeur ca-

■^■8 TlloSIItME PARTIE. - CHAPITRE M.

Piiale, puisque ces valeurs font partie d'une avance, d'une valeur qui se reproduit. La soupe même qu'un fermier distribue à ses moissonneurs est une valeur capitale puisqu'elle fait partie d'une avance qui rentrera, qui passera pour ainsi dire dans des gerbes, et le soir se trouvera dans une grange. Des écus sont un capital lorsqu'on les met en réserve pour les employer à la reproduction, ou les prêter à quelqu'un qui les emploiera ainsi ; mais jusqu'au moment de leur emploi, ils sont un capital oisif et improductif. S'ils sont mis en réserve pour acquitter le revenu d'un propriétaire, ils n'ont rien d'un capital, ni productif, ni improductif; et ils n'ont rien encore

ni capital quand ce propriétaire les tient en réserve pour subvenir aux besoins de sa famille.

Quoique toutes ces vérités doivent être pour vous, messieurs, bien intéressantes

ment, non-seulement d'entendre dans les conversations traiter tout numéraire de capital, mais de rencontrer cette erreur dans des ouvrages esmiables d'ailleurs; ce qui ne les rend que plus dangereuses. Je v[^]emple, dans le Voyage en Espagne, de M. de Laborde, que la guerre de la succession n'a rien coûté à l'Espagne, parce que les capitaux •icpenses sont restes dans le pays'. Il est évident que l'auteur veut dire de numéraire au lieu des capitaux, et que la conservation du numéraire dans le pays lui fait illusion au point de lui faire supposer que cette multitude de valeurs qu'une guerre détruit improductivement, étaient

quoique détruites, demeurées existantes. '

Il n'est plus possible d'écrire des voyages ou l'histoire de manière à

faire les esprits éclairés, à moins d'être versé dans les principes de l'économie politique, *

C'est une locution bien commune que d'appeler la monnaie le signe représentatif des valeurs. Cette expression n'en est pas plus juste pour cela, mais elle a ce qu'un signe ? C'est ce qui représente une chose; mais ce n'est pas la chose même. Un objet de nulle valeur pourrait représenter une

est possesseur

lui et les autres ab-

est dite, sa valeur est en elle; sa valeur est indépendante de celle de tous

les autres objets; et si l'on peut se servir de cette valeur pour

Introduction, p. 112.

DE LA VERTU ET DE L'USAGE DES MONNAIES. 37

échange une autre valeur égale, cet avantage lui est commun avec tout autre produit; la possibilité de troquer un produit quelconque ne suffit pas pour qu'on l'appelle un signe. Tous les jours on troque un cheval contre un cabriolet; il ne s'ensuit

pas que l'un soit le signe de l'autre. L'homme qui porte 25 louis dans sa poche n'est pas plus fondé à nommer cette

somme le signe d'un cabriolet qu'il pourrait acquérir pour 25 louis, que
1 homme qui passe à cheval n'est fondé à nommer son cheval le signe du
même cabriolet, quoiqu'on fût très disposé à céder la voiture pour posséder
un animal.

La valeur qui est dans une chose, en procurant à celui qui la possède la faculté d'acquérir indifféremment tout autre objet de valeur pareille, ne suffit pas pour en faire un signe, pour signifier qu'il en est véritablement propriétaire; car sa propriété sur ces autres objets dépend d'un contrat, d'un marché qui est libre et ne dépend pas uniquement de lui.

Nous verrons plus tard qu'il existe des signes représentatifs de la monnaie, tels que des billets de banque, des lettres de change, parce que ces effets n'ont de valeur que celle des monnaies qu'ils donnent le droit de recevoir ; mais, quant à la monnaie, elle n'est pas le signe : elle est la chose signifiée. Elle ne représente pas une valeur, elle est une valeur. Celui qui vend ne la reçoit que dans la conviction que la valeur qui est en elle égale la valeur de la marchandise qu'il fournit. Celui qui achète, de son côté, a la conviction qu'il donne une valeur réelle pour avoir une valeur réelle.' Nous trouvons ici un exemple qui nous montre dans quelles erreurs peut entraîner une fausse dénomination. De ce que la monnaie est le signe des valeurs, Montesquieu ' a tiré la conséquence que la monnaie d'un pays représente toutes les valeurs du pays; et une partie aliquote de la monnaie, la même partie aliquote des denrées ou marchandises du pays. Pour toute personne qui a quelques notions sur la somme du numéraire et sur celle des marchandises, ce résultat est véritablement absurde.

D'abord, on ne sait pourquoi Montesquieu ne fait pas de la monnaie le signe représentatif des biens-fonds, des maisons, et des choses qui composent nos capitaux engagés; car on achète ces choses avec de l'argent, aussi bien que les denrées et les marchandises. Or, en joignant aux valeurs mobilières les valeurs foncières d'un pays , on a une somme de valeurs immensément plus grande que celle des monnaies qui, suivant Montes-

Esprit des Lois, liv. XXII, chap. 7.

<J''en la représente. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que l-

• oxlnbuon foncièreen France, avec les accessoires, s'élcveà 2.40millions
omMi-on. On peut décupler cette somme pour avoir les revenus fonciers

* U royaume, qui seraient alors de 2 milliards 400 millions ; or, ce revenu •siqi-
pose une valeur en biens-fonds de 60 inillards.

Eu somme totale des biens-meubles et de toutes les marchandises qui SI. t. oin
eut en l rance , quoique beaucoup plus difficile à évaluer, pourrait

rT valeur

/ f de la France, suivant M. Necker, n'est

<l 'c de - milliards 200 millions environ. Voyez quelle immense disparité

r ntr h"" Montesquieu, l'une représente

■ U. re et dont chaque partie aliquote de l'une représente une partie ali- <i*iolo
de l autre.

Cependant, quand la quantité de l'argeni vient à doubler, dit Monte.- •I-aeu, on
n obtient, pour «ne même quantité d'argent, que la moitié des .nchandises quon
obtenait auparavant. - C'est vrai. Mais la chute de eurdel argent est dans ce cas la
conséquence du rapport de sa quantité

des autrerr""* ancienne, et n'a aucun rapport avec la valeur

de autres objets. Le vin aussi tombe (quand la récolte est abondante) à

• moitié de sa précédente valeur : est-ce une preuve que la totalité des >-dcurs-
vins soit égalé à la totalité des autres valeurs réunies '

Convenons que Montesquieu n'entendait absolument rien à la théorie I <'s
monnaies; et j'ajouterai que personne n'y entendait plus que lui,

T-' pi«;

IS oire ni es voyages, sans savoir au moins les éléments de l'économie politique :
nous pouvons ajouter qu'il n'est plus possible sans cela d CCI ire raisonnablement
sur la législation'.

Oecettefausse opinion que les monnaies sont le signe des autres valeurs,

•> are a diverses reprises des conséquences déplorables dans la pra-

Ue "e . ' décorée

ni, était un signe qui représentait également bien une valeur
 „ ” “ “ “ “ “ ” représe.ur aussi bien soi,,ue livres de f,-,-
 n.e... qu'une once. Mais les elTels ne pm-éden, pas des mois, ils proeedciil
 : l'nc .rd,,,,,a,,ecra,alc de ISIPéiaWissai, u,,eel,aived-éco,,e,,,ic,,,,li,i,,,,, • ' 1 rrole de
 ,lro,,. (.ette disposition ii'a jamais été exécutée.

DE LA NATURE ET DE L'USAGE DES MONNAIES

de la nature des choses ; et quand les écus, sous Louis XIV, furent réduits

à une demi-once, il arriva qu'ils n'achetèrent plus que trente livres de froment au lieu de soixante'.

La valeur des monnaies sert fréquemment à donner une idée de la valeur de tout autre bien, à en faire l'appréciation. On estime qu'une étoffe vaut 20 francs l'aune, qu'un bien fonds vaut 100,000 écus ; et véritablement, SI ces choses sont bien appréciées, la somme nous donne une idée assez exacte de leur valeur, même sans que ce prix soit constaté par nue vente ou un achat. La multitude d'achats et de ventes que chacun est appelé à conclure, soit dans ses affaires, soit simplement pour satisfaire à ses consommations, donne à tout le monde une idée plus nette de la valeur de l'argent que de la valeur de toute autre marchandise. Tout le monde est marchand de monnaie, puisque tout le monde a des emplettes à faire ; et la valeur de la monnaie, quoique variable, ne l'est pas autant que celle de la plupart des autres marchandises dont la production, les qualités et la demande, sont sujettes à de plus grandes vicissitudes. Si Ton me disait qu'une aune d'une certaine étoffe vaut autant qu'un hectolitre de blé, ou

' Ces démonstrations sur la nature des monnaies ne sont point superflues

puisqu'elles mêmes erreurs sont journallement reproduites par des hommes qu'on

devrait supposer profondément instruits en ces matières. M. Dufresne de Saint-Leon, homme habile dans les finances publiques où il a toujours rempli des fonctions importantes, dit, dans ses *Éludes du crédit public*, publiées en 1824 : « Le

« numéraire n'est pas une richesse nationale ajoutée à la masse des autres richesses, et toute son utilité consiste, quant à la nation, dans son caractère « d'évaluation commun et de signe représentatif, n (Page 202).

Comment peut-on dire qu'une chose pourvue d'une valeur échangeable aussi réelle que le numéraire n'est pas une richesse, et qu'elle n'est qu'un signe? Le rôle d'évaluateur n'est pas une des utilités du numéraire. Quand je dis que ma maison vaut cent mille francs, je ne fais pas usage d'une somme de cent mille

francs en écus. 11 n'en coûte pas un sou de plus pour évaluer une terre d'un million qu'une paire de gants.

On dit quelquefois : à quel propos établir des principes aussi simples que personne ne songe à contester? Je réponds que les principes les plus simples sont ceux sur lesquels reposent les plus importantes vérités, et qu'ils sont presque généralement ignorés. Tous les jours on entend dire, tous les jours on lit, tantôt

que les monnaies ne sont pas une richesse, Uniot qu'il n'y a pas d'autres richesses I celles, et on fRit des lois en conséfjuence.

TROISIÈMK PARTIK. - CHAPITRE VT.

Il», de», livres de ,hé,j. „V„ p», „

sq» un me .1,1 qu'ede va,,, 20 fi a,,,». E, si i'en cherehe la „is,,n je „„ ,a. de pas a ni apeï cevoi,- que j'ai clé si souvcu dans le cas d'achelér des ,dqe,s,e fiauc, de 2 fiancs, deS feaucs, quej'ai appris à co,,cevoirp, „mp

, „a!* ' 1''' P™l »blû»i,' pour 20 francs, ür

a valeu, de 20 francs es, dclcniniéo parla qiaiiililedeseliocsc qu'on peu,' acquérir pour cette somme de monnaie. ^

Cela sumi-il pour qu'on lui donne le «on, de mesure ? Je ne le pense pa, Sans doule orsque deux objets qui ou, uu cours élabli son, en préseme

| „rpnx rela,,fesi une mdication de leur valeur , -elaiive. Ton, aufi eprol

d u, senvra,, au même bu, , uu meuble qui vau, aulau, que deux heefie res de ble, a nue valeur double de celui qui „e ,a,,, q,' „„„ „ee,oli, re de le. S ensu,,, que le blé soi, une mesure? Le caraclère d'une ,nesu,e es, del,e „,va, ,able elk-méme, de n,anu.re qu'appliquée, à dilTéi-enles époques, au meme objel, on sache les varialious qu'il a subies, ou à des obL dislams, quel es, le rappor, de leurs gi andem s. La monnaie, ni à vrai dire auenu aulre objel, ne peu, smir, en raison de sa valeur, à nZÜZ ^ac emen, la valeur d'un aulre objel, pa,-ce que la valeur de Ion, objel que lc,,,que es, variable de sa nalnre, e, qu'en conserva,,, soigneusemen,

lemus ,r““ “

temps n, dans un autre lieu, la valeur dont il était pourvu.

Depuis trente ans, nulle mine importante d'argent n'a été découverte • le système de nos monnaies n'a subi aucune modification : cependant une somme de dix mille francs en argent ne donne qu'une idée tout-fait inexacte de la valeur de dix mille francs il y a trente ans. Lorsqu'un voyageur nous rapporte que la base de la principale pyramide de Memphis a deux cents mètres de largeur, nous pouvons nous en former une idée précise, parce que la longueur d'un mètre n'a pas sensiblement varié lorsqu'il a été transporté d'Égypte en France; mais lorsque le même voyageur nous rapporte qu'au Caire un chameau vaut cinquante sequins, nous « av,,,s qu'une idée fi-és vague de sa valeur, quand nous savons "e que e sequin contient d'or ou d'argent, parce que le métal lui-même «'a pas la même valeur au Caire et en Europe. Un Anglais qui apporte une pièce d'or de Londres à Paris éprouve qu'elle vaut plus après avoir fait le voyage, parce qu'elle achète plus de choses à Paris qu'à Londres. La monnaie est donc un bon appréciateur des objets qui se trouvent très-approches de nous, parce que le grand usage que nous en faisons nous apprend la valeur qu'elle possède au temps et au lieu où nous sommes-

II. LA NATURE ET DE L'ÉTENDUE DES MONNAIES

mais comme elle n'a pas une valeur invariable et absolue, elle ne saurait transmettre une idée invariable et absolue.

Maintenant je vais vous donner un exemple des fautes qui résultent de cette erreur.

On a cru qu'il y avait dans la monnaie un caractère de fixité qui la faisait sortir du rang de simple marchandise. Les gouvernements se sont imaginé que l'unité monétaire, en sa qualité de mesure des valeurs, avait elle-même une valeur invariable; et que, lorsqu'on payait une marchandise tantôt plus, tantôt moins, c'était nécessairement la marchandise qui changeait de valeur, et non la monnaie. Par une suite de cette opinion, on s'est imaginé qu'une livre tournois, par exemple, avait la même valeur, soit qu'elle fut représentée par certaines pièces, ou bien par d'autres, ou par des monnaies de papier. De là, toutes les altérations des monnaies. On disait au gouvernement : « Vous nous payez en une monnaie qui ne vaut plus ce qu'elle valait. Le Gouvernement répondait : L'unité monétaire est une valeur fixe, ce sont les objets de consommation qui renchérissent. Sully pendant tout le temps de son ministère, qui fut aussi long que le règne de Henri IV, persuadé que le

gouvernement pouvait déterminer la leut de la livre tournois comme la longueur de la toise , voulut que dans les monnaies douze onces d'argent valussent autant qu'une once d'or, quoique, dans le commerce, la proportion fût de 1 à 14. En couvrant l'or en monnaie , il réduisait perpétuellement à 12 une valeur de 14; et les spéculateurs, en ramassant les pièces d'or par le moyen des pièces d'argent, et les fondant ensuite, se procuraient, moyennant 12 onces d'argent, des onces d'or qu'ils revendaient ensuite pour 14 onces d'argent. Il en coûta beaucoup à l'État, parce qu'un ministre, éclairé d'ailleurs, voulut, dans ce cas particulier, lutter contre la nature des choses.

Dans certaines occasions, il serait si curieux et quelquefois même si utile d'avoir un type invariable des valeurs, qu'on a souvent cherché à s'en faire un. Si l'on y pouvait réussir, nous saurions avec précision ce que les valeurs , dont il est fait mention dans d'autres temps et dans d'autres lieux, peuvent valoir ici, aujourd'hui. Malheureusement, il faut renoncer à toute notion certaine à cet égard. Nous savons de combien la grandeur d'un théâtre de l'ancienne Rome excédait celle d'un théâtre de Paris,

C'est la réponse que faisait le parlement d'Angleterre en 1810, lorsqu'on avait essayé d'acquitter ses engagements en un papier-monnaie qui était déprécié.

parce qu'on a pu appliquer une mesure commune à Tun et à l'autre; mais il nous est impossible de savoir de combien les profits d'un acteur romain, à talent égal, excédaient les profits d'un acteur moderne, parce qu'il faudrait savoir, non-seulement de combien d'onces d'or étaient composés les gains de l'un et de l'autre , mais de plus combien de choses ces onces d'or pouvaient acheter, objet sur lequel on n'a que des conjectures. En parlant de la valeur des monnaies , de ses causes et de ses variations , je vous dirai quelles tentatives on a faites pour parvenir à des appréciations de ce genre qui fussent tolérables. C'est ainsi qu'en géométrie , ne pouvant arriver à connaître exactement le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre , on s'en forme du moins une idée approximative.

CHAPITRE VII

De la matière des monnaies.

L'histoire des monnaies des différents peuples nous les montre faites de bien des matières diverses. Les Lacédémoniens ont eu des monnaies de fer; les premiers Romains en avaient en cuivre. Plusieurs peuples ont employé comme monnaies

des grains de cacao, des coquilles. Il y a eu en Russie jusqu'à Pierre 1^{er} quelques monnaies de cuir'. Beaucoup de nations modernes en font avec du papier ; mais les matières qui incontestablement réunissent le plus d'avantages, sont l'or et l'argent, que l'on désigne souvent par la dénomination de métaux précieux.

Ces avantages sont ;

1» D'être inaltérables et homogènes; de l'or est toujours de l'or, aussi longtemps qu'il conserve ses propriétés métalliques ; on ne peut (du moins dans l'état actuel de nos connaissances) ni le décomposer, ni le recomposer. Une once d'or pur, en Europe, est parfaitement semblable à une once d'or pur au Japon. Il n'y a pas deux qualités d'or pur.

2" Les métaux précieux se divisent en aussi petites coupures qu'on veut. Cette division n'altère pas leur valeur comme elle altérerait la valeur des pierres précieuses, puisque l'on peut ensuite réunir en un seul

tout, par la fusion (sans nuire à leurs propriétés) des parties de métal qu'on avait divisées.

' Storch : volume de notes , note XIII

DE LA MATIERE DES MONNAIES. 3g-

3» En troisième lieu, la valeur des métaux, bien qu'elle soit sujette à de grandes variations, n'est pas exposée à des variations subites. Vous avouez qu'il serait fort désagréable, lorsqu'on a une somme dans sa caisse de la voir tomber en peu d'instants à la moitié, au quart de sa valeur- ce qui n'arriverait pas même lorsqu'on découvrirait inopinément des mines inépuisables d'or ou d'argent natif. Par des causes naturelles qui nous sont inconnues, ces métaux ne se sont jamais montrés à nous avec une abondance, et leur extraction, leur traitement, sont toujours accompagnés d'une certaine difficulté, c'est-à-dire de certains frais qui en soutiennent la valeur. Suivant un calcul de H. Humboldt, toute considérable que soit la quantité d'argent tirée des mines d'Amérique depuis trois siècles, elle égale à peine en poids la moitié de la quantité de fer que l'on tire chaque année des mines de France seulement; quantité qu'il,

beaucoup ; ^ ^'-<g-nter

Cette difficulté, ces frais (qui sont un mal en ce qu'ils privent beaucoup d'entre nous, dans bien des cas, de l'usage des métaux précieux comme meubles) n'ont aucun inconvénient dans l'usage que nous en faisons comme monnaie. Un écu de 5 fr. ne nous servirait si mieux, si, l'argent devenu plus commun,

il fallait qu'il eût le double de poids pour avoir la même valeur. Au contraire, la rlté des

lorter facilement, et coisequemme.it avec moins de frais, des valeurs . ssez fones d u.i endroit à l'autre. Si l'argent ne valait pas plus que le fer'

I faudrait, pour faire une emplette de 25 à 30 fr., porter avec soi un quint-,!

(le monnaie; ce qm serait fort incommode.

<!« nitlaux pràicux (q,i „e,,

uio au surpJus qu'uuc cons,ù,,c,,cc dca .rois autres) es. q. e leur . saee uomme mouua.es, é,„,, ils possi^rr

aupr,TMe degré ec „,,.rl.e propre à la ...ou...aie, .p.V.,: es. a~ r

posséda... marel.audise à l usage de .ou. le ...o.tde e. qui cou'

.e.idra „d,,6,loSW„ à tous les producteurs do... „n voudra . 'equérlr

lescltales ,1e Cael.e....re, ou du U.éde Cl,i..e, vous aveu la cerliludedV.,

I ouvo.rael,e.ere..alla... du, .s leCael.e,i.ireo..e,, Cl.i.,e rareeul à la .“ .a .

|.|.r.à'ié e do',.1 "" "■»

Wia c, e. doui, pareo.,seq..e..i, il senti, possibleq.fou „e p',,, se défai,

pv

m » -r, — rinjnw

rUOlSIKMK PAHTIIv — CHAPITKK VII.

(lu'oii siibissaiil des eondilioiis onéreuses. Les inélau.v précieux, au coitraire, servant aux échanges chez les peuples qui ont la moindre commiuiication avec le reste du monde, on est certain qu'ils leurs conviendront. Partout on fait des échanges; partout on a besoin de l'instrument qui a été reconnu le plus commode pour les conclure.

Lu étudiant les fonctions de la monnaie dans l'économie sociale, nous avons vu que des qualités purement physiques ne suffisent pas pour qu'une marchandise soit rendue propre à remplir ces fonctions- il faut, de plus, qu'elle possède une qualité morale qui est la valeur, une valeur propre qui soit en elle; car de la monnaie n'est point un signe, comme nn titre de propriété; elle est la propriété même,

la chose possédée, et ne donne un droit nécessaire sur aucun autre objet. Il faut donc qu'elle ait en elle-même sa valeur, la qualité qui en fait une portion de richesse.

Or, la matière dont la monnaie est faite influe sur sa valeur propre ; elle y influe en raison de la valeur intrinsèque de cette matière, et en raison de la quantité qui s'en trouve dans chaque pièce de monnaie, ou dans chaque unité monétaire; mais il ne faut pas croire qu'elle y influe exclusivement, et qu'une pièce de monnaie n'ait de valeur qu'en raison de la quantité d'argent ou d'or qu'elle contient. Un flambeau d'argent ne vaut pas moins, mais peut valoir plus que le métal qui s'y trouve contenu; et vous savez en outre, messieurs, que la valeur d'une chose ne s'élève pas seulement en raison des frais de sa production, mais aussi en raison du besoin qu'on en

a, en raison de sa rareté, soit que cette rareté soit l'effet d'un monopole forcé, ou d'un monopole naturel.

Ces différentes causes agissent toutes, et à différents degrés d'intensité, sur la valeur de la monnaie et sur la valeur de la matière dont la monnaie est composée. Nous devons donc les séparer constamment dans notre esprit ; quiconque ne regarde pas comme deux choses différentes la monnaie et la matière de la monnaie, ne saurait distinguer l'action des circonstances qui agissent diversement sur ces deux choses, sur ces deux marchandises différentes. Tout est obscur pour qui les confond; tout devient clair pour qui les sépare'.

Lorsqu'il ne peut s'élever aucun doute sur le sens de mes expressions, j'emploie, comme le vulgaire, les mots argent, numéraire, espèces, pour désigner les monnaies, mais lorsqu'il s'agit de les désigner rigoureusement comme instrument propre à faciliter les échanges, je leur réserve exclusivement le nom de monnaies.

eu w>sde,f,xt de ,.a vaieub m .««xaa.es. „

In» valMi-propre ciam „„o qiaa.iiésscnliellodes

h'ur devant mémo être assez dm ..hi monnaies, cette va-

naio ,la,, vo,, "1“ ^ ^ ■"Coù de I.,

il omploipi,,), , 'ieeonsener.ijjis.pi'ati momeiti où

les base, lea,, e, . <->""al.re

«aie. .1., e, a, pi, »"di,é. Te, seea ,e

CII.APITKE MIL

""fondement de la valeur des monnaies.

faire désirer de |•ar,eér,^del^oI'^e'^ "è "doè'r l«2 d rem.ar,p,és. N,,,,s

marchandise, quelle qu'elle soit nousn'ohm ^ de notre

' ■ 'galo à celle que possède notre' marcInndir"T" "i»"me valeur conclure l'échange; car bien nue na ' ^ de

- prix, nous ^t.;;

marchandise plutôt que d'une autre de d'une certaine

->os ouvriers, plutôt' que cW

moyens de remplacer à mesure que nous parveno"; ri7veT"

■liiaiHilo d-aaian, p.,, s jr,,,"do

rliiro. I.r maiiaraclurier q,,i a besoin d^endL' er"al" """"* aoinnc de cmq ecM mille fiaïics Ions les ans ""®

dans le conrs d-nne .année, beaneonp pl,,s de ml '

«besoin d-emp?;:::~^ ^

"7 « ■»«. einployé dans

rsl en elle. " h rapa,,-,

ii:-

imib luiigiemps, uans leur noursc ou «ans leur caisse les sommes dont ils eroient avoir l'emploi. Si je me procure aujourd'hui les sommes dont je n'aurai l'emploi que dans un mois, j'aurai une fois plus d'argent dans ma caisse que si je ne me les procure que quinze jours à l'avance ; car, dans le premier cas, ma cai.sse contiendra tout à la fois la somme que je dois dépenser dans quinze jours, et celle que je dois dépenser dans un mois.

De quelque façon que ce soit, comme on ne peut pas employer à l'instant même l'argent que l'on reçoit , comme il y a des genres d'affaires et de consommations où l'on a besoin de garder toujours par devers soi une certaine somme pour faire face aux appels imprévus de fonds, on peut dire qu'une nation , suivant lelat de sa po-

pulation , de son industrie, et suivant son activité et son intelligence. a besoin d'émulsion - linhimniomcMf

' Cette proposition n'est pas contradictoire avec celle qui établit que l'argent n'est pas la même chose que les capitaux. Tout argent n'est pas capital, tant s'en faut ; mais l'argent qu'on emploie dans les affaires pour subvenir aux appels de fonds que nécessite le mouvement des affaires, fait partie du capital de l'entreprise; et la portion de monnaie qui reste oisive pendant l'attente est un capital qui perd son temps. Il en est de même au surplus d'un objet destiné à la consommation, comme un pain de sucre qui attend dans le magasin le moment d'être vendu; avant d'être vendu, il fait partie d'un capital; aussitôt qu'il a passé dans les mains d'un consommateur, il ne fait plus rien.

i>ii FoM)E.mi:m de la valeur des monnaies. 3SP

SUI des nonibros, en supposant que la France, dans son état actuel, ait, à l'origine, des échanges qu'elle es, appelée à faire, une valeur nette de milliards, et, à la fin, des échanges de monnaie pour acheter tout ce qu'elle pourra, obtenir, au cours du jour, pour 2 milliards de francs, nous pouvons évaluer cette valeur monétaire que réclament les besoins de la France comme une quantité fixe et invariable tant que ses besoins demeurent les mêmes.

L. quantité de la monnaie que l'on verserait, en France ne changerait.

Elle n'a, à la fin, qu'une valeur de

Inn, r, q "F" * «dise, e.

dans, l'argent, si l'on jetait

dans la circulation de la France 4 milliards de francs, au lieu de 2 milliards

que, dans la hypothèse, elle possède maintenant, ces 4 milliards ne pontée, on ne peut acheter que la même quantité de biens, ils ne peuvent, qu'une

q y serait que l'on donnerait 2 francs où l'on en donne

Il y a deux écus de 5 francs pour un écu qui obtient maintenant avec un seul.

Ces conséquences sont une suite nécessaire de la nature des monnaies circulantes. Telle est l'explication d'un fait.

et non des unités monétaires, leur valeur a baissé en proportion

rTMe eu aveu, de et, n' " " " " "

üiv SOS r,ais de fabe' X '»

m fondement de la VAI.EI U des monnaies. .S!1|

Telle est la valeur de l'argent monnayé en France. Or, avec cette valeur, qui est en grande partie déterminée par la nature des choses, il faut a la franco, pour subvenir à ses échanges, une quantité de numéraire delerminee aussi, mais très imparfaitement connue. La quantité des pièces qm ont efe fabriquées sous un certain type ne nous fournit qu'un renseignement insufisant. On sait à la vérité quelle quantité de pièces ont été abnquees sous l'ancien régime, du temps de la république et sous Napoléon ; mais on ne sait point quelle quantité de ces pièces ont été fondues et exportées. On ne sait point quelle quantité de pièces circule encore provenant des anciennes fabrications. Les pièces de cuivre, qui font une partie de nos ventes et de nos achats, et remplacent les pièces d'argent , lorment une portion inconnue de nos monnaies. Il y en a de toutes les époques, et j'ai trouvé dans nos provinces de ces pièces de cuivre qui circulent depuis le temps où nous étions sous la domination des empereurs

•omains^ Elles passent pour un liard, deux liards, un .sou, deux sous, a\oc 1 effiige de ces maîtres du monde.

I.CS piiees <l'o,- el d'ai gcñ, il,, mime l<,,,,s o,, |,,ss,i s,,il ,la,,s It- c eusvl

q...lo, s,,l da,,v lcs,-abi,,e,s d« ,,,cy»illes, lo,<,,,'o,, .i s,, a|,|v<.i^

l'.il,n. a ,|,i ,.«,,d |,|,,s dillldo c,,c« , v do co,,,,,l,e l, s,,,,,,o dos n,,,, '

■I.IICSC,, ciiv,il,,,,,,ce soin les i, ombreux suppléinoiils ù la .i,ou,,aiedom

ou fa,l,,sago, lois ,,,c les bille, s do bauquo, les |.a|,iors,,o,,,aio avam ,,,

coure o,x-o, 1,o1 lollres ,l,, cl, auge, les viremoms de piulios, ou couqmusa.

nous do doues par les aréures, ,,,,os ..hose, dom j,, vous o,,,,e,ieud,,l en leur heu.

Heureusement que l'évaluation de la somme des monnaies de tel ou tel pays, tout en flattant la curiosité. S n'a presque .oint d'utilité pratique (c qñ II y a d utile , c'est de savoir ce ipii constitue une bonne ou une nniiva.se monnaie, c'est de connaître de combien sa valeur est au-dessus ou an-dessotis du lingot ; car c'est seulement de la dUlérnce de valeur cou- ■ aute qui se trouve entre le métal eu lingots et le métal frappé eu pièces que peut naître la perte ou le gain habituels que l'on fait sur la fabrication es monnaies; or, la connaissance de la quantité efléctive des espèces <>t .le la quantité que reclament les besoins de la circulation n'est pas

nec..ssaire pour savoir quelle est cette disparité de prix ; il sullit de savoir <1uel est le i.rtx du lingot i.ayable eu argent monnayé.

M Necker, en 1784, croyait que le numéraire de France s'élevait à

^nnlbards.o., niillionsde, ivres tournois. 1, se lendait sur

i ti»

TUOISIÈME l'AITIK

CIU'ITIÆ Mil.

TUOISIÈ.ME l'AITIE. -

ineces fabriques depuis la refoule eëiiénle de IT'-Xi

:::zs;;;'rs;,:';rr

iiislrunjel des échangés •. ^ cel

lë.a>«aesi « ^ 1-»

laliüu valant 2 mn. ! '=>'Hierce, un inslrumeni de circu-

d'argem au titre ac'tuel\)r kiJog«ainnics

Ji'ost pas Dossihl al' <iue je viens d'exposer, il

cotte quantité de . Pl-s, ou beaucoup moins, de

l<-Mours ces «ouveb ' '

la eiren\ n \ rontplacent de vieilles que l'on relire de

iates,,i,,vc

qu ep.ou^e de 1 agent general des échanges augmente dans

chesse naTirulle" ^ '* ■augmente pas dans la même proportion que la ri-

uK-nt ^.r ! '* grande quantité de l'instru-

trulmt duràrrVT'''''

successifl tand-s ' ' ''''''''■«ire sert à Paris à dix échanges

success fs. tandis quau fond d'une province, une somme pareille est à peine

.Ployee nue fois ; le marchand qui vient de vendre, reste Im.gtemps slns pol
prod^l^dTir ®“■“iustrie; pendant ce temps le

garde longtemps l'argent qu'on veut faire fructifier. Enlin dans les pavs in '

des eZ: dTllm " '-P'!

■..16 de la ,,,,,,aie““ ■■«» “e”» ..P..---

DE FO.NDEMEAT DE LA VALEEH DES .MONNAIES

la même proportion ; ou bien enfin il se peut que, la valeur de l'argénllingot et de l'argent-monnaie allant en déclinant de concert, il faille un plus grand nombre de pièces pour ne faire que la même valeur. Il est même probable que toutes ces causes réunies agissent de concert.

Quoi qu'il en soit, admettons que dix millions de kilogrammes d'argent soient la quantité de ce métal que, suivant sa valeur actuelle, réclame la monnaie nécessaire à la France.

Admettons en même temps que dix autres millions de kilogrammes soient la quantité d'argenterie que la France (dans l'état actuel de ses richesses, et avec la valeur actnelle du métal) puisse employer.

Alors, ramenant les métaux précieux et les monnaies à tous les principes que je vous ai exposés sur la valeur des choses, ainsi que sur les frais de production et les besoins, nous dirons que, dans l'état présent des choses, 20 millions de kilogrammes d'argent sont la quantité de ce métal que la France demande au prix qu'il a actuellement; et nous concluons des mêmes principes que, si la valeur du métal-argent venait à décliner, la consommation que la France en fait augmenterait infailliblement. Elle aïigmenlcrait, 1» parce que l'argenterie baissant de prix serait à la portée d un plus grand noinbn; de fortunes; 2“ parce que les monnaies baissant lie valeur, il faudrait un plus grand nombre de pièces pour opérer le même nombre de transactions.

Telles sont les bases de la demande qui existe (pour ce qui est de la fiance toute seule) du métal servant à faire des monnaies; cl quant à la quantité offerte de ce même métal, elle consiste dans la quantité qu'en peuvent fournir (au prix qu'il a) les exploïtaieurs des mines et les commer(!ants qui en font venir. Je vais m'expliquer par un exemple.

M. de Huinboldt dit, dans son Voyage, que la mine de Valenciana, au Mexique, coûte de frais annuels, pour son exploitation, 5 millions de francs V e notre monnaie ; à quoi il faut ajouter 3 millions qu'elle paie à ses acounnaires. Admettons pour un moment que l'état de celle exploitation soit le rtienie qu'à l'époque où 31. de Huinboldt l'a visitée; du moment qu'elle rembourse 5 millions d'avances annuelles, et 3 millions pour les profits du sol et les proliis des capitaux qu'on y emploie, elle produit huit millions

e noue monnaie, qui font 40 mille kilogrammes à 9/10 de fin, ou 36 mille liilü-grainines d'argent pur

■ On sait que ces mots, O/IO» de lin, siguifieiil que le métal est composé do !» pai-lies d'argoni pur, auxipielles ou .ajoute une partie d'alliage.

IHOISIL.VIK PAI5T1K. — (JIAI'ITUi: VIII.

* nulle kilog, d'argcm „„e , mais avec cete i-esiriction, TMe e'csl nu pi-rv qu'il a maiiilcuai.l, c'est-à-dire, avec la „ua„lilé de produits qtt'ui, kilo^raiumo d argent pur peut acheter actuelletnenl , et qu'elle tte pourrait ..'aiseu,blableme,il pas eu fourni,' la mdme quantité s'il venait à balssi r Je valeur, car ,1 se pourrait qu'alors quelques-uns de ses ftlons ne ren- Jtssent pas leurs frais, ne pajassent pas ce que coûtent les journées d'ouicrs a noumlm e des chevaux, le mercure et le combustible employés

. ul ûr ■ , r “ "" I» eir-

a -rbalaH f “■“S»"- P"" . Pe-e que ce métal

auait Oaisse de valeur.

Ce que Je dis de cette mine peut s'appliquer aux autres. On eu connaît

•ariréla'rr f hl.andon„écs, pa, ce que la valeur de

te vis V T !7 ‘ 1”

Iitiis fiais, \oila ce qui borne la quantité olferte.

I*ar un motif analogue, si les négociants, qui font venir des espèces piime! dv""

mie la vir'^T"TM'- ‘^ ^spèces, jusqu'à ce

qu la ^aleur du inetul fût remontée assez pour les indemniser de leur.

ais qui sont aussi des frais de production ; car l'argent n'est entièrement
piüduit pour nous qu'il est mis à notre portée.
C'est ainsi que la valeur où est monté l'argent par les besoins „ii'on en
, Ka nietd en répandre une certaine quantité dans la circulation, et que
^ c quantité est bornée par le prix que les consommateurs peuvent Diclĳ e a
celte denrée. *

IA. pou d'alliage a été tecoiuu ueéessaite dans les moimaics d'or et
a, tu, , augmenterait beaucoup les fi ais
Je fabneaiiou , ,1 pa,-aii q,e le cuivre qu'on mélo aux métaux prreieux . ulc
quelque chose à leur dureté, et fait durer les pièces plus loughinps ■ mais ou ne re-
garde comme monnaie et l'on n'a, tache du p, ix qu'aux ned
«paiéme,' „ 1 " " TM'J"
de cm V 'o o, ■ "" "" ^ '-2 S'""u.es
tutv e qu SC' Irouveu, dans une pit.ee de cinq francs v alent à peu près
UC de p,ist,cs, qu, po, ie,„i d,ÿ, du euivic, ce .| „il tau, e,, abute,
des piast, CS jusqu'à ce ' nn.nuaies o^ „,' ,

CHAPITRE IX

Pourquoi la valeur de Targeut n'est pas tombée davantage poslcricurciiienl à la
découverte de l'Amérique.

Les principes que je viens de développer par rapport à l'argent (et qui sont les
memes que je vous ai exposés par rapport aux autres produits), nous melleut en
état d'expliquer un fait assez extraordinaire.

On a des raisons de croire que l'immense fécondité des mines d'Amérique a ver-
sé dans le monde douze fois autant de métaux précieux qu'il y en avait auparavant.
Il semblerait que, dans chaque échange où l'argent entre comme un des termes de
l'échange, ou devrait en donner douze fois autant qu'on en donnait jadis. Or, i! ne
paraît pas que, pour acquérir en meme quantité les choses qui semblent avoir dû le

moins varier de valeur*, 011 donne au-delà d'une quantité d'argent six fois plus grande.

\oici l'explication de ce fait, quialongleinps embarrassé les publicistes :

Vers le temps où les mines du Nouveau-Monde furent découvertes, plusieurs circonstances contribuèrent à augmenter le besoin que Ton avait d'argent.

1° Les progrès de l'industrie, en multipliant les produits, les producteurs et les consommateurs, augmentèrent le nombre et l'importance des échanges. Il fallut plus de valeur monétaire qu'auparavant; et, pour arriver à cette valeur, il fallut une quantité d'argent d'autant plus grande*, (jus la valeur de cette marchandise baissa par son abondance même.

2° Les mêmes progrès de l'industrie, en multipliant les profits des producteurs, en ajoutant à leur aisance, comme à leur nombre, permirent de placer plus d'épargnes en ustensiles d'argent.

Les mêmes causes ont agi sur force. Combien s'emploie-t-on pas plus de bijoux qu'autrefois ! Considérez seulement le nombre des montres à boîtes d'or et d'argent qui se font à présent. Du temps d'Henri IV et de Louis XIII , très peu de personnes portaient des montres; c'étaient des curiosités réservées pour les grands et pour les riches. Maintenant les hommes sont

HOISlMK PAHTIK. — rHAlMTKI.' JX.

représentés dans toutes les classes de la société. A Genève, seulement on en fabrique 80 mille par année, et, quand le commerce va bien, ce nombre est porté jusqu'à 100 mille. Il n'y a pas d'étudiant dans les universités de

Europe, il n'y a pas de charretier sur nos grandes routes, qui n'ait des montres dans ses goussets.

3° Enfin, le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance ouvrit une communication directe avec des pays où le métal d'argent était plus rare encore et plus précieux qu'il n'était en Europe. Dans les envois du commerce, aucune marchandise n'était portée en Asie avec plus d'avantage que l'argent, et il en est encore de même.

Telles sont les causes bien claires, bien évidentes, qui ont voulu que postérieurement à l'année 1500, on ait eu graduellement besoin, dans le monde, d'une valeur en argent plus forte qu'auparavant. Ces causes nous montrent qu'on avait à la fois l'envie d'employer plus d'argent, et des moyens plus puissants pour l'acquérir. Or,

ce sont ces moyens supérieurs, par des marchandises, l'argent versé dans la circulation par les producteurs de ce métal, qui l'ont empêché de baisser dans la même proportion que son abondance était accrue.

^ Ueprésentons, pour un moment, toutes les marchandises par dont

e pi-ix, par rapport à l'argent, nous est connu aux diverses époques dont nous parlons. La où il se présentait sur le marché 268 grains d'argent pour 1 s de marc, il s'en est présenté 3,200. S'il ne s'était pas offert sur les mines, on n'aurait jamais obtenu plus de blé qu'auparavant, on n'aurait toujours offert qu'un seul hectolitre de blé pour avoir 3,200 grains d'argent. Au lieu de cela, on a offert 12 hectolitres pour obtenir cette quantité d'argent; l'offre du blé

Où l'on voit que le rapport des autres denrées (que nous représentons ici par le blé), a donc doublé pendant que l'offre de l'argent est devenue douze fois plus considérable; et comme, dans notre langage, offrir du blé c'est la même chose que demander de l'argent, et offrir de l'argent c'est la même chose que demander du blé, nous pourrions poser ce théorème qui, ainsi que nous le verrons, est prouvé par les faits : En même temps que l'offre d'argent, comparativement à ce qu'elle était avant la découverte de l'Amérique, a augmenté dans la proportion de 1 à 12, la demande du même blé augmente dans la proportion de 1 à 2, et sa valeur (qui n'est que l'expression du rapport entre la quantité offerte et la quantité demandée), a conséquemment baissé dans la proportion de 2 à 1.

Ce qui, en nombre ronds, se rapproche beaucoup de la vérité.

L'auteur anglais dont l'opinion a beaucoup de poids en cette matière,

INFLUENCE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

et que par conséquent je ne peux pas passer sous silence, David Ricardo dit, à l'occasion de cette doctrine, que l'étendue de la demande n'exerce aucune influence sur la valeur de l'argent ni d'aucune autre denrée; que leur valeur, à toutes, est irrévocablement déterminée par leurs frais de production; qu'on les obtient toutes pour le prix qu'elles coûtent à produire, parce que si l'une d'elles valait sur le marché plus qu'elle ne coûte à produire, la concurrence des producteurs qui se porteraient de préférence vers ce genre de production en ramènerait le prix au niveau des frais. Ricardo a raison, et je crois n'avoir pas tort.

On ne paie pas un produit, fût-ce le métal d'argent, au-delà de ses frais de production; mais la demande qu'on peut en faire quand les nations parviennent à une situation plus prospère, permettant d'élever le prix qu'on peut y consacrer, les pro-

ducteurs de cette marchandise peuvent exploiter des mines plus dispendieuses, soit en raison des difficultés de l'exploitation, soit à cause des prétentions plus élevées des propriétaires du fonds. On vend bien toujours un produit selon ce que coûtent les services productifs auxquels il doit l'existence; mais il y a des services qui, ne pouvant pas être fournis au-delà d'une quantité bornée, se font payer à un prix de monopole. Le propriétaire d'un bon vignoble, en louant chacun de ses arpents plus cher que ne le fait le propriétaire d'un mauvais terrain, se prévaut de la rareté des bons crus, pour faire payer le service productif de sa terre plus cher que celui d'un autre terrain. Il en est ainsi du service foncier de plusieurs mines. Les plus fécondes se louent plus cher; ou si le propriétaire lui-même les fait exploiter, il en tire un profit foncier supérieur à celui que tire tel autre propriétaire'.

Quelques personnes ont paru craindre que les désordres qui pourront survenir dans les États nouvellement devenus indépendants en Amérique n'anéantissent l'approvisionnement de métaux précieux que nous fournissent les Cordilières. Je ne pense pas qu'un pareil événement nuise essentiellement au développement qui semble devoir prendre l'industrie du

' Il est impossible que les partisans de l'opinion de Ricardo nient cet effet qui se manifeste dans beaucoup d'autres produits. Entre personnes qui entendent bien l'économie politique, il ne peut y avoir que des dissentiments apparents; et en s'expliquant sur le sens que chacun a donné aux expressions, il est impossible que l'on ne soit pas tout ou tard du même avis.

reste du monde. Sans doute, si la production des mines diminuait considérablement ou devenait nulle, le monde perdrait un objet d'échange de ceux des produits qui lui conviennent et des débouchés de ses producteurs de toutes les nations. Cependant les métaux précieux comme au nombre des produits dont on se passe avec le moins de peine nous sont inutiles. Comme marchandises de luxe on consommerait moins de dorures ni de bijoux, d'argent, etc. Comme monnaies, les déperditions n'en seraient que plus grandes, les mêmes pièces, devenues plus rares, seraient de plus en plus précieuses.

Jicnnen, par degrés, grande quantité de L., même Zb |

-ce, le même no, ni, ce de pièces, avec le même, les d'aegen, IZ, l'autre plus nche; mais cet effet serait probablement très lent soit parce qu'aucun est très intéressé à la conservation des métaux précieux lui-même par lequel on trouverait des substituts à la monnaie dans les signes représentés par lesquels on peut la suppléer et la frange partie

Hans r'?', "" mülemcm à craindre.

IS les Liai q.^ipossodcTon les Cordilicres seront vi

'>n serai, pimé, j

r:::z:-z:s:r:zr^^

mines d,, monde. Ce ,p,i fai, en 947 3001, “

""inné envi,-,,, 191, millim.s de IZZm ^Z""

que cette prodidense mnmio; rP.x . • «monnaie. I our peu

viendra-, elle ? Celle mai^handise irZ-Z", "" 9 7""""“

»neo 9,,c les années nons app,,,;e,,,^:::':Z::X^“*! ■ ^

«^iMieifs mains de qui elle passe soitiii-

INFEUENCL DE LA DECOrVELÎTE DE L'AMERIQUE.

léresséà la conserver soigneusement et à rendre à la circulation tout ce qu'il en a tiré inonienlanémcnl pour son usage , il s'en perd néanmoins une assez forte partie.

1° L'usure que subissent les ustensiles d'argent est, au total, très considérable en raison de ce que ces ustensiles sont fort multipliés, qu'ils sont eu général très maniables, qu'ils présentent une surface étendue relativement à leur masse, et sont perpétuellement employés. Considérez, je vous prie, combien de cuillères, de fourchettes, de gobelets, sont constamment exposés au froitement de ceux qui s'en servent et de ceux qui les nettoient. Les pièces de monnaie présentent aussi beaucoup de surface , surtout celles qui sont petites ; quoique le frottement en emporte très peu chaque jour, ce peu, multiplié par le nombre de pièces et par celui des jours de l'année, ne laisse pas d'avoir quelque importance. Des anciennes pièces

françaises de 24, 12 et 6 sous, il a été frappé depuis 1726 jusqu'en 1794 pour une somme de plus de 50 millions, et, d'après une expérience que j'ai faite, j'ai lieu de croire que, ruine portant l'autre, clics avaient perdu par le frottement un quart de leur poids , c'est-à-dire qu'il y avait eu de

[icredit, sur cette petite monnaie seulement, plus de 12 millions! Réfléchissez aux pertes du même genre qui se répètent dans tous les pays du monde, même dans ceux où l'on a de la monnaie de papier, et où l'on fait néanmoins usage de monnaie d'argent pour les coupures.

2^ L'argent employé aux broderies, aux argentures, et même aux pla- (jiiês, ne dure que le temps que ces meubles durent; ce qu'on en retire de métal précieux , quand le meuble est hors de service, se réduit à pou de chose. Smith dit que, de son temps, la seule manufacture de Birmingham consommait en placages pour 120,000 francs de notre monnaie par année; et, depuis Smith , celte manufacture a plus que doublé. Le peu d'argent employé aux préparations chimiques et pharmaceutiques est entièrement perdu.

3® Une autre perte annuolle est celle des sommes enfouies et cachées j dont la connaissance meurt avec leur maître, et surtout celles qu'englou-

lissentles flots de la mer*. Or, ûne pérît pas un navire où il ne se trouve

* D'après un relevé qui a été fait en Angleterre, et que j'ai pris dans les papiers I publics, il y a eu, dans le cours de l'année 1827 seulement :

481 navires niarcliands perdus totalement; et 197 éclioucs dont on espère relever seulemeiil quelques-uns.

En tout, 078 navires.

RUOISIÈME PARTIE. - CHAPITRE IX.

pour uno somme plus on moins forte d'espèces et de meubles d'ar-enl meme lorsque l'équipage a le bonheur d'être sauve. Les bâtimens nui apportent de l'argent d'Amérique , presque tous ceux qui vont trafiquer aux Indes orientales et en Chine, ont même une partie de leur cargaison on argent; et tous n'arrivent pas à bon port.

Ces cUirérentes eaiises de desU Mion réunies sernient loin, cenendani

dabsorbcrpourl90milli,,nsd'argen,q,,o,,supposoa,,,elleme, U fournit

parles mines. Que devienl le su, pins? Il a,,smcMe la masse des monnaies el la masse des iislensiles d'argent du monde enlier; el ce marclié est si vasie, que nous devons être peu surpris que eette qnamité de mêlai, qui apies loni, ne fait pas la dixième partie du numéraire qii'on auribno à là lance, n , produise pas une grande sensation. .Songes, messieurs, combien de pays sont dans iiiiio prospérilé croissante. Depuis cent ans la po piilation de presque tons les Elals de l'Europe s'est accrue i ce qui suppose unoiigmemaliou derieliesses et de nouveaux besoins en un-méraire et en iislensilcs. De semblables progrèsont été bien plus rrappams encore dans les eolonies devenues indépendantes. Les Etals-Uiiiis nous mollirent une nonvcDe nation tout enliero à chaque généralion. L'Amérique espagnole baint-Do-

mingne, ont prospéré malgré leur crises, peut-être à cause de leurs crises. Entre les mains des Anglais, l'Inde devient un empire, sinon puissamment, du moins plus commerçant et plus peuplé qu'il n'était. Ici, 'va jusqu'à cette terre si ingrate qui forme, sous le nom d'Asiatique l'Asie

me dit-on à Diemen, de nouvelles sociétés civilisées, auxquelles il faut des monnaies et des ustensiles d'argent, et cela sur des plages où jusqu'au dix-huitième siècle, il n'existait que quelques sauvages épars, à qui l'usage de l'argent même de l'Inde n'était pas connu. Devons-nous être surpris que l'argent tiré journellement des mines tend à se placer à mesure qu'il est produit au jour? Si les mines essaient de reculer, on ne pense pas que ce soit un obstacle à la marche progressive de la civilisation de la terre, et comme le besoin de ce métal ira en augmentant sans qu'il puisse être multiplié, il est probable qu'il devienne

que, en fait, il a dit une disette dont nous ne paraîtrons pas atteints.

..ce n'est pas dans son à la Nouvelle-Guinée, l'Europe, n'est pas

prenant que, depuis cent ans, le produit des mines du Mexique s'est accru

dans le rapport de 25 à 1, et il est que l'abondance de l'argent est

telle, dans la circulation des Cordillères, qu'en réalité, il se fait sur le nombre de

• INFLUENCE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE. 401

général (le minerais qui sont restés inexplorés, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, ou serait lent de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de leurs riches produits.

Il est impossible que les progrès (qui s'observent dans tous les travaux de l'homme n'embrassent pas l'extraction des métaux précieux.

Déjà, à l'aide des capitaux et des lumières de l'Angleterre, on applique aux mines des Cordillères de meilleurs modes d'exploitation, et notamment les machines à vapeur, qui diminueront les frais et permettront d'attaquer des filons que l'on ne pouvait, sans cela, travailler avec profit. Je sais que les premières tentatives de ce genre ont été contrariées par les préjugés de ces contrées et par les obstacles commerciaux qui ont affligé la Grande-Bretagne; mais ces obstacles passeront, et les bonnes méthodes resteront.

Samuel Turner, dans son voyage au Thibet, assure que la poudre d'or qui s'échappe des montagnes forme un des principaux articles d'exportation de cet empire, et indique, dans ces montagnes, les plus hautes du globe, des mines plus

ricn^s peut-être (pie celles des Cordilières, qui perdraient ainsi la primauté de leurs richesses, comme elles ont difd perdu (elle de leur élévation. Au vesté, ce ne sont pas les habitants actuels du Thibel qui exploiteront jamais ces mines; leur industrie est peu de chose, el leurs préjugés religieux les empêchent de frapper des monnaies.

Si, toutefois, avec le temps et cet invincible ascendant des arts et de la civilisation européenne , on parvenait à ouvrir dans les montagnes du Thibel, ou ailleurs, des mines abondantes, je doute que l'effet en fut aussi marqué que celui qui accompagna la d('couverte de l'Amérique. Le torrent des mines des Cordilières se répandil sur une quantité d'or el d'argent encore peu considérable cl qui ne croissait plus depuis plusieurs siècles. Ce qui sera versé dorénavant ira se joindre à une masse énorme, journellement croissante, et devra se répandre sur toute la lerre.

D'ailleurs, quand il s'agit d'un produit qui, comme celui-ià, est à l'usage de toutes les nations, toute provision nouvelle el abondante, à mesure quelle en fait baisser le prix, en augmente la demande , si ce n'est dans la même proportion, assez du moins pour empê(her que la baisse ne soit rapide el excessive. De plus, la baisse elle-même rend moins lucratives beaucoup d'entreprises qui ne peuvent se soutenir qu'à l'aide du haut prix qu'on met aux métaux précieux. Ces entreprises s'arrêtent si l'approvisionnement augmente plus vile que les besoins. La nature des choses remplit ici j'offlee de cet ingénieux régulateur adapté aux machines à vapeur. Si la machine va trop vite, deux poids qui tournent autour d'un axe

vrlical s'écartent, et leur écart agit sur un registre qui modère le feu.

Si une dépréciation rapide paraît difficile, une dépréciation lente n'est pas invraisemblable , parce qu'à mesure que la population et les arts gagnent du terrain, de nouvelles montagnes doivent être explorées et de nouveaux progrès doivent avoir lieu dans l'exploitation. Les métaux précieux paraissent en effet baisser, comparativement à la plupart des autres valeurs; ce qui semble indiquer qu'il s'en reproduit plus qu'il ne s'en consomme, et même plus que n'en peut absorber l'augmentation évidente des autres produits*.

Hume, qui écrivait vers 1750, estimait que toute chose payée en argent avait renchéri entre trois et quatre fois depuis la découverte de l'Amérique. Aujourd'hui, nous avons lieu de croire que Ton paie en général les choses en argent six fois autant qu'on les payait avant la même époque; et il se peut qu'avant la fin de ce siècle, la quantité d'argent que l'on donnera pour se procurer des choses qui n'auront réellement pas rencheVi, soit d'un cinquième ou d'un quart plus grande qu'a pré-

sent. Le prix moyen de tous les objets de consommation augmente presque partout. Le prix des baux augmente d'une manière remarquable*.

Aous voyez, messieurs, que lorsqu'on stipule une somme à payer à une époque un peu éloignée, on ne sait réellement pas exactement quelle valeur on s'engage à payer ou à recevoir. Si vous vendez une terre contre une rente perpétuelle en argent, vous vous imaginez que la rente, étant stipulée, non en monnaie nominale, mais en onces d'argent, vous ou vos héritiers recevrez toujours réellement la même valeur, cl peut-être ne recevrez -vous qu'une valeur égale à celle qu'a maintenant un pareil nombre douces d'étain. Dans toute espèce de stipulation, on ne doit jamais oublier que la valeur des choses, même des monnaies d'or et d'argent, est essentiellement variable; que l'on peut conserver fixes les dénominations;

' Il faut considérer que la plupart des autres produits ne peuvent servir qu'eu se consommant plus ou moins rapidement; tandis que For et l'argent servent en se consommant fort peu, et que leur prix ne permet pas qu'on les gaspille.

* Le prix des baux, il est vrai, n'augmente pas seulement à cause de la dégradation de l'argent dont on paie les fermages; mais à cause des améliorations répandues sur la terre eu vertu des progrès de l'agriculture, et parce que Fon sait mieux tirer parti du sol. Maison ne peut nier que le prix des baux n'augmente même dans les lieux où il n'y a point de valeurs capitales répandues sur le sol, et où 1 on suit les méthodes les plus anciennes et les plus imparfaites.

INFLUENCE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE. m

que Fou peut même conserver fixes les quantités de métal ou d'autres matières que désignent les mots : un franc ou un sequin-, mais que Fon ne peut décidément pas consen er fixe la valeur d'un sequin ou d'un franc. Si celte augmentation relative de la masse des métaux précieux continue, nous pourrions acquérir à meilleur marché bien des ustensiles d'or et d'argent, et par conséquent les multiplier ; ce qui ajoutera quelque chose aux agréments de plusieurs classes nombreuses de la société. Mais il n'en résultera pas le moindre avantage relativement aux monnaies. Il est très bon, au contraire, que la marchandise qu'on emploie pour les faire subisse le moins de variations qu'il est possible ; et personne n'est intéressé a ce que Fon donne dans cinquante ans 50 grammes d'argent pour acquérir ce que Fon obtient aujourd'hui pour 25 grammes; carie vendeur ne sera pas plus riche avec 50 grammes qu'il ne l'est maintenant avec 25. SL l'Amérique n'eût pas été découverte, nous n'aurions pas éprouvé un grand inconvénient par rapport a nos monnaies. Les pièces d'or et d'argent auraient été moins nombreuses; mais elles auraient eu plus de valeur.

Les solides, les immenses avantages que nous avons recueillis de la découverte de l'Amérique, nous viennent des produits immédiatement consommables qu'elle nous a procurés, soit par la voie de l'échange, soit parce que nous avons pu les naturaliser parmi nous. Calculez, si vous pouvez, ce que la seule pomme de terre a valu à l'Europe*.

* Les questions traitées dans ce chapitre ont pris un nouvel intérêt depuis la découverte des mines de la Californie et les développements remarquables qu'a reçus l'exploitation des raines de FOural. Tandis que la quantité d'or extraite annuellement de ces dernières, et qui pendant longtemps n'avait guère dépassé 25 millions, s'est élevée en 1849 jusqu'à 150 millions, ou évaluée à 300 millions la quantité d'or expédié en un an de la Californie. Si cette addition annuelle à la masse d'or en circulation devenait régulière et continue, si surtout, comme on l'affirme, elle devait s'accroître encore, il est certain que la valeur de For, sur le marché général européen, en éprouverait une baisse progressive, quoique plus lente et moins considérable peut-être, en définitive, qu'on ne paraît le croire communément. Voir, sur ce sujet, la Monnaie, tome III du Cours d'Économie politique de M. Michel Chevalier, Paris, 1850, et un article du même auteur, dans l'Annuaire de l'Économie politique pour 1850. {Note de réditeur,}

'toi TROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE X.

CHAPITRE X

De la valeur relative des différents métaux servant de monnaies.

Dans tout ce qui précède, messieurs, je vous ai parlé de la valeur des monnaies, en supposant les monnaies faites d'une seule matière, qui est l'argent. J'avais besoin de simplifier le sujet pour vous le faire comprendre : car, tout simplifié qu'il est, il ne laisse pas d'être compliqué, puisque la valeur et la quantité du métal-lingot se combinent, dans l'instrument des échanges, avec la valeur et la quantité du métal-monnaie, et ces deux valeurs avec celles de toutes les autres marchandises.

Combien cette complication n'est-elle pas augmentée encore lorsque les monnaies, comme c'est le cas presque partout, se composent de différents métaux et d'autres objets monnayés; objets qui, tous, peuvent avoir une valeur différente comme matière et comme monnaie, et une valeur différente et variable entre eux !

Si l'on veut se former une idée juste de toutes les monnaies, il faut appliipier à chacune en particulier les méthodes que nous avons suivies pour arriver à une juste idée des monnaies d'argent, qui sont les plus importantes de toutes.

Ainsi, nous dirons, relativement à l'or, que sa valeur comme monnaie ne diffère pas beaucoup de sa valeur comme métal, par des raisons qui sont les mêmes que pour l'argent. Si les fabricants de monnaie d'or (les gouvernements) en faisaient plus que n'en exigent les besoins de la circulation, l'or-monnaie vaudrait moins que l'or-lingot; la société se trouverait avoir plus de besoins de l'or destiné à faire des bijoux ou des dorures, cpie de for destiné à servir d'instrument à la circulation. Le résultat infaillible de cette circonstance serait la fusion des pièces d'or, jusqu'à ce (Jue, devenues plus rares, leur valeur remontât plus haut qu'un lingot du même poids ; et si l'administration, par une ignorance impossible à croire, persistait à faire venir des lingots pour les frapper en monnaie, elle procurerait aux fondeurs d'espèces , à ses dépens (c'est-à-dire aux dépens des peuples), des bénéfices répétés.

Si au contraire les fabricants de monnaie laissaient le marché trop peu approvi-
sionné de püices d'or, leur valeur monterait plus haut que le lingot ; on achèterait plus d'or en lingot avec moins d'or en pièces fabriquées; et le gouvernement, qui est fabricant de monnaie, ne laisserait pas échapper

DES DIFFERENTS ME'T'ALX SERVANT DE MONNAIES.

celle occasion de mulliplier ses profils Jusqu'à ce que les pièces d'or fussenl assez abondâmes pour qu'il y eût peu de difTérence entre la valeur de l'orlingot et la valeur de ror-nionnaie.

La valeur propre de l'oi*, de même que celle de l'argent , a sa source dans les usages auxquels il est propre, tant pour les bijoux et les dorures que pour les monnaies. Au prix où les frais de production porlent ces deux niéiaux, il paraît que la société générale, celle qui habile le monde entier, peut annuellement absorber 40 fois plus d'argent que d'or, puisque, selon M. de Humboldt, on lire des entrailles de la terre 45 fois moins d'or (Jue d'argent*. Comme l'or ne vaut qu'environ 15 fois cl demi plus que l'argent, vous voyez que leur valeur respective ne vient pas des quantités respectives que l'on obtient des exploitations, mais de leurs frais de production combinés avec les besoins des consommateurs.

La cherté de l'or fait que, malgré les services que l'on peut tirer de ce beau métal, on n'en peut demaïuler (avec les .rais de production qu'il coûte) que la 45»^ partie de ce qu'on demande du métal u argent (au prix où le porlent scs frais de

production). Si les usages de l'or avaient aux yeux des consommateurs un mérite vingt fois supérieur au mérite de l'argent, on donnerait volontiers 20 onces d'argent, ou la même valeur en tout autre produit, pour acquérir une oncté d'or; la quantité d'or exploitée s'augmenterait; c'est-à-dire qu'on exploiterait des filons qui, avec les t)^{*}ix tels qu'ils sont actuellement, ne donnent aucun profil, elles bénéfiques que font les propriétaires des mines plus riches deviendraient plus considérables.

L'or semble être à trop bon marché comparé avec l'argent. Quoi î on n'en lire des entrailles de la terre (l'uⁿe once, tandis qu'on lire 45 onces d'argent! Pourquoi ne le paie-l-on pas 45 fois davantage? Pourquoi consent-on à donner une once d'or à celui qui vous donne seulement quinze onces et demie d'argent? Cela nous indique, messieurs, que l'argent est presque trois fois plus recherché que l'or, en supposant indispensables les frais que l'un et l'autre réclament. La modicité du prix de l'argent, quoique moins grande qu'on ne pourrait la supposer, en considérant ce que chaque année en voit mettre au jour, sullil néanmoins pour mettre ce métal à la portée d'un nombre de consommateurs quarante-cinq fois plus considérable, soit en nombre, soit en impoi lauce, qu'il n'y a de consommateurs pour l'or.

* Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, i. IV, page

Il en est de cela comme des vins. Il so produit pcut-etre cent bouteilles de vin médiocre ou mauvais pour une bouteille des premiers crûs; ce- * pendant, celle bouteille excellente ne se vend pas cent fois plus cher que Taulre, parce que le vin mauvais, ou du moins le médiocre, est à la portée d'un nombre de fortunes assez grand pour pouvoir être payé un prix qui ii'est inférieur que de vingt fois au prix des premiers crûs.

Ce qui contribue encore à faire consommer, au prix où les portent leurs frais de production , plus irargent que d'or, c'est qu'il est propre à certains usages auxquels l'or n'est pas propre au meme degré. Il est moins lourd et plus consistant. Les gens les plus riches, ceux à qui leur fortune J)crmeurait d'avoir indilTércmmeîl des meubles en or ou en argent, les préfèrent souvent en argent. Ou, si la couleur de l'or leur plaît davantage, ils préfèrent l'argent ou le cuivre doré. Ce n'est point paré-conon:ie que beaucoup de belles dames portent des peignes de vermeil enrichis de pierreries, plutôt que des peignes d'or, c'est parce que l'argent doré est phis léger, et que les dents du peigne se courbent moins aisément.

La grande ductilité de l'or, qui permet de l'étendre par couches excessivement minces sur les autres métaux et meme sur le bois, et qui nous fait jouir, sans en

consommer beaucoup, de sa riche et éclatante couleur, contribue encore à la moindre demande qui en est faite.

Au reste, le rapport de la valeur de l'or avec la valeur de l'argent, en jetant quelque trouble dans la valeur d'une marchandise, comme la monnaie, qui est faite indifféremment de l'une ou de l'autre de ces matières, ne jette aucune confusion dans le rapport échangeable de ces métaux avec les autres marchandises. Au prix où l'argent se trouve monté par quelque cause que ce soit, le fait est que l'on consent à donner une certaine quantité de toute autre marchandise, pour avoir une once d'argent. C'est cette quantité de marchandise, de blé, par exemple, qui fait le véritable prix de l'argent et ce prix permet d'exploiter des mines moins fécondes et plus dispendieuses que d'autres, jusqu'au point de tirer de toutes ensemble 45 fois plus d'argent que d'or. Tout ce que je prétends prouver, c'est que les circonstances qui agissent sur la valeur du métal argent ne sont pas les mêmes que celles qui agissent sur l'or, et que la valeur relative de ces deux métaux peut varier et varie en effet perpétuellement.

C'est par conséquent une entreprise superflue que de vouloir rétablir par les lois un invariable rapport de valeur entre des monnaies faites de deux métaux différents. Lorsqu'on fait dire à nos lois (il y a quatre pièces d'argent de 5 francs valent autant qu'une pièce d'or de 20 francs, on leur fait dire

DES DIFFÉRENTS MÉTAUX SERVANT DE MONNAIES

un mensonge. La valeur de la monnaie d'or et de la monnaie d'argent est, en France, au moment où ceci est écrit, aussi rapprochée qu'elle l'ait été à aucune époque, et je crois aussi rapprochée qu'elle peut l'être; cependant la monnaie d'or gagne 1/2 pour cent sur l'autre. On vous demande 100 fr. 50 c. en argent pour vous donner 100 francs en or.

Le rapport de l'or à l'argent est, dans nos monnaies, comme 15 1/2 est à un. On appelle cela le rapport légal mais l'expression est mauvaise; car il n'y a point de rapport illégal. Tout ce qu'on veut exprimer par là, c'est que l'on peut indifféremment s'acquitter d'une dette contractée en francs, en payant à son créancier 15 grammes 1/2 d'argent, ou bien un gramme d'or, l'un et l'autre frappés en monnaie. Or, comme un gramme d'or vaut en réalité quelque petite chose de plus que 15 grammes 1/2 d'argent, on préfère plus volontiers en monnaie d'argent; ce qui rend

l'argent plus généralement employé en France, comme monnaie, et ce qui étend pour cet usage la demande qu'on fait de ce métal *.

Une raison contraire produit un effet contraire en Angleterre. Là, on préfère payer en or, parce que pour faire un certain nombre de livres sterling, il faudrait donner en argent une valeur un peu plus forte que lorsque l'on acquitte en or les engagements qu'on a pris *.

' Les quantités considérables d'or mises dernièrement en circulation, par suite des exploitations des mines de rOural, et surtout par suite des recherches faites en Californie, en ont fait baisser le prix; la pièce d'or a cessé de gagner un agio en France, et elle circule au pair avec les pièces d'argent. En d'autres termes, la valeur relative des deux métaux se trouve momentanément d'accord avec la proportion établie par notre loi monétaire. On avait d'abord cru pouvoir attribuer ce fait à une sorte de panique et à l'influence d'une loi récente rendue eu Hollande pour démonétiser les pièces d'or; mais le pair se mainlienl, la portion de la réserve métallique de la Banque augmente, quant au nombre des pièces d'or, et tout semble indiquer (pie la tendance de l'or à baisser de valeur continue. Si les quantités d'argent fournies par les mines n'augmenienl pas dans la même proportion, ce seront les pièces d'argent qui gagneront un agio, ou qui disparaîtront de la circulation. Enfin, si les deux métaux baissaient de valeur sinuUanément, cette baisse ne larderait pas à se manifester par une hausse du prix nominal de toutes choses. (Note de rédileur.)

* En Angleterre, il n'y a que la monnaie d'or dont le cours soit forcé; le créancier u'est tenu de recevoir la inonnaie d'argent que pour les appoints n'excédant pas 10 shillings. Dès lors, la inouuaic d'argent a pu être frappée avec une valeur

TROISIKMK PAUTIE. - CHAPITRE X.

Après Tor et rargenl, les autres métaux considérés comme monnaies donnent lieu à des considérations peu importantes. Le cuivre en France (et, je crois, dans tons les autres États derEurope*), n'est monnaie qu'aulant qu'il sert à payer les fractions et les appoints, qui ne peuvent s'acquitter en monnaie d'argent. Dès-lors, il ne peut pas y avoir de grands inconvénients dans la fixation de sa valeur comparée à celle de l'argent et de for. Si ce qu'on appelle un franc en cuivre vaut beaucoup moins qu'un franc en argent, cette différence ne permet pas à un débiteur d'en tirer parti au préjudice de son créancier, puisque celui-ci n'est pas tenu de recevoir au-delà d'un franc, ou tout au plus de 5 francs, en monnaie de cuivre. Celle-ci n'est donc qu'un signe qui représente des fractions du franc trop exiguës pour qu'on en fasse des pièces en argent. Or, un signe n'a pas besoin de valoir intrinsè-

quement ce qu'il représente. Car, ainsi que vous le verrez bientôt, il lire toute sa valeur de l'objet qu'il donne le droit de SC faire délivrer.

Les pièces de cuivre et celles de billon (c'est-à-dire celles où un peu d'argent est allié au cuivre) ne sont donc pas proprement des monnaies, mais des espèces de billets de confiance. Comme tels, le gouvernement qui les met en circulation devrait toujours les échanger, à bureau ouvert, contre de l'argent, du moment qu'on lui en rapporte un nombre suffisant pour égaler une pièce d'argent. C'est le seul moyen de s'assurer qu'il n'en reste pas entre les mains du public au delà de ce qu'en réclament les échanges.

S'il en restait davantage, les pièces de cuivre ne pouvant avoir les mêmes avantages pour leur possesseur que l'or ou l'argent qu'elles représentent, mais qu'elles ne valent pas, il chercherait à s'en défaire, soit en les vendant à perte, soit en payant de préférence avec cette monnaie les menues denrées qui renchérissent en proportion.

intrinsicque inférieure à celle qu'il lui donne son prix nominal ; il en est à son égard comme de la monnaie de cuivre et de celle de billon. Il en résulte, pour les Anglais, l'avantage de n'avoir pas à transporter, coinée en France, un poids de métal considérable pour des paiements de moyennes valeurs. On peut consulter sur ce sujet une note spéciale qui se trouve à la fin de l'ouvrage intitulé : Histoire des Relations commerciales entre la France et le Brésil, et considérations générales sur les monnaies, les changes, les banques et le commerce extérieur, par IL Say ; à Paris, chez (Guillaumin, libraire-éditeur. (Note de l'éditeur.)

* Je ne connais guère que les Chinois chez qui la monnaie soit de cuivre, et où l'argent dont on fait usage représente du cuivre.

CHAPITRE XI

De la fabrication des monnaies métalliques*.

Ce ne sont point les procédés de la fabrication des monnaies (que l'on doit décrire dans un Cours d'Économie politique : ils sont enseignés dans l'art du monnayeur. Ce qui doit nous occuper, c'est de savoir ce qui résulte de la fabrication des monnaies, relativement à l'économie des sociétés.

Le métal non monnayé pourrait à la rigueur servir de monnaie. Le marchand vendrait son produit contre huit, dix grammes d'argent, comme à la Chine, et avec

ce métal il rachèterait le produit dont il a besoin ; mais ce serait un instrument des échanges fort incommode, parce qu'il n'est pas facile de vérifier le poids, ni surtout le titre de l'argent, et que ces opérations (dans lesquelles on se trompe aisément quand on n'en fait pas son métier) feraient perdre beaucoup de temps dans les nombreuses transactions auxquelles l'état de société donne lieu.

L'empreinte a cet avantage quelle circonscrit chaque pièce de manière que l'on ne peut en ôter aucune partie, qu'on ne peut en changer le titre, sans que cette empreinte soit altérée. Elle garantit donc à celui qui la reçoit la finesse et la quantité du métal qu'on lui donne.

Il serait à désirer que chaque pièce portât expressément son poids et son titre. Mais dans toutes les monnaies que je connais, cette désignation essentielle est omise. Ce n'est qu'indirectement que l'on sait ce qu'il y a d'argent dans une pièce d'un franc. Son empreinte porte ce nom, et la loi statue qu'un franc se compose de 5 grammes d'argent au titre de 9/10 de fin, c'est-à-dire d'un métal qui contient neuf parties d'argent pur et une partie d'alliage. Elle statue de même qu'une pièce d'or, qui porte la dénomination de 20 francs, se compose de 6 grammes et 45/100 d'or. La forme des monnaies n'est donc qu'une composition entre les préjugés et les principes. Les préjugés veulent que la monnaie consiste dans des noms, dans des mots. Les principes demandent que la monnaie consiste dans une marchandise réelle.

Lorsque je vends un hectolitre de froment pour 20 francs, je donne ma

* Nous verrons plus tard les effets de l'usage des monnaies de papier, et des signes qui représentent une monnaie métallique.

marchandise pour recevoir une certaine quantité d'argent, et non des paroles ; et une preuve que c'est la chose et non la dénomination que je considère, c'est que, lorsque la chose a changé, comme lorsqu'on a fait un papier-monnaie qui portait cette même dénomination de 20 francs, personne n'a plus voulu donner un hectolitre de blé pour 20 francs.

Puisque c'est la chose et non le mot qui est le véritable objet de l'échange, pourquoi donner un autre nom à la chose (lui déjà en porte un, qui porte

un nom qui est précis, indépendant de toutes les lois, le nom de 5 grammes d'argent à 9/10 de fin ?

Pourquoi donner un même nom à deux choses différentes : à cent grammes d'argent et à 6 40/100 grammes d'or ? Pourquoi faire dire à nos lois que ces deux

objets ont une même valeur, 20 francs, tandis que, dans le fait, il n'ont jamais la même valeur, et que la valeur de chacun des deux métaux se règle d'après des circonstances (pii ne sont pas les mêmes pour l'un et pour l'autre, et qu'il est hors du pouvoir de l'homme de maîtriser?

Cette imperfection dans les monnaies françaises est facile à faire disparaître, puisqu'il ne s'agit que de supprimer une dénomination arbitraire et de lui substituer la dénomination véritable. Seulement, comme l'or et l'argent revêtus d'une empreinte valent en général un peu plus que les mêmes métaux en lingots, ou devrait, dans les engagements que l'on contracterait, ajouter tel poids ces mots : frappés en monnaie. Ce n'est qu'un changement de mots, mais c'est avec des mots que l'on égare les hommes. Il faut laisser aux mauvais gouvernements la méprisable ruse de conserver un nom pour faire croire que la chose est conservée, comme aussi de prétendre avoir aboli une mauvaise loi quand on n'en a supprimé que le titre.

On a cru qu'en donnant toujours le même nom aux monnaies, elles auraient toujours la même valeur; et que l'on aurait ainsi cette valeur fixe et invariable qui n'existe-seulement n'a jamais été trouvée, mais qui ne peut pas être. Dans le chapitre suivant vous verrez dans combien d'erreurs on a été entraîné par cette vaine prétention. Une monnaie nominale, une monnaie de compte est un mot sans réalité, si l'on n'y joint l'idée d'une monnaie réelle qui peut, à la vérité, être composée de toutes sortes de matières, mais dont la valeur est toujours en définitive réglée, non d'après la volonté

du législateur, mais d'après la volonté de la nature des choses, qui commande au législateur lui-même.

Il est difficile de représenter la monnaie de compte comme une valeur qui peut exister indépendamment de toute monnaie effective, on a voulu s'autoriser de ce que je ne sais quelle coutume existait chez certains peuples demi-sauvages

DE LA FABRICATION DES MONNAIES MÉTALLIQUES

En Afrique qui, n'ayant pas de monnaie, y suppléent par une appréciation purement idéale de la valeur de leurs marchandises. Chez eux, tel objet vaut dix macules, tel autre en vaut quinze; mais qu'est-ce qu'une macule?

Il n'y a ni pièce de monnaie ni aucun signe représentatif désigné par ce mot. Une macule n'est pas même une monnaie de compte, car une monnaie de compte

se transmet sous une forme substantielle. Si Ton échange un chameau valant douze macules contre un esclave estimé de meme douze macules, on fait en réalité l'échange en nature d'un esclave contre un chameau. Il n'y a point là de monnaie. Il y a seulement une expression qui indique une parité de valeur ou bien une proportion de valeur entre deux ou plusieurs marchandises. Du reste, ce procédé ne sauve aucun des inconvénients de réchange en nature. La macule n'est pas une réalité existante indépendamment de la marchandise j pas plus que dans celle phrase : voilà une compagnie de cent hommes et une autre de cinquante, les termes de cinquante cl de cent ne sont des réalités indépendantes des hommes qu'ils servent à compter.

De meme la monnaie de compte, si la monnaie réelle ne lui donnait un corps, ne serait rien qu'un nombre, ne préserverait point de riiinconveniènl de faire leséchaiigesen nature; etparconséqcutne serait pas une monnaie. ,

On pourrait craindre qu'en refusant un sobriquet à une pièce de cinq grammes, l'usage ne lui en donnât un et ne se format ainsi une monnaie de compte à défaut de la loi. C'est l'usage populaire qui a donné un nom aux premiers florins, à cause d'une Heur qui s'y trouvait représentée; aux couronnes, en raison d'une couronne dont elles étaient décorées; aux écus, à cause d'un écusson aux armoiries du roi ou du pays. Sous saint Louis, il y avait des gros tournois; on les appelait yro5, parce que c'était la plus grosse monnaie d'argent en circulation , et tournois^ parce qu'ils étaient làbriqués à Tours.

Souvent même la flatterie donna le nom du prince à l'une des pièces de monnaie; principalement à la monnaie d'or, et à lapins précieuse. Cest pour cela que Ton vit des dariques en Perse, du nom de Dai ius ; en Maci^doine des philippes; des carotus en Angleterre, du roi Charles des frédéric's en Allemagne; dc^ ducats à Venise, de la dignité de duc ou doge de Venise ; en France des Aenn's, sous le règne de Henri II et de scs deux successeurs; et plus lard des louis, des napoléons.

J'observe qu'un nom imposé par l'usage aux pièces de monnaie qui circulent, soit pour les distinguer entre elles, soit pour abrégér les discours, n'a point les iaconvéuiculscue nous avons rccoimus.daus les monnaies de

troisième PAITIE. — CHAPITRE XI.

compte. On ne contracte point dans ce langage, ce n'est qn'iine locution lami- liere perpétuellement ramenée à sa signification réelle par les contrats et par les lois. Des noms populaires appliqués à nos différentes pièces de métal étiqueté ne

risqueraient donc point d'amener l'altération de nos monnaies, si les stipulations légales s'enonçaient en un certain nombre de grammes d'argent ou d'or.

Il en serait de cela comme de la dénomination de pistole, pour désigner une somme de dix francs, que les seigneurs de la cour de Louis XIV et leurs imitateurs firent passer dans le beau langage, sans doute pour faire croire qu'ils ne traitaient que par grosses sommes et sans y mettre une minutieuse exactitude. On ne pariait, on ne jouait que des pistoles; un beau cheval, un diamant, un cadeau, n'étaient jamais évalués qu'en pistoles; on aurait cru se confondre avec les gens de loi, de finance ou de commerce, si l'on eut compté comme eux. Mais cette dénomination qui n'était pas adoptée dans les lois ne pouvait amener la détérioration des pièces qui étaient stipulées dans les actes.

Nous avons vu qu'un avantage essentiel des monnaies, et sans lequel elles ne seraient pas propres à devenir un instrument des échanges, est la faculté qu'elles ont de pouvoir proportionner exactement la quantité qu'on en donne à la valeur de l'objet qu'on achète. Si, lorsque je veux faire l'acquisition d'un objet qui vaut 6 fr. 70 c., je ne pouvais donner une certaine quantité de pièces qui fissent ensemble 6 fr. 70 c., il faudrait que je donnasse plus ou que le vendeur reçût moins que l'objet ne vaut; il faudrait donc, pour l'excédant, donner quelque autre chose qui fit compensation; ce qui replongerait jusqu'à un certain point la société dans les inconvénients des échanges en nature.

Suivant l'état de la société, suivant le nombre et la valeur des choses qu'elle vend et achète le plus communément, elle a besoin d'une plus ou moins grande quantité de coupures, de fractions des grosses pièces. Il est de l'intérêt des fabricants, comme des consommateurs de monnaie, de ne fournir au public, ni trop, ni trop peu de ces coupures. Si l'on jetait dans la circulation plus de pièces de 50 centimes qu'elle n'en réclame, les particuliers perdraient du temps à les compter, et le fabricant se chargerait d'une façon plus chère pour une marchandise qui n'en aurait pas plus de valeur; car dix pièces de 50 centimes n'éclament dix coups de balancier, tandis qu'une pièce de 5 francs n'en réclame qu'une.

Les gouvernements lui veulent être justes et respecter les propriétés,

DE LA FABRICATION DES MONNAIES MÉTALLIQUES. 13

sont embarrassés de savoir s'ils doivent remplacer une monnaie usée par une monnaie entière, sans faire payer la perte qui résulte de l'usure des pièces. Sans doute une monnaie vieille et usée vaut moins, achète une moins grande quantité de chaque chose, qu'une monnaie neuve et entière. Ce n'est que le résultat de tout

ce que nous avons observé jusqu'ici sur la valeur des monnaies ; et l'on pourrait regarder comme une générosité trop grande de la part du gouvernement, de remplacer une pièce de monnaie qui ne peut plus acheter qu'une certaine quantité de marchandise par une autre pièce qui peut en acheter davantage. Cependant, comme dans l'usage ordinaire on ne peut pas faire une différence de valeur entre deux pièces sortant de dessous le même balancier, il s'établit une valeur commune entre toutes les pièces d'une même dénomination ; les plus neuves soutiennent la valeur des plus usées ; mais lorsqu'on refond et qu'on frappe de nouveau ces dernières, le fabricant ne peut les refaire sans rajouter une portion nouvelle de métal ; ce qui lui cause une perte.

Si le gouvernement est fabricant exclusif de la monnaie, ainsi qu'il arrive ordinairement, c'est à lui seul que le porteur d'une pièce usée peut s'adresser pour la changer contre une neuve. Le gouvernement doit-il reprendre l'ancienne sur le même pied que si elle était neuve ? Ou peut-il, en conscience, ne la considérer que comme un lingot et ne la payer que suivant la quantité de matière qu'elle contient ? S'il prend ce dernier parti, il fait supporter au dernier porteur de la pièce, et à lui seul, la perte qui résulte d'un frottement dont les auteurs sont les dix mille personnes qui se sont servies de la pièce comme intermédiaire dans leurs échanges.

On peut dire que c'est la société tout entière qui a usé une pièce de monnaie, et que c'est à la société entière à supporter cette perte. Et comme les frais que fait le gouvernement portent sur la société tout entière, il doit, en bonne justice, reprendre une pièce usée sur le même pied que si elle était entière, c'est-à-dire changer à bureau ouvert une pièce vieille contre une neuve ; pourvu toutefois qu'elle n'ait pas été frauduleusement altérée, et qu'il reste assez de vestiges de l'empreinte pour qu'on ne puisse pas douter de l'authenticité de la pièce ; car il est évident que le gouvernement ne doit point le remplacement gratuit d'une monnaie altérée, ou d'un morceau de métal, par une monnaie de sa fabrique, et encore moins le remplacement d'une pièce (qui sortirait d'une autre fabrique que la sienne).

C'est au porteur de la pièce, au moment où il la reçoit, à s'assurer qu'elle est bonne. C'est un assujétissement universel de quiconque reçoit une marchandise, de vérifier sa qualité.

CHAPITRE XII

Du bénéfice qu'il est possible de faire sur la fabrication des monnaies.

Plusieurs auteurs ont discuté la question de savoir s'il convient que le goinerrincinl convertisse gratuitement en monnaie les lingots qu'on lui apporte, ainsi qu'on le pratique en Angleterre et en Russie; ou bien se fasse payer la façon des monnaies et même un profit supérieur à ses frais, (Juaon a nommé autrefois droit de seigneurage.

Cette question me paraît avoir été toujours mal posée. Le gouvernement ne peut ni se faire rembourser de ses frais de fabrication, ni percevoir un profit supérieur à ses frais, en vertu d'une loi ou d'une ordonnance ; mais il peut, en vertu du privilège exclusif qu'il s'est justement réservé de frapper des monnaies, rendre cette marchandise plus ou moins rare. Alors, il s'établit une différence de valeur plus ou moins considérable entre la valeur de la matière que le gouvernement emploie (l'argent) et le produit fabri- <|ué; entre un kilogramme de métal en lingot, et un kilogramme en écus, ou 40 pièces de o francs (200 francs). Le gouvernement achète pour 197 ou 198 francs celte quantité de métal qu'il revend sur le pied de 200 fr. Cette différence est Tunisie source du profit quepeut faire le gouvernement .

Quoi ! dira-t-on, le gouvernement ne peut-il pas prélever un droit de dix pour cent sur l'argent que Ton porte à Thôtel des monnaies pour être frappé en écus? Sans doute ; mais on ne lui portera de l'argent à frapper en monnaie qu'autant que l'argent monnayé vaudra dix pour cent de valeur de plus que l'argent en lingot. Or, il n'y aura un tel excédant de valeur dans la monnaie qu'autant que les besoins de la circulation auront établi cette valeur, et ce cas n'arrivera pas en vertu d'une loi ni d'une ordonnance , mais en vertu de Tétat du marché et de la valeur relative de la marchandise monnaie et de la marchandise métal. Si pour un kilogramme d'argent monnayé on obtient un dixième de blé au-delà de ce qu'on obtient au moyen d'un kilogramme d'argent en lingot, alors seulement il peut convenir au particulier de convertir des lingots en monnaie; et quand ce cas arrive, il convient de même à l'administration d'acheter des lingots pour faire de la monnaie.

La question ne consiste donc pas à savoir s'il convient d'établir un droit de fabrication ou de seigneurage, mais jusqu'à quel point il convient de

DU RÉXEFICE sur la FABRICATIO.N.

incUrc assez peu de monnaie encirculaaion pour faire un profit quelconcpic m sur la fabricalion. 1

Il me semble qu'à cet égard une bonne législation devrait laisser peu É

de latitude à l'administration ; il importe aux transactions sociales que la valeur des monnaies ne puisse pas varier arbitrairement , et dénaturer, par là, les engagements entre particuliers ou avec l'administration elle-même*. Et en même temps, comme la rareté de la monnaie jette quelque embarras dans les échanges, et qu'il convient de la rendre aussi commune qu'il est possible sans perdre sur sa fabrication, le législateur pourrait statuer que chaque fois que le lingot tomberait à un prix tel, que tous les frais de fabrication seraient couverts , l'administration achetât des lingots avec des pièces fabriquées.

Quand l'État prend à sa charge tous les frais d'un hôtel des monnaies, comme en Angleterre, et ordonne à l'administration de rendre en pièces

monnayées un poids égal à celui des lingots qu'on lui apporte, la monnaie est aussi abondante qu'elle peut l'être sans cesser d'être métallique, |

et la valeur de la monnaie ne s'élève pas au-dessus de la valeur du lingot ; mais cet ordre de choses est accompagné de plusieurs inconvénients. 1

Une pièce fabriquée a un mérite que n'a pas un lingot. Elle est affinée :

à un litre connu et revêtu d'un poinçon qui constate ce titre. Quand elle vaut un peu plus que le lingot, on ne la distrait pas de ses fonctions de monnaie, on y perdrait ; mais quand elle ne vaut pas davantage, on peut l'employer indifféremment comme monnaie ou comme lingot, c'est-à-dire, la fondre ou l'exporter, et faire payer à l'État, qui n'en profite pas, les frais d'un excellent et dispendieux affinage. La dépense qu'entraîne la fabrication gratuite des monnaies aurait des bornes, car le besoin qu'un pays a de monnaie est borné à une certaine somme ; tandis que les spéculations qu'on peut faire en fondant ou exportant des monnaies qu'on remplace par des lingots n'en ont point.

Lorsque la monnaie métallique n'a qu'un fort petit excédant de valeur sur le lingot, elle peut donner lieu à quelques autres spéculations faites par les fondeurs au dépens du public, et dont Adam Smith nous fournit un exemple*. Il cite une époque où la Monnaie de Londres frappait, dans

* David Ricardo a prétendu que je voulais laisser à l'administration le pouvoir d'influer sur la valeur des monnaies en réduisant ou en multipliant leur quantité. J'ai dit seulement qu'elle en avait la possibilité,

^ Richesse des Nations, liv. IV, ch. 6,

tir> TROISIÈME PARTIE. - CHAPITRE XII.

une livre d'or, 44 guinées et demie ; mais les pièces de monnaie qui étaient : d'ors dans la circulation n'étaient pas neuves, et de ces vieilles guinées il fallait au plus de 44 et demie pour faire une livre d'or. Un lingot d'une livre valait sur le marché au-delà de 45 de ces vieilles guinées. Conséquemment, en fondant 44 guinées et demie neuves, on les transformait en une valeur de 40 guinées. Aussi, notre auteur compare-t-il la monnaie d'Angleterre, à cette époque, à la toile de Pénélope, où la nuit voyait disparaître l'ouvrage du jour.

Enfin, une considération, c'est que dans un pays où il y a

un grand nombre de suppléments à la monnaie, lois que les billets de banque, ce n'est pas seulement la multiplication des pièces qui joue dans la circulation

mais également le dédoublement des espèces, la circulation des billets, et

■ ainsi le rôle au-dessous d'un lingot du même poids que les pièces.

. - Cf. 180. Il, goit désordonne pour les entreprises de commerce à raison du grand nombre de spéculateurs à émettre leurs affaires au-delà de la portée de leurs capitaux. Ils ne rompent qu'à la faveur des banques

qui sont très multipliées, car, outre d'Angleterre, qui «I à

aujourd'hui, il y en a d'autres dans toutes les provinces qui en ont. L'usage des billets faisant, on ne se débarrasse de monnaie. Ces banques se proposent les effets des spéculateurs au moyen de leurs billets au porteur, qu'elles dé-

tiennent comme argent comptant. La monnaie en a éprouvé quelque avantage,

issu d'elle, sa valeur est. On, bée au point, qu'une pièce même qui a valu moins le lingot. D'ordinaire, on a gagné de réduire le service. D'ordinaire. Pour les prouver, on s'est porté aux banques pour leur demander de l'or contre des billets. Voyant, leurs billets revenir à mesure qu'ils en étaient, les banques se sont vues forcées de suspendre leur service, et, par conséquent, les secours qu'elles offraient, aux entrepreneurs qui avaient poussé leurs spéculations au-delà de leurs capitaux, ce qui complaisait sur cette ressource pour satisfaire à leurs en-

nêmcT""* "coonleu recours à des ressources riii-

A ee que j'élablis en fail (e'esl-àalire à l'impossibilié où je dis qu'es, le gouverue-
men, de faire sur les monnaies d'aulres profils que ceux des ma-

sl,in!ng. "" « f'i".ies e, ,5

' Nom ilf I;» mommicfpïi .1 l emphicé les ruinées.

DU BÉNÉFICE SUU !-A FABRICATION

nufacturiers exclusifs en général) on opposera peut-être les droits que lire au Mexique et au Pérou le gouvernemenl sur la fabrication des piastres. Le gouverne-
ment en Amérique ne possède pas une seule mine; il frappe en monnaie tout autant
d'argent qu'on lui en porte; cette quantité a jusqu'ici progressivement augmenté ;
et cependant, au dire de M. de Humbolt, l'ancien gouvernement espagnol relirait
13 pour cent environ de droits par-delà ses frais de fabrication *, Comment arrivait-
il que le métal monnayé conservât un si grand excès de valeur sur le lingot ? Voici,
messieurs, l'explication de ce fait. La seule exportation d'argent permise au
Mexique et au Pérou était celle des piastres ; la sortie du lingot était prohibée ; or,
dès que les entrepreneurs de mines ne pouvaient disposer de leurs produits qu'au-
tant qu'ils étaient frappés en piastres, ce n'était pas seulement le monnayage, le be-
soin d'avoir des monnaies pour s'en servir comme de monnaie, que payaient les
entrepreneurs de mines ; c'était un droit d'extraction, un droit de sortie. Et comme
le gouvernement craignait de ne pouvoir réprimer la fraude, s'il se coïncidait de re-
cevoir ce droit sur les lingots au moment de l'exportation, il préférait prohiber
complètement la sortie des lingots, et percevoir le droit au moment de la fabrica-
tion des piastres. Il ne fallait donc regarder le haut prix du monnayage au Mexique
et au Pérou que comme un droit d'exportation , et avec un droit d'exportation pa-
reil, on ne voit pas pourquoi le gouvernement espagnol prohibait la sortie des
piastres d'Espagne. Plus il en sortait d'Espagne et plus on en demandait au
Mexique, plus on percevait de droit. C'était une des mille sottises que l'on pouvait
reprocher à ce gouvernement ignorant.

Maintenant que le Mexique et le Pérou sont des États indépendants, il est pro-
bable (qu'ils entreront en concurrence pour fournir à l'Europe des métaux précieux.
Les États-Unis, les Européens iront trafiquer de préférence dans celui des deux
pays d'où ils pourront extraire les métaux précieux à meilleur compte ; les ports de
mer et tous les genres de communication se multiplieront; la contrebande, deve-

nue plus facile, obligera ceux qui gouverneront à baisser les droits ^ ; cl dans ce cas nous paierons

* Basai politique sur la Nouvelle Espagne, l. IV, page 144.

“ Les droits que les gouvenieienels péruvien et mexicain établissent sur les métaux précieux sont aussi légitimes que ceux qu’on établit en tout pays sur les terres et leurs produits. L’argent n’est-il pas un produit du fonds de terre 4’omine le blé? Mais je ne crois pas que ce soit un bon moyeu de prévenir la fraude, que d’obliger à réduire en monnaie le métal qu’on extrait. Les cnlre-

DU BENEFICE SUR LA FABRICATION

l’or et l’argent un peu moins cher en Europe, sans que les producteurs de ces métaux en éprouvent aucun découragement ; car des droits moins élevés favorisent à la fois la production et la consommation.

Quand le gouvernement ne frappe des monnaies qu’au moment où leur valeur est assez élevée pour procurer à sa manufacture un bon bénéfice, il doit peu s’inquiéter de l’exportation des monnaies; il doit même la favoriser; car elle lui permet de renouveler ses profits sans en tarir la source. Dans quels cas ces profils se soutiennent-ils? Lorsque, malgré une fabrication constante, la valeur des monnaies reste supérieure à celle du lingot. Or, une marchandise qui s’use peu et qu’on fabrique constamment, baisse de prix si elle ne peut pas s’exporter.

C’est une erreur de croire qu’une pièce de monnaie qui est transportée dans un autre pays perd toute la valeur que lui confère la façon et ne passe plus que pour son poids, pour sa valeur intrinsèque. Les pièces étrangères, surtout dans les Etats qui n’ont point d’ateliers monétaires, sont recherchées pour servir d’intermédiaires aux échanges, lorsqu’on peut avoir confiance dans leur poids et dans leur titre ; cette demande élève quelque peu leur valeur par-dessus le prix du métal qu’elles contiennent, et on perdrait à les fondre, à les changer en un lingot du même poids et du même titre. Les piastres de l’Amérique ci-devant espagnole circulent et remplissent l’office de monnaie, non-seulement dans toute l’Amérique, mais dans plusieurs Etats de l’Europe, de l’Asie et de l’Afrique.

Les écus de France de 5 francs circulent dans une moitié de l’Europe, parce qu’ils sont une monnaie fidèlement fabriquée et commode. Des voyageurs m’ont assuré même qu’au Bengale , à la Cochinchine , à Canton , ils valent plus qu’un pa-

reil lingot d'argent. Je n'en suis nullement surpris. Celle confiance tient d'abord au système décimal, qui présente une base invariable pour le titre et pour le poids ; et ensuite aux lois monétaires, qui ne peuvent pas en France être modifiées sans une discussion solennelle et publique. Un gouvernement représentatif ne peut pas fabriquer la fausse monnaie comme un monarque absolu. Quand le prince jouit d'une grande réputation de vertu , il peut obtenir pour sa monnaie une partie des mêmes avantages. La monnaie d'or de saint Louis, qu'on appe-

preneurs de mines ayant plusieurs co-intéressés , sont obligés de tenir des registres très exacts des quantités sorties de leurs entreprises, et ces registres pourraient servir de base à l'impôt.

lait désagréable/s, à cause de la figure d'un agneau qui s'y trouvait empreinte, circula couramment dans l'étranger comme en France, longtemps même après la mort de ce prince ; une longue expérience avait appris combien ils étaient réguliers quant au titre et quant au poids. Quiconque voyait cette empreinte bien connue, était sûr de la valeur de la pièce qu'il allait recevoir.

Et ce qui montre que les vérités de l'économie politique ont été les mêmes dans tous les temps, et avant qu'elles fussent rédigées en corps de science , c'est que les mêmes effets s'étaient manifestés dans l'ancienne Grèce. Il paraît que les Athéniens, riches en mines d'argent, surent de bonne heure affiner ce métal ; et soit par vanité, soit par un sentiment de leur intérêt bien entendu, ils furent longtemps fidèles à ne pas en altérer la pureté ; de sorte que leurs espèces jouissaient de beaucoup de faveur dans toute la Grèce et chez les Barbares. Les anciennes monnaies d'Athènes portaient l'empreinte d'un bœuf, et l'on ne voulait être payé qu'en monnaie attique, c'est-à-dire, en bons numismes ; et même lorsqu'ils perfectionnèrent leur orthographe, ils eurent soin de conserver sur leurs pièces les anciennes lettres, car on avait coutume d'y voir depuis longtemps et dont la réputation était faite.

Un peuple qui changerait souvent ses monnaies, et surtout un peuple qui chercherait à y introduire des altérations déguisées , non-seulement ne réussirait pas à les faire circuler dans l'étranger, mais il y présenterait avec une sorte de désavantage même les pièces qui seraient dignes de plus de faveur.

Dans l'état actuel de notre fabrication des monnaies, le gouvernement français est loin de jouir des avantages que pourrait lui procurer son excellent système monétaire'. 11 abandonne dans chaque hôtel des monnaies, à un entrepreneur de fabrication, qu'on appelle improprement directeur des monnaies, le profit qui résulte de la différence de valeur qui s'établit entre le métal-lingot et le métal monnayé*. 11 fournit gratuite-

' Excellent, puisqu'il ne s'y trouve à changer que quelques dénominations et quelques légendes.

* Le gouvernement est censé retenir aux particuliers qui apportent des métaux 3/10⁰ pour cent sur for, et 1 1/2 pour cent sur l'argent, et il abandonne cette retenue au directeur; mais celui-ci en restitue une partie au particulier, de gré à gré, afin d'encourager les particuliers à apporter du lingot. Lorsque la monnaie est plus recherchée, il fait moins de remise ou n'en fait point, et gagne alors considérablement.

TROISILME PAUTIK. - CHAPITRE XIII.

nien au directeur le local et les gros ustensiles ; et, sans se réserver aucune part aux profits, il demeure chargé de finlérét des capitaux cl du iraiiementdes administrateurs, commissaires et autres agents qui veillent à ce que la fabrication soit régulière et conforme aux lois. Son intérêt serait défaire lui-même le profil que font les directeurs des monnaies, et de réduire le nombre des hôtels des monnaies pour faire monter la valeur des pièces à un taux qui rindemisât tout au moins de ses frais.

Les Anglais, mieux avisés que nous sur ce point, n'ont pour toutes les possessions britanniques qu'un seul atelier monétaire, qui esta Londres. Il est vrai que leur système de fabrication est sujet à d'autres abus, comme s'il fallait que les nations qui pourraient s'affliger de leurs propres sottises trouvassent toujours des motifs de consolation dans les sottises des autres peuples.

CHAPITRE XIII

Des tentatives qu'on a faites pour avoir une mesure des valeurs.

De tout ce que nous avons appris sur les valeurs, messieurs, il résulte qu'un échange consommé, ou tout au moins possible, est le seul moyen que nous ayons de nous assurer de la valeur d'une chose. On achète une marchandise au moyen d'une autre; mais pour que nous sachions quelle est la valeur de la première, il faut que nous connaissions la valeur de la seconde. Dès lors, la quantité qu'on est obligé de donner de celle-ci nous apprend quelle est la valeur de l'autre.

Mais si l'échange ou la possibilité de l'échange ont lieu loin de nous, dans les temps anciens , dans les pays lointains, comment saurons-nous la valeur de la chose dont la plus ou moins grande quantité est pour nous la mesure d'une autre

valeur? Quand nous voyons donner une valeur de dix francs pour acheter un objet, nous savons quelle est la valeur de cet objet, parce que nous savons quelle est aujourd'hui chez nous la valeur de dix francs ; mais si l'argent qui est dans cette somme ne vaut plus, à beaucoup près, ce qu'il valait il y a trois siècles, il ne nous donnera pas une idée exacte de la valeur que cette somme achetait alors.

Pour que nous puissions en avoir une juste idée, il faudrait que la marchandise qui nous sert à en évaluer une autre n'eût pas elle-même varié dans sa valeur depuis cette autre époque jusqu'à nous. Alors sa valeur actuelle, que nous connaissons, nous donnerait une idée exacte de la valeur

TENTATIVES DE MESURE POUR LES VALEURS. 121

qu'avait alors la même marchandise, et, par conséquent, de la valeur de la chose que l'on pouvait acheter par son moyen.

Mais quelle est cette marchandise immuable dans sa valeur, condition essentielle pour qu'elle puisse servir de mesure? Nous avons déjà vu qu'il n'y en a point, qu'il ne peut pas y en avoir. Quelle est au moins celle dont on peut supposer que le prix a le moins varié d'un siècle à l'autre? Nous avons vu que ce ne sont pas les métaux précieux. Adam Smith croit que c'est le travail humain. Écoutons-le.

« Deux quantités de travail, dit-il, quel que soit le temps, quel que soit « le lieu, sont d'égale valeur pour celui qui travaille. Dans l'état ordinaire de sa santé et de son courage, de son aptitude et de sa dextérité, l'homme avance qu'il fait, dans les deux cas, de sa peine, doit être pour lui la même. Le prix qu'il paie est donc le même, quelle que soit la quantité de « choses qu'il reçoive en retour. S'il en reçoit une plus ou moins grande « quantité, c'est la valeur de ces choses qui varie, et non la valeur du travail avec lequel il les achète. Partout, dans tous les temps, ce qu'on « n'obtient qu'avec beaucoup de peines et de travail, est cher; ce qui en « coûte peu est à bon marché. Le travail ne variant jamais dans sa valeur, « est donc la seule mesure réelle avec laquelle la valeur de toutes les « marchandises peut en tous temps, en tous lieux, être comparée et estimée. »

Tel est le passage où Smith pose le plus nettement la thèse qu'il soutient en plusieurs endroits de son ouvrage. Son commentateur Garnier la défend avec plus d'obstination que Smith lui-même*. « Quand un ouvrier, « dit-il, loue ou échange son travail pour un salaire, il y a, comme dans « tout échange, deux termes, savoir, la chose offerte par l'ouvrier et la « chose offerte par le maître. La première est, par sa nature, invariable ; « l'autre peut varier sans cesse. L'ouvrier ne peut rien ajouter à son offre ; « son travail ne peut être ni plus ni moins que son travail. Le maître e

peut « ajouter à son offre autant qu'il lui plaît, selon le besoin qu'il a de ce « travail et le prix qu'il consent à y mettre. »

H me semble que le commentaire de Garnier fait sentir le faible de l'aigument de Smith en le développant ; et sous ce rapport il n'est pas sans quelque utilité. '

Garnier dit : La chose offerte par Louvrierj le travail, est invariable : ' ' Smith, trad. de liarnier, édit, de 1822, tome V, page 125.

422 TROISIÈME l*AHTli;. - CHAPITRE XIII.

Une peut rien ajouter à son offre ; le maître peut y ajouter. Cela n'esl pas exact : la l'acuité d'ajouter ou de retrancher à son offre est mutuelle. Quand un ouvrier, au lieu de 40 sous par jour, réduit sa demande à 30 sous, il offre plus de travail qu'il n'en offrait pour le même prix; il offre quatre journées pour six francs, au lieu d'en offrir trois.

La quantité offerte, la quantité demandée, peuvent varier relativement au travail comme par rapport à toute autre marchandise ; sa valeur échangeable est donc une quantité variable. La même intensité de travail, la même peine, la peine employée, par exemple, à monter cent pieds cubes d'eau à la hauteur d'un mètre, se paie évidemment dans un pays, à une certaine époque, le double de ce qu'elle se paie dans un autre pays, à une autre époque; et comme ce salaire double, est double quelle que soit la matière dans laquelle s'effectue le paiement; comme on donne, quand les journées sont chères, une fois plus de cuivre si l'on paie en cuivre , une fois plus de blé si l'on paie en blé, une fois plus d'argent, de vin, ou d'étoffe, que lorsque les journées sont à bon marché, on ne peut pas dire que c'est la valeur de toutes ces choses qui varie, et que c'est le prix des journées qui seul reste invariable.

Adam Smith, Garnier et d'autres après eux, disent que deux quantités de travail, quel que soit le temps, quel que soit le lieu, sont d'égale valeur pour celui qui travaille. Mais ce n'est pas de cette valeur arbitraire qu'il s'agit ; ce n'est pas elle qu'on appelle le prix du travail : c'est la valeur contradictoirement débattue, et fixée entre le marchand de travail ou l'ouvrier d'un côté, et l'acheteur de travail ou le maître de l'autre. Or, cette valeur débattue, puis reconnue, est variable de sa nature selon les temps, selon les lieux. Le travail est plus cher quand on donne plus de choses pour l'avoir ; il est moins cher quand on en donne moins. L'ouvrier vend son travail à bon marché, quand il ne peut pas le vendre cher; il vit mal quand il ne peut pas vivre bien; et quand on vit mal des produits du travail qu'on fait, c'est autant parce

que le travail est à bon marché relativement aux denrées, que parce que les denrées sont chères relativement au travail.

Comme il est cependant désirable en beaucoup de cas de connaître la valeur qu'a pu avoir une chose située dans d'autres temps et dans d'autres lieux, et que nous ne pouvons la comparer à une certaine quantité d'un autre objet qui n'ait point changé dans sa valeur, puisqu'il n'en est aucun qui soit dans ce cas, ne pouvons-nous du moins la comparer à l'objet qui aura le moins changé de valeur en traversant les lieux et les âges? Nous

TENTATIVES D'UNE MESURE POUR LES VALEURS

aurions ainsi une idée approximative des variations survenues dans les autres valeurs.

Les éléments de la valeur sont, d'une part, l'étendue des besoins que la société a d'une chose à un certain prix; et, d'une autre part, la quantité de cette chose que la société, ou les producteurs, peuvent fournir à ce prix. La chose qui variera le moins dans sa valeur, sera conséquemment celle dont le besoin se fera toujours à peu près également sentir, et dont les procédés de production auront été toujours à peu près les mêmes; de manière que nous puissions croire qu'à une époque on n'a pas obtenu de cette chose beaucoup plus ou beaucoup moins qu'à une autre époque pour le même prix.

Sous ce rapport, nous avons lieu de croire que la production du blé, si elle n'a pas été étrangère à tous perfectionnements dans ses procédés, n'a pas, d'un autre côté, offert l'exemple de ces grandes améliorations qui multiplient, à une certaine époque, un produit comme les tissus de coton, avec une facilité sans exemple. L'usage de la charrue est antérieur aux temps historiques. A toutes les époques, le propriétaire du terrain a dû se faire payer le concours du sol, parce que nul terrain n'a jamais pu être cultivé d'une manière suivie, que là où le droit de propriétaire exclusif a été reconnu. Qui, sans cela, aurait voulu faire les frais des labours et de l'ensemencement?

L'excès de production d'un sol fertile sur un sol qui ne l'est pas a toujours été balancé par le profit supérieur qu'en a tiré le propriétaire; et, quand les frais de culture ont été moindres, les frais de loyer ont été plus forts. Ainsi le veut la nature des choses; ainsi le confirme l'expérience des

siècles.

Les défrichements, l'étendue des terres cultivées, ont dû, à la vérité, multiplier la quantité de blé apportée sur les marchés; d'où Ton pourrait inférer que la quantité offerte, devenue plus considérable, a dû, par l'effet de la concurrence des producteurs, réduire à certaines époques leurs

• Voyez I1I« Partie, chapitre IV, Du prix courant et de la manière dont il

* S'il y a eu en Angleterre quelques procédés expéditifs mis en usage, comme la machine à battre le blé, la diminution de frais de production qui en résulté a été plus que balancée par l'extension des impôts, la taxe des pauvres, dime, l'entretien des routes, etc.

inOISIKME PAKTIK. - CİLAPITm: XIII.

profits, et par conséquent les frais de production. Mais le blé, et en général les denrées alimentaires qui forment le fond de la nourriture d'un peuple, en se multipliant, multiplient la population, et les besoins s'étendent avec le produit.

S'il y a eu de grandes variations de prix d'une année à l'autre, en raison de la vicissitude des récoltes, ces événements ont toujours été passagers : car, en temps ordinaire, si l'abondance dure, la population croît, et avec elle le besoin ; si la disette se soutient, la population décline, et par conséquent la demande. Un pays n'a jamais que la population qu'il peut nourrir, selon les habitudes (luc se sont faites ses habitants, et il en résulte encore, pour les pays qui subsistent principalement de blé, un rapport ; il est peu différent entre l'offre et la demande de cette denrée.

Pour connaître le prix qui résulte de ce rapport en temps ordinaire, il faut seulement avoir soin d'écarter autant qu'on peut des appréciations les années de disette et celles d'excessive abondance, d'où sont résultées de fortes perturbations dans le prix, et de prendre, pour la valeur ordinaire*» du blé, une moyenne proportionnelle entre plusieurs années ordinaires.

Avec ces restrictions, on peut supposer qu'à de grandes distances en arrière* les époques, c'est la valeur d'échange du blé qui, de toutes les valeurs échangeables, est restée la plus semblable à elle-même. Conséquemment, si l'on donne à une époque beaucoup plus ou beaucoup moins d'une certaine marchandise pour avoir une même quantité de blé, nous devons supposer que c'est la valeur de cette autre marchandise qui a varié plutôt que celle du blé. Si, par exemple, avec une même quantité de blé on obtient de nos Jours une moins grande quantité de bœufs ou de moulons que dans les temps anciens, nous sommes fondés à croire que la viande

de ces animaux a renchéri ; si , comme cela arrive , on obtient aujourd'hui beaucoup plus de soie qu'autrefois, nous sommes fondés à croire que la soie a beaucoup baissé de prix ; opinion qui reçoit une grande confirmation de la connaissance que nous avons des difficultés qu'on éprouvait Jadis pour se procurer cette matière, comparées avec la facilité des moyens par lesquels nous l'obtenons aujourd'hui.

Ce qui doit contribuer encore à nous faire considérer la valeur du blé comme un meilleur moyen de comparaison qu'un autre, c'est que le prix du blé ayant en à toutes les époques une grande connexité avec la condition des peuples et avec leur police , sa valeur a, plus que toute autre, fixé l'opinion des hommes d'État, des historiens; ce qui fait qu'elle perce plus souvent que les autres à travers l'obscurité qui enveloppe les siècles passés.

DES VALEURS DE MESURE POUR LES VALEURS. E2Ô

Ajoutez qu'il y a peu de différence de qualité entre froment et froment, tandis qu'il y en a beaucoup entre travail et travail, et qu'il est fort difficile de caractériser cette différence -, aussi, les personnes le prix du travail pour mesure des autres valeurs , se sont-elles dans la pratique, servies du prix du blé pour cet usage.

Si le blé est la denrée qui varie le moins d'une époque à l'autre ,

peut pas dire que ce soit celle dont la valeur diffère le moins d'un lieu à l'autre C'est une denrée lourde et encombrante relativement à sa valeur .

Les frais de transport changent considérablement son prix courant. Les mauvaises routes, les chargements, les déchargements, les lois et les coutumes peu sensées, ajoutent encore des difficultés artificielles aux difficultés qu'oppose la nature à l'équilibre des prix. On a vu même, le blé être trois fois plus cher en Bourgogne qu'en Bretagne. Mais sans qu'il y ait toujours des disparités aussi fortes, il y en a de très considérables, et ces sont pas accidentelles, et agissent d'une façon permanente.

On peut d'autant moins supposer que la valeur du blé soit la même dans lieux pays différents, qu'il y a souvent dans l'un et dans l'autre des usages fort divers. Aux Indes, c'est un objet de luxe, comme le riz en France, et les neuf dixièmes des Indous ne mangent jamais de froment , comme les neuf dixièmes des Français ne mangent point habituellement de riz. Si l'on nous disait qu'au Bengale un objet, un chapeau de feutre, par exemple, vaut autant que cinq quintaux de riz , nous aurions une haute idée de sa valeur ; car cinq quintaux de riz valent ici 250 francs , tandis qu'au Bengale ils ne valent pas 25 francs. Et d'un autre côté, si l'on paie le lait

aux n Lus de la valeur dedeux quintaux de froment pour un chapeau, ils auraient de sa valeur nue idée fort supérieure à celle qu'il a reellement.

La marciaudise dont le prix doit le moins varier d'une contrée a 1 autre, est celle dont le transport coûte le moins et qui se soustrait le plus aisément aux difficultés artificielles, aux prohibitions qui naissent de la législation des différents Etats ; c'est celle qui, se rendant à peu de frais aux lieux ou elle est plus recherchée, permet qu'on proportionne toujours aisément la quantité qu'en offre le commerce avec les besoins de la population Or, cette marciaudise est évidemment l'or j ou quand on n a pas de fficilité pour savoir le prix des choses en or, le métal d'argent, frappe ou

non eu pièces de monnaie. ^

On aurait tort néanmoins de s'imaginer que, parce qu'il u en conte jamais plus de 4 ou 5 pour cent pour faire passer de l'or ou de l'argent d un pays dans l'autre, leur valeur no diffère jamais, dans les deux pays , que

de 4 ou 5 pour cent. Cet agio ne nous donne que Ja différence de valeur de l'argent avec lui-même dans ces pays-là , mais ne nous fait pas connajlre la quantité de toute autre chose que l'on peut y acheter avec de l'argent. Or, c'est cette dernière quantité qui constitue la véritable valeur de l'argent. Si j'envoie de l'argent à Londres, et que je paie de transport O francs pour cent francs, je sais fort bien que mon argent à Londres me revient a 5 pour cent de plus que celui qui est à Paris, mais j'ignore comlen les 100 francs qui sont à Londres ont en outre perdu en raison de la •noindre quantité de blé, d'étoffes, etc., qu'ils peuvent acheter dans ce pa>s-la '. Néanmoins, comme par le motif assigné les frais de production des métaux précieux diffèrent peu d'un pays à l'autre, et que leurs usages dans les divers pays, soit comme ustensiles, soit comme monnaie, sont à peu près les mêmes, et les font rechercher au même degré, je ne connais aucune autre marchandise qui leur soit préférable pour évaluer les choses dont nous sommes séparés par de grandes distances.

On ne risque donc pas de s'éloigner beaucoup de la vérité, lorsqu'il est question, dans les voyageurs, de roubles en Russie, de bourses chez les urcs, ou de roupks dans l'Inde , en réduisant ces sommes en or ou en

argent fin, et en évaluant cette quantité d'or ou d'argent en notre monnaie au cours.

Mais SI vous lisez un livre d'histoire, et qu'on y fasse mention de talents giecs ou de sesterces romains , sachez , si vous le pouvez , ce qu'il était possible d'acheter de

blé pour cette somme ; et une fois que vous avez sa valeur en blé, voyez ce que cette quantité de blé peut valoir en temps ordinaire dans notre monnaie. Je ne crois pas que vous puissiez acquérir une idée plus approchée de la valeur de la somme ancienne. Nous chercherons à faire quelques évaluations de ce genre par cette méthode ; mais nous avons besoin auparavant de rechercher quelle quantité d'or ou d'argent une même quantité de blé pouvait procurer à diverses époques.

Rigoureusement parlant, pour que la valeur des métaux précieux ne différât jamais que de 5 pour cent d'un lieu à l'autre, il faudrait que tous les

objets qu'ils achètent ne différassent eux-mêmes, dans leur valeur, que de 0 pour cent d'un lieu à l'autre.

CHAPITRE XIV

De la valeur des métaux précieux comparée à celle du blé, en remontant

aux temps anciens.

Si nous admettons que, de toutes les choses évaluables, le blé est celle qui a le moins varié dans sa valeur, en comparant une quantité connue de blé avec une quantité connue d'or ou d'argent, nous saurons du moins par approximation ce que ces métaux ont perdu de valeur depuis les temps

anciens.

Prenons notre hectolitre pour être cette quantité fixe de blé, et tâchons de découvrir combien d'argent fin on donnait communément à différentes époques pour acquérir autant de blé qu'en contient notre hectolitre '.

Jusqu'à Démosthènes, on n'a pas de renseignement sur le prix du blé ; mais dans le plaidoyer de Démosthènes contre Phormion, on lit ce qui suit : « Le blé étant fort cher, et tandis qu'il se vendait jusqu'à seize « drachmes, mon client en a fait venir plus de cent mille médimnes au prix ordinaire de la taxe, à cinq drachmes. » Voilà donc le prix ordinaire de la taxe à Athènes : cinq drachmes par médimne.

Or, cinq drachmes, selon les antiquaires et les médailles athéniennes, contenaient 1S7 1/2 grains, poids de marc, d'argent fin. Le médimne était une mesure égale à 52 de nos litres. Par conséquent, 52 de nos litres coûtaient à Athènes, en

temps ordinaire, 157 1/2 grains pesant d'argent ; l'hectolitre , qui contient cent litres, s'échangeait donc contre 303 grains

d'argent, poids de marc.

A Rome , au temps de César, la mesure de blé appelée modius valait communément trois sesterces ; et trois sesterces, d'après les antiquaires*, contenaient 23 5/8 grains d'argent fin. Le blé contenu dans un modius , pesait quatorze de nos livres, poids de marc. Quatorze de nos livres,

. J'ai pris dans mon Cour* complet les calculs qui suivent, pour rectifier, dans la cinquième édition de mon Traité d'économie politique, ce qui a rapport aux monnaies. Ici la question est, comme de raison, plus complètement développée. , .

* On en trouvera la preuve dans les ouvrages spécialement consacrés à ce genre d'érudition, notamment dans Garnier, Histoire des Monnaies, tome 11 . pages 333 et 341.

TROISIÈME PARTIE. _ CHAPITRE XIV.

poids de niait, s'exprime donc à Rome comme il suit : 3 S, 8 grains de nion , O. par conséquent, le hectolitre de froment qui pèse 160 livres

ou, équivaut à 20 grains d'argent fin. Po » 100 livres)

C'est d'ailleurs le prix du blé. qui valait environ 10 Amènes

^ nro«' if . •>* ' ' »""-''ii-e nn pars

!T .! ici ' "".'■■""""l «-PoP Oionse dans ce lenips^

.... ' oo P'ail non-seulement le blé de l'Italie n'est

et a bien plus générale. cultivée qu'à présent. , mais les 14 ri • o, de la côte d'Afrique et de l'Égypte y affluaient ; et le principal soin

CS marnais comme des bons empereurs était d'en maintenir le prix . «SS. bas que possible. On peut donc regarder la différence entre le prix

t •" '•i ^>-«s pm-r

- . ® 5 avoir le prix du blé en argent fin dans

Charlemagne mit quelque ordre dans nos monnaies : car on lui doit cette justice qu'il employa un pouvoir usurj.é et très considérable à fonder quelques institutions, sinon bonnes, du moins meilleures querelles au'on

coup de ré" ^""""* ayant trouvé beau- P reformes operees, s'est attaché à reconstruire d'anciens abus

^o«s savons assez bien en conséquence ce qu'il y avait d'ar.enTda,,s^

uâx7fraZ!^;m T"""" "" P""

ax-. ' ■ .. ou fixation de prix du nain

don ciiva „ir au prix du fromcul, poids pour poids, O.i sai, par expé '

dos frais de fabrication de la décile, de la moulure. Ou peu, vendre la livre de pain au même prix qu'une livre de blé, malgré la façon et le com usible que le pamp exige. Un denier d'argente pour 24 livres de pain équival donc à un denier pour 24 livres de froment. Mais la livre de ee

r;::: XTai^r'^

blé de

emers, ainsi nous aurions une taxe directe du prix du 1 1 •

nous connaissons la capacité. du modius. Ce nefii, n ,ne, '

Cil U u.m pas 1,1 mesure romaine

Y.M.Ei:U DES MÉT.VL'X COMPARÉE CELLE DU BLE. 42!)

Le denier de Charlemagne (on en possède encore) pesait 28 4/5 grains, poids de marc, dont il faut déduire un vingt- quatrième d'alliage'. Il y reste donc 27 3/5 grains d'argent fin. Voilà le prix en argent de 18 livres

de froment.

Or, à ce compte, notre hectolitre, qui pèse 160 de ces livres, aurait coûté 245 1/3 grains d'argent fin.

Dans l'antiquité il en valait 289, sous Charlemagne 245 ; on donnait moins d'argent pour avoir la même quantité de blé ; il semble dès lors que ce métal était devenu plus précieux. Je ne peux pas répondre que cette différence ne vienne pas de l'imperfection des bases sur lesquelles il a bien fallu nous appuyer faute de meilleures; mais elle n'a rien de détonnant en elle-même. Après tous les pillages qui

accompagnèrent et suivirent l'invasion et le démembrement de l'empire romain; après l'abandon probable des mines d'argent de l'Asie et de l'Espagne pendant 6 à 700 ans de désordres et de violences, après les spoliations commises par les Sarrasins, si nous tenons compte de la déperdition considérable subie par les ustensiles d'argent, aussi bien que par les naufrages, et de l'argent lointain dans les rivières ou caché sans être retrouvé, peut-on s'étonner que le métal devînt plus rare et plus précieux dans la proportion d'un sixième environ ? Près de 700 ans plus tard, sous Charles le Simple, le prix moyen du blé, suivant Dupré de Maigne-Maur, étant de 12 sous 10 deniers le setier, et cette somme contenant 328 grains d'argent fin, l'hectolitre revient à 219 grains ; ce qui est 26 grains de moins encore que sous Charlemagne, où le même hectolitre valait 245 grains. Il semble que l'argent est devenu encore un peu plus rare et plus précieux; mais voici le moment où il va se montrer avec une abondance que rien ne pouvait faire présager, et produire des effets qui surprenaient les gouvernants et le vulgaire, sans que les uns plus que les autres fussent en état de l'expliquer.

L'Amérique fut découverte en 1492. Les premières dépouilles des peuples

appelée de ce nom : elle ne pesait que 14 de nos livres au plus, et le prix de 4 deniers d'argent (ou 98 1/3 grains d'argent fin) aurait été un prix extravagant pour cette quantité de blé. Ce n'était pas non plus notre ancien muid, qui se composait de 12 seliers pesant chacun 240 livres poids de marc. C'était probablement quelque mesure anciennement usitée dans les Gaules, ou parmi ces Allemands appelés Francs, qui avaient imposé aux Gaulois quelques-uns de leurs usages au même temps que la servitude.

* Garnier, Histoire des Mexicains, tome 11, p. 342.

du Mexique et du Pérou, apportées en Europe, y firent paraître des nuances d'or et d'argent trop peu considérables pour en affecter sensiblement le cours. Mais, par la suite, les métaux précieux, les avancements espagnols et pour leur gouvernement, parce qu'ils en tiraient part, au plus haut terme de leur valeur. Bientôt les colonies, les Indes furent enrichies par les métaux précieux que les Espagnols, à coups de fouet, forçaient à travailler, et chaque année de nouveaux galions, chargés par les trésors du Nouveau-Monde, arrivaient aux ports espagnols, sans compter ce que de hardis marchands et le commerce interlope des autres établissements européens aux Indes obtenaient clandestinement.

C'est, par les dépenses que firent les conquérants de ces trésors que les métaux précieux se répandirent dans l'Europe et dans le monde.

Déjà, en 1044, le seller de blé étant à 26 sous, et le marc d'argent fltt a 12 livres tournois on donnai, 333 grains d'argent lin pour la qnanlité 1 ornet contenue dans ce que nous appelons maintenant un hectolitre. En 1336, sous François p., le prix du seller étant de 3 livres t sou 6d mers, et le marc d'argent lin s'appelant 13 livres tonruols, l'bec, iZ de froment se faisait payer 731 grains d'argent pur.

En 1594, année de la mort de Henri IV, le prix commun du blé étant ivres f sou 9 deniers, cl le marc d'argent à 22 livres tournois l'hecto litre de froment valait autant que 1130 grains d'argent

rmfslT' " "" < " < O l'usent

lin a 30 livres tournois, l'bee.olitre valait 1280 grains d'argent.

En 1789, le prix commun du setier de blé étant, snivan, Lavoisier de - Inres tournois, et le marc d'argent fin à 54 livres 19 sous l'hpn r,

valait 1342 grains d'argent. "res 19 sous, 1 hectolitre

blé froment Tt!' ^ sommes, en supposant le prix commun du

froment a 19 francs 1 hectolitre *, nous trouvons qu'un hectolitre vaut autant que 1610 grains d'argent fin.

' nupré de Saint-Maur, Essai sur les monnaies deux à trois. P*®* ' comme

y licanlie, depuis le, annm ,796à,8l6, en retranebaul

VALEUR DES MÉTAUX COMPARÉE A CELLE DU BLÉ

Ainsi, en récapitulant, et pour rapprocher la valeur de l'argent aux différentes époques que j'ai désignées, nous trouvons que la même quantité de blé première qualité, c'est-à-dire, cette quantité que nous nommons actuellement un hectolitre, s'échangeait contre une quantité d argent fin qui était de :

289 grains dans l'antiquité.

245 dito sous Charlemagne.

219 dito sous Charles VII, roi de France, vers l'année 1450.

333 dito en 1514.

731 dito en 1536.

1130 dito en 1610.

1280 dito en 1640.

1342 dito en 1789.

1610 dito en 1820*.

Il semblerait donc que l'argent, à partir du temps d'Alexandre, a graduellement augmenté de valeur jusque vers le temps de Charles VII et de la pucelle d'Orléans. Cette époque est celle où l'on a donné le moins de grains d'argent fin, pour avoir un hectolitre ou cent litres de froment. A partir de cette époque, on a commencé à en donner un peu plus; et, sauf les oscillations qui nous échappent, à cause du peu d'exactitude qu'on a

les deux années de plus grande cherté et les deux de plus grande abondance, est de 16 francs 20 centimes.

Le prix moyen du même hectolitre, à la halle de Paris, de 1801 à 1819, en retranchant de même les deux plus fortes et les deux plus faibles années, est de 19 francs 79 centimes.

Le prix moyen du même hectolitre pour toute la France, pendant les années 1799 à 1810, extrait d'un rapport du ministre de l'intérieur du 25 juillet 1811, est de 19 francs 82 centimes.

La Picardie étant de toutes les provinces de France celle où le blé esta plus bas prix, et d'un autre côté, les approvisionnements des armées ayant pu à Paris et dans quelques provinces maintenir le blé à un prix un peu plus élevé qu'en temps ordinaire, je ne pense pas m'éloigner beaucoup de la vérité en estimant son taux ordinaire à 19 francs, ce qui fait revenir le pain à 3 sous 1/4 la livre.

' J'aurais pu réduire en mesure métrique la quantité d'argent spécifiée en grains poids de marc, et en donner l'équivalent en grammes; mais ç'aurait été une réduction de plus à faire, et elle aurait été superflue, puisqu'on ce cas-ei l'information consiste uniquement dans le rapport que les nombres ont entre eux.

m TROISIEME PARTIE. - CHAPITRE XIV.

mis à nous conserver le prix couranl des blés et les différences de prix d'un lieu à l'autre, la quantité d'argent offerte pour avoir une même quantité de blé a constamment augmenté jusqu'à nos jours.

En corrigeant les unes par les autres les données plus ou moins imparfaites qu'il a été possible de recueillir sur le prix en argent du blé antérieurement à la découverte du Nouveau-Monde, nous pouvons les réduire à une donnée commune de 268 grains d'argent fin pour un hectolitre de froment. Il en faut donner aujourd'hui six fois autant ; d'où nous pouvons conclure que la valeur propre de l'argent a décliné dans la proportion de six à un'.

Le rapport de valeur entre l'argent et l'or ne paraît pas avoir beaucoup varié des temps anciens jusqu'aux jîôtres; c'est-à-dire, qu'il était alors dans la proportion d'un à quinze. Garnier le prouve, selon moi, d'une manière satisfaisante dans son *Histoire de la Monnaie*. Nous pouvons conséquemment conclure, sans craindre de nous écarter beaucoup de la vérité, qu'une once d'or valait alors autant (pie six onces à présent.

Il ne paraît pas que la valeur des métaux précieux ait sensiblement décliné depuis le règne de Louis XIII jusque vers l'an 1760; mais depuis cette année, le prix du blé, sauf les variations accidentelles, a beaucoup haussé. Peut-être une partie de cette hausse est-elle réelle et dépend-elle d'une demande plus forte, effet d'une population et d'une richesse croissantes; cependant, je crois qu'elle est principalement due à la diminution de la valeur des métaux précieux ; car elle se manifeste sur beaucoup d'autres objets, et peut-être sur tous les objets dont les procédés de fabri-

Garnier, qui a fait des recherches fort étendues sur les monnaies des anciens, arrive au même résultat par des (aieuls différents. Voyez son *Histoire des monnaies*, tome II, page 355.

Dans les premières éditions de mon *Traité d'Économie politique*, j'avais cru pouvoir établir que l'argent avait baissé dans le rapport seulement de 4 à 1. Le nouveau résultat que j'annonce tient d'abord au choix des nouvelles données que j'ai prises et qui me semblent meilleures, et de plus à ce que j'avais pris pour type de la valeur du blé, dans les temps modernes, sa valeur moyenne en 1789, faute de données plus récentes, et quoique son prix en argent ait considérablement haussé depuis celle époque.

* Tome I, page 114, et tome II, page 82 et suivantes. Voyez aussi les notes ajoutées à sa traduction de Smith, édition de 1822, tome V, pages 832 et 839.

VALEUR DES MÉTAUX COMPAREE A CELLE DU BLE

cation n'ont pas été perfectionnés dans le même espace de temps'. Nonseulement le prix en argent des blés s'élève encore dans ce moment ; mais nous avons déjà eu occasion de remarquer que celui des baux et des fermages s'élève également. Tous ceux qui sont à portée de voir

' Voici un document que j'extrais d'un papier officiel .

PRIX COMPARÉS DES OBJETS A L'USAGE D'EN FERMIER DE L'ARROS-DISSEMEXT DE SAINT-DEMS, AVANT 1789, ET SOUS NAPOLÉON,

CExtrait d'un rapport fait en 1811 à Xapoléon par le ministre de l'intérieur J

Nota. Les salaires à l'année et à la lèche sont réduits en gains à la journée.

Ouvrier charron .

— maréchal.

— bourrelier.

Avant la Sous révolution. , Napoléon.

fr. c.

Observations.

Quand ils sont nourris.

maçon.

— serrurier. . .

— charpenlier. .

— couvreur. . .

Premier charretier . .

Deuxième charretier. .

Premier berger . . .

Deuxième berger. . .

Garçon de cour . . .

Fille de basse-cour. . .

Batteur en grange . .

Moissonneur et faucheur Homme de journée . .

Femme de journée , .

Une charrue Une charrette

Harnais de charrette. .

Cordes (le quintal). . .

Une bêche une houe.

Un fer à cheval • • • .

M oellons ou pierres à bâtir Plâtre

[Chaux

^ Tuiles (le cent). , • •

I Fer en barre

I Cheval de labour . » .

Cochon

Mouton du Pays. . .

Poulets (ta paire). . .

Habit de drap . . . • Culotte de peau . . .

I Paire de souliers . . .

; Chapeau

Bois à brûler

Charbon de bois. . .

i Non nourri et non compris son I manœuvre.

Inoh nourris, et ils fournissent / leurs outils.

J Nourris.

I Nourris.

I On les paie par setter.

I On les paie par arpens.

} En été.

Garnie de ses ferrements.

Idem.

Pour le limonier.

Tout po.sé.

La toise cube.

Le muid de 56 sacs.

Le seller.

Fabrique des environs.

Le reol.

Gras, du poids de 200 liv.

Le double stère ou la voie.

Le sac de Paris.

Napoléon avait rétabli et accru tous les impôts de l ancien régime. On peut supposer que les fermiers qu'on avait consultés pour les prix ont pu, par mécontentement, exagérer un peu la différence : car les prix n'ont pas, ce semble, augmenté depuis.

FC

^ il' I

TKOISIK\fk PAHTIF:. — (^IIAFMTRK \!V

roi.diii o beaucoup de marchés de biens fonds , comme les noiaires, remai
ciuent qu'il y a peu de ehangementis de propriétaire et de renouvelments de bail,
sans qu'il y ait augmentation de prix. Les vendeurs d'immeubles font valoir en fa-
veur de leurs biens que les baux n'ont pas été renouvelés depuis longtemps, et par
conséquent, disent-ils, qu'ils sont susceptibles d'augmentation.

Je sais qu'une partie de cette augmentation peut être mise sur le compte des progrès de la culture et des capitaux r»> pandus sur les fonds de terre. Uuand on fait produire à la terre sans la laisser reposer et qu'on en tire les produits plus abondants, meilleurs et plus variés, qnan.l de nouvelles valeurs capitales, comme des granges, des bergeries, sont répandues en b.mdications sur le sol, je sais que le fermier peut en payer un pins fort loyer, avec tout cela, il me semble que les terres les moins améliorées se louent plus chèrement que vers le milieu du dix-huitième siècle. On dira (pie c'est parce que les produits se vendent pins cher : j'en conviens • .u c'est ce qui concourt à prouver que l'argent baisse de valeur depuis cèil.- ê'poqne. Si la population, l'industrie et la richesse du monde ne s'accr..is- saient pas rapidement, la valeur de l'argent d.>clinerait plus vite enc.v .|u'eile ne fait.

Toutefois, il ne faut pas que nous nous imaginions que l'abondance plus grande de l'argent, comparée avec le besoin que l'on en a, soit la seul.cause de la hausse des prix. Les choses peuvent elles-mêmes, ou plusieurs d'entre elles, devenir réellement plus chères; et alors leur acquisition contera plus d'argent, quand même la valeur de l'argent n'aurait pas d.-cliné; on les paierait avec du fer, „tt'il faudrait donner une plus grand.quantité de fer qii'autrefois pont- les avoir. On les paierait par le sacrifice d'une partie de son temps, qu'il faudrait donner un plus grand nombr.de journées de travail pont- acquérir c.-s mêmes choses. A mesure qu'un pays se peuple et se cultive, le bois, la viande, le gibier et les produits qui résultent de ceux-là, comme le cuir, la laine, les poils et fourrures les produits qu'on ne peut obtenir qn'cn brûlant du bois on du charbon' de bois, renchérissent véritablement, parce que les frais de production de ces produits-là sont plus considérables.

Représentez-vous un pays encore peu peuplé et où il y a peu d'arts et d'industrie. Les terrains vagues et les forêts y sont fort étendus, et les propriétaires n'en tirent que peu de loyer. Les animaux s'y multiplient sou naturellement, soit artificiellement, à moins de frais. Mais, à mesur.que l'on défriche, les terres donnent un.- bien plus grande masse de pr.>-

duils, quoique leurs produits changent de nature. Tel champ qui nourrissait deux cents lapins et des chevreuils, n'a plus ni lapins ni chevreuils; il produit en froment ou en lin dix fois cette valeur ; et une plus grande valeur produite entretient une population plus nombreuse. Mais aussi les bestiaux, et surtout le gibier, renchérissent'.

Nous avons lieu d'être souvent surpris, en lisant l'histoire des anciens temps, de la grande consommation de viande qui s'y faisait. Des animaux entiers disparaissaient dans un festin. Les solennités religieuses abattaient des taureaux par centaines. Une semblable destruction ne serait guère praticable de nos jours, si ce n'est dans le voisinage des pays incultes de l'intérieur de l'Amérique du Sud. Un marbre apporté d'Athènes à Londres par milord Sandwich porte une longue inscription où l'on voit, entre autres choses, (pie cent neuf bœufs, envoyés par les Aihénicms pour des sacrifices dans le temple de Délos, ont coûté 8,415 drachmes ; dépense aloi's somptueuse, puisqu'on s'en vantait dans un monument public. Cependant, en évaluant cette somme, en proportion de la dégradation de la valeur de l'argent, beaucoup plus haut qu'on ne le fait communément, chacun de ces bœufs n'aurait coûté que 146 à 147 francs. Les animaux consacrés aux dieux devaient être choisis parmi les plus beaux ; c'est-à-dire parmi ceux qui, chez nous, coûteraient 300 ou 400 francs. Ils ont donc considérablement renchéri®.

Dans les temps modernes, avant que la population et les défrichements fussent aussi avancés que nous les voyons, la viande de boucherie coûtait beaucoup moins. Dupré de St-Maur, dans ses Recherches , etc. , trouve qu'en l'année 1342 un bœuf se vendait 10 à 11 livres tournois, valeur équivalente à celle de 175 francs de notre monnaie; cela ne fait guère plus de la moitié de la valeur actuelle d'un bœuf ordinaire®. Le blé qui se

* Ceci est une grande confirmation de la doctrine des besoins et de leur influence sur les prix, doctrine établie dès le commencement de cet ouvrage. Les besoins des hommes changent avec leurs développements; ces besoins élèvent la demande et le prix des services productifs au moyen desquels on peut les satisfaire. Un plus haut prix de ce genre de services élève le prix des produits en élevant leurs frais de production.

* L'abbé Barthélemy n'évalue la drachme qu'à 18 sous de notre monnaie. A ce compte chaque bœuf n'aurait coûté que 77 francs 20 centimes.

® Voyez les Recherches statistiques, très intéressantes, sur la ville de Paris et le département de la Seine, publiées par M de Chabrol, préfet.

,/\r ul.

rUOlSIvMH PARTIK. — CHAPITRE XIV.

[troilu il en place de la viande n'a pas dû baisser de prix , parce que la ttonsuin-
mation du blé a dû augmenler comme la production. La demande de la viande, au
conlraire, au lieu de diminuer à mesure que la viaiule devenail plus rare, a dû suivi-
e une marche opposée; car des consommateur's de blé plus nombr'eux orrt dû ètr'o
aussi des consontnateurs de viattde. La même cartse a dtr, comme on voit, rnair-
tientr arr même taux le ble et faire payer plusieurs arrtres objrus de cotrsomr-
nation phrs cher.

Les impôts sorti venus par là-dessus, les impôts qui sont itnc augmenlation
réelle dans les frais de production, comme l'est le loyer des terres. Ils ont donc fait
mortier ceiTaiiis produits; et pour payer un produit plus cher, il faut dontter une
plus grattde quantité d'argent, indépendamment de ce qu'il en faut donner de plus,
en l'aison de la dégradation de la valeur pr-opre de l'argent lui-même.

Je dis que les impôts ont augmenté les frais de productiort de certains pr oduits,
et rrorr pas de torts, quoiqu'ils lombent à peu près sirr toits, parce qtt'il y a des
prodttiis, comme la plupart de ceux des manufactures, où l'épargne qui résulte
d'une production plus habile cl mieux entendue balance et surpasse, dans les frais
de pi'oduction, la hausse qui l'ésulle de l'augmentation des fermages et des impôts.
Jamais les tissus de coton n'ont été à si bas prix que de nos jours, par suite des gr-
ands pi-ogrès qui ont eu lieu dans cette fabrication; et cependant la monnaie dont
on les paie vaut moins. On paie 30 sous l'aune des toiles peintes que cinquante ans
plus tôt l'on aurait payées, dans une qualité ('quivaloirle, tout au moins 4 frates 30
centimes, et les 30 sous que l'on paie ne valent pas 23 sous d'alors. Ces étoiles pa-
raissent avoir baissé des deux tiers; elles ont réellement baissé au quar'i peut-être
de leur valeur il y a cinquante ans.

Il est une auti'e circonstance qu'il faut apprécier lorsqu'on raisonne des prix en
argent , quoiqu'au fond elle ne tienne pas au prix. Nous dépensons plus d'argent
norr-seulcnrent lorsque les choses sont plus chères, ou l'ar-gent plus commun,
mais loi'S(ue nous corrsornmorrs réellement davanlage; ou, ce qui revient au
même, lorsque nous coirsornmons des produits de meilleure qualité. A mesure que
les sociétés font des pr-ogrès en civilisation, elles deviennent plus dilbeiles; il leur
faut un peu plus poulies contenter ; dans les mêmes condilions, on veut avoir plus
d'abondance, on dédaigne ce qui est plus grossier, moins joli, moins fini. Les loge-
ments sont plus chers que dans le siècle passé ; je veux le croire : je sais que les ma-

tériaux dont se bâtissent les maisons sont plus chers; je sais que les impôts dont les propriétaires se plaignent sont plus lourds ; mais aussi je

VALEUR DES METAUX COMPARÉE A CELLE DU BLE. - LIT

souvent on veut, dans les mêmes professions , on veut avoir un peu plus d'espace pour se loger, des escaliers mieux éclairés et plus propres, des portes qui joignent mieux, des rues plus aérées. Or, ces avantages ont tous une valeur, et il se pourrait que nous payassions le loyer de nos appartements plus cher, sans que rien eût renchéri, sans que l'argent eût baissé de valeur ; simplement parce qu'un ménage qui se contentait de trois pièces pour se loger, veut maintenant en avoir cinq. C'est ainsi que beaucoup d'objets ont renchéri pour trois raisons :

Parce que leurs frais de production se sont véritablement accrus ;

Parce que l'argent dont nous les payons vaut réellement moins qu'il ne valait, et que, par conséquent, il en faut donner davantage ;

Enfin, parce que nous ne nous contentons pas des mêmes qualités qu'autrefois, et que nous voulons être mieux servis.

De ces trois causes de renchérissement, la première (les frais de production) tient seule au produit et forme son renchérissement réel. La seconde n'est pas un renchérissement du produit : c'est une dégradation de

la monnaie

Enfin, la troisième n'est pas un renchérissement non plus ; car ce qu'on nous donne de plus en qualité, vaut ce que nous payons de plus en monnaie.

« Henri IV, dit Voltaire, déjeûnait avec un verre de vin et du pain blanc.

« Il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat ; il n'usait point de tabac ; sa femme et ses maîtresses avaient fort peu de pierreries-, elles ne portaient « point d'étoffes de Perse, de la Chine et des Indes. » (Ici, je crois que Voltaire se trompe : on n'avait alors de mousseline que celle qu'on tirait des Indes; mais on en tirait peu). « Aujourd'hui, poursuit cet historien,

« une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamants que Callie- « reine de Médicis; la Marlinière et Moka fournissent le déjeuner d'une

U sorvanle. >»

Nos anciennes chroniques nous présentent une foule d'observations du même genre, les médecins les plus en vogue faisaient leurs visites montés sur des mules; les présidents au parlement allaient à l'audience dans le même équipage. Dans mon enfance, il n'y avait pas un seul des agents de change de Paris qui eût une voiture; maintenant, il n'y en a pas un seul qui n'en ait une, ou tout au moins un cabriolet. Les maîtres de danse, les coiffeurs même en ont. Les curus étaient plus simples, sans être plus utiles.

On a souvent cité les lettres que madame de Maintenon, femme de Louis XIV, écrivait à son frère, M- d'Âubigné, et à madame d'Aubigne, qui tenaient à Paris une maison considérable pour le temps, et qui avaient

« TROISIÈME PARTIE. - CHAPITRE XV.

un train de dix domestiques. Madame de Maintenon recommande à sa belle-sœur de faire durer une livre de bougie trois jours, et une livre de chandelle deux jours; elle ne veut pas qu'on fasse plus de deux feux ni qu'on chauffe les appartements plus de trois mois dans l'année. Quelle maison, je ne dis pas riche, mais médiocre, voudrait de nos jours s'imposer une pareille régence ?

CHAPITRE XV.

Évaluation des sommes historiques.

Si l'on vous disait, messieurs, (pià Rome, du temps des Césars, une dame qui voulait acheter une robe de soie était obligée de la payer au prix de quatre onces d'or, vous pourriez conclure que l'or ne valait pas à Rome autant que chez nous, puisqu'on en donnait une si grande quantité pour une seule robe, et que, pour le même prix, une dame française obtiendrait de nos jours une douzaine de robes semblables. Vous seriez dans l'erreur. L'or valait alors beaucoup plus qu'à présent. Avec une once d'or on achetait maintenant beaucoup moins de choses qu'autrefois; mais les soieries, de leur côté, ont tellement baissé, que l'or, toute dégradée qu'il a sa valeur, peut acheter beaucoup plus de soieries que dans Rome ancienne. C'est ce que nous découvrons quand nous comparons l'une et l'autre de ces valeurs à celle d'une marchandise comme le blé, dont nous avons lieu de croire que la valeur a peu varié.

Les considérations qui précèdent ayant été négligées, les évaluations quoi! a données des sommes anciennes sont en général fort imparfaites. Cependant, si elles avaient été plus exactes, elle auraient concouru à nous faire connaître les événements et les hommes ; je risquerai donc, par manière d'exemple, de réduire, d'après la méthode que je vous ai exposée,

en sommes actuelles, quelques sommes dont il est fait mention dans les historiens.

Démocède, médecin de Crotone en Italie, s'étant retiré à Égine, y déploya tant d'habileté dans sa profession, que les Éginètes, pour qu'il ne quittât plus leur ville, lui assignèrent sur le trésor public une pension annuelle d'un talent. Si nous voulons savoir à combien à peu près pouvait SC monter relie pension, et connaître en même temps la valeur de la

KVAL.IJATK» DKS SOMMES HISTOIUQUES.

.soiiuiie (lu'eii Crèce on appelait du nom de talent, nous chercherons d'abord à savoir ce qu'un talent pouvait alors acheter de blé .

Je vous ai cité un plaidoyer de Démosthènes dont il résulte que le prix le plus ordinaire du froment, à Athènes, était de cinq drachmes par medimne. Le talent attique contenait 6,000 drachmes. A 5 par medimne, 1e talent pouvait donc acheter 1,200 médimnes de blé. Nous avons vu que . haque médimnc équivalait à S2 de nos litres. C'est, comme on voit, à peu de choses près, un demi-hectolitre, et 1,200 médimnes feraient 600 hectolitres qui, au prix moyen de 19 francs l'hectolitre, valent de nos jours 11,400 francs. Ces matières n'admettent pas une exactitude extrême ; cependant, en évaluant par cette méthode le talent attique à 11,400 francs, nous sommes certains d'être beaucoup plus près de la vérité que l'abbé Rarthélemy qui, dans son Foyaged' Anacharsis, ne l'estime (lue 5,400 fr.*.

Suivant le même calcul, la paye d'un soldat grec qui , au temps de Xénophon et de üemosthènes, éta'it de 20 drachmes par mois, valait au tant que quatre médimnes de blé, c'est-à-dire, 38 francs de notre monnaie. Suivant Barthélemy, 20 drachmes n'auraient valu que 18 francs, ce qui est beaucoup moins vraisemblable; car 18 francs par mois sont une

faible paye pour un soldat dans un pays libre.

Les sommes romaines nous fourniront des observations du même geint .

Suétone dit que César lit présent à Servilie (la mère de Brutus) d'une perle qui valait 6 millions de sesterces. Estimons cette valeur en blé. Nous avons vu ipie 3

sesterces achetaient communément, au temps de César, un modim de blé. La perle de six millions de sesterces valait donc autant que deux millions de modius, ou modii, de blé. Nous avons vu que les antiquaires estiment que le modius pesait 14 de nos livres, poids de marc;

J'ai fait usage de quelques-uns de ces exemples dans mon Traité d'Économie politique. Je les reproduis ici, parce que les personnes qui ont acquis les premières éditions de mon Traité ne les ont pas, et parce que je les appuie de plusieurs autres notions.

* C'est en évaluant le talent attique ou les 6,000 drachmes 11,400 francs, que nous avons reconnu que chaque boeuf offert en holocauste coûtait 146 à 147 francs. Si l'on ne portait, comme Barthélemy, la valeur du talent qu'à 5,400 fr., chacun de ces bœufs de première qualité n'aurait coûté que 70 francs de nos jours; ce qui est évidemment un prix trop bas, et prouve que le talent allié à 5,400 francs n'est pas porté à sa valeur. La viande à Athènes aurait etc moins

rhône que le pain!

CHAPITRE XV

conséquemment 2 millions de modius devaient peser 28 millions de livres poids de marc, qui équivalaient à 173,000 hectolitres, et qui, au prix moyen de 19 francs l'hectolitre, valent aujourd'hui autant que 3,323,000 francs. Telle fut donc approximativement la valeur de la perle de Servilie - et nos deux traducteurs de Suétone, La Harpe et Lévêque, l'évaluent très inopportunément quand ils l'estiment 1,200 mille francs de notre monnaie. Au reste, je ne prétends pas en rendre garant de la valeur du présent que lit César à Serville. Le spoliateur du monde pouvait faire un don magnifique à une dame dont il avait les bonnes grâces; mais, outre qu'on met souvent un peu d'exagération à ces sortes de choses, un objet excessivement rare a toujours une valeur fort arbitraire; et vous savez, d'un autre côté, que nous ne pouvons pas nous lier entièrement à l'exactitude des copistes qui nous ont transmis les écrits, et surtout les nombres, des anciens. Ces

nombres s'écrivaient avec des lettres et des abréviations qui ne pouvaient être parfaitement comprises que des lecteurs du temps. Un signe, un trait au-dessus du nombre, en augmentait la valeur dans la proportion d'un à mille; de sorte qu'une distraction d'un copiste, qui les transcrivait quelquefois plusieurs siècles plus tard, les dénaturait tout-à-fait.

L'erreur des traducteurs et des commentateurs modernes vient de ce qu'ils évaluent la somme en métal d'argent, au lieu de l'évaluer en blé, et ne tiennent point compte de la dégradation survenue dans la valeur de l'argent par suite de la découverte de l'Amérique. Par là ils diminuent beaucoup, sans le vouloir, les profusions des mauvais empereurs. On dit que Caligula absorba, en moins d'un an, les trésors amassés par Tibère

qui se montaient à 2 milliards 700 millions de sesterces qui, d'après les évaluations précédentes, représentent une valeur de près de 1,500 millions de francs, environ trois fois l'évaluation de La Harpe. On ne voit pas trop en

comment Caligula aurait pu exécuter moins ses dispendieuses folies.

Hacier, traducteur d'Horace, donne une évaluation encore plus imparfaite et qui forme un véritable contre-sens. Le poète-philosophe, dans son *épique* II du livre II, parle d'une terre considérable (le sens exige qu'elle le soit) et qu'il porte à la valeur de 300 mille sesterces. Suivant notre méthode, cette terre devait avoir une valeur de 166,000 francs, au moins. Hacier l'évalue seulement à 22,300 francs.

Lorsque les valeurs dont on veut avoir la réduction ne sont pas exprimées en monnaies, mais en poids de métal, il faut les traduire en monnaie du temps, puisque c'est en monnaie du temps que nous avons l'évaluation du blé. César, usurpateur de l'autorité du sénat et du peuple romain, mil

ÉVALUATION DES SOMMES HISTORIQUES.

la main sur le trésor public l'aristocrate Méléllus qui en avait la garde, et qui, par sa courageuse résistance, a placé son nom dans l'histoire. César y trouva, dit-on, 4,130 livres pesant d'or, et 80,000 livres d'argent. Or, on ne sait sur quelle base, évalue cette capture à 2,911,100 livres tournois. Elle fut bien plus considérable, et ce n'est pas pour si peu que le destructeur de la liberté transgressa les lois. Cependant l'évaluation exacte du sesterce en argent n'est pas sans quelque difficulté, à cause des variations que les Romains introduisirent dans leurs monnaies. Mais, dans un autre passage du même Suétone, on voit que César eût vendre en Italie, contre de l'argent monnayé, des lingots d'or, et de ses rapines dans les Gaules, et qu'on les vendit sur le pied de 3,000 sesterces par livre d'or.

En admettant que tel fût le prix courant de l'or à Rome, les 4,130 livres d'or devaient valoir 12,390,000 sesterces.

Quant au métal d'argent, il valait à Rome quinze fois moins que l'or; en conséquence on dut vendre chaque livre d'argent sur le pied de 200 sesterces, et les

80,000 livres pesant du Trésor de Mélellus devaient valoir 16 millions de sesterces, qui, ajoutés aux 12 millions 390 mille, valeur de l'or, donnent en monnaie l'omaine, pour la valeur totale du trésor public ravi par César, 28,390,000 sesterces.

Maintenant, pour réduire cette somme en une valeur française, nous dirons qu'à 14 livres de blé par modius, le blé étant chez nous à 19 francs rhexotilire, elle équivaldrait à un peu plus de 15 millions 732 mille francs de notre monnaie.

Si, d'après la même évaluation de 3 sesterces par modius de blé, nous voulons nous former une idée de la valeur du sesterce sous les empereurs, nous trouverons qu'il valait 55 centimes ou 11 sous de notre monnaie. C'est plus d'une moitié en sus des évaluations qui ont été faites jusqu'ici de cette monnaie romaine, et cela donne une estimation beaucoup plus raisonnable des sommes dont il est fait mention dans les auteurs d'une époque célèbre.

Il y a peut-être plus d'incertitude dans l'évaluation qu'on peut faire des sommes du moyen-âge que de celle de l'antiquité, soit en raison de la diversité et des changements fréquents des monnaies, soit en raison de l'ignorance où nous sommes de la capacité des mesures. Pour estimer avec approximation une somme sous la première race des rois de France; pour savoir, par exemple, ce que valaient 400 écus d'or que le pape saint Grégoire sut tirer du royaume des Francs dès l'année 593, il faudrait savoir ce que 400 écus d'or pouvaient acheter de blé. Mais en supposant que l'on

il y a l'incertitude. - C'est à dire: XV.

Il est d'ailleurs quoique renseignement utile sur le prix du blé vers la fin du sixième siècle, son prix ne serait probablement pas établi en écus d'or. Il faudrait donc savoir au même temps le rapport de la monnaie dans laquelle l'estimation serait faite avec les écus d'or; il faudrait surtout savoir la contenance de la mesure du blé dont on nous donnerait le prix, ainsi de connaître son rapport avec nos mesures de capacité actuelles; et, malgré

tout cela. Il serait facile de se tromper du double au simple dans ces réductions.

Pour les temps postérieurs, la connaissance que nous avons des monnaies de l'Allemagne nous fournit quelques moyens d'arriver à des évaluations plus exactes. Nous lisons, par exemple, dans l'Abrégé chronologique du président Hénault, qu'au concile de Toulouse, tenu en l'année 840, la contribution à laquelle chaque curé était obligé de fournir à son évêque, savoir: un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin et un agneau valaient deux solidi, ou 2 sous. Nous n'avons

pas la moindre idée d' ce que celaient „ue ces miiots de froment et celle mesure de viii ; mais es 2 sous etaie.it les mêmes que ceux de Charlemagne. On ne changea lien a la monnaie de ce prince pendant toute la seconde race, probablement a cause du respect qu'inspirait sa mémoire. Or, 2 sous de Charlemagne contenaient 24 deniers; et si chaque denier équivalait à 24 livres de fro-

ment, ainsi que nous l'avons vu plus haut (page 428), les deux sous devaient

valoir à 5.6 livres de froment, selon le poids du temps, qui n'avait que 12 de nos onces, ce qui les réduit à 432 de nos livres de poids.

- En tenant, partant de la supposition que la valeur du froment est celle qui a subi le moins d'altération, nous devons attribuer aux deux sous du tonde de Toulouse la même valeur qu'à 432 livres de blé, c'est-à-dire une valeur de 53 francs 30 centimes. C'était la contribution que les évêques laïcs levaient sur les curés qui à leur tour levaient la dîme sur les paysans.

de Saini-Maur, dans son Essai sur les Monnaies, paraît croire

! que le franc de monnaie d'or c'est-à-dire, à peu près depuis

l'an 1200 de l'ère vulgaire, la capacité du setier de Paris est toujours res-

teue à peu près la même. Or, cette quantité de blé approche beaucoup d'un hectolitre et demi ; et prenant pour notre époque 19 francs pour le prix moyen de Thecmliire de blé, le prix moyen actuel du setier est 28 francs cinquante centimes. En conséquence, chaque fois que nous voyons dans l'histoire de France, depuis Philippe-Auguste, que le setier de blé est à un certain prix, nous pouvons traduire ce prix, quel qu'il soit, par vingt-neuf francs 50 centimes d'aujourd'hui.

EVALUATION DES SOMMES HISTORIQUES.

Ainsi nous savons qu'en 1514, sous Louis XII, le froment valait, année commune, 26 sous le setier; 26 sous valaient donc alors autant que 28 fr. cinquante centimes à présent; et tandis que les historiens portent, pendant le règne de ce prince, le montant des contributions publiques à 7,650,000 livres tournois, nous devons les estimer égales à plus de 67 millions de francs. Raynal n'évalue cette somme qu'à 36 de nos millions ! Vous voyez quelle fausse idée il en donne.

Jusqu'ici, dans l'évaluation des sommes historiques, j'ai supposé que l'on savait ce que la monnaie évaluée pouvait acheter de blé. Mais il arrive fréquemment que la somme est énoncée en une monnaie, et que le prix du blé est rapporté en une autre monnaie faite d'un autre métal, faite dans un autre pays, faite à une autre

époque. Faut-il dans ce cas là renoncer à toute espèce d'appréciation de la valeur consignée dans l'histoire? Non, messieurs, on peut n'y pas renoncer tout-à-fait, on peut souvent connaître

ce que la somme historique contient d'or ou d'argent, et l'on peut en même temps avoir quelques notions de la valeur que l'argent ou l'or avait alors comparativement avec le blé. Il n'y a eu qu'un temps, dans les annales du monde, où la variation de valeur des métaux précieux a été rapide et s'est fait sentir inégalement : c'est celui qui a suivi la découverte de l'Amérique. Du reste, les changements ont été fort lents, par des raisons que j'ai déjà eu occasion de vous développer, et dont la principale, vous pouvez vous

le rappeler, est que le marché où se répandent les métaux précieux est vaste, car il embrasse la terre entière; et que, par conséquent, de très grandes quantités perdues ou produites (à moins qu'elles ne soient immenses), y font peu de sensation.

Sauf donc à cette époque de grands bouleversements dans la valeur des métaux précieux, nous pouvons supposer qu'ils n'avaient pas des valeurs très diverses à deux époques, pourvu qu'elles ne fussent pas trop distantes, et dans deux pays, pourvu qu'ils ne fussent pas très éloignés. Si donc, par le moyen de la quantité de blé que l'argent pouvait acheter dans un lieu, nous savons approximativement ce que valait l'argent dans ce lieu, c'est pour nous une indication de ce qu'il pouvait valoir dans un autre lieu, où nous ne savons pas quel a pu être le cours du blé.

C'est par ce moyen détourné que nous apprendrons peut-être à évaluer la fortune colossale que les Médicis, ancêtres de la famille aujourd'hui

régnante en France, avaient acquise dans le commerce.

M. Koscoe, auteur anglais de l'histoire de Laurent de Médicis, a découvert un document assez vieux, où l'on voit qu'à la mort de ce prince-négociant

faillit, arrivée en 1492, on dressa un inventaire des biens réunis des deux frères, Cosme et Laurent de Médicis, afin d'en faire un partage; et il se trouva que ces biens s'élevaient à la somme de 470,274 florins d'or. Désirant connaître, par la valeur du blé, quelle valeur représente pour nous cette fortune, nous aurions besoin de savoir combien chaque noria d'or pouvait acquérir de blé en 1492; mais nous ignorons quel était le prix commun du blé à Florence à cette époque. Nous savons seulement qu'avec une once d'or fin on faisait 8 florins d'or, et qu'une once d'or valait autant

que 15 onces d'argent; le Hoiin d'or valait donc autant qu'une once et sept huitièmes d'argent.

Nous savons d'ailleurs qu'au iravers de toutes les altérations subies par la monnaie française, et sous quelques dénominations qu'un morceau d'argent fin ait été frappé en monnaie, depuis l'année 11 13 jusque vers l'année 1340, la neuvième partie d'un marc d'argent fin, de 8 onces, a toujours suffi en France, année commune, pour acheter un setier de blé, quantité de blé bien connue, et qui pesait 120 kilogrammes actuels.

A ce compte, une once et $1/8$ d'argent, qui était l'équivalent d'un florin d'or de Florence, aurait acheté 2 setiers et $11/100$ de setier, qui valent aujourd'hui 60 fr. 13 cent. Nous aurons donc 60 fr. 13 cent, pour la valeur approximative actuelle de chaque florin d'or de Florence, et pour la fortune des frères Médicis, qui se montait à 470,274 florins d'or, nous aurons une somme de 28 millions 277 mille fr. de notre monnaie.

Cette somme vous paraîtra bien plus importante encore, si vous considérez que l'état et les ressources de tous les autres princes étaient alors bien moindres qu'ils n'ont été depuis que les progrès de l'industrie et des richesses leur ont permis d'imposer de plus fortes charges aux nations. En outre, la fortune des Médicis était placée dans le commerce, dans un commerce lucratif et bien établi, et ces capitaux leur rapportaient vraisemblablement fort au delà d'un intérêt ordinaire.

Ces évaluations, tout imparfaites qu'elles sont, et les autres considérations économiques, nous donnent la clef de plusieurs événements qu'on s'expliquerait difficilement sans cela, et notamment de la grande influence que cette famille exerçait. Elle faisait des papes ; elle mariait ses filles à des rois. On ne peut lire l'histoire dorénavant que l'économie politique à la main ; car nos meilleurs historiens sont venus dans un temps où l'on ne se faisait point une idée juste de la nature des choses dans tout ce qui peut y avoir rapport. Loin de suppléer à l'insuffisance de leur lecteur, ils ne peuvent que l'égarer. Voltaire lui-même, si avide de la vérité, et qui

DES MONNAIES DE PAPIER

nous a fait apercevoir que l'histoire des nations est beaucoup plus intéressante pour nous que l'histoire des princes, se méprend souvent sur l'effet des institutions et sur l'appréciation de tout ce qui tient aux richesses. Il loue Louis XIV de son faste ; il ne donne que d'imparfaites notions sur ses dépenses, et ne se fait aucune idée des conséquences de l'impôt. Qu'est-ce donc, quand des historiens moins

éclairés que Voltaire, quand Bossuet, Roüin , Fleury, Velly parlent sur des sujets analogues! Cela fait véritablement pillé.

Revenant à l'évaluation des sommes historiques , je vous dirai qu'elle devient facile dans les deux derniers siècles, parce qu'à presque toutes les époques de ces deux siècles, on saltce qu'une somme achetait de froment, et l'on sait en même temps ce que cette même quantité de froment se vend de nos jours. Mais il faut avoir soin de ne pas prendre, aux deux époques, un prix extraordinaire, un prix de circonstance, mais une année moyenne sur dix, et encore mieux sur douze, en retranchant même du calcul 1 année de la plus grande cherté et celle de la plus grande abondance.

Nos descendants se feront de bien plus justes idées de la valeur des sommes de nos jours que nous n'en pouvons avoir des sommes anciennes. Les sommes correctement énoncées et dans plusieurs livres différents; la capacité de nos mesures et le poids de nos monnaies, constatés avec précision ; les prix courants des marchandises , consignés dans les annales du commerce; plusieurs ouvrages de statistique et une foule d autres documents fourniront à nos neveux des données qui nous ont manqué.

CHAPITRE XVI

Des monnaies de papier.

Jusqu'à présent nous nous sommes occupés des monnaies faites avec une matière qui a quelque valeur intrinsèque. Mais l'expérience a prouvé qu'on en peut faire avec des matières qui par elles-mêmes n ont absolument aucune valeur, avec une feuille de papier sur laquelle l'empreinte est tracée avec de l'encre. C'est ce que l'on a quelquefois appelé du papier-monnaie, d'après une expression anglaise {paper-money) qui signifie monnaie de

papier.

Ces feuilles, dans beaucoup de cas, portaient la promesse faite, par un gouvernement ou par une compagnie, de payer au porteur une certaine

$\cdot \mathbf{t}(\mathbf{i}$

qua.uuiedWoud\ rg<M,,,maiscenV.aitquTu,epromesse illusoire, puisa

aucun bureau n'était ouvert ou le porteur pût se faire délivrer la quantité dor ou d argent stipulée dans le billet. Quand il peut être remboursé, sa valeur, la faculté qu'il a d'acheter, de devenir l'objet d'un échange, n'a rien d'étonnant. Il a une valeur pareille à celle du métal dont il vous rend possesseur du moment que vous le désirez. C'est alors un signe représentant une valeur réelle; or, des signes de ce genre sont d'un grand usage dans l'économie des sociétés, et nous étudierons avec soin leurs propriétés. Mais les monnaies de papier, ne pouvant être remboursées à volonté ne représentent réellement aucune valeur; ce ne sont point des signes représentatifs; SI elles ont quelque valeur, il faut que cette valeur soit en elles-mêmes, il faut qu'elles aient une valeur propre, comme les monnaies métalliques. C'est le fondement de cette valeur qu'il s'agit de déterminer. On pourrait croire que la promesse, quoique illusoire, de rembourser en monnaie métallique, suffit pour leur en donner. L'expérience prouve le contraire et l'on a vu des monnaies de papier, comme des billets de la banque de Law, et plus récemment les assignats français, tomber à rien malgré la promesse contenue dans ces billets Jusqu'à la fin. L'homme qui reçoit une monnaie de papier qu'il ne peut se faire payer à bureau ouvert ne tient nul compte de la promesse. Il ne reçoit point le billet dans la vue d'en obtenir le remboursement, mais de le faire passer de nouveau, de s'en servir pour faire un achat. C'est cette faculté qu'on lui attribue de servir à acheter quoi que ce soit, que j'appelle sa valeur. Or, l'expérience nous apprend qu'il est possible de donner à une monnaie de papier une

^aleur ainsi désignée, et même une valeur égale à celle du métal qu'elle remplace sans le représenter.

Nous avons vu, longKmps les assignais conserver une valeur approcliani Ile la soniindcargenl énoncée, i|,,,iqiPi| „evis,ùl aiiciin bnrcanoi ronrii, ob igc de déli-vrer celle somme sur la |irésenlaiion d'iin assignai.

.esbillelsdclabani|iied'Aiiglelcrre,(,iiiéiaicnl,il,aqielq,esannécs,

un papier-monnaie, puisque la banque n'était pas tenue à payer de force et argon contre un billet, et que les lois anglaises autorisaient un débi-

17JZ "T "H*, uon-seule-

menl onl conserve leur valeur plus long-iemps que les assignais, mais

■ Vovn ei-aprèv „ „„,p, yvill de celle iroisiénie panie dii Ci„„„.

DES MO.NNAIES DE PAPIER. .ay

(chose remarquable) après que cette valeur est tombée de 30 pour cent, on l'a vue se relever, bien avant qu'ils pussent être remboursés.

Puisqu'ils ne conféraient à leur possesseur aucun droit à aucune valeur réelle; puisque néanmoins on consentait librement à donner pour les avoir des produits précieux, ils avaient donc en eux-mêmes une valeur propre, tout-à-fait indépendante d'un remboursement sur lequel on ne comptait pas? Mais d'où pouvait leur venir cette valeur propre? La question est délicate et curieuse, et les évènements qui se sont passés en Angleterre depuis le coinmencement de ce siècle ont mis les publicistes en état de la résoudre.

Je vous ai montré, messieurs, que la valeur monétaire dont un pays quelconque a besoin est déterminée par l'importance des échanges qu'on est appelé à y consommer, et que, quel que soit le nombre des unités monétaires, toutes ensemble égalent, et ne surpassent pas, la valeur monétaire dont le pays a besoin, tellement qu'à mesure qu'on les multiplie, chaque unité vaut un peu moins. C'est là ce qui constitue la dépréciation, ou dégradation de prix. Dans la monnaie métallique, cette dépréciation, en raison de la faculté qu'on a de changer, par la fonte, un écu en un lingot de même poids et de même finesse, ne peut aller au point que 1 ecu vaille moins que le lingot ; car, dans ce cas, la fonte a lieu Jusqu'à ce que les écus, par la réduction de leur nombre, aient augmenté de valeur Jusqu'à valoir autant ou plus qu'un lingot de même poids. Nous avons vu

que c'est ainsi que l'argent-lingot, par sa valeur propre, soutient la valeur de l'argent-monnaie.

Le même remède n'étant pas applicable au papier-monnaie, lorsqu'on en multiplie les unités par-delà les besoins de la circulation, il subit toute la dégradation que peut causer la multiplication des unités monétaires.

On savait cela; mais comme on ne s'était pas avisé Jusqu'à notre époque de réduire la quantité émise d'un papier-monnaie, on n'avait pas l'expérience d'une monnaie de papier qui eût repris sa valeur par la réduction de sa quanlilé.

Or, voici ce qui est arrivé dans la Grande-Breigagne.

Le gouvernement anglais, dans les premières années de la guerre que Pitt suscita à la France, lit payer à la banque d'Angleterre la prolongation de son privilège, en obligeant cette compagnie à lui faire des prêts considérables. La banque prêta d'abord son capital fourni par ses actionnaires. 11 n'y avait là-dedans aucun inconvénient, si ce n'est pour les actionnaires qui risquaient leur capital ; mais chacun est libre de hasarder son bien. Les besoins du gouvernement anglais allant en croissant, il exigea

TROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE XV.

bientôt que la banque (dont les billets étaient encore des engagements de « omnibus remboursables à présentation) en fabriqua de nouvelles quantités et les lui prêtât'.

Or, quel gage de ces billets prêtés la banque conservait-elle entre ses mains? une reconnaissance du gouvernement, portant intérêt, mais non exigible (remarquez bien cette circonstance) : comme elle ne pouvait recevoir à volonté le fonds qui représentait ces billets nouvellement émis elle ne pouvait avoir entre les mains de quoi les acquitter lorsque les porteurs venaient en exiger le remboursement. Le gouvernement payait ses fournisseurs et ses créanciers avec des billets de banque ; ces billets, jetés dans la circulation , augmentaient la somme des unités monétaires. La valeur des monnaies en recevait quelque altération : non pas des monnaies métalliques, dont les pièces conservaient une valeur propre en vertu de leur matière; ce qui baissait, c'était la valeur des billets qui se trouvaient inhabiles à tout autre emploi. Il y eut, en conséquence, des monnaies de même nom et de deux valeurs différentes. 11 fallut paver un avertissement pour changer un billet de banque contre des espèces. Or, du moment

fiu. le manifeste la plus petite différence entre la valeur d'un billet payable

à vue, et la valeur du métal qu'il promet, mais qu'il ne vaut pas, le porteur est intéressé à le réaliser. On courut à la banque, même sans mettre en doute la solidité de la promesse. La banque eut recours au gouvernement, dont elle possédait les reconnaissances. Le gouvernement, qui en avait dépensé le montant, ne put les rembourser, et au moyen du parlement, dont la majorité était dans sa main, il fut autorisé la banque à suspendre ses paiements en espèces.

Les porteurs de billets étant privés par là de l'action civile contre la banque, 11 fallut, par la même loi, autoriser les porteurs de billets à ac-

' En 1797, lorsque la banque d'Angleterre sollicita l'autorisation de suspendre -
paiements, elle avait avancé au gouvernement, sur le capital de ses ^2

llfill cS •

r, . , ■ liv. St.

Et de plus, en ses billets au porteur 10 67“» “iO

envi,,, ^,,000,00,

nenient fut meme portée plus haut, lorsque l autorisation de ne pas les plerfut

DES MONNAIES DE PAPIER

quitter leurs propres engagements aveedes billets de banque qui devinrent

dès lors une monnaie Pitt se conduisit dans cette occasion comme

av ait fait le ministre Galonné, qui, dix ans auparavant, pour subvenir aux pro-
fusions de la cour plutôt que de s'y opposer, avait forcé la caisse d'escompte de
Pans a bu prêter scs billets au porteur, et l'avait ensuite autorisée à ne pas les
payer.

Et comme il est facile de battre monnaie quand la matière première ne conte
rien , Put , qui selon l'expression de David Ricardo ' dirigeait la banque plus que les
directeurs eux-mêmes, multiplia des billets qui ne pouvant plus être remboursés,
aigmeutèrent nominalement la somme des monnaies, dont chaque fraction perdit
de sa valeur en proportion; car ainsi que je l'ai démontré en exposant le fondement
de la valeur des monnaies, SI l'Angleterre a besoin d'un instrument de la circula-
tion é^al en valeur a 30 millions de livres sterling en or, et si l'on jette dans la cir-
culation 40 millions d'unités monétaires, les 40 millions n'en vaudront encore que
30, c'esl-à-dire perdront un quart de leur valeur primitive. Les successeurs de Pitt ,
qui suivirent trop fidèlement ses traces, puisèrent à la même source, jusqu'à ce que
chaque livre sterling en papier ne valût plus que les trois quarts de sa valeur pre-
mière et même moins. Une livre sterling achetée a Paris, c'est-à-dire des lettres de
change sur Londres se sont

payées aussi peu que 16 francs 50 centimes par chaque livre sterlin- au lieu de
20 francs.

L'or et l'argent-lingot en Angleterre et toutes les autres denrées avaient aug-
mente de prix, non pas effectivement, mais nominalement; car tout se payait en
papier, et une livre sterling de papier ne valait plus autant qu'une livre sterling

d'or. Une once d'argent qui, avant la suspension des paiements de la banque en espèces, se payait 5 shillings 2 derniers sterling, coûta, en 1815, 7 shillings 4 deniers. Le blé, qui s'était vendu moyen-

de 1805

a U shillings 6 deniers, prix moyen*.

' The high price of Bullion , page 35.

• On demandera pourquoi la monnaie de papier ayant été triplée, soit par les billets de la banque d'Angleterre, soit par ceux des banques de province, la valeur de la livre sterling ne tomba pas au tiers de ce qu'elle était auparavant. Il faut considérer que l'or qui sortit de la circulation diminua la somme des monnaies en même temps que les billets de la banque d'Angleterre et des banques de province augmentaient cette somme. Il est vraisemblable aussi que les déve-

Les dépenses publiques ayant augmenté par cette cause-là indépendamment de toutes les autres, il fallut multiplier les emprunts et augmenter les contributions publiques; mais on se garda bien d'augmenter les rentes des anciens rentiers de l'État ; et l'on se mit par là en état de banqueroute à leur égard, puisqu'on leur payait les intérêts de leurs

prêts en une monnaie qui valait un tiers de moins que celle qu'ils avaient prêtée*.

Effrayés du résultat, le gouvernement anglais et les deux chambres firent, en 1810, une enquête pour remonter aux causes de la dépréciation de la monnaie de papier et pour y remédier. Plusieurs écrivains très capables s'exercèrent sur ce sujet; mais la même vanité qui avait toujours fait mer que le non-remboursement des billets de la banque d'Angleterre lut une banqueroute et que ces billets fussent un papier-monnaie, fit décréter par les deux chambres que ce papier-monnaie n'avait subi aucune dépréciation ; c'est-à-dire, fit décréter qu'avec une livre sterling en papier on achetait la même quantité de chaque chose qu'avec une livre sterling en or; ce que tout le monde savait être faux. La législation anglaise repose beaucoup trop sur des fictions ; mauvais moyen quand le siècle s'éclaire.

Le parlement aurait pu décréter que la dépréciation ne venait pas du discrédit, et la thèse était soutenable, quoiqu'elle ne l'est peut-être pas ; car la dépréciation est un fait dont le discrédit peut être ou n'être pas la cause. Un papier-monnaie peut perdre de son prix, quoique l'on ait encore confiance aux promesses qu'il

énoncé. Les écus eux-mêmes perdraient de leur valeur si l'on en fabriquait trop, et néanmoins ils n'éprouveraient aucun discrédit'.

pri, „gbi,e à in «p„„o U.

htsonis quon avait de monnaie, quelle qu'en fût la matière.

' M. Robert .Mushet a calculé avec précision la perte que cette banqueroute

ns 67, .4 livres sterling (au-delà de 1 milliard 300 millions de francs). Voyez Sé-
riés of tables exhibüing the gain and los, to lhe fund holder. arising from ihe^ Iluc-
cuaion tn the value of the enrreney. by R. Mushet, esquire, 1821

(Observations on the effects

Lletsde 1*\" government), ont attribué la dépréciation des

dans ! Sans entrer avec eux

d b lirr“-\"\"\" surabondance

des billets entraîne une dépréciation quelconque, je les prie d'admettre ce que

DES -MOXXAIES DE f^APIER.

Deu d'années et les progrès de l'économie politique souffrirent pour éclairer la na-
tion anglaise. On convint généralement que la monnaie ne valait plus autant
qu'avant la suspension ; et pour éviter une dépréciation plus grande, ou seulement
l'incertitude que l'on pouvait concevoir sur la stabilité des monnaies, on voulut re-
venir à la monnaie métallique. Deux moyens se présentaient pour y parvenir.

Le premier consistait à faire une livre sterling d'argent ou d'or de la même va-
leur que celle où la livre sterling de papier était tombée.

En 1814, une livre sterling de papier pouvait acheter 108 grains d'or fin, au lieu
de 148 grains contenus dans l'ancienne livre sterling d'or. En fabricant des livres
sterling d'or et en leur donnant un poids de 108 grains, on menait au pair l'or avec
le papier. '

L'inconvénient était qu'on aurait payé aux anciens créanciers de l'État les inté-
rêts de leur prêt avec une monnaie de 108 grains d'or, tandis qu'ils avaient prêté
une monnaie dont chaque unité contenait 148 grains C'était une banqueroute par-
tielle ; mais elle était déjà faite, et les anciens créan-

ciers de l'État, pour qui elle était arrivée graduellement, en avaient pris leur parti.

L'avantage était de décharger la nation d'une partie de son énorme dette, et surtout de ne pas payer aux nouveaux créanciers de l'État, à ceux qui avaient prêté depuis la dépréciation, l'intérêt de leur prêt en une monnaie plus précieuse que celle qu'ils avaient prêtée. Les engagements contractés durant une longue et graduelle dépréciation, et surtout les engagements des fermiers envers leurs propriétaires, avaient été stipulés en conséquence de la dégradation survenue dans la valeur de la monnaie. Le prix de tous les produits, et surtout celui du blé, s'étaient accommodés à cette nouvelle valeur de l'unité monétaire; il n'y avait plus à craindre d'autres fluctuations que celles qui pouvaient résulter des circonstances ordinaires; mais du reste nul bouleversement de fortune.

L'autre moyen de donner la même valeur à la livre sterling de papier et à celle d'or, consistait à réduire le nombre des livres sterling de papier, jusqu'à ce que leur valeur fût remontée au pair de l'ancienne livre sterling, c'est-à-dire que chaque livre sterling de papier pût acheter 448 grains d'or pur, c'est-à-dire, la quantité d'or nécessaire pour fabriquer une livre sterling suivant l'ancien tarif. C'est ce dernier parti que l'on prit.

Je dis ICI jusqu'au point, tout au moins, où ils croient que la surabondance agit sur la valeur.

La paix avait beaucoup réduit les dépenses de l'administration, qui n'eut plus besoin dès lors d'obtenir de nouvelles émissions de la banque d'Angleterre. En même temps, le gouvernement contraignit celle-ci à retirer beaucoup de ses billets en se faisant payer le montant de ses lettres de change en portefeuille et en réduisant la somme de ses escomptes. De nouveaux rapports avec le continent de l'Europe augmentèrent en Angleterre le besoin que Ton avait de l'instrument des échanges; enfin la valeur de la livre sterling de papier remonta au niveau de celle de la livre sterling

d'or frappée selon l'ancien tarif. Mais ce n'a pas été sans de douloureux inconvénients.

La dette publique a été augmentée, puisqu'on en a payé les intérêts en

une monnaie plus précieuse. Les fermiers qui s'étaient engagés à acquitter

leurs fermages en livres sterling valant 108 grains d'or, ont été obligés de les acquitter en livres sterling valant 148 grains; et les baux sont à longs termes en An-

gleterre'. En même temps que les fermages grossissaient,

le prix des denrées baissait. Les fermiers payaient plus cher leur loyer et vendaient moins cher leurs produits.

Les impôts qui sont stipulés en unités monétaires, sans égard à la valeur de ces unités, se sont trouvés augmentés d'un tiers quand la valeur de la monnaie s'est accrue d'un tiers. C'est sur ce pied que le peuple a dû payer la liste civile, les gros traitements des fonctionnaires, les pensions, les sinécures, et tous les abus que le dernier quart de siècle a vus se multiplier plus que tout autre laps de temps de même durée.

Faut-il être surpris de la gêne et du malaise extraordinaire que la nation anglaise a éprouvés dans les années qui ont suivi la paix de 1815? Les classes privilégiées, les fonctionnaires, les pensionnaires de l'État, le clergé et les rentiers, ont profité de cette réintégration de la valeur du papiermonnaie ; mais elle a été un fléau pour la masse de la nation et pour l'industrie; fléau qu'une nation si riche en capitaux, si judicieusement administrée d'ailleurs et si admirablement industrielle, pouvait seule supporter.

Je me suis laissé entraîner dans ces détails historiques, parce qu'ils jettent un grand jour sur la matière des monnaies. Les exemples frappent toujours plus que les raisonnements.

' Beaucoup) de propriétaires équitables ont consenti à des diminutions de fermages.

DES MONNAIES DE PAPIER. 453

Un papier-monnaie a cet avantage sur les métaux précieux, c'est qu'il sert aux échanges tout aussi bien, et que c'est un instrument beaucoup moins dispendieux; tellement qu'une nation qui fait usage d'un papiermonnaie peut employer toute la valeur des métaux que réclameraient ses monnaies à d'autres usages, et n'en jouit pas moins d'un excellent intermédiaire dans toutes ses transactions, sauf peut-être les plus petites. Les métaux dont elle n'aurait pas besoin pour ses échanges servent alors, soit comme ustensiles, soit plutôt comme objets d'exportation, et forment une addition à ses capitaux productifs. C'est un avantage que nous apprécierons avec plus de soin lorsque nous étudierons les signes représentatifs de la monnaie et ses autres suppléments.

Cette considération a porté un économiste célèbre, membre du Parlement d'Angleterre, David Ricardo, à proposer l'usage d'un papier-monnaie dont la circulation

serait volontaire, qui néanmoins circulerait nécessairement, et dont la valeur ne pourrait pas se dégrader au-dessous de celle de l'argent. Pour parvenir à ce triple but, il a proposé de faire un papier remboursable, au gré du porteur, non en argent monnayé, mais en lingots d'argent. L'incommodité de cette marchandise qu'on ne pourrait placer sans toutes les opérations qui accompagnent la livraison du métal d'argent, permettrait à peine à quelques porteurs de billets de les réaliser ; leur valeur ne pourrait pas tomber au-dessous de la valeur du lingot, car du moment qu'ils tomberaient au-dessous du lingot, le public irait les racheter; enfin le gouvernement ne pourrait pas en verser dans la circulation une quantité supérieure aux besoins de la circulation, car ce qui excéderait ces besoins reviendrait se convertir en lingots'.

On saurait exactement, au moyen d'une semblable monnaie, quelle est la valeur monétaire dont un pays a besoin à chaque époque. Mais pour qu'elle atteignît son but, il faudrait que l'administration des monnaies qui imposerait des billets remboursables en lingots d'argent, cessât de fabriquer des monnaies métalliques et conservât en caisse une quantité de lingots suffisante pour suffire aux premiers remboursements, qui seraient toujours bornés par le besoin qu'éprouverait le public d'un intermédiaire de la circulation. On sent que pour avoir ces garanties, il faudrait que l'administration des monnaies eût des contrôleurs des délégués d'un corps représentatif absolument indépendant, qui auraient soin que les comptes fussent fidèles et livrés au public.

Ricardo, *Proposals for an economical and secure currency*, London, 1816.

TROISIÈME PARTIE. — CHAPITRE XVI.

La dépréciation du papier-monnaie appelé assignats dans le cours de la révolution française alla au point que ses auteurs, ne pouvant plus acheter quoique ce fût avec cette monnaie avilie, furent eux-mêmes obligés d'y renoncer. M. Ramel, qui a été ministre des finances depuis cette époque, nous a révélé qu'on fabriqua des assignats pour 45 milliards 578 millions de francs. S'ils avaient chassé complètement le numéraire métallique, qu'on pouvait évaluer à 2 milliards, les 45 ou 46 milliards d'assignats n'auraient dû valoir qu'autant que deux milliards de monnaie métallique, dont, par supposition, la France a besoin pour ses échanges; c'est-à-dire, tomber à la 23^e partie de leur valeur nominale; 23 francs d'assignats n'auraient dû acheter que ce qu'un franc achetait auparavant. Ils tombèrent bien plus bas; car je me souviens d'avoir vu payer une livre de beurre 600 francs. Cela vient de ce que les assignats étaient loin de faire office de l'instrument des échanges pour toute la France. 11 y avait des provinces où les assignats ne paraissent

saient que pour le paiement des contributions ou pour l'acquittement des domaines nationaux ; il y en avait

même qui, n'ayant pas reconnu le gouvernement d'alors, avaient absolument repoussé sa monnaie.

Dans les derniers temps, les assignats ne pouvant presque plus rien acheter, la majeure partie de la circulation s'opérait sans eux. Mais cette énorme dépréciation n'était point, comme on croit, l'effet de leur discrédit ; car en supposant leur discrédit extrême et le gouvernement privé de toute confiance, les assignats auraient encore valu deux milliards en argent, si l'on avait borné leur émission à deux milliards en papier, et si Ron eut réussi à interdire toute autre monnaie. Je ne dis pas qu'on

eut du ou pu le faire ; je dis seulement ce qui serait arrivé si on l'eût fait.

L'événement des assignats vous découvre un des grands inconvénients du papier-monnaie. La facilité de le multiplier est un danger auquel l'atténuité résiste difficilement. La dépréciation s'ensuit, et les possesseurs de bonne foi de cette marchandise avilie la voient s'évanouir entre leurs mains. La monnaie ne nous servant pas en raison de ses usages matériels mais seulement en raison de sa valeur, s'évanouit quand elle perd sa valeur.

Si les billets de banque d'Angleterre ont conservé une grande partie de leur valeur, c'est parce que la Grande-Bretagne, protégée par sa position insulaire, n'a jamais été exposée aux derniers dangers. Une administration ferme a pu dès lors borner l'émission de ses billets. Mais on ne peut pas

DES MONNAIES DE PAPIER. T55

prévoir ce qui s'en arrivera, même dans la Grande-Bretagne, si la paix l'eût pas été fautive *.

Un autre inconvénient des monnaies de papier, c'est l'appât qu'elles offrent aux contrefacteurs. Du moment qu'avec des matières premières de peu de valeur (de l'encre et des chiffons), on peut faire une marchandise qui en a beaucoup, la cupidité de tous les faussaires est éveillée ; une prime effrayante est offerte aux plus adroits d'entre eux. L'homme de bonne foi est perpétuellement dans l'appréhension de recevoir des billets faux. La société est affligée d'avoir tant à punir. En An-

gleterre, le nombre des condamnés pour crime de contrefaçon des billets de banque a été effrayant. C'est un triste cortège du papier-monnaie; et si avec beaucoup d'ordre et de conduite on peut y trouver un agent économique des transactions sociales, d'un autre côté la tentation qu'il offre aux faussaires, et à laquelle ils succombent trop souvent, est un contre-poids qu'il n'est pas permis de négliger.

Pour résumer en peu de mots ce que je vous ai dit, messieurs, de la composition et de la valeur des monnaies, quelle que soit la matière dont on les compose, leur valeur totale est égale à la somme de valeurs dont la société a besoin pour intermédiaire de ses transactions ; et celle valeur dé-

- La Banque de France, à la suite de la révolution de Février, s'est vue aussidans la nécessité de suspendre les renibourseraents en espèces. Elle y fut autorisée par un décret du gouvernement provisoire du 16 mars 1848; mais comme ce décret fixait en même temps une limite fort étroite aux émissions de billets, et comme la crise n'avait pas eu pour cause, ainsi qu'en Angleterre, une émission disproportionnée à la réserve, et amenée par des avances abusives faites au gouvernement, il n'en est résulté qu'une dépréciation momentanée des billets en circulation, et la reprise des paiements en espèces, ordonnée par la loi du 6 août 1850, a pu s'accomplir sans aucune perturbation dans les intérêts privés. Au reste, la Banque n'avait usé que modérément de la dispense qu'elle avait obtenue. En fait, elle n'a jamais complètement interrompu ses reniboursements , et le maximum de circulation, fixé d'abord à 300 millions, a dû être successivement élevé, par des décrets postérieurs, à 422, puis à 525 millions.

Cette issue favorable d'une crise qui s'annonçait fort menaçante doit être attribuée en grande partie à des causes purement locales, et n'infirme en rien les conclusions que l'autour a tirées d'exemples tout différents sur les dangers du papier-monnaie et des banques privilégiées. (iVo(c de rédUeur.)

«« TIIOISIÉMÜ PAItTili. _ CHAPITRE XVI.

termine celle de chaque unité monétaire. Quand la monn^de métaux précieux, les fabricants de n.onnaie

lamultiplieraupointquechaquepiècevaillemoinsaiiela **

est composée. Quand on fait de la monnaie de papier la unilë mojjélaire peut diminuer in i r • ^ ^

(iésordoitnée des uniics soit nai- losV"l"" ""•“Pd'iaUoi

Ruppoles-voosces principes. TMOssilre“trelt“IT

.es Plions passes cl f.nces ,cs monnaies, de p,,e|,,e pV
 en sa qaalini d-,g,,,. T "h "
 besoin qa-nn a q.a,, semblaoCrcuria *TM""
 d'unités émises de cette monniip iV ; ' P ou moins grande quantité
 papiei-monnaie comme un signe reprTeradf des
 véritable niarciniidise "iv-im "on pas comme une
 l'engagLer, "L'l'pard'urgruv^^^^^^
 d'un paiement en numéraire L compagnie particulière,
 monnaie de papier enTnl^^^^ porteur souscrits par la cLin
 d'e^/,eterre. C ^ ^ -us le nom de Ztimque
 bil.e.»i mais s.r.api JlllT "f" b.-ncs de
 liorsdVwiderendrece qu'il avait dépense par un gouvernciueul
 fraction de la créance sur l'État "epréseulaient par le fait une
 pour les bUlets de la banque de Rio" drî""* Pcesentées
 î:r.^r:îi£"
 entient, ou devaient épe, bv|n,tl,' quirir^Zur""""
 vr "• -b-.,
 nements; c'étaient, en ouelo ^ T!* emprunts forcés des gouver-
 coupures, et mobilisés à l'extr-^^T' ****^^^* emprunts partagés en petites .1...
 imposée à ,o!t créa Jt";r ' " b"" '•""•edie-
 -biieirait.:.-;:—

CHAPITRE XVII

Caractères généraux des signes représentatifs.

En liant de la nature des monnaies, nous avons vu qu'elles ne sont point un signe, car un signe n'a point de consistance par lui-même ; il ne tire son mérite de la chose qu'il représente. La monnaie, au contraire, même la monnaie de papier, est un agent, un instrument qui tire de ses usages une valeur qui lui est propre, une valeur qui se règle, de même que toutes les valeurs susceptibles d'échange, sur le besoin que les uns ont de la chose, et sur la quantité que les autres peuvent en fournir.

Il n'en est pas ainsi de quelques gages qui n'ont de valeur que parce qu'ils assurent aux personnes qui les ont en main la possession d'une autre chose pourvue de valeur par elle-même. Un billet, une promesse de payer une somme, ne tire point sa valeur du besoin qu'on a du billet, mais du besoin qu'on a de la somme dont il garantit le paiement. Un billet que l'on croirait ne devoir pas être payé n'aurait aucune valeur. Il ne vaut que ce que vaut la somme qu'il promet; il est le gage, il est le signe représentatif de cette somme; il n'a aucun autre mérite que celui de la procurer au terme assigné. On a dit que l'argent et la monnaie elle-même n'avaient d'autre mérite aussi que celui qui est dans les choses qu'ils peuvent acheter; car, dit-on, on ne peut pas les consommer eux-mêmes ; et c'est celle considération qui fait nommer par plusieurs auteurs la monnaie un signe. Cependant-

la monnaie de papier aurait donc pu à beaucoup d'égards être renvoyée à la division qui traite des signes représentatifs de la monnaie; ce qu'il importe au reste de bien comprendre, c'est qu'elles participent à la fois des caractères des monnaies proprement dites et des signes représentatifs de la monnaie.

[Note de l'éditeur.]

* Voir la note qui précède.

TROISIÈME partie. — ÉPILOGUE XVII

..ne, ,,e

Mais la monnaie ne donne pas à tout, ^o

délivrer aucune marchandise n'a possédé le droit de se faire

“est contraint de lui vendre la monnaie; nul marchand

On dit, n,, 'il y a une nouvelle consonne.

e«e-,,d.: -P-omaUf, ne pn,,.

..nalennedi i,, d e! ' 1 r' “ » «■■■■■

Vous voyez, messieurs, que toutes les qualités utiles de la monnaie peuvent se retrouver dans un signe représentatif qui iTa aucune valeur par lui-même, et lire de la monnaie même toute celle que Ton veut bien lui accorder.

Ces prémisses une fois bien comprises , nous pouvons nous livrer à l'étude des instruments qui ne sont proprement que des signes représentatifs des monnaies.

CHAPITRE XVIII

Des hiellels de confiance et des banques de circulation.

Tout particulier peut souscrire un billet ordinaire et le donner en paiement d'une marchandise, pourvu que le vendeur consente à le recevoir comme si c'était de Targent. Ce vendeur, à son tour, s'il est acheteur d'une autre marchandise, peut donner le même billet en paiement. Le second acquéreur peut le passer à un troisième dans le même but. Voilà un engagement qui circule; il sert à qui veut vendre, il sert à qui veut acheter ; il remplit l'office d'une somme de monnaie.

La valeur d'un signe, vous ai-je dit, messieurs, dépend de la valeur de la chose signifiée ; mais pour que cette valeur soit précisément aussi grande que celle de la chose dont elle est le gage , il faut non-seulement que le paiement du billet soit indubitable, mais qu'il puisse être exigé à volonté.

La condition que le paiement doit être assuré est bien évidente. Que se soit un billet sans le paiement? un morceau de papier couvert de quelques caractères d'écriture. Et quant à la possibilité d'en obtenir le paiement à volonté même, elle n'est pas moins nécessaire à l'intégrité de sa valeur : une chose n'a de valeur que par ses usages ; on ne peut faire usage d'une chose qu'autant qu'elle est mise à votre disposition. Si le montant du billet n'est pas mis à ma disposition, si je dois différer de m'en servir, il ne vaut pas autant que la monnaie dont je peux faire usage de suite.

que pour les grosses transactions qui surpassent cette somme. Mais les billets du commerce se font de toutes valeurs.

«Où se trouve le CHAPITRE XVIII.

l'air Ion ca rail racquaiillon ,

la solution "K" ■ l'oeuvrespire.,.

billet dont le ■ ^ sauvent et se confrontent avec l'escompte. Un

sabab la I!;Tr " P" » »1"e

sent débattus e?,Z: Zpr ^là" T" " " " "

l'une pat., et titt signe deZZ ““

Ue, billets sont à ordre oti payables an porleitr. Ils sont « ordre lot,

que I engagement que le signataire a nris ,Ip i«e ' *

Daiennnv.rsd.i- .. ” ^ Porte qu’il ne le,s

Z ZZ :i”” X’nn antre possesseu^Z

sorte ,tte“l t’s ; 17”TM” ”” TM ’» P-”””” i le

est le Li, ,n ’ ^ <^»^os.,eurs a un seml.lable effet, et plus celui qui eu

Les bille. S’i-axlie de sou rembou.se.ueut.

sans que oefu”nrirs”T ” se les li-ansmci

voit Ils n’ont le garantisse le paiement à celui qui les re-

cmi les . à celui ou à eeu

ils ne sont ri’-”” ‘^«”«-q-enee peu de eonlianee, quand

statuts so,u ” compag..ie, d’.me associatio.i , dont les

do X r :r: ^

.c l ou. que Ion consente a recevoir de semblables billets sur le à vue”

aut’re!”a’i’r“

retenir ceux à ' ”” d’assuiance que voudraient

etemr ceux a qu, on les off. i.ait ôte.aieni quelque chose à leur vale.u-

...eut Inrilsr T”””” du mo-

1 s sont m, engagement contracté pa,- une compagnie dont le pu-

DKS BILLETS ET DES BANQUES DE CIRCULATION.

4GI

blic connît les aÎTaires et les ressources, et que d’ailleurs ils sont payés à bureau ouvert, ils suppléent à la monnaie cl remplacent un instrument coûteux, lorsque sa

maiière aune valeur propre, par uu.inslrumeul qui n'a qu'une valeur d'emprunt fondée sur la confiance.

Vous voyez là-dedans, messieurs, le principe des compagnies de commerce qui deviennent des banques de circulation. C'est le nom que leur donne Smith, probablement parce qu'elles émettent iin papier qui sert à la circulation des valeurs; c'esl-à-dirc, à faire passer les marchandises dTuié main dans une autre par des échanges. Ce n'est point là un papiermonnaie qni ne représente rien, puisqu'il ne donne droit à aucun remboursement*; ce sont des billets do confiance, car c'est volontairement qu'on les reçoit ; c'est en vertu de la confiance qu'on accorde aux promesses de la compagnie qui s'est obligée à les rembourser.

Les banques de circulaiioii ont quelques avantages qu'il est bon d'ai> précier à leur juste valeur; car sur ces avantages très réels, on a souvent bâti des spéculations exagérées qui ont causé la ruine d'une multitude de citoyens. Il est à désirer que fusage qu'on peut faire des bonnes choses soittellement connu, que chacun aperçoive aisément où commence l'abus.

Si les billets de confiance peuvent remplacer complètement la monnaie inéalique, il est évident qu'une banque de circulation augmente véritablement la somme des richesses nationales; car, dans ce cas, la richesse métallique devenant superflue comme agent de la circulation, et conservant néanmoins une valeur propre, devient une valeur disponible, et peut servir à d'autres usages. Mais comment s'opère celte substitution? Quelles en sont les bornes? Quelles classes de la société font leur profil de finlérct des nouveaux fonds ajoutés aux capitaux de la nation? Voilà des questions dont la solution intéresse les nations et les particuliers.

A mesure qu'une banque met scs billets dans la circulation , et que le public consent à les recevoir sur le meme pied que la monnaie métallique, le nombre des unités monétaires augmente, et cette augmentation en fait nécessairement baisser la valeur. Cet effet est inévitable, et nous en avons

* Ceux qui créèrent les assignats de France, eu 1790, prélemdirenl bien leur donner un gage en les admettant en paienieni des domaines nationaux. Mais comme ils les déprécièrent en les mulliplieriam, et qu'il fallait par suite en donner une somme illimitée en paiement des biens nationaux qu'on aclietail, ils n'avaient en réalité point de gage déteindiné.

« les ,,,is,,,s.. La ,,,o,,,aie nioiaNi,,, » „a,,,age avec les billes de baagae

le i.o,,,b,,e des ,,,UCs a,,,d,ai,es „as

1 <|ui veit que les choses passent des lieux où elles valent moins aux beaux, elles valent plus>., „„e parle de, immédiatement inégalement exportée et iceue exportation a„„é, des relations. Les personnes qui r„m, a s„ce„_ ' Iviliiii. d'envoyer des monnaies métalliques dans l'intermédiaire avoir vendues, ou les avoir employées à des achats de marchandises l'om son. de se faire adresser l'équivalent de leur, -s achats. Ce sont toutes les valeurs reçues, des valeurs ajoutées à „„s opérations, des valeurs s„ri ' quelles peut s'exercer notre industrie, et que notre industrie rétablit à l'usage de laquelle les consomme, pour fournir, des avances à une production*, nouvelle. Nous avons des capitaux de plus, et la valeur, - capitale qui sera au surplus, avant aux besoins de notre circulation n'est pas n„l„d.>c nuis

Il ne faut pas. tant pas qu'on s'imagine que la valeur retirée de la son, me
e la circulation, une somme quelconque de numéraire s„osliou, CUC dans la circulation, J

rr d'espèces, qu'elle lui sera en rcsc™ L

.Zi!,! "or 7?;,"™"" év„ucure:

un millions de s„elle ' îo" ""M'e en circulation 100

Z„aZ„:Z^ C'os. c„„„c Si CUC en

Nous devons à présent désirer de savoir quelle classe de la société jouit, de l'usage de ce nouveau capital. ^ouette joint

d'objets matériels? pour l„dt,n^^^

valeur, l'intermédiaire. Il faut considérer

' Chap. S de mie IIP p.^cj.

DES BILLETS ET DES BANQUES DE CIRCULATION. i(J3

cette compagnie comme elle empiète sur les monnaies métalliques à tous ceux qui veulent bien recevoir en place un signe représentatif qui leur servira tout autant. Mais comment cet emprunt est-il accompli? Au profit de qui se fait-il ? C'est ce que nous allons examiner.

La compagnie de la banque ne va pas chez un négociant pour lui dire : ^ous avez de l'argent dans votre caisse : donnez-le-moi , et prenez en sa place mes billets. Mais elle lui dit : f^ous avez un effet de commerce qui n'est pas éch„ je l'escompterai -Je retiendrai un intérêt pour le temps qui s'écoulera jusqu'à son

échéance, et, en place de votre effet, vous aurez mes billets au porteur qui valent de l'argent comptant.

Le négociant souscrit à ce marché qui équivaut à une opération par laquelle il recevait de la banque des écus, et les lui prête, -ait su.-le-

champ sans intermédiaire, parce qu'il peut se servir des billets de banque comme M. de la Harpe se servait des écus.

Il fait ensuite passer dans ses achats les billets de la banque ; et quand son vendeur consent à les recevoir, c'est celui-ci qui, à son tour, présente à la banque ; il lui prête les écus qu'il serait en droit d'aller recevoir et qu'il veut bien laisser entre ses mains. Lorsque les billets passent à un troisième individu, c'est alors ce dernier qui se substitue au précédent pour présenter à son tour à la banque, sans intérêt, l'argent laissé entre ses mains pendant quelque temps. consent-il à le prêter sans intérêts ? C'est parce que si au lieu

de ces billets, il avait des espèces, ces espèces ne lui rapporteraient point d'intérêts non plus.

En résultat, ce sont les porteurs successifs des billets qui prêtent à la banque une portion oisive de leurs capitaux ; et celle-ci leur donne pour salaire de ce prêt ses billets dont ils se servent, tant en eux-mêmes que de monnaie.

Une partie des billets vient journellement se faire rembourser, mais une autre partie est journellement versée dans la circulation ; d'où il suit qu'il reste habituellement dans la circulation, une somme de billets proportionnée tout à la fois, et à l'étendue du district où les billets ont cours et à l'importance des échanges qui s'y font, et à la confiance que l'on a dans le remboursement à vue des billets. L'un ou l'autre de ces motifs venant à diminuer, la quantité des billets en circulation diminue. Il en revient plus à la caisse que la caisse n'en émet ; et si la caisse cherche à augmenter ses émissions un plus grand nombre de billets se présentent pour être remboursés. Une banque sage, dans une circonstance semblable, borne elle-

même ses émissions ; car un grand nombre de remboursements demandés portent une atteinte à son crédit.

Le district où elle fait usage des billets de banque ne s'élève jamais au-delà de ce qu'elle peut bien servir, du lieu où la caisse est

embourbée. Ou en conceit la teneur, un billet peut être retenu, selon l'usage, dans les endroits où l'on ne peut le réemployer du moment

„ue rou a la moi,. due i,,|uié,,de su,- sa solidité, mlis où I on peu. le echange,- coû-
tée les fiaetious de monnaie dont ou peut avoie besom. L enbepeenetu- tpti consi-
rui. pour moi uu bâliment ne consentie, a eeeevote e me, un billet de n.ille feancs
tpt'autan. qu'il es. en so^ pom

te O ce, ange, atissilotconteodesécus, poue le disleibueeà ses foue-
iisiseurs ou a ses ouvriers*.

C'est ce qui fait „ue les billets de la bat, que de Frauce «e circulent cou n..e,,t
qu'à Paris; et il ue reste jautais dans la circulation que 1 le les bcsotiis de Pans
peuvent absorber en billets de mille et de cino cen s francs S, la banque émettait
des billets d'une moins forte somme ils pournuent etre employés dans des transac-
tions qui se font actueTemem a. ec des ecus ; la c.rulation dès lors en absorberait
«ne plus forte somme « La compagnie de la banque jouit de l'intérêt de la somme
des billets en

c.radat,on,endédu

uels, car die doit toujours etre préparée à exécuter ce remboursement

t u moment qn on le lui demande. Je dis qu'elle jouit de l'intérêt des billets

en crculabon , parce que ces billets sont représentés par des lettiti! de

change qu, sont dans son portefeuille, qu'elle a achetées avec ses billet!

qm portent interet, piiisqu'en les acquérant elle a déduit l'escompte'

L est la ce qui fait son profit. escompte.

Si ce «'est pas le public qui joui, ges ittiétém gu uottveau capital qui

ms f«rLT“T “ tercé (car ou u'est

pas force gc veudre sa marehaugisc contre uuc nt.auaie de papier mais gom

ir:::ZT::,::"™ : ui'::::

eireuir fialisef e» espèces qui les fai.

DES BILLETS ET DES B.V.NQLES DE CIRajL.\T1oN.

resuite de l'usage des billets de confiance, on demande en quoi consiste

I avantage qu'il y trouve? Le voici. Il peut, grâce aux billets , escompter a la
banque des lettres de change à terme. Une avance procure un profit meme lors-

qu'on en paie l'intérêt. Si je touche aujourd'hui le montant d'une lettre de change que je ne devais toucher que dans deux mois, je peux commencer dès aujourd'hui une opération lucrative que je n'aurais sans cela commencée que deux mois plus tard, et qui, indépendamment de l'intérêt que j'ai payé et que les produits de l'entreprise me remboursent, me procure le salaire des peines et des talents que je dépense durant cet espace de temps.

Il y a en outre dans l'abondance, et peut-être dans une dégradation légère, mais lente, de la valeur des monnaies, une circonstance plus vague et fort difficile à définir; mais qui, cependant, s'est presque toujours fait sentir. Les premières émissions de la banque de Law furent accompagnées d'une grande activité dans l'industrie de la France. Le même effet put être observé quand on fit les premières émissions d'assignats en 1791. Les années qui virent se multiplier les billets de la banque d'Angleterre furent de même très favorables au développement de toute espèce d'industrie; et lorsqu'en 1816, 1817 et 1818, la somme des monnaies fut réduite et leur valeur restaurée, l'industrie anglaise eut beaucoup à souffrir.

Il est très difficile d'expliquer cet effet; mais il paraît constant. En dépit des principes qui nous enseignent que la monnaie ne joue que le rôle d'un simple intermédiaire, et que les produits ne s'achètent au fond qu'avec des produits, une monnaie plus abondante favorise toutes les ventes et la reproduction de nouvelles valeurs. Peut-être que la quantité de la monnaie s'augmentant plus vite que sa valeur ne décline, on peut toujours payer aux producteurs les services productifs qu'ils ont consommés pour créer leurs produits un peu plus cher qu'ils ne les ont payés eux-mêmes. Peut-être le sentiment confus que chacun a de la dépréciation graduelle de la valeur de la monnaie est-il cause que les consommateurs sont toujours disposés à se défaire de leur monnaie contre d'autres produits dont la valeur n'est pas exposée à décliner de même. Alors les producteurs rentrent plus promptement dans leurs avances, et les marchandises de la vente la plus difficile trouvent à se placer. A la vérité, cet effet ne saurait être durable; car tout déclin de valeur doit s'arrêter ou finir par une dépréciation totale; toujours est-il vrai que l'époque de la dépréciation est accompagnée de quelque bien-être, et que cet état peut durer assez longtemps si la dépréciation est très lente. Un des meilleurs esprits et des plus sa-

vants économistes de l'Angleterre, M. Thomas Tooke, avait déjà remarqué cet effet. Voici, en abrégé, l'explication qu'il en donne: Quand on augmente par des billets de confiance ou un papier quelconque la masse des monnaies, c'est ordinairement en faisant des avances au gouvernement ou aux particuliers; ce qui augmente la somme des capitaux en circulation, fait baisser le taux de l'intérêt et rend

la production moins dispendieuse. Les marchandises haussent ensuite par l'abondance même de la monnaie; mais ce dernier effet est postérieur à l'autre. Les producteurs, achetant leurs matières premières au moment de la plus grande valeur des monnaies, font leurs achats avec avantage et leurs ventes avec facilité'.

Tels sont les avantages que les billets émis par les banques procurent à leurs actionnaires et au public.

Indépendamment de l'escompte des lettres de change et de l'émission de leurs billets, elles se chargent de quelques autres services dans lesquels elles trouvent d'autres bénéfices, ou simplement des facilités pour mettre en circulation leurs billets. La banque d'Angleterre se charge, moyennant une rétribution, de payer les intérêts de la dette publique.

La banque de France sert de caissier aux personnes qui jugent à propos de la charger de leurs recettes et de leurs paiements.

On ne lui bonifie aucune commission pour ce service. Tout l'avantage qu'elle en retire consiste dans la jouissance de l'intérêt des fonds que ce

Au moment où cette nouvelle édition s'imprime, il se produit en France un fait, relativement à la circulation des billets, qui mérite d'être signalé : La suspension des paiements en espèces de la part de la Banque de France, en 1848, a amené la suppression de toutes les banques départementales, ou du moins leur transformation en succursales de la banque centrale; celle-ci, qui n'était originairement en réalité que la Banque de Paris, a mérité désormais son nom de Banque de France ; et comme son crédit est excellent, ses billets ont circulé facilement sur tous les points. D'un autre côté un décret du gouvernement provisoire, du 16 mars 1848, ayant autorisé l'émission de billets de 200 et de 100 fr., le public a trouvé cette monnaie commode, et, malgré la reprise des paiements en espèces, elle a été particulièrement recherchée. Elle l'est d'autant plus que la Banque refuse d'en étendre rémission, qui n'a lieu que contre une augmentation pareille d'espèces dans ses caves, sans lui procurer les bénéfices des escomptes. On substitue tout simplement une monnaie à une autre, sans que la quantité monétaire en circulation augmente par suite de l'émission des billets.

{Xoic de rediieur.}

DES BILLETS ET DES BANQUES DE CIRCULATION

Mais, comme on le voit, elle laisse ses mains ; car, comme elle ne peut,

aucun mandai sans en avoir les fonds d'avance, chacun des particuliers

qui OUI un compte courant ouvert dans ses bureaux doit toujours avoir un

» de de caisse à son crédit. C'est le service qu'excellent ceux qu'on appelle banquiers en Angleterre.

Ce, arrangement libère quelques capitaux et permet qu'il soient multipliés reproduit. En effet, chaque négociant étant exposé à de nombreuses, à des remboursements imprévus, est, en général, obligé de garder dans sa caisse une certaine somme proportionnée à l'étendue de ses affaires. Cent négociants, dont chacun, le fort portant le faible, a eu en réserve dix mille francs, ont entre eux un million qui dort inactif. Ils chargent la banque de leurs recettes et de leurs paiements, ce million est entre les mains de la banque, et comme tous les besoins imprévus

de ses clients n'arrivent jamais tous à la fois, elle n'est pas obligée de le rendre disponible la fois où il le faut. Sur un million laissé entre ses mains

l'expérience lui apprend qu'elle n'est jamais exposée à être à des remboursements imprévus qui s'élèvent à deux cent mille francs. Il lui suffit donc d'en avoir en réserve dans ses caisses deux cent mille francs pour cet effet. !

800 mille francs ajoutés au capital productif de la société. C'est une somme qui serait demeurée stérile dans diverses caisses, et dont la majeure partie devient disponible lorsqu'elle est réunie dans une seule. Ce service épargne aux particuliers qui en font usage un travail et des risques, de son côté, la banque, trouve de nouvelles occasions de faire circuler des billets dans la circulation, et, sur ce nombre, il y en a toujours qui continuent à circuler et ne voient pas de remboursement. Or, un billet nouveau, qui ne se fait pas rembourser, est une valeur que la banque emprunte sans intérêts et qu'elle remplace avec intérêts.

Beaucoup de personnes s'imaginent que, lorsqu'une fois une banque a mis dans la circulation des billets pour une très forte somme, il lui devient impossible de les retirer, qu'il faut toujours que l'autorité vienne à son secours, et qu'il en résulte inévitablement des désordres et des pertes pour le public. C'est une erreur. L'opération de retirer ses billets est, pour « une banque bien administrée, la plus simple et la plus facile des opérations. toutes les fois que cette liquidation s'est mal opérée, cela

est toujours arrive, du moins à ma connaissance, par suite de la malversation •les agents comptables ou par l'interve.ition des gouvernements

IHOISII-MK l'AKTIK. - CJIAI'HHK Will.

Pour comprendre ce que c'est (p.e la liquidation d'une banque, il faut savoir de quelle nature sont ses engagements.

Un certain nombre d'actionnaires ou , l'associés se réunissent; cbacun d eux fournit une somme proportionnée au nombre A'actionom, c'est-à-dire de parts pour lesquelles il veut s'intéresser dans les affaires de la banque' Si, par exemple, le capital est, comme le capital de la banque de France de 90 millions, divisés en 90 mille actions de mille francs chacune, celui (jui veut y être intéressé pour 10 actions fournit 10 mille francs. Il en fournit GO s'il ^ut prendre 60 actions. Quand chacun a contribué, il se trouve que le capital de la compagnie, avant l'émission d'aucun billet, est de 90 millions. Ce capital est représenté, dans la loi de sa création, comme nn cautionnement, comme une garantie offerte au public, que les billets au imrteirr que l'on va verser dans la circulation seront fidèlement acquittés. Ce cautionnement n'est pourtant pas strictement nécessaire au rembonrseineni de ces mêmes billets; vous le sentirez aisément.

En effet, quand la banque émet un billet de mille francs, ce billet ne sort pas gratuitement de ses mains ; elle reçoit en échange une valeur quelconque, un effet de commerce, par exemjde, de mille francs, sur lequel elle retient un escompte. Or, cet effet de commerce, cette lettre de chanoe quelle met dans son portefeuille, est le véritable gage de son billet. C'e"st cela que j'appelle une valeur reçue par la banque en échange de la valeur du billet qu'elle a émis. Maintenant, comment cette lettre de change peutelle servir à l'acquittement du billet de confiance que cet arrangement U lance dans la circulation ? Une fois que l'échéance de la lettre de chancre est amvee, si l'accepteur est solide, ne faut-il pas qu'il l'acquitte, qifil la paie au caissier de la banque qui la lui présente? Il ne peut la paver qu en donnant des écus, ou des billets de la banque elle-même. S'il donne des ecus, la banque reçoit en espèces la somme qui lui est néceesaire pour acquitter son billet. S'il donne un billet de la banque elle-même, ce billot étant rentré , la banque est dispensée de l'acquitter.

Si les lettres de change que la banque a prises à l'escompte sont un gage suffisant des billets qu'elle a versés dans la circulation ; si elle a choisi des lettres de change solides, qui sont un moyen infaillible de rembourser ses billets de confiance, pourquoi oblige-t-on les actionnaires de ces compagnies de fournir nue mise de fonds? Pour servir de cautionnement ; pour présenter au public un gage

additionnel et superflu de l'acquittement de ses billets. La banque peut essuyer des pertes imprévues, des abus peuvent se glisser dans sa gestion. Il faut que les porteurs de

-Itiil

LES BILLETS ET DES BANQUES DE CIRCULATION

billets soient absolument à couvert de tous risques. Pour eux, nulle perte n'est compensée par des chances de bénéfices ; toutes les pertes doivent être au compte de la banque; ce n'est qu'à ce prix qu'elle peut mériter la

confiance dont elle a besoin, car ses capitaux sont là pour faire face à ses pertes, s'il en survenait.

Je vous ai parlé, messieurs, d'une réserve en espèces, destinée à pourvoir au remboursement de ses billets; et en effet, elle est nécessaire; voici pourquoi. Les lettres de change qui sont en portefeuille suffisent à ce remboursement; mais elles sont à terme : les unes sont payables demain ; les autres après demain, le Jour suivant, au bout d'un mois de deux mois, peut-être de trois; cependant, les billets de la banque étant payables à vue , au porteur, s'ils éprouvaient un discrédit total et subit le oubli pourrait se porter en foule à la banque, et, à la rigueur, en demander le remboursement à l'instant même. Il faudrait donc que la banque eût par devers elle une somme destinée à faire l'avance du remboursement des billets; avance qui rentrerait toujours à mesure que réchance des effets de portefeuille arriverait. Mais si la banque gardait «une somme en espèces égale à celle de ses billets, elle ne gagnerait rien à les mettre en circulation; car elle perdrait, sur les espèces en caisse, un intérêt pareil à celui qu'elle gagnerait sur ses billets en circulation. Heureusement qu'une réserve aussi considérable n'est point nécessaire quand une banque ne fait des avances que sur des effets remboursables, et dont l'échéance n'est pas très reculée. Une banque bien administrée n'escompte pas des lettres de change qui aient plus de trois mois de terme, et même elle n'escompte peu d'une échéance aussi longue. La défiance ne gagne jamais tous les possesseurs de billets en même temps. Enfin, le temps physiquement nécessaire pour compter un grand nombre de millions en écus occupe plusieurs journées; ce qui laisse aux échéances successives des lettres de change le temps d'arriver, et permet d'employer d'autres moyens de réaliser des sommes d'argent. Une réserve en argent qui s'élève au tiers de la somme en émission a toujours paru suffisante.

La banque de France a presque toujours dans ses coffres des sommes bien plus considérables et sans doute bien supérieures à celles que la prudence lui conseille de tenir en réserve. Les espèces qu'elle garde sont

■ -\u mois de juillet 1828, la banque de France avait 200 millions de billets en circulation; et sur deux mille comptes-courants de négociants qui la chargeaient;

< O leurs recettes et de leurs paiements, on était en avance avec elle, 1e

TUOISIKMK PAHTIK. — CHAMTKK XVIII.

concernant dans des tonneaux qui occupent les caves de son palais. Les

issues en ont été fournies avec soin en forte maçonnerie, sauf une seule

en forme de puits, par où les espèces sont descendues et remontées à l'aide d'une poulie.

On pourrait croire, dire qu'en escomptant des effets de commerce, la banque quelquefois ne plaçât mal sa confiance et n'avancât ses billets sur des effets trop peu solides qui ne seraient pas payés. Dans ce cas, il faudrait, au moment de rembourser ses billets, qu'elle suppléât à défaut aux dépens de son fonds capital composé de la mise des actionnaires; mais ce cas » arrive point : „ quand on opère sur des sommes considérables et qu'on procède avec prudence des affaires de ce genre, les intérêts des actionnaires surpassent toujours aisément les risques auxquels on s'expose. Vous en serez convaincus, messieurs, quand je vous dirai que cette banque, depuis son origine, en 1803, jusqu'à ce jour, n'a rien perdu par l'effet des faillites et qu'après avoir, tous les six mois, payé à ses actionnaires un bon intérêt de leurs capitaux, elle a mis annuellement en réserve une portion de ses bénéfices assez considérable pour qu'elle ait été en état de distribuer, en 1820, une somme de 200 francs à chacune de ses actions, et pour avoir en réserve, dès le commencement de 1823, 9,300,000 francs à distribuer. La banque de France est gérée par des négociants expérimentés et enrichis dans la pratique du commerce; ils ne prennent aucune lettre de change à l'escompte, lorsque son échéance est reculée de plus de trois mois, terme qui n'est pas assez long pour que les signataires, que ces effets puissent perdre, dans l'intervalle, la fortune et les ressources

individuels. Son passif exigible se montait par conséquent à 210 millions. Sur quoi elle en avait en caisse 233 millions en espèces, tandis que sans imprudence elle pouvait n'en garder que pour 80 millions*. La banque de France manque d'emplois solides, et plusieurs genres d'opérations auxquelles elle pourrait employer ses capitaux lui sont interdits par ses règlements. Pourquoi ne sollicite-t-elle pas auprès de

l'autorité législative la faculté de prêter sur des hypothèques territoriales les sommes en espèces qui excéderaient ce qui est reconnu nécessaire à la garantie de ses dettes exigibles?

eh'osrp':t !: 7: ^

tnllots en circlalion s'élerâit r! somme des

01 rencaisse, y compris celui des s,,rc«^' I ■'il3.034.175.

0«.r.sor, se ..alançLn, par uir.omîrS ^

ABUS DKS BANQLKS DE CIHCLIATION.

qui lui donnl leur crédit; la banque n'escompte que les lettres de change qui portent les signatures de trois maisons de commerce solidairement garantes les unes des autres, et il faut que celle de ces maisons qui veut présenter des effets de commerce à l'escompte, ait été admise à profiter de cet avantage par une délibération spéciale du conseil général qui administre cet établissement.

Ces précautions sont telles , que si la banque de France peut encourir* un reproche, cest de les avoir poussées trop loin. L'utilité d'une compagnie qui avance de l'argent sur des effets n'est pas autant de venir au secours des gens riches, de ceux qui ont de gros capitaux, beaucoup de moyens de les accroître, et de vastes ressources pour parer à des besoins momentanés, que de venir au secours des négociants embarrassés, qui présentent dans leur probité, leur prudence, ou la nature de leurs affaires, des garanties raisonnables sans être d'une sûreté parfaite. De quelle utilité serait pour le commerce mai iiiiine une compagnie d'assurance qui ne \oudrait jamais assurer que les bâtiments qui ne courent point de danger? Cest par les perles que fait une telle compagnie qu'elle se rend utile, pourvu toutefois que ses perles soient surpassées par ses bénéfices ; et Je \ous a\oie que j aurais eu une bien plus haute idée des services que la banque de France aurait rendus au commerce, si j'avais vu que sur les reserves énormes qu'elle a distribuées à ses actionnaires et sur celles qu'elle peut leur distribuer encore , elle eut eu quelques pertes à supporter. On ne peut pas exiger, dit-on, d'une compagnie financière qu'elle s'expose à des perles qu elle peut éviter. — Qu'elle u'ail donc pas un privilège exclusif, et qu'elle soit exposée à la concurrence d'nn ou de deux autres établissements du meme genre. Ils lutteraient d'efforts pour se rendre utiles au public. Celui qui se rendrait le plus mile par plus d'avances faites au commerce, en sérail dédommagé par une circulation plus -étendue de ses billets au porteur.

CHAPITRE XIX

Abus des banques de circulation.

Nous venons de voir, messieurs, quels sont les services que les banques de circulation peuvent rendre, soit à leurs actionnaires, soit aux particuliers. Je ne dois pas vous laisser ignorer les abus qu'un grand nombre d'expériences ont prouvé que Ton pouvait en faire.

Pour multiplier leurs bénéfices, les banques sont fort portées à solliciter de l'autorité un privilège exclusif pour leurs opérations. Les nombreux et importants rapports qu'elles entretiennent nécessairement avec le public et les facilités qu'elles procurent au commerce, fournissent à leurs entrepreneurs des arguments en leur faveur. De son côté, l'autorité publique, qui sacrifie trop souvent les intérêts des gouvernés à ceux des gouvernants, est assez portée à accorder de semblables privilèges, qu'elle se fait bien payer. La banque d'Angleterre a constamment fait des avances au gouvernement, jusqu'au moment où le gouvernement ne pouvant plus rembourser, elle se trouva elle-même hors d'état de rembourser ses propres engagements. 3^eme accident était arrivé en 1783 à la caisse d'escompte de Paris, qui était une véritable banque. Et en 1803, lorsque le gouvernement de Bonaparte donna à la banque de France le privilège d'émettre seule des billets représentatifs de la monnaie, outre le prêt qu'il se fit faire de la presque totalité du capital des actionnaires, il se réserva

la nomination d'un gouverneur et de deux sous-gouverneurs, richement dotés aux dépens de cette compagnie.

Quand un gouvernement impute à une compagnie qu'elle congne le droit de battre monnaie dans la circulation des billets et qu'elle n'en a pas «ne réglé du droit naturel qui permet à tout citoyen de contracter des emprunts

et de les rembourser. C'est une question de droit qui son du mon sujet. Je me borne à faire remarquer ce qui arriverait s'il pouvait se former un nombre de sociétés associatives qui eussent pour objet de mettre en circulation des billets au porteur. Un billet, au porteur pouvant suppléer la monnaie qu'il représente, est utile à presque tous ses usages, s'il est libre à tout, par conséquent de faire avec des formes qui admettent un très grand développement

et de tout. un pays, et cette faculté mène à de très grandes conséquences.

Tous les engagements publics sont donc, en fait, garantis par le pays et par le

pays tel que la France, eau. évalué à 2 milliards de francs, si une on plu-

n«rua?e!enr'"" ^

que roue v al “ «udront toujours en somme

r !^tr, “J””””* 2 ””“-l'te franc ne vaudra plus que

nwlai « «PPbferon. plus aux

finlé To , ”””” l’f”»

U'ierel qtt on mepater.,, bien que nomittalemeni lenième.sera loin d'avoi

ABUS DES BANQUES DE CIRCULATION

la même valeur; j'aurai prêté de la monnaie jouissant de sa valeur intégrale, et l'intérêt en sera payé en monnaie dégradée; le gouvernement qui doit deux cent millions de rente, les acquittera avec une valeur de cent millions; mais aussi, au lieu de toucher des impôts pour une valeur de 900 millions, ce qu'il recevra des contribuables ne vaudra plus que 430 millions U

J'ai exagéré ces effets pour les simplifier; mais ce qui ne pourrait être porté à cet excès, peut être porté à un degré quelconque qui serait sur le chemin d'un pareil excès.

En Angleterre, ce n'est pas seulement la banque d'Angleterre, séant à Londres, qui jouit de la faculté d'émettre des billets pouvant remplacer la monnaie, mais encore les compagnies de banque formées dans les trois royaumes, Londres et Dublin exceptés, dont les banques ont un privilège exclusif». Il n'y a aucune ville de commerce dans les provinces en Angleterre, en Écosse, en Irlande, qui n'ait une ou plusieurs compagnies de banque; toutes ces compagnies mettent en circulation des billets faisant office de monnaie. Ces billets sont remboursables à volonté en billets de la banque d'Angleterre, qui sont eux-mêmes remboursables à volonté en monnaie d'or, sur le pied d'une once d'or frappée en monnaie pour 3 livres

* Si quelqu'un pouvait douter que les dépréciations survenues à diverses époques en Angleterre dans l'agent de la circulation, et qui ont plongé ce pays dans des crises commerciales douloureuses, tiennent à la trop grande émission des billets de la banque d'Angleterre et des banquiers de province, il en trouvera des preuves nombreuses dans un écrit de M. Rob. Musiet, publié en 1826, intitulé :

ian accompli lo explain from facts ike effects ofthe issues of the Bank of England^ chap. VI. Voyez aussi les Esquisses parlementaires de 1822. Mais si Ton ôte aux compagnies et aux particuliers la faculté de multiplier à volonté les suppléments de la monnaie, il ne s'ensuit pas qu'on doive laisser cette faculté au gouvernement ou à ses agents : elle n'est pas moins dangereuse entre leurs mains.

* La banque d'Angleterre fut fondée en 1694, à l'occasion d'un prêt de 1,200,000 livres sterling fait au gouvernement. Ses privilèges ont été successivement renouvelés et presque toujours au moyen de nouvelles avances faites pour les services publics. Le dernier renouvellement de la charte de la banque a eu lieu en 1833, et ses privilèges ont été continués pour durer jusqu'à un an après avis de leur cessation : cet avis ne pouvant pas être donné avant le 1^{er} août 1855, sauf cependant une réserve spéciale de pouvoir le donner le 1^{er} août 1850.

{\otc de iedilcur.

n shillings 10 1/2 den.-. Les billets de b.nque de province, dons l'état 01 dinaire du crédit, ont cours dans le district où se trouve chaque banque Eorsqu on veut aller dans un autre district où les billets du premier pour ••aient „ avoir pas cours, on les change contre des billets de la banque

d Angleterre qui ont cours partout. ^

Il est impossible de savoir avec exactitude à combien se montent les émissions réunies de toutes ces banques; mais lorsque les billets de la banque d'Angleterre avaient un cours forcé, qu'ils avaient fait disparaître

la monnaie nationale et nu'il V 'iv'nt • i • n.:ir. . . ^ 'y
*^'^^'^'i'acirculationpourplusde

-0 millions sterling, on e.stime que les émissions réunies de toutes les

banques de province pouvaient s'élever à une somme pareille». Il dépend

- long des banques particulières de doubler, si elles veulent, le nombre des
- mites monétaires d'un pays.

de TM " H ,r- " « * »»'

llcumme 7 ' "P" "1' d'cITcCS

re. CS c (cis de beaucoup d'entreprises ont pu, au moyen de tes escomptes, douter à leurs entreprises une extension disproportionnée

I f , , -associés solidairement responsables pour toute

b;-r fortune. Les banques d'Ecosse peuvent être formées en sociétés anon 1 «U chaque associé n'est responsable que pour le montant de ses actions Elles ne s'engagent au remboursement de leurs billets qu'en mandats sur L^d s

beslrT f g"è«-e dans l'émission de leurs billets les

s**^ ^ l'eues des mandats 1:

Cèden, h- ^ des frais qui ex-

^^^dent bien vite les bénéfices qu'elles peuvent attendre de ces billets surabon-

eilet bdirrr " papiers-monnaies

•des billets de banque allait peut-être à 50 millions sterling, il y avait en outre

i I csp7c?dTjeTor "™P"*"ent de shillings usés et d'une

trouver dans la si *1"" devait se

évaluer ' ' n'étaient jamais fondus. On peut

es signes a une valeur nominale de 5 à 6 millions sterling , en y corn

Stslr P">-« <1- des

nominale. '=• 'aleur intrinsèque est fort au-dessous de leur valeur

ABUS DES BANQUES DE CIRCULATION

nvec leurs capitaux. La multiplication de l'agent de la circulation a fait tomber la valeur de l'unité monétaire au-dessous de la valeur de l'or qui doit légalement s'y trouver. Une livre sterling en or, valant dès ce moment un peu plus qu'une livre sterling en billets, les porteurs de billets se sont précipités à la banque pour se faire rembourser. M. Senior, professeur d'économie politique à l'université d'Oxford, assure que l'exportation de l'or, dans la seule année 182-4, s'est élevée à 4,400,000 livres sterling *. La banque, obligée par les lois à rembourser ses billets en numéraire métallique, s'est vue contrainte de racheter de l'or, à tout prix, et de le faire frapper en monnaie avec des pertes et des frais considérables ®; pour éviter ces pertes, elle a fait rentrer ses billets, et a cessé d'en mettre de nouveaux en circulation. Il a donc fallu qu'elle cessât d'escompter des effets de commerce. Les banques provinciales ont été contraintes par suite d'en faire autant, elle commerce s'est

trouvé privé tout à coup des avances sur lesquelles il avait compté, soit pour former des entreprises nouvelles, soit pour donner plus d'extension aux anciennes. A mesure que l'échéance arrivait des engagements que les négociants avaient escomptés, ils ont dû les acquitter; et ne trouvant plus d'avances chez les banquiers, chacun a été forcé d'user de toutes les ressources dont il pouvait disposer; on a vendu des marchandises pour la moitié de ce qu'elles avaient coûté; on a trouvé à vendre le fonds des entreprises pour aucun prix; toute espèce de marchandises ayant baissé au-dessous de leurs frais de production, une multitude d'ouvriers sont restés sans ouvrage; beaucoup de faillites se sont déclarées parmi les négociants et parmi les banquiers, q^{ui}, ayant mis dans la circulation des billets au porteur pour une somme plus forte que celle dont pouvait répondre leur fortune personnelle, n'avaient plus pour gage de leurs émissions que des engagements de particuliers dont plusieurs étaient faillis'.

7 hrre lectures on the transmission of precious metals from country to country, page 21).

* J'ai parlé ailleurs des billets de la banque d'Angleterre (bank-notes) comme étant un papier-monnaie, parce qu'alors ils avaient un cours forcé; mais, en 1824, ils n'étaient plus que des billets de confiance que la banque était obligée de rembourser en or, à présentation.

^ On voit, dans un écrit de M. Rarnell, membre du parlement, publié en 1823, et intitulé : Observations on paper-money, over-lending, etc., p. 29, qu'entre le mois d'octobre 1825, et le mois de février 1826, il y eut 59 banqueroutes déclarées

TUOISIKME partie. - CHAPITRE XIX.

Ces maux, qui deviennent des malheurs publics nous forment quelque façon que l'on décide la question de droit, il n'est nécessaire que «nette quelque restriction à la faculté qu'ont les par 12 °

prises particulières d'émettre des billets •>

l'inducteur ait le droit d'élever ^

la sûreté publique n'exige-t-elle pas mie l'inducteur, 'e'« ain.

Cl qu'on proscrire les nouveaux -o . " "

des hommes ' ? ' « ' « uivraient la vie

du monde. 2e2p W ne peuvent

-p,acenc,,,o

■"aiérielles : ils rell ° I

M.pposa,.t donc qu'ils pnssoiu remplZT, r,ali"d "

d'a» pays que d'une somme iulq-ieurc frnme'di^ ^ ^ *

1 on a vu que cette somme a des bornes nécessaires CeUe meme diminuée de toutes celles mi'il f-, t ■ ^

•nériter la confiance püwL e e, H '

pour les coupures et les petites slnmcs Si"r' T'

mesure, il faudrait en f'iii'^ a t i -Ion voulait excéder cette

Plus des Pille, de o 1 : t :

a-ec la somme :::::ea';::r " --

papim;r:::ir:::::r:::r ::::r ■'»

chimères et ne peuvent obtenir h o r ' û .oa.es „o,io,,: d' Ju'oml^ ^ ^

banques lerriloi iales où les billois a.a'e , * ""

i^a.eab,es. Mais à quoi peu, semj,. „,e i;: ^

aTmil;:;'"""" '■

-"lira

"" au.re uég.ci,,, ' . o,„s . lui passe, d'uu uégm.iau, à

■.« U, ; o Lo ,: 'a .-'a. ai ,e ,,,,.

ABLS DES BANQUES DE CIRCULATION

monnaie ? c'est-à-dire d'une marchandise divisible au point de se proportionner à l'importance de toute espèce d'achats, et 'qui convienne infailliblement au possesseur de la marchandise dont on a actuellement besoin.

Pour que la valeur d'un billet de confiance se soutienne, il faut donc (qu'il puisse procurer à son propriétaire de la monnaie. Nulle autre valeur ne peut remplacer

celle-là, parce qu'elle possède des qualités qui ne se rencontrent pas dans une autre marchandise. Si nul autre gage ne peut servir au même degré, les immeubles ne peuvent donc servir de gages. Un manufacturier reçoit des billets en paiement de ses marchandises; mais si, au lieu d'argent, il ne peut recevoir qu'une terre pour son billet, comment avec cette terre paiera-t-il ses ouvriers, des ouvriers qui attendent leur salaire pour acheter le dîner de leurs enfants? Si la monnaie peut être remplacée par des billets, les billets à leur tour ne peuvent être remplacés que par la monnaie.

Ces principes, que j'ai amplement développés, mais en d'autres termes, dans mon *Traité d'Économie politique* (part. D^ech. 30, § 3), expliquent pourquoi diverses banques agricoles, dont l'essai a été fait à différentes époques presque dans tous les pays, se sont écroulées plus ou moins rapidement.

En 1780, l'impératrice de Russie créa une banque d'emprunt destinée à prêter sur hypothèques, aux propriétaires d'immeubles, des assignats qu'ils étaient autorisés à faire circuler comme de la monnaie, et qui devaient être remboursés à bureau ouvert. Malgré la solidité de la garantie, la banque a été hors d'état de les acquitter comme elle l'avait promis, et maintenant les assignats russes sont devenus une monnaie forcée, qui circule pour beaucoup moins que sa valeur primitive concurremment avec le cuivre.

Ce qu'une banque pourrait prêter avec beaucoup d'avantages pour l'industrie agricole, ce serait son fonds capital; car la valeur n'en appartient pas aux porteurs des billets. C'est la propriété des actionnaires, qui peuvent, s'ils le veulent, lui donner cette destination, et qui savent à quelles conditions ils l'engagent. On ne saurait douter, que si les 90 millions qui composent le fonds capital de la banque de France, au lieu d'avoir servi à des conquêtes désastreuses, eussent été prêtés aux agriculteurs français, avec hypothèque sur leurs biens, à la charge par eux d'employer ces avances en améliorations et de les rendre par petites portions d'année en année, on ne saurait douter, dis-je, qu'il n'en fût résulté d'immenses avantages pour l'industrie agricole. Les rentrées annuelles faites à la banque lui auraient fourni les moyens de fertiliser chaque année de nouveaux fonds de

-JfiïlîLJi-i-iiri-

^8 troisième partie. - CHAPIRR XIX.

«erre, avec toute sûreté pour les actionnaires de la banoii et ov i, a

garantie pour les porteurs de billets. Au lieu de cela ^l'emnreu^î stérilement le fonds capital de la banque qui n'a inaim '

«Je la restitution de ses capitaux que la boni vól "

Les lettres de change ^e les :pi;r

sS r - des ,a.:

lettres de Change, n'ayant poui;2;!;:::n: ^

sources que de faire de nouvelles traites mi'on

procurera les fonds par une opération semb ■ 1 ? s*"

«les sommes qu'ils n'ont pas les miiyens

réduit à un emprunt non remboursable e > ' «e

pour améliorer une terre ou élever') ' * seraient faits

pe,,. ~.o ■"

c'est-à-dire par de nouvelles accumulations à iV t i- Ces espérances peuvent être
fondées- m us elles ne

rrrc::r:r--“

.K-ce«ai,cs. ' “ * «»l le H»

e.enrcr::,rx:::;r “ p»"" '■-..ii«e-

iraMco,,, p,,,r les escomaicr ,lé <l"■elleseen-

eaeue, „ae^e,,o "T""

empTMnieurs.Ilsoiuàpaïcr oalrel'e-e ^ esl oiicrease pour les

nements pour faire du mal. «loimees aux gouver-

Les gouvernements d'Europe sont devenue a P détenus des emprunteurs perpé-

<l»-aepr,,,,rrepCr,etw^^^

ABUS DES BANQUES DE CIBCULATION

tuels ; mais il a fallu varier les formes de ces emprunts pour qu'ils fussent moins
scandaleux. Les banques de circulation en ont masqué une partie. On a dit aux ca-
pitalistes disposés à s'y intéresser ; « Fournissez un fonds « capital, ou bien aug-

mentez le fonds que les actionnaires de la banque « ont déjà fourni, et prêtez-!c au gouvernement. Il servira tout de même « de garantie aux porteurs des billets ; car une créance sur l'État est un « gage dont on ne peut suspecter la solidité ; et ce gage portera intérêt « aux actionnaires de la banque, sans nuire aux bénéfices qu'elle trouvera « dans ses autres opérations. »

Ce nouveau prêt avait cela d'avantageux pour le gouvernement, que les titres de celte créance (ce qu'on appelle en France des inscriptions au grand-livre de la dette publique)^ n'étant pas disponibles, ne peuvent entrer sur le marché (c'est-à-dire à la bourse) en concurrence avec les titres des autres créanciers ; ils n'augmenleiu point la quantité offerte de cette espèce de marchandise, et ne contribuent point par conséquent à la déprécier. Or, les gouvernements attachent un grand prix à ce que les titres de leur dette ne soient point dépréciés. Ils en font, quoiqu'à tort peut-être, la mesure de la confiance qu'on leur accorde.

D'un abus à l'autre le pas est glissant. Les gouvernements, séduits par la facilité que le crédit d'une réunion de riches capitalistes leur présente pour l'accomplissement de leurs dispendieuses pensées, ou pour la satisfaction de leurs passions politiques, ne se sont pas contentés de leur emprunter leur capital; ce qui ne présente pas beaucoup plus d'inconvénients que toute autre espèce d'emprunt ; mais ils se sont servis de rinilucnce que donne l'autorité pour emprunter aux banques des sommes composées de leurs propres billets au porteur; ce qui a toujours mis les banques dans la triste nécessité de faire banqueroute aux porteurs des billets. En effet, le gouvernement emprunteur des billets les emploie à l'acquit de ses dettes, ou de ses fonctionnaires, ou des fournitures qui lui sont faites; ce qui fait passer les billets entre les mains du public; et lorsque le public se présente pour en loucher le montant, la banque se trouve ne posséder d'autre gage pour les acquitter que des reconnaissances du gouvernement qui portent intérêt, mais qui ne sont pas exigibles, et que le gouvernement lui-même ne pourrait acquitter, s'il en avait la volonté, que par petites portions, d'année en année, au moyen d'un excédant de ses revenus sur ses dépenses, excédant qui se rencontre peu souvent dans de telles alii-tires. Le gouvernement a beau reconnaître celle complaisance par une protection spéciale, il a beau conférer à la banque tous les monopoles

dont elle est capable de tirer parti ; il a beau donner l'ordre de recevoir ses bd-lets dans toutes les caisses publiques; il ne peut pas faire qu'un

pays qu, n'a besoin que d'un milliard de valeur monétaire , en supporte (leux milliards sans dépréciation.

Nous trouverions au besoin dans l'histoire de presque toutes les banques des exemples de ces abus.

La banque de Stockholm, établie peu après la mort de Charles XII

«I bienlù. obligée de recourir à la législature pour obtenir de, dis-je, de

de payer. *

L'ancienne banque de Copenhague, fondée en 1736, et la nouvelle, fondée en 1791, ont toutes deux été forcées de suspendre le paiement de leurs billets au porteur, après les avoir prêtés au gouvernement sur des titres (dont le remboursement ne pouvait être promptement obtenu.

Je ne reviendrai pas sur les exemples déjà cités de la banque de Law sous la régence d'Orléans, de la caisse d'escompte sous le ministère de Lalonde, et de la banque d'Angleterre sous Pitt, qui ont été obligées de suspendre leurs paiements précisément pour le même motif.

CHAPITRE XX

Des banques de dépôt et des virements de parties.

Les banques de dépôt des établissements publics où les particuliers peuvent déposer des valeurs métalliques, c'est-à-dire, de monnaies nationales ou étrangères et des lingots d'or et d'argent. On appelle l'importance, le montant, le séquestre de leur dépôt, et on leur ouvre, à la banque, un compte où ils sont crédités de la valeur déposée. Ils peuvent ensuite, sans la retirer, en disposer, en faisant porter au crédit d'une autre personne la somme qu'ils veulent lui transférer. Un léger droit de transfert suffit pour couvrir leurs frais. ^

Les plus anciennes banques de l'Europe, celle de Venise, de Gènes

sur le plan et ont subsisté

selon l'histoire de celle de

ete détruites soient rétablies. Elles ne présentent pas, pour le public ou les parlieiliers, des avantages assez notoires ■, surtout à l'époque où nous

l'on i-tir,i, des ban, tir, dedépét àd'atilirr.

BANQUE DE DEPOT ET VIREMENTS DE PARTIES ISI

sommes parvenus, où les mêmes avanlages peuvent être obtenus avec moins de frais et de dangers, par le moyen des banques de circilaioii et des virements de parties dont je vous dirai quelque chose tout à l'heure. Elles ne procurent la disposition d'aucun capital nouveau, la valeur qu'elles mettent en circulation se trouvant neutralisée par une valeur égale qu'elles tiennent en dépôt, et qu'elles laissent dans l'inaction.

aialgé toutes les précautions qu'on peut prendre pour la sûreté du dépôt qui constitue la solidité de Ces banques, on ne peut se dissimuler qu'un si grand amas de richesses métalliques ne soit exposé à de dangereux hasards. La banque d'Amsterdam fut visitée, lorsque Tannée de Louis XIV pénétra jusqu'à ütrecht en 1672, et plus récemment lors de l'invasion de 1794. A cette dernière époque, il fut même constaté que le gouvernement Hollandais avait disposé d'une partie de ce dépôt pour prêter, soit à la ville d .Amsterdam, soit à la compagnie des Indes, soit aux provinces de Hollande et de West-Frise, nue somme de 10,624,793 florins que ces corporations étaient hors d'état de restituer. Le dépôt de la banque de Hambourg, qui, le 4 novembre 1813, se montait à la somme de 7,489,343 marcs de banque, fut saisi par ordre du maréchal Davoust pour subvenir aux frais du siège qu'on faisait de cette ville. Quant aux pays soumis à un pouvoir sans contrôle, nul dépôt public n'y est en sûreté.

Je ne m'arrêterai donc pas davantage sur ces banques, qui ne paraissent pas de nature à se multiplier, surtout depuis que la théorie des monnaies et des billets de confiance est mieux connue, et permet qu'on se tienne en garde contre l'abus que Ton peut en üiire.

Les virements de parties, c'est-à-dire, les compensations de dettes par les créances, sans transmission réelle de monnaie, ont quelque analogie avec les banques de dépôt et n'en ont pas les inconvénients. Ils tiennent lieu de monnaie jusqu'à concurrence des sommes qui peuvent se compenser de cette manière, et n'exigent l'emploi de la monnaie que pour des soldes de peu de conséquence. Ils prouvent, pour en faire en passant la remarque, que les monnaies ne sont autre chose qu'un instrument commode dans les opérations productives, et n'en consti-

tuent pas l'essence et le but. C'est le règlement, la sanction d'une ou plusieurs transactions con-

epoques, surtout dans de petits Etats, on peut consulter Adam Smith , fVea/tli of Nattons, liv. IV, ch. .3, ou mon Traité d'tronomiefolilique. liv. 1, ch. 30, §2.

TROISIKMK PAUTin. - CliAPITnE X\.

i liios, mais ce nVst pas une Iransaction nouvelle. Salomon doit à Hichai d dix mille francs; Richard les doit à Mondor; et Mondor, liii-même, doit une pareille somme à Salomon : ces (rois personnes n'ont qu'à s'entendre, et leurs (rois déliés sont acquittées par leurs créances, sans qu'il soit né^ cessaire d'elTecluer aucun paiement.

C'est à Londres qu'il se fait de nos jours le plus de virements de parties. Les négociants nom presque jamais une caisse atlachée à leurs comptoirs. Ils chargent des banquiers, qui n'ont point d'autres fonctions, de recevoir et de payer pour eux ; toutes les afiaires se règlent par des mandats {checks) que chacun fournit sur son banquier, auquel on remet en meme temps tous les mandats que l'on reçoit. Les banquiers se rassemblent ensuite chaque jour à une certaine heure, dans un comptoir de règlements {clearing-house), et compensent les mandats qu'on a sur eux par les mandats qu'ils ont sur les autres. Le nombre des banquiers de Londres est de soixante et dix; ils effectuent chaque jour des paiements pour une somme de 4,000,000 à 4,800,000 livres sterling ^ c'est-à-dire, de cent à cent vingt millions, monnaie de France; ce qui suppose des paiements pour au moins 37 milliards par année. On ne se sert de monnaie que pour payer des appoints, et cette monnaie se compose presque entièrement de billets de confiance (6anft-no/es),* 250,000 livres sterling suffisent à celle immense circulation'*.

Il est certain que celle pratique supplée à une somme de monnaie de quatre millions sterling, pour le moins, dans Londres seulement; car tous ces paiements, s'ils ne s'effectuaient pas de cette manière, devraient s'effectuer en monnaie ou en billets de bantjue*. Cependant, il me semble que les virements de parties ne surchargent pas la circulation monétaire, comme ferait une pareille somme de monnaie qu'on jetterait dans le public. Qu'estce en effet qui surcharge la valeur monétaire? C'est une quantité de monnaie supérieure aux transactions à solder. Mais une compensation de dettes par des créances n'introduit aucun agent superflu dans la circulation. Nulle valeur étrangère aux biens qui demandent à s'échanger n'existe en vertu

* Thornion : Inquiry into the nature and effect of crédit,

^ates ; Essays on currency and circulation, page 16.

* J'estime la somme de monnaie qui serait nécessaire au montant des paiements d'un seul jour, parce que la même somme de monnaie qui aurait servi un jour pourrait servir aux paiements du lendemain , en supposant qu'il n'y eût pas de cliéuage d'argent en caisse.

LETTRES DE CHANGE ET CHANGE AVEC L'ÉTRANGER

de ces compensations. On peut dire seulement qu'une nation où elles sont en usage a besoin d'une moins grande somme monétaire, et qu'il n'y aurait surabondance, et par conséquent dépréciation , que dans le cas où l'on voudrait jeter dans la circulation, pour subvenir à ces transactions, des sommes qu'elles ne réclament pas.

CHAPITRE XXL

Des billets à ordre, des lettres de change, et du change avec l'étranger.

Je ne considère ici, messieurs, les billets à ordre et les lettres de change que comme signes représentatifs des monnaies.

Lorsqu'on doit une somme dont l'échéance n'est pas arrivée, on souscrit en général, au profit du créancier, un billet payable au moment où la dette sera exigible. Si le billet était intransmissible, il ne remplirait pas l'office de monnaie; mais la personne au profit de qui il est souscrit, pouvant le passer à l'ordre d'une autre, peut s'en servir, si cette dernière personne y consent, pour effectuer un paiement; il remplit donc l'office de monnaie.

Ainsi fait une lettre de change, qui est un mandai fourni, comme vous savez, messieurs, sur une autre personne habitante d'une autre ville. L'objet des lettres de change est analogue à celui des virements de parties, des compensations de valeurs dont je viens de vous entretenir; mais c'est une compensation de deux valeurs situées en des lieux différents. Si un habitant de Paris doit une somme à un habitant de Bordeaux, et si un autre habitant de Bordeaux doit à un autre habitant de Paris, il n'est point nécessaire de faire voyager la somme de Paris à Bordeaux pour acquitter la première de ces dettes, et de la faire revenir de Bordeaux à Paris pour ac-

quitter la seconde. Ces transports d'argent entraîneraient des frais et des risques que l'on peut éviter par le moyen des lettres de change. L'habitant de Bordeaux à qui l'on doit, fait une lettre de change sur son débiteur de Paris. L'autre bordelais achète cet effet de commerce, et en fait remise à son créancier de Paris. Celui-ci en reçoit le montant chez le débiteur parisien, et cette double dette est acquittée sans qu'il y ait eu aucun envoi d'espèces.

On sent que le commerce, en approvisionnant les différents lieux du globe, a des valeurs à recevoir partout. Pourquoi m'est-il dû à Bordeaux? c'est parce que j'y ai envoyé quelque-une de ces marchandises que Bordeaux

■-'■'rTĩ"

TROISIÈME PARTIE. ~ CHAPITRE X\I.

osi forcé de tirer de Paris : des livres, des montres marines, des bronzes dorés, des modes. Pourquoi un autre négociant doit-il à un bordelais? ' c'est parce que celui-ci lui a adressé des vins, des denrées d'outre-mer, des marchandises, en un mot, que l'on peut, avec avantage, tirer de Bordeaux.

Si je fais le commerce en grand, je peux même avoir contracté une dette à Bordeaux, en y donnant des ordres pour expédier des eaux-de-vie à Hambourg. J'ai dès lors des lettres de change à tirer sur Hambourg, et des remises à faire à Bordeaux. D'autres négociants, à la suite d'autres affaires, peuvent avoir besoin d'acheter mes lettres de change sur Hambourg, et d'autres encore peuvent m'en fournir sur Bordeaux.

Toute la valeur des lettres de change naît de la monnaie qu'elles donnent la faculté de toucher quand leur échéance sera venue. Elle est modifiée par trois circonstances :

1° La certitude plus ou moins grande que la lettre de change sera acquittée à son échéance;

2° L'éloignement de son échéance;

3° Le lieu où le paiement devra s'opérer. '

Peu de développements suffiront pour vous faire sentir pourquoi ces trois circonstances influent sur la valeur de la lettre de change.

Dérivant toute sa valeur de la somme de monnaie qu'elle peut procurer, il est évident que le risque de ne pas recevoir la somme ôte du prix à la lettre de change pour celui qui en fait l'acquisition. Aussi ne négocie-t-on qu'à des conditions moins favorables ce qu'on appelle, en termes de commerce, du papier peu solide.

Plus l'échéance de la lettre de change est éloignée, et moins elle vaut, puisque la faculté de disposer de la valeur réelle qu'elle promet est reculée en proportion. Celui qui paie comptant une lettre de change, avance une portion de son capital jusqu'au moment où ce capital lui sera restitué par l'acquittement de la lettre. Il est donc naturel qu'il retienne, sous le nom d'escompte, sur le prix qu'il en donne, l'intérêt de cette avance. ^

Enfin, le lieu où la lettre de change doit être payée n'est pas indifférent à ceux qui veulent en faire l'acquisition, et conséquemment n'est pas étranger au prix qu'ils y mettent. Si j'ai des paiements à effectuer à Bordeaux, il ne me convient pas de prendre du papier sur Lyon ; d'autres personnes peuvent être dans le même cas, et le papier sur Bordeaux sera plus recherché et plus cher que le papier sur Lyon.

Des circonstances du même genre influent sur la valeur qu'ont à Paris

LETTRES DE CHANGE ET CHANCE AVEC L'ÉTRANGER. 45

les lettres de change payables dans d'autres villes de France ; cependant, quand les signataires d'une lettre de change sont gens solides, quand elle est payable à présentation, elle ne peut gagner ou perdre que la valeur et le risque du transport de la somme effective d'une ville à l'autre. Si le transport d'une somme de Paris à Lyon, le risque compris, ne coûte que 1 1/2 pour cent, ou 15 francs pour 1,000 francs, je ne paierai certainement pas une lettre de change sur Lyon au-delà de 1 1/2 pour cent ; car, s'il fallait la payer davantage, au lieu d'envoyer l'efflet à mon correspondant, je lui enverrais la somme.

De même, s'il m'est dû à Lyon, et que l'on ne veuille acheter ma traite qu'à 2 pour cent de perte, je donnerai ordre à mon correspondant dans cette ville de m'expédier la somme elle-même, ce qui ne me fera supporter qu'une perte de 1 1/2 pour cent.

C'est ainsi que s'exprime le prix d'une lettre de change payable dans le même pays et dans la même monnaie où l'acquisition s'en fait. Mais lorsqu'il s'agit

d'acheter ou de vendre en France, par exemple, une lettre de change sur Londres, il faut, en outre, stipuler la quantité de monnaie française que l'on donnera pour acheter la monnaie étrangère. Une lettre de change sur Londres est équivalente, non-seulement à une somme qui se trouvera posée à Londres au moment fixé pour l'échéance de la lettre, mais à une somme de livres sterling; il faut donc savoir combien à Paris l'acquéreur d'une lettre sur Londres paiera de francs ou de fractions de francs pour chaque livre sterling, monnaie qui, indépendamment de sa position, peut, par sa nature et par les circonstances, avoir plus ou moins de valeur.

C'est ce qui constitue le cours des changes étrangers. Le cours du papier sur Londres, à deux mois de date, c'est-à-dire, payable deux mois après sa date, est à Paris à 23 francs, lorsqu'on donne 23 francs pour chaque livre sterling exprimée dans la lettre de change. Si l'effet est payable au bout de peu de jours, on paie la livre sterling un peu plus cher, peut-être 23 francs et 30, 40 centimes.

A Londres, le cours du papier sur Paris ne s'éloigne guère de celui du papier sur Londres à Paris. La raison n'en est pas difficile à trouver. Si j'ai besoin d'avoir à ma disposition une somme à Londres, soit pour un achat que je veux y faire, soit pour payer une dette, les lettres de change me présentent deux moyens de rendre cette somme à Londres. Ces moyens, les voici ; En quelle monnaie me faut-il cette somme? En monnaie anglaise; car les achats ou les dettes que l'on acquitte à Londres,

ISFÎ TUÛISIÈME PARTIE. - CHAPITRE XXI.

s'acquiesce en monnaie anglaise ; mais je suis à Paris, je ne possède que de la monnaie française avec laquelle il faut que j'achète des livres sterling. Or, je peux les acheter, soit en prenant au cours, à Paris, des lettres de change sur Londres, soit en donnant ordre à mes correspondants de Londres de faire une traite sur moi , payable dans Paris, traite qu'ils négocieront à Londres, et par le moyen de laquelle ils se procureront des livres sterling, qu'ensuite j'appliquerai aux besoins qui me faisaient désirer d'avoir de cette monnaie.

De ces deux partis, il est évident que je préférerais celui qui , pour le même nombre de francs, me procurera le plus de livres sterling. Si donc le change est plus bas à Londres qu'à Paris, si l'on y trouve une livre sterling pour le prix de 25 francs, tandis qu'à Paris je serai obligé de la payer 26 francs , il est évident que je donnerai ordre de tirer sur moi. Pareil calcul sera fait par d'autres personnes , et le résultat inévitable sera que les francs, se trouvant par là plus dévalués à Londres, y baisseront de valeur ; on en donnera davantage ; le change remontera à 25 francs 50 centimes au lieu de 25 francs , et les livres sterling étant moins demandées à Paris, y baisse-

ront ; on donnera moins de francs pour les acquérir ; et , au lieu de les payer 26 francs , on ne les paiera plus peut-être que 25 fr. 50 centimes, comme à Londres. C'est ainsi que les deux cours tendront à se rapprocher.

Le pair du change est le cours auquel on donne en une monnaie la même quantité d'or ou d'argent-métal qu'on en acquiert dans une autre monnaie. Si dans 24 francs 75 centimes il y a précisément autant d'argent fin qu'il y en a dans une livre sterling, 24 francs 75 centimes sera le pair du change entre la France et l'Angleterre. Quand le prix du change excède le pair, quand , par exemple , on donne 25 francs pour une livre sterling , il faut conclure qu'il y a plus de gens qui demandent à faire passer des fonds en Angleterre qu'il n'y en a qui désirent tirer des fonds d'Angleterre ; d'où Ton conclut en général qu'il vient plus de marchandises d'Angleterre en France qu'on n'en expédie de France en Angleterre, puisqu'on recherche plus la monnaie anglaise que la monnaie française; puisque, soit à Paris , soit à Londres , on paie plus cher une once d'argent payable à Londres , qu'une once d'argent payable à Paris. On appelle cela avoir le change contre soi.

Cette aberration , cette différence dans le prix d'un métal, suivant le lieu qu'il occupe, a des bornes ; les mêmes bornes que nous avons remarquées dans le change entre Paris et Lyon. Elle ne peut excéder la valeur

U:TT1CES de change et change avec L'ETKANGU. 4H7

des frais de transport d'une place à l'autre, en comprenant la prime d'assurance qui couvre les risques de ce transport. Si, par exemple, on trouve des intermédiaires qui se chargent , en temps ordinaire , moyennant 3 onces d'or, d'en faire parvenir 100 onces à Londres, le cours du papier sur Londres à Paris, ou du papier sur Paris à Londres, ne peut pas s'écarter du pair de plus de 3 pour cent; car, dans ce cas, le négociant de Paris, qui voudrait faire passer des fonds à Londres, au lieu d'acheter une lettre de change payable à Londres, y enverrait de l'or.

H n'est point même nécessaire, pour faire passer des fonds dans l'étranger, d'y faire passer de l'or; toute autre marchandise produit un semblable effet ; et même l'avantage du change suffit quelquefois au bénéfice (ice du négociant qui fait de tels envois de marchandises. Pendant la guerre avec l'Angleterre, on pouvait acheter partout, sur le continent, une livre sterling payable à Londres pour 18 francs de France, ou une valeur équivalente à 18 francs. Le change est même tombé au-dessous de ce taux. Les négociants anglais pouvaient, en conséquence, non-seulement ne rien gagner sur les marchandises anglaises qu'ils introduisaient sur le continent, mais ils consentaient volontiers à y perdre, assurés qu'ils étaient de regagner au delà de leur perte par la supériorité de valeur qu'avait la monnaie dont

ils étaient payés, au-dessus de la monnaie de papier qui avait servi à payer les frais de production.

Cette grande baisse du change de Londres venait probablement de bien des causes diverses qui agissaient dans le même sens, et dont les deux principales étaient incontestablement, d'une part, les subsides considérables que l'Angleterre payait aux princes (qui faisaient la guerre avec elle; et, d'une autre part, la dépréciation du papier-monnaie anglais.

Les subsides faisaient rechercher par les agents du gouvernement anglais la monnaie qui était payable sur le continent; par conséquent, on y mettait un très haut prix, on donnait à Londres plus de livres sterling pour avoir moins de francs. Pour la même cause, on fournissait, en diverses parties de l'Europe, beaucoup de traites sur Angleterre, c'est-à-dire qu'on offrait en maints endroits de la monnaie payable en Angleterre; ce qui en faisait baisser la valeur.

La dépréciation du papier-monnaie anglais agissait dans le même sens, car il faut donner d'autant plus d'une monnaie (puelle est plus décriée. Il est vrai que la déprédation de la monnaie de papier obligeait, en Angleterre, les spéculateurs à payer, avec plus de monnaie, les marchandises

488 THÜISIÈME PARTIE. — CHAPITRE XXI.

qu'ils envoyaient sur le continent; mais ils y trouvaient encore leur compte; car la monnaie anglaise était bien moins dépréciée en Angleterre, dans les achats qu'on y faisait, qu'elle ne méritait de l'être et qu'elle ne l'était hors de l'Angleterre. Jamais, dans un pays qui émet une monnaie de papier, cette monnaie ne tombe aussi bas que dans l'étranger. Elle a toujours, dans le pays même qui la fait, des usages qu'on ne lui trouve pas au dehors.

Ne sert-elle pas à celui qui veut s'acquitter de ses dettes aussi bien que si elle était bonne? Ne sert-elle pas à payer une dette à laquelle tout le monde est tenu, sans exception, Je veux dire les contributions publiques?

C'est la raison pour laquelle dans ces cas-la il se fait beaucoup d'exportations, En France, au temps des assignats, on achetait des marchandises quelconques avec des assignats qui conservaient toujours plus de valeur au dedans qu'au dehors; on les exportait, et avec l'argent qu'on en tirait, on rachetait dans l'étranger des assignats, ou, ce qui revient au même, des lettres de change sur la France, lesquelles étaient payables en assignats.

Avec cette monnaie, on rachetait en France de nouvelles marchandises pour les exporter de même, prolifant chaque fois de l'excès de valeur que les assignats avaient en France sur ce qu'ils valaient dans l'étranger*.

Et comme les marchandises les plus faciles à transporter sont l'or et l'argent, et que celles-là ont toujours un cours ouvert au dehors, c'est l'or et l'argent qui, dans un pays où l'on crée un papier-monnaie, disparaissent les premiers. r

Quand on veut remettre en un pays étranger des valeurs en lettres de change, il n'est pas nécessaire que ce soient des lettres de change sur ce pays-là même. Je peux payer à Londres des marchandises que j'ai fait venir d'Angleterre, en traites sur Amsterdam. Ce sera le parti que je préférerai si les traites sur Amsterdam, vendues à Londres, y rapportent plus

* Je dis que l'on achète des lettres de change avec les marchandises qu'on a exportées, c'est-à-dire, quand c'est la France qui a un papier-monnaie, que l'on achète des lettres de change payables en France. Or, l'étranger ne peut fournir des lettres de change payables en France, sans y avoir adressé d'autres marchandises; et comme ces dernières, par la raison même que j'ai dite dans le texte, ne sont importées qu'avec désavantage, on n'importe guère dans ces cas-là que les denrées que la France doit nécessairement tirer du dehors, comme le sucre, le café, les drogues, et l'on est obligé de les faire payer cher. C'est le consommateur de denrées équinoxiales qui paie les profits que font les négociants sur l'exportation des produits français.

LETTRES DE CHANGE ET CHANGE AVEC L'ÉTRANGER. 481

de livres sterling que ne m'en auraient procuré des traites sur Londres même. Je n'approfondis pas ici les causes qui font à Londres rechercher des effets payables dans Amsterdam ; ce peut être la nécessité de faire des remises à Dantzic, pour payer les blés que l'Angleterre a tirés de la Pologne. Peu importe : je considère ici le fait et non ses causes. Or, il est de fait qu'en tout pays les lettres de change payables en d'autres pays ont un prix courant variable, ce qui donne lieu à un genre de spéculations que l'on appelle arbitrages de change-

Ces opérations consistent essentiellement à faire des traites sur le pays dont la monnaie se vend bien , et à faire les fonds de ces traites (c'est-à-dire à remettre de

quoi les acquitter) en lettres de change sur le pays dont la monnaie peut être achetée à bon compte. Ainsi, quand la monnaie d'Espagne payable à Madrid, ou, si vous l'aimez mieux, les lettres de change sur Madrid, sont à un prix élevé à Paris, un banquier de Paris fournit des traites sur son correspondant de Madrid, et il remet à Madrid des lettres de change sur Hambourg, si la monnaie payable à Hambourg peut être acquise à bon compte à Paris, et si elle est recherchée en Espagne.

Ces opérations ont pour le monde commercial cette utilité, qu'elles tendent à égaliser partout la valeur des monnaies, et, par conséquent, à faire valoir, en chaque pays, la monnaie du pays où elle peut valoir.

Vous pourriez vous étonner, messieurs, que tandis qu'on trafique avec toutes sortes de pays, on n'ait de changes ouverts qu'avec un petit nombre de places de commerce. Souvent même les villes où l'on a un change ouvert ne sont pas celles où l'on envoie ou d'où l'on tire le plus de marchandises. Les villes qui consomment le plus de marchandises françaises en Italie, ne sont pas Gênes et Livourne, qui sont les villes avec lesquelles la France fait le plus d'affaires de banque. Ce ne sont pas non plus ces deux villes qui font en France le plus d'expéditions de marchandises. Mais, de même que pour solder les achats que fait un particulier, celui-ci donne souvent un mandat sur son banquier ou sur son homme d'affaires, une ville peut payer les marchandises qu'elle importe en ses mandats sur une autre ville. Les Lyonnais reçoivent volontiers en lettres de change sur Livourne le prix des magnifiques étoffes dont se parent les pompeuses cérémonies du culte des Romains, et avec ces mêmes lettres de change, ils acquittent les soies qu'ils tirent du Piémont.

Lorsqu'on achète des blés de la Pologne à Dantzic, ou lorsqu'on tire d'Odessa sur la mer Noire ceux que produit la fertile Ukraine, les négociants chargés de ces achats de grains se remboursent indifféremment,

TUÛISIKME PAKTli. - CHAPITRE XXi.

suivant les ordres qu'ils en reçoivent, en faisant des traites sur Londres ou sur Amsterdam.

En général, on préfère, pour y faire ses paiements et ses recettes, la place où l'on a de plus fréquentes communications. C'est pour cette raison que la majeure partie des affaires qui se font en France se soldent en papier sur Paris. Un épicier d'Alençon envoie à Nantes des effets sur Paris pour acquitter des sucres qu'il a tirés de Nantes.

Vous me demanderez peut-être si une ville telle, par exemple, que Paris, après avoir tiré des lettres de change sur tous ses débiteurs pour le montant de toutes les marchandises qu'elle a envoyées, peut s'acquitter avec des lettres de change des envois qu'on lui aurait faits en sus de cette valeur. Non, messieurs, on n'a aucun droit de faire des lettres de change sur ceux qui ne vous doivent rien; et ils ne vous doivent qu'autant que vous leur avez envoyé des valeurs réelles. Ces valeurs sont la chose dont le lettre de change n'est que le signe. Si elle n'est le signe de rien, elle ne vaut rien; de même qu'un titre de propriété ne serait qu'un chiffon s'il n'était soutenu par une propriété véritable.

Dès lors, quand Paris a reçu plus de marchandises qu'il n'en a expédié, comment s'acquitte-t-il de l'excédant? — Voici ce qui arrive. Les négociants de autres villes, ayant pour une plus forte somme de lettres de change à fournir sur Paris qu'on leur en demande, les lettres de change sur Paris perdent une partie de leur prix, et dès ce moment il devient avantageux de tirer de cette ville des marchandises qu'on n'en aurait pas tirées sans cela.

Si à Lyon on pouvait acheter des effets sur Paris à 2 pourcent de perte, c'est-à-dire si, pour 98 francs, on se procurait cent francs payables dans Paris, on pourrait acheter à Paris pour 98 francs un objet qui effectivement en vaudrait cent; il y aurait alors, sans nul doute, de nouvelles spéculations à faire qui rétabliraient la balance des exportations de Paris avec ses importations.

Ce qui a fait croire à quelques personnes qu'un pays pouvait s'acquitter à l'égard d'un autre au moyen de lettres de change, c'est qu'on a vu faire des remises dans des villes où l'on n'avait fait aucun envoi. Paris a pu recevoir de Nuremberg des quincailleries, et, n'ayant rien envoyé à Nuremberg, payer ces quincailleries en lettres de change sur Amsterdam; c'est (ju'alors des négociants français avaient envoyé des vins ou des huiles à Amsterdam, et que d'autres Français se servaient de cette créance pour acquitter les quincailleries de Nuremberg.

LETTRES DE CHANGE ET CHANGE AVEC L'ETRANGER. 191

Il se pouvait même que les Français n'eussent rien envoyé à Amsterdam au-delà de ce qu'ils en avaient reçu; mais les remises sur Amsterdam étaient faites, je suppose, par des négociants de Cadix qui avaient expédié en Hollande des vins de Xerez, et ces Espagnols les avaient données en paiement à des Français qui leur avaient expédié des toiles de Bretagne.

On ne sait pas bien dans quel temps on a commencé à faire usage des lettres de change. On n'en trouve aucune trace dans l'histoire ni dans la législation des an-

ciens peuples. Le commerce qu'ils faisaient entre eux ressemblait à celui que les Européens font avec les Chinois, auxquels ils vont porter des marchandises ou de l'argent, dont ils emploient immédiatement la valeur en denrées de Chine qu'ils revendent en Europe. I oui pouvoir se servir de lettres de change, il faut qu'il s'établisse auparavant des relations fréquentes et qui permettent de traiter autrement que par des échanges faits de la main à la main. 11 faut une poste aux lettres, un langage commun, des mœurs analogues entre les nations qui trafiquent entre elles. Tout cela n'existait point dans l'antiquité.

Chez les modernes, on ne voit l'usage des lettres de change devenir fréquent qu'au commencement du dix-septième siècle. On a quelques raisons de croire cependant que les républiques d'Italie, qui fleurirent du treizième au quinzième siècle, les connaissaient, et que ce furent les Florentins, que tes troubles politiques chassèrent de leur pays, qui en portèrent 1 usage à Lyon d'abord, à Amsterdam ensuite, et ailleurs. En effet, des négociants qui faisaient un commerce considérable et étendu, qui achetaient à Alexandrie d'Egypte, à Smyrne, à Constantinople, les épiceries, les soies et les cotonnades de l'Asie, pour les revendre en F rance, en Espagne, en Flandie, en Angleterre, et jusqu'à Hambourg, devaient avoir fréquemment des assignations à fournir sur ces pays là, et les personnes qui se rendaient dans le Nord, par exemple, pour y acheter des chanvres, des mâtues, du fci , ou qui seulement fuyaient les persécutions politiques et religieuses, durent rechercher ces mandats, pour porter avec elles des valeurs sans courir le risque "du transport. De là à l'usage universel des lettres de change il n j a qu'un pas. La première mention qui en est faite dans nos lois se trouNC dans une ordonnance de Louis XI, de 1462, portant confirmation des foires de Lyon. Cette ordonnance (art. à toutes per sonnes, de quelque

état, nation, ou condition qu'elles soient, de remettre leur argent par lettres de change, en quelque pays que ce soit, etc. Comme s'il était nécessaire d'une permission pour cela! l ue ordonnance de Louis XIV de 16 13, au

litre V, inlilulée des Lettres et Billets de change^ établit une législation complète à ce sujet. Par des dispositions qui ont toujours été confirmées depuis, et qui ont leurs analogues dans les différents pays commerçants du globe, les engagements contractés par les tireurs et les accepteurs des lettres de change ont été garantis par des clauses spéciales, telles que la contrainte par corps

* La régularité du paiement des lettres de change est une nécessité absolue dans le commerce; de là les conséquences graves qui ont été attachées à toute interruption dans les paiements d'un commerçant ; ses affaires sont alors immédiatement

arrêtées et ses créanciers acquièrent le droit d'intervenir dans leur gestion et dans la liquidation qui en est faite. C'est dans cette régularité obligatoire, dans la solidarité qui existe entre tous ceux dont les signatures sont mises sur un même titre, dans la rapidité de la procédure devant la juridiction commerciale, dans l'interdiction imposée au juge d'accorder aucun terme ou délai, bien plus que dans la contrainte par corps, qu'il faut chercher la garantie que l'on trouve aux engagements contractés par le tireur, l'accepteur ou les endosseurs d'une lettre de change.

Les billets à ordre rendent les mêmes services que les lettres de change; ils circulent conjointement avec elles dans des villes autres que celle dans laquelle ils ont été souscrits ou dans laquelle ils sont payables. Les effets de commerce payables dans Paris, ou, en style plus commercial encore, le papier sur Paris, fait l'office de monnaie, d'agent des échanges, dans la plupart des villes commerçantes de France; ce papier (à Rouen par exemple), dans les derniers jours qui restent à courir avant son échéance, passe incessamment d'une main dans une autre, comme feraient des sacs d'écus ou des billets de banque, et ce n'est souvent qu'au jour même de cette échéance qu'il est envoyé à Paris pour être converti en écus. Dans cette masse d'effets de commerce, on trouve autant de billets

à ordre que de lettres de change proprement dites; les uns comme les autres ont servi à plusieurs opérations de change, et l'on a peine à comprendre dès lors la différence établie par la législation française entre ces deux titres.

Les lettres de change, c'est-à-dire les traites d'une ville sur une autre, sont considérées comme établissant, à l'égard de tous ceux qui les ont signées, soit comme tireurs, accepteurs ou endosseurs, la preuve qu'ils se sont livrés à des actes de commerce ; de là, en cas de non-paiement, obligation de se présenter devant la juridiction commerciale, et par suite, de se voir faire application de la contrainte par corps.

Les billets à ordre, au contraire, sont considérés comme engagements civils par la loi, jusqu'à preuve contraire, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit établi d'une

LETTRES DE CHANGE ET CHANGE AVEC L'ÉTRANGER

On a voulu ainsi ajouter à la sécurité du porteur, qui se hasarde déjà beaucoup en avançant la valeur d'un mandat qui doit être acquitté quelquefois à plusieurs cen-

taines de lieues de distance, et au bout du ternie de plusieurs mois.

manière irrécusable que ceux qui les ont signés sont commerçants, ou qu'au moins ces billets ont été créés à l'occasion d'actes de commerce. On a donné ainsi à la forme du titre une importance qu'elle n'a pas et à laquelle on ne s'est point arrêté dans d'autres pays. 11 est à remarquer que l'on est arrivé par là chez nous à un résultat diamétralement opposé à celui que l'on voulait atteindre. La loi interdit que l'on puisse stipuler volontairement la contrainte par corps pour garantir une dette ; le législateur a considéré qu'il serait immoral que l'on pût vendre en quelque sorte sa liberté ; mais en attribuant les conséquences de la contrainte par corps à la simple forme du titre, on a donné toute facilité pour éluder cette disposition protectrice de la liberté individuelle. C'est ainsi que les dissipateurs qui ne sont nullement commerçants se sont pris à faire des lettres de change, qu'ils ont été par suite amenés devant la juridiction commerciale, et qu'ils ont fini par peupler les maisons d'arrêt pour dettes. {Noie de l'éditeur,}

CHAPITRE

liilluence de la vie sociale sur la production des richesses, et de la production sur la société.

BiifTun , dans ses Époques de la Nature, a dit, en parlant des premiers âges du inonde : « L'homme de ce temps , encore à demi-sauvage , dis- « perse , peu nombreux , ne sentait pas sa puissance , ne connaissait pas <(sa vraie richesse. Le trésor de ses lumières était enfoui : il ignorait la « force des volontés unies, et ne se doutait pas que, par la société et par « des travaux suivis et concertés, il viendrait à bout d'imprimer ses idées « sur la face de l'univers. » Ce que Buffon n'a fait qu'entrevoir s'est trouvé complètement expliqué du moment qu'on a mieux compris l'économie sociale ; l'état de société, en développant nos facultés, en multipliant les rapports de chacun de nous avec les autres hommes, a multiplié tout à la fois nos besoins et les moyens que nous avons de les satisfaire. Nous avons pu produire et consommer d'autant plus que nous étions plus civilisés; et nous nous sommes trouvés d'autant plus civilisés que nous sommes par venus à produire et à consommer davantage.

C'est le trait le plus saillant de la civilisation. Qu'avons-nous en effet par dessus les Kalmoucks , si ce n'est que nous produisons et consommons plus qu'eux? Si la civilisation est plus avancée à Paris que dans la basse Bretagne, en Angleterre

qu'en Irlande, c'est parce qu'on y sait produire et consommer des produits plus nombreux et plus variés , proportionnellement au nombre des hommes ; c'est parce qu'on y sent le besoin d'un logement plus élégant et plus commode, d'un vêtement plus recherché , d'une nourriture plus délicate ; c'est parce qu'on y goûte la lecture et l'instruction ; que l'on sait y jouir des productions des beaux-arts ; qu'on y éprouve en un mot le besoin d'une immense quantité d'objets dont la production occupe journellement une multitude de bras, de

INFLUENCE DE LA VIE SOCIALE

gUATUIEME PALITIE. - CHAPITRE pr.

talents, cl'inslnimeius , cl met à contri'bution, non-sculnient les facultés productives de l'homine, mais encore celles de beaucoup d'animaux, celles du sol dans toutes ses localités , de même que toutes les forces gratuites que nous pouvons eni-pruuler à la naïui'e.

Ajoutons que, dans l'état social, même anléricuremcl à toutes les lois, il y a un concerl de volontés, une protection tacite, mutuelle et nécessaire des hommes entre eux, qui, en leur procurant une sécurité plus parfaite, leur permet de consacrer à la multiplication des produits une plus grande portion de leur temps, et d'occuper cette portion d'une manière plus avantageuse. Une fois que les lois sont établies, ce qui ne subsistait que par reflet des habitudes, de Tusage, prend la consistance des conventions mutuellement consenties et qui ne peuvent être renversées que par une convention nouvelle; mais (pie ce soient des lois, ou seulement des usages, aussi longtemps qu'ils existent, ce sont des institutions plus ou moins bien entendues, et dont il est utile de signaler l'influence , soit funeste, soit favorable.

Je ne vous répéterai point ici, messieurs, ce que je vous ai dit sur la division du travail , sur ce prodigieux accroissement d'utilités produites, lorsque chaque homme en particulier, au lieu de cultiver la mulliliide des arts qui sont néciïssaires à son existence et à son bien-être, n'en exerce qu'un seul, toujours le même, et souvent même n'exerce qu'une seule des fonctions diverses qui constituent un seul art. Vous devez vous rappeler que ce prodigieux accroissement du pouvoir de l'homme est dû principalement à la possibilité de conclure des échanges. Or, les échanges ne sont praticables que lorsque les hommes sont réunis en sociétés nombreuses.

L'agglomération des hommes n'est pas moins nécessaire pour que les connaissances utiles se conservent et s'aï croissent. Les observations, l'expérience d'un homme se perdraient aisément, s'il n'était entouré de beaucoup d'autres qui peuvent les recueillir* et les transmettre à beaucoup d'autres. Ils se suggèrent mutuellement des idées ; une expérience tentée sans succès est l'occasion d'une autre expérience faite par une autre personne, et qui réussit. Enfin, les connaissances nouvelles s'ajoutent aux connaissances anciennes, et forment un trésor que les années augmentent sans cesse et que rien ne peut dissiper que le retour vers la barbarie. Mais le retour universel vers la barbarie devient impossible lorsque la civilisation a gagné une vaste portion du globe; les connaissances qui se perdraient dans un lieu se conserveraient dans un autre.

Les arts utiles, qui ne sont que l'application des connaissances de

L'homme à ses besoins, se perfectionnent et se transmettent dans l'état de société, comme les sciences, par les mêmes moyens. L'homme isolé ne saurait jamais que ce que lui aurait appris sa propre expérience. Dans la société, chacun profite de l'expérience de tous ; on profite de l'expérience et même des fautes de tous ceux qui habitaient le monde avant nous. On a plutôt appris un procédé qu'on ne l'a découvert. Peu d'heures suffisent pour apprendre comment on fait lever le pain ; il a fallu des siècles peut-être pour découvrir le moyen d'opérer cette légère fermentation qui rend plus agréable et plus salubre cet aliment de tous les âges, de tous les jours et de toutes les fortunes. Mille, ceint mille procédés du même genre circulent et se perpétuent dans notre société nombreuse, sans peine et sans intervalle de temps; les hommes, dégagés du soin de faire des recherches et des tâtonnements, peuvent dès lors appliquer leurs forces physiques et morales, soit à la découverte de nouveaux procédés, soit à l'exercice des anciens. La société jouit en même temps de ce qui a été découvert antérieurement et de ce qui se pratique actuellement, du passé et du présent.

Il est beaucoup de résultats de l'industrie humaine que des efforts individuels, quelque soutenus qu'on se plaise à les supposer, n'accompliraient jamais, et qui ne peuvent être obtenus que par des efforts simultanés et concertés. Un homme, ou même une famille seule, n'exécuterait jamais un navire marchand capable de faire une longue traversée, quelque temps qu'on lui accordât pour en venir à bout. Quand ce navire serait achevé, le constructeur, en le supposant même aidé de sa famille, ne suffirait pas pour le manœuvrer; et quand même cette famille y réussirait, pour qui traverserait-elle les mers? pour quels consommateurs irait-elle chercher un chargement considérable de denrées étrangères? Nous sommes toujours

obligés de nous entendre avec les autres hommes pour savoir ce (lu'ils peuvent désirer de nous et ce que nous pouvons attendre d'eux.

Vous le voyez, messieurs , c'est la vie sociale qui , tout à la fois , nous donne des besoins et nous procure les moyens de les satisfaire, qui multiplie nos facultés, qui fait de nous des êtres plus développés, plus complets. L'homme qui reste solitaire est plus dépourvu de ressources que la plupart des animaux. Réuni à ses semblables, il acquiert une vaste capacité pour produire el pour jouir; il devient un autre être; il change la face de Vunivers,

Il a fallu composer des romans comme Robitison Crusoe^ pour présenter le tableau d'un homme se faisant par lui-m^me el dans l'isolement une existence tolérable ; encore, les anienrs de cos ingénieuses fictions ont-ils

QUATRIEME PARTIE. — CHAPITRE

été obligés de supposer que leur héros s'était trouvé jeté dans la solitude muni de quelques-uns des produits de la vie sociale, d'armes, d'outils, de graines de végétaux, et surtout d'industrie, de cette masse de connaissances et de pratique des arts, dont le plus maladroit, dans une société civilisée, a su rassembler une certaine provision dès les premières années de son existence; provision qu'il augmente chaque Jour, qui le suit partout, et qu'il sauve avec lui dans ses naufrages. Ce n'est point là l'homme brut et isolé. Celui-ci, je le répète, est moins bien pourvu, moins riche en moyens de conservation que la plupart des animaux.

L'homme est un peu moins misérable lorsqu'il est arrivé aux premiers degres de la vie sociale. Cependant, les hordes sauvages que les navigateurs d'Europe ont visitées sur les plages de la Nouvelle-Hollande, quoiqu'elles aient un langage et qu'elles forment des associations pour la |)êche, pour l'attaque et pour la défense, sont néanmoins plongées dans une profonde misère. Sans vêleinciUs, sans logements , sans provisions püui la disette, sans secours dans la vieillesse et les maladies, les hommes

y sont perpétuellement aux prises avec tous les maux qui suivent le dénuement.

Les sauvages de 1 Amérique du Nord, un peu moins sauvages que ceux de la Nouvelle-Hollande, sont aussi un peu moins dépourvus. Cependant ils le sont encore beaucoup, puisqu'en 1802, lorsque le gouvernement des Etat-Unis lit assembler les chefs des diverses tribus des Creeks, pour leur proposer un plan de civilisation , on fut obligé de porter, dans leur propre pays, des vivres pour nourrir l'Assemblée.

Entre ces situations de la société et celle où nous sommes, il y a une infinité de nuances dans les différents degrés de la civilisation et dans le plus ou moins de richesse des peuples. Les Tarlares sont moins pauvres que les sauvages de l'Amérique du Nord, parce qu'ils sont un peu plus civilisés. Les Bulgares sont un peu mieux pourvus que les Tartares des choses propres à satisfaire les besoins des hommes. Les habitants de la Hongrie et de la Bohême sont moins misérables que les Bulgares ; en remontant ainsi jusqu'aux peuples les plus civilisés de l'Europe, et laissant de côté les anomalies et les exceptions, on trouve que l'homme est d'autant plus riche et mieux pourvu, qu'il est plus sociable et plus instruit. La société amène les lumières et l'industrie ; les lumières et l'industrie multiplient et rendent plus exquis les jouissances qui naissent des affections naturelles et celles que nous procurer les arts.

Si j'ai fait marcher d<? pair le boidietir des nations avec leur uisanct*, ce

INFLUENCE DE LA VIE SOCIALE

Il n'est pas que je confonde l'aisance avec le bonheur dans les cas particuliers. Je sais fort bien que, pour être heureux, il faut autre chose encore que l'aisance ; je sais même que le bonheur se rencontre rarement avec la grande richesse. Mais pour les nations considérées en masse, c'est autre chose. Leur bonheur dépend de l'aisance avec laquelle leurs besoins sont satisfaits ; or, au sein de la civilisation, des besoins beaucoup plus nombreux sont plus facilement satisfaits que les besoins les plus grossiers ne le sont dans la vie sauvage, où, sur un pareil nombre de personnes, il en péri t davantage de pénurie que chez les peuples policés. Chez ces derniers, le nombre des familles qui vivent de leur travail et de celles qui jouissent d'une sorte d'aisance est proportionnellement très considérable. Une partie de la société vient constamment au secours de la portion la plus misérable ; tandis que là où la civilisation n'est pas, chaque famille, ayant à peine de quoi se suffire, ne peut rien faire pour les autres.

Et comme nos jouissances sont proportionnées à la quantité de besoins que nous pouvons satisfaire, il suit que l'état de la société, en multipliant tout à la fois nos besoins et nos ressources, augmente considérablement notre bonheur. Non-seulement il augmente le bonheur qui tient à la satisfaction des besoins du corps, mais encore celui que nous recevons de la culture de l'esprit. C'est la production, c'est l'aisance qui nous procure

des livres, qui nous permet les voyages, qui nous rend, comme le dit un poète :

Eouleinporains de lous les âges

Et citoyens de lous les lieux.

Les plaisirs même de l'âme dépendent, jusqu'à un certain point, de l'abondance de ces biens que l'on a cru flétrir en leur donnant l'épithète de matériels; comme si l'on pouvait élever sa fanille, exercer la bienfaisance, servir son pays d'une manière désintéressée, offrir enfin le spectacle des plus belles qualités de l'âme, sans cette portion d'aisance, fruit de la production des richesses, et qui ne se rencontre un peu généralement que dans l'état de société, et même dans une société assez avancée.

Certains philosophes ascétiques ont prétendu qu'on est toujours assez riche quand on sait vivre de peu, et, coïrséquemment, ils ont mis au premier rangées vertus la modération dans les désirs '. Ils ont raison en ceci,

' « 11 s'en faut de beaucoup, disait Socrate, que le bonheur consiste, comme « le vulgaire semble le croire, à multiplier indéfiiniini nos besoins et les jouis- « sances de tout genre qui peuvent les satisfaire. Le bonheur consiste à res-

■iOO QUATRIÈME PARTIE. — CHAPITRE I"

que nous ne devons pas désirer ce (lui peut nous devenir pr(*judiciable, et je comprends là-dedans ce qui blesse la justice et outrage la vertu. L'homme qui aspire à des jouissances qui sont au-dessus de sa portée, est assurément fort malheureux; et celui-là est sage qui sait s'en passer; mais du moins que Ton peut y atteindre par des voies légitimes, on fait preuve de sagesse comme de capacité quand on se les procure. Se passeide ce qu'on n'a pas, est la vertu des moutons; mais il convient à des hommes de se procurer ce qui leur manque.

Je ne prétends pas au reste faire l'apologie des désirs immodérés. Je ne parle que des besoins que la raison avoue; et la raison n'avoue point les excès de la sensualité qui nous détruisent, ceux du luxe et de la vanité que l'on ne peut satisfaire qu'aux dépens d'autrui. Ce n'est pas là de la civilisation ; c'est au contraire chez les i>euples encore un peu barbares qu'on en trouve des exemples. Les richesses d'un Lucullus étaient le fruit de la rapine. Ün en peut dire autant de celles de plus d'un traitant de nos jours. Or, c'est un état encore imparfait de la société, que celui où l'on peut parvenir à se satisfaire par de semblables moyens ; et sous ce rapport, on peut dire qu'aux États-Unis l'art social est plus avancé qu'il ne l'est en Europe.

La civilisation et le développement de l'industrie, qui sont au total si favorables au bonheur des nations, ne le sont pas moins à leur perfectionnement moral, quoique cette vérité ait été vivement contestée. La civilisation nous donne de nouveaux besoins; mais en même temps elle nous permet, elle nous ordonne de les satisfaire par de bons moyens. Sans doute, elle offre des exemples révoltants de cupidité, de mauvaise foi, de spoliations; mais elle en offre beaucoup moins, sur un pareil nombre d'hommes, que l'État de barbarie; ce sont des exceptions, et nulle société ne pourrait subsister si ces crimes devenaient de droit commun. En tout

serrer, le plus qu'il est possible, la sphère de nos besoins. » Voyez le Discours préliminaire de la Morale d'Âvisiote[^] par M. Thurot, p. 25. Les anciens n'avaient aucune idée de la nature des richesses et des moyens de les multiplier. Ils croyaient qu'elles ne s'obtenaient jamais que par la fraude ou la rapine; n'ayant pas su réduire en préceptes l'art de les créer, le plus sublime effort de la vertu, pour eux, consistait à s'en passer. De là la doctrine des premiers chrétiens sur les mérites de la pauvreté. Quelques philosophes modernes, comme J.-J. Rousseau, ont été imbus des mêmes opinions, faute d'idées exactes sur l'économie des sociétés.

INFLUENCE DE LA MORALE SOCIALE.

Les pays ils révoltent non-seulement la justice et l'humanité, mais le bon sens le plus vulgaire. A mesure qu'on entend mieux les besoins et les ressources de la société, on sent que la durée du corps social ne peut se fonder là-dessus, et tous les législateurs, même les plus indifférents pour la vertu, ont fait de la vertu la base de leur législation.

Ce n'est pas tout. Les arts industriels, seuls moyens par lesquels on puisse d'une manière constante pourvoir aux besoins d'un peuple civilisé, répandent le goût du travail en lui assurant les récompenses qui lui sont dues; ils font valoir les facultés et les talents personnels, en procurant à la personne une indépendance qui la relève à ses propres yeux; et, surtout, ils exercent une heureuse influence sur le caractère moral de l'homme, en donnant une direction utile à son activité, à son inquiétude naturelle.

L'homme a des facultés nombreuses au moral et au physique. Il peut concevoir et entreprendre; il peut se transporter et transporter avec lui des corps, des objets, les diviser, les joindre, les broyer. La nature a même attaché une certaine satisfaction à l'exercice (pie nous faisons de nos facultés; avec la faculté d'agir, elle nous en a donné le besoin; et c'est un supplice pour l'homme que de ne pouvoir développer ses moyens, de ne pouvoir faire usage de ses sens, de ses forces, de son esprit; c'est le supplice d'un prisonnier que l'on tient enfermé dans un cachot.

Dans l'état ordinaire, dans l'état de liberté, si ce besoin d'agir ne s'exerce pas dans un but utile, il s'exerce d'une manière nuisible. L'homme, poussé par sa nature à faire quelque chose, s'il ne fait pas du bien, fait du mal. Observez les enfants, dont les besoins naissants nous découvrent avec naïveté les goûts de l'âge mûr que les institutions sociales contraignent plus tard.. L'enfant brise ses joujoux jusqu'à ce qu'il soit capable de s'en faire; mais aussitôt qu'il peut élever seul un château de cartes, il cesse de dévaster, il produit.

Du moment donc que par les progrès de l'usage, de l'expérience, de l'instruction, l'homme devient capable d'exercer utilement ses facultés, il cesse d'être redoutable aux autres et nuisible à lui-même. Et comme les nations sont susceptibles de ce genre de progrès, de même que les individus, un pays, une province, un canton, où le talent de produire, où l'industrie s'introduit, perdent leurs habitudes de férocité et de destruction, pour en prendre de plus favorables à l'humanité.

Mais produire est plus difficile que dévaster. Il ne faut aucun talent pour détruire : il en faut pour édifier ; il faut de la réflexion, une sorte d'instruction donnée sur l'observation et sur l'expérience; il faut acquiescer

• W! yiATKIKME l'Ainii. - CHAPITRE I.

l'humanité est de l'adresse. Tout cela ne peut être le fruit que du temps et de soins constants que redoute notre paresse naturelle. Voilà pourquoi la barbarie des nations est si prolongée et leurs progrès tellement lents, que les amis de l'ordre et de l'humanité en sont quelquefois découragés. La vie des peuples policés est insupportable pour les sauvages; ils ont contracté l'habitude de l'oisiveté, et la civilisation réclame l'activité du corps et de l'esprit, le travail, la pensée. On a fait de cette disposition à l'incurie, à la paresse, la matière d'un éloge pour les sauvages; c'est au contraire un sujet de blâme : rien ne se fait de bon avec la paresse, et comme les besoins de l'homme subsistent néanmoins, il les satisfait par le moyen de la violence, de l'injustice, de la férocité.

Il n'y a pas encore cent ans que l'on était tellement sauvage dans certaines parties des pays les plus civilisés de l'Europe, que l'on n'y subsistait que de hasards fortuits et de brigandages; mais depuis cent ans, les restes de barbarie disparaissent successivement, parce que l'industrie gagne de

proche en proche et s'introduit partout. Les habitants du cap de la Hague en Normandie, ont été considérés longtemps comme une race perverse, capable même, dans certaines circonstances, des plus grands excès. Leur air était farouche;

et les archives de l'amirauté de Cherbourg font foi que le peuple de ces cantons ne vivait que des débris des naufrages. Le joui-

ou un navire était échoué, était un jour de fête pour lui, comme pour les anciens peuples de la Tauride; et lorsque la saison était mauvaise, c'est-à-dire, lorsqu'on n'avait point de tempêtes, il s'y commettait des crimes atroces. Mais du moment qu'on a montré à ces peuples le parti que l'on peut tirer, pour en faire de la soude, du varech qui croît abondamment sur leurs côtes, tout a changé de face. La récolte de cette plante marine, sa combustion, son commerce les ont civilisés; et maintenant il y a peu d'endroits de la côte où les naufragés trouvent des secours plus charitables et plus intelligents. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'aisance et la population de ces cantons ont fort augmenté.

Les habitants des îles Sandwich, de ce groupe d'îles qui se trouve au milieu de la mer Pacifique, étaient au nombre des plus féroces insulaires qu'eût visités le capitaine Cook. Ce furent eux qui massacrèrent cet habile navigateur, il y a un demi-siècle à peine; et déjà l'exemple de l'industrie européenne civilise ces peuples naguère anthropophages. On aborde maintenant chez eux, non-seulement sans danger, mais avec profit. Ils font des progrès rapides, et commencent peut-être un empire puissant. Ils ont une marine marchande et une marine militaire. Ils fournissent des marins.

INFLE.NCI:- 1»E LA VIE SOCIALE. r,o:t

pour faire le commerce de la côte nord-ouest d'Amérique; ils vont trafiquer jusqu'en Chine, et communiquent ainsi avec les deux continents qui terminent la plus vaste mer du globe.

Nous-mêmes, n'est-ce pas au moyen de l'industrie que nous nous sommes tirés de la barbarie qui avait envahi l'Europe à la suite des peuples du Nord? L'industrie agricole n'avait jamais été complètement abandonnée; mais elle était peu productive. Les fonds de terre, distribués par gros lots entre les mains des nobles et des bénéficiaires ecclésiastiques, gens peu industriels et peu fournis de capitaux, offraient peu d'améliorations foncières. Les revenus, beaucoup plus bornés pour chaque arpent, n'étaient considérables que par l'étendue des domaines. Ils étaient employés par les propriétaires à nourrir une suite nombreuse de gentilhommes, de gens de guerre, de mendiants. Ces clients, libres ou serfs, étaient obligés d'épouser les querelles de leur seigneur, d'obéir à ses caprices et quelquefois de servir ses fureurs. Le paysan, le bourgeois, étaient tour à tour victimes de leurs maîtres et des ennemis de leurs maîtres; mais lorsqu'une heureuse succession de circonstances favorables, telles que les croisades et l'affranchissement des communes, eurent

permis d'abord à peu de personnes, ensuite à un plus grand nombre, d'exercer les arts industriels, de se livrer au commerce et d'amasser des capitaux , alors tout changea. On put vivre sans se mettre à la solde d'un grand. Les seigneurs eux-mêmes voulurent jouir des progrès des arts et des raffinements du luxe; et ils employèrent à acheter les produits du commerce et des manufactures une partie, tous les jours plus considérable, de leurs revenus territoriaux; tellement qu'au lieu d'une suite de plusieurs centaines de guerriers , ils n'eurent bientôt jilus qu'une demi-douzaine de domestiques. Par suite, ils répandirent des améliorations sur leurs terres ; ils eurent une table plus délicatement servie, des ameublements plus élégants et plus frais ; ils cultivèrent leur esprit, firent des voyages, devinrent plus civilisés en un mot ; mais ils durent cesser d'être oppresseurs. Quiconque emploie son revenu en produits de l'industrie, augmente ses jouissances, mais perd le pouvoir de dominer sur les autres hommes. On ne se crée point un patronage bien important sur les marchands et sur les manufacturiers dont les produits vous conviennent. Ces produits ont en eux-mêmes le mérite, l'utilité qui les fait rechercher. Leurs auteurs savent que ce qui est refusé par un consommateur sera acheté par un autre. Ils font des politesses à leurs pratiques ; mais leurs pratiques ne peuvent guère compter sur des services plus réels, et encore moins sur un dévouement absolu. Une fois que

oOi QLATUIÈME PAUTIE - CHAPITRE

lo marchand a vendu, il est plus indépendant encore. Il est maître du produit même des terres; car le propriétaire ou son fermier ne sont pas moins empressés de se défaire de leurs produits, que le manufacturier et le marchand ne l'ont été de vendre les leurs.

Les propriétaires conservent un peu plus d'influence sur leurs fermiers; encore cette influence est-elle bien diminuée depuis que les propriétaires, pressés par leur luxe et par leurs besoins, ont donné leurs fermes au plus offrant. Jadis le fermier, espèce de serf affranchi, cultivait pour son compte, et moyennant de faibles redevances, une terre que, quelque temps auparavant, il cultivait comme esclave. Le propriétaire ne renvoyait point ce serviteur de la glèbe pour donner le bail à un plus entreprenant qui en offrait davantage. Mais, du moment que le bail a été donné au plus offrant, et que la ferme a été portée à son entière valeur, le fermier est devenu l'égal du propriétaire. Ce n'est plus une faveur qu'on lui a conférée : c'est un contrat à prix défendu qu'on a passé avec lui. Le fermier, payant le loyer de la terre selon son prix , a pu , étant expulsé , trouver une autre ferme aux mêmes conditions à peu près, et consacrer son capital à une autre exploitation.

Pendant que les fermiers et les cultivateurs deviennent plus indépendants par une industrie mieux entendue et par leurs épargnes accumulées, les capitaux des manufacturiers et des marchands s'accumulent plus facilement encore. Les industriels les plus habiles amassent des fortunes plus grandes, bien souvent, que celles des anciens propriétaires terriens ; et toutes ces fortunes , les petites comme les grandes , et toutes les facultés industrielles qu'elles mettent en valeur, sont des fonds nouveaux qui procurent à leurs possesseurs des revenus, nouveaux aussi, entièrement indépendants des revenus territoriaux.

C'est ainsi que les progrès de l'industrie établissent entre les hommes des liens, des relations, par le moyen desquels ils sont en même temps indépendants chacun de son côté, et pourtant obligés de se ménager réciproquement. Au milieu de ce concert d'intérêts différents sans être contraires, l'éclat des lumières s'annonce, les institutions sociales se perfectionnent, et l'aisance générale s'établit. Mais pour qu'un pays puisse se dire plus civilisé qu'un autre, il ne suffit pas qu'il s'y rencontre un petit nombre de personnes supérieures en talents et en qualités sociales à tout ce que l'on peut rencontrer ailleurs : il faut que ces avantages se trouvent plus généralement répandus. Sous Louis XIV, la France avait des savants, des gens de lettres, des artistes du premier ordre, et qui ne rencontraient

INFLUENCE DE LA VIE SOCIALE. *oïa*

leurs émules en nul autre pays; mais combien peu en avait-elle! et en même temps combien le reste de ses habitants n'était-il pas encore dépourvu de lumières et d'industrie ! Molière nous peint un riche bourgeois de la capitale, type des gens de son état, qui, pour toute bibliothèque, ne veut qu'un seul livre, le *MuUque d'Amiot*; et ce n'est pas pour le lire, c'est pour y mettre en presse ses rabats '. Dans les provinces, c'était bien pis. Point de cultivateur qui ne fut un paysan ne sachant ni lire, ni écrire , ayant tous les préjugés d'un paysan. Le marchand ne valait guère mieux; et la noblesse campagnarde, hormis orgueil, avait peu de chose au-dessus de la classe plébéienne. 11 faut voir avec quel mépris madame de Sévigné parle des gens de sa caste avec lesquels elle est obligée de faire société en Bretagne'.

Les beaux-arts, qu'on devrait appeler les arts d'imagination^, sans doute étaient cultivés en France avec un grand succès; mais ils peuvent devancer chez un peuple la véritable civilisation. Dans ces arts-là, la perfection semble être le fruit d'une aptitude naturelle, d'une finesse d'organe qui est l'apanage de certaines contrées et de certains hommes qui atteignent le but du premier coup, quoiqu'ils demeurent inférieurs, du moins pour un certain temps, à tous les autres égards. Les Grecs encore grossiers savaient faire de beaux vers et les goûter. Ils avaient des statues que

nous n'avons pas encore égalés. Les italiens ont l'oreille juste en naissant; et leurs pins ineptes villageois chantent en parties, tandis que chez des nations plus avancées, il y a des classes beaucoup plus relevées où l'on ne sait produire que des sons discordants. On ne peut donc pas juger oomplèlemen de la civilisation d'un peuple parle degré oii il a porte les beaux-arts. Le peuple le plus civilisé est celui où il se rencontre le moins grand nombre d'hommes ignorants et brutaux ; c'est celui où au total il y a le plus de lumières, d'activité utile cl de bon sens.

Quand je dis que la nation la plus civilisée est celle où il y a le plus de

' Femmes Savantes, acte II , scène 7 * « Il est drôle ici le prochain. » LcUrcs de Sèvtgne,

^ Je les appelle arts d'imagination , quoiqu'ils senibleut être plutôt des arts d'irritation, du moins la poésie, la peinture, la sculpture. Mais rimagination ne consiste pas à créer ce qui n'a aucun modèle dans la nature; elle consiste à savoir se représenter vivement ses modèles, ainsi que les actions qui leur sont propres, à les combiner, et à les rendre avec feu en même temps qu'avec naïveté. Or, c'est là le but des beaux-arts.

yUATHlKMK PAKTti; . - CllAmUK II.

lumièr es répairduos, remarquez que je ne dis pas le plus de savanis. Il v a beaucoup de iumièi-cs dans un pays, il y en a immensément, quand chacun y connaît bien ce qui doit l'intéi-esser, quand il connaît les causes de .■e qu. lui arrive, quand il prévoit les conséquences de ce qu'il fait. Comn.e . hacun alors dirige ses t.-avaux, ses recherches, ses pensées, celui-ci vers un objet, celui-là ver s un autre, si chacun en particulier sait de la chose «lont .i s'occupe tout ce qu'il est possible d'en savoir, la nation entièr-e sait tout ce quil est utile de savoir en tout genre, bien que chaque individu

en particulier ait des connaissances bornées. Voilà ce que j'appelle une nation éclairée.

Le bon sens est la conséquence des lumières. Lorsqu'on n'agit qu'avec connaissance de cause, lorsqu'on ne s'imagine connaître un objet qu'après 1 avoir bien observé, on applique habituellement un jugement net et sain a exercice de sa profession ; et comme cette bonne habitude rectilie par

.legréslejugemeutsurd'auirepoinls,lesconséquencesensont immenses

püui i aniéliorafion elle bonlieurdes iialions.

Il n'est aucun peuple des progrès duquel on doive désespérer, pourvu <111 II
veuille améliorer son existence. Pour les nations considérées en masse, ce sont les
besoins qui leur manquent plutôt que les moyens de les satisfaire. Ce sont des be-
soins graduellement croissants qui ont fait d'un pays sauvage, comme l'île d'Al-
bion, dont les habitants se tatouaient le visage du temps de César, un pays civilisé
comme l'Angleterre. Après qu'on est parvenu à satisfaire les besoins des familles
par le moyen de l'industrie, on éprouve des besoins de nation, si je peux ainsi
m'exprimer. On veut améliorer sa position sociale. Pour y parvenir, on apprend
quel but une nation doit se proposer dans son intérêt, et quels sont les meilleurs
moyens de parvenir à ce but. De là le perfectionnement des institutions.

allons chercher à apprécier celles qui sont favorables ou contraires

à l'économie, au bien-être des sociétés.

CHAPITRE II

De l'influence du droit de propriété.

Le droit de propriété est la faculté exclusive garantie à un homme, à une asso-
ciation d'hommes, de disposer à leur fantaisie de ce qui leur appartient. Le
philosophe spéculatif recherche quels sont les vrais fondements du

§ I.- L'INFLUENCE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ.

droit de propriété. Le jurisconsulte établit les règles qui président à la transmis-
sion des choses possédées. La science politique nous montre où il faut chercher les
plus sûres garanties de ce droit. Ici, nous regardons la propriété comme un fait
sans examiner comment il s'établit, et nous disons que sans la propriété il n'y a
point de richesses, puisque les richesses sont les choses évaluables qu'on possède ;
et que là où il n'y a point de richesses reconnues, il n'y a point de choses
possédées.

Je vous ferai observer que la propriété n'est un fait qu'autant qu'elle est réelle.
Une propriété qui serait illusoire n'aurait point les effets d'une propriété réelle.
Elle n'est un fait que lorsqu'elle ne gît pas uniquement dans de vaines déclarations,
lorsque les lois qui l'établissent ne sont pas mal faites ou mal exécutées, lors-
qu'elles ne sont pas impunément violées ; violées par d'autres lois, ou par les dépo-
sitaires même de l'autorité à qui l'exécution en est confiée. Dans tous ces cas-là, la

propriété, le droit de propriété n'existe pas en réalité[^] ou du moins n'existe qu'imparfaitement, (U par conséquent n'est pas suivi de tous ses effets.

Relativement à la production des richesses, le droit de propriété n'y peut être favorable qu'autant qu'il attribue la propriété du produit au propriétaire des fonds productifs auxquels ce produit doit l'existence. Si vous reconnaissez que je suis propriétaire de mon champ, mais si vous ne me reconnaissez pas propriétaire de la récolte qui en sortira, je ne suis pas intéressé à mettre mon champ en valeur. Il en est de même des autres fonds productifs. Si les intérêts ou les profits de mon capital ne doivent pas m'appartenir, où sera mon motif pour le faire fructifier? Si je ne suis pas assuré de jouir du produit de mes peines, quelles raisons aurai-je pour sortir de mon oisiveté? Tout accroissement de richesse a lieu par une accumulation, et toute accumulation est illusoire, si l'objet, que! qu'il soit, (l'u'on a mis en réserve, n'est pas la propriété exclusive de l'accumulateur.

A qui les produits appartiendraient-ils à plus juste titre qu'à leurs producteurs? Un a plus de droit sur une chose que le créateur de cette chose? et qui est plus incontestablement créateur d'un produit, que ceux qui font graduellement amené à l'existence, par les procédés que je vous ai décrits en vous développant les opérations productives?

Ne répétez pas ici cette objection des économistes du XVIII^e siècle : L'homme ne crée rien. Il ne crée pas la matière, il est vrai ; mais la matière qui n'a aucune valeur n'est pas une richesse. L'homme aidé de ses instruments crée toutes pièces la valeur, il la crée entièrement; et c'est la valeur qui fait le produit.

QLATIWÉME PAUTli. _ (;ilAi*HUK IJ.

Mais plusieurs opéraiuiiis oui concouru pour im seul produil. Quel sera le proprielaire du produil? sera-ce le propriétaire du fonds de terre, ou celui du capital, ou celui qui aura fourni les services industriels? Messieurs, vous n'avez pas sûrement oublié que les propriétaires des fonds productifs vendent leurs services, les services de leurs fonds, à un entrepreneur d'industrie, et par cette vente lui cèdent tous leurs droits sur le

produit; dès lors l'entrepreneur d'industrie devient légitimement l'unique in-
aître de ce produil. ^

Vous voyez que pour que la production ail lieu, il faut que la propriété du fonds et celle du revenu soient également garanties ; que sans cette condition indispensable, nul ne voudrait cultiver un fonds de terre, faire a[^] ance des capitaux nécessaires à son défrichement, élever les bâtiments que reclame son exploitation,

confier à la terre les semences qui peuvent être développées, ni même se donner les soins, prendre les peines que nécessitent la direction de tous ces travaux. J.-J. Housseau, d'un ton un peu dédaiant, dit, en parlant du premier qui s'avisa d'enclore un terrain • « Que de crimes, de meurtres, de misères et d'horreurs, n'eût point épargnés » au genre humain celui qui, arrachant les pieux, ou comblant le fossé,

« comme crie à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ! vous mes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. » Rousseau eût été moins brillant, mais plus près de la vérité, s'il eût dit : « Lorsque les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne, la terre ne produit que des bruyères et des forêts, ainsi qu'on le voit au pays des Esquimaux. Si vous voulez manquer de tout, comme ces sauvages, vous n'avez qu'à nommer imposteur le premier qui en clôtura un champ ; après quoi vous arracherez les pieux (qu'il aura plantés ;

« mais, à la suite de ce judicieux exploit, votre pays ne produit presque rien qui puisse adoucir votre existence ni augmenter votre population,

« vous n'en aurez pas moins tous les vices des nations les plus civilisées :

« l'avidité, la perdition, les jalousies, les haines, les meurtres ; et vous mangerez vos prisonniers de guerre, après les avoir fait mourir dans

« les tourments, comme cela se pratique dans les pays où il n'y a ni propriétés, ni industrie. »

Je ne me suis permis cette critique, messieurs, que pour vous retracer ce que vous savez aussi bien que moi ; c'est que la civilisation, si elle ne nous préserve pas de tous les maux attachés à notre condition d'hommes, nous préserve du moins d'une partie d'entre eux, et nous offre des dédommagements pour le reste. Les facultés de l'homme, par les développements

qu'elles sont susceptibles, nous montrent quel est son véritable état naturel. L'état de nature pour l'homme est celui où il est parvenu à tout le développement dont il est susceptible, à toute sa maturité.

Ici se présente un aperçu sur lequel il n'est pas de mon sujet de m'arrêter, puisqu'il porte plutôt sur un point de droit que sur un point de fait ; mais Je le livre à votre méditation. Si l'état de nature est pour l'homme celui où il acquiert son plus grand développement ; s'il n'atteint ce développement que dans l'état social ; et si

l'état social ne peut subsister qu'avec la propriété, le droit de propriété est donc dans la nature ; il dérive donc de la nature même de l'homme.

Ce n'est que dans des romans politiques que l'on voit la communauté des biens passer dans la législation. Il faut que l'on puisse posséder pour (que l'on soit animé du désir d'acquiescer. L'âge d'or des poètes, l'utopie de Montaigne, le tableau des habitants de la Béarnaise tracé par Fénelon, sont des jeux de l'imagination faits pour plaire à l'imagination, mais ne constituent pas une organisation sociale possible. Il faut laisser cela aux romanciers; et même parmi les romans, les meilleurs sont encore ceux qui présentent de si peintures fidèles prises dans la sphère des choses naturelles et vraisemblables.

On a cité, en faveur de la possibilité de la communauté des biens, une société de chrétiens rigoristes qui composent deux ou trois villages en Hollande et en Allemagne. Cet exemple ne conclut rien. Les frères moraves furent des espèces de communautés religieuses, protégées par l'ordre politique au sein duquel elles se trouvent placées, et qui leur garantit leurs propriétés. Elles savent fort bien les défendre, et n'admettent à y prendre part que les personnes qui remplissent les conditions qu'on leur impose. On est rejeté de ces associations quand ces conditions ne sont pas remplies. Dès lors, elles rentrent dans la législation des obligations volontaires; et leur existence consacre même l'existence et le respect de la propriété particulière; car la communauté, dans ses rapports avec les autres hommes, agit comme un particulier possédant des biens. Elle vend ses produits, en achète, amasse des capitaux, fait valoir des terres, des maisons et des établissements industriels de plusieurs sortes, dont elle recueille les fruits, comme faisaient les couvents de moines. Qu'est-ce que tout cela, sinon l'usage et les effets de la propriété?

On a vu des sectes s'élever contre les propriétés exclusives en les représentant comme des privilèges qui donnent à certaines personnes ce qu'elles

allo

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE 11.

Il arrive à d'autres, ou du moins comme ne distibuait pas les richesses produites d'une manière proportionnée à la capacité des producteurs, et qui voulaient, en conséquence, d'abord que les biens d'un décédé, au lieu de devenir la propriété des héritiers ou des légataires, fussent distribués aux personnes les plus dignes de les posséder, ou les plus capables de les faire utilement valoir. Sans doute la légis-

lation peut régler le partage des successions ; mais en premier lieu, en ôtant à un père la transmission des biens à ses enfants ou à ceux qu'il choisit pour ses légataires, on détruit un des plus puissants motifs d'augmenter par l'épargne les capitaux du pays, et l'on remplacerait ainsi la successibilité par un arbitraire fécond en abus. La même secte voudrait que les productions fussent mises en commun, et la disposition des capitaux productifs mise entre les mains d'un chef de la société ou d'un consul, qui choisirait tous les chefs d'entreprises et leur remettrait les capitaux dont ils auraient besoin à la manière d'un commanditaire, comme si un chef ou des chefs d'une société pouvaient connaître la probité et les talents industriels des hommes, sur

lesquels on se trompe tous les jours lorsqu'on est directement intéressé à porter sur eux un jugement.

Si l'on ou pouvait mettre en doute les heureux effets de la propriété exclusive, j'engagerais à lire ce que dit le voyageur Bernier sur la plupart des pays orientaux où le prince est le propriétaire du sol et l'initier de tous les décès. On y verra les tristes résultats de cette législation, d'où découle l'indigence des nations et leur faiblesse, qui est telle, qu'au milieu du 18^e siècle, il prédisait que l'Inde, malgré son éloignement, deviendrait

la proie d'une nation d'Europe où la propriété serait établie; prédiction qui s'est vérifiée \

Je vous ai dit, messieurs, que le droit de propriété n'était accompagné de tous ses effets que lorsqu'il existait dans toute sa plénitude et dans toute sa réalité ; mais je n'ai pas prétendu que hors de là il ne fût accompagné d'aucun effet. Nous serions bien malheureux qu'une garantie imparfaite ne valût rien de plus qu'une garantie nulle ; car il y a peu de nos sociétés, même parmi les plus civilisées, où les droits des propriétaires soient complètement à l'abri de toute espèce de violation.

Ces violations ont eu lieu aux époques mêmes où l'on se vantait d'avoir restauré le bon ordre et les lois. Bonaparte arrivant au pouvoir, sous cou-

^ foydty de Beynicft tome I, pages 312 à 335.

Dj: L'INFLUENCE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ.

leur de détruire l'anarchie, ne commença-t-il pas par s'emparer de l'entreprise et même du mobilier de plusieurs journalistes, et par livrer ces biens à de nouvelles sociétés qui lui convenaient mieux et dont il réglait l'administration et les partages?

Ce prince détrôné à son tour, le règne d'Asirée fut annoncé par toute la terre; et le roi de Piémont, à peine rentré dans ses états, intervint dans les affaires des particuliers, annula des ventes faites de plein gré, et auti>risa certains débiteurs à ne pas payer leurs créanciers. Un propriétaire* se vit dépouillé de radminislralion de son bien sans jugement, sans enquête, et par ki seule volonté du roi.

Les droits énormes que paient les vins et les eaux-de-vie à leur entrée dans Parisavaieiu rendu nécessaires, aux portesde celle capitale, plusieurs entrepôts où les boissons attendaient d'être vendues pour entrer cl poui* payer les droits. Mais comme ces entrepôts particuliers opposaient une salutaire concurrence à celui de fadminislralion, le gouvernement ne voulait pas qu'ils prissent un caractère de stabilité et ne permettait pas qu'ils lussent couverts autrement qu'en chaume. Qu'arri-va-l-il? outre cette violation du droit commun, qui veut que tout propriétaire soit libre de couvrir sa maison à sou gré, les tonneaux étaient plus exposés dans les eni-repôts des particuliers que dans ceux du gouvernement; tellement qu'en 1820, un affreux incendie détruisit, tant en bâtiments qu'en boissons, pour cinq millions de propriétés particulières.

Souvent l'autorité publique n'est pas assez puissante, ou assez éclairée, ou assez bien organisée, pour défendre les droits des individus contre les outrages qui peuvent les assaillir. Le comte Gorani rapporte que, pendant quil était à Rome, un horloger de réputation, nommé Rovaglio, fut volé deux fois quoiqu'il habitât un quartier fréquenté. Quelques jours après, cet horloger se trouvant dans les appartements du Vatican, pour en régler les pendules, le pape Pie VI lui demanda des détails sur cette aventure.

Rovaglio lui en fit le récit, et ajouta ; Ce qui mHnquète, c'est que si les gens ont envie de me voler une troisième fois Je ne vois rien qui les en empêche. BoUy lui répondit le pape, vous voilà bien embarrassé ! munissezvous d un bon fusil et d'une paire de pistolets ; tirez sur res coquins^ et si vous les tupT.^ soyez bien tranquille :je vous d^nc a avance mon absolution.

* Le chevalier Gurduf de PnV. Voyez le Mémoire de M. de Santa-Rosa sur la l-é^olulion piémniillaise. Paris, 1S21, imprimerie de Hiizard.

Ainsi, voilà un gouvernement qui lève des contributions pour défendre les citoyens, et qui leur dit : Défendez-vous vous-mêmes : je vous le pardonnerai.

Ou lira assuré qu'à une certaine époque, Yerviers, ville belge, fameuse ' poiii ses manufactures de drap, ne pouvait soutenir la concurrence des diaps anglais, seulement à cause des quantités de matières premières volées pendant les préparations.

On évaluait à huit pour cent la laine volée, et ces huit pour cent suHisaient pour assurer la préférence aux draps de fabrique anglaise. L'Angleterre conquérait donc un débouché seulement à cause de sa bonne administration.

L'imperfection des lois produit souvent un effet pareil à l'incurie de l'administration. hWe fournit des armes à la fraude; et les biens que la fraude nous ravit n'occasionnent pas une p<>rle moins réelle que les attaques à foice oinerte. L'obscurité, l'ambiguïté d'une loi, fait toujours naître des piélentions injustes, devant lesquelles succombent trop souvent les droits légitimés. Remarquez que l'homme de mauvaise foi, qui spéculé sur un Aice de formes, atout à gagner et n'a rien à perdre que ses frais. Une condamnation ne lui ôte pas ce que le gain du procès peut lui donner; tandis que le propriétaire légitime ne gagne rien en gagnant sa cause; il conserve seulement ce qui lui appartient. Avec une mauvaise législation, il est impossible de ne pas regarder comme un conseil raisonnable le Irait de satire qui termine une épigramme de J.-B. Rousseau :

Accordez-vous si votre affaire est bonne;

Si votre cause est mauvaise, plaidez.

Lorsqu'au conti'aire les lois sont claires, peu nombreuses, et que les jugementsse rapprochent des jugements d'arbitres, la propriétéjouit d'une bien plus grande sécurité *.

La législation peut encore porter atteinte à la propriété lorsque le lé-

Quoiqu'il y ait toujours beaucoup d'incertitude dans les décisions des hommes, il semble que le bon droit est moins exposé dans un jugement remis à l'équité naturelle, que dans ce«v qui s'appuient entièrement sur les formes. Les formes conviennent principalement dans la jurispiua^noo or:TMf.iciie, parce qu'elles sont essentiellement protectrices, et qu'il faut par-dessus tout protéger l'innocence; mais dans la législation civile, où il y a deux intérêts opposés, les formes ne peuvent favoriser un intérêt sans nuire à un autre. Elles fournissent en outre une pâture à l'esprit de chicane.

DE i;im LI EXCE I)l DHOI I DE IMIOIMUETE.

gislatcur blesse des intérêts privés, dans la vue d'un intérêt public. On crut à une certaine époque qu'il convenait à la France de s'habiller d<* laine au lieu de colon ; il convenait à la France que chacun pût y être ha billé selon son goût et ses facultés ; mais le gouvernement n'en savait pas davantage, et le colon fut proscrit. Les filatures de colon eurent beaucoup

à souffrir. On leur disait : Filez de la laine au lieu de filer du coton, *00101110 si les ustensiles appropriés au coton, les ouvriers accoutumés à le manier, les Italiens où celle industrie peut prospérer, les débouchés (j'ti'oii a su se procurer*, etc., pouvaient convenir à la laine aussi bien qu'au coton.

En particulier possède un terrain où se trouvent des richesses minérales. On attende à sa propriété si l'on se mêle de son exploitation. Je sais fort bien que le désir de jouir plus vile peut le porter à sacrifier à l'intérêt du moment des richesses futures cachées dans le sol ; je sais qu'avec des capitaux insuffisants on peut ruiner, par des fouilles imparfaites, des mines (pii, mieux exploitées, seraient devenues importantes. C'est un malheur* qu'il ne faut petit-être pas éviter en s'exposant à un malheur plus grand. Le sentiment d'une sécurité parfaite dans l'âme de chaque individu est, au total, si favorable à l'esprit d'entreprise ; il développe à un tel degré les ressources et les facultés d'une nation, qu'il en résulte des avantages dans vingt occasions, pour un cas où des mesures réglementaires peuvent produire que l'opinion bien \ Xe prévient-on pas bien d'*s perles, si, avant de former un grand établissement industriel mal conçu, les propriétaires étaient obligés de soumettre leur plan à un comité <h* gens capables, sans l'approbation desquels ils ne pourraient pas le mettre à exécution? Néanmoins, on peut prédire qu'un pays où l'on prendrait une semblable précaution, qu'un pays où il ne serait pas possible de se

Ces réflexions ne sauraient s'appliquer aux mesures qui sont prises, dans de justes limites, pour empêcher un propriétaire d'attenter aux droits de ses voisins ou du public. Il est ainsi que l'on a pu réclamer avec raison des dispositions législatives pour empêcher que des travaux mal combinés dans une houillère, n'aient pour effet de causer des inondations dans des filons intérieurs exploités dans le voisinage. On est fondé aussi à réclamer quelque surveillance pour l'exploitation des carrières de pierres des environs de Paris, afin que des travaux faits dans un intérêt privé n'aient pas pour effet de compromettre la solidité du sol et la sûreté des routes. Il est seulement important de ne pas perdre de vue que tout règlement inutile est un obstacle contre la propriété et une entrave au développement des richesses. (Sole de Vedeleur.)

0H QIATKIKME PARTIE. - CHAPITRE II.

ruiner quand on manque de connaissances, de jugements et de capitaux, serait bientôt un pays ruiné faute d'activité et d'industrie.

L' bien général exige quelquefois le sacrifice d'une propriété particulière. Et sans doute que la conservation du corps social qui garantit la propriété doit l'emporter sur la conservation de la propriété elle-même. Cependant, comme un parti-

culier peut posséder à aussi juste titre que le corps social, le corps social lui doit une indemnité. La difficulté consiste à la régler équitablement ; c'est un des points où l'on peut le mieux juger du degré d'avancement où se trouve l'art social.

Et d'abord quelle certitude a-t-on que les intérêts de l'État soient bien entendus? Un ingénieur maritime vient dans mes bois, il marque les arbres qui conviennent à la construction des vaisseaux de l'État; et, dès ce moment, je ne peux plus en disposer. Un autre agent vient dans mes celliers contraindre toutes les opérations de mon industrie pour enlever, au nom de l'État, mon salpêtre. Toute objection semblerait déraisonnable, incivique. Cependant, si une guerre maritime est contraire aux intérêts commerciaux du pays ; s'il est prouvé que des vaisseaux construits à grands frais doivent nécessairement devenir la proie de l'ennemi; s'il est incontestable que l'intérêt du pays est de se procurer le salpêtre de sa consommation par la voie du commerce extérieur, que ce moyen rend même nos approvisionnements plus assurés au cas où toute communication serait interdite avec le dehors', en supposant le particulier complètement indemnisé, l'État ne l'est pas.

La nécessité de maintenir le corps social juste en tout pays la levée des contributions. Elle est incontestablement une atteinte portée à des propriétés légitimement acquises; mais il faut bien contribuer d'une partie de son bien pour assurer la conservation du reste. Cependant, si les contributions du public étaient portées beaucoup au-delà de ce qui est nécessaire pour protéger le public, il serait difficile de ne pas envisager ce surplus comme une spoliation, comme un sacrifice purement gratuit, exigé de force de la part des particuliers. Je dis exigé de force même sous les gouvernements représentatifs, parce que l'autorité peut l'avoir rendu tellement nécessaire, que l'on ne puisse le refuser. Si notre gouvernement par exemple a provoqué la haine et la vengeance d'une autre nation, il faut bien que nous nous mettions en mesure de nous défendre. Ce serait bien plus forcément encore que l'on lèverait ces contributions exagérées, si

il lui en coûtait autant plus il le saurait dans, (pour faire laisser s'accroître).

DE L'INFLUENCE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ. 515

ceux qui doivent être les représentants des intérêts nationaux entraînent en partage avec les spoliateurs.

Fait une portion des contributions (qui sert à payer l'administration de la justice, paie une protection très utile; mais dans les pays où la Justice n'est pas équitablement rendue, non-seulement on soumet les citoyens ou sujets à des spoliations iniques qu'on décore du nom de jugements, mais on leur fait payer la justice (pour

ne leur donne pas, ce qui est une autre spoliation. C'est une des violations de propriété les plus contraires à la prospérité publique. « La misère de l'Espagne et du Portugal, dit Smith, en « parlant du temps où il écrivait, doit être attribuée à différentes causes, <> mais par-dessus tout à l'administration irrégulière et partielle de la justice. « L'impôt (pii protège souvent le débiteur puissant contre les réclamations du « créancier sans appui. On craint de travailler pour d'autres que pour soi. » J'ajouterai à ce que dit ici l'auteur anglais, qu'il ne faut peut-être pas chercher ailleurs la cause de la paresse et de l'apathie que l'on reproche aux habitants de certains pays. C'est sans doute le despotisme plus encore que le soleil (pii détruit toute émulation dans leurs âmes; surtout lorsqu'à l'iniquité des jugements SC joignent des violences qui ne laissent aucun repos, aucun refuge à l'industrie. C'est ce (pii devient frappant à la lecture des passages suivants tirés du Foyage en Syrie et en Égypte, de Volney.

« Le commerce de Tripoli (de Syrie), dit cet auteur, consiste presque « tout en soies assez rudes, dont on se sert pour les galons. On observe

« de jour en jour elles perdent de leur qualité. La raison (qu'en donnent

« les personnes sensées, est que les mûriers sont dépéris au point qu'ils « n'ont plus que des souches creuses. Un étranger réplique sur-le-champ ;

« Que n'en plante-t-on de nouveau? Mais on lui répond : C'est là un propos

« d'Europe. Ici l'on ne plante jamais: parce que si quelqu'un bâtit ou plante,

« le pacha dit : Cet homme a de l'argent. Il le fait venir-, il lui en demande.

« S'il nie, il a la bastonnade-, et s'il accorde, on la lui donne encore, pour « en obtenir davantage.

« C'est par les désordres d'un tel régime, dit ailleurs le même voyageur, que la plupart des pachalics de l'empire se trouvent ruinés et dévastés. Celui d'Alep en particulier est dans ce cas. Sur les anciens registres d'impôts, on y comptait plus de 3200 villages : aujourd'hui le collecteur en a réalisé à peine 400. Ceux de nos négociants qui ont 20 ans de résidence, ont vu les environs d'Alep se dépeupler. Le voyageur n'y ren-

contre de toutes parts (pie inais ni escroquées, citernes enfoncées, champs

• ibai (loi) (s. L., es cultivateurs ont lui dans les villes où leur population

SHi Oli.MHIK.MK PAHTIK. - CHAHTHI- II.

« s'absorbe , mais où du moins l'individu échappe à la main rapace du « despotisme qui s'égare dans la foule.... Tandis qu'en d'autres pays les « villes sont en quelque sorte le regorgement des campagnes, là elles ne « sont que l'effet de leur désertion.... Les chemins dans les montagnes sont « très pénibles, parce que les habitants, loin de les adoucir, les rendent « scabreux, afin, disent-ils, d'ôter aux Turcs l'envie d'y amener leur ca- « valerie....

« Le pacha peut s'applaudir* de pénétrer aux sources les plus profondes « de richesse par la rapacité clairvoyante des subalternes; mais qu'en « arrive-t-il? Le peuple, gène dans la jouissance des fruits de son travail, « restreint son activité dans les bornes des premiers besoins. Le laboureur « ne sème que pour vivre ; l'artisan ne travaille que pour nourrir sa fa- < 1 mille. Si il a quelque superflu, il le cache soigneusement. »

« En Circassie, dit un autre voyageur (le docteur Clarke), le cultivateur, « pendant qu'il répand son grain sur la terre, et le moissonneur lorsqu'il « recolle, sont armés, afin de résister aux attaques soudaines auxquelles « ils sont exposés. Le fusil et le sabre ne sont pas moins indispensables à « l'agriculture que la charrue et la faucille.

Là où la propriété n'est pas assurée, les capitaux cessent d'être productifs, demeurent oisifs et dépérissent de même que les terres, de même (que les facultés industrielles. Un capital ne peut pas servir obscurément. Pour le faire produire, il faut le mettre en évidence, le transformer en bâtiments d'exploitation, < les outils et métiers pour les arts, en main-d'œuvre* qui alimente un grand nombre d'ouvriers. Tous ces emplois ne peuvent se faire qu'au grand jour; ils frappent les regards; ils montrent aux mauvais gouvernements où doivent s'adresser leurs déprédations, et aux brigands où ils peuvent, avec profit, diriger leurs attaques.

Je viens de faire passer sous vos yeux, messieurs, différents tableaux de propriétés violées à différents degrés. Il n'est point de mon sujet de chercher par quelles combinaisons on peut rendre plus assuré ce droit, le premier fondement de l'ordre civil et le premier stimulant de la production : c'est le chef-d'œuvre de la politique appliquée ou pratique ; je me bornerai à vous faire remarquer que les lois paraissent insuffisantes pour assurer la propriété , si elle n'est en même temps protégée par les opinions , par les habitudes, par les mœurs. A vrai dire, je crois que c'est là l'essentiel ; car, au milieu d'une nation où l'on serait généralement convaincu que

la plus légère atteinte aux propriétés est

une calamité générale , j'ai de

DE L'INELLEACE DU DROIT DE DRORRIETE. .517

la peine à croire qu'aucun interprète des lois, aucun agent du prince pussent les violer impunément.

Mais ce n'est point par la violence et par la force que cette opinion peut passer dans les mœurs; c'est par rinslruccion. Le pauvre, quand il est ignorant, voit la propriété du riche avec envie ; les huissiers et les gendarmes qui la défendent lui apprennent seulement que le riche le regarde comme son ennemi ; cela lui fait considérer tout ce qu'il peut s'approprier comme un fruit de la guerre, comme un butin légitime. Ûti'il devienne plus instruit , et il saura que tout homme, meme le plus pauvre, est intéressé au maintien de la propriété.

Rappelez-vous, je vous prie, ce que c'est que la production. Le travail de l'homme ne peut rien sans des capitaux ; mais ces capitaux ne sont rien s'ils ne sont des propriétés exclusives. Qui est-ce qui serait assez fou pour se créer un instrument dont il n'aurait pas la jouissance? pour bâtir un atelier qui ne lui serait pas exclusivement réservé? Un ouvrier, sans aucune propriété que ses doigts, est donc plus intéressé que qui que ce soit à ce qu'il y ait des capitalistes (jui lui offrent des ateliers, des matières premières et des outils.

La terre elle-même, qui peut passer pour un capital donné graluitenient par la nature, il importe à riidigent (pi'elle soit une propriété, dùielle être donnée à un autre qu'à lui. Le maiiouvriet* qui s'offre pour labourer un champ, ne trouvera point de champ à labourer si la propriété des terres n'est pas reconnue. — Il labourera la première terre venue, dira-t-üüi. Mais le premier homme venu ravagera ou recueillera sa récolte; et il restera pauvre et dépourvu; tandis que si la terre avait été une propriété respectée, le pauvre, en qtiaililé de manouvrier, aurait pu prétendre à une partie de ses produits.

C'est un très grand malheur (jue d'être pauvre, mais ce malheur est bien plus grand lorsqu'on n'est entouré que de pauvres comme soi. A défaut de richesses pour soi, on doit en souhaiter pour les autres. Un indigent a intinimeni plus de moyens de gagner sa vie et de parvenir à l'aisance s'il se trouve au milieu d'une population riche, que s'il n'est entouré* que de pauvres comme lui.

Et remarquez qu'ici l'espoir du pauvre ne se fonde point sur la charité du riche, ressource insuffisante et précaire. Il se fonde sur son intérêt. C'est pour son intérêt que le riche fournit au pauvre un terrain pour le i ultiver, des outils, des engrais et des semences, et *|u'il le nourrit jusqu'à la réeolle.

QUATRIÈME PARTIE. - CHAPITRE IX.

Loin donc que les intérêts du pauvre et ceux du riche soient opposés l'un à l'autre, comme on le trouve établi dans les livres de la vieille politique, et journellement répété par l'histoire, on peut affirmer qu'ils sont exactement les mêmes. Vérité consolante, dont la propagation sera un des bienfaits de la science que nous étudions. Le pauvre, plus instruit ne regardera plus les richesses avec une sorte de dépit, parce qu'il les regardera comme favorables à ses propres revenus. Il comprendra que des ouvriers qui pillent leur propriétaire sont des malheureux qui ruinent leurs propres ressources. Alors vous verrez le pauvre défendre les propriétés pour lui-même, plus encore que pour obéir à ses devoirs. « Les hommes, dit avec beaucoup de profondeur un écrivain de nos jours -- les préjugés font naître les difficultés : la raison seule les dénoue. »

CHAPITRE I

Des différentes natures des propriétés.

Jusqu'ici nous nous sommes principalement occupés du fait de la possession et de ses conséquences. Nous allons étudier maintenant la nature des choses possédées. Sans une classification des choses possédées qui les embrasse toutes, en faisant une évaluation des biens d'une nation, d'une communauté, d'un particulier, nous ne serions jamais certains de la faire compléter ; nous n'aurions pas la certitude d'avoir procuré des garanties à tous les genres de propriétés. Nous avons encore besoin de savoir de quoi se composent nos propriétés, pour distinguer les opérations productives de celles qui ne le sont pas. Les premières sont celles qui ajoutent quelque chose à nos propriétés ; les dernières sont celles qui n'y ajoutent rien, ou qui ne donnent à un homme ce qu'elles enlèvent à un autre.

Nos propriétés se composant de nos biens, quels qu'ils soient, comprennent nos biens naturels en même temps que nos richesses sociales (ces dernières se partagent en fonds productifs et en produits. Les produits ont un bien en vertu des services qu'ils nous rendent immédiatement; les fonds productifs en raison de la faculté qu'ils ont de pouvoir produire des choses qui nous serviront. Nous ne recueillons, pour l'usage, aucun service d'un champ de blé; cependant il a un prix, il constitue une propriété pour celui qui le possède, en raison du blé qu'il produit

Lorsqu'il le blé est récolté, nous avons, outre la propriété du champ qui n'est point altérée, une autre richesse qui est son produit. Car les lois, d'accord avec la raison, ont attribué la propriété du produit au propriétaire du fonds.

C'est ainsi que nos richesses, nos propriétés, consistent également en fonds productifs et en produits.

Relativement aux produits, je vous ferai remarquer que ceux qui sont consacrés à une consommation improductive, c'est-à-dire, à la satisfaction des besoins de l'individu et de la famille qui les ont recueillis, ne peuvent jouer qu'un fort petit rôle dans l'évaluation de nos richesses; c'est une propriété fugitive et peu considérable; car on ne fait pas des provisions pour un temps bien long, et ces provisions ne tardent guère à être complètement anéanties.

Quant aux produits qui consistent en approvisionnements pour nos manufactures ou pour notre commerce, ils entrent dans nos inventaires, non sur le pied d'approvisionnements purs et simples, mais comme faisant partie de nos fonds capitaux. En effet, ils ne sont pas voués à une destruction de valeur sans aucun retour y mais au contraire à une consommation qui fera passer leur valeur dans un nouveau produit, lequel, par conséquent, la perpétuera. Dès lors, cette valeur n'est plus seulement un produit : elle est un fonds durable et constant.

Les meubles à l'usage de la famille ne sont pas non plus de simples produits : ils sont de véritables capitaux dont le revenu consiste dans les services qu'ils rendent.

Ainsi donc, avertis comme vous l'êtes du degré d'importance, ou plutôt du peu d'importance pour nos fortunes, de celles de nos propriétés qui consistent en produits destinés à la satisfaction courante de nos besoins, vous ne trouverez pas mauvais que je ne m'y arrête pas davantage, et que je passe à celles de nos propriétés qui consistent en des fonds productifs et qui sont très dignes de fixer notre attention.

Les trois sortes de fonds productifs que nous avons analysées en étudiant les opérations productives, composent le fonds de toutes les fortunes. Ils consistent, ainsi que vous l'avez vu, soit en un fonds de facultés industrielles, soit en un fonds capital, soit en un fonds de terre, soit plutôt en une portion de deux ou trois de ces fonds, réunis ensemble, mais en proportions fort diverses *.

Voyez le tableau synoptique, page 2.

yi ATiikMi-: PAirni; — chapitre; iv.

Il est rare qu'un ménage soit assez intelligent pour ne pas posséder une quelconque de richesses ou de l'ensemble de ces fonds productifs. Dans plusieurs de nos villages, on rencontre des mendiants (qui assaillent les voyageurs, et qui, néanmoins, sont propriétaires d'une maison et d'un Jardin, d'un capital en outils, et de

quelques facultés industrielles comme manouvriers. Ils ont les trois sortes de fonds productifs dont se composent les plus grandes fortunes, mais en si petite quantité, que leurs produits annuels réunis ne suflissent pas pour les faire vivre d'un bout à l'autre de l'année; ils sont obligés, en conséquence, d'avoir recours à la charité publique. De la même manière, en Angleterre, beaucoup de manouvriers possèdent un fonds de facultés industritdles et quelques meubles; mais, absolument privés de toute propriété foncière, ils sont obligés, quand leurs capacités industrielles ne suffisent pas pour les faire vivre, d'avoir recours à leurs paroisses, qui se cotisent pour y subvenir; ce qui a doniunaissance à la taxe des pauvres.

Après ce coup d'œil général qui embrasse la totalité de ce qui peut faire la matière de nos propriétés, nous pouvons nous l'ii faire une idée plus complète en les examinant plus en détail '.

L'-HAPITHE IV.

Des propriétés industrielles'.

Un fonds industriel qui fait partie de nos fortunes , se compose de fa-

' En division des propriétés adoptée dans eel ouvrage est fondée sur la nature des choses et sur nos connaissances éeonoiniques modernes. Les anciennes écoles n'avaient que les idées les plus confuses des diirérenies natures de propiiêtes. M. Dufresne de Saint-Léon, homme cependant d'un très grand savoir, dans un écrit intitulé ; Éludes du crédit public, (page 45), en fait la nomenclature suivante : Richesses fictives, Richesses représentatives. Richesses hypothécaires, Richesses hypothétiques. Richesses supposées. Il met les fonds publics au rang des richesses générales de la société, sans faire attention qu'il n'y a point la de fonds, mais seulement une délégation donnée au créancier de l'État sur les

revenus futurs des contribuables, et qui n'augmente en rien la somme des capitaix et des revenus de la nation.

est faite d'une analyse romplèie que dans l'iisapr romniuii on applique ce

DES pri()!M\ii:ri:s indijstiukllks

enllés naluirrls et de talents acquis. Un homme qui sait manier les métaux, qui est fondeur, forgeron ou graveur, tire un revenu de son travail, tant en vertu des facultés que la nature lui a départies, qu'en vertu de ses facultés acquises. Son intelligence qui lui a permis de concevoir, ses forces physiques qui lui ont permis d'exécuter un produit quelconque, des memhres déliés, des yeux pour les diriger, etc., font partie de ses facultés naturelles. Son savoir, son expérience, son talent, font

partie de ses facultés acquises. Les premières sont un don gratuit, une munificence du Créateur, et ce don constitue la plus sacrée des propriétés, celle de la personne. Les secondes, les facultés acquises, sont le fruit du travail et des épargnes de l'individu. Elles forment une propriété non moins sacrée ; car elles émanent des hauteurs naturelles (qui sont incontestablement à nous), de nos soins, de nos peines que nous pouvions ne pas prendre, de nos épargnes enlin que nous pouvions dissiper.

Les facultés naturelles et les facultés acquises, bien qu'elles diffèrent dans leur principe et dans leurs résultats, ainsi que vous aurez lieu de vous en convaincre, sont pour l'ordinaire si intimement liées dans chaque individu, qu'il devient très difficile de les distinguer dans les cas particuliers, et d'assigner ce qu'une certaine personne doit de ses revenus à ses facultés naturelles, et ce qu'il en faut attribuer à ses talents acquis.

Une cantatrice célèbre qui tire un gros revenu de ses talents en doit certainement une partie à ses études, mais elle en doit la plus grande partie à un don de la nature. De l'atelier de David il est sorti tel peintre qu'elle s'est jamais élevé au-dessus du genre des enseignes, et tel autre (lui fait l'honneur de l'école française et Jouit d'un revenu considérable. Leurs avances d'argent, leurs efforts ont pu être les mêmes; mais les facultés industrielles naturelles, ce qu'on appelle vulgairement les dispositions, étaient beaucoup plus grandes chez l'un que chez l'autre.

Dans d'autres cas, les facultés naturelles sont les mêmes; et il y a une très grande différence dans les talents acquis. Un habile ouvrier n'a pas souvent la vue plus fine, les doigts plus déliés que celui qui ne gagne que 20 sous par Jour; mais un constant et laborieux exercice lui a donné un fonds de facultés industrielles qui vaut dix fois autant que le fonds de l'autre.

Si nous voulons savoir ce que vaut cette partie de notre fortune qui se nomme l'industrie des choses au moyen desquelles on mène une entreprise' d'industrie, et qu'on y comprend par exemple les machines et les bâtiments. On suppose de fonds industriels, comme ils ne sont pas aliénables, nous ne pouvons les évaluer que d'après ce qu'ils nous rapportent. L'ouvrier qui, par le moyen de ses forces corporelles et de son intelligence, telle quelle, peut gagner un salaire de 20 sous par jour, est propriétaire d'un fonds industriel qui rapporte environ 300 francs par an. Celui qui a appris un métier et qui peut gagner 3 francs par jour, est propriétaire d'un fonds

cm. lui . apporte dans l'a.mée 900 f.-ancs plus ou moins. Pourquoi la famille d'un peinue célèbre, d'un avocat de réputation ou d'un médecin habile, vit-elle dans l'aisance, même sans que ces personnes possèdent aucune terre et sans qu'elles aient fait aucune épargne? C'est parce qu'elles sont en possession d'un fonds industriel considérable. Il est vrai que ce fonds ne rapporte qu'un revenu viager ; aussi, ne faut-il pas l'évaluer sur le même pied qu'un fonds de terre, et ne pas le porter au-delà de dix à douze fois le revenu.

Les facultés industrielles les plus richement rétribuées sont celles qui composent le talent d'un entrepreneur d'industrie presque en tout genre.

'esprit fécond en ressources, le jugement exquis qui constituent un bon agriculteur, un bon manufacturier, un bon négociant, sont des qualités peu communes et qui suffisent pour rétablir une fortune que des malheurs ou des imprudences ont bouleversée , souvent même dans les mêmes carrières ou d'autres hommes qui ne sont pas pourvus des mêmes qualités peuvent à peine se soutenir. J'en ai connu qui, après avoir été ruinés deux ou trois fois, ont recommencé et achevé autant de fois leur fortune. Ils ne devaient pas les accumulations dont elles étaient composées à des moyens honteux; elles n'étaient pas le fruit de leurs capitaux, puisqu'il ne leur

restait rien : elles provenaient donc uniquement de leurs talents naturels OU acquis.

Vous attendez pas que je mette sur le compte des facultés productives ces moyens honteux dont on peut accroître sa fortune. Ils se réduisent tous, pour celui qui les emploie, à s'attribuer par la violence, par la fraude ou par l'adresse, un bien qui ne lui appartient pas, un bien qu'il ne tient pas de la libre concession de son possesseur. Or, cela n'est pas produire : c'est substituer criminellement un propriétaire à un autre. L'habileté d'un homme ne fait donc point partie d'un fonds productif; elle est au contraire fatale à la production, puisqu'elle tend à dépouiller et conséquemment à décourager ceux qui produisent.

Les fonds industriels ne sont pas transmissibles comme les capitaux et les terres. Les talents tiennent à la personne qui les possède; elle ne peut

s'en dépouiller en faveur d'une autre personne. On enseigne, à la vérité, un l'alcul ; mais l'instruction donnée par le maître à l'élève n'est point une cession du fonds du maître : c'en est une émanation, un produit. L'élève achète ce produit avec une portion de ses revenus ; puis il accumule et s'en fait un capital. C'est ainsi que tout ce que nous dépensons, ou que nos parents dépensent pour notre éducation, compose une somme d'épargnes représentée par la capacité que nous avons lorsque nous sommes parvenus à l'âge d'homme. Le parti que nous tirons ensuite de notre capacité représente les profits de ce capital.

Bien que le fonds des facultés industrielles ne soit pas transmissible, il peut devenir la matière d'un contrat. Tous les jours on voit se former des sociétés de commerce, où l'un des associés fournit son capital, et l'autre son expérience et son l'alcul. Lorsqu'on reçoit un salaire, des honoires, un intérêt dans une affaire, sous quelque forme que ce soit, ou donne à bail, on loue ses facultés ; ou plutôt on vend les services productifs qui en émanent. Les facultés personnelles acquises sont la portion de notre fortune dont nous pouvons nous glorifier à plus juste titre ; car elles sont le prix et la récompense de nos peines, de notre persévérance, de vertus volontairement embrassées, de qualités qui nous honoient.

Il va sans dire que le respect des propriétés, pour être suivi de tous ses effets, doit s'étendre sur le fonds industriel ; et même la violation de ce genre de propriété est la plus criante de toutes ; car cette propriété est de toutes la plus incontestable et la plus sacrée. Que penser d'après cela des corvées, des conscriptions, de toutes les dispositions qu'on a faites et que l'on fait encore tous les jours en différents lieux du monde, de facultés humaines sur lesquelles on n'a aucun droit ? On convient généralement que lorsque le bien de la société exige que l'on s'empare de la maison d'un homme, la société lui doit une indemnité préalable ; et cependant on croit pouvoir disposer sans indemnité d'une propriété bien autrement précieuse pour lui ; celle de sa personne * ! Car enfin un propriétaire de maison peut trouver une autre maison pour s'y réfugier ; mais où se réfugiera celui dont on prend la personne ?

Les conscriptions et les recrutements forcés, outre qu'ils sont une violation criante de la propriété (indépendamment des outrages qu'une guerre

* Si la solde d'un soldat était une indemnité suffisante, on ne serait pas obligé de payer de si fortes primes pour se faire remplacer à la mêlée.

Ur.VTUKMK l'AUTIK. - CIIAPITUK IV.

injusto, on sonlément iimile, l'ail à rhumanké) sont, sous nn aulio rappurl, une alieinte poï Kie à la richesso pnblpic. Elles coulent à la nation, onlre les frais de la gncrre, toutes les avances faites dans les l•lmillespouI• •lever chacun des conscrits depuis sa naissance jusqu'à l'âge de vingt ans. Un simple manouvrier coûte chaque année à ses parents une somL qui va en augmentant graduellement, qu'il est dilTi-cile d'évaluer, une année portant l'autre, à moins de 180 francs, cl à laquelle il faut ajouter chaque année l'intérêt composé des avances précédentes jusqu'à vingt ans; ce •pu, à cet âge, ne fait pas moins de 6,000 francs. Mais comme il y a nn 1res grand nombre de conscrits dont l'éducation coûte pins que l'édicaiion •1 un simple manouvrier, ce n'est peul-être pas trop que de porter à 10,000 fr. le taux moyen des avances qu'il faut faire en nourriture, habillement, logement et inslriiction, pour amener un homme à l'âge de vingt ans; surtout si l'on considère que ceux qui parviennent à cet âge dJvent porter leur part des frais qui ont été faits en pure perle pour les hommes que la mort a surpris avant qu'ils y fussent parvenus. Or, à ce compte, chaque levee de 300,000 hommes (cl nous en avons vu de telles plusieurs années de suite), ne coûtait pas à la nation française moins de 3 milliards, sans compter 1 argent de poche et les effets d'équipement donnés aux conscrits

par leurs familles, indépendamment des dépenses qui faisaient partie du budget de l'État.

Il nesl pas inutile de iirouver à ceux qui se croyaient de grands génies, parce qu'ils calculaient sur les hommes comme sur des chiffres, qu'ils étaient petits même comme calculateurs. Je ne m'arrête pas à ce que ces affreuses dilapidations de créatures luinaines, vantées dans les discours olhciels du temps, ont coûté à riiumanité et an véritable honneur national.

Toute restriction mise à l'exercice légitime des facultés humaines est une atteinte portée à ce genre de propriété ; et par exercice légitime, j'entends celui qui ne porte pas préjudice aux droits d'autriii. Chaque homme est libre, de par la nature, d'exercer toute profession, toute industrie qui n'expose pas la sûreté de ses semblables, ou leur propriété. Si les besoins publics obligent d'imposer une contribution à un genre d'industrie, l'équité veut qu'elle soit imposée sur tous les autres. Les cautionnements exigés de certaines professions, comme celle des agents de change et des courtiers de commerce, sont, sous ce rapport, une atteinte à la propriété industrielle de tous ceux qui voudraient embrasser ces professions-là, et une atteinte qui n'est point compensée par les avantages que l'on a.ssigne pour l'excuser. L'experieiee a prouvé' que les agonis à eaiiiiioiueueieils no nié-

rileiU pas plus la confiance publique que les autres'. Lapins sure garantie (l'uo puisse donner un homme chargé d'une mission de confiance, est sa ('ondtiile aiué-rieur, sa probité, sa capacité connues, et non pas son brevet . S'il a une bonne réputation , le brevet ne sert à rien : s'il en a une mauvaise, le brevet est nuisible, puisqu'il désigne à ma confiance un homme qui n'en est pas digne, et souvent m'oblige à passer par ses mains parce qu'il jouit d'un privilège exclusif

Quand Napoléon rétablit la corporation privilégiée des agents de change <'t en nomma arbitrairement les titulaires, plusieurs de ceux qui en remplissaient jusque-là les fonctions, et qui jouissaient de la confiance des capitalistes , furent forcément jetés dans d'autres carrières à leur grand détriment. Lorsqu'il ne faut que de la faveur ou de l'argent pour obtenir une nomination, un intrigant peut y réussir; tandis que nul homme ne fait plus d'efforts pour mériter la confiance du public, que celui qui ne peut réussir que par elle.

La faculté locomotive, celle faculté de pouvoir changer de place et transporter nos capacités dans le lieu où elles peuvent nous rendre le plus de services ; celle faculté si merveilleuse et à laquelle nous donnons si peu d'attention, fait partie de nos biens, de même que toutes les autres facultés que nous tenons de la nature , et les atteintes qu'on y porte sont par conséquent des atteintes à la propriété. Un peuple qui n'est point choqué que l'on entrave sous différents prétextes la faculté qu'ont les hommes de changer de lieu n'est point animé d'un véritable respect pour la propriété, et n'est point encore assez instruit pour avoir le sentiment de tous les heureux fruits que peut produire le plein et entier usage de nos facultés.

Je ne me serais pas cru obligé d'insister sur ce point, si ce n'était qu'il m'a semblé utile de montrer à ceux mêmes qui conviennent que les propriétés doivent être respectées, combien ils sont sujets à démentir leur doctrine par les actes auxquels ils prennent part, ou qu'ils approuvent.

On aurait tort cependant de se prévaloir du droit de propriété que tout homme a sur l'exercice de ses talents acquis, pour refuser au maître d'un art le droit qu'il se réserve, pendant un temps, sur le travail de ses apprentis. Il jouit du talent de ses élèves en vertu d'un contrat équitable, d'après lequel le maître a donné une instruction qui a une valeur, pour

* Depuis que les agents de change de Paris fournissent un cautionnement , beaucoup de ces titulaires ont emporté les fonds qu'on leur avait confiés, et les cautionnements n'ont jamais indemnisé leurs créanciers.

recevoir en échange un travail qui a une valeur aussi ; et le travail exécuté de cette manière, étant analogue aux études de l'apprenti, son talent n'est point un capital oisif, moi t pour la richesse générale.

Mais rien là-dedans ne justifie l'esclavage. L'esclave n'a pas engagé d'avance son travail ; et l'eût-il engagé , le contrat serait nul , car il" n'a rien reçu en retour de sa concession, et n'a pu rien recevoir, puisque sa personne et tous ses accessoires étant la propriété d'un maître, ce que

le maître lui aurait donné par contrat, il se le serait donné à lui-même; ce qui est absurde.

Les jurisconsultes anciens ont voulu fonder le droit du maître sur le droit de conquête. Le vainqueur, disent-ils, pouvant disposer de la vie du vaincu , a pu exiger le sacrifice de sa liberté en échange de la vie qu'il lui laissait. Mais qui ne voit que la force ne constitue pas un droit? autrement le voleur aurait légitimement acquis la bourse du voyageur. Les droits du vainqueur sur le vaincu ne sont pas plus légitimes. La force est un fait auquel il faut bien se soumettre, mais auquel on ne doit point de soumission, et dont on est autorisé à s'affranchir du moment qu'on le peut. Si un vainqueur laisse la vie au vaincu pour le réduire en esclavage et le faire travailler à son profit, il continue à user de sa force contre un être plus faible que lui ; il continue à violer un droit naturel ; dès lors , l'esclave qui se soustrait à la servitude ne fait qu'user de ses droits.

On peut conclure de là, ce me semble, que dans les pays où l'esclavage est connu, toutes les lois qui règlent l'usage que le maître fait de son autorité, loin d'attenter à la propriété, ainsi qu'on le dit à l'occasion de l'esclavage des nègres , lui sont favorables. Elles protègent la propriété de l'esclave, qui se compose de ses facultés personnelles, contre l'usurpation de son maître. Mais on n'en est point encore parvenu à considérer la question sous tous ses aspects, puisque chez les peuples où la propriété est le plus respectée, comme chez les Hollandais, l'esclavage des nègres n'est pas moins oppressif que partout ailleurs. Leurs lois, faites par les maîtres,

ne s'occupent que de la propriété des maîtres, et ne protègent pas les droits de tous.

Au reste, depuis la prohibition du commerce des noirs, la nécessité de conserver ces utiles et infortunés cultivateurs a fait songer enfin aux t'-gards (p' on leur doit; et les résultats en ont été si heureux, que dans toutes les colonies anglaises, sans

fimporlaiiou d'aucun nègre de traite, la population noire augmente maintenant tous les ans. La même observatioi a vu* faite aux filals-rnis.

nr:s propriétés capitales et foncières. 5^27

Ce que je vous ai dit suffit, je pense, pour vous convaincre, messieurs, que les facultés industrielles sont des propriétés du même genre que toutes les autres, et que ce n'est qu'en les respectant à l'égal de toutes les autres qu'on obtient tous les avantages sociaux attachés au droit de propriété. Parla meme raison, celle espèce de propriété, quoiqu'elle puisse difficilement se traduire en chiffres, fait néanmoins partie des richesses générales d'une nation. Une nation où les capacités industrielles sont plus nombreuses, plus émineniesqu'ailleurs, est une nation plus riche. Vous n'avez pourtant guère vu que les propriétés de cette nature soient évaluées dans aucun ouvrage de statistique. De tels ouvrages peuvent renfermer des documents curieux et utiles; mais ils en laissent beaucoup d'autres en arrière, et ne sont jamais complets

CHAPITRE V

Des propriétés capitales et foncières

Après avoir passé en revue ce qui compose les propriétés industrielles, nous devons chercher à connaître ce qu'il faut ranger parmi les propriétés capitales. Lorsque nous avons fait l'analyse des capitaux, nous avons vu de quoi ils se composent; nous avons vu qu'il y en a de productifs et d'improductifs, de circulants et d'engagés; mais nous nous sommes contentés de les examiner sous le rapport de la production : ici nous les considérerons en eux-mêmes, et comme formant une part de nos propriétés.

Les améliorations foncières, les maisons, sont bien véritablement des valeurs capitales, puisqu'elles sont le fruit d'une accumulation, puisqu'elles

* Il est important en législation de distinguer les personnes des propriétés; et l'on pourrait jusqu'à un certain point contester à l'auteur que les facultés personnelles dussent être rangées au nombre des richesses capitales d'un pays. Mais il appartient à l'économie politique de bien apprécier le fonds général d'où sortent les moyens d'existence des sociétés humaines, et les facultés individuelles font évidemment partie de ce fonds. Il s'agit ici d'un point de vue spécial, et il est bon de montrer que le respect des personnes est non-seulement commandé par une saine

morale, mais qu'il est en même temps prescrit aux peuples par une juste appréciation de leurs véritables intérêts.

{Noie (le rèdeiteur.)

ATRIKMI-: PAHTli;. - CnAPI'HK V.

proviioiiiieu de valeurs, mobilières dans loigine, iiaaisformées eusuiu? en valeurs immobilières, comme soûl les malcriaux, le bois, le fer, dont on a construit une maison.

Les capitaux mobiliers, cest-à-dire ceux qui peuvent changer de place et de forme, forment le complément des valeurs qui composent nos propriétés capitales. Ces dernières sont en général un peu moins compromises par les entreprises de rapacité, que ne le sont les propriétés industrielles et foncières. Les personnes et les terres peuvent moins facilement se soustraire à l'action d'un mauvais gouvernement que les fortunes en portefeuille et celles qui consistent en capitaux prêtés. Tous les ressorts du génie fiscal ont été tendus pour les atteindre et n'y ont jamais qu'imparfaitement réussi. Aussi entend-on beaucoup de personnes déclamer contre les fortunes mobilières, sans réfléchir qu'elles représentent un mal est un bien dont il serait à désirer que les propriétés foncières pussent jouir au même degré. Si tous les administrés d'un pays avaient leurs fortunes en portefeuille, les gouvernements seraient alors forcés de les ménager, de peur de les perdre.

Quoi qu'il en soit, cet avantage porté à la plupart des gens à grandes fortunes à transformer leurs biens en propriétés mobilières, si ce n'étaient deux raisons qui conservent aux propriétés foncières une très grande faveur.

L'une est que, soit à tort, soit à l'aise, on y a attaché plusieurs distinctions sociales, telles que des titres dans les pays où il y a encore des titres; et dans d'autres des devoirs, comme l'éligibilité à certaines fonctions.

L'autre est que l'on peut les lui valoir sans courir le risque de perdre le fonds, comme on y est exposé lorsqu'on fait valoir les propriétés mobilières. Outre qu'un capital peut tout à la fois aller par l'impéritie ou la mauvaise foi d'un emprunteur, ou seulement par l'effet des vicissitudes de la fortune, il n'est personne qui ne sente qu'un bien mobilier peut être dérobé plus aisément qu'un champ, une maison; mais remarque-t-on en même temps combien la propriété d'un bien mobilier est plus simple, plus claire que celle d'un immeuble? Là il n'est pas besoin de titre; le fait de la possession

constate le droit. On dispose d'un bien mobilier par un simple don de la main à la main; tandis que les lois interviennent toujours, non sans frais, dans les transmissions d'immeubles, et laissent moins d'empire à la volonté du donateur. Le possesseur de biens mobiliers a sur eux une souveraineté plus entière, plus absolue, et non moins bien garantie.

Je ferai remarquer cependant que les actes de l'administration qui gênent

DES PROPRIÉTÉS CAPITALES ET FONCIÈRES

L'exercice des facultés industrielles, gênent par contre-coup dans l'emploi que chacun peut vouloir faire de ses capitaux. Quand on empêche un propriétaire de bâtir sur son terrain, comme il arrive à Paris, où il n'est pas permis d'élever une maison autour des murs d'enceinte à une distance moindre de cent mètres des murs en même temps qu'on le gêne dans l'usage de son terrain et de ses actions, on le gêne dans l'emploi de ses fonds. Par une raison du même genre, une atteinte portée à la sûreté des personnes est une atteinte à toutes les propriétés.

Il faut comprendre parmi les capitaux plusieurs biens qui ont une valeur, quoiqu'ils ne soient pas matériels. Le cabinet d'un avocat, d'un notaire, la chalandise d'une boutique, la réputation d'une enseigne, le titre d'un ouvrage périodique, sont incontestablement des biens; on peut les vendre, les acquérir, en faire l'objet d'un contrat; et ce sont des biens capitaux, parce que ce sont les fruits accumulés d'une industrie. Un avocat, par la sagesse de ses avis, par son assiduité et ses autres qualités, a fait concevoir au public une bonne opinion de son cabinet; cette opinion favorable lui donne droit à de plus forts honoraires; ce supplément de profil est le revenu d'un capital appelé réputation; et ce capital est le fruit des soins et des peines que l'avocat a pris pendant plusieurs années.

On en peut dire autant de l'habitude qu'une portion du public a contractée de se pourvoir dans un magasin plutôt que d'aller dans un autre. Les chalandis ont reconnu, après plusieurs expériences, que dans ce magasin on trouvait des assortiments plus complets, des marchandises de bonne qualité, vendues avec un bénéfice modéré; ils ont été promptement servis, poliment accueillis; ce sont là des soins qui ont leur prix; et leur prix a été une chalandise qui fait partie du fonds.

Et remarquez, messieurs, que ce ne sont point là des subtilités. Il n'y a aucune de ces propriétés que nous analysons avec quelque soin, dont on n'achète le fonds ou le revenu en beaux et bons écus*.

* C'est dans l'intérêt du fisc qui veut qu'on ne puisse pas frauder les droits d'entrée; un impôt oppresseur entraîne ainsi une autre oppression. On paraît ne pas se

douter que la prospérité publique est un bien supérieur à l'abondance du trésor.

* Il y a dans Paris plusieurs magasins qui, par cette portion de leurs fonds , ont successivement enrichi depuis plus de deux cents ans les familles entre les mains de qui ils sont tombés. Les uns ont passé des pères aux enfants, comme le magasin poi tanl l'enseigne de l'Y, rue de la Huehetle, qui date du commen-

m QUATRIÈME PARTIE. — CHAPITRE V.

Je vous ai représenté les facultés personnelles comme constituant la plus sacrée de toutes les propriétés, parce qu'elle est la plus incontestable, la capacité d'un homme ne pouvant devinir celle d'un autre ; et aussi parce que son origine est plus pure, puisqu'il s'agit ou d'un don fait par le Créateur au propriétaire, ou bien d'une création du propriétaire lui-même. Après cette propriété, la plus sacrée est certainement celle d'une valeur capitale. Son premier possesseur l'a eue originellement à litre de créateur. Qu'est-ce en effet qu'un capital qui est le fruit de mes accumulations? Ce sont des valeurs qui proviennent de mes fonds productifs et qui sont plus à moi que ces fonds eux-mêmes; car pouvais consommer ces produits, les détruire. Si j'avais le droit de les anéantir, j'avais donc celui d'anéantir toute autre prétention que l'on pouvait élever sur eux. En les épargnant, j'ai acquis un droit équivalent à une seconde création pleine, entière et exclusive. Lorsque je transmets un capital par succession ou par convention, je transmets donc le meilleur de tous les titres.

Malheureusement, il n'en est pas de même des fonds de terre. C'est le genre de propriété dont la légitimité est la plus douteuse, ou plutôt il n'y a pas un héritage qui ne remonte à une spoliation violente ou frauduleuse , récente ou ancienne. Quel est le propriétaire qui puisse prouver que sa terre a toujours passé à titre onéreux, ou par don volontaire, ou par succession , de main en main , du premier occupant jusqu'à lui?

Mais quand même une origine suspecte établirait entre les diverses propriétés différents degrés de légitimité ; quand même la propriété foncière serait la moins honorable de toutes, l'intérêt de la société veut qu'on la garantisse à l'égal de toutes les autres, et même qu'on simplifie les lois qui lui sont relatives, de manière à rendre chaque propriétaire aussi tranquille dans sa jouissance que l'on le peut en respectant les droits d'autrui. Si l'on

cernent du dix-septième siècle ; d'autres ont été acquis à titre onéreux par différents propriétaires. Ces réputations durent aussi longtemps que les propriétaires se conduisent d'après les mêmes principes, et même un peu par-delà. Lorsqu'ils en

changent, la réputation se perd graduellement, comme un capital que l'on dissipe; et alors la chalandise ne vaut plus que ce que valent les autres, et quelquefois moins.

Dans les villes populeuses et considérables, où toute espèce de vogue équivalait à une fortune, c'est un bon calcul que d'acquérir une chalandise par des soins assidus; parce qu'alors elle repaie avec usure ce qu'elle a coûté. Il n'y a (>ersonne qui ne puisse en citer plusieurs exemples.

DES PROPRIETES CAPITALES ET FONCIÈRES

a (ail ton une fois au premier propriétaire d'un domaine, ce propriétaire n'existe plus ; ou si sa postérité existe , elle a perdu le plus souvent ses prétentions et ses regrets. Quel est le descendant du Gaulois ou du Romain qui ait conservé le moindre soupçon qu'aucune portion de la France lui ait appartenu? et lors même que la spoliation serait plus récente et qu'on en pourrait montrer la trace, lorsqu'il serait prouvé que le droit de propriété ne repose que sur ce malheureux droit de conquête qui n'en est pas un, l'inlérêl social commanderait encore de rendre ce droit inébranlable; car la sécurité du possesseur est une condition indispensable des avances auxquelles il (•lut qu'il se livre pour que la production ait lieu.

Je vous ai parlé de la considération attachée à la propriété territoriale. Elle vient probablement des habitudes féodales de nos ancêtres. L'absence de propriété territoriale consllluait le double esclavage de l'indigence et de la servitude. Ni le noble, ni le serf ne concevaient la possibilité d'une fortune indépendante mobilière.

Il est affligeant que des philosophes, d'ailleurs très éclairés, au nombre desquels il faut compter les économistes du dix-huitième siècle, aient voulu fonder des privilèges politiques sur les abus d'une invasion des barbares.

Voici le type de tous leurs arguments : « Les propriétaires, dit Ger- « main Garnier ', étant les maîtres du territoire, c'est à eux seuls qu'il ap- « partient de régler les conditions sous lesquelles ils consentent qu'oïi y « réside; comme il n'appartient qu'au chef de famille, qu'au maître du « logis, de déterminer Tordre a observer dans sa maison par ceux qu'il « admet à faire partie de la famille. Tout ce qui n'est pas propriétaire « d une portion du sol national , n'y peut exister que comme étranger...

« De quelque manière qu'il y reçoive des subsistances, c'est encore un « propriétaire qui a bien voulu les lui céder, etc. >>

Tout cela n'est qu'un sophisme spécieux où Ton suppose que le droit de propriété est antérieur à la société , tandis qu'il n'existe que par les conventions sociales , qu'il est par conséquent postérieur à l'ordre politique qui seul peut le consacrer et le garantir. Il est si vrai que la société peut exister sans reconnaître la propriété foncière , qu'il y en a de nombreux exemples. Chez les Arabes et les Tariares nomades, il n'y a point de propriétaires fonciers , leurs lois ne consacrent que la propriété mobilière, les chars, les troupeaux ; et nous avons vu que c'est une des causes pour lesquelles ils ne peuvent devenir ni très industriels ni très riches.

Noies sur Smilh, noie XXXII.

o:« ' QUATRIÈME PARTIE. - CHAPITRE V.

Dans les pays comme le iitfire, où la société recomiaît et consacre les propriétés territoriales, c'est pour son avantage. Elle veut que quelqu'un puisse avec sécurité faire les avances qu'exige la culture ; mais, comme c'est en même temps un privilège qu'elle accorde, elle peut mettre un prix à cette concession ; et c'est de là que naît une législation dont la première clause est et doit être le droit qu'a tout membre de la société de n'être pas exclu du territoire. Ce n'est pas le propriétaire qui permet à la nation de vivre, de marcher et de respirer sur ses terres ; c'est la nation qui permet au propriétaire de cultiver les parties du sol dont elle le reconnaît possesseur, et qui d'ailleurs se réserve et ne concède à personne exclusivement la jouissance des lieux publics, des grandes routes, des lacs et des rivières.

Quant au droit qu'on voudrait faire dériver de cette circonstance, que le propriétaire est maître des subsistances, ce qui semble mettre le nonpropriétaire dans sa dépendance , ce droit est encore plus insoutenable que l'autre. Les subsistances sont des produits qui appartiennent à ceux qui les ont fait naître. Elles appartiennent au laboureur comme au propriétaire, suivant les proportions qu'ils ont contradictoirement réglées d'avance. Lorsque l'un ou l'autre donne la part de subsistances qui lui est échue pour avoir en place quelque autre produit, ce n'est point qu'il daigne nourrir celui avec qui il traite , car ce dernier paie fort bien la nourriture qu'il achète; dire que le propriétaire bien permettre que le manufacturier se nourrisse de son blé , n'est pas plus raisonnable que de dire que le fabricant d'étoffes veut bien permettre que le propriétaire foncier n'aille pas tout nu. L'étoffe dont celui-ci fait un habit n'est plus l'étoffe du fabricant, c'est l'étoffe du propriétaire ; et le blé acheté par le fabricant n'est plus le blé du fermier, c'est celui du fabricant. Le fabricant l'ayant acquis avec ses produits, c'est comme s'il l'avait produit lui-même.

Tout cela n'empêche point qu'il n'y ait un très grand charme attaché à la propriété territoriale. Précisément par la raison qu'elle est moins fugitive, moins changeante que la propriété mobilière, on s'y attache par habitude; on s'y attache par les sacrifices mêmes qu'on fait pour l'améliorer et l'embellir, de même qu'on s'attache à ses enfants autant par les peines qu'ils vous coûtent que par les plaisirs qu'ils vous procurent. La propriété, sans conférer aucun droit politique, constitue une sorte de souveraineté, du moins sur le matériel d'un domaine, et une influence morale, ne fût-ce que celle qui lient à un monopole, à une Jouissance exclusive; or, la domination, l'influence, quels qu'en soient la source et l'objet, plaisent à la vanité humaine.

DES PROPRIÉTÉS CAPITALES ET FONCIÈRES

Si, par la nature des choses, ou par rimperfection des lois, les propriétés foncières ont quelques avantages sur les autres, elles ont aussi leurs inconvénients. Leurs récoltes sont exposées aux intempéries de l'air, aux ravages de la guerre; et le marché à forfait que l'on conclut avec un fermier ne met pas un propriétaire à couvert de ces pertes. Les propriétaires sont souvent exposés à accorder au fermier des remises et des indemnités; ils sont exposés à des réparations et à des charges imprévues. On connaît le mot de Mme de Sévigné : « le suis bien aise que mon lils « vienne ici (en Bretagne), pour voir un peu par lui-même ce que c'est « que l'illusion de croire avoir du bien, quand on n'a que des terres. « Les biens fonds, par cela même qu'ils ne peuvent se déplacer ni se déguiser, restent en bulle aux attaques de la chicane et aux extorsions du lise. On sait combien il est difficile d'avoir des terres sans avoir des procès. Les gouvernements tyranniques trouvent en elles un gage de la soumission de leurs possesseurs. Les propriétaires de terres se sentent perpé-

j tuellement dominés par l'autorité publique, ce qui les dispose trop sou-

vent à des complaisances préjudiciables au bien général. On dit que nul n'est plus attaché à son pays et à sa prospérité que celui qui possède une partie du sol. Celle maxime n'est bonne que pour ceux qui font consister la patrie dans le sol et non dans les citoyens. Il y a dans une nation bien d'autres intérêts à défendre que ceux des propriétaires fonciers.

La propriété foncière n'est pas même un gage de résidence. D'abord, il n'y a pas de fortune foncière qui ne se change aisément en une fortune mobilière par la vente; et les valeurs qui en résultent donnent de grandes facilités pour changer de pays. De plus, le riche est plus éclairé que le pauvre qui n'a jamais fréquenté les étrangers, qui n'a pas lu leurs livres, et qui n'a que rarement des occasions de visi-

ter leurs contrées. Celui qui n'est propriétaire que de sa personne, et qui avec sa personne transporte toute sa fortune, se déplace plus difficilement que celui qui a de grands biens. Les biens sont un auxiliaire pour se déplacer, et non pas un encombrement. L'ouvrier qui vil au jour le jour, outre qu'il ne peut subvenir à aucune dépense de voyage, n'est pas en état seulement de soutenir sa famille pendant l'espace de temps que le déplacement réclame. Il manque de celle instruction qui rend d'avance les personnes aisées familières avec les mœurs, le langage d'un autre pays. Les habitudes des classes riches diffèrent bien moins d'un lieu à l'autre que celles des classes indigentes. Tous ceux qui ont eu des rapports avec ces derniers savent avec quelle

(j.ATRifcME PAnni:. — ciipitrI': v.

L'épiquiance elles quilleil leur domicile habiuiel, même pour passer d'une province dans une autre. J'ai été forcé une fois de faire venir des ouvriers du département de l'Oise dans celui du Pas-de-Calais : ces deux départements ne sont pas séparés par une fort grande distance ; j'avais eu soin de faire marcher ces ouvriers en famille , conséquemment avec ce qu'ils avaient de plus cher, de leur procurer des gains assurés, de faciliter leurs arrangements, de leur rendre la vie douce. Cependant aucun ne résista à l'ennui, au malaise qu'on éprouve loin du pays natal. Au bout d'un certain nombre d'années, ils étaient tous, sans exception, retournés dans leur canton. Un canton différent, pour la classe laborieuse, est un pays étranger.

Ce malaise est bien plus fort encore lorsqu'il s'agit de changer tout-à-fait de contrée et de langage. Tout le monde sait quels ravages la maladie du pays causait parmi les troupes suisses au service étranger. On était

obligé de proscrire autour d'elles le son des chansons que les soldats avaient entendues dans leur enfance '.

« Malgré tout ce qu'on s'est plu à rajouter de l'inconstance de notre « nature, dit .\dam Smith, il n'en paraît pas moins prouvé que, de tous les « bagages, l'homme est celui qui se transporte le plus difficilement d'un « lieu dans un autre'. » Je ne crains donc pas d'affirmer que, sauf les exceptions, la classe indigente est plus invinciblement attachée au sol que la classe aisée; qu'elle éprouve plus de difficultés [pour transporter ailleurs sa propriété, qui est sa personne.

Je ne crains pas d'affirmer non plus (et c'est une conséquence de la première proposition), que la patrie ne soit aussi bien défendue contre les agressions étrangères par les pauvres que par les riches. Les riches ont de quoi perdre et de quoi sauver. Les riches ont, dans les calamités publiques, des moyens de se consoler que

n'ont pas les autres. Pourquoi supposerait-on que les pauvres sont moins intéressés au bien public que les autres classes? Ils y sont plus intéressés que personne, parce que c'est sur eux principalement que porte le fardeau des mauvaises institutions.

' J'ai vu à Londres, autour des bassins où stationnent les vaisseaux de la compagnie des Indes, un fort grand nombre de Chinois qui faisaient partie des équipages. La faim qui les poursuit dans leur pays, les avait forcés de s'engager au service de la compagnie : « Eh bien, me dit un capitaine anglais, malgré la « misère qui les attend s'ils retournent au lieu de leur naissance, malgré la

« peine de mort décernée contre eux , je les perdrai tous à la vue des côtes de <' la Chine. »

” Itichrsc (1rs ilioits, üv. I, cliap. VIII.

J)E LA 1MU)1>KIETE LITTEKAIHE

CHAPITRE VI

De la propriété littéraire

Puisque nous passons en revue nos dUTérenles sortes de propriétés, je dois en signaler une d'un genre assez particulier. Je veux parler de la propriété littéraire et du droit d'auteur.

A ne consulter que son origine, une œuvre littéraire doit appartenir à l'homme à qui elle doit son existence. Il est propriétaire incontestable de son génie, de son talent, et, par conséquent, de tout ce qui en émane ; et quoique un livre imprimé soit un produit résultant des industries réunies du marchand de papier, de l'imprimeur, du libraire, etc., on ne peut nier que sans les pensées qui s'y trouvent, ce livre n'existerait pas. L'auteur a fourni la matière première principale de chacun des exemplaires que l'on en fait et qu'on en fera. Mais une fois qu'un auteur a livré sa pensée au public, en est-il propriétaire encore? La société, qui est si fort intéressée à la diffusion des lumières, doit-elle sanctionner ce droit à perpétuité? Ce droit perpétuel ne serait-il pas une injustice ! car enfin les pensées qui sont venues à un auteur, auraient pu ensuite se présenter à un autre; on ne peut d'avance en dépouiller ce dernier.

Ces questions sont délicates ; et dans l'intérêt de la société et de la justice, elles valent la peine d'être examinées.

A ne regarder le droit exclusif des auteurs que comme un encouragement à créer un produit agréable ou utile, il faut convenir qu'il n'y en a pas de plus naturel, ni de mieux proportionné au mérite de la production.

On a dit qu'il n'y avait que les bons ouvrages qui fussent contrefaits, et que la contrefaçon avait cela de bon, qu'elle les répandait davantage. C'est raisonner comme les sauvages dont parle Montesquieu : c'est couper l'arbre par le pied pour en cueillir plus aisément les fruits. Si ce calcul inique pouvait convenir à un peuple, ce ne serait qu'à celui qui n'aurait plus de bons livres à désirer ou à attendre. Mais où trouver ce peuple? Nous avons certes en français autant de bons livres que quelque nation que ce soit; cependant, nous manquons de bons ouvrages élémentaires sur presque toutes les parties des connaissances humaines. Avons-nous sur l'histoire, sur les voyages, les meilleurs livres qui se puissent faire? Je ne connais pas une description de la France qui soit tolérable ; tandis que nous en avons

H3b QUATHÈME PAKIK. - CHAPITRE VI.

(Le 1^{er} passable de l'Égypte, de l'Asie et des îles de la mer du Sud. Nous pouvons, sans nous déplacer, connaître les bords du Nil, et nous n'avons aucun moyen de connaître les bords du Rhône. Où sont les livres où Ton peut apprendre à guérir la goutte, l'épilepsie, la rage, la peste, et à écarter tant d'autres maux qui désolent l'humanité? La science de l'homme moral et de la société est-elle donc si avancée? Nous a-t-on indiqué, jusqu'à présent, des motifs assez puissants pour balancer l'intérêt privé dans l'administration de la chose publique? Et n'est-ce pas là pourtant la seule base sur laquelle on puisse asseoir un bon gouvernement? Quoi! nous ignorons les premiers éléments de ce qui fait le bonheur de l'homme, et nous croirions en savoir assez ! Sans doute il y a trop de livres; mais non pas trop de bons livres. De ce que les mauvais ouvrages abondent, s'ensuit-il qu'il faille se priver des moyens d'en avoir de meilleurs?

Un bon livre suppose nécessairement dans son auteur une éducation soignée, des circonstances favorables, quelque fortune, une longue existence, de l'esprit de suite, un grand caractère, et je n'ai pas encore parlé de la condition essentielle: du talent, de cette force de tête indispensable pour les méditations soutenues, de ce jugement sain, de cette étendue de pensée qui rend un auteur digne d'être lu, et du style sans lequel on n'est pas lu, même quand on a pour soi la pensée. Faut-il donc augmenter la difficulté des combinaisons d'où peut naître un bon ouvrage littéraire, en refusant à ce produit le puissant encouragement de la propriété, en pri-

vant un écrivain qui passe les jours, peut-être les nuits, à concevoir nettement des vérités utiles et à les exprimer de même, d'une garantie qu'on accorde aux productions de l'industrie la plus grossière?

Je ne doute pas que nous n'ayons été privés de plusieurs bons ouvrages par le peu de respect que nous avons eu en France pour la propriété d'auteur. Ce ne sont peut-être pas les ouvrages d'imagination dont notre légèreté a étouffé le germe. On peut supposer que la verve qui les inspire a surmonté tous les obstacles. Ce ne sont pas d'ailleurs les livres de ce genre qui exigent les plus longs travaux et les plus grosses avances. Ceux dont nous avons été privés par cette cause, sont ces livres auxquels on accorde plus particulièrement la qualification d'ouvrages utiles.

Je me plains surtout de ce qu'un homme de lettres n'a contre ceux qui contrefont ses ouvrages qu'une action civile. Le citoyen qui dénonce un larcin qu'on lui fait, arme en sa faveur le ministère public ; sans soins de sa part, sans frais, la société tout entière épouse sa querelle; tandis que le larcin de la plus incontestable des propriétés trouve sa sanction dans la loi.

DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE

froide et impassible. Elle daigne consentir à juger entre le voleur et vous, à vos périls et risques. Il faut que l'auteur ou ses héritiers soutiennent un procès, ce qui est déjà un malheur; et quelquefois un procès coûteux, ce qui leur est souvent impossible. Encore, après avoir compromis leur repos et hasardé leur fortune, le succès est-il incertain !

Le tort qui résulte pour les auteurs de la contrefaçon de leurs ouvrages est encore augmenté par la facilité dont jouissent les contrefacteurs étrangers. C'est une contrebande non-seulement tolérée, mais encouragée. Il ne s'imprime pas un seul bon ouvrage en France ou en Angleterre, qui ne soit réimprimé dans la Belgique et aux États-Unis. C'est une punition des abus qui rendent la production dispendieuse dans les premiers de ces États; mais c'est une punition qui ne tombe pas sur les coupables.

Nos lois reconnaissent un auteur comme propriétaire exclusif de son ouvrage pendant sa vie ; mais c'est une propriété qu'il ne peut transmettre à sa famille, ou du moins une propriété qui, vingt ans après sa mort, rentre dans le domaine public, et peut être exploitée par le premier venu. Ce terme ne laisse pas à la veuve et aux enfants d'un auteur une jouissance assez longue pour tirer parti de leur pro-

priété. Quel libraire voudrait acheter le droit de réimprimer un livre que tout le monde pourra imprimer quelques années plus tard?

Des législateurs, frappés de ces considérations, ont proposé d'assimiler une propriété littéraire à une propriété mobilière ou immobilière, qui, d'héritiers en héritiers, passerait à la dernière postérité de l'auteur. C'est trop. Il ne faut pas que la justice qu'on veut lui rendir, soit une injustice pour la société. Un écrivain n'a pas écrit pour sa famille seulement; il a dédié son livre à tous les hommes et à tous les âges. C'est aussi un héritage où il faut que le public aille sa part. Serait-il séant qu'un héritier des Fables de la Fontaine, sous prétexte qu'il peut user et abuser de sa propriété, fût autorisé à sevrer les amis du naturel et des grâces des œuvres de notre inimitable fabuliste?

Ce n'est point une garantie suffisante que l'héritier perpétue une œuvre littéraire qui a du prix. Des préjugés, un caprice, une vanité mal entendue peuvent l'emporter sur son intérêt. L'intérêt personnel offre une garantie suffisante toutes les fois qu'il s'agit d'une production soumise à une libre concurrence. Ce que l'un ne fait pas alors, un autre peut le faire. Mais quel concurrent nous remplacera jamais La Fontaine, ou Molière, ou Racine ! Leurs écrits, mis au monde une fois par un bonheur unique, n'y reparaitraient jamais s'ils venaient à se perdre. On

DLS SYSTÈMES DE LEGISLATION ÉCONOMIQUE. 531*

Ce que Cicéron a dit de son temps, est encore bien plus vrai du nôtre ; « Le temps use le mensonge et consolide la vérité »>

Comme la femme du premier de nos poètes, Racine, était trop imbut de dévotion pour avoir jamais assisté à aucune représentation des pièces de son mari. Je ne sais pas si elle les avait lues. Son fils avait en grande partie les mêmes préjugés. Nous aurions pu être privés par eux d'un des plus précieux bijoux de notre trésor littéraire'.

Remarquez en outre que des lois qui interdiraient à d'autres qu'aux héritiers la faculté de reproduire les écrits d'un auteur, « nuiraient par nuire à l'industrie nationale sans utilité pour les héritiers. L'ouvrage serait contrefait par l'étranger, qui, avec le temps, nous infesterait d'éditions subreptices et fautives, au détriment de nos lecteurs, de nos imprimeurs et de nos libraires.

Il suffirait, je crois, pour qu'un auteur se livrât avec courage à l'achèvement d'une œuvre laborieuse, qui souvent, en épuisant sa bourse, accélère le terme de

ses jours, qu'il fût assuré d'en laisser la propriété à ceux qui ont vu naître ces fruits de son génie, à sa femme et à ses enfants pendant leur vie entière.

Telle est, ce me semble, la protection que la société doit, dans son intérêt, accorder aux productions littéraires, protection qui, au surplus, ne rend pas une nation quitte envers ses grands écrivains. Quels sont

CH. \PITRE VII

Des différents systèmes de législation économique

Les lois politiques, civiles et criminelles ont à régler une foule d'intérêts compliqués et opposés. En imposant des règles à suivre dans ce qui a rapport à ces intérêts, elles préviennent des querelles qui se renouvelleraient sans cesse, et qui ne pourraient être décidées que par la force, ce qui est un fort grand mal; car la force n'est pas justice, et souvent elle est contraire aux intérêts de ceux-là mêmes qu'elle favorise. Certains jurisconsultes veulent que ces lois soient posées arbitrairement par l'autorité souveraine; d'autres sont d'avis que l'usage, raisonnable ou non, doit en décider seul; d'autres leur assignent pour fondement le droit naturel, ou un recueil de maximes dictées par l'équité naturelle et sur lesquelles on croit pouvoir se mettre d'accord; d'autres enfin sont d'avis que les lois, étant faites pour les hommes, doivent se proposer uniquement le plus grand bien des hommes, et qu'elles sont les meilleures qu'on puisse avoir lorsqu'elles sont favorables au plus grand bien du plus grand nombre.

Les mêmes dissentiments ne peuvent avoir lieu relativement aux lois que nous appellerons économiques, et qui ont pour objet de favoriser les intérêts nationaux. Ici, rien n'est arbitraire; on peut différer d'opinion sur les moyens, mais le but est nettement tracé. Il ne s'agit que de savoir en quoi consistent les intérêts de la société et quelle législation leur est favorable. On ne saurait l'apprendre mieux qu'en étudiant la nature des

' Il y a peut-être une lacune à n'avoir pas traité ici les questions qui se rattachent à la propriété des inventions dans les arts industriels, puisque des raisons spéciales les font assimiler dans beaucoup de cas aux propriétés littéraires; on verra plus loin que les brevets d'invention n'ont été considérés par l'auteur que comme une prime d'encouragement donnée aux inventeurs aux dépens de la société, et non pas comme dérivant d'un droit de propriété. Il est à remarquer aussi qu'en ne reconnaissant la propriété littéraire que pour un temps limité, on la traite en réali-

té comme le sont les inventions dans la législation sur les brevets. iSote de VcdUeur,\

* Les scrupules de Uacine n'o jusqu'en 1677, mais ils nous ont daïil douze années où son talent dire, entre IMièdre et Atlialic.

choses sociales et leur action les unes sur les autres ; or, c'est précisément ce qu'enseigne l'économie politique. Quiconque n'a pas une vue nette et complète de celte science est exposé à provoquer ou à décréter des mesures funestes et quelquefois ridicules. Nous allons en avoir la preuve en rapprochant des principes les lois qu'on a faites ou proposées en différents pays et à différentes époques, aussi bien que les systèmes sur lesquels on s'est appuyé.

Avant tout, je vous prierai, messieurs, de ne pas perdre de vue une considération qui domine ce sujet.

Une loi, un règlement d'administration peuvent ôter des biens à un homme pour les donner* a un autre; mais ils ne sauraient créer des biens, de la richesse, dont les sources ne sont nulle autre part que dans l'action industrielle aidée de ses instruments ; hïs capitaux et les terres.

Il est très vrai que l'action industrielle peut se développer plus facilement sous telle législation (|uc sous telle autre : mais il est naturel de supposer que le plus granddéveloppement doit avoir lieu sous la législation qui présente le moins d'obstacles à l'exercice des facultés humaines, et à l'emploi des terres et des capitaux, seuls moyens de créer des richesses.

Il est encore très vrai qu'un certain produit peut se multiplier par l'appât d'un encouragement, d'une prime; mais si c'est aux dépens d'un autre produit, cet encouragement ne fait rien gagnera la société; et même, s'il décourage d'un côté plus qu'il n'encourage de l'autre, indépendamment de l'outrage qu'en reçoit l'équité naturelle, la société y perd loin d'y gagner.

La véritable prime d'encouragement, la seule qui ne coûte rien à personne et qui ne soit donnée qu'à celui qui la mérite, c'est le fruit que chacun recueille de ses labours et de l'activié où il amis ses terres et ses capitaux; or, tel est rencouragement qui résulte de la protection constamment accordée à la personne et à la propriété de chaque citoyen.

D'où nous conclurons, en thèse générale, que la législation la plttts favorable à l'industrie, est celle (pti procure à tout le monde au plus haut degré la liberté et la sûreté des personnes et des propriétés.

Les gouvernements sont très portés à croire qu'ils peuvent donner une direction favorable aux travaux de l'industrie; mais ils imaginent que si leurs stimulants venaient à cesser, on manquerait de certaines choses nécessaires à la société. C'est une erreur à laquelle ils tombent d'autant plus difficilement qu'ils sont moins éclairés. N'a-t-il une précaution plus sage en apparence, que celle qui ordonnerait aux cultivateurs de mettre en réserve le blé nécessaire pour les semences? Que d'arguments son peut faire valoir en faveur

d'une semblable mesure! L'homme est si peu prévoyant, il est tellement disposé à sacrifier l'avenir au présent! L'appât d'un gain actuel est si dangereux, qu'on ne peut s'en rapporter à une précaution de cette importance! Que deviendrait le peuple, l'état tout entier, si l'imprévoyance ou le besoin enlevaient des greniers le gage de la récolte prochaine? Cependant, faute d'officiers publics préposés à la surveillance, à la conservation des semences, en a-t-on jamais manqué, même dans les temps les plus calamiteux? C'est ainsi que l'on peut presque toujours s'en rapporter à l'intérêt privé du soin de faire ce qui est opportun. Le seul soin utile que puissent prendre les gouvernements, est d'empêcher que l'intérêt des uns ne porte préjudice aux droits des autres ou du public. Telle est leur véritable mission.

Ces vérités si simples étaient, jusqu'à la fin du dernier siècle, trop méconnues ou trop mal prouvées, pour arrêter les princes ou leurs ministres qui trouvaient dans les lois, les règlements, les droits d'entrée, etc., non seulement des occasions d'exercer leur autorité, mais des moyens de soutenir leurs dépenses. De là cet amas de dispositions législatives et réglementaires qui a, non pas précédé, encore moins occasionné, mais suivi et jusqu'à un certain point entravé, dans les différentes parties du monde, les développements brillants qu'ont, par d'autres causes, reçus les arts

E
Tels sont, messieurs, les motifs sur lesquels je me fonde pour rapprocher des principes qui président à la production des richesses les lois qui ont été faites ou proposées dans le but de déterminer la manière de procéder à la production, aussi bien que celles qui ont pour objet de favoriser l'ar-

* Les partisans des vieilles maximes prétendent que les progrès des arts ont eu lieu précisément à cause de ces vieilles maximes réduites en pratique; mais il est insensé d'attribuer un effet à des causes contraires à cet effet, lorsqu'il a existé des causes qui lui étaient favorables. C'est précisément la connaissance de la manière dont les causes agissent qui constitue la science de l'économie politique. « Parmi les êtres animés, a dit un auteur judicieux*, il n'en est aucun qui puisse influencer sur

sa propre destinée autant que l'homme; il n'en est aucun qui ait plus de moyens de paralyser les causes qui tendent à lui nuire, ou de seconder celles qui lui sont favorables ; mais pour agir dans l'un ou dans l'autre sens, il a besoin de voir distinctement quelles sont ces causes. S'il ne les connaît pas, il reste inactif; s'il les juge mal, il agit dans un sens contraire à ses intérêts. »

cil. Coinle, TraiU de législation, lonn* III, p. 2.”>i

rivée des métaux précieux ou des produits bruts, et de s'opposer à l'intro-
duction des produits ouvrés. Nous verrons aussi quel est l'effet des lois
qui accordent des privilèges à des compagnies de commerce ou bien à des
établissements coloniaux. Rien de ce qui peut influer favorablement ou'
défavorablement sur la prospérité publique ne doit rester étranger à nos
recherches.

CHAPITRE VIII

Origine du système de la liberté.

Je vous ai prouvé, messieurs, que toute restriction qui n'est pas nécessaire pour protéger les droits d'autrui, est un attentat à la propriété. Nous devons maintenant être curieux d'observer l'effet qui en résulte par rapport à la richesse générale et particulière.

Avant l'affranchissement des communes , qui eut lieu dans le cours du XIIe siècle, en France et dans presque toute l'Europe, il n'y avait point de grandes villes , et surtout point de cités commerçantes et industrieuses. Tout ce qui n'était pas noble ou prêtre, était serf-, et les serfs ne pouvaient à leur gré aller ni venir, se marier ni commercer, ni disposer de leurs biens. Ils exerçaient quelques métiers sous le bon plaisir de leurs seigneurs, qui les soumettaient à des exactions et à des avanies multipliées.

Aussi, l'industrie des villes n'excédait-elle pas celle de nos plus méchants

villages, où l'on voit çà et là un maréchal-ferrant, un boucher, un tisserand , un tanneur, etc. Il n'y avait véritablement de manufactures et de maisons de commerce que dans les républiques d'Italie et dans l'empire grec, qui n'était pas encore

devenu la proie des Ottomans. Les objets que le commerce seul pouvait procurer étaient colportés par des juifs et des

marchands forains, souvent rançonnés par les nobles sur les terres desquels ils étaient obligés de passer.

Mais lorsque les villes eurent racheté ou conquis la liberté personnelle de leurs habitants et se furent mises sous la protection de l'autorité royale pour se soustraire aux vexations féodales, la propriété s'y trouvant plus assurée, les arts de l'industrie, et par suite le commerce de détail, y firent de grands progrès. Les foires diminuèrent d'importance ; mais les boutiques et les magasins se remplirent ; on amassa quelques capitaux - on forma des ateliers ; on put entreprendre des opérations qui exigeaient du temps et des avances. Les hommes qui exerçaient la même profession.

réunis par un intérêt commun, s'assemblèrent et s'entendirent, soit pour présenter une résistance plus efficace aux vexations du pouvoir, soit pour envoyer des députés au conseil de la commune.

Jusque-là rien de mieux. Les confédérés se proposaient un but légitime ; celui de protéger mutuellement leurs travaux, et de s'en assurer les fruits. Mais peu à peu les corporations en vinrent à faire sanctionner par l'autorité des statuts par lesquels on défendait à qui que ce fût d'exercer la même profession, s'il ne faisait partie de la communauté ; et l'autorité, en conférant ce privilège, se ménagea les moyens d'exercer son influence sur la communauté, et s'en servit même quelquefois pour réprimer les entreprises de la noblesse et du clergé. Les mêmes privilèges furent successivement réclamés et accordés aux différentes professions dont l'ensemble comprenait presque toute l'industrie des villes. Chaque profession formait un corps de métier qui élisait ses syndics ou officiers, quelquefois même le prévôt des marchands ou maire ; la ville appelait cela ses privilèges, et elle en faisait jurer le maintien par les princes auxquels elle se soumettait.

Telle fut l'origine des corporations ou jurandes à l'aide desquelles on est parvenu , presque partout en Europe , à surcharger l'industrie d'une foule d'entraves qui subsistent encore en beaucoup d'endroits, et qui sont vivement défendues, soit par les gens qui fondent leur succès sur le monopole, soit par ceux qu'anime une certaine prédilection pour les institutions anciennes et pour les abus qui ne sont préjudiciables qu'au public.

CHAPITRE IX

Des apprentissages, des maîtrises, et de leurs effets

L'objet que se proposent les maîtres dont la réunion forme une corporation, est bien évident. Ils veulent partager entre eux seuls les profits d'un art ou métier quelconque ; et pour que leur nombre soit d'autant plus réduit, ils opposent des difficultés aux personnes qui aspirent à faire partie de la communauté. Autrefois, dans la plupart des villes, un ouvrier n'était pas admis à travailler chez un maître si d'abord il n'avait été reçu compagnon, et il n'était reçu compagnon qu'après avoir, pendant plusieurs années, travaillé gratuitement comme apprenti. L'homme le plus adroit et le plus habile dans son art, s'il l'avait appris dans une autre ville, et à plus forte raison dans l'étranger, ne pouvait gagner sa vie par son travail sans s'exposer à être puni comme un malfaiteur.

riI

grATHIKME PARUE. - CHAPITRE IX.

Dans la plupart des cas cet apprentissage était véritablement ridicule. Je vous demande, messieurs, ce que j'ouvaieni apprendre en plusieurs années un garçon rôtiisseur ou vitrier, un oiseleur, un perruquier, au-delà de ce que tout être raisonnable peut apprendre au bout de quelques semaines? Depuis que les apprentissages et les compagnonnages sont supprimés, laisse-t-on brûler les rôtis plus souvent qu'on ne faisait? frise-t-on les cheveux avec moins de grâce? Adam Smith remarque que la profession de jardinier, une des plus difficiles de toutes, n'a jamais pu être assujétie aux apprentissages, et que cela n'a point empêché qu'on ait eu des pêches savoureuses et des laitues bien pommées.

Ce n'était qu'à la suite de l'apprentissage qu'on était reçu compagnon et qu'il était permis à un maître de donner de l'ouvrage à un ouvrier. On se privait ainsi des talents qui venaient du dehors. Dans les années de paix qui ont suivi les événements de 1815, la France a eu lieu de s'applaudir de n'être plus soumise aux règlements du compagnonnage. Plusieurs milliers d'ouvriers anglais sont venus s'y établir; ils ont répandu dans les ateliers beaucoup de procédés avantageux, et surtout ils ont montré ce que l'on peut attendre du soin, de la précision, de l'activité et du Jugement apportés dans les travaux manuels de l'industrie. Ils ont été imités par les plus diligents des ouvriers français, et le seront avec le temps par tous les autres. Cette seule circonstance peut avoir les plus heureux résultats pour la perfection de nos produits. Sous le régime des maîtrises, ces étrangers auraient été repoussés, ou du moins les difficultés apportées à l'exercice de

leurs talents les auraient dégoutés, et ils auraient renoncé à travailler en France.

Si les ouvriers chassés de France par l'intolérance de Louis XIV, n'avaient pas pu s'établir en Angleterre et en Prusse, ces deux pays n'auraient pas recueilli les avantages que perdit la France à cette époque *.

Afin de restreindre le plus possible le nombre des maîtres, on n'admettait autrefois dans la plupart des professions que les fils des maîtres, ou ceux qui épousaient leurs veuves; on opposait du moins à l'admission des autres des formalités et des difficultés presque insurmontables. On rejetait ordinairement ceux que l'on appelait étrangers, c'est-à-dire des com-

Si les privilèges des corporations de la cité de Londres se fussent étendus jusqu'à Hite-Chapel, la fabrication des soieries ne se serait pas alors naturalisée en Angleterre.

patriotes nés dans une autre ville; il fallait présenter un chef-d'œuvre y c'est-à-dire un produit qui attestât le talent qu'on avait acquis. Or, comme ce chef-d'œuvre avait pour juges des hommes déjà en possession de la maîtrise, c'était pour eux un moyen toujours subsistant d'admettre ou d'écarter ceux qu'ils voulaient. Dans un grand nombre de communautés, il suffisait d'être marié pour être exclu de l'apprentissage et par conséquent de la maîtrise. La finance qu'il fallait payer en y entrant était, pour beaucoup d'hommes très industrieux, mais peu fortunés, une difficulté insurmontable.

L'esprit de monopole qui présidait à la confection des statuts avait été poussé au point d'exclure les femmes des métiers les plus convenables à leur sexe, tels que la broderie, qu'elles ne pouvaient entreprendre pour leur propre compte. On ôtait cette ressource à une portion de l'humanité qui en a déjà si peu; et l'on secondait ainsi la séduction et la débauche L

On comprend combien est lâcheuse la position d'une personne industrielle écartée par le monopole du genre d'industrie où elle est portée par son goût ou par la nécessité, d'un genre d'industrie qui est peut-être le seul qu'elle connaisse ou dont elle soit capable.

Sa condition est pire encore lorsque c'est le gouvernement qui nomme les monopoleurs. Car enfin, quelque intéressée que soit une communauté à empêcher qu'il ne s'y introduise de nouveaux concurrents, on conçoit qu'elle n'est quelquefois pas assez puissante pour y parvenir; mais un gouvernement qui donne ou ôte à son gré la permission de travailler pour vivre, tient dans sa main l'existence même de tous les citoyens, des familles: c'est la plus accablante des tyrannies; elle op-

prime sans avoir l'air d'imposer aucun fardeau ; elle lie les citoyens comme les physiciens tiennent sous la cloche d'une pompe pneumatique d'infortunés animaux auxquels on ôte ou rend l'air à volonté.

A'^ous concevez aisément qu'il résulte des corporations un renchérisse* ment des produits, qui est un préjudice pour les consommateurs. Le public est en droit de se procurer les objets de ses besoins de la manière la moins coûteuse. Dans l'ordre naturel, la concurrence lui garantit que les profils des producteurs ne sont que le juste salaire, Téquitable indemnité des services productifs. La concurrence ôtée, cette garantie n'existe plus.

* \oyez le beau préambule de Tédil de 1776 sur les Jurandes, rédigé par Tnrgol. OEuvres de Turgoty tome II, page 302.

I. 3Ti

m QUATRIÈME PARTIE. - CHAPITRE l\.

11 fut prouvé, par exemple, dans une discussion qui eut lieu à la chambre des députés, en 1822, que la viande de boucherie, qui coûtait au consommateur, prix moyen , 1 2 sous la livre, pouvait être établie pour 6 sous 1 / 2 * ; ce qui a donné un bénéfice tellement usuraire , que le droit de débiter à Paris de la viande était devenu une place de finance qui se vendait cent mille francs et plus. Le gouvernement a depuis ce temps prononcé la suppresssion graduelle de ce monopole, qui avait diminué le commerce et la consommation de la viande à Paris dans la proportion de 75 à 56 , ou de près d'un tiers ; les provinces de France qui fournissaient des bestiaux à la consommation de Paris souffraient , comme de raison , de cette diminution*.

• Séance du 28 juin 1822, discours de M. Humblot-Conté. Un nombre considérable de garçons bouchers, que le monopole empêchait de s'établir, vinrent remercier, pour cette révélation, l'honorable député.

Il faut convenir aussi que le haut prix payé par le consommateur pour la viande de boucherie n'était pas dû uniquement au monopole exercé par les maîtres bouchers, mais en partie à d'autres abus, tels qu'une caisse publique (la caisse de Poissy) par les mains de laquelle les maîtres bouchers sont encore forcés de passer.

* Malgré raugmciilation du nombre des bouchers et l'alténualion des effets du monopole dont ils jouissaient, le prix de la viande n'a pas cessé de s'élever à Paris,

et la quantité consommée ne s'est pas accrue dans la même proportion que la population, d'où Ton peut conclure que les ouvriers parisiens n'ont pas pu se procurer une nourriture aussi substantielle que celle qui était en usage cinquante ans plus tôt. Mais les causes de ce résultat fâcheux sont multiples, et 1 on peut 1 attribuer en grande partie a un autre monopole qui a été réservé aux éleveurs de bestiaux. Antérieurement à 1816, le bétail étranger arrivait librement de tous les points; à cette époque, des droits de douane, légers d'abord, furent imposés; chaque bœuf entr'auire eut à payer 3 fr. 30 cent, pour entrer à la frontière; mais plus tard, en 1822, lorsque les intérêts des grands propriétaires fonciers devinrent prépondérants dans les chambres législatives, un bœuf fut taxé à 55 fr. Dès lors , les contrées autrefois françaises des bords du Rhin ne purent plus envoyer leurs produits sur les marchés de l'intérieur; ceux des agriculteurs dont 1 industrie consiste à acheter les bœufs jeunes et maigres, afin de les engraisser pour la boucherie, eurent plus de difficultés à se pourvoir, La viande a été ainsi rendue plus chère pai suite d'une protection exorbitante accordée aux grands propriétaires fonciers, éleveurs de bestiaux. Pour ce qui concerne celle branche de consommation, les causes de renchérissement ont

Dans beaucoup de cas, le monopole est préjudiciable au public sans être profitable pour les monopoleurs. Car, si un privilège exclusif les préserve de la concurrence des non-privilegiés , il ne les préserve pas de la concurrence de leurs confrères. Chacun d'eux est d'ailleurs exposé, en sa qualité de consommateur, à subir le préjudice que les corporations font retomber sur le public. S'il vend un peu plus cher les objets de son commerce, il paie un peu plus cher les objets de sa consommation. Vous avez vu, messieurs, que la moindre augmentation de prix est toujours accompagnée d'une diminution de consommation , c'est-à-dire de jouissance pour le public, et qu'au contraire toute diminution entraîne une consommation plus large, une prospérité publique plus grande*; tout monopole , et par conséquent toute corporation , est on cela préjudiciable à la société tout entière.

Mais, indépendamment des désavantages que, dans les corporations^ les maîtres supportent en commun avec le public, il y en a d'autres qui leur sont particuliers. N'esl-ce pas , pour le membre d'un corps , perdre un bien qui a une valeur que de perdre son indépendance, de n'être pas maître chez soi, et, quand on a de bonnes idées, de se voir soumis à ceux qui n'en ont point?

11 y avait en outre en France des dépenses que l'on répartissait sur les membres de la communauté. Le gouvernement leur faisait payer la protection qu'il leur accordait contre l'industrie et les droits des autres citoyens, comme si cette protection était légitime , et comme si une protection , même légitime , n'est pas payée

par l'impôt ordinaire. 11 y avait de plus, et des frais de réception®, et des frais de repas, et des frais pour les

donc été diverses; les exemples des inconvénients qui résultent des corporations et des maîtrises sont plus frappants quand on les puise dans l'industrie manufacturière, ainsi qu'on le verra d'ailleurs dans la suite de ce chapitre.

{Note de l'éditeur.}

' Voyez HD partie, chap. 4.

* Les frais de réception et ceux d'apprentissage étaient autant de portions de capitaux qu'on avait de moins en se mettant dans les affaires, quand on parvenait à s'y mettre. Toutes ces dépenses avaient en outre pour effet d'augmenter les frais de production; et l'on a vu (partie I , chap. 9) que l'augmentation des frais de production équivalait à un déclin dans l'industrie. Je ne prétends pourtant pas que l'industrie ait positivement décliné aux époques dont j' parle; car

m QUATRIÈME PARITE. - CHAPITRE IX.

procès que la communauté soutenait; d'autres pour les cadeaux qu'elle offrait aux petits princes, etc. Les officiers de la corporation faisaient leur cour aux dépens des simples maîtres. Il y avait des droits d'inspection et de visite; les ateliers de l'industrie étaient ouverts à des supérieurs jaloux, qui dérobaient un procédé qu'ils enviaient, et dénonçaient comme une contravention les méthodes qui blessaient leurs intérêts. La crainte d'être en butte à leur malveillance obligeait chaque membre de la communauté à partager les vues les moins dignes d'être approuvées et à se rendre complice de toutes les manoeuvres de ses chefs*. Les esprits processifs entretenaient entre les communautés des querelles séculaires. Les tailleurs, par exemple, plaidaient éternellement contre les fripiers, pour établir la ligne de démarcation qui sépare un habit tout fait d'un vieil habit; les cordonniers contre les savetiers , pour ôter à ceux-ci le droit de faire leurs propres chaussures, celles de leurs femmes et celles de leurs enfants.

Il y avait autrefois, dans certaines villes de la Belgique, des communautés dont les membres s'arrogeaient le droit de rester en même nombre, même lorsque les débouchés venaient à s'étendre. Qu'est-il arrivé? L'industrie a déserté leurs villes ; on a fabriqué ailleurs ce que l'on fabriquait chez elles, et leurs communautés , leur commerce , leur population , tout a décliné. Elles faisaient jurer à leur prince, quand il montait sur le trône, de maintenir leurs privilèges, c'est-à-dire le monopole qui les ruinait*.

Le monopole des corporations est encore funeste aux intérêts de la société en arrêtant les progrès des arts. Ces progrès sont en général l'œuvre de la jeunesse ; c'est là qu'est l'activité nécessaire pour découvrir des produits nouveaux, des procédés meilleurs ; c'est la jeunesse qui recueille par ses études les découvertes journalièrement faites dans les sciences ; c'est elle qui voyage et qui peut faire d'heureuses applications des idées qu'elle a re-

les progrès, favorisés par d'autres causes, pouvaient surpasser le déclin qui eût été la conséquence de celle-là.

^ Turgot, tome VHI, page 335, Les partisans des corporations prétendent que ce sont là des abus que l'on peut éviter en les rétablissant ; mais les corporations sont elles-mêmes un grand abus qui nécessairement donne naissance à d'autres. Un enfant naît dans la famille d'un mauvais prince; un membre de la confrérie propose une réjouissance; plus le prince est mauvais, moins on ose s'opposer à la réjouissance que la grande majorité de ses membres désapprouve.

* SieurV, liv. II, rhaps. 23,

cueillies. Or, elle est arrêtée à chaque pas dans les pays où elle rencontre des corporations privilégiées. Ces corporations ont pour officiers, pour syndics, les anciens de la communauté, ceux qui ont vieilli dans les routines, ceux dont la fortune est faite, mais qui veulent néanmoins gagner encore sans se donner la peine de changer leur allure. Tout produit perfectionné jette une sorte de défaveur sur les anciens produits ; il accuse l'impéritie de leurs auteurs et fait tort à leur bourse ; il les blesse dans ce que les hommes ont de plus cher : leur vanité et leur intérêt.

II

De là ces règlements de fabrication, qui ne permettaient à aucun fabricant de se frayer une route nouvelle. Quand les corporations furent supprimées en France, on y portait depuis un siècle ou deux des bouracans, des lirelaiues, des bazins, des gazes qui, pour le tissu, les dessins, les couleurs, n'avaient éprouvé, depuis leur origine, aucune bonification. Ce n'est que depuis la suppression des privilèges qu'on a fait des tissus beaucoup plus fins et plus variés, que l'on a admirablement combiné la soie, la laine et le coton, que le goût s'est manifesté dans les dessins, que l'on a employé des couleurs plus solides, des nuances plus variées, que l'on a mis les produits les plus agréables au niveau de toutes les fortunes.

11 n'a pas tenu aux corporations que nous ne fussions privés de tous les arts qui font actuellement la gloire de l'industrie française et la richesse de la nation. Elles agissaient dans leur genre comme ces ouvriers qui l'ont vu se transformer les machines nouvelles dans la crainte de n'être plus employés. Vous pouvez voir, messieurs, dans mon Traité d'Économie politique, les réclames qui élevèrent les corporations des villes d'Amiens, de Reims, de Beauvais, qui faisaient des étoffes de laine, pour qu'on supprimât la fabrication des étoffes de coton, industrie qui depuis a acquis tant d'éclat et procuré tant de richesses.

Lorsqu'on établit des impressions de toiles peintes, les villes de Paris, de Lyon, de Tours, de Rouen poussèrent des clameurs horribles. Toutes ces industries pourtant, par la force des choses, sont parvenues à se naturaliser, au grand avantage du commerce intérieur, du commerce d'exportation, et surtout des consommateurs ; et, ce qui est digne de remarque, les anciennes industries, qui se disaient ruinées par ces nouveautés, n'ont cessé de prospérer de leur côté ; phénomène au surplus qui n'a rien de surprenant pour quiconque entend un peu l'économie politique*.

* La fabrication des tôles vernies a été expulsée de France jusqu'à la révolution.

m QUATRIÈME PARTIE. - CHAPITRE IX.

Sous le régime des maîtrises, Argand, à qui nous devons les lampes à courants d'air (découverte qui a plus que doublé la quantité de lumière dont nous pouvons, à dépense égale, jouir en l'absence du soleil), Argand fut attaqué devant le parlement par la communauté des ferblantiers, serruriers, etc., qui réclamaient le droit exclusif de faire des lampes. Que ne se faisait-il recevoir de la communauté ? dirent certaines gens toujours prêts à justifier le mal qui se fait d'office. Mais les ferblantiers, juges de l'admission, étaient intéressés à écarter un concurrent redoutable. Voilà d'ailleurs une législation bien encourageante, que celle qui force un homme à solliciter des supérieurs si inférieurs à lui, et à perdre dans des démarches pénibles un temps qu'il voudrait donner à son art ?

Un habile constructeur d'instruments de physique et de mathématiques de Paris, Lenoir, avait un petit fourneau pour modeler les métaux dont il se servait. Les syndics de la communauté des fondeurs vinrent eux-mêmes le démolir. Il fut obligé de s'adresser au roi pour le conserver, et le talent eut encore besoin de la faveur

Un fabricant qui sait que le public, s'il n'est pas satisfait de ses produits, ne sera pas mieux servi par un autre dans la même ville, se néglige. Un de nos publicistes a dit avec raison du monopole, en décourageant ceux qu'il écarte il rend inhabiles ceux qu'il favorise. C'est encore là l'origine du déclin, et, par conséquent, l'une

des causes de la chute de plusieurs États, notamment de cet empire d'Orient où s'étaient conservés

hitioa, parce que l'on demande des ouvriers et des outils qui appartiennent à différentes professions, et qu'on ne pouvait s'y livrer sans être agrégé à plusieurs communautés. On remplirait un volume des vexations décourageantes pour les efforts personnels qui ont été exercées dans la seule ville de Paris par l'effet du système réglementaire; et l'on remplirait un autre volume des succès qui ont été obtenus depuis qu'on a été débarrassé de ces entraves par la révolution.

* En 1756 les corporations d'arts et métiers de Glasgow suscitèrent les persécutions les plus vives à James Watt, dont le nom seul rappelle tous les miracles dont la machine à vapeur nous rend chaque jour témoins; on voulait faire fermer le modeste atelier où le jeune mécanicien préludait aux découvertes qui ont rendu son nom illustre et qui ont enrichi sa patrie; il fallut que l'université de Glasgow intervînt en disposant en faveur de Watt d'un petit local et en l'honorant du titre de son ingénieur. Voyez Véloge historique de James Watt, par M Arago. Seul rédacteur.

quelques débris de la civilisation romaine. Sous ces faibles et méchants empereurs, toute espèce d'industrie fut mise en privilège; quelques-unes même devinrent l'apanage des favoris du prince, ou de ses domestiques, ou même du trône. Aussi l'empire d'Orient nous offre-t-il l'exemple assez rare d'arts entièrement perdus, comme celui de la teinture pourpre. Le prince et sa famille s'attribuèrent le privilège de porter seuls cette magnifique couleur; et pour être plus sûr de son fait, le gouvernement finit par renfermer dans les manufactures impériales les ouvriers qui connaissaient cet art. Dès lors, il acheva de décliner faute de concurrence; et, finalement, fut anéanti avec le gouvernement, de même que le secret du feu grégeois qui enflammait, dit-on, les vaisseaux ennemis sous les eaux.

CHAPITRE X

Des arguments qu'on a fait valoir en faveur des corporations

Les plus mauvaises institutions veulent être soutenues par quelques prétextes plausibles. On a représenté les communautés d'arts et métiers comme un gage de la moralité de ceux qu'on y admet, comme une garantie offerte au public de la bonne qualité des produits. « Depuis que la liberté » a été rendue en France à toutes les industries, disent-ils, la mauvaise » foi la plus insigne a pris la place de l'ordre et de la probité; la délicatesse et la prudence sont bannies des affaires;

les banqueroutes suc- « cèdent au banqueroutes; l'honnête marchand, qui ne veut offrir que des « marchandises franches et loyales, n'en trouve plus le débit : c'est ainsi « que se consomme la ruine des plus anciennes maisons, etc. »

On peut répondre à ces assertions par des assertions opposées, et l'on trouvera autant d'exemples de fraudes et de ruines que l'on voudra pour justifier le mal qu'on se plaira à dire de quelque époque que ce soit.

Les vins étaient-ils moins frelatés avant que la corporation des marchands de vins fût détruite? Ont-ils cessé de l'être lorsqu'elle a été rétablie ?

Si même à une époque où le commerce a pris plus de développement, où il y a une plus grande somme de capitaux, une plus grande masse de gens qui se vouent à l'industrie, et une bien plus grande variété de produits, il se rencontrait plus de fraudes, plus d'entreprises mal conçues ou mal conduites, et plus de faillites qu'à des époques de moins grande acti-

vité, devrait-on en être étonné ? Mais pour nous restreindre à l'exemple de la France , le fait que les fraudes et les pertes sont plus nombreuses qu'autrefois est décidément contesté par les meilleurs observateurs et par les personnes qui ont le plus d'expérience.

Que l'industrie et la production aient beaucoup augmenté en France depuis la révolution, c'est ce qu'on ne peut nier. S'il fallait apporter la preuve d'un fait qui frappe tous les yeux, il suffirait de comparer les états de population. La population augmente en général en proportion des moyens d'existence; les moyens d'existence, les produits, se sont donc accrus, depuis la suppression des maîtrises, d'un cinquième, puisqu'ils fournissent à une population d'un cinquième plus nombreuse, non-seulement les moyens de subsister, mais de subsister avec beaucoup plus d'aisance; ce qui prouve encore que les causes de ruine ne se sont pas multipliées dans une aussi forte proportion que les moyens de prospérité.

Quant à la mauvaise foi, elle a toujours existé; toujours il a fallu connaître la marchandise et vérifier les échantillons pour n'être pas trompé. Jamais la surveillance d'une corporation n'a procuré une garantie au public contre les mauvaises qualités, parce que l'intérêt des maîtres est pareil, et qu'il leur convient de se soutenir les uns les autres. La véritable garantie du public, c'est de se rendre connaisseur dans les produits qu'il est appelé à consommer, et de n'accorder sa confiance qu'à des manufacturiers et à des marchands d'une bonne foi éprouvée.

Il convient de remarquer qu'une diminution de qualité dans une marchandise n'est point une fraude quand elle est accompagnée d'une diminution correspon-

dante dans le prix. Les taffetas ne valent plus en qualité ce qu'ils valaient autrefois. Les fabricants épargnent sur la quantité de soie qu'ils y font entrer; mais aussi les taffetas se vendent moins cher. Ils se vendent moins cher, même lorsque leur prix nominal n'a pas changé, si la même quantité de monnaie a moins de valeur qu'elle n'en avait, si les frais de production sont accrus par de plus fortes contributions, etc. Un taffetas aussi fort qu'on les faisait il y a cinquante ans, et qu'on vendait 5 francs l'aune, reviendrait aujourd'hui à 10 francs. Si on le vend encore au prix de 5 francs, quoique bien inférieur en qualité, il vaut encore son prix. La concurrence nous garantit qu'il ne se vend pas actuellement au-dessus de sa valeur réelle; et il convient peut-être au consommateur de l'avoir moins bon et de le payer moins cher.

Il est à craindre, dit-on, que des hommes n'aient l'impudence d'exercer des métiers qu'ils ignorent et ne prennent des ouvriers inexpérimentés;

mais ils en seraient les premières victimes; ils y perdraient leur fortune. De mauvais ouvriers gâteraient leurs matériaux et fabriqueraient des produits qui ne pourraient pas se vendre. Aucun abus pareil ne se fait remarquer dans les lieux où la liberté d'industrie existe depuis longtemps; c'est dans ces endroits au contraire que les arts font le plus de progrès. En Angleterre, il n'y a pas d'apprentissage forcé dans les villes qui fournissent le plus de produits au commerce du monde, et dont la population en conséquence a triplé ou quadruplé depuis cinquante ans : à Manchester, à Birmingham, à Glasgow. Chaque ouvrier cherche à se rendre habile pour être employé. Un règlement offre-t-il un stimulant pareil à celui-là ?

Les maîtres ont prétendu qu'ils étaient obligés de se rassembler pour résister aux injustes prétentions de leurs ouvriers; mais si l'on trouve répréhensibles les coalitions d'ouvriers qui se concertent pour faire valoir leurs droits en commun, pourquoi ne trouve-t-on pas telle la réunion des maîtres qui s'assemblent pour refuser un salaire suffisant? Les maîtres, par leur fortune, par leur position sociale, ont déjà des moyens d'influence qu'il ne convient pas de fortifier. Toute espèce de marché doit être libre. Au milieu de la lutte des intérêts, si l'autorité se range d'un côté, l'autre est forcément opprimé. Or, c'est se ranger du côté des maîtres, que d'autoriser leurs coalitions quand on ne permet pas celles de leurs ouvriers.

Le gouvernement est le protecteur des intérêts de tous. Dans ce cas-ci, ce ne sont pas seulement les intérêts de la classe ouvrière qu'il s'agit de protéger : ce sont les intérêts généraux, ceux de la société tout entière. C'est donc est-il arrivé que les gouvernements aient pu, en tant de lieux, protéger des institutions qui n'étaient que des conjurations contre le bien public? C'est que les gouvernements ne com-

prenaient pas bien eux-mêmes ce que ces insulutions avaient de fâcheux. Dans cette ignorance, les corporations achetaient leur appui par quelques sacrifices pécuniaires toujours si agréables à l'autoiré. Elle trouvait en outre dans les communautés des moyens de domination qui ne lui plaisent pas moins. Le gouvernement a toujours plus d'influence qu'il n'en faut pour faire parvenir aux honneurs obscurs d'une communauté de marchands et d'artisans les

* La principale raison qui a rendu Glasgow et Paisley deux grandes villes de manufacture, suivant un écrivain très judicieux du pays, a été l'admission sans formalités de tous les ouvriers qui sont allés y chercher de l'ouvrage. Voyez le *Narrative of the condition of the manufacturing population* by Alex. Reid, page 1.

ii QUATRIÈME PARTIE. - CHAPITRE X.

hommes qui montrent le plus de servile complaisance ; et ceux-ci répondent au gouvernement de la soumission de leurs confrères. C'est ainsi que les corporations perdaient précisément l'avantage qui avait été le premier objet de l'institution : le pouvoir de résister à l'arbitraire et aux exactions.

Ces motifs, joints à l'intérêt qu'ont toujours les employés d'un gouvernement à étendre leurs prérogatives et l'importance de leurs fonctions, ont toujours procuré une assez grande faveur aux restrictions de tout genre. Sous l'ancien régime français, on ne permit qu'à deux manufactures de fabriquer de la vaisselle plaquée d'argent, dans la crainte qu'on n'abusât de ce procédé pour faire de la fausse monnaie. Il en résulte que cette industrie demeura languissante, et que ses produits restèrent chers, faute de concurrence et de perfectionnement ; elle finit par tomber tout-à-fait en France, tandis qu'elle prospéra en Angleterre où les profits qu'elle a procurés au pays surpassent mille fois le faible tort qu'il peut avoir reçu de quelques pièces fausses, si (ce qui n'est pas prouvé) il y en a eu de fabriquées à l'ombre de ces manufactures.

Le même motif fit rejeter l'usage du balancier à vis, outil si puissant dans les arts. Un en doit l'invention à un Français industriel du XV^e siècle, nommé Briois. Persécuté pour cette découverte, il fut obligé de se réfugier en Angleterre, où l'on accueillit son invention et où maintenant elle est d'un grand usage. Un autre Français, nommé Warin, voulut en faire jouir la France au XVI^e siècle ; il éprouva une persécution non moins absurde, à laquelle il aurait succombé s'il n'eût pas rencontré une protection puissante.

C'est par le moyen des corporations que le gouvernement était intervenu jusque dans les détails de la fabrication, et avait prescrit des méthodes qui eurent

toujours pour effet de clouer fard au point où il se trouvait et d'interdire tout avancement. Un arrêt du conseil d'État du roi de France, rendu en 1671, ordonne, parmi d'autres dispositions, que les fabricants de papier ne pourront sortir les chiffons de leurs cuves avant qu'ils soient su[^]samment pourris. Eh bien , messieurs , il est maintenant prouvé que la pourriture du chiffon est un procédé inepte, qui non-seulement fait perdre le tiers ou le quart d'une matière première trop rare, mais nuit à la qualité du produit. Un règlement de LouisXIV a, pendant 150 ans, fait commettre aux manufacturiers français une sottise dont les fabricants de papier d'IoIlande et d'Angleterre se sont depuis longtemps affranchis, au grand avantage de leurs produits et de leurs boursiis.

Chaque fois que le gouvernement est tombé en de mauvaises mains et

que l'intérêt général s'est trouvé sacrifié à l'intérêt privé, les ennemis des libertés publiques, pour faire des corporations et des maîtrises un instrument du pouvoir, les ont représentées comme des moyens d'ordre et de police. En effet, le gouvernement commande aux syndics des corporations, les syndics aux maîtres, les maîtres aux ouvriers, et cette hiérarchie plaît aux esprits communs, hors d'état, pour l'ordinaire, de sentir que l'ordre le plus beau est celui qui naît de l'équilibre des intérêts , parce que rien ne tend à le troubler, et que si des dérangements surviennent, tout tend à reprendre sa place par la force même des choses, comme les blessures du corps humain qui ne demandent qu'à se cicatriser. Un ordre artificiel, au contraire, ne dure que par des moyens forcés, et ne se rétablit jamais sans des injustices et des violences.

Lorsque l'on forme en régiments les différentes professions lucratives, qu'on leur nomme des officiers auxquels on donne une force coactive, et qui font observer par leurs confrères les commandements qu'ils reçoivent d'un ministre, on crée un ordre sans contredit ; mais cet ordre a-t-il pour fondement la justice et pour effet la prospérité de la nation ? Voilà la question.

Dans le militaire, un tel ordre est indispensable ; sans la discipline point de succès. Là, c'est la pensée d'un seul et le concours de tous pour un but unique qui donne la victoire. Dans l'industrie, c'est tout le contrairej les pensées sont multiples et les succès doivent être divers. C'est le gain et la fortune de chacun qui font le gain et la fortune du public ; les moyens sont multiples aussi et ne se présentent pas au son de la caisse ; ils varient selon l'espèce de la production, selon l'intelligence, les capitaux, la position de chaque marchand , de chaque manufacturier, de chaque ouvrier. C'est des efforts auxquels chacun se livre dans sa sphère, selon les projets dont il a conçu le plan, selon la manière dont il eu poursuit l'exécution, que

naît l'ordre général. Au milieu d'une libre concurrence, mieux un industriel défend ses intérêts privés, et mieux il sert la fortune nationale. Toute interposition d'une autorité nuit au but, qui est de produire, parce que nulle autorité ne peut s'y connaître aussi bien que les particuliers. Tout commandement est fatal parce qu'il ne peut jamais suppléer à l'intelligence des producteurs, et qu'il gêne leurs mouvements, qui sont leurs principaux moyens de succès.

Le rôle utile du magistrat se borne à empêcher que les efforts de l'un ne soient une atteinte aux droits de l'autre. Or, c'est l'emploi des tribunaux de régler les droits respectifs, et ils sont toujours avertis par les plaintes

Sot) gUATRIË MK PARTIK. - CHAPITRE X.

de la parût* lésée, lorsque d'ailleurs la justice est bien administrée. Toute autre police, toute autre influence ne saurait être exercée dans un bon but.

De ce que je vous ai fait sentir, messieurs, les mauvais effets des gênes apportées à l'exercice de l'industrie, eu conclurez -vous qu'il faut les supprimer toutes? Vous auriez tort. Il ne convient pas à la société de gêner une industrie innocente; mais il est du devoir de l'autorité publique de soustraire la société à une action nuisible ; la sagesse conseille seulement de ne pas prendre des précautions qui seraient plus préjudiciables que le mal qu'on veut éviter. Un médecin, un apothicaire]Jeuvent tuer un malade parle seul fait de leur ignorance. Le gouvernement, à qui sont remis les intérêts de tous, doit à la société de prévenir ce malheur autant qu'il dépend de lui, eu s'assurant par des examens publics de la capacité de ceux qui se désignent à la confiance du public.

Que 1 on ne dise pas, dans l'intérêt de la liberté d'industrie, qu'un médecin ou un apothicaire, qui auraient lanpoisonné plusieurs malades, ne trouveraient plus de pratiques. D'abord rexpérieucc des malades serait trop chèrement achetée si elle ne pouvait l'être que par la mort de beaucoup de personnes; mais de plus, les causes des désastres qui arrivent à la santé sont tellement obscures et compliquées, qu'il est aisé d'attribuer à la maladie les malheurs qui sont l'ouvrage du mcdecui. Les plus indignes charlatans ont beaucoup de moyens d'usurper une confiance que d'habiles praticiens n'obtiennent pas toujours. Ils peuvent faire de grands ravages avant d'être démasqués.

Si les règlements qui préservent le public des charlatans sont utiles dans un cas, dira-t-on, pourquoi ne le seraient-ils pas dans tous, quoiqu'à différents degrés? Je réponds que la nature et l'imminence du danger ne permettent pas de conclure dun cas à l'autre. Lorsque le danger est grand et que la précaution a peu d'inconvé-

nients, ces inconvénients sont aisément couverts par la sécurité qui en résulte. (lu épargnerait une dépense en ne plaçant point de garde-fous sur un pont ; mais la vie d'un seul homme tombant dans la rivière serait un malheur qui surpasserait de beaucoup l'avantage de cette épargne. Le danger, au contraire, d'acheter une étoile de mauvais teint lorsque l'on croit acheter une couleur solide, est trop peu de chose pour motiver des précautions qui ont de graves inconvénients dans l'ordre social, et ((ui d'ailleurs ne garantissent pas du mal qu'on redoute.

Les règlements qui assujettissent à un poinçon l'or et l'argent que l'on met en vente, sont approuvés des partisans les plus prononcés de la liberté

d'industrie. La vérification du titre est une opération délicate, hors de la portée de l'acheteur. La marque qui le certifie est dans l'intérêt même du vendeur; car on achèterait avec répugnance une pièce d'orfèvrerie qui laisserait de l'incertitude sur son titre

Les certificats donnés par l'autorité publique sont de même utiles quand ils ne sont pas obligatoires, parce qu'on est assuré dès lors que les frais et les embarras qu'ils occasionnent au producteur ne surpassent pas le service qu'il en retire. Si je fabrique des draps dans une ville renommée pour son genre de fabrication, il peut me convenir de réclamer le timbre de la ville; alors la ville doit pouvoir s'assurer de la bonté de la fabrication, et refuser sa marque aux marchandises qui ne rempliraient pas les conditions exigées; mais elle ne peut pas, avec justice, rendre ces conditions obligatoires; elle ne peut pas forcer tous les fabricants de la même ville à s'y conformer.

Le fabricant qui imiterait un certificat d'origine, qui prendrait le nom d'un manufacturier accrédité, ou même décorerait son produit du nom d'une ville en réputation, se forgerait à lui-même un faux certificat et devrait être puni par des lois qui seraient bien faites et bien exécutées.

La loi doit aussi veiller à ce que l'industrie ne nuise pas à la salubrité de l'air, au repos, à la commodité même des citoyens. Elle y doit cependant user de l'indulgence ; car beaucoup de produits fort utiles à la société sont d'une fabrication incommode pour le voisinage. — Il faut l'éloi-

ni

* Le contrôle des matières d'or et d'argent, tel qu'il a été établi par la loi du 19 brumaire an VI (9 novembre 1797), est depuis longtemps l'objet des réclamations les plus vives et les plus fondées de la part des joailliers et des commerçants en général, et il est permis de penser qu'il y aurait avantage à ce que les fabricants de bi-

jouterie fussent laissés libres d'employer les métaux à tous les titres, avec un contrôle seulement facultatif. Le poinçonnage comme il existe en France n'a pour but réel que de constater une perception fiscale; il ne donne aucune garantie, puisqu'on n'est pas admis à y puiser un droit de recours en justice pour le cas où le métal ne se trouverait pas au titre indiqué. Enfin les essais ne sont pas faits d'une manière assez précise pour qu'on y trouve un motif de sécurité plus grand que celui qui résulterait du choix judicieux que l'on pourrait faire de préférence d'un fabricant à un autre.

Les empreintes résultant de poinçons variés ne sauraient être connues et distinguées par les acheteurs, et l'obligation de ce poinçonnage présente en outre

des inconvénients majeurs pour le commerce d'exportation.

{Note de rédacteur,}

gner des lieux habités, dira-t-on. — Cela n'est pas toujours facile. D'abord un pays en grande prospérité est habité partout; et ensuite la nature de la fabrication ne laisse pas tout-à-fait libre sur le choix de la localité. La fabrique de l'ammoniac, qui est très incommode par son odeur, ne peut s'établir que là où se rencontrent beaucoup de débris animaux, et, par conséquent, à portée des grandes villes. On en peut dire autant des tanneries. Il faut placer près des lieux habités les manufactures qui emploient beaucoup d'ouvriers, parce que ce n'est que là qu'on les trouve réunis, et (ju'ils peuvent se loger et se nourrir à bon marché.

Il y a, messieurs, dans une active industrie, des inconvénients comme il y en a dans tout. Si vous voulez absolument vous préserver de ce qu'elle a d'incommode, il faut savoir vous priver d'une partie de ses avantages. Si vous voulez jouir de tous ses avantages, il faut supporter ce qu'elle a d'incommode, en rendant toutefois les inconvénients supportables par toutes les précautions, tout le soin que suggère la prudence.

CHAPITRE XI

Du système de la balance du commerce.

Jusqu'à l'époque de la renaissance des arts en Europe, c'est-à-dire jusque vers le seizième siècle, les gouvernements des divers pays s'inquiétaient peu de la nature des retours que les commerçants recevaient de l'étranger. Les droits de sortie et d'entrée avaient un objet purement fiscal; c'étaient pour les gouvernements des

moyens de lever des tributs, et rien de plus ; mais ensuite, lorsqu'on s'aperçut que le commerce était une source de prospérité pour les nations et de puissance pour les gouvernements, on crut pouvoir l'exploiter plus à profit. Les publicistes, les hommes d'État, avant d'avoir suffisamment étudié la nature des richesses et ce qui les produit, crurent, avec le vulgaire, qu'on est riche parce qu'on a beaucoup d'argent, au lieu de comprendre que l'on a beaucoup d'argent parce qu'on est riche ; ils en tirèrent la conclusion qu'il ne s'agissait que de faire venir beaucoup de métaux précieux pour s'enrichir, tandis qu'il s'agit de s'enrichir d'abord ; car du moment qu'on est riche, on ne manque jamais de métaux précieux.

Tous leurs efforts en conséquence tendirent à tirer de l'étranger, non des valeurs supérieures à celles qu'on y envoyait, mais plus de métaux

DU SYSTÈME DE LA BALANCE DU COMMERCE

précieux qu'on ne lui en donnait. On crut parvenir à ce but en prohibant la sortie de l'or et de l'argent, et l'introduction des marchandises étrangères que l'on pouvait produire dans le pays, présumant que si notre nation, par exemple, recevait des étrangers plus d'objets de consommation qu'elle ne leur en adressait, il faudrait inévitablement qu'elle payât ce surplus, ce solde, en numéraire. Quant aux marchandises que notre pays ne pouvait produire et qu'il fallait nécessairement tirer du dehors, on se contenta de les assujettir à des droits d'entrée plus ou moins forts, qui devaient tendre, plus ou moins, à réduire la somme des marchandises importées. Chaque état favorisa, au contraire, par des traités de commerce, par des primes d'exportation, l'envoi de ses produits au dehors. On présumait que l'étranger recevant de nos produits et ne pouvant, en raison des prohibitions, nous envoyer les siens en retour, serait forcé de payer les nôtres en or ou en argent.

Cette opinion, mise en avant d'abord par des écrivains italiens, adoptée ensuite par tous les publicistes d'Angleterre et de France, se trouva généralement enseignée. On ne croyait pas qu'elle pût être attaquée. Vattel, publiciste assez renommé, sans daigner s'appuyer d'aucun fait, d'aucune considération, écrivait : « Le conducteur de la nation doit veiller soigneusement à encourager le commerce avantageux à son peuple et à restreindre celui qui est désavantageux, » Et soudain, sans examiner autrement le fond des choses, il décide « que l'or et l'argent étant devenus la commune mesure de toutes les choses commercables, le commerce qui rapporte dans l'État une plus grande quantité de ces métaux qu'il n'en fait sortir est un commerce avantageux : et au contraire, celui qui est ruineux

qui fait sortir plus d'or et d'argent qu'il n'en rapporte. L'ha- « bilelé de ceux qui le dirigent consiste à faire pencher cette balance en M faveur de la nation. »

De là un système de législation fort contraire à la liberté des transactions commerciales, adopté partout, et que l'on peut nommer système de la balance du commerce *.

‘ Boléro, Antonio Serra et d’autres. Botero naquit en 1540. J. Chappuys donna en 1599 une traduction française de sa Ragione di \$ialx>.

Le système prohibitif ou exclusif peut se partager en plusieurs branches;

telles sont les opinions qui soutiennent que l’État ne s’enrichit qu’en important de for et de l’argent et en exportant d’autres marchandises : c’est le système de la balance du commerce; ou bien en important des matières premières et en ex-

L’opinion générale, celle même des hommes que Ton regardait comme les plus éclairés dans les matières commerciales, 4în était là, lorsque quelques écrivains français, ceux que nous avons dtgà désignés par le nom d’économistes du dix-huitième siècle, attaquèrent par la base le système de la balance du commerce. Vou-lant découvrir la source des richesses, il fallut qu’ils examinassent de quoi les richesses se composent; et ils n’eurent pas de peine à démontrer que beaucoup de choses tout au moins sont des richesses, qui ne sont pas de l’or et de l’argent.

Cette semence devint féconde dans la tête du célèbre auteur de la Richesse des nations, qui prouva qu’une nation n’est pas intéressée à recevoir en paiement un objet préférablement à un autre; ou plutôt que, lorsqu’on la laisse libre de choisir, elle reçoit toujours l’objet qui lui procure le plus de profits ; qu’il n’est pas possible qu’un pays étranger qui n’a point de mines la paie en métaux précieux, et que les efforts que l’on fait dans ce but n’aboutissent à rien, si ce n’est à restreindre, à détruire quelquefois des relations de commerce dont tout le monde aurait profité, et à renchérir les objets de consommation au détriment des consommateurs.

La doctrine de Smith est maintenant adoptée par tous ceux qui ont fait preuve de quelque capacité en économie politique, quellesque soient d’ailleurs les nuances d’opinions qui les divisent. Personne ne peut nier que le blé qui remplit nos greniers, le sucre et le coton qui garnissent nos magasins, soient des richesses; personne, on conséquence, ne peut nier raisonnablement la possibilité d’acquérir des richesses autrement qu’en acquérant des métaux précieux. Ces vérités commencent même à influei’ sur les mesures des gouvernements les plus éclairés, mais

faiblement. Un certain nombre de gens défendent les préjugés parce qu'ils en vivent; beaucoup d'autres, trop peu ou trop mal instruits pour être en état de porter un jugement par eux-mêmes, et pour s'apercevoir de quel côté sont les bonnes raisons, s'abstiennent de prêter au bon sens l'appui du grand nombre; enfin, ceux qui gouvernent renoncent difficilement aux occasions de lever des contributions et d'exercer leur autorité. Ils ne font presque jamais un sacrifice, à moins d'y être contraints par la force, ou entraînés par l'opinion, qui est une force aussi. On ne peut donc se flatter

portant des produits nationaux; beaucoup de personnes pensent que la principale source de la prospérité publique réside dans des colonies dépendantes ou dans de vastes compagnies de commerce privilégiées, etc. Les effets de tous ces différents systèmes seront examinés successivement.

DU SYSTEME DE LA RAISON DU COMMERCE

de voir les intérêts nationaux triompher complètement des vieilles routines, que lorsque l'opinion publique sera assez éclairée pour qu'on ne puisse plus, sans honte, les défendre par des écrits; et assez prononcée pour qu'on ne puisse plus, sans danger, les prendre pour règle dans la législation et dans l'administration des États.

Pour entendre les intérêts réciproques de deux nations qui commercent ensemble, il convient de se former une idée nette de la nature des relations commerciales qui peuvent s'établir entre elles. Ces relations consistent dans l'envoi qu'elles se font de leurs marchandises. On sait que chacune d'elles donne le nom d'exportation à l'acte qui fait sortir de chez elle des marchandises, et le nom d'importation à l'acte qui en fait entrer.

Ce peuvent être des négociants nos compatriotes qui sont les auteurs des exportations et des importations de marchandises de notre pays. Ce peuvent être aussi des négociants étrangers. De quelque nation que soit l'entrepreneur d'une opération de commerce, une importation est toujours une exportation, et réciproquement. Si c'est un Français qui envoie des valeurs dans l'étranger, il faut bien, pour ne rien perdre dans ses avances, qu'il fasse revenir des valeurs de l'étranger. Si c'est un étranger qui demande des marchandises françaises, il faut bien qu'il envoie en France des marchandises étrangères pour acquitter celles qu'il en a tirées.

Nous pouvons donc sans inconvénient, et pour simplifier, représenter toute opération de ce genre par un envoi et par des retours.

Les uns ou les autres peuvent se faire en l'absence de change; mais comme c'est lui qui fait une Unité sur un autre pays a du nécessairement, ou devra,

' Le système de la balance du commerce est aujourd'hui tellement tombé parmi les gens insouviants, que j'ai été fort inégalement critiqué, surtout par des écrivains anglais, pour m'être arrêté à le combattre. Ces critiques n'ont pas fait attention que, s'il est peu nécessaire de prêcher les gens convertis, il est fort nécessaire de ramener ceux qu'égarèrent les anciennes maximes; que les hommes qui parlent sans savoir, sont bien plus nombreux et quelquefois plus puissants que ceux qui savent; que plusieurs écrivains qui ne manquent ni d'instruction, ni d'esprit, tels que MM. Ferrier, Vaublanc, Sainl-Chamand, se sont faits les champions de la balance du commerce; et enfin que des conséquences importantes et nouvelles ont été tirées des saines doctrines: tels sont les développements que l'on verra plus loin, et d'où il résulte que tous les échanges se réduisent à des échanges en nature, et qu'il n'y a pas de balances plus favorables que celles qu'on a appelées défavorables jusqu'à présent.

QI. ^ \ TKIK. MK PAUTIK. — CHAPITRE XI.

pour faire les fonds de sa caisse, y envoyer une valeur réelle, une chose pourvue de valeur par elle-même, on peut dire que les envois et les retours qui se font d'un pays dans l'autre ont lieu en valeurs réelles. Les lettres de change ne servent qu'à transporter à une autre personne le droit qu'avait le tireur sur des valeurs réelles déjà envoyées, ou qu'il doit envoyer.

Ces valeurs peuvent être, soit des marchandises consommables, soit des métaux précieux, des monnaies, qui sont bien des marchandises aussi, mais qui ne sont pas des objets de consommation, ou qui, du moins, sont d'une consommation excessivement lente.

C'est ici que commence la partie systématique de ce que Ton appelle la balance du commerce. Ses partisans croient qu'il est de l'intérêt d'une nation de recevoir en retour des métaux précieux plutôt que toute autre marchandise. Pour apprécier cette opinion, il nous suffira d'examiner ce que peuvent y gagner les différentes classes dont une nation se compose; car il serait absurde de penser qu'une nation pût faire un gain sans que personne y gagnât.

Observons donc d'abord quels avantages retirent de leur industrie les hommes qui font le commerce extérieur et nous verrons ensuite quels sont les avantages

qu'en retirent les autres classes de la société, et si l'importation des métaux précieux peut accroître ces avantages, ou leur exportation les diminuer. Nous cherchons ensuite si c'est un avantage pour une nation de posséder plus d'or et d'argent que la quantité de ces métaux que le commerce le plus libre entretient chez elle, et enfin si, en supposant (pie ce fut un avantage, il serait possible de l'obtenir.

Tout commerçant fait un gain lorsque la valeur des retours qu'il reçoit dépasse la valeur des envois qu'il a faits. Si en retour d'un envoi de 100,000 francs que j'ai fait, je reçois une valeur de 90,000 francs seulement, fût-elle en or, il est constant, il est avoué que je suis en perte de 10,000 francs ; si je reçois des marchandises pour une valeur de 110,000 francs, je gagne 10,000 francs, (piani même parmi ces marchandises il n'y aurait pas une once de métal précieux. Il n'est si mince négociant qui ne soit convaincu de la vérité de cette assertion; elle se prouve par son seul énoncé.

Ce qui est vrai d'un négociant est vrai de deux, de cent, de tous. Ceux qui gagnent i*çoivent des retours supérieurs en valeur à-leurs envois; et comme on ne peut pas supposer que la majeure partie des négociants d'une nation fasse habituellement un commerce qui leur donnerait de la perte, un doit admirer ipie la valeur des importations est en tout pays supérieure»-

du SYSTÈME DE LA BALANCE DU COMMERCE. 51; ^

relative à la valeur des exportations. Les importations surpassent même d'autant plus les exportations, que le commerce est plus lucratif.

On voudra savoir cependant si, tandis qu'un négociant qui a envoyé pour 100,000 francs d'or ou d'argent, et qui a reçu pour 110,000 francs de marchandises étrangères, a gagné, son pays, par cette opération, n'a pas fait une perte équivalente.

Pour se tranquilliser sur ce point, une observation bien simple suffira.

Un pays ne saurait perdre à moins que quelqu'un de ses habitants ne perde. Il est impossible de comprendre comment il se pourrait que personne en France ne fût lésé dans ses intérêts et que la France le fût. Voyons donc quelles personnes, ou quelles classes de personnes pourraient être lésées par une exportation de 100,000 francs de numéraire.

Celui qui a fait cet envoi n'a pas perdu, nous venons de nous en convaincre; mais celui qui lui a fourni la somme de numéraire ne l'a-t-il point perdue? Nullement; car sans doute ce dernier ne l'a donnée qu'en recevant des valeurs équiva-

lentes et probablement des valeurs supérieures à son numéraire, car il n'aurait pas consenti à conclure une opération de commerce pour n'y rien gagner.

vSeraient-ce les consommateurs français? Les personnes qui donnent leur argent pour acheter les marchandises étrangères importées se trouveraient-elles victimes de cette importation ? Pas davantage. Chaque consommateur consacre une partie de ses revenus, de ses profits, quelle qu'en soit la source, à se procurer les objets de ses besoins. Lorsqu'un consommateur, au lieu d'un objet d'origine française, achète un objet d'origine étrangère, c'est parce qu'il suppose que l'objet est moins cher, ou de meilleure qualité, ou plus joli ; c'est enfin parce que cet achat lui présente un échange plus avantageux. Une exportation du numéraire qui a eu pour objet de lui procurer cet avantage ne blesse donc point ses intérêts. Son argent ne serait pas moins perdu pour lui dans le cas où il aurait acheté et consommé un produit de son pays.

C'est un commerce ruineux, ont dit les défenseurs de la balance du commerce, que celui que font les ouvriers lorsqu'ils portent leur argent au cabaret. On peut leur répondre que ce n'est pas au commerce étranger qu'ils font ici le procès, mais à la consommation quelle qu'elle soit. Toutes les dépenses que nous faisons poiii* satisfaire nos besoins ou pour nos jouissances diminuent nos richesses, cela n'est pas douteux ; mais ce n'est pas là la question qui nous occupe ici : c'est de savoir si, une fois que l'on a résolu de satisfaire un besoin , il est plus désavantageux pour le con-

Ji

sominalei* de payer en argent à l'étranger l'objet dont il veut se servir, que de le payer en argent à l'un de ses compatriotes. Or, il est évident que l'ouvrier ne se fait pas moins de tort en achelanl au cabaret pour trois francs d'eau-de-vie indigène, que s'il achetait pour trois fi*ancs de rhum ^ <le la Jamaïque. Il fait un mauvais commerce, non parce qu'il donne de l'argent contre de la marchandise, mais parce qu'il donne une chose qui a de la valeur, le fruit de ses peines, pour avoir un produit qui ruine sa santé et compromet son repos par des querelles ; et U fait au contraire une action très sage lorsqu'il emploie son argent à se procurer aussi bien qu'à sa famille des vêtements propres, un logement confortable et des aliments salutaires, quand bien même une partie do cos objets devraient avoir été tirés de l'étranger.

On prétendra peut-être que les avantages d'une opération qui a fait sortir notre numéraire sont obtenus aux dépens de nos producteurs; et que ce que nous avons consommé de produits étrangers sont autant de produits qu'ils auraient vendus si

le numéraire sorti des poches de nos consommateurs et exporté par nos négociants était resté dans le pays. Mais on oublie que l'or et l'argent que nous exportons sont eux-mêmes des marchandises exotiques ; que nous ne saurions les acquérir sans donner à leur place des produits de notre sol et de notre industrie, et que l'on n'a pu faire venir cet argent du dehors sans que nos producteurs aient vendu à rétranger pour une somme équivalente de leurs produits; car on ne nous a pas donné pour rien le numéraire dont nous faisons nos achats.

Le fait est que nous ne pouvons rien acquérir au dehors sans le payer par quelque'un de nos produits, même quand nous acquittons la chose en argent; car l'or et l'argent que nous donnons en paiement ne peuvent s'acquérir eux-mêmes (l'un au moyen de nos produits. Dira-t-on que des achats faits en espèces peuvent épuiser les métaux précieux que nous avons déjà en notre possession , et que nous conserverions sans cela ? Mais c'est ignorer les allures du commerce que de s'imaginer que l'on puisse, je ne dirai pas épuiser l'approvisionnement qui nous est nécessaire en métaux précieux, mais seulement le réduire un peu, sans en faire monter la valeur au-dessus de leur valeur dans l'étranger, et que , dans ce cas-là , les spéculateurs perdraient à en exporter, tandis qu'au contraire ils gagneraient à en faire venir. L'intérêt personnel est donc une garantie infaillible que les nations ont toujours tout autant de métaux précieux qu'il leur en faut. Nous aurons au reste l'occasion de revenir sur cet effet commercial.

Ces différentes classes de nos compatriotes embrassent toute la nation.

DU SYSTÈME DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE. 565

Si aucune d'elles n'est en perte à l'occasion de l'achat que nous faisons de marchandises étrangères, même quand nous les payons en métaux précieux, comment la nation pourrait-elle être en perte? Le négociant qui envoie de l'argent et qui a fait venir des marchandises de la Russie ou de l'Inde n'y a pas perdu ; celui qui a procuré l'argent envoyé ne l'a pas perdu non plus ; le consommateur des mousselines n'en est pas plus pauvre que s'il avait consommé pour la même valeur du vin de Champagne qui est indigène ; enfin , le producteur de vin de Champagne lui-même n'y perd rien, puisque c'est avec son vin que la France a acquis ou qu'elle acquerra l'argent qu'elle juge à propos d'expédier au dehors*.

Ce qui a beaucoup accrédité le préjugé qu'il est plus avantageux pour une nation de recevoir de l'étranger de l'argent plutôt que de la marchandise , c'est la comparaison si facile et si fautive qu'on a faite d'une nation avec un marchand en boutique, lequel a véritablement des motifs pour donner la préférence à l'argent.

On n'a pas fait attention (ju'entre une nation et un marchand il y a cette différence, que le marchand est un être unique, qui fait un certain commerce et qui n'en fait pas plusieurs. Si vous lui offrez des assiettes en échange de ses bas de soie, que voulez-vous qu'il fasse de vos assiettes? il n'est pas marchand de faïence; il n'est pas connu pour en vendre; il n'est pas au fait de ce commerce ; il le ferait avec désavantage. C'est tout autre chose dans une nation. Elle renferme des négociants en tous les genres. Quand ils font venir des marchandises de l'étranger, ce n'est point un paiement qu'ils reçoivent : c'est une spéculation qu'ils font; ils sont marchands de la chose qu'ils reçoivent; loin d'être pour eux un fardeau, elle est la source de leurs profits.

Il est bien vrai que, lorsqu'un marché se conclut, on regarde celui qui fournit sa marchandise comme plus heureux que celui qui fournit son argent, même alors que celui-ci ne paie la marchandise que ce qu'elle vaut.

L'argent, surtout lorsqu'il est frappé en monnaie, a sur toute autre valeur cet avantage, pour celui qui le reçoit, qu'il lui procure par un seul échange

Si l'argent exporté nous a été procuré par des exportations déjà faites, son émoi tend à en faire hausser la valeur relative, et par conséquent détermine de nouvelles importations de métaux précieux, contre des produits français qui occuperont nos fonds productifs aussi bien que si c'étaient nos produits indigènes que l'on eût consommés au lieu de produits étrangers.

566 QU. VTIÈME PAKTIFc;. - CHAPITHE \1.

tout ce qu'il peut désirer; tandis qu'avec tout autre produit, même en supposant la valeur de ce produit égale à celle de la somme d'argent, il faut, pour atteindre le même but, deux échanges. L'homme qui produit du blé, et qui veut pour son blé se procurer des étoffes, est obligé de vendre son blé d'abord (ce qui est un échange), et ensuite d'acheter des étoffes (ce qui est un autre échange).

-Mais on a tort d'appliquer ce raisonnement aux opérations des négociants. Leur métier, à eux, est de faire des échanges. Loin de les redouter, ils les cherchent. Quand un marchand de meubles va dans une vente, il se regarde comme très heureux de troquer son argent contre des meubles. De même, quand un négociant consent à recevoir de l'étranger une certaine quantité de marchandise en échange d'une certaine quantité d'argent, on peut être certain que cette marchandise, avec tous ses avantages, est aussi précieuse pour lui que l'argent avec tous les siens.

Cet avantage de vendre ses produits pour de l'argent est si bien réduit à sa juste valeur par les marchands, que celui auquel on offre un sou seulement au-dessous du prix que vaut sa marchandise ne la vend pas. Si la Vente pour de l'argent était toujours un avantage, il vendrait à tout prix.

Une des raisons qui font encore que les hommes, surtout quand ils ne sont pas dans le commerce, cherchent dans une affaire quelconque à recevoir de l'argent préférablement à tout autre produit, c'est qu'en recevant une somme ils savent mieux quelle valeur ils reçoivent que lorsqu'on leur présente tout autre objet. L'idée de cent francs rappelle sur-le-champ à mon esprit les quantités de chaque chose que je peux acquérir pour cent francs. Lorsqu'on me paie cent francs en numéraire, je risque donc moins d'être trompé sur la valeur de ce paiement que si l'on me donnait cinq hectolitres de blé, quoique par supposition ce blé valût tout autant.

Mais lorsqu'il est question de commerce, l'exacte appréciation de la valeur d'une marchandise est aussi facile que celle d'une somme d'argent. Les nations font ensemble des affaires par leurs négociants ; or, qui dit un négociant, dit un calculateur qui sait bien la valeur de chacune des choses qu'il fait acheter, qui se connaît dans les qualités des marchandises, qui en balance les divers prix courants, et qui préfère celle qui lui assure le plus de gain.

Enfin, ceux qui mettent un si haut prix à l'or et à l'argent considérés comme moyens d'échange, ne font pas attention qu'ils ne sont une richesse que par la utilité qu'ils donnent à leurs possesseurs de se procurer les objets qu'ils veulent avoir ; et qu'une nation qui veut avoir un certain

DES METAUX. \ ET DES MARCHANDISES. 567

produit n'éprouve aucun tort lorsqu'elle obtient directement la même quantité de ce produit, au lieu d'obtenir l'argent nécessaire pour l'acheter.

Ceci nous conduit à examiner s'il n'y a pas dans l'argent, considéré commercialement, quelque qualité spéciale qui, à égalité de valeur, doive le faire préférer à une autre sorte de marchandise.

CHAPITRE XII

S'il est avantageux pour un pays de posséder des métaux précieux préférablement à toute autre chose.

Les partisans de la balance du commerce pourront convenir que les paiements en espèces que nous fait l'étranger ne constituent pas pour notre nation un commerce qui rende plus de bénéfice que celui par lequel on importe des marchandises ; mais ils souliendroient que les paiements en métaux précieux sont désirables, en ce qu'ils multiplient chez nous une espèce de marchandise qui est d'un plus grand service qu'aucune autre, et dont l'abondance constitue à un plus haut degré la richesse et la prospérité intérieure de la nation. Et si on les force à s'expliquer sur la prééminence de Tor et de l'argent et sur les services supérieurs qu'on en tire, ils vous diront que chez une nation qui en possède abondamment, (diacut' a plus de moyens d'acheter ce qu'il désire, que les marchands vendent plus facilement leurs produits, que l'abondance du numéraire est une abondance de capital, et que ce capital est le plus solide et le plus durable de tous.

Ces assertions n'ont quelque apparence de fondement qu'à la faveur du vague de l'expression, et seulement pour ceux qui connaissent imparfaitement la nature des choses.

Sans doute un homme qui a beaucoup d'argent achète plus de choses que celui qui en a peu, et par conséquent se procure plus de jouissances et favorise plus les marchands que celui qui n'a pas la bourse bien garnie ; mais c'est la grandeur du revenu des consommateurs qui leur procure beaucoup d'argent ; or les prohibitions ne sont pas ce qui augmente leurs revenus. Ce sont leurs profits, et leurs profits naissent de l'activité de leur industrie, qui ne se développe jamais mieux qu'avec la liberté. Les ventes des marchands qui habitent l'Espagne ont été en déclinant durant tout le temps où l'Espagne a eu la récolte exclusive de l'argent du Nouveau-

atiss QLATUIÈMK l'AlititK. — CHAPITRE XII.

Muniolo ; (I pendant les vingt années que le papier-monnaie de la Grande-Bretagne a fait fuir ses métaux précieux (de 1798 à 1818), ses ventes ont doublé.

Lorsque l'argent est abondant, un marchand obtiendra, à la vérité, six francs d'un produit qui, dans un autre lieu, ne se vendra que cinq francs ; mais il n'en sera pas plus avancé, puisqu'il sera obligé lui-même de payer six francs ce qu'il aurait acheté pour cinq.

Le nombre et l'importance des achats, chez un peuple, tiennent à d'autres causes ; ils dépendent, je le répète, de l'importance des revenus, et l'importance des revenus dépend de la quantité des terres qui sont en culture, de l'industrie et de l'activité de la nation, de l'écoulement du capital de chaque citoyen, etc.

On pensera peut-être qu'en assignant le numéraire on augmente les capitaux de la nation?

Non, messieurs, les capitaux d'une nation sont tout autre chose que son numéraire. Ils peuvent être considérables avec peu de numéraire; et l'on peut avoir beaucoup de numéraire et peu de capitaux. En étudiant la nature et les fonctions des capitaux, vous avez vu qu'ils se composent de la valeur des marchandises qui sont la matière sur laquelle s'exerce l'industrie; vous avez vu qu'ils se composent encore de la valeur des instruments qu'elle emploie : machines, bâtiments et usines, choses qui ne sont point d'or et de l'argent. Il y a aussi une partie du numéraire national qui fait partie des capitaux ; c'est celle partie que l'on a accumulée pour l'employer lucrativement , ou celle qui étant le fruit d'une affaire terminée, n'attend que l'occasion d'être placée dans une nouvelle affaire. Mais vous avez vu en même temps que le numéraire qui provient d'un profit, d'une portion de revenu, et qui est destiné à une consommation non productive, ne fait partie d'aucun capital *.

Lors donc que le numéraire que l'on tire du dehors irait se ranger dans les capitaux de la nation, il ne serait qu'un changement de forme pour cette portion de capital et ne constituerait pas une augmentation. On ne peut nier que le fonds de commerce d'un négociant, et par conséquent les sucres, par exemple, qu'il a dans ses magasins, ne fassent partie des capitaux d'une nation; cependant, quand à la suite d'une opération de com-

* L'est avec regret que l'auteur retrouve dans le livre d'Adam Smith , où il y a si peu d'erreurs, celle qui regarde les monnaies comme faisant toujours partie du capital national. Voyez le chap. de son 1^{er} livre.

DES MÉTAUX ET DES MARCHANDISES

merce, il reçoit pour vingt mille francs de sucre, on ne dit pas que son capital est augmenté de vingt mille francs. Il a changé une valeur capitale (qui était en blé, peut-être, contre une valeur en sucre ; et s'il a fait un bénéfice sur cette opération, ce bénéfice a fait partie de ses revenus, non de ses capitaux.

De même, si après avoir fait un envoi de marchandises dans l'étranger, il en reçoit les retours en écus, ces écus sont un changement de forme subie par son capital, et non un nouveau capital qu'il a reçu.

Que devons-nous conclure de ces vérités de fait? Que l'on peut importer du numéraire sans augmenter la somme des capitaux du pays, tout comme on peut en exporter sans la diminuer. Quand un fermier m'apporte le loyer de sa ferme, comme ces écus ne sont point une portion de mon capital ni de celui de personne, si je les emploie à faire un voyage en Italie, si conséquemment je les emporte dans l'étranger, par celle action je ne fais sortir de mon pays aucune portion de son capital ; il n'y a pas dans mon pays, ni ailleurs, une seule entreprise industrielle dont le capital se trouve par là diminué d'un écu '. I

D'un autre côté, si j'ai des fonds placés dans les emprunts d'Angleterre, j'en fais venir les intérêts en or pour employer cet or en objets de consommation à mon usage et à celui de ma famille, le capital de mon pays | ne sera pas augmenté le moins du monde par celle importation; la somme auparavant employée en France comme instrument de production ne sera j pas plus grande qu'elle n'était *.

* Il n'est question ici que d'un voyage accidentel qui ne fait aucun tort aux améliorations foncières. Je ne prétends point excuser les Anglais qui tirent habituellement leurs revenus d'Irlande, et dépouillent ce malheureux pays comme fait une taxe de guerre, c'est-à-dire par des exportations qui n'enlèvent pas de retours. Ces exportations d'ailleurs ont lieu en marchandises, en blé, bien plutôt qu'en argent. Il est fâcheux que M. Mac Culloch , en défendant les absentes, ait blessé tout à la fois les principes d'une saine politique et ceux d'une saine économie politique.

® On peut dire que For que j'ai fait venir d'Angleterre pour subvenir à mes consommations et que j'emploie à des achats, rembourse au producteur qui me vend une partie de ses avances, et devient par là une portion de son capital. Mais par cela même que c'est le remboursement d'une avance, ce n'est point une avance nouvelle, un nouveau capital. Le capital de ce producteur existait en marchandises ; il est par ce fait transformé en argent ; demain il le sera on de nou-

QL'ATIUKMR PARTIE. - CH. \PnuK XII.

f^os capitaux vont, viennent d'un pays dans un autre ; mais c'est beau- « oup plus sous d'autres formes que sous celle de métaux précieux Lors- « ine J'envoie des soieries en Amérique, j'y envoie une portion de mon capital; lorsque je me fais adresser en retour des tabacs, j'en fais revenir ce même capital accru par des profits ou diminué par des pertes.

On n'est pas mieux fondé à représenter les capitaux qu'une nation possédée en écus, comme préférables en ce qu'ils sont plus solides, plus durables, que sous toute autre forme: tandis, ajoute-t-on, que toutes les

ils ressemblent et se consomment, qu'elles disparaissent toutes plus

ou moins promptement, l'or et l'argent ne dépérissent pas; ils servent éternellement et se multiplient par la circulation.

Un tel langage, messieurs, est tout-à-fait en arrière de l'état actuel de nos connaissances économiques. Il est de l'essence des capitaux, non d'être inconsommables, mais au contraire de se consommer. Ils ne peuvent servir qu'en se consommant sous une forme pour reparaître sous

une autre, et même, plus la consommation en est prompte, et moins longtemps on en perd l'intérêt. Aussi, quand on a une portion de capital en argent, cherche-t-on à la transformer le plus tôt possible en une marchandise consommable, ou en main-d'œuvre, qui est aussi une denrée consommable. Tant qu'un capital reste en écus, il peut être destiné à faire des avances à la production, mais il n'en fait point encore; pour devenir utile il faut qu'on le troque contre des objets de consommation. Un système qui s'y opposerait ferait l'office d'un imbécile ami qui dirait à un commerçant: « N'allez pas vous aviser d'acheter les marchandises objets de votre commerce. Gardez-vous de vous séparer de vos écus, substance solide

« et durable, et de les donner contre des produits périssables. Du reste « servez-vous-en en famille. » »

El Si cet ami était le gouvernement; s'il avait la force en main; s'il empêchait les négociants du pays de faire leur métier pour les empêcher de perdre leurs capitaux; si, par intérêt pour les consommateurs, il leur dé-

velles marchandises. Pour qu'il soit augmenté, il faut que le même producteur fasse de nouvelles épargnes sur ses profits, et qu'il ajoute ces épargnes à son capital. Il peut épargner aussi bien, soit que je le paie en or, ou que je le paie en marchandises; c'est-à-dire qu'il pourrait faire les mêmes épargnes dans le tas ou, au lieu de faire venir mes revenus en or, je les eusse laisser venir en drogues

de teintures, et que j'eusse payé mon producteur en ces drogues, qu'il aurait employé à teindre ses étoffes.

il s'agit de marchandises. lui

fendait de consommer ce qu'ils préférèrent et ce qui leur conte moins... 4e m'arrête, de peur de le trouver trop ridicule.

Un employé dans les douanes qui a fait un livre d'économie politique en faveur des douanes a dit ; « Si une ville de France envoie annuellement « à une ville d'Angleterre pour quatre millions de produits, et que la ville « anglaise lui en envoie pour quatre millions 200,000 francs, il est clair « que la ville française perdra chaque année une partie de son capital, « verra diminuer de plus en plus ses moyens de travail, jusqu'à ce qu'é- « puisée de nécessaire, elle renonce forcément à tout commerce, à toute « industrie, tandis que sa rivale doublera ses capitaux, pourra produire « à elle seule pour huit millions de marchandises, et s'ouvrir de nouveaux « débouchés avec d'autres villes de l'Europe. Tels sont les effets d'une « balance défavorable.... »

Vous voyez, messieurs, qu'il y a là confusion de numéraire et décapital.

« Le raisonnement est le même pour deux nations, poursuit cet auteur, « mais beaucoup plus fort, parce qu'il serait impossible que de deux villes « qui commercent ensemble, l'une épuisât l'autre, à moins que celle-ci ikî « poussât l'imprévoyance jusqu'à la folie; tandis qu'il est très concevable « qu'une nation devenue tributaire d'une nation rivale, finisse par être « absolument dépouillée de son numéraire, et réduite à l'impossibilité de <' continuer aucun échange*. »

Vous avez vu, messieurs, qu'en admettant ce cas extrême comme possible, la nation ne serait pas dépouillée, et qu'elle serait au contraire devenue plus riche si elle avait reçu en marchandises une valeur supérieure à celle qu'elle aurait envoyée en numéraire. Vrais dans ce cas même, tout inadmissible qu'il est, une nation tout-à-fait dépourvue de métaux précieux pourrait encore subvenir dans l'intérieur aux besoins de ses échanges par une monnaie fictive, comme un papier-monnaie, et sans que la somme de ses capitaux fût en rien diminuée. On en a vu des exemples; mais ils n'étaient point l'effet des transactions commerciales ordinaires, ils étaient dus à l'introduction d'un papier monnaie, et le numéraire qui avait été exporté avait indubitablement amené en retour des valeurs équivalentes.

Il faut être complètement rassuré sur ces ruines réciproques des nations par le commerce. Les nations peuvent se ruiner mutuellement par la guerre, jamais par les communications pacifiques et volontaires. Les

* Du gouvernementU considéré dans ses rapports avec le commerce, pages 314 et m.

QUATHIÈME PARTIE. — CHAÎME M.

nainics d'un commerce ruineux, de tributs imposés à nos consoininaieurs par l'industrie étrangère, sonldes craintes sans nul fondement. L'étranger vous impose un tribut quand il est assez fort jjour l'exiger gratuitement, ou que vous êtes assez faible pour le payer de même. Votre gouvernement, s'il est peu éclairé, peut faire des pertes constamment répétées en traitant a\ec 1 étranger, parce qu'il peut les puiser de nouveau, chaque année, dans la poche des contribuables ; mais vos négociants ne peuvent vous ruiner par des transactions librement consenties de part et d'autre. Il y a sans doute parmi eux des victimes de la fraude ou de leurs propres imprudencesmais ce sont là des cas exceptionnels, toujours plus que balancés par les profits généraux du commerce. La masse d'une nation n'estjamais victime que de la fraude ou de l'imprudence de ceux qui la gouvernent.

Je n'aurais pas cité l'écrivain dont je viens de vous parler, qui ne fait que reproduire les opinions professées depuis deux cents ans par tous les auteurs, par tous les administrateurs qui ont fait des livres et des règlements sur le commerce, si celui-ci n'avait écrit postérieurement à Adam Smith, après avoir, à ce qu'il prétend, étudié son ouvrage , comme pour nous montrer que des préjugés absurdes ne sont jamais renversés du premier coup par un livre, quelque sensé, quelque concluant qu'il soit.

CHAPITRE XIII

Que le système de la balance du comiiicrcc se propose un résultat impossible.

Nousavons vu que, sous quelque point de vue que l'on veuille envisager la question, l'importation de l'or et de l'argent n'a rien de plus désirable, pourunenation,quel'Importation de toute autre marchandise. Maintenant, nous allons nous convaincre que, quelle que soit sa législation, un pays reçoit toujours tout l'or et l'argent qui lui sont nécessaires; qu'il n'en reçoit jamais au-delà de cette quantité ; conséquemment que les lois et les mesures de 1 administration qui ont pour objet d'en favoriser l'introduction ne vont point à leur but, et ne tendent qu'à priver un peuple d'une partie des heureux effets qui résultent de l'activi té de son commerce avec les autres nations.

Les métaux précieux sont propres à divers usages. On en fait des monnaies ; o11 en fait de la vaisselle et des bijoux, conséquemment les hommes y mettent un certain prix; ils les recherchent; ils donnent, pour les avoir, une certaine quantité des inodi1ils qu'ils ont obtenus de leurs travaux, de

leurs capitaux et de leurs terres. Il en résulte qu'en tout pays il y a une certaine quantité d'or et d'argent demandée au prix où les portent leurs frais de production. Si les frais au moyen desquels on les extrait de la mine et on les apporte dans notre pays sont considérables, nous en demandons moins. La valeur monétaire qui nous est nécessaire est complétée alors avec une moins grande quantité de métal; la vaisselle et les bijoux sont à la portée d'un moins grand nombre de fortunes; on n'en fait pas tant d'usage. A égalité de frais de production, il nous faut d'autant plus d'argent que notre industrie est plus active, nos capitaux plus considérables, notre population plus nombreuse. Si, au contraire, notre industrie décline; si nous faisons moins de ces échanges qui réclament l'entremise des monnaies; si, par suite, chacun perd une partie de son aisance et cherche à vendre une partie de son argenterie et de ses bijoux, il se manifestera une sorte de surabondance de métaux précieux; ils seront plus offerts et moins recherchés; ils baisseront de prix*.

D'autres pays peuvent se trouver dans une situation analogue ou contraire, et avoir tantôt plus, tantôt moins de métaux précieux que n'en réclament leurs besoins. Leur valeur éprouve par conséquent des fluctuations. Elle monte dans les pays qui en demandent; elle baisse dans les autres. La valeur des métaux précieux est haute, quand le prix en or ou en argent de toutes les autres marchandises est bas. Les personnes qui ont à vendre de ces dernières se contentent d'en recevoir une moindre quantité d'argent quand la valeur de l'argent est élevée, liaison n'en peut déduire qu'une appréciation vague; car chacune des autres marchandises peut subir, et subit en effet, de perpétuelles variations dans sa propre valeur.

Les négociants ont une règle plus sûre pour juger de la différence qui

* \oyez partie 11, chap. VH de ce Cours; Du fondement de la valeur des monnaies,

' Le prix des métaux précieux signifie littéralement la quantité de monnaie qu'on est obligé de donner pour acquérir une certaine quantité d'argent; et il peut paraître superflu que l'on mesure une quantité de métal par une quantité du même métal. Aussi ce mot *præ* est employé ici pour se conformer au terme usité dans l'usage ordinaire pour caractériser un achat. Dans le fait, c'est avec de la marchandise qu'on achète l'argent des mines, et quand je dis que l'argent coûte moins, j'entends qu'une once d'argent qu'on peut obtenir avec la même quantité de marchandise qui coûte six francs, est moins chère qu'une once d'argent qu'on peut obtenir qu'au moyen d'une quantité de marchandise qui coûte sept francs.

it

iii QLATIVtMK l'AUTIK. _ CHIAI'lint; XIII.

se trouve dans la valeur de rargoiit d'un pays à l'anlre; c'est le cours du change. A Paris, le cours du change d'Amsterdam exprime la quantité d'argent que l'on paie dans la première de ces villes, pour acheter une somme payable dans la seconde. S'il me suffit de donner à Pai is cent onces d'argent pour acquérir une lettre de change qui me vaudra cent cinq onces d'argent à Amsterdam, je suis assuré que l'argent vaut en Hollande cinq pourcent de moins qu'en France. On sait, par expérience, quels sont les frais de transport de l'argent d'Amsterdam à Paris ; on sait la valeur du risque que court une somme en faisant ce trajet; et si ces frais sont un peu moindres que le profit qui résulte de cette importation d'argent, on peut être certain que la spéculation en sera faite. Nulle marchandise ne brave plus aisément les efi'orts que l'on tente pour arrêter sa marche ; elle a beaucoup de valeur sous un petit volume : elle ne craint ni l'humidité, ni la sécheresse : elle se divise en aussi petites portions qu'on veut, ne coule pas comme les liquides et ne se corrompt jamais. Nulle contrebande n'était plus constante ni plus facile que celle qui faisait passer autrefois des piastres d'Espagne en France; et une enquête du parlement d'Aigleten e a constaté que de Londres à Hambourg les frais de transport de l'or, et le risque, plus dispendieux encoi e, qu'il y avait à franchir les frontières les mieux gardées de l'Europe, n'ont jamais excédé 7 à 8 pour cent.

Tel est le motif, 1 unicjuB tnoCif, qui fait voyager les métaux précieux d'un pays dans un autre : oti les porte toujours d'un endroit où ils valent moins, à un endroit où ils valent plus : et comme ils ne valent moins dans un endroit que parce qu'ils y surabondent, comme ils ne valent plus dans un autre que parce qu'ils y manquent, le commerce tend toujours à fournir à chaque pays, en métaux précieux comme en autre chose, toute la quantité qui lui est nécessaire.

Outre la facilité du transport et de la contrebande, il y a d'autres raisons pour que le moindre besoin qu'une nation éprouve de métaux précieux soit très promptement satisfait. Ces métaux ne sont pas des denrées de prompt consommation comme beaucoup d'autres. Le sucre que l'on a intporté l'année dei nière n'existe plus celte année-ci, du moins en grande partie. Il faut chaque année que nous renouvelions la provision que nous en avons. H nen est pas ainsi des métaux précieux. Nous nous servons encore, sous d autres formes et sauf une! bien légère déperdition, de la provision dont se servaient nos pères, et la nôtre servira à nos enfants. Lest une marchandise qui s'use peu par la consommation et que le temps

ne détériore pas. Chaque famille conserve avec soin la portion qui ne sert pas de monnaie ; et quant à la portion qui sert de monnaie, elle ne fait que changer de mains et demeure dans la circulation. La France n'a donc besoin chaque année de recevoir en métaux précieux qu'un supplément nécessaire pour remplacer la déperdition d'une année, et, s'il y a lieu, une légère addition pour satisfaire à celle augmentation de numéraire, de vaisselle et de bijoux, suite ordinaire des progrès de la production et de l'opulence. Par des causes que j'ai remarquées ailleurs', ces progrès sont lents de leur nature; une assez petite quantité d'or et d'argent suffit chaque année aux nouveaux besoins d'une nation même qui prospère*.

Du moment que la quantité de métaux précieux que possède une nation suffit à ses besoins, et, à plus forte raison, quand elle les excède, personne n'en fait venir, personne ne lui en adresse, car ces métaux n'ont pas alors une valeur supérieure à celle qu'ils ont ailleurs; ils en ont une moindre peut-être, et l'on perdrait à en importer. Les lois peuvent bien empêcher les négociants d'exécuter une opération de commerce qui leur donnerait du bénéfice, mais elles sont impuissantes pour les obliger à entreprendre celle qui ne peut que leur occasionner de la perte.

Tenez donc pour assuré, que lorsqu'un pays a les métaux précieux qu'il lui convient d'avoir au point où les ont portés et leurs frais de production et la concurrence des autres nations, on ne lui en apporte plus. Les partisans de la balance du commerce veulent à la fois deux effets contradictoires et dont l'un exclut l'autre. Ils veulent que, dans notre pays, les métaux précieux soient plus abondants, et par conséquent moins précieux que chez nos voisins ; et il veulent qu'on nous en apporte de chez nos voisins , c'est-à-dire qu'on les achète chèrement pour les revendre à bon marché. Si leurs lois réussissaient à faire entrer de l'or et de l'argent, elles en aviliraient le prix ; ce (qui les ferait réexporter : ils manqueraient donc leur but. Si leurs lois ne déterminaient point d'importation d'or et d'argent, elles seraient inefficaces, et ils manqueraient encore leur but.

La seule cause qui puisse occasionner une importation constante de

' Partie I", cliap. XIII.

* Si des circonstances rares, coïncidant la suppression d'un papier-monnaie, qui oblige de recourir tout à coup à la monnaie métallique, élève accidentellement le prix du métal, cet effet, prévu dans plusieurs des considérations précédentes, cesse avec la cause passagère qui l'a produit; et le commerce des métaux reprend sa marche accoutumée.

inélauK précieux esl uneaigmentniion conslaille de prospériié inlériemv. Cete importation esl un eñiel de ropulence et léen est pas la cause. Soyez riches, et vous ne manquerez de rien , ni de denrées, ni d'argent. Soyez pauvres, et vous manquerez de tout. Or, <|uelles sont les principales sources de la richesse de la nation ? Vous les connaissez, messieurs, c'est surtout l'industrie agricole et manufacturière; c'est le commerce de rintérieur; de sorte que c'est principalement notre état interne, quand il est prospère, qui nous procure de l'or et de l'argent. Le plus léger besoin en élève le prix; et du moment que ce prix excède celui qu'il a dans l'étranger, le plus puissant de tous les motifs, l'inlérét personnel, défend qu'on nous en ôte et commande qu'on nous en apporte. Petits et grands, amis et ennemis, conspirent dans le meme but. La crainte d'être épuisée d'or et d'argent est pour une nation la plus puérile de toutes les craintes; et les mesures que celle crainte puérile à suggérées ont été directement contre leur but; car, comme notre commerce extérieur est une industrie aussi, et conlribue pour sa part à notre prospérité inléiâeure, tout ce qui le gêm», tout ce qui ressemble aux douanes, aux prohibitions, étant contraire au développement de notre prospérité intérieure , est contraire à l'imporlalion des métaux précieux*.

Ûn ne voit d'ailleurs, ni dans les prohibilioits dont nous frappons les marchandises étrangères, ni dans les sacriüces auxquels nous nous condamnons pour favoriser l'exporlatioii de nos produits, rien qui puisse ajouter aux besoins que nous avons de métaux précieux ; rien, par conséquent, qui puisse ajouter à leur valeur cl en déterminer rintroduction.

Si nos exporlaiions de marchandises ne font pas rentrer de métaux pré-

* Les exportations forcées sont elles-inéines contraires à riimportation des métaux. Bonaparte s'est beaucoup vanté d'avoir obligé les Français et les neutres qui pendant son règne entretenaient les relations commerciales de la France avec l'étranger, à exporter sur leurs navires des marchandises de France pour une valeur égale à celles de leurs importations. On sait que l'on chargeait ainsi des marchandises invendables à l'étranger. 11 fallait les jeter à la mer en sortant du port, et celle perle, qui augmeulail les frais de commerce, était supportée par les consommateurs français qui payaient les denrées étrangères en proportion des frais de tous genres qu'il fallait faire pour les leur amener. En nuisant de cette manière à la prospérité intérieure de la France, il déterminait chez elle un moindre besoin, et par conséquent une moindre iimportation de métaux précieux.

cieux, comment l'étranger s'acquiie-t-il donc envers nous des marchandises que nous lui envoyons? en produits de son sol eide son industrie susceptibles

d'être consommés, parce que des objets de consommation (ou du moins d'une consommation plus rapide que celle de l'or et de l'argent), en se détruisant chez nous à mesure qu'on nous les apporte, et par l'usage que nous en faisons, ne surabondent pas nécessairement, et leur prix ne s'avilit pas à mesure qu'on les importe. D'un autre côté, comme ces fruits de l'industrie étrangère se reproduisent aux moindres frais possibles dans le pays qui les produit, leur extrarapide n'y occasionne pas une hausse qui en écarte les spéculateurs. Demandons à l'Italie de l'huile, elle nous en fournira à meilleur marché qu'aucun autre pays : son (limât y est propre. Demandons-lui de l'huile tous les ans ; le prix de cette denrée ne s'élèvera pas, car il s'en produit tous les ans. Demandons-en une plus forte quantité que de coutume ; l'Italie pourra toujours la fournir au même prix ou à peu près, car sa production augmentera avec notre demande. Mais demandons à l'Italie de l'argent, nous en ferons hausser la valeur, car elle n'en produit pas. Demandons-en tous les ans, l'argent en Italie haussera davantage. Il sera impossible d'en faire venir sans perte. Et si notre gouvernement ne souffre pas que nous recevions autre chose, si nous sommes forcés de nous passer des produits de l'Italie, il faudra que l'Italie se passe des nôtres, et ce système aura réussi à priver les deux peuples de relations commerciales qui leur eussent été mutuellement profitables.

Quand les besoins que nous avons de métaux précieux augmentent, notre intérêt est de les acquérir au meilleur marché possible, et par conséquent de les demander, directement ou indirectement, de préférence aux pays qui les produisent, comme le Mexique ou le Pérou ; Si l'on nous oblige à les demander dans le commerce que nous faisons avec la Hollande ou l'Allemagne, ils ne peuvent, par l'intermédiaire de ces pays, nous parvenir que chargés de nouveaux frais. Ce qu'il nous convient de demander à l'Allemagne, ce sont les produits de l'Allemagne, à l'Italie les produits de l'Italie, et ainsi des autres.

C'est aussi en définitive de cette manière que l'événement arrive. Nulle contrée ne peut fournir aux autres, d'une manière constante, autre chose que ses produits. Les marchandises sont payées par des marchandises ; et comme, ainsi que nous l'avons vu, il faut, pour que les commercants

* f^{ar}lie IV, <hap. 12.

578 QIJATKIEMK PAUTIE. — CHAPITRE XIII.

trouvent leur compte à faire le commerce, que les importations surpassent en valeur les exportations, nous recevons toujours du dehors, en marchandises, une valeur supérieure à celle que nous y avons envoyée. C'est ce que l'on a fort ridicule-

ment appelé jusqu'ici une balance défavorable, et d'autant plus défavorable que nous faisons avec les étrangers un commerce plus lucratif.

Au premier aspect, il semble contradictoire que tous les pays à la fois important plus qu'ils n'exportent. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Nous évaluons les marchandises qui sortent de chez nous pour aller en Russie sur le pied de la valeur qu'elles ont avant leur départ, et la Russie les évalue sur le pied de la valeur qu'elles ont chez elle, c'est-à-dire, après leur arrivée ; et par une raison analogue, nous évaluons les marchandises que nous recevons de Russie d'après la valeur qu'elles ont après leur arrivée, tandis que la Russie ne les a estimées que suivant la valeur qu'elles avaient avant de partir. Nous faisons figurer les chanvres russes dans le tableau de nos importations pour plus que la Russie ne les a compris dans le tableau de ses exportations ; et cela devait être ainsi ; car un peuple ne peut évaluer les choses que selon la valeur qu'elles ont chez lui.

Les prohibitions les plus sévères, les douaniers les plus actifs, ne sauraient changer ces effets, résultats nécessaires de la nature du commerce. On peut entraver les communications des peuples ; mais du moment qu'il y a une communication, du moment qu'un trafic s'établit entre eux, on ne peut faire qu'ils se paient réciproquement en d'autres valeurs que les produits de leur sol et de leur industrie, et que chacun d'entre eux n'importe plus de valeurs qu'il n'en exporte.

Que devons-nous penser en conséquence de ces pompeux tableaux que nous présentent les partisans de la balance du commerce, et où l'on voit des exportations de produits indigènes qui excèdent toujours de plusieurs millions l'importation des produits étrangers ? Qu'ils ne peuvent inspirer aucune confiance ; et ce n'est pas seulement parce qu'ils sont en contradiction avec la nature des choses qu'ils ne méritent aucune confiance, mais parce qu'ils sont en contradiction avec des faits positifs mieux constatés.

Si l'on ajoutait foi aux tableaux des exportations et des importations de l'Angleterre durant le cours du dix-huitième siècle, et si l'on en tirait les conclusions qu'en tirent ceux qui croient à la balance, il en résulterait qu'à la fin de ce dix-huitième siècle l'Angleterre aurait eu pour plus de 600 millions sterling d'or et d'argent (12 milliards de notre monnaie) au-delà de ce qu'elle en possédait au commencement du même siècle. C'est

probablement plus de métaux précieux qu'il n'y en a dans toute l'Europe. Or, il est de fait que jamais l'Angleterre n'en avait possédé moins qu'à la fin du dix-huitième siècle. Toute sa monnaie ne consistait qu'en des bil-

j leis d'une multitude de banques.

De 1742 à 1797, les ministres de Russie prouvaient des ventes à l'étranger qui excédaient les achats à l'étranger de plus de 203 millions de roubles en argent. Ils y ajoutaient 84 millions de métaux précieux tirés des mines de la Sibérie ; d'où il résultait que le numéraire métallique de la

Russie devait s'être accru de 341 millions de roubles. Or, il est de fait, dit M. Storch, qu'il a diminué *.

Cette diminution de numéraire métallique, tant en Angleterre qu'en Russie, indiquerait, suivant la doctrine de la balance du commerce, une diminution d'opulence; or, il est de fait, au contraire, que jamais ces deux pays n'ont été plus riches, notamment l'Angleterre qui, durant ce dix-huitième siècle, a vu doubler sa population ; l'Angleterre dont les immenses capitaux se montrent partout, dans ses canaux de navigation, dans ses entreprises, dans une immense quantité de marchandises de tout genre qui remplissent ses magasins et ses navires; dans cette

multitude d'objets utiles et commodes qui meublent les habitations des particuliers.

Ainsi, voilà des lois faites pour augmenter la masse des métaux précieux d'un pays et qui ne l'augmentent pas; et voilà des nations qui ont

moins de métaux précieux qu'elles n'en avaient, et qui sont incontestablement plus riches.

I Les tableaux d'importations et d'exportations, au contraire, dans les-

quels on peut supposer plus de vérité parce qu'ils contrarient le vœu des écrivains qui les rapportent et qu'ils leur paraissent inexplicables ces tableaux, dis-je, viennent à l'appui de la doctrine que je vous ai exposée. Le relevé des douanes anglaises, en 1780, donnait à l'Angleterre une balance défavorable avec l'Irlande; et la même année le relevé des douanes d'Irlande présentait de son côté une balance défavorable avec l'Angleterre. Je viens de vous expliquer à l'instant ce fait qui alors paraissait inexplicable. Le relevé fait en Angleterre du commerce avec le Portugal, j'en 1787, diffère d'un tiers du pareil relevé fait par la factorerie anglaise de

Lisbonne. Suivant la doctrine de la balance, ces relevés annonçaient deux I soldes différents, ce qu'elle regarde comme impossible ; ils annonçaient

Cours d'Économie politique, liv. III, ch. 13.

3< QJArniKME PARTit; — CHAPITRE XIII.

(Jeux balanros défavorables, tandis qu'elles élaicnl favorables l'une el Tauire.

Un de ces faiseurs de sialisliques qui n'en sont encore qu'à la balance du commerce, M. Seybert, dans ses Annales statistiques des États-Unis, s'aperçoit avec un profond regret que l'Union américaine importe une valeur qui excède de 15 millions de dollars (environ 50 millions de noire monnaie) la valeur de ses exportations. C'est-à-dire, qu'il gémit de voir ses concitoyens faire un profit annuel de 50 millions de francs parle moyen de leur commerce avec l'étranger. « Cependant, ajoute-t-il avec surprise, « il est évident que notre pays et notre commerce ont prospéré ! » Il s'étonne d'un effet très naturel et qu'on observerait partout de même, à différents degrés, si partout on pouvait avoir des tableaux exacts des exportations et des importations. Pourquoi ceux des États-Unis nous montrent-ils mieux que d'autres la liaison de cette cause avec cet effet, la prospérité du commerce jointe à des importations supérieures? C'est parce qu'ils sont plus naïfs que d'autres, et que k s droits d'entrée aux États-Unis étant

modérés, les commerçants y sont moins excités qu'ailleurs à déguiser le montant de leurs importations.

Je ne prétends point qu'en Angleterre, ni ailleurs, on ait à dessein rendu fautifs les tableaux de la balance du commerce, quoique l'envie de montrer ce que l'on considère comme un signe de prospérité puisse exercer quelque influence sur les chefs et les agents de l'administration'. Je veux dire seulement qu'il est difficile de les avoir exacts, parce que l'intérêt privé rend plus ou moins frauduleuses les déclarations qui leur servent de bases. Là où les marchandises étrangères sont assujetties à de gros droits d'entrée, on est intéressé à en atténuer la valeur pour payer moins de droits; là où le gouvernement accorde des primes d'exportation ou de restitutions de droits lorsque les marchandises sortent, on est intéressé à en exagérer la valeur pour recevoir davantage. Les registres des douanes sont donc sujets à montrer les importations comme plus faibles qu'elles ne sont réellement, et les exportations comme plus fortes. Les ministres et

' On lit dans les Mémoires du comte de Ségur, qui était ambassadeur de France en Russie (tome 11, page 298), que les Anglais, afin de conserver les privilèges que leur commerce obtenait du gouvernement russe, et lui persuader que ce commerce était très favorable à la Russie, prodiguaient les présents dans les bureaux et faisaient à volonté grossir les tableaux d'exportation ou diminuer ceux d'importation.

directeurs de douanes, pour relever leur utilité et ce qu'ils regardent comme des succès pour leur administration, peuvent quelquefois aussi ne pas comprendre dans leurs tableaux certaines branches qui en font, ou n'en font pas partie, selon ce

qu'on veut prouver; comme seraient, par exemple, les relations commerciales que l'on entretient avec certaines colonies que l'on considère tantôt comme étrangères, tantôt comme faisant une partie intégrante de l'empire. Il n'y a aucune instruction à tirer de semblables données.

On ne pourra commencer à ajouter foi aux tableaux de la balance du commerce, que lorsqu'ils annonceront presque toujours, sinon toujours, en chaque pays, des importations supérieures aux exportations. Encore à cette époque seront-ils un document plutôt curieux qu'utile. Ils montreront l'endue du commerce que l'on fait de telle ou telle marchandise; mais ils ne montreront pas ce qu'on y gagne, car ils ne donnent ni le prix d'achat, ni le prix de vente, ni les frais, seuls éléments des profils commerciaux.

Les tableaux des marchandises exportées et des marchandises importées, en les supposant exacts, n'indiquent rien relativement aux métaux précieux qui entrent et qui sortent; car une nation peut, tout à la fois, recevoir pour une plus grande valeur de marchandises qu'elle n'en a exporté et plus de métaux précieux aussi. Je présume que tel est le cas dans la plupart des États de l'Europe, de ceux du moins dont la prospérité va croissant. Car, quoique leur provision de métaux précieux augmente tous les jours, je ne suppose pas que cette augmentation égale leurs profils commerciaux. Une partie des profits commerciaux leur parvient donc par des importations de marchandises supérieures aux exportations.

De ces vérités, qui sortent à la fois du raisonnement et de l'expérience, on peut tirer une conclusion bien satisfaisante; c'est que les avantages des relations du commerce entre deux peuples sont réciproques, et que Tun n'est pas nécessairement dupé par l'autre; ce qu'il était bien ridicule de supposer; car, comme nul n'est contraint à faire des opérations commerciales quand il n'y trouve pas son compte, il fallait avouer que la moitié des nations consentait bénévolement à se laisser dépouiller par l'autre moitié.

On ne peut désormais soutenir la doctrine de la balance sans déceler une ignorance complète des procédés du commerce et de l'économie des sociétés. Je ne connais plus un seul écrivain de quelque réputation qui voulut se donner le ridicule de reproduire en sa faveur des arguments surannés auxquels il n'y a plus rien à répondre, si ce n'est; Étudiez la na-

■'li

ture et les fonctions des monnaies, des capitaux; car sans cela il n'y a aucune réponse que vous soyez capable d'entendre.

Quant à ces pauvres gens qui pensent qu'il doit y avoir quelque chose traî dans une opinion, par la raison qu'elle est anciennement et universellement reçue, ils ne connaissent ni les hommes ni l'histoire. Jusqu'à pernic, on croyait généralement par tout le monde que la terre était au centre de l'univers, et que c'étaient les astres qui, tous les quatre heures, accomplissaient une révolution autour du globe. Je ne sais pas connaissance que, jusqu'à l'année 1500, un seul homme qui savait, se fut imaginé que c'est au contraire la terre qui tourne

'--r amour

tel 1 vérité sont tel-

ement incontestables, qu'il n'y a pas maintenant un seul écolier qui, dès

les premières leçons de physique qu'il reçoit, n'en demeure convaincu

des décrets de l'inquisition ni ceux de la Sorbonne n'y ont rien fait

mais l'Université; vous dire ;

fallait le dire. Ces vérités ne deviendront communes qu'après que

les questions à résoudre auront été réduites à leurs termes les plus simples, peine qu'on prend pour cela peut-elle sembler superflue, lorsque

questionner

question d'intérêts commerciaux, prennent encore pour base de leur raisonnement la doctrine de la balance du commerce?

Les corps savants eux-mêmes, qui devraient se tenir au courant des progrès du siècle, partagent souvent assez longtemps les préjugés vulgaires. Bernoulli, lorsqu'en 1731 il remporta le prix de l'Académie des sciences sur l'orbite des planètes, convint qu'il n'avait dû sa couronne qu'aux ménagements qu'il avait gardés pour les tourbillons. De nos jours encore, on voit des assemblées, où sont réunis les hommes les plus émi-

nents de divers genres de connaissances, écouter avec approbation des rai-

sonnements sans solidité, soutenus par des armées de chiffres qui ne prouvent rien, lorsqu'on pourrait s'assurer de leur authenticité. Les

préjugés ne codent qu'au temps, mais ils lui cèdent infailliblement J ai du cependant , dans un livre où j'ai tâché d'exposer toutes les vèmes reconnues jusqu'à présent de l'économie politique, attaquer des mé-

Ferreui- Il nWr 7 solidement que sur les ruines de

lerreui. 11,1 esl pas aux po,soa,,«s mê,,e déjà convaiaicies do

' L. Simond : Foyage en Suisse, tome I, p. 57a.

pouvoir se rendre compte de leur propre conviction. Il leur convient de s'exercer à bien poser les questions et à disposer les preuves de manière | à persuader ceux qui cherchent la vérité de bonne foi. Quant à ceux qui la craignent, mon livre n'est pas fait pour eux. Je me crois dispensé de les convertir 5 cl je n'y réussirais pas.

CHAPITRE XIV

De la prohibition des produits manufactures.

Messieu's, nous avons examiné le but que se propose le système de la balance du commerce, et une soigneuse observation de la nature des î

choses, appuyée de l'expérience, nous a montré quel résultat on obtient véritablement de ce système. Mais, en admettant que l'or et l'argent ne sont pas les seules richesses, et qu'un peuple peut profiter et profite réellement, en important des marchandises aussi bien qu'en important des métaux précieux, un grand nombre de personnes pensent qu'il lui convient d'importer chez lui des matières premières plutôt que des produits manufacturés, et d'exporter des produits manufacturés plutôt que des (matières premières.

Il n'est pas besoin d'avertir que par produits manufacturés nous entendons ici, en général, les produits qui ont acquis par la main-d'œuvre leur principale valeur, et qui sont arrivés au point de pouvoir être livrés au I consommateur sans qu'il soit besoin de beaucoup de nouvelles façons.

Telles sont les étoffes dans lesquelles on a donné à la matière première, soit par le lissage, soit par la teiniu'c, toutes les façons qu'elles pouvaient recevoir, sauf

celles du tailleur et de la couturière; façons qui ne peuvent être données que près du consommateur. Dans les produits bruts nous comprendrons, non ceux qui n'ont reçu aucune façon (il n'y en a point de tels), mais ceux qui n'ont reçu que les façons nécessaires pour leur première extraction, ou peu d'autres avec celles-là. Tels sont les laines qui servent à faire les étoffes, les métaux qu'on emploie dans les arts, les

drogues de teinture, et tout ce qui sert de matières premières dans les manufactures. Ces produits sont appelés bruts ou matières premières parce qu'ils ont besoin d'être travaillés de nouveau pour devenir susceptibles d'être consommés.

Comme leur emploi dans les arts double et triple leur valeur, on est

381 QUATRIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIV.

très porté à croire qu'il y a du désavantage à les vendre à l'étranger avant qu'ils aient reçu toutes les façons «ju'ils sont susceptibles de recevoir et avant qu'ils soient parvenus à leur plus grande valeur. M. Chaptal, dans son Industrie française >, nous dit « que ce n'est pas sur la quotité de la « valeur comparée des échanges, mais sur la nature des objets échangés, ,> qui convient d'établir les stipulations commerciales avec les autres nations; et il fonde son opinion sur ce calcul : Qu'une nation agricole livre pour un million de laines à une nation manufacturière , celle-ci, avec le quart de cette laine fabriquée en étoffes, va payer la nation agricole.

Ceux qui soutiennent cette opinion oublient que les gains ou les pertes que fait une nation, aussi bien qu'un particulier, ne sont point en raison du poids ou du volume des choses qu'ils donnent ou reçoivent, mais on raison de leur valeur. Autrement la nation qui donnerait quatre quintaux

de fer pour une once d'or se ruinerait; car elle donnerait en poids 6400 fois plus qu'elle ne recevrait.

Lorsqu'une nation agricole vend à une nation manufacturière pour un million de laines en balles, la nation manufacturière, bien qu'elle donne en échange une matière qui ne pèse que le quart de cette laine, lui donne pour un million de produits, pour un million de valeurs.

On dit à ce sujet qu'il y a bien plus de main-d'œuvre et de profits gagnés dans la partie d'étoffe qui vaut cette somme, que dans la matière première qui la vaut également. Il est possible qu'il y ait plus de main d'œuvre dans une partie de draps d'un million que dans une partie de laine de même valeur, mais il n'y a pas plus de profits gagnés par la nation. La valeur tout entière d'un produit se partage entre les

individus qui l'ont créée. Une partie de laine ne vaut un million que parce qu'elle a coûté cette somme pour être produite; car si Ton pouvait la produire pour 900 mille rancs, il se trouverait des entrepreneurs qui la donneraient pour 900 mille francs. La valeur indique les frais de production d'un produit brut ou manufacturé, et les frais de production se composent de profits payés. Quand nous livrons à l'étranger une partie de laine d'un million, il faut qu'il paie cette somme, soit à ceux qui ont fourni leurs terres et leurs capitaux, soit à ceux qui ont fourni leurs bras et leur intelligence à l'effet d'opérer cette création. Il en est exactement de même que lorsque nous vendons à l'étranger une partie de draps d'un million. Il nous paie dans les deux cas le prix des services productifs rendus, soit par nos terres, soit

* partie, oh. 3.

PROHIBITION DES PRODUITS MANUFACTURÉS

par nos capitaux, soit par notre intelligence et nos bras. Dans les deux cas ce ne sont pas exactement les mêmes services productifs que nous vendons; mais ce sont nos services productifs, et nous en vendons pour la même valeur; conséquemment nous gagnons au total un profit pareil.

Il est vrai que dans les deux cas ce ne sont pas les mêmes personnes qui reçoivent les profits; mais toujours sont-ce des concitoyens, et la nation en masse a gagné autant dans un cas que dans l'autre. Nous examinerons bientôt ce qui résulte de la distribution des profits à telle classe de personnes plutôt qu'à telle autre; dans ce moment nous cherchons à savoir quel commerce est le plus avantageux à la nation en masse. Il est évident que ce qui lui convient le mieux c'est de multiplier ses affaires lucratives et de vendre le plus possible de ses services productifs quels qu'ils soient; car ce sont eux qui lui procurent des bénéfices. Or, le régime qui favorise le plus les développements de l'industrie et des affaires lucratives, n'est-il pas celui où l'on permet à chacun de vendre et d'acheter ce qui lui convient, sans le brider par aucune prohibition, et quelle que soit la marchandise? Pour l'intérêt d'une nation, la forme des produits n'est d'aucune importance, mais leur valeur; car c'est leur valeur qui la fait perdre ou gagner. Si l'on force les gens de vendre ce qu'il leur est moins avantageux de vendre, et d'acheter ce qu'il leur est moins avantageux d'acheter, ils vendront et ils achèteront incontestablement moins et avec moins de profits.

Consulter des négociants, consulter des manufacturiers sur les importations et les exportations qui donnent le plus de profits, est un pauvre expédient; car le nombre de ceux que l'on peut consulter est borné relativement à l'immense nombre d'entreprises industrielles dont chaque produit est le résultat. On n'a par ce moyen que des documents imparfaits et toujours viciés par l'intérêt personnel, chacun étant intéressé à rejeter les obstacles sur la route du prochain pour en débarrasser la sienne. Le fabricant de mousseline conseillera toujours de laisser entrer les colons filés de l'étranger; le fabricant de fils de colon conseillera toujours de les prohiber. Cependant, comme il faut bien mettre des droits, ne fût-ce que pour subvenir aux dépenses de l'État; comme une liberté intempestive pourrait avoir aussi des inconvénients, et qu'il faut éviter la ruine des établissements qui se sont formés sur la foi même d'une législation imparfaite, il est bon de consulter les industriels, non pas précisément pour suivre leurs conseils, mais pour connaître les inconvénients de chaque remède, et administrer celui qui blesse le moins les intérêts privés.

» QUATRIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIV

I. ' P • i oui ODSlucIo « OU SGulf*niPiil t/tiio

«P»S"*a 1» rAinàri.uo.. Si do „,alho„-

grand "Ccroiss'emt'nrelTlraro' " T "Earopc prendre nu

riclicsniarcliés de la Russie- mais àu2 l'"""" "“ P““

el la Iranehis, d'Odessa ;;3""""7'"">"J«'l-"">™dàPém,sl,.,«rB,

» ... enirepd. rde, ^

<'■." ...I. l'élan donné au eomm.ree d.Z 71, atr'"" - """"

d'inspiré,- à l'éirang.r une sorie de déllanee - e, l'nn a Z 7°

nient d'attrapiîn»! • .) ^on a\ u se ralentir ce mouve-

population active iLTsZ" méridionale une

/« ^ -Pitiaux. « (Ga,,ba , Fo,a,e

rôcLü^Z:: ::irî:r

PROHIBITION DES PRODUITS MANUFACTURÉS

reuses discordes civiles n'étaient pas venues mêler leur fâcheuse influence à l'action vivifiante de la liberté, nous aurions vu se renouveler dans ces quartiers les merveilles de l'Amérique septentrionale.

En convenant que la nation prise en masse recueille tout autant de profils d'une vente faite à l'étranger, soit qu'elle lui vende des matières premières ou bien des produits manufacturés, on observera avec raison que les profits que l'étranger nous paiera dans les deux cas ne se distribueront pas à des producteurs des mêmes classes. Si l'on exporte pour un million de laines en balles, il y aura bien autant de profils réalisés par la nation que si l'on exporte pour un million de beaux draps; mais la plus grande partie de ce million se trouvera réalisée par des propriétaires de troupeaux, par des bergers, des tondeurs et autres producteurs du produit brut, et ni les manufacturiers de draps, ni leurs ouvriers, n'en toucheront une obole; tandis que si nous exportons pour un million de draps, il y aura cent ou deux cent mille francs seulement pour la part des fermiers, des bergers, des tondeurs, et plus que cela pour les manufacturiers et les ouvriers'.

Cet état est inconciliable; mais, puisqu'il y a autant de richesses gagnées par la nation dans l'une et l'autre supposition, la question se réduit à ceci: Dans quelle classe la même somme de richesses procure-t-elle à une nation plus de bonheur ou plus de puissance? Ce n'est plus une ques-

occasion où nous avons mal jugé de l'utilité du commerce toutes les fois qu'il n'est pas entravé par des restrictions ou placé sous la main des gouvernements.» I (Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique, en 1822, par le capitaine Hall.) Par-

tout le même voyageur avait remarqué les heureux effets de l'indépendance et les libres communications.

* Cette démonstration n'était pas praticable pour Adam Smith; elle ne l'est pas davantage pour tous ceux qui n'ont pas fait une analyse complète des agents de la production, et qui n'admettent que le travail comme producteur des ri-

chesses. Pour les personnes qui croient que les terres et le simple profit des capitaux ne procurent aux nations aucune nouvelle richesse, toutes les circonstances qui nuisent au plus grand développement du travail sont un mal; et par une conséquence du même système, qui est celui de Ricardo et de ses partisans, les efforts du génie qui met dans nos mains la disposition des puissances de la

nature sont un mal. Cette conclusion incontestable, quoique ridicule, montre l'imperfection des doctrines qui y conduisent.

•it>8 Q'ATUIEME PAUTIE. — CHAPITRE XIV.

tiou d'économie politique, c'est une question de politique et de morale.

Elle n'est pas susceptible d'une solution aussi rigoureuse que la question d'économie politique; néanmoins, comme chaque classe se multiplie en proportion des profits qu'elle fait, et que la classe agricole a une existence moins précaire que celle qui s'occupe aux manufactures, je serais porté à croire (si la liberté d'industrie et la marche naturelle des choses n'étaient pas préférables à tout) que c'est la classe agricole et l'exportation des produits bruts dont l'extension devrait être favorisée de préférence, comme étant moins dépendante des événements ainsi que des caprices des hommes.

En effet, quand le système du gouvernement favorise le développement des entreprises de manufactures, les ouvriers manufacturiers se multiplient; mais nulle protection ne peut leur assurer une occupation constante. Les produits manufacturés servent principalement aux vêtements, aux ameublements, aux ornements, aux plaisirs des hommes; or, ces consommations sont moins urgentes que plusieurs autres, et notamment que celle des aliments, qui ne souffre point de remise. Lorsque les circonstances deviennent fâcheuses (dans les temps de disette, par exemple), les consommateurs peuvent supprimer, ou du moins différer l'achat qu'ils font des produits manufacturés, plutôt que d'autres achats; et c'est en

effet ce qui a lieu parmi les classes peu fortunées, qui sont partout les plus nombreuses.

Aux cessations de demande qui sont occasionnées par les fléaux célestes, il faut ajouter celles qui dépendent des volontés humaines. Une mode qui change laisse une ville entière sans ouvrage. Une guerre qui se déclare, une prohibition prononcée en pays étranger, peuvent fermer

les débouchés les mieux établis, et plonger dans la détresse une multitude d'hommes.

Indépendamment de ces maux accidentels, il en est un qui semble inhérent au système qui fonde la prospérité d'une nation sur la vente à l'étranger de ses produits manufacturés. Cette nation ne peut continuer à obtenir la préférence qu'en vendant à meilleur marché que toutes les autres, et même que les producteurs du pays où elle vend ; ce qui l'oblige à établir dans ses fabrications une économie parcimonieuse qui pèse principalement sur la classe ouvrière, classe subordonnée et où la concurrence des travailleurs les oblige à accepter les plus dures conditions. Stuart ne craint pas de conseiller à l'administration d'établir parmi les producteurs une concurrence telle que, diminuant leurs prix à l'égard des

AVANTAGE DES IMPORTATIONS

ou

des autres, toutes se réduisent à ne gagner que le nécessaire physique.

Ainsi, après que des populations entières se sont interdit l'usage de tout ce qui ressemble à une superfluité, et par conséquent toutes les jouissances intellectuelles, tout ce qui les distingue de la brute, nous venons de voir que l'accident le plus commun, une mauvaise récolte, un changement de mode, peuvent les priver même de cet absolu nécessaire. Il semblerait que les gouvernements ne font pas assez de mal aux nations en leur mettant les armes à la main, et en les obligeant à s'égorger mutuellement; il faut encore qu'elles se fassent une guerre de fusées et de navettes, dont le résultat est une privation perpétuelle de tout ce qui adoucit la vie et relève l'humanité ! Est-ce là, je le demande, le résultat qu'on doit se proposer dans l'organisation des sociétés? Jamais le système exclusif ne s'est exprimé avec plus de naïveté.

CHAPITRE XV

De la libre importation des marchandises étrangères, et de l'avantage qu'une nation en retire.

Après avoir démontré, messieurs, qu'une nation ne retire pas de la prohibition des produits étrangers les avantages qu'on attribue à cette mesure, je vous ferai connaître les biens très positifs dont ce système nous prive.

Mais d'abord il convient que nous nous formions une juste idée des avantages qui résultent des échanges en général.

Quand un commerce s'établit entre nous et une nation étrangère, nous renonçons à la consommation des produits que nous lui envoyons, pour jouir de la consommation de ceux que nous obtenons en retour. L'effet est précisément le même que si nous avions produit les marchandises étrangères sur nos champs et dans nos ateliers; au fond, nous ne consommons

' Steuart, tome 1, page 216. Si le vieux système prohibitif n'avait pas été ruiné par les lumières que l'on doit aux économistes français du dix-huitième siècle et aux disciples d'Adam Smith, les écrivains de cette ancienne école seraient les pires conseillers que pussent avoir les nations. Ce sont eux qui les auraient entraînées de plus en plus dans des guerres de commerce, de jalousie et d'ambition, et qui auraient constamment tendu, comme on le voit, dans le résultat du système de Steuart, à les plonger dans la misère et dans l'abrutissement.

ja. i. ais que ce que nous produisons, mais il, a d'assez grands avantages à opérer celle consommation après le circuit du commerce, -ce esclavier.

Ces avantages, les voici sommairement expliqués.

Les produits que nous n'avons pas du tout, sont pour nous d'un prix excessif. Sans le commerce extérieur, le café et le coton seraient pour la France des produits infiniment chers, et dont un Français, quelque opulent

trouverait-il? "!" fo*

une suite à peine pour lui procurer quelques livres d'un café, probablement fort médiocre, qu'il obtiendrait en cultivant à grands frais des plants dans une serre chaude. Eh bien, messieurs, au moyen du commerce étranger, une livre d'excellent café ne lui coûte pas plus de quarante sous; c'est-à-dire le même prix qu'un couteau, un mouchoir de poche ou tout autre produit analogue. En créant un produit de 40 sous et l'envoyant aux îles, on adresse en retour à un Français une livre de café. S'il ne fait pas

opération lui-même, des négociants, moyennant une rétribution modérée par la concurrence, la font pour lui.

Où en résultera-t-il pour la France? Ce produit auparavant si cher deviendra pris tellement abordable, que, comme on se le voit, les gens riches mais des fortunes modestes, peuvent s'en procurer habilement, dû café. Ou oblige, maintenant à bien meilleur marché que je ne le dis, car auparavant il en coûtait un aulc. C'est que le produit étranger qui, en circulation, est à un prix modique, ses consommateurs, par conséquent, multiplient la consommation, et, par conséquent, séquestraient des produits

digenesaumoyen desquicison |•acbc,e. Avaiil l'importaliou de celle deuree, les coul-
 clim de France, après avoir fabriqué la quanlilc * conleaus donl les habilanis de la
 France ponvaïen, avoir besoin, n'ci, fabriquaien, pas davanlage, sons peine de les
 donner au rabais e, 7 perdre. Mmnlcuanl, après avoir pourvu la France deconicaus,
 ils en far^quenldanlres pour les Iles, et ces nouveaiis produiis de la France
 consommes par elle sous forme de café. Nous fabriquons el nous cou sommons
 beaucoup plus de couleaus (on de loule anire marchandise que

en rr: ““”■"-n-nc honne pa , e ,m fai. ia ' “

son! pal «Iles qui ne le

Ce, avaulage, qui es, irès trappan, dans le cas que je vous cile se ren

l>ii fan avec le, ranger, même lorsque nous recevons en échange de

AVANTAGE DES IMPORTATIONS

marchandises manufacturées que nous pourrions au besoin fabriquer nous-
 mêmes. Par le commerce nous les obtenons à un prix inférieur à celui qu'elles nous
 coûteraient si nous les fabriquions; et la preuve en est que, malgré les frais de com-
 merce qui comprennent le bénéfice du commerçant, on nous les vend encore à
 meilleur marché qu'on ne pourrait ici les produire directement. Nous les produi-
 sons bien toujours, mais nous les produisons indirectement en produisant les ob-
 jets que nous donnons à l'étranger en échange pour les avoir, et cette manière est
 plus économique, plus favorable pour le consommateur, et plus encourageante
 pour le producteur.

Ainsi, pour faire sortir d'un exemple cet effet avantageux, je supposerai que des
 commerçants achètent pour l'Allemagne cent aunes de taffetas dont les frais de
 production, et pareonséquent le prix, soient de 400 fr. ; je supposerai que ce taffe-
 tas est vendu à Francfort 450 francs; qu'avec cette somme ou achète cent pièces de
 padous ou rubans communs qui se fabriquent à Eberfeld, et qui, rendus à Paris, se
 vendront 500 fr. Nous aurons produit nos padous en fabriquant du taffetas. Main-
 tenant, je supposerai que nous voulions (comme la tentative en a été faite) ravir,
 comme on dit, cette branche d'industrie à V Allemagne, el produire nous-mêmes
 des padous : on en prohibera rentrée, et les cent pièces seront fabriquées en France
 , où elles reviendront à COO francs , ce qui fait cent francs de plus que le prix au-
 quel le commerce nous les procure en ce moment.

On observera peut être qu'il importe peu que le consommateur paie cent francs
 de plus, puisque ce haut prix est gagné par des producteurs, nos compatriotes;

mais il ne nous échappera pas que ce raisonnement est le même que celui au moyen duquel on voudrait établir qu'il faut supprimer les moulins pour donner occasion aux tourneurs de meules à bras de gagner davanlage. 4'ai déjà plusieurs fois combattu ce système en vous disant que c'est un progrès de l'industrie que de procurer à une nation les mêmes jouissances avec moins de frais de production ; que l'épargne que l'on fait d'une main-d'œuvre ne diminue pas le nombre des travailleurs, ni leurs profits, mais les dirige vers une autre production d'où résultent d'autres jouissances; parla, le travail d'une nation n'est point diminué, mais ses moyens de jouir sont plus étendus. De même, lorsque nous voulons produire des padous qui nous reviennent à 600 francs, au lieu de les produire indirectement en fabricant des étoffes de soie qui ne nous reviennent qu'à 500 francs, nous perdons 100 francs pour n'avoir pas choisi le procédé le plus économique pour produire : celui que la nature des

choses, le climat, l'aisance des communications, peut-être seulement notre aptitude naturelle, nous conseillaient de choisir. Et, en préférant le procédé le moins économique, disons mieux, le moins intelligent, nous nous interdisons une partie de la demande et de la production qui constituent un état plus avancé de l'industrie et de la civilisation.

Après cette exacte représentation du commerce des produits manufacturés et de ses effets, que penserons-nous de ce précepte d'un auteur récent : « Dès qu'il s'agit d'un travail fait par des nationaux, d'un travail « auquel des hommes utiles devront de pouvoir subsister, embarrassez- (' vous peu de ce qu'il coûte : vous serez toujours plus riches , puisque « vos compatriotes se seront créé un revenu, etc. ' . » L'auteur ne fait pas attention que le revenu s'augmente autant par ce qu'on dépense de moins (lue par ce qu'on gagne de plus ; et qu'un gain obtenu par une partie de la nation sur une autre partie de la nation qui pourrait éviter de le payer, n'est pas un gain pour la nation.

En 1814, les maîtres de forges convinrent qu'un droit qui leur assure- « ait le monopole des fers ne renchérirait les frais de culture que de 50 fi-. par charrue*. Or, veut-on savoir ce qu'un pareil monopole, dont on parle comme d'un médiocre inconvénient, coûterait à la France? Selon Lagrange et Lavoisier, on peut compter en France 920 mille charrues. Le dommage causé aux cultivateurs et par suite aux consommateurs par cette seule mesure, s'élèverait donc à 46 millions! Mais ce n'est pas tout : l'agriculture n'est pas le seul art qui emploie le fer ; il n'en est pas un seul qui ne fasse usage de ce plus précieux de tous les métaux ; nous nous en servons dans la Vie ch ile ; que l'on calcule, si l'on peut , les millions que nous coûte le moindre renchérissement du fer !

On a la pudeur de ne pas le prohiber tout-à-fait; mais on fait ce qu'on peut pour en décourager l'importation, surtout du fer quand il a subi quelque main d'œuvre*; comme si l'économie que l'on fait en employant une main-d'œuvre étrangère n'était pas exactement pareille à celle que l'on fait quand on emploie un moteur au lieu des bras de l'homme ! En publiciste qui écrit sur l'économie politique et profère une telle phrase ;

' M. Ferrier, 2^e édition, page 507.

« Mémoires de Morellet, tome II, page 526.

- L'introduction du fer en gueuse n'est permise que lorsque les morceaux ont plus de cinq pieds de long, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont peu maniables et peu favorables à des rétrécissements.

AVANTAGE DES IMPORTATIONS. m

Embarrassez-vous peu de ce que cela coule : vous serez toujours assez riche à rassembler (soit-à-fait à un mécanicien qui dirait : Embarrassez-vous peu de ce qu'il y a de force perdue dans mes machines : vous en aurez toujours assez.

Je relève ces erreurs parce qu'elles flattent des préjugés vulgaires, et n'en sont que plus dangereuses*. Si elles étaient fondées en raison, il faudrait bien vite détruire tous nos moulins pour procurer du travail à ceux, qui voudraient moudre du grain à force de bras, et si le pain doublait de prix, ne point nous en embarrasser*.

Quand je parle du prix, messieurs, ne perdez pas de vue qu'il n'y a de prix égal qu'à qualités égales. Il n'y a nulle comparaison à faire sans cela. Deux draps de qualités différentes ne sont pas deux produits pareils. L'un peut être à bon marché à 40 francs l'aune, l'autre peut être cher à 12 fr. Mais de deux étoffes parfaitement pareilles, de deux étoffes dont l'une n'est inférieure à l'autre en aucun point, ni pour le choix de la matière première, ni pour la bonne fabrication, ni pour la largeur, ni pour l'éclat et la solidité des couleurs, celle qui revient, tous frais de production compris (soit par une fabrication directe, soit par le commerce), à 40 francs, est moins chère que celle qui revient à 45 francs, et il vaut mieux l'acheter de l'étranger pour 40 francs que de la produire pour 45 francs. Car, permettez-moi de vous le répéter, quand bien même nous donnerions à l'étranger ces 40 francs en espèces, il est impossible que nous nous les soyons procurés,

* Témoignent les droits dont le gouvernement des Etats-Unis, gouvernement tout populaire, vient de frapper les produits manufacturés étrangers, il a cédé aux solli-

citations pressantes de plusieurs manufacturiers qui u'onl cessé de réclamer des droit* (c'est leur expression), qui sont en effet protecteurs d'un

monopole qui leur est par là accordé aux dépens de leurs concitoyens.

“ Dans la séance de la chambre des députés du 23 juillet 1828 , M. Thénard fil sentir Tabsurdilé d'un système qui nous fait revenir le salpêtre que nous fabriquons en France de 160 à 180 francs les 100 kilogrammes, tandis que le salpêtre que nous apporte le commerce ne nous revient qu'à 70 ou 75 francs. Pour maintenir ce système, on frappe les salpêtres' d'un droit de 80 francs (le droit est plus élevé que la valeur du produit); on tourmente les citoyens en donnant outrée chez eux à des salpêtriers privilégiés; on épuise les salpêtres de formation française qui s'amasseraient en plus grande quantité pour le cas où un blocus nous empêcherait de les tirer du dehors : celle législation est Insensée sous loii.s les rapports.

ou que nous puissions nous les reniplacer, aulrement que par nos propres productions. Le commerce avec r<*tranger n'est qu'un procédé différent pour produire chez soi, et un procédé plus économique; autrement l'intérêt personnel ne remploierait pas.

Et lorsque je me sers de ces expressions : Produire avec plus de frais chez nous, acheter à meilleur marché chez Vétranger, ne pensez pas que ce soient des manières de parler vagues et arbitraires, ne pensez pas qu'elles se prêtent à soutenir indifféremment tous les arguments. Rien n'est plus précis ; vous le sentirez par l'exemple d'un pi'oduit qui exigerait, s'il fallait le faire chez vous, cinq journées de travail , et que vous pouvez, si vous l'achetez de l'étranger, obtenir, rendu chez vous, en le payant avec un produit équivalent à quatre journées de travail. Il est clair que vous payez l'un et l'autre avec vos journées de travail, ou avec des journées que vous avez payées à vos ouvriei's ; mais que, dans le premier cas, vous payez ce produit un cinquième plus que dans le second.

Remarquez que je ne compare point des journées de deux pays différents (comparaison impossible à faire); mais des journées du même pays, du même temps et du même prix*.

Tout cela repose sur cette idée mère et fondamentale que je vous prie de ne point perdre de vue : c'est qu(^, même lorsque nous consommons des marchandises étrangères, nous ne consommons toujours que des produits de notre pays ; attendu qu'il nous est impossible de rien acquérir, soit au dedans, soit au dehors, si ce n'est avec des produits de notre pays.

Dans cet état des choses, une prohibition de marchandise étrangère, au moyen de laquelle nous sommes forcés de remplacer cette marchandise par une production indigène qui revient plus chère, équivaut à un règlement industriel qui nous obligerait à nous servir, pour créer un produit, d'un procédé plus dispendieux, au lieu d'un procédé plus parfait. Le procédé le plus parfait est dans beaucoup d'occasions la voie du commerce ; c'est celle

qui nous permet de faire notre café en étoffes, en fabricant des étoffes et en les envoyant dans les pays à café. Le procédé plus dispendieux est celui qui produit du café immédiatement en le cultivant dans des serres chaudes qui le fournissent moins abondant ou moins bon®.

* Cette démonstration est une preuve entre mille de l'insuffisance des systèmes d'économie politique qui mesurent la production sur l'utilité réelle des produits et non sur leur valeur d'échange.

* Je ne blâme point ici les procédés de ceux qui font en Eironedii snrre de

AVANTAGE DES IMPORTATIONS

Au surplus, on ne peut bien comprendre et pleinement admettre la liberté du commerce, si l'on ne comprend pas bien ce qu'une nation gagne à se procurer les produits au plus bas prix. Or, pour saisir l'avantage de se procurer les produits au plus bas prix, il faut bien comprendre la théorie de la production, et pour cela se reporter au chap. IX de la I^{re} partie, page 113.

C'est un de mes motifs pour insister souvent sur l'importance des éléments en économie politique. Toutes les plus importantes conséquences en dérivent.

Lorsqu'au lieu d'une prohibition absolue, le législateur frappe une marchandise importée, d'un droit d'entrée, il convient de distinguer le cas où le droit suffit pour empêcher toute importation, du cas où une certaine quantité de consommateurs (ou plutôt de commerçants agissant pour les consommateurs) jugent à propos d'importer une quantité quelconque de la marchandise, sauf à payer le droit.

Dans la première supposition, le droit est une prohibition absolue déguisée. Le gouvernement anglais établit un droit de 50 pour cent sur les ouvrages d'osier, les paniers, les corbeilles; par conséquent, on serait obligé, si l'on en importait, de payer en Angleterre 30 sous de France une corbeille française que, sans ce droit, et les frais de commerce compris, on pourrait s'y procurer pour 20 sous. Si les producteurs anglais peuvent établir une corbeille semblable (ou du moins une corbeille pourvue de la même utilité), pour le prix de 29 sous ou moins, il est clair que

l'on n'en fera pas venir de France une seule : comme elles reviennent à 30 sous, elles ne peuvent supporter la concurrence des corbeilles anglaises de vingt-neuf sous; elles sont prohibées par le fait, et il en résulte tous les inconvénients des prohibitions absolues, c'est-à-dire, que le fisc ne gagne rien par le moyen de ce droit, et que les consommateurs de corbeilles paient vingt-neuf sous un produit qu'ils pourraient avoir pour 20 sous.

Si les frais de production de chaque corbeille s'élèvent en Angleterre

betteraves; c'est même peut-être ce procédé qui nous débarrassera du monopole des colonies si funeste à leurs métropoles. 11 peut y avoir des localités où la betterave contient tant de sucre, où l'on peut tirer un si bon parti de son résidu pour engraisser des bestiaux, où les mauvaises lois rendent le sucre des pays chauds si cher, qu'on l'obtient à meilleur compte en l'extrayant des betteraves; alors le procédé le plus économique, et par conséquent le plus partait, consiste à l'obtenir par l'agriculture intérieure au lieu de l'obtenir par le commerce.

KP5 QIJATRIÈMt: - CIIArMTRK XV.

à 31 sous, on les tirera de France^ plutôt que de les fabriquer, et les consommateurs anglais les paieront alors avec une quantité de leurs services j)roductifs valant 30 sous, c'est-à-flire, avec une quantité de marchandises anglaises dont les frais de production auront égalé 30 sous, tandis qu'on attrait pu acheter en Angleterre les mêmes corbeilles pour un tiers moins de frais de production.

Or, la nécessité oit l'on met les consommateurs de les payer ce prix é(iuivaut complètement pour eux à une diminution de revenu ; car notre revenu à tous, quelle qu'en soit la source, est d'autant plus grand qu'il peut nous servir à acheter plus d'objets de consommation; et ce que nous donnons de plus pour un objet diminue d'autant ce que notis pourrions consacrer il l'achat d'un antre.

L'ignorance presque générale où l'on est encore, par rapport it ce principe incontestable, fait que nous sommes ordinairement sacrifiés en notre, qualité de consommateurs, c'est-ii-ilire dans la fonction que nous exerçons le plus généralement, le plus constamment, pendant tontes les heures du jour, pendant notre sommeil meme; car les draps de lit dans lesquels nous sommes couchés, nos matelas, la couchette, nos rideaux, notre ameublement, notre appartement, Tardoisc ou lu tuile qui nous couvrent, sont des objets que nous consommons en dormant. Nos revenus, à quelque somme qu'ils se montent, sont dans une lutte per|)étuelle contre tous nos l)csoins. Ils sont diminués par chaque sou que l'on nous fait payer de plus, et que nous pourrions payer de moins. Calculez, si vous pouvez, ce que l'on

fait ainsi payer de trop, en renchérissements, à une grande nation. C'est bien une autre somme que celle que les douanes reçoivent en droits d'entrée. Un droit qui équivaut à une prohibition coûte souvent des sommes considérables, et ne rapporte pas une obole au gouvernement ni à ses agents V

La richesse d'une personite, d'une nation, n'est pas, comme on l'a dit

' Pendant le règne de Bonaparte, on expédiait de Londres des bâtiments chargés de sucre, de café, de tabac, de colon filé, pour Salonique, d'où ces marchandises étaient portées sur des chevaux ou des mulets, à travers la Serbie et la Hongrie, dans toute l'Allemagne, et même en France; de sorte qu'une marchandise que l'on consommait quelquefois à Calais, venait d'Angleterre, qui en est à sept lieues, après avoir fait un détour qui équivalait pour les frais à un voyage de deux fois le tour de la terre. (Th. Tooke; *Thoughts and details on the high price of the last 50 years* part. II, p. 53.)

AVANTAGE DES IMPORTATIONS.

jusqu'ici, grande ou petite, par sa comparaison avec la richesse d'une autre nation, mais par sa comparaison avec le prix des objets de consommation. La cherté des produits, en ne permettant pas à des classes nombreuses de consommateurs d'atteindre au prix de beaucoup de choses, est une des causes principales qui retiennent la majeure partie de nos paysans, et de bien d'autres en Europe, dans une condition beaucoup plus voisine de la condition du sauvage que de celle du homme civilisé; car la mauvaise qualité des produits, leur imperfection, leur grossièreté, est exactement la même chose que leur cherté; et un produit est également cher, soit qu'il coûte beaucoup d'argent, soit qu'il ait peu de qualités. A mesure que l'économie politique sera mieux entendue, on attachera plus d'importance à cette considération que je ne fais qu'indiquer ici.

Quand je parle en faveur du bon marché des produits, ce n'est pas la cause des seuls consommateurs que je défends; c'est aussi celle des producteurs. Rien ne favorise la demande des produits, leur écoulement facile et prompt, comme leur bas prix. Je ne doute pas que si l'Angleterre est assez sage pour persister dans le plan qu'elle paraît avoir adopté, d'abaisser graduellement les barrières qui s'opposent à l'introduction d'une foule de produits que l'étranger pourrait lui fournir à bon marché, et si elle se contente de les frapper d'un droit léger, elle ne favorise singulièrement ses manufactures et même n'augmente le produit de ses douanes. Le bon marché des produits en facilitera l'acquisition; la douane percevra un droit modéré sur des choses qui ne lui en paient point du tout, puisqu'elles sont prohibées; et l'étranger achètera pour ses retours des marchandises anglaises qui ont de la peine

à se vendre. Il y a soixante ans qu'Adam Smith a averti les Anglais de ce que leur coûtait leur système exclusif ; mais les hommes veulent souffrir avant que de se corriger; aussi n'est-ce que de nos jours que les négociants de Londres ont présenté une pétition pour un commerce plus libre avec l'étranger, et qu'on a vu même les manufacturiers de Birmingham nommer un comité pour voir s'il n'y aurait pas de l'avantage à ne pas prohiber tout objet manufacturé dans l'étranger.

La chambre des communes d'Angleterre, avertie enfin par les hommes éclairés, du tort que fait à ses manufactures et à son commerce le système prohibitif qu'elle avait poussé à l'excès, semble en avoir reconnu les inconvénients. Ce système sera dans peu, sinon totalement abandonné, du moins considérablement mitigé, il est assez curieux d'observer (pie , tandis (l'u'on lui attribue dans plusieurs endroits les succès de riudusirie

anglaise, les Anglais cherchent à s'en débarrasser, comme s'opposant aux progrès de leur industrie *.

On s aperçoit que je n ai point parlé des droits d'entrée comme impôts, mais seulement comme des moyens de protéger l'industrie. Comme impôts, maintenus dans des bornes convenables, ils ne sont pas plus mauvais que d'autres; mais comme moyens de protéger l'industrie, ils ne peuvent protéger une industrie qu'aux dépens d'une autre et aux dépens des revenus des consommateurs.

L'abandonnement qu'on en fera un jour facilitera beaucoup la tâche de l'administration ; et il en sera de même du renoncement aux droits de fabrication. Avec des droits de douane élevés, le gouvernement est constamment en butte aux réclamations, tantôt d'une classe de producteurs, tantôt d'une autre. Si Ton ne baisse pas les droits d'entrée, les producteurs de vin se plaignent qu'on fait tort à leurs exportations ; si on les baisse trop, les maîtres de forges menacent d'éteindre leurs hauts fourneaux. Si on laisse entrer les sucres étrangers, les colons se plaignent qu'on les ruine ; si on frappe les sucres étrangers d'un droit prohibitif, le consommateur se plaint qu'on lui fait payer le sucre 20 pour cent de plus qu'on ne le paie en Suisse ; le fisc se plaint que la cherté du sucre, en réduisant la consommation, nuit à la recette des douanes. Ne protégez aucune classe de la nation , elles chercheront toutes les industries les plus généralement profitables ; elles ne pourront se plaindre que de la nécessité des choses, et laisseront l'administration en paix. Si l'administration ordonnait que les menuisiers travaillassent en sapin et les ébénistes en chêne, il y aurait à chaque instant des réclamations et des plaintes; on les laisse employer le bois qu'ils veulent, et personne ne se plaint.

L'opinion qui, à l'époque où l'auteur écrivait ces pages, se prononçait déjà si haut en Angleterre pour la liberté du commerce extérieur, s'est depuis lors tellement répandue et fortifiée, qu'elle a fini par amener, en 1846, une réforme radicale des tarifs d'importation. Il n'a pas tenu aux économistes français que leur pays n'entrât dans la même voie; mais leurs efforts ont échoué jusqu'à présent contre la coalition des intérêts protégés, et cela est triste à dire, contre l'ignorance des producteurs et des consommateurs, même de ceux qui auraient le plus à gagner par l'établissement de la liberté des échanges. (Note de l'auteur)

CHAPITRE XVI

Des précautions qu'il faut avoir avant d'ôter les prohibitions. I

La solidité des raisons que je vous ai exposées, messieurs, pour repousser le système exclusif, ne doit pas engager à le proscrire intempestivement et sans précautions. Les relations commerciales entre les nations se sont établies et ont acquis de la consistance, sous l'empire d'une législation vicieuse, semblables à ces arbres qui ont pris leur croissance au milieu des enfractuosités d'un roc ou d'un mur, et qui ont vieilli avec leur difformité. On les ferait mourir en voulant les redresser. Nous sommes entrés, nous nous sommes avancés dans de fausses routes, déterminés par la politique et la législation du temps. Cette législation ne pourrait être changée subitement sans froisser beaucoup d'intérêts.

Si, par exemple, chez nous, l'importation des fontes de fer, à bas prix et d'excellente qualité, était hautement favorable à nos arts et à nos consommateurs; si cette importation favorisait l'emploi du fer, de ce métal si supérieur à l'or par son utilité, jusqu'à l'introduire dans une foule d'usages qui le réclament, la société en recueillerait de forts grands avantages; mais, d'un autre côté, cette importation entraînerait la destruction de presque toutes nos grosses forges, auxquelles des capitaux considérables ont été consacrés. Ce n'est pas tout : des hommes qui sont forcés d'abandonner une industrie, même lorsqu'il s'en ouvre beaucoup d'autres plus avantageuses, ne perdent pas seulement la majeure partie de leurs capitaux, ils perdent le temps qu'ils ont consacré à leur établissement et leur expérience acquise, qui sont des capitaux aussi. Le maître et l'ouvrier redeviennent des apprentis s'ils sont obligés de recommencer une autre carrière.

Le législateur ne peut pas traiter avec légèreté de pareils intérêts ; et s'il adopte une législation plus conforme à la prospérité générale et aux lumières de notre

époque, ce ne doit être qu'avec réserve, en suivant des gradations, et en appelant le temps à son secours. Ne considérez donc pas, messieurs, les conseils qui naissent d'une économie politique mieux connue, comme des indications pressantes et qu'on ne saurait suivre trop entièrement et trop tôt. Regardez-les plutôt comme des préservatifs contre de nouvelles fausses mesures confirmatrices de celles dont nous souffrons

tiüO

qi atkikml i>autii:. - ciiamtue xvi.

fi

(icja. LVssniie! est de savoir en (Jiioi consisle le bien : une fois que l'oii coiinail ses vrais lulérêis, on y arrive loujours avec le lemps; il se préseule des circonsances où l'on peut, sans beaucoup d'inconvénients, changer quelque chose à une législation qu'on sait être fâcheuse; et pourvu qifon ne laisse échapper aucune occasion de réformer une mauvaise loi ou d'en introduire une meilleure, on finit enfin par être régi par les lumières du siecle, au lieu de l'clre par les prtÿugés des siècles passés. Celui qui possède un jardin rempli de grands arbres mal plantés, s'il les coupe tous à la fois, demeure privé d'ombrage; mais si petit à.pelit il remplace une plantation

ancienne par une autre mieux enleudiie, il finit par avoir une superbe habitation sans avoir commencé par se mettre au milieu du désert Au reste, messieurs, quand Je vous exhorte à ne provoquer que des changements graduels, ce n'est que dans le cas où il y a, pour une portion de la société, du danger cl un dommage évident à changer brusquement, et lorsque celle portion de la société a des droits à votre intérêt, comme c est le cas pour les maîtres de forges; car sans cela on ne saurait (luiiler trop tôt une mauvaise roule et une mauvaise position.

Quoiqu'il y ail des prohibitions absolues parla loi, il n'y en a réellement pas par le fait. L'entrée des tissus de l'Inde, et notamment des châles de cachemire, est prohibée en Angleterre, et cependant on n'y manque ni des châles, ni des mousselines de l Asie. Toutes les fois que le prix d'un châle surpasse en Angleterre ses frais de production et la prime qu'il faut payer à un contrebandier pour le faire entrer. Use trouve des gens disposes à braver, pour ce médiocre proilit, les dangers personnels et la honte qui accompagnent loujours plus ou moins une action illicite. lien est de meme des marchandises anglaises en France. Les quincailleries y étaient prohibées sous le dernier régime ; mais comme par l'usage auquel elles

En publiant la (quali ienie édition du Catéchisme d'Économie politique, qui a paru en 1834, Eh. Eoinlc, gendre de l'auteur, y a placé une note qui trouve son application ici et que l'on croit devoir reproduire textuellement, faute de pouvoir mieux dire. « Ceci répond, disait-il, aux déclamations dont les écrits de .M. .I.-B. Say ont été l'objet, depuis quelque temps, de la part de quelques sectes obscures. On a prétendu que toutes les théories de ce savant économiste pouvaient se résumer en quatre mots : laissez faire et laissez passer. Une telle assertion ne pouvait faire fortune qu'auprès de ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages et qui ne jugent que sur la parole d'autrui. >. (Yole de l'éditeur.,

L'KÈEAl ITO.NS E.\ OTAM LES 1*1101111511 IONS. (iül

sont propres, elles valaient 13 ou 20 pour cent au-delà de leurs frais de production (c'est-à-dire au-delà de leur prix, d'achat et de leurs frais de transport), ces 15 ou 20 pour cent équivalaient à une prime offerte à la contrebande, et cette prime suffisait pour couvrir le risque de perdre les marchandises prohibées, et même le risque que coulaient les contrebandiers de payer des amendes ou de subir les autres peines imposées par les lois. Ce ne sont pas en général des maisons de commerce qui font de la contrebande; mais elles paient une somme convenue à des hommes qui se chargent de rendre la marchandise dans un lieu désigné.

Cette opération est quelquefois si évidemment dans l'intérêt national, ([ue le gouvernement lui-même lui-même les yeux sur cette infraction à ses propres règlements. On sait que les lubriques de Tarare sont obligées de se servir, pour une partie de leur fabrication, de cotons filés en Angleterre. Il faut bien qu'elles les reçoivent par la contrebande, ou qu'elles ferment leurs ateliers *.

La prime que Ton paie à des contrebandiers est d'autant plus élevée ([ue la contrebande est plus difficile, plus dispendieuse, plus dangereuse. Le risque couru par les contrebandiers est plus grand et se paie plus cher lorsque les frontières sont faciles à garder, lorsqu'elles sont défendues par plusieurs lignes de douaniers qui se contrôlent mutuellement, de manière qu'il ne s'en suive pas d'avoir gagné les employés d'une ligne, ou même de deux, pour faire passer une marchandise prohibée. Cependant, nous venons de voir que la situation insulaire de la Grande-Bretagne n'empêche pas la contrebande de s'y faire constamment.

Les primes que demandent les fraudeurs ne diffèrent que par leur plus ou moins d'élévation, de bons administrateurs ont proposé aux législateurs de ne point prononcer de prohibitions absolues, mais seulement des droits ([u'on maintiendrait toujours un peu au-dessous de la prime de contrebande; de manière que le négociant trouvât toujours son compte à payer la prime à l'administration plutôt

qu'aux contrebandiers. Le seul motif qu'on ait donné pour rejeter ce tempérament, a été que la faculté d'introduire une marchandise en payant les droits procure des facilités pour frauder les droits eux-mêmes, et nuit à la découverte des contre-

' Ou a fini par admettre les cotons filés étrangers moyennant un droit d'entrée. La contrebande est une puissance qui empêche les mauvaises lois de douanes

d'avoir un effet trop fâcheux et qui force à les modifier. [Noie de l'éditeur,]

ventions ; car alors toute marchandise peut exister légalement dans les magasins, et se vendre publiquement, puisqu'elle est censée avoir acquitté les droits du moment qu'elle est entrée dans des frontières. Mais qui ne voit qu'en ôtant le plus fort des motifs de faire la contrebande, c'est-à-dire la prohibition absolue, ou les droits excessifs, on n'aurait presque plus de fraudes à réprimer, parce que la fraude serait trop peu lucrative?

après les principes de l'économie politique, il semblerait que la contrebande entraîne peu d'inconvénients quant à la richesse nationale, puisqu'elle vaut toujours mieux que les prohibitions; mais elle a beaucoup de défauts fâcheux. - elle accoutume à violer les lois; ce qui déverse sur les bonnes lois une partie du mépris qui devraient encourir les mauvaises seulement. Elle établit une inégalité de frais pour les mêmes produits, et donne aux gens qui ne se font aucun scrupule de violer les règles établies un avantage sur ceux qui les respectent; enfin, les punitions qu'encourent les contrebandiers ont ceci d'affligeant, que leur crime, bien que réel puisqu'ils ont sciemment enfreint les lois, n'a réellement pas lésé la société et a même eu l'avantage d'obliger le fisc à modérer son avidité.

Les droits élevés offrent au commerce une perpétuelle tentation de les éluder et de courir des risques qui en font une dangereuse loterie; mais dans cette loterie les bons lots ne sont pas comme ils devraient l'être, pour les plus probes, pour les plus laborieux, mais pour les plus heureux et ne sont jamais gagnés qu'aux dépens de ceux qui succombent. Ajoutez que les frais que fait l'État pour garder les frontières contre l'entrée des marchandises étrangères sont très considérables. La triple

ligne de nos douanes occupe 20,000 hommes valides dont les bras pour- I aient produire, et qui ne sont occupés qu'à faire la guerre aux produits des autres hommes. Heureux quand ils ne sont pas employés à la protection des abus. Les exemptions de droits, soit en faveur des membres du

gouvernement, soit en faveur des agents diplomatiques, sont une véritable

fraude exercee au détriment de tous ceux qui sont hors d'état de se soustraire au paiement des droits

On sait que Napoléon ou ses agents trafiquaient des licences accordées pour communiquer avec l'Angleterre; et on lit dans les Mémoires d'Ouvrard (première partie page 95) qu'a une certaine époque, une société de commerce fut conclue entre le roi d'Espagne et M. Ouvrard, par laquelle le premier s'engageait à fournir au second toutes les licences nécessaires pour qu'il pût introduire sans droits toute espèce de marchandises dans ses colonies, et en extraire l'or et l'argent.

CHAPITRE XVII

Si l'on favorise les manufactures nationales en empêchant la sortie des matières premières.

Pour favoriser les fabriques nationales, pour ruiner les fabriques étrangères, on ne s'est pas contenté de repousser les produits de ces dernières ; on a cherché à les priver de leurs matériaux. Les Anglais attribuant à la laine de leurs moutons des qualités spéciales *, et dans la vue d'en réserver l'emploi pour leurs manufactures, en ont prohibé la sortie , et Us ont attaché une telle importance a cette mesure, qu'ils ont voulu que le president et les secrétaires de la chambre des pairs , au lieu d'être assis sur des sièges, fussent assis sur des sacs de laine, pour qu'ils n'oublissent jamais la conservation de ce qu'ils regardaient comme une des bases de la prospérité nationale. Les sacs de laine n'ont pas empêché la Belgique et la France de faire de plus beaux draps que les Anglais, et l'Angleterre a perdu pendant longtemps, par cette prohibition, un débouché qui était important pour une île à pâturages. Elle l'a compris enfin, et l'exportation des laines et même des moulons à longue laine commence à être permise.

Les Anglais savent maintenant que ce qui a favorisé les étoffes de laine en Angleterre , c'est ce qui a été favorable aux étoffes de colon et aux étoffes de soie ; c'est-à-dire des procédés de fabrication très ingénieux et très économiques, et surtout l'esprit industrieux et persévérant des manufacturiers du pays. Les balles de laine de la Chambre des pairs ne sont plus qu'une vaine étiquette , monument d'une ancienne sottise , comme beaucoup d'autres cérémonies.

On se flatte, en prohibant la sortie des matières premières, que nos manufacturiers s'en trouveront mieux pourvus. Lorsque l'on empêche que

Ce qui offrait le fâcheux scandale d'un gouvernement qui portait des lois sévères contre la contrebande, et partageait avec un contrebandier le profit qu'il y avait à les violer.

* La laine des moutons anglais est fort longue et propre à la fabrication des étoffes que l'on fait avec de la laine peignée; or, ce n'est là qu'une branche d'une vaste industrie. La même laine est beaucoup moins propre à la fabrication plus importante des étoffes feutrées comme les draps de toutes sortes.

ii

«04 QLTIUÈMk partie. - CHAPITRE XVII.

nos grains oléagineux n'aillent à Tétranger, on s'imagine que nos moulins à huile s'en procureront plus facilement et à meilleur compte. Mais est-il prouvé que la culture de ces mêmes plantes ne fût pas plus étendue et plus perfectionnée, si elles étaient un objet d'exportation aussi bien qu'une matière première de fabrique? C'est quand un article prend toute l'extension dont il est susceptible que son prix s'établit au plus bas. Je ne pense point que nos fabriques d'huile eussent moins de matières premières lorsqu'on aurait la faculté de les exporter, ni qu'elles les payassent plus cher; et la France ferait de plus les profits de l'exportation des grains'.

Si les prohibitions de sortie sont admissibles, c'est tout au plus dans le cas où la matière première que l'on retient n'est pas susceptible d'accroissement par de nouveaux débouchés qui s'ouvrent pour elle. C'est d'après cette considération qu'en France on interdit, peut-être avec sagesse, l'exportation des vieux cordages et des chiffons dont on fait le papier. Les chiffons s'exporteraient, qu'on ne peut pas supposer qu'il s'en produirait davantage. Ce n'est pas par la considération du prix que l'on pourra tirer du vieux linge et des vieux habits, qu'on est porté à en faire. Si l'exportation des chiffons était permise, nous paierions le papier plus cher,

et il n'est pas certain que les fabricants de papier gagnassent au-delà de ce qu'ils gagnent'.

Une nation qui n'aurait point été élevée comme nous dans les habitudes prohibitives, ne pouvait pas facilement concevoir nos motifs pour per-

• Je lis dans un auteur sicilien* que, pendant un temps, on crut favoriser le commerce dans la Sicile en prohibant, sous les peines les plus sévères, l'envoi des bœufs à la boucherie : cette loi rendit les bœufs beaucoup plus rares. Les

ufs ne pouvant plus servir qu'à un seul usage, il fallait que cet usage couvrît tous les frais nécessaires pour les élever; le labourage devenant plus dispendieux on fut obligé de renoncer à la mesure en question. Le moyen de multiplier les bœufs était au contraire de procurer à ce produit le plus de débouchés qu'il était possible.

' Au surplus, il est à présumer que cette prohibition de sortie des chiffons sera bientôt une mesure superflue; de meilleurs procédés conserveront une matière que l'on faisait pourrir en partie, et il paraît que beaucoup de matières,

très peu chères, peuvent fournir des substances propres à devenir la matière première du papier,

• Mcolo Palmiori; ,ulle ad l rimedii w.gusUc deW ccommia agraria di Sicilia , ISIS.

CHAPITRE XVIII

Réfutation de quelques arguments faits en faveur du régime prohibitif.

Après vous avoir exposé les vrais effets des prohibitions et des droits d'entrée, je dois vous mettre en garde, messieurs, contre certains arguments, dont quelques-uns sont assez spécieux, et dont on se sert communément, soit dans les livres, soit dans la société, pour justifier ces mesures et les faire considérer comme protectrices des intérêts nationaux. Vous pouvez n'avoir pas toujours la réponse prête à un mauvais argument ; et j'allois que cette réponse sorte nécessairement des principes quand on les a

bien étudiés, il n'est pas inutile cependant qu'on puisse la trouver sans être] obligé de recourir à de longues méditations.

! Une fois qu'on est bien convaincu que, de quelque façon qu'on s'y prenne,

une nation n'exporte jamais que ses propres produits, ou des choses qu'elle ne peut acquérir qu'avec ses produits, et qu'elle n'importe jamais que les marchandises qui conviennent le mieux à ses intérêts, on n'attache pas une grande importance à Targumeni suivant, dont on a souvent étayé les entraves qu'on a voulu mettre à l'introduction de certains produits étrangers, On a dit : Si nous ne pouvons soutenir la concurrence des étoffes de coton que fournit l'Angleterre , jamais

celte industrie ne pourra se naturaliser I chez nous ; l'Angleterre jouira éternellement du privilège d'en fournir

seule à nos consommateurs ; nous ne pourrons jamais réussir à nous affranchir du tribut qu'elle ne cessera de nous imposer. Si , au contraire, ce produit étranger est prohibé, nos fabricants, à l'abri du monopole qui leur sera accordé , parviendront à imiter ces tissus , à s'y rendre habiles, et finalement réussiront à les donner à aussi bon marché que nos rivaux. Dès lors, il ne redouteront plus leur concurrence, notre pays se trouvera enrichi d'une industrie nouvelle dont les produits ne coûteront pas, à nos consommateurs, plus cher que ceux que l'étranger pourrait leur offrir, et qui serviront peut-être à étendre par leur exportation notre commerce au dehors.

I: Cet argument est fréquemment employé, et je l'ai présenté ici sous la

j forme la plus plausible et la plus favorable an système prohibitif. Mais

vous sentirez facilement que, du moment que l'étranger ne peut être payé des marchandises qu'il nous fournit que par d'autres marchandises, fruit de nos propres services productifs, du moment que, même en consommant des produits étrangers, ce sont toujours nos produits que nous consommons sous une autre forme , il devient indifférent que nous fassions nous-mêmes ou que nous achetions de l'étranger, fût-ce pendant l'éternité, les objets qu'il nous fournit. Nous pouvons prendre notre parti de ce commerce, comme nous le prenons de recevoir du dehors le poivre et la cauelle qui ne croîtront jamais chez nous, et dont nous avons vu que 1 importation nous est favorable, puisqu'elle encourage la production des marchandises avec lesquelles nous payons cette importation.

On insiste ; on dit : Si notre nation n'est pas en état de créer elle-même ces produits que vous consentez à tirer du dehors, elle peut en être accidentellement privée par la guerre ou par d'autres évènements. Je réponds (lu'alors le moment sera venu pour notre nation de les créer par elle^ même et avec plus de peine et de frais. Le système prohibitif veut l'en pmer dès à présent pour qu'elle n'en .soit pas privée plus tard. Cela n'est pas raisonnable. D'ailleurs, je ne crois pas que l'on soit jamais privé de ce que peut procurer le commerce. Nous ne pourrons, à aucune époque, produire nous-mêmes les denrées de la zone torride, et nous n'en manquerons jamais. Si par moments nous les avons payées cher, c'était par notre faute : nous les aurions eues à des conditions fort modérées, si nous avions laissé arriver tous les commerçants qui, à l'envi les uns des autres, auraient été charmés de nous en apporter, et auraient pris en retour une foule de marchandises françaises qui se vendaient mal. La consommation du sucre était fort réduite sous le régime impé-

rial, en raison de son prix eleve, et l'exportation de nos marchandises était fort réduite, parce que nous importions peu de sucre. Un temps viendra où l'on reconnaîtra que les négociants de deux nations ne sont jamais ennemis et concourent à la fois a la prospérité des deux pays ; on les laissera librement trafiquer en tous temps , et si les gouvernements ne sont pas assez sages alors pour

se maintenir en bonne intelligence , du moins ils ne se feront la guerre qu'avec leurs soldais.

On regarde comme un très grand avantage une législation à l'abri de laquelle nous pourrions atteindre, par exemple, la perfection des quincailleries anglaises, et faire sur cet article les profits que les Anglais font a présent. Mais si nous venions à fabriquer les quincailleries aussi bien <l«e l'Angleterre et à les établir au même prix, nous ne lui en achèterions

ARGUMENTS DU REGIME PROHIBITIF

à la vérité ; nos fabricants jouiraient des profils qu'elle fait maintenant sur cet article, mais aussi nos fabricants ne jouiraient plus des profits qu'ils font sur les marchandises qu'ils lui fournissent maintenant en paiement de ses quincailleries et dont les négociants composent les retours des envois qui se font d'Angleterre en France; car vous pouvez être certains que l'on ne nous fait pas cadeau des quincailleries , et que nous ne les payons pas avec de l'argent s'il existe en France une seule marchandise que nous puissions transporter en Angleterre avec plus de ! profit. Je n'ai pas besoin de vous répéter que si le métal devenait rare

chez nous, on ne l'exporterait pas sans perle.

Je sais que quelques produits, tels que les faux à faucher, se sont perfectionnés en France, parce que la prohibition des faux d'Allemagne a permis aux fabricants français d'en établir avec succès des fabriques, qui, par leurs perfectionnements et leur concurrence, ont fini par les vendre à beaucoup meilleur marché que les faux d'Allemagne. Mais on peut présumer que les memes perfectionnements auraient eu lieu sans cette circonstance. Si véritablement nous lirons de l'étranger un produit que nous pourrions avec plus de profits produire nous-mêmes, le meilleur moyen d'y parvenir est, peut-être, de le recevoir de l'étranger, d'y accoutumer nos consommateurs. Bientôt un producteur plus ingénieux ou plus adroit que les autres s'élèvera parmi nous, et découvrira le procédé qui permet aux étrangers d'en venir à bout mieux que nous. Il en a le modèle sous les yeux. Il a l'encouragement

d'un prix-courant établi, et une prime constamment ouverte en sa faveur, qui résulte des frais de transport et de commission que le produit étranger est obligé de payer de plus que le sien.

On a observé que l'interruption qui, durant plusieurs années de la révolution, a suspendu les communications de plusieurs parties de l'Europe avec la France, a naturalisé plusieurs arts nouveaux dans ce pays. Je le crois; mais j'ai la conviction qu'aidés par une liberté d'industrie favorable à leurs progrès, il n'en est pas un qui ne se fût naturalisé de même sous le régime d'une libre concurrence, et peut-être dans moins de temps. Les faveurs de Bonaparte et des droits énormes sur le sucre n'ont pu naturaliser parmi nous l'industrie du sucre de betteraves, et elle s'est naturalisée toute seule lorsque le prix du sucre, qui était à 5 francs, est tombé à 24 sous.

On a dit qu'un négociant français qui achète des percales anglaises emploie une partie de son capital à faire travailler les manufactures anglaises, au lieu de faire travailler les manufactures françaises. Est-il in-

fiOS Ql ATHIKME l'AHTIE. - CHAMTHE XVIII.

tlilTercm,ajoule-t-on,quo nos capitaux meltent en œuvre l'indiislrie étrangère au lieu de la nôtre *?

Il faut répondre à cette objection (ju'un acheteur français ne prête point un capital, ni une portion d'un capital, à son vendeur étranger. Celui-ci, après qu'il a vendu, n'a toujours que le même capital qu'il possédait auparavant; sa forme seule est différée. Il l'avait en marchandise. Maintenant il est en argent. Demain il se trouvera sous une autre forme; mais ce sera toujours son capital et non celui de son acheteur. De son côté, le négociant français qui a acheté des marchandises anglaises ne s'est départi d'aucune partie de son capital. C'est ce capital qu'il fait travailler en le transformant en objets de son commerce; et si, comme il arrive plus fréquemment, le manufacturier anglais nous a vendu à crédit, s'il a cédé sa marchandise pour être payée au bout de six mois, par exemple, loin que ce soit le négociant français qui fasse une avance au manufacturier anglais, c'est celui-ci qui prête pour six mois au marchand français une portion de capital anglais pour faire aller son commerce.

On craint quelquefois que l'étranger, favorisé par une situation plus favorable, ou par l'intérêt de l'argent plus bas chez lui que chez nous, ne parvienne à obtenir la préférence successivement pour chaque article, et ne finisse par produire tout ce qui nous est nécessaire. Mais si nous ne pouvons payer l'étranger qu'avec nos pro-

duits, craindre qu'il ne finisse par tout produire, c'est craindre qu'il ne nous approvisionne de tout «ratmtementjczr, comme nous ne produisons pas d'argent, à moins de nous

approvisionner gratuitement, il faut qu'il reçoive nos produits en échan^e de siens. ®

Si l'étranger jouit de certains avantages que nous n'avons pas, comme le bas in^{teret} de l'argent, c'est pour nous une raison de plus de lui acheter ses produits; car c'est un moyen pour nous de participer aux avantages

dont .1 jouit, de même que nous participons par le commerce aux avaiitages d im climat plus chaud que le nôtre.

On a trop souvent considéré les prohibitions comme des repré^{sailles}. On a U : toutes les nations à la fois voulaient supprimer les douanes au

moyen desquelles elles protègent leur industrie, rien de mieux : les sacrifices auxquels nous nous soumettrions trouveraient un équivalent dans les

' Vovez Danilh : Théorie ,1e r^Êconomie politique, tome 11 , page 200.

DES TRAITÉS DE COMMERCE

profits que nous ferions avec nos voisins. Mais leur accorder des avantages e4 n'en point recevoir en retour, serait une duperie Certes, ce serait une duperie en effet de s'imposer un sacrifice pour accorder un avantage aux étrangers; mais ne viens-je pas de vous prouver qu'en recevant des produits étrangers et en les consommant, on n'impose point de sacrifice à son pays, et que ce sont toujours, en définitive, des produits de son pays que l'on consomme? J'ai fait plus : je vous ai prouvé que la nation acheteuse gagne à cet achat, parce qu'il est pour elle une manière de se procurer les mêmes objets de consommation, en donnant pour les avoir moins de services productifs que si elle les produisait elle-même. Il faut donc traduire ainsi l'argument qui précéde : Lorsqu'une nation étrangère met des obstacles à l'introduction chez elle des produits de notre industrie, elle nous fait un tort réel : en conséquence, il convient que nous nous en fassions un autre en mettant des obstacles à l'introduction de ses produits chez nous.

CHAPITRE XIX

Des traités de commerce.

Les traités de commerce sont basés sur l'opinion erronée de deux gouvernements qui se persuadent qu'ils font tort à leur pays en admettant les produits l'un de l'autre. Ils croient perdre par les importations, tandis que les importations leur procurent nécessairement des exportations, et, au total, un accroissement d'industrie. La seule bonne politique, économiquement parlant, consiste à faciliter de tout son pouvoir les communications commerciales, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles soient compatibles avec la sûreté de l'État et les autres vues qu'un gouvernement peut avoir. De deux nations, la plus sage et la plus éclairée doit dire à l'autre : « Vous voulez m'apporter des marchandises et vous ne voulez pas que « j'en porte chez vous; j'y consens, parce qu'une communication impar- « faite vaut encore mieux pour moi que l'absence de toute communica- « lion. Lorsque vous serez plus éclairée vous admettrez nos marchands,

* C'est le raisonnement qui sert de base à un ukase rendu par l'empereur de Russie, en 1822, pour établir des restrictions plus sévères que par le passé.

« de m»^me que nous adiuetioiis les vôtres : et vous vous en trouverez « beaucoup mieux. »

11 est probable que ce langage amènerait une communication entière beaucoup mieux que ces longues stipulations qui respirent toujours, plus ou moins des sentiments et des conditions hostiles comme des capitulations de guerre '.

11 y a plusieurs pays dans le monde qui admettent les marchandises des autres nations sans s'inquiéter si les autres nations prohibent ou ne prohibent pas les leurs, sans jamais exiger même que l'on ôte ou qu'on réduise les droits qu'on fait supporter à leurs produits. De ce nombre sont la Chine et tous les États asiatiques et africains, les pays de la domination turque et les colonies nouvellement indépendantes d'Amérique. Personne que Je sache ne s'est avisé cependant de prétendre que cette communication, toute boiteuse qu'elle paraisse, ne soit avantageuse à ces pays-là. On sait combien la Chine gagne avec l'Europe : elle ne prohibe rien, elle ne fait aucun traité; ses négociants ne font presque aucun commerce extérieur, et 1 on vient du bout du monde supplier à genoux la Chine de vendre ses produits; on se met à la torture pour lui porter des marchandises qui puissent la tenter, et ce serait bien autre chose, si l'inquiétude, l'arrogance européenne et l'esprit de prosélytisme des missionnaires ne s'étaient pas opposés à la libre admission des Occidentaux

dans tous les ports de ce vaste empire, qui, par une prudence que l'on ne saurait blâmer, les oblige tous à se rendre dans l'unique port de Kanton.

Le nouveau pays de Buenos- Ayres, sans exiger de réciprocité, fait un commerce avantageux avec l'Angleterre et lui envoie une quantité considérable de cuirs, de crins, de suif. Or, supposez que les Buenos-Ayriens, animés des principes du système exclusif, voulussent un beau Jour favoriser 1 établissement chez eux des manufactures de laines et de coton, et

' Un ministre éclairé, M. de Saint-Cricq , est convenu lui-même, dans un discours à la Chambre des députés (séance du 17 juillet 1828), que les traités de commerce n'étaient plus de notre époque, parce qu'une meilleure intelligence des intérêts nationaux prescrit partout d'accorder ce qu'autrefois on regardait comme des faveurs.

Du temps que le système exclusif régnait sans coïUrôl'e, de tels principes d'administration eussent été considérés comme des hérésies. Par la suite on verra d'autres principes généralement admis qui sont repoussés maintenant par une opinion publique peu avancée.

DES TRAITÉS DE COMMERCE

qu'ils s'avisassent en conséquence de défendre la sortie de leurs produits bruts et l'importation des marchandises anglaises, qu'arriverait-il? Pour payer chèrement de mauvaises étoffes, ils renonceraient aux faciles profits (lui leur sont offerts par la nature de leur pays et de leur industrie '.

Une politique étroite peut. Je l'avoue, se servir en quelques occasions, avec une sorte de succès, de l'appât offert à une puissance étrangère pour la vente de ses produits, dans la vue d'obtenir d'elle une communication i] plus facile et plus complète avec elle. On ne saurait blâmer l'emploi de ce

' moyen, s'il atteint son but; mais Je ne sais si une politique franche et ou-

; verte avec tous les étrangers, laquelle serait déjà un bien, ne les amènerait pas plus sûrement encore à des communications réciproquement libres.

Je suppose qu'un gouvernement dise à toutes les nations étrangères : « Vous apporterez chez nous toutes les marchandises que vous voudrez » en acquittant des droits d'entrée proportionnés à[toutes nos autres con- « tributions publiques. Le blé (au moyen de la contribution foncière) , « les objets de fabrique paient leur impôt; les produits du commerce •i « étranger doivent payer le leur, aussi bien que ceux des autres indus- « tries; mais cet impôt, résultat d'une mesure générale, n'est

point com- « biné pour procurer un privilège aux produits intérieurs ; il ne va qu'au « point de ne pas accorder aux produits du dehors un affranchissement « que les premiers n'ont point. Soumettez-vous à cette loi commune aux « producteurs de tous les produits qui se consomment dans notre pays*. » Si, dis-je, un gouvernement tenait ce langage indifféremment à toutes les nations amies ou ennemies. Je crois qu'il obtiendrait d'elles, mieux que par tout autre procédé, un allègement de droits sur l'introduction chez elles de ses marchandises nationales.

' 11 est à craindre que les États-Unis de l'Amérique du Nord aient fait une faute pareille, pour protéger, selon leur expression, leurs manufactures. Ce qui mériterait d'être protégé chez eux, ou plutôt ce qui n'a pas besoin de protection, ce sont leurs produits agricoles qui peuvent se multiplier indéfiniment, et dont ils contrariaient le développement en refusant de recevoir des marchandises

manufacturées dont les étrangers seraient obligés de faire venir les retours en produits de Tagriculture.

* On pourrait objecter ici que le produit étranger ne fait que remplacer le produit indigène qui a déjà payé l'impôt lors de sa production. Mais la production indigène n'est pas la production commerciale extérieure; celle-ci ajoute au produit une valeur qui doit sa part des contributions publiques.

En effet, les négociants anglais ne pourraient jouir chez nous, par exemple, de l'ouverture de nos ports, sans emporter sur leurs navires des produits de notre industrie; et si leur gouvernement en interdisait rentrée chez eux, il rendrait nul l'avantage dont les* négociants anglais se seraient Haltes de pouvoir vendre leurs produits à la France. Tout Todieux de la mesure porterait sur ladministration anglaise : elle aurait la . main forcée par l'opinion publiquiü.

H est vrai que le gouvernement anglais pourrait faire un choix parmi les marchandises françaises et nous dire : « Nous recevrons autant de vin « ou d'huile que vous voudrez nous en vendre, parce que nous n'en pro-

duisons pas; mais nous excluons vos soieries et vos colonnades. >y Sans doute ces préférences ont leurs inconvénients ; mais les goüits, les caprices des consommateurs ont leurs inconvénients aussi, et cependant on ne juge pas à propos de les combattre par des droits. Si les anglais ne nous demandent jamais des pendules de cheminée, ce n'est pas parce que l'introduction en est défendue ; c'est parce que leurs cheminées sont trop étroites pour les porter. Si leur administration est assez mal avisée pour prohiber nos rubans, considérons les Anglais comme des quakers qui, par principe de religion, ne portent jamais de rubans. Toute espèce d'industrie

ne s'attache-t-elle pas à épier les besoins des hommes, leurs caprices même, afin de les satisfaire? Les produits que l'étranger consent à recevoir de nous doivent être à nos yeux des besoins qu'il a ; ceux qu'il ne veut pas recevoir, des besoins qu'il n'a pas. Irons-nous lui chercher querelle parce qu'il n'a pas tels ou tels besoins? L'essentiel pour nous est le fait qu'il ne lui est pas possible de nous vendre ses produits sans acheter des nôtres pour une valeur équivalente. Du reste, qu'il fasse son choix. Une nation est un vaste bazar où l'on étale des marchandises à différents prix; celles qui se vendent sont celles qu'il faut remplacer; c'est là que doit se porter la fabrication. Tout autre encouragement n'y fait rien, et nulle fabrication ne saurait être aussi profitable.

Du moment que nous sommes certains que les étrangers nous achètent autant de produits que nous leur en vendons ; du moment que nous sommes assurés que ceux qu'ils demandent constamment sont aussi ceux qui paient à nos producteurs les profits les plus assurés, quels motifs peuvent nous déterminer à négocier des traités de commerce avec telles ou telles puissances, et à faire en leur faveur une exception à notre loi commune ? L'intérêt d'une nation est de traiter toutes les autres également bien; et nous

DES TRAITÉS DE COMMERCE. 613

pas l'une d'entre elles mieux que ses rivales. En d'autres mots, son intérêt est de charger leurs marchandises d'un droit équivalent aux impôts que paient les produits indigènes, afin de rétablir entre tous les produits une égalité de désavantages, et, du reste, de laisser chaque produit mesurer librement sa production aux besoins des consommateurs, de quelques nations qu'ils soient et quels que soient les motifs qui les leur font rechercher. L'industrie est amie de la paix; il y a dans les faveurs accordées à une nation par un traité de commerce, quelque chose d'hostile envers toutes les autres que celles-ci ressentent tôt ou tard.

Les traités de commerce entre les nations devraient se borner à stipuler des garanties pour la sûreté réciproque des commerçants; de manière qu'ils ne fussent exposés à aucune extorsion de la part des agents de l'autorité, et que leurs engagements mutuels fussent respectés; du reste, leurs marchandises devraient circuler en payant aussi peu de droits que le comportent les besoins du fisc*.

Pour résumer ce que je vous ai dit sur le système prohibitif, j'ai cherché à vous faire comprendre, messieurs, que les intérêts de l'étranger ne sont point en opposition avec les nôtres. L'étranger ne saurait nous vendre ses marchandises sans racheter chez nous pour une somme pareille. Colles qu'il lui convient d'acheter sont précisément celles qu'il paiera le mieux. Nous gagnons autant à lui vendre un

produit brut qu'un produit travaillé ; ou plutôt, à somme égale, le premier renferme autant de nos services, et nous procure, par conséquent , autant de profils que l'autre. Si la vente du produit ouvré favorise un peu plus la multiplication de la classe ouvrière, cet effet n'est pas désirable, puisque les produits, en multipliant les hommes, n'augmentent pas la somme des profils nécessaires pour l'entretien des hommes, et qu'il vaut mieux avoir un moins grand nombre de citoyens bien pourvus, qu'un plus grand nombre de citoyens obligés de vivre sur les mêmes profils.

Il résulte de ces considérations que les traités de commerce sont inutiles; car d'un côté il est impossible de faire acheter aux étrangers des

' (Ces stipulations devront elles-mêmes devenir complètement inutiles, car il est dans l'intérêt bien entendu de tout pays de traiter avec justice les étrangers qui viennent commercer sur son territoire, et l'intérêt est ici d'accord avec le sentiment de l'hospitalité qui veut pour l'étranger, encore plus s'il est possible que pour le citoyen, le respect de la personne et de la propriété. {Non de l'étranger.

marchandises pour une plus forte somme qu'ils ne nous en vendent, et d'un autre côté il ne nous importe pas de leur faire acheter telle marchandise de préférence à telle autre. Il résulte encore que quelques mesures prohibitives qu'ils prennent à notre égard , il ne nous convient pas d'en prendre de semblables relativement à eux ; ce qui détruit le germe de la plupart des querelles entre les nations, et vous fait pressentir combien les progrès de l'économie politique seront, avec le temps, favorables à l'humanité.

CHAPITRE XX

Des encouragements et des primes.

Montesquieu consacre un chapitre de son Esprit des lois , à chercher les moyens d'encourager l'industrie en général. Vous vous attendez qu'il va proposer d'assurer à chacun le fruit de ses labeurs, de protéger l'épargne qui grossit les capitaux et multiplie les instruments de l'industrie, de favoriser la libre circulation des hommes et des produits.... Point du tout : les moyens qu'il propose se réduisent à un seul, qui consiste à donner des prix aux meilleurs laboureurs, aux meilleurs ouvriers, comme si le prix le plus assuré, le plus considérable et le plus impartialement distribué n'était pas dans les produits mêmes obtenus par les plus habiles.

En effet, quelle production mérité le plus d'être encouragée ? Celle sans doute dont les résultats sont le plus utiles aux hommes, celle dont le besoin se fait le plus sentir ; or , n'est-ce pas celle-là même où, à égalité de frais de production , ils mettent le plus haut prix ? Celle par conséquent qui fournit à ses producteurs la plus forte récompense de leurs efforts ?

- Le 1X« du livre XIV.

La nécessité d'être clair m'oblige souvent à ne pas embarrasser ma thèse de restrictions ou de développements que réclamerait l'exactitude rigoureuse. Lorsque je parle des produits dont le besoin se fait le plus sentir, il faut ajouter : ou prix où il est possible de les obtenir. Un vase d'argent est préférable à un vase de cuivre. Le cuivre communique de l'odeur aux mains qui le touchent, il prend du vert-de-gris, etc. Si on laisse absolument de côté la question du prix , le besoin d'un vase d'argent se fait donc sentir plus que le besoin d'un vase de cuivre, mais ce besoin est modifié par la cherté de l'argent, et devient moins grand en raison du prix auquel il faut payer le produit.

DES EXCOURACEMENTS ET DES PRIMES

Bonaparte désirant que l'on substituât le lin au coton , offrit un million de récompense à celui qui filerait à un certain degré de finesse le lin par des procédés mécaniques. La nature des choses , plus puissante que Bonaparte, avait donné 24 millions de récompense au barbier Arkwright, pour avoir découvert les métiers à filer le coton. Ce duvet, qui croît avec une extrême abondance par toute la zone torride et que la mer nous ap-

porte à moins de frais que le blé que nous lisons de la province voisine, se ploie à toutes les transformations que réclament le v élément de l'homme et la parure des femmes. Il habille le pauvre et le riche , l'enfance et la vieillesse ; il sert dans les ameublements-, il reçoit toutes les couleurs et se nettoie à peu de frais. La moindre économie apportée dans sa fabrication décuplait l'usage que l'on pouvait faire de qualités si nombreuses et si variées ; voilà ce que les besoins de la société appelaient et ce qui a fait la fortune d'Arkwright. Voilà ce que j'appelle un encouragement naturel plus

puissant que ceux que promettent les potentats.

Une production qui ne peut se soutenir que par des encouragements artificiels cause toujours de la perte à la nation qui les donne : elle n'a besoin d'encouragements que parce qu'elle cause de la perte ; et si , au moyen de ces encouragements, le producteur est indemnisé de cette perte, la nation qui paie l'indemnité la supporte à sa place.

Toujours dans l'idée que l'autorité peut donner à l'industrie commerciale une direction plus profitable que celle qu'elle reçoit de la nature des besoins, ou ne s'est pas contenté de prohiber certains produits absolument, et d'autres partiellement au moyen des droits d'entrée; on a encouragé l'importation de quelques-uns par des primes d'exportation , de quelques autres par des restitutions d'impôts qui ne sont pas même toujours des droits d'entrée. Les droits d'accise étant fort élevés en Angleterre, notamment sur les verreries, les fabriques anglaises n'en pourraient point vendre à l'étranger si l'on ne remboursait pas ces droits à la sortie. C'est ce qui fait que les citoyens des Etats-Unis paient à Boston 2 sous pièce seulement les mêmes gobelets de verre, sortant des mêmes fabriques, que les Anglais paient 8 sous. « Nous ne pouvons forcer les étrangers à faire emplette » de nos produits, dit Adam Smith ; nous les payons pour qu'ils veuillent « bien nous accorder cette faveur. »

C'est principalement l'Angleterre qui a offert l'exemple de tous ces expédients : et cet exemple a été dangereux , parce que l'Angleterre ayant

' Ce que les Anglais appellent *drawbacks*.

«16 UATKÎM; PAIIIË. CHAPITRE XX.

en même temps prospéré , toutes les personnes incapables de rattacher les effets à leurs véritables causes, n'ont pas manqué de dire qu'elle avait prospéré à cause de ses prohibitions et de ses primes; et elles ont eu soin d'ajouter d'un ton triomphant que c'étaient là des vérités de fait contre lesquelles les raisonnements ne pouvaient rien.

Non, messieurs, ce n'est point une vérité de fait que l'Angleterre ait prospéré à cause de ses primes et de ses prohibitions. La vérité de fait est que l'Angleterre a prospéré parce qu'au total elle compose une nation active, laborieuse, intelligente; parce qu'elle donne à ses travaux une direction utile ; parce qu'elle unit l'audace à la prudence ; parce que ses citoyens, en accordant à une entreprise tous les fonds nécessaires pour en assurer le succès, retranchent toutes les dépenses superflues; parce que si ses lois économiques sont mauvaises , son administration est en général bonne; 81 son gouvernement est cher, il ne tracasse pas les administrés et les

protège constamment; en un mot, l'Angleterre prospère parce que les causes de prospérité sont, chez elle, plus puissantes que les causes de détresse. Le fait qu'il s'agit de constater ici n'est pas que l'Angleterre a prospéré; c'est un fait convenu : ce qu'il faut trouver, ce sont les causes de cette prospérité. Or, il est un peu déraisonnable de ramener, non à ce qui peut la faire naître, mais au contraire à ce qui est de nature à en contrarier l'essor.

A l'imitation des fautes de l'Angleterre, la France paie annuellement pour 10 millions de primes à l'exportation des produits de son commerce et de ses manufactures ; et, grâce à cette dépense, ses voisins jouissent de ces produits à bien meilleur compte que les Français. On peut se procurer en Suisse le sucre raffiné en France pour 18 sous la livre de 16 onces, tandis qu'en France elle coûte 20 sous. C'est, dira-t-on, une restitution des droits que l'on fait payer en France quand le sucre est importé. Mais pourquoi affranchissons-nous l'étranger d'un droit que nous faisons payer à nos concitoyens? Quand nous exportons nos vins, restituons-nous aux exportateurs l'impôt territorial que supportent les vignobles?

Si nous ne remboursions pas les droits d'entrée que supportent les sucres, ajoute-t-on, le commerce étranger approvisionnerait seul nos voisins. — Pourquoi dès lors ne prenez-vous pas les moyens de libérer vos sucres des frais de production dont vos concurrents sont exempts? Pourquoi conservez-vous des colonies qui, indépendamment de 23 millions qu'elles coûtent à vos consommateurs, font en outre payer, par vos contribuables, 10 millions de gratification aux consommateurs étrangers? Si les raffineurs français pouvaient acheter leurs matières premières à la

DES ENCOUREMENTS ET DES PRIMES

Havane, à Calcutta, partout où le sucre brut est à bon marché, ils seraient en état, sans recevoir de primes, de fournir à l'étranger du sucre raffiné à

aussi bon marché que ce soit*.

Le gouvernement français paie tous les ans onze cent mille francs de primes d'encouragement pour la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve. Sans cela les armements n'auraient pas lieu. Il s'en manque donc de onze cent mille francs que cette industrie rembourse ses avances; le prix que l'on met au produit qui en résulte est de onze cent mille francs au-dessous du prix auquel il revient, et c'est le contribuable qui rembourse cette perte.

Si la France ne donnait point de prime aux pêcheurs de morue, qu'arriverait-il? Que les Anglais ou les Américains apporteraient ce poisson aux consommateurs français; qu'ils le leur fourniraient à un prix inférieur à celui qu'on le leur ferait payer à présent; qu'ils achèteraient en retour des produits français; et la France ferait un commerce avantageux au lieu d'un commerce qui donne de la perte. On peut dire, malgré le paradoxe apparent, que la France gagnerait sur la pêche de la morue si elle ne la faisait pas.

On veut par là, dira-t-on, multiplier les matelots pour la marine mili-

d * Le gouvernement français a payé en 1832 jusqu'à 18 millions 573 mille fr.

de primes à l'exportation du sucre raffiné. Le montant de ces primes est retombé en 1837 à 3 millions 899 mille francs et en 1838 à 5 millions 300 mille fr. Il y a du reste quelque injustice à reprocher aux colonies le droit de douane que le gouvernement de la métropole perçoit à l'arrivée de leurs produits, afin d'augmenter ses revenus; comme aussi le sacrifice que ce gouvernement, bien ou mal avisé, juge convenable de faire, en remboursant une partie du produit de cet impôt à ceux qui exportent du sucre raffiné.

Ce qui a rapport au système colonial est particulièrement traité dans les chapitres suivants. (Note de l'éditeur,)

* Un député, M. Morel, de Dunkerque (dans la séance du 17 juillet 1828), a porté celle somme à 2,100,000 francs. (Note de Vauleur.)

Cette somme s'élève aujourd'hui, en y comprenant toutes les primes accordées aux gardes-pêches sous diverses formes, à plus de 4 millions, et le principe absurde, dont l'application est si coûteuse, vient d'être consacré de nouveau pour dix ans (jusqu'en juillet 1861) par l'Assemblée nationale. (Voir à ce sujet un article de M. Horace Say, dans le Journal des Économistes de février 1851, tome XX, page 170.) (Note de l'éditeur.)

"18 QLATUIKME PAKÏIK. - CHAITHU: \1.

laire. Le ni(yen me semble dispendieux. Silesbàimenis français qui fuit la pêche de Terre-Neuve peuvent tous les ans fournir à la marine militaire onze cents nouveaux matelots, c'est beaucoup, et je crois ce nombre bien au-delà du vrai. Néanmoins, à ce compte, et d'après ce procédé, l'État paierait à chaque matelot mille francs d'engagement, puisque la prime qu'il paie dans ce but s'élève à onze cent mille francs!

Les marins se forment dans la marine marchande, quels que soient les produits qu'elle voiture ; et la marine marchande prospère, comme toutes les industries, quand elle ne rencontre pas d'obstacles sous ses pas. Écartez les entraves qui nuisent aux communications, soit avec les étrangers, soit avec vos propres États ; reconnaissez l'indépendance de ceux qui vous ouvrent leurs ports ; et, sans projets hostiles, sans arrière-pensées, traitez librement avec eux ; rendez vos rivières navigables et d'une navigation peu dispendieuse ; poussez vos canaux jusqu'à vos ports de mer, afin que les produits de votre intérieur y parviennent facilement, et que ceux de vos ports parviennent non moins facilement dans les terres ; multipliez vos ports de mer, et supprimez les formalités qui entravent les communications d'un port à l'autre, elles se multiplieront, non-seulement sans rien coûter au contribuable, mais en lui procurant des profits.

L'est l'immense cabotage de l'Angleterre qui multiplie ses matelots. Le seul transport des charbons de terre de Newcastle à Londres lui en fournit par milliers ; et le gouvernement anglais n'a rien à payer pour cela. Faciliter et protéger, voilà toute sa politique ; et c'est toujours celle-là qui réussit le plus sûrement. Lorsqu'on a lieu d'aplanir les difficultés, on se sert

du pouvoir pour en créer, on tourne à mal un instrument qui pourrait être utile.

CHAPITRE XXL Des brevets d'invention*.

^ Les brevets d'invention, qui confèrent à l'inventeur ou à l'importateur d'un procédé nouveau la jouissance exclusive de sa découverte, sont une

1 elles sont les quarantaines, les droits de port de tout genre, les formalités auxquelles on soumet les caboteurs, etc.

* Ainsi qu'il a déjà été observé, (voir la fin de la page 539), ce chapitre aurait

DES BREVETS D'INVENTION

dit

espèce de prime d'encouragement donnée aux inventeurs aux dépens de la société, qui se trouve privée par là de l'avantage de jouir du produit au prix de la plus large concurrence. D'un autre côté, la société reçoit un dédommagement si, par ce léger sacrifice, elle obtient de nouvelles jouissances. Cependant, le monopole ne doit pas être perpétuel. On peut bien laisser passer le premier, ritome qui par-

vient à ouvrir une porte fermée, mais on ne peut pas, en raison de ses efforts ou de son bonlicur, iiuerdire

à jamais le meme passage à tous les autres.

Les brevets d'invention ont été en Angleterre un encouragement plus clfeclif qu'en France, oit il est rare qu'ils procurent une récompense i éclle à un inventeur. La vérité est que la législation des brevets est dilicile à faire et difficile à exécuter. On ne doit pas accorder un privilège pour un procédé déjà connu et qui appartient à tout le monde; mais comment établir la preuve qu'un procédé était connu ou qu'il ne l'était pas ? Comment établir même ridonlilé d'un procédé avec un autre Une légère différence en fait-elle un procédé différent? Oui, si elle est essciilielle. Mais aussi quelquefois une différence, en apparence considérable, n'empêche pas deux procédés d'être les mêmes au fond. Les tribunaux ordinaires outils les connaissances requises pour décider des points faits pour embarrasser des artistes et des savants? Les droits des brevetés, une fois reconnus, comment peuvent-ils être bien garantis?

On a dit que le législateur ne peut pas prendre connaissance des procédés, et que sa tâche est remplie du moment qu'il a dit à rinvenleur : Je vous accorde un privilège si votre procédé est neuf ; je ne vous l'accorde pas si quelqu'un prouve que le procédé était connu. Mais cela ne suffit pas :

été mieux placé peut-être à la suite de celui qui traite de la propriété nuéraire. Il y a du reste une grande confusion dans la législation française sur les brevets d'invention ; l'industrie réclame depuis longtemps une révision complète de la loi.

L'Assemblée constituante a proclamé, le 31 décembre 1790, que toute découverte ou nouvelle invention dans tous les genres d'industrie était la propriété de son auteur, et que tout moyen d'ajouter à quelque fabrication que ce pût être un nouveau genre de perfection serait regardé comme une invention; mais immédiatement après cette déclaration de principe et sans s'y arrêter, elle n'a garanti la jouissance exclusive de la découverte à son inventeur que comme privilège, et pour un temps très limité.

On peut consulter avec fruit sur cette matière les chapitres XXIX et XXX du Traité de la propriété par Charles Comte. A'ote de l'editeur.)

620 QUATHIÈME PARTIE. - CHAPITRE XXI.

la tâche du législateur n'est jamais remplie quand les droits des citoyens demeurent incertains, et qu'ils ne peuvent pas être réglés équitablement Des à pré-

sent on peut affirmer, je pense, que les brevets d'importation (ceux qui attribuent la vente exclusive d'un produit, ou l'usage d'un procédé, à celui qui l'emprunte à l'étranger) doivent décidément être supprimés.

On a voulu, dans les brevets en général, récompenser le mérite de la découverte, mais non le travail de puiser un procédé dans des sources connues. Les usages des étrangers sont une source d'instruction ouverte à tout le monde, de même que les livres; et il y a même quelque avantage

à pouvoir user généralement chez nous d'un procédé soumis encore dans l'étranger à un monopole'.

On a vu des manufacturiers français qui, après avoir voyagé en Angleterre, ont fait dans leurs fabriques des améliorations importantes, suggérées par l'exemple de cette nation industrielle. Ils imitaient ce qu'ils trouvaient bien, sans courir après un monopole. Des agitateurs en brevets d'importation, sans établissements manufacturiers, de simples spéculateurs sur les travaux des autres et aux dépens de la prospérité publique, sont ensuite venus; ils ont pris en France des brevets d'importation pour ces mêmes perfectionnements, et, la loi française à la main, ont exigé que l'on supprimât des améliorations introduites dans des fabriques françaises; ils ont exigé, tout au moins, que les entrepreneurs entrassent en composition avec eux, et payassent, eux qui avaient opéré ou préparé un progrès, une indemnité à des intrigants qui n'avaient rien produit \

On pouvait faire sur la législation des brevets d'invention un écrit qui serait utile. Sans perdre de vue la nature de la chose, telle qu'elle est exposée ci-dessus, il faudrait rechercher les caractères qui établissent des différences essentielles dans les produits et dans les procédés des arts; il faudrait examiner les procès qui ont eu lieu au sujet de ces différences, et par quels moyens on aurait pu les

éviter, et enfin proposer un mode de jugement au moyen duquel on put obtenir des décisions équitables.

® Lorsqu'un inventeur en Angleterre prend un brevet (patent), on publie son procédé (with specification); on peut donc l'imiter hors de l'Angleterre. Si un Français s'empresse de faire de ce procédé l'objet d'un brevet d'importation, il

se attribue à lui seul, sans mérite, un avantage dont la France tout entière pouvait jouir.

^ Toute la législation française respire trop peu de respect pour le bien-être

DFS COLOMBS.

Ce sont là d'intolérables abus qui portent à croire que le privilège devrait être accordé seulement aux inventeurs véritables, en le déclarant nul dans le cas où l'on prouverait que le procédé que l'on dit nouveau est déjà exécuté ou publié quelque part.

CHAPITRE XXII

Des colonies sous le rapport de l'économie des nations.

Je ne m'occuperai pas des causes de la supériorité des peuples d'Europe, ou d'origine européenne, sur les autres habitants du globe, ni même de savoir s'ils ont une supériorité réelle sur ces derniers; mais je remarquerai, (comme un fait qui souffre peu d'exceptions, que ce sont les Européens qui presque seuls ont, à toutes les époques, formé des établissements hors «les lieux de leur origine». Les anciens Grecs jetèrent des colonies sur toutes les côtes de la Méditerranée et de la mer Noire, et leurs successeurs, les Romains, en établirent par tout le monde alors connu; mais sous le rapport de l'industrie, le seul qui doive nous occuper en ce moment, les établissements formés par les Européens à la suite des découvertes qu'ils firent il y a trois siècles environ en Amérique, en Asie et en Afrique, ont acquis une importance qui a surpassé toutes les autres.

Tantôt CCS établissements ont été formés dans des contrées absolument inhabitées au moment où les Européens s'y présentèrent, comme à Tile de Sainte-Hélène, aux îles Maurice; tantôt dans des pays dont ils exterminèrent les habitants, comme à Saint-Domingue et dans la plupart des Antilles, habitées alors par des Caraïbes qui n'existent plus; tantôt dans

et la sécurité des industriels qui peuvent être compromis à chaque instant, ou par la mauvaise foi des particuliers, ou par de simples décisions de l'autorité administrative.

Les Égyptiens et les Phéniciens jetèrent, dit-on, les premières colonies en Grèce, et les Arabes, sous les successeurs de Mohammed, en établirent sur les côtes septentrionales de l'Afrique et en Espagne. En supposant que ce soient des Égyptiens et des Asiatiques, et non les Pélasges et les Hellènes, habitants originaires de la Grèce, qui soient la souche des nations grecques; et en supposant qu'il soit resté beaucoup d'Arabes dans la Mauritanie et dans l'Espagne, on peut, si l'on veut, regarder ces faits comme des exceptions.

fi.

<;22 Ql iATRIÈME PARTIR. - CHAPITRE XXII.

des contrées où les indigènes furent assujettis et réduits à une espèce de servitude, comme au Mexique et au Pérou; ou bien repoussés dans l'intérieur des terres, comme ils le furent par les colons de l'Amérique septentrionale. Le territoire de la Pensylvanie fut acheté et payé aux sauvages par l'illustre Penn; acquisition plus noble et plus glorieuse que celles qu'on ne doit qu'à la conquête, mot honnête par lequel on exprime en général une chose qui ne l'est pas. Son exemple est encore suivi par le gouver-

nemenides États-Unis qu'un jour l'attaque jamais les nations indiennes pacifiques;

qui leur achète leur territoire et le revend ensuite en détail aux personnes qui veulent s'y établir'. Quand les peuplades indiennes ne veulent pas vendre leur territoire, il ne tarde pas à se trouver enclavé dans les terres cultivées; leurs habitants dès lors, ne pouvant plus chasser au loin dans le vague des forêts, deviennent par force cultivateurs à l'imitation de leurs

voisins, et finissent par adopter les lois de l'État qui les entoure, ou bien ils déclinent tout à fait.

Cette prépondérance européenne n'a pas eu lieu partout. Les navigateurs d'Europe ont rencontré en Afrique et en Asie de vastes États anciennement peuplés et même civilisés, dont ils ne pouvaient se rendre maîtres, et où ils ont été réduits à former, avec l'agrément de leurs possesseurs, des établissements pacifiques qu'ils nommèrent des comptoirs. Ils n'eurent d'abord que des comptoirs dans l'Inde; et encore aujourd'hui ils n'ont que des établissements pareils en Chine, au Japon, et dans les États musulmans des bords de la Méditerranée.

Lorsque le commerce d'une nation européenne est livré à une compagnie exclusive, comme celui des Anglais à la Chine, le comptoir est alors tenu par des agents de la compagnie, qui traitent avec les autorités du pays et sont les protecteurs et les régulateurs des négociants leurs compatriotes, agents de la compagnie, ou trafiquant avec sa permission.

Lorsqu'une nation européenne n'a point de compagnie exclusive, et tel est le cas pour les États-Unis (que nous pouvons considérer en ceci comme un État européen), le comptoir est tenu par un consul ou agent des relations commerciales nommé et entretenu par son gouvernement, qui protégé auprès des autorités du pays ses compatriotes et juge leurs différends.

Il est vrai que, soit par suite de l'adresse ou de la prépondérance naturelle
à un Etat aussi puissant que la confédération américaine, on leur achète leur
territoire à bas prix.

DES COLONIES

Les hommes en général ont de très grands avantages à recueillir par les communications qui s'établissent entre les différentes parties du monde. Ces avantages, vous le savez, messieurs, consistent essentiellement dans l'échange qu'ils peuvent faire des productions propres à chaque lieu. Quand cet échange devient facile, les hommes de tous les lieux participent avec moins de frais aux productions de chaque endroit. La navigation a prêté aux peuples un merveilleux secours pour rendre ces communications économiques. Le même poids, le même volume de marchandises peut, au moyen de la navigation, être plus facilement transporté au bout du monde qu'à une distance de quinze ou vingt lieues par terre. Nous autres européens nous n'avons pu encore pénétrer au centre de l'Afrique et de l'Asie; tandis que les îles et les côtes du monde entier ont été explorées

par nous.

Les pays lointains d'outre-mer diffèrent beaucoup des nôtres par le climat, par la nature du sol et par le caractère de leurs habitants. Ils peuvent conséquemment nous fournir un grand nombre d'articles que nous ne pouvons pas produire, et nous pouvons les payer par le moyen d'un grand nombre d'autres articles qu'ils ne sauraient produire avec la même facilité que nous. Dans presque tous les pays situés sous la zone torride, le sucre peut être produit avec autant de facilité à peu près que la farine chez nous. Nous pouvons donc, à très bon compte, tirer du sucre de ces pays-là, et ces pays-là, grâce à notre nombreuse population, à nos connaissances variées, à nos machines ingénieuses, à l'activité de corps et d'esprit que favorise notre climat tempéré, ne sauraient produire avec autant d'avantages que nous une infinité de marchandises, fruits de notre industrie, de nos terres et de nos capitaux. De là, un grand développement de production des deux parts : dans les pays équinoxiaux, pour la consommation de l'Europe; en Europe, pour la consommation des pays équinoxiaux. Nos relations avec ces derniers, en outre, s'entretiennent par des armements de navires, des entrepôts, des maisons de commission, de gros capitaux, et au total un bel emploi des facultés de l'homme

dans lequel il trouve des profits analogues.

Mais je vous prie , Messieurs , de remarquer que ces avantages réciproques, soit pour les colonies, soit pour leurs métropoles, dépendent tous de la nature des choses, et nullement des rapports politiques et de dépendance réciproque qui se trouvent établis entre elles. Un pays situé dans le golfe du Mexique et un autre situé en Europe , recueilleraient précisément les mêmes avantages de leurs relations commerciales, dans

m Ql AïnitME PARTIE. - CHAPITRE XXII.

\o ras où ils ne dépendraient en aucune façon Tun de l'autre, et où ils auraient chacun un gouvernement de leur choix.

En général, les gouvernements ne sont pas les auteurs directs des avantages dont jouissent les peuples. Chaque contrée de la terre, chaque province et jusqu'aux moindres lieux, ont pour leurs habitants et pour les hommes qui les fréquentent des avantages et des désavantages qu'ils tiennent de la nature des choses, de leur situation , du climat, du génie de leurs habitants, de leurs capitaux, de ce qu'ils peuvent produire, en un mot. Ces avantages s'accroissent par les progrès des industries agricole, manufacturière et commerçante, c'est-à-dire par une plus habile production ; mais ils ne sauraient s'accroître par l'action du pouvoir qui les gouverne. Cette action est toute négative; elle peut écarter des obstacles ; elle ne peut créer des bénéfices. Dès lors , si la colonie et la mère-patrie sont soumises au même pouvoir; si elles sont des provinces d'un même État, le gouvernement ne peut donner un avantage à l'une de ces provinces sans ravir à l'autre un avantage équivalent, ou donner à une classe de leurs habitants des profits, à moins de les ravir, sous une autre forme, soit à la même classe , soit à une autre portion de la société.

Nous pouvons à la vérité, quand nous dominons dans une colonie, quand nous lui imposons des lois, la dépouiller à notre profit, c'est-à-dire y introduire des règlements, des monopoles contraires à ses intérêts et favorables aux nôtres; mais nous pouvons agir de même, et par le droit du plus fort, sur une de nos provinces, sur une de nos villes, sans en être plus excusables : alors nous détériorons notre propre bien ; au lieu de fonder une prospérité croissante, nous introduisons un principe de déclin*.

Voyons si tel n'a pas été l'effet du système suivi par la plupart des États d'Europe, relativement à leurs colonies, et examinons la question , soit dans l'intérêt de la colonie, soit dans l'intérêt de la métropole.

Jamais un pays n'est bien gouverné quand son gouvernement réside au

* On pourrait croire que la puissance du gouvernement lui donne des moyens de faire jouir la métropole de certains avantages aux dépens des peuples étrangers; mais ce ne pourrait être que par l'ascendant de l'astuce ou de la force, moyens nécessairement précaires et peu durables.

On pourrait croire aussi qu'un gouvernement peut, par de sages règlements, favoriser le développement de l'industrie, comme s'il existait, pour les développements de tous genres, des circonstances plus favorables que l'indépendance et la liberté.

DES COLONIES

loin, et surtout quand il réside à deux mille, trois mille, cinq mille lieues de distance. Comment ce gouvernement pourvoirait-il à des besoins, à des intérêts qu'il connaît mal? Comment pourvoirait-il avec promptitude à des besoins urgents? Le gouvernement d'une métropole, situé à une grande distance, est obligé de confier à des agents qu'il connaît imparfaitement un pouvoir presque discrétionnaire; il est toujours dupe des rapports intéressés qu'on lui fait. Les colonies dépendantes ont toujours été aussi mal habitées que mal gouvernées. On n'y va qu'avec l'esprit de retour, c'est-à-dire pour revenir en Europe jouir d'une fortune acquise bien ou mal.

Nulle contrée ne saurait fleurir avec des conditions si contraires. Pour qu'un pays prospère, et même seulement pour qu'il se soutienne, il faut, en supposant un climat favorable et des capitaux suffisants, que chaque planteur, chaque habitant s'identifie avec le pays qu'il exploite; il faut qu'il s'y conduise comme on se conduit quand on veut continuer à vivre dans la même contrée et y laisser sa femme et ses enfants; il faut que le pays soit administré dans l'intérêt de la localité, dans l'intérêt des habitants, par eux-mêmes ou leurs délégués; ce qui peut s'exprimer en d'autres moins de mots en disant qu'il doit être indépendant,

j On citera des colonies qui ont prospéré dans la dépendance de leur

l métropole; mais il faudrait constater d'abord jusqu'à quel point cette pros-

l'impérative a été réelle, et ensuite si elle n'a point tenu à des causes étrangères à leur dépendance et d'un effet supérieur; tellement que leur dépendance,

l loin de favoriser leur développement, y a nuï jusqu'à un certain point. Au

Ibout de trois cents années de la domination de l'Espagne sur l'Amérique du Sud et sur le Mexique, on a lieu d'être surpris de l'état peu avancé où ces vastes et fécondes contrées étaient encore lorsqu'elles se sont généralement insurgées. Mais cette surprise cesse complètement lorsque l'on connaît les règlements industriels, les monopoles dont elles étaient victimes et la façon dont elles étaient administrées avant cette époque*.

On a beaucoup vanté la prospérité des Antilles françaises et surtout de

' On a publié en 1826 des notes secrètes, qui ne sont autre chose qu'un rapport fait à l'ancien gouvernement espagnol par deux liomines instruits qu'il avait charges de parcourir ses possessions d'Amérique*; et après les avoir lues, on n'éprouve d'autre étonnement, si ce n'est que ces colonies aient pu subsister si longtemps sur ce pied.

Koticias secrelas de ÂmericOf por don Jorge Juan, y don Antonio di Ultoa. Londres, tR26, in- f.

iO

sa

QLATRIlfçMK PARTIK. — CHAPITRE XXII.

SaiiU-Dümingue sous rancien régime. On a vanté également l'étal des îles à sucre de l'Angleterre, iiolaniinenldela Jamaïque. On verra tout à l'heure que ces établissements ont prospéré à l'aide d'un monopole et aux dépens de leurs métropoles. Le sucre est un assaisonnement extrêmement agréable et utile, proporlionnellement à ses frais de production ; l'expérience a prouvé qu'on en peut consommer beaucoup, même quand son prix est exagéré : on en consommerait immensément s'il était à son prix naturel'. D'autre part, nous avons souvent eu lieu de remarquer la prospérité croissante des peuples d'Europe qui étaient forcés de prendre tout leur approvisionnement de sucre dans les îles. C'est le monopole qui a favorisé les colons des Antilles, et non leur assujettissement.

Celle prospérité d'ailleurs n'est pas bien claire, lorsqu'on sait combien les planteurs des îles étaient endettés envers leurs correspondants. Dans un espace de vingt années, de 1760 à 1780, le nombre des ventes forcées qui ont eu lieu pour dettes, dans la Jamaïque, s'est élevé à 80,000, et le montant de ces dettes a été de 82,500,000 livres slerl. (plus de 572 millions de francs) ; dans le cours du même espace de temps, près de la moitié des propriétés foncières ont changé de mains par suite de ces ventes forcées*.

Je sais que les colons des Antilles ne réclament pas leur indépendance, parce qu'ils ont besoin de la protection de leurs métropoles contre les entreprises de leurs esclaves ; mais ils souffrent d'ailleurs fort impatiemment la domination de leurs métropoles, et se soustraient à leur obéissance toutes les fois qu'ils le peuvent. D'un autre côté, il faut toute la force des préjugés des métropoles et de leur gouvernement, et le crédit des gens qui cherchent et qui donnent des places, pour que les métropoles emploient leurs revenus et leurs forces militaires pour tenir ensemble des éléments si discords, et défendre, en cas de guerre, un système aussi désastreux ».

' « Ceux qui n'ont pas vu de leurs yeux quelle énorme quantité de sucre on » consomme dans l'Amérique espagnole, même dans les familles les moins aisées, » doivent être étonnés que la France entière n'exige pour ses propres besoins » que trois ou quatre fois autant de sucre que l'île de Cuba , dont la population « libre n'excède pas 310,000 habitants. » Huinboldt, Essai sur la Nouvelle^ Espagne, tome 111, page 181.

* Ch. Comte, Traité de Législation, tome IV, page 433.

* Les gouverneurs nommés par les métropoles aux Antilles françaises , anglaises et espagnoles, sont obligés d'obtempérer aux volontés des principaux de la colonie pour ce qui concerne les intérêts de la localité, et contrairement au

DES COLÛMES.

Tel il était pas le principe qui dirigeait les peuples anciens relativement à leurs colonies. Les Phéniciens et les Grecs couvrirent la côte d'Afrique, la Sicile, l'Espagne, de nations florissantes, plus puissantes que leurs métropoles, et qui entretenaient avec elles les plus heureuses relations, jusqu'au moment où le colosse militaire de l'empire romain écrasa tout. Or, quel était le principe des anciens Grecs? de prêter du secours à l'enfance de leurs établissements coloniaux , de les défendre contre l'agression de leurs voisins ; et, du moment que leurs colonies étaient parvenues au point de se tirer d'affaire par elles-mêmes, de les laisser maîtresses de leur destinée; semblables à un bon père qui soutient l'enfance de son fils, aide sa jeunesse, et ne le tient plus en tutelle du moment qu'il est parvenu à l'âge d'homme. C'est ainsi que les anciens se faisaient des amis par tout le monde alors connu, tandis que nous n'avons su nous y créer que des sujets, c'est-à-dire, des courtisans, ou des ennemis '.

L'esprit exclusif et jaloux des nations européennes, en écartant toutes les nations, hors elles-mêmes, des pays qu'elles étaient parvenues à sou-

mettre ; en persistant à vouloir gouverner de loin ces pays, lorsque leur population accrue, leur industrie, leur importance, en un mot, exigeaient qu'ils devinssent indépendants, a nui considérablement aux avantages que les Européens auraient pu retirer de leurs relations avec les diverses parties du monde. Leurs établissements coloniaux, même les plus florissants, ont été faibles et misérables, si on les compare aux vastes et magnifiques contrées où ils ont été jetés çà et là. Pendant près de trois cents ans, ils n'ont, pour ainsi dire, occupé que des points imperceptibles sur des côtes

système exclusif si longtemps préconisé. Voici comment s'exprime un négociant d'un de nos ports de mer : « Ce système de restriction de relations commerciales « directes de la colonie avec l'étranger, est si vicieux, qu'à chaque instant on « est obligé d'y déroger. Les gouverneurs sont obligés, sous un prétexte ou sous « un autre, d'admettre dans la colonie des navires étrangers qui y apportent des ^

« articles qui lui sont nécessaires, et qui exportent en retour des produits de « la colonie; en sorte que quand un navire de la métropole arrive dans de tels « moments, il ne trouve ni à vendre ce qu'il apporte, ni à se procurer ce qu'il « venait chercher. » (Louis Say, de Nantes, Traité de la Richesse individuelle et de la Richesse publique, page 240.)

' La Jamaïque, la Barbade, sont en état d'inimitié sourde avec l'Angleterre.

On peut en dire autant de la Guadeloupe et de la Martinique par rapport à la France.

QIJATKIËMK PAHTIi. - CHAPITRE XXIII.

immenses, dont l'intérieur est demeuré le domaine de peuplades sans civilisation, de végétaux inutiles et d'animaux sauvages; et c'est pour ces établissements imparfaits qu'ils se sont livrés des guerres acharnées et presque continuelles.

Nous commençons à peine à entrevoir quel est, par rapport aux colonies, le plan de conduite qui nous est le plus favorable. Le progrès inévitable des lumières fera le reste. Ces nouveaux peuples deviendront tous indépendants successivement, et ce sera pour eux l'époque d'un développement véritable ; ce sera aussi l'époque où l'Europe jouira dans toute son étendue de l'avantage qui peut naître de ses communications avec eux.

CHAPITRE XXIII

Résultats de la politique coloniale des Européens.

Des motifs secrets, des motifs avoués, ont déterminé les puissances d'Europe à tenir leurs colonies dans l'asservissement. L'asservissement donne lieu à la nomination de beaucoup de fonctionnaires dans l'administration civile, judiciaire et religieuse, de la colonie. Un grand nombre de personnes cherchent à faire leur chemin dans la carrière des places où il suffit de la faveur pour parvenir, tandis que dans les carrières industrielles les succès ne sont le prix que de l'intelligence et d'une activité soutenue. Ceux qui donnent les places et ceux qui les postulent, sont donc également intéressés à maintenir un ordre* de choses qui convient à leurs intérêts ; ils se servent de leur esprit, quand ils en ont, pour le défendre par des raisons plausibles et qui semblent triomphantes à un public peu versé dans l'économie sociale. Ils séduisent par là des personnes désintéressées et même plusieurs de celles qui trouveraient un avantage positif à réclamer un système plus raisonnable. Un gouvernement qui chérit son autorité plus que le public, penche en faveur d'un système qui provoque un plus grand développement de pouvoir militaire et maritime.

Ostensiblement on ne fait guère valoir de semblables avantages, parce que le public sait trop bien qu'ils ne sont acquis qu'à ses dépens. Mais on insiste sur ce qu'on suppose être des avantages généraux et favorables au pays tout entier. Ce sont, en conséquence, ceux-ci que je me propose d'examiner.

Toutes les nations de l'Europe ont, relativement à leurs colonies, suivi

POLITIQUE COLONIALE DES EUROPÉENS. m

le même système ; ainsi le blâme, s'il y en a, doit retomber sur toutes les nations de l'Europe. Nous avons dit à nos colonies : Vous ne vendrez qu'à nous vos produits et vous n'achèterez que de nous les objets de votre consommation. Notre but était de nous procurer à meilleur marché les

! marchandises qu'elles sont capables de produire , et de réserver un débouché exclusif pour les nôtres.

I Avons-nous eu les denrées coloniales à meilleur marché? Il faudrait

I pour cela que nulle autre part dans le monde on ne pût les produire avec

^ aussi peu de frais que dans nos colonies ; car, s'il y a un seul lieu sur le

j| globe où l'on puisse produire du sucre à moins de frais que dans nos îles,
 j nous n'avons qu'à perdre à l'acheter dans nos îles, et nous n'avons nul
 I besoin d'user de notre prépondérance pour nous réserver celui qu'elles
 it font. Au moment où ceci est écrit, 50 kilogrammes (ou 100 livres) de sucre
 I des Antilles françaises, valent à l'entrepôt en France (c'est-à-dire avant
 j| d'avoir payé les droits) 50 francs ; et du sucre de même qualité venant de
 \\ la Havane, ne coûte que 35 francs, les droits non compris également. H
 II est à 30 pour cent meilleur marché. Les Indes orientales peuvent nous en
 fournir encore à plus bas prix.

|i A ces prix-là nous irions en conséquence nous approvisionner à la Ha-
 vane et aux Indes, si, par suite de nos liaisons avec nos îles, et pour leur j assu-
 ver la vente de leurs produits, on n'avait pas, à leur entrée en France,
 ; frappé les sucres étrangers de droits particuliers qui les excluent de nos
 I marchés. Nous payons volontairement toute notre consommation de sucre
 30 pour cent de plus qu'il n'est nécessaire. Nous perdons en outre toute l'exten-
 sion que le commerce des sucres prendrait, si le prix de celle denrée était établi
 plus bas'.

' Le sucre est rendu plus cher, non-seulement en raison du monopole que Fnn
 veut conserver aux colons, mais en outre à cause des gênes imposées au commerce
 et indépendantes du monopole. On a prohibé, par exemple, par des droits exces-
 sifs, l'importation des sucres terrés pour satisfaire à un intérêt mal entendu des ar-
 mateurs, qui croient avoir plus de fret en obligeant les négociants à faire venir une
 marchandise brute et non purifiée, et par conséquent plus lourde. C'est comme si
 l'on obligeait les maîtres de forges à éloigner leurs hauts fourneaux de la mine pour
 les obliger à faire transporter le rainerai plus loin, et procurer ainsi plus de gains
 aux voituriers. L'opération du terrage, qu'on interdit par là à la colonie, serait pour
 elle une source de gain sans être un préjudice pour nous, puisque ce premier degré
 de purification donne d'excellent

630 QL ATRIKME PARTIE. - CHAPITRE XXIIJ.

..J'nlT t 1"" "OIS presoLlem p,,,|.

produits uous indeiniisom de ces deux perles. Mais qui ne voit n,,e I quelque cote que nous vieiiiiem les denrées équinoxiales, nous avons

Mjonrsnndeboucliéégalauxsonlmesquisontnécessairesponrlespayei-'

ous avea déjà vu, inessieors, que nous ne pouvons rien payer an dehors qu avec nosproduits intérieurs, même quand il nous arrive de payer l'élrrn ger avec de l'argent, car ceux de qui nous tenonscet argent reçoivent nos produits en échange de | •argent qn'ils nous envoieul. E?! consJquenceT

prlirnnTh ““ » -

que a la Guadeloupe. Une dis-je? Il serait plus iinporlanl, car le sucre emnt moins cher, ce commerce acquierrail heaucoiip plus d-exiension

honct"s"“”“” ■‘«”■““”i l’-

ouches pour nos produits, ne sert donc qu’à les horner.

raieuTird"? " T"

ê lit nos 1°“, ”=

serait pas égalé. Le marché de nos colonies est néccssairenient horné et kiera chaque jonr davantage, nous suivons an cou, mire en Europe une arche progressive , nous offrons donc à nos colonies un débouché loii- J urs croissant en venu de nos progrès ; elles nous en offrent un qoi dé-

« Te ”a

eu e de M. Comte, dans son Traité d, Ugitlalion-. . Les lies à sucre, d t cet auteur, sont bornées , et il ne dépend pas des possesseurs d’en

!, esel " r “TM“ ’ ’■“lu'ago renluit les facultés des niallres et des laves dans es limites les plus étroites, surtout dans ce qui est relatif « U Itndustrte, loin d’avoir de nouveaux capitaux, les colon sont ooo^

. neral accables de dettes , les terres exploitées par des esclaves, sol

latla on ttom , qui lui permet de fournir le sucre terre pten,uc au même nri, que 1. sucre brut , taudis qu’eu Fratt.e nous s.tttme. obligés de refondre le sucre

colb cm" "tri»»?»). M entrain, des frai, de

lient L ' '1'* "î « "Périeurs à la valeur de la mélasse qu’eu ob-

ettl. Le colon , 1, ralTmeor perdent doue à cette probiblillou, et elle va dircete-
men. contre sou b.t, car ,’armateur et le lise y perdent ettx-mémcs t eu *

su aiT“o” •* «W '■é“en. moins. Voilà M

l lcm”?””””t”““»”

essentiellement protecines de notre commerce.

’ Tome IV, page .{32.

POLITIQUE COLOMALE DES EUROPÉENS

« la direction de propriétaires qui manquent de capitaux, deviennent de « moins en moins productives. Ainsi , tandis que d'un côté les richesses <f et la population se multiplient en Europe, que les produits manu- <f facturés sont offerts en plus grande abondance, à plus bas prix, et que « la demande que nous faisons des denrées équinoxiales s’accroît, leur « production reste concentrée dans le même espace et devient de plus en « plus chère*. »

On vient de voir que nos œlonies augmentent nos dépenses en nous vendant leurs produits au-dessus de leur prix naturel ; que, bornant par là notre consommation, elles bornent la production que nous ferions pour acquitter des importations plus considérables ; ce n’est pas tout : elles nous coûtent en outre les contributions que nous payons à cause d’elles. Pour administrer et garder les pauvres colonies qui nous restent, il en coûte , suivant un rapport du ministre de la marine®, 11,860,000 fr., sur quoi les recettes locales fournissent 5,790,000 fr. Partant elles coûtent encore à la France au-delà de 6 millions tous les ans, sans compter toute la partie de notre établissement maritime et militaire qui a pour objet de les protéger. Et cela ne serait encore rien auprès de ce que nous coûterait leur défense s’il y avait une guerre. Que d’escadres mises en mer ! Que de troupes de débarquement ! Que d’approvisionnements et de pertes par les accidents de la guerre et de la mer ! On a calculé que chaque militaire envoyé dans les colonies coûte au gouvernement le double de ce qu’il coûterait en Europe.

Telle est depuis longtemps l’opinion des hommes instruits®. Le respectable Poivre, intendant de l’île de France, l’un des plus probes et des

* En raimée 1700 la consoiuiatioii du sucre en Angleterre n’était annuellement que de 15 mille tonneaux ; en 1820, elle était de 150 mille tonneaux (quinze à dix-

sept livres par personne). Il est vrai que les colonies à sucre de l'Angleterre se sont multipliées. En France, la consommation du sucre n'est guère que de 3 1/4 livres par personne. Qu'on juge de ce qu'elle pourrait devenir si le monopole exercé par nos colonies réduites en nombre n'en mettait pas le prix au-dessus de la portée de beaucoup de nos concitoyens !

® Publié en 1820.

* « La force et le bonheur d'un État consiste, non à avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut » pour nourrir aisément un peuple nombreux. » Fénelon, Education des Filles. ^ rhap. IX.

quatrième PAUTHI. - CIAL* nRE XXIII.

.nli'l-f' ' r T"" " "i' •>" » 'a

I vi' " ■" »" « » avail. dès le lemp » de

-ouis XV. consigne dans ses Mémoires des règles analogues à celles-

irnd I ; ' " > « i' s jadioieix, non moins ins-

Wil, pailede meme. L'ndesne, eillen, -sarilmé. ieic, spolUig, es, Arllinr

onng, voyageant en France sous Louis XVI, après avoir dénombré une

noire so, ..era, ne, ésnr Sain Momingne ne nous valait absolument rien et

« ""i" » ' ' ai' "" « loul qui prouve quo si

I on av an consacre pendant. 23 ans celle somme à l'amélioration d'une seule

province de France, le lo que le lionnionnais on la Sologne, le revenu

lemlonal de la France aurait été accru d'un nonveau icsonii de 120 mil-

lions par année.

On peut donc uiner l'ardiment (que les colonies qui sont restées dépendantes des peuples de l'Europe .sont pour ces derniers un énonne

venr T ' l'o » répétait, en fa-

eur un sj Sterne qu. tombe de vétusté, l'éternelle objection que l'Eu-

rope a fait d'immenses progrès avec le système colonial, il faut répondre

avec la même persévérance que la prospérité des États de l'Europe est

ailleurs que dans les souverainetés qu'ils exercent au loin : elle est dans ces admirables développements de leur industrie ; développements que l'entière émancipation du monde tend à favoriser. Les colonies qui les surchargent sont un obstacle et non un auxiliaire pour leur prospérité. Si l'Espagne est déchue à l'époque de l'indépendance de ses colonies, elle a dû ce triste effet à la guerre qu'elle leur a faite, au lieu de leur reconnaître leur émancipation et d'établir un libre commerce avec elles. L'État « dont les progrès sont les plus rapides, la féodalité de l'Amérique du Nord, ne possède point de colonies, et n'en veut point avoir ».

On demandera peut-être : Quel avantage nous en avons-nous, nous Européens, à retirer des colonies, si elles se gouvernent par elles-mêmes ? Le VOICI, indépendamment de l'économie.

Une administration toute dans l'intérêt du pays en favorise à un très haut point la prospérité. L'État y vend des terres à bas prix parce qu'elles ne lui coûtent rien. Les impôts étant minimes ou nuls, les frais de production y sont peu considérables, et l'on y vit à meilleur compte. Rien n'est plus favorable à la production et à l'exportation. De là augmentation de l'industrie agricole et commerciale dans la colonie, c'est-à-dire augmentation de population et de moyens d'acheter. Or, qu'achètent des colonies européennes ? principalement des produits de l'Europe, parce

POLITIQUE COLONIALE DES EUROPEÉNS. 633

que ce sont ceux qu'elles peuvent établir avec le moins d'avantage. A qui adressent-elles leurs demandes de préférence ? C'est à leur mère-patrie, quand cette mère n'est pas une marâtre ; à leur mère-patrie, avec qui elles ont nécessairement conservé une grande conformité de mœurs, de religion, de langage ; à leur mère-patrie, qui leur envoie le superflu de sa population, et avec qui, par conséquent, s'entretiennent constamment des relations personnelles de parenté, d'amitié et d'intérêts pécuniaires.

Et ce que je vous dis là, messieurs, n'est point fondé sur des présomptions, sur des désirs purement philantropiques, ni sur des notions imparfaites : cela est fondé sur une connaissance approfondie de toute réconomie des nations, sur la nature des choses qui est toujours obéie, sur l'expérience directe enfin. Un fait généralement avoué maintenant, même de ceux dont il a condamné les systèmes et les rou-

tines, c'est que l'Angleterre gagne beaucoup plus avec les États-Unis que lorsque ces États se trouvaient gouvernés par elle. J'ai rapporté dans mon Traité <T Economie le fait suivant, et je le répète ici, parce qu'il est décisif ; Lorsqu'en 1783, le gouvernement de la Grande-Bretagne vit qu'il ne pourrait pas faire autrement que de reconnaître leur indépendance, la ville de Bristol, dont le principal commerce était celui des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, adressa une pétition au parlement, où elle représenta qu'elle était perdue si le gouvernement les déclarait indépendantes. Il le fallut pourtant bien ; les habitants de ce port de mer se regardèrent comme ruinés ; il était affreux de penser que les colons ne seraient plus obligés de passer par leurs mains et communiqueraient directement avec toutes les nations. Que pensez-vous qu'il arriva, messieurs ? Peu d'années n'étaient pas encore écoulées, que la ville de Bristol présenta une seconde pétition pour être autorisée à agrandir son port, attendu, disait-elle, que son commerce avait doublé. Depuis ce temps, la ville de Liverpool est entrée en partage pour ce commerce ; sa population a quadruplé, et la ville de Bristol n'a pas cessé de prospérer.

Voyez quel a été le mauvais calcul de l'Angleterre quand l'orgueil de la domination l'a précipitée dans cette guerre : si elle avait prié ses colonies d'accepter leur indépendance, elle aurait joui sept ans plus tôt des grands avantages qu'elle a recueillis de ses nouveaux rapports avec les États-Unis ; elle n'aurait pas eu la honte d'être battue sur terre, et, ce qu'il y a de pire pour elle, sur mer ; elle aurait gagné 1,800 millions de notre monnaie, que cette seule guerre lui a coûtés, et qui ont aggravé sa dette ; enfin elle aurait donné des Américains, au lieu d'ennemis secrets, des amis sincères.

ki

fl,

L'Espagne, et même l'Espagne libre, a recommencé les mêmes sottises, tant les hommes savent peu profiter de l'expérience !

En France, on a attribué le déclin de quelques-uns de nos ports de mer à la perte de la plupart de nos colonies. Mais ce n'est pas cette perte qui a porté un coup funeste aux villes de Bordeaux et de Nantes, ainsi qu'on l'a tant répété : c'est la guerre, c'est une guerre prolongée et insensée ; c'est le système colonial qui a nui à nos exportations et à nos importations avec toutes les parties du monde * ; ce sont aussi les avances considérables et inconsidérées que ces villes faisaient à des colons peu économes. Elles ne leur prêtaient pas seulement le montant des marchandises qu'elles recevaient en consignment, jusqu'au moment où elles se remboursaient par la vente, ce qui aurait été tout simple ; elles leur prêtaient sur l'hypothèque de

leiii-s habitations et de leurs nègres ; c'est-à-dire qu'elles les aidaient à manger leurs fonds et à se ruiner'. De sorte que, si la perte des colonies

A oici des renseignements que je me suis procurés dans un de nos ports de mer :

« Nos armateurs se plaignent beaucoup du système colonial : ils ne peuvent diriger leurs armements que vers un petit nombre de points; si quelques navires s y rencontrent ensmble, ils ne peuvent y trouver de fret; tandis qu'avec un comerce libre, s ils ne trouvaient pas de frci dans un endroit, ils iraient dans un utre. Les effets de la rareté ou de la surabondance des niarcbandises, soit de colonie, soit d Lu-rope, se font vivement sentir sur d'aussi petits marchés que îles, ce qui rend toute espèce de spéculation hasardeuse et souvent ruineuse, es colons de leur côté se plaignent de manquer fréquemment, soit de vivres, d auties articles qu ils ont a leurs portes; et à chaque instant le gouvemet est oblipC de déroger au système de prohibition qu'il suit à légard du comerce étranger, en sorte que le commerce français est dans une continuelle certitude relativement a ce qu'il doit entreprendre. Le système colonial est SI mauvais, qu il ne satisfait ni la métropole, ni la colonie. La seule classe des du gouvernement y trouve des avantages par la multitude d'emplois qui ent a ce régime, et par les gains souvent illicites qu'il leur procure. Ce sont les producteurs et les consommateurs qui paient tout cela. »

C empereur Napoléon, qui aimait l'exercice de la force et du pouvoir, a écouté les supeslions des gros négociants des ports de mer, lorsqu'il a entrepris, contre Saint-Domingue, la déplorable expédition de 1802. Il admettait au ombre de scs conseillers ces memes négociants qui rêvaient les moyens de rentrer dans le gage qui leur avait échappé. Bonaparte appelait cela suivre les

POLITIQUE COLONIALE DES EUROPÉENS

ii'avail pas été accélérée par les événements politiques, elle serait résultée plus tard de la conduite des colons et des villes maritimes.

On a dit que nos colonies, si nous prononcions leur indépendance, tomberaient au pouvoir de nos ennemis qui, par là, deviendraieui maîtres de nos approvisionnements et nous vendraient les denrées coloniales au prix qu'ils jugeraient à propos d'y mettre. C'est une crainte qu aucun fait ne justifie. Ceux qui sont maîtres des approvisionniemcnls, sont encore plus intéressés à nous les vendre que nous à les acheter. Ils ont pour concurrents tous ceux qui peuvent nous procurer les mêmes marchandises. Un fait bien constaté, c'est que les pays de l'Europe qui achètent le

sucre a plus bas prix, comme l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, sont ceux qui n'ont point d'îles à sucre. Totale monde Ici* en porte; et ils honorent de leur préférence la nation qui le leur offre au meilleur marché *.

Il n'est pas bien prouvé, au surplus, que le meilleur moyen d'empêcher nos colonies de tomber entre les mains de nos rivaux, soit de les garder sous notre dépendance. L'île de Saint-Domingue, qui était indépendante, n'est pas tombée entre les mains des Anglais. Toutes les autres, qui étaient dépendantes, sont devenues leur proie. Le pavillon britannique ne flotterait peut-être pas sur l'île Maurice (autrefois Ile-de-France), si elle avait

été déclarée indépendante. Elle fleurirait maintenant à l'ombre de la liberté.

Nos navires allant en Orient y trouveraient secours et amitié ; et le commerce que la France ferait avec elle serait plus avantageux que jamais.

On renoncera sans doute à soutenir la thèse insoutenable, que l'assujettissement des colonies est avantageux aux nations de l'Europe ; mais on voudra nous intéresser au sort des colons : on ne prétendra pas que les peuples de l'Amérique occidentale, devenus indépendants, seront plus vexés et prospéreront moins aisément sous des gouvernements de leur choix; mais on dira, non sans raison, que la population blanche des îles à sucre ne peut, sans le concours des forces de la métropole, tenir dans l'asservissement une population noire quinze ou vingt fois plus nombreuse. Les colons détestent le joug de la mère-patrie, et cependant ils ne veulent pas s'en affranchir. On s'est embarrassé d'un système fâcheux, et fou veifl

conseils de la pratique ! Mais la nature des choses, qui est impérieuse, lui a fait payer cher cette faute, et beaucoup d'autres.

* xAussilôl que l'on sort de France du côté du continent, on ne paie plus le sucre raffiné que 15 à 18 sous la livre, que l'on paie 25 sous en France, parce que la France a des îles à sucre.

se raidir contre les conséquences qu'il entraîne; mais c'est en vain. Les peuples d'Europe ne consentiront pas éternellement à un sacrifice répété chaque année pour soutenir un ordre de choses contraire à leurs intérêts.

Tandis qu'un fil les rattache encore à leurs colonies , peut-être celles-ci feraient-elles sagement de se prêter à tous les changements graduels qui

pourront conduire, sans désastres, à un ordre de choses capable de se maintenir par lui-même.

Si la population esclave est redoutable pour les colons, ils doivent tendre à la réduire en nombre et à relâcher ses liens, c'est-à-dire, donner franchement les mains à la suppression totale de la traite, et à l'affranchissement graduel des esclaves. Si la suppression future et inévitable de l'esclavage ne leur permet pas de soutenir la concurrence des producteurs de sucre situés dans des endroits plus favorables à cette culture; s'ils ne parviennent pas à y introduire des procédés plus économiques; ils seront forcés de substituer une autre culture à celle-là, et, au total, de faire le sacrifice d'une partie de leurs capitaux, pour placer le surplus d'une manière qui leur procure des profits sans grever la fortune ou la personne de leurs semblables.

Quoi qu'il en soit, ce qui n'arrivera pas par la sagesse des hommes, arrivera par la force des choses. Les fautes de sucre se multiplient dans la France. Les puissances d'Europe profiteront tôt ou tard d'une expérience coûteuse; elles renonceront à exercer une protection qui leur est à charge; mais elles ne souffriront pas qu'aucune nation ait le droit d'exclure toutes les autres d'un marché avantageux; et, après s'être

occupées sous leur joug des jalousies éloignées, elles se battront pour

assurer leur indépendance. Elles seraient plus sages encore de ne point se battre du tout.

On ne saurait trop déplorer l'imprudence des planteurs de la Martinique qui, par leur orgueil et leurs persécutions, ont totalement aliéné les hommes libres et industriels dont ils auraient pu se faire un appui.

Ces prévisions de l'auteur se sont réalisées; la culture de la betterave s'est continuée en lie de plus en plus et la production du sucre indigène, qui en est résultée, venue faire une concurrence accablante pour les colonies. Le gouvernement français n'a tenu compte d'aucun avertissement et la nécessité d'une réforme du régimeTM est devenue de plus en plus évidente, sans avoir été sudi-

sainement préparée à l'avance. Voir plus haut la note de la page 251.

{Note de l'éditeur}.

DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Après avoir été envisagée sous un rapport purement économique, la question peut être considérée sous le rapport militaire. Ne convient-il pas à notre puissance maritime d'avoir des lieux de relâche et de ravitaillement dans différentes parties du monde ? Sous ce point de vue et comme possessions purement dispendieuses, utilité de cette dépense sera exa-

minée dans une autre partie de ce Cours, celle où je traite des dépenses publiques.

CHAPITRE XXIV

I Des sociétés par actions formées pour l'exécution de grands travaux d'utilité générale.

M. Delaborde a fait, sur l'esprit l'association, un ouvrage intéressant, où il montre les grands avantages qu'une nation peut retirer, pour des entreprises d'utilité publique, de la réunion des intérêts et des capitaux d'un grand nombre de citoyens. Il n'est presque pas une seule des parties de l'économie des nations qui ne pût de même fournir d'aussi utiles développements-, mais il faut que ces parties se rattachent à l'ensemble, et qu'elles ne soient point en contradiction avec d'autres parties de la même science.

C'est un des fruits qu'on obtiendra d'une connaissance plus répandue de l'économie politique.

Les sociétés par actions pouvant intéresser l'ordre public, le gouvernement leur impose en général l'obligation de se munir de son autorisation, et même quelquefois de payer les émoluments d'un commissaire qu'il nomme pour surveiller leurs opérations. Elles ont besoin de cette autorisation pour rendre exécutoires des mesures nécessaires à leur existence. Lorsqu'une compagnie veut établir une route, un canal, un port, si des particuliers refusent de lui vendre leur terrain, ou le mettent à un prix qui équivaut à un refus, il faut bien qu'elle puisse les exproprier moyennant une indemnité, et cela ne peut avoir lieu sans un acte de l'autorité qui représente la société. Lorsqu'une compagnie a pour but de distribuer des eaux à une ville, il est nécessaire qu'elle soit autorisée par l'administration à creuser les fossés et établir les conduites que réclame l'exécution de son plan. Mais cette autorisation néces-

saire a souvent entraîné des abus. L'administration s'est crue par la autorisée a se mêler de toutes les affaires des compagnies, et par ses lenteurs, par les dillicullés qu'elle a suscitées, elle a nui à leur

QLATUlfcmK PARTIE. - CHAPITRE XXIV.

Ht

yîi

Hi

succès. La liborié dans l'emploi des moyens, la prompiimde dans l'exécution, sont la vie des entreprises indusirielles. Elles languissent et meurent, si, aux diiiiicultés naturelles qu'elles ont à surmonter, il s'en joint d'artificielles, et si elles ont à vaincre l'ignorance, l'incurie, et quelquefois l'intérêt contraire des agents du pouvoir. Les capitalistes répugnent à engager

leurs fonds dans des entreprises où l'autorité peut intervenir à chaque iuslant.

C est sans doute à ces causes qu'il fan t attribuer le petit nombre de canaux que l'on voit en France. Les grands travaux de ce genre, le canal de Briare, celui du Languedoc, n'auraient Jamais été terminés par les simples efforts des particuliers; le gouvernement, sous les ministères du cardinal de Richelieu et de Colbert, a protégé de son pouvoir et de l'argent du trésor ces deux belles entreprises; il a htllu, pour qu'elles fussent terminées, que le hasard an amené dans le gouvernement des hommes capables d'en apprécier l importance, et assez fermes pour les conduire à leur fin. L'action des interets particuliers est bien autrement efficace. L'Angleterre, en moinsde quatre-vingts ans, a vu s'établir une quantité de canaux de navigation dont la longueur totale excède onze cents lieues!

Observons a quel point la législation, et en général les instituiioiis anglaises favorisent ce genre d'établissements, l'un des plus puissants ressorts de la prospérité publique.

Pour qu'une société d'actionnaires puisse faire passer un canal dans la direction et sur les niveaux qui conviennent à l'eau, et pour qu'en même temps elle puisse vaincre la résistance qu'opposeraient certains propriétaires, il faut un acte de l'autorité souveraine. C'est donc, en Angleterre, le parlement qui statue par une loi qu'un canal de telle dimension passera ^ dans tels on tels endroits. Je nai pas besoin de vous faire remarquer, messieurs, que, bien que la concession d'un canal pour aller de tel endroit a tel endroit exclue la confection de tout autre canal dans le même lieu, elle ne peut pas être considérée comme un privilège exclusif, ou du

moins cesi un privilège analogue à celui que donne la propriété foncière. Le propriétaire d'un champ a aussi un droit exclusif sur les produits de ce

champ; mais ce droit n'exclut pas celui d'un autre propriétaire sur un autre terrain.

La loi rendue, les droits de la compagnie sont acquis ; c'est une proin-iete; et nul, pas même l'administration, pas même le roi, ne peuvent l'inquiéter dans sa jouissance qui, pour l'ordinaire, est concédée à perpétuité. (hi .1 senti qii il (allait quiedeseillrepreneiirs fussent animésde l'esprit

DES SOCIÉTÉS I*AR ACTIONAS

de propriété pour agir vivement. Les estimations de terrains, les indemnités (lu'il faudra que la compagnie débourse, sont réglées par des arbitres à la nomination desquels le gouvernement n a aucune part. Tout se passe entre particuliers. Les contestations sont jugées par des juges de paix (fonctionnaires non salariés et choisis parmi des hommes pourvus d'tine grande considération, indépendante de leur place^, et, en dernier ressort, par des tribunaux parfaitement indépendants et dont les juges n'attendent point leur avancement d'un ministre. Jamais rien n'est jugé administrativement; de sorte que nulle des parties ne redoute les effets d'aucune volonté arbitraire. La loi et des juges, voilà par qui l'on est gouverné; et il n'y a pas déjugé qui ne fût déshonoré, s'il était prouvé qu'il eût cédé à une suggestion particulière, qu'il eût seulement écouté une sollicitation.

Toute réclamation, même de la part des gens en place et des autorités constituées, est jugée de la même manière. Le prétexte de l'intérêt public ne suffit pas pour suspendre ou changer le cours de travaux entrepris en vertu d'une loi. Le premier de tous les intérêts publics est, dans ce payslà, de respecter les intérêts privés; et ce qu'il y a de plus dangereux en pareille matière, est de charger l'administration de faire des règlements d'exécution, d'interpréter, d'étendre ou de restreindre le sens de la loi. C'est donner à des employés de l'administration le pouvoir de fonder des droits et de se rendre les arbitres de la propriété.

Comme la loi est appelée à décider de tous les droits, elle a besoin d'être détaillée. Celles qui règlent des concessions faites à des compagnies prévoient tous les sujets de contestation, ou du moins tous ceux de quelque importance, et ne laissent que le moins possible de latitude à larbitiaite. Au premier coup d'œil , de telles lois semblent fort difficiles à minuter. Elles ne le sont pas. La plupart des su-

jets de contestation sont connus par l'expérience ; une loi précédente sert de modèle en beaucoup de points. Ne voit-on pas tous les jours des actes de société régler des intérêts très compliqués? Plus la loi est détaillée, moins les concessionnaires sont incertains sur leurs droits. Dès lors, ils procèdent avec sécurité et confiance.

Un ingénieur envoyé par le gouvernement français en Angleterre pour y recueillir tous les documents utiles, M. Diitens, dit à ce sujet : « Dans « toutes les concessions du parlement, on voit une foule de dispositions qui « pourraient nous sembler minutieuses, mais qui ont cet inestimable avantage de ne rien laisser à l'interprétation, ni à l'arbitraire, d'éviter l'in- « convenient des instructions administratives, et de former un corps de

fj

ULATUIÈME PARTIE. - CHAPITRE XXIV.

« réglemens clairs et positifs qui deviennent la loi des tribunaux dans les « cas, très rares, où l'on est obligé d'y avoir recours '. »

Un administrateur, ami du bien*, avoue qu'il convient « d'apporter à « noire législation des modifications (qui exciteraient plus promptement « les intérêts privés à prendre part aux entreprises d'intérêt public. L'ex- « périence a démontré , ajoute-t-il , l'efficacité du mode employé par nos « voisins dans ces sortes d'affaires. »

Si les droits des entrepreneurs sont assurés, ceux du public et des particuliers ne le sont pas moins. La loi et ses dispositions sont publiques; tout le monde peut veiller à leur stricte exécution, et le premier individu peut sans crainte attaquer la compagnie qui oserait les enfreindre; voilà pourquoi une observation juste, adressée par un particulier à des entrepreneurs sur les travaux qu'ils ont entrepris, est toujours écoutée, et pourquoi nul abus grave n'est à craindre

Le parlement, lorsqu'on lui adresse une demande pour l'ouverture d'un canal, ne consulte point l'autorité administrative ; il nomme une commission d'enquête qui s'éclaire auprès des personnes les plus recommandables et les plus indépendantes du canton où le canal doit s'ouvrir. On entend les opinions contradictoires, celles des magistrats municipaux, celles même des ministres dans le parlement ; et le parlement adopte ou refuse le plan, sans autre considération que celle de l'utilité publique; car il est igne de remarque que les abus qui, en Angleterre, se sont glissés dans la haute politique, n'ont aucune influence sur l'administration des localités.

es actionnaires doivent justifier qu'ils ont rassemblé les fonds promis dans l'acte ou qu'ils sont en état de les fournir, et l'acte donne le droit à l'association de forcer chacun de ses membres à fournir le contingent.

- 1 y a quelque discussion pour le règlement des indemnités, les travaux d'un canal ne sont point suspendus par cet incident; la compagnie est seulement tenue de déposer à la banque d'Angleterre la valeur de l'objet

^ Mémoires sur les travaux publics de l'Angleterre, page 349.

M. Becquey, directeur général des ponts et chaussées : Rapport au Roi sur la IN-avigation intérieure, page 14.

* Dans les pays gouvernés arbitrairement, les gens en place disent à un particulier qui réclame dans l'intérêt public : Cela ne vous regarde pas, comme si

les particuliers n'avaient pas à souffrir des maux publics. L'arbitraire ne veut pas en être jugé par la règle.

DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

on litige. En Angleterre, on connaît le prix du temps et la valeur des intérêts de fonds ; Ton perd en faisant traîner les constructions*.

Les sociétés par actions conviennent aux entreprises qui exigent de gros capitaux, et qui doivent durer plus longtemps que la vie d'un homme. Un homme seul, ni même un petit nombre d'hommes, ne pourraient, sans manquer de jugement, engager leurs capitaux et ceux de leurs héritiers dans des entreprises dont la liquidation est difficile ou impossible. La facilité de pouvoir placer dans une seule entreprise une somme bornée, de n'y exposer que la portion du capital qu'on y a consacrée et de pouvoir en recouvrer le montant par la vente de ses actions, rend ces sortes d'entreprises accessibles à toutes les fortunes.

Mais, en même temps, on ne peut espérer de succès dans une société par actions, qu'autant qu'elle a pour objet une affaire dont l'administration peut être simple et facilement contrôlée ; car les grandes machines sont sujettes à plus d'abus que les petites. Chaque perte à laquelle s'expose un petit entrepreneur est puisée dans sa bourse et payée de ses propres mains. Dans une société par actions, ceux qui dirigent les affaires n'y sont intéressés que pour une faible quote-part ;

leur attention se porte en même temps sur d'autres objets plus importants pour eux ; et en général , tous les agents de l'association , en les supposant même capables et d'une probité parfaite, mettent rarement dans leur gestion cette activité soutenue et âpre qui en assure le succès.

Du reste, la plupart des observations que je vous ai présentées à l'occasion des industries privées sont applicables aux associations ; et quant à la législation qui leur convient, elle mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent du droit commercial.

Pour ce qui est de la marche qu'il convient à l'administration publique de suivre à leur égard, si je me permettais de lui donner un conseil, il

* La loi du 7 juillet 1833 sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique a été un premier pas dans la voie de simplification. La loi du 3 mai 1841, qui régit seule aujourd'hui la matière a encore notablement diminué, dans l'intérêt des entreprises, le nombre des formalités, abrégé les délais de procédure et introduit des formes exceptionnelles , lorsqu'il y a urgence de prendre possession de terrains non bâtis ; mais bien des causes entravent encore en France l'intervention des compagnies particulières dans les grands travaux d'art, notamment l'institution du corps royal des ponts-et-chaussées. (Note de Védour,)

serait calqué sur un éloge que la flatterie adressait à un ministre toutpuissant. Voltaire disait au cardinal de Fleury : Monseigneur^ vous travaillez à vous rendre inutile^ on pourrait dire à l'administration publique : Travaillez à vous rendre inutile. Poserais même ajouter : et, s'il est possible, (à vous faire oublier.

CHAPITRE XXV

des Compagnies privilégiées.

Comme les relations commerciales que Ton entretient, soit avec des pays lointains ou Ton domine par la force des armes, soit avec des pays où l'on n'est que toléré, exigent des armements importants, quelquefois des forces militaires, et toujours des avances de fonds longues et considérables, on a cru longtemps que ce commerce lointain ne pouvait être soutenu que par des compagnies composées de nombreux actionnaires, régies par des administrateurs revêtus d'une grande autorité; et, comme une compagnie qui aurait consolidé, à ses périls et risques, une colonie ou comptoir, aurait pu s'en voir ravir les fruits par de nouveaux entrepre-

neurs qui n'auraient pas fait les mêmes avances, on a pensé qu'elle devait avoir un privilège exclusif. Telle fut la manière dont les Hollandais, les Anglais trafiquèrent en Asie, sur la côte d'Afrique et dans la mer du Sud. La France a eu de même ses compagnies des Indes.

On ne peut nier que le commerce exclusif d'une certaine partie du monde, attribué à une société de négociants, ne soit un bon moyen d'ouvrir une route nouvelle au commerce. On peut comparer ce privilège à celui qu'on accorde à l'inventeur d'un procédé, d'un produit nouveau, sous le nom de brevet d'invention ; mais, en même temps, il est impossible de convenir que, si ce n'est pour un temps limité, le gouvernement d'un État ait le droit de refuser à la majeure partie de ses sujets la faculté de cultiver innocemment une branche quelconque d'industrie. Un semblable privilège devient, avec le temps, onéreux aux deux pays entre lesquels se fait le commerce. Or si, comme je le crois, il est d'une mauvaise politique de faire un commerce désagréable au pays avec qui nous entretenons des relations, cette politique est encore bien moins justifiable lorsque

ce pays est une colonie et qu'il a des droits à nos égards et à notre protection.

DES COMPAGNIES PRIVILÉGIÉES

Je dois vous retracer les motifs d'utilité que mettent en avant ceux qui veulent soutenir le monopole des compagnies, parce qu'il est bon que vous sachiez les motifs encore plus puissants qui doivent le faire repousser. Faute de connaître les deux côtés de la question, on pourrait être séduit par des arguments donnés avec assurance ; et, faute d'en prévoir les conséquences, on pourrait favoriser de bonne foi un système fâcheux. On finit toujours par abandonner un mauvais système, lorsque enfin ses inconvénients se manifestent avec une force menaçante. On subit alors tous les maux qui naissent de la sottise qu'on a faite et tous ceux qui accompagnent le remède auquel on est contraint d'avoir recours.

Les défenseurs des compagnies par actions ayant privilège exclusif ont souvent donné, en faveur de ces compagnies, des raisons qui justifient l'association, mais non pas le monopole. Ils ont dit qu'un commerce tel que celui de l'Inde réclame de gros fonds, de longues avances avec des retours tardifs, et des armements considérables. Il exige qu'on ait dans l'Inde des facteurs qui rassemblent les marchandises qui doivent composer les cargaisons, qui en fassent même l'avance aux fabricants, etc. Tout cela est vrai ; tout cela prouve qu'il est nécessaire que l'on forme, pour le

commerce de rinde, des associations; qu'on les forme, si l'on veut, très nombreuses et par actions, mais non qu'on leur accorde un privilège exclusif.

Il y a même lieu de croire que des compagnies par actions n'étaient fort nécessaires que dans l'origine de ce commerce. Maintenant qu'il est bien établi, et que la division du travail s'y est introduite, des entreprises diverses concourent à un but commun. Armer des navires est une profession particulière. L'armateur prend des marchandises à fret pour des maisons de commerce établies soit à Calcutta, soit en Europe. D'autres négociants, dans le Bengale, font travailler les fabricants du pays, rassemblent des approvisionnements de marchandises que des maisons de commission se chargent d'acheter pour les retours à faire en Europe. Un grand commerce se partage ainsi naturellement en différentes branches, chacune d'elles cultivée pour un compte différent, selon les connaissances, l'aptitude, le capital de leurs divers entrepreneurs. De manière que l'on peut maintenant trafiquer avec l'Inde sans avoir des navires à soi, sans entretenir des facteurs dans le pays, et y risquer, sans se joindre à des compagnies puissantes, des opérations de la plus petite comme de la plus grande importance.

Le privilège exclusif de la compagnie anglaise des Indes ayant cessé par degrés, comme nous le verrons tout à l'heure, c'est même ainsi que se

QUATRIÈME PARTIE. — CHAPITRE XXV.

(iu)

conduit maintenant le commerce de l'Inde, au grand avantage des négociants et des consommateurs.

Une compagnie n'est pas plus nécessaire pour faire le commerce de Chine. On trouve à Kanlon toutes les marchandises propres à la consommation de l'Europe en telle quantité que l'on veut. Il y a des maisons chinoises qui les rassemblent des différentes provinces, et les revendent aux Européens qui leur en demandent. L'empereur de la Chine, sans doute dans des vues fiscales, a même concédé à une compagnie chinoise fort riche le privilège exclusif de vendre aux Européens. Il fait en cela grand tort à ses peuples, qui gagneraient à porter sur le marché de Kanlon des produits peut-être plus variés que ceux qu'on y trouve; il fait tort aux Européens, qui jouiraient de la concurrence des marchands chinois; mais probablement cet empereur, ainsi que beaucoup d'autres princes, se moque de tout cela. En Asie, les choses vont malgré les gouvernements, et non avec l'aide des gouvernements.

Vous voyez, messieurs, que c'est bien gratuitement qu'on a fait valoir, en faveur des compagnies exclusives et protégées, la crainte d'être privé en Europe des pro-

duits de l'Orient, ou la crainte que notre nation en particulier ne puisse pas jouir des profits de ce commerce. Les citoyens des États-Unis, qui n'ont point de compagnies exclusives, vont trafiquer isolément à Kanlon, et y sont mieux reçus que les Anglais, qui ont une compagnie favorisée d'un privilège, et qui envoient dans ce pays-là des ambassades somptueuses, sans autre effet que de nous amuser par le récit des impertinences que leur fait l'empereur chinois.

Les peuples même d'Europe qui n'envoient pas un seul navire à Kanlon n'en sont pas moins bien approvisionnés de denrées de Chine et à meilleur marché que les autres, toutes les nations commerçantes entrant en concurrence pour leur en procurer.

Si les compagnies privilégiées ne sont point utiles aux nations, lorsqu'une branche de commerce est bien établie, on pourrait croire du moins que leur monopole est très utile pour les intéressés, et leur procure des gains considérables. Mais cela ne va pas ainsi. La cupidité des agents, la longueur et la complication des entreprises, l'éloignement des comptables, l'incapacité et l'incurie des actionnaires, sont pour elles des causes sans cesse agissantes de ruine. On sait combien l'activité, la prévoyance, la clairvoyance de l'intérêt personnel, sont nécessaires dans les affaires de commerce : or, ces qualités sont encore plus nécessaires dans les affaires longues et délicates. Mais quelles surveilles actives et clairvoyantes peuvent

DES COMPAGNIES PRIVILÉGIÉES. 615

exercer des actionnaires répandus dans toutes les classes de la société, étrangers les uns aux autres, même quand ils sont réunis en assemblée, et qui ont presque tous des intérêts plus chers à soigner?

Ces actionnaires, à la vérité, choisissent des administrateurs chargés de diriger les opérations ; mais ces administrateurs eux-mêmes habitent une capitale, sont des espèces de financiers à qui il faut de gros traitements, et qui sont beaucoup plus portés à soigner leurs intérêts comme administrateurs que comme actionnaires. Il y a peu d'unité dans leurs vues, et ils ignorent en général de cette connaissance pratique de la chose, si importante dans le commerce. Vous ne serez donc pas surpris, messieurs, quand je vous dirai que presque toutes les grandes compagnies à privilèges exclusifs pour le commerce étranger ont fait mal leurs affaires. L'abbé Morellet a pris la peine de faire un relevé de cinquante-cinq de ces compagnies établies en différents endroits de l'Europe, qui, à l'exception de deux ou trois, ont toutes failli par les vices de leur administration. Ce système de commerce commence à être discrédité partout, et le sera toujours davantage, par la raison que les pays lointains deviennent tous les jours mieux connus, plus fréquentés,

et plus accessibles aux efforts de plusieurs nations indépendantes l'une de l'autre. Toute compagnie exclusive sera par conséquent obligée de lui céder de plus en plus contre la concurrence de commerçants qui pourront de plus en plus lui opposer l'activité, l'intelligence, l'économie, les compagnies des entreprises privées.

On voudra peut-être vous faire admirer les succès de la compagnie anglaise des Indes, d'une association de négociants qui, après avoir pendant cent ans vendu à l'Europe les produits de l'Asie, se trouve maintenant souveraine d'un pays cinq ou six fois plus étendu que l'Angleterre, où elle compte, les uns disent 40 millions, les autres 70 millions de sujets; et l'on voudra peut-être en conclure en faveur des compagnies exclusives. Cependant, messieurs, si celle-ci n'avait jamais procuré à son pays que des avantages inférieurs à ceux qu'il aurait tirés d'un commerce libre; si sa souveraineté dans l'Inde n'était profitable qu'à l'Inde même, et contre le gré de la compagnie; si elle était elle-même dans ce moment-ci au dessous de ses affaires, et hors d'état de rembourser les fonds avancés par ses actionnaires et par ses créanciers, devrait-on admirer ses succès, même passés, et ne trouverions-nous pas jusque dans sa brillante carrière des motifs de nous rattacher à cette liberté d'industrie dont tout, au contraire, tend à nous montrer les heureux effets? Pour preuve de ces assertions, voici ce que l'expression des opinions aujourd'hui professées par les

CHAPITRE XXVI

premiers publicistes de l'Angleterre, je mettrai sous vos yeux une esquisse de l'histoire de sa compagnie des Indes. Tout ce qui a rapport à cet établissement se lie à notre sujet et l'éclaire, et, de plus, les personnes qui aiment une solide instruction doivent être bien aises de pouvoir réduire à leur juste valeur ces exagérations, disons mieux, ces préjugés qui représentent sans cesse la puissance des Anglais dans l'Inde comme la source de leur grandeur et de leur prospérité.

CHAPITRE XXVI

Digression sur l'origine, les progrès et la fin probable de la Compagnie anglaise des Indes.

On me paraît assez généralement dans l'erreur, sur le continent de

l'Europe, relativement à la souveraineté des Anglais aux Indes orientales. •

On se demande souvent quelle est l'origine de cette souveraineté? par qui s'exerce- Nelle? est-ce la compagnie des Indes qui gouverne? est-ce l'autorité militaire? ou bien le gouvernement de la métropole? On paraît convaincu que cette domination est la principale source où la nation anglaise puise son opulence. Les gouvernements eux-mêmes, qui seraient si intéressés à n'avoir que de saines idées sur les questions d'économie politique, partagent à cet égard les opinions du vulgaire. Ils se sont imaginé que les peuples de l'Inde gémissaient sous le joug que leur impose la Grande-Bretagne, et qu'il suffirait de s'y montrer en force pour renverser une puissance odieuse et précaire; Bonaparte voulait les délivrer en passant par l'Egypte; et vingt fois le cabinet de Pétersbourg a médité le projet de parvenir au Bengale par les bords de la mer Caspienne.

Je m'estimerais heureux de détruire ces illusions, si elles doivent coûter de l'argent et du sang aux peuples d'Europe; quidquid delirant reges... etc.

11 vaut d'ailleurs la peine de constater un ordre de choses sans exemple

jusqu'à présent dans les annales du monde, et qui est peut-être à la veille de subir d'importantes métamorphoses.

Le premier privilège pour trafiquer au-delà du cap de Bonne-Espérance fut accordé à une compagnie de négociants par la reine Élisabeth, en 1 année 1600. Son capital, formé par des actions de 1,250 francs de notre

DE LA COMPAGNIE DES INDES D'ANGLETERRE.

IU7

monnaie, ne s'élevait qu'à 1,800,000 francs!. Pendant la domination de Cromwell, en 1658, le privilège fut suspendu, et le commerce de l'Inde, alors empire indépendant gouverné par Aurengzeb, fut permis à tous les Anglais: mais, au bout de trois ans, le privilège fut rétabli, et se perpétua jusqu'en 1689. À cette époque (c'est-à-dire un an après la révolution qui chassa pour la seconde fois la famille des Stuarts du trône d'Angleterre), le gouvernement de Guillaume, poussé sans doute par des embarras de finances, écoula les propositions d'une nouvelle compagnie, qui, pour prix, du privilège qu'elle demandait et qu'elle obtint, offrit de prêter au gouvernement 50 millions à 8 pour cent par an.

Ce qui caractérise cette dernière concession, c'est qu'elle fut donnée par acte du parlement, et qu'elle confirma les permissions accordées par les précédentes chartes à la compagnie, de former et de posséder des plantations, des comptoirs, et

d'élever des fortifications pour les défendre au besoin. On ne se doutait guère alors que l'on jetait les fondements d'un vaste empire. Lorsqu'on a des domaines fortifiés, il faut des troupes pour les défendre; il faut résister à des attaques, conclure des alliances, des traités de paix; aussi, dès l'année 1698, ces droits, qui ressemblent beaucoup à ceux de la souveraineté, furent-ils accordés aux agents de la compagnie; mais, par une restriction qui caractérise l'époque, il ne leur fut permis de faire la guerre et la paix qu'avec des princes et des peuples qui ne fussent pas chrétiens.

Jusque-là, la compagnie était dans l'Indouslan sur le même pied que les nababs, les rajahs, les khans et autres petits princes devenus successivement indépendants des grands princes mogols, tartares, persans et musulmans, qui à diverses reprises envahirent ces belles et vastes contrées.

Depuis ce temps, le privilège de l'acte de la compagnie fut renouvelé d'époque en époque, avec toutes les formalités observées en Angleterre pour la promulgation des lois. Tantôt on stipulait que le privilège durerait aussi longtemps qu'il ne serait pas révoqué, mais que la compagnie serait avertie trois ans d'avance de la révocation; tantôt on fixait un terme d'un certain nombre d'années pour la durée de son privilège, elle terme arrivé, on continuait le privilège, en faisant payer à la compagnie cette faveur par des sacrifices qu'elle a presque toujours éludés.

Jusqu'en 1753, les possessions territoriales et la souveraineté de la

compagnie s'exprime toutes les sommes rondes sur le pied de 25 francs pour une livre sterling. Le sujet n'exige pas une plus grande exactitude-

"48 OLATRIEME partie. - CHAPITRE XXVf.

La compagnie des Indes ne s'étendaient encore que sur quelques villes, ou plutôt quelques forts, tels que Madras, destinés à protéger un petit territoire environnant. Mais vers ce temps, Dupleix, qui commandait les Français dans l'Inde, lionime entreprenant, capable, mais peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à son but, donna le signal d'une ambition qui, si elle n'excuse pas le développement que prit celle des Anglais, lui servit du moins de prétexte. Madras, alors leur principal établissement dans l'Inde, avait capitulé devant une petite armée française: Dupleix viola la capitulation, se déclara l'allié d'un prince indien en guerre avec un autre, et enseigna aux Anglais cette politique diplomatique dont ils tirèrent un si grand parti plus tard, d'intervenir dans toutes les guerres des souverains du pays, pour les dominer les uns par les autres. Ils se déclarèrent en toute occasion contre ceux que probigeaient les Français. Un lionime habile, lord Clive, vers le milieu du siècle

dernier, dirigeait les forces de la compagnie : il finit par obtenir un avantage complet, non-seulement sur les Français, mais sur les Indous protégés par eux; et comme on ne s'arrête guère au milieu d'un succès, les Anglais furent lancés dans la carrière des conquêtes. Leur puissance, mise dans la balance de toutes les querelles qui s'élevaient, en déterminait communément l'issue en faveur du prince qu'ils protégeaient. Ils prenaient part aux dépouilles du vaincu et le vainqueur, leur ayant obligation de sa couronne, devenait leur tributaire, jusqu'à ce qu'ils se sentissent assez forts pour le dépouiller à son tour.

Tippoo-Saëb, sultan du Mysore, le dernier prince dont la puissance pouvait le faire trembler, est tombé sous les ruines de sa capitale, Séringapainam, lorsqu'elle fut prise d'assaut en 1799. Dans l'Inde centrale, les Anglais ont, depuis ce temps, réduit les bandes mercenaires de Holkar; ils ont forcé Scindia à se soumettre; ils ont dispersé des bordes de bant its qui ne connaissaient aucune autorité; ils ont établi leur puissance dans quelques parties du pays où leurs années n'avaient pas encore pénétré; dans le Nepaul, par exemple, qui confine au Tliibet; ils ont récemment humilié l'empire des Birmans; si leurs troupes ne sont pas stationnées partout, il n'est aucun lieu du moins qu'elles ne tiennent en respect; et maintenant le pouvoir de la compagnie s'étend sur tout le cours du Gange jusqu'au-delà de Delhi; sur toute la presqu'île de l'Inde, sauf quelques points de la côte du Malabar, qui obéissent encore aux Portugais, ou à de petits princes musulmans; sauf encore quelques provinces occupées par les Marathes, et les lieux où existèrent Pondichéry et Chandernagor, qu'on a rendus aux Français par le traité de 1814, et qui ne sentent rien, si ce

DE LA COMPAGNIE DES INDES D'ANGLETERRE

n'est à masquer le commerce que des armateurs français font avec les possessions britanniques.

A la première occasion, tous ces lambeaux de territoire tomberont au pouvoir de la compagnie anglaise, qui sait fort bien qu'elle peut les prendre du moment que la politique du gouvernement anglais en Europe l'y autorisera. Elle est maîtresse de tout le reste, et l'on peut regarder sa domi-

nation comme continuée de l'ouest à l'est, depuis l'Indus jusqu'à la rivière de Baranpoulcr, c'est-à-dire, depuis les contrées qui avoisinent la Perse jusqu'à celles qui touchent à la Chine; et du sud au nord, entre la mer

des Indes elles montagnes du Thibet.

Ce n'est pas que le gouvernement suprême de Calcutta administre par lui-même ou par ses agents toute cette vaste étendue de pays. Au moment où ceci est écrit, il n'en administre environ que les deux tiers, car cette portion est représentée, par les écrivains anglais qui ont habité l'Inde, comme la portion de l'Asie la mieux gouvernée. Malgré la complaisance que les Anglais montrent en général pour tout ce qu'ils font, dans ce cas- <'i on peut les croire; car l'Asie est la terre natale du pouvoir arbitraire et sans frein. Ici l'influence salutaire d'une métropole civilisée se fait sentir.

En dépit du pouvoir presque discrétionnaire d'un gouverneur général et de son conseil, qui résident à cinq mille lieues de distance, les excès qui pourraient se permettre sont perpétuellement réprimés par une masse considérable de leurs concitoyens, parmi lesquels il s'en trouve toujours plusieurs éminents en lumières et en vertu. Une communication nécessairement toujours active existe entre l'Inde et la métropole; les réclamations de l'opprimé pénétreraient tôt ou tard en Europe : on en eut la preuve dans le procès scandaleux qu'eut à soutenir, en 1786, devant le parlement, le gouverneur général Warren Hastings. La presse, souvent comprimée dans l'Inde anglaise, est libre en Angleterre, et sa voix est toujours redoutée des plus puissants. Enfin, malgré l'orgueil et l'arrogance que l'on peut justement reprocher aux Anglais envers leurs subordonnés et envers les nations subjuguées, on doit convenir qu'il y a chez ce peuple des habitudes constitutionnelles et un fond de respect pour l'équité (surtout depuis les derniers progrès de la civilisation en général) qui préviennent les abus trop criants d'une administration lointaine. On peut donc croire que la répression des abus, l'équitable administration de la justice, la protection des personnes et des propriétés, font journellement des progrès dans les contrées administrées par les Anglais-

CHAPITRE XXVI.

Les autres contrées, qui composent environ le tiers de ce qu'on peut regarder comme les possessions, sont partagées en un grand nombre de petites principautés, administrées sous différents titres de nababs de rajahs, par des petits princes qui, au moyen des traités conclus avec eux gouvernent leurs États sous le bon plaisir des Anglais. Le gouvernement indien au-dessus de la plupart d'entre eux, sous le prétexte de les protéger, en résident et quelques troupes, presque toujours européennes ou tout au moins commandées par des officiers européens ; vain Lima- l'État a la légitimité des princes et aux préjugés des peuples.

Ce résident correspond directement avec le gouverneur général et in

$$Z^{\text{TM}}_{\text{r},\text{p}}$$

um. Uua,, J celle mesiie-e repeessi.e ne snllll pas, le rcsldenl, au ii,,,, du
radm*illirli^**^' ^* ' ministres en conservant les formes de

à scraeeTe !"

subsidies qu'elle s'est obligée de

“”■T « la ^

Césr!;-! , "TM' "■"■■■■■"«'■"■a « des juges anglais.

ould r\ * '•'"«"alau. Eu

allt udani, il esl absoluteul iulerdil à ses princes d'emrelenir des ironpe,

.lifféiLil! C-Z""* ""P'S"" ="" l'ail'ilre de tous leurs

mal, “s! d! I rendue

V C aori des peuples

Ils pai • U ! r T- """""""oa laa se li.raieiu leurs niai, res.

s'élIZ à !,,,v T ! " TM"TM"" aa'TMa 1"" '« Hupdis

iz™ „■ !' ““a au moins les Anglais pro-

ialcni l'ir h i l "issent", tandis que leurs anciens n'allaient leur prêter proba-
blement tout appui et laissaient piller le reste'. Il n'y au-

si' vit!! """"""™a -l"" lal . soi. ludotts',

® ' a"" a la solde de la conipagiiic. La sûreté intérieure y ga-

V unre, page J

DE LA COMPAGNIE DES INDES irANGLETEUlle, 651

güera ; car elle n'est pas complète dans les provinces qui ne sont pas encore administrées immédiatement par les Anglais.

Le siège du gouvernement suprême est à Calcutta. On y voit tous les établissements que réunit ordinairement la capitale d'un grand empire; beaucoup de fonctionnaires civils, militaires, judiciaires, et beaucoup de riches Européens, qui ont, pour leur propre compte, des relations de commerce avec les autres pays de l'Asie et de l'Europe. Les Européens y sont en général logés dans des édifices somptueux

et y déploient un faste asiatique. Ils imitent les riches Indous et les surpassent en luxe. La population de Calcutta s'élève, dit-on, à 6 ou 700,000 habitants, pour la plupart Indous, fabricants et petits marchands qui habitent des espèces de chaumières. Elle se compose encore de valets et de porteurs de palanquins, qui sont très nombreux et que leur sobriété rend peu coûteux.

Telle est la situation de la compagnie dans l'Inde. Mais, dans ses rapports avec la métropole, on ne peut la considérer que comme l'intermédiaire de la domination du gouvernement anglais sur cette partie du monde. A mesure qu'elle a étendu son autorité et ses impôts, le gouvernement anglais y a prétendu sa part, quoiqu'elle ait toujours payé les forces militaires que le gouvernement indien a mises à sa disposition. Il se regarde comme investi des droits de la souveraineté, et par conséquent de celui de lever les tributs, quoiqu'il abandonne pour un temps l'exercice de ces droits à la compagnie. Dès 1769, lorsque les conquêtes de lord Clive eurent fait d'une société de commerce une véritable puissance, il fut convenu que la compagnie paierait annuellement au gouvernement 10 millions; mais jamais ces paiements ne furent réalisés que très imparfaitement, sous le prétexte des dépenses que la compagnie était obligée de faire pour réduire les princes indépendants; tellement qu'en 1773, loin de pouvoir payer quelque chose sur les revenus de sa souveraineté aux Indes, elle fut obligée d'emprunter au gouvernement, ou plutôt à la nation, sous la garantie du gouvernement, 35 millions. En 1785, elle demanda du terme pour acquitter les droits de douane qu'elle devait à la trésorerie anglaise, et qui se montaient à des sommes considérables. En 1812, le gouvernement emprunta encore pour la compagnie 62 millions.

Tous ces embarras et d'autres causes dans lesquelles il est inutile d'entrer, ont mis graduellement la compagnie dans l'entière dépendance du ministère britannique. Ses directeurs, qui siègent à Londres, ont l'air d'administrer, par leurs agents, les domaines de la compagnie, parce que

ces agents sont payés par elle; mais, en 1784, le ministère se fit autoriser par le parlement à nommer un conseil permanent qui porte le nom de bureau de contrôle (board of control), et qui se compose ordinairement du ministre et de ses créatures. C'est avec ce conseil que les directeurs sont obligés de se concerter pour la nomination aux places et pour toutes les opérations militaires et politiques. C'est lui qui gouverne en effet. Les

directeurs ne jouissent de quelque indépendance que pour les opérations commerciales.

La Homination à toutes les places qui sont à remplir, soit en Europe, soit en Asie, ou la confirmation de leurs titulaires, ajoutent beaucoup aux moyens d'influence et de corruption de la couronne.

On estime que la compagnie entretient actuellement dans l'Inde, 100 000 agents civils, dont 30 000 européens;

160 000 soldats et officiers, dont 20 000 européens, notamment tous les officiers;

20 000 marins : ce qui porte le nombre de ses salariés à

Il s'agit maintenant de savoir quels avantages économiques la compagnie des Indes ou la métropole ont retirés ou retireront de la possession de cette colonie.

Et d'abord, en prenant pour des indications les renseignements les plus

récents et les plus avérés, nous trouvons qu'en 1798, malgré quatre an-

nées de paix dans l'Inde, les revenus de l'État anglo-indien n'ont donné

que 201 millions de francs. Les dépenses, en y comprenant l'intérêt de la dette, se sont, pour cette même année, élevées à 203 millions; ce qui indique un excédant des dépenses sur les recettes de 2 millions de monnaie.

Le mal fut prodigieusement augmenté sous le gouvernement général du marquis de Wellesley, malgré tous les subsides qu'il se fit payer et le territoire qu'il ajouta aux possessions britanniques. En 1806, époque où se termina son administration, les revenus se montaient à 385 millions et les dépenses, en y comprenant les intérêts de la dette, à 442 millions; ce qui laisse un déficit de 57 de nos millions.

C'est une question, parmi les publicistes anglais, de savoir si le déficit croissant des finances de la compagnie vient des pertes qu'elle fait sur son gouvernement, ou de celles que lui cause son commerce. Ces dernières sont plus difficiles à connaître, parce qu'elles n'en doivent point le compte au

DE LA COMPAGNIE DES INDES D'ANGLETERRE

bureau du contrôle. Cependant, on pense qu'elle gagne dans son commerce de Chine, mais que ces bénéfices sont insuffisants pour couvrir les pertes qu'elle fait dans les autres branches. Une des preuves qu'on en fournit, c'est que, lorsqu'elle présenta en 1808 une adresse au parlement pour demander à venir à son secours,

les directeurs mirent sous ses yeux un état de toutes les valeurs envoyées aux Indes et à la Chine depuis 1797 jusqu'en 1807, et de toutes les valeurs reçues en retour. Ces états présentent un excédant des valeurs envoyées au-delà des valeurs reçues, de 142 millions pour les onze années; ce qui donne un déficit de 11 millions par an, qu'il faut ajouter aux pertes qu'elle fait sur son administration, et qui paraîtraient devoir les porter de 3 1 millions à 68. Depuis ce temps, la compagnie a eu à supporter les frais de la guerre qu'elle a faite dans le Nepaul et contre l'empire des Birmans. On dit que la guerre des Birmans a seule coûté 12 millions sterling (300 millions de francs). On prétend qu'en 1820 et 1826 l'excédant des frais sur les revenus était de 2,673,463 livres sterling (près de 66 millions)

D'après cet exposé, on sera peu surpris que la compagnie des Indes soit si prodigieusement endettée, soit aux Indes, soit en Europe, d'autant mieux que, malgré ses pertes, elle n'a jamais cessé de payer à ses actionnaires un dividende de 10 1/2 pour cent. En 1803, elle avouait une dette en Angleterre de 130 millions, et dans l'Inde de 640; en tout, <90 millions. Mais j'observe qu'elle n'établit cette dette qu'après en avoir déduit les répétitions qu'elle se croit en droit de former. Or, si ces répétitions ne sont pour la plupart composées que de mauvaises créances, dont il est impossible qu'elle soit jamais payée, elles ne sauraient passer pour un actif qu'on puisse employer à diminuer les dettes passives.

Que doit-on penser, par exemple, de la valeur des forts, des magasins, des autres bâtiments et de leur mobilier, qu'elle compte dans son actif? Outre que toutes ces choses ne peuvent valoir pour personne ce qu'elles ont coûté à la compagnie et ce qui forme la base de leur évaluation, elles ne sont point, pour un gouvernement, une valeur disponible comme elles seraient pour un particulier. Lorsqu'un particulier, sur une terre de cent

' Tous ces renseignements sont tirés d'Adam Smith, de Colquhoun, d'un ouvrage digne de la plus haute estime, de Robert Llamilton. sur la dette publique, de YUisloire de l'Inde Anglaise, publiée en 1817 par M. James Mill, de VHisloire de l'Inde Anglaise pendant l'Administration du marquis d' Hastings , par M. Henri Priiisep, et des papiers publics.

mille écus, fait pour cinquante mille écus d'améliorations, il peut se flatter en raison du capital qu'il y a répandu, de vendre sa terre cent cinquante mille écus. Les améliorations sont aliénables, parce que la terre Test. Mais un gouvernement n'est qu'un usufruitier de ses domaines. Lorsqu'ils passent au gouvernement qui lui succède, le nouveau gouvernement ne saurait tenir compte à l'ancien des établissements publics que ce dernier a jugé à propos de faire. Ces établissements

sont censés formés pour l'utilité du public; ils continuent à payer au public les intérêts de leurs frais de création par les services qu'ils lui rendent. Le nouveau gouvernement est donc à dire à l'ancien : « Ce n'est pas vous, ce sont vos administrés qui ont fourni les fonds de ces établissements; vous leur en devez la jouissance; nous ne faisons qu'exécuter vos obligations; nous ne pouvons pas vous rembourser le principal d'un fonds dont nous devons la rente. »

D'autres créances de la compagnie des Indes ne sont pas plus réalisables que celles-là. Par exemple, la compagnie passe dans son actif 43 millions pour une expédition qu'elle fit en Égypte lorsque Bonaparte se rendit maître de ce pays. Or, cette dépense fut faite dans l'intérêt de la compagnie, encore plus que dans celle du gouvernement anglais qui ne reconnaît pas cette dette. Le gouvernement de la Grande-Bretagne serait peut-être plus fondé à demander à celui de l'Inde le remboursement des frais (lui ont coûté la flotte de Nelson et l'expédition qui arracha l'Égypte aux Français. Tout au moins, ces prétentions se détruisent l'une par l'autre.

Telle est encore une somme de 50 millions qui est due à la compagnie par le nabab d'Arcot et le rajah de Tanjore; ces deux princes n'auront

garde de payer cette dette à la compagnie qui depuis a conquis leur territoire et ne leur a point laissé de ressources.

Or, toutes ces mauvaises créances ne s'élèvent pas à moins de 400 millions! lesquels, ne devant pas être déduits de sa dette avouée, au lieu de la réduire à 790 millions, ainsi que le prétend la compagnie, la portent à près de 1,200 millions de notre monnaie.

On est donc fondé à regarder la compagnie anglaise des Indes comme une association tout à la fois commerçante et souveraine qui, ne gagnant rien ni dans sa souveraineté, ni dans son commerce, est réduite à emprunter chaque année de quoi distribuer à ses actionnaires un semblant de profil.

Tels sont les résultats réels, fondés sur des sommes ou des faits avoués, de cette fameuse souveraineté des Anglais dans l'Inde. La compagnie y

DE LA COMPAGNIE DES INDES D'ANGLETERRE. G

perd, comme nous venons de le voir, à moins qu'elle ne fasse peindre ses créanciers. Le gouvernement y perd d'abord les avances, les prêts qu'il est obligé de faire

à la compagnie, ou du moins de cautionner, et en outre les frais considérables des établissements coloniaux destinés à protéger les Anglais en Asie; notamment ceux de file Sainte-Hélène, du cap de Bonne-Espérance et de file Maurice, ci-devant Ile-Kle-France. Il n'est pas un de ces établissements qui ne coûte beaucoup au delà de ce qu'il rapporte. On lit dans un voyage de milord Valenlia, que celui du cap de Bonne-Espérance seul coûte chaque année aux Anglais 6 ou 7 millions de nos francs.

Quels dédommagements, outre la vanité, l'Angleterre relirc-t-elle pour toutes ces pertes? c'est-à-dire, quels profits fait-elle qui puissent passer pour une conséquence de l'établissement de sa compagnie et de sa souveraineté dans l'Inde?

Sont-ce les dividendes payés aux actionnaires? En supposant qu'ils fussent payés, non sur des emprunts, mais en totalité sur des bénéfices réalisés, on s' imagine donc que les commerçants libres, qui feraient le commerce si la compagnie n'existait pas, ne réaliseraient aucun bénéfice sur les marchandises de l'Orient qu'ils fourniraient à l'Angleterre et aux autres États de l'Europe? Il est plus que probable que, tout balancé, ils retireraient plus de 10 1/2 pour cent des fonds qu'ils emploieraient dans ce commerce. Ce profit ne doit donc pas être regardé comme exclusivement attaché à l'établissement actuel. Si la compagnie n'existait pas, elle n'emprunterait pas de quoi payer son dividende, et l'équivalent de ce dividende n'en serait pas moins reçu par des négociants anglais *.

Il faut appliquer le même calcul aux profits que les manufacturiers d'Angleterre font sur les marchandises que la compagnie porte aux Indes. En supposant la compagnie supprimée, des armateurs libres porteraient aux Indes les mêmes marchandises à peu près, et donneraient lieu aux

* Une compagnie qui emprunte un million pour le distribuer à ses actionnaires comme des portions de bénéfice, retire un million des capitaux du pays, c'est-à-dire des sommes qui ont été accumulées et peuvent être employées à faire valoir des entreprises industrielles; et ce même million est employé par les actionnaires qui le reçoivent, comme étant une portion de leurs revenus et comme servant à leurs dépenses improductives. C'est donc une dissipation comme celle dont se rend coupable un prodigue qui mange une partie de son fonds.

mêmes profils manufacturiers. Ces pfolils ne dépendent donc pas de l'établissement de la compagnie, ni des pertes qu'elle supporte.

Même raisonnement au sujet des marchandises d'Ürient vendues par les Anglais aux autres nations de l'Europe. Sans la compagnie, ils n'en vendraient pas

moins.

Même raisonnement encore à l'égard des droits de douane qu'on dit que la compagnie paie au fisc sur ses importations. La seule différence que le commerce privilégié introduise là-dedans, c'est que la compagnie doit toujours une partie de ces droits qu'elle ne paiera jamais, au lieu que les particuliers paieraient tout comptant, parce que la douane ne leur ferait pas de crédit.

Enfin, comme un dédommagement des pertes que supportent la compagnie en corps et la nation qui la seconde, on cite les profits, légitimes ou non, que font ses employés ; et, en effet, s'il n'y avait pas de compagnie, s'il n'y avait pas de souveraineté anglaise dans l'Inde, il n'y aurait point d'employés. On peut dire, à la vérité, qu'indépendamment des chefs d'entreprises, le commerce libre aurait des agents ; mais, je suis de bonne foi, ils gagneraient peu de chose en comparaison des agents de la compagnie. Voilà un dédommagement réel. La compagnie perd ou fait perdre à la nation anglaise une somme de soixante millions, plus ou moins, tous les ans ; mais elle fait gagner à des Anglais, ses agents, dix, peut-être vingt millions. Voilà le calcul de ce que la fameuse compagnie des Indes ajoute à la richesse de l'Angleterre ; sans elle, l'Angleterre n'achèterait pas tous les ans 20 millions de bénéfice au prix de 08 millions de perte.

Encore ne faut-il compter, de ces 20 millions de profits pour le pays anglais, que cette portion qui est extraite de l'Inde sans y exiger des retours, c'est-à-dire, les fortunes rapportées en Angleterre pour y être pla-

cées à intérêts ; car, pour ce qui est des traitements reçus et consommés dans l'Inde, la nation anglaise n'y gagne pas une obole.

J'observerai, à ce sujet, que les fonctions qui, dans l'Inde, permettent de fortes accumulations pour en rapporter le fruit en Angleterre, sont peu nombreuses ; pour un emploi très lucratif, il y en a cent médiocres et dont les émoluments se mangent dans l'Inde même. Hastings rapporta des sommes immenses dont il acheta les attestations d'innocence que lui donnèrent la cour d'Angleterre et les majorités vénales des deux chambres du parlement ; mais Hastings avait été gouverneur général pendant treize ans ; et, durant son règne, les plus belles occasions s'étaient offertes de dépouiller les princes du pays, et de commettre des extorsions sur le

ÛE LA COMPAGNIE DES INDES IV.\NGLETERRE

peuple. D'ailleurs (et mettant de côté les considérations d'une saine morale et d'une saine politique, qui ne s'accommodent point de toutes ces turpitudes), quand les profits rapportés en Angleterre par des particuliers égaleraient les 68 millions de pertes annuelles que nous avons vu (que l'Angleterre doit attribuer à sa souveraineté dans l'Inde, esl-ce un bon calcul que de faire payer par l'État, c'est-à-dire par le peuple d'Angleterre, les fortunes que quelques individus viennent manger tranquillement dans leurs foyers? découvre-l-on là-dedans un grand germe de puissance?

Pour trouver l'origine des richesses d'un peuple, il ne faut pas regarder au dehors ; il faut la chercher dans le sein même de ce peuple. C'est l'active et judicieuse industrie des Anglais, c'est l'ordre et l'économie de leurs chefs d'entreprises, c'est la protection qu'ils trouvent toujours dans des lois égales pour tous, qui sont les mines où ils puisent leurs trésors; et ces mines-là sont à la portée de toutes les nations.

Que deviendra la souveraineté des Anglais dans l'Inde? me demanderat-on. Ce serait une témérité sans doute que de se croire en état de faire une réponse positive à une semblable question. Nul ne peut percer les mystères de l'avenir ; mais on peut regarder certains évènements comme plus probables, d'autres comme moins probables, et quelques-uns comme impossibles*. A chaque renouvellement du privilège, le gouvernement anglais et la compagnie, par un sentiment confus de leur position et de leurs intérêts, ont graduellement tendu vers l'affranchissement du commerce et à substituer la souveraineté de l'État à celle de la compagnie. Le dernier privilège, qui date de 1813 pour durer jusqu'en 1834, porte que tout sujet de l'empire britannique peut librement trafiquer dans l'Inde , en se pourvoyant d'une permission des directeurs de la compagnie, permission que ceux-ci ne pourront pas refuser. S'ils y mettaient obstacle, le bureau de contrôle prononcerait. La compagnie ne s'est exclusivement réservé que le commerce de la Chine.

On voit qu'elle tient peu au commerce de l'Inde proprement dite, et que la souveraineté lui échappe. Elle tient plus au commerce de la Chine, qui donne des profits , parce que le thé , parce que certaines qualités de soie et les nankins ne peuvent s'obtenir que là ; ce qui force les consommateurs anglais à passer par les mains de la compagnie ; mais ce ne seront bientôt plus que les consommateurs anglais qui lui achèteront les marchandises de Kanton; car d'autres navigateurs, surtout les Américains, pourront les fournir aux autres nations à meilleur compte. Les

Anglais eux-mêmes se laisseront de payer des frais de production exagérés*, et, pour augmenter le produit des douanes, le gouvernement fera probablement tomber cette dernière retraite du monopole. Je ne serais pas surpris qu'à l'expiration du présent privilège, en 1834, il ne fut pas renouvelé; que l'Inde fût gouvernée par un vice-roi, et la dette de la compagnie déclarée dette nationale*.

Alors, la compagnie continuerait à trafiquer concurremment avec tous les Anglais, comme simple association commerciale, et probablement se liquiderait peu à peu, faute de pouvoir soutenir la concurrence du commerce libre. Si ces événements ne sont pas arrivés plus tôt, ce n'est qu'en raison des intérêts privés qui, dans ce cas-ci, comme toujours, prolongent la durée des abus. Les fonctions des directeurs de la compagnie des Indes et du bureau du contrôle créent des places chèrement payées et qui donnent un patronage étendu, c'est-à-dire beaucoup de fonctionnaires à nommer en Europe, ou Asie, beaucoup de faveurs à répandre, dont on réserve une grande partie pour sa famille et pour soi. Les membres du bureau de

La Revue d'Édimbourg (cahier de janvier 1824), compare le prix courant du thé que l'on se procure à Londres et à Hambourg au moyen d'un commerce libre, avec le prix du thé que l'on se procure à Londres par le moyen de la compagnie des Indes qui a le monopole du commerce de la Chine, en déduisant dans les deux cas les droits d'entrée. Il en résulte que, année commune, le peuple anglais paie pour les thés 2,200,000 livres sterling (55 millions de francs) de plus qu'il ne paierait si le commerce était libre.

A compter du 22 avril 1834, la compagnie des Indes a cessé d'avoir une existence commerciale, et le commerce de l'Angleterre avec l'Inde et la Chine s'est trouvé affranchi des entraves du monopole; les prévisions de l'auteur ont été ainsi réalisées dans leur partie la plus essentielle. Si l'organisation administrative de la compagnie a été conservée, pour durer jusqu'en 1854, c'est uniquement pour assurer la perception régulière des impôts; du reste, la compagnie ne continuera à gouverner l'Inde que sous la direction supérieure du bureau du contrôle c'est-à-dire du gouvernement. Toutes ses propriétés mobilières et immobilières ont été transportées à la couronne, et elle en conservera l'usufruit pendant la durée de la nouvelle charte, afin de servir en partie au paiement du dividende annuel, fixé à 10 pour cent, comme il l'a été depuis 1793, avec garantie de la part du gouvernement.

Ainsi, en définitive, c'est toujours le gouvernement qui se trouvera substitué à la compagnie pour sa liquidation, et le privilège est aboli. (Noie de Védileur,)

DE LA CoMPA<;ME DES INDES D'ANCLETERRE

contrôle sont de même clièrenient payés. 3Ioyennant cela , les hommes innuents prennent facilement leur parti de voir les rives du Gange opprimés, la dette de la compagnie journallement accrue et le commerce national contrarié dans ses développements.

Cependant, depuis que les hauts fonctionnaires de la compagnie et l'adluinistration de l'Étal se surveillent muluellement ; depuis que des plaintes redoutables ont retenti dans la chambre des communes; depuis qu'une multitude d'écrils ont éclairé la nation anglaise sur le véritable état des choses et sur ses véritables intérêts, les abus ont sensiblement diminué. L'administration anglaise dans ces vastes et fertiles contrées paraît avoir changé de caractère. Elle est devenue protectrice des propriétés; Injustice est équitablement rendue dans tous les pays administrés directement par les Anglais, et les appels aux tribunaux supérieurs ayant été rendus plus faciles, les rajahs et les princes tributaires ont été contraints de rendre des jugements à peu près équitables.

La police européenne, la répression des crimes et le jugement par jury s'introduisent graduellement. Les Anglais ont absolument renoncé à la prétention de corriger les préjugés des Indous et de les amener au christianisme*. Leur politique est même de préférer qu'ils demeurent dans

* On est fondé à leur reprocher de pousser ce méiiageiueiu trop loin, dans ce qui a rapport à une coutume qui, à juste titre, inspire l'horreur dans loaies les autres contrées de la terre; c'est-à-dire à l'usage qui commande aux veuves'de se brûler sur les corps de leurs époux. Je dis que c'est l'usage et non la loi qui le commande; mais l'usage peut cire aussi impérieux que la loi. Ce n'est pas sans horreur que, dans des rapports mis sous les yeux de la chambre des communes, on a vu que dans la seule province du Bengale, le nombre des veuves qui se sont brûlées vivantes s'est élevé ,

En 1815, à 378.,

En 1816, à 442.

En 1817, à 707.

En 1818, à 839.

En 1819, à 650.

En 1820, à 597.

Or, la province du Bengale est celle où l'autorité des Anglais est la plus directe et la mieux confirmée. Cet acte barbare est à la fois regardé comme une preuve de tendresse conjugale et comme une œuvre religieuse. Les prêtres pei'suadent à rinfortunée victime qu'il dépend d'elle, par ce sacrifice temporel, de soustraire son mari aux flammes éternelles et de s'assurer le paradis à elle-même,

(j(iO

leurs opinions. Ils sont ou musulmans, ou disciples de Brama. L'islamisme rend les hommes résignés et dociles : la religion de Brama , en consacrant avec une iiii-dexible rigueur la hiérarchie des castes, les forme à la subordination. Ces dispositions conviennent assez à des dominateurs machiavéliques.

On a dit quelquefois que celle colonie se rendra indépendante comme toutes les autres ; mais on ne fait pas attention que ce n'est point une colonie proprement dite, cesi-à-dire, que les Anglais n'ont point chassé ou détruit les indigènes. Les Indous sont encore ce qu'ils étaient sous Aurengzeb; peut-être même plus industriels et plus nombreux. Ils seraient donc les maîtres de leur propre pays, pour peu qu'ils en eussent envie.

Qu'est-ceque45,000dominaleurs perdus dansunepopulationde 70, 000, 000

d habitants? Un auteur récent, très judicieux et employé de la compagnie', convient qu'il existe entre les Anglais et les Indous une incompatibilité ladicale qui semble s opposer invinciblement à toute union sincère. Les Indous, comme tous les peuples, délestent l'intervention des étrangers dans leurs affaires intérieures ; mais, semblables à leurs troupes, ils ne s'imaginent guère que l'on puisse vivre sans maîtres; ils jouissent, sans savoir pourquoi, quand le sort leur en donne de bons, et souffrent dans le cas contraire, sans chercher à se ménager des garanties qui leur assurent une condition meilleure.

Tous les postes honorables et lucratifs sont réser\és pour des Anglais, et les natifs en sont exclus. Cette politique rend les principaux personnages, ceux qui exercent la plus grande influence sur le reste de la société, ennemis du joug anglais; elle humilie la nation tout entière ; mais elle ne laisse aucun moyen de résistance.

Si quelque usurpateur se faisait suivre, de gré ou de force, par un certain nombre de partisans, ces partisans auraient moins de moyens de résister aux forces et aux intrigues britanniques que les princes qui gouvernaient le pays avant les Anglais, et qui cependant ont été contraints eux-mêmes de céder à la supériorité de la lactique européenne et de la politique anglaise.

Une force européenne elle-même ne paraîtrait dans l'Indoustan qu'avec de grands désavantages. Les Indous ne se rallieraient pas à une autre domination européenne. Ce sont moins les peuples de l'Indoustan que les

M. John Malcolm, *Memoirs sur l'Inde centrale*, 2 vol. Londres, 1823,

in: LA COMPACML DES INDES D\VNGLETERHE.

princes indépendants et des brigands dévastateurs de ce pays, que les Anglais ont combattus; or, maintenant, il n'existe plus de princes indépendants, et les hordes qui n'ont pour objet que le pillage sont exterminées aussitôt qu'elles osent se montrer. Avec une marine comme celle dont les Anglais disposent, avec la possession qu'ils ont du cap de Bonne-Espérance et de nie Maurice, des forces européennes ne pourraient être envoyées aux Indes que par terre; et que l'on calcule la lenteur, les frais et les pertes qui résulteraient d'un pareil voyage pour une armée ! Sans parler des nations qu'elle trouverait à combattre sur la route, que d'hommes, de chevaux et de canons on perdrait au milieu des sables brûlants, des marécages sans routes tracées, de rivières sans ponts, pour combattre en arrivant une puissance bien établie, défendue par une armée de 160 mille hommes armés à l'euro-péenne, et pouvant recevoir par mer tous les renforts et toutes les munitions dont elle aurait besoin !

Enfin, si les Anglais de l'Inde voulaient se rendre indépendants de la mère-patrie et gouverner le pays de leur propre chef, quels seraient leurs moyens d'y parvenir? La nation anglaise de l'Inde se compose d'environ vingt mille hommes de guerre, d'à peu près autant d'employés de la compagnie ou du gouvernement (ce qui est la même chose), et de quatre à cinq mille personnes indépendantes, dispersées à de grandes distances les unes des autres et occupées à soigner leurs intérêts particuliers. La plupart de ces Européens n'aspirent qu'à revenir en Europe pour y jouir d'une fortune bien ou mal acquise, et ne voudraient point s'exposer à s'en fermer le chemin. Les insurgens n'auraient pour eux que les débris des corps de troupe Cl d'employés qui renonceraient à leur patrie et consentiraient à se fixer dans l'Inde. La fidélité des cipayes, ou troupes du pays, disciplinées et commandées par des Européens, flotterait entre les Anglais d'Europe et les Anglais d'Asie, et l'affaiblissement qui naîtrait de ces divisions causerait peut-être leur expulsion commune, à moins que des forces envoyées par la métropole ne profilassent seules des chances de succès que leur offrirait celle désorganisation dangereuse.

Dans tous les cas, l'affranchissement de l'Inde semble impossible; mais doit-on désirer, dans l'intérêt du genre humain, que les nations d'Europe perdent leur influence sur l'Asie? Ne doit-on pas souhaiter, au contraire, que celle influence aille

en croissant? L'Europe n'est plus ce qu'elle était au temps de Vasco de Gama et d'Albuquerque. Elle est parvenue au point

LIJATLUEMI: PARTIE. — CHAPITRE XXVI.

où l'Asie ne doit plus désormais redouter sa domination. Avec ses despotes et ses superstitions, l'Asie n'a point de bonnes institutions à perdre, et elle en a beaucoup de bonnes à recevoir des Européens.

Ces derniers, en raison du génie entreprenant qui les distingue, et par suite des étonnants progrès qu'ils ont faits dans toutes les branches des connaissances humaines, sont destinés sans doute à subjuguier le monde, comme ils ont déjà subjugué les deux Amériques. Je ne dis pas qu'ils le subjugueraient par la force des armes : la prépondérance militaire est et sera de plus en plus accidentelle et précaire; les Européens subjugueraient le monde par l'ascendant inévitable des lumières et des institutions qui agissent sans relâche. Ils ne sont déjà plus dans la nécessité d'employer la force des armes contre les nations indigènes de l'Amérique. L'Asie exigera plus de temps, en raison de son immense population et de la force d'inertie (pie des mœurs tenaces et immobiles opposent à toute espèce d'innovation. Mais la force des choses finit par l'emporter. La religion des mages a cédé à l'islamisme; celle de Brahma a perdu la moitié des domaines où elle régnait; l'islamisme s'étendra à son tour; tout s'use. Les communications maritimes se perfectionnent tous les jours. De notre temps, les voyages au Bengale par le cap de Bonne-Espérance sont devenus une fois plus faciles et plus prompts qu'ils n'étaient avant 1789. Les autres routes de l'Orient deviendront indubitablement plus praticables et plus courtes. L'affranchissement de la Grèce entraînera celui de l'Égypte; et la civilisation gagnant du terrain, aplanira les obstacles qui s'opposent aux communications; car, plus les peuples se civilisent, et plus ils s'aperçoivent qu'il est de leur intérêt de communiquer entre eux. On peut dès lors conclure que le monde sera un jour; mais le temps est un élément nécessaire dans toutes les grandes révolutions.

FIN DE TOME PREMIER.

,TABLE:

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

COXS DÉRATIOXS GÉNÉRALES •

Objet de féconomie politique.— Vie du corps social. — L'économie politique est une

science récente. Scs limites. — Bases sur lesquelles elle repose. — Leur réalité. —

En quoi consiste la méthode analytique.— Degré d'autorité des principes.— Des systèmes en économie politique.— Importance de la science.— Les richesses considérées dans l'intérêt général.— But que doivent se proposer Us sociétés.— Les lois de l'économie sociale sont encore trop peu connues.— Des institutions vicieuses requièrent des secours éclairés, et il ne suflil pas d'instruire les gouvernemonls.— Influence de l'économie politique sur les qualités morales des hommes.— Des économistes qui prétendent gouverner les états. — Les gouvernements quelle que soit leur forme sont uiiéressés à counailre les principes de l'économie politique . Les publicistes doivent se tenir au courant de scs progrès qui sont rapides.— Utilité de cette élude pour les jurisconsultes et pour les particuliers. — Les progrès des arts utiles ne suffisent pas pour faire la prospérité des nations.— Mal que font les préjuges en économie politique. — Y a-l il des questions insolubles. — Objection tirée de la diversité des opinions. — Ce qui mulipHe les mauvais livres en économie politique. — Conditions à remplir pour être en droit d'avoir une opinion sur les faits. — Doctrines inspirées par des vues personnelles. — Les abstractions. — Des reproches faits 5 l'économie politique de ne s'occuper que d'iiUérés matériels.— Elle inspire le désir d'acquérir des richesses par de bons moyens seulement.— Si les arts nous sont préjudiciables en multipliant nos besoins, — Motifs de I auteur dans la publication de cet ouvrage.

Ce que c'est qu'un Cowr« comp/cL— Nécessité et difficulté d'être clair.— Opinion

sur les définitions

Chapitre IL — De la valeur qu'ont les choses

Quelle valeur constitue une richesse. — Valeur échangeable. — Valeur d utilité mieux nommée richesse naturelle. — La valeur est essentiellement variable et toujours relative. — On ne peut comparer la richesse de deux nations. — On ne vend

que pour acheter. — Une vente est la moitié d'un échange. — La valeur relative des produits est la considération essentielle dans les échanges. — Pourquoi évalue-t-on les richesses en argent. — Signification du mot chose.

DEUXIÈME DIVISION. — DES OPÉRATIONS PRODUCTIVES

Chapitre IV. — De ce qu'il faut entendre par la production des richesses

Ce qui fait d'une chose un produit. — En quoi consiste la production de l'industrie. — Point de vue sous lequel l'économie politique considère les arts. — Exemple de la valeur créée par les cordonniers. — Valeur des métaux précieux fournis par l'Amérique. — Toutes valeurs égales sont également précieuses. — Des mots utilité et matières premières.

TABLE DES MATIÈRES.

Chapitre VI. — De quoi se composent les travaux de l'industrie

1° d'industrie. — Travail des savants. — Procédés qui se sont

sciences — L'application est l'œuvre de l'entrepreneur. — Tra-

industrie Vni7^if Pe». * exécuter plusieurs des opérations de

l'industrie. — L'entrepreneur est l'agent principal de la production. — Qualités qu'il

doit avoir. — Les mêmes opérations se retrouvent dans les productions immatérielles.

Chapitre VII. — Classification des industries

1° l'industrie S^ *? (cette classification est arbitraire.

Chapitre VIII. — Des instruments généraux de l'industrie et des fonds productifs

-erhi'slrumen^^^ terre.-Comme il se réunissent l'industrie et leurs iravailleurs et les propriétaires d'instruments sont producteurs nation quelcoVe P^{TM***''^'x^*}

Chapitre IX. — De l'échange des frais, de production contre des produits, et de ce qui constitue les progrès industriels . . . IIS

*«rvides-Des frais de production.

^hmoe ^ f fait partie des frais.-l j production n'est qu'un grand

Pp. nZ'~ A productif est Jislincl du service productif.-Eii quoî consken

m aS'mil\"té "r f«i's ?- Ce qze ê'esi que ïï

quaniue d utilité — Ln prix plus bas equivaut à une utilité plusgraiide.— La société

pr^iSfo"r '®*, producteurs perdent. — Comment on diminue les frais de

fp P- " j't U entraîne pas la baisse des services productifs.—

Lo gdiu est acquis meme quand le produit baisse. *

Chapitre X. De la nature et de l'emploi des capitaux

^'mérilrî'lcfoTdP ronsommation.-Çomment les capitaux sont consommés

^nii^fpp • ne sont que des avances.-Un

eu réprime «""""oii.-Emploi de la vaÛur capitale dans un"

mérefX l"p P n : 1 "u,«u'roprise manufacturière ; dans une entreprise corn-

Tpa; s7aorUbf 1 P"***** P®* Pays-Les capitaux dans

à r^éimép?àïio^ iiumeraire.-Il y a création annuelle indépendante de

la runtegration des capitaux.— Le crédit ne multiplie pas les capitaux —Les cana

s rursTO“éSn^^^”c uapdaux—Un même Japilal sert successivement à p^u- - leurs operations. — Ce que cest que réaliser. *

(^HAiMTRE XI. — Classificaïion (les capitaux 138

^dVrémpnr —Capitaux productifs d'utilité ou

a^^rement.— Dilliculie dévaluation des capitaux d'u pa^s.— Exemples.

(>hapïïre XII. — Des capitaux improductifs j43

iniproduclifs.-ChÔmage dscapitaux.-r.es trésors

Chapitre XIII. — De la formation des capitaux

Origine d un capital. — La nature de remploi caractérise les valeurs capitales — On

feT ulfivaTe'; r: l" <i;çp»rgne.-Les entr“e?rfdtdu.tr?e"

las th les negociaols p aceut facilement leurs épargnes— Accumuler n'est

m de" 1 Hv i . ®'"roP'*)"«.(®— 'a faculté d'amasser des capitaux est

nii utï fuiw.egfs de I homme sur les animaux.

TABLE DES MATIERES

Chapitre XVI. — Orisine de la division du travail et limites qu'elle

rencontre

Les échanges sont la première cause de la division du travail. — Les institutions sociales sont nécessaires pour qu'elle ail lieu.— Le marché.— La diysion du travail est bornée par l'étendue du marché. — Origine des foires. — Différence entre les foires cl les marchés. — Influence de la navigation. — La division du travail est facile dans les manufactures et peu applicable dans l'agriculture.

Chapitre XVII. — Inconvénients attachés à une trop grande subdivision dans les travaux ' ^

Objection de Lemonney à la division du travail.— Répons. — Dépeiwbnce de l'ouvrier.

La division du travail ne déprave ni l'inielligence ni la moralité de l'ouvrier.

Chapitre XVIII. — Du service des machines dans les arts .. ■ 'SO

Utilité des outils et des machines. — Les machines n'engendrent aucuup force. Elles en modiheot l'action. — Qualités d'une machine parfaite.— Du choix des moteurs.

Machines des anciens. — Les machines suppléent à une partie de la maiiii-d'œuvre.

Emploi du travail épargné. — Les machines multiplient les produits intellectuels.

Réfutation de Sismondi. —Circonstances qui atténuent le mal passager que cause une invention. — Le défaut d'ouvrage est plus fâcheux là où il n'y a pas de machines.

— Elles finissent par multiplier les travailleurs.

Chapitre XIX. — De la révolution survenue dans le commerce, à l'occasion des machines à filer le coton .19^

Histoire du commerce du coton* — Invention des machines à filer le coton. l'^a fabrication des colonnades enlevée à l'Inde. — La main-d'œuvre accrue par l'inlr^uctioii des machines. — Cet accroissement n'a pas eu lieu aux dépens de l'Inde. Travaux accessoires à l'industrie du coton. — Résumé.

DEÜXIÈ3IE PARTIE.

Application des principes de l'Économie politique

aux diverses indnstries*

Chapitre D*. — Vue générale de la production agricole

De quoi se composent les produits agricoles. — Par qui sont remboursés leurs frais de production. — Utilité de l'appropriation foncière. — Elle convient même aux non propriétaires. — QueU soQt les producteurs agricoles.

Chapitre II. — Des systèmes qui ont été mis en avant reialivcnnenl à la production territoriale

Théorie <ki produit net. — Réfutation. — La société vil sur le produit brut, non sur le produit net. — Adam Smith. — Opinion de M. de Tracy. — U n'y a d autres richesses que celtes que produit le travail; le service pioduclif du sol contesté et défendu. — Opinion de Ricardo. — Le produit foncier fait partie des frais de production. — Ou a soutenu que la coopération du sol n'était autre chose que celle d un capital.

Opinions de Buchanam et de Malthus. — Inconvénient des controverses. — Exposition du fait. — La terre esl-eüe productive de richesses sociales ?

Chapitre MI. — Des pêcheries et des mines

liées b 'la pêche.' — ""iXe-Xuvê^^^ marché. — Opérations de commerce

portantes que la pêche — Fer or mines sont plus im-

- Le monde hnir^ par* cT mànquek ° " ^^ Poriance du combustible.

eii-vi'iTHE VIII. — Vue générale des am inaniiracluriers

'f • >«■-«".. éépreéen,,niques. — Arts manuf ir!nn'nr« ' ® physico-chimiques elartsméca-

dans les ménages mêmes des consommé alohers, en chambres, en boutiques et manufacturiers. consommateurs. - Des systèmes ,à I occasion des arts

Chapitre IX. _ Du choix des emplacements pour les manufactures

“l’ett- pXr;ron”S «onununications.

clavage est contraire aux manufactures. “b’i-alious de I industrie. - L’es-

CiiAPiTRE X. — De l’étalonnage en maniifaclures . c

(m.u ITRE XI. — De l’emploi des moteurs aveugles relativement à MiUeret (les CIUrepreneurs c

“”S des machines afavôrisé l’emploi de.i

moteurs. - .iLtines “vaneur ai,,, «nimatix employés 'comme

Valeurs d’une chûTe d’X ’^ ~ choix’à faire. _

CiuPiTUE XII. --De la comparaison, dans la pratique, de la somme ues fi ais avec la valeur des produits. 2

capital circuhim. -^Économie ^ In iT - Dépense du

naissent du régime intérieur d’nno “économie de temps. — Frais qui

iiités d’un entrij>reneur. - Connaisc-uicel^^Sâl^^ Evaluation des produits. - Qua- Audace Judicieuse. — Persévérance. — Connaissances generales. —

Chapitre XIII. _ Vue générale de la production commerciale

publiques. - „es produits matériels peuvent XiréfrX^’cuTcXmXrc^

TAREE DES MATIÈRES.

Chapitre XIV. — Des différentes manières de faire le commerce et de ce (lui en

(’ommerce intérieur. -Commerce de détail. -Commerce extérieur. transporl.- Commerce de spéculation.-Les commerçants ue dsconsommateurs.-Commcul chaque commerce concoiirl à la production.

Chapitre XV. — Comparaison entre le commerce intérieur et le commerce extérieur

pays et son commerce extérieur

Motifs de l'importance attachée au

commerce réel du commerce extérieur. - Création de valeur par les transports et le commerce intérieur.

Perfectionnement des moyens de transport. — De la navigation

internationale. — Entraves d'une mauvaise administration. — Du rôle du commerce.

Économie dans les frais de transport.

Chapitre I^{er}. — De la nature et de l'effet des échanges

Un producteur ne peut pas produire tout ce qui lui est utile. — Recours aux

échanges. — Comment se compare la valeur des produits entre eux.

Chapitre II. — Des causes qui ouvrent de plus ou moins grands débouchés à nos produits

Unique obstacle à l'écoulement des produits. — Les produits s'écoulent. — Le producteur est intéressé à la production de tous les

la prospérité des autres peuples. - Nouveauté de cette doctrine. - Tous les produits ne surabondent pas en même temps.

Chapitre III. — Des bornes de la production

Condition essentielle pour qu'une chose soit un produit. — Quelles sont les

limites des produits trop chers. — Le bon marché accroît la consommation. -- Les prix peuvent rendre les produits trop chers pour la satisfaction qu'ils peuvent procurer.

— Causes naturelles qui mettent les prix à un taux qu'on ne peut atteindre.

Chapitre IV. — Du prix courant et de la manière dont ils s'éduilil

Latitude dans les prix courants. — Rapport entre la quantité offerte et la quantité d^ mandée. - Échanger deux produits c'est au fond échanger leur frais de

— Les hommes font un classement de leurs besoins. — Le prix et l'utilité déterminent la demande. — Les fortunes des particuliers représentées par une $Py^{*1}?$
 $TM'^{\wedge} @;$ " frais de production bornent les quantités produites. — • Des causes accidentelles influent sur les prix.

Chapitre VI. — De la nature et de l'usage des monnaies

On ne demande pas la monnaie pour la consommer. — Sa valeur n'est pas arbitraire.

Oq veut pouvoir la diviser sans fallérer. — Elle est une marchandise. Elle est $'**^{\wedge} O^{*!}{}^{\wedge} *$ duït de l'industrie. — Elle a un prix courant. — Elle sert sans se consommer, $^{\wedge} bll$ e diffère essentiellement des capitaux. — Elle n'est point un sigoj|* — $"*P"$

préciateur, mais n'est pas une mesure. — On lui suppose une fixité qu'elle n'a pas.

TABLI: DES MATIERES.

CH..P.TRE VU. _ De la «lanière des monnaies .

Châtre VIII. _ Du fondement de la valeur des monnaies .

valeur.-Qoo,,i.é de monnaie don.

nécessaire.— L'ai géit monnayé se fond l'il h-.? "len a la valeur monétaire

au-dessus de la valeurTu S valeur._II peut se maintenir

■uelal d-argent que réclament les belon^de $N V^{TM} \gg "$ «a.res. - Quantité de

l'alliage sur la valetir. ffance.-Quant.té offerte.-Elfet de

Chapitre IX. - Pourquoi la valeur de l'argent n'est pas tombée dJtantage poste-neurement à la découverte de l'Amérique.

nui détruit^{unrpîrielltrmélT^{^^} l^{nj}^{nque}}.-Nouveaux débouchés.-Usure dé-
préciation de valeur du métal^{l'coÜtinué" *®"®" TInbct.} - La

Cn.APITRE X. - De la valeur relative des différents métaux servant ue monnaie .
, , , ,

l'argent qu'ed-o^{l'iQua°}, l'ersp^{*^} consomme 45 fois plus

monnaie. _ Monnaie de cTM rc et rbilfon ~

Chapitre XI. — De la fabrication des monnaies métalliques

nale? — Une moins^{le c^{^^} ç}-nservir une monnaie natio-

monnaies.-Qui doit supporter la perte .rfroUemlrn ?

Chantre XII. - Du bénéfice qu'il est possible de faire sur la fabriication des
monnaies

— InconvLienrde'^{^h} 'bibric*'a'|?on ^ "' .ÜlTe «'mnam dépend de sa rareté.

baisser la valeur Oise de Droits ni** supplcmnts a la monnaie en font

.«ie ctrcule à l'é.ra.,ger_Mlap“e

Chapitre XIII. _ Des tentatives qu'on a faites pour avoir une mesure dos valeurs

iravaai.— Maisi'e pri'x'd^ — ^""*^** propoi^e de prendre le

Sa valeur est miellx connue ,iï^

nrfnies lieux, on i eul prendre le hU d differents dans les

lemps, les méta.ii préëiëux ^ ~ '<^* TM'5mes

autre XIV. De la valeur des métaux précieux comparée à uelle du blé, en remon-
tant aux temps anciens

' ciiëHemagifëe"ll?us^{^^^} blé dans l'ancienne Athènes. - A Rome. -Sons

verses époques ,le 1514 à 178^ Amérique. _ Prix du blé à di-

relative de l'or et de targent —Pins d® “ '“leu*^t de l'argent. — Valeur

irôpôt.«.-N„us sommes mieux no rv ^ "fl'a" dus sur la lerrc.-Efler des

uiiiines mieux pourvus de tonte chose qn'oii ne l'était autrefois.

hapitre XV. 1 ^ Hluation des sommes historiques . . . 4;ig

imblte ravi prr“t4“c™ Servilie.-Trésor

£rf: silT.,

TABLE DES MATIÈRES. 66y

Chapitre XVI, — Des monnaies de papier 44.'i

Ce nom est réservé aux papiers non-remboursables. — Valeur réelle des papiers-monnaies.—Cause des dépréciations. — Reprise de valeur.— Billets de la banque d'Angle- (erre.— Malheurs qui ont accompagne leur reprise de valeur.— Avantages à retirer d'une monnaie de papier. — Proposition de Ricardo pour en soutenir la valeur. —

Assignats français. — Inconvénients des monnaies de papier. — Résumé.

Chapitre XVII. — Caractères généraux des signes représentatifs. 4a

Différence entre la monnaie et un signe représentatif.— Services que ce dernier peut rendre. — Valeur d'un billet. — Transmission facile.

Chapitre XVIII. — Des billets de confiance et des banques de circulation

Cn billet est un agent de circulation.— Escompte.— Billets h ordre et billets au porteur.

— Principe des banques de circulation. — Les billets déprécient i'unité monétaire. —

Font exporter la monnaie métallique. — Qui proGle de raccroissement de capital.—

Les porteurs de billets sont des prêteurs pour une banque. — Ce qui borne l'émission des billets, — La banque de France reçoit et paie pour les particuliers. — Réserve en garantie des billets. — Prudence avec laquelle a été gérée la banque de France.

Chapitre XIX. — Abus des banques de circulation

Des privilèges exclusifs pour les banques. — Conséquences de la multiplication des billets. — Multiplication des banques en Angleterre. — Crises qui en ont été la suite. — Nécessité de borner les émissions. — La monnaie seule peut servir de gage à des billets au porteur et non les hypothèques territoriales. — Emprunts des gouvernements aux banques. — Exemples fournis par l'histoire de toutes les banques.

Chapitre XXL — Des billets à ordre, des lettres de change et du

change avec fétranger 48ël

Des billets. — De ce qui donne origine à la lettre de change. — De ce qui modiGe sa valeur. — Cours du change. — Le pair du change. — Les variations du change sont bornées par les envois de marchandises. — Operations d'arbitrage. — Comment on s'acquitte envers les pays où Ton n*a point fait d'envoi. — Notions historiques.

Chapitre 1®'. — Influence de la vie sociale sur la production des

richesses, et de la production sur la société 495

La civilisation change la face de Tunivers. — Produire et consommer forme le trait le plus saillant de la civilisation. — Sans association point de division du travail, point de développement des lumières, — L'homme isolé est misérable. — En quoi consiste le bonheur d'une nation. — Quels peuples sont avancés en civilisation.

— L'industrie a tiré l'Europe de la barbarie. — Quelques hommes civilisés ne sont pas un peuple civilisé.

Chapitre II — De l'influence du droit de propriété

Différentes manières d'envisager le droit de propriété. — L'appropriation du fond est nécessaire comme celle du revenu. — La communauté des biens est incompatible avec la civilisation. — Des violations du droit de propriété. — L'intérêt privé ne doit pas toujours être sacrifié à l'intérêt public. — Des indemnités. — La propriété n'est efficacement protégée que par les mœurs. — L'appropriation des terres importe à ceux qui n'en ont pas.

^70 TABLE DES MATIERES

Chapitre IV. — Des propriétés industrielles

Facultés naturelles et talents acquis. — Évaluation de ces propriétés. — Les fonds industriels ne sont pas transmissibles, mais peuvent devenir l'objet d'un contrat — La conscription, — Toute restriction inutile est une violation de la propriété — Elle est la vaine, — La propriété industrielle fait partie des richesses sociales.

Chapitre IX. — Des apprentissages, des maîtrises et de leurs effets

Objet qu'on se propose dans les corporations. — Elles privent un pays des talents étrangers — Le public est victime des corporations. — Le monopole n'est pas toujours profitable —

dans les arts et métiers. — Elles arrêtent les progrès

Chapitre X. — Des arguments qu'on a fait valoir en faveur des corporations

Sont-elles un gage de la moralité de leurs membres? — La mauvaise qualité n'est pas

'oXël esĩ't^" 7ĩ" H •'^'ertniner les procédées de fabricatiL.

-Quel est le rôle tilde du magistrat.- Les reglements qui sont un mal peuvent en certains cas prévenir un mal plus grand. peu^eiii en

Chapitre XI. Du système de la balance du commerce

^ Adam Smith.-Il sert cependant encore

de re le dans la pratique. — Source du gain en commerce. — Envois et retours —

«pX numeraire.-ün pays acquiert avec ses produits le numéraire qu'il

Chapitre XII. S il est avantageux à un pays de posséder des métaux précieux préférablement à toute autre marchandise .

capital d'une nation ne dépend pas de la somme de son numéraire.-Un capital est essen lellement consommable. — Les nations ne se ruinent jamais réciproquement par le commerce. ^

(chapitre XIII. Que le système de la balance du commerce so propose un résultat impossible [

Causes qui influent sur le plus ou moins de demande des métaux précieux. — Nulle marchandisc ne franchit plus facilement les frontières. — On u'importe pas au-delà des besoins..— Comment I etranger s'acquitte des ventes qu'on lui fait.— Toutes les balances sont favorables.— Les faits sont conformes à cette théorie.— Les avantages qu on retire du commerce sont réciproques.

TABLE DES MATIÈRES

I t'.HAPiTUE XIV. — De la prohibition des produits manufacturés . 583

I oduits manufacturés cl produits bruts. — Plus de main-d œuvre n est pas une indicaüon de plus de profils.— Quel est le régime économique qm convient le mieux a une nation.— Quelles classes se multiplieii avec moins de dangers.

Chapitre XV, — Do la libre importation des marcliandiscs eliaugères et de Ta-vantage qu'une nation en relire

Le commerce étranger nous fait consommer nos produits sous une autre forme. — L'importation des produits étrangers favorise notre production. — C est un

moyen de produire à meilleur marché que de recourir à un échange. — Les prohibitions nous forcent de produire en suivant un mauvais procédé. — Tout droit équivalent à une réduction de notre revenu, — Les droits d'entrée ne sont tolérables que comme impôt.

Cii.iPiTRE XVI. — Des précautions qu'il faut avoir avant d'ôler les prohibitions

Les entreprises existantes méritent des ménagements — Les indications de l'économie politique ne sont pas impérieuses et pressantes. — De la contrebande et de ses effets.

Chapitre XVII. — Si l'on favorise les manufactures nationales en

empêchant la sortie des matières premières

Balles de laine de la chambre des pairs d'Angleterre. — Motifs de prohibitions. Chapitre XVIII. — Réfutation de quelques arguments en faveur

du système prohibitif

Est-on tributaire de l'étranger? — On n'est jamais privé de ce que procure le commerce. — S'affranchir d'une importation équivalait à détruire une exportation. Ce ne sont pas nos capitaux qui font travailler l'industrie étrangère. — Des représailles de douane.

Chapitre XX. — Des encouragements et des primes

Le meilleur des encouragements est l'utilité des produits. — Primes d'exportation.

Restitutions de droits. — Sucres. — Primes pour la pêche.

(Chapitre XXI. — Des brevets d'invention

Objet des brevets. — Législation difficile. — Abus des brevets d'importation.

Chapitre XXII. — Des colonies sous le rapport de l'économie des nations ; •

De la formation des colonies. — Des comptoirs commerciaux. — Commerce avec les pays lointains. — Convient-il à une colonie d'être indépendante? — Prospérité

rité des Antilles.— A été exagérée.— Ses causes.— Politique des anciens.

Chapitre XXIII. — Résultats de la politique coloniale des Européens

européens

Le système colonial fait que nous payons plus cher les denrées des tropiques. — Ce qui ne s'agrandit pas nos débouchés. — Réciprocité imparfaite. — Fautes de gestion des colonies. — Gêne éprouvée par nos ports de commerce. — Des effets qui résulteraient de l'indépendance des colonies.

Chapitre XXIV. — Des sociétés par actions pour l'exécution des grands travaux d'utilité générale . . . • 637

C'est où l'autorisation du gouvernement est nécessaire. — Législation anglaise. — Utilité

- des enquêtes préalables.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre XXV. — Des compagnies privilégiées

Durée limitée.— Arguments en leur faveur.— Elles n'ont

Chapitre XXVI. — Digression sur l'origine, les progrès et la fin probable de la Compagnie anglaise des Indes 646

① 'est la puissance de la force militaire de la compagnie.

^ ^ compagnie.— Nature de son pouvoir.

I J** Pouces protégés par les Anglais. — Sort des Indous. — La compagnie est dans la dépendance du ministère anglais.— Dettes de la compagnie. — Elle imprime de quoi se partager des dividendes. — Ce que deviendra la compagnie.— Gêne des Indes par les Anglais. — Du génie entreprenant des Européens.

„«OtT*-rrn.^*»»M»^*-**«*****» •^iOTî2ii!

îîîî-^î5n«rtOT4»OTî***««^*»*****!***!***!*:;i2!S!înnîîinn!5MMîJ^-

- ■OTV

TV

... «■M4OTH

4»*%m — «MMOTi ■

- .^..«..OTMOTMOTOTOTXM» «•■»■◆« ■T**t!JT"- .^4,, ,44444OT4-»»
 »«»»•»»»«

•I,-^., îri^M OTOTMOTOT-***»
OTMt)MMtMM«M«»«„OTtm^r^»»*:Z«^vn:.^^.^wwHt«***»*« ^ -

...MM»»***** -.-.... ■ *%*.?*? tS!ry.4.r « ^),.,.^f)-
 w>»M«^**p^,;;^,^M.**u»»)* *****•»»•«>*« ♦ »**%" <!;T!îizîîîîîîZot!«!
 »»<>•••

∴'∧V.y.V.V∧^4, .. ■ • **:***îr**:*i*^:2:î:nnir*»^I«'U*****!*s;î*î***îmsr:î::î*îOT!
 ûnrnMîîni'îîîî«îJîî**m^*****^î2ûnr!:2:rîîîîîîîr.î^∧

«»*OTMMÎ«t»V

■ MOT. - •«»*»— ^ ***** !li.!!ŋZi!2I!M»»»***»««—
»*»MOTM»»»»M»MMM^»***.'v****Z*^Z»4,^ ^ !iniOT»»»MOT««OT«r»»^ ^ ^

$$\text{bSi}::\text{nic};?j;\text{S1}\hat{=}\text{HS}_5\text{S}:\text{!Ss}_5\text{SiH}_5.^{^^}$$

s ÜSSot»*"**»****!"*!*

:ssT:.MrOT-OT*:

*^***** *!***mr^ZÎZZli.**»OT>M«M«»»»*«""**«»»**»«— ***-
 ***y*Ttû!!OTî.I.1.4<>»*«>» ♦ im*»»»»»»**»,.»*»*»*»^ ^ ^ ^ ; ^ ^ ^ ? ! * —
 <>*»*«>****)*_*!*_*.*!*****?*

•rnizrrr^îi-îî*!^**OTOTM*T***»^*.<<^****M— •Mj2;2n..5OTM*****
 '■!..*..!..*! -!..*!^îzzûüüüinnizrr. — iM***i^M**.*M*»***<^***»**m»^.

.MMW**»*»**»'»****^

..* *.....*..**OT|M»M«

MS

N k >M rt M M f»« • • f a

mu-i l.nnn ni -Tl IT ,—****.* ■ ****'
«.....*M*Ma4«Mft'<a.«f**«**>«.XM<>*«>< .***.«.....>• ••*••*•

■*MMSSfaatMaVMMMSaSsm >• *•.«'• M**««Ma

• ..M.-kPXrtMM >«»#•••>«»•••*•

a sa- rkttMMSSMMa.

-t -Ta-^»>aMM*«kM*«*a'

l.Î2Mn'*MMÎ'...x"-M.'»....'M.««^«***^ -««»•♦•.* •»***»*)l*»»«n****f» M.
X- •.»*..», a,.,-- . M », a a ..fX.-X ^

1! !:!»« ** *' "'L^Tïïi .lîî xÎ. ^n.^'^Î.'îLÎn.'ULxMLTirilM't T.!! T II I" ^ '

.;Z...aM. .MM... •• t* *♦•• X*».* «« *i. . !•*. M • :.:tî:

.MMf.I*a«MM>«».M*t»SM.MM«»..a>M..MM.*M»**.«M****

MMMC.MMMMf. MM...

..Wl

^T****-!! ri >»<*••.. I,... a.

M». «•••»*... «a*»*. * . »*»*♦♦«««*»*♦«»* Ml. »♦*••••..... WM — • a >«••*>».
MMMM. ■.•••».••»• -xa-

• 44 ..«.••..«««■•f . -#•»*•- »*WM»M*»»»»«*M>»a.r»..'*»*a.M.»»»wa«M«

— ja»-MM».»aM«»W>.««*.—

fe- T

•4rï->*^îTS|

^ THI \

UBRAWIS jJ

*'^nr Of ^

&tîl

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ŪDi se trouvent à la nn Librairie.

TRAITÉ D'ÉCOMOMIB POLITIQUE, OU Simple ExposUîon de la manière dont se fur* ment, se dislribueol et se eoDsomîBeot les richesses ; 6« édiîiofi. i volume grand in-8o; prix, lo fr.

OEUVRES DIVERSES, contenaDl ; Catéchisme d'JÈconomie poUtique ; Fragments et opuscules inédiîsi Correspondance générale ; Olbie; Petit Volume; Ké-tanges de morale et de littérature, précédées d'une ûiolîee âur la vi» et les travaux de l'autRur, avec des noies par Cli. Comte, Eug. Daire et Horacti scy. i v<éume grand in-8% orné du portrait de fauteur, gravé sur acier ; prix, lo fr.

CATÉcmSBîE D ECOTtOMîE POLITIQUE , 4« édition, publiée par Charles Comte, son gendre; i vol. in«i2 ; prix, 2 fr.

PETIT VOLUME, CONTENANT QUELQUES APERÇUS DBS HOMMES ET DE LA SOCIÉTÉ , 3« édition entièrement refondue par l'auteur, et publiée sur les manuscrits qu'd a laissés, par Horace Say, son fils ; i volume grand in- 32; prix, 2 fr.

On trouve également chez les mêmes Libraires :

HISTOIRE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE BRÉSIL, et

Considérations générales sur les monnaies, les changes, les banques et le commerce extérieur, par Horace Say, membre de la Chambre de commerce de Paris et du Conseil général du département de la Seine ; i beau volume io-s", avec plans, cartes et tableaux ; prix, 7 fr. 50 c.

mmi mmi a «eîiîiti socs iss îsn oes «owes D'ki, Idmmtmn mc\m

CT PI S C^Pn-AXIStEE ,

UES SAVANTS, DES AGRIC-^LT^URS, DES M .NUFACTURîBR., DES NÉGOCIANTS,

fl en général de tous les cilsyens,
L'ÉGONOMIE DES SOCIÉTÉS;

CHAPITRE PREMIER

Vue générale des sources de nos revenus.

Les quatre premières parties de ce Cours ont été consacrées à étudier la nature des richesses, la manière dont elles sont produites, l'action de l'industrie, la nature des instruments dont elle se sert, et l'influence qu'exercent sur les productions les circonstances où se trouve la société.

Nous avons vu que les individus dont se composent les nations se distinguent par diverses capacités productives.

Les uns ont des facultés industrielles, c'est-à-dire, des connaissances, des talents, du jugement, l'aptitude au travail de l'esprit ou au travail du corps.

Les autres se présentent avec des instruments propres à l'industrie tels que des capitaux, des fonds de terre.

Les facultés industrielles, les capitaux, les terres, sont les fonds d'où sortent tous les revenus de leurs possesseurs. C'est la manière dont ces

ij CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE 1^{er}. I

revenus produits sont distribués, ce sont les lois qui déterminent la portion de revenu que chacun obtient naturellement dans cette distribution, les lois qui vont être maintenant l'objet de notre étude. I

Nous avons vu que les fonds, aussi longtemps qu'ils demeurent oisifs, ne f

concourent point à la production, ne donnent point de revenus. L'homme qui a le plus de forces, s'il se tient les bras croisés, ne produit rien ; un champ qui reste en friche ne produit rien, ou du moins ne produit rien qui ait une valeur ; un capital qui dort au fond d'un coffre ne produit rien. j

Mais du moment que l'homme veut tirer parti de sa force ou de ses talents, j

le propriétaire foncier de sa terre, le capitaliste de son capital, le service qu'ils en obtiennent, et que nous avons nommé un service productif, forme leur revenu; et ils vivent de ce revenu en l'échangeant contre les

divers objets de leur consommation.

Cet échange s'opère, comme la plupart des échanges, en donnant d'abord le service rendu contre de l'argent, et en donnant ensuite l'argent qu'on en a tiré contre les choses que l'on veut consommer.

Ainsi, quand je loue un champ qui m'appartient, je vends à un fermier le service que ce champ peut rendre dans le courant d'une année. Je peux me servir pour mon entretien de l'argent que m'a payé mon fermier; mais ce n'en est pas moins le service du champ qui est mon premier revenu.

Le fermier a tiré du blé de ce service foncier; ce blé a été changé contre de l'argent; je change cet argent contre des provisions, des habits, etc.; mais c'est toujours la même portion de revenu, la même valeur qui n'a fait que changer de forme, et dont la première origine est dans le service rendu par un fonds de terre qui m'appartient.

De même, l'homme qui prête son capital et qui en tire un intérêt, vend le service que ce capital est capable de rendre. Il échange ensuite cet ar-

gent contre des objets de consommation; mais la source de cette valeur est toujours dans le service rendu par son capital, qui est le fonds d'où ce service est sorti.

L'ouvrier (qui s'est loué pour un jour, pour un an, à de même vendu le service que pouvaient rendre, pendant cet espace de temps, ses bras ou les facultés de son esprit; il a ensuite échangé l'argent de son salaire contre des aliments; mais depuis l'instant où ses services, qui ont eu une valeur quelconque, puisqu'on les a payés, sont sortis de ses facultés corporelles ou intellectuelles, cette valeur a composé un revenu qui s'est,

montré sous différentes formes, jusqu'au moment où il a été consommé

par l'ouvrier.

SOURCES DE NOS REVENUS

Les services que sont capables de rendre nos fonds productifs sont ainsi la source piâmilive de tous nos revenus.

Quand nous faisons valoir nous-mêmes notre fonds, nous n'en vendons pas le service, mais nous l'échangeons contre le produit qui en résulte. Quand je laboure mon champ, et qu'à la suite des diverses façons qu'il a reçues, ce champ m'a donné du blé, une portion de ce blé est une valeur obtenue en échange des services rendus par le sol ; une autre portion du même blé est une valeur obtenue en échange de mon travail. Si je vends mon blé, ces mêmes services productifs, qui avaient été transformés en blé, se trouvent maintenant transformés en argent; ils le seront bientôt en objets de consommation ; et ce sera toujours le même revenu sous différentes formes.

Ce n'est donc pas la forme matérielle, la substance sous laquelle se montre le revenu; c'est l'origine de cette valeur qui la constitue telle ; c'est la circonstance d'être sortie d'un fonds productif, quelle que soit la substance où elle se trouve attachée. Et cette valeur est toujours un revenu, jusqu'au moment où elle est consommée improductivement par son propriétaire, époque où elle n'est plus rien; ou bien jusqu'au moment où son propriétaire la consacre à une consommation reproductrice; époque où elle change de nature, où elle devient un capital, et se perpétue par la reproduction.

Le moment n'est point encore venu où nous devons nous occuper spécialement de ces deux genres de consommation. Nous nous attachons seulement ici à reconnaître la marche des revenus, c'est-à-dire des valeurs nouvellement créées, depuis leur origine jusqu'au moment où elles parviennent à leur consommateur.

Une explication est ici nécessaire. Un produit est une chose unique, et beaucoup de personnes ont concouru à sa production : duquel de ces producteurs doit-il être la propriété? Appartiendra-t-il au propriétaire du fonds de terre qui a été sa première origine? au capitaliste dont les fonds

ont permis qu'on s'en occupât? aux travailleurs dont les mains l'ont façonné?

On peut citer quelques produits qui n'ont qu'un seul producteur, et dont par conséquent la valeur n'est point partagée ; ils sont en petit nombre et n'ont aucune importance. Il y a dans les montagnes Suisses des bergers qui, pour occuper leurs loisirs, sculptent à la pointe de leur couteau des figures en bois qu'ils vont vendre

dans les villes et qui senent de jouets aux enfants. On rencontre quelquefois des gens de la campagne qui

4 cinquième: partie. - chapitre il

vont offrant, de maisons en maisons, des pièces de gibier qu'ils prennent dans des pièges ou tuent à la chasse : voilà des produits dont la valeur tout entière se distribue à leur unique producteur. Mais la plupart, je dirais volontiers la totalité des produits de la société sont loin d'être dans ce cas. S'il fallait partager entre tous leurs producteurs une montre de poche, un vase de porcelaine, un livre, un habit, ils cesseraient d'exister, ou du moins leur valeur serait réduite à rien.

11 faut donc que cette valeur soit distribuée à tous ceux qui ont concouru à sa création, et qu'elle soit meme distribuée aux propriétaires des fonds productifs en proportion de l'importance de leur coopération, sans que la valeur du produit en soit altérée. Le mécanisme de cette distribution est un de ces phénomènes qui n'attirent pas notre attention, parce que nous le voyons trop souvent. 11 vaut pourtant lu peine d'être remarqué, et vous allez, messieurs, en avoir l'analyse.

CHAPITRE II

Mécanisme de la distribution des revenus.

I En etudiant la production, nous avons vu que chaque produit, quoiqu'il

soit l'œuvre d'une multitude de producteurs, est le fruit d'une conception unique : celle de l'entrepreneur qui en a conçu l'idée et qui a rassemblé ^ les services des agents nécessaires pour l'exécuter. C'est l'entrepreneur,

dès lors, qui paie les services des divers agents en proportion du besoin qu'il en a, et qui, de cette manière, distribue à chacun le revenu auquel il peut prétendre. Si l'entrepreneur possède en propre le fonds de terre et le capital , s'il exécute lui-même les divers travaux', il faut le considérer comme se payant à lui-même les divers services qu'il a employés, sauf à être remboursé par la valeur du produit qui en est résulté.

C'est ainsi que la valeur de tous les produits de la société se répartit entre tous les producteurs qui ont concouru à leur existence.

Si nous demandons à l'habit de drap qui nous couvre les métamorphoses par lesquelles il a passé pour devenir un produit à notre usage, il nous révélera les pro-

ducteurs qui ont fourni, directement ou indirectement, une certaine quantité de services productifs, desquels il est finalement résulté un habit. Chacun de ces services était nécessaire à la formation de l'habit; autrement, l'entrepreneur qui les a réunis n'en aurait pas fait la dépense.

DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS

C'est ainsi qu'il a fallu réclamer le concours du fonds de terre, des pâturages où se sont nourris les moulons dont le dos a porté de la laine. Un fermier, en payant un fermage, a acheté le concours de ce fonds de terre; et ce fermage a formé le revenu ou une portion du revenu du propriétaire du sol.

Le même fermier, en donnant un salaire à ses gens, à ses bergers, à ses tondeurs de brebis, leur a payé le prix de leurs services productifs, et lui-même, en vendant ses toisons, a reçu le prix de ses propres services; car si la valeur des toisons n'avait pas suffi tout à la fois et pour le rembourser de ses avances et pour lui procurer un bénéfice, il n'aurait pas élevé des moulons, et la laine n'aurait pas été produite. Voilà donc son revenu payé, ou du moins une portion de son revenu, si, comme il est probable, il a créé simultanément plusieurs produits à la fois, comme du froment, des légumes, en même temps que de la laine.

Si le capital du fermier n'était pas à lui en totalité, s'il avait quelque argent emprunté, une partie des toisons a servi à eu payer les intérêts; et ces intérêts ont formé une partie des revenus du prêteur.

Remarquez la parfaite analogie qui existe entre les fermages, les salaires, les bénéfices du fermier, les intérêts touchés par le capitaliste. Toutes ces valeurs sont le prix d'un service productif dont un entrepreneur s'est servi pour créer un produit; service émané d'un fonds de terre, ou bien d'un fonds capital, ou bien d'un fonds de facultés industrielles. C'est cette analogie entre ces diverses portions de revenus qui leur a fait donner à toutes le nom de profits. C'est ainsi qu'il y a des profits du fonds de terre, des profits du capital, des profits de l'industrie.

Profits et revenus sont une seule et même chose. Dans l'usage ordinaire, on appelle profits les portions de revenus qui sont sujettes à quelque incertitude, ou qui se touchent par petites portions; et l'on réserve le nom de revenus aux profits fixes qu'un entrepreneur s'oblige à vous payer, pour que vous lui laissiez retirer (à ses périls et risques) les profits qui doivent provenir de la terre ou du capital dont il vous achète la jouissance. Mais, en étudiant, nous devons donner un nom pareil à

des choses qui sont . d'une nature pareille, de peur que la différence des dénominations ne nous fasse supposer qu'il se trouve quelque différence dans leur nature. Nous avons considéré les toisons qui ont servi à faire un habit de drap

(i CI.NQUIKME PAiniE. - CHAPITRE II.

comme un produit, parce qu'elles sont le fruit d'une seule conception : celle de l'entrepreneur de culture, du fermier; mais elles ne sont encore que la matière première d'un habit. La valeur de ce produit, distribuée par le fermier, a payé tous les services productifs, et par conséquent tous les revenus gagnés jusqu'à lui. Il en est remboursé par le fabricant de drap qui lui achète ses toisons, et qui, moyennant d'autres avances, achète les services des fileurs, des tisseurs, des foulons, des teinturiers, des apprêteurs, etc., lesquels, en lui vendant leurs services, réalisent à leur tour des profits industriels.

Si le manufacturier a emprunté une partie de son capital, l'intérêt qu'il en paie fait le revenu ou une portion du revenu d'un capitaliste, et le loyer du local de la manufacture fait un revenu du propriétaire foncier. Vous comprenez que si c'est le manufacturier lui-même qui est propriétaire du local, c'est lui, entrepreneur, qui en paie le loyer à lui, propriétaire; et que si la valeur du drap, lorsqu'il sera terminé, ne suffirait pas pour rembourser toutes les avances de l'entrepreneur, et ses profits (qui sont le remboursement de l'avance qu'il a faite de son propre temps et de ses peines), il ne prendrait pas cette peine; il ne perdrait pas son temps; le drap qui doit en résulter ne se ferait pas; pour qu'on se livre à cette production, il faut donc que le prix du produit suffise pour rembourser toutes ces avances.

Ce n'est pas tout : bien d'autres portions de revenus sont acquittées par le prix d'un habit.

Un tailleur achète ce drap, et, par cet achat, rembourse toutes les avances précédentes. Il achète aussi la doublure, les poches, les boutons. Une portion de cette doublure est en toile de coton, et son prix sert à payer des portions de revenus au négociant qui a fait venir le coton d'au-delà des mers, à l'armateur dont on a frété le navire, aux ourliers qui ont conclu les ventes, au filateur qui l'a réduit en fil, au tisseur qui l'a mis en toile, etc.

Et si une partie de la doublure est en soie, vous voyez d'ici combien de services industriels, de services fonciers, de services de capitaux, il a fallu acheter pour avoir l'étoffe de soie; or, chacun de ces services a valu à son auteur un profit qui a fait une portion de son revenu.

J'en dirai autant des boutons, autant de tous les produits quels qu'ils soient qui sont entrés dans un habit. Ce serait un travail interminable que d'énumérer toutes les portions de revenus acquittées par la production de cet unique produit; car je vous fais grâce encore d'un fort grand nombre

DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS

de producteurs. Combien n'y en a-t-il pas eu occupés par les seuls ciseaux du tailleur, ou les aiguilles de ses garçons !

Mais, ce qui est plus fort, nous-mêmes, sans nous en douter, pouvons avoir été au nombre des producteurs de l'habit que nous portons, et quand nous l'avons payé à notre tailleur, nous avons peut-être payé une portion de nos propres revenus. Ne pouvons-nous pas avoir des fonds entre les mains d'un banquier? ne pouvons-nous pas être porteurs d'actions d'une caisse d'escompte? Nos fonds peuvent donc avoir servi à escompter des effets de commerce à fun des négociants, à l'un des manufacturiers qui ont concouru à cette production. Ce négociant, ce manufacturier, en escomptant un effet, en recevant par anticipation son montant, a emprunté; il a payé un intérêt dont nous avons pu toucher une partie. Notre capital, comme actionnaire d'une banque, a donc pu fournir un service productif qui a contribué, pour sa part, à la formation de notre habit.

Vous voyez, messieurs, en observant cette suite d'opérations, qu'un produit est le résultat de plusieurs entreprises productives qui se le transmettent l'une à l'autre dans l'étal d'avancement où chacune d'elles l'a porté. L'entrepreneur-fermier transmet de la laine à l'entrepreneur-fabricant ; celui-ci transmet du drap à l'entrepreneur-tailleur, qui transmet un habit au consommateur. Chacun de ces entrepreneurs, en achetant les services productifs dont il a besoin, en paie le prix aux auteurs de ces services, et ce prix forme leur revenu. L'entrepreneur, qui reçoit le produit non terminé des mains de son prédécesseur, lui rembourse toutes les avances faites jusque-là. Son successeur lui rembourse à son tour à lui-même celles qu'il a faites pour élaborer le même produit; et le consommateur rembourse au dernier producteur ses avances et toutes celles de ses prédécesseurs.

Voilà comme la valeur d'un produit se distribue tout entière à ses divers producteurs et va former leurs revenus. Et une remarque sur laquelle j'appelle votre attention : c'est qu'il n'y a aucun revenu dans la société qui ne soit fondé sur une production. Il faut avoir pris part directement ou indirectement à une œuvre produc-

tive pour pouvoir réclamer avec succès une part de la valeur du produit. Le consommateur qui, pour jouir du produit, rembourse toutes les avances faites par les producteurs, ne paie, en achetant un produit, que l'utilité qu'il y trouve; il ne paie pas l'utilité qu'on n'y a pas mise; et si dans le cours de la production l'un des producteurs avait avancé un profit, une portion de revenu, à quelqu'un de qui le concours n'eût rien ajouté à son mérite, à l'agrément, au mérite du produit, nul consommateur ne voudrait rembourser cette avance : il don-

nerait la préférence à un autre produit semblable qui, n'étant pas grevé de cette inutile dépense, lui serait fourni à meilleur marché.

Une veuve, un vieillard, dira-t-on, qui reçoivent une pension alimentaire, ne coopèrent à la confection d'aucun produit. J'en conviens; mais cette pension est prise sur le revenu de quelqu'un qui y coopère. Ce cas est celui des créanciers de l'État, qui sont payés avec une portion des revenus des contribuables. Les valeurs produites peuvent être transférées dans plusieurs mains avant d'être consommées; mais, à coup sûr, la jouissance ne peut en être accordée aux uns qu'aux dépens des autres : on ne peut pas consommer deux fois ce qui n'a été produit qu'une. Prétendre qu'il peut y avoir un revenu qui ne soit pas fondé sur une production, ce serait prétendre que l'on peut consommer une valeur qui n'aurait pas été créée.

A peine ai-je besoin d'avertir que la même personne peut jouir de divers revenus. Un cultivateur qui fait valoir son propre fonds, et qui ne doit rien sur ce fonds, fait une portion de ses profits comme propriétaire, une autre portion comme capitaliste, et une autre portion comme entrepreneur de culture. Tel homme reçoit de son fermier un fermage, tandis qu'il reçoit l'intérêt d'un capital placé, et tire en outre quelque revenu de l'exercice de ses talents.

L'argent et la monnaie servent à la distribution des richesses produites, mais eux-mêmes n'ont été qu'une fois, à leur origine, des richesses produites, et ont fait partie, seulement cette fois-là, des revenus de leurs producteurs. Cette première fois leur valeur a été acquise par une production. Ils ont été le résultat des services productifs des capitaux et des travaux des entrepreneurs des mines et de leurs agents. Cette fois-là exceptée, leur valeur n'a jamais été une valeur créée, mais seulement transportée à une autre personne. Il a toujours fallu, pour obtenir de la monnaie d'ar-

gent, qu'on donnât en échange un autre produit, un autre service productif, provenant d'un autre fonds. C'est cette dernière valeur qui forme le revenu du possesseur actuel de l'argent; ce n'est pas celle qu'on a créée en produisant l'argent. Ainsi, quand un propriétaire reçoit mille écus de son fermier, et qu'il appelle cela son re-

venu, il peut s'exprimer ainsi pour se conformer à l'usage; mais ce ne sont point les écus qui forment son revenu, car la valeur des écus n'est point une valeur qui vienne d'être créée. Son revenu consiste dans une partie des produits de la terre que le fermier a échangée contre des écus. La valeur créée dans cette occasion, c'est la valeur du blé, du lin, des bestiaux élevés dans la ferme. Avec cette valeur nouvellement créée, on a pu acheter des écus, valeur anciennement créée.

DU REVENU ANNUEL; DU REVENU NATIONAL

On a pu ensuite échanger de nouveau ces écus contre des objets de consommation, et consommer ainsi son revenu, sans qu'on ait créé ni détruit la valeur des écus eux-mêmes. Ils sont entrés et sortis de cette opération pour la même valeur, et ont pu servir cent fois dans la même année à faire passer une portion de revenu de la main qui l'a créée dans la main qui l'a consommée, sans être eux-mêmes une portion de revenu.

Quant aux variations de valeur que les écus ont pu éprouver depuis deux ou trois cents ans peut-être qu'ils ont été produits, elles ont causé des pertes ou des gains fortuits, comme ont fait les larcins, les pertes du jeu, les dons gratuits; mais les productions de la société n'ayant point été altérées par cette cause, elle n'a pas influé sur ses revenus. Ce que le créancier d'une rente stipulée en argent a perdu, son débiteur l'a gagné.

Le propriétaire foncier et le capitaliste reçoivent d'ordinaire leurs revenus en monnaie, parce que c'est en monnaie que sont stipulés en général le paiement de leurs fermages et de leurs intérêts. L'ouvrier de ville et l'ouvrier de manufacture reçoivent communément aussi leur revenu en argent. Mais le valet de ferme, les domestiques de l'un et de l'autre sexe, reçoivent ordinairement au moins une forte portion de leurs revenus, c'est-à-dire de leurs salaires, en nourriture, en logement, et quelquefois en habillements. Et, à l'égard des entrepreneurs d'industrie, ils reçoivent tous leurs revenus en l'espèce de marchandise dont la production est l'objet de leur entreprise. Le fermier reçoit le sien en froment, en lin, en légumes, en bestiaux, en toutes sortes de produits d'une ferme; le vigneron et le propriétaire de vignobles reçoivent le leur en vins; le chapelier en chapeaux, le fabricant d'étoffes en étoffes, et ainsi des autres. En effet, qu'est-ce qui résulte des services productifs consommés par un fabricant d'étoffes? Des étoffes. L'argent qu'il en tire est seulement une transformation de la valeur qui compose son revenu. Si la valeur qu'il a produite est grande, elle sera grande encore après sa transformation; elle sera pe-

tite après cette transformation, si elle était petite auparavant ; mais cest toujours la valeur des étoffes qui, dans cet exemple, fait le revenu.

CHAPITRE III

Du revenu annuel; du revenu national.

La somme des profits ou des portions de revenus que nous touchons

dans le courant d'un mois, d'une année, forment notre revenu d'un mois, notre revenu annuel.

Et la somme des revenus de tous les particuliers dont se compose la nation forme le revenu national, le revenu de la nation.

Le revenu d'une nation est égal à la valeur brute et totale de tous scs produits, car cette valeur a été distribuée en totalité à l'un ou l'autre de ses producteurs.

Il semble, au premier aperçu, que chaque entrepreneur en particulier, ne pouvant mettre au rang de scs revenus que les profits nets qui lui restent après que ses avances sont remboursées, les revenus de tous les

entrepreneurs ensemble ne peuvent se composer que de tous les profits ou revenus nets qu'ils ont retirés. Cette proposition est vraie en effet ; mais ce sont précisément tous ces produits nets de la société qui équivalent à son produit brut.

Lorsque moi, entrepreneur d'industrie, j'achète le service d'un ouvrier, je ne compte pas son salaire dans le produit net de mon entreprise; au contraire, je Ten déduis; mais l'ouvrier le compte dans son produit net; et comme tous les services qui ont concouru à la confection de chaque produit sont dans le même cas, la valeur totale de tous les produits est la même chose que la somme des profits nets de tous les producteurs.

Je me suis déjà trouvé dans le cas de vous faire celte démonstration; mais cette vérité, que le produit brut de la société est la même chose que son produit net, a été si généralement méconnue jusqu'ici, que je suis obligé, chaque fois que son application se représente, de répéter de nouveau , quoiqu'en des termes diflérents, les raisons qui fondent cette opinion. Répétitions qui, au reste, ont l'avantage de graver dans la mémoire des principes fondamentaux sans lesquels on ne parviendrait point à s< former une idée exacte et complète des phénomènes sociaux, et à se les expliquer à soi-même.

Les distributions de valeurs qui sont le fruit de la violence, de la fraude ou de chances fortuites, ne font partie ni des produits bruts, ni des produits nets de la société; ainsi, non-seulement les fruits d'un larcin, les gains du jeu ne font partie d'aucun produit, mais on en peut dire autant des jeux de bourse, des pillages de guerre, des tributs imposés par un peuple à un autre, par un gouvernement oppresseur à ses sujets, etc. Il y a dans tous ces cas des outrages commis envers la justice, la morale, l'humanité; mais les produits n'en ont pas moins été créés et distribués ainsi que je vous l'ai dit.

du REVENU ANNUEL; DU REVENU NATIONAL. II

Il ne suffit pas de comprendre en quoi consiste le revenu des particuliers et des nations, et quelle marche il suit dans sa distribution; il faut encore se tenir en garde contre les doubles emplois. Une portion de revenu qui est transmise par un producteur à un autre, ne suppose pas un double revenu. Un particulier tire de sa terre 12 mille fr., à la charge de payer une rente foncière de mille fr. : il n'y a pas là pour 13 mille fr. de revenus dans la nation. La rente foncière est une portion du revenu d'environ 12 mille fr. dont le propriétaire perçoit 11 mille et le rentier mille.

Il en est de même des biens-fonds grevés d'hypothèques. Il y a tel propriétaire foncier qui a dix mille francs de revenus et qui paie dix mille francs d'intérêts. Cela ne fait pas vingt mille francs dans le revenu national; mais seulement dix mille francs. — Quoi! dira-t-on, n'y a-t-il pas là deux fonds productifs? La terre qui rapporte dix mille francs à son propriétaire, et le capital qui rapporte dix mille francs au prêteur? — Non, messieurs, le capital prêté n'existe plus. Il a été consommé, dissipé par le propriétaire foncier emprunteur, qui dès lors transmet son revenu tout entier au prêteur.

Que si un propriétaire foncier, après avoir emprunté un capital dont il paie dix mille francs d'intérêts, l'emploie en bâtiments, en améliorations sur sa terre, et que ces améliorations aient augmenté le produit de la terre de cinq mille francs, alors, à la vérité, il n'a pas dissipé le capital tout entier; mais il peut être considéré comme en ayant dissipé la moitié en améliorations mal entendues, puisqu'elles lui coûtent dix mille francs par an et ne lui en rapportent que cinq mille.

Il y aurait double emploi si l'on faisait entrer le revenu du fisc dans le revenu national. Les contributions sont une portion distraite des revenus des particuliers et transmise au gouvernement. Si cette valeur demeurait une portion du revenu des particuliers, le gouvernement n'en jouirait pas. Si le gouvernement en jouit, les producteurs n'en jouissent pas. Une valeur produite par un particulier et transmise au gouvernement ne devient pas double par le fait de cette transmission.

Quoique beaucoup de produits n'aient pas une longue durée, comme un panier de fraises qui doit être consommé dans le jour où il a été recueilli, ou le lendemain au plus tard, sa valeur n'en fait pas moins partie du revenu de l'année. Les produits qu'il a procurés à ses producteurs et qui égalent la valeur tout entière du panier de fraises, sont pour eux des

moyens d'existence tout aussi réels que s'ils avaient produit un ustensile durable de pareille valeur.

DEUXIÈME PARTIE. - CHAPITRE IV.

Une représentation théâtrale est un produit dont la valeur est tout entière perdue au moment où la représentation est terminée. Néanmoins c'est un produit; sa consommation procure un plaisir qui a une valeur, puisqu'on le paie. Cette valeur, pour avoir été promptement consommée, n'en a pas moins été produite, et n'en a pas moins procuré aux entrepreneurs, aux acteurs, aux décorateurs, des profits qui ont fait une partie de leurs revenus de l'année.

CHAPITRE IV

De ce qui fait l'importance de nos revenus.

Comment déterminerons-nous l'importance d'un revenu, ce qui fait

l'importance d'un revenu est plus considérable qu'un autre? Est-ce au moyen des

richesses qu'il rapporte? Mais alors nous serions obligés de dire qu'un re-

venu de 5,000 francs à Paris vaut autant qu'un revenu de 5,000 francs

en Bretagne; ce qui n'est pas vrai; car une famille peut vivre en Bre-

tagne avec plus d'aisance moyennant un revenu de 5,000 francs, qu'on ne

le peut à Paris avec un revenu de 10,000 francs.

Est-ce au moyen de la quantité de produits que l'on retire de son fonds? Il résulterait de cette façon d'apprécier le revenu, qu'un fermier qui ré-

cueillerait tous les ans la même quantité d'hectolitres de grains, aurait tous les ans le même revenu, soit que l'hectolitre valût 15 francs ou 30 fr. ;

■ ce qui n'est pas vrai encore.

j Il faut donc une autre mesure pour juger de l'importance d'un revenu,
 j et cette mesure n'est autre que celle qui nous sert à mesurer toute espèce
 I; de richesse : c'est la quantité de ce qu'on obtient en échange. Un revenu
 \ est plus ou moins considérable, selon qu'il peut nous procurer plus ou
 j moins d'objets de consommation. La matière, l'espèce des choses dans
 ! lesquelles réside votre revenu lorsque vous le recevez importe peu, si
 1 * vous ne devez pas les consommer ; ce qui fait leur importance, c'est leur
 valeur^ et leur valeur est proportionnée à la quantité des choses dont vous êtes
 appelés à faire usage, et que votre, revenu peut acheter. Nous consommons notre
 revenu, soit immédiatement, soit après l'avoir transformé plusieurs fois par des
 échanges. Les échanges ne font rien quant à son importance, car les objets que
 nous recevons en échange ne valent ni plus ni moins que ceux que nous donnons,
 quand l'échange n'est pas frauduleux; mais une fois que les objets dont se compose
 notre revenu

DE CE QUI FAIT L'IMPORTANCE DU REVENU

sont transformés en objets de consommation, notre revenu est plus considérable si
 nous en avons obtenu davantage ; car cette fois nous ne les céderons plus pour leur
 valeur ; leur valeur n'est plus rien pour nous : leur usage est tout; si nous avons en
 eux beaucoup d'utilité à consommer, notre revenu est plus considérable que si
 nous n'avons qu'une petite quantité d'utilité à consommer.

Ces principes deviendront palpables par les applications que nous en ferons aux
 phénomènes que nous présente le monde.

Lorsqu'un cultivateur américain, fixé sur les bords de l'Ohio, au milieu d'un ter-
 ritoire qui n'est pas encore habité, est obligé de consommer lui-même en famille
 tout son revenu, c'est-à-dire tout le blé, tout le laitage, les légumes, le lin, les ani-
 maux de basse-cour que produit son domaine, l'importance de son revenu n'est
 pas proportionnée à la valeur vénale de toutes ces choses qui ne sont pas destinées
 à la vente, et qui ne pourraient se vendre à aucun prix. Elle est proportionnée à la
 quantité qu'il recueille de tous ces produits. Si l'année qui suit il a doublé ses ré-

coltes, il peut dire avec raison qu'il a doublé ses revenus, parce que ses revenus se com[^]posent, sans échanges, d'objets de consommation.

Un cultivateur des bords de la Loire, qui ne recueille que du safran et qui n'en consomme pas une once, ne peut, lui, mesurer son revenu que par la quantité d'objets de consommation que son safran pourra lui procurer. Remarquez bien que je lie dis pas par la quantité de monnaie d'argent que son safran pourra lui procurer; car la monnaie n'étant pas un objet de consommation, il l'emploiera nécessairement pour acheter les choses dont il aura besoin, et il la fera passer sur le même pied qu'il l'aura reçue. Que lui importe que l'argent soit rare et cher et qu'on lui en donne peu, pourvu qu'il soit obligé d'en donner peu pour acquérir les objets qu'il sera dans le cas d'acheter? Si on le paie en or, on lui donnera quinze fois moins d'or que d'argent; et cependant son revenu n'en sera pas moindre, puisqu'il pourra pour une once d'or se procurer autant d'objets de consommation que pour quinze onces d'argent.

Vous voyez donc, messieurs, que la valeur du revenu se résout en la quantité de choses consommables que l'on peut avoir pour ce revenu. Et cette doctrine est exactement conforme à celle que je vous ai développée au commencement de ce Cours, lorsque je vous ai dit que la valeur des choses, et par conséquent d'un revenu, est égale à la quantité de toute autre chose que l'on peut obtenir en échange.

li CINQUIÈME PARTIE. — CHAPITRE IV.

Plusieurs écrivains des plus recommandables de notre temps, notamment Ricardo en Angleterre, ont blâmé la définition que j'ai donnée des richesses, lorsque j'ai dit qu'elles se composent de la valeur des choses que l'on possède. Ce n'est point leur valeur, disent-ils, c'est la quantité d'utilité qui réside en elles qui en fait des richesses; et ils citent à l'appui de leur opinion, Adam Smith, qui maintient avec raison qu'un homme est riche ou pauvre selon le plus ou moins de choses nécessaires, utiles ou agréables à la vie, dont il peut se procurer la jouissance. Ces auteurs ne se sont pas aperçus que je soutiens précisément la même thèse, en disant que la richesse est en raison de la valeur de ce que l'on possède. N'est-ce pas en proportion de la valeur de ce qu'on possède que l'on peut se procurer plus ou moins de ces choses nécessaires, utiles ou agréables?

Maintenant, ce que j'ai dit sur ce qui fait une richesse plus ou moins grande, je le dis des revenus, qui sont plus ou moins grands, selon la quantité plus ou moins grande des choses qu'ils peuvent nous procurer. C'est pour la même raison encore que, si nous remontons plus haut à la source de tous les revenus, aux services productifs que rendent nos terres, nos capitaux, ou notre travail, nous trouvons qu'ils

valent d'autant plus que les produits, même ceux auxquels ces services ont concouru, sont à meilleur marché ^ Les services sont le prix auquel on achète les produits. Plus on obtient de produits, directement (en les produisant) ou indirectement (en les achetant), avec les services d'un jour, d'un mois, d'une année, et plus ces services, ou le prix qu'on en obtient, ont de valeur.

C'est sur ce principe qu'est fondée la doctrine qui représente la richesse publique comme d'autant plus grande que tous les produits sont, à qualités égales, à plus bas prix. Nous serions infiniment riches, si tout ce que nous pouvons désirer n'avait aucune valeur; tout comme nous serions infiniment pauvres, quel que fût le nombre de nos millions, si tous les objets que nous aurions envie de consommer étaient infiniment chers.

Cette doctrine nous met en état de prouver des vérités qui ont été entrevues dans d'autres temps par des esprits judicieux, mais dont il leur était impossible de se rendre raison à eux-mêmes, et qu'ils étaient encore moins en état de prouver aux autres. Vauban, que je regarde comme un de ces esprits judicieux, nous dit, dans sa Dixme royale, que la vraie ri-

* Voyez le chap. 5 de la HP partie, où sont consignés les princ/paux fondements de cette doctrine.

DE CE QUI FAIT L'IMPÛTANCE DU REVENU

La richesse d'un royaume consiste dans l'abondance des denrées. Vauban a parlé en raison ; mais qu'eût-il répondu à l'objection suivante? Il est arrivé dans certaines occasions que, lorsqu'il y a eu dans la récolte ordinaire du blé un déficit en quantité d'un sixième, le prix du blé a haussé d'un tiers; tellement que, si la récolte commune était, par supposition, de 6 millions de setiers, valant, à 24 francs, 144 millions, une plus mauvaise récolte produisant 5 millions de setiers seulement, a porté le blé à 32 fr Or, 5 millions de setiers à 32 francs font une somme plus forte, c'est-à-dire, 160 millions en argent ou en toute autre marchandise (car ici nous admettons que le prix de tout le reste n'a pas varié). Ainsi donc, comment pouvez-vous dire la nation plus pauvre, puisqu'elle a récolté pour 160 millions de blé au lieu de 144, valeur de sa récolte moyenne ?

Voici, messieurs, la réponse à cette objection. Une augmentation de prix ne fait rien gagner à une portion de la nation qu'elle ne le fasse perdre à une autre portion. Les producteurs de blé ont reçu , à la vérité, dans l'année, 16 millions d'écus

de plus que si le blé eût été plus abondant; mais les consommateurs de blé ont payé de plus les 16 millions que les premiers ont gagnés ; et déjà, sous ce rapport, la nation n'est pas plus

riche par la hausse du blé. Ajoutons qu'elle est plus pauvre en ce qu'elle est moins bien pourvue de blé.

En effet, une famille qui consommait dans une année six setiers de blé.

lesquels, à 24 francs, lui coûtaient j-j,

vu le renchérissement , n'en a plus consommé que cinq setiers, qui , à 32 francs, lui ont coûté 160 fr

^ Outre que la dépense de cette famille de consommateurs a été augmentée de 16 francs au profit des fermiers , elle a été privée de consommer un hectolitre de blé de 24 francs que nous devons supposer lui avoir été né-

cessaire, puisqu'elle en faisait la dépense avant le renchérissement. Or, je

vous le demande, messieurs, être privé du pouvoir de faire une consommation de 24 francs , n'est-ce pas la même chose que d'être privé des 24 francs qu'on aurait voulu pouvoir consacrer à cet usage ?

^ Je suis donc fondé à dire que le renchérissement du blé rend une nation plus pauvre, lors même que la valeur vénale du blé est, après le renchérissement, plus élevée qu'auparavant.

Si Vauban fût venu dans un siècle où l'économie sociale eût été mieux

connue quelle n'était de son temps, il eût facilement prouvé, ce qu'il affirmait avec raison mais sans preuves, que, malgré l'augmentation apparente des revenus dans une mauvaise année, il y avait dans cette année-là une

16 CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE IV.

véritable diminution dans la somme totale des revenus de la nation , et une diminution qui, grâce à la méthode qui fait de la valeur la mesure de

la richesse, peut être appréciée avec des chiffres.

Cette théorie lie le principe qui fait consister les richesses dans les valeurs avec celui qui les fait consister dans les utilités. Elle est fondamentale en économie politique. Il n'est pas possible, messieurs, dans l'évaluation des richesses, de faire abstraction de la valeur, et de se contenter de dire, comme on le fait encore tous les

jours, que les vraies richesses sont les denrées sans parler de ce qu'elles coûtent. Quiconque écarte la considération de la valeur n'évalue rien , et par conséquent n'évalue pas les richesses. Mais aussi il faut évaluer tout , c'est-à-dire le revenu comme les produits; et l'évaluer sur le même pied, c'est-à-dire d'après la quantité de

produits que la chose évaluée peut procurer.

C'est ainsi que j'établis ici la valeur du revenu. Elle se proportionne à la quantité des objets de consommation qu'il peut procurer, soit qu'on obtienne directement ces objets sans les acheter, comme notre cultivateur américain ; soit qu'on obtienne les objets de consommation après avoir dénaturé ce même revenu par des ventes et des achats, comme a fait notre producteur de safran , comme font les producteurs d'étoffes, de chapeaux, de produits, quels qu'ils soient, qu'eux-mêmes ne consomment pas.

Si, comme nous venons de le voir, l'importance des revenus dépend du prix des objets de consommation que ces revenus doivent acheter, nous serons forcés de convenir que cette importance varie perpétuellement , car le prix des objets de consommation varie perpétuellement. Mon revenu des premiers mois de l'année, sans changer de quantité ni de nature, peut devenir moindre dans les derniers mois de la même année, si plusieurs des objets de ma consommation renchérissent ; tout comme mon revenu peut augmenter, si les objets de ma consommation diminuent de prix. Ce revenu se composera néanmoins toujours du même nombre d'écus.

Il deviendra moindre aussi , s'il arrive que la valeur de la monnaie décline.

C'est ce qui est arrivé en Angleterre dans les premières années de ce siècle. On avait adopté un papier-monnaie, les billets de banque. La banque en avait multiplié la quantité et en avait fait décliner la valeur environ d'un quart ; tellement qu'avec un billet d'une livre sterling on ne pouvait plus acheter de toute espèce de marchandise qu'environ les trois quarts de ce qu'on en pouvait obtenir lorsqu'on les achetait en livres sterling d'or. Dès lors, tous ceux dont le revenu était stipulé en monnaie, comme les rentiers

DE CE QUI FAIT L'IMPORTANCE DU REVENU

de l'État, ne jouissaient plus en réalité que des trois quarts de leurs revenus. ¹ Les fonctionnaires publics auraient été dans le même cas, si l'on n'y avait suppléé par des indemnités et des augmentations de traitements. Les revenus du fisc s'en seraient de même trouvés diminués, si l'on n'y avait suppléé par des emprunts et des impôts.

Lorsque ensuite, après la paix de 1814, on restreignit l'émission des billets de banque, et qu'en conséquence la valeur de cette monnaie remonta par degrés jusqu'à son ancien taux, les revenus des rentiers redirent ce qu'ils étaient ; mais comme on ne diminua point les impôts, ni les traitements des fonctionnaires publics dont la quotité était fixée en monnaie, il en résulta que ces fardeaux augmentèrent environ d'un quart, sans changer de dénomination. C'est une des causes de la détresse où s'est trouvée l'Angleterre pendant la paix ; époque qui semblait devoir être au contraire favorable à toute espèce de prospérité.

De même que les revenus qui se touchent en monnaie varient et par le prix de ce qu'on achète et par la valeur de la monnaie qui sert à acheter, les revenus fondés sur des produits quelconques, comme sont ceux des entrepreneurs d'industrie, qui font les uns du froment, les autres des huiles, les autres des étoffes, etc., varient suivant le prix de toutes ces choses, et suivant le prix de tous les objets de consommation que l'on achète par leur moyen. Nous avons vu également que les revenus varient SI on les transporte d'un endroit à un autre. La conclusion naturelle qu'il en faut tirer, c'est que tout revenu est perpétuellement variable. Il n'y a rien là qui doive nous étonner, puisque nous avons vu dès longtemps que toute valeur est variable de sa nature ; or, un revenu est une valeur, et ne peut s'apprécier que par d'autres valeurs.

Sensuit-il qu'il ne faille en aucun cas apprécier un revenu ? Ce n'est pas ce que je prétends. Je dis seulement qu'une appréciation n'est plus bonne hors de la circonstance où elle est faite ; et qu'elle ne donne plus qu'une indication fautive, si vous la transportez dans un autre lieu et dans un autre temps. Ainsi, quand je dis de deux familles qui habitent la même Ville : celle-ci a 12,000 francs de revenu et celle-là en a six, je peux conclure que cette dernière n'a qu'une moitié du revenu de l'autre ; mais je ne puis dire avec exactitude que celle qui a 12,000 francs de revenu à Paris a le double du revenu de celle qui en a six en province ; ni que celle qui a 12,000 francs au commencement du XIX^e siècle a le même revenu

que telle autre qui jouissait de 12,000 francs au commencement du \Vin« sièclep.

UNOIIÈME l'AUTIE. - CHAPITRE V.

Sauf CCS observations fondées sur la nature des choses, l'évaluation et la comparaison des revenus peuvent se faire et s'exprimer en argent. Nous avons vu ailleurs que, pour avoir la somme de différentes sortes de richesses, c'est-à-dire de valeurs attachées à différentes sortes de produits, il faut les réduire en une même sorte de produit ; car on ne peut additionner que des quantités homogènes. Nous avons vu qu'il valait mieux faire cette réduction en cette espèce de produit que nous nommons des francs, parce <iue l habitude que nous avons d'acheter avec des francs les divers objets de nos besoins nous permet de concevoir promptement l'idée de leur valeur, c'est-à-dire de la quantité de chaque objet (lue l'on peut se procurer

pour un nombre quelconque de francs.

Mais, eu meme temps, cette meilleure manière d'évaluer nous montre l'impossibilité d'apprécier d'une façon tolérable les revenus de tout un pays ; en effet, si j'évalue en francs les revenus de la France entière, et si les francs de Paris ne valent pas autant que les francs de province, j'additionne donc ensemble des unités qui ne sont pas homogènes; tellement que si j'estime à 8 milliards de francs les revenus français, il y a dans cette

somme des francs de toutes les valeurs.

11 y a bien d'autres erreurs encore si je mets en parallèle les revenus

de deux nations. Tout y est faux : et l'appréciation de chacune des sommes, et la comparaison de leur valeur réciproque. Et remarquez que tout y est faux, en supposant que les auteurs de ces parallèles y aient fait entrer tous les éléments qui devaient s'y placer, et qu'ils aient eu sur chaque point les notions les plus exactes. C'est une des raisons qui font penser que certaines statistiques ont peu de certitude et peu d'utilité.

CHAPITRE V

Des causes qui influent favorablement ou défavorablement sur les profils des producteurs quels qu'ils soient.

Nous avons étudié la marche que suivent les revenus lorsqu'ils se distribuent dans la société-, nous savons ce qui constitue leur importance, mais nous ne savons pas encore d'où cette importance provient; nous ne savons pas pourquoi le revenu de tel producteur est plus important que celui d'un autre, qui se trouve en apparence pourvu des mêmes moyens. Ce n'est qu'après avoir étudié ces causes que la distribution des richesses

dans la société nous sera dévoilée.

PROFITS DES PRODUCTEURS. 13

Permettez-moi de vous répéter auparavant que, par producteurs, j'entends tout ceux qui concourent à la création d'un produit, soit directement par leurs travaux industriels, soit indirectement par leurs capitaux et par leurs terres; en moins de mots, les producteurs sont les industriels, les capitalistes, les propriétaires fonciers.

La part qu'ils sont en état de fournir dans les valeurs produites varie beaucoup, non seulement en raison de la quantité, mais aussi en raison de la qualité des services qu'ils sont en état de fournir. L'homme qui fait beaucoup d'ouvrage est mieux payé que celui qui en fait peu; une célèbre cantatrice reçoit de plus gros profits qu'une chanteuse de cabaret; le propriétaire d'un arpent des vignobles de Bourgogne en tire un plus gros loyer que ne fait le propriétaire d'un arpent des coteaux de Surène. Nous apprécierons ces différences. En ce moment, nous cherchons les causes qui élèvent ou abaissent en même temps les profits de tous ceux qui fournissent des services productifs, quels qu'ils soient.

Quand un produit est demandé, tous les services capables de concourir à la confection de ce produit sont demandés. Ce ne sont pas les consommateurs qui en font directement la demande aux fournisseurs de services, si je puis m'exprimer ainsi. Leur demande s'adresse aux entrepreneurs du produit; et ceux-ci réclament les services de chacun de leurs coopérateurs. Le consommateur de telle ou telle qualité de vin n'adresse pas sa demande à un vigneron, mais à un marchand, à un commissionnaire, et ceux-ci l'adressent au vigneron; mais tout indirectement qu'elle est, cette demande arrive toujours au vigneron; car pour avoir le produit appelé vin, il faut bien avoir recours à ceux qui le font naître, à ses premiers producteurs.

De même, quand la demande des chapeaux vient à augmenter, bien qu'elle s'adresse à ceux qui tiennent boutique de chapeaux, ou à ceux qui font métier d'en expédier dans les provinces ou dans l'étranger, elle arrive néanmoins à ceux qui, soit comme entrepreneurs, soit comme ouvriers, travaillent à faire des chapeaux.

Or, la demande plus ou moins vive d'un produit fait renchérir tous les services qui sont indispensables pour sa création, et par conséquent augmente les profits de tous ceux qui ont la disposition de ces services, et les circonstances qui tendent à augmenter la demande de tous les produits augmentent les profits de tous les producteurs.

Pour qu'une nation, une province, une ville, cherchent à consommer un

produit quelconque, deux circonstances doivent se rencontrer. Il faut qu'une nation éprouve quelque satisfaction, quelque plaisir à en faire usage ; et il faut en outre que cette nation possède le moyen de l'acquérir ; en d'autres termes, il faut qu'elle ait le goût des choses et les moyens

de les payer.

C'est un fait bien étonnant, mais on ne peut pas mieux constater, que bien des peuples peuvent rester des années, des siècles, sans désirer se procurer, même lorsqu'ils le peuvent, les objets que nous regardons comme les plus utiles, les plus propres à rendre l'existence douce et agréable. Les colons anglais qui commencent à peupler l'Australasie (que l'on a commencé par nommer improprement la Nouvelle-Hollande), ces hommes civilisés, dis-je, ont pour voisins des indigènes que nos Européens repoussent graduellement dans l'intérieur des terres; ces sauvages confinent avec les possessions des habitants venus originellement d'Europe : ils voient qu'on est mieux abrité dans des maisons bien couvertes et bien fermées, où l'on se garantit de la pluie, du froid, de l'ardeur du soleil, que dans des huttes de roseaux, exposées à la rigueur des saisons. Ils ne peuvent pas faire autrement que de s'apercevoir que l'on dort plus confortablement sur des matelas, dans des draps blancs, que tout nu sur une terre brûlante en été, humide en hiver, le corps exposé aux intempéries de l'air, ou même sur des litières habitées par de la vermine. Cependant, ils paraissent complètement indifférents à ces douceurs ; ils ne les désirent pas ; leurs générations se succèdent en restant toujours à peu près aussi arriérées en civilisation. Et il ne faut pas que l'on s'imagine que cela tienne uniquement, comme quelques écrivains l'ont prétendu, à la paresse naturelle à l'homme ; car presque toujours les sauvages dont je parle ont refusé de se servir des objets de consommation qu'on leur a offerts gratuitement; ou bien ils les ont employés à des usages bizarres pour lesquels ils n'étaient point faits. Ils ont dédaigné le service auquel ces objets étaient propres; et, par conséquent, ils ne mettaient nul prix à la satisfaction des besoins que ces objets satisfont parmi nous. Deux ou trois sortes de marchandises ont seules trouvé grâce à leurs yeux : des ornements, tels que les ver-

roteries; des moyens de défense ou d'attaque, tels que les armes, la poudre à tirer; et les liqueurs distillées, seul aliment capable de flatter leur palais engourdi.

Les Arabes errants ont sans cesse sous les yeux le spectacle des Arabes de l'Yemen qui jouissent de plusieurs des agréments de la vie; ils trouveraient dans l'Arabie de vastes régions où ils pourraient se fixer comme

PROITS DES PRUDUCIELIRS. 51

eux, cultiver la leri'e, trafiquer, amasser des provisions. Il ue leur faudrait pas plus de peine, ils n'auraient pas besoin de plus de courage pour les défendre qu'ils n'en déploient pour attaquer des caravanes, ou pour combattre une tribu rivale, comme cela leur arrive souvent. Néanmoins, au dire des voyageurs, il ne parait pas qu'aucune tribu errante se soit jamais fixée, quelle ait jamais été jalouse de jouir enfin de ce repos et de ces consommations qui nous semblent à nous si désirables, que nous les achetons par un travail opiniâtre, et que nous faisons des économies assidues pour n'en être pas privés sur nos vieux jours.

Mais sans aller si loin chercher des exemples de l'incurie de l'homme, relativement aux jouissances qu'il peut tirer des produits de l'industrie, ne voyons-nous pas, à côté de nos villes les mieux pourvues et où les délicatesses de la civilisation sont poussées si loin, ue voyons-nous pas, dis-je, des campagnes, des provinces entières, où le paysan mène la vie la plus grossière, la plus dépourvue de toute douceur? J'ai habité une province de Franj^e où, dans les campagnes, on ne se servait de fourchettes que depuis 50 ou 60 ans; où la poterie, les ustensiles de ménage sont sans légèreté, sans grâce et sans commodité; et il ne faut pas croire que ce soit uniquement la misère qui empêche le paysan d'employer ce que nous trouvons commode et joli. On voit dans des familles de paysans des chaînes d'or et des dentelles, et l'on n'y voit pas de bonnes fermetures pour l'hiver; point d'appartements simplement mais proprement décorés, point de boiseries, de contrevents, de portes dont la peinture soit fraîche; ni une foule

de petits meubles qui, sans coûter cher, ajoutent beaucoup aux agréments de la vie.

Ne voyons-nous pas, aux portes de Paris, des femmes de la campagne travailler à la terre, sans chercher à se défendre du soleil autrement que par un petit mouchoir de coton rouge qui laisse à découvert leur visage et leur col, tandis qu'elles pourraient, sans frais, se tresser dans les veillées de l'hiver des chapeaux de paille, ainsi qu'on le fait en Italie, en Suisse, et dans quelques autres provinces de France? Ce n'est pas la dépense qui les retient; elles emploient leur argent, quand elles en

ont, à des objets cent fois moins utiles. C'est un défaut de réflexion, une inaptitude à faire usage de son esprit pour comparer ce qui est bien avec ce qui est mal ; il s'y mele peut-être une fausse honte de se montrer avec des ajustements nusités dans leur canton. Pour guérir cette maladie, qui retient une por-

de notre espèce dans un état d'infirmité morale, de développement 'niparlait, il faudrait une instruction plus répandue. L'instruction, outre

i CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE V.

(lu'elle fait connaître d'autres usages, apprend à les comparer, a juger de ceux qui sont meilleurs, et elle rend moins craintif du ridicule.

Ce sont ces mêmes défauts poussés plus loin qui rendent les sauvages dont j'ai parlé tout à l'heure indifférents aux produits de l'Europe qu'ils pourraient imiter, ou du moins acquérir des Euro>éens en offrant en échange les produits de leur climat. Je ne dis pas que la paresse n'aucune part à leur indifférence; je crois seulement qu'elle y a moins de part qu'on ne l'a dit. Elle ne serait pas tellement universelle chez tous ces peuples, que quelques individus, se trouvant moins avares que d'autres de leurs peines, ne cherchassent pas à se procurer quelques produits à l'europeenne, s'ils y menaient du prix.

Il faut donc, avant tout, que les nations mettent du prix aux objets de consommation pour qu'elles cherchent à s'en pourvoir. Se procurer des choses utiles, commodes, agréables, ce n'est point se corrompre ; la corruption consiste à avoir des goûts dépravés plus dangereux qu'utiles; c'est au contraire parvenir à un plus haut degré de civilisation; c'est atteindre un plus grand développement de notre nature; c'est vivre davantage; c'est être un homme plus complet. Je laisse à ceux qui étudient les autres parties des sciences sociales, c'est-à-dire la nature morale et l'organisation politique, à approfondir les moyens de porter les nations à ce plus grand développement de leurs facultés; je me borne ici à en observer les effets

par rapport à l'industrie.

Les produits d'un prix très élevé ne sont pas toujours ceux qui donnent à leurs producteurs les plus gros profits. Un œuf est un objet de peu de valeur; cependant si la fruitière qui achète les œufs en gros des gens de la campagne gagne seulement un centime par œuf, elle fait dans ce commerce un profit de vingt pour cent. Je doute que ceux qui achètent du velours de soie en gros pour le revendre en détail fassent le même bénéfice.

On peut dire même que, généralement parlant, et sauf les exceptions, les profils sont plus grands, non-seulement sur les petits objets, mais lorsque le produit n'est pas cher.

Pour en sentir la raison, il faut d'abord nous faire une idée de ce que c'est que le bon marché d'un produit comparé à un autre. Une fort grosse bûche de bois à brûler nous paraîtra chère à quinze sous, et nous ne trouverions pas cher à six francs un morceau de bois d'acajou de la même grosseur. Pourquoi? parce que ce morceau, refendu en lames minces, couvrira une fort grande quantité de meubles qui pourront nous servir pendant des années. Un produit peut donc être à meilleur marché qu'un

PROFITS DES PRODUCTEURS

autre, quoique son prix soit plus élevé, s'il est plus utile en proportion de son prix. L'utilité du produit, multipliée par le temps où l'on peut s'en servir, constitue une masse de services rendus qui ne sont pas payés cher en Europe, quand j'achète un morceau d'acajou six francs.

Un prix qui vient à baisser augmente tout de suite la demande d'un produit. Il le fait entrer dans une région plus large de la pyramide qui représente les consommateurs'. Or, une demande plus vive élève le prix de tous les services consacrés à ce produit. Quand le prix des tissus mérinos baissa de moitié, la consommation qu'on en fit décupla, et cette demande plus vive améliora les profits de tous ceux qui s'occupaient de leur fabrication. Je ne pense pas que la mode fût la cause principale de cette immense consommation. Elle a pu contribuer à la vogue de ces tissus; mais la consommation s'en est soutenue, parce que cette étoffe est d'un bon usage, qu'elle tient chaud, forme des plis agréables, se nettoie aisément, et surtout parce qu'avec ces avantages elle est à la portée de beaucoup de fortunes. La mode n'entre pour rien dans la consommation que l'on fait du blé, du vin ordinaire et de beaucoup d'autres denrées; et l'on sait qu'une diminution dans leur prix en augmente toujours la consommation dans une proportion plus forte.

Je sais que les profils d'une production se partagent fort inégalement entre les diverses classes des producteurs, et j'en assignerai bientôt les raisons; mais au total, je crois que la somme des profits qui résultent d'une production est plus considérable lorsque le produit est à bon marché relativement au service qu'on en retire, que lorsqu'il est cher. Les deux motifs qui en établissent la demande sont alors dans toute leur force, savoir, l'utilité qui le fait désirer d'un plus grand nombre de personnes, et le bas prix qui le met à la portée d'un plus grand nombre de fortunes. La plupart des quincailliers font de bonnes affaires; peut-être il en est-il qui ne peuvent pas dire

autait des bijoutiers. Les boutiques de menues merceries, pourvu qu'elles soient sagement conduites, gagnent toutes; et fréquemment les magasins de modes font faillite *.

‘ Voyez le tableau qui est à la page 358 du premier volume.

’ Les économistes qui raisonnaient sur des principes métaphysiques beaucoup plus que d’après l’expérience ne tiennent pas compte de la diversité des prolifs, parce qu’ils croient que les moyens de produire se portent toujours vers les productions les plus profitables. C’est une abstraction. Dans la pratique, on produit en général ce qu’on peut et non pas ce qu’on veut.

sf

ONZIÈME PARTIE. - CHAPITRE V.

Ces observations nous font sentir pourquoi les impôts excessifs, qui augmentent les frais de production, nuisent à la consommation et à l’activité du commerce; et il ne faut pas croire que ce soit uniquement parce que ces frais additionnels ôtent aux producteurs indigènes les moyens de soutenir la concurrence des producteurs étrangers. Les producteurs étrangers ne peuvent nous enlever la pratique des consommateurs de notre pays, quand leurs marchandises sont écartées par des droits élevés ou même des prohibitions absolues. Cependant les consommateurs du pays, même ceux à qui leur fortune permettrait d’acheter un certain produit, ne l’achètent pas si son prix sort de proportion avec l’utilité dont cet objet peut être, avec le service qu’on en peut tirer.

Les frais de production représentent un certain sacrifice que l’on fait pour produire une certaine satisfaction; si nous voulons nous représenter nettement ce sacrifice, exprimons-le par un nombre de jours de travail; supposons qu’un meuble commode soit à notre disposition, pourvu toutefois que nous allions le chercher à la distance de deux jours de marche. Nous trouvons que la jouissance que ce meuble doit nous procurer vaut bien la peine qu’occasionnera cette marche de deux jours, et nous consentons à faire les frais de sa production; mais si on le place à la distance de trois journées de marche, nous trouverons que la jouissance qu’il peut nous procurer ne vaut plus autant que la peine de l’aller prendre, et nous n’y allons pas. Un objet qui coûte trop à acquérir n’est pas demandé; et ceux qui le produisent ne le vendent pas. Car remarquez bien que ceux qui le produisent ne peuvent pas le vendre pour moins qu’il ne leur a coûté. Ils seraient en perte. Si le meuble ne peut être acquis que par trois journées de marche, ceux qui vont le chercher, non dans le but de s’en servir, mais de le vendre, ne peuvent le céder qu’au-

taut qu'on leur donnera en échange un autre produit qui les indemniserait de leurs trois journées de marche ; autrement ils donneraient en échange une plus grande valeur contre une plus petite. Ils acquerraient par un échange, au prix de trois journées de travail, ce qu'ils pourraient acquérir directement par un travail de deux jours, ou, ce qui revient au même, par le salaire qu'ils retireraient d'un travail de deux jours '.

Il y a certainement pour nous des objets qui ne valent pas à nos yeux les frais de leur production ; mais ces objets ne frappent pas nos regards ;

' Voyez le rhap. 3 de la 111^e partie, page 3 45 du premier volume.

PROFITS DES PRODUCTEURS

car on ne les produit pas. Les Turcs font grand cas de certaines fourrures que nous ne voudrions pas payer ce qu'elles coûtent ; dès lors on ne les produit pas pour la France. De la même manière, il y a bien des objets que l'on ne produit pas pour l'Angleterre, ou que l'on y vend en très petite quantité, parce qu'ils y reviennent trop cher ; et ils y reviennent trop cher par suite des impôts exagérés.

Je sais bien que quel que soit le prix de certaines choses d'absolue nécessité, comme la viande, la bière, on est obligé d'en consommer toujours beaucoup ; néanmoins on n'en consomme pas autant qu'on en consommerait si elles étaient moins chères ; et il y en a d'autres moins essentielles dont on se passe tout-à-fait.

C'est à cette cause principalement que, dans un écrit publié en 1820, et intitulé : Lettres à Malthus sur différents sujets d'économie politique, j'ai cru pouvoir attribuer la détresse des producteurs, en Angleterre, dans les années qui ont suivi 1814, années où, malgré la paix, on n'avait pas encore diminué le montant des impôts , et où, malgré la grande hausse survenue dans la valeur de la monnaie (les billets de banque), le fisc recevait toujours nominalement la même somme qui valait beaucoup plus.

Je vous ferai remarquer encore, relativement à l'Angleterre, qui, sous ce point de vue, nous offre une immense matière de méditations, que tandis que la masse de ses impôts augmentait ses frais de production dans une effrayante progression, les progrès de l'industrie , l'emploi des machines, des moteurs aveugles et des procédés expéditifs, balançaient, et, dans bien des cas, surpassaient l'influence mortifère des impôts. L'impôt rendait la production plus chère ; le génie des industriels tendait à la rendre plus économique, et corrigeait le fâcheux effet de l'impôt.

On a prétendu que c'était la nécessité de payer l'impôt qui avait donné du génie aux artistes, et je crois bien que l'impôt a pu, dans certains cas, produire cet effet; mais on ne peut nier que dans d'autres cas ce soit le génie des artistes qui ait donné des facilités pour étendre les impôts. À peine un procédé était-il introduit, qui pouvait faire baisser toute une classe de produits, qu'un impôt était inventé qui en soutenait le prix. On a, dans un écrit sur l'Angleterre, comparé cet inévitable impôt, qui obsède les producteurs de tous genres, au cauchemar des rêves qui vous poursuit et vous atteint toujours, quelques efforts que vous fassiez pour l'éviter.

CHAPITRE VI

Des revenus cédés.

Jusqu'ici je vous ai entretenus des profits des producteurs quels qu'ils fussent. Ce que je vous ai dit pouvait également s'appliquer au propriétaire d'un fonds de terre, au propriétaire d'un capital, ou bien à celui d'une capacité industrielle. Vous avez pu voir en quoi consiste l'importance du revenu, quelle qu'en soit la source.

Maintenant nous examinerons les causes qui tendent à grossir et à diminuer les revenus de certains producteurs, indépendamment des autres, et même aux dépens des autres ; des propriétaires de facultés industrielles, par exemple, à l'exclusion des capitalistes et des propriétaires fonciers; ou bien des capitalistes à l'exclusion des industriels et des propriétaires ; ou bien enfin des propriétaires fonciers à l'exclusion des capitalistes et des industriels.

Mais avant de mettre tous ces revenus en opposition les uns avec les autres, il faut que je vous dise un mot de la cession que l'on en peut faire.

Tout le monde sait que fort souvent un propriétaire cède à un fermier les profits, le revenu qu'il pourrait tirer de son fonds de terre s'il voulait l'exploiter; qu'un capitaliste cède à un manufacturier, à un commerçant, les profits, le revenu qu'il pourrait tirer de son capital s'il voulait le faire valoir; et qu'un ouvrier, un employé, vendent à un entrepreneur (quelconque les profits, les revenus que leur travail, leurs talents sont capables de produire, quand ces différents producteurs ne veulent pas tirer parti de leurs fonds productifs pour leur propre compte.

Alors, celui qui fait ainsi l'acquisition des services productifs de l'autre, du capital, ou de quelque faculté personnelle d'un autre, en paie un prix fixe et convenu, qui forme pour le vendeur un revenu certain et déterminé, et un revenu incertain

et variable pour renirepreneur qui en a fait l'acquisition. Quand une année est mauvaise , que la sécheresse ou les gelées ont fait tort aux productions de la terre, le fermier n'en paie pas moins le même fermage que si l'année était bonne. S'il y a des fermiers qui se trouvent hors d'état de remplir leurs engagements, ou des propriétaires généreux qui consentent à supporter en partie la perte qui résulte de l'intempérie des éléments, il faut considérer cette libéralité comme un

PROFITS DE L'INDUSTRIE EN GÉNÉRAL

de ces actes de bienfaisance par lesquels ceux qui ont de meilleurs revenus que d'autres viennent au secours de ces derniers. En étudiant l'économie politique, nous observons les vicissitudes des revenus, indépendamment des actions louables ou perverses qui en troublent la distribution. Lorsqu'un propriétaire qui vient de recevoir le produit de ses terres trouve la caisse où il avait enfermé son argent forcée par des voleurs, et son argent enlevé, il ne s'ensuit pas que le revenu de ses terres ait été moindre, ni que les lois qui déterminent la distribution et la quotité des revenus soient imaginaires.

L'acquéreur à forfait d'un revenu prend donc à son compte les chances favorables ou contraires qui peuvent rendre en réalité ce revenu plus ou moins considérable : mais comme il est fort intéressé à ne pas les payer au-delà de ce qu'il peut en retirer, c'est l'importance réelle du revenu qui influe principalement sur le prix qu'on en donne. Un arpent de bonne terre se paie plus cher de loyer qu'un arpent de mauvaise, parce que le fermier sait que le profit que rendra la bonne terre sera plus considérable que si elle était mauvaise. Un manufacturier paie plus chèrement les journées d'un ouvrier qui a du talent, parce qu'il sait qu'il y aura plus d'ouvrage exécuté , ou un ouvrage plus précieux exécuté par cet ouvrier-là que par un autre.

C'est pour cela que les circonstances qui influent sur les profits d'un fonds de terre, sur les profits d'une main-d'œuvre, y influent, soit que les propriétaires de ces services productifs en tirent parti pour leur compte, ou les abandonnent à d'autres. Lors donc que nous examinerons pourquoi tels producteurs ont des profits plus considérables que d'autres, ce que nous en dirons sera également vrai, soit qu'ils tirent parti de ces services pour leur propre compte, ou qu'ils en aient cédé l'usage à d'autres. Si le service vaut davantage, celui qui l'achète le paie plus cher. Cette circonstance ne nous empêche nullement de chercher pourquoi il vaut davantage.

CHAPITRE VU

Des profits de finduslric en général.

Par les profits de rindustrie, vous comprenez que je veux parler des profils des industriels ou des industriels, quel que soit leur grade; c'est-à-dire, des chcls d'entreprises, dos savants dont ils mettent à coulribuiiou

les lumières, et des ouvriers dont ils occupent Tintelligence ou les bras*.

Quand je vous ai parlé des intérêts de tous les producteurs à la fois, ces intérêts pouvaient être opposés à ceux des consommateurs. Si les producteurs gagnaient beaucoup, ce pouvait être aux dépens des consommateurs qui payaient en proportion. Maintenant que nous avançons dans les détails, et que nous ne nous occupons plus que d'une classe de producteurs (de ceux qui cultivent Findustrie dans tousses degrés), nous verrons quelle part elle parvient à réclamer dans les richesses produites, et en quoi son intérêt peut être en opposition, non-seulement avec celui des consommateurs, mais avec celui des autres producteurs qui ne sont pas industriels; je veux dire des capitalistes et des propriétaires fonciers.

Dans les chapitres suivants, lorsque nous examinerons les circonstances qui sont favorables, non a tous les industriels quels qu'ils soient, mais à certaines classes d'entre eux, comme les entrepreneurs seulement, ou les savants uniquement, ou bien les ouvriers en particulier, nous trouverons des circonstances qui seront favorables à l'une de ces classes, et contraires aux autres; tellement que nous rencontrerons des oppositions d'intérêts, non-seulement de producteurs à consommateurs, non-seulement de producteurs industriels à producteurs non-industriels, mais de producteurs industriels à producteurs industriels ; comme sont les circonstances qui conviennent à la classe des entrepreneurs, et sont contraires à la classe des ouvriers.

Ces considérations ne résultent pas d'une analyse superflue. Elles intéressent les personnes qui sont à portée de mettre du choix dans les professions qu'il s'agit pour elles d'embrasser, et qui veulent connaître les carrières où leurs talents, leurs capitaux, ou leurs biens-fonds, seront employés avec plus d'avantage.

Les professions industrielles exigent des capacités fort diverses. L'esprit de combinaison est nécessaire a un entrepreneur; de bons bras sont indispensables pour le manouvrier. Dans la même profession, certains hommes ont un talent transcendant ; les autres ne montrent qu'une capacité iné-

* Les auteurs anglais, du moins ceux qui sont antérieurs à l'époque où nous sommes, faute d'une analyse complète, y comprennent les profits qui résultent des capitaux. Ils confondent ainsi Faction de plusieurs causes très diverses. Aussi le mol anglais profits signifie-t-il les profits réunis qu'un homme tire de son capital et de son industrie.

DES PROFITS DE L'INDUSTRIE EN GÉNÉRAL

iliocre : ils obtiennent des parts fort diverses dans le partage des produits; mais comme nous cherchons ici les avantages qui leur sont communs , nous observerons qu'ils ont un caractère commun : tous sont travailleurs; ils paient tous de leur personne. Nous en concluons que partout où un travail personnel ou la simple qualité d'homme laborieux est requise, et n'est pas commune, elle obtiendra une plus forte part dans la distribution des produits. C'est ainsi que les travaux industriels de tous genres, depuis celui du plus grand entrepreneur jusqu'à celui du plus simple ouvrier, sont demandés dans les colonies demeurées dépendantes de l'Europe, et que les profits industriels y sont en général élevés.

La population y est rare parce que leur régime n'est pas favorable à sa Propagation, parce que les industriels y viennent de loin et s'en retournent quand ils ont fait fortune. La longueur du chemin, ses difficultés, la nécessité où se trouvent les industriels de liire l'avance de leur entretien depuis le départ jusqu'à l'arrivée, l'incertitude ou ils sont de pouvoir être employés en arrivant, toutes ces raisons concourent à réduire le nombre des hommes qui seraient disposés à entreprendre un semblable voyage dans le but de profiter des gains qu'aux colonies on obtient par le travail. D'autres en sont détournés par la paresse naturelle à l'homme, lorsqu'il n'est pas talonné par le besoin ; ils en sont détournés encore par la prudence, qui empêche de se décider pour des partis hasardeux; par la crainte des naufrages, des maladies contagieuses, des avanies que l'on peut redouter de la part des nations et des autorités lointaines.

Dans le nombre de ceux qui, nonobstant ces inconvénients, se transportent dans les pays d'outre-mer, un grand nombre périt en effet par les accidents de mer, ou par l'influence du climat. Leur population ne s'y propage pas rapidement, soit en raison des mœurs du pays, de la différence de couleur, de l'incertitude des établissemments, soit en raison des maux qu'on éprouve et de ceux que l'on craint.

Maigre ces causes, qui maintiennent la population de ces lieux-là fort au-dessous de la population de la vieille Europe, la demande que nous faisons de leurs produits est considérable, parce que nous sommes nombreux et que notre climat n'est pas propre aux mêmes cultures. Les populations européennes demandent aussi à la vérité de fortes quantités des produits d'Europe, mais si il y a beaucoup d'habitants pour les consommer, il y en a beaucoup aussi qui s'offrent pour les produire. On consomme une fort grande quantité de draps en France; mais l'on trouve en France, par exemple, un fort grand nombre de gens propres à travailler à la pro-

ao

CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE VII.

Production des draps. L'offre des services industriels croissant dans la même proportion que la demande qu'on en fait, il n'y a pas de motifs pour qu'ils obtiennent de plus gros profits; mais pour les denrées équinoxiales, il y a bien d'autres consommateurs que ceux qui s'occupent de la production.

On demandera pourquoi la même cause n'agit pas sur les profits des terres et des capitaux. S'il y a des raisons pour que la production soit fort active dans les établissements européens de la zone torride, le service des capitaux et des terres ne devrait-il pas y être recherché aussi bien que celui des industriels? Ce qui semble confirmer cette rareté de capitaux dans les colonies, c'est qu'on voit les colons toujours emprunter à la mère-patrie; ils sont toujours endettés avec elle, tantôt en recevant de fortes avances à compte sur les envois qu'ils font en Europe, tantôt en différant autant qu'ils peuvent le paiement des marchandises qu'ils en reçoivent, tantôt en escomptant les lettres de change qu'ils tirent à longues échéances. Mais ces faits mêmes prouvent qu'on a plus de facilité dans les colonies à se procurer des capitaux que des hommes, surtout dans les établissements anciens. Si les capitalistes d'Europe font quelquefois payer un peu chèrement aux colons l'intérêt de leurs avances, il ne faut pas s'imaginer que tout cet intérêt compose le profit du capital: il y en a une bonne partie qu'il ne faut regarder que comme une prime d'assurance dont le montant ne fait (pour indemniser les prêteurs des pertes qu'entraîne une confiance hasardeuse.

Quant aux terres, dans les établissements lointains, il y en a beaucoup plus de disponibles que dans des pays anciennement peuplés. 11 se trouve des défrichements à faire, ou tout au moins de grandes améliorations à introduire dans tous les établissements coloniaux; et l'on sait que sous la zone torride une petite étendue de terrain donne de grands produits. C'est la main et l'intelligence de l'homme qui manquent principalement, et c'est cette main et cette intelligence qui, sous le

nom d'industrie, étant plus demandées, sont mieux payées. Telle est la raison qui rend si lucratif l'infâme commerce des esclaves.

Aux Etats-Unis, les profits industriels sont élevés, parce que les nouveaux Etats de l'Occident, principalement le vaste bassin de l'Ohio, offrent une existence facile à l'excès de la population qui se trouve sur les côtes de l'Océan Atlantique. Ces nouveaux États font concurrence aux demandeurs de travaux industriels. Lorsque le pays sera devenu plus peuplé, et que les établissements nouveaux du côté du Mississippi seront devenus plus difficiles et plus dispendieux, alors les travaux industriels deviendront, vers les côtes de l'Atlantique, plus offerts relativement à la de-

DES PROFITS DE L'INDUSTRIE EN GÉNÉRAL. 3^t

mande; leurs profits baisseront; et la multiplication des hommes étant moins excitée, la population croîtra moins rapidement.

Dans les pays dont les richesses sont croissantes, les profits industriels sont plus élevés que les profits des capitaux. Ce sont les capitaux qui s'augmentent quand les richesses croissent; les capitaux deviennent donc alors plus offerts, et leurs profits baissent. Avant l'année 1789, les richesses, c'est-à-dire les capitaux de la Hollande, croissaient rapidement, grâce à l'activité et à l'esprit d'économie de ses habitants; c'est pour cela que l'intérêt des capitaux y était fort bas et la main-d'œuvre fort chère.

A Paris, où se pressent les gros capitalistes, l'intérêt est plus bas et les profits industriels sont plus forts qu'en aucun autre endroit de la France. Mais comme la population y est attirée sans cesse des provinces par cette cause même, la concurrence des industriels y borne leurs profits. La population y affluerait bien plus encore, si les objets de consommation y étaient tous à aussi bon marché que le pain. Les viandes, les boissons, les loyers y étant fort chers, y bornent nécessairement la multiplication des personnes industrieuses.

Il se rencontre des circonstances où des capitaux abondants ne réclament pourtant pas la coopération des industriels, qui trouvent dès lors peu d'emploi. C'est lorsque l'usage que l'on peut faire des capitaux est peu sûr, et lorsque on aime mieux les laisser oisifs que de compromettre leur existence. Ce cas s'est présenté en France et en Angleterre dans l'année 1828. Des spéculations hasardeuses faites pendant les années qui avaient précédé avaient rendu les capitalistes fort peu disposés à en risquer de nouvelles, et ils aimaient mieux perdre des intérêts que de hasarder le principal. Peut-être les capitalistes étaient-ils en France trop peu au

fait des procédés de l'industrie et de ses ressources pour comprendre tout le parti que l'on pouvait tirer de ces deux éléments de prospérité : les capitaux et le travail. Le travail commun n'est pas la partie la plus difficile et la plus rare des services industriels ; c'est le travail d'esprit, c'est le jugement. Quand les entreprises ne réussissent pas, c'est plus souvent la faute des combinaisons que celle des travaux manuels et les combi--

' Combien ne voit-on pas d'entreprises industrielles manquer pour avoir été montées sur un pied trop dispendieux, et avoir été par là grevées d'une somme d'intérêt qu'elles n'ont pu supporter ! On a fait par exemple à Paris une entreprise d'éclairage par le gaz, où les constructions étaient si considérables que les rentrées, en supposant le débit du gaz aussi considérable qu'il pût être, ne

naissent sont une partie essentielle des opérations de l'industrie. Pour y placer utilement des fonds, un capitaliste doit être en état de porter un jugement sur ces opérations; autrement il peut être victime d'un ignorant ou d'un fripon, H n'est personne à qui les connaissances économiques ne soient utiles.

Les mœurs, les habitudes d'un pays font naître des besoins qui influent indirectement sur le taux des salaires et même de tous les profits industriels. L'ouvrier le plus pauvre chez nous ne peut pas se passer de chemise, quoique les plus riches ouvriers n'en portassent point chez les anciens. Le besoin d'en avoir également presque dans son esprit le besoin d'avoir du pain. Il sacrifiera une partie de sa nourriture et de celle de ses enfants plutôt que de se passer de chemise; et s'il fallait, d'une manière suivie, exécuter un travail qui ne serait pas suffisant pour lui procurer cette partie de son vêtement et plusieurs autres, je doute qu'il pût s'y résoudre. L'existence lui paraîtrait trop chèrement achetée à ce prix; il est probable que le nombre de ceux qui se voueraient à un genre de travail aussi ingrat diminuerait journellement ; et pour que la classe ouvrière qui l'exécute pût se recruter et s'entretenir, il faudrait qu'elle gagnât assez pour pouvoir s'acheter des chemises.

Il y a des besoins du même genre dans tous les grades des fonctions industrielles. On ne trouverait point, en certains pays, assez de gens pour accomplir, d'une manière suivie et durable, des travaux un peu plus relevés , ceux , par exemple, d'un chef d'atelier, d'un commis de bureau, si leurs gains n'étaient suffisants pour satisfaire aux besoins de ces classes, tels que les ont faits les mœurs et les habitudes du pays. Les entrepreneurs d'industrie qui paient leur travail se rendent eux-mêmes justice à cet égard, et n'offrent aux hommes qu'ils emploient qu'un salaire analogue à leur situation.

pouvaient payer que l'intérêt du capital employé. Les frais journaliers devaient constituer une perte constante. En même temps, au lieu d'y construire plusieurs petits gazomètres qui auraient pu être successivement réparés sans interrompre le service, on en a construit un immense dans lequel chaque réparation arrête tout. Il n'est pas douteux que les capitalistes qui ont secondé cette entreprise auraient évité de grandes pertes, si les procédés et les pouvoirs de l'industrie leur avaient été mieux connus. On a plus tard été trop timide pour une cause pareille.

DES PROFITS DE L'INDUSTRIE EN GÉNÉRAL

Ces entrepreneurs sont eux-mêmes, pour ce qui les regarde, exactement dans le même cas. Au village, une marchande en boutique peut se contenter d'aller vêtue d'un casaquin et d'un bonnet rond; dans nos villes elle a besoin d'être parce derrière son comptoir presque aussi bien que pour aller au spectacle. Quand un commerce de détail ne permet pas à une marchande d'être ainsi vêtue, il est abandonné; il ne se présente

personne pour le faire; l'offre de ce genre de service est retirée de la circulation.

Un négociant est obligé, par les mœurs de sa ville et de son pays, d'avoir un certain appariement, de recevoir à sa table certaines personnes, d'avoir sa femme et ses enfants ajustés d'une certaine façon. Si son commerce ne lui permet pas d'en faire la dépense, il y renonce; car il lui serait trop désagréable de le faire autrement.

De semblables motifs bornent ainsi l'offre qui est faite des services personnels dans toutes les professions, jusqu'à ce que les profits industriels, élevés au point de les payer sur un pied qui rendent nécessaire,

ainsi que je viens de le dire, les mœurs et les habitudes de chaque pays de chaque localité.

Quand les besoins des industriels sont poussés trop loin, qu'arrive-t-il? Les produits, qui sont le résultat des services industriels, deviennent trop chers, comme ils le deviennent également par l'effet des impôts trop considérables; et l'effet ultérieur est le même que celui des impôts: ils portent le prix de certains objets au-delà de ce que leur utilité vaut. Le sacrifice auquel l'acquéreur est alors obligé de consentir pour se les procurer excède la satisfaction qu'on peut attendre de

leur consommation ; la demande qu'on en fait diminue; il y en a moins de produits et moins de consommés; le pays est moins prospère. C'est un des inconvénients

qu'éprouve une nation où le besoin du luxe et des fortes dépenses s'introduit dans la classe industrielle.

Par un excès contraire, les producteurs peuvent être forcés de se contenter de profits suffisants pour conserver leur existence, mais non pour leur en laisser goûter les douceurs. Tel est le sort de plusieurs classes d'hommes dans les États de l'Orient, et notamment dans cette Égypte où

>m pacha se sert de son pouvoir politique pour se rendre maître de tous ICS prix.

fois et de

uv aisés habitudes, entretenues par son ignorance, obligent de vivre de pommes de terre. Le monde fournit des exemples de toutes les misères ;

31 CINQUIÈME PARTIE. — CHAPITRE MH.

mais il montre aussi à quel degré de prospérité peuvent s'élever les nations quand elles joignent à l'art de produire la ferme nécessité pour

réclamer de bonnes lois.

CHAPITRE VUE

Des profits que font les entrepreneurs d'industrie en particulier.

Après avoir cherché à connaître ce qui influe sur la portion plus ou moins grande qu'obtiennent les industriels de tous les ordres dans les richesses produites, apprenons à connaître les causes qui font croître ou diminuer les profits de celle portion de la classe industrielle qui se compose de chefs d'entreprises. Permettez-moi de vous rappeler qu'on appelle ainsi les hommes qui produisent pour leur compte. Il y a de fort grandes entreprises qui mettent en mouvement d'immenses capitaux et un nombre de bras considérable. Il y en a de fort petites, où le chef n'a pour capital que quelques francs, et n'emploie d'autres bras que les siens. Il n'en est pas moins entrepreneur, puisqu'il produit pour son compte, et que son profit dépend de la valeur du produit qui résulte de ses soins.

Telle est la classe des producteurs dont nous allons examiner les profits'.

Les causes principales qui diminuent l'offre du service d'un entrepreneur, plutôt que l'offre du service de tout autre industriel, sont, d'une part, les capacités, et, d'une autre part, les capitaux nécessaires pour fonder et conduire une entreprise avec succès. L'une de ces deux conditions venant à manquer à un homme, il devient incapable de remplir les fonctions d'un entrepreneur d'industrie ; et outre que ces deux conditions

- M. Macmillan, professeur d'économie politique à l'université de Londres, dans un Uommentaire qu'il a publié sur la Richesse des nations de Smith, cji parlant du profit des capitaux , dit que c'est ce qui reste à un entrepreneur après que son capital a été rétabli, et qu't/ « été indemnisé de là peine qu'il a prise pour la surintendance de l'entreprise. On voit qu'il y a ici complication du service rendu par le capital et par le travail de l'entrepreneur. C'est seulement l'importance du gain qu'il doit à son travail et à son intelligence qu'il s'agit d'évaluer ici ; or ce gain n'est pas toujours proportionné à son capital.

DES PROFITS DES ENTREPRENEURS

sont toujours plus ou moins rares (considérées chacune en particulier), il est encore plus rare de les trouver réunies.

Une veuve, un mineur, se trouvent posséder des capitaux; mais ils n'ont aucun talent industriel. Combien d'hommes, d'ailleurs très capables, ont de la fortune sans avoir la capacité qui fait un cultivateur pratique , un manufacturier , un négociant ! Pour faire valoir leurs capitaux , ils cherchent à les placer dans une entreprise industrielle ; mais ils n'en connaissent point qui, par la solidité de ses affaires et les qualités personnelles de ses entrepreneurs, soit complètement digne de leur confiance. Etrangers eux-mêmes aux affaires, ils prêtent aux entreprises dont ils devraient le plus se défier. Leurs fonds se dissipent par l'impéritie ou la mauvaise foi des personnes qui en ont le maniement ; ou bien ces capitalistes (il me suffit pour leur donner ce nom qu'ils soient propriétaires d'un capital) prêtent à un gouvernement obéré en s'intéressant dans les fonds publics ; on bien encore ils acquièrent une terre sans aucun moyen de bien choisir un fermier, d'améliorer leur fonds de terre, ou d'éviter les procès qu'enfante ce genre de propriété. Dans tous ces cas-là, le capital devient inutile à l'industrie et ne seconde aucun entrepreneur.

A ne considérer que la capacité seulement, l'industrie se compose de plus de qualités morales qu'on ne le suppose communément. Lorsque nous avons cherché

par quelle espèce de services un entrepreneur d'industrie concourt à la production, nous avons vu quelles qualités, quels talents il faut qu'il possède pour réussir dans l'espèce de travail qu'il a embrassé. Outre la connaissance de son art, il lui faut du jugement, de la constance, une certaine connaissance des hommes. Il doit pouvoir apprécier avec quelque exactitude l'importance de son produit, le besoin qu'on en aura, les moyens de production dont il pourra disposer. Il s'agit de mettre à l'œuvre un grand nombre d'individus; il faut acheter, ou faire acheter, des matières premières, réunir des ouvriers, trouver des consommateurs!

Il faut avoir une tête capable de calcul, capable d'estimer les frais de production et de les comparer avec la valeur éventuelle du produit. Dans le cours de toutes ces opérations, il y a des obstacles à surmonter, qui demandent une certaine énergie ; il y a des inquiétudes à supporter, qui demandent de la fermeté ; des malheurs à réparer, pour lesquels il faut avoir de l'esprit de ressources. Enfin, le métier d'entrepreneur veut qu'on ait veniion, cest-à-dire, le (aient d imaginer tout à la fois les meilleures spéculations et les meilleurs moyens de les réaliser.

r, la réunion de tomes ces qualités est moins commune que la réunion

MI

î liK

ˆiiii

36 CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE VIII.

de celles qui sont nécessaires à un homme pour suivre servilement les ordres qui lui sont donnés. Celui qui ne les réunit pas ne fait pas de bonnes affaires, sort de la classe des entreprenens et n'entre plus, pour l'offre de son travail, en concurrence avec ceux qui les possèdent.

Je sais que par le moyen des emprunts et du crédit un homme capable de conduire une entreprise trouve des fonds pour en venir à bout. Mais pour avoir du crédit, il faut non seulement qu'il possède toutes les qualités qui peuvent seules rassurer un prêteur ; ce qui exclut déjà un certain nombre d'hommes de la possibilité d'en trouver; mais il faut que ces qualités soient connues des gens qui ont de l'argent à placer, et cette condition en exclut peut-être un plus grand nombre encore. Il est beaucoup de gens qui auraient les talents et la probité propres à en faire de bons chefs d'entreprises; mais leurs qualités demeurent ensevelies dans l'obscurité, ou du moins ne sont connues que; de personnes qui se trouvent hors d'état de leur fournir des capitaux. Iront-ils vanter eux-mêmes ce qu'ils savent ? proteste-

ront-ils de leur moralité ? Tous les charlatans, tous les intrigants peuvent s'exprimer de même. Un homme de mérite et de probité se recommande par ses actions; mais pour agir, pour donner des gages de ses intentions, de ses talents, il faudrait avoir déjà ce qu'il s'agit d'obtenir ;

des fonds.

Je n'ai donc pas eu tort de vous dire, que non seulement la condition d'avoir la capacité d'un entrepreneur et la condition d'avoir des capitaux, suffisants réduisent le nombre de ceux qui pourraient offrir ce genre de services productifs, mais que la condition d'avoir ces qualités réunies le réduit encore plus.

Que résulte-t-il de là ? Que dans le débat qui s'élève entre les différentes personnes qui concourent par leurs facultés personnelles à la création d'un produit, l'entrepreneur, et du moins un certain nombre d'entrepreneurs, parviennent à obtenir une part plus considérable que tel autre travailleur qui n'a pas pris moins de peine, mais qui a fourni un genre de travail dont un plus grand nombre d'hommes sont capables. Un chef d'entreprise, si un de ses ouvriers, un de ses employés, élève trop haut ses prétentions, et réclame une trop forte part de la valeur produite, est assuré d'en trouver un autre plus accommodant; car il y a beaucoup de concurrents qui demandent à être employés comme simples travailleurs ; mais lorsqu'un simple travailleur trouve que son chef se réserve de trop gros profits, il ne trouve pas si aisément, pour remplacer celui-là, un nouveau chef qui lui fasse de meilleures conditions.

DES PROFITS DES ENTREPRENEURS. 37

Une autre cause encore contribue à rendre peu commune l'offre effective des services d'un entrepreneur d'industrie. C'est lui qui est chargé de tous les risques de la production. Il n'en est pas ainsi des agents secondaires qu'il emploie. Un commis, un ouvrier reçoivent leur traitement, leur salaire, soit que l'entreprise gagne ou bien qu'elle perde. Le capitaliste, lui-même, qui fait à un entrepreneur des avances, en louche les intérêts dans tous les cas; mais si le produit ne rend pas ses frais de production, l'entrepreneur est obligé de tirer ce déficit de sa bourse; et ce déficit l'expose à des pertes d'autant plus graves, que le succès est pour lui accompagné de plus gros profits. Un manufacturier qui occupe 200 ouvriers, s'il gagne seulement dix sous sur le travail de chacun, gagne 100 francs par jour; mais il perd la même somme, tous les jours, s'il perd dix sous sur le travail des mêmes ouvriers.

Quelque risque accompagne toujours les entreprises d'industrie, même celles qui sont le mieux conduites. L'entrepreneur peut, sans qu'il y ait

de sa faute, y compromettre sa fortune et, jusqu'à un certain point, son honneur.

Nous pouvons donc reconnaître, e trois causes principales qui diminuent la quantité offerte du genre de service que fournissent les entrepreneurs d'industrie, et qui, par conséquent, tendent à élever le taux de leurs profits :

1° La nécessité d'avoir les capacités morales qu'exige ce genre de travail ;

2° La nécessité d'y joindre un capital suffisant;

3° Enfin l'incertitude de la rentrée de ces mêmes profits ;

Ces trois causes tendent à élever leurs profits, non seulement au-dessus de ceux des propriétaires de terre et des capitalistes, mais au-dessus de ceux des autres artisans, c'est-à-dire, qui cultivent les sciences, ou qui reçoivent un salaire. C'est aussi dans cette classe que se font presque toutes les grandes fortunes qui ne sont pas le fruit de la spoliation.

Les écrivains qui font de l'économie politique abstraite plutôt (que de l'économie politique pratique, n'admettent aucune différence dans les profits qui égalité de talents, à égalité de capitaux, font les entrepreneurs

(industrie. Ils supposent les entrepreneurs toujours en liberté d'employer leurs moyens à l'industrie qui rapporte le plus ; s'il y a quelque différence dans leurs profits, ils supposent qu'elle est contrebalancée par quelque désavantage de la profession. Je suis loin de méconnaître cette cause

38 CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE VI.

de disparité dans les profits, ainsi qu'en le verra tout à l'heure; mais il me semble que l'entière liberté de disposer de nos capitaux et de nos talents, même dans un pays où les lois n'y mettent aucun obstacle, est une chimère. Peu de personnes choisissent librement l'état qu'elles embrassent. On est plus ou moins l'esclave des circonstances; il faut donc étudier

ces circonstances lorsqu'on veut connaître toutes les causes qui influent sur la distribution des richesses.

L'éducation qu'on a reçue, la famille à laquelle on appartient, rendent plus rares ou plus fréquentes certaines aptitudes. Les qualités nécessaires pour faire un petit marchand seront toujours plus abondantes que celles qui sont requises pour faire le commerce de long cours. Les capitaux suffisants pour entreprendre la confection des allumettes se rencontreront aisément chez des gens capables de l'entreprendre ; tandis qu'une réunion dans le même individu de la capacité et des capitaux nécessaires pour le haut commerce est une combinaison nécessairement moins fréquente.

Il y aura donc, chez les premiers de ces entrepreneurs, une concurrence si étendue et si constante, que leurs profits s'élèveront peu au-dessus des salaires d'un simple ouvrier.

De même qu'un talent éminent, comme celui d'un peintre ou d'une cantatrice célèbre, obtient une plus forte rétribution qu'un talent ordinaire, il y a des entreprises industrielles qui exigent des talents spéciaux nécessairement rares. Leurs profits alors ne se proportionnent pas aux talents, mais à leur rareté. L'homme qui n'est pas propre à un certain genre d'entreprises, échoue ; il cesse, dès lors, d'entrer en concurrence avec ceux qui s'y trouvent propres, et qui sont à portée d'exiger une part plus considérable dans les profits de la production.

Quant aux dangers, ou seulement aux désagréments qui accompagnent l'exercice de certaines professions, il est bien clair, qu'en écartant un certain nombre de concurrents, ils tendent à en élever les profits. C'est une observation de Smith, déjà citée dans mon Traité d'Économie politique, que certaines professions, qui ne jouissent pas de beaucoup de considération dans le monde, comme celle de comédien, de danseur, etc., y sont néanmoins plus chèrement payées que d'autres infiniment plus considérées, comme celle d'un savant. Mais il est au-dessus de l'intrigue : « il semble absurde, au premier aspect, dit Smith, que l'on dédaigne leur personne et qu'on récompense leurs talents souvent avec la plus somptueuse libéralité. L'un n'est pourtant que la conséquence nécessaire de l'autre. Si l'opinion où le préjugé du public venait à changer touchant

DES PROFITS DES ENTREPRENEURS. 39

« ces occupations, leur intérêt pécuniaire tomberait à l'instant. Plus « de gens s'appliqueraient à ce genre d'industrie, et leur concurrence en « ferait baisser le prix. De tels talents, poussés à un certain point, sans « être communs, ne sont pas si rares qu'on se l'imagine : bien des gens les possèdent, qui regardent comme au-dessous d'eux d'en faire un objet de lucre ; et un bien plus grand

nombre seraient capables de les (f) acquérir s'ils procuraient autant d'estime que d'argent »

On pourrait opposer à Smith qu'il se trouve des professions, comme celles où l'on s'occupe du nettoyage des lieux immondes, qui, quoiqu'elles soient accompagnées de désagréments et de dangers, n'en sont dédommagées ni par la considération ni par les gros salaires qu'elles obtiennent. Il faut sans doute attribuer cet effet à l'immense concurrence qui naît de la réplétion d'une population disproportionnée avec les produits de la société.

A l'égard des places qui, dans la haute administration, dans le militaire et dans l'église, procurent à la fois beaucoup d'autorité, d'honneurs et d'argent, il est permis de les regarder comme les dilapidations d'un peuple ignorant, qui prodigue des moyens de récompense fort au delà de ce qui serait nécessaire à son bonheur, et qui n'en fait pas l'objet d'une libre concurrence, comme elle existe dans les autres professions de la société. Une nation éclairée sur ses vrais intérêts ne permet pas qu'on répande beaucoup d'honneur et beaucoup d'argent pour récompenser des services quelquefois assez médiocres, quelquefois même préjudiciables à son bonheur.

L'incertitude de certains profits tend à en élever le taux. On paie souvent un méchant repas d'auberge plus cher qu'un excellent dîner, parce que l'aubergiste, posté sur une route de traverse, demeure quelquefois trois ou quatre jours sans voir un voyageur. Il faut que celui qui passe paie les profits du jour, et, en outre, ceux de la veille et ceux du lendemain. Si cet avantage n'existait pas, qui voudrait tenir maison ouverte sur une route de traverse?

^ Nous devons ranger dans la même catégorie les entreprises dont le succès est très douteux. Les entrepreneurs de divertissements publics gagnent gros lorsqu'ils ont la vogue. Une année suffit quelquefois pour doubler leurs fonds; mais aussi ils sont ruinés si la vogue ne vient pas.

' Richesses des nations, iiv. 1, diap 10.

Je ne sais, au surplus, si je fais bien de ranger, à rimilation de Smith, dans la classe des professions où Ton fait de gros profits, celles où les profits sont variables et incertains. Les services productifs n'y sont pas mieux payés que dans les autres, s'il faut que les bénéfices extraordinaires que l'on fait dans une occasion tiennent lieu des profits qu'on ne fait pas dans une autre, quoique fou ait déboursé les mêmes frais. Malgré son mauvais gîte bien payé, je doute que l'aubergiste de village gagne autant qu'un traiteur de Paris, qui subit une forte concurrence et offre

ses comestibles au rabais, mais dont le débit est plus certain. Les professions hasardeuses, somme toute, enrichissent peu ceux qui s'y livrent. On s'y adonne comme on met à la loterie, quoique la somme des lots soit toujours inférieure à celle des mises. L'homme a du penchant à se flatter : partout où il y a quelque chance heureuse, chacun s'imagine qu'elle sera pour lui. Les services productifs les mieux entendus, ceux qui, au total, récompensent le mieux les peines qu'on se donne, paraissent être, au contraire, ceux où la rétribution est modique, mais sûre.

Lorsqu'un produit ne peut être le fruit que d'un talent distingué, le profit qui en résulte excède alors tous ceux qui peuvent être obtenus en vertu des lois précédentes. Un peintre, un statuaire du premier ordre, qui peuvent être considérés comme entrepreneurs, puisqu'ils agissent pour leur propre compte, vendront peut-être trente mille francs un morceau qui n'aura pas quelquefois exigé de leur part pour plus de mille écus d'avances. Ils retireront en un an dix fois leur capital. C'est qu'il y a fort peu de concurrence dans les talents éminents. S'il n'y a qu'un seul chef-d'œuvre des arts produit dans le cours d'une année, et qu'il se rencontre seulement deux amateurs capables de l'apprécier et de le payer, il se trouve que la quantité demandée est double de la quantité offerte. De là des prix souvent exagérés.

ÉVALUATION DES FACULTÉS INDUSTRIELLES

Il faut, la beauté d'une courtisane, dont l'un et l'autre tirent parti pour se

faire un revenu, sont eux-mêmes des avantages qu'ils ne doivent pas en

entier à la nature. N'a-t-il pas fallu qu'eux, leurs parents, ou le public,

lissent les frais de leur entretien et de leur développement, jusqu'à ce que leurs profits pourvussent à leur existence? Le montant de ces avances est un capital dont la nature ne leur a pas fait présent, comme elle leur a fait présent de la force et de la beauté. Il y a donc, même dans les facultés naturelles, une valeur qu'il a fallu payer.

Quand un peintre, un médecin, un avocat célèbres, gagnent quarante V mille francs tous les ans, il faut considérer ce revenu comme étant en partie

■ l'intérêt viager du capital consacré à leur éducation et à leurs études, et

a en partie le revenu d'un fonds naturel approprié, qui est leur talent. Ce

Le fonds ne peut pas être apprécié d'après sa valeur échangeable, puisqu'il

^ est inaliénable; mais il peut être apprécié d'après le revenu qu'il rapporte,

ü Ainsi, lorsque la famille d'un avocat a dépensé pour son éducation qua-

rante mille francs, on peut regarder cette somme comme placée à fonds 1 perdu sur sa tête. Il est permis dès lors de la considérer comme devant rapporter annuellement quatre mille francs. Si l'avocat en gagne trente, il reste donc vingt-six mille francs pour le revenu de son talent personnel donné par la nature. A ce compte, si l'on évalue au denier dix le fonds naturel dont la nature lui a fait présent, il se monte à deux cent soixante mille francs; et le capital que lui ont donné ses parents en fournissant aux

i frais de ses études à quarante mille francs. Ces deux fonds réunis composent sa fortune, laquelle est tout entière placée à fonds perdu sur sa tête.

1 OUI que les familles qui font les frais d'une élude coûteuse ne soient pas eu perle, il convient d'observer que l'intérêt de leurs avances est imparfaitement payé par un simple intérêt viager. Cet intérêt pourrait suffire pour les indemniser de leurs avances, si tous les jeunes gens qu'on élève parvenaient à l'âge où ils peuvent retirer les fruits de leur éducation, et si chacun d'eux réussissait assez bien pour pouvoir gagner un intérêt viager de ce placement. Mais plusieurs d'entre eux meurent avant l'âge d'homme, et plusieurs autres ne tirent jamais un sou de la profession pour laquelle ils ont été élevés. Dans ce cas-là les parents ont perdu leurs avances. Il faut donc qu'ils soient indemnisés, non seulement de leurs avances, mais core du risque auquel ils se sont exposés de les perdre. Si les produits ne procurent pas le dédommagement de ce risque, les parents sacrifient ^ ne partent de leurs fonds, et la société une partie de ses richesses.

peut remplacer toutes ces évaluations par d'autres que l'on jugera

Je ne sais, au surplus, si je fais bien de ranger, à l'imitation de Smith, dans la classe des professions où Ton fait de gros profits, celles où les profits sont variables et incertains. Les services productifs n'y sont pas mieux payés que dans les autres, s'il faut que les bénéfices extraordinaires que l'on fait dans une occasion tiennent lieu des profits qu'on ne fait pas dans une autre, quoique l'on ait déboursé les mêmes frais. Malgré son mauvais gîte bien payé, je doute que l'aubergiste de village gagne autant qu'un traiteur de Paris, qui subit une forte concurrence et offre ses comestibles au rabais, mais dont le débit est plus certain. Les professions hasardeuses, somme toute, enrichissent peu ceux qui s'y livrent. On s'y adonne comme on met à la loterie, quoique la somme des lots soit toujours inférieure à celle des mises. L'homme a du penchant à se flatter : partout où il y a quelque

chance heureuse, chacun s' imagine qu'elle sera pour lui. Les services productifs les mieux entendus, ceux qui, au total, récompensent le mieux les peines qu'on se donne, paraissent être, au contraire, ceux où la rétribution est modique, mais sûre.

Lorsqu'un produit ne peut être le fruit que d'un talent distingué, le profit qui en résulte excède alors tous ceux qui peuvent être obtenus en vertu des lois précédentes. Un peintre, un statuaire du premier ordre, qui peuvent être considérés comme entrepreneurs, puisqu'ils agissent pour leur propre compte, vendront peut-être trente mille francs un morceau qui n'aura pas quelquefois exigé de leur part pour plus de mille écus d'avances. Ils retireront en un an dix fois leur capital. C'est qu'il y a fort peu de concurrence dans les talents <:mincents. S'il n'y a qu'un seul chef-d'œuvre des arts produit dans le cours d'une- année, et qu'il se rencontre seulement deux amateurs capables de l'apprécier et de le payer, il se trouve que la quantité demandée est double de la quantité offerte De là des prix souvent exagérés.

ÉVALUATION DES FACULTÉS INDUSTRIELLES

faix, la beauté d'une courtisane, dont l'un et l'autre tirent parti pour se faire un revenu, sont eux-mêmes des avantages qu'ils ne doivent pas en entier à la nature. N'a-t-il pas fallu qu'eux, leurs parents, ou le public, lissent les frais de leur entretien et de leur développement, jusqu'à ce que leurs profils pourvussent à leur existence? Le montant de ces avances est un capital dont la nature ne leur a pas fait présent, comme elle leur a fait présent de la force et de la beauté. Il y a donc, même dans les facultés naturelles, une valeur qu'il a fallu payer.

Quand un peintre, un médecin, un avocat célèbres, gagnent quarante mille francs tous les ans, il faut considérer ce revenu comme étant en partie l'intérêt viager du capital consacré à leur éducation et à leurs études, et en partie le revenu d'un fonds naturel approprié, qui est leur talent. Ce fonds ne peut pas être apprécié d'après sa valeur échangeable, puisqu'il est inaliénable; mais il peut être apprécié d'après le revenu qu'il rapporte.

Ainsi, lorsque la famille d'un avocat a dépensé pour son éducation quarante mille francs, on peut regarder cette somme comme placée à fonds perdus sur sa tête. Il est permis dès lors de la considérer comme devant rapporter annuellement quatre mille francs. Si l'avocat en gagne trente, il reste donc vingt-six mille francs

pour le revenu de son talent personnel donné par la nature. A ce compte, si l'on évalue au denier dix le fonds naturel dont la nature lui a fait présent, il se monte à deux cent soixante mille francs; et le capital que lui ont donné ses parents en fournissant aux frais de ses études à quarante mille francs. Ces deux fonds réunis composent sa fortune, laquelle est tout entière placée à fonds perdu sur sa tête.

Four que les familles qui font les frais d'une étude coûteuse ne soient pas H
en perle, il convient d'observer que l'intérêt de leurs avances est impar- ^

failement payé par un simple intérêt viager. Cet intérêt pourrait suffire pour les indemniser de leurs avances, si tous les jeunes gens qu'on élève parvenaient à l'âge où ils peuvent retirer les fruits de leur éducation, et si chacun d'eux réussissait assez bien pour pouvoir gagner un intérêt viager de ce placement. Mais plusieurs d'entre eux meurent avant l'âge d'homme, et plusieurs autres ne tirent jamais un sou de la profession pour laquelle |

, ils ont été élevés. Dans ce cas-là les parents ont perdu leurs avances. Il ,

faut donc qu'ils soient indemnisés, non seulement de leurs avances, mais encore du risque auquel ils se sont exposés de les perdre. Si les produits ne procurent pas le dédommagement de ce risque, les parents sacrifient une partie de leurs fonds, et la société une partie de ses richesses.

On peut remplacer toutes ces évaluations par d'autres que l'on jugera

■ Mil

meilleures. L'essentiel est ici l'analyse qui doit montrer en chaque chose toutes les parties dont l'ensemble compose celle chose, et le raisonnement qui doit être rigoureusement juste. Les évaluations se changent ensuite sans inconvénient, selon les différents pays, selon les différentes époques, et selon qu'on est mieux informé. On est d'autant mieux fort lorsqu'on tient les cadres et qu'on n'a plus qu'à les remplir par des données, à mesure qu'on est à portée de se les procurer.

Adam Smith, et après lui la plupart des écrivains de sa nation, appellent les profits du capital ce que j'appelle ici les profits de l'industrie, et ils disent en conséquence que les profits du capital sont plus ou moins forts, selon que la profession réclame plus ou moins de talents, selon qu'elle présente plus ou moins de risques. Il est évident que ces risques, ces pertes et ces profits regardent les capacités industrielles. Les capitaux n'ont aucun motif de s'appliquer à certaines productions plutôt qu'à d'autres; ils n'ont ni goûts, ni volontés. Dire que les capitaux affluent là où ils trouvent de meilleurs profits, ne présente pas un sens plus juste que celui autre

phrase : les chevaux affluent dans les entreprises où ils mangent le plus d'avoine. Le fait est que l'on applique jilus de capitaux aux entreprises qui donnent le plus de profits, mais que les profils plus ou moins grands qu'on tire de ces entreprises sont ceux qui résultent de l'industrie de leurs entrepreneurs. Je relève ces fausses expressions parce qu'elles contribuent toujours plus ou moins à faire naître de fausses idées.

Lorsque les facultés industrielles • propres à former un entrepreneur sont trop abondantes sur le marché, elles s'offrent au rabais; c'est-à-dire qu'il s'y rencontre un trop grand nombre d'entrepreneurs eu état, par leurs talents et leurs capitaux, de poursuivre avec succès le cours d'une entreprise. Dès lors les rétributions qu'ils peuvent obtenir par leurs capacités industrielles toutes seules ne sont pas sullisantes pour les faire vivre selon létal qu'exigent les habitudes du pays. Il faut dès lors qu'ils y joignent le profit d'un capital qui leur appartienne; car, s'ils font usage d'un capital emprunté, rinlérêt qu'ils sont forcés d'en payer les réduit à vivre sur le profitde leur industrie seulement, et celui-ci n'y suffit pas. Celte surabondance d'industrie, comparée avec les débouchés que laissent des institutions vicieuses*, est, je crois, une des causes qui ont souvent mis l'industrie

• Voyez dans le chapitre précédent en quoi elles consistent.

* Comme, par exemple, des monopoles Vils que ceux des producteurs de blé, cl des dépenses inutiles de la part du gouvernement.

DES PROFITS DE LA CLASSE OUVRIERE. 43 i

anglaise dans la détresse. Le gérant d'une entreprise qui ne rapporte que | cinq pour cent des fonds qu'on y emploie, s'il est obligé de payer quatre pour cent au prêteur du capital, ne relire qu'un pour cent pour ses talents f et son travail. Ce proQt insuffisant l'excite à grossir sa production outre | mesure, et à se procurer des capitaux fictifs ' à défaut de capitaux réels; car un pour ceul qui ne lui donne pas de quoi vivre sur cent mille francs, le lui donne sur un million. '

CHAPITRE X. I

Des profits de la classe ouvrière en particulier. \

Les entrepreneurs d'industrie aclièleiu les services de diverses classes d'hommes qui se font un revenu de la vente de leur tra>ail; mais paimi ces classes diverses, il en est plusieurs dont la profession suppose assez de vues, de raisonnement et de capitaux, pour être comprises dans la grande classe des entrepreneurs d'industrie. Un négociant étranger adresse à un commissionnaire français des marchandises de son pays, le chai gc de les vendre, et de lui en faire les retours en marchandises françaises qu'il lui désigne. Bien que le commettant paie une commission au commissionnaire, et que le commissionnaire n'agisse pas pour son propre ||

compte, on ne peut pas dire que celui-ci soit un simple salarié. Cest une |)
espèce d'cntrepiïise que de se mettre en état d'exéemer les ordres d'un |
nécrociant étranger. Un commissionnaire est obligé d'avoir un comptoir et
O V fl

des magasins, d'entretenir des commis, de garder des fonds en caisse, de o
recevoiretdepayerdeseffeïisde commerce, et souvent de faire des avances, P
à-compte sur les rentrées que lui procurera la vente des marchandises |
dont il est consignataire. Il faut qu'il se connaisse en marchandises, qu'il i
soit au courant de leurs prix, qu'il sache quels sont les fournisseurs les plus i
capables de fabriquer les objets qu'il est chargé d'acheter; il doit être en ■
étal de traiter des ventes et des achats avec autant d'habileté que s'il irai- G
lait pour lui-même. Sans cela il serait peu digne de la confiance de ses B
correspondants. B

On en peut dire autant de l'armateur qui transporte des marchandises p
' Uomme des escomptes d'effets de ciicuhuion dans les banques publi*|ues.
à fret, de l'agent de change et du courtier qui sont les intermédiaires des
ventes, et même du roulier qui transporte des marchandises par terre.

Tous ces industriels, bien que salariés, sont des entrepreneurs, en ce qu'ils se chargent, par entreprises, d'une certaine mission, qu'ils en font les frais et répondent de l'exécution. J'entends par ouvrier l'homme qui exécute servilement un ouvrage courant, tel qu'il lui est commandé par un maître, et suivant des procédés connus qui ont été l'objet d'un apprentissage.

Cette désignation comprend et l'ouvrier qui travaille en atelier ou en boutique, chez son maître, et celui auquel on confie une certaine quantité de matière première qu'il travaille chez lui. Beaucoup d'ouvrières couturières cousent, chez elles, des gants, des bretelles, etc., dont un marchand leur confie la matière première; il y a peu de tailleurs dans les grandes

Mais, qui ne fassent coudre en ville plusieurs des vêtements qu'on leur commande.

Les ouvriers sont payés soit à la tâche, soit à la journée. Toutes les fois que la tâche est appréciable, on préfère les payer ainsi, parce que, pourvu que l'ouvrage soit bien exécuté (ce qu'on vérifie avec soin), on est assuré de ne pas leur payer plus de travail qu'il n'y en a eu de fait. Il est même indispensable de payer ainsi les travaux que l'ouvrier exécute chez lui, afin des yeux du maître ou de son contre-maître. J'ai comme l'expérience fait connaître bien vite à l'entrepreneur la quantité d'ouvrage qu'un ouvrier peut exécuter en un jour, il sait quel salaire journalier chacun de ses ouvriers peut gagner à la tâche; et c'est sur le montant de cette journée que roule le débat qui s'élève pour le prix entre le maître et l'ouvrier.

3^eème quand l'ouvrier qui travaille à son domicile fournit la matière 'U produit, comme il arrive souvent à ceux qui lissent de la toile, à ceux qui ont chez eux des objets de mercerie et de quincaillerie, des éventails,

ces cas-là, quoique ces ouvriers soient de petits entrepreneurs, néanmoins les avances qu'ils font de la valeur du produit sont souvent si peu de chose. Ils exécutent si servilement ce qu'on leur commande, et l'on sait si bien à quoi se montent leurs déboursés et la quantité de produits qu'ils peuvent exécuter en un jour, que l'on traduit aisément en journées d'ouvriers, le montant des achats qu'on leur fait.

Ainsi, quand je parle de journées d'ouvriers, il faut toujours avoir devant les yeux ces différentes manières de louer un salaire qu'une opération

l'esprit réduit ordinairement en journées.

DES PROFITS DE LA CLASSE OUVRIERE

C'est ce salaire, ce sont ces journées qui composent ce que j'appelle les profits, le revenu de l'ouvrier.

Ces profits sont d'autant plus grands que le travail de l'ouvrier est plus demandé et moins offert, et ils se réduisent à mesure que le travail de l'ouvrier est plus offert ou moins demandé. C'est le rapport de l'offre avec la demande qui règle le prix de cette marchandise appelée travail de l'ouvrier^{*} comme il règle le prix de tous les autres services productifs^{*}.

Ainsi, à l'époque des moissons, où l'on a besoin de beaucoup de bras pour recueillir des grains qui ne souffrent pas qu'on diffère, la journée des manouvriers de campagne se paie le double et le triple de ce qu'elle vaut eu d'autres temps. Elle monterait plus haut encore, si dans le temps des moissons les habitants des montagnes, où il n'y a pas de terres à blé, ne descendaient pas dans la plaine. Les moissonneurs des montagnes de Dourgogae et de Franche-Comté vont faire la moisson jusqu'à quarante lieues de leur domicile.

Au contraire, en hiver, où il n'y a presque aucune demande pour les travaux des champs, les journées d'ouvriers tombent à très bas prix.

Il y a dans les travaux des villes de semblables alternatives; mais elles sont moins prévues; ce qui est un malheur, parce qu'on prend moins de précautions pour se garantir de leurs inconvénients. Une nouvelle branche de commerce, un nouveau débouché excitent la demande de certains travaux et en font hausser le salaire; mais une cause contraire les fait baisser quelquefois d'une manière inopinée et qui trompe tous les calculs.

Une mauvaise récolte, par exemple, occasionne une réduction dans la demande que les consommateurs font, non seulement des produits de la terre, mais de tous les autres. Une famille qui consomme annuellement pour 400 francs de blé, si le blé augmente et qu'elle soit forcée d'en consommer pour 600 francs, doit nécessairement retrancher 200 francs sur

^{*} Plusieurs économistes politiques sont d'opinion que le prix des choses ne s'augmente pas à cause de la demande, et se règle uniquement sur les frais de production; cette assertion est fondée jusqu'à un certain point; mais les frais de production se composent du prix des services productifs et sont plus chers quand les services productifs sont plus demandés. Avec une même quantité de services pro-

ductifs offerts, une demande plus grande fait monter à la fois et les frais de production et le prix des produits.

ses autres consommations; ce qui réduit la demande qu'elle fait des autres produits et du travail des ouvriers qui s'en occupent*.

J'ai observé en effet que les années de disette, où il serait à désirer que les journées d'ouvriers fussent plus élevées, sont précisément celles où leur prix tombe le plus bas.

Pour connaître les lois qui, toutes choses d'ailleurs égales, déterminent le taux des salaires, il faut connaître les causes qui influent en temps ordinaire sur la quantité du travail offerte par la classe ouvrière, et sur celle qui est demandée par la classe des entrepreneurs, par la classe consommatrice de ce travail.

La demande de travail dépend, ainsi que nous l'avons déjà observé, de la demande que les consommateurs font des produits du travail; nous sommes remontés aux causes de cette demande en cherchant les causes qui sont favorables à tous les producteurs quels qu'ils soient, et aux producteurs industriels en particulier.

L'ocre du travail dépend de la quantité de travailleurs capables d'exécuter chaque espèce de travail.

Il faut donc distinguer, dans les fonctions de l'ouvrier, différentes espèces ou qualités de travail.

Il y a le travail du simple manouvrier, celui que tout homme est capable d'exécuter sans aucun apprentissage, ou qu'il peut du moins exécuter après un apprentissage fort court et non coûteux ; comme de piocher la terre, broyer des drogues, transporter du mortier. L'offre qui est faite d'un semblable travail s'étend facilement avec la demande qui en est faite. Cette demande peut porter les salaires un peu, mais très peu au-dessus du taux nécessaire pour que les familles des ouvriers puissent s'entretenir et se perpétuer; c'est-à-dire du taux nécessaire pour que chaque famille puisse élever, jusqu'à l'âge adulte, assez d'enfants pour remplacer le père et la mère. Quand les salaires vont un peu au-delà de ce taux, les enfants se multiplient, et une offre plus grande se proportionne bientôt à une demande plus étendue.

' On remarque dans les grandes villes que, lorsque le blé est cher, les cabarets sont beaucoup moins fréquentés, même quand le vin est à bon marché. L'ouvrier est obligé alors d'employer une plus forte part de son salaire à l'achat d'une denrée plus indispensable que le vin.

DES PROFITS DE LA CLASSE OUVRIERE

Quand, au contraire, la demande de travailleurs reste en arrière de la quantité de gens qui s'offrent pour travailler, leurs gains déclinent audessous du taux nécessaire pour que la classe puisse se maintenir en même nombre. Les familles les plus accablées d'enfants et d'infirmités dépérissent; dès lors l'offre du travail décline; et le travail étant moins offert, son prix remonte.

Vous voyez par là, messieurs, qu'il est difficile que le prix du travail du simple manouvrier s'élève ou s'abaisse longtemps au-dessus ou audessous du taux nécessaire pour maintenir la classe au nombre dont on a besoin. D'où nous pouvons tirer cette conclusion, que le revenu du simple manouvrier ne s'élève guère au-dessus de ce qu'il faut pour entretenir les familles.

Je sais qu'il y a dans les halles, sur les ports, des hommes de peine dont les gains excèdent quelquefois ceux d'un simple manœuvre; mais remarquez que ce sont des hommes de choix pour la force, ou l'intelligence, ou la fidélité; ou bien qu'ils ont un monopole, qu'ils forment une corporation, genre d'abus qui retombe toujours sur le consommateur.

Après le travail du simple manouvrier, nous trouvons celui de l'homme de métier, de l'homme qui, après un apprentissage plus ou moins long, est capable, par exemple, d'élever un mur d'aplomb, de scier un arbre en planches régulières, d'assembler une charpente, de coudre des vêtements, etc. Cette espèce de travail est constamment un peu plus chère que l'autre; car il ne suffit pas, pour créer un homme de métier, de créer un homme adulte: il faut, de plus, que cet homme ait un certain degré d'intelligence et d'adresse qui, quoique fort ordinaire, ne se rencontre pas généralement chez tous les hommes; il faut, en outre, que les familles qui fournissent cette qualité de travail fassent quelque frais d'apprentissage, et, par conséquent, un peu plus de dépense pour élever la famille. Si leurs gains ne suffisaient pas à cette dépense, on ne trouverait bientôt plus assez d'ouvriers de métier; ce qui ferait remonter leur salaire à un taux suffisant pour en conserver le nombre. Là où l'on trouve de simples manœuvres pour 30 sous par jour, on ne peut pas se procurer des ouvriers maçons ou menuisiers pour moins de 50. Mais en même temps le salaire des gens de métier ne peut pas s'élever au-dessus d'un certain taux (comme, par exemple, le double du salaire d'un homme de peine); parce qu'alors leur classe se recrute aux dépens de cette dernière, où il se rencontre toujours des jeunes gens un peu plus intelligents, un peu plus dégourdis que les autres, qui ont bientôt fait un apprentissage.

të CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE X.

Quand Tétât de la société devient tel qu'elle réclame un peu moins de travail manuel, toutes les classes ouvrières sont en souffrance, avec celle différence que l'homme de métier conserve presque toujours des moyens de subsister dont un simple manouvrier peut manquer tout-à-fait. Un ouvrier maçon peut faire le métier de manœuvre au besoin ; tandis que le manœuvre ne peut pas à l'instant même devenir un maçon. Si même l'homme de métier est forcé de se réduire au rôle d'homme de peine, il s'en acquitte toujours avec un peu plus d'intelligence et de dextérité; ce qui le fait préférer. Aussi la disette de travail, et les souffrances de la classe ouvrière, commencent-elles toujours par affecter les simples manouvriers et ceux des ouvriers dont la capacité est la plus ordinaire. Dans une population qui décline, c'est la classe où l'offre des services excède toujours la demande; c'est celle par où commence la dépopulation.

Je répéterai ici une observation que j'ai déjà faite à l'occasion d'une autre classe d'industriels, c'est que les moyens d'existence des ouvriers ne sont point une quantité fixe. Il faut plus ou moins de moyens d'existence selon les climats, les mœurs des nations. Un ouvrier de Paris ou de Londres périrait de besoin avec ce qui suffit à un ouvrier du Bengale. Et non seulement il faut à celui-ci moins de denrées alimentaires, moins de vêtements, moins de logement et moins de plaisirs, mais tous ces objets de consommation sont réellement moins chers au Bengale qu'en Europe.

Lors donc que je dis que les salaires d'ouvriers ne s'élèvent que jusqu'au point de leur procurer les moyens d'exister, je sous-entends toujours selon les mœurs du pays qu'ils habitent. Il faut également sous-entendre que c'est dans l'état naturel et ordinaire des choses^ car une circonstance extraordinaire fait quelquefois monter le salaire des ouvriers à un taux fort supérieur à celui que j'assigne ici. Après un grand incendie, un désastre, on est obligé de payer fort cher les ouvriers dont on a besoin pour le réparer.

Nous avons vu comment est en général limité le nombre des entrepreneurs

* Dans l'ancienne Rome, les vigneron qui louait pour tailler les ceps que l'usage était de marier aux arbres, stipulaient dans leurs contrats que, s'ils venaient à tomber et à se tuer, ce serait le maître qui paierait la sépulture. On peut regarder cette légère augmentation au salaire de l'ouvrier, comme une suite des opinions des peuples de l'antiquité qui se passaient fort bien de chemises, mais qui regar-

daient comme un affreux malheur d'être privés de sépulture. Voyez Gioja : Nuovo prospeUo delle scienze economiche^ tome II, page 30.

UES PROFITS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

iSi

neurs qui, dans chaque branche d'indusli ie, s'offrent à pourvoir aux besoins de la société ; et nous venons de voir que le nombre des ouvriers, au contraire, ne cesse de s'étendre que lorsque leur salaire ne leur permet plus de subsister eux et leur famille selon les mœurs du pays. Il en résulte que les entrepreneurs exercent toujours un monopole à l'égard des ouvriers. Ceux-ci ne trouvent pas autant de maîtres qu'ils veulent ; mais les maîtres trouvent toujours le nombre d'ouvriers dont ils ont besoin , s'ils

peuvent leur fournir les nécessités de la vie.

J'ajouterai qu'indépendamment de cet avantage, qui tient à la nature des occupations, le maître tire d'autres avantages encore de sa fortune et de

sa situation dans la société.

Le maître et l'ouvrier ont bien , à la vérité,

besoin l'un de l'autre, puisque l'un ne peut faire aucun profit sans le secours de l'autre ; mais le besoin du maître est moins pressant. Il en est peu qui ne pussent vivre plusieurs mois, et même plusieurs années, sans faire travailler un seul ouvrier ; tandis qu'il est peu d'ouvriers qui pussent, sans être réduits aux dernières extrémités, passer plusieurs semaines sans ouvrage. Il est bien difficile que cette différence de position n'influe pas

sur le règlement des salaires.

Que serait-ce si les maîtres se réunissaient et se promettaient entre eux, sous des peines assez sévères, de ne pas payer leurs ouvriers au-delà d'un certain prix, comme font les tailleurs de Londres, et probablement d'au-

tres professions?

Que serait-ce enfin si la législation, comme dans les pays où il y a des jurandes, autorisait de semblables conjurations, et réprimait comme des désordres coupables, des ligues semblables parmi les ouvriers?

Celte surabondance de besoins dans la classe salariée et la médiocrité

des salaires, tpie la nature des choses et l'ascendant des premières classes de la société tendent à réduire au niveau des besoins rigoureux et quelquefois plus bas, sont une des plaies de l'état social, et une plaie dont les bonnes institutions peuvent bien adoucir les souffrances sans pouvoir les détruire complètement; obliger qui que ce soit à payer des travaux au-delà du prix où l'on offre de les exécuter, serait une violation de la propriété et une atteinte portée à la liberté des transactions. L'effet en serait plus fâcheux encore, même pour la classe ouvrière.

Toutes les mauvaises lois, tous les vices qui s'introduisent dans l'organisation sociale, tendent à priver la société d'une partie de ses moyens d'existence, et cette privation atteignant la classe ouvrière avant toutes

les autres, elle est plus qu'aucune autre intéressée à ce que l'Etat soit

bien administré. On a dit que les riches devaient plus s'intéresser à la chose publique, parce qu'ils avaient plus à perdre. Ce sont bien plutôt les pauvres. Il y va de leur existence, tandis que les riches trouvent dans leurs biens mêmes de quoi surmonter l'éflét des circonstances fâcheuses. Quand les ouvriers s'inquiètent peu de la chose publique, ils décèlent par là une profonde ignorance de ce qui les touche le plus.

Ce n'est point au reste la civilisation qu'il faut accuser des malheurs de la classe ouvrière. Même avec la plus détestable administration, son sort n'est pas au-dessous de celui des peuples sauvages. Sur dix personnes, il y en a trois peut-être qui souffrent chez les peuples civilisés : il y en a neuf chez les sauvages.

M. de Sismondi, convenant en principe des inconvénients qui résultent de l'intervention de l'autorité dans les conventions particulières, pense néanmoins que la loi doit prêter quelque force à celui des deux contractants qui est nécessairement dans une position tellement précaire et dominée, qu'il est quelquefois forcé d'accepter des conditions onéreuses. Il est impossible de ne pas partager en ce point l'opinion de M. de Sismondi, et de ne pas approuver une disposition récente de la législation anglaise, qui fixe l'âge au-dessous duquel il n'est pas permis à un manufacturier de faire travailler les enfants dans ses ateliers*.

Il s'agit ici de protéger, non-seulement la faiblesse naturelle de la classe ouvrière, mais celle de l'enfance. On dira peut-être que l'enfant qu'on empêche de travailler dans une manufacture n'en est que plus malheureux, puisque ses parents indigents ont d'autant moins de moyens de le faire subsister. Mais quand on a l'expérience de ce qui se passe parmi les classes pauvres, on sait fort bien que plus

elles ont de facilité pour tirer parti du travail de leurs enfants, et plus leurs enfants se multiplient. Or, favo-

* L'abus auquel la loi s'appliquait n'a jamais approché en France de ce qu'il était devenu en Angleterre, et n'a pu s'y manifester que beaucoup plus tard. Cependant il y a été pourvu par la loi du 22 mars 18-il. Cette loi a fait sans doute tout ce qu'il était possible de faire sans gêner l'industrie; elle est toutefois une preuve de plus de l'impuissance de l'État pour intervenir préventivement dans toutes les circonstances; elle ne s'applique qu'aux grands ateliers où les abus sont bien rares; la surveillance n'a jamais pu s'y organiser même d'une manière efficace, et elle laisse en dehors toute la petite fabrique, où le travail est très divisé. A Paris, par exemple, elle reste sans application possible pour plus de vingt-cinq mille enfants employés dans l'industrie. (Note de Véditeur).

LES PROFITS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

riser cette multiplication, c'est fournir de nouvelles victimes à la misère.

On ne peut pas approuver de même les mesures coercitives et prohibitives que M. de Sismondi propose pour limiter le nombre des ouvriers, et pour obliger les chefs d'entreprises à les entretenir quand l'ouvrage manque. Nous y reviendrons en traitant de la population *.

* L'amélioration du sort des ouvriers, le moyen de leur faire revenir une part tout à fait équitable dans le partage des richesses qu'ils contribuent à produire, a été signalé avec raison comme offrant de nos jours le problème le plus important de l'économie politique pratique; la solution de cette grande question réclame le concours de la politique proprement dite et de la morale, puisqu'il s'agit par le fait de perfectionner les institutions sociales. C'est à tort, d'un autre côté, que l'on a prétendu, jusqu'à ce que cette question ait été résolue, pouvoir contester à l'économie politique son existence comme corps de science, et qu'on a voulu chercher à la faire naître de l'invention d'un ordre social nouveau, d'une utopie plus ou moins ingénieuse sur l'organisation industrielle. L'économie politique, comme toutes les sciences positives, examine les faits dans ce qu'ils ont été, dans ce qu'ils sont, dans leur liaison les uns avec les autres, dans la déduction logique de leurs conséquences. C'est ainsi qu'elle peut indiquer les points essentiels au maintien et au développement des sociétés humaines; elle démontre, par exemple, la nécessité de reconnaître et de respecter le droit de propriété si l'on veut voir les richesses se créer

et s'accroître; de même, elle montre les dangers des mesures qui tendent à protéger de certaines productions et de certains producteurs aux dépens de tous les autres.

On a vu, dans les chapitres précédents, l'auteur reprocher au système exclusif du protecteur des douanes de pousser à l'accroissement de la population ouvrière des villes, au delà de ce qui résulterait du cours naturel des choses, si les forces productives du pays n'avaient pas dévié de leur tendance naturelle. Ailleurs il a signalé l'épargne comme le meilleur moyen d'améliorer le sort des travailleurs. Déjà, en effet, dans les départements formés de l'ancienne Alsace, les caisses d'épargne se multiplient, et le sort des travailleurs s'améliore; il faut espérer que la lumière pénétrera dans le Nord de la France et que tous les manufacturiers sans exception, en prenant des idées plus élevées, comprendront qu'il est de leur propre intérêt que les ouvriers soient associés à leurs succès et à leur prospérité; ils cesseront, par suite, de craindre l'épargne, qui, si elle rend le travailleur plus indépendant de l'entrepreneur, du moins l'intéresse directement à l'ordre et à la prospérité générale.

Ce sujet reviendra dans le livre suivant, et l'on verra de plus en plus que l'auteur n'a jamais entendu considérer la production des richesses sans la rattacher toujours aux intérêts véritables des producteurs. [Note de l'édUrur),

CINQUÈME l'AiniK. — CHAIMiUE XI.

CHAPITRE XI

Des profits de la classe savante, en particulier.

Dans l'analyse que nous avons faite des différents travaux desquels il résulte des valeurs, c'est-à-dire des richesses, nous avons distingué les travaux des savants. En effet, lorsque dans nos opérations productives nous employons des êtres matériels, du fer, des bois, de l'eau, qu'employons-nous? de quoi nous servons-nous? De leurs propriétés naturelles, des lois qui dérivent de leur nature. Leur nature, leur manière de se comporter, font partie d'eux-mêmes, et c'est cela même que nous employons lorsque nous faisons usage de ces mêmes corps. Or, ce sont ces propriétés et ces

lois qui sont l'objet des recherches des savants.

Nous en tirons un parti d'autant plus avantageux qu'elles sont mieux connues. C'est parce que nous connaissons mieux que les anciens les lois de la statique des

fluides, que nous conduisons l'eau dans des réservoirs élevés, par des tuyaux qui nous dispensent de ces aqueducs, splendides monuments de la magnificence des Romains et de leur ignorance.

Les lois de la matière se combinent et réagissent en mille manières les unes sur les autres; et notre industrie est d'autant plus avancée, que nous connaissons mieux les résultats de ces combinaisons. C'est ainsi qu'après avoir mesuré les différentes dilatations du cuivre et du fer par la chaleur, nous avons pu faire des pendules à compensation, et obtenir pour nos horloges un mouvement égal et constant, quelle que soit la température

de l'air.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'il suffise aux progrès de l'industrie que l'on cultive les seules branches des sciences qui nous offrent des vérités actuellement applicables aux arts utiles. Une loi de la nature découverte et expliquée peut être sans application actuelle aux besoins de l'homme, et devenir utile plus tard. Il peut se présenter une occasion où cette loi nous expliquera un inconvénient qui nous arrête, et nous fournira un moyen de l'éviter. Il serait bien téméraire celui qui affirmerait qu'une vérité qu'on découvre ne sera jamais bonne à rien.

Pour créer des valeurs, nous n'agissons pas seulement sur des êtres insensibles, et nous n'employons pas uniquement des propriétés matérielles. Nous avons de plus affaire à des hommes qui ont des besoins, des

DES PROFITS DE LA CLASSE S.WANTE

volontés, des passions, et qui sont soumis à des lois qui leur sont imposées, les unes par leur nature d'hommes, les autres par la société dont ils sont membres. Pour nous guider dans nos travaux, toutes ces lois veulent être connues, et pour être connues, il faut les étudier. C'est l'objet que se proposent les sciences morales et politiques, celles dont le but est d'étudier l'homme moral et l'homme social; lois très nombreuses dans l'état de société, par la raison que, dans cet état, nos relations avec les hommes et avec les choses sont extrêmement multipliées. Cette étude embrasse non seulement les lois qui dérivent de notre nature morale, de nos besoins physiques et de nos moyens d'y pourvoir, mais encore les lois du corps politique, la législation civile, la législation criminelle.

En vous parlant des lois auxquelles les hommes et les choses sont assujétis , remarquez , messieurs , que je n'examine point en vertu de quel droit telle ou telle loi leur est imposée, et en vertu de quel devoir ils s'y j

soumettent. Le fait, et non le droit, est ce qui nous occupe ici. J'appelle , loi, au physique et au moral, toute règle à laquelle on ne peut pas se soustraire ; sans m'inquiéter de la question de savoir si elle est équitable ou non , si elle est nuisible ou bienfaisante ; questions qui sont l'objet d'une autre étude que celle qui nous occupe en ce moment . ,

La connaissance de la nature des choses physiques et morales et des |

lois qui en dérivent ne peut être acquise que par des observations nombreuses, des expériences répétées, des rapprochements, des combinaisons . sans fin. Tout cela exige des méditations profondes, une étude assidue.

Plus les sciences s'étendent et se perfectionnent, et plus cette étude devient longue et pénible ; car une science ne s'étend que parce qu'elle se |

composé d'un plus grand nombre de faits constatés, d'un plus grand nombre de rapports observés, et d'un plus grand nombre de lois découvertes ou enregistrées dans la mémoire. Lorsque nos connaissances sont très multipliées, la vie d'un homme ne suffit plus pour apprendre même un seul ordre de faits et de lois; ce qui constitue une seule science. Alors un savant est considéré comme ayant bien employé son temps et ses facultés , et comme s'étant rendu suffisamment utile à ses semblables, lorsqu'il a bien étudié une seule branche d'une seule science. Pythagore, Thaïes, savaient tout ce qu'on pouvait savoir dans leur temps. Aristote a fait les meilleurs

' L'est l'objet d'un excellent ouvrage de Charles Comte. Voyez son Traité de Législation: L'Esprit des Lois de Montesquieu laisse beaucoup à désirer

SOUS ce rap'ail.

H CINQUÈME: PARTIE. - CHAPITRE XI.

livres de son époque sur la politique, la morale, les belles-lettres et l'histoire naturelle; mais s'il vivait de nos jours, non-seulement il serait obligé de renoncer aux belles-lettres pour apprendre toute l'histoire naturelle ; mais en supposant qu'il

voulut posséder (entièrement une seule branche de l'histoire naturelle , comme la botanique ou la minéralogie, il serait obligé de se borner à une teinture générale des autres branches. Pour se rendre fameux dans les minéraux, il faudrait qu'il abandonnât à d'autres savants l'étude des animaux et des plantes. Ce n'est qu'à ce prix qu'il pourrait se flatter de reculer la borne du genre de connaissance qu'il aurait cultivé.

Si le même savant voulait cultiver plusieurs branches, ou joindre une autre occupation à ses études, il ne pourrait plus embrasser la totalité des propriétés naturelles, des faits et des lois dont sa science se compose. Il en perdrait une partie; il perdrait (au moins jusqu'à un certain point) cette netteté de conception qui naît de l'habitude d'envisager sous toutes ses faces et sous tous ses rapports chacun des objets qui nous occupent.

C'est cette netteté avec laquelle on saisit tous les rapports, toutes les causes, toutes les conséquences, qui nous préserve aujourd'hui de ces erreurs, si communes autrefois, qui entraînaient beaucoup de gens à chercher le mouvement perpétuel, ou la panacée universelle. On sait maintenant que les propriétés d'un remède, favorables pour certaines maladies, sont précisément ce qui le rendrait contraire à d'autres maladies; et on le sait parce que l'on connaît mieux le siège des maladies et la nature des désordres qu'elles causent.

S'il y a des infortunés qui cherchent encore le mouvement perpétuel , c'est parce qu'ils ignorent une partie des lois de la mécanique; c'est qu'ils ne sont pas en état de suivre la chaîne qui lie les effets avec les causes. Et cela vient bien souvent de ce que d'autres occupations ne leur ont pas permis d'étudier la science sous tous ses rapports, comme doit le faire un savant de profession. Ce sont presque toujours des mécaniciens pratiques, des entrepreneurs d'arts mécaniques, qui cherchent le mouvement perpétuel. S'ils s'étaient livrés à la théorie de la science, à l'étude de l'ensemble de ses lois, à coup sûr ils n'emploieraient pas leur argent et des talents, souvent très remarquables, pour atteindre un but qui n'est nulle part.

Nous ne devons pas nous étonner, d'après cela, qu'un vrai savant soit si rarement un bon entrepreneur d'industrie. Les études et les méditations auxquelles il faut qu'il se livre pour connaître la totalité des faits dont se compose la science, ou du moins tout ce qu'on en sait, nuisent aux médi-

DES PROFITS DE LA CLASSE SAVANTE. 55

talions qui pourraient lui suggérer les moyens de faire réussir une entreprise industrielle. C'est la même raison qui fait qu'un bon entrepreneur

est un savant médiocre.

Vous sentez bien, messieurs, que je ne parle ici, et que je ne peux parler qu'en thèse générale. Dans des cas particuliers, j'ai connu des manufacturiers très savants, et j'ai connu quelques savants qui avaient réussi dans des entreprises industrielles. M. WoUaslon, secrétaire de la Société royale de Londres, et chimiste très distingué, avait une manufacture d'ustensiles de platine; et M. Montgolfier, grand manulâclurier de papier à Annonay, était encore plus distingué, comme physicien, que comme manufacturier. U y a des capacités remarquables qui peuvent embrasser plusieurs occupations; et il y a des entreprises qui, une fois qu'elles sont montées, et qu'elles ont reçu une bonne impulsion, peuvent la conserver par le moyen d'un associé ou d'un sous-chef habile. Le chef peut alors se livrer à l'étude, et s'y distinguer. Toutefois, dans ce cas, il ne conserve d'un entrepreneur que le nom et les profits; son véritable métier est d'être un savant. En général, donc, ces fonctions sont séparées, et l'on ne peut y acquérir de la fortune ou du renom qu'autant que l'on s'y livre exclusivement.

Si l'entrepreneur d'industrie ne peut, sans préjudice pour lui, se livrer aux études du savant, et si, d'un autre côté, il a besoin d'être au courant des connaissances acquises, il faut qu'il ait recours à ceux qui les possèdent. Le concours du savant est donc nécessaire aux entrepreneurs d'industrie; il doit donc être l'objet d'une demande quelconque et la source d'un profit. Mais quand nous voulons apprécier ce service productif sur le pied de tous les autres, et d'après la proportion entre la quantité offerte et la quantité demandée, nous trouvons qu'il est, sous ce rapport, essentiellement différent de tout autre.

Lorsque, dans une entreprise agricole, vous êtes obligé d'avoir recours à un propriétaire de terres pour qu'il vous loue son terrain, vous ne cessez jamais d'avoir besoin de son consentement. Après que vous lui avez payé le loyer de l'année dernière, vous êtes obligé de lui payer le loyer de l'année courante, sous peine de ne plus disposer de la terre; et, par la même raison,

vous lui paierez le loyer de l'année prochaine.

Il en est de même du capitaliste; il cesse de vous laisser la disposition de son capital, du moment que vous cessez de lui en payer les intérêts.

Un industriel, un ouvrier, un employé quelconque dans une entreprise industrielle, ne contribue à la production que pendant son travail et à proportion de ce travail. Du moment qu'on ne le paie plus, il cesse de fournir

of CINQ IÈME PARTIE. — CHAPITRE XI.

son conlingenl, et du moment qu'il ne le fournit plus, la production est arrêtée. Pour oblennii* de nouveaux produits, l'entrepreneur est obligé de payer un nouveau travail; et nul entrepreneur ne pouvant terminer ses produits sans faire des frais du même genre, tous sont obligés d'en demander constamment le remboursement au consommateur, qui, de son côté, est obligé de rembourser celle avance s'il veut jouir de ce produit.

Il n'en est pas ainsi du service productif du savant. Du moment qu'il a fourni un fait, une loi, un procédé, l'acquéreur peut en faire usage autant de fois et aussi longtemps qu'il lui plaît, sans être obligé de recourir do nouveau aux lumières du savant. Une découverte ne se consomme pas par Fusage qu'on en fait; au contraire, le service qu'on en lire s'augmente par l'usage et par l'expérience qui suit l'usage. El lorsqu'une fois elle est livrée au public, tout le monde peut en tirer parti, durant réiernité, sans devoir aucune rétribution à qui que ce soit . Dans les ateliers, on se la passe de maîtres en maîtres, ou même d'ouvriers en ouvriers, conjointement avec le talent manuel de la profession; et si quelquefois on est obligé de payer une connaissance ainsi transmise, son acquisition, sous le nom d'apprentissage, se paie, non à l'auteur de l'idée, mais à l'entrepreneur chez qui elle s'acquiert.

C'est ainsi qu'une masse considérable de notions, dont quelques-unes sont d'une haute importance et d'un grand service, circulent dans les arts et sont journellement employées sans que l'on paie aucune rétribution pour l'usage qu'on en fait.

En 1747, un fameux opticien anglais, Dollond, consulta le célèbre Euler sur le moyen qu'on pourrait employer pour Hure disparaître les couleurs de l'arc-en-cie! autour des objets que l'on regarde avec une lunette, surtout

quand elle grossit beaucoup. Euler observa la structure de l'œil, alin do

découvrir le moyen dont s'est servi la nature pour empêcher les objets de se peindre dans notre œil avec des couleurs autres que celles qui leur sont propres. Il s'aperçut que les rayons lumineux, pour parvenir à notre rétine, sont forcés de traverser deux corps transparents qui, étant de densité différente, brisent différemment les rayons qui les traversent. Il proposa à Dollond d'imiter cet artifice; et après plusieurs essais infructueux, on parvint à faire des objectifs de lunette, composés de trois verres appliqués l'un contre l'autre, et qtti détruisent mutuellement les aberrations lumineuses qu'ils occasionnent.

Ce procédé une fois connu, ou a fait des Imiclles achromatiques par toute la terre, sans payer la moindre rétribution à Dollond ni au savant

DES PROFITS DE LA CLASSE SAVANTE

Euler. Aussi rien n'est plus rare qu'un savant qui se soit enrichi uniquement par les sciences. Fontenelle remarque, comme un fait extraordinaire, que le célèbre Boerhaave avait laissé à sa mort quatre millions de notre monnaie; mais ce n'est pas comme savant qu'il les avait gagnés : c'est comme médecin, comme pratiquant un art, comme exerçant une véritable entreprise industrielle pour laquelle l'étude et la nature lui avaient donné une grande capacité.

Un industriel qui profite d'une découverte qui s'est généralement répandue, ne faisant aucune dépense pour en jouir, ne peut s'attendre à aucun remboursement de la part du consommateur. S'il voulait élever le prix de son produit en vertu des connaissances que ce produit suppose, il ne pourrait soutenir la concurrence des autres producteurs. Le concours du savant n'étant payé ni par l'entrepreneur qui fabrique, ni par le consommateur qui jouit, est par conséquent gratuit. Le consommateur consomme gratuitement qui est le résultat des travaux du savant, sans avoir été obligé d'en faire l'acquisition ; et comme le public sent confusément à cette occasion ce que je me flatte que vous concevez nettement, sa gratitude se manifeste par la considération qu'il accorde en général aux hommes qui, par leurs travaux ou leur génie, reculent les bornes des humaines capacités. C'est bien souvent le seul salaire qu'ils peuvent obtenir.

Cependant, il est des cas où les entrepreneurs d'industrie sont obligés de recourir aux lumières des savants, soit au moment où ils forment leurs entreprises, c'est où il est de leur intérêt de recueillir toutes les notions qui peuvent en assurer le succès ; soit lorsqu'ils veulent y introduire un perfectionnement dont ils sentent la nécessité ; soit lorsqu'ils sont arrêtés par un obstacle qu'ils ne peuvent venir à bout de surmonter.

Ce recours a lieu, soit lorsqu'on étudie les livres publiés par les savants, soit lorsqu'on consulte directement les savants eux-mêmes.

Les savants ne peuvent retirer qu'un médiocre profit de leurs ouvrages, soit qu'ils les vendent directement au public, soit qu'ils en tirent parti par l'intermédiaire des libraires. Un gros profit pour un auteur rendrait un livre assez cher pour qu'on le cherchât à le consulter sans l'acheter; ce qui n'est jamais fort difficile, vu le grand nombre d'exemplaires que l'on tire d'un même ouvrage, et les dépôts publics où l'on peut le consulter gratuitement. Les lumières susceptibles d'être enseignées par les livres sont mises en circulation avec une telle profusion, que la quantité offerte est presque toujours hors de proportion avec la quantité demandée; de ma-

nière que chaque exemplaire d'un ouvrage ne peut se vendre que peu de chose au-delà des frais matériels de production indispensables pour créer chaque exemplaire, c'est-à-dire, ce que coûtent le papier, l'impression, la reliure, etc. L'auteur est en conséquence obligé de céder pour une somme assez modique des connaissances qui lui ont souvent coûté plusieurs années de recherches opiniâtres.

Sous ce rapport, le sort des savants modernes est devenu moins heureux depuis l'invention de l'imprimerie. Cet art, immense par ses résultats, a été très favorable au perfectionnement et à la diffusion des connaissances humaines; mais il n'a point été favorable à la fortune des savants. Les exemplaires nombreux qu'on a pu faire d'un même ouvrage se sont fait concurrence les uns aux autres. Quelque éminent que soit le mérite d'un auteur, quelque importants que soient les documents qu'il procure, il est rare qu'il obtienne sur chaque exemplaire de son livre un profit égal à celui qu'en tire son libraire.

La facilité d'acquérir l'instruction à bon compte a même rendu les leçons orales d'un professeur moins profitables qu'elles ne l'étaient avant l'imprimerie. Isocrate put se faire payer ses instructions mille drachmes par chaque élève ; ce qui fait à peu près 2,000 francs de notre monnaie *. Abailard avait jusqu'à trois mille auditeurs, et nous pouvons supposer que son enseignement lui rapporta beaucoup, puisqu'il fut en état de fonder

I l'abbaye du Paraclet. Il n'est pas à croire néanmoins que ni des leçons d'Iso-

I craie, ni de celles d' Abailard, on retirât autant de connaissances positives,

autant de justes idées de la nature des choses, qu'on en peut puiser dans le plus médiocre de nos ouvrages didactiques*. Avec autant de moyens

d'instruction qu'on en possède de nos jours, l'ignorance est véritablement honteuse.

Le savant peut prétendre à des profits plus considérables lorsqu'on est obligé de le consulter personnellement. Tantôt c'est pour rétablissement d'un moteur hydraulique sur nn^coirs d'eau. Il faut, d'après l'inspection et même l'étude des lieux , juger de la puissance du moteur. On peut en tirer parti plus ou moins avantageusement, suivant une foule de considé-

* Voyez les motifs de cette évaluation, partie pc de ce Cours, chap. 23.

- Si des savants se sont Aiiit des revenus considérables par leurs leçons, c'est grâce à la munificence de certains gouvernements qui se font honneur d'entretenir à leurs frais de grands établissements d'instruction publique.

DES PROFITS DE LA CLASSE SAVANTE

rations et de combinaisons de localités sur lesquelles les livres ne peu>eiU

pas fournir des indications suffisantes.

Tantôt ou a besoin d'un homme fort instruit pour surveiller des opérations importantes et délicates, qui se présentent avec des apparences trop variées pour qu'il soit possible de les soumettre à des règles et à des recettes uniformes. Il n'y a guère qu'un chimiste de profession qui puisse conduire convenablement une pharmacie; et quand cette entreprise est entre les mains d'un homme qui n'est pas chimiste, il ne peut se dispenser d'avoir pour aides des jeunes gens qui , ayant fait une élude spéciale de

celte science, peuvent passer pour des savants.

Enfin, les savants sont appelés à être consultés pour lever les difficultés qui entravent quelquefois la marche des entreprises industrielles.

Si vous exercez un art chimique, par exemple, vous ne trouverez pas dans un traité de chimie tous les détails dont vous aurez besoin. Le livre, pour être complet, doit traiter beaucoup de points qui ne sont d'aucun intérêt pour votre affaire en particulier; il ne peut accorder qu'un petit nombre de pages, un petit nombre de lignes peut-être, à l'objet sui lequel vous voudriez trouver des volumes. Si une circonstance imprévue vous jette dans l'embarras, vous serez donc forcé de consulter un homme accoutumé à interroger la nature, à remonter aux causes des phénomènes, et à prévoir leurs conséquences*.

* On m'a cité deux frères, teinturiers de Lyon, qui, pour tirer parti d'un ici*rain et d'une fontaine qui leur appartenaient dans un des faubourgs de la ville, y formèrent un établissement où ils blanchissaient des soies. Leurs procédés étaient excellents, leurs soins étaient soutenus, et leurs pratiques s'étaient multipliées à un point prodigieux. Non-seulement ils décoloraient la soie , mais ils lui donnaient un blanc mal qui eu relevait singulièrement le prix. Leurs affaires s'étant en conséquence fort étendues, ils convinrent de se séparer et de former deux maisons. L'aîné des frères acheta un local plus vaste que le premier et pourvu d'une eau tout aussi belle. Il y transporta les mêmes procédés, une partie des mêmes ouvriers; mais les soies qu'on lui donna à décreuser n'avaient plus ce blanc mat qui plaisait tant au fabricant et valait un si grand succès à la première entreprise. Cette dernière ne réussissait point, lorsque le teinturier s'avisait de consulter un chimiste, qui, analysant l'eau de rancienne fontaine, la trouva chargée d'une petite quantité

de carbonate de chaux qui suffisait pour donner à la soie l'aspect désiré. Le teinturier fit dissoudre artificiellement dans son eau la même dose de carbonate de chaux, objet de peu de valeur; et dès lors le produit de sa fabrique égala ce qu'il avait jamais fait de plus beau.

<;i) CINQUIEME PAUTIE, — CHAPITRE XI. '

Je suis persuadé qu'une des causes qui, jusque vers l'époque de 1781, ont retenu l'industrie française dans un état assez peu avancé, est le peu de communications qui existait entre les entrepreneurs d'industrie et les savants. La Révolution facilita les communications parla fusion des castes. Le gouvernement, dans les travaux qui le regardent, donna un exemple qui fut imité par beaucoup de manufacturiers; les chefs d'entreprises raisonnèrent mieux sur le but et les moyens de leur affaire; les savants prirent connaissance des difficultés que présente la pratique; et leurs ouvrages furent beaucoup plus nourris d'applications. Ajoutez à cette heureuse circonstance les immenses progrès faits dans les sciences elles-mêmes depuis un demi-siècle, progrès qui sont le fruit d'une étude plus philosophique, et vous aurez la clef des beaux développements d'industrie dont nous sommes les témoins.

Les savants pourraient tirer de leurs lumières bien plus de parti qu'ils, n'en tirent en général, si l'étude n'avait pas pour effet ordinaire d'élever l'âme au-dessus des intérêts pécuniaires. On est généreux de ce qu'on sait, parce qu'il y a toujours quelque satisfaction à s'en faire honneur. Un savant que l'on consulte ne pense plus aux dépenses et aux peines que lui a coûtées l'acquisition de son savoir.

Enfin, les profits des savants, déjà réduits en vertu des considérations précédentes, le sont encore en raison de l'attrait que les sciences exercent par elles-mêmes. Il entre, dans les professions savantes, beaucoup plus de concurrents qu'il ne conviendrait à leurs intérêts, et parmi ceux-ci beaucoup de personnes riches qui ne sont point obligées de chercher du profit dans ce qui fait leurs délices.

Il ne faut donc pas, à moins d'une vocation bien décidée, embrasser, pour faire sa fortune, la profession des arts; mais quand on n'a pas besoin d'augmenter son bien, je ne connais pas de profession plus noble que celle-là; je n'en connais pas où l'on puisse travailler plus efficacement à la prospérité générale au milieu des plus douces occupations. On fournit à l'industrie des lumières et des directions, en même temps qu'on lui fournit des capitaux et des terres. On sert son pays sans blesser les intérêts de personne, sans ternir son caractère dans des antichambres, sans acheter par des bassesses le droit de distribuer des insolences. Chaque découverte où l'on parvient satisfait à la fois la curiosité et la vanité, deux sentiments si féconds en jouissances! Je plains les hommes qui n'ont jamais goûté le bonheur

d'être sur le chemin d'une découverte, de l'entrevoir d'abord au milieu d'un brouillard qui se dissipe graduellement, de la saisir enfin après

DES EVENEMENTS SANS CONSEQUENCE.

l'avoir long-temps éprouvé, et une fois qu'on la tient, de la considérer à loisir, de s'assurer de son bonheur, et... de le divulguer.

Un savant voyage-t-il? une prévention favorable l'accompagne et même le précède; les défenses s'écartent; les portes s'ouvrent. Les hommes avec lesquels il entre en relation sont les plus distingués de chaque pays, ceux dont la conversation est la plus intéressante et le commerce le plus sûr; et lorsqu'il parvient à d'heureux échanges d'idées, il enrichit son fonds sans diminuer celui d'autrui; on lui sait gré du butin qu'il emporte; et le pire destin qu'il puisse éprouver, est d'avoir coulé sa vie sans ennui

comme sans regrets.

CHAPITRE XII

Du revenu des classes de la société dont les services ne sont pas livrés à une libre concurrence.

Jusqu'à ce moment nous avons parlé des revenus des industriels dans la supposition que leurs travaux étaient livrés à une entière concurrence, soit relativement à l'offre, soit relativement à la demande. La société est plus ou moins riche, plus ou moins éclairée; elle éprouve un besoin plus ou moins grand des travaux d'un savant, d'un entrepreneur d'industrie, d'un ouvrier: de là une certaine quantité de ces travaux qui est demandée à chaque époque. D'un autre côté, certaines causes étendent ou réduisent l'offre que l'on fait de chacun de ces travaux: de là les quantités offertes. La proportion de ces deux quantités détermine la valeur de ces travaux;

de là les profits qu'on en tire.

Mais s'il y avait des professions où la demande de leurs travaux fût réglée sur de tout autres motifs que le besoin qu'on en a et les sacrifices que l'on veut faire pour en jouir, vous comprenez que toutes ces règles, qui déterminent le taux des profits, seraient bouleversées.

Or, c'est en général ce qui arrive relativement aux travaux qui ont pour objet de satisfaire les besoins du corps social en masse, ou, si vous voulez,

de la nation.

Les associations d'hommes ont des besoins, de même que les familles, de même que les individus ; elles ont besoin de payer des mandataires pour administrer les biens et les affaires de la communauté; il leur faut des militaires pour les défendre contre les agressions du dedans ou du dehors,

4¹ aNylKMB » 'AKTIK. - CHAPITRE XI.

Je suis persuadé qu'aucune des causes (ici, jusque vers l'époque de 1781, on ne retrouvait l'industrie française dans un état assez peu avancé, et le peu de communications qui existait entre les entrepreneurs d'industrie et les savants. La Révolution facilita les communications par la fusion des castes. L'œuvre d'ouvrier, dans les travaux qui le rejettent, donna un exemple qui fut imité par beaucoup de manufacturiers ; les chefs d'entreprises raisonnèrent mieux sur le but et les moyens de leur affaire ; les savants prirent connaissance des difficultés (qui présente la pratique; et leurs objections furent beaucoup plus nombreuses d'applications. Ajoutez à cette heureuse circonstance les immenses progrès faits dans les sciences elles-mêmes depuis un demi-siècle, progrès qui sont le fruit d'une étude plus philosophique, et vous aurez la clef des beaux développements d'industrie dont nous sommes les témoins.

Ces savants ne tirent de leurs lumières bien plus de parti qu'ils l'en tirent en général, si l'étude n'avait pas le même effet ordinaire d'élever l'âme. Les Mises des individus les juxtaposent. On est généreux de ce qu'on sait, parce qu'il y a toujours quelque satisfaction à s'en faire honneur. Un savant ne se livre pas plus aux dépenses et aux peines que lui a coûté l'acquisition de son savoir.

Kün, les parents des savants, déjà réduits en vertu des considérations qui lui sont présentées, le sont encore en raison de la loi qui veut que les sciences exercent par elles-mêmes. Il entre, dans les professions savantes, beaucoup plus de coïncidences qu'il ne conviendrait à leurs intérêts, et parmi ceux-ci les hommes riches (qui ne sont point obligés de chercher du profit dans ce qui fait leurs délices.

Il ne faut donc pas, à moins d'une vocation bien décidée, embrasser, pour faire sa fortune, la profession de savant; mais quand on n'a pas besoin d'auprès d'un bien, je ne vois pas de profession plus noble que celle-là; je n'en connais pas où l'on puisse travailler plus efficacement à la prospérité générale au milieu de plus douces occupations. On fournit à l'humanité des lumières et des délices, en même temps qu'on lui fournit (des capitaux et des terres. On sert son pays sans

blessier les intérêts de l'ersonnio, sans ternir son caractère dans des anlichambi'es, sans acheter parties bassesses le droit de distribuer dos insolences. Chaque d(**coiivertc où Fou pan ieiïi satisfait à la fois la curiosité et la vanité, deux sciUi-menls si fivonds en jouissances! Je plains les hommes qui n'onl jamais goûté le IhuiIkuii' (Fête sur le chemin d'mic d(*couverie, de l'entrevoir d'abord ati iiiiliïiMi d'iin lïroiïillard qui so dissipe graduellement, de la saisir enün après

DES REVENI S SANS CONCURRENCE.

l'avoir long-temps épiée, et une fois qu'on la lient, de la considérer a loisir, de s'assurer de son bonheur, et... de le di\ulguer.

Un savant voyage-l-ü? une prévention favorable l'accompagne et même le pré-cède; les défiances s'écartent; les portes s'ouvrent. Les hommes avec lesquels il entre en relation sont les plus distingués dechaque pays, ceux dont la conversation est la plus intéressante et le commerce le plus sûr; Cl lorsqu'il parvient à d'heureux échanges d'idées, d enrichit son fonds sans diminuer celui d'autrui : on lui sait gré du butin qu'il emporte; et le. pire destin qu'il puisse éprouver, est d'avoir coulé sa vie sans ennuis

comme sans regrets.

CHAPITRE XII

Du revenu des classes de la société dont les services ne sont pas livrés à une libre concurrence. \

Jusqu'à ce moment nous avons parlé des revenus des industriels dans la supposition que leurs travaux étaient livrés à une entière concurrence, soit relativement à l'olîre, soit relativement à la demande. La société esl pinson moins riche, plus ou moins éclairée; elle éprouve un besoin plus ou moins grand des travaux d'un savant, d'un entrepreneur d'industrie, d'un ouvrier ; de là une certaine quantité de ces travaux qui est demandée à chaque époque. D'un autre côté, certaines causes étendent ou réduisent l'offre que l'on fail de chacun de ces travaux : de là les quantités offertes. La proportion de ces deux quantités détermine la valeur de ces travaux ;

de là les proFits qu'on en tire.

Mais s'il y avait des professions où la demande de leurs travaux fût réglée sur de tout autres motifs que le besoin qu'on en a et les sacrifices que l'on veut faire pour en jouir, vous comprenez que toutes ces règles, qui déterminent le taux des profits, seraient bouleversées.

Or, c'est en général ce qui arrive relativement aux travaux qui ont pour objet de satisfaire les besoins du corps social en masse, ou, si vous voulez,

de la nation.

Les associations d'hommes ont des besoins, de même que les familles, de même que les individus ; elles ont besoin de payer des mandataires pour administrer les biens et les affaires de la communauté; il leur faut des militaires pour les défendre contre les agressions du dedans ou du dehors.

DES REVENUS SANS CONCURRENCE

des arbitres ou des juges pour vider leurs différends. Quand le pays est vaste et peuplé, ces fonctions exigent des études particulières, et absorbent en totalité le temps et les capacités des hommes qui veulent les remplir dignement; et en même temps la société ne peut, sans violer à leur égard les droits de la propriété, disposer gratuitement de leur temps et de leurs travaux. Si ces travaux produisent une utilité, si cette utilité a un prix quelconque et peut devenir l'objet d'un échange, ces travaux sont productifs. Us le sont malgré tout ce qu'en peuvent dire les publicistes qui suivent de trop près la doctrine d'Adam Smith.

Si une libre concurrence déterminait seule le prix des services rendus au public; si les personnes qui stipulent au nom de la nation ne pouvaient trouver qu'à un certain prix la qualité et la quantité de travail dont la nation a besoin, ce prix serait la mesure exacte de l'utilité produite, et la nation serait administrée, jugée et défendue aux meilleures conditions possibles. Mais, dans la pratique, il y aurait de telles difficultés et de si grands inconvénients à abandonner tous les services publics à une libre concurrence, qu'elle n'a jamais été établie nulle part, même dans les pays les plus libres et les plus républicains, si ce n'est pour des emplois de peu de conséquence. Il y a, dans les hommes capables de remplir avec honneur les principales fonctions de l'État, une certaine susceptibilité d'amour-propre, une certaine pudeur qui ne leur permet pas, peut-être à tort, de marchander froidement le prix de leurs services. D'un autre côté, comme un grand nombre d'emplois politiques confèrent une grande autorité, un fripon pourrait s'en charger à des condi-

tions en apparence plus modérées que celles que pourrait accepter un honnête homme, assuré qu'il serait de trouver des dédommagements, soit dans les emplois qu'il serait appelé à distribuer, soit dans les marchés qu'il serait chargé de conclure.

Mais, tout en convenant de l'extrême difficulté de laisser le salaire des services publics se régler d'après le principe de la libre concurrence qui préside à la plupart des autres transactions sociales, on doit convenir que plus on peut permettre ce principe dans l'administration des États, et plus les intérêts de l'État sont ménagés; le public a plus besoin de la garantie du libre concours que qu'il que ce soit, parce que tout le monde est intéressé à le tromper, et qu'il y a peu de profit à le défendre; c'est un mineur dont les institutions sociales doivent spécialement protéger les intérêts.

Quoiqu'il en soit, et sans entrer dans des considérations de pure politique, sans approfondir les causes de ce fait, nous remarquerons que, dans la plupart des sociétés, il y a des services publics qui sont sousirails à la

libre concurrence de ceux qui les offrent. Pour chaque place de dix mille francs de traitement, il se peut qu'il y ait dix concurrents plus capables de la remplir que celui qui l'a obtenue. Cette même place serait peut-être remplie pour cinq mille francs, si on la donnait au rabais, même en circonscrivant le nombre de ceux qui peuvent s'offrir, même en établissant des conditions et des examens préalables pour la candidature. Il en résulte que, semblables aux bons lots d'une loterie, les places présentent un appât trompeur, qu'il y a beaucoup de personnes qui s'y consacrent, et fort peu qui les obtiennent ; d'où résulte ce double inconvénient, que les capacités de beaucoup d'hommes sont, par cet appât, détournées d'autres travaux utiles ; et que les gens en pouvoir, fatigués de sollicitations, multiplient les places fort au delà des besoins publics. Le public entretient un trop grand nombre d'agents pai' la raison même qu'ils sont trop payés.

Tous les services publics ne reçoivent pourtant pas un salaire snpérieur à leur valeur véritable. Par une bizarrerie qui n'est au reste que la conséquence d'une organisation politique vicieuse, il en est de trop peu payés. En Angleterre, les places de shérifs, qui répondent à celles de préfets en France, ne procurent aucun traitement ; et cependant, dans certaines provinces, outre qu'elles donnent beaucoup de peine, elles jettent le fonctionnaire dans de fort grandes dépenses. Aussi est-on obligé de soumettre à une forte amende ceux qui sont nommés et qui refusent. Si le shérif de Middlesex , qui est nommé pour un an , n'accepte pas sa nomination , il

paie une amende de 12 mille francs; et s'il accepte, il dépense trois fois autant pour la représentation qu'exige sa place.

Ce sont de véritables atteintes portées à la propriété chez un peuple qui se vante de la respecter.

Dans les pays constitutionnels où les prérogatives ont été réglées par le pouvoir, les représentants des intérêts nationaux ne reçoivent pas d'indemnité. C'est une combinaison purement machiavélique dont l'objet est d'ôler aux électeurs l'avantage d'avoir des récompenses lucratives à distribuer, et de rendre les élus plus dépendants des faveurs du pouvoir. Quand le représentant n'a que des entreprises particulières à gérer, on lui porte préjudice sans compensation ; quand il est fonctionnaire public, on porte préjudice aux affaires de l'État ; ou , ce qui est pire encore , on lui dicte des votes plus conformes aux intérêts du pouvoir qu'aux intérêts de ses commettants.

Dans les pays où le jugement par jurés est admis, la fonction de juré n'est pas payée à beaucoup près ce qu'elle vaut, surtout pour de certaines

*ii CINQUIÈME PARTIE. — CHAPITRE XIII.

personnes dont le temps est bien plus précieux que rindeinniié qu'elles reçoivent. Mais c'est une charge dont il résulte un si grand bien pour la société (lorsque les jurys ne sont pas transformés en commissions judiciaires), et cette charge revient si rarement lorsqu'elle est ce qu'elle doit être, qu'on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre. Néanmoins on est obligé d'employer des moyens coercitifs pour que les citoyens ne s'affranchissent pas de ce service , qui ne tombe pas heureusement sur les classes nécessiteuses de la société, quoique ce soient elles <pii en prolilent le plus. Faute de lumières, elles ne sont pas reconnaissantes autant qu'elles devraient l'être des sacrifices que la classe mitoyenne, dans ce cas, fait en leur faveur.

Mais de tous les services publics, celui qui est le moins payé, et celui par conséquent que Ton n'obtient en général que par la violence, est le service de soldat et de matelot. Eu Angleterre, la presse, au moyen de laquelle on saisit de force, à main armée, sur les navires inarcliands et sur les embarcations qui couvrent les rivières, tous les mariniers dont on a besoin pour les vaisseaux de l'État, est une honte pour un peuple civilisé.

C'est en vain (ju'on allègue l'impérieuse loi de la nécessité : on ne doit point adopter une politique «jui oblige d'avoir recours à une mesure si barbare.

J'en dirais autant volontiers de la conscription ou recrutement militaire. C'est la violation la plus scandaleuse de la propriété et de tous les droits naturels, dans les pays où la force militaire n'a pas exclusivement pour objet la défense du territoire, des personnes et des propriétés. Nul ne devrait être transporté hors de son pays sans s'y être soumis par un consentement volontaire.

CHAPITRE XIII

Des profits que rendent les capitaux à ceux qui les font valoir.

Dans le monde, on n'accorde le nom de capitaliste qu'aux hommes dont l'unique, ou du moins le principal revenu, consiste dans l'intérêt de leurs capitaux. Comme nous sommes obligés de mettre plus de précision dans nos termes, nous avons donné ce nom à tous ceux qui possèdent un capital, petit ou grand, une portion même d'un capital, et qui en retirent un profit, directement ou indirectement. Le revenu que l'on retire, d'ailleurs,

DU REVENU DES CAPITAUX

ou (les terres, ou de son travail, n'empêchent pas, en effet, que l'on ne soit capitaliste en raison du capital quelconque dont on retire un profit)

A vrai dire, tout le monde est capitaliste, même l'homme qui n'a aucun capital placé, ou qu'il fasse valoir, pourvu qu'il ait un mobilier entretenu ; car un mobilier n'est point un capital improductif. Il produit une utilité journalière, un agrément qui a une valeur. Il est tellement vrai que le service journalier des meubles à une valeur, que lorsqu'on ne peut pas, ou en loue. Un mobilier de 20,000 francs, s'il m'exempte de payer à un tapissier 1,000 francs de loyer, me rapporte en effet 1,000 francs par an. De ce revenu, il ne me reste rien à la vérité au bout de 1 année ; mais c'est parce que je l'ai consommé. J'ai consommé le service rendu par mes meubles, de même que j'ai consommé le fermage qui m'avait été payé pour une pièce de terre. Ce fermage n'en a pas moins été un revenu pour avoir été consommé ; de la même manière, le service que m'a rendu mon mobilier n'en a pas moins été un revenu pour avoir été consommé.

Il faut prendre garde seulement que si le mobilier n'a pas été entretenu, et si sa valeur au bout de l'an n'est plus la même qu'au commencement, son possesseur

alors ne s'est pas contenté de consommer le service de son capital : il a consommé une portion de son capital lui-même. Il ne faut compter comme revenu d'un capital, que la portion de ce revenu qui reste quand on a prélevé ce qui a été nécessaire pour entretenir le capital ; c'est ainsi que, même en recevant 3,000 francs de loyer d'une maison, je ne compte que pour 2,300 fr. le revenu que j'en tire si cette maison m'oblige à un entretien de 300 fr. chaque année.

Quoique rigoureusement un capital consistant en meubles à l'usage de la famille rende un profit par le service journalier que la famille en retire, on ne donne communément le nom de capital qu'aux valeurs qui servent dans une opération productive et qui fournissent un revenu matériel. Ce

* 11 m'est arrivé de dire indifféremment le capital ou les capitaux d'une entreprise, parce qu'une entreprise peut être conduite indifféremment, soit avec un capital unique provenant d'une même source et appartenant à une seule personne, ou bien avec un capital formé de plusieurs capitaux, ou portions de capitaux, provenant de différents lieux et appartenant, soit à l'entrepreneur lui-même, soit à plusieurs autres personnes de qui l'entrepreneur les tient. De toutes manières, l'entrepreneur les réunissant pour le même dessein, et les faisant valoir à ses périls et risques pour son propre compte, doit être considéré comme capitaliste pour toute la somme capitale dont il dispose.

II. S

CINQUIÈME PARTIE. — CHAPITRE XI.

capital restant en profit lorsque, après avoir été consommé et absorbé en totalité par l'opération, il reste un surplus dont le propriétaire du capital fait son profit.

Remarquons d'abord qu'un capital ne peut concourir à la création d'un produit s'il n'est entre les mains d'un entrepreneur d'industrie. Ce capital est un instrument ; donc il ne peut agir qu'entre les mains qui sont capables de s'en servir. Nous avons vu, dans la production, que l'usage de cet instrument est de fournir à l'entrepreneur les moyens d'acheter des services productifs, et que les produits, en lui remboursant ses avances, rétablissent son capital. Nous n'avons nul besoin de revenir sur la nature des services que rend un capital productif ; il nous suffit de savoir qu'il ne peut les rendre que lorsqu'il se trouve entre les mains d'un entrepreneur.

Lors donc qu'un capitaliste n'est pas entrepreneur lui-même, il ne peut en tirer un profit qu'en le prêtant à un entrepreneur, lequel en paie un loyer, un intérêt. On peut considérer cet arrangement comme un marché à forfait où l'entrepreneur, à ses périls et risques, paie au capitaliste un profit convenu, tandis que lui, entrepreneur, tirera de ce capital qu'il emprunte un profit peut-être plus grand, peut-être moins grand, que l'intérêt qu'il en paie. Dans le chapitre suivant, nous verrons quelles causes déterminent le taux de l'intérêt. Ici, nous ne cherchons que ce qui détermine le taux du profit qu'un capital rend à l'emploi ; c'est-à-dire ce que l'on gagne par le moyen d'un capital que l'on fait valoir, soit que l'on tienne ce capital de ses pères, ou bien de ses propres épargnes, ou bien d'un prêteur qui en fait payer l'intérêt. L'origine d'un capital n'a aucune influence sur le profit qu'il rend à l'emploi. De quelque manière que j'aie obtenu le capital dont je dispose, il me rapportera un profit qui dépendra ou de mon habileté, ou de circonstances favorables à la vente de mes produits, mais non des circonstances qui m'ont permis d'en disposer.

Puisqu'un capital ne peut être mis en valeur que dans une entreprise industrielle et par les soins d'un entrepreneur, il est fort difficile de distinguer, de séparer la portion de profit que l'entrepreneur doit à son intelligence, à son talent, à son activité, à ce qui fait, en un mot, le revenu de son industrie, et la portion de profit qu'il doit à son capital. Le même outil fait plus d'ouvrage conduit par des mains adroites que lorsqu'il l'est par des mains inexpérimentées. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a une partie de l'ouvrage qu'il faut attribuer à l'outil et une partie qui est l'œuvre de la main qui le guide. Le plus mince entrepreneur, sans avoir analysé les opérations de son industrie, sait fort bien réclamer les profits de son ins-

DU REVENU DES CAPITAUX

ii

trument. Demandez à un maître ouvrier pourquoi il veut gagner sur ses compagnons, et vous faire payer l'ouvrage qu'ils ont exécuté chez vous plus cher qu'il ne le leur paie à eux-mêmes ; il vous répondra : Ne faut-il pas que je les dirige? (Voilà le profit de son industrie d'entrepreneur.) Ne faut-il pas que je leur fournisse des matériaux et des outils? que je leur fasse l'avance de leur salaire jusqu'au moment où vous paierez mon mémoire? (Voilà le profit de son capital qu'il vous demande.)

Ces deux profits sont essentiellement différents, quoiqu'ils aient été confondus par Adam Smith et par la plupart des économistes de sa nation, sous le nom de

profils du fonds (profits of stock). Mais ce n'est pas résoudre la difficulté que de la méconnaître. Cependant une évaluation, même imparfaite, des profits du capital aurait fréquemment son utilité dans la pratique; elle apprendrait à un entrepreneur quel intérêt il peut, sans imprudence, payer pour un capital qu'il désire faire valoir; elle servirait de règle aux prétentions de divers associés à la même entreprise, où les uns fournissent plus de fonds, les autres plus d'industrie.

Admettons, par exemple, qu'un manufacturier ait une affaire assez bonne et assez habilement conduite pour rapporter annuellement cinquante pour cent du capital qu'il y emploie. Il cherchera les moyens de travailler sur une plus grande échelle, et trouvera, par supposition, un associé commanditaire qui pourra disposer de 200 mille francs. Les bénéfices de l'entreprise étant toujours supposés de cinquante pourcent, le nouvel associé sera-t-il fondé à réclamer 100 mille francs sur les bénéfices? Le gérant, de son côté, sous le prétexte que les bénéfices sont dus à son habileté de gestion, sera-t-il fondé à refuser au capitaliste, sauf un simple intérêt, toute participation à une augmentation de produit due en si grande partie à son capital? D'une et d'autre part la prétention est évidemment exagérée; mais que faudrait-il qu'elle fut pour être équitable? Le taux des travaux industriels et le taux des profits d'un capital, à l'endroit où se passe la transaction, suffiraient pour décider cette question; mais pour ce qui est des capacités industrielles, elles sont si variées, de même que les circonstances où elles s'exercent, qu'il faudrait une appréciation pour chaque cas particulier. Quant aux taux des profits capitaux, sans différer au même point, ils diffèrent entre eux considérablement. Dans un cas comme dans l'autre cas, l'économie politique ne peut que faire connaître les circonstances qui influent pour faire hausser ou baisser les profits. C'est le sens dans lequel les causes agissent, plutôt que le degré de leur intensité, ici il faut dans bien des cas demander à cette science. Elle ne peut aller

lis CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIII.

au-delà sans partir de suppositions gratuites qui ne peuvent représenter aucun cas réel.

M. J. C. Culloch traite spécialement des profits du capital, dit qu'il ne recherche que les causes qui déterminent les profits du capital employé dans des affaires qui ne sont sujettes à aucune espèce de monopole; mais qui ne voit que les avantages, naturels ou artificiels, qu'une affaire a par-dessus une autre, constituent une espèce de monopole? Il n'y a pas deux terres cultivables, deux manufactures, qui jouissent d'avantages absolument pareils; une parité absolue ne peut donc pas servir de fondement à une règle : elle admettrait autant d'exceptions que

d'exemples. Voilà ce que j'appelle de réconomie politique métaphysique. Elle n'a aucune utilité, parce qu'elle ne peut fournir aucune direction dans la pratique'.

Si nous nous en tenons aux indications de l'expérience, elle nous apprend que les services productifs, quels qu'ils soient, ceux que rendent les capitaux aussi bien que les autres, se vendent d'autant plus cher qu'ils sont plus rares et que le besoin s'en fait plus vivement sentir. Nous pourrions en conclure que, dans les pays où il y a un mouvement ascensionnel, des terres à cultiver, des circonstances favorables à l'industrie, mais encore peu d'accumulations opérées, on consentira à payer plus chèrement le concours nécessaire des capitaux. Des exemples viennent à l'appui de cette indication.

Le vaste territoire de la Russie demande à se peupler de consommateurs civilisés; et comme il produit en abondance une foule de marchandises dont les vieilles nations d'Europe ont un fort grand besoin ; des bois de construction, du fer, du chanvre, de la cire, du suif, du blé et d'autres marchandises que la Russie peut donner en échange des étoffes, des quincailleries, des modes, etc., dont une population civilisée a besoin, ses échanges et son commerce iront en croissant ; mais ils exigent beaucoup plus de capitaux que n'en ont jusqu'à présent les Russes qui exercent l'industrie. Des capitaux sont le résultat de l'esprit d'économie, et de la sécurité que l'on rencontre rarement dans les pays soumis à la verge du despotisme militaire et au servage de la glèbe. Aussi, voit-on des maisons étrangères, et principalement anglaises, qui vont avec de gros capitaux

* Voyez son Commentaire sur Adam Smith, note VIL ® David Ricardo, dans la 3^e édition de son livre, a l'air d'être fâché de ce que je ne me suis pas arrêté sur ce qu'il appelle une importante doctrine. C'est précisément parce que je ne la crois pas importante que je n'en ai rien dit. Rien ne me paraît important que ce qui est utile et applicable.

s'établir à Pétersbourg, à Riga, et y font de brillantes affaires. Les fonds qu'on avance à des maisons russes, lorsqu'on peut le faire avec une tolérable sécurité, rapportent de fort gros profits.

Les Anglais, dans bien des cas, paient d'avance les achats qu'ils font en Russie et accordent un long terme avant de se faire payer des envois de marchandises anglaises qu'ils font dans le même pays; tellement que les marchands russes ont souvent vendu les marchandises qu'ils reçoivent d'Angleterre longtemps avant que le moment soit venu de les payer; et quoique les marchands anglais, par le prix auquel ils vendent leurs marchandises, reçoivent un gros intérêt des fonds qu'ils avancent de cette manière, le marchand russe trouve encore son avantage à user de

ce crédit qu'oii lui accorde. C'est une preuve qu'il peut tirer un grand parti de ces capitaux, puisque, malgré le haut prix qu'il est obligé de payer pour en avoir la disposition, il y trouve son avantage.

On peut conclure de là que, dans les circonstances qui sont favorables au développement de l'industrie et peu favorables à l'accumulation des capitaux, les profils qu'on tire de ceux-ci sont plus considérables.

üü effet à peu près semblable s'observait à Cadix et à Lisbonne avam l'émancipation des colonies espagnoles et portugaises. Leurs métropoles s'étant arrogé le privilège exclusif de communiquer avec elles, ces ports étaient devenus les canaux forcés de ces grandes communications; ce qui attirail sur ces points là une masse d'affaires pour laquelle les capitaux de leurs négociants étaient loin de suffire. Celle circonstance devait y attirer des capitaux appartenant aux pays riches de l'Europe; mais comme les capitalistes ont toujours quelque répugnance à faire au loin des crédits importants, beaucoup de capitalistes français, hollandais, anglais, allemands, formaient des maisons de commerce pourvues de gros fonds, à Cadix, à Lisbonne, et la plupart y acquéraient de grandes fortunes.

On ne peut nier que rinelligence, l'activilé, l'industrie en un mot de ces négociants étrangers, ne soient entrées pour beaucoup dans ces profils; mais leurs capitaux y entraient pour davantage; sans cela, ils auraient pu déployer la même activité, la même intelligence dans leur propre pays; cl beaucoup d'Espagnols et de Portugais, également pourvus de beaucoup d'industrie, se seraient probablement jetés dans des affaires aussi lucratives, s'ils avaient eu d'assez gros fonds pour les longues avances qu'exige uii commerce lointain L

elle obligation imposée aux colonies de passer,

pour leurs relations

CINQLIKME PAKTIK.

CHAPITU-: Xill.

Uuüicque, en thèse générale, les capitaux affliient là où se présentent pour eux les plus gros profils, cependant, comme il faut des hommes pour les employer; comme les capitalistes, surtout les plus riches, veulent jouir de la douc(*ur d'habiter les lieux où sont leurs habitudes, leurs amis, leurs parents; comme certains pays repoussent impolitiquenient les étrangers qui voudraient y transporter leur fortune, l'équilibre des capitaux s'établit difficilement; c'est-à-dire, les capitaux disponibles ne se rendent pas toujours aux lieux où ils pourraient être employés

avec avantage. A Odessa, sur la mer ÎSoire, par exemple, soit que cette ville se trouve loin du centre de TEurope, ou bien parce qu'elle en est séparée par le barbare empire des Turcs, ou bien en raison de ce que le pouvoir absolu auquel elle est soumise n'y présente pas assez de garanties contre les vexations des gens en place, il est vraisemblable qu'il ne s'y rend pas autant de capitaux que l'on pourrait en employer.

A] Paris, Mes capitalistes sont souvent très embarrassés pour employer leurs capitaux *, tandis qu'à Châlons-sur-3rarne il se trouve peut-être des emplois avantageux. Il serait sans doute très facile à un capitaliste de Paris d'envoyer une valeur capitale à Châlons; mais il ne veut pas y aller en même temps pour la faire valoir lui-même ; et la nécessité de la confier est un inconvénient qui balance dans son esprit l'espoir des profits qu'il pourrait y faire. D'un autre côté, ce même capitaliste a des relations d'affaires avec New-York ; il connaît les opérations qu'on y fait; il a dans cette ville éloignée des correspondants de toute sûreté; il sera peut-être, par ces raisons-là, plus disposé à faire des avances à une maison de New-York ; et il se peut que, malgré réloigaement, l'équilibre des capitaux offerts et demandés s'établisse plutôt entre New-York et Paris qu'entre Paris et Châlons.

Il y a des capitaux engagés dans des entreprises agricoles et manufacturières, qui, évidemment, ne rapportent auiuin profit, lorsque, par l'effet de quelque circonstance imprévue, la demande de leurs produits vient à diminuer et en fait baisser le prix. Le propriétaire d'une usine qui ne trouve à la vendre ou à la louer pour aucun prix, et qui, pour tirer du

commerciales, par les ports de la métropole a été un de leurs principaux motifs pour se rendre indépendantes.

' Un de nos principaux banquiers est convenu lui-même que des capitaux considérables restent sans emploi à Paris et ne, se portent pas sur les fonds publics, faute de confiance. fM. Lafiile : Discours à la cliaiiibre des députés.)

DU DEvenu DES CAPITAUX

moins parti de son travail à lui-même, se décide à l'exploiter, ne fait d'autres profits que ceux de son industrie ; car, si le fonds avait été susceptible de donner le moindre profil, il aiii ail eu une valeur locative quelconque.

Les capitaux qui ont été employés à acquérir des facultés industrielles sont des espèces de capitaux engagés qui ne rapportent plus que de faibles profits du moment que l'on quitte la profession dont ils vous rendaient capable. Les études qu'on a faites pour être médecin perdent leur valeur si l'on devient architecte, on peut supporter cette perte lorsqu'on a, comme Claude Perrault, assez de fortune pour se passer d'exercer la médecine, et qu'on a, comme lui, le génie qui dessina la colonnade du Louvre ; mais lorsqu'on a besoin de tous les fonds qu'on possède, il est bon (je ne sçens point qu'on en perd une partie lorsqu'on écoute trop légèrement le goût du changement. A chaque changement, on perd la valeur du temps et des sommes qu'on avait consacrées à son instruction. C'est ce qui n'a pas échappé au bon sens populaire, lorsqu'il a donné cours au proverbe .

pierre qui roule n'amasse point de mousse^

Il y a au reste des capacités industrielles qui sont propres à servir dans beaucoup de carrières productives, et il ne faut pas regarder comme perdus les capitaux que l'on consacre à leur acquisition. Ils servent en même temps lorsqu'on en est réduit à changer d'état. Telles sont les études générales d'où résultent des connaissances applicables dans un très grand nombre de cas. Les études qui vous donnent des notions saines sur la nature des choses, au physique et au moral, sont toujours utiles; car enfin, dans le cours de la vie, c'est toujours aux hommes ou aux choses que nous avons affaire. L'âge le plus favorable pour faire l'acquisition de ces connaissances utiles dans toutes les situations, est celui de la seconde enfance et de la première jeunesse; la mémoire alors est heureuse, les organes sont souples, et un léger exercice suffit ensuite pour conserver des idées conçues avec facilité. C'est aussi l'époque où l'on n'est point encore chargé des soins d'une famille, et où les instants de la vie ne nous sont point comptés avec cette inflexible rigueur qui les rend ensuite si précieux.

Mais quoique les instants de l'enfance soient moins précieux, il faut les mettre à profit, car le temps est une richesse. Ce sont de pauvres calculateurs que ceux qui blâment les méthodes expéditives dans l'enseignement, sous ce prétexte qu'il vaut mieux multiplier les travaux de la jeunesse que lui laisser du loisir. Sans doute il ne convient pas qu'elle ait un loisir qu'elle cherche à occuper par des vices, ou qui lui laisse prendre l'habitude du désuMivrement ; mais il vaut mieux occuper son loisir utilement que de le laisser à l'oisiveté.

72 CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE XII I.

l'on de connaissances nouvelles, que d'employer les années à lui faire apprendre ce qu'elle pourrait savoir en deux ans. Les arts et les sciences qu'elle n'ac-

quiert pas sont un capital dont on la prive. Six années d'étude inutilement employées sont un capital aussi follement sacrifié que si on le jetait au feu ou dans la rivière.

Dans l'école qui fonde les déductions de l'économie politique sur des abstractions, on insiste trop sur ce principe que l'industrie est bornée par l'étendue des capitaux, et n'est bornée que par eux. Il y a des industries qui peuvent s'exercer avec infiniment peu de capitaux, et qui peuvent se multiplier infiniment. Une foule de petits arts n'exigent pour toute avance que les consommations qui se prennent sur les revenus habituels. Dans beaucoup de campagnes industrielles, on fabrique des toiles, des denelles, des clous, des mouvements d'horlogerie, etc., qui n'exigent presque aucune avance pécuniaire de la part de ceux qui les exécutent ou de ceux qui les commandent. Dans ces lieux-là on ne peut assigner aucun profit pour reprendreur à raison de son capital. Et d'un autre côté un pays renferme une immense quantité de petits capitaux inoccupés que les circonstances mettent en lumière.

Je n'en veux pour preuve que les contributions accidentelles auxquelles un pays peut être exposé sans altérer sensiblement sa production. Il semble qu'un peuple rachète par l'activité de son travail les sommes capitales qui viennent à lui manquer par accident. Dans les coalitions contre Bonaparte, les nations liguées semblaient n'avoir point d'argent ; elles fournissaient avec une apparente difficulté les contributions imposées par leurs princes pour soutenir ces guerres, et les princes se trouvaient contraints de se mettre à la solde de l'Angleterre. Bonaparte fit l'invasion de la Prusse en 1806 ; il la garda jusqu'en 1812, et ses agents surent en tirer des sommes considérables. La Prusse fut-elle ruinée ? non, car en 1814 et 1815, lorsqu'il fallut marcher contre celui qui l'avait opprimée, elle trouva le moyen d'équiper à ses frais une nouvelle armée plus considérable (qu'aucune de celles qu'elle eût jamais mises sur pied. Ses capitaux industriels furent-ils épuisés par tant d'efforts ? Probablement que non ; car son industrie n'a jamais plus prospéré que depuis cette époque.

La France fut à son tour mise à contribution en 1815 par les nations coalisées ; elle leur paya trois milliards ; et, avant qu'aucune accumulation importante eut eu le temps d'être faite de nouveau, jamais plus de capitaux ne furent consacrés à l'industrie que depuis ce moment. Ils ont été tellement abondants, que l'on a vu à la banque de France, pendant plu-

sieurs années, deux cent millions de dépôts en espèces, lorsque celle banque n'avait que cent millions de billets en émission.

Ne sonl-ce pas là des preuves que, quoiqu'il soit vrai en principe que rindustrie repose sur les capitaux et se proportionne à leur étendue, cetlc donnée est trop vague pour que la doctrine métaphysique puisse en faire le fondement de calculs rigoureux? Je ne crains pas d'affirmer que les résultats de semblables calculs seront presque toujours démentis par l'expérience, dont les décisions l'emportent sur tout.

CHAPITRE XIV

De rintérêt des capitaux prêtés, ou de ce qu'on appelle mal à propos intérêt de Vargent.

Lorsqu'un homme prend l'engagement de restituer l'objet même qu'on lui confie, ce n'esl pas un emprunt qu'il fait; c'est un dépôt dont on le charge. Ce dépôt occupe un espace, exige des soins, fait courir des risques. Loin de devoir un loyer au déposant, c'est le déposant qui contracte une obligation, une dette envers le dépositaire.

Quand l'objet confié peut rendre un service au déposant; quand celui-ci renonce au profit qu'il en peut tirer; quand il en abandonne l'usage au dépositaire, c'est alors ce dernier qui profite du dépôt et qui en doit un loyer.

Un fabricant de bas qui, n'ayant pas assez de fonds, emprunte des métiers à tricoter, doit le loyer de cet instrument de production. L'emprunt que l'on fait d'un capital est du même genre que l'emprunt qu'on fait d'une machine, puisqu'un capital est un instrument dont se prive celui qui le prête, et dont se sert celui qui l'emprunte; mais dans l'emprunt du capital, l'emprunteur ne doit rien pour la détérioration de rinslrumenl, puisqu'en rendant une valeur égale à la valeur qu'on lui a confiée, il rend un instrument aussi complet que celui qu'on lui a confié*.

Lorsqu'il s'agit d'un dépôt que le dépositaire doit rendre en nature, la

* Voyez D® Partie, ch. 10 de cet ouvrage (tome 1, page 124), «ur la nature cl remploi des capitaux^ comment le capital consiste dans une valeur qui peut résider en des choses de toute nature, pourvu qu'elles soient susceptibles d'avoir une valeur.

valeur du dépôt n'importe en aucune façon ; c'est la nature de l'objet qui est essentiel. Pourvu que l'identité du dépôt soit constatée, le dépositaire, en le restituant, est déchargé de toute obligation, quand même la chose déposée aurait perdu la moitié de sa valeur. Quand il s'agit d'un capital, l'emprunteur n'est pas tenu de rendre les mêmes écus qui ont servi à lui transmettre la valeur capitale ; mais seulement une valeur parfaitement égale à celle qu'on lui a prêtée.

Vous remarquerez, messieurs, que si le prêteur exigeait que les objets matériels où réside sa valeur capitale lui fussent identiquement rendus, il s'opposerait à ce que l'on fit usage du capital prêté ; car vous avez vu qu'il ne peut être employé sans être dénaturé.

Il peut arriver sans doute que l'emprunteur, au lieu de consommer la valeur empruntée d'une manière reproductive qui la rétablisse, la consomme improductivement et la perde. Dans ce cas il doit, s'il n'est pas insolvable, la rembourser au moyen d'un capital résidant en d'autres matières ; et de plus il en doit l'intérêt, car il n'en a pas moins privé le propriétaire du capital de l'usage de son instrument ; c'est-à-dire que dans tous les cas il doit le principal et les intérêts.

C'est ainsi que le gouvernement qui, en général, consomme les capitaux qu'on lui prête, ne pouvant pas en payer les intérêts sur les profits qu'il en tire (car on ne tire aucun profit d'un capital que l'on dissipe), fait payer ces intérêts par les contribuables. Par la même raison, si l'État rembourse les rentiers, ce n'est point en rendant les mêmes capitaux qui ont été prêtés, mais en formant, au moyen d'une caisse d'amortissement, ou de toute autre manière, de nouvelles accumulations ou de nouveaux capitaux.

Puisqu'une valeur qui réside dans certains écus quand on l'emprunte, réside dans d'autres écus quand on la rend ; puisqu'on emprunte très souvent des valeurs sans les recevoir en écus, témoin les cas où l'on achète des marchandises à crédit, ce ne sont donc pas les écus qui sont l'instrument dont on paie le loyer ou l'intérêt, c'est une valeur capitale : c'est donc à tort que l'on nomme intérêt de l'argent le loyer que l'on en paie ; il doit être appelé intérêt d'un capital, ou seulement intérêt. Le mot intérêt de l'argent sortira de notre langue comme de toutes les langues de l'Europe, lorsque l'on entendra mieux le fond des choses.

Tel est, messieurs, le fondement de l'intérêt des capitaux. Cette exacte représentation de la nature de la chose est suffisante pour faire tomber bien des préjugés, l'intérêt exigé par un prêteur ne peut plus être représenté

DE L'INTÉRÊT des CAPITAUX PRÊTÉS.

senlé comme une injuste extorsion assise sur les besoins d'un emprunteur ; c'est le loyer d'un instrument de production appelé capital, dont on cède à l'emprunteur le droit de tirer parti. Le prêt à intérêt est un acte tout-à-fait analogue à la cession que fait, pour un temps, un propriétaire à un fermier, de la jouissance et des produits de son terrain. L'emprunteur peut perdre sur le profit du capital, c'est-à-dire en tirer un service qui ne vaudra pas le loyer qu'il en paie; mais aussi il peut gagner sur ce même service, et en tirer un profit supérieur à ce même loyer; c'est ce que je vous ai expliqué déjà, en vous développant les procédés de l'industrie : dans tous les cas l'emprunteur trouve dans un capital un moyen de profits pour ses facultés industrielles, s'il en a véritablement.

Les théologiens prétendaient, et quelques gens soutiennent encore, que l'intérêt de l'argent n'est pas une stipulation légitime, en ce que la monnaie

ne porte aucun fruit, comme la terre *, et qu'il est vexatoire de demander à l'emprunteur une part de ce qu'il ne reçoit pas. Suivant eux, l'intérêt n'est légitime qu'autant que l'emprunteur n'est pas tenu au remboursement du principal (comme lorsque l'on s'engage à faire une rente), parce qu'alors l'intérêt est une manière de restitution du fonds, une restitution par portions.

Il est à peine nécessaire de faire remarquer à des hommes qui ont quelques notions d'économie politique l'erreur de ces diverses suppositions. L'argent, sans doute, n'enfante pas de l'argent, mais la valeur enfante de la valeur; et quand le prêteur demande un intérêt, cet intérêt n'est qu'une

portion de la valeur enfantée par son capital, ou du moins de la valeur que son capital pouvait produire si on l'avait fait fructifier convenablement.

M. de Sismondi remarque à ce sujet * que la proscription de tout intérêt, par la foi catholique, est une des causes qui ont retenu les pays catholiques dans un état de pauvreté très marqué relativement aux pays protestants. On est plus porté à la dissipation, on a plus de moyens pour faire des dons aux gens d'église, là où l'économie ne fournit qu'une occasion de plus de pécher en prêtant ses épargnes à usure, comme disent les dévots. Nos maximes, nos lois ont été faites dans des siècles d'ignorance, et nous sommes encore gouvernés par elles beaucoup plus que nous ne pensons.

* *ivmwus nummum ?ion parii.*

® Nouveaux principes t. v, chap. i.

CHAPITRE XV

Des diverses formes du prêt, et de rassocialion en commandite.

Les valeurs qu'on prête sont transmises en bien des manières des mains du prêteur aux mains de remprunleur, et de celui-ci au prêteur lorsqu'on les restitue. La manière la plus simple consiste à les transmettre en monnaie du pays, et à rendre, lorsqu'on les restitue, le même nombre d'unités monétaires qu'on a empruntées. Mais, dans ce cas, la variation de la valeur des monnaies porte préjudice au prêteur ou à remprunleur. Un homme qui en Angleterre aurait prêté cent livres sterling eu 1803 pour être remboursées dix ans plus tard, aurait re<;u par ce remboursement, eu 1813, cent livres sterling qui ne valaient plus que les deux tiers de la somme prêtée, parce que dans cet intervalle la livre sterling avait perdu un tiers de sa valeur.

Et un homme qui en 1813 aurait emprunté cent livres sterling pour les rendre sept ans plus tard, aurait rendu une somme qui se serait bien toujours appelée cent livres sterling^ mais qui aurait valu réellement une moitié en sus de la somme empruntée, parce que, dans cet espace de temps, la livre sterling est revenue à son ancienne valeur.

On transmet encore une valeur qu'on prête en vendant à crédit. Lorsqu'un manufacturier fait un envoi de ses produits à un marchand, et ne demande à être payé qu'au bout de six mois, il prête à ce marchand la valeur de la marchandise qu'il lui a cédée, pendant six mois. Les intérêts des prêts de ce genre ne sont pas ordinairement stipulés en dehors du prix de la marchandise, mais ils n'en sont pas moins payés, si la marchandise est, comme de juste, vendue plus cher à terme que comptant. Si l'on refusait le nom de prêt à une vente à terme, sous le prétexte qu'elle ne met pas la valeur prêtée à la disposition de remprunleur, je lerais remarquer qu'elle l'y met bien véritablement. Celui qui a acheté ainsi ne dispose-t-il pas à son gré de la marchandise qu'il a acquise ne peut-il pas la vendre dès le lendemain au comptant, et se servir du prix qu'il en lire comme d'une somme qui lui aurait été prêtée en argent?

Entre négociants, les avances de vahnirs sont de véritables prêts. Une maison à qui l'on adresse des marchandises, et qui permet que le consignateur fasse des traites sur elle pour la valeur, ou portion de la valeur,

DES DIVERSES FORMES DE PRET

avant que la marchandise soit vendue, fait un prêt à l'autre. Entre deux maisons de commerce qui ont ensemble un compte ouvert, celle qui, au bout du compte, doit un excédant d'intérêt a emprunté de l'autre; car

Elle a eu à sa disposition des valeurs plus fortes que celles dont elle a laissé la disposition à son correspondant.

Lorsqu'on escompte des effets de commerce dont l'échéance n'est pas arrivée, c'est-à-dire lorsqu'on achète, en la payant comptant, une lettre de change qui ne sera échue et acquittée qu'au bout d'un certain temps, ou prête, on avance le montant de cet effet depuis le moment présent jusqu'à celui de l'échange.

L'association en commandite est une manière de prêter aux entreprises industrielles; l'associé commanditaire met des fonds à la disposition du chef de l'entreprise, en stipulant, non seulement un intérêt pour sa mise de fonds, mais une part quelconque dans les bénéfices, s'il y en a.

L'associé gérant est engagé, pour tous ses biens, envers les créanciers de renlepr ise; c'est-à-dire que, si l'entreprise a contracté plus de dettes que ses fonds n'en peuvent acquitter, tous les biens de l'associé gérant doivent en répondre, tandis que l'associé commanditaire n'engage que sa mise de fonds; ce qui le fait ranger dans la classe des simples prêteurs.

Cette forme d'association offre une espèce de prime aux capitalistes,

' pour placer de préférence leurs fonds dans des entreprises productives ;

Elle a l'avantage d'intéresser au succès de l'industrie, même les personnes

' qui ne l'entendent pas. Par le moyen des associations en commandite, un

entrepreneur dont la consistance personnelle ne présenterait pas assez de gaitmlies au prêteur, peut lui offrir en outre la consistance propre à l'entreprise elle-même. Un homme qui n'a pas assez de fonds pour tirer parti de son talent ou d'une bonne idée commerciale, les met en gage, pour ainsi dire, entre les mains d'un associé commanditaire. « J'exploiterai cette idée

I« sous vos yeux, lui dit-il, et nous en partagerons les profits; mais si, au lieu de gagner, nous perdons une partie du capital, vous supporterez « votre part de la perte jusqu'à la concurrence de votre mise de fonds

' La définition si claire que l'auteur donne lui-même de la société en commandite, aurait dû le détourner de l'idée déranger les commanditaires dans la classe des prêteurs. Une société de commerce est un être fictif, ce que, dans un langage assez barbare, on appelle un être de raison, lequel devient le >éntable entrepreneur d'industrie. Cet entrepreneur présente au public qui traite avec lui des garanties de solvabilité de diverse nature, suivant le mode adopté

Il est difficile de comprendre pourquoi la législation et les mœurs des Anglais n'admettent pas l'association en commandite. Chez eux, tout associé qui est intéressé le moins du monde dans une affaire engage tous ses biens et sa personne envers les créanciers de cette affaire. Ils paraissent croire que quiconque prend part aux chances heureuses d'une industrie, quelles que soient ces chances, doit prendre part à ses perles, quelles qu'elles soient. Comment ne voient-ils pas que celui qui n'a pas le droit de gérer une entreprise doit être fondé à mettre des bornes aux pertes qu'il peut y faire? car il ne dépend pas de lui d'y mettre un terme par sa prudence*.

L'association en commandite, qu'on pourrait appeler un prêt avec droit de participer aux résultats, a l'avantage de rendre les faillites plus rares. En effet, si, au lieu de devenir commanditaire, un bailleur de fonds devient simplement prêteur, et confie à une entreprise 40 mille francs, par exemple, l'entreprise entre en faillite du moment qu'elle est hors d'état de rembourser cette somme ; le prêteur se met au rang des autres créanciers, ce qui diminue leurs droits; tandis que s'il avait été associé commanditaire, ses 40 mille francs auraient servi à les payer, et l'entreprise aurait fait honneur à ses engagements. Ne pensez-vous pas que ce privilège de perle, pour ainsi dire dévolu au commanditaire, autorise, aux yeux de l'équité, l'avantage de prendre part aux bénéfices s'il y en a, tandis que les prêteurs n'ont à prétendre qu'à un intérêt pur et simple?

pour sa constitution sociale : Dans la société en nom collectif ^ la garantie est dans la responsabilité illimitée de tous les associés sur leurs biens et sur leurs personnes ; dans la société en commandite^ la garantie est dans la responsabilité complète du gérant, et dans une responsabilité de la part du commanditaire limitée au montant des capitaux versés ou promis en commandite; enfin, dans la société anonyme^ les associés ne sont responsables vis-à-vis des tiers que pour le montant de l'apport qui représente leur mise sociale; alors une simple association de capitaux devient dans le fait l'entrepreneur d'industrie, les capitaux engagés dans l'entreprise servent seuls de garantie au public. Mais dans tous les cas on ne saurait regarder un associé comme prêteur envers son co-associé pour le capital qui forme son apport social. {Note de rédacteur.}

* La législation anglaise a voulu augmenter le gage des créanciers : elle le diminue; car un fonds en commandite toujours connu des créanciers est une addition à la valeur du fonds fourni par l'emprunteur. Si le commanditaire était un simple prêteur, il diminuerait le gage des créanciers en prenant part avec eux au partage de l'actif.

CAUSES QUI INFLUENT SUR L'INTÉRÊT

Ces considérations nous portent à croire que les faillites, si multipliées en Angleterre, le seraient beaucoup moins si les Anglais admettaient l'association en commandite.

De quelque manière qu'un prêt ait lieu, ce qui le constitue essentiellement est la renonciation que fait le prêteur à la faculté de se servir de son capital pour céder cette faculté à l'emprunteur. J'appelle intérêt, dans le sens le plus général de ce mot, l'indemnité qui est stipulée pour prix de cette cession.

CHAPITRE XVI

Des causes qui influent sur le taux de l'intérêt.

Après avoir vu quelle est la nature de la chose prêtée, et les principales manières dont les emprunts s'effectuent, sachons quelles sont les causes qui influent sur le taux de l'intérêt. Ces considérations importent à tous ceux qui ont des capitaux à prêter ou à emprunter.

Le propriétaire foncier qui loue sa terre n'a pas à craindre de la perdre. Son fermier ne peut ni détruire le fonds, ni l'emporter, et le propriétaire est assuré, tout au moins, de rentrer dans son bien, si le locataire est hors d'état d'en payer le loyer. Il n'en est pas de même du propriétaire d'un capital; son capital peut être soustrait par la mauvaise foi, il peut être dissipé par l'impéritie.

Un capitaliste qui calcule est donc obligé d'exiger de son emprunteur, non-seulement le loyer de son instrument (lequel représente le service que cet instrument est capable de rendre), mais aussi une prime d'assurance qui représente le risque que le capitaliste court de le perdre. Cette prime, ce loyer, s'expriment dans un seul terme, qui est le taux de l'intérêt[^] mais il est évident que cet intérêt se compose de deux parties.

Avant d'étudier les lois qui déterminent le taux de l'intérêt, permettez-moi de vous présenter deux observations.

Je vous préviens que ce que nous cherchons, c'est le véritable intérêt, l'indemnité que celui qui emprunte paie réellement à celui qui prête; et non l'intérêt apparent que le texte des lois, ou une honte bien ou mal entendue, ou des motifs quelconques de prudence, font que l'on stipule ostensiblement. Ainsi, cinq pour cent d'intérêts retenus d'avance par le prêteur sur la somme prêtée, sont, à nos yeux, un intérêt plus fort que cinq

pour cent payables à la fin de l'année. Ainsi, une prime, une chance, un lot, ajoutés à un intérêt stipulé, sont une augmentation dans le taux de cet intérêt, augmentation qu'il est facile de calculer. Les différents taux de l'escompte sont des taux différents pour les intérêts. La différence de prix d'une marchandise payable comptant ou à terme indique le taux d'un intérêt. Un marchand achète une marchandise pour la payer au bout de six mois, avec la faculté de la payer plus tôt et de recevoir pour cette anticipation un demi pour cent par mois; s'il n'anticipe pas sur ces paiements, il est clair qu'il emprunte à son vendeur sur le pied de demi pour cent par mois, ou de six pour cent par an; car il consent à payer ce prix pour avoir la jouissance de cette valeur. Ce (que nous étudions, ce ne sont pas les apparences, ou les mots, mais la nature de chaque chose, en soulevant, quand il est nécessaire, le masque dont on essaie de la couvrir.

En second lieu, je vous préviens qu'il n'est pas de mon sujet d'entrer dans des raisons d'amitié, de parenté, de reconnaissance, qui portent les hommes à se départir des avantages auxquels ils auraient pu prétendre. Dans les applications, chacun est obligé d'apprécier la force de ces causes purement morales, pour savoir jusqu'à quel point elles modifient l'action des lois générales, constantes, universelles, qui sont les seules que nous puissions examiner ici.

Après m'être ainsi expliqué, je reviens à ce que je vous disais, que le taux de l'intérêt, sous quelque forme qu'il soit payé, comprend un véritable loyer pour l'instrument appelé capital, et de plus une prime d'assurance destinée à compenser, pour le prêteur, les pertes qu'il est exposé, ou qu'il se croit exposé à faire, sur une certaine valeur prêtée, et dans un espace de temps, comme une année.

Nous examinerons d'abord les circonstances qui font varier celle partie de l'intérêt qu'on peut regarder comme le loyer du capital prêté, sans y comprendre rien pour la prime d'assurance; c'est-à-dire, les circonstances qui font hausser ou baisser le taux de l'intérêt, en supposant que l'emprunteur ait donné des sûretés par-

faites, et que le prêteur n'ait aucune inquiétude à concevoir sur le remboursement du principal, non plus que sur le paiement exact des intérêts.

Plus la demande pour emprunter sera vive, et plus le taux de l'intérêt haussera; il haussera encore d'autant plus que les capitaux disponibles seront plus rares. Il baissera, au contraire, d'autant plus que les capitaux disponibles seront plus abondants et la demande moins vive. Ce prix du loyer d'un capital varie suivant les lois qui gouvernent toutes les valeurs.

CAUSES QUI INFLUENT SUR L'INTERÊT. 81

Il monte ou baisse, selon que la quantité demandée est plus ou moins considérable par rapport à la quantité offerte. Tout ce qui excitera, en conséquence, la demande des capitaux, fera monter le taux de l'intérêt.

La demande des capitaux ne saurait être poussée loin par les emprunteurs qui ne chercheraient à se procurer des fonds que pour les dépenser improductivement, pour les dissiper. Celui qui dissipe un capital emprunté est obligé d'en assigner le remboursement sur un autre fonds qui lui appartient, sur une rentrée qu'il attend, sur une succession qui doit lui revenir; car, s'il empruntait sachant qu'il ne peut rendre, il commettrait une escroquerie, et son prêteur serait une dupe. 3fais vous sentez, messieurs, que celui qui emprunte pour anticiper sur ses revenus, ou qui ne peut s'acquitter qu'en sacrifiant son capital, atteint bien vite les bornes de sa fortune, et ne peut ensuite coïncider sur le même pied. Ces emprunts-là, dans une société industrielle, ont peu d'importance.

Les emprunts, au contraire, qui ont pour objet de faire travailler les fonds que l'on emprunte, peuvent se multiplier indéfiniment. 3Iais il faut que Ton trouve des emplois d'argent, des moyens de produire, qui procurent à ceux qui empruntent de quoi payer les intérêts aussi bien qu'une récompense convenable pour leurs peines et pour leurs talents. Si un commerce ou une manufacture ne rapportent pas des produits équivalents à 10 pour cent, plus ou moins, du capital qu'ils emploient, l'entrepreneur ne pourra pas payer 5 pour cent de ce capital, et recueillir 5 pour cent pour ses peines. Si une industrie ou plusieurs branches d'industrie rapportent au contraire 10, 20 pour cent, alors beaucoup plus de gens s'y consacreront, et ils pourront, même en se réservant de gros profits, offrir aux capitalistes plus de 10 pour cent d'intérêt.

La consistance personnelle de l'emprunteur réduit le taux de l'intérêt à ce que vaut réellement le service du capital. C'est cette consistance personnelle, fondée sur la solvabilité, la probité et la prudence, qui assure le crédit des bonnes maisons

de commerce, et qui leur permet d'emprunter au meilleur marché. Ce qu'elles paient d'intérêt, quand elles font usage de leur crédit, se réduit presque au loyer de l'instrument appelé capital qu'elles empruntent. Comme elles ne font courir aucun risque, on ne réclame de leur part presque aucune prime d'assurance.

3Iais cette fleur de crédit peut se faner au moindre souffle. Les circonstances qui la procurent ne sont pas durables. La plus solide fortune peut éprouver des échecs. La garantie qui naît de la prudence et de la probité du débiteur s'altère avec sa santé et tombe devant les maladies impré-

S-i CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE XVI.

vues et les infirmités du vieil 5ge. Les miracles de l'industrie humaine sont faits pour enfler notre orgueil; mais la débilité de notre être semble faite pour le tempérer.

On a cru, trop légèrement peut-être, que le bas intérêt était un signe assuré de la prospérité du commerce; on Ta mal, parce qu'on supposait qu'il indiquait toujours une grande abondance de capitaux. Mais le bas intérêt peut naître aussi bien de la rareté de la demande que de la quantité offerte des capitaux. On demande peu d'une chose dont on ne peut tirer qu'un médiocre parti. Il est entendu qu'il ne faut tenir compte de la demande des capitaux que lorsque l'emprunteur offre au prêteur toutes les sécurités désirables. Toute autre demande n'est pas effective, ne peut être suivie d'aucun effet.

Or, une demande effective ne saurait avoir lieu dans bien des circonstances diverses. Le gouvernement est-il absolu? se livre-t-il à l'impulsion d'un premier mouvement, comme celui de Napoléon, surtout vers la fin? vous verrez l'intérêt descendre à un taux fort bas. Une résolution capricieuse, intempestive, peut alors changer toutes les données et déranger les combinaisons les plus méditées. L'industrie, encouragée au commencement de son règne, ne tarda pas à se voir contrecarrée par des guerres sans motifs raisonnables, par des mesures fiscales sans garanties. Quel motif aurait-on eu pour payer chèrement le loyer d'un instrument qu'on n'avait aucun moyen d'employer avec sécurité?

Plus tard, une paix générale favorisa d'abord toutes les spéculations commerciales; mais la concurrence fut trop grande, l'expérience manquait; le bouleversement politique du monde entier rendait trop incertains les besoins et les ressources des différents pays; il y eut peu de sûreté dans les entreprises; l'intérêt fut encore très bas; mais les capitaux à placer se trouvant fort abondants, ils fluèrent dans les emprunts des gouvernements, dans les opérations des compa-

gnies financières et dans des constructions d'édifices de tous genres; et il y eut beaucoup d'avances perdues qui ne l'auraient peut-être pas été si l'économie sociale eût été plus généralement entendue.

Quand la situation d'un pays, ses besoins et l'état de son industrie peuvent rendre profitable l'emploi d'une certaine somme de capitaux, le taux de l'intérêt s'élève d'autant plus que les capitaux disponibles sont moins considérables, et il s'abaisse d'autant plus qu'ils sont plus abondants par rapport à la quantité réclamée. Mais nous devons ici, messieurs, asseoir

CAUSES QUI INFLUENT SUR L'INTÉRÊT

nos idées sur ce qu'il faut entendre par capitaux disponibles : ce sont, ainsi que le mot l'exprime, les capitaux dont leurs maîtres peuvent disposer, et dont ils cherchent à opérer le placement. Les plus disponibles de tous les capitaux sont ceux qui existent en argent dans les coffres des capitalistes; mais on peut encore regarder comme disponibles ceux qui sont placés de manière à pouvoir être dégagés aisément lorsqu'on leur offre un placement plus avantageux. Les entreprises industrielles qui réclament des fonds n'ont pas besoin de tous leurs capitaux à la fois. Les frais de leur établissement, les avances qu'elles seront appelées à faire n'ont lieu que successivement. Des fonds prochainement disponibles sont pour elles comme des fonds actuellement disponibles. Tels sont les capitaux qu'on a prêtés en se réservant la faculté de les retirer à la suite d'un avertissement fait à l'emprunteur quelques mois d'avance; tels sont les capitaux qu'on

a employés à l'escompte d'effets de commerce dont l'échéance n'est pas fort éloignée ; ceux même qui sont en marchandises, pourvu que ces marchandises soient de facile défaite et d'une consommation courante. Ainsi, des sucres, des cafés, de bonnes qualités, sont comme de l'argent comptant, par la certitude qu'on a de pouvoir les vendre, au cours, du moment qu'on le voudra.

Les fonds qui sont employés en obligations négociables du gouvernement, comme les rentes, sont bien des capitaux disponibles; cependant, il ne faut pas regarder les rentes sur l'État, vues en masse, comme une somme de valeurs disponibles, puisque l'État n'est pas tenu de les rembourser, et qu'un rentier ne peut dégager son capital de cet emploi, à moins qu'un autre capitaliste n'y engage le sien.

Ce n'est pas le cas avec un capital qui est en denrées coloniales. Celui-ci peut être réalisé sans qu'un autre capital prenne sa place; car les objets de consommation sont achetés avec des revenus.

Quant aux capitaux qui sont prêtés sur hypothèques, et qu'on ne pourra retirer qu'après plusieurs années; quant à ceux qui consistent en bâtiments et en usines, ou même en métiers et ustensiles de manufactures, et surtout ceux qui consistent en améliorations foncières, il ne faut point les regarder comme des capitaux disponibles, même lorsque la terre est d'une vente facile ; car si le vendeur d'une terre de cent mille écus se trouve, après l'avoir vendue, pouvoir disposer de la somme, l'acheteur de la même terre, qui pouvait auparavant en disposer, ne le peut plus après l'avoir appliquée à l'achat de la terre.

Loi'sque Ion prête une somme, ce n'est donc point, je le répète, telle

Si CINQUIÈME. PAKTIE. - CHAPITRE XVE

chose que Ton prête plutôt que telle autre ; c'est une valeur disponible, et ! qui réside dans des matières quelconques; pour la prêter, on vend ces

* matières; on transforme leur valeur en écus, afin de la transmettre plus

^ aisément à l'emprunteur, qui transforme à son tour la même valeur en

I toutes les choses dont il a besoin. Or, c'est la quantité, la somme de toutes

ces valeurs à prêter, sous quelque forme quelles soient, qui composent les capitaux disponibles, et qui influent sur le taux de l'intérêt, toutes les choses étant d'ailleurs égales, c'est-à-dire, comme je viens de le dire,

' qu'avec un état donné de l'industrie , l'intérêt baisse lorsque les valeurs

I capitaux disponibles sont considérables et hausse quand elles deviennent rares.

Je sollicite, messieurs, votre attention sur cette matière, qui n'a jamais été bien entendue, même des capitalistes et des gens à argent, qui sont très portés à confondre l'abondance du numéraire avec l'abondance des ^ capitaux, tandis que, dans la réalité, l'abondance du numéraire n'influe

que sur la valeur d'échange du numéraire contre les autres marchandises (c'est-à-dire, sur le prix en argent des marchandises), sans influencer le moins du monde sur le taux de l'intérêt. Pendant les assignats, la monnaie était, certes, fort abondante, puisqu'il y en avait pour 46 milliards; et vous savez fort bien que cela ne fit pas baisser le taux de l'intérêt.

Il y a ici une autre considération qu'il ne nous est pas permis de négliger, mais que je ne ferai que rappeler, parce que j'en ai dit quelque chose dans un des cha-

pitres précédents : c'est la considération des loca-

j lités. Les capitalistes n'aiment pas à placer leurs capitaux hors de la portée

' de leur inspection immédiate; j'entends ceux qui sont purement capita-

listes, et qui ne font point eux-mêmes d'opérations commerciales. Il en résulte que les capitaux sont plus abondants là où les gens riches affluent; et comme les ressources et les agréments des grandes villes les y font I affluer, c'est dans les grandes villes qu'il y a le plus de capitaux à prêter.

C'est en partie pour cette raison qu'on voit s'y former les grandes compagnies de finance, les caisses d'escompte, les associations d'assurances, de I tontines et d'autres encore.

j » C'est sous ce rapport qu'on peut dire que de bonnes routes, de bons

, chemins de traverse peuvent faire baisser le taux de finier en favorisant

le placement des capitaux. Un homme à argent sera plus coulant sur ses avances, s'il peut aller promptement et à bon marché dans un lieu pour lequel on lui en demande. S'il s'agit d'exploiter une mine de houille, il pourra plus aisément voir si la houille est abondante et bonne, si les débou-

CAUSES QUI INFLUENT SUR L'INTERÊT

chés sont assurés, si l'entreprise est bien conduite. Les directeurs pourront plus souvent rendre compte de l'état de l'affaire. Bref, la facilité des communications rapproche les distances; et si toute la France était tellement rapprochée, qu'elle fût tout entière dans Paris, toute la France participerait aux capitaux abondants qui sont accumulés dans cette capitale.

L'industrie, ainsi que nous l'avons remarqué en traitant de la production, est susceptible de s'étendre, de s'accroître en proportion des capitaux dont elle peut disposer; mais n'y a-t-il aucune borne à cette extension ? Les particuliers riches ne peuvent-ils pas amasser des capitaux tellement considérables, que les capitaux se multiplient au point d'excéder tous les besoins de l'industrie?

La réponse à cette question ne saurait être simple et positive. Les économistes abstraits, sur le fondement que les produits peuvent se multiplier indéfiniment, et par la raison qu'ils s'achètent les uns par les autres, disent que l'industrie n'est bornée que par l'étendue des capitaux. Dans l'économie pratique les résultats re-

posent sur des données tellement compliquées, qu'ils ne sont pas stisceptibles d'une solution si absolue.

Les profits que rendent les capitaux employés par l'industrie engagent les hommes à faire des économies sur leurs revenus et à se former des capitaux. 3Iais à mesure que ces capitaux se multiplient, leurs propriétaires en tirent un moindre intérêt, et par conséquent le motif qui porte à les accroître par des économies devient de moins en moins puissant, jusqu'à ce qu'enfin rinlérêt qu'on en peut tirer est si modique, qu'il est facilement excédé par les plus petites jouissances d'utilité ou d'agrément que les possesseurs de capitaux peuvent retirer de leur consommation. C'est ce qui fait que, dans les pays où les capitaux sont abondants et l'intérêt très bas, on voit les gens riches satisfaire leurs goûts pour une foule de fantaisies qu'ils ne se permettraient pas si les capitaux qu'ils y emploient pouvaient être placés très lucrativement. On m'a parlé d'un Hollandais qui, dans le siècle passé, où le taux de l'intérêt était fort bas en Hollande, avait fait construire à la campagne, au milieu d'un jardin chinois, une maison entièrement dans le goût chinois, dont tous les meubles, sans exception, étaient venus de Chine, d'où ils n'avaient pu être apportés sans beaucoup de frais. Ce grand joujou (car il est impossible de le considérer autrement), en supposant qu'il eût coûté cent mille écus, dans un pays où le taux de l'intérêt eût été à 6 pour 100, aurait pris annuellement sur le revenu de son propriétaire six mille écus ou 18 mille francs pour l'intérêt

seulement des fonds qu'il y aurait employés; mais en Hollande, où le taux de rintérêt était de 2 1/2 pour cent, le sacrifice annuelq'élaillquede7,000 francs, sacrifice léger pour un homme riche.

C'est ainsi qu'à mesure que les capitaux vont croissant, le motif qui porte à accumuler va en diminuant, et qu'il n'y a aucun degré assignable où le motif qui porte à accumuler devienne absolument nul; mais ce motif varie d'intensité suivant le caractère des peuples.

Chez une nation ingénieuse, entreprenante, ambitieuse, avide de tous les genres de jouissances, rintérêt des capitaux ne tombera jamais aussi bas que chez une autre nation plus flegmatique et plus sobre. Les besoins de la première seraient trop vifs el trop multipliés pour permettre aux particuliers déjà riches une épargne persévérante. Ils aimeraient mieux risquer leurs épargnesdans des entreprises neuves, bizarres, gigantesques; ils aimeraient mieux les employer en objets de luxe ou d'agrément, plutôt que d'en tirer seulement deux ou trois pour cent chaque année. On peut fréquemment, en Angleterre et en France, faire des observations qui

confirment cette assertion. Aussi n'y a-t-on jamais vu l'intérêt aussi bas qu'en Hollande.

Les emprunteurs consentent quelquefois à payer un plus fort intérêt dans la vue de certaines facilités qu'on leur offre. On sait que les juifs, à une certaine époque, étaient les seuls capitalistes auprès desquels on trouvât à emprunter au besoin; et ce fut pour soustraire les chrétiens à leur dépendance que l'on créa en Italie ces Monts de piété qui faisaient des avances sur gages à intérêt modéré. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les juifs continuèrent à trouver des emprunteurs qui leur payaient 10 pour cent d'intérêt, tandis que les Monts de pitié ne prenaient que 6 pour cent. Voici l'explication que donne de ce phénomène Gioja, auteur italien qui a écrit depuis la publication de mon Traité d'économie politique. Les juifs, dit cet auteur, recevaient en gage certains objets (tels par exemple que les matières de laine) que les Monts de piété n'admettaient pas sous prétexte qu'ils étaient sujets à se détériorer.

2° Les estimateurs des objets mis en gage dans les Monts de piété étaient responsables de la valeur du gage, et ils étaient disposés par conséquent à l'évaluer plutôt moins que plus; tandis que les juifs prêtaient toute la somme qu'ils pouvaient prêter avec sûreté, parce que leurs profits étaient proportionnés à leurs avances.

* Nuovo prospello delle scienze economiche tome II, 190.

I CAUSES QUI INFLUENT SUR L'INTÉRÊT.

3° Pour la commodité des emprunteurs, les juifs ouvraient de bonne heure leurs bureaux et les fermaient tard, soit pour recevoir les gages déposés, soit pour les rendre; tandis que les employés aux Monts de piété, n'étant pas intéressés à attirer les emprunteurs, s'inquiétaient peu de leur causer des pertes de temps.

4° Par la même raison, les juifs étaient plus discrets sur les emprunts qu'on leur faisait.

5° Ils recevaient en remboursement toutes sortes de valeurs.

Ces avantages et quelques autres de moindre conséquence suffisaient pour engager les emprunteurs à payer 4 pour cent d'intérêt de plus aux juifs qu'aux banques instituées pour déjouer les juifs. En tous genres d'affaires, il faut, pour s'attirer la préférence, se modeler, pour ainsi dire, sur les besoins du public.

Telles sont les principales circonstances qui rendent plus ou moins élevé le loyer d'un capital; mais ce n'est pas de là que viennent les plus grands écarts dans le taux

de l'intérêt; ils naissent de la prime d'assurance qui se joint naturellement au loyer; de celle prime destinée à indemniser le prêteur du danger qu'il court de ne jamais revoir son capital, ou du moins du danger d'en perdre une partie.

Le risque encouru par le prêteur de perdre la totalité ou une partie de son capital dépend principalement de trois circonstances.

La première est la nature de l'entreprise dans laquelle la somme prêtée est employée par l'emprunteur. Celui-ci rendra d'autant plus certainement cette somme, qu'elle sera moins compromise par l'usage qu'il se propose d'en faire. Si mon créancier gagne avec l'argent que je lui ai prêté, il aura soin de m'en payer exactement les intérêts pour que je lui continue une avance qui lui est profitable; et il aura soin de rembourser cette avance aussitôt que ses gains le lui permettront, pour s'affranchir du paiement des intérêts. Mais s'il perd, il aura de la peine à s'acquitter de l'un et de l'autre. Un prêteur prudent doit toujours connaître l'emploi qu'on se propose de faire de ses fonds. Ils ne sont jamais plus compromis que lorsque l'emprunteur les consacre à ses besoins ou à ses plaisirs; car cette consommation improductive ne lui offre aucun moyen de s'acquitter du principal ni des intérêts. Il doit les payer dès lors sur d'autres res-

sources; et s'il n'a point d'autres ressources, le prêt qu'on lui fait n'est qu'un don déguisé.

Parmi les emplois de capitaux, ceux où ils sont nécessairement engagés

Il :

88 CL. NQTKME PARTIE. — CHAPITRE XVI.

pour longtemps, comme lorsqu'il s'agit d'ériger des immeubles, des manufactures, trouvent plus difficilement des prêteurs, et conséquemment ceux-ci peuvent exiger un plus fort intérêt. Rien n'est plus juste. Il y a nécessairement plus de dangers à courir quand l'avance doit être longue; car, dans un long espace de temps, il se présente plus de risques que dans un terme plus court. Le prêteur ne pouvant dégager ses fonds au moment qu'il veut, perd les occasions qui s'offriraient à lui d'en tirer bon parti. Enfin il est obligé de partager jusqu'au bout les vicissitudes d'une entreprise et les mésaventures qui peuvent lui arriver.

La facilité de rentrer à volonté dans leurs avances est si précieuse pour les prêteurs, qu'ils prêtent aux gouvernements à un taux beaucoup plus modéré qu'il ne convient peut-être à un prêt destiné à être dissipé improductivement, simplement à cause de la facilité qu'ont les prêteurs de vendre leurs créances au moment qu'ils

veulent. Le gouvernement étant un emprunteur connu de tout le monde, il n'est aucun capitaliste qui ne puisse devenir son prêteur, de sorte que ses engagements, sous le nom d'effets publics, ont perpétuellement un cours ouvert sur le marché qu'on appelle la Bourse; et quoiqu'ils ne soient pas en général remboursables, il n'y a pas de créance qu'on puisse faire rentrer aussi prochainement si elle vous donne quelque appréhension, ou si vous voulez faire un autre placement.

La seconde circonstance qui fait que la prime- d'assurance s'élève quelquefois très haut, est dans les vices de l'organisation sociale. Il y a peu de sûreté pour les sommes prêtées là où la législation, les magistrats et les mœurs ne protègent pas le prêteur. Qui peut prêter avec sûreté sous un gouvernement qui est maître absolu de la vie et des biens de l'emprunteur? L'intérêt est toujours élevé dans les pays où la sûreté personnelle peut n'être pas respectée.

Il suilit quelquefois, sans que la législation soit mauvaise, que la politique du gouvernement soit fautive et qu'il appuie l'ordre public sur de mauvaises bases, pour que les capitalistes croient leur fortune compromise, s'ils l'exposent dans des entreprises au succès desquelles la tranquillité générale est nécessaire. De notre temps nous les avons vus, plusieurs fois, perdre volontairement l'intérêt de leurs capitaux plutôt que d'en compromettre l'existence par des prêts à longs termes.

DES LOIS SUR LE TAUX DE L'INTÉRÊT.

CHAPITRE XVII

Des lois qui ont pour objet de fixer le taux de l'intérêt.

Nous avons vu quelles sont les causes naturelles qui déterminent le taux de l'intérêt. Les hommes ont cru pouvoir le fixer à priori en portant des lois contre l'usure, et sur ce point le législateur a même été secondé > par une opinion publique peu éclairée. Mais la nature des choses, comme

c'est assez l'ordinaire, a été la plus forte. D'un côté le besoin d'emprunter, de l'autre l'envie de prêter, ont éludé toutes les lois. Il est si facile de déguiser le sacrifice que l'emprunteur est obligé de faire au prêteur! Celui-ci ne peut-il pas se faire souscrire un engagement pour une somme plus forte que celle qu'il a réellement avancée?

L'honnête homme ne s'expose pas à l'animadversion des lois, même lorsqu'elles sont déraisonnables. Ne voulant point exiger un intérêt prohibé qui, sans être ex-

cessif, l'indemniserait de ses risques, il laisse les emprunteurs nécessairement à la merci des usuriers. La loi ne protège que les emprunteurs qui peuvent se passer d'elle, parce qu'ils ont du crédit, et qu'en l'absence de la loi ils auraient trouvé de l'argent à un taux modéré.

Les lois contre l'usure ont de plus cet inconvénient que, par cela même qu'elles rendent nécessaires des opérations déguisées, elles privent les contractants de bonne foi de la protection des lois et les laissent sans armes contre l'audace déhontée.

En 1769, dans la ville d'Angoulême, des hommes connus souscrivirent des billets au profit les uns des autres et les escomptèrent sur la place d'Angoulême sur le pied de 9 à 10 pour cent par an : à peine eurent-ils fait cette négociation, qu'ils attaquèrent en justice leurs prêteurs pour avoir contrevenu aux lois contre l'usure. On est honteux d'avouer que leurs plaintes furent admises par des tribunaux dignes plutôt du onzième siècle que du dix-huitième ! Il ne s'agissait pas moins pour les prêteurs que d'aller aux galères ; et c'étaient les gens les plus riches et les plus considérés de la ville ! Que faire lorsqu'on n'est suffisamment protégé ni par l'opinion ni par les lois ? Ils transigèrent avec leurs emprunteurs, et achetèrent leur désistement par des sommes considérables. Mais d'autres emprunteurs, qui avaient, à d'autres époques, obtenu des avances de ces mêmes capitalistes et de quelques autres également considérés, enhardis

par le succès de leur entreprise, revinrent sur des opérations depuis longtemps consommées, et, sous le nom d'indemnités, commirent sur leurs anciens prêteurs des extorsions d'où résulta la ruine de plusieurs d'entre eux.

Heureusement ces infâmes menées parvinrent aux oreilles de l'intendant de la province, et cet intendant se trouva être un homme probe et éclairé : c'était Turgot. Pour soustraire les malheureux prêteurs à d'odieuses procédures, il obtint que toutes ces affaires fussent renvoyées au conseil du roi. Il fallut invoquer l'arbitraire pour combattre une législation barbare, de même qu'on emploie les poisons pour guérir certaines maladies. Le conseil du roi fit cesser toutes les poursuites, mais n'osa pas changer une législation protégée par l'Église. Il fallut la révolution de 1789 pour faire tomber des lois qui, étant contraires à la nature des choses et au bien de la société, n'étaient qu'un désordre revêtu d'un beau nom.

Dans cette scandaleuse occasion, le risque des prêteurs ayant excédé celui de perdre leur capital, puisqu'il avait été jusqu'à compromettre leurs personnes, produisit un effet bien plus fâcheux que d'élever la prime exigée par les prêteurs. Il supprima pour un temps toute espèce de prêt à intérêt ; ce qui équivalait à une

prime infiniment grande. Les capitaux se cachèrent; il fut impossible d'escompter ou d'emprunter à aucun prix; les faillites se succédèrent ; plusieurs établissements industriels furent renversés.

On ne conçoit pas facilement l'utilité d'une gêne qui ne profite à aucune partie du public ; tandis que la liberté sert à la fois le prêteur et l'emprunteur, et que l'usure elle-même est favorable à ce dernier. Turgot cite, comme un exemple de cette vérité, les avances que font à Paris les prêteurs qu'on appelle à la petite semaine, à ces petits marchands qui achètent les denrées à la halle pour les revendre dans les différents quartiers de la capitale. Ils prennent jusqu'à deux sous par semaine sur un écu de trois francs; ce qui équivaut à un intérêt de 173 pourcent. C'est sur de pareils emprunts que roule le commerce des menues denrées de Paris. « Néanmoins, dit Turgot à ce sujet, les emprunteurs ne se plaignent pas « des conditions de ce prêt, sans lequel ils ne pourraient exercer un com- « merce qui les fait vivre; et les prêteurs ne s'enrichissent pas beaucoup, « parce que cet intérêt exorbitant n'est guère que la compensation du

risque que court le capital. En effet, l'insolvabilité d'un seul emprunteur

* Voyez les OEuvres de Turgot^ tome V, p. 51»^.

« enlève tout le profit que le prêteur peut faire sur trente d'entre eux »

Turgot montre ainsi que cet intérêt de 173 pour cent, qui semble usuraire, ne l'est pourtant pas. Il ajoute que les gens même qui ont recours aux usuriers, lorsque d'ailleurs ils ont des sentiments d'honnêteté, sont loin de s'en plaindre; et il raconte à ce sujet qu'ayant été, au parlement de Paris, rapporteur d'un procès criminel pour fait d'usure, il ne fut jamais tant sollicité que pour ce malheureux accusé; et quels étaient les solliciteurs qui s'employaient avec tant de chaleur? Les personnes même qui avaient essuyé les usures qui faisaient l'objet du procès, et en faveur de qui le ministère public exerçait ses poursuites! « Le contraste d'un homme <f poursuivi criminellement pour avoir fait à des particuliers un tort dont « ceux-ci, non-seulement ne se plaignaient pas, mais même témoignaient « de la reconnaissance , me parut singulier, dit l'honnête Turgot , et me

fit faire bien des réflexions. »

En 1818, le parlement d'Angleterre nomma un comité pour revoir les lois contre l'usure. Ce comité, suivant l'usage, fit appeler et consulta les hommes les plus éclairés sur ces matières, et tous s'accordèrent pour signaler les pernicioeux effets de la prohibition que les lois anglaises prononcent contre ceux qui prennent plus de 5 pour cent par an d'intérêt. Il résulta de ces enquêtes que des propriétaires obérés,

ne trouvant pas à emprunter au taux légal, avaient engagé leurs biens pour payer des rentes viagères de 10 pour cent sur trois têtes réunies, intérêt permis dès lors qu'il était viager, mais ruineux pour l'emprunteur. Des négociants qui avaient des engagements à payer, et qui auraient pu emprunter de l'argent à 6 pour cent, étaient obligés de revendre comptant des marchandises achetées à terme, à des prix qui leur occasionnaient une perte de 10 pour cent par an. Enfin, le comité de la chambre des communes, après mûre délibération, proposa au parlement d'abolir les lois contre l'usure; mais dans la chambre, où se trouvait moins d'instruction sur ce point que dans un comité composé de membres choisis, le préjugé et la routine l'emportèrent, et les lois contre l'usure furent conservées®.

> OEuvres de Turgot, tome V, page 283.

® Dix-huit ans plus tard, la chambre des députés en France ne se montra pas plus éclairée que ne Favail été le parlement anglais. A la séance du 8 mars 1836, M. Lherbette donna lecture d'une proposition ainsi conçue : « Les dispositions de la loi du 3 septembre 1807, qui limitent le taux de l'intérêt conventionnel, sont abrogées. » 11 insista avec talent dans ses développements sur les

Il ne se passa pas bien des années sans que les Anglais fussent viclinies de cette mauvaise législation. Pendant la détresse commerciale qui eut lieu en leur pays vers la fin de l'année 1825, beaucoup de maisons qui auraient pu, pour satisfaire à leurs engagements, emprunter à 8 ou 10 pourcent par année, si les lois n'avaient pas proscrit tout intérêt au-dessus de 5 pour cent, furent contraintes de vendre des fonds publics et des marchandises à 20 ou 30 pour cent de perte

Il est piquant de remarquer que les gouvernements qui se sont crus fondés à proscrire l'intérêt, ou du moins à proscrire un intérêt supérieur à un certain taux, ont tous violé leurs propres maximes en payant, dans leurs emprunts, un intérêt prohibé. Lorsqu'on proscriit par les lois ce qui est permis par l'équité naturelle, on décrie nécessairement les lois; et on les décrie encore davantage lorsque ceux qui les ont faites sont les premiers à les violer.

En même temps que je montre qu'aucune stipulation d'intérêt ne devrait être proscriite par les lois, je ne prétends pas qu'un certain taux ne doive pas être déterminé d'avance pour les cas seulement où l'intérêt est dû sans qu'il y ait eu de stipulation préalable, comme lorsqu'un jugement ordonne la restitution d'une somme avec les intérêts. Il me semble que ce taux doit être fixé par la loi au niveau des plus bas intérêts payés dans la société, parce que le taux le plus bas est celui des emplois les plus sûrs. Or, la justice peut bien vouloir que le détenteur d'un capital le rende, et même avec les intérêts; mais pour qu'il le rende, il faut qu'elle le sup-

pose encore entre ses mains; et elle ne peut le supposer entre ses mains qu'autant qu'il Ta fait valoir de la manière la moins hasardeuse, et par conséquent qu'il en a retiré le plus bas de tous les intérêts.

principes les mieux établis de l'économie politique; mais les préjugés Temporels eurent, et, après une courte discussion, la chambre décida que la proposition ne serait pas prise en considération.

La question s'est présentée de nouveau, l'année dernière, à l'occasion d'une proposition de M. de Saint-Prix, qui avait pour but d'aggraver la répression de l'usure et qui a été en partie adoptée. Les efforts des économistes, dans les rangs desquels figurait encore M. Lherbier, ont été sans succès. La nouvelle législature, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, s'est montrée moins favorable que l'ancienne à toute idée de progrès. (Note de rédacteur.)

* Considérations on the state of the currency, par M. Th. Tooke, page 60. — Un homme qui fait une perte de 30 pour cent pour anticiper sur des rentrées qu'il n'attend que six mois plus tard, paie en réalité 60 pour cent d'intérêt.

DES PROFITS QUE RENDENT LES TERRES

Mais ce taux ne devrait pas porter le nom d'intérêt légal par la raison qu'il ne doit point y avoir d'intérêt illégal pas plus qu'il n'y a un cours des changes illégal, un prix illégal pour le vin, la toile et les autres denrées.

CHAPITRE XXIII

Des profits que rendent les terres à ceux qui les font valoir.

Relativement à la production des richesses, il est impossible de considérer un fonds de terre autrement que comme un instrument qui, de même qu'un capital, seconde l'action de l'industrie. Mais cet instrument n'est pas, comme un capital, le fruit d'une épargne; c'est un instrument fourni gratuitement par la nature aux êtres qui peuplent la terre, instrument dont les lois sociales attribuent l'usage à un homme en particulier, à l'exclusion de tous les autres. Dès lors le propriétaire du sol se réserve le profit qui peut résulter de ce fonds; la coopération du sol n'est plus gratuite, comme la chaleur du soleil ou la force du vent; elle devient, pour ceux qui entreprennent la production, une dépense, et pour les propriétaires du sol, un profit; de même que le prix du travail (qui est une dépense pour les entrepreneurs, et

par suite pour ceux qui achètent les produits) est un profit pour ceux qui fournissent le travail.

Lorsque nous avons étudié le phénomène de la production, messieurs, nous avons cherché à savoir comment une valeur quelconque, une portion de richesse, résulte de l'action du fonds de terre *; maintenant nous allons chercher les causes qui déterminent la quantité de cette valeur produite; car c'est elle qui forme la part que le propriétaire foncier est en état de réclamer : cela nous conduira de plus jusqu'à quel point il peut passer pour producteur dans la machine sociale *.

* J'ai cherché à établir cette vérité, qui a été vivement contestée, dans la II^e partie, chap. 2, tome I^{er}*, page 209 de cet ouvrage.

* Si la valeur produite est une richesse produite, et si une portion de la valeur des produits agricoles est due aux travailleurs, une autre portion aux capitaux appliqués à l'agriculture, et une troisième portion au fonds de terre, le fonds de terre est producteur pour une part de la richesse agricole. C'est le propriétaire du fonds qui fait son profit de cette portion de richesse produite ; et je le considère comme producteur, parce qu'il est le représentant de son instru-

Mi

Le service que nous avons nommé service foncier y celui que peut rendre un fonds de terre, n'est pas uniquement celui qui résulte de sa force végétative. Une mine renfermant de la houille, du sel ou des métaux, rend un service par les produits qu'on en tire journellement, et auxquels les besoins des hommes donnent une certaine valeur. Une partie de cette valeur est produite par les services de l'industrie et des capitaux. Celle qui résulte de la terre est réclamée par son propriétaire au même titre que le produit des sucres végétaux que fournit un champ. Un terrain nu, mais propre à bâtir, donne un produit à sa manière : il procure un emplacement qui a un usage, et peut rendre un service aux hommes en leur fournissant le local d'une habitation. C'est un service foncier. Il n'est pas le même, mais il est du même genre que celui que rend un autre terrain en raison de sa force végétative. Il satisfait un besoin tout comme le produit d'un champ ; il est demandé, il est vendu, il est consommé *.

Ce service, de même que tout autre service, de même que tout autre objet utile à l'homme, est payé d'autant plus cher qu'il est plus demandé et moins offert. En chaque canton il est d'autant plus demandé que ce canton est plus peuplé et plus productif ; car c'est alors que l'on a le plus grand besoin des produits de la terre, et qu'en même temps chaque personne a plus de moyens pour les acheter. L'étendue

et la fertilité des terres déterminent, dans le même canton, la quantité des services qu'elles peuvent rendre.

Des circonstances naturelles qui rendent certains terrains propres à des productions d'une espèce particulière, sont des avantages voulus par la nature, et du même genre que la fertilité des terres, du même genre

ment; de même que je considère les industriels comme producteurs jusqu'à la concurrence des prolits que leur procure leur travail. C'est une fiction, si l'on veut, que d'assimiler le travail de la terre au travail de l'homme, et d'attribuer au propriétaire la coopération due à l'instrument qu'il fournit, mais c'est une fiction indiquée par l'analogie et qui éclaircit bien des idées.

* Le service que rend un terrain qui porte une maison, quand son propriétaire ne consomme pas lui-même cette utilité en habitant la maison, est représenté par le loyer qu'il en tire; et ce loyer se compose de deux sortes de revenus : 1^o le profit ou loyer du terrain; 2^o le profit ou intérêt du capital appelé maison. Le service rendu par l'un et par l'autre dans le courant d'une année, est payé par le loyer de cette même année; et il est consommé car il ne peut se vendre de nouveau. Le loyer de l'année suivante est le prix d'un nouveau service rendu l'année qui suit par le même terrain et la même maison.

DES PROFITS QUE RENDENT LES TERRES

que leur appropriation, avantages dont profitent les propriétaires, sans faire tort aux non propriétaires, qui peuvent tirer parti de leurs travaux sur un terrain qui ne leur appartient pas, et qui n'en tireraient rien s'il n'appartenait à personne; mais il ne s'ensuit pas que le revenu d'un bon terrain, comparé avec son prix d'achat, soit supérieur au produit d'un mauvais. La valeur vénale d'un terrain s'élève en proportion de la valeur vénale du produit qu'il rapporte : mais ce n'est pas relativement à la valeur vénale du fonds que nous considérons ici les profits d'une terre, mais relativement à son étendue. Celles qui rapportent trois ou quatre cents francs de revenu net pour chaque arpent, comme certains coteaux renommés de la Bourgogne, peuvent fort bien ne rendre que quatre pour cent de leur prix d'achat*.

Quelquefois un propriétaire doit à des circonstances purement fortuites un accroissement considérable de revenu. Le besoin indispensable qu'on éprouve d'un terrain pour un emploi spécial, d'une carrière, d'une mine, tournent au prolit du propriétaire foncier, s'il a le talent ou le bonheur de saisir l'occasion favorable*.

Bien des gens paresseux, pour se dispenser de prendre les soins soutenus que réclament les travaux industriels quels

* D'après des renseignements pris en Bourgogne, les vignobles des premiers er-fis se vendent 18,000 francs à 20,000 francs l'hectare. Un hectare produit 342 litres. La pièce de vin, égale à 228 litres, se vend, sur lieu, 700 francs, ou 1049 francs les 342 litres. Ou évalue les frais de culture et les impôts à 389 francs, qui, déduits du prix du vin, laissent de revenu net 660 francs; c'est-à-dire, en supposant que le terrain coûte 18,000 francs, 3 francs 67 centimes pour cent de revenu. En 1824, le fameux Clos-Vougeot, contenant 46 hectares, en raison de circonstances extrêmement défavorables, ne fut vendu que sur le pied de 12,000 francs l'hectare; mais l'acquéreur eut à payer sans doute en sus les droits de mutation et d'autres frais.

« « On nous à fait remarquer la demeure d'un M. H..., qui était, il y a quel- « ques années, pauvre curé de campagne, et qui jouit actuellement d'un revenu « annuel de 75,000 livres sterling, par la découverte d'une mine de cuivre dans « 1 île d'Anglesey. Ce curé se trouvait propriétaire d'un champ stérile que lord « U... voulait joindre à ses possessions dans le voisinage. On était convenu à « prix, une fort petite somme; et le lord et le curé devaient se rencontrer à « certain jour nommé pour conclure. Le lord manqua au rendez-vous; le curé « se fâcha et ne voulut plus revoir le lord. A quelque temps de là la mine fut décou-

verte dans ce même champ. » (Simond, Voyage en Angiètrre, tome I, p. 316.)

m CINQUIÈME PARTIE. — CHAPITRE XVIII.

qu'ils soient, reposent leur imagination sur des cas extraordinaires où la fortune vient sans être provoquée, où elle est du moins provoquée avec peu de soins et de talents. Ce sont d'heunux hasards dont il serait insensé de ne pas profiter, mais sur lesquels il est peu prudent de compter.

La demande des services fonciers n'est pas nécessairement bornée, puisque les consommateurs d'un lieu quelconque peuvent devenir plus nombreux et plus riches; tandis que Voffre des mêmes services, au contraire, l'est nécessairement par l'élendue des terres cultivables du canton'. Il semble au premier abord que l'offre que l'on peut faire des produits I î' ! des fonds de terre n'est point bornée aussi longtemps qu'il existe un coin

i: de terre encore inculte sur notre globe; car enfin, si la demande du pro-

■| duil des terres continue à croître quand la Beauce est entièrement culli-

|vée, il y a encore des terres dans le Berry qui ne sont pas, et qui peuvent
subvenir à cette demande; et quand le Berry sera aussi bien cultivé qu'il l'est
l'être, il y aura encore des terres capables de donner de nouveaux

produits en Afrique, en Tartarie et ailleurs.

.) Rien n'est plus vrai ; mais nous ne devons pas oublier que les produits

de la terre ont d'autant plus de frais de production à supporter, qu'ils

viennent de plus loin. Quelque facile et peu chère que soit la culture du blé dans
une contrée étrangère, quand même on obtiendrait pour rien le concours du sol,
les seuls frais de transport et de commerce peuvent porter le prix du blé à un taux
que nos consommateurs ne peuvent plus atteindre. L'éloignement équivaut à la
stérilité. Il en est ainsi quelquefois même de certains produits territoriaux de notre
propre pays, mais cultivés dans des cantons de difficile accès : si pour les tirer de
leur canton on est obligé de des dépenses qui en portent le prix au-dessus de ce
qu'ils coulent hors de là, ils n'en sortent pas ; on est obligé de les consommer sur
place. Les

terres d'un tel canton n'entrent point en concurrence avec les autres terres du
pays ; elles sont, relativement à l'offre et à la demande qu'on peut faire de leurs
produits, comme si elles n'existaient pas : à plus forte raison les terres incultes qui
se trouvent au Monomotapa.

Vous voyez que les propriétaires de chaque localité ont une prime, un

* Pour comprendre ces démonstrations, il ne faut pas perdre de vue que les ser-
vices fonciers ne sont pas ceux que rendent les cultivateurs, mais les services que le
terrain lui-même rend à la production, en sa qualité d'instrument de la production.
J'ai montré ailleurs que les instruments des travailleurs (c'est-à-dire les capitaux et
les terres; concourent à la production des valeurs.

DES PROFITS QUE RENDENT LES TERRES. 97

avantage sur les propriétaires des autres localités. Si je suis possesseur d'un ter-
rain dans un canton où il y a peu de consommateurs et de mauvaises communi-
cations, le loyer que j'en tirerai sera peu de chose. Si l'on rend navigable une rivière
ou un canal, et qu'ils passent tout près de mon terrain, je tirerai de celui-ci un loyer
plus considérable. Si l'on bâtit une ville dans les environs, le loyer s'améliorera en-
core. Si la ville, dans ses agrandissements, embrasse mon terrain, il vaudra bien
davantage ; son loyer et sa valeur vénale s'élèveront en proportion. Il y avait, dans

les environs de Paris et de Londres, des terrains qui ne valaient autrefois que ce que valent les terres cultivables dans le voisinage d'une grande ville, et qui, s'étaient trouvés enveloppés dans les agrandissements de ces villes colossales, ont acquis une valeur énorme et créé d'immenses fortunes*.

Les propriétaires fonciers se sont aisément persuadés que les avantages qu'ils tirent des circonstances locales sont des avantages naturels qu'on n'a pas plus le droit de leur enlever que la fécondité de leur sol ; mais le droit qu'ont les autres propriétaires de profiter de tous les avantages qui résultent des progrès de la société, le droit qu'ont les consommateurs de jouir de tous les perfectionnements de l'art de produire, sont des droits non moins sacrés. Des chemins vicinaux, de bonnes routes, des canaux navigables, en ouvrant aux produits de la terre des débouchés peu dispendieux, rapprochent pour ainsi dire les biens-fonds des circonstances qui leur sont favorables ; ils tendent à détruire le monopole des terrains avantageusement placés et améliorent la condition des consommateurs, c'est-à-dire du grand nombre. Les frais de transport sont des frais de production, des difficultés ; or, tout ce qui tend à les modérer est un progrès*.

Elles furent donc coïncidentes à la prospérité du pays ces pétitions <|iie présentèrent au parlement les habitants des comtés voisins de Londres,

Quatre cents toises de terrain (un carré de vingt toises de côté), nées de la Chaussée-d'Antin, à Paris, vendues en 1768 moyennant une redevance de 500 francs, donnent aujourd'hui 26,000 francs de revenu, et ont été adjugées, en 1825, pour 518,000 francs, sans les frais. Beaucoup de terrains compris dans l'enceinte des anciens boulevards, et qui ne se vendaient autrefois que sur le pied des terres labourables, se vendent maintenant 3,000 francs la toise carrée, ce qui porte l'arpent au prix de 270,000 francs.

“ Cela ne conduit point à l'abolition du droit de propriété, qui est un monopole reconnu par la société dans l'intérêt de la société. Car si le droit de propriété était aboli, le produit des terres serait encore plus cher. (Voyez plus bas.)

ys CIXQI fKME PARUE. — CHAPITRE XVIII.

lorsqu'il fut question d'ouvrir des grandes routes jusqu'aux provinces éloignées de la capitale, afin qu'on n'accordât pas celle facile ; à des provinces où la main-d'œuvre, étant moins chère, pouvait leur faire concurrence dans la vente de leurs produits agricoles'. Ces pétitions étaient précisément du même genre que celles qui, à différentes époques, et dans différents pays, ont été présentées contre l'introduction des machines et des autres moyens expéditifs. C'est à tort, de même que

tous les perfectionnements, nuisent inconclahleincnl à certains monopoles, mais, au total, sont favorables à la richesse nationale', et meme, en définitive, à la prospérité des industriels eux-mêmes qui, dans l'origine, ont souffert de leur introduction-.

La même observation peut être faite relativement aux difficultés que les grands propriétaires de terres opposent encore en Angleterre à la liberté du commerce des grains. Les progrès qu'a faits la navigation, l'excellence de la marine anglaise et le bon marché de la culture en certaines contrées, telles que l'Ukraine, ont permis de produire en Angleterre, par la voie du commerce, des grains à meilleur compte qu'on ne peut les produire sur les terres de l'Angleterre elle-même. On s'oppose à un perfectionnement de l'industrie et à la richesse des Anglais, en opposant des prohibitions, ou des droits qui équivalent à des prohibitions, à la libre circulation des grains. Je ne discute point ici les raisons politiques qui pourraient balancer les avantages économiques de l'importation. Il se peut (pi'il soit plus expédient pour un pays de payer le blé plus cher et de le produire sur son territoire, quoique je sois tenté de croire, avec Ricardo, qu'on n'en gagne jamais lorsqu'on peut le payer, et qu'on ne peut jamais payer plus facilement que lorsque l'on achète au meilleur marché^.

* Smith, *Hv*, I, chap. 11.

* Cette vérité a été démontrée que depuis que la nature des richesses a été bien connue, et qu'on a su que le bon marché des produits équivaut à l'accroissement du revenu, (Voyez le chap. i de cette partie.)

Voyez le chap. 18 de la partie de cet ouvrage : du service des machines dans les arts.

* Voyez dans les Œuvres de Ricardo faisant partie de la Collection des principaux Économistes, le récit intitulé : Essai sur l'influence du bas prix des blés sur les profits du capital.

Depuis 1849, l'importation des céréales est affranchie de tout droit protecteur dans les ports de la Grande-Bretagne. Nous avons déjà rap|>élé, et nous aurons

DES PROFITS QUE RENDENT LES TERRES

De ce que les propriétaires fonciers sont plus dépendants des circonstances du pays où ils se trouvent, et de ce qu'ils ne peuvent, comme les capitalistes et les travailleurs industriels, importer leur instrument, et aller, au besoin, chercher des circonstances plus favorables, on a conclu qu'ils étaient, plus que ces derniers, atta-

chés a la prospérité de leur pays, et méritaient d'être consultés comme ses véritables organes. J'ai déjà eu occasion de vous faire voir que la faculté de changer de patrie en donne rarement le désir. Au surplus, la question n'est pas tout entière là-dedans. Nid doute que les propriétaires fonciers ne veuillent la prospérité du pays; mais il faut savoir comment ils l'enlendent. Lorsqu'ils sont peu éclairés, ils s'imaginent que la prospérité du pays tient uniquement à sa tranquillité ; et dans les discussions politiques, on les voit prendre parti pour l'autorité contre les amis des libertés publiques. Ils devraient savoir que les mauvaises mesures de gouvernement sont souvent la plus désastreuse des circonstances; qu'en prenant la défense d'une administration incapable ou perverse, loin d'écarter les troubles inséparables, on les rend quelquefois inévitables; que l'esclavage, l'ignorance, la superstition, l'inégale distribution de la justice et les privilèges, en retardant les progrès de l'espèce humaine, sont contraires aux intérêts des propriétaires fonciers dont les revenus sont proportionnés à ces progrès. Le pouvoir arbitraire n'est pas un gage de tranquillité, et les troubles sont moins à craindre à Philadelphie qu'à Constantinople.

Les principes exposés dans ce chapitre suffisent, je crois, pour expliquer les profils des propriétaires fonciers dans tous les pays. Partout où les institutions sociales n'ont pas été mauvaises au point de contrarier le développement de l'industrie ; partout où les hommes ont été assez intelligents et assez laborieux pour se faire un revenu de leur travail; partout où ils ont été assez économes pour augmenter leurs capitaux, leur nombre s'est multiplié assez, et si seulement pour consommer tout le produit des terres, mais pour en élever le prix de manière à procurer un revenu à leurs possesseurs. La borne de ce prix , et par conséquent la

a mentionner dans la suite, bien d'autres réformes signalées par l'auteur comme désirables, et qui ont été accomplies depuis la première publication de son cours. L'économie politique, malgré quelques apparences contraires, a, depuis une vingtaine d'années, gagné du terrain dans l'opinion et dans la pratique des gouvernements. C'est de l'édifice.

IP

borne du revenu des terres , s'est trouvée dans son élévation même. A mesure qu'un produit hausse, une partie de ses consommateurs se désistent de leur demande, et le prix s'arrête au point où l'offre et la demande des produits se balancent mutuellement; d'où résulte, pour les profits des fonds de terre, un taux

courant qui ne subit dès lors que des fluctuations accidentelles et peu considérables.

Tous les taux divers résultant de ces diverses suppositions se trouvent réalisés, non-seulement dans les différents pays que nous connaissons, mais dans les différentes provinces de presque tous les pays. Il n'est peut-être pas une contrée de quelque étendue qui n'ait des terres en friche. Par quelle raison? Parce que ces terres sont assez ingrates, ou assez mal situées, non-seulement pour que leur produit ne fournisse aucun profit à leur propriétaire, mais pour qu'il ne suffise pas même pour payer les peines et les avances de ceux qui voudraient les cultiver.

En tout pays, il y a des terres que leurs propriétaires seuls peuvent faire valoir et dont aucun fermier ne voudrait offrir un loyer. Par quelle raison? Parce que leur produit peut bien payer la peine et les avances, mais ne peut rien payer pour le profit du sol.

En tout pays, il y a des terres qui ne rapportent à leur propriétaire (au-delà des profits du cultivateur) que 20 sous par arpent. La Sologne est dans ce cas. Par quelle raison? Parce que dans ces cantons la demande des produits territoriaux, réduite par la rareté et la misère des habitants, comme aussi par la difficulté des communications, ne suffit pas pour payer des frais de culture qu'augmente la stérilité du sol.

Enfin, nous avons des terres dont le service, indépendamment de tous les profits des travailleurs et des capitaux qui les mettent en valeur, rapportent annuellement, pour le seul service que rend le terrain, 20, 50, 500 francs par hectare, parce que le prix courant que les consommateurs

' On verra plus tard que les gros impôts, en augmentant les frais de production, équivalent à une difficulté naturelle que ne peuvent pas toujours surmonter les progrès de l'art agricole et le travail opiniâtre des producteurs. De la bien des terrains en friche dans des pays qui pourraient être plus généralement productifs et populeux.

® Arthur Young croit la Sologne susceptible de donner de très bons profits fonciers, si l'on y changeait complètement le système de culture et si on lui faisait produire des fourrages et des bestiaux, qui, à défaut de bonnes routes et de canaux, se transportent eux-mêmes aux lieux de consommation.

PROFITS QUE PRODUISSENT LES AMÉLIORATIONS. 101

peuvent mettre à leur produits excède d'autant les autres frais de production.

En me résumant, je crois que les revenus du propriétaire foncier, soit qu'il cultive lui-même son terrain, soit qu'il cède à un fermier les profits qu'on en peut tirer, sont d'autant plus considérables, que ce terrain est rendu plus fertile et que les consoininateurs a portée desquels il est situé sont plus nombreux et plus riches.

CHAPITRE XIX

Prolits que procurent les améliorations ajoutées à un fonds de terre.

Dans tout ce que je vous ai dit, messieurs, sur le pouvoir productif des fonds de terre et sur la valeur que leur action peut avoir, je n'ai entendu parler que du pouvoir et de l'action du sol par lui-même, en écartant tout ce que peuvent y ajouter les améliorations qui s'y trouvent presque toujours répandues.

Ces améliorations sont d'une infinité de sortes et embrassent tout ce qu'un propriétaire intelligent et économe exécute pour accroître le produit de son bien. Tantôt ce sont des fossés et des baies qui empêchent les dévastations, ou bien des murs qui ferment le clos et portent des espaliers; tantôt ce sont des maisons pour loger les gens de la ferme, des étables qui conservent les bestiaux et leur fumier, des bergeries favorables a raugmentation des troupeaux; tantôt ce sont des chemins et des ponts qui facilitent le transport des engrais ou la rentrée des récoltes; tantôt des canaux de dessèchement qui changent des marais en prairies, ou des rigoles d'arrosements qui métamorphosent une friche aride en champs cultivés. Toutes ces choses sont des capitaux, des valeurs soustraites à une consommation improductive pour être consacrées à une consommation proüiiable.

En effet, le bois qui forme la charpente de celte grange ne pouvait-il pas chauffer des appariements de luxe? On l'a soustrait à celte cousonination improductive et l'on en a fait une consommation profitable lors-

qu'on en a construit un comble. Le salaire des ouvriers qui ont exécuté ces travaux, ou qui ont creusé un fossé d'écoulement, ne pouvait-il pas payer des domestiques sans autre résultat que la jouissance de leurs maîtres ? On a transformé ces salaires en une amélioration dont le produit se renou

102 CINQUIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIX.

\elle chaque année. Voilà ce que l'on appelle avoir transformé des économies en un capital*.

Je vous ferai remarquer, en outre, messieurs, que cette valeur capitale <(ue nous appelons en ce moment améliorations du fonds ^ par cela même qu'elle est de création humaine, est destructible comme tous les capitaux; elle peut se consommer pour le divoûtement du propriétaire, ou par son incurie, ou bien par accident. On peut vendre les matériaux d'une grange et jouir du produit; on peut la laisser incendier par négligence; ou peut laisser combler avec le temps un fossé de dessèchement. Tout capital, même celui qui a été transformé en améliorations foncières, est consommable; c'est une valeur tirée du néant comme celle de tous les produits, et qui peut y reulcr. C'est, je crois, le seul caractère qui établisse une différence entre le fonds de terre et h^ fonds capital fixé en améliorations sur la terre. Du reste, l'un comme l'autre donneU des produits annuels ; ils se louent ensemble ; ils se vendent ensemble, et, dans l'usage ordinaire, ils sont perpétuellement confondus. Un fermier ne sait pas, dans bien des cas, qu'il paie rinlérél d'un capital en meme temps que le loyer d'une ferme ; ce qui néanmoins est incontestable

Il y a très peu de fonds de terre où ne se trouve incorporée absolument aucune valeur capitale. Dans presque tous, les propriétaires , anciennement ou récemment, ont fait quelque dépense pour défricher leur fonds

* C'est une preuve de plus (que le capital est un iistninienl productif par lui-même, et qu'il ajoute réelleincul aux produits de la terre et de l'industrie. J'en fais la remarque, parce que plusieurs écrivains an;ilais nient encore que le capital produise des valeurs par lui-même ; ils prétendent que ce qu'il y a de productif dans les améliorations est uniquement le résultat du travail qu'on y a employé. Il est bien évident au contraire que le résultat du travail employé aux améliorations est la valeur de l'amélioration elle-même, la valeur additionnelle qui en est résultée pour le bien-fonds , et que la rente additionnelle qui en sort chaque année est une autre valeur, une valeur nouvelle produite par cette partie du fonds. Ici, l'on a objecté que le profit de l'amélioration n'est que la restitution de l'entretien ([u'exige cette partie du fonds. Autant vaudrait dire que le loyer qu'un propriétaire reçoit d'une maison d'habitation n'est autre chose que la restitution des frais d'entretien qu'il fait pour cette maison. L'entretien est une déduction à faire sur le montant de ce profit, mais le profit est réel, et le plus souvent excède beaucoup les frais d'entretien.

* Sans cette considération j'aurais rangé le profil des améliorations du fonds avec le profil des capitaux.

RÉSULTATS DES AMÉLIORATIONS.

C'est pour en améliorer le produit. Il y a cependant, dans les pâtures dans les Alpes, des dunes dans le Wiltshire, des forêts dans plusieurs parties de l'Europe, qui rendent un profit à leurs propriétaires sans qu'ils y aient jamais dépensé un sou : c'est alors le pouvoir du sol qui constitue

seul le revenu.

J'observe en passant que, lorsqu'une forêt n'est pas eu coupe réglée, de manière à reproduire tous les ans une valeur égale à celle du bois coupé, ce n'est pas seulement un profil annuel qu'on en tire; on lui oie en outre une espèce de valeur capitale. Il faut considérer une forêt ou un parc rempli de grands arbres comme un bien-fonds sur lequel on a laissé accumuler un produit annuel, qui est le bois. Lorsqu'on achète un tel terrain, on achète à la fois le terrain et le capital accumulé qui le couvre. Si, après cet achat, on dispose, en coupant les arbres, de la partie de ce fonds qui était un capital, on n'en tire plus que le service et le profit annuel que peut rendre un fonds de terre dépouillé.

On demande à cette occasion si, quand on est possesseur d'une mine, telle, par exemple, qu'une mine de houille, on dissipe, en l'exploitant, une partie du fonds : cela n'est pas douteux. La rente d'une mine est comme une rente viagère; si l'on ne remplace pas annuellement une portion de la rente viagère, il arrive une époque où il ne reste plus ni rente ni fonds. Il est vrai que la vie d'une mine de houille un peu puissante est bien longue; elle dure plusieurs siècles; ce qui rapproche singulièrement la rente qu'on en tire d'une rente perpétuelle. La vie de l'homme est si précaire et si courte, qu'il peut, sans se tromper beaucoup, regarder comme éternel tout ce qui a la chance d'une longue durée. Ne regardez-vous pas comme perpétuelle la propriété d'un bien-fonds, soit entre vos mains, soit entre celles de vos héritiers? Cependant il est indubitable qu'une

fertile ou stérile ce bien leur sera arraché, deviendra pour l'Égypte un désert. Il n'est pas un coin de terre dans les environs de l'antique Thèbes, ou de Memphis, ou de Palmyre, qui ne fut une propriété précieuse. Qui pourrait nous dire où sont les propriétaires actuels de ces propriétés perpétuelles?

Dans bien des cas les améliorations foncières rappellent un revenu inférieur à celui du capital qu'elles y consacrent. On peut les comparer à ces machines qui mettent en jeu une force naturelle qui, sans elles, aurait été perdue. Mais, qu'on y prenne garde, il faut qu'il y ait une force naturelle appropriée, une force naturelle qui jouisse du monopole; elle donne la

MU

propriété ; car une force naturelle qui ne se fait pas payer, qui est égalitaire à la disposition de quiconque veut s'en servir, fournit un concours dont la plus large concurrence empêche qu'on ne puisse se prévaloir. L'homme qui achète une machine à vapeur ne saurait se faire rembourser le poids de l'atmosphère dont il fait usage, car tout autre homme en dispose gratuitement aussi bien que lui. Il ne parviendra à se faire rembourser que l'intérêt de sa machine et le combustible qu'il faut consommer pour la faire marcher.

Le privilège dont jouit le propriétaire rend les améliorations foncières très productives lorsqu'elles sont judicieusement faites, et que les besoins croissants d'une société progressive en portent les produits à leur plus haute valeur. On m'a cité un bien appartenant à M. Moline, dans le département du Gard, et qui a été payé, en 1767, 6,500 francs, ce (j'ai annoncé qu'à cette époque il rapportait au plus 825 francs par an. Or, ce même bien, après avoir été convenablement cultivé en vignes, a rapporté, en 1817, cinquante ans plus tard, 130,000 francs. Faites les corrections nécessaires pour rendre l'argent de 1817 à sa valeur de 1767; pour réduire une récolte probablement fort bonne à une récolte ordinaire; supposez un très fort capital répandu sur cette propriété; quand ce serait un capital d'un million rapportant 50 mille francs par an, vous auriez encore un prodigieux accroissement dans le produit obtenu des qualités inhérentes à ce fonds de terre lui-même.

Lorsque M. Felleberg a fait l'acquisition de la terre d'Olthaus, en Suisse, où il établit une célèbre école d'agriculture, elle ne rapportait, dit-on, que 300 muids de blé, tandis que sur le même terrain on en recueille actuellement 3,000, c'est-à-dire dix fois autant. Il est difficile de croire qu'il ait répandu sur ce fonds un capital égal à dix fois son prix d'achat : si son produit a décuplé, il faut donc qu'indépendamment de l'intérêt de ses avances M. Felleberg ait accru le profit réel résultant des facultés du sol.

Je ne cite des exemples d'améliorations surprenantes qu'avec une sorte de confiance, et je désire que ceux qui m'écoutent ou me lisent remplacent, dans cette occasion, les exemples que je leur propose, par tout autre qui serait plus propre à faire naître en eux une conviction contraire ou plus complète. Mon ambition est de faire connaître la nature des données et le sens dans lequel elles agissent : du reste, il faut savoir par soi-même, et tirer des conclusions que puisse avouer la science, c'est-à-dire la connaissance de la nature des choses.

Quelque séduisants que soient les projets d'améliorations foncières, ce

PROFITS QUE PROCURENT LES AMÉLIORATIONS

u'esl qu'avec une extrême prudence qu'il convient de s'y livrer : les connaissances agricoles ne suffisent pas; chaque localité a pour ainsi dire des conditions qui lui sont particulières, et qu'il faut connaître pour réussir. L'expérience acquise dans un lieu ne sert pas toujours dans un autre. Le climat, les qualités du terrain, les ressources environnantes ne se ressemblent jamais complètement; et beaucoup de personnes très intelligentes ont éprouvé de grands mécomptes lorsqu'elles ont entrepris de fertiliser des districts improductifs. On ne connaît souvent les difficultés que lorsqu'on est aux prises avec elles, et lorsqu'il n'est plus temps de reculer.

Les plus judicieuses améliorations agricoles sont perdues dans les lieux où l'on n'est pas secondé par les institutions sociales. Souvent elles ne sont

pas encore mures, comme sur les bords du Missouri; d'autres fois elles se sont dépravées, comme en Italie.

Lisez, dans M. de Sismondi*, la description qu'il fait de la campagne de Rome, autrefois si florissante, et vous apprendrez quels ravages peut causer une mauvaise législation.

« Ce territoire de Rome, dit-il, si riche et si fertile, où cinq arpents « nourrissaient une famille et fournissaient un soldai, où la vigne, l'olivier, « le figuier s'enlremêlaient aux champs, et perinettaient de renouveler trois « ou quatre fois les récoltes par année, ce territoire a vu disparaître peu < (à peu les maisons isolées, les villages, la population tout entière, les « clôtures, les vignes, les oliviers, et tous les produits qui demandaient < f l'aueution continuelle, et surtout l'alfection de l'homme. » Et quelles causes assigne M. de Sismondi à des effets si déplorables? La mauvaise administration des États romains, mais surtout les lois qui établissent les substitutions et les grandes propriétés.

Je n'ai point à examiner si, en point de droit, on a le pouvoir de disposer d'un bien quand on ne sera plus, en faveur d'un être qui n'existe point encore; je n'ai point à traiter non plus de ce droit sous le rapport de son influence politique; mais quand à ses effets économiques, ils sont détestables.

« Les détenteurs du sol, dit M. de Sismondi dans un autre ouvrage, ne « se considérant que comme des usufruitiers, ont laissé dépérir un fonds « qui n'Uait pas à eux. Leur fortune ne se trouvant plus en proportion « avec retendue de leurs domaines, un étal de gêne, plutôt qu'un étal « d'aisance, est devenu héréditaire avec les grandes propriétés. »

' Nouveaux Principes, eu-, liv. IILrhap. II.

CINQRIKMK PAKTIK. — CILANTIU: XIX.

« Ilsoil cmpriuill à usure, parce ([uo lc])relcur se (rouve sans recours « à la mort du débiteur. »

« Comme on ne peut exercer aucune industrie sans un capital quel- « conjue, comme il en faut pour le moindre apprentissage, la plupart des « cadets, exclus en Italie de toute profession utile, vivent dans une cons- « tante dépendance et une constante oisiveté; ils sont admis à la table « de Faîné, ce qui leur donne riiabilude de la bassesse comme de la fai- « néanlise. L'aîné seul se marie; et comme il laisse autant d'enfants que « son père, les quatre cinquièmes de la nation sont condamnés à n'avoir « aucune propriété, aucun intérêt dans la vie, cl à ne contribuer eu rien « à la prospérité du pays. Une classe d'oisifs aussi nombreuse doit néccs- « sairement inllucr sur le développement de tous les vices L »

Ajoutons à ces observations d'un historien judicieux celles d'Adam Smith sur les subtilutions et sur le droit d'aïnesse.

« De cette manière, dit Smith, de grandes étendues de terres incultes « se sont trouvées réunies dans les mains de quelques familles, et la poste sibililé que ces terres fussent jamais partagées a été prévenue par toutes « les précautions imaginables. Or, il arrive rarement qu'un grand proprii*- « taire soit un grand faiseur d'améliorations. Dans les temps de désordre « qui donnèrent naissance à ces institutions barbares, un grand proprii*- « taire n'était occupé que du soin de défendre et du désir d'agrandir son « domaine aux dépens de ses voisins. Lorsque des lois plus stables lui « laissèrent le loisir nécessaire pour mettre ses terres on valeur, il n'eut te souvent pas les goûts et presque jamais les qualités (ju'exige un sem- <f blable dessein. La dépense de sa maison absorbant et presque lotijotirs surpassant son revenu, où aurait-il pris un capital pour un semblable « emploi? Pour mettre une terre en valeur avec profit, il faut, comme pour toutes les entreprises industrielles, la plus grande attention sur « les plus petits gains; attention dont un homme né avec une grande forte lune est rarement capable. Sa position le dispose plutôt à s'occiip(*r de <f quelque décoration qui Halle sa fantaisie ou sa vanité, qu'à spéculer stir <t des profils dont ils pense n'avoir pas besoin. L'élégance de sa parure, « de ses appariements, de son équipage, voilà les objets aux tiuels, dès U son enfance, il est accoutumé à donner des soins. La pente que de sem- « blables habitudes donnent à ses idé'cs le dirige encore lorsqu'il vient à « s'occuper d'améliorer ses terres.... Il y a encore aujourd'hui, dans cha-

OPINION RELATIVE AL PROFIT DES TERRES

« Clin (les royaumes unis, de ces grandes lerres (lui sont restées dans la « nième famille, sans interruption, depuis ranarcliie féodale : il ne faut « (pie comparer l'état actuel de ces domaines avec les possessions des « petits propriétaires des environs , pour se convaincre, sans autre ar- « gumentation, (pie les propriétés étendues sont peu favorables aux pro- « çjrès de la culture'. »

En somme, on peut dii'C que l'inégalité des partages et les droits attribués à la primogénilure condamnent les aînés à ne rien faire parce qu'ils ont trop, et les cadets à ne rien faire non plus parce qu'ils manqueul de capitaux; sans compter que, dans bien des lieux, des préjugesde castes les y convient déjà les uns et les autres.

Au reste, les droits de primogénilure sont beaucoup moins dangereux depuis que, les nations étant devenues plus opulentes, la majeure partie de leurs richesses s'est trouvée composée de biens mobiliers ; et il est très heureux que ces biens ne puissent être assujettis aux substitutions et qu'ils échappent aux lois injustes qui veulent réserver des avantages à une partie des enfants au préjudice des autres.

CHAPITRE XX

IVuic opinion relative au profit des fonds de terre.

Je crois avoir prouvé, dans la première et la troisième partie de cet ouvrage, que la valeur échangeable des choses s'élève en proportion du besoin qu'on en a, suivant l'état donné de chaque société^, sans dépasser, Jour l'ordinaire, les frais de productions de chaque produit. J'ai montré comment ces frais servent à indemniser chacun des producteurs de sa coopération dans la production; et pour rendre cette coopération plus sen-

* Richesse des nations, üv. III, chap. !2. Depuis que Smith a écrit ce passage, les liabiliules féodales out bien changé eu Ecosse. L'administration anglaise introduite dans ce pays, et les communications qu'on y a jierfcclionuées, ont hcancoup accru le produit des terres; mais le peuple des îles hrilauuiques eu général a beaucoup à souffrir de Faggloniéi'alion des propriétés.

® C'est la valeur reconnue des choses, expliquée par toutes ses propriétés, c'est telle que je l'ai caractérisée dans les chap. 2 et 3 de la D** partie de cet ouvrage, dnn! il csl \{ i qîrslion.

sible, j'ai représenté les différents industriels comme produisant au moyen de son instrument qui est un capital, le propriétaire foncier au moyen du sien qui est un fonds de terre*. Quand il s'est agi d'évaluer la portion de la richesse produite due à chaque producteur, j'ai cru pouvoir le faire d'après le profit que chacun d'eux réussit à se faire payer sur la valeur produite; car il est à présumer que l'importance de son concours est proportionnée aux frais que l'on consent à faire pour se le procurer.

Telle est, relativement au sujet de ce chapitre, la doctrine professée dans le cours de cet ouvrage. Elle découle de celle d'Adam Smith, et peut seule, je crois, conduire à des résultats applicables et pratiques.

Quelques écrivains anglais, marchant à la suite de David Ricardo, mais dont il n'est pas permis de méconnaître les services et les talents, ont cru que Smith n'avait pas assigné les véritables causes du profit foncier®; qu'il n'avait pas trouvé les lois qui en déterminent le montant, et qu'il n'avait pas connu de quelle manière il est affecté par les progrès de la société. Je m'arrêterai un instant sur leur doctrine à cet égard; mais regardant cette doctrine comme une pure abstraction qui n'explique pas les faits réels, et manque par conséquent d'utilité, je me bornerai à retracer les principaux arguments sur lesquels elle s'appuie, et je les prendrai dans des notes que M. Mac Culloch a jointes à la dernière édition d'Adam Smith, où je crois qu'ils sont réduits à leurs moindres termes.

M. Mac Culloch croit que l'inégalité des frais de production que coûtent les produits de la terre est la principale cause et la mesure du profit foncier. Il se fonde sur ce qu'un mauvais terrain coûte plus à cultiver qu'un bon, et qu'il faut nécessairement cultiver le mauvais pour avoir la quantité de produit, de blé, par exemple, dont la société a besoin.

D'abord on n'entrevoit pas bien comment une différence est une cause réelle, efficace. Et de plus, qui ne voit que les produits agricoles n'ont, en raison de cette circonstance, rien de plus ni de moins que tout autre produit; qu'il n'est aucun produit de l'humaine industrie qui, relativement

* Le capital d'une entreprise rurale appartient ordinairement en partie au fermier, et en partie au propriétaire, qui retirent chacun une part des profits qui en résultent.

® En anglais rent; mais le mot anglais rent signifie le loyer qu'un fermier paie à son propriétaire, et il est avoué que ce loyer représente le profit dû au fonds de terre, déduction faite des frais de culture et du profit du capital.

'Tome IV, page 10h.

OPINION RELATIVE AU PROFIT DES TERRES

à ses frais de production, ne soit précisément dans le même cas? Les produits du commerce coûtent plus lorsqu'ils viennent de plus loin; est-ce la raison pour laquelle on gagne plus sur ceux qui n'ont pas tant de chemin à parcourir? Si les producteurs qui sont tout proches ne suffisent pas aux besoins de la société, le prix du produit demandé s'élève, et suffit dès lors pour payer les frais de production de celui qu'on est obligé d'amener de plus loin. Quand un manufacturier parvient à jouir d'un avantage particulier, comme d'une situation plus favorable, il gagne plus que celui qui est forcé de faire plus de frais de production. Tout dépend de l'étendue de la demande. C'est si bien là la cause qui fait monter le prix du blé, que M. Mac Cudlough lui-même dit en propres termes que la valeur du blé tend à monter par l'augmentation de la population (page 100).

N'est-ce pas convenir que le prix qui fournit un profit au propriétaire foncier provient de l'étendue de la demande * ? N'est-ce pas convenir de ce qui est établi dans Adam Smith et dans mes ouvrages? Quelle découverte nouvelle y a-t-il là-dedans? Peut-on dire avec raison que les mauvaises terres d'un canton sont la cause pour laquelle les bonnes donnent un profit? Est-on fondé à proclamer en conséquence qu'on a trouvé la véritable raison pour laquelle les terres donnent une rente, un fermage, un profit foncier?

David Ricardo convient de même que c'est l'augmentation de la population, c'est-à-dire de la somme des besoins, qui élève assez le prix du blé pour qu'un fermier trouve son compte à payer un fermage». Il en conclut que « le blé a une valeur, non par la raison qu'on est obligé de payer un « fermage, mais qu'on paie un fermage, parce que le blé a de la valeur. » C'est aussi le cas de tous les produits, quels qu'ils soient. Au prix où les besoins de la société portent une aune de drap, ce produit a une valeur suffisante pour indemniser tous ses producteurs ; ceux-ci ne sont pas payés, parce qu'on a été obligé de payer les frais de production; car les

frais de production ne donneraient aucune valeur au produit, si le produit, par son utilité, n'avait été rendu désirable.

* L'étendue de la demande veut dire la quantité d'un certain produit qu'on demande à acquérir à un prix donné. Au prix de 18 francs l'hectolitre, on demande, en tel endroit, un certain nombre d'hectolitres de blé : voilà l'étendue de la demande.

® Principe* de l'Économie politique, cli. 2.

« Quand même, poursuit Ricardo, les propriétaires abandonneraient la « totalité de leurs fermages, le prix du blé ne baisserait pas. » Je le crois bien, puisque c'est l'étendue du besoin qui est la cause première de la valeur, et que rabandon que feraient les propriétaires ne diminuerait en rien l'étendue du besoin.

Ricardo veut prouver, contrairement à Smith, que le fermage, ou profit foncier, n'est point une partie constitutive du prix des denrées : mais ce qu'il dit ne le justifie pas. Si dans un hectolitre de blé 8 francs il y a 3 francs pour le propriétaire, les 3 francs sont bien une partie constitutive du prix, quoique ces 3 francs fussent payés à un autre, dans le cas où le propriétaire n'en ferait pas son profit.

Au surplus, Adam Smith avait dit longtemps avant David Ricardo, que le fermage est l'effet et non la cause de la valeur du blé. (Liv. 1, chap. 2.) Il est vrai qu'il dit en même temps qu'il n'en est pas de même des profits du travail et du capital, qui sont la cause du prix et n'en sont pas l'effet. Je crois que, dans ce dernier cas, Smith est lui-même dans l'erreur; ce sont, de même que pour le blé, les besoins de la société qui font le prix des produits quels qu'ils soient, et qui permettent à un entrepreneur de payer les profits du travail et du capital, et quelquefois même un profit pour le monopole, (puisque le monopole est nécessaire pour que le produit soit créé, comme c'est le cas relativement aux produits de la terre *.

M. MacCulloch croit que le principe sur lequel il fonde le profit foncier diffère de celui qui fonde les avantages d'un monopole; il convient que le propriétaire du terrain qui produit le blé jouit d'un monopole; il convient que son bénéfice n'a de borne que celle qui lui est assignée par le prix auquel la demande porte son produit. Mais il est permis de ne voir aucune différence entre le monopole dont jouit le propriétaire d'une terre à blé et celui dont jouit le propriétaire du vignoble de Tokay, si ce n'est que celui-ci a beaucoup moins de concurrents. Quand le propriétaire est

* Voilà la raison pour laquelle j'ai consacré ce Cours complet par établir nettement en quoi consistent les besoins de la société. Ce qu'il y a de vrai dans la propo-

sition de Smith, c'est que le prix ne peut pas descendre au-dessous des frais de production, quand les besoins de la société ne suffisent pas pour l'élever jusque-là; mais des frais ne sont pas une cause ; ce sont des empêchements. C'est ce que n'a pas compris le traducteur anglais démon Traité d'Économie politique, qui me reproche toujours de ne pas faire mention, parmi les causes du prix, of the difficulty of attainment.

OPINION RELATIVE AU PROFIT DES TERRES

en mesure de s'approprier le profit qui résulte de l'action du sol, il exerce une espèce de monopole. Quand il ne retire de son fonds de terre rien de plus que le salaire de son travail et l'intérêt de ses capitaux, son monopole ne lui rend rien, et c'est le consommateur qui profite de l'action productive du sol.

Le même auteur, s'apercevant sans doute du ridicule qu'il peut y avoir à assigner les mauvaises terres comme la cause qui fait que les bonnes donnent du profit, ne voit là -dedans qu'une petite chicane à petit cavil., et il exprime la même idée par cette autre formule : sur le capital tout (entier employé à l'agriculture, il y a une portion qui ne donne aucun profit foncier* (page 113), et c'est là que se trouve le véritable fondement du profit foncier (rent). .Mais celle nouvelle formule est susceptible de la même objection. Est-ce qu'une absence de profit dans un cas peut être une cause de profit dans un autre?

Il faut rendre à M. J. Smith la justice de dire qu'il a senti le défaut de cette doctrine, et qu'il a précisé son opinion dans une réponse consignée* dans une enquête parlementaire. Sur la question qu'on lui adressait pour savoir si la mise en culture de nouvelles terres n'élèverait pas le loyer des anciennes, il a répondu : « Le renchérissement des produits, comparativement avec les frais de production, qui est la cause de l'élévation du « fermage, a lieu d'abord, et ensuite vient la culture des mauvaises terres; « mais ce n'est pas la culture des mauvaises terres qui fait renchérir les « fermages : telle est la doctrine que j'ai établie dans mes écrits, et c'est, ** je crois, la vérité : d'autres en ont soutenu une autre *. »

Ce que je viens de dire me paraît suffisant pour justifier mon opinion sur la théorie de la rente (theory of rent)^ qui n'a introduit aucune vérité nouvelle dans la science de l'économie politique, et qui n'explique aucun phénomène que n'expliquent plus naturellement les vérités déjà établies*. Je m'abstiendrai d'une plus longue discussion à ce sujet, pour ne pas encourir davantage le reproche qu'on a

fait à celles qui ont eu lieu jusqu'ici, d'avoir été prodigieusement ennuyeuses, et d'avoir dégoûté beaucoup de gens d'une étude si attrayante par ses applications et par son influence sur

'Third r^porl on émigration from (he uniled Kingdom, page 321.

* M. Mac Culloeh, (pii avait fait honneur de celte prétendue découverte à David Ricardo, fa attribuée ensuite à AL Edward est, et finalement a reconiui que c'est M. James Anderson qui Va donnée au monde : ce sont ses expressions.

112 CINQUIÈME PARTIE. — CHAPITRE XXI.

le sort de riUMANITÉ. Qui peut calculer, par exemple, les immenses conséquences de ce principe si clairement établi depuis Adam Smith, et maintenant adopté par tous les juges compétents, (|ue chaque nation, chaque individu, sont directement intéressés à la prospérité de tous les autres, et que les jalousies ne procèdent que d'ignorance*? Quel bien n'est pas destinée à produire la preuve qu'une baisse dans la valeur des produits équivaut à une augmentation positive de la richesse nationale ""?

CHAPITRE XXL

Des terres louées et des fermages.

Le profit qu'un fonds de terre peut rendre permet à un propriétaire d'en tirer un loyer, s'il ne juge pas a propos de le faire valoir lui-même. Ce loyer s'appelle un fermage^ et le locataire un fermier^. Le fermier est un entrepi*eneur d'industrie agricole, qui prend à son compte les chances et les risques de la culture, et qui paie au propriétaire l'usage de son instrument ; de meme que tout autre entrepreneur paie, sous le nom d'intérêt, l'usage d'un capital, qui est un instrument aussi.

Quand le fonds qui est loué sert à l'exercice d'une industrie qui n'est pas l'agriculture, comme lorsqu'on loue des prairies pour faire blanchir les toiles, lorsqu'on loue une manufacture, une usine, ou simplement une maison d'habitation, le profil qu'en lire le propriétaire conserve le nom de loyer. Le nom ne met aucune difflérence dans la chose. C'est toujours le service que peut rendre un fonds immobilier dont le propriétaire, par un marché à forfait , cède à un locataire tout le profit ou l'agrément que la chose est capable de rendre pendant un espace de temps fixé.

^ * Voyez le chap. 2 de la III® partie, tome l®^ page 338.

> * Voyez tome I[®]*, page 367.

! 5 Quelques auteurs, qui ont écrit d'après les économistes anglais, nomment

J le fermage du nom de renle[^] de l'anglais rent; c'est substituer à un mot français,

I qui est clair et expressif, un autre mot qui a un autre sens dans notre langue.

^ Une rente foncière, eu français, loin d'être le revenu d'un bien-fonds, signifie

I au contraire une annuité, une charge hy|)Olhéquée sur le bien-fonds, et due par

! le propriétaire. Selon le précepte de Voltaire, on ne doit adopter un mot

étranger que lorsque le mol correspondant nous manque, et qu'il esf impossible de se méprendre sur sa signilication.

DES TERRES LOUÉES ET DES EER.MATiES. 113

H est fort rare que, sur un fonds de terre loué, il n'y ail pas quelques valeurs capitales répandues pour on faciliter l'exploitation, depuis une simple clôture jusqu'a des constructions dispendieuses. Le loyer qui en résulte en est d'autant plus fort; et cet accroissement de loyer est, sans en porter le nom, un véritable intérêt que paie le locataire ou le fermier.

Nous avons vu, dans les précédents chapitres, quelles sont les circonstances qui influent sur le profit que rend un fonds de terre. Ce profil, quel qu'il soit, est le taux dont le fermage tend perpétuellement à se rapprocher. Si le fermier s'aperçoit que le loyer qu'il paie excède ce taux, il aura soin, au prochain renouvellement de bail, d'en demander la réduction ; car, si après qu'il a payé tous les travaux nécessaires à l'entreprise, les siens compris, la terre ne lui rapporte pas de quoi s'acquitter envers son propriétaire, il est obligé de payer en partie celui-ci de ses propres deniers. D'un autre côté, si le fermage ne s'élève pas au niveau du profit que le fonds de terre peut rapporter, au prochain renouvellement de bail un concurrent du fermier peut en offrir davantage, sans renoncer pour cela aux profits qu'il est en droit d'attendre de ses capitaux et de son travail ; et l'intérêt personnel sollicitera le propriétaire du fonds de préférer ce nouvel entrepreneur.

Il résulte de celte nature des choses que c'est le propriétaire qui jouît de toutes les circonstances durables qui se trouvent être favorables à sa terre, de même que de tous les perfecliounements agricoles qui s'introduisent dans son canton; car les circonstances favorables qui surviennent, comme l'ouverture d'une roule ou d'un

canal, augmentent le parti qu'on peut tirer des produits de la terre ; et les concurrents qui se présentent pour l'affermir, sachant qu'ils en tirent un plus grand parti, portent leurs offres plus haut. Il en est de même des perfectionnements que le temps amène dans l'art agricole, comme, par exemple, de la culture des plantes fourragères pendant les années de repos. Un fermier qui voudra faire usage de cette nouvelle source de produits, étant en état de tirer plus de parti d'un champ, est en état d'en offrir un meilleur fermage et d'obtenir la préférence sur un fermier moins industriel. Mais en même temps, comme il ne saurait douter qu'à mesure qu'il tirera un meilleur parti de la terre on augmentera le prix du bail, il est peu empressé à faire des essais dont les risques sont pour lui et les succès pour son propriétaire. On pourrait attribuer à cette cause la répugnance que les fermiers montrent en général pour les nouveautés, si le défaut de lumières et la paresse

DES TERRES LOUÉES ET DES FERMAGES

d'esprit ne suffisent pas pour expliquer le penchant de la plupart des hommes à suivre les sentiers de la routine.

On voit que les propriétaires sont plus intéressés que les fermiers aux améliorations sociales quelles qu'elles soient; et ceux qui passent mollement leur vie dans une ville ou dans une maison de plaisance, en touchant nonchalamment, à chaque terme, l'argent que leur apportent leurs fermiers; ceux qui ne visitent jamais leurs terres, qui ne s'inquiètent nullement des progrès de l'art agricole, (qui ne provoquent aucune de ces grandes entreprises d'irrigations, de manufactures, de routes et de canaux, qui doivent accroître les produits de leurs terres, suivent une routine plus honteuse encore, et plus préjudiciable à leurs vrais intérêts, que celles auxquelles ils reprochent aux gens de la campagne de rester attachés.

Si, un peu plus tôt ou un peu plus tard, le propriétaire fait son profit des circonstances favorables aux profits du fonds de terre, c'est aussi lui qui, tôt ou tard, est victime des circonstances contraires aux biens-fonds. Si le service de la terre procure au fermier tous les ans un peu moins de profits, il ne manquera guère de diminuer son offre à chaque renouvellement de bail ; et nul concurrent ne peut en offrir plus que lui, à moins d'être en perte comme lui.

Telle est la marche commune des choses et le point où elles arrivent toujours avec le temps, après de lentes oscillations. Cependant des motifs d'un autre genre influent aussi sur le prix des baux. Les habitudes sont souvent, du moins pour un

temps, plus fortes que les intérêts. Des gens qui ont été élevés pour être fermiers veulent l'être toujours, dussent leurs travaux leur être moins profitables que dans une autre carrière : ils restent dans le même état, dans le même canton, dans la même ferme, quoique les profits y soient tombés au-dessous du taux commun des profils industriels dans le pays.

D'un autre côté, il y a des propriétaires qui, pour obéir à des affections personnelles, ou bien à un usage constant dans leur caste, continuent à louer leurs terres aux mêmes fermiers, presque au même prix, quoique les circonstances aient subi de fort grands changements. Quelquefois il y aurait pour eux des dangers à faire violence aux habitudes, quoiqu'on fût rigoureusement en droit de le faire. C'est ce qui a laissé subsister presque jusqu'à nos jours, dans les montagnes d'Écosse, le même mode de location qui était en usage dans le temps de la plus pure féodalité. Lorsque les grands propriétaires ne trouvaient de sûreté que dans le nombre et l'affec-

tl

tion de leurs vassaux qui les servaient contre les entreprises des autres seigneurs, et même du roi, il leur importait de gagner l'affection de ces cultivateurs, et de les multiplier ; de là des loyers très modérés. Vu l'étendue des terres, peu de revenus en sortaient ; mais les terres nourrissaient de nombreux défenseurs et des partisans dévoués. Cependant, de bonnes routes se sont étendues de tous les côtés ; peu à peu l'autorité du gouvernement de la Grande-Bretagne s'est trouvée plus confiée ; on a pu la faire respecter jusqu'au milieu des montagnes les plus reculées de l'Écosse. Les seigneurs, dès lors, n'ont plus eu besoin de leurs vassaux pour défendre leurs domaines ; ils ont habité les capitales plus que leurs terres, et ils ont été plus jaloux de grossir leurs revenus que de multiplier leurs clients. Leurs besoins devenus plus coûteux, ils ont cherché à porter leurs baux à leur véritable valeur. Avant la tentative malheureuse du prétendant, en 1740, la chose eut été difficile. Un seigneur qui eût ôté une ferme à la famille qui s'en croyait en possession par une longue jouissance, aurait passé pour un tyran dévoré d'une avidité intolérable. Cependant, il n'y avait pas d'autres moyens d'étendre à ces cantons les

progrès récents de

1 agriculture et de tirer parti de tous les pouvoirs du sol.

Les baux ont été donnés graduellement à ceux qui en ont offert un plus fort loyer ; et ils n'ont pu en offrir un plus fort loyer sans épargner sur les liaisons de culture, sans employer les nouveaux procédés et les machines expéditives, sans

multiplier les troupeaux qui conviennent principalement aux pays de montagnes, mais qui occupent peu de cultivateurs : en un mot, les produits de ces cantons se sont accrues, mais ils ont nourri moins d'ha-

Une population de cultivateurs armés, ayant peu d'occupations et des besoins bornés, s'est trouvée par degrés transformée en une population d'ouvriers qui a rempli les districts manufacturiers. Les propriétaires ont tiré

des revenus plus considérables de leurs domaines; des entrepreneurs de manufactures se sont créés des revenus entièrement nouveaux. Des villes.

' Dans la plupart des cantons de l'ancienne Picardie les fermiers se considèrent comme ayant, pour eux et leur famille, des droits acquis à rester sur la même ferme; lorsqu'un propriétaire prétend user des siens pour louer à tout autre, il s'attire des vengeances, et sa ferme est incendiée; l'usage des lieux ne lui permet de reprendre sa terre que pour la cultiver par lui-même. Ce reste de coutumes barbares est un des plus grands obstacles aux progrès agricoles dans cette partie de la France. (Vo., rèdUcur.)

iiir,

CINQUANTE-UN. — (L'HAMU. XXI.

comme Glasgow, ont vu quadrupler le nombre de leurs habitants ; des villages, comme Paisley, sont devenus des villes importantes. Je n'examine point si CCS changements étaient ou non désirables ; mais je dois remarquer que la population totale et la richesse de l'Ecosse se sont considérablement accrues. Au surplus, un tel changement était inévitable; il était la conséquence nécessaire du progrès de l'agriculture et de la paix intérieure; et si, dans certains rapports, on peut regretter la disparition de quelques habitudes patriarcales, d'un autre côté, c'est bien quelque chose que d'être débarrassé de ces guerres de tribu à tribu, de seigneur à seigneur, et des excès, souvent des horreurs dont elles étaient accompagnées ; l'affreux époque qu'on appelle le bon vieux temps.

C'est ainsi que dans toutes les parties policées de l'Europe les baux sont graduellement parvenus, ou parviendront, à leur véritable valeur, c'est-à-dire à la valeur des profits que le fonds de terre peut donner dans chaque localité; et par les profits du fonds de terre, je répète qu'il faut entendre ce qu'il reste de profit lorsque le travail des industriels de tous grades est payé au taux général du canton, et lorsque les intérêts des capitaux mobiles employés dans la même exploitation sont également payés.

Je suis même tenté de croire que les fermiers, dans la concurrence qu'ils se font les uns aux autres, réduisent au taux le plus bas les profits qu'ils se réservent pour leur industrie. Il y a toujours plusieurs concurrents pour chaque ferme. Les familles de fermiers sont fécondes en enfants, parce qu'on élève aisément les enfants dans les fermes. La nourriture y coûte peu ; car on l'y tient de la première main, avant que son prix ait été augmenté par les frais de transport, par les impôts sur les consommations, etc. Les vêtements de la famille n'entraînent pas non plus dans de grandes dépenses ; on en file, on en lisse une partie autour du foyer domestique, dans les saisons de l'année et aux heures où il n'est pas possible de travailler au dehors. Ce qui rend, d'ordinaire, les vêtements dispendieux, ce sont les usages de la société, qui obligent de les entretenir propres et frais tous les jours de l'année. Les familles des fermiers, posées çà et là sur la surface d'une province, ne sortent de leurs fermes que dans certains jours de fête et ménagent longtemps leurs habits.

En même temps que les enfants content peu dans les fermes, ils commencent de bonne heure à s'y rendre utiles. Les fermes ont des occupations pour tous les âges, pour toutes les capacités et pour les deux sexes. Faut-il s'étonner que les enfants s'y multiplient ! Or, à mesure qu'ils grandissent, leurs parents veulent les établir, c'est-à-dire leur trouver d'autres

DES TITULAIRES JOUEES L'ES FEUMAGES.

familles. Il y a donc toujours de nouveaux demandeurs pour les biens à affermer ; et comme, dans chaque canton anciennement cultivé, la quantité des biens à affermer demeure la même, l'offre des fermes à donner reste toujours en arrière de la demande. Les propriétaires exercent envers les fermiers une sorte de monopole ; et vous savez qu'il est dans la nature de l'homme de se prévaloir de tous les privilèges qu'il tient de la nature des choses ou des institutions.

Dans ce cas-ci on trouve des privilèges de plus d'une sorte, puisque partout on a attribué des avantages sociaux à la propriété des terres. Je ne parle pas des privilèges pécuniaires attachés en certains pays à la possession des terres nobles ; mais de la prépondérance qui naît de l'exercice de certaines fonctions, comme celles d'électeurs et de députés, ou d'administrateurs, ou de juges, prépondérance qui, dans le marché qu'un propriétaire passe avec un fermier, donne au premier un certain avantage pour stipuler les clauses qui lui sont avantageuses, ou pour faire décider en sa faveur les litiges auxquelles elles peuvent donner lieu. Nous avons encore plusieurs provinces où les fermiers nomment servilement le propriétaire titulaire,

« On ne peut assez s'étonner, dit un grand propriétaire foncier, M. de Tracy, dans ses *Éléments d'idéologie* y que tous les hommes, et parli- « culièrement les agronomes, ne parlent des grands propriétaires de « terres qu'avec un amour et un respect vraiment superstitieux ; qu'ils les regardent comme les colonnes de l'Eial , l'aine de la société, les pères nourri iciers de ragriculture ; tandis que, le plus souvent, ils prodiguent « l'horreur et le mépris aux prêteurs d'argent qui font exactement le même service qu'eux. Un gros bënëlkicr qui vient de louer sa ferme exor!)- » lamente cher se croit un homme très habile, el, qui plus est, très utile : « il n'a pas le moindre douïe sur sa sci upuleusc probité; el il ne s'aperçoit « pas qu'il fait oxaclemciu comme l'asuricr le plus âpre qu'il condamne

sans iiesiuuioii el sans pilie. Peut-être même son fermier, qu'd ruine,

« voit pas celle parfaite similitude; tant les lioiiiiines sont dupes des mots! »

CHAPITRE XXI

sion (le fermier'. Les familles de fermiers ne font que de peliles économies à raide de beaucoup de privations et (un genre de vie assez grossier, assez généralement dépourvu des jouissances d(dicates que se procurent les entrepreneurs d'une classe équivalente dans les autres industries. J'ai vu les plus grosses fermes de France; la maison d'habitation n'avait à l'exlerieur ni cour propre, ni jardin bien tenu , ni treillage embelli d'une couleur égayante. Peu de meubles; aucun qui approchât de ceux des villes

pour la matière et pour le goût ; au lieu de ces papiers frais qui décorent nos appariements, je n'apercevais, dans le logement du maître et de sa famille, que des murs nus ou couverts d'une boiserie enfumée, d'une vieille tapisserie, ou de ces images que le bon goût et le bon sens repoussent également.

Au surplus, cet état arriéré tient peut-être encore plus aux habitudes grossières des gens de la campagne en général, qu'à la position précaire et subordonnée du fermier. Nous avons vu que, lorsque les usages d'un peuple lui rendent nécessaire la satisfaction de certains besoins, les bénéfices de la classe qui les éprouve s'élèvent naturellement assez pour que ces besoins soient satisfaits®. Quand la France sera plus (ûvilisée dans les classes inférieures de la société, quand rinstruction y sera plus répandue et l'influence des prêtres plus éclairée, la classe des fermiers se rapprochera davantage de celle qu'on appelle , peut-être à tort, des gens comme il faut'\

* Des fermiers, en plus grand nombre (que ne pensait peut-être l'auteur, ont acquis de véritables fortunes par l'agriculture; mais les progrès agricoles en France n'ont pas été assez grands encore pour donner à la profession de fermier l'importance qu'elle aura un jour. Cela tient en partie à ce que l'on n'a pas su employer les capitaux en quantité suffisante pour porter les terres à leur pleine valeur de production. Aussi, les fils de fermiers riches se sont-ils trop rarement fait fermiers à leur tour; leurs parents les ont envoyés dans les villes chercher les études classiques, et se sont crus honorés ensuite en les voyant devenir ou notaires ou avoués. L'agriculture fera des progrès plus sûrs lorsque ceux qui doivent se destiner à la profession honorable de fermier pourront se procurer une instruction convenable et suffisamment développée. Les études classiques ont détourné sans profit bien des hommes de leur destination naturelle; les enseignements professionnels, un jour convenablement encouragés, ne manqueront pas d'exercer les plus heureux effets sur la prospérité de toutes les industries.

(fiote de VéditeuT,)

® Voyez les pages 33 et 48 de ce volume.

* Il est fâcheux que la langue française ne puisse pas exprimer cette idée, sans

DES TERRES LOUEES ET DES FERMAGES

Alors, peut-être, le taux commun des fermages comprendra une espèce de garantie, de prime d'assurance, que le propriétaire doit indubitablement au fermier pour le mettre à couvert des risques que son marché lui fait courir de la part des fléaux naturels, comme la grêle et la gelée, ou de la part des fléaux humains, comme la guerre, les réquisitions et les impôts dont les lois politiques ne lui donnent souvent aucun moyen de se préserver. Si le fermage n'est pas réglé d'après les risques de ce genre; si la prépondérance du propriétaire est à cet égard plus forte que l'équité, qu'arrive-t-il? Ces fléaux retombent néanmoins sur lui, mais d'une manière moins régulière et moins équitable. Il n'est pas un propriétaire qui ne sache combien sont fréquentes les remises qu'il faut faire à ses fermiers, et combien est incertain le revenu qui semble être le plus solide de tous.

employer une expression insultante. Il est incontestable qu'on remarque une fort grande différence entre les personnes qui ont reçu de l'éducation et celles qui en ont été privées. Le mal est d'en avoir été privé, mais non d'exprimer une diffé-

rence malheureusement trop réelle. Aux États-Unis, cette différence est à peine sensible, parce que l'instruction y est plus généralement répandue.

CHAPITRE PREMIER

Ou principe de la population.

Après avoir cherché à vous expliquer comment sont produits les biens qui servent à l'entretien de la société, et suivant quelles proportions ils s'y distribuent, je vais observer avec vous, messieurs, les effets qui en résultent relativement au nombre et à la condition des hommes.

Apprenons d'abord à quelles causes nous devons attribuer la multiplication des êtres humains. Ces causes, quelles qu'elles soient, nous les appellerons le principe, l'origine de la population. Nous chercherons ensuite comment cette population humaine se maintient, se multiplie et décroît ; enfin nous verrons en quoi elle peut être regardée comme misérable ou prospère.

Relativement à ce dernier point, une explication est nécessaire qui prévendra bien des chicanes. Les hommes sont heureux ou malheureux, selon qu'ils jouissent de certains biens, ou selon qu'ils en sont privés. Mais ces biens ne sont pas tous du domaine de l'économie politique. Elle n'enseigne à l'homme ni les moyens de conserver sa santé, que l'hygiène et l'art de guérir ne peuvent eux-mêmes lui procurer qu'en partie ; ni les moyens de se concilier l'estime et l'affection de ses semblables, que l'éducation de l'homme moral peut seule nous faire connaître. L'homme en proie à des désirs qu'il ne peut satisfaire, celui que tourmentent l'envie, ou la haine, ou des terreurs religieuses, peuvent, jusqu'à un certain point, être préservés de ces maux par la philosophie. La politique expérimentale peut enseigner aux hommes en société comment ils obtiennent la sécurité et le libre développement de leurs facultés ; mais pour jouir de ces biens, que les hommes ne peuvent atteindre que par le perfectionnement de leur intelligence et de leurs habitudes, il faut [qu'ils puissent exister, et même (qu'ils puissent exister avec un certain degré d'aisance. Or, ce point fondamental est celui que se propose l'économie politique ; et lorsque je parle

de nations misérables ou prospères, je ne considère que les conditions au moyen desquelles elles peuvent exister avec le degré d'aisance dont une grande société est susceptible, laissant à ceux qui cultivent d'autres connaissances le soin de

chercher les conditions auinoyen desquelles rihomme peut parvenir à lenlier développement de son être.

Je reviens aux conditions nécessaires à l'existence de l'homme en société.

Je ne sais si l'on parviendra jamais à caractériser le principe de vie autrement que par ses effets. Nous savons qu'un être est vivant par la manière dont il se comporte ; du reste nous ne pouvons, soit dans les animaux, soit dans les plantes, assigner aucune autre différence entre la matière vivante et la matière morte et inorganique.

Nous savons également qu'une foule d'accidents, et finalement la vétuste, font passer perpétuellement les êtres organisés de l'état de vie à letat de mort, sans qu'aucun exemple du contraire se soit jamais offert à nous , c'est-à-dire sans qu'aucune portion de matière ait jamais passé de

I état inorganique à l'état organisé, autrement qu'en suivant les lois étapes de la génération et de la nutrition, qui ne sont que des faits dont la

cause nous échappe. Des espèces entières d'animaux et de plantes, qui ont ete vivantes une fois, n'existent plus à l'état de vie : nous n'en retrouvons les vestiges que dans des débris fossiles ; et nous ne concevons aucune possibilité que ces espèces pussent se renouveler, sans un acte particulier de a volonté divine, sans une influence surnaturelle dont nous n'avons point d'exemple avéré. Suivant l'ordre de la nature, tel qu'il se manifeste à nous,

II serait rigoureusement possible que tantôt une espèce, tantôt une autre, passai de l'état de vie à l'état de mort, jusqu'à ce que la terre entière ne

contînt plus un seul être vivant. Nous ne pouvons, dans ce cas, concevoir la possibilité qu'il en revînt jamais.

Mais la natuie a pris les plus fortes précautions pour prévenir Tanéanssment des espèces. Les êtres vivants éprouvent un besoin constant de se

nourrir, c'est-à-dire

dabsorber etdassimiler à eux-mêmes des matières

mortes et inorganiques, et en même temps ils éprouvent à un certain âge le besoin de reproduire des êtres semblables à eux, qui, grandissant à leur OUI pai la nourriture, tendent constamment, aussi bien que leurs parents,

a étendre le cercle de la matière organisée et l'empire de la vie sur la mon. ais de toutes les précautions prises par la nature pour conserver les pèces, celle sur laquelle elle paraît avoir le plus compté est l'extrême profusion des germes tellement que, quelle que soit la quantité qui s'en

DU PRINCIPE DE LA POPULATION

perde avant d'éclore, quelle que soit la destruction des Individus après qu'ils sont éclos, destruction dont ensuite elle paraît s'inquiéter assez peu, il en échappe toujours un assez grand nombre, non-seulement pour conserver l'espèce, mais pour la multiplier au point d'envahir le globe si on la ^ laissait faire'. Un pied de pavot porte jusqu'à trente-deux mille grains, qui peuvent donner naissance à autant de pieds de pavots. Un orme donne jusqu'à cent mille semences par année. On a compté 342,000 œufs dans une carpe. Un auteur italien, Gregorio Fontana, a calculé que si tous les germes d'un pied de jusquiame étaient replantés, il ne leur faudrait que quatre ans pour couvrir la totalité de la terre habitable, et qu'il ne faudrait pas plus de dix ans à une paire de harengs pour que leur postérité remplit l'Océan, quand même l'Océan couvrirait toute la terre.

Qu'est-ce donc qui manque aux êtres organisés pour multiplier à ce point? L'espace et l'aliment. La difficulté n'est jamais pour eux de se multiplier, mais de se procurer les moyens de subsister. Un nombre infini de germes tombent en des endroits où ils ne peuvent prendre aucun développement. Parmi ceux qui parviennent à l'état de vie, la plupart ne grandissent pas; mais il y en a toujours assez pour absorber en très peu de temps tous les moyens de vivre qui peuvent leur être offerts.

L'espèce humaine subit à cet égard les lois (qui régissent la nature organisée. Si nous écartons toutes les causes qui bornent l'accroissement de notre espèce, nous trouvons qu'un homme et une femme, mariés aussitôt qu'ils sont nubiles, peuvent aisément donner naissance à douze enfants tout au moins. On a vu des femmes en produire jusqu'à trente. Or, douze enfants qui naîtraient pour remplacer le père et la mère, sextupleraient le genre humain à chaque génération, si chacun d'eux parvenait à l'âge de se reproduire.

L'expérience, à la vérité, nous apprend que la moitié environ des êtres humains périssent avant l'âge de vingt ans; mais en même temps, que ceux qui atteignent cet âge ont une probabilité de vie moyenne de vingt-six ans.

* Le mépris que voult la nature pour la conservation des individus qu'elle laisse périr par myriades avant le temps, semble s'accorder mal avec le soin qu'elle a voulu que les mères prissent de leur progéniture. Mais qui ne voit que rinsouciance des mères n'aurait pas exposé les individus seulement, mais l'espèce? car elle eût exposé la totalité des individus à périr avant l'Age on ils peuvent pour>oi' eux-mêmes A leur eonscr\alioii et à leur reproduction.

SIXIÈME PAÏÏÏÏ. — CHAPITUE

hile nous apprend en même temps que les deux sexes naissent à peu près on même nombre.. On voit parla que si chaque couple no peut pas élever douze enfants on état de se reproduire, il en peut élever six qui sont capables de peupler autant que le premier couple l'a fait lui-même. D'où l'on peut conclure que, s'il n'y avait aucun autre obstacle à cette multiplication, la population d^m pays quelconque triplerait au bout de vingt-six ans. Une nalton de 30 millions d'âmes, comme la nôtre, en aurait alors 90 millions : 20 ans plus tard elle aurait trois fois ce nombre, ou 270 millions d'âmes. Au bout de 3 fois 20 ans, dans 78 ans, elle en aurait 810 millions. Enfin, un siècle a peine révolu, la France coniiendrait 2 milliards 400 millions

d habitants (beaucoup plus que l'on ii'cn compte maintenant sur la surhice entière du globe).

Cette puissance procréatrice s'est manifestée toutes les fois que la multiplication de l'espèce humaine ii'a pas été contrariée par les circonstances; Cl, sans parler de la propagation des Hébreux en Égypte, qui, après y être entres au nombre de 70, en sortirent, assure-t-on, quatre siècles plus tard, au nombre de plus de 600,000 hommes en état do porter les armes, non compris les lévites, nous avons des exemples analogues non moins frappants dans les temps plus modernes. Feijoo rapporte qu'un homme et quatre femmes, ayant échappé à un naufrage en 1390, abordèrent à file Oes Pins, près de Madagascar, et qu'ayant trouvé dans celte île une iianbte d'excellents fruits, ils multiplièrent au point qu'ils étaient environ <2,000 lorsque les Hollandais les découvrirent.

HUais l'observation la plus concluante sur ce point, parce qu'elle est plus moderne, qu'elle est faite sur une plus grande échelle, et qu'elle est mieux constatée, c'est celle que nous offrent les États-Unis d'Amérique. M. Warden, qui a réuni avec dilligence et exactitude tout ce qui a rapport à celle république, nous fait voir que sa population a toujours doublé dans chaque période de 21 ans\ En même temps on a la certitude que les émigrants qui viennent des autres parties du monde, quoique nombreux, n'oul que très peu de part a cette augmentation. Les émigi anis

qui débarquent sont obligés de se faire enregistrer ; on estime leur nombre à 4000, année commune ; par conséquent on peut évaluer à 84,000 ceux qui sont arrivés

Le nombre des naissances masculines est aux féminines comme 21 est à 20,

Cl, dans certains cas, comme 16 est à 15. La vie des hommes, plus aventureuse que celle (les femmes, rétablit l'équilibre.

Descripteurs des États-Unis : Ionic V, 10,

DU PRINCE DE L. \ POPULATION. 125

dans les vingt-une dernières années : or, dans cet espace de temps, la population des États-Unis s'est accrue de plus de 3 millions de personnes. Vous voyez que c'est à peine la soixantième partie de l'accroissement. S'il n'y avait eu aucune émigration, la population des États-Unis aurait doublé en vingt-un ans et quatre ou cinq mois, au lieu de vingt-une ans.

Dans nos vieux États de l'Europe l'accroissement est presque insensible, comparé à celui-là. On ne peut pas plus indifférent pour satisfaire au vœu de la nature.

Seraient-ce les guerres, les épidémies, les famines qui réduiraient perpétuellement le nombre de leurs habitants? Mais avec une puissance prolifique pareille à celle dont nous avons vu que l'homme est doué, les ravages causés par ces fléaux passagers se trouveraient réparés en peu de temps.

Les guerres de Napoléon ont été longues, imprudentes et meurtrières ; il a introduit l'inhumaine pratique de faire bivouaquer les armées, c'est-à-dire, de les faire reposer sans tentes dans toutes les saisons et sous tous les climats ; il a poussé jusqu'au scandale le mépris de la vie des hommes ; il a levé jusqu'à trois cent mille recrues par année : eh bien, en supposant que sur ce nombre d'hommes il n'en ait pas échappé un seul aux meurtres, aux fatigues, aux privations de la guerre, si le pouvoir peuplant est, comme nous venons de le voir, de trente millions de personnes nées en vingt-six années, il en peut produire 1200 mille par année ; et ces guerres cruelles n'auraient diminué un pareil accroissement que d'un quart la première année, de moins d'un quart la seconde ; tellement qu'une guerre de vingt-deux années, horriblement destructive, n'aurait pas empêché la population de la France d'excéder à la paix 53 millions d'habitants ! Il y a donc une autre cause plus puissante que la guerre qui met des bornes à l'extension possible de la population.

Seraient-ce les maladies contagieuses qui la bornent? La peste heureusement est trop rare dans nos climats, elle ravage chaque fois une étendue de pays trop

bornée pour maintenir la population dans les limites où nous la voyons : celle de Marseille, en 1720, causa, dit-on, la mort de 30 mille personnes. Admettons que ce nombre n'ait pas été exagéré par l'effroi; admettons que ce fléau ne soit tombé sur aucune des personnes qui auraient succombé en vertu des causes accidentelles qui font périr la moitié des hommes avant l'âge de puberté, ses ravages n'auraient eu d'autre effet que de réduire à 1150 mille âmes au lieu de 1200 mille le accroissement que nous avons vu qu'une nation comme la nôtre peut prendre

SI\lf:ME PAHTIK. - CIIAÏM TUK |.r

.haque année. Or, «ne semblable réduction aurait, au bout de peu d'an-

nees, ete insensible dans le accroissement de population que la marche de la nature procurerait à la France.

Une peste plus générale et plus terrible fut celle qui se manifesta dans la majeure partie de l'Europe vers l'année 1348, et qui enleva, disent les historiens du temps, le quart des habitants de la France. Admettons cette proportion probablement très exagérée, et qu'il est impossible de vérifier, et voyons si c'est cette cause qui a infligé sur la population actuelle de la France. On ne sait pas le nombre d'habitants qu'elle renfermait à cette époque; mais, d'après des raisons qui tiendraient ici trop de place, il est même possible de porter ce nombre à plus de 12 millions, dont la peste enleva 3 millions. Il resta donc 9 millions d'habitants après la cessation de ce fléau ; et, d'après la loi d'accroissement, vingt-six ans plus tard, c'est-à-dire en 1374, ces neuf millions triplés se seraient élevés à 27 millions, et cette peste affreuse n'aurait pas empêché la population sur qui elle avait exercé ses ravages de doubler en moins de vingt-quatre ans.

Cette même contagion eût-elle été plus terrible encore, n'eût-elle respecté que deux personnes nubiles, la population de la France, en suivant la loi naturelle de l'augmentation, serait encore de plus de deux milliards de personnes. Vous voyez quelle est l'inefficacité de la peste pour maintenir le genre humain dans les bornes où nous le voyons. Des épidémies moins graves, telles que la variole, ou petite-vérole, les fièvres pernicieuses, seraient, à plus forte raison, impuissantes pour borner le nombre du genre humain. D'ailleurs elles sont comprises dans les causes quelconques qui diminuent de moitié le nombre de personnes qui parviennent à l'âge nubile et qui bornent à 26 ans leur vie commune, causes dont par conséquent nous n'avons pas négligé l'influence.

Aous pouvons faire les mêmes observations sur les famines qui désolent de temps en temps les nations. Quel que soit le nombre qu'elles moissonnent, les an-

nées qui suivent chaque famine seraient plus que suffisantes pour remplacer et pour multiplier la population des États. Supposons qu'une famine fasse périr les 1200 mille personnes que nous avons vu que la population française pourrait produire idiaque année ; admettons qu'elle en eue le double de ce nombre ; certes ce serait une famine affreuse que celle qui causerait la mort de plus de deux millions de personnes ; cependant elle ne retarderait que de deux ans l'accroissement naturel de la population ; et comme l'expérience nous apprend qu'on n'éprouve pas de •amines, et surtout de famines aussi sévères, une fois eu dix ans, il v au-

rail huit années sur dix où raccroissement de la population devrait suivre la loi indiquée.

Si ce que je vous dis est vrai de ces trois énormes fléaux, de la guerre, de la peste, et de la fannne, ce sera vrai, à plus forte raison, des causes moins puissantes à réduire le nombre des hommes. — Des épidémies passagères et peu dangereuses, des guerres courtes et peu acharnées, des chertés modérées dans les subsistances, ne contrarieront que faiblement l'essor de la population.

Cependant, cet essor est constamment contenu, puisque, dans les États les plus florissants, la population que, ni les grands, ni les moindres fléaux ne sauraient comprimer, est perpétuellement renfermée dans ses limites beaucoup plus étroites, qui se resserrent ou s'étendent, mais qu'elle ne franchit point ; or, quelles sont ces limites ? Par qui sont-elles posées ?

Il est évident, messieurs, que la cause qui retient les populations dans les limites où nous les voyons, ou du moins qui les condamne à un accroissement toujours de plus en plus lent, est la borne de leurs moyens d'existence. La tendance des hommes à se reproduire, et leurs moyens de se multiplier, sont pour ainsi dire infinis, mais leurs moyens de subsister sont finis, et il est incontestable qu'on ne saurait exister par-delà.

Tel est en effet le principe fondamental de toute considération sur la population
*. Les développements qui suivent vous en fourniront la preuve.

* Ce principe a été reconnu de presque tous les publicistes de quelque réputation. « Tout individu, dit Sleuarl (Tome 1, page 208 de féd. ang.), a uaturellement le désir de se reproduire. Un peuple ne peut pas plus s'empêcher de peu- « pler qu'un arbre de pousser. Mais pour vivre il faut se nourrir ; et comme tout

« accroissement a un terme, c'est là que la population s'arrête C'est une ma-

<t l'adie politique accompagnée de beaucoup de misères... J'avoue que je ne con-
« nais point de remèdes à ce mal. »

Herrenschwaud s'exprime en ces termes : « La procréation de l'espèce humaine
« paraît être sans bornes; sa nourriture au contraire a des limites. Tant que la «
procréation n'a pas atteint les limites de la nourriture, l'espèce humaine est c sus-
ceptible de multiplication. » {Discours sur la population.)

Malthus a confirmé, par de savantes recherches, les mêmes principes, qui n ont
été contestés et vivement attaqués que depuis qu'ils ont été mis hors de doute; ce
qui n'étonnera au surplus que les personnes qui connaissent peu le ^'œur humain.

CHAPITRE II

Des moyens d'existence des hommes.

Ces moyensd'exister, seule borne des populations, en quoi consistent-ils? Telle
est la question qu'amènent les conclusions du précédent chapitre. La solution n'est
pas exempte de dilFiculiés ; clic a conséquemment donné naissance à des objec-
tions, faciles à résoudre du moment qu'on a une vue complète du sujet.

Les moyens d'existence d'une p(»pulation sont toutes les choses, sans excep-
tion, capables de satisfaire ses besoins : celle proposition se prouve d'elle-même.
Or, les besoins de l'hoïnme varient suivant les climats et suivant les habitudes
contractées, soit dans la nation tout entière, soit dans certaines classes en
particulier.

Dans les climats septentrionaux, le vêlement et le couvert sont aussi indispen-
sables pour exister que la nourriture. Dans les pays civilisés, on ne pourrait pas
vivre de viande crue, comme font certains peuples. Dans les classes instruites de la
société, et parmi ce que l'on appelle les gens bien élevés, un homme condamné à se
vêtir de haillons et à se nourrir de la soupe des goudats serait un homme mort. Or,
ce que nous voyons ainsi indispensable à la vie dans les divers pays et dans les di-
verses classes de chaque pays, voilà ce que j'appelle les moyens d'exister de la po-
pulation. C'est en proportion de la quantité de ces divers moyens d'exister, dont
chacune des classes de la nation peut disposer, que celle classe se maintient, s'aug-
mente, ou se réduit. Lorsque dans une classe quelconque de la société les moyens
d'exister viennent à augmenter, les causes naturelles qui tendent à multiplier pro-
gressivement les hommes en multiplient le nombre jusqu'au point d'absorber les

moyens de cette classe ; et quand ces moyens s'étendent pour la majorité des classes, et encore mieux (lorsqu'ils s'étendent pour toutes les classes, la population du pays va croissant.

De ces deux propositions incontestables, l'une que la population a une tendance à s'accroître progressivement, l'autre qu'elle ne peut pas dépasser les moyens d'exister, on peut donc déduire cette troisième proposition : c'est que la population d'un pays n'est jamais bornée que par ses produits. La production est la mesure de la population, moyennant les explications qui-je vous ai données relativement à la nature des besoins* C'est

DE CE QUI BORNE LA POPULATION. m

ainsi que sur la même quantité de production qui a eu lieu en Angleterre, il vivra plus de Chinois que d'Anglais, par la raison qu'avec les habitudes de la nation chinoise en général, elle peut vivre de moins que la nation anglaise.

Vous remarquez, messieurs, que je vous parle de produits en général, et non de certains produits en particulier, comme du blé. Je ne vous ai pas dit une nation est d'autant plus nombreuse qu'elle produit plus de blé pour se nourrir, ce qui se trouverait démenti par l'expérience ; car, sur une lieue carrée en Pologne, il pousse bien plus de blé qu'en Hollande; et cependant une lieue carrée en Pologne nourrit moins d'habitants qu'une lieue carrée en Hollande. Pourquoi? Parce que cette surface, en Hollande, bien qu'elle produise moins de blé, donne au total plus de produits. La valeur de ce qu'elle produit sert à acheter ce qu'elle ne produit pas. Ce n'est donc pas tel ou tel produit en particulier qui favorise la population, mais bien la production en général'.

On me demandera comment la production en général suffit pour satisfaire aux besoins variés des différentes classes d'habitants? Si c'est le blé dont le besoin se fait le plus sentir, comment une production de toile y pourvoira-t-elle, sa valeur lui en est-elle supérieure?

Messieurs, dans le cours habituel des choses, les besoins d'une population donnée sont assez bien connus des producteurs; ils sont très intéressés à les connaître, de même que les changements qu'on peut prévoir. Il ne leur convient pas de procurer, de fabriquer les choses dont personne n'aura besoin, ni même de faire en grande quantité des choses qu'on ne pourra consommer qu'en petite quantité. Le prix de chaque objet, comparativement avec ses frais de production, avertit toujours de la nature des objets dont le besoin se fait le plus sentir. Si le prix d'une aune de toile rembourse les frais de sa production, et si le prix d'un liasse de bois

ne rembourse pas les frais de la sienne, on fera de la toile et non du blé. Ce serait folie, malgré cette indication, de prétendre que la société a plus besoin de blé que de toile. Le prix de chaque produit, comparativement avec ses frais de production, est, pour les producteurs, le meilleur de tous les encouragements pour produire de préférence ce qui est plus utile; car les profits d'une production s'élèvent d'autant plus que le prix de la

On verra, dans un des chapitres suivants, quelle influence spéciale les déniées alimentaires exercent sur la production générale, et par cela même sur la population, et celle vue nouvelle est de nature à rapprocher bien des opinions qui paraissent opposées.

SIXIÈME PAÏMI:.

CHAPITRE II

VMi

marchandise est plus grand, comparé avec les frais indispensables pour la produire.

Mais les frais de production ne se comparent pas seulement de produit à produit ; ils se comparent aussi dans les différentes manières de procurer le même produit. Il y a deux manières de produire du blé en Hollande ; l'une est de le semer dans un champ à côté du consommateur, l'autre est de le faire venir de Dantzic ou d'ailleurs. Le producteur compare les frais de production de chaque manière, et se décide en faveur de la moins coûteuse. Si, au prix où est le blé qui vient de Dantzic, un arpent semé en blé en rapporte, frais déduits, pour 80 francs, et que le même arpent, semé en lin, rapporte du lin pour 90 francs, il sèmera en lin ; et au lieu de quatre quintaux de blé, plus ou moins, qu'il aurait recueillis sur son arpent, le même arpent lui en rapportera six; car, avec 90 francs, le cultivateur de lin achètera six quintaux du blé que le commerce fait venir de Dantzic. Vous voyez que, lorsque nous voulons connaître les rapports de la production avec la population, nous nous égarerions si nous nous occupions de la nature des produits; c'est l'affaire de la population elle-même : la facilité des échanges fait (lui-même peut ne songer à autre chose qu'à gagner, puisque la valeur produite procure la chose dont le besoin se fait le plus vivement sentir. Nous pouvons donc, relativement à un peuple tout entier, ne nous occuper que de la somme des produits; et nous répéterons

qu'en tout pays le nombre des habitants s'élève autant que le permet la production totale du pays, et ne va jamais au-delà.

Rapprochant ensuite cette vérité de celles qui ont précédé, nous ajouterons que les malheurs accidentels, les fléaux qui retranchent du nombre des vivants des portions quelconques de rimmanilé, ou qui empêchent les hommes de naître, quand ce n'est pas le défaut de produits, ne font que retarder le moment où la population atteint la limite de la production ; mais que , par la raison que la force procréatrice est plus que suffisante pour atteindre cette limite, elle raltciil toujours.

Remarquez, messieurs, que celte proposition, la population s'élève toujours en raison de la quantité des produits dupaySy équivaut a celle-ci : la population s'élève toujours en raison des revenus du pays,

Qu'est-ce en effet que le revenu d'un pays? c'est la quantité de produits obtenue en échange des services productifs de tous les producteurs. C'est ce que je vous ai rigoureusement prtmvé au commencement de la quatrième partie de ce Cours. Dans l'une et l'aulre proposition, c'est toujours la quantité de prodnitSj sous deux mnus difflérenis.

DE CE QUI BORNE I.A POPL'LATION. 131

Et quand je vous ai dit que la production se conforme naturellement aux besoins, qu'ai-je entendu, sinon que, pour exister du mieux qu'il peut, chacun emploie son revenu aux choses qui satisfont le mieux ses besoins? C'est ainsi que nous arrivons, par la voie de la démonstration, aux véritt'S les plus vulgaires, et que nous marchons entourés par les faits ; mais c'est toujours en les observant, c'est en les expliquant, en remarquant d'où ils viennent et où ils tendent.

Dans ce calcul, il ne faut pas même défalquer celte portion des revenus qu'on économise; car ce qu'on économise augmente les capitaux, et les capitaux se consomment roproduclivement, c'est-à-dire -nourrissent de? producteurs.

Lorsqu'on mange son capital , on en vit , et la population n'en est pas pour le moment altérée ; mais comme un capital consommé ne travaille plus à la production, les produits de l'année suivante diminuent, à moins qu'on ne rachète par une plus habile industrie ce que l'on gagne de moins sur ses capitaux. La possibilité de transformer un produit en un autre par le moyen des échanges laisse à une population , quand sur>iennent des temps de disette , la ressource de consommer en denrées une portion du mobilier qu'on s'était formé à des époques plus favorables. On retrouve alors, et l'on applique à sa nourriture, des valeurs qu'on avait accumulées pour un autre usage.

C'est une ressource que n'a point un peuple trop indigent. Un Indou, qui ne possède qu'une hutte en terre et qui n'est vêtu que d'une colonnade de quelques sous, ne supporte pas les années rigoureuses; tandis qu'en Hollande, pendant la disette de 1812, les pauvres gens, qui possédaient tous des mûles à faire des gaufres, trouvèrent quelque soulagement dans ce meuble et d'autres du même genre. Le peuple de Hollande étant bien vêtu, pouvait rester un an, deux ans, sans acheter d'habits, de linge, de bas, de chapeaux. La portion de ses profits appliquée ordinairement à l'entretien de toutes ces choses put être employée à des aliments. Dans une classe un peu plus relevée du même pays, on consumma jusqu'à des maisons. On voyait démolir de très bonnes constructions que leurs propriétaires vendaient pièce à pièce pour vivre. C'étaient des privations et des pertes; mais dans ces cas-là il vaut mieux supporter des pertes que de périr. C'est déjà un bonheur que d'avoir quelque chose à perdre.

L'absence de tout moyen d'exister ne pouvant suppléer à rien, quand la fécondité de l'espèce multiplie les êtres humains au-delà de ce terme, ils sont ramenés par des desiruciins violentes; destructions qui, pour

SIXIRMK t>AUTIE. — CHAPITRE H.

im être dont les sensations sont si délicates et si exaltées, au physique et au moral, deviennent de fort grands malheurs. Qui peut songer sans frémir aux angoisses de la faim éprouvées par nos semblables? au dépérissement d'une famille indigente? à des enfants qui, faute de vêtements, faute de propreté, faute de médicaments ou de chaleur, succombent sous les yeux de leurs parents? aux infortunés que la mort prématurée d'un père, d'une mère, d'un frère, d'un fils, laisse dépourvus de secours? Ces douleurs du corps et de l'âme seraient bien plus frétiuentes encore sans la prévoyance, la prudence de l'homme. Seul entre tous les êtres vivants, il prévoit les suites d'une multiplication inconsidérée de sa famille; il y met d'avance des bornes qui sauvent à l'humanité une partie des maux qui, chez des êtres déjà pourvus de vie et de sentiment, accompagnent les destructions tardives. C'est par les effets de cette prévoyance que nous voyons en général les familles beaucoup moins nombreuses qu'elles ne seraient si l'on s'abandonnait sans retenue aux impulsions de la nature. C'est elle qui rend les mariages d'autant plus rares que la population devient plus nombreuse.

En 1760, la population de l'Angleterre avec le pays de Calles était seulement de 6,736,000 âmes, et l'on y contracta 37,848 mariages; ce qui fut un mariage sur 116 personnes. On sait que la population de l'Angleterre a constamment augmenté depuis cette époque, et qu'en 1821 elle était, non-compris l'Écosse, selon M. James

Cleland, de 12,000,000 d'habitants. Aussi, les mariages ont-ils constamment diminué depuis. En 1770, il n'y

en avait plus qu'un sur 118 habitants.

Eu 1780, un sur 123 dito.

En 1821, un sur 134 dito\

Celte réserve, fruit de la prudence, prévient des maux infinis, et proportionne plus que toute autre cause la population des Etats à leur production. Mais, comme elle-même est commandée par les moyens d'existence de chaque famille, ce sont toujours, en définitive, les moyens d'existence qui bornent la population.

Dans ce qui précède, on a pu remarquer que les obstacles que rencontre l'accroissement naturel de la population sont de deux sortes. Les uns l'empêchent de dépasser les bornes que lui assigne la production : on peut les appeler obstacles préventifs. C'est ainsi que les grandes familles se multiplient peu, leurs revenus étant presque toujours inférieurs à leurs besoins. D'un autre côté, quand l'imprévoyance ou l'erreur, ou desencou-

Mao Ciillorli : Notes sur Adam Sniilh, tonie IV, page H3.

DE CE QEI BORNE LA POPULATION

râlements mal entendus de la part du gouvernement, favorisent un développement de population supérieur à la production, elle est violemment ramenée à son taux nécessaire. Telle est la grande mortalité qui se manifeste dans les classes indigentes et dans les hôpitaux ; tristes moyens par lesquels la nature des choses, toujours obéie, manifeste son pouvoir. Les obstacles de ce dernier genre peuvent être appelés restrictifs, ou sup-

pressifs.

Quelques écrivains ont attribué la population presque stationnaire que l'on remarque chez de vieilles nations, non à l'état annuel de leur production, mais à cette multitude d'accidents, de maladies, de crimes, et à la corruption qui régne parmi les populations nombreuses, et ils ont nié ce pouvoir de l'homme de reproduire son semblable en nombre supérieur aux moyens qu'il a d'exister. Il n'est pas besoin, disent-ils, de la guerre et de la famine pour réduire les populations. Elles sont toujours tellement réduites par les maux de tous genres, ordinaires et extraordi-

naïres, qui assaillent l'homme en société, que c'est à grand-peine qu'il peut maintenir

son nombre.

Ces écrivains ne tiennent nul compte des progrès que fait, même dans les pays anciennement civilisés, la population, du moment que l'apogée

est augmentée.

En second lieu, si le pouvoir générateur pouvait à peine entretenir les populations, comment réussirait-il si promptement, même dans les vieilles sociétés, à rétablir les populations moissonnées par les grands fléaux ?

En 1709 et 1710, il y eut en Prusse une peste terrible, puisqu'elle enleva un tiers de la population du pays. Un auteur allemand, cité par Malthus, et qui se nomme Süssmilch, ayant conservé des tables très exactes du nombre des mariages, des naissances et des décès en Prusse, depuis 1692 jusqu'en 1757, a pu nous faire connaître assez fidèlement les effets

de cette épidémie sur la population : ils sont curieux.

On pouvait s'attendre que, dans l'année qui suivit la peste, les deux tiers des personnes qu'elle avait laissées subsister durent au moins d'en faire que la population tout entière n'en avait eu précédemment; point du tout. L'année qui avait précédé celle de la peste, il y avait eu, en nombre rond, 26,000 naissances, et l'année qui suivit la peste il y en eut 32,000.

On serait tenté de s'imaginer du moins que, dans la profonde tristesse, dans le découragement que dut causer ce fléau, et lorsque chaque famille avait ses pertes à déplorer, on dut avoir peu de goût pour le mariage, on

se tromperait. En 1708 (année qui précéda la peste), il y avait eu, en nombre rond, 6,000 mariages. En 1711 (année qui suivit la peste), combien supposez-vous qu'il y en eut? 12,000 ! et remarquez que ces 12,000 nouveaux mariages ne durent contribuer que faiblement aux 32,000 naissances, qui eurent lieu la même année, quoiqu'une bonne volonté qu'on y mit.

En même temps, une fois la contagion terminée, le nombre des décès tomba de 16,000, qu'il était auparavant, à 10,000; car, sur une population réduite aux deux tiers, la mort ne peut pas exercer le même ravage; de sorte que le rapport entre les naissances et les décès, aussitôt après le fléau, fut de 320 naissances pour 101 décès.

cès; proportion qui excède les progrès des pays les plus florissants, comme les États-Unis.

Le nombre des mariages, à la vérité, déclina ensuite, soit parce que toutes les personnes en état de contracter ce lien s'étaient mariées dès les premières années, et qu'il ne se présenta pour les suivantes que celles qui parvenaient successivement à la nubilité, soit parce qu'à mesure que la population approchait de nouveau de la limite des moyens d'existence que pouvait offrir la production du pays, les mêmes stimulants n'existaient plus pour travailler aussi activement à réparer les pertes qu'un fléau destructeur avait occasionnées.

Ceci n'est point un effet particulier à une certaine époque ou à un certain pays. Il y avait eu une peste affreuse à Londres en 1666; et, si l'on

en croit les écrivains du temps, il n'y paraissait plus (quinze ou vingt ans plus tard.

-Malthus a prouvé qu'après la peste de Marseille, en 1720, les mariages furent, en Provence, bien plus féconds qu' auparavant. L'abbé d'Expilly a trouvé les mêmes résultats. Les famines qui ravagent fréquemment l'Indonésie, et qui vont jusqu'à détruire un tiers de la population, comme celle de 1710, n'empêchent point ces contrées d'être au nombre des plus peuplées du monde. Enfin, les convulsions de la nature, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, quand ils n'ont pas altéré les sources de la reproduction des valeurs, n'ont jamais opéré sur la population qu'un effet purement passager. Rien ne saurait empêcher la race humaine, comme toutes les autres espèces organisées, de remonter bientôt au point que lui assignent, en chaque lieu, ses moyens d'exister, parmi lesquels la possibilité d'avoir des aliments, soit par l'agriculture, soit par le commerce, joue le principal rôle.

La plupart des publicistes, quoique divisés sur beaucoup d'autres points, s'accordent sur le résultat dont je viens de vous donner les preuves par

objections au principe de l'augmentation de la population. l.10

le raisonnement appuyé de l'expérience ; mais Malthus est celui qui l'a mis dans tout son jour. Il faut à cet égard se joindre au témoignage que lui rend Dumont, à qui nous devons la publication des Œuvres de Jérémie Bentham. Dumont dit que dans le livre de Malthus ce n'est pas le principe qui est nouveau, « c'est d'avoir fait de ce principe une application raisonnable - née et conséquente, d'en avoir tiré la solution de plusieurs problèmes » historiques, d'avoir parcouru l'Europe ce principe à

la main, et d'avoir « montré qu'on ne saurait lutter contre lui sans produire de grands déran- « gements dans l'ordre social '. »

CH.APITRE III.

Objections élevées contre le principe de la population.

Malgré les raisons qu'on a de croire que tous les êtres organisés, 1 homme compris, ont à multiplier leur espèce une tendance fort supérieure aux moyens qu'ils ont de l'entretenir, ce principe a été vivement contesté. Personne n'a prétendu, comme vous le pensez bien, que des hommes pussent subsister là où ils ne trouveraient point de subsistances; maison a dit que le genre humain n'était jamais arrivé au point de consommer toutes les subsistances que la terre peut produire. S'il ne demande qu'à se multiplier, a-t-on dit, la population aurait dû se répandre partout où elle pouvait se nourrir; et une immensité de régions fertiles et dépeuplées auraient dû se couvrir d'habitants.

Cette objection naît d'une vue incomplète de la production. Pour que la production agricole ait lieu, il faut à la vérité des terres susceptibles de culture; mais les terres cultivables ne suffisent pas : il faut en outre une industrie agricole, et des capitaux pour subvenir aux avances que réclame

' Beuihani, Théorie des Peines et des Récompenses, tome II, page 305. J'avais eu le bonheur de me rencontrer avec .Malthus sur les conséquences importantes de ce principe, dans la première édition de mon Traité d Économie politique qui fut publiée à peu près dans le même temps qu'il donna la première édition de son Essai sur la population : mais je ne considérais le sujet qu accessoirement, et j'en ai fait deux chapitres; tandis que Malthus l'a traité comme son objet principal, et en a fait trois volumes, où il se livre à des recheri-hes étendues et concluanes.

la culture. Et pour que 1 industrie agricole puisse se développer, pour que les capitaux puissent être accumulés et mis en œuvre, il faut des institutions protectrices.

Pourquoi la Chine compie-t-elle deux à trois mille habitants par lieue carrée, tandis que la presqu'île de Malacca, située sous un climat non moins beau et avec un territoire non moins fei tile, est peu peuplée? C'est parce que les 31alais font un métier de brigands, de forbans; que l'espèce de gouvernement ou plutôt d'anarchie qu'ils préfèrent, n'étant nullement propre à l'accumulation des propriétés et à la multiplication des pj oduits, une population nombreuse ne saurait y subsister. Le défaut d'institutions y met des bornes au développement de l'industrie et notamment à celui de Tinduslrie agricole; de là le défaut de production et de population.

Il n'en est pas moins vrai que, par quelque cause que le défaut de production ait lieu, c'est le défaut de production qui met des bornes à la population. Et quoi! ne s' imagine pas que la production, et la population qui en est la suite, soient bornées seulement dans les contrées où l'absence d'un gouvernement régulier interdit l'accumulation des capitaux et toute grande entreprise industrielle. L'Ukraine, province dont on vante la fertilité, est soumise à un gouvernement régulier et ne nourrit pas, à beaucoup près, toute la population qu'elle pourrait nourrir. Les institutions féodales n'y permettent pas un bon aménagement des terres; et des pa)S dont les institutions sont beaucoup plus favorables à la production que celles qu'on observe en Ukraine, sont néanmoins eux-mêmes bien éloignés d'admettre tout le développement dont ils seraient susceptibles.

Nous avons vu que la possibilité des échanges rend à peu près indifférente la nature des produits, et que tous les genres de production développent également la population, pourvu qu'ils soient productifs de valeur. Tous les genres d'industrie sont donc des éléments de population. Mais d'autres considérations nous apprennent que le combustible est indispensable au développement de toute espèce d'industrie; que les forêts s'épuisent plus rapidement qu'elles ne se réparent, et que la houille seule peut suffire au développement d'une vaste industrie. Or, la nature a placé les dépôts de houille à de grandes distances les uns des autres; et le transport de ce combustible en élève le prix et en interdit l'emploi dans les lieux où de puissants moyens de communication, et particulièrement des canaux artificiels de navigation, n'en rendent pas l'apport facile. Ainsi, faute non-

lont qu'il réussit dans les canaux de navigation, et aussi en raison de

OBJECTIONS AU PRINCIPE DE LA POPULATION

J, esprit de fiscalité de l'administration, qui imite leur succès, leur usage est borné; celui de la houille l'est également; les produits de l'industrie ne se multiplient pas comme ils le devraient, et la population de certaines contrées ne prend pas l'accroissement dont elle serait susceptible, seulement parce qu'il ne s'y établit pas des canaux de navigation. Le défaut de communications peu coûteuses empêche qu'on ne fasse usage de houille; le défaut de houille empêche le développement des arts nécessaires à l'agriculture; l'imperfection des uns et des autres entrave la production, et c'est encore la production qui met des bornes à la population.

En soumettant chaque pays et chaque localité de tous les pays à des épreuves du même genre, on s'expliquera aisément comment la majeure partie de la terre habitable n'a point une population analogue à sa fertilité, ni, en général, à ses moyens naturels. Dans une peuplade quelconque, nous pouvons supposer qu'il se trouve toujours quelques hommes qui, pour vivre à l'aise et se reposer sur leurs vieux jours, seraient assez disposés à cultiver un coin de terre, à étendre par degrés leurs défrichements, à élever d'abord une cabane, puis une maison, à multiplier des bêtes à laine, des bêtes à cornes, et finalement à faire un bon établissement d'agriculture : ceux-là seraient imités par d'autres, et peu à peu tout le pays se trouverait cultivé et peuplé, comme cela se pratique au Kentucky. Mais dans la plupart des contrées de la terre, celui qui commencerait un défrichement pareil, aussitôt qu'il aurait amassé un sac de blé, aussitôt qu'il aurait élevé deux moulons, serait pillé par les gens de sa tribu ou d'une autre tribu, ou par son propre gouvernement, et jamais il ne parviendrait à faire les accumulations nécessaires pour composer un établissement agricole.

Les arts et l'industrie étant peu développés chez les anciens, il en était, plus souvent que nous, poussés par le besoin de nourriture à se déclarer la guerre*. Ce blé, dans ce cas, n'était qu'un instrument de désastres, dont le défaut de production était la cause primitive. De nos jours, ce motif est rarement ce qui détermine une invasion ; mais la population est ramenée au nombre que peut nourrir la production par d'autres moyens

' « La faim le veut, la faim cruelle et irrésistible, celle source de tant de « maux pour les mortels, c'est par elle que s'équipent des flottes qui, allant la raged'Amphirile, portent la guerre aux rives éloignées. » Homère,

<*banl 17.

SIXIÈME PARTIE. — CHAPITRE III.

qui ne sont pas toujours accompagnés de maux aussi redoutables que ceux qui accompagnent les guerres.

Les principes suffisent de même pour expliquer comment, avec des circonstances en apparence défavorables, la population peut s'accroître. Pourquoi n'a-t-elle pas décliné pendant la révolution française, époque où la France a perdu ses colonies, son commerce extérieur, et consommé une

énorme quantité d'hommes ? C'est parce que les productions intérieures, qui

sont de beaucoup les plus improductives, ont été favorisées par la liberté d'industrie et par l'activité que reffervescence populaire a développée. Les classes oisives se sont éloignées * ; les classes laborieuses ont fait de nouveaux efforts; on a produit davantage; et les pertes d'hommes ont pu coûter des larmes à l'humanité, mais n'ont jamais pu absorber les accroissements dont toutes les populations sont susceptibles lorsque la production est favorisée. Si ces accroissements n'ont pas été plus rapides sous le gouvernement de la Convention et sous celui de l'empereur, ce n'est pas à cause des consommations d'hommes qu'on peut justement leur reprocher, c'est par la faute des mauvaises lois et de la mauvaise administration*.

M. de Sismondi, pour prouver*, en contradiction avec Malthus, que ce n'est pas la borne des moyens d'existence qui limite la population, dit que les grandes familles, les familles les plus opulentes, et qui ne manquent de rien, diminuent et s'éteignent plus fréquemment que les autres. « Les Montmorency, dit-il, n'ont jamais manqué de pain ; leur « multiplication, selon le système de Malthus, n'a jamais dû être arrêtée « par défaut de subsistances; leur nombre aurait donc dû doubler tous les « vingt-cinq ans. A ce compte, et en supposant que le premier Montmorency ait vécu en l'an 1000, dès l'an 1000 ses descendants auraient dû se « trouver au nombre de 16,777,216. La France, à cette époque, ne comptait pas tant d'habitants. Leur multiplication continuant toujours de

On verra, quand je traiterai de la consommation, que si les émigrations de nobles et de prêtres peuvent nuire à certaines consommations, elles ne diminuent pas la consommation totale. Quand les oisifs s'éloignent et que les producteurs restent, si la consommation stérile diminue, la consommation productive augmente, et les accumulations ou accroissements de capitaux se multiplient.

Une administration n'est pas bonne seulement parce qu'elle fait payer rigoureusement de gros impôts et maintient le bon ordre; il faut de plus qu'elle s'occupe de

l'industrie trouve indemnisée des sacrifices de tous genres qu'on lui impose : autrement on la vole.

OBJECTIONS AU PRINCIPE DE LA POPULATION. (Cf.)

« Malthus, l'univers entier ne contiendrait plus aujourd'hui que des Moulins - « nio-
rence; car leur nombre, en 1800, se serait élevé à plus de deux mil-

« liards »)>

M. de Sismondi confond ici les moyens d'exister avec les subsistances.

Si les subsistances sont, pour la plupart des hommes, la portion essentielle de leurs moyens d'exister, clics ne sont, pour une famille illustre (lui a toujours occupe des postes importants a la cour et dans les armées, qu'un objet de dépense secondaire. Il ne faut à une famille d'ouvriers, pour subsister, ((ue du pain, de la soupe, quelques vêtements et un abri : U faut de i)lns, il une famille noble, des terres à partager entre tous les cnfans, des pensions ou des places dont le nombre est borné, des mariages qu'on aiipelle convenables, c'est-à-dire, où le personnel du conjoint est une considération secondaire, et où le rang et la fortune sont de rigueur. C'est la crainte de ne pas réussir à pourvoir ainsi une nombreuse famille qui impose celle réserve, soit pour contracter des mariages, soit pour en user, (lui borne plus ellicacemeut que toute autre cause le nombre des enfants. La couliiience qui, dans les familles, borne le nombre des enfants, agit avec d'autant plus de force, que les familles craignent plus de déchoir de leur rang dans lu société. Un pauvre ouvrier dit : Mon enfant gagnera sa vieparsoti travail^ comme son père. Mais un noble, qui regarde le travail comme une honte, ne voudra point y exposer scs descendants. Si les Montmorency n'ont jamais manqué de moyens d'exister, c'est précisément parce qu'ils se sont peu multipliés. Mais , en même temps , comme ces moyens d'exister, pour les grandes familles, sont beaucoup plus rares, et d'une acquisition plus difficile que la soupe et la cabane qui suffisent au pauvre, ce sont, ajuès tout, les grandes familles qui se perpétuent le moins. Aussi, lorsqu'on croit ne pouvoir se passer de noblesse (chose dont les Llals-Unis se passent fort bien), on est toujours obligé de la recruter par des anoblis et par des alliances rôlurières.

M. de Sismondi en conclut que le principal obstacle à la multiplicatioii des hommes est dans la volonté des hommes eux-mêmes. C'est ce qu'oii ne lui dispute pas, pourvu qu'il convienne que celte volonté leur vient du défaut de moyens d'exister, ou seulement de la crainte d'en manquer; et alors ce sera toujours la borne des moyens d'exister qui marquera la limite de la imiUiplication. Ce sera celle borne qui arrêtera les plus prudents; ce sera contre cette borne que viendront se briser les fous qui courent dans la carrière de la vie sans regarder devant eux. Nous sommes exposés, nous autres hommes, à beaucoup de maux par celte prévoyance qui nous

no SIXIÈME PARTIE. — CHAPITRE IV.

rend malheureux de la crainte du mal; mais d'un autre côté, la même prévoyance nous préserve souvent des fâcheuses extrémités où une multiplication inconsiderée précipite, dans les autres espèces, une multitude de créatures vivantes.

CHAPITRE IV

Influence de la production alimentaire sur la population.

Je vous ai dit, messieurs, que la facilité des échanges accommode l'espèce des produits aux besoins de la société ; mais dans le cas où cette facilité ne se rencontre pas, ou devient onéreuse, il n'est plus permis de faire abstraction de l'espèce des produits.

Parmi les besoins des hommes, la nourriture est celui qui se fait sentir le plus universellement, le plus constamment ; et, après avoir été satisfait, c'est celui qui se renouvelle le plus tôt. Quoiqu'une petite maîtresse fasse plus de dépense pour sa toilette que pour sa table, et que chez les gens riches, le logement, les ameublements, les habits et les plaisirs, coûtent beaucoup ; cependant, quand on prend les peuples en masse, on trouve qu'il se consomme pour une plus grande valeur de denrées alimentaires que de toutes les autres ensemble. On ne peut disconvenir non plus, que le besoin de nourriture est, de tous, le plus impérieux et celui qui souffre le moins de remise ; ce qui établit pour les denrées alimentaires une demande plus constante, plus soutenue que pour toutes les autres.

D'un autre côté, les moyens qu'on a pour multiplier les denrées alimentaires ont des bornes qu'on atteint plus tôt que celles qui existent pour les autres produits. Sur un territoire comme celui de la France, on fabriquerait facilement des étoffes pour vêtir cent millions d'habitants. Il n'est pas sûr qu'on pût, malgré tous les perfectionnements imaginables de l'agriculture, y fabriquer des aliments suffisants pour une si nombreuse population. Il est vrai qu'à mesure qu'elles renchérissent, les denrées alimentaires peuvent supporter de plus gros frais de transport, et le commerce y trouve alors son compte à les amener de plus loin. Mais remarquez que les

denrées alimentaires sont lourdes et encombrantes ; les frais de leur transport, du moment que le transport devient difficile, en élèvent le prix au-dessus des facultés de la grande masse du peuple.

Du moment que la terre entière fût cultivée comme elle l'est, l'influence de la production alimentaire.

un jardin, elle pouvait fournir des subsistances à une population exubérante ■ mais on n'a pas fait attention que le prix auquel on peut acquérir les subsistances n'est pas une considération de moindre importance que l'aliment lui-même. S'il faut sacrifier deux journées de travail, ou la valeur de deux journées de travail,

pour amener la nourriture d'un homme pendant un jour seulement, il est impossible qu'on ait recours à cet aliment; car il ne soutiendrait l'existence que pendant la moitié du temps nécessaire pour se le procurer.

Voilà pourquoi les hommes qui travaillent pour vivre ne peuvent vivre quand les subsistances sont chères; une cherté un peu grande équivaut à une famine meurtrière. On dit que le transport maritime peut amener le blé de fort loin avec peu de frais; mais cette assertion vague ne suffit pas: il s'agit ici de préciser le montant de ces frais. Le transport maritime n'est pas la seule dépense de ce commerce. Il faut amener le blé du lieu de la récolte au lieu de l'embarquement, et du port d'arrivage à l'endroit de la consommation. Il y a des chargements et des déchargements, des commissions, des assurances à payer -, et le tout porte le blé des contrées les plus fécondes à un prix inabordable pour la classe laborieuse.

Je sais que certains perfectionnements mécaniques équivalent à une production alimentaire. On compte par exemple dans la Grande-Bretagne (quinze mille machines à vapeur en activité, de la force moyenne de cinquante chevaux. Or, comme chaque cheval réclame pour sa nourriture le produit de deux acres de terrain, ces machines équivalent au produit de 50,000 acres. Les machines à vapeur substituent, jusqu'à un certain point, à la consommation des produits superficiels de la terre, la consommation d'un produit souterrain, la houille. Toutefois, il ne faut pas accorder trop de confiance à ce calcul d'arithmétique politique. La houille supplée à la force des chevaux, mais en diminue probablement fort peu le nombre; elle multiplie plutôt la quantité des produits au moyen desquels on achète des denrées alimentaires. ^

Je croirais plutôt que l'usage des moulins à eau et à vent a dû multiplier les populations, car ils ont permis qu'on eût du pain à meilleur marché; par conséquent un plus grand nombre de personnes ont pu subsister après l'invention de ces ingénieuses machines'.

- Cette observation n'est point contraire à la proposition où l'on représente le blé comme une mesure des valeurs moins variable qu'une autre. Il est bien vrai que le pain étant moins cher, le nombre des consommateurs de blé a dû

1^ - SIXIÈME PARTIE. - CHAPITRE IV.

De ces deux circonstances, l'une que la nourriture est de tous nos besoins celui qui souffre le moins de remise, l'autre que, à mesure que la population se multiplie, ce sont les denrées alimentaires qui renchérissent le plus, il résulte que c'est la cherté de ces denrées qui borne le plus efficacement la population. A mesure

que leur prix s'élève il excède les facultés de certaines familles, à commencer par les plus indigentes. Obligées de consacrer de préférence leurs profits à satisfaire le plus impérieux des besoins, d'autres besoins qui, sans être aussi pressants, ne laissent pas de se trouver nécessaires à l'entretien des familles, demeurent en souffrance. Quand les vivres sont chers, outre que les indigents n'en ont pas toujours la quantité qui leur serait nécessaire pour se maintenir en bonne santé, ils s'excèdent quelquefois par le travail ; ils s'entassent dans des logements trop étroits, ou mal-propres, ou humides ; ils souffrent du froid, de la maladie, de la privation de secours ; et tous ces maux, ajoutés à celui de la faim, réduisent perpétuellement leur nombre.

C'est ainsi que la disette des denrées alimentaires entraîne, pour la classe

indigente, la disette de tous les autres produits nécessaires au maintien de la vie. Elle est obligée de consacrer à l'achat de sa nourriture une portion de ses profits qu'elle aurait, sans la cherté des vivres, consacrée à se vêtir plus chaudement, à se tenir plus proprement ; et, bien qu'il soit vrai que ce soient généralement tous les moyens d'exister qui contribuent au maintien de la population, elle est presque toujours bornée, en effet, par la quantité de denrées alimentaires que l'on peut se procurer au-dessus d'un certain prix. La disette de l'aliment le plus commun entraîne, pour le peuple, la privation de tous les autres produits.

Le peuple de Norvège, surtout près des côtes, se nourrit principalement de poisson. Des circonstances inexplicables éloignent quelquefois le poisson des côtes pendant plusieurs années de suite, après lesquelles il revient. On lit dans l'histoire que lorsque le poisson s'éloigne des côtes, c'est

s'étendre ; mais de toute manière le nombre des consommateurs n'a pas pu s'étendre au-delà de ce que la quantité de blé, quelle qu'elle fût, a pu nourrir. Si les consommateurs ont augmenté en nombre, ce n'est qu'autant que l'agriculture a produit davantage, ou que les perfectionnements du commerce ont permis de l'apporter de plus loin pour les mêmes frais. Le consommateur a pu alors payer le blé le même prix qu'auparavant, et faire son profit de l'économie obtenue dans la réduction du blé en farine.

INFLUENCE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE. U3

L'UHC véritable calamité pour le pays. La population décroît. Si le poisson revient, elle se rétablit.

V. Vargentin, auteur suédois, a donné les tableaux des mariages, des naissances et des décès de son pays ; et, rapprochant ces tableaux de celui des années stériles

et des années d'abondance de la dernière moitié du dix-huitième siècle, il a trouvé que, dans les deux années les plus abondantes le nombre des mariages des deux années réunies a été en nombre

rond de • • • ^«. ^oo

laïidis que le nombre des mariages dans les deux années les plus

Mériles n'a été que de 38,000

Il y a eu au-delà de 8000 mariages de moins dans les deux années stériles.

Le nombre des naissances a été , dans les deux années d'abondance ,
et dans les deux années stériles, de 163,000.

Il y a eu dans ces années 17,000 naissances de moins.

Le nombre des décès a été, dans les années d'abondance, de 122,000,
et dans les années stériles, de 142,000.

20,000 morts de plus dans ces dernières que dans les autres L Nous pouvons conclure eu même temps de ce rapprochement, que la jmpulation de la Suède suit une marche croissante, puisque, même dans les deux années stériles, où les naissances ont été moins nombreuses que de coutume, elles ont encore excédé les décès de 23,000, quoique les décès aient été, ces années-là, plus nombreux qu'à toute autre époque. Les disettes momentanées ont bien pu empêcher pour un temps l'accroissement de la population d'être aussi rapide que de coutume, mais elles n'ont pas pu l'arrêter tout-à-fail.

La pomme de terre (celle racine américaine, qui, à égalité de terrain et de frais de production, fournit plus de matière nutritive dans nos latitudes tempérées qu'aucun autre végétal), en se répandant par toute l'Europe à la suite des progrès de l'agriculture, paraît entrer pour beaucoup dans l'augmentation de la population qu'on y remarque presque partout; mais

* M. Mylne, dans son ouvrage sur la durée de la vie (Life annuities^ vol II, page 390), a fait voir qu'un renchérissement de quelque importance dans le prix du blé en Angleterre est toujours accompagné de décès plus nombreux , et que le nombre des décès diminue toujours quand le prix du blé vient à baisser.

IIU SIXIÈME PARTIE. — CHAPITRE IV.

cet effet est surtout frappant en Irlande, où la pomme de terre réussit singulièrement bien

William Pelly, en 1672, évaluait la population de l'Irlande à 1,100,000 âmes.

En 1754, lorsque la culture de la pomme de terre avait commencé à se répandre, les relevés faits à Toccasitru de Timpôl des foyers donnèrent une population de 2,300,000 âmes. C'était plus que le double. En 1791, les mêmes relevés ont donné une population de 4,200,000 habitants.

Un rapport fait au parlement, en 1814, donne à l'Irlande 5,900,000 habitants, et des rapports plus récents, en 1826, la portent à près de 7 millions'. Il est vrai qu'elle vit très frugalement.

Mais, messieurs, il ne faut pas se dissimuler de certaines vérités, quand même elles seraient sévères. Être capable de prévoir un malheur, est la première condition nécessaire pour le prévenir. Je crois que les progrès que l'industrie a faits presque partout, de notre temps, ont contribué à l'augmentation du nombre des hommes qui se remarque presque partout en «Europe. Je crois que la multiplication des pommes de terre, de son côté, y a beaucoup contribué. S'ensuit-il que celle progression doive durer éternellement? Gardons-nous de le supposer.

Plus les arts utiles se perfectionnent, et plus de nouveaux perfectionnements deviennent difficiles; et lorsque cette marche se ralentit, les progrès de la population qui peuvent lui être attribués se ralentissent à proportion .

On en peut dire autant de la partie de la population qui peut être attribuée aux pommes de terre. Quand cette plante aura été introduite dans tous les terrains, dans toutes les circonstances où elle peut être cultivée avec avantage, elle cessera d'être propagée; et la population cessera de

* Suivant un voyageur moderne (M. Duvergier de Lauranne), 2 1/2 stones de pommes de terre par jour (35 livres pesant), qui coûtent en Irlande, prix moyen, 25 à 27 sous, nourrissent aisément une famille de dix personnes (en 1826), et un acre fournit sans peine cette quantité. Il en résulte qu'un acre (environ 1 1/6 arpent), nourrit une famille. Le même auteur pense que l'Irlande est arrivée au maximum de la population qu'elle peut nourrir.

“ Un recensement de 1831 donne une population de 7,767,401 habitants pour l'Irlande. Le recensement de 1841 porte ce chiffre à 8,130,000, et on peut supposer que depuis lors l'accroissement a été à peu près neutralisé par l'émigration et par la mortalité extraordinaire survenue pendant les années de famine.

{Note de VcdileurJ}

INFLUENCE SUR LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

croître. Les bornes des moyens de subsistance auront été reculées, mais les hommes viendront néanmoins alors se briser contre cette borne.

Je vous ferai observer à ce sujet que les disettes sont bien plus funes^Us dans les pays où les mœurs, la religion ou les lois, portent le peuple à une extrême IVii-galilé qui détermine une population exubérante. Comme cette population vit alors avec aussi peu de substances alimentaires qu'il est possible, la moindre diminution dans cette quantité est un arrêt de mort qui fait périr des multitudes *. C'est malheureusement ce qu'on observe à la ('bine et dans l'Indoustan, lorsqu'il survient des disettes. Dans notre Europe, sauf une classe excessivement pauvre, qui heureusement n'est pas la plus nombreuse, les familles indigentes peuvent, dans ces extrémités, s'imposer quelques privations qui ne causent point la mort. Elles peuvent supprimer quelque chose, soit sur la quantité, soit sur la qualité de leurs mets; elles retranchent beaucoup sur leurs boissons fermentées; la suppression de la bière, du vin, de l'eau-de-vie ne cause point de mortalité.

On pourrait trouver là-dedans des motifs de redouter, pour l'usage ordinaire, les nourritures économiques du comte de Kumbord. Si nous parvenions à réduire au minimum la consommation de nos ouvriers, nous payerions un peu moins cher leurs journées, et nous verrions, chaque mauvaise année, se renouveler sous nos yeux les scènes déplorables de la Chine et de l'Indoustan.

Il vaut mieux n'avoir recours aux soupes économiques que dans des temps de disette, dans des circonstances passagères *.

- Celle vérité a reçu, en 1847, une éclatante et trop cruelle confirmation loi s de la disette occasionnée, en Irlande, par la maladie des pommes de terre, (quoique le fléau eût également sévi dans les autres parties de la Grande-Bretagne, il n'y avait produit que ce degré tolérable de malaise qui résulte en général d'une cherté temporaire, tandis que les pauvres Irlandais, en proie aux horreurs de la famine, périssaient par milliers. [Note de l'éditeur.]

' Il faut tacher surtout que, dans les moments où les salaires sont supérieurs aux besoins journaliers, l'excédant, placé en épargnes, devienne pour l'ouvrier une garantie pour les temps malheureux, et lui donne le sentiment de la dignité person-

nelle et d'une certaine indépendance. Quand les habitudes de prévoyance et les dispositions à l'épargne sont devenues générales parmi les travailleurs, il n'y a plus aucun danger, il y a, au contraire, beaucoup d'avantage à leur fournir des moyens d'existence économiques. (Sole de Vrrf*/cur.)

SIXIÈME PARTIE. — CHAPITRE V.

CHAPITRE V

Influence de la civilisation sur la population.

Vous vous rappelez, messieurs, que je vous ai prouvé, par le raisonnement et par les faits*, que la production est toujours proportionnée au degré de civilisation et de lumières des nations. Et comme il nous est prouvé maintenant que la population est en raison de la production, nous devons trouver que les hommes sont partout d'autant plus nombreux qu'ils sont plus éclairés et plus civilisés. C'est en effet ce que l'expérience nous fait observer en tous lieux.

Les hommes les plus bas dans l'échelle de la civilisation semblent être les habitants de l'Australie, ou Nouvelle-Hollande. Le voyageur Pérou, qui fit le voyage de découverte que le gouvernement français ordonna en l'année 1800, les représente comme plus rapprochés de la brute que de l'homme. Aussi leurs peuplades sont-elles excessivement clairsemées sur ce vaste continent. Jamais nos voyageurs n'aperçurent que quelques hommes épars çà et là; et souvent ils parcoururent de vastes étendues de pays sans en rencontrer un seul.

Est-ce la faute du pays? nullement; car c'est sur ce même continent que les Anglais ont fondé la colonie de la Nouvelle-Galles du sud, où se trouvent Botany-Bay et le port Jackson; et comme ils y ont apporté leur civilisation et leurs arts, la population de ces établissements va croissant d'une manière surprenante. Sur une terre où quelques misérables indigènes mouraient de faim en faisant la chasse aux araignées, aux chenilles et aux lézards pour s'en repaître, il y avait déjà, en 1815, 13,000 Anglais à demeure, bien habillés et bien nourris.

En 1818 on y comptait 22,000 personnes, et en outre

40 mille bêtes à cornes,

72 mille bêtes à laine,

22 mille cochons, et 33 mille chevaux

‘ 1^{re} partie, chap. 26.

^ Voyage de Pérou, tome I, page 463.

^ Journals of an Expédition^ etc., by John Oxley, London,

INFLUENCE DE LA CIVILISATION

Je n'examine pas comment cette population s'est formée ; je sais qu'elle se compose en partie de condamnés à la déportation ; mais cela ne fait rien à la présente thèse. Ces hommes, tant ceux qui ont été apportés que ceux qui y sont nés, connaissent les arts de l'Europe, suivent ses institutions, et sont probablement en cet instant (1829) au nombre de 50,000 sur un territoire où, avant eux, 50 naturels avaient peut-être grand-peine à trouver leur subsistance ; et quelle subsistance !

Pareille observation peut être faite sur l'Amérique septentrionale. Il est impossible de savoir ce qu'elle renfermait d'indigènes lorsque les Européens s'y établirent ; mais nous voyons qu'aujourd'hui ces derniers ont successivement repoussé les anciens habitants, et qu'ils occupent, par leurs établissements, environ la moitié de l'espace enveloppé par l'Océan, le Mississipi et les grands lacs. On n'a pas de raison de croire que l'espace conquis fut, avant cette conquête, plus peuplé d'indiens que la partie que les Européens n'occupent point encore. Or, M. Gallatin, ci-devant ambassadeur des États-Unis à Paris, qui s'est occupé de recherches statistiques, et qui a traité plusieurs fois avec les Indiens, ne pense pas que toutes leurs nations, réunies dans tout l'espace qui leur reste, composent plus de 60,000 individus. Il y en avait donc à peu près autant dans l'espace occupé par les citoyens des États-Unis, c'est-à-dire environ 60,000 Indiens dans un espace où la population s'élevait, en 1821, à 10 ou 11 millions d'âmes, et qui, suivant la progression d'accroissement qu'on observe dans ce pays-là, s'élèvera, vers le milieu de ce siècle, à 30 millions d'individus.

Il n'y avait pas, dans les tribus indiennes qui occupaient les États-Unis, moins d'envie de peupler et moins de force procréatrice que dans les Anglo-Américains. Que leur manquait-il donc pour n'être encore, au bout de je ne sais combien de siècles, qu'au nombre de 60,000 ? Il leur manquait la civilisation des habitants actuels et les produits que leur industrie sait faire naître ; ils étaient réduits à peu près aux productions spontanées de la nature.

Et ce (pii est assez digne de remartpie, quelques-uns de ces sauvages (les Chero-kées) commencent à se civiliser; ils s'adonnent à la culture et à quelques arts ; et, depuis ce moment, leur nombre augmente graduellement'. Partout nous trouvons la preuve que la population s'étend en pro-

* Wardoii : tome IV, page 314,

14S SIXIÈME PARTIE. — r.IIAPITRE V.

porlion de la produclioii, et ne s'étend qu'en venu de la production*.

En Anglclerre, la population a suivi les progrès des arts industriels. Au temps d'Edouard III, elle n'était encore <iuc de 2,«W2,000 ànies. Il y eut un grand développement d'activité sous Elisabeth; elle s'éleva alors, selon Walter Raleigh, à 4,600,000. L'industrie prospéra au XVII*^ siècle ; et, malgré les guerres civiles, malgré les émigrations qui en furent la suite, et qui commencèrent à peupler l'Amérique septentrionale, elle se trouva, au moment de la Révolution de 1688, s'élever à 0,500,000 habitants.

En 1775, immédiatement avant l'émancipation des États-Unis, Chalmers la porte à 9,400,000.

Enfin, voici une augmentation bien plus forte, en dépit de deux guerres furieuses, mais aussi avec des progrès industriels qui ont de beaucoup surpassé ceux des siècles précédents : d'après les dénombrements oliiciels de 1821, le nombre des habitants de rAngleterre, exclusivement de ceux de rÉcosse et de l'Irlande, s'est trouvé surpasser 12 millions ; et la population de toutes les Iles Britanniques ne s'élève pas maintenant à moins de 20 millions^.

L'Espagne, quoiiiiue plus faiblement, a néanmoins participé aux jirogrès de fin-dustrie qui ont surtout caractérisé les quarante dernières années qui se sont écoulées ; aussi, ne suis-je pas surpris de trouver, dans nu de

* Ceci montre, pour le dire en passant, dans quelle erreur J.-J. Rousseau est tombé, lorsque, dans son discours sur YlnegaUlé des conditions*, il parle de l'excessive population qui existerait, si rhomnie fût demeuré dans ce qu'il appelle l'étal de nature; population, dit-il, qui n'eût pas lardé à couvrir la terre entière. Pour entretenir une nombreuse population, il faut une grande industrie; pour avoir une grande industrie, il faut être civilisé.

® Les recensements décennaux qui ont eu lieu depuis lors ont donné les résultats suivants : 1831. 1841.

Pour la Grande-Bretagne 16,539,318 18,709,885 habitants.

Pour l'Irlande 7,767,401 8,130,000

Totaux pour le Royaume-Uni 24,306,719 26,839,883

En appliquant au chiffre donné pour l'Irlande-Bretagne le taux d'accroissement annuel indiqué par les nombres des naissances et des décès, le chiffre présumé pour 1849 était de 20,870,000 habitants, ce qui, avec l'Irlande, donnerait plus de 29 millions pour la population totale du Royaume-Uni.

(Note de l'éditeur.)

• Noir IT.

INFLUENCE DE LA CIVILISATION

nos journaux, des notes statistiques qui portent sa population, en nombres ronds, en 1768 à 9,300,000;

en 1787 à 10,400,000; en 1797 à 10,500,000; en 1807 à 10,560,000; et en 1817 à 11,100,000.

D'après ces notes, les époques de la plus rapide augmentation sont précisément celles qui comprennent la guerre que l'Espagne fit, de concert avec la France, contre l'Angleterre pour l'indépendance des États-Unis, et la guerre terrible et générale qu'elle eut à supporter lorsque Napoléon voulut la gouverner sous le nom de son frère. Il est probable que ces crises, toutes sanglantes qu'elles furent, réveillèrent plus qu'aucune autre circonstance l'apathie qu'on reproche quelquefois à cette nation, et que les rapports de querelles ou d'amitié qu'elle eut alors avec les peuples les plus actifs et les plus ingénieux de la terre influèrent très avantageusement sur son sort.

Le déclin de la civilisation produit des effets contraires à ses progrès. Au temps d'Homère, l'Égypte était le pays le plus civilisé et le plus éclairé de la terre; et quoiqu'on puisse soupçonner ce poète d'exagération quand il nous parle de Thèbes aux cent portes, par chacune desquelles il pouvait sortir dix mille combattants, ce qui semblerait annoncer une garnison d'un million d'hommes, cela nous montre toujours qu'on avait une haute idée de sa population, qui n'est en outre confirmée par des constructions colossales qui subsistent encore, et qui indiquent l'emploi d'une multitude d'ouvriers. Mais aujourd'hui que le joug ottoman a abruti cette

maïheureuse nation, aujourdTui qu'elle est livrée à farbilraire et aux déprédations, la population du pays tout entier n'égale pas probablement celle que la seule cité de Thèbes contenait autrefois.

La Syrie, la Grèce, les États du pape, fournissent des observations pareilles, et pour les memes raisons. Toujours la population suit les produits et les produits suivent les progrès où le déclin de la civilisation.

Lorsque les causes de déclin sont durables, comme celles que nous venons de voir, la population va constamment en diminuant; mais lorsque ces causes sont passagères, lorsque la civilisation et findustrie sont conservées, la population, grâce à celle force procréatrice toujours supérieure aux moyens d'exister, se rétablit bionlûl sur le pied oit elle doit être. Elle atteint sou ancien niveau si la production moyenne est slaiionnaire; elle le surpasse si la production moyenne est ascendante.

CHAPITRE VI

Conséquences nécessaires du principe de la population.

Vous ne serez pas étonnés de rimporlance que j'ai mise à vous prouver que la population se inultiplie en proportion des moyens d'exister et ne va Jamais au-dela, lorsque vous verrez les nombreuses conséquences qui découlent de ce principe.

II nous démontre d'abord la parfaite inutilité de toutes les mesures qu'on prendpour multiplier la population des États. Un pays ne conservera Jamais que le nombre d'hommes qu'il pourra nourrir; et le nombre d'hommes que le pays pourra nourrir, avec les mœurs des habitants telles qu'elles sont, ce nombre, dis-je, sera toujours complet, quoi qu'on fasse. Si l'on peut multiplier les hommes, ce n'est que par des actes favorables à la multiplication des produits ; et tout acte nuisible à la multiplication des produits suppose inévitablement à la multiplication des hommes.

Les gouvernements sont fiers de pouvoir montrer des tableaux de population couverts de chiffres, et ils ont raison, car rien ne dénote mieux une bonne adminis-tration; mais, dans ce l'ut, ils ont cherché à multiplier le nombre des naissances, et ils ont eu tort; car, quel que soit le nombre des naissances, il n'inllue en rien sur la population des États. Lors(l'u'ue fois un vase est plein, ce n'est pas en y ajoutant

de nouveau liquide qu'on en fait tenir davantage; c'est en agrandissant la capacité du vase : il n'y a pas d'autre moyen *.

Les Hébreux frappèrent de honte les célibataires et les femmes stériles. L'usage et Solon imitèrent les Hébreux, et les législateurs de Rome imitèrent ceux de la Grèce. La loi Papia Poppœa établissait à Rome certains privilèges proportionnés au nombre d'enfants qu'on avait. Jules-César et Auguste sanctionnèrent les amendes infligées par les censeurs aux vieux garçons.

« Le soin de multiplier la population, dit Malthus, ne doit pas fixer un seul instant l'attention des gouvernements. Si elle est oisive, ou si elle excède le nombre des hommes qui peuvent trouver de l'emploi, c'est multiplier la misère, la maladie et le crime. La population ne devient utile que par l'emploi. Trouvez cet emploi, et elle se multipliera d'elle-même en dépit de tous les obstacles. » > Tome U, page m de l'édition anglaise.

CONSÉQUENCES DU PRINCIPE DE LA POPULATION

Chez les musulmans, des crieurs publics parcourent les rues pendant la nuit, et rappellent aux époux leurs devoirs conjugaux. « Ou enseigne « aux femmes de cette religion », dit Lady Moutagii dans ses Lettres, « qu'elles assurent leur bonheur éternel en faisant de petits musulmans, « et que celles qui meurent sans en avoir mis au monde seront réprouvées

« par le ciel. » Les prêtres se joignent aux potentats dans les mêmes exhortations; les premiers pour recueillir leurs mosquées, les autres pour recruter leurs bataillons.

Nous avons plusieurs ordonnances en faveur de ceux qui font beaucoup d'enfants, et M. de Sismondi indique plusieurs ouvrages faits par des gens d'église, sur ce qu'ils appellent les devoirs des époux, dont un auteur qui se respecte n'ose pas répéter les instructions.

Toutes ces instigations n'augmentent pas d'un homme la population des Etats.

Il n'est pas plus sage de retenir les hommes prisonniers dans un pays, que de vouloir les y faire naître. Toutes les lois contre l'émigration sont iniques ; chacun a le droit d'aller où il se flatte de respirer plus à l'aise; et c'est respirer plus à l'aise que de subsister plus facilement. Veut-on par là conserver le nombre d'hommes que le pays peut nourrir? ou le conservera sans ce moyen. Veut-on en avoir plus

que le pays ne peut en nourrir? ou n'y réussira point. Lorsqu'on empêche une population surabondante de sortir par la porte des frontières, elle sort par la porte des tombeaux.

Il ne faut pas en conclure que je ne regarde pas comme un mal une émigration d'adultes, surtout si ce sont des hommes laborieux, savants, utiles : en supposant que le pays fût capable de les nourrir, je conviens (pi'uve semblable émigration n'allèrè point pour longtemps le nombre des habitants; mais elle est cause que des hommes faits sont remplacés par des enfants, des hommes forts et capables par des êtres débiles, et qui seront pendant plusieurs années à charge à leurs familles et à leur pays, au lieu de leur être utiles. Quelque fâcheuse néanmoins que soit rémigration des hommes faits, les lois coercitives sont un mauvais moyen de les retenir; il est mauvais, d'abord, parce qu'il est injuste, et ensuite parce qu'il est insupportable. Louis XIV faisait tirer des coups de fusil sur ses sujets protestants au moment où ils fuyaient ses persécutions ; et il n'a pu empêcher qu'ils ne portassent en Suisse, en Hollande, en Angleterre et en Prusse, leur ressentiment et leur industrie. On peut faire le même reproche aux législateurs qui ont cru servir la révolution française, en portant des lois contre l'émigration. Plus équitables, plus éclairés et plus politiques.

Louis XI n'aurait pas fait fuir les émigrés, et la Couvempioi ne les
aurait pas retenus.

Plusieurs écrivains, et notamment Wallace en Angleterre* et Montesquieu en France' ont prétendu que le monde était beaucoup plus peuplé autrefois qu'aujourd'hui, et que le genre humain diminuait tous les jours. Ils ont soutenu celle thèse avec érudition et avec esprit; ils ont cité les innombrables armées à la tête desquelles les rois de Perse attaquèrent les Grecs, et les 300,000 combattants que la seule ville de Sybaris envoya contre Croton, et les nuées de barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain, lorsque ce grand corps, privé de la vie, ne fut plus en état de se défendre. Wallace appelle à son aide le philosophe Juvénal, qui dit qu'à Ninive il se trouvait 120,000 personnes hors d'état de distinguer leur main droite de leur main gauche : là-dessus il cherche à quel âge un enfant est incapable de discerner sa droite de sa gauche ; il pense que c'est à deux ans, et qu'en conséquence Ninive renfermait 120,000 enfants au-dessous

de deux ans, d'où il conclut pour cette capitale une population de 2,200,000 personnes.

Mais la population de Nive est peu de chose , comparée au nombre des Hébreux qui, au rapport de l'historien Josèphe, se rassemblèrent à Jérusalem de toutes les parties de la Judée pour célébrer la Pâque, et qui se montaient, dit-il, à 27 millions. Or, je vous prie de remarquer que lors même que la Palestine (pays qui, à peine, a cinquante lieues de long sur vingt de large, et dont le sol est stérile en beaucoup d'endroits) aurait été dans la proportion trois fois aussi peuplée que la France actuelle , et

amant que la Chine, elle n'aurait encore contenu que 3 millions d'habitants.

Où vient l'erreur de ces auteurs? de ce qu'ils prennent pour des vérités les exagérations des poètes et des historiens de l'antiquité, exagérations d'autant plus faciles, qu'on n'avait alors pour toutes ces évaluations que des données beaucoup moins certaines encore que les nôtres, qui le sont si peu : D'ailleurs, si certains pays sont aujourd'hui moins peuplés qu'autrefois, la différence est plus que compensée par d'autres qui le sont infiniment davantage. Sans doute, l'Égypte, soumise à un pacha, ne produit pas ce qu'elle produisait sous l'administration éclairée des Sésostris de Ptolémées. La Syrie, l'Asie Mineure ne valent pas ce qu'elles valaient sous

* Dissertaiwn on the numbers of mankind.

^ Lettres Persanes. Esprit des Lois^ liv. XXIU.

CONSÉQUENCES DU PRINCIPE DE LA POPULATION

les successeurs d'Alexandre. La Grèce, sous le bâton des Turcs ou massacrée par les Turcs, n'a pu valoir la Grèce lorsqu'elle était composée de vingt républiques rivales de commerce et de gloire. Ces diverses contrées ont perdu de leur population en perdant de leur industrie : mais leur industrie même qu'était-elle comparée aux pays industriels de notre époque? Or, si l'industrie est la source unique de la production, et si la production est la condition nécessaire de la population, les pays anciens, même ceux qui étaient renommés pour leur prospérité , ne pouvaient être aussi peuplés que les nôtres, toute proportion gardée.

En effet, qu'était leur industrie au prix de la nôtre? Que pouvait-elle être? J'accorde que leur agriculture fut aussi perfectionnée; ils ne pouvaient faire usage d'une foule de fruits, de légumes, et même d'animaux utiles, qui n'ont été connus que depuis*. Quant aux produits que ne leur donnait pas immédiatement leur agri-

culture, ils ne pouvaient les obtenir que par leur commerce et réclame de leurs produits manufacturés ; or, quelle masse de produits manufacturés pouvaient-ils avoir dans l'état où nous savons qu'étaient leurs arts chimiques et mécaniques, comparés aux nôtres; et quel commerce que celui de Corinthe et d'Alexandrie, si nous le comparons à celui de Londres et de New-York ! Sans doute nos moyens de communications sont loin d'être parfaits; mais les communications terrestres étaient anciennement bien plus imparfaites encore; on ne connaissait pas les canaux de navigation, ni l'usage des écluses, et quant aux bâtiments de mer, ils ne peuvent, ni pour le nombre, ni pour la grandeur, soutenir aucune comparaison avec les nôtres, sans parler de l'extension de navigation que nous devons à la boussole. Autrefois, le monde civilisé ne s'étendait pas au-delà des États qui bordent la Méditerranée : maintenant il couvre le globe. L'univers, en s'agrandissant sous les pas de l'homme, a rendu la production commerciale incomparablement plus grande.

Les hordes de Scythes, de Germains, de Scandinaves, qui fondirent en masse sur les provinces romaines, pouvaient paraître innombrables aux Romains dégénérés qui songeaient à fuir les barbares plutôt qu'à les compter. Mais il faut n'avoir pas observé la marche de la civilisation pour croire que ces peuples à demi sauvages, qui n'avaient ni commerce ni agriculture, pussent égaler en nombre ceux qui occupent actuellement la

* On peut citer la pomme de terre parmi les légumes, la poule d'Inde parmi les animaux.

1. > i SIXIÈME PARTIE. - CHAPITRE VI.

Pologne, l'Allemagne et la Suède. La Gaule et les îles Britanniques, couvertes de forêts, ne pouvaient pas nourrir un nombre d'habitants comparable à celui qu'entretiennent maintenant leur agriculture, leurs ateliers et leur commerce. Que dirons-nous donc de ces nouvelles nations qui peuplent successivement les deux Amériques, leurs îles, le cap de Bonne-Espérance, les îles de l'Asie, et jusqu'à des parties du monde dont l'existence n'était pas même soupçonnée il y a deux siècles?

A cette question : Le monde est-il plus ou moins peuplé qu'autrefois ? vous pouvez, messieurs, répondre par cette autre question : Le monde est-il plus ou moins généralement industrieux qu'autrefois ? Si, comme mille preuves le constatent, il est plus généralement industrieux maintenant, plus généralement productif, prononcez hardiment qu'il est plus généralement peuplé. Quelques pays qui ont dégénéré ne peuvent balancer les immenses progrès qui ont été faits presque partout. Et, sauf dans quelques villes que nous savons avoir été de grands

centres d'industrie, telles qu'Alexandrie d'Egypte et quelques autres lieux renommés pour leur commerce, tenez pour certain que des nombres excessifs, et trop disproportionnés avec ceux que nous observons de nos jours en des pays bien administrés et bien cultivés, sont des nombres fabuleux.

On se demande quelquefois quel est le plus grand nombre d'habitants qu'un pays d'une fertilité connue, que la France, par exemple, peut contenir? Vous sentez, messieurs, d'après tout ce que je vous ai dit, que la réponse à cette question ne peut qu'être extrêmement vague. Elle ne dépend pas seulement de la fertilité du pays; elle dépend de sa production totale, qui embrasse ses manufactures, son commerce, ses pêcheries; elle dépend de ses communications intérieures; elle dépend encore des besoins que les coutumes du pays veulent qu'on satisfasse. Cependant, et mal gré l'incertitude qui accompagne nécessairement une réponse à cette question, on peut affirmer que la France peut entretenir un nombre d'habitants fort supérieur à celui qu'on y voit actuellement, et qui, de fait,

augmente l'ons les jours.

Voici sur quelles données je fonde cette assertion.

Arthur Young, excellent observateur, qui a visité la France en 1789 époque où elle comptait 23 millions d'habitants, estime que la production des terres y est en arrière de la production des terres dans les îles britanniques à cette époque dans le rapport de 25 à 42; c'est-à-dire qu'en Angleterre, malgré l'infériorité du sol et du climat, un même espace de

CONSÉQUENCES DU PRINCIPÉ DE LA POPULATION

terre rapportait un revenu égal à 42, tandis qu'en France il ne rapportait qu'un revenu égal à 25; de sorte que, si la France était seulement aussi bien cultivée que l'Angleterre en 1789, et si, à proportion, il y avait autant de capitaux répandus sur les biens-fonds, elle pourrait entretenir 42 millions d'habitants au lieu de 25 millions qu'elle nourrissait lorsque Arthur Young l'a visitée. Depuis ce temps, nous avons vu s'opérer une partie de ces améliorations, mais l'agriculture de l'Angleterre en a éprouvé, dans le même intervalle, beaucoup moins d'aussi grandes; de sorte que nous pouvons considérer les deux pays comme ayant conservé les mêmes rapports.

Or, si l'agriculture de la France est encore à celle de l'Angleterre comme 25 est à 42, on peut croire que si elle était portée au même point, au lieu de 30 millions d'habitants qu'elle nourrit, elle en nourrirait plus de 50.

Mais ce n'est pas le tout. M. William Jacob, un des agronomes anglais de ces derniers temps (qui paraissent les mieux informés, prétend, dans ses Considérations sur l'agriculture britannique, qu'elle est encore susceptible de beaucoup d'améliorations et pourrait donner un tiers plus de produits qu'elle n'en donne. De sorte que, si la France faisait les mêmes progrès, le nombre de ses habitants, au lieu d'être porté à 50 millions par une production égale à celle de l'Angleterre actuelle, pourrait être de 80 millions, sans rien accorder pour la supériorité du sol et du climat, ni pour les progrès que la France peut faire dans sa production manufacturière et commerciale.

Les progrès agricoles que ces résultats supposent n'ont rien d'inadmissible, quand on songe que les terres à blé ne rapportent en France, le fort portant le faible, que 5 à 6 grains pour un, tandis que, suivant de bons agriculteurs praticiens, elles pourraient en rendre bien davantage; que la suppression des jachères, et la culture des plantes fourragères sur les terres qui se reposent encore une année sur trois, dans la majeure partie de la France, multiplieraient à un point étonnant les troupeaux, les engrais, et la viande de boucherie; que la pomme de terre, ce précieux végétal qui, sur un même espace de terre, donne plus de substance nutritive même que le froment, est encore bien loin d'être partout répandue. A toutes ces causes, ajoutez 22 millions d'arpents incultes, quoique susceptibles de devenir productifs, et vous trouverez que la France, sans même avoir recours à l'importation d'aucune subsistance, est encore bien loin de compter autant d'habitants qu'elle en pourrait nourrir.

CHAPITRE V

Que la vie moyenne de l'homme s'est prolongée.

On pourrait inférer des principes relatifs à la population, que les progrès ou le déclin de l'art de guérir n'ont aucune importance; car si la population est nécessairement et dans tous les cas réduite au nombre de personnes que le pays peut nourrir, celles qui sont sauvées par les progrès de 1 an condamnent un nombre pareil à succomber par d'autres causes.

L'expérience justifie jusqu'à un certain point une semblable crainte. Un médecin anglais, 31. W. Atlee, a compulsé les registres mortuaires de la ville de Glasgow, depuis 1783 jusqu'en 1813, c'est-à-dire à peu près pendant les quinze années qui ont précédé et les quinze années qui ont suivi la découverte de la vaccine; et il s'est convaincu que, quoique depuis la vaccine le nombre des enfants de dix ans et au-dessous, morts de la petite vérole, ait été considérablement réduit, cependant le nombre des morts, parmi les enfants de cet âge, est toujours demeuré à peu près le même. La petite vérole en a emporté beaucoup moins; mais la rougeole et les autres maladies propres à l'enfance en ont emporté beaucoup plus.

Cette observation a été faite à Pavie par M. Rusconi. Depuis l'usage de la vaccine, la mortalité des enfants diminue, dans la ville même, dans

On sait que, par la vie moyenne on entend le nombre d'années que vivent les hommes, l'un portant l'autre; c'est-à-dire les vies plus longues servant de compensation aux plus courtes. On calcule la vie moyenne en additionnant l'âge

d'un grand nombre de décédés, et en divisant la somme des années par le nombre des morts.

La probabilité de vie est le nombre d'années que l'on a probablement à vivre dans chacun des âges où l'on se trouve. On la connaît en cherchant quelle a été la vie moyenne d'un grand nombre de personnes prises au même âge.

Dans un état donné de la société, la vie moyenne reste toujours la même. La probabilité de vie change à tous les âges. Un enfant de dix ans doit probablement vivre plus longtemps qu'un enfant de un an.

* 33 a conclu fausement que la vaccine engendre ou aggrave ces autres maladies. Il devait conclure simplement que la mort, trouvant fermée une de ses issues ordinaires, s'en était ouvert de nouvelles.

VIE MOYENNE DE L'HOMME. 157

la proportion de 41 sur cent, à 30 sur cent; mais dans le faubourg humide et populeux du Tésin, la mortalité augmentait même temps dans la proportion de 38 à 100 sur cent.

Mallin, en rapportant des observations analogues du docteur Heberdeeu, ajoute: « Il semble que la mortalité doive toujours avoir son cours:

« si vous obstruez quelques-uns des canaux par où elle eniraiiic le genre « humain, il faut qu'elle coule dans d'autres canaux. » Jamais les progrès de la médecine, jamais les moyens préservatifs ou curatifs que l'on counaîl déjà, ou que l'on découvrira par la suite, n'exerceroiit d'influence sur la population des États. De même que nulle contagion ne saurait y porter atleiiUc quand la production se soutient, mille Boerliaaves doiinanl gialuitemeni les secours de leur art ne pourraient la maintenir , si la pioductioni va en déclinant '.

Faut-il eu conclure que les progrès de l'art de guérir sont absolument iidiiré-reiils et qu'il n'eu résultera jamais aucun bien" Non, messieurs. Cet art, et en général tout régime diététique conservateur de la vie des hommes, s'il n'influe pas sur leur nombre, influe beaucoup sur leur condition. C'est de quoi vous allez vous convaincre.

La population d'un pays, ([uelle qu'elle soit, peut s'entretenir au nombre où la somme des produits veut qu'elle se maintienne de deux manières diff'reiites ; ou par une durée plus longue des mêmes individus, ou par des renouvellements plus fréquents. Une personne qui a vécu 40 ans, a tenu la même place dans le monde que deux personnes successives qui ont vécu 20 ans chacune. Mais dans la première de ces suppositions, la place a été occupée sans qu'il y ait eu plus d'une naissance et d un décès dans cet espace de temps; taudis que dans la supposition où la même place auraitété occupée par deux vies successives de 20 ans chacune, il y au ait eu deux naissances et deux morts.

De même si, dans la population totale d'un pays, il y a trente millions de places semblables, que les individus occupent successivement, il faudra

' Voyez uii mémoire inséré dans la Bibliothèque médicale , par le docteur Prunelle, sous ce titre : De l'action de la médecine sur la population des États.

* (lioja, dans sou Nouveau Tableau des sciences économiques , dounc des relevés des registres du Bovaume d'Italie, d'où il résulte que, dans les cantons où l'on cultive le riz (cantons extrêmement malsains en raison de la nécessité où l'on est de tenir les rizières inondées), les mariages elles naissances sont bien plus mnlli-pliés que dans les antres cantons. Tome IL page 2bl.

LLti'ljiti

SIXIÈME PARTIE, - CHAPITRE MI.

la moilié moins de naissances et de décès si la vie moyenne des individus se prolonge à 40 ans que si celte vie moyenne est de 20 ans. Des deux façons reflet sera le

même par rapport au nombre des hommes, mais il sera fort différent par rapport à leur condition. Là où il y a moins de naissances et de décès, il y a moins aussi de ces douleurs qui accompagnent toujours plus ou moins notre entrée dans la vie et le congé que nous sommes obligés de prendre en la quittant. Dans ces deux occasions solennelles, l'humanité a des souffrances morales à supporter aussi bien que des douleurs physiques. Que de maux, de soucis accompagnent la naissance! L'heure de la séparation sonne-t-elle? Que de liens rompus violemment! Liens de familles, liens d'amitié, besoins qu'une fille a de sa mère, un frère de son frère, un père de son fils. Que de regrets d'une part! que de privations de l'autre! Nos lumières, notre expérience, notre capacité, en un mot, ne s'acquièrent pas à peu de frais. Ces biens coûtent aux auteurs de nos jours des sacrifices, à nous-mêmes des travaux et des peines qui se renouvellent pour chaque individu, et d'autant moins souvent que la vie moyenne est plus longue. L'homme jouit alors plus longtemps de ce qu'il a péniblement acquis; il vit proportionnellement davantage dans un état de maturité, dans la plénitude de sa vie et de ses facultés; et l'on peut dire avec exactitude que l'espèce humaine est plus parfaite quand la durée moyenne de la vie est plus longue. Avec une durée moyenne de la vie de vingt ans, à peine a-t-on conquis son rang dans le monde qu'il faut le quitter. Avec une durée moyenne plus longue, on peut occuper longtemps son poste, avec satisfaction pour soi, avec utilité pour les autres. Supposez Franklin emporté à vingt ans par la lièvre jaune, et Washington tué dans la guerre du Canada, quel eût été le sort de l'indépendance américaine, qui a peut-être préparé celle du monde entier?

La somme des maux est donc moins grande, la race humaine plus parfaite dans une population qui se maintient complète plutôt par une durée moyenne plus longue que par des renouvellements plus fréquents. Il y a plus de germes perdus, il faut en convenir; mais pour subvenir aux dévastations possibles de l'espèce, la nature prépare ses germes avec une telle surabondance, et dans tous les cas il y en a tant de perdus, que nous ne pouvons pas regarder cette perle comme un mal. Le mal est dans la souffrance des êtres doués de sentiment; or, la nature, sage en cela, n'a pas voulu qu'ils fussent capables de souffrir avant d'avoir reçu un certain degré de développement. Le mal est de donner naissance à des générations misérables, incapables de fournir la carrière que le Créateur a ouverte à

VIE MOYENNE DE L'HOMME. m

l'homme perfectionné, et qui n'arrivent à l'existence que pour souffrir et mourir

Ce n'est donc point comme devant maintenir ou augmenter la population, qu'il convient d'envisager les moyens con[^]seils de la vie des hommes. Car la population augmente ou diminue par des raisons toutes différentes. C'est uniquement comme étant propres à améliorer le sort de l'humanité. Quand on lit, ou quand on entend dire qu'en conservant la vie à cent mille personnes, la vaccine a ajouté cent mille âmes à notre population, on peut sourire de l'erreur, et, néanmoins, applaudir la découverte.

Au reste, nous avons lieu d'être fort satisfaits des progrès qui ont été faits dans la conservation de l'homme. Sa vie moyenne s'est beaucoup prolongée dans les pays civilisés et va se prolongeant tous les jours davantage. La médecine, la chirurgie, ont fait de remarquables progrès, et disposent de plus de moyens curatifs [^]. L'on se soigne mieux qu'on ne faisait autrefois; on se tient en général plus proprement; les villes ont des rues plus larges et mieux pavées, les habitations sont plus aérées et plus saines, les soins qu'on prend de l'enfance sont mieux entendus; on la dégage d'entraves, et la mort exerce moins de ravages dans cette première période de la vie. Aussi, lorsqu'on est à portée de comparer les tables de mortalité anciennes avec les nouvelles, trouve-t-on moins de naissances et moins de décès en proportion du nombre des vivants.

Dans l'Angleterre, prise en masse, de 1780 à 1784, le nombre annuel des décès était de $\frac{1}{40}$ de la population; de 1804 à 1809, le nombre des décès a été seulement de $\frac{1}{53}$. Le nombre des naissances a dû diminuer aussi par rapport à la population: ce qui indique une durée moyenne de la vie plus longue. A Londres, quoique la ville ait pris un accroissement extraordinaire, le nombre annuel des naissances et des décès a diminué: ce qui donne une indication pareille.

* Nous devons donc blâmer la loi Papia Poppœa, qui proscrivait les mariages où le conjoint avait plus de 60 ans et la conjointe plus de 50; et blâmer encore plus Filangieri qui l'admire.

En Turquie, le sultan remplit le sérail de ses frères de dames qui ne peuvent plus avoir d'enfants, afin que les douceurs du mariage ne soient pas accompagnées des inconvénients qui en sont la suite.

* Je n'en veux pour preuve que le broiement de la pierre dans la vessie, le sulfate de quinine, la guérison du croup, etc.

11 en est de même à Paris. Le nombre des naissances et des décès n'y a pas augmenté autant que la population. Les derniers tableaux publiés par le ministre de l'intérieur portent, pour 1827, le nombre de ses habitants à 890,431 *. Quoique je

n'ajoute pas une foi très robuste à des états de population qui ne sont pas fondés sur des dénombrements faits avec soin et fréquemment renouvelés, cependant, je ne suis pas éloigné de croire ce nombre fort approchant de la vérité, vu les accroissements qu'on a pu remarquer dans cette capitale. Si, dans l'intérieur de la ville, son embellissement et son assainissement ont commandé la destruction de plusieurs bâtiments, d'un autre côté, les jardins de beaucoup de couvents et de maisons particulières ont été bâtis. Au-delà des boulevards du nord, les rues nouvelles (qu'on a ouvertes et les édifices qu'on a élevés dans un espace de deux lieues de long équivalent à une fort grande ville. Cependant, le nombre des naissances et des décès n'a pas augmenté en proportion de sa population. Lue année moyenne, prise de 1743 à 1756, sur une population de 580 mille âmes, a donné, suivant Lalande*, 23,391 naissances et 18,672 décès. A ce compte, la population de 1827, de 890 mille âmes, aurait dû avoir pour résultats

35,344 naissances, et 28,214 décès :

or, les recensements de la même année ont donné seulement

29,806 naissances, et 23,533 décès*;

environ un sixième moins de naissances et de décès que la proportion, si elle était demeurée la même.

On trouverait vraisemblablement des résultats analogues dans les diverses provinces de France et dans les autres pays de l'Europe; car la manière de vivre a fait des progrès partout, et partout se sont étendues les nouvelles découvertes de l'art de guérir. Mais une preuve beaucoup plus directe de la prolongation de la vie moyenne, et une preuve très authentique, se trouve dans les registres de l'état civil de la république de Genève, registres qui sont tenus avec exactitude dès l'année 1561. D'après

ces registres, le docteur Odier a trouvé que la vie moyenne, à Genève, a été,

* 4 voyez V Annuaire du bureau des longitudes^ année 1829, page 113.

* Encyclopédie^ art. population.

■ Aimé-Martin^re du bureau des longitudes pour 1829, page 88.

dans le 17^e siècle, de 23 1/3 dito, dans le 18^e siècle, de 32 1/4 dito.

Cette progression, remarquablement croissante, prouve qu'à Genève, du moins, chaque personne, en mettant le pied sur le seuil de la vie, a maintenant la chance

de vivre pendant un espace de temps presque double de celui dont elle aurait pu se flatter de disposer si elle fût née trois siècles plus tôt.

Un mathématicien laborieux, M. Duvillard, d'après d'autres calculs, a estimé, qu'entre une population soumise à la variole et une population vaccinée, la vie moyenne s'élève de 28 3/4 années à 32 1/4.

D'autres observateurs ont remarqué qu'en Suisse, bien que la prospérité et la population du pays aient considérablement augmenté depuis l'année 1620, cependant, d'après les registres, le nombre des naissances a diminué*; ce qui est, comme vous l'avez vu, le signe d'une longévité plus grande.

Si nous pouvions avoir des relevés anciens et nouveaux dans tous les pays de l'Europe, il est probable que nous aurions des résultats analogues et qui ne différeraient que dans leurs proportions. Nous pouvons donc affirmer que, sur un même nombre de personnes, dans les pays qui ont participé aux progrès de la civilisation, il se trouve une plus grande population virile, un plus grand nombre de gens qui sont dans la force de l'âge, qui jouissent de la plénitude de leurs facultés et d'un meilleur état de santé, qu'à aucune autre époque; et qu'il faut, pour tenir au complet les populations que chaque pays peut nourrir, moins de naissances à proportion de ce nombre qu'il n'en a fallu à aucune autre époque*.

Les mêmes progrès se continueront selon les apparences. Ce n'est que vers la fin du dernier siècle que la pratique de l'inoculation s'est un peu généralement répandue, et ce n'est que dans celui-ci que la vaccination,

* Prunelle *. de l'Action de la Médecine,

* Je ne dis pas qu'il y ait à présent, absolument parlant, moins de naissances qu'autrefois, mais qu'il y en a moins par rapport à la population, qui est entretenue avec un moins grand nombre de naissances et de décès. Quant au nombre des vivants, il ne dépend pas du nombre des naissances, ni de celui des décès, ni des progrès de l'art de guérir, mais de la production des biens qui servent à entretenir les hommes. Si la France ne pouvait nourrir que 20 millions d'habitants, comme au 18^e siècle, elle n'aurait encore que 20 millions d'habitants, malgré l'inoculation, la vaccine et un meilleur régime diététique.

IG-2 SIXIÈME PARTIE. - CHAPITRE VII.

qui vaut mieux, a succédé à l'inoculation. Des améliorations importantes, dont on a vu les effets, ont été introduites dans le régime sanitaire et les habitudes des peuples.

Ces améliorations sont principalement sensibles dans les classes instruites et bien élevées. Ce sont elles qui participent les premières aux progrès en tous genres. Les bonnes méthodes et les bonnes habitudes gagnent ensuite, mais lentement, les classes laborieuses et les habitants des campagnes. Si le peuple apprenait plus généralement à lire, les progrès seraient plus rapides'.

Ces progrès exigent que Ton fasse usage avec beaucoup de précaution des tables de mortalité qu'on a pu dresser jusqu'à présent. Les lois de la mortalité ont varié et varieront encore. Déjà elles ont jeté dans quelques erreurs les fondateurs de rentes viagères et de compagnies d'assurances sur la vie ; ils ont été obligés de fonder leurs calculs sur des données fautes par les grandes masses de la population, tandis que les actionnaires et les rentiers qui prenaient part à leurs entreprises étaient des personnes de choix et dont la vie moyenne était plus longue que la vie moyenne de toute la nation.

Je dois vous faire remarquer encore, dans les tables de mortalité qui donnent le nombre des naissances et des décès ne sont point une indication sûre de la population existante. Partout où la vie moyenne est plus longue, la population est plus nombreuse par rapport aux naissances. Car des recrues qui vivent plus longtemps, forment un nombre d'hommes plus considérable que des recrues qui vivent peu. Partout où, en vertu d'une production plus active, la population va croissant, la population est moins nombreuse par rapport aux naissances ; car les naissances sont le fruit de la production de l'année courante, production (qui, dans ce cas, est supérieure à celle des années précédentes ; et la population totale est le fruit de cent années précédentes, dont chacune, dans l'hypothèse, a été, pour la production, inférieure à l'année présente.

» Les écoles d'enseignement mutuel avancent ces progrès ; les prédicateurs fanatiques les retardent, en faussant les idées du peuple *.

' Ta lecture n'est qu'un instrument, un moyen d'instruction, qui peut être bien ou mal employé. L'instruction primaire serait donc insuffisante, elle pourrait même devenir un danger au lieu d'être utile ; il en fait, si elle n'imprimait pas au développement intellectuel et moral du peuple une direction salutaire. En faisant cette observation, nous croyons compléter, et non pas reculer, la pensée de l'auteur de l'ouvrage (l'éditeur, j

DES PROGRÈS DÉSIRABLES DE LA POPULATION, m Dans un sens contraire, le nombre des naissances trompe lorsque le

pays décline. Il indique alors une population moins nombreuse à proportion

qu'elle n'est réellement ; car les uitissances de l'année sont le résultat de cir-constances plus fâcheuses que celles des années précédentes, auxquelles on doit la population actuelle. C'est donc un expédient très imparfait que celui que Necker a adopté dans son livre de l'Æministration des finances pour évaluer la population de la France. Il multiplie le nombre des naissances annuelles par $25 \frac{3}{4}$, et lui-même convient que, dans bien des localités, il faudrait les nuiiiiplier par 28, par 30 el davantage. Mais Necker est excusable, puisqiil ii'avait pas d'expédient meilleur à sa disposition. Dans la réalité, il n'y en a qu'un bon, qui est un dénombrement bien fait, et il n'y a quTin gouvernement très peu vxaloire el peu dépensier qui puisse se flatter d'obtenir des renseignements exacts; car lorsque les citoyens sont exposés à un service militaire, à des corvées, à des impositions plus fortes, ils parviennent toujours à déguiser leur nombre réel.

CHAPITRE VIII

Des progrès désirables de la population.

Dans l'intérêt d'un pays quelconque, Taccroissement de sa population ne peut sembler désirable que sous le rapport de sa puissance ou du bonheur de ses habitants. Avec une population plus nombreuse, le pays serat-il plus puissant, sera-t-il plus heureux? Telles sont les questions que nous devons nous faire.

Or, il est bien évident que la puissance el le bonheur ne sont point en raison do la population. La Chine contient, au rapport de Macartney, trois cents habitants par mille anglais carré ' ; el les rapports des autres voyageurs ne démenteni pas ossemiellcnciciu cette observation. L'Angleterre n'en nourrit que cent soixante-cinq sur une égale étendue de terrain*. En faudrait-i! conclure que la puissance de l'empire chinois est à peu près double de celle de l'Angleterre? On serait démenti par cet immense développement de forces navales de la Grande-Bretagne, par ce

* Macartney ; Voyage en Chine^ tome IV, page 314. Cela fait presque 2700 habitants par lieue carrée.

\ * Jos. Lowe : Présent state of England, appendix, page 70.

l'rJ •

SIXIÈME PARTIE. - CHAPITRE Vïll.

commerce qui s'étend jusqu'aux confins de l'univers, et ces colonisations qui portent la civilisation sur des terres naguères inhabitées*.

Dans tous les pays où l'esclavage est admis, chez les Orientaux, dans les contrées d'Amérique où l'on a conservé des nègres esclaves, on se tromperait beaucoup si l'on mesurait l'importance du pays sur le nombre des hommes. C'est leur qualité, non moins que leur nombre, qui est à considérer; et leur utilité dépend principalement de ce qu'ils ont à consommer. Leur instruction fait partie de leur consommation; car la nourriture de l'intelligence et de l'âme coûte aussi bien que celle du corps.

Laissant de côté la question de savoir s'il convient à un peuple d'être puissant au-delà de ce qui est nécessaire à la sécurité, à l'indépendance des citoyens, tout le monde conviendra qu'il est désirable que la puissance d'une nation s'étende jusqu'au point qu'elle ne puisse pas être facilement envahie, et qu'elle puisse efficacement protéger ceux de ses citoyens que le commerce ou les sciences conduisent hors de chez elle: or, cette puissance, du moins dans les temps modernes, est due principalement à la production des richesses; car des armées nombreuses et bien armées ne suffiraient plus pour étendre l'influence d'une nation: il faut de plus que ces armées soient bien entretenues, pourvues de vaisseaux et d'une immense quantité d'armes et de munitions; autrement leurs attaques, malgré les plus éclatants succès, n'entraînent point de conséquences durables, et bien souvent se terminent par le désastre et la confusion.

Quant à la condition des hommes, il est évident que chaque homme, en particulier, ne tire aucun surcroît de bonheur du nombre de ses concitoyens, mais bien plutôt de son aisance personnelle et de l'aisance du reste de sa nation; car, à défaut d'aisance, chaque famille a d'autant plus de ressources que le pays tout entier est mieux pourvu. Or, une population n'est bien pourvue qu'à l'aide d'une quantité de produits suffisante.

Qu'on ne se prévale pas ici de ce principe établi plus haut, qu'une nombreuse population est l'indication d'une production abondante. Avec un climat et des habitudes semblables, sans doute le pays le plus productif sera le plus peuplé; mais avec des besoins circonscrits, il pourra être plus

* Depuis que ces lignes ont été écrites, les deux États ont mesuré leurs forces et le conflit n'a pas duré longtemps. Le céleste empire a dû subir à son tour l'influence de cette race anglo-saxonne dont les colonies font le tour du monde.

Note de l'auteur.)

DES PROGRÈS DÉSIRABLES DE LA POPULATION

populeux quoique moins productif. Quand les institutions tendent à l'abrutissement d'une population, elle peut être réduite à vivre de trop peu. Les parias à qui l'on dit dans l'Inde qu'ils sont d'une nature inférieure, et qui le croient, peuvent vivre sans murmurer, pourvu que chaque famille ait une hutte en terre et un peu de riz bouilli chaque jour.

C'est aussi, jusqu'à un certain point (aux murmures près), la situation des paysans irlandais, les parias de l'Angleterre. Depuis 1780, la population de l'Irlande s'est accrue dans une proportion presque aussi rapide que celle des États-Unis. Aux États-Unis, elle a été progressivement prospère : en Irlande, progressivement misérable, parce que les enfants s'y sont multipliés plus encore que les produits.

Relativement à la condition des hommes, il faut donc nécessairement mettre toujours en rapport le nombre des hommes avec la somme des produits; et quand on vous parle de la population d'un État, d'une province, vous êtes toujours en droit de demander : Comment y vit-on ?

Les produits ont pour objet de satisfaire nos besoins, et la nature ayant attaché un sentiment de plaisir et de bien-être à cette satisfaction, le bonheur des individus, toutes choses égales d'ailleurs, est proportionné à la quantité de besoins qu'ils peuvent satisfaire, et par conséquent à la quantité de produits dont ils peuvent disposer.

Je sais fort bien que certains philosophes ont prêché la doctrine que l'homme est d'autant plus heureux qu'il se contente de moins. Mais c'est

une exagération. Leur précepte, pour être raisonnable, ne doit pas aller jusqu'à prescrire de se passer des biens que l'on peut obtenir par une industrie honnête ; dépouillé d'exagération, il enseigne seulement à supporter la privation de ceux auxquels on ne saurait atteindre, ou qu'il faudrait acheter par de trop grands sacrifices.

Je sais fort bien encore que la surabondance des biens produit la satiété, et que la satiété ne fait pas le bonheur; mais cette considération, applicable à peine à un homme sur dix mille, n'empêche pas au fond que le bonheur des sociétés ne soit proportionné à la quantité des besoins raisonnables quelles sont à portée de satisfaire.

Or, le pays où le plus de besoins peuvent être satisfaits est celui où l'on trouve, non pas le plus de population à proportion de l'étendue du ter-

' Celle question fait le sujet d'un des livres les plus recommandables du siècle dernier : De la Félicité publique, par Chaslellux, aussi solide penseur que bon

écrivain.

SIXIÈME PARTIE. - CII.VPITRE VHI.

riloire, niais le plus de produits à proportion du nombre des hommes.

On ne doit pas en conclure qu'il soit utile et bon de réduire le nombre des hommes pour que ceux qui restent vivent plus à l'aise, ainsi que l'ont osé dire quelques philosophes à moustaches, pour justifier la guerre et ses massacres. Ce n'est point ainsi heureusement qu'on achète l'aisance. En détruisant des hommes, on détruit des producteurs aussi bien que des consommateurs : les places vacantes sont bientôt remplies, il est vrai ; mais elles sont désavantageusement remplies, l'n homme robuste et dans la force de l'âge , capable de servir sa famille et son pays par son travail et son intelligence, est remplacé par un enfant débile, qui est une chai-ge loin d'accroître le revenu ; et le nouvel enrôlé , le soldat , qui aurait fait vivre, indépendamment de lui, deux, trois personnes, ne peut vivre luimême qu'aux dépens des autres. Lorsque la production est insuffisante pour la population , ce n'est donc pas la population qu'il faut réduire, c'est la production qu'il faut accroître ; et j'avoue que c'est un peu moins facile que d'ordonner une levée de troupes ou une proscription.

Par une suite nécessaire, un pays n'est pas bien pourvu de provisions parce qu'il a peu d'habitants, ni mal pourvu quand il en a beaucoup. La Syrie et l'Egypte sont plus mal pourvues aujourd'hui, qu'elles ont une faible population, qu'autrefois où elles étaient excessivement populeuses. En France ,au contraire, où la population est actuellement double, tout au moins, de ce qu'elle était sous les derniers Valois, elle est beaucoup mieux pourvue qu'elle n'était alors, c'est-à-dire mieux logée, mieux nourrie, mieux habillée. Pourquoi ? c'est que les progrès de la production ont excédé ceux de la population. Les habitants de ce royaume n'eurent pas plus d'aisance quand Louis XIV eut obligé les protestants à chercher un refuge à l'étranger, et qu'il eut confisqué tout ce qu'il put saisir de leurs biens.

On ne se tromperait pas moins si , pour réserver aux peuples plus de moyens de subsistances, on répudiait les machines, le pouvoir des capitaux, et en général tous les moyens expéditifs. Ou augmenterait le nombre des hommes, mais non la cpian-tité des produits sur lesquels ils peuvent vivre. J'ai vu admirer la sagesse des Chinois, qui ne font pas exécuter par des machines les travaux dont les hommes sont capables. En Chine, on voit en effet de lourds fardeaux, tels que ceux qui charge-

raient une voiture de roulie, transportés à l'épaule, au moyen d'un brancard complié, par 3:2 hommes qui se distribuent avec assez d'égalité la totalité du faideau. (liez le même peiqile, c'est à force de bras qu'on monte l'eau

DES DROGUÉS DÉSIRABLES DE LA DODELATION.

(les arrosenieiUs , qu'on écrase le ri/, que l'on presse la canne h sucre. Qu'en arrive-t-il ? la valeur du produit n'en est pas plus gi ande , seulement elle se distribue entre un plus grand nombre de travailleurs, et la portion qui en revient à chacun est trop petite pour les faire vivre a Taise.

C'est afin de procurer aux hommes de quoi vivre que Ton repousse à la Chine l'emploi des animaux et des machines expéditives; c'est afin de nourrir 32 hommes qu'on leur fait transporter la charge de 5 à (5 chevaux. QiTen résulte-t-il? qu'il faut que treule-deux hommes vivent sur ce tiui ferait la ration de six chevaux. Vous voyez, messieurs, que ces pauvres hommes manquent du nécessaire précisément à cause des insiitutions faites pour le leur assurer : c'est ainsi qu'en Europe on fait des lois jirulubilives des produits étrangers, afin de favoriser la population indigette et de faire vivre douze hommes dans la gf*ne au lieu de six dans Taboudance.

En Europe, un homme qui a une mauvaise charrette et nu mauvais cheval à lui, possède en cela meme un capital quelconque. Il a donc pour revenu, outre le salaire qu'il gagne en conduisant son maigre équipage, leprofit queluivautetéquipage lui-même : il estcapilalisteen mémelctnps <pie travailleur. A la Chine, pour traîner la même charrette, quatre hommes se mettent à Tœuvre, et nul d'entre eux ne se faisant aider par un capital de (quelque importance, ne retire de ce travail que le simple salaire de sa l>cine réduit au minimum par la concurrence. Une machine produit cl ne mange pas, ou du moins on peut la nourrir à meilleur compte que des hommes; et ce qu'on économise sur son entretien ne cause aucune souffrance à Thumanité.

Vous voyez par là, messieurs, que les institutions les plus favorables au bonheur de Thumanité sont celles qui tendent à multiplier les capitaux. Un nouveau capital mis en action augmente directement la quanlile des produits et iTaugmctc qu'iu-dirclemont le nombre des consommateurs. Une amélioration sur un fonds de terre doublera le produit de ce fonds, et il n'y aura pour consommer ce produit double que les mémos propriétaires, les mêmes cultivateurs, etc. Il convient donc d'encourager les hommes à faire des épargnes plutôt que des enfants; les épargnes placées reproductivemcnl procurent l'abondance des choses consommables qui satisfont aux besoins de la vie; ce sont les épargnes qui permettent aux familles de consommer, outre le revenu de leur industrie, de leurs ira vaux et de leurs talents,

un autre revenu encore, celui de leur capital. Plus il y a dans une nation de ces familles qui vivent sur plusieurs revenus d'ÜVé-

rents, mieux cette nation est pourvue ; c'est là ce qui fait la différence d'un peuple qui a de Taisance avec un peuple <iui n'en a pas.

M. de Tracy, dans son Comînentaire sur l'Esprit des % qui vaut inicuxquerEsprit des Lois, distingue, avec beaucoup déraison, les peuples ricAesdespeuplesoù ilya-degrandesrichesses. Il est à remarquer, ajoute-t-il, que le peuple est presque toujours plus riche dans les nations que l'on appelle pawrres que dans les nations que Ton appelle riches, Ileslbien vrai qu'en Suisse, pays que l'on regarde comme pauvre, parce qu'il ne s'y trouve point de fortune colossale, le moindre paysan a de quoi vivre indépendant, et que dans un pays peut-être le plus rkhe de l'Europe, en Angleterre, on est obligé de donner des secours à la huitième partie de la population.

Lorsqu'on dit qu'une nation est amollie par le luxe et les richesses, cela ne peut s'entendre que d'une fort petite partie de la nation ; le reste est abruti par la misère et par la pauvreté, et si les richesses y étaient mieux réparties, personne ne serait abruti.

En résumé, toute population qui porte en elle les moyens de bien vivre est désirable, et toute population qui ne peut vivre que misérablement est à redouter.

CHAPITRE IX

De la distribution des habitants en chaque pays.

Le principe de la population agit, dans chaque localité de chaque pays, aussi bien et de la même manière que vous avez vu qu'il agit sur le pays tout entier. C'est lui qui détermine la population que nous voyons dans un certain canton, dans une certaine ville en particulier. Chaque localité a un nombre d'habilanls proportionné à ses produits.

Je sais qu'il y a des lieux, comme autrefois Versailles, où Use produisait fort peu de valeurs et où il s'en consommait beaucoup. Une partie des fruits de ragriculliire, des manufactures, du commerce des provinces, levés par les collecteurs de l'impôt, y étaitmt absorbés par une population presque entièrement composée de gens tenant des emplois ou des pensions de la cour, et de leur subordonnés : fournisseurs,

domestiques et autres. Mais aussi, du moment que cette distribution forcée d'une portion des

* Cinq». XVI .

produits de la France a cessé d'avoir lieu, la population de Versailles est tombée à la moitié, peut-être au tiers de ce qu'elle était auparavant.

J'appelle cela une distribution forcée, parce que ce n'est que forcément que les contribuables fournissent aux dilapidations d'une cour. Il n'y a de distribution naturelle de l'argent des contributions que lorsque le traitement des fonctionnaires publics n'est qu'une équitable indemnité de leurs travaux, indemnité débattue et réglée entre eux et les mandataires des contribuables.

On peut donc dire que, sauf les cas où le cours naturel des choses est dérangé par l'intervention de la force (et ce sont des cas d'exception), chaque localité a autant d'habitants qu'elle en peut faire vivre par ses produits, et n'en a pas davantage.

Je d'ijpar sesproduits, sans en spécifier la nature, parce que les échanges, ainsi que je vous l'ai déjà montré pour la population générale, transforment un produit quelconque en tout autre produit dont le besoin se fait plus vivement sentir. Une ville ne produit point de blé ; mais elle produit des valeurs avec lesquelles elle achète du blé. Un village ne produit point de drap ; mais il produit d'autres valeurs avec lesquelles il achète du drap. Ainsi, la ville d'un côté, la campagne de l'autre, auront des habitants en proportion des valeurs qu'elles auront produites. La ville, en outre, contiendra une partie des propriétaires fonciers, parce que leurs profits, nés dans la campagne, peuvent être transportés à la ville. Sauf ces explications très simples , on peut dire que chaque localité a un nombre d'habitants proportionné à ses produits'.

Toutes les fois que vous voudrez vous rendre raison du nombre considérable d'habitants qui se rencontrent en certain lieu, ou que vous voudrez pressentir la population qu'un certain endroit est susceptible de nourrir, informez-vous des moyens de production qu'on y trouve.

Comme les hommes, en quittant la vie sauvage et la vie nomade, se bâtissent avant tout des logements , et que des maisons, quelles qu'elles soient, sont des objets apparents, on peut, avec assez de certitude, juger de la population d'un canton par le nombre des habitations qu'il présente,

' Une erreur très commune chez les anciens économistes, c'est de dire que Paris absorbe les produits des provinces , et ne leur rend rien. Certes les gens de la cam-

pagne ne donnent pas leurs produits pour rien. Paris est une ville de grande manufacture et de grand commerce, et fournit beaucoup de choses aux provinces.

L'O SIXIÈME PARTIE. - CHAPITRE IX.

surtout lorsque Ton a l'expérience des mœurs du pays, et qu'on sait le nombre de personnes qui, dans les différentes conditions sociales, ont coutume de loger dans une même habitation. Aussi, Arlluir Young, dans son Foyage en France, juge-t-il que la population, et par conséquent la production de certains cantons est croissante, lorsqu'il y voit des maisons neuves. C'est un signe, ajoute-t-il, qui ne m'a jamais trompé. Cependant, il faut s'assurer que ce ne soit pas par l'effet d'un monopole, qui ne favoriserait la production d'un endroit qu'aux dépens d'un autre. En voyant une ville comme celle de Lorient, créée par le privilège qu'elle avait seule de faire le commerce de l'Inde, on aurait eu tort, peut-être, d'inférer de son agrandissement que la population de la France s'était accrue d'autant.

Les maisons qu'on y élevait étaient peut-être bâties aux dépens de Nantes et de Bordeaux.

Les moyens de production sont, ou généraux, c'est-à-dire les mêmes pour tous les lieux, comme l'industrie, les capitaux; ou spéciaux et particuliers à la localité. Les moyens généraux, nous les avons étudiés dans tout le cours de ces leçons; quant aux moyens spéciaux, je ne peux que

vous en citer quelques exemples qui vous aideront à porter un Jugement sur les cas analogues.

M. Cleland, de Glasgow, qui a fait imprimer les relevés de la population de l'Ecosse, paroisse par paroisse, pour l'année 1821, fait remarquer (pie le nombre des habitants s'est accru dans tous les lieux où Ton a partagé des biens communaux, et où par conséquent les produits du sol se sont multipliés par la culture; dans tous les lieux où Ton a établi des routes, des ports et autres moyens de communication propres au débouché des produits, et surtout dans tous les lieux où Ton a formé de nouvelles manufactures.

La où il s'est formé de grandes fermes et des pâturages, la population a diminué; non (pie la production totale ait été moins considérable, mais parce qu'une grande partie de la valeur produite appartient dans ces cas-là aux capitalistes habitants des villes.

31. John Sinclair, dans sa statistique de l'Ecosse, rapporte qu'un village nommé Petly n'avait pour combustible que des tourbes, et que ses tourbières étant venues

à s'épuiser, ce village s'est dépeuplé. Un autre village d'Écosse, nommé Tyrie, a vu, au contraire, s'augmenter sa population aussitôt qu'on y a découvert, en très grande abondance, une espèce de mousse excellente pour le chauffage. Il paraîtra étonnant aux personnes peu familières avec l'économie sociale qu'une substance qui ne peut pas servir d'aliment accroisse la population; elle, l'accroît de même que la

distribution des habitants en CHAQUE PAYS. 171

production des clous, des dancbes que Ton fabrique dans d'autres villages, et qui, directement, ne peuvent pas nourrir non plus.

3Iais, dira-t-on, une mousse qui n'est bonne qu'à brûler ne peut supporter les frais d'un long trajet, et ne saurait s'exporter dans d'autres cantons pour y être en échange. — Messieurs, cette mousse augmentait les revenus du village de Tyrie, même en ne s'exportant pas.

En effet, on ne peut nulle part se passer de combustible. Les habitants de Tyrie, avant qu'ils en eussent chez eux, devaient s'en procurer pour apprêter leurs aliments, pour résister aux rigueurs de Thiver, pour exercer quelques arts enlin. Ce combustible, ils étaient forcés de le faire venir d'une distance plus ou moins grande, après avoir payé plus ou moins cher. 3Iais, quand le nouveau chauffage a été découvert, non-seulement les anciens habitants ont vu s'augmenter leurs revenus de toute la somme qu'ils ont payée de moins pour leur combustible; mais tous ceux qui sont nés ou qui sont venus s'établir à Tyrie se sont trouvés avoir sur leurs moyens de production, quels qu'ils fussent, terres, capitaux ou industrie, un excédant d'autant plus fort qu'ils avaient moins à dépenser en combustible, ce qui équivalait à une augmentation directe de revenu, de moyens d'existence, de population.

Cette observation a ses analogues dans les grands États comme dans les petits villages. Si nous consommons en France, chaque année, pour 80 millions de francs en sucre, et si, par une amélioration dans les procédés du commerce, par un tarif de droits plus modéré et la diminution de frais qui en résultera, nous obtenons la même quantité de sucre pour un quart moins de dépense, c'est-à-dire pour 60 millions de francs, nous aurons pas moins de sucre à consommer, ni sous ce rapport moins de moyens d'exister; mais nos revenus se trouveront augmentés des 20 millions que nous aurons dépensés de moins en sucre; et cette augmentation de revenu pouvant être appliquée à des objets quelconques de consommation, entraînera une augmentation équivalente dans la population. Par la même raison une augmentation dans le prix du sucre produirait un effet contraire et causerait, si elle

était permanente, toutes choses d'ailleurs égales, une diminution de population en France.

En effet, si la France est entraînée à une dépense de sucre plus forte d'un million seulement, sans avoir plus de sucre, la France a un million de moins à donner à ses autres consommations; ses revenus sont diminués

d'un million, et sa population suit ses revenus.

Toutes les économies que l'on parvient à faire sur les frais de produc-

tion étant équivalentes à une augmentation de revenu, dans tous les lieux où l'on a pu substituer avec avantage l'action de la machine à vapeur à l'action des hommes, les revenus du canton ont été augmentés et, par suite, la population. Voici il est résulté cet effet bizarre, que les hommes se sont multipliés principalement dans les lieux où l'on est parvenu à se passer de leur travail. Là, où dix hommes travaillaient, on a établi une machine qui faisait l'ouvrage de cent hommes; on a donc pu nourrir cent hommes au lieu de dix. (Ainsi ainsi que les mines de houille, en épargnant la main d'œuvre, ont triplé et quadruplé, depuis un demi-siècle, la population des villes de Birmingham, de Sheffield, Manchester, Newcastle et Glasgow. Ce n'est pas au son de la lyre d'Amphion que leurs briques se sont arrangées en maisons : c'est à la fumée du charbon de terre ; ce qui n'est pas tout à fait aussi poétique, mais beaucoup plus avéré.

(a CHAPITRE X.

De la formation et de l'agrandissement des villes.

Il y a d'autres motifs encore que ceux que nous avons vus pour ces agglomérations de bâtiments que nous nommons des bourgs, des villes, des capitales. Lorsque nous avons étudié les échanges, nous avons vu qu'ils sont fondés sur cette circonstance, que chaque producteur ne fabriquant en général qu'une seule espèce de produits, et ses besoins variés l'obligeant de consommer des produits de mille espèces diverses, il est obligé de vendre, à peu de choses près, la totalité de sa production, et de racheter

la presque totalité de sa consommation. Or, pour accomplir tous

ces échanges, des lieux de réunion sont nécessaires; des lieux où tous

], ceux qui ont à vendre puissent rencontrer ceux qui ont besoin d'acheter,

et réciproquement.

De là les marchés, les réunions de producteurs en certains lieux déterminés; et à mesure que les relations des producteurs entre eux ont acquis

de l'importance, ces marchés, qui étaient périodiques, sont devenus permanents. Un fabricant de poteries, au lieu d'apporter au marché ses pots

un jour de la semaine où le fermier y apportait son grain, les a vendus à

un homme tenant boutique; tellement que, non-seulement le fermier, mais le citadin, à quelque jour de la semaine qu'il eût besoin de poterie, a été assuré de trouver un assortissement dans la boutique du marchand.

DE LA FORMATION DES VILLES

Cette facilité a fait grouper autour du marché tous les producteurs qui, pouvant également bien exercer partout leur industrie, ont le choix de leur emplacement, et ceux qui, n'ayant d'autres soins que de dépenser les produits de leurs capitaux et de leurs terres, pouvant se placer également partout, doivent naturellement préférer les endroits où les objets de consommation se présentent en plus grands assortiments et où ils peuvent rencontrer en outre les agréments de la société. Les manufacturiers, qui emploient beaucoup de bras, ont dû se mettre à portée des lieux plus habités; et enfin, ces mêmes lieux étant le rendez-vous naturel des habitants de tout le canton, c'est là qu'on a dû placer les administrations, les tribunaux et toutes les personnes qui y tiennent.

C'est ainsi que se sont formées toutes nos villes. Nous n'en voyons plus guère commencer en Europe; mais dans les pays plus peuplés, où il y a beaucoup de terres qui se défrichent, beaucoup d'industrie et d'activité, et par conséquent où les produits se créent aisément, de même que la population, il s'est établi beaucoup de villes nouvelles et elles croissent avec rapidité; c'est surtout lorsque des avantages particuliers au local se joignent à l'avantage essentiel de communiquer facilement avec tous les environs, et de là ensuite avec les provinces éloignées du même pays et de l'étranger. Cette facilité de communication est essentielle, car un endroit ne peut devenir un lieu de réunion que lorsqu'on y arrive facilement et qu'on en sort de même.

Voici ce que M. Birkbeck, qui, dans ces dernières années, est allé s'établir dans les provinces occidentales des États-Unis, nous dit de la manière dont les villes y prennent naissance.

(f Sur les points où plusieurs nouveaux colons ont acheté des mains du ((gouvernement, dans le voisinage les uns des autres, des terres pour les « défricher, un propriétaire, qui voit d'un peu plus loin les besoins du « pays et ses progrès futurs, supposant que sa position est favorable à « l'implacement d'une ville nouvelle, divise son terrain en petits lots séparés par des rues commodément tracées, et les vend à mesure que « l'occasion s'en présente. On y bâtit des habitations. D'abord un magasin- <c nier (on appelle de ce nom un marchand en toutes sortes d'objets) ar- « rive avec quelques caisses de marchandises, et ouvre une boutique. « Une auberge s'élève auprès, et devient la résidence d'un médecin et « d'un homme de loi qui fait l'office d'un notaire, d'un agent d'affaires; » le magasinier y prend ses repas, et tous les voyageurs s'y arrêtent.

« Bientôt arrivent un forgeron et d'autres artisans, à mesure que le « besoin s'en fait sentir. Un maître d'école qui sert de ministre pour « toutes les sectes chrétiennes est un jour obligé de la naissante « commune.

« Si l'endroit est vraiment commode, les cultivateurs d'alentour s'y « rendent pour vendre et acheter, et la ville s'accroît jusqu'à devenir un « centre, une espèce de chef-lieu du pays environnant.

« Cent de ces tentatives ont échoué, et l'on a été obligé de faire passer « la charue sur des terres où l'on aurait bien voulu voir des maisons; « mais il y en a cent autres qui prospèrent.

« Il n'y a qu'un an que, dans le local de cette ville de Princeton où je « suis (c'est toujours 31. Birkbeck qui parle), on ne voyait que des gens « vêtus de peaux ; maintenant on se montre à l'Eglise en bel habit bleu; « les femmes en robes de toile peinte et en chapeaux de paille, j « Une fois la ville commencée, la culture se propage rapidement et se

, ; « varie dans ses environs. Les denrées surabondent. Des moulins à eau,

I I « ou (si les chutes manquent) des moulins à vapeur s'établissent sur la

; 1 « première rivière navigable. L'excédant des provisions s'en va par le

■ : « Mississippi, et la même rivière rapporte les objets d'échange qu'on lire.

, K d'outre-mer, par l'entremise de la Nouvelle-Orléans, qui est déjà, et de-

« viendra encore plus, un entrepôt immense. »

I Ce besoin d'un centre, d'un point de réunion, qui est le premier motif de

^ la formation des villes, est aussi celui qui provoque leur plus grand accroissement. Alexandrie d'Égypte, Constantinople, Venise, ont été des centres de communications, des entrepôts de commerce entre l'Europe et l'Asie ; c'est-à-dire que les marchands d'Europe y trouvaient les produits de l'Asie, et les Asiatiques les produits de l'Europe : c'est ainsi que, dans un [J marché, le cultivateur trouve à vendre son blé et à acheter les produits de l] la manufacture voisine , en même temps que le manufacturier y vend ses ; marchandises et y achète les denrées de la campagne.

] Et comme dans le grand commerce il n'est point nécessaire que le marchand se transporte avec sa marchandise ; comme il lui suffit de donner 5 des ordres à des commissionnaires, on peut supposer qu'il y avait à

Alexandrie des maisons de commission (pii se chargeaient d'acheter, pour Athènes et Borne, des marchandises de l'Arabie, de la Perse ou de l'Inde, et qui faisaient des envois à leurs correspondants de Babylone ou de Bombay. Or, on crée des valeurs commerciales, en transportant ainsi des marchandises ; et cette production, quand le commerce est considérable, en-

DE LA FORMATION DES VILLES

irclint de nombreuses populations. Celle de Venise trouva de quoi se nourrir sur ses lagunes et ses pilotis, parce qu'elle sut devenir un dépôt de marchandises du Levant, et un dépôt bien sûr, car on ne pouvait s'en emparer ni par mer ni par terre.

Les grands progrès que la navigation a faits depuis que l'on se sert de la boussole ont permis d'établir de grands entrepôts de commerce loin des routes directes, et partout où se sont rencontrés des ports commodes, de grands capitaux, en même temps qu'une grande industrie. Or, de grands capitaux peuvent se rencontrer partout où l'esprit d'épargne est favorisé par les mœurs et par les institutions; et une grande industrie] partout où les hommes peuvent développer sans risques leur intelligence' et leur activité. Tant qu'on naviguait avec timidité, la situation de

Venise, celle de Constantinople étaient précieuses pour communiquer avec l'Orient. Depuis que l'on sillonne l'Océan dans tous les sens et avec une merveilleuse rapidité, les marchandises de l'Inde ont pu nous arriver par Amsterdam et Londres, qui sont à l'opposé de l'Inde.

Remarquez, messieurs, que ce sont toujours les besoins des peuples et leur génie industriel qui font la fortune des villes, et non la volonté de leurs fondateurs. Toutes les puissances du monde ne parviendraient pas à former une ville là où elle n'a pas envie d'exister. Le cardinal de Richelieu, avec tout son pouvoir, a voulu fonder une ville qui portât son nom, et n'a jamais pu y rassembler au-delà de quelques centaines d'habitants.

On ne réussit pas mieux, par un acte de volonté, à borner l'étendue d'une ville qui porte en elle des germes d'agrandissement. Dix fois on a posé des limites à Paris, et Paris les a toujours franchies. En 1724, il parut une ordonnance du roi qui défendit de bâtir à Paris au-delà des boulevards du nord. Le motif ([u'en donne le vertueux abbé de Saint-Pierre, dans ses Annales[^] est curieux : C'est[^] dit-il, afin que les habitants soient plus rassemblés et les maisons plus hautes. C'est-à-dire qu'il donne, pour borner la

* Ce ne fut point parce qu'Alexandre fonda Alexandrie en Égypte et lui donna son nom, que le commerce de cette ville prospéra; ce fut parce qu'il détruisit la ville de Tyr, où se faisait auparavant le commerce avec l'Asie; ce fut parce qu'Alexandrie était située en face de l'Archipel grec, dans un pays qui fut soumis à des princes grecs, et qu'une domination habile dans les choses de marine remplaça un gouvernement qui avait la navigation en horreur. Ce fut un ensemble de circonstances, déterminées il est vrai par le règne d'Alexandre, mais dont la fondation de la ville d'Alexandrie fut la moindre.

ville, les motifs même qui doivent faire désirer de l'élendre. « De sem- « blables réglemens, dit Jérémie Bentham*, ne servent qu'à entasser des < (habitants dans des demeures étroites, à rendre l'air malsain, à procurer « des maladies contagieuses, et à faire bâtir une ville sur une autre. »

Utilité à la manière dont s'exprime J.-J. Rousseau sur la même ville, c'est une déclaration que n'appuient point les principes de réconomie politique. « Ce sont, dit-il, les grandes villes qui épuisent un État et qui « font sa faiblesse. La richesse qu'elles produisent est une richesse appa- « rente et illusoire. C'est beaucoup d'argent et peu d'usage. On dit que la « ville de Paris vaut une province au roi de France : moi, je crois qu'elle « lui en coûte plusieurs; que c'est, à l'égard, que Paris est « nourri par les provinces, etc. »

Il est vrai que les provinces envoient leurs produits à Paris ; mais elles ne les y envoient pas gratuitement; avec les proûls qu'elles en tirent, elles se procurent les produits des arts de l'aris; et plus elles s'en procurent, moins leurs habitants sont fainéants et grossiers. Si les impôts des provinces sont principalement dévorés à Paris par le gouvernemeiit, il ne dévore pas moins les conlribitlions de Paris même.

A mesure que les villes étendent leurs limites, les parties anciennement tracées et anciennement bâties cessent d'être en harmonie avec le nond)re et la richesse de leurs nouveaux habitants. Toutes les rues bâties à Paris jusqu'à Fraitçois P*^ sont faites pour les communications de 150,000 habitants tout au J)lus, parmi lesquels il n'y en avait pas un seul qui eût un carosse ou un cabriolet, car ce gcitre de luxe était encore inconnu du temps de ce prince. Il fallait, par conséquent, moins d'espace pour la circulation des personnes et des approvisionnements. Heu fallait moins encore dans certaines portions centrales de la ville qui ont été bâties lorsqu'elle ne comptait encore que 20,000, 12,000 habitants, et même moins. Aujourd'hui, dans ces mêmes rues, il passe cent fois plus de inonde, sans compter les chevaux, les voitures , les approvisionnements que suppose une population plus riche et plus nombreuse. Aussi, l'intérieur de nos villes, et surtout de Paris, ne suffit point à la circulation de leurs habitants, et les accideiïts s'y multiplient tous les jours davantage. 3Ialheureusement, les progrès mêmes de la civilisation et des richesses élèvent le prix de l'espace à mesure qu'il devient plus nécessaire. Pour élargir les

Théorie des Peines^ loiuc 11, page 310.

DE L'IXÉCALITÉ DES RÉCOLTES

rues de l'intérieur de Paris à un point désirable, il faudrait acheter pour une somme si énorme de terrains et de maisons, que cette dépense serait trop considérable, non seulement pour les revenus de la commune, mais de l'État. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'ouvrir quelques grandes communications devenues indispensables.

Quant aux rues nouvelles, un gouvernement est inexcusable de ne pas prescrire qu'on leur donne une largeur suffisante, et de ne pas borner la hauteur des maisons à 14 ou 15 mètres, tout au plus, pour conserver au jour plus d'accès, à l'air plus de circulation. Et qu'on ne se plaigne point que c'est un attentat à la propriété. La propriété , instituée pour le bien de tous, ne peut pas pousser ses droits jusqu'au

détriment de tous. Ce qui menace le public excède les droits de la propriété. Un propriétaire peut faire ce qu'il lui plaît sur son terrain , hors une maison dont l'élévation compromette la sûreté et la santé des autres citoyens; car leur personne est une propriété aussi, qui veut de même qu'on la respecte. D'ailleurs, quand une ville s'étend, les terrains qui deviennent propres à porter des maisons acquièrent, grâce à la voie publique, une si grande valeur, que la voie publique qui leur procure cet avantage a droit à quelques sacrifices de leur part*.

CHAPITRE XI

De rinégalité des récoltes par rapport à la population.

Les récoltes varient d'une année à l'autre. Les populations ne peuvent

' Dans les rues trop étroites, une bonne police diminuerait rencombrement elles dangers qui en résultent pour le public, eu supprimant les boutiques des marchands ambulants et tous les étalages qui emjdéteut sur la voie publique. On devrait à Paris obliger les conducteurs des carrosses et cabriolets à marcher au petit trot de leurs chevaux, ainsi que cela se pratique à Londres, où la police est beaucoup mieux faite sous ce rapport. Il suflirait pour cela de condamner, sur la déposition de trois témoins, les délinquants à une légère amende.

En général , les lois ne sont bien exécutées qu'aux lieux où chaque citoyen a le pouvoir d'en assurer reffet. Un pays est toujours mal gouverné quand les fonctionnaires publics sont appelés seuls à en surveiller l'exécution, et peuvent dire à un simple citoyen : Mêlez-vous de vos affaires; cela ne vous regarde pas. Comme si la chose publique n'était pas raffaire de tout le monde!

II

pas subir des vidssiludcs si rapides. Si, auuée commune, la France produit 60 millions dlieclolites de froment, et s'il faut, ITin dans l'autre, à chaque individu, deux hectolitres, je conçois qu'une récolte ordinaire nourrira 30 millions d'habitants; mais si l'année suivante la récolte se trouve de vingt millions d'hectolitres de plus, la France aura-t-elle dix millions d'habitants de plus? Non, sans doute : dix millions d'habitants de plus sont le résultat d'une longue prospérité. Faute de consommateurs, on donnera le froment à tous prix : le cultivateur ne sera plus remboursé

de ses frais. Si, au contraire, il se trouve un déficit d'un tiers dans la récolte, comme il y en a des exemples, faudra-t-il que la population soit réduite d'un tiers, et que dix millions d'habitants soient condamnés à périr? Ce serait un malheur effroyable.

Qu'arrive-t-il donc? Car il est évident que les récoltes sont inégales, et cependant que la population ne varie pas sensiblement d'une année à l'autre. Voici, messieurs, ce que l'on peut présumer.

Lorsque la récolte excède la récolte ordinaire, le blé tombe à bas prix ; ce qui en augmente la consommation. On use plus largement de celle denrée. Les classes peu favorisées de la fortune (et ce sont les plus nombreuses), se nourrissent avec plus d'abondance; on donne le bas grain aux animaux, et les hommes mangent une plus grande portion de froment; on multiplie les bestiaux; on engraisse des volailles; on transforme la farine en mets susceptibles de se conserver. On exporte une partie de la récolte; on en met en réserve une autre partie pour attendre le moment d'un meilleur prix.

Lorsqu'au contraire la récolte de l'année est inférieure à une récolte ordinaire, la classe indigente est avertie, par la cherté du pain, de la nécessité de le ménager : on n'en perd pas ; on en mange moins ; on cherche des suppléments, soit dans les grains inférieurs, soit dans les fruits, soit surtout dans les racines, comme la pomme de terre ; on vend des bestiaux et des oiseaux de basse-cour, au lieu de les multiplier ; on consomme les réserves des années précédentes; enfin, on se procure par le commerce des denrées alimentaires du dehors.

En dépit de ces palliatifs, une récolte qui excède beaucoup la récolte moyenne, ou qui reste fort inférieure à elle, est une circonstance fâcheuse et quelquefois une grande calamité.

Est-elle surabondante? la culture du blé devient désavantageuse; le cultivateur consacre des terres à blé à d'autres cultures; et, comme le bas prix des subsistances favorise les mariages et cause, sinon une augmen-

DE L'INÉGALITÉ DES RÉCOLTES.

La situation actuelle de population, tout au moins un acheminement vers cette augmentation, il arrive que de pareilles années préparent à la fois pour les suivantes et plus de citoyens et moins de denrées alimentaires pour les nourrir.

Les mauvaises récoltes et une cherté disproportionnée avec les ressources du consommateur ont des effets encore plus funestes et que je n'ai pas besoin de vous retracer.

Vous voyez, messieurs, que, pour le bien de l'humanité, l'effet désirable serait que, dans les années d'abondance, on pût mettre en réserve tout le blé dont on aura besoin dans les années de disette, et procurer ainsi, à chaque année, une année-moyenne proportionnée à la population moyenne. Le remède paraît simple; mais à l'exécution il est fort difficile; et les publicistes, les hommes d'État se sont longtemps disputés sur les moyens d'atteindre ce but. Les uns ont nettement décidé qu'on n'y saurait parvenir à moins que l'administration ne porte un œil vigilant sur l'état des subsistances, et ne fasse, selon l'occasion, des lois et des règlements propres à prévenir les inconvénients qui pourraient résulter pour la population de

l'imprévoyance et de la cupidité des particuliers. Les autres ont été d'avis au contraire que tout acte de la part de l'autorité est plus nuisible qu'utile, et que le meilleur moyen pour assurer l'approvisionnement des peuples, est de laisser toute latitude à l'agriculture et au commerce. D'autres enfin ont pensé qu'en certains pays le commerce et l'agriculture, quoique laissés à la plus entière liberté, ne sauraient se passer tout-à-fait de l'appui de l'administration.

Écoutons les principales raisons sur lesquelles s'appuie chacune de ces opinions, et d'abord les partisans des mesures administratives.

Quand on songe, disent-ils, aux maux effroyables qui accompagnent la disette et surtout la famine; quand on songe aux souffrances, à la mort, aux désordres qu'elle entraîne, on sent la nécessité de ne rien abandonner au hasard des événements pour prévenir de si grands malheurs. On doit, en conséquence, si l'on voit la récolte mauvaise, défendre l'exportation des grains et des farines; accorder des primes à ceux qui en feront venir; ordonner pour compte du gouvernement des achats dans l'étranger. Si, malgré la cherté, les fermiers refusent de vendre, il faut les contraindre à porter leur blé au marché. Si des accapareurs veulent spéculer sur la misère publique et former des magasins qui, soustrayant une partie des subsistances aux consommateurs, en font monter le prix encore plus haut, il faut prohiber toutes les ventes clandestines, surveiller les transports de

grains et de farines, et quand on en découvre des amas, obliger les détenteurs à vendre à un prix raisonnable. Toutes ces mesures s'expliquent par elles-mêmes, la nécessité les excuse, et l'expérience nous apprend ce qu'il en a coûté pour les avoir négligées.

En France, la sortie des grains fut libre jusqu'en 1692; et en 1693, la disette fut telle, qu'on fut obligé de défendre l'exportation sous peine de mort.

En 1708, la récolte fut bonne; on permit l'exportation. On ne üt aucune réserve pour l'année suivante ou la gelée, saisissant une terre lavée par les pluies, coupa le blé par sa base. La famine de 1709 fut affreuse : on racheta dans l'étranger, à 50 francs le setier, des blés qu'on y avait vendus pour 8 francs.

En 1739, on vendit au dehors pour 20 millions de grain; et, en 1740, on fut obligé de racheter exactement la même quantité de blé que l'on paya 40 millions.

En 1713 et 16, on abusa de même de la liberté d'exporter; et suivant un rapport fait par le ministre de l'intérieur, le 24 décembre 1718, le trésor public avait perdu dans cette occasion, en achats forcés, en indemnités et déchets de marchandises, au-delà de 49 millions '.

Enfin, l'on peut avoir des voisins, comme les Anglais, où, par suite des impôts, la production du blé est tellement chère, que son prix surpasse constamment le prix de la même marchandise sur nos marchés. Dès lors, quand la saison a été mauvaise, et que l'Angleterre permet chez elle l'importation des blés, malgré son renchérissement en France, il est encore plus cher en Angleterre; et les particuliers trouveraient leur compte à exporter des subsistances déjà trop rares chez nous; ce qui ferait partager à nos consommateurs, à nos ouvriers, la dure condition de l'ouvrier anglais, qui est obligé de payer un prix élevé pour sa subsistance, et de vendre néanmoins ses produits à bon marché, afin de soutenir la concurrence du reste de l'Europe.

Les partisans de la liberté indéfinie du commerce des blés disent, de leur côté, que toutes les fois que l'on empêche le blé de monter au prix où le porte une libre concurrence, il est à craindre que le produit moyen ' des terres à blé (c'est-à-dire les mauvaises années balancées par les bonnes) ne soit insuffisant pour payer les frais de production du blé ; or,

' Les achats se montèrent à une somme bien plus forte; mais les reventes en firent rentrer une partie.

DE L'INÉGALITÉ DES RÉCOLTES

si ces frais ne sont pas remboursés au cultivateur, la production du blé est attaquée à sa source. Ils disent que la concurrence et les besoins des vendeurs sont une garantie que le prix du grain ne montera jamais à un taux excessif; qu'il est utile, quand la récolte s'annonce mal, que le prix monte, parce que la cherté met alors,

en temps utile, des bornes salutaires à la consommation. Les réserves et les magasins que forment, dans ce cas, les fermiers et les commerçants, produisent un effet pareil. Ils font monter le prix du grain lorsqu'il est nécessaire qu'on l'économise, et ils le versent dans la consommation au moment de la plus grande cherté, c'est-à-dire de la plus grande rareté ; ce qui est l'instant où l'on en a le plus de besoin.

Pour que l'on forme des magasins dans les années où le blé est à vil prix (magasins qu'on retrouve dans les années de cherté), le meilleur des encouragements est de les protéger contre tous les dangers, et de donner aux administrés, non-seulement l'assurance, mais la conviction que le propriétaire d'une provision pourra en disposer quand et comment il voudra. Les magasins ne peuvent être bien tenus que lorsque ce sont des particuliers qui les forment. Si, dans les dépôts, ils se trouvent des blés gâtés et perdus pour tout le monde, c'est principalement dans ceux de l'administration que ce malheur arrive ; car les particuliers, pour éviter des pertes graves, ont soin de visiter les leurs, et ils se hâtent de se débarrasser des marchandises qui menacent de s'avarier. Il est difficile que les administrateurs nommés par le gouvernement ou par les villes, ayant la certitude que la perte ou le gain ne les regardent pas, mettent dans les achats, dans les ventes, dans la conservation des grains, ce soin, cette diligence que réclament absolument toutes les opérations commerciales. Quel intérêt ont-ils à surveiller les subalternes, à exiger d'eux du travail et de l'assiduité, et à réduire des frais qui, au fait, sont des profits pour tous les agents de l'administration ?

Quand les particuliers sont détournés par la crainte des mesures administratives de faire des approvisionnements et d'avoir des dépôts de subsistances, les approvisionnements de l'administration sont toujours insuffisants dans un grand État. En évaluant au tiers le déficit d'une mauvaise récolte, il ne s'élèverait pas en France à moins de 20 millions d'hectolitres, dont la valeur moyenne est de 48 fr. ; ce qui fait 360 millions pour la valeur des blés qu'il faudrait toujours avoir en magasin, sans compter la valeur des édifices, des manipulations et des ustensiles nécessaires pour loger et soigner cette immense provision.

Quant aux ressources que l'on peut trouver dans les importations de Fétranger, pour suppléer au déficit des récoltes, les défenseurs de la liberté du commerce des grains observent que le commerce des particuliers peut seul faire arriver des quantités importantes. Les 80 millions que le gouvernement français dépensa en 1740 pour faire venir de l'étranger du blé qui, tout rendu, ne lui revint pas à moins de 50 francs le setier, procura un supplément d'approvisionnement suffisant pour fournir du pain à la France pendant 16 jours tout au plus ; tandis qu'une récolte in-

féerieuse d'un tiers à la récolte ordinaire laisse la France sans pain pendant 120 jours!

Plus récemment, on voit, dans un rapport du ministre de l'intérieur*, que, dans la disette de 1817, le gouvernement, par des achats qui ont coûté 70 millions, a procuré à la France une quantité de 1,460 mille hectolitres de blé; or, cette quantité n'est pas suffisante pour fournir du pain à la France pendant 8 jours! Et remarquez que, sur les achats du gouvernement, plus du tiers avaient été faits dans la France même; qu'ils n'ajoutaient rien par conséquent à ses ressources, et qu'une quantité inconnue de blé et de farine fut avariée, qui ne servit à la nourriture de personne. Le ministre convient lui-même que le commerce seul et le commerce libre et indépendant, peut attirer et répandre dans l'intérieur les

ressources nécessaires,

Il ne faut pas croire que le commerce des blés soit fait seulement par des commerçants en titre et par des spéculateurs. Les fariniers ou meuniers en gros, les boulangers et même les brasseurs, lorsque le prix est assez bas pour qu'on ne puisse pas s'attendre à une baisse plus forte, ou lorsqu'ils appréhendent un renchérissement quelconque, augmentent leurs approvisionnements ou leur fabrication. Les fermiers eux-mêmes suspendent leurs ventes et font des magasins de blé; et ce sont là les opérations les plus efficaces'.

' Du 24 décembre 1817.

* En Angleterre, où les fermes sont considérables et où la plupart des fermiers ont un capital suffisant, ce sont eux qui, dans les temps d'abondance, font les réserves les plus sûres, parce qu'elles sont nombreuses. La prévoyance de l'administration ne peut jamais en faire au total d'aussi fortes. Elles suffisent en général pour préserver l'Angleterre des disettes si funestes dans d'autres Etats. Ces réserves se font par le moyen des meules de blé, et par conséquent n'exigent pas des greniers d'abondance fastueux et très dispendieux. Il est re-

DE L'INÉGALITÉ DES RÉCOLTES.

Les achats de l'administration ont ce fâcheux effet, qu'ils décèlent des alarmes que l'ignorance populaire embrasse, propage et augmente. Chacun croit devoir se précautionner contre une disette qui n'est souvent pas réelle; on fait des provisions et l'on n'en achète pas moins sa consommation courante, ce qui, pour un temps, double les achats; en sorte qu'un faible secours procuré par le gouvernement, outre ce qu'il coûte au contribuable, lui fait payer plus cher ce qu'il ne lui procure pas*.

Ou convient généralement à présent que la circulation des grains cl

connu en outre que le blé se conserve mieux de celle manière que de toute autre. Le blé n'étant pas battu, chaque grain séparément reste enveloppé dans sa balle, et celisoleinent prévient sa détérioration. Il est vrai que la méthode des fermiers anglais suppose deux genres de précautions, mais qui sont à la portée des autres pays : 1° H faut que les fermes soient pourvues de machines à battre {trashing mills\ afin que l'on puisse porter au marché le blé quand le haut prix ou le besoin de vendre se fait sentir; 2° il faut que les meules soient faites avec assez de soin pour que l'épi soit garanti de l'humidité et des animaux parasites. Pour cet effet les meules doivent être élevées sur des planchers et des dés en maçonnerie; et il faut que la paille soit arlistementl rangée, que l'épi soit à l'intérieur, et qu'au moyen de sa couverture en chaume et des bords coupés très nets avec des couteaux faits ex-près, la paille ne soit accessible à aucun être malfaisant.

* On a reproché avec quelque justice à M. Necker, en 1789, d'avoir dit dans un écrit imprimé : « A mon arrivée dans le ministère, je me hâtai de prendre « des informations sur le produit de la récolte et sur les besoins des pays élrans, etc. » Quelles informations concluantes, a-t-on dit, un ministre peut-il prendre? Un maire de village ne peut pas savoir ce que sa commune a produit de blé : comment un ministre saura-t-il ce qu'a produit un vaste royaume, ce qu'on a vendu, ce qui a été consommé? Et quand il le saurait, quelle règle de conduite pourrait-il tirer de ce savoir? S'il fait des achats, il effraie le peuple et écarte les commerçants qui ne veulent point entrer en concurrence avec un gouvernement. Lorsqu'on parle en même temps de l'utile prévoyance du gouvernement, de la nécessité de hâter le mouvement du commerce, on aggrave le mal eu voulant se donner le mérite de le réparer. Arthur ^oung, qui parcourait la France dans cette meme année 1789, aflirme que partout on lui dit que la récolte avait été ordinaire, et qu'aussilôt que M. Necker eut annoncé à l'assemblée nationale qu'il avait fait acheter à l'étranger 1400 mille quintaux dont 800 mille étaient déjà arrivés, celte annonce, qui semblait devoir faire baisser le prix du blé, le fit monter dans tous les marchés.

des farines doit être absoluinenl libre dans riniérieur d'un État. Le gouvernement doit être animé d'un égale bienveillance pour tous ses sujets, et si un canton souffre de la disette, on pense qu'un autre canton doit lui faire part de son abondance; mais les paitisans des mesures restrictives demandent si l'on doit la même bienveillance aux étrangers? Si notre territoire est plus fertile, si les frais de production sont moindres chez nous que chez eux, devons-nous les appeler à prendre part à cet avantage? Devons-nous faire monter le prix du blé dans nos marchés pour que nos voisins puissent s'en procurer à meilleur compte que chez eux? Ne

fait-on pas sagement, en conséquence, tout en protégeant la plus libre circulation intérieure du blé, d'en prohiber l'exportation, à moins d'une excessive surabondance ?

Les partisans du commerce libre répondent que rien n'assure mieux l'approvisionnement intérieur que l'habitude de l'exportation. L'exportation fait qu'un pays produit du blé par-delà sa consommation ; de sorte que, dans les moments de cherté, le commerçant trouvant plus de bénéfice à vendre qu'à exporter, le pays profite, dans les années de disette, du surplus que, dans les années ordinaires, il envoie à l'étranger.

Telles sont les raisons les plus concluantes apportées en faveur de l'action administrative et en faveur de la liberté absolue. Elles sont répandues dans un grand nombre de volumes ; elles sont accompagnées de beaucoup d'autres raisons moins décisives, ou trop facilement réfutées pour que Je vous en entretienne. Je ne vous ai présenté que celles qui m'ont paru dignes de faire impression et d'influer sur la conduite du législateur. L'un et l'autre parti présentent des faits et des motifs dont il n'est pas permis de méconnaître la valeur*. Mais ni l'un ni l'autre ne me semble présenter des garanties suffisantes contre les inconvénients qui résultent, pour l'économie humaine, de l'inégalité des récoltes.

Une expérience fréquemment renouvelée nous prouve que l'administration, après avoir dépensé des sommes énormes et enrichi les traitants par les mains desquels elle a été obligée de passer, n'a procuré aux classes moins fortunées de la société que des secours insignifiants.

Il est à craindre ([ue les magasins formés dans des vues d'intérêt privé ne soient pas une ressource plus assurée. Les mauvaises années sont heureusement trop rares pour que le renchérissement qui en résulte indemnise convenablement les spéculateurs de leurs frais, de leurs risques et de leurs peines. Une année de cherté médiocre n'arrive guère qu'une

>mui

DE L'INEGALITE DES RÉCOLTES

fois en cinq ans, et de cherté excessive une fois en dix ans. Les frais de garde pour le blé, l'intérêt des avances compris, ne sont pas évalués à moins de quinze pour cent par année'. Or, quinze pour cent à intérêt composé sont une dépense qui ex-

cède cent pourcent au bout de cinq ans, c'est quatre cents pour cent, si l'on est obligé d'attendre la dixième année pour réaliser. Il faudrait donc, pour que les spéculateurs fussent indemnisés, que le blé montât à un prix qui excédât celui des plus affreuses disettes qu'on ait vues en France.

La prévoyance des consommateurs eux-mêmes n'offre pas une garantie plus rassurante. La plupart manquent de capitaux suffisants pour faire l'avance de leurs approvisionnements pendant un an ; ils manqueraient de local pour le garder, et en seraient embarrassés dans leurs déménagements.

Faut-il donc, dans un pays parvenu à une haute civilisation, laisser une population nombreuse en butte aux maux qui naissent de l'inégalité des récoltes? On peut supporter de grandes fluctuations de valeurs dans les choses qui sont d'une nécessité moins urgente. Un homme qui ne peut atteindre au prix d'un vêtement, en renvoie l'acquisition à un autre temps. On peut se passer d'abri plusieurs nuits de suite. Ces privations sont pénibles,

* Le docteur se compose des maladies auxquelles le blé est sujet et des ravages causés par diverses sortes d'insectes et d'animaux. La ville de Paris allouait aux entrepreneurs et soumissionnaires au rabais de celle de la garde 1 franc 30 centimes par quintal métrique pour le déchet et les manipulations. En évaluant le quintal à 23 francs, prix moyen, cela fait 6 1/2 pour cent de la valeur. La ville de Paris fournissait en outre les emplacements et les greniers où étaient conservés les blés, qui forment seuls un capital considérable et qui coûtent, indépendamment de l'intérêt, un entretien considérable, surtout à cause des planchers. C'est évaluer peu celle dépense que de la porter au 3 1/2 pour cent de la valeur des blés, ce qui fait le complément de dix pour cent, auxquels il convient d'ajouter 5 pour cent pour intérêts de la valeur du blé; sans comprendre encore les risques que font courir les incendies accidentels, le feu du ciel et les émeutes populaires. Enfin, en supposant que tous ces frais fussent couverts par la hausse du prix de la denrée conservée, il ne resterait encore rien pour la peine, les soins pris par les spéculateurs pendant plusieurs années, sans compter les risques personnels auxquels les fureurs d'une populace souffrante pourraient les exposer, quoiqu'il n'y eût aucune faute de leur part, et que leur spéculation fût légitime même aux yeux de la plus sévère morale.

mais ne sont pas mortelles. Il ne peut pas de même ajourner à l'autre semaine les impérieuses sollicitations de son estomac. Elles sont à la fois les plus pressantes et les plus coûteuses de toutes; et lorsqu'elles attaquent en même temps une importante portion d'une population considérable, elles peuvent la porter à une exaspération funeste pour elle-même et dangereuse pour les autres.

N'est-ce pas ici un des cas où il faut savoir, dans la politique pratique, s'écarter des principes généraux? Les principes généraux représentent une industrie abandonnée à elle-même comme le moyen le plus assuré de pourvoir à nos besoins : l'expérience nous fait voir que l'intérêt pécuniaire, que les habitudes ne suffisent point pour que les hommes fassent des réserves assez longues pour parer à l'inégalité des récoltes chez un grand peuple. Dans l'insutilité où sont les gouvernements et les particuliers pour en venir à bout séparément, ne peuvent-ils pas unir leurs efforts, sinon pour remédier complètement à cette rigueur des choses naturelles, au moins pour en adoucir les effets? La nature semble avoir compté sur les ressources de l'industrie humaine, lorsqu'elle a placé l'homme dépouillé, nu, sans abri sur cette terre : n'a-t-elle pas de même compté sur son intelligence, sa prévoyance et ses soins, lorsqu'il s'est agi pour lui de se former en sociétés immenses et de pourvoir à leur conservation ?

Il semble que chaque commune favoriserait suffisamment les spéculations particulières relatives à la plus importante des subsistances, si elle offrait aux capitalistes qui, dans chaque localité jouissent de l'estime publique, une indemnité diminuée par la concurrence, en faveur de ceux d'entre eux qui se chargeraient de former des magasins de blé, avec la condition de les revendre lorsque le blé serait monté à un prix fixe d'avance. Cette précaution serait facultative de la part des communes, et certes ce serait un des meilleurs emplois qu'elles pussent faire des deniers communaux. La commune n'aurait aucune avance à faire ; il lui suffirait de constater le nombre d'hectolitres mis en réserve par un ou plusieurs particuliers, de faire vérifier ce nombre chaque année en payant l'indemnité, et en cas de disette, d'obliger les entreposeurs à porter sur le marché une portion de leur blé chaque semaine. Ces approvisionnements des villes et des bourgs laisseraient les marchés des campagnes mieux garnis, et les prix ne pourraient pas s'y élever autant. Si la ville de Paris eût dépensé de cette manière la moitié des sommes qu'on a sacrifiées pour subvenir très imparfaitement, dans les temps de disette, aux besoins de ses nombreux habitants, il est probable qu'ils auraient été beaucoup mieux servis.

QUE LES DISETTES SERONT PLUS RARES

faits; on aurait soulagé les consommateurs des campagnes ; on se serait affranchi des indemnités que l'on paie aux boulangers, et l'on aurait affranchi cette industrie d'un monopole *.

Le gouvernement louerait aux entreposeurs les bâtiments qui lui appartiennent, à la charge par eux de les entretenir en bon état.

CHAPITRE XII

Que les disettes seront plus rares à ravenir.

Quels que soient, dans l'état actuel de notre civilisation, les frais qu'exigent les précautions qu'il faut prendre contre les disettes, on peut raisonnablement se flatter qu'elles seront moins embarrassantes à l'avenir. Il serait à désirer que l'agriculture fût plus perfectionnée, qu'il y eût plus de capitaux répandus sur les terres, des communications faciles et économiques, de bons chemins de traverse dans les campagnes, des charges publiques légères. La prévoyance, les soins marchent avec Taisance des nations. Mais ce sera l'œuvre du temps. Déjà les disettes sont moins fréquentes qu'autrefois et beaucoup moins cruelles. Elles deviendront encore plus rares par la suite; d'abord parce que l'agriculture se perfectionnera avec les lumières; et ensuite par quelques autres causes dont il est consolant, et n'est pas sans utilité, de s'occuper dès à présent.

Plus le nombre et la variété des substances alimentaires s'accroissent, et

* L'administration municipale de Paris a renoncé depuis longtemps à l'achat

et à la conservation des grains et farines; mais elle fournit gratuitement aux boulangers les magasins où sont placés les trente sacs de farine que chacun d'eux est astreint à avoir en avance comme garantie; cette mesure, qui est bonne en elle-même, est tout à fait indépendante de ce qui concerne la taxe périodique du pain. (Note de Védileur).

* En France on ne peut pas encore compter sur les ressources que présente

une province éloignée. En 1817, tandis que le blé était abondamment abondant en Bretagne, on mourait de faim en Lorraine; le transport des vivres de la première de ces provinces dans l'autre en quadruplait le prix; or, on sait que le haut prix c'est la disette. En Andalousie, quand le blé monte à 5 francs le boisseau, on le tire des États-Unis d'Amérique, alors qu'il ne vaut peut-être qu'un franc 50 centimes dans les plaines de Castille. (Jacob : rapport, page P.

moins on est exposé au risque d'en manquer. Les circonstances qui sont défavorables à une denrée ne le sont pas pour une autre. Les disettes sont fréquentes dans

l'Indoustan, parce que le fonds de la population y vit presque entièrement de riz. Si une sécheresse extraordinaire vient à contrarier cette récolte, nul autre aliment abondant et peu cher n'y supplée. Or, les progrès de l'agriculture, d'une part, nous procurent de nouvelles denrées par la naturalisation de végétaux et d'animaux étrangers; et, d'une autre part, ils font entrer dans la nourriture habituelle du peuple certains aliments qui étaient trop chers pour lui, et qu'on trouve peu à peu le moyen de produire à moins de frais. La pomme de terre a rendu en France d'immenses services dans les dernières disettes; elle en aurait rendu bien davantage si sa culture avait été plus généralement répandue. On la cultivera plus universellement; on la cultivera mieux; on apprendra, par exemple, les moyens d'empêcher qu'elle ne dégénère. Déjà on la conserve d'une récolte à l'autre; et, en la réduisant en fécule, on la conserve sans altération un grand nombre d'années. La pomme de terre, sous toutes les formes, entrera en concurrence avec les céréales dans la nourriture des peuples, et suppléera souvent à leur rareté : quand un peuple se nourrit par moitié de céréales et de pommes de terre, un déficit d'un quart, dans l'une ou l'autre de ces denrées, ne lui fait éprouver qu'un déficit d'un huitième dans sa nourriture totale.

Nous ignorons quels autres végétaux sont susceptibles de s'acclimater parmi nous. Sans devenir aussi communs que la pomme de terre, il y en a peut-être beaucoup qui feront une partie essentielle de la nourriture de nos descendants. Plusieurs de nos aliments, les épinards, les artichauts, les choux-fleurs, étaient absolument inconnus à nos pères.

Les moyens de communication allant en se perfectionnant, les subsistances particulières aux provinces méridionales de la France, comme le maïs et les châtaignes, pourront à peu de frais être transportées dans les provinces septentrionales, et devenir peu à peu une partie essentielle de nos aliments habituels.

La naturalisation des animaux est d'une importance moins grande; cependant les coqs et les poules d'Inde, qui sont originaires du Mexique, en se multipliant dans nos basses-cours, ont accru le nombre de nos substances alimentaires.

Si les jachères étaient généralement supprimées en France, et si l'on y faisait reposer les terres, en les obligeant de produire des plantes fourragères, les bêtes à cornes et les animaux de boucherie se multiplieraient

QU'EN LES DISSETTES SERONT PLUS RARES. IH9

considérablement et entreraient en beaucoup plus grande proportion dans la nourriture du peuple. Si quelque moraliste timoré se faisait scrupule de multiplier

les animaux dans le but de les détruire, en les faisant servir de pâture à notre voracité, je lui ferais observer que le mal de la mort n'est pas dans la cessation de la vie (robervation en a déjà été faite)', mais dans la douleur qui accompagne souvent ce changement d'état, et dans l'appréhension de la mort, qui est une souffrance aussi, et quant à l'appréhension, les animaux n'en paraissent pas susceptibles, et on peut encore, mieux peut-être qu'on ne le fait, leur déguiser le sort qui les attend. De manière que si nous pouvions leur épargner tout sentiment de douleur physique, nous ne leur ferions réellement aucun tort en les privant de la vie. Il ne me semble pas impossible que, nos connaissances et le sentiment de nos devoirs envers les bêtes étant plus perfectionnés qu'ils ne sont, nous parvenions à faire entrer les animaux au nombre de nos aliments

sans avoir à nous reprocher leurs souffrances*.

Les progrès du commerce sont une autre raison de croire que les substances alimentaires deviendront plus abondantes et plus variées. Nous produirons plus d'objets manufacturés : ils conviennent à la civilisation, au génie des habitants de la zone tempérée; d'un autre côté, nous jouirons plus abondamment des productions de la zone torride. La terre est incomparablement plus féconde et moins habitée entre les tropiques, et même au nord et au sud des tropiques, qu'elle ne l'est dans nos climats. Le nombre des végétaux y est plus considérable et la végétation plus vigoureuse. Le rapport unanime des voyageurs nous représente l'Afrique, au sud du Sénégal, et l'Afrique méridionale presque entière, comme vierges pour l'agriculture, avec une immense capacité de produire. Quand nous saurons enfin faire de former des colonies, et que nous leur porterons des marchandises au lieu de leur porter des vexations, il est probable que nous en tirerons de puissants secours en denrées alimentaires. Au Paraguay et ailleurs, on laisse dévorer aux animaux sauvages la chair des bœufs et des vaches (que l'on tue pour avoir leur peau. Avec plus d'industrie et de capitaux, dans ces mêmes contrées, on la transformerait en viande salée et séchée ; et, avec une navigation plus prompte et plus économique, on pourrait en approvisionner à peu de frais les marchés de l'Europe.

* Tome I, page 283.

* On sait qu'une fort petite quantité d'acide prussique arrête, sans douleur, le mouvement de la vie animale.

DE LA COLONISATION

ir

La promptitude dans la navigation, comme dans toutes les autres opérations industrielles, est une économie dans les frais de production; les capitaux avec lesquels se conduit l'opération sont moins longtemps employés. La navigation, sous ce rapport, a beaucoup gagné depuis le commencement du siècle. On vient à présent d'Amérique en Europe en vingt jours, tandis que le même voyage en prenait autrefois trente-six à quarante ; on fait deux expéditions aux grandes Indes dans l'espace de temps où l'on n'en faisait qu'une. Des communications plus faciles avec les diverses parties de la terre auront, jusqu'à un certain point, l'effet d'une communication plus facile entre les différentes provinces d'un grand État. Chacune participera à la fécondité de toutes, et il en résultera une production moyenne plus uniforme.

Si quelques produits lointains ne peuvent point se naturaliser dans nos latitudes, comme la banane et le fruit de l'arbre à pain , on apprendra peut-être à les conserver, en les desséchant ou autrement; ou bien on les multipliera dans certains climats plus à notre portée et qui pourront leur convenir. Si les puissances de l'Europe entendaient leurs vrais intérêts, les immenses armées, la tactique, les trésors qu'elles emploient à se faire du mal mutuellement, seraient employés à introduire la civilisation européenne dans l'Afrique septentrionale ; elles pourraient toutes y former des colonies qui, bientôt devenues indépendantes comme toutes les colonies devraient l'être, fourniraient des denrées alimentaires précieuses et ouvriraient un nouvel et vaste débouché aux marchandises de l'Europe. Mais non ; l'Europe, toute puissante qu'elle est, supporte la honte de payer tribut à des forbans et souffre que ces forbans, lorsqu'ils sont de mauvaise humeur, réduisent ses enfants en esclavage*. Les améliorations

* Depuis la publication de la première édition de cet ouvrage, la navigation à vapeur a fait de nouveaux progrès ; des navires à vapeur de la force effrayante de mille à treize cents chevaux traversent l'Océan en quatorze ou quinze jours. La mer Méditerranée est sillonnée par cette navigation; des bateaux à vapeur flottent sur la mer rouge; les voyageurs et la correspondance reprennent ainsi l'ancienne route des Indes. Il faut quatre ou cinq mois pour venir du Bengale en doublant le cap de Bonne-Espérance, et les lettres, en passant par l'Isthme de Suez, arrivent maintenant de Calcutta à Paris en moins de cinquante jours.

{Note de rédacteur.)

* La voix de l'auteur a été entendue ; quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la publication de son livre, que déjà les armes françaises avaient vengé

possibles sont immenses, celles qui s'opèrent réellement sont lentes et bornées; mais l'avenir est pour nous.

CHAPITRE XIII

De la colonisation.

La tendance qu'ont toutes les populations à dépasser leurs moyens d'existence, et les maux qu'elles éprouvent en étant perpétuellement ramenées dans les limites que prescrit une dure nécessité, ont porté toutes les nations peuplées à former de nouvelles colonies. Il semblerait que les classes indigentes, plus exposées que les autres aux maux qui naissent de la pénurie, et constamment moissonnées par elle, dussent être les seules à chercher sur une terre moins encombrée une existence plus facile. Cependant elles ne partent pas les premières. Pour partir il faut quelques avances, un capital qui suffise tout au moins pour les frais du voyage et pour subsister jusqu'au moment où les produits d'une nouvelle patrie pourvoient à la subsistance des colons.

L'émigration commence donc par les familles où l'on éprouve des difficultés pour établir des enfants trop nombreux, mais où l'on a pourtant assez de ressources pour leur assurer les moyens d'exister pendant les premiers temps d'une colonisation. On peut dire que c'est des classes moyennes que sortent les fondateurs d'une colonie. C'est quand ils ont

la civilisation des longues insultes qu'elle avait reçues de la barbarie : Alger était pris et la piraterie avait cessé sur les côtes d'Afrique. Mais la question d'une bonne colonisation sur ce point n'est pas encore résolue. Il est difficile de conquérir et de dominer d'aussi vastes régions, habitées ou parcourues par des peuples de races si diverses; il ne s'agit pas là de ces luttes faciles dans lesquelles de nouveaux colons avaient à vaincre les faibles Américains effrayés de ces armes européennes qu'ils prenaient pour le tonnerre ; il faut en Afrique combattre des hommes à demi civilisés et munis de toutes les armes de l'Europe. Peut-être aurait-il été sage pour les Français de se borner dans l'origine à occuper militairement les ports de mer, à trafiquer avec les gens de l'intérieur, pour coloniser successivement ensuite les seuls points où l'on aurait pu assurer une sécurité suffisante ; mais ce sujet ne sau-

rait être traité même sommairement dans les bornes que comporte une simple note. {Note de réditeur .}

SIXIEME PARTIE. - CHAPITRE XIII.

pourvu aux frais de premier établissement, (piani ils ont fait quelques acquisitions, que les classes indigentes vont leur offrir leurs travaux; mais la dinicuUé des déplacements maintient jændant de longues années, dans le nouvel établissement, la maiiHrauviv à très haut prix.

Au surplus, ce n'est pas sans beaucoup de répugnance que les familles consentent à des sépai alions hasardeuses, et pour ainsi dire éternelles. La classe mitoyenne ne s'y résout en général qu'après avoir tenté de trouver plus près d'elle des moyens d'existence. De là les efforts que font les familles pour donner à leurs enfants une éducation (lui les mette en étal de remplir des fonctions dans le pays meme ou dans les pays voisins. De là ces études littéraires, celle fréquentation des écoles de droit et de méde-

cine qui attirent dans des fonctions publiques ou privées plus de concurrents jijii'il ne serait nécessaire à leur bi(*n-èlre personnel ou aux besoins

de la nation. De là encore ces éducations que beaucoup de Suisses vont faire dans les États du Nord; et ce qui est beaucoup moins louable, de là

les capitulations de leurs gouvernements pour fournir des soldats mercenaires à des nations étrangères, afin de procurer aux enfants de famille

des places d'ofllciers payées par ces nations; de là encore l'abus de la souveraineté que s'arrogent les Anglais aux Indes et dans beaucoup d'autres lieux; abus qui se perpétue et s'étend bien moins en raison des vrais intérêts de la nation anglaise que par le besoin qu'éprouvent beaucoup de familles de procurer des places à leurs enfitnls.

La formation de nouvelles colonies est favorable aux progrès de l'espèce humaine et à son bonheur, quand les établissements coloniaux sont formés dans des contrées désertes, on peuplées seulement de quelques sauvages, et avec le jugement et l'esprit de conduite qui seuls peuvent en assurer le succès. Dans cet esprildccondnite, ilfaulcomprendrepourbeaucoupcelui de la mère-patrie. Quand le gouvernement de la métropole favorise avec discernement la colonie, non pour conserver sur elle sa domination, mais au contraire potir l'instruire à s'en passer, il n'excite pas la jalousie des nations rivales et multiplie le nombre de ses amis.

C'est une puéiüité dans les chefs d'une nation de s'imaginer qu'elle s'affaiblit par de telles émigrations quand elles sont bien conduites. Nul État

florissant n'a cessé de l'être pour avoir donné naissance à des colonies florissantes. Tyr, Athènes et Corinthe ne parvinrent à leur plus grande puissance qu'après avoir enfanté plusieurs grandes cités. Les provinces d'Espagne, d'où sortirent les aventuriers qui conquirent le Mexique et le Pérou, furent toujours les plus peuplées; et l'Angleterre n'a jamais été plus pros-

DE LA COLONISATION

père qu'après avoir fondé les établissements de l'Amérique septentrionale * . Ce sont les vices intérieurs des États qui les ruinent et les dépeuplent, et non pas les émigrations.

Il ne faut donc point s'armer contre elles, ni même contre l'extraction des capitaux, d'abord parce que c'est inutilement qu'on le ferait, et aussi parce que c'est une violation du droit naturel : toute société peut bien imposer les conditions qu'il lui plaît aux associés qui viennent se réunir à elle, ou qui consentent à vivre dans son sein; mais elle n'a aucun droit sur ceux qui veulent la quitter lorsqu'ils ne prétendent rien emporter qui appartienne à l'État ou aux particuliers. S'y opposer n'est pas seulement un passedroit, c'est une barbarie et une maladresse : « C'est changer l'Etat en prison, » dit Bentham *; c'est publier, au nom même du gouvernement, qu'il ne « fait pas bon y vivre. Il semble, ajoute-t-il, qu'un tel édit doit toujours « commencer ainsi : Nous^ etc., ignorant Vart de rendre nos sujets heureux; bien assurés que si nous leur laissions la liberté de fuir ils iraient « chercher des contrées moins opprimées^ etc. »

Quant au sort qui attend les colons dans un établissement nouveau, il dépend d'eux-mêmes principalement. Il faut qu'ils possèdent, outre quelques avances dont j'ai déjà parlé, les qualités qui font réussir dans les établissements lointains, et dont je vais indiquer rapidement les plus essentielles, soit pour engager à les acquérir quand on se destine à de tels établissements, soit pour détourner les gens qui ne les ont pas de faire des entreprises qui échoueraient nécessairement, non sans les rendre, ainsi que leurs familles, horriblement misérables.

Pour réussir dans un établissement lointain, un homme doit être jeune : car il s'agit pour lui de perdre des habitudes anciennes et d'en acquérir de nouvelles; or, on sait que rien n'est plus difficile au vieil âge. Il doit pouvoir se passer sans chagrin

des sociétés nombreuses et des divertissements qu'on ne trouve que dans les villes. La vie de famille, la liberté et les plaisirs ruraux doivent suffire à son bonheur et à celui de sa compagnie.

' Il y a une île en Écosse (l'île de Skie) qui n'a pas douze lieues de long. Elle comptait, en 1755, un peu plus de 11,000 habitants. Dans les années qui suivirent, elle en perdit 8,000, qui allèrent s'établir, soit aux États-Unis, soit dans les parties basses de l'Écosse; vous pourriez croire qu'après ces émigrations il ne lui resta que 3,000 habitants : elle se trouva en avoir au-delà de 14,000 ! (Statistique de sir John Sinclair.)

* Théorie des peines et des récompenses, tome II, page 310.

II

191 SIXIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIII.

Il faut avoir un caractère ferme et persévérant, car il rencontrera des obstacles qu'il n'a pas prévus; et un fois qu'on a fait une démarche semblable et qu'on y a entraîné sa famille, on ne peut plus reculer.

Il faut qu'il ait du jugement; car ici il ne s'agit pas de suivre des routes balayées : on est obligé de prendre avis du moment et des circonstances. On ne peut pas hasarder légèrement ses ressources, parce qu'on n'a pas les moyens de les rétablir si on les perd sans fruit. On n'a pas le temps de faire plusieurs essais; car si de nouveaux produits ne se trouvent pas créés lorsque ceux qu'on porte avec soi seront consommés, de quoi vivra-t-on?

Par la même raison, il faut qu'un esprit d'ordre et d'économie préside à toutes les consommations d'un nouveau colon. Il vaut mieux qu'on se procure en un mois des ressources pour un mois de trop que pour une semaine de moins.

Par la même raison, il faut qu'il sache donner à toutes ses actions, à chacun de ses mouvements, pour ainsi dire, une direction utile, afin que le rétablissement arrive plus tôt au point de se soutenir par lui-même.

On n'y doit rien laisser en souffrance. Tout ce qui a reçu quelque échec, tout ce qui va mal, doit être sur-le-champ réparé et remis en ordre. La négligence est la rouille qui ronge tous les établissements, ceux surtout qui sont encore frêles et peu consistants. Voyez l'active fourmi : c'est quand ses magasins sont bouleversés

qu'elle redouble d'activité. La raison conseille ici ce que l'instinct commande chez elle.

Plus on a de connaissances et d'expérience dans les arts industriels, et dans le plus important de tous, dans l'agriculture, et plus on a de chances de succès; car, loin du monde, on est loin des conseils. Chacun des individus de la famille doit savoir manier la bêche, la hache, le marteau, la scie et le rabot. Un citoyen ne sait ordinairement rien de toutes ces choses, à cause de la facilité qu'il a d'appeler des gens du métier. Dans les forêts des Illinois, où il n'y a point de charpentiers, de menuisiers, de serruriers, ni de maçons, il faut être de tous ces métiers. Il n'est pas nécessaire d'y être habile, parce que les goûts y sont simples et les moqueurs inconnus; mais il faut savoir mettre la main à l'œuvre; l'expérience et l'adresse viennent à celui qui ne manque pas de courage.

Les nations où ces qualités sont rares et qui se distinguent par les talents de société plutôt que par les talents utiles à la société, ne sont pas propres à former des colonies et n'y réussissent pas; celles qui ont le courage du moment plutôt que celui de tous les moments, n'y réussissent pas; celles où l'on n'agit bien que pour être regardé et pour être applaudi, n'y

réussissent pas. Je connais des peuples dont la bravoure est reconnue même par leurs ennemis, dont les talents excitent l'envie de leurs rivaux, et où les vertus ne sont pas moins communes que chez quelque peuple que ce soit, et qui n'ont presque jamais réussi à former des établissements coloniaux, à moins que leur gouvernement ne s'en soit mêlé pour achever de les perdre.

Nul peuple n'y est plus propre que les Américains des États-Unis: ils sont élevés dans l'art des colonisations, et, dans l'Amérique du nord, les habitants des contrées atlantiques peuplent le bassin du Mississippi de leurs établissements*. Leur prospérité a été si rapide, qu'ils ont senti la nécessité de se répandre, avant d'avoir pu oublier les traditions et les habitudes qui leur ont réussi de nouveaux colons.

Il faut se garder de fonder le succès d'une colonie sur un ordre de choses vicieux en soi, contraire aux intérêts et au bien-être d'un grand nombre d'hommes, et que les progrès de l'espèce humaine doivent repousser tôt ou tard, tel que l'esclavage.

Si quelque chose pouvait faire douter du succès définitif et de la prospérité future des États du sud de l'Union américaine, du Brésil et de quelques autres, c'est l'esclavage des nègres; si ces nations veulent se consolider, elles doivent aspirer à l'abolir graduellement.

* Les Américains des États-Unis ont un avantage tout particulier lorsqu'ils vont fonder des colonies sur les bords du Mississippi, c'est qu'ils n'abandonnent pas pour cela leur patrie. A proprement parler ils ne fondent pas même des colonies, mais agrandissent leur propre pays. Des cantons où des émigrants ont mis des terres nouvelles en culture forment un Territoire dépendant de l'union américaine, et lorsque ce territoire devient suffisamment peuplé, il est admis dans la confédération au rang d'État/ et envoie alors des députés au Congrès. (^o^^ Vèdiiennr,)

ft

SEPTIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Caractères de toutes les consommations quelles qu'elles soient.

J'ai souvent été appelé à vous parler de la consommation des richesses, sans pouvoir vous faire remarquer les phénomènes nombreux dont elle est accompagnée. Pressé par mon sujet, je n'ai pu vous dire de la consommation que ce qui était indispensable à l'intelligence du point que je traitais. Il est temps que nous en ayons une idée complète, que nous en connaissions entièrement la nature et les résultats.

Le caractère commun à toutes les richesses est leur utilité, ou, si vous l'aimez mieux, la propriété de servir à la satisfaction des besoins qui nous sont donnés par la nature et par les habitudes sociales. Vous avez vu que cette propriété d'être utile, de nous servir, lorsqu'elle est donnée par la nature et qu'elle ne nous coûte rien, est une richesse naturelle; et que, lorsque nous sommes contraints de l'acheter par notre industrie, elle est une richesse sociale qui a une valeur d'échange, parce que nul d'entre nous n'est disposé à donner gratuitement ce qui nous a coûté un sacrifice quelconque.

Nous ne pouvons faire usage de l'utilité qui réside dans les richesses sociales, sans altérer cette utilité, sans la détruire, en tout ou en partie, et par conséquent sans altérer ou détruire leur valeur. Nous détruisons complètement la valeur de l'aliment qui nous sert de nourriture; et chaque jour nous détruisons partiellement la valeur de l'habit qui nous couvre. C'est cette destruction de valeur qui s'appelle consommation.

'ti

Nous ne pouvons consommer les richesses naturelles ; en respirant l'air atmosphérique, nous détruisons, à la vérité, nous détruisons la propriété qu'il a de soutenir la vie : mais nous ne consommons point de richesse, parce qu'il n'avait point de valeur ; parce qu'on pouvait en jouir sans l'acquiescer au prix d'un sacrifice, sans le payer.

Il suit de là que l'importance d'une consommation doit se mesurer sur la grandeur de la valeur détruite. Une consommation qui détruit pour cent francs de valeurs est double de celle qui n'en détruit que pour 50 francs.

Produire de la valeur était produire de la richesse. Consommer de la valeur c'est détruire de la richesse. La production était un gain ; la consommation est une perte.

Je ne dis pas, messieurs, que cette perte de richesse ne puisse être avantageusement balancée. On en est dédommagé, soit par la satisfaction qu'on en retire, soit par les profits qui en résultent souvent ; toujours est-il vrai que la valeur de la chose consommée est une richesse perdue, et la perte est proportionnée à la valeur consommée, quelle que soit la chose consommée et quel qu'ait été le but que se proposait la consommation. Le combustible qu'on a brûlé pour distiller perd sa valeur aussi bien que celui qui sert à chauffer nos appartements. Une journée d'ouvrier employée est perdue comme une journée de valet de chambre, quoique le résultat en ait été fort différent. Mais, quant à la jouissance elle-même, elle ne peut plus être vendue, ni servir une seconde fois. C'est là une de ces vérités fondamentales qu'il ne faut perdre de vue dans aucune question.

Tout ce qui est produit se consomme. En effet, on ne fait les frais de produire une chose que parce qu'elle a une valeur étant produite. Et pourquoi y mettrait-on du prix, si ce n'était pour jouir de l'utilité qui est en elle ? pour la consommer ? Si, par ignorance ou par erreur, un producteur crée une chose que personne ne demande et qui n'a aucune valeur, cette chose n'est pas un produit. La même sottise ne se renouvelle pas ; c'est un cas d'exception qui ne saurait constituer un ordre de choses constant et suivi.

Les produits dont le besoin cesse de se faire sentir avant qu'ils soient consommés, se consomment encore, mais avec perte pour leurs auteurs. Le défaut de demande en fait baisser le prix jusqu'à ce que ce prix ne soit plus disproportionné avec leur utilité actuelle. On les achète alors ; et du moment qu'on les achète, c'est

pour les consommer. Une portion de leur valeur a été perdue par impéritie ou par accident; l'autre portion a été consommée.

CARACTÈRES DES CONSOMMATIONS

Quelques économistes ont avancé qu'une nation ne s'enrichit que de l'excédant des valeurs produites sur les valeurs consommées. Us ont évidemment voulu dire qu'elle ne s'enrichit que par ses épargnes, sans faire attention que les épargnes elles-mêmes sont consommées reproductivement, et qu'une consommation reproductrice détruit aussi réellement la valeur consommée que si elle avait été consommée improductivement'.

La lenteur ou la rapidité avec laquelle s'opèrent les consommations ne changent pas leur nature. Je vous ferai seulement observer que, dans chaque période de temps, il n'y a de consommé que la portion de valeur que l'objet a perdue durant cette période. Plusieurs générations successivement peuvent se parer du même diamant sans qu'il perde sensiblement de sa valeur. Sa consommation est donc insensible. Une maison est moins durable : sa valeur ne se soutient que par des réparations continuelles, dont le prix représente la consommation graduelle, l'usure de la maison, et finalement il arrive une époque où ses matériaux remboursent à peine sa démolition, et où, par conséquent, sa valeur, comme maison, est réduite à rien. C'est seulement alors qu'elle est entièrement consommée. Je ne parle pas ici du terrain, qui ne se consomme pas.

Un meuble meublant se consomme plus vite qu'une maison, et un fruit plus vite qu'un meuble. La pêche cueillie ce matin dans un jardin n'est complètement mûre, sa production n'a été achevée que ce matin ; et il faudra qu'elle soit consommée avant la fin de la journée de demain.

De toutes les consommations, la plus rapide est celle que l'on fait des produits immatériels. Ils n'ont aucune durée ; et si l'on veut que leur consommation serve à quelque chose, elle doit avoir lieu au moment même où ils sont créés. Le domestique qui me sert à table me rend un service qui a une utilité et un prix ; mais ce service d'aujourd'hui ne m'est d'aucun secours plus tard. Si je veux être servi à table demain, il faudra que le domestique prenne une nouvelle peine et que je lui paie un nouveau salaire. Le service d'hier n'a plus aucune valeur ; il a été complètement

consommé.

Toutes ces consommations sont proportionnées à la valeur consommée.

• Adam Smith lui-même a dit qu'une nation ne prospère que lorsque le produit annuel surpasse la consommation annuelle. Mais il n'a pas exprimé sa véritable pensée, et la preuve en est dans les développements qu'il donne à ce théorème, où l'on voit clairement qu'il n'entend parler que de sa consommation annuelle improductive. Voyez Smith, liv. IV, chap. 3, vers la fin.

200 SEPTIÈME PARTIE. — CHAPITRE pr.

Une valeur de cent francs, consommée en faisant usage d'un meuble, d'une maison, d'un vêtement, et une valeur de cent francs consommée en services rendus par un domestique, par un ouvrier, sont des consommations pareilles sous le rapport de leur importance, quoiqu'elles puissent différer beaucoup quant à leur rapidité, à leur résultat, et dans l'intérêt des personnes par qui elles s'opèrent.

Leur importance et leur nature sont pareilles, quels qu'en soient les auteurs. Ce qui est consommé dans l'intérêt de la nation tout entière comme les consommations nationales; ce qui est consommé dans l'intérêt d'une province, d'une ville, compose les consommations provinciales, communales; ce qui est consommé dans l'intérêt des familles ou des individus compose les consommations privées. Les unes comme les autres peuvent être productives ou stériles; et, toutes, elles consistent en une destruction d'utilité emportant destruction de valeur, c'est-à-dire destruction de richesse.

Les consommations que les familles ou l'État font dans le cours d'une année composent leur consommation annuelle. Celles qu'ils font chaque jour composent leur consommation journalière.

Quand on évalue les consommations totales d'une personne, d'une association de personnes, d'un pays, il convient d'y comprendre les exportations. Une valeur exportée est, pour ceux qui l'exportent, pour le pays tout entier, une valeur ravie à toute consommation ultérieure. Elle n'est point perdue quand l'exportation est de nature à amener des retours; elle est alors dans le cas d'une matière première que l'on consomme pour la confection d'un produit. De l'indigo, comme indigo, est consommé dans l'opération de la teinture, quoique sa valeur reparaisse dans l'étoffe qui en est teinte. De la même façon, une marchandise envoyée de France en Angleterre est absolument perdue pour nous sous le rapport du service qu'elle peut rendre; mais sa valeur reparait parmi nous quand arrivent les marchandises que l'Angleterre nous envoie en retour. L'exportation est une consommation reproductrice; et de même que l'on comprend dans les consommations totales d'un pays

la valeur des matières premières employées dans ses fabriques, il faut y comprendre ses marchandises exportées, qui sont les matières premières du commerce extérieur.

D'un autre côté, il faut comprendre les importations dans la somme des productions de notre pays; de même qu'après avoir compris dans h's consommations le houblon que consomment nos brasseries , nous comptons dans nos productions la bière qui sort de ces éiablissements.

DE L'OBJET QU'ON SE PROPOSE EN CONSOMMANT

Il est d'autant [> lus à propos de comprendre nos exportations parmi nos consommations, que c'est runique moyen d'y comprendre les revenus qui, nés chez nous, vont se faire consommer dans l'étranger. Ces exportations n'amèueul point de retours ; ce sont des consommations improductives, pareille^ à toutes celles qui ont pour objet unique de satisfaire des besoins ou des désirs.

CHAPITRE II

De l'objet qu'on se propose en consoiuniaut.

Toute consommation entraînant une perte, un sacrifice égal à la valeur consommée, c'est folie que de consommer sans en recueillir un avantage qui puisse être considéré comme un dédommagement de ce sacrifice.

Vous savez, messieurs, qu'on peut on être dédommagé de deux manières ; soit par le bien-être qui résulte d'un besoin satisfait, soit par une production de richesse égale ou supérieure.à la valeur consommée. De là les consominatio^is ijn-productives ou stériles , et les consommations reproductives'.

J'ai reprt'senté la production comme un échange où l'on donne les services productifs, ou ce qu'ils coûtent ; et où l'on reçoit les produits, ou ce qu'ils valent. On peut de même se représenter la consommation comme un autre échange dans lequel on donne des richesses acquises , ou bien des services; et où l'on reçoit des satisfactions, ou bien de nouvelles richesses, selon que la consominalion est stérile ou productive. On con-

* A considérer le fond des choses, ces dénominations sont loin d'être parfaites. Une consommation qui satisfait un de nos besoins, n'est ni improductive ni stérile, puisqu'elle produit une satisfaction qui est un bien réel. D'un autre côté, ce n'est pas la consommation reproductive qui produit, puisqu'en réalité les services productifs, c'est-à-dire l'action de l'industrie, des fonds de terre et des capitaux, sont les seuls moyens de production. Ce sont ces services qui sont consommés reproductivement ; mais les industriels, les propriétaires, les capitalistes, après avoir vendu leur concours, consomment ensuite improductivement le prix qu'ils en ont tiré. On est forcé d'employer la langue reçue, car il faut être entendu; et le lecteur doit chercher à pénétrer la manière dont se passe le phénomène, sans chicaner sur les mots dont l'auteur est contraint de se servir

SEPTIÈME PARTIE. - CHAPITRE 11.

Il

lit

Jl

ir-'

voit le motif qui peut exciter les hommes au premier de ces deux échanges, à consommer pour satisfaire à ses besoins ; mais on ne conçoit pas si facilement les motifs qui déterminent le second. Pourquoi sacrifier des valeurs, pour ne retirer que des valeurs égales? car il s'agit que le capital employé soit rétabli dans sa valeur première pour que la production soit effectuée.

Cette difficulté, l'une des plus grandes que présente l'économie politique, ne peut être résolue que par une analyse rigoureuse de l'œuvre de la production*.

Un capital consommé pour la reproduction doit être considéré sous deux rapports : sous le rapport des produits qui le composent, et sous le rapport d'un fonds permanent qui se perpétue et qui peut servir à plusieurs productions successives. Sous le premier rapport, les produits sont détruits par la consommation ; et de leur valeur il ne reste rien. Sous le second rapport, le capital n'est pas détruit ; puisque sa consommation n'a été qu'une avance qui se trouve remboursée par les opérations productives. C'est un fonds permanent dont l'entrepreneur d'industrie, que je considère ici comme capitaliste et maître du capital*, ne recueille aucune jouissance, mais qu'il conserve. Le seul avantage qu'il en retire, c'est le salaire du service rendu par ce fonds, c'est-à-dire le profit, l'intérêt du capital ; et ce profit, étant une

nouvelle valeur, peut être consommé improductivement par lui, sans que son fonds en reçoive aucune diminution".

Il il

Avez la b^o partie de cet ouvrage , cliap. 9 , De rechange des frais de production contre les produits.

S'il n'en est pas propriétaire, il en est devenu le maître par la cession (pii lui en a été faite, et c'est lui qui décide de quelle façon il doit être consommé).

M. Mac Culloch, dans ses notes sur la Richesse des nations de Smith, dit, tome II, page 5 : « Des portions du fonds employées sans aucune vue de produire un revenu, sont souvent de beaucoup les plus productives. Par exemple, ce fonds qu'un entrepreneur d'industrie (a master manufacturer) emploie à sa propre consommation, et sans lequel il ne pourrait pas subsister, est employé comme revenu; et cependant il est évident qu'il contribue à augmenter sa richesse et celle de son pays, autant que quelque portion égale que ce soit de son fonds employée à payer les ouvriers qui travaillent pour lui. »

Il est évident que M. Mac Culloch, comme la plupart des écrivains anglais, confond ici la consommation improductive avec la consommation productive. C'est une matière qui n'est point éclaircie pour eux. En approfondissant la question, M. Mac Culloch ne peut manquer de s'apercevoir que le fonds qu'un manu-

CONSUMMANT

Cette explication est importante. Elle suffit, j'espère, pour faire voir que le capital, bien que réellement et définitivement consommé par rapport aux produits, aux valeurs dont il se compose, n'est point détruit, considéré comme fonds productif. Sous ce dernier rapport, le capital n'est pas plus détruit par la production que le fonds de terre. Leur service seul est détruit pendant l'espace de temps où on les fait travailler. Le capital, pendant qu'il sert à une opération, ne peut pas servir à une seconde, tout comme le même terrain, pendant qu'il produit des fourrages, ne saurait produire du blé; mais l'un et l'autre, après avoir servi à une opération, peuvent servir à une autre. Dans les deux cas, le fonds est conservé, le service

productif qu'il rend est seul détruit*.

Ou en peut dire autant d'un service industriel : il s'achète, il est consommé : mais le fonds industriel d'où il provient, le talent, la capacité,

facturier emploie à son usage, et dans tous les cas consommé improductivement; c'est-à-dire un produit que la jouissance qui résulte des besoins satisfaits. Cette portion de richesse ne concourt à la reproduction d'aucune richesse. Ce qui concourt à cette reproduction, c'est le travail du manufacturier aidé des instruments qu'il y consacre. Ensuite ses ouvriers et lui, son prêteur s'il en a un, le propriétaire du local (que ce soit lui-même ou un autre), consomment improductivement seulement le revenu de tous les fonds dont on se sert.

Une erreur du même genre se retrouve dans une autre note du même auteur (page 9) relative aux maisons d'habitation. Elles ne servent pas à la production, parce qu'elles logent des producteurs; mais les producteurs gagnent eux-mêmes leurs services productifs, et consomment improductivement ce qu'ils ont gagné, soit en achetant la jouissance d'une maison d'habitation ou tout autre objet de consommation. J'assimile les profits de l'entrepreneur au salaire d'un travailleur salarié payé au capitaliste peut être regardé comme le salaire des fonctions du capital. (Voyez à la table alphabétique les mots Fonds productifs, Services productifs, etc.)

Cette théorie est fondée sur des faits : on peut l'exprimer autrement, on peut l'exprimer mieux ; on ne peut pas la détruire. Dire qu'une consommation est productive, et qu'elle sert en même temps à l'utilité des hommes, c'est dire

qu'elle sert deux fois.

- C'est ce (qui m'a fait dire, quand j'ai fait l'analyse de la production, quelle consistait seulement en une consommation des services productifs d'où résultent des produits. C'est la vente des services productifs rendus par l'industrie, les capitaux et les terres, qui donne les profits qui font les revenus distribués dans

la société.

ne sont point consommés ; il en sortira de nouveaux services qui seront consommés à leur tour. On les paiera, on fera l'avance de ce paiement au moyen des avances que permet de faire le capital ; et ce paiement qui, pour le travailleur, sera un profit, ne se trouvera consommé improductivement qu'au moment où le travailleur le consacra aux besoins de sa vie.

Si la consommation du capital est réelle et définitive, quoique le fonds capital soit conservé, nous en concluons que, sous le rapport des produits dont se com-

pose le capital, la consommation reproductive a tous les mêmes effets que la consommation improductive ; mais que cette destruction de valeurs n'entraîne point de perte pour la société, puisqu'elle ne diminue pas la somme des fonds de la société, de ce qui constitue sa richesse.

Soit reproductivement, soit improductivement, les valeurs peuvent être consommées par d'autres que ceux qui en ont été les auteurs, un entrepreneur d'industrie consomme fréquemment un capital qui ne lui appartient pas, mais qu'il pourra restituer s'il conduit bien l'opération reproductive qui doit le rétablir. Une famille consomme improductivement les revenus de son chef. Les pensionnaires de l'État consomment des revenus produits par les contribuables. Les infortunés vivent des produits dont la bienfaisance leur fait le sacrifice, un voleur consomme des produits acquis par le crime.

Les différentes classes de consommateurs embrassent la totalité d'une nation. Tout le monde ne consomme pas reproductivement ; mais tout le monde, sans exception, consomme pour satisfaire aux exigences de la vie.

CHAPITRE III

Des mots Dépense et Consommation.

Dans l'usage commun, on remplace le mot de consommation par celui de dépense. La raison n'en est pas difficile à trouver. La presque totalité des produits d'une nation se distribue, non en nature, mais en argent, aux personnes dont ils composent les revenus. Une manufacture fabrique dans une année pour cent mille francs de marchandises ; elle les vend en totalité ; et l'argent qu'elle en tire se distribue aux ouvriers qu'elle a employés, aux capitalistes qui lui ont prêté, aux entrepreneurs qui s'y trouvent inté-

ressés, etc. Puisque la

valeur produite a été distribuée en argent, tous

ceux qui ont pris part à cette distribution

sont obligés, pour la consommation-

DES MOTS DÉPEASE ET CONSOMMATION

mer, de la transformer, par un nouvel échange, en objets de consommation; c'est-à-dire d'acheter les choses qui doivent servir à satisfaire à tous leurs besoins. Ce n'est guère que dans les entreprises agricoles que les producteurs consomment, sans avoir fait aucun échange, une partie de leurs produits, les vins, le blé, les fruits qu'ils ont cultivés. Dans presque toutes les autres entreprises, les producteurs ne consomment pas eux-mêmes ce qu'ils ont produit; car il est très rare que leurs produits n'aient pas besoin de passer en quelque autre main pour recevoir le complément des qualités qui doivent les rendre propres à servir. Le commerçant en denrées d'ouïre-mer ne consomme pas le sucre qu'il fait \enir; il le a end au raffineur, et rachète du raffineur le sucre de sa consommation. Je conviens que le raffineur n'achète à personne le sucre qu'il emploie pour son usage; mais vous conviendrez que celle valeur qu'il n'achète pas est bien petite comparée à la valeur de tout ce qu'il achète pour l'entretien de lui-même et de sa famille.

Presque toutes nos consommations, comme vous vûyez, ont lieu à la suite d'un achat, et ce sont ces achats qui font nos dépenses. Voilà pourquoi le mol de dépense est devenu synonyme de consommation.

Cependant, dépenser n'est pas consommer: c'est seulement acquérir ce que nous voulons consommer; mais, comme les objets acquis dans ce but sont dévoués à une consommation inévitable, on s'est habitué à regarder le mot dépense comme synonyme du moi consommation stérile. Toujours est-il vrai que l'achat que l'on fait d'un produit n'en est pas la consommation; de même que la vente que l'on fait d'un produit qu'on a créé nen constitue pas la production. Un coutelier a achevé de produire ses couteaux du moment qu'ils ont été terminés. La vente qu'il en a faite n'a rien ajouté à leur valeur; c'est un échange et non une production. L'achat qu'il fait ensuite des produits dont il veut se servir n'altère pas da>antage l'utilité ni la valeur qui sont dans ces produits; ce n'est, de même, qu'un échange qui met la valeur que nous voulons consommer sous la forme qui convient à nos besoins.

C'est la nécessité où nous sommes, dans la plupart des cas, de transformer nos produits en argent pour les transformer ensuite en objets de consommation, qui a causé rillusion des sectateurs de la balance du commerce. Tls ont pris le moyen pour la fin, l'argent qu'ils ne reçoivent qu afin de le dépenser pour le produit qu'ils se proposent de consommer; comme feraient des gens qui, voyant qu'il faut absolument passer par la porte pour entrer dans la maison, ne s'inquiéteraient nullement du besoin de

maison que ressentent les hommes, et vous diraient : y4yez des portes, vous aurez toujours assez de maisons. Si la pratique necorrigeait pas sans cesse les erreurs de cette théorie, qifarriverail-il? Qu'on aurait plus d'entrées que d'habitations, cl que ces entrées superflues perdraient toute valeur.

Cette explication, relativement à la différence des mots dépense et consommation^ nous était nécessaire pour être sûrs que nous ne nous formons que des idées conformes aux faits , cl que les expressions ne nous font point illusion sur les choses. 3Iainlenanl, prévenus comme nous le sommes, nous pouvons sans inconvénient employer ces mots Fun pour Faulre, comme le fait le vulgaire.

Les consommations, ou, si vous voulez, les dépenses qui ont pour objet de satisfaire aux besoins du public, sont précisément de meme nature que celles des particuliers. La nature des richesses, les lois qui président à leur formation cl a leur consommation, ne diffèrent pas en vertu de Fusage qu'on en fait : semblables en cela aux lois de l'hydrostatique qui ne changent pas, soit qu'on les applique à construire des machines pour les individus ou pour FÈlat. C'est un des derniers progrès de l'économie politique d'avoir mis cette vérité hors de doute.

Les règles qui vont suivre sont donc applicables, soit aux dépenses privées, soit aux dépenses publijiies. Après les avoir exposées, je montrerai Fapplication que l'on peut en faire, d'abord aux unes, ensuite aux autres.

CHAPITRE IV

De Finfluence de la consommation sur la production.

Toutes les anciennes écoles de l'économie politique sont d'accord en ce point, que la production dépend de la consommation, qu'elle est proportionnée à la consommation , et qu'en favorisant la consommation , on favorise la production. Les anciens partisans du système exclusif, les économistes du dix-huitième siècle , et même certains admirateurs d'Adam Smith , se réunissent à cette opinion, que plus on consomme et plus on produit. Suivant eux, la difficulté n'est pas de trouver des producteurs, mais bien de trouver des consommateurs.

Il semblerait dès lors que l'on dût s'occuper des moyens de créer des consommateurs; mais, non : on cherche à persuader aux riches de multiplier leurs dépenses, et l'on ne veut point qu'ils acquièrent des richesses

LA CONSOMMATION

par les seuls moyens qui en produisent, parce qu'on n'a que trop de producteurs. Ce sont les consommateurs qui manquent. Or, comme les richesses ne viennent que de la production, si l'on veut avoir des consommateurs qui ne produisent pas, on veut donc qu'ils consomment les richesses créées par d'autres hommes. Tel est, en effet, messieurs, le vice de ce système. Il n'échappe à une impossibilité que par une injustice. 11 conduit à une fausse distribution des richesses de la société; et, par une fausse distribution, il ne remédie à rien. La somme des consommations est inévitablement bornée par celle des revenus, et une consommation n'a jamais

lieu qu'à l'exclusion d'une autre. ,

Je me souviens qu'étant Jeune, et avant d'avoir donné beaucoup d'attention à l'économie des nations, j'assistais, à la campagne, à un repas fort gai, où Fun des convives ne manquait jamais de faire voler par la fenêtre les liaisons à mesure qu'ils étaient vidés. C'était, disait-il, pour faire gagner les fabriques. Il était conséquemment fort satisfait de ses prouesses, et les assistants s'empressaient d'y applaudir.

Je commençai par en rire comme les autres; cependant, à mesure que la même folie était répétée, je ne pouvais m'empêcher d'y réfléchir, et mon esprit vint à douter de l'avantage qui pouvait résulter pour la société en général d'une consommation dont il ne résultait aucun bien pour les consommateurs. Il me semble, me disais-je à moi-même, que le convive qui consacre trois ou quatre francs de son argent à payer des bouteilles cassées, ne peut faire cette dépense sans qu'il en résulte un retranchement de pareille somme sur une autre dépense. Ce que le verrier vendra de plus, un autre marchand le vendra de moins. Le monde ne peut rien gagner à un pareil divertissement, et il y perd le service, Futilité que le briseur de liaisons pouvait recueillir de leur usage s'ils avaient été ménagés.

El si l'on s'imaginait que les quatre francs payés au fabricant de bouteilles faisaient plus qu'encourager la fabrication des bouteilles, et donnaient un nouvel encouragement à d'autres producteurs dont le verrier devait acheter les produits, je remarquerai que le même effet aurait eu lieu quel qu'eût été l'emploi qu'on eût fait de ces quatre francs. s'ils n'eussent pas été chez le marchand de bouteilles, mais chez un libraire, ce libraire les eût également employés à un autre achat, et ainsi de suite ;

mais il est bon d'observer que ce ne sont pas les pièces de monnaie qui

dans ce cas favorisent sans cesse une nouvelle production; cest la production de l'objet même qui les procure au marchand. Les quatre pièces de monnaie qu'un libraire retire de la vente d'un livre ne sont autre chose

m SEPTIEME PARTIE. - CHAPITRE IV.

que la valeur de ce livre produite par les soins du libraire. Il favorise la reproduction en proportion de la valeur qu'il a produite. C'est là que se borne son influence. Comme producteur, on peut augmenter la somme des choses produites : comme consommateur, on ne le peut pas

On voit que la consommation stérile est indispensable ou très favorable à notre bien-être, quand elle est judicieuse, bien entendue, et qu'elle ne porte pas atteinte au fonds de notre fortune ; mais qu'il n'en résulte aucun avantage pour le corps social, vu en masse, et qu'elle ne peut favoriser une classe de producteurs, si ce n'est à l'exclusion d'une autre classe.

Lorsqu'en 1789 on supprima les galons de livrée que portaient les laquais (sans goût, mais non sans ridicule), personne ne prit la défense de cette consommation sous le rapport de la jouissance qui en résultait. La livrée ne procurait aucun agrément aux laquais qui la portaient; presque tous en étaient honteux. On ne peut pas, sans faire injure à leurs maîtres, supposer qu'ils y prenaient un grand plaisir. Mais tout le monde, ou presque tout le monde, convenait que cette suppression était fâcheuse en ce qu'elle détruisait une branche d'industrie. On prétendait donc que la consommation des galons était heureuse, non parce qu'elle satisfaisait un besoin, mais parce qu'elle fournissait de l'ouvrage aux passementiers, comme si les sommes que l'on ne pouvait plus employer en galons de livrées ne devaient pas nécessairement se tourner vers une autre consommation et favoriser quelque autre classe de producteurs.

Ils publicistes recommandables, dont on ne peut soupçonner les intentions et qui paraissent avoir réfléchi sur cette matière, ont pensé que, puisque certains hommes ont en leur pouvoir de produire plus de valeurs qu'ils n'en peuvent consommer, il est bon (que d'autres en consomment plus qu'il n'en produisent; et que, dans certains cas, l'épargne que les riches font de leurs revenus, par la raison qu'elle met en jeu un plus grand nombre de producteurs, peut faire que ceux-ci se nuisent les uns aux autres, en créant plus de produits que la société prise en masse n'en saurait consommer».

* Si le consommateur n'influe en rien sur la quantité des valeurs produites, il peut influencer sur la nature des choses produites. Voyez le chapitre suivant.

« Si la nation entière travaillait comme font les seuls manouvriers; si, par « conséquent, elle produisait dix fois plus de nourriture, de logement, de vête- « in- que chacun deux u'en peut consommer, se figure-t-on que la part de

DK KIM-LLKNCK DK LA CONSOMMATION. fO«i

Il est bien nécessaire de fixer les idées du public sur ce point ; car son opinion exerce une grande influence sur les consommations que font les particuliers et les gouvernements. Le mal qui se l'aît, lorsqu'il est évident J'ai lui— inenie , comme le \ol , ne peut pas avoir des suites bien graves * tout le monde s'empresse d'y mettre obstacle. Le mal que l'on croit être un bien s'enracine et prospère. J'allons regarder comme un bien qu'il y ait des rentiers désœuvrés ; il en résulte que les gouvernements font une oeuvre méritoire en augmentant la dette publique, c'est-à-dire en grevant d'impôts les contribuables. Le même auteur approuve qu'il y ait dans la société un certain nombre de consommateurs oisifs qui veuillent bien se charger de la douce fonction de jouir sans rien faire ' ; ces principes conduisent, sans doute contre l'intention de l'auteur, à l'apologie de tous les abus, depuis les moines jusqu'aux courtisans.

Il n'est pas exact de dire que l'on puisse, d'une manière constante, créer pins de produits qu'on n'en peut consommer. Produire, c'est mettre dans un objet une utilité telle, que la société, pour l'acquiescer, consente à rembourser tous ses frais de production'. Un soi-disant producteur qui ferait des avances égales à cent francs, pour créer une utilité que personne ne voudrait payer au-delà de quatre-vingts francs n'aurait rien produit : il aurait dissipé une valeur de vingt francs dont son capital se trouverait diminué. Cette perte serait pour lui un avertissement d'interrompre une production négative. Elle serait un malheur utile, en ce qu'elle ferait cesser des opérations préjudiciables pour la société; comme une brûlure doit être une douleur salutaire, en ce qu'elle nous oblige à retirer notre doigt du contact de la flamme (qui en amènerait la destruction. Or, s'il n'y a de vrai produit que celui qui vaut autant que ses frais de production', de

« chacun serait meilleur? Bien au contraire; chaque ouvrier aurait à vendre « comme dix, et à acheter seulement comme un ; chaque ouvrier vendrait d'au- « tant plus mal, et se trouverait d'autant moins en état d'acheter; et la transfor- « mation de la nation en un grand atelier d'ouvriers constamment occupés, loin ■ < de causer la richesse, causerait la misère universelle. » {Nouveaux principes de .M. de Sismondi, liv. II, chap. 3. page 79.)

' Principles of political Economy, chap. VII, secl. 9.

' On sait quela valeur donnée à nn produit pards moyens forcés n'est pas une production, mais un déplacement de. valeur. Les valeurs ainsi données ne peuvent, par conséquent, encourager une production sans en décourager nue autre.

On ne doit jannais perdre de vue qu'en économie politique le profit de l'en-

ilO

semblables produils ne sont jamais surabondants ; car, du moment que la]

société met à un objet un prix égal à ses frais de production , c'est une preuve qu'elle est satisfaite de le consommer.

Si de faux calculs, si des évènements qu'on n'a pu prévoir, ont fait créer en certaines occasions plus d'objets de consommation que l'état de la so- J

ciélé iTen réclamait ; si les besoins sont tombés par aventure au-dessous de la production , ces vicissitudes sont des malheurs comme les vicissitudes des saisons qui produisent du blé quelquefois plus, quelquefois moins, que n'en veut la population. Et l'on peut dire que, de ces vicissitudes, celles qui tiennent aux erreurs de l'industrie sont en général moins fâcheuses que celles qui dépendent des aberrations de la nature , auxquelles nous ne saurions nous soustraire.

M. de Sismondi craint que, si tout le monde se met à produire, les produils n'ex-cèdent ce que chacun peut consommer; mais si chaque homme produit beaucoup, chaque homme consommera beaucoup aussi. Jusqu'à ce que, tout le monde étant bien pourvu de tout , personne n'ait plus rien à désirer, on ne peut pas dire que les produits suraboudent.

La firculté de consommer, dit-on, est bornée pour chaque individu; nul homme en particulier n'a plus d'une tête à couvrir, plus d'un estomac à h

remplir et de deux jambes à chausser. Ü'où résulte la conséquence qu'une es-pèce de consommation artificielle, une consommation qui porte les dépenses par-delà les besoins et la satisfaction raisonnable du consommateur, est favorable au producteur, est même indispensable à sa prospérité.

Je conviens que , dans un état donné de la civilisation, les besoins d'une nation sont bornés; mais cette même nation, devenue plus riche et plus civilisée, a d'autres besoins à satisfaire ; et bien hardi me semblerait le '

publiciste qui croirait pouvoir en assigner le terme.

Transportons-nous par la pensée au temps d'Henri IV, roi de France. I

Ce temps n'est pas très reculé ; nous en avons d'assez bons mémoires, et |

nous le connaissons passablement. Tout concourt à nous faire présumer qu'à cette époque les producteurs éprouvaient la même difficulté qu'à présent pour produire des choses qui pussent avoir du débit. Les marchands, quoique bien moins nombreux, étaient bien plus misérables. Les fa-

briques de drap, de bonneterie, de quincaillerie et beaucoup d'autres, |

étaient absolument inconnues en France. Si l'on avait dit à un manufactu-

repreneur fait partie des frais de production. Son travail est une avance qui doit être remboursée par la valeur de ses produits; autrement il est en perle.

DE L'INFLUENCE DE LA CONSOMMATION

III

rien d'alors que deux siècles plus tard on y fabriquerait pour des millions de chacun de ces articles, il aurait répondu ; Fh! au nom de Dieu, qui les achètera ?

Il n'a pu croire que plus tard cinquante mille métiers seraient périieusement occupés à faire des tissus de soie, ni surtout que la majeure partie de la matière première serait recueillie dans le pays. Il aurait regardé d'un air ébahi l'homme qui lui aurait prédit qu'il partirait chaque matin de Paris pour quinze à vingt mille francs de feuilles imprimées, chargées de porter aux citoyens de toute la France les nouvelles de la politique ou des arts; que plusieurs centaines de voitures publiques sortiraient et entreraient dans cette capitale tous les jours de l'année, et qu'il n'y aurait pas, dans ses environs, de petit marchand, ni même de villageois, qui voyageât autrement qu'en carrosse. Tels sont pourtant les faits que nous avons sous les yeux. Pourquoi? parce que la nation française est dans une autre situation que du temps d'Henri IV; et qu'est-ce qui caractérise cette différence de situation? C'est que de nos jours cette nation produit et consomme plus qu'elle ne faisait alors.

Quelles exclamations n'eût pas faites un négociant de ce temps-là, si on lui eût dit que le commerce procurerait des denrées de bouche absolument inconnues de lui, même de nom, des denrées dont on consommerait, dans ce même pays, pour 50 à 60 millions chaque année, comme le café, le thé, le cacao; que l'on absorberait pour cent millions de sucre; pour 64 millions de tabacs, d'une herbe que l'on

ferait entrer en poudre dans le nez, ou en fumée dans la bouche? Quel fermier aurait supposé que l'on verrait, deux siècles plus tard, des champs immenses de pommes de terre, d'une racine farineuse, inconnue à ses contemporains comme à ses ancêtres, et dont se nourrirait bientôt une grande partie des habitants de l'Europe? que d'autres champs de plantes oléagineuses répandraient dans nos appartements une lumière qui remplacerait celle du jour? Nos produits annuels ont peut-être quadruplé en valeur depuis deux cents ans; et à chaque époque de ces deux cents années, on a toujours pu croire que la France était approvisionnée de tout, et qu'il était impossible d'augmenter sa production sans qu'il y eût surabondance et impossibilité de vendre.

Combien ne voit-on pas de produits immatériels de plus qu'on ne taisait! Un théâtre n'est-il pas une véritable manufacture où l'on débite au public assemblé un produit qu'il consomme à l'instant même qu'on le lui présente? Sous l'empire, temps où l'on n'avait pas de spectacles que

SEPTIÈME PARTIE. — CHAPITRE IV.

quelques mystères exécutés sur des théâtres, pouvait-on se figurer qu'à Paris, trois siècles plus tard, douze à quinze mille personnes jouiraient tous les soirs du plaisir du spectacle; que les théâtres mettraient en jeu vingt arts différents, et que des produits matériels nouveaux trouveraient leurs débouchés dans des productions matérielles nouvelles également? Dans tous les cas où le vendeur ne donne à l'acheteur, en échange de son argent, qu'un plaisir, une satisfaction, et non une denrée matérielle, c'est un produit immatériel qu'il lui vend, et le prix (qu'il en obtient n'est pas moins substantiel et ne lui fournit pas moins que des produits matériels les moyens de se rendre acquéreur d'un nouveau produit qui, sans cela, n'aurait pas pu se vendre.

Si nous jugeons de l'avenir par le passé, combien n'est-il pas de besoins nouveaux et de productions nouvelles qu'il nous est impossible de prévoir! Je suis même tenté de croire que la multiplication des produits aura lieu avec un progrès accéléré, en raison du grand mouvement qui s'est opéré dans les arts et dans les sciences de notre temps, mouvement dont nous ne faisons encore que commencer à percevoir les résultats.

Vous voyez, messieurs, que les gains que procurent les produits immatériels offrent un immense encouragement aux productions de tout genre. Leur consommation n'a point de bornes; car le besoin qu'on a de leurs produits s'étend à mesure qu'une nation devient plus civilisée. C'est un encouragement bien plus important que celui que présente la consommation de quelques riches qui ne produisent

rien et qui ne servent qu'à consommer à la place des producteurs auxquels ils ont été substitués. Smith nomme les uns comme les autres des consommateurs improductifs; mais entre eux se trouve une fort grande différence. L(> producteur immatériel a rendu un service, a donné une valeur à la société eu échange de ses profils. Mais ceux qui fondent leurs consommations sur des abus ne donnent rien au peuple en dédommagement de ce qu'ils en reçoivent.

Ils donnent, drra-t-on , de l'argent pour prix de ce qu'ils consomment.

Ce 11 est pas la la question. Je ne demande pas quel dédommagement ils donnent au marchand pour la marchandise qu'ils lui achètent. Je demande quel dédommagement ils donnent au contribuable pour la pension qu'ils reçoivent. Ils n'occasionnent même pas un surcroît de demande, de consommation ; car s'ils ne dépensaient pas le montant de leurs pensions, les contribuables le dépenseraient à leur place.

On ne saurait donc approuver Vllallhus lorsqu'il représente les consommateurs improductifs comme utiles par leur consommation.

DE LINKLLENCE DE LA CONSOMMATION

Si riidusïrie du pauvre et Taelive production qui en résulte sont un puissant encouragement pour la production en général, on ne voit pas pourquoi riuduslrie du riche et les productions dont il est railleur ne produiraient pas le même eïët. Les valeurs (pie le riclu* lait naître sont de même nature que celles que lait naître le pauvre, comme les écus de celui-ci sont de même nature que les écus de celui-là.

Il est don;; impossible de partager les craintes que manifeste 31. de Sismondi, lorsqu'il dit : « Si tout à coup la classe riche prenait la résolution , « de vivre de son travail comme la plus pauvre, et d'ajouter tout son re-

« venu à son capital, les ouvrieis seraient réduits au désespoir et

« mourraient de faim L »

En premier lieu, on ne peut admettre la supposition qu'un riche puisse ajouter à son capital tout son revenu^ car il faut bien qu'il vive et qu'il fasse une dépense proportionnée à sa fortune; or, celle dépense est improductive. En second lieu, le travail du riche ne fait point concurrence a celui du pauvre; au contraire. Lorsqu'un millionnaire établit une manufaclure d'étole commune et joint aux produits

de son capital les pioûls de son industrie d'entrepreneur, U se porte demandeur du travail du pauvre; le pauvre (devenu iravailleui'), du produit de son travail achète la bure fabriquée dans la manufacture, et par là devient consommateur du travail du riche ; car en achetant de la bure, il a payé une portion des profits de rentreprenneur. Il est mieux habillé, et le riche devient luimême un consommateur plus important pour d'autres producteurs ; cai , avant de former sa manufacture, il avait peut-être cinquante mille francs a dépenser par an, et maintenant, qu'il y joint ses profils de manufacturier, il dispose d'un revenu qui peut aller à soixante et dix mille.

31. de Sismondi n'est frajipé que de l'idée que le riche industriels vu produiie la chose même qu'il pourrait acheter de l'ouvrier, une table, par exemple, au lieu de facherter au menuisier ; mais ce n'est pas en général ainsi que les riches exercent leur industrie. L'instruction qu'ils ont acquise dès leur enfance et les capitaux dont ils disposent leur permettent d'exercer une industrie qui rapporte plus de trois ou quatre francs par jour , et c'est ce genre de travail (lequel ne fait point concurrence à celui du pauvre) qu'ils échangent contre les produits du travail du pauvre.

3Iaisje vais plus loin, et j'admets la supposition qu'un homme actif qui a cinquante mille francs de revenu fasse lui-même une table dont il a be-

* Nouveaux principes, etc., Hy. II, di. 3, u. 82.

SEPTIEME PAHTIE. - CHAPHKE V.

soin ; en o-t-il moins cinquante mille Iraïics à dépenser dans son année ? N'achètera t-il pas des produits pour tout le montant de celle somme, et les pioducteurs n éprouveront-ils pas un encouragement précisément égal ? Si le menuisier vend de moins une table de dix francs, un autre producteur ne \endra-i-il pas pour dix francs de plus?

L encouragement sera le même eneoie ti, au lieu de dépenser stérilement cet argent, le riche rajoute à ses capitaux. Un capital n'esi-il pas eu lolaiiiié consacré à l'achat de produits ou de travaux? Comment Maltluis a-l-il pu dire ; « Si, parmi les piopriétaires et les capitalistes, l'envie « d acheter venait à diminuer, la valeur des produits baisserait relative- <t ment à la valeur du travail j et les profits tombant à rien , la produc- V lion serait arrêtée* ?» Que peut faite un riche de ses épargnes, si ce n'esl de les enfouir ou de les ajouter à ses capitaux? S'il les enfouit , la eonsommaioii n'en est que différée ; s'il les ajoute à ses capitaux , elle excite une demande de produits ou de travaux aussi grande que si répartiie avait été dépensée stérilement. Est-ce donc là ce qui peut causer la baisse de la valeur du travail?

Loin de là, c'est ce qui augmente sa valeur; car des capitaux accrus réclament de nouveaux travailleurs et les occupent constamment, tandis qu'une somme si élevée ne les occupe qu'une fois.

On a reproché à ces principes de repousser les peuples dans la barbarie en proscrivant les dépenses de luxe*. Je n'ai jamais blâmé que les dépenses dont il ne résulte pas une satisfaction proportionnée à ce qu'elles coûtent. Je tiens pour bon qu'on se procure toutes les jouissances que comporte la fortune qu'on possède; mais, en même temps, il faut que Dieu convienne que ces jouissances n'augmentent ni le bien du particulier ni la richesse du pays.

* Principles of political Economy, ch. VII, sect. A.

« Si l'on suivait strictement le conseil de M. Say, tous les arts, les manufactures de luxe, en bronzes, glaces, belles verreries, horlogerie, meubles, soieries, argenterie, dentelles, tissus fins en laine, coton ou lin, modes, objets « de fantaisie, etc.; les terres qui produisent des vins fins, les mûriers et les « oliviers, tout ce qui travaille le sucre, le cacao, la cochenille, les vers à soie, « le café, les épices, seraient complètement inutiles et perdus! » (Du Système d'impôt, par W. le vicomte de Saint-James, p. 101.)

CHAPITRE V

De l'influence des consommations sur l'espèce des produits, et quels produits sont désirables.

Nous nous sommes convaincus, messieurs, que la consommation par elle-même, et quand elle n'est pas accompagnée de production, ne saurait accroître, même indirectement, la somme des produits; mais il est hors de doute qu'elle influe sur l'espèce des produits dont elle provoque la création. Les consommateurs, en menant à proportionnellement aux frais de production) un plus haut prix aux choses qu'ils préfèrent, déterminent les producteurs à diriger, vers la création de ces choses, leurs moyens de production. De sorte que cette maxime des anciens économistes : Telle est la consommation, telle est la reproduction, est une proposition vraie et fautive tout à la fois : vraie si l'on entend parler de l'espèce de choses qu'on produit; fautive si l'on a en vue la somme, l'importance des valeurs produites.

^ Les choses, les moyens de production sont d'un ordre absolument dif-

férent des causes de la consommation. Prétendre que consommer fait produire, c'est prétendre que l'on peuple les forêts en brûlant du bois; mais ' si, dans leurs consommations, les consommateurs préfèrent le bois de chêne

au bois de peuplier, on plantera moins de peupliers que de chênes.

Ce fait de la préférence accordée à un produit sur un autre peut être considéré sous deux points de vue; c'est-à-dire comme favorable ou contraire aux intérêts du consommateur, et comme favorable ou contraire aux intérêts du producteur. Le premier de ces points de vue est l'objet principal de cette septième partie de notre Cours, où nous examinerons I la satisfaction, le dédommagement que les consommateurs, soit comme

I particuliers, soit réunis en corps de nation, retirent de leurs consommations. Mais nous ne pouvons négliger l'influence que ces mêmes consommations exercent sur les producteurs.

Plusieurs économistes de notre époque, ne tenant pas assez de compte de la prépondérance qu'exercent souvent les circonstances accidentelles sur les principes généraux, pensent que les producteurs, étant libres de porter leurs capitaux et leur industrie vers les genres de production les plus favorables à leurs intérêts, les avantages de chacun sont balancés par

—» SKPIEML I'AHTIK. — CHAPIRE: V.

«s im „J^o.liens, par' que sans cela toiil le inutile embrasserait les meilleures prouesses e. abamlo.merait les plus mauvaises. 3fais celle imrfaiie libel le dans le choix des i.rofessions n'existe jamais; les goûts, Ignorance, le ca{.rice des consommateurs, les circonstances diverses où

ils se trouvent placés, ne sauraient s'accommoder à des règles impérieuses;

celle condition, toutes choses d'ailleurs égales, équivaut à une impossibilité et retombe dans la catégorie des suppositions gratuites. C'est un des points où les résultats de l'économie politique expérimentale, et ceux des théories absolues, s'accordent le plus rarement.

Au premier rang des consommations les plus favorables aux producteurs, on doit placer les consommations reproductives, parce qu'elles portent en elles le germe de leur rénovation. La fabrication de tout ce qui s'emploie dans les manufactures ne cesse jamais; la fabrication des objets de luxe ne se renouvelle pas souvent, du moins sous les mêmes formes, l'art a une raison du même genre la pro-

duction des objets constamment nécessaires à la classe laborieuse, comme celle des étoffes les plus généra-

lement employées, (quoique stérile en soi, donne lieu aux professions les plus oisives.)

Une vue superficielle de la société a fait croire qu'on ne pouvait trouver de nouveaux profits qu'en réveillant de nouveaux goûts chez les riches; comme ce n'est qu'à eux que l'on suppose assez d'argent pour acheter au-delà de ce qu'ils achètent déjà; et comme ils sont pourvus des choses nécessaires, on voit les producteurs mettre leur esprit à la torture pour créer des superfluités et pour exciter une sensualité blasée par les jouissances. Il serait bien plus important d'éveiller de nouveaux goûts chez la classe indigente. Elle ferait de nouveaux efforts pour les satisfaire, et c'est

là qu'on trouverait des multitudes de coisommateurs et des ressources inépuisables pour les prolétaires.

Pour nous convaincre de l'immense quantité de produits qui pourraient se placer dans les classes nombreuses et laborieuses de la société, comparons les produits qu'on rencontre dans ces villages misérables, tels qu'on en trouve par milliers dans les pays les plus civilisés de l'Europe, avec les produits qui frappent les regards lorsqu'on visite un village quelconque d'un canton du nord de l'Angleterre, des États-Unis, de la Hollande ou de la Suisse. Le bien-être de ces (antons) n'est point chimérique, puisqu'il existe; les institutions auxquelles il est dû sont encore loin d'être parfaites; le climat, le sol, ne sont pas les plus favorables. Je n'étais pas

CUNSO.MM.VNO.^S FAVORABLES ALX FROUCIËURS. il~t

de comparaison entre de pauvres manouvriers et d'opulents propriétaires; mais entre des hommes qui exercent dans deux pays différents des professions analogues, et qui forment, dans l'un comme dans l'autre, le fond de la population. Chaque village, dans les uns, me présente un aspect général d'aisance et de propreté que je ne trouve point dans beaucoup de nos provinces. Des arbres et des fleurs ornent le devant des maisons et sont garantis par des barrières ou des treillages; les fenêtres sont vitrées; les contrevents, les portes, sont peints à l'huile, et cette peinture, renouvelée de temps à autre, est toujours fraîche et sert de préservatif pour les bois. J'entre, non dans une pièce servant tout à la fois de cuisine, de chambre à coucher, et peut-être d'étable; mais dans une pièce propre et rangée, meublée de chaises, de tables et d'armoires. Si l'on y voit des vases, des lasses, de

la vaisselle, ce ne sont point des poteries grossières, ntais des faïences légères et commodes. Si je passe dans une chambre à coucher, j'y trouve d'autres meubles encoie : peut-être une pendule et un tapis de pied, mais à coup sur des matelas ti des couvertures sur les lits, des rideaux et une cheminée prête à recevoir du feu.

Dans ses repas, la famille consomme une nourriture saine et sullisamment abondante, de la viande fréquemment , des légumes et une boisson foriifuMUe.

Autour de la maison, une cour, un jardin, bien tenus, une étable, des animaux de basse-cour, les outils de la profession qu'on exerce, de bonne qualité et en quantité sulfisante. Toutes ces choses sont des produits dont la consommation est plus ou moins lente et qui se renouvellent lorsqu'il en est besoin. Beaucoup de ces produits sont les fruits de rinielligence et de raclivilé de la famille, comme les plantations, rarrangement, la propreté, les animaux , les légumes , etc. Elle eu est à la fois productrice et consommatrice; mais beaucoup d'autres choses sont le fruit d'une industrie étrangère à la famille , parce qu'elle-même est industrielle dans sa profession, et qu'elle crée des valeurs dont elle achète les produits du maçon, du charpentier, du menuisier, du peintre, du vitrier, du serruriei , du meunier, du savonnier, de l'épicier, du manufacturier et du marchand, (jui ont fabriqué ou procuré les faïences, les étoffes, tous les produits qui meublent la maison cl vêtissent la famille.

Or tous ces objets, ou au moins la plupart, sont inconnus dans l'autre village, dans ce misérable amas de chaumières qui, malgré la faveur du climaieL(|uelque-roidelasilualioii,est néanmoins peuplé d'habitants qui, par leurs besoins et leurs travaux , sont plus rapprochés de la condition

des beles que de celle des lioinnics\ Calculez ce que Tua de ces villages üffre deifcouragelements à la production comparativement à raulre, cl de combien de consommations et de jouissances une population, souvent nombreuse, est privée^!

Si nous remontons de la classe des simples ouviiers à celle des petits bourgeois et même à la bonne bourgeoisie, et si nous comparons les douceurs dont elle jouit avec celles que se procure la classe riche, combien ne trouverons-nous pas de produits qu'elle ne consomme point et qu'elle punirait consommer si elle produisait davantage 1 La difiiculté est de produire, I épète-t-on ; eh ! c'est celle diilicullé qu'il faut apprendre à vaincre; cesL man([uer d'industrie que d'être ai reté par les diffiicultés ; il faut agir de sa tête aussi bien que de ses bras et de ses jambes, et, quand on est pourvu de facultés p;* la nature, ne pas s'abandonnera rindolence. Il n'y a presque pas une ferme en France dont le produit ne pût être considérablement augmenté, si son propriétaire s'informait des progrès les plus récents de ragricu-

liure , et s'il travaillait à introduire dans sa terre les améliorations éprouvées dont elle serait susceptible. Au lieu de s'informer, de s'instruire, et ensuite d'agir jusqu'à ce que les améliorations soient exécutées, il préfère végéter dans l'oisiveté d'une petite ville , sans augmenter ses revenus, ses consommations, ni, par une suite nécessaire, celles de toutes les personnes qui tiennent à lui.

\oùlâ quelles sont, dans la plupart des nations, les classes où la consommation pourrait prendre un développement immense, si elles deve-

* Dans les pays où les contributions publiques peuvent être accrues en raison de l'aisance qu'auuiouçent les habitations, raflichc de la misère est une sauvegarde contre les impôts; mais souvent aussi la misère des gens de la campagne est le fruit de leur apathie et du mauvais emploi qu'ils font de leurs facultés. L'église et le cabaret en neutralisent une partie ; mais c'est surtout riillelligence, l'économie et l'activité qui leur manquent. 11 n'y a pas de famille de villageois, quelque indigente qu'elle soit, qui ne put tenir propres et rangés les abords et Tintérieur de son habitation.

* Un villageois cruellement tourmenté de douleurs rhumatismales vint me consulter un jour sur les moyens de se soulager. Je lui conseillai de mettre un gilet de flanelle sur sa peau. Il ne savait seulement pas ce que c'était que de la flanelle. « Retournez alors une de vos vestes de laines et portez-là sous votre chemise. — Comment, répliqua-i-il, pourrais-je porter une veste de laine sous ma chemise, moi qui n'ai jamais eu de quoi en porter une par-dessus ? » Et son village tout entier était dans le même cas.

CONSOMMATIONS FAVORABLES AUX PRODUCTEURS

liaient plus industrielles et plus productives; si l'on avait le talent et l'activité nécessaires pour faire uu utile emploi des capitaux qu'on amasse obscurément et qu'on perd ensuite dans d'aveugles couliaiices, dans de folles entreprises, ou dans le gouliie des fonds publics.

L'habitude contractée par les consommateurs de se servir de produits bien faits oblige les fabricants à enonracler l'habitude de les bien faire; et celle habitude a dheureuses conséquences pour les producteurs aussi bien que pour les consommateurs. J'ai vu des ouvriers anglais à qui Ion disait ; Je ne uoms demande pas de ter-

miner cet objet avec tant de sotn^ et qui répondaient : Il ne dépend pas de moi de travailler autrement, Cest celte habitude qui a assuré longtemps aux produits anglais une préférence marquée dans l'étranger. J'ai vu au contraire les meubles d'acajou fabriqués à Paris ne pouvoir se vendre dans les pays lointains, et les commandes qui en étaient venues d'abord ne point se renou\eler, paice que la confection de ces meubles était négligée; les tiroirs, les cloisons des commodes et des secrétaires, et en général les parties cachées, étaient faits de bois trop léger ou trop peu sec, à peine raboté ; l'acajou dont ils étaient revêtus était tellement mince, qu'il n'avait guère que la consistance d'un papier collé sur du bois. Il s'y manifestait des boursouffluies avant que les meubles fussent rendus à leur destination. C'est ainsi que le goût exquis qui se montrait dans le dessein de ces meubles, le poli et la beauté des bois extérieurs, la beauté et la richesse des ornements de bronze, qui auraient assuré à la France un commerce où elle ne pouvait redouter aucune concurrence, ont été des avantages perdus jiar la mauvaise exécution des détails secondaires ; et les détails secondaires étaient mal exécutés, parce que les consommateurs français étaient trop peu connaisseurs ou trop peu difficiles.

Cette insouciance des consommateurs nationaux est d'autant plus contraire aux exportations , que les consommateurs éiraïgei*s mettent une importance nécessaire à la bonne qualité des produits. Ils leur reviennent plus cher à cause de la distance et des frais de commerce. Ne pouvant pas les renouveler souvent , ils ont besoin qu'ils durent plus longtemps. Ils veulent que l'on puisse les monter et les démonter facilement, car ils n'ont pas la facilité de les envoyer chez le marchand pour les réparer. Des producteurs qui font des produits imparfaits par la raison qu'ils doivent aller au loin et que les consommateurs ne pourront pas se plaindre, ne reçoivent |»as de plaintes, en eliei , mais aussi ils ne reçoivent pas de coiu-

inaudes. Pour avoir des débouchés étendus et constants, il faut servir bien et à bon marché.

Il'iin autre eôlé, quand les consommateurs , comme il arrive quelquefois en Angleterre, préfèrent des formes disgracieuses, des dessins contournés et d'un vieux goût , les producieurs, forcés de leur complaire, perdent une partie des talents qui assurent des succès. Si leur nation s'en contente, noits ne sommes pas eu droit de nous en plaindre; mais il nous est permis de remarquer que le mauvais goût des consommateurs gâte celui des producteurs et nuit à l'étendue de leurs affaires'.

Vous voyez, messieurs, que, sous le rapport de la nature des produits, les consommateurs peuvent être plus ou moins favorables aux intérêts des producteiiis en général. Vous voyez que toutes ces consommations

supposent une production qui les rende praticables. Je n'entre point ici dans l'examen des causes favorables ; j'ai des résultats vivement souhaités par tous les amis de l'humanité. Qu'il nous suffise, quant à présent , de savoir quelle, dans l'état où se trouve la très grande majorité des peuples de la terre, ce ne sont pas les consommateurs qui manquent à leurs producteurs. Seraient-ce des institutions favorables à leur instruction générale, et doit naître un plus grand développement des goûts et des facultés des hommes?

il:

CHAPITRE VI

De la coïncidence des hommes.

L'homme jouit de la faculté de changer de place à volonté. Cette faculté, qui lui est commune avec la plupart des animaux et qui paraît si simple

Qu'on ne dise pas que le goût est arbitraire, et que personne n'est en droit de censurer celui des autres; les auteurs qui ont le mieux analysé le goût dans les arts. Voltaire, Addison, Blair, ont reconnu qu'il faut reconnaître le beau en tout genre dans ce qui plaît au plus grand nombre parmi la partie cultivée de toutes les nations. L'opinion des hommes peu cultivés, qui ont vu peu d'objets et ont peu comparé, c'est-à-dire peu réfléchi, ne saurait avoir aucune autorité. Il est à remarquer que, relativement aux objets d'exportation, c'est la partie la plus cultivée des nations étrangères qui leur est favorable ou contraire ; car la partie inculte des nations fait peu d'usage des importations et quand elle en fait usage, elle se règle sur la partie civilisée.

DE LA CONSOMMATION DES ABSENTS

au vulgaire, est pour le philosophe un sujet continuel de surprise. Une machine organisée qui porte en elle le principe de son mouvement et qui peut transporter le système entier de son être, par la seule impulsion de sa volonté, est sans doute un des problèmes les plus difficiles de ceux qu'a résolus la création de l'univers. Mais ce n'est point comme une œuvre merveilleuse que nous observons l'homme dans ce cours; et, de ses facultés, nous n'étudions que ce qu'elles ont de précieux pour lui et l'influence qu'elles exercent sur l'économie de la société.

Il ne m'appartient pas non plus de décider si la société ayant, pour son propre avantage, reconnu le droit de propriété, ce droit peut s'étendre jusqu'à reconnaître à chaque individu le droit d'emporter ce qui lui appartient, lorsqu'il juge à propos de transporter sa personne et de résider dans l'étranger. Je remarquerai seulement que le droit de disposer de sa propriété dans le pays comprend, dans le fait, la faculté de l'emporter au dehors. Il suffit de la transformer en marchandises dont l'exportation est permise. Pour les biens-meubles la chose est peu douteuse. Quant aux immeubles, un propriétaire peut les vendre, autrement il ne serait pas maître de son bien ; et un immeuble transformé en valeurs mobilières est un bien qui peut facilement être exporté. Peu importe l'espèce des valeurs mobilières qui sont exportées. De quelque manière que ce soit, ce sont toujours des exportations qui n'entraînent point des retours, des valeurs perdues pour le pays. Ainsi donc, laissant de côté la question de droit, que résulte-t-il du fait de l'exportation d'un capital ou d'un revenu, et de la colonisation qui s'en fait dans l'étranger?

Quant à l'exportation d'un capital ou de la valeur d'un bien fonds, Telford est le même (comme celui de la dissipation : c'est la suppression du revenu qui résultait pour la nation de l'emploi de ce capital, et la suppression des profits que les travailleurs trouvaient dans cet emploi ^{*}). Pour ce qui est d'un revenu qu'on reçoit dans un pays, dans une province, en Irlande, je suppose, et que l'on consomme dans un autre pays, en Angleterre, par exemple, l'effet n'en est pas aussi funeste; cependant il est très contraire;

' Le revenu du capital n'est pas perdu pour son possesseur absent, parce qu'on peut supposer qu'il fait valoir son capital dans l'étranger; mais c'est une portion perdue du revenu national, voyez partie chap 1-2, les effets de la dissipation des capitaux. On dissipe de même un immeuble en emportant dans l'étranger le prix de sa vente, qui dès lors ne rapporte plus de profits au pays de l'émigrant.

Il Test sous plusieurs rapports, non-seulement économiques, mais moraux.

Ne retirant aucun des fonds productifs qui existaient dans le pays, l'émigrant ne supprime positivement aucun des profits qu'ils rapportaient : les capitaux qui servaient à l'exploitation de la terre sont censés servir encore au même but; on peut en dire autant des profits des travailleurs. Le revenu exporté provoque la reproduction à peu près de la même manière que s'il devait être consommé dans le pays; car, pour renvoyer au dehors, il faut acheter des produits; si ce ne sont pas précisément ceux que consommera le propriétaire du revenu, ce seront néanmoins des produits du pays ^{*}. Les revenus irlandais envoyés en Angleterre le sont en produits de l'Irlande. Mais quelle différence entre un tel envoi et une consommation sur-

place! Elle est nécessairement improductive, puisqu'elle n'amènera point de retours. Celle même qui aurait été improductive, si le propriétaire eût été sur les lieux, aurait donné lieu à des dépenses plus favorables au bien-être des Irlandais. Leurs services personnels auraient été mieux récompensés; une partie de cette dépense se serait transformée en œuvres de munificence; celle même qui n'aurait eu pour objet que la satisfaction du maître, aurait eu pour effet d'améliorer les fonds productifs du pays, de le enrichir. On sait combien les fonds de terre gagnent par la résidence de leurs propriétaires. Un homme fait, un chef de famille, même lorsqu'il ne dirige aucune entreprise lucrative, n'est jamais oisif. Il administre au moins une partie de sa fortune et travaille au bien-être de toute sa maison; son économie profite à son pays; il élève ses enfants, qui deviennent des membres utiles du corps social; lui-même exerce quelques fonctions dans l'intérêt de tous; il cultive une branche des sciences; il défend les intérêts de son pays, par ses actions, par ses discours, par ses lumières et ses talents acquis. L'influence de chaque homme en particulier peut n'être pas très marquée; elle devient grave en se multipliant.

Le consommateur qui réside à l'étranger se soustrait aux droits que son gouvernement a mis sur ses consommations, et cette portion du fardeau retombe sur ses concitoyens.

L'impossibilité d'arrêter ces déplacements à moins de tomber dans des inconvénients encore plus graves, doit faire naître de profondes réflexions chez les hommes qui gouvernent les nations. Le système politique du monde

* Le revenu envoyé en argent équivaudrait encore à un revenu envoyé en produits du pays; car cet argent doit être remplacé, et ne peut l'être qu'au moyen des autres produits qu'on foirirait en échange.

DE LA CONSOMMATION DES ABSENTS

a subi de grands changements. Les relations fréquentes des nations qui couvrent le globe ont répandu presque partout une sorte de civilisation; il s'établira beaucoup de concurrence entre les peuples divers pour attirer chez eux les capitaux et l'industrie; les liens du pays et des habitudes deviendront moins puissants, parce que les mœurs se ressembleront davantage; les relations commerciales seront plus fréquentes, les communications plus faciles. Déjà les peuples policés composent comme une sorte de fédération de différents États. Il s'élève parfois entre eux des guerres, mais il ne s'agit à proprement parler que des guerres civiles. Les gouver-

nements sous lesquels rexisleiice deviendra trop difficile feront fuir leurs sujets. Louis XIV en fit la dure expérience. Napoléon l'a faite depuis, f lorsque, ayant tourné le commerce de la Hollande, il vit les principales

maisonselles principaux capitaux de cette nation indisciplinée se réfugièrent en Angleterre. Et l'Angleterre elle-même, après la paix de 1815, a vu s'établir en France, en Italie, en Allemagne, en Russie, et surtout aux États-Unis, une foule de ses citoyens fuyant des contributions intolérables, emportant tous un capital petit ou grand, cherchant à former des établissements dans des lieux où les conditions de l'existence fussent moins défavorables *.

Il faut donc que ceux qui prennent part aux affaires publiques songent d'avance aux moyens de gouverner avec prudence, avec habileté, avec éco-

nomie; à gouverner dans l'intérêt des administrés. Les gouvernants sont très excusables de songer à leurs intérêts; mais ils ne doivent pas oublier ceux de leurs administrés. Les nations n'énervent pas, diront-ils peut-être : c'est vrai; mais elles se fâchent, et c'est encore pis *.

* Lowe estime que les revenus anglais mangés dans l'étranger ont été, pendant quelque temps, de 5 millions sterling (120 millions de francs), et s'élèvent encore, en 18²², à 1 millions (cent millions de francs)*. Je sais que beaucoup de CCS émigrations étaient passagères et avaient d'autres causes que l'insuffisance des revenus anglais pour bien vivre en Angleterre; mais il est constant qu'une multitude de familles anglaises sont répandues et fixées dans toutes les parties de la France. L'administration qui a succédé à celle de Castlereagh a fait preuve de quelque habileté, lorsqu'elle a mis de l'importance à diminuer le fardeau des impôts. En France, au contraire, il n'a cessé d'augmenter tous les ans depuis la paix générale.

* Ceci s'imprimait en 1829; mais l'avertissement n'a pas été écouté et la prévision s'est promptement réalisée. Les gouvernants qui se sont succédé en

* Oh the présent State of England, Appendix, page 60.

CHAPITRE VII

De l'effet des consommations improductives par rapport aux consommateurs.

Relativement à l'importance des consommations, nous nous sommes convaincus que l'unique dédommagement qu'elles nous imposent se trouve dans la gran-

deur de la satisfaction qui en résulte. Cette espèce d'échange de la valeur consommée contre un besoin satisfait est d'autant plus avantageux et influe d'autant plus efficacement sur le bien-être des hommes, que ces deux quantités sont mieux appréciées. Mais ici nous ne pouvons pas fonder nos calculs sur des dotinées aussi sûres que dans la consommation reproductive.

Dans cette dernière, nous avons à comparer des quantités de même nature, une valeur avec une valeur : celle des services productifs avec celle des produits. Ces deux valeurs sont fixées par un débat contradictoire.

de d'où résulte le prix courant des uns et des autres; quantité positive dont les variations obéissent à des lois connues. Mais dans la consommation improductive, nous sommes obligés de comparer un sacrifice avec une satisfaction. On aperçoit nécessairement quelque chose de vague et d'arbitraire dans une semblable appréciation.

L'empereur \itellius fit servir sur sa table un plat de langues de perroquets , qui coûta énormément dans nn temps où Ton n'entreprenait point de voyages de long cours. Ouoi que je n'aie jamais goûté d'un mets semblable, je suis fort porté à croire qu'on pouvait en trouver d'aussi bons à meilleur marché. Je n'ai pas meilleure opinion de la perle que fil broyer et qu avala (^léopâlre. Je veux bien croire que la vanité eut la principale

part à ces extravagances; je les blâme sous bien d'autres rapports; mais si ces deux fous célèbres, ou ceux qui seraient tentés de les imiter, prétendent qu'ils préfèrent une semblable volupté à ce qu'elle coûte, quel moyen a-l-on de leur prouver qu'ils ont tort?

Un homme riche sera d'avis qu'un ananas n'est pas cher à 20 francs, parce que ces 20 francs sont pour lui peu de chose, et qu'il prend un grand plaisir à servir à des convives un fruit peu commun ; il peut donc consi-

France, et qui ont repoussé si (lédaigneusement les conseils d'une économie p<»litiqïe éclairée, sVn sont en définitive assez mal trouvés. {Note de l'éditeur.)

CONSOMMATiOAS PAR RAPPOIU AI LOASOMMATEL R. 2J3

déter comme raisonnable une dépense (jui [iai^aîtra extravagante à un artisan. 11 est seul juge de Timportance de ces deux valeurs; sa volonté n'est dirigée par aucune règle, n'est soumise à aucun contrôle; le pauvre peut porter un jugement opposé à celui du riche, et ils peuvent avoir raison tous les deux.

S'agit-il des consommations publiques? il semble plus difficile encore d'en constater la légitimité. Dans celles que font les particuliers, c'est une même personne qui consent au sacrifice et qui en jouit; l'individu peut comparer une peine et une satisfaction qui se passent en lui-même. Mais dans les dépenses publiques, la comparaison est plus difficile, même en supposant une parfaite bonne foi dans les appréciateurs; car ce n'est pas la même personne qui décide de la dépense qui en supporte les frais *. Ce n'est pas même sans difficulté que le contribuable parvient à comparer la part qu'il supporte dans les dépenses publiques avec la part d'avantages qu'il en recueille.

Cependant, messieurs, quelque difficile que soit pour le public et les particuliers l'appréciation de leurs sacrifices et des avantages qu'ils en retirent, on ne saurait la croire indifférente. Toutes les consommations n'atteignent pas également leur but, qui est de procurer une satisfaction proportionnée au sacrifice. Elles s'approchent et s'éloignent plus ou moins de ce but. Les unes ont constamment d'heureux résultats; les autres en ont constamment de fâcheux. Les effets de la consommation n'arrivent pas par hasard, non plus que ceux de la production. Il y a encore ici des lois dépendantes de la nature de la chose qui veulent que les mêmes causes, dans des circonstances pareilles, soient suivies des mêmes effets.

Ce sont ces lois, messieurs, dont il s'agit de faire notre profit. Si nous n'avons pas, pour nous guider dans cette recherche, des principes aussi certains que dans les autres parties de l'économie politique, nous avons du moins des principes nettement posés; et, guidés par l'expérience, nous sommes en état, dans le plus grand nombre des cas, de rattacher les effets à leurs causes.

* On peut dire que, dans un gouvernement représentatif, le représentant qui vote les dépenses est en même temps le contribuable qui les paie; mais il ne paie que quelques centaines de francs et le contribuable des millions. Ce n'est pas lui d'ailleurs qui fait une application spéciale de l'argent, il vote une somme pour l'instruction du peuple, et il est possible qu'on emploie cette somme à enseigner au peuple des sottises ou des erreurs.

■ DE LA SEPTIÈME PARTIE. — CHAPITRE VIII.

Afin de porter un jugement plus sain sur les consommations et leurs effets par rapport au consommateur, ou plutôt par rapport aux personnes

qui en supportent le sacrifice, nous examinerons d'abord celles qui se font dans l'intérêt des individus ou des familles, et ensuite celles qui se font

dans l'intérêt de la société ou de la nation.

Quelques personnes sont d'avis que les consommations privées ne devraient pas prendre place dans le tableau de l'économie des sociétés. Mais les richesses privées ne font-elles pas partie des richesses générales? D'ailleurs, même que les richesses générales s'accroissent par les productions privées, lorsqu'elles sont dirigées par l'intelligence, les richesses accom-

plissent plus ou moins parfaitement leur destinée, suivant qu'elles sont plus ou moins habilement consommées par les particuliers ou par l'État. Le bonheur des particuliers d'ailleurs est-il indépendant de leurs consommations et ne forme-t-il pas le principal élément de la félicité des peuples?

SEPTIÈME PARTIE. — I^{re} DIVISION.

CHAPITRE VIII

Des consommations privées les plus judicieuses.

Les consommations des particuliers sont tellement variées, qu'il est impossible d'en faire une classification qui les comprenne toutes; on peut du moins signaler celles qui sont en général plus particulièrement favorables aux consommateurs. Ce sont,

Celles qui satisfont à des besoins réels;

2^o Celles qui sont lentes plutôt que rapides.

Mais toutes sont nécessairement subordonnées à la fortune du consommateur et aux autres circonstances sous l'empire desquelles il parcourt la route de la vie. La connaissance de la vraie nature des choses, un jugement sain et une ferme raison, sont dans cette matière les guides les plus sûrs qu'il puisse consulter.

1^{er} Par besoins réels n'entends pas seulement les besoins qu'on appelle

DES CONSOMMATIONS LES PLUS JUDICIEUSES

de première nécessité, et sans la satisfaction desquels il périrait, rigoureusement parlant, ne conserverait pas sa vie et sa santé. Un sauvage peut se contenter d'avoir ces besoins-là satisfaits; mais l'homme développé, celui qui vit au sein d'une société

té civilisée, en a d'autres encore qui ne lui sont pas moins indispensables dans le genre de vie qu'il a embrassé. Les naturels de la mer du Sud vivent sans habits; riionime policé ne le peut pas. L'état d'avancement de nos sociétés, nos travaux, nos arts, nos études, nous rendent nécessaires des maisons fermées; et comme ces travaux, ces arts, ces études, sont nécessaires à notre existence sociale telle qu'elle est, on peut dire que des maisons fermées sont pour nous de nécessité et satisfont des besoins réels.

Par une suite nécessaire, les besoins réels s'étendent à mesure que la société devient plus civilisée. Chez nos pères, on pouvait remplir un poste dans la société sans savoir lire ni écrire. Nos ducs et nos barons d'autrefois ne signaient leurs noms qu'avec la pomme de leur épée, et appelaient leur aumônier pour lire leurs lettres, quand par hasard ils en recevaient. Au dix-huitième siècle, ils en savaient un peu plus; cependant le duc de Richelieu de celle époque ne savait pas l'orthographe^K et s'en vantait. Aujourd'hui leurs successeurs rougiraient d'ignorer la grammaire. Plus tai'd on ne trouvera pas, dans la plus mince chaumière, une seule personne incapable de lire, d'écrire et de chiffrer. Aioi*s ce sera un besoin réel dans toutes les familles d'enseigner aux enfants ces premiers éléments de toutes nos connaissances.

C'est pour la même raison que je mets au rang de nos besoins réels ce qui, dans l'état de nos arts, peut porter remède à nos souffrances, comme les secours de la médecine; tout ce qui nous épargne des fatigues considérables et la perte d'un temps précieux, comme d'être transportés en voilure dans nos voyages, etc.

Les besoins réels diffèrent donc selon les différents degrés d'avancement de la société; ils diffèrent encore dans les diverses classes dont elle se compose. Et quoiqu'il faille nécessairement, dans un sujet pareil, admettre quelque latitude dans le sens des expressions, cependant les esprits justes et éclairés s'accordent assez dans l'application qu'ils en font.

Outre que la satisfaction des besoins réels nous préserve de maux très grands cl qui excéderaient tous lessacrifices, les dépenses qui en résultent ont des bornes. Les besoins factices n'en ont point. Comment évaluer, même approximativement, les exigences de l'homme qui sacrifie tout à ses fantaisies et qui donne dans les excès de la table cl du jeu"

«il*

SKPiikME PAUTU:. — CÎIAIMTUK VWL.

Toute jouissance honnête et qui ne cause aucun préjudice à personne est un bien. Elle est permise à celui qui se trouve dans une position à pouvoir se la procurer. L'homme observe seulement que plus la dépense s'écarte de la satisfaction des besoins réels, et moins elle fait de profit en proportion du coût qu'elle coûte.

On doit se tenir en garde contre ses dépenses que l'homme ne fait que par occasion et par caprice. Il en est de semblables consommations comme de ces mets que l'homme mange sans appétit et seulement parce que leur présence excite son gourmandise. Ils ne valent pas ceux qu'il assaisonne avec plaisir ; ils nuisent à sa santé, et ce sont ceux-là qu'il préfère le plus. Il y a peu de fortunes qui soient au-dessus des atteintes que peuvent leur porter de simples fantaisies. Franklin, dans sa science du bonhomme Richard, suppose qu'un grand nombre de gens se rendent à une vente publique et se laissent tenter par des objets dont le besoin ne s'était jamais fait sentir à eux. Le bonhomme Kitchin leur dit : « Vous venez dans l'espoir d'avoir des marchandises à bon compte ; mais ce qui n'est pas né-

« cessaire est toujours cher J'ai vu quantité de personnes ruinées et

« force d'avoir fait de bons marchés Il est plus facile de réprimer la

* < première fantaisie que de réprimer toutes celles qui viennent ensuite — < f
Ceux qui acholent le superflu finissent par vendre le nécessaire. »

Voilà d'excellents principes d'économie privée ; le besoin doit toujours précéder la dépense, et j'ajouterai à ces conseils de Franklin celui-ci : Éprouvez-vous un désir que votre fortune vous permet de satisfaire, sortez et chez l'objet que vous désirez ; mais ne prenez pas les objets qui vous cherchent'.

Parmi les fortunes médiocres, beaucoup de consommations, qui seraient fort bien entendues, fort désirables, restent en souffrance parce que l'homme a consacré à des fantaisies l'argent qu'elles auraient réclamé. Un bijou, un meuble recherché, une partie coûteuse, ont absorbé l'argent qu'il aurait fallu dépenser pour être mieux chauffé en hiver, mieux rafraîchi en

* A l'ordinaire, les belles dames s'amusent à parcourir les boutiques avant l'heure du dîner, et font développer sous leurs yeux une multitude de marchandises. C'est une manière de passer le temps, une espèce de spectacle pour elles ; mais c'est un spectacle dispendieux ; car, malgré la résolution qu'elles prennent de ne rien acheter, il est rare qu'elles ne trouvent pas de bonnes raisons pour justifier l'empressement d'un article qui leur plaît, et auquel elles n'auraient jamais songé si elles n'avaient pas été promener leur curiosité.

DES CONSOMMATIONS LENTES IMJ S JI DICIKI SES.

été, pour tenir son escalier éclairé le soir, pour réparer les parties délabrées, vieilles ou malpropres de son appartement ou de sa maison. Encore ne vœux-je rien dire de l'inconduite positive qui absorbe plus d'argent que tout le reste, surtout du jeu, avec lequel, dans l'espace de peu d'heures, la fortune se change en misère et la gaîté en désespoir.

Les besoins factices ont d'autres inconvénients. C'est là que Fou rencontre la satiété qui affadit pour nous toutes les jouissances, et les excès qui amènent presque toujours des chagrins plus grands que les plaisirs qu'ils ont procurés. Si une courte satisfaction entraîne une longue souffrance, on peut dire que celui qui a fait un semblable marché a employé son argent à acheter une peine. On ne saurait l'employer plus mal.

On voit des gens sacrifier des sommes considérables pour soutenir, quelquefois par pure vanité, un procès qui troublera le repos de leurs nuits, qui les obligera à compulser des paperasses, à suivre des audiences, à recevoir des mortifications. On prétend qu'en Corse il n'est pas difficile de trouver un assassin qui vous délivre d'un ennemi, moyennant un salaire fort modéré. Je ne parle pas du crime que Fou commet pour se satisfaire ainsi ; mais ne pensez-vous pas que la triste satisfaction que Fon goûte à se venger doit être bien vile surpassée, si ce n'est par les peines du remords, au moins par les inquiétudes qu'une représaille, toujours à craindre, doit enfanter? « N'employez pas votre argent, nous dit un Franklin, à acheter un repentir. »

2° Les consommations lentes plutôt que les consommations rapides.

Les produits qui se consomment lentement, comme des habitations propres et saines, procurent à leurs consommateurs une jouissance longtemps prolongée, à proportion de ce qu'ils coûtent. La dépense que Fon fait pour se les procurer a donc quelque chose de plus avantageux que celle qui ne procure qu'une satisfaction passagère. Quand on achète un volume de six francs et qu'on en a soin, on peut le lire ou le consulter pendant bien des années ; on peut le faire servir à l'instruction de ses enfants, le prêter à ses amis, le laisser à ses héritiers ; il rend un long service, principalement si c'est un livre d'instruction. Mais si Fou emploie le même prix de six francs à une bouteille d'excellent vin, la satisfaction que Fon en tire, et que je suis loin cependant de mépriser, ne durera que quelques minutes. Je ne blâme point celle dernière consommation ; il s'en trouve de plus rapides que Fon peut se permettre, quelque sage (que Fon soit ; mais, au total, les consommations lentes sont préférables, parce

sf:nif:>iK païum:. — ciiapurf. viii.

*iuc, si les jouissances qu'elles procurent sont moins vives, elles sont, eu somme, :i prix égal, les plus considérables.

Elles le sont surtout si Ton est appelé à faire usage fréquemment de Tobjet consommé. Un logement sain, commode et agréable, est une déj>ense bien entendue. L'agrément d'un logement, sa propreté, la gaîté de son aspect, le bon goût des meubles qui le garnissent, sont des avantages qui coûtent quelque chose, mais dont on jouit tous les jours, et pour ainsi dire dans toutes les minutes de la vie. Si vos revenus sont insuffisants pour acquérir ces avantages, en vous les procurant vous faites donc un bon emploi de vos revenus. Dans l'état actuel de nos mœurs, une famille d'une fortune médiocre paiera peut-être trois ou quatre cents francs de plus le loyer d'un appartement qui, à égalité d'étendue, sera plus agréable et plus commode qu'un autre. Cet excès de dépense, qui fait environ un franc par jour, n'atteint pas à celles qu'occasionnent les moindres dépenses pour la table, la toilette ou les divertissements, et embellit presque tous les instants de toute une famille.

Adam Smith trouve un autre avantage dans la dépense qu'on fait en objets durables. C'est une dépense dont on peut facilement réformer l'excès.

On ne peut, ajoute-t-il, réduire sa table ou son train de vie, sans que le « public s'en aperçoive. Une réforme, à cet égard, est une espèce de conv< fession qu'on a tenu une conduite inconsidérée. Peu de personnes, en conséquence, ont le courage de réduire leur dépense journalière quand « elle a été poussée trop loin. On ne s'arrête que lorsque la ruine et le « discrédit en font la loi. Mais si quelqu'un a trop dépensé en bâtiments, « en meubles, en livres, en tableaux, ou changement de conduite de sa part ne surprend personne. La dépense qu'il a faite lui rend inutile « toute dépense ultérieure; et, quand il s'arrête, on peut croire, non point (ju'il a excédé ses moyens, mais qu'il a satisfait toutes ses fantaisies. » L'> Smith pouvait ajouter que le mal qu'on s'est fait ainsi n'est pas irrémédiable, puisque celui qui a acquis trop d'objets durables peut encore en revendre une partie au besoin.

Les consommations les plus rapides de toutes sont celles que l'on fait des services personnels, et vous les consommez souvent sans aucune jouissance. Les personnes qui ont un nombreux domestique n'en sont pas servies constamment. Le temps que perdent les laquais oisifs est un temps que vous payez et dont vous ne jouissez pas. Je sais que c'est un faste qui

* Richesse des Nations, liv. H, chap. 3.

DES CONSOMMATIONS LES PLUS JUDICIEUSES

chatouille l'amour-propre dans certaines occasions; mais ce faste coûte cher à proportion de l'agrément qu'il procure. Les seigneurs d'autrefois entretenaient, dans leurs châteaux, des trains nombreux de domestiques et de gentilshommes. Ils faisaient, par là, une immense consommation d'une chose précieuse : je désigne ainsi les services d'hommes forts et bien constitués, services qu'ils payaient par reniement, tout au moins, des gens qui composaient cette suite, et dont ils ne reliraient pas un avantage proportionné à ce sacrifice.

Les maisons opulentes de nos jours consomment, suivant moi, plus habilement leurs revenus. On embellit sa résidence; elle est plus vaste, plus commode; elle est meublée avec goût, embellie par les chefs-d'œuvre de l'art; les jardins en sont rians, habilement tracés, entretenus avec soin et enrichis d'une immense variété de végétaux. Tout cela n'occupe peut-être pas un moins grand nombre de travailleurs ; mais leurs services font bien plus de profit. C'est un avantage que les gens riches doivent à l'organisation sociale des temps modernes, qui, tout imparfaite qu'elle est encore, est néanmoins infiniment supérieure à celle des temps qui nous ont précédés.

Les maisons et les meubles sont des produits fort durables, et, sous ce rapport, présentent des consommations profitables; mais c'est en supposant que leur renouvellement ne soit pas plus profitable encore. Mon idée va prendre un corps à l'aide d'un exemple dont je me suis déjà servi *.

Un propriétaire songe à faire bâtir une maison d'habitation pour sa famille. S'il la fait en pierres de taille, avec une forte charpente et toutes les précautions qui assurent une longue durée, elle coûtera, je suppose, cent mille francs et durera l'éternité. S'il la fait en matériaux légers, elle ne lui coûtera que 50 mille francs et ne durera que 40 ans. Lui convient-il d'acheter le produit durable, c'est-à-dire de bâtir pour rélernelle? Lui convient-il de faire une maison qui, au bout de 45 ans, ne sera plus bonne qu'à être démolie?

Dans tous les cas, il a 400 mille francs à dépenser. Or, je dis que s'il fait bâtir la maison de 50 mille francs, il lui restera 50 mille francs à placer à intérêts composés. Cette somme sera doublée par les intérêts au bout de 15 ans, et par conséquent se trouvera portée à 100 mille francs. Elle sera doublée encore une fois 15 ans plus tard ; elle s'élèvera à 200 mille francs ;

* 11® pallie (le ret'oiers, rhap. t2

et celle dernière, doublée encore au bout de 15 ans, ne s'élèvera pas a moins de 400 mille francs lorsque 45 ans seront écoulés. Il est vrai qu'alors le propriétaire dont il est question, ou ses enfants, se irouveront possesseurs d'une maison qui , ayant été bâie en matériaux légers, ne vaudra plus rien ; mais aussi ils seront possesseurs de 400 mille francs de plus que s'ils avaient bâti un édifice plus solide ; et en supposant qu'ils veuillent remplacer leur maison de 50 mille francs par une autre pareille, ils auront toujours gagné 350 mille francs à prendre ce parti.

Dans les deux cas, la jouissance recueillie aura été pareille, car une maison faite eu matériaux légers peut recevoir tous les ornements, tous les agréments d'une maison plus somptueuse; dans les deux cas, et malgré l'inégale durée des produits, la jouissance aura été une consommation lente, éternelle meme, car une maison qu'on rebâtit avec profits tous les 45 ans peut être considérée comme un bâtiment éternel *.

On peut faire une observation du mémo genre sur les meubles d'argent trop massifs. Une cuillère légère rend auianl de service qu'une plus pesante; elle est même plus maniable; cl avec ce qui lui manque en matière, on peut la renouveler tous les quatorze aussi elle est usée.

Il ne faut pas appliquer la même règle aux objets qui s'usent rapidement, comme les étoftes ou le linge ; on ne saurait y employer de trop bons matériaux; car, en même temps qu'on on consomme la matière, on consomme la main-d'œuvre qui s'y trouve incorporée. La façon d'une étoffecscl la même, soit que la matière en soit bonne ou mauvaise ; on en peut dire aulanl du transport de la marchandise, de son emballage, de son magasinage. Tout ce travail qui a été le même, qui a coulé autant pour une mauvaise étoffe que pour une bonne, est plus vile consommé quand le produit est de courte

11 est inutile d'entrer dans le détail des autres avantages cl des autres incouvénients d'une construction légère cl peu durable. Par exemple, il n'est pas sans inconvenient pour une famille d'avoir â (jniller la maison qu'elle habile pendant qn'on eu rconslruil une autre. Celle reconslrncliou fait qu'on perd beaucoup d'objets de décoration intérieure qui ne pcuveil pas s'employer de nouveau ; mais conpipterail-on pour rien l'avantage de modeler une maison nouvelle sur des besoins nouveaux? Au bout de quarante-cinq ans, les modes ont changé, une famille n'est plus composée des mêmes individus; elle a besoin dans son logement d'avoir des distrlitiiions dilérencls. C'est im avantage aussi d'une maison légère, qu'elle est

plus grande en eouvraill le même terrain, parce que les murs et les planchers ont moins d'épaisseur.

DES CONSOMMATIONS DE LA FAMILLE

durée. Il convient donc , quelque forlunc qu'on ail, de consommer les meilleures qualilés, sauf à les payer plus cher.

rance. A riudigeucc, parce qu'elle ne peut pas loujours faire ravance d'im premier déboursé i)lus avauiageux, quoique jdus cher'.

L'ignorance, de son côté, s'oppose à celle économie, parce que, pour préférer les bonnes qualités, outre <]u'il btiit savoir pour quelle raison elles sont préférables, il faut, de plus, s'y connaître ; car le consommateur est servi comme il veut l'éirc.

Sij'ai blâmé les consoinmalimis rapides, failesatlcnlion, messieurs, qu'H n'élail question que de consominatioiis stériles. Dans celle sorte de consommations, il ne s'agit que de besoins satisfaits, de jouissances qu'il est de notre intérêt de prolonger. Quand il était queslion de consommations reproductives , c'était tout autre chose. Plus celles-ci vont vile, moins la production languit ; et plus lot les avances qu'on a faites sont remboursées, plus lot on possède les moyens de renouveler des opérations lucratives.

CHAPITRE IX

Des consommations de la famille.

j Les dépenses d'un ménage se composent d'approvisionnements de tous

genres qu'on renouvelle â mesure qu'ils sont épuisés, et le renouvellemeiu de ces provisions a lieu d'autant plus fréquemnieiil que la consommation va plus vite. Une provision de sucre durera 36 jours dans une maison bien réglée, oit les provisions sont tenues sous la clef, où le gaspillage est impossible, et où les consommations sont uniquement déterminées par le bien-être dont la famille peut raisonnablement jouir selon sa fortune et le rang qu'elle occupe ; tandis qu'une provision semblable, dans une siliuUioii pareille, mais dans une maison moins bien réglée, ne durera (lue 30 jours I au lieu de 36. Dans l'iine et l'autre maison, rapprovisionnement étant

I achevé, il faudra faire un nouvel achat; mais, dans la dernière, il faudra

* C'est la même raison qui oblige de pauvres ménages à aller acheter au détail du bois ou du charbon qui leur reviennent plus cher que s'ils les prenaient au chantier.

I reutiiveler cet achat douze fois dans Tannée , tandis que, dans Taulre, il ij ne faudra le renouveler que dix fois.

I' Faites une semblable expérience pour tous les articles de dépense, et

^ vous reconnaîtrez que ce ne sont point les achats qui appauvrissent les

! ninisons mal réglées , mais les consommations en nature des objets qu'il faut remplacer à mesure qu'ils sont détruits.

C'est en raison de l'influence que les femmes exercent sur les consom- I mations de tous les Jours et de tous les instants , sur la conservation des

I' provisions, des habits, des meubles, etc., que ce que Ton appelle une

„ ^ ménagère est une personne si précieuse pour les familles, surtout

dans les fortunes médiocres. Le goût de la dissipation , le besoin d'être ? souvent hors de chez soi, coûtent plus quelquefois par les gaspillages qu'ils

introduisent que par les dépenses positives qu'ils occasionnent. Les 1, grandes maisons elles-mêmes sont plus souvent ruinées par l'incurie des

femmes de charge et des inleiidauts, lorsque les maîtres négligent de sur- ; veiller leur administration, que par leurs infidélités.

Le bon ordre est d'autant plus recommandable chez les personnes ; riches, que, sans le bon ordre, on ne saurait être libéral. Une famille

rangée n'éprouve jamais ces embarras qui obligent quelquefois de recourir aux services d'autrui, et le bien qu'elle fait est toujours gratuit; tandis que le prodigue qui vous accable de ses profusions ce mois-ci viendra vous emprunter le mois prochain '.

I artout où ion peut facilement se procurer eu tout temps les choses dont on a besoin, il ne convient pas de faire de gros approvisionnements. Ils occupent de la place, se détériorent et sont exposés à devenir la proie des animaux et des voleurs' ; enfin, ce sont des valeurs mortes, des capitaux oisifs qui pourraient rapporter un

revenu. Les grosses provisions sont une manie de province. Née à des époques où le commerce était imparfait, et où l'on n'avait pas la possibilité d'acheter certains objets lorsque, l'époque de la foire était passée, cette coutume s'est conservée par vanité ;

* On lit dans les Mémoires du siècle dernier que madame Geoffrin, quoique sa fortune fût médiocre, ne ferma jamais sa maison aux gens de mérite, ni sa bourse aux malheureux; et pour que la légèreté des gens du monde ne lui fit

pas un crime de son économie, elle fit graver sur ses jetons cette maxime : L'économie est mère de la libéralité,

* maisons dont les provisions de linge étaient usées dans les ar-

moires avant d'avoir servi.

DES CONSOMMATIONS DE LA FAMILLE

on se glorifie de gros approvisionnements *. La même faiblesse se rencontre moins dans les grandes villes, où chacun s'inquiète peu de ce que fait son voisin, et où la facilité de se procurer les choses avec de l'argent au moment qu'on les désire, rend superflu ce genre de précaution. Les meilleures provisions, les plus complètes, celles qui coûtent le moins à garder et que l'on court le moins de risque de perdre, se trouvent chez le marchand.

Un progrès économique de ce siècle est la suppression de ces énormes provisions de vêtements qu'on appelait des garde-robes. La simplicité des habits, surtout pour les hommes, n'admettant que peu de variété, on n'a pas besoin d'avoir à la fois un grand nombre d'habits ; on s'attache uniquement à les renouveler quand ils perdent leur fraîcheur. On en est plus proprement vêtu et à moins de frais

Un des meilleurs préceptes de l'économie est de payer tout comptant, autant qu'on le peut. Outre qu'on obtient les choses à meilleur marché, on est assuré par là de ne consommer que des revenus acquis. Acheter à crédit, c'est emprunter au marchand; or, emprunter pour consommer stérilement, approche beaucoup de l'inconduite. Lorsque vous empruntez, vous consommez votre revenu par avance ; vous vous imposez donc une privation pour le mois suivant, pour l'année prochaine. Quant à ceux qui, en achetant à crédit, se flattent d'être dispensés du paiement, ils sont bien plus coupables : ce n'est pas leur bien qu'ils consomment, c'est le bien d'autrui.

L'habitude d'acheter à crédit excite toujours à outrepasser les bornes

' Il faut reconnaître toutefois que les approvisionnements étaient autrefois une manière de conserver les épargnes; bien des sommes se trouvaient ainsi soustraites à des dépenses moins raisonnables et profitaient à toute une famille ; mais de semblables épargnes ne grossissaient pas les capitaux et, depuis que les moyens de tirer intérêt des fonds économisés se sont multipliés, on a renoncé de plus en plus aux grandes provisions. {Note de rédacteur.}

• Les anciens poussaient cette folie plus loin que nous. « On dit qu'un jour « Lucullus ayant été prié de prêter cent manteaux de pourpre pour la représentation d'une tragédie : Le moyen, dit-il, d'en avoir un si grand nombre! cependant « dant je chercherai et je vous enverrai tous ceux qui se trouveront chez moi. « Le lendemain il écrivit qu'il en avait cinq mille et qu'on pouvait les faire prendre, en tout ou en partie, o Horace^ Ep. fi. liv. I".

SEPTIEME !> AiniE. - CHAPITRE X.

que l'on doit prescrire à sa dépense; il est si aisé d'acquiescer sans déboursier! Mais alors on est dupe d'une illusion, et quelquefois on sacrifie à sa perte sans éprouver ces obstacles, ces inconvénients salutaires qui vous auraient averti à temps de ne pas aller jusqu'au bout.

Il convient même d'avoir toujours un peu d'argent en réserve pour les besoins imprévus; car l'expérience nous apprend que les dépenses vont presque toujours au delà de ce qu'on avait présumé ; et quand on n'est pas en mesure d'acquiescer sur-le-champ une dépense devenue nécessaire, la considération personnelle en souffre toujours quelque peu. Les revenus courants, non-suffisants doivent pourvoir aux consommations courantes, mais réparer les pertes futures.

CHAPITRE X.

de la prodigalité et de l'avarice.

Le mot économie a deux significations bien distinctes. On désigne quelquefois par ce mot les lois qui régissent l'intérieur des corps organisés, des communautés, des peuples. C'est en ce sens que l'on dit l'économie animale, l'économie d'une prison, l'économie sociale ou politique.

D'autres fois le mot économie est synonyme d'épargne. En ce sens, l'économie consiste à ménager pour l'avenir les ressources que nous avons à notre disposition ; à comparer le service qu'elles nous rendraient dans le moment présent avec le

service qu'elles pourront nous rendre plus tard. C'est dans ce dernier sens que nous devons nous occuper en ce moment-ci de réconomie.

Sur un navire dont la navigation s'est prolongée, et auquel il reste encore un long trajet à parcourir, si l'on craint de manquer de vivres, on diminue les rations, on les économise, on se prive d'une partie de sa subsistance, par cette considération que, dans un besoin extrême, cette subsistance économisée, en conservant l'équipage, rendra un bien plus grand service que dans le moment où l'on est en sécurité et où l'on peut à la rigueur s'en passer.

Voilà l'image de l'économie.

Lorsque l'on est porté à s'exagérer les besoins futurs et à leur attribuer une importance qu'ils n'ont pas, on tombe dans l'avarice. Lorsqu'au contraire on ne tient pas assez de compte des besoins futurs, lorsqu'on sa-

ik i. A. puoDiGAi.m: r:T dk i. AVAr.ict.: 237

ci on revient au conseil, on donne dans la prodigalité. La véritable économie dans les dépenses consiste dans une combinaison judicieuse du service que plus tard nous pouvons tirer d'une chose avec le service que

nous en pouvons tirer dès à présent.

Remarquez que l'économie, dans le sens (que je viens de signaler, s'applique presque à toutes sortes de biens. On économise son temps, son crédit, sa santé, aussi bien que ses richesses. Les rois adoptifs de Césaire, Auguste, fut économe de son pouvoir, et par là il sut augmenter jusqu'à la fin de sa carrière. Bonaparte ne fut pas économe du sien, et c'est ce qui le perdit. Il usa jusqu'à la bonne volonté du peuple français, qui lutta immense pour lui, et il ne la trouva plus au moment du besoin.

L'économie du temps consiste à exécuter dès à présent ce qu'il faudrait de toute nécessité exécuter plus tard. L'ouvrage du jour laisse libre l'emploi du lendemain.

L'économie dans les dépenses est la seule qui ne sorte pas de notre sujet. C'est à l'aide d'une sage économie que les familles pourvoient à l'éducation des enfants, à leur établissement, et aux soins que réclament les vieillards. Sans elle, les plus grandes fortunes n'ont rien d'assuré. Mais elle exige des qualités (qui ne sont pas communes. Pour se résoudre volontairement à une privation que la raison conseille, il faut être capable d'un certain empire sur soi-même; il faut sacrifier le présent qui vous sollicite, l'occasion qui vous invite, pour un avenir moins pressant; il faut même au besoin pouvoir résister aux désirs des personnes les plus

chères pour suivre les avis d'une raison quelquefois austère. On n'est pas économe sans quelque effort ; or, un effort, toutes les fois qu'il est utile, est une verlit.

La prodigalité u'a d'autre règle que le caprice. Les conseils de la prudence et de la raison sont à ses yeux des calculs sordides. Suivant elle, l'argeiU n'est bon (ju'à être dépensé, comme si toute espèce d'emploi était indifférente. Tout ce qu'elle fait est l'œuvre de la démente ou tout au moins de rexcessive faiblesse. Le prodigue csl l'émule d'un ealani, diiue petite maîtresse, incapables de résister à leurs moindres fantaisies.

L'amour du plaisir inspire beaucoup de folles dépenses qui ne répondent point à leur but. Les gens riches sont fort enclins à se persuader que toutes les jouissances peuvent être acquises à prix d'argent; que ce n'est point leur affaire de chercher des moyens d'être amusés ; iis laissent le soin de les divertir aux gens qui ont besoin de gagner. Qu'arrive-l-il? Les riches demeurent en proie au supplice du désœuvrement et de reniuii. La vérité est qu'une fois (jue nos premiers besoins sont satisfaits , nous jouissons

-38 SEPTIÈME PARTIE, — CHAPITRE X,

beaucoup moins par les impressions que nous recevons du dehors que par celles dont la source est en nous-mêmes. La nature a attaché un plaisir très vif à l'exercice de nos facultés physiques et morales. Le spectateur d'une comédie baille quelquefois; mais l'auteur de la pièce, le directeur qui la monte, l'acteur qui la joue, ne bâillent jamais.

Pour échapper à ce malheur, un homme riche, quand il a du mérite, se fait acteur, non sur un théâtre, mais sur la scène du monde. Tantôt, comme Malesherbes , il recueille des végétaux étrangers qu'il acclimate par degrés, et dont il enrichit le sol de la patrie. Tantôt il cultive les lettres comme Helvétius, ou, à l'exemple de Turgot et de Ricardo, il se moine aux sources de la prospérité publique. Si son goût le porte vers les sciences comme Lavoisier, il leur consacre son temps et sa fortune.

Lors même qu'il n'a aucun de ces talents qui attirent les regards, il peut jouer un rôle honorable et même important. Celui qui peut, en s'aidant de ses lumières et de celles des autres, acheter avec discernement les productions des arts, les collections, les livres qui se recommandent par quelque mérite, exerce une sorte de magistrature, puisqu'il a des encouragements et des récompenses à distribuer. Que de services ne peut-il pas rendre de sa personne et de sa bourse ! Il est vrai qu'il y faut du discernement et des ménagements ; du discernement pour n'être pas dupe de l'intrigue et ne favoriser que le mérite; des ménagements, pour ne pas blesser les

amours-propres. Mais cela même occupe, et l'occupation fait la vie. L'oisiveté ne convient qu'à la sottise. C'est une dégradation des plus nobles facultés de l'homme.

On a beau dire que l'on manque des talents nécessaires pour faire un bon usage de sa fortune : vain prétexte fourni par l'indolence et la paresse.

Pour produire, pour gagner, sans doute il faut quelques talents spéciaux : pour dépenser convenablement, il ne faut que du bon sens et de bonnes intentions, accompagnés de quelques soins ; car rien de bon ne s'opère si Ton n'y donne des soins.

L'avarice est une faiblesse comme la prodigalité. Celle-ci ne sait pas résister à une fantaisie; l'avarice ne sait pas surmonter une terreur.

N'est-il pas faible, en effet, Favare qui pousse la crainte de se voir dépourvu, jusqu'à se priver de tout? Qu'on prenne les plus grandes précautions pour placer solidement sa fortune, rien de mieux ; qu'on la divise en plusieurs placements de natures diverses, afin de diviser les risques et de n'être pas exposé à tout perdre, c'est agir prudemment : mais une fois

DE LA PUODir.ALITÉ ET DE L'AVARICE.

qu'on a pris les précautions qu'indique la sagesse, il faut savoir courir de bonne grâce les hasards qui accompagnent toutes les choses humaines. L'avenir a ses dangers; il faut savoir les braver. L'homme ne se serait pas rendu maître de l'univers s'il n'avait su braver le péril de la mer. Que dis-je? dans le monde le plus tranquille nous sommes entourés de dangers. Notre vie est menacée par la chute d'une tuile, par la rencontre d'un chien enragé; un poison peut se mêler accidentellement dans nos aliments; un tremblement de terre, l'imprudence d'un voisin, le bras d'un scélérat ou d'un maniaque peuvent nous atteindre jusqu'au sein de nos maisons. Il y a de la pusillanimité, malgré tant d'accidents possibles, à ne pas s'avancer d'un pas ferme dans le chemin de la vie. Sacrifier le bien-être de sa famille, le sien propre, sa considération, sa santé, quelquefois sa vie pour un avenir qui n'arrivera jamais; se priver de tout, de peur d'être privé de tout, c'est folie. Ce n'est pas éviter le mal : c'est y tomber.

Au reste, l'avarice est beaucoup plus rare qu'autrefois. Il n'est pas probable que la nature humaine ait subi un changement; mais les circonstances où elle se trouve sont fort différentes de ce qu'elles ont été. Dans les temps de barbarie, et même depuis, on avait beaucoup moins d'occasions de tirer parti de son argent. Les entreprises Industrielles étaient petites, rares et hasardeuses. Point de grands voyages maritimes; point de grandes entreprises d'agriculture, ni surtout de manufactures;

elles auraient été trop exposées aux ravages de la guerre, à la fureur des persécutions religieuses, aux brigandages de toute espèce. Nous ne laissons pas d'avoir eu des échantillons de tout cela, mais c'étaient des orages passagers; de grandes épidémies de pays n'y ont jamais été exposées de notre temps, même dans les contrées qui ont été le théâtre de la guerre. Et là où il y a eu des ravages, les vainqueurs aussi bien que les vaincus se sont empressés de les réparer. Leur intérêt les y invitait, et les vrais intérêts des princes et des peuples sont un peu mieux entendus qu'autrefois, sans l'être complètement.

Quand on veut s'assurer une fortune maintenant, on ne thésaurise plus guère; on prend d'autres moyens. Pour ne parler que des moyens honnêtes, et (il faut le dire à la louange de la nature humaine) ce sont les plus généralement employés, on s'industrialise, on se donne plus de peine, on fait travailler son imagination, on s'avise de plus de moyens différents, soit pour multiplier ses spéculations, soit pour étendre ses affaires. On y est favorisé par les mœurs et par une aisance plus générale qui, d'une part, ont accoutumé chacun, suivant son état, à des consommations moins mesquines; et qui, de l'autre, refusent toute considération, et même tout

SKiaKME PAUTIK. - CHAPITRE X.

moyen de gagner ; à celui qui mène un genre de vie si sordide. Comme les besoins se sont multipliés, le vice du siècle est plutôt la cupidité, l'avidité, (pie l'avarice ; mais si je m'élèverais sur les causes et sur les conséquences de la cupidité, j'envahirais le domaine de la morale. Qu'il me soit permis seulement de faire remarquer que les moralistes ne devraient pas demeurer étrangers à l'économie sociale. A quoi bon prêcher contre l'avarice si elle a peu de dangers, et si dans notre situation économique tout doit tendre de plus en plus à la décourager? et comment prêcher avec succès contre la cupidité, avant d'avoir modifié des institutions sociales qui toutes sont propres à lui donner un nouveau degré d'énergie?

CHAPITRE XI

Influence des lois et des coutumes des peuples sur les dépenses des particuliers.

Les lois des nations influent de deux manières différentes sur les consommations des particuliers, et par conséquent sur les dépenses qui ont pour objet d'y parvenir. Tantôt, c'est directement, en restreignant, ou même en proscrivant tout-à-

fait certaines consommations, comme font les lois somptuaires ; tantôt, c'est indirectement, en rendant la production de certains objets plus difficile ou plus dispendieuse, deux mots qui, en économie politique, signifient la même chose.

On a fait des lois somptuaires, des lois pour borner la dépense des particuliers, chez les anciens et chez les modernes ; on en a fait sous des gouvernements républicains et sous des gouvernements monarchiques. On n'avait point en vue la prospérité de l'État, car on ne savait point, on ne pouvait point savoir encore si de telles lois influent sur la richesse générale. D'après les préjugés anciens, on devait même croire qu'elles lui sont contraires. On leur donnait pour prétexte la morale publique, parlant de cette supposition que le luxe corrompt les mœurs ; mais le véritable motif n'a presque jamais été celui-là non plus. Dans les républiques, les lois somptuaires ont été rendues pour complaire aux classes pauvres qui n'aimaient pas à être humiliées par le luxe des riches. Tel fut évidemment le motif de cette loi des Locriens, qui ne permettait pas qu'une femme se fit accompagner dans les rues par plus d'un esclave. Tel fut encore celui de la loi *Orrhifiy* à Rome, loi demandée par un tribun du peuple, et qui limi-

INFLUENCE DES LOIS SUR LES DÉPENSES. 241

tait le nombre des convives que l'on pouvait admettre à sa table. Dans les monarchies, au contraire, les lois somptuaires ont été édictées en faveur des grands, qui ne voulaient pas être éclipsés par la bourgeoisie. Tel fut, on n'en peut douter, le motif de cet édit de Henri II, qui défendit les vêtements et les souliers de soie à d'autres qu'aux princes et aux évêques.

Je ne prétends examiner ici les lois somptuaires que sous le rapport économique. Tout ce qui tend à réduire les dépenses que nous avons appelées mal entendues semble devoir être favorable aux bonnes consommations, à celles qui concourent plus sûrement au bien-être des citoyens et du public ; mais pensez-vous que le législateur soit mieux en état de régler leurs consommations qu'il ne l'a été de diriger leurs productions ? Les raisons qui déterminent les particuliers, relativement à leurs dépenses, varient à l'infini. L'autorité peut-elle entrer dans tous les motifs, connaître toutes les ressources, apprécier toutes les excuses ? Telle maison est désordonnée qui reçoit dix convives, telle autre est modérée qui en reçoit vingt : si la loi fixe le nombre des convives à quinze, elle n'atteint pas son but dans le premier cas et le dépasse dans le second.

Quel législateur, en outre, est assez sage pour prévoir la consommation qu'il est utile à l'État d'empêcher et celle qu'il convient d'encourager ? Si l'on eût réussi à borner en France la consommation des soieries, croit-on que les villes de Lyon, de

Nîmes, de Saint-Étienne eussent perfectionné les produits de leur industrie, et qu'elles fussent parvenues au degré de prospérité où nous les voyons? Croit-on que la culture de la soie se fût répandue dans nos départements du midi, au point de suffire bientôt à nos fabriques et de fournir dans quelques années à des exportations? En bornant de certaines consommations, qui peut répondre de ne pas borner la consommation totale? La doctrine que je vous ai développée est, en somme, qu'il ne faut pas consommer pour consommer, c'est-à-dire, lorsqu'il n'en résulte ni profit, ni plaisir; or, du moment qu'on laisse les hommes à eux-mêmes, leur propre intérêt les invite à suivre ce précepte. Il n'est pas besoin d'une loi pour cela; et j'appliquerais volontiers ici une phrase (l'Adam Smith applique à la production: « Nul gouvernement n'est plus insensé que celui qui se croirait assez sage pour en savoir à cet égard » plus que les particuliers dont il aurait la prétention de régler les dépenses. Les rois et les ministres, dit Smith dans un autre endroit*, sont « les plus grands dépensiers de la terre. Qu'ils règlent leur prodigalité,

* Liv. II, rhaps. 3.

« uvaît de s'immiscer de celle des autres. Si l'état n'est pas ruiné par leurs extravagances, il ne le sera jamais par celles de leurs sujets. » Ajoutons que les lois somptuaires enlèvent sur les droits des nations. La société, qui est au-dessus du gouvernement, veut la propriété; elle ne peut pas ne pas la vouloir, parce que, sans la propriété, point de société*; or, la propriété suppose dans chaque particulier le droit de disposer de son bien, d'en abuser, s'il le veut. Lorsque le gouvernement l'en empêche, il agit donc contre les intérêts et le vœu de la société, qu'il est de son devoir de protéger. Il serait superflu de s'autoriser de l'exemple des États les plus populaires de l'antiquité. « Les anciens, dit Condorcet, « qui, dans plusieurs de leurs institutions politiques, ont montré une profonde sagesse et une sagacité que nous admirons avec raison, ignorent les vrais principes de la législation et comptaient pour rien la justice. Ils croyaient que la volonté publique a droit d'exiger tout et de nous soumettre à tout; opinion fautive, dangereuse, funeste aux progrès de la civilisation et des lumières, et qui ne subsiste encore que trop parmi nous »

Il n'est, au reste, pas de lois qui soient plus aisément éludées, et qui tombent plus promptement en désuétude, que les lois somptuaires: l'autorité publique n'est point intéressée à leur exécution.

Sans proscrire directement de certaines consommations auxquelles les gouvernements trouvent des inconvénients, ils se contentent quelquefois d'y mettre des obstacles par le moyen de l'impôt. C'est ainsi qu'en Angleterre on a soumis à des

droits, non-seulement les carrosses, mais les chiens, la poudre à poudrer, les montres de poche, etc.

En admettant l'impôt comme une nécessité, il vaut mieux, sans doute, qu'il porte sur des consommations à l'usage des riches que des pauvres, et sur des objets d'une utilité secondaire plutôt que sur ceux d'une utilité première. L'intérêt de la société est que les besoins indispensables soient plus aisément satisfaits que ceux qui ne prennent leur source que dans une sensualité trop délicate ou dans une vanité puérile. Mais il ne faut pas croire que, absolument parlant, on fasse le bien de l'État en empêchant les dépenses de luxe. Cela n'est utile que lorsque le luxe fait tort à des dépenses qui seraient mieux entendues. C'est un luxe que de se transporter rapidement d'une ville à l'autre. Autrefois, un petit marchand, un

' Voyez-en les preuves dans ce Cours, H' partie, cliap. 27.

® Note sur le Voltaire de Kehl, tome 18, page 97, édition in-8».

INFLUENCE DES LOIS SUR LES DÉPENSES

homme de la campagne, voyageaient à pied, ou tout au plus sur une méchante haridelle. Aujourd'hui, dans une voilure suspendue, ils franchissent cinquante lieues en vingt-quatre heures, au moyen de voilures publiques multipliées et commodes; la production et la consommation de la société n'en ont été que plus actives.

On pourrait très bien se passer de café, de tabac, puisque l'on s'en est passé pendant des siècles; mais pourquoi se priver de ce qui fait plaisir, s'il n'en résulte aucun inconvénient, ni pour la santé, ni pour la prospérité publique? Une jouissance n'est à blâmer que lorsqu'elle n'est pas proportionnée à ce qu'elle coûte et lorsqu'elle pourrait être remplacée par une jouissance supérieure qui ne coûterait pas plus. Une nation qui produirait et consommerait chaque année pour cinq milliards de produits ferait quelque progrès si elle venait à produire cinq milliards et vingt millions, dussent ces vingt millions être employés à acheter du tabac, qui est peut-être la plus superflue des superfluités*.

Les consommations ne sont pas toujours restreintes : elles sont quelquefois provoquées par les lois. Si les cérémonies du culte étaient somptueuses, et s'il n'était pas permis de s'y soustraire ; si la législation était obscure et embrouillée et obligeait les citoyens à recourir sans cesse à l'aide des légistes, la nation prise en masse

serait excitée à des consommations qui ne contribueraient en rien à ses jouissances.

Il a passé par la tête de certains hommes d'État que les procès étaient un bien en ce qu'ils faisaient vivre un bon nombre de juges et d'officiers ministériels®. C'est comme si l'on prétendait que le mal de dents est un bien parce qu'il fait vivre les dentistes : sans doute, quand on souffre un grand mal de dents, on est heureux de trouver un dentiste habile qui vous débarrasse du mal qui vous tourmente ; mais on aurait été plus heureux encore de n'être pas obligé de recourir à son art. L'intérêt de la société est d'éloigner autant que possible le besoin des remèdes au physique et au

* La consommation du tabac irest citée ici que comme un exemple , et dans la supposition que l'usage qu'on fait de cette plante n'a aucun inconvénient relativement à la santé ou à la propriété des personnes.

® Il est inutile de répéter ici ce qui a été démontré plus haut (chap IV de cette partie), que les consommations ne sont un bien qu'en raison des besoins qu'elles satisfont ou des plaisirs qu'elles procurent, et nullement en raison des encouragements qu'elles offrent aux producteurs.

t>ii SKPTIKME PAUIIF. — CHAPITIU-: \l.

moral, il faut avoir toujours les remèdes nécessaires aux maux qu'on a l'habitude d'éviter.

Si de l'influence des lois sur les consommations nous passons à l'influence des mœurs du pays, nous jugerons de même que les plus favorables sont celles qui provoquent les consommations bien entendues plutôt que les autres. Si, par exemple, dans la classe laborieuse, les plaisirs que l'on prend en famille profitent plus que les orgies du cabaret, les habitudes qui seront favorables aux premiers seront celles qu'il faudra préférer, celles que les institutions, que les gens éclairés devront chercher à répandre. Ce sont de pauvres hommes d'État que ceux qui, voyant le peuple se livrer à l'oisiveté, à la joie , à l'intempérance , trouvent cela le mieux du monde, et disent : Il est bon que le peuple s'amuse. Ce n'est point là une proposition que l'on veuille contester. C'est du choix des amusements qu'il s'agit. Or, il est plus avantageux au peuple lui-même de préférer les amusements dont les suites n'ont rien de fâcheux et qui sont les plus favorables à l'ordre et à l'aisance des ménages, les plus propres à conserver la santé du corps et de l'esprit. J'ai entendu dire que l'ivresse du peuple lui était nécessaire pour s'étourdir sur ses maux; il vaut mieux diminuer ses maux que vanter son ivresse. Dans un autre sens, ce sont des mœurs

stupidités que celles de ces pays musulmans (qui repoussent de certains produits excellents, tels que le vin et la viande de porc, et qui bornent par conséquent jusqu'à ce point les productions et les consommations de l'homme, c'est-à-dire ce qui rend son existence et sa civilisation plus complètes. On lit dans la relation du naufrage que fit M. Cochelet sur les côtes d'Afrique, que les Maures perdirent, par cette superstition, d'excellentes provisions de vin qui se trouvaient sur le navire échoué; et, quoique habitants d'une côte désolée, ils ne voulurent point faire usage des provisions de viandes salées qu'ils y trouvèrent, de peur qu'il ne s'y rencontrât du porc.

Quand une nation pousse trop loin l'amour du changement dans les modes, elle fait beaucoup de pertes qu'elle pourrait éviter. Il y a des dessins d'effets que personne n'ose plus porter quand la mode est passée : dès lors on ne met plus à une étoffe, à un meuble, un prix suffisant pour indemniser le marchand de ses frais de production ; il subit une perte. Si, pour se* dédommager, il fait payer un autre produit qui a la vogue au delà des frais de production, c'est alors le consommateur (qui supporte la* perte. Un objet acheté qui cesse d'être à la mode est rebuté, même

INFLUENCE DES LOIS SUR LES DÉFENSES

avant d'avoir perdu ce qui d'ailleurs constitue son utilité. On me dira qu'un nouvel objet, s'il coûte plus, a un degré d'utilité de plus, qui est d'être conforme au goût du jour et de flatter la vanité de son possesseur. J'en conviens, mais, en payant quelquefois fort cher ce genre de satisfaction, on donne dans des consommations mal entendues, dans une de ces consommations qui satisfont à des besoins d'opinion plutôt qu'à des besoins réels.

Nos auteurs anciens, étrangers encore aux saines notions d'économie politique, et imbus du préjugé général que les consommations sont utiles parce qu'elles détruisent les produits, et indépendamment des jouissances qu'elles procurent, ont tous vanté la rapide succession des modes comme l'âme du commerce et l'un des plus puissants moyens de prospérité publique. Montesquieu va jusqu'à dire : « A force de se rendre l'esprit fri- « vole, on augmente sans cesse les branches de son commerce L » A ce compte, il est difficile d'expliquer comment les Anglais, et surtout les Hollandais, ont pu pousser si loin les succès de leur commerce : ce n'est pas probablement à force de frivolité. Les belles et bonnes quincailleries, les beaux et bons cotons filés de l'Angleterre, les suifs, les bois, les

chanvres, les épiceries dont les Hollandais ont approvisionné l'Europe, voilà les objets qui donnent les bénéfices les plus grands, les plus soutenus, parce que ces choses satisfont à des besoins réels, universels, toujours renaissants et indépendants du caprice.

Ailleurs, Montesquieu met le luxe au nombre des biens sans nombre qui résultent de la vanité de la vanité, (pii, en excitant les jalousies des peuples et des rois, a ravagé la terre; de la vanité, qui a, dans presque tous les temps, allumé les bûchers de la persécution. Montesquieu avait un génie élevé; il aimait la vérité, il méprisait la sottise et détestait le despotisme; mais il est véritablement alléigeant qu'il ait parlé de com-

merce et d'industrie.

Necker, homme intègre et laborieux, excellent administrateur et publiciste médiocre, dans son livre de l'administration des Finances tient un langage pareil à celui de Montesquieu; mais il est bien moins excusable, car l'ouvrage d'Adam Smith avait paru huit ans auparavant.

Je cite ces noms recommandables pour faire voir combien, dans les matières économiques, il faut se défier des réputations qui, fondées sur de véritables services rendus à certains égards, ne doivent être d'aucun

* Esprit des Lois liv. 19, chap. H.

SEPTIÈME PARTIE. — LIVRE XI.

peu dans un genre d'étude et de connaissances dont on n'entendait pas même les principes élémentaires. Nos progrès dans toutes les sciences sont récents: en économie politique, ils sont d'hier.

Franklin, quoique du même temps, est d'une école plus récente. Né, élevé dans l'Amérique septentrionale, avant son indépendance, était déjà, moins que d'anciens États, sous l'empire des vieilles habitudes et des abus invétérés, il a des vues presque toujours justes dans les questions économiques. Pour faire sentir combien les usages peuvent avoir d'influence sur l'économie publique, il fait un calcul plaisant, d'où il résulte que si, à Paris seulement, on se levait et l'on se couchait plus tôt, on gagnerait tous les ans une somme qui ne serait pas moindre de 96 millions de francs, et qui proviendrait de l'usage que l'on ferait de la lumière du soleil perdue tous les matins pour tant de personnes qui la remplacent le soir par une lumière plus coûteuse que l'autre, et qui ne la vaut pas.

Pour achever ce que j'ai à dire de l'influence des modes sur les consommations, j'accorde volontiers que si la mode pouvait être un peu gouvernée par la raison, si elle changeait pour le mieux la nature et la forme de nus ajustements et de nos meubles; en un mot, si elle rendait nos consommations de plus en plus judicieuses, pourvu que les changements ne fussent pas trop rapides, elle n'aurait rien que d'avantageux. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi : elle change sans motif; elle consacre souvent ce qui est insensé et gênant, et force des hommes sages à imiter des fous. On ne conçoit pas que, postérieurement à l'époque du cardinal de Richelieu , où les hommes portaient leurs cheveux dans leur couleur naturelle et d'une longueur à la fois agréable et commode, on ait pu renoncer à une mode si raisonnable pour s'affubler la tête d'une énorme perruque qui descendait sur le dos et sur les épaules, et qui, dans les chaleurs de l'été, devait être un véritable supplice. Après les perruques, la mode des cheveux poudrés est venue, et chaque jour des hommes dont le temps était précieux se voyaient forcés de perdre une heure entre les mains d'un perruquier pour retaper, coller, enfariner un toupet en fer à cheval, la plus ridicule coiffure dont jamais les hommes se soient enlaidis.

Les femmes n'ont pas moins souvent que les hommes changé le mieux en pire. Après la coiffure gracieuse du temps de madame de Sévigné, on ne conçoit pas qu'une nation qui se vante d'avoir du goût ait pu dégénérer au point d'adopter pour les femmes les toupets raides et poudrés le dix-huit pouces d'élévation qui ont été portés au commencement du règne de Louis XVI.

INFLUENCE DES LOIS SUR LES DÉPENSES

Je vous avoue que je n'ai aucun motif pour les modes immobiles des Turcs et des autres peuples de l'Orient. Il semble qu'elles prêtent de la durée à leur stupide despotisme, car les habitudes se tiennent ; mais j'en voudrais que les changements fussent avoués par le bon sens, et qu'il y eût toujours quelque chose à gagner à toute espèce de changement.

Nos villageois sont un peu Turcs à l'égard des modes; ils sont esclaves de la routine , et l'on voit de vieux tableaux des guerres de Louis XIV, où les paysans et les paysannes sont représentés avec des vêtements qui diffèrent peu de ceux que nous leur voyons aujourd'hui. Ils n'auraient pas mal fait cependant de changer quelque chose à leur costume peu commode et peu gracieux. En la campagne, surtout, on devrait être coiffé de chapeaux de paille. C'est un ajustement dont la matière première est sous la main des villageois, et qu'avec un peu d'adresse et d'industrie on

fabriqueraient aisément dans les familles durant les veillées de l'hiver. Mais au vM-lage on craint plus qu'à la ville les commentaires, les quolibets qu'attire un costume inusité. Plus l'homme est grossier, et plus il tient à ses usages. Dans la cohue de nos villes, au contraire, où l'on fait à peine attention les uns aux autres, lorsqu'on ne peut pas se distinguer par ses talents, on cherche, à se distinguer par son habit. On aime mieux être critiqué que de n'être pas remarqué ; aussi ne serait-ce pas sans beaucoup de recherches que l'on parviendrait à faire le dénombrement de nos modes depuis cent ans. Pour remonter à Hugues Capet il faudrait une véritable érudition.

Le gouvernement influe sur les mœurs d'une nation, et par conséquent sur ses consommations, autrement encore que par les lois somptuaires et par les impôts. Mais le malheur veut qu'il y influe d'autant plus qu'il est plus mauvais. Le meilleur gouvernement est celui que l'on sent le moins; dès lors son exemple a peu d'empire. Quelle influence le gouvernement des États-Unis exerce-t-il sur les mœurs de cette nation? Aucune. Mais un gouvernement despotique, où le prince favorise et récompense ceux qui partagent ses goûts et font une flatterie de leurs imitations; un gouvernement qui, soit à l'aide de militaires ou de législateurs à gages, lève de gros tributs et salarie des milliers d'agents; un tel gouvernement

' Un grand mouvement moral et politique s'opère chez les Turcs, et il se révèle au dehors par un changement dans le costume; il en a été de même chez les Russes. de Védileur.)

exerce une grande influence sur les mœurs, et par conséquent sur les dépenses de la nation ; et cette influence , il faut le dire , est très funeste. Sortant d'une source impure, elle est essentiellement corruptrice. Le mal de cour réveille des idées de faste et d'oisiveté. Personne ne veut être éclipsé. La finance et le commerce imitent la cour; les artisans suivent l'exemple du commerce ; les provinces se règlent sur la capitale. Bonaparte n'aimait pas que ses agents fissent des économies et se missent par là au-dessus de sa dépendance. Cette marche corruptrice des gouvernements a, je crois, été très nuisible aux progrès de l'Europe. Ils ont été immenses depuis un demi-siècle; mais que ne pouvait-on pas attendre de ses vastes capitaux et des progrès rapides de tous les genres d'industrie, si elle avait pu se débarrasser de la rouille de ses vieilles institutions !

SEPTIÈME PARTIE. — lit' DIVISION.

CHAPITRE XII

Ce qu'il faut entendre par les mots consommations publiques.

L'état social, dont nous avons reconnu les avantages en plusieurs endroits de ce Cours*, réclame, de même que le corps humain, certaines consommations qui lui sont propres : comme le service de plusieurs fonctionnaires publics pour veiller à ses intérêts, l'approvisionnement des armées proposées à sa défense, etc. Ces diverses consommations ne sont pas toutes également indispensables pour l'existence d'une nation : on en voit subsister quoique plusieurs de leurs besoins soient très imparfaitement satisfaits; il n'en est pas moins vrai que la vie et la santé des nations sont d'autant plus florissantes qu'elles jouissent mieux de ce qui leur est nécessaire. L'économie à leur égard consiste à leur procurer avec aussi peu de sacrifices de leur part qu'il est possible.

* Voir l'appendice dans le chap. I^{er} de la I^{re} partie.

CONSUMMATIONS PUBLIQUES.

Les consommations de produits et de services qui se font dans l'intérêt de l'État ont la plus grande analogie avec les mêmes consommations qui se font dans l'intérêt des particuliers. Dans l'un et l'autre cas, ce sont des produits ou des services entièrement perdus lorsqu'ils ont rempli leur office. Le service rendu par un militaire ou par un juge, l'année dernière, ne dispense nullement d'acheter et de consommer un service pareil durant le cours de l'année présente. De même, l'emploi qu'ils font de leurs honoraires pour leur entretien peut être très utile à leur entretien, mais ne contribue pas plus au bien-être de la société que la soupe du manouvrier ne contribue au bien-être de l'entrepreneur qui lui a donné de l'ouvrage. J'en fais la remarque, parce qu'on a souvent représenté la dépense que font ensuite les fonctionnaires publics au moyen de leurs honoraires comme un bien pour la société. Leurs consommations, à eux, ont pour effet leur seul avantage. Les achats qu'ils font sont un échange de ce qu'ils ont gagné contre les produits dont ils ont besoin ; et si cet achat n'eût pas été fait par eux, un achat équivalent eût été fait par les contribuables qui ont fourni l'impôt au moyen duquel on a payé aux fonctionnaires publics leurs honoraires.

Soit que le public consomme des services, soit qu'il achète des provisions que l'on consomme pour son service, il en acquitte communément la valeur en numéraire. De là l'usage de donner le nom de dépenses publiques aux consommations publiques. Ce mot est même plus intelligible par la raison qu'il est plus employé. Il s'y rencontre peu d'inconvénient quand on est bien prévenu que la dépense pu-

blique est l'acliat que Ion fait, au nom du public, de matériaux et de services qui sont ensuite consommés dans son intérêt, comme ils ont été payés de ses deniers.

Il ne faut pas dédaigner ces vérités si simples et qu'il est si facile de déduire des principes élémentaires que je vous ai développés; car c'est faute de se les rappeler toutes les fois qu'il est question de consommations publiques, que l'on tombe fréquemment dans de graves erreurs, fécondes en fâcheuses conséquences, et que des auteurs, recommandables d'ailleurs, égarent avec eux des hommes d'État dont les opinions deviennent des actes et tournent au détriment et à l'affaiblissement des nations.

On a été longtemps persuadé, et beaucoup de gens s'imaginent encore, que les dépenses publiques ne coûtent rien à la société, parce qu'elles reversent dans la société ce qu'elles lui coûtent. Cette erreur déplorable naît d'une analyse incomplète. Qu'est-ce que les gouvernements lèvent sur les peuples? Des contributions de nature ou de l'argent. S'ils font con-

sommer par des troupes ces produits, ils ne les reversent pas dans la société; car ils sont consommés, détruits par les troupes. Il est vrai que la sécurité qui résulte du service des troupes est un bien; le bien résulte d'un service rendu à la société par une armée, mais non de la consommation opérée par cette armée. La société a consommé pour sa sécurité le service des troupes; les troupes ont consommé pour leur entretien les munitions fournies par la société; (>t après que l'objet de ces deux consommations a été rempli, il n'est rien resté de l'une comme de l'autre.

Si la contribution a été levée en argent, cet argent, à la vérité, ayant été employé à l'achat des munitions, des vêtements dont les troupes se sont servies, est reversé dans la société; mais la valeur levée sur le contribuable n'est point reversée avec le numéraire. En payant les marchands qui ont fourni les vivres et les habillements du militaire, on s'est fait livrer en échange des produits qui valaient, ou qui étaient censés valoir l'argent qu'on leur a délivré. On n'a point rendu gratuitement à la nation ce qu'elle avait donné; et encore, dans ce cas-ci comme dans l'autre, les troupes ont consommé des produits; la nation a reçu une sécurité précieuse; mais de la contribution il ne reste plus rien*.

Lorsque les contributions servent à l'entretien de l'administrateur qui soigne les intérêts de tous, du prêtre qui prêche la paix et répand des consolations, l'effet est pareil; ce peut être un fort bon marché pour la nation, si elle recueille un bien-être réel qui compense ou qui excède le sacrifice qu'elle a fait; mais elle n'en tire pas autre chose. L'économie est pour l'État ce qu'elle est pour les particuliers; de

même que les lois de la mécanique et de la physique, dont les particuliers et l'État retirent au

' Quand les produits ne valent pas l'argent, la consommation faite par les troupes ne vaut pas autant que la dépense faite par la nation; une partie de la dépense faite par la nation n'est point faite dans son intérêt; elle sert à payer les fournisseurs, elle est absorbée en partie par des rapines faites par des fournisseurs ou par des agents du gouvernement.

\ voici une objection que j'ai entendue : Comment posez-vous en principe qu'il ne reste plus rien de la sécurité que vous avez obtenue à l'aide du service d'un fonctionnaire public? De même que je dis qu'il ne reste rien du repas qui a réparé mes forces, quoique mes forces restaurées subsistent encore après le repas consommé. L'échange que j'ai fait de ma contribution pour obtenir de la sécurité, relativement à ma fortune et à la fortune publique, détruit la valeur que j'y ai consacrée, quoique j'aie recueilli la satisfaction qui en est résultée.

CONSOMMATIONS PUBLIQUES. 'ÀSI

besoin de fort grands services, sont pour l'État ce qu'elles sont pour les particuliers. L'économie politique a ses lois également, fondées sur la nature des choses et qui sont les mêmes pour tous. On a embrouillé l'économie politique en s'écartant du simple bon sens : une famille qu'on excite à dépenser s'appauvrit ; deux familles dans le même cas s'appauvrissent également ; il en est de même de trois familles, de cent familles, de toutes les familles dont l'État se compose. Le nombre n'y fait rien, si ce n'est qu'il élude le mal.

Les dépenses faites pour le compte du public, comme celles que font les particuliers, peuvent être improductives ou reproductives. Si, dans une mémorable solennité, on donne au peuple des spectacles et des feux d'artifice qui aient coûté une somme de cinquante mille francs, cette dépense a été improductive. Si, au contraire, on a dépensé une pareille somme à creuser un canal de dérivation et à conduire de l'eau dans un canton aride, on a fertilisé ce canton, il se couvrira de cultures, d'habitations et d'industrie ; on aura fait une dépense reproductrice.

Les dépenses publiques reproductives se résolvent toutes en une accumulation d'une portion de revenu pour en faire un capital, ou pour entretenir un capital dans son intégrité. Les dépenses improductives sont destinées à satisfaire un des besoins ordinaires du corps social, et la valeur qu'on y emploie ne sert qu'une fois à l'emploi qui en a été fait ; elle ne profite que pour toujours à la société.

Ainsi les dépenses consacrées à former une belle route, un pont, sont reproductives, parce que la valeur n'en est point consommée à l'instant même : un pont, une route, sont de véritables capitaux dont la rente est le service, la jouissance que ces établissements procurent au public. Les frais que l'on fait pour les entretenir dans un bon état de réparation ne sont point une dépense improductive, parce qu'ils servent à maintenir

l'intégrité de cette portion du capital national.

Sur les entreprises d'industrie exploitées pour le compte d'une nation, je n'ai rien de plus à dire que ce que j'ai dit au sujet des entreprises industrielles exploitées pour le compte des particuliers, si ce n'est que d'ordinaire elles donnent de la perte lorsque celles des particuliers donnent du profit; à moins cependant que les entreprises nationales ne jouissent d'un monopole, comme celle de la poste aux lettres*, en Angleterre, en France et ailleurs. Au moyen de son privilège exclusif de transporter les lettres, la régie des postes, appuyée de la loi, peut élever le prix du service-

vi; Ce qu'elle rend beaucoup au-dessus de sa valeur', et de celle maniée, non-seulement pour couvrir les frais d'un établissement dispendieux, mais rendre un gros revenu, qui dès lors devient un impôt.

Les dépenses consacrées à payer un service immédiatement consommé, comme celui d'un fonctionnaire public, quoique improductives, peuvent être judicieuses et profitables. Elles sont de même nature que toutes les dépenses qui se font dans les familles pour leur entretien. En disant qu'elles sont improductives, je ne dis pas qu'elles soient vaines; mais seulement qu'elles ne peuvent pas servir davantage, qu'on ne saurait consacrer la même valeur à l'acquisition d'un autre produit, d'un autre service. Ce qu'elles ont procuré pouvait être désirable, nécessaire, peut avoir rendu un fort grand service, mais ne saurait en rendre un autre. Il faut pour cela une dépense nouvelle. Les travaux d'un fonctionnaire public pendant le mois dernier peuvent avoir été éminemment utiles, mais ils ne procurent pas au public le même avantage pour le mois courant. Il faut que le fonctionnaire donne de nouveaux travaux et reçoive un nouveau salaire pour que nous recevions un avantage personnel.

Quelques personnes pensent que ces travaux ne sont point improductifs, puisqu'ils créent pour la société de véritables avantages, des avantages tellement importants quelquefois que, sans eux, elle ne pourrait pas subsister. On ne le met point en doute. Ils créent des produits immatériels*; et c'est en les consommant que la société fait une dépense improductive, une consommation de laquelle il résulte un

avantage pour elle, mais non un produit visible et durable. On consomme impro-
ductivement, même les produits matériels, quand on les consomme pour son en-
retien; rien n'est plus matériel que les aliments dont on se nourrit, mais le repas
qui en résulte n'est pas moins une consommation improductive.

* La valeur naturelle d'un service est le prix auquel on pourrait l'obtenir s'il était
livré à la plus entière concurrence. Le service qu'on ne rend eu m'apportant une
lettre de quelques centaines de lieues m'est souvent bien plus précieux que son
port; mais on me fait payer son port trop cher si je pouvais l'obtenir à plus bas prix.

* De là vient le reproche que je fais à Smith pour avoir nommé improductifs les
travaux des fonctionnaires publics. Quand ils sont utiles, qu'ils produisent «ne uti-
lité pour le public, ils sont producteurs d'un produit immatériel.

DE L'ECONOMIE DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ. 205

CHAPITRE XIII

De l'économie relative aux dépenses de la société.

Personne ne supposera que l'économie dans les dépenses publiques consiste à
dépenser peu; mais tout le monde conviendra qu'elle doit consister à ne dépenser
que ce qu'il faut et à ne pas payer les choses au-delà de leur valeur. Il est donc per-
mis de croire que nul, depuis le potentat jusqu'au simple citoyen, ne refusera d'ad-
mettre ces deux maximes pour règle des dépenses d'une nation. Mais on est loin
de savoir quelles en sont

les conséquences, surtout dans l'application.

Les dépenses publiques, du moins dans les temps modernes, se font aux dé-
pens des peuples. Des armées plus nombreuses, un grand appareil de guerre, une
population plus compacte, des frontières plus étendues, des intérêts plus compli-
qués, ne permettent plus aux rois d'y pourvoir sur les revenus de leurs domaines.
Les nobles ne font plus la guerre à leurs dépens; même dans le moyen-âge, si les
roturiers payaient moins de contributions régulières, ils étaient exposés à des exac-
tions accidentelles plus désastreuses que la part que supportaient maintenant les
particuliers dans des contributions au total bien autrement considérables, mais
plus généralement et plus équitablement réparties.

La manière de lever l'impôt ne doit pas nous occuper en ce moment; nous remarquons seulement qu'il est payé par la société, par le peuple, et que toutes les fois que le sacrifice qu'il impose ne tourne pas au profit du peuple, qu'il n'est pas employé à pourvoir à la satisfaction de l'un ou l'autre de ses besoins, il y a une violation du droit de propriété; car c'est dépouiller le propriétaire d'une valeur que de la détourner au profit d'un autre que lui.

Ce malheur arrive rarement, ainsi que j'en ai déjà fait le remarquer, lorsqu'il est question des dépenses privées; parce que la personne qui fait le sacrifice étant la même que celle qui en supporte les frais, elle a soin, quand elle n'est pas en détresse, de ne consentir à la dépense qu'autant qu'elle s'en trouve indemnisée par la satisfaction qui la suit.

La chose se passe différemment dans ce qui a rapport aux dépenses publiques. Ici le contribuable qui supporte le faix de la dépense n'est point appelé à juger quelles dépenses sont celles dont il sera suffisamment in-

SEPTIÈME PARTIE. - CHAPITRE XIII.

Indemnisé. L'économie des nations modernes veut que le temps et les facultés des citoyens soient consacrés à renforcer des familles. L'oisiveté même des grands seigneurs et des gros capitalistes est un malheur. La seule administration de leurs biens est une affaire. Chacun est occupé des siennes, et la division des travaux (seule organisation praticable pour de grandes sociétés avancées dans la civilisation) veut que le soin des affaires de l'État, devenues plus compliquées, occupe une classe d'hommes exclusivement. Le gouvernement représentatif n'est pas seulement une forme politique récemment découverte et arbitrairement établie; elle est le fruit nécessaire des progrès économiques des sociétés modernes. Les gouverner est devenu une occupation particulière qui exige des études spéciales et absorbe les facultés d'un homme tout entier *. Il doit pouvoir apprécier tous les besoins du corps politique; il doit connaître les meilleurs moyens de les satisfaire, ce que chacun de ces moyens coûte au public, et l'avantage que le public en retire : ce qui suppose des connaissances, non seulement politiques, mais morales, et ce qui m'a fait dire que l'économie politique, poussée à ses dernières conséquences, embrasse l'étude de l'organisation sociale tout entière.

Le soin de gouverner les nations se compose de beaucoup d'occupations séparées ; mais les limites de ces occupations se confondent. Les fonctions de ceux qui font des lois et de ceux qui les exécutent, fonctions que, par suite d'anciens préjugés, on appelle des pouvoirs, sont tellement analogues entre elles, qu'il a toujours été impossible de séparer nettement les attributions du législateur de celles de l'ad-

ministre. Lois, règlements d'administration, décisions ministérielles, sont des règles imposées; elles sont diverses quant à leur importance, mais je n'y vois aucune différence quant à leur nature. Le législateur administre lorsqu'il statue sur un échange; et l'administrateur fait une loi quand il juge à propos de faire, dans l'intérêt du peuple, une dépense dont la ratification ne peut pas être refusée. C'est pour cette raison, que je donne le nom de gouvernement à

* C'est bien inutilement que Machiavel , Mably, J.-J. Rousseau et d'autres , ont voulu appliquer aux nations modernes les principes qui dirigeaient les anciennes républiques. Quelle expérience pouvons-nous tirer de la manière d'agir de cent petits peuples qui ne pouvaient subsister qu'en se pillant les uns les autres, et réduisant leurs prisonniers à l'esclavage ; où les citoyens n'avaient d'autres occupations que de promener leur oisiveté sur la place publique, y prononcer des jugements et y vendre des votes?

DE L'ÉCONOMIE DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ

cet ensemble d'autorités (quelles que soient les fonctions que les différentes constitutions politiques leur attribuent) dont les décisions doivent

être obéies.

Or, quels que soient les dépositaires de l'autorité, je dis que, par suite de l'organisation nécessaire des sociétés, ce sont des personnes différentes qui fournissent aux dépenses et qui décident à quel objet elles seront appliquées. Sans doute, rien qui siège sur les bancs d'une législature, et même celui qui occupe le bureau d'un ministre, supportent, en leur qualité de contribuables, leur part du fardeau des contributions ; mais cette part est si petite, comparée aux sommes dont ils disposent, qu'ils peuvent, agissant dans l'une de ces capacités, ordonner une dépense moins dans la vue du bien qui doit en résulter pour l'État que de l'avantage qui en résultera pour eux-mêmes ; ils pourront employer l'argent destiné à pourvoir aux besoins du corps social à grossir leur revenu particulier, à se faire des amis, à se ménager des protecteurs.

Il faut être animé d'un profond sentiment de ses devoirs pour ne jamais perdre de vue que l'argent de la nation ne doit être employé que . pour la nation ; pour résister, s'il le faut, à des sentiments de générosité

naturelle, et surtout de condescendance aux volontés des grands, ün sait que, pour faire sentir a Henri IV toute l'importance d'un don qu'il voulait faire, Sully fit apporter cl étaler à ses yeux la somme tout entière en espèces. Necker, étant ministre des finances, répondait a l'un de ces vampires de cour qui lui représentait qu'une pension de mille écus était bien peu de chose pour un grand prince comme le roi de V rance : « Savez-vous, « monsieur, que vous me demandez la contribution de tout un village . ' « Qu'est-ce donc quand la contribution de cent villages est accordée a titre de munificence et comme l'expression d'une gratitude purement person-

nelle !

Dans tout État bien ordonné, il faut se tenir en garde, non-seulemeiu contre les suggestions de l'intérêt privé, niais contre 1 insouciance et le mauvais jugompni de ceux qui ordonnent les dépensés. Si nous > o) ons tous les jours des particuliers se livrer à des dépenses insensées, combien à plus forte raison ne doit-on pas en craindre de pareilles quand les frais doivent en être puisés dans les poches des contribuables !

Quant au second principe d'économie dans les dépenses publiques, celui i\\ \\ commande de payer au plus bas prix possible les consommations leronnues nécessaires , l'expérience prouve qu'il est extrêmement difficile

qu'on s'y conforme dans la praïque , cl de celte difficulté naissent les principaux abus qu'on remarque dans les grandes sociétés. Les particuliers, dans leurs consommations privées, ne paient jamais les choses beaucoup au-delà de leur valeur réelle; le prix courant des objets qui sont à leur usage ne s'élève guère au-dessus de leurs frais de production ; la concurrence est là qui fait naître de nouveaux producteurs pour tous les produits qui donnent des profils trop supérieurs aux frais de leur production; le consommateur va au meilleur marché; et s'il ne roblient pas d'un coté, il le cherche ailleurs. Les hommes qui décident des dépenses publiques ne sont pas de meme intéressés à se procurer les choses destinées à la consommation du public à leur juste valeur. Ce n'est pas leur argent qu'ils dépensent; le prix qu'ils paieront, quelque élevé qu'il soit, ne diminuera pas d'une obole leur traitement ; il l'accroîtra peut-être. L'État a besoin de salpêtre ; le commerce en procurerait à dix sous la livre; la voie la plus simple serait de l'acheter; mais on aime mieux avoir une direction des poudres etsalpêtres, des officiers, des inspecteurs, de nombreux agents à nommer, des places à distribuer, etc., et payer le salpêtre le double ou le triple du prix où on pourrait l'obtenir ; sans compter l'impôt que le monopole fait payer aux consommateurs de celle marchandise, et les

vexations que l'on fait subir aux citoyens pour chercher la matière première et l'ex-
traire de leurs étalles et de leurs celliers*.

Les services personnels que réclame le public donnent lieu à des abus plus graves encore. Ils composent la principale des consommations publiques; et c'est la denrée que les nations paient le plus généralement au-delà de sa valeur. Ceux qui distribuent les places, fut-ce le peuple par des élections, ne peuvent pas connaître la capacité, l'amour du travail, la

* Comme il n'y a pas d'abus qui n'ait ses défenseurs et ses excuses, on dit en France qu'il ne faut pas dépendre de l'étranger pour un article nécessaire à la sûreté du pays. L'ignorance seule peut se contenter de cette raison. L'habitude de tirer du salpêtre de l'étranger ne ferait qu'augmenter l'usage du salpêtre.

de s'accumuler; au moment d'une guerre, on en trouverait avec d'autant plus d'abondance qu'il y aurait eu moins d'extractions faites dans l'intérieur; le commerce et la contrebande en fourniraient même en temps de guerre; et finalement, s'il fallait alors extraire en totalité de France, il vaudrait mieux le laisser extraire par l'industrie particulière et le payer selon la valeur où le porterait la concurrence, que d'entretenir dans tous les temps une administration dispendieuse.

DE L'ÉCONOMIE DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ. 207

probité des hommes qu'ils élisent. La force ou l'adresse se sont toujours emparées de la nomination aux places, (qui sont des moyens de lucre en même temps que des moyens d'influence et de pouvoir. Quand elles sont très multipliées, et que les nominations sont remises à un petit nombre de fonctionnaires, quelquefois à un seul, ceux-ci sont plus mal posés encore pour apprécier les personnes sur qui tombent leurs choix. Ce sont des favoris, des recommandations puissantes qui en décident, et rarement les intérêts généraux.

Ceux qui nomment et ceux qui sont nommés sont également intéressés à grossir les salaires; les uns pour se faire des créatures plus dévouées, les

autres pour vendre leur travail à plus haut prix.

Par la même raison, on est, de part et d'autre, intéressé à accumuler plusieurs emplois sur la même tête. On se réserve par là des moyens d'influence sur des gens à place qu'une première grâce n'exclut pas alors de l'espoir d'en obtenir une seconde, une troisième, et quelquefois un bien plus grand nombre*.

Du cumul aux sinécures, le pas est aisément franchi. Le cumul met

* Pendant les violents orages de la révolution française cet abus avait été déraciné. Sous le gouvernement impérial, il s'est rétabli graduellement en France, et il se trouve que beaucoup de fonctionnaires publics jouissent de plusieurs emplois, que non-seulement il est impossible à un seul homme de bien

remplir, mais qui sont incompatibles entre eux.

Tel homme est à la fois conseiller dans une cour de justice, membre du conseil d'état, secrétaire général d'un ministère.

Tel autre est à la fois juge, professeur universitaire, conseiller d'état, académicien, député.

Tel autre est censé remplir les fonctions de chef d'un corps militaire, de commandant de marine, en même temps qu'il remplit un office dans l'administration à Paris.

Des évêques ont un traitement comme évêque, un autre comme chanoine du chapitre de Saint-Denis et une dotation à la chambre des pairs, indépendamment d'un palais riche et meublé à Paris, d'un autre palais également meublé en province, et de sa part du casuel du clergé.

Pour déguiser en partie l'accumulation des traitements dans une même main, on a soin de les revêtir de noms différents. On les reçoit à titre d'appointements, de gratifications, d'indemnités, de traitements d'expectative, de pensions de réforme, de retraites, d'abonnements pour frais de bureaux, de frais de représentation, de loyers, de suppléments, etc.

SKITIKMI: l'Aimé. — CHAPITRE XIII.

ontio l«s innies mains des occupations diverses dont l'une fait tort à l'autre; à tel point (l'un les autres sont) toutes les choses nominales et ne sont accompagnées d'aucun travail réel. Les sinécures supposent une occupation où il n'y a jamais lieu, qui n'a d'autre objet que de servir de prétexte pour donner un émolument

Les gros émoluments, et en général les avantages attachés aux emplois publics, en excitant vivement l'ambition et la cupidité, établissent une lutte violente entre ceux qui sont en possession des places et ceux qui les désirent. L'administration des pays soi-disant représentatifs est alors exposée à ces intrigues et à ces révolutions qui naissent, dans les pays despotiques, de l'énorme pouvoir du prince, des dangers qu'il lui fait courir, et du désir de se mettre à sa place.

Il y a cet autre inconvénient aux places lucratives, qu'elles font supposer des vues intéressées aux amis véritables du bien public lorsqu'ils levent les tantes de l'administration. Aussi les gens en place ont-ils pour habitude de repousser les attaques les plus justes, en les attribuant toujours à l'envie de décrier l'administration pour prendre sa place.

Je pousserais trop loin les conséquences de mon sujet , si je cherchais »•

tous les abus qui se glissent dans la nomination des fonctionnaires publics, et par quels moyens les places peuvent être mieux remplies. C'est une des parties les plus épineuses de la politique j.ralique; c'est aussi une de celles où elle est le moins avancée. Je me bornerai à remarquer qu'une nation a, comme un particulier, des besoins réels et des besoins factices, qu'elle est d'autant mieux gouvernée que l'on pourvoit aux premiers préférablement aux seconds, et que, même dans les pays où la nation ne jouit pas du droit d'élire les fonctionnaires publics, elle exerce néanmoins une très

Le mot sinécure, comme l'abus, a été à l'origine à la France par l'Angleterre.

Auliefois en France il y avait des faveurs de cours, des dons, des parts données dans les recettes de l'état; mais depuis que la France est régie par une constitution , il a fallu créer un prétexte au moins apparent pour distribuer l'argent du S

public. C'est ainsi qu'on a créé une place superflue d'inspecteur des eaux minérales de France. C'est ainsi que l'on continue à recevoir un traitement relatif à la grande armée lorsqu'il n'y a plus de grande armée; que l'on paie des commissaires liquidateurs lorsqu'il n'y a rien à liquider; des commissaires pour régler des frontières lorsqu'il n'y a rien à régler; des gouverneurs qui n'ont jamais mis le pied dans leur gouvernement, des évêques in parlibus in/idelium, etc., etc.

DE L'ECONOMIE DANS LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ. 2.S

haute influence sur ses destinées par le simple ascendant de l'opinion publique.

Mais pour que cette influence soit favorable, il faut que la nation sache bien en quoi consistait ses vrais intérêts. Elle approuve alors les dépenses dont le résultat est de maintenir la paix au dedans et au dehors, de lui procurer de bonnes lois fidèlement exécutées, des communications faciles, favorables à ses débouchés comme

à ses consommations, des militaires capables de la défendre et non de l'asservir, des instituteurs en état de l'éclairer. Ces dépenses satisfont à des besoins réels et sont bien entendues.

Mais si cette nation a la fureur des conquêtes ou celle de la vengeance ; si ses dépenses ont pour objet d'ajouter à son territoire des provinces qui n'ajouteront rien à son bonheur; si elle entretient à grands frais une multitude d'agents, une cour splendide, qui ne la servent pas, et une nombreuse armée propre seulement à menacer l'indépendance de ses voisins', elle ne satisfait par ces dépenses que des besoins factices.

C'est encore pis, si, loin de trouver des satisfactions dans ses dépenses, la nation n'en peut recueillir que des peines ; si ses affaires sont d'autant plus mal gérées qu'elle entretient un plus grand nombre d'agents et qu'elle les paie plus largement ; si le faste de sa cour ne sert qu'à humilier le mérite modeste et à corrompre les hommes dont le talent pourrait lui devenir utile; si les armées, loin de protéger les citoyens, fournissent des sbires et des bourreaux à leurs oppresseurs; si un clergé avide et ambitieux abrutit l'enfance, désunit les familles, s'empare de leur patrimoine, met l'hypocrisie en honneur, soutient les abus et persécute toutes les vérités.

Un auteur serait téméraire, qui prétendrait prévoir et fixer d'avance les dépenses que les besoins publics lui paraissent devoir nécessiter, mais il peut donner une idée de la nature des besoins et de ce qui en résulte. Ch. Comte a fort judicieusement observé que la puissance de l'homme qui

expose une science se borne à faire voir ce que les choses sont et ce qu'elles produisent'.

' La politique de Bonaparte était de se ménager par les traités des têtes de pont au-delà des grandes rivières, et des forts sur les revers des hautes montagnes. C'était menacer perpétuellement ses voisins et les tenir dans des liens dont ils devaient, à la première occasion, chercher à s'affranchir. Est-ce merveille qu'il n'ait plus trouvé d'alliés au moment du besoin ? il s'est plaint de leur défection, mais n'avaient-ils pas lieu de se plaindre de leur esclavage?

* Traité de Législation, tome 1. page 581.

Si: i>TIK.ME PAHTIK. — CHAPITRE XIV

CHAPITRE XIV

des principaux besoins de la société.

Pour apprécier convenablement les dépenses publiques, il est bon de connaître les besoins de la société. Indépendamment des besoins que ressentent les individus et les familles, et qui donnent lieu aux consommations privées, les hommes en société ont des besoins qui leur sont communs, et qui ne peuvent être satisfaits qu'au moyen d'un concours d'individus et même quelquefois de tous les individus qui la composent. Or, ce concours ne peut être obtenu que d'une institution qui dispose de l'obéissance de tous, dans les limites qu'admet la forme du gouvernement*.

Dans tous les cas où ce concours est indispensable et salutaire, il est un besoin pour la société; et quoique le gouvernement exige de la part des membres du corps social le sacrifice d'une partie de leur liberté et de leurs richesses, le bien-être qu'il procure à tous peut leur faire supporter sans regret le sacrifice que rétablissement d'un gouvernement leur impose.

Adam Smith, après avoir prouvé par les plus solides raisons, appuyées sur la plus vaste expérience, qu'en tout pays le gouvernement ne peut, sans s'exposer à d'innombrables et à de très fâcheuses erreurs, entreprendre de diriger l'industrie et les travaux des particuliers, se demande quelle peut être l'action utile du gouvernement dans la société. « Il n'a que trois fonctions à remplir, répond-il. Elles sont importantes, mais « simples; et l'intelligence la plus ordinaire suffit pour en comprendre « la nécessité.

« La première consiste à protéger la société contre les attaques ou les « violences des autres nations indépendantes.

« La seconde consiste à garantir chaque membre de la société des effets de la malveillance et de l'injustice de tout autre membre.

* La troisième consiste à ériger, à entretenir certains établissements

* L'obéissance des gouvernés est une condition nécessaire de tout gouvernement, et cette obéissance ne peut être obtenue que par la soumission des volontés récalcitrantes. Même dans les gouvernements libres, où le vœu de la majorité fait la loi et confère aux magistrats leur autorité, il faut bien que la minorité se soumette à une volonté qui n'est pas la sienne, à celle de la majorité.

DÉFINITION DE LA CONFECTION DES LOIS. 3^e

« utiles au public, qu'il n'est jamais dans l'intérêt d'un individu ou d'un « petit nombre d'individus de créer ou d'entretenir pour leur compte, « par la raison que les dépenses occasionnées par ces établissements « surpasseraient les avantages que pourraient en tirer les particuliers M qui les soutiendraient à leurs frais*. »

Ces diverses fonctions ne peuvent être remplies sans des dépenses auxquelles il faut bien que la société pourvoie; car la société produit seule, et c'est elle seulement qui peut fournir à des consommations quelles qu'elles soient, même dans le cas où elle possède des terres et des capitaux. Elle remplit alors à l'égard de ces biens l'office d'un entrepreneur*, d'un particulier, et peut être considérée comme telle. Au surplus, les revenus qui en proviennent ne pourvoient jamais qu'à une faible partie des dépenses des nations.

Il ne faut pas confondre les dépenses publiques avec la dépense nationale. Celle-ci est la somme de toutes les dépenses qui se font dans une nation ; elle comprend celles qui sont faites dans l'intérêt des particuliers aussi bien que celles qui sont faites dans l'intérêt commun; tandis que les dépenses publiques sont uniquement celles qui sont faites dans l'intérêt commun.

CHAPITRE XV

Dépense de la confection des lois.

Pour obtenir l'obéissance aux règles de la société que nous avons reconnues être nécessaires à son existence, il faut que chacun les connaisse; de là la nécessité de la confection, ou, si l'on veut, de la rédaction des lois.

Une nation ne peut pas les rédiger elle-même. La plupart des citoyens, obligés de pourvoir aux besoins de leur famille, et privés d'ailleurs des connaissances nombreuses et variées que suppose cette rédaction , sont forcés d'en abandonner le soin à des fonctionnaires spéciaux. Mais la majorité d'une nation accepte toujours, au moins facilement, les lois (qu'elle rédige pour elle, puisqu'elle s'y soumet. Le plus grand nombre étant le plus fort, il est clair que si elle ne voulait pas se soumettre à une loi, elle serait comme non avenue. Une nation éclairée adopte de bonnes lois, des

' Richesses des Nations, liv. IV, chap. IK

SKPTIKME PAUTIE. - CHAPITRE XV.

lois favorables à son bien-être ; une nation ignorante et infestée de préjugés en adopte de mauvaises. Des législateurs éclairés et capables parviendraient difficilement à réformer la législation des Turcs. L'empereur Joseph II ne put parvenir à supprimer les couvents et à borner l'autorité du pape dans ses États '. C'est ainsi que beaucoup de nations ont de mauvaises lois. Ce qu'elles doivent désirer, ce qui devrait faire l'objet de leur étude, si elles entendaient leurs intérêts, ce seraient les moyens d'en avoir de bonnes aux moindres frais.

On a vu des peuples faire choix d'un législateur unique ; et ce mode a pu suffire à des nations simples encore, où les arts et les relations sociales étaient peu variés ; mais dans nos mœurs modernes cette fonction excéderait évidemment les facultés d'un homme seul, qui, en le supposant complètement désintéressé, pourrait obéir, malgré lui, à des préjugés, à des systèmes, à un caractère qui le domineraient. Les Athéniens eurent à souffrir des lois de Dracon et furent obligés de les abolir presque toutes.

Quand c'est le prince qui fait les lois, comme dans la plupart des États monarchiques, la réunion de plusieurs pouvoirs dans ses mains, le commandement des troupes, la disposition du trésor, la facilité d'étouffer les réclamations, le dispensent aisément de toute responsabilité. Les lois alors sont faites dans l'intérêt du pouvoir, dans l'intérêt des agents du pouvoir et des favoris du prince, beaucoup plus que dans l'intérêt de la société. On peut ajouter que, dans ces cas-là, la confection de la loi, même quand elle est bonne, comme beaucoup de celles qu'ont faites Léopold en Toscane, Frédéric en Prusse, est loin d'être gratuite ; car le prince ne s'oublie pas, et sa cour encore moins.

Quand les législateurs sont nombreux, comme ils le sont dans les gouvernements représentatifs, les lois sont plus probablement conformes à l'intérêt général ; mais il faut alors que le législateur reçoive une indemnité du temps et des peines qu'il sacrifie au public ; car la portion d'honneur et de gratitude qui échoit dans ce cas à chaque législateur en particulier n'est pas une indemnité suffisante pour lui.

Il y a quelques pays où les législateurs ne reçoivent aucune indemnité ; mais de fâcheuses expériences nous apprennent qu'alors ils restent trop

‘ Pierre I^{er}’, en Russie, a pu détruire les Strelitz, Méliémel-Ali a pu massacrer les Mamelouks en Égypte, et Mahmoud les Janissaires à Constantinople ; mais

ils n'avaient affaire qu'à des corps privilégiés mal soutenus par le vœu du plus grand nombre.

exposés aux séductions du pouvoir, qui dispose des places et du trésor public. On pourrait citer des nations modernes où les représentants les plus fidèles à leur mandat sont les seuls qui n'ont jamais de récompense ; ce qui est le principe d'une détestable législation et d'une corruption générale. La maxime qu'un citoyen se doit tout entier et gratuitement à sa patrie, loin d'être favorable à la société, lui est très contraire. Le but de la société est de garantir à chacun ses droits, sa sûreté, sa propriété, et non d'en exiger le sacrifice ; et c'est aussi par là que les citoyens sont intéressés au maintien de l'ordre social. Nous avons malheureusement hérité à cet égard des idées des anciens. Chez eux, l'existence de la patrie dépendait uniquement de sa force matérielle. Elle cessait d'exister du moment qu'elle cessait de vaincre. Il fallait toujours qu'elle détruisît ses ennemis, soit au dedans, soit au dehors, afin de n'être pas détruite par eux ; ce qui rendait nécessaire une sorte de fanatisme politique où les sacrifices n'étaient comptés pour rien, et la patrie au contraire pour tout. Mais qu'arrivait-il ? un peuple qui n'avait compté que sur la force matérielle pour se maintenir, devenait esclave du moment qu'il était le plus faible. Il devenait esclave d'un autre peuple ou d'un despote. Ceux-ci répondaient à leur tour à ses réclamations : voyez-le ! comme ce peuple lui-même, quand il était le plus fort, avait répondu à ses adversaires. C'était l'enfance de la civilisation. Les principes qui dirigeaient des peuples encore à demi-sauvages ne conviennent plus au siècle des lumières, de l'industrie et des richesses.

Il était réservé aux peuples modernes d'asseoir l'édifice politique sur un fondement plus durable et plus solide, en ce qu'il ne porte pas en lui-même le principe de sa destruction. Ce fondement, c'est l'intérêt de chaque nation, et l'intérêt propre de chaque particulier, ou du moins de la grande majorité d'entre eux. Cet intérêt, bien entendu, nous enseigne que chaque peuple, de même que chaque individu, doit désirer, non la ruine, mais la prospérité des autres, parce qu'elle lui est favorable. Il donne ainsi à la justice l'ascendant qui, dans l'état inculte des hommes et des peuples, réside entre les mains de la force*.

' Quand un peuple étranger est trop sauvage encore pour comprendre que son intérêt est de vivre en paix avec vous plutôt que de vous faire la guerre, il faut bien se défendre, de même qu'il faut résister aux attaques des voleurs ; mais, comme un particulier n'est pas autorisé à prendre l'offensive, une nation ne l'est pas non plus. Chaque nation est maîtresse chez elle bien plus certainement encore qu'un propriétaire sur son terrain, car la suprématie d'une nation ne satisfait

Telle est, telle sera tous les jours davantage la politique des peuples modernes. Ceux qui voudront lutter contre les intérêts succomberont. La société doit vouloir, et par justice et par calcul, que les services qu'on lui rend (et par conséquent le tra-

vail de faire des lois) soient payés; mais elle ne don pas vouloir que ce travail soit payé au-delà de sa valeur.

CHAPITRE XVI

Dépense de radraistraion civile.

Les lois qui ne sont pas exécutées ne sont pas des lois; ce qui leur donne ce caractère, c'est d'être des règles obligatoires et vivantes. Or, elles ne sont telles qu'au moyen des hommes préposés à leur exécution! Ceux qui font exécuter les lois sont des magistrats, des fonctionnaires revetus de différents titres, selon la constitution politique et les différents degres de leur subordination. Adam Smith les appelle des travailleurs improductifs, parce que de leur travail il ne reste aucune valeur qu'on puisse accumuler et ajouter aux capitaux de la société. Mais de ce que leur travail ne s'est pas (ixé dans un produit matériel et durable, il n'a pas moins été execute; son effet n'en a pas été moins rtiel, puisqu'à l'aide de ce travail la société a joui de la sécurité nécessaire à son bien-être.

Tout service véritable rendu par un fonctionnaire, est une utilité qui résulte de son travail. Il vend cette utilité en recevant un traitement; et à la suite de cet échange, qui ressemble à celui que l'on fait de deux produits, la nation consomme, pour sa satisfaction, le service qui lui a été rendu ! c est cette consommation qui fait partie des consommations publiques. Le fonctionnaire public consomme de son côté, pour son usage particulier, la valeur qu'il a reçue du public en échange de ses services, c'est-à-dire, son traitement; et cette dernière consommation fait partie des consommations privées qui ont lieu dans le pays; car le fonctionnaire public, hors

de 1 exercice de ses fonctions et en sa qualité de consommateur, n'est plus qu'un particulier.

Les fonctionnaires publics qui dans leurs fonctions sont véritablement utiles a la société, loit avec elle un échange avantageux pour tous deux.

rail être disputée. Dans la guerre, l'agresseur a toujours tort, et celui qui défend son terri loirc a toujours raison.

DÉPENSE DE L'ADMINISTRATION CIVILE

Le revenu qu'ils en tirent est des plus légitimes et fait partie des revenus de la société \ Ils peuvent l'accumuler en tout ou en partie. Ce qui ne peut pas s'accumuler, c'est l'utilité qui est résultée de leurs travaux et qui a été consommée pour le bien de la société.

Un magistrat peut, dans certain cas, être utile même lorsqu'il ne fait rien. Il est prêt à réprimer une injustice, et cette seule disposition la réprime souvent en effet. Son temps, ses lumières, sa probité, peuvent aussi être justement payés, même quand on n'en fait aucun usage; il en est de lui comme des vedettes préposées à la garde d'un camp, et qui ont été utiles, même quand on ne les a pas attaquées, si l'ennemi, à cause d'elles, n'a pas osé se mesurer avec un ennemi trop vigilant pour laisser chance de succès à une attaque.

Lorsque les travaux des salariés ou des pensionnaires de l'État sont nuis ou inutiles, comme dans ce qu'on nomme les sinécures^ ou places sans fonctions, il en résulte une espèce de marché frauduleux où la nation paie le prix d'un produit qu'on ne lui livre pas. On peut, jusqu'à un certain point,

dire la même chose d'un traitement qui excède la valeur du service qu'on lui rend

Les charges de cour, par exemple, ne rendent point au public des avantages proportionnés à ce qu'elles lui coûtent. Plusieurs personnes sont davis qu'il faut entourer le prince d'un grand éclat, parce que l'éclat fait naître le respect, et que le respect entraîne l'obéissance *. On croit aussi qu'il faut entourer les magistrats d'huissiers, de recors, de gendarmes; mais il ne paraît pas que les pays pourvus de tous ces fonctionnaires soient

Le traitement que reçoit un fonctionnaire ne fait partie des revenus sociaux qu'autant qu'il donne, en retour, un service utile à la société, et qui n'est pas payé au-delà de sa valeur. Alors seulement il y a eu deux utilités produites : celle qu'a produite le contribuable, laquelle a été consommée par le fonctionnaire; et celle qu'a produite le fonctionnaire, laquelle a été consommée par la société.

Il est inutile de répéter ici que les salariés ne rendent absolument aucun nouveau service à la société, en y reversant l'argent de leurs émoluments. Si cet argent n'y est pas versé par eux, il l'est par les contribuables, même quand ils l'épargnent et rajoutent à leurs capitaux, parce qu'alors ils le dépensent reproductivement

Le président des Ltais-Üuis n'est pas moins bien obéi que le roi d'Angleterre, et à son installation il ne s'affuble pourtant pas de ces habits de maschaladt dont se sert le roi d'Angleicne à sou courounciucut.

SEPTIÈME PARTIE. — (-HAPître XVI.

.nie» ad,,i,,is.ré, e. que l'on y jouis* du p,,s du sûre.é que dans lus pays ou le ci-loyen est dispensé de les voir et de les payer.

Ce qui fail que le uUoyen obéil aux o, di us do niagislrat, c'es. la cuHltude ou II esl que le luagislral iio puul rien l.ii coninaidei- au-delà de ce

TI^oin 'en. le monde,

a du lalnudu dans les commaud.men.s qui émaneu. de lui, moiusiloblieu. dobcs-sauce. Ces. quand ses .rd.es puuveu. d.re .ou.-à-fai. arbi.rairus qn .Is ont besoin d'é.re souleuiis par la foixm. ü,, bon gonvurnenieu. an eounano, peu, laisser à chaque ei.oyen le droit de n-aduire devau'. l' .mgisla. ion. homme qui viole les lois et qui irouble l'ordre public, e. ces. alors que la police es. bien faite, car elle a des survillauls e. des

e.desollc.e,s q... ne peuve... point opprimer, car ils ne peuvenl, s'ils son. dans leur .or. , être soulunu, par le magislrat. En mémo temps, eu son. es on.ciers ires économiques pour l'Eial. car ils ne eonleiu rien, ün peu. cire cerla.u q,'c,. .ou. pays où la justice esl bien l endue, e. qui renferme un grand nombre de citoyens, ils s'en .. onve .oujours qui . eclament l'exccution des lois fanes dans l'intérêt du public.

Les mauvais gouvernements qui veulent pouvoir les violer quand cela leur convient ne permettent qu'à leurs agents la faculté de réclamer execution des lois; et ces agents, pour se rendre nécessaires et substituer

s. commun en certains pays que d'entendre un alguazil, un «^en-

oo^10 qui prend fait et cause

P le public : De quoi vous mêlez-vous P cela ne vous regarde pas. Rieu

est plus capable de rendre une nation indifférente pour le bien ; chacun aloi s craint de se compromettre. A Rome, on voit donner un coup de poij^nai d et 1 on se garde de le remarquer.

e. Il Ti,rr. i>“- pbi'iic,

Cl qm, lom do lu. elfe miles, comprome.lcn. sa sùì e.é, eomiuo les juges par comm.ss.oi. , les jurés spéciaux , préposés pour accomplir les vengeaiices des

hommes en pouvoir. Il est évident que dans ce cas il y a double don, mage pour le public : d'abord, le mal qu'on fait, ensuite, la contribution qu'on leur impose pour le payer. L'ordre social est d'autant plus parfait que les nations sont d'autant plus heureuses que les lois sont moins multipliées et les fonctionnaires publics peu nombreux. Ce ne sont, en effet, que les magistrats qui

DÉPENSE DE L'ADMINISTRATION CIVILE. 101

les biens au moyen desquels une nation subsiste et jouit. Ils influent qu'indirectement, et ce n'est jamais sans quelque inconvénient. On assujettit une cuillère d'argent à une marque nécessaire pour que l'acheteur ne soit pas trompé ; mais ce n'est pas cette marque qui fait l'utilité de la cuillère. C'est la façon de l'orfèvre, et celle-là ce n'est point un fonctionnaire public qui la donne. La marque, quelque nécessaire qu'elle soit, est une difficulté et une dépense de plus ajoutées à la difficulté et à la dépense qu'exige la fabrication de la cuillère. Ce que je dis de cet ustensile, on peut le dire de toutes les choses qui servent à la subsistance et aux plaisirs des particuliers. Ce sont ces choses qui font essentiellement exister la société et qui améliorent son sort. Les lois et l'administration ne peuvent être considérées que comme les remèdes que nos maladies rendent nécessaires, et dont il faut savoir se passer le plus qu'il est possible. La société subsisterait fort bien sans eux ; mais elle ne subsisterait pas sans les vivres, sans les abris, sans les vêtements que ses propres citoyens, sous leur simple intérêt, lui fournissent en abondance*.

Si la bonne administration est un mal nécessaire, la mauvaise administration est un mal déplorable. Sans doute, les agents de l'administration doivent dépendre de l'administration supérieure qui ne peut agir que par eux ; mais, lorsqu'ils sont trop indépendants de l'opinion publique, ils se montrent moins jaloux de satisfaire le public qui les paie que le prince ou le sénat qui les nomme[®]. La classe moyenne est surtout celle qu'il est

* Ce principe, qui n'est que la description d'un fait, renverse le système d'un livre nommé assez mal à propos *Éléments d'économie politique* qu'on attribue à M. d'Hauterive, employé aux affaires étrangères ; livre où l'on prétend que l'administration est le plus utile des producteurs, parce que, sans la sûreté que l'administration procure, rien ne pourrait se produire. On dit que dans certains pays un voyageur achète d'avance la sécurité de son voyage en payant tribut au chef des voleurs : est-on fondé à soutenir que les malfaiteurs, en recevant ce tribut, ont contribué aux résultats du voyage ? Je sais fort bien que la comparaison n'est pas juste sous un rapport, et que le magistrat ne fait pas naître le mal pour avoir occasion de

le guérir; mais on ne peut pas dire que le mal et le remède soient eu aide aux voyageurs.

® Le mot de Pope si souvent cité :

For forms of government let fools contest;

Whate'er is best administered is best.

Essaij on mm, Ep. 3.

ne signifie rien. On sait bien qu'une bonne administration est essentielle ; mais
avantageux de consulter. La vérité parvient plus facilement jusqu'à elle
surtout dans les lieux où la presse est libre; elle est pourvue d'un grand
nombre d'yeux, les intérêts privés, les recommandations puissantes ont moins d'
empire sur elle*.

et l'un d'eux, l'Union féminine au concours,

et l'un d'eux est offert à nous, messieurs, plusieurs exemples que je vous ai
ait remarquer; mais dans beaucoup d'autres cas, ce mode présente trop
inconvenients, et même devient tout-à-fait impraticable. Il suppose que
les L. "f" - -

mne ! U"

concours ne donne aucune garantie. Que peut-il apprendre sur l'intégrité, désin-
teressement, la diligence habituelle d'un candidat? sur son contact civil, sur cette
qualité si rare et si nécessaire à un administrateur - le moyen de laquelle il fait ce
qu'il juge être bien, même alors qu'il va à l'encontre? Quelque indice qu'on ait
des mérites d'un candidat, bonne réputation en est rien qu'il n'est jamais permis de
mépriser Les républiques italiennes du moyen-âge, ne voulant pas obéir à rien
concitoien et redoutant sa partialité, faisaient souvent venir des étrangers pour les
administrer. Gioja dit que la ville d'Agudio s'était faite pour les bonnes
qualités des fonctionnaires publics qu'elle fournissait ; mais si elle a quelques avan-
tages à suivre un pareil exemple, il s'y

'« beaucoup d'inconvénients; l'histoire de l'Italie, à cet égard, ^ ^ ^ ^ ^

ou. Il irait plus d'une preuve. Un pays n'est jamais bien gouverné ni bien défendu, que par ses enfants. '

C'est à la constitution de l'État à résoudre ces diverses difficultés- ie ne peux que montrer ici les effets économiques des diverses suppositions.

comment avoir une bonne administration avec un mauvais gouvernement? De quels institutions politiques dépendent d'une science particulière qui n'est qu'un embranchement de l'économie des nations; c'est-à-dire de la politique, de celle qui est fondée sur la nature des choses sociales, et qui en déduit les conséquences par le raisonnement et l'expérience.

• Aux Etats-Unis, d'après une loi du 27 avril 1816, le gouverneur doit publier une fois tous les deux ans une liste générale de tous les employés et salariés «vils, militaires et marins, qui reçoivent un traitement de l'Etat doit indiquer les fonctions et les émoluments de chacun d'eux, le lieu de leur naissance, et celui de leur résidence ordinaire. Warren, tome V, page 386

Au sujet de la question de la responsabilité de l'administration

DEPENSE DE L'ADMINISTRATION CIVILE

Un administrateur qui ne réside pas auprès de ses administrés ne saurait soigner leurs intérêts avec diligence. Des administrateurs rapprochés connaissent mieux les objets sur lesquels ils sont appelés à prendre des décisions; les décisions sont prises plus promptement, et l'administrateur ne peut pas se soustraire à la responsabilité de ses actes.

Bonaparte, toujours avide de pouvoir, en appelant à soi ou à ses conseillers influents la décision de toutes les affaires d'un grand empire, sous prétexte d'en régulariser l'administration, l'a rendue en effet prodigieusement mauvaise et dispendieuse. Un exemple rendra palpable cet effet. Il est puisé dans un ouvrage de M. Delaborde, sur l'Esprit d'association.

Finalement que l'auteur était maire de Méréville, l'église de ce bourg s'étant trouvée dans une défectueuse situation, l'autorisation du gouvernement avait été rendue nécessaire. Le gouvernement différa cette autorisation; mais l'église ne pouvait pas attendre.

L'accident arrivé, la commune demanda l'autorisation de vendre les bois de charpente provenant des décombres de l'église, qui demeuraient exposés aux intempéries de l'air et qui se détérioraient ; l'autorisation arriva lorsque les bois furent pourris.

Il fallut trouver d'autres ressources pour la reconstruction de l'église, et l'on demanda au gouvernement la permission de s'imposer une contribution locale pour cet effet. Le devis qu'il fallut donner des frais présumés de reconstruction demeura un an pour parvenir au ministère de l'intérieur, par l'intermédiaire obligé de la sous-préfecture d'abord, de la préfecture ensuite ; chaque administration devant prendre connaissance de l'affaire et donner son avis. Le même devis resta encore un an au bureau des bâtiments civils établi près du ministère il fut renvoyé deux fois à la commune de Méréville pour des raisons frivoles, telles que de prétendues erreurs dans l'estimation des matériaux et des frais de journées ; comme si à Paris on connaissait mieux les prix de la province que dans la province même ! Mais il fallait que tous ces administrateurs eussent l'air d'avoir été nécessaires et d'avoir gagné leur traitement.

Enfin le devis fut approuvé, mais on refusa à la commune l'autorisation de s'imposer une contribution extraordinaire, parce que cela pourrait nuire à la perception ordinaire des impôts.

Le bourg de Méréville, qui voulait avoir une église, offrit alors de faire le sacrifice de sa promenade publique qui, le dimanche, faisait les délices des jeunes garçons et des jeunes filles du lieu ; mais de nouvelles autorisations devenaient nécessaires, et il s'écoula encore un an avant

SEPTIÈME PARTIE. — CHAPITRE XVf.

que cette demande fût prise en considération. Elle dut traverser l'administration forestière, qui envoya ses agents visiter les arbres. Leur rapport passa par la hiérarchie de leur administration et du ministère des finances (dont cette administration dépend) pour revenir au ministère de l'intérieur duquel dépendent les communes. La vente des arbres de la promenade fut ordonnée enfin ; mais son produit ne s'éleva qu'au quart de la somme nécessaire pour bâtir l'église ; et comme il n'y avait pas encore de décision prise ; car l'autorité sur les moyens de pourvoir au surplus, la commune fut obligée, en attendant, de verser à la caisse d'amortissement l'argent de sa promenade publique. Qu'arriva-t-il ensuite ? sous

prétexte des besoins urgents de l'État, ce dépôt fut dissipé avec d'autres semblables.

Remarquez que tout cet échafaudage d'administration a pour objet de protéger les communes ; et qu'elles paient leur part des contributions générales pour jouir de cette protection qui a fait perdre au bourg de Méréville son église et sa promenade tout à la fois.

Remarquez encore que, dans cet exemple, tout le mal est venu de l'organisation même, et non de la perversité des administrateurs, qui ne sont point accusés de malversation. Supposez-les tous éclairés, supposez-les intègres, supposez-les assez fermes pour ne céder à aucune considération de crainte ou de faveur, les affaires du public seront néanmoins mal conduites. Lorsque les rouages de l'administration sont compliqués, lorsqu'une affaire doit être triturée par plusieurs autorités successivement, un temps précieux se perd dans chaque opération et dans le passage de l'une à l'autre. Chaque fonctionnaire croit agir avec probité en examinant l'affaire, en y découvrant des vices, en se faisant donner des explications. Par une faiblesse qui n'est pas un crime, il aime à faire sentir son autorité, à laisser solliciter sa bienveillance ; il donne par là des preuves de zèle et fait concevoir une plus haute idée de son importance et de l'utilité de ses services'. Qu'est-ce donc quand, parmi cette foule de gouvernants,

‘ Cette complication, si funeste par elle-même, l'est encore en multipliant les frais du personnel et du matériel de l'administration. Pour évacuer tant de travaux nuisibles, il faut un grand nombre d'employés, de grands hôtels pour leurs bureaux, des garçons de bureau, des hommes de peine. Pour la moindre affaire on barbouille des multitudes de feuilles d'un beau papier qui pourrait être si

inutilement employé à répandre des notions élémentaires d'agriculture, de physique, de mécanique, etc.

DÉPENSE DE L'ADMINISTRATION CIVILE

il s'en trouve qui sont capables de tirer personnellement parti de leur pouvoir? de céder à la corruption, aux recommandations des hommes riches et puissants? d'écouter l'esprit de parti ou les petits systèmes logés dans leur étroite cervelle ; malheurs assez communs quand la nomination aux places est l'effet de la faveur? Non-seulement alors le mal est inévitable, mais tout redressement même devient impossible.

Le mal est ici dans la manie de trop gouverner, de vouloir diriger ce qui doit être abandonné à soi-même. Une commune veut vendre ses matériaux, qu'elle les

vende. Cette vente peut avoir ses inconvénients, car il y en a quelque parti que l'on prenne; mais celui qui en a le moins est de laisser les localités décider ce qui les concerne. Que les intérêts communaux soient gérés par les hommes du choix des administrés, et que nulle entrave ne soit apportée à la critique publique des opérations des fonctionnaires; alors on aura toutes les garanties qu'on peut humainement obtenir que les intérêts des localités ne seront pas sacrifiés.

En Angleterre, les formes de l'administration n'ont pas les mêmes inconvénients, mais elles en ont d'autres. Les frais inutiles dont les actes de l'administration sont grevés arrêtent quelquefois l'exécution des mesures les plus favorables au bien public. Le partage des biens communaux (bills of enclosure), qui rend à la culture de vains pâturages, est entravé par les formes de l'administration. Un ouvrage d'agriculture¹ en cite deux exemples. L'un du partage d'un bien communal de 200 acres®, dans le Yorkshire, où la seule expédition d'un bill du parlement a coûté 3⁰⁰ liv. sterling (9,230 fr.) On fut obligé de renoncer à un autre partage très avantageux, parce qu'un seul propriétaire de la commune était récalcitrant, et que, du moment qu'il s'élève une seule opposition, les frais s'élèvent si haut qu'on est obligé d'y renoncer.

Vous venez de voir, messieurs, comment, dans un système d'administration compliqué, sont protégées les communes; voulez-vous savoir comment le même système favorise les communications intérieures, bases de tout commerce? Je ne parle pas de l'obligation de prendre des passe-ports, obligation que l'administration impose quelquefois contre toutes les règles de droit; car un homme est, de par la nature, maître de sa personne, maître et par conséquent de la transporter sans rendre compte de ses motifs; je ne parle ici que du transport des marchandises. Les canaux navi-

j'ables en sont un des meilleurs véhicules, et en France on ne peut rien ajouter au zèle de l'administration pour procurer au pays les avantages de cette navigation. Malheureusement elle est soumise à trois autorités, ou plutôt à trois systèmes d'autorités : à l'autorité du génie militaire, à celle des ponts-et-chaussées et à celle de la police des rivières; et le navigateur souffre également des négligences, du concert et des jalousies de ces trois compagnies de fonctionnaires publics. Pour amener de la houille des frontières belgiques à Paris, ce combustible est obligé de passer sous la couleuvrine de quatre places de guerre ; il se trouve soumis à l'administration d'autant d'ingénieurs de département et d'autant d'inspecteurs de la navigation. Tous ces fonctionnaires ont un grand nombre de subordonnés, et tous considèrent les intérêts de leur administration comme devant marcher bien avant ceux des na-

vigateurs et de l'industrie, qui sont pourtant ce qui fait vivre tous les administrateurs du monde.

Qu'en arrive-t-il? pour venir par les canaux de Coudé à Chauny, et parcourir un espace que le roulage ordinaire peut franchir en huit jours, la marchandise demeure trois mois ; d'où il résulte des pertes d'intérêt sur les avances, des frais multipliés de route et de conduite; et le commerce se trouve privé de presque tous les avantages qui résultent de ce puissant moyen de communication. Et n'oubliez pas que c'est toujours dans la supposition que tous les fonctionnaires sont éclairés, intègres, et incapables d'abuser de leur autorité '.

Que si l'on me demandait quel meilleur système d'administration je proposerais en place de celui-là, je répondrais : aucun. Il faut que les droits de chacun sur sa personne et sa propriété soient respectés; et pour cela il ne faut que des lois et des tribunaux. En Angleterre, une loi détaillée spécifie les droits des concessionnaires d'un canal , les droits des navigateurs du canal, les droits des riverains. Quelqu'un de ces droits est-il violé? la partie lésée se plaint devant un juge de paix qui fait exécuter la loi. Est-ce le public en général qui est lésé? le premier venu peut porter plainte, à ses périls et risques si la plainte est injuste ; et comme les juges de paix sont des hommes non salariés par le ministère, le ministère lui-même est condamné s'il a tort. La volonté d'un officier militaire, ou d'un shérif, ou d'un maire, ou d'un ministre, ou d'un conseil d'État, ne se pré-

* En Angleterre, il n'y a pas de corps d'ingénieurs civils faisant partie de l'administration et prenant part à son autorité; on paie les ingénieurs quand on les emploie Occasionnellement, et l'on se trouve bien de ce mode.

CHAPITRE XVII

Dépense de l'administration de la justice,

Dans l'état sauvage, le bon droit, l'équité naturelle n'ont aucun pouvoir; la force brutale seule est respectée». Dans l'état civilisé, la puissance du coï)s social vient au secours du droit et de l'équité; et quand l'organisation sociale est bonne, la cupidité, la mauvaise foi, les passions injustes sont toujours réprimées, parce que tel est l'intérêt du grand nombre.

Mais a-t-on quelques moyens de connaître de quel côté est le bon droit? sait-on ce que commande l'équité naturelle? Oui, le bon droit se fonde sur des conventions

mutuellement consenties; sur des lois auxquelles on s'est soumis, au moins tacitement. L'équité naturelle a des règles non moins sûres : qui pourrait prétendre, par exemple, qu'en l'absence de toute loi positive, de toute convention, le fruit de mon travail appartient à un autre qu'à moi? Mais ces règles de droit, ces principes de l'équité naturelle, il faut les appliquer; il faut que les organes de la puissance sociale décident qu'ils ont été violés, découvrent les violateurs, et les punissent s'ils sont coupables. Tel est l'objet de l'administration judiciaire.

Nos personnes et nos biens peuvent être attaqués légalement ou illégalement. Ils le sont légalement dans le cas par exemple où l'on dispute à quelqu'un son état dans le monde, lorsqu'on réclame un bien qu'il regarde comme sa propriété. Ce sont alors les tribunaux civils qui décident du bon ou du mauvais droit. Nos personnes et nos biens sont attaqués illégalement.

Les jugements administratifs sont des monstruosité, où l'autorité publique est juge et partie*.

* J'avais dit d'abord : Il n'y a pas d'autre droit que la force; mais la force ne constitue jamais un droit, même lorsqu'on est obligé de la respecter.

• Cette note de l'auteur a évidemment pour but de critiquer le défaut de garantie que présentent les tribunaux administratifs, dans l'organisation léguée à la France par l'empire, plutôt que le principe des

(vote de Véditeur.)

It.

Téi

quand ils le soutiennent par un attentat qui punissent les lois. Ce sont alors les tribunaux criminels qui en connaissent. Dans l'un et l'autre cas, l'intérêt de la société est que la justice soit équitable, prompte et peu coûteuse.

La complication des lois civiles est toujours plus ou moins opposée à ces trois avantages. Quand les lois sont nombreuses et compliquées, elles offrent plus de ressources à la chicane, plus de subterfuges au mauvais homme; le bon droit est plus difficile à constater. Les procès se prolongent par la même raison. Enfin, la justice est plus coûteuse, parce que des incidents très nombreux multiplient les instruments, les papiers de la procédure; ils obligent d'employer un plus grand nombre d'officiers judiciaires, de consulter des procureurs, des avocats, dont l'unique fonction est de connaître, et trop souvent d'embrouiller les nombreuses dispositions des lois rendues et toutes les formalités dont se hérissent les procédures. Il faut

même que le plaideur y consacre un temps, des soins, une capacité qui sont dès lors ravés à des occupations profitables, et deviennent par conséquent pour lui une véritable charge, une dépense*.

On prétend que la complication des lois est rendue nécessaire par la complication des intérêts des hommes en société, et que les formes sont protectrices de l'innocence.

Dans les procès criminels, les formes protègent l'innocence. En prescrivant des règles étroites aux juges, elles laissent moins de latitude à leur volonté arbitraire. Mais dans les causes civiles, les formes ne sauraient protéger l'une des parties sans commettre une injustice envers l'autre.

Les intérêts des hommes en société sont compliqués, sans doute; et c'est pour cela même qu'il ne faut pas avoir la prétention de prévoir tous les cas et de poser d'avance une règle pour chacun. La conscience et l'équité sont des règles souvent plus sûres que celles du Code'. Il n'y a pas

' En supposant la justice toujours bien administrée à qui elle est due, ce qu'est une supposition fort honnête, l'avantage qui en est résulté pour le plaideur est un avantage négatif par lequel il a été préservé d'un mal, sans avoir acquis; la jouissance d'un nouveau bien. Après le gain d'un procès injuste qu'on n'avait encouru, vous ne vous trouvez pas en meilleure position que si, grâce à une meilleure législation, vos adversaires s'étaient trouvés hors d'état de vous attaquer. La meilleure législation est donc celle qui fait naître le moins de procès et qui, dans les procès qu'on ne saurait éviter, cause le moins de frais de juges, de procureurs et d'avocats.

® L'acte dont j'ai été témoin peut servir de preuve à sa vérité. Vu le gendre

DÉPENSE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

d'intérêts plus compliqués que ceux des négociants. Les accidents s'y multiplient; les prix changent; les qualités des marchandises s'altèrent, ou bien elles diffèrent par des nuances imperceptibles. On ne sait par la faute de qui les détériorations ont eu lieu. On ne sait si une confiance accordée est coupable ou seulement imprudente. La vérité n'est pas facile à démêler à travers toutes ces circonstances. Néanmoins, les contestations des négociants entre eux sont en général les plus promptement et peut-être les plus équitablement terminées; c'est, bien entendu, parce

qu'elles sont presque toujours jugées par des arbitres, à la manière d'un jui') d'équité et sans égard pour les formes juridiques. Il n'y a pas d'entreprise de commerce qui ne fût complètement ruinée en peu d'années s'il fallait que ses chefs, au lieu de s'occuper de leurs affaires, suivissent tous les procès qu'on pourrait leur intenter.

N'est-ce pas là un trait de lumière? toutes les causes civiles ne pourraient-elles pas, de même, être jugées par des arbitres? Il ne s'agirait que de régulariser ce mode. Les tribunaux civils ne seraient plus que des corps composés d'un certain nombre d'arbitres désignés d'avance, et parmi lesquels les plaideurs devraient choisir deux ou quatre juges, qui eux-mêmes en choisiraient un cinquième dans le même corps. Ce tribunal arbitral

aurait égard à tout aux conventions des parties. Eu fait d'intérêts privés,

la loi qui est au-dessus de toutes les autres est dans les conventions mutuellement consenties, pourvu qu'elles ne coulent rien de contraire aux lois sociales. A défaut de conventions, comme dans le cas d'un décès sans testament, d'un mariage sans contrat, les arbitres jugeraient d'après un code fort court, car ce code ne devrait prévoir que les cas où le droit UC peut rester indécis sans inconvénients. Dans toutes les questions qui

offrit à sa belle-mère, qui était dans une position de fortune gênée, de lui faire une pension; et pour vaincre sa résistance, il fut obligé d'accompagner son offre d'une extrême délicatesse. Il lui écrivit entre autres choses : C'est une dette que j'acquitte. Au bout de plusieurs années où la pension fut toujours exactement payée, la belle-mère meurt. Un autre gendre se prévaut du paiement régulier de la pension, et de la lettre trouvée dans les papiers de la défunte, pour représenter le fonds de cette pension purement gratuite comme une dette dont le bienfaiteur doit compte à la succession, et en conséquence il lui fait un procès. Il n'est pas douteux dans ce cas qu'un jury d'équité n'eût prononcé en faveur du gendre délicat et bienfaisant contre le gendre cupide et de mauvaise foi, qui savait bien que la belle-mère ne pouvait pas avoir acquis cette rente à titre onéreux.

27(» SKPTIKMi: PAimi:. — CHAMIIU: WII.

ij auraient pas etc résolues par des conventions antérieures ou par le code, la décision serait abandonnée à l'équité des arbitres.

Quoi ! diront certains jurisconsultes, vous renoncez à l'uniformité de la jurisprudence et à l'autorité des antécédents! Deux causes absolument pareilles pourront être jugées diversement? Pourquoi non? si l'on s'est trompé une première fois,

(suit-il être injuste à perpétuité? Pourquoi des juges antérieurs ignorants ou prévenus feraient-ils la loi à des juges plus récents, mieux instruits et impartiaux.' Quand la loi change, la jurisprudence ne change-t-elle pas? Ce qui était condamné hier n'est-il pas absous aujourd'hui? pourquoi faudrait-il que ce qui a été mal jugé hier fut mal jugé aujourd'hui? D'ailleurs, je ne sais pas si l'on peut dire qu'il y ait deux causes absolument pareilles. Toutes sont accompagnées d'une multitude de circonstances qui modifient diversement les droits respectifs; une réunion de circonstances pareilles, à des époques différentes et dans des localités qui ne sont pas les mêmes, est d'une difficulté qui équivaut à l'impossible ; et je crois que rien n'est plus dangereux pour l'équité que de s'autoriser, quelque faiblement que ce soit, dans une cause, du jugement rendu dans une autre. Ce qu'il faut avant tout, c'est d'être juste dans le cas présent, autant que le permet l'imperfection des hommes. Toute autre considération doit céder à celle-là.

Les avocats seraient payés par les parties ou peut-être seulement par la partie perdante, en raison, non de la longueur des procès, mais de l'importance des intérêts débattus. Les parties emploieraient ou non, à leur gré, le ministère des avoués et des avocats.

Disons de là, ce me semble, que les arbitres seraient intéressés à être intègres pour obtenir une haute réputation d'équité et se trouver plus facilement appelés à siéger. Ils seraient intéressés à terminer promptement les différends, afin d'en pouvoir expédier un plus grand nombre, l'affaire des parties ne seraient pas disproportionnés avec les intérêts débattus, et il n'y aurait point de frais inutiles *.

Comme ceci n'est point un Cours de politique ni de procédure, je ne puis entrer dans les détails que rendrait nécessaires l'exécution d'une semblable idée. Il est, par exemple, une foule de petits procès dont plusieurs peuvent être examinés dans une même audience. Il ne serait pas nécessaire pour ceux-là de nommer des arbitres ad hoc, et cependant, pour que les parties ne pussent pas se plaindre de n'avoir pas des arbitres de leur choix, on pourrait établir que quelque lois que les plaideurs voudraient des arbitres ad hoc, ils en auraient, en

DÉPENSE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

On voit qu'il n'est pas impossible d'introduire dans les services publics le principe de la concurrence, dont on recueille de si heureux effets dans les opérations

productives.

Quant à la justice criminelle, je ne crois pas devoir m'y arrêter beaucoup, parce qu'il me semble qu'on est assez d'accord sur ce qu'il convient qu'elle soit dans l'intérêt de la société. Il n'est point d'intérêts puissants (lui s'opposent à des réformes. Tout le monde désire partout qu'elle soit prompte, équitable et peu coûteuse. Les amis de l'humanité joignent à ces désirs le vœu qu'elle soit humaine, qu'elle tende à donner de l'éloignement pour le crime, et que la peine corrige le criminel. Les institutions de plusieurs pays exaucent à ces vœux en partie, et offrent des modèles à suivre aux États-Unis, en Angleterre, en France, à Lausanne, à Genève. Les écrits de beaucoup d'habiles publicistes font connaître les avantages obtenus et ce qu'on peut espérer encore. Si le bien dans ce genre ne s'avance pas plus rapidement, il ne faut s'en prendre qu'aux anciennes institutions créées dans les temps barbares auxquels nous louchons encore, et aux finances obérées de la plupart des gouvernements. Quant à leurs intentions, elles sont bonnes; car l'intérêt des gouvernants n'est point ici en opposition avec l'intérêt du grand nombre, si ce n'est dans des causes politiques, qui ne sont pas nombreuses dans les temps ordinaires.

Je remarquerai que lorsqu'on voit que la justice criminelle soit équitablement et économiquement rendue, il n'est avant tout que le Code criminel soit équitable, modéré dans les peines qu'il prononce, et qu'il n'érige pas en crimes des actions innocentes, sinon louables, aux yeux de la raison et de l'intérêt général; car alors la justice est mal secondée, et le gouver-

nement a à payer un honoraire un peu plus fort. Ainsi les honoraires des juges peuvent se composer, d'un traitement fixé par la province, et fort modéré; car il faut payer un homme simplement pour qu'il se tienne à la disposition du public; 2^e d'une prime s'il était nommé arbitre ad hoc; 3^e d'un honoraire proportionné aux valeurs en litige et payable après le jugement.

Les juges-arbitres choisis pourraient n'être pas toujours vacants s'ils avaient beaucoup de procès à juger. Ils inscrieraient alors les nouveaux procès pour être

jugés à leur tour, et sans doute les bons juges auraient des causes inscrites de longue main.

Les causes qui n'auraient pas d'arbitres ad hoc seraient appelées à leur rôle. Il mesure que les audiences vacantes laisseraient le temps de les juger.

Le législateur est obligé d'employer de mauvais moyens pour arrêter et faire coïncider des gens qu'absout la conscience publique. Tibère ne pouvait

se maintenir qu'à force de délateurs, déjugés et de bourreaux. Trajan 1» en avait pas besoin.

Èa plupart des crimes qui se commettent dans la société ont leur source dans la misère. Les gens riches ne sont pas plus vertueux que les indigents; mais ils ont plus de moyens de se satisfaire sans préjudice pour autrui ; ils sont fort intéressés à ne pas porter le trouble dans la société ; ils ont trop à perdre quand ils s'exposent à des châtimens où même à des scandales. Il serait à désirer que nul, dans la société, ne fût assez malheureux pour n'avoir rien à regretter dans son existence. Quand il se trouve parmi le peuple des hommes dans (Tn tel état de gêne , qu'ils ne peuvent subsister que par le crime, il n'est aucun individu qui ne soit exposé dans sa personne ou dans ses biens. Pour faire un peuple de conquérans, il faut des citoyens pauvres et fanatiques. Pour faire une nation vertueuse et tranquille , il faut des citoyens aisés et heureux. Les meilleurs leçons

de morale que l'on puisse donner à un peuple sont des leçons d'économie politique.

CHAPITRE XVIII

Dépenses que fait un État pour sa défense.

La paix est si nécessaire au développement des facultés utiles de l'homme, qu'il est presque toujours dans l'intérêt des nations de se maintenir dans l'état de paix. On ne peut raisonnablement considérer les forces militaires et les dépenses de la guerre que comme des moyens fâcheux, mais indispensables, de vivre en paix. Les guerres pour conquérir et les guerres politiques sont, de la part des gouvernemens qui les ordonnent ou les rendent inévitables, de véritables crimes commis contre les peuples ; et

* Les mauvais ministres rendent souvent les guerres inévitables pour se rendre eux-mêmes nécessaires. Ce fut la politique de Louvois. Quelquefois un gouvernement ne voulant pas satisfaire aux vœux des nations, suscite une guerre pour occuper l'attention publique. Les guerres, en multipliant les dépenses, augmentent le patronage et les moyens de corruption des gouvernemens. Elles font taire les oppositions en rendant nécessaire une grande énergie d'administration.

DÉPENSES QUE FAIT UN ÉTAT POUR SA DÉFENSE. 271)

si les peuples étaient éclairés, quel qu'en fût le succès, les chefs qui les provoquent et y concourent iTeii recueilleraient que de la honte. On réserverait la gloire pour la défense légitime, et dans la défense légitime je comprends les efforts que Ton fait pour s'affranchir d'un joug maintenu par la force, comme celui qui pe-sait sur les Ilotes à Lacédémone. Quiconque opprime les hommes se met en état de guerre contre eux.

Soit que rennemi agisse dans rintérieur ou qu'il vienne du dehors, une nation ne peut compter que sur elle-même pour assurer sou indépendance. Mais elle peut, suivant les moyens qu'elle emploie, la défendre avec plus ou moins de succès , avec plus ou moins de frais. C'est sous ce rapport que l'art de la défense rentre dans l'élude qui nous occupe. L'économie des frais comprend le succès; car des moyens qui ne réussissent pas sont toujours chers.

Indépendamment de l'envie de conquérir et d'opprimer d'une pan, et de résister de raulrc, il peut naître entre nations, de meme qu'entre particuliers, des diffé-rends qui ont leur origine soit dans des vanités et des rivalités nationales, soit dans des intérêts mal compris. La vanité est un vice fécond en fâcheuses conséquences, aussi bien pour les nations que pour les particuliers. Quand on veut s'affranchir des conséquences, il faut supprimer les causes. Or, sans se montrer timide, on peut presque toujours réprimer l'orgueil qui n'est pas moins commun chez les nations que cjiez les individus. Un peuple doit tendre à placer le triomphe de sa vanité, non dans l'humiliation des vanités rivales, mais dans le bien-être dont il jouit. Quant aux rivalités nationales et aux erreurs dans lesquelles on peut tomber relaiivement aux intérêts nationaux, les progrès de l'économie politique en atténueront peu à peu l'influence. Jusque-là, il faut s'attendre à des querelles entre les nations. Le plus faible degré de dvilisalion suffit pour qu'il s'établisse une sorte de droit qui préside à la décision des différends qui s'élèvent entre les particuliers. Même chez les Indiens de l'Amérique du Nord, il y a des espèces de tribunaux, des vieillards, dont le jugement protège le faible opprimé. Entre nations, un assez nauvi degré de civilisation ne les préserve pas du malheur d'en appeler à la force physique et brutale pour terminer leurs débats. Henri IV, roi de France, le vertueux abbé de Saint-Pierre, J.-J. Rousseau, ont proposé des moyens de paix perpétuelle, qui n'ont été regardés, avec raison, que comme des

Au total , elles sont nuisibles a uue bonne administration , indépendamment du sang et de l'argent qu'elUs coûtent.

SEPTIÈME PARTIE. — CHAPITRE XVIII.

reves philanthropiques. En effet, que serait un tribunal qui jugerait les querelles des peuples et qui n'aurait aucun moyen de faire exécuter ses jugements? Et si, pour faire exécuter ces jugements, il réclamait les armées des puissances, peut-on croire que les puissances prêtassent leurs troupes et fissent les frais d'une guerre autrement que dans l'intérêt de leur politique ? Ce serait encore le plus fort et non le plus juste qui remporterait.

A mesure que les nations s'éclairent, il s'élève cependant un tribunal ou sont jugés les faibles et les forts, et dont ceux-ci ne peuvent pas impunément mépriser les arrêts. C'est l'opinion publique. En voulez-vous une preuve? Depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, époque à laquelle l'Europe a joui du plus haut degré de civilisation où, à notre connaissance, l'espèce humaine soit encore parvenue, il ne s'est pas livré une seule guerre sans que les contendants n'aient publié des manifestes pour exposer leurs griefs et justifier leurs mesures. Les parties belligérantes croyaient, chacune de son côté, à leur prépondérance physique, puisqu'elles prenaient les armes; néanmoins, cette prépondérance ne semblait à aucune d'entre elles tout-à-fait suffisante, si elle n'y joignait une force morale résultant d'une certaine ardeur réveillée chez ses sujets par le sentiment de leurs droits violés ou d'une injure reçue, et si elle ne répandait dans la nation ennemie une certaine terreur, en faisant sur sa

cause et l'événement du conflit. Cet empire de l'opinion, s'il n'a pas diminué le nombre des guerres, les a rendues incontestablement moins cruelles. Mithridate fut obéi lorsqu'il ordonna le massacre de cent mille Romains dans le royaume de Pont. Le gouvernement de la terreur, en France, ne le fut pas lorsqu'il ordonna, en 1793, de ne faire aucun quartier aux prisonniers anglais; et, depuis ce temps, l'homme que des considérations d'humanité retenaient le moins, Bonaparte, a presque toujours traité les vaincus avec une sorte de générosité, et s'est donné beaucoup de peine pour justifier le meurtre de la garnison de Jaffa.

Cet ascendant de l'opinion et des considérations morales sur la force

matérielle est peu de chose encore comparé à ce qu'elle sera quand des gouvernements représentatifs seront établis partout, et surtout lorsque les hommes seront plus éclairés sur leurs intérêts véritables. S'il est une vérité prouvée par l'économie politique, une vérité qui sorte pour ainsi dire de toutes ses leçons, c'est que les hommes, soit qu'on les considère comme citoyens du même pays, soit qu'on les considère en corps de nations, ont beaucoup à gagner toutes les fois qu'ils entretiennent entre eux

des relations amicales, et beaucoup à perdre dans le cas contraire. Le progrès des lumières doit donc tourner l'opinion à la paix, et le progrès du système représentatif doit assurer l'empire de cette opinion. Un gouvernement militaire qui voudrait ne tenir compte que de la force matérielle, n'obtiendrait probablement pas de succès durables dans ce siècle et serait honni dans les siècles suivants.

Ces réflexions sur l'état moral des peuples et le degré d'avancement où ils sont parvenus doivent entrer pour beaucoup dans l'adoption du système militaire qui convient à une nation.

CHAPITRE XIX

Du système agressif et du système défensif.

Les nations veulent être indépendantes; elles veulent jouir de l'entier développement de leur facultés. Mais celle qui, sous prétexte d'être en mesure de se défendre au besoin, organiserait des armées propres à porter la guerre au dehors, aurait un établissement militaire dispendieux et qui la protégerait mal.

Dispendieux, en ce que, pour porter la guerre dans l'étranger, il faut des années lestes et formées de longue main ; des armées permanentes et dont les soldats ne s'occupent d'autre chose que de la guerre. Il faut des attirails nombreux, des ponts volants, des hôpitaux ambulants, double quantité de munitions ; car on doit s'attendre à des gaspillages, à des pertes énormes. Un canon de gros calibre sur un rempart ne coûte jamais aucun transport, et ses munitions ne sont pas obligées de le suivre; tandis qu'une pièce de siège réclame le service de 48 chevaux, sans compter les hommes du train. « Les grandes années, dit Dupont de Nemours, sont encore plus « funestes à la nation qui s'épuise pour les mettre en campagne qu'à « l'ennemi qu'elles sont destinées à combattre*. » Les vaisseaux de guerre, qui sont des moyens d'agression bien plus que de défense, sont d'une dépense énorme et d'autant plus regrettable que cette machine gigantesque et coûteuse, où se concentrent tous les efforts du génie industriel de l'homme, est bornée dans sa durée à quinze ou vingt ans, même lorsqu'elle n'a essuyé aucun accident.

Plinjsiocratie, page Kit».

Il faudrait néanmoins se résoudre à de si grands frais, s'il n'y avait pas d'autre moyen de conserver l'indépendance nationale; mais, loin de la protéger, un grand État militaire est jadis ce qui la compromet le plus. Les gouvernants, les

hommes qui ont la direction des forces nationales, par une faiblesse commune à l'humanité tout entière, affectent envers les puissances étrangères un langage d'autant plus hautain qu'ils ont à leur disposition de grandes forces prêtes à agir au loin. Ils communiquent cette espèce d'orgueil à la nation elle-même. Les militaires, étrangers aux arts de la paix, et n'entrevoiant de l'avancement et de bonnes occasions de fortune que dans la guerre, la désirent, et l'on trouve toujours de bonnes raisons pour provoquer ce que l'on désire. Si Louis XIV ne s'était pas vu à la tête de si belles armées, il n'eût pas montré tant de hauteur envers les autres peuples ; il aurait réprimé cet insatiable désir de faire plier devant sa volonté des volontés qui ne lui devaient aucun compte ; désir qui enfanta toutes ses guerres. L'Angleterre ne se serait pas mêlée des intrigues de toute l'Europe, si elle n'avait pas eu de grosses flottes à envoyer dans

toutes les directions ; et Napoléon, s'il n'avait pas eu le commandement des armées les plus braves et les mieux disciplinées du monde, aurait mis son ambition à améliorer le sort intérieur de la France ; il s'en serait mieux

trouvé, et nous aussi.

Comme les citoyens producteurs dont se compose une nation ne sont jamais intéressés à porter le ravage en pays étranger, les risques qu'ils courent de la part des peuples étrangers ne leur viennent presque jamais que des fautes ou des passions de leurs propres gouvernements. J'ai beau parcourir l'histoire moderne, je ne trouve pas de nation un peu considérable qui ait été attaquée, si ce n'est par la faute de ses chefs. Dira-t-on que les constitutions politiques peuvent mettre un frein à l'ambition des conquêtes ? vaines précautions ! un gouvernement peut toujours amener les choses au point de rendre une guerre inévitable, s'il l'appelle de ses vœux'.

3 J'ai ce que je désire surtout que vous remarquiez, messieurs, c'est que ces forces militaires si imposantes n'ont jamais atteint le but qui aurait pu les justifier, le seul but qui importe véritablement aux nations : la défense de leurs établissements intérieurs, de leurs lois, de leur indépendance. Les ambassadeurs de Louis XIV entendirent, au congrès de Gertrudenberg, décider du sort de leur maître, sans qu'on daignât seulement écouter leurs observations. L'Angleterre, dans la guerre d'Amérique, fut forcée d'aban-

oyez plus loin, page 28.S, la note relative à la guerre de Suisse.

donner la souveraineté de ses colonies ; et, plus tard, elle ne dut qu'à sa position insulaire de n'être pas envahie. Bonaparte, avec des armées plus belles qu'eux

tous, fut plus humilié que tous les autres. Partout les armées ont attiré d'autant plus sûrement la guerre et les maux qui l'accompagnent, qu'elles ont été plus redoutables. Il n'en est aucune qui ait préservé son pays d'une invasion. Le vieux proverbe : Si vis pacem, para bellum[^] était bon chez les anciens; la force décidait de tout. Il n'est plus chez les modernes l'expression de la vérité : le succès ne couronne pas toujours la justice; mais de grands préparatifs de guerre amènent toujours la guerre.

Toutes les fois qu'une nation pèse sur les autres nations, qu'elle suit une politique militaire, ou commerciale, ou diplomatique, incommode à un autre peuple, elle met celui-ci, dès l'instant même, en état d'inimitié cachée s'il n'est pas encore en mesure de se défendre, ouverte s'il est assez fort. L'inimitié cachée dégénère en rupture à la première occasion favorable. La nation qui opprime, par le sentiment confus qu'elle a de son danger, entretient un étal militaire considérable; et c'est ainsi que l'injustice est coûteuse.

On ne sait pas encore combien il faudrait peu de troupes à un État qui n'élèverait jamais aucune prétention sur les autres, qui ne chercherait point à les dominer, qui, en leur montrant la force et l'aplomb que donnent la bonne administration et l'aisance intérieures, leur présenterait toujours en même temps l'avantage des communications commerciales à qui voudrait rester en paix avec lui, et la perspective de la destruction pour quiconque oserait l'attaquer.

Des gouvernements très éclairés pourraient à cet égard hâter l'opinion des peuples ; mais, de toutes manières, cette opinion mûrira tôt ou tard, parce qu'elle dépend de la connaissance qu'on prendra de la vraie nature des choses, qui est toujours là et qui gagne constamment du terrain.

Penserait-on qu'une jalousie de commerce fût suffisante pour inciter les étrangers à nous faire la guerre? Sans doute une puissance maritime prépondérante peut bloquer les ports de nos amis et les ennemis ; mais une telle injustice ne saurait durer bien longtemps, parce qu'elle est contraire aux intérêts de tous, et que tous sont intéressés à la faire cesser. Si nous étions assez sages pour recevoir les denrées lointaines de toutes mains, c'est-à-dire des nations qui nous les fourniraient au meilleur marché, les autres nations seraient plus intéressées que nous-mêmes à percer les lignes ennemies qui viendraient nous bloquer. Nous éprouverions de ce blocus un dommage à peine sensible. Ce n'est pas le blocus des Anglais qui nous a fait

payer le sucre si cher : ce sont les prohibitions de Napoléon. Un blocus général est une mesure extrêmement dispendieuse, car ce qu'il peut procurer d'avantages

commerciaux à la lialion qui bloque ne saurait la dédommager des frais qu'elle fait pom* cela. On a pris une semblable mesure, non par calcul, mais par haine contre le dominateur de l'Europe. C'est donc U celte injuste domination qu'il faut l'allribuer*.

El d'ailleurs, quel motif aurait-on pour déclarer une guerre de commerce à une nation qui, obéissant en cela à son intérêt, ainsi que je l'ai prouvé, ouvrirait ses ports pour rimportation comme pour l'exporlation

Nous ferait-on la guerre pour venger une injure ou ce que l'on supposerait une injure? Mais j'ai déjà remarqué que le système défensif n'ouvre pas la porte à l'injure. 11 ne veut pas que l'on entreprenne sur lui ; mais il ne veut rien entreprendre sur les autres, cl c'est peut-être sous ce rapport qu'il écarte pins sûrement la guerre que le système offensif.

Si une invasion hostile n'avait pour objet que la rapine et le pillage, il faudrait que le système défensif fût assez fort pour résister aux envahisseurs; et j'avoue ici que la constitution politique de l'Étal doit venir à l'appui de la défense pour qu'elle soit efficace. Si la nation n'est qu'un troupeau d'esclaves exploité au profil de ses maîtres; si des abus de tous genres ne servent qu'à engraisser des classes privilégiées ; si des entraves multipliées y gênent les mouvements de rinduslrie ; si la justice y est parliahi et concussionnaire , les citoyens, ayant peu de choses à perdre dans un changement de domination, mettroiU peu d'ardeur à défendre un ordr<> social dont ils portent tout le fardeau et dont ils voient recueillir tous les avantages par d'autres. Ils diront comme l'âne de la lable :

« Me fera-l-on porter double bat, double charge? »

Mais s'ils vivent sous un gouvernement économique et protecteur, s'ils sentent que la société est organisée dans leur intérêt, s'ils se sont identifiés avec la patrie, alors tous les sentiments les plus chers au cœur de l'homme les exciteront contre un injuste agresseur. On ne pénètre qu'au

Il est digne de remarque que ce n'est pas le blocus ordonné par rAnglelerre qui a renversé Bonaparte, mais le blocus continental de Bonaparte hii-niéine, puisque c'est pour avoir voulu l'élcndre aux ports de la Russie qu'H a succombé. Les auteurs de ces mesures acerbes se sont fait plus de mal qu'ils n'en ont fait à leurs ennemis, tant la colère conseille mal î ® Voyez le chapitre 15, partie IV de ce Cours.

soin des nations divisées d'intérêts. Celles dont on attaque tous les iulérêls se lèvent en masse ; et je ne crois pas qu'une nation qui déclare son vœu de celle manière puisse être vaincue. Je ne crois pas même qu'elle puisse être attaquée, si

d'ailleurs elle n'est pas menaçante. Une agression étrangère ne peut être formidable que lorsqu'il y a un concours de plusieurs ennemis coalisés, et ce concours ne peut être obtenu que contre un État qui pèse sur les autres, qui leur impose des lois et des tributs, qui les associe forcément dans ses querelles. Mais on ne se coalise pas contre une nation qui offre toujours à ses voisins les trésors de sa bienveillance et de son commerce; tout le monde, au contraire, est intéressé à la défendre.

Lorsque les États sont trop peu considérables pour qu'une levée en masse de tous leurs citoyens suffise à leur défense, ils doivent se lier à d'autres par un pacte fédéral; et c'est encore dans l'organisation politique (qu'il faut trouver des liens assez forts pour que les États les moins menacés ne puissent pas refuser leur concours à ceux qui le sont davantage*.

* Je n'ignore pas que l'on peut, avec une apparence de raison, tirer quelque argument contre le système purement défensif des événements arrivés en Suisse dans les dernières années du dix-huitième siècle, où cette république ne fut préservée ni par sa neutralité, ni par sa fédération, de l'invasion des armées de la république française; mais il faut embrasser la question tout entière. La Suisse était une très mauvaise confédération. Ses peuples n'étaient pas unis par des intérêts pareils. Peut-on considérer les pays sujets, tels que l'Argovie, le pays de Vaud, et les baillages italiens, comme des États confédérés? Ils appelaient les Français au lieu de chercher à se défendre contre eux. On peut en dire à peu près autant d'une grande partie de la population dans les cantons aristocratiques. Tout ce qui n'avait pas le droit de cité n'était qu'une population humiliée, exploitée au profit de la classe privilégiée. Enfin la neutralité de la Suisse n'était qu'illusoire. Je ne prétends pas défendre la politique de la France envers les puissances étrangères à cette époque: je crois qu'elle était fort mauvaise; mais enfin les principaux cantons suisses favorisaient secrètement, et même ouvertement, les ennemis de la France. L'agent anglais résidait à Bâle. Le gouvernement bernois secondait en toute occasion les coalitions et les trames ourdies contre la république française. Enfin les intentions du parti aristocratique helvétique qui dominait alors se sont pleinement manifestées en 1814 et depuis, où il a fait à la France tout le mal qui dépendait de lui. Si une moitié de la Suisse n'avait pas appelé les Français, et si l'autre moitié avait été réellement neutre, elle n'eût jamais été envahie.

Les grandes armées permanentes qu'on croit nécessaires aux puissances de l'Europe ne subsistent pas de pillage, du moins en temps ordinaire; mais remarquons qu'elles pèsent d'un poids énorme sur des populations industrieuses qui travaillent avec une infatigable activité pour les entretenir*. On est même obligé d'employer le stimulant de la vanité nationale pour engager ces nations à un travail aussi rude. Ou

les entretient dans des idées de puissance et de gloriole militaire; on leur fait envisager un grand déploiement de forces comme le seul fondement solide de leur sécurité; on fait parader à leurs yeux des corps d'infanterie et de cavalerie; on les enivre en temps de paix des sons d'une musique guerrière, du bruit des tambours, du fracas des canons ; mais tout cela coûte excessivement cher ; c'est un luxe qui n'est pas moins ruineux que tout autre®. Heureuse encore la nation, quand, de la vanité d'avoir de belles armées, elle ne passe pas à la vanité d'en faire usage ! Toute guerre, sans parler de l'horreur de tuer ses semblables, quand elle n'a pas pour objet de recueillir les fruits de la paix, n'est qu'une duperie'.

* On voit dans un tableau qui iciniine un mémoire de M. Ilennct, premier

commis des finances, que les dépenses avouées de la guerre, de 1802 à 1813, se sont montées à 4,733,000,000 fr.

On ne peut pas évaluer les deux campagnes de 1814 et 1815 à moins de 267,000,000

Total, pour la France seule . . 5,000,000,000 fr.

Les contributions de guerre levées sur les pays soi-disant ennemis se sont montées au moins à la meme somme de . 5,000,000,000 fr.

Bonaparte a donc coûté à riiumanité, sans compter les massacres, la détérioration des institutions de la France, et les indemnités, qu'on peut regarder comme la suite de 'out cela 10,000,000,000 fr.

Ces 10 milliards, employés pour le bien de la France et des autres États de l'Europe, auraient eu des résultats immenstis.

« Les Sybarites, dit Chastellux, avaient un luxe de mollesse ; les Spartiates « en avaient un d'ambition et de gloire* ; » et l'on sait que l'un ne fut pas moins que l'autre funeste à ces deux peuples.

* Je ne prétends pas que, dans des cas excessivement rares, une nation ne puisse, ne doive même venir d'une manière désintéressée au secours d'une na-

* De la Félicité publique, scction 1, chap. 3.

Les diplomates ont coutume de regarder une acquisition de territoire comme une indemnité des maux et des déipenses de la guerre. Mais quand des succès militaires ont entraîné la réunion d'une province, Je dirai meme d'un Étal, au territoire de la France, Je demande que! avantage il en est résulté pour le département de l'Aveyron, de la Dordogne, et de cinquaiile autres? Je demande quel dédommage-

ment il ont recueilli des conscrits qu'on leur a enlevés, des millions qu'ils paient aux créanciers du gouvernement? Ils ont eu un plus grand débouché de leur produits, dit-on ; mais il n'y a aucun des produits de ces départements qui convienne à la province conquise, à la Belgique, par exemple; une distance trop grande les en sépare, ou bien la difficulté des communications leur oppose des obstacles plus insurmontables que la barrière des douanes. Comment exporteraient-ils leurs produits dans la Belgique? ils ne peuvent seulement pas les exporter pour le département voisin *.

Renversez les barrières qui séparent des concitoyens parlant le même langage et soumis aux mêmes lois; ils en recueilleront un avantage immense ; et, pour l'obtenir, il n'y aura point eu de sang répandu

On a prétendu que des armées permanentes étaient un utile réceptacle des mauvais sujets d'une nation. Messieurs, il vaut mieux avoir un régime qui permette aux hommes de vivre de leur travail, qu'un régime qui leur en ravisse le prix; il vaut mieux rendre les mauvais sujets rares, que de préparer des armées et des bagnes pour les recevoir.

Il est plus heureux, de même que les règles d'une stricte économie ne défendent pas des générosités aux riches. Mais ces cas sont excessivement rares. On ne peut pas même citer le secours que la France donna pour l'émancipation des Etats-Unis. La France devait s'affranchir à tout prix des conditions insultantes du traité qui lui avait été imposé par l'Angleterre en 1763; traité que le gouvernement d'alors n'aurait jamais été contraint de subir, sans les abus multipliés et l'impopularité qui paralysaient ses ressources.

* Un moyen de communication, un canal, une route, ouvrent à un département intérieur un débouché plus précieux pour lui que la conquête d'une province ; car c'est par là qu'il conquiert son pays tout entier,

® Le seul progrès des lumières aura pour effet, sinon d'abattre, au moins d'abaisser beaucoup les barrières artificielles qui séparent les nations, et qui seront dès lors des obstacles beaucoup moindres que les obstacles qu'oppose la nature à leurs communications. On verra dans les prohibitions et dans les gros droits d'entrée ce qu'ils sont réellement : un accroissement de frais de production , un renchérissement aussi préjudiciable aux consommateurs qu'aux producteurs.

Il est affligeant de le dire, mais la vie des camps n'est pas propre à donner aux hommes les qualités qui en font des citoyens utiles. Elle habitue à l'oisiveté et à la servilité. Pour être un bon soldat, il faut savoir perdre son temps et ne jamais résis-

ter à un ordre, fût-il cruel et injuste. A la guerre, l'obéissance passive est d'absolue nécessité; car il faut, là, que les mouvements de cent mille hommes concourent à un but unique : la victoire. Dans l'état social, le but est multiple : c'est le plus grand bien du plus grand nombre, et il ne s'acquiert que par le développement des pensées et des efforts individuels. Dans la vie civile, on ne doit l'obéissance qu'à un ordre légal, et si la loi est mauvaise, il faut savoir la critiquer. Ce n'est pas tout : le soldat est porté à confondre la force avec le bon droit, et le sabre avec la raison; ce qui est une dégradation de la plus noble partie de l'espèce humaine. 11 convient en conséquence à la société que les formes nécessaires au régime militaire soient étendues au moins grand nombre d'hommes qu'il est possible, et restreintes aux seuls moments où elles sont indispensables. De puissants intérêts, je le sais, s'opposent au système défensif; mais, pour lui donner la préférence, j'en connais un plus puissant encore : celui des peuples.

Dos militaires trop étrangers aux connaissances du publiciste et du citoyen ont élevé d'autres objections contre un système purement défensif. Je ne m'arrête pas aux déclamations d'honneur et de gloire, qui ont peu de poids du moment qu'on les met en balance avec le véritable honneur et les intérêts nationaux. La gloire consiste, non à réussir dans tous les cas, mais seulement dans ce qui est louable. Je me bornerai donc à examiner les seules raisons qui puissent avoir quelque mérite aux yeux des gens sensés.

Si nous nous bornons à la guerre défensive, a-t-on dit, notre propre territoire en devient le théâtre et souffre toujours plus ou moins de ses ravages; tandis que la guerre offensive transporte dans l'étranger le théâtre de la guerre.

On commence par supposer ici d'abord que la guerre a lieu aussi bien quand on suit le système défensif que lorsqu'on suit le système opposé. J'ai prouvé, cependant, que le système n'écartera plus sûrement la guerre. Or, dans tous les cas du moins où il préserve de ce fléau, il n'exerce ses ravages ni sur un territoire ni sur l'autre.

On suppose encore que les moyens de défense ne suffiront pas pour arrêter l'ennemi sur la frontière. Dans ce dernier cas, le territoire est encore préservé.

SYSTÈME AGRESSIF ET SYSTEME DEFENSIF.

Mais admettons le cas où les premiers moyens de défense ont été insuffisants, et où l'ennemi a pénétré jusque dans notre intérieur. Sa perte n'en est que plus certaine, et le renouvellement d'un pareil malheur d'autant plus éloigné. Rien n'est plus dangereux que de s'avancer dans un pays ennemi et armé, pourvu toutefois

que son gouvernement jouisse de la confiance et de l'amour du peuple, condition que j'ai reconnue pour être indispensable. Voici un extrait textuel des instructions données par Frédéric II , roi de Prusse , aux officiers de ses armées ; le témoignage d'un aussi grand capitaine est de quelque poids en ces matières :

« Si je n'avais pour objet que ma gloire, dit- il, je ne ferais jamais la « guerre que dans mon i>ays, à cause de tous les avantages que j'y trouve- « r^is. Chacun y sert d'espion , et l'ennemi ne saurait faire un pas sans « être trahi. On peut hardiment faire sortir de gros détachements et leur K fitire jouer tous les tours dont la guerre est susceptible.

« Si l'ennemi est battu, et il l'est toujours en quelques rencontres, « chaque pay-
san est soldat pour le harceler. L'électeur Frédéric Guillaume « en fit l'épreuve après la bataille de Fehrbelin. Les paysans tuèrent plus « de soldats qu'il n'y en eut de tués dans le combat. Moi-même je l'ai vu « après la bataille de Hohen Fried-
berg, où les habitants des montagnes de « Silésie nous amenèrent beaucoup de
fuyards de l'armée autrichienne ' . »

Voilà un homme de guerre qui avoue que, s'il n'eût combattu que pour sa gloire, c'est-à-dire, pour le succès, il n'eût voulu combattre que dans son pays. Plus loin, dans les mêmes instructions, il recommande de remuer le ciel et t enfer dans le but d'avoir pour soi le pays où l'on fait la guerre.

Remarquons que l'ennemi qui nous fait la guerre (si dans une telle situation il en est d'assez mal avisé pour cela) ne peut étendre ses ravages au loin, pour ne pas disperser son armée dans un pays si dangereux pour lui ; qu'il doit laisser des corps nombreux sur sa route à mesure qu'il avance et pour assurer ses communi-
cations; et que, si une fois elles sont coupées, il est perdu.

Et qu'on ne cite pas ce qui est arrivé en France comme une preuve de l'impossi-
bilité où sont des bourgeois de se défendre contre des troupes réglées. Bonaparte avait réduit les forces de la France à ses seuls soldats; il les avait fait périr de froid et de faim; et, après avoir privé la nation de

Instruction militaire du roi de Prusse pour ses généraux, traduite par M. Faesrh
, lieutenant-colonel dans les troupes saxonnes , page 86 et 89.

>'• lit

m SKI*TIEMt: PARTIE. - CHAPITRE XX.

ses plus solides défenseurs, il avait indisposé contre lui la partie éclairée et in-
dustrielle de la France, par ses guerres, par ses conscriptions, ses impôts et son

despotisme; enfin, même au comble de ses sottises, il se serait sauvé s'il eût fait lever la nation en masse ; mais il redoutait plus la liberté des Français que la coalition des étrangers, et il en a été cruellement puni

CHAPITRE XX

l>c la défense de l'Etat par des milices.

Si les armées permanentes sont accompagnées d'inconvénients majeurs et de dangers; si, d'ailleurs, elles sont inelTicaces pour assurer aux nations la sécurité dont elles ont besoin contre les attaques extérieures, les nations pourront-elles obtenir cet avantage par bnirs milices; c'est-à-dire, parle moyen de leurs propres citoyens réunis accidentellement pour défendre leur indépendance, et organisés de manière à reprendre, aussitôt que le danger est passé, la vie sédentaire et le cours ordinaire de leurs occupations? Cette question à souvent occupé les publicistes, et même beaucoup de militaires distingués habitués à joindre la théorie à la pratique de leur art. S'il est possible à un grand État de se défendre des attaques extérieures par le moyen de ses milices, il est vivement sollicité par ses intérêts pécuniaires et politiques de préférer ce moyen. Économiquement, il est désavantageux de faire d'énormes dépenses permanentes dans le seul but de pourvoir à des nécessités éventuelles. Politiquement, il est imprudent de mettre de grandes forces en des mains qui peuvent en abuser.

Les milices ne sont sujettes à aucun de ces deux inconvénients. On ne saurait en abuser; et leur emploi ne jette pas l'État dans de grands frais, lorsque l'État peut se passer de leur secours. Il s'agit seulement de savoir si elles peuvent répondre au but qu'on s'en propose.

L'art de la g;ierre est devenu plus compliqué au sein d'une civilisation plus avancée. Plusieurs parties de cet art exigent maintenant des connaissances, des talents, une longue pratique, qui ne peuvent se rencontrer dans les milices nationales composées d'hommes qui tous exercent ou sont

' Voyez les Mémoires de Fleury de Chaboulon, de Fain, et tous les Mémoires de l'époque.

DE LA DÉFENSE DE L'ÉTAT PAH DES MILICES. 291

si|)pelés à exeicer d'autres prufessions. L'artillerie, le génie, la cavalerie, veulent des huinmes instruits de longue main et qui consacrent leur vie entière à la profes-

sion des armes. Sans cela, on aurait trop d'infériorité en combattant un ennemi armé des progrès de cet art. Il faut donc avoir, en permanence, de ces corps instruits que l'on ne peut pas former au moment du besoin. Cependant, on peut remarquer que, dans le système purement défensif, ils n'ont pas besoin d'être aussi considérables que lorsque l'on veut à la fois défendre les places de l'intérieur et attaquer celles de l'ennemi.

Je laisse aux hommes du métier le soin de développer les meilleurs moyens de tirer parti des milices pour la défense du pays. Des militaires expérimentés ont donné leurs vues à ce sujet ; et à mesure que le système défensif se répandra, on ne peut pas douter que l'art de se défendre ne se perfectionne comme tous les autres. Alors, il deviendra bien plus difficile encore d'entamer une nation qui saura disposer de tous ses moyens à son plus grand avantage*.

Déjà l'on paraît convenir qu'il serait à propos de diviser les milices en gardes nationales mobiles et en gardes nationales sédentaires ; les premières, composées de jeunes gens de 20 à 25 ans, qui ne sont point encore chefs de familles et chefs d'établissements, et qui peuvent tenir la campagne et se porter à tout endroit du danger ; l'autre partie, composée de tous les autres citoyens, et surtout de ceux qui, sans un notable dommage, ne peuvent s'éloigner de leurs établissements et de leurs familles. Ceux-ci font la garde municipale et opposent à l'ennemi une population armée qui soutient l'armée mobile en quelque endroit du pays que l'ennemi se présente.

* C'était l'opinion de Machiavel. Giiibert, dans sa *Tactique*, soutient que les milices suffisent pour défendre un État. Il se déclare contre les places fortes. De nos jours, le général Tarayre a professé la même doctrine.

* Les progrès des sciences paraissent devoir être favorables au système défensif. Si par exemple on parvient à faire usage de l'artillerie à vapeur, où les pièces de canon peuvent lancer des centaines de projectiles par minute, ce sera bien plutôt dans les places fortes que dans les armées en campagne. Si les moyens de destruction venaient à se multiplier beaucoup sur mer, une escadre canonnière embossée pourrait braver un vaisseau de ligne. La poudre à canon a favorisé il est vrai les agressions des Européens dans les deux Indes ; mais c'est parce que les différentes parties du monde étaient encore trop étrangères les unes aux autres pour que les découvertes pussent rapidement se répandre.

SKPTIKMI* : PAUTII. - CHAIMTHE XX.

Homarquoz l'éconoiuic que Tou trouve dans cet Étal militaire comparé à celui de la plupart des grandes puissances de TEurope. Ici, le trésor ne se trouve chargé que de reiUrelien des corps d'élite (de moitié moins muubreux que dans le système ofTensif) et de gardes mobiles qui, lorsque le pays ne serait pas menacé, pourraient être loris réduits en nombre, et ne tenir la campagne que deux ou trois mois chaque année pour leur instruction. On ne serait tenu de les nourrir et de les solder que dans ces moients-là. Pendant le reste de l'année, on n'aurait à entretenir que les cadres de ces bataillons où se conserverait hï dépôt de rinstruction.

Toutes les gardes nationales sédentaires ne conteraient rjeii au public et coûte-raient fort peu aux familles. L'équipement et les armes dont chacun se fournir dans ces cas-là sont des dépenses qui se perdent dans la somme des dépenses privées, et sont sujets à peu de renouvellement à cause du soin particulier que chacun en prend; et quant au temps qu'il faut consacrer au service, il se perd de meme dans celui que chacun consacre à ses distractions.

Les établissements militaires, les écoles d'instruction, les magasins de munitions, les hôpitaux militaires, occasionneraient de moins grandes dépenses que dans tout autre système ; et, dans toutes les parties, le gaspillage serait beaucoup moindre.

En joignant ces considérations à celles du chapitre précédent, on peut donc affirmer que les nations qui adopteraient un système purement dé-^ fensif jouiraient de beaucoup plus de sécurité et feraient moins de frais pour l'obtenir.

Si les milices offrent un moyeu suffisant de préserver les nations des attaques extérieures, à plus forte raison sont-elles propres à les défendre des entreprises du dedans. Les séditions ne sont jamais plus sûrement réprimées que par une force qui est partout, et qui est fort intéressée au main ■ tien du bon ordre. Elles ne sont nulle part plus dangereuses que dans les États despotiques, défendus par des armées de sicaires. Ici, les exemples s'offrent en foule, et il est superflu d'en citer'.

* Les gardes nationales sédcndaircs ne peuvent suffire à la police quand le gouvernement est mauvais, c'est-à-dire quand le plus grand nombre descitoyens est exploité au profit du petit nombre, parce qu'alors les citoyens défendent mal un ordre de choses qui leur est contraire. A de certaines époques des gouvernements ont cru pouvoir s'en ser>ir en nommant tous les ofûciers et eu ôtant la

DÉPENSE D'LM: MAUINE MILITAIHE.

DÉPENSE D'LNi: MAUINE MILITAIHE. m

Je vous prie, messieurs, de ne pas confondre le système d'armer toute une nation dans ses milices, avec le projet exiravagaiiii de rendre toute une nation militaire; c'est-à-dire, d'en former des corps mobiles et aguerris prêts à soutenir des intrigues diplomatiques et l'ambition d'un despote. Cette folie n'a jamais pu entrer que dans des têtes absolument étrangères à l'économie sociale. Un agriculteur, un maimfaculrier, un négociant, un artisan, un ouvrier, un médecin, et toutes les autres professions utiles, travaillent à procurer à la société ce (jui la nourrit et la conserve : un soldai détruit ce que les autres produisent. Changer les classes productives eu classes destructives, ou seulement donner plus d'importance aux dernières, et vouloir que tout homme soit soldat avant tout, c'est considérer l acces-soire comme le principal; c'est accorder la préséance à la disette qui fait mourir, sur 1 abondance qui fait vivre. Une nation de soldats ne peut subsister que de brigandages; ne produisant pas et ne pouvant faire auiremeiu que de consommer, elle doit nécessairement piller ceux qui pïoduisent; et après avoir pillé tout ce qui se trouve à sa portée, amis et ennemis, régulièrement ou tumultueusement, elle doit se dévorer ellemême. L histoire nous en fournir des preuves sans nombre.

CHAPITRE XXL Dépense d'une inai ine iniliaiie

Dans la situation des peuples de l'Europe moderne, on demande si une ai inée navale est une armée bien entendue. Plusieurs bonnes raisons peuvent être données pour et contre, et ces raisons ont plus ou moins de poids, selon la situation géographique d'un peuple et la nature de ses relations.

Depuis que les contrées d'outre- mer ont été mieux connues et que les progrès de la aavigalioii oui lie par le commerce les lieux les plus distants

disposition de ces lorees aux autorités luuuieipales ; cependant on u'a jamais pu les faïie concourir à de mauvais desseins; et sous un bon gouvernement les gai des municipales ont toujours suili pour maintenir le bon ordre. Quand on est gouverné dans I intérêt du pays, les auteurs des désordres sont en si faible minorité, que les premiers citoyens venus, mêmes sans armes, suffiseiu pour les mettre sous la main des magistrats. Aux États-Unis, il n'y a ni gendarmes, ni gardes nationaux pour maintenir l'ordre, et nulle part il n'est mieux maintenu.

±)i SKPTIKME PARTIE. - CHAPITRE XXI.

da globe, les pays marilimes de l'Europe oui couverl les mers de leurs navires marchands. Si le premier devoir de l'État est de protéger ses citoyens, il doit se mé-

nager les moyens d'envoyer des forces aussi loin que ses batiments de commerce peuvent aller. Il serait pourtant insensé de prétendre que ce devoir s'étendit indéfiniment. Le gouvernement n'est pas obligé de porter du secours partout où il plaît à l'esprit de trafic de s'aventurer, ni de faire une dépense de dix millions pour protéger un gain de dix mille francs. L'État ne doit sa protection à ses citoyens que lorsque le droit des gens et ceux de l'humanité ont été violés à leur égard. C'est à leur prudence à prendre des précautions contre les autres risques, et à les braver s'ils ont des motifs suffisants.

Quant à l'utilité d'une marine militaire pour la défense de nos côtes, je répondrai ce que j'ai répondu au sujet d'une invasion de terre ; que les milices soient organisées de manière à se réunir promptement, et que la nation ait des institutions qu'elle aime et qu'elle veuille sérieusement défendre, et je ne pense pas qu'un débarquement soit à redouter. L'ennemi, s'il en était d'assez fou pour attaquer une nation qui offrirait aux étrangers les avantages d'une libre communication avec elle, aurait plus à perdre qu'à gagner en opérant un débarquement qui ne pourrait jamais amener aucun résultat important.

Je n'exclus pas, au reste, les défenses usitées aux endroits où la côte est plus accessible : les forts, les batteries et les chaloupes canonnières. Je regarde seulement de nombreuses escadres, dont chaque bâtiment coûte plus d'un million et ne dure que peu d'années, comme trop peu utiles à une nation pour récompenser des sacrifices qu'elles exigent.

Les grandes armées navales sont peu utiles à la défense du commerce, quelles ne préservent pas contre la petite guerre que lui font les corsaires, guerre qui, pour le commerce, est la plus redoutable. Les petits batiments de guerre sont plus propres à détruire les corsaires. Le système des cor-

* On peut opposer à ce qui est avancé ici que, dans la guerre du commencement de ce siècle, la marine anglaise, en détruisant celle de ses ennemis, a préservé les batiments de commerce de sa nation; mais à quel prix? D'ailleurs il n'est pas exact de dire que le commerce anglais ait été préservé par celle puissante marine, et de semblables combinaisons politiques ne se représenteront plus. Déjà plusieurs fois la seule crainte d'une guerre avec les États-Unis a dû trembler le commerce de la Grande-Bretagne. Que sera-ce quand plusieurs nouvelles et grandes puissances maritimes sillonneront les mers?

saires lui-même cédera au temps et aux lumières. On abolira le vol des propriétés particulières sur mer, comme on l'a aboli, même en guerre, sur les grandes routes. Les prises faites par les corsaires ne profitent (pi'à des particuliers assez peu intéressants, et qui pouvaient faire des gains non moins considérables et plus honnêtes dans un commerce véritable et productif. Les puissances belligérantes, en abolissant la course, ne perdissent par conséquent aucune des ressources dont elles ont besoin pour la guerre'. Elles ont besoin d'affaiblir leur ennemi, dira-t-on ; mais elles s'affaiblissent en même temps. Je ne pense pas au surplus que les gains que font les particuliers dans le commerce inarritin fournissent à leurs gouvernements des ressources actuelles bien importantes. C'est l'industrie en général (dont le commerce étranger ne forme qu'une petite partie), ce sont les accumulations anciennes, qui fournissent à un gouvernement belliqueux, quand on a le malheur d'en avoir un semblable, les moyens de faire la guerre.

^ L'équipement d'une flotte est encore la moindre des dépenses qu'elle

occasionne. Il faut lui préparer des refuges et des moyens de se ravitailler sur tous les points du globe; il faut, par exemple, à l'Angleterre, des ports à Gibraltar, à Galle, à Gorfou, sur les côtes d'Afrique, en Asie, en Amérique, à Kingston, à Halifax; et pour cela elle est obligée de soutenir des guerres, elle est mêlée dans toutes les intrigues des quatre parties du monde et ^ supporte des frais immenses pour l'entretien de ces établissements. —

j Elle est dédommée par son commerce, dira-t-on. — Eh ! son commerce

n'aurait-il pas lieu tout de même sans tout cet appareil militaire? Est-ce I le sabre à la main que l'on fait de bonnes affaires? Ce qui fait que l'An-

; gleierre vend ses marchandises, et dans l'Archipel, et dans l'Orient, et

dans les deux Amériques, c'est qu'elle sait en fabriquer qui conviennent aux consommateurs de ces diverses contrées, et qu'elle sait les établir à bon marché. Le canon n'y fait rien.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pour éviter les guerres en général, il ne ; suffit pas d'un régime qui en écarte les causes : il faut encore n'avoir pas

d'autres institutions qui les provoquent et les nourrissent.

* Les Anglais à la vérité ont toujours profité de la sécurité des particuliers I qui, dans les parages lointains, ignoraient les hostilités de l'Europe, pour s'em-

^ parer de leurs embarcations. C'est une espèce de piraterie dont ce gouvernement

cessera de se rendre coupable quand le droit international sera mieux établi.

Déjà nous enlevons renlière destruction d'une source féconde en discordes sanglantes dans raff'anchissement des colonies. Tous les pays auxquels nous donnons encore ce nom seront indépendants, selon toute apparence, avant le siècle révolu, et seront intéressés à entretenir de libres relations de commerce avec l'Europe, comme l'Europe avec eux *.

La diplomatie est une autre source de querelles. La paix est rintérêt constant de toutes les nations, parce que c'est dans la paix que s'entretiennent les communications utiles au commerce, aux sciences et aux arts. Un système purement défensif n'est pas lout-à*fait aussi favorable aux ministres et aux négociateurs, dont la politique est de se rendre nécessaires. La diplomatie complique les intérêts des peuples avec les intérêts de famille des princes et avec ceux des ministres. Ün sait que la funeste alliance de la France avec rAutriche, en 1756, et les désastres de Rosbach eurent pour première cause un vers du roi de Prusse contre le cardinal de Bernis, alors ministre*.

Le vrai moyen de conserver la paix est d'être juste envers les étrangers, de ne point prétendre à leur imposer sa politique et scs vues , et d'être préparé à se lever en masse contre toute espèce d'invasion. Il n'est pas nécessaire d'avoir des ambassadeurs pour cela. C'est une des antiques sottises dont le temps fera justice^.

* Les colonies d'Asie seront plus longtemps dépendantes que les autres, parce que la grande population des pays orientaux y rend la situation des Européens plus précaire, et les oblige de recourir à la protection de leur métropole. On ne peut ni détruire les Asiatiques comme on a fait des indigènes de rAinérique, ni les ployer aux mœurs européennes qui amènent nécessairement rindependance. Les colonies d'Afrique, en partie par les mêmes raisons, seront longtemps dépendantes; mais linalement tout s'affranchira, parce qu'il est contre la nature des choses, et contre rintérêt des hommes, qu'ils obéissent à des gens qui habitent un autre climat et qui ont d'autres intérêts que les leurs.

* c Evitez de Remis la stérile abondance. »

^ Mon intention n'est poinld'humilierles agents diplomatiques, qui, sauldans les ambassades d'apparat, présentent un fort grand nombre d'hommes d'un très grand inérile, et parmi lesquels il en est beaucoup <pii partagent les senlimentls exprimés dans le texte. D'ailleurs la suppression de l'inutile dépense des ambassades

d'apparat ne donne que plus d'importance aux consuls de commerce, agents nécessaires, recommandables, et qui souvent ont fait preuve d'un courageux <lévonement aux inlérèls de loiirs concitoyens Ils devraient peut-être a

dkpensb des établissements blblics.

CHAPITRE XXII

Dépense des élabUssements publies.

Il ne faut pas se niéprendre sur ce qui est ici désigné par les mois etablissemments publics. Ce sont les établissements qui ont exigé de la part du public la mise-dehors, l'avance d'un capital , dont le revenu est supposé consommé par le public; c'est-à-dire au profit, pour l'avantage du public. Ainsi une route, un poul, un édifice, sont des établissemculs publics dont le revenu consisle dans le service qu'ils rendent au public. Mais 1 instilution d'une fonction publique n'esl pas un éiablissemment public , parce qu'une fonction u'einporle pas une avance, un capital fourni par le public; c'est simplement un service acheté et consommé par la communauté des

citoyens.

Je dois aussi vous prévenir, messieurs, que puisque nous avons appelé dépense? publiques aussi bien les dépenses d'une fraction de la nation , d'une commune, que les dépenses de la nation entière, nous réunirons aussi sous le nom d'établissements publics ceux qui sont créés dans l'intérêt de la nation tout entière, et ceux qui le sont dans Tiilélrel dune portion do la nation seulement. Les principes sont les mêmes pour toutes les dépenses faites en commun ; les quotités seules diffèrent.

On ne doit comprendre dans les dépenses conraïites et annuelles di's établissements publics que les frais que nécessite leur cnlrcien ; car la première misc-tle-hors est une accumulation, un placement. Quand le gouvernement fait construire un pont, ce pont est un produit qui, en supposant qu'on ne l'ait pas surpassé, vaut ce qu'il a coulé. La nation est doue aussi riche après la conslruclioii de cet édifice qn'anparavant. Elle iiesl plus chargée que des frais d'entretien qu'il exigera. Ou peut le comparer aux maisons que les particuliers fout construire ; une construction de ce genre, bien conçue, iTallère pas la fortune d'uui particulier, pourvu que

eux seuls composer tous les agents accrédités d'une nation. Ou il apprend jamais rien d'important relativement aux nations étrangères par le ministère des ambassadeurs, parce que c'est précisément ambassadeurs que les puissances étrangères si* méli'nt !*• jilus.

SEPTIEME PAKTIE. - CHAPITRE XXII.

la jouissance qui en résulte soit un profit suffisant du capital employé. La jouissance, dans ce cas, peut être appréciée par le loyer que ce placement est capable de rendre.

On n'a pas une règle aussi sûre pour apprécier la jouissance qui résulte d'un pont au milieu d'une ville, construction dont la ville ne peut tirer aucun loyer*; cependant cette jouissance est réelle; on la paierait s'il fallait absolument la payer; et comme elle est mise à la portée de ceux qui ne pourraient en faire la dépense s'il fallait la payer, nous devons la considérer comme un accroissement de jouissances équivalent à un accroissement de revenu pour la classe peu fortunée de la nation. Les établissements d'utilité publique sont ainsi une accumulation forcée, prise en général sur les biens des citoyens proportionnellement à leurs facultés, et distribuée en jouissances à la classe peu fortunée, non en proportion de ses facultés, mais en proportion du besoin qu'elle a de ces établissements. Ils sont essentiellement bienfaisants, et c'est à juste titre que l'on a une grande opinion d'un peuple qui possède beaucoup de constructions d'une utilité générale et reconnue.

La plupart des établissements publics occasionnent à une nation d'autres frais encore que ceux de premier établissement. Les dépenses qu'on fait pour les malades d'un hôpital sont des dépenses différentes et le plus souvent bien autrement considérables que celles qu'exige l'entretien du bâtiment. Ces dépenses seront jugées quand nous examinerons celles que l'on consacre aux secours publics.

Une considération générale domine ce sujet : pour qu'on puisse approuver les établissements formés aux dépens du public, il faut qu'il en résulte, pour le public, un bien équivalent aux sacrifices qu'on lui impose à ce sujet, et quoique les frais de premier établissement soient un placement plutôt qu'une dépense, le public est en droit d'exiger de ceux qui stipulent pour lui ce placement forcé, que l'avantage qu'il en retirera soit l'équivalent, tout au moins, du revenu qu'il a droit d'en attendre.

Napoléon a dépensé cinquante millions de francs pour achever le Louvre et construire une galerie correspondante à celle qui joint ce palais à celui des Tuileries; et malgré l'énormité de cette somme, l'entreprise est loin

* Un péage établi sur le passage du pont ne donnerait qu'une idée imparfaite de la jouissance que le public retire d'un libre passage ; car un péage donne l'idée de ce que vaut le pont pour ceux qui peuvent le payer, mais ne donne pas une idée du service qu'il rendrait à ceux qui ne sont pas en état de le payer.

DEPENSE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

d'être accomplie *. Si jamais elle l'est, on pourra demander quel avantage le public en retirera pour son argent, si ce n'est la faculté qu'aura le gouvernement de distribuer quelques logements de faveur aux gens en crédit, et d'obstruer l'un des quartiers les plus fréquentés de Paris*. En supposant qu'on parvînt à prouver que rembellissement de la capitale fut un avantage capable de motiver tant de dépense, il serait facile de prouver que l'on pouvait construire, pour le même prix, cinquante bâtiments consacrés à différents usages publics, qu'il n'aurait pas été difficile de rendre plus beaux et surtout plus utiles^.

Le public est en droit d'exiger encore qu'on ne rende pas un édifice public plus fastueux que son objet ne le demande. Il peut être utile d'offrir aux négociants un lieu de réunion où ils puissent se rencontrer pour traiter de leurs affaires, quoiqu'en supposant que le gouvernement ne s'en mêlât pas, les négociants parvinssent à se réunir tout de même. Mais, dans tous les cas, ce lieu de réunion pourrait, dans une grande cité, être vaste, commode, gratuit; il pourrait, avec une architecture noble, sévère, analogue à son objet, embellir une grande capitale sans un luxe de colonnes qui en fit un temple plus vaste que n'en eurent jamais l'Italie ou

* Voyez l'exposé fait au corps législatif en 1813 par le ministre de l'intérieur. Les 20 millions ne regardent que les dépenses faites jusque-là; il y a eu d'autres millions dépensés depuis, qui ne l'ont pas été plus judicieusement. L'achèvement du vieux Louvre était seul raisonnable. Le même exposé portait le devis du palais du roi de Rome à la somme de 20 millions, dont la dépense se serait probablement élevée une fois plus haut. Ce projet n'était pas plus judicieux que le précédent. Les plans d'un architecte ont besoin d'être soumis à la révision d'un homme d'État; et les hommes d'État, pour en être juges, ont besoin d'avoir du goût en même temps que de l'économie et un jugement sain. On a accusé Louis XIV de manquer d'économie dans ses bâtiments, et il n'est pas certain qu'il eût du goût, témoins les plans adoptés par lui du château de Versailles, des Invalides, de l'Observatoire, de la place Vendôme, etc.

* Cette seconde galerie ne pourrait jamais être symétrique avec la première, par suite du défaut de parallélisme et de symétrie des deux palais des Tuileries cl du Louvre l'un par rapport à l'autre.

^ Quel avantage n'aurait-ce pas été, pour rembellissementl et rassainissement ' de Paris, de faire disparaître et de remplacer par des conduits souterrains les hideux ruisseaux qui salissent le milieu des rues de celle capitale? et c'était un avantage dont aurait joui une immenst' population chaque jour «luranl des siècles.

SEFIÈMK PAHTIE. — CHAIMTRE XXU.

la Grèce antique *. Les voyageurs disent qu'à Pétersbourg le Caste des batiments a quelque chose de théâtral, et qu'à Dublin de belles façades, masquant de vilaines rues, réussissent mal à déguiser la misère publique.

Le public est en droit de blâmer un monument honorifique qui n'a pour objet ni de récompenser des vertus publiques, ni d'honorer la nation qui en supporte les frais, comme serait, par exemple, une chapelle expiatoire. Lorsqu'on élève des statues à un roi mésestimable* ou méchant®, on insulte au bon sens d'une nation. Il y a presque du ridicule dans les monuments qu'un prince érige lui-même en son honneur aux dépens de ses sujets^

S'il convient à une nation de ne faire une dépense qu'autant qu'il en résulte pour elle une jouissance équivalente au sacrifice qu'elle s'impose, nous en concluons que les établissements publics doivent, autant qu'il est possible, être ordonnés et entretenus par les localités appelées à en supporter les frais. Eu effet, s'il est difficile qu'un fonctionnaire public fasse une saine comparaison des frais supportés et de l'avantage promis, la difficulté est bien plus grande lorsque le fonctionnaire est éloigné et qu'il est occupé d'une multitude d'autres affaires. Il est par conséquent plus à craindre que la société ou la portion de la société que la chose regarde ne fasse une mauvaise spéculation. S'il s'agit de («ercer une rue à Lyon, les meilleurs juges de cette affaire sont les habitants de Lyon ; et comme ils pourraient difficilement en délibérer eux-mêmes, c'est à leurs magistrats

France, qu'ils en réfèrent à un ministre à Pai is, et si le ministre, après avoir consulté ses agents, modifie le plan, le change lout-à-fait, ou le

* Des édifices de ce genre devraient être commodes, mais simples, ne fût-ce que pour montrer aux négociants que les succès de l'industrie se fondent sur des habitudes d'économie. Les édifices somptueux ne conviennent qu'à des traitants engraissés de la misère publique.

® A Londres, on voit une statue de Charles II, qui vendît pour de fargenl , aux Hollandais, les intérêts de son pays.

® Dans la cour deWhiiehall, ou voit la statue pédestre de Jacques 11, pruteclieur du juge Jefferies. Paris offre de nouveau la statue de Louis XIII, qui lit condamner et exécuter son ami Cinq-Mars et le respectable de Thou.

* On voit ce que vaut la comédie de se faire demander par des courtisans a gages ces sortes de monuments. Ost ainsi que Louis XIV, Louis XV et Najtoléoa oui eu des statues ei des arcs de iriomplie de leur vivani.

DEPENSE DES ROUES

supprime, ce ne sont plus les magistrats qui connaissent le mieux l'affaire qui en décideni, c'est celui qui la connaît le moins*.

Il consulte les auloriées locales, dira-t-on. — Mais en supposant qu'il suive leur avis phuôl que ses vues ou celles de ses bureaux, la responsabilité ne pèse plus sur ces auloriées locales; ce ne sont plus elles qui recueillentl riiioimour ou le blâme; la chose s'exécute mollement, avec lenlour, ne se commence pas où ne s'achève jamais. Il ne faudrait pas en conclure que des constructions qui intéressent loiil l'empire, comme des travaux d'art placés sur la ligue des grandes communications, dussent être décidées par les autorités locales. Les localités ne doivent pas seules en faire les frais, puisqu'tdles ne sont pas seules appelées à en jouir, el il SC pourrait qu'elles consultassent finlérét de la localité préférablement à l'intérêt général.

CHAPITRE XXIII

Dé'pense des voies de communication, et purlicnlièrcmeni des routes.

C'est la facilité qu'ont les hommes de communiquer entre eux qui est le premier fondement de la société. Si des obstacles insurmontables s'opposaient à leur communication, chaque individu de noire espèce, isolé de tous les autres, serait, quant à la satisfaction de ses besoins et quant à ses jouissances, immédiatement au-dessus du singe, et au-dessous des peuplades les plus sauvages que nos voyageurs aieiii jamais rencontrées ; car celles-ci du moins onl un langage, meuent quelques efforts en commun et jouissent d'un commencement d'étal social.

Les moyens par lesquels les hommes communiquent entre eux sont

* Par une fiction qui me semble difficile à justifier aux yeux de la raison^ les communes en France sont considérées comme des mineurs, et ne peuvent décider de leurs intérêts sans l'approbation du gouvernement. Si les communes nommaient leurs magistrats municipaux et que le concours d'un certain nombre d'entre eux fût nécessaire pour valider leurs décisions, il est probable que leurs intérêts seraient en de meilleures mains que dans celles des bureaux d'un ministre ou d'un commissaire nommé par lui, moins intéressé que les habitants de la localité à ce que la chose soit faite promptement et bien. Il est rare que les finitions politiques soient bonnes à quelque chose.

la faculté de se mouvoir, pour se rapprocher les uns des autres • I-, parole pour se communiquer leurs pensées quand ils sont en présence ; l'écriture et l'impression, pour se les communiquer à distance.

Nous ne nous occuperons pas encore des moyens qu'a le corps social de favoriser la communication des pensées ; je vous ferai seulement remarquer, messieurs, que ce serait en vain que les hommes auraient la faculté de s'entendre par la parole ou par l'écriture, s'ils étaient privés de la faculté de se mouvoir les uns vers les autres, car il faut pouvoir se

réunir pour se parler, et il faut que quelqu'un puisse aller d'un lieu à l'autre pour y porter nos lettres et nos livres.

Il est encore une fois, lorsque, par exemple, la sociabilité, l'homme est parvenu à créer des produits, lorsqu'il s'agit d'introduire dans leur fabrication une grande subdivision des travaux, il a besoin de transporter

« les produits », la plupart de ses produits qui ne se fabriquent pas dans les lieux où ils se consomment.

De l'immense importance des moyens matériels de communication et de transport, et l'intérêt qu'a la société de les faciliter. On pourrait dire qu'un pays ne se civilise qu'à proportion des moyens de communication qu'on y trouve.

La nature nous ayant donné la faculté de nous unir, il semble qu'elle nous la donne, cet égard, mais quand on en introduit un examen, elle, si

du sujet. On aperçoit qu'en nous donnant celle-ci elle se faufile. Elle est

sous nos pas des dilllculléssons nombre. Dans les cliiuals quines on nides-
sodies par un soleil l,-opardenl, ni glacés par liléde ses rayons, ellea
-me une mullilude de végélaix qui borneni noire vue e, arréle,, nos pi"
Dans les deserts del'Arabie el del'Afrique ellen ^ ^

uisseaux pour noiisdésallérer, presque nulle par, elle n'a placé spon. anenien,
des vivres pour nous souleuir dans nos v oyages. Les terres qne nous devons u avei-
ser son, quelquefois coupées par des rivières, des 1-

osqu'ice obslae invincible,

josqna ce que uoire an eu fasse le plus mile des moyens de irauspor,

Parlou, nous trouvons des obslaelcs à surmonlcr, sans compter ceux

que noire ,u, péri, le a, for, mal à propos, ajonlés à Ions les aulres, tels

que CS 1 iciilies qu'une fausse polilique oppose : i l'iulrodiiction' des

marchandises elrangères, el même quelquefois à la eirculaliou des pro-

I IIS interieurs, lois que les oeirois .à l'enirée des villes, les péages! les

■ iJs, les passepoi ls, les avanies. Ions les iuconvénieuisqoi résulleu, du trop ou
du trop pou do police.

DEPENSE DES ROUTES

A mesure que, par les progrès de la civilisation, nous parvenons à diminuer le
nombre ou riniensilé de ces obstacles, nous obtenons des économies dans les frais
de production ; les produits baissent de prix, el cependant les profits de la produc-
tion sont augmentés ; or, vous savez que les nations sont d'autant plus riches que
les produits y sont à meilleur marché Si les différentes parties d'un royaume tel
que la France n'avaient entre elles aucunes communications faciles; si Ton ne pou-
vait recevoir à Paris des toiles de Bretagne, des soieries de Lyon, des vins de Bour-
gogne, des blés de Picardie, autrement qu'à dos de mulets, tous ces produits nous
reviendraient énormément cher; un grand nombre de consommateurs seraient
obligés de s'en passer ; beaucoup de producteurs, faute de débouchés, n'en produi-

raient pas ; il y aurait moins de profits faits par la production, moins de besoins satisfaits par la consommation.

Transportons-nous en imagination dans certaines parties des montagnes d'Auvergne ou du Jura; nous y verrons de superbes sapins que l'on peut acheter pour un franc, mais qu'on ne peut pas sortir du lieu où la nature les a fait croître, A vingt lieues de là, dans les chantiers d'une ville, chacun de ces beaux arbres vaudrait quarante francs peut-être. Telle est du moins la somme que l'on pourrait les y vendre actuellement. Si le gouvernement ouvre une bonne route qui permette qu'on les y transporte, il élèvera donc une somme de un franc à quarante.

Un calcul hypothétique nous aidera à comprendre comment cette valeur créée, multipliée par tous les arbres de la forêt, serait distribuée entre les producteurs et les consommateurs. Cinq francs sur le prix du bois seraient peut-être employés pour les intérêts du capital qu'aurait coulé la confection de la route; quinze francs pour l'extraction et le charroi. L'ouverture de ce débouché et l'augmentation de la demande sur le lieu de la production y quadrupleraient la valeur du bois, c'est-à-dire que le propriétaire foncier y vendrait ses arbres 4 francs. Tous ces frais ne porteraient encore la valeur de chaque arbre, au lieu de la consommation, qu'à 24 francs. Ses frais de production s'arrêtant à ce taux, les consommateurs gagneraient 16 francs, puisqu'ils payaient auparavant le même produit 40 francs; tellement que le propriétaire foncier, les gens de peine, les voituriers et les consommateurs se partageraient cet immense bénéfice. Changez les nombres, suivant le lieu de l'extraction, le lieu de la consommation, l'augmentation de

* Voyez la preuve de cette vérité dans la III^e partie de ce Cours, chap. 5.

§ OI SEPTIÈME PARTIE. - CHAPITRE XXIII.

denier qui résulterait d'un prix plus accessible, et vous pourrez vous former une idée approximative de l'avantage qui résulte, pour tout un pays, des voies ouvertes aux communications.

Je n'ai pas ajouté qu'une bonne route ferait baisser, dans le pays de la montagne, le prix des produits de la plaine et le prix, par exemple, des denrées coloniales que le commerce y amène. Supposons que, sans porter autre, ces marchandises, au moyen d'une facile communication, baissent de 10 pour cent dans la montagne : si les montagnards en consommaient pour cent mille francs, ils auront les mêmes marchandises pour 90 mille francs; par là ils auront de plus tous les ans une somme de 10 mille francs qu'ils pourront employer à l'achat de tout autre objet, suivant leurs désirs, ou à la consommation d'une plus grande quantité de den-

rées de la plaine, si tel était leur plaisir. Les revenus du pays sont donc accrus de dix autres mille francs.

El remarquez, messieurs, que je n'appelle jamais augmentation de revenu ce qui n'est donné aux uns qu'aux dépens des autres. Si les mar- (h)ands donnent pour 90 mille francs aux consommateurs de la montagne ce qu'ils étaient obligés de leur vendre cent mille, c'est parce qu'ils font en effet pour 10 mille francs de moins de frais de transport. Ils gagnent tout autant sur la marchandise, et les dix mille francs épargnés sur les frais ne diminuent pas les profils généraux de la société ; car ces dix mille francs épargnés d'un côté sont dépensés d'un autre, et ce qu'ils achètent paie également des services productifs.

Toutes ces augmentations de revenus, dues à des communications plus faciles, sont véritablement incalculables dans un grand Etat. Louis XIV a fait de très grands frais, de trop grands frais pour l'établissement des principales routes de France ; moins fastueuses, elles auraient été mieux confectionnées et plus aisément entretenues; de mauvais chemins vicinaux réduisent de moitié, peut-être, les services qu'elles pourraient rendre . Néanmoins, malgré les sommes considérables qu'elles ont coûté et ce (qu'elles laissent à désirer, je suis convaincu qu'elles ont procuré à la nation française des avantages fort supérieurs à la dépense.

Il me semble qu'en Angleterre on est trop porté à croire qu'un édifice public, un pont, un canal, un bassin de navigation qui ne rapportent pas l'intérêt des avances et des frais d'entretien qu'ils coûtent, ne méritent pas d'être construits. D'où résulte une sorte de préjugé contre les établissements < que les associations particulières ne veulent pas entreprendre, et

DÉPENSE DES ROUTES.

qui ont besoin d'avoir recouru à l'appui et aux fonds du gouvernement, c'est-à-dire, de la nation \

Si, sous prétexte que les intérêts des avances et les frais d'entretien d'un établissement public doivent être remboursés par ceux qui en font usage, c'est-à-dire, par des péages, sous une forme ou sous une autre, on détourne par là beaucoup de gens d'en faire usage ; on les prive de cette multitude de fruits indirects qui pouvaient en sortir, et qui, multipliés pendant des siècles au moyen d'un établissement durable, échappent à tout calcul; c'est-à-dire, qu'on prive la nation entière de ce qui forme peut-être le principal mérite de l'établissement*.

On peut, je crois, sans crainte mettre les moyens de communication, pourvu qu'ils soient judicieusement conçus, au rang des dépenses sociales les mieux en-

tendues. Il en résulte une diminution de frais de production en général, une baisse de prix pour tous les produits, d'où résulte un gain pour la société. Mais quelle portion de la société doit pourvoir à leur premier établissement, au moins pour ce qui concerne les routes? Arrêtons-nous un moment sur cette question.

Les chemins sont de plusieurs classes. Quand ils font communiquer ensemble les villes les plus éloignées de l'empire, et surtout quand ils se prolongent dans l'étranger, ce sont ce qu'on appelle de grandes routes ou des routes de première classe. Quand ils font communiquer entre elles des villes, mais sans s'étendre au-delà, on les appelle des routes de ira-

* Adam Smith croit qu'une route doit être payée par ceux qui en font usage et en proportion de l'usage qu'ils en font (liv. V, chap. I); que si le consommateur y gagne une diminution de frais de production, au moins doit-il payer les frais nécessaires. Mais ne doit-on pas, du moins dans beaucoup de cas, ranger les moyens de communication parmi ces établissements dont Smith lui-même dit ailleurs que, quoique bauteinent utiles à la société en général, personne en particulier ne se croit assez intéressé à leur existence pour vouloir en payer les frais?

* J'ai déjà eu occasion de blâmer une instruction donnée par une administration, d'ailleurs éclairée, où l'on recommandait à un préfet d'élever les péages d'une rivière, non jusqu'à rendre la navigation aussi dispendieuse que le chemin de terre, mais de s'approcher de ce point autant que possible. On ne s'apercevait pas que la navigation n'est pas un avantage parce qu'elle est navigation, ou parce qu'elle rapporte un péage, mais parce qu'elle est beaucoup moins coûteuse que toute autre voie, et que le péage détruit une partie de cet avantage.

ir.

SEPTIKME PAH TIK. - CHAPITRE XXIII

verse. Quand ils conduisent d'une ville, ou d'une route, aux campagnes environnantes, on les appelle des chemins vicinaux.

Il paraît juste que les provinces ou les départements soient chargés d'entretenir à leur frais, et au moyen d'une subvention levée sur leurs citoyens, la portion des routes de première classe et des routes de traverse qui passe sur leur territoire. Elles sont fréquentées, dira-t-on, par des gens étrangers à la province. Ils en jouissent : pourquoi n'en parlageraient-ils pas les frais? Parce que c'est un avantage sujet à réciprocité. Vous voyagez aussi sur les routes des autres provinces et vous n'en partagez pas les frais. L'essentiel est que la route soit bien entretenue et aux moindres frais possibles ; or, qui est plus intéressé que les citoyens d'une pro-

vince ou d'un département à ce que leurs chemins soient tenus en bon état? et en même temps qui est plus intéressé qu'eux à ce qu'on obtienne cet avantage au meilleur marché?

Si le législateur craignait qu'ils n'y missent de la négligence, il pourrait exiger des aulorilés provinciales que l'ctilreien des roules fût toujours donné à l'entreprise. Payant des enirepn;neurs, elles auraient soin d'exU

gerd'eux'que leurs engagements fussent bien remplis et les routes bien entretenues.

Si la nalion est iondée à obliger les provinces à entretenir leurs roules de première et de seconde classe, elle ne peut, sans injustice, les obligiu* à faire les frais de leur premier établissement. C'est une avance dont* la nation tout entière recueillera les fruits, et qui excéderait souvent les facultés des cantons que la route doit traverser. Une route, par exemple, de Paris en Espagne aurait à traverser un des départements les plus étendus, les moins fertiles et les moins industriels de la France, celui des Landes. La dépense qu'il aurait à faire serait hors de proportion avec ses ressources et avec l'avantage qu'il en retirerait.

On a proposé de charger les soldats, quand la paix les réduit à l'oisiveté, d'exécuter certains travaux d'utilité publique. Us paraissent propres surtout à ouvrir de grandes routes et à creuser des canaux. Un bataillon qui aplanit un escarpement est plus utile à son pays que celui qui défait un corps ennemi dans une guerre étrangère. Dans la belle saison, un régiment viendrait camper auprès de la portion de route ou de canal qu'il aurait entreprise; la haute paie qu'on lui donnerait coûterait moins que le salaire qu'on aurait à payera des ouvriers ordinaires; on éviterait le désœuvrement des garnisons. La portion de la route ou du canal que l'on devrait à nu régiment, porterait son nom. Un monument simple consac-

DE L'ENSE DES KOUTES.

crerail ce service, et relaierait en outre les actions mémorables on ce même régiment se serait distingué. Un ami du bien public voulut, en 1802, obtenir de Bonaparte celle mesure d'utilité publique; mais ce chef militaire ne l'entendait pas ainsi. Sa volonté était de réserver ses troupes pour dompter les nations et non pour les servir; il répondit qu'un pareil ouvrage ne convenait pas à des militaires français. D supposait le préjugé pour le faire naître. Un prince citoyen n'aurait pas eu besoin du prtngné, cl il aurait travaillé à le détruire s'il eût existé.

Quant aux chemins vicinaux, d'après les considérations que j'ai exposées pins liant, ce serait aux communes dont ils traversent le territoire à les entretenir. Mais

les corvées sont un mauvais moyen. Si elles sont arbitraires et tombent uniquement sur le cultivateur, comme en France avant la révolution, la charge qui en résulte est injuste, inégale, et, par conséquent, odieuse. Si la commune répartit elle-même les travaux qui sont à faire entre ses habitants, ceux-ci cherchent à s'y soustraire à l'envi, et rien ne s'exécute. L'état déplorable des chemins vicinaux en France, même aux époques où le principal pouvoir était entre les mains des municipalités, c'est-à-dire, depuis l'année 1789 jusqu'en 1800, prouve malheureusement qu'on ne peut pas attendre des localités des sacrifices qui seraient pourtant dans leur intérêt. Chacun a peur de contribuer pour plus que sa part à un avantage dont tout le monde devra jouir'. Jusqu'à ce qu'une nation soit, même dans ses villages, passablement éclairée sur ses intérêts, peut-être convient-il de mettre, dans chaque province, les chemins vicinaux sous l'inspection d'un magistrat qui, par lui-même ou par ses agents, déterminerait, de concert avec le département ou la province, quels seraient les travaux à faire aux dépens de chaque commune. Ces travaux devraient être donnés à reprendre, et par préférence aux habitants de la commune. De cette manière, les contributions qu'un village paierait pour cet objet seraient dépensées dans le village même.

L'art de construire des chemins a fait des progrès comme tous les autres arts; dans les pays où on l'entend le mieux, comme en Angleterre, en Suisse, et dans quelques provinces de France, d'Italie et des Pays-Bas, on les fait plus commodes, plus agréables et avec moins de dépenses qu'on ne les faisait chez les anciens, et même sous Louis XIV.

' C'est cette crainte qui explique le proverbe : L'âne de la communauté est toujours le plus mal bâti.

L'établissement et l'entretien des chaussées pavées coûtent beaucoup; le pavé fatigue les voitures, les voyageurs et les marchandises; comme les pavés sont chers, la chaussée est toujours trop étroite; et quand deux voitures se rencontrent, elles courent le double risque de se heurter ou de tomber sur les bas côtés*. Les routes ferrées sont préférables, et avec le soin, léger mais constant, de porter remède aux plus petites dégradations aussitôt qu'elles se manifestent, on les entretient à peu de frais. Les chaussées pavées sont un moyen de suppléer aux soins et à la diligence qu'on n'a pas; mais c'est un moyen insuffisant, incommode et dispendieux*.

* L'étendue de la France, le petit nombre et le mauvais état de ses rivières navigables, y rendent le roulage très considérable et nécessitent des routes fort solides. On peut croire néanmoins qu'en assujettissant le roulage à certaines règles, comme de n'employer que des chariots à quatre roues traînés par un seul cheval, et en or-

ganisant un bon entretien des routes, les roubles et les roulages y gagneraient l'un et l'autre. Des expériences comparatives faites en Angleterre ont prouvé que le même nombre de chevaux, attelés un à un à de petits chariots à quatre roues, traînent une somme de fardeaux d'un quart supérieure à ceux que transportent de gros chariots. Les roubles en sont incomparablement plus ménagées. Il ne faut qu'un conducteur pour six ebariols.

* Pour que les roubles soient commodes et d'un entretien facile, voici quelques préceptes bien communs, mais beaucoup trop négligés :

Faites les chemins ferrés, formez-les de cailloux concassés en morceaux qui n'excèdent pas la grosseur d'un oeuf. Failes-les d'une largeur suflisaute, cl n'y mettez rien au-delà. Quand un chemin est trop large, il enlève à l'agriculture un terrain précieux, et l'entretien eu est plus coûteux.

11 est nécessaire que le terrain que recouvre la superficie du chemin ne soit jamais humecté pour qu'il conserve sa dureté et ne s'enfonce pas; conséquemment il doit être sutfisammeni bombé, et des écoulements ménagés pour les eaux aux deux côtés.

Réparez les plus petites dégradations aussitôt qu'elles ont eu lieu. Une ornière qu'on ne remplit pas de gravier se remplit d'eau, l'eau amollit le sol, et les roues qui surviennent enfoncent l'ornière.

Ayez de distance en distance des petits las de matériaux secs, durs, concassés; et que les cantonniers, placés de distance en distance, parcourent la route avec une brouette et une pelle pour remplir les moindres creux à mesure qu'ils se manifestent. Moyennant un petit soin soutenu, on n'a jamais de grandes réparations a faire , et ce sont les plus dispendieuses.

Etablissez sur un des côtés de tous les chemins un trottoir ferré pour les pié-

DEFENSE DE LA NAVIGATION INTERIEURE.

CHAPITRE XXIV

Dépense de la navigation intérieure.

Lorsque nous nous sommes occupés de la production commerciale, je vous ai fait remarquer, messieurs, à quel point les canaux de navigation la favorisent. Ce sont des routes liquides qui supportent impunément les plus lourds fardeaux et sur

lesquels ils glissent avec une facilité telle, qu'un seul cheval, sur une eau tranquille, entraîne un poids qui exigerait cinquante ou soixante chevaux et un nombre d'hommes proportionné, s'il fallait le transporter par terre. Il en résulte surtout pour les produits bruts et encombrants, tels que ceux de l'agriculture et des mines, que le marché où ils peuvent se vendre et se consommer s'étend indéfiniment. Il existe en France des milliers de situations où le vin, les fruits, la houille, le minerai de fer se produiraient à foison et à bas prix, si l'on pouvait les y vendre; mais les frais qu'il faut faire pour tirer ces choses de leurs localités en élèvent le prix au-dessus du taux où les consommateurs peuvent atteindre. Ce sont des choses qui pourraient être des produits et qui n'en sont pas; des choses auxquelles il ne manque, pour devenir des richesses, que de pouvoir être vendues à bas prix.

La plus simple et la plus naturelle des communications par eau est

tons; car les routes doivent être commodes pour les piétons, pour les gens de pied comme pour les gens en voiture, et tout ce qui facilite les communications d'un endroit à un autre est favorable à la civilisation. Ces trottoirs doivent être arrondis pour ne pas retenir l'eau, et un peu élevés pour que les conducteurs ne puissent pas y mener leurs voitures. En Angleterre des piquets sont plantés de distance en distance entre la route et le trottoir, et la tête de ces piquets est peinte en blanc. Cette précaution les conserve et suffit pour les faire apercevoir pendant la nuit.

Placez à tous les embranchements de chemins des poteaux portant indication des lieux où ils conduisent. Il faut que le voyageur étranger au canton n'éprouve aucune incertitude sur la route qu'il doit tenir.

Quand on s'occupe beaucoup du public, on a soin de placer de temps en temps des pierres servant de bancs, et des abris où le voyageur puisse trouver un refuge contre l'orage et se reposer au besoin.

celle des livières; niais, (juand on y regarde de près, on s'aperçoit que celle-là même ne peut être mise en usage sans beaucoup de travaux d'art. Les bas-fonds demandent que l'on approfondisse le lit des rivières; des inondations exigent qu'on élève leurs bords; il faut ménager des chemins de hallage pour les chevaux qui traînent les bateaux; et ces chemins nécessitent eux-mêmes d'assez grands travaux, surtout au passage des ponts et dans les endroits où le lit principal du fleuve passe d'un bord à l'autre et cil cule entre des îles. Le courant est souvent trop rapide pour permettre aux bateaux d'être traînés en remontant, dans certains cas, des barrages ou les écluses sont nécessaires pour rendre la rivière navigable; dans d'autres cas, ces sinuosités allongent trop le trajet qu'elle parcourt, et il le-

vient nécessaire de redresser son lit. Enfin les travaux à hiire tiour la navigation des fleuves seraient souvent si considérables, qu'il est plus expéditil et moins dispendieux de creuser, à coté du fleuve, un canal navigable qui s'alimente de ses eaux, que les bateaux puissent parcourir en sûreté, pendant les crues d'eau comme pendant les sécheresses , et où ils lemonlent avec autant de facilité qu'ils d("scendent'.

3Iais ces communications nautiques ne suflisent pas pour lier tous les cantons d'un pays. 11 faut pouvoir les pousser à droite et à gauche des rivières, dans des lieux où il n'y a aucune navigation naturelle ; il faut pouvoir franchir les hauteurs qui séparent le bassin des rivières Jusqu'à faire passer un bateau d'une rivière dans une autre, d'un port de mer dans un port situé sur une autre mer. C'est à quoi l'on ne pouvait point parvenir Jusqu'à l'époque où l'on inventa les écluses au quinzième siècle. Mais depuis ce temps on a pu faire passer des canaux partout, pourvu qu'il fût possible de I assembler à leur point le plus élevé, à l'endroit qu'on appelle le point de partage, une quantité d'eau suflisante pour faire le service des écluses.

Les canaux à écluses se composent d'une succession de portions ou de bassins que l'on appelle des biefs, chacun desquels est de niveau, mais qui sont situés à cli-flérentes hauteurs, selon les terrains qu'il s'agit de jtarcourir. Leau qui part du bief le plus élevé se répand successivement dans ceux qui lui sont inférieurs. La difliculié consiste à faire passer les

La coiiimuincation entre les villes marchandes de Liverpool et de Maiehester reçut une telle facilité du canal que le duc de Bridgewater lit creuser le long de la rivière Mersey, que le transport des marchandises, qui coûtait auparavant 50 francs de notre monnaie par tonneau de deux milliers, put être cxoculo pour 7 finiKis 50 cenlhucs.

DÉRE.NSE DE LA .NAVIG.VTIO.N LNTERIEURE.

embarcations de l'un dans l'autre, soit en montant, soit en descendant. On y parvient par le moyen des écluses (iiii) les réunissent.

Une écluse est un ouvrage de maçonnerie qui revêt les deux côtés et le fond d'un canal. Elle est fermée d'une solide porte à deux battants du côté où elle reçoit les eaux, et d'une autre porte semblable du côté où elle les rend. La première se nomme porte A' amont ; la seconde, porte d'aval. Elles sont assez distantes l'une de l'autre pour que les plus grands bateaux qui naviguent sur le canal puissent se placer dans la distance qui les sépare. Veut-on faire monter un bateau du bief inférieur au bief supérieur? on ferme la porte d'amont qui soutient les eaux supé-

rieures; on fait entrer le bateau dans l'écluse dont l'eau est alors de niveau avec le bief inférieur. Lorsque le bateau est entré, on ferme la porte d'aval, et l'on introduit dans l'écluse les eaux du bief supérieur. Elles entrent dans l'écluse, mais ne peuvent se répandre dans le bief inférieur dont la porte est fermée; elles soulèvent donc le bateau, au moment que les eaux se sont mises de niveau dans l'écluse et dans le bief supérieur, on ouvre la porte et l'on voit passer le bateau dans le canal plus élevé où il continue sa route.

Pour faire descendre un bateau du niveau le plus élevé dans un niveau plus bas, il suffit de faire l'inverse de cette manœuvre. On élève les eaux de l'écluse au niveau du bief supérieur; on y fait entrer le bateau; on ferme les portes; on fait écouler les eaux dans le bief inférieur; et quand elles sont baissées au niveau de celui-ci, on ouvre les portes et le bateau y poursuit son chemin.

Chaque écluse ne pouvant élever ou abaisser ses eaux que d'une toise ou deux, il faut plusieurs écluses successives pour qu'un canal de navigation puisse franchir des hauteurs plus considérables; mais aussi, par le moyen de plusieurs écluses, il n'y a point de hauteurs qu'on ne puisse franchir en bateau, pourvu toutefois qu'on puisse disposer, à l'endroit le plus élevé du canal, d'une quantité d'eau suffisante pour assurer la manœuvre des écluses, et pour remplacer l'eau qui peut se perdre par l'évaporation et les infiltrations. Ce ne fut pas sans beaucoup de surprise que, montant une colline aux portes de Glasgow, en Écosse, je vis une forêt de mâts qui couronnaient la colline. C'était un petit port formé en cet endroit par le canal qui joint les deux mers au travers de l'Écosse, et que les Anglais ont nommé Port-Dundas. Les navires que je voyais sur ces hauteurs y étaient parvenus au moyen de plusieurs écluses successives.

Les premières écluses que l'on construisit au quinzième siècle étaient assez grandes pour contenir les plus grands bateaux qu'on était dans

l'usage d'employer sur les rivières entre lesquelles on voulait établir une communication. C'est sur ce plan que furent creusés le canal de Briare sous Henri IV, et celui du Midi sous Louis XIV. Mais les grandes écluses sont fort dispendieuses à construire. Dans chaque manœuvre elles consomment beaucoup d'eau. Il y a beaucoup de chaînes de hauteurs où l'on peut, par des rigoles, amener au point de partage une quantité d'eau suffisante pour de petites écluses, mais il y en a peu où l'on puisse amener assez d'eau pour les grandes. Il y a donc beaucoup de lieux où l'on peut faire passer un canal de petite dimension, et qui n'admettraient pas un grand canal. D'ailleurs, un grand canal enlève plus de terrain à l'agriculture et coûte plus à creuser. 11 paraît en conséquence que le perfectionnement de la navigation inté-

rieure consiste à faire des canaux étroits qui p, lissent s établir presque partout, et à substituer à de grandes embarcations, toujours difficiles a manoeuvrer, une suite de bateaux étroits, enchaînés les uns aux autres, qui puissent se conformer aux sinuosités d'un canal, et passer les uns après les autres dans de petites écluses. On a enfin senti qu'il était plus sage de faire les embarcations pour les canaux, que les canaux pour les embarcations, et que les canaux ne doivent être, pour ainsi dire, que des routes liquides sur lesquelles les produits du sol et de l'industrie puissent glisser sans frottement jusqu'aux lieux où les appellent les besoins des consommateurs.

C'est ainsi qu'on a pu établir des canaux dans des endroits qui n'en auraient point admis, et les faire passer par-dessus des hauteurs qui, sans cela, auraient été inaccessibles pour eux.

Ce n'est pas loin où on a découvert des lieux où l'on n'avait pas d'eau pour remplir des biefs, mais où l'on en avait assez pour en perdre par le jeu des écluses. On a alors remplacé les écluses par des plans inclinés, garnis de coulisses de fonte sur lesquelles roulent des espèces de rameaux où l'on place un bateau que l'on fait mouvoir par des moyens mécaniques. mais où, et que ce procédé, ne peut être employé que pour des passages bas. Les charges peuvent être élevées, les plans préfèrent même à se servir de la machine à vapeur pour mouvoir, de machine à vapeur. On a même élevé à un bief supérieur, le canal qui descend par le jeu des écluses. De cette manière, pourvu qu'il y ait à bon compte le com-

désastre, les rivières sont en danger

que de calculer, le se, -vice qu'on a du canal a plus de valeur que le produit suble que l'on a à l'ère. IV, je vous ferai remarquer que le canal lui-

DEPENSE DE LA NAVIGATION INTÉRIÈRE

même, que l'on remplit par des machines à vapeur, est un excellent moyen pour obtenir à bon compte la houille qui alimente les machines; car c'est la cherté des transports qui fait la majeure partie du prix de la houille.

Tout cela, messieurs, est propre à vous faire sentir la prodigieuse puissance de l'industrie humaine. Je n'ai rien décrit que ce qui s'opère journellement en plusieurs endroits de l'Angleterre. « On y a senti plus vive- » ment qu'ailleurs, dit M. Dutens dans ses Mémoires sur les travaux publics « de l'Angleterre (page 72), la

nécessité de réduire le plus possible les <(frais de transport. A chaque pas, dans tous les genres d'industrie , ce « qu'on a mis en œuvre pour y parvenir est peut-être ce qui frappe le « plus généralement l'attention de l'observateur. C'est à cet intérêt bien « entendu que Ton doit allribuer cette foule d'embranchements de canaux, « au moyen desquels les bateaux vont porter ou recevoir leur chargement « jusque dans renccinle des manufactures, jusque sous le plancher même « de leurs magasins. »

Là où l'impossibilité de faire passer un canal est absolue, on fait passer un chemin de fer. Ce sont des rainures de fonte soutenues sur des traverses de bois noyées dans la terre, au niveau du sol. Des chariots faits exprès et à roues de fonte, roulent sur ces rainures, au moyen desquelles un seul cheval traîne la charge de quatre ou cinq.

Les chemins de fer peuvent, en beaucoup d'endroits, être substitués, pour les transports, aux canaux. Us nécessitent des acquisitions de terrains moins étendues, et en enlèvent moins à ragriculture. Leur établissement est moins coûteux qu'un canal partout où l'on peut obtenir la fonte de fer à bon marché. Us seront particulièrement utiles à lu France, qui n'est pas très bien arrosée et qui manque de communications faciles. L'usage s'en étendra vraisemblablement beaucoup*.

' Lorsque ceci a été écrit, il n'était pas encore question des voyages à grande vitesse sur les chemins de fer, au moyen de ce puissant moteur à vapeur qui marche avec le convoi qu'il est chargé de faire avancer; machine merveilleuse à laquelle rhomme semble avoir transmis sou intelligence en même temps que les moyens de se mouvoir. Cette découverte exercera sans doute une influence immense sur les rapports futurs des hommes entre eux; mais rétablissement de ces voies de communication soulève des questions trop graves pour qu'elles puissent être traitées ici , soit relativement au meilleur luoile de concession aux compagnies particulières qui se présentent pour rentreprendre , soit sur la manière dont le gouveniemeul peut utilement intervenir, ('.e qui donne à l'entre-

311 SEPTIEME PAITIE. _ CHAPITKE XXIV.

Quand les canaux ne nous sont pas offerts gratuite, nent par la nature dans des nv.eres navigables , ce sont des U avaux d'an en gén.-al fort dispendieux. Il faut, à l'aide d'une loi .spéciale, en acheter le te,-,ain à ses propi-ietaires ; ,1 faut en creuser le lit à mains d'hommes; il font, selon les occuiTences, faire sauter des i-ochers, bâtir des aqueducs et des ponts tonsiriii-e des ecluses ; el l'inléi-èi de ces énoi mes avances, joint aux fiais de lent,-e,,en du canal, si l'on fait payer le tout aux maichandises qni prennent cette voie, peut en rendie le transport aussi cher que la voie de

terre , sunout si des vues fiscales viennent se mêler aux difficultés de larl s, l'on en fait nne occasion de lever des droits ou d'exercer des privilèges, ou bien encore si des réparations malhabiles en interdisent

usage trop souvent, et trop longtemps. On perd ainsi tout l'avantage de ce moyen de communication.

Telle est la ,>éflexion qui peut naître en France à l'aspect de plusieurs canaux de navigation comme celui de Briare, qui sont beaucoup moins icquenes qiiils ne devraient l'être, parce que leur navigation dispendieuse . ne permettant pas d'établir les marchandises à bas prix, restreint usage de cette voie , et par conséquent la production. J'ai déjà cité la ou lie de Saint-Etienne en Fo,-ez, qui ne coûte que 8 à 10 francs la voie sur le carreau de la mine, et qui, avec les péages, les droits et les frais de navigation, revient à 60 francs lorsqu'elle est ,-endue à Paris

^ ï'^^«^i'^deconfectiond'un canal,num.elesfraisiudispensables,peuve,tt

et, e tels , que les d,o,ts de navigation ne soie,, t pas suffisants pour payer les

interets de l'avance, quoique les avantages qu'en ,-etire,-ail la nation fussent

les supe,-,eu,s au montant de ces inté,-êls. Il faut bien alo,-s que la nation

supporte gratuitement les frais de son établissement, si elle veut jouir du bien qui peut en résulter.

I.» confeiion Ju c,,al later.I d,, R|,d,,,, d,, r, Bca,,ca|,,, ,,r exemple, comerail, suivant les i,,gé,,ic,,rs du go.,vcn,cn,e,,(38 ndillions ,

romo d-,,,e

oelc O, a, a ,,,, canal, c'csl ,ac l'a, âge, lers.p.e ce chemin esl Icnnc

ntosslirènc|T il ieil', de lonlè

I. r c Te IT l"■l"■id.ai^es dn chemin

mena . Les ramnres, en rail,, ne son., en gneigne sorm, gn'ne n. cmiire

parne d nne machine a.n, les c.nes d-nn ehacle. spécial son. le eomplémentl.

, , , (^oie de Védictur.)

E inconnnodue et les retairts fou, p.,nie des dépenses d'une navigation.

Dj:i>ENSE DE EA N AVIGATIO:>i INTÉRIEURE.

mais les propriétaires des terrains à acquérir seraient peut-être, du moins (quelques-uns dVntre eux, plus récalcitrants qu'on ne l'imagine; Texécution du canal sur uu si long développement el avec des accidents de terrain si variés présenterait des ditlicuUés imprévues, el par conséquent des dépenses qui ne le seraient pas moins; les ingénieurs, dans leurs devis, ne comptent pas rinléréi des avances faites depuis rinsianl des déboursés jusqu'au moment où Ton commence à en retirer les bénéfices; bref, il faudrait n'avoir aucune expérience de ces sortes d'affaires pour être surpris qu'un semblable canal, une fois terminé, eût coûté 70 millions au lieu de 38.

L'intérêt de celte somme, en y joignant les frais d'entretien du canal et ceux de l'agence que nécessiterait son exploitation, en porterait aisément la dépense annuelle a 7 millions. Le roulage des marchandises qui parcourent la meme roule par terre ne coûte pas davantage. Les entrepreneurs d'tm canal latéral du Rhône ne pouvant leur offrir un iranspoi'l plus économique, les frais de production ne seraient pas diminués, la consommation des produits ne serait pas augmentée, et la France n'en serait pas plus riche. Pour qu'elle le fût, pour que le transport par eau pût être réduit au quart de son prix actuel, il faudrait que le canal pût être exécuté par un entrepreneur qui consentît à perdre rintérêt de sa mise de fonds. Dès lors, une facile communication ouverte entre la Méditerranée el le nord de la France, la production de toutes les provinces riveraines vivement encouragée par la demande, leurs moyens de consommation étendus dans la meme proportion, etc. , augmenteraient peiU-eire annuellement de 30 millions les revenus du peuple français. Une mise-dehors évaluée à 70 millions serait cause d'une production annuelle de 30 millions, ce qui serait, malgré la perle de rintérêt de 70 millions, un très beau résultat pour la nation ; mais qui peut faire une mise-dehors de 70 millions en renonçant aux intérêts de cette somme? La nation seule le peut, et l'on vient de voir qu'elle en serait amplement dédommée.

3Iais s'il convient au public de faire un canal a ses frais, il ne lui convient nullement de le faire creuser el diriger par scs agents. Il risquerait d'y dépenser beaucoup el de n'eu jouir jamais. Des entrepreneurs peuvent s'en charger à forfait, et même recevoir, comme portion du prix, la concession à un taux très modéré du péage qui serait le prix de renlrclieu el de la manutention du canal. Ils seraient excités à dépenser peu, à faire bien et à terminer promptement.

La concession du revenu et même du fond d'un canal , à la charge de

Tenireienir, peut être faite pour un certain nombre d'années on à perpétuité. L'expérience a fait voir qu'il convient de la faire à perpétuité. On conserve, on entretient mieux la chose que l'on possède pour toujours et dont le revenu dépend du soin qu'on en prend. L'administration, en ne faisant une concession que pour un temps, se flatte qu'au bout de ce temps le public jouira sans frais d'un établissement qui sera retombé dans le domaine public. Ce calcul peut convenir pour un pont au milieu d'une ville; car alors l'abolition du péage est réclamée par une multitude de passants, et elle est un véritable bienfait pour la population. Ailleurs, il est rare que l'on supprime une recette établie, et si la recette est supprimée, il est rare que l'entretien n'en souffre pas. Il n'est pas même sans exemple que la recette soit conservée sans qu'on jouisse d'un état constant de réparation.

La nation anglaise, dira-ton, a de nombreux canaux, et pour les établir n'a pas mis à contribution le trésor de l'Etat. Presque tous ses canaux ont été creusés aux frais d'entreprises particulières qui n'ont obtenu du gouvernement d'autre concession que les péages éventuels des navigateurs. J'en conviens; mais des circonstances heureuses ont favorisé ces progrès. La Grande-Bretagne est une île; elle a un grand développement de côtes et des ports naturels très nombreux; son territoire est compacte et les distances y sont rapprochées; nul grand obstacle naturel n'en séparé les parties. Des communications plus faciles à établir y ont rendu les lumières plus communes; et les lumières à leur tour ont contribué à rendre les communications plus fréquentes et plus parfaites. Les tias\aux publics, grâce à une bonne législation, y marchent vite; et au bout de deux ou trois ans on commence à recueillir les fruits d'une entreprise qu'ailleurs trente années ne verraient peut-être pas terminer. Les entreprises y sont en conséquence chargées de moins gros intérêts.

L'Angleterre étant plus généralement industrielle, et un nouveau canal traversant toujours des cantons bien cultivés et couverts de manufactures, les débouchés qu'il ouvre, la production qu'il provoque ont de prompts résultats, et les transports devenant tout de suite plus multipliés permettent de modérer les péages.

Enfin, malgré toutes ces circonstances favorables, les canaux de navigation y rapportent directement de faibles revenus à leurs entrepreneurs. Peu leur importe; les actionnaires se trouvent presque tous dans le voisinage du canal, et son dividende est le moindre avantage qu'ils comptent en retirer. Le propriétaire foncier

prévoit que si le canal vient à traverser son canton, ou même son terrain, cette circonstance doublera la valeur

DEPENSE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

du fonds; il se promet de trouver dans des rigoles de puissants moyens d'irrigation; le fermier calcule qu'il épargnera sur le transport de ses engrais, de ses denrées, bien plus qu'il ne lui en coûtera par l'augmentation de son fermage; le manufacturier se prépare à amener ses matières premières jusque dans son établissement; le maître de forges sait qu'il gagnera sur le prix de son fer tout ce qu'il épargnera sur son transport; le propriétaire d'une carrière de pierre ou de sable pourra vendre des matériaux qui restaient sans emploi; tel autre fera fabriquer des briques; tous prennent peu ou beaucoup d'actions, selon leurs facultés; l'entreprise se forme; chacun est intéressé à ce qu'elle s'accomplisse; ils ne craignent pas de rencontrer sous leurs pas des autorités administratives ou judiciaires; et ils sont moins intéressés, en leur qualité d'actionnaires, à élever les droits du canal qu'ils ne sont intéressés, en leur qualité de producteurs, à les modérer.

Il se rencontre moins de facilités dans un pays où les connaissances industrielles sont moins communes, dans un pays où les capitaux sont concentrés dans la capitale, et où les provinces ne savent encore se traîner que dans les ornières de la routine; les grands établissements publics ont alors besoin d'être jusqu'à un certain point favorisés par la puissance de la société tout entière, c'est-à-dire par le gouvernement. Sans cela il serait à craindre que les meilleurs moyens de communication fussent trop longtemps à s'introduire. Même en Angleterre, si les grandes routes n'existaient pas, je doute que les intérêts particuliers fussent suffisamment excités à les construire. Il est fort heureux qu'elles aient été faites à une époque où il y avait beaucoup de terrains vagues, où les autres terrains avaient peu de valeur; à une époque où le despotisme, agissant dans le sens des intérêts du pays, parce qu'ils étaient les mêmes que les siens, pouvait surmonter des obstacles qui se seraient peut-être trouvés insurmontables plus tard.

Si le public, dans son intérêt, doit aider les particuliers à creuser un canal, ce n'est pas à dire que toutes les parties du pays doivent y concourir également. Certes, les provinces de l'ouest de la France tireraient peu de service du canal latéral du Rhône. M. Humblot-Conté a judicieusement remarqué, dans un discours à la chambre des députés, que trois classes de citoyens participent aux résultats lucratifs d'un canal : ceux qui doivent en retirer un péage, ceux qui ont des terres et des

établissements industriels sur le produit desquels le canal peut exercer une favorable influence ; enfin l'Etat dont il accroît le commerce, l'industrie, les revenus

généraux, et dont font partie tous les consommateurs qui jouissent d'un adoucissement dans le prix des produits. M. Ilumblot-Conté propose en conséquence d'accorder un péage modéré aux entrepreneurs, et de couvrir le surplus de leurs avances par une somme que fournirait le trésor de l'Etat et par une autre somme que fourniraient les cantons que devra traverser le canal. On donnerait, comme de raison, renouveau à ceux des entrepreneurs qui se contenteraient d'un moindre péage et d'une moindre contribution de la part du public.

Cette considération est très digne des gouvernements qui s'occupent des intérêts généraux. Mais, de toutes manières, il ne convient pas que les travaux dont le public doit payer les frais soient dirigés par l'administration ou par ses agents. Ils sont intéressés à faire durer les travaux et

à multiplier les dépenses. Depuis longtemps, en France, les hommes qui ont au cœur les intérêts de l'État réclament contre le corps des ingénieurs des ponts et chaussées, qui, quoique en général composé d'hommes de beaucoup de mérite, n'empêche pas que nous n'ayons des routes souvent impraticables et que nous ne manquions des constructions les plus nécessaires. Ce corps coûte beaucoup et produit peu. Comme toutes les corporations, il nuit au développement de l'industrie personnelle et à l'éducation qui fait naître en d'autres pays des ingénieurs civils libres. L'industrie particulière a recours à leur art comme on a recours à l'art d'un médecin, d'un avocat, et ils ne peuvent espérer beaucoup d'emploi qu'à force d'activité, d'économie et de talents. Ils sont personnellement responsables de leurs engagements *. C'est un mauvais calcul pour une nation que d'avoir des savants patentés qui prennent part à l'administration, sont soutenus par l'esprit de corps, et font usage d'une autorité autre que celle de la science et de la nature des choses. L'administration est responsable de leurs fautes, et les erreurs de leurs calculs retombent sur les peuples*.

On en a eu la preuve dans les canaux de navigation entrepris sur leurs

- Les ingénieurs civils de l'Angleterre, soit par les travaux dont les charge le gouvernement, soit par les travaux qu'ils exécutent au compte des particuliers font en général des gains supérieurs à ceux des ingénieurs des ponts et chaussées et des ingénieurs des mines en France; parmi ces derniers, ceux qui ont de véritables talents donnent la préférence au régime de la liberté

* Le gouvernement a été obligé de payer l'indemnité due aux entrepreneurs d'un pont suspendu sur la Seine en face des Invalides, parce qu'il avait été fait sur les plans d'un ingénieur des ponts et chaussées, et qu'il n'a pu se soutenir.

DE QUELQUES AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. 319

données, en 1821 et 1822, dont aucun n'a été terminé, dont plusieurs ne sont pas terminables, et qui, après avoir coûté à l'État 129 millions, coûteront d'autres millions pour payer les intérêts perpétuels des capitaux empruntés, et d'autres millions encore pour combler des terrains bouleversés, afin qu'ils ne développent pas des maladies pestilentielles'.

A défaut d'un corps payé, même lorsqu'il ne fait rien, le législateur anglais s'instruit par des enquêtes. Il est pourvu du droit de mander devant ses comités toutes les personnes qui sont en état, par leurs connaissances pratiques ou par leur position, de lui fournir des lumières, de même que les tribunaux ont droit d'interroger des témoins pour connaître la vérité. Le législateur forme son opinion sur ces réponses à des questions non prévues, dont l'improvisation, le ton du témoin et la discussion orale garantissent la véracité*.

CHAPITRE XXV

De quelques autres établissements publics pour le compte de l'État.

L'utilité générale peut réclamer beaucoup d'autres établissements publics déjà connus, ou qui seront proposés par la suite. On peut déduire des applications que j'ai déjà prises pour exemple la meilleure manière d'en faire jouir le public. La société entière doit faire les frais de ceux qui procurent des avantages trop divisés pour que chaque consommateur puisse

- Voyez le Rapport fait à la chambre des Pairs le 23 juillet 1828, page 66.

* Quelques personnes pensent en France que les renseignements recueillis par l'administration parmi ses subordonnés, ou parmi des hommes de son choix, peuvent suffire. Mais de semblables témoins ne déposeront pas contre l'administration, ni même contre le système qu'on lui connaît. Or, c'est sur ces points là même qu'il est important de connaître la vérité ; on la connaît en faisant comparaître tous les intérêts, même les plus opposés, en questionnant les témoins individuellement, en les confrontant, en leur opposant des objections. Ce serait une pauvre raison à faire valoir contre les enquêtes parlementaires, que la dépense de

mander les témoins : une seule faute de l'administration n'entraîne-telle pas plus de frais que toutes les enquêtes? Les enquêtes d'ailleurs suppléent à une administration compliquée. 11 vaut mieux épargner sur des fonctionnaires superflus que sur des renseignements instructifs.

facilement les apprécier et les payer, mais qui , en même temps, sont tellement multipliés, que la possibilité d'en jouir est au total un très grand bienfait pour le public'. Mais eu meme temps que le public en fait les frais, il doit chercher à les faire exécuter par des entrepreneurs responsables, seule manière de les obtenir promptement et au meilleur marché.

D'autres travaux peuvent être payés par les rétributions exigées des personnes qui en font usage. Le contribuable alors peut être affranchi de la dépense qu'ils occasionnent. Nous avons vu les raisons qui doivent en général faire préférer que les concessions qu'on en fait à des entrepreneurs soient perpétuelles. La rétribution concédée est un gage que les établissements seront toujours tenus en état de servir et que la jouissance du public ue sera pas interrompue.

Les phares pour guider les vaisseaux dans des passes dangereuses sont des services rendus à la marine militaire et marchande d'un pays, mais dont les navigateurs étrangers profitent gratuitement. Si les phares n'étaient pas érigés aux dépens de l'État, on grèverait les navigateurs nationaux d'une charge dont les navigateurs étrangers seraient exempts, et qu'il serait même difficile de faire payer aux nationaux. Mais ces monuments, d'une utilité pour ainsi dire universelle, peuvent être construits par entreprise. Rien n'annonce mieux du l esle au navigateur qu'il entre dans les eaux d'un peuple civilisé, dont les relations sont assez nombreuses pour justifier cette dépense, et qui est assez généreux pour ne pas se la faire rembourser.

Les travaux à exécuter dans les ports de mer du commerce présentent

' On peut citer comme exemple de travaux publics dont aucun péage ne peut rembourser les frais, ceux qui feraient disparaître les ruisseaux, qui sont une disgrâce pour les rues de Paris. Des conduits couverts établis sous le pavé pourraient verser les eaux dans les égouts faits pour les recevoir. Il est affligeant de penser que celle grande et riche cité emploie à des embellissements sur la place de la Concorde, qui ue feront que Tencombrer, à des suppléments de traitements à des riches prélats, etc., un argent qui procurerait à tous les instants et pour toujours une satisfaction réelle à une immense population*.

* Ce vœu, déjà exprimé dans un autre chapitre de ce cours» a été réalisé pour une partie des rues de Paris, aiosi que bien d'autres améliorations auxquelles les habitants de cette capitale ne songeaient pas il y a vingt-cinq ans. (Note de Véd- Ueur),

DE QUELQUES AUTRES EL ABLISSEMEMS PUBLICS 321

d'assez grands avantages à ceux qui les fréquentent, nationaux et étrangers, pour qu'on puisse les laisser à la charge de ceux qui en jouissent. Le tonnage des navires et la durée de leur séjour fournissent des bases sûres et équitables pour le paiement des droits qui leur sont demandés. Les bassins artificiels et entourés de larges quais, de hangars, de magasins et de murs qui pennellent de décharger des cargaisons cl de les recharger avec sécurité; la facilité d'abrèger les séjours et de repartir avant d'avoir terminé les ventes, la commodité des radoubs, etc., sont des avantages vivement appréciés par le commerce et qui le dédommagent des rétributions au prix desquelles il les achète. L'imique soin du gouvernement doit être que ces rétributions soient modérées; car tout ce qui augmente les frais de commerce est une circonstance fâcheuse et décourageante pour la production et la consommation , sans l'être au même degré cependant que des ports inabordables ou dangereux.

Des compagnies peuvent de même se charger, avec beaucoup d'avantage pour le public, de la distribution de l'eau dans les villes, lorsqu'elle n'y est pas amenée par la nature. L'eau est un produit indispensable et général; son prix en conséquence devient promptement une charge très lourde pour les consommateurs. On a calculé que les habitants de Paris paient tous les ans, pour la consommation de l'eau seulement, six millions de francs; sans compter que si son prix pouvait être établi beaucoup plus bas par des moyens artificiels, la consommation de l'eau serait beaucoup plus considérable et plus favorable à la propreté et à la salubrité publiques.

Le transport de celte denrée est toujours fort dispendieux comparativement à son prix d'achat, qui est peu de chose ou rien. On peut donc reprocher un grand défaut d'industrie à un peuple qui ne sait pas réduire beaucoup les frais de ce transport ; d'autant plus que la nature a permis que leau pût se rendre toute seule à sa destination, moyennant une pente légère et des tuyaux : deux conditions qui sont à la portée de l'art ; la pente, puisqu'on a cent moyens d'élever l'eau à son point de départ ; les tuyaux, puisque l'on connaît plusieurs matières propres à cet usage. Lors donc que je vois transporter péniblement une marchandise si lourde et

si encombrante à force de bras ou de chevaux, je suis porté à juger que l'industrie est peu avancée.

Beaucoup d'entreprises de ce genre ont mal réussi, dira-t-on. — C'est prouver ce que j'avance : l'industrie est peu avancée. — Le gouvernement n'a pas favorisé les tentatives. — Cette faveur ne devrait pas être néces-

II

SEPTIÈME PARTIE. - CHAPITRE XXV.

saire. — S'il a refusé, s'il a fait attendre les autorisations nécessaires, c'est alors le gouvernement qui est peu avancé. J'ai dit que cette espèce d'approvisionnement était très propre à être faite par des compagnies particulières; or, tout ce qui peut être fait de cette manière ne coûte rien au gouvernement, puisque le produit suffit pour rembourser ses frais de production, et lorsque ces frais de production tombent à la charge du gouvernement, ils s'élèvent et se multiplient constamment. Nous en avons un exemple dans la machine de Marly, destinée, depuis Louis XIV, à fournir de l'eau à la ville de Versailles pour ses usages

civils®.

La machine établie sous le règne de ce prince coûta des dépenses énormes, quoique inconnues, et fut depuis une source féconde de nouvelles dépenses pour son entretien et ses réparations; elle a été, pendant un siècle et demi, un monument de l'ignorance de cette époque; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'après les progrès faits dans les sciences, on a recommencé de nos jours, au même endroit, des fautes du même genre, toujours par la même cause : la manie du gouvernement de faire lui-même ce que d'autres exécuteraient plus avantageusement.

Après tout ce qu'avait coûté l'ancienne machine, la ville de Versailles était à la veille de manquer d'eau. Napoléon manda les chefs des ingénieurs et les membres de l'Institut les plus savants dans cette partie.

' Une compagnie anglaise proposa, en 1817, de fournir de l'eau à Paris au moyen de machines à vapeur et de tuyaux de fonte; mais elle demandait à fournir les fontes qui excéderaient ce que les hauts-fourneaux de France pourraient fournir pendant un certain nombre d'années. Le préjugé de la balance du « commerce et ignorance complète des intérêts nationaux firent rejeter cette proposition. Les maîtres de forges voulurent avoir la fourniture exclusive des fontes, et ils perdirent

la vente de celles que la compagnie anglaise offrait de leur acheter, les ouvriers français perdirent l'emploi qu'une si grande entreprise devait leur fournir; mais ce furent surtout les consommateurs parisiens qui perdirent sur l'eau de leur consommation quatre millions par an d'économies; ce qui, à l'époque où ceci est écrit, leur a déjà fait perdre soixante millions, sans compter qu'ils n'ont eu de l'eau qu'avec parcimonie, et qu'ils sont encore à chaque pas arrêtés, accrochés par des porteurs de seaux, par des tonneaux attelés qui usurpent et salissent la voie publique.

® Les eaux jaillissantes des jardins de Versailles ne viennent point de la machine de Marly, mais des étangs formés dans les environs de cette résidence.

DES ENTREPRISES POUR COMPTE DE L'ÉTAT

Quelle est, leur dit-il, la meilleure machine hydraulique? — Sire, cela dépend des circonstances. — Il ne s'agit pas de cela : quelle est la meilleure machine hydraulique? — Mais, sire, si la nature fournit des moteurs...—Ce n'est pas là ce que je vous demande : quelle est la meilleure machine hydraulique? — Sire, eu prenant la question d'une manière abstraite, c'est la machine à vapeur. — Qu'on me fasse une machine à vapeur, et que je n'en entende plus parler. — Et il leva la séance.

La machine fut htile ; il en est résulté une dépense de deux millions Cl demi, et la machine consomme six cent quarante livres de charbon de terre par heure* !

CHAPITRE XXVI

Des entreprises industrielles exploitées pour le compte de l'État.

Les gouvernements sont sujets à établir, à exploiter diverses entreprises industrielles. Les unes, comme la fabrication des monnaies, le transport des lettres, la manipulation et la vente du tabac, ont pour objet de jéser\er au fisc, à laide du monopole, un bénéfice exagéré ; ce sont des moyens de lever des impôts. Nous verrons, messieurs, quand nous

nous occuperons des contributions publiques, les motifs et les effets de celles de ce genre.

Je vous enretiendrai en ce moment de ces industries pour lesquelles l'autoiité publique ne se réserve point de privilèges, et subit la concurrence de tous les in-

dustrieux qui veulent en exercer de semblables. Ces sortes d'établissements ne conviennent en aucune façon aux nations ; ce sont des sources d'abus. On en convient assez généralement ; mais comme un petit nombre d'hommes en profitent, on les soutient; l'intérêt qui les défend est personnel, actif; l'intérêt public qui les désapprouve est vague, peu concentré. Le public honore ses défenseurs, mais les récompense mal.

Ces établissements sont contraires à l'intérêt public, en ce que, loin

• Cette machine à vapeur, de la force de 64 chevaux, qui fournit le double de la consommation de Versailles, est peut-être le plus bel ouvrage de ce genre qui existe dans le monde. Elle est l'ouvrage de M. Cécile, ingénieur habile, qui avait été membre de l'Institut d'Égypte et collègue d'Horace Say, qui perdit son bras droit et par suite la vie au siège de Saini-Jean-d'Alger.

SEPTIKMi: l'AUTIE. - CMAEITHE XXVI.

'A'ii

d'ailleurs pour l'État des sources de profits, ils sont des occasions de pertes, et de pertes (qu'il est facile de déguiser). On n'y tient compte de la totalité des frais de production, et l'on y fait une exacte évaluation des produits. Le capital engagé dans le terrain, les bâtiments et les machines employés dans les manufactures royales des Gobelins ou des porcelaines de Sèvres, a été successivement fourni par l'État, qui n'en retire point d'intérêt, car cet intérêt n'est pas précompté dans les frais généraux et courants de ces manufactures. Leurs produits sont principalement achetés par le gouvernement, qui en fait des cadeaux diplomatiques; mais comment les prix pourraient-ils être débattus entre le gouvernement qui vend en sa qualité de fabricant, et le même gouvernement qui achète pour faire une libéralité? 11 fait une dépense pour couvrir une perte. Tous les gens sensés conviennent (en supposant que des dons faits à des princes étrangers soient une dépense bien entendue) qu'il vaudrait mieux acheter à l'industrie privée les présents que l'on veut envoyer.

L'industrie privée n'exécuterait pas, dit-on, des objets aussi magnifiques et qui donnassent une si haute idée de nos arts. — Rien ne justifie cette assertion. L'industrie des particuliers est capable d'exécuter tout ce qu'on lui commande aussi bien et très certainement à meilleur compte que des manufactures royales.

Un roi ne doit pas, ajoute-t-on, lésiner sur les présents qu'il fait. — Qu'il ne lésine pas, si l'on veut, sur la magnificence; mais qu'il ne la paie pas au-dessus de sa valeur. 11 peut y avoir de la magnificence à faire des dons lorsqu'on les puise dans

une bourse personnelle, dans des revenus (lue leur possesseur ne doit qu'à lui-même et qui ne coûtent rien à personne; mais j'avoue que je ne vois aucune magnificence à puiser dans les impôts dont la majeure partie se comi>ose de petites contributions péniblement payées par des hommes accablés de peine, et qui se privent souvent du nécessaire pour subvenir à de telles prodigalités'.

L'imprimerie royale, en France, a pour objet le service de toutes les ad-

' .L'ai ouï parler, en certain pays, d'un homme titré, qui portait un habit brodé cl des manchettes de dentelles , mais qui négligeait de faire blanchir son linge. Get homme avait un hôtel, ou plutôt un palais, dont sa famille, faute de meubles, n'occupait qu'un petit grenier. Une méchante rosse rongait une demi-botte de paille dans une magnifique écurie; et tout ce monde jeûnait depuis un mois, quand il s'agissait de donner un repas de cérémonie, comme fait souvent le peuple des pays les plus florissants de l'F.uope, par vanité nationale.

DES ENTHEPIUSES EOlli COMPTE DE L'ETAT.

niinislrations; mais elle coule beaucoup plus à l'Élal que FÈlal ne dépenserait si les atlmiuislrations payaieai à des enlrepreiieurs paiTiculiers loiUes les impressions dont elles ont besoin. Elles y mettraienl sans doute plus de retenue, et exerçeraienl une sorte de contrôle sur le prix.

Lorsqu'un établissement d'industrie privée essuie des perles constantes et annuelles, elles ont du moins un terme. Si renlrepreneur est assez mauvais calculateur pour le continuer avec opiniâtreté sur le meme plan, il y perd la totalité de son capital, et le mal s'arrête par force quand il n'es |)as arreté par la raison. Dans les entreprises nationales, il ne s'arrête jamais. Une manufacture qui a perdu cinquante mille francs l'année dernière, peut en perdre autant celle année-ci et toutes les suivantes, parce que Tadminisiraion peut subvenir à ces perles au moyen d'un fonds inépuisable, étranger à celle manufacture : les impôts. La production des particuliers supplée à la destruction causée par le gouvernement; car toute entreprise qui coûte tous les ans cinquante mille francs de plus qu'elle ne rapporte, ne constitue pas une industrie productive ^ mais une industrie destructive. La manufacture royale de draps de Guadalaxara, en Espagne, au dire de Usiarilz*, coûte au roi le revenu de toute la province. Dans son Itinéraire d'Espagne, M. Alexandre Delaborde dit qu'il s'y trouve <c un intendant, un directeur, des contadors, des trésoriers, des adminis- « trateurs, des inspecteurs, des agents, et une infinité d'autres officiers « subalternes qui coûtent fort cher et ne travaillent point. » En conséquence, le nombre des métiers , qui allait à plus de mille dans l'origine, s'était réduit à 656 lorsqu'elle fut visitée par 31. Delaborde.

Ce qu'il y a de pis, peut-être, c'est qu'un établissement royal qui décline nuit à toutes les entreprises particulières du même genre. Un célèbre manufacturier me disait un jour : « Je ne crains pas la concurrence des « autres manufacturiers, quelque habiles qu'ils soient, pourvu qu'ils cal- « culeiit bien ; car s'ils font de bonnes affaires , pourquoi n'en ferais-je « pas? Je ne crains que la concurrence de ceux qui se ruinent ; car il n'y

à pas moyen de lutter contre eux, et en conscience on ne peut pas les « imiter. »

Le gouvernement n'est guère plus heureux , soit dans son intérêt, soit dans celui du public , lorsqu'il veut aider de son argent les entreprises particulières. Il a quelquefois reculé leur désastre; rarement il a décidé leur succès. Un capitaliste a soin de s'informer de la moralité, de Tactiviïé,

SEPTIEME PARTIE. — CHAPITRE XXVII.

de rinelligence de celui qui a la direction d'une entreprise, de l'ordre qui règne dans sa gestion. Il s'assure que Uis produits en seront demandes à un prix qui laissera du bénéfice cl par conséquent des facilités pour qu'on lui paie, tout au moins, Tiulérél de ses avances, et pour qu'on les lui rembourse au besoin. En un mot, il est guidé par son intérêt personnel, et c'est précisément ce qu'il faut. La crainte qu'il a d'essuyer des perles les prévient en réalité. Un gouvernement qui fait des avances est moins avantageusement placé pour bien juger du mérite des entreprises et de celui des entrepreneurs. Il n'a point ces vues étroites et intéressées qui assurent le succès des afliures de ce genre. Il accorde la jouissance de ses fonds à l'intrigue, à la faveur; ou s'il est dirigé uniquement par des vues de bien public, elles sont en général peu arrêtées, fondées sur des routines administratives, sur de fausses notions de la nature des choses de commerce. Qu'arrive- t-il? Le capital prêté se dissipe, et, finalement, l'entreprise tombe; car une entreprise qui ne porte pasen elle-même le germe de son succès, une entreprise qui ne se soutient que par les sacrifices qu'on fait pour elle, ne peut pas se soutenir quand les sacrifices cessent ; et ils cessent infailliblement tôt ou tard. On est toujours obligé d'en venir à celle conclusion, que les particuliers seuls peuvent produire; que l'unique rôle qui convienne au gotivernement est de les laisser débattre en liberté leurs intérêts et de les préserver de tous maux.

CHAPITRE XXVII

Que la société est

intéressée à favoriser l'instruction générale.

S'il est une vérité généralement admise*, triviale, c'est que les institutions font les hommes ce qu'ils sont. S'il était possible que deux enfants, l'un né dans la Turquie, de parents turcs; l'autre, né en France, de parents chrétiens, fussent transportés dès l'âge d'un an, le Français en Turquie et élevé par des muftis, le Turc en France et élevé dans nos collèges, qui doute que le Français ne devînt un excellent musulman, et que le Turc ne fut un chrétien? Le jeune Turc regardera Mahomet comme un fourbe ambitieux; il cultivera les lettres, fera sa cour aux dames, et respectera les droits de son semblable; tandis que le Français, élève des muftis, méprisera les chrétiens, les traitera d'idolâtres, enfermera les femmes <•(fera ses cinq ablutions tous les jours.

AVANTAGE DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE.

L'enseignement, dira-t-on, ne fait qu'une partie de l'édu-

cation, de cet ensemble d'habitudes, bonnes ou mauvaises, d'où résultent les opinions et les actions des hommes. On n'en saurait douter; mais l'éducation, les habitudes naissent des institutions, et les institutions sont l'ouvrage des hommes. Les nations qui demeurent incultes, barbares, ne créent que des institutions barbares comme elles. Elles en ont de meilleures quand elles sont plus instruites, quand elles entendent leurs vrais intérêts, quand la nature de chaque chose et les résultats probables de chaque mesure leur sont connus. Il n'est aucune nation qui soit jamais parvenue à ce degré d'instruction; mais elles en ont approché plus ou

moins, et elles ont prospéré en proportion.

Les lumières qui concourent au perfectionnement de l'esprit humain sont diverses et ne sont pas toutes également avancées. Les anciens Grecs avaient porté les beaux-arts à un degré de perfection qui n'a pas été surpassé; mais ils n'avaient que des idées imparfaites ou fausses sur l'économie des nations. Les Anglais modernes sont prodigieusement avancés dans ce qui a rapport aux arts utiles; il est douteux qu'ils le soient autant que les Américains des États-Unis dans la politique pratique, puisqu'ils gémissent sous le fardeau d'un clergé oppresseur et d'un parlement qui, au lieu de représenter les intérêts nationaux, ne représente en réalité que les intérêts du privilège*. C'est faute d'avoir su apprécier l'importance de nos diverses connaissances que l'on a donné le nom de civilisation à quelques-unes d'entre elles seulement, et que Ton a, comme J.-J. Rousseau, calomnié les sciences et les lettres. On s'est plaint de ce que les hommes savaient, et il fallait se

plaindre de ce qui manquait à leur savoir. I Ceci n'est pas une opinion purement théorique : elle a la sanction de Tex-

I périence. Les cantons où se trouvent de bonnes écoles primaires four-

* Depuis que ces lignes ont été écrites Taristocratie anglaise a iionlrc qu'elle avait fait de grands progrès en politique, et elle a su accorder de bonne grâce toutes les réformes qu'elle n'aurait pu refuser plus longtemps sans danger pour la tranquillité publique. La réforme parlementaire a été profonde; la liberté j religieuse a pénétré dans les élections. Et si J.-B. Say avait pu prévoir que

l'économie politique obtiendrait à son tour, de ce jtarlcmenl privilégié^ sou bill de reforme; s'il avait été témoin, comme nous, de ce triomphe des intérêts nationaux dans la législature anglaise en même temps que de la défaite réitérée de ces mêmes intérêts dans une assemblée élue par le suffrage universel, il aurait peut-être exprimé une opinion plus on moins modifiée. ^Noledr Véditeur.)

yJ8 SKPTIKME PARTIE. — CHAPITRE XXVII.

Hissent peu (l\>eciipaions aux ti ibuiiaix criminels ; et parmi les gens repris de justice, la très grande majurié ne sait pas lire.

Mais quelles sont les connaissances (|u'il convient à la société de répandre, et quels sont les meilleurs moyens d'y réussir? Voilà des questions i(ue la nature des choses sociales peut aider à résoudre.

Les choses peuvent nous servir par les propriétés qui sont en elles et non par ce qui n'est pas en elles. Veau peut être réduite par la chaleur en une vapeur élastique: voilà une vérité dont nous avons tiré grand parti. Les anciens croyaient et professaient que la zone torride n'était pas habitable. Ce n'était pas là une de leurs connaissances , c'était une de leurs erreurs ; elle ne leur a été d'aucune utilité. Nous nous en sommes débarrasses; et avec de meilleurs moyens d'observation, nous avons appris, non-soulemeiu que la zone torride est habitable , mais que l'on peut eu tirer des biens précieux. Dans la morale , pareille observation peut être laite, ies hommes dans leurs actions consultent leur intérêt, ou ce quils imaginent être leur intérêt. Nous ne risquons pas grand'chose en admettant cette proposition comme vraie; mais si nous nous imaginons qu'ïTs sacrifient ordinairement leur intérêt particulier à l'intérêt général, cette erreur pourra nous devenir funeste. La vérité nous est utile, même quand

elle peut nous être désagréable. L'erreur est dangereuse , même quand elle peut nous llaUer.

Vous sentez, messieurs, qu'il n'y a point d'instruction à apprendre ce qui U est pas vrai ; ou ifesi instruit (ju eu proportion du nombre de vériU's qu on sait. J ajouteraï qu il ne s agit pas d'enseigner des opinions pour enseigner des vérités, car les opinions peuvent être fausses. Beaucoup d'opimons sont fondées, je le sais ; leur vérité peut s'appuyer sur des preuves incontestables J mais alors ce ne sont plus seulement des opinions qu'on enseigne : ce sont des vérités.

Lobsenation , l expérience, \oila la base de toutes les connaissances Junnaines. 3Iais la vie est si courte, nos forces sont si bornées , que les observations et les expériences de chaque individu seraient peu de chose, s il ne les ajoutaiï à celles qui ont été précédemment acquises. Grâce à la parole, ou a lecriim'e qui est la peintunî de la parole, nous faisons notre profil des idées acquises avant nous. Chaque génération s'avance dans la ^ie, riche du dépôt des connaissances humaines qu'elle accroît et transmet aux générations suivantes; celles qui leur succèdent raugmentent à leur lüui , jusqu a un lei me qu il est impossible d'assigner. El comme une erreur * arhe presque toujours une vérité, le savoir des hommes s'augmente tout

à la fois par les connaissances positives qu'ils acquièrent , et par les erreurs dont ils s'alTranchissent.

Bemarquez que nui homme en particulier ne réunit en lui toutes les connaissances de son époque. L'un apprend quelles sont les plantes qu'on a observées jusqu'à lui et les parties dont elles se composent ; un autre fouille cette mince écorce que nous nommons les entrailles de la terre, et apporte à l'espèce humaine le secours de cent sortes de minéraux; un troisième analyse la structure de notre corps, etc.; et toutes ces connaissances réunies composent celles delà sociétéhumaine. Celles qui se trouvent logées dans les têtes d'une nation composent les lumières de celle nation.

Toutes les connaissances généralement contribuent au bien-être de la société. Quand le cultivateur connaît bien la nature des choses relatives à l'agriculture, qu'il sait comment on parvient à produire l'effet désiré; quand le négociant connaît de meme ses marchandises, l'artiste son art, le savant sa science, tous les résultats s'obtiennent de la manière la plus simple et la plus expéditive. Or, la société etitière en fait son profit. Le consommateur y gagne aussi bien que le producteur.

Mais cela ne sullit point. Un homme n'est pas seulement producteur et consommateur : il est en même temps, pour l'ordinaire, époux, père, fils, frère, citoyen. Certaines connaissances lut sont nécessaires pour remplir dignement ces diverses fonctions. Comme citoyen, il doit connaître de plus les intérêts du corps social. Ce ii'esl pas tout encore. Les lumières en général adoucissent les mœurs, et préparent

les caractères les plus désordonnés à écouter la voix de la raison, à suivre les conseils de la douceur. Nous en devons conclure que, si elles sont favorables à l'individu, elles ne peuvent être indifférentes au corps social. Pourrions-nous jouir entièrement de ce que nous savons, si nous étions condamnés à vivre au milieu d'un peuple ignorant et barbare?

A la suite de ces réflexions, on conçoit qu'il convient à une nation de faire des sacrifices en faveur de l'instruction de ses membres; et comme le gouvernement est chargé des intérêts de la communauté, on conçoit qu'il doit consacrer à l'instruction une partie des dépenses publiques.

S'ensuit-il qu'il doive accaparer l'instruction? Que dès l'enfance chaque membre de la société ne doive s'instruire que dans les écoles qu'il a instituées, par l'organe des maîtres de son choix, et au moyen des livres qu'il a fait composer? Il est douteux que ce monopole fut selon l'intérêt du gouvernement lui-même. Il est insoutenable de prétendre qu'il fût selon l'intérêt de la société. Le gouvernement, comme faisant partie de la nation,

a sans doute des intérêts communs avec toute la nation ; mais les gouvernants, les personnes qui font partie du gouvernement, ont des intérêts particuliers qui trop souvent l'emportent dans leur esprit sur l'intérêt national. Si, sous prétexte de maintenir le bon ordre et la saine instruction, on enlevait aux parents le choix des études et des instituteurs ; si on leur ôtait même la faculté de communiquer avec leurs enfants; si l'esprit humain était mis dans les attributions d'un ministre, docile instrument des volontés du prince, alors nul progrès ne pourrait plus avoir lieu que par ordre. Un peuple entier pourrait croître imbu des opinions et des habitudes les plus contraires à sa dignité, à son bonheur. On pourrait avec sécurité lui faire croire tout ce qu'on voudrait qu'il crût , lui faire payer tout ce qu'on jugerait à propos de dépenser; il obéirait sans raisonner sous obéissance, à la manière des brutes; on lui enseignerait à être fidèle à celui-ci, à celui-là, à tout, hors au bon sens et à la vérité. Une nation serait ainsi tenue dans un état d'infirmité intellectuelle qui la rendrait à peine supérieure à un troupeau.

Il serait plus fâcheux encore que la jeunesse fût confiée à la direction des prêtres d'un certain culte , surtout s'ils recevaient l'impulsion d'un prêtre étranger. On pourrait craindre alors que les générations ne fussent élevées dans l'intérêt d'un ordre, d'une classe d'hommes dont les intérêts seraient distincts de ceux du reste de la société , et qui tenteraient de tendre hypocrites, du moins, ceux qu'ils ne parviendraient pas à rendre imbéciles. Un bigotisme avilissant s'emparerait de bonne heure de tous les esprits ; les hommes faits étant abrutis, abrutiraient leurs succes-

seurs, semblables à ces Caraïbes qui aplatissent, entre deux aïs, les têtes de leurs enfants, sans autre motif sinon que la leur a été aplatie de la même manière. Les hommes à vues étroites ne manquent pas de dire que les gouver-

nements ne peuvent sans danger permettre à l'extravagance et à l'immoralité d'enseigner tout ce qui leur plaira, et de pervertir l'enfance. Ils ne comprennent pas que la sollicitude des parents est la plus sûre sauvegarde de l'enfance. Quels parents peuvent consentir à ce qu'on enseigne à leurs fils des extravagances et des immoralités? Une maison d'éducation par- Ueuhere peut-elle donner un enseignement qui soit un secret? est-elle interessee a le faire? La bonne réputation n'est-elle pas plus que pour

' On a vu le gouvernement autrichien (en 1812) défendre à ses sujets de s'instruire dans l'étranger, et s'ingérer du choix des précepteurs que les familles opulentes donnent, à leurs frais et dans leurs maisons, à leurs propres enfants.

AVANTAGE DE L'INSTRUCTION GENERALE

tout autre établissement nécessaire à son succès ? Est-elle affranchie de la concurrence des autres maisons d'éducation? de la surveillance des instituteurs ordinaires? Enlin voit-on des abus criants envahir les maisons d'éducation dans les pays où, comme en Angleterre, l'autorité publique n'a pas le monopole de l'éducation?

La propagation des lumières, le bien public, voudraient au contraire qu'il existât une grande quantité d'écoles qui, au lieu d'être jetées dans le même moule, donnassent des documents divers, de manière que les familles pussent choisir renseignement le plus propre à la vocation future de leurs enfants, et diriger leur travail vers les études qui leur seront utiles dans la carrière où leurs goûts et leur fortune les porteraient.

Quand l'instruction n'est pas libre, la nation n'est pas exposée seulement à devenir victime des vues intéressées et machiavéliques de son gouvernement, mais de ses travers et de ses erreurs. On a vu des gouvernements qui, voulant donner à tout un peuple les mœurs d'une caserne, n'estimaient que l'instruction capable de servir aux arts de la guerre. François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, a consigné dans un Mémoire sur la manière d'enseigner l'agriculture les efforts superflus qu'il fit pour persuader à Bonaparte d'utiliser le parc et les bâtiments de Chambord, en y fondant une grande école d'agriculture pratique. Bonaparte commença par ac-

cueillir sa proposition, et lui demanda de développer ses moyens d'exécution ; l'auteur les exposa dans un Mémoire qu'il lut devant le prince en conseil d'Etat. Laissons parler ici François de Neufchâteau lui-même : « Cet exposé de mes moyens, dit-il, fut écouté » d'abord avec beaucoup d'attention ; mais lorsque je fus arrivé à la description du château de Chambord, on n'y vit plus que des casernes ; et, tout en me louant beaucoup d'avoir conçu l'idée d'une si grande école, on décida que Chambord serait un poste militaire.

« Un poste militaire ! Ces mots me confondirent. J'avais un grand respect pour le premier consul ; cependant je sentais ma raison se révolter » contre la sienne ; je ne pouvais comprendre qu'il voulût sérieusement » placer un poste militaire dans un désert malsain et dominé de toutes parts. Une foule d'objections se présentaient à mon esprit. Je me disais même : Où donc en serions-nous réduits, si le premier guerrier du monde prévoyait que fou dût jamais avoir besoin d'aller chercher une retraite de l'autre côté de la Loire ? Mais j'aurais eu mauvaise » grâce à combattre l'opinion du vainqueur de l'Europe. Dans cette confusion de sentiments contradictoires, écrasé de mes doutes, n'osant les

U énoncer, désespéré de voir offrir un sacrifice à ce que je croyais une » chimère ou une prétexte la seule occasion que l'on eût jamais eue d'élever parmi nous, sur une grande échelle, une institution polytechnique dont la France a toujours manqué, et qui lui devenait plus nécessaire encore dans le siècle où nous entrions, je restai frappé de stupeur. Mes larmes » allaient me trahir ; je les dévorai dans la crainte qu'on ne les imputât à » un vif mouvement d'intérêt personnel ; ma consternation ne parut que » par mon silence, et je mis mon plan dans ma poche.

« Un aide de camp du consul me fit entendre ensuite que je m'étais » peut-être découragé trop tôt, et que, si j'avais eu l'inspiration de donner

à ma colonie agricole une tournure militaire, flattant ainsi les goûts du » maître, j'aurais sauvé du moins une partie de mon projet ; on m'eût » donné un grade qui aurait mis mon entreprise sous l'influence du département de la guerre. Je ne sais pas jusqu'à quel point cette ouverture » était fondée, et je n'ai pas été curieux de l'en éclaircir : modifier » ainsi mon plan, c'eût été le dénaturer. Mon idée était simple : je voulais » former des fermiers ; on ne voulait que des soldats. »

Il nous reste à chercher la somme des sacrifices qu'il convient à une nation de faire pour l'instruction.

CHAPITRE XXVIII

Quelle est finstinction dont il convient à une nation de faire les frais.

Les nobles, il y a trois siècles, ne regardaient pas le paysan comme faisant partie de leur espèce : ils avaient raison en ceci que le développement des facultés de rhomme en fait un être d'un autre ordre; mais ils avaient tort de se borner à mépriser une classe, au lieu de la tirer de son état d'abjection. Je dis qu'ils avaient tort, même dans leur intérêt; car ce régime les retenait eux-mêmes dans une sorte de barbarie, ou du moins les empêchait de jouir de tous les avantages de la civilisation. Si un genlilhomme se plaignait des institutions qui ont amélioré le sort du tiers-état, je voudrais qu'il pût être transporté dans le manoir qu'habitait sa famille trois cents ans plus tôt, et qu'il fût obligé de partager le genre de vie qu'elle y menait; il est probable qu'il s'y trouverait fort à plaindre.

La classe qu'on affectait de mépriser avait son excuse dans son abrulis-
sément même. Reproche-l-on au cheval du fermier d'ignorer les allures du manège! Beaucoup de progrès sans doute ont été faits dans cette classe; cependant, il est douloureux d'en convenir, la plupart des habitants de la partie la plus civilisée du globe sont encore dans un étal voisin delà barbarie. Les hommes n'y satisfont que les besoins les plus grossiers; ils n'ont, sur beaucoup de points, que des idées fausses, ou n'en ont point du tout. Ils ignorent les premiers principes des professions où iis sont entrés par hasard, et ne sont contenus dans les bornes du devoir que par le danger d'en sortir. Ils ne conçoivent pas la possibilité d'une situation meilleure; et, dans le désespoir d'y parvenir, ils ne prennent pas les moyens, ils ne font pas les efforts qui pourraient les y porter.

Parmi les hommes qui leur sont supérieurs en fortune comme en savoir, beaucoup s'imaginent qu'il est avantageux de les maintenir dans leur fâcheuse situation ; et ceux mêmes qui ne partagent pas cette fausse opinion ne pourraient entreprendre de les en tirer sans faire eux-mêmes des sacrifices disproportionnés à leur part de l'avantage qu'on en recueillerait. Ce qui n'est pas dans l'intérêt des particuliers, et ce qui est dans l'intérêt du public, doit être exécuté au dépens du public. Il en est de cela comme des grandes routes. Nous avons vu qu'aucun particulier, ni même aucune compagnie de particuliers ne peut y trouver assez de profits pour I en faire l'enlreprise à ses frais, et que, cependant, les avantages qu'en relire une nation sont infiniment supérieurs aux avances qu'exigent ces grands travaux.

Le premier pas, peut-être le seul indispensable pour civiliser les classes inférieures, est de leur enseigner la lecture, réécriture et les premières , notions du cal-

cul L II n'en finit pas davantage pour les mettre en commu-

j nicaion avec le monde civilisé et pour fournir aux talents qu'elles recèlent

I les moyens de se développer. Il convient de communiquer ces connais-

' Je ne me dissimule point les difficultés qui entourent ces études préparatoires. Nos langues, et surtout les fonctions des diverses classes des mots dont elles se composent, sont fondées sur une analyse métaphysique très déliée. Nous en avons beaucoup augmenté la difficulté par une orthographe irrégulière. L'arithmétique se compose de raisonnements sur des quantités abstraites. Mais je crois que cette dernière étude du moins pourrait être rendue très facile par des procédés qui tomberaient sous les sens. Comme, par exemple, en représentant les unités par des jetons. Trois fois trois font neuf est une abstraction, mais trois paquets de trots jetons [ont neuf jetons, est une vérité sensible.

SEPTIÈME PARTIE. - CHAPITRE XXVIII.

sances élémentaires aux filles comme aux garçons, car clics n'en auront pas moins besoin dans le cours de la vie ; et la moitié de notre espèce, celle qui dirige les premiers efforts de l'intelligence humaine, ne doit pas être tenue dans un état d'infirmité morale qui rejaillit sur l'espèce entière.

La lecture , l'écriture et les premières règles d'arithmétique peuvent être enseignées avant l'âge où l'enfant d'une famille indigente est appelé à l'aider du travail de ses mains, surtout depuis les grands progrès qu'on a faits dans l'enseignement. J'ajouterai que la méthode de l'enseignement mutuel, outre l'avantage qu'elle a d'instruire l'enfance sans l'affliger et la rendre malheureuse , a celui de donner des habitudes extrêmement favorables à la société : et cet effet, l'expérience l'a déjà confirmé.

Dans l'enseignement mutuel, l'écolier paresseux et incapable n'obtient ni avancement ni considération , sans que cela dépende du caprice du maître, et par la seule constitution de la chose. L'écolier qui sait passe devant celui qui ne sait pas, et celui-ci ne saurait passer devant l'autre; car il n'aurait rien à lui apprendre. Par là les élèves se forment à l'utile vertu de se rendre justice à eux-mêmes, de la rendre aux autres, et de ne compter absolument que sur leur mérite pour parvenir.

Dans les vieilles écoles où l'on ne sait fixer l'attention des enfants que par des menaces et des punitions, le talent qu'il leur importe le plus d'acquérir est celui de flatter leur pédagogue; de là des habitudes d'hypocrisie et de bassesse; on dégrade leurs sentiments pour augmenter leur instruction, et quelle instruction î

Dans les nouvelles écoles, ils apprennent à employer tous leurs moments; l'oisiveté, mère des vices, leur est insupportable; lorsqu'ils grandissent, ils trouvent aisément une profession, et les tribunaux n'entendent presque jamais parler d'eux.

L'homme qui sait lire et écrire peut tout apprendre; et il parvient d'autant plus aisément aux autres connaissances, qu'il y est initié par des livres élémentaires bien faits, c'est-à-dire par des livres qui, dans chaque science, dans chaque art, en présentent les vérités fondamentales arrangées dans l'ordre le plus favorable pour qu'elles s'éclaircissent mutuellement; qui les présentent appuyées d'exemples et d'applications qui les développent et en fassent ressortir l'utilité. Mais les bons livres élémentaires sont fort difficiles à composer, et la preuve en est qu'ils sont excessivement rares. Ils exigent de leur auteur une connaissance profonde de toutes les parties de la science dont il enseigne les principes. Sans cela comment parviendrait-il à les arranger, à les coordonner à leur plus grand

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

avantage et à n'avancer jamais aucun principe élémentaire qui puisse être infirmé par un examen plus approfondi du sujet? A ces qualités, l'auteur d'un bon livre élémentaire doit joindre l'art de se mettre à la portée des commençants. Il faut qu'il prévienne les difficultés qui s'offrent à leur esprit dans chaque sujet, pour lever précisément celles-là et non les autres. Son style doit être simple et surtout clair, sans cesser d'être concis; or, il n'est rien de si difficile que d'être à la fois clair et concis.

Les sommités des sciences sont de peu d'usage dans la vie ordinaire. Elles ne servent qu'à confirmer et coordonner les principes élémentaires, les seuls dont on ait besoin dans les applications que les arts font des sciences aux besoins de l'espèce humaine. On se fait difficilement une idée des heureux effets qui résulteraient pour une nation d'une foule d'ouvrages détachés qui ne contiendraient que des notions justes, nettement exprimées et à la portée de toutes les intelligences, sur les premiers principes de tous les arts et de toutes les sciences. Chacun se procurerait à peu de frais les notions fondamentales les plus utiles dans la profession qu'il aurait embrassée; nul autre moyen ne contribuerait plus efficacement à la diffusion des lumières.

Malheureusement, il n'y a ni assez de gloire ni assez de profit à composer un bon ouvrage élémentaire pour engager les hommes d'un grand mérite et d'un

grand talent à s'en occuper*; ce serait donc faire un très utile emploi des honneurs et des richesses dont l'État dispose, que de récompenser avec munificence les auteurs des bons livres élémentaires et d'en multiplier les exemplaires. Il ne faudrait pas proposer de prix; un

{ prix peut être remporté par un ouvrage médiocre quand il ne s'en pré-

sente pas de meilleur, et encouragement cesse du moment que le prix est accordé. D'ailleurs, les connaissances humaines ne sont jamais stationnaires. L'ouvrage le meilleur pour le moment où il est composé peut de-

I venir très imparfait vingt ans plus tard. Il vaut mieux, je crois, que la

lice reste constamment ouverte, et que l'État, après avoir récompensé le premier écrivain de son époque dans ce genre ingrat, ait toujours une autre couronne prête pour celui qui le surpassera. Le gouvernement, après avoir de cette manière acquis le manuscrit d'un livre élémentaire.

* Ou peut dédaigner les vérités communes lorsqu'elles ont peu d'importance; mais rien de ce qui a de grandes conséquences n'est méprisable. Kepler n'est pas déshonoré pour avoir fait des almanachs de Nosstradamus à la cour de Rodolphe U.

le céderait à un libraire sous la condition de ne pas le vendre au-dessus d'un prix modique fixé d'avance.

Passé ces premiers sacrifices en faveur des fondements de toutes nos connaissances, je suis tenté de croire qu'un gouvernement qui ne contribuerait en rien à propager des erreurs et à fausser la rectitude naturelle de l'esprit humain aurait peu d'efforts à faire pour favoriser ses progrès ultérieurs. Aux premiers degrés de la civilisation, l'instruction n'est pas encore assez importante pour devenir occupation exclusive d'une profession particulière. Les hommes âgés communiquent aux plus jeunes ce qu'on leur a appris, ou ce qu'ils ont recueilli eux-mêmes. Mais une fois que les peuples ont secoué la barbarie des premiers âges, qu'ils sont plus nombreux, et qu'ils ont plus d'idées, ils se partagent les fonctions utiles de la société; toutes les familles pourvues de quelque aisance, jalouses de procurer à leurs enfants des moyens de vivre en exerçant une profession, font les frais de leur éducation. Il devient possible de réunir assez d'élèves dans des institutions particulières pour que les fonctions d'instituteur deviennent lucratives. Certaines personnes se voient à l'emploi de recueillir les connaissances éparses dans la société. On en forme des corps de doctrine. Les jeunes gens eux-mêmes, suivant les dispositions de leur esprit, suivant les progrès de l'âge, sentent à leur tour le besoin de devenir maîtres de leur sort et chefs de famille. Ils aspirent à acquérir les connais-

sances qui seules peuvent assurer leur avenir; l'instruction prospère, pourvu que des intérêts sinistres ne viennent pas s'interposer entre l'homme et la vérité*.

On a cru trop souvent que l'élude n'était bonne qu'à occuper l'esprit du jeune âge et à donner à son activité un aliment sans danger. On regardait l'instruction comme un accessoire. On voulait seulement qu'elle fût conforme aux institutions établies, quelque défectueuses qu'elles fussent. L'élude des langues suffisait à des vues aussi étroites, et surtout celle des langues mortes, qui, ayant été parlées par des peuples dont les croyances et les institutions ne nous (daient pas applicables, ne portaient aucun ombrage aux abus existants. De là ces collèges, écoles de pédantisme, monuments encore debout de l'infériorité de nos ancêtres dans les connaissances utiles, qui n'étaient propres qu'à doigter à la jeunesse des

* .J'entends par intérêts sinistres ceux qui portent préjudice à un droit légitime, au bien public.

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION.

connaissances de mots plutôt que de choses, et, pour nous servir de l'expression de Montaigne, une suffisance livresque, de laquelle sont nés (surtout par l'importance exagérée donnée à la théologie et à la jurisprudence) beaucoup plus de maux qu'on ne croit. Il fallait des progrès très récents pour que nous fussions avertis que le bien-être de la société repose sur des connaissances positives, que les sciences positives sont le fondement de toutes nos connaissances utiles, et que ces sciences (sans sortir des vérités susceptibles de preuves directes) sont si étendues que la pins longue est trop courte pour les embrasser.

Quoi ! l'on s'est occupé de nous faire perdre des instants si précieux si des rudiments, quand le vaste sujet des connaissances humaines, quand l'univers s'ouvrait à nos yeux ! Des docteurs ont entrepris de nous faire comprendre ce qu'ils n'entendaient pas eux-mêmes ; et l'on a regardé cela comme de la science ! Non, ce ne sont pas là les moyens d'instruction qui conviennent à notre siècle, et qui peuvent nous mériter l'approbation des siècles futurs. Dorénavant on étudiera mieux la nature des choses physiques et morales, et l'humanité recueillera de précieux fruits de ces études.

On voit que je n'attache pas un grand prix à l'éducation des collèges et à l'échafaudage des universités. Mieux vaut cent fois la liberté qui favoriserait l'établissement d'une foule d'institutions particulières où l'on s'occuperait de toutes les connaissances applicables à la vie sociale, et dans quelques-unes plus spécialement des connaissances favorables à certaines professions, à l'agriculture, aux arts, au

commerce. Les familles et les individus auraient le choix de celles de ces inslutions qui conviendraient à leurs projets. De la manière dont l'instruction publique est organisée en France, et, je le crois, dans la plupart des États de l'Europe, elle tend à multiplier dans les professions lettrées plus d'individus que ces professions n'en peuvent nourrir*.

Ce n'est pas seulement un mal pour eux-mêmes ; c'en est un)our la société. Beaucoup d'entre eux ne pouvant subsister de leur élal, n'oni d'autres ressources que de vivre aux dépens du public. On fait un besoin de rintngnie et des places. Les écoles de droit, en mulipliant les gens de loi, imiliplienl les liommes qui ne peuvent subsister (lie de procès, et qui prospèrent d'autant plus qu'il y a plus de conieslailions parmi les citoyens; les hommes qui sont intéressés à compliquer la législation pour

Tel est rineonvénieni des bourses, des places gratuites, données dans les col-lèges, les séminaires et ailros élal.lissomenis d'insiruotion publique.

fi

ii

X\ \$ SKKIIKMK PAiniK. - CHAPIÏUK WVIII.

([MO If <lroi(paraissant incertain, chaque partie puisse se flaUer d'obtenir un jugement qui lui soit favorable, et se laisse entraîner a pousser les procès aussi loin que la chicane peut les conduire.

L'art (le la chicane a ceci de funeste pour la société , qu'il excite dans l'arne deux seniimeuls très antisociaux : la cupidité qui clierche son proiil aux dépens d'autrui, et la vanité qui s'opiniâtre à constater qu'elle n'a pas tort. Quand rciivc de gagner s'adresse à l'induslrie, elle peut être innocente : lâ le profit résulte d'une valetir réellement créée et qui ne coule rien à personm»; mais la chicane ne produit rien j elle ne fait gagnT personne â moins de faire perdre quelqu'un.

En voyant deux ou trois mille élèves journellement endoctrinés dans les écoles de droit de Paiis, on se demande si les lois en seront moins nombreuses cl moins cüin)liquées, les procès plus tôt vidés, les frais plus légers, les injustices moins criâmes, les droits des citoyens mieux défendus. L'art si dangereux de soutenir le pour et le contre, de moins consid(U'er le fond des discussions, le bon sens, l'équité naturelle, que k's moyens de droit, donne â ceux qui l'ont prailqué, et que le ciel a pourvus d'une conscience large, quelque facilité pour parler, non en faveur du bien et du jusie, mais dans le sens du client qui les paie; et quand ce client se trouve être

un prince, ou un parti qui opprime et dépouille le pays, ces mêmes hommes se trouvent préparés à défendre la plus mauvaise cause, à donner des motifs plausibles aux mesures les plus funestes, et à justifier de véritables iniquités. Dans les publiques dissensions de la France, si l'ordre des juges et des avocats a vu briller plusieurs beaux caractères, combien de légistes dans les tribunaux et dans les assemblées délibérantes ne sont-ils pas devenus les organes du mauvais diable, du mauvais sens et des mauvaises intentions ¹

Les défenseurs des écoles de droit supposent qu'il est fort nécessaire de former des sujets propres à remplir les fonctions publiques. Eh ! qu'on n'admette aux fonctions publiques que les sujets qui se trouveront propres à les remplir, et les candidats acquerront plus sûrement à leurs frais toutes les qualités qui font même les grands ministres'.

' On a prétendu que les écoles de droit ne coûtent rien au trésor public, que l'université ne fait à payer ses frais; mais obligation qu'elle impose de suivre ses études, les rétributions qu'elle fait payer même aux pensionnaires des pensionnats particuliers, les droits qu'elle prélève sur les inscriptions, les examens et les degrés, et en général toutes les recettes qu'on lui fait payer, ne sortent-ils pas

DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

Les frais que fait l'État en faveur des élèves qui se destinent à l'art de guérir sont-ils plus justifiables. On veut éviter que les malades ne deviennent victimes de l'impudence des charlatans; mais qu'on y prenne garde : échappe-t-on au danger qu'on redoute? Les bons médecins empêchent-ils les charlatans de faire des dupes? Je crains que non. Les personnes mêmes d'une classe plus relevée, qui peuvent aisément consulter des praticiens habiles, considèrent trop souvent des charlatans. Pour leur échapper, il faut des lumières plus généralement répandues, non parmi ceux qui entreprennent de guérir, mais parmi ceux qui ont besoin d'être guéris. Je liens d'un médecin philosophe, que l'on rencontre très peu de malades qui soient en état de raisonner sensément sur leur mal.

Si des diplômes de docteur paraissent une garantie nécessaire au public, aux hôpitaux, aux armées, faut-il nécessairement qu'ils soient délivrés dans des écoles publiques? Serait-ce un paradoxe d'avancer, au contraire, que les écoles sont de mauvais juges du mérite des candidats? Leurs professeurs ne jugent que sur les doctrines qu'ils ont enseignées. On sait que dans les écoles Aristote avait plus de

crédit que Galilée. Newton voyait les universités anglaises enseigner les tourbillons de Descartes longtemps après qu'il avait publié ses *Éléments de physique*. Pour être reçu docteur, il fallait ignorer des vérités et se trouver capable seulement d'enseigner des erreurs. Ce fut dans un pays alors étranger à l'Angleterre et affranchi

de ses réglemens, ce fut en Écosse que l'on commença l'enseignement de la physique de Newton*.

de la bourse des citoyens ? Par la plus malheureuse des conceptions, Bonaparte, en fondant son université, en a fait supporter les frais aux parents qui confient leurs enfants à des pensionnats particuliers, c'est-à-dire qu'on a fait payer une mauvaise instruction privilégiée à ceux qui sont intéressés à en avoir une bonne sans frais pour l'État; et l'on a condamné les pères de famille à une amende proportionnée au nombre d'enfants qu'ils ont à nourrir et qu'ils veulent faire instruire !

J'ai connu une grande manufacture à laquelle était attaché un médecin aussi recommandable par sa modestie et sa douceur que par son habileté. Il était chargé de visiter les ouvriers malades; il s'acquittait de ce soin avec zèle et galvaudait pour les ouvriers. Cependant la plupart d'entre eux consultaient en

secret un saltimbanque homicide dont ils étaient obligés de payer les visites et les médicaments.

* Dugald Stewart, *Uisloire des Sciences* (orné IF, page 33fi).

Où croit que l'État a besoin de quelques écoles spéciales destinées à former des sujets pour certains services publics, comme l'école polytechnique, celle des mines, celles des ponts et chaussées. Que l'on s'adonne dans ces différents services que des hommes capables, et ils sauront trouver les moyens de devenir tels. Il s'établira des écoles où ils acquerront le savoir qu'on exigera d'eux; et ces écoles libres auront tous les avantages qui naissent de la concurrence et de l'émulation *. Une place étant acquise dans les services publics aux élèves qui ont subi des examens dans les écoles privilégiées, ils n'ont d'autres efforts à faire que de bien répondre. La mémoire est la seule faculté qui décide de leur succès, tandis qu'il serait il désirer que ce fût leur capacité dans les applications la seule que réclame le service de l'État comme celui des particuliers*.

Adam Smith ne pense pas que les frais du culte doivent être payés par l'État. Il n'y a aucun genre de vérités, dans aucune science, sur lesquelles on soit moins d'accord que sur les dogmes religieux. Ce qui est une vérité constante aux yeux d'un catholique romain, est une honteuse idolâtrie

' Les communes pourraient donner aux études un encouragement peu coûteux, en élevant aux frais du public des amphithéâtres ouverts à l'enseignement libre. Les villes obtiendraient quelque éclat par des monuments de ce genre, et il s'établirait entre elles une sorte de concurrence pour attirer des professeurs fameux. Le rôle utile de l'administration se bornerait à y maintenir le bon ordre et à prévenir les scènes scandaleuses des universités d'Allemagne.

^ Sur le grand nombre d'élèves qui sortent tous les ans de l'école polytechnique, on est surpris de voir combien il s'en trouve peu qui aient su former ou conduire avec succès des entreprises particulières. On en a vu qui, après avoir subi de brillants examens, ont échoué complètement dans leurs travaux. S'ils ont rendu si peu de services à eux-mêmes, ou aux compagnies qui ont mis leurs talents à l'épreuve, on peut supposer que les services rendus à l'État à la suite de la même instruction n'ont pas été plus réels. J'ai déjà eu occasion de prouver que les notions élémentaires, mais justes, étaient les plus utiles dans les applications*. Convient-il à l'État de payer doublement des services de ce genre, d'abord par les frais considérables que lui coûte l'instruction de l'élève, et ensuite par son traitement quand il devient fonctionnaire public? Ne vaudrait-il pas mieux que l'État ne payât que les talents éprouvés, de quelque façon qu'ils se fussent formés? Il pourrait les payer beaucoup mieux qu'il ne fait et il dépenserait beaucoup moins.

Voyez le Catéchisme (i) Économie politique, 3^e édition, la note i.

LES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION. 311

aux yeux d'un protestant; et les dogmes du protestantisme sont, dans l'opinion d'un catholique romain, une abominable hérésie. Si l'on admet qu'aucun des deux ne peut, sans injustice, imposer de force sa croyance à l'autre, on ne peut pas soutenir que les sectateurs de l'un de ces deux religions puissent, avec justice, faire payer aux sectateurs de l'autre l'enseignement des dogmes qu'ils ont en horreur.

Cette opinion est beaucoup moins contraire qu'on ne le croirait à celle

qui attache une extrême importance à l'enseignement religieux en général.

Smith a très bien prouvé qu'un clergé richement doté aux dépens de l'État propage ses dogmes avec beaucoup plus d'indolence que les ministres d'un culte qui

n'est salarié que par ses sectateurs. Il remarque qu'il y a beaucoup moins de zèle et de foi chez les anglicans que chez les méthodistes et les autres sectaires des communions dissidentes qui paient leurs ministres. La foi catholique est beaucoup plus vive en Irlande où l'État, non seulement ne paie pas les prêtres catholiques mais les persécute, qu'en France où le trésor public, celui des départements et celui des communes, concourent pour leur distribuer tous les ans, sous différentes formes, une somme que quelques publicistes n'ont pas craint de porter à cent millions *.

L'établissement sacerdotal lui-même, n'étant qu'un développement de renseignement religieux, ne devrait pas, par les mêmes raisons, être soutenu aux frais de l'État. La belle et florissante république des États-Unis d'Amérique s'est parfaitement bien trouvée d'avoir laissé entièrement les liaisons des différents cultes, sans exception, à la charge de ceux qui les professent.

* Ils coopèrent pour beaucoup, dans leurs évaluations, les administrations départementales et celles des communes ajoutent aux sommes du budget. Il convient d'y comprendre également les palais fournis aux évêques, les presbytères fournis aux curés, et le casuel du clergé, depuis la location des chaises dans les églises jusqu'aux subventions payées au pape. La compagnie des pompes funèbres à Paris est obligée de donner aux églises 72 pour cent de toutes ses recettes brutes. Aussi est-elle obligée de mettre beaucoup de mesquinerie dans ses pompes.

CHAPITRE XXIX

Des essais dans les arts.

Nos connaissances scientifiques (dont les arts ne sont, ainsi qu'on l'a vu, que des applications utiles) ont pour bases les observations et les expériences des savants, mais indépendamment des expériences qui sortent de fondement à l'art. L'homme qui possède le plus complètement la physique végétale, s'il voulait se mettre à cultiver son bien avant d'avoir recueilli un grand nombre de connaissances pratiques, ferait probablement un assez mauvais cultivateur. J'en dirais autant d'un profond mécanicien qui voudrait se mettre à la tête d'un art mécanique. Le meilleur calculateur, s'il n'appelle l'expérience à son secours, échouera dans ses calculs appliqués aux arts. Aucun calcul, jusqu'à présent, n'a pu nous apprendre quelles corrections il faut faire à l'elfet présumé d'une machine en raison des frot-

tements, en raison de l'inertie des masses, du peu de flexibilité des cordes. La ténacité du fer, du bois, des autres corps ne nous sont connus que par des essais, etc.

Les progrès d'un art sont le résultat d'une foule de découvertes dont quelques-unes se perdent dans la nuit des temps et qui se transmettent de générations en générations. Beaucoup de pratiques, de pratiques oiseuses et même nuisibles, se transmettent en même temps, et nous en avons de beaux restes, témoin les routines suivies dans les campagnes, dans les petites villes, et en général dans les pays où de bonnes méthodes d'observation et de saines lumières n'ont pas pénétré. Il y en a de si ridicules que nos neveux n'y voudront pas croire, à moins que des curieux ne prennent soin de conserver des exemplaires de ces vieux almanachs où l'on voit de quels préceptes se nourrit encore la crédulité des campagnes.

La grande révolution opérée dans les sciences depuis Bacon et Galilée, et qui a rendu nos connaissances plus sûres en ne les fondant que sur des expériences bien faites et concluantes, devait être suivie de très grands progrès dans les arts, et l'a été en effet. Les inventions et les perfectionnements qui ont passé deux siècles de date dans l'industrie sont immenses et ne cessent de frapper d'étonnement tous ceux qui ont eu quelque occasion de les observer et qui en sentent la conséquence. De ces perfectionnements, les uns sont dus au hasard ainsi que d'autres plus anciens; ils ont même été plus nombreux qu'auparavant, parce que les arts étant plus

LES ESSAIS DANS LES ARTS.

Les chances du hasard ont été plus multipliées. Les autres sont dus aux recherches, aux expériences, aux essais des artistes.

Parmi les essais que l'on fait dans les arts, les uns sont peu importants, se font et se renouvellent dans les ateliers, et accroissent graduellement le domaine de l'art. Un ouvrier cherche à se préserver d'un inconvénient qui, dans le cours de son travail, se représente à tout moment, et il y parvient quelquefois d'une manière fort heureuse. Un autre s'avise d'un procédé nouveau qui lui réussit; la connaissance se propage d'un atelier dans l'autre, et l'art s'en enrichit. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a découvert l'usage qu'on peut faire du charbon de bois pour le raffinage du sucre. Depuis ce temps, le résidu des manufactures d'ammotiation, que l'on ne croyait bon qu'à répandre sur les chemins, a pu s'employer avec beaucoup d'avantage; il a remplacé des matières plus coûteuses; il accélère la clarification, et nous permet actuellement d'acheter du sucre blanc à 10 ou pour cent meilleur marché qu'il ne nous coûterait, toutes choses d'ail-

leurs égales.

D'autres essais sont très importants par rapport aux résultats qu'on s'en promet, mais ils ont exigé des recherches longues et difficiles, des tâtonnements, des pertes de temps et de matières d'un grand prix, le rouleau pour imprimer les toiles peintes, d'une manière continue et avec une admirable régularité, est une des plus profitables découvertes de notre temps ; mais on y a dépensé des sommes énormes, et avant qu'il ait passé dans la pratique, il a ruiné plusieurs personnes.

On entend peu parler des tentatives qui échouent ; elles sont toujours plus nombreuses que les tentatives qui réussissent ; et quand elles ont réussi, elles ne tardent pas à devenir la proie de concurrents adroits, et finalement c'est le public seul qui en profite. Chacun des manufacturiers qui travaillent maintenant le coton, depuis que les procédés en sont connus de tout le monde, ne gagne pas davantage que les autres manufacturiers, *cœteris paribus*^ mais le public y a gagné de jouir à très bon marché d'une multitude de tissus de coton auparavant inconnus.

De ces deux observations : l'une qu'il y a beaucoup de recherches infructueuses, l'autre « que lorsqu'elles ne le sont pas, l'inventeur n'est pas celui qui profite le plus de son succès, nous pouvons tirer cette conséquence qu'il y a une sorte de duperie à se livrer dans les arts à des essais dispendieux ; quelques-uns ont des suites heureuses ', mais il

Dans un siècle où tout se constate, où tout se vérifie et se conserve, les inventions

SEULEMENT PARTIE. - CHAPITRE XXIX.

où

on est d'autres qui causent chaque jour la ruine de beaucoup de gens.

Si c'est le public qui définitivement doit faire son profit des plus heureuses découvertes, il est permis de croire que ce n'est pas une injustice !

que de lui faire supporter dans l'occasion les frais des tentatives hasardeuses au moyen desquelles on est quelquefois obligé de les acheter. C'est-à-dire qu'il n'est pas contraire à l'équité naturelle que ce soit le gou-

vernement, administrateur de la fortune publique, qui les paie. Tout ce dont le public serait en droit de se plaindre, serait que cette branche de l'administration fût confiée à des hommes trop peu éclairés pour apprécier l'importance d'une découverte ou l'ineptie d'un moyen proposé, ce qui

était constamment le public à des dépenses sans objet, à une perte

purement gratuite. i

Ce n'est donc point ici le cas d'opposer cette maxime, que le gouvernement ne peut pas se mêler davantage de la production. Dans les j

essais, il ne s'agit pas de produits proprement dits, il s'agit de multiplier seulement les moyens de produire, de répandre l'instruction, qui est peut-être le plus puissant de tous. « Dès qu'on est intéressé, dit Bacon, à dé- « couvrir le secret d'une cour étrangère, manque-t-on d'argent pour « mettre les espions en campagne? Pourquoi donc regretter les frais de [

« 1 expérience lorsqu'il s'agit de dévoiler les mystères de la nature, sou- 1

« ^ent plus importants au bien du commerce et de l'État? »

Dans l'agriculture, les essais consistent en des tentatives pour introduire soit de nouveaux procédés de culture, des méthodes nouvelles, soit de nouveaux végétaux. C'est par des essais qu'on est parvenu à se convaincre que, pendant les années de jachères, c'est-à-dire les années où on l'on croyait ;

indispensable de laisser reposer les terres à blé, on peut leur faire donner |

des produits d'un autre genre, qui, loin de les épuiser, ameublissent le sol et nourrissent des bestiaux qui l'engraissent.

Nous devons à des essais la plupart des fruits et des légumes qui varient nos aliments, et surtout cette pomme de terre, qui vaut une augmentation de plusieurs millions d'habitants à tous les pays qui la cultivent. i

Le nombre de nos arbres forestiers a doublé depuis un demi-siècle par J

tiens heureuses et elle n'a pas le nom de leurs auteurs. Les métiers à la Jacquard consacrent le nom de l'homme auquel on doit un des plus grands perfectionnements que l'on ait introduits dans la fabrication des étoffes de soie. Le bleu

Raymond consacre de même le nom de celui qui a inventé la préparation de cette I

couleur. '

DES ESSAIS DANS LES ARTS

les essais qu'on a faits pour les acclimater. D'autres essais, avec le temps,

nous enseigneront les moyens de couvrir de récoltes des parties de la France encore à peu près incultes, telles que la Sologne, les landes de jûi Bordeaux , les dunes ou montagnes de sables qui surchargent plusieurs des côtes de TOcéan.

Une des grandes difficullés dans les essais agricoles naît de la longueur des expériences. La succession des saisons embrasse une année entière : cha(iue essai, en supposant même que la meilleure saison ne se trouve pas tout-ù-fait contraire, prend une année. Quand une méthodede culture ou un genre de produits ne réussissent pas celte année, il faut attendre la suivante pour le renouveler ; ce qui, outre le temps, la façon et le capital perdus, fait perdre la rente de la terre pendant un an. Si l'on veut faire à la fois Tessai de plusieurs procédés différents, il faut un terrain plus vaste; il le faut surtout quand les tentatives agricoles doivent être faites dans des natures de sol et des expositions diverses.

Arthur Young trouvant que l'agriculture de la France était susceptible d'immenses bonifications, proposa d'y établir des fermes expérimentales, uniquektenl consacrées à des essais. « Le gouvernement, dit-il , devrait « répandre rinstruction, non en faisant rédiger des Mémoires, mais en « établissant une ferme dans chacun de ces grands districts qui ont be- <f soin d'améliorations. Il faudrait que les moyens de culture qu'on y mel- « trait en usage fussent non-seulement conformes aux notions les plus ré- « centes, mais qu'ils pussent être imités par toutes sortes de cultivateurs,

« par les pauvres comme par les riches. Une grande ferme prise dans des « terrains vagues en Bretagne, une autre en Anjou, une troisième dans « la Sologne , une quatrième dans le Bourbonnais et une dernière en « Guyenne, pourraient suf- fire. Si ces fermes étaient cultivées suivant « les bons principes éprouvés ailleurs ; si l'on commençait par y muUi- « plier les moulons et le gros bétail, en les nourrissant pendant l'été avec « des pâturages, pendant Thiver avec des fourrages ; si l'on n'y semait du « blé qu'après avoir acquis la certitude qu'il peut y donner des épis dignes « du sol et du climat de la France, c'est-à-dire dix grains pour un (ce qui « est possible sur ces terrains perdus), au lieu d'en donner cinq ou six « pour un (ce qui est le produit commun des terres de ce royaume) ; je « dis que de telles améliorations seraient solides, immenses el durables '.

* Tome II, page tic l'éüition anglaise. Ou \oii que, selon cet agriculteur

SEPTIÈME PARTIE. - CIUJ'ITRE XXIX.

Où a formé d'après ces conseils des fermes expérimentales auxquelles certaines n'ont pas des obligations, comme d'avoir propagé les mérinos en France; mais combien ne laissent-elles pas à désirer quant au but indiqué par Arthur Young ! Elles n'ont point été établies, comme il le voulait, dans les provinces retardataires; et, de plus, on a voulu obtenir des produits au lieu de leur faire produire de l'instruction. La chose proposée par Arthur Young est encore à faire.

Ce voyageur se moque beaucoup des instructions écrites répandues par les gouvernements, parce qu'en d'ordinaire elles sont rédigées par des hommes de cabinet; ce qui fait que, lorsque les hommes de pratique veulent les suivre, ils sont arrêtés par des dillicultés que n'ont pas rencontrées leurs auteurs. Ceux-ci sont trop portés à conclure du particulier au général, et à s'imaginer que l'on peut conduire de grandes exploitations comme de petites expériences. Cependant, si chaque directeur d'une ferme établie sur le plan proposé par Arthur Young lui-même était dans l'obligation d'imprimer chaque année un extrait d'un journal de ses travaux, d'y rendre compte en peu de mots et en termes simples de ses motifs pour faire un essai, de la manière dont chaque essai a été conduit et du résultat qu'il a eu, on ne saurait douter que ce ne fût une instruction très précieuse, et qui attirait de plus l'avantage de mettre les gens instruits et le gouvernement à portée de juger de la capacité des directeurs de ces établissements : de semblables directions ne pourraient pas être données à la faveur plutôt qu'au mérite ; car les bévues ou la mauvaise administration du directeur seraient alors remarquées de tout le monde.

Dans les manufactures, les essais, en général, ne sont pas si longs que dans l'agriculture; quelques-uns sont susceptibles d'être faits en petit et d'être renouvelés à peu de frais; aussi les progrès de l'industrie manufacturière ont-ils été plus rapides et plus variés que ceux de l'agriculture. Cependant combien de grandes manufactures, de grands bâtiments, de machines compliquées, de fourneaux, d'appareils dispendieux, entrepris sur des indications que l'on croyait sûres, ont été abandonnés après avoir beaucoup coûté ! L'exécution en grand d'un procédé qui n'a été éprouvé qu'en petit est toujours une expérience plus ou moins hasardeuse. Une petite machine ne nous dit point ce qui résultera d'une grande ma-

pratique, il vaut beaucoup mieux avoir plusieurs fermes expérimentales situées dans divers terrains et dans divers climats, qu'une seule grande ou même un petit nombre de grandes, comme le gouvernement français l'a souvent projeté.

DES ESSAIS DANS LES AUTS

diiiie construite exactement sur le meme plan , et nous ne savons complètement quel en sera l'effet qu'après l'avoir éprouvé pendant un temps assez prolongé.

U n'est pas douteux que des expériences entreprises aux frais du gouvernement, et qui ne seraient au fond que des appendices de celles qu'on fait pour l'avancement des sciences, ne fussent dans bien des cas d'un grand service aux manufactures.

Dans l'industrie commerciale les essais sont également ruineux pour les particuliers. Un négociant part pour l'Amérique avec une cargaison, il emporte autant qu'il peut des marchandises dont U suppose la vente facile dans les pays où il doit aborder ; mais s'il essaie de porter quelques articles sur le débit desquels on n'a aucune expérience, sa tentative n'est fondée que sur la présomption de l'utilité que ces produits pourront avoir dans ces pays lointains, et sa présomption peut être déjouée par l'événement.

Les essais de ce genre seraient excessivement dispendieux et incertains, si l'on devait armer des navires et entreprendre de longs voyages, uniquement pour tenter de nouveaux commerces , pour se lier avec des nations lointaines, pour connaître leurs besoins, leurs produits, et établir des échanges. Une fois les relations établies , tout le monde y viendrait prendre part. Les premiers aventuriers feraient tous les frais, courraient tous les risques, et ne recueilleraient qu'une faible partie des avantages. Il ne faut donc pas être surpris que presque tous les voyages de découvertes se fassent aux frais des gouvernements. De tous les gouvernements, celui qui fait le moins d'avances en faveur de l'industrie, le gouvernement anglais, est celui qui fait le plus de dépenses en découvertes. Ce qui contredit, au moins à cet égard, l'assertion qu'il se borne à protéger les efforts des particuliers sans les pimoquer. Un voyage de découvertes est une véritable avance dont les particuliers retirent les fruits. Les végétaux et les animaux (que les voyageurs lointains rapportent et cherchent à naturaliser dans leur patrie peuvent passer pour des résultats d'essais agricoles ; de sorte qu'un grand voyage est à la fois un progrès pour les sciences, et un essai pour l'agriculture et pour le commerce.

Les Anglais s'autorisent de la prépondérance dont leur marine a joui jusqu'à présent, pour écarter des contrées qu'ils ont découvertes les commerçants des autres nations. Ils se sont même opposés à la pêche des phoques dans les parages qui entourent la Nouvelle-Hollande, quoique cette cinquième partie du monde ait

été découverte par les Hollandais, et que des navigateurs français aient exploré les premiers une grande partie

S ij

:US Si:i»TlKME l'AUTIK, - CHIAÎMIUE XXX.

de ses cotes et de ses îles. C'est une prétention insouleviable au lieu d'être par la force. Le monde appartient également à tous les hommes, et ils ne peuvent raisonnablement prétendre à aucune possession exclusive, si ce n'est sur les parties où ils ont fondé des établissements à demeure.

Par la même raison, les Russes n'ont aucun droit sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Il est ridicule que des hommes qui vont pour chasser des phoques ou des loutres marines commencent par se pourchasser entre eux.

CHAPITRE

Des Académies.

Les érudits difficilement accessibles des sciences ne deviennent utiles au public que par leurs applications. Jusque-là elles ne sont la source d'aucun revenu ; car un revenu ne saurait se trouver ailleurs que dans l'application de nos connaissances à nos besoins. Les hautes vérités pourraient n'être jamais découvertes, la société perdrait les applications possibles que l'avenir peut suggérer, si un petit nombre de savants ne se livrait exclusivement à l'investigation des faits et des vérités que présente la nature, et ne les recueillaient sans autre but que de les constater. La société peut favoriser ce genre de recherches en assurant quelque récompense aux savants, et en leur offrant de faciles moyens de se communiquer leurs observations et d'en découvrir ainsi la liaison et les conséquences.

De là peut se déduire l'utilité des académies. Si l'avantage que la société en retire est incertain, la dépense qu'elle fait à cette occasion n'est pas

considérable ; car elle encourage les véritables et utiles sciences qu'elle distribue

de cette manière, si les abus ne s'en mêlent pas, portent nécessairement sur un bien petit nombre d'hommes.

Je donne le nom d'abus aux sacrifices que fait la société sans obtenir la fin qu'elle se propose. Depuis deux cents ans que nous avons des académies en

France, on s'est plaint de leur médiocrité et du peu d'éclat qu'elles ont eu. On les a accusées d'être plus amies du pouvoir qui distribue des grâces que de la vérité qui n'a rien à donner; de préférer aux routes nouvelles qui ne sont pas exemptes de dangers les chemins battus où l'on ne risque pas de se compromettre. On a dit que le respect des convenances était à leurs jeux le premier des mérites, et que ce mérite est à la portée des esprits les plus vulgaires; on les a accusées en conséquence de se

DES ACADEMIES. ?À

recruter de médiocrités, a Quand les académies, a dit Clarendon, ont admis un homme de génie, il a presque toujours été rapetissé. » Raimont un ouvrage original est sorti de leur sein : un académicien est obligé à trop de circonspection pour (qu'il puisse faire usage, en tout temps, du langage franc et quelquefois austère qui est celui de la vérité.

Ces reproches, fondés en partie, n'ont pas toujours été mérités, et il n'est peut-être pas impossible de prendre assez de précautions pour qu'ils l'aient été. Voyons d'abord quelles sont les fonctions qui ont été attribuées aux corps savants ; ensuite nous chercherons, suivant notre habitude, dans la nature de l'homme et des sociétés, les moyens propres à obtenir les avantages qu'on en peut attendre.

Je ne m'arrêterai pas aux motifs qui firent instituer les premières académies. En Italie, elles eurent pour objet de favoriser l'intelligence des écrits de l'antiquité, et de perfectionner la plus belle des langues modernes. Sous CCS deux rapports, elles furent utiles, et l'on ne peut douter que la civilisation ne leur ait quelque obligation. Elles ont depuis cultivé les sciences physiques et mathématiques avec quelque succès; mais du reste, les institutions politiques et sacerdotales qui se sont emparées de ce beau pays les ont privées de toute énergie et les ont réduites à s'occuper des mots plutôt que des idées.

En France, l'académie française eut une noble origine : l'indépendance; malheureusement elle fut protégée par Richelieu, et quoique le pouvoir en ait fait souvent, depuis, une école de sénilité, la culture des lettres et le caractère national ont toujours tendu à lui rendre sa dignité.

Des lois raisonnables avaient fait justice de l'académie des inscriptions et belles-lettres, honteux monument de gloire et de flatterie, auquel le règne de Napoléon

a rendu rexistence. On a voulu lui donner une apparence d'utilité en y rallachant la culture des langues savantes et des antiquités; mais celle uillié se borne à bien peu de chose. Nous avons laissé les anciens bien loin de nous dans tous les arts utiles et dans toutes les sciences. Le nombre de nos connaissances, et même de nos idées, s'est tellement accru, chaque science est devenue si vaste, il y a tant de choses nouvelles à apprendre, qu'il est permis de regretter le temps et les efforts que l'on consacre à tirer de l'oubli des faits et des noms qui méritent d'y rester Les langues anciennes ont rendu des services aux noires, qui dé-

* S'il était urccssaire d'en fournir des preuves, il sufliraii de jeter les yeux sur les sujets des prix proposas par l'aeadémie des inseriptions et helles-Jetltre<i.

Il IBÉI Ifcl l—ll .■

Il UIJ 1 Irll - .

sorniais sont formées, et qui ne peuvent s'enrichir et se perfectionner qu'en suivant leur propre génie. Le grec et le latin font les délices de ceux qui cultiwnt les lettres. J'eü conviens; mais la musique fait aussi les délices de ceux qui l'ont apprise avec succès. De vains amusements euxmêmes, les échecs et le billard, font les délices de ceux qui savent ces jeux-là. Est-ce une raison pour employer à les apprendre les cinq ou six plus belles années de notre courte existence, et de leur consacrer des institutions nationales? Il y a sans doute de l'esprit de routine et du préjugé dans l'importance que l'on met aux études classiques; mais j'aime qu'on les cultive comme connaissances de luxe, et <^omme étant la source des plaisirs les plus délicats et les moins dangereux.

Je doute que les académies des beaux-arts contribuent beaucoup à leur perfection. Les académies ne font pas les grands maîtres. Les arts d'agrément contribuent aux plaisirs, quelquefois à la fortune et même à la gloire de ceux qui les cultivent. Ces motifs suirisent à leur encouragement. Une nation qui attire dans cette carrière un trop grand nombre d'élèves

ne fait rien pour sa prospérité', et il est douteux qu'elle rende service aux élèves eux-mêmes.

Nous avons vu, messieurs, quels secours la société peut attendre des sociétés savantes où l'on s'occupe de l'avancement de nos connaissances positives. Elles sont en outre appelées à remplir quelques fonctions utiles au public. Elles peuvent ('clairer le gouvernement lorsqu'il est appelé à piendre une décision qui suppose des connaissances supérieures à celles des gens du monde, les seules qu'on puisse raisonnablement attendre de l'administration. C'est ainsi qu'une académie peut ré-

diger les instructions que Ion donnera aux chefs d'un voyage lointain ou de toute autre expédition scientifique. Elle peut donner son avis sur la préférence que mérite une machine hydraulique. Les ministres se croient assez instruits pour adopter un plan de finances, un grand établissement d'utilité publique; cependant, on a vu si souvent échouer des mesures de ce genre, même

' Il est même douteux que les encouragements donnés .aux beaux-arts servent à former le goût d'une nation. Il est peu de pays au inonde où les arts du dessin et la musique soient cultivés avec plus de succès qu'en France : empêchent-ils que les vêtements, les logements, les plaisirs des sept huitièmes du peuple, y soient abso-
lument dépourvus d'élégance? Les chants populaires, la justesse des sons, ofren-
seit-ils l'oreille moins fréquemment?

DFaS ACADEMIES.

dans les cas où la bonne foi de Tadminislralion n'était pas snsje>eelle, que Ton peut supposer que des lumières spéciales en économie politique auraient pu l'aver-
tir des obstacles ci meme des écueils où devaieul se briser ses cōioris.

L'économie politique faisait partie de la classe des sciences morales et politiques dans la première formation deTInstitut de France. Cette science ne reposait peut-être pascncore sur la seule base solide qu'elle puisseavoir : la connaissance intime des ressorts de la société'. C'était nn motif de plus pour conserver celte classe. Mal-
heureusement la France devint la proie d'un maître absolu qui ne savait pas que le sabre est impuissant contre la nature des choses sociales , aussi bien que contre la nature des choses jdiysiques* ; il ne vit dans une académie où les phénomènes que présente le corps social seraient étudiés, discutés dans leurs causes et leurs rt^ul-
lals, qu'une société de censure, et non un auxiliaire propre à éclairer la marchie des hommes d'État. Elle fut supprimée par lui, et ne sera rétablie que par un gouverne-
ment qui, sincère ami du bien public, sera jaloux de placer la France à la lélc de la civilisation \

Les académies peuvent encore remplir les fonctions d'un jury spécial et distri-
buer les prix que le gouvernement ou les particuliers jugent à propos

' J'ai établi la solidité de ces bases dans les Con\$idérations générales qui ouvrent le premier tome de cet ouvrage. Elles ne sont pas moins inébranlables que la plupart des faits cl des conséquences que font connaître les sciences naturelles. Quant à leur importance, on ne persuadera pas à quiconque jouit de son bon sens, qu'il soit moins utile à rhumanilé d'étudier l'organisation sociale que l'organisation d'une mouche.

* Son éclatant désastre en est la preuve. Nul événement historique ne fut moins le résultat de causes fortuites. D'ailleurs, les causes fortuites sont occasionnelles et non efficaces ; elles peuvent avancer ou retarder un événement ; mais lorsqu'on l'a rendu inévitable, il ne saurait manquer d'arriver tôt ou tard. Or, il est facile de prouver à ceux qui ne sont pas étrangers aux sciences morales et politiques, que le système de Napoléon ne pouvait pas avoir un autre résultat que sa chute. L'intérêt des sociétés est la première des connaissances de l'homme d'État. Bonaparte y était demeuré étranger.

^ Celle classe a été en effet rétablie après la révolution de 1830; mais l'auteur est mort sans en avoir fait partie, et, comme l'a dit M. Alexandre de Laborde sur sa tombe, l'Académie des Sciences morales et politiques a été veuve de lui avant de l'avoir possédé. (Véhicule)

de décerner à de belles actions ou à de beaux ouvrages. On doit supposer en effet que les académies qui se consacrent à l'avancement des sciences physiques et mathématiques, et celles qui ont pour objet le perfectionnement des institutions sociales, renferment les hommes les plus capables d'apprécier les travaux qui tendent au même but. Dans l'absence d'une académie des sciences morales et politiques, on a pensé (que les meilleurs juges des belles actions et des livres utiles étaient les académiciens qui se sont rendus recommandables par des ouvrages de littérature. Les lettres élèvent l'âme au-dessus des intérêts de la personne et du moment ; ceux qui les cultivent ont sans cesse devant les yeux le public et la postérité dont ils ambitionnent les suffrages. Plus que tout ce soit, ils doivent étudier le moral de l'homme et scruter les motifs de nos actions. Que seraient des littérateurs qui feraient abstraction des considérations morales?

Des espèces d'artistes qui joueraient sur des syllabes, comme le musicien sur un clavier.

Des dispositions testamentaires généreuses et bienveillantes ayant mis à la disposition de nos académies de belles récompenses à distribuer, quelques inconvénients se sont manifestés dans l'exécution de ces nobles encouragements. Le testateur a voulu qu'un prix fût décerné à l'ouvrage le plus utile aux mœurs ; mais vingt ouvrages peuvent être publiés dans une année avec quelques titres pour obtenir la couronne. Plusieurs de ces ouvrages peuvent avoir plusieurs volumes, et même les plus développés peuvent être les plus utiles. Il faut les lire tous ; tous les juges doivent les lire tous ; comment pourraient-ils autrement être de leur avis, satisfaire leur conscience et justifier de leur indépendance ? mais, parmi les académiciens, il s'en trouve que leur âge ou leurs maladies excluent de l'honneur de porter un juge-

ment ; d'autres remplissent des fonctions éminentes qui leur laissent peu de loisir; d'autres enfin ne sont pas doués de l'activité nécessaire pour s'acquitter de ce devoir : l'académie s'en rapporte à une commission, la commission à un rapporteur; enfin les fonctions déjugés, dans de semblables concours, reposent quelquefois sur un seul homme : et qui peut répondre qu'un seul juge soit toujours inaccessible à une prévention, à une suggestion favorable ou contraire?

Lu ouvrage utile est à faire sur les dispositions testamentaires favorables au bien general , et sur les moyens les plus sûrs, les plus exécutable d'en assurer l'effet. On en sent la nécessité en voyant les nombreuses et fatigantes ocf iipai.ons que les distributions de prix donnent à nos academiciens. On pense-

DES academies.

La lormaion des academies soulève des questions extrêmement délicates. Si l'autorité publique s'empare de la nomination des academiciens, il est à craindre qu'elle n'oublie les hommes de talent toutes les fois que Tiidépeiidance de leur caractère, la hardiesse de leurs opinions auront de quoi lui déplaire. Remettrait-on ce choix au public, ou à cette partie du jmblic que l'on supposerait assez éclairée pour faire de bons choix? Elle pourrait introduire dans une société savante des membres qui seraient odieux à cette société et y sèmeraient la désunion. Les academiciens seuls doivent-ils se recruter eux-mêmes? En ii'iiiroduisait que des collègues animés de l'esprit de la majorité, l'académie pourrait dégénérer en une coterie, et bientôt ne représenterait plus qu'un système.

Il ne faut pas perdre de vue que les vérités des sciences appartiennent au monde et a la postérité; tpie les académies qui ne fonderaient pas sur elles leur importance n'en auraient aucune ' ; que le choix des academiciens ne saurait être une faveur, mais un fait, une capacité qu'il s'agit uniquement de reconnaître et d'avouer, et qu'il est accompagné de peu d'honneur pour l'académie et pour la nation quand au nom d'un aoadémicien

lait peut-être que la méthode la plus expédieiite serait que le donateur nommât lui-même de son vivant, parmi les hommes les plus recommandables par leurs connaissances, leur moralité, leur indépendance, une commission de curateurs qui devraient se compléter eux-mêmes en cas de décès ou de démissions. On peut supposer que le même esprit qui aurait dicté le premier choix présiderait aux suivants. Il faudrait qu'un jeton honorable, faisant partie de la fondation, foisacral leurs réunions.

Qu'il faut aux distributions confiées au jugement des académies, un fort jeton devrait toujours faire partie de l'indemnité que méritent le temps et le travail que les académiciens consacrent à ces pièces et aux réunions qui doivent précéder un jugement pour qu'il soit bon. Ce serait par une fausse délicatesse qu'on ne voudrait pas recevoir d'indemnité. Un conseiller d'État, un juge, un ministre, regardent-ils comme un aléa les émoluments qu'ils acquièrent dans l'exercice de leurs fonctions?

L'assentiment de l'étranger est une preuve que la réputation d'un homme n'est pas usurpée, n'est pas le fruit d'un engouement ou d'un préjugé national, et se fonde sur des travaux généralement utiles. Il paraît difficile de connaître l'opinion de l'étranger sur le mérite d'un homme; on en a cependant des indices. Par exemple, on peut dire qu'un savant dont les écrits sont traduits dans toutes les langues est estimé partout; car les libraires de l'étranger ne font la dépense d'imprimer que les écrits qu'ils jugent susceptibles de se vendre.

SKRIMK PAUTIK. — CUPMCE XL.

le public ajoute la question : Qu'a-t-il fait? S'il existait deux académies pour les sciences physiques et mathématiques, deux pour les sciences morales et politiques, deux pour la littérature, etc., ne s'établirait-il pas entre elles une noble émulation, soit dans le choix de leurs travaux, soit dans l'élection de leurs confrères? Il est permis de croire qu'elles rivaliseraient d'activité et d'efforts, afin de répandre de loin sur leurs mémoires, et qu'elles se disputeraient les hommes d'un vrai mérite, afin d'ajouter à leur propre illustration.

CHAPITRE XXXI.

Des récompenses nationales.

La plupart des hommes se font dans la vue d'obtenir une récompense quelconque. Le public est en général le meilleur juge de ce qu'on fait en sa faveur; et les profits ordinaires du travail et de l'industrie sont la plus naturelle et la plus méritée des récompenses; c'est elle qui provoque la production et entretient la société.

Il est d'autres services précieux pour le corps social en masse, des services que nul individu en particulier n'est intéressé à récompenser, mais que le public gagne à encourager et que des récompenses nationales peuvent, jusqu'à un certain point, provoquer, multiplier, au grand avantage de la société. Je ne parle pas des services que les fonctionnaires publics rendent dans l'exercice de leurs fonctions; c'est une espèce d'échange pareil à tous les autres, où l'on ne peut rien désirer, sinon qu'il

soit (quitable ; mais un sata ifice désintéressé qu'un homme fait de sa fortune, de sa vie, peut rendre à l'Etat d'immenses services pour lesquels nulle rétribution ne petit être stipulée. Sully apportant à Henri IV le produit de la vente de ses bois, Belzitnce secourant les pestiférés de Marseille, mille exemples de dévouements militaires, des traits d'un courage civil bien plus rare H plus utile, sont des actions <pii ne peuvent être bien récompensées que par la gloire. Oui , dans des circonstances extraordinaires, propres à frapper tous les regards ; mais la gloire elle-même a besoin d'être provoquée; elle arrive tard ; et beaucoup d'actions utiles peuvent être excitées dans des âmes qui ne portent pas leur ambition jusqu'à vivre dans la mémoire des hommes.

Jérémie Bentham, en analysant les biens qui peuvent servir de récompenses, en distingue de quatre sortes:

DES HECOMPEASES AATIOAALES.

1® Les valeurs pécuniaires , ou l'argent ;

2® L'honneur ;

3® Le pouvoir; i" Les exemptions.

Sous le rapport économique, ce qu'il convient d'examiner, c'est l'efficacité de cliacun de ces moyens de récompense ; ce qu'ils coûtent à la société;

qui les donne, et quelle est la manière de les distribuer qui répond le mieux à leur but.

En distribuant des récompenses pécuniaires , on distribue toutes les jouissances que les hommes peuvent se procurer avec de l'argent ; et par la ou donne à cliacun l'espèce de jouissances qu'ils préfère : à l'homme sensuel les plaisirs des sens; à celui que la vanité domine on fournit les moyens de briller; on procure à l'homme avide de connaissances les moyens de s'instruire ; à l'homme bienfaisant des bienfaits à répandre. De là cette glande efficacité remarquée dans les récompenses pécuniaires. Employées dans un mauvais but et par les mauvais princes, il n'y a pas de jugements iniques, il n'y a pas de forfaits qu'on n'obtienne par leur

moyen ; ce qui nous montre les fruits qu'on en pourrait attendre si elles étaient toujours distribuées dans un bon but.

Elles ont l'avantage de pouvoir se proportionner exactement au mérite de l'action que l'on veut récompenser, de même qu'aux efforts qu'elle a dû conter; mais

elles ne se proportionnent pas aussi bien aux besoins de celui qui les mérite. Telle somme sera reçue avec joie par un artisan, qui

sera dédaignée par un homme riche et repoussée par celui qui fait une certaine figure dans le monde.

Les déclamateurs prétendent que la vertu se dégrade en recevant de l'argent ; ils s'appuient ainsi sur un préjugé pour le fortifier. Le négociant se dégrade-t-il en recevant une commission ? le magistrat, le médecin, le marchand touchant leurs honoraires ? La honte consiste à recevoir de l'argent pour une mauvaise action ; mais alors ce n'est pas l'argent qui déshonore : c'est le motif pour lequel on le reçoit. On se dégrade en recevant les bienfaits d'un pouvoir corrupteur, rien de plus juste. Mais que les récompenses

pécuniaires aillent chercher les bonnes actions ; elles n'auront rien que d'honorable. ‘

On se imagine que les récompenses purement honorifiques ne coûtent rien à la société. Mais qu'on y prenne garde : un litre de noblesse, une décoration, ne relèvent pas un homme sans rabaisser les autres. Toute

skphkmi: partir. - ciipitiu: xwi.

x^fi

prééminence suppose un abaissement correspondant. Celui qui rencontre un homme décoré, et qui le voit plus honoré qu'il ne Test lui-même, éprouve un sentiment d'Inimiliation. Ce fut par ce motif que les Américains abolirent l'ordre de Cincinnati immédiatement après sa formation. Ils y virent un germe de noblesse, c'est-à-dire d'orgueil et d'inégalité.

La seule distinction de ce genre qui ne puisse humilier personne, parce qu'elle n'est que l'expression d'un fait, est celle que les Romains avaient adoptée quand ils joignaient au nom d'un général le nom des lieux théâtres de ses exploits. Le surnom d'Africain donné à Scipion ne pouvait humilier personne ; et quand on voyageait sur la voie Appienne, on ne pouvait reprocher à Appius la gloire de l'avoir fait construire

Plusieurs gouvernements modernes ont mal imité les Romains en décorant les citoyens de titres lamassés dans la rouille du moyen âge. Nous avons vu des ducs de Dantzic et des comtes de Péluse ; mais je ne sais si un homme, qui troque son nom propre qu'il a illustré contre un sobriquet, gagne beaucoup au change. Le public est porté à se moquer d'un titre qu'il ne lui importe guère et qu'on lui donne la

peine de loger dans sa mémoire. La plus grande illustration n'est pas celle que l'on tient du pouvoir : c'est celle que le public décerne volontairement.

Les noms des grands hommes dont les noms sont aux lieux publics les plus fréquentés, les monuments (qu'on leur élève après leur mort, ne sont pas des récompenses que l'on méprise durant sa vie. Si l'homme (qui rend un service éminent à son pays pouvait être assuré» de recueillir un semblable honneur après sa mort, il n'y serait pas insensible de son vivant, et y trouverait un grand encouragement pour bien faire. Mais tout éloge devrait être banni des inscriptions. On ne devrait y lire que des faits : s'ils sont honorables, quel plus bel «Toge? s'ils ne le sont pas, c'est une satire.

Si nous considérons le pouvoir comme une récompense, nous y découvrons de grands inconvénients. Le pouvoir est la faculté de se faire obéir. S'il est satisfaisant pour celui qui commande, il est odieux pour celui qui est obligé de se soumettre ; c'est pour cela que, dans un État bien réglé, la loi, qui est une règle imposée à tous dans l'intérêt de tous, a seule h^a

* Ils furent moins sages les chefs de la n^e pulchre française, lorsqu'ils débaptisèrent l'hospice Reaujon, l'hospice de madame Necker. Avaient-ils peur de l'aristocratie des fondateurs d'hospices! Elail-on plus humilié d'entrer à l'hospice Beaiijon qu'à rHotel-Dien? Les noms ont été au reste rélahts depuis.

DRS RLLOMPRNSRS .XATiUAALLS.

pouvoir de commander. Utile latitude, quel pouvoir reste-t-il due à celui qui commande? Toutefois, il est convenable qu'un homme aime à commander, même quand ce n'est que pour faire exécuter les lois. On peut donc regarder la nomination aux emplois, quand d'ailleurs celui qui les obtient a la capacité nécessaire pour les bien remplir, comme une récompense convenable. Elie ajoute d'ailleurs une rétribution pécuniaire à une situation honorable. L'avancement militaire offre un encouragement perpétuel aux vertus et aux talents utiles dans la profession des armes.

Enfin, nous avons remarqué les exemptions de taxes comme un des biens décernés en récompense. Un service rendu permet d'exempter un citoyen d'une peine qu'il aurait encourue ou d'un fardeau imposé à ses concitoyens. L'exemption de la taxe coûte peu à la société ; mais l'exemption du fardeau, d'un impôt par exemple, augmente la charge du reste de la nation : ce qui ajoute au sacrifice pécuniaire un privilège toujours odieux. Uittnd le privilège n'est le prix d'aucun service, c'est encore pis.

lels sont les avaulages et les incouvéuieiiis des diliereiiites sortes de rét.om-penses ; mais tous leurs avantages peuvent être changés en maux, et

tous leurs inconvénients subsister néanmoins quand leur distribution est vicieuse.

Aux dépens de qui se douneni tonies h's récompenses nationales ? Aux dépens de la société. Qui doue, selon la justice, doit en recueillir le fruit ? La société. Pour qu'elle fut üssiii i'c que les récompenses ne sont pas données dans rinlérél dTm seul homme ou d'une seule classe, il faudrait que la nation les dislnbuài elle-même ; mais une uaiioii ne petit rien faire par elle-niême, elie ne saurait agir que par ses agoiis. Si au prince est remise la distribution des récompenses, il est à craindre que ses grâces ne soient répandues, non sur les iiommes qui auront le mieux mérité du public, mais sur ceux qui auront le mieux mérité du piâce, et travaillé avec le plus de succès à l'extension de sa prérogative ; sur ceux qui auront servi son ambition ou ses vengeances; et les sacrifices faits par le publicaurout tourné au déirimeul du public. On peut combattre ces craintes par de lorl bedles phrases, et dire que rim-rêi du prince est le même qiu* celui de la nation ; que, placé au centre de fÉiai, il ou connaît mieux que personne tous les besoins; qu'on ne peut attendre d'aucun homme ni plus de Immères, ni plus de désiniéresseineni ; mais l'austère vérité est là , qui , appuyée sur la nature de fliomme et sur rexpériencce, nous dit qu'un prince a toutes les taiblesses et toutes les passions de nmmanié, que ses facultés

SKIMIKMK l>AUTIK. - CÜAmUL WXII.

sont buriées, qu'il »c peiU examiiior (H juger par lui-même ; (pi'élève par «les gens tout au moins allenlifsà lui épargner des conlrariélés , de la peine et de dures vérités, son éducation doit avoir été inférieure à celle de la plupart de ses sujets j qu'il est nécessairement entouré de courtisans plutôt que de conseillers intègres, parce que les qualités par le moyen desquelles on s'insinue dans la faveur des grands sont ntains les vertus civiques que l'art d'entrer dans toutes leurs vues, de tlalter leurs préjugés et de servir leurs passions.

Avec un gouvernement aristocratique, les récompenses sont beaitcoup plus souvent données dans rintérêt de TIclat, parce que les intérêts particuliers se balancent entre eux, et que rintérêt public étant seul avoué , a plus souvent la prépondérance. Cependant, il est si facile de faire passer rintérêt de corps ou celui de caste pour l'intérêt public, qu'il est à craindre que, dans beaucoup de circonstances, le public ne soit sacrilié.

Ce qui serait désirable, c'est (juc les récompenses fussent distribuées par un jury tiré au sort parmi un certain nombre de citoyens recommandables par leur équité, par leurs lumières, par leur indépendance de caractère ou de fortune. On pourrait alors s'enorgueillir d'une semblable récompense ; mais celles que l'on tient de la naissance, de la faveur, on ne peut pas s'en tenir honoré. Quant aux récompenses qui sont le prix de services honteux, on ne sait qui doit en rougir le plus, ou du pouvoir qui les donne, ou de l'individu qui les obtient. On est encore à comprendre comment le chapeau du cardinal Dubois put être offert et accepté

Quand aux pensions, on est toujours réduit à désirer que la liste en soit imprimée tous les ans avec l'exposé sommaire des services qui les ont méritées. Ces motifs relèveraient le prix de la récompense si elle était motivée, et seraient un frein salutaire opposé aux sollicitations indiscrètes.

CHAPITRE XXXII

Des secours publics.

À parler rigoureusement, la société ne doit aucun secours, aucun moyen de subsistance à ses membres. En se réunissant à l'association, en lui ap-

' Tout le monde savait, dès le temps de la régence, quelles fonctions il avait remplies auprès du régent.

LES SECOLRS PUBLICS.

soit]3

portant sa personne, chacun est censé lui apporter ses moyens d'existence. ^

Celui qui se présenterait à elle sans ressources, serait obligé de les réclamer d'un autre membre de la même société; celui-ci pourrait demander à connaître le titre en vertu duquel on lui impose cette charge, et il serait impossible de le lui montrer. Si l'on ne peut en faire un devoir à un citoyen, on ne saurait l'imposer à un second, à un troisième, à tous.

Telle est la rigueur du droit; mais même en faisant abstraction de ce sentiment de sympathie, de charité, bien antérieur au christianisme, et qui commande à tout homme non dépravé de compatir aux maux de ses semblables, il n'est pas dans l'intérêt du corps social de s'en tenir à la rigueur du droit. L'homme, s'il ne doit pas aux autres, se doit à lui-même, au perfectionnement de son être, d'écouter, de

cultiver cette bienveillance qti l'élève tant au-dessus de la brute, qui riionore à ses pi*opres yeux, qui lui donne des droits à la bienveillance d'autrui, et qui est la source des plus pures et des plus délicieuses sensations. N'oublions pas, cependant, que nous cherchons le plus grand avantage de la société, et que nous, aussi bien qu'elle, sommes soumis à des lois sévères qtte jamais nous in» violons impunément.

Nous avons vu, quand nous avons étudié les lois de la population, qu'elle tend sans cesse à déborder ses moyens d'exister. Malgré tous les maux que les hommes se préparent lorsqu'ils ont des enfants tpi'ilssont hors d'étal de nourrir et d'élever, l'expérience nous apprend qu'en tout pays un très grand nombre d'individus se mettent journellement dans ce cas. Si l'on comparait le nombre des ménages qui souhaitent des enfants sans en avoir, avec le nombre de ceux où il en naît plus qu'on n'en désire, on trouverait tpi'il y en a bien jdiis de ces derniers que des autres. Quant aux eiifaiils qui naissent hors du mariage, on peut croire aisément que c'est presque toujours contre le gré des auteurs de leurs jours.

La plupart des enfaïUsqui voient le jour sans être souhaités et attendus n'out que d'iusufisantes provisions dans ce monde. S'ils se trouvent placés dans des familles assez riches pour pouvoir saerilier une partie de leurs ressources sans tomber dans le besoin, ils ci'oissent et prennent rang dans la société, dont ils angmenleil le nombre sans beaucoup d'inconvénients. S'ils naissent dans des familles indigentes et réduites au seul nécessaire, ils les surchargent ; toute la famille se trouve plus mal pourvue^ et par ce mol j'entends, non seulement plus mal nourrie, mais plus mal vélitc, plus mal logée, imparfailomeul chaulfée eu hiver, exposée à mampier de soins

niio si-i'iiKMK l'ARiii:. - ciiAPrrm: xwii.

eide inodicaincis dans ses maladies; j'enlends, enfin, une famille qui manque de quelqu'une de ces choses qui souliennent directlemeul ou indirectement la vie. Les jilus faibles ou les plus négligés dans la famille, succombent ; cl cVsl par les ravages (pie la mon exerce dans cette classe, la dernière dans l'ordre des ricbesses, que la sociélé esl perpéluellement

réduile au nombre ipie l'étal de ses productions lui perniel d'entretenir.

Lorscpi'une production plus abondante, lorsqu'une meilleure distribution des revenus généraux de la société, lorsque la charité même, parviennent à faire subsister mille personnes de plus, la même lendaïice continuant à exister, le nombre des misérables n'est pas moindre, mais il esl setilemeni reporté un peu plus loin.

Au lieu de dix millions d'habitants on se trouverait compris dix mille misérables, on aura peut-être onze millions compris dix mille misérables, parmi lesquels l'impitoyable nécessité enlèvera ses victimes pour réduire la population aux onze millions d'âmes que la production du pays peut faire subsister.

De bonnes institutions peuvent réduire le nombre des malheureux proportionnellement avec le reste; de mauvaises institutions l'accroissent considérablement; mais en admettant de saines institutions, une fertilité, des circonstances égales quant à leur intensité, les secours distribués à l'indigence ne diminueront jamais le nombre des indigents. Des expériences directes prouvent même que leur nombre peut être allégé par ces secours eux-mêmes.

Tel est l'effet de la taxe pour les pauvres en Angleterre. Une loi, qui n'a pas tenu compte de la nature des choses, a statué que chaque paroisse devait prendre soin de ses indigents. (Quand les ouvriers ne peuvent pas gagner de quoi faire subsister leur famille, la paroisse leur distribue un supplément de salaire, un secours qui s'étend en proportion du nombre de leurs enfants, et cette dépense est répartie sur les habitants de la paroisse en proportion de l'impôt dont ils sont déjà surchargés. La partie secourue de la population tend perpétuellement à s'accroître; car les parents s'exposent d'autant plus facilement à augmenter leur famille, qu'ils entrevoient pour elle des secours plus assurés. La classe imparfaitement productive de la société, celle qui ne produit pas autant qu'elle consomme, tend à s'accroître sans cesse. La classe productive, celle qui produit autant ou plus qu'elle ne consomme, subvient au déficit de la première; et comme le mal est de nature à s'accroître, les producteurs imparfaits, après avoir atteint le point des autres, doivent atteindre leur nécessaire et entraîner

DLS SLCUUS PLBLIUS.

iki

la nation dans une misère générale où il ne restera plus de classe aisée en état de pourvoir à l'existence des indigents.

Ce résultat est encore loin d'arriver pour l'Angleterre; cependant une foule de fermiers, de manufacturiers y sont tombés dans le besoin, les moments fâcheux y sont accompagnés de forts grands désastres, et les hommes d'Église envisagent pas sans effroi les résultats définitifs de la taxe des pauvres.

Née sous le règne d'Élisabeth, en 1601, ses progrès ont d'abord été fort lents. Les mesures rigoureuses qu'on prenait dans chaque paroisse pour n'admettre aucun ouvrier étranger, des maisons de travail sévèrement organisées où l'on rétinis-

sail les vagabonds, ne perinetlaieul pas aux familles de s'accroître rapidement. Mais le mal s'est développé avec la prospérité des manufactures et l'abus des dépenses publiques ; et la taxe des pauvres, qui , au milieu du siècle dernier, ne se montait encore qu'à environ seize millions de notre monnaie, s'élève maintenant a plus de cent cinquante!

L'Angleterre est le pays où il y a le plus d'asiles ouverts à rinforlune , et c'est peut-être celui où l'on trouve le plus d'infortunés qui n'fclametit des secours. Que la bienfaisance publique ou celle des associations privées en ouvrent cent autres, en ouvrent mille, ils se rempliront tous; et il restera dans la sociélé tout autant d'infortunés qui imploreront la faveur d'y être admis, ou la réclameront comme un droit, si on le reconnaît comme tel*. Telles sont les données afilegeautes d'où nous sommes obligés de partir quand nous voulons chercher à nous tirer, non pas bien, mais le moins mal qu'il est possible, de cette triste nécessité que la nature de notre être nous a imposée.

Il est évident que pour avoir moins de pauvres (et j'appelle ainsi les

hommes qui ne peuvent qu'imparfaitement pourvoir à leur subsistance) il ne faut pas se borner à leur faire l'aumône, car nous ne faisons ainsi que nourrir une loupe qui grossit par raliment qu'elle ravit au reste du corps. Il faut lui donner les moyens de se nourrir et de former un corps vivant par elle-ineme. C'est ce qui a fait nettement prononcer, par un de nos plus éininentseconomisles; « Qu'aucun plan pour secourir les pauvres ne mérite <» attention s'il ne tendà mettre les pauvres en état de se passer de secours*.»

* Ce mal est si réel, que les Anglais ont inventé un mot pour l'exprimer : le paupérisme,

* Hicarclo : f*rf/ictprs cf\Écotiomtc po/iifçuej cli, V.

3«2 SEI>TIKME PAUUK. _ aiAPITlŒ XXXII.

Jugez par ià , messieurs , combien soin funestes les insliuitions (lui non-seulement ne procurent pas aux citoyens les moyens de se tirer d'affa.re pm- eux-mêmes, mais multiplient les empêchements semés sous le.ù-s pas, tels que les obstacles apportés au libre exercice de toutes les indus- 'nes et les lourds impôts, c'est-à-dire les grandes dépenses. Une organisation politique dispendieuse agit de même qu'une taxe des pauvres Elle «üuri u une superfétation qui ne trouve pas en elle-même sa propre subsistance, et qui ne fait pas naître, au sein du corps social, des ressources <^gü!es a celles qirelle lui ravii.

Quand les institutions sont meilleures, quand on met la classe laborieuse en état de pourvoir elle-même à ses besoins, les difficultés qui s'opposent à la production ne naissent que de l'aisance même qu'elle répand. Les classes les moins fortunées d'une nation se rapprochent de cette loi inébranlable : « Les familles ont plus de prévoyance par la raison même que elles ont plus à perdre. Le frein de l'opinion acquiert plus de force. Les mariages inconsidérés sont plus rares ; on use avec plus de prudence de l'union conjugale, parce qu'on y sent plus vivement la difficulté et la nécessité de pourvoir à l'entretien et à l'établissement des enfants. Ce n'est point une présomption gratuite, une illusion pléiastrophique. L'expérience est là pour nous apprendre que, généralement parlant, les familles sont d'autant moins fécondes qu'elles deviennent plus riches. En même temps les liens du sang sont plus respectés, les infirmités mieux secourues, la population qui se multipliait inconsidérément pose elle-même des bornes à un accroissement dont elle entrevoit tout le danger.

-a nature, admirablement juste dans ses rigueurs, semble avoir préparé le remède en même temps que le mal.

Qu'on ne s'imagine pas que les maux de l'indigence soient un résultat de l'état de société. Bien au contraire, l'état social offre plus de ressources contre les coups du sort, contre les occurrences imprévues. Le travail et elle ont, dans une société nombreuse et compliquée, bien des alliances qui, semblables aux planches dans un naufrage, fournissent des moyens de parvenir à des circonstances plus favorables. En comparant les peuples incultes avec nos sociétés policées, tout imparfaites qu'elles sont, on trouvera que la loi rigoureuse qui nous réduit constamment à ne pas

■ \oycï ie III, cl., 3 j, production, tome 1-

DKS SKCOLUS N liUCS.

dépasser nos moyens de subsistance fail, à proportion du nombre, beaucoup moins de victimes chez nous que chez elles.

Comme un exemple assez frappant des ressources que présente à cet égard la civilisation, on peut citer cette classe de fainéants vagabonds qui existait à Naples et qui s'entretenait de peu, en raison de sa sobriété, de la douceur et de la fécondité du climat. Cette classe a presque entièrement disparu dans les premières années du dix-neuvième siècle. La suppression des couvents a fait cesser la distribution de soupes qu'on y faisait gratuitement tous les jours. Les aumônes que recevaient les indigents, quoique étant en apparence les mêmes, sont devenues relativement

Aussi longtemps qu'on a cru qu'une nombreuse population était une richesse pour un pays, sans égard à sa production, les gouvernements ont cru de leur intérêt de multiplier les établissements de bienfaisance. Uuelijiies publicistes leur en ont même imposé l'obligation comme un devoir.

Nouveaux principes, W\ . VII, ch. o.

les oinrie,,|,,i a,,,™,,,, r.ivaille cl.e lui. T,,,,s,es fabricams ela., seli-

I le,a,e,,i cl s,n passerai,-,,, bica.o, le ,,,,,,|,-e <|a-i| se,ai, p,,ssible dV,-,- |.lo,c,-.
M, de Sis,,,,,,li l a s,-,,,i , aussi vea.-il ,,, X

e .liane,- sa,,s le ee,,sc,,le,,e,,l des el,efs de sa ee,,,,,,,,a,,é , -e qui es. ii.io a,,i,-c ï,
,,la,,,, de la plus sac,,c des p,-,p,-ié:s : celle de la pe,-sonne, e, s, ,,, le,,,- i,,e,-di. le

„a,-iage, ea,,,,e,, le,,, - i,,,c,-di,-e les liaibons ilhcieis ! Tout cela esl décidénieiu impialicuble.

On parail c.iiie plus geucTaleineui à préseiu, panai les personnes etlaaces, <|„e, s, c'esl „,e obligalie,, elle „, 'csl i,,,posée „,e p „,- r|,,,,a.

: 2', '“ 'I" ■' l-'■" <'a'■ 'I, sa,- ce „e p -I ,

2 »'. e l,,,,,,c, „ais il fa,, q,,e ce soi. da ,ib.-e eoasea.Jae.,. de ce dtuie. ; aulreinenl c'est une spoliation. Il „y a pas de milieu. La inttue veut que les pare.tts soutiennent leurs enfants jusqu'à ce que ceux-ci -eut en âge de se soutenir eux-.nentes. Si les pare.tts tnéco.î.tair: cl.; 'OU qm luit est impose, ou se trouvent hors d'état de le . emplir l'Iiii la eharUe exhortait a venir au secours de la hdhless^t nocence, mais 1 équité ne le prescrit pas.

Maintenant voyons ce que la politique conseille dans l'intérêt de ri.u Hiaii.te et dans celui de l'État.

É'un et l'autre s'accordent pour souhaiter que les familles i.di«entes se multiplient pas au point que leur travail soit olfert au rabais, et par lenne lusullisant pour les faire exister avec une honnête aisance

juiiits. Des mariages tardifs résulte ce double avantage que l'ouvrier peu. amasser un petit capital avant de se mettre en ména;, et que I I.

l,o,,,,e, dl.o. doive,, ve go,-de,- de ce q,,i pe,, e,-

.i„ei ,111 „,,e,age les pci-soiiees ,|ui l|■olll i-iciei. C'esl eue vériiieble ii,, beedblo de „,,,-iee de po,,v,-es r.lles cl ,1e pevees ga,-e,,,,s do,,s X

o,,s s,, e,,,,el,,,s. 1.» „oi,|é de la „,aig,-e somme do,,. o,, les doiê es. a nee simanle, les parents tombent dans la misère, et les pauvres petits nuu des., reioinr.pie multiplier les iniséraldes.

DES SECOL'HS PI BLICS.

En général, les mariages précoces ne conviennent pas aux États peuplés et aux populations avancées, parce qu'ils favorisent la mulliplicalioi des hommes chez des peuples on il devient de pins en plus difficile de trouver des professions lucratives. Le travail ne peut être sullisamment lucratif que par le soin que l'on prend au contraire de ne pas surcharger les classes laborieuses d'un excès de population. Franklin a fait un Essai intéressant pour exciter les jeunes gens à se marier de bonne heure; cet ouvrage était fort convenable en Amérique, où les accumulations sont faciles et les terres sans bornes ; mais il n'est point fait pour la vieille Europe,

à qui il convient au contraire de multiplier les capitaux productifs d'utilité et d'agrément beaucoup plus que le nombre des enfants'.

L'humanité commande qu'on prenne soin des enfants abandonnés, mais il ne faut pas que les parents s'accoutument à regarder l'hospice des Enfants-Trouvés comme une ressource ordinaire.

Sous le règne de Bonaparte, l'administration, effrayée de la multiplication excessive des enfants-loués, consulta les chefs de ces maisons à Paris pour en connaître la cause et le remède. Ils répondirent qu'elle tenait au grand nombre d'hospices destinés à les recevoir, et à l'amélioration du sort de ces infortunés sous le régime républicain. Le respect que l'on professait alors pour les droits de père et de citoyen avait fait établir

que les parents pouvaient constater leur paternité, visiter leurs enfants, et les retirer de l'hospice lorsqu'ils le jugeaient à propos. Tellement que beaucoup de ménages d'ouvriers en étaient venus à considérer les hospices comme des espèces de pensionnats gratuits dont l'usage leur était dû.

Les chefs des hospices conseillaient d'ôter aux parents le droit de voir leurs enfants et même de recevoir de leurs nouvelles. Et en effet, un père qui ne prend pas soin de son fils, qui l'abandonne, en méconnaissant les obligations que lui impose la nature, renonce aux droits qu'elle lui avait donnés. La patrie acquiert l'autorité qu'auraient eue les parents. Elle a accompli ce qu'il y a de plus difficile à faire dans un homme : elle l'a élevé; elle peut en disposer; ses obligations ne sont autres que celles qu'imposent l'humanité et le malheur.

Les droits auxquels ont renoncé les parents en abandonnant leurs enfants autorisent le gouvernement à les élever pour les professions nécessaires.

Les capitaux productifs de produits matériels doivent moins de profits à mesure qu'ils se multiplient, tandis que les capitaux immédiatement productifs d'utilité améliorent l'aisance de la nation sans altérer ses profils.

3^{HE} SEPTIÈME L'AMTIE. - CHAPITRE XXXII.

saires à l'État, comme celle de soldats et de marins. Regarderait-on cette disposition comme une violation des droits de l'humanité? Eh! ces droits ne reçoivent-ils pas un outrage plus cruel, lorsqu'on dispose à l'âge du service militaire des enfants que les familles ont élevés à leurs frais, auxquels on est attaché par les soins mêmes qu'on en a pris, par les sentiments de reconnaissance qu'on trouve en eux, et qui se sont formés pour des professions ou ils auraient rendu des services à leurs

familles aussi bien qu'à leur pays? L'État doit même aux enfants abandonnés, qui sont devenus ceux de la patrie, l'apprentissage d'une profession qui puisse les faire, vivre après leur service achevé.

Les mêmes vues doivent diriger l'administration dans le soin qu'elle prend des vieillards. Si l'État leur offre; des asiles, il ne faut point que ni leurs enfants ni eux-mêmes puissent les regarder comme un moyen ordinaire de passer la fin de sa vie. Y avoir recours est un malheur qu'ils doivent mettre toute leur application à éviter. Et comme on ne peut pas admettre dans les hospices tous ceux qui se présentent pour y entrer, il faudrait que le lieu auquel on accorde ici le plus d'égards fût la preuve que le postulant est tombé dans la misère à cause de causes indépendantes de sa conduite et qu'il ne pouvait pas prévoir.

Les innombrables misères naturelles, la cécité, la surdité, sont des malheurs qui ne sont ni prévus ni mérités. Ils ne se multiplient pas par les secours qu'on leur donne. L'humanité sollicite pour eux l'assistance de la société, et la politique ne défend pas qu'on la leur accorde.

Lui dit que la société ne doit rien à celui dont les services ont été achetés et payés; mais elle doit des secours à celui dont elle exige des services lorsqu'elle ne les paie pas à leur véritable valeur. Les militaires, par exemple, dans les grades inférieurs, ne peuvent pas être payés d'un salaire analogue à leurs services; quel salaire d'ailleurs peut payer le sacrifice de leur vie qu'ils font journellement à leurs concitoyens?— Ils doivent leur vie à leur pays, dit-on. — Qui sont ceux qui ont dressé cet arrêt? D'où naît leur droit d'exiger que l'on se sacrifie pour eux? que donnent-ils à leurs défenseurs en retour de la vie; et si s'ils ne donnent rien, cette vie leur appartient-elle? Prenons-y garde : les belles maximes d'un dévouement gratuit pourraient bien être les restes d'un fanatisme politique dont les républiques de l'antiquité avaient besoin pour se soutenir dans un état social très imparfait; d'un fanatisme qui n'a pas pu les faire durer, et sur lequel il serait d'autant plus dangereux de compter que l'on est plus avancé dans la civilisation. Ce qu'un citoyen doit à sa patrie, c'est de ne

DES SECOURS PUBLICS

217

Jamais sacrifier les intérêts du public à ses intérêts particuliers. C'est un devoir de simple justice. Par la raison que chacun doit respecter les droits et la propriété

d'autrui s'il veut qu'on respecte les siens, il doit respecter les droits et la propriété du public, car le public se compose de ses concitoyens; mais par la même raison le public, la société, n'a aucun droit sur ce qui est à lui, sur sa vie, ses talents, sa propriété. Si l'impérieuse nécessité en exige le sacrifice, la société lui doit moins toute l'indemnité qu'elle est capable de lui donner'. Quant aux militaires qui ont servi d'instruments pour l'opprimer et la dépouiller, la société ne leur doit rien (liie son nu'pris et sa haine.

' Le sïijel des secours puldics est loin sans doute d'être épuisé dans ce cliapilre; ce sujet a fourni et fournira encore matière à des livres spéciaux plus ou moins étendus, et qui présenteront toujours un vif intérêt. Les développements mêmes de la civilisation porteront les hommes à prendre un intérêt d'autant plus vif aux soul-Trances de la portion malheureuse de la population, et les exciteront à chercher les meilleurs moyens de soulager ces maux et surtout autant que possible de les prévenir. L'auteur n'a point distingué celles des fondations de secours qui concernent les communes de celles qui concernent l'Étal. Il n'a point parle non plus des associations mutuelles de secours parmi les ouvriers. Ces associations, dont le nombre augmente à Paris surtout, auront une grande iunueiicc sur le sort des travailleurs, et auront les meilleures conséquences sur leur perlectionnemcut moral, par le contrôle mutuel exercé par ceux qui en font partie : l'ouvrier laborieux et rangé est seul admis dans ces sortes d'assocalions , car aucun ne veut courir la chance de soulager sur sou travail des maux ou une misère qui ne serait que le résultat de rinconduile.

Des réllexions analogues peuvent être fai tes sur lechapilre relatif aux dépenses pour rinstruction, ainsi que sur la plupart des dépenses publiques en général qui font l'objet de celle septième partie. De graves questions ont été soulevées sans avoir été épuisées, telles que le meilleur mode à prendre pour les concessions de travaux publics. Le système politique de la centralisation a été attaqué alors qu'il tendait à paralyser l'acloioi des localités; il resterait à examiner d'un

autre coté l'étendue qu'il convient cependant de lui donner pour maintenir la force et riinilé nationale d'un pays comme la France. Mais, dans un cours d'économie politi{ue, il fallait présenter un tableau complet de la science, et il importait de donner des proportions convenables à chacune de ses parties, pour que l'on pût saisir à la fois tout l'eusemble. Du reste, le grand nombre de questions importantes qui se rattachent à chacun des objets traités dans cet ouvrage

SEPTIÈME PARTIE. - CHAPITRE XXXII.

sont un encouragement aux travaux futurs des économistes, et c'est un grand mérite de la part du professeur que d'avoir exposé complètement la science sans avoir, dans aucune de ses branches, épuisé son sujet. [Note de l'éditeur.]

CHAPITRE PREMIER

Des finances publiques en général.

Nous avons vu, messieurs, en quoi consistent les principaux besoins d'une grande société ; nous avons comparé le bien-être qu'elle recueille de leur satisfaction avec ce qu'ils lui coûtent. La dépense qu'il en résulte pour elle est puisée dans les finances publiques, ou, si l'on veut, dans l'argent du trésor public.

Cet argent ne peut provenir que des revenus du gouvernement lui-même, ou des revenus des particuliers, c'est-à-dire du produit de leurs fonds productifs, puisque les fonds productifs (les terres, les capitaux et l'industrie) sont les seules sources d'où peuvent sortir des revenus. Voilà une vérité fondamentale en cette matière ; tellement que tout système d'administration qui promettrait un revenu neuf, un revenu qui ne sortirait ni des fonds productifs de l'État, ni de ceux des particuliers, décelerait de suite une ignorance profonde ou un charlatanisme effronté.

La guerre peut remplir un trésor par des rapines, par des tributs ; mais encore faut-il que les valeurs dont ces rapines se composent aient eu leur origine dans des fonds productifs ; et les fonds productifs ne sont autres que ceux qui se trouvent indiqués dans les différentes parties de ce Cours *.

* Il est inutile de retracer ici les controverses qui divisent les économistes sur les fonds productifs. On a vu que plusieurs publicistes refusent cette déno-

HUITIÈME PARTIE. — UTILITÉ I.

Les hommes consomment quelquefois des biens, des services en nature, c'est-à-dire sans qu'ils aient été achetés de l'argent du trésor. Nos ancêtres n'en avaient pas la guerre à leurs frais, et les feudataires qui les suivaient ne recevaient point de solde. Jusque-là il n'y avait point de finances publiques ; il n'y avait que des revenus privés administrés, et fournis au public à mesure que le besoin l'exigeait. Les guerriers, surtout les soldats des temps plus anciens et ceux des temps modernes, n'ayant pas en général de revenu propre, ou ne voulant pas le consacrer à leur usage, il a fallu payer leurs services, et, pour cet effet, avoir des finances pu-

l>l Iilimk: ^

Quand la piii parl des villes se furent formées en sociétés eominiuiues et SC forent donne des magistrats , elles payèrent aux rois des eoniributioiis dont elles levèrent en général les deniers par des droits d'entrée à leurs portes. Les villageois n'ayant pas la force de résistamie que donne une

assoeiaioii , furent taxés arbitrairement à la taille; et d'autres impôts

lurent loves, sous différents prétextes, par les gens de guerre, c'est-a-dire par les imbles et le roi, qui avaient les armes en main'. Les assemblées

SOI uisant iialiouales étaient réunies pour des objets spéciaux plutôt «lue pour voter liabituellement l'impôt , et le véritable contribuable v venait pour exprimer scs doléances, au lieu d'y exercer un droit. Il a fallu l'im • portance graduellement acquise par le Tiers-État, en raison des besoins démesures du gouvernement, en raison de Taeeroissement des impulations

et de leurs rielieuses, pour que son eonsentementaix impôts, lacityd'abord,

ou imparfaitement exprimé par les parlements, fût regardé comme nécessaire. l>e la les formes représentatives introduites dans les pays -gouvernes constitutionnellement, et les proclamations, les préambules d'édits

les comptes financiers publiés dans les pays qui sont encore régis par un pouvoir arbitraire.

. ination aux capitaux et même aux terres. Peu importe : le principe est vrai, 'uels que soient les .^oiuls prodnc.ifs que l'on admette. Pour ceux qui admettent publique""

■ Hans le Testament politique q,,oi. peut attribuer au eardinal de Riebelieu malpe es dénégations de Voltaire, on lit : « Le peuple n'est point taxé, il es!

pdle, es fortunes ne se font pas par l'industrie, mais par la rapine. .. Cb. IV, § ■ e le et.ut, en effet, la méthode de Richelieu. Il était assez sûr de son pouvoir poui elre mip.mémeni effronté. Mazarii. se c.nteiUa de piller sans le dire.

DES FINANCES PUBLlyi.'ES EN GÉNÉRAL.

Quoique 1 administration des finances publiques soit un art très important dans nos sociétés modernes, qui sont devenues si vastes et si compliquées, on ne saurait la considérer comme fondamentale dans le mécanisme des sociétés, puisqu'on a vu des corps politiques, des nations, sans finances publiques. L'importance de cette

administration s'est encore acci ne depuis que le choix, la proposition des dépenses publiques , c'est-àdire le jugement qu'on fait de l'importance des besoins de l'État, des dépenses qu'il convient de faire ou de consentir, est devenu une annexe de l'administration publique. Néanmoins ce n'est encore, de même que le gouvernement lui-même, qu'une circonstance accidentelle qui influe puissamment sur le sort des nations, mais qui influe à la manière d'un autre art. La navigation, l'art de la guerre, influent puissamment aussi sur le sort des nations. Ces arts peuvent aller jusqu'à les renverser, sans être des parties nécessaires de l'existence des sociétés ; et cette influence siifli pour qu'on y donne àine grande attention quand on veut se faire une

idée un peu complète des phénomènes qui accompagnent la vie du corps social.

Il semble, au premier aspect, que sous les gouvernements arbitraires il doive être plus facile de lever de l'argent pour les besoins réels ou supposes de l'État que sous les gouvernements constitutionnels. L'expérience prouve qu'il n'en est pas ainsi. Il a fallu, sous Louis XIV et Louis XV, en France, épuiser les inventions fiscales anciennes et nouvelles pour tirer des peuples une somme de tributs annuels inférieure de beaucoup à ce quoi! en a tiré depuis au moyen d'une h-gislature complaisante ou abusée. Les besoins d'argent étaient quelquefois si pressants, qu'on était forcé d'avoir recours à des ressources humiliantes. En 1739, Louis XV se vit réduit, pour éteindre quelques dettes criardes , à emprunter aux gens de son écurie les épargnes qu'ils avaient mises de côté. Le ministre des Imaices Galonné, qui ne refusait jamais rien aux personnages en pouvoir, faisait au besoin, le soir, enlever de la caisse de TOpéra la recette dujour; et Ion n'a pas encore oublié que le même ministre fit une description pathétique des souffrances des malades entassés dans THôtel-Dieu de Paris, pour obtenir de ses habitants, sous prétexte de remplacer ce réceptacle par quatre hôpitaux situés aux confins de la capitale, une souscription dont les fonds, imprudemment versés au trésor royal, furent bientôt dissipés.

Les besoins d'argent ont été si pressants dans certaines occasions, que les agents d'un gouvernement absolu ont été obligés d'avoir recours au langage des supplications. L'histoire des gros financiers est pleine de ré-

fi

îi*

in'ITIÉME PARTIi:. — CHAPITRi: I.

u*îalions[ui raucslent*. La cour (Vim prince abs<^ln, cl ceux qui [uennt part à scs faveurs, regardent connue un très mauvais ministre un ministre éconotne. On

se (lél)arrassa de Sully aussitôt que l'ami IV lui donna le coup mortel ; on obséda Louis XVI pour qu'il renvoyât Turgot et Necker. Suivant la morale des courtisans, le meilleur ministre des finances est le plus fécond en expédients pour dépouiller le contribuable. On le met à l'encre quand on lui suppose des ressources dans le trésor ; et du moment

que l'on a épuisé son génie fiscal, on en prend un autre.

Le peuple paie avec moins de répugnance lorsqu'il croit que les impôts sont levés par des députés tirés de ses rangs, et donc les intérêts sont plus commodes aux siens. Cette observation n'avait pas échappé à Montesquieu : « On peut, dit-il, lever des tributs plus forts à proportion de la liberté » des nations. C'est ainsi que des gouvernements, fort peu amis de la liberté, ont pris le parti de souffrir des assemblées déléguées, s'affranchissant par là de ce qu'il y a d'odieux à faire payer de l'impôt, et se réservant l'agréable soin de le dépenser. Mais il ne faut pas d'une apparence de légalité pour qu'une nation subvienne à de fortes dépenses. Un grand développement d'industrie est donc devenu une condition nécessaire des gros impôts, car une grande industrie suppose des capitaux considérables, une insurrection progressive et beaucoup d'activité dans les facultés de l'esprit. De là la nécessité où se sont trouvés les gouvernements de mar-

* Oj M'ouve dans la Notice sur M. Necker par l'abbé de Staël, son parrain, des lettres que lui écrivait le chef du trésor royal sous le ministère de l'abbé Terray. M. Necker, alors banquier, avait déjà fait quelques avances au trésor : « Nous vous supplions, lui écrivait-il, de nous accompagner dans la journée. Veuillez venir à notre aide pour une somme dont nous avons un besoin impérieux. » Ut dans une autre occasion : « On est à la veille du départ pour Fribourg

(le tableau ; mais les passe-ports ne sont pas expédiés, ils sont entre vos mains : « le moment presse ; vous êtes notre seule ressource. » Page 21.

® Esprit (les Élois, liv. XIII, ch. 3. Montesquieu ne se trompe-t-il point sur l'application qu'il en donne ? « Il y a, dit-il, dans les États modérés, un dédommement pour la pesanteur des tributs : c'est la liberté. Il y a dans les États (despotiques un dédommagement pour la liberté : c'est la modicité des tributs. » Ne serait-ce pas plutôt que là où la liberté et la sûreté ne se trouvent pas, il n'y a qu'une faible production et par conséquent peu de chose à prendre ? D'ailleurs la contrepartie n'est pas vraie : dans le temps de Montesquieu même, les cantons les plus libres de la Suisse payaient peu d'impôts, et, depuis Montesquieu, aux États-Unis, la liberté n'est point balancée par la pesanteur des tributs.

cher avec le siècle et de se concilier l'opinion. L'emploi de la force publique ne servirait plus, ou plutôt gâterait tout et tarirait la source des richesses.

Ces considérations feraient supposer qu'un régime constitutionnel met une nation à fabriquer d'une mauvaise administration financière. Mais (l'usage de l'administration a rendu une dépense inévitable, une représentation nationale peut-elle se dispenser de l'acquiescer ? Quand le ministère n'est pas soutenu par une inflexible probité, en même temps qu'il ne trouve pas dans la constitution politique un appui suffisant contre les exigences des gens en crédit, on voit se renouveler l'infâme trafic commencé en Angleterre sous le ministère de Robert Walpole * ; l'autorité est achetée par des caresses, des places, des faveurs, de l'argent même ; et tandis qu'autrefois on se procurait de l'argent à l'aide des soldats, <1> des soldats avec de l'argent, on s'est procuré des impôts par le moyen d'une législature, et des législateurs dociles à l'aide des impôts.

Cependant on rencontre des consciences moins aisément maniables ; le public ne peut pas être acheté, et son opinion a toujours un certain poids ; il faut donc employer concurremment d'autres moyens encore (ceux que donne la corruption. On fait usage d'un certain art dans le choix des questions que l'on soumet aux assemblées délibérantes, dans la manière de présenter ces questions, de les soutenir. On alarme les esprits faibles par la crainte des bouleversements qui peuvent compromettre leurs personnes et leurs propriétés ; on leur persuade que le seul moyen de conserver la tranquillité publique est de fortifier l'autorité, et qu'il est impossible que l'autorité soit forte sans quelques abus dont on a soin de dissimuler l'étendue et les dangers. Les hommes dont la vue est couverte en politique ne s'aperçoivent pas qu'un abus est un vice interne, une maladie qui ronge le corps politique et amène tôt ou tard les désordres qu'ils se flattent d'éviter. Il serait facile de prouver que tous les bouleversements arrivés de nos jours ne nous ont apporté qu'un malaise incertain que l'on pouvait prévenir, ou auquel on pouvait porter remède ; et quant à ceux qui pensent qu'un gouvernement fort peut se tenir à l'abri des désordres intérieurs, qu'ils songent aux désordres qu'ont entraînés le gouvernement fort de la Convention nationale et le gouvernement fondé par Bonaparte, lesquels se succèdent.

* \ voyez Goldsmith's History of England; Lett. 50.

* \ voyez l'excellent Traité de la tactique des assemblées législatives et les sophismes politiques par Jérémie Bentham; 2 vol

huitième i-AirriÈ, - ciuwtke il

les yeux sur te Éalals-Uuis, sur un pays don, le gouverne, uem esl sans ar geul, sans iruupes, sans gendur,,es, e. gui „-es, jamais lioublé

,tii ne snuplihe les fluaucos coïunie |■«■ouomie dans les d,, pensez pu.

liqiiies.Cesonllcsgrossesdépenses,|„idouueu,naissa,,ceauxinvenliuns

isea es, aux edusbursaux qui raliguenl, éeïuseul cl soulévenl les peuple, È a, I de la Onauce n>sc dilllcile que parce que l'a,, d'éc-onomiser utel pa;

co,,«u.l.g,,u,e,a,en,e,,acTou,umèà,,auierdegrossesso,nu,esdev

de plus en plus pi-odigue et avide, ,ie là des ressources arlifcielles des

us qui „,peuveu,ses,,u,enirq,, 'à ,■aide delà diTepliou el de la c,,;Ü,:

mi, pol, ,que , e, eonune il fau, éloulTer les plainies qu'exeke lonjours uu ; vi-
ceux, ou vo,l couimunémeul des lois oppiessives et la vei niïue des espmus el des
delalcu,-s marri, er à la suile du désoi-dre des linauees

àonler-vous qne llmpa, soi, |

I, excédé pas les besoins rriels de nà,,, e. que cbaeun soi, à poi-ul' de se couia-
niere de la lidélilc de son emploi. . Je suis convaïueu, du Judicieu- • eu, en, \ cm ,
q,,cs, le pi odui, des impôts aval, loujours élé saeemrn,

« mploje, le publie regarde, ail celle eliaïge eoiunic nue délie saeree ■

. qnirouqïe elierclieraU à sy sousiraire parlagerai, la boule eiieoiirié

I pârliaïlteë"" ""r “ leelqïe associa, ion

. cS amë e’ “ <"= 1» »»-

ciUe api CS en avoir partagé les avantages. »

CHAPITKE II.

Des Budgcis.

De tons temps on a fait des tableaux de la dépense et des recettes de b ai ; ma, s
deux circonstances qui ne sont pas fort anciennes ont imposé a loi de dresser ces
tableaux à l'avaiïce et d’y mettre plus de soins et de •netliode. L une de ees circons-
tances est l’augmentation graduelle des dépenses publiques modernes; l’autre est
la nécessité de faire sanctionner avance par les représentants des contribuables les

sacrifices annuels qu'il convient de faire pour l'État, aussi bien que les moyens d'y pourvoir indépendamment des abus qui ont accru les dépenses publiques, et dont quelques-uns ont été signalés dans les chapitres précédents, il convient

l'effleurer sur l'Économie politique[^] cli. 29.

DtS BUDGETS.

Il faut remarquer que les populations sont devenues plus considérables et se sont étendues dans des lieux auparavant moins habiles. Cela a un effet des progrès de l'art social, et ces progrès mêmes ont dû multiplier le nombre des fonctionnaires publics. La guerre en même temps est devenue beaucoup plus compliquée, et les armées sont plus nombreuses, surtout depuis la révolution française. Cette révolution attaquée dans son principe, les masses nationales ont dû se mettre en mouvement pour défendre leur indépendance. De défensives, ces masses n'ont pas tardé à devenir offensives; dès lors, leurs antagonistes ont été forcés de mettre sur pied des forces équivalentes et d'adopter l'usage de la conscription, de ce mode de recrutement qui consiste essentiellement à enrôler de force toute la population mâle et valide, à mesure ([u'elle parvient à l'âge d'homme, pour

l'employer à seconder militairement la politique du gouvernement, quelle qu'elle soit*.

Les développements de l'industrie ont rendu plus considérables les travaux publics, les routes, les ports de mer. Ce qui surtout a augmenté les dépenses, c'est la facilité qu'on a eue à lever des impôts aussi bien qu'à contracter des emprunts; et cette facilité est due aux progrès (qu'on a faits simultanément tous les genres d'industrie, surtout en Angleterre et en France*. Cette combinaison de besoins et de ressources a rendu fort

La nécessité de défendre le territoire national contre une agression étrangère peut seule excuser la mesure barbare d'enlever à toutes les familles leurs enfants, au moment où ils viennent d'achever les études de leur éducation, et où ils commencent à être utiles à leurs proches et à la société. Il viciant un letups, qui n'est peut-être pas très doigné, où l'on sera bien honteux de celle iniquité

commise sans remords. C'est ainsi que le gouvernement français a employé cette classe précieuse de citoyens à soutenir en Russie, en 1812, et en Espagne, en 1823, des guerres conformes à sa politique du moment, et tout-à-fait contraires à

aux intérêts de sa nation, non moins qu'à ceux de l'humanité. Pour déguiser

cette mesure inique, on en a successivement changé le nom. C'était d'abord la

réquisition, ensuite la conscription, puis le recrutement, et toujours la même chose. L'Angleterre est exempte de ce crime politique, mais non de celui de la presse.

* Les dépenses de la France, qui, sous le cardinal de Richelieu, s'élevaient annuellement à environ 160 millions de francs de notre monnaie*, purent s'é-

Suivait le Islamisme politique du cardinal de Richelieu, la porte à 800 millions, à cause de l'argent

Il n'y a pas de valeur propre de l'argent depuis cette époque, elle n'a pas corré-
«Wormholes» baissés. • r i h • i

NT

;«6 Illustriations PAUTIE. - CHAPITRE 11.

importante la tâche d'un ministre des finances, et ce ministère est devenu

dans la plupart des États de l'Europe, le pivot sur lequel se meut toute l'administration.

On a dit qu'un peuple, de même qu'un particulier, peut bien proportionner ses dépenses à sa fortune, et se permettre même des dépenses de luxe quand il est en état de les payer. La parité n'est pas exacte. Un particulier et sa famille peuvent, sans manquer à la justice, avoir du luxe quand ils ont plus que le nécessaire. C'est leur bien dont ils usent, et ils sont les seuls bons juges de la préférence à donner, vu leur prix, à une consommation plutôt qu'à une autre. Il n'en est pas ainsi dans une vaste société, dans une nation où chacun contribue pour la dépense commune, et où la plupart des contribuables, loin d'avoir du superflu, n'ont pas toujours le nécessaire. Ceux-là sont fort en droit de s'impatier quand on leur prend, sous prétexte que la nation est riche, un morceau de leur pain pour contribuer à la construction d'un arc de triomphe. Pour des dépenses nationales de luxe, il semble que les seules personnes qui dussent contribuer sont celles qui s'accordent à elles-mêmes des jouissances de luxe. Au surplus, dans les pays où les contributions sont modiques et très équitablement réparties, le luxe national à peu d'inconvénients, parce que chacun n'y contribue alors que pour une faible quote-part, et qui ajoute fort peu à ses privations.

Par la raison même que les dépenses publiques ont été fort augmentées, il a fallu faire sanctionner à l'avance, soit par une assemblée nationale, soit par le prince dans les gouvernements absolus, le projet des dépenses annuelles et les moyens d'y pourvoir. Sans cela on pouvait s'embarquer dans des entreprises qu'on n'aurait pas pu soutenir. Chaque gouvernement

levait à 330 millions sous Louis XIV. À l'époque de la révolution, les dépenses de l'État étaient à 331,533,000 livres tournois, et le budget de 1830 a été de 979,352,000 francs, sans les accessoires.

Les dépenses de l'Angleterre qui, sous Elizabeth, étaient seulement de 600,000 livres sterling (13 millions de notre monnaie)*, ont été portées, sous Guillaume III, à 100 millions de France; sous George I^{er}, à 181 millions; sous George II, à 293 millions**; et enfin en 1827, le budget des dépenses a été de 1,047,138,022 francs, comptant toujours 23 francs pour une livre sterling.

• Napier. Supplément à l'Encyclopédie britannique.

" (Nierke, Coup d'œil sur le Grand-Bretagne).

DES BUDGETS

En outre, lorsqu'il se trouve dans la nécessité d'emprunter, le gouvernement a besoin de pouvoir justifier aux yeux de ses prêteurs des moyens qu'il a de remplir ses engagements. Sous ce rapport, les gouvernements constitutionnels ont eu l'avantage sur les gouvernements absolus; car, quoiqu'il soit fort difficile, d'après les budgets rendus publics, de se faire, même dans les pays constitutionnels, une idée juste des dépenses et des recettes d'un État un peu vaste, néanmoins, le droit qu'ont les représentants de prendre connaissance des documents, et surtout les controverses qui s'élèvent dans des comités particuliers et dans des discussions publiques, rendent plus difficiles à l'administration les réticences et les déguisements qui ont pour objet de donner le change à des créanciers.

L'Angleterre étant le premier État où il ait fallu rendre compte à des représentants de l'état des finances publiques, a été aussi le premier qui ait eu des tableaux dressés par anticipation des dépenses et des recettes présumées; tableaux auxquels on a donné, même en France, le nom anglais de budget; car le grand usage qu'on fait d'une formalité entraîne la nécessité de l'exprimer brièvement. On a donné en même temps au tableau des ressources le nom, également plus anglais que

fram;ais, ûe voies et moyens'^. Je tacherai, dans l'examen que nousferonsdes impôts et des emprunts, de vous faire connaître la nature de ces ressources cl les résultats de l'emploi qu'on en fait.

Un budget n'étant qu'un aperçu des recettes et dépenses présumées, révenementl peut différer de la prévision; certaines dépenses peuvent l'avoir excéd(**, certaines recettes peuvent y être restées inférieures; il faut donc, pour chatiue année, un autre acte de la législature qui légalise ce qui a été réellement fait. C'est ce qu'on appelle, eu France, la loi des comptes, ou la loi (jui approuve les comptes de telle année. La loi du budget regarde toujours une année postérieure , et la loi des comptes une année antérieure au moment où elle a été rendue. Lorsqu'une dépense imprévue et non autorisée a néanmoins clé faite, et qu'elle est approuvée

* Johnson fait dériver ce mot du français jiochelle. On appelait autrefois de ce nom le gousset où Tou avait coutume de porter de rargent ; mais celte étymologie paraît fort incertaine.

* Ways and means^ manières et moyens; c'est-à-dire les ressources cl la manière de les exploiter, ou les impôts et les formes de leur recouvrement, auxquels il faut ajouter les emprunts.

lllITItMt PAISTlt. - tUAPmiE]|

apres coup par la

bai e : c'esl un bill d'indemnité. Un "" ^>ab e nom bar-

exercé dans les malières de finance "^Tnr I année 1827, c'est-à-dire à une ' ' • *'^"«ée 1815 a

eoup excédé les dépenses et one I " ■ . '«"Jou' s de beau-

eomjxes des exercices pa'ssés les 1^!" * ^ les

les recel les présumées ». ' ' epeiises réelles ont toujours surpassé

le moment où les besoins d'H'Éim " 'epeqne d'une guerre : c'est

niiirmurer contre les saci ifices exlrrord'^ *'."*' s'y est accoutumé; le gouvernemenî I 1^ peuple

«lier beaucoup d'aroem . ■ ' '* accoutumé à ma-

b- lài,:!; P- 1-Pi^ .uer

f'-s qui durent encore, e, Ire Îeri?";"" g'-evé, la France a continué n,' " est demeuré

a payer des contributions qui ne dev"- P="x générale,

Que dis-je? mil ne peut dire quand *T"* la guerre.

"l'Ut les rênes ne consiXém p^l'H-ait^e^r ""

buables; ils ,,y voient qn'un m me 'é

sounelles, de nùiliser les rêves de"le ' "espci-

b'plus d'argent. L'expérience nro'uv 'i"* i-ecueillir

««-squels on a fait de m-anré e 1 ' --

«lo'iiiser. liappelez-vous , messitmrs*" "e l'^i-'i-

»'*"- .els que Sully , CoHmrt 1 ^ J"" ""l ' "

Piesque toujours excédé lesdéneii' . tu r^*' ont

«le princes guerriers ou faibles il^'iLi ^

^Jb^s^oiua.eni encore le moyen d'exercer

; biseours de .M. Jacques LallUe, séance ' "

eu ses billets 1^^ intreT " l'Ltat paie

T'^m-etion de fesconque) leT cT'

qui prend le nom de co.sotidée lorsqu'on h '7" ""

b'i' le gouvernement de nonve 7 . e 7 " '-^-1-

'Clique. .Vvec le produit des <le la dette pn-

esmscnpuons vendues il acquitte ses billets à terme

DES BUDGETS. a7P

une sage parcimonie dans les dépenses dont la nécessité ne leur était pas démontrée. Uelle qualité est peut-être la première de toutes dans les pays où le gouvernement n'est pas soumis à un contrôle légal. Mais elle est taie. On appelait, sous notre ancien régime, les ministres des finances, contrôleurs généraux; ils auraient dû, pour le bien de l'État, être plutôt contrôlés que conlrôlcnrns. Dans les États re-

présentatifs, cet esprit d'économie doit se trouver dans les députés qui représentent les intérêts généraux; sans cela ils sont peu dignes de leur mission.

On voit que, dans un budget, l'essentiel est le côté des dépenses. C'est aussi sur ce point que les législateurs éclairés fixent leur principale attention. Ce n'est pas que l'assiette, le recouvrement des impôts et la ressource des emprunts, ne soient des choses fort importantes en elles-mêmes. Mais, dans ces choses-là, l'intérêt des gouvernants n'est point en opposition avec celui des gouvernés. Il importe à la nation que les impôts soient assis sur des objets susceptibles de les supporter, et qu'ils soient équitablement répartis. Cela convient de même au gouverné; car alors le recouvrement en est plus facile, et le mécontentement qu'ils occasionnent est moins dangereux. Il est donc toujours aisé de s'entendre avec lui lorsqu'il s'agit de l'assiette et de la répartition. Les gouvernements despotiques mêmes, lorsqu'ils sont bien avisés, permettent volontiers que ces objets soient réglés par des assemblées provinciales ou communales, tirées du sein du peuple. Les Turcs ne chargent-ils pas les primats de lever sur les co-religionnaires, les Grecs, les impôts dont ils accablent ceux de CCS infortunés qui subissent encore leur joug? Un conquérant, fort peu disposé à ménager un peuple conquis, laisse néanmoins à ses magistrats la répartition des contributions de guerre qu'il exige des vaincus; mais quant à la quotité de la contribution et à son emploi, le despote et le conquérant se les réservent toujours à eux-mêmes. Le pouvoir, en quelques mains qu'il soit logé, repousse, autant qu'il peut, tout contrôle. En effet, à voir les choses sous un point de vue étroit, sans égard pour le bien de l'État, ou la durée et la tranquillité du pouvoir lui-même, il lui convient d'avoir de grosses sommes à sa disposition. Outre que les hommes qui occupent les postes élevés en retiennent la première et la plus grosse part, leur importance personnelle s'accroît avec l'argent qu'ils ont à distribuer, avec le nombre des emplois dont ils ont la nomination, avec l'importance des achats qu'ils ont à faire. Les systèmes, les travers, les vices des gouvernements sont érigés en nécessités politiques. Louis XIV veut rétablir les Suarls, Louis X\ veut satisfaire l'avidité de ses maîtresses; et jamais les

II. POLITIQUE PARTIE. - CHAPITRE I

arguments n'ont manqué pour justifier l'augmentation des dépenses. Les droits du trône, de hautes convenances, la sûreté de l'État, la dignité de la nation sont des lieux communs d'un air assouvi. Les mêmes hommes n'en parlent pas de la même manière. Ils déclament qu'il est des sacrifices auxquels un bon citoyen ne se refuse jamais, n'en font pas même de discussion; on pose en fait ce qui doit être en question; car la nécessité d'une dépense doit toujours être un point en question. Viennent ensuite les raisons d'État, les difficultés diplomatiques, les mariages, les

naissances, les couionnements, les décès de princes. « En Europe, dit l'auteur de «
\\hspra lies lois, les édits des princes afligent même avant <pi'on les

« ail MIS, parce qu'ils y parlent toujours de leurs besoins et jamais des i(
nôtres'. »

Mais quand une nation n'est pas dominée par la force brutale, elle appiécie à sa
juste valeur la nécessité de toutes ces dépenses, et son intérêt est de s'opposer avec
une impei turbable fermeté à toutes celles que le bien public diiment constaté
n'exige point impérieusement.

Lest a la politique pratique à suggérer aux nations les moyens de dépenser peu.
Tel n'est point l'objet du tribunal qu'on appelle en France la Cour des comptes. Il
est chargé de vérifier si un comptable a véritablement payé les sommes qu'il passe
en compte comme ayant été déboursées ; mais il 11 est point charge d'examiner si
un ministre a ordonnancé une dépense qu d II aurait pas dû ordonnancer. Du mo-
ment qu'un ministre a décidé une dopense dans les limites posées par le budget, il
est en règle à ses yeux, et nulle autorité n'est admise à le blâmer; une quittance su-
liil ici pour jushtier une dépense. Cependant, le contrôle des coiiqitables, bien qu'il
ne sou pas sans importance, n'est que d'une importance secondaire. C'est

le contrôle des ordonnateurs des dépenses qui est l'essentiel ; or, il n'en exislo
point*.

n n existerait im véritable conlrôlc de radinistratioii qu'aillant que chaque ar-
ticle de dépense serait autorisé d'avance dans la loi du budget,

01 qu'une cour des comptes nommée par les contribuables serait aiitioiisee a vé-
rifier si la somme appliquée a une dépense n'a point été appli-

' Liv. XIII, ch. 13.

Il II a pas existé davantage, lorsqu'il y a eu deux adiniiiistratioiis diITérentes,
une pour les conti ibillions Cl une pour le trésor. Le iniinslre du trésor constatait
bien, pour sa décharge, les sommes qu'il avait délivrées aux autres ministres pour
leurs dépensés, mais il ne jionvait contrôler l'usage ipi'ils en avaient l'ail.

DES RCDCEETS.

qiée à une autre ; et même si le ministre qui en a ordonnancé le paiement Il a\\
ait pas desiiioyms d arriver au inéine but à moins de frais. 3Fais qui ne voit que,
dans une aussi vaste machine que les finances d'une grande nation, une semblable
surveillance est impraticable? D'ailleurs si c'était le meme prince qui nommât le

surveillant et le surveillé, le contrôle deviendrait illusoire. Puisqu'il doit se trouver nécessairement une assez grande latitude dans le choix des dépenses qu'il convient de faire et dans la somme qu'il convient d'y employer, c'est dans la constitution politique seule qu'il faudrait trouver des moyens pour que les ordonnateurs des dépenses fussent toujours dignes de la confiance des contribuables. La liberté de la presse et l'impression des comptes seraient déjà de très grands moyens d'économie.

Jusqu'à-là, tout ce qu'on peut désirer, c'est que les articles de dépenses soient assez détaillés pour que le législateur ait l'assurance que les principaux besoins de l'État seront satisfaits, et que l'argent du public ne sera pas employé contre le vœu des représentants du public. Vous savez, en outre, messieurs, que si les personnes chargées d'administrer les biens de l'État peuvent appliquer à une dépense les fonds destinés pour une autre, ce ne sont plus les représentants de la nation (qui votent la dépense : voter une dépense, c'est décider) qui savent mieux que le législateur (/est le législateur) mettant sous les yeux du législateur les besoins de l'État, article par article, qu'on le fait consentir à sacrifier annuellement une certaine somme qu'il n'aurait pu lui-même donner s'il eut prévu qu'elle dût être appliquée à toute autre fin. Les mauvaises administrations ont leurs raisons pour vouloir la non-spécialité ; elle est synonyme de favoritisme. Avec le tableau des besoins nombreux de l'État on obtient un milliard, et avec la non-spécialité on en fait ce qu'on veut*.

Un statisticien anglais, M. Joseph Lowe, a donné le tableau suivant de la population, des charges et du quantum payé par tête, en 1822, dans les principaux États de l'Europe. Cela peut servir de preuve à l'observation que je fais dans le texte. Il convient cependant de remarquer que le quantum par tête ne tient pas compte des décharges qui ont lieu en faveur des ordres privilégiés les

nobles et les prêtres), et qui retombent nécessairement sur les classes non privilégiées.

L'anglais exprime les sommes en livres sterling; voici la conversion

qui est censée représenter le peuple donne à l'impôt un vernis

qui est censée représenter le peuple donne à l'impôt un vernis

11.11, ou ce fut déjà, remarqué, l'Europe, les ordres, ions qui sont

particuliers, les charges les plus lourdes sont, en général celles qui incombent

' 1 ,rr' T"""""""""" | ■»■l"•i'-■l•a.iou

uiliiale saveil rendre les dépenses i„dispe„s,ables ; ce gui uicl i, l'aise la c cmuce
es .égisl„,c,u,a„K„,els en sonniel l'approbaio„,. «ans les ■ lais despoliqnes, les
miuislres, s.acl.aul que la responsabilié loin eulièi-e pose sur eus, „pp„„,e„, dans
les dépenses un peu plus d'espri. decrilique.

U aranlage que les pays gouvernés conslilnlloiinelleuient relireut

d nue represeulaliou, es. dans les disenssious publiques qu'elle ou, raine et qui
préviennent un certain nombre d'abus.

stérir.r" par livre

NATm\s IMPOTS, DIMES*

, I et autres j Id. par tête.

Suède, sans la Norwé-e

Russie cJ'Enrupc . . ^ ! * * * *

Turquie d'Europe (par aperçu) ; [!

Polojiic depuis le partage. .

Espagne. • • .

Portugal.

Danemarck. ...!.*?*!**

Suisse, cantons

'à Limi>ar-

die, la Pologne aulFKlnenne. , .

La domination prussienne.

Bavière • . . .

U Pi.imonl. compVis'ia Sardaigne; Gên^ ,

,ei la Savoie ... '

Etals du Pape .

Naples et Sicile

France

Mande ®"®“g“e*ftriaiide non comprise!

VN’uiiember® . .

Saxe ’]

Pays»Bas** . . |

L Europe coMeclivemeil • , . [[

j CHARGES PimiQCES.

âmes. fr : ^ T

•‘n»000,000 450.000,000 13 IS ’

S,tlto,000 135,000,000 15 6”

I1,(K)0,000 liio,000,000 15 15 ’

âî».000,000 450,000.000 15 80 1

o,6iK.‘,oÜo 62,500,000 17 50 |

oO, 700, 000 995,000 000 50 i

U.üOtMtOtt 1,000,000,ot-o 68 75

o,oOO.ÜOO 200,000,000 37 50

La somme de 1 innrwvTfWk ...

fisc. Les îles l>ritnnU,ues paieiu eu perçus par le

locales I.o» e estime que le loul s’élève A "ir’ '* chemins et les dépenses

t<le, SI te. 40 c. à 1 ,00 millions de francs ; ce qui fait, pour la contribution par

Pcovioces nom?n"«.’ (" hollandaises sont beaucoup moins ménagées que les

rtavaninpe. t par leie, mouis que la proportion commune, les autres paient

DES RLDRETS.

3is;j

Outre les dépenses qui figuroiit au budget, les peuples en ont beaucoup tl antres
tpii n’y figurent pas. De ce nombre sont les dépenses locales des provinces, des dis-

tricts, des comitings. Dans les pays qui sont bien administrés, les besoins des localités sont soumis à l'approbation de leurs habitants, ou des délégués de leurs habitants; en France, depuis le règne de Napoléon, les conseils de départements qui votent les dépenses locales sont nommés par le prince ou par ses agents; et, comme les administrateurs de la localité (les préfets) sont également nommés par le prince, il en résulte que les provinces et les communes sont gouvernées par une espèce d'aristocratie qui n'est point selon l'esprit de la constitution de ce pays. Pour comble d'abus, les budgets des localités sont rarement soumis, par l'impression, à l'investigation du public'.

En Angleterre, le clergé épiscopal s'étant emparé non-seulement des biens-fonds qui appartenaient au clergé catholique auquel il a succédé, mais des dîmes ou contributions que ses prédécesseurs faisaient payer au peuple, il se trouve que le peuple paie, de cette manière somme, au-delà de 112,000,000 de francs qui ne ligèrent point au budget*. Il en est de même de la taxe des pauvres qui est répartie et levée par les paroisses, et qui s'élève, dit-on, à près de 8 millions sterling» (200,000,000 francs). C'est une des plaies de l'Angleterre.

Le casuel des gens de lois, bien qu'il ne figure pas au budget, n'en est pas moins une lourde charge pour les peuples.

tiaue, le paiement des pensions du clergé, les séminaires ou écoles de prêtres, et en général les dépenses relatives au sacerdoce, forment autant d'articles du budget*; mais les frais occasionnés par les pres-

ses fonctions de membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement, des conseils communaux ont cessé d'être rendues électives en France. Les élections et les attributions de ces conseils sont maintenant réglées par les lois des 21 mars, 19 avril 1831, 22 juin 1833 et 20 avril 1834. (A'out de Védicteur.)

Comme l'Etat ne paie pas les prêtres des religions dissidentes, leurs taxes les paient, en même temps qu'elles paient la dîme au clergé anglican.

- est ainsi que les malheureux catholiques d'Irlande, après avoir payé le clergé papiste pour qu'il entretienne leur ignorance et leurs préjugés, paient les dîmes au clergé anglican pour qu'il les persécute.

' Suivant les Statistiques de la London Statistical Society, page 37, la taxe des pauvres s'est élevée, en 1817, à 7,890,148 livres sterling.

a. 1. «Les généraux du ministère catholique, environ 50 mil-

hyères, et le casuel des prêtres, qui se compose du salaire attribué à plusieurs de leurs fonctions, n'y paraissent pas, non plus que les énormes suppléments votés par les localités, ou plutôt au nom des localités*.

Des législateurs parfaitement indépendants et pénétrés de la sainteté de leurs devoirs, ne craindraient point de rejeter les budgets qu'on leur présente, toutes les fois qu'ils ne seraient pas fondés sur des dépenses évidemment commandées par le bien général ; toutes les fois qu'on négligerait de leur donner toutes les garanties désirables contre les abus. Que les entraves du pouvoir et les co-partageants dans les biens du public ne soient pas de cet avis ; qu'ils représentent cette mesure comme le bouleversement de l'État, tandis qu'elle n'est que la suspension de leurs honoraires jusqu'à ce que leurs honoraires soient mieux mérités, rien n'est moins surprenant ; mais que les personnes qui ne prennent aucune part à ce riche butin regardent cette utile fermeté comme une extrémité dangereuse, c'est une faiblesse tout-à-fait protectrice de la dissipation, de la corruption, et complice de la perte des gouvernements. Les hommes qui manient le pouvoir ne sont en général contents que par les institutions ; et une institution qui ne se fait pas respecter n'est pas une institution vivante. On craint que le gouvernement ne soit ébranlé s'il n'a pas de quoi satisfaire aux besoins de l'État, et l'on n'a rien de plus pressé que d'y pourvoir ; c'est ainsi que l'on nourrit les abus qui exposent véritablement la tranquillité des nations. Si du temps de Louis XIV, un corps représentant les véritables intérêts de la France eût pu mettre un obstacle à ses guerres et à ses persécutions, la France ne fût pas tombée dans l'avilissement et la misère qui signalèrent la fin de ce règne théâtral, et le roi

payait par année, indépendamment de ce que paient les localités et les particuliers, Elle a éprouvé, par l'effet de la révolution, un grand soulagement à cet égard ; car elle payait pour les dîmes seules 150 millions, dont 20 millions pour les frais de perception. Les biens-fonds du clergé et ses droits seigneuriaux se devaient, en outre, à 60 millions. Le casuel des prêtres et les droits payés au pape étaient plus considérables qu'ils ne le sont de nos jours. Cette contribution payée à un prêtre étranger est un abus dont un bon gouvernement sait en général préserver sa nation.

On finit par payer aux départements et aux communes, sur les dépenses locales, des suppléments aux traitements des évêques, des loyers de presbytères, etc., dont on ne s'occupe ni par loi, ni par monnaie.

DES REVENUS.

lui-même n'eût pas été abreuvé d'humiliations. Si le corps législatif muet de Bonaparte avait refusé inégalement de pourvoir aux dépenses qui maintenaient ses fonctionnaires publics et ses armées, il n'aurait pas formé ces entreprises gigantesques et insensées qui Tout renversé. Mais les membres du soi-disant corps législatif étaient désignés par lui !

Sauf des fléaux naturels, heureusement rares et passagers, les nations n'éprouvent guère que les maux qu'elles ont mérités. Pour les éviter, ce n'est pas une molle complaisance qui sert ; ce sont les lumières et la fermeté. Si des ministres complaisants ont l'art de lier une dépense abusive à d'autres dépenses utiles, ou peut sans danger refuser le tout jusqu'à ce que les ministres présentent ces dernières dégagées de toute autre. Ils se laisseront de se conformer à une telle suggestion ; ils sont plus intéressés que la nation à présenter un budget qui mérite d'être approuvé. Les nations subsistent par elles-mêmes, puisqu'elles subsistent de ce qu'elles produisent ; tandis que les fonctionnaires publics ne subsistent que du budget.

Les gouvernements dépensiers sont menacés d'un autre danger, surtout le gouvernement d'Angleterre, c'est d'être désertés par leurs sujets. Vous verrez bientôt, messieurs, l'effet que produisent les impôts sur les prix que le consommateur est obligé de payer pour satisfaire aux besoins de la vie. La vie devient trop chère là où le gouvernement fait de trop fois les dépensés ; on y vit mal à l'aise ; avec un revenu donné, avec douze mille francs à dépenser par an, je suis seul, et une famille, on s'expose à trop de privations, on y fait une trop pauvre figure. Dès lors, si le revenu n'exige pas résidence, on cherche à le dépenser ailleurs ; et nous avons vu des milliers de ménages s'établir en France, surtout dans les provinces où l'on vit à bon marché. Ces émigrations sont d'autant plus lâcheuses pour l'Angleterre, qu'elles ont lieu parmi les classes moyennes de la société, où l'on trouve ordinairement plus de moralité et de lumières que dans les hautes classes et parmi la populace. Les premières ne se déplacent pas, car elles ne veulent pas perdre les avantages attachés à leur position sociale ; les classes indigentes ne peuvent pas supporter les frais d'un déplacement et sont plus esclaves des habitudes de leur pays'. Ces

fl

' Des familles d'ouvriers anglais (qui sont venues chercher de l'ouvrage en France depuis la paix de 1815, la plupart sont retournées en Angleterre, du moment qu'elles ont pu espérer d'y trouver de l'occupation. Beaucoup d'émigrés-

émigrations pacifiques deviendront d'autant plus faciles, que les communications se multiplieront et que les préjugés nationaux s'affaibliront par l'effet des progrès indubitables des sociétés. De pareils déplacements sont encore plus multipliés, malgré la distance, entre l'Angleterre et les États-Unis. Dans ce dernier cas, à ravantage que présente un gouvernement à bon marché, se joint celui qui résulte d'un même langage et d'une certaine conformité d'habitudes. Ce serait bien autre chose si l'Amérique n'était pas si loin, et si elle présentait en même temps toutes les douceurs de la sociabilité et d'une vieille civilisation.

Les charges imposées à la société par les gouvernements chers ont encore le laid effet d'y multiplier les attentats contre les personnes et contre les propriétés. La vie y devient si difficile et la disparité des fortunes si grande, que toutes les passions y fermentent, et qu'une multitude de gens, pressés par le besoin, cherchent à se soutenir par le crime '.

CHAPITRE III

Des comptes par exercices et «les comptes par années.

Lorsqu'on a dressé le tableau des dépenses présumées d'une année, telle, par exemple, que l'année 1820, on n'a pas ignoré que nulle dépense, nulle recette relatives à cette année n'auraient lieu jusqu'au 31 décembre 1820. Plusieurs d'entre elles ont dû s'effectuer en 1821, 1822, etc. C'est ce qui a donné lieu, en France, à distinguer les exercices des diverses années; de sorte qu'après avoir, postérieurement au dernier jour de 1820, rendu compte des services (c'est-à-dire des recettes et des dépenses) de cette année-là, il a fallu, en 1821, en 1822 et autres années subséquentes, rendre un compte supplémentaire des nouvelles recettes et dépenses qui ont eu lieu relativement à cette même année 1820, mais opérées seulement dans les années qui l'ont suivie.

Les mariages durables ont été formés au contraire, et des mariages contractés, dans la classe moyenne.

■ Le nombre commun des condamnations annuelles dans la Grande-Bretagne, de 1811 à 1823, a été de 13,100. Voyez Statistical Illustrations of the Territorial

Extent, etc., of the British Empire, published by the London Statistical Society

ES COMPTÉS PAR EXERCICES

CemodedecomptabilitéobservéenFrauceadetrèsgravesincoiivénients

On peut dire que les comptes d'un exercice ne sont jamais véritablement terminés et soldés, car il est impossible qu'il ne reste „as, durant des siècles, des articles en suspens relatifs à une année d.ÿà passée depuis longtemps. Faut-il renoncer à une dette qn'oii a droit de recevoir parce quelle n'a pas été payée au moment de son échéance? faut-il méconnaître .111 engagement qn'on a pris, parce que celui au profit de qui on la souscrit n'a pas été en mesure de le faire valoir? tels sont les motifs qui ont fait adopter les comptes par exercices, où l'on sépare totalement les recettes et les dépenses qui ont rapport au service de chaque année de celles des autres années; mais d'énormes abus ont accompagné cet usage. Les sommes que le gouvernement devait sur les exercices°an teneurs à l'année courante ont été renvoyées à l'arrière; et cet arriéré donna lieu plus tard à des liquidations où la faveur et la corruption notaient pas ton, ours sans influence, et où les dettes reconnues étaient payées en valeurs insuffisantes. Sous l'ancien régime, à plusieurs époques les exercices anciens n'étaient clos que par des banqueroutes; et, en dîs. ^ générale, il paraît difficile d'avoir une bonne comptabilité avec des «comptes qui commencent tous les ans et qui ne finissent jamais, si ce n'est par le

moyen de ce qu'on appelle vulgairement une coupe mal taillée et d'une décision arbitraire du législateur.

Dans la coupe, établie par l'art. 11, on lie les intérêts des emprunts véritables, les intérêts des „ayées dans le courant de l'année non, an

soinnes „, n, son, encoi e à l'année. à la fin de l'année 1820, c'est la même somme les sommes on, reslées, a „ayer. Ces, la forme de c„m„a„ili„, n'est pas g' n'est pas, dans le commerce, en Angleterre, pour les finances, n'est.

On a l'habitude de faire les comptes par années, n'est pas intervenu, applicable d'une ressource à l'année, d'une dépense à laquelle elle a été, ou contraire, c'est-à-dire, ravir dans c„, ancien, l'année revolve des

l'année n" ■ l'année. isqna, ainsi de continuer

On dit, par conséquent, de rendre les conditions, les emprunts plus onéreuses pour le contribuable*. *

On n'a pas fait attention, en évaluant de semblables objections, la manière de solder les comptes n'est pas en rien les ressources, ni l'année face au paiement, de l'année,

doii. Ilans une bonne eoinpiabilié par

' Voyez Ganilb, Science des finances, page 247.

lirniKME l'AI5TIE. - EllAEITHK IV.

«)iinc6Sj chu(jU6 classe de dépenses doi(avoiruu compte ouvert uussi bien que chaque créancier. Au moment d'un règlement, ce qui reste à recevoir ou a pît}o! sur chaque compte est un solde que Ton poi'leau meme compte pour raniée nouvelle; et les memes ressources peuvent être employées aux usages aixx(iuels elles ont été primiiivement affectées. Le crédit public, loin d'être ébranlé, est consolidé par la possibilité que TÉlat débiteur a de pouvoir à toute heure donner par appoint son bilan, l'étal de ses dettes et de ses créances. Les bons négociants, pour qui la confiance publique est si nécessaire, et dont on connaît la susceptibilité en fait de trédii, le sa>ent bien; et ceux qui veideiu que leurs écritures puissent être facilement apurées font un inventaire de leur avoir et soldent leurs comptes tous les ans. En nu mol, tous les inconvénients des comptes par exceices peuvent être évités, et fou peut jouir de tous leurs avantages dans les comptes par années*.

Le nest pas tout : lesbiens de l'État ne se composent pas seulement des cens qu'il rec;iiit et qu'il dépensé. Ils conqïrenneni encore les marchandises, les matières qui garnissent ses magasins. Une année qui a laissé à celle qui la suit des vivres, des fourrages, des habits en abondance , épargne à celte année des dépenses qui sans cela seraient devenues indispensables. Le bon ordre des dépenses publiques exige donc quon imite en ceci les négociants qui dressent chaque année un inventaire de ce qu'ils possèdent, et qui chargent le compte de l'année 1821,

par exemple, non-seulement de l'argent, mais des matières que l'année 1820 lui transmet.

CHAPITRE IV

Ht rimpôl en général, de sa légiliinilé et de ses limites.

Celle portion du bien des particuliers que le gouvernement consacre a satisfaire ses désirs ou les besoins du corps social, est ce que nous apijelons ici impôt^{1*}.

' En ternies de négoce, la situatioii de cha([iic compte est mieux connue lorsqu'on les solde tous les ans que lorsqu'on ne les solde que pour les terminer.

I OUI* préciser l'expression, je répéterai ici ce que j'ai dit dans mon Traité d'économie politique : Quel « pie soit le nom que l'on donne à l'impôt, qu'on

ait :

DE L'IMPÔT EN GÉNÉRAL. 35

Qu'il soit assis sur les terres ou sur l'industrie, qu'il soit élevé sur les capitaux ou sur les revenus des particuliers, ses effets économiques sont les mêmes. Ce sont ses effets généraux dont je vous entretiens ici. Nous verrons ensuite les effets divers qui résultent des différentes espèces d'impôts-

Quand les peuples ne jouissent pas des avantages que l'impôt peut leur procurer, quand le sacrifice auquel il les soumet n'est pas balancé par l'avantage qu'ils en retirent, il y a iniquité. Ce bien leur appartient ; on ne saurait, à moins de commettre un vol, ne pas leur donner en échange un bien qui le vaille*.

Ce n'est pas tout. Chaque homme a, de par la nature, le droit d'acheter les choses, et par conséquent le bien-être, la sécurité qu'on lui offre en l'étourdisant de l'impôt au prix le plus bas où l'on puisse se les procurer. Si un despote ne laissait respirer à ses sujets que la quantité d'air que ses sujets lui paieraient, il est évident qu'il commettrait la plus criante des injustices ; car il ferait payer une chose dont tout le monde est en droit d'user pour rien. Je ne fais cette supposition extrême que pour faire sentir le vice du raisonnement qui prétendrait fonder la légitimité de l'impôt sur l'avantage immense, indispensable, que la protection du gouvernement procure aux citoyens dans tout État productif et policé. Ce n'est pas là la mesure de l'impôt légitime. De même que le prix d'une marchandise, lorsqu'il est fondé sur un monopole, et, en vertu de ce privilège, supérieur aux frais de production, est une atteinte à la propriété de l'acheteur, un impôt qui s'élève plus haut que les frais nécessaires pour procurer au contribuable la sécurité dont il a besoin, est un attentat contre la propriété du contribuable.

Ainsi, en supposant que les citoyens pussent jouir de toute la sécurité désirable moyennant cent francs de contribution par famille, si on leur faisait payer plus que cette somme, ce surplus pourrait passer comme un

« l'appelle contribution, taxe, droit, subside, ou bien don gratuit, c'est une charge imposée à des particuliers ou à des réunions de particuliers par le souve-

rain, peuple ou prince, pour fournir aux consoininations qu'il juge à propos « de faire a leurs dépens : c'est donc un impôt. » Liv. 111, di. 9.

J ai montré ailleurs (ch. 3 de la III® partie de cet ouvrage) qu'il est possible et nécessaire de comparer une satisfaction avec une valeur, quoique ces deux choses ne semblent pas de meme nature; il est conséquemment possible de comparer un avantage avec un sacrifice. L'intérêt du contribuable consiste à obtenir le plus grand avantage possible au prix du phu petit saeriliee.

limiÉME PAHTIK. - CilAmiU-; IV.

>ii

:*ar

l'Aiinr,. - CHAI'iiii: iv.

!.. « cxagàc, i,j,,«e, ill,»i,i,,c, de | ■ ava,,i,gc le,,, |,,,caro,.aiM eo seraïi une spoliaiion

Ue.nai-qncz, messieurs, que ce principe d'équité naturelle est également M-ai, quelle que soit la forme du gouvernement; et qu'une contiibutiou qm e viole est aussi bien illégitime, votée par une chambre des communes d'Angleterre, qu'établie en vertu d'un ukase de l'autocrate de toutes les nussies.

C'est sur ce principe que devraient être basées toutes les impositions des iieuples,,,, se preteudent civilisés, et que devraient être réglées par conséquent toutes les dépenses publiques.

Ces anciens Égyptiens habitaient le sol le plus fécond de ruiivers, et cependant le bas peuple ne s'y nourrissait que des aliments les plus grossiers; mais d (allait que les produits du pays se dissipassent pour l'entre- •len d nu nombreux corps de prêtres, qui pesait sur la production loin d'y contribuer, ainsi que nous le voyons „ratiquer en Espagne; il fallait enrcteïnr la multitude d'ouvriers qui, dans un temps où l'on ne savait pas employer les lorces de la nature, était nécessaire pour lilever ces énormes temples, ces monstrueuses pyramides que le temps n'a pu renverser et

qm Mibsistent encore comme des monuments éternels de l'imbécillité des nations et de la vanité des grands.

Même de nos jours, peuse-t-on que rimmense production d'un pays tel que la France ne suflirait pas pour fournir à nos paysans une nourriture habituelle meilleure que du pain d'orge et de sarrazin, nourriture de plusieurs de nos provinces, si les hommes chargés de décider des dépenses P'tililiques, ne consacraient

pas à de fausses dépenses un argent levé sur le peuple, qui non seulement ne jouit pas de ce qu'il paie, mais se trouve (écoirage de se livrer à la production de ce qui lui serait plus favorable) Une de dépenses pourraient être supprimées, je'ie dis pas sans inconvénients, mais avec profits! L'île de Corse conte annuellement à la France

■ es pmicipos sont fondés sur les caractères de la production exposés en di- >ers endroits de ce Cours (voyez notannnent le chap. 7 de la 1- partie). Il a e valeur verriablement produite que celle qui est fondée sur une utilité qu'oii ne peut se procurer d'aucune autre iminière à ineilleir marché.

.Monlesquien paraît avoir compris de même ces |,rincipes d'équité naturelle, oisqu I a ul . « e n est poiiii à ce que le peuple peut donner qu'il faut mesurer

■ < les revcmis publics des impôts), mais à ce qu'il doit donner. » Esprit des Lois hv. MM, diap, I.

DE L'IMPOT EN OÉNEKAL

800,000 fr. de plus qu'elle ne lui rapporte Ses colonies des Antilles lui avaient coûté, jusqu'en 1789, deux milliards et demi*. Qui peut douter que, si tout cet argent eût été consacré à des dépenses favorables à la production, notamment à favoriser les communications*, le sort des peuples n'en eût été prodigieusement amélioré?

La vanité des nations leur coûte aussi bien que les fautes de leurs gouvernements. On peut demander ce qui revient à l'Angleterre d'une pension annuelle de 13,000 liv. sterling (312d,000 fr.) au duc de AVellingion * qui, indépendamment d'une fortune considérable, jouit de plusieurs gros traitements. C'est, dit-on, pour encourager d'autres généraux à défendre leur pays. Comme si Ton n'avait pas, à toutes les époques, trouvé, depuis Al isiide jusqu'à Marceau, des hommes de talent pour défendre leur pays quand leur pays (savait les honorer! Ce n'est pas Tamour de l'or qui ûiit les glands hommes et conduit aux grands sacrifices; les armées l'cuferment des milliers de militaires aussi dévoués que le général, et beaucoup moins payés.

Il serait difficile d'expliquer ce qui pouvait revenir à la France des frais occasionnés àja t rance par le couronnement de Napoléon, ou des jouissances qui accompagnèrent la naissance du roi de Home®. Les progrès des lumières, la connaissance que les nations acquerront de leurs véri-

Cette somme est tirée de l'Administration des finances de Necker (tome II, page 506). Elle est probablement beaucoup plus forte maintenant.

“ Arthur Aoung, Voyage en France, page 436 de l'édition anglaise.

* Il faut-il répéter encore que les communications faciles donnent une seconde existence aux produits qui sans cela ne pourraient pas sortir du lieu de leur naissance, et aux produits qui sont achetés avec ceux-là?

* Voyez le budget anglais de 1818,

En quoi servent au bonheur de l'Angleterre les trois millions de notre monnaie de bénéfices ecclésiastiques que reçoit annuellement l'évêque de Durham?

** J'ai vu les mémoires du seul berceau du roi de Home, offert en don par la ville de Paris, dont les magistrats étaient nommés par le prince. Ils se montaient à 201,871 francs 97 centimes.

Dépense entièrement superflue et nullement volontaire de la part des citoyens de Paris, quoiqu'on ait tout fait pour que cela en eût l'air. Il n'y a quelque spontanéité dans les géiosités des villes que lorsqu'elles choisissent librement leurs magistrats; et encore peuvent-elles craindre que leurs magistrats ne fassent leur roir aux dépens de leurs administrés.

OK ;iMI>OT EN GÉNÉRAL.

Imc façon véilablemonl proclueve, resierait toujours la question de savoir s'il n'élaill pas possible d'obtenir le même service à meilleur marché.

De fausses idées d'économie politique ont fait longtemps considérer l'impôt comme n'euraînanl aucune perte pour la société. Un a dit : l'impôt fait payer cent mille francs par des particuliers, mais il ne détruit pas cette somme. Il la reverse dans la société, puisque la société possède autant d'écus après le paiement des impôts qu'auparavant*. Le gouvernement reverse dans la société les écus qu'il a reçus ; mais il n'y reverse pas les denrées qui ont été achetées au moyen de ces écus. Ces écus ont été une perte pour les contribuables qui les ont fournis, et n'ont pas été un gain pour le marchand des denrées que le gouvernement a achetées, ou que les salariés du gouvernement ont achetées pour lui*^.

Les profils que l'on a pu faire sur les denrées vendues au gouvernement ne sont pas une indemnité du sacrifice fait par le contribuable». L'unique dédommagement (que reçoive ce dernier est la protection qu'il reçoit ou tju'il doit recevoir de la part du gouvernement^.

Il convient, messieurs, de remarquer que ce qui constitue la contribution est abandon gratuit que l'on fait au gouvernement d'une chose pourvue de valeur (que ce soit des écus ou bien des denrées) ; et que l'achat auquel le gouvernement emploie cette valeur n'est point une restitution faite à la société. C'est un échange. Le gouvernement est un con-

qui me rend la santé, m'est utile en ce qu'il me met en état d'exercer ma profession, mais il ne travaille pas aux produits de ma profession.

* Voltaire n'a été que rinlerprète d'une erreur fort commune lorsqu'il a dit, dans son Dictionnaire philosophique (article Économie : « Le roi d'Angleterre a « un million sterling à dépenser par an... Ce million revient tout entier au peuple « par la consommation. »

* Si le reversement de la somme était considéré comme une restitution d'impôt, il en résulterait que la même somme d'impôt serait une perte pour le contribuable en Chine, et ne le serait pas en Europe; car en Chine la contribution se paie en denrées, que les agents du gouvernement consomment en nature, et par conséquent ne reversent pas dans la société.

^ Les profils qui ont été faits sur les denrées vendues au gouvernement auraient été faits sur les denrées que le contribuable aurait achetées lui-même, s'il n'eût pas payé la contribution ; car des écus ne peuvent servir à autre chose qu'à des achats.

Il liriÉMÈ l'AUTi:. - CHAPITRE IV.

‘ri

lo,,,s^

„i,,, ““; ^ Jo les assimile- à ce dci--

"li <'e-...le „,e „o,,i,,, 'a,,

fi

'•=rr:::-::;~^

moi (l'iii le cite, nous soim/.c i • i ■ i P gt oo. L julcur anglais , et

lem ; „,,,s clm.-cW " " e T°‘ S'""""e'""e'"" » 'm

lemrés par im aelm dans 1 > " J*-' » « «is, quoiqu'ils soient

.~ae.l» d„-ai,esst^ :rj:, “""r l»Muele

le sais pcesm,: :::, ::

paisfiaVII... Ce, *' *'"l>'es. il le fanl bien.

hE i;iMl>OT K> (iÉNÉRAL.

Uuanl au\ reveuus, ils soill proprement, quelle qu*cn soit la source, la véritable matière imposable, parce qu'ils renaisseiu incessamment '. Nous vivons tous, dans l'état ordinaire des choses, sur nos revenus ; et, s'il faut, comme il est incontestable dans toute société bien réglée, en sacrifier une partie pour procurer au reste la protection du gouvernement , nous devons regarder la portion vouée à cet usage comme utilement consommée. Quand ce service est lidelement rendu cl n'est pas payé au delà de sa valeur, il est légitimement exigé. Faut-il que le paiement qu'on en fait soit dans une exacte proportion avec le revenu? Cela parait équitable ; car le service rendti au contribuable est d'autant plus important que son revenu est plus considérable. Ce principi' s'opposerait à totit impôt qui s'élèverait proporlioimellementl plus haut quand le contribuable est plus riche.

D'un autre côté, tmc contiibulion simplement proportionnelle n'estelle pas plus lourde iH»ur le pauvre que pour le riclic? L'homme qui ne produit que la quantité de pain nécessaire pour nourrir sa famille doit-il contribuer exactement dans la même proportion que celui qui, grâce à ses talents distingués, a scs immenses biens-fonds, à ses capitaux considérables, non-seulement jouit et procure aux siens toutes les jouissances du luxe le plus somptueux, mais de plus accroît chaque année son trésor?

^e trouvez-vous pas dans cette prétention, messieurs, quelque chose qui choque l'iïquilé? Cependant, à l'époque de la révolution française, plusieurs écrivains, et notamment ceux qui exerçaient une grande influence sur les décisions des assemblées législatives, conçurent une grande horreur pour l'impôt progressif *. On le regarda comme un motif de découragement pour tout accroissement de fortune, et par conséquent pour tous les genres de perfectionnements; on le représenta comme une prime accordée à l'insouciance et à la paresse, puisqu'un tel impôt punissait pour ainsi dire le succès. M. Joliivet prouva dans un écrit® (p'i'en ne de-

* On appelle quchpiefois ainsi la niarchamlise à roccasion de laquelle ou asseoit riinpot. Le mot semble moins propre dans ce cas; car la véritable matière imposable se compose des biens au moyen desquels seuls on acquitte l'impôt. Là où elle manque, il u'y a pas d'impôt possible.

* M. Rœderer, dans son Journal d'Économic publique^ de Morale et de PolitiqueCf dit posili>eiuent qii il n esl plus pertms de weUre en doute rincompalibililé

absolue de rimpôt progressif avec aucun régime social. (Tome 1, page 217.)

De l Impôt progressif et du 3Iorcellement des patrimoines, avec celte épigraphe
: Cest le vautour de'chiranl scs nUrailles.

HLjriE.Mii PAINiE. — EilAlMTliE IV.

HEJriEME PAMiE. - EilAPITltE IV.

mandani riea à «n reveuu de cem francs, n,ais on faisant payer à un ro-

à «n revenu de trois

cent et ainsi Jo feancs 12 pour

1 r cent, ccsi-a-d.re a un impôt qui s'emparerait de la totalité du revenu •

on qui! y a plusieurs sortes de progression, et qu'il y en a telle qui

l'accroisse! i "" "" 'o'ol, mais seulement sur

drait ia ' POi'lion de cet accroissement ne l'atleiii-

ui au jamais tout eniier.

ri,n,rd"m"? ' "T"f "» P"" "TM'i'- '!<>' 'I»O relaiivamom à

' 7 , ' "PP"i"" " ""PO' "" «'•«I, comme

ni '■ ' P">" -■ co,,s,,mma,i,,s

""■cImiKdisc CO, ISO i Cl comme la (|uaiilUc <lc la chose coii-

omoicç „c saivie la peopoeiioi, de la roeuioe, il s-c,,s,,i, „,e ce !om • im|>ol, <1,1.
joue le |,, i,,cipal lèlc ,la,,s les pays foi icieol imposez lômbc - les comnhiablos
d'amaid plus ,,,s s,,,, „,oi,s l ielics En n-rt

: —Jti

Le-' ë , r 'P“ <I"P *.«'o Pniics

.ne,, peo^esslfi c'csl-à.dirc d'amao, plus fo,.| pTMp,,,,io,,,'ellZ,u l'

r2,27 « <!"■ ime pi-og,. essieu croissanic dans

ipol direcl ne sera,! (lu'ime jusie mais impai faie compeiisaliou

Oii,ep,esc,,la<|ucsirimpôlélaild-a,,la,,lplusfo,lp,opo,-,io,,,,cllemc,,l

b7,l\“T”“”“”■“S»»!“I«*sens à moieele,- le,,,

dis,, ““P*”“P’o“”®P™|n'élós- Ces iiiiiciiiiicils

«17,77“ P'-Piî'-essio,, es. modc,-ée'.

h bua77 I P™P»' ““”“e'. l'inldrè. du co„bnable es, de d, gmser sa pi opi iéié . si
nmpO, peogi essif oITre „„ léoe,-

Olifpo,,, moeeele,. les hérilages, <l'au„„s molifs plus puissauis ic„dê,, i,,,p',I"7 P'
“ “ “n„e„ les

T “•«»*» 1** . ,|„e roa p.oave .le so-

i„K,s. „ „ es, |„ „p„ _

DK [/IMPOT EN general.

Les autres objections élevées conirerimpôï progressif onl encore moins de force que celles-là : Monlesquieu Fadopte complètement comme le seul équitable'; et Adam Smith, qui avait des idées bien plus justes encore sur les véritables intérêts des sociétés, Fapprouve également*.

Tout impôt a une borne nécessaire, car il est payé au moyen des capitaux et des revenus d'une nation ; et s'il allait au point de demander plus que les capitaux et les revenus de celle nation , il est évident qu'elle ne pourrait Facquiller. C'est alors que le peuple se fâche cl refuse de payer; ou bien l'impôt renchérit les objets de consommation au point que leurs frais de production ex<'èdent la satisfaction qui peut résulter de leur usage. Mais dans l'économie des nations presque aucun efl'el n'est instantané. Un despote commence par exiger de ses sujets plus que leur industrie ne peut annuellement produire. Les sujets ne parviennent à le salissure qu'au moyen de leurs épargnes. Leurs capitaux diminuant ainsi par degrés, ils ont tous les jours moins de moyens de satisfaire leur oppresseur. Leur famille décline ; ia misère les anéantit; le despote lui-même perd de sa puissance, et à son tour devient la proie d'un de ses pareils. L'Asie nous en fournirait plusieurs exemples. Combien de contrées qui, jadis, faisaient une certaine figure dans le monde, comme le pays des Phéniciens, Babylone, Pei*sépolis, dont on ne trouve plus de traces! On en peut dire autant des bords de la Méditerranée entre l'Égypte et Tripoli.

Cette marche peut être fort lente quand une sorte de modération accompagne l'arbitraire.

Dans les États mieux policés et où une sorte de règle préside à la spoliation des citoyens, le mal se présente sous des formes plus mitigées. Un impôt s'élève-t-il assez haut pour nuire à la production d'une certaine espèce de produits? le déclin de cette production, le déclin des recettes du fisc dont elle est l'occasion, avertit le fisc de modérer ses prétentions; il n'y a qu'un gouvernement stupide autant que violent qui coupe l'arbre au pied pour en cueillir les fruits. Celui qui sait mieux rattacher les effets à leurs causes, se garde de pousser l'impôt au point d'altérer les capitaux engagés dans les entreprises et de paralyser les efforts des travailleurs; du reste, il lire de la production tout ce qu'il en peut tirer, et si la produc -

ditifs, élever de grands troupeaux, etc. En morcelant les grandes fermes, on est obligé de multiplier les bâtiments d'exploitation.

* E/spril des Lots, liv. XIII, cbap. 7.

® FU'ctesses des Nattons^ liv. V. cliap. 2.

»* HUTIÛJIK I.AR11,.,. _ cilA|. |mK ĭ

P-ia dos COACA d,« ,•,,,,, « Pnnd^rZ orr”-”?””

Ilo]'ai g,.m avoc lar”™, ,l i'-T ’ ” ■”” “ ” ” ”””””” ” ®

pû<, varie seZ leT, 3J'h,,X XI' tT” “” ”” ”^o””””” ” ’

.«ia, ,,,i aéra ,a „,a,ie::’ »

CHAPITRE V

He l'assiette de l'impôt.

AoiIS a\OILS vil o11o nap l’iiiAtajA.»

coiiii ibiiablos fju’il s’agit d’uto’ ’ ^ o» ^es revenus des

ment les coniribnablès" on est obuÛ' T” ” sion d’un fait qui serve de base à la *m” contribution à l’occa-

l’iiiiipôt foncier en vertu du f ib P””P’^scs exigent

bien-fonds d’une e. L le T

m.e profession ^ ĭ — c

de telle ou telle marchandise, en Cessation de l'impôt * Introduction « l'impôt », c'est sur eux m. l'impôt base

< lui ; ... h z : Z " -

inon, a la dénomination des impôts*.

■ ; - S , ar , , , r. A , Zr ; -

deux sommes d'impôts. ^ ^ comme le rapport des

• C'est une location convoi , , , ic

"" . ma , s peu exacte , q , o de dire que les sucro ,

i) E L'ASSIETTE UE L'IMPOT. 3f > 9

L'économie politique n'a pas pour objet de faire connaître tous les impôts dont on s'est avisé , et encore moins d'en suggérer de nouveaux. C'est ce qu'on pourrait attendre d'un traité général des finances publiques. Pour l'économie politique, il suffit de montrer quel est l'effet des impôts sur l'économie sociale, suivant leur grandeur et la manière dont ils sont assis.

La nature de l'autorité qui s'attribue le droit de déterminer la quotité de l'impôt et sa perception , ne change rien à ses effets économiques. Un impôt n'est pas meilleur pour être commandé par une paroisse ou par une municipalité, au lieu de l'être par des représentants chargés spécialement de le voter et d'en déterminer l'assiette. Si un vernis de légalité donne quelque facilité pour l'accroître et le faire payer, ce n'est que relativement à sa quotité et à l'influence qu'il exerce sur le gouvernement que nous en avons fait la remarque. Quand un despote, comme renipercur d'Autriche, met un impôt, le blâme ne porte que sur lui; et la modération peut lui être conseillée par le désir de conquérir une sorte de popularité, ou même pour sa propre sûreté. Quand il est consenti par des magistrats populaires, ou soi-disant tels, quelque mauvais que soit l'impôt, le peuple n'ose pas s'en plaindre. Ne nous occupons plus de sa légitimité, mais de sa forme et de ses effets.

Tout impôt est une charge que le contribuable cherche à rejeter sur les autres membres de la société. L'homme industriel qui contribue, soit à raison de son travail, ou des capitaux qu'il emploie, que ce soit sous le nom de patente ou de droits d'entrée, ou tout autre, élève sans doute le prix du produit dont il s'occupe, et jusque-là parvient à se faire indemniser par le consommateur; mais ce renchérissement même diminue le débit, la demande de la marchandise ; il diminue l'importance des ventes qu'on en peut faire, et met le producteur dans la nécessité de

sacrifier une portion du bénéfice plutôt que d'abandonner son état et de renoncer à la totalité de ses profits. Chaque contribuable, chaque consommateur par-

xienl ainsi à sallranchir de l'impôt, mais dans des proportions infiniment variées.

Il en est résulte une grande diversité d'opinions relativement aux classes de la société qui, en définitive, supportent les différents impôts. On sait

paient tant pour cent de droits d'entrée. On ne prélève pas une portion de la marchandise introduite; niais on fait payer une somme k IVcasion de l'introduction d'un certain nombre de kilogrammes de sucre.

ioa

IILITIEMK PAUTIE. - CHAPITUK IV.

que les pai iisai.s de Qiiesaa y élaiem d'avis que les impôts retombenl eu lolal.le sur les propriélaire.s des terres. Tuule autre industrie, disaient-ils, n'opere que des transforinalions; la terre seule produit une valeur nouvelle; rien, par conséquent, si ce n'est la terre, ne peut fournir la valeur que 1 impôt letlame de nouveau chaque année. Si vous mettez un impôt MU- les toiles, le tisserand, se trouvant forcé par la concurrence à se contenter des profits qui peuvent l'entretenir dans sa profession, ne peut la continuer qu'aulaut qu'il retiendra, sur le cultivateur du lin, le montant fie l'impôt sur les toiles. Le cultivateur, à son tour, ne peut continuer son mener sans retenir le même impôt sur le propriétaire foncier qui, ne pouvant le faire payer à aucun autre, en supportera tout le faix.

David Kicardo et ses partisans , au contraire , partant de cette siipposi-

lion que, toutes choses d'ailleurs égales, les capitaux s'appliquent toujours

a 1 industrie qui rend les plus gros profils, prétendent qu'un impôt sur

un objet manufacturé est entièrement payé par le consommateur; car si

le prix de l'objet, diseiil-ils, ne s'élevait pas à un taux suffisant pour payer

la totalité de l'impôt, le fabricant appliquerait scs capitaux à une autre prodii-clion *.

Toute opinion trop absolue à cet égard me semble téméraire. Il „'est probablement aucune espèce de contribution qui ne retombe sur plusieurs classes de citoyens, et dans des proportions qui varient, non seulement eu i aison des différents impôts, mais en raison de la position particulière de c laque contribuable et des cir-

constances générales et très variables ou SC trouve la société. Ces circonstances ne sont pas toujours accidentelles;

«I en est qui durent autant que les nations elles-mêmes; telle profession a des désavantages constants relativement à ses rapports avec le fisc comme les marchands de boissons, et il ne paraît pas que leurs bénéfices soient proportionnés à leurs tribulations. La nature de l'impôt, la nature de l'homme ne peuvent fournir qu'un petit nombre d'indications générales

' P. Ricardo : Principles of political economy and taxation, chap. 17. Le tort de cette école est de considérer chaque principe trop absolument ; et, après l'avoir énoncé sous la forme d'un théorème, d'en tirer des conséquences rigoureuses qui, très souvent, ne cadrent pas avec les faits. Il est très vrai que les capitaux se trouvent le plus souvent employés dans les occupations qui rendent le plus, et il n'est pas moins vrai que les capitaux rendent des profits très divers. Les profits industriels sont plus divers encore, quoiqu'on soit libre, en thèse générale, d'appliquer son industrie à la production la plus lucrative.

DE. L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(in'on puisse considérer comme des lois, et que l'expérience vienne confirmer.

On (Hsiingne deux manières géométriques d'asseoir l'impôt.

Ou bien on demande directement au contribuable une somme que certaines indications font supposer qu'il est en état de payer; comme dans le cas où il est taxé en raison de la propriété foncière dont il est possesseur, soit en raison de la grandeur et de la cherté du logement qu'il occupe, du nombre des fenêtres qui laissent entrer le jour chez lui, des domestiques qui le servent. C'est ce qu'on nomme, en France, les contributions directes. Ou bien on le taxe en raison de la marchandise qui est l'objet de son travail, ou qu'il veut consommer, ou qu'il fait transporter d'un lieu dans un autre, de l'étranger dans son pays, ou de la campagne dans les villes, etc. C'est ce qu'on nomme les contributions indirectes.

Celles-ci, ayant pour base une certaine quantité de marchandises consommées, sont proportionnées au nombre des consommateurs plutôt qu'à l'étendue de leurs facultés. Une famille indigente a besoin de la même quantité de sel qu'une famille dont le revenu peut être dix mille fois plus considérable. Le recouvrement des impôts indirects s'opère en général facilement, parce qu'il se fait par petites portions;

mais, au total, il est dispendieux; il exige beaucoup de soins et des formes vexatoires qui rendent cette espèce de contribution odieuse aux peuples.

Darmi les contributions directes, celle dont on a fait le plus généralement usage a été la contribution foncière, celle qu'on exige en proportion des propriétés immobilières que l'on possède. Ici, la base de l'impôt est visible, le contribuable ne peut pas se soustraire à l'obligation de le payer sans renoncer à sa propriété; et cependant la répartition en est difficile et illégale, par la raison que l'équité ne veut pas qu'un terrain paie en raison de sa dimension, ni d'aucune qualité sensible, mais bien en raison de sa valeur, qui est une qualité morale, fugitive et variable. Un hectare de terre stérile ne peut pas payer autant qu'un hectare de bonne terre. Une terre bien bâtie, fortement amendée, doit incontestablement supporter une plus forte contribution qu'un espace vide ou non défriché.

On a cru pouvoir vaincre cette difficulté par un tableau comparatif de toutes les propriétés et de leurs valeurs; mais la grandeur et la valeur de chaque propriété est perpétuellement variable, et ce qui serait vrai à une époque, cesserait de l'être quelques années plus tard. D'ailleurs, la valeur des biens à l'endroit où ils sont situés n'est pas la même si au lieu où l'impôt est réparti. On peut en dire autant du rapport qui se trouve

entre la valeur vénale et la valeur locative de la propriété (axée). Dans une certaine situation, un bien de la valeur de (renie mille francs ne rapporte que mille francs, (andis qu'il rapporterait aisément quinze cents francs dans d'autres circonstances. La monnaie qui sert à ces évaluations varie de son coût. Comme loi, il est certain que les cadastres soignent des

opérations dispendieuses, et il n'est pas également certain qu'elles soient utiles dans la pratique.

Comme il convient que toutes les industries soient taxées dans un rapport quelconque avec ce qu'elles rapportent, de même que leurs instruments (qui sont les capitaux) les terres, bien des sources de revenus ne seraient pas taxées ou le seraient imparfaitement avec un impôt unique, un impôt qui ne reposerait que sur une seule base. Il convient que ces bases soient assez multipliées pour que les producteurs qui ne seraient pas atteints par un impôt puissent être atteints par un autre.

L'instinct fiscal de la plupart des gouvernements l'a emporté à cet égard sur les idées systématiques. Leurs tributs ont pu s'élever d'autant plus qu'ils ont diversifié davantage les impôts; mais quelque habiles que leurs financiers aient été jus-

qu'ici , il sont encore loin, dans quelque pays que ce soit, d'avoir atteint, et surtout d'avoir atteint dans une équitable proportion, tous les revenus de la société.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je n'oserais décider la question. Lorsqu'un revenu se trouve surchargé outre mesure, les réclamations contre la surcharge se multiplient ; l'impôt rend moins que s'il était plus modéré; et, un peu plus tôt, un peu plus tard, les répartiteurs entendent raison. En Angleterre, les revenus qui contribuent en moins forte proportion se gardent de réclamer. S'ils étaient tous également grevés, les revenus paieraient au total une contribution plus forte, et nul n'aurait ce motif de se plaindre, savoir qu'il est surchargé.

Il ne convient cependant pas que la modération du fisc aille pour les revenus jusqu'à l'exemption complète , comme il arrive pour les rentes sur la Vie. M. de Tracy regarde ce genre de contribution comme le meilleur de tous». Seulement il le regarde en même temps comme une banqueroute. Je ne partage pas ce scrupule. C'est pour un capitaliste un pla-

- nous ne perdons pas de vue que, dans le langage de l'économie politique expérimentale, on est producteur, non-seulement par son industrie, mais par les instruments que l'on fournit à l'industrie (les capitaux et les terres).

* Enrichi d'indépendance, tome IV, page 4, 16.

DE L'ASSIETTE DE L'IMPOT

cernent comme tout autre que les rentes sur l'État. Et quel est le capitaliste qui, en faisant un placement avantageux, n'est pas exposé à voir le fisc venir prendre part à ses revenus? Certes, ce serait justice que les créanciers de l'Angleterre payassent une portion du revenu qu'ils reçoivent du trésor public : ils ont reçu, d'après le budget de 1827, pour la dette consolidée, la rente de la caisse d'amortissement déduite, une somme de 2/ 243,750 liv. st. (f. 681,143,750)

Et en outre, pour la dette flottante, 831,207 liv. st. (fr. 20,780,175)

Total de la dette anglaise en 1827. . fr. 701,923,923

Une taxe d'un dixième devrait paraître aux rentiers modérée en comparaison de ce que paient tous les autres revenus, et il pourrait en résulter un allègement de plus de soixante-dix millions de francs pour tous les autres contribuables qui se plaignent avec grande raison d'être trop imposés.

El qu'on ne dise pas que les sept cents millions de la dette ont déjà payé leur contingent au moyen de l'impôt que le gouvernement a levé sur les terres, sur l'industrie, etc. ; ce sont précisément les valeurs versées dans le trésor public, les revenus du gouvernement, qui n'ont rien payé, et c'est au contraire la portion de revenus échue aux producteurs qui a été diminuée de tout le montant de l'impôt ; quant à l'impôt lui-même, il n'a été grevé d'aucune retenue, pas même des frais de perception qui ont été purement et non purement le rentier.

Le fait est que les rentes, avant que l'emprunt ne soit fait, ne sont grevées d'aucune retenue pour que l'emprunt soit négocié à un meilleur prix et que le trésor reçoive davantage ; et qu'elles ne sont pas frappées de l'impôt après l'emprunt effectué, pour que le gouvernement ne soit pas accusé de banqueroute, et conserve tout son crédit afin d'emprunter encore. Sous quelque jour qu'on envisage cette exemption, c'est ici, comme toujours, le contribuable qui est sacrifié au profit du gouvernement et de ceux qui partagent avec lui ; c'est-à-dire la totalité des citoyens au profit du plus petit nombre. Et qu'on ne dise pas que l'intérêt de tous est que l'État ait un bon crédit ; car un bon crédit ne diminue pas les charges du peuple, et n'est propre qu'à étendre les dépenses du gouvernement, qui ne sont bornées que par l'impossibilité de recevoir davantage.

On ne peut pas dire que les rentiers doivent être exemptés d'un impôt sur les rentes, par la raison qu'ils paient des impôts sur les consommations : est-ce que les impôts sur les consommations exemptent les propriétaires fonciers de payer l'impôt sur les terres •>

M. T. É. M. K. pautil. — chapitre y.

PH

Où il a dit que les contribuables indirects étaient moins vexés et moins gênés à acquiescer que les autres ; on a même dit que le contribuable les payait sans s'en apercevoir, et confondait leur montant avec le sacrifice auquel il se résout pour jouir des consommations atteintes par les droits. Il semble pouvoir s'y soustraire en s'interdisant les actes (les consommations) qui donnent lieu à les exiger. Mais elles sont accompagnées de beaucoup d'autres (directes).

C'en est d'abord un très grand que de produire et de ne pas consommer ses produits, ou les produits qu'il pourrait acquiescer au moyen des premiers. Par la raison même qu'elles ne sont pas susceptibles de réclamations personnelles, et que les agents du fisc peuvent répondre à ceux qui s'en plaignent : vous êtes libres de vous y soustraire, le fisc a pu leur donner une extension scandaleuse, comme dans les

droits d'accises en Angleterre et dans la régie des contributions indirectes en France.

Elles ne sont joint proportionnées aux facultés des contribuables. Le riche et le pauvre consomment du sel; mais le riche (pii Jouit d'une fortune cent mille fois plus considérable que celle du pauvre ne consomme pas cent mille fois plus de sel que lui. L'impôt sur les boissons fermentées oblige les sept huitièmes des habitants de la France à se priver dans leur vie ordinaire de vin, d'une boisson fortifiante, que leur sol produit en abondance'; or, c'est une inégalité de répartition que celle qui permet aux uns l'usage d'un produit qu'elle interdit aux autres.

Cet impôt n'est point non plus en proportion des prix. Il ne peut se proportionner ni aux récoltes, ni aux qualités. Trente francs, qui sont une taxe d'un dixième sur un tonneau de 300 francs, sont une taxe de 300 pour cent sur un tonneau de 10 francs; et ce qu'il y a de pis, c'est que la plus forte taxe est payée par le plus indigent et la plus faible par le riche.

On peut affirmer que les impôts sur les consommations sont les plus inégalement répartis de tous, et que, dans les nations où ils dominent, les

classes les plus indigentes sont sacrifiées. C'est une des plaies de l'Angleterre. °

Il est reconnu que l'impôt doit être dans une proportion quelconque

^ L'impôt exagéré sur la consommation des vins a ce fâcheux inconvénient, qu'en interdisant à un ouvrier l'usage modéré de cette boisson à ses repas et en famille, il excite la consommation du cabarm, au détriment de sa bourse et de

sa santé

DE L'ASSIETTE DE L'IMPOT. io;;

avec la fortune du contribuable ; et cependant l'argent dont on paie l'impôt a des valeurs très diverses selon les lieux '. Quand le législateur établit un impôt d'une certaine somme sur les portes et fenêtres d'un logement, cet impôt est bien plus considérable au fond d'une province où l'on Jouit , moyennant peu d'argent, d'un logement étendu, que dans la capitale où l'argent a relativement moins de valeur. Cette différence est peu sensible quand l'imposition est modérée, mais importante sur une grosse somme. Si la valeur relative moyenne de la monnaie avec les autres denrées est de moitié moins grande à Paris, la différence qui en résultera relativement à deux contribuables pourra n'être que de 10 francs ; elle sera de 500 francs si l'impôt peut s'élever à 1,000 francs.

Une contribution sur le tonnage des navires est à peine sensible, si le bâtiment transporte de la cochenille, des pierres précieuses ou de Tor; elle devient importante si le navire transporte du riz ou du coton.

Les frais de recouvrement sont très considérables dans les contributions

indirectes, et c'est un des inconvénients qu'on leur reproche. Le nombre des employés des douanes excède en France le nombre de vingt mille. Le nombre des agents préposés au recouvrement de l'impôt sur les boissons n'est pas moins considérable, et ceux que réclament l'octroi ou les droits de consommation des villes sont aussi très nombreux. Tout cela est une charge pour le peuple sans rien ajouter à son bonheur.

J'ai déjà signalé l'inégalité de l'impôt en nature qui prélève les droits, non sur le produit net, mais sur le produit brut*; mais de tous les impôts en nature, le plus inégalement réparti est la conscription militaire. Il peut se mesurer par le prix du remplacement. Un millionnaire, pour racheter son fils, n'a pas à déboursier une plus forte somme qu'une famille d'artisans.

Quoiqu'il soit permis de soutenir qu'une grande diversité d'impôts soit moins onéreuse dans la pratique qu'un petit nombre d'impôts, et surtout un impôt unique, cependant, il en résulterait une si grande économie dans

La valeur de l'argent consiste dans la quantité des choses qu'il peut acheter; en conséquence vingt francs valent beaucoup plus à cent lieues de Paris qu'à Paris. Cela est vrai, quoique l'argent qu'on achète avec de l'argent vaille seulement deux ou trois pour cent de plus dans un lieu du même pays que dans un autre. Sa différence de valeur naît, non du rapport de l'argent avec lui-même, mais de son rapport avec la valeur de toutes les autres marchandises qui s'achètent avec de l'argent.

" Voyez mon Traité d'économie politique, 3^e édition, tome 111. page

HUITIÈME PARTIE. - CHAPITRE V.

les irais de perception et tant de soulagement pour les classes indigentes, fin arriverait vraisemblablement à une répartition beaucoup plus équitable que celle que nous voyons suivie maintenant.

De quelque manière qu'on s'y prenne, il faut que l'impôt soit payé par le capital ou le revenu du contribuable. On convient assez généralement qu'il serait fâcheux pour la société de lui voir porter atteinte aux capitaux qui sont un instrument de production ; il faut donc qu'il porte sur les revenus, soit proportionnellement, soit

progressivement ; et, dans les reveinis , il est juste de comprendre ceux que le contribuable retire de ses terres, de ses capitaux et de son industrie ; mais avec l'intérêt qui l'excite à

calculer la véritable somme de ses revenus, il est très difficile de les atteindre.

En général cependant, les hommes d'un même canton, d'une même ville, d'un même quartier, ne se trompent guère sur les revenus les uns des autres, et, je crois, beaucoup moins que les agents de l'administration.

Il sait assez bien, d'après la somme des consommations d'une famille, où après le plus ou moins de facilité avec laquelle elle pourvoit à ses dépenses, d'après la nature et le nombre de ses relations , d'après les héritages qu'elle a recueillis, etc. ; on sait, dis-je, assez bien si elle a de l'aisance et dans quelle classe on peut ranger ses revenus. Il y a d'ailleurs des bases positives pour connaître plusieurs sortes de revenus. Ceux qui sont fondés sur les traitements, les rentes, les pensions, qui sont payés par

l'Etat, sont connus, et, jusqu'à un certain point, ceux qui dérivent des baux

et des fermages que l'on pourrait déclarer n'être obligatoires que jusqu'à concurrence de la somme déclarée et enregistrée ; il est vrai que les produits des capitaux cachés ou placés à l'étranger, ou d'un produit incertain, et surtout les revenus fondés sur les facultés personnelles et individuelles, sont très difficiles à évaluer. C'est ici que la voix publique, remplissant la fonction du jury, devrait décider.

Il faudrait que l'administration de l'Etat, assistée de la représentation nationale, fixe les fonctions de jury pour la répartition des dépenses entre les provinces ou départements; que les administrations départementales, que je suppose dues, ou du moins en grande partie, par les contribuables, fussent chargées de la fonction de répartir la contribution départementale, et les dépenses de chaque commune de la répartition entre les familles. Il y aurait sans doute de grandes inégalités dans une semblable assiette; mais, à tout prendre, je pense qu'elles seraient beaucoup moins considérables qu'en suivant tout autre mode de répartition. Et quelle sin-

DES IMPOTS QUI NE RAPPORTENT RIEN AL FISC

facilité de perception ! On n'aurait plus à payer ces armées d'agents du fisc, commis aux exercices, préposés de l'octroi, douaniers, répandus sur le sol, au grand détriment de la liberté d'industrie et de la circulation utile. Les contributions gén-

rales, allégées en meme temps des dépenses inutiles et de celles du recouvrement , divisées en douzièmes et réparties sur beaucoup de privilégiés, tels que les créanciers de l'État, ne seraient pas aussi difficiles à acquitter qu'on serait tenté de le croire ; et je ne pense pas que la répartition en fût aussi vicieuse qu'elle l'est actuellement en France.

CHAPITRE VI

Des impôts qui ne rapportent rien au fisc.

Un impôt qui renchérit un certain produit met tout de suite un certain nombre de consommateurs hors d'état de se le procurer, ou du moins de s'en procurer en aussi grande quantité; dès lors la portion qui n'est pas produite ne rapporte rien au fisc.

Cet effet est surtout bien sensible dans les droits d'entrée. On sait que, lorsque le système continental réduisit en France la consommation du sucre de cinquante millions de livres à quatorze millions, les droits sur 30 millions qui cessèrent d'être produits et consommés ne rapportèrent rien au fisc*.

Quand l'impôt ne renchérit pas directement un produit en particulier, quand il est directement demandé au contribuable, comme l'impôt sur les portes et fenêtres, il réduit les facultés du contribuable, il le met hors d'état de consommer en meme quantité des produits quelconques, et alors l'impôt payé par les produits qu'on ne consomme plus est réduit d'autant.

L'école économique de Ricardo pose en principe abstrait que toujours la production est proportionnée au capital, et que les capitaux qui ne furent pas employés à produire 36 millions de livres de sucre furent employés à autre chose. Ce principe, vrai dans beaucoup de cas, est trop souvent démenti dans la pratique pour pouvoir servir de base à un raisonnement général. L'industrie s'y prend de mille manières, soit pour tourner à un usage productif des valeurs qu'on n'employait pas, ou qu'on employait

* Voyez, au chap. 3 de la I^{re} partie, pourquoi les produits ne peuvent se vendre quand ils excèdent un certain prix.

mal. Il est une foule de petites industries qui marchent à l'aide de capitaux qui n'ont jamais été réduits en sommes et soumis à des placements formels. Un monopole du tabac n'existe pas, une multitude de petits ménages élèvent des pieds

de tabac autom- de leurs cabanes. Quand l'impôt du sel l'autorise, mille ménages évaporent l'eau de mer dans leur marmite, sans autre feu que celui de leur foyer, sans autre main-d'œuvre que celle de la famille. Dans un pays industriel et peuplé, on est étonné de la quantité de productions qui ont lieu sans un capital assignable, et, malgré cela, de la quantité de valeurs qui pourraient être employées reproductivement et qui ne le sont pas. L'industrie manque à la production peut-être aussi souvent que les capitaux; l'industrie; j'entends à l'industrie véritable, qui créée avec les capitaux et ne les compromet pas.

Mais en supposant même, comme le font les partisans de l'économie politique abstraite, que la production se proportionne toujours à l'étendue des capitaux, ils ne peuvent nier, du moins, que l'impôt n'oblige les capitalistes à retirer leurs fonds d'un emploi qu'ils jugeaient le meilleur, puisqu'ils l'avaient préféré, pour les consacrer à un emploi moins avantageux; et c'est précisément le tort qu'eux-mêmes reprochent au système réglementaire, avec cette différence, qu'avec le système réglementaire, le fisc gagne au moins quelque chose par ses droits, tandis que, dans ce cas-ci, il porte un préjudice sans rien recevoir.

1 OUI encourager la pêche de la baleine, le gouvernement anglais prohibe les huiles végétales que nous brûlons en France dans les lampes à courant d'air. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'une de ces lampes, qui coûte ici un franc par année, coûte 150 francs à un Anglais. C'est pour favoriser la marine et multiplier les matelots, dit-on, que chaque bec de lampe coûte aux Anglais 90 francs de plus qu'en France. Dans ce cas, c'est multiplier les matelots par le moyen d'un commerce où l'on perd : il vaudrait mieux les multiplier par un commerce lucratif. Et si le consommateur préfère se passer de cet éclairage plutôt que de faire cette dépense,

l'impôt coûte aux Anglais la satisfaction qui résulterait de cette consommation. Des deux façons le sacrifice est le même.

' En supposant qu'elle soit allumée quatre heures par soirée, l'une portant l'autre. On sait que c'est en précipitant au moyen de l'acide sulfurique le principe mucilagineux des huiles végétales, que l'on a fait la conquête de ce bel éclairage.

DES IMPOTS QUI NE RAPPORTENT RIEN AU FISC

Un ouvrier laborieux, naguère, avait coutume de travailler à la lumière. Il avait calculé que, dans sa vieillesse, il brûlait une chandelle de 4 sous et gagnait 8 sous par son ouvrage. Un impôt sur les suifs et un autre sur la fabrication des chandelles ont

augmenté de 3 sous la dépense de son luminaire, qui est devenu ainsi plus coûteux que la valeur du produit qu'il pouvait éclairer. Aussitôt la nuit venue, rouvrier est demeuré les bras croisés ; il a perdu les 4 sous que son ouvrage lui pouvait procurer sans que le lise ait rien perçu au sujet de cette production. Une semblable perte doit être multipliée par le nombre des ouvriers d'une ville cl par le nombre des jours de raunée.

Cet effet, au reste, est commun à tous les impôts exagérés j ils rapportent moins et, on outre, coûtent au pays tout ce qu'ils empêchent de produire. üstarilz, en plusieurs endroits de son ouvrage*, attribue la ruine des manufactures de l'Espagne aux droits iïalcavala et de cientos. L'Espagne a perdu les profils qui résultaient de ses manufactures, et le fisc a perdu les droits qu'il pouvait en percevoir.

En France, la poste aux lettres qui, en 1792, rapportait au trésor public 12 millions, n'a plus rapporté, en 1821, que 9,887,000 francs, malgré l'activité plus grande du commerce et la faculté donnée aux courriers de la malle de transporter des voyageurs. Un tarif plus élevé entre sans doute pour beaucoup dans ce résultat^.

^ isitant un jour, à Newcastle , une verrerie oii fon fabriquait de superbes cristallux, j'aperçus, dans le coin d'une halle, un employé absolument oisif. L'oisiveté est choquante dans un pays où l'activité est générale. On lu'appirit que c'élaïl un employé de l'accise dont funique fonction était de veillera ce qu'on ne sortît aucune pièce du four à refroidir sans la peser pour le paiement d,*s droits. Quand il était forcé de s'absenter, il fermait le four avec une clef particulière ; et le manufacturier entendait se briser ses cristaux par un changement de température sans pouvoir y porter remède. Celle perle pour le producteur n'était point un gain pour le fisc.

On en peut dire aiitani des perles qui résultent des visites qui se font aux frontières ou à l'entrée des villes. Reaucoup de marchandises et d'effets y éprouvent des avaries; les cuisses et emballages y sont gâtés; les

' Üstarilz : Théorie et pratique du Commerce.

* Coumieu le capital occui>é par celle production peut-il se vouer à une autre quand le produit baisse? et que devient, dans ce cas, rargumeul des economisles ricardiens?

HLITIÈME l'AiniE. — CILUMTUE VI.

n,,n,d,a,,dl^ssoM . cmballfe p,«ipi, en .Icsorino, les v«i,,,-io,,s el les pro|),,,
„u,,ecs des elTels y pcdoin ui, temps précieüx t et le lise „e

pi üilile on l ien de ces perles. , ic lise ne

Il raut placer dans la catégorie des impôts on de la portion des impôts ciui

saiÜ! P " * " " " " Si™. " " " SK'-ils fiii enl or-

gamsts pa, Bonaparte. C'est „,e maxime dans les Onances mtc pour tirer

eanconp d'argent des pei, pies, il fant commencer par lenr en demande, ■

L oàtcten.Tl' r' 1 " " " « W'o ,1e somme,

pat I lenl a In, lairc suppoi ier nnecl.ai'gc considci able , elle dépérit pins

.romptement, il est vrai t mais on en a tiré un service pins grandies mèn

ccplcsdesgensdel,nance;lesdroi,s-,énnis,devennssivexaloiresdeonis

I tesenta an p, mec „,ne celle perception, „,i exigerait une année de pins

mg " " "le employés, coùlei ail au goiivernenieni au delà de ce nn'elle

le. .apponerai,-. Bonapane sonri. do la bonhomie de l'objeni , i I pond., ne ra„ai,
pas s'arré.er aux calculs d'ne p.,e„,ii:e alée, e"

IblLtrell" "ee " " "el.ine llscale „,l ■ Itssa.i, et qna mesnro (|,'on y joindrail do
nouvelles perceptio„, à

: cl, r r'? " " " "é" "é

e coûtà ait lien de plus et rapporterait davantage'

liais de peicepi.on qui entrent dans la bourse des receveursde l'imn- .ont mie
charge pour les peuples, et „,e sont pas un gain pour le trésor du

sous de croire que les choses se soient améliorées depuis, L frais dJ

; Qu'on appelle inainleiaail les contributions indirectes.

-Prolé" s " " --

il aime an.antiri ; 1 ■ " --

' I e nrineo I ' • i- ^ Créatures qu'a remplir scs cotlres. »

o'» j'ai a.. I ■ l.....,c.,r ,1c o.n.pler d.p.iv

crai« ,iait pas de ni "at.c.cnl son projet. La réponse élail simple; il ne PO»;™ ir-
blil " " " 1«aa».p 1 liasser

DES IMPOTS QUI NE RAPPORTENT RIEN AU FISC

perception des contributions indirectes, en y comprenant les douanes et l'impôt sur le sel, se montaient à 71 millions sur 226 millions, c'est-à-dire presque un tiers de la recette. Il n'est pas nécessaire de vous rapporter, messieurs, que c'est une illusion de croire que ces soixante et onze millions sont reversés dans la nation par les dépenses des employés du fisc. Les fabricants d'étoffes, de pain, de viande, etc., qui ont fait des fournitures à l'employé pour ses consommations, ne conviendront pas qu'on leur ait fait restitution de leur quote en leur payant leur marchandise. Ils disent qu'ils ont fourni à l'employé une valeur qui leur appartenait déjà en échange d'une valeur en argent. L'idée qu'on restitue en dépensant ne peut convenir qu'aux hommes demeurés étrangers aux premiers éléments de l'économie sociale.

Le régime financier établi par Bonaparte, et malheureusement conservé depuis dans tout ce qu'il a de mauvais, a été beaucoup trop vanté*. Là, comme dans tout le reste, ce n'était qu'au prix des plus grands sacrifices qu'on obtenait des résultats toujours moins grands que ceux que l'on pouvait obtenir avec des moyens si étendus.

Cependant l'art d'administrer les finances a fait des progrès, de même que tous les autres arts. Avant Sully, les frais de recouvrement se montaient à cinq cent pour cent; et maintenant, en Angleterre, sur l'ensemble des recettes, ils ne s'élèvent guère qu'à cinq pourcent; malheureusement les peuples n'y ont rien gagné; les économies introduites dans la perception n'ont presque jamais profité qu'aux gouvernements; car ceux-ci, sous différents prétextes, trouvant toujours le moyen de faire payer aux peuples à peu près tout ce qu'ils peuvent payer sans se fâcher, ce qu'ils ont épargné sur le recouvrement a été ajouté à leurs dépenses; les besoins publics n'ont presque jamais été, selon le vœu de Montesquieu*, la mesure de leurs contributions; on persuade aisément aux défenseurs des intérêts généraux, même à ceux qui sont de bonne foi, que le maintien de la paix dans l'État exige qu'ils secondent toutes les vues de l'ad-

* Je lis dans un mémoire de M. Hénnet, premier commis des finances, qu'en 1813 la France, composée alors de 130 départements, pour loucher 170 millions de francs enregistrement et des domaines, faisait payer 240 millions par les contribuables, c'est-à-dire 10 millions de frais de perception (41 pour cent).

* Esprit des lois, Hv. XIII, chap. I.

Il est évident pour qu'il existe un véritable contrôle.

Cerlarius impôts sont établis su.- les citoycs pa.- des .-èglements de po-
 el ëe 1- n- ' < ^e.-tai,,es solennités, quand
 , |. . ' * ' • e ^ laui aion, des cui-és soutenus de la force
 1 luiue ,nte.-du-c à de pauv,-es cultivateu.-s le soin de leurs .-écoltes qui
 des champs. J ^e lepos forcé était oï donné par la loi
 subscent pas de leur loree; .nais elle est sa.is objet daus les pays où le t. a- ""7" H
 a „oi,,, d-oisivo.O aldisde I, C,. d , „

CHAPITRE VII

Uc la pcm.|li>„ pa, dca ràBlc, „ de la pe,cep,i,,, pa, je, ,e,,,ie,,
 Us fe,,,,,s rende, „ ; „ „ „
 ce\o.r 1 .mpot confo.-.némeut aux lois de TÉtat
 ...;.' r -1 "" " a « à rc,,,,O „ „ d,,i.
 “ ; ' r ‘ 1 “ “ “ - " -a -'aa -aoycs de r,!'
 les li-a,,des ei.ie des ivgisse,,, N'ai.raicm si, imagine;; ,1 ,,,e
 e,,,e C c I „ „e , ,nacl,avel,,|„e „ „i,|„eme,, dans l inld,,, de ceny „ „i n, de la sneii,
 des peuples. Les feemiers d-,,, d,,i, „ „
 en eanen, de preeni, fraudes, mais de donne, à rimpd, „ „,s dwl >«s,on epid es,
 possible. De la „,aniè,e don, l'impd, a d,é e,,, 'ndn s
 ,an'dt t r "" " "" a "" l" - la na,,ne;
 ^ < |,i,l ny a pas une obole de l'impd, p,,i, si elle os, ,a-née ,é
 O ueuneinem, ne SOI, peednc poil, le comiibnable
 ‘ ■ "" "" a ^ aaacais, legouven.emen, se ,.ése, vai, sonvem une
 ‘ Macartney, tome IV, page 78 de la traductio.i.

DE LA PERCEPTION

pan dans les bords des fermiers des droits. Il se défiait de l'oppression de SOS agents et voulait partager part aux récoltes duos à celle de ses fermiers. Il leur laissait tout le produit de leur travail et voulait en partager les profits. Les fermiers, de leur côté, n'avaient nul besoin de la popularité d'un gouvernement (qui ménage les peuples. De gros profits étaient pour eux une indemnité suffisante de la haine que leur valaient leurs exactions*.

Dans d'autres temps, le gouvernement ne craint pas de s'associer à la loi qui entoure les exacteurs, en créant des régies intéressées, où les percepteurs des impositions ont une part aux produits de leurs extorsions. Les grands besoins des gouvernements les obligent trop souvent à traiter les citoyens inévitables en peuples conquis.

Aux époques des grands désordres financiers et des profits exorbitants qui ont été la suite, l'autorité a eu recours à des moyens extra-légaux pour obliger les traitants à rendre gorge. Tel fut l'objet des chambres ardentes, des chambres étoilées, des chambres de justice, créées à diverses époques et dans divers pays. Ces moyens, toujours odieux, parce qu'on ne peut les employer qu'à l'aide de la violence, ont presque toujours été sans effets importants. Les principaux vampires trouvent dans leurs gains excessifs des moyens de fermer les yeux des commissaires républicains, dont les rigueurs tombent communément sur de légers malversateurs. Sully était fort opposé aux mesures de ce genre souvent employées par Henri IV, qui, de même que tous les princes guerriers, aimait les voies expéditives, et trouvait tout simple de se faire justice de vive force*. Mais ce n'est pas le tout d'être fort, il faut être juste.

Quoique la perception des droits par des fermiers introduise rapidement le privilège dans les affaires publiques, et que Montesquieu trouve qu'elle ne convient point aux États libres, peut-être y aurait-il de l'exagération à la proscrire dans tous les cas. Si l'on mettait en ferme la poste aux lettres, elle rapporterait probablement davantage, car elle serait exploitée avec

* Des fermiers-généralistes et le luxe, pour justifier à leurs propres yeux l'énormité de leurs gains, faisaient un noble usage de leurs richesses : Helvétius donnait des pensions à des hommes de lettres peu fortunés, comme à Saurin, à Dumarsais. Lavoisier consacrait les siennes à l'avancement des sciences. Peut-être auraient-ils dû faire le bien plus ouvertement, afin que justice fût faite à qui elle était due.

* On peut consulter divers endroits des Mémoires de Sully, et notamment ce qu'il en dit au livre

plus d'économie, on ne peut pas la loi pour le fermier comme pour le comrden. L'idée, serait un obstacle aux exactions. Les citoyens auraient

- OUI une garantie contre l'abus du contre-sens, et une garantie encore

P ^ importante contre la violation du secret des lettres. On peut traduire le fermier dans droit devant les tribunaux; on ne peut pas en France y il admettre un fonctionnaire public. ^

CIL\PIRE VIII

De l'esprit de fiscalité.

JTJZ17

ca, est en même temps une chose

c., a., , c., a. L. p. u., r., , , r.: ' : : :

irr " j " ! " » " ■ ' « ■ ■ " iw ^ ployo, I « rend porp « uellen, cm

a., > o à ve., , o. edevabro, Le " ca.;

aine satisfaction d'amour-propre, un plaisir analogue à celui que re^scii

eut les classes lorsqu'ils réussissent, par force ou par ruse à se rendre

niait es du gibier. Cette disposition tient tellement à notre nature que l'on

a MI des administrateurs d'un grade supérieur se vanter devant des assem

ecs d'avoir, par des saisies, causé la ruine de plusieurs

maisons de commerce. ^

Da., s., e circo., s., a., co paceilla, , , , aa.ra admh.is., a.c., r se -loririai.

sa s , T T-'T " >1 " considérable

.a is , ds son déniase, d. Il élali loin de s'en faire serpnule , cependant il ne.es-ren, en. , e ce fnsen. , , , des prodne, en, sonies ' ^

de HiTM;!!"TM! >"■' * "" l'i""eilla,,ce e. ils ,,,"i,,s

^ ^ que punissent les lois'.

• An miiien de la nnd.imde d'eve.nptes que me fournissent les régimes «nan-

DE l'ESPRIT DE FISCALITE. 21.'i

Les besoins, je ne dis pas de la nation, mais du gouvernement, donnent encore naissance aux interprétations. L'iuei prétaïion d'une loi de liianco équivaut à un nouvel impôt. On peut augmenter, par exemple, a volonté le tarif des lettres à la poste, suivant le poids qiéon attribue à une feuille

t iers de différents peuples et de différenies époques , de ce que J'avance ici , je me bornerai a donner l'analyse succincte d'un mémoire que j'obtins d'un des principaux employés des droils-réunis sous le gouvernement impérial. Ces abus, qui naissaient d'une administration sans contrôle, se sont maUicureuscinct propagés depuis sous d'autres noms.

L.a régie envoie à ses agents des instructions manuscrites et secrètes autres que les circulaires imprimées et publiques. Dans ces instructions, les lois et les arrêtés du gouvernement sont toujours interprétés dans le sens le plus défavorable au redevable. Quelque excessives et vxcaloires que soient leursdispositions par elle-mêmes, on les aggrave toujours. Dans la correspondance, les seuls employés qui obtiennent l'approbation des administrateurs sont ceux qui, perfas cl nefas, tirent le plus d'argent des redevables. L'employé qui se renferme dans les termes de la loi, ou qui veut être juste, est mal noté, sa recette est mauvaise^ cl ne trouvant aucun protecteur dans l'administra lion, il finit toujours par succomber.

Pour obtenir les augmentations de recettes exigées par les administrateurs, on porte, dans le registre portatifs les boissons à une valeur supérieure au prix où le mareband peut les vendre, prétextant une fausse déclaration de sa part. Ou accorde 3 ou 4 pour cent par année pour les coulages, l'évaporation, etc. Quelque insuffisante que soit celle allocation, l'on fait payerait contribuable le droit sur les boissons qu'il est obligé d'employer au remplissage comme s'il les avait vendues. Deux aréomètres ne marquent jamais exactement les memes degrés; on éprouve un tonneau qui montre 18 degrés; le lendemain nouvelle vérificalion avec un autre aréomètre qui montre 17 1/2 d. ; Vous avez mis de Veau; vous avez changé sans déclaration létal de vos boissons ' — Fraude, procès-verbal, confiscation, amende. Les préfets, sous-préfets mènent du retard dans la promulgation d'un décret impérial .ce qui depuis a été nommé ordonnance royale'^ le maire d'un bourg reçoit le Bulletin des Lois et le garde chez lui ; la régie le fait connaître sans retard a tous ses

employés; le contribuable, ne connaissant pas ses obligations, est pris en convention : procès-verbal, poursuite.

On emploie le ministère des agents provocateurs, des faux témoins. Une vieille femme, en apparence accablée par la fatigue, prie un voiturier de mettre sur sa voiture le paquet dont elle est surchargée : au détour d'une rue, la vieille disparaît, un contrôleur ambulant survient, visite le paquet, trouve une carotte de

de papier et la distance qu'on assigne entre deux villes. Une loi veut que les bateaux paient à la régie des contributions indirectes un droit proportionné à leur longueur; et une instruction ministérielle porte que la longueur sera comptée de l'extérieur de la poupe à l'extérieur de la proue;

tabac.... Procès-verbal, amende considérable dont les employés de tous grades OUI leur part, après avoir été juges et parties *.

Que ne réclame-t-on auprès de l'administration supérieure? diront les bons gens. — Il est de principe, dans l'administration, de donner toujours raison à ses employés et toujours tort au contribuable. On se donne bien garde d'atténuer le rôle d'un employé et d'exciter le contribuable à la résistance. Si le redevable invoque les tribunaux, ordre aux employés de tous grades de suivre, pour la moindre affaire, tous les degrés de juridiction ; de manière à ruiner le redevable. La condamnation est impossible à éviter, parce que les procès-verbaux et les registres des employés font foi devant les tribunaux. La cour de cassation pose en principe que la régie n'est pas responsable des erreurs de ses agents; tellement que lorsqu'un employé honnête homme confesse lui-même sa faute, la régie ne restitue pas le montant du dol. Je veux bien croire que les contribuables cliquent par toutes sortes de moyens à se soustraire au paiement des droits; mais ce n'est que lorsque les droits sont exagérés; et d'ailleurs celui qui défend une partie de son bien n'est-il pas plus excusable que celui qui clique à faire son chemin en devenant rinstrument des rigueurs du fisc?

Afin d'augmenter les droits de détail, la régie donne pour instruction à des contrôleurs extraordinaires de faire tomber le commerce en gros, au moyen des vexations toujours faciles sous un gouvernement qui n'est soumis à aucune censure. \ eut-on des exemples de vexations : on tourmente les redevables par la présence des commis qui occupent les particuliers aux instants où on les sait le plus pressés par leurs affaires.

On oblige les brasseurs à détourner à chaque instant les ouvriers de leurs

travaux, pour les occuper à porter de l'eau afin de vérifier la contenance d'une

claudière, déjà vérifiée vingt fois. A la moindre opposition, .iiènie sur une simple remontrance de la part du redevable, procès-verbal pour refus d'exercice.

On arrête des transports de boissons que des employés, sous divers prétextes, vercilent sur la route ou font déposer dans les entrepôts de la régie, où elles s'e-deliorient avant que le propriétaire puisse terminer nu procès.

On exige que les débitants de boissons n'enlèvent aucun vaisseau, ne fassent

DE L'ESPRIT DE FISC.\LITU

cc qui comprend non senlcmeni l'épaisseur du bâtiment , espace qui no peut point contenir de marchandises, mais les avancements on saillie sur lesquels aucun chargement ne peut être assis.

Il n'y a de remède à l'abus des interprétations que dans des lois assez détaillées pour ne rien laisser à la décision arbitraire de l'autorité exéciilive ou des agents qu'elle emploie, et dans des garanties de l'exécution scrupuleuse des lois suin-santes pour ouvrir aux citoyens des recours faciles devant des magistrats indépendants de raulorié '. 11 est vrai que celle précaution rend la loi plus difficile à rédiger; mais cette difficulté n'arrête pas lorsqu'on veut de bonne foi la rendre plus parfaite, et prévenir l'invasion de l'arbiiraire dans toutes les parties de l'administration. Il n'y a plus de loi lorsque l'administration peut l'exécuter ou non, à volonté, ou seulement l'interpréter à sa manière. L'administration est fort intéressée a deslituei les lois de tous details, afin d'avoir la faculté de suppléer selon ce qui lui convient aux dispositions qui leur manquent ; aussi , dans les pays où riuitiaive des lois appartient à l'autorité ex(:'cutive , on trouve qu'elles se réduisent pen à peu à n'être que des principes tellement généraux, qu'elles ne lient point véritablement l'administration.

Pour qu'une loi contienne toutes les dispositions de détail propres à assurer les droits des citoyens, il faut que le législateur s'instruise des dispositions exécutoires et propres à être suivies de l'effet qu'on en attend. Or, le législateur ne peut prendre des décisions éclairées sans consulter les personnes qui doivent être affectées par le dispositif de la loi. De là la

aucun Iransvasement, sans avoir appelé les commis dont il faut saisir la commodité.

Ees commis sont laissés juges des redevables, qu'ils qualifient à leur gré de fraudeurs et frappent ainsi d'anathème, de manière à leur ôter toute protection.

Ces derniers faits sont extraits d'un mémoire dressé par un employé mémo de la régie, indigné des vexations dont il était rinstrument. C'est ce que les flatteurs du pouvoir appelaient avofr remi> de l'ordre dans les finances.

' On n'a plus de garantie contre les abus d'autorité lorsqu'il est nécessaire d'obtenir la permission de l'autorité supérieure pour poursuivre un de ses agents. Elle est alors juge dans sa propre cause. Un magistrat doit pouvoir être attaqué devant des juges indépendants, sauf à rendre le demandeur passible de dommages-intérêts envers la partie publique s'il n'est pas fondé. Cela suflii pour garantir les fonctionnaires publics des dénonciations indiscrètes. II est bien difficile de mettre eu cause un magistral intègre.

HUÏTIÉMK PAKTIK. _ CIAMTIiK Mil.

nécçssitô des enquêtes dans lesquelles loules les personnes dont on peut auen-dro des lumières sont mandées et interrogées devant un comité de la législature De telles enquêtes sont pratiquées en Angleterre et conti ibiien puissamment à la bonne exéeuion des lois qn'on remarque en ec pays. Le procès-verbal des questions et des réponses est imprimé quand J objet en vaut la i>eine; et il en résulte cet avantage que le public est éclairé en même temps que les législateurs. Quand c'est l'administration qui se charge, dans des rapports, dans des discours de tribune, de fournir au législateur les renseignements nécessaires, l'administration, qui ne consulte que ses agents, les donne de la manière qui convient à ses vues plutôt

qu'aux administrés; le législateur ne pèse plus des intérêts contradictoires, et consacre souvent des mesures vexatoires ou des privilèges injustes».

C'est par une invention toute (iscate que l'on proportionne le traitement des percepteurs au montant de leurs recettes \ C'est un encouragement à pressurer, a tort ou à droit, les contribuables. Quand les procès-verbaux des percepteurs sont admis comme pièces probantes devant les tribu-

' ^ oyez un petit ouvrage intitulé : Des Garanties offertes aux capitaux H aux autres genres de propriétés, par M. Charles Comte, avocat. Paris 1826. Dans cet écrit siihstaiiiliel, la iucstiou des enquêtes parlementaires est traitée sous loules faces et avec snpcriorilé.

» La tâche du législateur est sans doute rendue plus difficile (quand on veut que la loi soit bien faite et qu'elle soit rendue avec connaissance de cause; d'où il résulte qu'il faut que les pays industriels où le temps et la capacité ont une valeur, il est nécessaire (qu'aux fonctions de législateur soit attachée une indemnité, si l'un a trop de vanité pour nommer cela un salaire. Les mauvais gouvernements n'auraient point les indemnités, parce qu'elles rendent le législateur plus indépendant; ils prétendent que son sort dépende des faveurs du pouvoir.

^ Dans le recouvrement des contributions indirectes, «ne partie des traitements est mise en réserve pour n'être payée qu'à la fin de l'année sous forme de gratifications. Elle est répartie entre les employés en raison des produits obtenus dans leurs recettes en sus d'un minimum fixé aux 3/4 des produits d'une moyenne. Chaque trentième de ce minimum qu'ils parviennent à faire. •leur traitement augmente leur traitement d'après une proportion marquée dans «U la. m aa. Les receveurs centraux ont, par exemple, pour le premier trentième - I ' t ^ ^ * ^ ^ ^ * ^ » «i; * l'etceUepioi>ortionvaenaugnieiUaiU,leIlem^ e second trentième , ils ont 1/16 en sus de leur traitement; et que si la recette lit au double du minimum, leur traitement serait doublé.

Cette disposition est lexicalement extraite du budget de 1822.

SUR QUI RETOMBENT LES IMPOTS. 419

Enfin, le contribuable n'a plus aucune garantie contre les vexations. Alors le percepteur est excité par sa cupidité à commettre une injustice, et il est autorisé par sa place à fabriquer lui-même la pièce qui l'absout.

C'est ainsi qu'une administration civile, pacifique, instituée pour le plus grand bien des nations, devient une institution hostile ; que les agents du fisc, au lieu de paraître, ainsi qu'ils le pourraient, des fonctionnaires unies, sont transformés en ennemis. Les contraintes, les ventes forcées, les militaires, les recors, sont mis en jeu; tout sentiment d'intérêt public et d'équité, devenu étranger aux exacteurs, n'est plus qu'une duperie aux yeux des contribuables. Mais quand les dépenses publiques n'ont d'autre objet que la satisfaction des besoins du public; quand les percepteurs sont sévèrement contenus dans les bornes de l'équité et des lois; quand les dépenses sont modérées, les contribuables s'acquittent facilement, et l'opinion publique devient l'auxiliaire du fisc.

CHAPITRE IX

Sur qui retombent les impôts.

Le prix des choses est d'une importance fondamentale dans toute l'économie de la société. Vous vous rappelez, messieurs, les démonstrations qui établissent que chacun de nous est d'autant plus riche, ou moins pauvre, à proportion du bon marché des choses que ses besoins le portent à acheter. L'impôt ne nous appauvrit donc pas seulement de ce que le

percepteur nous ôte, mais de tout le renchérissement des objets de notre consommation.

Un auteur anglais décrit ainsi l'état actuel de son pays, sous le rapport de la consommation : « Comment se fait-il qu'une nation (l'Angleterre), « qui plus qu'aucune autre est pourvue de matières premières, de machines » et d'outils, d'habitations et de denrées; qu'une nation qui abonde en « producteurs actifs et intelligents », et qui semble pourvue de tous les « moyens de bonheur, se trouve (du moins pour ce qui regarde le plus « grand nombre de ses enfants) exposée à plus de privations que d'autres « nations beaucoup moins opulentes en apparence ? comment se fait-il que « le salaire de son travail, d'un travail opiniâtre et fructueux, lui soient « mystérieusement constamment ravies, sans compensation dans la nature.

w[i Tir. ME PAR ni; — chapitre ix.

« sans qu'on ait aucun reproche à lui faire? L'amour du travail, l'esprit « d'entreprise, les connaissances nécessaires se trouvent chez elle, tout, « hors l'abondance. D'où vient ce contre-sens dans les affaires humaines ? < ■ Que des tribus sauvages sans industrie, vouées à la paresse, manquent « de tout, il n'y a rien là qui doive surprendre ; mais qu'une société hau-

« lement productrice soit privée de tout, c'est certainement un fort étrange « spectacle*. » ”

Quand on cherche l'explication du triste phénomène que signale l'auteur anglais, et qui frappe les économistes du continent quand ils visitent l'Angleterre, on est porté à croire que ce ne sont point en effet les produits qui manquent à ce pays, mais des revenus suffisants pour les acheter. Je ne parle point de ces gros revenus (pie les gens riches tirent d'un vaste domaine, d'un gros capital ou des faveurs d'une cour. Je parle des revenus que l'on est obligé d'obtenir par l'exercice assidu de facultés personnelles et de capitaux productivement employés; car telle est la

source des revenus de la grande majorité de la population. Or, ce sont ces revenus que rendent insuffisants les exigences de l'État.

Remontons à (quelques principes.

L'impôt que le producteur est obligé de payer fait partie des frais de sa production; c'est une difficulté qu'il rencontre sursoit chemin, qu'il ne parvient à surmonter qu'en payant une certaine somme. Et comme il ne peut continuer à produire qu'autant que tous ses frais de production (sa peine comprise) se trouvent remboursés, il faut bien qu'il augmente le prix de ses produits, et, de cette manière, fasse supporter au moins une partie de l'impôt à ses consommateurs*.

On a remarqué que, dans la plupart des cas, le producteur ne réussit pas à élever le prix de son produit de tout le montant de l'impôt qu'on lui faut payer; car l'effet de tout renchérissement est de diminuer la demande et la consommation. La raison en est bien évidente : l'impôt qui

Thompson s'enquiert de la distribution de la richesse; page 14.

* Je parle ici d'un prix réel, et quelle que soit la valeur de l'argent et de la monnaie dont on paie le produit. Toutes les ventes et les achats se réduisent, comme on sait, à des échanges en nature, et quand on troque deux produits, on troque en réalité les frais de production auxquels ils doivent l'existence. Ainsi, quand je dis que l'impôt renchérit un produit, je dis qu'il le renchérit, soit qu'on le paie en argent, en plomb, en blé ou en travail. Voyez tome II, page 17, comment tous les prix peuvent hausser ou baisser à la fois.

LES EFFETS DE L'IMPÔT.

Une fois que la valeur vénale du produit a augmenté, il ne peut pas en même temps

devenir des consommateurs*. Or, la même somme de revenus ne peut pas acheter une plus grosse somme de produits. Il faut donc nécessairement qu'on les demande en moins grande quantité. Cet effet n'est pas seulement l'effet de l'impôt : il a lieu quelle que soit la cause du renchérissement; il a lieu dans le cas de l'impôt comme dans le cas d'une mauvaise récolte, des ravages de la guerre, d'un emploi de procédés imparfaits, etc. Dans toutes ces occasions, si la consommation d'un certain produit en particulier se soutient, favorisée par les circonstances, c'est la consommation d'un autre produit qui décline en place de celle-là. La conséquence est forcée*.

Si nous voulons donner un corps à cette abstraction, représentons-nous une famille de travailleurs, ouvriers ou petits entrepreneurs, qui consommeraient volon-

tiers dix livres de viande par semaine. Mais, soit qu'ils se trouvent forcés de payer un impôt sur leurs consommations, soit que la diminution de demande dans la production dont ils s'occupent les oblige à réduire leurs prix et leurs bénéfices, ils réduiront leur consommation à neuf livres de viande par semaine. On peut changer, on peut étendre la supposition à tous les genres de consommations et dans des proportions fort diverses; car une famille qui se trouve plus gênée en conséquence des impôts fait d'abord porter ses privations sur les superfluités, et, dans les choses nécessaires, remplace des consommations plus délicates par

' 11 ne faut pas perdre de vue un seul instant qu'ici, comme dans tout le cours de cet ouvrage, j'appelle rertrou le profil, le bénéfice que chacun trouve dans l'emploi de son industrie, de ses terres ou de ses capitaux. Les personnes qui ne font pas leurs dépenses sur le revenu de leurs fonds productifs, comme les pensionnaires de l'État, font leurs dépenses sur les revenus des contribuables. De toute manière, on ne peut dépenser que des revenus ou des capitaux que l'on tient de soi-même ou d'autrui.

** 11 paraîtra singulier à un riche qui, sans rien retrancher à ses jouissances, met de côté cinquante mille francs tous les ans, que je lui dise que sa consommation est diminuée. E'c'est pourtant la vérité. Si ses jouissances lui coûtent dix mille francs de plus, il épargne dix mille francs de moins. Ses capitaux placés sont grossis d'autant moins; ce sont donc dix mille francs de moins qui sont consommés en main-d'œuvre, en matières premières, etc., selon les travaux productifs auxquels ils auraient été employés, par lui ou par les personnes à qui il les aurait prêtés.

ii i

p il

JF-

d'autres plus grossières et moins dispendieuses. Telle est à peu près la condition de tout pays fortement imposé.

Si NOUS NOUS reportez, messieurs, aux principes professés dans tout le cours de cet ouvrage, vous sentirez mieux, comme la valeur est une quantité relative, si les produits sont plus chers, la nation est plus pauvre; elle ne peut plus en consommer la même quantité, elle est bien moins accommodée, elle a plus de privations à supporter.

l'entraîne-t-il pas de grandes perles de capitaux? Les talents acquis sont des capitaux aussi, et, de même que les instruments de l'industrie, sont au moins perdus

eu grande partie lorsqu'ils s'appliquent à une autre production. La même école ne regarde-elle pas comme un très grand mal la direction forcée que la prétendue balance du commerce donne à tous les travaux ?

J'avais dit, dans mon *Traité d'Économie politique*¹ que Turgot, en diminuant de moitié les droits sur la marée qui venait à Paris, en doubla la production. Ricardo croit que la production ne saurait être augmentée quand la somme des capitaux ne Test pas. Il ne voit, en conséquence, aucun avantage dans la bienfaisante mesure de Turgot ; les capitaux (que l'on donna de plus, dit-il, à la production de la marée, furent retirés d'une autre production. Mais il n'est pas possible d'admettre que la production soit toujours proportionnée à la somme des capitaux. Nous avons vu plus haut qu'une foule de petites portions de capitaux peuvent être employées qui ne le sont pas, et que beaucoup de capitaux productifs peuvent être réduits à l'inaction.

Il faut y prendre garde, messieurs, l'économie politique métaphysique arrive à des résultats que ne confirme pas l'économie politique expérimentale, (pii a les faits pour elle. Qu'une seule circonstance accidentelle reste inaperçue ou méconnue, la chaîne des raisonnements de la plus subtile métaphysique s'éloigne d'autant plus de la réalité qu'ils sont plus rigoureux. La perfection de l'économie politique ne consiste pas à en savoir j)us que les faits, mais à savoir rallaeher les faits à leurs véritables causes.

Il résulte de ce que je viens de vous dire, messieurs, que le relief des circonstances générales et particulières diversifie à l'infini l'influence des divers impôts et la gravité du poids avec lequel ils retombent sur les contribuables, suivant la position de ceux-ci dans la société². De là la diversité des opinions que les publicistes ont énoncées à ce sujet. Les uns ont uel-

* Même ouvrage, même chapitre.

¹ Dur exemple, les droits sur les contrats, sur les ventes, loiuent en général sur la partie contractante la plus nécessiteuse, sur celle (qui a le plus besoin (que le marché soit conclu. Quand un propriétaire est forcé de vendre son bien, l'acquéreur n'est pas forcé de l'acheter; il peut s'arranger d'un autre; il peut différer l'acquisition, ou ne la jamais faire. Il ne comptera les impôts (pu* pour ce qu'ils valent. les frais déduits.

HUITIÈME partie. — CHAPITRE X.

l'impôt des terres. D'autres soutiennent que le travail seul est productif, qu'il est le seul qui supporte

principalement le fardeau des impôts, et que l'impôt sur les terres équivalait à la confiscation d'une partie du fonds. Quelquesuns ont pensé que les impôts sur les objets de lu.ve étaient payés en entier par leurs consommateurs. Sans nier que les consommateurs en pavassent une forte pan, d'autres ont été d'avis qtte les producteurs des oln'ets de luxe ne pouvaient entièrements'y soustraire ; d'autres encore ont soutenu que tous les impôts étaient bons pourvu qu'ils fussent anciens, et qu'il n en était pas un qui, avec le temps, ne se répartit équitablement sur tous les citoyens, fous se sont fondés sur de bonnes raisons, et, sous le jioint c vue qnls envisaieaient, peut-être aucun d'entre eux n'avait tout-à-fait ton ; le reproche qu'on peut leur faire, c'est d'avoir étendu à tous les cas es effets particuliers a un petit nombre d'entre eux. Pour ne pas encourir le nieme reproche. Je laisserai à ceux de vous, messieurs, qui se sont bien pénétrés des lois véritablement fondamentales, le soin d'en faire l'application aux cas particuliers dont ils voudront porter un Jugement.

chapitre X

De l'iiillueice de l'impôt sur la j.ioductiou.

l u est pas de mauvaise cause qtii n'ait eu ses avocats. Un écrivain anglais, dont je ne me permets pas de suspecter les intentions, a prissvslc.nat.qnement la défense des grandes dépenses publiques et des gros im- |)o s . est on , dit il , que le peuple apprenne à supporter de fortes cargos, :.lm qu'.l subvienne au besoin à la défense du j.ays, afin que le gouvernement , misse améliorer les institutions, récompenser les services encourager les sciences, les lettres et les arts. '

i;»niicr, dans sa inniacn d-Adan, S, nid. (|,ag,, Kvijj), dil ,|,ilr nsi In.n |de la .las-sa labnnonsn, a|,-,s av,,i,- ..■a.aillc assns ,K,n,, snbvnni,. à sas

.nipnl. Ilan,,,s,nn ,va,ns cnco. c la |,l,,|,a.n . ,i,,,n.,,,, ,|,,

moins „a. lon,,sns|n,,ano», à |■ad,,,ini,,,■a,ion, sondnnnnn, la mnn.c Ibnsc oni-coniballi-,. anlcins, messinni s, il l'anl lonii- |,oni' vrai ic qn'ils

' >1. Jiilm llrisn d, dans sas Krsrmr d- 1 rmp/r r S. ilon.nñnr.

INFLUENCE DE L'IMPOT SUR LA PRODUCTION

supposent l'honneur, c'est-à-dire, (luc le produit de l'impôt est toujours employé à boire (in; qu'il ne s'applique point d'hommes inutiles ou inutiles; qu'il n'est jamais un moyen de corruption et d'oppression, et que les institutions qu'il l'avise servent toutes au bonheur, à ramener l'union, à la véritable gloire des nations. Admettons donc ces suppositions.

Des dépenses du gouvernement anglais et des impôts qui en ont été la suite, il a dû sans doute résulter quelques progrès dans toutes les industries. Un peuple industriel, au sein duquel de grands capitaux ont été amassés, perpétuellement aux prises avec tous les genres de besoins, a dû mettre son esprit à la torture pour tirer parti de tous les moyens de produire, pour découvrir les méthodes les plus expéditives. « Nos fermiers, me disait un Anglais éclairé, sont obligés, sous peine de prison, de tirer du même terrain que chez vous une fois plus de produits*. » De là sans doute, en partie, l'exploitation en grand des entreprises d'agriculture, l'emploi des machines, la multiplication et la bonification des races de bestiaux, enfin un travail opiniâtre d'esprit et de corps*.

Qu'en est-il résulté? L'Angleterre a eu des colonies dans les cinq parties du monde, une marine immense; il a fallu qu'elle s'assurât partout des points de relâche pour ses vaisseaux, qu'elle entretînt des garnisons et des approvisionnements par toute la terre, qu'elle fût mêlée dans toutes les intrigues et dans toutes les querelles, qu'elle fût accablée de dettes, de gros traitements et de places abusives. Mais que revient-il aux producteurs de cette politique? On vient de le voir: un approvisionnement insuffisant pour la majorité des citoyens, un travail excessif, et quelquefois la prison. Les accroissements de l'industrie ne sont un bien que lorsqu'il en résulte un accroissement de bien-être pour ceux qui produisent; autrement, il faudrait vanter, comme des lieux de délices, les maisons de force et les bagnes, où le travailleur ne jouit pas non plus du produit de ses peines. On ne saurait regarder comme un bien une production stimulée

* Le fermier anglais, outre le fermage dû à son propriétaire et ses contributions à l'Etat, doit la dîme au clergé, et de plus, à sa paroisse, la taxe des pauvres, son contingent pour l'entretien des chemins, etc., et les voies de contraintes

sont rigoureuses.

* Un auteur américain a dit que: « Le système de contribution des Anglais U semble avoir pour objet de résoudre ce problème: Comment faut-il s'y prendre pour que les producteurs aient le plus de peine et le moins de jouissances qu'il M

est possible? ^ ^ Ancxamâmliotiof the mtr tari If pvoposed ^ hy liant /?aû/M'/n,IS'^l

HUITIÈME PAHTJE. ^ CHAIMTUL X.

comme celle des nègres dans les colonies. Les fo. n.es sonl diirénenlcs

J en conviens; mais il n'y a que la dillérence qui peut se trouver entre ij lüuctet la prison.

Au reste, ces effets ne se montrent dans toute leur rigueur que parmi ceux des producteurs qui, n'ayant d'autres fonds productifs que leur travail, sont obligés de payer de leur personne. Beaucoup de l-unilles possèdent en outre quelques biens-fonds ou quelque capital qu'elles tiennent sou de leurs familles, soit de leurs alliances, et, joignant quelques revenus a celui de leur travail, peuvent mener une vie jilus supportable. Si Jamais la nation anglaise est véritablement rcj.résentée, si jamais les producteurs ont la jouissance de ce qui est légitimement à eux, je veux dire des fruits de leur travail, ils eproiivero.it uii grand bien-être en jouissant des per- lcttionnemei.ts que leur a suggérés une dure nécessité.

Les exacteurs de rancien gouvernement de France avaient coutume de dire : Il faut que le paysan soit pauvre; c'est le seul moyen pour qu'il ne sou pas paresseux. Et en niénie temps je lisais dans M. Necker qui le savait bien, puisqu'il avait administré les linances : « Si les collecteurs de « la taille et des vingtièmes n'avaient pas soin de veiller sur les moments « ou a P upart des habitants de leur paroisse viennent de foire une vente « et oiit^reçu quelque argent, ils ne parviendraient jamais à se foire « payer . « Comment n'auraient-ils pas été paresseux? Ils ne pouvaient pas jouir en paix du fruit de leurs travaux. S'ils élevaient quelques bestiaux, s'ds engraisaient leur cl.anip, s'ils augmentaient le nombre de eues ontils aratoires, s'ils appropriaient et embellissaient un peu leur iiab.tation, aussitôt leur quote était augmentée. Dès lors, point d'ëiiiulationii pour amasser un petit i-apital, un petit fonds de meubles et d'ustensiles Les niümr.s se forment sur cette impossibilité. Le paysan s'habitue à la vie des brutes; il devient indifférent aux goûts qui caractérisent n.o..ime civi-

et nousavons l'exiilication de ce qui frappe nos yeux dansnosvova-es.

es tristes conséquences, je le répète, ne sont pas universelles ; ce"qui est, ce qu, est la conséquence inévitable- de l'impôt, c'est d'accroître les lais de production, d'où résulte une augmentation de prix et une réducdon dans la quantité produite. Illicardo et ses partisans m'opposent que les f. ais sont remboursés par les consommateurs, et que l'impôt ne diminue pas leur nombre; caria consommation de ceux

qui vivent de l'impôt, remplace celle que les contribuables sont obligés de s'interdire. Mais on a vu

idminisd'itthfi des finmccg, loiiic I, (71.

INFLUENCE DE L'IMPOT SLR LA PRODUCTION

que rimpôt n'aigmeule pas la somme des revenus; qu'il ne fait que substituer un consommateur à un autre, que donnera Paul le revenu de Picne; et qu'avec une somme do revenu qui n'est pas augmentée, il est impossible d'acheter la meme quantité de produits, lorsqu'ils ont nécessairement

augmenté de prix.

Indépendamment decctclTel général de l'impôt, divers impôts nuisent à la production d'une manière spéciale. En réfutant le système de la balance du commerce, je vous ai montre comment, dans maintes circonstances, les douanes entravent, suppriment même les communications, si puissantes sur la production. Vous pouvez en inférer le tort que font a la production les obstacles intérieurs qui s'opposent à la facilité, à la rapidité des communications, tels que les visites, les péages, les tarifs de la poste aux lettres qu'on exagère à l'abri du monopole.

On gêne quelquefois le transit, la faculté d'entrer les marchandises par une frontière pour les faire sortir par une autre frontière, sous prétexte que le transit favorise la contrebande. On lui impose des frais et des formalités. On établit une gêne pour en protéger une autre, un mal par égard pour un vice. Afin de mieux perdre les avantages du commerce d'importation, on renonce aux avantages que notre territoire a reçus de la nature, aux profits du transit, où l'industrie nationale s'exerce principalement sur des capitaux étrangers et ne compromet jamais les siens!

Souvent les impôts, en dépravant les mœurs industrielles d'un peuple, nuisent au développement de ses facultés. La taille était, en France, un impôt assis sur les instruments du cultivateur, et l'on se formait une idée de ses profits sur le nombre et sur la qualité des instruments de culture qu'il employait et sur les améliorations qu'il ajoutait à sa terre. On conçoit dès lors que son fonds d'instruments (un des plus puissants moyens d'accroître le produit des terres) devait rester misérable, et qu'il devait s'abstenir de laisser paraître aucune amélioration du fonds de terre.

En Angleterre, un tireur d'or ne peut commencer son travail sans que le préposé de l'accise soit présent et sans qu'il ait pesé les matières ; il faut qu'il vérifie ensuite les quantités fabriquées et vendues. On sent combien, dans ce cas et dans beaucoup d'autres semblables, les mouvements utiles de l'industrie doivent être contrariés.

Dans le même pays, on fait une grande consommation de bois de sapin *.

* Pour les usages civils qui n'exigent pas une durée séculaire, le sapin, qui

HUITIÈME PARTIE. - CHAPITRE XI,

Les sapins du Nord sont excellents, mais frappés de droits considérables pour favoriser les sapins du Canada qui ne valent rien. Dans ce cas-ci l'impôt nuit à une production désirable et avantageuse pour obliger ici les consommateurs à se servir d'un produit inférieur. Le système colonial a toujours pour effet de sacrifier la métropole.

CHAPITRE XI

la moralité de l'impôt.

Rien des fois, dans le cours de notre instruction, nous avons eu lieu de nous convaincre, messieurs, de l'influence de la bonne conduite des individus sur le sort de la société en général. L'impôt à son tour exerce

une assez grande influence sur la conduite des individus, et, par là même sur le sort de la société. ^

Toute contribution est un sacrifice, partant une peine imposée à certaines personnes et à certaines actions. Malheureusement elle est toujours «une peine, une amende imposée à l'industrie, action si favorable au bien-être du corps social, puisque, après les richesses naturelles, c'est sur celles que lui procure l'industrie qu'il subsiste et qu'il recueille ces jouissances permises qui embellissent l'existence. C'en est assez pour que l'on doive désirer, comme citoyen, de voir l'impôt réduit à sa moindre expression.

- est l'article sur lequel nos grandes sociétés laissent le plus à désirer.

près cette considération générale, qui est la plus importante de toutes on peut apprécier des effets moins généraux de divers impôts en particulier, et en tirer quelques directions favorables à une nation. Si, comme il vous a été démontré en

),lusieiiirs circonstances , les dépenses de luxe sont fâcheuses, si elles sont contraires aux accumulations d'où naissent es capitaux, si elles exaltent la vanité et la sensualité de la classe qui se es permet, en excitant l'envie des classes qui n'y peuvent atteindre, il est en general utile de les frapper de l'impôt beaucoup plus fortement „ue les dépensés mieux entendues. Vauban voulait qu'on mît un impôt consi-

est plus léger et ...oins eoiUeux que le chêne, est d'un emploi avantageux dans is chai pentes, surtout de la iiiiauièie dont les Anglais le nielleiil en œuvre. Ils rem-placent les poutres par des madriers placés de champ, et maiiiteiiiiis parallèles par de hqjores eiiitretroises qui om la forme .1 uii

DE LA MORALITÉ DE L'IMPOT

dérabic sur les énormes perruques des hommes de son temps, objet à la fois incommode et dispendieux. Cet impôt n'aurait pas fait entrer de grosses sommes dans le fisc; mais on pourrait citer beaucoup d'autres consommations inutiles et meme dangereuses qu'il serait possible d'atteindre ; et quand le gouvernement est économe, les plus faibles rentrées ne sont pas méprisables.

Il est superflu de faire sentir le tort que les loteries font à une nation. Il suffit de dire que les législateurs qui sanctionnent un pareil impôt votent un certain nombre de vols et de suicides tous les ans. Il n'est aucun prétexte de dépense qui autorise la provocation au crime.

Les impôts qui ont pour objet de préconiser des superstitions fâcheuses ont d'autres conséquences également funestes. C'est mettre une amende sur des actions utiles, celles qui coopèrent à la production, pour multiplier celles qui sont nuisibles à la société

L'impôt est encore coupable des mensonges, des fausses déclarations qu'il provoque*.

* Aux époques où la natiou française avait le moins de coufiauucc dans fadmiuûs-tralion, tous les ministres disposaient de sommes considérables pour encourager cl répandre les journaux et les écrits les plus contraires à ses véritables interets.

* M. Ferrier cite un exemple assez curieux d'une fraude provoquée par les hauts droits perçus sur le sucre. On visite assez négligemmeil les marchandises expédiées de France pour un autre port de F rance. Des expéditeurs déclarent à la

douane de Rouen, par exemple, un certain nombre de barriques de sucre pour Bordeaux. Au lieu de sucre, les barriques contiennent des marchandises dont la sortie est prohibée, telles que du blé, des chiffons; on leur remet, suivant l'usage, une expédition indicative de ces barriques qui sont autorisées à rentrer sans payer de droits. Le navire dépose la marchandise à Jersey, et prend en échange une pareille quantité de sucre qu'il introduit par une double fraude à Bordeaux, sans droits, au moyen de son expédition de Rouen.

niJITIÉMi: PARTIK. - CHAPITRE XII.

CHAPITRE XII

De la nature de.s emprunts.

Quaiul les dépenses ordinaires ou extraordinaires d'un État excèdent ses revenus, il n'a d'autre ressource que de vendre une portion de son domaine ou d'encourager.

Sous le point de vue politique, on peut ne pas regarder comme un mal le aliénation du domaine. Les biens fonciers conviennent à certains établissements publics et de bienfaisance, comme les musées et les hôpitaux. Il importe que les fonds sur lesquels ils subsistent ne puissent pas être dissipés; l'administration en est confiée à des curateurs, en petit nombre, qui sont électifs et responsables. Les domaines de l'État sont d'une utilité plus douteuse: leur administration est plus dispendieuse; les abus s'y glissent aisément, et ils allongent le gouvernement de la salutaire nécessité d'avoir recours au peuple».

H ailleurs, les domaines, considérés comme ressource extraordinaire ne peuvent l'être qu'une seule fois; car l'État ne peut vendre de nouveau

' J'ai traité des emprunts des particuliers en plusieurs endroits de cet ou-

vrage, et notamment dans la cinquième partie, chapitres 14, 15, 16 et 17, sur les hypothèques (les capitaux prêtés).

“ L'importance que le clergé attache à posséder des biens-fonds indique assez le danger de remettre une propriété indépendante à un corps puissant. En Amérique, où le clergé tient sa subsistance de la communauté, il n'agit ni ostensiblement ni secrètement contre la communauté: En Espagne et en Portugal, il

est maure, et a'agii que dans son intérêt; dans ces pays-là, les prêtres et les UTiomes sont gras, le peuple est maigre.

DE LA NATURE DES EMPRUNTS

nu bïcn-foïids déjà vendu ; ii ne peut, non plus qu'un particulier, disposer pour des dépenses qui pœuvenl renaître d'une ressource qui n'eslpasrenaissaiŸe. Il ne paie rinlérêl de ses emprunts qu'au moyen de ses revenus; il en résulte que, même lorsqu'il dépense le principal emprunté, il ne dépense que ses revenus; mais ce sont ses revenus futurs au lieu de ses revenus courants.

Combien d'erreurs n'ont pas été professées relativement aux emprunts, et dont vous pouvez d'ici, messieurs, reconnaître la fausseté!

Voltaire avait dit : « Un État qui ne doit qu'à lui-même ne s'appauvrit » pas, cl ses dettes même sont un nouvel encouragement pour ŷ'indus- <(trie » L'État u'est pas appauvri par le fait de rempnmt, mais il l'est par la consommation qu'il fait de la somme empruntée dont il a détruit la valeur; car quelque service qu'ait pu rendre celle consommation, elle ne peut se renouveler avec la meme valeur. Si l'Éiat a emprunté un million pour couslnŷre un vaisseau de guéri e, et si le vaisseau a été pris par reinemi, l'Étal a perdu un million. Cette perte se réalise dans tous les cas; car, en supposant que le bâtiment ne soit pas devenue la proie de rennemi, il devient lot ou tard la proie du temps Voltaire, ni personne, no pouvait se persuader que la consommation fut une perte de richesse Jour la société, avant qu'on eût appris par l'analyse ce que c'est que la l'ichessc et la consommation.

Le passage cité regarde l'achat que le gouvernement fait, au moyen de l'emprunt, comme un nouvel encouragement pour l'industrie. Voltaire, qui était en ceci l'organe de lopinion générale de son époque, ne voit pas que la valeur empruntée, si elle n'avait pas été dépensée par le gouvernement, l'aurait été par le capitaliste qui la lui a prêtée, meme quand il raurail dépensée reprodŷiicivmenl ; puisque dans ce cas meme il en aurait acheté delà main-œœuvre ou des matériaux, et ii'aurai pas donné à rindnslric moins d'encouragements que le gouvernement dépensant la meme somme. Reporlcz-vous, messieurs, aux éléments de notre science; vous vous rappellerez que, de toute manière, une somme accumulée n'est bonne qu'à être dépensée, reprodŷivement ou non ; et qu'elle Test toujours, un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Coudorcel, quoique venu après Voltaire ne le combat qu'avec de mau-

* Observations sur le commerce, le luxe. Us monnaies cl Us impôts, tome 29, édit, de Kelil.

* Tome 29, page loH de l'édition de Keld.

nUITIKME PARTIE. — CHAPITRE XII.

A aises raisons. Il dit que la dette de l'Etat est fâcheuse en ce qu'une partie des intérêts est payée à des étrangers, et qu'ils ne sont pas intéressés à faire servir leurs capitaux aux progrès de l'industrie nationale. Ce n'est point en cela que consiste le malheur de la dette. Les intérêts que l'État paie à des étrangers ne sont point un capital : c'est un revenu qui ne peut former un capital que par leur accumulation , et qui, en supposant qu'on les accumule, forme un capital nouveau que l'étranger peut prêter à d'autres sans endommager le capital du pays emprunteur. Le dommage vient encore ici de la consommation du capital emprunté, et il n'est pas plus grand par la circonstance que cette avance vient d'une main étrangère.

Comment un publiciste, tpïi a écrit après tous ceux-là et depuis les progi es I écents de l'économie politique, a-t-il pu imprimer que les gouvernements rendent toujours à la circulation les fonds qu'ils en retirent par l'emprunt, puisqu'ils n'empruntent que pour payer' P C'est la même erreur que celle qui prétend que le gouvernement restitue par ses 'dépenses les fonds qu'd lève par les impôts. L'erreur naît du mot fonds, que l'on substitue à celui de monnaie ou d'argent. Le gouvernement rend à la circulation de la monnaie, de Yargent qu'il en a retiré ; d'accord. Si par le mot fonds on entend une valeur, une propriété mohilière livrée au gonveinement, il ne la rend pas ; car les achats qu'il fait ne sont pas une restitution. Il n'est plus permis de méconnaître une vérité si simple et de fonder aucun argument tolérable sur une erreur de mots.

Par un emprunt, l'État consomme d'avance le revenu du contribuable; il donne virtuellement au prêteur qui fiivorise cette anticipation une dt^ légation sur le contribuable qui se trouve forcé par là de lui abandonner une portion de son revenu». Vous voyez qu'il n'y a nulle différence, quant au tort que l'emprunt fait au contribuable, entre l'emprunt et l'impôt, si ce n'est que remprunt est un peu plus fâcheux, eu ce que, outre la valeur consommée par le gouvernement et perdue par le contribuable, il charge celui-ci des frais nécessaires pour escompter sa propre contribution, pour

fournir au gouvernement les moyens de dépenser, dès à présent, une coutribution future.

La nécessité de payer un intérêt, augmentant la somme de l'impôt, élève

M. Dufresne Saint-Léon : Études du crédit public, page 91.

» \ oyez, à la fin de mon Irailé d Économie politique, un tableau synoptique ou l'on voit d'où viennent et ce que deviennent les valeurs prêtées à l'État, l a nation perd absolument le revenu du capital emprunté.

n.'L., ./i'iiuiw,!

ÛE LA NATLUE DES EMPRI ATS.

dans l'avonir le prix de tous les produits ; et, après qu'il vous a etc d(^ montré, messieurs, qu'un prix plus élevé éfjuivaut précisienient à une diminution de la valeur des fonds productifs de la société et des revenus des citoyens, à un appauvrisse('meni géitéral, tious serons forcés de conclure que les emprunts appauvrisseitil doublement ravenir, et par les consommations qu'ils penncticnl aux gouverneineiUs aux dépens des coniribuabios, et par le renchérissement de tous les objets de leurs consonunations.

Cette fidèle représentation de la nature des emprunts publics nous donnera quelque avantage pour juger de la valeur des arguments au moyen desquels ou a prétendu les faire valoir.

Ou a dit qu'ils favorisent les économies des particuliers, en leur offrant un moyen facile, toujours ouvert, déplacer leurs épargnes jusqu'au moment où ils jugent à propos de retirer leurs fonds placés sur l'État pour les employer dans quelque entreprise productive. Il n'est pas douteux {|ue les effets pitblics ne soient commodes pour les capitalistes, quels que soient leurs motifs, et qu'ils n'offrett des placements au moyen desquels ils pettvctil aisément retirer letirs fonds par la vente de leurs créances. Aussi no blâmé-jc pasles emprunts comme blessant les intérêts des capitalistes, mais comme funestes à la chose publique. Il est douteux, au surplus, qu'ils servent beaucoup a provoquer les épargnes. Chacun fait des accumulations autant qtte le permettent les revenus dont il jouit, les goûts, les habitudes qu'il veut satisfaire, le rang qu'il se croit obligé de tenir dans le monde, et non suivant les placements qui s'offrent à lui. Jadis les placements étaient diiïi-ciles, liasardeux, et néanmoins on e()argnail ; ne pouvant acheter des renies, on achetait des champs, des maisons, on formait des trésors. Ati|ourd'!uii que l'industrie est inrmiment plus répandue, elle présente plus de moyens qu'on n'en a jamais eu de faire valoir des acctuntilalions. La disposition à accumuler est naturelle : chacun cherche à se ménager des ressources pour l'avenir ; et il se peut que, si les gouvernetnenls n'offraient pas, par leurs emprunts, des placements favorables à la paresse, l'industrie serait plits stimulée, les terres surtout plus améliorées, mieux

pourvues de bâtiments et de bestiaux, les entreprises utiles plus multipliées ; les dispositions généreuses que l'on fait rarement de son bien seraient plus communes.

Ne pourrait-on pas dire au contraire, avec plus de fondement, que les emprunts des gouvernements sont favorables à la dissipation des capitaux, en attirant dans le gouffre des dépenses publiques des fonds qui seraient

J FLUITIEMK PARTIE. — CHAPITRE XII.

Il est si difficile d'obtenir, quoique à un moindre intérêt, dans des entreprises particulières, des fonds qui contribueraient toujours mieux au bien-être de la société, s'ils s'appliquaient à des consommations lentes, à des dépenses durables, à des améliorations d'habitation, de meubles, de bibliothèques; il des placements enfin dont le revenu serait l'utilité ou l'agrément des familles *.

Mais quand il serait vrai que la facilité qu'on vous offre de placer vos accumulations en provoquât quelques-unes, quel avantage en résulte-t-il ^ pour la société si ces accumulations ne sont faites que pour être anéanties?

I — Le propriétaire d'un capital placé en rentes le retrouve au besoin, dit-

J on , lorsqu'il veut l'employer productivement. — Non , il ne le retrouve

; P*'" ■ '.*'<'t^ contre un autre capitaliste qui juge à propos de se substituer

J au premier, en acquérant son intérêt dans les fonds publics. Si le pre-

I mier de ces deux capitaux devient disponible en (-ivcur de la production,

J rautro cesse de l'être,

' Je ne me dissimule pas que les placements lucratifs présentent de grandes difficultés; que beaucoup de gens, surtout dans les provinces, ne savent placer qu'en terre et en maisons ; et que de tels placements ne sont pas illimités. Les placements ipii sont destinés à féconder l'industrie sont presque .sans bornes ; mais, pour les faire avec succès, il faut connaître les ressources de l'industrie et les besoins de la société ; or, ces connaissances ne se trouvent pas dans les pays

révélés; c'est ce qui m'a souvent donné lieu de gémir sur le défaut d'instruction des peuples.

Quant aux gens très riches, et qui, après avoir beaucoup placé, ont chaque année de nouveaux placements à faire, on a lieu d'être surpris que, déjà possesseurs de revenus plus que suffisants pour contenter tous les goûts, ils ne disposent pas

plus souvent de leurs nouvelles économies pour acquérir une espèce de revenu que l'on peut toujours obtenir avec de gros fonds : je veux dire la considération publique. Un homme riche, indépendamment de l'exercice de la bienfaisance qui n'a point de fâcheux résultats lorsqu'elle répare des maux que les secours ne peuvent pas multiplier, comme ceux que l'on donne aux aveugles, etc., ne peut-il pas élever un monument utile, un aqueduc, une fontaine? Il est vrai qu'il faut que la législation le favorise, et qu'il ne soit pas contrarié par l'administration. Ces sortes d'établissements ne devraient dépendre que des communes et nullement de l'administration centrale; et l'administration des communes devrait être nommée par elles-mêmes. Tout établissement public dû à

un fondateur particulier devrait porter son nom. Ce titre de noblesse ne serait pas sans utilité.

DE LA NATURE DES EMPRUNTS

Les intérêts publics favorisent la circulation, dit-on ailleurs ; mais il y a des circulations nuisibles, aussi bien que des circulations utiles, fin est trop porte à prendre ce mot en bonne part et sans se rendre raison de ce qu'il signifie. Dans l'économie des nations, ce qu'on entend par le mot de circulation est le passage de la monnaie ou des marchandises d'une main dans une autre par voie d'échange. On s'imagine que le corps social a d'autant plus de vie et de santé, que la circulation des valeurs est plus générale et plus rapide. Oui, quand celle circulation sert à la confection des produits. Non, quand elle n'ajoute à l'objet qui circule aucune utilité, aucune valeur nouvelle'.

Lorsqu'un raffineur achète du sucre brut pour en faire du sucre en pain, il est avantageux pour la société, aussi bien que pour lui-même, qu'il exécute cet achat aussitôt qu'il a des fonds disponibles ; il est avantageux que les opérations de sa fabrique s'exécutent rapidement, et qu'il vende ses produits aussitôt que terminés, afin de pouvoir recommencer plus tôt à créer de nouveaux produits. Son capital étant moins longtemps occupé, ses frais de production sont moins considérables ; le consommateur acquiert le produit à meilleur marché, sans que les gains du manufacturier s'en trouvent altérés. Voilà une circulation favorable et dont l'activité est un indice de prospérité. Mais quand on agiote sur le sucre, quand on l'achète et qu'on le revend, sans rien ajouter au mérite de cette denrée, une telle circulation est funeste à la prospérité publique. Si elle ne renchérit pas le sucre, elle cause une perte à ceux qui se sont livrés à un travail sans fruit; si elle le renchérit, elle cause

une perle au consommateur qui paie un prix additionnel sans recevoir une utilité nouvelle.

Or, une telle circulation est celle qui s'opère sur les fonds publics. Semblable à celle des jetons sur une table de jeu, elle ne procure aucun gain sans causer une perle équivalente ; et les intérêts des capitaux qu'on y emploie sont une perte pour les capitalistes et pour les industriels, dont ils pouvaient favoriser les conceptions et l'activité.

On a dit encore que les emprunts, en fournissant aux capitalistes un emploi de leurs fonds, empêchent qu'ils ne les envoient dans l'étranger. — Eh ! qu'on laisse aller dans l'étranger plutôt que de grever nos contribuables ! Quand nos capitaux vont au-dehors, c'est notre nation qui en touche les intérêts, et c'est l'étranger qui les paie. Ce capital national n'est

* \oyez les Principes fondamentaux de l'industrie commerciale. P;rlie H, chap. 13 de cet ouvrage.

HIITIÈME PARTIE. — CHAPITRE XII.

pas pénible pour la nation ; car c'est un gouvernement étranger qui le dépense, et néanmoins nous le retirons quand nous voulons.

Un auteur nommé Sainl-Vubin, mort il y a peu d'années, après avoir beaucoup écrit, non sans quelque succès, sur les finances, s'est pourtant avisé un jour d'imprimer que le gouvernement, lorsqu'il en a l'usage, rend un signalé service aux contribuables, et voici comme il le prouve (je dois renverser son sophisme, car on le reproduit encore tous les jours) ; L'État a besoin, dans sa supposition, d'une somme de 5,000,000 ; s'il la demande aux contribuables, dit Saint-Aubin, voilà 5,000,000 retranchés des capitaux du pays, et les revenus annuels de la nation sont diminués en proportion. Si, au lieu d'exiger ce sacrifice, le gouvernement se borne à demander aux contribuables les intérêts seulement de cette somme, et leur laisse l'usage du principal, il leur laisse les moyens de faire des profits qui leur rendront facile le paiement des impôts. Il n'a pas vu que de toutes manières, quand le gouvernement emprunte 5,000,000, il retire, par la main des prêteurs, 5,000,000 des capitaux de la société. On empêche de même cette somme de servir à l'entretien de la classe industrielle.

Le même auteur s'extasie sur les encouragements que la dépense des rentiers procure aux productions de l'industrie. Il ne songe pas que lorsque les rentiers ont moins à dépenser, les contribuables en ont davantage.

De toutes façons, encouragement de la production est égal à la somme des produits créés; car on ne saurait acheter un produit qu'avec un autre, ou, ce qui revient au même, avec le prix qu'on a tiré d'un autre ; et ce n'est !

pas en transportant aux rentiers le revenu des contribuables que l'on ^

multiplie la somme des revenus. I

On a prétendu que les emprunts de l'Angleterre ont multiplié les res- |

sources de cet État ; et l'on en donne pour preuve, que c'est à l'époque I

même où ces emprunts ont été le plus multipliés que sa population s'est |

prodigieusement augmentée, que l'accroissement de ses exportations a ^

surpassé celui de sa population, etc. Voilà des vérités de fait, a-t-on dit, \

auxquelles on ne peut rien opposer. 3. Mais de ce que ces progrès ont eu !

lieu pendant qu'on empruntait, il ne s'ensuit pas que les emprunts soient \

la cause des progrès; or, tel était le fait qu'il s'agissait de prouver*, =

\voyez la Science des finances de M. Gaiilh, page xxxij.

* progrès des arts ont en Angleterre diminué les frais de production plus

DE LA NATURE DES EMFELICTIONS.

Les doctrines que je signale ont mis à l'aise la conscience des gouvernements emprunteurs; elles ont puissamment secondé chez les peuples l'amour de la domination et de la guerre; en facilitant l'excès des dépenses

publiques, elles ont favorisé l'insatiable avidité des gens en faveur, l'amour des plaisirs sensuels et les entreprises du pouvoir. Il est si doux de dépenser l'argent que des prêteurs apportent en foule, et, tout en se livrant à de scandaleuses profusions, de pouvoir se dire : Nous sommes de habiles

gens^ nous travaillons à la prospérité nationale : des gens du métier nous l'ont dit.

On doit considérer comme des emprunts publics toutes les manières de lever de l'argent, lorsque l'État contracte en tout temps l'engagement de reconnaître, soit par un remboursement intégral, soit par des renies, soit par des annuités soit par des tirages, soit par les lots d'une loterie, l'argent qu'on lui a confié.

Sully est dans l'erreur* lorsqu'il ne fait remonter qu'à François D^u ses premiers emprunts du gouvernement français. On voit, par un réglemeⁿt que fit Sully, en 1604, pour mettre de l'ordre dans les dépenses, que l'on payait encore des rentes créées en 1375 par Charles V, François créa des rentes portant 81/3 pour cent d'intérêt pour faire la guerre en

encore que les impôts ne les ont augmentés. Dans l'Angleterre, on a supprimé les jachères, on a perfectionné les races de bestiaux, on a beaucoup plus cultivé les pommes de terre, on a employé plusieurs machines expéditives. Dans les manufactures, on a introduit des matières nouvelles et des machines puissantes, on améliore la machine à vapeur, et perfectionne l'administration des entreprises. Dans l'industrie commerciale, on a facilité les communications, amélioré les chemins et creusé les canaux. Les voyages de long cours sont devenus plus rapides, des ports ont été creusés, etc. Enfin l'Angleterre a joui, pendant la guerre, de plusieurs monopoles de fait; plusieurs des fautes mêmes de son gouvernement ont favorisé son industrie; la banqueroute partielle de son papier-monnaie a diminué d'un côté les intérêts de sa dette, tandis que ses emprunts l'augmen-

taient d'un autre côté; la baisse de son change, et les subsides que son gouvernement payait à réorganiser, ont favorisé ses exportations; beaucoup d'autres causes moins évidentes ont ainsi produit les effets qu'on a un peu ridiculement attribués aux impôts et aux emprunts.

* Une annuité est une rente annuelle qui comprend chaque année le remboursement d'une partie du principal.

* Tome II, page 377,

Lieu où il fut fait prisonnier. Il fallut en créer d'autres pour le tirer de prison; d'obligés d'autorités somnolentes, les conseillers dans les parlements

à lui prêter pour les besoins de l'État; et ce fut la première origine de la création des charges, l'une des plaies de ce royaume, qui fut créée et sanctionnée par Charles IX. La vente des grades militaires, qui conduisit à l'avancement, et des emplois de finances, qui procuraient des gains de plus d'un genre, souffrit encore moins de difficultés. Les intérêts de ces espèces d'emprunts étaient payés sous le nom d'émoluments

Sully n'emprunta point; il fit au contraire des économies; mais aussitôt

après lui, le gouvernement français, entre les mains de Richelieu, reprit

le cours de ses profusions; et, d'emprunts en banqueroutes, est arrivé jusqu'à nos jours.

La pupari des gouvernements paraissent avoir abandonné les emprunts à onds perdus, en rentes viagères et en tontines; et, en effet, ils sont exl.emement onerenx pour l'emprunteur. Les gouvernements, comme les pai ticuhers, en prenant nn engagement destiné à durer autant que la vie e homme, en calculent la durée d'après les tables générales de mortalue de toute une population. Ils ne font pas attention que les gens qni placent un capital pour qu'on leur en serve l'intérêt pendant une vie quelconque, le placent sur une tête choisie, sur «ne personne qui, par son age, par son sexe, son genre de vie, sa fortune, doit vivre plus longtemps quun individu pris au hasard dans tonte la population, et plus exposé à tous les risques inhérents à l'humanité et à la mauvaise fortune. Des obsenations récentes ont prouvé que l'on vit plus longtemps dans fa prein.ere de ces classes que dans les antres L C'est un exemple des erreurs où

ion peut etre entraîné par des faits et des chiffres quand on n'y joint pas le raisoni jointe il.

Quand le gouvernement inscrit le nom de ses créanciers sur un re-istre conserve au trésor public, et leur promet un intérêt perpétuel de 3, 4, ou 5 pour cent sur les sommes qu'ils y ont déposées, ou qu'ils sont censés y .non déposées, la dette qui en résulte pour l'État se nomme dette consolidée Les prêteurs peuvent transmettre leurs créances à d'autres prêteurs dont ils font substituer les noms aux leurs. On leur donne un cerlilical de leur inscription au livre de la dette publique.

‘ Hénaiilt : Abrégé chronologique de l'Histoire de France.

‘ Vo.ven un Mémoire de M. L. R. ViHermé, coiiimuiique à l'Institut.

DE LA N.XTLRE DES EMPRUNTS

En France, les intérêts de ces inscriptions sont payés par semestres; en Angleterre, ils le sont par trimestres. Peut-être ferait-on bien d'adopter paidout cette dernière méthode; car si l'on réserve pendant le cours de six mois une partie de l'argent des contributions pour les rmites qu'il faut acquitter à la lin du semestre, on perd beaucoup d'intérêts, et l'on risque d'appliquer à d'autres usages l'argent qu'on réservait pour ce service. Quand on ne met pas cet argent en réserve, on est obligé de vendre des bons du trésor pour se le procurer, et, dans ce cas, on ajoute ;i l'intérêt

d'iiii dette consolidée les intérêts d'une dette flottante. D'ailleurs, il est commode pour les rentiers de recevoir leur rente en quatre paiements

plutôt qu'en deux'.

Quand le trésor public, ou toute autre administration générale, émet des promesses à terme (des bons du trésor, de la marine), et les négocie à des prêteurs qui retiennent le montant de l'intérêt (1 escompte), la dette se nomme, à l'imitation d'une expression anglaise, dette flottante. Les bons que l'on fait souscrire aux receveurs des impôts, à compte sur les rentrées qu'ils doivent avoir, sont du même genre. Les dettes qui en résultent font partie de la dette consolidée quand, au lieu d'acquitter les billets échus en négociant de nouveaux billets, on les acquitte au moyen de la vente que l'on fait de nouvelles inscriptions au grand livre.

Il est évident que si l'État s'assujettissait à ne dépenser le montant de l'impôt qu'après que l'impôt est entré dans ses coffres, il épargnerait 1 intérêt de la dette flottante, intérêt qui s'est élevé en France, dans certaines années, à plus de vingt millions, ce qui suppose un capital de quatre cents millions. Ces anticipations à des époques de paix, où les récoltes ont été bonnes et l'industrie florissante, annoncent un défaut d'économie qui accuse la facilité qu'ont les gouvernements de dépenser, non seulement leurs revenus réguliers, mais tout l'argent qu'ils peuvent trouver, à quelque titre que ce soit ; disposition qui, si elle n'est pas contenue par un système représentatif réel et sévère, n'a de bornes que la banqueroute.

- Four .avoir moins de rentiers à servir à la fois, et payer les rentes à mesure qu'on reçoit l'impôt, on pourrait partager les rentiers en trois séries, dont une serait payée le premier, le quatrième, le septième et le dixième mois de l'année ; l'autre, le second, le cinquième, le huitième et le onzième mois, etc. Le travail serait plus divisé, et les sommes plus facilement rassemblées.

'L'aurait-elle parce qu'elle flotte entre de certaines limites, selon que les ministres tiennent plus ou moins de leurs billets à échéance.

CHAPITRE XI

Du crédit public et de ses bases.

Ce crédit public, comme le crédit personnel, consiste dans la ferme promesse que le public, que le débiteur (qui est l'État), s'acquittera fidèlement des engagements qu'il a contractés envers ses créanciers. C'est bien même alors qu'il est

...éten. ■ s mettent volontiers leurs capitaux à sa tl.bpos,t.on et se contentent d'.m intérêt modéré. Le p.-êten.. fait une avance P .te qn .1 est certain de pouvoir rentre,- dans ses fonds ; et il se contente dun mod.q.e intérêt, parce qu'il „e se croit pas obligé d'y ajouter une I tcl.isMiiuico t|ui le di.dummagi. du i is<|ue de luul peidre'.

Cesl ainsi <,u-„n Elu. , <|„a.,d il jouii d'u,, Eau trédil , oulic ravauluee do couve,- do rui-so,,, au luouiem du besoiu , paie uu iuué-o, u.oius r,,,i

IÈ'cîàwî"'''''''''''''' |d"*oo,-

l-™,' <|ue le c-ddi. de l'Ela, soi, s, al, le , il fau, ,|ue le publie (eulre les . . us do , pu sou, les capilaus) soi, duus ropiuiio,, ,|„e |« go„ve, „e„c,,

l-„ scpulepou,- ,o,,,|-L,a, a les u,o, eus , aussi biou <,,,cla volouio, do

,o,,,sesp,-o,,esses. Daus les sieolesp,-éeédo,,,s, la lucuCé

o,,s.o,se,,e,,,s ,lu p, i,,ee soiublai, lul,e |.a,-,ie des d,-oi,s ,-égalité,,s. Los o,,l,e,s Be,,,ssa,e,,l „„ok|„er,,is, „„ais „-os,iieu, se plal,d,-o „-op baul. La

ca ,,ie . L,,,„S MN , u,,e lois, se,,,i, biou ,|uel,,,e se,,,p,,l,, eu viola,,, ses

O ses sup,s lu, a|.pa,-,e,,aic,,, e, ,|„-o,, les faisai, ,|„'se,-

| So,, U. . usa,, dans les „,allicu, sde lu g,,e,-, c de la Suceesslou, u'avau,

I s aueuu e,-ed,l , il r,, obligé de passe,- pa,- les luaius des uialléloi-s e,

U as on- recours aux plus violentes exactions.

Ct- ..os jours, les gouvernements les plus despotiques ont mis an pre- .a.ig t e leurs dépenses le paiement de la dette. Ils ont compris ce

■ ^ oyez quels sont les fondements du crédit personnel, page 81 de ce volume.

p;'!e «ju'un rentier

A l'aspect de l'arrêt qui retranche un quartier.

Dü CRÉDIT PUBLJC ET DE SES BASES.

que Ton ne comprenait pas dans les siècles précédents ; c'est-à-dire que l'on peut trouver plus d'argent en faisant de nouveaux emprunts quen retenant de vieux intérêts. Un seul a manqué de rinlelligence nécessaire à ce calcul; et l'argent ne s'est point montré. Foulefois, il n'est personne qui ne sente que les gouverne-

ments sont des débiteurs trop puissants pour n'être pas un peu dangereux. Dans le contrat passé entre eux>l leurs créanciers, ils sont juges en meme temps que parties. Comme dépositaires du pouvoir souverain, ils délermiucnl ré[Joque et la manière dont^ en leur qualité de débiteurs, ils devront s'acquitter. Lu loi qiiils font est la règle que suivent les tribunaux.

Uuanl aux ressources, uu gouvernement eu possède que n'a pas un particulier. Celui-ci, quand le malheur ralleinl, ne peut aller puiser dans la bourse d'autrui. Le gouvernement puise dans celle des contribuables, yuaaid ils sont nombreux et prospères, quand leurs terres sont bien cultivées, leurs capitaux et leur industrie en plein rapport, ils pourront subvenir aux engagements contractés par le gouvernement, pourvu toutefois que ces etïgagemeiis ne soient pas excessüs.

Les facultés des contribuables, comme celles d'un particulier, ne peuvent manquer toutes à la fois ; la nnltiplicilé cl la diversité de leurs revenus offrent mie sécurité que des accidents iiarliculiers ne sauiaienl détruire; mais il faut que le gouuouement soit en mesure d'en disposer. Les revenus des contribuables seraient plus que sullisanls pour payer des intérêts, qu'il se pourrait que le gouvernement ne trouvât point de prêteurs s'il n'élaïl pas assez puissant pour lever les impôts. Le Directoire, qui gouvernait la France quand Bonaparte usui pa le pouvoir, ne trouvait de [iréleurs à aucune condition, et l'on pouvait acquérir une rente de 5 fr. sur l'État pour le prix de 10 francs oO centimes, c'est-à-dire, à peu de chose près, sur le pied du denier deux. Bonaparte devenu maître, et ses succès

avant mis entre ses mains un immense pouvoir, les memes engagements

de l'État augmeiUèrenl successivement de prix, jusqu'à valoir au-dela de 80 francs. S'ils n'allèrenl pas beaucoup au-delà, c'est que les facultés des coiUri-buables et les forces du gouvernement ne sont pas tout : il faut encore que le paiement des intérêts ne dépende pas de la volonté d'un seul homme, et surtout d'un seul homme insatiable de pouvoir et de renommée. Gel homme peut faire de folles entreprises, il peut trahir ses promesses, il peut perdre la vie. Il faut donc, pour que les créanciers n'aient point d'iiiiciuides sur leurs dioils, que leur cxécutioui repose sur les promesses de plusieurs personnes, et sur ranlorilé des lois. N oilà

fe ;■

pourquoi les gouvemetnenls où l'aulorilé réside dans un prince, el n'est reslric-tuic par aucune forme , ont toujouis moins de crédit que les •Gouvernements représentatifs, ou il ne dépend pas du roi de violer des promesses auxquelles d'autres que lui ont pris part.

Telles sont les bases fondamentales du crédit de l'État ; mais, indépendamment de ces motifs légitimes que chacun a pour mettre entre ses mains sa fortune, il en est d'autres que l'on peut regarder comme des privautés que le gouvernement, eu vertu de sa suprême puissance, accorde à ses prêteurs.

Tandis que le g^é.ie fiscal exploite les revenus de tous les contribuables les tentes q^uion a sur l'Etat sont mises à l'abri de ses entreprises : elles sont exemptes de toute contribution. La transmission de cette espèce de propriété a été affranchie des droits aussi bien que des formalités qui accompagnent toute autre transmission. Ces fonds, ainsi que ces intérêts ont été déclarés insaisissables ; tellement qu'un créancier de l'État, criblé de dettes, peut tranquillement manger ses revenus en bravant ses créanciers. On a ouvert un marché public que l'on appelle la bourse, où le créancier de l'Etat peut vendre ses inscriptions du moment qu'il conçoit quelque inquiétude sur la solidité du titre. La possibilité de vendre fait regarder comme nul le danger de garder. Soit à un prix, soit à un autre, on est assuré de trouver des acheteurs. Nul genre de placement n'est plus généralement connu : tous les journaux avertissent chaque jour toutes les personnes qui ont quelque argent à placer, de ce placement-là et du revenu qu'il rapporte. Il n'en est point qui exige moins de capacité dans le prêteur et il expose moins aux chicanes de la mauvaise foi. Il est librement ouvert à toutes les professions, à toutes les sommes, grandes ou petites; on en fait usage sans frais-, sans être obligé de mettre le public dans sa confidence ; et rien n'est plus commode pour ceux qui cherchent à faire ici des gains dont on pourrait soupçonner la pureté.

Les seuls frais sont le courtage de l'agent de change qui est en France l'intermédiaire obligé de la vente et de l'achat des effets publics français. Ce privilège exclusif leur a, dans les temps de jeu et d'agiotage, procuré des gains considérables qui ont porté très haut le prix de leurs charges; le gouvernement n'en a pas profité; mais les gouvernements aiment à multiplier les nominations qu'ils ont à faire, et à jouir de l'influence qui leur en revient. En Angleterre, l'industrie des agents de change et celle des agents du commerce pour les marchandises ont des industries libres, et la confiance du public y est plus rarement trompée.

DE L'EMPRUNT PAR SOUSCRIPTION

Tous ces avantages sont inappréciables : ils équivalent à un, deux, trois pour cent d'intérêt, plus ou moins, et quand ils ont réussi à mettre les placements dans les fonds publics au même taux que les placements les plus solides, on a appelé cela du crédit. Tenons la chose pour vraie, puisque le fait en est le même, et voyons quelles en sont les conséquences.

CHAPITRE XIV

Des emprunts par souscription.

Nous avons vu quelles sont les sources ordinaires du crédit des gouvernements ; nous avons vu de quels puissants auxiliaires ils accompagnent les ressources réelles qui leur permettent de faire des emprunts. Je ne vous ai pas encore parlé, messieurs, de la plus puissante de toutes peut-être.

Jusqu'à l'époque à peu près de la révolution française, les gouvernements ouvraient des emprunts. Ils déclaraient qu'ils avaient besoin d'une certaine somme ; ils annonçaient qu'ils en paieraient un certain intérêt déclaré d'avance ; ils y joignaient de certains avantages qu'ils faisaient valoir : des lots, des annuités, un remboursement ; ils hypothéquaient des immeubles au paiement des intérêts et du principal. Malgré toutes ces amorces, ils avaient de la peine à remplir leurs emprunts et n'y réussissaient pas toujours. Il fallait trouver une mode par laquelle on fût assuré de trouver la somme qu'on voulait avoir, quel que fût le crédit dont on jouissait ; et ce mode, on l'a trouvé.

L'intérêt qu'on promet maintenant aux prêteurs importe peu : c'est indifféremment 3, 4 ou 3 pourcent. On annonce qu'on paiera une somme de 5 francs, par exemple, pour chaque somme de 100 francs inscrite sur le livre de la dette publique au nom de prêteur ; et cette somme de 100 fr., on la vend le plus qu'on peut et le plus souvent pour une somme fort inférieure à celle pour laquelle on est inscrit. Que le prêteur apporte 60, 80, 90 fr. elle procure toujours l'intérêt d'une somme de 100 francs pour laquelle il est inscrit sur le livre de la dette publique, et dont on se reconnaît débiteur envers lui.

Ce n'est pas tout. Les petits capitalistes n'aiment pas à inventer les placements, à juger par eux-mêmes de leur solidité ; et ils sont portés à suivre, par imitation, les

exemples les plus nombreux, et surtout ceux des gros spéculateurs. Un gouvernement pourrait mollir on vente ses rentes et les

CL (loi à très bas prix, sans que les pariailliers voulussent se hasarder à en acquiescer. Les ministres des finances se sont donc adressés à des compagnies de courtage qui consentent à se charger de la totalité d'un emprunt pour le rendre, soit à des spéculateurs en second, soit à des pariailliers qui désirent y placer leurs économies. Le gouvernement négocie

son emprunt à celle de ces compagnies qui lui fait les propositions les plus avantageuses (Mises*).

On voit que fort riches, des compagnies financières ne le seraient pourtant jamais assez pour fournir aux différents gouvernements de l'Europe les millions dont ils ont besoin. Les banquiers dont elles se composent seraient tout peu disposés, d'ailleurs, à mettre toutes leurs fortunes entre les mains des princes et de leurs ministres, quelque haute opinion qu'ils en eussent conçue. Ils s'arrangent en conséquence pour effectuer un pre-

' « J'ai vu, pendant que j'étais dans l'administration, un emprunt en rentes « Mais très lestement deux ans ouvert sans succès. Quelques prêteurs se succédaient

et on lui OUI. L'argent lui arrivait pas. Pour la première fois des banquiers

Pour les, il, de, dé, l'ici

V. 'i' "P Leevrait plus d'ici du public. L'usage du public

^ ... du OUI en, p, u, u-il du dit-usit L., l'usage; u, le, ba. upués sous l'usage,

Un plus eber, parce que l'usage des V* cliauffa.) > Dufresne S

i^eou ; Eludes du crédit public, page 88.

' Hans le premier emprunt de 1817, la France a négocié 23,600,000 francs

de rente dont le gouvernement, pour chaque rente de 5 francs, n'a touché en principal que 55 francs.

Hans le second emprunt de la même année, il a été vendu ... o i

d, 000,000 de rentes sur le pied

de 64 fr. par 5 fr.

sur UMMN à « *. 50 p' Sfr.'"

DuPsiauuc lSdO 03,10,516 à 89 05 p, 5 IV.

En tout 100,626,736 de renies,

o«« I ou peu. rugardeu u.TM,,u

uu..-a^l,,o de 7 1,7 pouiccu. d'l,,é,,é, ; ,,, j,,

d emprunter est de déguiser te lanx iisuraire de l'intérél.

UES EMPRU.'STS PAR SOUSCRIPTION

mier paiement entre les mains du ministre qui n'a jamais besoin de recevoir en une seule fois toute la somme empruntée; et ils revendent en détail les rentes qu'ils ont achetées en gros ; les sommes qu'ils tirent de ces reventes leur fournissent de quoi subvenir aux paiements subséquents, pour lesquels ils ont eu soin de se réserver un an à dix-huit mois de terme. Dans le traité, les compagnies stipulent d'autres avantages, comme tle jouir de la totalité des intérêts de chaque semestre, quoique le principal de l'emprunt ne soit versé au trésor que par poi tions, et que les derniers versements ne soient exécutés quelquefois que plus d'un an après l'époipie où

le prêteur a louché les premiers intérêts.

Vous demanderez par quels moyens les compagnies de traitants parviennent à rassembler les sommes immenses qu'ils livrent de celle manière aux exigences des gouvernements. C'est effl'eclivemenl en cela que leur talent se manifeste. Une compagnie de traitants ne se met pas sur les rangs sans avoir de nombreux correspondants, et même des associés dans les principales villes de l'Europe ; chacun d'entre eux a des clients qui le rendent dépositaire de leurs fonds, ou de leurs désirs de placer leurs épargnes, ou siimpleincnt de spéculer tlaisi les fonds publics. Chacun de ces correspondants, par la connaissance (pi'il a des ressources qu'offre sa résidence , est en état d'estimer combien on pourra placer de rentes a Paris, à Londres, à Amsterdam , à Francfort, à Vienne et dans les villes qui ont des relations avec celles-là. Il s'agit ensuite de savoir à quel taux il convient au contractants de se charger de l'emprunt; car ils ne veulent pas seulement s'en dé-faire avec certitude, mais avec bénéfice.

Chaque ville a une bourse, un marché où les renies des différents États de l'Europe ont un cours ouvert. Le taux auquel les compagnies de contractants se chargent d'un emprunt est toujours inférieur au cours établi dans ces différentes

villes pour des emprunts du même genre ; les compagnies ne se chargent d'un emprunt qu'avec toutes les chances de hausse; et, du moment que le marché est conclu, elles ont d'immenses moyens pour en faire monter le cours encore davantage. Elles donnent, par exemple, à leurs correspondants, dans plusieurs lieux à la fois, l'ordre de faire des achats du nouvel emprunt, et d'en offrir un prix élevé qui ne leur coûte rien, parce qu'étant vendeuses en même temps qu'acheteuses de cet emprunt, elles reçoivent par les mains d'un de leurs agents les sommes qu'elles ont déboursées par les mains d'un autre. Pendant que des opérations de cette espèce se renouvellent, plusieurs portions des mêmes rentes sont achetées par de véritables consommateurs, qui les achètent

pour les garder et s'en faire un revenu De cette manière, les traitants

les capitalistes qui, en conservant le moins pour leur compte, et, après avoir levé de si immenses bénéfices, ont de nouveau leurs capitaux disponibles pour recommencer une opération semblable avec un autre gouvernement. Il faut que, lorsqu'on vend une rente de 3 francs pour un capital de 100 francs que l'on suppose avoir reçu et que l'on n'a réellement pas reçu on détermine le véritable taux de l'intérêt; et que, quand l'État s'engage à verser 3 francs de rente pour un principal de 70 francs qu'il reçoit, il em-

20, est assez singulier d'observer que des gouvernements qui ont pros crit entre particuliers les emprunts portant un taux supérieur à cinq pour

cent, comme en France et en Angleterre, ont eux-mêmes donné l'exemple de la violation de leurs propres lois.

Je ne présume pas de dire, quand on en parle,

faute de nous, il est impossible de ne pas reconnaître que cette forme de

promesses est très finement combinée, des nations, en ce qu'elle rend ceux

l'État, et, en même temps, les particuliers, qui s'engagent à acheter, et à

l'État, et, en même temps, les particuliers, qui s'engagent à acheter, et à

l'exécution de leurs desseins. S'ils ont besoin de savoir, on

peut en obtenir que 89 francs 60 centimes pour chaque fois 3 francs de le, Ils inscrivent sur le livre de la dette publique 23, 11 francs de

les rentes anglaises; Jo, par exemple; On, par exemple, de l'Empire, p 3, les rentes qui sont placées à Paris. s'élève, à peu près aux mêmes proportions de la douze pu-

blique; mais que le , inquiète les propriétaires des sons. les seuls qu'on aperçoive, qui lassent, sensa.io., à la bourse, te son. eux spéculent. socles fonds; qui uebè.en. e. quivendent.; e.nfè.en avec les nnn.sires e. se ebargent. des nouveaux emprunts. Ils v eni[^] ploient oe.a- onnellien leur capitaux , à défaut. d'autres spéculations, et les en lire,,.

de Zin réorl,u K'>l le»représe„ledeseba„ees

de .a,,, Ce sont eux ,, on appelle Ils „e songent qu'i la

En France , on puni, eiolre qu'une portion plus grande que les qu i.ro ein q,,,n,es de la del.e compose ce qu'on appelle les renies J,,.

la guerre d'Espagne enTs^T compagnie l'emprunt fait pour entreprendre

DES EMPRUNTS PAR SOUSCRIPTION

rente au lieu d'ici inscrire 20 millions qui auraient procuré le même capital si les compagnies de Irailanis avaient donné 100 francs, qui est la somme dont le gouvernement s'est reconnu débiteur envers les prêteurs.

C'est grâce aux emprunts par souscription que des traitants ont pu pomper dans tous les coins de l'Europe les capitaux de toutes dimensions qui s'y trouvaient disponibles, pour les livrer aux puissances, et que les épargnes les plus innocentes, comme les gains les plus coupables, au lieu de servir à féconder des terres incultes et tous les genres d'industrie proliférables, ont favorisé des dépenses funestes au bonheur des nations*. C'est ainsi que des puissances qui n'avaient aucun crédit auparavant ont pu cependant contracter à des conditions que n'obtiennent pas toujours les incultes liypothécaires territoriales : le roi de Naples à 94 en reconnaissant au prêteur un capital de cent; la Russie à 90 1/2; 1 .ulricie à 90; la Prusse à 99 1/2'.

On prétend qu'il est de l'intérêt des nations que leurs gouvernements empruntent à bon marché, parce que les peuples ont alors d'autant moins d'intérêts à payer. Cette raison serait fort bonne si les besoins indispensables déterminaient seuls la quantité des sommes empruntées; mais si les besoins se multipliaient d'autant plus qu'on a plus de facilité pour les satisfaire ; si le bas intérêt, au lieu de diminuer la somme de rentes qui pèse sur les contribuables , n'avait d'autre effet que de grossir la somme des capitaux qu'on détruit; si l'État qui emprunte au bas intérêt (l'Angleterre) élève aussi celui qui a le plus de dettes et se trouve lésé

d'une]>liis grosse soniiiiie d'iniérèls, poiirrail-on soutenir (Juune ialioii g.tgnc i\ emprunter ù bon nidrchè? L'iiilérèt des peuples nest point (jue leurs gouverne-
meiUs entprunlent à un taux modéré : c'est qu'ils n'einprunlent pas du tout*. Il esl
à craindre que plus ils ont de facilité pour trouver de rargeiit, plus ils en aient pour
en dépenser. Il est à craindre que celle

' « En réunissant le capital de toutes les déliés publiques de l'Europe, je trouve
qu'il s'élève de 38 a -iO milliards de francs, dont l Angleterre seule doit plus des
trois quarts. » Dufresne Saint-Léon c ilude du crédit pu6/ic, page 128,

® Vovez les Réflexions sur la réduction de la rente, par M. J. Laffilc, page -i3.

5 On dira que celle maxime esl fort bonne lorsqu'on esl libre de dépenser ou de
UC dépenser pas ; mais qu'elle ne convient pas lorsqu'il s'agit de payer un tribut
impose de force. A cela je n'ai rien à répondre : celui qui impose un tribut est un
ennemi ; et il esl bien évident que lorsqu'on ne sait pas s acquitter enver*lui avec
du fer, il faut s'aquiller avec de l'or.

facilité ne mette la force aux mains de la sottise, des préjugés et des passions po-
litiques. Alors, on verrait les dépenses ordinaires d'un État s'élever au niveau des
circonstances les plus extraordinaires ; on multiplierait les emplois mutiles et les
traitements scandaleux; le pouvoir prodiguerait ses récompenses à d'hypocrites
enthousiastes de la royauté, à des écrivains mercenaires, toujours prêtsà>.liner
les mesures les plus fâcheuses, que sais-je ' peut-être à des législateurs empressés à
les convertir en lois; a des juges serviles moins disposés à suivre les lois de l'équité
qu'à lire dans les yeux des grands les jugements qu'ils doivent prononcer. On pour-
rait même craindre que l'on ne lit marcher des bataillons que liour soutenir des in-
térêts sinistres et des doctrines décri(«es, et qu'on ne procurât aux nations la dou-
leur de ne payer de plus gros impôts qu'afin de les tuei , de les piller et de les cor-
rompre jilus sûrement.

On n'est pas bien certain de l'époque où l'on s'est avisé, pour la première fois, de
donner des emprunts par souscription. On voit, dans l'ouvrage de M. Robert Ha-
milton , ouvrage nourri de faits et fondé sur les meilleurs principes de l'économie
politique, que, dans l'année 1759, legoiivernement anglais fit un emprunt dans le-
quel il se reconnut débiteur envers son créancier de 115 livres sterling pour 100
livres qu'il avait reçues; et qu'en 1760, il se reconnut d.-biteur de 103 livres pour
100 livres avancées par le prêteur '. Mais ces emprunts portaient intérêt, le premier
à 3 pour 100, et le second a 4 pour 100; et il parait que cet avantage offert pour des
créances remboursables, n'avait pour objet que de balancer la modicité des intérêts
par la supériorité du capital. Il y a encore loin de là à des emprunts livrés à des

compagnies de traitants, et négociés au taux voulu par les prêteurs; de telle sorte que, depuis ce temps, il a su, quand le ministre ne trouvait pas un bon prix de ses rentes, de multiplier le nombre des rentes inscrites pour arriver en principal à la somme qu'il voulait avoir. Il paraît que cet abus du crédit public est dû à Pitt, et l'on peut avancer hardiment que, par l'emploi de cette manœuvre, ce ministre a été

plus fatal à l'Angleterre que les dilapidations de Galonné ne l'ont été à la France.

' Rob. Hamilton's Inquiry concerning the rise and progress of the national debt, page 88.

CHAPITRE XV

De Vagiolage.

Parmi les avantages que nous avons reconnus dans les placements on effets publics, l'un des plus signalés est leur facile transmission, tellement qu'après qu'un particulier a placé ses épargnes ou une partie de ses épargnes dans les rentes, il peut, sans autres frais qu'un courtage payé à un agent de change, revendre ses rentes et disposer de son capital. On a trouvé dans cette facilité un moyen de spéculation, de jeu ; on a acheté des rentes lorsqu'on a cru qu'elles n'étaient pas à leur véritable valeur, pour les revendre lorsque leur prix serait plus élevé. Jusque-là rien de plus légitime. Ce n'est point encore là de l'agiotage tel qu'il se pratique de nos jours.

Celui-ci consiste à faire un pari que tel effet négociable sera monté ou descendu à tel prix, à une époque déterminée; que, par exemple, une inscription sur le livre de la dette publique, donnant droit à 5 francs de rente, vaudra à la bourse de Paris, le dernier jour du mois, plus de 100 fr. Un autre joueur parie contre le premier que cette rente vaudra moins de

100 fr. Le premier se nomme joueur à la hausse ; le second joueur à la baisse. L'événement décide. Si la rente vaut 101 francs, le second joueur paie au premier 1 franc pour chaque rente de 5 francs qui a été l'objet du pari : en supposant qu'ils aient jouté sur 1,000 francs de rente, comme il y a, dans 1,000 francs, 200 fois 5 francs, le perdant paie au gagnant 200 francs. Dans la supposition où cet effet aurait baissé de 1 franc, et que le cours serait tombé à 99, le joueur à la hausse paierait 200 francs au joueur à la baisse.

Voilà, messieurs, l'opération réduite à ce qu'elle a d'essentiel; voici maintenant les formes dont la revet une opération déboursé.

Le joueur à la hausse s'adresse à un agent de change et lui donne l'ordre d'acheter pour son compte, à la bourse du jour, mille francs de rentes livrables à la fin du mois, et que l'on peut obtenir par supposition pour 20,000 francs. La fin du mois arrivée, et la rente montée au prix de

101 francs, le marché se liquide j se solde. Comme l'intention de l'acheteur n'est pas d'avoir mille francs de plus en rentes sur l'Etat, il ne demande pas qu'on lui fournisse une inscription de cette somme, que le vendeur ne

Histoire de l'Algérie. — CHAPITRE XV.

Il possède une rente ; mais celui-ci lui paie, par le ministère du même agent de change, une somme de 200 francs, montant de la différence qui se trouve entre le prix auquel l'acheteur a acheté la rente et le prix qu'elle vaut au moment du règlement. L'acheteur est censé dire au vendeur : « Vous m'avez rendu, pour me la livrer aujourd'hui, une inscription de mille francs de rente, au prix de vingt mille francs; si je vous obligeais à acheter cette inscription, pour me la livrer, elle vous coûterait 20,200 francs : payez-moi ces 200 francs d'excédant, et je vous tiendrai quitte. Vous voyez bien, messieurs, qu'une pareille vente n'est qu'un pari déguisé que j'avais réduit à ce qu'il est en réalité.

Je vous fais grâce de quelques clauses qui se mêlent quelquefois à de semblables marchés, clauses qui ne sont que des modifications de ce jeu, inutiles aux conséquences que le publiciste peut en tirer.

Vous remarquerez que ce jeu exige que les joueurs fixent le terme où le prix courant de l'inscription détermine la perte et le gain des joueurs. Il est bien évident que, lorsqu'il est question seulement de transférer véritablement une rente, le vendeur et l'acheteur peuvent déterminer l'instant même le prix qui convient à l'un et à l'autre, et qu'un marché de ce genre, ne donnant lieu à aucune incertitude, ne peut être l'objet d'un pari. L'agiotage n'a lieu que dans les marchés à terme. Le danger de ce jeu a été signalé dès longtemps; en Angleterre, comme en France, la loi ne reconnaît pas les marchés à terme ; le joueur gagnant ne peut exercer une action juridique contre le perdant ; mais celui-ci est déshonoré s'il ne tient pas sa promesse. C'est la loi des tripots.

Vous remarquerez encore que les rentes réelles, les inscriptions sur le livre de la dette publique ne sont pour rien dans les jeux de bourse, si ce n'est pour fournir le prix courant qui sert de base au paiement des différences. Les joueurs ne sont ni

des emprunteurs, ni des prêteurs véritables ; le seul emprunteur réel est le gouvernement qui reçoit un principal et qui promet une rente ; et le seul prêteur réel est celui qui, ayant accumulé un capital, achète et garde son inscription. Il semblerait, en

' On fait des marchés à primes, où l'acheteur paie d'avance au vendeur une somme au moyen de laquelle il reste libre, en faisant le sacrifice de cette somme, d'annuler le marché au terme convenu, si la perle qui en résulterait pour lui excédait la prime qu'il a déjà payée. C'est une manière de limiter la perte à la- (|ucllic ou sVxpose.

DE L'AGIOTAGE

conséquence, que le gouvernement devrait rester indifférent à Tagiotage, ou plutôt s'efforcer de le réprimer. C'est pourtant ce que ne font pas les gouvernements emprunteurs quand ils obéissent à un intérêt sinistre, à un intérêt qui n'est pas celui du peuple qui les paie, et auquel seul ils devraient leur protection. Il (mvrent des lieux splendides de réunion, oncles transactions utiles des négociants entre eux, les ventes et les achats qui ont pour objet d'approvisionner le pays, de procurer à l'industrie ses matières premières, à la consommation ses aliments, ne l'ont qu'une humble ligure à côté des opérations où s'élèvent et se renversent les fortunes financières. On conçoit en effet qu'un gouvernement qui est disposé à emprunter, veuille avoir un marché constamment ouvert, où, soit à un prix, soit à un autre, il ail la certitude de trouver un capital, pourvu qu'il offre une rente. C'est une insliu- lion sans laquelle nul traitant n'oserait contracter avec aucun gouvernement; car il ne serait pas assuré de vendre au public ce qu'il aurait acheté de l'aulorilé. Du reste, le taux du cours n'est, ni pour l'une ni pour l'autre des parties contractantes, un objet de la première importance. Haut ou bas, le traitant peut faire ses offres, et le ministre peut les accepter. Il suliit d'observer que, comme le ministre veut toujours avoir la même somme, quel que soit l'état du cours, il met en vente moins de renies si le cours est élevé, et qu'il en met davantage s'il ne l'est pas. Et, pour ne point violer ce qu'on appelle assez gratuitement la foi publique, le contribuable, qui n'a rien promis, tient les engagements pris par le ministre.

A ce motif ostensible qu'on a pour tolérer et même pour favoriser l'agiotage, il ne serait pas impossible qu'il s'en joignît quelquefois d'autres plus secrets et non moins puissants. Les opérations du gouvernement exercent une influence nécessaire sur les fonds publics. Si la guerre est probable, on prévoit des dépenses extra-

ordinaires, et par conséquent des emprunts. De nouvelles renies seront mises sur le marché et entreront en concurrence avec les rentes anciennes : leur prix baissera. Si l'on prévoit la paix, les accumulations devenues plus faciles et les emprunts plus rares, les rentes seront plus recherchées, les fonds publics monteront. Un revers qui rendra nécessaires de nouveaux sacrifices, des succès qui jirocureront au gouvernement de nouvelles forces, auront des effets analogues*. Quel avantage n'ont donc pas les hommes qui, placés au limon

(le TÈial, et disposant des courriers du cabinet et des Udégraphies , ont plus de données que d'autres pour être instruits, avant le public, des événements importants, ou seulement des mesures qui peuvent influencer sur les prix courants ! On comprend que, par le moyen d'agents qui, en apparence, leur sont étrangers, il peuvent vendre à terme lorsqu'il sont assurés d'une baisse, et acheter lorsqu'ils ont lieu de croire que les fonds doivent monter. Chacun de leurs gains est une perte j)our autrui. On peut les comparer à des joueurs placés de manière à voir le dessous des cartes qui demeure caché pour leurs adversaires ; ou bien à des combattants armés contre des antagonistes qui portent un bandeau sur les yeux. On ne peut que gémir sur les dupes qui entrent dans cette lice dangereuse. Il n'est point de ministre dans les différentes cours de l'Europe qui, depuis 1 année I81S, nait pu amasser d'immenses trésors sans compromettre sa

tête ni même son honneur. S'il en est qui l'ont perdu, c'est par d'autres causes.

Les jeux de bourse, malgré tous ces désavantages, ont l'attrait de toutes les loteries : Tattrait que présente au jotieur un gain rapide. On voit autour de soi des gens qui dépensent beaucoup, qui font une grande figure dans le monde; on se flatte toujours d'avoir le inéine bonheur ou la inéim^ adresse ; on fixe ses regards sur l'appât brillant que vous offre la fortune ; on en est ébloui, et Ton ne voit pas l'abime qui vous en sépare. Le nombre des familles qui, depuis quelques années, ont été ruinées par les spéculations de la bourse est véritablement effrayant. Les loteries publiques portent leurs ravages parmi les indigents et souvent les conduisent au vol ; les maisons de jeux données à ferme \mv la police ruinent les fortunes moyennes de la société; fagiotage renverse les maisons de commerce et

les grandes fortunes. C'est un triste accessoire au système des emprunts et du crédit public.

lions seraient toujours exactement acquittées. Cependant, avant la victoire de Marengo, on n'était pas assuré que le nouveau gouverneincnt put se maintenir; et les fonds montaient faiblement. On savait que le premier consul avait passé les Alpes; mais sa situation en Italie était extrêmement périlleuse et l'on attendait I is-

sue du conflit. Un jour, à l'heure de la bourse, un orage lointain fit entendre quelques coups de tonnerre. On crut que c'était le canon qui annonçait le gain d'une bataille : les fonds montèrent aussitôt. C'était probablement la première fois que le tonnerre avait fait monter le cours des effets publics.

DE L'UTILITE DU CHÉDIT PUBLIC

103

Les rentes de l'Etat ne sont pas la seule matière de l'agiotage. Ou agiote sur les eaux-de-vie, les huiles, les cafés, les savons ; c'est-à dire qu'on s'engage à livrer ou à recevoir une certaine quantité de ces marchandises à une certaine époque. Ce n'est pas à dire que fou veuille réellement en vendre ou en acheter; mais, le terme arrivé, on résout le marché en payant ou en recevant la différence qui se trouve entre le prix courant. On parie que le prix de celle marchandise haussera ou baissera dans l'interval. Comme toutes les ventes fictives, c'est une circulation dont il ne résulte rien de plus qu'un coup de dé qui met souvent, suivant l'expression énergique d'un anonyme la sottise sur l'édredon et le mérite sur la paille ; mais le mérite qui joue de pareils jeux n'est-il pas un peu contestable? Tous ces jeux qui entraînent beaucoup de malheurs, et dont l'industrie et la production ne profitent jamais, pourraient, je crois, être supprimés si le gouvernement le voulait.

CHAPITRE XVI

De futilité du crédit public.

En nuisant abstraction des domaines d'une nation, elle ne possède que des revenus qui se composent des contributions annuelles de ses citoyens. Est-il à désirer qu'elle aille en son pouvoir de consacrer à la dépense de l'année présente une portion de ses revenus futurs; qu'elle puisse les aliéner pour un certain temps ou à perpétuité?

La réponse à cette question ne paraît pas devoir être le sujet d'une controverse. On conviendra qu'il est toujours fâcheux d'engager son revenu futur; mais il faut, dira-t-on, avoir la possibilité de le faire en cas de nécessité.

Remarquez bien, messieurs, cette restriction : en cas de nécessité. Elle change la question, qui devient dès lors celle-ci : Qui sera juge de ce cas de nécessité? Sera-ce le gouvernement*. Mais les hommes qui gouvernent ont quelquefois un intérêt différent de celui des nations qui devront payer

' D. J., Sur les Emprunts,

* Dans tout le cours de cet ouvrage, j'entends par le mot de gouvernement aussi bien les hommes qui font les lois que ceux qui les exécutent. On gouverne par les injonctions d'un administrateur; ou plutôt les injonctions d'un administra-

les rentes de la dette ; et, dans tous les cas, ils sont beaucoup plus faiblement lésés dans leurs intérêts comme contribuables, qu'ils ne sont favorisés par la disposition qu'ils se trouvent avoir du capital emprunté.

Il faut bien, dira-t-on, que l'État ait du crédit pour résister à une injuste agression, pour affermir son indépendance... Il serait désirable, en effet, (que la cause la plus juste eût consigné du crédit, car elle en ferait un bon usage; et il ne serait pas moins désirable que l'injustice n'acquiesçât toujours d'un crédit dont elle ne peut se servir qu'au détriment de l'humanité. Mais c'est ce qu'on ne voit guère. La cause la plus juste est, en général, celle de la faiblesse opprimée. N'étant pas appuyée de la force, elle ne peut invoquer que la justice et les droits de la nature. Ce n'est point la cause qui sourit aux traitants ; ils sont du parti qui paie le mieux les ar- I érages; or, c'est le parti qui dispose des forces matérielles. Ils n'examinent point si le gouvernement a tort ou raison ; mais s'il a de bons législateurs, ou, à défaut de législateurs, un bon ministre des finances, pour donner un vernis légitime à l'impôt, et de bons soldats bien disciplinés pour le faire payer. L'alliance des gens à argent, à la tête de ses millions, marche toujours au secours du plus fort. En 1793, l'Angleterre trouvait de grosses sommes pour soutenir les injustes monopoles qu'elle voulait imposer aux États-Unis; et les États-Unis n'en trouvaient point pour assurer leur indépendance. La France, lorsqu'elle ne cherchait encore qu'à défendre ses institutions nouvelles, ne trouvait point de prêteurs; elle n'en trouva que lorsqu'il fut question de la dépouiller.

En même temps que le crédit public est une arme qui n'est guère qu'à rasage du mauvais sens et du mauvais droit, il entretient des habitudes funestes à l'industrie et à la moralité des nations. Il donne naissance à des fortunes scandaleuses. Il excite une cupidité générale, qui fait ranger au nombre des dupes les conseils de la modération et l'emploi des moyens lents de faire fortune, les seuls qui ne soient pas préjudiciables aux nations. L

leur ne devraient jamais être que des conséquences de celles de la loi. Quand ses ordres vont au-delà, c'est lui qui fait la loi.

* J'ai été témoin d'une réponse faite par un financier à un industriel qui demandait des fonds pour une entreprise sûre, éprouvée, utile au public ; Mes capitaux me rendront-ils plus de 20 pourcent et rentrerai-je dans mes avances avant

la fin de l'année? disait le financier. — Non. — En ce cas mon affaire vaut mieux que la votre. *

DE L'UTILITÉ DU CRÉDIT PUBLIC. 100

Les auteurs du jour les moins déraisonnables, en convenant que la faculté d'emprunter est, entre les mains des gouvernements, une arme dangereuse, ajoutent que, semblable à l'artillerie, cette arme, du moment qu'elle est à l'usage d'une puissance, doit être adoptée par toutes les autres; et que celle qui s'en interdirait l'usage serait inévitablement écrasée par des gouvernements moins scrupuleux. Mais peuse-t-on que les nations qui auraient des garanties efficaces contre les prodigalités de leurs gouvernements voulussent se laisser écraser; et si l'on avait des emprunts pour se conserver, peut-on supposer qu'elles consentissent à être écrasées, et qu'elles refusassent à leur gouvernement l'autorisation de rassembler de l'argent avec toutes les garanties propres à donner de la sécurité aux prêteurs? Quand un gouvernement est digne de la confiance d'une nation, il dispose toujours, au moment du danger, de toutes les ressources de cette nation; des peuples ont perdu leur indépendance faute de courage : jamais faute de crédit. Quand un grand danger survient, un État abonde en ressources d'autant plus sûres qu'il est moins grevé de dettes. Mais si la nature du gouvernement ôte toute espèce de garantie à la nation contre la politique de son cabinet, ses revenus s'engageront à perpétuité, et elle deviendra incapable d'action au moment du danger; elle ne trouvera plus elle-même de ressources pour en avoir abusé.

La guerre la plus heureuse est un fort grand malheur. Tout ce qui tend à la faciliter est fâcheux ; et la possibilité d'emprunter et de tirer des contribuables l'intérêt au lieu du fonds des sommes que la guerre engloutit, est une des causes qui ont multiplié et prolongé les guerres depuis cent ans. Le malheur passager des guerres se transforme, grâce aux emprunts, en malheur durable ; car les gouvernements ne savent pas réduire leurs dépenses une fois consenties. Le dépôt des caisses d'amortissement a été violé en Angleterre comme en France. Des taxes de guerre qui devaient cesser à la paix ont été continuées jusqu'à ce qu'une autre guerre en ait provoqué la multiplication. Les suites de la guerre causée par la révolution fran-

çaise ont été aussi difficilement supportées par l'Angleterre que la guerre elle-même.

C'est le crédit de l'Angleterre qui la surcharge maintenant de cette épouvantable dette qui prive le plus grand nombre de ses citoyens de la douceur d'atteindre au prix, et, par conséquent, de jouir de cette abondance de consommations auxquelles on peut prétendre dans beaucoup de pays où le crédit est beaucoup moins solide. Depuis la paix générale, la

Eff

HurriEMt: pautie. — chapitre xvi.

France a beaucoup moins souffert, parce que Bonaparte, avec moins de crédit, n'avait pas le pouvoir d'endetter au même point sa nation.

Je sais que les gouvernements peuvent avec fruit faire des emprunts pour former des établissements publics hautement favorables au public, et qu'il ne saurait convenir aux particuliers de fonder à leurs frais >. Des emprunts qui auraient été faits pour donner un facile accès aux provinces

centrales de la France, pour franchir aisément des montagnes, pour rendre

des rivières navigables en tout temps, pour former des ports où l'on pût aborder sans danger, pour détruire des écueils féconds en naufrages, tous ces emprunts auraient pu doubler les revenus généraux et la population de la France ; mais nous savons malheureusement par expérience que l'argent des emprunts favorise les mauvaises opérations et laisse les bonnes en souffrance. On sait que les canaux entrepris sous la direction de nos ponts et chaussées ont consommé des capitaux immenses, et que, soit par les fautes de l'administration, soit par l'ascendant des intérêts

privés, ils ont répondu tard, ou jamais, aux heureux effets qu'on était en droit d'en attendre®.

Il existe un moyen de borner les effets du crédit à ce qu'il a de réellement favorable au bonheur des nations. Les États qui jouissent d'une véritable représentation nationale ne devraient consentir que des emprunts spéciaux, des emprunts consacrés à une guerre, à une entreprise dont le but serait spécifié. Peut-être que la difficulté de trouver de l'argent pour une entreprise funeste, pour une guerre peu conforme aux intérêts du pays, empêcherait qu'on ne s'y précipitât. Et si, malgré cela, le gouvernement persistait à vouloir emprunter dans un mauvais but, il lui serait heureusement impossible de l'accomplir. Une chambre des députés qui serait

le résultat de la fraude, de la séduction ou de la violence, attrait beau sanctionner de son vote une mesure anti-nationale, les prêteurs ne se mettraient pas en avant : ils iioiirraient craindre qu'un gouvernement mieux avisé, une représentation nationale plus éclairée, ne voulussent pas, dans la suite, ratifier les engagements contractés par leurs prédécesseurs. Il me semble que cette crainte salutaire, en ruinant le crédit des

' \ oyez a l'article des dépenses publiques, la dépense des voies de coiiuiuuica-tions, el païiiculiéieineil des roubles : parlic VJi, ehap. 23.

\oyez i»Ius liant, page 310, les soiiuus éiionnes empuilées pour des canaux (lui ne s'acliéveiii pas.

Il, iiii.il.

DE L'UTILITfc; DU CRÉDIT PUBLIC. 457

mauvaises mesures, n'olerail rien aux ressources que les bonnes méricraieuide renconlrer*.

Celte forme d'emprunts rendrait leur extinction plus facile, et chaque fonds d'amortissement aurait loilil son clfel parce qu'il ne serait pas dix ise. C'est ce (pi'ont très bien senti des hommes qui ne sont pas moins recommandables par leur savoirentinaucesque parla pureté de leursiiuentious\

Il me semble que, convaincus comme nous devons 1 être de la fâcheuse influence que la faculté d'emprunter met entre les mains des goux et nemenls, les publicistes lionnôtes gens doivent tendre à forlifler le crédit capable d'accomplir de louables desseins, et affaiblir celui dont l erreui ou les passions politiques se servent pour le malheur de 1 humanité. Si nous comparons la dépense où la dernière grande lutte a précipité 1 Angleteieie et la France, avec les avantages que l'ane et l'autre en ont recueillis, nous trouverons que le crédit public a valu à rAngielcrre la faculté d emprunlei , seulement de l'année 4793 à lannée 1818, tant en rentes consolidées qu'en billets de l'échiquier, et en déduisant les fonds amortis par le rachat, une somme qui ne s'élève pas, en principal, a moins de 10 inilliaids 700 millions de francs , d'où résulte une dette qui double ses dépenses annuelles qui rend toute consommation difficile pour ses habitants, sauf ceux qui jouissent d'une grande fortune; une dette qui l épuise à tel point que, malgré l'orgueil national qui la tourmente, elle ne réussit pas à influer sur les afl'aires générales de l'Europe. Tandis que la France , avec une dette beaucoup trop considérable sans doute, mais qui, pointant s'élève a peine, en principal, à 4 milliards^, a conquis un gouxeine-

* Grâce à la fusion de toutes les rentes françaises en une seule masse (le grand livre de la dette publique), les rentes qui ont servi à rétablir le pouvoir absolu et le pouvoir sacerdotal en Espagne jouissent de la même faveur que celles qui ont servi à les détruire en France. C'est le fruit de la pusillanimité du ministère (M. de Richelieu) qui consentit, comme on sait, à la suggestion d'un banquier anglais (M. Baring) à confondre la dette ancienne de la France avec la nouvelle; de manière qu'il ne fut plus possible de distinguer l'une de l'autre. Voyez *Étude du crédit public*, par M. Dufresne de Saint-Léon, page 62.

* Voyez, outre les *Étude du crédit public*, par M. Dufresne de Saint-Léon, les Discours de M. Laffitte, notamment celui qu'il a prononcé dans la chambre des députés, le 14 mai 1828.

® En y comprenant même 1300 millions pour la guerre d'Espagne en 1823 et pour l'indemnité donnée aux émigrés.

^58 HUITIÈME PARTIE. - CHAPITRE XVI.

ment représentatif, l'égalité des droits et des impôts, un code de lois uni-

on mes, la liberté de la presse, et une amélioration sensible dans son instruction et dans ses mœurs.

Les meilleurs économistes d'Angleterre ont discuté la question de savoir si convenait à une nation de subvenir aux dépenses extraordinaires comme à celle d'une guerre, par des emprunts ou par des impôts; c'est-à-dire par des contributions levées sur les peuples dans le temps même de la guerre, et qui cessent à la paix, ou par des contributions moins fortes, mais durables et progressives, destinées à paver seulement les

intérêts des emprunts annuels'. Ils ont été unanimes à préférer les impôts aux emprunts.

Il est incontestable que, si l'on veut suivre la voie la plus aisée, mais en même temps la plus funeste, on dépensera seulement le principal qu'on empruntera cette année, et l'on ne chargera le contribuable que d'un intérêt. Pour défendre cette opinion, on représente que la dépense d'une année de guerre dépasse la borne des facultés annuelles d'une nation, si les capitalistes ne viennent à son secours. Mais il convient de calculer les charges qui résultent d'un nouveau capital dépensé chaque année, et dont les intérêts, joints au fonds d'amortissement, croissant, de même que les intérêts, durant chaque année de guerre, laissent à la paix une nation acca-

blée d'une dépense annuelle supérieure à celle que l'on regardait, dès la première année, comme déflaçant les forces de la nation.

La Revue d'Edimbourg, dans un article attribué à J. Mac Culloch, a fait un relevé des contributions payées par le peuple anglais depuis la première année de la guerre (1793) jusqu'à la dernière (1816), et elle a trouvé que, pour les 24 années, la dépense n'a excédé les rentrées fournies par l'impôt réellement payé que de 114 millions sterling. Ce qui

n'est pas (ou 11,000,000 francs), auxquels il a fallu pourvoir par des moyens de

crédit (qui se réduisent tous à des emprunts).

Les intérêts des emprunts peuvent tous être considérés comme perpétuels; car si, au lieu de rembourser par portions le principal, on se rapproche jusqu'à un certain point du paiement fait à présent d'une partie de la dépense présente. Le paiement de la totalité des dépenses de l'année, dans l'année, est le système de amortissement poussé à sa plus grande perfection; c'est l'amortissement dans 1 = 100 ans. L'équivalent de l'escompte qu'on ferait, des intérêts de la dette.

annuelles de l'Angleterre, l'Irlande comprise? 28 millions sterling. Quelles étaient-elles en 1816? 101 millions! N'est-il pas naturel de supposer que des contribuables, qui ont pu supporter des charges croissantes d'années en années, jusqu'à excéder, en 1816, une dépense annuelle de 101 millions, pouvaient supporter, dès 1793, une dépense annuelle de 28 millions, plus quatre et demi, c'est-à-dire 33 millions? Il est vrai que la dépense de 101 millions a été réduite depuis la paix, en vertu des économies et des amortissements. On payait néanmoins encore, en 1827, onze ans après la paix, 54 millions sterling, compris les intérêts de la dette; tandis que si chaque année de guerre avait supporté sa dépense, on n'aurait payé, pendant la guerre seulement, que 33 millions, sauf les accroissements naturels de l'état de paix. Et remarquez que c'est en supposant les profusions et les dilapidations aussi grandes qu'elles l'ont été.

Que l'on vérifie toutes ces données; que l'on y fasse toutes les corrections qu'on voudra, on trouvera toujours que, pour faire un peu moins de dépense dans les premières années de la guerre, il en faudra faire davantage au bout de quelques années, et que l'État demeurera, longtemps après la paix, chargé de beaucoup d'inléralés.

Les auteurs anglais ne sont-ils pas fondés à se plaindre que la facilité qu'on donne au gouvernement de dépenser des capitaux qui ne lui appartiennent pas, au

lieu de ses revenus annuels, favorise singulièrement la légèreté et les passions des gouvernants? « On est forcé d'avouer, » dit M. Robert Hamilton, « que nous avons souvent fait la guerre par des motifs insuffisants, et dans un but qu'il n'était pas possible d'atteindre, et « qui, en effet, n'a pas été atteint; que, sous prétexte d'éviter des dangers « éloignés et douteux, nous nous sommes jetés dans des embarras réels < et imminents ; que la colère et la vanité nationales, plutôt que des vues « raisonnables et modérées, ont servi de règle à notre politique ; qu'après

* Voyez les Statistics published by the London Statistical Society, in the following sheet prefixed. Les dépenses particulières à l'armée y sont comprises pour 10 millions (annuels) à la fin de la guerre ; et les rentes de la caisse d'amortissement pour 13 millions.

* Voyez le budget anglais de 1827. Il ne comprend même pas la portion des rentes dues à la caisse d'amortissement (Sinking fund.)

* Un homme d'esprit a remarqué que faire la guerre à des opinions, c'est tirer le canon contre des idées.

« L'engagement dans la guerre avec imprudence, nous y avons perdu par obligation, et rejeté des propositions meilleures que celles « que nous avons plus tard acceptées forcement *. »

David Ricardo, quoique riche capitaliste lui-même, et Tun des traitants qui sont le plus entrés dans les emprunts par souscription, mais en même temps homme d'honneur, savant en économie politique, et plus disposé à défendre les intérêts de la vérité que ceux de sa bourse, se prononce formellement pour la ressource de l'impôt plutôt que celle des emprunts. Certains contribuables, dit-il, surtout les propriétaires fonciers, ne pourront peut-être pas subvenir, en cas de guerre, à une augmentation d'impôts; que les mêmes prêteurs qui voulaient faire des avances au Gouvernement, en fassent aux contribuables propriétaires et aux chefs d'entreprises, pour les aider à payer leurs impositions. Ricardo est d'avis qu'avec un bon système hypothécaire il serait possible de leur donner une sécurité suffisante pour leurs fonds*. Les contribuables qui sont les plus imposés sont en même temps ceux qui donnent de plus fortes ga-

Les financiers, qui ne peuvent pas soutenir qu'une nation est plus riche en empruntant et en faisant des dettes, ont exagéré la commodité que les emprunts procurent pour faire une dépense qu'ils supposent toujours indispensable. Mais en admettant qu'elle le soit en effet, convient-il de payer cette commodité à un prix si onéreux ? On peut la comparer à celle dont jouissent les petits ménages qui, n'ayant pas assez

d'argent pour acheter leur bois ou leur charbon par grandes mesures, les achètent chez le détaillant à la bûche ou au boisseau : ils paient ainsi leur provision au

double de sa valeur. Une grande nation, à moins d'être bien mal conduite.

Il est jamais réduite aux mêmes extrémités.

Les emprunts que fait un gouvernement pour soutenir une guerre sont toujours faits et remboursés aux époques qui lui sont les plus défavorables. Il emprunte à l'époque où son crédit est le plus bas, à l'époque où il met chaque année sur le marché de nouvelles rentes qui font concurrence aux anciennes et occasionnent la baisse des unes et des autres. S'il les rachète avec les fonds d'une caisse d'amortissement, c'est à l'époque où la paix est revenue, où son crédit est plus solide qu'il n'a jamais été, et où le prix des effets publics est à son apogée. Règle générale, le gouvernement vend

■ Jamiou : on lit le national debt, page 37 de la 3^e édition anglaise. Ricardo, article Fundimj sy.Uem, dans l'Encyclopédie britannique.

DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE

toujours à plus bas prix qu'il n'achète ; il supporte toujours une perte égale aux bénéfices que font les possesseurs de rentes, soit spéculateurs, soit simples rentiers ; et c'est ce qu'à la bourse on appelle amélioration du crédit, augmentation des capitaux placés dans les fonds publics*.

Ricardo regarde en outre les jeux de bourse comme hautement préjudiciables à la morale. Personne n'a osé le nier, mais cet auteur est louable de les condamner ; et nul ne s'y connaissait mieux que lui, qui avait été

agent de change pendant longtemps.

« Enfin, ajoute-t-il, de quelque côté qu'on envisage cette question, nous arrivons à la même conclusion : il est fort à désirer que nous débarrassions notre politique du système des emprunts. Surmontons les difficultés accumulées à mesure qu'elles se présentent, et soyons libérés de toutes dettes anciennes, dont nous ne sentons bien le fardeau que lorsqu'il est devenu intolérable* ». «

CHAPITRE XVII

Du remboursement de la dette publique.

Voici, messieurs, des vérités communes, triviales même, et cependant je ne puis faire autrement que de les énoncer en traitant ce sujet, puisqu'on parle, et, ce qui est plus fâcheux, on agit comme si elles n'existaient

pas.

Souffrez donc que je vous rappelle qu'une nation, de même qu'un particulier, est plus pauvre de tout ce qu'elle doit. Si l'État est obligé de payer tous les ans deux cents millions d'intérêts à ses créanciers, les contribuables ont deux cents millions de moins à dépenser chaque année pour les besoins ou les plaisirs de leurs familles. Tous les éloges qu'on répandra sur les ressources du crédit et les avantages des dettes publiques ne changeront rien à ce résultat.

■ Quand la caisse d'amortissement rachète sur le pied de 100 francs des inscriptions dont elle n'a touché que 55 francs, le contribuable perd 45 francs pour chaque rente de 5 francs, (c'est le contribuable français qui paie les frais de ces bénédictions qu'ont empochés à diverses époques, et selon l'importance de leurs rentes, les porteurs d'inscriptions depuis 1817 jusqu'à nos jours.

* Ricardo, Encyclopédie britannique, article Funding system.

HUITIÈME:- PARTIE. — CHAPITRE XVII.

Or, il n'y a qu'un moyen de se libérer : c'est de consacrer chaque année une part de ses revenus à former un nouveau capital, jusqu'à ce qu'il soit devenu aussi considérable que celui qu'on a épuisé et consommé. Tous les miracles de la caisse d'amortissement et de l'intérêt composé se réduisent à cette opération vulgaire ; et tous les calculs des publicistes, tous les raisonnements des plus profonds économistes aboutissent tous à mettre hors de doute une vérité si simple.

Cependant, il ne faut point jurer sur la parole des maîtres ; il convient que toute vérité soit démontrée à la raison. Voici en abrégé en quoi consistent les opérations d'une caisse d'amortissement.

Si l'État emprunte cent millions à cinq pour cent, il faut qu'il se procure tous les ans une portion du revenu national égale à cinq millions pour acquitter les intérêts de cet emprunt. Il établit ordinairement un impôt dont le produit s'élève à cette somme chaque année.

Si l'État porte l'impôt à une somme un peu plus forte, à celle de 5 millions 462,400 fr., par exemple ; s'il charge une caisse particulière d'employer les 462,400 fr. d'excédant à racheter chaque année, sur la place, une somme pareille de ses engagements; si cette caisse emploie au rachat, non-seulement le fonds annuel qui lui est affecté, mais de plus les arrerages des rentes dont elle a racheté le titre, au bout de cinquante ans, elle aura racheté le principal tout entier de remprunt de cent millions.

Telle est l'opération qu'exécute une caisse d'amortissement.

Un tel calcul, un tel effet sont incontestables; mais il n'est pas besoin d'une caisse d'amortissement pour parvenir au même résultat. Il suffit de consacrer chaque année la même somme de 462,400 fr. au rachat de la dette, pour jouir de même de tout l'avantage des intérêts composés, et parvenir à l'extinction de la dette au bout du même nombre d'années. En effet, si, dès la première année, on emploie cette somme à racheter une pareille somme d'inscriptions, on a de moins à payer, dès la seconde année, les intérêts des inscriptions rachetées. Dès lors, l'excédant des recettes sur les dépenses est accru du montant de ces intérêts, et permet d'acheter,

l'année suivante, une plus grande somme d'inscriptions; on jouit ainsi de l'intérêt composé, de l'intérêt des intérêts; ils n'est pas nécessaire, pour

Comme il a été pourvu au paiement des intérêts de la dette, c'est-à-dire des rentes attachées aux inscriptions sur le livre de la dette publique, la caisse

amortissement reçoit annuellement, de même que tous les rentiers, les rentes affectées à ses inscriptions.

DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE. 453

(On ne doit pas obliger une caisse du gouvernement (le trésor), de payer à une autre caisse du gouvernement (celle d'amortissement) un excédant de recette que la première de ces caisses peut employer elle-même. Il vaut mieux cesser de payer chaque année une portion d'intérêts que de les accumuler pour les supprimer tous à la fois. On épargne ainsi les frais d'administration de la caisse d'amortissement*.

On ne peut croire que des excédants de recettes se trouvaient plus en sûreté étant confiés aux mains des commissaires d'amortissement que consignés dans le trésor, pour être employés chaque année au rachat d'une portion de la dette; mais récemment on a prouvé contre une semblable précaution. Les sommes d'inscriptions rachetées par les caisses d'amortissement, tant en Angleterre qu'en France, ont été

détournées de leur em-)loi primitif et consacrées à satisfaire les exigences nées de la politique du gouvernement, tout aussi facilement que les excédants de recettes du trésor public"* ; de sorte que ces fonds d'amortissement, accumulés aux dépens des contribuables qui ont payé des surcroîts d'impôts destinés à rembourser les dettes publiques, ont eu le même sort que les trésors accumulés par réconomie de quelques princes, tels que Charles V et Henri IV, rois de France, et Frédéric II, roi de Prusse. On ne peut compter sur la conservation des valeurs accumulées par les gouvernements que lorsqu'elles sont inébranlablement fixées dans des établissements publics*.

' Les frais d'administration de la caisse d'ainorlissement d'Angleterre, d'après les papiers officiels de la session de 1819 (n« 68), ne se sont pas élevés à moins de 187,000 livres sterling (4 millions 675,000 francs).

* Le dépôt des caisses d'amortissement a été violé sous le ministère de M. Yansittari, en 1813, et celui de M. de Yillèle, en 1823, pour donner une indemnité aux émigrés.

En 1765, un arrêt du conseil du roi de France avait créé une caisse des remboursements, pour laquelle on fit une retenue d'un dixième sur les renies viagères et d'un quinzième sur les renies perpétuelles. Un M. Dubul de Longehamp, à qui l'on voulait conférer une faveur, fut nommé caissier. On nomma en même temps deux conseillers au parlement pour veiller à la sûreté du dépôt. Cette caisse ne remboursa rien; le dépôt fut versé au trésor royal; et l'on donna à chacun des deux conseillers mille écus de pension pour qu'ils se tinssent tranquilles. M. Dufresne de Saint-Léon, alors garde du trésor royal, m'a dit avoir payé pendant plusieurs années la pension des deux conseillers au parlement.

^ «(L'unique service qu'ait rendu la caisse d'amortissement a été de mettre

nUITlKMi: PARTIE. — CHAPITRE XVII.

m AiH

Il On s'est imaginé pendant quelque temps que, même en empruntant

■ . tous les ans, pourvu qu'on atlacliât à chaque emprunt un fonds d'anior-

I lissement combiné de manière à le racheter entièrement au bout de irenie

;■ ans, le premier de ces emprunts se trouvant remboursé à cette époque,

permettrait qu'on lui donnât pour successeur un autre emprunt qui ne grèverait pas le contribuable de nouveaux intérêts. On croyait qu'au bout de ce terme il était

possible d'affecter au nouvel emprunt le fonds d'amortissement auparavant consacré au précédent, et qu'il en résultait une esj pèce de périodicité au moyen de laquelle il devenait possible de faire une

guerre éternelle. 3Iais qui ne voit que, si l'on remplace les dettes rembour- 1
sées par des dettes nouvelles, on ne rembourse rien en effet ? On se borne

I à élever les recettes ordinaires (les impôts) au niveau des recettes extra-
ordinaires. Mettons les illusions de côté ; on ne peut s'affranchir des charges de la guerre que pendant les années de paix ; et une longue expérience nous apprend que les grands États, toujours mêlés aux querelles du reste du monde, et perpétuellement compromis par les intrigues de la diplomatie, n'ont jamais des intervalles de]>aix suffisants pour retn- S bourser leurs dettes, même lorsqu'ils se piquent de beaucoup d'esprit de

conduite '.

f La caisse d'amortissement, à laquelle le docteur Price, et plus tard le
I ministre Pitl, donnèrent une vogue (pii dure encore, est totalement dé-
I créée par les économistes éclairés. 11 a été arithmétiquement prouvé par
MM. Ricardo et Rob. Hamilton', que nul remboursement véritable ne [peut
avoir lieu que par des revenus supérieurs à la d("pense ; et que, quant

t à la manière d'opérer ce remboursement, la plus simple est la meilleure;

if

« les ministres en étal de négocier leurs emprunts plus aisément, d'avoir en ma-
« niemeiu des sommes énormes, et de persuader au public d'en payer les inteî- «
rêls de bonne grâce. » Edinburgh Review, January^ 1820.

« De 1689 à 1813, rAngleleterre a eu 63 années de guerre et 61 années de paix. Dans ces 124 années, elle a emprunté chaque année, rime portant l'autre, 225 millions de francs, et elle a aussi remboursé chaque année, l'iine portant raulre, l i millions de francs. » (Étude du crédit public, page 115.)

Empruntant 225 millions par année, tandis qu'on en remboursait 14, comment la dette ne se serait-elle pas progressivement augmentée?

® Principes de VÉconomie politique et de rimpôl, par David Ricardo, et dans l'article Funding System, de VEncychpédie d'Edimbourg, par le même; et dans les

Rerkerches sur la dette publique de Rob. Hamilton.

DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE DUBLIQI E

c'est-à-dire, que lorsqu'on a un excédant de recette, il faut se hâter d'acheter des inscriptions de rentes et les annuler.

Un particulier peut s'enrichir en empruntant, même en payant tous les ans cinq mille francs d'intérêts, parce qu'il peut en gagner dix mille par son capital joint à son industrie. Un État n'a pas le même avantage, parce ([u'il n'agit pas comme un particulier, et que ses dépenses extraordinaires se dissipent improductivement, et, par conséquent, sans créer aucune nouvelle valeur. Les contribuables, à la vérité, produisent et paient l'impôt; mais ils ne remboursent pas les prêteurs aussi longtemps que ceuxci fournissent de nouveaux fonds qu'on dépense à mesure, comme il arrive quand on se sert de capitaux pour faire la guerre.

Et qu'on ne pense pas que la doctrine des merveilleux effets d'une caisse d'amortissement soit innocente et sans dangers. C'est en faisant croire à la nation que sa dette , quelque immense qu'elle soit, pouvait être acquittée par le produit mystique d'opérations financières , que le gouvernement anglais est parvenu à l'extension, démesurée et déplorable pour l'Angleterre, des emprunts répétés. On a, pendant un temps, emprunté chaque année plus qu'on n'a remboursé, cl le résultat a été une dette toujours croissante. Ce n'est que dans ces dernières années que la dette anglaise a été en diminuant; mais cet effet n'est pas du à la puissance de rintérêt composé : c'est tout bonnement parce que les économies qu'on a pu faire sur les dépenses publiques ont permis au trésor de recevoir plus qu'il n'a dépensé. Si cet excédant de recette avait été directement appliqué à l'extinction de la dette, on se serait libéré exactement de la même somme; et l'on ne se serait pas libéré du tout si, avec ou sans caisse d'amortissement, on avait détourné pour d'autres usages, les fonds destinés à éteindre la dette publique, ainsi qu'on l'a fait ailleurs.

Vous voyez, messieurs, qu'une nation, non plus qu'un particulier, ne s'affranchissent d'une dette et des obligations qu'elle impose qu'en proportion de la supériorité qu'on parvient à maintenir de leurs recettes pardessus leurs dépenses, et qu'on la rembourse à mesure qu'on a des sommes disponibles. Tout autre amortissement est un pur charlatanisme, dont il ne résulte aucun avantage réel pour l'État. Nul plan de finance ne saurait tenir lieu d'esprit de conduite et d'économie *.

* Le développement du crédit public en France , les encouragements donnés aux spéculations sur les fonds publics, l'affluence des capitaux étrangers; d'un autre côté, la difficulté des placements dans les entreprises manufacturières ou

Hors de là, on ne peut se débarrasser de ses dettes que par la banqueroute ou la banqueroute, en affranchissant les gouvernants de quelques-uns des embarras où ils se sont jetés par leur propre faute, n'est qu'un échange de malaise. Quel serait, en effet, le résultat d'une banqueroute? Le revenu des contribuables se trouverait augmenté de tous les millions qu'ils paient aux rentiers ; mais le revenu des rentiers se trouverait diminué de tout le montant des rentes. Les produits seraient moins chers étant diminués d'une partie des frais de production; ils seraient plus abondants sans doute, et les profits de la production probablement plus considérables. Mais que de fortunes bouleversées! Les familles qui auraient confié tous leurs capitaux aux gouvernements seraient subitement plongées dans la misère ; le bien qui en résulterait serait lent, graduel, divisé entre tous les citoyens. On souffre des maladies : on ne s'aperçoit pas de la santé. Le mal (que fait un gouvernement lorsqu'il emprunte est irrémédiable. Il est commis du moment que l'emprunt est négocié et son produit consommé; car une valeur consommée ne peut plus être re-

agricoles, ayant fait mouler le cours des effets publics au-dessus du pair, c'est-à-dire ayant amené des capitalistes à payer plus de cent francs pour une reconnaissance de la dette nationale de cette somme, on a pensé qu'il résulterait un soulagement pour le contribuable d'une opération financière qui consisterait à rembourser les détenteurs de la rente cinq pourcent, au moyen d'un emprunt réalisé à un taux d'intérêt inférieur. Il est vrai que les inscriptions sur le grand livre de la dette publique portant la mention de rente perpétuelle^ quelques publicistes avaient pensé pouvoir dénier à l'État le droit de se libérer au moyen du remboursement du capital ; mais ce droit étant désormais reconnu par le vote des chambres législatives, toutes les difficultés de l'opération consistent maintenant dans les moyens à prendre pour convertir la dette existante en une dette sur laquelle l'intérêt payé aux prêteurs serait moindre que l'intérêt actuel. Du reste, la prétention de ménager complètement la position des anciens rentiers conduirait à une véritable impossibilité d'exécution ; car, comment soulagerait-on les contribuables sans diminuer ce qui revient aux parties prenantes? Enfin, le droit pour l'État de se libérer dans l'avenir, au moyen du remboursement du capital au pair, étant bien établi, il est important de ne s'arrêter à aucun projet de conversion qui aurait pour effet de reconnaître l'État débiteur envers les prêteurs, d'un capital supérieur en somme à celui dont le montant serait éteint par l'opération. Les moyens d'exécution d'une

semblable mesure rentrent dans les questions de finance pratique et sortent du domaine de l'économie politique proprement dite. ^ rédileur.)

DE LA COMPTABILITE COMMERCIALE. Mil

couverte. Il faut qu'elle soit produite de nouveau. Si l'on se dispense de la rembourser, on fait tort au prêteur. Si on la rembourse, on fait tort au contribuable; car il faut qu'il produise par ses sueurs et avec les instruments qui sont sa propriété le capital tout entier qui a été emprunté, accru de tous les frais, de tous les profits usuraires, de toutes les dilapidations, cortège ordinaire des opérations de finance.

CHAPITRE XVni

De la comptabilité commerciale.

À l'Émile, à l'Émile,

Le morceau qu'on va lire devait naturellement être placé dans la divi-

devoir faire partie de l'art du commerçant plutôt que de l'économie des nations. Cependant, on m'a fait remarquer qu'à mesure que les finances publiques se perfectionnent, on applique à leur comptabilité les procédés du commerce, qui sont une garantie du bon ordre. Mais, pour appliquer ces formes, il faut en connaître les motifs, et, sous ce rapport, elles ne sont pas tout-à-fait inutiles au publiciste et au citoyen. On a remarqué de plus que la comptabilité en usage dans le haut commerce, étant considérée dans son essence et d'une manière philosophique, n'était pas sans intérêt pour les commerçants eux-mêmes, dont plusieurs m'ont avoué que, lorsque j'ai fait usage de ce morceau dans mon Cours oral d'économie industrielle, ils avaient découvert, pour la première fois, le but et les ressources de celle-ci.

Au surplus, on peut, si l'on veut, passer la lecture de ce chapitre, qui ne tient pas essentiellement aux recettes et aux dépenses des nations.

Si quelqu'un d'entre vous, messieurs, se proposant de suivre, non la complaisance de son entreprise, mais seulement les procédés de son art, croyait en conséquence n'avoir pas besoin de connaître la comptabilité commerciale, je prendrais la liberté de lui représenter qu'il lui convient toujours d'en connaître la marche générale et l'esprit, ne fût-ce que pour être à portée de juger sainement de la capacité des hommes chargés de

ir:

paktii:. ~ ciiaimtur xviii.

celle pallie. J'cii dirais auianl à ceu\ (Venlre vous qui ne se proposent]»as meme d'exercer rinduslric, mais a qui il imporle cependant de savoir comment les enirepi iscs sont bien gérées ; car il est bien diHleile que les l eveniis de mes auditeurs ((jnelle qu'en soit la source) ne soient pas affectés par une bonne ou une mauvaise g(;stion.

La nature des monnaies, leur usage et leurs modifications nous sont connus ; nous avons vu par quels signes on les remplace, et ce qui résulte de cette subsiiiution ; il nous reste à savoir comment elles nous servent à tenir nos comptes, à constater ce (pie nous devons vX ce qui nous est dû, aussi bien que les variations qui surviennent dans nos fortunes.

La fortune d'un [larliculier, d'une association, d'un peuple, se compose de la valeur de lotîtes les (dioses qu'ils possèdent, quelles qu'elles soient. Les choses sont très variées dans leur nature et dans leurs usages; mais, comme poriiion de fortune, nous ne devons observer en elles qu'une seule de leurs qualités, qui est leur valeur; qualité qui leur est commune à toutes ; car celles qui n'ont aucune valeur, qu'on dédaigne, qu'on rejette, ne font partie d'aucun bien, d'aucune fortune.

Pour constater l'iinpoi lance de nos biens, des augmentations, des diminutions qu'ils subissent, nous sommes obligés de les évaluer en une marchandise uni(|ue, en monnaie. >»ons avons vu que la numnaie est éminemment propre à cet usage, par la facilité qu'elle a do se diviser en unités de même nature, en quelque quantité que ce soit, et de]résenler à notre esprit une idée exacte de la valeur qui s'y trouve contenue, en raison de la grande habitude que nous avons de faire des échanges où la monnaie entre comme un des termes de l'édiange. Pourquoi concevons-nous clairement quelle est la valeur d'un édifice de vingt mille francs? C'est parce que nous avons une idée claire de la valeur des francs ; et pourquoi avonsnous une idée claire de la valeur des francs? c'est parce que nous les échangeons journellement contre toutes sortes de choses.

L'usage commun et la législation sont donc ici d'accord avec notre plus grande commodité ; mais quand l'usage, quand la législation nous obligent à tenir nos comptes dans une monnaie nationale, dans une monnaie représentée tantôt par une plus grande, tantôt par une plus petite quantité de nuilal, alors nous sommes exposés à compter ensemble, sous le meme nom, des unités de nature différente. Un exemple le fera sentir tout de suite.

Lorsque la valeur de la monnaie anglaise déclina par suite de la suspension du remboursement des billets de la banque, en 1797, une livre ster-

1) LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE

1) LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE 4^{til})

ling, qui pouvait jusqu'alors acquérir 113 grains d'or lin, ne put bientôt plus en acquérir que 112, puis 100, puis 90, et même moins. La valeur de la livre sterling déclina de même dans l'échange avec toute autre espèce de marchandise ; et ceux qui additionnaient une même page d'un compte, où il y avait eu des articles couchés, les uns au commencement, les autres à la fin de la même année, additionnaient, dans la réalité, des unités de valeurs diverses. Ils additionnaient des livres sterling de 113 grains d'or avec des livres sterling de 104 grains, de 90 grains, etc.

Si l'on eût tenu ses comptes en grains d'or au lieu de les tenir en livres sterling, il se peut qu'on eût additionné ensemble des grains d'or qui n'auraient pas eu aux deux époques précisément la même valeur par rapport aux autres marchandises ; mais, en premier lieu, cette différence eût été insensible, et, finalement, on n'eût mis ensemble (des unités pareilles, dont chacune aurait représenté un grain d'or fin, avec toutes ses propriétés.

La base de tous les comptes est un inventaire ou un bilan ; c'est-à-dire un état de toutes les choses évaluables qu'on possède, avec leur évaluation en une même marchandise, en un dénominateur commun, en monnaie (l'argent, en francs. Les créances, les sommes qui vous sont dues par d'autres particuliers, y figurent également de même que toutes les autres propriétés. Les comptes que l'on tient régulièrement se continuent en ajoutant à ce premier fonds toutes les valeurs (qui deviennent notre propriété, et en retranchant toutes celles qui cessent de l'être. Quelque formule que l'on emploie, c'est à cela que se réduisent toutes les comptabilités. Inventaire ; addition de tout ce qui doit y entrer ; déduction de tout ce qui doit en sortir.

Il semble (pie, pour connaître la situation de sa fortune, il suffise de regarder dans sa bourse, ou dans sa caisse, pour savoir ce qui s'y trouve. Cela suffirait tout au plus si l'on n'avait jamais sa fortune qu'en argent comptant ; mais il n'est presque personne qui ne possède autre chose que des espèces. Quand on n'a ni capitaux placés, ni terres, on possède du moins son mobilier ; et, dans tous les cas, il faut déduire de ce qu'on a les dettes dont on est passible. En d'autres mots, l'état de la caisse vous montre bien ce que vous possédez en argent, mais non ce qu'il

vous avez sous d'autres formes. Elle ne vous donne qu'une idée imparfaite de votre situation, de vos droits et de vos engagements ; elle ne vous le montre pas d'un coup d'œil et dans un tableau unique. En quelque état de fortune que l'on se trouve, il est utile aux familles de connaître exactement leur for-

HL'iriKMfc; PAUTIE. - CHAPITRE XVII.

mue et de pouvoir s'en rendre compte. C'est le premier guide qu'on doit consulter dans la conduite de son bien ; c'est l'unique moyen de se faire rendre par les autres ce qu'ils vous doivent, et de ne pas leur faire tort de ce que vous leur devez. Sans doute, le soin qu'on met à tenir ses comptes n'ajoute rien à nos revenus ; mais il nous rend plus présente la nécessité de doubler nos efforts pour les améliorer, ou de diminuer nos dépenses pour les y proportionner. L'homme qui dépense plus qu'il ne reçoit, à coup sûr dépense le bien d'autrui, soit qu'il ait obtenu ce surplus par un abus qu'il a fait de leur confiance, ou qu'il le tienne de leur générosité*. Dans tous les cas, on se doit à soi-même, ou doit aux siens, de connaître exactement sa situation. La première règle de l'économie est de tenir ses comptes, et le premier pas qui conduit au désordre est de les négliger.

Cette obligation est bien plus étroite encore pour les négociants, et en général pour tous les entrepreneurs d'industrie. Ils ont des rapports d'intérêts avec une foule de personnes, avec des vendeurs, des acheteurs, des créanciers et des débiteurs, des prêteurs de fonds, des associés, des employés, des ouvriers. Les lois leur prescrivent ; et cette intervention des lois dans les affaires privées est tellement utile en point de fait, que je ne l'ai jamais entendu blâmer en point de droit. Les livres de compte régulièrement tenus sont le seul moyen de constater les transactions, de régler les droits des créanciers en cas de faillite, de décès, ou de litige ; et les tribunaux y ajoutent foi lorsque rien n'y peut faire présumer la fraude.

Les livres de compte des négociants (et tous les entrepreneurs d'industrie peuvent passer pour des négociants), leurs livres, dis-je, se tiennent suivant deux méthodes qu'on nomme parties simples et parties doubles.

Un négociant qui tient ses livres en parties simples, couche sur un registre, qui se nomme journal, toutes les opérations de son commerce à

mesure quelle se présentent. S'il a acheté des cafés, il écrit sur son journal :

Acheté tant de livres de café à Pierre, Jean ou Guillaume, au tel prix, payables dans tel temps.

Ces l'a le loiuieineni de tous ses comptes. En lenanl note ainsi de tontes les aliaires qn'il lait, a mesure qu'elles se lont, le négociant est snr de l'i'en pas omettre. Mais comme une liste de beaucoup d'affaires successives ne lui donnerait aucune idee de ce <|u'il doit à chacun de ses cmrespondams, ni de ce (pii lui cm pnr eux, il relève clia()iie article

UE L\ COMIMABILITE COMMERCIALE.

eu particulier, et le porte sur son grand livrCy au compte du correspondant que cette al'Taire rend son créancier ou son débiteur. Le grand liu'e peut passer, comme on vüil,pourleclassemenloule répertoire du joui nal.

Chaque compte de correspondant occupe, sur le grand li\ie, deux pages, les deux qui sont eu regard. On a soin de coucher sommaiiemenl, et en une seule ligne, sur la page de gauche, les aflaires qui coosliluent le correspondant débiteur, et, sur la page de droite, celles qui le coustitueiil créancier ou créditeur. Il sullit, dès lors, chaque fois qu'on veut connaître si ce correspondant doit plus ou moins qu'on ne lui doit, d additionner fun et l'autre côté de son compte et de comparer les résultats.

Uuand un négociant règle ses comptes avec un correspondant (ce qui arrive au moins une fois tous les ans), il réduit tout compte antérieur à un solde qui est la différence du débit ou crédit, et, après qu'on s'est réciproquement entendu, ce solde forme le premier article d'un compte nouveau.

Tel est le fond de toutes les écritures d'un négociant ; mais pour mettre un plus grand ordre dans les détails de son affaire, il a plusieursautres registres au moyen desquels il peut se rendre compte en détail de chaque partie. Il a un livre de caisse qui présenté, sur la page de gauche, toutes les recettes, et sur la page de droite, tous les paiements opérés à mesure qu'ils ont lieu. Chaque jour le caissier fait ce qu'il appelle le compte de sa caisse, c'est-à-dire vérielie , après que toutes les recettes et tous les paiements de la journée ont été terminés, si les espèces qui s'y trouvent se rapportent avec celles qui ont été couchées sur le registre. Il a un livre d'entrée et de sortie des marchandises, alin de pouvoir chaquejour \érierliet de meme l'existence de celles qui doivent se trouver dans sou magasin, ou se rendre compte de la manière dont U en a été disposé.

Les négociants ont encore un registre où sont copiées toutes les letlies (|u'ils écrivent, et qui sert de contrôle aux autres registres; parce que, excepté dans les ventes au détail, toutes les affaires qui se tout se constatent par lettres.

Toutefois, vous concevez que, si par l'oubli d'un commis ou par une erreur de plume, tel article est omis, ou s'il a été mal couché, on n'est pas

nécessairement averti de l'erreur. Dans l'annuée des livrés en par l'essai de 6/es, l'annuée précédente contrôlée par un autre article correspondant, tellement qu'il faudrait commettre deux erreurs précisément de la même somme, et l'on se balancerait l'une contre l'autre, pour qu'on n'en eût pas averti. La même méthode peut en outre qu'on se rende compte de l'excès ou du manque.

Année ME partie. — chapitre xviii.

examen du résultat de chaque opération, ou de chaque nature d'opérations, parce qu'on les personifie pour ainsi dire: on leur demande compte de ce qu'elles doivent, et on leur rend compte de ce qu'on leur doit.

Je ne sais si, dans un développement purement oral, je pourrai vous faire entendre ce qu'il y a de fondamental dans la tenue des livres en parties doubles, qui nous vient des Italiens, et qui a été adoptée par toutes les maisons de commerce du monde, lorsqu'elles ont quelque importance.

Le fondement des livres en parties doubles est, comme dans la méthode précédente, le journal, ce registre dans lequel on consigne jour par jour, heure par heure, s'il le faut, toutes les opérations qui se font dans une maison de commerce, dans une entreprise quelconque; mais ici la manière dont les articles sont conçus est un peu différente et forme le caractère essentiel de cette méthode.

En toute affaire d'intérêt, il y a transmission d'une valeur; par conséquent il y a une partie qui donne et une partie qui reçoit, ce qui, pour chaque affaire, constitue un créancier et un débiteur. Le créancier est celui qui se dessaisit de la valeur; le débiteur est celui en faveur de qui l'on s'en dessaisit. Dès-lors, pour résumer complètement chaque affaire, il faut désigner un débiteur et un créancier, et constater sur chacun de leurs comptes la transmission qui a été opérée. De là la méthode des parties doubles. On y écrit doublement chaque affaire; on l'inscrit sur deux comptes.

Ce n'est pas tout. On personifie certaines affaires, certaines branches de la maison de commerce; on fait des débiteurs et des créanciers; de sorte qu'à chaque instant on peut connaître, non-seulement les rapports qui existent entre les correspondants et la maison, mais ceux des différents embranchements de la maison entre eux. C'est ce qu'un exemple fera beaucoup mieux comprendre.

Théophile m'a fait une remise, c'est-à-dire m'a fait l'envoi d'un effet de commerce payable dans un mois. Mon teneur de livres constatera ainsi cette opération sur le journal :

Remises (c'est-à-dire mon compte de remises doit à Théophile pour telle et telle transmissions ; je le détail de la somme, de l'effet de commerce, de son échéance, de l'accepteur (qui doit l'acquitter, etc.)

1-ors (le CCI article sera rapporté au journal sur le grand livre (c'est le classement des articles du journal), il paraîtra dans deux principes de l'é-

LE COMPTABILITE COMMERCIALE.

rents : dans celui de Théophile qui sera reconnu créancier de sa remise, puisque c'est à lui qu'on la doit ; et dans un autre compte, celui des remises, qui sera établi débiteur au montant de cette même lettre de change. En effet, à qui a-t-elle été confiée ? à un personnage fictif, dépositaire d'un porte-feuille où se trouvent les effets non encore échus, et ce personnage fictif doit ce qu'on lui confie jusqu'au moment où il en rend compte et où on l'en décharge. Cette écriture met, comme vous voyez, le négociant à portée de connaître toujours ce qu'il possède en effets de commerce, et de comparer ce qui doit se trouver dans le portefeuille avec ce qui s'y trouve réellement.

Lorsque l'échéance de la remise faite par Théophile est arrivée, autre opération, qu'il faut de même constater sur les livres de la maison et sur deux comptes différents. On va chez l'accepteur, chez celui qui doit payer l'effet ; ou en touche le montant et on le verse dans la caisse. De là, un article sur le journal qui porte :

Caisse doit à Remises.

Suit le détail, c'est-à-dire la date, la somme, etc.

Le compte de remises qui avait été débité du montant de l'effet, se trouve maintenant crédité ; il en est déchargé de même qu'une personne réelle qui en aurait été dépositaire et qui l'aurait rendu. Mais en même temps la caisse se trouve constituée débitrice, comme elle l'est de toutes les sommes qui lui ont été confiées, jusqu'à ce que de nouveaux articles

l'en aient déchargée.

Lorsqu'on puise dans la caisse pour un achat de marchandises au comptant, c'est alors la caisse qui est créditée de la somme, et le compte de marchandises générales qui en est débité. Ce dernier compte est débiteur de la valeur de ces mar-

chandises, jusqu'au moment où l'on juge à propos d'en disposer. Supposez qu'on les expédie à un manufacturier de province nommé Cuuysès, le journal porte :

CuRYSÈsdoit à Marchaxdisés générales.

Et au-dessous de ce litre vient le détail. Lorsqu'on porte cet article sur le grand livre, à chacun des deux comptes de Chrysès et de marchandises générales y ou le fait sommairement en une seule ligne sur la page de droite si c'est au crédit de compte, et sur la page de gauche si c'est au

Il l'agit.

HUITIÈME; PAQUET; — CILAPITK; XVIII.

débit-, et lorsqu'on a besoin d'avoir le détail d'une affaire trop sommairement exprimée sur le grand livre, on revient au journal pour le consulter; on le trouve facilement, car dans une des colonnes du grand livre on a soin de consigner le folio du journal dont l'article est tiré.

Ici se présente une difficulté. Un article entre au compte de marchandises générales pour le prix auquel il a été vendu; mais ces deux prix étant presque jamais les mêmes, ce compte ne peut pas, comme celui de caisse, se balancer par appoint. Les sommes qui en sortent peuvent être plus ou moins fortes que les sommes qui y sont entrées. Cependant, il faut que tous les comptes se balancent par appoint; car il faut que toutes les personnes, réelles ou fictives, s'acquittent si elles doivent, comme il faut qu'elles soient payées, si elles sont créditrices. On solde donc le compte de marchandises tous les ans, tous les mois, toutes les semaines, si l'on veut; et, pour cet effet, on additionne les valeurs de toutes les marchandises. Les Jises qui s'y trouvent entrées, de toutes celles qui en sont ressorties. S'il en reste en magasin, on les évalue au cours du jour, et l'on en porte le montant au côté du crédit en un seul article, qui représente le produit que donneraient ces marchandises, si l'on voulait les vendre et en décharger leur compte. Le résultat des additions faites d'un et d'autre côté du compte montre le résultat de cette partie du commerce qui a rapport aux marchandises. S'il en est sorti sur le compte des marchandises pour une plus forte somme qu'il n'en est entré, on a gagné sur les marchandises. S'il en est sorti pour une moins forte somme, on a perdu. Mais comment s'en débarrasser?

On a un autre compte pour y consigner les profits et les pertes; et si les marchandises ont produit à la vente 10,000 francs, par exemple, au lieu de ce qu'elles ont coûté, on rédige ainsi l'article du journal destiné à solder le compte des marchandises ;

M. VRCI AXDISES CÉ. XÉRALES doivent à PROFITS ET PERTES,

Pour bénéfices réalisés sur ces marchandises, 10,000 francs.

1-¹¹ effet, on a confié au personnage fictif nommé marchandises générales, non seulement les marchandises au prix qu'elles avaient à l'instant de l'achat, mais, en outre, les bénéfices résultant du prix qu'elles avaient au moment de la vente, puisqu'on a tenu compte à ce personnage fictif de la totalité du prix qu'on en a lin[^]. Il faut bien, dès lors, qu'il tienne compte à son tour de ces bénéfices; et il en tient compte en les versant

À LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE.

entre les mains d'un autre personnage fictif appelé profits et pertes; lequel à son tour les répartit aux associés suivant les proportions convenues entre eux.

Cette manière de tenir les comptes admet une foule de modifications favorables au bon ordre des affaires. Un négociant, par exemple, a dans

son magasin, non seulement des marchandises qui lui appartiennent, mais il en a qui appartiennent à ses correspondants. Ceux-ci les ont consignées entre ses mains, pour les vendre à leurs périls et risques. De là, des propriétés séparées, diverses, qui peuvent avoir une marche différente et conduire à des résultats opposés, selon quelles ont été conduites avec plus ou moins de succès et de bonheur. C'est ce qu'il lui représente par

comptes bien distincts.

J'ai fait, par exemple, un envoi au Brésil, et j'ai chargé mon correspondant, Morales, de m'envoyer en retour des colons; il exécute mes ordres et me remet une facture des colons qu'il m'a expédiés, instantanément, avec les frais, par supposition, à "25,000 francs. Je l'en crédite par le débit de marchandises générales -, c'est-à-dire que je décharge mon correspondant de cette valeur qu'il m'a transmise, et que j'en charge mon compte de marchandises générales qui va les recevoir. Mais, en même temps, ce même correspondant m'a expédié, pour son compte, des peaux de bœufs, qu'il m'a envoyées se vendraient avec succès en Europe, où l'on en use beaucoup de souliers. Son ballot entre aussi dans mon magasin; mais il ne doit pas entrer dans le compte de mes marchandises, non plus que le produit de la vente que j'en fais en suivant ses intentions. Aussi, pour ces deux transmissions différentes, il y a dans mon journal deux articles différents : le

premier ainsi conçu :

.Marchandisks OÉ.XÉRA1.ES doivent à Moralès de Buliia , pour mon compte.

Pour tant de halles de colon qu'il m'a expédiées, suivail la laeUire jointe a

, , . I • ^2ü,000 flancs,

sa lettre de tel jour '

L'autre ariide ainsi conçu

Caissk doit à .Moîi.\lès de Bahia, pour son compte.

Pour tant de peaux de bœufs cpi'il m'a consignées, cl que j'ai vendues pour son compte, suivant le compte de vente que je lui en ai donné par ma lettre de

tel jour

Il v a donc sur mon mand livre deux comptes pour_ Moralès : l'un des

47^{ti} HUITIÈME HAKTIE. - CHAPITUE XVIII.

deux désignés par ces mots : Moralès sox compte-, et rature, Moralès mox compte.

Je peux de la même manière distinguer sur mes livres les opérations <iui ont rapport à certaines alFaires entre autres, lorsqu'il me convient d'en connaître le résultat en particulier. Si j'essaie mi commerce nouveau avec la Russie, par exemple, et si Je veux connaître les résultats particuliers que j'en obtiendrai, alin de le continuer au cas qu'il me soit avantageux , ou de l'interrompre dans le cas contraire, j'ouvre un compte à ce commerce. J en fais un personnage fictif. Je porte à son débit tout ce qu'il me coûte, toutes les avances que je lui fais ; et je porte à son crédit, tout ce qu il me rapporte ; je sais par là le cas que j'en dois faire.

Il n y a point d'armateur (pii n'ouvre un compte à chacun de ses navires, et même à chacun des voyages de ses navires , pour en connaître les résultats ; et comme tous ces résultats arrivent dans un compte commun, (clui Ad profits et pertes, la multiplicité des comptes ne cause jamais ni gêne ni confusion. Il y a tel négociant qui a trois ou quatre cents comptes oinerts sur son grand livre; il n'a qu'à le parcourii' pour savoir où il en est, non-seulement par rapport à chacun de ses correspondants, mais aussi par rapport à chacune de ses spéculations.

Souvent, des maisons de commerce font des spe'-culations de concert et en commun. Elles ne sont point associées pour leurs autres affaires ; elles n'en font de

compte à demi qu'une seule, ou une suite d'affaires du même genre. Alors, elles ouvrent, chacune de leur côté, sur leurs livres, un compte à cette affaire. Elles portent au débit de ce compte toutes les avances qu'elles lui font dans l'intérêt commun, et suivant les conventions qu'elles ont consenties. Elles portent, au crédit de la spéculation ce qu'elle rapporte, et elles se partagent la perte ou le gain qui résulte de la balance de ce compte, qu'on nomme un compte en participation, parce que chacun y participe tant pour les frais et pour les soins que pour les profits.

Les comptes-courants sont des relevés qu'on fait sur le grand livre du compte, tantôt d'un correspondant, tantôt d'un autre. Les négociants se communiquent ces relevés, afin de se mettre d'accord sur l'état de leurs dettes et créances respectives. Lorsque j'envoie à un correspondant l'extrait de son compte, il le compare avec ses propres livres. S'il a omis, s'il a mal noté, c'est-à-dire mal enregistré un article, il le rectifie. Si c'est moi qui me suis trompé, il m'en avertit; on se met d'accord sur le solde de compte que l'un des deux doit à l'autre; et quand ce solde ne se paie pas, il forme le premier article d'un compte nouveau.

DE LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE

« Les négociants jouissent de la faculté d'employer une somme, de jouir de l'intérêt qui s'y attache dès le moment où elle est effectivement entrée dans leurs mains. Or même ils sont privés du pouvoir d'en tirer parti dès le moment où ils s'en dessaisissent. Pour cette raison, aux comptes courants que s'envoient les négociants entre eux, se trouve joint ordinairement un compte d'intérêts. Il paraît difficile, au premier aperçu, de balancer les intérêts d'une foule de sommes, les unes payées, les autres reçues, à toutes sortes d'époques différentes. Voici comment l'on s'y prend.

On établit, à côté de la colonne des sommes portées, soit au débit, soit au crédit d'un compte-courant, une autre colonne destinée à contenir les intérêts de chaque article. Pour calculer ces intérêts, on fixe arbitrairement une époque pour l'ordinaire plus reculée que la dernière échéance des valeurs contenues dans le même compte; par exemple, si l'un de mes correspondants m'a fait des remises dont quelques-unes ne seront payables qu'à la fin de l'année, je prends pour une époque commune la fin de l'année, et je suppose que les sommes du compte sont toutes à recevoir et à payer ce jour-là. Je dois dès-lors à mon correspondant les intérêts de toutes les sommes que j'ai reçues ou que je dois recevoir pour lui, depuis le moment de leur échéance véritable jusqu'à la fin de l'année; comme lui, de son côté,

me doit les intérêts de toutes celles que j'ai déboursées pour son compte, d'tipts l'époque du déboursement jusqu'à la fin de l'année également. Ces deux colonnes d'intérêts, comparées par l'addition qu'on en fait, montrent quel est celui des deux qui a été le plus longtemps en avances à l'égard de l'autre, et le solde des intérêts est porté dans la colonne des soLies principales, au débit de celui des deux qui doit plus d'intérêts qu'il ne lui en est dû. On solde ensuite les sommes principales, et le solde que Tun des deux doit à l'autre est dû dès l'instant qui a été

choisi pour une époque commune.

Si, par exemple, à la suite du compte courant et d'intérêts que j'ai remis à mon correspondant dans l'exemple ci-dessus, il se trouve être mon débiteur d'une somme de 9,000 francs, je lui mande que son compte est soldé par 9,000 francs, que je porte à son débit dans un compte nouveau, valeur à la fin de l'année, c'est-à-dire une somme pour solde dont il me devra les intérêts à partir de ladite époque. En effet, le compte d'intérêts ayant modifié chaque somme du principal pour la réduire à ce qu'elle aurait été à l'époque unique qui a été fixée, toutes les sommes sont comme si elles avaient été reçues et payées ce jour-là. Or, si ce jour-là j'ai payé i>our mon

IIUITIP.MK PAhTIK. — CHAPITRE XVIII.

correspondant 9,000 francs de pins que je n'ai reçu pour son compte, il nie les doit à partir de ce jour-là.

Il me reste à vous expliquer, messieurs, ce que devient le solde du compte de profits et pertes, où nous avons renvoyé les soldes de tous les comptes qui n'ont pu se solder par leurs projires moyens.

Ce compte m'offre à son débit toutes les sommes perdues, et à son crédit toutes les sommes gagnées durant l'espace qu'il embrasse. Ces deux cotés ne se balancent presque jamais }>ar appoint. Supposons qu'il yail aucredit nn surplus, un solde qui représente l'excédant des bénéfices sur les pertes, (an excédant a été conlié au personnage liclif appelé comptes de profits et pertes-, comment son compte sera-il soldé? Si je suis seul propriétaire de mon enti'cprise, on portera ce solde au crédit de mon compte de capital, au crédit du compte par lequel, en formant mon entreprise, j'ai mis un capital quelconque au service de cette entreprise. En d'autres termes, mon capital se trouvera accru de ce que j'ai gagné; comme dans le cas contraire Il se trouverait diminué de ce que j'aurais perdu.

Dans une entreprise où se trouvent plusieurs associés, l'acte de société a du régler d'avance dans iptelle proportion seraient partagés les jiertes ou les bénéfices :

on porte alors une, deux, ou trois, ou cinq de ces parts au crédit ou au débit des comptes particuliers de chaque associé. Chacun sait, par ce moyen, quels sont ses droits dans l'entreprise.

Après avoir, en différentes occasions, fourni des fonds à une entreprise et en avoir retiré au besoin, après que chaque associé a eu son compte crédité de ce qu'il a fourni et débité de ce qu'il a reçu, on voudra savoir comment chaque associé, au moment d'une liquidation, retirera sa part accrue de ses bénéfices, ou diminuée de ses pertes : avec quels fonds sera-t-il payé de la portion qui lui revient ? - Avec les fonds détaillés dans l'inventaire de l'entreprise, tels qu'ils résultent de l'excédant de ce qui lui est dû sur ce qu'elle doit. Les soldes décomposés dus par les correspondants ne sont-ils pas exigibles à l'époque convenue par le règlement de chacun ? Les marchandises encore en magasin, si elles ne sont pas évaluées au delà de leur valeur au comptant, ne répondent-elles pas de toute la somme pour laquelle on les a portées au débit du compte de marchandises ? Enfin la caisse ne renferme-t-elle pas les espèces du montant desquelles elle est ébütée ? Si il y a eu des pertes à supporter, quelques-uns de ces égards.

Il ont-elles pas dû être portées au débit du compte de profits et pertes, et, par conséquent, n'ont-elles pas dû réduire d'autant l'actif à partager ?

DE LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE

CVst ainsi, messieurs, que se lient et se règlent les comptes de tous ceux qui ont des entreprises industrielles. Ce que je vous en ai dit peut suffire aux personnes qui ont des intérêts à débattre avec des entrepreneurs de ce genre ; à celles qui veulent exercer convenablement des fonctions judiciaires et administratives. Pour les hommes qui veulent être commerçants, manufacturiers et même agriculteurs, ces considérations, toutes rapides et abrégées que j'ai été forcé de les rendre, faciliteront beaucoup l'étude plus détaillée qu'ils feront des procédés de leur art, parmi lesquels je comprends pour beaucoup l'ordre et la tenue des comptes. On arrive, avec le temps, à savoir toutes ces choses par routine ; mais combien n'apprend-on pas plus vite et plus aisément la pratique quand on sait d'avance

le motif et le but de chaque opération ?

Un administrateur des finances de l'État a beaucoup de bonnes idées à prendre dans les procédés du commerce. Ils tiennent à l'art de l'un et de l'autre plutôt qu'à

la science ; je le sais. Mais la science en général ne s'éclaircit-elle pas par les applications qu'on peut en faire?

CHAPITRE PREMIER

Des rapports de la statistique avec l'économie politique.

A mesure que les nations de l'Europe sont devenues plus peuplées, plus riches et plus puissantes, l'attention des hommes instruits et de ceux qui aspirent à l'être s'est plus particulièrement dirigée sur la situation, la manière d'être des différents États. On a cherché à rattacher la condition de l'espèce humaine aux institutions des divers pays. On avait l'histoire des princes : on a voulu avoir celle des nations; on a été conduit à rechercher ce qui pouvait les rendre plus heureuses; les progrès déjà faits ont permis d'apprécier ceux qui restaient à faire; et cette époque de transition a rendu nécessaire l'étude des choses sociales. On a voulu en connaître la nature et en juger les effets. De là, l'importance que chaque jour acquièrent l'économie politique, c'est-à-dire, la connaissance de la nature des choses, et la statistique, qui nous instruit des phénomènes qui en sont les résultats.

Cette première vue générale nous indique que l'économie politique est une science fixe, et la statistique une science essentiellement progressive comme l'histoire. Dans tous les temps et dans tous les pays, l'industrie, aidée des capitaux et du sol, donnera des produits qui feront nos richesses; dans tous les temps et dans tous les pays, la satisfaction de nos besoins, les consommations et les jouissances qui en sont la suite, diminueront ces richesses. Mais, dans tous les temps, le nombre des hommes dont se compose chaque nation ne sera pas le même, et ils ne jouiront pas des mêmes avantages; ils ne seront pas également bien accommodés.

Ces deux genres de connaissances sont fondés sur des faits d'un ordre différent. Le sang circule dans les veines : voilà un fait des mieux avérés; mais c'est un fait constant qui arrive toujours dans des circonstances pareilles; il a toujours les mêmes causes et produit les mêmes effets, sauf les circonstances accidentelles qui troublent son action; mais, en lui-même, il ne présente point de phénomènes nouveaux. On le connaît pour

MILVIKME L'ANTIE. - CHAPITRE I.

avoir été solidement établi une fois pour toutes. Il n'a plus besoin d'être consigné dans aucun journal de faits médicaux. Or, il est, en économie politique, des faits

absolument du même genre. Bien que l'argent soit employé dans la plupart des échanges, on peut se convaincre que les achats et les ventes se réduisent tous à des échanges en nature, et qu'au fond les objets ne s'achètent pas avec de l'argent, mais avec d'autres objets. Ce fait, tout aussi constant que celui qui précède, quoique non mieux à l'évidence, n'est pourtant pas plus que l'autre de nature à être consigné dans une statistique. Il est une conséquence nécessaire de la nature des choses, et non d'un concours de circonstances fortuites. Si l'on en parle dans une statistique, ce n'est pas pour l'annoncer ; il est déjà connu. C'est accidentellement, et pour remettre sous les yeux du lecteur un fait dont l'existence ne dépend pas d'une observation nouvelle.

Ici là, les différences qui caractérisent ces deux genres d'études : l'un (l'économie politique) appartient à tous les temps, à tous les lieux. L'autre (la statistique) n'enseigne point de vérités générales, et s'attache à constater les phénomènes à mesure qu'ils arrivent. Il est impossible de ne pas ajouter au mot de statistique ceux-ci : de tel endroit et de telle époque. On ne peut pas dire absolument : tel ouvrage enseigne la statistique ; car la statistique du jour de demain, de l'année prochaine, n'existe point encore ; tandis qu'on peut dire : tel ouvrage contient les vérités fondamentales et invariables de l'économie politique.

L'homme qui prétendrait que la statistique est le fondement de l'économie politique, confondrait ces deux natures de faits. Toute science se compose de faits. (J'en pourrais en douter. Que serait une science qui nous apprendrait autre chose que ce qui est ou ce qui se fait ?) Une chimie. Mais on peut envisager les faits sous divers points de vue ; on en tire des conclusions de plusieurs sortes. Si l'on disait à un chimiste : f^{ous} prétendez nous enseigner la manière de faire de l'acide sulfurique-, mais savez-vous quelle quantité de soufre on extrait habituellement des mines ? de quelle quantité d'oxygène nous pouvons disposer au besoin ? Telles sont les bases de la fabrication de l'acide sulfurique. — Le chimiste serait en droit de répondre : Je n'ai nul besoin de savoir combien de livres de soufre on peut trouver dans Paris, ni combien il y a d'oxygène dans toute l'atmosphère. Cela ne m'apprendra point comment se forme l'acide sulfurique-,

mais j'ai besoin de savoir quelles sont la nature et les propriétés du soufre et de l'oxygène.

Ce ne sont pas davantage les états d'importation et d'exportation qui

LA STATISTIQUE ET L'ÉCOXÛMIE POLITIQUE

nous apprendront ce qui cause de la perte ou du profit pour une nation. C'est la connaissance de la nature du commerce : la manière dont les choses sont et dont les choses se passent par rapport au commerce. Voilà quels sont les faits importants, ceux dont nous pouvons tirer quelque lumière relativement aux événements passés et à ceux que nous réserve l'avenir.

Pour signaler de tels faits, il est indispensablement nécessaire de connaître la physiologie de cet être vivant et compliqué qu'on nomme la société} il faut connaître les organes par le moyen desquels il agit et se conserve. Or, la physiologie de la société, c'est l'économie politique, telle qu'elle est comprise et cultivée de nos jours. On sait, par la voie de l'analyse, quelle est la nature des différents organes du corps social ; l'expérience montre ce qui résulte de leur action ; on sait dès lors sur quels points doivent porter les observations dont il est possible de tirer des conséquences. De sorte qu'on peut dire que l'économie politique est le fondement de la statistique; proposition bien différente de l'opinion commune, qui regarde la statistique comme le fondement de l'économie politique.

Si l'on avait fait des statistiques du temps de Philippe-le-Bel, et qu'elles fussent exactes ; si on les comparait avec celles qu'on fait de nos jours, et que celles-ci fussent exactes aussi , que nous apprendraient-elles? Que l'Europe produit et consomme beaucoup plus de choses qu'elle ne faisait il y a 500 ans. Le fait n'est pas douteux ; il est généralement reconnu pour vrai ; mais quelle en est la cause? Comment les progrès de l'agriculture, des arts et du commerce, ont-ils pu produire cet effet? En quoi consistent ces progrès? et de même, quelle en est la cause ? C'est là que gît la difficulté. La statistique peut énoncer le fait et ne saurait l'expliquer; et ceux qui tentent de l'expliquer sans connaître l'économie des sociétés sont convaincus d'absurdité à tout moment.

Je voudrais bien que ces gens qui ne veulent que des faits nous apprirent si le montant des impôts est reversé dans la société par les dépenses des gouvernements. Je voudrais qu'ils défendissent, par des raisons tolérables, la politique de ces princes qui encouragent la population , sans s'inquiéter de ce qui est indispensable pour que le peuple subsiste, comme ferait un fermier qui multiplierait ses brebis sans avoir des pâturages pour les nourrir. Sans doute, toute espèce de connaissance est fondée sur des faits; mais c'est sur l'action qu'une chose exerce sur une autre; cette action est un fait constant, quelquefois silencieux et obscur, comme le progrès de la sève qui gagne le tronc, les branches et les feuilles d'un arbre ;

\\KIIVIEME PARTIE. - CHAPITRE I.

lifi fait qui ne se découvre qu'à rohservateiir ililigoit cl patient à la fois j un fait dont les slalisiques ne peuvnl indiquer la cause ni les résultats, niais seulement constater ravancement.

Les meilleurs ial>leau\\ slalisiques ne fournissent aucune lumière sur une foule d'aulres questions. Les honoraires des avocats, des chirurgiens, etc., foni-ils, ou ne font-ils pas partie des revenus généraux d'une nation? Y a-t-il ou n'y a-t-il pas un double emploi, lorsque l'on comprend dans les revenus généraux de la nation, tout à la fois le produit de Therbage où l'on a engraisé un bœuf, et lu valeur du bœuf engraisé sur rherbage? Le blanchisseur qui gagne 2,000 écus par année, sans introduire dans le monde tin seul produit nouveau, introduit-il une nouvelle somme de revenu dans la société? Questions (lui sont toutes susceptibles de solutions rigoureuses.

Les faits les plus concluants ne suffisent pas à notre instruction, si nous n'y joignons le raisonnement. Lui seul nous conduit aux conséquences qu'on en peut tirer. Tous les faits sont dans la nature ; mais ils y sont comme les mots dans le dictionnaire. Ce ne sont point encore des vérités : il huit <iu'ils s'enchaînent, qu'ils soient liés entre eux pour qu'il eu sorte des idées. J.'homme (lui dit : Je m'en tiens aux faits : ils sont toute réconomie politique, ne saurait nous apprendre rien, si ce n'csl qu'il ue connaît bien i\\i les faits ni l'économie politique.

Préieulrait-on, d'un autre côté, que r(*conomie politique ue peut tirer aucun secours de la statistique? Celte conclusion serait trop absolue- Toutes les v(riiées se tiennent par quelque endroit. Le rapprochemoiu constant de quelques faits consignés dans les statistiques peut éclairer sur leur cause et jeter du jour sur la chaîne qui les Ue. Dans le grand laboratoire de la société, il ne nous est pas permis de répéter à volonté les expériences dont le résultat serait le plus favorable à notre instruction, (.es expériences sont trop chères et trop dangereuses. L'amour déjà science a conté la vue, l'existence même à des savants excités par leur /èle. Mais les expériences où la vie de plusieurs milliers d'êtres humains, U le sort de nations entières peuvnl être compromis, quelquefois sans aucun résuiial, sont trop hasardeuses. C'(stpar l'observation des phénomènes qu'amène le cours ordinaire des choses que nous devons y suppléer; mais, pour le faire avec fruit, nous devons mettre un certain art dans la maiii^re d'en tenir registre, ainsi que je le montrerai bientôt. Cestaiiui que nous pourrons nous convaincre de la possibilité de fer-

tiliser, de peupler des provinces entières avec moins de frais qu'ou ne forme une colonie lointaine. Les heureux effets remarqués dans une localité peuvent servir de base à des calculs plus étendus. Des communications ouvertes en faveur d'une seule commune moulreuilla prospérité qui peut régner sur tout un pays.

La statistique fournit d'importantes confirmations à des principes contestés. L'ignorance et la routine soutiennent encore tous les jours, même aux États-Unis, qu'un pays s'enrichit par ses exportations et se ruine par ses importations. L'économie politique démontre qu'un pays ne gagne dans son commerce avec l'étranger qu'autant que la somme de ses importations excède au contraire celle de ses exportations. Et deux faits également bien constatés, c'est, d'une part, que les marchandises (que les États-Unis reçoivent surpassent en valeur celles qu'ils expédient au dehors, et, en même temps, que ces mêmes États croissent en prospérité. (Ce double résultat est inexplicable aux yeux des hommes qui sont restés étrangers aux principes de réconomie politique, et s'expliquent naturellement pour ceux qui les connaissent*.

Ce sont les recherches de la statistique, aidées du raisonnement, qui ont appris à l'Angleterre que le nombre des indigents s'est accru en proportion des sacrifices qu'ou faisait pour le diminuer.

Le motif pour multiplier les hospices d'enfants trouvés a été d'ôler tout prétexte à l'indigence de se défaire de ces infortunés par des voies plus criminelles ; et, tout récemment, un statisticien habile (M. de Gourolf) a montré, par de simples tableaux statistiques, que les pays où il n'y avait point d'hospices aux enfants trouvés étaient aussi ceux où il se commettait le moins d'infanticides*. Une coïncidence qui frappe tous les

* Voyez le chapitre 10 de la IV^e partie de cet ouvrage, in Utule ; De la libre importation des marchandises étrangères et de l'avantage qu'une nation en retire[^] tome page 589.

(f Mayence n'avait point d'asile de ce genre, et depuis 1799 jusqu'en « 1811 pendant 12 ans) on y exposa seulement trente enfants. Napoléon, qui se imaginait qu'en multipliant les maisons d'enfants trouvés il préparait des « recrues pour ses armées, ordonna d'établir un four dans cette ville. Ce four « fut ouvert le 7 novembre 1811 et subsista jusqu'au mois de mars 1815, où le « grand-duc de Hesse-Darmstadt le fit supprimer. Pendant ces 3 ans et 4 mois, « la maison reçut 516 enfants trouvés. Une fois qu'elle fut supprimée, comme « l'habitude de l'exposition n'était pas encore enracinée dans le peuple, tout

voyageurs est l'amour du travail , le soin de la famille qui régissent dans tous les pays protestants de l'Europe; et l'incurie, la misère, qui rongent tous les pays catholiques, et surtout ceux où dominent les pratiques superstitieuses et les moines.

La nature des choses et le raisonnement pouvaient faire prévoir de tels résultats; mais ils sont bien plus éloquentes quand ils ont reçu la sanction de l'expérience.

CHAPITRE II

De l'imperfection des ouvrages de statistique.

Comme dans tous les genres de connaissances dont on a confusément senti la nécessité, mais dont on n'a pas eu le temps de connaître les ressources et de déterminer les limites, on s'est jeté, au sujet de la statistique, dans des divagations qui ont nui à son perfectionnement.

Un membre du parlement d'Angleterre (sir John Sinclair), dont on ne peut cependant que louer le zèle patriotique et la diligence, a réuni sur l'Ecosse seulement une masse d'informations contenues dans cinquante grands volumes in-8°, d'une impression très serrée, qu'il a réduits à 21 volumes in-8°, terminés en 1799, après beaucoup de soins et de peines, et dont les renseignements avaient probablement cessé d'être vrais un an plus tard. A ce compte, et sur la même échelle, une statistique de l'Europe entière exigerait au delà de mille volumes. Et, comme il est douteux que, dans tous les pays de l'Europe , il se trouvât , dans chaque paroisse , le même zèle qui s'est manifesté en Ecosse pour recueillir et diriger vers un centre commun les documents relatifs à chaque localité, il est permis de croire que, si l'on faisait une pareille statistique pour toute l'Europe,

un tel ouvrage, destiné à ne contenir que des vérités de fait, présenterait plus de lacunes, d'inexactitudes et d'erreurs qu'aucun autre.

Ce n'est pas tout : comme on a vu que la statistique se compose de faits auxquels chaque année, chaque jour apporte des modifications, il faudrait fréquemment, sur nouveaux frais, recueillir des matériaux nouveaux, en soigner l'impression, etc., jusqu'à ce qu'on eût une quantité de volumes

« rentra dans 1 ordre : on ne vit, dans le cours des 9 années suivantes, que 1 « enfants d'exposés. » De Gouffroy : Recherches sur les Enfants trouvés.

Di: L'IMPERFECTION EN STATISTIQUE. 487

qui, par leur abondance même, deviendraient d'une absolue inutilité.

L'Écosse forme un pays peu étendu ; il jouit d'une administration régulière ; un esprit d'ordre, un esprit national y font partout sentir leur utile influence ; le clergé presbytérien est en général éclairé ; il est répandu jusque dans les moindres villages. Ce sont de puissants secours à qui veut recueillir des notions statistiques, et bien peu de pays réunissent de pareils avantages ; aussi est-il difficile d'accorder une grande confiance à la plupart des livres de statistique. Les auteurs trop souvent se copient les uns les autres. Le dernier venu cite comme garantie rassurante de celui qui l'a précédé ; mais celui qui l'a précédé, sur quoi s'appuie-il ? On est souvent réduit aux données les plus vagues et les plus fugitives pour appuyer des conjectures, sur lesquelles on se fonde ensuite comme sur des vérités de fait. La Voisier, qui est bien certainement un des écrivains les plus consciencieux qui se soient occupés de ces matières, convient lui-même que les résultats en sont toujours fort hypothétiques (p. 13) ; et, comme s'il avait besoin de fournir lui-même la preuve de cette assertion, il évalue, d'après des raisonnements où je ne le suivrai pas, la consommation moyenne des habitants de la France à 110 livres tournois par tête ; d'où il conclut le revenu agricole de toute la nation française, qu'il porte, en conséquence, à deux milliards sept cent cinquante millions. « Les écrivains français, dit Arthur Young, auteur également consciencieux, pour connaître les revenus du pays, se sont fondés principalement sur le produit de certains impôts, particulièrement des vingtièmes, et sur la quantité de nourriture consommée ; il était difficile de choisir de plus mauvaises bases... Autant valait consulter la position des étoiles pour établir des calculs d'économie politique. » Quant à lui, d'après des bases qu'il croit meilleures, il évalue les revenus agricoles de la France, vers la même époque, à cinq milliards deux cent quarante millions. Ainsi, voilà deux hommes, renommés pour leur jugement et pour leur exactitude, qui, sur un fait contemporain, diffèrent du double au simple.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que, dans la nécessité où sont les auteurs de statistiques d'avoir recours à l'administration pour beaucoup de documents qu'elle seule peut fournir, les documents officiels ne sont pas plus sûrs que les autres. Un ministère porte la dette flottante à 230 millions ; un autre ministère prouve qu'à la même époque elle était de

ts.:

'Voyage en Fritnee, (•ilii. aïglaiio, l. I*^ p. io.n.

800 millions ^ Un ministre des finances dit à la législature que les sommes dues au trésor s'élèvent à 311 millions, et qu'elles figureront en recette dans les budgets subséquents, à mesure qu'elles rentreront, et elles n'y figurent pas du tout ^

Ce sont surtout les états d'exportation&el d'importations dont il faut se défier . Presque tous, dans tous les pays de l'Europe, ils annoncent un excès de marchandises exportées sur les marchandises importées, et l'on en conclut l'accroissement de richesse de tous les grands États ; il est cependant impossible qu'ils exportent en même temps, tous, plus (qu'ils Il impôt tout; et ce cas serait très fâcheux pour eux, car ils seraient tous en perte. En effet, les profits du commerce extérieur ne proviennent que de la supériorité des retours sur les envois\ Il s'agit d'avoir un peu d'expérience en ces matières pour s'être aperçu qu'avec des tableaux on prouve tout ce qu'on veut, pourvu qu'il y ait beaucoup de chiffres\

Une source intarissable d'erreurs dans les statistiques, est l'évaluation en argent des objets produits et consommés, La valeur des choses varie perpétuellement; elle varie selon les époques et selon les lieux. Les tableaux qui présentent une évaluation quelconque font naître autant d'idées différentes qu'ils ont de lecteurs. Une voie de houille coûte, à Saint-Étienne, près de la mine, 8 fr., et la même voie coûte, à Paris , 60 fr. Est-ce sur le pied de 8 fr. ou de 60 fr. qu'elle doit être comprise dans les productions générales de la France? La valeur de la monnaie elle-même change perpétuellement. 311 francs à Paris, en 1829, ne valent pas ce qu'ils valaient avant la révolution. Lavoisier convient lui-même que c'est dans l'évaluation des produits qu'il est aisé de se tromper: «Dans presque tous « les essais de ce genre, dit-il, on a fait entrer en compte deux ou trois « fois la même valeur, et l'on est arrivé à des résultats faux ou exagérés »

* Ganilh : Science des finances, p. 43.

^ Même ouvrage, p. 53 et 56.

^ ^ voyez dans mon Traité d'Économie politique^ 5^e édition, tome I, p. 222, et tome II, p. 241 , pourquoi deux nations peuvent à la fois importer plus qu'elles n'exportent, et profiter réciproquement.

Depuis dix ans, les documents officiels publiés par l'administration des douanes, en France, ont été dressés avec conscience et méthode ; aussi les données que l'on

peut y puiser viennent-elles toujours confirmer les principes développés dans cet ouvrage. (Sole de VédUeur,)

Bésultais d wn ouvrage «ur la richesse territoriale de la France, par Lavoisier, page 4.

DE L'IMPERFECTION EN STATISTIQUE

On serait tenté de croire que le nombre des habitants qui peuplent une ville, un canton, est susceptible d'être exprimé avec une tolérable exactitude. Il semble qu'un nombre d'hommes est un fait tellement positif, qu'il doit être facile à constater. Rien, au contraire, n'est si difficile. On n'agit pas ici sur une matière inerte, sans volonté; mais sur des êtres animés, que leurs besoins, leurs goûts, leurs intérêts, leurs passions, mettent perpétuellement en activité. Il s'agit de constater leur existence dans les lieux civilisés, et par conséquent populeux; de la constater à une époque déterminée, parce que leur nombre varie sans cesse. Il faut donc employer simultanément plusieurs agents, parmi lesquels il peut s'en trouver de négligents ou d'inexacts. Il y a des doubles emplois, ou des oublis à craindre. Aussi a-t-on cherché divers moyens d'estimer le nombre des habitants d'un pays, sans les compter immédiatement. On a voulu, par exemple, déterminer leur nombre d'après la consommation de blé qu'on observait; mais, outre que le même nombre d'hommes achète et consomme beaucoup moins quand les denrées sont chères que lorsqu'elles sont à bon marché, quels calculs peut-on baser sur la consommation d'un peuple comme celui de la France, dont la moitié ne mange presque jamais de blé, et dont la nourriture se compose d'ailleurs d'orge, de seigle, de sarrasin, de châtaignes, de maïs, de haricots, de pommes de terre, sans compter les proportions variables de porcs, de lapins et même de viande de boucherie, qui s'y mêlent accidentellement?

L'un des plus respectables administrateurs qu'ait eus la France, Necker, recommande le relevé des naissances, comme une des meilleures bases qu'on puisse avoir pour connaître la population; et il en a fait usage lui-même pour ses évaluations. On peut s'étonner qu'un protestant ait accordé sa confiance aux registres des curés, à une époque (1784) où, dans le fond des campagnes, on attachait peu d'importance aux enfants des familles très indigentes, et où l'on n'enregistrait point les enfants nés dans les religions protestantes. Mais la grande difficulté par cette voie, est le choix de la proportion qu'il convient d'établir entre le nombre des naissances et la population des vivants. Cette proportion diffère beaucoup, suivant la marche

progressive ou rétrograde de la prospérité publique, et suivant la longueur moyenne de la vie chez le peuple dont on veut connaître le nombre.

* Malthus est convaincu qu'il y a de grandes omissions dans les registres de naissances, particulièrement en Angleterre. (Voyez l'Em sur la population ^ liv. II, chap. 11

NEUVIÈME LIVRE. — CHAPITRE II.

Comme le nombre des habitants n'excède jamais les moyens d'existence dont ils disposent, et (in'il parvient toujours à équilibrer cette limite, dans un pays où la production va croissant, le même nombre d'habitants donne le jour à un bien plus grand nombre d'enfants. Dans ce cas, la population est moins nombreuse relativement aux naissances. Dans le cas contraire, lorsque la population décline, le même nombre de naissances indique une population moins nombreuse qu'elle n'est réellement.

Indépendamment de ces causes qui, d'elles-mêmes, détruisent la proportion entre le nombre des naissances et celui des habitants, il est une autre cause qui, dans un même pays, change tout-à-fait cette proportion ; c'est la durée moyenne de la vie. En effet , le nombre des hommes ne pouvant dépasser leurs moyens d'existence , si les hommes vivent plus longtemps, il en naît un moins grand nombre; le genre humain est tenu au complet avec moins de naissances et moins de décès; ce qui est beaucoup plus favorable à son bonheur.

L'imperfection des connaissances économiques antérieurement à l'époque où nous sommes, a nuí aux évaluations statistiques. Lavoisier ne craint pas de dire : « J'ose affirmer avec confiance que la somme du revenu national du royaume n'excède pas « 1 milliard 200 millions. » Or, de son temps, les impôts s'élevaient à 1 milliard 200 millions, et beaucoup au-delà en y comprenant la dîme et les droits seigneuriaux; d'où il résulterait que le gouvernement et ses agents auraient consommé plus de la moitié de tous les revenus de la France, et que le reste de la nation aurait vécu sur l'autre moitié ! Les dépenses actuelles du gouvernement qui, avec les dépenses des communes et des départements, s'élèvent à plus de 1 milliard 200 millions, emporteraient la totalité des revenus de toute la France à cette époque. Ce qui n'est pas possible. Les plus basses évaluations actuelles portent le revenu total de quelque nation que ce soit à cinq ou six fois la somme des dépenses du gouvernement, et je crois que, si tout y était compris, il s'élèverait beaucoup au-delà. Il n'est pas possible d'après cela d'évaluer le revenu national de la France à l'époque où écrivait Lavoisier à moins de 6 ou 7 milliards.

- Lavoisier veut dire le revenu national évalué en numéraire; il savait très bien que le numéraire effectif, l'argent et l'or monnayés, s'élevaient à plus de deux fois cette somme. On a acquis une plus grande rigueur d'expression à liiesiire que l'on a mieux connu la nalure de la chose désignée.

DE L'ARITHMÉTIQUE POLITIQUE

Un préfet, en douiiiaiU la statistique offcielle de son département, donne la balance de son commerce, révalualioii des marchandises qui entrent et sortent de ses limites; et il en conclut la somme de numéraire qui s'y trouve en circulation! Tout cela est imprimé a rimpriinerie nationale. Ce n'est pas seulement du papier, de l'encre et de la main-d'œuvre perdus. Ce sont des mots et des cbilires où il est impossible qu'il se trouve un seul document qui ne soit une erreur.

CHAPITRE III

De rariihmétique politique.

On a pu s'apercevoir que les moyens qu'on met en usage pour se procurer des données statistiques sont de deux sortes. Tantôt on emploie l'observation directe, comme lorsque l'on constate la population d'un endroit par un dénombrement, ou bien la quantité de marchiaudises exportées ou importées par l'inspection des registres des douanes. Tantôt on cherche la vérité par les calculs de Varithmétique politique^ c'est-à-dire que l'on part de certaines données pour arriver, au moyeu de l'induction, à des résultats aux(|uels on ne peut parvenir directement. C'est ainsi qu'avec la difficulté qu'on éprouve à connaître la population d'une ville, d'un pays, par un dénombrement direct, on l'estime d'après le nombre des maisons, eu supposant un certain nombre d'habitants par chaque maison. Lagrange, instruit par les distributeurs des vivres^de l'armée de ce qui compose la nourriture journalière d'un soldat, ayant remarqué d'ailleurs qu'il existe au moins un cinquième de la population qui n'a"pas*dix ans d'âge, et que deux enfants et une femme consomment autant qu'un homme fait, eu a conclu la consommation de la France.

Ou voit que, dans l'arillnuétique politique, comme dans la statistique, tout dépend de l'exactitude des bases. Un grand appareil de chiffres ne sulTit pas pour établir une vérité. Quand une première observation est défectueuse , les multiplica-

tions et les divisions que l'on bâtit sur ce fondement éloignent les calculateurs de la vérité au lieu de les en rapprocher. Si l'on cherche le nombre des habitants par le nombre des maisons, on peut se tromper de 10 millions d'habitants sur 20, selon que l'on estime à 0 ou à 10 le nombre des personnes qui habitent sous chaque toit. Je crois qu'il ne convient d'enquêter de semblables données que lorsqu'on n'a

MUÏVILME PAITHI-. — CHAPITRE 111.

aucun autre moyen plus simple d'arriver à la vérité. Voulant vous donner, messieurs, une idée bien imparfaite sans doute de la valeur annuellement produite par les cordonniers de France, j'ai cliencié à la conclure du nombre de leurs consommateurs ; et cela nous a servi pour présumer que ces artisans, tout seuls, produisaient plus de richesses que toutes les mines d'argent du Xouvcau-3Ionde'. Mais il était facile de voir que je ne me serais pas contenté d'un calcul aussi vague, si j'avais eu un autre but que de montrer quelle immensité de valeurs nouvelles les plus humbles industries pouvaient produire chaque année dans un grand litat.

L'abus de l'arbitrairie politique est de vouloir, à l'aide d'un appareil de cliifications, fournir des bases à des règles de conduite et donner des suppositions comme des vérités.

L'un des plus grands abus encore est de donner, par une péroraison de principe, la supposition même pour le résultat d'un calcul, comme a fait Cobden, lorsqu'il a, dans son *Imitation de la richesse et des ressources de l'Empire britannique*, y estime la quantité de fourrages produite par la Grande-Bretagne d'après le nombre des bestiaux qu'elle nourrit, et le nombre de bestiaux d'après les fourrages qu'elle récolte.

Le journal anglais, où l'on met en parallèle l'industrie de la Grande-Bretagne avec celle du reste du monde, pour donner une haute idée de la première, prétend que les travaux anglais qui ont le coton pour objet, ne pourraient pas être exécutés par soixante-deux continents aussi grands que l'Europe, moins l'Angleterre; ce qui pourrait faire croire qu'il y a, dans un Anglais, soixante-deux fois plus de capacité industrielle que dans tout autre habitant du globe. Or, comment les auteurs de cet écrit ont-ils pu soutenir une proposition si gonflée de ridicule? Us comparent la superficie de la terre entière avec la superficie de la Grande-Bretagne ; et, n'appréhendant sur toute cette immense surface, hors l'Angleterre, la « population de colon travaillée en Angleterre, ils trouvent aisément que, sur

A voyez tome 1, page 86 de cet ouvrage.

The Quarterly Review (1827). Il est vrai que c'est un journal tory; mais, pour ce qui est de la vanité nationale, les journaux ne valent pas mieux que les autres;

témoin les articles ridicules on la Revue d'Edimbourg compare

rance et en Angleterre. Le même recueil {july ^) prétend qu'un Anglais lit cinquante fois plus de gazelles qu'un Français; lésuiteiaît que si un l iaiiçais passe un quart-d'heure chaque jour à lira les journaiv, un anglais y passe sa entière.

DE L'ARITHMETIQUE POLITIQUE

chaque mille carré, on fabri(iue soixante-deux fois moins de coton (|uc dans la Grande-Rrotagne. De celle manière, rindustrie de la France, de la Relgiqu, de la Hollande, de rAllemagno, etc., disséminée sur les terres désertes ou mal i)euplées de l'intérieur des Amériques, sur les solitudes de l'Arabie ou du Sahara , de la Sibérie cl de la Laponie, où l'on ne voit guère de filatures de colon, ne saurait eu efiét briller d'un grand éclat.

Je ne pense pas qu'on doive grossir les slaiisiiciues de calculs d'arilhmétique politique qui peuvent se déduire des données fournies par l'observation ; calculs susceptibles de s'étendre indéfinimenl, et que les publicistes peuvent faire lorsqu'ils en ont besoin, et de la manière (pii leur ('onvient. A quoi bon me donner le rapport des naissances et celui des mariages à la population, si j'ai la population aussi bien (pic le nombre des naissances et des mariages? Au moyen de ces données, j'aurai les rapports si j'en ai besoin, h' Annuaire du bureau des longitudes, qui est pourtant l'ouvrage qui renferme le plus de données positives sous le moindre volume, serait plus concis encore s'il laissait aux arithméticiens politiques le soin de déduire ce qu'il appelle les lois de la mortalité, les lois de la population, qui montrent, sur un nombre donné de naissances, combien il reste d'individus à chaque âge. Des rapports variables ne sont pas des lois : ils changent, selon la manière de vivre des peuples, cl il faut, de toute nécessité, recommencer les observations et les calculs suivant lesépocpies et suivant les lieux. Comme, d'ailleurs, ces tables confondent des manières de vivre très différentes, elles donnent des résultats faux pour presque tontes les classes de la société. Quand on se sert de la longévité des classes aisées de la société pour balancer celle des classes indigentes, et de la longévité de ces dernières pour balancer celle des classes aisées, on ne donne une idée juste de la longévité ni des unes ni des autres.

A vrai dire, il n'y a point de loi commune pour la durée de la vie. Les

riJ

ri^

tables qui sont dans l'Annuaire du bureau des longitudes ont beau annoncer (pi'un homme de 40 ans n'a que 23 ans à \ ivre, ce calcul n'csl une indication pour personne. L'homme bien constitué et menant une vie régulière vivra plus de 23 ans ; et celui qui sera dans le cas contraire vivra beaucoup moins. Les compagnies qui ont voulu se servir de semblables données pour réglei* des conditions relativement aux rentes viagères et aux assurances sur la vie se sont gravement méprises en attribuant à des individus de choix une longévité commune.

Gc qui rend les calculs de l'arithmétique politique véritablement inl('ressanls, ce sont les rapprochements (pie l'on peut faire des nombre»

fournis par des données positives, cl d'où résultent des aperçus nouveaux et iinporlanis. M. Charles Dupin, par exemple, a calculé ce que les simples relevés des naissances et des décès annuels ôtent à l'empire des opinions anciennement eniacinees, et ce qu'ils ajoutent à l'empire des opinions formées à des époques plus récentes et plus éclairées.

31. Daru, dans ses Notions statistiques sur la librairie, est arrivé à des résultats piquants sur les progrès intellectuels et les produits commerciaux qui sont résultés de la révolution qui , en 1814 et 1815 , a neutralisé un gouvernement militaire et despotique. Pour ne pas sortir de notre sujet, nous pouvons y remarquer que, dans les dernières années du règne de Napoléon, il s'est publié, année commune, seulement 139 ouvrages sur l'économie politique, les finances, le commerce, etc. Et que, de 1815 à 1825, il s'en est publié, année commune, 264; et qu'en résultat, l'industrie de la presse crée annuellement une valeur de près de trentequatre millions, création d'autant plus profitable, que la matière première que celle industrie manipule se compose d'objets presque sans valeur.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans citer une observation judicieuse de 31. A. Quetelet. « Je suis loin de prétendre, dit cet économiste, que « quelques tableaux numériques peuvent suffire pour déterminer tous « les éléments compliqués de nos sociétés modernes. Il faudrait, pour « remonter des effets aux causes, ou pour conclure de ce qui est à ce qui » sera, avoir égard à un ensemble de circonstances qu'il n'est point donné « à 1 homme de pouvoir embrasser; de là la nécessité de négliger lou- « jours, dans toute espèce d'appréciation, un certain nombre de circonstances dont il aurait fallu tenir compte*. »

CHAPITRE IV

Des formes qui conviennent à la statistique.

La statistique n'est pas proprement une science ; on ne peut pas dire que l'on sait la statistique : on a seulement des notions statistiques sur certains lieux et certaines époques. Il en résulte que la statistique ne saurait composer un livre, mais une suite de livres pour chaque portion de

Recherches statistiques sur le royaume des Pays-Bas, mémoire lu à la séance de l'Académie du 31 décembre 1828,

FORMES QUI CONVIENNENT A LA STATISTIQUE. J

pays, pour chaque localité qui présente des faits assez distincts les uns des autres pour ne pouvoir être compris dans la même description. On peut faire la statistique, ou plutôt les statistiques d'une ville, d'une province, et même d'un pays tout entier, en réunissant les données fournies par chaque lieu, quand elles ont quelque intérêt pour l'ensemble du pays. Les ouvrages où ces faits sont consignés à mesure qu'ils arrivent sont nécessairement des espèces d'ouvrages périodiques ; on est obligé de les refaire au bout d'une période quelconque. Devant se renouveler fréquemment, ils ne sauraient être très volumineux. On ne pourrait pas en faire les frais, et il serait impossible de les lire.

Il résulte de cette nature des choses qu'il convient de les réduire aux notions essentielles, aux faits dont il est possible de tirer une conséquence, une instruction utile. Les circonstances futiles, sans importance, chargeraient inutilement le papier et la mémoire.

La nécessité de réduire les statistiques à leur moindre volume et de les renouveler fréquemment nous impose encore l'obligation de n'y point consigner les faits qui ne sont susceptibles d'aucune variation. Outre que la situation physique des États ne peut nous éclairer que faiblement sur les moyens d'améliorer le sort de l'homme, c'est un genre de connaissances qui ne peut pas se perdre, ou que l'on peut du moins toujours retrouver aisément. Il dépend de nous de savoir quelle a été, à toutes les époques, la distance qui a séparé deux îles de la Grèce, ou quelle a été la hauteur du mont Olympe ; tandis que nous n'avons aucun moyen de re-

trouver certains faits qu'on a négligé de constater dans le temps, tels que la population des États de Fanliquité, la longévité de leurs citoyens, les différentes industries qu'on y exerçait, les profils qu'on y trouvait, la valeur des produits, le montant des impôts, etc. : connaissances qui jelleraicnl cependant de vives lumières sur la condition des peuples et sur les

efles de leurs institutions. Ce sont là les faits qu'il est bon de consigner dans les statistiques. Si l'on y décrit on même temps les rivières, les lacs, les montagnes et h!s côtes d'un pays, et si, pour être utiles, de semblables descriptions doivent être répétées, on redira, pendant cent années de suite, que la Hollande est un pays plat, et que le Rhône est un fleuve qui se jette dans la 3Iéditerranée.

* L'Étymologie du mot statistique, du latin status, semble nous indiquer une situation qui peut changer. 3Iais ici je fais peu de cas de Fétymologic en comparaison de la nature de la chose et du service qu'on en peut tirer.

ÏT

Luc amie qiiesUon se présente. Les instiutions sociales sont sujettes a de ^n-aiids changements. La Rome du pape n'est plus celle de César. .Mais ces cnange-ments, qui sont en général excessivement lents peuvent devenir lühjet de descrip-tions géographiques et historiques qui ne sont publiées qu'a de longs intervalles , qui ont pour objet de faire connaître les mœuis générales d'un peuple ilans tel ou tel siècle, et seraient mal

placées dans la description de l'état où se trouve un peuple dans une telle année en pariiculier.

N'est-ce point, dira-t-on, appauvrir la science que de réduire le nombre de ses observations? Devons-nous craindre de eonnaître les nations sous trop de rapports ? .\on ; mais, à mesure que nos connaissances se multiplient, nous sommes obligés de les distribuer en diiïérentes classes, soit pour les acquérir d'une manière plus certaine, soit pour les conserver plus aisément. Les mêmes nécessités ont été observées relativement à toutes les sciences. .V mesure que le champ de la statistique croît eu étendue, et que les objets qu'il s'agit d'observer se multiplient, il devient plus nécessaire de classer nos observations. Le monde civilisé, susceptible de four-nir des faits statistiques intéressants, s'.st étendu aussi. Sans parler d'un hémis-phère tout entier qui s'est ouvert aux recherches des modernes, com- Inen, dans l'aneien monde même, d'îles, de continents tout nouveaux, et dont nos ancêtres ne soupçonnaient pas l'existence, peuvent maintenaiiii avoir des statistiques! Dans nos vieilles contrées, que de notions nouvelles a acquérir ! Pouvait-il être question, au

commencement du dix-septième siècle, de savoir ce que l'on consommait, en Europe, de café, de thé, de pommes de terre? Ces choses y étaient complètement inconnues. Ce n'est que dans les premières années du dix-huitième siècle qu'on a commencé à avoir des journaux ; ce n'est, par conséquent, que depuis lors qu'il a pu être question de faire un relevé de leur nombre. Avant le dix-neuvième siècle, les machines à vapeur n'étaient pas une puissance; maintenant, elles figurent dans les statistiques à côté de la population

Les changements de mœurs sont lents dans les nations, parce que ce sont de grandes masses auxquelles il faut beaucoup de temps pour être pénétrées jusqu'au centre, et une boule de grande dimension n'est jamais réchauffée rapidement et il est pas moins longtemps à perdre sa température. Les provinces de l'Est, les plus soumises à l'empire des prêtres sont celles qui, comme la Franche-

Comté, la Flandre, se sont trouvées longtemps sous la domination de l'Espagne, où le clergé est tout puissant.

FORMES QUI COMPTENT À VIENNE. LA STATISTIQUE

des États. Une foule d'arts nouveaux, dont nos pères ignoraient jusqu'au nom, créent des millions de richesses industrielles dans plusieurs contrées de l'Europe. C'est une entreprise folle, de nos jours, que de vouloir tout lire, et surtout de vouloir tout dire dans un seul ouvrage.

Il n'y aurait pas moins d'inconvénients à grossir les livres de statistique de doctrines d'économie politique. On ne peut bien savoir si deux phénomènes dépendent l'un de l'autre, sans s'être familiarisé avec une foule de principes dont la solidité ne peut être établie en peu de mots, et dont il faut connaître la connexité. Si, à l'occasion des importations et des exportations, une statistique établit une doctrine sur la liberté du commerce, elle risque de grossir ses volumes de beaucoup de sottises. À peine peut-elle faire remarquer la coïncidence de deux faits successifs ou simultanés; c'est au publiciste à savoir si l'un tient à l'autre. Si la Sologne et le Berry, misérables et dépeuplés, se couvrent de produits et de habitants à mesure que des chemins et des canaux bien entretenus s'y multiplient, je ne peux prouver (que ces deux faits sont une suite certaine l'un de l'autre, qu'en démontrant la liaison nécessaire des communications faciles avec la production et de la production avec la population*. Les inductions tirées même des données de la statistique la justifient sûre, pour être bonnes, veulent

etie fondées sur des principes, et les principes sont du ressort de réconomie politique.

Mais , je le répète , il est impossible ou au moins très difficile de tirer des inductions d ouvrages de statistique qui ne nous présentent pas des faits successifs , en nous les montrant dans leurs différents états de progression ou de rétrogradation ^ il est impossible de les montrer dans ces

L'an (lu lampiste; la fabrication du sulhue de quinine, du sucre de betteraves, de l'eau-de-vie de poiiunes de terre; celle des acides nitrique, muriaïque; des chlorures, de l'iode, et une foule d'autres.

* Les habitants des villes des États-rnis se chauffent avec de la houille d'Angleterre qui est à plus de mille lieues de distance, préférablement au bois de leurs forêts qui est à dix lieues. Un transport de dix lieues par terre est plus dispendieux qu'un transport de mille lieues par mer. Nos provinces de rinlérieur

ne pourront être florissantes qu'autant que les transports y seront devenus beaucoup plus faciles.

L est ainsi que M. Daru a pu faire des rapprochements tirés du Journal de la Librairie, d'où il résulte que,

différents états successivement, si les ouvrages de statistique ne sont pas périodiquement renouvelés; et il est impossible qu'ils soient renouvelés régulièrement s'ils sont trop considérables.

De ces prémisses, nous pouvons tirer quelques directions sur la manière de composer avec fruit les statistiques.

Dans les faits statistiques, les uns sont de nature à pouvoir être facilement constatés tous les ans. Tel est le nombre des naissances, des mariages et des décès. L'ordre des successions, l'intérêt des familles, l'exécution des lois civiles et politiques, exigent qu'on en tienne registre*; et s'il règne quelque ordre dans l'administration , ces faits importants sont aisément constatés.

D'autres faits statistiques sont difficiles à constater: il en est qui ne peuvent subir que de faibles variations d'une année à l'autre, dont la vérification entraîne de grandes dépenses, et dont on peut déduire des conséquences importantes, sans les reproduire tous les ans. Tels sont les dénombrements, contrôle indispensable de tout autre moyen de connaître la population.

11 suffit de bien constater les faits de ce genre une fois tous les dix ans; d'autant plus que les époques intermédiaires peuvent se conclure des données décennales et des documents annuels. Un dénombrement bien fait doit être le premier article d'une statistique décennale pour quelque pays ou portion de pays que ce soit. C'est la base de toute recherche utile. Qu'y a-t-il pour les hommes de plus important que les hommes? Ce qui influe sur leur condition plus ou moins heureuse, ce sont les proportions qui existent entre leur nombre et les ressources dont ils disposent, ou les^ maux qu'ils ont à supporter. Or, ces proportions se découvrent 'par la

En 1812, sons le règne de Napoléon, époque où Topinion était comprimée, l'on n'a imprimé, en livres sur la politique, que 12,950 feuilles.

En 1814, époque où l'on a joui de beaucoup plus de liberté, on a imprimé 2,701,18i feuilles.

En 1825, époque où les journaux étant libres, on composait moins de brochures, on n'a plus imprimé sur la politique, que 1,579,60-i feuilles.

' On est obligé de constater le lieu de naissance et l'âge du citoyen pour savoir s'il doit un service militaire, s'il est capable d'être juré, d'exercer ses droits i I politiques, etc.

FORMES QU! CONVIENNENT A LA STATISTIQUE

comparaison, la combinaison qu'on peut faire des différentes circonstances de la société, avec cette base esseniielle , la population.

Mais un dénombreineït bien fait, en même temps qu'il est le seul bon moyen de connaître la population d'un pays, est le plus difficile de tous- Pour un dénombrement, il faut, avant tout, le concours de l'aulorité. Sans cela, les chefs de familles et même des communes entières pourraient refuser de donner les renstîgnements indispensables; on ne connaîtrait pas le nombre de personnes qui se trouvent dans les communautés religieuses ou civiles, dans les hôpitaux, dans les prisons ; et même avec le secours de l'autorité , la vérité n'est pas aisée à découvrir. Dans les pays où les citoyens sont sujets a des contributions par tête, ou bien à un service personnel, a des levees de troupes, les chefs de familles font des déclarations imparfaites. Les magistrats eux-mêmes déguisent quelquefois la vérité, soit dans leur intérêt, soit dans celui de leurs administrés. On m'a assuré que le prefel d'un departement de France, à une certaine époque, avait eu le talent, quoique le chef-lieu

ne comptât que 29,000 habitants, de lui en donner 35,000, en coniprenant dans la ville une commune qui en est à ime petite distance. Ceux qui cherchaient la cause de cette anomalie remarquaient que le traitement que reçoivent les préfets est d'autant plus élevé que la ville de leur résidence est plus considérable.

Quelquefois, au contraire, un intérêt de localité porte les habitants à diminuer la popidation réelle. Lorsque les droits d'octroi ou d'entrée aux l»orles des villes sont proportionnés au nombre de leurs habitants, ils paient les objets de leur consommation moins cher, quand eux-mêmes sont moins nombreux; et l'on peut craindre que beaucoup de maires de \illes ne fassent des déclarations inférieures à la vérité'. La population officielle de Saint-Étienne porte 19,000 habitants, taudis qu'on évalue sa population réelle à près de 50,000 aines. La population de Lyon est évaluée à 200,000 âmes; sa population officielle n'est que de 145,000.

Il faut donc tacher d'ajouter à l'emploi de rautorité administrative un inoven quelconque de contrôle qui serve de garantie, non-seulement que le dénombrement est exécuté à l'époque voulue, mais qu'il est exécuté avec une certaine fidélité.

Aux États-Unis, un dénombrement a lieu tous les dix ans ; chaque chef

11 est facile d'embrasser ou de ne pas embrasser, dans le nombre des habitants d'une\ille, ceux d'un faubourg considérable, qui a souvent ses magistrats particuliers.

soo

m:uvième pautie. - chapitre iv.

ile famille ou d'entreprise est oblige de signer une déclaration de toutes les personnes qui composent sa maison, sous peine de payer une amende de 20 dollars ^ On dresse un tableau de ces déclarations, qui reste affiché pendant quelques jours au chef-lieu. Les officiers publics qui négligent les fonctions qui leurs sont assignées pour cet objet sont assujétis à une amende'; mais ils reçoivent d'un autre côté une assez forte indemnité pour le surroU de soins et les déplacements que nécessite l'opération.

Glasgow est peut-être la ville d'Europe où l'on s'est procuré les renseignements les plus exacts sur la population ; mais il a fallu pour cela le zèle actif d'un citoyen éclairé (M. Cleland). L'autorité communale en 1819-20, le nomma commissaire spécial, et permit qu'il s'adjoignit neuf commis intelligents dûment autorisés et accompagnés, dont riinique occupation consistait à aller de maison en maison recueillir, de chaque chef de famille ou d'établissement, le sexe, le nom et l'âge de

tous les individus qui dépendaient de lui. Le surintendant du dénombrement avait eu soin d'expliquer auparavant, dans des affiches et des avis insérés dans tous les papiers publics, le but purement scientifique et entièrement inoffensif de l'opération; et, lorsqu'elle fut achevée, tous les citoyens furent invités, par la même voie, à venir vérifier, dans les bureaux du surintendant, si les rapports étaient fidèles, soit dans ce qui regardait leur propre famille, soit dans ce qui avait rapport aux autres.

On obtint, de cette manière, non-seulement le nombre à peu près exact des habitants d'une cité de 130,000 âmes, mais encore leur classement suivant l'âge, le sexe, la profession, l'état de célibataire ou de marié, d'indigène ou d'étranger; de même que le nombre des maisons occupées et inoccupées, et divers autres renseignements de nature à éclairer sur la condition des hommes, comme par exemple :

Le nombre commun d'individus par famille : 4 681 1000.

Le nombre des enfants au-dessous de douze ans, comparé avec le reste de la population : un quart et 36/1000.

Le nombre de personnes pour chaque chambre : 2 1/12.

* Les amendes encourues pourraient servir à payer une partie des frais du dénombrement.

* Une fois les tableaux affichés, on pourrait faire payer, pour chaque inexactitude découverte, une amende dont la moitié serait au profit de celui qui la découvrirait, et dont l'autre moitié serait appliquée aux frais du dénombrement.

Le nombre des hommes mariés, comparé à celui des autres mâles : 21,473 sur 47,321.

Le nombre des femmes mariées, comparé à celui des autres personnes du sexe féminin ; 21,473 sur 36,730.

Les anomalies se corrigent par la moyenne proportionnelle d'une année sur dix. La même observation s'applique aux principales productions, comme celles du blé; quantités toujours incertaines, et où les variations annuelles se perdent jusqu'à un certain point dans la production moyenne.

Il n'est rigoureusement utile de consigner qu'une fois en dix années l'étendue des terres cultivées en blé, en prairies, en forêts, en vignes, en plantes potagères et en arbres à fruits. Il n'y a qu'un bien petit nombre de productions manufacturières et commerciales dont on puisse constater la quotité; car, excepté les produits que le fisc a un grand intérêt à connaître en raison des droits qu'ils supportent, comme

les boissons fermentées, le sel, le tabac, etc., le surplus des productions intérieures, c'est-à-dire les façons que font subir les arts et le commerce intérieur, ne sont susceptibles que d'évaluations extrêmement vagues*.

Les recenscineuls de bestiaux, tels que chevaux, ânes, mulets, bêtes à cornes, bêtes à laine, peuvent n'avoir lieu, comme la population, que tous les dix ans; cela suffit pour faire connaître la marche progressive ou rétrograde du pays, et pour éclairer suffisamment sur les années intermédiaires.

L'état des recettes et des dépenses, ce qu'on nomme vulgairement le budget étant nécessairement connu par la législation annuelle sous les gouvernements représentatifs, semble devoir, au moins par totaux, faire partie des annuaires statistiques; mais, dans le budget des localités, on pourrait se contenter de consigner l'année moyenne prise sur dix*; car,

* Il ne faut comprendre dans les terres à blé (c'est-à-dire la portion des fermes annuellement emblavées, c'est-à-dire que dans les pays où la rotation des récoltes est de trois ans, il ne faut compter comme terres à blé que le tiers des fermes ou des héritages.

* Cependant on pourrait y comprendre la valeur annuelle moyenne de la quantité des produits des grandes manufactures, donnée d'après leur propre déclaration. Des semblables renseignements, soumis ensuite par l'impression au contrôle de la publicité et des concurrents, ne sauraient s'écarter beaucoup de la vérité.

* Dans les statistiques, on ne devrait pas consigner les budgets qui ne sont

■ 2 MaVU-ME PARTIE. - CHAPITRE IV.

tandis que les cuniribiabiles peuvent savoir, par les comptes annuels des administrateurs, et par appoint, à quoi leur argent a été dépensé, le publiciste a besoin que de savoir quelle est, année commune, la dépense d'une province ou d'une ville.

On peut dire, pour les consommations annuelles, de même que pour les productions, qu'il en est fort peu sur lesquelles on puisse avoir des données tolérablement exactes. Comment savoir ce qu'un fermier a consommé des produits de sa ferme; une famille, des produits de son domaine; un fabricant, des produits de sa fabrique? Tous ces produits cependant font partie de la production générale du pays. Il suffit bien de consigner dans les statistiques déceimiales les renseignements de ce genre qu'il est possible de se procurer.

Enfin, un chapitre des statistiques décennales, que je regarde comme très important, et dont le préfet du département de la Seine a donné l'exemple, dans les

recettes très curieuses qu'il a publiées sur la ville de Paris, c'est le prix moyen des principaux objets de consommation. On sait que les nations sont riches, autant en raison du bon marché que de l'abondance des objets que nous consommons ; ou plutôt que ces deux formules ne sont que l'expression d'un même fait. Conséquemment, les prix sont, parmi les faits, ceux qui fournissent le plus de lumières sur la condition des peuples. Je sais que les prix ne signifient quelque chose

que des projets de recettes et de dépenses, mais les recettes et les dépenses réellement opérées, ce qu'on appelle en France les comptes de l'exercice de telle année ; malheureusement ces comptes ne sont définitivement réglés que plusieurs années après que l'année est finie. Aussi n'est-il guère possible de comprendre dans nos statistiques les recettes et les dépenses effectives de l'État, objet pourtant si important dans l'économie des sociétés. La seule bonne méthode est celle que suit l'Angleterre et que suivent tous les bons négociants dans leurs inventaires, qui est de ne regarder comme recettes et dépenses d'une année que celles qui sont effectuées dans le courant de cette année, et de porter au débit des comptes tous les soldes qui restent dans leurs caisses à la fin d'une année comme s'ils étaient une portion de la recette de l'année suivante.

Voyez Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine, par M. le comte de Chabrol, Paris, 1826; III-T», tableaux 86, 87, 88, 90 et 130. Voyez également l'Enquête sur l'Industrie à Paris, pour les années 1847 et

1848, publiée par la Chambre de commerce. Chez Guillaumin et C^{ie}, libraires, Paris 1851.

FORMES QUE PRESENTENT A LA STATISTIQUE. 505

qu'autant que Ton connaît la valeur des monnaies, ou, si Ton veut, des métaux précieux ; mais le prix de plusieurs objets, et surtout des objets d'une consommation générale, offre un des meilleurs moyens de savoir quelle est la valeur des métaux précieux eux-mêmes. Si nous avions le prix courant de diverses choses en or ou en argent dans l'antiquité, nous aurions des idées bien plus justes de l'économie des anciens peuples.

Les Annuaires statistiques doivent contenir, outre les recettes et les dépenses du gouvernement, l'état des exportations et des importations, non pour connaître la balance du commerce qu'elles ne font pas connaître ; mais parce qu'elles donnent, malgré l'inexactitude des déclarations, une idée approximative des besoins des consommateurs des différents pays

et de l'importance des débouchés.

Lorsque les préjugés sur la balance du commerce n'existeront plus, il faudra s'attacher à constater plutôt la quantité que la valeur des marchandises qui passeront, dans un sens ou dans l'autre, les frontières. Quant à la valeur des envois et à la valeur des retours, on peut s'en rapporter

aux négociants.

Les minéraux dont il est le plus essentiel de constater la quotité annuellement produite, sont, au premier rang, la houille^ la chaleur étant le plus employé de tous les agents physiques, et le bois ne pouvant se reproduire aussi rapidement que les arts le consomment ; puis le fer y qui est le plus employé des métaux* ; ensuite, le se/, etc. Les droits du fisc sur la plupart de ces productions fournissent des moyens pour en connaître la quotité. Il en est de même des pêcheries.

Les annuaires sont propres à faire connaître encore l'importance de certaines consommations qui paient tribut au fisc, comme le nombre des écrits périodiques ; celui des écoles nationales ou particulières, et quelquefois aussi le nombre des élèves qui les fréquentent ; les jugements rendus en matière criminelle, etc.

* Les états d'importation et d'exportation ne font pas connaître la totalité des objets d'échange qui passent d'un pays dans un autre, notamment les métaux précieux, ni les pierres fines, ni tout ce qui passe en contrebande. Ils deviendront d'autant plus fidèles que les droits seront moins élevés et que la fraude sera moins profitable.

* La valeur du fer annuellement produit en France ou en Angleterre excède de beaucoup la valeur de l'argent annuellement produit au IV^e siècle.

.NEUVIEME PARTIE. - CHAPITRE IV.

En rapportant les décès annuels, il est fort essentiel de faire mention de l'âge du décédé, et, autant qu'il est possible, de la maladie qui l'a enlevé, comme aussi de sa profession. Ces notions font connaître l'influence des professions sur la longueur de la vie ; et la longueur moyenne de la vie est l'indice le plus assuré peut-être de la condition des peuples. On sait d'après les données, bien imparfaites à la vérité, que la statistique a fourmis jusqu'aujourd'hui, que la durée moyenne de la vie humaine a augmenté considérablement depuis un siècle ou deux, d'où l'on peut inférer que le bien-être du genre humain s'est accru dans la plupart des États modernes* mais les statistiques à venir donneront à nos auteurs des idées plus exactes et plus précieuses là-dessus.

Les occurrences extraordinaires, les faits qui intéressent les sciences ou les arts, tels que les pierres tombées du ciel, doivent trouver place dans les statistiques annuelles. Il faut y consigner aussi quelques faits physiques qui influent sur le sort de l'humanité, mais dont les résultats ne sont sensibles qu'après un certain laps de temps, comme l'influence du déboisement sur la quantité de pluie tombée annuellement. Outre les expériences directes, on peut, à ce sujet, calculer avec assez d'exactitude la quantité d'eau qui s'écoule par les lacs.

Pour recueillir les renseignements propres aux statistiques, on fait usage, avec beaucoup de fruit, de séries de questions imprimées; il faut seulement se garder d'y comprendre des questions frivoles.

Les tableaux imprimés, où l'on n'a plus que les nombres à remplir, sont aussi d'un grand service. Ils ont l'avantage de préparer des matériaux uniformes qui rendent facile la réunion des quantités totales.

La dernière circonscription appartient mieux aux almanachs, de même que les phénomènes célestes, les observations météorologiques : aussi, dans bien des cas, surtout dans les provinces secondaires, peu riches en faits statistiques annuels, la statistique et l'almanach pourraient-ils se trouver réunis. Des annuaires bien faits pour chaque province pourraient fournir des documents précieux pour les sciences physiques, éclairer par exemple sur la cause et la marche

des vents, sur l'influence d'une saison sur l'autre, sur l'étendue des phénomènes liés à ces causes, etc.

“ On peut mesurer la section des eaux au passage d'un pont, leur hauteur moyenne et leur rapidité moyenne dans le cours d'une année; ce qui fait connaître le décroissement ou l'accroissement des eaux, en supposant l'évaporation : nous en avons les cas.

ORGANES ESSENTIELS

L'homme qui veut avoir une juste idée des sociétés humaines doit d'abord observer et saisir ce qui constitue essentiellement toute espèce de société, et s'occuper ensuite des formes et des accidents qui caractérisent chacune d'elles. Voulons-nous avoir de justes idées de l'état du mariage? Nous remarquons d'abord ce besoin de nature qui porte l'homme et la femme à s'unir, à procréer des enfants et à les élever, pour, avec le temps, se voir remplacés par eux. C'est là ce qu'il y a d'essentiel

dans le mariage, ce qui le constitue. Ce sont les traits sans lesquels le mariage n'existerait pas, et qui se rencontrent dans tous les mariages. Du reste, les formes dont ou a revêtu ce lien, les conditions, les cérémonies dont il a été accompagné, le bonheur ou le malheur qui en ont été la suite, sont des accidents qui ne constituent pas l'état de mariage, qui ont varié à l'infini, qui ne sont pas les mêmes au Japon, au Congo, en France. Mais ce qui constitue l'union conjugale se rencontre partout.

Pareille observation peut être faite relativement à l'état social. La nature de l'homme le porte à vivre en société. Quelle qu'en soit la cause, ce fait se manifeste en toute occasion. Partout où l'on a rencontré des hommes, ils vivaient en troupes, en hordes, en corps de nation. Peut-être est-ce afin d'unir leurs forces pour leur sûreté commune; peut-être afin de pourvoir plus aisément à leurs besoins; toujours est-il vrai qu'il

* Il est inutile de remarquer qu'id, comme chez tous les publicistes, on entend par le mot société, les sociétés civiles, composées d'un grand nombre d'hommes réunis par des vues communes, facilement reconnues ou positivement exprimées.

^ÈL'VIEMr: PAUTIL.

hZlZ'b "pai-lie du ,,,dc quelles

iiiceu,. H ' de la terre diirùrcr do

r «Zrdor*"" """""""" dés lors foudos

' e.a, der comme «,,,"« les caractères communs à toutes les sociétés.

*«r«r °W ca"" des circonstances accetmirei, aeei-

: " f- " "·""""-enl dans m, lien et non dans un

e,itesanraic,.tpasserpourdescaractresessentielsà|-éiatsodcté?

dttotTco , V '■'■'«"«"S

cliei cite des fo, mes acc, dentelles, ne nous devons soultailier on craindre pour le bonltenr de ■espè,:e. Ces caractères essentiels, appa, tmta, c d n : a tomes les sociétés. i,,étess,mt à un égal degré tomes irliùr te ê .tous expli, ne la faveur,nc réconomipolltigna o^

ne pa, tout, depuis ,ne la métlode expérimentale l'a élevée au rang de

nations , T'r n T Nous avons vu des

Nous pouvons confondre dans les mêmes considérations la famille et le chef qui pourvoit à ses besoins et dont il représente seul toutes les volontés. Leurs intérêts sont les mêmes; ils sont pour nous un seul individu. Les principes, les observations qui les concernent, composent l'économie privée.

L'économie publique embrasse les observations et les principes qui ont rapport aux intérêts d'une nation considérée en particulier, et comme pouvant être opposés aux intérêts d'une autre nation.

Enfin, l'économie politique regarde les intérêts de quelque nation que ce soit, ou de la société en général.

L'homme doit à la libéralité de la nature plusieurs biens indispensables à son existence : son industrie lui procure tout le reste; et ce reste paraîtra bien important, s'il l'on considère qu'il compose tout ce qu'une nation civilisée possède de plus qu'une peuplade de sauvages. La nature donne gratuitement au sauvage l'air, la lumière, et tout ce qu'elle nous donne à nous-mêmes en pur don. Ce que nous possédons de plus, ce que le sauvage lui-même possède de plus, est, par conséquent, de création humaine; et, à quelque degré de civilisation que la société soit parvenue, il faut

* J'aurais dit à noire dissection si le corps social n'était pas un corps vivant, %tonl nous devons étudier les organes en action.

ri?i

nelvième pautik.

qu'elle reconnaisse, qu'elle s'attribue à chacun la faculté exclusive de disposer de ce qu'il a produit, c'est-à-dire, du droit de propriété ; autrement, chaque homme fuirait avec sa proie pour n'être pas dépouillé par les autres lions, et la société serait détruite.

Si chaque individu ne produit pas toutes les choses qui lui sont nécessaires, il est du moins obligé de produire de quoi les acheter. Il échange ensuite ce qui excède ses besoins contre les produits créés par d'autres hommes, et se met ainsi en possession de tout ce qui convient à sa nature et à sa position. C'est cette faculté, particulière à l'homme, d'échanger les produits entre eux qui, dans nos grandes sociétés, permet à chaque personne en particulier de ne s'occuper que d'une seule classe de produits, et même d'une certaine portion d'un seul produit.

De là, la division du travail, ou, pour parler plus exactement, la séparation des occupations, qui augmente prodigieusement le pouvoir productif de 1 homme.

semblait, par suite de cette observation, que chaque homme en particulier ne devrait jouir que des produits qu'il s'est procurés, soit en les créant, soit en les acquérant au prix de ceux qu'il a créés; mais alors « ou viendrait l'énorme disproportion qu'on remarque entre les ressources dont les hommes disposent? Comment les uns peuvent-ils se livrer à d'abondantes consommations, tandis que d'autres parviennent à peine à subvenir à leurs premières nécessités? Quelque supérieurs qu'on veuille opposer les facultés corporelles et les talents de certaines personnes, comparés aux facultés et aux talents de toutes les autres, cette supériorité ne peut pas expliquer une aussi grande disparité dans leur production.

* et si une économie politique bien peu avancée que celle qui nous

11. n'a pas d'explication d'un phénomène aussi commun dans la vie humaine.

L'analyse de la production suffit pour nous éclairer à cet égard. Chaque individu est le sujet d'un concours d'actions et de moyens mis en œuvre par une sagesse intelligente. L'entrepreneur de ce produit, qui se procure tous les travaux et l'usage de tous les instruments au moyen esquissés le produisent à l'achèvement; cet entrepreneur dès lors fait seul son profit de la production. Or, comme la portion de talent qu'il y met se multiplie par le nombre des agents qu'il emploie, et par le moyen de ces agents la quantité de la chose produite peut être fort grande relativement aux facultés d'un seul entrepreneur, les profits de celui-ci peuvent être considérables relativement à ceux des agents secondaires (qu'il met en œuvre.

TABLEAU GÉNÉRAL. — ORGANES ESSENTIELS.

De plus, cet ensemble de travaux industriels ne peut être exécuté qu'à l'aide de deux grands instruments, qui sont des capitaux et des fonds de terre. C'est avec leur aide que l'industrie transforme les matériaux de ses produits en objets propres à nos consommations. On peut dire que les instruments de l'industrie travaillent de concert avec elle, et que les produits sont toujours le résultat de leurs services réunis. Dès lors les possesseurs des instruments, en même temps qu'ils travaillent directement à la production par leurs talents, y travaillent indirectement par le moyen de leurs capitaux et de leurs terres. On peut, sous ce rapport, même lorsqu'ils ne travaillent pas immédiatement à la production, les nommer producteurs. Leur coopération est commode pour eux ; mais elle n'en est pas moins indispensable pour la formation des produits; car, s'ils ne fournissaient pas l'usage de leur instrument, les produits n'existeraient pas *.

Nous devons donc regarder les produits comme les résultats de trois services productifs : ceux des hommes industriels, ceux des capitaux, et ceux des fonds de

couvrent-ils leur équilibre, quelle est la marge de sécurité par rapport au prix européen, des dévaluations liées aux et celui des divers produits?

Cm aiust que l'ou sai, quel produit, selon $\left| \frac{d}{dt} \right|_{t=0}$, a,ion des bo, urnes au ou ue vaut pas ce qull coûte , e, quV, i,,rodulsau, dans les calcul de lecouomie polilique la valeur .rbaugeable ou lo prix cou, au, des scr- .ces e, des produits, ou a douué à ses déducious uu foude^eu, qlues

leurs "7's " > "j""'ras. Ouaud ou

>tu, savoir s, une p, od,K,ou es, avantageuse ou ue l es, pas, il sulll, de
s'accomplisse, ou les

n, ' tel s : PTM -fie les eo,,so,,,-

tv! cl P'''' P-'»-''' • ''ra-lii'il e>l nds en vente.

eutrep, enour, qu, .eprésente ainsi tous les p,,,due, eu.-s réunis, est eu

I. le, d une part, conire la ualure des choses, pour acquérir d'elle uu prod ut. e,, dune aulre pan, avec le eousomn.a,eur, pour le veud,e. Pounu

$$r_1 Z'' T T' T''''^0 \text{ " } -P'P \text{ " } P' \gg -I''P \text{ "}$$
niivés -VTM o ' ^ " " " P'ôau«,ct celiqqiisiillil auxiiléri's

PM es, \ous ve rous bieuldtcomu.cu, ils se lieu, aux iutérêts géuétaux, ces, anl, re
eu quo, ils leurs sou, opposés, eu quoi ils s'accordem.

De la manière seule dou, les biens parv ieuueu, à la sociélé nul, le droit de prop, ,e,e. Ceux que la nalui-e donne graluhcnieu, ne coufè,eut aucun

le désolvement, es, le pire des vices. Ce n'est pas plus le navail uHen . n
an,useu,,,. dou. U es, ici quesUou. C'est, le navail lab.rieux, si j. peux ailri

« . no, 7 r T" " »»n “l”i

OU nous ne cherchons qu'à satisfaire nos goûts.

■ Le travail de l'entrepreneur Ini-n.ème fait p.artie nais de production.

M St une avance de la même nature que toutes les autres ; il est en perte si elle pas, de meme que les autresavancs, couverte par le prix courant du produit.

TABLEAU GÉNÉRAL. - ORGANES ESSENTIELS. 51 i

droit. Quand il serait possible de se les faire payer, une telle prétention blesserait l'épicière naturelle : ce serait faire payer ce (lui ne conte rien *. Il n'en est pas de même des biens que nul homme ne peut acquérir qu'au moyen d'un sacrifice, d'un

travail ou d'un produit, fruit d'un sacrifice, d'un travail antérieur. Qui compterait voudrait acquérir cette espèce de biens sans donner un équivalent à leur possesseur, blesserait à son tour l'équité naturelle; il commettrait une spoliation. Et là, pour les acquérir quand on ne les produit pas, la nécessité de l'échange; de là l'existence de deux sortes de biens, de richesses; les unes, communes à tous : les richesses naturelles^ et les autres, propriétés exclusives : les richesses sociales^ les seules auxquelles le vulgaire donne le nom de richesse par excellence.

Ces dernières sont proportionnées à leur valeur échangeable ^ c'est-à-dire à la quantité de tout autre bien qu'il est possible d'obtenir en les offrant en échange. Mais ce mot valeur a donné lieu à bien des controverses venues, comme à l'ordinaire, faute de s'entendre. Les uns ont pris le mot dans une de ses acceptions ; les autres dans une autre. En effet, il a deux sens différents. Tantôt il signifie le mérite qui est dans une chose en vertu des services qu'elle peut nous rendre ; et alors on ne considère point sa valeur échangeable. Tantôt on exprime par le mot la qualité de pouvoir nous procurer, par la voie de l'échange, un autre objet d'égale valeur. Dans ce dernier sens, la valeur n'est une indication qu'avec les restrictions qui naissent de la nature même des valeurs : dans cette acception, et lorsqu'il est question d'échanges, elles sont toujours variables et relatives. En d'autres mots, la valeur d'échange n'est une mesure des richesses qu'à une époque donnée, et en supposant toutes les circonstances égales d'ailleurs.

Telles sont les richesses qui président à toutes les transactions sociales. Elles se rattachent aux intérêts des individus dans leurs rapports entre eux ; à leurs intérêts par rapport à l'État; aux intérêts de l'État par rapport aux particuliers; et même, considérant les nations comme des individus ayant des intérêts séparés, elles se rattachent aux intérêts que les États ont à débattre ensemble; c'est ainsi que l'économie politique se mêle, non-seulement à la politique intérieure, mais au droit international*.

* Les terres cultivables forment une exception; car elles sont à la fois données gratuitement à tous les hommes, et leur propriété réservée seulement pour quelques-uns. On « en a plus tard que c'est un moyen pour que tous les hommes puissent prendre part à leurs produits.

* Les richesses sociales données gratuitement à des individus ou à des réu-

NEUVIÈME PARTIE

Tel est le mécanisme de la production, vu de très haut. Il présente de nombreux phénomènes quand il est observé dans ses détails.

L'industrie de rhomme, qui consiste en général dans la faculté de créer des richesses sociales, y parvient par des voies prodigieuses et variées; mais son but est toujours le même : elle cherche à pourvoir au besoin des hommes, de telle manière que l'usage de ses produits présente aux consommateurs assez de jouissances pour qu'ils consentent à les payer ce qu'ils ont coûté. Si la jouissance qu'ils sont capables de procurer aux consommateurs ne porte pas le prix d'un produit au niveau de ses frais de production, non-seulement il n'y a point de production, mais il y a une perte. Les frais de la production sont le prix des divers services de tous ceux qui ont concouru à la formation du produit; et c'est pour cette raison que les profits de la production sont égaux à la production, pourvu que le produit rembourse toutes les avances (qu'il a occasionnées sans autres bénéfices; mais il faut comprendre dans les avances qu'il a nécessitées la valeur du travail de l'entrepreneur, ce que le vulgaire appelle son bénéfice ou son profit. Le prix qu'un travailleur retire de son travail compose le profit d'un travailleur; le prix qu'un propriétaire foncier retire du loyer de son terrain compose le profit du propriétaire; et le prix qu'un capitaliste retire du loyer de son capital compose le profit du capitaliste. L'analogie de tous ces services productifs entre eux et du salaire qui en est le prix a permis qu'on leur donnât à tous le nom de profits; et leur analogie est complète, car ils sont tous le prix d'un service rendu à la production, d'un service productif.

Il y a un certain nombre de produits qui ont une valeur, puisqu'on les paie; mais une valeur qui ne reste attachée à aucune matière. Les services rendus, soit aux individus, soit à la société tout entière, sont des services aussi réels que ceux qui contribuent à la valeur donnée à un produit matériel. On achète le service que rendent un médecin, un avocat, un fonctionnaire public; mais leur service une fois rendu, il ne reste aucune valeur attachée à aucune substance matérielle et qui puisse se transmettre de nouveau, comme il en reste dans une étoffe qui, ayant été achetée, doit être revendue. Cependant, comme l'utilité qui résulte de ce genre de

services de personnes qui peuvent être considérées comme des individus, ne jouent pas un rôle important dans l'économie des sociétés. On peut les regarder comme des biens échangés contre de la reconnaissance, ou bien les mettre au rang des richesses acquises ou perdues par des accidents fortuits.

TACITEAL GÉNÉRAL. — ORGANES ESSENTIELS. 513

service, a toutes les mêmes propriétés que celle qui résulte des produits matériels; comme elle est, ainsi que celle dernière, le fruit d'une industrie et même d'un capital, qu'elle est vendue par une personne et achetée par une autre, cette utilité, quoique fugitive, veut être nommée un produit; mais c'est un produit immatériel.

Toutes ces productions sont la source de tous les revenus légitimes. Si une personne quelconque jouit d'un revenu qui ne procède pas d'une des sources que je viens d'indiquer, ce revenu est usurpé ; il provient d'une perte équivalente supportée par la société ou par une partie de la société, de même que les gains du jeu qui entraînent une perte précisément équivalente. Il suffit à l'individu personnel dépourvu de moralité d'acquérir des biens, quelle qu'en soit la source; mais une nation ne s'enrichit pas par des gains qui entraînent des pertes, et l'homme d'État, le véritable publiciste, qui doivent à tous une égale protection, ne cherche à se procurer les biens qui forment la prospérité publique que dans leur sources.

Il est clair que dans une société, même corrompue, le nombre des hommes qui cherchent leurs revenus dans une production véritable est infiniment plus considérable que le nombre de ceux qui les cherchent dans des gains abusifs; sans cela il n'est aucune société politique qui pût se maintenir.

Quand, par un progrès de l'art, le produit revient moins cher au producteur, il peut, sans y perdre, le faire payer moins cher au consommateur, c'est-à-dire à la société, qui ne subsiste que par ses consommations. Dans ce grand échange que nous avons appelé production, la société donne alors moins pour obtenir plus. Elle fait un gain, non aux dépens

Les études d'un médecin, d'un avocat, d'un fonctionnaire public, sont une avance dont l'intérêt se confond avec le profit résultant de leur travail. Seulement, c'est un capital placé à fonds perdu, et qui doit porter le remboursement du principal en même temps que les intérêts.

« Depuis qu'il a été prouvé que les biens immatériels, tels que les talents et « les facultés personnelles, forment une partie intégrante des richesses, et que « les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les « travaux les plus utiles; depuis que les rapports de l'individu avec le corps « social et du corps social avec les individus et leurs intérêts réciproques ont « été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objet « que les biens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier. » Voyez tome I, page I.

NEUVIÈME PARTIE.

d'une partie des associés, mais aux dépens de la nature, qui devient plus libérale envers l'homme à mesure qu'il apprend à mieux connaître la nature des corps dont elle se compose et les lois qui les régissent : c'est-à-dire à mesure qu'il est plus instruit.

Il est facile de se convaincre que, dans le cas d'un progrès fait par l'industrie, l'avantage qu'en retire une portion de la société n'est point obtenu aux dépens d'une autre portion ; les consommateurs d'un produit jouissent pour le même prix d'une plus grande quantité ou d'une meilleure qualité, et les producteurs ne gagnent pas moins ; car ils peuvent, sans y perdre, donner à plus bas prix ce qui leur a coûté moins de frais de production. Un pareil avantage peut s'obtenir successivement par rapport à tous les produits ; car une baisse de ce genre n'est pas relative ; elle est réelle. Dans ce cas, le prix d'une marchandise ne se compare pas avec le prix d'une

autre, mais avec les frais de sa production, avec le prix qu'elle coûtait auparavant.

Cette démonstration, poussée à la dernière évidence par l'étude des principes fondamentaux*, a donné la clef d'une proposition qui semblait paradoxale ; on ne pouvait pas jusqu'ici concilier ces deux idées également vraies, que la valeur des choses qu'on possède constitue le degré de richesse (qui réside en elles ; et, en même temps, qu'un peuple est d'autant plus riche que les produits y sont à meilleur marché. Eu effet, nous serions tous infiniment riches, si tous les objets que nous pouvons désirer ne coûtaient pas plus que l'air que nous respirons ; et notre indigence serait infinie, si les mêmes objets coûtaient infiniment cher, si nous n'avions aucun moyen d'atteindre à leur prix*.

Je n'ai fait, pour ainsi dire, que nommer les capitaux. L'économie politique donne seule des notions sûres relativement à la nature et à l'usage de cet instrument de l'industrie.

L'industrie, considérée d'un point de vue élevé, se compose d'une mul-

* Voyez dans cet ouvrage, la première division de la II^e partie : Des échanges et des monnaies, tome 1^{er}, page 335.

Les sectateurs de Quesnay regardaient tout renchérissement comme un bien, parce qu'une plus grande valeur est une plus grande richesse. Ils n'envisageaient la question que d'un seul côté ; ils ne s'occupaient que de la valeur vénale des produits, et ne pouvaient pas savoir encore à quel prix on les obtient, parce que le phénomène de la production n'était pas alors complètement analysé.

Il y a une multitude d'occupations dans la plupart desquelles les hommes agissent sur des objets matériels, et à l'aide d'objets matériels. Ce sont là des capitaux, et ces capitaux mêmes peuvent être considérés sous deux points de vue différents. Lorsqu'on les voit à l'œuvre et sous leurs formes visibles, ce sont des matières premières façonnées à différents degrés, des outils, des machines employés à toutes ces transfor-

malions, objet des opéialions productives; ce sont encore des bâtiments ou d'autres valeurs répandues sur un bieii-fiüds; des monnaies employées à acheter des services productifs, et qui ne sont pas plutôt rentrées par des ventes, qu'elles demandent à sortir de nouveau par des achats. Sous ce rapport, on peut faïie différents classements des valeurs capitales, selon leurs emplois. Considérés plus philosophiquement, les capitaux sont des sommes de valeurs où la forme matérielle est mise à l'écart , et dans lesquelles on ne voit que des avances faites ou à faire aux opérations productives, et qui sont remboursées par la valeur qu'ont acquise les produits.

Sous le premier point de vue, les objets dont se compose un capital sonlesse-nielllement consommables; mais, comme ils se reproduisoïil sous d autres formes, ou ils ont la meme valeur, leur consommaliuu n'a été qu'une avance faite à la production.

Lorsque l'oïi considère le capital seulement sous le rapport de sa valeur, comme celte valeur est perpétuellement reproduite, ou, si l'on veut, logée^ tantôt dans une matière, tantôt dans une autre, on voit en lui un fonds permanent qui remplit son oüice de même qu'un fonds de terre, et qu'on prêle ou qu'on loue aussi bien que ce dernier. C'est ainsi que le considère le capitaliste, qui ne s'informe qu'accidentellement de ce qu'on fait de son capital, comme un propriétaire qui va voir ses fermes s'itiforme des cultures variées qui couvrent son bien , et au résultat desquelles reïil-reprcneur(le fermier) seul esl intéressé.

Il esl bon, toutefois, lorsqu'on ne veut pas nourrir son esprit d'illusions, de ne pas perdre de vue qu'un capital, quoiqu'il semble ne consister que dans une valeur, qualité morale et fugitive, n'existe réellement que lorsque celte \aleur réside dans un objet matériel. Le crédit, qui esl une qualité moi ale aussi, nesi pas un capital ; il n'esi que la faculté possédée par un particulier, par une association, de pouvoir obtenir, à telles ou telles condilions, la Jouissance d'un capital possédé par une antre personne ou une aulie association ; mais il n'esi point un capital. Celui-ci est toute auli'C chose; il existe par lui-même et réside toujours dans des objets matériels,

ji

NElVlKME TAmiE.

rar il n'y a que des objets matériels qui puissent être cédés, prêtés, passer d'une main dans une aiHre'.

Les négociants réHécliis verront aisément comment ces principes d'une science rondée sur les laits s'accordent avec les faits qu'ils ont sans cesse devant les yeux.

Lorsqu'un commerçant vend à crédit des marchandises d'outre-mer à un manufacturier, n'est-ce pas un prêt que le commerçant fait d'une partie de sa valeur capitale au manufacturier, prêt qui dure jusqu'au moment où ce dernier s'acquitte ? Et cette double translation ne s'opère-t-elle pas en objets matériels, puisque le prêt s'opère en marchandises et le remboursement en argent ou en effets donnant droit à une somme d'argent.

Eu même temps, on peut voir combien cette manière scientifique de considérer les capitaux est propre à rectifier les notions imparfaites ou fausses que l'on pourrait s'être formées d'une chose aussi commune et aussi généralement employée. En effet, si ce qui caractérise les capitaux est d'être une valeur avancée à des opérations productives pour être remboursée par elles, toute valeur qui n'est pas sur la route de l'avance au remboursement n'est point une valeur capitale. Toute la portion de numéraire qui ne sert pas à la circulation des objets faisant partie d'un capital, par conséquent toute la portion du numéraire employée à acquitter des profits, des revenus, et destinée à l'achat d'objets de consommation, ne fait nullement partie des capitaux d'une nation. Augmenter l'agent de la circulation n'est donc pas nécessairement la même chose qu'augmenter les capitaux ; et c'est une grande erreur des faiseurs de statistiques, de mettre la valeur tout entière des monnaies au rang des capitaux d'un pays ; j'ai

bien de la peine à croire que la moitié de cette valeur fasse partie des capitaux d'une nation.

‘ Un titre, un effet de commerce, un simple transfert d'un compte sur un autre, sont le signe représentatif d'un capital, mais ne sont pas le capital lui-même. Un litre n'aurait aucune valeur, ne serait rien, s'il n'avait été précédé d'un versement réel, fait à une époque ou bien à une autre, et s'il ne donnait le droit au porteur de retirer, en valeurs réelles et matérielles, le montant du dépôt.

Le talent d'un avocat, d'un médecin, qui a été acquis au prix de quelque sacrifice et qui produit un revenu, est une valeur capitale, non transmissible à la

vente, mais qui réside néanmoins dans un corps visible, celui de la personne qui le possède.

L'économie politique, après avoir indiqué les sources de celle sève qui nourrit et développe le corps social, toujours armée du flambeau de l'expérience, montre comment elle se répand dans ses divers canaux.

Les entrepreneurs de la production, en achetant les services que peuvent vendre les possesseurs de facultés personnelles, de fonds de terre et de capitaux, leur dis-

tribuenl, d'avance ou après coup, une portion des valeurs produites. Les entrepreneurs en prennent eux-mêmes leur part au moyen de l'excédant de la valeur produite sur les frais de production, quand l'opération est bien conçue et bien exécutée. Les portions que chacun de ces producteurs retire ainsi des valeurs produites sont très diverses, et dépendent de la quantité de la valeur produite et de la situation de chacun d'eux par rapport aux autres*. Ici, la véritable instruction, la science, ne consiste pas à connaître les droits auxquels chacun peut prétendre, mais ce qu'il obtient en réalité; elle prouve que la valeur de chaque service est en raison directe de la quantité qu'on en demande, et en raison inverse de la quantité qu'on offre d'en fournir.

Il faut pour offrir les services productifs, il faut être en possession des fonds dont ces services ne sont que des émanations; il faut posséder un fonds de facultés industrielles, ou un fonds de terre, qui est ainsi conduit par l'économie politique à examiner ce qui constitue la propriété, et les effets qui en résultent.

Si l'on étudiait le point de droit, on verrait que la plus sacrée de toutes les propriétés est celle des facultés personnelles; elle est la plus incontestable, car ces facultés ont été données à celui qui les possède, et à nul autre. La plus sacrée des propriétés, après celle-là, est celle des capitaux, parce qu'ils sont de la propre création de l'homme qui les possède, ou de celui qui les lui a transmis. (Juicompie a retranché sur sa consommation de l'année un tiers de capital, pouvait ne pas faire cette épargne; il pouvait, dès lors, anéantir toute autre prétention que la sienne sur la

Dans la plupart des cas, un produit parfait n'est pas le résultat d'une seule entreprise industrielle, mais de plusieurs entreprises successives. Avant qu'un habit fut en état d'être porté, il a fallu (qu'un fermier élevât des brebis. Leur laine a été un produit acheté par le fabricant, et le produit de ce dernier a été acheté par le tailleur. Chacun de ces entrepreneurs a remboursé à ceux qui Tout précédé les avances, et, par conséquent, les profits qui avaient eu lieu jusqu'à lui; et lui-même a remboursé de ses avances par le consommateur".**.

NKljVIL.ME PARTit;.

même valeur. C'est par une suite du même principe que les propriétaires des fonds productifs ont un droit incontestable sur le produit qui en émane; car ils étaient maîtres de faire que ce produit n'existât pas, en le consommant après l'avoir créé. La propriété dont la légitimité est la plus douteuse est la propriété foncière. Est-il un seul héritage qui ne remonte à une spoliation violente ou fraudu-

leuse, récente ou aïcieniie, si ce n'est celui des descendants de Peiiii, légitimes acquéreurs du terrain des sauvages?

lieureusemcut qu'il suiru à l'économie des sociétés que, malgré les différents degrés de légitimité, les propriétés de tout genre soient invariablement reconnues et maintenues, même la propriété foncière, la moins honorable de toutes. Eu effet, quel motif aurait-oi pour ensemencher un champ SI l'on n'était pas assuré d'en recueillir les fruits? On est d'autant plus excité à produire, qu'on dispose plus librement de ses capitaux et de ses actions, et que la jouissance exclusive de leurs produits est plus assurée '. De la, riiivai iable progrès des nations qui jouissent de la liberté et de la protection de leurs lois.

Après avoir étudié la marche des richesses dans leur distribution, l'économie politique observe les effets de cette distribution sur le corps social. Ils se manifestent par le nombre et la condition des hommes.

La nature a pris de fortes précautions pour conserver les espèces vivantes. Le besoin qui éprouvent tous les êtres organisés de se reproduire le soin dont ils protègent leurs rejetons, l'admirable contexture de leurs organes, montrent assez quel est son but; mais de toutes les précautions qu'elle a prises, celle sur laquelle elle semble avoir le plus compté, est 1 extrême profusion des germes, assurée par là que, quel que soit le nombre des individus qui périssent, il en restera toujours assez, noii-seulement pour perpétuer l'espèce, mais pour en couvrir le globe, pour peu qu'ils y trouvent de quoi subsister.

Nous subissons cette loi commune, et c'est un des faits maintenant le mieux avérés, qu'il n'y a pas de guerres, de massacres, ni d'épidémies, qui arrêtent les progrès de la population, toutes les fois que les moyens

- L'appropriation du sol étant une condition nécessaire pour qu'il soit cultivé, le simple travailleur, le manoeuvrier, ne peut Jouir de son salaire, de son revenu, qu'aiaiiit que la terre cultivée appartient à un propriétaire. Le capitaliste qui a prête pourainciider la terre, pour la garnir de bâtiments, ne serait pas payé de

1 intérêt de son capital si la terre n'avait point de propriétaire, si elle n'était qu'un terrain vague et commun.

d'existence ne lui manquent pas. Mais pour une société civilisée, les moyens d'existence ne sont pas uniquement des subsistances; chaque classe de la société, pour se conserver au metnc étal, et, à plus lorle raison, pour se multiplier, doit pouvoir consommer tout ce qui est indispensable au maintien de celle classe.

Si la population a une tendance à s'accroître progressivement, et si elle ne peut dépasser ses moyens d'existence, on peut établir comme une vérité de fait que la population d'un pays n'est jamais bornée que par ses produits.

3Iais comment la production en général suffit-elle pour satisfaire aux besoins variés des différentes classes de la société? Si c'est de blé qu'elle a besoin, comment une production de toile y pourvoira-t-elle, sa valeur est-elle supérieure? L'économie politique démontre alors que le produit dont on a le plus de besoin est celui dont la valeur surpasse davantage celle de ses frais de production, et qu'une société, dans l'état donné de ses mœurs et de ses moyens de production, produit toujours ce qui convient le mieux à ses besoins; mais en même temps elle montre combien la nature de ses besoins, c'est-à-dire, les consommations qu'elle préfère et l'étendue de ses moyens de production, influent sur la condition, sur le sort des individus qui la composent.

L'art de guérir n'ajoute pas un individu à la population; mais il améliore considérablement le sort des hommes. Leur nombre peut se maintenir de deux manières différentes: ou par une plus longue durée des mêmes individus, ou par des renouvellements plus fréquents. Si, dans la population totale d'un pays, il y a trente millions déplacés où les individus se succèdent et sont remplacés les uns par les autres, il y aura la moitié moins de naissances et de décès si la vie moyenne des individus se prolonge à quarante ans, que si la vie moyenne se réduit à vingt. Des deux façons, le résultat sera le même par rapport au nombre des hommes; mais il sera fort différent par rapport à leur condition. L'humanité doit souffrir dans ces deux occasions solennelles: naître et mourir. L'homme jouit de

la plénitude de son existence et de sa capacité dans les lieux où la vie moyenne est plus longue; et nous avons lieu d'être satisfaits des progrès qui ont été faits à cet égard dans presque tous les pays habités par des peuples de race européenne. Une connaissance plus parfaite de la physiologie du corps humain, le traitement plus éclairé des maladies, de nouveaux spécifiques découverts, des habitations plus aérées, des soins mieux entendus dans le premier âge, beaucoup d'entraves supprimées, ont pro-

NELSON: PARTIE.

longé la durée de la vie moyenne, et elle gagne encore tous les jours*.

Ce n'est pas uniquement le rapport qui existe entre la somme des produits et le nombre des hommes qui lie les questions relatives à la population aux principes de l'économie politique; les phénomènes qui président à la distribution des habitants

sur le globe, les colonisations, la formation et l'accroissement des villes, et les communications ouvertes entre les peuples, trouvent leurs explications dans les mêmes principes,

La connaissance des procédés suivant lesquels les richesses se distribuent dans la société n'est complète que pour les personnes qui possèdent la théorie des échanges et des débouchés; et cette théorie, qui n'est bien connue que depuis peu d'années, a répandu un nouveau jour sur les monnaies, cet agent si important de la circulation et des échanges.

Dans une société nombreuse et avancée, la presque totalité des consommations ne s'opère qu'à la suite d'un échange; car chacun ne s'occupe que d'un seul produit, ou même d'une portion de la production d'un seul produit, ne jouit (que par le moyen de l'échange) d'une immense variété de choses dont il fait usage. Mais l'échange en nature est presque toujours impossible; il faut vendre ce qu'on produit pour acheter ce qu'on veut consommer. La vente est la moitié d'un échange dont l'achat est le complément; et, l'échange accompli, il se trouve qu'on a troqué ce qu'on a vendu contre

ce qu'on a acheté. L'intermédiaire que cette double opération exige, est la monnaie.

Il en résulte que la valeur propre de la monnaie est pour nous de peu de considération auprès de la valeur des autres produits; nous la donnons pour la même valeur qu'on nous la donne; il nous est indifférent de recevoir de l'or au lieu d'argent, ou de l'argent au lieu d'or, quoiqu'un de ces métaux soit plus précieux que l'autre, assurés que nous sommes que, si l'on donne moins d'or pour obtenir nos produits, nous en donnerons moins à notre tour dans nos achats. Mais la valeur relative des produits entre eux est la

On en a de si nombreuses preuves irrécusables qui ne peuvent pas entrer dans une esquisse aussi rapide; comme, par exemple, le nombre des naissances qui n'augmente pas dans la même proportion que la population; et l'on aurait à cet égard des remarques bien importantes à faire si les faiseurs de systèmes entendaient mieux l'économie politique, c'est-à-dire la nature des choses et la liaison des causes avec leurs effets. Ils entasseraient alors moins de chiffres inutiles, et nous fourniraient des données capables de conduire à des résultats précieux.

Une circonstance essentielle, celle qui influe sur notre sort: je suis d'autant plus riche que les fruits de ma production ont plus de valeur, et que les objets que je veux consommer en ont moins. Cette théorie cadre parfaitement avec celle des ser-

vices productifs et dès progrès de l'industrie. Que l'on soit un industriel, un capitaliste ou un propriétaire foncier, on est marchand de services productifs; c'est par une espèce d'échange que l'on acquiert les produits qui résultent de ces services productifs; or, quand pour la même quantité de services on obtient une plus grande quantité de produits, on donne moins de la marchandise que l'on vend, et l'on reçoit de celle que l'on achète.

La théorie des débouchés se lie de même à celle-là. Puisqu'en réalité on n'achète pas les produits avec de l'argent, mais avec d'autres produits, nous devons vendre ce que nous produisons avec d'autant plus d'aisance, que les autres hommes produisent davantage. Chaque producteur est intéressé à se voir entouré d'une multitude d'autres producteurs; c'est ce qui fait que l'on vend en France vingt fois plus de produits que dans les siècles passés, où la production était moins abondante.



Ce qui est vrai d'un individu par rapport à un autre, est également vrai d'une nation à l'égard des nations étrangères; chacune est intéressée à la prospérité de toutes les autres; car on ne saurait vendre qu'à celles qui sont en état d'acheter; et une nation, quelle qu'elle soit, ne peut acheter qu'avec ce qu'elle produit. C'est cette conception plus juste de la nature des choses qui dirige maintenant les conseils éclairés de quelques nations, et qui, par degrés, doit changer la politique du monde; car, à mesure que les hommes deviennent plus éclairés, ils cèdent aux suggestions de leur intérêt bien entendu, sur lequel il est permis de compter beaucoup plus que sur les rêves de la philanthropie. Les gouvernements qui marchent les premiers dans cette voie, ne sont pas médiocrement heureux de savoir chercher leurs avantages dans la prospérité d'autrui, et de recueillir de la gloire, simplement parce qu'ils ont fait un bon calcul.

* Cet effet ne peut être attribué à la découverte des mines d'Amérique; car si l'argent était quinze fois plus rare qu'il n'est, il vaudrait quinze fois davantage, et cette quantité servirait également bien à la masse actuelle des échanges, qui ne s'opèrent pas avec moins de facilité dans les pays où l'on se sert de monnaie d'or, quoique ce dernier métal soit quinze fois plus rare que

la nôtre.

L'économie politique prouve avec la dernière évidence que la monnaie est une marchandise de même nature que toutes les autres; une marchandise qui tire sa valeur de ses usages et non des lois. En effet, dans

tout échange ou la monnaie entre comme l'un des leimesdu contrat, le vendeur ne peut-il pas refuser sa marchandise si le prix ne lui convient pas? et la valeur d'une chose, de la monnaie dans ce cas-ci, n'esl-elle pas proportionnée à la quantité du produit qu'elle peut obtenir? Combien de

lausses mesures et de mauvaises lois peut prévenir une seule question bien posée !

La nature et l'office des monnaies bien connus , beaucoup d'erreurs lombent d'elles-mêmes , une foule de notions fausses ou imparfaitement entrevues s'eclahcissent; on sépare dès-lors complètement les fonctions de la monnaie de celles des capitaux ; ou voit comment l'abondance ou la raretedu numéraire, qui inffuent sur sa valeur propre (celle qui se manifeste par l'échange), ne sont d'aucun elTetsur ce qu'on nomme si impropiement Untvrêt de l'argent-, on demeure convaincu que l'intérêt est le loyer d un capital, et que les valeurs capitales consistent en des valeurs tout autres que les valeui's monétaires, et sont bien plus considérables'.

Les mêmes principes font comprendre l'espèce d'inffuence qu'exerce sur la valeur des monnaies la matière dont elles sont faites. Les richesses et les besoins de la société portent à un certain taux la valeur du produit appelé une once d argent, valeur déterminée par la quantité de tout autre produit que l'on consent à donner pour obtenir celui-là. Le possesseur de cette once d'argent, quelque nom ipi'on ait jugé à propos de lui donner en la ff-appant en monnaie, ne peut sans perte la donner au-dessous de ce taux . 3Iais, quand la matière dont la monnaie est faite est de nulle valeur

' Si l'abondance de l'argent-métal inlluail sur le taux de l'intérêt, il serait plus bas au Pérou que partout ailleurs, car nulle part l'argent n'est si abondant et sa valeur relative moindre. Le taux de l'intérêt s'y trouve au contraire fort élevé. On con-nipieud qu il n est point ici question des phénomènes qui dépendent de 1 usage des billets de banque et des papiers-monnaies.

' un taux déterminé, la société ne peut obtenir qu'une certaine quantité d onces d'argent; celle dont ce taux permet de payer les frais de production de ce produit. Pour que la société obtienne une plus grande quantité d'argent, il faut que l'état de ses productions et de scs besoins la mette dans le cas de payer I argent a un taux plus élevé (c'est-à-dire de donner une plus grande quantité de tout autre produit pour l'avoir); alors son prix permet d'exploiter des mines plus

inirinsèque, comme le papier, la monnaie ne peut plus tirer sa valeur que de ses usages connue insirumcnl des échangés. Dans Tétai donné de la société, le nombre

des ventes et des achats qui s'y opèrent réclame une certaine somme de monnaie ou de tout autre intermédiaire des échanges.

Si Ton multiplie le nombre des unités dont il se compose, on diminue en proportion la valeur de ces unités; et si le public ne trouve aucun intermédiaire des échanges à lui substituer, le besoin qu'il en a peut en main-

I tenir la valeur, malgré le discrédit. On les prend sur un certain pied ,
seulement à cause de la persuasion où Ton est que Ton peut les replacer sur le même pied, et sans égard au remboursement.

La valeur des billets de banque ou de monnaies remboursables à bureau ouvert tout un autre fondement : elle est égale à celle de la monnaie qui elle donne le droit de loucher. Des billets remboursables ne sont pas une monnaie de papier; ils sont un signe représentatif de la monnaie, ainsi que les autres engagements du commerce. Ils tirent toute leur valeur de leur crédit; c'est-à-dire de la persuasion où Ton est qu'ils seront remboursés.

Les signes représentatifs de la monnaie suppléent complètement la monnaie jusqu'à concurrence de leur montant. L'économie politique fait voir les résultats quelquefois heureux et quelquefois funestes de ces suppléments. Ils remplacent avec économie un intermédiaire prodigieusement utile, mais qui n'est pas un des principes vitaux de la société, et dont la somme est nécessairement bornée par les besoins de la circulation. Ils ne peuvent jamais sans danger excéder cette somme.

Le rapport de valeur des métaux entre eux et des monnaies principales avec leurs coupures donne lieu à des faits qui ne sont que la conséquence de ces principes, et que l'expérience confirme toujours.

Poursuivant la marche des richesses jusqu'au terme de leur existence, l'économie politique dévoile les phénomènes qui accompagnent leur consommation. De même que l'analyse a fait connaître leur nature et leur formation, elle nous a appris que la consommation n'est pas une destruction de matière qui excéderait le pouvoir de l'homme; la consommation n'est autre chose que la destruction de cette utilité qui avait fait d'une chose un produit en lui donnant de la valeur.

Quand cette destruction de valeur s'opère de telle sorte que la valeur, dispendieuse. Si de meilleurs procédés d'extraction permettent d'obtenir le métal d'argent à moins de frais, son prix baisse et ses usages s'étendent.

. \EL'Vli;Mli l'ATHH:.

delniiie dans un pi-oduui passe dans un autre, c'est une consommation re-]dio-ductive. C'est par elle que servent et se perpétuent les valeurs capitales. Lors même que cette consommation ne fait que rétablir le capital, sans 1 accroître, elle suffit pour donner un profit aux propriétaires foueiers, aux capitalistes et aux iudus-trieux ; car la production qui s'ensuit no peut s'opérer sans acheter leurs services productifs ', et l'achat (juc l'on fait de leurs services compose leurs revenus.

Quand cette destruction n'a pour objet que la satisfaction de nos besoins ou de nos goûts, c'est une consommation pure et simple, une consommalion ülérie.

Le terme de toute richesse sociale, le but de sa production, est la consommation. C'e-st par elle que subsistent les sociétés. L'elfet de l'épargne et de 1 accumulation n'est pas de restreindre cette consommation, mais de 1 augmenter. Les valeurs épargnées ne sont pas des valeurs soustraites à toute consommation ; mais des va-leurs soustraites à la coiisommation stérile pour être livrées à la coiisoimnation re-productive. Loin donc que fepargiic nuise à la consommation, elle la double, elle la ceiituple. A chaque opération productive, le capital est consommé par les produc-teurs; et, rétabli par eux, il est consomme de nouveau dans l'opération suivante! Une valeur qui n'a pas été capitalisée n'est consommée qu'une seule fois.

On doit en conclure que , si la consommation en général provoque la reproduc-tion, la consommation stérile, dans un cas particulier, ne la pro- 'oqtie pas plus que n'aurait fait la consommation reproductive; et que celle-ci la provoque, en thèse générale, infiniment plus que la première, puisqu'elle la perpétue aussi longtemps que le même capital n'est pas dissipe par l'impéritie ou par l'amour désordonné des Jouissances. C'est sans doute l'envie de consommer qui détermine les hommes à rechercher les produits, et qui est par conséquent le premier mobile de la produ-ctioii ; or, l'envie de consommer est inspirée aussi bien par le désir d'accroître sa fortune, c'est-à-dire de consommer reproductivement, que par famour des satisfac-tions présentes.

Lest a lâchât des services productifs que le capital est employé; c'est là objet de 1 avancequ'oii lui deinende. Les développements nécessaires pour faire bien com-prendre l'effet de la consommation reproductive ne peuvent entrer ici ; mais ou les trouve dans mon Traité d' Économie politique, liy 1|| cb 3 • dans mon Catéchisme d'Économie politique, 4= édition, pages 197 cl 212; et enfin avec de plus grands dé-veloppements, dans cet ouvrage-ci, VI1« partie.

TABLEAU (IENERAL.

ORGANES ESSENTIELS

Ce désir qu'éprouvent les hommes d'accroître leur bien-être futur, sur lequel se fonde la prospérité progressive des nations, est bien nécessaire pour balancer les sollicitations du présent ; d'autant plus que la consommation stérile ne présente aucune difficulté. Il ne faut aucun talent pour dépenser de l'argent, et il en faut beaucoup pour le dépenser (f une ma-

nière qui en fasse renaître la valeur, sans compter que l'exercice même de ce talent est un travail. L'impulsion de chaque moment nous excite à la consommation improductive, et les êtres les plus faibles, les femmes, les enfants, s'y laissent aisément entraîner. Mais elle n'offre à la société ou aux familles d'autres dédommagements que la satisfaction actuelle qu'elle procure, et dont l'économie politique est loin pourtant de contester l'importance, puisque c'est elle qui en relie la société et contribue à son bonheur.

Cette seule analyse fait tomber complètement la question de futilité du luxe.

Dans le cours ordinaire des choses, tout produit se consomme; car il n'est un produit qu'autant que sa valeur égale ses frais de production ; sa valeur ne provient que de la demande qu'on en fait, de la demande réelle accompagnée de l'achat ; et l'achat serait une perte s'il n'était suivi de la consommation. Ce n'est donc que par accident, par de faux calculs, par

des exceptions en un mot, que la production peut être en excès sur la consommation.

Nous nous sommes représenté la production comme un grand échange dans lequel nous donnons nos services productifs, ou, si Ton veut, nos frais de production, pour recevoir des produits qui deviennent par là notre bien ; nous pouvons nous représenter à son tour la consommation comme un autre échange dans lequel nous donnons nos produits, notre bien, pour recevoir en retour, soit d'autres produits accrus par des profits, soit des satisfactions d'où résultent le maintien de la vie et la plupart des jouissances dont elle est accompagnée.

Dans le premier cas, qui est celui de la consommation reproductive, l'échange est d'autant plus avantageux que le produit qu'on obtient vaut plus que ceux qu'on sacrifie ; mais pour que la reproduction soit complète, il suffit que le produit obtenu soit égal en valeur au produit consommé; dès lors, le capital est remboursé et tous les services productifs sont acquittés.

Dans la consommation stérile, qui est un échange des produits déjà acquis contre des jouissances, l'échange est d'autant plus avantageux, que les jouissances obtenues sont plus grandes en proportion des produits sacrifiés. C'est d'après cette règle que lrs consommations de ce genre

neuvième partie.

doivent être considérées comme bien ou mal entendues. L'économie doit M. que les distingue en consommations privées, qui ont pour objet de satisfaire aux besoins des individus et des familles, et en consommations publiques, qui satisfont aux besoins de la société.

Les préceptes de l'économie privée s'appliquent aux premières; ceux

de l'économie publique aux secondes. Dans les unes, de même que dans

les autres, comme l'achat des objets consommés précède ordinairement

la consommation qu'on en fait, ce dernier mot est souvent confondu avec celui (le dépense.

Les dépenses publiques et les dépenses privées sont exactement de même nature, car la nature des richesses est la même pour les nations et pour les particuliers. Les lois qui président à leur formation et à leur consommation ne diffèrent pas suivant l'usage qu'on en fait, de même que les principes de l'hydrostatique ne changent pas, soit qu'on les applique à des machines publiques ou bien à des constructions particulières. Mais nous ne posons pas fonder l'appréciation des dépenses sur des bases aussi sûres que celles qui nous déterminent dans l'appréciation des consommations

Éprouvées. Dans ces dernières, nous avons à comparer des quantités de même nature, c'est-à-dire le prix courant des services productifs avec le prix courant des produits qui en résultent; mais, dans la consommation privée, nous ne pouvons comparer une dépense qu'avec une satisfaction.

Il y a nécessairement quelque chose de vague et d'arbitraire dans une semblable appréciation. La nature des choses qui rend notre marche si

difficile dans toutes les autres parties de l'économie politique, nous le sait bien

ICI aux seuls conseils de l'expérience; mais ce n'est point un motif suffisant pour que nous renoncions à étudier cette partie de l'économie des sociétés • toutes les parties des sciences ne sont pas susceptibles du même degré de précision; il est utile à l'avancement de nos connaissances de savoir distinguer ce qui est suscep-

tible ou non de démonstrations rigoureuses et cest une partie essentielle de la science d'en connaître les limites.

Ainsi, maigre la difficulté que présente une exacte comparaison entre le montant des dépenses et les satisfactions qui en résultent, soit pour les particuliers, soit pour le public, on ne saurait nier qu'elles s'éloignent ou

s'approchent plus ou moins de leur but. Les phénomènes qui accompagnent

la consommation n'arrivent pas par hasard, non plus que ceux de la production. y a encore ici des lois qui veulent que les mêmes causes, dans des circonstances pareilles, soient suivies des mêmes effets, on en peut déduire quelque., règles pour provoquer des résultats favorables à notre

bonheur comme particuliers ou comme citoyens, plutôt (que des résultats nuis ou fâcheux.

Par exemple, le choix que peuvent faire les consommateurs de tels produits préférablement à tels autres, avec une dépense égale, donne toutes sortes d'avantages aux consommateurs éclairés sur ceux qui n'ont que des goûts grossiers ou dépravés. Un peuple est servi comme il veut être servi ; mais il ne distingue ce qui lui convient le mieux, depuis le service qu'il retire des plus simples ustensiles de ménage, jusqu'à ceux que lui fournissent les fonctionnaires les plus éminents, que lorsqu'il sait apprécier ce qui est bon et rejeter ce qui ne l'est pas. C'est pour cette raison que, toutes choses d'ailleurs égales, les consommations sont d'autant mieux entendues qu'une nation est plus éclairée.

Les dépenses qui satisfont à des besoins réels sont mieux entendues que celles qui n'ont pour objet que de satisfaire à des besoins factices, elles procurent des jouissances plus grandes en comparaison des sacrifices qu'elles réclament. On en peut dire autant des produits dont la consommation est lente, comparés à ceux dont la consommation est rapide'. En soumettant à ces règles et à quelques autres du même genre tous les articles (des dépenses privées et publiques, on se forme des idées un peu plus justes relativement aux avantages qu'on retire des consommations comparés avec ce qu'elles coûtent ; et des idées justes sont un premier pas vers des réformes salutaires.

El quand on songe que les consommations publiques et privées sont ce qui fait exister les familles, le gouvernement et tout l'État; quand on songe que leur indépendance, leur prospérité, leur puissance, dépendent de l'étendue des ressources dont ils disposent, et qu'aucune richesse n'entre dans le monde autrement que par les moyens dont l'esquisse précède, n'est-on pas fondé à répéter, après Fénelon, la

vérité qui sert d'épigraphe à cet ouvrage : « Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes les plus grandes affaires roulent « là-dessus. »

C'est tout le contraire dans la consommation reproductive. Ici la consommation des matériaux et des services ne procurant pas une jouissance, mais la réintégration d'un capital, plus prompte est la consommation, et plus tôt les travaux s'achèvent et les capitaux sont remboursés.

ir.'

NEUVIÈME PARTIE

TABLEAU GÉNÉRAL

DEUXIÈME SECTION

Or.G.OES ACCIDENTS.

Nous venons de jeter un rapide coup d'œil sur les organes essentiels des sociétés, ceux sans lesquels nulle grande société humaine n'est possible; les organes accidentels sont ceux qui, quoique très importants pour les sociétés, peuvent être ou n'être pas, sans que l'existence du corps social en dépende rigoureusement.

Sous ce rapport, il est permis d'élever la question de savoir si une société peut exister sans aucun gouvernement. Je ne me jeterai pas à cet égard dans une discussion spéculative ; je remarquerai seulement qu'il y a quelques exemples de sociétés, comme celle de certains peuples en Arabie ou en Tartarie, dont il serait difficile de caractériser le gouvernement; mais ces peuples n'appartiennent pas à un état très avancé de la civilisation, qui est celui que nous étudions. Ce qui m'a plutôt déterminé à regarder le gouvernement comme une des circonstances accidentelles où se trouvent les sociétés, c'est qu'on y rencontre des exemples de toutes les sortes de gouvernements. Montesquieu, avec ses publicistes de l'ancienne école, en admet trois : le monarchique, l'aristocratique et le démocratique. D'autres plus récents, ayant vu des peuples prospérer et d'autres décliner indifféremment avec des gouvernements monarchiques, aristocratiques, ou populaires, n'admettent que deux formes : celle dont le plus grand bien du plus grand nombre détermine les opérations, et celle où l'on met au premier rang le plus grand bien des privilégiés. C'est à

la politique rationnelle, et surtout à la politique expérimentale, à déterminer la forme la plus favorable au but qu'on se propose. L'économie politique ne considère pas les motifs qui dirigent les gouvernements, mais leurs actes; et, pour elle, tout commandement en vertu duquel on est tenu d'o-

De Tra² y, Jf-rémie Rcntliain,

TABLEAU GEAËBAL.

béir, soit qu'il parle du législateur ou de l'autorité exécutive, est également un acte du gouvernement.

Eu voyant tous nos États civilisés, on peut se demander si la portion de liberté que l'homme sacrifie pour vivre en société, si la peine qu'on est obligé de s'y donner quand il s'agit de pourvoir aux besoins de soi-même et de sa famille, aussi bien que pour fournir son contingent aux dépenses sociales, ne fait pas acheter trop chèrement les avantages de la civilisation. Le sauvage de l'Amérique du nord regarde nos villes comme de vastes galères, où chaque forçat est condamné à un travail opiniâtre, qui (du moins pour le plus grand nombre d'entre eux) ne leur procure qu'une chétive subsistance. Faut-il être surpris qu'il se sauve dans les forêts, du moment que l'occasion s'en présente? On n'a point d'exemple qu'un sauvage de l'Amérique du nord soit venu volontairement s'établir dans une ville des États-Unis; on a de nombreux exemples, au contraire, d'hommes élevés dans la civilisation qui ont embrassé la vie des forêts; et si nos villes avaient pour voisines des peuplades de sauvages, peut-être devrions-nous craindre que de pareils exemples ne fussent bien plus communs. Il faut bien que la vie de ces peuplades ait quelques avantages; autrement pareille chose ne se verrait jamais.

D'un autre côté, il nous est permis de croire que les citoyens qui se sont faits sauvages n'étaient pas les meilleurs sujets de la société; ils avaient peut-être une horreur de toute discipline, ou tout au moins une paresse native que repousse la civilisation. On peut dire que la sécurité, la paix, la vie, sinon abondante, du moins agréable, que la civilisation procure à tous les hommes qui veulent se bien conduire, sont des avantages qui méritent d'être appréciés. Néanmoins, des désertions comme celles que je viens de rapporter peuvent faire supposer que les avantages de la civilisation, qu'on ne peut obtenir qu'avec un gouvernement, ne sont pas tellement précieux, que l'on ne puisse les payer trop cher. Et quand j'ai touché en passant la question de droit, nous avons vu qu'un avantage est toujours trop cher, toutes les fois qu'on peut l'obtenir à meilleur marché*.

Ceci nous indique des points de contact entre l'économie politique et la politique pure. Tout le monde conviendra que les sacrifices que nous impose l'état des sociétés sont d'autant moindres que le gouvernement est meilleur. S'il est violent, capricieux, il peut être insupportable sans être excessivement dispendieux ; cependant, même alors, ses excès ne portent

* \oyez plus haut, page de ce volume.

“•I' NEUVIÈME PARTIE.

qui' sur un nombre reslreinl de gens plus en bulle que d aulres à ses passions. Ce sont les obligaiions qui ont leurs sources dans les besoins du gouvernement, d'où naissent les vexations les plus conslantes, celles qui blessent le grand nombre, celles que l'on supporte le plus impatiemment.

(.es vexations sont causées, soit par la prodigalité des gouvernants, soit j)ar les mauvais systèmes qui les dirigent. Les uns et les autres de ces motifs rentrent dans le domaine de l'économie politique. Elle nous montre, par exemple, quels sont les effets m-cessaires de la prodigalité'.

(Juant aux mauvais systèmes, Teconomie politique, en présentant la natiiro de chaque chose, et en posant nettement les questions, en présci ve les goiiv ernements. G est ainsi qu'elle montre ce qu'un gouvernement coûte à ses peuples en cliargcant de droits, en frappant de prohibitions les produits d'une industrie étrangère. Elle nous apprend que le commerce n'est qu'une autre manière de produire, <pii substitue la production de l'objet qu'on «mvoie à la production de l'objet qu'on reçoit. — aiais, disent b's vieux pnjiigés, en achetant au dehors, ce ne sont pas des produits que l'on donne, c'est son argent. — Puérile terreur! La nature des choses commerciales nous fait voir que les métaux ne sont qu'une marchandise qui, de même que toute autre, cherche le marché où elle se place le plus avantageusement : or, les métaux précieux que nous possédons ne se placent pas avantageusement dans l'étranger lorsque nos besoins, lorsque notre circulation en réclament ; car alors ils valent plus chez nous qu'au dehors, et les spi'culations du commerce nous en apportent au lieu d'en exporter. Ce n'est pas un solde à payer ou à recevoir qui fait voyager les métaux précieux, c'est uniquement le rapport de leur valeur dans les deux pays, c'est-à-dire de la quantité de marchandise qu'ils peuvent acheter. Quand, au lieu de marchandise, les commerçants envoient de l'argent, c est parce que l'argent leur procure de plus gros retours que toute autre marchandise; or, ce qui leur est plus avantageux est aussi ce qui est plus avaningouxù leur pays®).

Le hic (le SaiiU-Simon, quoique courlisau et grand seigneur, ne se méprend pas sur les causes du delahrcnieiil de lu France vers la fin du régime de LouisXIV. c II n'y a joiint do trésor, dit-il dans ses 3Iemoirâs ;année 1715), qui suffise à un « gouvernement dérégulé. Le salut d'un Etat n'est attaché qu'à la sagesse de le « conduire; et pareillement sa prospérité, son bonheur, la durée de sa gloire « et de sa prépondérance sur les autres. »

(tUc deniière maxime nest ('onslamment vraie que pour ce qui a rapport

Le fait est que Ton ne paie jamais les produits étrangers qu'avec ses propres produits, meme lorsqu'on les paie en argent. Un pays contient des mines ou bien n'en contient pas ; dans le premier cas, en payant l'étranger avec de l'argent, il paie avec un produit de son sol et de son induslrie; s'il n'en contient pas, il ne peut donner de l'argent qu'après l'avoir acquis avec ses produits indigènes. Ces derniers peuvent seuls subvenir d'imc manière suivie aux exportations, parce que, renaissant sans cesse, ils peuvent seuls être constamment exportés sans devenir plus rares et sans s'élever à un prix qui en ferait cesser rexportation. Le système de la balance du commerce est une vieillerie qui n'a pu réussir que dans un temps on l'on ignorait quelle était la nature des richesses et les procédés qui les font naîm^ Ilaccseparconséquenctrignorance de ceux qui le soutiennent

tique.

Si les nations ne peuvent, d'une manière suivie, acquitter leurs importations qu'avec l'exportation de leurs produits indigènes; si leurs béiKi- 'é

üices ne se composent que de l'excédant de la valeur des retours qu'elles !

revoient sur la valeur des envois qu'elles font; si, dans Ions pays, nul j

commerce ne se continue qu'autant qu'il donne des bénéfices, on peut cou- I

dure avec ccrililude que les valeurs importées annuellement sont, en tout !

pays, supérieures aux valeurs exportées, et d'autant plus que le pays fait i

un commerce plus avantageux. Tous les états officiels qui montrent des |

exportations supérieures aux importations sont menteurs et accusent des I

déclarations fausses*. s

On démontre, d'après les memes principes, rinnlililé ou plHl(jl les fâ- |

dieux elfets des lois qui prohibent l'exportation des matières premières ;

et favorisent celle des produits manufacturés. Les promoteurs de ces lois I

Ignorent qu'une matière première qui s'exporte nous procure, à égalité î

au commerce extérieur. Dans le commerce intérieur, les bénéfices d'une classe peuvent avoir Heu aux dépens d'une autre classe, et le pays n'en être pas plus riche. C'est le cas de tous les privilèges. Quand on établit une maîtrise, la corporation peut maintenir ses produits plus chers, en les préservant de la concurrence générale; mais c'est alors le consommateur qui paie ce gain abusif ; abusif en ce que le consommateur a droit d'acheter les objets de ses besoins à quiconque les lui fournit au meilleur marché.

Ceux qu'on a des raisons de croire plus véridiques montrent toujours des importations supérieures aux exportations.

■*»32 NEUVIEME PAHTIE.

<le \alcur, nulantdo profils que le produit le plus élabore. De (|uoi se compose, en efTel, la \aleur d uii produit, (juel (jifil soit? do ses frais de production. Oi , les frais de production d'une matière première, comme d'un produit achevé, sont composés d'un profit foncier payé à run des propriétaires du sol, d'un intérêt gagné parmi capitaliste quelconque, et du salaire reçu par les industriels de tous grades dont les travaux oui concouru a leur production, à commencer par renirepreneur qui en a conçu l'idée, jusqu'au dernier manouvrier dont il s'est fait aider. Lors donc que nous vendons à rétranger une matière première de cent francs cl un produit élaboré de la meme somme, nousietir vendons pour une valeur pareille de services productifs rendus jiar nos terres, nos capitaux et notre industrie.

On voit (|u'un gouveinement peut couler tiop cher à proportion des services qu'il rend à une nation, soit par des dépenses trop fortes, soit par son incapacité et ses fausses mesures. Ce qui a servi de fondement à une proposition qui n'est peul-être pas paradoxale, lorsqu'on a dit qu'un gouvernement est d'autant plus mauvais (|u'il conte plus cher. En effet, pour lever de gros impôts, il faut avoir des agents nombreux qui, ne produisant pas, ne peuvent servir qu a gener les mouvements des hommes qui produisent. Vingt mille douaniers qui veillent à ce que telle ou telle marchandise ne passe pas d un lieu dans un autre', et vingt mille commis des contributions indirectes, sans lesquids il n'est permis ni de biire la vendange, ni de distiller de l'eau-de-vie, ni de brasser de la bière, "entravent les opérations productives et paralysent l'activité bienfaisante des producteurs. Le dernier quart du III® siècle a enfanté une grande république, qui est une réponse vivante, toujours prèle

à confondre les détiacleurs de l'économie. Dans quel t»ays est-on mieux gouverné, c'est-à-dire peu gouverné et à meilleur marché ipi'aux États-Unis?

Un des svstèmes qui coulent le plus aux nations est celui que leur gouvernemeieu suit à l'égard de ses colonies. Les nôtres nous coûtent chaque

On a reconnu l'avantage qu'il y avait pour deux provinces (telles que la Bretagne et la Normandie) à renverser les barrières, les frontières artificielles qui les séparaient. Un progrès reste à faire; c'est de renverser les barrières qui séparent les États, en prenant les précautions et en admettant les lenteurs nécessaires pour ne point léser les intérêts particuliers. Alors tous les États y gagneront, de même que nos provinces ont gagné à communiquer librement l'une avec l'autre.

année une cinquantaine de millions graluilemeil, et sans nous valoir le moindre équivalent*.

Les puissances maritimes commencent à comprendre qu'il est de leur intérêt de trafiquer avec tous les points du globe indistinctement; elles finiront par protéger l'indépendance des pays d'oultre-mer, pour que nulle d'eUre elles ne puisse en écarter les autres; et nous les verrons, après s'être battues au XVIII® siècle pour asservir les colonies, se battre au XIX® siècle pour affermir leur liberté.

Les populations sont devenues trop nombreuses, les richesses des particuliers trop considérables, la société trop importante, on un mot, pour que de si graves in-lérêts puissent désormais demeurer le jouet des vues personnelles et quelquefois de l'ignorance des gouvernements. Comme, d'un autre côté, des sociétés nombreuses et où chacun est obligé de s'occuper avant tout de ses propres affaires, c'est-à-ilire de son existence, l'endciit les républiques démocratiques de plus en plus impossibles, les peuples devront être gouvernés par des procureurs fondés; mais ces procureurs fondés, chargés des intérêts généraux, seuleront le danger de lutter contre la nature des choses, au moral comme au physique, et, pour ne pas risquer d'y briser leurs elforls et d'y perdre leur crédit, ils voudront connaître cette nature des choses : ils voudront devenir les plus instruits de chaque nation.

Les mœurs et les coutumes des ualioiis, leurs lois, leur religion, inllueul au plus haut degré sur le sort des peuples; cependant elles ne sont pas une des conditions essentielles de leur existence ; les belliqueux et sévères Romains des premiers siècles de la république ne ressemblent guère aux Romains serviles et dépravés des empereurs. Les lois moditieut les mœurs, les mœurs agissent sur les lois, et ce serait un ouvrage important que celui qui montrerait la marche que suivent ces iii-

nueues réciproques, et quelles conséquences on en pourrait tirer en faveur de l'humainilé.

Je me contenterai de remarquer que la mauvaise foi, le vice, le crime,

Quoique ce soit déjà une assez gi'amlo sottise que de considérer comme une province de V rance des pays dont les intérêts sont opposés aux nôtres, et (iii ne reconnaissent pas nos lois, c'en est une plus grande encore que de soutenir à si grands frais un régime caduc que rien ne peut sauver, et qui ne se prolonge qu'à force d'iniquités.

NEUVIÈME PARTIE

nu sauraient infecter la majeure partie des hommes en société sans entiaîncr la ruine entière du corps social. Le corps social ne peut se maintenir sans un échange de bons offices qui exigent une certaine sécurité, une certaine confiance mutuelle, qui en forment le lien. Le vice n'est pas productif. Au milieu de ceUe activité générale, nécessaire à la vie des sociétés, le paresseux, le traître, l'homme sans bonne foi, celui dont le penchant lenticiaîne au crime, sont repoussés de tout le monde, parce qu'ils sont dangereux ou inutiles pour tout le monde ; et quand ils ne sont pas atteints par les lois, ils le sont par le redoutable pouvoir de l'opinion : ils demeurent alors sans ressources. Toutes les portes leur sont fermées. Le mouvement social , de même que la fermentation qui s'opère dans nos cuves, rejette l'écume de la société'; et la crainte de cette excommunication civile est peut-être le frein qui relie avec le plus d'efficacité les hommes dans les sentiers de la vertu.

Plusieurs des jouissances les plus i>ricieuses de la vie ont leur source dans des biens naturels qui ne sont pas de création humaine, tels que rexistence elle-même, la santé, la gaiété , rattachement de nos proches et de nos amis, resiime de nos concitoyens, etc. Quelques philosophes ascétiques en ont tiré un sujet de blâme pour les vérités dépendantes de 1 économie politique, qu'ils ont représentée comme nous attachant trop exclusivement aux intérêts matériels de rimmanité. Mais leurs vues ne sont-elles pas elles-mêmes trop exclusives et trop bornées? D'abord, les richesses sociales, qui sont proprement l'objet des considérations de l'économie politique, n excluent en aucune façon la recherche des biens qui I sont loin de nous attacher à des intérêts purement personnels et matériels.

Eu dirigeant sans cesse, au contraire, notre attention sur des biens accessibles a la société tout entière , sur les moyens de les acquérir sans pré- . judice pour autrui, et de les répandre sur ceux que nous chérissons, elle

étend nos relations et nos affections sociales. Qui ne voit d'ailleurs la liaison de nos biens matériels avec notre perfection morale? Est-ce chez les Durons ou chez les peuples riches que l'on trouve le plus de douceur et de délicatesse dans les rapports entre les époux, les parents et les amis? Est-ce le saïuage ou l'homme civilisé qui fait travailler sa femme comme une

* On sait quelles difficultés rencontrent les forçats qui ont achevé le temps de leur punition. Leur iniuioralié avérée leur ôte tout moyen d'existence; c'est une des plaies de la société, jusqu'à ce que des institutions meilleures diminuent le nombre des crimes, et ouvrent aux ci iminels repentants une voie de salut.

TABLEAU général. — ORGANES ACCIDENTELS. î>35

bêlè de somme, et qui lue son vieux j>ère lorsqu'il ne peut plusse nourrir? Et, sous le rapport inlccluel, que ne devons-nous pas à l'économie des sociétés! Ce sont les progrès de la production, c'est la division du travail, qui ont perfectionné l'homme ; la charrue ii'a pas moins cultivé les esprits que les terres, et l'on ne peut calculer encore l'influence que la machine à vapeur est desliiicc à exercer sur le sort de rhiunanié.

L'txonomie politique se mêle à tout dans la vie de riomme en société ; mais il n'en faut pas conclure que tous les faits moraux et physiques fassent partie de celle scionetî. D en est de la politique, de la morale expérimentales, comme des sciences naturelles, de la technologie, etc. Ctu'ies, nous avons vu quel grand parti noire industrie sait tirer des arts; le publiciste, mieux que (pii que ce soit, peut dire comment ils se rattachent aux inlérêls de la société; cependant l'élude des spécialités n'est indispensable que pour rarlisle. De même les spécialités de la politique et de la morale composent un cnsenble de coimaissances importantes ; mais pour les rendre applicables à la société, il faut connaître la physiologie du corps social. La marche des réformateurs des nations, en ne parlant que de ceux dont les inloi-Uions sont pures, est incertaine et vague aussi longtemps qu'elle n'csl pas fondée sur la nature des clioses. Un gouvernement qui croirait sur la parole de ses devanciers, et sans l'avoir étudiée, en avoir une juste idée; un gouvernement qui ne voudrait rien améliorer, saïislail de décorer sa routine du nom de pratique; et d'un autre côté, des hommes impatientes d'améliorer, sans connaître davantage ce que la nature des choses admet ou repousse, risqueraient de faire beaucoup de mai au pays, en ne voulant que son bien. Ce n'csl pas ré former que de changer^ que de substituer un système à un autre, et des maux à des maux. Les défonscurs-nés de toutes les sottises sont enehanlés du mauvais succès des fausses améliorations : ils s'en prévalent pour préconiser les abus dont iis vivent, pour vanter la sagesse de

nospères^ pour répéter que nos devanciers en savaient l)lus que nous ; comme s'ils pouvaient savoir alors ce que l'on a découvert depuis qu'ils ne sont plus; et comme si la vraie nature de chaque chose ne devait pas être mieux connue depuis que les hommes ont eu plus de moyens de letudierL Ds prétendent que le monde est assez vieux pour s elre avisé de toutes les bonnes méthodes, si elles avaient été réellement bonnes; comme si l'on avait trouvé la boussole et les lunettes avant leurs

' La méthode et l'analyse sont comme les télescopes et les microscopes qui nous oui découvert un si grand nombre de secrets de la nature.

.NKIJVIKME PARTIE.

inveiiiieurs, quoique l'on eûl eu desceiiiains de siècles |>oiir y rêver! Tout nous prouve au contraire que tout est récent, que tout se perfectionne, et «pie le monde commence à peine à jouir des destinées auxquelles il peut se flatter de prétendre. Ou dit quelquefois que nous sommes caducs; ne pour rait-on pas dire avec plus de raison cpie nous ne sommes pas encore mûrs?

Si 1 on se formait un type idéal de la perfection pour s'eu rapprocher î>ans cesse, on risquerait de s'approcher d'une chimère. Les lois de la nature, non plus que celles des sociétés humaines, ne sont pas dans notre pensée : elles sont dans la nature d«;s choses qui, elle-même, a été établie par la volonté du créateur. Notre ambition doit être de l'étudier pour nous y conformer, et non de prétendre à une perfection chimérique. C'est déj;i avoir fait un grand pas dans la philosophie que de savoir quel étal est

moins imparfait qu'un autre, et par ,piel moyen on peut se rapprocher de <ielüi qu'on doit préforer.

Ce tableau général, mais trop resserré, de réconomie des nations, peut «lu moins laisser entrevoir l'intérêt que l'élude de cette économie préseuKi «piand on l'observe dans ses détails; il peut aussi mettre en garde contre cette multitude d'idées fausses qui circuleui parmi le vulgaire, relativement aux plus hauts intérêts des sociétés. Nous avons pu nous convaincre que le corps social est un être vivant par lui-même , par sa nature, de meme que le corps de l'homme individuel dans lequel nous voyons le premier des éléments dont il se compose. Il ne reçoit pas son impulsion d'une force étrangère. Son principe d'action est dans son propre sein. C'est pour ainsi dire une machine animée. La puissance du gouvernement n'est pour elle que protectrice, comme la boîte qui enveloppe un mouvement d'horlogene. Nousavons pu mille fois sentir la fausseté de cet emblème suranné «|ui représente l'État comme une famille, dont le chef de l'administration est le père.

Dans la famille, c'est du père que viennent tous les moyens de subsistance; c'est dans sa tête que naissent toutes les pensées utiles ; c'est lui qui procure les capitaux ; c'est lui qui travaille et dirige le travail de ses enfants, qui les élève, qui pourvoit à leur établissement.

Dans l'État, c'est tout le contraire ; les conceptions qui procurent l'entretien du corps social, les capitaux, l'exécution, se trouvent chez les gouvernés. C'est là qu'est la pensée et l'action ; c'est là que l'on étudie les lois de la nature et que se forment les entreprises productives d'où naissent les revenus de la société. Plus accessibles à tous les genres de vérités, ce sont les gouvernés qui analysent avec le plus de succès les constitutions,

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. 17

physique et morale de l'homme, aussi bien que l'économie sociale. Les nations sont réduites à s'estimer heureuses lorsque des rayons de lumière pénètrent jusqu'aux lieux où s'agitent leurs destinées.

La nature a créé la supériorité du père sur les enfants. C'est elle qui a voulu qu'il fût dans leur enfance le plus fort, ensuite le plus sage et le plus expérimenté. Jusqu'à ce qu'ils soient hommes, ils sont incapables de produire, et dépendent de l'auteur de leurs jours, au moins par leurs besoins. Dans la société civile, c'est tout autre chose ; non-seulement la force morale , mais la force physique est du côté de ceux qu'on a nommés , non sans quelque naïveté , des enfants. On n'est pas mieux fondé à voir en eux des brebis, et des pasteurs dans les hommes chargés de veiller sur leurs intérêts. De telles images ne représentent point la vérité ; et ces bergeries politiques ne conviennent plus à un siècle parvenu à sa maturité.

NOTRE ABRÉGÉE

DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE,

On a dit que le temps présent est gros de menaces ,* on aurait pu remarquer auparavant qu'il est venant du passé. Il fallait que les sociétés humaines parcourussent des états divers, qu'elles subissent de nombreuses vicissitudes , qu'elles éprouvassent de longues souffrances et de courts moments de bonheur, pour qu'on apprît à les connaître. Ce n'est que par degrés que leurs organes se sont manifestés et qu'il a été permis à l'observateur d'en saisir le jeu et les effets.

Mais l'histoire d'une science ne ressemble point à une narration d'événements. Elle ne peut être que l'exposé des tentatives, plus ou moins heureuses, qu'on a

faites à diverses reprises et dans plusieurs endroits différents, pour recueillir et solidement établir les vérités dont elle se compose. Que pourrions-nous gagnera recueillir des opinions absurdes, des doctrines décriées et qui méritent de l'être? Il serait à la fois inutile et fastidieux de les exhumer. Aussi l'histoire d'une science devient-elle de plus en plus courte à mesure que la science se perfectionne; car, suivant une observation très juste de d'Alembert, « plus on acquiert de lumières sur

NEUVIÈME PARTIE

« un jour, nous nous occupons des opinions fausses ou fautive on l'a « produites. On ne cherche à savoir un jour. pensée les hommes „neT, l'un « Idées lises et lumineuses anxieuses, ni les on puisse s'attribuer ■. „ Ainsi, dans cas où nous connaît, -ious pa, -faiten, eni reconnoît des sociétés, il nous

rr Td rêvé stu- ce

M. JCI a de deviné cette suite de faux pas qui ont toujours retenu, -dé la

« une cl, e de rhonneur dans la -cherche de la vérité. Les erreurs ne sont

pas ce qu'il s'agit d'apprendre -e, mais ce qu'il faut oublier

Cependant, toute espèce d'histoire est en danger de flatter la curiosité • elle

apprenant, a connaît, -e les p. -océdés de l'esprit humain ; une erreur dévoilée

cupette qu'on n'y tombe de nouveau ; sa discussion dégage et consolide

^ù, t'encombre a quelques égards débattus, son histoire admet des controverses qu, ..ependant du Jour sur les points contestés et même sur. l'ml

semble de la science. Celle-ci n'est parvenue que récemment à un degré, -é de enniude pi-opi-e à évaluer les lions espérants ils i ce ii est „, e depuis le

U sa iiiiel ne s, unan eue iulinéiilo an monde iisu iiii „, i eui evoil

dialalameiillinciiiii' d'ceslappeléoàexei-cersailesoildcniiiiiaiiilé

s „, -e ""“T P“ ""“lii SOI- l eiiseiible des coïnais-

saices, 1, 1 loianen, anjoiii d'lm le don, aine de l'économie p, li, i, „, e. les

I iix seules nations qui nous oient Uaiisniis ce qu'ils savaient à égal d

n a, r im "" r“““ d 1»

mai, I daboid pour se défendre comre les auaqiies de leurs voisins, puis .'usiue pour eivaiiir dos Eials pins éloignés. Ils se composaleiu dW easie Ile i.oliles qa'oi, appellei, des ci, o, eus, e, d'iine c.,s,e de liavaillens qu on appellei, des esclaves. Leurs iisU, niions é.aien, pl,,é, ,nili,ai,es<|,,c unes. Ll les avaieiu pour obje, des In-érardiies de pouvoirs, des par,a..es

e b.il,,, des cercmoines, des évolmions, pinlol q,,e la proleciou des libres

iiioivmcols de l'Iionirac, le dcveloppci.iciil de son indldigeiie e, les ans e J paix, oui- siibsislaice, leurs aceiinudalions élaieil fondées sur la eo.,q.,e,c e. la dé-piédalion. Les capilanx senaien, lu, luxe pliilo, la P odiiclion, el le navail ne donnai, de ilroil ,,,, 'a,, mépris. C'es, pcm-éarc

P itequ e "anse, les liomaiiis on, élé nos premiers, cl peiidan, loii».

cnips nos seuls msliluleurs, que l'économie polilique s'es, développée li

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

53D

lard en Europe*. Il est permis de croire que nous aurions été moins retardés, si deux nalions vaincues par eux, les Phéniciens el les Carlhagiiiois, avaieni laissé des écrits qui eussent pu parvenir jusqu'à nous.

Tous ces peuples de rantiquiie vivaient sous l'empire delà force brutale; leurs fortunes privées étaient défendues par 1 ascendant de leui nation sut les autres, c'esl-à-dirc par la force des armes, jamais par l'ascendant de l'iiuéréti réciproque. La force des armes seule devait être par cünsé(iucnl le premier objet de leurs soins cl de leurs respects. La rapine était l'industi'ie des hommes libres , comme la chasse lest chez les sain âges; et, comme chez les sauvages encore, les occupations productives étaient chez les peuples de rantiquité le lot des femmes et des esclaves. Il faut voir avec quel mépris tous les auteurs anciens parlent du commerce et des manufactures^ On sait la répugnance que les Égyptiens manifestaient pour la navigation, qui mainlenanl est le principal lien des nalions; et Platon, voulant donner le type d'une république parfaite, en a placé le siège dans Finlérieur des terres, afin qu'on ne pût pas > faire le commerce. Aristote, en discutant la meme question, quoiqu'il paraisse opposé à Platon, n ose pas cependant prendre un parti décisif là dessus^.

Celle manière de voir ne doit pas nous étonner : l'économie politique avait pour les anciens un intérêt beaucoup moins pressant que pour nous, ils ne possédaient pas les moyens de préparer à leur industrie les vastes développements que nous avons pu lui donner, en supposant même qu'ils en eussent deviné l'importance. Leurs connaissances en géographie, en physique, étaient extrêmement bornées. Ils connaissaient imparfaitement la séparation des travaux et des professions. Chez eux, les terres, les ca-

' Leurs mauvaises doctrines sur l'objet et les ressources des sociétés se sont propagées jusqu'à nos jours, et c'est à elles peut-être qu'il faut imputer les systèmes soutenus par deux célèbres écrivains, J. -J. Rousseau et Malili, auxquels des inclinations pures et de beaux talents ont fait pardonner beaucoup d'erreurs. Ils ont fait du tort à l'économie politique en la confondant avec l'administration de l'État; c'est comme s'ils avaient confondu la science de la mécanique avec l'art du mécanicien. Ils ne faisaient pas attention que la nature des choses est indépendante de l'usage qu'on sait en faire.

* M. Mac Culloch explique fort bien, dans son édition d'Adam Smith (Introduction discours, page iv), le mépris que les anciens avaient pour la production des richesses.

* De l'usage du lib. VII, cap. II.

.)

NEUVIÈME PARTIE

piaux et les travailleurs (les esclaves), étaient la propriété d'un même maître. Leur système politique n'admettait point ces immenses villes où pullulent notre population et nos arts. Leurs préjugés repoussaient l'activité laborieuse; et les moyens de communications leur manquaient. Ils croyaient en conséquence n'avoir rien à apprendre par-delà la bonne administration de la fortune privée et publique aussi presque tous leurs rouages économiques ne paraissent pas avoir passé la portée du Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres ou de la Justice rustique'. Tel est, sauf

la différence des fonctions et des talents de leurs auteurs, l'objet des Économiques de Xénophon.

Platon, voulant donner le type d'une société imaginaire, entre d'avantage dans chacune de ses parties constitutives. M. de Sismondi a élevé très haut la précision avec laquelle il s'en explique; mais je suis porté à croire qu'il a prêté à ce

philosophe la netteté des idées que 31. de Sismondi lui-même a puisée dans les écrits des modernes. Il s'efforçait, pour s'en convaincre, de voir dans la suite de sa République combien les conceptions de Platon sont incompatibles avec la nature des choses sociales. Aristote, esprit vaste et avide de toute espèce de connaissances, est beaucoup plus posé sur ce point. Il avait senti qu'il existe un ordre d'idées qui lient à l'existence naturelle des nations. Il distingue deux sortes de production, l'une, la production naturelle, où l'on ne se propose que la conservation de ce qu'on a produit, soit par le moyen des terres, de la chasse, de la pêche, soit même par le moyen des arts utiles ; l'autre, la production artificielle, qui n'a pour objet que de vendre ce qu'on a produit. La première de ces productions, suivant Aristote, est louable, de même que le troc en nature, parce qu'ils ont tous deux pour objet la satisfaction d'un besoin. La production artificielle ne l'est pas, en ce qu'elle a pour objet une acquisition d'argent utile au profit que l'on peut faire sur

(diacre de l'art et Apollodore de Leinios ont écrit sur la grande et la petite cuisine. Stobée a donné des fragments d'auteurs qui avaient fait des traités d'économie, comme Hiéroclès, Byson et Callicratides. Ce dernier était Lacédémonien,

monien, le morceau assez long qu'en cite Stobée est peut-être le seul écrit qu'on ait recueilli des Lacédémoniens.

■ Arcole «■a.iii pas re,»ai-,,à ,,c l'oi i,-ac,,i,rl |•al■.™l ,,c l'échaasr

t « re des ,bjc.s co,,,,,,ables, es ,,e les vemes elles aeha.s, ,|,i ,,,,s noue «bjel la ee,,se,,,,,aiio,,. ei ,,,-|| ,é,

iKdiin* (lit il approuve.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ECONOMIE POLITIQUE. 541

L'argent, en le prêtant ou en spéculant, c'est le pire de tous les moyens de produire, car il ne tend qu'à amasser *. La médecine est un art respectable, suivant le même auteur, parce qu'il a une fin, qui est de guérir. Du reste, Aristote a tous les préjugés politiques de son époque. A ses yeux l'esclavage, et par conséquent la guerre qui procure des esclaves, agents indispensables de la production, et le pillage, qui subvient aux dépenses de l'État, sont conformes au vœu de la nature.

Ce n'est point là de la science ; ce n'est point la description de la physiologie sociale. Aussi, n'en pourrions-nous rien tirer d'utile, quand même le philosophe de Stagyre, aussi bien que le disciple de Socrate, auraient, en parlant de cette science, saisi quelques vérités qu'ils étaient incapables de prouver et de lier à toutes les autres.

On ne trouve rien, absolument rien qui ait rapport à l'économie politique dans les écrivains de l'antiquité romaine ; en général toutes les vues des anciens ne remontent pas à la source des richesses, de ce qui fait vivre la société; elles ne tendent qu'à en opérer le déplacement. Aussi, ne peuvent-ils fournir que quelques idées d'économie domestique et quelques inventions fiscales, où nous les avons même dépassés. Je crains que les travaux consciencieux des érudits d'Allemagne pour en extraire quelque chose d'utile ne soient des peines absolument perdues. Il en est de cela comme des idées d'autrefois sur le système du monde. La science nouvelle s'est mise à la place de l'ancienne, et ne saurait être remplacée par une autre, parce que celle-ci est fondée sur l'observation de la nature, et que nous avons des moyens d'observation que n'avaient pas les anciens.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Lorsque les nations ne trouvent plus rien à piller, elles commencent à chercher les moyens de produire. Nous venons de voir comment les conceptions des anciens se formaient de la société, et la tournure de leurs idées, étaient peu propres à leur donner d'utiles directions à cet égard. Quand ils eurent envahi les portions civilisées, ou à peu près civilisées du globe, ils n'étaient pas capables de les organiser d'une manière durable ; et l'irruption des barbares ne serait pas venue, qu'il aurait fallu que l'ancien

' Comme s'il était possible de produire sans capitaux, et comme s'il était possible de former des capitaux sans amasser.

neuvième partie.

isation déclinait, ou que la société ancienne entrât dans de nouveaux

errements, et suivit, comme les modernes l'ont fait, une route péniblement progressive'.

L'impôt, c. personnel n'est utile que pour le soin „-il faut, peindre,, „le consens e, ' cl d'acorell, e Ion p, op, iélés p ivées , il en mai, pris le sieno lonjooi s v,s,ble el inesurable, pour la chose n,cu,c , cl, an moyen le ^ .ue,a,,n p,ecieu, jonau, dqàle rôle in.pomau. qu'ils ou, .onjours jouié'depms, f,u eu, l egardés comme les seules richesses, parce ,|„'elles pouvaient, toutes se résoudre en métaux précieux. Ils étaient, d'au, an, plus proéieux ,|„e les in opneles foncières e, ca|.ilales qu'on l'aisait valoir se trouver plus exposées aux l'avages des Impôts du ba, ba, ic c, des guerres, ,cs qui s'ont - 'irent, e, ,|uc les inclanx, en uif ino lemps qu'ils ont-aien, un appà, au

pillage, claiçu, une espèce de biens que l'on pouvait pinsfacilemen, qno d autres se /laiicr de soustraire à sa rapacité.

Mais leur quanliié clail borifoc par la nainre, cl elle ne l'auiai, pas été q,, Ils ,1 elaiicii, miles que comme inlcrlinèdiaires dans les écliailles cl du res,e iiiiille^eii. propres à la consomma, ion qui fai, vivre les ii'auôns Ton, croîs, allenliou des peuples deval se porler d'abord sur eel.e por- 110,1 dos rielieuses sociales, la plus sensible e, la plus capable de frapper 1 es 1 ega, ils inhabiles. Comme ou voyai, que les prodieliioiis quelconques se resoluaiou, par des èebanges eu or ou eu argenl avau, ,l'è, re iransfoi- 1 ees en objets de coisomualiou , m, pri, le moyen pour la lin , on crut que lagneul nre, les ans c, le commerce n'olaicnl rie,, qu'au, an, qu'ils p.oc,,ra,e,,l de l'or cl de l'argem, e, que nulle richesse ,,'olai, pendue . uss, longleuips q,, on painenai. à conserver ees mélaux , qui , bien que beaucoup plus lunlupliés de nos jours, foruienl cependaui encore une si peine parue de la richesse des nalious. Une loi de l'empereur Conslance pone que les uegociails élaugers ,|,,i mciron, le pied sur le terri, oirc

■ J'en dcnnnde pardon aux conu-ées ,1e l'Asie, ceninie l'Inde c, la tliine uni poo-va.cn., des I anliqnié, se vanter de quelque civilisation, e, qu'ici je «e co,2e pour r,e,, ,Uee Ico,s nioinrs iuniohilcs, elles ne paraissent, pas capables de pL feeuonner Par, social. Elles on. è,é, on aelièvern. d'è. re dominées pa a TMe nropeenue El es 'anraien. é,é par le, anelens, s'ils avale,,. le len.ps de"

quel, 1 rsiéete^ J» nioyen-âge a In.erroinpn ee. envalilissen.en. pendant. q<1q, es s ecles. Il a repris sa inarehc progressive depuis environ .rois eenls

ans, e. probahlenie. «elle marche eonllnuera dans le même sens juain'à l'enne-ro civilisation du gloi>c. ' *** *

HISTOIRE ABREGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

de l'empire devroiU faire consiaier la somme d'argent qu'ils apportent, el qu'ils ne pouiout rien y ajouter en s'en retournant'. Depuis ce temps, cl parloiU où le gouvernement s'est trouvé assez puissant pour empcher la sortie des métaux, il a eu soin de la prohiber.

Mais il ue suffit pas de défendre rexporiaion de l'argein pour s'en procurer. Il fallut trouver les moyens de l'allirer. Cependant ce n'est pas sur ee point que se dirigèrent les premières éludes. Suivant une observation très juste de M. Mac Cni-

loch, le clergé et les universités devaient placer au premier rang des études importantes la théologie et les langues anciennes. Sous la même influence, on devait repousser comme dangereuses les sciences morales et politiques. Elles tendent à rectifier les idées et à donner aux citoyens et à l'État un bien-être et une importance contraires à la puissance sacerdotale qui fonde, comme on sait, son importance et son pouvoir sur d'autres biens que ceux de ce monde, (fui les représente comme les seuls qu'on doive ambitionner, et qui s'en rend l'arbitre. De là ces disputes de l'école sur des sujets qui excèdent nos moyens de savoir, et dont le résultat fut de retarder les progrès utiles®).

Malgré la force des choses ne tarda guère à prévaloir sur de vaines discussions et des controverses sans résultats. Au milieu de la barbarie féodale, quelques petits États libres s'étaient élevés, dans quelques parties de l'Europe, par l'industrie et les richesses. Quelques villes d'Allemagne, de Belgique et surtout d'Italie s'élevaient acquies, par une sage administration, une sorte d'importance. Venise et Gènes étaient devenues des puissances; elles avaient arraché quelques lambeaux à la vieille vallée- Uidinair de l'empire d'Orient et même à l'ambition féroce des Turcs. Le goût des lettres et des sciences se répandait rapidement, et le monde s'agrandissait, grâce à l'audace aventureuse de Colomb et de Gama. Vers le même temps se formaient de grandes monarchies rivales, celles de Charles-Quint, de François et de Henri VIII, toujours prêtes à poursuivre la liberté, à détruire les petits États et à dévorer les richesses à mesure.

* Cela nous montre qu'il y avait dans l'empire romain, au moins vers le temps (le Constance, un système complet de douanes; autrement le décret n'aurait pu être mis à exécution.

® « Par cette apparence de savoir, dit d'Alembert, on tâche de suppléer à la science véritable. Et c'est pour cela que l'histoire des sophismes est si courte « en mathématiques, et si longue en philosophie. » Essai sur les connaissances humaines.

NKIJVIKMK PAKTIK.

siirce que l'industrie et l'esprit d'entreprise les faisaient naître. Car, suivant une observation judicieuse de M. de Sismondi, les petits États de cette époque étaient gouvernés par des hommes de talent, élevés dans la vie privée, et connaissant le prix de l'industrie et du travail; tandis que les princes d'un Charles-Quint, d'un François élevés par l'intrigue et se soutenant par l'intrigue, ne savaient que dissiper les trésors accrus par l'économie. Les intérêts des petits États d'une part, les besoins désordonnés des rois d'une autre part, ne pouvaient manquer de donner

quelque crédit à la science des richesses, et forcément on s'occupa de la prospérité publique.

Mais la vérité ne se montre pas sans une sorte de pudeur. L'homme qui la recherche est d'abord la dupe des apparences : les premiers astronomes ont tous jugé que la terre était immobile et que le soleil marchait. Les premiers économistes ont dû croire que là où se trouvait le plus d'argent se trouvaient aussi le plus de richesses. L'Italie, qui, au temps où l'Europe recommença à penser, était le pays le plus lettré de l'Europe, paraît avoir produit les premiers ouvrages où l'on ait réduit en système l'économie des nations; et ce système fut celui (qu'on a désigné ensuite par les mots de système mercantile, système de la balance du commerce, système exclusif.

Ces trois mots caractérisent les mêmes principes et conduisent aux mêmes conclusions. Dans ce système, l'or, l'argent, les monnaies, sont les seules richesses réelles, parce que ce sont les seules au moyen desquelles on puisse acquérir indifféremment tout ce qu'on désire; les produits, les biens consommables, ne sont des richesses que comme des moyens d'en produire et comme pouvant rapporter de l'or et de l'argent. Les premières

conséquences qu'on en tire sont que l'essentiel, pour les particuliers comme pour les nations, est de se procurer beaucoup d'argent; d'où résulte un état d'hostilité ouverte ou cachée entre soi et les autres hommes. Par une se-

' M. Macaulay, s'autorisant de quelques passages déclamatoires d'ouvrages peu

connus, croit pouvoir attribuer ce système à des écrivains de sa nation; mais ne serait-ce point un effet de la vanité que l'on reproche quelquefois aux écrivains de la Grande-Bretagne, et qui va jusqu'à refuser aux autres nations même la priorité des erreurs ? Dès le commencement du dix-septième siècle, je vois plusieurs traités écrits ex professo en Italie pour établir ce système, qui d'ailleurs était une opinion commune et qu'on ne croyait pas susceptible de contestation. Elle fut alors seulement rédigée dogmatiquement.

* Montaigne intitule un chapitre de ses Essais : Le profit de l'un est le dommage de l'autre. C'est le chapitre où il dit : « Le marchand ne fait bien ses affaires

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

comme conséquence, il faut être puissant, c'est-à-dire ennemi de (ou le inonde, soit comme individu, soit comme nation; car les métaux précieux étant donnés au monde en quantité limitée, on ne peut en obtenir qu'aux dépens les uns des autres. Par une troisième conséquence, chacun doit ajouter à sa force individuelle la force de la société, et réclamer du "ouvernemeiit, qui en est le dépositaire, une action constante et des lois qui assurent aux particuliers et à l'État des privilèges que n'ont pas les autres particuliers, les autres États.

Celle idée erronée, que les richesses ne peuvent ni se produire, ni se consommer, qu'il en existe une masse invariable dans le monde, et qu'il ne s'agit que de se la disputer, fut adoptée par tous les publicistes de l'Europe, soit écrivains, soit hommes d'État. Elle dirigea la politique de tous les cabinets; elle règne encore dans l'administration publique, tant il est difficile de réformer des préjugés et des institutions invétérées, et de persuader des intérêts nés d'une législation vicieuse ! Quelques personnes, trop paresseuses pour étudier des principes, ou trop âgées pour les concevoir, n'osent plus défendre ouvertement des maximes décriées chez tous les hommes instruits; mais prenez la peine d'examiner leurs arguments, de vérifier leurs assertions, et vous vous apercevrez que ces assertions, ces arguments, supposent toujours la réalité d'un principe démontré faux. Quant à l'autorité, elle ne suit qu'à un long intervalle le progrès des lumières, Celles-ci naissent en général dans la classe moyenne, et ne parviennent que par degrés aux deux classes extrêmes qui, investies de la force brutale, cèdent lentement à l'autorité de la raison.

C'est ainsi que chaque peuple n'a plus songé qu'à exclure par force ou par adresse, des marchés de l'intérieur, les produits de l'étranger, et à lui faire acheter les siens*. On a soumis à des entraves l'exportation des

« qu'à la débauche de la jeunesse ; le laboureur à la cherté des blés; l'architecture à la ruine des maisons; les officiers de justice aux procès et aux querelles des « lions. » Liv. I, chap. 21.

On se rappelle que la nature des choses, mieux connue, a montré depuis que les achats que nous faisons à l'étranger ne peuvent être acquittés que par les produits de notre sol et de notre industrie; que les métaux précieux ne servent pas pour payer les soldes de compte, mais seulement pour se rendre utile ou ils ont le plus de valeur; que les profits que nous obtenons d'ailleurs, notre commerce avec l'étranger se manifestent

par l'excédant de la valeur importée sur la valeur exportée; et que, sous quelques formes qu'aient lieu les importations,

frnfeï

iNEL'VllvMI-: PAffTIE.

matières premières, afin d'attendre que la main-d'œuvre, en augmentant leur valeur, fit entrer de plus fortes sommes de l'étranger. On a donné aux manufactures le monopole de la consommation intérieure; on a même accordé des gratifications et des primes à l'exportation de leurs produits'. Ce système a, depuis l'enfance, du moins nourri et exalté les jalousies nationales; il a conseillé aux différents peuples l'emploi de la ruse au défaut de la force, pour se dépouiller mutuellement; il a multiplié les obstacles qui nuisent à leurs utiles communications, et mis sur pied des armées de mercenaires, payées par la production, non pour la servir, mais pour la gêner; il ne marche qu'entouré de réglemens et d'entraves; il a maintenu sous le joug les colonies des Européens pour ménager des marchés exclusifs à leurs métropoles; il a été la cause directe ou indirecte de la plupart des guerres, des dépenses et des dettes qui, depuis deux siècles, ont accablé les États les plus industrieux du globe.

Dugald Stewart, dans son *histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques*, prétend que nous sommes principalement redevables à un ouvrage de Grotius : *De jure belli ac pacis* (publié en 1625) de la science moderne de l'économie politique. Loin de là, ce livre me paraît

fondé tout entier sur le principe d'inimitié et de rivalité naturelle qui anime toute la vieille diplomatie. L'économie politique moderne au contraire

regarde les intérêts des peuples comme identiques, et leur lutte épondératrice militaire ou diplomatique comme la source de toutes les guerres. Nul ouvrage, nul auteur en particulier, n'a créé la science, quoique plusieurs aient contribué à ses progrès. Ils sont les résultats d'un grand nombre d'antécédents; mais il ne convient pas de remonter trop haut pour en découvrir l'origine. Le livre du Hollandais Van-Groot, lui-même, fut un des résultats de l'allachissement des Provinces-Unies, lequel fut de son côté un résultat du sombre fatalisme de Philippe II; tellement que nous se-

rions redevables au tyran espagnol des progrès destinés à devenir le lien

pourvu que la valeur y soit, vos profils sont également réels et nos capillaires aussi en elle-même réalisables.

' On sait que la valeur tout entière d'un produit, soit brut, soit travaillé, est composée de profits qui, tous ensemble, égalent sa valeur. A égalité de valeur.

Il n'y a donc pas plus de profits gagnés sur les produits manufacturés que sur les produits bruts.

Quant aux primes, elles équivalent à un don gratuit fait aux étrangers aux dépens des contribuables.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

des nations et à cimenter la liberté du monde. Avouons plutôt que nos idées actuelles sont les produits d'un grand nombre d'antécédents qui chacun n'a influé sur leur naissance que pour une faible part ; ces antécédents sont eux-mêmes les produits de plusieurs autres, dont chacun n'a exercé qu'une influence d'autant moindre, qu'elle est plus ancienne. C'est de cette manière que chaque homme est le résultat de l'union de deux personnes, qui elles-mêmes sont le fruit de quatre autres, etc. ; ce qui donne à chacun de nous des milliers d'auteurs, dont un seul a influé sur notre existence d'autant moins qu'il est plus reculé.

Une erreur très grave, née du système exclusif, et qui s'est prolongée jusqu'à nos jours, a été de confondre la science de l'économie politique avec l'art de l'administration. C'est comme si l'on avait confondu l'art de l'agriculteur, et trop souvent la routine du cultivateur, avec les lois de la physique végétale. Le chancelier Bacon, qui nous a enseigné le premier que, pour connaître les procédés de la nature, il faut consulter, non les écrits d'Aristote, mais la nature elle-même, par des observations judicieuses et des expériences bien faites. Bacon ignorait complètement (car la même méthode était applicable aux sciences morales et politiques, et qu'elle y obtiendrait des succès du même genre. Sans consulter la nature de l'industrie et du commerce, il a vanté les lois de Henri VII, qui fixait le prix des draps et des chapeaux, et le salaire des ouvriers. Notre Henri II, qui voulait avant tout le bien du peuple, confirmait les édits de Charles IX sur les maîtrises et les aggravait en y assujettissant les marchands, de même que les artisans.

C'est sans doute une pauvre administration que celle qui provoque des lois et des règlements sans connaître les principes de l'économie des nations ; mais ce n'est pas elle qui les gouverne, pas plus que le mécanicien ne gouverne les lois de la mécanique. Cette erreur est déplorable ; on est confus de voir J.-J. Rousseau, nu

défenseur des libertés publiques, conseillera l'administration d'ôler aux particuliers les moyens d'accumuler"; tandis que c'est par le moyen des accumulations seulement que l'indigent peut éviter d'être prolétaire, et devenir un membre utile et heureux de la société.

' Par son édit de 1597.

* « Une des plus importantes affaires du gouvernement est de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs,,

« mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler. » J.-J. Rousseau , article Economie politique,

NEUVIÈME PARTIE

:üs

-M. de Sismondi nomme l'économie politique : la science qui se charge de veiller au bonheur de l'espèce humaine'. 11 a sans doute voulu dire la science que devraient posséder ceux qui se chargent de veiller au bonheur de l'espèce humaine : sans doute les gouvernants, s'ils veulent être dignes de leurs fonctions, doivent savoir l'économie politique; mais le bonheur de l'espèce humaine est cruellement compromis, si, au lieu de reposer sur l'intelligence et le travail des administrés, il dépendait des gouvernements.

C'est par suite des fausses notions répandues par le système réglementaire, que la plupart des écrivains allemands regardent l'économie politique comme la science de l'administration. Ils y joignent la statistique. L'administration n'est point une science; elle serait plutôt un art, si la perfection de l'administration n'était pas, à l'opposé des autres arts, d'agir le moins possible. Cependant, comme pour administrer avec succès tous les procédés ne sont pas indifférents; que les uns valent mieux que les autres; l'administration sans doute est un art; et l'on y réussit d'autant mieux que l'on est plus avancé dans les sciences; mais ce n'est pas dans une seule science: il n'en est presque aucune qui ne puisse fournir à l'administrateur d'utiles conseils. Si les gouvernants chargés de la confection des chemins sont étrangers à l'économie politique, ils négligent d'ouvrir les routes qui seraient les plus importantes; ils les construisent de la façon la plus dispendieuse; ils y établissent des péages qui en détruisent le bienfait. Mais les connaissances de la physique ne leur sont pas moins profitables : s'ils y demeurent étrangers, ils creusent des canaux qui restent à sec, ils construisent à grands frais des routes impraticables. Est-on fondé pour cela à nommer la physique la science de l'administration?"

Bien que le système exclusif se fonde sur de mauvais principes et conduise à de dangereuses conséquences, il doit néanmoins être considéré

* Nouveaux Principes, etc. Avertissement, page xxiv de la seconde édition.

Le même :n.ieur dit à la page 8 : « La science qui enseigne au gouvernement « le vrai système d'administration de la richesse nationale..., etc. » La richesse nationale, la richesse de la nation, est la somme des richesses des particuliers, que le gouvernement heureusement n'administre point.

' La statistique paraît être moins utile à l'administration, en ce qu'elle ne fait pas connaître la nature des choses et la liaison des effets à leurs causes. Cependant elle peut rendre des services pour l'assiette des impôts ; et elle peut diriger les particuliers dans leurs spéculations et dans leurs calculs.

HISTOIRE ARRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE DOLITIQUE.

comme un pas fait dans la carrière de la civilisation. Quoiqu'il n'eût au ibnd d'autre motif que de procurer de l'argent aux princes, il a favorisé une production réelle; il a relevé les arts utiles dans l'estime des hommes, el surtout des gouvernements, qui ne considéraient auparavant les industriels que comme des espèces de serfs qu'on pouvait impunément vexer. La fausse idée que les richesses, quand on ne possédait pas de mines, ne pouvaient arriver que du dehors, tout en élevant des entraves nuisibles à la transmigration des produits, a été favorable aux communications des hommes entre eux ; elle a donné le goût des voyages et inspiré le génie des découvertes. Ce n'est pas sans doute le système exclusif qui a conduit Colomb en Amérique et Vasco de Gaina par-delà le cap des Tempêtes; mais peut-être que, sans celle inquiétude vague qui entraînait les esprits vers un mieux inconnu, ces deux grands hommes iTeussent pas trouvé des princes pour seconder leurs des-seins, et des compagnons pour partager leurs périls.

L'apogée de ce système fut le ministère de Colbert. Un ensemble de lois, les unes protectrices, les autres restrictives, s'éleva soutenu par la puissance de Louis XIV ; Colbert rattacha ces vues à de nobles et grandes pensées, et des Italiens eux-mêmes ont salué le système exclusif du nom de Colbertisme*, quoiqu'il eût pris naissance dans leur pays. Les succès du milieu de ce règne , les grands talents par lesquels il fut illustré, lui furent favorables. Savary, Melon, Üutot, Forbonnais, quoique pourvus les uns de beaucoup de sagacité, les autres de beaucoup de faits, ne portèrent pas plus loin leurs idées ; et, quoique le système agricole, dont je parlerai bientôt, ait rallié, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, la plupart

dos publicistes amis du bien public, les administrations et ceux qui en dépendent continuent à vanter ses doctrines.

Pour observer les premières atteintes qu'il reçut, nous sommes forcés de nous reporter en arrière et de franchir le canal de la Manche.

TROISIÈME ÉPOQUE,

La compagnie anglaise des Indes, originairement fondée en 1600, puis supprimée, puis rétablie en 1608, en acquérant quelque importance, ne tarda pas à s'apercevoir que l'objet de commerce que l'on pouvait envoyer avec le plus d'avantage en Asie, était l'argent ; nulle autre marchandise,

El

ffil

* Voyez il Colbertismo^ de Mengotti.

NEUVIÈME PARTIE.

à va ciir égale, ne produisait d'aussi gros retours. Malheureusement, le préjugé de la balance du commerce était dans toute sa force; on croyait généralement que la nation perdrait la valeur des sommes qu'elle envoyait au dehors, et toute la législation était contraire à de tels envois; l'existence même de la compagnie en était compromise. Il fallut obtenir de quelques hommes de talent qu'ils en fissent l'apologie; malheureusement le public le gouvernement, bien plus, la compagnie elle-même et ses avocats' partageaient le préjugé commun. On fut réduit, pour défendre une cause qui nous paraît maintenant si simple à la fois et si juste, à soutenir que l'argent exporté par la compagnie en ramenait davantage du dehors au moyen de la vente qu'elle faisait des produits de l'Inde. Thomas Mun, l'un de ses plus habiles défenseurs, la comparait au laboureur qui jette son grain à la volée pour en recueillir plus qu'il n'en a semé.

Quand l'opinion publique n'est pas éclairée, les intérêts généraux demeurent privés de leur appui naturel, celui du grand nombre, jusqu'à ce que des intérêts particuliers viennent à leur secours. Ceux qui trafiquaient au-dehors ne pouvaient manquer de s'apercevoir que les prohibitions bornaient l'étendue de leurs affaires ; l'exportation de la laine brute était défendue dans la Grande-Bretagne, sous le prétexte qu'il fallait favoriser les manufactures de l'intérieur, et les propriétaires de troupeaux ne trouvaient pas leur compte à cette défense ; ces intérêts spéciaux fournirent à plusieurs écrivains anglais des occasions d'embrasser, dans leurs spéculations, des intérêts plus étendus, et même l'économie générale de la société. Josiah

CInId, William Betty, Dudley North , le célèbre Locke, Steiart , y firent successivement des découvertes ; mais n'ayant encore que des idées confuses sur la nature et la source des richesses, ils étaient privés du fil qui seul pouvait les guider dans ce labyrinthe. Cependant, nous approchons du milieu du XYIID siècle, époque où l'économie politique, vue de plus haut, devait absolument changer de face.

C'est de Qiesnay, de Hume , d'Adam Smith, que datent ses véritables progrès. Qiesnay, le premier, proclama l'existence d'un ordre d'idées tout nouveau. Il en forma un système complet, duquel, malgré beaucoup de fausses déductions, surgit néanmoins une fort grande découverte. Il s'aperçut que la société ne subsiste pas sur l'or et l'argent qu'elle possède ; puisqu apres avoir vécu pendant toute une année, la société possède encore la meme quantité de métaux précieux, et qu'elle n'a en réalité subsisté que sur les biens susceptibles de se consommer, l'oIHce des métaux précieux étant seulement de faciliter les échanges. Il a montré par là que la richesse

IHSTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

reside dans la chose qui a un pris, et non dans le prix qu'on en lire, <|ui n'en est que la suite nécessaire. C'est ceitc considération bien simple qui a mis ses successeurs sur la voie de rechercher en quoi coïsislent les choses qui sont des richesses, et par quels procédés elles se multiplient et se distribuent. On voit dès lors quel vaste champ s'ouvrait aux recherches. Les opinions ont pu se partager ensuite sur la nature et lu mesure des richesses; mais les discussions mêmes qui en sont résultées ont servi à éclaircir plusieurs questions importantes, et à renverser les doctrines du système exclusif.

Je n'entreprendrai pas de développer ici la doctrine de Quesnay : sur plusieurs points elle ne mérite guère d'arrêter noire atienlion, d'autres points ont été critiqués dans le courant de cet ouvrage; mais je dois faire remarquer ceux qui ont contribué, en méritant d'être adoptés ou combattus, au progrès de nos idées.

La valeur des choses produites est selon lui la mesure de la production; je dis la valeur de ces choses, puisque c'est ainsi qu'il apprécie le produit net (c'est-ii-dire l'excédant de la valeur des récoltes sur les frais de culture). On voit qu'il n'apercevait qu'une partie de la véj'ilé ; car, si la production consiste à procurer des pn>duits qui puissent cire consommés, et si lu valeur nous donne la mesure de la richesse qui est en eux, la culture de la terre iTest pas Tunique source de la ri-

chesse. D'autres actes encore que la culture influent sur cette valeur; il n'a donc pas embrassé l'ensemble de ce grand et important phénomène de la production.

Mais si Quesnay a ouvert une carrière dont il n'a pu mesurer toute l'étendue, il y a laissé du moins des innombrables qui ne sauraient être ignorés; il a dirigé l'agriculture publique sur un des sujets les plus dignes de la fixer, sur celui qui influe le plus puissamment sur le bonheur «le bien-être. Il a donné à la paix entre les nations et à la bonne conduite entre particuliers un autre fondement que la justice : c'est l'intérêt bien entendu des uns et des autres'.

' Quesnay était né à Ecqueville, village de Normandie, d'une famille de gros cultivateurs. Il exerça d'abord la chirurgie à Manies; puis vint à Paris, où il étendit considérablement ses idées sur l'art de guérir, et où il composa sur cet art plusieurs ouvrages estimés. Médecin de madame de Pompadour, elle lui fit qu'il fût logé dans le château de Versailles, pour être plus à portée de lui donner ses soins. Elle obtint ensuite qu'il fût nommé chirurgien et médecin du roi. Il mourut en 1774, à l'âge de 80 ans. Il ne vit point par conséquent le milieu-

NQUIÈME PARTIE.

La doctrine de Quesnay produisit un très grand mouvement dans tous les esprits éclairés de l'Europe. Les amis du bien public embrassèrent avec peu de indolences. Quesnay disait que la terre seule produit une valeur nouvelle, tandis que celle que donnent les manufacturiers est détruite par les frais de main-d'œuvre. Gournay soutint que l'homme qui fabrique ajoute aux valeurs consommables. Il démontra mieux que personne les effets funestes des règlements, des douanes, des obstacles de tous genres qu'on oppose à la production ; c'est de lui qu'est le fameux aphorisme : Laissez faire, et laissez passer*.

Turgot développa la théorie de la monnaie, et cette vérité, neuve alors, que la monnaie ne remplit pas son office en vertu de l'autorité du gouvernement, qu'elle n'est pas plus un signe représentatif de la marchandise qu'elle achète ; il distingua fort bien la somme des monnaies de celle des capitaux , et ses principes sur ce qu'on appelle mal à propos intérêt de 1 argent sont excellents ; mais sa doctrine, que la terre seule introduit de nouvelles valeurs dans la société, le range parmi les sectateurs de Quesnay, et n'est propre qu'à égarer ceux qui voudraient apprendre, dans ses écrits, comment se produisent et se distribuent les richesses'.

Le ton d'oracle que l'on a reproché aux économistes de l'école de Quesnay est bien plus le tort , où plutôt le ridicule de ses enthousiastes sectateurs, que le sien. Ses disciples crurent posséder l'évidence quand on doit

tere de Turgot, qui aurait répandu quelque baume sur les blessures que son âme,

vraiiient pbilautbropique, avait reçues des boiiteux malheurs qui signalèrent la fin du règne de Louis XV.

•M. Mac Cullodi s'est honoré par les termes équitables et vrais dont il s'est servi eu parlant de Quesnay, dans le discours qu'il a prononcé à Londres, à l'ouverture de sou Cours d'économie politique. « Ce que les écrivains anglais « avaient essayé vainement, dit-il (page -il), fut entrepris par un pbilosoplie « français, remarquable tout à la fois par l'originalité, la finesse de son esprit, « et par l'intégrité et la simplicité de son caractère. Ce fut le célèbre Quesnay « à qui appartient, sans aucun doute, le mérite d'avoir analysé les causes de la « richesse dans le but de poser des principes fondamentaux en économie poli-

« tique. 11 donna par là à récoiiomie Jiolitique une forme systématique; il en « fit une science. »

Voyez son éloge Tür"oi[OEuvrEs complètes de ce dernier, tome III page 321). '

Vo}ez les Réflexions de Turgot sur la formation et la distribution des nc/jtfW5,\$7et8.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

s'cslinier heureux'd'avoir trouvé quelques vérités ou détruit quelques erreurs. Les véritables reproches que Ton peut faire à celle école , c est d'avoir confondu les principes résultant de la nature des choses avec radinistration de TÉtat ; tellement que Mercier de la Rivière et Tabbc Baudeau, comptant un peu trop sur le pouvoir de l'évidence qui, fut-elle reconnue, ne triomphe pas toujours, ont cru qu'elle devait nécessairement dominer les princes plus aisément que les nations ; de là leur despotisme légal qui n'est pas une de leurs moindres rêveries.

C'était la suite d'une erreuiNde la secte entière, qui confondait perpétuellement la nature des choses relatives à l'existence de la'sociélé, avec la nature des choses qui tiennent au gouvernement, c'est-à-dire l'économie politique avec la politique , et par suite la politique spéculative avec l'art de gouverner*, qui n'est que l'art de se servir habilement de la nature des choses politiques et économiques; tout comme l'art du machiniste consiste à se servir habilement de la nature des choses en méca-

nique, science qui fait partie de la physique. Sous ce rapport, les économistes de Quesnay ne s'étaient pas affranchis de la manière de voir de leurs devanciers.

C'est une obligation que nous avons à Adam Smith, que d'avoir soigneusement distingué ces ditTérenles connaissances de l'art de s'en servir. Il a rendu par là un très grand service aux sciences dont nous nous occupons. En distrayant de la science tout conseil direct, il l'a rendue indépendante, il la mise au-dessus des imputations de parti. Du moment que la science se mêle de déterminer quel est le vœu qu'elle forme, le but auquel on doit tendre, elle manifeste un projet qui peut n'être pas celui de rhomme qui cherche à s'instruire. Dès lors l'esprit de parti se met en garde contre ses conclusions, qui doivent être impassibles pour inspirer la confiance et ne point susciter d'opposition. Celui qui connaît comment les faits s'enchaînent, s'il dit : Faites ainsi, ne faites pas ainsi, parle dans le sens de sa volonté ; celui qui se borne à dire : Si vous faites ainsi, voilà quel sera le résultat de votre action, ne déclare que la volonté de la nature des choses, et il en a toute l'autorité.

C'est peut-être à l'erreur des physiücrates (que je relève ici) que Ton doit

* Dupont de Nemours définit l'économie politique l'art de gouverner, (Voyez OEuvres de Turgot, tome III, page 310). On voit qu'il confond l'art de gouverner avec la science et la nainre des choses en politique; et qu'il confond l'un et l'auiro avec la science de la nature des choses économiques.

^EU\1^;ME PARTIE

le nom d'économie polûiqne qu'ils ont donné à celte science, et qu'on ne trouve dans aucun écrivain antérieur. Adam Smitli, sans paria<^er cette erreur, l a favorisée en adoptant la dénomination d'une science que, selon <>ü. d eut mieux fait de nommer économie sociale. Il „e lui a pas moins tendu un très grand service, en séparant tolalemeut les principes indépendants des volontés humaines des vues des gouvernements. Il en est resn te qu d n'a pas armé contre la science les hommes de bonne foi de ous les partis. Ibrahim-Pachapeut vouloir l'étudier comme .11. Iluskis-^on ^ . e premier est moins éclairé que l'autre, il n'a pas le pouvoir du moins

deb.anlerdesveritesb.enélablies;etnnlnepeuts'enprendreauxvoloi.tés

Itumaines si les principes contrarient ses projets. Il était commode, à ceux que dirigeiit des vues in téressées, de s'en prendre à leurs antagonistes des oppositions qu'ils éprouvaient. .Maintenant, ils sont réduits à être bons

obsenaleurs et a tuer des conclusions Justes, s'ils veulent être écoutés
 en levien a lecolede Quesnay et des physiocrates que J'ai laissés en
 aniere, en remarquant les progrès de la science. On peut lui reprocher
 encore de setre trop souvent appuyée sur des raisonnements inLphy-
 ..ques plutôt que sur des observations directes; reproche, au surplus
 qui, sans avoir d'aussi graves cotisé, luences, a pu être adressé à une autre ecole
 phisreceute.

Q..ant à la doctrine par laquelle l'.icole de Quesnay prétend établir que mds
 biens ne sont produits que ceux qui viennent de la terre, soit qu'elle les produise
 spontanément, comme les métaux qu'elle récéle dans son sein , les animaux qui
 peuplent sa surface et les eaux dont elle est baignée, soit que ces biens soient pro-
 voqués par la culture, c'est un système qui, depuis, a trouvé son pendant dans un
 autre, qui maintient qj'aucunii de nos biens ne vient de la terre, et qu'ils sont tous le
 fruit du travail

d^t irr'i'T-" P"*

sagit. L un de ces systèmes les fait consister dans les matériaux ou se trouve en-
 gagée leur valeur; l'autre les fait consister uniquement c ans cette valeur, en faisant
 abstraction de la matière. Mais la nature des c loses II aflecte pas des formes aussi
 simples et n'admet pas des décisions s. absolues Ou a pu en trouver ailleurs les rai-
 sons et sentir le danger des p. uicipes absolus, quand ou a vu que, par des consé-
 quences rigoureusement déduites, l'un de ces systèmes tend à faire porter sur les
 terres le faideau tout entier de l'impôt, et l'autre à les en affranchir entièrement.

Je II entreraï pas plus avant dans les doctrines des économistes du dixlantieme
 siecle et dans les conséquences qu'ils en tirent : il faut les cher-

illSTOILLE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

cher dans les nombreux écrits qui ont pour objet de les exposer et de les com-
 battre* ; je me contenterai de dire que, sauf celles qui ont rapport à l'impôt, elles
 sont presque toutes favorables au bien public, à la saine politique et à la bonne mo-
 rale. Ils arrivent à des conclusions semblables à celles auxquelles les derniers pro-
 grès de la science ont conduit les publicistes, mais par des motifs dilférents*.

Les hommes ne changent guère d'opinion que dans leur jeunesse. Si, passé un
 certain âge, on peut acquérir des idées justes sur des sujets auxquels on n'a jamais

pensé, on ne rectifie point des idées fausses protégées par une longue habitude. Les écrivains qui avaient professé les doctrines de Quesnay dans leurs différentes nuances les ont conservées et défendues jusqu'au tombeau. Nous avons vu le marquis Germain Garnier demeurer économiste du siècle dernier, après avoir traduit, analysé lui-même la réfutation irréfutable qu'Adam Smith a faite de leur système, beaucoup trop restreint, de production*. Mais ce qui ne demeure pas réfuté pour des cervelles endurcies, l'est pour les jeunes intelligences à qui l'avenir appartient. Je ne crois pas qu'il reste maintenant un seul partisan de la doctrine de Quesnay[^]; on n'en a conservé que les propositions qui ont

> Voyez aussi dans cet ouvrage, tome I, pager 25, -41, 45, 212, 213, 302, 531; tome II, page 400.

® Ils pensaient, par exemple, qu'il convient de réduire par la concurrence, au taux le plus bas, les frais de production qui diminuent le produit net[^] suivant eux le seul produit sur lequel vit la société. Les économistes de notre temps réclament la même liberté d'industrie dans le but de diminuer les frais de production, parce que, suivant eux, les consommateurs, c'est-à-dire la société, est d'autant plus riche, que les producteurs, obtenant les produits à meilleur marché, peuvent les donner à plus bas prix. Mais, par une inconséquence qui vient de ce que les partisans de Quesnay n'avaient pas bien approfondi la nature des richesses, ils veulent que les produits agricoles soient chers, pour que le produit net soit plus considérable. Voyez au tome I[®], page 212 de cet ouvrage-ci, qu'il n'y a de produit net que relativement aux intérêts des particuliers, et que la société vit sur son produit brut.

* Voyez les notes que Garnier a jointes à sa traduction de Smith, note LX, 2[®] édition.

* Je me trompe : un professeur à l'université de Berlin, M. Schmalz, a reproduit la doctrine de Quesnay dans un ouvrage traduit en 1826 ! « Pour moi, » dit-il tome I, page 226; Je fais humblement l'aveu que le système de Quesnay

fl

AECVIÈME PARTIE.

résisté aux analyses plus exactes qu'on a faites depuis et aux conclusions plus rigoureuses qu'on en a tirées. Ses théories, purement systématiques, n'ont pas survécu à l'abbé Morellet et à l'estimable Dupont de Nemours, dont les écrits (dans les faits positifs et les applications directes) ont rendu néanmoins des services constants et consciencieux.

Dupont de Nemours, indépendamment de trois ouvrages périodiques auxquels il a travaillé pendant plusieurs années* et de beaucoup d'écrits sur des matières économiques, a secondé Turgot pendant son ministère, et a élevé un beau monument à sa mémoire, en recueillant et en publiant tous les ouvrages de lui qu'on a pu retrouver*.

Les réflexions de Turgot sur la formation et la distribution des richesses s'élèvent trop peu au-dessus des propositions fondamentales des physiocrates ; mais il est fort supérieur à son époque dans la manière dont il représente les monnaies, qu'il distingue fort bien des capitaux (mérite que n'ont pas encore beaucoup d'écrivains de nos jours), et, ce qui en est la conséquence, dans ce qu'il dit du prêt à intérêt.

Laissant de côté les erreurs purement théoriques de Turgot, il n'est guère d'ouvrages qui puissent fournir au publiciste et à l'homme d'État une plus ample moisson de faits et d'instruction que les neuf volumes de ses œuvres. Sauf quelques morceaux de littérature qui font foi de la justesse de son esprit naturel, toutes ses recherches, toutes ses vues ont pour objet la prospérité de son pays et le bien de l'humanité ; jusque dans ses études sur le style, on reconnaît l'homme qui sent la nécessité de bien manier l'instrument au moyen duquel nous communiquons nos pensées.

« me paraît être le seul véritable , et j'ai la conviction intime que tôt ou tard il « triomphera partout. »

Le Journal d agriculture , du commerce et des finances, [c'est-à-dire l'Éphéméride du citoyen, sous l'ancien régime; et le Journal de l'agriculture, depuis la révolution.

A un âge où il devait soupirer après le repos, Dupont de Nemours ne put supporter le choc de 1815 , et il s'embarqua , malgré ses 75 ans , pour rejoindre deux fils aux États-Unis, d'où il n'est plus revenu. J'ai une longue lettre de lui sur des sujets économiques , qu'il m'écrivit durant la traversée : « Je vous écris, » me disait-il , à bord du tigre , allant en Amérique , pour n'être pas exposé , « comme un courtisan, ou une courtisane, à passer d'une main dans une autre. »

Ae reconnaissant pas l'action productrice dans le travail et les capitaux, il ne saurait expliquer le revenu des industriels et des capitalistes.

III. HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Il possédait bien les langues anciennes et tous les langages modernes où il y a quelque chose à apprendre. Les articles étymologies, foires, marchés, fondations, qu'il lit pour le Dictionnaire encyclopédique, décèlent une vaste instruction ; et les doctrines de l'économie politique les plus sévères ne trouveraient pas un mot à y changer, même à présent. Mais ses plus beaux titres de gloire sont les travaux de son intendance et de son ministère, dans lesquels on le trouve constamment dirigé vers le but de remplacer l'administration abusive et barbare de nos pères par des institutions favorables au plus grand bien du plus grand nombre.

Les progrès du siècle se manifestaient graduellement. Chastellux, dans son excellent ouvrage de la Félicité publique , prouvait que le bien-être des nations dépend de l'abondance de leur production , comparée à leur population. Après cinquante ans , tout ce qu'on trouve dans ce livre est aussi vrai que le premier jour. C'est un de ceux que 1 homme d Etat peut lire avec le plus de fruit.

Un grand nombre de publicistes italiens ont publié des vues plus ou moins justes, plus ou moins ingénieuses, sur l'économie politique. On peut leur reprocher en général de ne leur avoir pas donné des fondements assez solides ; ce sont des opinions inspirées presque toujours par l'amour de la patrie , mais non des déductions rigoureuses de faits bien établis. Des opinions, des vœux, ne sont pas une science ; cependant on peut puiser dans leurs écrits des idées précieuses, qui n'ont pas d'antécédents et dont il faut inventer les conséquences.

Telle est l'idée mise en avant par Verri, que l'utilité qui résulte du commerce consiste dans le simple transport, dans la façon qui place le produit sous la main du consommateur; mais cette idée, sans développements, sans liaison avec le système entier de la production, n'est devenue une partie de la science que dans les mains de ses successeurs'. Aeri est un des esprits les plus judicieux qui aient écrit sur l'économie politique. Il voyait mieux le fond des choses que les économistes. Beccaria et lui étaient compatriotes et amis : tous deux se sont occupés de morale, de même que la plupart des économistes anciens et modernes.

' On en peut dire autant de l'observation suivante du même auteur ; « L'argent lui-même est une chose, un métal, dont la valeur est représentée partout « ee qu'on donne en échange pour l'avoir. La propriété de représenter la valeur « est commune à toutes les marchandises. Cette définition ne convient donc « pas exclusivement à l'argent. » *Meditazioni su l'Ua economia pnhiica*, §ti.

quatrième époque.

Tandis que de saines notions d'économie politique s'introduisaient à l'aide des doctrines de Quesnay et de ses partisans, elles avançaient d'un pas plus ferme, grâce aux travaux de deux Écossais, contemporains et amis ; 1 historien David Hume et le célèbre Adam Smith Il est probable que l'un et l'autre perfectionnèrent successivement leurs doctrines; cependant les Essais de Hume, publiés dès l'année 1752, donnent une très haute idée de ses conceptions à cette époque.

Smith, lorsque les Essais de Hume furent publiés, était, depuis environ une année, professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow. Son Cours était divisé en quatre parties. Les trois premières, sans doute pour se conformer aux usages de l'établissement, traitaient dogmatiquement de la morale naturelle et des devoirs qui en découlent. La quatrième partie était réservée au développement des règles qui, avec la nature donnée de l'homme et de la société, procurent aux individus et aux nations la plus grande somme de prospérité. On a tout lieu de croire que c'est à cette dernière partie des leçons du professeur écossais, dont les idées furent probablement mûries par ses communications avec Hume, et plus tard avec Quesnay et ses partisans, que nous devons remonter, comme à

la première origine de la doctrine développée plus tard dans le livre de la Richesse des nations.

Les grands hommes sont le résultat des événements non moins que de la nature. La nature fait les frais de leurs facultés, et les circonstances au milieu desquelles la fortune les place sont le terrain où ce germe se développe. La paix de 1763 eut lieu. La France paya cher l'incapacité de son gouvernement; mais la plus mauvaise paix vaut mieux qu'une guerre

- Adam Smith naquit en 1723 à Kirkcaldy, village d'Écosse. A l'âge de trois ans, étant allé avec sa mère visiter un oncle habitant un autre village, l'enfant, pendant qu'il jouait dans la rue, fut enlevé par une troupe de bohémiens, ou d'ouvriers ambulants. L'oncle apprenant qu'une troupe de vagabonds avait passé devant sa porte, les poursuivit avec les personnes qu'il put réunir, les atteignit dans un bois, et délivra l'enfant. Sans la résolution et la promptitude de cet oncle, 1 homme dont les lumières ont déjà exercé une influence favorable sur le sort des nations, et qui est destiné à en exercer une plus grande encore, n'aurait jamais été à portée de développer ses facultés intellectuelles; que sait-on? il serait peut-être devenu un chef de brigands.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

prolongée. Les Anglais riches se répandirent sur le continent, et, parmi eux, le jeune duc de Buccleugh. Un ami commun fit à Smith la proposition d'accompagner le duc; et les avantages qui lui furent offerts, joints au désir de comparer d'autres mœurs et d'autres institutions avec celles de son pays, déterminèrent Smith à accepter cette proposition. Je remarque ce voyage, parce que je pense qu'il eut une fort grande influence sur les progrès de la science qui nous occupe. Smith, avec le jeune duc, après s'être arrêtés peu de temps à Paris, se rendirent à Toulouse, où ils passèrent un an et demi. Là, ils se rendirent maîtres de notre langue, qu'il ne suffit pas d'avoir étudiée dans les livres pour être en état de sentir les agréments et souvent l'instruction que Ton trouve dans la bonne compagnie en France. Smith, après avoir parcouru nos provinces du midi et une partie de la Suisse, se rendit à Paris, où il passa dix mois avec tous les avantages que pouvaient procurer la grande fortune, aussi bien que le nom de son compagnon de voyage, et surtout les recommandations de Hume.

Introduit dans la société du duc de La Rochefoucauld, de Turgot, d'Helvétius, il s'y rencontrait habituellement avec les hommes les plus recommandables de la France dans les lettres et la philosophie, et surtout avec Quesnay et ses partisans, qui, à cette époque, étaient en fort grand crédit, non encore dans l'administration, mais parmi le monde savant, parmi les amis de leur pays et de leur patrie. Dupont de Nemours m'a dit s'être souvent rencontré avec Adam Smith dans cette société, peut-être la plus recommandable de l'Europe, et il y était regardé comme un homme judicieux et simple, mais qui n'avait point encore fait ses preuves*.

On ne saurait douter que dans la conversation de ces hommes de bien, en général très savants, et dans les premières sociétés de l'Europe, au

' Dupont de Nemours, dans ses *Noies sur les OEuvres complètes de Turgot*, dont il est l'éditeur, en parle comme ayant vécu dans un milieu de Quesnay.

« Smith en liberté, dit-il à l'occasion d'un point d'économie politique, Smith <c dans sa chambre, ou dans celle d'un ami, comme je l'ai vu quand nous étions <t condisciples chez Quesnay, se serait bien gardé de le nier. » {OEuvres de §

Turgot, tome V. page 136. j

M. Mac Culloch, dans son introduction à l'édition qu'il a commentée de la [

Richesse des nations (page xxvii), dit que Smith se proposait de dédier son ou- |

vragé à Quesnay, et qu'il n'en fut empêché que par la mort de ce dernier, arrivée
)

en 1771. La Richesse des nations ne fut publiée pour la première fois qu'au corn-
î

inencement de 1776.

NEUVIÈME PARTIE

moment où les matières économiques étaient le principal sujet de leurs entre-
tiens, Adam Smith n'ait réformé les idées imparfaites qu'il pouvait avoir, et conçu
différemment plusieurs parties de sa doctrine. On peut l'inferer du moins du soin
minutieux qu'il a pris de détruire tout ce qu'il avait écrit sur l'économie politique
avant cette époque et notamment la totalité des cahiers sur lesquels il avait profes-
sé cette science à Glasgow.

De retour de France en 1760, il se relira dans la petite maison qu'occupait sa
mère au village de Kirkaldy, à quelques lieues d'Edimbourg, au-delà du golfe que
domine cette cité. C'est dans la retraite qu'un philosophe se retrace nettement ce
qu'il a observé, qu'il juge par induction de ce qu'il n'a pas vu, et en tire d'import-
tantes vérités. C'est là qu'il entre en communication avec le monde entier, dont la
société ne lui offre que des paï ties. C'est là qu'Adam Smith composa ses liecherches
sur la nature et les causes de la richesse des nations, ouvrage qui élève l'économie
politique au rang des sciences positives, par le soin qu'il a pris de ne jamais fonder
un raisonnement que sur l'observaïon et l'expérience. S'il énonce une délité gé-
néiale, cette proposition abstraite n'est que l'expression commune de plusieurs
faits réels. De cette manière, il m; s'égare jamais dans des suppositions gratuites, ni
dans des conjectures hasardées, ni dans des raisonnements déduits les uns des
autres où l'on ne tient pas assez de compte des circonstances qui influent sur les
résultats sans inllucr sur l'argumentation. C'est ainsi qu'il a soumis à son examen la
plupart des questions qui intéressent l'économie des nations. S'il ne les a pas
toutes tiüitecs, c'est parce qu'il n'a pas soumis à un examen systématique l'en-
semble de la science, arrangement qui lui eût fait apercevoir les lacunes qu'il a lais-
sées, et qui a été essayé par un de ses élèves, mais non de ses concitoyens; en sup-
posant toutefois que les hommes qui s'occupent du bien de riïumanité ne soient
pas tous concitoyens entre eux.

C'est ainsi qu'Adam Smith n'a pas analysé complètement les procédés généiaux
de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Leur na-
ture même n'est nulle part dans son ouvrage clairement expliquée, et les diffé-

rentes propriétés de cette qualité si variable et si fugitive, quoi! appelle la valeur, n'y sont pas déterminées d'une manière satisfaisante. La théorie de la production commerciale y est oubliée, de même que la théorie des échanges, qui rend les nations intéressées au

' La théorie des sentiments n'aurait servi à une autre partie de son engouement, et quelques essais de moins d'importance, ont seuls été conservés.

HISTOIRE ABREGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. 561

progrès les uns des autres, il sera pour l'avenir le gage le plus assuré de leur bienveillance réciproque.

Mais s'il fallait seulement esquisser le nombre des vérités que Smith a mises au-dessus du doute, les conséquences utiles qu'il a tirées des principes le plus solidement établis, les aperçus à la fois fins et justes que lui fournissent à chaque instant les observations le mieux dirigées, les exemples variés que lui fournit l'expérience la plus vaste, on ferait un volume.

Précisément parce que l'ouvrage d'Adam Smith a été beaucoup étudié, on en a remarqué les défauts plus que ceux de beaucoup d'autres. C'est un genre de succès qui n'est pas à la portée de beaucoup de livres : ceux qui ne méritent guère d'éloges n'éprouvent pas beaucoup de critiques. Parmi ces critiques, il en est qui ne sont dignes d'aucune attention ; les seules qu'on doive remarquer, sont celles qu'inspire l'amour de la vérité à des juges compétents. Sous ce rapport, il est impossible de ne pas relever celles que M. Mac Culloch a cru devoir énoncer dans son discours d'ouverture déjà cité.

Il se plaint (page 55) que Smith s'écarte de ses propres principes en admettant que les gains d'un particulier sont plus ou moins avantageux pour le public, selon les divers emplois de son temps et de ses capitaux. C'est se refuser à l'expérience de tous les temps que de nier qu'un commerce peut être fort profitable pour celui qui l'exerce et ne procurer aucun autre profit à ses concitoyens, même en écartant le cas d'un monopole. Un capital qui s'emploie dans le commerce de transport de l'étranger à l'étranger peut donner de fort gros profits à celui qui le fait, et fort peu à ceux qui, faute d'un capital, ne tirent aucun revenu d'un autre capital qui est leur industrie'.

Le même auteur reproche à l'auteur des Recherches sur la richesse des nations de n'avoir aucunes notions claires et exactes sur la nature et les causes du profit foncier (la rente ou le revenu du propriétaire). Il est évident que ce reproche vient de ce que Smith n'en a pas la même idée que David Ricardo, dont M. Mac Culloch

suit les doctrines. Mais il est permis de croire que Ricardo n'en a jias lui-même une juste idée, et que, si le propriétaire d'une bonne terre reçoit un fermage, ce n'est pas par/amiso«

' Il ne s'agit point ici de rexpriatioii des matières premières. Les matières premières qu'on envoie à fêlranger donnent à notre pays la meme somme de profils que les matières ouvrées; car leur prix tout entier se compose de frais <le production, c'est-à-dire de profils gagnés par des nationaux.

\KI VIKMK PAUTIK.

que le propriétaire d'une mauvaise terre u'on reçoit point *. Le critique en prend l'occasion de regarder comme vicieuses beaucoup de conséquences de Smith sur la distribution des richesses et les principes de l'impôt. Par les mêmes motifs, les conséquences du philosophe de Kirkaldy me semblent moins hasardées que celles qui sorlent de l'école de Ricardo. Preuons-y garde, c'est précisément celte méthode expérimentale, qui fonde ses raisonnemeuls plutôt sur robserveiion que sur des principes abstraits, (pii a fait la révolution qui s'est opérée dans réconomie politique. La pï'écession des équinoxes n'a pas clé trouvée par le calcul; mais, (piand elle a été trouvée par rexpérience , ou en a cherché l'explication par le calcul : l'élude des données doit pnécéder le calcul.

iMalgré ces reproches et un petit nombre d'autres, M. Mac Culloch n eu reconnaît pas moins, avec tous les économistes de nos jours, rimmense mérite d'Adam Smith; et il s'étonne, avec raison, qu'une place de commissaire des douanes en Écosse ffiiijugée une récompense digne d'un si grand publiciste. « Pes milliers de personnes, dit-il, étaient capables de remplir « les fonctions de commissaire des douanes, aussi bien et mieux que Smith; « mais il n'en était pas une seule qui fut capable d'exécuter l'ouvrage qu'il » < projetait : l'Exposé des principes généraux de législation eide gouverne- « ment, aussi bien que des révolutions que ces principes ont subis dans les « différents siècles et dans les différentes circonstances de la société*. >>

Je ne pourrais pas, sans faire un livre, caractériser tous les progrès que Smith a fait faire à l'économie politique; je me contenterai de dire qu'il attribue, non a la terre seule, comme avait fait Quesnay, la formation des richesses, mais qu'il l'altribue a la terre, au travail humain et aux capitaux Ce qui, surtout, le met hors de pair avec les économistes qui l'ont

L'opinion de Uicardo est discuU'C dans cet ouvrage-ci (Part. V, chap. XX.) Les besoins d mie population nombreuse portent le prix des produits agricoles aii-dela

du moult de la main-il (rnrvi des cultivateurs. Il en résulte un excédant qui forme le profil foncier (t/ic vent); et il en résulte que le prix du blé, (onime celui de tous les produits, renferme une portion de valeur autre que le salaire de la main-d Q*u\rc et le profit du capital. La terre rend un service (l'iii n est pas gratuit, parce qu'elle est une propriété; un service comme celui d'iiii oii\iiei, lequel est mieux payé r|uand il est habile que lorsqu'il ne l'est pas.

® Fie de page 31.

Il confond trop, Je crois, l'action du travail avec l'action des capitaux.

HISTOIRE ARRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

précédés, c'est la méthode qu'il suit dans la recherche de la vérité. Je ne saurais mieux caractériser cette méthode et faire un plus bel éloge de Smith, qu'en lui appliquant les expressions dont notre célèbre Laplace se sert en parlant de Newton. On y voit en même temps la possibilité d'appliquer cette méthode aux sciences morales et politiques, et le succès dont elle peut être couronnée.

« Les lois générales, dit Laplace, sont empreintes dans tous les cas par- « lieux; mais elles y sont compliquées de tant de circonstances étrangères, que la plus grande adresse est souvent nécessaire pour les faire ressortir. Il faut choisir ou faire naître les phénomènes les plus propres à cet objet; les multiplier pour en varier les circonstances et observer « ce qu'ils ont de commun entre eux. Ainsi l'on s'élève successivement à « des rapports de plus en plus étendus, et l'on parvient enfin aux lois « générales que l'on vérifie, soit par des preuves ou des expériences directes lorsque cela est possible, soit en examinant si elles satisfont à « tous les phénomènes connus.

« Telle est la méthode la plus sûre qui puisse nous guider dans la recherche de la vérité. Aucun philosophe n'a été plus que Newton fidèle à cette méthode; aucun n'a possédé à un plus haut point ce tact heureux qui, faisant discerner dans les objets les principes généraux qu'ils recèlent, constitue le véritable génie des sciences; tact qui lui fit reconnaître dans la chute d'un corps, le principe de la pesanteur universelle.

« Les philosophes de l'antiquité, suivant une route contraire, et se pla-

çant à la source de tout, imaginèrent des causes générales pour tout expliquer. Leur inépuisable, qui n'avait enfanté que de vains systèmes, « n'en eut pas plus de succès entre les mains de Descartes. A l'époque où « Newton écrivit, Leibnitz, Malebranche et d'autres philosophes firent « ployèrent avec aussi peu d'avantage. Enfin

renuilié des hypothèses « qu'elle a fait imaginer, et les progrès dont les sciences sont redevables » à la méthode des inductions, ont ramené les bons esprits à celle de- « nière méthode, que le chancelier Bacon avait établie avec toute la force de la raison et de l'éloquence, et que Newton a plus fortement encore « recommandée par ses découvertes »

Voyez plusieurs endroits de cet ouvrage aux mots Capiaux^ Services productifs. Profils du capital, Smith, etc. de la laide alphabétique.

* Exposition du système du monde , 4^e édition , page 4:2b.

rr .

^ElivIKMK PARTIK.

CIXQUIÈME: ÉPOQUE.

Après avoir parcouru dans tous les sens le vaste champ de la société, puis ensuite jeté un coup-d'œil sur son ensemble , nous sommes comme des voyageurs qui, parvenus au sommet d'une haute montagne, et regardant en arrière, peuvent mesurer l'étendue du pays dont ils ont visité les moindres localités, reconnaître leurs positions respectives et les endroits où des voyageurs moins heureux ont pu s'égarer.

L'excellent jugement d'Adam Smith , son instruction vaste et variée, le soin qu'il a pris de faire de l'économie une science toute expérimentale, où chaque loi n'est que l'expression commune de plusieurs vérités particulières, semblaient laisser peu de chose à faire à ses successeurs. Cependant on sentait qu'il manquait d'ordre et d'arrangement dans ses idées; on pouvait croire qu'ayant beaucoup vu, il n'avait pas tout vu; et, en supposant même qu'il n'eût laissé aucune lacune dans le système entier de nos connaissances économiques, ne pouvait-on pas en faire de nouvelles applications? Enfin la marche ordinaire* des événements ne devait-elle pas amener de nouvelles combinaisons, et nous fournir la plus solide de toutes les instructions, celle que l'expérience vient confirmer?

Il ne faut donc pas s'étonner si la fin du XVIII^e siècle et le commencement de celui-ci ont vu naître un immense nombre d'écrits économiques, tellement que leur simple nomenclature remplirait tout l'espace qui doit être consacré à signaler leur effet. Je ne m'attacherai donc qu'aux ouvrages qui ont ajouté quelque chose à nos connaissances.

Vers la fin du siècle dernier, quelques personnes cherchèrent à faire passer Herzenswand comme un penseur profond. Je n'ai pas pu découvrir ce qu'il nous

avait appris, mais je pourrais dire sur quels points il était retardé. Il revient au système qui faisait dépendre la prospérité d'un peuple de la quantité de ses métaux précieux, et confond la monnaie d'une nation avec ses capitaux *. Voici une de ses phrases : « C'est sur la masse » de la population qu'il faut établir la proportion du numéraire; et c'est à « quoi n'ont jamais pensé les gouverneurs, ni les instituteurs de l'espèce » humaine » Il appelle les gouvernants d'une nation, les conducteurs de

\ oyez la partie , chapitre X du présent ouvrage , où cette erreur est combattue. Voyez aussi dans la IV^e partie, le chapitre XII.

La soignée du numéraire que peut avoir une nation est déterminée, non par

LIISTOIRE ABRÉGÉE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. 565

soit économie politique; c'est comme s'il les appelait les conducteurs de sa physique ou de sa mécanique.

Il dit que Necker a administré la France sur de mauvais principes; inculpation sans fondement. Necker connaissait mal l'économie politique ; mais la science n'est pas indispensable pour administrer. Un ministre peut commander de très beaux établissements d'utilité publique, sans être hydraulicien ni architecte, pourvu qu'il ait le bon sens de consulter des gens qui s'y connaissent. Necker a gouverné les finances de France avec probité, avec économie; voilà les premiers de tous les principes pour un administrateur de la fortune publique.

Franklin et Raynal ont fait des ouvrages précieux pour les publicistes, sans avoir assez réfléchi sur l'économie politique pour avoir enseigné aucune loi nouvelle. Mais il est digne de remarque que Franklin, en s'occupant d'intérêts publics et d'économie privée, n'a blessé aucun principe, parce qu'il ne s'appuyait jamais que sur des réalités pour arriver à des réalités, et ne s'en est jamais écarté de l'observation. C'est ainsi qu'il a trouvé que le régime des colonies est une très mauvaise institution pour les nations, en même temps qu'odieuse aux yeux de la morale. Ses conseils d'économie privée sont favorables au public et aux particuliers. Raynal s'est rendu utile en rassemblant beaucoup de faits; il se serait rendu bien plus utile encore, s'il en avait mieux connu les conséquences. Je crois que ni l'un ni l'autre n'ont eu connaissance de l'ouvrage d'Adam Smith.

M. Malthus, dans son Essai sur la population, a fourni une belle confirmation des plus saines doctrines. David Ricardo, dans plusieurs brochures et dans ses Principes d'économie politique, a fait plus : il a montré par les faits et par le raisonnement que les valeurs des métaux, des monnaies métalliques et des signes moné-

taires, suivent des lois différentes, sous le nom commun d'agents de la circulation (circulating medium); et il a expliqué tous les effets qui ont été observés à cet égard. C'est maintenant une des parties les mieux connues de l'économie des nations. Je ne pense pas qu'on doive à cet estimable écrivain rien de neuf sur le profit du propriétaire foncier (the rentj^ycn ai dit les raisons ailleurs*.

M. Storch a publié en français un Cours d' Économie politique où, mal-

sa population, ni par ses gouverneurs, mais par l'importance de sa circulation. Si l'on augmente numériquement les monnaies, ou réduit leur valeur. Voyez partie III, chapitre VIII

* V® partie , chapitre XX de cet ouvrage.

m;i:vikmk partii;.

m;i:vikmk partii;.

iu-iiin;ns('infiit, sa position ne lui a)as permis de comprendre ilusiours parties importantes de la s<;ience*. On trouve dans les notes de l'auteur des faits intéressants et des remarques judicieuses sur les Etats du Nord. Son livre et celui qu'a publié en Italie M. Cioja*, composés Tun et l'autre en majeure partie avec les écrits de l'école d'Adam Smith, ont eu Tavanla^'e de contribuer à répandre au nord et au midi des principes que l'on avouor pour la phiparl.

En Anglctorre, un (rès grand nombre d'ouvrages et de brochures provoqués par les mesures de l'administration et les exigences du moment, on{ fait connaître beaucoup de faits importants, donné lieu à beaucoup de remarques judicieuses, et rendu plus évidentes des vérités connues. De ce nombre sont les écrits de 3IM. Thomas Tooke, Mill, Senior, 3Iac Culloch, 3Ialthus; d'importantes questions ont été complètement éclaircies par leurs auteurs, comme celles qui ont rapport aux subsistances, aux \aiiations des prix, aux monnaies de papier, aux banques, à la taxe des pauvres, à l'Irlande, etc.

Au temps de Smith, on ne pouvait prévoir l'abus scandaleux qu'on ferait des emprunts publics, des emprunts par souscription et des caisses d'amortissement. 31. Robert Hamilton a mis a nu cette politique dangeletise . En traitant des fonds publics d'Angleterre, qui ont servi de type a ceux du monde entier, il a porté dans cette branche de l'économie politrqueune lumière qui préviendra sans doute le retour des mêmes abus V Peut-être est-il permis de reprocher aux écrivains anglais de s'occuper trop exclusivement d'eux-mêmes et de leur pays. Le reste du monde ne les intéresse que par les rapports qt'il peut avoir avec eux. Cependant, cette na-

tion renferme quelques véritables philanthropes qu'anime le seul amour de la vérité et une bienveillance universelle. Aussi les écrits de ceux-ci, plus répandus hors de l'Angleterre, exercent-ils une influence journalière favorable à la science et à l'humanité.

En France, 3^e de France, qui sut toujours empreindre ses écrits de la

Il était instituteur des grands ducs de Russie, fils de Paul I^{er} : il n'a pu traiter les questions d'où serait résultée une critique des douanes, des règlements et des impôts de ce pays.

Auot'o prospello delle scienze economiche.

^ Voyez dans cet ouvrage-ci, partie VIII, chapitres IV, XV, XVI et XVII.

Son ouvrage est intitulé : An inquiry concerning the wise and progress, the manner of managing the affairs of Great Britain and Ireland

HISTOIRE ABREGE'E DE L'ECONOMIE POLITIQUE. 1791

l'ensemble de ses pensées, a montré les importantes relations qui lient l'économie politique aux opérations de rendement et aux lois de la morale.

I 31. Joseph Droz a publié, dans ces dernières années, une Économie politique dont le but est de donner aux principales vérités de cette science l'appui qui peut résulter du sujet et du style. Grâce à lui, les gens du

' monde ont vu qu'ils pouvaient puiser de solides principes dans une lecture agréable. Si la diversité des opinions a quelquefois excité des doutes chez quelques esprits trop paresseux pour se livrer à aucun examen, M. Droz

leur fait remarquer fort à propos qu'il est impossible qu'il n'y ait pas plusieurs opinions sur tous les sujets, « puisqu'il y aura toujours des esprits « justes et des esprits faux. Les premiers sont les seuls dont les débats « seraient inquiétants ; mais ils s'entendent sur les points fondamentaux,

« ils arrivent aux mêmes résultats pratiques, vouloir davantage, ce se- « rail oublier que la liberté de penser exclut l'indulgence absolue des opinions, et que cette identité ne saurait se concilier avec les recherches « qu'exige l'avancement des sciences '. »

Les divisions d'opinions viennent presque toujours d'une analyse incorrecte - pléthore des faits qui sont le fondement de la science. Lorsque tous ceux qui

I se mêlent d'en parler les auront sérieusement étudiés, il y aura parmi les

I personnes de bonne foi beaucoup moins de dissentiments qu'on ne sup-

pose. Le mal est qu'on veut être créateur, et, en conséquence, on se forme une opinion à priori. Or, une telle opinion n'est qu'un système, une pure hypothèse. Elle ne devient un principe que lorsqu'on a complètement

! ^ analysé et connu les faits, et qu'on en tire des conséquences rigoureuses.

Les écrits des économistes n'ont pas toujours été faits dans des vues GulièrciD-CUL (lésiilorressès. Ils ont trop sou\Gnl été inspiics psr lu pro— î j fession qu'on exerçait, par la place qu'on occupait, ou par celle où l'on

: voulait parvenir. C'est ainsi qu'on s'est occupé de la science, non pour

chercher des vérités, mais pour soutenir une thèse. Quand on veut exercer une grande influence, il faut faire preuve d'une grande indépendance de caractère; car l'expérience a trouvé trop souvent que l'indépendance de fortune n'offre pas une garantie satisfaisante.

Il ne faut pas qu'on s'imagine (IUC l'économie politique, telle qu'elle est actuellement comprise par les bons esprits, soit précisément ce qu'on entendait par ce nom, même dans le temps où Smith écrivait. On s'en fait une

' Économie politique^ ou Principes de la Science des richesses ^]>ar M..lose|»li Dioz, dr rAcadèmi^' El nneise ; vol \iv.

NEUVIÈME PARTIE.

des idées plus précises que lui-même ne pouvait les avoir. Deux immenses événements, indépendamment des hommes, ont été les instituteurs du genre humain : la révolution de l'Amérique septentrionale et celle de France. La politique spéculative et l'économie politique y ont fait d'importantes récoltes de notions justes, et ces deux mêmes événements ont détrôné plus d'une erreur. L'intérêt des événements, l'activité des esprits, ont favorisé plusieurs sortes d'investigations ; et la preuve en est dans la marche rapide des sciences physiques et mathématiques depuis la même

époque. L'industrie, les arts, le commerce, ne pouvaient pas rester en arrière.

Et pour ne nous occuper que de la série d'idées dont les progrès nous occupent ici, on a su rattacher à notre provision de connaissances beaucoup de ces idées que Galiani compare à des champignons, de ces idées qui naissent sans antécédents et

sans conséquences prévues ; mais qui, se trouvant vraies, sont devenues des pierres angulaires d'un édifice destiné à orner désormais les domaines de l'esprit humain. Ferguson avait dit ;

« Le prix d'une marchandise se mesure par la quantité de quelque autre (marchandise qui est donnée en échange'. » Cette idée, rattachée aux notions de l'économie politique, ne montre-t-elle pas que les tentatives faites pour mesurer les valeurs par les valeurs n'apportaient aucune nouvelle idée dans l'esprit; mais que la valeur mesurée par la quantité de quelque chose que ce soit réalisait une idée jusque là vague et abstraite. Dès lors on a pu comparer la valeur des frais de production avec la quantité des choses produites, et trouver dans ce simple aperçu d'importantes solutions, telles que celles qui concilient la richesse des nations avec le bon marché, c'est-à-dire avec l'abondance des choses produites».

Smith avait dit que l'action utile du commerce consiste dans le transport des marchandises d'un lieu à un autre et il établit, avec beaucoup de raison, qu'il n'y a aucun effet productif dans l'échange mais il a si peu connu la portée de cette idée, qu'il dit ailleurs ; « Réunir et séparer

« sont les deux seuls éléments auxquels parvient l'esprit humain, lorsqu'il « analyse la production. »

Il a donc passé, sans s'y arrêter, à côté d'une importante démonstration.

fi

"ii

■ Institution de philosophie morale, VII« partie, chap. ii, section 3. * Voyez dans CCI ouvrage-ci, tome I«*, page 37.

^ Meditazioni sulla economia politica, § 3 et 4.

" Voyez cet ouvrage-ci, tome I«S pages 301 et suivantes.

HISTOIRE ABREGEE DE L'ECONOMIE POLITIQUE. 560

celle de la production commerciale, effet incontestable, qui n'était nullement expliqué, qui ne l'a pas même été par Smith, et qui laissait une lacune dans l'analyse du grand phénomène de la production; lacune -qui n'existe plus. On sait maintenant pourquoi le commerce des nations est un des éléments de leur prospérité.

Smith avait complètement rejeté celle production d'utilité d'où naissent les produits immatériels. En montrant qu'ils sont de même nature que les produits maté-

riels, cl ne servent pas moins qu'eux à l'entretien de la société, on a rattaché à l'économie poUlicieue, la politique et la morale ; on a pu soumettre à une appréciation rigoureuse des services qui, jusqu'à présent, étaient parvenus à s'y soustraire », ce qui tend à l'amélioration de toutes les institutions sociales.

Peut-on croire que Smith ait vu en totalité le phénomène de la production , lorsqu'il attribue ses produits au seul travail de Thomme? L'utilité des produits élève évidemment leurs prix au-dessus de celui du travail de riionme, et une partie de ce prix acquitte évidemment le concours de la terre, et une autre partie encore le concours du capital*. Cette portion du prix des produits n'est point la meme chose que la valeur de la terre et la valeur du capital, puisque le loyer que le fermier et l'emprunteur paient pour l'usage qu'ils font de ces deux instruments n'altère la valeur ni de l'un ni de l'autre.

La nature et les fonctions des capitaux eux-mêmes ont été soumis à une analyse plus rigoureuse et plus complète, qui montre comment la produc-

* Voyez VIP partie de cet ouvrage, chapitre XIIL

* Voyez partie V de cel ouvrage, chap. XIII et XVIII.

Ce qui a fait mécomiaillrc à Sniilli et à plusieurs économistes la faculté productive des agents naturels appropriés et des capitaux, est le besoin qu'ont ces agents de la main de riionme pour les conduire. Mais si la main de riioinmc est nécessaire pour tenir le manche de la charrue, raction de la terre n'est pas moins nécessaire pour produire le blé. Quant aux capitaux , quoique ce soit le travail humain qui les a produits, ce n'est pas le travail auquel on doit la machine qui crée la valeur qui naît de la machine. La machine est un produit créé par le travail; mais l'étoffe est un produit créé en partie par le métier et en partie par le travail ; car, indépendamment du prix du travail de l'ouvrier cl des frais d'entretien de la machine, la valeur du produit terminé paie le service du capitaL sans quoi le profinil n'a pas lieu.

et à la réinié

l>r TOMK SECOND ET DERNIER

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre IV. — De ce qui fait l'importance de nos revenus

Le revenu ne peut se mesurer que par la quantité de ce qu'il achète. - Revenu que l'on consomme immédiatement. — Revenu vendu. — Mode d'évaluation convenable

pour le revenu.

Chapitre V. — Des causes qui influent favorablement ou défavorablement sur les profits des producteurs quels qu'ils soient . . 18

La demande des services productifs se fait indirectement. - Préférence donnée à des produits plutôt qu'à d'autres. — Influence du degré de civilisation sur la demande de certains produits. — Les progrès de l'industrie peuvent balancer les causes de renchérissement.

Chapitre VIII. — Des profits que font les entrepreneurs industriels

•il

trier en particulier

Réunion des capacités et des capitaux. — Rareté de la capacité morale nécessaire à un entrepreneur; — Difficulté de réunir un capital. — L'entrepreneur est en général le mieux payé des travailleurs. — On n'a pas toujours le choix de sa profession. —

Des professions hasardeuses. — Des talents éminents.

Chapitre IX. — Évaluation des facultés industrielles -id

Double origine d'un fonds industriel. — Comment il peut être évalué d'après ce qu'il rapporte.

TABLIÈRE DES MATIÈRES.

CiupiTRE X. - Des profils de la classe ouvrière en particulier . W

«ouvriers. - Ouvriers privilégiés, surtout d'aujourd'hui ; e" L ~

preneurs. - Des ligues et des privilèges ~ Monopole des entre-

n Des profils de la classe savante en particulier. . 52

"et poMliqueri!i'Dfv""^ ~ sciences morale.s

entrepreneur. - Ses services ~ ""^emenl bon

^ Oes livres e. des leçons""Lf. "!"StlS:.lr ~

(chapitre XII. - Du revenu des classes de la société dont les services ne sont pas livrés à une libre concurrence . (j|

"Te;'v*e?;t' P-blics e. des demandeurs de places.

Chapitre XIII. _ Des profits ,p,e rendent les capitaux à ceux qui les font valoir ^

sont pas celles de l'industrie. ^ ^ Cupiaux. — Les bornes du capital ne

C,,»P,T,,B XIV. _ De des cephaus pré.és, o,, de ce

appelle mal à propos intérêt de Cargent

mais le loye" "üV^nrirlimenl!" <^® •'argent.

(chapitre XV. - Des diverses formes du prêt, et de rassociation en commandite

"lomLTdtr- ~ ^ ®" courant.'- Escompte.' - '

Chapitre W I. _ Des causes qui influent sur le taux de rintérêt

""® pc-o d'assurance.

rendre les capitaux. ~ Le^£js inléri't nVst'ii!!^"i dépend des profits que peuvent Des capitaux 'disponibles - lü neuvenf de prospérité. -

Causes^ui emp^ent Hm.r.ll ^

chapitre X\1I. - Des lois qui ont pour objet de fixer le taux de linlernel

'^iS?rerrcSTs£r"“>""^

Chapitre XVIII. _ Des profits que rendent les terres à ceux qui les font valoir ^
plus cher en raison de leur fertilité ~ service foncier se fait payer
leur fertilité et la P-imité de leur fertilité;-

Chapitre — Du principe de la population

Des causes de la multiplication des êtres humains. — Précautions prises par la nature contre l'extinction des espèces. — L'espace et l'aliment manquent aux êtres vivants. — Multiplication possible. — La guerre, la maladie, la famine ne bornent pas la population ; c'est uniquement les moyens de subsister.

Chapitre III. — Objections élevées contre le principe de la population

La terre est loin de manquer aux subsistances, mais elle n'est pas la seule condition de productivité. — Objection de M. de Sismondi.

Chapitre IV. — Influence de la production alimentaire sur la population

Le besoin de nourriture est le plus impérieux de tous. — La question du prix est aussi essentielle que celle de la production des subsistances. — Du blé. — des pommes de terre. — l'importance de la population.

Chapitre VIII. — Des consommations privées les plus judicieuses

Variété de ces consommations. — Celles qui satisfont les besoins réels sont les plus judicieuses. — Les besoins réels s'étendent avec la civilisation. — Les besoins factices n'ont point de bornes. — Dépenses mal entendues. — Consommations lentes. Consommation de services personnels. — L'art de dépenser se perfectionne.

TROISIEME DIVISION

Chapitre XII. — Ce qu'il faut entendre par les mots consommations publiques

Les consommations publiques sont analogues aux consommations privées. — Les dépenses publiques ne reversent pas dans la société ce qu'elles lui coûtent. — Elles sont improductives ou reproductives. — Celles qui sont improductives peuvent néanmoins être profitables.

Chapitre VI

L'exportation sans retours éq.;..., est hicheusc à un moindre de:

, une autre. — La consommât

1 ^ procure. — L'excès de production

Un produit qui rembourse ses frais ne surabonde pas. — ""asommaion. — Les consommations immatérielles u'on le chez les riches comme chez les pauvres. — Manières • È accumulation est favorable aux producteurs.

De l'influence des consommations sur l'espè , et quels produits sont désirables

cff f.^nsommaleurs et les producteurs, — On ne exportation. ^ générale. - Une consommation

De la consommation des absents

;quivau à la dissipation du fonds. — L'exportation du ogre. — Les émigrations deviennent nlnc tnoi

TABLE DES MATIÈBES.

un État pour sa défense . .

Causes de guerre. — L'opinion publique

Du système agressif et du système défensif . .

sùr. — L'agrespioii ne donne pas la Guerres commerciales. — Guerres Guerres de conqueles.

De la défense de TÉtat par des milices. . . .

Les milices peuvent-elles suffire.— Nécessité des Lnc nation ne doit pas être composée de soldats.

Dépense d'une marine militaire

commerce. — Pour la protection du Ierri-

TABLE DES MATIERES

Chapitre XXI

Des forces navales pour la protection du loire, — Dépense des lieux de reiftche.

Cii.\i>iTnE XXII. — Dépense des établissements publics

Ce qu'il faut entendre par les établissements i)ublics. — Formation et entre culte d apprécier les services rendus. — L'avantage doit équivaloir à la Du laste dans les monuments. ^

Chapitre XXIII. — Dépense des voies de communicaiio eulièremeu des routes

Importance des moyens de (de communications faciles — Classement des routes.

Chapitre XXVI. — Des entreprises industrielles exploitées pour

le compte de TÉtat

Quel intérêt les soutient — On déguise aisément leurs pertes réelles, — Un éta- blisse, ment royal nuit aux établissements particuliers.

Chapitre XX\1I. — Que la société est intéressée à favoriser Tins- Iruccion générale

hommes.— L'instruction fait les institutions.— La seule vérité f* “ des connais- sances personnelles forme l'instruction

generale. — Le gouvernement doit-il avoir le monopole de l'enseignerne?

Chapitre XXMII. — Quelle est l'instruction dont il convient à une nation de faire les frais

L'instruction des basses classes améliore le sort de toutes les an(rp« f^c^élé-
mentaire. - Des livres élémentaires. - Second de«ré d^ ^ ^ ^ I K^*! ?* renseignement.
- Ecoles de droit et de médecine -1

Chapitre XXXII. — Des secours publics

La société ne doit pas les secours.— Motif de ne pas s'en tenir au droit. — insuffi-
sance de la charité.— Taxe des pauvres. — Du moyen de diminuer le nombre des
pauvres. — L'indigence n'est point un résultat de l'état de société. — Une popula-
tion misérable n'est point une misère. — Des hôpitaux d'enfants trouvés. — Des
encouragements aux mariages. — Hospices nécessaires.

HUITIEME PARTIE

Des Finances publiques

Chapitre II. — Des budgets

Leur origine.— Importance des dépenses. — Du droit d'un État.— Né-
cessité d'une loi des comptes. — Tenir des comptes. — Le contrôle des dépen-
ses ne peut se trouver que dans la constitution politique. — Des dépenses non-consenties.
— Frais de culte. — Les gros budgets ont fait fuir les administrés et multiplient les
crimes.

Chapitre III. — Des comptes par exercices et des comptes par

années

Ce qui distingue ces deux modes de comptabilité. — Inconvénients des
comptes par exercices.

Chapitre IV. — De l'impôt en général , de sa légitimité et de ses limites

Caractère de l'impôt. — Dans quel cas il est inique. — La vanité nationale est dispendieuse. — L'impôt lie concourt pas à la production. — Il n'est pas reversé dans la circulation par les dépenses.— De l'impôt proportionnel et de l'impôt progressif. — Impôts indirects. — Dûmes nécessaires.

Chapitre VI. — Des impôts qui ne rapportent rien au lise

Un impôt trop élevé supprime la production et la consommation. — Une prohibition équivaut à un impôt. — Les frais de recouvrement ne sont point un profit pour le lise. — Progrès dans rationalisation financière. — Impôts équilibrés sans loi.

Chapitre VII, — De la perception par des régies, et de la perception par des fermiers

Différence des deux modes. — Régies intéressées. — Impôts qui pourraient s'affranchir sans inconvénients.

communication. — Exemples des avantages économiques — Les routes ont causé plus de profits que de dépenses.

Dépense de la navigation intérieure . .

■ Des canaux à écluses. — Chemins de fer. — Il peut convenir que l'État en fasse les frais. D'un corps de ponts et chaussées. — Des enquêtes.

De quelques autres établissements publics.

~ Des ports et des bassins artificiels. — Distribution des

TABLE DES MATIÈRES

SECONDE DIVISION. — DES EMPRUNTS PUBLICS

(CHAPITRE XII. — De la nature des emprunts 430

Les aliénations du domaine public ne sont pas une ressource constante. — De la nature véritable des emprunts. — La dépense de l'État n'est pas un encouragement " d'industrie.— Le gouvernement emprunteur ne rend rien à la circulation.— Les em-

prunts irovoquent la dissipation des capitaux. — De la circulation utile. — Ori-'ine des emprunts publics. — Vénalité des charges. — Rentes viagères. — Dette Hotlanle.

Eiiapitre XIII. — Du crédit public et de ses bases 440

^“a?ouiV avantages. - Comment les gouvernements ont

acquis du crédit. — Prmleges accordes aux prêteurs.

Chapitre XVII. — Du remboiirsemeiU de la dette publique

Véritable moyen de se libérer d'une dette. — Opérations et résultats des caisses d'a morlissement. — Une opération de finance ne crée pas de valeur nouveUe!

(uiAPiTRE X\ III. — De la comptabilité commerciale 467

Avilissement pour ce chapitre. - Evaluation des biens. - Inventaire. - Utilité des lomples.— Tenue des livres en partie simple.— Parües doubles.— Des liquidation"

NEL VIÈMI*: PARTIE.

IVotlons complémentaires.

(aiAPiTRE I". — Des rapports de la statistique avec l'économie po- . 4SI

TABLE DES MATIERES

Chapitre IV. — Des formes qui conviennent à la statistique

Les livres de statistique doivent être périodiques. — En écarter ce qui est étranger. — Difficulté des dénombrements. — Des quantités moyennes. — Les prix courants. — Importations et exportations. — Longévité. — Occurrences extraordinaires.

Tableau général de l'économie des sociétés oOo

Organes essentiels Ibid.

Organes accidentels 5*28

Histoire abrégée des progrès de l'économie politique.

Première époque. (Temps anciens) ?>37

Deuxième époque. (Système exclusif) 541

Troisième époque. (Quesnay et les physiocrates). . . . 549

Quatrième époque. (Adam Smith) 558

Cinquième époque (Progrès jusqu'à nos jours) 504

FIN DE LA TABLE DES MATIERES DU SECOND VOLUME.

TABLE

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

ABAILARD , professeur (du douzième siècle ; nombre de ses auditeurs» t. ii. p. 58.

absents; quels effets résultent de leurs consommations» 11» p. I/exportation de leurs revenus lâcheuse» 2:2:2. Se garantissent des impôts sur les consommations, 225.

abstractions; tort qu'elles font à l'économie politique» l. 1» p. 44. Ne doivent jamais être opposées à l'expérience, 45. Comment elles deviennent sensibles » 62. Cii économie politique» ne rendent pas un compte vrai de la diversité des profits» ii, p. 24 en noie. Supposent qu'on est également libre d'embrasser toute espèce de profession» 58. Êl que l'industrie n'est bornée que par l'étendue du capital» 72. Servent de fondement à la doctrine de Ricard et de Mac Culloch sur le profit foncier (rent), lü'J et lit.

ABCS ; amenés en Angleterre par la réintégration du papier monnaie » i» p. 456. Abus qu'on a fait des banques de circulation et des billets de confiance, 474 et 4^e. Souvent récomfiensés par un privilège , 485. Les uns veulent être corrigés graduellement, 602. Les autres rapidement, 604. Sources de bouleversements poli-

tiques, ii, p. 575. Seraient corrigés s'ils ciitrainaient le rejet momeiilané des bud-gets. 586.

ABCS DE MOTS, cilés eii exemples, 1. 1, p. 46.

ACADÉMIE FRANÇAISE ; a OU le malheur d'avoir été protégée par le cardinal de Richelieu» II, p. 551. Pourquoi rendue juge des belles actions comme des bons ouvrages» 554. DilÜcullé de la bien recruter, 55.5.

ACADÉMIES ; objet cl utilité de ces institutions, 11, p. 550. Leurs abus» ibid. Leur origine»551. Celle des inscriptions et belles-lettres inutile» ibid. Celle des beaux ans ne contribue pas à leur perfection, 552. Fonctions attribuées aux acadé-mies» ibid. Époque où on en établira pour réconomie politique, 555. Elles rem-plissent les fondions d'un jury dans un concours» 554. Comment leur première formation et leur recrutement devraient avoir lieu, 555. Sur quoi se fonde leur im-portance, ibid. Devraient admettre le principe de la concurrence» 556.

ACCAPAREMENT ; coupables quand ils produisent une cherté factice, i, p. 520.

ACCi'Mt'LER, n'est pas enl.isser, i» p. 155»

155 et 161. Excède riulelligence des animaux»

158. Motifs pour accumuler» 160. C'est un acte de sagesse et de vertu, 161. Voyez Épargne.

AcuAT(un)» n'est que la seconde moitié d'un échange, i, p. 76.

ADMiNiSTRATEL'R (I*); S6S foicliions S6 Confondent avec celles du législa-teur» ii» p. 255.

Est un travailleur productif, 265. Ses revenus font partie du revenu de la société» 266. Est quelquefois utile sans rien faire» ibid. L'asseulimenl des citoyens fait sa force, 267.

ADHiMSTiuTiuN : Cl) quoi consiste son utilité»

11, p. 265. Est plus parlaile quand elle n'est pas compliquée, 268. Dangers de sa centralisation, 270. Ses actes sont des occasions de j

dépenses pour les administrés» 272. Contrarie

les communications» 275. Est juge et partie I

dans les jugements administratifs, 274. Les |

employés de l'administration ne sont pas j

propres à fournir des renseignements impartiaux » 421. Exemple des maux qu'enlaine leur ignorance» 551.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ; elle 68 Ull

besoin de la civilisation, ii» p. 274. Elle défend le citoyen contre les attaques légales et celles qui sont criminelles» 275. Devrait se rapprocher des jugements arbitraux» 276. Manière dont on peut y faire entrer le principe de la concurrence, 278.

AGENTS DE CHANGE ; allaient à pied avant la révolution, i, p. 441. Ont moins de garanties depuis qu'ils fournissent un cautionnement,

AGENTS PROVOCATEURS ; employés par le fisc,

AGIOTAGE ; comment il a lieu sur les fonds publics. II. p. 452. Ses opérations réduites à des gages sur les prix, ibid. Pourquoi il est favorisé par les gouvernements emprunteurs, 454. Favorise les spéculations et luides- \

aines de gens en pouvoir» ibid. Son attrait et ses tristes conséquences, 455. Se porte aussi sur les marchandises» 456.

aguel; nom d'une monnaie ; son origine» i.

agriculture; utilité dont serait un traité spécial, i. p. 57. De quoi se compose son capital engagé, 155. Obtenir ses produits immédiatement de la nature et non d'un précédent j

productrice, 208. Ce qu'elle gagne à être exé-

TABL.: GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

c[^]--544. Av. ie, aa., s. é, edouanes.

fcsirii[^]V[^]fr[^]"*[^]" ^>^[^]ce, II, p. 25[^]fr;X[^]LTcem[^]

ea ..ao. ie ,,,d.

Uâ.U.(au[^]urs);co,^.,dentr.co.,o,nie

H.,|q.c avec l'an de radmi.,s.ra.o., . , vice que reuden. les/EsseZ.r[^]

Ieu[^]"d.*rmo"ml"TF 597""""

AU.,[^]VCHS; devraient-ils être remplacés ,ar des an, maires s.ansliques, ,, p. 506. colonies, ., p.[^]vi. Évalià In de

gu^ria^T p.'i.8"" "''?• f^vorisêspr L mTclle;

AMÉ,,qRÂT,o.vs; chaque jour on prêche contre ouvré- des"dého,^hés ' 35ü"
Pourquorrl'v elles et .1 sVu opère tous les jours, ,, p. 2i. eonsorame peu rfef

îiroiK T\ indepeudiimmeiii des ! crise qu'eïo a éprouvée en' 1825 et IS^G A{*i

Tout i"/di:int r;V\^r."e mon^iTre piu;"onles

veuu supérieur à Jelui du fonds, 104. Veulent lemps de ré^-rr ^ a 'e " "

être entreprises avec réserve, 10,5. Se'ls;!! «S, fq-ilf iabletxX

îielTaïï^ïre l«gHlaloïi JOG. Ne e// mte. Commence à abandonner le .•^ysième

c^laiïr sU *''*■ Permet la sonie de ses^aines

AMÉatcAtv-s'oss ÉTATS-cms; mieux reçus en -P" o.ri-^lSCeE Chine que les An-
glais, i, p, G48. Eminemment GI9. Véritable cause de la nronicrilé où elle popre-
saut nouvelles colouisations, ii, 195. esiparvenne, G20 A ea^né n^r i'indoi.eiid ince
Amérique; ses produiisenmetaux précieux, de ses colonies d'AméTiqu ^637 Sa
iééislaiion

Ëil5SHHrÉ

de'LXlri,,l^é%""""^ ^ l'""*""l"« *'« '■"J'--. 6«3. S'a à redouter ni un

—ÊAVRcs (.ou; les cours publics; les communes devaient en engér, n, 342 en
<l;-iro,Sa fi., de su., as'le.llû

ANALYSE en économie „olitique; plus essen- liordVir,l;on,Le!u,“p?77 uVpro'u-
èrile l"nd%ttne""""*"" *""* il'd- ie neu.ralisrs par l'un[.é,," K. Et

AXCENs îles) croyaient la parole du maître .ion !clmm' n.^hle!'^^^ plutôt ,,,e |
•exner.once, ,, p. 7. Etaient les broger les lois contre fus Je ai Paie le blé

4'H^\<<JsaJhr lettres de <;iïange, serrer rindoiislan dans brd^en, lance,' Js-?'

^cmplo rH.iiivcment a 1 économie poh.qno trouve beaucoup n ioux c« »o/c
Son.r insliluUons, 5W. Leurs mauvaises doctrines 'on résultent ifoiip*

irc^Sce*^ T^' i '-té rob]erd*urruloHsM

...rs institutif la civilisa.^

Di:S MATIEKKS.

dépenses publiques, 587. A beaucoup à souffrir de ses impôts sur les consommations, 407. Elle est appauvrie par ses charges, 422. Les fermiers y sont obligés de beaucoup produire sous peine d'aller en prison, 428. Résultats réels de ses gros impôts, *ibid.* Éprouvera un grand soulagement quand elle sera vraiment représentée, 429. Ce n'est pas son crédit qui a fait sa prospérité, 459, Véritables causes de sa puissance, 440, en note. N'a acquis que des maux par ses emprunts, 460. Son gouvernement a fait la guerre par vanité et avec imprudence, 465.

ANIMAUX ; en quoi leur emploi comme moteurs est un perfectionnement, i, p. 285. Si l'homme est en droit de les multiplier pour les détruire, 284. En quoi supérieurs aux machines à vapeur, 287. Plus communs qu'autrefois, 438. Les sacrifices qu'en faisaient les anciens ne seraient plus possibles, *ibid.* Peuvent être considérés comme substance nutritive, ii, p. 189. I

ANNALES STATISTIQUES ; quels faits devraient y être consignés, n, p. 500, 505 et 506- ^

ANNUITÉS ; ce que c'est, ii, p. 440, en note.

ANCIENNES (villes); époque de leur prospérité commerciale, i, p. 322.

anticipations; chargent l'État d'intérêts qui pourraient être évités, ii, p. 443.

ANTILLES; système de leur agriculture, i, p. 248. Ce système est caduc et corrupteur, 219. Leur prospérité n'est point une («reuve de rexcellence de leur régime, 251. Ont prospéré aux dépens «les consommateurs français, j

APPLICATIONS UTILES des sciences aux besoins de l'homme, ii, p. 53.

APPRENTISSAGE ; peut donner au maître un droit légitime sur le travail de l'apprenti, i, p. 528. Dans nos anciennes lois était souvent ridicule, 546. Écartait les talents étrangers, 547.

APPROPRIATION des lois multiplie considérablement leurs produits, i, p. 200 et ii, p. 513.

APPROVISIONNEMENTS(gros); ne sont pas d'une bonne économie, ii, p. 335. Sont une manie de province, *ibid.* Inconnus dans les grandes villes, et pourquoi, *ibid.* Les meilleurs se trouvent chez le marchand, *ibid.*

ARABES; successeurs de Mahomet; leur influence sur nos arts, i, p. 323.

ARABES ; cité à l'occasion des persécutions éprouvées par J. Watt de la part des corporations, I, p. 555, en note.

utilité, 1, p. 492.

arbitres; jugent ordinairement les conleslaliions entre négociants, n, p. 276. Peuvent être introduits dans les procédures civiles, 277.

ARCAND, inventeur de lamjje ; persécuté par les corporations, \ ,]>. 555.

argent; sa valeur de nulle importance dans les échanges, i, p. 76. Ne vaut qu'en proportion de ce qu'il peut acheUT, 77. Quantité de ce métal annuellement produite dans le monde, 26). T-a quantité fournie depuis la découverte de l'Amérique n'égal pas la moitié de la quantité de fer annuellement (>roduit par la

France, 388. Dans quel cas on fond les espèces d'argent, 392. Comment s'estime la qiianiic qu'il en faut pour les monnaies d'un pays , 393. Celle quantité bornée par les fr.aais de production, 596. Pourquoi sa valeur n'est pas tombée davantage par l'effet de la découverte dos mines du Nouveau-Monde, 398. Estdevenu plus recherche en vertu des progrès des nations, ibid. L'Asie absorbe une partie de celui qui est produit au jour, 399. Ses frais de production augmentent avec la demande, 400. Si rinsurroclion des États d'Amérique rendra l'argent plus cher, ibid. Quelle quantité il s'en produit annuellement, 401. Causes de sa destruction, 4(i2. Nouveaux pays qui en réclament,

403. Sa valeur ne tomberait pas rapideoient, même par la decouverte de mines abondantes,

404. Sa valeur décline graduellement, 405. Se consomme moins que d'autres produits , ibid. en note. Ses avantages sur for, 408. Pourquoi en France les paiements se font en argent, 410. Sa valeur estimée par la quantité de blé qu'il achetait à Athènes, 430; à Rome, ibid; sous Charlemagne, 431 ; sous Charles Vil, époque de sa plus grande valeur, 452. Sa dégradation jusqu'à nos jours , 455. Est tombé au sixième de son ancien prix. 435. Coulinuc à se dégrader, 436 et 437. Diffère peu de valeur avec iui-meme, cl beaucoup reialivcmcnl aux autres produits, ii, 407 en note. Voyez : Monnaies J Métau.T précietur.

argenterie ; Ücorivieut qu'elle soit peu massive, n, p. 233.

argonautes (fable des); a eu pour motif le commerce de l'Europe avec l'.Asie , i , p. 195.

ARISTOTE ; ne pourrait traiter de nos jours tant de sujets divers, ij, p. 54. Son système d'écotiomie politique, 545.

arithmétique; moyen pour que son étude cesse d'être abstraite, ii, 355 en note.

ARITHMÉTIQUE POLITIQUE ; quel CSI SON ohjel.

il, p. 495. Imparfaite par l'imperfection des bases , 49i et 495. Anus qu'on en fait, -494. Fournil desraï'procheraenls piquants, 496. Ia^s causes accessoires dérangent souveui ses calculs, ibid.

arrwright, Anglais, invente les machines à Hier en grand le colon, i, p. 197.

ARMATEURS de uavires ; en quoi font le commerce, I, p. 510 et 318.

ARMÉES permanentes ; poids énorme pour les nations, ne suffisent pas pour les défendre, ii , 287. Sont une mauvaise école pour des citoyens, 289.

arts d'imagination; pourquoi ainsi nommé' plutôt que beaux-arts, i, p. 50“.

arts manufacturiers, ce qui les caractérise, 1, p. 2H4. Les beaux arts en font partie, 265. Il s'en élève tous les jours de nouveaux, 2ti6. D'autres s' éteignent, ibid. Se divisent en physico-chimiques et en mécaniques, ibid. Un seul embrasse plusieurs professions, ibid. L'origine de leurs procédés les plus simples est inconnue , ibid. En quels lieux s'exercent, 267- C'est quelquefois ciiez l'ouvrier, 268. Quelquefois dans les boutiques , ibid. Quelquefois chez le consommateur, 270. S'ils tendent à «Icserlcr les

TABLE EÊAÊBALE AU>nAr.i:Tioi:i:

üolix qn'îî!! onl enrichis, 274. Ool fait au loial (le graiid« progrès, 372.

ARTS tTiLKs ; leur connais'iaRCe ne suffit pas à une nation pour prospérer, i , p, 3i. (:oii>i- «lerationsjVoiiioiniques auxquelles ils peuvent s'élever, 53. Ne sont pas corrupteurs, .3.3. Leur iléveloppcmeiii entraîne celui de l'esprit, 3.3. Leur rapport avec l'ecoiomie politique , 57. Sont fondossur des coiinaissaïu'es scieullique<, 95. lieu (lus multipliés qu autrefois, n, p. -iPi). Vo^ez : îtidtiUrie.

AscÉTiQCF.s (|>lulosopies) ; leur vertu comparée à celle «les mouton«. i. p. 5oi.

ASIE (nations d*); leur destinée est dVtrc dominées par les Européens, 11, p. 5i4 en mt<\ Les envois d'argent qu'oii y fait •^oul ce qui amene des retours plus avantageux , 5,32.

ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES; CONimeilt OU Ic8

mèijp. U , p. 375.

ASSIGNAIS FRANÇAIS ; pourquoi tombèrent aiiïani, I, p. 457. Pour quelle somme iioirinale nu en créa, ibid. As\$î(jmis rmseft; leur origine, 4Ho.

ASSIMILATION DES ioÉEs;ce que cVsl, I, p. 205. ASSOCIATION (esprit d'); se< avantages, 1, p. Oil.

acstr^lie; ses liahilarits ne produisent ni ne c onsomment, 11 , p. 20. Pourquoi en si petit nombre, 146.^ Sun état en 1818, ibid.

ACTRienR (I ^ce qui rempéciera toujours de prospéier, 1. p. 27, e» note. Se mêle de la nomination des précepteurs particuliers, n p. 3,32, en note

avance ; signification de ce mot . 1 , p. 128. La consommation reproductive u'e.-l qu'une •ivaiaicr, 129. Les avances en compte cotiraul sont une espèce de prêt, 11 , p. 77. Faites par les gouvernements aux particuliers ne peuvent cire judicieuses , 328.

avare (1); plus utile à riiduslrie que le prodigue, 1, p, 105. Tien! trop décompté des besoins futurs, 11, p. 257 et 259.

AVARICE ; caractérisée , 11 , p. 257. Plus rare <pj autrefois, et pourquoi, 240. Remplacée p ir la cupidité, ibid.

AVARIES causées aux coililribnables ; imiïol qoi n est pas un gain pour le fisc , 11 , p. 412

AVOCAT (I*); en quoi consiste son industrie,

I. p. 102. Danger d'en trop faire, 11, 5W

racon; est le fomlaleur de la science véril.'ble, I, p. 8. A le premier conçu i'applicaion des sciences aux ai ls, 95.

RXLINCK Dr commerce; nous relie dans im éial do barbarie, 1, p. 21. Reproduite dans plusieurs ouvrages, même po<lérieureroent a .\dam Smith, -40. Histoire de l'établissement de ce système, ,301. Son objet, 562. GéiiénicFreni adopté, ibid. Attaqué par les sectan-urs de Quesnay, 565, et renversé p.,r Adam -mit)), ibid. Encore sonlenu, et par qui , .364 Ses arguments léfuiés, 567. Assimile n imi une nation à un marchand, .368. E.st souleime quoique démontrée absurde, 575. Se propose i.M résulta! impossible, .376. Les meilleures

balances sent celles qui , jusqu'à présent, onl paru mauAaiscs, obi. Elles sont toutes fivorables quand le commerce est libre, ,382. Ouels sont les seuls tableaux

auxquebs on peut avoir coilliance , 585. Donne lieu à des fraudes I pieuses , .385. Ses tableaux onl peu d'iitdié ,

I 5b5, Décèle l'ignoranco de ceux qui la sou- I tiennent, iY>;d. Source de cette erreur, 11 205. E t uii préjugé qui a été funeste à une ciTlrepn-e utile au public, 524, en note. Vieillesse usée, 534.

daleine (pèche de la); nature de reutrepise de ceux qui la font, i, p.259. Entrave l'usage des lampes eu Angleterre, 11, p. 4t l.

banqce d ANGLi.Ti^.nRE ; sa hanqueroute, 1, p. 451. Somme de ses billets qu'elle avait av.iMcéc au gomememl, ibid. en note. Dépiéidatinn île ses billets, 4.32. Le gouvemenienl décrète qu il ne sont point u«¹*préciés, ^34. Celle erreur est de peu de durée, ibid. Moyen employé pour rirlever la v.ilenr de ses billets, 4.3.3. Malai.se qui eu est résulté, 4.36. Pourquoi ses billets circiilci.l au loin dans le pays, 467, en note. Vérifie les titres des « rédiiciers de l'Elai, ce que ne fait pas celle de f rance, 469. Crises amenées par la mullirili. cation outrée de ses bi. lots, 477. Durée de son privilège, 476, en note Pni la force à manquer a ses engagement'^, 485.

n INOIE Di: FRANCE; son fonds c.'ipilal , 1, p. 4îl. Sa réserve, 472. Somme de ses billets eu émission, ibid. en note. N'a jamais perdu par des banqueroutes, 475. Sa prutteuce en escomptant, Reproche qu'on lui fait, 474. Son capital dissipé par Bonaparte, 4M.

BINQLESDE ciRcuTios; émettent des billets »lo confiance payables à vue au porteur, p. 465, Leurs a\ailages, 464. Par quels movens elles lont circuler hmrs billets, 46.3 et 469. C'est le public qui est leur prêteur, 466. Elles jouissent de riilél-rét d'une pailie seulement de leurs billets, -467. Se chargent du paiement de la dette publique, 469. Font les ipceiles elles dépenses des particuliers , ibid. Avantages duu pareil aiTangmment, 470. Peuvent Ionjour^ retirer leurs billets qnaml elles sont bien administrées, 471. Leur fonds capital n'est pas nécessaire pour cela, ibid. Que\ est l'usa"»* de ce fiuds, 472. Quelle somme d'argent elles doivent tenir en réserve , ibid. En quoi elle'^ peuvent se rendre pins utiles, 47 4. Sollicitent abusivement des privilèges exclu'^ifs, ibid. Condition de !e*ir existence dans les îles Brilanniquos , 476. Crises amenées par leurs fautes, 4j7, Valeurs qu'elles peuvent s.^us «langer prêter au gouvorneml , 480. Ne doivent pas escompter do papier de circula, lion, 481. Soûl perdues si elles avancent au "ouveriemenl leurs billets au porteur, 482. Banqueroute de celle de Siockoim et de celFe de Co[>enliagt*e, 485.

^ banocks de dépôt; leurs dangers, i, p.485.

Ne se rétabliront probablement pas, 484.

banoberocte (la) , considérée comme un droit régalien sous l'ancien régime, n, p.445. Maux qu'elle entraîne, 470 DANQciEBs ; quelles sont leurs fonctions dans le commerce, i , p. 511,

DES MATIÈRES

ÜH5

babbaresqi'es (Étals); leur existence est une honte pour les gouveruementls d'Europe, 11, p. 191.

BARBARIE DE PLCSIECRS PROVINCES DES PAYS

C1V1L.ISÉS ; à quoi elle tient, 1, p. 600.

BARTHÉLEMY f l'abbé), SOU évaluation des monnaies antiques, i, p. 458, en note et 412.

BAS-PELPLB (le); iulluence de ses consom* mations, 11, p. 24 4.

BATIMENTS ; dans quel cas trop dispendieux, h 291.

BAix; empliy léotiques, leurs inconvénients,

I, 24t. Leur prix augmente journellement,

BEACX ARTs; foiit partie des arts manufacturiers, I, p. 265, ne contribuent pas à former le güül d'une nation, 552.

BECQCET, directeur -général des ponls-elcliaussées; son rapport au roi cité, 1. p. 644.

BÉNÉFICES coMMERCiAix ; Comment ils se coulsalcul et se partagent entre associés, n, p. 481 .

BENTHAM (Jérémie^; cité au sujet des colonisations, II, p. 195. En quoi il fait consister les récompenses nationales, 557. (atatiou de sa Tactique des assemblées législativeSf 575, en îwte.

uEBGERiES pouTiQtEs; iic sont pas de notre époque, 11, p. 5tO. 1

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE ; sa persisaiice h soutenir une erreur quant à la lorroc de la terre, 1, p. 40.

bernier; son voyage eu Orient, cité, 1, p.

BESOINS de l'homme : dépendent do son organisation cl de l'étal de civilisation où il est parvenu, i, p.65. Sont de dilTéreilles natures, et changent avec le degré d'avaneemo..l des sociétés', 8!. nature seule ne pourvoit pas aux plus simples d'entre eux, 83. Ne [>résentent point une quantité fixe, 189. Augnieillent avec la popula-lion, et même sans elle, ibid. En éprouver est le commencement «le la civilisation, 349. Quel classeinenl les hommes en font suivant les prix, 358. Us sont la premi«*re cause «Je la demande des produit'^, 559. Sont le iT^bile de la civilisa-tion, 499. N«;cessaires à nos jouissances, 501. Leur absence suppose un d<'faul de civilisation, ii, p. 20. N'enirainent pas nécessairement la corruption, 22. Inibieiit sur les profils des industriels, 52 et 48. El augmentent les frais de production, 53. Sont les premiers fomlemcnls de la valeur, 111, en note. Varient avec la civilisation, 21(' et 227. Sonl réels sans cMre de nécessité première, 227. DilTcTent suivant les différentes classes de la société, 228. N'ont pas de bornes quand iis sonl factices, 229. Ces derniers provoquent la sali«ilé, ibid. Quels sont les besoins des nations, 260 et 261.

BIEN public; ses éléments ignorés des anciens, I, p. 19. Offre le plus solide des appuis, p. 52.

BIENS matériels; servent à la satKaclion de^^ besoins de l'esprit et engendrent des qualités morahis, 1, p, 501. Voyez Hichesses.

BU.AN ou inventaire en commerce; est la base de !«mis le.« compte®, d, p. 472.

BILL d'indemnité, cexpressioo anglaise; ce J

qu'elle signifie, 11, p. 5^ . I

BILLETS DE BANQUE ; pcutenl Icoir lieu de monnaie pourvu que leur paie-ment soit à vue et assuré, 1, p. 462. Onl besoin d'une plus grande garantie que les bilbils à ordre, 463.

Déprécient jusqu'à un certain point la monnaie métallique, 464. Par quel méca-nisme ils ajoutent à la somme des capitaux , 465. Quelles classes profilent de celle augmentation, 466.

Ce qui borne leur somme en circulation, -467.

Pourquoi ne circulent t»as loin de leur caisse de remboursement, ibid. Avantage qui résulte d'une légère dégradation de leur valeur, 468.

Leur remboursement se fait sans avoir recours au fond capital, 471. Somme de ceux de la banque de France, 472, en note. Si l'on peut avec équité en restreindre l'émission , 475.

Conséquences graves de leur multiplication,

476. Crise commerciale qui en est résultée en Angleterre, 477. Onl fait sortir d«; l'or d'Angleterre, -478. Il e>t nécessaire de ne pas en émolli e imiéliiiiement, 479 Ne peuvent excéder In somme monétaire dont un pays a besoin, ibid. Ne sont bien garantis que par de la monnaie ou des valeur^ promptement réalisables,

480. Les hypothèques territoriales ne leur , servent pas de gages, ibid.

BILLETS A ordre; caractérisés, i, p. 465.

Comment i's remplacent la monnaie, 486.

BLAKE (W); son écrit sur les dépenses du gouvernement d'Angleterre, 1, p. 454, en note.

BLANCHISSEUSE de liugc ; cu quoi productrice,

Bi.ANQU aîné; renvoi à son Histoire de rÉconomie. politique pour ce qui concerne les do(riucS sainl-@imoiieiiines , 11, p. 574, en note.

BLÉ (le) serait plus cher s'il n'y avait point de propriétaires fonciers, 1, p. 225. Est rendu plus cher plutôt par le vice des b»is que par la nature, 263. Sa cherté est nuisible aux manufaciires, 276. L.o transport est le principal do ses frais de production, 335, en note. Taux auquel U ne peut plus être produit ni consommé, 334. Effets qui résultent de la fixation de son prix, 565. Ou en offre plus qu'ancieunenl, mais l'offre qu'on a faite des métaux précieux a augmenté davantage, 599. Sa valeur supposée à f>eu près la même à toutes les éf«oques, -426. Multiplie ses consoromaiehrs, ibid. Son prix moyen est seul à considtVer,

427. Sa valeur plus souvent relatée qu'une autre, ibid. Ne dilTère pTS extraordinairement en qualité, ibid. Mais beaucoup en valeur d'un lion à l'autre. 428. Est un objet de luxe pour les Indous, ibid. E-l le moins mauvais moyen d'évaluer les sommes anciennes, 420. Prix de l'hecloliirc de blé dans rnncieue Athènes ,

450- Dans Rome ancienne, ibid. Pourquoi plus cher à Athènes qu'à Rome, 431. Son prix du temps de Charlemagne, ibid. Sous Charles \ II,

Pourquoi un pays est-il pauvre quand

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

les "Ébirès" à l'Ifi en baisse en note. Le côté des dépenses est essentiel
produit par le commerce. Les n. ^ Peuvent être rejétés par la législation
d'une terre fertile pour en produire P i v' P ^ *e moindre inconvénient . 38(i.
Maux qui

quoil n'aurait pas la population. 'i' q ue tui: 'i;''
essence de là l' " " Bitas-saves ; gagne avec l'Angleterre en
jusqu'à un certain Sup W ^ V ^ ^ ^ ^ ^ «-manufacturés . . , p.
loi ^ . STI' ISil: K I
production , ! , 8. Est ménagé dans la disette et prodigue dans l'abondance, iùid.
Raisons „

pour et contre la liberté absolue de sa culture C
et de son commerce, 179. Les greniers d'abon-
assure TerPapp Twi' onnem ^ ^ ^ I " Cndeni moins de vin quand
d'en défier l'ex Toi S 1 ' ' * " " er, it, p. A6, en note.
tioii encourage . sa ^ piôduclioi ^ 18 ^ SeT7 ■ I contrarié par les lois et les ré-
de garde surpassent son prix de d' ^ S m
co=- q r
un " SÂi p- anglais
BOIS ; son insinuation comme com'usable, b_p. 2b.. Recensement plus cher qu'
autrefois,

BONAPARTE; voyez iYfl/ïo/eon. toxiFicATioN, des biens fonds ; ci ^ t en partie
Cuisse de la hausse des fermes , i , p. 437 \ oyez Amélioration, ** . , p. lo/.

DON MARCHÉ; fjiAorise singulièrement la consommation. i. p, 2f). S. N est pas
la même chose que le bas prix , n, p. 03.

fiOs' ^ ^ ^ ^ ^ * ^ * Pourquoi suit les lumières, i, p.

BOTERo, n^e en 1340; un des premiers *écrivains* qui ont mis en avant le système de la bal.ince du commerce, 1, p. 3t{4,

BoicuEBs de: paris; devenus tinanciers, 1, p. 349. * *

BOIRSES DE commerce; do même que les riallcs publiques, utiles en fixant les prix courants, 1, p. 3(XS. Celle de Paris trop lasiucuse oOI. Seul marché pour le transfert d<* h dette publique, 4i5. Un coup «le tonnerre v tan monter la rente, 43.3, en note. On y agiote .«ur les m.irehaiidiscs, 430. ®

BRÉSIL (flimire des relations commerciales entre la France et le), ouvrage du fils d<; l'autour ; cite à I occasion des métaux précieux. h A\o, en note,

BREVETS d'invention ; cc qiio c'csl, I, p. 62:2. l eur législation difficile .4 fuire, 623. Omuc d importation devraient être supprimés, 624 bristed fJohii), *écrivain anglais* : avocat des gros impôts, 11, p. 427.

broxcmart; son évaluation des quantité-^ d argent extraites des Cordillères, i, p. 40f.

bcchanas, commentateur d'Adam Smith* combattu, i, p. 223. '

BCnjETs; ce que c'est, et quelle en est l'origiie. II, p, 376. Étymologie de ce nom, 379,

aux Indes; sa description, i, p, 655.

calonne; ministre des finances; quelquesuns de ses expédients pour avoir de l'argent, tii p. 373.

Campagnes fies); sont intéressées à la prospérité des villes, i, p. 343.

c^NAi'x DE navigation; Iciirs avantages, i, p^350. Lenteur excessive de leur navigation, .*ol, en note. Pourquoi trop peu nombreux en Irance, 642. Favorisés en Angleterre par la législation, *ibid*. Êlniident le marché des produits, ii^oll.Ceux de petite dimeusiori préférables, 314. OomraeiUoii supplée à l'eau quand elle leur manque, *ibid*. Sont un des triomphes de J industrie îiumaiue, 315. Leur emjiloi peut devenir aussi dispendieux que le roulage, 316. Le canal latéral du Rhône peut ne pas rembourser ses ciitiepreneurs, et néanmoins être avantageux au pays, 317. Pourquoi ils oui eu de grands succès en Anglcterro. 31H. Ils y rapportant peu en intérêts et beaucoup en utilité, 310. Ont besoin en France de pins de protcctimi , *ibid*. Quels secours leur doit le public , 320. boivent être établis lar entreprise , *ibid*. Ceux qu'ont entrepris les ponlsont causé des pertes énormes,

CAPITAL (le); se consomme sous un rapport et ne se consomme pas sous un autre, ii,

CAPITAL ciBerLANT ; de quoi se compose, i, p. 143. Manière d'évaluer celui dont une entreprise a besoin, 293. On en paie indirectement l'intérêt quand ce n'est pas directement,

CAPITAL engagé; CC quo c'est, i, p. 141. Se détermine s'il n'est pas entretenu , 142. Est plus solidement qu'un autre acquis à un pays,

I 40. Dans quel cas ne rappin te Lucuii profit,

II, "1. h. iisun fornbe terre n'est pas n'ndu

DFS MATIÈRES.

disponible par la vente du fonds, 84. Pourquoi a droit à un intérêt plus fort , 88.
^

CAPITAL PRODUCTIF d'UTILITÉ OU d'ACCROÏSSEMENT ;

caractérisé, i, p. 143. Est susceptible de détérioration, 144. Appartient quelquefois au public, ibid.

capitalistes; sont intéressés à connaître l'économie politique , i , p. 05. Concourent à la production par le moyen de leur instrument, I ! l . Oui besoin de connaître l'industrie, même en ne voulant pas l'exercer eux-mêmes,

1 48. Doivent être rangés dans la classe des producteurs , 206. Produisent indirectement ,

II , 19. Ne confient pas judicieusement leurs capitaux quand ils sont étrangers à toute industrie , 32. Et les emploient encore moins judicieusement eux-mêmes , 35. Ce qui suffit pour mériter ce nom, 63. Ont besoin de se transporter aisément au lieu où leur capital est employé, «5. N'aiment pas à inventer les plateaux, 447. Les traitants leur vendent en détail les rentes qu'ils ont achetées en gros par souscription, 448.

CAPITAL ; caractère de cet instrument, 09. Sont des propriétés qui ne renchérissent pas les produits, ibid. Comment réunis par un entrepreneur d'industrie , III. Leur étendue borne seule l'industrie d'une nation, 112. Comment sont employés plus à profit, 125. Leur nature et leurs services développés,

Sont consommés par l'action de l'industrie, 129. Ne consistent pas dans l'évaluation qu'on en fait, 130, Leur consommation est réelle, mais leur valeur est réservée

vée. 151. Usage qu'on fait rindiisirie agricole, *ibid.* Usage qu'en fait l'industrie manufa« turicre , 135. Ou une entreprise de commerce, 134. Sont du pays de leur possesseur, 135. Ne consistent pas dans les écus, *ibid.* Il est impossible d'en évaluer la somme, *ibid.* Leur service seul est deliniivemenl consommé dans les opérations productives, 136. Ne peuvent servir à la production lorsqu'ils sont fictifs, 137. Sont empruntés sous différentes formes , *ibid.* Ne peuvent servir à plusieurs pcrsoniics à la fois, 138, Mais à plusieurs opérations successives, 159. Sont quelquefois occupés plus d'une année à une seule opération , 1-40. Ce que c'est que les réaliser, *ibid.* Quel classement on en fait, 141, De quoi se composent ceux d'une nation, U.3. Difficilement évalués, *ibid.* Evaluation incertaine de ceux de France et d'An- CleteiTC, t 46. Improductifs, ce que c'est, *ibid.* Comment ils se forment, 149. Accumulés, ce que c'est, 130. Dans leur valeur consiste leur importance, 154. Prennent la forme qui convient aux entreprises, 155. Une des principales sources de la supériorité de l'homme sur les animaux, 1.38. Comment sont diSî-if-és, 1.59. Le sont quelquefois par impérilie , 160. Déiniils dai.s les siècles de barbai ie,ié/d. Sont la mesure de la richesse des nations. 163. Peuvent être formés par des productions immatérielles, 164. Cet instrument concourt o la production des richesses, 215. Ne font pas toute la valeur d'iiii fonds déterré, 217. On n'esi jamais affranchi de rinlcrêl de ce qu'on a dépensé de trop, 291 , et! note. Leurs profils ouvrent un déhoïn hé à la

>roduction, 352. Sommes de monnaie qui n'en ont pas partie, 380. Sont une mesure imparaille de l'iraporlance des entreprises, 269, en note. Ce que coûtent annuellement ceux qui sont engagés dans une entreprise, 290. Sont en général trop peu ménages, 294. i.eur accumulation favorable à la liberté, 506. Ne peuvent servir obscurément, .518. Indépendants des métaux précieux, 571. Sont essentiellement consommables, 573. Ne doivent pas être confondus avec le numéraire, 574. L'une des sources de nos revenus, ii, 1. Pourquoi moins rares aux coloni«?s que les services de l'industrie , 50. Dans quelles circonstances ils ne réclament pas le secours de l'industrie, 51. Sont souvent perdus par l'incapacité de leurs possesseurs, 35. Ne sont pas toujours offerts aux entrepreneurs qui mériteraient d'en trouver, 36. Le mobilier en fait partie, 65. Ne jÆuvent être mis en valeur que par un entrepreneur, 66. Leurs profils esseniiellemeul différents de ceux de renirepreneur, 67. Nécessite de les évaluer séparément, *ibid.* Ces profits évalués, par les doctrines abstraites, au moyen d'une supposition gratuite-, 68. Ne se déplacent pas aussi aisément qu'on le croit. 70. Beaucoup restent sans emploi à Paris, *ibid.* en note. Nature de riiniérêt qu'on eu paie, 73. Leur intégrité garantie par un emprunteur, 74. Pourquoi plus compromis qu'une terre quand on les prêle , 80. Sont en général empruntés pour être mis en valeur, 81. Dans quels cas sont moins recherchés, 82. Ce qu'il faut entendre par un capital clispoitable, 83. Il peut l'être sans être en écus , *ibid.* Le bas

intérêt excite h les consommer, 84. Pourquoi les Juifs en tirent un plus fort intérêt, 87. Le risque de les perdre est ce qui en élève le plus les intérêts, 88. Les améliorations foncières foui partie des capilanx, 102. Nouvelles preuves que ce sont des instruments productif-, ibid. eu note. Ils sont une ressource contre les disettes, 131. Leur revenu ajouté h celui île la main-d'œuvre est un soulagement pour l'indigenee, 167. Ceux productifs, d'nltitc cl d'agrément sont ceux qu'il convient de multiplier dans les pays riches et populeux, 367, en note. La production n'y est pas toujours proportionnée, 410 et 426, Leurs emplois utiles contrariés par les emprunts publics , 436. Cause qui a fait méconnaître à plusieurs économistes leur action productrice, 5¹², en note.

CAPiTAVx iMpRoorcTiFs ; coractéiisés , t. i, p. 1 46. r.onsislenl en produits ausi bien qu'en esiièccs, 147. Le défaut de sécurité les multiplie, ibid. De même que riucapacilé de leurs pos-^esseurs, 148.

CAPRICE (le); rend les produits plus chers, 1 7 -bO.

CAROLCS ; nom d'une monnaie ; son origine,

des

CARTES A JOUER ; sont le fruit de soixanle-dix opérations, i, 166.

CASTES PRIVILÉGIÉES ; fonl parvenir hommes sans capacité, i , 29.

CASTi ; son poème des animaux parlants , cité, 1 , 43, c» Horc.

cascel; celui îles gens dc loi est un impôt,

TABLE GENERAL

H. j86; ei celui des prêtres également, ibid. ^ existe pas en Chine, 415.

CATÉCHISME D ÉCDSOMIE POMTIQt'E , OUVrace

de rauteur; cité, i, IÜ7, eu note.

CAiRERTxE 11 de Russie, consulte les écoao* raisles français, i , 25, en noie. Scs efforts pour naturaliser en Russie la fabrication des étoffes de soie, 2⁴⁶.

CATUOLioccs (pays) ; on y remarque pins de misere que dans les pays protestants, i , 124 worc, II, -488.

causes; par quel moyen on peut les connaître, I, 9. 1/expérience ne suffit pas pour

CECILE (m.) auteur de la machine à vapeur qui a remplacé la machine de Marly, n, 325, en note. ^ *

CESSATION administrative; ses inconvénients, I, 351 ; exemple fourni par Delaborde,

CERTIFICATS d'origine; ils devraient pas être obligatoires, i, 500-

césar; valeur du trésor public dont il s'em. para, i, 444.

CHABROL (comte de), préfet de la Seine ; ses recherches statistiques, i, 439, en note. Donne le bon exemple de consacrer dans les statistiques le prix moyen des choses, ii , 504.

^ CHAISE DES ÉVÉNEMENTS (la ^ ; l'csl pas tou-

jours interrompue, quoique quelques-uns de ses clauses soient cacués, i , 12.

CHALASDisE;constitue unopropriété capitale 1,532. *

CHALES DE CACHEMIRE ; il coûte plus de 1cs fa- I

briquer en Kul ope que de les faire venir, i, 315. ^ y.HAJIBORD;Franch jisd-Neufcl;àtcau veut eu laire une école d'agriculture, et Bonaparte un poste milit.iire, ii , 533.

chaambres ardentes; n'ont Jamais répondu ^ leur hul, II, 410). *

CHiMpoitT; citcau sujet des académies, ii,3,51 . chasoermgor; ne sert iju'à masquer le commence que les Français font à Calcutta, i, p.

CHAPEAtx DF. PAILLE; boiine coisomm.ition pour les gens de la campagne, n, p. 248.

ciAPIAL ; cité à 1 occasion des (ilatures de coto-i ; t. I, p. 201. (>il« a roceasioM du peu ne succès des manufactures de soieries en Ru>sie, 277. Comhait i au sujet des produits manufacturés et des produits bruts, 587.

CÎARÉTE DE PARos et Apoliodoro de Kemn as • onl emt sur la grande et la |.elite culture, n.' p. 5 40. *

CHARIOT.S A l'x CHEVAL; préférables pour le roulage. II, p. .310, en note. I

cuiRité; antérieure au Christianisme, ii, p. .ibl. Commandée par le respect de soimeme, ibid.

charlatanisme; disparaît devant la méthode analytique, i, p. 12. Cesl l'art moins la science.

-- J lus dangereux dans la politique que dans la medei'ine, 29. ^

CDARLATA.Ns; SQiil faA'orisés iiar ricnorange du public, II, p 341. ^

cuarlemagne; ordre mis par lui dans les monnaies, i, p. 451. Valeur de l'argent sous »Ou régné, 432 et 434.

!: ALPHABÊTIQUK

CDA.STELLI'X; cil6, I, p. II et 19. I/un des auteurs les plus recommandables du 18« siècle, II, p. 165, en note. Son éloge, 560.

CHAUSSÉES PAVÉES ; Jcurs inconvéniens. 11 . p. 310.

ciief5-d'(euvbe dans les corporations d'arts et métiers; ce que c'est, 1, p. 547,

CHEMINS DE PER ; üs supplccil aux canaux de navigation, n, p. 315.

cuEAiNs vicinaux; devraient être entretenus par entreprises aux frais des communes, ii, p. 309.

chemises; quand l'usage s'en est introduit en France, i, p. 54, en note.

CBEROKEEs; Icur population croît en même temp.^ que leur civifisalion, ii, p. 147. chiffons; leur sortie prohibée, et pourquoi,

CHIFFRES ; sans le raisonnement ne prouvent nen, !,p. i5.

CHINE ; admet les marchand'scs étrangères sans exiger de réciprocité, 1, p. 614. bc corn merce de ce pays se fait fort bien sans que ce soit par une compagnie, 648. On y vit misérablement parce qu'on y multiplie la maind œuvre, 11, p. 167.

chose ; mol vague cl nécessaire, 1, p. 79. La valeur dos choses indépendante de la somme qu on donne en paiement pour les acquérir, 80. Dans quels cas deviennent des produits, 8a. Les choses de même nature veulent être exprimées par des mots pareils, ii, p. 5.

christianisme ; ses doctrines ne soil pas ce qui fait cesser l'esclavage , 1 , p. 229 en note. '

CHUTE D EAU ; lie rendrait aucun service si elle n'était pas une pro|»riété, i, p. 282. p us de valeur dans un pays d(» phjnes que dans les montagnes, ibid. et 286. Évaluation do la lorce de celle de Sainl-Maur, j-rès Paris,

cisciNNATus fordredo); pourquoi supr-rimé aux Lidt.-5-lnis, 11, p. 558. *

circonstances; elles ont une inniience iiermanenlo, 11, p. 403. Quoique elles soient accidentelles, .>31.

circulation; signification de ce mol, 1, p. OÜ6. Cehe dos lettres de change n'ol pas

itti V des billets de lianque,

481. >ullomenl favorisée par les emprunts pub. ICS, II, p. 438. Celle qui est utile et celle qui est fâcheuse, ibid. *

civili-iation; pourquoi réduite à recommeuccM- sans cesse, 1 , p. H). Preuve de son imperfection eu Europe, 20, en note. Multiplie nos besoins et nos moyens de les sa- I lisfaire , 23. Est favorable aii bonheur des I nations , 24. Ses progrès rapides, 50. Elle développe des facultés intellectuelles plus précieuses que des facultés corporelles , 52. Si l'on peut lui reprocher de multiplier nos privations , 53. Comment elle commence , 340. Preuves de ses]»rogrès, 372. Fait que rôii consomme davantage , 430. Quel est son trait caractéristique, 497. Ne peut passe perdre , -498. Exige les efforts concertés de [dusieurs hommes, ibid. En quoi favorable a>ix qualités morales, 49!) cl .50I. Donne à

DES MATIEKES.

l'acliviié de rhomme une direction utile, 503. Est ralentie par la paresse, 504. Quelques hommes ne sufllisenl pas pour faire un f>euple civilisé, .506. Ne saurait nous préserver de tous les maux allachés h la condition d'homme, 311. Contrariée par le système prohibitif, 600. ; L'étendue des besoins forme l'un de ses caractères, II, p. 21. Son inÜuence sur la population, 147. Eminemment favorable à la morale, 536. Ne pouvait se perpétuer avec le système des anciens, 544.

civils (tribunaux); défendent le citoyen contre les attaques légales, 11, 275. Ne sont qu'un avantage négatif pour le bon droit, ibid* en note. Pourraietil être assimilés à des arbitres, 277. Ou peut y faire entrer le principe de la concurrence, 278.

CLARKE; son voyage en Circassie ; cite i, p.

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES, I, p. lUo; CSI faite pour notre commodité plutôt qu indiquée par la nature, 104.

clergé; sa fâcheuse influence, 11, 760; (je que coûte celui d'Angleterre. 383; et celui de France, 386 et *ibid* en note. Pourquoi ce corps attache une grande importance à posséder des biens-fonds, 433, *cm*

CLIENTELLE (*uiic*); *esl* UD Capital, I, p. 501.

coiffeurs; de nos jours on a un cabriolet,

bp. 441. . .

COLLÈGES ; on y donne un savoir inutile, *ii*,

colonies; sottise de se faire la guerre pour les conserver, 1, p. 20. Ne sont pas utiles à leurs métropoles, 42. Leur possession n'est point un avantage, 248. C'est le consommateur français qui a payé leurs gains usuraires, 252. Ne peuvent plus subsister sur le même pied, 233. Considérées sous le rapport économique, 625. Leur origine, *ibid.* Leur utilité, 62b. (jeu d'indépendance de leur assujettissement, 627. Souhaitent toute indépendance, 628. Leur prospérité moins grande qu'elle n'aurait dû l'être, 629. Celles de l'Espagne mal administrées, *ibid.* De France et d'Angleterre n'ont prospéré qu'à la faveur d'un monopole, 640. Souffrent immensément le joug de leurs métropoles, *ibid.* Leur sort dans l'antiquité, 651. Sont peu de chose en comparaison de ce qu'elles pourraient être, *ibid.* Motifs secrets pour les tenir sous le joug, 632. Motifs avoués, *ibid.* Nous leur faisons payer plus cher les denrées équinoxiales, 633. Nous leur refusons la permission de nous envoyer l'espèce de sucre qui nous conviendrait le mieux, *ibid.* en note. N'agrandissent pas nos débouchés, 634. Nous coûtent pour leur administration et pour leur défense,

Ont été un fardeau pour leurs métropoles

636. Prospéreraient si elles étaient indépendantes, 637. Leur affranchissement n'a pas été la cause du déclin de leurs métropoles, 658. Leur indépendance ne les livrerait pas à l'ennemi, 639. Ils seraient heureux pour nous de perdre les nôtres, *ibid.* Ne veulent pas l'affranchissement dans la peur de leurs maîtres, 640. Ne peuvent manquer néanmoins de devenir indépendantes, 641. Pourquoi la population industrielle y est rare, 11, p. 29. Com-

ment on les forme avec succès, 191, Sources de grandes dépenses en forces navales, 297. Celles d'Asie et d'Afrique demeureront plus longtemps dépendantes que les autres, *ibid.* en note. Caducité du système colonial, 535. Déjà jugé par Franklin, 568.

colonisation; ne commence pas par les classes les plus indigentes, 11, p. 191. N'affaiblit pas une métropole, 193. Condition pour qu'elle réussisse, 104. Qualités nécessaires au colon, *ibid.* Quelles nations y sont propres,

combustible; premier élément de tous les arts, I, p. 261. Devient nul s'il est cher, 263. Son influence sur la population, 11, p. 136.

COMMANDITE (association en); est une espèce de prêt, 11, p. 77. Mal à propos exclue par la législation anglaise, 78. Augmente la sûreté des créanciers d'une entreprise et rend les faillites plus rares, 79.

COLBERT ; son nom est donné au système exclusif, 11, p. 552.

commerçants; en quoi consiste leur industrie, I, p. 85. Comment ils font valoir leurs épargnes, 153. En quelles professions se divisent, 310. N'étaient autrefois que des porteballes, *ibid.* Ne vivent pas aux dépens des consommateurs, 311.

commerce ; comment il modifie les produits, I, p. 303. C'est par là qu'il est productif, 304. Erreurs sur ce sujet, *ibid.* Ne consiste pas dans l'échange, *ibid.* Ne peut s'exercer que sur des objets matériels, 501. Quelles sont ces différentes branches, 310. A des avantages pour une nation, même lorsqu'il est conduit par des étrangers, 513. On y distingue deux sortes d'avantages, 316. Fausses idées qu'on s'en est faites, 320. Du mal que lui font les seigneurs châtelains et les douanes intérieures, 333. Et que lui font encore les règlements de police, 534. Perfectionnements dont il est susceptible, 356. Comment il se faisait entre nations dans l'antiquité, 404. Quelle est la source du gain qu'on y peut faire, 565. Doit être consulté avec précaution dans les lois à rendre, 589. Nous permet de consommer nos propres produits avec plus d'avantage, 595 et 397. Favorise notre production, 594. Comment la dépendance des colonies lui est contraire, 638, en note. Voyez ; industrie commerciale Transports et Balance du commerce.

commerce extérieur; en quoi consiste essentiellement son avantage, I, par 85. Celui de l'Asie avec l'Europe s'est fait d'abord par la mer Noire, 195. Ensuite par Tyr, 196. Puis par Alexandrie, *ibid.* Et enfin par le Cap de Bonne-Espérance, 197. A subi une nouvelle révolution par l'invention des machines à filer le coton, 204. Effets de cette révolution, 205. Travaux mis en activité par ce commerce, *ibid.* Caractérisé, 510. Mal compris jusqu'à présent, 514. Ne consiste pas dans l'échange de notre superflu, *ibid.* Procure les produits à meilleur marché, 515. Ne compare que le prix des marchandises qui sont au même lieu, 517. Fait quelquefois de grands circuits, *ibid.* Son importance faible auprès de celle du commerce intérieur, 322. Son éclat au quinzième siècle,

TABL1-: GÉNÉRA LL AIJ'JIALIÉTIQIK

ibid. Exerçait une espèce de monopole, Pourquoi ses produits aeiireul lesri'-gards,ô^(;. Son iilerruplion n*a pas arreté la marche progressive de la France, 527. Eu quoi favi» rise la production inierinure, ibid. En quoi il est favorisé par elle, ibid.

COMMERCE lîiTiRiECR; Ic Commerce de détail en fait partie, i, p. 512. Son importance fort supérieure à celle du commerce élraincr . 322. ®

COMMISSIONNAIRES dûiis le commerc; quelles sont leurs fonctions, i, p. 310. Commissionnaires de roulage, 511.

COMML'NACTÉ DLS RIENS ; Système absunlc, i, p. 10il. Rendrait nuis les résultats que l'on < peut retirer de la division du travail, 171. |n compalihle avec une haute civilisation, 511.

COMMIMES; mal protégées par le gouverne meut ceulrai, ii, p. üTO. Doivent juger cl conlectionner à leurs (rais les embellissements qui ne regardent qu'elles, 502. Ne devraient fias être assimilées à des mineurs, 5a>, en voie. \ COMMUNICATION (moycus de); cs.'enlieilcmnt avantageux , i . p. 589. Leur importance et leur difhculté, ii, 503. Leurs difficultés augmentées par rimpérilie des naUons, 304. Voyez • rrati.iporis. Routes. ^

COMPAGNIE DES INDES D'aNGLI.ETERRE ; mal

connue en Europe, i, p. 630. Ouelle fut sa première origine, ibid. On lui permet de construire des forts, 651. Son agrandissement territorial, iTn'd. Ilabilelédc lord Clive, 652. Chute de Tippoo-Saib, ibid. La compagnie administre directement, 653. Ou j.ar tfes petits princes qu elle domine, 654. Est rinlormédiaire entre le gouvernement anglais et l'indouslan, 653. Tombe dans la dépendance du ministère anglais, 656. Nombre des agents salariés par elle, tbid. Ses recettes comparées à scs^épenses, ibid. Source du délcil, 637. Dépense de ses guerres contre le Népaul et les birmans, ibid. Dividende partagé aux actionnaires, ibid Montant de ses dettes actives, 638, et passives 659. Fait perdre ses créanciers, ibid. Et son gouvernement, ibid. Ei ne favorise ni les ma- 1 nufactures, ni les négociants, ni le bsc, 660 ' Exactions de ses employés, ibid. Perd succès^ sivement sa souveraineté, 661. Qui est inlé. ressé à la conservation de ses abus, 662. Sa domination devenue plus douce, 663. Ne sert qu à procurer des places aux ŪIs de famille II, 192.

COMPAGNIES privilégiées; dansquel cas sont utiles, I, p. 646. Leur durée limitée, ibid Devieiment inuüles quand le commerce se perfectionnt^ 647. Ne sont pas

nécessaires pour assurer les approvisionnement de l'Europe 648. Causes générales de leur ruine, 649. *

COMPTABILITÉ DES DENIERS PUBLICS; quelle est celle de la cour des comptes, ii, p. 382. Ce qu'il faut entendre par un exercice, 389. Et par l'expression comptes par année, 390. Devait comprendre les provisions en marchandises de même que les écus, 391.

COMPTABILITÉ COMMERCIALE; utile pour les

finances publiques, n, p. 471. Bonne à connaître même pour ceux qui ne sont pas commerçants, ibid. cl 482. L'appréciation des effets

en monnaie en est la base, 472. En quoi utile aux particuliers, 473.

COMPTES (loi des); sanctionne les dépenses publiques, lorsqu'elles ont été faites, ii, p.

COMPTES courants; ce que c'est, II, p. m. comment on les solde, ibid.

COMPTES d'intérêts des négociants, expliqués. II. p. 180. * I *

COMPTES EN PARTICIPATION; leurs motifs et leurs résultats, ii, p. 480
^^^COMPTES commerciaux; ce que c'est, i, p.

COMTE (Charles); cité, i, p. 26 et 27, en note. bonne comparaison sur les faux principes, AI, envoie. A fait ressortir les heureux effets du l.-m.-lavage domestique, 251 et ">76 eue ennoterôU. Cité à l'occasion des colonies; b, > i. tue de nouveau, ii, 53, en note. Cité au sujet des dépenses publiques, 261.

CONCESSIONS de travaux publics; pourquoi il convient de les donner à perpétuité, ii, p.

concurrence (le principe de la); manière dont il pourrait être introduit dans l'administration de la justice, ii, p. 278. Applicable aux travaux des académies, 256.

CONDILLIAC; sa fausse théorie de la production commerciale, i, p. 305.

CONDORCET; cité au sujet de l'ignorance des Anciens, ii, p. 213. Son erreur relativement aux emprunts publics, 434.

CONFÉDÉRATIONS POLITIQUES; leurs avantages.

CONNAISSANCES humaines; doit être que a nier, i, 21. Sont odieuses au fanatisme et à tous les préjugés politiques, 48.

CONSCRIPTION OU recrumciU; mesure barbare et ce qui neul seule l'excuser, ii, p.577. en note. Le plus inégalement réparti de tous les impôts, 408.

co.NsoMMATeTs; dans quels cas ils cacnent sans que les producteurs perdent, i, p. 125. Proliien des progrès de l'industrie, 127. Dans quel cas leur intérêt se confond avec celui du producteur, 271. Quelles maiufactu res ne peuvent réussir que placées près deux, Jlo. Avec quoi ils achètent ce qu'ils consomment, 341, Quand iis ne produisent V- .”^^8™enient pas les débouchés, «MO. Victimes des corporations d'arts et métiers, 548. On consomme même en dormant, bUU. Ne perdent rien aux exportations de numéraire, 366. Mais perdent la valeur de ce quils consomment, 567. Un coosommateur peut être producteur d'une partie de habit qu il porte, n, p. 7. Influent sur la bonté des produits, 219. Et sur leur vente A l'étranger, 220. Ne manqueraient pas s'il y avau de bonnes institutions, 221.

CONSOMMATION IMMATÉRIELLE : la plus rapide de toutes, n, p. 199. N'a point de bornes assignables, 212.

CONSOMMATION IMPRODUCTIVE OU STÉRILE; CC ^®***1-" 'jP* une es-
pèce d'échange,

-U— Lontondue avec la consommation reproduciye , ibid. en note. Nécessaire à notre bien-être. 2ü8. Vantée par Malihus et Sismoï.di

DES MATIÈRES

dans l'inlérêt des producteurs, 209 et 210. Celle des riches moins importante que celle des pauvres, 2i6.

CONSOMMATION REPRODUCTIVE ; 6Sl lüujours le fait d'un entrepreneur, 1, p. 129. Ne détruit pas le capital , mais les produits dont il se compose , 11 , p- 205. La plus favorable aux producteurs, 216. 11 convicul qu'elle soit rapide, 23i.

consommations; signification dc ce mot, i, p. 128. Difficiles h faire prendre , 298. N'impliquent pas qu'une fuoduction n'a pas eu lieu, mais le contraire, 305. Poitenl principalement sur des produits intérieurs , 326. Evaluation imparfaite dc celles qui ont lieu en France, ibid. Pourquoi s'uugmoncln avec le bon marché, 360. Plus forte aujourd'hui qu'autrefois, 439. Dans quel cas ne font pas hausser le prix des marchandises, 581. Supposent l'envie et les moyens de consommer, 11.. p. 20. Sont une dcslrucion de valeur, 197. Egalent toujours la production, 198. Sont plus ou moins lentes, 199. Sont f>areillc8 quel que soit le consommateur , 200. Ont pour objet de satisfaire un besoin ou de reproduire, 201. Peuvent être regardées comme un échange, ibid. Ne s'opèrent pas toujours par les producteurs , 2ij4. Tout

le monde consomme, *ibid.* Pourijoui synonyme de dépenses, *ibid.* Système qui les regarde comme favorables à la production , 206. Vice de ce système, 207. Inlluenn sur l'espèce des produits, 215. Et par là sur les producteurs, 216. Dans quelles classes sont le plus susceptibles de développement, 219. Dilliculté d'apprécier leur inllucnce sur le sort des consommateurs, 224. Consommations extravagantes, 225. Sont soumises a des lois, 226. Sont avantageuses quand elles portent sur des produits de bonne qualité, 253. Les consommations annuelles sont impossibles à constater, 5Üi.

CONSOMMATIONS PRIVÉES ; si elles sont du domaine de l'économie politique, 11, p. 226. Quelles sont les plus judicieuses, 227. Mieux entendues qu'elles ne l'étaient jadis, 228. Quand elles sont superflucs, font tort à de plus nécessaires, 229. Les plus lentes sont plus avantageuses à proportion, 230. Comme celles qu'on uuit pour être bien logé, *ibid.* Précèdent et commandent la dépense, 234. Le législateur n'en est pas un bon juge, 242. Sont restreintes par les lois sompluaires et par l'impôt, 243. Sont quelquefois provoquées par les lois, 244. Par les mœurs, *ibid.* Par les modes, 245. Et par les habitudes des cours, 247.

CONSOMMATIONS PUBLIQUES ; C6UX qui BTi Supportent le fardeau n'en sont pas les ordonnunateurs, 11, p, 225. Ce qu'il faut entendre par les consommations publiques , 249. De même nature que les consommations privées, *ibid.* Pourquoi on les nomme dépenses publiques, 230. Le public doit en recueillir tous les avantages, 254. Doivent être achetées au plus bas prix, 256.

CONSTITUTION POLITIQUE; u'csl aux yeux de l'économie politique qu'un accident, 1, p. 5.

CONSULS, ou Commissaires des relations commerciales; leurutililé, i, p. 5M. Seule com-

munication diplomatique utile, n, p. 298, en note.

contrebande; clic empêche qu'il y ait des prohibitions absolues, 1, p. 6Ü4. Elle est quelquefois tolérée , *ibid.* Les droits ne devraient pas excéder la prime qu'on lui paie, 605. Scs inconvénients en morale et en politique, *ibid.* Napoléon y prenait part par ses licences et le roi d'Espagne par ses traités, 606.

contribuables; paient ia majeure f>arlie des consommations publiques, 11, p. 254. Sont diversement frappés par l'impôt , 402. Leurs revenus dillicilemenl atteints par le fisc, 404. Heureux effets de rinégaliè de leurs charges, •405. Leurs intérêts toujours sacrifiés, 400.11s rejettent l'impôt les uns sur les autres, 423. Diver-

sité d'opinions sur ceux qui en portent le faix, 427. Leur triste condition en Angleterre, 428. Tiennent les engagements contractés par un ministre , 454.

co.NTRiBU'ioN ; imposée par le pape à la France au vi^e siècle, 1, p. 445. Par les évêques aux curés, *ibid.* Il ne reste plus rien des contributions publiques , après qu'elles sont dépensées, 11, p. 251. Voyez Impôts.

CONTRIBUTIONS FONCIÈRES ; soit d'une répartition difficile, 11, p. 404.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES ; quelles elles sont, H, p. 404. Éminemment inégales, 406. Leurs frais de recouvrement, 408.

CORDONNIERS ; valeurs par eux créées, supérieures à celles qui sortent de toutes les mines du Nouveau-Monde, 1, p. 86.

CORPORATIONS d'arts ET MÉTIERS; leur Origine, I, p. 545. Favorables dans leurs commencements, *ibid.* Leur objet réel, 546. Ce que c'était que leurs chefs-d'œuvre, 547. Excluaient les femmes de leur sein , 548. Fâcheuses pour les consommateurs, *ibid.* Abus de celle des bouchers de Paris, 549. Ne profitent pas complètement de leur monopole , 550.

Font des dépenses de corps, *ibid.* Leurs procès ridicules, 551. Ont détruit le commerce de plusieurs villes, *ibid.* Elles arrêtent les progrès des arts, 552. Persécutent les inventeurs, 553. Arguments produits en leur faveur, 554. Les coalitions des maîtres ne sont pas plus excusables que celles des ouvriers, 556. Les corporations devenues un moyen de police,

CORPS social; voyez Société ou Sociétés.

CORRUPTION morale; ce qui la caractérise, II, p. 22-

cürSAiREs; reste de barbarie qui sera aboli, U , p. 296. Kendent peu de services à l'État qui les autorise, 297.

coton ; antiquité de l'industrie à laquelle ce produit a donné lieu, i, p. 194. Révolutions commerciales causées par les machines à filer, 197. Caractère essentiel de ces machines, 198. Fourni récemment par l'Égypte, 200. É(par riüdoustan , 204. Les avantages de ce duvet ont fait ses succès, 618.

COTONNADES ou lissus de colons ; leur fabrication enlevée par l'Europe à l'Asie, i, p. 200. L'Inde n'en paraît pas affectée, 204. Travaux accessoires mis en activité par ce commerce, 205,

TAI5LK GKNÉHALi: ALPHABÉTIQLL.

COUPURES, des monnaies; pourquoi nécessaires, I, p. 415. Coûteux plus de fabrication que les grosses monnaies, ibid.

corn DES comptes; n'est point appelée à contrôler les dépenses publiques, ii, p. 312.

coûtONNEMENT DE : «ApoLÉON; frais inutiles qu'il occasionna, u, p. 304.

coûts (le; ou prix courant des marchandises ; voyez prix courait.

coûts (les); leur influence sur les consommations privée-*, 11, p. 219. Et sur le moral des nations, 210. Leur faste est sans utilité, 216. '

coûts complet; ce que signifie cette expression, I, p. 57. Caractères de celui-ci, 58.

coûts DES CHANGES ; c'est le prix d'une lettre de change sur l'étranger, i, p. 488. Causes qui influent sur ce prix, 489. Dans quel cas il est au pair, ibid. Ce qui borne ses «variations, 491». Donne lieu à des spéculations en marchandises , ibid. Pourquoi il n'est en usage que pour un petit nombre de villes, 492. Offre une règle infaillible pour comparer le prix des métaux précieux en différents pays, 577, COURTISANS ; quel est à leurs yeux le meilleur ministre des finances, n, p. 374. I

crédit; ne multiplie pas tes capitaux, i, p. 158. En quoi consistent ses avantages, 130.

Il vaut mieux pouvoir s'en passer, 140. Ne remplace pas les valeurs effectives, 479.

CRÉDIT et DÉBIT d'un Compte; explication de ces termes, ii, p. 475 et 476.

du soi et des circonstances, i, p. 242. Admet le travail des machines, ibid. Produit plus en proportion des hommes et des chevaux qu'elle emploie, 215. Multiplie les villes, 244. Favorise l'accumulation des capitaux , ibid. Gagne à être mêlée avec la petite, 245. Ses bornes.

CULTURE (petite); ce qu'elle est quand elle est bien conduite, i, p. 244. Gagne à être mêlée avec la grande, 245.

CUMUL, ou accumulation de places sur la même tête; ses abus, ii, p. 258, en note.

CUPIDITÉ; n'est pas inspirée par l'économie politique, i , p. 50. Plus commune que l'avarice, II , p. 240.

CREDIT personnel ; ce qui le fonde, u, p. 82.

CRÉDIT PUBLIC ; sui' qu'elles bases il se fonde, U, p. 443. Comment les gouvernements ont consolidé le leur dans ces derniers tem; s , 444. Son utilité , 456. N'accompagne pas la bonne cause, 457. Entretien d(s mœurs funestes à la morale publique, 458. N'g.*-! pas indispensable pour la défense des États, ibid. Est cause du fardeau qui écrase l'Angleterre, 459. Moyens de le rendre innocent, ibid.

CRIMINELS (tribunaux); défendent le citoyen contre les attaques criminelles, ii, p. 275, Sont les seuls où les formalités soient protectrices, 276. La procédure y est plus facile ô reformer que dans les tribunaux civils, 278.

CRISE COMMERCIALE de l'Angleterre en 1825; expliquée, p. 477.

CRITIQUES DES DOCTRINES DE l'aUTEUR ; négligées par lui lorsqu'elles ne servent pas à éclairer un principe , i, p. 62.

CROISADES; leur influence sur les progrès du commerce, i, p. 323.

cRovPER (James); cité à l'occasion de l'extension de la vente des colonnades, i, p. 350, en note.

CUIVRE ; n'est monnaie qu'à la Chine, i, p. 410. Ses pièces ne sont que des signes représentatifs de la monnaie, 41 !.

CULTE (frais du); ne devraient pas être supportés par l'État, II, p. 543. lieux plus considérables qu'il ne le croit, ibid. en note.

cultivateur; en quoi consiste son industrie, i, ^p. 84. Comment fait travailler un capital, 151. Place aisément ses épargnes, 153.

cuLTUBi; (grande): subordonnée à la nature

I dacier, traducteur d'Horace; son erreur de traduction, i, p. 447.

d'alembert; cité, i, p. 44, en note et 60. Cité au sujet de V Histoire des Sciences , ii , p. 540 et 54G, en note.

! DANGER»; l'homme en est environné, ii, p. 239.

dariqûe; nom d'une monnaie de Perse ; son origine, i, p. 414.

daru ; montre par les progrès de la librairie les progrès de l'instruction, ii, p. 406. Et l'influence qu'elle a reçue à diverses époques , 500, en note.

davy, chimiste anglais; découvre une utilité à la pile de Voila, 96.

débouchés; leur théorie développée, i p. 540. Elle est toute récente, 544. Objections qui sont opposées» 545. H s'en ouvre d autant plus que la nation est plus civilisée, 550. En quoi le gouvernement peut leur* être contraire , 352. Leur doctrine montre que les intérêts des hommes et des nations ne sont pas opposés les uns aux autres, ii, p. 575.

décès; moins nombreux quand la vie I moyenne est plus longue, ii, p. 159. N'in-diquent I rien par rapport à la population, I6I et 262.

DEPENSE DE l'état ; quels frais elle exige, II, p. 280.

DÉFINITIONS ; ce qu'elles devraient être, i , n. 61 . Telles qu'on les fait ne conviennent qu'à la vieille philosophie, ibid. Défauts reprochés d celles de quelques économistes anglais, 62.

DE couROPP; son ouvrage sur la Staisligue des En/ants-Trouvé.Sf ii, p. 487.

DE I ABORDE ; errcuF dans laquelle il est tombé dans son voyage en Espagne, i . p. 581. Son ouvrage sur V Esprit d* Association, 641. Cité à l'occasion de la multiplicité des formes administratives , 11, p. 270. A l'occasion de la manufacture de Guadalaxara, 527.

DEMANDE des prud'hommes ; influe sur les prix en influant sur le prix des services productifs, i , p. 564.

DÉNOMBREMENTS ; doivent être relatés dans les statistiques décennales, ii, p. 5(X). Pourquoi difficiles à exécuter, 'iO!. Comment a été fait celui de Glasgow, 502.

D'ExoMi.NATions (mauvaises^ ; on est obligé de

DES MATIERES

s'en servir tout imparfaites qu'elles sont, ii , p. 201, en note. Servent de bases à de faux systèmes, 205.

DENRÉES ALIMENTAIRES ; se multiplieront chaque jour davantage. II, p. 187. Végétaux et animaux utiles inconnus ;i nos pères, i^~8. Seront i ciidties plus cot-miiLines par le coinmeicc et par les progrès de la navigation, 180 et 190.

DÉPENSE ; pour quoi sVi<oi)nie de coi.sommatioii , n, p. 205. N'est p'Mirtant pas la même chose, ibid. ('.elle de l'État di* même nature q'ie celle «les)utiliculiet>, t'o6 Peut être ex(ra>ag.Mile, 225. Il est difficile de juger cel es (pli sont faites dans l'Ii.lerch [mblic, ibid ('.elle des particuliers est du domaine de

l'économie politique, 226. Va Ion jours plus loin qn'üii n'avait pré.sumé, 256. Exige moins de laiei.t «pie de bon sen-, 250.

DÉFENSES privées; dans quels cas bien ou mal entendues, ii, p. 226 C.elles de fantai-ie font tort aux plus ossenlii'.les, 228. ('e.les ((ui Cntraineil des chagrins sont ics plus mai «'ntendues de toutes, 220. Celles qn'on fait pour des objets durables sont réformées pins aisément, 250 Sont mieux entendues d(^ nos jours qu'aïilrefois, ibid. Pourquoi les qualités de la ménagère y iiiilueil considérablement, 255.

DÉPENSES puBi.iouEs; poui'4|uoî s)nun)medc C4onsommations piibitigues, ii, p. 240. Leur valeur ii'esl point reversée dans la sueiéié, ibid. Dams quels cas sont des vols, 2.50. en note. Peuvei.l être fiioductives ou improductives, 251. En quoi consiste réconomie n^lativemenl à elles, 255. Ordonnées par ecux qui n'en supportent pas les frais, ibid. Convenablement appréciées par Sully et pai' Neekui, 255. Ne doivent {>as être confondues avec la dépense naliui.ale, 261. Doivent comprendre à la fois les dépenses de l'Etal et celle'> des localités, 200. Celles des localités devraient être décidées par les localité.s, 501. Dcv(5nues plus (JonsiJérables par les progrès d(t l'art social, 575. Leur accnossementl const.inl en France et en .Angleterre, ibid., en note. Ont dô être sancloioinccs d'avance, 576. L'ont été d'abord en Angleterre, 577. Sont ressenlid dans le budget, 379. Prétexte dont un se sert pour tes grossir, ibid. ('ominent clics [uurraient être contrôlées, 580. Devraient toujours être spécialisées, 581 . Quel es sont celles qui ne figurent pas au budget, 385 .Multiplient les crimes quand elles sont trop tories, 586. Ont eu des avocats, 424. Les bonnes même» ont leurs inconvénients, 426. OUES de la guerre devraient être payées par l'imjiôl plutôt que par l'em| ruiit, 458.

DÉPÔ1 ; en quoi dilTerc du]>rét, ii, p. 73.

DÉPRÉCIATION DES MONNAIES; COMmCnt eIlc

arrive, i, p. 447. Pourquoi n'esl pas allée plus loin en Angleterre, 440, en note. (Comment on l'a fait cesser, 45!. Suites fâcheuses de celte opération, 452. Comm«*iil elle influe sur le cours des changes, 486. Pourquoi ii esl jamais si grande dans le [lays même que dans l'éiranger, 488 Piuirquüi fait disparaître les métaux précieux, ibid.

DÉPUTÉS DU peuple; dc vraicui recevoir une indemnité, n, p. 64.

DF.scARTES ; pourquoi ses tourbillons ne sont qu'un svslème, I, p. 1 4.

DES'orcs ; ne peamml avoir de gros revenus, à moins que leur» peu[>lcs iic
piosprenl, i, p. 27.

DESPOTISME LEGAL ; uiie des Visiousdes pbysiüer.«te», ii, p. 555.

DÉTAILLEURS (marcliaids en détail) ; milite de leur indu-trie, i, [>. 5Io. Leur
mullipileilé ne nuit pas aux consoimiKil<;iirs, ibid. Peuvent nuire par leurs éia-
lages, 511.

DETTE flotta.nte; cc qiic c*e-l, ii, p. 588, en note. (7oniiiiei«t elle devient
consolidée,

DETTE l•luLIQ:*E; par quelle foimo elle est constatée, u, p. 458. Privilèges doi.t
elle est entourée, 442. iflonlanl total des dettes des gouvernements de l'Euiope,
447, en note. Fiance a recueilli de la sienne plus de fruit que l'Ai.gleterre, 4.57. Il
n'exisl qu uu moyeu de la leinbmirser, 465.

DICHIONNAIRE DU COMMERCE ET DES MARCHAN- DISES; imn.lioi.né, i, p.
Io8, en note.

DiFFiccLiEs; in^olnl)lcs dans l'etat nncicii de i.os connaissances économiques,
ii, p. 15.

DILATATION DES 3IÉTAUX (illégale); üfipicalion qui en a été laite au balan-
cier des pendules, II, p. 52.

diplomatie; e!le est une source de guerres, II. p. 206.

disettes; leur effet sur les populations, ii , p. 142. ('.elle du blé en entraîne d'anti-
es , ibid. Dans (piel pay«* cl(«s sont plus désastreuses, 145. Font lai lieler cher le
liié qu'on a vendu :t bon lu.irché, 180. Deviendront]>lus rares a l'avei ir, 187.

DisTRibiTiUN DES REVENUS; comment elle s'opie, n, p. 4. Mécanisme de
celte distribution déiiHinlée dans l'exemple d'un habit, 6. t'e qüC c'est qn'ui.e
dislribnlioit naturelle, 169.

DIVISION DU TRAVAIL ; augmente la puissance <1(1 travail, i, p. 164. Obser-
vée dans la fabrication des cartes à jouer, 165. 1.1 dans la scf»ai ;4i(>ii des profes-
sions, 168. Doit être atribiiée origi. aircmel à la faculté de conclure des échanges,
170. Ll sceundairement aux inslilutioiis süi ialcs, 17 t. Elle est boiiiéc par l'étendue
du marché, ibid. Ne peut s'étendre dans les travaux recliert liés , 175. Les pays ma-
ritimes et les canaux de navigation lui sont favorables, 176. Aussi bien que la fabri-
cation ocs étoffes, 177. Ne peut s'introduire dans l'agriculture, 178. Est limitée («ar
le capital dont les entreprises disf osenl, 179. Excepte lorsque les travaux sont par-

tagés entre plusieurs entreprises, *ibid.* Incoi.vénienls d'une trop grande division, *ibid.* Elle rend l'ouvrier dépendait de ses confrères et dus entrepreneurs, 181. Elle n'aluulil pas rinlelligence, 182. Ni la moralité, *ibid.*

docteur; grade souvent mal conféré, ii, p.

DOMAINES pi BLics; daiis quels cas leur aliénation rsl fâcheuse, ii,p. 45(). N'ûf-freul pas une n^ssonree constante, *ibid.*

DoNNÉis, en économie politique; moins essentielles que l'analyse, ii, p. 42.

Dou.vNEs; fraudes pieuses auxquelles elles

TABLE (ilvNÉHALE ALPIIABETIQUE

sonl sujelles, i» p. *)78. Los droits éqñivalonl souvei l à une prohibition complète, *ibid.* Sont loîôrabes c<»mme impôts, 59M. Manvaisos fumme leorêsailU* , 608. Causent dos portos aux t'oïlribuahles qui ne sont pas des gains pour lo tisir, ii, p. ilo.

DRAWBACKS , ou rostiïulioïi de droits; sont uno ^luperic, i, p. 61.7.

DROITS d*e:(tiée; dovraionl oqiïivaloir sans plus an\ droits sur les productions inlérioures. i,p.6Il.

DROITS politiques; mal h propos allrihurs aux propiïélain*< fonciers, ii, p. 99.

DROITS RÉis; arifedoc sur rinslilulion de celle régie, ii , p. 410. Son esprit de liscalité, 414, en unie.

DRoz fJo^ppîit, éloge de son ouvrage sur réconomie piditique, ii, p. 767.

ORi MMOND ^lleiu }) ; fonde une clRiire d'écnnomie poliïiïpie à ()\f-»rd, i, p 15, en note.

Di BiUS, proxénéic du régnjji; récompensé i par le chapeau de caidiii.d, ii, p 55«S.

DrcAT, nom d'une monnaie; son ori'^ine . i. ^ p. 411. O » » I

DI FRESNE saint-Léon; son erreur relative ' ment aux monnaies, i, p. 581 , en note. A donné une cbssilicalion laiïiïve des rit lie«ses, [520. Son erreur relaliveri-K'ïii aux iTéanciers ' de 1 btat, n, p. i52. (.ilc . iVeca'ion des premiers emprunts par soustripiion, Ui, en note. Cité a l'occasion des dettes publiques de toute rEurope, U7, en note. Cité à Toecasiou des amorrissements, 465, en noie.

Di CALO STEWART, aulour écossais ; a montré que les lois (pii ^'•gis«ent le corps soci .l ne sont point artilicicllès, i. p. 2. Ne lire pas do cette vérité tonies ses consénqnes nalureiles, 5. Itegardo .à tort Grotius comme le fondateur de reconomie po.ilicpie moderne, ji, p. .5iC.

DipiN (Charles); conclut de la succession des géiiéraliüus la succession des opi-nions, n, f). 494

ni pONTDîNEMM Rs; ses olTorls pour convertir t'auleur à la doctrine de Ques-naj, i, p. 212, CM»o/c. Delinil à >oi I réconomie publicpio

de (jotivernery ii, p. .7.53. t'ilé comme un de*économistes distingues de l'école de Ouesnay. 556. ^

DcpRÉ DE SAINT- mair; SOI! Esoi sur lex ^ïonnnies , 1 , p. 442

DfTEXs, ingénieur; cité à l'occasion des canaux de navigation, 1, p. 6.59. El de ceux de TAngleierre , n , p. 515.

DYVKR.xms; annonçait la ruine de la France pendant qu'elle prospérait , 1, p. 42.

EAc; les chutes d'eau font partie des richesses sociales , i , p. 68. Celle du Niaga-ra , la plus belle du monde, ne donne aucun produit , ibid, Ea disiribulion de celles que l'on consomme dans Paris e.«t une disgrâce pour cette capitale, 11, p. 321. Ce qu'elles lui couienl. 322, en note.

ÉcnANCE(l'); se compose d'une vente et d'un achat, 1, p. 76. N'est qu'une opéra-tion ac- (Tssoire du commerce, 502. El n'en est pas 1 essentiel, ibid. Ne constitue point une production, 50.5. Véritable avantage qui résulte de 1 activité des échanges, 307. Leur théorie eiilièremenl développée , 555. Ils font qu'un produi-Tenr^en un .seul genre jouit de tous les produits, 556. L'échange des produits n'est que l'échange de leurs frais, 55.5. En quoi le I sort du voïuleur est préférable a celui de l'acheteur, 576. Ne change rien à l'impurlance des revenus, ti , p. 15.

éclairage; par quelle raison pins cher en Angleterre qu'en France, ii, p. 408.

écluses; leur usage, n, p. 5lo. Leur manœuvre, ibid. Leur origine, 311. Comment on y a suppléé, 312.

ÉCOLE roi vtfxiiniolb ; rend ses élèves peu propres aux applications utiles, 11 , p. 3io, en note.

ÉCOLES DE droit; fout plus de mal que de bimi. II, p. 558.

ÉCOLES DE uÉneciNF. ; moins ulîes qu'elles ne paraissent, n, p. 559. Ne sont pas nécessaires pour délivrer des diplômes, ibid.

ÉCOLES SPÉCULES ; olles seraient avantageusement remplacées par une libre instruction, II. p. 5.10.

économie; double significatinn de ce mot. n,p. 25ii. On économise son temps, sou crédit, sa saille, son pouvoir, ibid. Coii'^isie dans une com[>araison judicieuse des besoins | résents avec les bi^soins à venir, ibid. Est féconde en heureux elfe>s, ibid. £*^1 la même pour l'État et pour les particuliers, 251. SiinpIiHe les linaiH'Cs piibliipies, 374. A été la <pia ilo des plus grands mini'-lres d'État, 378. El dos meilleurs députés, 579.

ÉCONOMIE iNDi sTRIELLE ;c:iraclérisée, i,p. 54.

ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS OU Économic .sociale; f-résentéc sommairement, ii , p. 505. Ses caractères essentiels , .506 Divt*rs étals où sc trouvent les sociétés, ibid. Trait commun à loules, .i()7. En (juoi leur économie différé de I économie privée et de réconomie publique, iô/d. (.elle (ienomii atioii aurait du être pré- (en'*e à celle d'économie politique, 554. Voyez Eronomie politique.

ÉCONO.VIIE poLiTiQi E ; n'est autre chose que la physioogie de la société, 1, p. |. Est la m'ine d.ins tous les (ays et h toutes les époques, 2. P(>ur(pioi est une science et pourquoi elle est récente, 5. Emiirasse le système social lonl entier, 4. 1. importance qu'on y allache chaque jour davantage, justiliée, ibid. S'is rapports avec les arts de rindustne, 5. Avec la slalistique, avec l'Iiisioire, avec la politique spéculative, ibid. Avec la morale, avec réconomie privée, 6. Son ii.lluenee sur les richesses des jpai ticuliers , ibid. Pourquoi ne s'esi pas perfedionnée pins tôt, 7. On s'y méprend souvent sur ItT liaison des fails, 10. Comment elle a été tirée de la région des hyi'olhé^es, 15. A des ois que l'iomme ne peut changer, inlérél's privés, comme a I intérêt général , 48. Presque clicicrement Ignorée des plus beaux génies, 21. Exerce

DES .M ATI EUES.

une heureuse iriilluence sur les qualités morales, 23. Est le ciment de la société, 24. Ne doit pas donner des conseils dinxts, 25. Ses indications u'en sont que plus eflicaces, 26. Est 1 (science des publicistes, 50, Sa « omfiaraison avec l'asironomic , ibid. Kapidilé de ses progrès, ibid. Nécessaire pour lu bonne administration de lu justice civile et criminelle, 31. Son iilluencG sur le sort des particuliers , 52. Supplée à l'exptViciie, ibid. Quels hommes sont fiarUcuiiën'menI intéressés ù la connallre, 35. Fournil tes vraies d<jnnées des calculs utiles, 55, en note. Explique

les crises commerciales, *ibid.* [^] en note. Est utile en découvrant les diffi-
cultés et les imposi-
bilités, 56. Mieux compris par les jeunes gens, *ibid.* Marchera avec l'esprit
humain, 57. Les vieilles idées retardent ses progrès, *ibid.* Quel est le bon âge pour
l'apprentissage, *ibid.*, en note. Les volontés et les caprices des hommes ne sont pour
elle que des accidents, 58. S'il est vrai qu'elle présente des questions insolubles,
ibid. Enfante beaucoup de mauvais ou vices, 41. Professée par des gens qui
veulent qu'on adopte leurs idées de confiance, *ibid.* Livres qui la discréditent, 47.
Beaucoup de points sur lesquels tous les gens s'accordent, 48 Sur quels
motifs elle est attaquée tout entière, *ibid.* Ne s'occupe pas de la vie, 49. S'il est
vrai qu'elle éveille la cupidité, 50. Inspire des sentiments de justice et de bien-
veillance, 51. S'il est vrai qu'elle rend les hommes difficiles et raisonneurs, 55. Elle
prévient les calamités politiques, *ibid.* Se lie à tout dans la société, 56. Très per-
fectionnée par les événements des quarante dernières années, *ibid.* Les livres sur
celle matière qu'on ne saurait lire, ne sont pas utiles, 57. Les principes les plus élé-
mentaires y sont les plus essentiels, 60 Ses principes expliqués en abrégé dans l'épi-
logue du Traité d'Économie politique, 61. Indispensables à qui veut tirer quelque
fruit de ses données de la statistique, 65. Son histoire ne doit [pas précéder mais
suivre l'exposé de ses doctrines, *ibid.* Importance qu'on attache de nos jours à son
étude, *ibid.* Quelles richesses sont l'objet de ses études 67 et 68. Ce qui la distingue
de la technologie, 86. Devait être professée à l'École de Droit de Paris, 580, en
note. Ses indications ne sont pas toutes impérieuses et pressantes, *GüO.* Plusieurs
de ses difficultés résolues par ses derniers progrès, 11, p. 15 et 112. Maux qu'elle ne
saurait prévenir, 121. En quoi celle expérimentale diffère le plus de la théorique,
215. Grande révolution survenue dans les applications qu'on en peut faire, 253.
Elle embrasse l'organisation sociale tout entière, 254. Et le système militaire, 278.
Nulle académie n'est consacrée à ses progrès, 350. Ses rapports avec la statistique,
481. Sur quelle espèce de faits elle se fonde, *ibid.* Elle est la même dans tous les
temps et dans tous les lieux, 482. Ne prend pas pour base, la statistique, *ibid.* Ses
[progrès depuis la révolution de 1814, 496. Les doctrines ne sont pas la matière de
la statistique, 496. Peut se confondre avec l'économie des sociétés, 506.

Ses points de contact avec la politique, 528. Ne conduit pas préférentiellement à la
jouissance des biens matériels, 534. Se mêle à tout (la vie sociale, *ibid.* His-
toire de ses progrès, 537. Pourquoi cette science est restée incultivée des anciens,
538. Premier symptôme de sa naissance, 541. Commencement du système exclusif,
542. Danger qu'il y a « à la confondre avec l'art de gouverner, 553. Les écrits aux-
quels elle a donné lieu n'ont pas toujours été désintéressés, 567 Vérités qui ont été
complètement dénoncées depuis Adam Smith, 569.

ECONOMIE privée; La bonne ne fait pas de gros approvisionnements, 11, p. 254. N'uchèle qu'au eoioftlaul, 23.5.

ÉCONOMISTES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE; Ollt

coiiloitdu la science économique avec l'art d'admini-trer, 1, p. 25. Voulaiet qu'oii adoptai de cüiitiancc leurs idéc.'^, 41, en note. Leurs erreurs fondées sur des abus de mots, 46. Eu quoi ont été utiles, /Airf., en «oe. Leur systèmelativeincil A la production des terres, 2ii. Maintenant abandonné, 211. Quels sont les derniers auteurs (pii l'o .l soutenu, ibid., en note. Niaient la production commerciale, 502. Leur< erreurs sur la propriété foutière, 551,

Éco.NOMistes poLiiKjL'Es; hC doivct.l s'altacher qu'aux faits (pii prouveiil quehpic chose, I, p. 57. El non 4 chercher ce que nous ne pouvons pas savoir, .58. Leur embarras pour s'exprimer 1 igoureusement cl clairement, 60, Keprocies faits aux déüinitions de quelques* u..sd'e..lre eux, 62. Des économistes sans mission ont, par des sophisme^, mis ô l'aise lu conscience des gouvernements emprunteurs, 11, p. 458.

écosse; révolution survenue en ce pays-Iâ, relulivemeul au taux oes fei mages, ti. p.

ÉDIFICES pi ELics ; U esldificile d'évaluer les services qu'oii eu lire, n, p. 298. Ceux que Louis XIV a fait construire critiqués, 5u0, en note. Doivent correspondre à leur objet , ibid.

éducation; n'est pas complète si elle ne comprend pas les conuassances économiques, I, p. 56. N'esi jamais gratuite, 297. Son Importance, II, p. 526. Pourquoi il est dangereux de la coiijher à des prêtres, 350. Los parents en sont les meilleurs surveillants, ibid. Elle devrait être variée. 531.

EFFETS DE COMMERCE ; sofU des signcs rc- I présenlalifs de la monnaie, 1, p. 460. t.a mé- I iiance qu'ils inspirent est souvent déguisée par i l'escompte ou pur le prix de la marchandise,

EFFETS proues ; la facilité de les vendre en soutient le J'rix, 11, p . 38.

Égypte; fournil du coton, i,p. 198. industrie actuelle de ce f>a)s, ibid , en noie. Loi qui oliig(^ait un (ils à suivre la profession de son père, inexécutable, 297. Les pyramides, éternels monuments d'ignorance, 11, p 590.

ÉLÉMENTAIRES (livres); Icuf Utilité, il, p. 354. Difficulté de les avoir bons, 555. Comment on I pourrait encourager leur composition, ibid.

émigrations; quelles sont celles qui nuisent

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

A la population, ii, p. 158. î-cs fuis portp'^s I contre elles iiiiiiues et imililes, IM. No cmn- * mentent pas parler familles les plus imli^eiite«,] !*1. N aff.iitilissent pas la mère patrie, 105. î'Iiis laeilos et plus Iréqnenles qu'aulrefoi!- , 2-*^ . Obligeront les gonvernemoitts A se Inen e.ouJuire, ±lô. Sont remluos faciles par les progrès de la civilisation, 586.

^ EMpERKVRs Ro.MAi\s; |p5 maiivaïs ont toujours couru plus de dangers q ie les lions, r, p. o6, en note. Leurs proJigaliiês [dus grandes qu on ne suppose, .iil.

EMPLOIS pc p.ucs; seraient des récompenses t convenables s ils étaient bien distribués, n, p.

EMPRCNTs piBMCs; oi)t favorisé les grosses ' ilépenses, ii, p. 575, Peur nanire analysée, ! 430. Appauvrissent l'étal en faisant dérièiiser ICS cajiilaux, iôâel V54. Ne présenclil pas de nouveaux encouragements à rindiisli ie, iOid. Leur Intérêt payé à l'éiraiiger n'est pas ce i qu'ils ont de fâcheux, 435. Ils entraînent lai dispense d'un revenu futur, tbid. Ms ne peiveid pas être regardés comme un dépôt provisoire de fonds, -ioa. Ils ne favorisent pas nneeircu* Jation convenable, 453. Iis ne rei.denl pas soi- ' vice en prévenant les placements à l'étranger, ihid. Iis ne lai'-sent pas à la .société la di>po silion de ses capitaux, iOid. N'e sont pas ce qui a fait la prospérité de l'Angleterre. 45(i. OtuMlr a été rongine des emprunts en Franco.' iô7. Privilèges dont oii les entoure, 4il. Ce que c'est qjie des emprunta j or souscription, 443 Ouels sont ceux qui ont été fa»|s en Fraticce depuis la restanralion, 4ti, en note. Ils sont îiicieiés en gros par des compagnies, et revendus eu d('tail aux rentiers, 443, Déguisent le taux usuraire de l'inlérél, 4ilî. Uende il les gouvernements indil-Térenis sur les coudilions do Inurs marché-, ÛT. Favorisent des dépensescoii-pables, 448. Ongiiedesempninf s j)ar souscription, et abus qu'oti en a fait, iùid. Oui se rend juge do la nécessité des emprunts, 435. Ils lacililent les décluration.s de guoire, 434. pans quels ras ils sont loialiles, 43ti. Devraient Ions être spéciaux, ibid. Seraient plus sûremoiiil rembonrsés, 437. Ne sont pas îièce-saires pour Lire la guerre, 438. On romboiirse tonjoiirs une somme supérieuro a la somme empruntée, 461. S'ils peti\enl servir aux depotises oxlraordinnircs au moveu »Ie I .imi>rllss(Mnent , 4GS'. No servent pas à la iïirodin tioii comme ceux des particuliers, 463.

KNPXSTS. ; loi aiifilaise .Mir leur travail, 11, p.

30. O'icl est l'Age où ils sont propres à acquérir des facultés indistinctes, 71. (Ce qu'Us magnent h un enseignement expéditif, 7². Il en naît plus qu'on n'en «iesire dans h*s classes indigentes, 539. Kl propoiliHiiielIemeiii moins dans les familles armées, 562.

EXFAXTS TROEVÉS; SC multiplient en proportion des hospices où on les recueille, u, p. 563.

Le p.nys acquiert sur eux les droits: de leurs parents, 568. Abus des hospices et surtout de l'exposition sévère, 487.

ENYi ÉiEs MnuyEs; leur utilité, 1, p. 640. Indispensables pour avoir des établissements publics judicieusement conçus, 11, p. 51p.

renseignements recueillis par l'administration ne les remplacent pas, ibid., en ?/o/e. Essentielle«s pour faire de bonnes lois, 418.

CJ^KSKCNEMEXT MCiEL ; Cil quoi favorable, II, p. 05*.

EX^EIGXEMKXT REUCiECx des laïques; prospère peu la où l'État en fait les frais, 11, p.

^F.MnfirTs DE commerce; ce que c'est. 11, p. 174. Peuvent être établis hors des routes commerciales, 173.

ENTREPRENECR D'ism STfiE ; qiiollos SOut SOS

fontions, 1, p. 93. Kl les combinaisons qu'elles exigent, 96. K«-i le principal agent de la production, 100. Sa qualité ta plus essentielle est le justicier, ibid. C'est à lui qu'appartient la pensée de la production, III. Posède en propre au moins une partie de son capital,

1 12. Son travail fait une partie nécessaire des frais de production. 118. Paie les services même dont le fonds lui appartient, 119, ch «o/e et 124. Place toujours aisément ses épargnes, 132. Son travail lui partie de ses avantages, 2S9. Il est indispensable, ibid. Paie im intérêt et un loyer, même lorsque le capital et le fonds lui appartiennent, 294. Il est de son intérêt de se consacrer de profits multipliés. 297. Quelle production lui fait courir le moindre de risque, 2 18. Kn quoi consiste «on habileté, 219. \ besoin d'avoir une audace justicière, 3P|. Es: seul propriétaire du produit, 308. Ksi l'homme industrieux dont le travail est le plus lucratif, 322 C'est par lui que s'opère la distribution des revenus, n. p. -t et 7, Les entrepreneurs reçoivent tous leur revenu en produits, 9. Oit de.s besoins divers qui influent sur leurs profits, 5.». Autres causées par les classes A leur classe, 34. Les qualités qui leur sont

iiée.s* saires rarement reunie.«, 5.3. De mém«* (lue la possibilité de Iroiixer des capitaux, 56. Sont les mieux payés des Iravailleur.s, 57. :oais coure..l plus de risques que les aiires, ibid. Trois caus(*s principales inlluem sur leurs prolils, 57 et 5S. Sont soumis au concours forluilides circonslaiices, 38. Kl aux inconvénienis qui aecompagnaiit leur enrepri.-:e, 59. Quand ils abondent ne viveni que sur rinlérél de leurs capitaux, 45. Kl leur travail n'est («as payé, iè/d. Exercent un monopole à l'égard de leurs ouvriers, 49. Leurs liguc.s aulo: i«ées, 30. Dans quels cas ont recours .aux savants, 33. Les prolils de leur iidu'-tric ne doivent pas être confondus avec ceux des capitaux, 67.

ENTREPi;i*iEs INDUSTRIELLES; prospèrent plutôt par une Imune aflminislration que par les bons procédés de l'art, i, p. 53. Pounpioi elles sont conduites avec pou de succès par des savants,

II, p. 3.3. Exploitées pour le compte de l'État sont soumises aux mêmes règles que 00110.“ des particuliers, 231. Dans quel cas elles <leviennent nu impôt, ibid. L'Klai en exploite sans privil*ge exclusif, 524. En quoi ces emrepri«cs sont contraires A l'inlérêt public. 523. Servent au gouvernement A faire des présents qui lui reviennent plus cher que s'il les achetait, ibid. Leurs pertes n'ont aucun terme, 327. Exemple de celle ce Cuadalaxara en Espagne, ibid.

DES MATIÈRES

Leurs perles élèvent une concurrence fAcheuse pour les particuliers, ibid.

ENTREPRISES d'CHILITÉ PUBLICOF. \ qUCHICS SOIlI celles qui cunvienueiit aux sociétés paradions, I, p C41. N'économisent pas assez leurs capitaux, 11, p. 52 en note.

ÉPARGNE ; est une dépense reproductive au lieu d'une déj»cnsc stérile, 1, p. 148. (âiisses d'épargne, en quoi utiles, ibid. Pourquoi les épargnes sont lentes et difficiles, 133.

ÉPiTÔMF. ; c'c-l rexplication <le tous les termes de l'économie politique, i,p. 60.

ÉQUITÉ ; ses règle“ dan« certains cas «ont plus sûres que celles de la législation, 11, p. 275. Comment pourrait servir de règle aux tribu-

naux, 275.

ERREURS EN ÉCONOMIE POLITIQUE; Viennent toujours de l'oubli des priiiicif»es les plus élémentaires,!, p.59 Enquoi leur réfulnlionesliilile,212. Soutenues

par les académies, 382. Pourquoi il est utile de les coraballre, .385.

ESCLAVAGE ANTIQUE ; Seul moycii connu des anciens pour cultiver les terres, i, p. 227. Comment il a été remfùacé par le servage do la glebe, 228.

ESCLAVAGE domestique; SCS fAclieux effets,

I . p. 249. Ne constitue pas un droit , .326. Sera funeste aux colonies qui le conserveront,

II, p. 193.

ESCOMPTE, des effets de commerce; souvent n'est pas exprimé, i, p. ,460. C'est une espèce de prêt a intérêt, 11, p. 77.

ESPAGNE; sa ruine ne lient pas h la perle de scs colonies,!, p. 4! et 634. Son-peuplem.il nourri parce qu'il nourril trop bien les prêtres, n, p. 590.

ESPRIT DE conduite; Caractérisé, i, p. 33.

ESPRITS FAIBLES en polilique ; comment on inilue sur leurs déiibéralioits, 11, p. 375.

E«sAis, dans les arls ; nécessaires A leur avancement, n, p. 542. Les plu;- nuilli-pliés se font dans les ateliers, 345. Découvertes qui leur sont dues, ibid. C'est le public qui en tire le primipal prolit, 544. Kl qui doit eu supporter les frais, ibid. Leur difficiillé, 345. Eu quoi ils coiisi-ieut dans les manufadures, 546. Et dans le commerce, 5 47.

estime (I) ES mer; doit loiijours être corrigée par l'ob^ervalioii, 1, f> 13.

établissements publics; à quoi doit être res- Ireinle la signiUcation de ce mol, 11, p. 297. Il laiïi y distinguer les dépenses de créalioi* et les dépenses d enlreïicii , ibid. Sont en général un bienfait pour la liasse peu forlunée, 298. Les ser\ices qu'on en lire doivent éqïiivaloir à leur dépense, ibid. Ont souvent des avantages fort supérieurs aux revenu^ qu'ils reiivciil rendre, 504. I>^u nlilié diminue par les péages doul ils sont cliargés, 503. Pourquoi il convient d'en donner la concession à perpétuité, 516. Résumé dos règles qu'il est t)ou d'y observer, 319.

étalage , des marchands ambulants ; leurs abus. I, p. 511. Abus de ceux des ma-rehands en bontiipios, 512.

étalonnage, eu manufactures; ce que c'est, I, p. 276. Est une cause de bon marché, 277. Quelles en sont les misons, ibid. Pourrait être

appliqué à la consiruciion des maisons , 278.

Éi ATs UNIS ; fout de grandes opérations de commerce, 1, p. 513. Pourquoi cherchent à civiliser les Sauvages, 541 . Sous quel rapport la civilisation Y est plii-saxancée qu'en Kurofie, 498. Mettent des droits soi-disant protecteurs, ,395 en note. Potirquoi la m.iin-d'œuvre y est chere, n, p. 51 Progrès de leur po]>ulalion, 124.L»'sémjgranls y n. Huent peu, 12.3 Leur po* piilalion comparée .è celle des indigène^, 147. (Aimm**nl s'y lormcni les nouvelles villes, 175. Publient tous les doux at.s la liste et le trailemeni de leurs employés, 268 en note. Le sccoursque ta France piéia h leur indépendance ne lui pas désintéressé, 287 en note. L'Êlal n'y salarie aucune espèce de prêtres, 541. Le Gouvernement faible n'y e^i jamais Iroub'é, 574. On y fail un dénombrement tous les dix ans, 499.

étoffes; ont un marché étendu et admettent beaucoup de divisions du travail, 1, p. 175. Comment sont emballées celles qui vont I A la .Limaïque, ibid.

ÉTUDE ; est la meilleure des ressources contre l'imnui, I, p. 252 f« note.

! ÉTUDES ; ce qu'elles éiaiciil scion l'ancien] système, 11, p. 556.

1 ECBuîQUE 1. monnaie); pourquoi rclclierlié dans l'anliquilé, 1, p. 419.

EULER, savant allemand; services qu'il a rendus A l'imlslrie. 11, p. 36.

EUROPE; cü-Tîmeucc seulement à rougir de sa baibarie, 1, p. 21. Ce qu'elle deviendrait avec une instrucion plus repai due , 22. N'a pas dû scs progrès aux en-traves qu'on lui a imposées , 29. Ses Étals étaient faibles au moyeu-Age par les vices de leur production, 250. Comment l'industrie l'a lirém de la barbarie, 302. Darbarie de la jduparl de ses habilanis, 11. p. 552. C'est un reproche pour sa partie éclairée, 553.

européens; civiliseront le monde entier, 1 ,

EXCLUSIF (sy-têmel; son origine, 11, p. 344. Ses [irogres, 34.3. Est la même chose que le sy«leme mercantile et le systèmc de 1 1 balance d » commerce, 344. Ses ecn>équences . 346. A<loplé géiiéra emeiit , ibid. Mesures qu'il a provoquées, 3 47. Les causes de son ailmission sont nuilllplé®, ibid. Confond l'économie poli-tique avec radminisiralion, 347. A été nu progrès dans récoiioimie des sociétés, 548. Son apogée SC rapporte au temps de Colbert, 349.

premier choc qu'il reçoit vient de In nécessité d'envoyer de l'argent en Asie, ibid. Voyez Dniance du (.ommerce.

exercices (comptes par); significalion de ce terme de fiuaiM O, n, 577. Iicouvénienls de ce mode de rornplaI»ilié , ibid.

EXPÉRIENCE ; pourquoi insuffisante en admiiiisiraion, 1. p. 2.9. Couïe cher et elle est supplée par l'économie politique , 52 cl 56. Parti qu'on en peut tirer, 53.

expériences; trop dangereuses quand les nations sont la matière sur laquelle ou les fait, II, p. 484. Voyez Méthode expérhnett^ taie.

exportations ; ne prouvent rien, 1 , p. 16.

TABLE GENERALE ALPHABETIQUE

Ce que c*esl dans le commerce. 561. Celles du iiuméraio i.e causent de perles à personne, 565. Elles provoqucl une pruducion indigène, 56i Les eiporlalis forées de marcliandises lie fonl poi. l entrer de mél.njx jirét'ieux, 57b ett note. Le> lutileaux qn'oii en dresse sonl tous faulds, et pourq ,oi, 578. ladies des produits ouvrs ne sonl pjs pins pruïtables que celles des produits bruts. 58 V Sont favorables à la classe ouvrière, 587. Le système exclusif est contraire aux exportations, 6ÜÜ. Sonl Une espèce de consoramalion, ti, p. ^oo. Celle des capitaux ne saurait être erapéebee, 221,

FABRICATiox, des montiaïes ; seul bënëlice (pi'il esi possible d'y faire, i, p. 414. Ne doit pas être gratuite, 415. Pourquoi on a pu élever, en Amérique, les droils aux-inois elle est assujéïie. 417. Abus de celle labricaliou en France, 419.

FABntQt'cs; choix de leur emplacement, i, p. 270. Voyez }lanufactnrne^, Arts maiiufac tuners, Imimtrie manufacturière.

PACCLTÊS I.NDCSTRIELLE8. VüVeZ induS-

metS.

faillites; rendues plus rares par l'associa- Ijon en commandite, ii. p. 78.

faits; les faits moraux susceptibles d'une certitude égale à celle des faii> physiques, i, p. 8. l'arriivent point sans causes , 9, Comment on peut remonter à leurs casuas, ilfid. Eu quoi consiste leur liaison, 10. Comment on 8 assure qu'il n'en existe point, 1 1 . A quelle époque il a été possible d'en faire un corps de science, 15. Sa s le raisonnement ils ne prou- ACnt rien, 15. Sans la connatssance de la nature des cho-es ils irinstruïsent pas , 2i). Comment ils servent de bases à b aucomp c er-reurs, 41. Par qui peuvent être cités comme preuves. 42 et 43. Quels sont ceux que recherche réconoraie politique, ii, p. 43J, Pour être instructifs venlei.létreaccompa-gnés de raisonnements, ,485.

familles; peuvent être considérées comme un individu, ii, p. 507- Ne sont pas une image en petit de la société, 556, fantaisies; donne. .1 lieu 4 des dépenses mal entendues, n, p. 227.

farine; son prix diminué par rinvcmioii des moulins. I, p. 185.

femmes; mal ù propos exclues des corporations d'arts et métiers, i, p. 545. II.l-
luent sur les depensesen in luanl sur les consommations, ii, p 234. Doivent prendre
part à rinsructiou publique, 3.54.

^pénélon; cité .tu sujet des colonies, i, p. 631 en note. Motif de l'épigraphe qu'il
a fournie 6 cet ouvrage, ii, p. 5*27,

FER ; ses roijcs plus importantes en somme que celles d'or et d'argent, i, p.
260. Ce que sa prohibition coAle à ta France, 592. Cette prohibition ne peut pas
être levée sans précautions, 599.

PERMAces; ou loyer d'un fo;.ds de terre, i,

' p. 108, Plus élevés qu'aulrefois et pourquoi, 453 Accrus en Angleterre quand
les billets de banque ont repris de la valeur, 452. Portés a leur entière valeur ont
rendu les fermiers indépend.ints, 504, Le fermage est une partie inléj^ranle du
prix du blé, ii. p. ItO. Est rachat de la valeur que le bien ionds peut produire ahnu-
ccllems..t, 112. Comprend un intérêt décapitai, 113. Inllie sur sa lisation , ibid. Le^
b rniagcs parviennent graduellement à leur plus grande vaieir, 1 15. Ün devrait en
déduire une prime d assurance pour les accidents imprévus, 119.

fermes; avantages de ce mode d'exploitation des terres, i, p. 257.

FERMES expérimentales ; o11 pTopo:^c d'cri établir une a Chambtird, ii, p. 331.
Peuvent J être d'une grande utilité, 345. Comment les conçoit Arthur Yoiing, ibid.
Ce qu'on a déjà recueilli de ces institutions, 346.

fermiers; entrepreneurs d'une industrie agricole, I, p. 108. Usage qu'ils font de
leur Capital, lu9. bout moins m.iïlres de?* condilioiisdu bail que les propriétaires,
ii, p. Il 3. Sont excusables d'être attachés aux routines, ibid. Leur vie peu dispen-
dieuse, 116. Ne fcnl pas de gramles f «rtunes, 1 17. Pourraient être plus civilises,
118.

fermiers géxërax ; étaient obligés de donner une partie de leur gain au couver-
nemeiil. U, p 412

ferrjer; cité à rocca«ioij d'une fraude compliquée, II, p. 429 en noie.

PÊTES cuÔMÉES ; IcuT incoiivénieiiti i, p. 121 en tiote.

FICTIONS politiques; plus dangereuses qu'utiles, II, 501 en note.

finances pi'ulicqës ; objet de celle administration, II, J». 369. N'existaient pas dans le moyeieàge, 370. Forment un art qui n'est pas essentiel à l'exi.-lence des sociétés, 571. Uien ne les simplilie comme réconomie dans les dépensés, 374. Les progrès de ccl art n'ont [tas tourné au protii des peuples, 41 1. Elles ont adopte plusieurs des forme.-i de la comptabilité commerciale, 467.

Fisc; quels sont les impôts qui ne lui rapportent rien, ii, p. 40T. Ne gagne pas pour les avaries qu'il fait supjtorter par les contribuables, .409. Sources de son avidité, 414. Interprète les lois de la façon la plus rigoureuse, 415. Est accusé de vouloir faire tomber le commerce en gros, 416 en note. Exemple de ses vexations, tbid. Ses agents intéressés dans le [troduit di;s recctlns, invenliou lonie fiscale,

Exemples, 418 en note

FLACONS BRISÉS fauecdolc des4; ii, p. 207.

florin, nom d'une monnaie; son origine, i.

foires; leur déclin annonce la prospérité du commerce, i, p. 172 En quoi dilféreul des marchés publics, 173.

fonctionnaires publics; leur cupidité est uu mauvais appui pour le gouverneme-ni, i, p. 23. Souvent trop payés faute d'être soumis à une concurrence , ii , p. 39 et 62. Pourquoi les

DES MATIERES

places ne peuvent pas être données au rabais, ! 62. Pourquoi il y a plus de demandeurs que ; de p aces , 63. Leurs erreurs deviennent des actes, 249. Smith regarde à tort leurs services , comme improductifs, 2-52 en note. Décident des consommations publiques et n'en font pas les , frais, 2.53. Leurs attributions se-confondei.t,254. Leur ii.ierél diffèrent de celui des contribuables,255. Font la principale dél| en«e du public, 256. Leurs places excitent la cupidité quand elles sont trop lucr-alives, 258. Sont disposés à attribuer les plaintes des amis du bien public à l'envie do les remploi er, ibid. Leur choix est une partie épineuse de la politique, ibid. L'ofiiiniioi publique inÛue sur leur nomination, ibid Loin de concourir à la sù-

reté du public, quelquefois la compromettent, 266. Ne peuvent pas, dans tous les cas, être nommés au concours, 268. Les républiques italiennes les choisissaient souvent parmi des étrangers, *ibid.* Aiment à faire sentir leur auloilé, 270.

FONDS DE terre; es[^{te} de creuset, i, p. 84. N'a qu'une utilité indirecte, 86. Est le plus important des iustmioenls naturels appropriés, UW>. Com(»rei»d souvent une valeur capitale, *ibid.* et 129. Est souvent bien éloigné du eonsomniafeur de ses produits, 206. Controverses sur sa coopération dans la production des richesses, 209. Est productif imlépendanimeui du capital qu'on y répand, 220. Acquiert de la valeur par les progrès de la société, 221. Nature du service qu'on en tire, 222. Inconvéiiienl des eonlroverses auxquelles sa production a donné lieu, 224. Preuves de colle production, 225. Les fonds de terre qui sont en bon état, attirent les bons fermiers, 238. Le prolif du fonds ouvre un débouché à la production, 550. Dans quel cas uu funds de terre est dans la circulation, 364. L'une des sources de nos revenus, n, p. I. Leurs services moins rares aux colonies que celui des hommes, 30. Ne. «ont qu'un insiruraeul, 93. Prodmnsenl de la riches-e , 93. i.eur éloigiemenl équivaut à la slérilié, 96. Et leur proximité à uu mono[o]e, 97. Enclavés dans les villes nugmeiiienl beanconp de valeur, *ibid.* t.curs pioùls dans les «lilférenies localités d'un même pays, 100. Ne suffisent |*as pour que les produ is agricoles soient produits, 155.

PONDS industriel ; de quoi se compose, i, p. 113. N'étant pas aliénalite. comment sa valeur peut être estimée, 114. Est un capital matériel, 135, L'une des sources de nos revenus, ii, p. 2. Moyen de l'évaluer, 40. Ses profils doivent comprendre une assurance sur la vie, 41. Ce qui arrive quand il y a surabondance de facultés industrielles, 42. Dans quel cas elles ne ru| portent rien, 71. Quel âge est le plus favorable pour en acquérir, *ibid.*

PONDS oisifs , ne donnent jias de revenus. II, p. 2-

FONDS productifs; forment la richesse publique, I, p. III. De quoi ils se composent, 112 Comment leur valeur peut être connue, 114. L'reiidre un fond? à loyer, c'est acheter les services qu'il [icut rendre, iWd. Comment «M les emploie plus à profil, 121. Ne sont pas

consommés dans les opérations productives, 133. Leur propriétaire a*il l'élre des produits, 5Ü7. Compose». l les seules richesses permanentes . 519. Les plus indigents en possèdent quelque peu, 52U. Ne soûl pas détruits pur la cooisommatnm re|'rod«irlive , ii , p. 2U3. Sont le principal de notre fortune , 422 Ils sont d'autant moindres re alivemenl , que les prodi.its sont plus chers, *ibid.* Causes qui ont fait

mécüiiii. Tltre à plusieurs économistes ruction productive des terres et des capitaux , 569, en twie.

fonds publics; ils devraient supporter l'impôt, II, p. 402. Sont eu effet exempts des charges publiques, 403. Voyez Emprunts.

forêts; disparaissieit devant la civilisation,

I. p. 261. Une forêt est un capital accumulé

II, p. 103. Leur valeur créée par les roubles,

FORTUNES des particuliers ; représentées par une pyramide, i, p. 3*>8. Deviennent plus considérables quand les produits baissent de prix, ibid.

FOURCHETTES ; quand l'usage s'en est introduit en l'rance, i, p. 54, en noie.

fourneiron ; ses turbines, moteur hydraulique, I, p. 286, en note.

FRAIS DE production; se composent du prix courant des services productifs, i, p. 115. travail «le renrepreucnr en (ait partie, ibid. Il suffit qu'ils sniei.l remboursés par le prodtil, 117, Peuvent baisser sans que persouitC perde, 119. Leur baisse réelle rend une nation plus riche, ibid. D'où peut naître ('elle bais"C, 120 Eu quel s«'n& ils influent sur la valeur <l«îs clios«*8, 218 Tro|» conshtlTables aux Antilles, dans ia culture du sucre, 250. Peuvent être comparés à la satisfaction qui résulte du produit, 316. Circonstances qui les rei.dent trop considérables, 547. Rendus trop considérables par la faute des gouvernements, 349. Nuisent aux débuucliés quand ils élèvent Irtp haut le prix des produits, 331 . Comment iis bornent la consommation, 357. Sonl sus- «eplibles d'une appréciation rigoureuse, 394. Comparés avec la satisfaction produite, ii, p. 24.

frais de recouvrement ; sonl une porte pour le contribuable sans être un gain pour le fisc, n, p. 410 Éiormc^ sous Na» oléon, 411.

FRANÇAIS (li's); ce qui leur mai que fiour être f^arfailemeiit ii.dusirieux, i, p. oo>. Font peu de commerce de transport, et pourquoi, 5)6. Pourquoi co> somment plus qu«* du temps de Charles VI, 539.

FRANCE; a prospéré par l'elTei de la révolution , 1, p. 42. Ses cordonniers tout seuls produisent plus de r'chi'sses que le^ mines de mfMaiix précieux d'Amérique, 85. Evaluation de ses capitaux . inc«Tlaine, I 42. Imp.arfailement civilisée sous

Uouis XIV, 504. Ce que lui coûtent lc« droits sur les Ots , 592. Ce qii'èbe p«*rd i*ii
restitution de droits sur le sucre raffiné, 616. El en primes sur la pêche «Je la
morne, 617. Le déclin de ses ports de mer n'est pas dû à la perte de ses colonies,
634. Plusieurs de ses provinces peu civilisées, ii, p. 21 . Les contribiiljonscxltraordi-
naires qu'elle

«00 TABLE GËNÉBALE ALHIABETIQL.E

a payées i,-om pas arrêlé son in.lusirle, 7i. [célébré aphorisme : Laisser faire et
laisser Quehe population elle est suscepiblclil acquêt passer , ii , p. 502. **

rir,I>'i.S.JCühSJjmn;iilioiinro'li^i('tiî-(;nuîiaaiiir- 1 colt floi- iwm n^ ^nr l« r.»..
. i. menléeilepuisIlcMU-i IV, 210. Motif. les secours 2->o ' reconnaître, ...

pü::";;.!:"";;"!::;; \

leiiir,oO«en.io.e.i;il.:.liq.ensemooiisei.piélics | la 6|.(.;cialilé «laiis l(c' dépenses”

<pi acaïl la lecolution, o8a eu «o/e. Poiirail ; sauces qu'ils duiveul acoir ou sa-
voir liouer nourri.- mieux ses lial.itanls, Trist ■ cou- pour adnin.i.-lier av.-c suc-
cès. 518

"-“n ^ ; s'il soflil qu'ils soient ins-

sa dVli'^ ^ et 23. Ne ,l.,ivenl recevoir

_ * * * , I •>'<Jncrl4*inoijt lies «‘onscils de i’ccouumiï

ée, » c - .f l'o'iliqne, 25. E i.l.ren. dans un.- meilleur- . oX

pl .vsl'fx'”! "-i " *'ien démolit, é qu'ils en suivent

franklin, a C|uelle «jmqiie jl m;ingea sans une mauvaise , 29. l'oumuoi Vexpé-
riem e le scrupule des animaux, i, p. 283 eu uote lei.r «iitiitii n-. • an r : ^ lu lae i.e

300 'cité au sujet .les'côllnies, «32:t,i.,;S Oe^iU le' "ùpdéléf k 'S;!tr“?4r N '
écloimÔ mi'd T"" ^""^""7 ‘ i- 1-o. ai. «ment donner .h/ la vi.let

polrio-e. ' béréllh"^: tEUB^SlZ

O.ou.^ ^ mionen,av^ ^ ^ ^ ^

Celui de l'iancc dt^vraîréiluire le iïombre de alelicrs inouelaires, 419. Sous quel
préils emprunlmit aux banques leur fomis ca| liai, 478. (aaiisenl la ruine des baii-
qne.s qui

C.VMI a^aut • ur' cht'é, ., p H3 s

pa^-i-ûi ” Silîr -r Sir- -

cvnMKn fGermanj, un des derniers écono- où mi ,1c ' Lî.ès mist.-s de l'i'-cole de Onesna y, i, p. 21 2 eu note 570 P e,,Û; , “ ‘-«mmerce,

r S I# llpss

C.'ares^5.'i5 ' ^ «l>"">“-s des physio- cueillis par les peuples, «24. .Ne pem.ml pas

pro^ù i. ?i i ^i""

^ ^ççsvics ; leur prodigieuse abondance, n, p. es/ salmlbi^ ^ S lÛ" j XlÛùlî

GIOJA, auteur ilaïeii; cité i n » «) ' » r: «i ^ émigrations , 192 Us inllliienl d'aulant locoasion de l'ntérêt des' mîi ^ To

;3i'c"tlcù'sùit7ùùh;';!:::ù:i;r •■'o TMO.i..rn.,s;‘25ù.

inmit utile en puisant dans les bons au.Lirs, co.d.n.dentltid^ ^'ll^ù'dUÛm i',‘ù"p:;;r lù!

d:;^i:“r::rsrn!fe oné-ùr /Sfr r3i^i r

..ri..v, dis..ipi; |y; e-es. de lui le ùf^ i^ dût f

DES MATIÈRES

foi

Êlats-Unis publie tous les deux ans le nom et le Iraictnciil de tous scs employés, 2t)8, en note. Comment ils protègent le?* communes, 289. Ne devraient pas pouvoir décider des dé| cnscs locales, 300. Doivent toujours faire exécuter les canaux par entreprises, 313, Kl faire les concessions à perpétuité, 31G. S'il y a pour eux de la munilicncce *n envoyer d«*8 présents, 32 t. Font à riiidusirie privée des avai.ccs peu judicieuses, 523 One! est le seul rôle qui leur convient, 328. Ne doivent pas avoir le monopole de riiistrnclion, 329. Ont <le> intérêt' di^lincls de ceux de la société, 3.3(» Sont jioiioés A donner aux eidants l'empreinte de leurs erreurs, 331. rennent part à la produclioii en faisant des essais, 3ii. Ai islocraliquies; sont ceux quidis- Iriluiciil le pins équitablement les récompenses nationales, 5r>8. Mal dont ils sont menacés quand ils dépensent trop, 383. Devraient le compte des provisions a| parlenanl au public de même que de ses écus, 388. Ne doivent p.is seilement la

sécurité aux nations, mais la leur doivent au meilleur marché, 589. Ce sont les sophismes des économistes qui les ont rendus dépensiers, 457. Ils ont renoncé à commander en renies viagères, 458. Ont des ressources pour payer les intérêts que n'ont pas les débiteurs pailliers, 441. Pourquoi les gouvernements sont des débiteurs dangereux, 442. Forme actuelle de leurs dépenses, 445. Indifférents sur les intérêts, 4-47. Comment leurs opérations influent sur le prix des effets publics, 431.

Gouvernement ABSOLU ; « Ont Intéressés A commander les principes de réconomie politique,

I, p. 27. Pourquoi se sert sciemment d'injustices, 28,

GOUVERNEMENTS REPRÉSENTATIFS ; OU JUSTOU-

jours égard aux intérêts nationaux, I, p. 28. Rendus nécessaires par les progrès de la civilisation, 50.

Le versement en général (le); ne concourt ; qu'indirectement à la production, n, p. 392. L'empêchent ceux qui font les lois et ceux qui les font exécuter, 435, en no/c. Est toujours soutenu quand il est digne de confiance, 433. Est un organe accidentel des sociétés, 328. Il peut se procurer un avantage égal aux charges qu'il impose, 329. D'autant plus mauvais qu'il coûte davantage, 352. Représentatif; est le seul possible pour les nations avancées, 553. N'exerce pas utilement un pouvoir d'action, mais de protection, 336. N'administre pas la richesse nationale, 544, en fait,

coexistence FRANÇAIS; extrémités où il était | réduit sous l'ancien régime, II, p. 571. Était intéressé dans les gains des fermiers-généralistes, 415. Donne toujours raison à ses agents, 414, en note. Poursuit les contribuables dans tous les degrés de juridiction, républicain, en note,

^ GRAND LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE ; CC que

c'est, II, p. 458. Connaissent les stipules des intérêts, 439.

CROTIÈRES; soumise à l'appréciation, II, p. 546.

crédit A. A. ; manufacturier ; alcuil ; drap ; j ; des pertes qu'il occasionne, II, p. 523. ,

GCERTIF ; état naturel des hommes lorsqu'ils sont ignorants de l'économie sociale, I, p. 19. Il ne doit être considéré que comme un moyen ;

d'avoir la paix, it, p. 278. Elle est faite quelquefois dans rii.iétVi des goiivernan!',
iùid., eu uote. Ses causes, i/ùd. L'opiinoii publique en juge la légitimité, 280. I.e
.sy- terne dél«u^ifop» po-é au système agressif, 281. Guerres commen.ialcs, 280.
I)c rcsscirtimeni , d(» rapine 284. De Cüiitiéie^, 28b. Sont tontes des dufXTics,
ibid. Ne peut se faire sans des corps d eiiil('s, 292. Aux dépens qui elle se fait, 569 et
4.33. Si .«a dépense doit être payée j aides impôts ou des emjirunl.s 438. *

DABiLETÉ; dans un entrepreneur d'induslrir, de quoi SC compose, i, p, 297.

HABIT (un); comment sa valeur est disliibuée entre tous ses producteurs, ii, p.
6.

Haïti; comment on v fait travailler les Né* gros hlircs, t, p. 233. On est ob.igé d'y
prohijicr le sucre cultivé par des mains esclaves, 234. Prospérera par d'autres
culture!-, 234.

iMLL (capitaine); son voyage au Chili, au Pnou et an Alexiqnc, cité i, p. 387.

HAMiLTÜN(Uoberl)î origine qu'il donne aux emprunts par souscription, ii, p.
448. Ue} rocht*^ sévères qu'il adresse à son gouvernement au sujet de ses guerres,
439, Éioges de son ouvrage, .306.

HARLKCs ; ce qui fait l'importancc de celle peche, I, p, 237, Sc lassent d'être
poursuivis,

iiASTiNGs (3\aren), gouverneur de riiidc anglaise; ses exactions, i, p. 649.

UAI'TEBivE (d); son système repose sur un mauvai' fondement, n. p. 267, en
mo/c. Erreur de son principal t>rincipc en économie poiï- Uqne, 392, en note.

IU.CTOLiTRE, iiiesnro pour le blé; sa valeur en argent à dilVérentes époques, i,
p. .427, Son rapport avec le sclier, 4.30, eu noie.

HELVÉiu's, l'un des fcrmiers-généruux, sa bienfaisance, ii, p. 413, cm mo/c.

HENNET (m.J, premier commis des linances; Cite sur la dépense des guerres
de Napoléon, n, p. 286, CM note. Cité au sujet des Irais d<» recouvrement, 411, cm
uote.

HENRI IV ; voulait faire rendre gorge aux financiers, II, p. 413. ®

HERRE.NscnwAND; assîgne la'cause qui borne la population, n, p. |27, en note.
Médiocre en économie politique, 364.

HISTOIRE (f ; ses rapports avec l'économie politique, I, p. 3. Nous présente un «-peclacle foil triste, 19. On ne peut la lire avec fruit, que réconomic politique à la main, 444.

m-TfiiRE abrégée d«*s progrès de réconomie polilique, ii, p. 357. Son nli.ilé, ,338.

liuLLANOMS; ddivent leur liberté et l'oi igine de leur commerce à l'aii d'enca-qhier ie hareng, 1, p. 237. Doivent en partie leur conuneico maritime a des cordes bien laites, 534.

HOMÈRE; Cité à l'on asioii <ln travail de l.a meule chez les Anciens, i, p. 184, eu uote.

HOMMES lies); en quoi leur» volontés arbitraires inilucnl sur l'arraigementl de la société, I, p. 2. Leur maux sont pour la plupart d'in-

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

stilnlnion humninc, S!. Sont hourciix du soniimrni do lotir l'xislence, 55 <> qui mô-riloi»\at.t lüüiltio lixor loin* ailoniion, 57. >'e poj.I fr;qpo>i <)o la v«Tilc qu'aiitaïil qu'ils sutii avorlis, 59. Soi.l <les capitaux accumuli**?, I 2. Soi.i pliiisilo oui'viis do ni'>yoi)S n..lnrol> quo la plupart dos aiiimaux, IH). l/liomme i'ü.<^ iio sau rail ex-crcorlos arls iililcî-, 197. Soul d' iulai.l moins mi«ôra!tl*:s qu'ils soûl plus civilisô.«, 408. I.'iindustrio düüiio uuo diroectiun utile à lour iiii quiôttide, 501. Sont ualuiollo-nioiit parossoux, 50â. Sont nôî.lours do la rii hosso, 507. De uuoï .«O com| oso lo dô\clo| ptur oui complol do riiummo ou société, ii, p. 1^21. Peuvent so mtilioplirr ii riulüüi, 1tî5. O qui rend leur coudiUoii mo;ll<'uro, 104. Ne soûl pas mieui | ourvus quand ils soûl réduits eu uornhio, 106, Y(t\oz : Vopnlotioii,

iJOMMLS d'état; sou! obligés de savoir l'écor.omie politique, sous peine de se faire mépriser, 1, p. 29.

^ nusnehs ; précautions à prendre pour qu'ils n'aiijimoi loi.l pas le i.oimbros dos secourus, ii, I*. 566. Quels soi.l ceux qui iio favonscul pas la multiplioalioii îles pauvres, Uud.

lociuK ; le plus imfioiTauï îles mu oraux, I, p. 259. S'épuîsera ù sou lour, 261. N'e^l d'aucun avantage quai.d le irai.S| ui l est d>flicilo, ibid.

uimK (David), philosophe écossais; son paradoxe sur (es migrations de l'industrial-
rio, i, p. 273. Jus(pi'à Ici H Adam Smith la thorie des moineaux) était inconnue,
3W.O. Son (stinvitiou delà valeur de l'industrie, 4(12. Services rendus par lui Tôt oïon-
nue puliiqio, ii, p.558.

iicsKi-sni, ministre anglais ; aftrih e .à l'industrie les succès industriels de sou-
navs , i, 123, et mte,

rnpmiE'-F. ; quel iis.Tgo on peut en faire, i, p. 13, Ne doivent pas servir de
preuves, J-4.

importations; ne [rouvenl rien, i, p. 16. Te que c'est l' dans le commerce, 5GI. I
es tableaux qu'on en a dressés sont tous faulx, et pourquoi, o' o De q' eis avan-
ces sont la source, 59Ü. Ne l'ois reide-ut pas inbutables de l'étranger, 60.7.

IMPOTS; rei cliérissel. Ions le« objets de consommation, I, p. 456 A qu'il
>omme se im»nlaieil soiis l'ois XII, 4't5. Ceux d'Angloicre aigmoilés par la i«
piiso »lo va'our du papiermouaie, -452. S'ils soit u. <• vitalinn de (ro piifl", 51
V. Niii.'=eiti h la prodmiou et à la coisomnialitm , u . p. 24. Pei r ii llueico agit ou
sons iiverso des progrès de riMliisine, 25 C.omi aies ;m r im lu rnr des rove . 25
I eur pn-miM-o ori;ii e «laims los lomp'; mo*lcrM-s, 3«o. f*his diiii iU'S 5 l«'cr
[>our IC' goM«*r u<'ni«'i.ts ab'oius «p e | ou' l«*v gnuviTi «meuts CO slitu-
lioiii.eis, 37 1 et 382 N«'pourraicut «lre Ti; yes 1,4 t>û il u'y acrail pas uu grai.d
«lèveioj rmn.l d'it.dusUi', 572. Moyeu pour «|u'ou les an}uiio d«* b«iu « cœur,
574. Ils h*i «h*il n re ; ci pcUur, 578. Sommes d'imp«\ts p- jésj ar ' difléi eûtes
ialious, 581, enuofe. LcurciTet sur I

l'économie des sociétés, 389. Dans quels ras l'(gilimos,/A/d. Kxcm| h*s d'im-
pôts inique^ ,389. I.'a«(mii.isiaii«u. u'aime pas que l'oi. parle de les lédue, 302.
L'inqûi ue seit «lu'Iudireclmi'i.i la firoductioi, 395. Il coi .' 'iiue lu.e veri> table
pi lle | our la société, 3"2. fl u'y a pas rc tiu lou de la vale- r evéesur les poupics,
395 11 u'osl pas illô^iimo pour éie pajé sur «les capitaux, 394. L'im) ôl sur les suc-
ci^sious est uii «1«'S plus lacûos à acquitter, ib/d. l es revçiiiis en soU ta source
leuassai le, 395. S'il doit être propoi tioi.t>el ou piogressif, 395. Oucles eoul ses
boi ues. Ses efl«*is, quand il e.l excessif, 307. los imp«>ts«le «Jeux léaliiois ne
sautaient «*irc cotnpaiés ei.tie eux, 398. Le terme où leur accroissomoi.l u'; jo* le
rien aux r«*c»*itos vario.*<eioi lesdivi r^ impôts, tbid, ('.«• «|io c'est «pio lot r
assioile, ibid. Ils agis* si'ul sur l'éi ouomie sooi'ale, qitette «jue soit !'.Tigoi'é qui
impose, 399- Sont rojriés par un coilnbuable sur railre, ibid Ils alteigi eut le ctUili
dicabic «1«* Im«*u «!(?'« laçons di\« rs«*s, 400. et 423. liiriM ts et iMhrocis, sui-
vant la inau<'rc d«iil ils SOI l as>is, 401. |n«-ga iio d'un impôt unique, 402 In-

égalité des cuulnbiliious ludiiccles, 404. f.a valeur «liverse de la mont. aie rci.d leur lépai litiou ii.égali-, 405. Dans quel «as ne rapportei.t rien a;, lisit , 407. I.es im- I ôts ubag< *ul h employer imiuis avai»lag« usemiuit le> « a[>iaux, VŮ8 Ils oui rui- tié l'intj. strie eu K-p; gM*, 4(K) Leurs fi..i' de r«\ 'Oiiivr«'ineut, 4)O Ůe> cuiitnmes soi t qtielqiu fois des impôts, 412. So; I perçus | ai d«^< reguvs ou par des humes, ibid. Queis sont ceux qui pourraient être avaulageisemeil mts«*u leim«* 413. Sur (|ui h*ur | oid> tombe déliniivcmeul, 419. Ils fout partie «l« s Irais «le protlucloiii , 420. Dimiuiiuc.t les dépeiis«»s du riche comme du pauvre, -421 «*« note. OivTsi- lé des o| iuiious h leur suj«', 423. Eu quoi i.s oui favorisé la production , 424. Ils déin isaieut , sous l'au icn r«*gime, loiUi* éniilatiou chez tes ciillivaknirs, 426 « I 427 . En qmti il< iuiseul a la pi juui- lion, ib:d. .yix faciles comfmiicalitu.s, 427. Et aux facultés iudiisirifdles d'un peupi ibid. Exercei.l une g' atidir ii lhi<ui«'e si»r la c<*u«liiile morale «les iufhvidus, 428. f'euveul favoriser la siipTsiiiiioi et la mauvaise lot, 429.

niFRivii.RiB ROYALE : coû-'e plus que les impn ssious que l'Etal ferait exécuter par les pai lici.liei s, u, p 32 •.

INDE A>oi. vi«Ë y oy z Compagnies defit Imles, iNDici XT*^; «loivei l «lésii cr «r«gre eiii«Mii'é> do ri«'lr«*s, I, p. 517. Püssj'dej.1 quel(Juos pmliois «le (omis projlui Iifs, 520. N'out pa« ôietloMer la «'OM'iiiT«*uc<* «lu iravai «les richi's , u, p. 213 E'qi:i>s«* de c«* qui* pourrait d<>vHiir leur «•«tn«ümialioii , 217 « I 2 8. Lois sonijduatres MU dues ('U leur faveur, 240 Se multiplieul par h*s s(*cours qii'ou leur «l«nn e, 360. Il faut les molli e i*ii état <!« si* pass«T «l«* se<«uirs, 361 N«* sont pa« j ropui lioui i*ll(*mei.l p us

lujiibreiiX d us l'étal il«* socM'ies, 562.

iMui'FCT fr'mp«*ji); il es» progres d pour le pauvre, ii, 396 El lr«*s ii égal de réputilion ,

JXPiviDCs; leurs intécils ne sc coi.foudenl pas toujours avec ceux du public, i, p. 6.

DES MATIÈRES

IXDOCS , OU Tudigènes de l'Inde anglaise ; moins oialtieux sous h s Anglais «jiiio sous leurs ai tiens in.ili'i'S, i, p. 650. f^uiiriauMit so icndre ludepc liants s'ils le voitaieiJ,G(jO. II y a iiciuinpatibililé cnrti ei<\ cl le> Anglais, mais ils sont iuc..pables d«; s'alfiauchir de celle domiualiuii, 61.o.

ixoc.strie (i'); car.iclériséi', I, p. 2 4. En quoi favorable a la nuu'alc, /// d. Lus
 «'ouitai.vrant <?s c ouomiques lui sont iié essaucs, 3.7 Dctiio plus d«* smvii es dii
 esprit «juc «les procédés Iccli.iques des arts, 55 Inspire des seuliniet.ts dojii>Uc«!
 Cl «le l)j«*iiv« illai.ce, .50. Doju.c Une «JiriH tioii favorable a l'activiie humaine,
 73 Si l'on fioul lui r«'proclnT «l«i nvilli| lier nos privaliüiis, tbid. A quoi e bori.o
 sou a« lion, 82, Auaio.g.c du Ses diiloiente.^ uf)ér..liotis, 85. Scs travaux aiaalyx's,
 90. l>ecliiier:tit 'i ((,*s sciences « ossaieiii d*«nre eu livces, 02. (ifML.iuu- «ic ses pi
 oi <*df*s oui é|é p(*nli.s, 92 Ses «lécouvi'rle.v moiJerues surpreuau«-s, ibid OITi
 c l«mjours les Iraei-s dt's Irois opiñralioiis dont elle se compose, 97. Même tlicz les
 fienples sans civilisation, j)6. L; i mèriHî ficsrouuc exécute (luc)quetois loulcs ses
 op«-raiiuii'i, 97. L.'s lalfnis quV'lle «xi^c vai ici.l suivant le> liommes et 1rs lieux ,
 99. Eu quoi consiste celle «ruii méde cm, d un avoiuit, IOÛ. Quels sont li.*s iuslu-
 meuls dont elle se sert, 1Û4. N'g.^i horiieecjuc par l'éliciidue des capitaux, 1 iO. Ce
 qui c onslilue se> piogr»'S, 1 18 Quels soûl ceux qui prolileildesi s progrès, 1 18. J
 Isoiildrscouqtmles faites Sur la itature, l20. Ils lourniciit au profil de la soeieié, 125.
 en noie. N(-cessaire miune aux hommes qm ne ve.deiit pas l'exereer, 1-47. Com-
 rueMleie se répand fuir riulrtiduciou des machines expi"*dilives, 187 et f8S. Eu
 quoi lavorisee par l'iiveulio,. dtis machines à filer le cotou, 2U.5. (..«Mjui lu
 di*ting-.c de f'iii'-iiiiit.'i des animaux, 26.5 Esl naturcllern«uii progressive, 289 et
 299. Ses progrès ouvrent de nouveaux d<*boiicli(*s, 348 hail fiarlic de nus for-
 tunes, 369. Eu quoi favorable à 'a murale, TOI - Eommeil elle a tiré «'Euroiic «Je
 la baibane, 503. Eu quoi elle est favorab.c à la libi-rlé, 504. Ses progrès ue sont pas
 dûs aux fauO s qu'on a commises, 541 en noie. Yrop peu respectée par rauiorilé ad-
 mi.jsirative, 621. Quelle part ellî parvient à r«'«cl;tm«;r dans U production, II, p.
 2h. Dans quelles circoiislances elh^ esl recherchée, 29. Pourquoi rare dans les co-
 lonies, ibtd. N e t pas proporlionuée à rélemlue du capital, 72. Moins gramie autre-
 fois que de , nos jours, 155. Son grand développcm.mt de* i venu nécessaire aux
 gouverneimns, 572, S'exerce eu grande partie sans capilaux ap. préciahles , 408.
 Manque aux capitaux filus souveii que les capitaux à riiduslric, ibid. Eu quoi l'im-
 pôt a coulrihué à *ou «développe I meut, 425. Eu quoi il lui a été funoslc, 427 cl !
 428. Elle esl punie par l'impôt, ibid. 1

INDLSTRIC AGRICOLE; Cil quoi ColiSisICUt SOS . travaux, i, p, tOI. Esl bor-
 née par l'étendue des capilaux et du It'rriroire, 110. Comment elle « ousoromo un
 capital, i26. Admet peu de division du travail, 175. Vue gén(*i*a'lc de scs produits,
 207. Sou analogie avec les aulres I industries, 2üfc. Exercée ctiez tes anciens par le

moyen d'e:*claves faits ;i la guerre, 227. Au moyciuAge futr d(3s s«*ifs, 228.
 ('Jicz les modci«u*s f»ar «hrs profu ii'lares , 231. Par «l«;s h'imiers, 257 El p.ir des

méi.y«*rs, 258. N'c l lu('r.iiiv<> que par les progrès «loi.l elle est sus«;cpiiblo , 254. N'esi pas !«• clu'min de la rorluit',r7mi. 45* qui nuit a«i débtmché denses f/r«)(luil.<, 256. N'.nlmfl pa.*^ de grau«les eutreniTs(*.s, 2 î5 En quoi les bauq«ies pourramnl lui éin; uiiU*s, 477.

ixocsTRiKCoMviLRCULF. ;ol)jci di' ?os liavaux, I, p. Io2 Occupattoir qu'mie « mbr.«sft«', 103. Scs <*uvo:s pcuv«*iil éln* con-i«|ér«*s comme une cuiisoniin..liou «Je madères pmiières « l scïs reious comme «Ic.s pinduiis «T é.*s, 126 Üii croit à loi'l pouvoir la .suppléer quand ou ii'cn f.iil pa* son «'lai, 167. L«'s Oavaux n'eu sont fias lorl divisé*, «fans les lieux «le p«*u de consoimnaiioii , 171. Antiquité du commerce du coton, 192. ravoriséi* par la macluüic ii hier le colon, 205. En quoi eil<' coiisisU*, 501 . ErreMirs à sou stijci, 502. Esl pto«Iucti\« d'utilité, 306. Igir «pli « lltr est px<*rée, 508 No «'ompai e pas l«3 prix des marchai. di\$«'s qui sont «soignées l'une «le l'aiitie, 515- Voyez : Commerce.

i.NOL'STRiE M.vM facti Ritru ; euqiiOicous'Stent ses travaux, i. p. 102 et Io5. (Comment elle consomme >cs capitaux, 150. De quoi se Cum* pose son capUul engagé, 158 Et son capital circuiai.i, I40. A «les moments de stagnation, 191 . Esl nécessaire fionr founur uu d«'«*houché aux («"oduils ruraux, 256. Ce qui la caractérise, 262. Lieux où <lle s'exm ce, 267 et 267- Si i*lh' tend à changer de ihéAlri», 275. Pourquoi les foi «U qu'on y emploie sont consi«i«*rés Comme aventurés, 287. Avantage «le celle qui «'St connue, 297. Est alfeclée par l«*s varialio«'s «le prix; 298. Casuahlés à considérer par elle, ibid. Qualités nécessaires dans s«hi cn- Ircfi-rencur , 299. Voyez : Art.i manufacturier.s.

INDUSTRIEUX OU INDUSTRIELS; sîguifi«!ation de ce mot, i, p. 83. Leurs profits mis en opp«>si* lion avec ceux «ies capilafi*ICN et des propriétaires fonciers, ii , p. 28. Pourquoi leurs ser*

, vices plus rares dans les colonies, 29. Pour* j quoi chèremeil payés aux Élalst*uis, en I lollamie , à Paris, 51. Ils le >oid jusqu'à un I C(*.*taiu fioiiil eu rai.«on de leurs bcsoi.s, 52. i Qiieiqueois leurs besoins sont inpariailement satisfaits, 35.

INGÉNIEURS DES PoNTS ET*CovUS8ÉES ; CorpO* ration avanlagcusmeul reinp'acce en Angleterre fuir des ingénieurs civils libres, u, p. 518. En France le gouverncmeil paie le..rs fautes, ibid.

INSTINCT, clioz les animaux ; n*csl pas l'in* dustrie, i, p. 265.

institutions; fourqnoi il s'en esl renconiré de bouiH's dans des i«*mps d'ignorance, i, p.

5. Et pourquoi faut de raauvaise.s 18. En quoi les connaissances économiques tendent à les améliorer, 20 Plus <;llcs sont manvai es, plus i'inslructioii est néces-saire, 21 Leur inllumicc sur la population, ii, p. 15G et 161. Font les hommes, 526. El sont Ciles-iiièmes le frnii d«3S lumières, 527. Elles diminuent le nombre rciatif des pauvres, 362.

ÄÄÜlf: GÉNÉRALE ALPHABETIQUE.

issTr.icTijx; cc que doit ,ïre celle de tout 18. Ne doit nas tUe néMi-é Md et 3-> I e.

;e« ..r™ nsr" ** *

persoimclles , 329. (.umpreiid la invextaire ; seul movcn de connaître de liiii "i***^ ^ ccqnoniic sociale, liid. Ne qicis capilauv ouest po.sseur, i , p 131

l-' l'ofc de .ouïe complal.ililé, n, .leo! “ 53« Flîë . • 7 *ï:“ I> 'M>' opres, .mventr-s : ne so,l pas les auteurs de toutes

n^pnîfu/ë i“veulioiiS permettent

îtîtès '• 'i'eM eu .t.e „„,ande : de quelle façon elle est cultivée,

mt, ooo. Lite est favorisée par la l.l.erte, tneuse et riche, 3(K). lulluence des pommes

lerie sur sa poiutlaliun. ti d I ti pn unie ' est protégée !■: Itet de la cousommaïou de ses propriétaires parus inioiris pnrliriiliors, ii, p. o.>t». absents, ^ *

nûrë\?^rë---"s in ' combien il faisait payer scs le-

pose, 11, p. A>o.ï Siillji pour niattrc tous les m. çuus, n, n. -58 * ^

Co»vLTall*^!ir^ ^ son commerce,

»wrt. L«ouMeGl aux ilics comme aux garçons, i, p. 3:22.

INSTRUCTIONS IMPRIMÉES; Icur insuffisniicp, u, p. 51G. (àommeul pourrai-cul être rendues cfiicaces, ibid.

duMrië nêrvlf ; décèlent l'imperfection de l'agriciustii(.par\ii'it a lesreuiir, I, p. IOj. Prodiit* ciiltiin», i p 1^o * ®

^COC (W.ii.nm)'; scs considérations sur l'a. neuf .UML>-es, !1|. J.cs employer plus li grieuillure biiUnnmur, ii, p. |.%r>.

iprrl ^ "r" ^ JAMUQfF.; la piospéiué de colte tlc iic prouve

isstrliexts mterels son appropriés; en Scs colons eudetles et expropriés, ibid.

S.-s7"7r"" ^ ""C Jaiis un

iiclKsse publique , III. CM „ole. Dans leur siècle plus habile, i. p. 3ti.

emploi con-i-lcul le.s plus grandes couquéts joluvet , combatlu au sujet de l'im-
pôt prode industrie, 12.,. Les capitaux sont ueces- gressif, ,i , p. 393. Et du morcel-
lement des saires pour en tirer parti. 12i. propriétés , 396.

ISTÉRÉT DES CAPIIACX ; Sa buissc . Comme jim issaxces; dans quel cas ne
sont pas un

«iJ-n ë; r T"" ' ' r'®- p- " • I""^>'V>"" P'S lo-lcs être

fijient de l arjem eu donne une fausse njee, ac«juisais avec de l'argent, ^57

of en note. Ksi le loyer d'un ii.slrumcul , ii , journal de négociants; usa^e de cc
rc^islre, io. l.üinprend toujours une prime d assurance, ii, p, 472 cl i73 *

80. Emile à déguiser. , Aid et 89. l'ont être jccement (le) , caratétrisé, i, p. 31 cm
vote. raodiliepar des cmisideralious per-ounelles , , E-t la qnalilé essentielle d'un
ci.lrepreneir ,9. Le qui leiH a en elever le t.oix, 80. Le bas d'ialiistrie , 99. El de
tout un peniilo , ibid. niera n est pas un signe de prospérité, 82, Est dépravé p.r la
snperslilion , 98. Première '.,'^.'1""^!.'?' taux a etc bas sous .Napoléon, ' qualité d'un
eulrepreneur d'iuduslrie , 299. wid. r» li peut tomber h nen, iT». Ksi lonjours
Comment dépravé, 300. plus eleveeliez une nation iigéiiense et eiiirc* ji ci.ments
admim-traiips ; contraires aux prenante, «b. Kendn plus li.mt par les vices entre-
prises utile'*, i, p 059 de 1 organis^ilion socia.e, 88. I.cs lois rpüi leu* jrcB. ;
comment les inleres<*'er à iiiKer les dent a le nxnr fitvori-enl l'usure, 89. El la proc-
ès promplemenl , ii , p. 275. El a rendre m iu\^iisefou/j/d h.lesné,,enl lesi.-ansa-
clions, des jugemenis écpüiiables, ibid.

M. I eur abrogation refucée e:i Angleterre, | ji rés ; c'est à tort qu'ils ue sont pas
indemy.. Ll en r rance, lir/d. f/< no/e. Ces Uns sont nisés, ii, p Ü3.

violées par les gouvernements cu:;-mêmes, 92. ji risprudknce ; il n'esl pas
néecs«!aire qu'elle L imerei peut être fixe par la loi pour le cas soit uniforme, ii,p.
276. Danger de son élude, ou il un pas été stipule a 1 avance, tbid. Les 357. ”

intérêts de la dette pnliique payés en France I justice fadminislralion de la): ne
saurait par semestres, en Ang elv-m* par inmotres, élie équitable sans les connais-

sances écouo- 40J. (oimnenl est constate 1 interet desavances nuques, j, p. 31. Dans quel cas viole la proeii comi té courant, entre negociani.s, i77. prk lé, 515.

INTERET cénèkal; d:ni« quel cas on opposition avec l'iiiiérél privé, i, p. |*. Prolie de raccroissemeil des fortunes j>arlic»ilières, 50.

INTÉRÊT PRIVÉ; SOUS qiicl fioinl de vue cou*

-idérc Irr ridiosscs, i, p. 17. Prnlils des keppler; .i composé des prédicions d'al-connaissances que 1 on a de 1 nilciét général, m.iiiaelis. ii, p. 333 en noie.

DES .M.VTIERES.

LACET (métier à); résout un problème difficile de mécanique , i, p. !75.

LAFFITTE (Jacques!; cité à l'occasion des dépenses publiques, ii, p. 578. Est favorable aux emprunts spéciaux, 457, en noie.

LAFONTAINE; cilc, I, p. i7. Mcl Ic travail ûu rang des fonds prodncli's, 5 9, en note.

LA noGi 'F. ; canton de France, naguère barbare, I, p. .502. Comment s'csl civilî^é, ibid.

LANGUES ANCIENNES ; clICS llC SOIll ptuS qUC des arts d'agrémei.l, ii, p. 550.

LAnjuîNAis ; sou ii.ju>te attaque conlrc l'6conomie politique, i, p. 48.

LApLACE , niüllîémâtîcicu ; cité à l'occasion de la méthode expérimentale, ii, p. 565.

LAVOISIER, l'un des fermiers-généraux ; con- Sxicrail ses gains à l'avancement des sciences, II, p. 413, en note. Croyait qu'i! est aisé de se tromper xlans les évaluations que présenleil les statistiques, 487. Se trompait faute de counaissances économiques, 490.

LAzzARoNi; classe qui n'existe plus à Naples, II, p. 565.

LEÇONS orales; pourquoi plus lucratives autrefois pour les professeurs, u, p. 58.

LF.CTURE ; sa dilliciilto accrue par notre or- Uiograjihc , il, p. 555.

LÉGISLATEUR ; SCS fonclioiis se confondent avec celles de l'ailraii isiraliun, n, p. 254. Cc qui anive lor«qii'jl est unique, 2<i2 N'e^t pa^ indépeiidaill lorsqu'il n'esl

pas payé, ib:d. Quel est le plus saint de ses devoirs, 584. Les législateurs*i* devraient rédiger des lois dédaignées,

417. El établir des enquêtes, *ibid.* Une bonne politique exige qu'ils reçoivent des indemnités,

418, en note.

LÉCIE*i*-i.ATios ; différentes opinions sur les fondements qu'on doit lui donner, i, p. 559. Les lois économiques doivent avoir pour but le plus grand bien de la société, *ibid.* Ne peut créer des richesses, 510. N'est pas bonne quand les droits sont incertains, 620.

LEMUNTEY ; SCS objections contre la division du travail, i, p. 177.

LÉOPOLD, grand duc de Toscane; despote patriote, i, p. 55.

LETTRES A MALTIUS; ouvrage de l'auteur, cité, II, p. 25.

LETTRES DE CHANGE; comme elles remplacent la monnaie, i, n. 485. font causées par des envois de marchandises, D'où naît leur valeur, *ibid.* La différence de leur valeur ne saurait excéder les frais de transport de l'argent, 485. Causes qui influent sur leur prix, *ibid.* Ce qui borne les variations de leur prix, *ibid.* Comment elles servent à payer les envois d'un tiers pays, 489 et 491. Ne suffisent pas pour acquitter toutes les dettes quelconques, 490. Provoquent des envois de marchandises, *ibid.* Histoire des lettres de change, -491. Elles ne peuvent, par elles-mêmes, solder les envois de commerce, 562.

LUEBETTE, député; Sa proposition sur la liberté du prêt à intérêt, ii, p. 92, en note. [

LIBÉRALITÉ; impossible pour quiconque manque d'ordre, n, p. 254.

LIBERTÉ politique; n'est pas absolument nécessaire à la prospérité publique, i; p. 28. Mais elle lui est favorable, 29. Là où elle manque il se trouve plus de capitaux improductifs, 15.

librairie; peut servir à constater les progrès de l'éducation, ii, p. 497, en note.

liquidation des opérations de bourses ; ce que c'est et comment elle s'opère, ii, p. 449.

LISBONNE; les capitaux y donnaient de gros profits, ii, p. 69.

livres; pourquoi il s'en fait beaucoup de mauvais sur réi'Onom.e politique, i, p. 41, 44 cl 47. Sur quels sujets nous en manquons, .^>55. Conditions nécessaires pour en avoir de bons, 556 Ces derniers doivent exci'ér la recoimabsance puhliipie, 558. Transmettront à l'avenir dos notions plus sûres que celles que nous avons reçues par leur moyeu , ibid. Ne renversent jamais du premier coup un préjugé absurde, 572. Pourquoi il* procurent à leurs auteurs des prolits peu pi opoi liuuiés à leur utilité, 11, p. .57. Avantages de la cousumination qu'oii en lait, 229.

locomotion; faculté merveilleuse, n, p.

LOGEMENT ; quaiid il est riant et commode fait beaucuk p de pruiii, ii, p. 270.

lois; ficiivenl causer des viol.dions de pro-

Criétés, I, p. 512. Doivent être détaillées pour liî-ser peu de place ü l'arbitraire, 659. Tout pailiiculier doit pou\oir en réclamer l'exécutionii, 610 Leur influencc sur les dépmises des particuliers, ii , p. 2«0. Leur rédaction doit faire partie des «lé-peî.ses de l'Étal, 261. Dans quel.s cas sont faites dans rinlérél du pouvoir et non des peuples, 262. Los ancici-s peuples ii'oul pas su tes asseoir sur leurs vériaules bases, 2(>3. L'interprétation d'une loi équivaut à une loi nouvelle, 417. Reminlc à Fubus des inicrprélations arbitraires, 418.

LOIS civiles; incoiivénieieils de leur complication, II, p. 274.

LOIS criminelles ; pins faciles à réformer que les lois civiles , ii, p. 277. Doivent être équitables et motlérées, 277.

LOIS somptuaires; motif (Jui les a fait rendre, 11, p 2iO. Le législateur n'esl pas capable de les bien taire, tbid. Violent un droit, 241. Tomlmnl vile en désuétude, 242.

LONGÉVITÉ ; change selon les circonstances, II, p. 49.5. En quoi elle est inportante à counalirc , 504.

loteries; cil les votant on vole un certain nombre de vols et de suicides, ii, p. 429.

LOUIS XIV ; ses balimenls ne donnent pas une haute idée de son goût pour les arl.« , ii , p. 299 , CW note. S'est élève des süilnes et des arcs de Iriomplie, 500. Ses grandes route.® ont < réé plus de valeurs qu'elles ii'cn ont coûté, 504. Son confes-seur l'autorisait A violer scs promesses, 440.

LOUVRE (seconde galerie du); embellissement mal conçu, ii, p. 298.

LowE (Joseph); son estimation des revenus anglais dépenses à l'étranger, ii , p. 225, eu

60ü TABLE GENERALE ALPHABETIQUE

«“■ g'-aves et Crumpion, ihid., en noie. [<iil! K.iilcs nations, en noie, i.ilt; a O'ianü et cuinnient intruilmics en rraiii e 198

ioY™ ' If salaire .iêsou-

* iovînYr i ff 1 r ' ' lei s. 199. Ont fu\ünsé Ionie,- les autres in-

LOYi.ii, Cil quoi tliffere du feroKijje , ii , p. i uuvU it*? , tiÜ,'5.

» i ,, . I M'cniNKS A vapf.ir; conviennon! ;i rAnMp-

LJc^Li-ys ; ecliantilon de sa garde-robe, ii, lerre el non à la (.liine, i, |,. -J82. L.cnrs avaii-

M \ •• . I lages comme molenrs eompari-s 4 l'eau . au

i-iJiiEihs les); caractérisées, i, p. 50Ü. I ve.,1, el aux an.m.iux , 282 , 28«.

n I I »r. aUi sont néeessilés par l'iné-

di-conwnï'.^ n ""s. l'- l»'- Ne soni pas bien

^ v' . ' ■ r'®' ■ . I pai- l^•tdlnil,i-l|■alion , i/nd. Par (I .elles

Lixt son miné mise a tort en queslion , | personnes sont nalinellemi nl ronilé-, 182 l.cs

I, p. o8. (.elle qneslion décidée par les . prix .le diselle ne i.aienl pas le- feis rni'ïls principes .-xposes, |,io. Déplacé ,|ans les io.'nenl, 18'i. (loiomeni les^Yconrs'bi'Vil^'^'^'^'^'^ Slïir'vYr'"" •' nT ""i"" I ««i raieni les f.noi iscr, I8(i. ”

<*81 MiiiMfile (|1CII fjiisanl lo.i ;i fl, -s SUCISTIUTS; iu soi.l nirpoves ri rc^ccilion

TZTT m.rnx oulnidup. , n, dos lois, ,i, p. -iUi. Sonl rn./l ol«*i. q.i;md leurs

Potinp o1 uolui dus hl.-ts e>l nvm.s PxciiSid.le onlrcs soûl Jii l.itr; iivs , iGü. N o?.) d<- bous

il j"îf'sq'io ropiNion pnl.litiie. 'ilil Voyez Ad-

elfels* ^ Uiwhtntenrx, /'omtiowiahes .mblics.

ivrru/"TV. ertc - 3UIX o üEivRE ; ('omint'iit csl C'Mploycc plus
socioIT I n fo a iccouomic i piolit, i p. suppin; pur^-s ma-
' ' P* * cliioea, I8.Î. |*àì crpendanl un^muitcc par
cli'A, 109. A f'galiic de valeur, ne procure pas
Mplu** de prolils que les autres services productifs, o8t. *

MMXTENox {madame do); sa lolirc i\ madamo mccuiLorn-i'iiio . t. -n -û t- i
qo'üii élaìl moins dillicile

co l lusions d.-raeinies par ex^permnee, 46. h,,-,xs; leur construction pins
ebéres A

A II op vante la docliine de Ricardo sur le raison de leur variété i p «TT Ke
iloiveiit

proil foncier, 2-.o. Cm. f, nul les piolits d'un pas olfrir une solid.lé'snpCi line,
211 ' .liaison

r sT !dnnoiseconsirni,e.n. lllll,,ndo7^ *m^^^^^^

p. 04, ,11 noie, bon evalnaïion des prolils bas inléréi, ii, p. 86. Leur mullinlica-
lioii incapilanx fondée sur une snpprjïsilio,, gratiïii.-, dice de popnlalL, croissanle,
169

comi, üñY" îlw cYl m f™™ « foi catuix; .«ont naliïiel emont sous m 6 n?: ' . ' •"f"
•*, la snrwillance du public. 11, p. ôôl.

"l o)é p! reprodncion, 21)2. „u.iHi:s ; son opinion sur l'origme .In prolit

d.'vrâ eut e vé s "™"r* ■■oa«-m...at Js iin-

■année 4M de pro.Inclifs , Ô.M). Son opinion sur la 11..^^

Cle erSi\®\ YY (■ rcpo,,derance du rieur.lienne .le la rente , li . 1 1 1. Son
onvrane

u I ^ ^ I ^ î»»r la porndaïion cu..Ii. ni.ilil do-^ nrim ines

hoimr,)p:r'sVmY'.Y:'Tr' 7 T ""^déli e. 12"; eu mie. él,':^*

c I ;Yc (-7 ' A è. ' - f"" * lajusleme n critiqué pf.r

Cilé 7 IwY '7 r Y"""! Sismond, IÔ8. Cilé 4 l'occasion .le la

cwnom sm à lô ' morlalilé, lô7.Çoinballn a,i sni.-l.les cons.rm-

«w-w » niülcirsimproduciiU.SOlïol^ihi.r.iiôâroc-

ari? i Tl4r v""*! ' I"" SiTviccs

outils com, lmn,7 is! 7-'7 ' I ■'■'•»■■amle politique, .766.

aY'Le lo^^^f ® MiMPi sTEs; allesleil le pouvoir de l'opniion

aiu.uno (oiL , //l/d. «a laiigriir l;i manir ro d agir pidiliipu*, n, p. ^J8o.

saisdangu.s 189 t.irco.islancecs qui aUcnuel | il „e ienr comic.,1 pas de fournir
.l.-s loue le. rs nconrenienis passagers, 189. I.enr in | monts 4 .ei.rs onvricirs, 272.
N'abai do. i.ænt

Re I,7nt h '2 fr le* -p.'clles on. enr •

m F m. X 'lo ivagp moins func-^le, dus, 277». N., s'accommodcul pas do l'escla-
'ag**. 275. Vouloi.i un concours do movons de. hommis, I9-. tauscnl uiio rovolu-
lioudaus ' a.-^soz rare, ibid. bV(aIoima"o leur r<t f<vo

ma'i^MTceîlelvù^^ Descrqx.on som rabfo, 27G. l/osteniatimi cl m"mc la .solidé su-

195 FerfectionnPmpXi « ^ n" ® colon, porllne dos biMiraenIs leur sont
fune.Mes , 289

. onii .ment qu elles reçoivent des Nedurent jamais très longtemps,
i7>;d.l>oiveul

iS

DES MATIÈRES. t)07

considérer pour beaucoup 'cs frais de transport, 21U. ('c qn'oi» peut appeler
leurs étatsmajors, 295. ManicTC d'évaluer leurs produit-^, ibid tiasialités qui in-
liient sur leur surcès, 297. Qua'ilés nécessaires à ceux qui les roidniseil , 2ü9 Si jo-
lies .4 d'ii évitables vicissitudes, 5S8. I.a coiècirreice étr.«ngère les e\ pose il des
danger'^, .589. Voyez tudn\ine manufaetnrière i'\ Artn mnmfacturiers

M.\M PACTiitu.n (le): de i| i*llc ilililé csl pour lui l'écoionue poillique, i, p 55.
I^n quoi consiste son économie, 8t. Doit être cons. ilté avec] récaiilioii sur les loi-
reiaiives aux manufactures, 585.

marchand; ilililé de son iniliisir, i, 510. Peut mme par ses étalages, 51 ! A \les raisons {lue n'a pas une nation pour vendre contre de 1 argent compiant, S6.5.

SI \RCiUND AMDCLANT ; faitabus du commerce,

AiAucn^NDicEs; leur prix est une occasion de jeu, n, p. 4.55.

siAKCBÊ; >igniüe.alion de ce mol en économie poiiiitqte, I, p 109 F>ireidu plus étendu par la navigation, 174.

M>itGiii%s A p'iMEs; en quoi ils consistent,

II , p. 450, e» vole.

MARCHÉS A TKRMK, fondement de toutes les maiiUMivres de l'agiotage, ii, p. 450.

MARCHÉS proi.ics ; ont l'avantage de fixer le cours <le.- dei rées, i, p. 175.

MARI vGF.s ; ne doivent pas être facil lés p.armi les it digeiiis, n , p. 564. Il convient de se marier d bonne heure eu Amérique el tard en Europe, 365.

.MARiE MU iTURE ; son utilité pour la protection du commerce , ij , p 2"5 El de> céle<, 294. Moins tedoulabte que les corsaiie>, ibid. (oûte par les relâches qu'elles rend iietéssait es, 2i)5.

MVRI.Y (Machine de); dans quel Inil érigée, 11, p 522. Par quoi remplacér el à quel f lix, 523. Ofre la plies belle machine é vapeurqu'oii ail jamai-s faie, ibid.

MARSEILLE; redoule à tort la civilisation des Grecs, I , p 3i2.

.M \TELoTs ; moyens d'on avoir é bon marché, I , p. 618.

MATIÈRES PREMIÈRES ; signification de ce mot, I, p. 87. En les a< hciani, on paie les services productifs qui ont servi à les faire, I l i, ev vole Maniéré de les évaluer dans une manufacture, 29 V.

MACx; ils ne sont pas utiles parce qu'il est utile d«* les smihige- , ii , p. 245.

maximcm: sigiiiflcaion de ce mol , cl eTtel de la chose, i, p. 5ü5.

MAYENCE ; la faculté ffy exposer secrèlemeul les entants y miilipliait le conibre dc.*^ enfants trouvés, II , p V8.5, en vole.

MÉDECIN (le); vend un produit immatériel, t, p. 89. Analyse des opérations de son industrie,

MÉDECINE (^farl de la); ses progrès n'augmentent pas la population, il, p. K56. En quoi cet art est htvurabic 6 finiinanilé, 157. Rend la population plus saine et fdiis virile, 158.

MEDicis (farojlle des) ; évaluation de leur fortune .à rlomice, I, p. 445.

MMiLME.T-ALi, pucli.* d Egypte ; ruine son ['ays en fai>anl de grand- sacnllices eu faveur de l iiiiudslne, i , p. 28.

MERCIER DF. LA RIVIÈRE ; coiiisiihé par l'impéralrico Gülhcriue II, i, p. 25, ev vote Réfuté au sujet de la main d'œuvre, 210.

MÉ.RÉvii.LE;a; ecdole sur ce bourg, ii. p.269.

viLsi RE. DES vvlé;' RS ; dilliculté de s'en faire une, I , p. 4:îü Les diverses qianljlé.s de travail | iopu'ées à cet elTet , 421.

MÉTAenvsiiyiE (la); conduit des résultats que l'expéf iei.ee ne conirme pas, ii , p. 423-

MÉTvi'x PRÉciEcX ; pouT queÛe valeiiF l'Amérique en pi'odnil anniieliénient, i, p. 85. 1 eur valeur n'a rien de plus que toute autre valeur égale, ^6 El.e ne se multiplie pas eu vrllu des écliatiges, ibid. Ollient les matière^ les plu« propres à l'ormi'r les monnaies, 5H4. Sont n*çus I ailoul comme tels, 385. Leur lan lé n'a aucun is.-convénienl pour les monnaies, ibid. On doit ili-linguer leur va eur prone de celle de (a monnaie, 586. ('.aai-es qui ii.lluetil sur la ih mai lie cl l'oifre qu'on en lait , 595 Si faffranc issement de l'Amérique doit les rendre p us rares , 597. (a» qui arriver.iil s'ils d* venaiciil pli. s rares, 598. ('.el événement es! peu ;i craindre, ibid. I eur m liipliiMlion peu favorable aux monnaies, (ti5 Varient lui valeur d'un lieu (« funirc moi. .s que d'aulre-c marchanili-es, 426 l.'agio i/esl pas eue inihc atiori parfaite de la diiiiémice de leur vahuii , ibid. fenve* t seivir à l'cvaluation des piix étran* gers, ibid. Si leur irii(M)rialioii est pins prAililab e »|im' ce. le de toute antre maichaii-disc, 562. Leur exportation ne cause de perle à per omie, 565. Leur posse^sioll n*es« pas plus proliiabile aux « atioi s que relie de Ionie autre m..rchai*dife,567. Necunsluie. 1 1 as le capital d'une nation, ,568. Leur exi orlaiioii n'ost pas iiéce-sairement une expoi talion décapital, 569. Ont un prix pinson moins élevé dans une nation qu' dans une autre. 575. Régilé infaillible pour en juger, 575. Nul e marchandise ne franchit plus iiii-émei lune frontière, 574. o^cl est f unique motif qui les fait voyager, 574. Les besoins qu'on en a varient lentemeil , 573. O qui les fait naître, 57.3 II convinni de les demaiah r aux i ays qui les proiluisseit, .577. Les lali-leatix de la balance n'indiquent rien ! par rapport é leur importation ni à leur ex-porlabon. 581. Origine de leur prépondérauce, Il , p. .542.

METAYERS; Leur exploitation des terres est misérable, i, p- 25.8.

mété;lles; s'ilhisire on défendant le trésor pulilic contre ('ésTr, i, p 441.

MÉTHODE analvtioce: (la); rarakétrisé , i, p. 10. Exclut le charlatanisme, 15. Renverse les sy-lèmes imaginaires, 15. Est nécessaire pour expliquer les causer et les etiels, 26, en vote. Oéi rite dans une citation de Laplace el applicable aux sciences morales et politiques, II, p, 363.

MÊTROPOI.F.S ; les colonies ne leur sont pas ! utiles, I, p. -41 el 246. Sacrifiées à leurs co!o-

608 table Générale alphabétique

nies , 626 et 627 , en noie Lems colonies liliiremei]l , S73. La divisihiiiié est leur een .lugmeilenl nas leurs (Jcboiirli>>s , 6ôO. Il contle qialius essentielle, 374. Leurs autres lejir t^nvienl de les ren.lre ni.lépen.L.i.les , qualités, 57 4. Pourquoi sont une marchandise bon' M P'''' «'loo'sa- qui convient i tout le monde, Md. Comment

»iti n/ ji .. nitiiliresie leur cherté ou leur hoii niarclié,

rI-.«P rlo y. f S7.*i. SoM un produit do l'iiiduslrie huaiaine.

classe de capitaux doivent Hre rangés, i , ihid No doivent pas olre confondues avec lo^

r-iî*'-'. *ic France do ceux ca(ilaux. 5T7. Dans qneî cas ne font nailic

î' CorTT '■378? Ne sont pas un s^gne,

«lii'rrs'- ln>rr 1 II !■ ^ P»' la valeur de toutes

fen ve n a" L" P^" »nc naiion, 379.

ensive, ii , p. 29(). Approuvées par les mili- Servent à apprécier les autres biens StO

We" f:éi^;; tXr dont to.,t le monde

^ Chand. 381. Ne sont pas une mesure, 382.

Ml leur valeur uVsl pas' invariable. Ô85. Des

inuTAiRL (vie); sa mauvaise influence, ii. maln-res dont on les a faites. 584. Nom pas

\ f ‘ la meme valeur (lue la matière nu’elles

€1-1^1 coi.iicnuonl , 586. rorlent dos noms ^divers.

Vu ùn//’ ^ nouveau, boo, c» note. Uur utilité est le premier fon-

1 , , doinenl de leur valeur, 587 Ouelle e<i b»

Mploitt, I , p. ...,9. Onelles sont les plus im- i/nil r.elle qiaaiilié rompaïée h celle iiu’il a purlaules de toutes, Md. Coudilion uéees- dél, rmine la' valeur d -Tmoni aie 389 ' Pans saire a leur pro.sp,^ q- ' cas ou les fond, àairU-u.’

P I nrdes^AnXrs*’ Tl T!’ 'r T au-dessuns de celle du métal doni

pH.tUX di s Angli.iis, -WM. I.e Tliibel en ron- elles sont laillos. 59(». M..Ls neul «=e soutoi.ir

duTonds d<; l'erTe î’," 'r' T'I '*’d. On no sait poT.t la somme de

unu, de terre, ii , J.j. E les peuvent eire celles (pu existent en France 591 ('eue mn

m'ri’ordVmoMîy^ <|’uncacru- naissance a peu d’ulililé. ibid. Évaluation de’

tmlls prldnit? "iT” ‘ “ dans un

le P’aicipul juvot de I adm.u.stralion , ii , N-onl , a. besoin qnc les métaux précieux

* ’ , devienneil plus abondaiils 4t)5 ('.e nui rond

MIXISTBFS Dr.s FiN.xr.F.s; leur principal mé- compliqué e sujet de.^ mon- naies 40V L’iililé nie aux yeux des gouvernants n , p. 378. de llnr’emprein le, (». N.? h lut , ôi, l leur .n-.m.,rR (le); ,1 ait partie du rapiial. ,, valeur ou l’eur usage .lu iiom ô V bel o

KJ î’S’ sîr ,r;sr ;,s ; ;;r s rr V

,7.,-^ I *ciKi, 4IU. *voms (pu leur ont ete donnes par les

Moai Bsns (les) ; oui su mieux que les anciens cmu mT’ Tlo“Te” ’ ‘ ‘

véritables bases, c anger nuand"elles sm!rnXrf*’l"seîl.>

ÿ ;:ir:s“,. “î7;ra

r* te:

tilts pouraïuïl i lr(» tuiles o| en (luoi elles sans incoi véi.iis»i îiq ra> ■* i

Pchang(‘s. 76. i’nîirquoi diffiéonleci. dilferenls lieux rend iné-alcla I on s en sert pour évaluer les . hoser, ibid. répartition de l'imrôï, 405 =

Me = P'-P'-s qm- portent une

e?t fpTemièlTZTîé m.ïhrT;; r°^ i.Blércudammenl d<:

5TX 1?^ . T q““l"e qui leur est nécessaire, tout rembour.«omenl , 447. Leur déprécialiui.

O..V, La va.eurnepenl leur être donnée arbi- I YienI de leur surabondance, Md. l/isln'irc do

DES MATIERES

ficn

papier-monnaie (rAnglclcrre , i47. Pourquoi ii ne fui pas d(*precic davantage , .449, en note. I) Y avait deux moyens de le nuMire nu pair de Fargent, 4.51. Ou choisit le pire, ibid. Malheurs qui suivirent cette réinlégralion , 452. Avantages qn-MIs peuvent présenter 453. Leur circulation devient nécessaire, 454. Ils offrent .4 raililorilé une tentation A laquelle elle résiste difficilement, ibid. ï.a contrefaçon est lin de leurs grands inconvénients, 4.53. On ne peut pas dire qu'elles ont un cours forcé. 464, en norc. |

MONNAIE DK COMPTE; il nc devT.aïl pas y en ' avoir, i, p. 410. Nc sauve pas la difficulté qui | accompagne les échanges en nature, 41 1. |

monopoles; des monopoles naturels élèvent I le prix de certains services jtrcductifs , i , ; p. 56 t. I

MONTAIGNE; cilé à l’occasion du système i

exclusif, n, p. 544, en note. j

MONTESQi iEC ; cilé, 1, p. 42. Ses erreurs en matière de commerce , 521. Son eireurfon-i damenlale au sujet des monnaies, 580. Réfuté lorsqu'il veut qu'on donne des gratifications à Fiïidu'ilrie, 614. Vante à tort la rapide succession des modes, ii, p 245. Jugement sur cet auteur, ibid. Cilé au sujet de l'impét, 572 en note. An sujet des princes. 580. (uté au sujet des dépenses publiques, 590c« note et 412. Trouve équitable l'impôt progressif, 597. Ses vues machiavéliques sur le ic-couvrment des impôts, 412.

montmorency; pourquoi celle famille n'a pas multiplié au point de couvrir la terre entière, li, p. 138.

MONTRES ; produit plus multiplié qu'autrefois,

MONUMENTS ; pour être honorables ne devrai(*nl retracer que des faits et points d'éloges,

II, f. 5,56.

MORALE (la) ; considère les actions sous un autre point de vue que l'économie politique,

I, p. 6. Les meilleures leçons qu'il puisse donner sont des leçons d'économie politique, il, p. 240 et 278.

MORCELLEMENT des propriétés ; n'est pas causé par l'impôt progressif, ii, p. 596, MORELLET; ses mémoires cités, i, p. 592. morck; industrie complexe des pêcheurs de la pêche sur le banc de Terre-Nouvelle,

MOTS ; bien analysés, soit des provisions d'idées comprimées, i, p. 77.

MORUE A BLÉ; calcul qui montre l'avantage qui résulte de l'emploi de la machine, i, p. 154.

MOTON fin) ; n'est qu'un instrument aux yeux de l'économie politique, i, p. 82.

Mouvement perpétuel; quelle est la cause de gens le cherchent encore, ii, p. 54.

MOYENS d'existence; leur borne ou met à la population, ii, p. 128. Ce qu'ils consistent. ibid. Varient selon les circonstances et les classes, 129. Les valeurs en donnent la mesure, ibid. Comment sont recherchés dans les classes moyennes, 191.

mouflet (Robert); son écrit sur les perles éprouvées par les bank-notes fin, p. 450 en note.

Musulmans; leur religion influe beaucoup sur leurs consommations, ii, p. 244 et

MYLNE; son ouvrage sur les annuités, ii, p. 145.

1, p. 257. Ce que la France perd à vouloir la

pêcher elle-même, 618.

MORTALITÉ.; augmente d'un côté quand elle ; décroît d'un autre, ii, p. 156. (^e qu'elle a de f.Acheux, 158.

MoTEiRs; distingué des machines, i , p. 181 et 182. Est ce qui mol en mmiAn-neiil uiiO machine, 280. Procure quelquefois moins d'iivai.lage que la machine Hle-ni(!*me, ibid. F.valiialion de ce que coôlont les différents moteurs, c esl-à-dire l'iiitériel de la machine Pt le loyer de la force naturelle, 280. !/alimcnl qu'il faut finir fournir, 281. Oimp.araison des avantages des divers moteurs , 282. Les moins chers ne sont pas les plus économiques, 285. Pourquoi ne sont pas appifirables au sci.agc des pierres , 28G. Ne peuvnl pas lonjours lutter contre le travail des mains, 287.

NAISSANCES ; moiiiis nom])reuses qiwml la vie moyenne est pins longue, ii, p. 159. N'In. diquent rien par rapport à la popul;:lion, ICI Cl 162.

NAPOLÉON ; SOS efforls pour faire disparaître renseiguomnl des sciences mo- rales cl politiques, i,p. 9. Aurait mi('ux fii.i, si son siècle, plus éclairé, ne lui eût pas laissé commelint tant d(5 IViiJles, 15. R('pro: lie qu'il faisait 4 i'économic politique 54. Eu réuibli>^saiti tous les impôts de l'ancien régime, a fait hausser tous le.s prix, 435, en note. A dissipé le capital de la Itacqne de France, 478. Ses gratifica- tions inutiles à l'industrie, 607 cl 615. Consultait pour les colonie® les hommes in- téressés à leur dépendance, 654, cw note. Pourquoi l'intérêt a été bas sous son règne, ii, p. 82. A été trop peu économe de son pouvoir, 257, Pourquoi il n'aimait pas que ses agents lissent de économies, 218. Pourquoi il n'a pins trouva» d'alliés au moment du besoin, 259, en note. Attirail 4 lui la décision de Imites le- alTaires, 269. Ce lie SOI I pas les mesures qu'on a prises contre lui, mais celles qu'il a prises contre le® autres qui l'ont renversé, 28 4.Ce que scs guerres • ni coûté, 280, en Jôte. Se- dépenses pour achever le Louvre, 298. N'a pas voulu que les sold as tra- vaillassent aux runlrs eu temps (le paix, 5(i6. t^ommc'ul il comm.mda l.i nouvelle machine de Mariy. 525. El reçut l.i propo«ilion d'une école d'jgrfuillure prali»pu?, 551. Son d(*sasln» est la preuve qu'il ne connaissait pas rorganisations intime fie® .«oeiéa », 551, ru note. Anecdote sur la mairiérede fî*\er les impôts, 410. Son sys- tème financier trop vanté, 411. Ponniuoi le mulil de l'État au*»mcnla quainl il eut le pouvoir, 441 . Les livres d'inléréi pnhÛc plus i. ics sou® ®on règne qtu' dans les années postérieures, 494.

nations; ne sont pas immortelles, i, p. 19>

:io

;èi

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

Encore barbares dans les temps moderne®,

20. Ont toujours h gagner à entretenir entre elles des relations amicales, *ibid.* Et à coonaître les principes de Téconomic politique,

21. Gouvernées comme si leur intérêt consistait h faire du mal, *ibid.* La civilisation est favorable à leur bonheur, 25. Prospèrent même 60ü3 un gouvèrnemeiit absolu, quand il est éclairé. 27. En quoi la liberté politique est fivuraMe à leur prosi>ériië, 29. Peuvent être igiioraiiles, mais veulent toujours le bien j»ublr, iOid. La pratique ne suUit pas pour les bien gouverner, 50. Feuvent prospérer dans de mauvaises situations, SI. Quand elles sont ign-'a-i ites no s'iiiiéresseul qu'aux affaires de localités, 5.2. Ce qui caractérise celles qui sont industrielles, 55. Son! plus près de rétai de n'iiere lorsqu'elles sont civilisées, 52. Ce qui e.*iu>c leurs soulèvements , 55. Quelles sont celles qui ncuvent le mieux profiler d'un livre comme cefui-ci , 58. Sont susceptibles d'acquérir les qualités qui leur manquent, 99. Sont riches ou pauvres scion les capitaux qu'elles ont accumulés, ICI. Ne peuvent augi-neiiler leurs richesses que par la production, 2t>5. Une nation consomme toujours scs pro-

irwima t.. _

j langage les plus sages d'entre elles doivent tenir I aux autres, 609. Ce langage aurait plus de suc*. ces qu'une politique étroite , 610. Les causes de leur prospérité méconnues, 616. Leurs revenus I e peuvent se comparer, ii , p. 18. Ne sentent pas toujours le besoin des produits les plus utiles , 20. Les services qu*on leur rend sont soustraits 5 la concurrence, 62. Paient trop peu d'autres services, 63. Leur puissance n est point proportionnelle à leur population , 165. Jusqu'à quel point elles doivent désirer d'ôlre puissantes, |64. Leur bonheur n'est pas proportionné à leur popu-

dn.is, même lorsqu'elle cousomme des produits étrangers, 5i5. Gagne même quand ce sont des-*étrangers qui font son commerce, .■>1 i. iihacune est intéressée a la prospérité de toutes les autre.®, 5V). Quantité de monnaie «lonlcharuoe a besoin, 588. Demande d'autant plus çir.nde de métaux précieux qu'ils sont à pins nas prix, .594. Les nations les plus civilisées roiifcrmcnl des provinces sauvages, 5 V7. Ont fait au total de grands progrès, 570. Leur bonheur dépend en masse de leurs richesses, 499. Sont civilisées par leurs besoins, 500. Pourquoi se perfectionnent lentement, 502. Dans quel cas peuvent être appelées civilisées, 501 et 505. Les besoins leur manquent plus encore que l'industrie, 506. Motifs qui doivent exciter

leur gratitude envers leurs grands écrivains, 58. En quoi consistent leurs relations commerciales, 561. Peuvent perdre par leurs consommations, mais non par leurs échanges, 560. S'il leur convient déposséder les métaux précieux préférablement à d'autres marchandises, 567. Leur capital ne réside pas là-dedans, 568. Ne perdent pas de capitaux en exportant les cuus, 571. Ne sont jamais ruinées par leurs transactions volontaires, 572. Mais peuvent l'être par leur gouvernement, ibid. Mettent un prix plus ou moins élevé aux métaux précieux, 573. N'en importent pas par-delà leurs besoins, 575. Comment elles s'acquittent réciproquement de leurs envois, 576. Chacune ne peut fournir que les produits qu'elle fait, 571. Comment elles peuvent toutes en même temps avoir des balances favorables, 578. Elles ne sont jamais victimes de leur commerce, 581. Ne gagnent pas plus par la vente de leurs produits ouvrés que par celle de leurs produits bruts, 585. Il leur convient de multiplier leurs affaires, 585. N'ont pas de plus mauvais conseillers que les artisans du régime prohibitif, 589, en note. Sont sacrifiées en leur qualité de consommatrices, 596. Quel

quoi consistent leurs véritables intérêts, 259. Mieux qu'elles favorisent par ignorance, ibid. Causes de leurs dépenses, 261. N'ont point de lois sans leur consentement, ibid. Il leur convient de donner une indemnité aux législateurs, 262. Doivent appuyer le bon ordre sur l'intérêt de tous, 263. Sont sujettes à la vanité, 279. Ne sont jamais attaquées que par l'imprudence de leurs chefs, 282. Du moment qu'elles pèsent sur d'autres nations sont en état de guerre avec elles. S'il leur paraît

de guerre avec elles, ibid. S'il leur convient de venir au secours les unes des autres, 286 en note. Intéressées à se défendre par des milices, 290. Ne sauraient être composées de soldats, 295. Quelle est l'instruction dont elles doivent faire les frais, 552. Et quels sont les militaires auxquelles elles doivent des secours, 566. Si leur luxe leur est permis quand elles sont riches, 376. N'éprouvent que les maux qu'elles ont mérité, 385. Leur vanité dispendieuse, 591. Sont aussi bien défendues par des guerriers désintéressés que par des généraux avides, ibid. Plusieurs d'entre elles ont disparu et pourquoi, 597. On ne saurait comparer la quotité de leurs impôts, 598. S'il est de leur intérêt que leurs gouvernements empruntent à bon marché, 447. Différence entre leur histoire et celle d'une science, 557.

NATURE (la); montre un grand soin des espèces et un profond mépris des individus, n, p. 123.

NATURE (état de); pour l'homme est la civilisation, 1, p. 55.

NATURE DES CHOSES (la); Est ce qui fonde les lois (les sociétés et non les volontés arbitraires de 1 homme, i, p. 2. Se découvre par la méthode analytique, 10. Montre quels sont les faits qui n'ont aucune liaison entre eux, il cl 29. Doit être connue pour qu'on puisse prouver quelque chose avec des chiffres, 16. Elle fait prévoir l'avenir, 17. Est Gère et dédaigneuse, 25, On ne se révolte pas impunément contre elle, 26. Cherche à effacer les classifications, 101.

NAVETTE VOLANTE ; on quoi consbic ce perfectionnemeiitdans le tissage des étoffes, i, p. 122.

navigation; sa supériorité sur le roulage, I, p. 326. Navigation sur les canaux, l'ëid. Entraves qu'on lui oj pose, 328. Le génie militaire la contrarie , 329. Aussi bien que les reglements de police, ibid. en note. Droits ineptes dont on la grève, 5,V>. Maritime, le plus

DLS .M.\T1LRES.

puissant des moyens de transport, 355. Ses progrès récents, ibid. et 354. Ses progrès lavurisent les subsistances, it, p. 190- intérieure, peut être contrariée par les formes de l'administration, 271.

navires; nombre de ceux qui ont péri en 1827, 1, p. 399, e< note.

necker; cité, i, p. 59t. Fait mouler le prix du blé en voulant le faire baisser, ii, p. 185, en noie. Jugement sur ce ministre, 2i5. Sage économe des deniers publics, 255. Cité à l'occasion de la difliouille de faire payer* les contribuables-, 426. Sa fiasie pour calculer la population, 489. Injustement inculpé par lierlenschwand, 565.

NÉGüciA.NTs; de quelle utilité est pour eux l'économie politique , i, p. 52. Leurs contestations jugées le plus souvent par des arbitres, II, p. 275. Obligés par la raison et par la loi à tenir leurs comptes en ordre, 470. Voyez Commerçants.

nègres ; origine de leur esclavage, i, p. 245. Leur travail dispendieux, 248. Et corrupteur, 249. Leur traite inique, 251. Ne peuvent cultiver le sucre s'ils sont libres, 252. Comment on les oblige à travailler à Haïti, 255. Ne sont point une propriété légitime , 526. Se multiplient sans la traite, ibid.

newton; pourquoi sa gravitation universelle n'est pas un système, i, p. 14. Mais une loi, 15.

NODLESSE, vendue cl acliclcc ; nuisible à la richesse publique, i, p. 154.

NOMADES! P cu|)Ies); vivent sur les seuls produits 8[)Outanés du sol, i, p. 226.

NOMBRES ronds; Suffisants pour expliquer les principes de l'économie politique, i, p. 62.

NUMÉRAIRE. Voyez à Jonnaies.

OBÉISSANCE ; elle est nécessaire au bon ordre, 11, p. 260. Dépend en partie de la rédaction des lois, 261. Et de la justice du commandement, 266.

OBROc; capitation des serfs de Russie, i, p. 229. Commence à être remplacé par un fermage, 250, en note.

OBSERVATION (l'), OU l'expérience ; fondement de toute science, i, p. 8. Donne des résultats incontestables dans les sciences morales et politiques, 9. Est toujours nécessaire pour la confirmation des principes, 12.

OCCURRENCES EXTRAORDINAIRES ; qu'elles SONT

celles qu'il convient de consigner dans les statistiques, ii, p. 504.

ODESSA ; ville dont les progrès ont été arrêtés par les entraves qu'on a établies , i, p. 586 , en note. Pourquoi les capitaux y donnent de gros profits, ii, p. 70.

OFFRE, des produits ; influe sur les prix en influant sur le prix des services productifs, t, p. 362.

OPINION PUBLIQUE ; juge de la légitimité des guerres , ii , 280. Acquerra plus de force à mesure qu'elle sera plus éclairée, 281 et 283.

OPINIONS ; leur diversité n'est point une objection contre la vérité, i, p. 39.

or; ce qu'on produit annuellement l'Amérique, 1, p. 85. Quantité annuellement produite dans le monde, 260. Monnayé ne vaut pas beaucoup plus que le lingot, 404. Il s'en produit quarante-cinq fois moins que d'argent, 405. Ses avantages et deconvénients comme objet de consommation , 406. La proportion de sa valeur avec l'argent ne peut être fixée, ibid. Pourquoi l'on s'en sert en Angleterre dans les paiements, 407. A conservé toujours à peu près la même valeur par rapport à l'argent, 452. Vaut six fois moins qu'autrefois, ibid. Quantité exportée d'Angleterre en 1824, 475- Voyez Monnaies, Bivres précieux.

outils; Ne sont que des machines fort simples, 1, p. 181.

ouvrier; faisait la contrebande en société avec le roi d'Espagne, i, p. 602, en note.

ouvriers ; leurs motifs pour respecter les propriétés, i, p. 50. Comment Finsluc-
 Uon leur parvient, 51. Quelle est leur tâche dans (a production, 91. Se partagent en
 deux classes, ibid. Leurs travaux exigent quelquefois destaleills et des connais-
 sances , 93. Qualités et défauts de ceux d'Allemagne, d'Angleterre et de France, 99.
 Eu quoi affectés par l'introduction des machines, 185, 186, 189 et 199. Quantité de
 ceux qui sont occupes par le colou en France et en Angleterre, 200. Travaillent en
 Europe , quoique libres , cl non aux Autilles, 252. Dans quel cas travaillent à leur
 compte, 266. Nombreux à Paris , ibid. Doivent être habitués de longue main aux
 travaux suivis des manufactures , 272. Ceux venant d'Angleterre ont été utiles à
 ceux de France, 544. Et ceux de France aux pays étrangers, ibid. Ne peuvent pas
 plus en Europe se passer de chemises que de pain, u, p. 32. Tous les salariés par les
 entrepreneurs ne font pas partie de cette classe , 45. Quels sont les hommes qui en
 font partie, 44. Le paiement à la lâche équivaut à un paiement à la journée, ibid.
 Leur salaire s'élève par l'efTet de l'augmentation de la demande, 45. Et diminue
 par la cherté du blé, ibid. Leur classe se divise en deux, 46. Celle des manouvriers
 ne gagne que ce qui est nécessaire pour se maintenir, 47. L'homme de métier gagne
 plus, ibid. Et n'est pas exposé aux memes exlremiées que le manouvrier, 48. Ont un
 monopole à subir de la part de leurs maîtres, 49. Sont plus intéressés que les riches
 à la bonne législation du pays, 50. Ne doivent pas à la civilisation une condition
 plus fâcheuse, ibid. Quelle protection leur doit l'autorité publique, ibid. Leur tra-
 vail ne vaut pas toujours l'huile qu'ils brident pour s'éclairer,

oxLEY (John^; journal d'une expédition à la Nouveile-Galleâ du Sud, ii, p. 146.

PAIN (Prix du); offel de la taxe dans Pari*. 1 , p. 562. Ne vaut pas plus que le Lié
 ci pourquoi, 428.

PAIR, du change; ee que c'est, i, 4j>6.

l ADi.E GE.\ÉU ALE ALPIIADEIIIOI II

des' P "ohibi'lio!îl't p!'^t 'entii p"

„--oPU.;enqu.ellecsU..ileà.'homTMe.

;; 'Ls; est u.,e sillo très ..,u,ac.urii.e. ., ■' P'

5ir. E. pâ'r'd'TMab^ ^^ ^ el "" économ.s'es'du .vi.r siè-

pli'ii irt il« ses rues faites avant îraiçois l' i'i UtMa e^m"r" 1""^ r" ^ priiieipe «le
 l'évi.

niiiiiii qu'il réclama, iM en fiote cl 3“M)* pn Ai ** mûlaplysiques, idid.

fr“-“rr r' '• •r”?” “*”■ s-‘5rjr,rs,’ “ ‘■»>”

^sffi^rA'irrs-J-^ g«7a^‘«:£i;-£n2

p.∧inctubiis (les]; ludiffercnls sut* les iulé- pi-tole* ontrino /I» ^/ii rt'tsgeiio-
raux quaiiii ils sont igituaiHi-,1, p.ô2. A\± * o ^ ttUc expression, i, p.

PAiTi::s DoiOLts, mode de complabilié put* a fiit nlii< »ls. «». r • r » i .

Kœ-âii:

ftpÈS?“SiS; sSSSaiaSll T

;; TMi,t“ ‘r ,fti‘ ‘,,SSH7‘ iiTr” ■•

leur paresse, ^i2.lmmobilié de .j-k ‘ ‘ * ^ ‘<”*

lf:r q”il convient au'suj^tVics'c^ ^ ^ ^ ^ ^ nie-dcFrauce , cité

ivTM:rùcuV^“\:" “<= "" ■“

id,j; ;i:"riili; .}cr53è^ ' >p<

fiRoy; son voy:»Ke cité n n 1A6 contact avec 1 tconomie politique, ii, p. 529.

peste; insufCsL.te pour bLer les popu- pulSr?r'n""Vi3“ A auT""® P°

-«..iW^ViLir.UiÛr

Uiteile iusiruction doit fui être donnée * 555* principe, ii, 121.

Ptùpr .c. .h. Tv.. ri'4 I • “ . J n ' ^!' saurait cire bornée par les cuerres. 12.5

péii tout enliors,^/ 19. S*ds oiU ciô^chaTseur! 1 piîf^îf*’-* epidemies, ibid. Ni
par les famines,

-i l>asteurs avant d'être cultivateurs, 57. Oi.i ' ' .J^lbeu;^ 'kÆt* du

DES M.VTIERES.

moyens d'oxi&lcr, 151. Les perles multiplient les mariages, 155- tt lus nais-
sances, iiid. Objrclions contre ces principes, I5*). Un sol grille ne sufiil pas pour
qu'elle se multiplie, L>ü. Pourquoi n*a pas déciinë pe..dai.l la révolution française,
158. Iniluencc qu'elle reçoit des produits alimeulairs, l iü. A clé inuUipiiée par les
inacliüies 5 vapeur, 141. l.He l'avait clé par les moulins à blé, ibid. Comment bor-
née par ■ la disette, 1 42. El favorisée par rinlroduction ! des pommes tic lerrc, 145.
Ne saurait être éler- ' ncllcmc».Icioissanle,14 i. Quelle iniluencc elle reçoit de la ci-

vilisation, Uti. Celle di; rAmérique ancienne comparée à telle des Eials-L'uis, 1-47. Ses progrès en Angleterre, 148. En Es* fingiic, ibid. Causes de son déclin eu Egy[»te, 149. En Oiccc cl en Italie, ibid. Inulilic des efforts que l'on tait pour ta multiplier, 150. Beaucoup moins grande aulrefois qu'aujourd'Iiui , 152. Quelle pourrait être celle de la Eraucc, 154. N'c^l point augmentée par les progrès de l'art de guérir, 15b. Mais rendue l'Ius virile, 161. Les tables de niortalilé ne la font pas connaître, 162. Elle est déguisée par riulérét personnel , ibid. Dans quels cas ses progrès sont désirables, 163. N'est point une indication de la puissance des nations, ibid. Ni de leur félicité, 164. On ne gagne rien à la réduire, 165. (joramcnl elle se distribue en chaque pays, î 68. Signe pour reconnaître ses progrès, 169. Elle est favorisée par une baisse de prix dans le combusiilile, 1"U. Dans le sucre, 171. Elle est multipliée par les machines qui supfiléent aux bras du 1 homme, 172. Elle souffre de l'iuégalité des récoltes, 177. N'est r>as une richesse quand elle est misérable, 563. Les états de population difÜcilement exacts , 480. N'est pas comme le nombre des naissances, ibid. N'esi connue que par les dénombremens, 498. Pourquoi les nombres officiels sont sujets à erreurs, 499. Circonstances qui devraient être relatées dans les états de population, 500 cl 504.

roRTE-DALLEs; sculs commci çaiils qu'il y eût dans l'origine, i, p. 308.

PORTS DE MER ; cc qui multiplie leurs avantages, II, p. 321. Leurs frais peuvent être payés par les navigateurs, ibid.

POSTE Acx LETTRES ; U rapporté moins quand on a trop élevé le tarif, ii , p. 409. Pourrait avec avantage être alfermee, 413. Le tarif en est arbitraire, 413.

poi'rpre; couleur dont le secret a clé perdu par l'elfet d'un roonoixiê, i, p. 551.

pot'voiR; pourquoi il est difficile que ceux qui l'exerceiit en soient dignes, i, p. 25.

PRATIQUES scpERSTmEL'SEs ; quelle en est la source, I, p. 10, Eu quoi contraies aux progrès de l'industrie, 98.

PRÉSENTS FAITS PAR LES coi vERNEMENTS ; devraient être des produits de l'industrie privée, ii,p.52 EAquoi se réduit leur magnificence, léid.

PRESSE d'imprimerie ; a multiplié le nombre dus hommes employés a la confection des livres, I, p. 191 .

PRÊT A INTÉRÊT ; oo quoi U diffère du dépôt, II, p. 73. Ne détériore pas le capital , 74. Pourquoi son prix uc doit pas être nommé in-

térêt de l'aigont, 74. Pourquoi condamne par les théologiens, 75. Quelles diverses formes il revêt, 76. Quelles causes influent sur le taux où il se fixe, 79. Voyez Capitaux et Intérêt.

prêtres; pourquoi ils cherchent à multiplier les populations, ii, p. loi.

PRIMES et encouragements; inutilises quand ils ne sont pas donnés par la nature des choses, i, p. 614. Cause de la perle aux nations, 615. Payés follement par la France pour l'exportation du sucre raffiné, 616. El jour la pêche de la morue, 617.

PRODIGES. MIVRE (droit de), on quoi funeste, II, p. 106. Moins fâcheux depuis qu'il y a de grandes fortunes mobilières, 107.

PRINCE (le) ; son éducation plus mauvaise que celle de ses sujets, ii, p. 557. Le prince héréditaire de Danemark l'un des élèves de l'auteur, 410 rn no/c.

principes; ce que c'est, i, p. 12. On ne doit pas leur accorder une confiance illimitée, 15. Dans quels cas doivent céder aux circonstances, 58. Il faut les connaître même quand on ne les cite pas, 45. Quand ils sont faux, comparés à des écrivains trompeurs, 46 ch ho/c. Les plus simples généralement roécimus, 581 en note. Dans quels cas doivent céder A ce qui est expédient, ii, p. 186.

PRIX courant; ce que c'est, i, 504 et 305. A tiré l'économie politique du vague, ibid. Est constaté dans les bourses et halles de commerce, ibid. Pourquoi il a toujours quelque latitude, 555. Suppose une quantité déterminée de marchandises, 554. Est le rapport des quantités qui s'échangent mutuellement,

Néanmoins pas l'effet mais la cause des quantités offertes et demandées, ibid. Comment il est fixé, 555. Comment son élévation diminue le nombre des consommateurs, 559. Influence qu'il reçoit des causes fortuites, 564. Peut baisser pour tous les produits à la fois, 307. Peut être bas et cher en même temps, ii, n. 25. En baissant augmente la consommation de l'objet, ibid. En augmente les profits du producteur, ibid. Est augmenté par le rapôt, 24. Dans lequel cas est supérieur à l'utilité de l'objet, ibid. Les prix moyens des choses seraient un objet important de statistiques, 502.

Le PRIX ORIGINAIRE, des choses ; se compose de frais de production, i, p. 365. Ses variations sont diverses, 566. Sa baisse ne cause à point de perle aux producteurs, ibid. Et fait la richesse des consommateurs, 567.

PRIX DONNÉS PAR LES ACADEMIES ; CO qUoi

inutilisants, ii, p. 55-5.

procès; ils ne sont pas utiles en ce qu'ils font vivre les gens de loi, u, p. 245.

PRODIGALITÉ; dissipe les capitaux amassés par l'épargne, i, p. 157. Diminue le capital national, ibid. Vivement censurée par Adam Smith, 160,

PRODIGUE ; ne saurait être libéral, ii, p. 254. Ne tient pas assez de comptes des besoins futurs, 256.

PRODUCTEURS ; quels sont ceux qui ont droit à ce titre, i, p. 108. Ou peut le mériter sous plusieurs rapports à la fois, 109. Dans quels I a? ne perdent pas ce que le? consomment

table générale alphabétique

Écoulé, 205 et 270. A«ncol'es* auPU iû «« V ap|)elée de ce nom, i, p. 81. Quoiqu'ils aient 208. WaiiuFaclurics: quels ils 'sont i** * cesse d'ajuster, n'en ont pas moins été les valeurs qu'ils consomment ou ont été produits, 89. Offrent tous des traces des trois

51J3. Sont intéressés au succès loi^ ml 1' <=o«Siluenn l'industrie, 95. N'ont

autres, 540. Sont les plus utiles dans pas toujours reçu toutes les façons dont ils

inaccusés. 351, On peut sans s'en 1^3* S'il y a quelque pré-

p. 7. Par le moyen ^ minence entre eux autrement que par leur

produit, 19. Dans quel cas ou «^oni r^?"" valeur. ;é/d. Quels sont ceux où le fonds de tiens de leurs frais 24 " f ® J®***® " c-^ pas nécessaire, 109. Quand ils va-

PRODCCtio.N ; en quoi* elle con«isie i n ri autant que leurs frais , tous les produits- Immeuble dans un pays civilisé 8-i S'il v ->* indemnises, 117. En obtenir d'avau-

quelque prééminence entre les'divê<i><i rri I ^-'rocs frais, constitue les pro-

mères deProduiraime oJe ,nr^ l'industrie. IIU. Sont nécessairement

produite , 105. Est le résultat d'une pensée ' i hTidr?" 1 Co'i""e" Pas d'en faire

unique, LOS. Equivaut à un échange I ^ ^ plusieurs sortes, iü6 et i6S. Ceux

de production contre les produits» °1 13 N'ab moyens d'acheter

sorte pas les fonds productifs lie ^ ««mme». 185. Moyen d'é-

devient plus avanta-euse 1 19 Coinmem^e * ' oot“T “ “nli'a leur valeur future,

UC faisait que rcmr^il^c; leLaS, v 'el lë ' f P®;®" difficilemeiit, 290:

jette une nouvelle valeur dans la «ociété' 155 ' -?' • Quels sont les

Se dirige naturellement vers les ohiei» dé i ?' i P**®.®.'^"->.'*d. Leur situation est une de leurs besoin°sc fait le p"us e.iUi Î33 i t il le ' >“tions, .502. Ont été réduits quoiqu'ils

serait arrivée à son maximim 'ÎKS P^ ^ * «“■ valeur

considérée dans l'inlérêt de la société pï c importante, el non leur va-

l inierêt des producteurs, 203 ^3^oo o/o^ ^ ^ ! tZ îfin i ' Comment il faut en-tion du profil que chaque producteur en lire I

211. Pciï étie continuée Vsaï'^^ F^roduits. 339. La disette de

d'êlre lucrative, 293 Quelle^ est ceUe T* entraîne la mevenle de l'autre, 340. No fait courir Je moins de risque' 297 On a f- 313. El ce n'est

longtemps à savoir celle qui était diie •»n 3^^ relativement a la situation du pays, 344.

mercc, 502. Controverses à ce suiei lAiW Condaion necessaire pour qu'une chose soit un

qui la contrarie nuit aux débouche* 3i3 comparée à ce qu'ils

ee régler sur les besoins des consoramn'ioilr! *' *iV sont trop chers

et non sur la politique du eouvempmivnt' demandes, 047. Leur bon marché

Où sont ses borneLécesfai?^^^^ éminemment favorable à leur débouché. 548.

tances qui la rendent trop chè^e 5i7 han^ f coi.sidérable

quel cas noffre plus de débouchés auT n '***> ^out.a bas prix, 068. Pourquoi doi-

doits, 351 . Comment elle se propoiul^^^^^ ^ut \ W'^^*** ““ propriétaire du fonds. 507.

prix et aux besoins, 359. AiT total a lotiinnrc quand ils proviennent de

été en croissant , 370. Quel est son vérii iblo ^ fonds , jo8. Se^multipfient à mesure encouragement , 540. E^i la source de n»n« ^**1 'demande, 577. Un seul se répand les revenus, 11 /p. 7. De la nSùn \T T' **' P* .'*

toute appréciation, 408. Quel?es .«ont les pô* ?ut*rlë'* ^o'^ P'''*_*''^ >o“» les «ludions annuelles que l'on peut évaluer 511? ^ ‘

Le pliéiomène cle^la prëC on l,>éf^?ie mé t

menl «lécrit et expliqué par le capital ne le soit pas, 199.

569. explique par AU, un 8mitli , bout presque joujourns achetés avant d'élre

pnoDCCTiox COMJIERCULE * en minî aIU a/x v -o3. Oij ne peut pascii créer plus

eiste. i. p. 3Ût . Par quoi “• ?” 209. Ne surabondent que

a v.iii entrevu en quoi elle coiisishii' m'ai- i\Z\ ^‘*‘^ ^‘^ ^*’*’*“« ■*.-o. Leur mi-perfecion est la faute pas su tirer la colséquenoe consommateurs

p. 557. ^ aperçu, n, étrangers les vcnlciui plus parfaits, 219. U

prodcjt brit: est la somme de toc dft consommer ceux qui sont de

produits nets, i, p, âll. Les nroduiis bniu qualité, -o2. Pour cela il faut se cou-

déliiuis , 583. Leur^ expoi tatioi/csKalorabite 233" ^ ““ ■

prodlit net; ce que c'est suivant les écono- i ^ agricoles ; en quoi ils consistent.

DES .MATIÈRES

revenu pour le propriétaire du fonds , 224.

rnooriTs IMMATÉRIELS ; ce que c'est, i, p.88. Leur analogie avec tous les autres, iùid. Sont consommés h Tiustanl de la production, ibid. Méconnus par Adam Smiib, ibid. Sont quelque* fois payés abusivement au delA de leur valeur, 89. Exigent les mêmes opérations que les produits matériels, 99. Peuvent servir h former des capitaux, 464. Ad;*m Smith ne les a pas reconnus, n, p. 569.

pnoDCiTs MANi FACTCRÉS; déiiiiis ; !, p. 583. On les croit plus avantageux à exporter que les produits bruis , 584. Fausseté de cctlc opinion, ibid. Enroiragenl une multiplication * d hommes qui n'est pas la plus favorable ,

professions; séparées naturellement dans la société, I, p. 168. Pourquoi elles sont réunies sur un seul individu dans les villages, ,

PROFIT DE l'entrepreneur d'industrie ; fait partie des frais de production , i, p. 117 et II. p. 510 Cf 512.

profits; noms des gains éventuels qui composent les revenus, n, p. A. Les plus gros sont faits sur des objets de peu de valeur, 22. Et sur des objets relativement à bon marché, 23. Trois causes élèvent ceux des entrepreneurs d'industrie, 37. Mal appréciés par les économistes abstraits, ibid. Plus considérables quand ils sont incertains, 59. Quels sont ceux qui ne sont soumis à aucune concurrence, 52, Ceux de l'industrie et ceux des capitaux confondus par plusieurs auteurs anglais, 67.

profits du fonds de terre; ont donné lieu à de vives discussions, i, p. 47. Controverses auxquelles ils ont donné lieu. 210 jusqu'il la page 226. Inconvénient de ces controverses, 224. Forment le revenu de l'instrument appelé terrain, ii, p. 95. Le produit des mines doit en faire partie, 94. Fondement de celle valeur, 93 et 108. Le monopole l'élève souvent très haut, 95. Fait partie de-; frais de production, 98. Quel est leur taux dans les différentes

très haut, 93. Fait partie de< frais de production, 98. Quel est leur taux dans les différentes situations sociales, 100. Se confondent avec les améliorations rurales qui sont des portions de capitaux, 101. Erreurs de Ricardo et de Malthus sur ce profit (mit) , 408. Sont de même nature que tous les autres profits, ibid. Tort qu'a fait à l'économie politique la théorie ricardienne, 111. Sont le fondement du fermage, 112.

PROGRÈS INDUSTRIELS ; profitent au producteur ou au consommateur, i, p. 367.

PROHIBITIF (système); en combien de branches il se divise, i, p. 559, en note. Ne procure aucun avantage à la production intérieure, 583. Ses conséquences, ibid. Augmentent le prix pour le plaisir de les payer, 594 et 596. Réfutation d'un de ses sophismes, 594. Fait établir des droits ridiculement appelés protecteurs, 595, en note. Diminue le revenu de tous les citoyens, fig 6. Détours immenses qu'il faisait prendre aux marchandises sous le régime impérial, 596, en note. Défavorable aux producteurs , 597. Rend difficile la tâche de l'administration , 598. Entraîne des frais de douane excessifs, 602. Ne favorise pas

les manufactures en prohibant la sortie des matières premières, 605. Ses arguments réfutés, 605. Nous prive d'un avantage de peur que nous en soyons privés, 606. Est contraire aux exportations lucratives, 606. Ne favorise pas les perfection-

nements , ibid. Ne met pas nos capiaux au service de l'industrie étrangère, 607. Nous empêche de prendre part aux avantages dont jouit l'étranger, 608. Résumé de ce système, 615.

rOiiiBiTioxs ; ne sont pas ce qui fait la richesse de l'Europe, i , p. II. Ne peuvent pas être supprimées sans précaution, 599. Aucune n'est ausolue par le fait, 600. De sortie, sont impolilique, 605. Dans quel cas ces dernières sont admissibles, 604. En supprinpanl une importation supprimeril une exportation, CÜ6. Sont de mauvaises représailles , 609. Dans quel cas équivalent h un impôt, ii, 408. Voyex prohibitif (système).

PROPRIÉTAIRES FONCİF.RS ; sonl iolérésscs h connaître l'économie politique, i, p. 33. Concourent A la production par le moyen de leur instrument, 108 el 2('4. En quoi consiste le service productif qu'ils rendent, 206. Produisent non par eux-mémos, mais par leur inslrurocnl,2ü8. Leurprofil n'est pas le fruit d'un monopole, 221. En quoi eonsisie le service productif de leur instrument, 224. Font valoir avec désavantage quand leur propriété est grevée de dettes, 231. Leur vanité leur est onéreuse, ibid. Dans quel cas avancent Tari .agricole, 232. Inconvénients dos faire-valoir, 253. Agréments qu'on peut y trouver, 255. Produisent indireciemenl, n, p. 19. Ne sont pas fondés A réclamer contre le» circonstances favorables à d'autres propriétaires ou aux consommateurs, 97. Ceux d'Angleterre comparés aux ouvriers qui brisent tes machines, 98. S'ils méritent d'avoir des droits politiques, 99. Ne sonl jamais propriétaires pour l'élernilc, 103. H ne convient pas qu'ils aient de trop gr.andes propriétés, 107. Jouissent de toutes les circonstances favorables a la terre, 413. Sont inexcusables d'élre atlachés aux routines, 114. Sont victimes des circonstances contraires aux biens - fonds , 115.

; Exercent un monopole envers les fermiers,

I 117. Sonl l'objet d'une considération qui n'csl I due qu'au merile personnel, ibid. Emprunteraient aisément sous un bon régime hypothécaire, 460.

PROPRIÉTÉ; sert de fondement aux richesses sociales, i, p. 66. Le droit de propriété est indispensable pour jouir de.s avantages de la division du travail, 168. Dil-féremmenl considérée par le jurisconsulte et par l'économiste, 506. Peut exister de fait ou en paroles, 507. Pourquoi la propriété du fonds enlratnc celle du produit, ibid. Doivent être également bien garanties l'une el l'outre, 508. Fondée sur la nature de l'homme, 50.9. Vaut mieux imp.arfailemcnl garantie que pas du tout, 610. Est violée sous les régimes les plus réguliers, ibid. Gouvernements qui ne savent pas lu garantir, 511. Violée par l'imperfection des lois, ibid. I Par les agents du génie militaire cl maritime, !.M4 Par l'impôt inutile, ibid. Les capitaux

TABLE Générale alpiiabétique

ne servent pas dans les lieux où elle n'est pas respectée. SIC. Doit être protégée [$\rightarrow$ ar les fnteurs. iùid. El par rinsirucliou du peuple, 517. Celle des terres est avanta-geuse ceux même qui n*cn possèdent p.as, ibid. En quoi favoraMe aux indigents, f7»?Vi. Est violée par les réquisitions d'honimcs, 525. Var les privilèges, 525. Par les pa.sseports, ibid. Par Teselavage, r»;^ . N'est pas antérieure ù la société, 501. Violée dans la levée des soldats et des enatelots. Il , p. 6i.

pftopRiÉTÉS(les) ; sont do différencls natures,

I , p. 518. Quel classement on peut en faire, 519. Les anciennes écoles n'avaient pas d'idées nettes sur ce point, 520, en note. Acquisées par des moyens honteux n'augmentent pas les richesses publiques, 522.

PROPRIÉTÉS CAPITALES ; il J cn a qui sont en tpême temps foncières et mobilières, i, p. 53", Echappent au fisc quand elles sont mobilières, 528. Comprennent les clicnlèles cl les rhainn>

» 529. Sont plus légitimes que les pro* priétés foncières, 550.

PROPRIÉTÉS poNciÈBES; sont quelquefois en même temps des capitaux, i, p. 527, Leurs avantages, 5^ . Sont les moins sacrées de toutes les propriétés , 550. Ne doivent pas en être moins respectées, ibid. Ont donné lieu un paradoxe, 551. Sont instituées pour le bien de la société cl non du propriétaire, 552. Le pro-

QPAXTnÉS OFFERTES ET QrAXTlTÉc DILMAX- DÉEs; no sont pas la cause, mais l'eflel des

dépendent.

Wfd. Ne sont que des quantités de services productifs, 5CI. Ce qu'elles sont quand il est question de monnaies, 589. Ce qu'elles sont relativement aux métaux précieux, 593.

OEaraxtaixes; aussi funestes que la peste t» p. 555. r >

I t'tEsxAY ; comment il explique que tout impôt retombe sur les propriétaires fonciers, p. 400. Vent.-s majeures qu'il a prouvées, aüO. Son lustoire, 551 en note. Voyez Écononmtes du XV lUe nièce.

OCESTitixs; insolubles, ne doivent pas empêcher qu'oi>ne profile de celles qui sont décidées, I, p. 38. Quelquefois mal posées pour emf'éclut le bon sens de les résoudre , 58. Bien posées sont à moitié résolues, 18u.

OI ETEI.F.T, auteur l>clge; cité h l'occasion de I arithmétique politique, ii, 49i.

pncaire n^esl pas seul piodiicleur de leurs produits, 552. En grand charme y est allaclié, ibid. Leur revenu n'est pas très assuré, 553. Sont en butte h la chicane et au fi«c, ibid. Ne sont pas un gage de résidence, ibid.

PROPRIÉTÉS ix Drs7 RiELi.Es; en quoi elles consistent, I, p. 520. Ne sont pas ti nnsmissibles,

Peuvent devenir la matière d'im contrat

523. Composent la plus sacrée des propriétés, ibid. et .529. Font partie des richesses nationale.e.«, 527. Quelquefois violées indirectemnl.

PROPRIÉTÉS LiTTÉR.wRF.s : soni d'iuie nature très particulière , 555. Leur violation devrait être poursuivie par le ministère public, .53G. Ne peuvent pas être perpétuelles. 557. Elles violeraient dans ce cas la liberté d'anlru, ibid. Devraient être transmises à la veuve et aux enfants immédiats de i\ritcur. 558.

presse; les contributions qu'elle a pavées n ont pas fait tort à son industrie, ii, p, 73.

PERLic (le); des dépenses qui se font dans pon intérêt, n, p. 248. L'économie est pour lui ce qu'elle est fioiir les particuliers, 2.50. Des entreprises faites pour son compte, 2M. Consomme des services publics, 252. Fournil aux dépenses publiques . 2.55. Doit en recueillir les avantages, ibid. N'est pas juge de ses dépenses , ibid. Éprouve des l^esoïns factices , 2.»8. Pourvoit seul aux dépenses publiques, 261. Voyez la Société. *

peblicistês; quels hommes méritent ce nom. b f». 50. *

Oi alité des prodeits ; forme une de? conditions de leur prix, i, p. 595,

' _ Ravxal; son erreur sur le commerce, i, p,

• oo6. Services rendus par lui, ii, p. 563.

• ^ RÉALISER ; signification de ce mol , i , p.

‘ recettes, ou formules; d'un grand service > dans les arts, i, p. 279.

Rf cultes; imijours inégales pour alimenter line population sensiblement égal *, ii, p. 177, Com'nenl se consomment celles qui sont trop abondantes, 178. Et celles qui sont insuffisables, ibid. Baisons de ceux qui venlcut réparer leur inégalité par dos mesures administratives, 179. p de ceux qui préconisent la liberté de I la culture et du commerce des lilés; IM). Récompexses Pi-BMQCES ; décemécs par les ac.vji'mie«, dirflculiés qui ?*y renconlreii, ii, p. 052. Moyens de les rendre plus utiles, ibid, en note. Queile es! la meilleure el la plus i.a- Inrelle des récompenses, 35i. De quoi elles peuvent être composées, 355. Pécuniaires, ne sont mauvaises que parce qu'elles sont mol I appliquées , ibid. Honorifiques, coùtonl à la sociélé, ^ ibid. No doivent pas consister en des exemptions qui sont des privilège^, .537. Distribuées à ton sont des maux publics, ibid. j roiiifuirs mal disirilmécs parles [irincecs, ibid.

I A quelles piTsounes on devrait eu remettre la disinbiition, 3.58.

[RÉciF.s ; administrations instituées pour le ' roeroivrement des inqiôts. n, p. 412. Bér^ics intéressées, mesure machiavélique, 413. ° RÈGLEMENTS DF. l'administration ; dans quels cas peuvent être utiles , i, p. 556. Jusqu'à qiïel point ils doivent pouvoir écarter une indiiRlrie insalubre ou iiccommoile, 557.

^ RF.sniÉRissEMEXT ; de.< objets de consommation, a trois causes, i, p. 437,

_ RK.NTF. ; mot qui ne donne pas eu franç.'iis une juste nfee du profil foi.cier ni du fermage, i», p. 1 12 en note.

RENTES piBLiorE?; dans quel c.as «onl dan< la cin iil.Tiion, 1, p. 565.

DES MATIÈRES. 617

RENTIERS DE l'état ; ne rcsliuenl pas au contribuable par leurs achats les intérêts de leurs prêts, n , p. 452 et 456. Ne sont pour rien uans les manœuvres de l'agiotage, 449. Sont dti parti de celui qui paie exactement les arréragés, 45i. Le gain qui résulte de la hausse de leurs rentes est une ptu le pour le contribuable, 461.

RF.PRÉ'^ENTANTS DL PEI Pl.E ; lo VOTc des SJlb-

sides n'était pas autrefois l'objet essciitiei de leur réunion, ii, p. 570.

BEPRÉS.NTAT1F (gouveruemeil); son origine, II, p. 570. Comment les princes absolus se résolvent h l'admettre, 371. Ne met pas à l'abri d'une mauvaise admiuistrnlion financière, 572. Comment ou y inilue sur les voles, 575. Peut autoriser un impôt inique, 590.

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE; produit immatériel supérieur à beaucoup de produits matériels, I . p. 90.

RÊN BLioiT. nELYÉTiqi'E ; pouFquoi n'a pas été garantie par sa neutralité, n , p. 283, en 7iote.

RÉPi'BLiQL'F.s IMAGINAIRES ; crrcui s de ceux qui les conçoivent, i, p, 2.

RÉSERVES, dans les banques de circulation; l'ourquoi nécessaires, i , p. 469. Celle de lu Banque de France, ibid.

BETOERS; ce que signifie l'expression faire des retours, i, p. à)9. Caractérisés, .561. L'essentiel est la valeur, non l'espèce des choses dont ils \$c composent, 562.

RF.VENC anncel; sommc des profits d'une année, ii, p. 10.

REivENC national; est la somme de tous les revenus recueillis dans une nation , ii, p. 10. Kg.ale la valeur brûle de tous scs produits, ibid. Celui de l'Etat ou du gou- veruemont u'oii fait jias partie, 11.

REVENCs; leur propriété doit être garantie comme celle du fonds , i , p. 508. C'est leur importance cl non rubuiidaucc des métaux t«récieux qui favorise les ventes, 567. Quelle cn est la source première, ii, p. 1. Ils provienienl de la vente d'un service productif, 2. Ne sont caractérisés que par leur origine, 5. Mécanisme de leur distribution , 4. Ils se

I omposenl de diverses sortes de profits , 5. Sont lotis fondés sur quelque pro- duction, 7.

Il cn est de plusieurs sortes recueillis par la même nersomie, 8. La monnaie ne fait pas partie des revouus, ibid. Sous quelles formes' diverses on les reçoit, 9. Ne se multiplient I pas par de douilles emplois, 10. Compremici.l I des produits de la durée la plus courte, 12. ' Comment doit s'en calculer rimportance, ibid. Mesure de ceux qui se consomment immédiatement, 15. El apres une vente ibid. La doctrine de rauteur injustement combattue, 14. ' Elle est fondamentale, eu économie po- liiique, | ibid. L'importance d'im revenu varie incs- | sainment, 16. Comment il est possible de les évaluer, 17. Causes qui y iillucii, 18. Dans | quelques cas un revenu incertain est cédé pour uu revenu fixe, 2G. Sa valeur réelle inilue sur sa valeur d'échange, 27. Revenus acquis par la faveur, 61. Ce qui détermine ceux que l'on tire de ses capitaux. 6L Doivent

pourvoir aux consommations courantes et aux perles futures , 236. Oiix qui rendent les éiablisseroenls pulilics souvant inférieurs à leur utilité réelle, 505. Le

revenu général a sa source dans les fonds productifs de toute la société, 369. Ils sont la source renaissante qui fournit les impôts, 593.

RiiiN; sa navigation gênée par la police française, i, p. 329, en note.

BicARDo (David) ; lire des conclusions que l'expérience ne confirme pas toujours, i, p. 46, Assure que les impôts ne font pas tort à la production, 47. N'admet pas les produits immatériels, 90. Ses discussions avec l'auteur sur le motif, 115, en note. Croit que le travail est productif et non la terre, 216. Et que le profit foncier ne fait pas partie du prix des choses, 218. Sa doctrine fondée sur des abstraits, 220. Trop vantée par M. Marculloch, *idem*, CM note. En quoi elle est bonne, *ibid*. Se méprend sur l'effet de la demande, 561. Combattu à l'occasion des causes qu'il assigne à la valeur de l'argent, 596. Injuste reproche qu'il fait à l'auteur, 413, en note. Comment il propose de soutenir la valeur d'une monnaie de papier, 455. Reproche qu'il fait à l'auteur, ii, p. 68, en note. Cité à l'occasion de la liberté du commerce des blés, 98. Son erreur au sujet du profit du fonds de terre (rent) signalée, 108. Lui et ses partisans affirment que l'impôt est entièrement payé par le consommateur, 401. Reproche qu'on peut faire à son école, *l'op. cit.*, en note. Suppose que l'industrie est toujours en proie à la loi du capital, 407. Critiqué sur sa doctrine de l'impôt, 422, Préfère avec raison que les dépenses de la guerre soient acquittées avec l'impôt plutôt qu'avec l'emprunt, 460 et 461. Critiqué sur sa doctrine relative au profit foncier, 561. Services qu'il a rendus à l'économie politique, 565

RICHE (le); moins utile au sol que le pauvre, i, p. 555. Oisif, n'est pas si favorable à la production que le producteur immatériel, ii, p. 212. Son industrie ne fait pas concurrence à celle du pauvre, 213. Dépense d'autant plus qu'il produit davantage, *ibid*. Sa contribution moins importante que celle des pauvres, 211. Quel emploi il fait de son bien, 258. Lois somptuaires rendues en sa faveur, 240.

RicREMEI' (cardinal de); n'a jamais pu faire prospérer une ville de son nom, ii, p. 175. Comment il s'exprime sur les impôts de son temps, 570, en note.

RicciMuNT (Alexandre), auteur judicieux, cité à l'occasion de la prospérité des villes de Glasgow et de Paisley, i, p. 555.

MCUESSK ; l'argent mal défini jusqu'à nos jours, I, p. 46. Évaluée en monnaie ne suppose pas la présence de la monnaie, 76.

richesses; peuvent être considérées sous le rapport de l'intérêt privé et de l'intérêt public, I, p. 17. La question de leur origine, *essentially*, 48. Le désir d'en acquiescer de légitimes est favorable à la morale, 49. Caractère qui constitue leur légitimité,

.50, cm noie. Pour- I voient à nos besoins, 65. L'exposition de leur nature ne pré-
juge rien sur leur quantité, 66. » Sc mef ureil par la valeur de? choses possc-

-ii.'

GIS

TAULE GENEKALE AU'UABETIQLE

dées, 67. Comment elles sont créées, 78. Ne sont augmentées que par la produc-
tion, 203. Peuvent élj'e produites auireinenl que par le travail, 213. Sont en propor-
tion de la chose qu'elles donnent le moyen d'acquérir, 56.S.

I. eur accroissement augmente le bien-être des familles, 370. Classilic.alion er-
ronée que l'on en a faite, 520, CM wo/c. La violence ou la fraude ii|eu crée point,
522. Ne sont pas le résultat d'une pensée unique, 555. Ne consistent pas seulement
en métaux précieux , 5ü0. Ne se mesurent pas par comparaison a\ec d'autres ri-
chesses, 596. Leur vraie nature signalée par les sectateurs de Quesnay, u, p. ,5:..0.

^ RicutssEs sATinELi.Bs ; < araclerisées, I, p. 64. Ne l'envenlére ni multipliées,
ni épuisées, 66. j Sont ce que quelques auteurs appellent va/eur | d'uft/i/ê,6*J.
Pourquoi ne se consomment pas, I

II, p. 198. Rattachées i\ I.t doctrine de la me- ! sure des richesses par la valeur,
570.

RICHESES DfcS PABTICCLIERS (Ics); UC SC gOU-

vernent pas suivant des lois générales, i, p. 6. Dans quels cas favorables et dans
quels cas contraires ;* i'inlérél général, 17 et 203.

RICHESES sociales; caractérisées, i, p. 64. Supposent le droit de propriété,
iidid. Soi t les seules que puisse étudier récoiioimio politique, 65. Comprennent les
terres cultivables, i^id. On ne peulcomparer deux portions de richesses que lors-
qu'elles sont en présence, 71. Augmentent ou diminuent on changeant de lieu, iâid.
On ne peut com|arer celles de deux nations, 72. Sont ihdépendantes do la nature
des substances où elles résident, 76. Se composent du fonds productif d'une na-
tion, 1 II. Tableau synoptique qui comprend toutes les richesses sociales, 112. Ne
dépendent pas de l'estime que cliacun fait de la chose qu'il possède, 304. Sont d
aillant [-lus grandes que les choses sont A bas prix, o68. Ne sont point en raison de
la quantité de la monnaie, 392.

RIVIÈRES (la navigation des); son économie,

I . p. 326. Ses inconvénients, 327. Plus pros- [>ère .1 I I Chine , 328. Difficultés qu'elle pré* sente, H, f). 309.

RODR-T; .«on erreur sur les échanges, i . , p. 324, CM Molc.

HÆDERER ; combattu au sujet de l'imiel progrèsMl, n, p. 395. ^

ROI DF. ROME ; sommes que son berceau a coûtées à la ville de Paris, ii , p. 391.

ROMAINS ('uiciens); leurs aqueducs, momiraiits de leur ignorance, ii, p. 52. Les litres persounes qu'ils décernaient, bonne récompens.alionale, 356.

Ro^coE ; donne un document sur la fortune des Médicis, j , p. 443.

RocsEAC (j - J) ; réfutation de ses diatribes contre l'industrie, i, p. 51. Ses déclamations CO*. lie la (ropriété réfutées, 508. Son erreur relativement à la marche, de la population, n, p. li8 , en tw(e. Et h riuconvénient des Igrandes villes, 176. Veut que le gouvernement s'oppose aux accumulations, 547.

RntiLS ; en France, ne peuvent pas être bonnes avec radministialion des ponts cl chaussées, i, p. 349, en no/e. Leur haute importance, 11, p. 302. Sont nécessaires A la

communication des pensées, 302. Créent une valeur aux arbres des montagnes, 503. Comment celle valeur est distribuée dans la société, iâid. Les routes sont de différentes classes , 3a3. Doivent être entretenues par les provinces qu'elles traversent, 506. Mais le premier établissement de celles de première classe ne doit pas se faire aux frais de la province, iâid. Sont mieux entretenues par des entreprises que par des corvées, 307. Pavées, ne conviennent qu'à un peuple et à une administration négligents, 308. Préceptes pour les avoir bonnes, iâid. , en note.

RuvAGLio, horloger du pape ; anecdote, i, p. 51 1.

ri mpord; ses soupes économiques ne I doivent pas être adoptées habituellement, n, p. H5.

hi ssie; pourquoi les capitaux y rendent de gros profits, ii , n. 68. Sous quelle forme les Anglais lui font des avances, 69.

SACRE, des rois ; voyez CouroNMcmc»/.

SACRiFices, des anciens; ne seraient pas praticables de nos jours, i, p. 435.

safran; sa quantité produite est en raison composée de la demande et des frais de production, I, p. 360.

.SAGESSE DES SIÈCLES; ridicule de cette expression, I, p. 3.

SAINT-AUBIN ; SCS recueils relativement aux emprunts publics, II, p. 436.

SAINT-CHAMANS ; chaupioi) de la balance du commerce, I, p. 561 , en note. Ses reproches à l'égard sur la question du luxe, II, p. 214, en note.

SAINT CRÉQUET (de), ministre du commerce; pense que les traités de commerce ne sont plus de notre époque, I, p. 610, en note.

SAINT-ÉTIENNE, pape ; contribution qu'il lirait de France, I, p. 441.

SAINT-ÉTIENNE (duc de); cité à l'occasion de Louis XIV, II , p. 550, en note.

SAINT-SIMONNIENS; Ici les doctrines sont appréciées dans l'Histoire de l'Économie politique de M. Blanqui, n , p. 570, en note, salaire; c'est la part que l'ouvrier obtient dans la production à laquelle il concourt, I, p. 51. Il dépend jusqu'à un certain point des usages du pays, II, p. 32 et 48. A la tâche aux pièces, 44. Equivaut à celui à la journée, 41. Par quelles circonstances déterminé, Ibid. Ce qui règle celui du simple ouvrier, 46. Et de l'homme de métier, 47. Tous les profits que procurent les services productifs sont des salaires; ^, 512.

SALANGANE ; Ici de cet oiseau, recherché en Asie, ne paie pas ses frais de production en Europe, t, p. 536, en note.

SALUTÉTRF. ; droit d'entrée ridicule auquel il est sujet, I, p. 593. en note. L'admission n'est pas intéressée à l'acheter au plus bas prix, II, p. 236.

SANTOIN (îles); pays autrefois inhabité, aujourd'hui civilisé, I , p. 502.

DES MATIÈRES

SAULE; avantage de ce bois dans les charpentes, II, p. 427 CM note. L'improbité nuit à ceux qui en font usage, Ibid.

SACVAGES (les); les hommes y sont moins forts que dans l'État civilisé, I, p. 52. Et plus corrompus, 53. On trouve chez eux la trace des trois opérations dont se compose l'industrie - l'agriculture, 96. Sont destinés à développer la surface de la terre, t.5G. N'éprouvent pas le besoin des choses les plus utiles, n, 20, |

savants; sont quelquefois l'opprobre, les sciences, CCS ne le sont jamais, I, p. 26. Ce qui manque à leurs calculs économiques, 33. En quoi leurs travaux servent l'in-

dustrio, 91. Animés de la , I lus nulilo anibition, 93. Sont seillemciiil moins j igno-
rants que d'autres hommes, 96. Ne sont I pas avarés de leurs lumières, 99. Leur
rôle I dans la production , 1 12. Quel est l'objet de leurs travaux, ii, 32. Pourquoi
plus nniversels dans l'antiqiiilc, 51. Pourquoi sont de médiocres entrepreneurs d'iii-
duslric, 54. Leurs services ne se eoiisoimmonl pas par Tusage qu'on en fait, 56. Sont
mediocremenl rétribués, 57. Comment ils dirigent les arts, 38. L'imprimerie a nui h
leurs profits, iâid. Dans quels cas ils sont prrsonncUonient coijsiillés, .59. Exemple
d'un service qu'ils ont rendu A un teinturier, iâid. en note. Pourquoi il.v n'acqui-
renl pas de forlii.c comme savants, 60.

S-W (Louis), de Nanie.« ; a cherché ,à donner un inoycii de mesurer les valeurs ,
i, p. 69, en note. Ce moyen n'cslencoie que la valeur échangeable , iâid. Cite a l'oc-
casion du régime colonial, 626, en note.

scuiiALz, auteur allemand; reproduit le système des éconürai^les, i, p. 21 1, en
note. Pré- | b-rc l'exploitation des fermiers .a celle des pi opriétaires ,237, c?i note.
Professe encore les doctrines de Qiicsiiay, n, 553, en note.

sciences; sont les bases de l'industrie, i, 91. Elles lui sont conslamnionl néces-
saïies , 92. Sont i'objei de la plus noble ambition, 93. En quoi consistent lenr« ap-
plications, 94. Leurs notions SC propagent plus facilement que le j'igcinent, 98.
Sont perfectionnés par suite de i.i «livisiun du travail, fûG. En quoi favorables à
l'iïiuluslrie, u, p. 52, Se subdivisent à mesure qu'elles s'étendent, 53. En quoi ceMe
subdivision es! favorable A leurs progrès, 34. Leurs succès dans le cours de la révo-
lution française, 60. Elèvent l'Ame, iâid. Leur éloge,

SCIENCES MORALES ET poLiTiQixs; fondement de leur certitude, i, p, 8. Leur
clas«e supprimée h tort dans rinsiiiiiit de France, 9, eu note. Ce qui caractérise
leurs progrès, 10. En quoi elles iliffèrent de l'art d adiniuislrer, 2L Ne sont que l'ex-
périence systématisée , 23. Ne peuvent être suppléées par la pratique, 29. I'i cuves
de leurs progrès, 371. Leur application à nos besoins, ii, p. 53.

SCIENCES PIYSiÇI'ES ET MATHÉM VIIQCES; poUF-

qiiiii se peii'eciionnent avant les sciences morales et poiti(i|ucs, t, p. 8.

sEcoüRs pCBLics; rigouieusement la société n'eïidiüil point, ii, p. 558. Pourquoi
ne dirai- Duenl pas le nombre des indigents, 360. |

sCcuï (le comte de); cité, i, p. 26 cm note, '

SEL ; sa valeur exagérée par tics moyens forcés, I, p. 80.

semences; ou les met en réserve sans qu'il soit besoin de règlement pour cela , i, p. 540.

SENIOR, professeur d'économie politique à Oxford; cité, i, p. 13, en note, r. ilé, 475.

SENsi'ALiTE ; en quoi condamnable, i, .5U).

SERVAGE DE LA GLEBE ; SOU Of jgiljr, | , 226. Sa durée jusqu'à nos jours, 228. Était une amélioration relativement à l'esclavage antique, 229. Se change en Russie contre des baux à ferme, 230, en note.

SERVICE FONCIER OU Tendu par un fonds de terre; donne un profit quand les besoins des hommes le réclament, ii, f>. 94. Des terres du Clu^Vougeol, 93 en note. Les terres qui renferment des mines, 95. L'offre qu'on peut faire du service foncier est nécessairement bornée, 96.

SERVICE PRODUCTIF DE FONDS DE TERRE

quoi il consiste, i , p. 224. Comment on peut l'évaluer, 231. Jouit quelquefois d'un monopole naturel, 361.

SERVICES personnels; la consommation qu'on en fait est la plus rapide de toutes, ii, p. 230. La valeur dont on les paie est perdue , mais non l'avantage qu'on en a retiré, 2.->0. Quelle est leur valeur naturelle, i. id., en note.

services PRODUCTIFS; Caractérisés, i, p. 113. Ou les achète en prenant à loyer le fonci d'où ils sortent, p. 114. Sont quelquefois achetés par des entrepreneurs , quelquefois par des consommateurs, (7u'd. Ont un prix courant/d. Sont consommés dans la production, 116. Les économiser est un progrès qui ne coûte rien aux producteurs, 118. Coûtent même au possesseur du fonds, 121 . Sont la seule chose définitivement consommée dans la production, 133. Dans quels cas jouissent d'un monopole naturel, 361 . Ceux d'un grand artiste sont fortement payés, 2u/(i. La valeur par eux produite est la source de tous les revenus, ii, p. 2. Sont déterminés en proportion de la demande qu'on fait des produits auxquels ils sont propres, 19. Sont quelquefois vendus comme un revenu fixe, 26.

SESTERCE ; évaluation de cette monnaie romaine, 1, p. 439.

SETIER, de Paris; n'a pas été établi par Philippe Auguste , i , p. 442. Prix moyen de cette quantité de blé, i. id.

(ÉVRES (mamifaclure de porcelaines dc) ; onéreuse à l'État, ii, p. 324.

SEYBERT, écrivain des États-Unis; cité, i, p.

SHÉRIFS, en Angleterre; soumis à une amende quand ils refusent leur noraination, ii, p.

siMONO; son voyage en Italie, cité, i, p. 27,

SINCLAIR (sir John) ; n donné une statistique trop détaillée de l'Ccoss, ii, p. 486.

siNÉciRES; leur origine et Icu^s abus, ii, p. 257. Sont le résultat d'un marché frauduleux,

sisMONDi ; n'admet pas les jiroduils immatériels, I, p. 90. Ses objections contre le travail des machines réfutées, 188. Cité au suji't des métairies de Toscane, 239, cm note. Veut avec raison que la classe ouvrière soit prolégée par

TABLE GÉ.N'EBALE ALPHABETIQUE

les I(i|ÿ, II, p. 50. Cité à l'occasion du prêt î»

ii.LfUx'tf l>l;litic par les (iKjologicus caltiülitjtc^*

• t. Descripiioii qu'il laiit de Ja cuinpa^ie de Home, IU5. El de IVflel des suhs-liiuiiois, de meme que du droit d'aiiiesse, ibid, Combai à juTi le principe de la poputatio» , ir»8. Com- I^aUi au sujet des coisominalious iinproduciivtîS, 20vi cl îiOûi, cl de i'iidosirie du riclie, ;2I5, El des so(*ours qu'il réclame eu faveur des ofivriers, 5b5. (>iu* au sujet des progrès de i ecuiiomie politique au inoyeiwge, Coiiloi.d celle science avec l'art de radmiuistralion, :iia.

sMiTji (Adam); attaqué tous les jours encore,

I » p. 5.). Désigné la valeur éciimigeable des choses Comme le fundineni de la riches«e,6i). A niécouiii les pnxlmis iinmaériels,8y. ^'em-j ploie que le mot travail pour «lésigner toutes les opérations de rindustrie, 97. Sa plilippique coindre la | rodiganté, IHO. A fait remarquer la fuissauce du Iravail, Ili3. Lui atliiue à l'orl raliüu des causes naiurelles, J Ci. lieconnaît le pouvoir produclif de la terre,

El niécomiaïl celui du capital, iitiô. Avait rc* m.irtpié les faits sur lesquels Iticar-do se fonde, :àl7. Cité au sujet d'iiiiic sottise du gouvernement anglais reiaiiivemnl aux moimaies, 415. Propose le travail pour mesure des valeurs, 421. (.oisiidi'ie sa vahmr ah-iolue et non sa valeur échangeable, 422. Cité ù. roccasiuii des emigratiois, 55'». Sou erreur en represent.anl tout iiuméiMire comme portion ilc capital,

5ti8, eu note, (.iie et combaltn au sujet des professions lucratives, ti, p. 5S. Cani-
baUu au sujet des prolils capit.iux, 42. Son opinion sur les grandes propriétés, loti.
Pense à tort que le proljt des terres est d'une autre nature qm* les inoûls du travail
cl du capital. 110. Vérilés importantes prouvées depuis qu'il a écrit, ilâ. ftecommen-
do la consomnialiou d'olqes duraliles , 2^j. Quelles sont les seules foncliuiis qu'il
attribue aux gouvniements, 2Go, Pense a lorl que les eUdilissements publics doiv-
cid tous pouvoir payer limrs frais. 50.5, cm note. Approuve l'impûl progressif, 597.
A distingué les lois de l'ééom»mie poliuiiue de l'aii de gouverner, 5.55. Histoire de
ce phiiosnphe , .V>8. Oiigiie de son ouvrage de la Iticbesse des i\aiious, ibid. Son
voyage eu France, 559. E>1 iiiiroduit dans ta société des économistes I français,
i7;/d. Vent tiedicr son ouvrage a, Qncsiay, ibid. en note. Sa retraite, 5Go. Eloge et
thliqiifi de son ouvrage, ibid. Injustes entiques de Mac (mllocli, 5GI . On lui donne
des ' fonctions indignes de lui, 5G2. Parties de l'économii; politique iju'il a iropar-
failement traitées, 57U.

sumtiQL'ËTS , ajoutés par Uonaparte au nom de scs serviteurs, ii, p. 5.5G.

SOCIÉTÉ (hQ ou le public; ses intérêts ne so conloudeijt pas toujours avec ceux
des particuliers, I, p. G. Ce «I j'clle était chez les Anciens, 18. I.a plupart de ses
maux sont remé* diables, 22. Seul moyen qu'elle a de u'être pas dupe des charla-
tans, ibid. Se miintieit [MT un commerce de bons oflices, 55. Agit sur les écrivains
qui l'inslru'ienl, 50. Ses intérêts nv soffi pas loujonrs io.ifo .dus avec ceux iljs

producteurs, 2a5. Son état a changé la face» de l univers, 495. Est nécessaire à
la division \ du liuvail, 490. Et au développemont des lumières, ibid. E'élal de so-
ciété fait que chacuu prolile de l'expérieuce de tous, 497. Nous donue des besoins
et les moyens de les salislait, ibid. Pourrait sub>isicr sans magistrats, mais non
sans producteurs de vivres, ii, p. 207. La possibilité de communiquer eu est le pre-
mier tondeueiit, .>01. Elle est intéressée à lavütiser rinsiruciion générale, 520.
Instruction ilont il lui convient de faire les frais, 55i. Ses progrès ont accru les dé-
penses piibli(|ues, eficls n'y sont jamais instantanés, 426. lableaii général de son
économie, .505. Ses organes essentiels, ibid. Organes qui lui sont accidentels, 52S.
Ne reç(»il pas son iinpuision du dehors, 556, N'ot pas représentée fiar limage de la
famille, ibid. Voyez i\aiwm,

süi.iÉTÉS (les) ; sont des corps vivants, i, p,

I. Exislent en vertu de lois qui leur sont propre>, 2. En quoi les volontés Im-
maincs iiJlucnt sur leuis formes, ibid. Prü^pe^clll d'autant plus que leur organisa-
tion anihcielle se fait le

muiii'. sentir, ibid. Pourquoi elles ont eu quelqueluis d'â bonnes institutions dans des temps d Ignorance, 5. Sont soumises à des lois auxquelles il leur est in-
pos.*-ible de se soustraire,

17. tamiment clics ont subsisté d.uis l'igi.orance di;s lois naturelles qui les
^égi^spnt, 18, Onello a été leur condilion jusqu'à présent,

^ Europe encore inpai faitemcii civilivées, 21. Ne sont guère avancées quand
elles regardent leurs maux comme l'(*ffel d'une force majeure, 2t. Doivent cher-
cher à améliorer leur po>ilion, 22. Sont proprement l'objet de l'étude des publi-
cistes, 29. Leurs progrès thuraol les quarante dernières années, 55. Dans quelle si-
tuation il convient de les observer, 57. Ce mol délinî, G V, en note.

SOCIÉTÉS PAR actions; pourquoi ont besoin de l'auloiisalion «lu gouverne-
ment, i, p. G57. Souvent contrariées par rinlerventioi de l'autorile, En quoi la légis-
lation anglaise hnir est favorable, t>58. De <juel.es garaulies ont besoin, ibid. Obl-
gations qu'on doit imposer A leurs aclormaires, 650. A quelles sortes d'entreprises
clics « oïivieniieil, üil.

SOCRATE; sa maxime combattue, qu'il faut réduire scs besoins, i, p, 499. en
note.

soitRiLs; cause île leur [irix excessif dans rancienne Uome, i, p. 195.

SOLDAT grec; qu'eile était Jadis sa paie par mois, I, p. .459.

SOLDATS ; pourraici.l pendant la paix travailler aux grandes roules, u, ii. 50G.

.SOLDE d'un compte; explique, ii, p. 474. SOMMES iiiiSTORiyres ; mnyen Je les
évaluer,

I, p. 458. Incenili.de de leur éiioneialion, 450. (.elles du moyeiKige plus incet
laines encore 441 cl 442. Leur évaluation deviendra de jdus en plus facile, 445.

souuLRs; pour quelles sommes ou en fait en France, i, p. 85.

SPÉCIALITÉ DANS LES nÉi'î.NSILS; SHIIS cllo dcS

dépenses >oiit l.nlcs sa.i? être votées , n , u.

DES MATIERES

SPÉCIALITÉS ; insuffisantes sans les connaissances générales, i, j>. 54. Eu quoi
elles peuvent i. une ùl l'économie politique, 50.

spÉci LATioNs DE coMutRCE; carucicrisécs, I, p. 5Ü8. En quoi peuvent être utiles au pays, ! 517. Comment les négociants constatent les | ré:>uUa(s des sjtécualiius de conqile à demi, ; II , p. 470.

STAËL, pelil-IUs de Necker, cité, ii, p. 572, en note.

STATisTiCAL ILLCSTR VI IONS, ouvrage anglais; cité, U, |i. 459, CM note.

STATi.mgi E (laj; ses rapports avec Féconomie jtuillique, i, p. 5. On ne |)cul bien faire usage de sirs données, si i'oii ne coiinail l'écu* liumio sociale, 02. Ne donne aucune notion sur beaucoup de productions jouiTialieres, 208. Inhubiie pour fane ap|>récier les revenus, ii, I*. 18. Eu quoi lient a réconoroie politique, 481. Motifs |)unr l'étudier, ibid. Elle est essentiellemenl progressive, ibid. Sur quelle espèce de faits elle se fonde , ibid. N'est pas iiiiidis- ! pensable à l'ci.ononiie des sociétés , 482. Ne

donne l'explication de rien, 485. En quoi elle ^ peut être utile à l'économie politique, 484.

CoiJinuc les principes établis |>ar ccile-ci,

I 485. Imperfection des ouvrages dont elle est

I l'objet, 48G. DiliicuUé d'en réunir les données,

! 487. Imperfection des données oiiiicities, ifi/d.

Des évaluations en argent , 488. El des états de |>o(ulatiüii, 489. Plus im|Kir-faile quand l'éco noüiic jioüüiüiic est mal connue, 490. Tire quelquefois des conclusions ridicules, 491. Forme qu'il coiivient de donner aux ouvrages r de stalisli(|ne, 494. D<nt se réduire aux faits

essentiels et variables, 405. Ne doit pas relater les événements historiques ni décrire les nimui s, 490. Les matières dont elle s'occupe plus nombreuses qu'elles u'étaient autrefois, 490. Doit coniaüire, mais non discuter les doctrines* 497. Doit prérenier des situations i successives, ibid Les comptes de linauce par

exercice ne sont pas dénaturé à être con>ignés dans les ouvrages de statistique, 501, en note. Les productions cl consommations annuelles difütiles à cunnailre , 502. Eu quoi elle fait I . utilement comiaüire les imporluliiuns et les

exportations, 505. Comme..i il faut recueillir les reiiscignements dont elle se compose, 505.

STATiSTigi'ES décennales; queis laits devraient y être consignés, ii, p. 498 et 502. Le prix moyen des choses en est uu article essentiel, ibid.

STEt'ART ; conséquences affreuses de son système, i, p. 589. Assigne la cause qui borne i les |>opiilations, ii, p. 127,emmo/c.

^ STuRcii; se rond utile à récunomie politique

I en cojuaiit les bons auteurs, ii, p. 5G5.

sLBSiDEs , payés f ar les Anglais ; pourquoi ! ils faistieil bais^c^ le cours de leur change,

SLCRE ; système de sa culture aux Antilles, I, p. 245. Nous revient plus ciier eu raison de i i nos colonies , 2 tO. Son firix c^l usuraire, et

' par quelles caïse.s, i^nVi. Revient plus cher

cultivé par les nègres lil)ios, 252 à 255. Ce ijiii a fait le succès do celle deià ce, 02G. Aug- ' tnenlaliun de sa cousammalion, 051, en note.

A meilleur marché dans les pays qui n'ont pas de colonies, 055. Son bas prix fa- vorise la |>upulalion, ii, p. 17].

SLCRE DE nETrERAVEs; nous débarrasscpa du monopole des colonies, i, p. 594, en note. A ré^islé û la |>rolccion de Bonaparte , et sa fabrication a réussi toute seule, G07. Accrois* semenl de sa fabricaliun, G5G.

suisse; pourquoi fournir des instituteurs aux États du Nord, ii, 192. Et des troupes aux Etats du Sud, ibid.

sllly; sa f.iusse appréciation sur les moi.naies, i, p. 5b5. ('.ommenl il lit sentir à Henri IV lu grandeur de ses dépenses, ii, p. 255. Eiail opjrusc aux moyens violents contre les linunciers, 415.

sLpERSTirioN ; déprave le jugement , i, p. 98. siPPosmoN cratlite; ce que c'est, i , p. 15. syllogismes; leur danger dans les sciences morales ei politiques, i, p. 45.

SYS1 ÊME ; signüicationii de ce mot en bonne et en mauvaise f*arl, i, p. 14. N'est souvent que l'abus d'observations incomplètes, 15.

SYSTÈME F.XCLI'SIP; SYSTÈME MERCANTILE; COL-

DERTisME. Voyez Balance du commerce.

SYSTÈME MILITAIRE AGRESSIF; C^l dispOlldiciljl,

11, p. 281. Enfante la guerre, ibid. Ne donne pas lu |n'ê|>onilérance, 282.

SYSTÈME MILITAIRE DÉFENSIF ; Sü forCe, 11, p.

282. S'oppose aux guerres commerciales, 285. Aux giiieresdc resscilimeul , 284, De rapine, ibid. Objedions contre ce système, 288.

Source de gloire pour le capitaine, 289. Ses avantages contre l'ennemi , ibid. L'invasion faite en France ne |)rouvc rien contre lui, ibid, H coûte peu ,291.

TAiuc ; ce qu'il faut penser de celle cousommatioij, 11, p. 245.

TABLES DE MORTALITÉ; donnent des indications trompeuses quand lu vie muyciiic change, II, f>. Ii2.

TALENT , somme de rancienne Grèce ; son évaluation en monnaie de France, i, p. 458.

TALENTS (les): sont un cafiital materiel inaliénable, 1, p. 141. Sont naturels ou acquis, 521 .Font partie de nos prof irielés industrielles, ibid. Sont un fonds susceptible d'upfircciation, ibid. Quels sout les (Jus richement rétribués, 522. Voyez Fonds industriels.

TAVOQUERE DI piCLiA ; Icri'aiiii productif saus cafûtal et sans main-d'œuvre, i, p. 225.

TAXE, ou lixatioii du prix des choses; ses eliels, I, p. 5G5. .Viigmeille les disettes, 504.

TAXE DES pAiVRES , CI) Angleterre ; ce qui lu rend nécessaire , i , p. 520. A augmenté le liomhre de.< indigciil.'i, ii, p. 5üu. Sou origine, 501. Scs résultats, ibid.

TECiKoLociE ; scs rapports avec l'économie des sociétés, i, f>. 5 cl 81.

TEMPS (le); veut être économisé aussi bien que l'argiMl, i, f>. 29 4.

TLRNAi x; cité au suj"l des lissus du c-chu*

TABLE GLMÏRALE ALPIIABÈTiYi E.

mi' (î qiiti la France fuurnil raainlonani h l'Asie, I, p. lys.e// wolc.

TERRF, (iunis de); font f'artic dos richesses sociales, i, p. (>5. Four appropriation favorable aux noii-propriétaires, ibid. cl 517.

TiieoLOGiK:is; réprouvent les siipulations diiilerèis, ii, p. 75, Leur erreur est une des causes de riifériorité des pays catholique^, tbid, ^

niiBET; rciiferme probablement de riches mines d*or, i, p. 401.

TiioMPsox, auieir anglais; cite à loccasion de rmipôt en Anglcclrre, ii, p. 419.

TuonsTON; son ouvrage sur la nature et les cUets du crédit, cite, i, p. 48:2, en note.

tiii rot; son discours préliminaire de la Morale d'Aristote, cité, i, p. 49!), en note.

1 TRES DE .NOBLESSE , oiauvaîsc rcompeDSo i«alioiiale, 11, p. 555.

^ 'TooKE (Thomas) ; son explication du bien* être (p:i résulte d'une légère dégradation des monnaies, i, p. 4tJG. Cité, ii, p. 92. en note.

toscane; prospère quui|ue sons un gou- Acrcncmeil absolu, i, j). 27, en note.

ToiR.sois, adjectif d'une monnaie: origine de ce mol, I, p. 411.

TitACT (l)es'uti de); ne reconnatt de pouvoir productif ipic dans le travail, i, p. 215. Combat I auteur, 214. Son commentaire sur VEaprit de^t Ion y cite. ii , p. 1G8. Uegarde les fon.Is pnlics comme la meilleure raalièeirnposable, 4ü2. Eloge de ses ouvrages sur l'économie polilKpio, 5GG.

TRADccTEi'Rs, des auleurs anciens; erreur roi.darnohiale de leurs évaluations, i, p. 440.

^ traînice, modo de trans[>ort eniployé en Russie; ses avantages, i, p. 52G, en note.

traitants; achètent les rentes sur rÊlaten gros pour les reAcndre en détail , ii , p. 444. «Comment ils rassemblent dos capitaux épars, 445. (.onimcnl ils (ont monter le prix des ren* les, ibid. Ils pompent tous les capitaux dîspoud»les,^447. Ils viennent au secours du plus fort, 454. Don mol de l'un d'entre enx, ibid. en note. I

TRAITÉ D ÉCONOMIE POMTIQCE , OUVragO de \

1 auteur ; erreur de son tructeur anglais, n, < p. MO, e» note. ° ,

TRAITÉS DE COMMERCE; rrposonl sur une er- i reur, i, p. G09. Devraient se borner à stipuler i des protections et des garanties, G13. Du reste parfailomoni inutiles, ibid. ! (

transit; commerce détruit par les douanes,

transport; ce qui consilue rindtislrie du commerçant, i, p. 83. Scs frais ire doivent pas cire négligés dans les manufactures, 294. Coufriilue la pindactioii commerciale, 301. Supé- s norilé du roulage sur les animaux de somme. i 32G. El de la navigation sur le roulage, ibid. i Les dilliculles qu'il rencontre eu Franco un des principaux obstacles à la prospérité du c pays, 328 à 534.

transport (Commerce dej; caractérisé, i, \, p. 308. Objections élevées contre ce genre de f eommerce, 316. Pourquoi il ne fleurit pas en s 1* rance, ibid. ç

TRu'AiL, quoi est celui d'un culpropreneur I'

dans les opérations productives, i, p. 91. El celui d un savant, ibid. Ce mol insuflisaiit j*our désigner la totalité des opérations de l'industrie, 97. Effet dosa division, 162. En partie suppléé par les machines, 183. En récouomi^ani, ou n'emploie pas moins de travailleurs, 185. N'est pas runiqiic producteur des richesse.^, 214. Proposé par Smilli pour mesure des valeurs ,

421 , Sa valeur sujette à de grandes variations,

Voyez Divhion du Travail

TRÉSORS TRorvÉs ; pourquoi plus communs autrefois, i, p. 145.

TRiBCNAi'x; en quoi nécessaires à la civilisation, II, p. 275. Devraient consulter l'équilé préférableiijei.là la jurisprudence, 27 4. Voyez Civih et crimineh (tribunaux).

Tl ncoT ; cité. à l'occasiou des foires, i, p. 1 72. Scs œuvres, dépôt précieux , 2j I , en note. A prouveijue les modernes ne pouvaient, comme les anciens, cultiver lc> terres par de- esclaves, 227 . A dolruil en France le servage de la glèbe, 229. Son édit sur les jurandes, cité, 545 en note. Uévrlc le scandaleux procès d'Angoîlême, ii, p. 89. El des usuriers de Paris, CO Son opinion a ce sujet, 91. Défendu contre Di- canlo, 423. Quels services il rend è réconomie politique, 052 et 55G. Donne de fau. <sc\$ idées de la production eide la disribulion des richesses, ibid. Son /ilogr, ibid.

tvinue; village d'Écosse devenu plus peuplé par un nouveau chauffage, ii, p. 170.

CMVF.RSITÉ ; mallieureiise création de Bona parle, ii, p. 338, en note.

csi RE ; les lois qui om pour objet de la réprimer mauvaises, 11, p. 81*. Scanda- leux procès auxquelles elles donnent lieu, 90. Est quelque- I fois utile, 91 et 92.

l'UTILITÉ ; fondement de la valeur des choses, I, p. 78. Mais seulement quand elle a été communiquée par l'homme, 80. Ne se fait pas payer quand clic a été donnée par la nature, ibid. A moins que ce i.e soit par des moyens de force , ibid. S'étend aux choses qui ne servent qu'indirectement, 8C. Ce que signifie une quantité d'utilité, 1 18. IVul être moindre que le prix de l'objet, ii, p. 24.

CTOPir.s; eu quoi consiste l'erreur de ceux qui en ont fait, i , p. 2.

vaccine; ou ne sait pas pourquoi elle préserve de la petite vérole, i, p. 12. Ne contribue pas à augmenter la (population, u, ji. 15G. Mais jiroloigo la vie moyenne, IGI.

Vali.sciana ; quantité d'argent qu'on lirait de celle mine, i, ju 393.

VALECR DES CHOSES, en général; ses causes ne pouvaient être connues avant que d'autres faits ne fussent avérés, i , p. 11. Sert de mesure aux richesses, 67. Pour cela il faut qu'elle soit avouée et reconnue par la possibilité de l'éclatier, G8. Beaucoup de choses réclament

DES MATIÈRES

de la valeur naturelle et de la valeur échangeable, 69. Est nécessairement variable, 70. N'est jamais que comparative, ibid. Pourquoi évaluée monnaie d'argent, ibid. Est indépendante de ce qu'on donne pour acquérir la chose, 71. Est nécessaire pour comparer les frais aux produits, 125. Et pour connaître l'importance des capitaux, 152 , en note. Naît du besoin qu'on en a, et les frais de production n'y influent qu'accidentellement, 218. Dans quel cas est une richesse, 304. Celle des monnaies ne leur est pas donnée par le gouvernement, 573. N'a point de type invariable, 383. Comment celle de la monnaie est déterminée, 390. La valeur des choses et non leur espèce est à considérer dans le commerce, 562. Est ! mieux appréciée par le négociant que par les particuliers , 566. Celle qui est créée par les routes est incalculable, ii , p. 304. Regardée par Quesnay comme mesure de la richesse, * 551. Mesurée elle-même par la quantité des ; produits qu'elle obtient en échange, 568. I

VALEUR DE l'or; est une qualité aussi indubitable que sa pesanteur, i, p. 9. Analyse qu'on peut en faire, 69. N'est point invariable, 73. N'a aucune importance dans les échanges, 75. Est proportionnée à ce que l'on peut acheter, 76.

valeurs; nom donné aux choses qui ont de la valeur ou qui en sont le signe représentatif, I, n. 82. La théorie de l'auteur sur ce point fondamental en économie politique, ii ,

VANITÉ nationale ; non moins féconde en infortunes que la vanité personnelle, i, p. 24. Veut être respectée aussi bien chez les nations ignorantes que chez les nations civilisées, 32. Ses déplorables effets, n, p. 245. Excitée dans les nations par les gouvernements, 286. Coûte aussi bien au peuple que les fautes de leurs gouvernements, 391.

VAI'BAN ; sa dixme royale citée, i, p. 232. A eu raison sans avoir moyen de le prouver, II, p. 15. Voulait imposer les grosses perruques, 428.

VÉNALITÉS DES CHARGES; espèce d'emprunt,

II, p. 457. Origine de cet abus, 438.

VENDEUR ; eu quoi son sort est préférable à celui de racheteur, i, p. 576.

VENTE (une); n'est que la première moitié d'un échange, i, p. 74. Les ventes n'ont jamais été plus actives en Angleterre que lorsque les métaux précieux avaient disparu, 568. Ne procurent pas au vendeur un capital nouveau, 569, e« note. A terme sont une espèce de prêt. II, p. 77. Et un prêt déguisé, 80.

VÉRITÉ (la); quel est son véritable fondement, I, p. 7 et 8. Comment les mauvais auteurs croient l'avoir trouvée, 40. Quel tort lui font les intérêts privés, 43. L'erreur est pour eux un dangereux voisinage, ibid. Ne frappe les hommes qu'autant qu'ils sont avertis,

vérités; il ne faut pas prendre de l'humeur contre celles qui paraissent trop évidentes, i, p. 58. On agit comme si on ne les connaissait pas. ibid. C'est servir la science que de mettre les plus communes à la place qu'elles

doivent occuper, 59. Les plus simples ont été toutes méconnues, ibid. Sont seules utiles,

II, p. 328. Et seules caractérisent l'insécurité, ibid. Comment elles sont découvertes, ibid.

VERRI, auteur italien; le premier qui ait su eu quoi cotiser la production due au commerce, I, p. 303. Cité au sujet de la rentrée des impôts, II, p. 374. Services rendus par lui à l'économie politique, 557. N'a pas tiré parti d'une vérité qu'il avait entrevue,

verget; son erreur dans l'évaluation des sommes historiques, i, p. 441.

veuves, de l'indoulan; combien annuellement il s'en brûle vivantes sous l'administration des Anglais, i, p. 659, en note.

VIAGÈRES (renies) ; les gouvniomenis renoncent à y avoir recours , ii , p. 458.
Les tables de mortalité ne peuvent servir à en calculer les résultats , ibid.

viande; réellement plus chère qn'aulrefois,

1, p. 435. Plus chère à Paris qu'elle ne devrait l'être, 546.

VIE MOYENNE DE l'homme ce qu'il c'est , II ,

p. 156, en note. Se prolonge tous les jours,

Preuve directe fournie par les tables de Genève, IGO

VIE (principe de), n'est connu que par ses effets, II , p. 122. Précaution* prises par la nature pour le conserver, ibid.

VIGNERONS ; dans rancierine Home faisaient une singulière stipulation, ii, p. 48, en note.

VILLAGEOIS ; conservent leurs mœurs par peur du ridicule, ii, p. 247.

VILLERMÉ; son Mémoire sur les chances de la mortalité, n , p. 438.

VILLES ; la grande culture plus favorable A leur agrandissement que la petite, i, p. 241.

Elles sont intéressées à la prospérité des campagnes, 341. Quelles sont celles qui épuisent un pays, ii, p. 168. Comment elles se l'ont et s'agrandissent, 172 Leur origine aux États- Unis, 173. Ne s'établissent pas arbitrairement,

173. Ne subsistent pas aux dépens des campagnes, 176. Ne doivent pas avoir de mes étroites et de maisons élevées, ibid. Pourquoi peuvent difficilement être embellies , ibid. Le gouvernement use d'un droit légitime en prescrivant l'hygiène 177. •

Mieux défendus que l'un l'autre l'un Mitici lei-cai-** • p.igies, 370.. •.

VINS (l'impôt sur les); prodigieusement inégale, II, A'. 404, l'impôt sur le vin, x j'Nf*s<lii- • • cabaret et roolmrfc a Vi «coûte GorSBTtailMj Je fc * • • famille, ibid. ^ dn^hie. : . . : \ ' I t

VIREMENTS DE PARTIES; remplacent une certaine somme de vin)ii>ÿies,.v. p. 481. Us'en ont fait de très importants.à LÇijdreV AS2.;ÿoi.t. pas les incon\éjiioiÇs fa

m[^]njiift Et :

ne surchargent pas la circulation, *ibid.*

vitres; à quelle époque on a commencé h en avoir, i, p. 54, en note.

VOGUE (la); est une propriété importante dans une grande ville, i, p. 529, en note.

VOIES Cl moyens; signification de ce terme de finance, ii, p. 377.

VOIE PUBLIQUE ; iidûmenl obstruée par les

m TABLE GI-NÉRALE ALPHABÉTIQUE

olagistef, i, p. 5!1. Voyez Communications cl Transports.

VOITURES pURUQues; circonstaucce favorables à leur multiplication, i, p. 348.

volney; son voyage en Syrie, cité, i, p. 51ü.

volTA, savant italien ; sa pile, d'ahorti spéculative, est devenue susceptible d'application, I, p. 03.

voltaire; a provoqué la destruction en l' rance des derniers restes du servage, i, p. 220. Son mol sur le caractère français, oOI. Cité au sujet des dépenses d'Henri IV, 457. Erreur où il tombe relativement aux emprunts publics, li, p. 451.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES; leUT Utilité, 11,

p. 5 47. Les Anglais s*y dittingucnl , *ibid.*

WaiLACE ; son ouvrage sur la ponuiation . Il, p. 152. *

WALPOLE fRobert); premier auteur de la corruptioni parlementaire, ii , p. 373.

^ WARCF.XTIN, auteur suédois; scs travaux sur la population, ii, p. 145.

WATT, médecin anglais; cité au sujet des effets de la vaccine, n, p. 156.

WATT (James); inventeur des machines à vapeur; son éloge par Huskisson , i , p. 126. Persécuté par les corporations, i , p. 550, en note.

WELLESLEY (le marquisj, gouverneur de llnde anglaise; se.s dilapidations, i, p. 652.

WELLINGTON (duc dc) ; scs pcDsions, 11, 591,

YATES; son ouvrage sur les monnaies, cite, I, j>. 482, en note»

YOUNG (Arthur); sa comparaison du nombre des cultivateurs occupés à nourrir par des fermes de différentes grandeurs, i, p. 241. Les produits agricoles de la France et de l'Angleterre, II, p. 154. Oilé à l'occasion de la population, p. 150, en note. Et des approvisionnements de blé, 185, en note. Comment il concevait les fermes expérimentales, 345. Cité à l'occasion de la statistique, 487.

. Jtfw

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/courscompletdecooosayj>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.